OFFICE OF THE DIRECTOR GENERAL OF ARCHAEOLOGY
Library Regr. No
INDIA

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

TRENTIÈME ANNÉE

I

41

(Nouvelle Série. — Tome XLI.)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. A. Chuquet

TRENTIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XLI

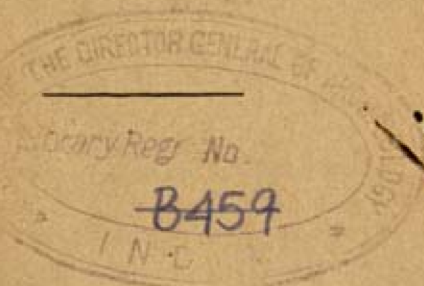

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

ANNEE 1896

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

CHRONIQUE

LETTRES

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

ALLEMANDS

AMÉRICAINS

ANGLAIS

BELGES

GRÉCO-RUSSES

POLONAIS

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 6 Janvier — 1896

1. — V. Inama. **Nozioni elementari di lingua greca per le classi ginnasiali.** Milan, Hœpli, 1895; xi-208 p.

2. — V. Bettei. **Morfologia della lingua greca.** Milan, Hœpli, 1895; xix-376 p.

I. — Le manuel de M. Inama est fait selon d'excellents principes généraux, et servira certainement à donner de bonnes notions de grec aux jeunes écoliers italiens; ils seront, après avoir étudié sérieusement ce qui y est contenu, bien préparés à aborder la syntaxe, qui n'est pas traitée dans ce volume. Ils feront bien, toutefois, d'user d'une sage défiance dans plusieurs cas, où M. I. use d'une méthode peu sûre et n'est pas d'accord avec lui-même. Il enseigne, par exemple, que « les thèmes verbaux terminés par une gutturale ou une labiale prennent au parfait le suffixe α » (p. 125), ce qui manque à la fois de clarté et de rigueur; comme exemples, il donne πεφύλακ-α et γέγραφ-α, dont le premier est mal choisi, puisqu'il est d'une grécité inférieure et que les élèves rencontreront πεφύλαχ-α; et enfin il va chercher comme paradigmes les verbes πλέκω et κόπτω, auxquels il donne pour parfaits des monstres comme πέπλεκα et κέκοπα, dont l'un n'existe pas et l'autre ne se rencontre que dans la langue épique, et seulement au participe. Et encore il les conjugue tout au long, sans oublier les 3e pers. plur. du moyen πεπλέχαται, ἐκεκόφατο, qui pour être attiques sont néanmoins trop anciennes pour être données comme types généraux. L'atticisme de M. Inama (il dit dans sa préface qu'il enseigne le grec attique) n'est d'ailleurs pas d'une pureté irréprochable; on peut le voir à ce qu'on vient de lire, et particulièrement encore dans la liste des verbes irréguliers (p. 172-193); un certain nombre de formes ne se rencontrent qu'en dehors de l'attique,

comme ἀρήρομαι, ou même n'existent pas du tout, comme ἐσάπησα ; mais ce dernier est sans doute une inadvertance, pour ἐσάπην, comme plus haut, p. 140, la conjugaison de ἀγγειλοίμην, οιο, etc. à l'aoriste moyen, est due à une faute d'impression distraitement répétée [1].

II. — J'estime que M. Bettei, professeur au gymnase d'Avellino, près de Naples, a encore moins réussi sa *Morfologia greca*. Ou bien il n'est pas suffisamment au courant, ou bien, étant au courant, il repousse volontairement une grande partie des résultats acquis. Je veux bien reconnaître que plusieurs théories sont encore fragiles et exposées à être contredites ; j'avoue encore qu'il est peu conforme au véritable esprit scientifique de croire à certaines explications sur la seule foi de quelques linguistes audacieux, et je sais bien que l'autorité d'un maître ne suffit pas pour que l'on admette sans contrôle tous les principes qu'il croit devoir formuler. Mais si les théories actuelles n'ont pas donné tous les résultats qu'elles semblaient promettre, il n'en est pas moins indiscutable que pour la langue grecque, puisqu'il s'agit ici de grec, certaines lois ont été découvertes, dont l'exactitude est aujourd'hui démontrée, et qu'il n'est pas permis à un helléniste d'ignorer ou de négliger de parti pris. M. B. explique les phénomènes à sa façon, ou il ne les explique pas du tout ; il donne à ses élèves, sans sourciller, des règles phonétiques de ce genre (p. 8) : Le τ (après voyelle) peut s'affaiblir, τιθη-τι, τιθησι ; il peut aussi disparaître, γραφε-τι, γραφεσι, γραφει ; le ν intervocalique disparaît χρειττονα, χρειττοα (p. 8) ; M. B. ajoute, il est vrai, « rarement ». P. 62, un verbe γραφέω vient d'un thème nominal γραφα- par l'intermédiaire γραφαjω. La théorie de l'allongement dit compensatoire vaut la peine d'être citée, au moins dans ses grandes lignes (p. 41) : Une voyelle brève qui a la valeur d'une longue par position resterait brève et se trouverait lésée dans sa quantité, lorsqu'une des deux consonnes qui la rendent longue vient à disparaître (λογονς réduit à λογος) ; il y a alors deux moyens d'empêcher cette *diminutio quantitatis* : en doublant la seconde consonne, χαριεσσα pour χαριεσα ; ou en doublant la voyelle, λογὸς de λογονς devient λογοος, puis λογους. C'est de la pure fantaisie. La théorie des racines nous révèle bien d'autres mystères. « Je crois, dit M. Bettei (p. 92), qu'il faut distinguer la vraie et pure racine de la base lexicale (?) d'un mot ; c'est pourquoi λιπ me paraît la racine nue et primitive tant du verbe λείπω que du nom λοιπός ; mais, en réalité, le thème verbal, la base usitée est λειπ. » Il n'y a qu'à jeter les yeux sur le tableau dressé p. 94-95 pour voir d'un seul coup que l'ensemble de la théorie ne tient pas debout. Faut-il d'autres exemples ? P. 121 : Les suffixes verbaux à l'origine se terminaient en α (τα, να, jα, etc.), et l'α s'est atténué en ε sous l'influence du *j*, comme si αι donnait

1. Il y en a bien d'autres ; en voici quelques-unes, qui sont graves dans une grammaire : p. 67, οὐδεμίας, οὐδεμία ; p. 185, ἔμιξα, ὤζησα, ἐμνήσθην ; p. 186, ὀμόμοσμαι ; P. 178, ἔσομαι (l. ἔδομαι, fut. de ἐσθίω).

ε (τυπτεο de τυπταjο); cf. p. 129 : Les thèmes nominaux en α se comportent de deux façons : intacts, τιμαο de τιμαjο ; atténués par l'influence du *j*, φιλεο de φιλαjο. De même les thèmes en ο : intacts, δουλοο de δουλοjο ; atténués, λογεο de λογοjο, primitivement λογαjο ! — Mais c'est assez ; M. Bettei écrit dans sa préface, p. XIV : « Seguaci dapprima della didascalica francese, poi della tedesca, fummo sempre servi di qualcuno e di qualcosa, dell' empirismo prima, della scienza indigesta poi. È possibile che l'Italia faccia, anche in questo, da sè ? » Il n'est peut-être plus esclave de rien ni de personne ; mais l'empirisme et la science indigeste, voilà encore le fond le plus clair de sa morphologie.

My.

---

3. — Fredericus H.-M. Blaydes, **Adversaria in Aeschylum**. Halis Saxonum in Orphanotrophei libraria. 1895. Un vol. in-8° de 356 p.

Nous avons fait connaître dans un précédent article (n° du 3 juin 1895) la longue liste de volumes d'*Adversaria* que M. Blaydes se propose d'ajouter aux ouvrages du même genre qu'il a déjà publiés. Cette liste comprend presque tous les grands auteurs de l'époque classique ; il y a de plus un volume réservé « in varios *poetas* graecos et latinos » ; un autre « in varios *scriptores* graecos et latinos ». La série commence aujourd'hui par Eschyle, *ab Jove principium*. M. B. répète dans la préface du présent volume, ce qu'il avait déjà dit précédemment : « il « croit devoir se hâter ; il est vieux, il est malade ; sans doute il aurait « dû revoir un peu attentivement ces notes éparses dont il a fait un « volume ; mais il lui reste encore tant à faire ; le lecteur voudra bien « l'excuser. » Ce qui est une vraie perle dans ce passage c'est que M. B. déclare qu'il n'avait point à sa disposition un texte d'Eschyle, « non « consulto ipso auctoris textu, ut a libris meis procul amotus ». Il y a là la preuve d'un courage qui n'est vraiment point banal ; M. B. sera un bel exemple à citer dans l'histoire de la critique verbale. Voici à présent un des accidents qui peuvent arriver quand on travaille de cette façon. Au v. 291 d'Agamemnon, on est tout étonné de lire un vers qui manque dans toutes les éditions et qui est absolument impossible à cet endroit ; vérification faite, on constate que M. B. a introduit là par mégarde un fragment d'une pièce inconnue :

Φιλεῖ δὲ τῷ κάμνοντι συσπεύδειν θεός.

C'est le n° 291 de Dindorf = 395 de Nauck et de Wecklein. Toutes les notes de M. B. ne sont pas consacrées exclusivement à des corrections ; il y a des rapprochements, des explications ; bien souvent ces rapprochements, ces explications ne disent pas grand'chose. Ainsi au v. 1 des *Sept Chefs*, on se demande quel est l'intérêt de la note : « cf. 302, πόλιν

καὶ στρατὸν Καδμογενῆ. Soph. *Œd*. R. 1 s. Est-ce que les mots Κάδμου πολῖται ont besoin d'être expliqués? Qu'il y ait quelques bonnes choses à glaner dans cette foule de choses inutiles, ceux qui connaissent M. Blaydes n'en seront point étonnés; nous signalerons, pour nous en tenir à l'*Agamemnon*, les corrections suivantes : v. 314, χὠ τελευταῖος ; — v. 895, τλᾶσα πενθίμῳ φρενί ; 899, ἀκτήν au lieu de καὶ γῆν (non καὶ τάν). Contre les corrections des vers 314 et 899 il faut cependant tenir compte des objections, vraiment préventives, faites dans l'édition Schneidewin-Hense. Mais franchement il faut se donner bien de la peine pour trouver dans ce torrent de conjectures des choses qui puissent vraiment être de quelque utilité.

Albert Martin.

---

4. — Giovanni Setti, **Disegno storico della Letteratura greca**, seconda edizione, 1 vol. in-12. Florence, G. C. Sansoni, 1895, p. xxvi-313.

Ce résumé de l'histoire de la littérature grecque a eu, dans les écoles italiennes, un succès mérité. Cet ouvrage présente sous une forme concise une image généralement fidèle de cette littérature ; le style est clair, exempt d'emphase; les appréciations sont presque toujours acceptables. On doit seulement regretter que l'auteur n'ait pas donné plus de développement à certaines parties de son œuvre; il a trop, comme il le dit lui-même, mis sur le lit de Procuste cette part si considérable de la pensée humaine. En réalité, deux parties seulement, l'époque ionienne et l'époque attique, sont traitées d'une façon suffisante, je dis suffisante pour un résumé; l'époque alexandrine est déjà très écourtée ; Théocrite est expédié en deux pages. A partir des Alexandrins, la littérature grecque est jugée comme à moitié morte; elle se traîne, la vie l'a à peu près abandonnée. M. S. traite en vingt pages, sous le nom d'épilogue, la période qui va depuis la conquête de la Grèce par les Romains jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. On n'a plus, par conséquent, qu'une longue suite de noms propres avec des semblants d'explication : Plutarque, Lucien ont à peine une demi-page. Je sais bien que ce défaut on le trouve dans presque tous les résumés tels qu'est l'ouvrage de M. Setti ; c'est une des lois, une des nécessités du genre; il nous semble cependant que M. Setti a encore renchéri sur ses devanciers. Voici quelques légères observations pour terminer. Aujourd'hui, le Laurentianus n'est guère plus considéré comme l'archétype de nos manuscrits de Sophocle. Tant que le classement des manuscrits de Thucydide reste à faire, on ne peut pas affirmer qu'il n'y a pas d'autres familles que celles du Laurentianus et du Vaticanus. On est obligé évidemment d'omettre bien des choses importantes dans un résumé, certaines omissions cependant nous paraissent regrettables : l'édition d'Eschyle de Palay ; l'édi-

tion de Sophocle de Tournier, et surtout cette grande édition de Jebb, qui est peut-être le plus grand travail écrit sur Sophocle par la critique moderne ; l'ouvrage de P. Decharme sur *Euripide et l'esprit de son théâtre ;* l'édition de Thucydide d'Alfred Croiset.

Alfred MARTIN.

---

5. — **P. Vergili Maronis** opera cum appendice in usum scholarum iterum rec. OTTO RIBBECK. Præmisit de vita et scriptis poetæ narrationem, in-12, Teubner, 1895, XLI-452. Index nominum 493.

L'édition précédente de M. Ribbeck était de 1878. La préface a été supprimée. La notice sur la vie et les ouvrages de Virgile que M. Benoist appelait avec raison un petit chef-d'œuvre, est reproduite sans autre changement que les additions ou suppressions rendues nécessaires par la nouvelle bibliographie du sujet. L'impression est partout plus claire et meilleure. Dans les Bucoliques, les lettres grecques et latines placées en tête des vers sont supprimées ; la disposition typographique rend suffisamment claire la symétrie des développements.

Pour les lacunes que supposait la première édition, les vers rejetés au bas des pages ou transposés, on trouvera ici peu de changements. Les différences de texte sont peu nombreuses : voici à titre d'exemples celles que j'ai remarquées dans les livres VI-VIII ; M. R. met ici entre crochets VI, 893-896. L'astérisque (indiquant les vers ajoutés par le poète dans une seconde révision) est placé ici devant VII, 76 et 77 ; 625, 626 et 627. Des points indiquent une lacune après VII, 372. Par contre ils sont supprimés après VII, 695. Il est fâcheux qu'à ces modifications ne corresponde ni notes ni appendice critique.

Il y a eu beaucoup de remaniements dans les petits poèmes, autrement dans les *Catalecta* que M. Ribbeck appelle *Catalepton* et qu'il donne dans un tout autre ordre. Le texte du Culex est surtout très modifié.

E. T.

---

6. — **M. Tullii Ciceronis Lælius de amicitia** par Pascal MONET prof. au Prytanée militaire de la Flèche. Colin, 1895. 127 p.

Cette petite édition rendra sûrement des services. En tête une introduction qui contient à peu près tout l'essentiel [1] ; ensuite un texte cor-

---

1. A côté des défauts signalés p. 21 et p. 27 que M. M. a fort bien fait de ne pas dissimuler aux élèves, il aurait fallu ajouter ce qui peut étonner en pareil sujet de la part de l'ami d'Atticus, l'emphase, l'abus de la rhétorique pompeuse et vide qu'on sent en maint passage : §§ 20, 22, 23, etc.

rect très soigné, établi le plus près possible de la tradition, en général bien orthographié[1] ; au bas des pages des notes nombreuses, mais disposées clairement. Le mérite du livre saute aux yeux, voyons où seraient cependant ses côtés faibles.

D'abord l'édition est à deux fins ; mais élèves et professeurs pourront également se plaindre qu'on leur donne ici ce dont ils n'ont que faire, partant que le livre n'est pas fait pour eux. En voyant dans l'introduction dix-huit pages de notes critiques, les élèves ne douteront pas que l'édition s'adresse à d'autres ; et que penseront, même des étudiants, en lisant les notes où sont expliqués des mots comme *censeo* (p. 69, 1), *fas et licet* (p. 63, 4), *sermo* (p. 55), *disputare* (p. 57)?

Arrêtons-nous d'abord sur ces notes du bas des pages. Elles sont en général trop verbeuses, et, suivant moi, bien souvent peu utiles. Plusieurs font double emploi avec les notes critiques sans être toujours parfaitement d'accord ; quelques-unes sont erronées[2], d'autres, qui n'expliquent rien, rappellent trop la méthode des anciennes éditions classiques[3].

Mais comme l'effort de l'éditeur a été porté sûrement sur la recension du *Lælius*, passons à l'introduction et aux notes critiques, Pourquoi les abréviations, dont on a besoin constamment, sont-elles rejetées dans une note, p. 38, où l'on peut ne pas les remarquer ? Quand on donne tant de détails sur les manuscrits, comment n'indiquer l'âge ni des *Vindobonenses*, ni de l'*Erfurtensis* ? Ici encore les notes sont verbeuses, pas toujours correctes[4], pas toujours complètes[5]. M. Monet innove parfois d'une manière malheureuse, par exemple lorsqu'il supprime *est* dans plusieurs phrases (29, 43). Le plus souvent il est conservateur même à l'excès. Pour éviter tout changement à la tradition, il imagine des ponctuations bizarres (§ 13), des phrases de vingt lignes, informes et telles que Cicéron n'en a sûrement jamais écrites (§ 6, *Tribuebatur*). M. Monet n'est pas heureux avec les noms propres : P. 37, c'est le nom de l'éditeur Holtze qui est gâté ; auparavant (p. 35 et 36) celui du savant anglais Clark, qui a découvert l'Harleianus, est méthodiquement estropié partout. Au même endroit il est question de la collection de Mommsen, (lisez collation). C'était jouer de malheur. Ajoutons (ce sera plus ou moins grave, suivant le goût du lectenr) une critique de style : est-il de bon exemple qu'un livre destiné aux élèves contienne des phrases comme celles que je cite ci-dessous[6] ?

---

1. Au § 26 : pourquoi n'avoir pas conservé le texte de P. reciperandis qui est aussi l'orthographe la meilleure ?

2. Par ex. p. 61, l'explication d'*usurpare : opp. usucapio*.

3. P. 91 : « le subjonctif, *amené par le style indirect*, est ici d'un heureux effet et ajoute à la phrase *une vague nuance de doute*.

4. P. 59, 1 : « le dialogue commence *in medias res* ».

5. P. 41 : Six lignes sur *In hortos... convenissemus* et il faut recourir à une autre édition pour savoir nettement quelle est la leçon des manuscrits.

6. P. 29 : « L'un des chapitres... les plus *pensés* pour ainsi dire [de Montaigne] » ; p. 22, au bas : telles « pages... donnent à ce traité... le *cachet* original d'une œuvre

Il est fâcheux qu'une édition, bonne dans l'ensemble et très soignée, ait de ces défauts qu'il est si facile d'éviter.

E. T.

---

7. — Geoponica sive Cassiani Bassi scholastici de re Rustica eclogæ rec. Henr. Beckh Teubner, 1895. In-13, xxxvii-529 p. Index nominum-verborum, 637 p.

Les *Geoponica* n'avaient pas été édités depuis 1781. Mais dans ces dernières années, on avait étudié leurs sources, leur auteur, le temps de la composition de l'ouvrage (Gemoll, 1883, et tout récemment Oder et Baumstark); on a classé les manuscrits que nous avons de ces *eclogæ* (le présent éditeur, dans les *Acta Seminarii Erlangensis*, IV, 1886); enfin, on en a publié (Lagard, 1860) une version syriaque qui sert de contrôle à nos manuscrits.

Si limité que soit l'intérêt de ces extraits byzantins, il était important qu'ils fussent mis à notre disposition dans un nouvel apparat scientifique, de format et d'usage commode. C'est le service que nous a rendu le présent livre dédié à M. Iwan Müller.

Θ.

---

8. — H. de la Ville de Mirmont, Le Carmen Nelei (Revue des Universités du Midi, juillet-sept. 95).

9. — Le navire Argo et la science nautique d'Apollonios de Rhodes (Revue Internationale de l'Enseignement du 15 sept. 1895).

Dans le premier de ces articles, M. de la Ville de Mirmont s'efforce de retrouver le sujet et de déterminer l'époque d'un *Carmen Nelei* dont nous n'avons pas cinq vers. M. de la V. de M. me paraît avoir cousu ensemble une série d'hypothèses séduisantes; mais outre qu'on pourrait en faire de toutes différentes et les réunir autrement, il ne prend pas garde aux objections très graves qu'on peut lui opposer. Nous aurions ici une tragédie (?) traduite de la *Tyro* de Sophocle (pourquoi le titre serait-il changé?). Le sujet serait la reconnaissance de Tyro par ses deux fils. (Où y a-t-il trace de cela dans les fragments? A cause du fragment 5 [*puer* = puera], ne soutiendrait-on pas tout aussi bien que le sujet était la recherche de la main de Péro par Bias?) La tragédie aurait exposé un sujet propre à intéresser les Romains à cause de sa ressemblance avec la légende de Romulus (le poète, le premier de Rome, les

---

sincère; d'un livre *vécu* » (!). Passe pour la phrase de la p. 8 : « Aristote est par excellence (!) en Grèce le *philosophe de ce sentiment* (l'amitié) »; mais que dira-t-on de la fin de la note p. 31 : « les deux plus *sincères poètes de ce sentiment* en France, La Fontaine et (!) Voltaire ».

spectateurs, très neufs à coup sûr, y mettaient-ils donc dès lors tant de finesse?). Cette œuvre serait « contemporaine des tragédies de Livius Andronicus » : de tels sénaires iambiques? quelle vraisemblance! Le *Carmen Nelei* était obscur pour nous; Je ne crois vraiment pas que par le travail de M. de la V. de M. il soit devenu réellement plus clair.

Pour le second article les critiques devraient porter avant tout, suivant moi, sur la position même du sujet. Où le merveilleux se mêle et domine, la réalité ne perd-elle pas ses droits? Les chevaux de Rhésus, conquis par Achille, parlent et lui annoncent sa mort prochaine; qui a pensé à faire leur anatomie ou à calculer par quel organe pouvait s'expliquer cette voix qui leur était propre? Qui s'est soucié de se représenter la forme du char qu'ils traînaient? S'inquiète-t-on de savoir de quel cuir et sur quelle forme avaient été faites les bottes volées par Petit Poucet? Nous avons ici un vaisseau merveilleux, œuvre divine, qui protège et instruit ceux qu'il porte dans ses flancs. Que viendra faire la « science nautique » dans le pays et au temps des légendes? Car la fiction alexandrine ne nous en tire pas, puisqu'elle prétend tout au contraire nous y reporter.

Entre le titre et le sous-titre de l'article il y a, suivant moi, contradiction. Faire la théorie de « cette science nautique », même chez un Alexandrin, me paraît encore un peu moins solide que tout ce qu'on a écrit sur la géographie légendaire des anciens poètes. Quant aux « observations » qu'aurait faites Apollonius dans ses voyages et dans les ports d'Alexandrie (p. 6 et 7; p. 19), elles ne sont qu'une hypothèse de M. de la Ville de Mirmont, tout simplement improvisée dans l'intérêt de sa thèse; et voyez quel est le résultat : « Apollonios nous donne la restitution de ce que devait être un navire primitif, au temps de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* »; quel rapport avec les vaisseaux alexandrins? Apollonius allait donc soigneusement observer au port ce qu'il ne devait pas décrire.

Les Alexandrins avaient, cela est sûr, bien des manies : faut-il y ajouter par de subtiles conjectures? Sur une matière obscure, faut-il créer à plaisir de nouvelles obscurités? La fantaisie du poète, ajoutée au caractère du sujet, suffisait à excuser toutes les inexactitudes, et c'est là dessus que nous allons tabler?

A part cette objection de fond d'ailleurs, l'article est soigné; tout tissé d'emprunts aux Argonautiques bien ordonnés et plein de remarques ingénieuses.

E. T.

---

10. — Dr. Paul DORVEAUX, **Inventaires d'anciennes pharmacies Dijonnaises** (xve siècle), avec une introduction par Léon Kauffeisen. (Extrait du Bulletin n° 10 de la Société syndicale des pharmaciens de la Côte-d'Or). Dijon, 1892, in-8°, 89 pages.

11. — ID. **Inventaire de la pharmacie de l'hôpital de Saint-Nicolas de Metz** (27 juin 1509), publiée pour la première fois, avec une préface de Lorédan Larchey. Paris, Nancy, 1894, in-8°, 73 pages.

12. — Edmond BONNET, **Notices et extraits de deux manuscrits de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier.** (Extrait du Bulletin de la Société botanique de France, t. XL). In-8°, 9 pages.

13. — ID. **Lettres de Linné à David van Royen.** (Tiré à part du Bulletin de l'Herbier Boissier, vol. III, n° 1). Genève, 1895, in-8°, 13 pages.

I. — Les inventaires publiés par M. le Dr Paul Dorveaux sont au nombre de deux; le premier, signalé déjà, en 1870, dans l'*Histoire des sciences médicales* de Daremberg, t. I, p. 318 et suivantes, a été depuis édité par le professeur Flückiger, dans la *Schweizerische Wochenschrift für Pharmacie* (1874) et des extraits en ont été reproduits dans le *Répertoire de pharmacie* (1873), ainsi que dans le *Bulletin des pharmaciens de l'Allier* (1894), mais les copies qui en ont été données sont incomplètes et inexactes. Il y avait donc utilité à publier ce premier inventaire de nouveau. Le second était inédit et, par son caractère, sa publication était désirable; plus récent que le premier — il est de 1482 et celui-ci de 1439, — il est aussi d'une nature tout autre. Il nous fait connaître les livres qui se trouvaient dans la Bibliothèque d'un pharmacien à la fin du xve siècle, tandis que l'autre nous renseigne sur les drogues que renfermait un office pharmaceutique dans la première partie du même siècle.

« Inventaire du mobilier de feu Guillaume Lefort, jadis apothicaire, demeurant à Dijon en la rue du Change, dressé par la mairie de cette ville, 1439, 21 juillet et 17 novembre », tel est le titre du premier inventaire. Il nous apprend qu' « en l'Ouvreur de l'Ostel » de Lefort, il y avait trois cent vingt et une drogues; il nous indique de plus les divers ustensiles qui se trouvaient « en la cuisine de costé l'Ouvreur ». Tout l'intérêt scientifique est naturellement dans la liste des trois cent vingt et une drogues de « l'Ouvreur ». Malheureusement, cette liste est en mauvais état et parfois indéchiffrable; si l'on ajoute que les mots sont souvent en abrégé et que le greffier qui les a transcrits était peu versé dans les termes pharmaceutiques, on voit que de fautes nombreuses ont pu s'y glisser. Il fallait toute l'habileté et la compétence du D D. pour nous donner un texte intelligible. S'il a tenté d'identifier les termes employés par l'apothicaire du xve siècle, ce n'est pas à dire qu'il y soit toujours parvenu; dans quelques cas, bien peu nombreux, il est vrai, il n'a pu faire que des conjectures; mais presque partout on trouve, dans les notes qu'il a jointes à chaque article, rétabli le nom véritable des drogues possédées par Guillaume Lefort. Il y a là un véritable service rendu à l'histoire de la pharmacie du moyen âge.

M. Paul Dorveaux n'a pas moins bien publié l' « Extrait de l'Inventaire fait à l'hôtel de feu Amyot Salmannet dit Blaise, apothicaire à Dijon en 1582 »; grâce à sa connaissance approfondie des anciens traités de pharmacopée, il nous fait, dans ses notes copieuses, connaître les différents ouvrages pharmaceutiques qui composaient presque exclusivement la bibliothèque d'Amyot Salmonnet; il ne reste de doute que pour « le livre de *Them* », que je ne saurais pas plus identifier que lui.

II. — L' « Inventaire de la pharmacie de l'Hôpital Saint-Nicolas de Metz » a été découvert en 1851 par M. Lorédan Larchey, et copié en 1892 par M. Paul Dorveaux; il renferme sept cent dix-sept articles; on y trouve donc, on peut le dire, la liste des drogues qu'en 1509 on considérait comme indispensables à tout bon pharmacien. Quelques unes semblent avoir été des préparations indigènes, comme les « pilules de maître Nicolas Perron »; ce serait en vain qu'on en chercherait aujourd'hui la composition. M. P. D. n'a pu dire davantage ce que pouvaient bien être les « pipules glorieuses », plus répandues et depuis plus longtemps, puisqu'elles se trouvaient déjà dans l'officine de Guillaume Lefort; il n'a pas essayé davantage de nous faire connaître la nature de la « Potio inulag », ni de l' « Oleum pimenti »; mais ce sont là à peu près les seuls médicaments qu'il n'a pu identifier; on trouve dans les notes de sa précieuse publication les dénominations exactes des autres drogues; des renseignements sur les monnaies, poids et mesures, mentionnés dans l'inventaire et un «Index alphabétique» de tous les noms scientifiques qui s'y rencontrent, en rehaussent encore la valeur. Cette publication fait le plus grand honneur à M. le D Paul Dorveaux et permet de bien augurer de l'édition qu'il nous promet depuis longtemps du *Grand Herbier*.

III. — M. Edmond Bonnet a le rare mérite de s'intéresser à tout ce qui touche à l'histoire de la botanique, et depuis plusieurs années il s'est fait connaître par des publications, qui témoignent à la fois de son goût pour cette partie trop délaissée des sciences naturelles et de sa grande compétence [1]. Dans ses *Notes et extraits* il étudie d'abord un *Catalogue des plantes de Bourgogne*, dû à D'Huissier d'Agencourt. Ce catalogue, qui comprend six volumes in-8°, après avoir passé dans les mains de divers possesseurs, avait disparu, et on pouvait le croire perdu, quand il a été retrouvé par le Dr Gordon, dans la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier. C'est là que M. Ed. Bonnet l'a vu et décrit. Ce catalogue avait été mis à contribution en 1781 et 1782, par Béguillet et par Durande pour leurs *Flores de Bourgogne*, mais de la manière souvent la plus erronée; M. Ed. Bonnet donne des exemples curieux et

1. Je me bornerai à citer ici : *Una nomenclatura medico-botanica estratta da un codice del secolo IX, scritto nell' Italia settentrionale.* (Est. dagli *Atti del congresso botanico internazionale*, 1892.)

probants ; il n'était pas inutile de relever ces fautes ; il ne l'était pas moins de rappeler l'attention sur le premier catalogue un peu complet qui ait été fait des plantes de Bourgogne.

La seconde « note » de M. Ed. B. est consacrée à une description inconnue *De millefolio*, qui se trouve dans le manuscrit du *Liber de virtutibus herbarum* du Pseudo-Macer : c'est une addition curieuse à ajouter à celle que Choulant a réunies sous le titre de *Spuria* Macri. Je mettrais un point-virgule à la fin du sixième vers et une simple virgule à la fin du septième ; je lirais aussi dans ce dernier vers « perunctus », à la place de « perunctum ».

IV. — Des vingt et une lettres, que M. Ed. Bonnet croit avoir été adressées par Linné à David van Royen, professeur de botanique à Leyde, il a eu la bonne fortune d'en retrouver trois et il les a publiées en les accompagnant de quelques notes utiles ; elles sont suivies de trois autres lettres du fils du grand savant, adressées au même correspondant. Il est à peine besoin de dire quel est l'intérêt de ces lettres, écrites à une époque où la botanique, grâce aux travaux de Linné et de Jussieu, venait de faire de si grands progrès ; aussi tous les amis de cette science seront-ils reconnaissants à M. Ed. Bonnet de sa publication, et ils ne regretteront qu'une chose, c'est qu'il ne lui ait pas été donné de découvrir et de nous donner une partie plus étendue de la correspondance de Linné et de son fils.

Ch. J.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. G. ARNAUD, professeur de rhétorique au Lycée de Marseille, vient de publier à Marseille, chez Laffite, à l'usage des classes de troisième, seconde et rhétorique, un nouveau recueil de versions en deux tomes : d'abord la *Vie publique*, puis la *Vie privée* des Romains, « décrite par les auteurs latins ». Le choix est bon, l'idée ingénieuse et, tant qu'on s'en tient au cadre, tout est parfait. Il est vrai qu'en arrivant au détail, on ne manque pas de se heurter, ici comme partout, aux difficultés, sans doute insurmontables, de l'entreprise.

— Une deuxième édition de la *Vie de Thomas Platter*, traduite par Édouard Fick, a paru par les soins de M. Aug. BERNUS qui y a mis des notes, un index et une préface (Lausanne, Bridel ; Paris, Grassart. In-8°, VIII et 319 p., 3 fr. 50). M. Bernus a reproduit le travail de Fick publié en 1862, après l'avoir retouché dans quelques passages, et l'accompagne de notes historiques. A la suite de la *Vie de* Thomas Platter vient un abrégé de la traduction — un abrégé, elle aussi — que Fick avait donnée des *Mémoires de Félix Platter* en 1866 ; mais, en laissant plusieurs pages de côté et en faisant des suppressions nécessaires dans une édition populaire qui ne pouvait être grossie outre mesure, M. Bernus a conservé les récits les plus curieux et instructifs.

— Dans un joli volume de 86 pages, *Marie Antoinette devant l'histoire* (Paris, Techener), M. Maurice Tourneux publie, après la monographie de Quérard-Brunet et le travail de La Sicotière-Lescure, un « essai bibliographique » des ouvrages parus sur la reine de France. M. T. n'a pas adopté les mêmes divisions que Quérard-Brunet ni obéi aux mêmes scrupules que La Sicotière-Lescure où les pamphlets sont exclus. Il n'a donné sur l'affaire du Collier que les travaux modernes et il renvoie à sa *Bibliographie* de l'histoire de Paris pendant la Révolution pour tout ce qui a trait aux journées d'octobre, du 20 juin, du 10 août, à la fuite de Varennes, à la captivité, au procès et à la mort de Marie-Antoinette. Mais il indique toutes les pièces relatives à la publication des lettres de la reine et toutes les études d'histoire. Il a ainsi divisé son travail : 1° écrits authentiques et apocryphes de Marie-Antoinette; 2° particularités sur sa personne et sa vie privée (iconographie; résidences et distractions favorites; bibliothèques; modes et mobilier); 3° vie publique, règne et mort (correspondances secrètes, mémoires authentiques et apocryphes); 4° historiens de Marie-Antoinette (de 1789 à 1802, de 1814 jusqu'à nos jours). Des renseignements fort instructifs accompagnent les notices de M. Tourneux. Il nous apprend, par exemple, que la paternité de la *Correspondance secrète inédite*, publiée par Lescure, ne peut être attribuée à Favier et à Du Bucq. Il nous démontre que les *Lettres* de Kageneck, publiées par L. Léouzon Le Duc, ne sont qu'un duplicata d'une partie de la *Correspondance secrète* qu'a fait paraître Lescure. Les pages consacrées aux *Mémoires* de Weber, à ceux de Lauzun, à ceux de Mlle Bertin, sont également intéressantes. Cette Bibliographie, qui n'omet rien d'essentiel, ne vieillira pas aussi promptement que le dit le modeste auteur.

— M. Al. Beljame vient de publier une traduction en prose française, avec le texte anglais et des notes, de l'*Alastor* de Shelley (Paris, Hachette, in-12, 155 p.). La traduction est excellente, irréprochable. Les notes portent sur divers points de langue et de versification, nous renseignent sur les sources du poème (M. Beljame a identifié toutes les localités par où passe le héros et nous démontre ainsi que Shelley est exact dans ses peintures), examinent les vingt et quelques corrections apportées au texte par la critique contemporaine (M. Beljame ne retient que trois de ces corrections relatives à des questions de ponctuation). Cette traduction faite par l'auteur avec ses élèves de la Faculté des lettres — auxquels il la dédie — s'ajoute dignement à la traduction d'*Enoch Arden* que nous avons déjà annoncée et louée ici-même.

— Après avoir traduit les *Héros* de Carlyle, M. Jean Izoulet publie aujourd'hui, avec la collaboration de MM. Adrien Baret et Firmin Roz, *les Sur-Humains* d'Emerson (Paris, Colin, in-8, VI et 281 p. 3 fr. 50). C'est par *Sur-Humains* que M. Izoulet traduit l'expression d'Emerson *Representative men*. Le volume contient l'étude *A quoi servent les grands hommes* ainsi que *Platon ou le philosophe*, *Swedenborg ou le mystique*, *Montaigne ou le sceptique*, *Shakspeare ou le poète*, *Napoléon ou l'homme du monde*, *Gœthe ou l'écrivain*.

ALLEMAGNE. — Le cinquième volume de la *Minerva, Jahrbuch des gelehrten Welt*, par MM. Kukula et Trübner, est précédé d'un portrait de M. V. G. Schiaparelli. Il est encore plus gros que le volume de l'année précédente et compte neuf cent quatre-vingt-dix pages; mais désormais l'éditeur retranchera toutes les indications fixes, invariables, et renverra le lecteur aux années précédentes. On trouve dans ce volume, parmi les contributions les plus importantes, une page de M. Henri Stein sur les Archives nationales et une foule de renseignements sur les archives de Hollande, sur les Universités et Bibliothèques de l'Amérique, sur les établissements d'instruction supérieure de Rome. Remarquons aussi la notice sur les États-Unis (p. VI), et

pour témoigner aux auteurs intérêt et sympathie, soumettons leur deux légères corrections : p. 589 Colmet Daage (et non *Dáage*) et p. 606 Arthur Desjardins (et non *Albert*).

— Dans la collection des *Abrisse* ou courtes grammaires des dialectes germaniques, collection dirigée par M. W. Braune et publiée par la librairie Niemeyer de Halle, vient de paraître l'*Abriss* de la grammaire du norois ou du vieil-islandais (*Abriss der altnordischen, altislændischen Grammatik*. In-8°, 60 p. 1 mark 50) par M. Adolf Noreen.

— M. Hermann Allmers a réuni quelques-unes de ses œuvres dans un volume intitulé *Aus længst und jüngst vergangener Zeit* (Oldenbourg et Leipzig, Schulze. In-8°, 279 p. Ce sont : *Elektra*, drame en un acte ; *Herz und Politik*, idylle dramatique ; *Harro Harresen, Marschen = und Alpengeschichte in sieben Bildern* ; enfin, « le capitaine Bœse », *Hauptmann Bœse*, biographie intéressante d'un Bremois qui leva un corps de chasseurs en 1813 et refusa l'impôt en 1839 au roi de Hanovre.

— Nous avons reçu un exemplaire de la quatrième édition des *Winternæchte, Gedichte* par A. Fitger (Oldenbourg et Leipzig, Schulze. In-8°, 212 p.).

ÉTATS-UNIS. — M. Alf. Gudeman, professeur à l'Université de Pensylvanie, publie dans les *Transactions of the American Philological Association* (XXV, 1894, p. 140-164) un article intitulé *Literary Frauds among the Romans*. L'auteur avait auparavant traité des ψευδεπίγραφα chez les Grecs. Le sujet est ingénieux, le présent article intéressant ; M. G. marque bien que, d'un peuple à l'autre, les fraudes littéraires sont et devaient être différentes ; la difficulté, on le devine, est de savoir comment il faut se prononcer en bien des cas où nous sommes mal renseignés ; elle est surtout d'être complet.

ITALIE. — *La Revue* a reçu un article de M. Flam. Nencini, dans les *Studi Italiani di filologia classica* (IV, 1895, 21 p.) intitulé : *Osservazioni critiche e esegetiche a Persio, Giovenale, Marziale*. Parmi les premières de ces observations il en est qui sont approfondies et très curieuses. On goûtera beaucoup moins les suivantes où la langue n'est pas respectée et qui pèchent en général par des raffinements inouïs de subtilité.

SUISSE. — Le XXX° fascicule du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache* par MM. F. Staub, L. Tobler, R. Schoch, A. Bachmann et H. Bruppacher, vient de paraître à la librairie Huber, de Frauenfeld ; il comprend les p. 1409-1574, de *las* à *Letzge* et ses composés.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 décembre 1895.

M. Cagnat, dont l'élection a été approuvée par le président de la République, est introduit en séance.

M. Maspero, président, annonce la mort de M. Hersart de la Villemarqué, membre libre de l'Académie, et prononce le discours suivant : « L'Académie vient d'éprouver

une nouvelle perte ; M. de la Villemarqué s'est éteint sans secousse le 6 décembre, au fond de la Bretagne, dans le château où il vivait retiré. Il ne siégeait plus qu'en de rares occasions, lorsque l'urgence d'une affaire privée ou le devoir d'une élection parmi vos membres libres le ramenaient à Paris. Il vous appartenait depuis trente-sept ans passés, mais ses absences de plus en plus longues, sans relâcher le lien qui vous l'attachait, l'avaient empêché de nouer avec les générations entrées après lui ces rapports de familiarité cordiale ou d'amitié parfois tendre que l'usage de vos réunions établit forcément entre vos élus. La plupart d'entre vous ne connaissaient de lui que le nom ou tout au plus une silhouette entrevue quelques instants, évanouie presque aussitôt. Son œuvre datait de haut, et quand nous cherchons à en apprécier le mérite, peut-être lui appliquons-nous trop strictement les méthodes dont nous usons pour éprouver les travaux qui paraissent de nos jours. Il l'entreprit dans un temps où l'étude des chants populaires ne se donnait pas encore pour la science exacte qu'elle essaie de devenir, non sans un succès réel : c'était affaire moitié d'érudit, moitié d'amateur ou de lettré, et la plupart de ceux qui s'en occupaient n'y apportaient point ce scrupule de fidélité littérale qu'ils auraient ressenti, s'ils avaient voulu donner l'édition du plus détestable écrivain ancien ou moderne. Il n'y avait licence qu'on ne prît sur cette matière fugitive et sans maître : on redressait les vers faux et l'on restaurait les incomplets, on adoucissait les traits de férocité ou d'impudeur choquante, on éliminait les couplets qu'on jugeait superflus, on ajustait les fragments de plusieurs versions différentes pour en forger un morceau unique, et l'on s'imaginait de bonne foi n'avoir fait métier que d'éditeur lorsqu'au lieu de donner la chanson telle qu'on l'avait saisie sur les lèvres paysannes, on l'avait recomposée presque en entier. M. de la Villemarqué n'agit point d'autre sorte, mais comme il joignait à l'intelligence instinctive de la poésie populaire un tact littéraire des plus fins et une vigueur réelle de style, la douceur mélancolique de plusieurs pièces, la gravité religieuse de certaines autres ou leur fond tragique se trouvèrent merveilleusement rehaussés de la forme qu'il leur prêta : beaucoup de lecteurs les goûtèrent en France ou à l'étranger et en subirent l'attrait qui n'en auraient pas été touchés, s'il leur avait laissé fidèlement leur aspect fruste et leur rudesse authentique. Que vous dire des luttes qui suivirent ? Le bruit en est tombé peu à peu, et la mort a réuni dans une paix commune les plus acharnés des combattants. M. de la Villemarqué eut peine à se persuader que les procédés dont il s'était servi ne répondaient pas aux exigences minutieuses de la critique : lorsque l'un d'entre vous l'eut enfin convaincu, il ne ferma point les yeux à la lumière, mais il confessa sa méprise avec la bonne grâce un peu triste qui convient en pareil cas. L'historien et le philologue savent aujourd'hui ce qu'ils doivent penser de ses adaptations bretonnes : ils y ont déterminé la part qui appartient premièrement au peuple, celle qui revient à l'éditeur, et celui-ci n'a pas toujours lieu de s'en plaindre. Maintenant que les questions d'origine sont tranchées, chacun peut, en parcourant le livre, se laisser charmer à la poésie qu'il exhale et en respirer sans scrupule le charme pénétrant. »

M. Barbier de Meynard communique des extraits du rapport de M. Max Van Berchem, de Genève, sur l'exploration épigraphique de la Syrie septentrionale faite par lui en 1895. Avec les textes qu'il a recueillis antérieurement, M. Van Berchem possède aujourd'hui près de 1,500 inscriptions pour la plupart historiques, et les autres, sans avoir trait directement à l'histoire, font connaître les rouages multiples du gouvernement sous les dynasties diverses qui se sont disputé le sol de la Syrie. Plusieurs de ces inscriptions sont des actes de fondation, aussi intéressants pour l'intelligence du droit musulman dont elles éclairent la technologie que pour la géographie politique du pays, grâce à la mention d'une foule de bourgades et de domaines dont le revenu était affecté à l'entretien des édifices publics. — M. Clermont-Ganneau ajoute que M. Van Berchem a recueilli, dans son voyage, plus d'un document intéressant l'antiquité classique. D'autre part, M. Fossey, membre de l'École française d'Athènes, qui avait aussi entrepris une tournée épigraphique dans la région du Djôlân et du Djédour, déjà parcourue par M. Waddington, a recueilli une soixantaine de vieilles inscriptions coufiques. M. Clermont-Ganneau annonce que M. Fossey est tout disposé à communiquer ses trouvailles à M. Van Berchem, à la collection duquel elles apporteront un utile appoint.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau étudie deux nouvelles inscriptions palmyréniennes dont les reproductions viennent d'être envoyées par M. Chédiac, élève de la conférence d'archéologie orientale à l'École des Hautes Études, chargé d'une mission archéologique en Syrie par le ministère de l'Instruction publique. La première est une longue épitaphe datée du mois d'août de l'an 95 p. C., provenant d'un tombeau de famille construit par un nommé Matnaï, fils de Nourbel, pour lui et les siens ; il y est question des bustes représentant les portraits des défunts, selon un usage très répandu à Palmyre. La seconde inscription est une dédicace religieuse gravée sur un petit cippe offert à la divinité mystérieuse qui apparaît si souvent sur les monuments de Palmyre, le *dieu bon et miséricordieux*, dont, à l'instar de ce que faisaient les Juifs pour Jéhovah Adonaï, les Palmyréniens tenaient caché le nom spécifique. L'auteur de la

dédicace, Hagegou, fit cette offrande pour son salut et pour celui de son père et de son frère. Nous possédions déjà de ce même personnage un autre cippe portant une dédicace conçue dans des termes presque identiques, si ce n'est qu'il y était question, en plus, du salut des enfants de Hagegou et de son frère. Les deux cippes sont datés. M. Clermont-Ganneau montre qu'ils ont été érigés à neuf ans d'intervalle et que l'érection du second s'explique par la naissance des enfants survenue entre temps, et le désir de leurs père et oncle d'appeler la bénédiction céleste sur les têtes nouvelles dont s'était accrue la famille. Mais le principal intérêt de cette inscription consiste dans l'apparition d'un mois jusqu'ici inconnu dans le calendrier palmyrénien, et qui porte le nom énigmatique de mois de *minian*, c'est-à-dire « mois du comput ». M. Clermont-Ganneau commence par démontrer que ce mois s'est déjà rencontré en réalité dans une autre inscription ; seulement, il avait été mal lu et remplacé à tort, dans la traduction, par le nom du mois bien connu de *Kanoun* (novembre). Il faut donc désormais admettre l'existence dans le calendrier palmyrénien d'un mois appelé mois de *minian*. Quelle était l'origine de ce mois au nom insolite ? Quelle place exacte occupait-il dans le calendrier ? Quel rôle jouait-il dans la constitution de l'année usitée à Palmyre ? Ce sont ces diverses questions qui soulèvent un très important problème de chronologie que M. Clermont-Ganneau discutera dans la seconde partie de son mémoire.

L'Académie procède à l'élection d'une commission chargée d'examiner les titres des candidats à trois places vacantes de correspondants étrangers. Sont élus MM. Perrot, Bertrand, Weil et Senart.

M. Abel Lefranc entretient l'Académie de la découverte qu'il a faite dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale du recueil des dernières poésies de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier, l'auteur de l'Heptaméron. Ce recueil forme un ensemble considérable, puisqu'il s'agit d'environ douze mille vers et qu'il s'y rencontre certaines des œuvres les plus personnelles et les plus caractéristiques de la « Perle des Valois ». Ces compositions remontent toutes à la dernière période de la vie de la reine, c'est-à-dire à ses quatre ou cinq dernières années. Elles portent l'empreinte des tristesses et des désillusions qui l'accablaient alors. Rarement, douleur humaine a été exprimée avec des accents plus véridiques et plus poignants. Deux compositions dramatiques, dix épîtres en vers, dont trois réponses de Jeanne d'Albret, des dialogues, des poésies lyriques et légères, des chansons spirituelles, et, enfin, deux grands poèmes le *Navire* et les *Prisons*, tel est l'appoint inattendu fourni par le manuscrit qui vient d'être retrouvé. Le poème des *Prisons*, qui comprend trois chants et cinq mille vers, est, dans l'histoire de notre littérature, une œuvre unique, d'un genre tout à fait personnel et original, la première en date et non la moins sincère ni la moins curieuse, des *Confessions* écrites dans notre langue. — Le président félicite M. Lefranc de son intéressante découverte.

Séance du 20 décembre 1895.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Berger communique un rapport détaillé de M. le capitaine Hélo, du 3e tirailleurs, sur ses fouilles à Collo, en 1893 et 1894. Collo est un petit port de la côte africaine de la province de Constantine. Depuis longtemps on avait remarqué dans la corniche qui longe la mer, des grottes taillées dans le roc, qui servaient autrefois de refuge aux pirates. L'examen de ces chambres convainquit M. Hélo qu'il était en présence de tombes, et le détermina à explorer la colline qui borde la mer. Il y a découvert toute une nécropole punique, dont les tombes les plus anciennes remontent à la fin de la période punique; les autres sont de l'époque numide. Ces tombes, toutes taillées dans la pente de la montagne, se composent d'une petite chambre, précédée d'une entrée à laquelle elle est reliée par un couloir. Des deux côtés de chaque chambre se trouvent deux banquettes parallèles. L'intérieur des tombes était bouleversé et plein de terre et de sable; néanmoins M. Hélo a pu en retirer un grand nombre de poteries, divers objets de bronze, quelques clous recourbés à grosse tête et des statuettes de style égyptisant; les ossements pour la plupart ne sont pas calcinés. A côté de ces sépultures, M. Hélo en a trouvé d'autres en grand nombre, beaucoup plus rudimentaires, formées d'une amphore pleine d'ossements, recouverte de grandes briques formant toit. C'étaient sans doute les sépultures des pauvres. Les ossements trouvés dans ces amphores présentent les mêmes particularités que ceux des tombes; la plupart n'ont pas été incinérés. Les vases trouvés par M. Hélo méritent une mention spéciale. Plusieurs d'entre eux sont des vases anthropoïdes, avec une tête, des bras et des seins, très analogues aux poteries de Rhodes. Jusqu'aux dernières découvertes du P. Delattre, on n'en avait trouvé que deux en Afrique : ils sont conservés au Musée de Constantine et proviennent sans doute de Collo.

Sur un assez grand nombre de poteries, M. Hélo a trouvé des estampilles puniques, gravées au burin et dont il a donné des reproductions fort exactes. Les caractères sont d'une bonne époque, antérieur à l'emploie du néo-punique. Le rapport de M. Hélo, de même que ses fouilles, a été fait avec un grand soin ; il a consacré un paragraphe spécial à chaque tombe, et il a joint à l'ensemble des photographies, des dessins, des coupes et des plans qui permettent de se faire une idée très exacte de cette nécropole. — M. Cagnat ajoute quelques mots à la communication de M. Berger, et présente quelques-unes des statuettes trouvées par M. le capitaine Hélo.

M. Havet, rapporteur de la commission nommée pour examiner les textes inédits découverts par M. Bernardakis, conclut à publier : 1° la lettre d'Arcadius et la relation qui l'accompagne ; 2° les fragments de Plutarque ; 3° les vers de Démétrios Moschos.

M. Foucart lit une note de M. Nicole, de Genève, sur un ensemble de soixante papyrus trouvés en 1893 dans le Fayoum. Ces pièces appartiennent à la correspondance officielle et privée de Flavius Abinnius, commandant d'une aile de cavalerie campée près d'Arsinoé. Après avoir donné une idée générale de cette correspondance pendant les années 343 à 350 p. C. M. Nicole donne le texte et la traduction de deux de ces pièces. L'une est la lettre adressée par le gouverneur d'Egypte à Flavius Abinnius pour lui ordonner de remettre le service à son successeur ; l'autre est un contrat détaillé pour la vente de deux vaches. La traduction est accompagnée d'explications sur les passages les plus importants et sur les difficultés que soulèvent ces deux actes.

Séance du 27 décembre 1895.

L'Académie se forme en comité secret.

L'Académie procède à l'élection de trois correspondants étrangers. Sont élus : MM. Ramkrishna Gopal Bhandarkar de Poona (Indes anglaises), en remplacement de M. Th. Mommsen, nommé associé étranger ; M. Benndorf, de Vienne, en remplacement de M. Reginald Stuart Poole, de Londres, décédé ; M. Kirchhoff, de Berlin, en remplacement de M. Rudolf Roth, de Tubingue, décédé.

L'Académie procède à l'élection du président et du vice-président pour l'année 1896. M. Boissier prend la parole pour décliner l'honneur de la vice-présidence. Sont élus président : M. Schlumberger ; vice-président : M. Héron de Villefosse.

L'Académie procède à l'élection des membres des commissions suivantes :

Prix Gobert : MM. Meyer, Viollet, Longnon et Gautier.

Travaux littéraires : MM. Delisle, Hauréau, Le Blant, de Rozière, Deloche, Girard, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville.

Antiquités de la France : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, Paris, Bertrand, Longnon, de Barthélemy, de Lasteyrie.

Nord de l'Afrique : MM. Le Blant, Heuzey, Perrot, Barbier de Meynard, Oppert, Boissier, Berger, Cagnat.

Ecoles d'Athènes et de Rome : MM. Girard, Heuzey, Perrot, Paris, Foucart, Weil, Boissier, Croiset.

Commission administrative : MM. Delisle et Deloche.

M. Héron de Villefosse annonce que le Louvre vient d'acquérir la boîte aux osselets que M. Helbig a présentée et décrite dans la séance du 18 octobre dernier.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 13 Janvier — 1896

14. — W. H. Roscher, **Ausführliches Lexikon der griechischen und rœmischen Mythologie**, 1884-95. Tome 1[er], 3,024 colonnes. Tome II, 2,496 colonnes, (le tome II est arrivé à *Médée*) : Teubner in-8°.

Tous ceux qui s'occupent soit d'archéologie, soit d'histoire ancienne, soit de linguistique, connaissent le grand Dictionnaire de mythologie que publie depuis onze ans M. W. Roscher. C'est un instrument de travail dont on ne peut guère se passer. Le titre en est quelque peu inexact, car il ne comprend pas seulement la mythologie grecque et romaine : on y trouve aussi, traités avec le même détail, des noms appartenant aux mythologies étrusque, celtique, orientale.

Depuis le Dictionnaire de Jacobi (1830-35), qui, sous un mince volume, renferme tant de matière, il n'avait paru en Allemagne aucun ouvrage de ce genre. Cette fois il ne s'agit pas d'un manuel portatif, mais bien d'un gros recueil qui, quand il sera terminé, comptera trois tomes d'environ quinze cents pages chacun. Pour mener à bien cette colossale entreprise, M. R. s'est assuré le concours des savants les plus compétents, parmi lesquels je cite au hasard MM. Crusius, Deecke, Furtwængler... C'est toute une encyclopédie mythologique qu'il nous présente. Ce qui donne, en outre, un intérêt particulier à ce grand ouvrage, ce sont les reproductions figurées d'après les monuments, tels que vases, mosaïques, bas-reliefs, statues. Les gravures, sans avoir aucune prétention artistique, mettent les principales scènes mythologiques sous les yeux du lecteur et les familiarisent avec les types si variés de ces différentes religions.

Pour donner une idée de l'étendue des articles, nous dirons que les noms importants comme *Dionysos*, *Héraclès*, *Héros* (culte des) donnent lieu à des études qui varient entre cinquante et cent-cinquante colonnes. Une telle richesse pourrait effrayer à bon droit le lecteur, si

la matière de ces grands articles n'était pas clairement divisée par chapitres et paragraphes. Il est certain qu'on s'y retrouve aisément et qu'on arrive sans embarras au renseignement dont on a besoin.

Renseigner le lecteur, lui indiquer les passages des écrivains, les inscriptions, lui fournir la bibliographie, lui signaler les monuments figurés, tel est le premier devoir d'un dictionnaire de ce genre. M. R. s'en acquitte d'une façon qui ne laisse rien à désirer. Nous avons remarqué que les ouvrages étrangers ne lui sont pas moins familiers que les ouvrages allemands : les travaux de notre École française d'Athènes sont souvent mentionnés. Avec une bibliographie aussi étoffée, la tâche des futurs mythologues se trouve, en un sens, singulièrement facilitée. Ils n'auront plus guère qu'à s'assurer de ce qui a été publié postérieurement au Dictionnaire. Cela ne les dispensera sans doute pas de recourir aux ouvrages de première main ; mais au moins gagneront-ils du temps et sauront-ils où s'adresser.

Mais là ne se borne pas le plan de M. Roscher. Il donne aussi les principales interprétations qui ont été proposées : c'est évidemment la partie la plus délicate et la plus discutable. Mais comme il s'en tient généralement à l'office de rapporteur, indiquant ses auteurs et donnant à l'occasion les opinions contraires, le lecteur doit encore lui être reconnaissant de n'avoir pas reculé devant cette portion si ardue de sa tâche. La mythologie classique, la mythologie comparée, la mythologie sémitique défilent successivement devant les yeux, et donnent, à deux pages de distance, des consultations qui ne sont pas toujours d'accord entre elles. Il n'en pouvait guère être autrement, étant donnée la diversité des collaborateurs. Il appartiendra au lecteur de se faire une opinion. Mais au moins est-il gardé du danger de rééditer pour son compte des systèmes d'interprétation déjà connus.

Il est difficile, en présence d'un vaste ouvrage de ce genre, de faire des critiques de détail. La valeur des articles est naturellement inégale. Tel article de cinquante pages est remarquable par sa clarté, sa mesure, sa précision ; tel autre, de quinze lignes, est beaucoup trop long, l'auteur ayant suivi des interprètes qui ont pris le Pirée pour un homme [1]. La mythologie romaine se trouve séparée, comme il convenait, de la mythologie grecque. Ainsi, à côté d'un article *Héra*, s'en trouve un autre non moins développé, *Juno* : une division qui contribuera à éclaircir beaucoup de points où régnait jusqu'à présent la confusion. En général, l'on peut dire que ce grand ouvrage marquera une étape dans les études de mythologie. Il est trop cher pour que de simples étudiants puissent se le procurer ; mais il ne devra manquer dans aucune bibliothèque d'Université.

Un seul mot pour finir. L'auteur était, au moment où il a commencé, et il est peut-être encore « conrektor » (comme qui dirait « censeur ») au

1. I, p. 2,298.

collège de Wurzen, en Saxe. Il l'a entrepris sans aide ni subvention officielle. De telles publications honorent un corps enseignant et prouvent que le goût de l'érudition n'est pas encore éteint dans le pays d'Ernesti et de Heyne.

Michel Bréal.

---

15. — **Mélanges. 3e série.** — Documents publiés et annotés par MM. A. Héron, l'abbé A. Tougard et G.-A. Prevost. Rouen, Lestringant. Prix : 12 fr.

Ce troisième volume des Mélanges, imprimé aux frais de la Société de l'histoire de Normandie, est, comme ceux qui l'ont précédé, fort intéressant. M. Héron y publie, d'après un manuscrit de la bibliothèque municipale de Rouen, lequel provient du monastère de Jumièges, une traduction en vers de la *Règle de saint Benoît*, ce livre d'or de la vie monastique, comme l'appelle avec raison le P. Tosti. L'auteur de cette traduction qui date du commencement du XIIIe siècle, et qui ne compte pas moins de 4,000 vers octosyllabiques, se nommait Nichole, mais c'est le seul renseignement que son humilité nous ait donné sur sa personne :

Nichole ai non, n'en di avant,
Assez ai dit de moi en tant.
Pechierres sui : par Deu vos pri
Proiez que Dex face merci
A m'ame de toz mes pechiez.

Il nous avertit dans une courte préface que sa traduction est « un ouvrage de charité » : il l'a entreprise pour être utile à la gent qui ne comprend pas le latin, et surtout aux religieuses qui ont fait vœu de servir Dieu en se conformant à la règle de saint Benoît. L'exactitude en est le principal mérite : il est rare que le translateur s'écarte du texte ou y ajoute de son cru. « Emporté par ses souvenirs bibliques, dit M. Héron, il a seulement amplifié le récit du supplice du « provoire Hely (v. 461-470), et celui d'Anania et de Saphir » (v. 3117-3126). Pourtant çà et là quelques passages seraient obscurs si l'on n'avait pas le texte latin pour les éclaircir. Il est probable, comme le remarque M. Héron, que la copie qui nous est restée de cette traduction n'a pas été transcrite d'un bout à l'autre de la même main. En effet, aux formes françaises *beneiçon, reison, leçon*, etc., sont substituées, à partir du vers 2175, les formes anglo-normandes « reisoun, beneiçoun, leçoun, presumtioun, dispositioun, refectioun, oureisoun, curious, vitious, announe ».

M. Héron, qui depuis longtemps a fait ses preuves d'éditeur savant et consciencieux, termine cette publication qui « a de l'importance comme texte de langue » par un glossaire où l'on rencontre des formes, des locutions et beaucoup de mots que n'a relevés jusqu'ici aucun lexicographe. Il n'y a rien ou presque rien à critiquer : *atrait* (v. 2491) doit

être écrit en deux mots *à trait*; je ne crois pas que *ouz* (v. 910) signifie *oreilles*, mais *yeux*. Au lieu de « *se travent* » (vers 2579) il faut évidemment lire « *se cravent* » qui traduit le latin « se projiciat ». *Oisdinece* (v. 2615) est une faute d'impression pour « oisdivece ».

A la suite de la règle de saint Benoît, M. l'abbé Tougard nous donne le texte de trois lettres, chacune de quatorze à quinze bonnes pages, adressées par Don Toustain (1741-1746) au révérend père Don Athanase Peristiani, bibliothécaire de l'abbaye de Sainte-Justine. Notre bénédictin de l'abbaye de Saint Ouen de Rouen, né en 1700 au Repes, village du canton de Putanges (Orne), mort à Paris en 1754, était de ceux que nous pouvons appeler avec Chapelain *helluons* de livres et de manuscrits. Il met à de rudes épreuves la complaisance de son correspondant, mais s'il lui demande sans cesse des services, il est toujours prêt à lui rendre au moins l'équivalent : les vrais savants ont été de tout temps charitables les uns envers les autres. Les troubles qui agitent l'Église de France et qui occasionnent une extinction générale de la science, de la piété et de la religion, la suppression que certains évêques diocésains, de leur autorité privée, font de bon nombre de maisons de l'ordre de saint Benoît, l'inquiètent et l'attristent au milieu de ses travaux M. l'abbé Tougard a annoté ces trois lettres en homme qui connaît à fond l'histoire bénédictine.

Le volume se termine par une série de « documents sur le ban et l'arrière-ban, et les fiefs de la vicomté de Rouen en 1594 et 1560, et sur la noblesse du bailliage de Gisors en 1703 ». Ces *Rôles* ou *États* sont curieux à plus d'un titre, et, comme le dit l'éditeur, « ils n'intéressent pas uniquement l'histoires locale et les généalogies, ils éclairent aussi une partie des institutions militaires de l'ancienne France ».

A. Delboulle.

---

16. — E. Gelcich. **Zwei Auszüge aus einer Sammlung von Reisebeschreibungen aus dem XVI Jahrhundert** (Mitth. der K. K. geog. ges in Wien. 1894, p. 264-271).

M. Gelcich a eu l'occasion d'étudier dans la bibliothèque de la Marine, à Pola, un petit recueil qu'il considère comme une rareté bibliographique : ce sont les *Viaggi fatti da Vinetia...*, petit in-8° publié à Venise (Alde), en 1543 et qui contient sept récits de voyages, à la Tana, en Perse, en Inde et en Turquie. Ce petit opuscule n'est pas si introuvable (*ein sehr seltenes Werk*) que M. G. le croit : il est mentionné dans les *Studi biografici e bibliografici* d'Amat di San Filippo, et notre Bibliothèque nationale en possède un exemplaire (o² 19 rés).

M. G. analyse deux des récits contenus dans ce recueil : 1° les *libri tre delle cose dei Turchi*, 2° le voyage en Inde d'Alvigi di Giovanni. — Je m'occuperai ici du premier, dont M. G. ignore l'auteur ; l'exem-

plaire qu'il a consulté portait une note manuscrite d'après laquelle Giacomo Malipiero aurait attribué ce voyage à « Messer Andrea Navagero, famoso oratore... »

Je ne m'explique pas bien les incertitudes et l'erreur de M. G. L'auteur des *libri tre* est, en effet, bien connu : c'est Benedetto Ramberti, secrétaire de la sérénissime République et garde de la Marciana [1]. Il visita le Levant en 1533. Son récit (dont le manuscrit se trouve à l'Ambrosienne) parut pour la première fois à Venise en 1539 (Alde, in-8°, avec 40 figures, édit. signalée comme rare par San Filippo), puis à Venise et Milan en 1541 (in-16°, avec 37 cartes), et enfin en 1543, dans le petit recueil que M. G. a consulté.

M. Gelcich se contente de résumer brièvement (p. 264-269) le voyage de Ramberti. Pourtant ce récit, qui présente un réel intérêt, aurait mérité quelques notes critiques : sur le commerce de Raguse, sur les routes suivies par les caravanes etc. — Le récit de Ramberti a été lu par plusieurs voyageurs postérieurs, la description de Raguse a été purement et simplement traduite dans les *Navigations* de Nicolas de Nicolay (p. 176 179 de l'édition de 1586). Du Fresne Canaye, qui parcourut la péninsule des Balkans en 1573 [2], a aussi connu et utilisé le texte de Ramberti.

H. HAUSER.

---

17. — Jules CAMUS. **Les noms des plantes du livre d'heures d'Anne de Bretagne** (Extrait du *Journal de Botanique*, 8e année, nos 19, 20, 21, 22, 23). Paris, 1894, in-8°, 31 pages.

18. — **Historique des premiers herbiers** (Extrait du journal *Malpighia*, vol. IX, *fasc.* 7). Gênes, 1895, in-8°, 34 pages.

19. — **Un manuscrit namurois du XVe siècle** (Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. XXXVIII (1895), nos 1 et 4. Montpellier, 1895, in-8° 45 pages.

I. — Des anciens manuscrits, ornés de peintures représentant des végétaux, la perle du genre, comme le dit avec raison M. Jules Camus, est sans contredit le *Livre d'heures* de la reine de Bretagne ; ce livre précieux a été décrit et bien décrit depuis longtemps, en particulier par M. Léopold Delisle ; les miniatures qui en décorent les marges, dues à l'habile pinceau de Jean Bourdichon, avec leurs rameaux de plantes les plus diverses, leurs fleurs et leurs fruits, qui forment, suivant une remarque pleine de justesse, un « véritable herbier peint par un artiste de talent », ont été également l'objet de travaux importants; au siècle dernier déjà, Antoine de Jussieu en fit une étude attentive et consacra, aux noms des végétaux qu'elles représentent un mémoire lu à l'Académie des sciences le 14 novembre 1722 [3], mémoire dont M. Lalanne a eu la

---

1. M. G. aurait pu notamment trouver ce renseignement dans Heyd (*Commerce du Levant*, t. II, p. 333), qui a utilisé ce document.

2. La relation de Canaye (Ms. Dupuy 238) sera prochainement publiée.

3. *Réflexions sur diverses dénominations françaises des plantes qui sont dépeintes dans un manuscrit du Cabinet du roi*.

bonne fortune de retrouver une copie et qu'il a publié il y a bientôt dix ans [1]. En 1859 aussi, M. L. Curmer a publié, avec un luxe extraordinaire, la reproduction en chromolithographie des miniatures et du texte du Livre d'heures d'Anne de Bretagne avec la traduction en français des prières qu'il renferme et un travail de M. J. Decaisne sur les plantes représentées dans les encadrements.

Malgré ces deux publications on ne peut qu'approuver M. J. C. d'avoir entrepris à nouveau l'étude des noms de plantes du célèbre manuscrit; MM. Jussieu et Decaisne sont, quoiqu'en ait dit M. Lalanne, loin d'être toujours d'accord dans leurs identifications, et si l'un et l'autre étaient botanistes, ils n'étaient ni l'un et l'autre philologues et ils l'ont prouvé. Decaisne a même fait preuve d'autre chose que d'ignorance en phonétique, c'est d'une négligence coupable dans les transcriptions des noms de plantes; M. J. C. en a noté plus de soixante-dix qui ont été inexactement reproduits. Et cependant le soin le plus rigoureux aurait dû être apporté à leur lecture, à cause des formes erronées qu'ils offrent; il est trop évident que le scribe a écrit, sans les comprendre ou sans s'en soucier, les noms latins et même français, qui accompagnent les plantes des diverses miniatures, de là les fautes inexplicables qu'on rencontre à chaque page du manuscrit. On voit qu'un botaniste doublé d'un philologue, comme l'est M. J. Camus, pouvait seul entreprendre d'identifier et de publier les noms des plantes du célèbre livre d'heures. Si j'ajoute que le Dr Edm. Bonnet lui a prêté, dans les cas douteux, le secours de sa grande compétence, on ne pourra douter que nous n'ayons bien cette fois une liste exacte et définitive des noms des espèces végétales représentées dans les miniatures du manuscrit d'Anne de Bretagne.

Je n'ai point l'intention de passer en revue les trois cent soixante-dix-sept noms qu'il contient; je me bornerai à quelques remarques que leur examen m'a suggérées *a priori*, puisque malheureusement je n'ai point le texte original ni les enluminures sous les yeux [2]. M. J. C. ne s'est pas borné à transcrire les dénominations latines et françaises du manuscrit, dont il voulait nous faire connaître un côté si curieux, il les a accompagnées de remarques philologiques et historiques souvent du plus haut intérêt; c'est ainsi que, à propos du mot *poivrier (Ribes nigrum L.)*, il nous indique l'origine du nom *cassis* donné d'ordinaire à cet arbuste; que, après le mot *ronce*, il donne des exemples probants que *rumex* avait bien au moyen âge le sens de *rubus*; etc. A l'occasion du « chanvre mâle », nom attribué à contre-sens au « chanvre femelle », il cite aussi les *Réflexions historiques sur les mots « plantes mâles et femelles »* du Dr Saint-Lager; il aurait pu dire que ces dénominations ont encore cours aujourd'hui partout dans nos campagnes. « Autant que je

---

1. Dans le *Bulletin du comité des travaux historiques*, p. 227-236, 1886.

2. J'aurais voulu faire cet article après avoir examiné moi-même en détail le manuscrit; c'est là la cause du retard apporté à cet article.

sache, remarque-t-il p. 11, au sujet du *Blé de Turquie* (*Polygonum fagopyrum L.*), nous avons ici la plus ancienne mention du sarrazin en France. » Il y a là une légère erreur ; il est question de la culture du sarrazin en Normandie, comme l'a montré M. Léopold Delisle dans son beau livre sur la *Condition des classes agricoles*, dès l'année 1460, quarante-trois ans par conséquent avant la confection du Livre des heures de la reine Anne.

M. J. C. a donné tels qu'il les trouvait les noms de plantes de ce célèbre manuscrit, sauf à corriger entre parenthèses les fautes grossières qu'on y rencontre à chaque page, j'avoue que j'aurais préféré qu'il eût donné tout de suite les formes corrigées, sauf à mettre en notes les affreux barbarismes qui défigurent ces noms. Rien d'agaçant comme de lire *lancerlata*, *papetaria*, à la place de *lanceolata*, *paretaria*, *lestus* et non *lestue*, *munita* au lieu de *minuta*, *citrinum* pour *citonium* ou même *cotonium*, les absurdes *primelorum* ou *pascinaca*, à la place de *prunelarum* et *pastinaca*, *passivelocm* et *stalogie* au lieu de *passivelotum* et *scalogie*, *vistus* pour *viscus*, etc. J'avoue que j'aurais fait encore d'autres corrections ; j'aurais écrit *bedegar* et non *bdegar*, *flos salicis* et non pas *flos silicis*, *grossa pensata* ou *grosse pensate*, au lieu de *grossa penpasate*, *milles feulles*, non *millez feulles*, *poma pini* comme *poma paradisi*, et non *pomas pin*, *pulmonaria* au lieu de *pelmoneria*, etc.

Les noms vulgaires du Livre d'heures d'Anne de Bretagne offrent des formes phonétiques curieuses ; M. J. C. a eu grand raison d'appeler l'attention sur elles ; les unes, comme celles où *r* a permuté avec *s* et réciproquement, tel que *serires* (cerises), *nourilles* (nousilles), *frères* (fraises), *primeveize* (primevere), etc., nous reportent au XVI^e siècle et aux patois du centre ; les autres, telles que *prevanche* (pervanche), *querson* (cresson), *forment* (froment), sont aujourd'hui encore usitées dans tous les patois de l'Ouest. Quant aux dénominations elles-mêmes, elles offrent pour la flore populaire une récolte abondante ; malheureusement l'ignorance du copiste ne peut permettre de les accepter qu'après un contrôle sérieux et en les comparant aux formes authentiques recueillies dans la Touraine et la région avoisinante. M. J. C. n'était pas en situation de se prononcer sur toutes, — ce sera l'affaire de M. E. Rolland ; — mais sa publication n'en est pas moins du plus haut intérêt et on ne saurait trop le remercier de l'avoir entreprise et si heureusement menée à bien.

II. — La formation d'herbiers a été le point de départ de progrès nouveaux et jusque là inconnus en botanique ; on comprend par suite l'intérêt qui s'attache à l'histoire de leur origine et de leur invention. E. Meyer, dans sa belle *Histoire de la botanique*, n'a pas oublié de consacrer quelques pages à ce sujet, et il y a dix ans le D^r Saint-Lager en a fait l'objet d'une étude curieuse et détaillée[1], dont la *Revue critique* a rendu

1. *Histoire des Herbiers*, Paris, 1885, in-8°.

compte dans le temps. E. Meyer avait attribué à Luca Ghini la formation du premier herbier; MM. J. Camus et O. Penzig dans leur *Illustrazione del ducale erbario estense* (1885), avaient combattu cette manière de voir et montré qu'avant Ghini l'anglais Falconer avait eu l'idée de sécher et de coller des plantes sur du papier. Le Dr Saint-Lager s'est rangé à cette manière de voir, mais sans admettre qu'à Falconer revînt l'honneur de l'invention des herbiers; « ce n'est personne en particulier », a-t-il dit [1], qui a inventé l'art des herbiers, « c'est tout le monde. »

C'est contre cette conclusion trop absolue qu'est dirigée la brochure de M. J. Camus; le savant professeur de Turin, sans nier que, avant Falconer quelqu'un ait pu avoir l'idée de faire sécher des plantes dans du papier ou entre les feuilles d'un livre, montre fort bien que Falconer a eu, d'après tout ce que l'on sait, le premier, vers 1551, l'idée de faire une vraie collection de plantes sèches, d'en coller sur du papier et de faire ainsi ce qu'on appela un *Hortus siccus*, qui permît d'étudier les plantes longtemps après qu'elles avaient été recueillies. Jusque-là on s'était contenté, dans le but de les dessiner, d'en faire des *Icones vivae* qu'on joignait — ainsi procédèrent entre autres Brunfels en 1530 et Fuchs en 1542 — aux descriptions qu'on en donnait. Ghini lui-même ne fit pas d'abord autre chose; c'est seulement à la fin de sa vie, et alors qu'Amatus Lusitanus, dans ses *Enarrationes*, avait divulgué le procédé de Falconer, qu'il composa peut-être un herbier et que ses derniers élèves en formèrent à leur tour.

M. J. C passe ensuite en revue les différents herbiers du XVIe siècle dont le souvenir a été conservé et qui ont été faits, soit en Italie, soit en France, soit en Suisse ou en Allemagne; le Dr Saint-Lager en avait fait connaître six en détail, ceux d'Aldrovandi, de Jehan Girault, de Césalpin, de Rauwolf, l'herbier du jardin ducal de Ferrare, étudié d'abord par M. J. Camus et O. Penzig, enfin celui de Gaspard Bauhin, l'immortel auteur du *Pinax*, « l'évangile pendant deux siècles des botanistes ». M. J. C. n'est point entré dans des détails semblables; mais il s'est attaché à donner une liste aussi complète que possible des herbiers connus du XVIe siècle; il en mentionne six en Italie, quatre authentiques en France, en particulier un petit herbier de la fin du siècle, signalé par le Dr Edm. Bonnet dans la Bibliothèque Sainte-Geneviève; la correspondance de Conrad Gesner en fait connaître six autres, outre le sien, malheureusement perdu. M. J. C. cite encore, outre ceux de Rauwolf et de Jean et de Gaspard Bauhin, le double herbier de Ratzenberger, commencé en 1556. En tout vingt.

« L'usage des herbiers a pris naissance, dit-il, à la fin de son intéressante étude, dans le second tiers du XVIe siècle, lorsque l'on a commencé à s'occuper des végétaux, non plus seulement pour utiliser leurs propriétés médicales, nutritives ou ornementales, mais pour connaître

1. *Histoire des Herbiers*, p 20.

les diverses formes sous lesquelles ils se présentent dans la nature... Jean Falconer reste chronologiquement placé en tête de tous ceux qui ont collectionné des plantes desséchées par compression... (Mais) c'est à Ulysse Aldrovandi que l'on doit la première tentative d'une collection devant renfermer tous les végétaux sans exception. » On ne peut que souscrire à cette conclusion et on doit regarder désormais comme résolue la question de l'origine des herbiers.

III. — M. J. C. a découvert dans la Bibliothèque nationale de Turin un manuscrit d'un grand intérêt scientifique, par la nature des traités qu'il renferme; on y trouve à la fois le *Régime de santé d'Alebrant, les jugemens qui appartiennent à medechines; Le traicté de Guillaume Lenglois : de l'orine ; Ung traictiet de toutes yawes* ; *L'art de Chyromancie*, et dix autres ouvrages du même genre. Ce manuscrit, qui semble remonter à la seconde moitié du xv^{e} siècle, n'offre guère moins d'intérêt au point de vue philologique qu'au point de vue scientifique; œuvre d'un copiste wallon, on y trouve la plupart des caractères du dialecte de la région de Namur : M. J. C le prouve par de nombreux exemples. Mais la langue des différents textes contenus dans ce manuscrit, n'est pas moins curieuse que la grammaire ou la phonétique; aussi la liste, de vingt pages, des mots rares ou particuliers qu'on y rencontre — liste par laquelle se termine la consciencieuse étude de M. Jules Camus, — sera-t-elle accueillie des linguistes avec faveur; on y remarquera de nombreux noms vulgaires de plantes qui seront pour la flore populaire un nouvel et riche appoint.

Ch. J.

---

20. — Henry TRONCHIN : **Le conseiller François Tronchin et ses amis**. In-8°. Paris, Plon, 1895.

Si, comme l'a dit Voltaire, « L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux », celle de plusieurs grands hommes ne peut manquer de vous rendre le plus favorisé des mortels. Telle bonne fortune advint au conseiller suisse François Tronchin. C'était, nous dit son biographe, un homme « d'une physionomie sans grand relief », « un exemplaire assez banal de toute une catégorie de ses contemporains » et, pas même un « oublié », car « il n'a jamais été connu ». Mais il s'est trouvé en relation avec Voltaire, Diderot, Joseph Vernet, Liotard, Soufflot, Falconet, et, grâce à eux, le voilà, tout comme un homme de génie, en possession de son volume biographique.

Est-il de taille à nous intéresser pendant trois cent quatre-vingt-dix-neuf pages? Évidemment non. Mais en bons génies protecteurs, ses amis sont là pour parler et agir presque constamment à sa place. Un chapitre nous dira sa famille, un autre nous le montrera composant de médiocres tragédies que ses contemporains eux-mêmes ignoraient, trois autres encore nous apprendront qu'il fut bon connaisseur en peinture et se

constitua successivement deux fort belles galeries de tableaux ; mais dans les dix autres chapitres de l'ouvrage, il n'apparaîtra plus guère que comme comparse. Voici Voltaire, d'abord, qui, dépêchant missive sur missive, lui fait acheter les *Délices*, les embellit de force plantations et constructions, les lui recède et s'installe à Ferney ; puis Diderot qui, par les lettres les plus instantes, le décide à s'en venir à Paris estimer les tableaux du baron de Thiers que l'impératrice Catherine veut acquérir ; puis des artistes et des collectionneurs lui recommandant leurs ouvrages ou sollicitant sa recommandation ; puis Grimm qui négocie avec lui l'achat de la bibliothèque de Voltaire pour le compte de Catherine; puis maints personnages illustres implorant la faveur de visiter les Délices.

Lettres d'affaires, billets d'invitations, suppliques, envois de remerciements ou de bons souvenirs, toutes ces correspondances, à coup sûr, n'ajouteront rien à la gloire de leurs auteurs. En revanche, elles fournissent sur leur histoire intime bien des détails qui, pour être très secondaires, n'en ont pas moins leur prix. Ce diable de Voltaire, entre autres, porte en tout ce qu'il fait une telle exubérance d'activité que ses moindres actes intéressent comme des événements, et l'on prend autant de plaisir à le voir planter et embellir ses *Délices* qu'à le regarder composant le *Dictionnaire philosophique* ou *Zaïre*. A quiconque voudra savoir comment il a vécu en Suisse, ce livre sera indispensable et si l'on y trouve aussi quelques curieux renseignements sur les théories dramatiques de Diderot qui conseillait le bon Tronchin en matières théâtrales, sur le monde des artistes et des collectionneurs, sur les incessantes négociations de Catherine pour la formation de ses musées, on remerciera M. Henry Tronchin d'avoir tiré de ses archives de famille tant de documents inattendus.

Raoul ROSIÈRES.

---

21. — **Histoire de l'orfèvrerie française**, par Henry HAVARD, inspecteur général des Beaux Arts. Paris, Librairies-imprimeries réunies, May et Motteroz, 1896, 473 p. in-4°, grav.

Beau sujet et gros volume. M. Henry Havard ne s'était jusqu'ici signalé que par des œuvres de vulgarisation, gros et petits ouvrages qui, en leur genre, peuvent rendre des services, mais qui, d'ailleurs, échappent à la critique, parce que s'ils ont réclamé un long travail de compilation, ils ne peuvent avoir aucune prétention scientifique. M. H., critique d'art, a récolté des éloges ; maintenant qu'il a cru pouvoir s'improviser érudit et archéologue et présenter une magistrale synthèse des travaux des modestes savants qui, depuis trente ou quarante ans, pâlissent sur les textes et s'usent les yeux sur les monuments, je crains qu'il n'en soit plus de même. Un livre d'archéologie ne s'écrit pas comme un article de journal : il faut une longue éducation de l'œil, une longue habitude de critiquer les textes et les monuments, tout un outillage fort compliqué pour arriver, je ne dis pas à faire avancer la science, mais même à com-

prendre parfaitement les travaux plus anciens. Mais voilà, toutes les choses d'art ont un côté si attrayant qu'on s'imagine que pour peu qu'on ait du goût, il n'y a qu'à se mettre à sa table pour en écrire; on s'entoure au besoin de quelques ouvrages de dates et de valeurs diverses, on les mélange sans s'inquiéter des contradictions qui peuvent résulter d'une semblable opération et on a un livre d'archéologie. Cette méthode, d'une pratique si simple, donne naissance à des ouvrages autour desquels les savants font généralement un silence éternel Ils ont tort : c'est à des livres de ce genre qu'il faut attribuer la persistance d'une foule d'erreurs depuis longtemps redressées dans les livres scientifiques et aussi la naissance de nouvelles théories insoutenables qu'on est ensuite obligé de déraciner. C'est autant de temps perdu pour la marche de la science.

Le livre de M. H. n'est nullement au courant de la bibliographie du sujet dont il traite : il semble que depuis trente ans on n'ait rien publié sur l'histoire de l'orfèvrerie et de l'émaillerie; et même parmi les ouvrages déjà anciens, il en est beaucoup qu'il ne cite pas : on n'y trouve mentionnés ni les ouvrages de Linas, ni les ouvrages de Lindenschmid, de Bock, d'Aus'm Weerth, de Schulz, de Kondakoff, de Rupin, de Palustre, pour ne citer que les principaux. Les ouvrages de l'abbé Texier, même de Laborde, de Darcel, de Ferdinand de Lasteyrie, très bons en leurs temps, tout comme les dissertations insérées dans les *Annales archéologiques* de Didron, ont cependant été corrigés sur plus d'un point et surtout on connaît aujourd'hui bon nombre de documents, dont les savants de cette époque ne soupçonnaient pas l'existence. Si les livres modernes n'ont guère été mis à contribution, les auteurs anciens ne sont guère mieux traités et employés, sans aucune critique, comme s'ils étaient tous d'égale valeur : Adrien de Valois, les *Grandes Chroniques*, Grégoire de Tours, Aimoin, les *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry paraissent jouir du même crédit (p. 54); Philippe Mouskes devient une source d'une autorité irréfutable pour l'histoire de Charlemagne (p. 76-77). Ce gros volume est une histoire anecdotique des orfèvres, basée sur des documents de valeurs très diverses, souvent dépourvus de toute autorité, mais non une histoire de l'orfèvrerie. M. Havard trouve qu'il ne subsiste pas assez de monuments français pour écrire l'histoire de l'orfèvrerie française et déclare, avec raison, qu'il ne s'est pas interdit d'emprunter des exemples aux pays voisins : c'est très légitime; mais encore faudrait-il que ces exemples fussent tous bien choisis et aussi qu'on indiquât leur âge et leur nationalité : or beaucoup de monuments reproduits dans les nombreuses images qui composent l'illustration ne portent aucune indication de ce genre; en revanche quelques-uns en portent de fautives. Enfin, et ceci pour rassurer l'auteur, il existe beaucoup plus de pièces d'orfèvrerie française qu'il ne le pense; j'imagine même qu'on peut écrire, sans grosses lacunes, cette histoire complète sans être obligé d'appeler à la rescousse,

pour autre chose que des comparaisons, pas mal de monuments dont la nationalité française reste à démontrer.

Je ne chicanerai pas M H. sur ses deux premiers chapitres, bien qu'il me paraisse très inutile de remonter jusqu'à la Bible et à la fabrication de l'Arche d'Alliance pour parler de l'art gallo-romain ; je ne le chicanerai pas davantage sur les considérations politico-sociales qu'il a cru devoir développer sur le rôle de l'orfèvrerie à travers les âges ; je considère tout cela comme un simple hors d'œuvre ; je me bornerai à enregistrer des faits et des opinions qui ne me paraissent pas suffisamment établis.

P. 32-33. — M. H. reproduit le fameux texte de Philostrate au sujet des émaux, et l'applique d'emblée aux Gaulois. Ce n'est pas si démontré que cela et, même en admettant cette opinion, il conviendrait de rappeler que de bons esprits ont été d'un avis très différent. L'opinion de Laborde était très bonne pour son temps et du reste il était un des premiers à étudier la question, mais depuis lors on connaît des monuments qui permettent de la contester.

P. 40 et 45. — M. H. ouvre, timidement du reste, au sujet d'un certain nombre de pièces d'orfèvrerie antiques (le trésor de Bernay, la patère de Rennes, le trésor de Hildesheim), un avis qui, je crois, n'est pas destiné à trouver d'écho : les pièces qui, dans ces trouvailles, ont une valeur artistique ne sont pas gallo-romaines ; quant aux autres, à supposer qu'elles le soient, elles ne pourraient donner qu'une assez triste idée de l'art gallo-romain.

P. 49. — Je signale une fois pour toutes le singulier mélange des sources invoquées pour l'époque mérovingienne : Aimoin, Fortunat et les *Grandes Chroniques* qui viennent peut-être mettre du pittoresque dans le récit, mais non pas sans que la vérité historique en souffre quelque peu.

P. 60. — M. H. décrit les ornements trouvés dans le tombeau de Childéric et y reconnaît de la verroterie cloisonnée ; pourquoi alors dit-il plus loin (p. 284) que les armes de Childéric sont émaillées ? — Il accuse ensuite Labarte de s'être égaré « par excès d'érudition » pour avoir cru ce trésor d'origine étrangère, byzantine peut-être. C'est possible ; mais il me paraît difficile de mettre sur le même plan les objets de Tournay, de Charnay, de Saint-Maurice-d'Agaune, de Monza et de Guarrazar.

P. 68. — M. H. penche à attribuer à saint Éloi une coupe en sardonyx montée en or, possédée par le Cabinet des médailles. Cette pièce est du XI^e ou du XII^e siècle ; et s'il avait connu les travaux de Linas, il ne l'aurait pas confondue avec une autre coupe, en *opus inclusorium*, qui existait autrefois à Saint-Denis, et dont la monture a disparu. Le même travail de Linas lui aurait, du reste, fourni une liste un peu plus complète des œuvres attribuées à saint Éloi que celle qui figure à la page 67. — Le monument au nom de Chlotaire, conservé autrefois à

l'abbaye de *Vaser* (?) doit être identifié avec le disque en cristal de roche au nom de Lothaire possédé par l'abbaye de Waulsort, aujourd'hui au British Museum. Quant au *Baron de* Saint-Amable, cité en note, je pense qu'il s'agit de Bonaventure de Saint Amable, qui a composé une très médiocre histoire de saint Martial.

P. 71. — Le nom de Perpetuus, auteur d'un testament célèbre, aujourd'hui reconnu apocryphe, est à rayer de cette liste.

P. 73. — Alphonse, roi de Galicie : lisez Galice.

P. 74. — Je déclare ne pas comprendre du tout ce que veut dire l'auteur quand il nous apprend que Charlemagne concéda à l'abbaye de Saint-Denis le franc alleu (??) de toute l'Ile-de-France.

P. 76-77. — Parlant de l'A dit de Charlemagne, au trésor de Conques, M. H. accepte en bloc, sur le témoignage de Philippe Mouskes (!), la fameuse légende de l'empereur distribuant des lettres de l'alphabet aux plus grandes abbayes de son empire ; il s'étonne même qu'on ait pu émettre quelque doute sur un fait historique, suivant lui, aussi indiscutable. Il y a beau temps cependant qu'on ne croit plus à une petite histoire inventée par des moines aquitains du xi[e] siècle. Et il existe des textes, authentiques ceux-là, qui permettent de se rendre compte de la destination de l'A.

P. 79. — Passe encore pour l'A de Charlemagne, mais vouloir attribuer à l'époque de Charlemagne l'épée et la couronne du Trésor impérial de Vienne, c'est une opinion qui me paraît un peu dure à faire avaler. Je fais partie de ces « quelques sceptiques archéologues qui ont cru devoir émettre des doutes » sur l'authenticité de ces objets ; seulement ces quelques archéologues sont légion.

P. 80. — L'épée, dite de Charlemagne, qu'en se fiant à une mauvaise gravure, accompagnée d'une plus mauvaise légende, publiée par Séré et Lacroix (*Histoire de l'orfèvrerie et joaillerie*, p. 47) M. H. dit conservée à Nuremberg, ne serait-elle pas tout bonnement l'épée du sacre, conservée à Saint-Denis, puis au Louvre, dont M. H. reparle plus loin? (p. 82) J'en suis certain ; et si le dessin publié par Séré n'a plus qu'un vague air de famille avec l'original, c'est que l'artiste peu scrupuleux s'est contenté de copier une gravure insérée par Leber dans son livre : *Des cérémonies du sacre* (Paris, 1825, p. 291). Il y a déjà assez de sabres portant indûment le nom de Charlemagne sans en créer un nouveau, qui n'a jamais existé.

P. 82. — L'*escrin* de Charlemagne, à Saint-Denis, n'a pas entièrement disparu, comme le croit M. Havard ; il en subsiste même un fragment au Cabinet de France qui permet parfaitement de se faire une idée de ce beau monument d'orfèvrerie ; et ce que M. H. prend pour un camée, dans la planche de Félibien, est une intaille bien célèbre, le portrait de Julie, fille de Titus.

P. 84. — Tous les présents faits par Charles le Chauve à Saint-Denis n'ont pas disparu (je ne compte pas la *Coupe dite des Ptolémées*, dont

l'inscription peut donner lieu à discussion); mais la *Coupe Salomon* existe toujours; c'est la coupe de Chosroès.

P. 85-86. — Les paléographes avaient cru jusqu'ici que le Psautier de Charles le Chauve avait été offert à Colbert, en 1674, par le Chapitre de Metz; M. H. le fait venir de Saint-Denis.

P. 89 et 94. — Le reliquaire de Beaulieu (Corrèze) n'est pas une œuvre carolingienne; c'est une œuvre byzantine qui porte un monogramme grec.

P. 89 et 94. — La Vierge en argent, de Beaulieu, ne saurait être considérée comme carolingienne. Elle est du XIIe siècle. Il y a sur ce point un touchant accord entre les archéologues qui ont failli jadis se prendre aux cheveux à propos d'un détail de ce vénérable monument.

P. 99 et 105. — La châsse de saint Potentien, ou mieux saint Potentin, conservée au Louvre est une œuvre allemande provenant de Steinfeld et n'a, du reste, au point de vue du style, aucun rapport avec les monuments français du XIIe siècle. Ce saint Potentien, ou plutôt Potentin, n'est pas l'évêque de Sens, mais bien le propre patron de Steinfeld; et je ne trouve pas qu'une gravure, fut elle exécrable, insérée dans les *Acta SS.* (juin, t. III, p. 585) soit un document qu'on puisse mettre en doute pour ce qui touche à l'origine du monument.

P. 101, 103 et 292. — Châsse de *saint Maurice*, au trésor de Sens : *lisez :* Thomas Becket. La pièce est ainsi datée.

P. 103. — La châsse d'Ambazac n'a jamais fait partie de la collection Soltykoff; et depuis son départ de Grandmont, elle n'a pas quitté l'église où on la conserve aujourd'hui. Elle n'est ni du XIe ni du XIIe siècle, mais du XIIIe siècle.

P. 104. — La châsse de Chamberet (Corrèze) n'est pas des premières années du XIIe siècle, mais du XIIIe siècle. — Ceux qui ont dit que la châsse de Laguenne (et non *L'Aguène*) rappelait en miniature la cathédrale de Laon ne l'avaient jamais vue.

P. 116. — Il n'y a pas que deux vases montées en orfèvrerie, à Saint-Denis, à l'époque de Suger, au Louvre; il y en a trois.

P. 118. — Certainement Labarte a été trop loin; mais nier l'existence d'une école très florissante d'orfèvrerie dans l'est de la France au XIIe siècle, c'est nier l'évidence, et trop oublier le beau rétable émaillé exécuté par Nicolas de Verdun pour Klosterneuburg.

P. 121. — Il me paraît y avoir là une confusion regrettable entre Tnotilo, moine artiste à Saint Gall et Tillo ou Theau, de Solignac.

P. 123. — L'objet ici reproduit n'est pas une croix de consécration, mais un *flabellum* liturgique. Linas a étudié toute cette série d'éventails dans un mémoire spécial.

P. 132. — La nationalité du moine Théophile n'est plus considérée comme douteuse par les archéologues : ce moine était allemand

P. 192. — Ce Christ n'est pas du tout du XIe siècle, mais tout au plus du XIIe siècle, et de fabrication limousine.

P. 201. — Le reliquaire de la Sainte Épine qu'a publié M. Gonse n'est pas conservé au Louvre et je le regrette vivement. Il appartient à M. le baron Pichon.

P. 217. — Le coffret dit de saint Louis n'a jamais appartenu à Louis IX. Il est contemporain de Philippe le Bel, et par conséquent de la donation de la relique qu'il contenait.

P. 285. — Si le gémellion émaillé reproduit ici a été fabriqué entre les années 1070 et 1137, c'est le phénix non seulement des gémellions, mais des émaux limousins. Malheureusement il est du XIIIe siècle comme tous les gémellions.

P. 286. — Le fameux ciboire (ou plus exactement *scyphus*) d'Alpaïs est du XIIIe et non du XIIe siècle.

P. 287. — Châsse en émail *cloisonné ; lisez* champlevé.

P. 294. — Le tombeau de Blanche de Navarre est au Louvre ; il convenait de l'indiquer, car il n'est pas très commun de voir des figures limousines de ce genre, en France tout au moins.

P. 295. — Décidément la legende des émaux de Montpellier a la vie dure ; ici elle est aggravée et nous n'avons plus seulement les émaux, mais encore les émailleurs du roi de Majorque sur les bras. Je croyais cependant avoir contribué pour ma petite part à tuer cette erreur qui repose sur un vulgaire contre sens ; c'est à recommencer.

P. 301. — Ce n'était vraiment pas la peine que dans ces dernières années quelques malheureux archéologues se missent à glaner les documents sur l'origine des émaux peints, pour arriver à ce beau résultat. C'était pourtant le moment de citer un émail bien français, le portrait du peintre Foucquet, puis la coupe dessinée par Gaignières, le *Marc Aurèle* de Dresde, etc., etc.

P. 302. — Couly Nouailher; lequel ? On en connaît deux pour le XVIe siècle ; et depuis qu'on a publié les extraits des registres de l'état civil de Limoges, on arrive à peu près à se retrouver dans les généalogise d'émailleurs.

P. 310, 311, 315. — M. H. publie toute une série de pièces d'orfèvrerie allemandes ou italiennes, allemandes surtout attribuées à Benvenuto Cellini. Il y a déjà longtemps cependant que ces erreurs ont été discutées et absolument démontrées dans l'ouvrage de Plon sur l'artiste florentin. Si on publiait ces pièces, à titre de terme de comparaison, il y avait lieu d'indiquer tout au moins leur nationalité.

P. 312. — M. H. parle des pièces d'orfèvrerie française conservées dans la galerie d'Apollon ; il y en a quelques-unes, trop rares, à dire vrai; mais ce sont celles que précisément il ne cite guère ; quant à celles qu'il cite, elles ne sont pas françaises. Du reste, dans tout ce chapitre sur la Renaissance, une bonne moitié des gravures reproduit des monuments d'art étranger sans que le lecteur soit averti ni de leur nationalité ni de la collection ou du musée où elles se trouvent.

P. 351. — « Ce n'est pas seulement en l'exécution de ces présents

royaux que s'exerçait la verve de ces admirables artistes. Il suffit de parcourir la galerie d'Apollon pour s'en convaincre. Ces merveilleux bassins où l'on voit, comme sur le bouclier d'Achille, retracé en des reliefs exquis tout un monde de faits héroïques, combats terrestres, batailles navales, sièges de villes, concours de nymphes, assemblées de dieux ; ces opulentes aiguières à figures de femme, dont les organes puissants apparaissent comme une réminiscence de ces signes mystérieux qui décorent les vases à tête de chouette de l'antique Ilion ; ces coupes d'une souplesse élégante peuvent compter au nombre des plus beaux ouvrages que l'art de l'orfèvre ait jamais enfantés. » Ces lignes, désignent suffisamment les objets pour que j'y puisse reconnaître les objets reproduits à la page 322. Or de toutes ces pièces, une seule est française. Par contre M H. ne dit qu'un mot (p. 355 des nombreux vases que fit fabriquer Henri III pour la chapelle de l'ordre du Saint-Esprit. Ceux-là sont pourtant bien français et on ne peut citer meilleurs échantillons de l'orfèvrerie parisienne de la fin du xvi^e^ siècle.

La dernière partie du livre de M. H. est consacrée à l'histoire de la bijouterie, des pierreries, de l'orfevrerie au xvii^e^ et au xviii^e^ siècles ; il poursuit même cette histoire jusqu'à notre temps. Cette partie est infiniment meilleure que la première, bien que beaucoup de renseignements qu'on s'attendrait à trouver dans une histoire générale soient absents. Mais ces pages étaient beaucoup plus faciles à écrire et l'auteur s'y retrouvait sur un terrain moins glissant et qui lui est plus familier.

J'arrête ici cette trop longue critique ; en relevant les principales erreurs qui m'ont sauté aux yeux en parcourant ce volume, j'ai voulu moins critiquer le livre de M. Havard que toute une école de littérature artistique : il serait grand temps qu'on s'aperçût chez nous qu'on peut être un journaliste et un polémiste de talent sans pour cela avoir la prétention d'être historien ou archéologue. Les historiens et les archéologues qui sont du *bâtiment* n'ont jamais cru être infaillibles et pourtant ils ont derrière eux un bagage longuement et péniblement acquis, une longue habitude de la critique des textes et des monuments qui leur permet d'employer les uns et les autres avec une sûreté relative. Comment peut-on aborder de semblables études sans préparation préalable et espérer arriver à un résultat passable sans posséder les premiers outils nécessaires à la construction laborieuse d'un livre d'archéologie? Des ouvrages entrepris dans ces conditions ne peuvent être que des compilations qui reproduisent et aggravent des erreurs anciennes ; loin de profiter à la science, ils ne font que retarder et entraver sa marche.

Émile Molinier.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 20 Janvier — 1896

22. — **Deutsche Grammatik**, Gotisch, Alt-, Mittel-und Neuhochdeutsch, von W. Wilmanns [1]. II. Wortbildung. 1. — Strasbourg, Trûbner, 1896. In-8, 352 pp. Prix : 6 mk. 50.

M. Wilmanns poursuit heureusement une entreprise à laquelle n'ont manqué ni les suffrages de la presse savante ni les sympathiques encouragements de ses confrères. Il les justifie à tous égards. Le second volume de sa *Grammaire allemande*, qui traite de la dérivation et de la composition, s'annonce comme devant être double du premier ; et, si l'on considère que nombre de pages entières, contenant des listes de mots gotiques et tudesques chronologiquement relevés depuis la plus ancienne tradition jusqu'à nos jours, sont imprimées en petit texte, on appréciera dans son ensemble le secours qu'il apporte au linguiste comme à l'historien de la langue. Encore son étude ne comprend-elle pas toute la dérivation, car il en exclut les formes qui ont perdu en quelque sorte leur individualité primitive, en assumant en germanique une fonction grammaticale : ainsi, à propos du suffixe à nasale dentale (p. 299), il nous avertit que les thèmes nominaux en *-ana-* devenus infinitifs n'entrent pas en considération. Pour ma part, j'aurais préféré les trouver rangés sous ce chef ; car enfin leur destination nouvelle, bien que commune à tout le domaine germanique, n'est au point de vue strictement historique qu'un accident, le résultat d'un caprice de l'usage, et ces formes sont et demeurent catégorie étymologique avant d'être catégorie grammaticale. Mais ce sont là, évidemment, des questions de plan qu'il faut laisser à chaque auteur le droit de résoudre à sa guise selon les convenances de son exposition. L'essentiel est que tout s'y retrouve ; il n'importe à quelle place. Le reste est affaire à un bon index

1. Cf. *Revue critique*, XXXVI (1893), p. 76.

et à une table méthodique que nous apporteront respectivement la fin du volume et l'achèvement de l'ouvrage.

En introduisant et divisant son sujet, l'auteur ne saurait manquer de rencontrer (p. 9) la question des racines, qu'il traite en passant, d'une plume très sobre : la « racine » est un titre courant de lexique, une rubrique, une clef, tout ce qu'on voudra enfin, excepté un élément réel et primordial du langage ayant jamais eu une existence propre. Dont acte : à force de le redire, on finira peut-être par le faire entendre.

Vient ensuite l'étude de la formation des verbes, où le premier rang revient aux verbes forts. Disons tout de suite que M. W. a adopté pour ses relevés chronologiques un système de classification qu'il maintient d'un bout à l'autre du livre et qui lui permet de faire tenir le maximum numérique de types dans le moindre espace possible. En tête viennent, par exemple, dans chaque classe et dans les quatre langues, les verbes forts que possède déjà le gotique et qui ne seront pas répétés en vieux, moyen et néo-haut-allemand s'ils s'y sont maintenus; puis ceux qui apparaissent en vieux-haut-allemand, puis ceux qui n'émergent que dans la période moyenne, enfin les créations modernes. Dans chacune de ces divisions, les chefs de file sont les verbes qui vivent encore aujourd'hui; ils sont suivis de ceux qu'a vus périr le moyen-allemand, et ainsi en remontant. On ne peut que louer cette ingénieuse et très conséquente nomenclature. Mais on doit faire une réserve sur l'emploi du terme « négatif » pour désigner le préfixe de *ent-binden* et similaires (p. 30) : « délier » et « ne pas lier » sont deux choses bien différentes; il y a longtemps que j'ai proposé l'expression « préfixe inversif » que j'emploie constamment[1].

Après les verbes forts, les quatre conjugaisons de verbes faibles primitifs ou imités des primitifs (p. 44-91); ensuite, les verbes à suffixe, depuis l'antique *-rjan* jusqu'au récent *-ieren* (p. 114) et les verbes composés de l'union séparable ou inséparable d'un préfixe et d'un verbe, dont l'auteur ne sépare point par une ligne de démarcation assez tranchée les simples dérivés de mots composés (p. 119); il faudrait insister sur l'énorme différence originaire du procédé morphologique. Celle du verbe perfectif et du verbe imperfectif, au contraire, est marquée en plusieurs endroits (p. 133, p. 171, etc.) avec toute la précision désirable : c'est là une notion capitale, que les langues slaves nous ont fournie, qui de plus en plus prend corps pour le germanisme et peut-être, à bref délai, pénétrera jusque dans la théorie de la conjugaison proethnique, encore que le grec et le sanscrit du moins ne paraissent plus en présenter aucune trace. On souhaiterait plus de lumière étymologique ou, à défaut, une constatation d'incertitude, sur l'origine des préfixes *hëra hina* (p. 124), et sur le rapport de l'allemand actuel *zer-* avec la vieille forme *zi-*

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 378; *Gramm. comp. de l'Angl. et de l'All.*, n°s 96 IV i. a. et 98 III.

(p. 174). Puisque la locution *geschweige* (strasb. *verschwike*) est un subjonctif (p. 173), elle ne signifie pas « ich schweige davon still », mais « möge [ich, man] davon stillschweigen ».

Le chapitre de la dérivation des substantifs commence à la page 175 pour s'étendre encore loin par delà les feuilles aujourd'hui publiées. Celles-ci comprennent : les thèmes à suffixe commençant par une voyelle, soit *-a-*, *-â-*, *-i-*, et substantifs faibles (*-en-*, *-on-*), et les confusions qui ont mêlé ces catégories ; les thèmes en *-wa-* et *-ja-*, y compris les féminins en î long ; ceux à liquide (instrumentaux, diminutifs), y compris les noms d'agent en *-areis* (*-er*) considérés comme emprunts latins ; les thèmes à nasale, avec les diminutifs en *-lîn* et *-kin* et les féminins en *-ini* (*-in* mod.) ; enfin, ceux à dentale, *s* et *t* primitifs ; le tout, suivant la même méthode de relevé et avec un appendice consacré aux emprunts étrangers, classés aussi suivant l'époque. On y pourra bien, çà et là, accuser quelques défaillances : ainsi, *schenke* rangé — est-ce à dessein ? — dans deux catégories pourtant différentes, p. 197 et 235 ; *dom* (p. 229) donné pour emprunt vieil-allemand ; — s'il l'était, il aurait la forme * *tum* = *tuom*, mais la vérité est que *domus* a été réemprunté deux fois à dix siècles de distance ; — en revanche, sous la même rubrique, *bischof* est omis, peut-être parce qu'il est dissyllabique. Le grec πότνια (p. 309) n'est pas grec seulement, mais indo-européen (sk. *patnî*), et le sk. *pârshni* (talon) avait meilleurs titres que le grec πτέρνα à figurer en face du got. *fairzna*, d'autant qu'il rend au moins douteuse la suffixation d'un groupe *-sn-* en germanique (p. 314) ou en tout cas la reporte à l'indo-européen [1].

La lexicologie tudesque est une contrée trop vaste et diverse pour qu'on puisse faire autre chose ici qu'en effleurer les sommets ; mais ces notes rapides témoigneront, je l'espère, du vif intérêt qui s'attache à l'ouvrage de M. Wilmanns et du désir que j'ai de le voir souvent feuilleté, relu ou consulté par nos étudiants et nos professeurs de langues vivantes.

V. Henry.

---

23. — E. Pridik. **De Alexandri Magni epistularum commercio.** Berlin, Speyer et Peters, 1893. vii-168 p.

L'intérêt de cette thèse (Dorpat) est plutôt historique que littéraire, comme on peut s'y attendre ; la majeure partie des lettres d'Alexandre ou de ses correspondants ne nous sont pas connues, en effet, dans leur texte même, et les auteurs qui les citent ne nous en donnent généralement que le résumé. Nous n'avons que le fond et non la forme. Mais il importe

---

1. Sur le type got. *-ubni -ufni*, voir récemment : J. Schmidt, *Kritik der Sonantentheorie*, p. 133 sq.

beaucoup à l'histoire de savoir quelles lettres présentent un caractère indiscutable d'authenticité, et quelles autres doivent être considérées comme inventées. Après plusieurs savants, dont les jugements sont parfois assez contradictoires, M. Pridik soumet à une nouvelle critique les renseignements fournis par les historiens anciens. Après avoir dit quelques mots sur le caractère officiel ou privé des lettres royales, et sur les collections qui furent faites de celles d'Alexandre, il examine ces lettres une à une, en discute le sujet, contrôle les événements historiques qui peuvent servir à les éclairer, et se prononce enfin, non sans avoir donné l'opinion de ses prédécesseurs, sur leur authenticité. Mais je ne partage pas sur tous les points les opinions de M. Pridik, qui me semble généralement disposé à trop de confiance. Telle lettre, par exemple celle qui est citée par Athénée XI 784 comme contenue dans un recueil πρὸς τοὺς σατράπας (p. 83), est pour moi plus que suspecte; j'éprouve bien aussi quelques doutes au sujet de la lettre d'Aristote dont le texte arabe a été publié par Lippert, et je ne serais pas si affirmatif à propos de toutes les lettres mentionnées par Arrien, dont la garantie seule, suivant M. Pridik, est une preuve d'authenticité (p. 77). Mais l'ouvrage n'en mérite pas moins une sérieuse attention, et pour s'occuper de l'histoire d'Alexandre, dont bien des points sont encore aujourd'hui *sub judice*, il sera nécessaire de le consulter.

My.

---

24. — **Appendix to Bennett's Latin Grammar for teacher and advanced students** by Charles E. Bennett. Boston, Allyn and Bacon, 1895, xiv-232 pp. in-18.

M. Bennett, à l'imitation des *Erlæuterungen* de M. Deecke, publie un supplément à sa grammaire élémentaire, dont il a été rendu compte précédemment. C'est un bon résumé des principaux résultats de la science, tels qu'on les considère acquis à l'étranger. Il y a lieu par suite de faire des réserves sur des points où M. B. aurait été moins affirmatif, s'il avait connu les travaux français; car, en dehors de la *Syntaxe* de Riemann, je ne sais s'il en cite un seul. Il ne faut donc pas s'étonner de cette affirmation (p. 69) : « The Latin accent was essentially a stress accent », ni de la forme qu'il a donnée à son exposé du vocalisme latin. On ne peut demander à un livre élémentaire plus que les erreurs courantes. Çà et là, des inexactitudes de détail auraient pu être plus facilement évitées. P. 2, la prononciation *v* est attribuée au digamma; donner l'*M* onciale comme forme de transition entre le signe d'aspirée Φ et *M* me paraît peu fidèle. Il aurait fallu, à propos du *Z*, ajouter qu'il était usité en latin à l'époque très ancienne. P. 10, la diphtongue de *neuter* n'est pas absolument certaine. P. 18, la prononciation trisyllabique de *larua* n'est peut-être pas exceptionnelle. P. 39, M. Bennett

résume les conjectures dans lesquelles on se perd pour expliquer l'*i* long de *dignum*, *tignum*, etc.; il eût été plus simple de se reporter aux *Mémoires de la société de linguistique*, VI, 34, n. 3, où le seul témoignage ancien est réduit à sa juste valeur d'interpolation de Priscien. Mais, à part ces observations que l'on pourrait multiplier, le livre, dans l'ensemble, est bon et rendra service aux professeurs, en leur fournissant la mesure de linguistique qu'ils peuvent supporter.

P. L.

Monumenta germaniae historica, Auctorum antiquissimorum, tomus X :

25. — **Claudii Claudiani Carmina.** Recensuit Theodorus Birt. Accedit appendix uel spria uel suspecta continens. Berolini, apud Weidmannos, 1892. ccxxx-610 pp. in-4°.

Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum Teubneriana :

26. — **Claudii Claudiani Carmina.** Recognouit Julius Koch. Lipsiae, Teubner, 1893, LXI-346 pp. in-12.

L'édition de M. Birt est une encyclopédie. Une longue introduction précède le texte et traite des questions suivantes : vie et chronologie des écrits de Claudien, les poèmes grecs, tradition du texte, les extraits et les scolies, les éditions, orthographe, prosodie et métrique, observations grammaticales. Deux tables alphabétiques complètent cet appareil. Le volume plus maniable et moins cher de M. Koch, un élève de M. Birt, donne le texte avec l'indication des corrections d'éditeurs, un index des noms propres et une introduction composée surtout de discussions critiques fort intéressantes sur cinq cents passages environ. L'idée d'exposer au public les raisons que l'on a d'adopter telle leçon est excellente; trop souvent l'on s'en dispense, pour le plus grand embarras des débutants.., et des autres.

Avant ces deux livres, nous n'étions pas tout à fait dépourvus. Nous avions un premier déffrichement de la forêt des manuscrits dans l'édition critique de M. Louis Jeep. M. B. a passé un peu rapidement sur les réels mérites de ce travail. Nous avons à nous demander les progrès que les récents éditeurs ont accomplis.

Je laisse de côté la question de la classification des manuscrits. Après M. Jeep, M. B. a beaucoup peiné pour dresser un *stemma*. Il le fait suivre de cette appréciation : « Hanc tamen cognationis magis umbratilem adumbrationem esse scias quam certissimam imaginem. Neque stemmata picta multum ualent ; nam manuscripta Claudiani sicut fit in poetis hisce non mera apographa esse solent, sed ex exemplis plus uno textus eorum fere componebatur confluxusque riuorum complurium in uno codice cernitur. » Ces réflexions condamnent le *stemma*.

On pouvait s'attendre à ce résultat après les trois remarquables

articles que M. Max Bonnet avait consacrés ici-même à la question [1]. Il restait un certain nombre d'autres points importants à élucider et le mérite de M. Bonnet avait été de les indiquer nettement. Il fallait d'abord donner un relevé complet des leçons des deux éditions Aldine et de Vicence sur lesquelles Gyraldus et un inconnu ont collationné le *codex Lucensis*. MM. Birt et Koch attribuent une valeur secondaire à ce manuscrit perdu, que M. Jeep suivait de préférence. Néanmoins M. B. a étudié de près ces deux éditions et leurs annotations manuscrites. Malheureusement, il semble que les renseignements qu'il nous fournit sont encore insuffisants.

Une autre question se posait. On constate, soit par l'examen des *deteriores*, soit par celui des éditions, que les modernes ont, à une date assez rapprochée de nous, connu des sources du texte maintenant fermées. C'était le cas des vers 315, 432, 509, 636-7 du *de IV cons. Honorii* omis dans tous les manuscrits. M. Jeep avait fini par en retrouver l'origine, l'édition de Bâle de 1534, donnée par Isengrinius. Mais il les croyait apocryphes. M. B. confirme le soupçon qu'avait eu M. Bonnet de leur authenticité (p. CXVIII). Il a été conduit par suite à examiner de très près la seule édition qui nous les a conservés. Cet examen a été complété et achevé par M. Koch. Tous deux concluent que l'éditeur a eu à sa disposition une source d'une très haute valeur. Pour les panégyriques d'Honorius notamment, où les meilleurs manuscrits manquent, cette édition, ou plutôt les variantes marginales de cette édition apportent un secours de premier ordre.

Ainsi, voilà au moins deux manuscrits perdus, connus par des collations toujours un peu insuffisantes. Ces manuscrits étaient des meilleurs. On s'explique maintenant l'incertitude des classifications modernes.

Pour le *de raptu Proserpinae* la situation est un peu différente. Cette pièce a été transmise dans d'autres manuscrits que les grands poèmes de Claudien et ces manuscrits sont peu anciens. M. B. distingue deux familles, des manuscrits complets et des manuscrits contenant des lacunes. La première correspond à la première de M. Jeep, la seconde correspond aux classes II-V de M. Jeep. M. B. établit deux groupes dans la première, suivant qu'ils présentent ou non l'interpolation de II, 118 : c'est une base un peu étroite. Une troisième famile comprend quelques manuscrits de la seconde contaminés avec la première. En fait, M. B. suit les mêmes principes que son devancier, puisque son principal guide est le Florentinus Sa-Croce pl. XXIV, in. 12, du XIIe siècle. Un point sur lequel au contraire ils sont en désaccord est l'histoire même du poème; M. Jeep le croyait mutilé, M. B. pense qu'il n'a jamais été

1. *Rev. cr.* 1875, 2, 5; 1877, 1, 186; 1879, 2, 308. Je n'ai pas vu ces articles mentionnés par M. Birt.

achevé et il en donne (p. xviii) des raisons très vraisemblables. Ici encore il confirme une opinion formulée par M. Max Bonnet.

Nous sommes amenés par ce dernier détail à l'examen de la biographie donnée par M. Birt. Il s'est attaché à replacer Claudien dans son milieu et les dates de ses œuvres dans la suite chronologique des événements contemporains. Il a obtenu ainsi une plus grande précision. Pour un petit nombre de faits seulement, il a donné des dates vraiment différentes de celles que proposait M. Jeep : il place le panégyrique d'Olybrius et Probinus en 394, le *de raptu* entre 395 et 397, *In Rufinum* avant juillet 396, la préface du livre II au milieu de 397 ; la préface du livre II du *de raptu* n'est pas pour lui un poème à part. Une partie de ces conclusions avaient été formulées précédemment par M. Koch. M. B. reprend et complète sa thèse sur le christianisme de Claudien (pp. lxiii-lxviii), avec beaucoup de probabilité, à mon avis ; il lui attribue en conséquence la paternité du *de Saluatore*. Dans les œuvres grecques, il distingue : 1° la Gigantomachie, œuvre certaine du poète, que M. B. fait naitre à Alexandrie ; 2° les épigrammes chrétiennes, d'authenticité douteuse ; 3° les épigrammes païennes, d'authenticité possible mais indémontrable. Déjà Teuffel avait fait valoir contre l'hypothèse de M. Jeep, d'un Claudien grec plus jeune, des considérations d'ordre littéraire qui n'étaient pas sans valeur.

Une critique grave à adresser à ces deux éditions porte sur le bouleversement de l'ordre de Gesner. M. Jeep avait donné ce mauvais exemple. Nous avons maintenant trois ordres différents : Gesner, Jeep, Birt ; M. Koch nous apprend que nous avous failli en avoir un quatrième. C'est tout simplement se moquer du lecteur. L'ordre de Gesner, avec ses chiffres romains, était si commode, que MM. Birt et Koch s'en sont servis dans leurs tables, au moins pour les grandes pièces. Ainsi ils ont adopté un ordre qu'ils ne suivent même pas. Que dirait-on d'un ordre nouveau introduit dans Horace ou dans Catulle ? Pour Claudien, le changement est très regrettable à cause des titres infinis de ses pièces. Tout le monde trouve plus court et plus simple d'écrire « VI, 10 », que : « *de III cons. Hon. praef.*, 10 ». Reconnaissons cependant que M. Birt est moins coupable que M. Jeep, car c'est l'ordre des manuscrits qu'il a voulu rétablir. Instituer un ordre chronologique, comme a fait M. Jeep et comme en a été tenté M. Koch, c'est une faute contre la méthode, c'est introduire dans le texte un élément subjectif qui doit être rejeté au commentaire [1].

Paul Lejay.

1. Un certain nombre de dissertations de M. Birt ne se détachent pas assez de sa longue préface et je crois être utile en les signalant : p. xl, sur les affectations de langage de Claudien ; p. lvii, sur Prudence et Claudien ; p. lxxxix, sur l'*Ætna*, p. cci sur les auteurs imités par Claudien. On trouvera p. lxviii une table des dates de Claudien. — Notons p. xcv, la bibliothèque « Ecclesiae nostrae *damae* », et p. cxxi, la bibliothèque « *Jacobi St. Honoré* ». Le latin de M. Birt est d'ailleurs peu correct et peu clair

27. — Julius Pisko. **Skanderbeg.** Vienne, Frick, 1894. 162 pp. in-8°.

L'auteur de ce livre est le vice-consul d'Autriche-Hongrie à Ianina et il paraît y avoir composé son ouvrage. Ce serait une excuse — s'il peut y en avoir — pour la pénurie d'informations dont il fait preuve. Les biographies même du héros albanais, citées par Hammer, ne sont pas employées toutes, et l'auteur se fie peut-être sans raison à l'existence de l'unicum prototypographique, au caractère si curieux, que prétend avoir découvert Biemmi. Hopf n'est cité que pour ses *Chroniques gréco-romanes*, tandis qu'il fallait lire attentivement sa *Griechenland im Mittelalter*, fouillis de renseignements historiques pris à des sources inédites. M. Pisko aurait trouvé aussi de très importants matériaux dans les *Acta extera* publiés par l'Académie hongroise, dans la publication de M. Sime Ljubic relative aux Slaves du sud et dans quelques chroniques occidentales. Il est vrai que ce serait trop demander à un auteur qui est réduit à citer Rinaldi de seconde main, mais il aurait fallu alors renoncer à son projet ou bien — et ç'aurait été vraiment une tâche utile — donner une nouvelle édition annotée de Barletius [1].

Parfois des inédits sont employés par M. Pisko et on en trouvera des fragments dans l'appendice. Quand on pense cependant aux nombreuses et fécondes recherches d'archives qui s'imposaient à Venise, Gênes, Rome, Naples, Milan, ce dépouillement sans méthode paraît bien superficiel et au plus haut degré insuffisant.

N. Jorga.

---

28. — **Du prix des livres rares vers la fin du XIX° siècle** par M. G. Brunet. Bordeaux, Féret et fils, Paris, Leclerc et Cornuau, 1895, gr. in-8° de 55 p. Tiré à cent exemplaires.

M Gustave Brunet, depuis quelques jours nonagénaire [2], est un de ces rares vieillards qui ne vieillissent pas. Par un double et inappréciable privilège, son esprit reste toujours jeune et son zèle aussi. Cet érudit, qui n'a jamais cessé de travailler depuis plus d'une soixantaine d'années et qui a été un des plus féconds producteurs de notre temps [3],

1. La dernière, celle d'Agram, 1743, in-4°, est devenue très rare.

2. D'après le *Vapereau*, M. Brunet serait né en 1807; mais, d'après M. Brunet lui-même, sa naissance devrait être reportée à l'année 1805. J'ai grande confiance en Vapereau, mais j'ai encore plus confiance en mon vénéré confrère.

3. Paul Lacroix, me montrant, dans son cabinet de l'Arsenal, peu de temps avant sa mort, un manuscrit d'une formidable épaisseur, me dit non sans quelque fierté : « Voilà ma bibliographie en je ne sais combien de centaines d'articles ! Je suis, ajouta-t-il avec son bon et fin sourire, le premier des écrivains de mon époque, en ce qui regarde le grand nombre de publications. » — « Et qui donc vient après vous ? » lui demandais-je. — « Deux de vos voisins, me répondit-il ; l'un qui l'est toujours, l'autre qui l'a été longtemps, le bordelais Gustave Brunet et le demi-bor-

travaillera jusqu'à son dernier jour et j'espère bien que la *Revue critique* aura encore à s'occuper, dans les premières années du xxe siècle, de ce patriarche de la bibliographie.

M. B. constate tout d'abord que la valeur des livres rares s'est augmentée dans des proportions énormes depuis le siècle dernier, et il en indique (p. 5) ces deux frappants exemples : *Perionius Dialogus*, Parisiis, 1554, in-8°, mar. Vente Anisson du Perron, 1805 : 5 francs. Vente J. Ch. Brunet, 1868, n° 132 : 1,150 francs. Exemplaire aux insignes d'Henri II et de Diane de Poitiers. — *Baliverneries d'Eutrapel*. Vente Soubise, 1788, n° 5513 : 10 francs. Vente J. Ch. Brunet, 1868 : 2,120 francs.

Les pages suivantes contiennent de curieuses particularités relatives aux livres ornés d'illustrations dues à des artistes français du xviiie siècle, tels que Eisen, Marillier et surtout Moreau le Jeune [1] ; aux pèlerinages en Terre Sainte (avec mention spéciale des *Pérégrinations* d'un chevalier allemand, Breidenbach, lesquelles, avant 1500, ont eu trois éditions en langues différentes, latin, français, allemand) ; à une édition originale du fameux roman de Théophile Gautier (*Mademoiselle de Maupin*) atteignant le prix de 1,600 fr. ; à un recueil des *Chansons de La Borde* en 4 vol. (1772), payé jadis 60 francs et que l'on n'hésite pas à payer aujourd'hui 2,000 francs et au dessus [2] ; aux *Contes de La Fontaine* publiés en 1762 par les fermiers généraux sous les auspices d'une femme qui, selon un mot célèbre, aimait encore plus les beaux livres que les beaux hommes, Mme de Pompadour [3]; aux éditions originales de Molière, de Corneille, de Racine, de La Bruyère ; aux reliures de Jean Grolier qui furent signalées pour la première fois, au commencement du xviiie siècle, par le baron Hohendorff, bibliophile autri-

---

delais Francisque Michel ; ils méritent le premier *accessit ex æquo*. Je voudrais que l'on publiât le manuscrit laissé par le bibliophile Jacob et la liste détaillée des œuvres complètes de ses deux vaillants émules.

1. L'auteur ne manque pas de rappeler (p. 6) que l'œuvre de Moreau a été l'objet d'un *Catalogue raisonné et descriptif, avec notes iconographiques et bibliographiques*, par J.-F. Mahérault, ancien conseiller d'État. Paris, 1880, Ad. Labitte, 509 p. Il cite çà et là de nombreux recueils bibliographiques, notamment ceux de de Bure le jeune, de Barbier, de Brunet, de Quérard, de Paul Lacroix, de Quentin Bauchart, de Le Roux de Lincy, d'Alphonse Willems, de Renouard, d'Octave Delepierre, etc. On s'étonnera de ne voir mentionner (p. 53) parmi les travaux bibliographiques les plus importants de notre siècle, ni les ouvrages de M. Léopold Delisle ni ceux de M. Émile Picot. C'est le cas de rappeler le mot antique sur les nobles images qui brillèrent par leur absence.

2. Un exemplaire unique, imprimé sur peau de vélin et orné de dessins originaux de Moreau, a été adjugé à 7,050 francs (vente Radziwill).

3. L'exemplaire offert « à la belle marquise », et dont Eisen avait dessiné les figures, fut adjugé, en 1844, « à la vente d'un académicien, fervent bibliomane », Charles Nodier, au prix dérisoire de 355 francs ; il est entré « dans le riche cabinet d'un amateur enthousiaste », M. Beraldi, qui n'a pas craint de le payer 15,000 fr.

chien, dans le catalogue de la riche bibliothèque qu'il avait formée [1]; aux relieurs Clovis et Nicolas Ève, le Gascon (simple surnom indiquant la province d'où celui qui le portait était originaire), du Seuil, qui travaillait surtout pour le duc et la duchesse d'Orléans, Boyet, l'artiste choisi par la marquise de Chamillart, laquelle, en cette occasion du moins, ne fut pas, comme l'appelle saint Simon, *la femme la plus sotte du monde* [2]; Antoine Michel Padeloup, Derome le Jeune, dont le *Télémaque* en maroquin rouge, décoré de la toison d'or, « insigne d'un amateur très estimé », Longepierre, payé 200 francs par l'auteur du *Manuel du Libraire*, à la vente de Parison, qui fut un de nos plus savants bibliophiles [3], a été payé plus de 5,000 fr. à la vente Laroche-La Carelle, Trautz, dont le *Villon* (imprimé par Galliot Du Pré en 1532), splendidement habillé en maroquin orange à mosaïque et dentelles, a été (même vente) adjugé à 14,000 francs ; à l'exemplaire unique des *Tableaux des mœurs du temps* par le fermier général de La Popelinière, où ce dernier raconta « les épisodes les moins gazés d'une vie aventureuse » et qui, après avoir passé du Cabinet du prince Galitzin (de Moscou) dans le cabinet d'un riche amateur anglais, Frédéric Hankey, lequel collectionnait spécialement les ouvrages licencieux et dont l'*Enfer* avait acquis une fâcheuse célébrité, a été vendu 25,000 fr. ; à un exemplaire de *l'Office de la Semaine Sainte* par l'abbé de Bellegarde (Paris, 1732, in-8°) adjugé en 1874, à la vente Lignerolles, au prix de 30 000 francs (enrichi, il est vrai, d'autographes de Marie-Antoinette et de Louis XVI) ; au recueil de dessins originaux pour les *Contes de La Fontaine* exécutés par Fragonard et autres artistes délicats et destinés à une édition entreprise, en 1795, par la maison Didot et qui fut, ensuite, abandonnée, inscrit au *Bulletin Morgand*, en février 1887, au prix de 50,000 francs ; au *Monument du costume*, 1775-1778, in-folio, « la plus belle des publications à figures du XVIII^e siècle, dessinées avec un tact exquis, chef-d'œuvre de Moreau le Jeune », adjugé au baron Edmond de Rothschild au prix de 136,875 francs ; à la *Bible Mazarine* de 1462 vendue 21,000 francs en 1874 ; au *Pastissier fran-*

1. A la vente L. Techener, en 1887, l'*Histoire d'Héliodore* s'éleva jusqu'à 12,000 francs et appartient depuis lors au *Grolier-Club* de New-York. A la vente Lignerolles, un autre Grolier, exemplaire du Catulle imprimé par Alde en 1515, a trouvé preneur à 10,000 francs.

2. Les ouvrages reliés par Boyet ont atteint des prix insensés : les six volumes in-8° des *Lettres de saint Augustin* (1701) ont valu 5,000 francs en 1869 (vente Pichon) et 9,000 francs en 1889 (vente Laroche-La Carelle). Les dix volumes in-12 du *Théâtre de Corneille* (1706) ont été vendus 5,200 francs après avoir été adjugés à 550 francs (vente Solienne) et à 9,500 francs (vente Brunet). Les deux volumes in-12 des *Provinciales* (édition de Cologne, 1700), donnés pour 1,620 francs en 1868 (vente Brunet), ont été acquis au prix de 10,000 francs (vente du marquis de Ganay).

3. Non moins modeste que savant, Parison ne publia rien et travailla toujours pour les autres. Il aida surtout son ami J. Charles Brunet à corriger les épreuves du *Manuel du libraire*.

çois des Elzevier (1655) vendu près de 3,000 francs en mars 1870 (librairie Potier), plus de 3,000 francs en avril 1875 (vente Bentzon) [1]. Mais il faut savoir se borner, comme nous le rappelle (p. 27) le savant bibliographe. Je ne lui emprunterai donc pas d'autres citations, tout en regrettant de ne pouvoir le suivre dans les détails qu'il nous fournit sur le *Temple de Gnide* de 1794 vendu, cent ans après, 14,000 francs, sur le *Songe de Poliphile* (de 1499, Venise, in-f°), vendu plus de 10,000 fr. (comte de Mosbourg, 1893), sur divers ouvrages de Giordano Bruno, vendus 7,100 francs et 8,100 francs, etc., et surtout dans l'histoire fort intéressante qu'il retrace de la bibliothèque formée par Louis César de la Beaume Le Blanc, duc de la Vallière, et où il donne au collectionneur et à la collection ce grand et juste éloge (p. 33) : « Le bibliophile le plus fervent que la France ait possédé, et peut-être ne rencontrera-t-elle jamais un rival qu'on puisse lui comparer ; sa réunion de livres imprimés au xv^e siècle n'a jamais été surpassée ; elle l'emporte sur la bibliothèque spéciale et très riche qu'avait formée vers la fin du siècle dernier le comte de Mac-Carthy, et qui fut livrée aux enchères en 1817 » [2]. Je suis obligé de négliger aussi ce que l'auteur nous dit (p. 47-49) de la bibliothèque du prince de Soubise, achetée par le cardinal de Rohan « la plus belle et la mieux choisie qui existât à Paris » et qui comprenait la collection entière formée par l'illustre président-historien, J.-A. de Thou, et (p. 50-52) de la bibliothèque du comte de Mosbourg, vendue en 1893, « incomparable réunion de livres précieux ». A propos d'un des joyaux de cette dernière collection, la *Guirlande de Julie*, le doyen de nos bibliographes déclare (p. 52) que « ce chef-d'œuvre de calligraphie et de peinture de fleurs », que ce volume, « unique en son genre », adjugé pour la somme de 19,000 fr., « est revêtu d'une très belle reliure de Le Gascon ». J'objecterai qu'un spécialiste dont M. Brunet a utilisé (p. 13-14) les *Recherches sur les relieurs français*, M. Ernest Thoinan, constate (p. 293) que « cette

---

1. D'autres exemplaires ont été payés 4,500 francs, 5,500 francs, enfin 10,000 fr.

2. Voir (p. 46) divers renseignements sur quelques curiosités de la collection du petit-neveu de Mlle de La Vallière, par exemple sur le *Livre d'heures de Bussy-Rabutin* (adjugé 2,400 francs, prix qui serait aujourd'hui singulièrement dépassé). En la même page, l'auteur raconte que le libraire cosmopolite Jean Gay, fils et successeur de Jules Gay, publiant une notice sur les femmes bibliophiles, y fit figurer, par une étrange substitution, la célèbre carmélite à côté de la comtesse de Verrüe et de la marquise de Pompadour, attribuant à la grande tante les soixante mille volumes du petit-neveu. De cette méprise, il s'amuse à rapprocher (p. 47) deux autres méprises proverbiales, celle d'un journaliste affirmant que l'inquisition brûla Galilée tout vif et celle d'un bibliographe belge (l'imprimeur a estropié le nom de ce naïf personnage qui n'était pas *Nanure*, mais bien *Namur*) introduisant, dans un mémoire sur les *Ana*, le roman de George Sand, *Indiana*. M. B. aurait pu citer encore l'historiette de ce bibliothécaire (peut-être fictif), qui cherchait vainement dans un catalogue sous le nom de *Senius* (Jean), les œuvres de Jansenius. Voir dans le *Bulletin du Bibliophile* de septembre-octobre 1895 un piquant article de M. G. Brunet, intitulé : Erreurs et bévues (p. 413-421).

attribution ne s'appuie que sur le dire de M. de Gaignères, possesseur de ce volume à la fin du XVII^e siècle ». Voilà donc une assertion douteuse. C'est la seule qu'on trouve dans tout l'opuscule. Existe-t-il beaucoup de bibliographes qui, même bien moins âgés que M. Brunet, se contenteraient, comme lui, de ne commettre qu'une demi-faute ?

T. DE L.

---

29. — **Gœthes Leben und Werke mit besonderer Rücksicht auf Gœthes Bedeutung fuer die Gegenwart**, von Eugen WOLFF. Kiel und Leipzig, Lipsius und Tischer. 1895. In-8°, 380 p. 5 mark.

Le livre de M. Wolff offre en neuf chapitres une biographie de Gœthe. L'auteur mêle l'appréciation des œuvres au récit de la vie. Il n'est pas original, et l'on ne trouvera rien de bien nouveau dans ce volume, sinon quelques aperçus çà et là. L'éloge des drames qui traitent de la Révolution est excessif, et M. W. insiste trop, à propos du second *Faust*, sur le socialisme et la colonisation. Le dernier chapitre « Gœthe dans la postérité » est peut-être le plus intéressant et le plus instructif. Le style n'a pas toujours autant de simplicité, de pureté qu'on voudrait. M. Wolff nomme Gœthe « le dominateur du Parnasse » (p. 241) et il dit que Knebel était un homme *literarisch interessiert* (p. 85). Mais il connaît l'œuvre entière du poète, la juge avec goût, et son ouvrage est d'une lecture assez agréable.

A. C.

---

30. E. ALLAIN. **Contribution à l'histoire de l'enseignement primaire dans la Gironde avant la Révolution.** Un vol. in-8 de LXXIX-276 p. Bordeaux, Feret et fils; Paris, Picard et fils, 1895.

Les ouvrages que publie M. le chanoine Allain sont généralement bien accueillis par le monde savant, car ils témoignent tous d'un soin minutieux et d'une bonne méthode d'investigation. Ce nouveau volume est, à certains égards, digne des précédents, et il contribuera, comme le souhaite M. Allain, à faire connaître l'histoire de l'instruction publique dans la Gironde avant 1789. Il est divisé en deux parties distinctes : une étude critique où sont discutés les résultats obtenus, et une suite de citations ou d'analyses indiquant, au point de vue de l'enseignement, la situation de presque toutes les communes sous l'ancien régime. La charrue se trouve ainsi placée avant les bœufs, car les *conclusions* que M. A. tire de son travail, sembleraient devoir venir en dernier lieu ; mais peu importe. Ce qui est plus important, c'est la façon dont le travail lui-même a été fait. M. A. convient ingénument, p. VII, qu'il entend « démontrer ici quelque chose ». Il veut prouver que l'ancien régime, cher à son cœur, avait multiplié les écoles primaires dans le futur département de la Gironde, et dès le début de son travail, il part en guerre

contre ses contradicteurs. Si les conclusions auxquelles il est arrivé avaient été différentes, tout donne à penser qu'il n'aurait pas imprimé son ouvrage; il le publie, bien que ses informations soient « fort incomplètes », parce qu'il est heureux de pouvoir établir que la Gironde comptait, avant 1789, deux écoles pour trois communes. Ce serait un fort beau résultat. Mais ici les difficultés se présentent. Si l'on donnait l'instruction primaire aux deux tiers des habitants de la Gironde, comment se fait-il que le nombre des illettrés incapables de signer leur acte de mariage ait été si considérable? M. A. convient lui-même (p. XVII) que l'examen de 5,228 actes de mariage, dressés de 1786 à 1790, lui a donné les résultats suivants : Maris sachant signer : 27 p. 100; femmes, 11 p. 100. Ainsi donc, dans ce pays couvert d'écoles, les 3/4 des maris et les 9/10 des femmes n'ont pas su profiter du bienfait qui leur était si généreusement accordé; que d'argent dépensé inutilement, que de zèle perdu! Aussi faut-il contester hardiment à M. A. ses conclusions par trop optimistes. Comme tous ceux qui veulent « démontrer » la même chose que lui, il fait dire aux documents plus que ces derniers ne disent. On lui objecte, preuves en main, que la Révolution de 1789 a trouvé la plupart des campagnes dépourvues de maîtres d'école; il malmène (p. XIII) ceux qui parlent de la sorte et il répond en constatant pour beaucoup de villages, l'existence d'une école au milieu du XVIII[e] siècle ou encore en 1610, ou même en 1545. Exemple : *Sablon*, un régent en 1609; en 1739, néant. — *La Sauve*, un régent en 1610, néant en 1692. — *Vignonnet*, une école en 1545, néant en 1739, etc. Pour appuyer ses démonstrations sur une base solide, M. A. aurait dû renoncer absolument aux documents antérieurs à 1770. Mais alors à quelles conclusions arriverait-il? Serait-il en mesure de tancer comme il le fait Bernadar et Gaullieur? L'interminable nomenclature de M. Allain ne « démontre pas » d'une manière irrésistible ce qu'il prétend démontrer; toutefois elle est fort instructive.

La dernière partie du travail est heureusement plus solide; elle est relative aux maîtres écrivains et arithméticiens jurés de Bordeaux, aux Frères des écoles chrétiennes et aux congrégations de femmes vouées à l'enseignement dans cette même ville, l'analyse et la transcription de ces divers documents ne sauraient prêter à la moindre critique et il y a plaisir à rendre compte d'un travail aussi bien fait.

A. GAZIER.

---

31. — Félix BOUVIER, **Les premiers combats de 1814**. Prologue de la campagne de France dans les Vosges. Avec un portrait et une carte. Paris, Léopold Cerf. 1895. In-8°, 161 p. 3 fr. 50.

Je ne reprocherai qu'une chose à l'auteur. Le titre de son volume est trop long. Il aurait dû intituler le livre : *les Vosges en 1814*. Mais il a très clairement divisé son sujet et il l'a étudié minutieusement, d'après

les sources françaises et étrangères. Il nous donne en neuf chapitres une étude complète, et nous assistons avec lui à l'occupation de Remiremont et d'Épinal, aux combats de Rupt, d'Arches, de Rothau, de Rambervillers, de Saint-Dié, de Thaon et d'Igney, à la retraite définitive des troupes françaises. Cosaques, Wurtembergeois, Bavarois, passent successivement devant nos yeux. M. Bouvier est très justement sévère à l'égard du maréchal Victor qu'il accuse à diverses reprises d'inertie et de torpeur; il le montre déconcerté, perdant la tête, incapable de comprendre la nécessité d'une lutte tenace et persistante, et, comme dans un accès de panique, malgré les ordres positifs de Napoléon, ordonnant la retraite de son 2ᵉ corps. Mais à ce découragement de Victor — que partage Milhaud — M. B. oppose la vaillance du général Rousseau et de ses voltigeurs de la garde, des dragons de la division de Briche, des gardes d'honneur de Ségur; il met en relief la figure du vigoureux Duhesme qui défend Saint-Dié, celle de l'intrépide Duvignau à qui le général Cassagne abandonne le commandement, celle du préfet Himbert, comte de Flégny, ancien conventionnel qui semble retrouver sa fougue de 1793 et tente de soulever les Vosgiens las et abattus par les revers. Mais les pages les plus curieuses du volume sont consacrées au combat de Rothau, à ce combat de téméraires montagnards qui, sous les ordres de Nicolas Wolff, surent, sans espérer le concours des troupes de ligne, sans attendre Victor, sans même compter sur le succès, lutter et mourir simplement pour la patrie. Cette défense des défilés des Vosges a été décrite par Erckmann-Chatrian dans *l'Invasion ou le fou Yégof* et le pays en a gardé le souvenir. Il est intéressant de rapprocher de ce roman le récit historique, véridique de M. Bouvier qui a su profiter de la notice de M. Gaston Save et faire revivre « l'héroïsme épique de ces hommes déterminés ».

A. C.

---

32. — **Mémoires du général baron Thiébault**, publiés par Fernand Calmettes; Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1895, in-8°, tomes IV et V.

Le tome IV des *Mémoires du général Thiébault* n'est pas d'une lecture moins attachante que les précédents. Le général, à peine rétabli de la cruelle blessure reçue à Austerlitz, va prendre possession du gouvernement de Fulda. Il quitte Paris le 12 novembre 1806 et arrive, le 14, à Mayence, où l'impératrice Joséphine se trouvait avec sa cour. Il est subjugué par la grâce incomparable de la souveraine. « Parler d'elle, s'écrie-t-il, c'est rappeler les grâces divinisées par une impériale beauté.

1. P. 100 M. Bouvier dit qu'au combat de Saint-Dié nous eûmes plus de 240 prisonniers et que la perte des Bavarois montait à une centaine d'hommes; nous eûmes 224 prisonniers et les Bavarois, 12 morts dont un officier (le major de Haneth) et 80 blessés, dont quatre officiers, le major Pfetten, le capitaine Zitzmann, les lieutenants du Bellier et Stenglein, — outre le général Deroy. — P. 14, l'expression « *représentant du peuple* de Seine-et-Marne » est inexacte.

Dans le fait, quelle femme a jamais réuni plus de séduction et plus de dignité? On ne l'approchait qu'avec admiration ; on ne l'écoutait qu'avec délices ; on ne la quittait qu'enchanté d'elle et de ses manières... » La maréchale Bernadotte, Désirée Clary, future reine de Suède, lui inspire des sentiments moins tendres ; il parle de sa hauteur impertinente, qui contrastait avec la suavité de Joséphine, et la traite de *folle indécente*. Le 15 novembre il entre dans Fulda et y est reçu par le baron de Tann, président du gouvernement provisoire, l'homme le plus considérable et le plus considéré du pays. Thiébault nous conte par le menu et avec force anecdotes curieuses et piquantes ses faits et gestes pendant la période où il exerça à Fulda une véritable souveraineté. Ce sont là des révélations très intéressantes et très neuves sur le rôle que jouaient dans les pays conquis les généraux de Napoléon. Thiébault se conduisit avec modération et mérita l'estime des habitants. Malgré cela et peut-être à cause de cela, il fut brusquement remplacé en mai 1807 et alla rejoindre à Tilsit le quartier général de l'empereur. Quoique Napoléon l'eût nommé général de division, notre héros ne put pas se faire reconnaître pour tel, parce que sa nomination n'avait pas été régularisée par les bureaux, et le ministre de la guerre Berthier lui interdit de prendre un titre que Thiébault s'obstinait, non sans raison, à considérer comme sien. Après des péripéties racontées avec humour, il obtint d'aller prendre les eaux de Barèges. En passant par Paris, il rencontre le général Junot, qui venait de recevoir le commandement de l'armée de Portugal, et il accepte les fonctions de chef d'état-major. Thiébault a peint de main de maître ce soldat de fortune grisé par les faveurs impériales, cumulant les traitements les plus scandaleux, jetant l'or à pleines mains, jouant gros jeu, toujours à bout de ressources, amoureux de la femme de Murat ou de celle du général Foy et courant à la folie qui devait terminer cette vie fabuleuse. Le récit de la bataille de Vimeiro est des plus saisissants et le départ de Junot quittant le champ de bataille dans une voiture avec sa maîtresse, M[me] Foy, est une preuve convaincante de l'insanité du commandant en chef de l'armée de Portugal. Aussi l'armée française fut-elle forcée de traiter avec les Anglais et d'évacuer le pays. La flotte anglaise transporta en France nos soldats et Thiébault put rejoindre, après une traversée des plus mouvementées, Zozotte et ses enfants. Il n'en fut pas moins promu général de division le 19 novembre 1808. Il revint alors en Espagne et assista à la parade de Valladolid, où Napoléon exhala sa fureur contre le général Legendre, un des auteurs responsables de la honteuse capitulation de Baylen. Le récit de Thiébault est un document des plus précieux pour l'étude du caractère de l'Empereur. Notre général donne aussi son avis sur cette capitulation et il conclut, après une minutieuse étude, que le général Dupont méritait d'être fusillé. Thiébault eut avec Napoléon, à l'occasion de l'évacuation du Portugal, une conversation qu'il a, pour ainsi dire, sténographiée et qui est un morceau capital de

ses *Mémoires*. Chargé du gouvernement de la Vieille Castille, installé à Burgos, il essaye de gouverner par la bienveillance et par la justice. Il fait transporter solennellement les restes du Cid du couvent de Saint-Pierre de Cardena à Burgos et élève à ce héros légendaire un tombeau. Il exprime son indignation de l'essai de royauté du maréchal Soult, plaint le maréchal Masséna, sacrifié à de basses rancunes, et raconte les hauts faits du chef espagnol Mina. Le tome IV se termine au moment où Thiébault rentre en France (janvier 1813).

Après un court séjour auprès de sa Zozotte, Thiébault part pour l'Allemagne et va servir sous le maréchal Davout, qui le nomme gouverneur de Lübeck. Une partie du tome V des *Mémoires* est consacrée à cette inutile défense de Hambourg, qui immobilisa d'excellentes troupes dignes d'un meilleur sort, et au caractère du maréchal Davout. Le portrait qu'il trace de ce guerrier nous donne une triste idée du vainqueur d'Auerstaedt. Si nous en croyons Thiébault, il ne devait sa fortune qu'au caprice inexplicable de Napoléon. L'honneur de ses victoires et notamment de celle d'Auerstaedt revenait à ses lieutenants. Quant à l'homme, il était méchant, vindicatif, cruel, d'un esprit très ordinaire et très étroit; c'était une punition que d'être sous ses ordres, et Thiébault cite des témoignages probants de généraux tels que Vandamme, Gauthier, Dumonceau, etc., qui tous considéraient comme un malheur de servir sous un tel chef. Les anecdotes les plus caractéristiques complètent ce tableau. D'ailleurs Davout se jugea lui-même dans cette phrase adressée à Thiébault et qui fut la fable de l'état-major : « Vous savez ce que je veux, mais vous savez aussi que sur vingt choses que je dis il y a toujours dix-neuf bêtises. » (Cf. t. V, p. 176.) Les reproches adressés au colonel Achard, coupable de n'avoir pas fait fusiller un innocent, prouvent que le maréchal avait des accès de fureur qui confinaient à la folie. Néanmoins Thiébault reconnaît à Davout trois qualités : l'intégrité, la sollicitude pour ses troupes, le fanatisme de ses devoirs.

La Restauration ramena à Paris notre général, qui ne joua pendant les Cent Jours qu'un rôle effacé. Il n'aime pas les Bourbons et les tance d'importance, eux et leurs amis. Il disserte sur les causes de la défaite de Waterloo, relate quelques anecdotes piquantes sur les hommes et les choses de la cour, et termine ses *Mémoires* par le récit de la maladie et de la mort de cette séduisante Zozotte, qui sut conserver jusqu'au dernier jour l'amour de son mari.

Les *Mémoires* du général Thiébault ont eu un grand succès, que justifient la personnalité de l'auteur, le tour heureux de l'écrivain et les piquantes anecdotes dont le récit est émaillé. La lecture en est des plus attachantes et il y a peu de romans qui soient plus captivants. Les *Mémoires* sont des lettres de change tirées sur la postérité, qui les laisse rarement protester. Malgré ses services et ses écrits, le général Thiébault était resté jusqu'ici dans la pénombre des innombrables lieutenants de

Napoléon. La publication de ses *Mémoires* l'a mis hors de pair et a rendu son nom célèbre, au moins dans le monde lettré. C'est justice, car, outre leur intérêt romanesque, ils ont une réelle valeur historique et fournissent sur un grand nombre de points de nouveaux et précieux renseignements. L'histoire des mœurs n'y gagne pas moins. Il y a du Saint Simon dans la manière dont Thiébault expose les faits, et surtout caractérise les hommes. Les portraits sont bien vivants et lestement troussés. Il a contre certains de ses contemporains des haines vigoureuses. J'ai cité plus haut Davout; je peux ajouter, parmi les maréchaux de Napoléon ou des régimes postérieurs, Soult, dont il conteste les capacités militaires et même la bravoure; Clarke, qui, comme Davout, avait fait sa fortune en devenant l'espion de ses camarades et en les dénonçant suivant sa passion et ses calculs (t. IV, p. 155); Drouet d'Erlon, digne homme, mais ignorant et incapable; Gérard, non moins incapable, sans finesse et sans savoir-vivre. Avec quelle sûreté il flagelle le beau Dorsenne, le nul Caffarelli, le traître Bourmont! Tout en faisant la part de l'exagération naturelle aux chroniqueurs, les historiens devront tenir compte des jugements de Thiébault sur les hommes et sur les choses de son temps, quelque déconcertants qu'ils paraissent. Ce qu'on savait déjà sur la rivalité, la cruauté, la rapacité, l'égoïsme de l'entourage de Napoléon se trouve amplement confirmé par ce nouveau témoignage d'un des acteurs de l'épopée impériale. Et cependant Thiébault a pour le génie de Napoléon une vive admiration et pour sa personne une véritable affection, quoiqu'il fût loin d'être accablé de ses faveurs. Il cite diverses anecdotes qui peignent l'empereur dans ses rapports avec le soldat ou le montrent au milieu de sa cour, et qui rappellent le mot fameux de Talleyrand : « Quel dommage qu'un grand homme soit si mal élevé! »

En terminant ce compte rendu, qu'il me soit permis de dire une fois de plus avec quelle conscience et quel tact M. Fernand Calmettes a rempli sa tâche d'éditeur. Les notes, trop rares à notre gré, sont toujours érudites et judicieuses, et la table des noms qui termine le cinquième volume rendra, à défaut d'une table analytique, de réels services.

Étienne Charavay.

---

33. — Tade Smiciklas Zivot. djela doctora Franje Rackoga. (La vie et les œuvres du Dr François Racki), in-8, 218 pp. Agram (publication de l'Académie des Slaves méridionaux).

La ville d'Agram possède depuis 1867 une académie sud-slave (Jugoslavenska Akademija) qui a rendu les plus grands services à la science et dont les travaux trop peu connus chez nous sont hautement appréciés dans toute l'Europe orientale. Depuis sa fondation elle a publié cent vingt volumes de mémoires (*Rad*), vingt volumes de textes des anciens

écrivains croates (*Stari pisci hrvatski*), vingt volumes de textes historiques (*Starine*), vingt-six volumes de *Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium* (en latin et en italien), cinq volumes de *Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium*, une trentaine de monographies parmi lesquelles figure l'ouvrage de M. Smiciklas. Enfin, l'Académie édite un grand dictionnaire de la langue serbo-croate. Ce travail considérable, dirigé d'abord par feu Danicic, actuellement par M. Budmanni, est certainement l'œuvre la plus considérable que la lexicographie slave ait entreprise jusqu'ici.

L'Académie des Slaves méridionaux a eu pour fondateur et pour Mécène l'évêque de Diakovo, Mgr Strossmayer. Son premier président, son véritable organisateur, celui qui a donné à ses travaux une impulsion scientifique dont elle sentira longtemps les effets, a été le chanoine Racki. L'évêque de Diakovo vit encore. François Racki a été enlevé par une maladie soudaine le 13 février 1894. L'Académie a décidé qu'il y avait lieu de rendre à sa mémoire un hommage bien mérité et elle a confié le soin d'écrire sa biographie à l'historien national du peuple croate, M. Smiciklas. M. S. s'est acquitté de sa mission avec une véritable piété. Son livre constitue une importante contribution à l'histoire littéraire, scientifique et politique des Slaves méridionaux, histoire où M. Racki a joué le premier rôle. Il était né en 1828 à Fuzina sur le littoral croate ; il fit ses études à Varazdin, Senj (Zengg) et à Vienne. Tout jeune encore il suivait attentivement la renaissance des études historiques en Bohême. Ordonné prêtre en 1852, il passa en 1855 le doctorat en théologie. De bonne heure il se sentit attiré par les études historiques. En 1857, il publiait la première partie de son grand ouvrage sur les apôtres Cyrille et Méthode; puis il se rendit à Rome où il fut attaché au chapitre de Saint Jérome des Illyriens. Recommandé par le P. Theiner, il entreprit de fructueuses recherches dans les Archives du Vatican, acheva son Cyrille et Méthode et prépara une édition de l'Évangile glagolitique d'Assemani, tout en étudiant l'histoire de l'Illyrie sous la domination romaine et en aidant Theiner à publier ses *Monumenta slavorum meridionalium*. Ses travaux avaient appelé l'attention de l'évêque Strossmayer qui dès 1860 méditait de fonder à Agram une Académie. Revenu dans son pays en 1860, Racki ne resta pas indifférent aux luttes de ses compatriotes pour le maintien de leurs privilèges historiques contestés par les Hongrois. Il écrivit une solide étude sur le droit public de la *Croatie au temps de la dynastie nationale*, sur *les rapports de la ville de Rieka (Fiume) avec la Hongrie et la Croatie*, il fit partie de la diète croate et prit une part importante à ses débats. On pourrait faire un volume fort intéressant avec la série de ses discours et de ses articles politiques. En 1864, il fonda la revue savante *Knizevnik* (le Littérateur) : il avait pour principaux collaborateurs, M. Jagic, aujourd'hui professeur de philologie slave à l'Université de Vienne, M. Torbar, aujourd'hui président de l'Académie sud-slave, M. Bogisic

actuellement ministre de la justice au Montenegro et correspondant de notre Académie des sciences morales et politiques. Il publia dans ce recueil une savante étude sur *les sources anciennes de l'histoire croate et serbe* (Constantin Porphyrogénète, le *Presbyter Diocleas*, Thomas archi-diacre de Spalato, les annalistes du XIVe siècle et les Annalistes serbes).

Le *Knizevnik* disparut à dater du jour où l'Académie Sud-Slave commença ses publications. Nommé président de cette Académie, Racki déploya une vigueur de travail incomparable. Il n'est guère de volumes qui ne renferme de lui quelque étude historique. Il organisa également le Musée national, richement doté grâce à la libéralité de Mgr Strossmayer qui lui avait cédé sa magnifique galerie de tableaux. Parmi les travaux les plus importants publiés par Racki dans les Mémoires de l'Académie, je rappellerai seulement une magistrale étude sur l'*Évolution des Slaves méridionaux* au XIVe siècle, sur *les Bogomiles et les Patarins*[1], sur *les Conspirations de Zrinski et de Frankopan*, sur *la Lutte des Slaves méridionaux pour l'indépendance politique du* XIe *siècle*, les *Documenta historiae croaticae periodam antiquam illustrantia* et sur *la biographie et la correspondance de Joseph Bochkovich*, l'essai sur *la bataille de Kosovo*, *les études sur la Croatie avant le* XIIe *siècle* etc. M. Smiciklas a énuméré dans sa monographie tous les travaux de Racki en indiquant la date de leur publication. Il est regrettable qu'il ne les ait pas tous groupés à la fin de son étude dans une bibliographie spéciale. Il est encore temps de réparer cette lacune. La vie et l'œuvre du chanoine Racki peuvent être offertes comme modèles aux historiens de tous les pays.

L. LEGER.

---

34. — **Bibliographie franco-roumaine du XIXe siècle** par Georges BENGESCO, Tome Ier. Bruxelles. Paul Lacomblez, 1895, XLIII-218 pp. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage, bibliographe bien connu par d'autres travaux[2], se propose de donner un répertoire des ouvrages écrits en français sur les Roumains pendant le XIXe siècle et des publications françaises d'auteurs roumains parues en France. Le premier volume contient : *a*) la bibliographie des publications françaises concernant les Roumains et publiées en France ; *b*) celles des travaux de même nature qui contiennent des renseignements relatifs à ce peuple ; *c*) la liste des « œuvres françaises d'auteurs roumains, imprimées ou publiées en France » ;

1. J'en ai résumé une partie dans la *Revue des Questions historiques* (1870). Voir aussi sur le rôle de *Racki et l'Académie d'Agram, Le monde Slave* (1872), p. 45 e suiv., et *la Save, le Danube et le Balkan* (1883), p. 35.
2. *Bibliographie de Voltaire* (Paris, 1885-1890) et diverses publications relatives à cet écrivain.

d) celle des thèses de doctorat « soutenues et publiées en France par des Roumains ». Seront mentionnés dans le second : les ouvrages publiés en français, sans l'être en France, et ayant rapport aux Roumains et les articles de périodiques français (de France?) relatifs aux Roumains. L'auteur a fait précéder son premier volume d'une introduction bien faite[1] et d'une médiocre bibliographie des livres regardant les Roumains et parus en France avant notre siècle, il finira l'ouvrage par une bibliographie de la question d'Orient, qui, même en se bornant aux livres français publiés en France, pourra difficilement être complète.

La partie parue de la *Bibliographie* témoigne d'une activité laborieuse et parait assez exacte : on peut reprocher à M. Bengesco deux erreurs de méthode. S'il introduit dans son livre les ouvrages sur les Roumains, parus en français, même ailleurs qu'en France, on ne voit pas la raison, pour laquelle il en élimine les ouvrages français d'auteurs roumains, parus dans la même condition. Ils témoignent, sans doute, au même degré que les autres, de l'influence exercée sur les Roumains par la langue et la littérature françaises.

Ensuite, il y a décidément trop de divisions, dans lesquelles on se perd. N'aurait-il pas mieux valu partager cette bibliographie en deux : ouvrages publiés en français par des Roumains et ouvrages publiés dans la même langue sur ce peuple ? Les thèses auraient été comprises dans la première catégorie et on aurait pu les distinguer par le caractère typographique ou par un astérisque. On aurait pu, de la même manière, distinguer les ouvrages parus en France des autres (si c'était vraiment nécessaire, ce dont on peut douter) et les ouvrages relatifs à la Roumanie, de ceux qui lui consacrent des pages seulement. Parmi ces derniers devaient naturellement prendre place les publications qui s'occupent de la question d'Orient. Tandis qu'avec la méthode adoptée par l'auteur, malgré tant de divisions, la séparation naturelle des ouvrages écrits *sur* et *par* les Roumains n'est pas toujours observée, puisque les ouvrages politiques publiés par des Roumains en France se trouvent confondus avec les ouvrages français relatifs à cette nation.

Bien que très riche, la *Bibliographie* apparait incomplète assez souvent (ouvrages de Walsh, par exemple, de Thornton, dont les traductions sont plus nombreuses). L'auteur s'est adressé aux riches fonds de la Bibliothéque nationale ; s'il avait pris soin de faire des recherches analogues à la Bibliotheque de l'Académie roumaine, presque complète en fait d'ouvrages relatifs aux Roumains, son livre aurait, sans doute, gagné un caractère plus définitif.

N. JORGA.

1. Cependant il faut observer (p. XI) que les Turcs employèrent comme langue diplomatique l'italien, avant d'adopter le français ; que « Paskiévitch » pour Raicewich (p. XII), dont l'auteur cite plus loin l'ouvrage, est une grosse faute d'impression des *Documents Hurmuzaki* que M. Bengesco aurait pu corriger.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 27 janvier — 1896

35. — **Assyrisch-babylonische Chrestomathie**, von Bruno Meissner. Leiden. E. J. Brill. 1895. In-4°

36. — **Assyrisches Handwœrterbuch**, von Dr Friedrich Delitzsch. Dritter Theil. Leipzig, Hinrichs, 1895. Gr. in-8°, p. 369-576.

37. — **Assyrisch-englisch-deutsches Handwœrterbuch**, herausgegeben von W. Muss-Arnolt. Dritte Lieferung. Berlin, Reuther, 1895. Gr. in-8°, p. 129-192,

38. — **Die Anfaenge der hebræischen Grammatik**, von Dr W. Bacher. Leipzig. Brockhaus, 1895. In-8°, 120 pp.

I. — La Chrestomathie assyrienne que M. Meissner vient de publier est la quatrième ou cinquième publication de ce genre que nous avons à enregistrer depuis quelque dix ans. On pourrait supposer que les étudiants en assyriologie croissent et se multiplient : cela est vrai, sans doute en Allemagne. L'ouvrage de M. M. se recommande par la précision et la clarté; tous les renseignements ou secours qu'un commençant peut souhaiter y sont rassemblés avec ordre. Indications générales sur l'écriture, table contenant les principaux signes avec leurs valeurs usuelles, aperçu grammatical, textes historiques judicieusement choisis et soigneusement copiés, lexique très complet, on ne pouvait rassembler plus de choses en moins de pages, ni d'une façon plus claire et plus méthodique. Le lexique forme peut-être la partie la plus remarquable de cette chrestomathie : il fournit réponse à tout et ne laisse jamais le chercheur en défaut pour l'interprétation des textes contenus dans le volume. C'est un avantage que sauront apprécier les commençants. Signalons en dernier lieu l'omission significative que M. Meissner fait du terme de « sumérien ».

II.— L'éloge du lexique assyrien de M. F. Delitzsch n'est plus à faire (v. *Revue* du 17 juin 1895). Il faut se féliciter de ce que cette publication suit un cours régulier et qu'on peut espérer la voir bientôt terminée, pour le plus grand bien des études assyriologiques. Le présent fascicule va jusqu'à la lettre צ. Il serait déjà facile, au moyen de ce dictionnaire et en comparant la traduction des nombreux passages cités en exemple, avec la traduction des mêmes passages dans les ouvrages assyriologiques publiés il y a quinze ou même dix ans, de se rendre compte des progrès sérieux qu'a faits, dans ces derniers temps, la connaissance du vocabulaire assyrien, progrès qui sont dus en grande partie à M. Delitzsch lui même et à ses disciples.

III. — Le dictionnaire de M. Muss-Arnolt a changé de titre avec la troisième livraison. Du moins le titre du troisième fascicule est en allemand, tandis que celui des deux précédents était en anglais (v. nº de la *Revue supr. cit.*). Cette particularité, qui est en rapport avec le caractère trilingue de l'ouvrage, ne tire pas à conséquence. Les défauts de la publication, qui proviennent de la méthode adoptée par l'auteur, sont peut-être un peu atténués. Il semble du moins qu'on ait mis un peu plus de critique dans le choix des traductions proposées ; mais il y a toujours une certaine confusion dans les renseignements abondants que M. Muss-Arnolt a voulu recueillir. On dirait que son but a été de nous donner un dictionnaire historique de l'assyriologie en même temps qu'un dictionnaire de la langue assyrienne. L'un fait tort à l'autre; le premier n'était pas bien nécessaire, et tous les deux se trouvent incomplets. Des critiques sévères avaient tout simplement conseillé à M. Muss-Arnolt de renoncer à son entreprise. Il ne se l'est pas tenu pour dit, et sans doute il a eu raison. Le fascicule qui vient de paraître s'arrête au mot *birânu*.

IV. — M. W. Bacher a recueilli patiemment une grande quantité de menus renseignements sur les commencements de la grammaire hébraïque, depuis les quelques termes grammaticaux employés dans la littérature talmudique jusqu'aux essais de Saadia, de Iehuda Ibn-Koreisch, de Menachem ben-Sarug, de Dunaseh ben-Labrat, en passant par la Massore, le *séfer Jezira* et Aaron ben-Ascher. Le tout est groupé avec beaucoup de méthode, de clarté, de concision. C'est bien une histoire des origines de la grammaire hébraïque. L'érudition fait place de loin en loin à des considérations générales : ainsi des observations tout à fait justes sur le système de vocalisation massorétique (p. 13) servent d'introduction à une histoire exacte et détaillée de son développement. L'œuvre grammaticale de Saadia et des autres, qui sont plutôt encore les précurseurs de la grammaire que des grammairiens, est analysée dans le plus grand détail et jugée avec beaucoup de finesse. Cet excellent travail a paru dans le t. 49 de la *Zeitschrift der Deutschen Morgenlændlischen Gesellschaft*.

A. Loisy.

39. — Was heisst und zu welchem Ende studiert man Dogmengeschichte, von Dr G. Krüger. Freiburgi. B., J. C. B. Mohr. 1895, In-8°, 86 pp.

Cette brochure ne traite pas précisément de questions abstraites. Sous une forme courtoise, c'est une critique, d'ailleurs assez juste, du *Lehrbuch der Dogmengeschichte* publié par Harnack. L'histoire des dogmes chrétiens, dit M. Krüger, ne doit pas être qu'une « monographie sur l'origine et le développement du dogme du IVe siècle »; et, en fait, Harnack ne s'est pas réellement enfermé dans ce cadre qu'il semblait s'imposer. L'histoire des dogmes est « l'histoire du christianisme en tant que doctrine, l'histoire du développement doctrinal chrétien ». Cela est vrai, et M. K. a parfaitement raison de ne pas considérer cette histoire comme déjà finie. Son point de départ nécessaire est la vie et la doctrine de Jésus. Ici M. K. aborde une question scabreuse. L'histoire évangélique, dit-il, nous apparaît sous un autre jour qu'elle n'apparaissait aux hommes du XVIe siècle, parce que nous n'avons plus la même conception de l'univers. Et M. K. prend à partie Th. Zahn, pour avoir dit (dans son livre *Der Kampf um das Apostolicum*, Nuremberg, 1893) que ceux qui n'admettent pas la conception virginale et la résurrection corporelle du Christ ne se décident point par des considérations historiques. Est-ce pour une raison d'histoire qu'on n'admet plus que le soleil se soit arrêté à Gabaon? Je ne sais pas ce que M. Zahn répondrait; mais il y a sans doute quelque différence entre les deux premiers faits et le dernier, soit en ce qui regarde leur nature, soit en ce qui regarde le témoignage qui les garantit. En tout cas, cette controverse nous entraîne bel et bien hors du sujet. L'historien des dogmes n'a qu'à prendre l'idée chrétienne dans la forme qu'elle a eue à son point de départ. Ce qui le regarde n'est pas précisément le fait de la résurrection, mais la foi des apôtres à la résurrection de Jésus. Pour finir, M. K. traite un point non moins délicat et qui n'est pas sans rapport avec la précédente question : la conception historique se substitue à la conception dogmatique; la critique du dogme ne sera-t-elle pas la destruction du dogme? M. Krüger le pense et ne s'en effraie pas. Il restera toujours l'Évangile, Origène n'a-t-il pas dit déjà que le Christ s'est fait tout à tous, et que chacun trouve en lui son Sauveur, selon la qualité de l'idéal où il peut s'élever? Encore une question qui n'appartient pas à l'histoire des dogmes. Pour l'historien, les dogmes sont des idées qui vivent depuis longtemps; le travail critique du temps présent aura certainement une influence sur leur avenir. Voilà tout ce que l'on sait.

A. L.

---

40. — James Darmesteter, The Zend-Avesta. Part I, The Vendîdâd. tome IV (2me édition) des **Sacred Books of the east**. Oxford, Clarendon press, 1895, in-8°, LXXXIX-390 pp.

On est pris d'un serrement de cœur à songer que ce volume est le der-

nier dont J. Darmesteter ait pu revoir en partie les épreuves et que le nom de celui qui a tant fait pour préciser les idées, assainir les méthodes, élargir les points de vue dans l'étude de l'Avesta, brille pour la dernière fois sur le titre d'un livre nouveau. La collection des *Sacred Books* est destinée au public qui lit; on ne retrouvera donc pas ici le commentaire perpétuel, presque incroyablement riche, qui accompagne la traduction française et en fait le moyen le plus précieux de pénétrer le sens précis des textes de l'Avesta; néanmoins J. Darmesteter a su choisir avec le tact et la clairvoyance qu'on lui connaît tout ce qui dans son commentaire et ses introductions était capable d'intéresser un homme cultivé et nécessaire pour l'intelligence exacte du texte. L'introduction résume avec une clarté pénétrante les vues hardies et discutées, exposées avec un plus grand détail au III[e] tome de la traduction française. Le volume renferme la traduction du Vendîdâd et celle des fragments de Nasks perdus et de plus le texte même des fragments édités pour la première fois par l'auteur; le détestable système de transcription, imposé aux auteurs dans la collection des *Sacred Books*, rend par malheur cette seconde édition laide et incommode. Du reste, cette publication suit de trop près celle de la traduction française pour qu'on puisse s'attendre à y trouver beaucoup de neuf. On en devra cependant tenir compte; ainsi l'affirmation un peu téméraire des emprunts de l'Avesta à la Bible est atténuée sensiblement p. LIX et p. 10; quelques passages des fragments, laissés sans traduction en français, sont traduits ici pour la première fois, par exemple Nir. 68. — Les épreuves des dernières feuilles de l'ouvrage ont été corrigées par l'illustre pehlvisant M. West, qui, dans un avertissement de quelques lignes, adresse à notre regretté maître un adieu singulièrement cordial.

A. M.

41.—J. Platts, **A grammar of the Persian language.** Part I, Accidence, London and Edinburgh, 1894, XI-343 pp. in-12.

La grammaire persane que vient de publier M. Platts et qui doit rendre au public anglais les mêmes services que l'excellente grammaire de Salemann et Jukovski au public allemand et au public russe, n'a pas de prétentions scientifiques. Elle est claire, bien ordonnée, et paraît d'un usage commode; l'illustration des règles au moyen d'exemples tirés des auteurs mérite d'être approuvée à tous égards. La section IV (arabic formations), qui ne saurait dispenser l'étudiant d'apprendre la grammaire arabe, est trop développée. — La principale innovation de M. P. est l'introduction du point de vue historique dans une grammaire pratique du persan; elle est très discutable. D'une manière générale, il ne peut manquer d'y avoir beaucoup d'arbitraire dans la façon dont on introduit ces fragments tronqués d'histoire dans un ouvrage de carac-

tère non historique. En fait, toute langue, considérée à un moment donné, présente un certain nombre de formules morphologiques constituant un système, qu'il appartient au grammairien de dégager; les anomalies elles-mêmes sont susceptibles d'un classement méthodique, que la considération du passé ne peut que faire méconnaître dans bien des cas : on n'a pas le droit de séparer au point de vue persan *ámīχtan* par exemple de *ávīχtan*, comme le fait M. Platts; en revanche, il fallait bien formuler la règle générale que à un infinitif en *-χ-tan* répond un aoriste en -ẕ- : *ávīχ-tan : ávīẕ-am*; l'établissement de quelques règles de ce genre a, même au point de vue de l'histoire des formes, de grands avantages : il fait apparaître en pleine lumière les exceptions intéressantes et permet de comprendre les formations analogiques. — Du reste, M. Platts ne donne pas d'explications historiques personnelles; il emprunte celles qui se trouvent dans la *Grammaire historique* de notre regretté J. Darmesteter, reproduisant indifféremment celles qui sont acquises et celles dont les progrès provoqués par cette belle publication elle-même ont montré l'inexactitude ou l'invraisemblance. — Il y aurait lieu de critiquer aussi l'introduction dans la grammaire du persan de notions qui sont étrangères à cet idiome, comme celles du genre et du cas; il importe que le grammairien se borne à analyser l'emploi des catégories morphologiques existant dans la langue, quelle qu'elle soit, qu'il étudie; on doit en persan expliquer la valeur significative de l'ordre des mots, de l'izâfet, de la particule *râ*, etc.; mais les termes de nominatif, génitif, etc. n'y sont pas plus légitimes qu'ils ne le seraient en français par exemple, et ne peuvent que donner des idées fausses à l'étudiant.

A. M.

---

42. — J. Baudouin de Courtenay, **Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen.** Ein Capitel aus der Psychophonetik. Strasbourg, Trübner, 1895 vi-124 pp. in-8°.

M. Baudouin de Courtenay étudie dans ce volume le phénomène important, mais un peu moins inconnu qu'il ne paraît l'indiquer, des alternances phonétiques : ce fait consiste essentiellement en ce que, dans une même langue et dans un même temps, un même élément morphologique apparaît sous des formes différentes par suite de l'action, directe ou indirecte, récente ou ancienne, des lois phonétiques. C'est ainsi qu'en français on trouve : *meurs, mourons; cœur, courage; nœud, nouer; pasteur, pastourelle; neuf, nouveau*; etc., avec une alternance de *eu* et de *ou* qui résulte des lois du traitement français de la voyelle latine *o*. Par une analyse précise et subtile, l'auteur montre toute l'inexactitude de l'expression usuelle dans les grammaires pratiques, que tel phonème d'une forme *devient* tel autre phonème d'une autre (p. 16 et suiv.), M. B. de C. ne présente du reste pas l'étude détaillée du fait dans une langue donnée, telle que, par exemple, le polo-

nais, où l'on en trouve tant d'exemples et de si variés; il se borne à une théorie générale; son travail prend ainsi un caractère abstrait et scolastique, qui en rend la lecture très fatigante, et cette impression pénible est encore accrue par les formules algébriques qui doivent résumer ces abstractions et qui remplissent des pages entières, sans qu'on en voie sortir aucune simplification. Ce sont des défauts de ce genre qui font que les travaux de M. Baudouin de Courtenay, souvent si intéressants et pleins d'observations pénétrantes et justes, ne sont pas toujours lus autant qu'ils le méritent. — Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, on ne trouvera dans cette publication que peu de termes nouveaux : celui de *morphème*, pour désigner les éléments morphologiques, par opposition aux *phonèmes*, est commode et mériterait d'être adopté.

A. M.

---

43. — **Kritik der Sonantentheorie**, eine sprachwissenschaftliche Untersuchung, von Johannes Schmidt. Weimar, H. Bœhlau, 1895. In-8, iv. 195 pp. Prix : 5 mk.

Toute science à ses débuts comporte dans sa nomenclature une certaine dose d'indécision ou d'approximation, que ses progrès préciseront ou non suivant la nature plus ou moins précise de son objet ; mais en tout état de cause, et à supposer même le progrès impossible, proscrire l'approximation en tant que telle, ce serait briser le miroir pour le corriger. La méthode, aujourd'hui condamnée, des équivalents n'a pas nui, que je sache, aux progrès de la chimie, à telle enseigne que sans elle on n'eût point trouvé la nomenclature atomique ; et celle-ci, je suppose, pourra dans la suite des temps céder la place à quelque autre, sans pour cela être reconnue fausse, puisque après tout chacune d'elles ne sera jamais qu'une façon plus ou moins commode de nous représenter un ensemble de phénomènes de laboratoire d'ailleurs parfaitement constatés et étudiés en dehors d'elles. Et, s'il en est ainsi de réalités matérielles et actuellement tangibles, combien davantage d'impressions acoustiques à jamais évanouies ! Quand nous écrivons sans sourciller que nos premiers ancêtres disaient * *bhérô* « je porte », nous ne nous portons point garants de la nature de l'aspiration du *b*, ni de la vibration de l'*r*, ni du timbre de l'*e* bref accentué et de l'*o* long atone : ce * *bhérô* est un pur symbole, la synthèse provisoire d'une infinité d'analyses qui autrement tiendraient une page, l'archétype idéal auquel peuvent se ramener les types conservés *bhárâ* = φέρω = *ferô* = *baíra*. Rien de plus ; et, à plus forte raison, je l'avoue, n'ai-je jamais pu attacher la moindre importance à la question de savoir si les voyelles vibrantes et nasales que l'on restitue conjecturalement en indo-européen contenaient ou ne contenaient pas, outre la résonance de la vibrante ou de la nasale elle-même, un minimum de voyelle, quelque chose comme un *e* muet servant d'appui à cette résonance : à ce point que, quand

M. Bechtel l'a soulevée, j'ai cru pouvoir, sans risque d'omission, passer la controverse sous silence [1].

C'est qu'il y a vraiment quelque outrance de conviction à partir en guerre pour ou contre un symbole. Toute conviction est respectable; et, lorsqu'elle étale les trésors d'érudition, la solide et savante architecture d'argumentation que déploie la dernière œuvre de M. J. Schmidt, on ne peut se défendre de la juger imposante. Mais, encore une fois, c'est affaire ici de doctrine bien moins que de méthode d'exposition : si la nomenclature actuelle présente d'incontestables avantages d'unité de plan, de netteté, d'élégante simplicité même, qu'on ne retrouve plus dans la nouvelle; si celle-ci, en se montrant plus apte peut-être que sa devancière à expliquer par le menu un nombre considérable de faits isolés, hérisse cependant de complications inutiles et périlleuses un ensemble dont le moment ne paraît pas encore venu de rompre la coordination synthétique; si enfin, même au prix des plus subtiles analyses et des postulats phonétiques les plus inattendus, nous n'échappons même pas à la nécessité de supposer dans un même mot de la même langue la présence de deux suffixations différentes (p. 129, l. 19), — alors, en vérité, j'admire, sans oser le partager, le zèle apostolique de l'iconoclaste qui croit si fermement à la vertu de ses propres icones.

Il ne saurait s'agir ici de reprendre brin à brin le faisceau touffu des arguments de l'auteur. Aussi bien M. Brugmann s'en est-il chargé pour partie [2], et il ne me convient, ni de redire ce qu'il a dit, ni de relever les points sur lesquels à mon tour je me séparerais de lui [3]. Mais, à ne prendre les choses que de très haut, on est fondé à demander que les prémisses sévères sur lesquelles sont jugées et condamnées les théories d'autrui, exercent elles-mêmes leur influence sur l'esprit du livre qui les invoque : un auteur qui débute par un si éclatant hommage à la phonétique physiologique, qui pose en principe qu'une semi-voyelle est au fond une voyelle, qu'une liquide ou une nasale n'en est pas une, qu'il n'y a point parité entre *deik* et *derk* par exemple, et que dès lors il est arbitraire de les soumettre à un traitement similaire (p. 4-10), doit être quelque peu contrarié de découvrir, au terme de sa longue exploration (p. 184), que *mm* précédé d'un fragment de voyelle ne se comporte pas de même que *nn* dans la même position ; car ce sont là, ou jamais, des groupes similaires et « commensurables ». Il n'a pas dû

1. *Revue critique*, XXXIII (1892), p. 62.

2. *Liter. Cbl.*, 1895, p. 1723.

3. Je n'en note qu'un : il ne m'est pas possible de méconnaître le parallélisme frappant des types *yunákti krnáti çrnáti çrṇóti*, ni conséquemment de douter d'une infixation primitive, quelque difficulté qu'il y ait à se la représenter. Mais qu'il faille pour cela (J. S., p. 172) que la racine ait été *klev* et non *kleu*, je ne le vois pas ; car l'infixation remonte sans nul doute au temps où l'on prononçait dissyllabiquement *kleu* non diphtongué.

non plus constater sans surprise le rôle que joue dans ses lois (p. 10) l'accent indo-européen, ni faillir à se demander comment un simple accent musical — mettons même un accent d'intensité puisque l'auteur ne nous fixe pas sur ce point — a pu respectivement transformer en *n* ou en *m* un groupe *mn* qui le précédait ou le suivait. A ne considérer que l'intensité relative d'articulation de la consonne contiguë à l'accent, c'est exactement le résultat contraire qu'on attendrait. Et pourtant les exemples colligés par M. J. S. sont nombreux et concordants : il y a là une contradiction du fait et du droit sur laquelle on souhaiterait qu'il eût fait porter davantage sa pénétrante analyse.

On voit par où, si j'en avais ici le loisir et les moyens, je contre-pèserais ses délicates pesées : considérant comme à peu près irréprochable sa critique négative, c'est à sa doctrine positive que je m'attacherais pour réclamer en bien des cas un supplément d'information. — Il est séduisant, dirais-je, d'expliquer sk. *hiṃsa-* par le désidératif **ghi-ghn-so-* (p. 58) normalement reconstruit. Mais le lecteur docile se demande en quelle langue humaine un mot **ghighnsonti* a jamais été prononçable avec *n-* consonne et sans un minimum de voyelle d'appui ; et, si ce minimum intervient, alors tout l'échafaudage croule, le *gh* ne pouvant plus s'écraser dans un groupe qui a cessé d'être exclusivement consonnantique. — Il est légitime de restituer **sénti* « ils sont », mais hasardeux d'en déduire **bhéro-enti* « ils portent » (p. 73) ; car, puisqu'il est manifeste que les deux flexions thématique et athématique se mêlent et s'entrecroisent, que le latin a *eunt* en regard de sk. *yánti* et jusqu'à *fer-u-nt* dans le même verbe que *fer-te*, une forme **s-é-nti* ainsi coupée, en regard de **s-més*, ne saurait nous étonner ; et, sans vouloir préjuger la cause de la variation vocalique, il est certain que **s-é-nti* et **bhér-o-nti* se comportent l'un vis-à-vis de l'autre exactement comme φρήν et ἄφρων. — On souscrit volontiers à *raçmā́* instrumental régulier de *raçmán-* (p. 87), et c'est un spectacle instructif que de voir (p. 93 sq.), toute une catégorie morphologique surgir de cette humble variante phonétique. Mais que répondrait-on à celui qui, élevant autel contre autel, enseignerait que l'instrumental régulier de *raçmán-* est *raçanā́* = ** raç-mn-ā́*, et tirerait de ce doublet, avec le mot *raçanā́*, toute la catégorie des substantifs en *-ana-* = -ανο- ? Que conclure de là, sinon que la vérité n'est pas dans l'absolu, et que, encore une fois, nos symboles ne sont que des symboles ? **raçmnā́* et *raçmnā́* ont pu jadis vivre côte à côte sans se dévorer l'un l'autre, et ainsi du reste.

Il est superflu de faire l'éloge d'un livre de M. J. Schmidt, superflu de dire que, dans cette œuvre dont on n'accepte pas les conclusions, il n'est presque pas une page où l'on n'apprenne quelque chose de nouveau, — mieux encore, — pas une qui n'engage à penser, à repasser ce que l'on a su, à douter de ce qu'on a cru, à mesurer au moins du regard le vaste espace encore et sans doute à jamais inexploré [1].

V. Henry.

1. P. 60, sur *adbhyás*, il y avait lieu de citer Johansson, *Idg. F.*, IV, p. 134.

44-45. — G. Schulze. **Orthographica**. Marbourg, Elwert, 1894; LXI p.

Deux dissertations d'un véritable intérêt pour ceux qui s'occupent de l'orthographe latine et de son histoire, et que les éditeurs de textes feront bien de ne pas négliger. Elles ont été publiées d'abord dans les programmes de l'Université de Marbourg pour l'été de 1894 et l'hiver de 1894-1895. Il s'agit dans l'une du mot *epilepsia*, dans l'autre de l'orthographe *phth* dans *diphthongus* et mots semblables. Il m'est impossible de suivre M. Schulze dans le dédale de ses citations, où, s'il n'est pas besoin de fil conducteur, on ne saurait cependant se guider sans une attention extrêmement soutenue. Aussi bien ne s'agit-il pas, à y réfléchir, exclusivement de savoir si la vraie orthographe des mots en question est *epilempsia* et *dipthongus;* la portée du livre est plus considérable, et ce que M. Schulze nous montre, c'est comment l'on est arrivé à l'orthographe actuellement adoptée, et quels sont les auteurs de ces graphies refaites sur les formes grecques; chapitre très important, dit-il (p. LVIII), et dont le titre serait : « De Italis græce doctis vetustæ et probæ consuetudinis scribendi depravatoribus. » N'est-il pas intéressant aussi d'apprendre que des savants trop forts en grec ont pu altérer l'orthographe latine, quand nous savons qu'une trop grande science du latin a failli déformer l'orthographe française?

My.

---

46. — **Plutarchi** Chæronensis **Moralia** recognovit Gr. N. Bernardakis, vol. VI Leipzig, Teubner, 1895; 530 p. (*Bibl. scriptorum græc. et rom. Teubneriana*).
47. — ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ Τὸ ἐν Δελφοῖς Ε προσφωνεῖται Ἐ. Κουρτίῳ ἄγοντι τὴν ὀγδοηκονταετηρίδα ὑπὸ Γρ. Ν. Βερναρδάκη. Leipzig, Teubner, 1894, VI-36 p.

I. — Voici le dernier volume des *Moralia*, publiées par M. Gr. Bernardakis. Je n'ai rien à en dire qui n'ait été dit par moi, à propos du tome V, ou par les recenseurs des premiers volumes. Nous y voyons le même soin et la même compétence, qui feront de cette édition non pas une édition définitive, car un certain nombre de passages seront certainement rectifiés plus tard, mais un utile et indispensable instrument de travail pour les amis de Plutarque. Il y a, d'ailleurs, dans ce volume, d'heureuses corrections : p. 60, 25 ταῖς γαλαῖς εἶσιν (γαλαῖσιν); 73, 8 ἐκλαπέντων (ἐκλιπόντων); 115, 6 αἱ ἄπυροι δίαιται. D'autres, au contraire, sont contestables;

— P. 63, l'étymologie de ἱερός me paraît définitive. — Mais, p. 102, *lūna* = *louksmnā* est de digestion bien difficile. — P. 112, l. 6, au lieu de « nasal », lire « labial ». — P. 116, on s'étonne de ne pas voir cité à l'appui du doublet **étmn *ētm* ; l'all. *odem*, cf. Wilmanns, *D. G.*, I, p. 50. — La critique de l'équation *nima* = νέμω est d'une remarquable rigueur (p. 156). Oserai-je dire pourtant qu'il y a des évidences extérieures qui prévalent à mes yeux contre toute sémantique? Mais ce peut être pure routine de morphologiste endurci.

p. 20, 25-26, M. B. admet la lecture οἱ μὲν γὰρ ἀφανίζουσι τὰ ᾠὰ καὶ διαφθείρουσι, τῆς θηλείας, ὅταν ἐπῳάζῃ μὴ προσδεχομένης τὴν ὀχείαν, qu'il avait repoussée dans les *Symbolæ*, et je ne vois guère pourquoi il a changé d'opinion. La leçon de Porphyre διαφθ. τὰς θηλείας ὅταν ἐπ, ῳάζωσιν, οὐ προσδεχομένας fournit un sens aussi juste que correct : *parce qu'elles refusent l'accouplement* ; tandis que μή ou bien est incorrect ou bien donne un sens inacceptable ; sans compter qu'avec les formes admises διαφθ. est superflu, et que l'opposition voulue des termes, dans la phrase suivante disparaît. M. B. a abandonné de la sorte la plupart des conjectures qu'il avait jadis proposées, et que je ne saurais ici examiner en détail; mais il est intéressant de constater les variations de sa critique, ne serait-ce que pour le féliciter de sa conscience d'éditeur.

II. — A l'occasion de la quatre-vingtième année de M. Ernest Curtius, M. Gr. Bernardakis a publié à nouveau, en hommage à son ancien maître, le traité de Plutarque Περὶ τοῦ Ε τοῦ ἐν Δελφοῖς ; mais je ne crois pas que cette réédition ait beaucoup amélioré ce texte par endroits si difficile et presque désespéré. Les passages les plus délicats sont restés *in suspenso* dans la bonne édition de Paton (Weidmann, 1893), et M. B. ne nous apporte pas de nouvelles lumières. L'appareil critique est à peu de choses près identique, nous donnant, comme celui de Paton, les leçons des trois meilleurs manuscrits (DVF) et de quelques autres de moindre importance. Ce qui me frappe surtout, c'est qu'il me semble voir çà et là, et déjà dans les quelques lignes d'avertissement qui précèdent le texte, une pointe de mauvais vouloir à l'égard de l'éditeur anglais; on sent que M. B. relève avec un plaisir qui n'est pas exempt d'acrimonie les imperfections qu'il rencontre chez son émule, à la fois son successeur et son prédécesseur; l'exactitude de son information en est même parfois altérée. P. 9, 5 note « δὲ φῶς] δ' ὅρος Paton (δ' ὅρος ?). Quidquid est, minime est necessarium. » Or P. corrige lui-même, dans ses *Addenda* « φῶς non debui mutare ». P. 17, 13 « τεταγμένην τινα (l. τινά) scr. Paton sed non opus » (B. τινὰ τεταγμένην) ; mais Paton, *add.* « τινα expellendum », et c'est en somme lui qui a raison, τινά étant donné uniquement par le *Pal.* 170 qui ne peut seul prévaloir contre l'accord des autres manuscrits, et dont les leçons sont généralement d'ordre inférieur. Cette tendance de M. B. se remarquera encore dans ce fait que ses notes peuvent souvent induire en erreur le lecteur qui n'a pas Paton sous les yeux : 22, 15 λαβόντι ; en note « λαβοῦσι P. præter necessitatem ». Qui ne croirait que P. a λαβοῦσι dans son texte? Or ce n'est qu'une conjecture proposée en note. De même 12, 16, « ἀρχήν] ῥαγήν Paton » ; P. dit timidement en note « latet vera scriptura, fortasse ῥαγήν? » De même encore ailleurs. Mais n'allons pas plus loin : je n'ai pas ici à me faire le défenseur de l'édition de Paton, qui a ses faiblesses, ni le censeur de celle de M. Bernardakis, quoique j'estime qu'elle ne lui est pas supérieure ; mais je devais constater que la plupart des lectures

de Paton sont désapprouvées, quelques-unes avec raison, un certain nombre d'autres, et des meilleures, à tort. Κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει.

My.

---

48. — M. Porci Catonis **de agri cultura liber** recogn. H. Keil. Leipzig, Teubner. 1895. v-88 p.

M. Henri Keil, qui par des publications de premier ordre a rendu de si grands services à la philologie latine, après avoir donné en 1889 une édition du *de re rustica* de Varron, avait préparé aussi une édition du *de agri cultura* de Caton. C'était une bonne pensée de nous rendre enfin un texte aussi correct que possible de ces deux ouvrages, les plus anciens que les Romains aient écrits sur l'agriculture. Malheureusement la mort est venue le surprendre au milieu de son opiniâtre labeur et c'est M. Gœtz, comme il nous l'apprend lui-même dans une note qui suit la préface, qui a été chargé par la famille de publier le dernier travail de M. Keil. Il a laissé la préface en l'état où il l'a trouvée, en renvoyant pour supplément d'informations aux préfaces de la grande édition et du commentaire et aussi aux prolégomènes de la petite édition de Varron. M. Gœtz nous apprend aussi qu'il n'a introduit dans le texte aucun changement, sinon ceux que, d'après lui, M. K. lui-même aurait très probablement faits. Quant aux notes critiques, il y a fait des changements plus nombreux, mais en restant fidèle cependant au plan de l'auteur. Celui-ci a suivi pour la constitution du texte la même méthode que pour celui du *de re rustica*, en se proposant pour but de nous donner une reproduction aussi exacte que possible du *Codex Marcianus* perdu. Pour cela M. Keil divise ses notes critiques en deux compartiments distincts : dans l'un sont les leçons du manuscrit, dans l'autre, au-dessous et nettement séparées, les corrections des philologues qui jusqu'aujourd'hui se sont occupés du texte.

Nous avons ainsi, avec l'édition de Jordan (*Catonis praeter librum de re rustica quae exstant*) ce qui est resté des écrits de ce Romain de vieille roche, et les curieux de langue latine ancienne pourront désormais se livrer sur un texte bien établi à d'intéressantes études.

F. Antoine.

---

49. — G. Friedrich. **Q. Horatius Flaccus. Philologische Untersuchungen**; Leipzig, Teubner, 1894; 232 pp. in-8.

50. — Salomon Piazza, **Horatiana**. Quibus temporibus Horatium tres priores carminum libros et priorem epistularum confecisse atque edidisse uerisimillum est. Venetiis, ex officina Caroli Ferrari, 1895. 133 pp. in-8. Estratto dagli *Atti del R. Istituto Veneto dis cience, lettere ed arti*, tome VI, série VII, 1894-95, pp. 115-247.

Les études de M. Friedrich portent sur les pièces suivantes d'Horace :

Odes, I, 2-6, 9, 12, 15-16, 19-20, 22-25, 28-29, 32, 34-35, 37; II, 2-3, 6-8, 11-13, 17-20; III, 1-12, 14, 16-20, 23-26, 28; IV, 2, 4-6, 8, 11, 13, 15; *Epd.* 1-2, 9, 13-15, 17; *carmen saec.; Sat.* I, 1-3, 10; II, 3 et 6: *Epist.*, I, 3-4, 11, 14-15, 20; II, 2. Il traite en outre d'un passage controversé de la biographie d'Horace attribuée à Suétone; les éditeurs le mettent ordinairement entre crochets; mais il en défend l'authenticité.

C'est la tendance générale de ces études, au reste, d'être très conservatrices. M. F. est parti de ce principe, que le texte traditionnel d'Horace n'est pas à corriger, mais à interpréter. Le principe est juste et l'auteur rend grand service aux futurs éditeurs par la série de ses observations dont ils auront à tenir le plus grand compte. Il a cherché à remettre le texte au milieu des circonstances qui l'ont vu naître et qui l'expliquent. Ainsi pour l'ode I, 9 (p. 46), M. F. montre qu'elle a été composée chez Thaliarque, hors de Rome, dans une maison de la campagne, aux environs du Soracte, et s'efforce de préciser l'attitude d'Horace, l'homme déjà mûr, au milieu d'une réunion de plaisir, attitude différente de celle que nous révèle l'épode 13. P. 16, il s'attache à faire de l'ode I, 20 et de l'épode 3 des pièces de circonstance, bluettes insignifiantes que l'on pourrait comparer aux petits vers qui émaillent la correspondance de Voltaire, et qui ne doivent d'avoir été sauvées et placées au recueil définitif qu'au désir d'Horace de montrer à tous son intimité avec Mécène. M. F. (p. 122) n'est pas éloigné de voir dans l'ode IV, 8 un morceau du même genre; le v. 17 s'expliquerait par quelque allusion seulement pénétrable pour Censorinus, peut-être par une taquinerie amicale d'Horace à propos d'une méprise historique de son correspondant [1]. Ailleurs (p. 56), M. F. nous fait mieux comprendre le caractère de Mécène, en lui appliquant le portrait que M^me^ de Rémusat trace de Talleyrand. La comparaison entre Livie et M^me^ de Maintenon (p. 59), paraît moins heureuse. On voit, par ces exemples pris au hasard, ce qu'a tenté M. Friedrich : il a souvent réussi. Il ne néglige pas pour autant les observations grammaticales : il défend le texte *Ianum Quirini* (IV, 15; p. 15) par des rapprochements avec Aulu-Gelle et avec d'autres archaïsmes liturgiques d'Horace; p. 137, il nous donne de précieux renseignements sur l'usage hypothétique des participes. Mais ce n'est pas l'objet principal de ces études auxquelles nous reprocherons seulement leur décousu et le désordre de leur succession.

— M. Piazza ne pense pas qu'aucune pièce des trois premiers livres des odes ait été composée après 731; il discute en particulier l'assertion opposée de M. Christ et d'autres auteurs pour les pièces I, 2; II, 9; III, 5; pour le groupe I, 20, III, 8 et II, 13; pour le groupe II, 17; III, 3; III, 29; I, 21; I, 7; I, 12; l'ode I, 3 aurait été écrite à propos d'un voyage de Virgile, projeté ou effectué entre 724 et 731. Il conclut que les

1. Cependant cf. *Rev. cr.*, 1894, 2, 257.

trois premiers livres ont été publiés avant la fin de l'année 731 et que le premier livre des épîtres a paru en 734. Ce travail, d'une latinité assez défectueuse, ne contient aucun élément nouveau des questions traitées ; il est au courant des recherches antérieures. Paul LEJAY.

---

51. — **L'Europe et le Saint-Siège à l'époque carolingienne** par A. LAPÔTRE, S.-J. Première partie. Le pape Jean VIII (872-882). Paris, Picard, 1895, XI-367 pages in-8°.

Voici un livre excellent dont toutes les parties ne sont pas inconnues aux lecteurs de la *Revue critique*, car nous avons déjà eu l'occasion de citer certain article des *Études* qui est devenu l'un des chapitres de ce bel ouvrage.

Il se compose d'une série d'essais critiques, très minutieux, très fins et, à mon avis, très concluants sur le registre de Jean VIII, sur la question Bulgare au IXe siècle, sur Cyrille et Méthode et l'évangélisation des Slaves, sur le *Libelle impérialiste de Spolète*, sur les tentatives de Jean VIII pour rétablir l'Empire carolingien. Le volume se termine par un *excursus* où l'auteur développe quelques vues originales tout à fait séduisantes sur l'origine de la légende de la papesse Jeanne.

Je ne puis relever toutes les conclusions nouvelles auxquelles arrive le P. Lapôtre. Je signalerai les plus importantes :

L'auteur démontre fort bien que le pape Étienne V, le jour où il a interdit aux nouvelles chrétientés slaves de faire usage de leur langue maternelle dans la liturgie, s'est lourdement trompé : 1° en se recommandant de l'autorité de son prédécesseur Jean VIII ; 2° en affirmant que saint Méthode, qui continua d'user de la liturgie slavonne, avait violé le serment naguère prêté par lui entre les mains de Jean VIII. Cette double erreur a pour origine une falsification audacieuse d'une lettre de Jean VIII.

Le P. L. réussit à dater de la fin du IXe siècle le *Libellus de imperatoria potestate* qu'on croyait du Xe siècle. Tous les détails de cette démonstration sont-ils bien sûrs ? La date extrême que le P. L. assigne au *Libellus* est-elle solidement établie ? Il raisonne comme si un certain concile romain relatif à l'élection des papes devait être attribué à Jean IX et à l'année 898. Mais les critiques modernes ne sont-ils pas revenus sur ce point à l'opinion ancienne qui attribuait ce concile au règne d'Étienne IV[1] (816-817) ?

Le chapitre consacré aux projets impériaux du pape Jean VIII m'a paru excellent. Toutefois je ne saurais admettre qu'après Charles le Chauve et Charles le Gros, les descendants francs de Charlemagne

---

1. Cf. *Bulletin critique*, 15 mai 1888, p. 199.

n'aient plus songé à l'Empire. Quant aux Capétiens, ils tournèrent eux-mêmes leurs regards du côté de l'Empire beaucoup plus vite et beaucoup plus tôt que ne le croit le P. Lapôtre [1].

Paul VIOLLET.

---

52. — **La Mélopée antique dans le chant de l'Église latine**, par Fr. Aug. GEVAERT, 1 vol. gr. in-4, l. XXXVI. l 446, Gand, librairie de Ad. Hoste, 1895.

M. F. Gevaert, l'auteur de la magistrale et célèbre *Histoire de la musique dans l'antiquité*, dont la *Revue critique* a rendu compte il y a quelques années, a voulu couronner son étude des théories et des compositions musicales classiques en recherchant la survivance qu'elles ont laissée dans les chants de l'Église latine. Son ouvrage actuel, suite et développement d'une belle *Étude sur les origines du chant liturgique* publiée, en 1890, se compose d'une « longue parenthèse » destinée à répondre aux objections qu'avait soulevées cette dernière étude parmi les écrivains bénédictins au sujet du rôle de Grégoire le Grand dans la compilation ou la composition des cantilènes du rituel romain ; et de deux parties qui ont pour but de démontrer la conclusion suivante de l'auteur, à laquelle il est arrivé, dit-il, après dix ans de recherches : « Le chant chrétien a pris ses échelles modales et ses thèmes mélodiques à la pratique musicale du temps de l'Empire romain, et particulièrement à la *citharodie*, genre de musique qui, jusqu'au VI^e siècle de notre ère, a tenu dans la vie privée des Romains une place analogue à celle qu'occupe parmi nous le *Lied* avec accompagnement de piano. Vocabulaire et syntaxe sont les mêmes chez le païen Symmaque et chez son contemporain saint Ambroise : modes et règles de la composition musicale sont identiques dans les hymnes de Mésomède adressées aux divinités païennes et dans les cantilènes des mélographes chrétiens. »

Comme élément de démonstration, l'auteur a choisi exclusivement parmi les chants liturgiques les antiennes des *Heures*. Il a borné son étude à ces hymnes, comme étant les monuments dont on peut suivre les vestiges dans les plus anciens documents notés en intervalles précis, et aussi à cause de leur simplicité et de leur brièveté mélodique qui a dû permettre de les transmettre sûrement, grâce à l'enseignement oral, jusqu'à l'époque où leur dessin a été précisé par une notation sans équivoque.

M. G. consacre à la démonstration de sa thèse une étude considérable qui réunit les qualités bien connues de l'auteur : une profonde érudition, une constante clarté et un ordre parfait dans l'exposition, une

---

1. Cf. mon Mémoire intitulé : *La question de la légitimité à l'avènement de Hugues Capet*, p. 29 (tirage à part).

familiarité avec la musique de tous les temps et de tous les pays, qui éclaire à chaque instant et vivifie d'une saisissante lumière ses dissertations. Il a fait précéder la partie de son ouvrage consacrée aux antiennes d'un résumé de la théorie de la musique antique, telle qu'il la considère comme définitivement constituée dans l'état actuel de la science et non sans d'importants remaniements de quelques-unes des conclusions de la précédente *Histoire*[1]. Ce résumé est un bon coup d'œil d'ensemble sur les principes de la mélopée et de la musique instrumentale antique dans le genre diatonique. Nous n'oserions pas dire que toute conjecture — notamment touchant les *harmonies* ou *modes* et le rôle de la *mèse* dans la détermination de ces *modes* — en est bannie. Tel qu'il est, il constitue le précis le plus complet qui existe sur la matière.

Le rappel des fondements de la théorie musicale des Grecs était nécessaire à l'auteur pour prouver l'objet principal de sa thèse : la concordance modale et mélodique des plus anciens monuments liturgiques et des fragments notés que nous possédons de la citharodie gréco-romaine.

Nous ne le suivrons pas dans les détails d'un travail dont le caractère technique ne concorderait pas avec les études habituelles de la *Revue critique*. Tout en gardant quelques doutes sur la solidité de certains anneaux de la chaîne forgée avec tant d'ingéniosité par M. Gevaert, surtout de ceux qui, dans sa pensée, relient *directement* les chants liturgiques aux mélodies du IIe siècle, nous admirons profondément l'immense tâche d'analyse et de synthèse à laquelle il s'est livré pour étudier successivement les hymnes liturgiques dans leur composition modale, dans leur coupe strophique, dans leur chronologie, et pour reconstituer les éléments plus ou moins corrompus d'un bon nombre de ces chants « Des neuf cent cinquante et une antiennes recueillies chez Reginon et ses contemporains (début du Xe siècle), deux cent quatre-vingts, à peu près, dit l'auteur, ont subi une altération quelconque ; mais les quatre cinquièmes d'entre elles se laissent reconstituer d'un bout à l'autre avec une certitude complète, et presque toutes les autres (sauf six qui sont restées tout à fait énigmatiques quant à leur primitive forme musicale) sont réparables dans leurs traits essentiels... On est donc fondé à dire que nous possédons réellement dans son ensemble le recueil des mélodies antiphoniques formé entre 450 et 680. »

C'est ce recueil que M. G. a catalogué suivant un ordre méthodique, en classant les monuments selon leur modalité interprétée d'après les principes antiques et en les rapportant aux quarante-sept thèmes nomiques d'où ils dérivent. C'est là une tâche considérable qui eût été bien ingrate à qui l'aurait entreprise sans l'ardeur d'admiration dont M. G.

---

1. M. Gevaert a donné en appendice les monuments musicaux antiques découverts depuis 1880, la chanson de Tralles, les fragments d'un chant d'Euripide et le premier hymne de Delphes, celui-ci d'après « la transcription très correcte » de M. Th. Reinach.

est animé à l'égard de ces vénérables reliques du chant homophone. M. G. nous a révélé lui-même, dans des pages émues, la vivacité de ses sentiments en présence d'une branche d'art, qui, grâce en partie à une désuétude déplorable dans l'exécution et à des habitudes non moins déplorables d'accompagnement instrumental, laisse indifférente la majeure partie du public contemporain. Il nous a retracé sa ferveur pour ces cantilènes qui remplirent son enfance, « mélodies simples et touchantes dans lesquelles, à travers les âges, l'âme de la chrétienté primitive parle à l'âme moderne et lui transmet l'accent encore vibrant de ses angoisses et de ses joies ». — « L'Antiphonaire romain, ajoute l'auteur, ne constitue pas seulement un document unique pour étudier la transition du monde païen au monde chrétien, sur le terrain spécial de l'art des sons. Il est encore de nos jours une source vivante de véritables jouissances esthétiques, où quelques-uns reposent leurs nerfs et leur esprit, surtendus par les effets fulgurants de la polyphonie contemporaine. Cette vitalité prodigieuse assigne aux humbles trouvailles de la muse chrétienne une place élevée parmi les monuments du génie humain. Les pages les plus merveilleuses de la musique du XIX[e] siècle auront-elles encore le pouvoir d'impressionner les fibres intimes de quelques-uns de nos semblables qui vivront dans douze cents ans ? Voilà une réflexion propre à nous faire contempler avec une singulière vénération les lambeaux mélodiques qui nous mettent en contact avec l'âme de nos ancêtres les plus éloignés. »

L'excellente exécution typographique du volume de M. Gevaert, semée de difficultés par la nécessité d'intercaler dans le texte d'innombrables exemples *notés*, de plain-chant ou de musique usuelle, fait grand honneur à l'imprimeur-éditeur gantois.

Eugène D'EICHTHAL.

---

53. — **Le Mathematicus** de BERNARD SILVESTRIS et la **Passio sanctae Agnetis** de Pierre RIGA. Paris, librairie Klincksieck, 1895, 49 pp. in-8°.

M. Hauréau avait été amené par ses recherches dans les manuscrits de Paris à s'occuper d'un poème célèbre, le *Mathematicus* ou *Parricida*, publié jadis dans les œuvres d'Hildebert. Ce poème dramatique, dont la première idée est empruntée à une des *Déclamations* de Quintilien, avait successivement été attribué à l'évêque du Mans, à Serlon de Bayeux et à Bernard de Chartres. Le nouvel éditeur prouve, par la comparaison des textes et l'examen des anciennes copies, qu'aucune de ces attributions ne saurait être maintenue et que les meilleurs manuscrits comme les plus anciens témoignages le donnent à Bernard Silvestris. On sait d'ailleurs par d'autres vers de ce même auteur, que celui-ci avait un faible très prononcé pour l'astrologie. Ce petit problème une fois

résolu, M. Hauréau donne un nouveau texte du *Mathematicus*, débarrassé de toutes les fautes de l'ancienne édition. Avec raison, à notre gré, il rejette comme apocryphes vingt-six vers qui terminent l'ouvrage dans un manuscrit de Berlin décrit par M. Wattenbach ; même en admettant des fautes dans la copie unique utilisée par le vénérable éditeur allemand, ces derniers vers sont bien inférieurs au reste du poème et ils ne sont point nécessaires au sens. Le *Mathematicus* ainsi restauré mérite d'être lu ; c'est un poème assez curieux, d'une langue relativement pure et qui, malgré la banalité du fond et de la forme, est loin de manquer de mérite.

La *Passio sanctae Agnetis* avait été publiée en 1621 sous le nom de Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance, attribution difficile à justifier, puis en 1624 sous le nom d'Hildebert, cette fois par G. Barth. M. Hauréau, ayant rencontré cette pièce dans le *Floridus aspectus*, recueil des poésies de Pierre Riga, formé par l'auteur lui-même à la demande de Samson, archevêque de Reims, en a conclu judicieusement qu'elle devait être restituée à l'auteur de l'*Aurora ;* il en donne une édition fortement améliorée. Le poème est écrit avec esprit et élégance, mais on y retrouve les défauts et les qualités des vers de Pierre Riga : beaucoup de recherche, une latinité passable, une facture aisée, mais de la préciosité et un amour exagéré de ce qu'on a appelé plus tard des *concetti*.

A. Mr.

---

54. — Ernest HELLO. **Le siècle, les hommes et les idées**, avec une lettre préface de M. Henri Lasserre. In-12. Paris, Perrin et Cie, 1896.

De divers articles publiés par Ernest Hello en quelques journaux et revues, ce livre posthume a été composé. « Si les contemporains, nous dit Mr Lasserre en nous le présentant, ont laissé s'éteindre Ernest Hello dans le découragement, la postérité, en revanche, semble pour lui commencer vite et être plus prompte encore qu'elle ne le fut pour de Maistre. A peine a-t-il quitté ce monde que déjà il prend sa place dans la pléiade des profonds penseurs et des beaux génies dont s'honore l'humanité. » Dois-je souscrire à cet éloge? Je n'en sais rien et je ne me crois même pas capable de chercher à le savoir. C'est ici une œuvre de croyant et les choses de la foi échappent au contrôle de la critique scientifique. Aussi bien, ne sens-je pas en moi la compétence voulue pour approfondir, par exemple, la question de savoir si le jeûne est salutaire en carême, ou celle de préciser le genre d'adoration que réclament les anges. Au point de vue littéraire seul, ce livre m'appartient. Il témoigne assurément de beaucoup de verve, mais d'une verve peu originale qui, procédant constamment par paraboles, aphorismes et objurgations, se résout en un style de sermons et de mandements dont

l'allure uniforme, avec sa perpétuelle mélopée de versets, est d'une extrême monotonie. Excellents articles de journaux dans le mode sacré, je le veux bien, mais je n'oserais en accorder davantage.

Raoul ROSIÈRES.

CHRONIQUE

FRANCE. — La bibliothèque de Renan, dont le catalogue avait paru il y a deux mois, vient d'être achetée par Mme Calmann Lévy, veuve de l'éditeur, qui en a fait don immédiatement à la Bibliothèque Nationale. On ne saurait trop applaudir à cet acte de générosité qui conserve à la France une précieuse collection. Cette bibliothèque, qui se compose d'environ 10,000 volumes, est riche surtout en publications orientales et bibliques; elle doit être placée à la Bibliothèque Nationale dans une salle particulière et constituera ainsi un excellent instrument de travail pour les savants et les chercheurs.

ALLEMAGNE. — M. Hermann HÜFFER a fait tirer à part deux articles qui méritent une mention. L'un, paru dans le numéro de janvier de la *Deutsche Rundschau*, contient trois lettres inédites de Henri Heine à E. C. A. Keller, avec d'intéressants détails sur ce dernier personnage et un commentaire des trois lettres. L'autre article, bien plus long, est intitulé *Aus den Jahren der Fremdherrschaft* (LXIe volume des « Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein ») et renferme une œuvre assez curieuse, un poème de 440 hexamètres allemands où un fonctionnaire de l'électorat de Cologne, Altstætten, retrace, à la manière de Voss et en traits qui annoncent *Hermann et Dorothée*, sa fuite devant les Français dans l'automne de 1794. L'article de M. Hüffer contient, outre ce poème, une attachante notice sur la famille de Lombeck-Gudenau pendant la Révolution et la correspondance du préfet Lezay-Marnesia avec l'un des membres de cette famille, maire de Vilipp. En appendice, huit pages sur la tombe du burgrave Henri de Drachenfels à Rhœndorf.

— Le quatrième volume des *Œuvres complètes* de Ludwig BAMBERGER (Berlin, Rosenbaum u. Hart. 1896, in-8°, 438 p.) renferme des articles où, sous une forme à la fois spirituelle et solide, l'auteur traite des questions de politique et de finances. Ces articles sont les suivants : *Eine Stimme aus der Fremde*. — *Rede* (discours prononcé à Mayence en 1868, lorsque l'auteur était candidat au Zoll-Parlament). — *Vertrauliche Briefe aus dem Zoll-Parlament* (1868-1869-1870). — *Die fünf Milliarden*. — *Zur Embryologie des Bankgesetzes*. — *Zur Geburt des Bankgesetzes*. — *Die Entthronung eines Weltherrschers*. — *Das Gold der Zukunft*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 janvier 1896

M. Maspero, président sortant, prononce l'allocution d'usage, à laquelle répond M. Schlumberger, élu président pour l'année 1896.

L'Académie procède à l'élection de diverses commissions. Sont élus :

Fondation Garnier : MM. Barbier de Meynard, Schéfer, Sénart, Hamy.

Fondation Piot : MM. Delisle, Heuzey, Perrot, Maspero, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz, Collignon, Saglio.

Commission du prix ordinaire : MM. Girard, Boissier, Croiset, Havet.

Commission du prix Duchalais : MM. le marquis de Vogüé, Deloche, A. de Barthélemy, Eug. Müntz.

Commission du prix Bordin : MM. L. Delisle, Meyer, Gaston Paris, L. Gautier.

Commission du prix La Fons-Mélicocq : MM. Delisle, Longnon, A. de Barthélemy, L. Gautier.

Commission du prix Stanislas Julien : MM. Schéfer, Senart, Barbier de Meynard, Hamy.

Commission du prix Delalande-Guérineau : MM. Barbier de Meynard, Schéfer, Sénart, Berger.

Commission du prix La Grange : MM. G. Paris, Meyer, Longnon, L. Gautier.

Commission du prix Saintour : MM. Saglio, A. de Barthélemy, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz.

Commission du prix Fould : MM. Heuzey, R. de Lasteyrie, Eug. Müntz, Collignon.

M. Léon Gautier donne lecture des titres des ouvrages déposés pour le prix Gobert.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture des titres des ouvrages déposés pour les divers concours.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son mémoire sur une inscription palmyrénienne.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Séance du 10 janvier 1896.

L'Académie déclare vacante la place d'académicien libre, précédemment occupée par le vicomte Hersart de la Villemarqué, récemment décédé.

L'Académie procède à l'élection de deux membres de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* en remplacement de MM. Waddington et Derenbourg, décédés. Sont élus : MM. Maspero et Barbier de Meynard.

M. Clermont-Ganneau continue l'explication de deux inscriptions palmyréniennes dont les reproductions lui ont été envoyées par M. Chédiac, élève de la Conférence d'archéologie de l'École des Hautes Études, chargé d'une mission archéologique en Syrie, par M. le Ministre de l'instruction publique.

M. le docteur Hamy communique à l'Académie le journal et des photographies de M. Leroy résumant un voyage archéologique exécuté entre El-Alia et Biskra par l'Oued Itel et le Djellal. M. Leroy, qui avait accompagné M. Foureau jusqu'à El. Alia, est rentré par une voie peu fréquentée, afin de contrôler les récits recueillis chez les nomades sur des restes d'anciennes constructions rencontrés, disait-on, sur les plateaux entre l'Itel et le Djedi. Le voyageur a, en effet, découvert, aux sources de l'Oued-Itel, les restes d'une citadelle romaine qui couvrait le passage entre les vallées de l'Itel et du Djedi. Il a également trouvé, dans la même region, les vestiges d'une

ancienne ville berbère indiquée, dans les légendes arabes, sous le nom de Rammadal-el-Kommadi, avec des tombeaux reproduisant, à petite échelle, le Medraçen, et des chambres funéraires en pierre, comparables à celles dont Duveyrier a jadis donné le dessin. Plus au Nord, et entre Douzène et Biskra, des observations nouvelles viennent compléter ce que l'on savait de l'occupation romaine des rives du Djedi.

M. Louis Havet étudie un vers de Virgile dans l'*Énéide* (chant IX, vers 679). Il montre que la leçon courante, *liquentia flumina*, est inadmissible au point de vue de la métrique et au point de vue du sens. D'accord avec le Commentaire de Servius, on doit rétablir *Liquetia flumina*, périphrase qui désigne la *Livenza* actuelle, comme ailleurs *Aniena fluenta* désigne l'Anio. Virgile nomme successivement trois rivières connues, la Livenza, l'Adige et le Pô, dont les bords étaient couverts de grands chênes. Il trace en deux vers un paysage d'ensemble de l'ancienne Vénétie.

Séance du 17 janvier 1896.

L'Académie des Beaux-Arts a choisi parmi ses membres MM. Daumet et Larroumet pour faire partie de la commission chargée de juger le concours du prix Fould en 1896.

Lecture est ensuite donnée des lettres par lesquelles MM. Guimet, directeur du musée de ce nom, Ulysse Robert, inspecteur général des bibliothèques, Emile Picot, professeur de roumain à l'Ecole des langues orientales vivantes, et Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix, posent leur candidature au fauteuil d'académicien libre vacant par suite du décès de M. de la Villemarqué.

M. Clermont-Ganneau termine la lecture de son travail sur le calendrier palmyrénien et ses rapports avec le calendrier grec.

M. Senart donne communication d'une note qui lui a été adressée de Ceylan par M. Foucher, qui est actuellement chargé par l'Académie d'une mission archéologique dans l'Inde. Cette note est relative à des peintures admirablement conservées sur le mont Sîjiri à Ceylan. Elles datent du v^e siècle et ont été copiées récemment. Ce sont ces copies dont M. Foucher envoie une photographie que la mauvaise exposition des panneaux l'a empêché d'obtenir meilleure. M. Foucher joint à cet envoi des observations intéressantes pour l'histoire de l'art à Ceylan et ses rapports à une époque relativement très haute avec les monuments de l'Inde, notamment avec les peintures célèbres d'Ajunta, les fameuses grottes situées au nord de Bombay.

M. Croiset commence la lecture du rapport sur les fouilles de Delphes adressé par M. Homolle à M. le ministre de l'Instruction publique.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 3 février — 1896

55. — Franz Hektor Ritter von Arneth. **Das classische Heidenthum und die christliche Religion.** 2 vol. in-8°, de 396 et 332 p. Vienne, Konegen, 1895.

Le sujet traité par M. von Arneth est très vaste; mais l'auteur ne s'est pas borné à son sujet. Comme le paganisme classique touche à bien des choses, ethnographie, histoire politique, histoire de l'art, il ne s'est pas interdit des digressions souvent fort longues et qui ne paraissent presque jamais motivées. Toute l'introduction — sur la religion en général, l'origine des cultes, les différents systèmes d'exégèse — est un hors d'œuvre; il faut en dire autant du chapitre qui termine le second volume et où il est question des fouilles de Dodone, de Delphes, d'Olympie, etc. D'autres digressions inutiles sont semées un peu partout. L'auteur a beaucoup de lecture et cite volontiers *in extenso* les notes d'origine très diverse qu'il a recueillies, mais on ne peut se défendre de l'impression que ces notes n'ont pas été suffisamment digérées et que M. von Arneth, en les juxtaposant, s'est trop souvent dispensé de penser lui-même. Même en abordant les questions les plus hautes, il reste prisonnier de ses références, qui ne sont pas toujours bien choisies. S'il avait seulement lu les œuvres d'Ernest Havet, de Darmesteter et de J. Girard, M. von A. aurait trouvé bien d'autres perles à enfiler dans son chapelet.

Malgré cette allure prudente jusqu'à la timidité, l'auteur, qui n'est évidemment pas philologue, commet parfois de singulières erreurs. P. 60 : « L'*Iliade* et l'*Odyssée* prouvent clairement que la langue hellénique, à l'époque d'Agamemnon et de ses compagnons de luttes, s'était constituée dans son ensemble telle que nous la trouvons plus tard dans les poèmes d'Homère. » Et il allègue l'absence, dans ces poèmes, de toute mention d'interprètes! Mais il est trop évident que cet argument ne vaut rien, car si l'on en conclut qu'Achille et Priam parlaient la même langue, il faudrait aussi attribuer la connaissance du grec à Sarpédon le lycien. *De minimis non curat poeta*. A la p. 65, M. von A. nous dit sérieusement que le nom d'Athéna vient d'αἴθειν, *brûler*, et que son surnom Tritogeneia, dérivé de Τρίτων, se rattache au mot τρέω,

trembler, qui marque le mouvement des vagues. A la p. 70, il considère les Amazones comme sémitiques et pense que les Phéniciens en ont introduit la légende en Attique, là où ils fondèrent des sanctuaires de leur grande déesse dont les Amazones étaient les hiérodules. Tout cela a déjà été imprimé, mais dans des livres aujourd'hui vieillis et si M. von A. était « du métier », ce qu'il n'est assurément pas, il aurait su donner à son exposé, même impersonnel, une couleur plus conforme à l'état actuel de notre savoir.

M. von A. cite souvent de seconde main, ce qui expose à des accidents. Ainsi (t. I p. 101) il traduit une phrase de Polybe sur la religion avec la référence : *Hist. relig.* VI. c. 56. Cette « histoire religieuse » de Polybe m'a d'abord rendu rêveur ; puis je me suis aperçu qu'il s'agissait des *Historiarum Polybii reliquiae*. Je veux bien que les typographes soient mis en cause, mais on ne peut les incriminer à la p. 156, où je lis : « D'après Pindare (*Suppl*. 647), c'est Zeus qui gouverne le monde, récompense et punit les hommes. » Cette singulière attribution des *Suppliantes* à Pindare s'explique par la référence qui termine le paragraphe : « Buchholz, *Die sittliche Weltanschauung des Pindaros und Aischylos*. »

Le défaut capital de M. von Arneth, c'est qu'il perd continuellement de vue son sujet. P. 258 : « Parmi les documents écrits, je peux citer l'épitaphe de L. Scipion, afin de donner un exemple de l'ancienne langue latine et du vers saturnien etc. » J'abrège ; mais nous trouvons ici un texte reproduit *in extenso* (d'après les *Rœmische Zeittafeln* de Peter), puis, à la page suivante, un spécimen de la traduction de l'*Odyssée* par Livius Andronicus. Tous ces faits, tous ces extraits de lectures se succèdent à la file, faiblement reliés par un exposé chronologique ; d'idées générales auxquelles seraient subordonnés les détails, il n'y a pas trace : on cherche un penseur, et l'on trouve un écolier diligent.

Et que viennent faire, aux p. 293 et suiv., de longs développements sur les représentations des Sibylles, non pas dans l'art chrétien primitif, ce qui aurait quelque intérêt pour le sujet traité, mais dans les œuvres de Guido Reni, de Guerchin, de Dominiquin, de Claude Lorraine (*sic*) ?

Quand M. von A. passe aux religions sémitiques, il reste malheureusement fidèle à sa méthode, ou plutôt à sa manière. Il arrive qu'ayant pris deux notes sur le même sujet, il les juxtapose au lieu d'en sacrifier une. Ainsi, p. 331 : « Parmi les éditions de l'A. T., il faut surtout nommer celle de Brescia (Brescia, 1494, pet. in-4°).... qui est pour nous particulièrement intéressante, parce que c'est d'après elle que Luther a traduit l'A. T. » Cela d'après Bleek. Quelques lignes plus bas, à la même page, d'après Köstlin : « Pour le texte hébraïque, Luther utilisa une édition de l'A. T. qui avait paru en 1494 à Brescia. » Et notez que ces renseignements bibliographiques n'ont absolument rien à voir avec le sujet ; c'est de l'érudition facile et toute *à côté*.

Le second volume contient l'histoire du Christianisme jusqu'à sa victoire définitive et à la législation de Justinien.

Pour juger sainement les apports de la pensée chrétienne, il est indispensable de connaître avec précision celles qui l'ont précédée; c'est là, du reste, une tâche que le grand ouvrage d'E. Havet rend aujourd'hui relativement facile. La citation suivante (t. II, p. 48) montre comment M. von A. s'en est acquitté : « *Un* commandement, celui d'aimer Dieu et de le suivre, paraît pour la première fois dans le christianisme, d'après l'observation de Pascal (*Pensées*, édition Didot, IIe partie, art. IV, I). » M. von A. ne s'est pas souvenu de la phrase de Sénèque (on en alléguerait bien d'autres dans le même sens) : « *Ut bonus miles... moriens* AMABIT *eum, pro quo cadet, imperatorem, habebit in animo illud* VETUS *praeceptum : Deum sequere* [1]. » Qu'avait donc à voir Pascal dans cette affaire? Et vraiment le sujet choisi par M. von A. lui faisait un devoir de lire Sénèque avec soin, au lieu de disserter (p. 64) sur les frères et sœurs de Jésus, ainsi que sur les phénomènes qui accompagnèrent sa mort (p. 65). Même sur ce point, M. von A. est mal servi par ses lectures. Nous savons par Luc qu'au moment de la mort du Christ le *soleil* s'obscurcit et qu'il se fit des ténèbres sur toute la terre. Or, l'auteur rappelle que, suivant les calculs d'Oppolzer, il y a eu une éclipse *partielle* de la *lune*, visible à Jérusalem, le vendredi 3 avril de l'an 33, et il ajoute : « C'est une confirmation scientifique de l'événement qui marqua la mort de Jésus suivant Matth. 27, 45; Marc, 15, 33; Luc, 23, 44. » Nous avons déjà dit que, dans Luc, il n'est question que du soleil ; Mathieu et Marc disent simplement qu'il y eut des ténèbres depuis la sixième à la neuvième heure, c'est-à-dire de midi à trois heures *de l'après midi*. M. von A. en est-il à croire que « la sixième heure », dans les Évangiles, signifie six heures du soir? Je sais bien que d'autres ont allégué l'éclipse de lune avant notre auteur, mais il avait d'autant moins besoin de répéter leurs bévues que le sujet traité par lui ne l'exigeait pas.

Un dernier exemple. A la p. 77, M. von A. parle du crucifix et dit qu'il ne se rencontre pas avant le VIe siècle. Comme source, il indique : *Revue des questions historiques*, p. 265. Ni tomaison ni millésime. Cela s'appelle-t-il travailler?

Je ne voudrais pas laisser le lecteur sous une impression tout à fait défavorable. S'il n'y a pas d'idées personnelles dans les deux volumes de M. von Arneth, on y trouve quantité de citations et de faits qui peuvent être utiles; on y trouve aussi la marque d'un esprit impartial, étranger à tout parti-pris mesquin et cherchant la vérité pour elle-même. Peut-être ne lui a-t-il manqué, pour écrire un bon livre, que de donner à ses notes un congé d'un an et de laisser accomplir en lui le travail de digestion intellectuelle sans lequel il n'y a ni œuvre d'érudition, ni œuvre d'art.

Salomon REINACH.

---

1. *De vita beata*, XV.

56. — **Philologische Studien zu Plato**, von Otto Immisch. Ersten Heft : *Axiochus*. Leipzig, Teubner, 1896, 1 vol. in-8° de 99 pp.

M. Immisch annonce une série d'études indépendantes sur diverses questions relatives aux dialogues de Platon ; le prochain fascicule, dit-il, traitera celle des papyrus platoniciens ; bien que l'on connaisse déjà, par son compte rendu du travail de M. Usener, l'opinion de M. I. en cette matière, il n'en sera pas moins intéressant de la voir développée. Le fascicule que nous annonçons est consacré à l'un des dialogues reconnus de toute antiquité comme apocryphes, l'*Axiochus*. L'étude est très approfondie, pleine en somme de vues neuves et suggestives. Cependant je ne pense pas que l'auteur ait réussi à prouver ce qu'il avance.

On sait que, si les uns ont attribué l'*Axiochus* à Xénocrate, d'autres en ont reculé la composition jusqu'au IIe siècle de l'ère chrétienne. M. I. se rapproche beaucoup de l'opinion des premiers, et prétend montrer que l'*Axiochus* a été écrit vers 306 avant J.-C. par un académicien (peut-être Polémon). Insistons d'abord sur quelques invraisemblances. M. Immisch, aux pages 20 et 21, passe assez légèrement sur la question de la langue : elle a pourtant son importance. Je ne veux pas parler du style ; mais quelle que soit notre ignorance sur le parler attique du IVe siècle, je crois impossible d'attribuer à cette époque un texte écrit dans une langue aussi bizarre. M. I. affirme qu'il ne s'y rencontre aucune trace de grécité tardive. Que lui faut-il donc ? Je prends au hasaad : 365 A κροτήσεσι (le mot et le pluriel également étranges ; M. I. signale lui-même d'autres mots abstraits employés au pluriel de la façon la plus baroque) ; B παρεπιδημία, δυσαποσπάστως ; C περιττός (= *superbus*), ὑπεκπνέουσι, λεληθότως, περιάμυττον, ἄπυστος, κνώδαλα ; E φλυαρόν ; 366 A ἀμυχιαῖα, τῶν ἡβόντων, συμφύλον, εἰς πλείους ὀδύνας ἀνακεκραμένα (!) ; B πληθύς ; D περιψυγμόν, κλαυθμυριζόμενον, δυσαρεστήσεως, etc. J'ai fait ce relevé pour tout le dialogue, et il n'est pas une page où le lecteur ne soit dix fois choqué par quelqu'un de ces mots barbares, par quelque tournure qui frise l'incorrection : sans parler de véritables solécismes (τὸν πλωτικὸν καταλεξώμεθα... μήτε ἐν τοῖς τεθνηκόσιν ὄντα μήτε ἐν τοῖς βιοῦσιν : et ce dernier mot lui-même ne peut être qu'un participe présent, l'aoriste n'ayant que faire ici). Sans doute de quelques-unes de ces expressions, de ces tournures, on trouve des exemples isolés, dans Aristote par exemple ; mais en trouver une pareille quantité réunie comme à plaisir, au IVe siècle, c'est inadmissible. Je ne pense pas non plus qu'à cette époque on eût pu écrire : φιλοσοφῶν οὐ πρὸς ὄχλον καὶ θέατρον (371 D) ; non point que le *odi profanum vulgus* soit une idée récente, puisqu'elle date au moins d'Héraclite, mais parce que l'expression θέατρον en ce sens est moderne, on peut même dire chrétienne.

Quant à l'argument que tire M. I. (p. 13) du passage sur les éphèbes (366 E), il ne prouve rien autre chose, sinon que l'auteur du

dialogue a donné quelque soin à la couleur locale. De même qu'à l'exemple de Platon il avait placé la scène en un point de l'Attique indiqué avec beaucoup de précision ; de même qu'il avait fait faire par Socrate une allusion aux Arginuses ; de même venant à faire parler Prodicus de l'éducation athénienne, il a cherché à être précis. Il l'a été parfois, en parlant du cosmète par exemple, mais il s'est trompé aussi, quoi qu'en dise M. Immisch, et ce serait bien peu vraisemblable de la part d'un Athénien du IVe siècle. Parmi les « tyrans » de l'enfant de sept ans, il compte, avec le pédagogue et le grammatiste, le *pédotribe* ; or on sait que ce dernier ne s'occupe que des éphèbes : voyez les passages de Télès et d'Aristote (*Rép. des Ath.* ch. 42) cités par M. I. lui-même. Parmi ceux de l'enfant plus grand, outre le géomètre, il cite le τακτικός (ce ne peut être que l'*hoplomaque*, autre maître de l'éphèbe) et le κριτικός. Ce dernier mot, dit M. I. (p. 17), est l'ancienne expression, qui, dans la première moitié du IIIe siècle, a été remplacée par γραμματικός ; on voudrait des preuves d'une affirmation aussi hasardée : on ne nous parle nulle part d'un κριτικός parmi les maîtres de l'enfant, on ne voit même pas bien le sens de ce mot.

M. I. essaie d'établir son opinion par une analyse détaillée de l'*Axiochus*, et il s'efforce de montrer en passant qu'il y a dans le texte des interversions, et même à un endroit une double rédaction. C'est faire trop d'honneur à l'auteur de ce dialogue. L'analyse ne fait que montrer sa faiblesse et prouver qu'une pareille élucubration est indigne du IVe siècle. Socrate, pour réconcilier Axiochus avec l'idée de la mort, lui rappelle d'abord cette opinion commune, que la vie n'est qu'un passage sur la terre (παρεπιδημία ; pouvait-on à cette époque dire d'une telle idée τὸ κοινὸν τοῦτο καὶ πρὸς ἅπαντας θρυλούμενον ?). Cela n'empêche pas, répond Axiochus, que je serai privé de la lumière, des biens de ce monde et que je serai mangé aux vers. « Mais tu ne réfléchis pas que tu te contredis : tu te plains à la fois de ne plus rien sentir et de sentir les vers ; tu sais bien que tu ne sentiras rien, pas plus qu'avant ta naissance. » Socrate, dit M. Immisch, s'amuse pendant toute la première partie du dialogue, à jouer l'épicurien ; et comme ses discours ne font aucun effet sur Axiochus, c'est que l'ouvrage est dirigé contre l'épicurisme naissant [1]. Mais Socrate ne fait qu'énoncer une vérité de sens commun, et ne parle absolument que du corps. C'est pourquoi il n'y a aucune solution de continuité avec ce qui suit (365 E) πάντα τοιγαροῦν, etc. « Par conséquent cesse de dire toutes ces bêtises, et réfléchis que le corps ce n'est pas l'homme. » L'important dans l'homme, c'est l'âme ; on a au contraire tout bénéfice à ce que le corps ne sente plus rien, car c'est lui qui dans la vie souffre sans cesse et fait souffrir l'âme. D'où très naturellement, quoi qu'en dise M. Immisch, ἡ τοῦ ζῆν ἀπαλλαγὴ κακοῦ τινός ἐστιν εἰς ἀγα-

1. On pourrait aussi bien dire que le Socrate de l'*Apologie* (p. 40) *épicurise*.

θὸν μεταβολή. Tout cela est un lieu commun, que Socrate attribue à Prodicos. Il serait trop long de rechercher ici dans quelle mesure les paroles prêtées à Prodicos reflètent son enseignement ou ses ouvrages. Rappelons seulement qu'aucun sophiste n'était plus populaire au temps de Lucien, de Dion Chrysostome, des premiers Pères, et qu'il paraît aussi dans l'*Eryxias*. Suit le développement du lieu commun, et depuis 366 D jusqu'à 368 A (maux de la vie ; les gens aimés des dieux meurent jeunes, etc.). Socrate est censé répéter l' ἐπίδειξις de Prodicos, puisqu'il dit à la fin μή ποτε μηκύνω καὶ ἑτέρων μιμνησκόμενος. Lui-même continue à développer d'une façon aussi faible que fastidieuse les maux inhérents aux diverses professions, et Axiochus l'approuve quand il parle de la politique.

Qu'il y ait ici un saut brusque, Socrate ajoutant : « J'ai encore entendu Prodicos dire [1] que la mort n'existe ni pour les vivants ni pour les défunts », c'est ce que personne ne contestera. Mais en tout cas c'est une idée toute différente de celle qu'il exprimait tout à l'heure relativement au corps. Pourtant Axiochus finit par protester contre toute cette sophistique, τῆς ἐπιπολαζούσης τανῦν λεσχηνείας, qu'il appelle encore φλυαρολογία πρὸς τὰ μειράκια διακεκοσμημένη (M. Immisch, p. 70, applique ces mots à Épicure, qui était à Athènes vers 306 ; mais puisque c'est Axiochus qui les prononce, et non l'auteur du dialogue, il ne peut s'agir que de Prodicos). « Pour moi, répète Axiochus, en dépit de toutes ces belles paroles, ἡ στέρησις τῶν ἀγαθῶν (καί ?) τοῦ ζῆν λυπεῖ. » Puisque Axiochus en revient là, Socrate reprend son argument : on ne peut souffrir d'être privé d'un bien que si l'on éprouve le mal contraire. C'est ce passage que M. I. regarde comme une seconde rédaction de 365 D, sans prendre garde que c'est une réponse évidente à ce que vient de dire Axiochus 369 D. Si les deux passages commencent tous deux par συνάπτεις γὰρ ἀνεπιλογίστως, cela prouve d'abord que l'auteur n'a pas un style très varié, c'est ensuite que les arguments sont analogues : mais ils ne sont pas identiques.

Ici, nouveau saut fort brusque, il faut en convenir. Socrate ayant développé son argument, ajoute πρὸς τῷ πολλοὺς καὶ καλοὺς εἶναι λόγους περὶ τῆς ἀθανασίας τῆς ψυχῆς. C'est ici qu'on pourrait, en effet, admettre une lacune. Mais si la transition n'est pas ménagée, l'argument est bien à sa place. Ayant épuisé en vain les raisonnements de sens commun (et est-il admissible qu'un académicien ait ainsi développé tant de banalités, ayant devant lui toutes les ressources de la morale platonicienne ?), Socrate en vient à l'argument philosophique, à l'immortalité de l'âme. Il ne la démontre pas d'ailleurs, malgré ces πολλοὶ καὶ καλοὶ λόγοι qu'il annonce ; il se contente de dire que le génie de l'homme, qui a pu bâtir des villes, passer les mers et connaître les astres, est quelque chose de

1. Car on peut fort bien entendre ainsi ἤκουσα καὶ τοῦ Προδίκου λέγοντος. Ces mots me paraissent même impliquer qu'on a déjà parlé de Prodicos.

divin. « Par conséquent, dit-il, tu ne vas pas à la mort, mais à l'immortalité. » Axiochus s'en contente ! « Εἰς τοὐναντίον με τῷ λόγῳ περιέστακας. » Il faut avouer que prêter de telles sottises à un académicien du IVe siècle va contre toute vraisemblance. Bien qu'Axiochus s'avoue convaincu, Socrate veut y aller de son petit mythe, et notre auteur invente un Gobryas imité d'Er, qui raconte des histoires mal imitées du *Gorgias*. Tout cela est d'une extrême faiblesse.

Quelques-unes des observations présentées çà et là par M. Immisch, par exemple sur Prodicos, appelleraient encore la discussion. J'en ai assez dit pour montrer que ces études sur Platon promettent d'être intéressantes, même lorsqu'on croit devoir combattre l'avis de l'auteur[1].

P. Couvreur.

---

57. — Henri Bouchot. **Le Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale. Guide du lecteur et du visiteur; catalogue général et raisonné des collections qui y sont conservées.** 1 vol. in-8° s. d. (1895) Dentu.

Ce n'est pas sans intention que nous avons reproduit in-extenso le titre de l'ouvrage, il montre tout de suite les services qu'on en peut attendre. Ceux qui ont travaillé au Cabinet des Estampes ont éprouvé combien il est difficile de s'y *guider* soi-même, et combien difficile d'en connaitre exactement les ressources, c'est-à-dire d'y *cataloguer* ses recherches.

Qu'on ne sût pas au juste où se trouvaient les documents dont on avait besoin, les savants bibliothécaires venaient à votre aide, et leur complaisance était — depuis quelque temps — inépuisable. Mais ce qu'on ne savait pas toujours, c'était quels documents on pouvait consulter. Et d'ailleurs, il est bon que celui qui entreprend des recherches se trace à lui-même sa direction et ne l'attende pas d'un autre ou du hasard. Montrons en quelques mots comment M. Bouchot nous y aide.

Après une rapide introduction, où figure ce chapitre : « Conseils aux lecteurs en vue de recherches à faire au Cabinet des Estampes », il reproduit les grandes séries de l'inventaire : peinture, architecture... gravure... portraits... topographie, etc... Elles vont, on le sait, de A à Z, chaque série pouvant être divisée à l'aide de minuscules et subdivisée à l'aide de numéros qui correspondent aux différents volumes. On a ainsi pour la série E (gravure) : E*a*, généralités de la gravure; incunables de l'estampe, etc.; E*b*, graveurs italiens; E*c*, graveurs de l'Eu-

---

1. Une ou deux remarques, entre autres, sur le texte donné en appendice : 366 D, il fallait adopter ἀλλὰ (*Stob.*) au lieu de ἀλλ' ἢ ; de même 367 A παιδιά (jeu d'enfant) et non παιδικά, dont le sens ordinaire est tout différent. — Ibid γυμνασιαρχία n'a pas de sens ; jamais il n'y a eu de rapport entre les éphèbes et cette sorte de liturgie; il faut lire évidemment γυμνασίαρχοι (cf. le passage de Télès cité en note).

rope septentrionale, etc., puis E*a*, 1, gravures en pâte, et ainsi de suite [1].

L'utilité du catalogue de M. B. est d'indiquer le contenu de chaque volume, d'une façon brève lorsque le recueil s'y prête, de façon détaillée lorsqu'un titre général serait insuffisant. Je prends au hasard quelques exemples. Le 14 de la série E*d* est un « recueil formé par l'abbé de Marolles ». Ces termes restent vagues, et il serait malaisé de faire déplacer le volume pour l'analyser — opération qu'il faudrait renouveler sans cesse pour tant d'autres. Mais le catalogue de M. B. ajoute : « il renferme des œuvres de Jean et Daniel Rabel (portraits et costumes, 1590-1620), Corneille Cort, Michel Lasne, Melchior Tavernier (figures de l'Astrée par Rabel, autres petites scènes, ballets du règne de Louis XIII, cartouches de diverses inventions publiés par Langlois dit Chartres), Sébastien Vouillemont, Nic. de la Fage, etc. Pour le 17 de la série N*f*, M. B. donne : « portraits de la cour de Louis XVIII et de la haute société par le baron Crespy le Prince (lithographies de 1815 à 1842), et il ajoute la liste des personnages de toute sorte représentés dans le recueil et qu'on ne s'aviserait peut-être pas d'y chercher.

Il n'est pas moins important de pouvoir reconstituer l'œuvre entier d'un artiste, en le trouvant non seulement à son nom, ce que chacun devinerait facilement, mais répandu dans toutes les différentes séries, histoire, portrait, même topographie, où souvent il se dissimule.

Je recommande à ce propos la lecture des recueils de la série H*d* (architecture) où figure Robert de Cotte. La simple énumération des pièces qui s'y trouvent suggérerait un travail singulièrement intéressant pour la biographie de cet artiste et pour l'histoire générale, la topographie de Paris, etc...

Mais ce n'est pas tout. Les historiens n'ignorent pas que le Cabinet des Estampes leur réserve bien des ressources : almanachs illustrés, représentation, des scènes historiques, portraits d'hommes célèbres, ils liront pourtant avec intérêt le détail de la série P, celui de la série I, celui de la série V*x*; ils y trouveront les batailles européennes de 1600 à 1630, les campagnes de Louis XV, les plans des places fortes de France vers 1620 et 1630, des vues de villes, et même des renseignements sur les prix d'objets manufacturés, à différentes époques.

Puis ils tomberont çà et là sur des indications de ce genre : Série P*d*. 30 : Procession de Louise de Lorraine... « ce volume... contient différents folios, montrant la disposition des différents services de charité, ce qui (ajoute M. B.) est du plus grand intérêt pour l'histoire de l'assistance publique au XVI[e] siècle, » et il a grandement raison. Signalons aussi aux naturalistes la série J avec ses divisions : J *b* zoologie, J*c* et *d*

1. Avec une dernière subdivision E*a*, 1 *a*, 1 *b*, etc. quand il y a lieu; ce qui donne une élasticité suffisante pour introduire les acquisitions nouvelles sans modifier le fond des séries.

botaniques, et à titre de curiosité, les volumes 72 et 72 *b* de la série U*b* reproduisant « 40 récits de personnes qui ont fait des ascensions dans la chaîne du Mont-Blanc. »

J'en ai dit assez, je crois, pour faire saisir l'utilité qu'offre aux travailleurs de tout ordre cette « table des matières », dressée par quelqu'un qui connaît et qui aime son département. Pour suffire à cette lourde tâche (le Cabinet des estampes contient environ deux millions de pièces en trente mille recueils), M. B. s'est aidé, et il ne s'en cache pas, du travail des bibliothécaires, c'est-à-dire de l'inventaire rédigé en manuscrit, mais il y a ajouté l'étude personnelle des recueils en nombre si considérable qu'il décrit par le menu.

Pour une seconde édition, on peut demander à M. B. de développer et en tout cas de revoir son introduction, un peu lâche çà et là ou hâtive, de multiplier les descriptions détaillées des recueils, d'augmenter l'Index alphabétique et de corriger quelques fautes d'impression.

Tel qu'il est, ce livre continue heureusement les traditions récemment reprises au Cabinet des Estampes. En parcourant la liste des catalogues imprimés que M. B. donne aux p. VI et VII de son introduction, je constatais que depuis 1837 jusque vers 1875, rien n'avait été publié par le département. L'impulsion fut de nouveau donnée par le comte Delaborde, qui rendit une grande activité à la préparation des catalogues et donna en 1875 une notice historique presque définitive, puis par son successeur M. Georges Duplessis. Depuis ce moment on trouve dix catalogues ou inventaires partiels parus, qui sont tous (sauf un rédigé par M. Courboin) l'œuvre de M. G. Duplessis ou de M. Bouchot; cinq autres sont en préparation par MM. Bouchot, Courboin, Duplessis, Flandrin, Raffet.

C'est de la bonne besogne; il importe qu'elle soit connue pour l'honneur de ceux qui la font et pour l'avantage de ceux qui en peuvent profiter.

Henry LEMONNIER

---

58. — Gaston DESCHAMPS. **La vie et les livres** (Deuxième série). Paris, Colin, 1895. In-8, XI-366 p. 3 fr. 50.

« Pour bien comprendre ce livre, il faut avoir certaines habitudes d'esprit, inconnues du boulevard ; il faut avoir au moins feuilleté certains grimoires qui ne figurent pas dans les bibliothèques des gens du monde; il faut avoir assisté, fût-ce comme simple enfant de chœur, aux mystères de la philologie. » Ce que M. Deschamps écrit ainsi du premier livre de Renan, l'*Avenir de la Science*, peut être appliqué à ses propres œuvres. Elles sont d'un érudit qui met volontiers un nez de journaliste pour collaborer aux feuilles quotidiennes. Du journaliste,

il a les qualités les plus séduisantes, avec certains petits travers, bien atténués d'ailleurs, tels que l'affectation des épithètes rares et trop d'allusions à des éphémères au milieu de réflexions sur des choses durables. De l'érudit, il n'a pas seulement le savoir précis et puisé à bonne source, mais le respect sincère et raisonné des hommes dont les prétendues vétilles de l'érudition sont la pâture. Nul, mieux que lui, n'est propre à inspirer ce respect salutaire au nombreux public que charment les élégances de son style. En montrant dans Renan l'érudit et le philologue, non pas à titre accessoire, mais comme l'objet essentiel de son étude, il a mis en lumière le caractère propre de ce grand esprit et le secret de sa vie placide. « Cet homme est gai ! » s'écriait M. Jules Lemaître, scandalisé de la crise sans angoisses qui a séparé Renan du christianisme. Mais c'est tout simple, répond M. Deschamps. « Pascal, Jouffroy, ayant perdu la foi de leurs maîtres, se crurent acculés à une impasse. Ils pleurèrent. Ils n'étaient pas philologues. Renan ayant perdu la foi, vit s'ouvrir devant lui, en perspectives illimitées, la route royale de l'enquête scientifique. Il était philologue. »

Tout ce chapitre sur Renan, par lequel débute le volume, est excellent ; on ne saurait trop en recommander la lecture à ceux qui n'ont retenu, de l'œuvre d'un des grands érudits du siècle, que l'*Abbesse de Jouarre* et la comparaison de David avec Troppmann. M. D. a résumé, avec autant d'esprit que d'exactitude, les idées maîtresses de l'*Histoire du peuple d'Israël ;* on voudrait qu'il en eût fait autant pour les *Origines du christianisme*, ouvrage célèbre, assurément, mais dont le premier volume seul a trouvé un grand nombre de lecteurs. Car il faut le dire, et telle est la vraie raison des jugements frivoles qui courent sur Renan : on le lit fort peu et si l'on subit son influence [1], c'est à travers des romanciers et des journalistes qui l'ont subie eux-mêmes, ou qui ont connu quelqu'un qui l'a subie. Admirateurs et détracteurs de Renan ont le plus souvent cela de commun qu'ils admirent ou dénigrent de seconde main.

Taine, écrivain plus savant qu'aimable, a eu moins de lecteurs encore que Renan, mais, comme lui, a exercé une action profonde sur l'esprit de ses contemporains. M. D. qui rappelle, au début de son étude sur Taine, les huit éditions de l'*Histoire de la littérature anglaise*, paraît oublier que cet « ouvrage de bibliothèque » figure dans des centaines de maisons où il ne se trouve jamais personne pour l'ouvrir. Si l'influence de Taine s'est étendue bien au-delà du cercle restreint de ses lecteurs, c'est grâce aux « décalques », dont parle M. Deschamps, qui ont introduit « dans la circulation et comme dans le domaine public » les idées de ce penseur puissant et dur. On a le droit de se demander aujourd'hui

---

1. M. Deschamps a raison d'écrire (p. 95) : « Il n'y a pas de *minus habens* qui ne doive quelque chose à Renan ». Mais il aurait peut-être dû se demander si c'est le véritable esprit de Renan qui a pénétré jusqu'à la cervelle du *minus habens*.

si son action a été bienfaisante, et, pour ne toucher qu'un point, si sa rupture éclatante avec la langue du XVIII^e siècle n'a pas été plus nuisible qu'utile. M. D. est indulgent, fait peu de réserves, admire (p. 106) une description d'un « effet de nuit dans les Landes » qui me semble d'un style faux et disloqué. Mais M. D. pouvait-il faire autrement? Lorsqu'il lui arrive à lui-même d'écrire de façon baroque, c'est qu'il imite Taine; et j'en connais déjà, même parmi les archéologues, qui imitent M. Deschamps! Prenons-y garde : quand le goût public sera lassé de ce cliquetis de mots, ceux qui s'y sont complu, qu'ils s'appellent Taine ou Zola, paieront cher, par un long oubli, leur succès d'un jour. Ils l'expient peut-être déjà par la facilité qu'on a de les contrefaire, comme on contrefait la « dernière manière » de Hugo. On a imité — fort mal, d'ailleurs — l'ironie de Renan, ses apparences de détachement et de scepticisme : mais qui donc lui a volé son style? Celui de Taine, tout en procédés, est au pillage, parce que rien ne se dérobe plus aisément qu'un procédé. Tant pis pour les larrons : l'or qu'ils croient s'approprier est du clinquant.

Je ferais tort à M. D. si je disais qu'il ne voit pas du tout les faiblesses de Taine « trop nourri de Balzac et trop respectueux de l'insupportable Stendhal » (p. 113). Mais j'ose penser que s'il n'avait pas connu l'homme, nature droite et respectable entre toutes, il eût montré pour l'œuvre moins d'indulgence. Par instants, il a un mot sévère pour le « *gavarnisme byronien* », le « *pammuflisme* » (je ne comprends pas très bien ce mot), les « métaphores un peu lourdes et pas toujours exactes », la « surcharge de couleurs », blâmes discrets qu'il faut glaner à travers cent pages. Je ne vois pas qu'il se soit insurgé contre le système de marqueterie qui, transportant l'appareil de l'érudition dans une œuvre d'histoire, ne force la conviction qu'au prix d'un agacement intense et laisse renaître le doute sitôt que l'agacement a pris fin. On est pourtant satisfait de lire ceci (p. 165) : « C'est un tableau démesuré, surchargé... des caricatures, des cauchemars. Thomas Graindorge est devenu historien sans cesser d'être un poète satirique et amer.... Ainsi, tout le long de ces six volumes, les objections naissent, pullulent et fourmillent autour des grands blocs de vérité qui se dressent, de place en place, indestructibles. » Contentons-nous de cela, en attendant mieux; la critique de demain sera moins clémente. En revanche, M. D. paraît avoir tort (p. 169) lorsqu'il accuse Taine de verser dans « l'éclectisme de Cousin » parce qu'il concilie la haine des malfaiteurs avec le déterminisme. Le paysan qui traite un crapaud de « sale bête », et qui l'écrase, partage là-dessus l'avis de Taine et de bien d'autres.

Il y a une certaine ressemblance entre la langue de Leconte de Lisle et le style descriptif de Taine. Ces deux écrivains aiment les reflets métalliques, les métaphores énormes, les flamboiements de féerie. Mais l'analogie s'arrête là. Taine a eu des idées, Leconte n'a reçu et rendu que des impressions. On perdrait son temps à chercher un sys-

tème chez cet homme qui, suivant le mot de M. Deschamps (p. 201), « se construisit, sur l'extrême pointe du Parnasse, une forteresse inaccessible et n'en sortit plus ». Il restera de lui quelques très beaux vers pour anthologies, de faibles et honnêtes traductions et ce jugement, inutile à commenter, sur Alfred de Musset : « Poète médiocre, artiste nul, prosateur fort spirituel. »

Le reste du volume est consacré à des auteurs vivants, mais qui ne sont pas choisis au hasard. L'idée directrice, comme le dit M. D. dans sa préface, c'est le passage « de la science moderne à la religiosité moderne ». M. Anatole France, qui vient en tête, n'est pas un esprit religieux, bien que M. D. l'appelle « le plus élégant de nos fakirs ». C'est un sceptique qui a une tendresse littéraire et sentimentale pour « les objets sacrés qui portent de beaux noms », comme pour les saints et les saintes dont l'existence n'a pas été sans orages. Avec des qualités de style très originales, il se rattache surtout au Renan des *scripta minora*, qui n'est pas, heureusement, Renan tout entier, mais qui est le plus connu des divers Renan. L'influence de ce Renan un peu sensuel, un peu hiérophante, doit-elle être constatée chez les « dilettantes religieux » que M. D. étudie dans son chapitre sur *le catholicisme littéraire* ? On manque de recul pour en juger. Mais ces gens-là sont fort déplaisants. « Décaméron mystique », dit M. D. en parlant de leur cénacle. Je me figure ainsi les Carpocratiens, dont Irénée conte de si vilaines choses ; leurs doctrines, ajoute-t-il, ont été imaginées par Satan pour discréditer le christianisme parmi les païens. A cette esthétique faisandée, où Philaenis manie le chapelet de sainte Thérèse, je préfère, pour ma part, les grosses saillies voltairiennes de M. Homais.

Le *Catholicisme littéraire* nous conduit à la *Jeunesse blanche*, M. Dorchain, M. Rouger et autres jeunes idéalistes. Ces écrivains sont intéressants, dans leur réaction contre les saletés tristes du naturalisme. M. D. parle d'eux avec sympathie et compétence, ayant le mérite, je crois, d'avoir appelé le premier l'attention sur le *Jardin secret* de M. Rouger. Il pense avec raison que nous sommes, depuis vingt ans, trop sevrés d'imagination et de rêves ; il appelle de ses vœux une sorte de renaissance lamartinienne, dont on peut déjà noter quelques symptômes. Mais il faudra, pour que le mouvement se dessine, l'intervention d'un « génie encore inconnu », le « jeune homme pâle » de M. Bourget. Ainsi, en littérature comme en politique, l'esprit messianique se réveille : on attend des sauveurs. M'est avis qu'avant de meubler l'édifice à neuf, il faudrait un peu le balayer ; les temples grecs avaient des balayeurs, dits *néocores*, qui n'avaient pas honte de leur emploi. Tout d'abord, la critique devrait faire justice d'une foule d'inepties ou de turpitudes plus ou moins quintessenciées qui se sont constituées en doctrines. Et c'est cette critique militante, devenue si nécessaire, qui ne semble avoir aucun attrait pour M. Deschamps. Comme il est plein de talent et de sève, je regrette qu'il ne veuille pas se fâcher. Il y a

des mystificateurs qu'il faut savoir traiter comme ils le méritent, des maladies littéraires qui doivent être âprement dénoncées, sinon pour guérir les malades, du moins pour empêcher que, par habitude ou par *veulerie*, on n'en vienne à les considérer comme inoffensives. C'est peut-être par là, du reste, que commencera le « jeune homme pâle » tant attendu !

Salomon REINACH.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Hachette met en vente le fasc. 21e du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Ch. DAREMBERG et E. SAGLIO (t. IV, 1491-1656). Il contient les articles suivants : BEURLIER, *gladius*; E. CAILLEMER, *geomoroi, gerousia, Gortyniorum leges, grammateis*; G. FOUGÈRES, *glans*; G. GLOTZ, *Gorgones*; J. A. HILD, *genius, gigantes, glaucus*; G. HUMBERT, *gentiles, gestio, gleba, gradus*; A. JACOB, *gluten*; C. JULLIAN, *germani*; G. LAFAYE, *gladiator, grallator*; Ch. L'ÉCRIVAIN, *gens*; F. LENORMANT, *gephyrismoi*; E. POTTIER, *gillo, glykon*; A. RAINAUD, *geographia*; A. de ROCHAS, *geodesia*; E. SAGLIO, *geometres, geraistia, gerarai, gerron, gladiarius, glirarium, globus, glomus, gomphus, gossypion, gramma*; P. TANNERY, *geometria*.

— M. Henri STEIN a publié de *Nouveaux documents sur les Estienne, imprimeurs parisiens 1517-1665* (in-8°, 47 p.). Ces documents, au nombre de vingt, ont été recueillis aux archives nationales, à Soissons et à Genève, par l'heureux et infatigable chercheur.

— La troisième et dernière livraison du *Wœrterbuch der Strassburger Mundart* ou Dictionnaire du dialecte de Strasbourg de Charles SCHMIDT (Strasbourg, Heitz. In-8°, p. 97-123) vient de paraître. Elle commence au mot *sich schnitze* et va jusqu'à la fin de l'ouvrage. On y trouvera la biographie de Ch. Schmidt par Rodolphe REUSS (p. III-VIII), la liste de ses ouvrages par Paul HEITZ (p. IX-XVI), la préface du Dictionnaire que Ch. Schmidt avait écrite le 21 novembre 1890, et un portrait très ressemblant du grand érudit strasbourgeois.

— M. Rodolphe REUSS a fait tirer à part le *Journal du voyage et du séjour que le Père Louis Laguille a fait à Paris pour l'affaire de Seltz* (extrait de la Revue d'Alsace. Belfort, 1896. In-8°. 23 p.). Il a tiré d'un manuscrit de la Bibliothèque municipale de Strasbourg ce *Journal* intéressant, écrit par le savant jésuite qui composa, non sans succès et malgré bien des difficultés, la première histoire française de l'Alsace. Ce fut en 1719 que le P. Laguille se rendit à Paris pour protester, comme il dit, contre l'injustice qu'on faisait aux jésuites de les troubler dans la possession de Seltz et particulièrement en les empêchant de lever les revenus qui appartenaient à cette abbaye dans le marquisat de Bade. M. Rod. Reuss insiste, à la fin de son étude, sur les intrigues et les démarches qu'entraîna la conduite de cette affaire. « Avec quel art consommé le P. Laguille ne sait-il pas identifier les intérêts de la couronne de France avec ceux de la Compagnie de Jésus, persuader au Régent et aux ministres qu'il y va de la dignité royale de ne pas céder à de petits princes allemands ou à leurs protégés ces revenus à toucher sur le sol français ! Quelle persistance tenace dans la

poursuite du but à atteindre, quelle souplesse, quelle attitude presque dévotieuse à l'égard des grands noms et des grands personnages dont on invoque l'appui, et cependant quelle assurance dans la façon de les faire parler, écrire, agir au gré des vœux de l'Ordre! On peut se faire une idée de la puissance des jésuites à ce moment en examinant l'attitude des ministres, des cardinaux, des intendants, des gouverneurs de province à l'égard de ce simple mandataire d'un Collège de province, en voyant leur prévenance à lui communiquer tous les documents de leurs archives, les correspondances officielles qu'ils reçoivent et celles qu'ils expédient. Les révérends Pères ont contre eux l'influence de la cour de Rome, celle de l'Empereur, celle de l'Angleterre; ils sont mollement soutenus par le principal ministre de l'État, le cardinal Dubois; ils ont à faire à un prince dont la mère était une princesse de la Maison Palatine et qui d'ailleurs songe plutôt à ses plaisirs qu'à faire des avances au clergé. Malgré tous ces désavantages, ils travaillent si bien qu'ils l'emportent après quinze ans d'efforts, et restent maîtres du terrain. »

— M. Aulard a fait paraître le tome V de la *Société des Jacobins, recueil de documents pour l'histoire du club des Jacobins de Paris* (Paris, Cerf, Noblet, Quantin. In-8°, 711 p.). Ce tome renferme les comptes rendus des séances des Jacobins reproduits ou analysés : 1° du 23 janvier au 26 août 1793 d'après le *Journal des Jacobins*; 2° du 28 août au 6 septembre suivant, d'après le *Journal de la Montagne*; 3° du 8 septembre 1793 au 18 mars 1794, jusqu'à la fin du volume, d'après le *Moniteur*. M. Aulard a eu raison de choisir ainsi ses différentes sources; à partir du 28 août 1793, en effet, les comptes rendus donnés par Aristide Valcour dans le *Journal de la Montagne* sont plus détaillés, plus vivants, plus clairs que ceux du *Journal des Jacobins*, et à partir du 8 septembre de la même année, le *Moniteur* publie régulièrement et d'une façon plus étendue, plus dramatique et plus exacte que le *Journal de la Montagne*, l' « extrait » des séances de la Société. Le volume rendra de bons services aux historiens de cette époque; il est d'ailleurs édité avec le plus grand soin et reproduit aussi exactement que possible les noms propres alors si défigurés.

— Le *Journal du lieutenant Woodberry* que M. Georges Hélie a traduit du manuscrit anglais, se lit avec intérêt (Paris, Plon. In-8°, xv et 363 p., 3 fr. 50). L'auteur, attaché au 18e régiment de hussards, a combattu en Portugal et en Espagne, participé à la bataille de Toulouse, assisté à Waterloo. Il a vécu de 1813 à 1815 sur le sol français et il y a trouvé plus d'un endroit qui lui semble charmant et où il voudrait vivre toujours, car, malgré tout, bien qu'il soit brave militaire, il désire la paix et il ne guerroie que pour délivrer l'Europe de Napoléon, de *Nap* qu'il regarde comme un fléau. La description des lieux où il passe et séjourne, est souvent animée, attachante (voir notamment toute la campagne d'Espagne et de Portugal). Il note exactement les sentiments des habitants. Il prévoit la défaite de Bonaparte, mais il ne cache pas son inquiétude et son appréhension; il croit que Murat, « le premier général de cavalerie du monde », est à la tête des escadrons français; il pense que si les ennemis avaient insisté le soir du 17 juin, ils auraient été le lendemain matin à Bruxelles; s'il rend hommage à Picton qu'il considère comme un des plus beaux caractères de l'armée britannique et qu'il a vu, dit-il, en vers de son cru, « défiant le destin de son œil indompté » (p. 338), il loue l'intrépidité de nos cuirassiers et les brillantes charges de notre cavalerie.

— On lira sans ennui et d'une traite les *Lettres d'un zouave* que M. Amédée Delorme fait paraître à la librairie Berger-Levrault (In-8°, vi et 301 p.). Ces lettres sont-elles absolument authentiques? L'auteur nous dit qu'il s'est borné à mettre le recueil en ordre, qu'il a pris la liberté d'élaguer de ces vieux souvenirs quelques détails

oiseux qui forcément se rencontrent, se répètent dans une correspondance privée, et qui eussent démesurément allongé le volume, sans aucun attrait pour le public. Il ne faut donc pas regarder son livre comme une source historique ; mais nos écoliers y profiteront à tout point de vue. M. Delorme a voulu faire connaître l'état d'âme des combattants de Crimée, retracer dans cette suite de lettres intimes la guerre d'Orient et ses émotions de toute sorte : le zouave qu'il nous présente a « passé par toute la gamme des impressions guerrières, et le lecteur en trouvera la notation dans ce recueil ».

— M. Jules Lemaître a publié la sixième série des Études et portraits littéraires qu'il publie sous le titre *Les contemporains* (Paris, Lecène et Oudin. In-8°, xii et 398 p. 3 fr. 50). On y trouve les études suivantes : *Louis Veuillot*, *Lamartine*, *Influence récente des littératures du Nord*, *Figurines*, *Guy de Maupassant*, *Anatole France*, etc.

ALLEMAGNE. — Le onzième volume de l'édition complète des Œuvres de Lessing dite Lachmann-Muncker, vient de paraître à la librairie Gœschen, de Stuttgart (*Lessings sæmtliche Schriften. Elfter Band*. In-8°, vi et 498 p.). M. Muncker y donne : 1° *Wie die Alten den Tod gebildet*; 2° un article de l'*Hamburgische Neue Zeitung* de 1770 sur le Démosthène de Reiske; 3° le *Berengarius Turonensis*; 4° les *Gedichte* d'Andreas Scultetus; 5° un article de la *Neue Braunschweigische Zeitung* de 1771 sur l'Agrippine de Dresde; 6° les *Zerstreute Anmerkungen uber das Epigramm*; 7° le premier *Beitrag* de Wolfenbüttel. Il s'est surtout efforcé de rectifier les citations de Lessing et d'indiquer exactement leur source, lorsqu'elles sont très étendues, il les imprime en petits caractères, comme il avait fait dans le huitième volume où il reproduit les *Litteraturbriefe*.

— L'ouvrage de M. O. Weise, *Unsere Muttersprache, ihr Werden und ihr Wesen* (Leipzig, Teubner), dont nous avons rendu compte, vient d'avoir sa deuxième édition. L'auteur a fait qnelques légers changements et ajouté le *Wort = und Sachregister* indispensable.

— Une nouvelle revue, la *Zeitschrift für immanente Philosophie*, paraît à la librairie berlinoise Salinger. Elle a pour directeur M. M. R. Kaufmann, assisté de MM. W. Schuppe et R. de Schubert-Soldern. Elle contient, outre une introduction du directeur, les articles suivants : Schubert-Soldern, *Ursprung und Element der Empfindung*; Schuppe, *Begriff und Grenzen der Psychologie*; Socoliu, *Der psychologische Monismus*; Marschner, *Die erkenntnisstheoretischen Grundlagen des historischen Materialismus*.

ANGLETERRE. — M. Eve publie une édition des *Enfants d'Édouard* de Casimir Delavigne, avec introduction, notes et index (Cambridge, University Press. Pitt Press Series. In-8°, xxxii et 207 p.). On remarquera dans l'introduction les observations de l'éditeur sur l'alexandrin français et sur les rapports de la tragédie de Delavigne avec Shakspeare et l'histoire.

— Dans la même collection et sur le même plan, M. Stanley M. Leathes fait paraître, à l'usage des écoliers et étudiants, le *Bertrand Du Guesclin* d'Em. de Bonnechose, dont le français, dit-il, « is so easy that little elucidation is required ».

HONGRIE. — La Hongrie fête cette année son millénaire. A l'occasion de cet anniversaire, plusieurs publications intéressantes, ornées de nombreuses illustrations, ont vu le jour. Ainsi : l'*Histoire de la littérature hongroise* (*A magyar irodalom tœrténete*, 2 vol. 516 et 840 p.) dirigée par Zoltan Beœthy, professeur à l'Université de Budapest, dont les travaux esthétiques et littéraires sont très appréciés. M. Beœthy, qui avait déjà publié un manuel très répandu de l'histoire de la littérature hongroise,

a su grouper autour de lui les principaux écrivains du pays. Chacun d'eux s'est chargé d'un chapitre. Le premier volume traite la période ancienne, depuis les origines jusqu'au renouveau de la littérature en 1772, grâce à l'influence de l'École dite française; le second volume, le plus attachant, donne le tableau de la riche éclosion depuis 1772 jusqu'à 1867. Mais on aurait pu, sans inconvénient, consacrer un chapitre aux Jeunes qui, depuis le dualisme, ont produit des œuvres très remarquables.

— La même librairie, L'Athenaeum, a commencé la publication d'une *Histoire du peuple hongrois* qui aura dix volumes et contiendra deux mille illustrations et quatre cents planches. La direction de cette importante entreprise a été confiée à M. Alexandre Szilagyi, l'historien de la Transylvanie, directeur des *Szazadok* (Siècles) et des Monographies historiques. Le premier volume (*A magyar nemzet tœrténete* I. CCCLII-335 p.) contient une Introduction générale due au cardinal Claude Vaszary qui, avant d'être le chef de l'église catholique en Hongrie, a professé l'histoire dans les gymnases des Benédictins, et l'histoire de la Hongrie jusqu'à la prise de possession du pays par les Magyars (996), par le regretté R. Frœhlich qui avait étudié avec tant de succès la géographie de l'ancienne Pannonie, par M. V. Kuzsinszky, par M. G. Nagy qui a traité magistralement l'époque de la migration des peuples, et par M. V. Marczali, qui a écrit l'histoire des ducs magyars. Le deuxième volume traitera l'époque des Arpad (1000-1301) par M. Marczali; le troisième, l'époque des Anjou, par M. Por et les Luxembourg, par MM. Fejérpataky et Schœnherr (partie archéologique par M. Czobor); le quatrième volume, le roi Mathias Corvin et le règne des Jagellons, par l'évêque Fraknoi; le cinquième, la lutte des Habsbourg, Bathori et Bocskai, par M. Karolyi; le sixième, l'époque des guerres d'indépendance et de religion, par M. D. Angyal; le septième, l'époque de François II Rakoczy, par M. Thaly qui a consacré toute sa vie aux recherches historiques sur les Rakoczy; le huitième, la Restauration (1712-1815), par M. Marczali; le neuvième, l'époque de 1815 jusqu'à la Révolution (1848), par M. Ballagi, et enfin le dixième, la Hongrie moderne jusqu'à nos jours, par M. Marczali. Le grand romancier Maurice Jokai écrira la conclusion.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 janvier 1896.

Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. le baron de Ruble et Léopold Hervieux posent leur candidature à la place d'académicien libre vacante par suite du décès de M. de la Villemarqué.

Le R. P. Ch. de Smedt, correspondant étranger, offre, de la part de la Société des Bollandistes, les trois ouvrages suivants : 1° *Bibliotheca hagiographica graeca*; 2° *Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae nationalis Parisiensis*, dont M. Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, est l'un des rédacteurs; 3° *De codicibus Johannis Gielemans*, description d'un volumineux recueil relatif à l'histoire religieuse et surtout à l'hagiologie du Brabant.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, communique son rapport semestriel sur l'état des publications de l'Académie.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 10 février — 1896

59. — **Compte rendu** du troisième Congrès scientifique international des Catholiques, tenu à Bruxelles du 3 au 8 septembre 1894. Bruxelles, Société Belge de librairie, 1895. Onze fascicules in-8°, avec pagination distincte [1].

I

Un des hommes qui ont le plus contribué à l'organisation des Congrès catholiques, M. l'abbé Pisani, écrivait il y a quelque temps : « L'idée première avait pris naissance dans un groupe de prêtres *qui cherchaient à renouveler l'armement de l'apologétique chrétienne* [2]. » L'idée était bonne; l'œuvre s'est montrée viable; mais elle n'a pas été la réalisation de l'idée. Sans doute, on ne s'attendait point à voir les congressistes s'occuper de théologie; mais comment « renouveler l'armement de l'apologétique chrétienne » si l'on s'abstient de toucher aux questions qui préoccupent l'apologétique, et qui sont même seules à la préoccuper? Ces questions, il n'est pas malaisé de les découvrir : elles se trouvent toutes, comme à l'intersection de la science et des enseignements dogmatiques de l'Église. Ainsi, la géologie peut révoquer en doute le cataclysme du déluge; la théorie de l'évolution peut sembler contraire au créationisme; la philologie ou l'histoire peuvent contester l'origine mosaïque du Pentateuque, l'authenticité des livres de Judith ou de Daniel. Voilà le terrain où la science qui se dit catholique peut utilement se mesurer avec celle qui ne fait pas profession de l'être. Et si l'on est fort désappointé, en parcourant les onze fascicules du Congrès, de constater que les réponses aux *objecta* n'y tiennent presque aucune

1. Cf. nos comptes rendus des deux premiers Congrès, *Rev. crit.*, 1890, I, p. 5; 1893, I, p. 41.
2. *Correspondant*, 25 septembre 1894, p. 1070.

place, l'étonnement augmente lorsqu'on voit que les organisateurs de cette réunion ont désiré qu'il en fût tout autrement. Retenu auprès du comte de Paris, alors mourant, Mgr d'Hulst a fait lire par l'abbé Pisani, à l'ouverture du Congrès, un discours qui en définit nettement l'objet : « Faire éclater à tous les yeux l'alliance possible, puisqu'elle est réelle, de la science et de la foi[1] » Mais la possibilité de cette alliance n'a jamais été contestée sur le terrain de la géométrie ou de la mécanique ; elle n'a besoin d'être démontrée que là où de bons esprits la croient précaire, dans les études qui touchent à l'enseignement révélé. Or, Mgr d'Hulst ne veut pas du tout qu'on s'en détourne[2]. « Lorsqu'un problème historique ou métaphysique nous conduit dans le voisinage de la Révélation, ne pas prendre peur... ; écouter, discuter, juger les témoignages, avec la certitude que jamais une vérité ne peut en contredire une autre. » Eh bien! Il paraît que les congressistes ont pris peur, à en conclure de l'excès de leur prudence. Un auteur ecclésiastique s'en est déjà plaint : « Si le Comité organisateur du prochain Congrès ne se met pas en peine de solliciter les Biblistes, *de leur demander même de traiter certains sujets qui s'imposent à l'apologétique*, mieux vaut leur donner congé à tous formellement[3]. » Et le même auteur constate, non sans malice, qu'il y avait cependant au Congrès « nombre de Biblistes de profession ». Que s'est-il donc passé depuis le jour où l'idée des Congrès catholiques a pris naissance « dans un groupe de prêtres qui cherchaient à renouveler l'armement de l'apologétique » ? Que s'est-il passé surtout entre le deuxième et le troisième Congrès?

Un fait d'une grande portée : l'Encyclique *Providentissimus Deus*. On sait dans quelles circonstances ce document mémorable a vu le jour. Au mois de janvier 1893, Mgr d'Hulst relatait dans *le Correspondant*, avec une évidente sympathie, les propos que lui avait tenus un savant catholique, désireux de voir abaisser certaines barrières, de voir renouveler, au prix de quelques sacrifices, l'exégèse de l'Ancien Testament. L'auteur de cet article fut aussitôt attaqué avec la plus violente intolérance. Mgr d'Hulst n'a pas oublié ces choses ; il y fait allusion dans son discours de 1894[4] : « Lorsqu'un chrétien sincère veut apporter dans le travail scientifique une sincérité pareille, *n'a-t-il pas à craindre d'être traqué, dénoncé, brisé*? » C'est ce qui arriva[5]. Rome parla, et la tentative de renouveler l'apologétique se trouva condamnée dès le berceau. Il ne faut pas, en effet, jouer sur les mots et, dans une question si grave, se payer d'équivoques. L'encyclique *Prov. D.* est un document écrit dans une langue très nuancée, un peu vague parfois, où les amateurs

1. *Introduction*, p. 30.
2. *Ibid.*, p. 32.
3. *Revue biblique*, 1895, p. 108.
4. *Introduction*, p. 31.
5. Mgr d'Hulst a été « dénoncé »; mais c'est un autre qui a été « traqué » et « brisé ».

du *distinguo* se trouvent à l'aise; mais pour en saisir nettement la tendance, pour l'apprécier sans crainte possible d'erreur, il suffit de se reporter à la lettre de Mgr d'Hulst qui en suivit la publication[1] :

« Parmi ces hypothèses il en est une que je considérais comme une opinion libre jusqu'à ce que le Saint Siège se fût prononcé : c'est celle qui limite aux matières de foi et de morale la garantie d'inerrance absolue résultant du fait de l'inspiration. *Je reconnais volontiers que la dernière partie de l'Encyclique ne permet plus de penser ainsi.*

Cela signifie, entre autres choses, pour tout homme de bonne foi, que l'interprétation allégorique (exclusive) des passages qui nous heurtent le plus dans les textes sacrés n'est pas admise par l'Église Romaine. Ainsi Josué a bien arrêté le soleil, Jonas a bien séjourné dans le ventre d'une baleine, Dieu s'est promené dans le jardin d'Eden par la fraîcheur du soir et le premier homme a entendu le bruit de ses pas. Dans ces passages, choisis entre mille, il n'est pas possible, comme lorsqu'il y a contradiction entre le texte sacré et l'histoire profane, d'admettre un *lapsus* des copistes, ce que l'Encyclique n'interdit point; il faut subir la cruelle oppression du sens littéral, puisque la « garantie d'inerrance absolue » s'étend au texte tout entier. A l'exégèse, hardie sans témérité, et du reste aussi vieille que l'Église, qui permettrait de mettre en cause l'ignorance ou l'anthropomorphisme d'un rédacteur, l'Église répond par un *non possumus* qui décourage. La consigne est de « s'attarder inutilement dans la défense de quelqus bicoques inutiles[2] ». Qu'arrive-t-il alors? C'est qu'on ne défend plus rien. Dans un Congrès de catholiques, il est question de mille sujets profanes plus que d'exégèse. N'accusons point les savants orthodoxes, qui n'en peuvent mais : la route royale leur étant fermée, ils vont ailleurs ou se taisent. Peut-on rappeler à ce propos un mot célèbre sur le silence des peuples qui est la leçon des rois?

II

Un recueil comme le compte rendu de ce Congrès encyclopédique est bien fait pour convaincre un critique de son ignorance. Je prie de croire que je ne pense pas de mal des travaux dont je transcrirai seulement le titre; c'est seulement que je me sens incapable d'en rien dire. Cette précaution prise, je vais essayer de donner une idée du contenu des onze fascicules que j'ai sous les yeux.

Sciences religieuses. — Le mémoire de *M. Carra de Vaux* n'est qu'un recueil de citations, d'ailleurs intéressantes, touchant l'eschatologie musulmane; on voudrait connaître l'opinion de l'auteur sur l'origine de ces croyances bizarres, sur leurs relations avec les apocalypses chrétiennes et l'orphisme. *M. Casartelli* a étudié la religion des rois aché-

1. Je cite d'après Brandi, *La questione biblica*, p. 213.
2. Formule citée par Mgr d'Hulst, *Introd.*, p. 33.

ménides d'après leurs inscriptions, ou plutôt il a traduit les rares textes qui peuvent éclairer la controverse pendante sur les rapports entre cette religion et le mazdéisme. Si ces textes ne font aucune allusion ni à Zoroastre ni au dualisme, « il ne faut pas oublier qu'il est dangereux d'insister sur les arguments *a silentio* ». *M. Busson* a repris la question de l'origine égyptienne de la Cabbale, déjà traitée par lui au précédent Congrès; cette fois, il s'occupe de la nature de l'âme et de la vie future. Le travail de *M.F. de Moor* sur la date de l'Exode (qu'il place en 1500 av. J.-C.) ne répond pas exactement à son titre, car il y est surtout question de la date de la prise de Samarie. Le doyen de Deynze croit nécessaire de modifier le texte biblique pour placer cet événement en 721, d'accord avec les documents assyriens. « Le Président de la section, Mgr Lamy, exprime la crainte qu'il n'exagère l'autorité des documents assyriens au détriment du texte hébreu actuel. » Je relate cette objection consignée au procès-verbal, comme indice de l'accueil qu'on aurait fait à une exégèse plus hardie. *M. Kasteren* a traité un point de géographie biblique, la frontière septentrionale de la Terre Promise, qu'on a généralement étendue trop loin; la carte qui accompagne sa notice est trop sommaire. On croit enfin aborder une vraie question d'exégèse avec le mémoire du feu abbé de *Broglie* sur les prophètes d'après les travaux de Kuenen; malheureusement, l'auteur est resté dans les généralités là où l'on attendait des discussions sur des points précis. Ainsi Kuenen a fait observer que les prophéties ne se sont pas toutes réalisées, et il en a cité de nombreux exemples; l'abbé de Broglie n'en a relevé que deux. La vraie discussion aurait dû porter sur le caractère même des prophéties qui, ainsi qu'on l'a déjà remarqué, ne sont pas des recueils d'oracles; mais quelques textes bien connus du N. T. pouvaient empêcher l'abbé de B. d'entrer dans cette voie. On s'étonnera de voir l'auteur fonder sa thèse de l'inspiration divine des prophètes sur l'indignité du peuple juif, qui était incapable de les produire; il faut admettre, suivant lui « la greffe surnaturelle entée sur le tronc sémitique », sans se demander, paraît-il, pourquoi ce peuple indigne était en même temps le peuple élu. *M. Kihn* (de Würzbourg) a parlé de quelques découvertes récentes, les lettres de saint Clément, l'Apologie d'Aristide, l'Évangile et l'Apocalypse de saint Pierre. Je ne sais par qui son travail a été traduit; quoi qu'il en soit, il est parfois incompréhensible. P. 197 : « Harnack considère maintenant que Schubert a établi la probabilité que nos Évangiles canoniques, même celui de saint Jean, reposent sur l'Évangile de saint Pierre. » Mais c'est tout le contraire ! A la même page : « Lods croit qu'il n'y a pas de doute sur l'utilisation de la part de saint Mathieu et de saint Marc. » Mais Lods n'a jamais dit pareille chose. Les *errata* accumulés p. 343 ne font pas justice de toutes les étrangetés de ce mémoire. *M. von Funck* a réédité, après D. Pitra, trente chapitres des constitutions apostoliques, d'après des manuscrits italiens et un manuscrit de Vienne. *M. Delattre* a recueilli les fragments d'inscriptions africaines qui con-

tiennent des citations bibliques; elles accusent un texte quelque peu différent de la Vulgate. *M. Chabot* a annoncé la publication d'une très ancienne version syriaque du commentaire de Théodore de Mopsueste sur l'Évangile de saint Jean. *M. Peters* a montré que les 104 canons du Concile de Carthage en 398 ont pris naissance, vers le milieu du vᵉ siècle, dans la province de Carthagène en Espagne. L'important mémoire de *M. Pisani* sur le catholicisme en Arménie contient une histoire abrégée du schisme arménien, un tableau de l'organisation actuelle de l'église arméno-catholique et, finalement, un appel à l'union. *Mgr Lamy* étudie à nouveau le Concile de 410 et défend l'authenticité des Canons dits de Séleucie. *M. Batiffol* traite des prêtres pénitenciers à Rome au vᵉ siècle et de la coexistence de leur judicature secrète avec celle de l'évêque, qui est publique. *Mgr Kirsch* s'occupe des collectoreries de la chambre apostolique vers le milieu du xivᵉ siècle, c'est-à-dire des circonscriptions des percepteurs chargés de lever des impôts sur les biens ecclésiastiques, au profit des finances pontificales. L'exposé du mysticisme de Ruysbroeck et de sa doctrine sur « la vie commune », opposée au vice détestable qu'il appelle « la propriété », fait le sujet d'une curieuse notice de *M. Auger*; cette « vie commune » n'a rien de commun avec le communisme : c'est le plus haut degré de la vie spirituelle, la fusion de la vie active, qui nous unit au prochain, et de la vie contemplative, qui nous unit à Dieu. Signalons encore, dans la même section, les travaux de *M. Vacandard* sur la réforme cistercienne du chant grégorien, de *M. Wagner* sur la formation des mélodies grégoriennes, de *Mgr de Waal* sur les traces du chant liturgique dans les inscriptions romaines du ivᵉ au ixᵉ siècle. D'autres notices, mentionnées dans les procès-verbaux de la section, n'ont pas été imprimées : telle est la statistique de l'abbé Cousot intitulée : « *Les peut-être et les à peu près de Renan dans sa Vie de Jésus.* » Ces adverbes ne sont pourtant pas à dédaigner!

Sciences philosophiques. — Cette section, riche en travaux, paraît cependant assez faible. *M. Fuzier* revendique, contre M. de Margerie, le caractère analytique du principe de causalité. « Nous croyons extrêmement dangereux, conclut l'auteur (p. 31), la moindre concession au kantisme sur les jugements synthétiques *a priori*. La philosophie catholique ne doit plus dans ses écoles brûler le moindre encens à cette fatale idole, mais la renverser et la réduire en poudre. » Quand on écrit ainsi, on a cessé depuis longtemps de philosopher. *M. J. Halleux* compare les enseignements du positivisme et ceux de la scolastique en ce qui concerne la connaissance humaine et soutient que les conclusions des scolastiques, à l'encontre de celles des positivistes, sont toujours conformes au bon sens. Trois mémoires sont consacrés aux preuves de l'existence de Dieu : 1° par le mouvement *(Farges)*, 2° par la morale *(Duquesnoy)*, 3° par l'idée de la perfection *(Bertin)*; ce dernier a donné lieu à une discussion intéressante, où plusieurs ecclésiastiques ont nié,

contre M. Bertin, la valeur de la preuve ontologique. Le mémoire de *M. Maisonneuve* sur la personnalité humaine et les théories contemporaines devait être à la fois historique et dogmatique; mais, dans la partie historique, il n'y a pas *une seule* référence avec indication de la page. Que faire d'une note comme celle-ci (p. 113) : « Fouillée, *Revue bleue*? » Je ne conseille pas de demander cela à la Bibliothèque nationale. La question du libre arbitre a été traitée par un philosophe thomiste, *M. Domet de Vorges*, avec une méconnaissance voulue des travaux modernes. (On semble avoir quelque peu abusé du thomisme dans cette section.) « La volonté a toujours un motif, mais elle ne dépend pas de ce motif. Le motif ne l'attire pas, c'est elle qui va le trouver. » Heureux ceux qui se contentent de pareilles logomachies! *M. Kozary* a réfuté la loi sociologique des trois états (d'Auguste Comte), en insistant sur leur coexistence. *M. A. de Margerie* a soutenu, contre M. Ch. Huit, l'authenticité du *Sophiste* de Platon. *M. Forget* s'est demandé dans quelle mesure les philosophes arabes ont contribué au progrès de la philosophie scolastique; il pense que leur influence a été exagérée et ne s'est exercée qu'à partir du XIII[e] siècle. Enfin, *M. Huit* a donné une rapide esquisse du platonisme à Byzance et en Italie à la fin du moyen âge [1].

Sciences juridiques et économiques. — *M. Allard*, directeur honoraire de la Monnaie de Belgique, a publié un étrange travail sur la crise sociale, attribuée à la démonétisation de l'argent. Les procès-verbaux ne portent pas la trace des protestations qui auraient dû accueillir cette profession de foi *inflationniste*. Elle abonde en détails bizares; ainsi (p. 7), Schopenhauer est rangé avec Bakounine parmi les Nihilistes; p. 13, il est dit que « Dieu en créant le monde indiqua l'or à Adam », puis que « Salomon était bimétalliste il y a 3,000 ans. » Voulez-vous savoir pourquoi? « Il se déclarait (!) à ce point partisan des deux métaux que, malgré une dépréciation très grande de l'argent, car ce métal était aussi commun que les pierres à Jérusalem (!), il n'en continuait pas moins à le recevoir en payement. » On croit rêver quand on lit de pareilles choses; l'auteur n'a du reste pas la moindre idée de la question du rapport entre l'or et l'argent dans l'antiquité. D'un tout autre intérêt est l'histoire, faite par *M. L. Cordonnier*, de l'industrie à Roubaix et de son merveilleux développement. *M. Castelein* (S.-J.) a traité de la méthode des sciences sociales; son mémoire contient d'intéressantes réflexions sur la manière d'interpréter les statistiques, sur les théories de Malthus, de Ricardo, de Turgot, etc. A la fin, je trouve des lignes

1. Autres mémoires : Mercier, *Réfutation de la théorie des trois vérités primitives*; Torregrossa, *De constitutione corporum juxta angelici doctoris mentem*; Kiss, *Animadv. quoad categorias*; Guarnieri, *De origine auctoritatis socialis* (divine); Grafé, *Influence des sensations subjectives de la vue sur le cours de l'imagination*; Maurai *De vitae conceptu et principio*.

singulières sur le péché originel « qu'évoquent souvent mal à propos certains sociologues chrétiens ». « Le péché originel n'a mis dans la nature humaine aucun principe mauvais... Il n'a fait qu'enlever à la nature humaine les forces et les ressources que Dieu y avait ajoutées gratuitement. » Alors il existait une « nature humaine » avant la création d'Adam? C'est la thèse des Préadamites, mais cette thèse a été condamnée. Je ne comprends pas, et laisse la chose aux théologiens. Le travail suivant, sur les fédérations de communes en Angleterre, en Prusse et en France, par *M. Pyfferoen*, nous conduit sur un terrain plus solide. Puis un Espagnol, *M. de Cepeda*, insiste sur les liens intimes qui existeraient entre la révélation chrétienne et le droit naturel. *M. O. Orban* étudie le régime administratif des paroisses rurales en Angleterre d'après la loi du 1 mars 1894; *M. Leclercq* parle de l'organisation du travail des noirs dans les mines de diamant à Kimberley. Ce sont là des exposés fort utiles et sur lesquels on voudrait insister. *M J. Lacointa*, déplorant la tendance croissante « de se faire justice à soi-même », étudie l'histoire de cette fâcheuse prétention, si nettement condamnée par le droit romain. *M. Cauvière* continue son travail historique sur le divorce; il s'occupe cette fois de la législation du Bas-Empire. *M. Lescœur* a donné un utile mémoire sur les *sacra privata*; on s'étonne cependant d'y trouver des inscriptions citées d'après Fabretti et la référence « Renier, *Inscript. algér.* », sans chiffre ni renvoi au *C. I. L.* L'ensemble est intéressant et il y a de bonnes réflexions sur la persistance des *sacra privata* tant dans l'église naissante que dans les sociétés chrétiennes de nos jours. Le dernier travail, sur la méthode scientifique en économie politique, est dû à la collaboration de *MM. Lagasse de Locht* et *Julin*, qui préconisent la méthode d'observation à l'encontre de la méthode expérimentale. Ici encore, nous trouvons une critique développée de la théorie de Ricardo (p. 191 et suiv.). Notons, dans les procès-verbaux, quelques énergiques protestations contre la tendance, assez fortement représentée au Congrès, de revenir au régime corporatif (p. 213).

Sciences historiques. — Comme dans les Congrès précédents, c'est cette section qui a fourni les meilleurs travaux. *M. Francotte* étudie, d'après Aristote, les formes mixtes du gouvernement (aristocratie et *politeia*). *M. Semeria* publie un essai sur les sources de la partie historique de l' Ἀθηναίων πολιτεία. L'abbé *Duchesne* jette un coup d'œil sur les anciens recueils de légendes apostoliques, réparties, vers la fin du VII[e] siècle, en quatre groupes de traditions (ecclésiastique, Pseudo-Abdias, Leucius, Pseudo-Dorothée) [1]. *MM. A.* et *G. Doutrepont* donnent d'intéressants

---

1. A ce propos, un critique anonyme écrit méchamment (*Revue biblique*, 1895, p. 108) : « Ceux d'entre les congressistes qui connaissaient les travaux de Lipsius sur le même sujet ont pensé que M. Duchesne n'avait pas, ce jour-là, sacrifié à la nouveauté. » Cette malice porte à faux, car M. Duchesne — est-il besoin de le dire? — n'est pas un copiste de Lipsius (ainsi sur la date de Dorothée, p. 74).

détails sur la légende de César en Belgique, insistant avec raison sur « l'origine livresque » de ces prétendues traditions populaires. Il y a de fort bonnes choses aussi dans le mémoire de *M. P. Allard* sur la situation du paganisme au milieu du IVe siècle, trouvant son appui, en Orient, dans le peuple des campagnes et, en Occident, dans l'aristocratie. Je ne vois pas que l'auteur ait tiré parti de la belle inscription d'Arykanda, dont le commentaire avait sa place à la p. 142. *M. Viteau* paraît avoir montré que l'appendice au livre VIII de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe n'est autre que la fin, crue perdue, du *De martyribus Palaestinae* du même auteur, découverte qui avait déjà été pressentie par Lightfoot. *M. Waltzing* avance que la charité n'entrait pour rien dans le but des corporations de l'ancienne Rome, conclusion qui a été approuvée par l'abbé Duchesne et ne s'éloigne guère de celle de M. Boissier (*Relig. rom.*, t. II, p. 300). Le travail de *M. Delehaye* sur les stylites est fort curieux ; conçu dans un esprit strictement historique (l'auteur est Bollandiste), il ne vise pas à donner au lecteur « la tentation de monter sur une colonne », mais dissipe un peu la surprise que cause « à nos yeux d'Occidentaux un phénomène si choquant ». Le *stylitisme* n'est qu'un développement de la *station ;* il n'y a que la hauteur d'une colonne entre saint Syméon et ses précurseurs. *M. de Smedt* raconte les origines de la législation du duel judiciaire, coutume essentiellement germanique que l'Église a tolérée tout en la blâmant (la suite du mémoire a paru dans les *Études religieuses* de 1895). *M. Beurlier* a montré comment le chartophylax de la grande église de Constantinople, d'abord simple garde des archives (VIIe siècle), s'élève peu à peu à la dignité de chef du clergé. A l'encontre de M. Hauréau, *M. Poncelet* croit que, des deux vies de S. Géraud d'Aurillac (mort en 909), la plus ancienne et la seule historique est la plus longue. *M. P. Fournier* parle des collections canoniques du IXe au XIIe siècle et invite les érudits à s'en occuper. *M. Jordan* traite des relations du Saint-Siège avec les banquiers italiens au XIIIe siècle. *M. Douais* publie une bulle inédite d'Innocent III en faveur de l'abbaye de Saint-Sernin de Toulouse. Une inscription arménienne du XIIe siècle, gravée à Amsterdam et conservée au Musée Borély, a été publiée et traduite par *M. Parisot.* Jeanne d'Albret est fort malmenée par *M. Dubarat,* qui montre l'intolérance du protestantisme en Béarn au XVIe siècle. Après ces travaux sérieux, quoique parfois un peu minces, on est étonné de tomber sur « l'histoire de la charité en Italie » par *M. Toniolo* ; c'est une déclamation vide et insipide, où on ne lit pas sans irritation des phrases comme celle-ci : « Le mépris de la charité reflète et résume l'époque païenne. » Les Espagnols et les Anglais, pendant la Ligue en Bretagne, ont fourni la matière d'un court mémoire de *M. Favé.* Suit un travail intéressant et considérable de *M. Allain,* sur l'organisation administrative et financière du diocèse de Bordeaux sous l'ancien régime. *M. Jelic* revient sur l'évangélisation de l'Amérique avant Colomb, d'après la série des évêques du diocèse de

Gardar. L'histoire du maréchal de Botta-Adorno, ministre impérial en Belgique au XVIII[e] siècle, a été restituée d'après ses papiers par *M. Cauchie*. Les misères des évêques français pendant l'émigration ont occupé *M. Sicard* ; *M. Gendry* a cru pouvoir établir que la famille des Braschi est originaire de Suède. Enfin, *M. Mathieu* a résumé l'histoire de l'enseignement primaire en Belgique jusqu'à la loi du 20 septembre 1884, œuvre du parti catholique, qui n'a guère laissé à l'État que le droit d'inspection.

Philologie. — Je signale d'abord un bon travail, comme il en faudrait plusieurs à tous les Congrès, de *M. Lepître*, sur les progrès de la phonétique européenne depuis trente ans ; c'est un excellent résumé qui ne s'égare pas dans le détail. La phonétique expérimentale est représentée par un mémoire de *M. Rousselot* (sur la marche des évolutions phonétiques d'après quelques dialectes allemands), la phonétique comparée par *M. Giesswein* (éléments localo-démonstratifs du type *t-n-l-* dans les langues ouralo-altaïques, indo-germaniques et chamito-sémitiques), la syntaxe comparée par *M. Carra de Vaux* (comparaison de la syntaxe des psaumes en hébreu et en arabe). A l'orient sémitique se rattachent les mémoires de *M. Bourdais* (naissance des lettres chaldéennes) et de *M. Nau* (sur un traité astronomique d'Abulfarag) ; à l'orient aryen, un travail de *M. L. de la Vallée Poussin* sur un livre bouddhique du Népal. Pour le latin, nous avons seulement un ingénieux article de *M. Lejay* sur le grammairien Virgile et la théorie des rythmes. Les langues africaines et américaines n'ont pas été négligées [1] ; il y a aussi des travaux de *MM. Marchot* et *Scharpé* sur les dialectes wallons et flamands [2].

Sciences mathématiques et naturelles. — Il faut me taire, mais je veux cependant indiquer aux philosophes l'exposé élémentaire, dû à *M. P. Mansion*, de la géométrie non-euclidienne de Riemann. Cela ne dépasse pas les forces d'un bachelier et donne utilement à réfléchir.

Quelques travaux de cette section intéressent la géographie et l'histoire du globe. Tels sont le projet d'étude des bassins houillers belges (*Schmitz*), l'âge des formes topographiques (*A. de Lapparent*), la périodicité des sécheresses (*Maze*). *M. Balan* a revendiqué pour Sualem l'invention de la machine de Marly, souvent attribuée au baron de Ville.

Anthropologie. — Le travail de *M. Duilhé de Saint-Projet* sur « les certitudes de la science et de la métaphysique en anthropologie » ne répond point à son titre et ne renferme que des généralités. A propos du « rudiment de langage attribué aux singes » (*canard* américain qui ne

---

1. Schils, *Affinité des langues des Bushmans et des Hottentots;* Charencey, *Mélanges de linguistique.* Ce dernier travail touche à la question intéressante du métamorphisme linguistique ou des langues mixtes. Dans le chapitre *Etrusca*, l'auteur refait une découverte déjà ancienne (p. 138) en identifiant Τυρσηνός et *Rasena*.

2. Scharpé, *Un Villon flamand, Édouard de Dene* (étude sur un poète brugeois du XVI[e] siècle qui, en fait de style « est à Villon ce que Vader Cats est au bonhomme La Fontaine »).

valait pas une réfutation), *M. Bateux* a insisté sur « le verbe de l'homme, caractéristique de sa nature transcendante ». *M. Guillemet* (abbé) a soutenu la thèse évolutionniste : « Notre foi ne peut que se confirmer au spectacle d'une évolution préordonnée de Dieu, dirigée par son esprit et réalisée par sa toute puissance. » Je le veux bien; mais que devient l'interprétation littérale de la Genèse? M. Guillemet ne l'a point dit et, dans la discussion, où *M. de Nadaillac* a plaidé la thèse *fixiste*, personne ne s'est aventuré sur le terrain de l'hexaméron. *M. de Kirwan* a traité une question bien vaste : l'homme et l'animal. Il s'agit des apparences de raisonnement chez les animaux, attribuées par la scolatique à la *vis aestimativa* » et que M. de Kirwan rapporte à « l'intelligence organique et partielle », par opposition à l' « intelligence plénière ». *M. Arcelin* a exposé quelques problèmes relatifs à l'antiquité préhistorique (chronologie relative des gisements quaternaires, passage au néolithique, origines orientales.) La « vie intellectuelle des populations primitives » a occupé *M. A. Dupont*, que des théories préconçues ont plus d'une fois induit en erreur. Il est faux de dire (p. 76) : « Aussi loin que nous puissions remonter, nous voyons les peuplades quaternaires pourvues d'outils taillés avec une rare perfection. » Les silex bien taillés sont l'infime exception, sauf dans les Musées, où l'on ne recueille guère les autres. Fausse également cette assertion (p. 77) : « Aussi loin que nous apparaisse l'homme, il possède le feu. » A la p. 79, l'hypothèse de la Lémurie est attribuée à tort à M. E. Reclus. L'auteur travaille exclusivement de seconde et de troisième main. Le mémoire suivant, dû à *M. de Nadaillac*, est un utile résumé (principalement d'après Munro) de ce qu'on sait sur les populations lacustres de l'Europe. Quelques erreurs s'y sont glissées, comme il était inévitable dans un sujet aussi complexe; ainsi, M de N. n'aurait pas dû parler (p. 103) du « champ de bataille du Mont Beuvray »; à la p. 112, ce qu'il dit des fouilles récentes de Pigorini est erroné. *M. Tihon* expose le résultat de ses recherches dans les cavernes de la vallée de la Méhaigne. « Si le développement de l'industrie humaine parait conforme aux vues de M. de Mortillet, c'est-à-dire si le chelléen a précédé le moustérien et celui-ci le magdalénien.., il n'en est pas moins vrai que l'industrie humaine s'est développée bien plus rapidement : *le mélange des types se fait pour ainsi dire dès le début* ». C'est parler d'or. Je citerai encore les objections faites par l'auteur à la théorie du creusement des vallées due à M. Dupont : « La vallée de la Méhaigne était complètement creusée à l'époque du mammouth » (p. 137). *M. d'Acy* a repris la question de l'âge des sépultures dans les grottes de Menton. Il y a deux points à considérer : 1° les squelettes sont-ils contemporains de leur entourage? 2° cet entourage est-il quaternaire? M. d'Acy répond deux fois par l'affirmative, à l'encontre de la théorie de MM. de Mortillet, Verneau, Colini, etc., suivant lesquels les squelettes de Menton auraient été enfouis à l'époque néolithique, dans un milieu beaucoup plus ancien. Je me range complètement à l'opinion

de M. d'Acy sur le premier point; en ce qui touche le second, j'attendrai qu'on ait exactement marqué la limite des temps quaternaires et du *récent*. Du reste, M. d'Acy pense à la dernière phase du quaternaire, correspondant à l'*assise élaphienne* de M. Piette; savoir si cette phase se rattache au quaternaire ou au récent n'est plus qu'une question de terminologie. L'essentiel, c'est qu'il y a eu inhumation à une époque où les animaux n'étaient pas domestiqués et où l'on ne fabriquait pas de haches polies. — Les enceintes (ou camps) du département de l'Ain ont été décrites par *M. Tardy*; je m'étonne de voir l'auteur admettre l'existence de « roches à figures ou profils humains » remontant à l'époque des mégalithes. Ce que *M. Halna du Fretay* a dit des débuts de l'âge néolithique ne concerne que la commune de Poullan; mais l'auteur nous apprend, en terminant, qu'il a « la conviction d'avoir établi, par ses divers ouvrages, les lois nouvelles de l'histoire avant l'histoire ». *M. Donadiu-Puignau* parle ensuite de l'origine des nains de la vallée de Ribas (Catalogne), qu'il considère comme des dégénérés et non comme les descendants de Touraniens. Un travail d'ensemble de *M. J. Van den Gheyn* porte sur les Pygmées de la mer de Chine, de l'Inde et de l'Afrique, qu'il croit devoir rattacher à une même race; l'information de ce mémoire est très précise. Traitant de l'origine des contes populaires, *M. Cosquin* contredit la thèse de M. Lang et soutient celle de la transmission : le centre de diffusion aurait été l'Inde. Ce que *M. Simonet* a dit de l'élément indigène dans la civilisation des Maures de Grenade aurait mieux figuré dans la section historique; l'auteur conclut que la civilisation maure fut surtout ou même exclusivement celle des vaincus.

La dernière section — *art chrétien* — est une innovation du Congrès de 1894. Elle n'a pas été bien remplie. *M. F. Helbig* a cherché les origines de la peinture de paysage dans les miniatures marginales des livres d'heures. *M. de Marsy* a présenté un tableau des études sur l'architecture religieuse du moyen âge en France, de 1891 à 1894. Le long travail de *M. Cloquet*, « essai de classification et d'appréciation des formes », relève plutôt de la philosophie et paraît encombré de scolastique inutile. Enfin, nous trouvons des monuments et quelques images dans la notice de *M. Favé* sur le rétable de Kerdevot et les sculpteurs flamands en Basse-Bretagne; seulement, ces images sont très mauvaises. Ne pouvait-on mieux faire à Bruxelles, et surtout donner plus d'intérêt à la section d'art chrétien, au centre de tant de collections particulières (Aremberg, Somzée, Mérode, Oultremont, etc.), qui renferment bien des chefs-d'œuvre inédits? Dans ce Congrès de docteurs catholiques tenu en Flandre, les deux choses dont on a le moins parlé sont la doctrine catholique et l'art flamand!

Il me reste, pour terminer ce long compte rendu, à présenter quelques observations générales. La moyenne des travaux lus à Bruxelles est encore assez élevée, mais moins qu'en 1891; la censure paraît s'être un peu

relâchée de sa rigueur et plusieurs mémoires auraient dû être seulement résumés dans les procès-verbaux. Ces derniers ne sont pas assez « objectifs » et font une part trop grande aux compliments. Le même défaut —déjà signalé en 1891—est encore plus sensible cette fois dans l'*Introduction*; je souligne les épithètes d'une seule phrase (p. 37) : « Une *longue* et *interminable* acclamation accueille cette *superbe* conférence; on n'oublie pas le *brillant* lecteur qui avait dû se substituer au *savant* prélat qui dirige la *célèbre* Université catholique de Paris. » Si les deux premiers comptes rendus avaient laissé des fautes d'impression dans le latin du Saint Père, nous avons le regret de trouver ici un solécisme (*gerant* pour *gerunt*) dans la circulaire de M. Lefèvre à l'épiscopat. Enfin, finissant par une critique tout en réitérant un éloge, regrettons que le Congrès, ouvert par l'excellent discours de Mgr d'Hulst, ait été clos par une harangue de sept pages qui, bien que prononcée par un laïc, n'est que le plus vide et le plus déclamatoire des sermons.

Salomon REINACH.

---

60. — **Münz = und Geldgeschichte der Stadt Strassburg im Mittelalter**, von Dr Julius CAHN. Strassburg, Trübner, 1895, VIII, 176 p. 8. — Prix : 5 fr.

Le travail de M. Cahn sur l'histoire de la Monnaie et des monnaies de la ville de Strasbourg au moyen âge est une étude très substantielle, fondée en majeure partie sur les documents inédits des archives locales. Elle est riche en détails nouveaux, le beau travail de MM. Arthur Engel et Ernest Lehr sur la *Numismatique d'Alsace* (Paris, 1887) ne s'occupant guère des questions économiques. L'*Essai sur l'ancienne monnaie de Strasburg*, de Louis Levrault (Strasbourg, 1842) est rempli d'inexactitudes et d'erreurs, qui ne peuvent que tromper le débutant assez naïf pour suivre un guide aussi aventureux. Sans doute on trouvait déjà réuni dans le tome premier des *Etudes économiques sur l'Alsace ancienne et moderne*, une foule de données relatives aux monnaies de Strasbourg mais M. l'abbé Hanauer s'y est occupé de préférence du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle et n'est pas entré pour les temps antérieurs dans tous les détails donnés par M. Cahn, sans compter les rectifications fournies çà et là par le dernier venu aux données ou aux conclusions de son prédécesseur.

L'auteur n'est pas historien mais économiste de profession, et il envisage par suite les faits d'une façon plus technique qui facilite parfois au lecteur la compréhension des sujets qu'il traite, parfois aussi fait désirer pour le commun des mortels quelques explications supplémentaires dans ce qu'il dit des frais de la frappe, de l'exportation des métaux précieux, du passage à l'étalon d'or vers la fin du XVe siècle, etc. M. Cahn s'arrête à la date de 1508, à laquelle Maximilien Ier conféra à la ville libre le droit de frapper des florins d'or.

Une planche représentant les différents types monétaires de Strasbourg au moyen âge est jointe à cet utile travail [1].

R.

---

61. — **Urkundenbuch von Stadt und Kloster Bürgel**, Erster Teil, 1133-1454, bearbeitet von Paul Mitzschke. Gotha, Perthes, 1895, xxxvi, 568 p. in-8°. — Prix : 15 francs.

Le présent cartulaire est le troisième volume d'une collection de documents inédits, la *Thüringisch-saechsische Geschichtsbibliothek*, créée par un savant de Weimar, M. Paul Mitzschke, pour mettre au jour les pièces nombreuses et de nature diverse, intéressant l'histoire des pays arrosés par la Saale et dispersées dans les archives de l'Allemagne et du dehors. Bürgel est une très petite ville du grand-duché de Saxe-Weimar, entre Eisenberg et Iéna, et qui n'est guère connue que par ses poteries en majolique. Aujourd'hui encore, elle compte à peine 1,700 habitants et l'on peut se demander s'il était bien nécessaire de lui faire le grandissime honneur d'un cartulaire en trois volumes, qui d'ailleurs ne s'étendra que jusqu'en 1568. Mais il est difficile de discuter de loin avec un amateur d'histoire locale sur les limites qu'il doit fixer à son travail et l'on a mauvaise grâce à le décourager quand il fait preuve, comme M. Mitzschke, de tant de bon vouloir à collectionner ses documents, et de tant de conscience à les éditer. Sans doute l'histoire générale ne tirera guère profit des 600 pages de documents réunis par l'érudit weimarien, mais l'historien de la Thuringe au moyen âge y puisera quelques renseignements utiles, ainsi que l'historien de l'Église d'Allemagne, car à côté de la ville de Burgel se trouvait le couvent du même nom, plus important longtemps que le bourg lui-même, et M. M. a joint le cartulaire des Bénédictins de Burgel, et celui des Bénédictines de Remse, annexe du premier, à celui de la petite cité. Celle-ci lui devra, en tout cas, pour une bonne part, sa réputation historique, car on n'en connaissait guère l'histoire, jusqu'ici, que par un travail de Jean-Basile de Gleichenstein, publié à Iéna en 1729, et qui — notre auteur le démontre — avait trouvé plus simple d'*inventer* l'histoire du lieu que d'en rechercher longtemps les éléments épars. Après le gros volume de M. Mitzschke, et ceux qui suivront, pareil exploit ne sera plus possible ni surtout nécessaire.

R.

---

1. P. 30. lire *Groszstein* pour *Graszstein*. — P. 44. l. *Wenige* pour *Weinge* — P 60. l. *Lentzelin* pour *Leutzelin* — P. 100 l. *Du Cange* pour *Du Change*. — P. 38 Gaspard Bernegger n'était pas *Kanzleirat*, titre hiérarchique tout moderne, mais secrétaire du conseil des XV.

62. — **Huldrich Zwingli, sein Leben and Wirken nach den Quellen dargestellt**, von Dr Rud. Staehelin. Zweiter Halbband. Basel, Schwabe, 1895. p. 259-535, gr. 8°. — Prix 6 fr.

Nous avons déjà rendu compte du premier fascicule de cette nouvelle vie de Zwingle, publiée par M. le professeur Staehelin, de Bâle. Le second contient les livres III et IV de l'ouvrage. L'auteur y raconte les débuts de la Réforme à Zurich, depuis le colloque du 29 janvier 1523 jusqu'à l'abolition de la messe, décrétée par le Conseil de la République, le 12 avril 1525. Il aborde ensuite le tableau du mouvement anabaptiste dans la Suisse septentrionale. Les tentatives d'un soulèvement partiel des paysans en 1525, les poursuites dirigées contre les sectaires dans les années suivantes, poursuites qui du simple bannissement arrivent, peu à peu, comme alors en Allemagne, à l'emprisonnement et même aux noyades (1527), remplissent et assombrissent les derniers chapitres du volume.

L'ouvrage est écrit, comme nous le disions déjà l'année dernière, avec une grande simplicité de style, dans un esprit strictement scientifique, et l'auteur a consciencieusement utilisé les sources si nombreuses qui existent déjà sur l'histoire de la Réforme dans les cantons helvétiques. On peut le recommander comme un guide sûr à tous ceux qui auront à s'occuper de cette période de l'histoire de la Suisse.

R.

---

63. — **Karl V und Maximilian Egmont Graf von Büren, ein Beitrag zur Geschichte des Schmalkaldischen Krieges**; von Dr Paul Kannengiesser. Freiburg; Br. und Leipzig, Mohr, 1895, xv, 224 p. gr. in-8°.

L'auteur du présent travail publiait, il y a quelques années, une substantielle étude sur la diète de Worms de 1545, point de départ de la lutte entre Charles-Quint et les princes protestants d'Allemagne. Il a continué depuis ses recherches sur les approches et les débuts de la guerre de Smalkalde, cette campagne, si incertaine d'abord, dont l'heureuse issue fit, pour un temps, de l'empereur le maître incontesté de l'Empire et l'arbitre de l'Europe. Le volume de M. Kannengiesser est principalement consacré à l'importante opération militaire qui, en été et en automne 1546, décida du résultat ultérieur de la campagne, en permettant à Charles-Quint de réunir aux troupes impériales déjà stationnées dans l'Allemagne du Sud, les vétérans amenés des Pays-Bas. Cette opération périlleuse, confiée à Maximilien Egmont, comte de Büren, et qui aurait pu facilement se terminer par une déroute complète, si les alliés protestants avaient été plus unis et mieux commandés, est racontée par M. K. dans ses plus minutieux détails, depuis le moment où Büren réussit à franchir le Rhin jusqu'au 15 septembre 1546, date

à laquelle le général put opérer sa jonction avec l'empereur aux environs d'Ingolstadt, et décider de la sorte, au moins indirectement, la défection de Maurice de Saxe, qui ne se résolut définitivement à quitter ses coreligionnaires, que lorsqu'il vit Charles-Quint à peu près assuré du succès. Büren n'assista que de loin à la seconde moitié de la campagne, ayant été renvoyé sur les bords du Rhin, puis aux Pays-Bas, où il mourut en 1548, d'une façon particulièrement dramatique, si nous en croyons le récit détaillé de Brantôme.

Outre certains documents déjà publiés, la correspondance de l'ambassadeur vénitien, Alvise Mocenigo, le journal de Viglius van Zwichem, etc., M. K. a utilisé quelques pièces des archives de Marbourg et surtout la correspondance de Charles-Quint avec le comte de Büren, durant une partie de la campagne; ces documents sont conservés aux Archives du royaume de Belgique à Bruxelles, et reproduits en appendice par M. Kannengiesser. Une centaine de pages de notes de détail montrent la conscience avec laquelle l'auteur a étudié son sujet; aussi ses résultats ne seront-ils sans doute contestés par personne.

R.

---

64. — **Bijdragen en mededeelingen van het historisch Genootschap gevestigd te Utrecht** XV-XVI. Deel. S'Gravenhage, Martinus Nijhoff, 1894-1895, XLVIII, 389, XXI, 374 p. in-8°.

Nous avons souvent déjà parlé des savantes publications de la Société historique d'Utrecht. Les deux derniers volumes de ses *Contributions et communications* renferment, en dehors des documents administratifs relatifs à la Société, plusieurs mémoires intéressants et qui méritent d'être énumérés ici, en partie du moins, car ils dépassent de beaucoup la sphère de l'histoire purement locale. Dans le volume de 1894, nous citerons le *Journal* de l'ex-pensionnaire de Hollande, Laurent-Pierre van de Spiegel, rédigé durant sa captivité prolongée, de janvier 1795 à décembre 1798. Malgré sa sécheresse, un peu voulue sans doute, ce Journal édité par M. Wichers, nous fournit des détails assez curieux sur les agissements du gouvernement révolutionnaire des Pays-Bas, après l'invasion française.

M. Worp a mis au jour un autre *Journal*, plus amusant celui-là, rédigé par Constantin Huyghens, alors qu'il se rendit de La Haye à Venise, et en revint durant le printemps et l'été de 1620. Cette relation de voyage, écrite en assez bon français, est intéressante au point de vue des mœurs et des coutumes du temps, qui y sont naïvement et fidèlement décrites. M. A. Waddington, professeur à la Faculté des lettres de Lyon communique un *Sommaire de la forme du régime des Provinces-Unies*, rédigé en 1647 et qui semble provenir des papiers de Servien. Enfin, MM. Vos-Leibrandt et Heeres ont mis au jour un mémoire sur l'état

politique et militaire de la colonie du Cap, de 1780 à 1806, sur les hommes et les choses du pays, retrouvé chez un bouquiniste de Londres, et rédigé par l'ancien gouverneur hollandais, Van de Graaff, après la prise de possession du Cap par les Anglais.

Les contributions de l'année 1895 sont d'un intérêt moins considérable pour les lecteurs étrangers. M. Josting publie la Chronique latine des chanoines réguliers d'Utrecht, allant de la fin du XIIe siècle à 1538, et rédigée, en partie du moins, par Cornelis Block, le prieur du couvent, mort en 1553. Si quelqu'un veut s'initier aux secrets budgétaires d'une commune au XVe siècle, il pourra y étudier également les *Comptes des recettes et dépenses* de la petite ville de Hattem, de 1460 à 1487. Il y a là certainement bien des faits et des détails intéressants à constater par un économiste.

R.

---

65. — **Lettres inédites de Jean de Boyssoné et de ses amis**, publiées par Joseph Buche, professeur agrégé au lycée de Bourg. Montpellier, 1895, in-8°. Extrait de la *Revue des langues romanes*.

M. Buche a formé le projet — auquel il faut applaudir — d'écrire l'histoire si peu connue de l'Italianisme à Lyon à la fin du XVe siècle et pendant le XVIe, Jean de Boyssoné s'est trouvé sur son chemin, en sa qualité de correspondant de Guillaume Scève, cousin germain de Maurice, le chef de la pléiade Lyonnaise. Le jeune professeur a lu avec un soin affectueux tout ce qu'a écrit Boyssoné, tout ce qu'on lui écrivit, et il a réussi, en des pages que l'on trouvera trop courtes, à tirer de l'ombre quelques-uns des correspondants de l'humaniste que M. G. Guibal, le sympathique doyen honoraire de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, nous a le premier fait connaître [1].

Parmi les documents latins publiés par M. B. d'après le manuscrit de la Bibliothèque de Toulouse, on trouve cinq lettres du docteur-régent de l'Université de cette ville, adressées à Gérard Roussel, à Arnauld du Ferrier, à Jacques du Faur, abbé de la Case-Dieu (diocèse d'Auch), à Philippe Mélanchton [2], à Mathieu Pac, et cinq lettres qui lui furent adressées par Jean Daffis, le futur premier président du Parlement de Toulouse, par Arnauld du Ferrier [3], par Mélanchton et par le professeur Mathieu Pac. Tous ces documents contiennent des particularités curieuses et sont très richement annotés. Les notes deviennent parfois

---

1. *De Jo. Boyssonei Vita*. Thèse pour le doctorat. Toulouse, 1863, in-8°.
2. Ce nom (lettre VIII) est écrit *Melanthon*. M. B. n'omet pas de citer sur le célèbre professeur à l'Académie de Wittemberg, les importantes pages de M. Alfred Rébelliau (*Bossuet, historien du protestantisme*, p. 276-293).
3. Les deux lettres du futur ambassadeur à Venise sont écrites de Padoue en 1533.

des notices assez développées, par exemple celles qui sont consacrées à Jean Daffis, à Pierre Bunel, à Arnauld du Ferrier, à Jacques du Faur, à Gabriel de Gramont, archevêque de Bordeaux, etc. Il faut louer l'éditeur d'avoir utilisé, pour la rédaction de son commentaire, non seulement les meilleures sources imprimées [1], mais encore des pièces inédites conservées en la Bibliothèque Nationale [2]. Il a pu ainsi nous donner des détails nouveaux et très précis sur les amis de Boyssoné et corriger un certain nombre d'erreurs commises par ses devanciers. Par exemple, il établit que Pierre Bunel fut expulsé de Toulouse pour soupçon de luthéranisme, non en décembre 1530, comme le prétend la *Biographie Toulousaine*, mais probablement un an plus tôt, car le 15 décembre 1530 Bunel était déjà à Venise auprès de Lazare de Baïf (*Bunelli epist.* éd. 1581, p. 3-6). Par exemple encore, à M. le pasteur Douen disant que la reine Marguerite de Navarre fit prêcher Gérard Roussel au Louvre durant tout le printemps de 1533, il objecte que, le 18 mai 1533, le roi mande de Moulins (*Actes de François Ier*, t. II, p. 421) à l'évêque de Senlis, à Pierre de l'Estoile, à Léonard de la Givonnerie et à François Tabary l'ordre de *continuer l'information commencée sur le fait d'hérésie* contre Gérard Roussel et quelques autres, mais de les *relâcher en leur défendant de prêcher ou de venir à moins de vingt lieues de Paris*. Voici d'excellentes observations sur « un travail remarquable, mais peut-être un peu trop bienveillant, de M. Édouard Frémy [3] » : « Du Ferrier conquit à Padoue le titre de docteur, mais non pas à vingt-deux ans, comme le veut M. Ed. Frémy, car du Ferrier écrit de Padoue à Jean de Boyssoné, le 26 septembre 1533 : *laureolam illam, quam (Si Diis placet) Doctoratum vocamus, assumere cogito*. Du Ferrier avait alors vingt-cinq ou vingt-sept ans, suivant la date qu'on adopte pour sa naissance. M. Frémy le fait ensuite professeur à Bourges, sans citer des preuves. » Citons enfin cette rectification d'une erreur commise dans un de nos plus utiles recueils : « Gabriel de Gramont aurait, d'après la *Gallia Christiana* (t. I, col. 1239, E), été ambassadeur en Angleterre en 1525 avec François de la Tour, vicomte de Turenne. Cette date semble peu exacte, car les *Actes de François Ier* (t. I, p. 503) contiennent les pouvoirs donnés à l'évêque de Tarbes et au vicomte de Turenne, sous la date du 23 avril 1527 [4].

---

1. Félicitons-le de n'avoir pas négligé un aussi précieux recueil de renseignements officiels que le *Catalogue des Actes de François Ier* publié par l'Académie des sciences morales et politiques. En revanche, le zélé commentateur n'a pas songé à consulter sur le magistrat toulousain Jean Daffis l'estimable *Histoire du Parlement de Toulouse*, par M. Dubédat, ancien conseiller à la Cour de Toulouse (Paris, 1885, 2 vol. in-8°).

2. D'après le manuscrit 15,445 du fonds latin, M. B. montre que Gérard Roussel avait prêché à Paris le carême de 1532.

3. Voir ce que j'ai dit ici d'*Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III, ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier* (du 1er semestre de l'année 1880, p. 393).

4. M. B. cite *Lopésius* sur la date du cardinalat de Gabriel de Gramont. Il eût fallu

M. Buche nous annonce que, dans une prochaine publication, il nous donnera les lettres des années 1536 à 1540, qui ont trait aux relations de J. de Boyssoné avec Lyon.

T. de L.

---

66. — Vicomte G. d'Avenel. **Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800.** (*Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.*) Paris, imprim. nation. 1894, 2 vol., I, xxvii-726 p., II, 916 p. et 2 diagrammes.

67. — Vicomte G. d'Avenel. **La fortune privée à travers sept siècles.** Paris, A. Colin 1895, in-18°, xiv, 411 p.

M. d'Avenel a fait paraître son ouvrage sous deux formes très différentes : pour les érudits, deux énormes volumes formés de 1,100 pages de chiffres et 500 pages d'un texte compact, diffus, d'une lecture vraiment pénible (c'est la partie publiée par le *Comité des travaux historiques* aux frais de l'État) ; pour le grand public, un abrégé d'une allure assez vive, presque agréable à lire, et qui contient toutes les parties intéressantes du texte. C'est l'ouvrage complet qui, seul, peut faire l'objet d'une critique scientifique.

Il y a, dans cette œuvre énorme, trois choses qu'il faut examiner séparément : les matériaux, les conclusions historiques et la doctrine économique.

I. Les matériaux représentent une somme de travail respectable; encore n'en possédons-nous que la moindre partie. M. d'A. avait réuni 50,000 prix environ, formant 8 volumes manuscrits; le Comité n'en a publié que 9,600, sans qu'on nous indique suivant quel principe le choix a été fait. Il faut donc s'en tenir à cette liste de 9,600 prix. Sur quel plan et par quels procédés a-t-elle été dressée? Elle est divisée en *trois tableaux*, correspondant à trois espèces de valeurs.

Le premier contient des *prix* d'immeubles, subdivisés en douze catégories : labours, prés, bois, vignes, jardins et vergers, chenevières, moulins, fours banaux, maisons à Paris, maisons en province, boutiques, terrains urbains à Paris, terrains urbains en province.

Le deuxième donne les *revenus* subdivisés en vingt et une catégories : revenus des labours, des prés, des bois, des coupes de bois, des vignes, des jardins et vergers, des landes et marais, des fours, du colombier.

---

dire, pour plus de clarté, que sous ce nom latinisé se cache à demi le chanoine Hierosme Lopes, docteur en théologie dans l'*Université de Bordeaux*, auteur de l'*Église métropolitaine et primatiale Sainct-André* (1668), ouvrage réimprimé en 1884 (2 vol. in-8°). Dans la même note nous lisons que le cardinal G. de Gramont mourut à Balma, château des archevêques, situé dans le voisinage de la ville de Toulouse, le *26 mars ou le 7 juin* 1534. N'était-il pas possible d'indiquer lequel des deux jours proposés doit-être choisi?

seigneurial, des moulins à blé, des moulins à huile, drap, etc., — vente de récoltes sur pied, - locations d'étangs, de chasse, de bestiaux, de droit de pâture, — loyers des maisons à Paris, des maisons en province, des boutiques et chambres, des terrains urbains à Paris et en province.

Ici sont intercalées deux séries : changements de valeur, changements de revenu d'un immeuble à diverses époques.

Le troisième tableau donne les prix de quatre *denrées* en France et en Angleterre : froment et blé, seigle et méteil, orge, avoine ; de six denrées en France seulement : sarrazin, millet ou maïs, grains divers, pain, farine, son, en outre, prix de la façon du pain.

L'auteur a tenu à étendre ses recherches sur les prix d'un grand nombre d'objets différents pour établir l'évaluation du *pouvoir général de l'argent* sur la base la plus large possible. Frappé des erreurs énormes où sont tombés ceux qui ont déterminé le pouvoir de l'argent à différentes époques par rapport à une espèce unique de valeur, telle que le blé ou la journée de travail, et ne pouvant cependant réaliser l'idéal qui serait de recourir à *la totalité* des valeurs, M. d'A a voulu, du moins, rassembler des données variées qui lui permissent, en combinant plusieurs *pouvoirs particuliers* de l'argent, d'atteindre approximativement son *pouvoir général* Cette méthode est rationnelle.

Mais que penser des catégories d'objets prises pour unités de valeur? — Le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le sarrazin, à la rigueur le pain, la farine, le son, peuvent être traités comme des substances identiques réductibles aux mêmes unités de grandeur. On peut comparer entre eux des hectolitres de blé ou des kilos de pain. Mais les labours, les prés, les bois, les vignes, les jardins sont-ils des objets assez uniformes pour qu'on puisse comparer des hectares de terres labourables ou des bois? — C'est bien pis encore pour les moulins, pour les maisons et les terrains à bâtir (même en distinguant Paris et la province), pour les fours, pour les moulins, pour les terrains. Et quelle singulière unité que *l'étang* représenté par *deux* chiffres seulement, l'un de 172 francs, l'autre de 5,360 !

Dans chacune de ces catégories l'auteur a groupé les faits recueillis dans les documents ; chaque fait est rangé sous les rubriques suivantes : 1° Source des prix ci-contre ; 2° Quantités de l'époque ; 3° Quantités actuelles correspondantes ; 4° Prix en monnaie de l'époque ; 5° Prix actuel correspondant ; 6° Objets ; 7° Localités ; 8° Date ; 9° Prix ou revenu en francs de l'hectare, prix de l'hectare ou de l'hectolitre. Par exemple, Arch. Hôtel-Dieu Paris, liasse CXL-787 — 7 arpents. — 2 h. 94 a. — 7000 livres. — 11,410 fr. Pré-Palaiseau, — 1662. — 3,880 fr. — Les *localités* sont tantôt des villages, tantôt des provinces [1]. Les dates vont du IX[e] siècle à l'année 1800.

1. M. d'A. s'est même amusé à insérer des prix de terre en Catalogne et en Piémont empruntés à Arthur Young.

Chaque fait a donc exigé deux opérations, critique de la source, réduction des mesures et des monnaies. Comment ont-elles été faites?

1° Les sources, pour le haut moyen âge, sont surtout les cartulaires et les travaux d'érudits; à partir du XIIIe siècle, — par conséquent pour la très grande majorité des cas — ce sont d'ordinaire les *Inventaires sommaires* des Archives. M. d'A. croit avoir indiqué la source en donnant une cote d'archives ou en indiquant l'ouvrage[1] où il a pris son renseignement; ce n'est pas là une source, ce n'est qu'une indication préparatoire pour faciliter le travail. L'opération essentielle consiste à *extraire* le renseignement que contient le texte cité; ici commence l'opération proprement historique. M. d'A. ne l'a pas faite; dans son tableau à neuf colonnes il n'a pas eu l'idée d'en réserver une pour la *nature du document*: il se borne à *transcrire* les chiffres donnés par le document; il n'en fait jamais la critique; — il ne semble pas même s'être douté que ce fût une opération indispensable. Tous ces chiffres se présentent ainsi sous la forme d'extraits de documents *inconnus*, car ce n'est pas faire connaître un document que dire qu'on le trouvera sous telle cote de telle archive; au moins faudrait-il savoir de quelle espèce d'acte ce chiffre est extrait, s'il sort d'un acte sincère ou d'une déclaration fictive; s'il émane de gens qui avaient intérêt à majorer le prix ou, au contraire, à dissimuler une partie de la valeur, si l'objet vendu était en bonne ou mauvaise condition, grevé ou non de redevances ou de tailles. Ces renseignemeuts indispensables, M. d'A. ne les donne pas[2].

---

1. Les ouvrages sont même cités souvent sans aucune indication du passage, ce qui rend la vérification impossible. Par ex. : I, page 544 Guyot, *Propriété rurale en Lorraine*, I, page 572. De Saint-Genis, *Domaine de la Rochette*, ms I, page 608. E. Benoît. Not sur May-en-Multien. M. d'A. n'a pas même compris la nécessité de donner une bibliographie générale de ses sources.

2. Voici quelques exemples de ce genre de négligence : II, p. 170 « Arch. Eure G. 1176 1/2 vergée. — 60 sous. » Le document cité porte « *Bail à fieffe* d'une 1/2 vergée de terre ». Le bail à fieffe étant une cession perpétuelle, la rente stipulée ne peut être considérée comme le revenu annuel de la terre. La même observation s'applique à 5 autres prix : II, p. 170 : Eure G 1580. P. 174. Eure G 1256 — P. 176 Eure G. 1518 — P. 176 Eure G 612 — P. 176 Eure G 1224.

T. I, p. 697. Arch. dép. Cher B. 4029. Quatre indications de prix de *vignes en désert* (friches) prises au même lieu (Champtain, Berry) et la même année (1666) : 20 hommées 80 livres, 5 hommées 16 livres, 15 hommées 300 livres, 30 hommées 480 livres. L'article de l'Inventaire sommaire porte : « Partage entre..... estimation des héritages *tant en fief qu'en roture*, entre autres, vignes à Champtain, la petite plante 15 hommées estimées ensemble à 300 livres, la grande plante 30 hommées — 480 livres. Pièce en vigne *en désert* au vignoble du....., 20 hommées... 80 livres. Vigne..... *en désert*, 5 hommées 16 livres. » Il y a ici une faute de critique (on n'a pas cherché à distinguer entre fief et roture) et une erreur matérielle contre laquelle l'écart même des chiffres aurait dû mettre en garde (deux vignes en bon état sont confondues avec deux vignes en friche).

Dans certains cas la négligence va jusqu'à l'étourderie : « II, p. 250 Eure G. 292, 50 perches... 4 l. 10 s. vigne 1540. » Le texte se rapporte aux titres de propriété d'une *rente* de 4 livres 10 sous « dont 4 livres de fieffe et 10 sous de rente seigneu-

L'auteur a-t-il compris les conditions de la critique des prix? Il dit bien, I, p. XXIV : « La première condition d'un prix est d'être exact; autant que possible et pour tous les objets, j'ai tenu à ne donner que des prix résultant d'une vente ou d'un achat, des prix qui ont été effectivement payés. Ce sont les seuls absolument authentiques. » Mais d'abord, il ne s'est pas tenu à cette règle et a admis beaucoup de prix provenant d'évaluations, et même des moyennes conjecturales tirées de travaux d'érudits. En outre, s'étant convaincu que les renseignements fournis par les actes de vente sont supérieurs à ceux des « ordonnances édictant un *maximum* » des tarifs de douane et des *coutumes*, il s'est satisfait de cette critique *relative* et s'est cru le droit d'opérer comme si tout acte de vente indiquait forcément le prix *véritable* auquel l'objet a été vendu. Mais il ne suffit pas qu'un acte soit « absolument authentique » pour que son contenu soit scientifiquement vrai; car ceux qui rédigent les actes absolument authentiques ont d'ordinaire des raisons de ne pas dire la vérité et en fait ils ne la disent pas. Prendre pour certain tout ce qui est affirmé dans un document « authentique » est une faute capitale de méthode que saurait éviter le moindre employé d'enregistrement. M. d'A. a signalé le danger de faire usage des « prix portés dans des estimations ou des inventaires après décès, des offres ou demandes de vente » parce qu'ils « peuvent souvent être soupçonnés de grossissement ou d'affaiblissement volontaire » Comment n'a-t-il pas vu que le danger est le même dans les actes « absolument authentiques » ?

Ainsi les tableaux de M. d'A. ne fournissent pas de véritables prix établis avec critique; mais seulement des chiffres extraits au hasard dans des documents de toute espèce. Pour opérer avec ces chiffres, il faudrait admettre que tous ces hasards se compensent; et rien n'autorise à l'admettre.

Du moins ces extraits sont-ils exacts? Il est impossible de contrôler tous les chiffres de cette liste gigantesque; et il est juste de s'attendre à quelques erreurs. Dans un si grand nombre de transcriptions, le seul procédé possible de contrôle est de vérifier au hasard quelques cas; d'après la proportion des erreurs et d'après leur nature on se fait une idée approximative de la façon dont a été conduite l'opération. Cette vérification (faite par un érudit qui m'en a communiqué les résultats) révèle

---

riale » *sur* 50 perches de *terre* « *ci-devant* plantées en vigne ». Ici le chiffre d'une *charge* pesant sur une terre est donnee pour son *revenu*. — De même, p. 250, Eure G 291 1 quartier. 30 sous vigne, 1585 ». L'inventaire dit « titres de propriété d'une *rente* de 30 sous tournois dûe au chapitre de Vernon *sur* un quartier de terre et vigne ». Rien n'indique que cette rente emporte tout le revenu de la terre. — II, p. 258. Eure G 356 18 perches 2 l. 15 s., Dampmesnil, 1697 ». Le texte parle de titres concernant les rentes possédées par la fabrique d'Aveny... 2 livres 15 s. *sur* 18 perches, situées à Dampmesnil. — II, p. 260 « Eure G. 356, 35 perches 7 l. 2 s. » Il s'agit encore de rentes. — II, p. 248. Arch. Eure G 321 48 perches, revenu 15 livres L'Inventaire porte : « Echange entre... d'un peu de vigne... 48 perches contre une *rente* de 15 livres tournois. » Cette rente n'est pas le revenu de la terre.

une négligence exceptionnelle soit dans le dépouillement des documents, soit dans la transcription des cotes. Sur 37 cas vérifiés *au hasard*, 36 ont été trouvés inexacts [1]

2° La seconde opération est la réduction en francs, hectares ou hectolitres des monnaies et des mesures anciennes données par les documents.

---

1. Voici avec quelques exemples les différentes espèces d'incorrections commises dans ce dépouillement :

1° Citer comme provenant d'une archive un chiffre qui ne se trouve pas dans l'Inventaire sommaire de cette Archive. Exemples : I, p. 676 Arch. Seine-et-Oise E 4394 vigne Dampierre (6 articles). — P. 680, mêmes archives E 4858 vignes. Ile-de-France 1640. — P. 654, mêmes archives E 4564, 3 quartiers, Seine-et-Oise. — P. 654, mêmes archives E 4394, 69 perches bois, à Boissy — P. 656, mêmes archiv. E 4689 2 articles bois taillis 1625 (la liasse citée ne comprend pas de pièces de 1625, elle s'arrête à 1622). — P. 656, Seine-et-Oise E 4858 113 d'arpents 63 livres. Tome II, P. 278, Aisne H 410 pâturage Vaucelles 1191.

2° Prendre pour date de la pièce la date de la pièce *la plus ancienne* de la liasse (on sait que l'inventaire sommaire donne les deux dates extrêmes des pièces de chaque liasse). Exemple : II, p. 250 Eure G. 291... « vigne 1585 ». L'Inventaire à cette liasse ne donne aucune autre date que les deux extrêmes réglementaires : 1585-1780. — P. 250 « Eure G 345... 1600. » L'Inventaire donne 1600-1757. — P. 258 « Eure G 356... Dampmesnil 1697 ». La liasse est indiquée 1697-1781.

3° Prendre un chiffre partiel pour un chiffre total. Exemple : II, 282 « Eure G 6, 7 l. 10 s. moulin Tourneville 1260 ». Le texte dit : « Vente... de la *dixième* partie des revenus du moulin... de Tourneville pour le prix de 7 l. 10 sous. » (Le dixième est pris pour le tout.)

4° Indiquer inexactement l'objet cité. I, p. 654. « Arch. Charente E 1159 1/2 journal, 6 l. 5 s. bois et *terre* ». Le texte dit « pièce de terre en bois et *sablière* ». — P. 654 « Charente E 1162, 2 journaux 21 l. Bois et terre ». Il s'agit d'une pièce de bois taillis *renfermée de fossés.* » II, p. 250 « Eure G 291. 30 sous vigne 1585 ». Il s'agit de *terre* et vigne.

5° Se tromper sur la nature de l'acte I, p. 654 Arch. Cher E 478, 60 arpents... « 490 livres... 1603 » Le texte parle « d'un canton de bois... contenant 60 arpents qui avait été *arrenté* au prix de 40 sous tournois et 450 livres payés comptant... 1603 ». (Ici l'annuité capitalisée à 5 0/0 est additionnée à une somme payée comptant). — P. 652 « Cher E 113 5 arpents 10 sous 1491 ». Le texte parle d'une « transaction... avec *bail*... de 5 arpents... sous la *charge* de 10 sous de cens ». Ce cens est pris pour un prix de vente du *capital*. — II, p. 270 Eure G 1473 13 acres 1370 livres, vente de récolte sur pied. » Le texte dit : « Récoltes à *effectuer*... au prix de 1370 livres *outre diverses charges* ». — II, 280 « Eure G. 124 12 l. 10 s. moulin St Léger 1318 ». Le texte parle de la vente... d'une *rente* annuelle de 10 livres parisis *assise sur ce moulin.* » II, 248 Aisne G 529 100 verges 6 setiers de vin... 7 fr. 50 ». Le texte dit : « Sentence... qui maintient le chapitre de... *dans sa rente* sur... consistant en *un denier* et 6 setiers de vin sur 100 verges de vigne » (il n'y a aucun rapport entre cette rente et un revenu). — II, 280 « Aisne H. 534 100 muids de froment moulin ». Il s'agit d'un *accensement* moyennant redevance de 100 muids.

6° Erreur sur la localité. II, 170 « Eure G 1451, 3 vergées Vernon ». Le texte parle de terres à Tourny, appartenant à *l'église de Vernon.* — P. 174 « Eure G 1256 3 vergées, Saint-Pierre de Lieroult ». C'est Caudebec.

7° Erreur sur le chiffre. II, p. 172, 176, 180 « Eure G 368. L'acre 9 l. 16 Bailleul 1727, 8 liv. 1742, 8 l. 12 s. 1748. » Les trois indications sont erronées. Le texte porte : « Baux à ferme des terres de la fabrique d'une contenance *de 6 acres* pour le prix annuel de 9 l. 16 s. en 1727, 8 l. en 1742, 8 l. 12 s. en 1748. »

Je n'ai pas les connaissances nécessaires pour en faire la critique. Mais il me semble qu'il y a ici encore un défaut de méthode. Les érudits qui ont essayé de déterminer la valeur des mesures anciennes sont d'accord à admettre que le même nom dans différentes provinces désignait des quantités différentes, sans parler des variations de sens dans une même région à différentes époques. Les mots *journal*, *séterée*, *hommée*, n'ont certainement pas un sens unique. M. d'A. dit lui-même (I, XVII) « que nos mesures françaises.. variaient non seulement d'une province à sa voisine, mais d'une paroisse à l'autre, » que « les mêmes vocables désignent des quantités très diverses », et I, XXIII que » la conversion des mesures anciennes est une opération extrêmement délicate et... sujette à des erreurs bien difficiles à éviter ». Mais quelle méthode il a suivie pour éviter ces erreurs ? il ne le dit pas. Pour opérer correctement, il a dû *d'abord* établir la valeur de *chaque mesure* dans *chaque région*, et dresser le tableau précis de ces valeurs, c'est la condition nécessaire pour traduire les noms anciens en mesures modernes. S'il a dressé ce tableau, pourquoi ne l'a-t-il pas publié avec l'indication de ses preuves? il eut ainsi légitimé ses identifications et en même temps rendu un signalé service à l'histoire de l'ancienne France. Mais il semble qu'il n'a même pas aperçu la nécessité de ce travail : « Heureusement, dit-il (I, XXIII)... les mesures existantes dans la France de saint Louis que l'on trouve encore en usage dans la France de Louis XVI — et c'est l'immense majorité — sont demeurées semblables à elles-mêmes, immobiles dans leur diversité. J'en ai recueilli, au cours de ces recherches, des preuves multiples. » Quelles preuves? M. d'A. ne l'explique pas, il n'a pas vu qu'il devait avant tout donner ces preuves. « Il convient donc, dit-il, d'ajouter foi aux nombreuses tables qui ont été dressées dans les départements de 1790 à 1840 soit par des particuliers, soit par les agents du gouvernement pour établir le rapport des mesures locales de l'ancien régime avec nos étalons actuels... Mes travaux personnels m'ont amené à y joindre des informations recueillies de divers côtés... » Quelles informations? quels côtés? l'auteur en garde le secret. Ainsi, M. d'A. a admis que les mesures sont restées identiques (il donne pourtant lui-même des exemples de variations, p. XXII) ; il l'a admis sur des *preuves* qu'il ne donne pas. Puis il a opéré avec les tables dressées de 1790 à 1840, admettant implicitement qu'elles sont toutes exactes ; et non seulement il n'a pas fait la critique de ces tables, mais il n'a eu l'idée ni de les reproduire ni d'en donner au moins la provenance exacte; en sorte que pour cette opération capitale la réduction (en valeurs actuelles), le lecteur est obligé de s'en rapporter aux déclarations d'un homme qui ne donne jamais ses preuves, qui ne fait jamais la critique de ses sources, et qui même avoue ne pouvoir les indiquer avec précision. Ces tables de mesure qui sont sa seule source « sont assez difficiles à consulter, dit-il, parce que la Bibliothèque nationale n'en possède qu'une collection très incomplète et que les bibliothèques des départements ne sont pas toujours riches à cet égard » (XXIV, n. 1).

Alors, comment M. d'A. n'a-t-il pas songé à extraire de ces documents « difficiles à consulter » les renseignements indispensables à ses lecteurs pour contrôler ses affirmations [1] ? Il est vrai qu'il a essayé de faire un travail analogue pour les monnaies (I, p. 481-494) : il a tiré d'ouvrages d'érudits locaux, dont il n'a pas fait la critique [2], et de quelques documents inédits cités sans précision [3], quelques renseignements sur les monnaies de *huit* provinces (onze en comptant [4] la table sommaire *De quelques espèces très répandues* dressée avec des indications de sources insuffisantes). La table *Valeur moyenne du marc d'argent fin en livres monnaie et de la livre tournois en francs*, qui paraît avoir une valeur générale, est dressée sans aucune indication des sources. Tout ce travail est donc incomplet et insuffisamment critique.

II. — Avec des renseignements de provenance incertaine en partie inexacts, avec des évaluations arbitraires ou insuffisamment prouvées, il n'est guère possible d'édifier une construction historique solide. Du moins à partir de données inexactes on pourrait raisonner correctement. M. d'A. l'a-t-il fait ? Ses conclusions historiques se présentent sous deux formes : *vingt tableaux des moyennes des prix*, II, p. 882-914, et l'introduction. Chaque tableau donne la variation de la moyenne des prix ou revenus d'une espèce de chose (argent, maisons, terres, vignes, blé, seigle, orge, avoine, pain) par période de vingt-cinq ans depuis 1200 jusqu'à 1800 (quelquefois 1300 ou 1600 seulement).

Comment a été établie chaque moyenne, M. d'A. le dit sous une forme très obscure. « J'ai dû recourir à des moyennes qui n'étant, comme toutes les moyennes possibles, que relativement vraies, sont par là même relativement fausses. Elles eussent été plus fausses si j'avais procédé *mathématiquement* au lieu de procéder *rationnellement*. J'ai dû peser les sources et j'ai apprécié l'importance des chiffres autant que je les ai additionnés. » Quels chiffres a-t-il additionnés ? Par quel procédé a-t-il *apprécié* leur importance ? Avec quelle balance les a-t-il *pesés* ? Rien ne l'indique. Existe-t-il même pour obtenir un chiffre de moyenne un autre procédé que le procédé *mathématique* ? M. d'A., s'il le con-

1. M. d'A. aurait eu intérêt à se contrôler lui-même, il eut évité des évaluations contradictoires comme les suivantes : I, p. 656 « Idem 1/2 arpent 17 ares 09 c... Arch. des Nicolaï 1/2 arpent 24 a. 76 c. Arch. dép. Seine-et-Oise 1/3 d'arpent 11 a. 39 c. » — I, p. 680 « Arch. dép. Corrèze 6 journaux 1 h. 89 a. près Tulle 1645... Arch. dép. Corrèze, 25 journaux, 1 h. 03 ares... Limousin 1648. » Le journal avait-il dans le même pays à la même époque deux valeurs si différentes ? II, p. 270 Eure « 13 acres 12 h. 46 ares », et p. 172 et 176 Eure « l'acre 68 a. 66 c. »

2. Il appelle Hanauer « ouvrage excellent et de la plus haute valeur pour cette province » (Alsace).

3. « On dit en Flandre Arch. dép. Nord B 3237. » Qui dit ? Dans quelle espèce de document. « On mentionne dans les Arch. hospit. de Lille n° 797 et *passim*. »

4. Flandre, Alsace, Lorraine, Comté, Bourgogne, Dauphiné, Comtat, Roussillon, Languedoc, Champagne, Limousin.

naît, rendrait un grand service à la statistique en le publiant. A défaut d'indication, on est réduit à essayer d'imaginer l'opération qu'a dû faire l'auteur. On peut se la représenter de deux façons. — Ou bien il a obtenu sa moyenne en additionnant seulement les chiffres *moyens* et en *supprimant* tous ceux qui s'écartaient beaucoup de la moyenne; ce serait un procédé rationnel, car il y a des chances qu'un chiffre exceptionnel provienne soit d'une erreur, soit d'un cas exceptionnel, et il est légitime de n'en pas tenir compte dans un tableau des faits *ordinaires;* mais *à condition* d'indiquer les chiffres qu'on a écartés et les raisons pour lesquelles on les a écartés, à défaut de quoi le contrôle devient impossible et l'opération est livrée à la fantaisie. Ou bien M. d'A. a additionné *tous* ses chiffres et quand le résultat lui a paru invraisemblable, il l'a *corrigé* [1] d'après son impression personnelle; ce serait, pour employer l'argot d'atelier, une moyenne *faite de chic*. M. d'A. ne dit pas laquelle de ces deux méthodes il a suivie. Si c'est la première, il nous *devait* la description de son procédé, et l'indication des chiffres écartés comme *aberrants*. S'il a suivi la seconde, il va de soi qu'il a écarté les chiffres *gênants*, mais ses moyennes ne sont plus que des impressions personnelles.

Il ne dit même pas avec quels chiffres ont été faites les additions. Est-ce avec les 50,000 chiffres qu'il a recueillis? ou seulement avec les 9,600 qu'il a publiés ? Ses additions elles-mêmes, quelle valeur peuvent-elles avoir? Il prend au hasard des documents 20 ou 25 prix d'hectares de terre ou de vignes, d'hectolitres de blé ou de seigle pour une période de vingt-cinq ans, il les additionne, il en fait la moyenne. Y a-t-il vraiment beaucoup de chances pour que ce chiffre soit voisin de celui qu'on obtiendrait en faisant la moyenne de *tous* les prix des hectares de terre ou des hectol. de blé vendus dans cette période ? Supposons qu'aujourd'hui, pour établir la valeur moyenne des terres en France, quelqu'un opère avec 25 ou 30 prix de vente tirés au hasard des études de trois ou quatre notaires, que dirait-on de ce procédé expéditif? Même nos statistiques agricoles, confectionnées si légèrement, reposent sur la connaissance *d'ensemble* des phénomènes d'une région. M. d'A. au contraire construit une moyenne avec quelques *cas accidentels ;* or, une moyenne n'est approximativement exacte que si elle est obtenue en totalisant un grand nombre de chiffres, elle a d'autant moins de valeur qu'elle s'éloigne davantage de l'idéal mathématique qui serait d'additionner *tous* les faits; et quand elle s'en éloigne au point de représenter quelques chiffres seulement, on ne sait plus du tout ce qu'elle vaut. Je ne dis pas que les chiffres obtenus par M. d'A. soient *faux*, je dis que j'ignore s'ils sont exacts et que lui-même n'a pas le droit de le savoir. Quant au diagramme des

1. Le procédé de correction indiqué II, p. 311-314, consiste à *combiner* la valeur du capital et le revenu des immeubles; « les moyennes du prix des terres avec les moyennes de leur revenu ».

prix du blé construit par M. Levasseur à la fin du volume « d'après les mémoires de M. le vicomte d'A. de 1200 à 1790 et d'après les publications officielles du ministère des travaux publics et de l'agriculture de 1797 à 1891 », la première partie est ruineuse comme le fondement sur lequel elle repose; la seconde, depuis 1791, est assise sur des données tout autrement étendues, sur de véritables statistiques d'ensemble. Or, par une coïncidence inquiétante, M. Levasseur déclare qu' « entre les moyennes calculées par le vicomte d'A. et celles du ministère de l'agriculture pour la période 1797-1800 il y a une différence sensible ».

Pour la masse des lecteurs qui ne prendront même pas la peine de se reporter aux tableaux, M. d'A. expose l'évolution des prix en France du XIII^e au XIX^e siècle. Le pouvoir de l'argent, dit-il, n'a pas subi une baisse régulière, il a au contraire passé par des alternatives nombreuses de hausse et de baisse; et en sens inverse le prix de la vie a alternativement augmenté et diminué. La vie est plus chère au XIII^e siècle et au XIV^e jusqu'en 1390 qu'au XV^e; elle remonte au XVI^e avec l'arrivée des métaux précieux d'Amérique, elle baisse encore sous Henri IV, remonte sous Louis XIII et jusqu'en 1690, rebaisse jusqu'en 1750 et remonte jusqu'à la Révolution.— Quant à la monnaie, elle a toujours été en diminuant de valeur intrinsèque (ce fait était connu déjà). — Le taux de l'intérêt n'a pas suivi les variations du pouvoir de l'argent. M. d'A. attribue ce fait au risque couru par les prêteurs dans une société qui interdisait le prêt à intérêt. L'intérêt des capitaux mobiliers est d'abord beaucoup plus élevé que celui des terres, puis ils se rapprochent et [1] tous deux diminuent fortement. Le phénomène capital, dans l'histoire économique de la France, est donc la baisse constante du pouvoir de l'argent et du revenu des capitaux mobiliers. M. d'Avenel, pour rendre cette dépréciation saisissante, suppose une fortune mobilière de 1,000 livres qui aurait passé de main en main jusqu'à nos jours; d'après lui, ce capital, qui aurait valu 21,770 francs et rapporté 9,796 francs de revenu annuel en 1200, ne vaudrait que 950 francs et ne rapporterait que 38 francs en 1893, encore ces 38 francs ne représenteraient-ils en valeur réelle que 3 fr. 70 (en comparant au pouvoir de l'argent en 1200). Et M. d'A. s'écrie : « Ces 3 fr. 70 sont tout ce qui reste des 1,000 francs de revenu mobilier de 1200 et il n'y a pas dans ce résultat place pour la moindre hypothèse, pour le moindre doute; c'est un calcul brutal et simple. » C'est, en effet, un calcul simple, mais il n'est pas sûr qu'il soit exact. Assurément il n'y a pas place au doute dans l'esprit de M. d'Avenel, mais il y a une large place à l'erreur dans ses opérations.

De ce calcul, M. d'A. conclut que « par la force des choses toutes les fortunes mobilières du moyen âge sont détruites... il n'en subsiste pas une seule... et celles des temps modernes sont tellement atteintes que les

1. Le chapitre sur le commerce de l'argent est un hors d'œuvre qui serait à sa place dans une histoire générale de la civilisation.

riches du XVII^e siècle ont à peine maintenant une modeste aisance ». Et raisonnant dans l'abstrait, M. d'A. en arrive à dire que le « passage de la pauvreté... à la richesse... et le passage opposé de l'opulence à la misère ont été .. l'état normal des temps qui nous ont précédés... et les allées et venues des familles du haut en bas et du bas en haut de l'échelle sociale ont été constantes et très rapides... Bien des prolétaires d'aujourd'hui sont, sans nul doute *(sic)*, les fils des millionnaires de jadis; tel socialiste fougueux descend peut-être de générations cossues qui ont exploité... les sueurs des populations du moyen âge ». Il a oublié que si les fortunes anciennes ont disparu, c'est parce que les anciennes familles riches se sont *éteintes*; les descendants de certains pauvres sont devenus riches, les anciens riches n'ont pas eu de descendants, voilà le phénomène qu'on peut constater en suivant l'histoire des familles considérables. Mais M. d'A. se représente les familles comme des unités invariables en quantité qui se font contre-poids, de sorte que si les unes montent, les autres doivent descendre. « Voilà six cents ans .. dit-il, que les vilains cherchent... à faire de leurs fils des seigneurs. Et beaucoup y ont réussi ; cependant il y a toujours des paysans parce que *(sic)* d'anciens seigneurs ont pris leurs places dans les chaumières. »

Le livre II, intitulé : La Terre, commence par une histoire des institutions foncières, le servage, le cens, les droits féodaux, la rente et le fermage, les livres *terriers*, la mise en culture, le morcellement (p. 159-308), travail de vulgarisation parsemé d'indications cueillies au hasard dans les documents et de conjectures sans preuves, sans rapport direct avec les tableaux de prix. Puis M. d'A. revient à l'étude de l'évolution économique. Il déclare que la terre a varié de valeur, mais sans évolution régulière, tantôt haussant, tantôt baissant, sous des causes diverses qu'il essaie de *conjecturer*, car les documents ne fournissent que des dates, non des causes. D'après lui, la terre aurait valu 232 francs l'hectare dans le deuxième quart du XIII^e siècle, 261 en 1300 (maximum du moyen âge), hausse qu'il attribue à l'accroissement de la population et qui aurait eu pour résultat l'affranchissement des serfs; puis la valeur aurait baissé au XIV^e siècle, à cause de « l'extension immense prise en ce temps-là par les affranchissements de serfs et par les accensements qui les accompagnaient presque toujours » et qui produisit « une panique du côté des possesseurs fonciers ». (Comme toujours, cette affirmation si surprenante n'est accompagnée d'aucune preuve.) La baisse continue à cause de la guerre de Cent ans, le point le plus bas est de 1451 à 1475. La terre reprend de la valeur sous Louis XII. « Nos pères, qui vécurent entre les guerres anglaises et les guerres religieuses, furent heureux. » La hausse se ralentit de 1500 à 1525, Seyssel dit le contraire, mais il a tort et M. d'A. en est si sûr qu'il trouve une explication à ce ralentissement présumé, c'est la mise en culture de terres nouvelles. La hausse reprend jusqu'aux guerres de religion. La vigne, les bois et les prés ne suivent pas les variations de la terre labourée; la valeur proportionnelle des vignes a

diminué, celle des bois a augmenté à cause des facilités de transport pour importer le vin et exporter le bois. — Ici s'intercalent quelques pages (353-358) sur la variation des prix d'une *même* terre à diverses époques.

Le revenu des terres a augmenté moins vite que la valeur vénale, mais d'une façon presque continue depuis le xiv^e siècle. Aucun de ceux qui ont acquis de la terre « n'est en droit de se plaindre, tous reçoivent un revenu équivalent, et plusieurs un revenu supérieur à celui que recevaient leurs aïeux ». Le revenu de la terre en labour a augmenté depuis 1600 de 150 pour o/o. Les propriétaires « ont été des privilégiés, des heureux de ce monde à qui le bien est venu en dormant ».

L'histoire des variations nombreuses des prix aux xvii^e et xviii^e siècles amène M. d'A. à affirmer que « le prix des denrées ne s'est jamais proportionné au prix des terres et que le taux des salaires n'a suivi dans ses évolutions de hausse et de baisse, ni le prix des terres, ni le prix des grains ». Le fait serait intéressant à établir, et je le crois même probable; mais il n'est établi que par les tableaux fantaisistes de M. d'Avenel.

Pour les maisons, l'auteur convient que le même mot désigne des choses si différentes qu'on ne peut raisonnablement les comparer ; il se borne à noter les variations du mètre de terrain de Paris dans l'intérieur des fortifications ; il choisit les exemples les plus frappants pour faire « toucher du doigt l'histoire en quelque sorte féerique du prix de ces surfaces privilégiées ». Pour la province, il indique la différence de l'évolution dans différentes villes. Ces deux derniers chapitres sur le prix et le loyer des maisons ne sont guère qu'un recueil de cas isolés, ramassés au hasard des documents.

En résumé, dans le cours des siècles, l'argent a perdu presque toute sa valeur, tandis que les salaires, la propriété foncière et surtout la propriété urbaine ont considérablement haussé (la hausse des terres paraît arrêtée depuis quelques années). D'où M. d'Avenel, confondant les possesseurs avec les objets, conclut que la civilisation a profité aux salariés et aux propriétaires de terrains et a appauvri les capitalistes.

III. — La doctrine économique de l'auteur est celle de l'école orthodoxe, il croit à l'action bienfaisante des lois de la nature, p. 156 : « Les titulaires de capitaux continuent à changer par la force de la loi naturelle, à qui la loi politique n'a qu'à laisser librement accomplir son œuvre, œuvre juste en somme puisqu'elle récompense le travail, l'habileté, la patience et l'économie. » Il faut de grandes fortunes à une nation... comme il faut un gros lot à une loterie... Il est bon qu'il existe de richissimes citoyens comme symbole de la liberté illimitée d'acquérir et de la sécurité absolue de posséder. » Sa nuance est celle de Ricardo, il réserve sa sympathie pour les capitalistes mobiliers, victimes de l'avilissement de l'argent et menacés des deux côtés par les ouvriers socialistes, par les propriétaires fonciers conservateurs. A l'ouvrier il représente « qu'il est destiné, *si la législation n'y oppose pas des*

entraves factices, à recueillir seul le principal fruit du progrès. » — « Les anarchistes qui voudraient rendre la propriété viagère[1] peuvent se consoler en réfléchissant qu'elle ne résiste que très exceptionnellement pendant une longue suite de générations (p. 149). » — « Cet avilissement inéluctable de la richesse numéraire depuis sept siècles... répond plus victorieusement que tous les discours des hommes d'État aux réclamations communistes contre *l'odieux capital*. » « L'économie politique énonce que le capital n'est que du *travail accumulé* », cependant « on coudoie tous les jours des riches qui ne travaillent pas et dont les pères n'ont pas travaillé davantage », ce qui semble légitimer les plaintes des « classes déshéritées... dans une société comme la nôtre, ennemie de tout privilège ». C'est pourquoi, dit l'auteur, « il m'a paru important de montrer que tous les capitalistes mobiliers *sans exception* sont de date récente ». Quant aux propriétaires fonciers qui « s'étaient si bien habitués à voir le revenu foncier s'élever avec le prix de la vie... qu'ils considèrent comme une spoliation » la diminution de la valeur des terres, il suffit de leur répondre qu'ils ont assez longtemps profité de la hausse pour accepter la baisse, qui est un phénomène naturel ; ils « suivraient les propriétaires mobiliers dans leur décadence ». La conclusion pratique est le *laisser faire*. « On n'a pas essayé de sauver du naufrage... le propriétaire mobilier de jadis : pourquoi essaierait-on de maintenir à flot le propriétaire foncier d'aujourd'hui ? » Quant à l'ouvrier, si les gouvernements songent à améliorer son sort, au lieu « d'augmenter ses recettes — ce qui est impossible — pourquoi ne laissent-ils pas au moins ses dépenses diminuer... par l'abaissement .. du prix de la vie ? » C'est la vieille solution orthodoxe.

M. d'A. croit avoir confirmé sa doctrine économique par ses travaux d'histoire. Mais les résultats qu'il s'imagine avoir atteints, quand même ils seraient exacts, ne donneraient aucune lumière sur la politique économique que le gouvernement devra adopter. Car la hausse ancienne des terres a profité à des propriétaires morts, la baisse ancienne des capitaux a nui à des capitalistes morts, et il ne s'agit plus que des vivants. En outre, M. d'A. raisonne comme si la nation se partageait en un groupe fixe de propriétaires se léguant les mêmes propriétés et un groupe fixe de capitalistes se passant de père en fils les mêmes capitaux. En fait, les capitalistes, en spéculant avec leurs capitaux, se font de beaucoup plus gros revenus que les propriétaires et achètent des terres autant qu'il leur plaît.

Assurément on ne peut suspecter ni la bonne volonté de l'auteur, — elle est attestée par un labeur énorme —, ni sa bonne foi, — car il expose lui-même très franchement à plusieurs reprises les objections, insurmontables d'ailleurs, qu'on peut faire à sa méthode de relever les chif-

1. Personne n'étant nommé, on peut se demander si le mot *anarchiste* ne serait pas pris ici dans le sens de *socialiste*.

fres, de les réduire en valeurs actuelles, et d'établir les moyennes; mais à ces objections il ne répond rien et il procède toujours comme s'il les avait oubliées.

M. d'Avenel a fait un de ces gros livres qui servent à la réputation de leur auteur parce qu'ils sont trop gros pour être lus : sa masse inspire l'admiration et le défend contre une curiosité dangereuse. Ce livre ne fera pas avancer la science, car il n'apporte que des conclusions conjecturales fondées sur des moyennes douteuses établies par des calculs incorrects au moyen de documents inexacts. Il la fera reculer, si on le prend au sérieux, puisqu'il donne pour établis des faits qui ne le sont pas, et il pourra se faire prendre au sérieux parce qu'il est de bonne foi et qu'il apporte une masse énorme de prétendus documents; personne ne prendra la peine de les critiquer et, comme il y en a beaucoup, on croira volontiers qu'ils sont concluants.

L'idée même de faire en quelques années l'histoire des prix dans toute la France pendant six siècles suffit à révéler une ignorance entière des conditions de l'histoire et de la statistique. Réunir des documents *historiques*, c'est-à-dire *critiqués*, sur une pareille quantité de faits, et les réunir en nombre suffisant pour établir une véritable statistique qui fournisse le fondement nécessaire à un calcul correct de moyennes, tout cela ne peut être l'œuvre d'un homme seul. Si l'on désire que ce travail soit fait, on fera mieux d'employer les fonds de l'État et de l'Académie à organiser le dépouillement méthodique des documents de l'histoire de France que réclament les historiens.

Ch. Seignobos.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 janvier 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Cagnat communique quatre inscriptions latines relevées à Assouan (Syène) sur trois bases de statues, par M. Jouguet, membre de l'École française de Rome, en compagnie de M. Bouriant, directeur de la Mission française archéologique du Caire. Ces inscriptions font connaître le préfet d'Égypte, le préfet de la légion d'Alexandrie et la garnison de Syène à certaines époques. On y voit qu'en l'année 39 p. C., le pays était gouverné par C. Vitrasius Pollio, un parent, peut-être le fils de celui qui avait été préfet sous le règne de l'empereur Tibère, et qu'en 162 la place était occupée par M. Annius Suriacus. Ces textes montrent encore que le camp de Syène, fortement occupé au début de l'Empire, à cause des guerres que les Romains eurent à livrer aux Éthiopiens, fut de plus en plus dégarni de troupes, à mesure que la sécurité augmentait sur la frontière du sud. — Ces inscriptions sont ainsi conçues :

A. La première base porte deux inscriptions, une sur la face, l'autre sur un des côtés :

1° Inscription de la face.

C . CAESARI . AVG . GERMANICO . DIVI . AVG
PRONEPOTI . TI . CAESARIS . AVG . N . GERMANICI . CAESARIS . F
COS . II . TRIB . POTEST . PONTIF . MAXIMO . IMP.PATRI . PATRIAE
PER . C . VITRASIVM . POLLIONEM . PRAEF . AEGYP . COHORS . ITVRAEOR
CVI . PRAEST . L . EIENVS . L . F . PAL . SATVRNINVS . ANNO . III . C . CAESARIS . AVGVSTI
GERMANICI III . KAL MAIAS N . D . H III

Date du monument : 27 février 39 p. C.

2° Inscription latérale.

IMP . CAESARi
NERVAE TRAIANO AVG
GERM . PONT . MAX . TRIBVNIC
POTEST . COS . II . P . P PER |C . POMPEIVM
PLANTAM . PRAEF . AEG . ET . L . GENVCIVM . PRISCVM
: RAEF . CASTROR . COH . TRES . Ī . HISPANOR . EQ . CVI . PRAEEST . Q . CLAVDIVS
AFRICANVS . ET . ĪĪ . ITVR . EQ . CVI . PRAEEST . TI . CLAVDIVS . BERENICIANVS
. T . Ī . THEB . EQ . CVI . PRAEEST . P . CLAVDIVS . IVSTVS . CVRAM . AGENTE . P . CLAVDIO
:VSTO . PRAEF . COH . I . THEB . EQ . ET . CVRATORE . COH . Ī . HISPANOR . EQ . ET
COH . II . ITVRAEOR . EQVIT

Date de l'inscription, entre le 1er janvier 98, jour où Trajan fut revêtu du consulat pour la seconde fois, et le 18 septembre de la même année où il prit le titre de *tribunicia potestate iterum*.

B. Sur la deuxième base, on lit :

IMP . CAESARI . DIVI . HADRIANI . FIL
DIVI . TRAIANI . PARTHICI . NEPOTI
DIVI . NERVAE . PRO . NEPOTI
T . AELIO CAESARI . HADRIANO . ANTONINO . AVG . PIO .
PER . C . AVIDIVM HELIODORVM . PRAEF . AEG . ET
M . OSCIVM . DRVSVM . PRAEF . CASTROR .
COH . Ī . FL CILIC . EQVIT .
CVRAM AGENTE . T . ARIDIO . MARCELLINO . 7 . LEG . II . TR . FOR

La date du monument est donnée seulement par le nom du préfet d'Egypte C. Avidius Heliodorus (140-143).

C. La troisième base porte :

IMP . CAESARI . L. AVRELIO VERO . AVG .
DIVI ANTONINI . FIL . DIVI . HADRIANI . NEPOT .
DIVI . TRAIANI . PRONEPOT . DIVI . NERVAE . ABNEPOTE
PONT . MAX . TRIB . POTEST . II . COS . P . P. PER
M . ANNIVM . SVRIACVM . PRAEF . AEG . ET
L . CINTASIVM . CASIANVM . PRAEF . CASTR . COH . I . FL . CIL . EQ
CVRANTE . VALERIO . CORDO . 7 . LEG . II . TR . FORT .

Date du monument : année 162.

M. Schlumberger, président, communique une lettre de M. Guimet qui déclare retirer sa candidature à la place de membre libre, vacante par suite du décès de M. de la Villemarqué.

M. Louis Havet communique une lettre analogue, émanant de M. Ch. Joret.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. de la Villemarqué, décédé. Au premier tour de scrutin ont obtenu : MM. de Ruble, 17 suffrages; Emile Picot, 16, Ulysse Robert, 7; Hervieux, 5. La majorité étant de 23, il est procédé à un second tour de scrutin. Ont obtenu, à ce second tour, MM. de Ruble, 26; Emile Picot, 17; Ulysse Robert, 2. M. de Ruble ayant obtenu la majorité des suffrages, est élu; son élection sera soumise à l'approbation de M. le président de la République.

M. Hamy présente un mémoire dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Les Français au Spitzberg au* XVIIe *siècle* (Paris, Impr. nat., 1895, in-8°, 6 cartes). Ce mémoire a eu pour point de départ la découverte faite par M. Cash, d'Édimbourg, d'une belle carte marine française du temps de Louis XIII, où le Spitzberg, orné d'un écusson de France, porte le nom de « France arctique » et où l'île de Jean Mayen est

appelée « l'île de Richelieu ». Cette carte paraît avoir été dressée à la suite d'une expédition havraise à la recherche du passage N. E., dirigée par Toustain de Castillon, vers 1629.

M. Léopold Delisle prend la parole en ces termes : « J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de Mme Julien Havet, les œuvres de M. Julien Havet, réunies en deux volumes par les soins de la veuve de l'auteur et par ceux de notre confrère M. Louis Havet. La publication de ces deux volumes a ravivé les profonds regrets que nous a laissés la mort de Julien Havet. La réunion en un seul corps des mémoires dont ce jeune savant, pendant une période de moins de vingt années, avait enrichi la Bibliothèque de l'École des Chartres, la Revue historique, les Comptes rendus de nos séances et plusieurs autres recueils, a singulièrement mis en relief la valeur de chacun de ces travaux. Nous devons savoir un gré infini à notre confrère M. Louis Havet d'avoir donna ses soins à une telle publication. C'est à coup sûr le plus bel hommage qu'il pouvait rendre à la mémoire du frère dont il a parlé avec autant de justice que de discrétion. Le premier volume du recueil est une seconde édition des *Questions mérovingiennes*. L'Académie en connaît toute l'importance. C'est à elle que Julien Havet en donna la primeur le 20 mars 1885, quand il lui communiqua une découverte qui devrait ouvrir une voie nouvelle à l'étude des sources de l'histoire mérovingienne. L'étonnement que certains critiques éprouvèrent en voyant alors mis en question des points sur lesquels aucun doute ne semblait possible, se changea bientôt en admiration quand il fut reconnu que les nouvelles solutions s'imposaient la plupart avec la rigueur d'une démonstration scientifique, et personne aujourd'hui n'oserait s'occuper de la chronologie et des institutions mérovingiennes sans tenir compte des observations qui occupent le premier volume des œuvres de Julien Havet. Le second volume comprend une quarantaine de mémoires ou de notices portant sur les sujets les plus variés et qui ont été groupés en quatre séries : l'histoire de la période mérovingienne, — l'histoire du moyen âge depuis l'avènement des Capétiens, — l'histoire des îles normandes, — la paléographie et particulièrement l'ancienne tachygraphie.

« Tous ces opuscules se distinguent par la finesse et la sûreté de critique, qui étaient les qualités maîtresses de l'auteur. Il n'en est pas un qui ne renferme des observations originales, des rectifications indiscutables, pas un qui n'aboutisse à des conclusions justes et souvent importantes. Dans la série des mémoires paléographiques, on remarquera tout ce qui a trait à la théorie et au déchiffrement des notes tironiennes. La découverte du système tachygraphique employé en Italie au xe siècle et adopté par Gerbert ne doit pas seulement être citée comme une preuve de la plus ingénieuse perspicacité. Elle a eu de très heureuses applications, puisqu'elle a permis d'apporter de notables modifications au texte des lettres de Gerbert. — Les deux volumes que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, montrent toute l'étendue de la perte que nous avons faite. Si tel a été le fruit d'un peu plus de quinze ans de travail, que ne devions-nous pas espérer de la suite d'une carrière si brillamment inaugurée ! Nous avons du moins la consolation de voir à l'abri de l'oubli un ensemble de travaux qui suffit pour assurer à Julien Havet une des premières places parmi les savants français du xixe siècle qui se sont voués à l'étude du moyen âge. Ces deux volumes ne sont pas seulement un monument durable élevé à la mémoire d'un homme qui était digne d'un tel honneur. Il faudra en recommander la lecture et la méditation aux jeunes gens qui ont le goût des travaux d'érudition. Nulle part ailleurs ils ne trouveront de meilleurs exemples pour s'initier aux procédés de la critique et s'habituer aux méthodes qui conduisent sûrement à la découverte de la vérité historique. »

M. Salomon Reinach communique les photographies de deux autels gallo-romains récemment découverts à Sarrebourg (ancien département de la Meurthe) au cours de la construction d'une caserne. Sur l'un de ces autels figure le dieu au maillet, accompagné d'une divinité féminine. Ce couple est connu depuis longtemps, mais aucune inscription n'avait révélé encore les noms des personnages ainsi groupés. L'autel de Sarrebourg révèle qu'ils s'appelaient *Sucellus* et *Nautosvelta*. M. Michaelis, qui a publié le monument, croit pouvoir réfuter une théorie émise en France, et d'après laquelle le dieu au maillet serait identique au dieu suprême des Gaulois, que César appelle Dispater. M. Reinach s'applique à montrer que cette doctrine reste parfaitement soutenable et qu'au contraire la nouvelle découverte tend à écarter l'opinion de ceux qui assimilent le dieu au maillet au dieu romain Silvanus.

M. Henri de Villefosse communique une lettre qui lui a été adressée par M. le professeur Richard Engelmann et qui contient diverses remarques sur plusieurs communications insérées dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* pour 1895.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

④ REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 17 février — 1896

68. — **Altindische Grammatik** von Jakob Wackernagel. I. Lautlehre. Gœttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1896. In-8, LXXX-344 pp. Prix : 8 mk. 60 ou 10 mk.

Nous devons à Whitney une *Grammaire Sanscrite* qui non seulement, ainsi que l'écrivait Bergaigne, a fait oublier ses devancières, mais qui pourra servir de modèle à tout grammairien futur, soucieux d'explorer à fond et pour elle-même une langue quelconque, en la fouillant dans ses moindres replis sans jamais faillir à en faire saisir les grands ensembles. « Pour elle même », ai-je dit, et cette seule restriction justifie amplement l'entreprise si bien venue de M. Wackernagel : ce dont il s'agit ici, c'est bien moins d'enseigner le sanscrit à qui l'ignore, que d'initier ceux qui le savent à la méthode inductive qui le rattache à l'unité indo-européenne. Après avoir longtemps passé pour le grand aïeul de l'antique famille, le voici depuis quinze ans réduit au rôle plus modeste de frère, aîné peut-être; mais c'est là une raison de plus pour que sa place nouvelle et désormais définitive lui soit assignée et nettement circonscrite. De propos délibéré, Whitney avait écarté la comparaison : il le fallait bien, pour faire tenir en l'étroit espace de ses cinq cents pages l'exacte description d'une des langues aux formes les plus nombreuses et complexes qui soient au monde. Le livre de M. W. sera beaucoup plus long; car nous n'en avons encore que la première partie, la phonétique; la morphologie exigera un autre volume de pareille étendue, et l'on doit souhaiter que l'auteur donne suite à son projet d'en consacrer un troisième à la syntaxe. Ce sera, bien entendu, un ouvrage

de consultation — mais de consultation constante et quotidienne — plutôt que de lecture pour les linguistes, qui y trouveront exposé, critiqué, résumé ou tout au moins mentionné, avec une profusion d'exemples à l'appui de chaque cas, avec un scrupule et une compétence qu'on ne louera jamais assez, tout ce que la littérature d'avant-garde et les revues spéciales ont publié d'important sur les rapports du sanscrit avec ses congénères ; et il faut espérer que les sanscritistes purs, eux non plus, ne resteront pas étrangers ou indifférents à cet ordre de recherches; car ils ne professent point tous que l'exégèse védique, entre autres, n'ait rien à tirer des origines indo-européennes [1].

Le plan d'un pareil livre, — voyelles, — consonnes, — accent, — phonétique syntactique, — s'impose de lui-même et n'appelle aucune observation. Il ne faut que signaler au lecteur la longue et substantielle introduction où M. W. retrace l'histoire de la langue et de la grammaire hindoues [2], le féliciter de la merveilleuse clarté qu'il a su répandre sur certaines théories encore peu accessibles aux débutants [3], et passer, sans autre préambule, aux glanures qui feront juger de la richesse de la moisson.

I. Voyelles. — Est-il si sûr (p. 11) que la forme du préfixe négatif indo-européen devant voyelle ait été *n*- voyelle + *n*- consonne? Oui, peut-être, en phonétique syntactique, à la suite d'un mot terminé par une consonne; mais d'une façon absolue, c'est trop dire et récuser arbitrairement le témoignage du type grec νώνυμνος. — Par contre, le type grec φέρησι (p. 14) est à supprimer : autant sk. *bhárâti* est authentique, autant son corrélatif apparent est hystérogène, puisqu'il n'y a point, que js sache, de dorien * φέρητι, et qu'on a pour jamais renoncé à voir dans ἴδωμι une preuve même lointaine de la légitimité de *vidâmi*. — Le lat. *novius* (p. 17) est quelque peu déconcertant. — On ne souscrit pas aisément à la condamnation sommaire (p. 46) des dénominatifs en *-âyáti*. A tout prendre, la longue avait ici deux supports : sûrement, l'*á* final des substantifs féminins et des similaires *(gôpâyáti)*, qui parfois alternaient avec des thèmes à finale brève (cf. *gôpa*-, etc.); et probablement, puisque l'auteur admet avec M. Brugmann, la mutation de l'*o* bref proethnique en *á* (p. 13 et 67), le type que représentent en grec les

1. Voir par exemple l'étrange ἅπαξ *drahyát (pâhi)* R. V. II. 11. 15, problème insoluble pour les commentateurs indigènes, élégamment expliqué par le germ. * *drinkan* (p. 10), n'est-ce pas de quoi convaincre les plus sceptiques et faire regretter même le demi-repentir de la p. 213 ?

2. Non sans quelque complaisance pour le classique en tant qu'idiome *vivant*. Croirait-on qu'il donne pour preuve de sa survivance tardive (p. XXXVIII, n. 4) les citations sanscrites des inscriptions prâcrites ? D'une visite dans un de nos cimetières, on conclurait avec autant de vraisemblance que nous savons tous le latin.

3. Notamment sur la question des palatales sanscrites et de leur double origine (p. 137 sq.), sur certains phénomènes de phonétique inversive récemment mis en lumière (p. 207), etc.

causatifs du genre de πολεμόω en contraste avec πολεμέω. — P. 47, la scansion paradoxale *pavâká* pour *pávaká* méritait une mention, et peut-être aurait-il fallu distinguer les deux variétés de l'augment long, celle qu'efface le texte pada *(araik)* et celle qu'il laisse subsister *(âvar)*; car il est bien malaisé de ne pas croire que cette tradition procède d'une différence originaire. — Le rapprochement de *gárbha* et lat. *volva* (p. 57) est bien hasardé, surtout en présence de sk. *úlba*. Mais, à la même page, l'interprétation de *manô-ratha* (désir) par * *manas-artha* (but du cœur), verbalement communiquée par M. Jacobi, est une vraie trouvaille. — Je ne puis m'empêcher de renouveler mes plus expresses réserves sur l'explication du degré réduit des diphtongues primitives *ei eu* par un stade intermédiaire *î û* qui aurait abouti à *i u* (p. 66 et 97) : il n'est pas beaucoup plus facile de se représenter le passage d'*ei* atone à *î* long qu'à *i* bref. Si l'on voulait, une fois pour toutes, convenir que l'accent indo-européen était musical, et que les spéculations fondées sur l'admission d'un accent primitif expiratoire n'ont, dans les données historiques, aucun support [1], on accorderait enfin toute l'attention qu'elle mérite à l'ingénieuse suggestion de M. Passy [2] qui montre dans la disparition totale de l'*e* un phénomène relevant de la prononciation chuchée. — L'étymologie de *anêhás* « unbedroht » (p. 84) est à revoir [3], et le *nêkshana* de A. V. IX. 6. 17 cesse de faire difficulté si on le corrige en *mêkshana* comme le sens paraît l'exiger [4].

II. Consonnes. — Les cas, d'ailleurs fort rares, où le sanscrit semble répondre par une sonore simple à une sonore aspirée d'une autre langue (*dhráj* = τρεχ), auraient pu trouver place p. 118, ne fût-ce que pour encadrer *sabar-* = ἄφαρ (p. 128 et 182), que, pour ma part, je préférerais séparer [5]. — Les *kanthyás* des phonétistes hindous sont les laryngales, et non les gutturales (p. 133, cf. A. V. Pr. I. 19-20, etc.); celles-ci sont les *jihvâmûlîyás*. — Il n'y a point de parfait védique *cacara* (p. 145), qui pourrait être régulier (* *qe-qer-a*), mais seulement *cacâra* (* *qe-qor-e*), pour lequel subsiste l'observation de l'auteur. — Le mot *jáshá* (p. 163) « gros poisson » n'appartient pas seulement aux Brâhmanas, mais aussi à l'Atharva-Véda. — Il eût été digne d'un phonétiste tel que M. W. de s'unir à Whitney pour proscrire l'odieux vocable « cérébrales » (p. 164), dont le moindre inconvénient est de ne rien signifier du tout et que j'aurais cru pour jamais abandonné. — Il faudrait avertir (p. 184 et

1. Il est vraiment curieux mais affligeant de voir la linguistique allemande, d'ordinaire si rigoureuse en toutes ses inductions, s'attarder obstinément sur cette hypothèse en l'air.

2. *Changements phonétiques*, p. 114.

3. D'après mon *Man. Véd.*, p. 186, s. v.

4. Cf. Henry, *A. V.*, VIII-IX, p. 138.

5. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 375. — On sait peut-être que je rattache au même ordre de faits la corrélation *bhráj* : *brah* (cf. p. 213, *bráhma*), proposée *Man. Véd.*, p. 267 i. n., et *A. V.*, X-XII, préface.

239) que la traduction de *bashkáya* par « einjährig » ne reposeque sur une tradition à peine digne de confiance : pour moi, étant donné que l'ἅπαξ figure dans une devinette incontestablement naturaliste [1], j'y vois un nom mythique du soleil, et à ce point de vue, sans doute, il se peut bien qu'il ait signifié « annuel » (et non « âgé d'un an ») dans la langue des aborigènes à laquelle les Aryas l'auraient emprunté; mais nous n'en avons aucune preuve. — L'instrumental *kavínâ*, avec son *n* adventice, implique nécessairement, non pas une insertion arbitraire ou euphonique [2], mais un processus analogique aboutissant à la création d'un indice flexionnel nouveau sur lequel, je pense, la *Morphologie* de l'auteur nous renseignera avec plus de précision; car je ne suppose pas qu'il ait l'intention de séparer, par exemple, l'*n* de *várinâ* de celui de *vârîni* ou de *vârînâm*, et dès lors l'*n* de *kavínâ* a de qui tenir. — Parmi les preuves irréfragables de la prononciation en diérèse *suváçva* antérieure à *sváçva*, etc. (p. 203), il était bon de noter le type à vriddhi *saúvaçviya*. — La forme * *bhávayam* (p. 208) n'est pas la seule possible de première personne du singulier théorique de l'optatif sanscrit : suivant le syntactisme, on devait avoir un doublet indo-européen qui aurait abouti respectivement à * *bhávêm* (cf. gr. φέροιν) et * *bhávayam*, en sorte que le type existant *bhávêyam* apparaît comme une sorte de contamination de l'un et de l'autre [3]. — La forme *srás* de *sarj* « für *srâk* » (p. 213) demeure inexpliquée : rien ne dispense de recourir à la conjecture d'une confusion entre deux verbes à peu près homonymes [4]. — On ne saisit guère l'utilité des rapprochements *kúlâla* : *cáru* (p. 215) et *plúshi* : *prush* (p. 219), alors surtout que ce dernier mot signifie « asperger, laver », et que *plúshi* « vermine » rappelle au moins de loin le lat. *pûlex*. Sur *jálâsha* « remède », et non *jálâsha* (p. 217 et 239) qui est une fausse forme [5] et en tout cas de dérivation postérieure, on s'étonne de ne pas voir citée la remarquable étude de M. Bloomfield [6]. — Que signifierait exactement l'élément *-túr*, si *aptúr* avait eu en effet le sens « emsig » qu'on lui attribue (p. 269)? * *aps-túr*, « qui franchit l'ouvrage »? on conviendra que cette analyse n'offre aucune vraisemblance; et pourtant le corrélatif *rajas-túr*, « qui franchit l'espace » ne permettrait pas de décomposer le mot autrement [7]. Combien la conjecture « qui franchit les eaux » n'est-elle pas préférable! Le prétendu sens « emsig » n'a été amené que par un calembour inconscient sur *ápas* « travail » [8].

1. R. V. I. 164. 5 = A. V. IX. 9. 6, cf. Henry, *A. V.*, VIII-IX, p. 146.
2. Il ne semble pas, au surplus, que M. W. prenne cette opinion à son compte (p. 196); mais on le souhaiterait plus explicite.
3. Ainsi déjà Henry, *Analogie*, p. 46.
4. Cf. mon *A. V.*, X-XII, p. 143 (19).
5. Ce mot est oxyton et non proparoxyton.
6. *Contrib.* IV, in *Am. J. of Philol.*, XII, p. 425.
7. Voir les deux épithètes juxtaposées R. V. IX. 108. 7.
8. P. 181, le titre « die Labiale » a été oublié; p. 196, l. 35, lire *vidmá*.

III. Accent. — Toute la théorie de l'accentuation est un modèle d'exposition précise et complète. Mais il est excessif d'étayer l'hypothèse d'un accent primitivement expiratoire (p. 284) sur un soi-disant effet de cet accent qui, lui-même, est donné pour hypothétique (p. 252); et le parallélisme *dyaùs* : *dyaús* = Ζεῦ : Ζεύς est trop séduisant pour se borner à l'écarter d'un mot sec. De deux choses l'une : ou le svarita sanscrit est l'effet d'une loi indo européenne qui fait remonter sur l'initiale l'accent du vocatif; ou bien il est un substitut de l'enclise; et l'on cesse de comprendre la pensée de M. W. lorsqu'il repousse à la fois l'une et l'autre solution (p. 284 et 289).

IV. Sandhi. — Il est peu exact d'enseigner (p. 325) que l'*ê* final du duel verbal ne soit qu'exceptionnellement pragrhya : les exemples du pour et du contre se balancent à égalité, de par l'autorité même de M. Oldenberg. Mais, cette réserve faite, on doit reconnaître qu'en effet cet *ê* ne peut avoir été pragrhya à l'origine et l'est sans doute devenu par analogie du duel nominal.

Et presque toutes les autres observations qu'on pourrait grouper autour du livre de M. Wackernagel sont du genre de celle-ci : qu'on lui donne, çà et là, tort dans la forme, il se trouvera avoir raison au fond. A l'heure où j'écris, aucun jugement ne m'est encore parvenu sur son œuvre; mais je m'étonnerais fort si, d'ici peu, l'éloge et les vœux de succès n'étaient unanimes.

V. Henry.

---

69. — **Limbile semitice, schita istorica-linguistica** (Les langues sémitiques, esquisse historique et linguistique) par Mariu Sainéanu, D[r] phil., diplômé de l'École des langues orientales de Paris. Bucarest, Codreanu et Savoiu, 1895, in-8°, p. 49.

L'auteur de cette brochure remarque qu'il n'existe encore aucune grammaire comparée des langues sémitiques. Nous nous attendions à trouver dans sa publication, sinon un exposé méthodique des lois de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe de ces langues, au moins quelque nouvelle contribution aux études de P. de Lagarde, J. Barth et W. Wright, que M. Saineanu semble ignorer. Notre déception a été grande, nous n'avons rencontré aucune idée neuve, ni sur l'histoire, ni sur la grammaire. C'est un résumé incomplet des notions les plus vagues qui ont cours dans les écoles ou dans les livres.

On jugera de ce que peut être cette *esquisse historique et linguistique*, quand on saura que deux pages et demie seulement sont consacrées à la langue assyrienne, et à peine une page et demie à la langue phénicienne. Les autres langues semblent mieux traitées, mais ce n'est qu'un mirage. On lit, par exemple : « La langue araméenne comprend deux dialectes très apparentés l'un à l'autre, le chaldaïque ou dialecte oriental, et le syriaque ou dialecte occidental. — Les deux Talmuds,

celui de Jérusalem et celui de Babylone sont écrits entièrement en langue araméenne, l'un dans le dialecte chaldaïque, et l'autre dans le dialecte syriaque. — Les inscriptions palmyréniennes sont au nombre de 15 et s'étendent de l'an 49 à l'an 258 de J.-C.; leur langue est du syriaque à peu près pur. — Les Nabatéens habitaient dans la contrée de Wasith entre Bagdad et Bassora. Les écrivains arabes mentionnent des ouvrages écrits dans leur dialecte, mais tous ont été perdus. Les Nabatéens étaient versés dans toutes les sciences principalement dans l'astronomie. De toute leur littérature si vaste il n'est resté qu'un traité sur l'agriculture dans une traduction arabe. — La littérature des Mandéens n'est pas aussi considérable que celle des Nabatéens. Il n'est resté que le *Livre d'Adam*, un grimoire de fables ridicules. » Ces quelques citations suffiront pour faire apprécier la valeur du livre.

En écrivant cette brochure dans la langue roumaine M. Saineanu a peut-être eu la pensée de stimuler le goût des études sémitiques chez ses concitoyens. L'intention était assurément louable.

R. D.

---

70. — Bruno Ehrlich. **De Callimachi hymnis quæstiones chronologicæ.** (Breslauer philol. Abhandlungen, hgg. von R. Fœrster; 7ter Band, 3tes Heft.) Breslau, W. Koebner, 1894; 70 p.

71. — Wilh. Weinberger. **Kallimacheische Studien** (Tir. à part du 21e Jahresbericht des K. K. Staatsgymnasiums im XVII. Bezirke von Wien). Vienne, chez l'auteur, 1895; 24 p.

I. — La chronologie des hymnes de Callimaque a déjà fait couler beaucoup d'encre; il en coulera encore beaucoup sans doute, et, je ne crains pas de le dire, en pure perte; cela pour deux raisons. La première, c'est que les événements auxquels le poète fait allusion ne sont pas toujours datés eux-mêmes avec sûreté; la seconde, c'est que les savants cherchent fréquemment des allusions politiques là où Callimaque se préoccupait peut-être exclusivement d'étaler son érudition. Le résultat est que beaucoup ont fait fausse route, et que même les opinions qui semblent avoir le plus de chances d'être vraies sont facilement criticables, sans qu'on puisse en toute certitude se prononcer pour ou contre. Cela ne veut pas dire qu'il faille renoncer à chercher : un perpétuel recommencement, au contraire, s'impose en pareille matière; et c'est pourquoi il convient de lire avec la plus scrupuleuse attention le livre de M. Ehrlich, documenté et substantiel au plus haut degré. Mais résout-il les questions qu'il pose? J'avoue que son argumentation, très étudiée, très serrée, me laisse l'esprit en suspens, même quand je suis tout disposé à être d'accord avec lui; car même alors ses conclusions ne me font pas l'impression de quelque chose de définitif. A plus forte raison douté-je, lorsqu'il s'appuie sur des prémisses discutables. Je

suis bien avec lui pour l'hymne à Zeus, par exemple, quand il pense que cet hymne fut composé avant la rébellion des frères de Philadelphe. Mais si, avec lui encore, j'admets qu'il est ou antérieur à 281 (premier mariage de Ptolémée), ou composé entre 278 et 276 (dates possibles de la répudiation de la première Arsinoé et du second mariage du roi), je ne saurais adopter, comme lui, la date approximative de 283, car M. E. ne donne aucune bonne raison pour écarter la seconde partie de son dilemme; rien, en effet, ne défend de supposer que, Céraunos étant mort, le poète ne s'occupe pas de lui. La discussion est donc à reprendre pour établir si les révoltes fraternelles sont postérieures ou non au mariage de Ptolémée avec sa sœur Arsinoé. Une considération du même genre s'oppose à ce que l'on admette la date de 263/2 pour l'hymne à Délos. M. E. est obligé, pour y arriver, de donner cette même date à la bataille navale de Leucolla, postérieure à la composition de l'hymne, et ses arguments pour le prouver n'ont rien de bien convaincant. Comme il n'est pas démontré non plus que le prince associé au trône est un fils d'Arsinoé II (hypothèse séduisante sans doute, mais dénuée de preuves suffisantes), l'opinion de ceux qui voient dans ce prince Évergète ne peut être formellement abandonnée, et dès lors comment descendre plus bas que 267? Il y a toujours, de quelque côté qu'on se tourne, un grain de sable. — Quoi qu'il en soit, et tout en pensant qu'il y a lieu, également pour les hymnes à Artémis et à Apollon, de se tenir encore sur la réserve, je ne puis que faire l'éloge du livre et du talent de combinaison déployé par M. Ehrlich dans des questions si délicates et si remplies de points obscurs.

II. — M. Weinberger, qui s'est occupé tout spécialement de Callimaque, adresse précisément, dans la brochure que nous signalons, des objections sérieuses aux conclusions de M. Ehrlich, notamment en ce qui concerne l'hymne à Apollon (p. 13-17). Dans ce qui précède, il s'occupe des nouveaux fragments de l'*Hécalé*, et, dans les dernières pages, de quelques passages d'Apollonios de Rhodes, et de Callimaque qui peuvent servir à éclairer l'histoire de la querelle entre les deux poètes. Il faut s'associer pleinement à M. Weinberger, lorsqu'il cite Varron à propos de recherches de ce genre : Imperito improbabile sæpe verum, disquirenti nil perfecte notum.

My.

---

72. — K. Petraris. **Neugriechische Konversations-Grammatik** (Méthode Gaspey-Otto-Sauer). Heidelberg, Julius Groos' Verlag. 1895, in-8°, VIII-476 p.

73. — Carl Wied. **Praktisches Lehrbuch der neugriechischen Volkssprache** (Die Kunst der Polyglottie, t. XI.) zweite, verbesserte Aufgabe. Wien, Hartleben's Verlag. Pet. in-8°, VII-184 p.

Il semble que les ouvrages destinés à l'enseignement pratique du grec

moderne soient bien accueillis du public et tendent à se multiplier Pendant que paraissait le livre de K. Petraris, celui de Wied [1] atteignait sa seconde édition. Un troisième volume, tout récent, est dû au Dr Albert Thumb [2]; la Revue en rendra compte ultérieurement.

I. — La grammaire de M. Petraris ne répond pas au titre qu'elle porte. Une place prépondérante y est donnée à ce que l'auteur appelle lui-même la « langue écrite » (Schriftsprache). Cette langue n'étant pas celle de la conversation, il ne fallait en tenir compte que dans la mesure restreinte où les formes savantes se mêlent, dans la pratique, aux formes vulgaires. Le livre y aurait gagné en clarté. Dans son état actuel, c'est un véritable chaos d'où l'on n'extrait qu'avec la plus grande peine les passages relatifs à la langue vulgaire. Ils laissent d'ailleurs beaucoup à désirer. On sent, chez l'auteur, l'absence des connaissances linguistiques les plus indispensables; de là, à chaque instant, des imprécisions, des omissions, des erreurs, des contradictions. Je n'entre pas dans la critique des détails : l'ouvrage en question pèche par la base.

II. — Le manuel de Wied renferme : un précis de grammaire, accompagné d'exercices (p. 1-79); un recueil d'idiotismes (p. 80-102); des morceaux choisis avec traduction interlinéaire (p. 103-156); un petit lexique allemand-grec (p. 167-184.) Ceux qui voudront acquérir les premiers éléments du grec moderne s'en serviront avec fruit.

Il est regrettable pourtant que l'auteur n'ait pas apporté des changements plus profonds à la première édition. Le nombre des exercices aurait pu être augmenté, aux dépens des pages 129-156. La 2e et la 3e déclinaisons se fondraient avantageusement en une seule, comprenant seulement les paradigmes κλέφτης, πατέρας, ἐλπίδα, μύτη, μέθοδο; une remarque suffisait pour les irrégularités du génitif pluriel. L'auteur n'aurait pas adopté sa division inexacte et compliquée s'il avait eu des connaissances plus précises sur l'historique de la déclinaison. Les données du § 113 relatives aux verbes contractes reposent également sur des idées fausses [3]. Lisez, p. 6, l. 9, χαημένος au lieu de χαϋμένος; à l'article (p. 9), οἱ au lieu de αἱ, ἡ; τὶς (τὲς) au lieu de ταίς, τῆς; aux nom., voc. et acc. plur. (p. 10, 11, 12 et passim) -ες au lieu de -αις (p. 12 πατέραις!); p. 30, θὰ εἶμαι, θὰ εἶσαι, etc. au lieu de θὰ ἦμαι, θὰ ἦσαι etc.; p. 63, l. 26, κοντύλια au lieu de κονδύλια (cf. p. 65 ἕντεκα); etc. etc.

L'ouvrage n'a pas été revu avec assez de soin, au point de vue matériel. Lisez, p. 20, l. 2, ποιά au lieu de ποιό; p. 31, l. 10 de la fin, Ἀθῆνα au lieu de Ἀτῆνα; p. 52, l. 9, ἀκούσῃς au lieu de ἀκούσης; p. 61 l. 16; de la fin, μεθυσμένος au lieu de μεθυσμένας; p. 66, l. 12, πεντηκοστός au lieu de πηντηκοστός; etc. A ces fautes, qui se trouvaient

1. Du même auteur, Leichtfassliche Anleitung zur Erlernung der türkischen Sprache, 2e édit.; même librairie.

2. *Handbuch der neugr. Volksspr.* Grammatik, Texte, Glossar. Strassburg, Trübner, 1895. In-8°, xxv-240 p.

3. Thumb, *Handbu h*, 188.

déjà dans la première édition, d'autres encore sont venues s'ajouter : lisez. p. 5, l. 3 de la fin, κουνῶ au lieu de κοῦνω ; p. 45, l. 29, φόρεσα au lieu de ἐφόρεσα ; p. 157, l. 21, τὸ καπέλλο au lieu de τὸ καπέλω ; p. 168, l. 11, κυνηγός au lieu de κυνεγός ; etc. etc.

Je souhaite au volume une troisième édition. Avec quelques remaniements, il pourrait devenir le précis pratique de grammaire grecque vulgaire dont le besoin se fait encore sentir.

Hubert PERNOT.

Texts and Studies, contributions to biblical and patristic Literature edited by J. A. ROBINSON. Vol. III, Cambridge, at the University Press. In-8°.

74. — N° 1. **The Rules of Tyconius**, by F. C. BURKITT, 1894. CXX-114 pp. Prix : 5 sh.

75. — N° 2. **The Fourth Book of Ezra** by the late professor BENSLY and M. R. JAMES. 1895, XC-107 pp. Prix : 5 sh.

76. — N. 3. **Euthaliana** by the editor. 120 pp. 1895. Prix : 4 sh.

Tyconius est un exégète donatiste qui avait écrit au milieu du IVe siècle un commentaire sur l'apocalypse dont saint Jérôme avait fait un abrégé retrouvé dans la *Summa dicendorum* mise en tête du commentaire de Beatus. D'autre part, il avait exposé quelques-uns de ses principes dans ses *Regulae*, destinées surtout à faire prévaloir l'interprétation allégorique des passages difficiles. L'ouvrage a exercé une grande influence sur saint Augustin, qui en a fait passer la substance dans son *de doctrina christiana* (surtout III, 30-37). Par là, ou directement les écrivains occidentaux jusqu'au temps de Charlemagne sont devenus les disciples de Tyconius.

M. Burkitt nous donne aujourd'hui une édition critique des *Regulae*. Migne (*Patr. lat.* XVIII, et non XVII, comme imprime M. Burkitt, p. XXIX, pp. 15-66) avait reproduit, avec des fautes d'impression, le texte de Galland (1772), qui était, avec quelques corrections conjecturales, le texte de Schott (1622), qui était le texte de l'édition princeps de Gryner (Grynaeus, 1559) corrigé sur un manuscrit de Saint-Omer ; enfin la « copie » de Gryner a été retrouvée à Bâle par M. Burkitt ; c'est la transcription d'un manuscrit de Gand maintenant à Oxford, de la fin du XIIe siècle. Ce manuscrit est lui-même la copie d'une copie d'un Reginensis du commencement du Xe siècle. Ce Reginensis est le dérivé d'un manuscrit perdu d'où, parallèlement est sorti un recueil d'extraits conservé à Monza et rédigé aux confins du IXe et du Xe siècle. Une autre source indépendante a été retrouvée par M. Burkitt, un manuscrit de Reims offert par Hincmar à la cathédrale. On voit à travers quelles aventures le texte que nous lisons dans Migne était passé. Nous devons une grande reconnaissance à M. Burkitt qui a fondé son édition sur les deux bases actuelles du texte, le manuscrit de Reims et le manuscrit

perdu que représentent le Reginensis et l'epitome de Monza. Ce dernier n'est pas un guide que l'on peut suivre en toute confiance. L'auteur de ce travail avait lu en même temps le *de doctrina christiana* de saint Augustin. Aussi, quand on y trouve des applications et des développements qui manquent dans les manuscrits de Reims et du Vatican et qui sont dans saint Augustin, on peut toujours se demander si l'on a affaire à des additions de saint Augustin ou à des parties perdues de l'œuvre de Tyconius.

A ces détails sur le texte, M. B. a joint une étude de la langue de son auteur, ou plutôt du vocabulaire de sa Bible. La traduction dont s'est servi Tyconius était une ancienne version africaine, parente de la Bible de Saint-Cyprien. Mais ce qui est encore plus intéressant, c'est l'analogie du texte de Tyconius avec celui de Tertullien ; cette constatation peut être le point de départ d'hypothèses importantes. Malheureusement les copistes y ont souvent introduit les particularités des traductions récentes. La publication intégrale de l'epitome de Monza, des observations sur l'orthographe des manuscrits et du nom de Tyconius, enfin deux indices des citations bibliques et des mots du texte de Tyconius complètent cet ouvrage.

— En nous donnant aujourd'hui l'édition du IV^e livre d'Esdras, M. J. poursuit la série de ses précieuses publications sur les apocryphes. On sait qu'en 1875, M. Bensly avait retrouvé un fragment qui permettait de combler la lacune constatée depuis longtemps entre les versets 35 et 36 (ancien) du chapitre VII. Dix ans auparavant, M. Gildmeister avait montré l'origine de cette lacune. Un feuillet du manuscrit de Saint-Germain, daté de 822 (B. N. 11505) avait été arraché; un onglet seul en reste. Tous les manuscrits qui présentent cette lacune sont donc des copies du *Sangermanensis* [1]. Les autres manuscrits connus sont un manuscrit d'Amiens n° 10 (non d'Arras, comme on le lit *Rev. cr.* 1876, 2, 133), du IX^e siècle, où M. Bensly a retrouvé la partie supprimée, un manuscrit d'Alcalá de Henares 31, du IX^e-X^e siècle; un manuscrit de la Mazarine 4, du XI^e siècle; un manuscrit d'Avila (Madrid, Nat. E. R. 8), du XIII^e siècle ; un manuscrit de Léon (1, 3), de 1162, non encore complètement collationné. Cet ensemble de sources se divise en deux courants, français (Saint-Germain, Amiens), espagnol (Mazarine, Alcala, Avila, Léon). De plus la *Confessio Esdrae* (VIII, 20b-36) se trouve souvent dans des recueils liturgiques de *Cantica*, notamment un *Reginensis* 11 du Vatican, du VIII^e siècle, et un manuscrit de Lyon 356, du commencement du XI^e siècle (qui, par suite, ne serait pas le plus ancien, comme on le lit dans M. James, p. XX). Pour ce morceau, le texte du manuscrit de la Mazarine diffère de tous les autres et paraît à M. J. avoir conservé quelques débris d'un texte plus ancien.

1. Le fragment supprimé contenait un développement défavorable à la prière pour les morts et sa suppression s'explique par des motifs d'ordre dogmatique.

Telle est l'histoire diplomatique de ce livre. Mais ce qui la complique encore, c'est la situation exceptionnelle des deux groupes formés respectivement par les chapitres I et II, XV et XVI. Le premier est placé dans les manuscrits espagnols à la suite du chapitre XVI. De plus, ces deux groupes nous sont donnés par chaque famille de manuscrit dans une recension différente. Si, d'autre part, on les étudie en eux-mêmes, si l'on essaie de rétablir l'histoire ancienne de ces parties et de retrouver les analogies qu'elles présentent avec d'autres ouvrages, on voit qu'elles se détachent nettement du corps du livre (III-XIV) : dans les deux derniers chapitres se manifeste une tendance à imiter les oracles sibyllins et les livres prophétiques de l'Ancien Testament ; c'est un appendice à la partie centrale, composé, suivant Gutschmid, vers 268 ; l'auteur a voulu faire passer son œuvre pour des prophéties d'Esdras et a restreint l'élément apocalyptique. Au contraire, les deux premiers chapitres donnent l'impression d'un fragment ; c'est une vraie compilation, où se démêle l'influence des écrits les plus différents : Isaïe, Sophonie, Baruch, saint Mathieu, saint Luc, l'Apocalypse de saint Jean, le Pasteur d'Hermas, et surtout, semble t-il, l'Apocalypse de Sophonie. Ainsi il faut distinguer dans ce quatrième livre d'Esdras : 1° les chapitres I-II ; 2° III-XIV, et à l'intérieur de ce groupe, la *Confessio*, VIII, 20^b-36 ; 3° XV-XVI.

A la fin de son édition, très soignée, M. James nous donne le texte de I-II, XV-XVI, du manuscrit d'Alcala, avec variantes de celui de la Mazarine ; et le texte de la *Confessio* dans le manuscrit de la Mazarine et dans celui de Lyon. Suivent les tables des mots latins et des noms propres.

— M. R. termine le troisième volume de la collection qu'il dirige avec tant de succès, par la discussion d'un des problèmes les plus complexes qui se posent à propos de l'histoire du texte du Nouveau Testament. En 1698, Zacagni a donné comme l'œuvre d'un diacre d'Alexandrie, qui avait vécu dans la première moitié du VIe siècle, Euthalios, une passion de saint Paul ; une table de division des épîtres de l'apôtre en ἀναγνώσεις, κεφάλαια, et στίχοι ; une table abrégée et une table complète des μαρτυρίαι, ou citations de l'Ancien Testament ; un fragment de la Synopsis attribuée à saint Athanase, les sommaires des chapitres de l'épître aux Romains (le travail de Zacagni est dans Migne, *P. G.*, 85, incomplet). La mise en lumière d'un manuscrit incomplet de saint Paul (H) successivement par MM. Omont et Ehrard, a permis d'apprécier plus exactement les matériaux de Zacagni. M. Robinson ne reconnaît comme authentiques que les trois prologues (sur les Actes et les Épîtres), la table détaillée des μαρτυρίαι et les sommaires. La passion de saint Paul, dans sa forme actuelle, serait l'œuvre d'Euagrios, nommé dans la souscription du manuscrit *H* des épîtres ; il pourrait être Évagre de Pont. Le même a dû, en 396, reprendre l'œuvre d'Euthalios et la rendre plus maniable. Euthalios a pu écrire en 371 ; car il cite Eusèbe, mort en 323, et on tombe ainsi à l'époque de saint Athanase, mort en 372. Il est d'ailleurs probable que la date de 371 est trop basse et qu'il

faut remonter aux alentours de 350. Au cours de cette étude, M. James a publié le texte de seize pages de *H*, et, en appendice, une collation d'un manuscrit d'Eton de la Synospe attribuée à saint Athanase [1].

Paul LEJAY.

---

77. — Ernst TAPPOLET. **Die Romanischen Verwandtschaftsnamen, mit besonderer Berücksichtigung der Franzœsischen und Italienischen Mundarten.** Contribution aux études de lexicologie comparée (avec deux cartes). Strasbourg, K. J. Trübner, 1895; gr. in-8°, VI-178 p.

Le travail de M. Tappolet, sur les noms de parenté usités dans les divers pays romans, est intéressant et bien fait, conduit d'un bout à l'autre avec une conscience parfaite et un grand souci des détails. L'auteur, comme l'indique l'épigraphe par lui choisie, s'est proposé de répondre à l'un de ces points d'interrogation, peut-être un peu nombreux, dont est semée l'esquisse ingénieuse et suggestive d'A. Darmesteter, qui s'appelle la *Vie des mots*. Y répond-il complètement et d'une façon vraiment topique? Je n'oserais l'affirmer. Il l'entreprend toutefois, et c'est déjà beaucoup. Cela seul doit suffire pour attirer sur ce livre l'attention de ceux qu'intéressent les questions lexicographiques, surtout lorsqu'elles confinent à la psychologie. Ils y trouveront mis en ordre, éclairés par des cartes et des tableaux de toutes sortes, des matériaux étendus : M. T. ne les a pas puisés seulement dans les livres, il les a amassés grâce à une enquête personnelle, du moins en ce qui concerne les dialectes de la France et de l'Italie; il est donc pour ces deux régions aussi complet qu'on peut l'être actuellement, ou peu s'en faut. Maintenant, s'il faut tout dire, je vois bien se dégager de cette collection de faits « les habitudes propres à chaque idiome » : mais je saisis moins nettement leurs « tendances spéciales », et surtout la raison dernière de ces tendances. Je crains bien qu'il n'y ait là une ou plusieurs inconnues, que la sémantique aura quelque peine à dégager, et qu'il faudra peut-être nous résoudre à toujours ignorer. Il est beau de s'y essayer cependant, et la science du langage, sur ce point comme sur d'autres, n'a pas dit son dernier mot.

Le livre de M. T. n'est point de ceux qui se prêtent facilement à l'analyse, et dont on puisse donner une idée sommaire. Il se divise en 16 sections, subdivisées à leur tour fréquemment, et où l'on part du *père* et de la *mère*, pour aboutir au *parrain*, dont la parenté toute spi-

---

1. Parmi les mss. à indications stichométriques, on peut signaler Bologne, Univ., 2775 (*Studi ital.*, III, 495). — Saint Justin et saint Irénée font plutôt allusion à *Jerem.*, XLII, 10, qu'à *Esdras*, II, 16 et 31; de même, cp. plutôt le texte de Tertullien, *adv. Marc.*, IV, 16 avec *Iaerem.*, XXVI, 15 qu'avec *Esdras*, XV, 1 (James, pp. XLI-XLII).

rituelle et les idées qui s'y attachent ne manquent pas d'intérêt historique. Il faut lire le travail lui-même pour voir comment les peuples romans ont grossi peu à peu et diversifié à l'infini le fond latin primitif, en y ajoutant des dérivés, des créations métaphoriques, des emprunts étrangers : rien de plus instructif qu'une revue de ce genre, faite avec un guide consciencieux. Qu'il y ait encore quelques lacunes, même pour la France et l'Italie, c'est fort probable, et il n'est guère possible qu'il en soit autrement. Mais je ne crois pas que dans les faits cités il y ait de bien nombreuses erreurs, et c'est là ce qui importe avant tout. Je me borne à deux ou trois observations, qui n'ont pas trait au fond même et ne visent que de petits détails. A la p. 41, je trouve citée, pour le français moderne, la réduplication enfantine de *fifille* : cette forme aurait en Gaule un antécédent bien lointain, si l'on admet la leçon *fifilia* sur une inscription romaine de Bordeaux (*Jullian*, I, 211), à moins qu'on ne préfère y voir avec Léon Renier une simple faute de lapicide. A la p. 46, le fém. *drollo* est donné comme usité dans la Gironde : l'attribution n'est point fort exacte, car dans ce département la finale en *-o* ne peut se rencontrer que dans un très petit coin de l'Est, auprès de Sainte-Foy-la-Grande. Je relève encore, dans le même ordre d'idées, à la p. 90, la forme *arriviere* indiquée comme gasconne : les formes gasconnes sont *arribère* (*arribèro*) ou *arribeyre*. Mais ce sont là des vétilles, qui ne diminuent en rien le mérite du livre de M. Tappolet, ni le plaisir et le profit qu'on peut tirer de sa lecture.

E. Bourciez.

---

78. — **Johann Mathesius, ein Lebens= und Sittenbild aus der Reformationszeit**, von Georg Loesche. Gotha, Perthes, 1895, xxi, 639, iv, 467 p. in-8°.

Jean Mathésius, l'élève, le commensal et le plus ancien biographe de Luther, le réformateur de la Bohême allemande, théologien fécond, orateur vanté parmi les plus célèbres de son temps, était, il faut bien l'avouer, profondément oublié de nos jours, sauf dans un cercle passablement étroit de coreligionnaires ou de compatriotes [1]. Sa mémoire a souffert, comme le protestantisme bohême tout entier, de l'écrasement de l'hérésie, qui suivit la défaite de la Montagne-Blanche [2]. Mais il n'a rien perdu pour attendre. M. George Loesche, professeur à cette faculté de théologie protestante de Vienne, que le gouvernement autrichien n'a

1. Encore dans ce milieu même on ne le connaissait guère. M. Czerwenka, dans les deux volumes de son *Histoire de l'Eglise évangélique de Bohême* (1867-1870), ne mentionnait pas même son nom.

2. Déterré en 1628, par ordre des missionnaires jésuites, son cadavre — ou ce qui en restait — fut enfoui au croisement des routes, pour ôter tout souvenir de sa tombe (I, p. 236).

pu se décider encore à réunir officiellement à l'Université de sa capitale, vient de lui élever un véritable monument, qui comblera désormais, et largement, cette lacune — car c'en était une, en effet — de la littérature théologique. Peut-être le modeste pasteur de Joachimsthal, tout habitué qu'il fût aux gros volumes, aurait-il trouvé lui-même l'hommage de son admirateur un peu excessif. Pour ne pas accuser injustement l'auteur d'une prolixité blâmable, il faut remarquer que les onze cents pages de son travail se partagent très inégalement entre la vie et les ouvrages de son héros. Il n'y en a pas trois cents pages pour la biographie de Mathésius, qui pour les laïques, forme incontestablement la partie de beaucoup la plus intéressante de l'étude de M. Loesche. C'est, au demeurant, une physionomie sympathique que celle de ce jeune écolier, d'abord fervent catholique, qui, né à Rochlitz en Misnie, va de bonne heure étudier à Nuremberg, Ingolstadt, Munich, devient à vingt-huit ans directeur de l'Ecole latine de Joachimsthal, puis se range du côté des réformateurs, retourne à Wittemberg, où il a déjà passé jadis, pour s'y faire conférer le ministère, et après avoir été l'un des commensaux de Luther, retourne à Joachimsthal comme pasteur et y fonctionne jusqu'à sa mort, en 1565. Son influence personnelle a été grande sur tout le monde des mineurs et des paysans allemands, aggloméré vers la frontière saxonne. Plus grande et bien plus étendue fut l'influence exercée par Mathésius grâce à ses nombreux écrits, dissertations scientifiques, livres d'édification et recueils de sermons dont on trouvera la bibliographie très complète au deuxième volume (p. 378-435). M. L. nous en parle avec tous les détails désirables, puisqu'il consacre près de cinq cents pages aux sermons seuls du réformateur de Joachimsthal. Beaucoup ont été perdus, n'existant qu'en manuscrit; mais il en reste environ 1500, ce qui suffit, on le pense, pour juger le sermonnaire et l'écrivain[1]. M. L. les a classés systématiquement, d'après leur contenu, et nous en donne des analyses et de copieux extraits sous une série de rubriques (*Dogmatique*, *Polémique*, *Éthique*, *Rhétorique*, etc.) qui lui permettent d'apprécier Mathésius sous toutes ses faces. Je ne sais si tous ses lecteurs auront le courage de le suivre à travers ces nombreux in-quartos poudreux qu'il rouvre pour leur bénéfice, mais je dois dire que c'est sans aucun ennui que j'ai parcouru ces chapitres. Ils sont pour l'historien une mine curieuse de renseignements sur l'état intellectuel et moral des esprits à cette époque. On y étudie sur le vif les passions du temps, la crédulité excessive des esprits cultivés, la haine des adversaires religieux, calvinistes ou catholiques, l'antipathie pour les Juifs, — Mathésius était, au dire de M. Loesche, absolument antisémite — la description naïve des mœurs et des traditions du temps, etc.

---

1. Quelques-uns de ces gros volumes de sermons ont eu au XVI[e], et encore au XVII[e] siècle, huit, dix, douze, voire même trente éditions! Cela prouve l'admiration des contemporains et explique celle de notre auteur.

M. L. a joint à son ouvrage tout ce qu'il a pu retrouver de la correspondance de Mathésius avec Melanchthon, Joachim Camerarius, Paul Eber, Eobanus Hessus et autres notabilités religieuses de l'époque; ce sont deux cents lettres environ, faible reste de ce qui a dû exister autrefois. Elle tient les pages 224-377 du second volume. On y trouvera également un autre document, fort étendu, les Règlements ecclésiastiques et scolaires de Joachimsthal, rédigés par Mathésius ou du moins inspirés par lui, en 1551. Il est un seul point sur lequel M. L. ne peut s'empêcher d'abandonner son héros; c'est comme poète. Impossible, en effet, d'être moins inspiré, soit en latin, soit en allemand, bien que les intentions soient excellentes.

L'ouvrage est écrit d'une façon vivante, parfois trop *moderne* pour le sujet. On est quelque peu étonné de voir la terre des rêves millénaires de Papias appelée « Schlaraffia » (II, 57) ou de voir apparaître M. de Bismarck à propos des colloques de Luther (I, 94)[1]. Nous n'aimons pas non plus « le vampire romain qui suce les corps et les âmes », même en parlant des bourreaux de 1628. Certaines métaphores sont terriblement embrouillées[2], mais cela ne nous empêchera pas de répéter, en terminant, que l'ouvrage de M. Loesche est un travail de très grand mérite.

R.

---

79. — **Œuvres complètes de Branthôme**, avec une introduction et des notes par M. Prosper Mérimée et M. Louis Lacour, tomes XII et XIII. Paris, ap. Plon, Nourrit et Cie, 1894-1895.

Le douzième volume des œuvres de Branthôme contient la seconde partie du *Recueil des Dames* dites *galantes* : elle est tout à fait digne de la première, c'est-à-dire que la verve lubrique et cynique du conteur s'y soutient jusqu'à la dernière page. Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher au jugement que j'ai porté ici-même (*Revue* du 15-22 août 1892) sur ce livre : il est simplement abominable, et partant le régal des lecteurs avides de boue et d'ordure. Il faut croire qu'ils sont en grand nombre puisque, si le total exact des exemplaires tirés pouvait être connu, il montrerait, disent les éditeurs dans une note rejetée à la fin du volume, que sur mille acheteurs de Branthôme, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ont acquis cette partie seule. C'est pourquoi les éditeurs estiment que la réimpression de ce *Recueil* obscène ne devrait être dorénavant permise qu'avec celle des *Œuvres complètes* : mesure

1. Des expressions comme « *Danteskes Behagen* » (II, 56), « *Briefmarder* (II, 227), « wurzelhaft eigenthümliche Bescheidenheit » (I, 89) seront incompréhensibles pour bien des lecteurs.

2. « Das deutsche Venedig (Nuremberg), das Auge und Ohr Deutschlands... erreichte damals seine Sonnenhoehe » (I, 18).

qui, à mon avis, serait vaine, car « en matière de livres, dit avec raison Montaigne, ceux-là se rendent d'autant plus vénaulx et publicques, qu'ils sont supprimez ».

La Vie de François de Bourdeille, père de Branthôme, inachevée et peu intéressante d'ailleurs; l'Oraison funèbre de Mme de Bourdeille sa belle-sœur, « qui fut très belle en son printemps, très belle en son esté, très belle en son automne », et qu'il empêcha de se remarier par tous les moyens possibles pour des raisons d'intérêt; le Testament de Branthôme et une table alphabétique générale des noms de personnes, de lieux et de matières, des mots expliqués, des errata, rectifications et additions, forment la matière du treizième et dernier volume. Le Testament est « un document psychologique » très curieux. Branthôme s'y révèle tout entier avec sa vanité, son esprit processif et *impératif*. Après avoir invoqué « la benite Vierge Marie et Mme saincte Anne, ses deux bonnes patronnes », et exprimé la volonté d'être enterré comme bon chrétien et catholique, il se compose une longue épitaphe où rien n'est omis de sa généalogie qui remonte à Charlemagne, de ses dignités, de ses honneurs, de ses vaillantises, et il veut qu'elle soit gravée en grosses lettres sur sa tombe. Il est raisonnable seulement quand il défend « qu'en son enterrement se fassent aucunes pompes ny magnificences funèbres, ny mangeailles, ny convoy, ny assemblée de parens et amys, sinon d'une vingtaine de pauvres ». Viennent ensuite les questions d'intérêt qu'il traite longuement, les récriminations, les mots piquants qu'il n'épargne pas à ses proches et à ses amis, non plus qu'à « ces petits notaires qui la plupart du temps ne sçavent dire ny représenter nos intentions et vouloirs », et une série de recommandations minutieuses dont ses héritiers tinrent peu de compte. Il chargea particulièrement la comtesse de Durthal, sa chère nièce, de faire imprimer immédiatement après sa mort ses œuvres, et d'offrir le premier livre qui sortirait de la presse, « bien relié et couvert de velours, à la reine Marguerite, sa très illustre maistresse ». Elle n'en fit rien, et il est plus que probable que ce *Recueil des Dames* dans lequel son oncle, avec une inconscience naïve ou plutôt avec un manque absolu de sens moral, « protestait de fuyr tout escandalle », ne fut pas étranger à sa détermination.

A. Delboulle.

---

80. — **La Peinture au château de Chantilly**, par F.-A. Gruyer, membre de l'Institut. (I). Écoles étrangères, 1 vol. pet. in-4° de 380 pp. et 40 héliogr. — Plon éd. — Prix : 40 fr.

81. — **Le Grand Siècle** : Louis XIV; les arts, les idées, par Emile Bourgeois. — 1 vol. gr. in-8° orné d'environ 550 fig. dont 22 héliogr. — Hachette, éd. — Prix : 30 fr.

82. — **Jean Gigoux**, sa vie, ses œuvres, ses collections, par A. Estignard. — 1 vol. in-8°, orné de 22 phototyp. — Besançon, Delagrange; Paris, Fischbacher éd.

83. — **Notes et souvenirs du peintre** Joseph de NITTIS. — 1 vol. in-12. — Anc. maison Quantin, éd. — Prix : 3 fr. 50.

84. — **Notices et discours**, par Eug. GUILLAUME, membre de l'Institut. — 1 vol. in-8° Même librairie. — Prix : 5 fr.

85. — **Histoire populaire de la peinture**, par Arsène ALEXANDRE, (III) Écoles allemande, espagnole et anglaise. — 1 vol. gr. in-8° av. 215 fig. s. bois. — H. Laurens éd. — Prix : 10 fr.

On ne saurait trop remercier M. le duc d'Aumale d'avoir rendu accessible en quelque façon, à tous ceux que l'art intéresse, son incomparable galerie de tableaux, en en permettant le catalogue descriptif et pittoresque. Nous croyons savoir que des érudits éminents travaillent aussi de leur côté à la publication des inventaires des autres collections, livres ou objets d'art, entassées à Chantilly. Mais la galerie des tableaux est la plus exceptionnelle et méritait le pas. Nous en possédons ici la première partie, les écoles italienne, flamande etc. Un second volume est réservé à l'école française, que l'on attend avec impatience.

A peine est-il besoin de dire que tous les soins imaginables ont été donnés à la perfection de l'ouvrage. Le texte n'a pas seulement été confié à un critique éclairé, historien des mieux informés et des plus adroits, il a été présenté avec un luxe typographique d'un style simple et d'un goût parfait et orné de 40 héliogravures irréprochables d'après les clichés de Braun. A la fin du volume, un plan du château de Chantilly indique la disposition des salles de ce beau musée.

On trouvera ici la description de cent cinquante-quatre œuvres, dont quatre-vingt-seize pour les écoles italiennes (Giotto, Fiesole, Pérugin, les Lippi, Botticelli, Luini, Titien, Raphaël, Primatice, Véronèse, les Carrache, Guide, Salvator Rosa...), cinq pour l'école espagnole, et cinquante-trois pour les écoles flamande, hollandaise, allemande et anglaise (Van Eyck, Memling, Bouts, Pourbus, Mierevelt, Van Dyck, Téniers, Ruisdael, Reynolds, Lawrence)... Un historique sommaire de l'artiste précède la description et l'informé documentaire de l'œuvre ou des œuvres qui le représentent. L'illustre collectionneur a cherché surtout à se choisir des caractéristiques de chaque artiste. Aussi pour quatre-vingt-seize œuvres italiennes compte-t-on jusqu'à cinquante-cinq maîtres différents.

Nous signalerons parmi les plus belles reproductions, celles de la *Simonetta*, de Pollajuolo; la *Vierge glorieuse*, de Pérugin; *Esther et Assuérus*, de Ph. Lippi; les *Trois Grâces* et la *Vierge de la maison d'Orléans*, de Raphaël (perles du « *Santuario* » de Chantilly); *Odet de Coligny*, de Primatice; Le *Sommeil de Vénus*, de Carrache; *Gaston d'Orléans*, et la princesse *Marie de Barbançon*, de Van Dyck; Le *Grand Condé*, de Téniers. — Ce sont là joyaux sans prix.

« Le Grand siècle », c'est avant tout un beau livre, un livre somp-

tueusement et pittoresquement paré; c'est la vulgarisation des belles choses et des grands hommes, et c'est le type et l'exemple de ce que peut et doit être la vulgarisation à notre époque. Une main habile et experte a réuni, colligé, commenté les textes, les auteurs, les souvenirs authentiques du temps, s'effaçant le plus possible derrière ces autorités; elle y a joint, comme éclaircissement indispensable et comme source qui vaut bien le texte, elle y a semé par centaines les reproductions et les fac-simile, depuis les graves portraits officiels jusqu'aux caricatures, depuis les appartements royaux jusqu'aux bouges plébéiens, monuments et ustensiles, orfèvrerie et jeux, estampes et bustes.... Voilà le livre fait.

Il va sans dire que le côté matériel est aussi soigné qu'on peut le désirer : on ne voudrait plus aujourd'hui de ce qu'on faisait il y a vingt ans. Impression, papier, phototypies et héliogravures, tout va de pair ici.

Le point de départ de M. Em. Bourgeois a été de prendre pour fonds ce que Voltaire a mis en appendice de son *Siècle de Louis XIV*, les anecdotes de cour, les impressions du populaire, les mœurs, les idées, les arts, les croyances. Il n'a quitté ce guide, pour recourir à de nouveaux témoins, qu'en ayant bien soin de marquer le moment où il se sépare de lui. Ces autres témoins sont Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, La Porte, La princesse Palatine...

Pour l'art, il estime avec raison qu'on n'interroge pas assez celui du xviie siècle pour juger de cette époque radieuse. On croit trop facilement qu'il était tout de décor, tout officiel. Il y a autre chose là, il y a une liberté et une grâce dont on s'émerveille, à l'examiner de près et dont l'indépendance est caractéristique. — Ici, et justement à cause de cela, nous regrettons que l'on ait cru devoir reproduire certaines caricatures aussi ignobles et après tout peu curieuses, que les fades estampes hollandaises... On pourrait aussi relever des lacunes dans les portraits des grands hommes de l'époque : plus d'un n'est pas représenté. Il est vrai, et ceci est à noter, qu'il n'a été puisé scrupuleusement que dans l'œuvre des artistes du temps même : peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, dessinateurs (une bonne table permet à la fin de jeter ainsi un coup d'œil général sur cette production artistique). Ainsi on y chercherait vainement les émaux de Petitot.

Voici les divisions du texte : Louis XIV et sa cour (4 chapitres) : Louis XIV et ses ministres (2 chapitres : gouvernement et finances); Arts, lettres et sciences (4 chapitres); Idées et croyances (4 chapitres). Les chapitres des arts et des lettres sont un peu bien écourtés, brusqués, peu intéressants en somme. En revanche, les derniers : Affaires ecclésiastiques, Calvinisme, Jansénisme, Quiétisme, sont bien longs. Importantes pour l'histoire de l'époque, ces questions ont bien perdu aujourd'hui de leur attrait. Le public qui lira ce livre regrettera à coup sûr la place prise par ces sombres pages au détriment peut-être de l'épanouis-

sement littéraire et artistique, où il courra tout de suite. — C'est le seul reproche que nous adressons à l'ouvrage.

Paulo minora... Voici quelques histoires d'artistes. Jean Gigoux, d'abord, le romantique de *Gil Blas*, le peintre de Besançon, le collectionneur intéressant : une simple vie anecdotique, mêlée de l'histoire et de la critique, légère et impartiale de ses œuvres, pages assez brèves, est suivie d'une promenade pittoresque à travers sa galerie. Relevons les noms de Bonington, Cranach, David, Everdingen, Géricault, Constable, Granet, Goya, Jordaens, Largillière, Lesueur, Poussin, Ribera, Tintoret, Tiepolo, Troyon... De bonnes reproductions illustrent le texte : des portraits de Gigoux, d'abord, avec quelques œuvres importantes de lui; puis un beau portrait de Regnard par Rigaud, deux autres de Lawrence et deux aquarelles de Baron et Français. — Joli volume, bien présenté.

Les *Souvenirs* du regretté de Nittis sont bien plus modestes d'extérieur : pas même un portrait de ce charmant artiste! Mais quelles pages délicieuses, aimables, pittoresques, et qu'il est heureux qu'on ait retrouvé et bien voulu publier cela après dix ans qu'il est mort! A peine est-ce écrit : aucun frais de style, aucune recherche d'effet; mais justement cela a la grâce et l'esprit du négligé qui a gardé tout son relief, toute sa fraîcheur. Puis, pour bien des personnalités, des faits encore présents à la mémoire des artistes, on y trouvera des détails curieux et inédits, des anecdotes piquantes. Surtout, on appréciera les souvenirs, les notes de la vie napolitaine, comme cette éruption du Vésuve, de 1872, ou cette rencontre d'Amalfi avec un brigand authentique, désarmé par la sérénité de l'artiste au travail. Ces pages sont si simples dans leur pittoresque qu'elles en prennent une vie extraordinaire : on croit y être.

On trouvera moins d'humour, avec plus d'élévation et une étude souvent pittoresque et toujours profonde des artistes et de leurs œuvres, dans le volume où M. Eug. Guillaume, l'éminent statuaire, a réuni quelques-unes de ses notices académiques Ce mot ne doit d'ailleurs pas tromper. Rien n'est moins froid et apprêté que ces attachantes études, où la science et le document se cachent sous l'émotion et la sympathie personnelle. — C'est Charles Blanc; c'est Baudry, nn ami, un camarade, au talent si élégant, si souple; c'est Alaux, directeur de l'Académie de France à Rome, quand M. Guillaume était élève, et dont celui-ci occupe aujourd'hui la place à la Villa Médicis. Puis Barye, un sculpteur rare, étudié ici avec une compétence et une étendue de vues exceptionnelles; enfin Antoine Idrac, un jeune confrère trop tôt enlevé aux arts; et deux discours sur l'Ecole de Rome. — L'ouvrage de M. Guillaume prendra sa place au milieu des documents définitifs pour l'histoire de l'art du XIX[e] siècle.

Avec M. Arsène Alexandre nous retrouvons la vulgarisation historique et critique des chefs-d'œuvre de l'art ancien. Mais on sait comment il l'entend, et nous l'avons dit déjà l'an passé pour deux précédents volumes (Ecoles française, flamande et hollandaise). Esquisses plutôt qu'histoires, pour éviter de faire « des précis très secs », l'écrivain préfère étudier un peu à fond dans ses volumes les quelques grands artistes qui caractérisent chaque école. Il pense justifier ainsi davantage le titre de l'ouvrage qui évidemment « n'est pas un livre d'érudition, mais plutôt d'excitation à la sympathie et à l'admiration pour les vrais et important artistes, portraitistes et porte-paroles de chaque race ». Nous pensons qu'il a raison. On cherchera ailleurs l'histoire de détail, les personnalités intéressantes, mais perdues dans les rayons des vrais glorieux de la peinture, les artistes éminents dans de petites choses, dans les genres secondaires. Ici ce sont seulement les chefs de file.

« Nous avons essayé, dit encore spirituellement le critique, d'user de ce procédé qui consiste à préciser, à arrêter dans les détails les plus saisissants, la tête, les mains, d'un portrait et à laisser le reste à l'état d'indication sommaire. C'est ainsi que le portrait, sans cesser de demeurer vrai, prend le relief et la vie. » — Rien de plus juste pour caractériser les monographies diverses de cette histoire populaire. L'écrivain suit exactement son programme, mérite déjà peu banal.

On remarquera en outre, dans l'introduction de ce troisième volume, des pages très intéressantes où il indique comment on peut, en cherchant bien et en se plaçant à la hauteur convenable, caractériser les liens cachés d'écoles en apparence disparates. Le dernier volume, consacré à l'Italie, montrera plus nettement encore ce lien général d'études et de procédés.

Henri de Curzon.

---

86. — Émile Julliard. **Femmes d'Orient et Femmes européennes**, 1 vol. in-12. 255 p. Genève et Paris, 1896.

Voici une variation de plus sur un air connu. On nous l'a faite bien des fois, — et c'est toujours dans les mêmes termes, — cette comparaison de la femme musulmane en son harem et de l'Européenne dans notre société. Souvent aussi, comme notre auteur, on donne plus ou moins la préférence à la première. A quoi cela mène-t-il? Qu'est-ce que cela prouve? Que les chrétiens ne sont pas des Turcs, et que les Turcs ne sont pas des Genevois. N'aimons-nous pas mieux l'accorder une fois pour toutes? La molle satire de nos mœurs, le doux panégyrique de la vie orientale auxquels M. J. se livre, ne sont choses ni très originales ni très piquantes. Ces pages, fruit des explorations de Mme Julliard dans les harems de Stamboul, se laissent lire avec un agrément discret, mais n'apprendront rien à personne. Je me trompe : à ceux qui connaissent

les pays islamiques autres que Constantinople, elles pourraient donner l'impression que le séjour des sultans est le théâtre d'une idylle multiple qui ne se joue nulle part ailleurs. Chez le Turc, ce serait du pur Berquin; chez l'Arabe, ce n'est pas cela du tout, mais du tout!

W.

---

87. — G. Bonet-Maury. **Le Congrès des religions à Chicago en 1893.** 1 vol. in-12, IX-346 p., 14 portraits. Paris, Hachette, 1895.

Ce qui fait l'intérêt de ce livre, ce n'est pas qu'il apprenne rien sur l'ensemble des religions, ni sur aucune d'elles : il n'est pas œuvre de critique, de science. Mais c'est que, si le Pape maintient l'autorisation qu'il avait donnée aux catholiques, nous verrons, il faut l'espérer, un Congrès des religions à Paris en 1900. Je dis qu'il faut l'espérer, parce qu'on n'a pas toujours un spectacle aussi attractif. Il est vivement à souhaiter que, la mode étant établie, aucune Exposition universelle ne se prive de cette exhibution, qui sera certainement une des plus goûtées, étant, pour nous Européens, la plus neuve. D'ailleurs, les choses se passeront à Paris comme à Chicago. En dehors de l'Église catholique, qui n'a rien de nouveau pour nous, aucune des grandes religions solidement organisées, aucune des églises constituées qui sont en contact avec nous, aucune de celles, en tout cas, au nom de qui un chef a le droit de parler, ne paraît dans une telle revue. Mahomet répond non par la bouche du Sultan. La *Church of England*, si avantageusement connue de tout temps pour sa tolérance, l'affirme une fois encore par un refus bien rogue. M. Pobedonostseff serre un peu plus la vis à cette moitié de l'Empire Russe qui a le mauvais goût de ne pas croire comme lui, et envoie promener les organisateurs. Les églises presbytériennes se réunissent pour les condamner. Mais le P. Hyacinthe adhère. Mais il vient des gens de Genève. Un renégat américain figure l'Islâm. Il y a tant de Russes à Paris qu'un prince quelconque « au beau type slave et aux cheveux et aux yeux noirs » ne nous manquera pas pour suppléer près de nous ses frères orthodoxes. Les Juifs y seront, s'ils ne pensent qu'on leur a fait « rendre au Crucifié de Golgotha un hommage » auquel ils ne songeaient pas d'une façon si manifeste. Quant aux Hindous, Chinois et Japonais, qui furent le plus bel ornement du premier Congrès, espérons qu'ils n'auront point lu que, si nos églises condescendaient à se rencontrer avec eux, c'était « non pas pour s'abaisser au niveau des autres confessions, mais, comme le divin Sauveur, pour montrer à de pauvres égarés (ce sont eux) etc. etc... ». Quoi qu'il en soit, comme Paris est plus amusant que Chicago, il y aura certainement du monde; qui ne vient pas là en mandataire y vient pour son compte personnel. On appelle « Parlement » cette assemblée où beaucoup de membres ne

représentent qu'eux-mêmes. On chante force cantiques, on se bénit mutuellement. On récite le *Pater*, bien qu'aucun chrétien ne croie plus que c'est dans le firmament que Dieu loge, bien qu'on ne voie pas trop un bouddhiste attendant l'arrivée du règne de Dieu, ni un adepte du Brahmosomaj imaginant que Dieu induit en tentation ses créatures. On disserte sur la « religion parfaite et universelle », alors que chacun sait fort bien qu'il ne peut, sans apostasie et sans damnation éternelle, admettre le salut en dehors de la sienne, alors que tous les chrétiens comptent fermement voir en « Jésus l'unificateur de l'humanité ». Ces grandes assises du déisme, — car c'est là le but avoué, — prennent fin en souhaitant « l'union religieuse de la famille humaine ». Après quoi M. Bonet-Maury publie un livre assez compact, avec de fort jolis portraits, qui réjouit Montauban et Tananarive. Et puis? — Eh bien! la cour de Rome continue à excommunier les hérétiques; ceux-ci continuent à lancer sur le monde les mêmes Pritchard, les mêmes Kingdon, les mêmes Stokes qu'auparavant; les pionniers de l'Angleterre massacrent de plus belle les nègres catholiques; les Chinois départagent toujours les missionnaires de nos différentes sectes en les tuant impartialement. Mais l'objet premier est atteint, l'œuvre sainte est très avancée; car l'athéisme n'en mène pas large, je vous en réponds : on lui a dit son fait, et en toutes les langues; et le Dieu *personnel* des révélations bibliques reconquiert l'univers au pas de course!... La religion éclectique (mânes de Cousin, tressaillez; mânes de Franck, vibrez d'allégresse!) est faite. Elle ouvre à tous ceux qui en veulent les brouillards de son paradis, où il n'y a ni anges, ni houris, ni génies. C'est la grâce que je leur souhaite!

W.

---

88. — **Mythes, cultes et religion**, par A. Lang, traduit par L. Marillier avec la collaboration de A. Dirr, précédé d'une introduction par L. Marillier (Bibliothèque de philosophie contemporaine). — Paris, Alcan, 1896. In-8, xxviii-683 pp. Prix : 10 fr.

Je sais bien qu'on va se gausser de moi; mais c'est une tiède conviction, celle qui recule devant le martyre. J'oppose donc, sans tarder, méthode à méthode et principe à principe, et, prenant au hasard deux thèmes connus de folk-lore, je dis à M. Andrew Lang : « Sainte Élisabeth de Hongrie, rencontrée *au petit jour*, au seuil de son palais, par son mari qui veut savoir ce qu'elle porte dans le pli de sa robe, et répandant, lorsqu'il l'arrache, les roses miraculeuses substituées à ses aumônes, qu'est-ce autre chose que la gracieuse mise en scène d'une devinette primitive sur l'aurore et le soleil? Le triste baudet qui ne saurait reprendre sa forme humaine qu'après avoir mangé une botte de roses (Lucien) ou avalé le contenu d'un bénitier (légende d'Alsace),

qu'est-ce autre chose que l'aube grise ou le soleil nocturne qui ne peut resplendir qu'après avoir dévoré les roses de l'aurore ou bu l'eau sainte de la rosée ? »

S'il m'accorde ces rapprochements, je ne saisis point l'utilité de sa polémique contre la doctrine naturaliste ; car le terrain de conciliation est trouvé. S'il me les refuse, j'aurai d'un seul coup constaté l'irréductibilité radicale et réciproque de nos deux visions du monde extérieur ; car, à mes yeux, ils sont *l'évidence même*.

Cela dit, — car il fallait avant tout que les positions fussent nettes, — je saisis avec empressement l'occasion de renouveler [1] à M. A. L. l'hommage dû à sa féconde activité. Il a écrit un livre dont l'éloge est aujourd'hui superflu : inépuisable répertoire où toutes les curiosités mythologiques trouveront à se satisfaire ; promenade enchanteresse à travers tous les panthéons de l'ancien et du nouveau monde ; pénétrante analyse de la psychologie de l'homme sauvage et de ce qu'il en demeure dans nos cerveaux de civilisés ; et, ce qui vaut mieux encore, esprit de controverse tempéré envers ses adversaires d'une courtoisie respectueuse dont on souhaiterait que ses disciples s'inspirassent davantage.

Ce dernier reproche ne s'adresse point à M. Marillier, à qui j'ai déjà témoigné ici ma confraternelle estime [2], mais qui toutefois n'est pas tendre pour ceux qu'il appelle « les partisans attardés du système de M. Max Müller ». Il nous assure même (p. 111) qu'ils sont « réduits au silence ». En vérité? Je ne me croyais pas à ce point silencieux, ni M. Oldenberg, ni M. Bloomfield, ni notre maître à tous [3], Nous sommes encore quelques-uns, de par le monde, qui persistons à croire et à dire que les modes passent et que la vérité reste, que les inévitables excès des débuts de l'école philologique, non plus que la naïve infatuation dont l'école anthropologique nous donne présentement le spectacle, ne prouvent rien contre la justesse des idées que l'une et l'autre auront agitées, et qu'enfin, lorsqu'on sera las d'engranger précieusement des poussières de faits, on s'avisera à propos de se remettre à en trier les grains de mil.

Il faut que les animistes, totémistes et fétichistes en prennent leur parti : nous les écouterons parler, avec plaisir ou politesse ; mais ils ne nous feront point taire. Libre à eux de se boucher les oreilles. A leur principe *a priori* et quelque peu mystique de l'« unité de l'esprit humain », nous continuerons à opposer le nôtre, l'identité et la régularité des grands spectacles de la nature. Nous dirons que, si l'esprit

1. *Revue critique*, XXXII (1891), p. 334.

2. *Revue critique*, XXXV (1893), p. 241.

3. Pour ne parler que de lui, M. Max Müller a publié récemment *Physical Religion* (Oxford, 1890) = *Physische Religion* (Leipzig, 1872), ouvrage où sont repris et confirmés tous les principes de la méthode comparative. Ce sont ces principss qu'il faudrait discuter, et non telle assimilation isolée ou douteuse, dont l'abandon n'infirmera jamais la méthode en elle-même.

humain n'est pas une pure et vide entité, on ne peut entendre sous ce terme que la résultante des sensations extérieures qui l'ont lentement formé, depuis qu'il y a au monde un homme, un mammifère, un vertébré, un être doué de sens; que, si vraiment l'esprit humain est semblable à lui-même sous toutes les latitudes, c'est qu'en effet, de tout temps et sous toutes les latitudes, le drame de l'univers s'est déroulé devant lui dans un décor sensiblement identique; et que les éléments essentiels de ce décor, les retours périodiques de l'aurore, du soleil, de la lune, des étoiles, des vents et des orages, restent à jamais, sous forme de mythes, de cultes et de religion, et en vertu d'un immémorial atavisme, la trame nécessaire de sa pensée. Et, pour ma part, je ne saurais assez protester contre une méthode aussi incomplète qu'ingénieuse, qui cueille, il est vrai, les idées à profusion, mais omet toujours, de parti pris, de nouer le fil qui assujettirait sa guirlande.

En veut-on une preuve entre cent? Voici un grand et beau livre, où naturellement il est souvent question de la survivance des morts. Qui ne songerait, en le feuilletant, à cette Hespérie lointaine et rêvée, à ces îles de l'Occident où l'imagination des Grecs reléguait les Bienheureux? On cherche ces mots à l'index; on ne les trouve pas, ni rien qui y ressemble. Ainsi l'animisme *veut ignorer* la situation précise des séjours assignés aux âmes. Pourquoi?

Pourquoi? La réponse est aisée : il n'en a que faire; ou mieux, elle le gêne; car il ne saurait trouver qu'embarras, là où le naturalisme ne voit que simplicité et enfantine logique. Pourquoi les peuples primitifs placent-ils à l'Occident la mystérieuse contrée des béatitudes éternelles? Parce que c'est à l'Occident que le soleil achève sa vie d'un jour, c'est par là qu'il descend aux Enfers, c'est donc là-bas qu'il règne sur le silence des morts comme il plane ici sur le tumulte des vivants. Aïdès et Yama sont des soleils couchés [1] : ils s'en vont sous la terre; les morts aussi, et le dernier faisceau de lumière expirante, n'est-ce pas la verge d'or de l'Hermès psychopompe [2]?

Encore une fois, ceci n'est qu'un exemple. Si parfois, et non sans raison, on a reproché aux philologues de faire entre les éléments du mythe un départ arbitraire, de n'en prendre que ce qui était compatible avec leur explication et de considérer le surplus comme accessoire, on voit que cette critique, elle aussi, pourrait se retourner contre les anthropologistes. Tant il est vrai que la conviction, le préjugé ou l'ardeur de la lutte nous ferme les yeux sur nos défauts, que de la meilleure foi du monde nous imputons à autrui

1. Le royaume de Yama est au midi : aboutissant différent, prémisse analogue; c'est vers le sud que le soleil mourant s'enfonce après l'équinoxe d'automne; c'est du sud qu'il revient lorsqu'il naît au solstice d'hiver. Aucune mythologie ne place les morts à l'est. Il serait intéressant de savoir si les Australiens les relèguent au nord.

2. Henry, *A. V.*, X-XII, p. 71 (21).

Eh bien, il serait grand temps que cette équivoque se dissipât. Personne ne songe à nier l'importance des fétiches et des totems, encore qu'on ne nous révèle rien sur l'origine première de ces étranges institutions [1]; mais, si les uns l'exagèrent, ils ne sauraient s'étonner que les autres la ravalent. Si, comme je le crois, nous avons affaire ici, non pas à deux écoles opposées, mais simplement à deux tendances d'esprit différentes et également justifiables, si l'on veut bien accorder que les phénomènes astronomiques et météorologiques ont dû, tout au moins au même titre que les autres manifestations naturelles, jouer un rôle considérable dans les conceptions de l'humanité primitive, — alors il faut en finir avec les arguments trop faciles dirigés contre des doctrines que nul ne soutient plus [2], s'abstenir, par exemple, de citer Langlois (p. 217 !) comme une autorité en matière védique, reléguer dans l'oubli qu'elles méritent les spéculations surannées comme ces étymologies du nom d'Achille (p. 577) que condamne aujourd'hui la phonétique la plus élémentaire, renoncer à s'attaquer à des assimilations telles que Aditi = l'aurore, ou Athéné = ahanâ = Daphné, dont M. Max Müller, je pense, ferait maintenant bon marché, et surtout — oui, surtout, — il faudrait ne parler, même en passant, de se moquer de personne (p. 507), prendre ses adversaires au sérieux, étudier les plus récents travaux d'exégèse du Rig-Véda et de l'Atharva-Véda [3], et se demander en toute sincérité si la méthode de discussion et de comparaison qui y préside n'offre pas à l'exégèse mythique une base au moins aussi solide que les histoires d'ours, de grenouilles, de castors et d'émeus rapportées de Sibérie, du Canada, du Cap et de l'Australie.

La conciliation, ainsi, sera très facile : ce sera, je le répète, une question de plus ou de moins, chacun suivant sa voie, chacun tirant un peu de son côté, mais prêt à toutes les concessions nécessaires. Que si, au

---

1. On les constate, on les définit à merveille (p. 58 sq.); mais — c'est là le côté faible du système, et M. Marillier en convient loyalement en essayant de combler la lacune (p. viij sq.), — le *primum movens* demeure mystérieux. « Ce n'est point de la science, nous dit M. A. L. en citant Fontenelle, de se remplir la tête des folies de Grecs et de Phéniciens, mais c'est de la science de comprendre ce qui a conduit les Grecs et les Phéniciens à imaginer ces folies » (p. 621). En conséquence, il nous enseigne que ces civilisés les ont héritées du sauvage. C'est fort bien, et j'y souscris. Mais de qui les tenait le sauvage? Des aspects de la nature ambiante et de la curiosité qu'ils éveillent, répond l'auteur qui écrit là-dessus contre M. Herbert Spencer quelques pages savoureuses (p. 81 sq.). Oui, à coup sûr, et avant tout de ce qui, dans ces aspects diversifiés à l'infini, l'affecte comme permanent et constitue son milieu quotidien.

2. De ce nombre est la « maladie du langage », dont il vaudrait mieux ne plus mentionner même le nom. A part quelques cas démontrés et quelques autres possibles, qui voudrait se donner la peine inutile d'expliquer les mythologies par un recueil de coq-à-l'âne involontaires? Cf. *Revue critique*, XXVII (1889), p. 201.

3. Je citerai ici, puisque M. A. L. a fait allusion au mythe de Kṛçânu (p. 457), la lumineuse interprétation du rapt de Sôma que nous a donnée M. Bloomfield et qui devrait lever définitivement tous les doutes : cf. *Revue critique*, XXXVII (1894) p. 279.

contraire, l'on repousse le principe même de l'interprétation naturaliste, si l'on conteste jusqu'au droit de faire remonter à l'observation d'un phénomène naturel, plus ou moins bien traduite dans un langage rudimentaire ou métaphorique, ou même souvent volontairement enveloppée sous le déguisement d'une énigme enfantine [1], la formule initiale qui a plus tard abouti à un récit, à un conte, à un mythe, à un dogme, à un mystère, parfois à tout un long poème, — alors, en effet, c'est la guerre. Nous ne l'avons pas déclarée, mais nous l'acceptons. Reste à savoir si elle sera plus profitable à la science que ne le serait l'entente de deux équipes de travailleurs, qui traceraient à l'envi leurs sillons indépendants et parallèles, se tiendraient au courant de leurs mutuels efforts et suivraient d'un œil attentif tous les progrès de leur action combinée [2].

A ceux donc qui me feraient l'honneur de s'intéresser à mon avis sur le livre de M. A. Lang, si bien servi par la fidèle et élégante traduction de M. Marillier [3], je dirai : « Lisez-le. N'imitez pas les adeptes qui apparemment ne se lisent qu'entre eux. Il ne se peut pas qu'en matière aussi délicate la vérité soit tout entière d'un seul côté. Vous y trouverez, en tout état de cause, une richesse de documents incroyable, un rare talent de mise en œuvre, l'art d'instruire en charmant. Lisez-le, relisez-le, et pensez-en ce qu'il vous plaira : sous les réserves que j'ai faites, vous n'en sauriez penser plus de bien que moi. Mais si l'on vous dit que l'école adverse est morte, n'en croyez rien. Si elle n'était bien vivante, on ne la tuerait pas tous les jours. »

V. Henry.

Lettre de M. Duchesne et réponse de M. Viollet.

Dans le numéro du 27 janvier, M. Paul Viollet, appréciant les conclusions du P. Lapôtre sur l'âge du *Libellus de imperatoria potestate in urbe Roma*, s'exprime ainsi : « La date extrême que le P. L. assigne au *Libellus* est-elle solidement établie? « Il raisonne comme si un certain concile romain relatif à l'élection des papes devait « être attribué à Jean IX et à l'année 898. Mais les critiques modernes ne sont-ils

---

1. Cf. V. Henry, *Quelques mythes naturalistes méconnus*, in *Revue des Études grecques*, V, p. 281 sq., et *Ath. V.*, VIII-IX, préface et passim.

2. Supposons, pour fixer les idées, qu'il soit démontré que le taureau ait été le totem d'une tribu âryenne; supposons, d'autre part, qu'il résulte irréfragablement des textes, de la comparaison des mythes, de la nature même de ses exploits, que le taureau védique représente le soleil : en quoi, je le demande, ces deux notions s'excluent-elles? n'ont-elles pas pu s'allier et se confondre dans l'état chaotique où l'on nous représente la pensée des races inférieures? Et encore fais-je abstraction de la question de savoir si le taureau n'aurait pas été choisi comme totem tout justement parce qu'il était l'incarnation du Dieu solaire, père des hommes.

3. Quelques fautes d'impression dans les noms grecs et sanscrits, bien excusables dans un ouvrage d'aussi longue haleine, manquent aux errata. Je ne les relève pas, sauf le seul Κρόνος (*sic*, p. 281) au lieu de χρόνος « le temps ».

« pas revenus sur ce point à l'opinion ancienne qui attribuait ce concile au règne « d'Étienne IV (816-817)? »

Cette assertion sur « les critiques modernes » est justifiée par un renvoi au *Bulletin critique*, 15 mai 1888, p. 199. Comme c'est moi qui ai signé les lignes dont on s'autorise, je suis fondé, je crois, à protester que j'y ai dit juste le contraire de ce que m'y fait dire M. Viollet. J'ai eu soin d'y rappeler que, dans la 2e édition des *Regesta Pontificum* de Jaffé, M. P. Ewald avait, t. I, p. 316-317, écarté ce concile du pontificat d'Étienne IV ; que si, au pontificat de Jean IX (t. I, p. 442), M. Lœwenfeld avait paru revenir sur ce jugement, il s'était rectifié lui-même aux *Addenda* (t. II, p. 705), et que M. Funk avait apporté de nouveaux éclaircissements à l'appui de cette rectification.

L. Duchesne.

J'accepte sans aucune restriction la rectification de M. l'abbé Duchesne et je ne me charge pas d'expliquer comment j'ai pu si mal lire son exposé, prendre l'opinion de Niehues pour celle de Funk, confondre le premier jugement de Lœwenfeld avec le second jugement porté par le même critique. C'est là une des plus étranges méprises dont je suis coupable. Le doute soumis par moi au P. Lapôtre ne se justifie donc nullement par les autorités auxquelles je faisais allusion, n'entendant, d'ailleurs, émettre aucune opinion personnelle. L'auteur du beau livre *L'Europe et le Saint-Siège*, dont je n'ai pas, comme on sait, contesté un moment la thèse (je l'ai même signalée dans cette revue avant la publication du livre) voudra bien agréer mes excuses.

P. V.

CHRONIQUE

FRANCE. — Dans sa brochure intitulée *L'enseignement des langues vivantes et l'éducation nationale* (Hachette, in-8°, 17 p.), M. I. Rouge expose, en très bon style, l'influence et la valeur pédagogique de l'enseignement des langues vivantes. Il conclut qu'on ne doit pas s'alarmer outre mesure de l'attraction que les littératures et l'art du Nord exercent sur notre jeunesse, qu'il serait inutile de vouloir enrayer ce mouvement des esprits : « il importe beaucoup de le diriger, afin qu'il nous porte plus haut sans nous entraîner trop loin : ce n'est pas seulement affaire de caprice et de mode littéraire ; c'est, sous un de ses multiples aspects, le grand problème de la conciliation entre le respect dû à la tradition et le goût légitime de la nouveauté, de cet équilibre si désirable qui seul assure l'allure régulière du progrès. »

— M. Léonce Grasilier, l'éditeur des *Mémoires* de Landrieux, vient de publier (Rochefort, impr. Thèze, in-12, 16 p., extrait du journal *Les Tablettes des Deux Charentes*) une étude sur *le général Kilmaine*. Il convie la municipalité de Tonnay-Charente, patrie d'adoption de Kilmaine, à inscrire sur une place, sur une rue, le nom du général. Il annonce qu'il met la dernière main à un volume qu'il prépare depuis quelques années « pour mieux faire connaître et honorer la belle figure de Charles-Édouard Jennings de Kilmaine ».

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 février 1896.

M. A. de Ruble, élu membre libre en remplacement de M. de la Villemarqué, et dont l'élection a été approuvée par M. le président de la République, est introduit en séance.

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur deux chapitres de Polybe racontant une campagne d'Attale contre Achæus qui assiégait Selgé. M. Radet montre que les géographes modernes qui ont cherché à identifier les localités nommées dans le récit de Polybe n'ont pas abouti, parce qu'ils n'ont pas tenu compte de la nécessité pour une armée de suivre les routes tracées et, en même temps, de régler sa marche d'après les opérations de l'adversaire. En appliquant la méthode qu'il a déjà suivie dans ses précédents travaux, M. Radet prouve que l'expédition du roi de Pergame, telle que l'a racontée Polybe, n'a rien de capricieux et que tous ses mouvements ont été dictés par la nature des lieux ou par les événements. Attale quitte l'Eolide pour aller au secours de Selgé en Pisidie. Au lieu de prendre la route Royale, il remonte vers Thyatire afin d'éviter Sardes qui est la grande place d'armes d'Achæus. Il traverse le Lycus au sud de Thyatire et se dirige vers les colonies mysiennes réparties dans le bassin de Coyamis, là où Eumène II fondera plus tard Philadelphie. Attale gagne ensuite Carséa, qui pourrait être fixée à Karaït, sur la route de Tripoli à Hiérapolis; puis il s'empare des forts de Didymon-Teichos qui gardaient l'entrée de la Cibyratide. S'engageant alors sur la route des Indes, il ravage l'Apiène, c'est-à-dire la plaine située au nord du lac d'Anava, dont le district moderne d'Apa a conservé le nom. Là, il abandonne la route des Indes pour suivre celle d'Antioche de Pisidie. Il franchit le mont Pélécas qui est l'Aïdagmuch-Dagh et il campe sur les bords du fleuve Mégisté qui est le Kara-Arslan Tchaï. Pour atteindre les sources de l'Eurymédon, il n'a plus qu'à tourner le lac d'Egherdit. Mais il est arrêté par une sédition de ses mercenaires galates et probablement aussi par la nouvelle que Selgé avait traité avec Achæus. L'ennemi ayant recouvré la libre disposition de toutes ses forces, Attale renonce à une marche en avant devenue sans objet et désormais trop périlleuse; il ramène son armée sur les bords de l'Hellespont où il s'était engagé à donner des terres aux auxiliaires galates.

M. Hamy offre deux brochures dont il est l'auteur, la première intitulée : *Les imitateurs d'Alexander Brunias, John Molton, Pierre Frêret, M. L. A. Boizot* (1788-1794), et la seconde : *Les races humaines de Madagascar*.

M. Müntz communique de la part de M. Maxe-Werly une notice sur le séjour à Bar-le-Duc d'un sculpteur et médailleur italien célèbre, Pierre de Milan. Cet artiste (identique, d'après l'hypothèse de M. de Latour, à l'architecte Pietro da Milano, qui dirigea, à partir de 1458, la construction de l'arc de « Castelnuovo », à Naples) est surtout connu par ses médailles du roi René et de son gendre, le comte Ferry de Vaudemont. D'après les documents découverts par M. Maxe-Werly, Pierre de Milan suivit le roi René dans le Barrois et se fixa, en 1463, à Bar-le-Duc. C'est là, selon toute vraisemblance, qu'il modela la médaille de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. Il sculpta, en outre, pour l'église Saint-Maxe, les « ymages et mistères de la Magdeleine de Baumé » et, pour la salle neuve du château, un bas-relief en pierre où il intailla des chiens (motif qui se retrouve, mais avec la date de 1575, dans un bas-relief encore conservé à Bar-le-Duc). Ces deux ouvrages semblent avoir disparu depuis longtemps, mais le fait même de l'apparition d'un artiste ultramontain en Lorraine dans le second tiers du xv^e siècle, offre un intérêt tout particulier. Désormais le nom de Pierre de Milan doit être inscrit à côté de celui de Francesco de Laurana, parmi les maîtres italiens qui ont préparé l'avènement de la Renaissance dans notre pays.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre donnant d'intéressants détails sur les fouilles que le savant religieux vient de reprendre à Carthage dans la nécropole punique de Douïmes.

M. Salomon Reinach a reçu de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, une aquarelle et des photographies d'un très beau vase à figures rouges rehaussé de dorures, qui a été découvert en 1894 sur l'Acropole de Rhodes. M. Reinach essaie d'établir que ce vase est un des seuls produits de la céramique grecque que l'on puisse dater avec quelque précision, et qu'il a été peint à Athènes vers 410 avant C. Le sujet représenté est tout à fait nouveau : c'est la naissance du jeune Ploutos, dieu de la richesse, présenté à Déméter, sa mère, par la Terre personnifiée, sous les yeux d'une assemblée de dieux et de Triptolème. D'après une tradition très ancienne, Ploutos était fils de Déméter et du crétois Iasion.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 24 février — 1896

89. — C. Contini-Rossi, **Doazioni reali alla cattedrale di Aksum**, Rome, 1895, 13 p. in-8°.

On sait que les Annales d'Éthiopie, rédigées par un corps spécial de fonctionnaires à partir du rétablissement de la dynastie salomonienne, présentent, dans les manuscrits qui nous en sont parvenus, des lacunes considérables. Les règnes de Yĕkouno-Amlâk, de Yâgbĕa-Syon, de Saifa-ar'ad, de Dâouit 1, de Yĕshaq, etc., ne nous sont connus que par quelques lignes, souvent insignifiantes, des chroniques abrégées. En attendant la découverte d'Annales peut-être définitivement perdues [1], il est possible de trouver des indications pour la chronologie, la géographie et quelquefois l'histoire, dans les actes de donations consignés dans des manuscrits de provenances diverses. C'est ainsi qu'un élève de M. Guidi, M. Contini Rossi, déjà connu par d'utiles travaux sur l'Abyssinie [2] publie aujourd'hui une série de donations faites à l'église d'Aksoum, donations dont la plus ancienne remonterait aux rois Ela Abrĕha et A*s*bâ*h*a, sous qui le christianisme prit racine en Abyssinie. A vrai dire, cette donation paraît être de même nature que celle de Constantin et j'incline à croire qu'elle a été fabriquée postérieurement pour légitimer

1. On avait espéré que les couvents des îles du lac Zouaï, où Gran ne put aborder, avaient conservé quelques-unes des chroniques qui nous manquent. Mais l'expédition envoyée par Ménélik n'y a rien trouvé d'intéressant, à ce que m'apprend une lettre d'Abyssinie en date du 26 mai dernier. « L'expédition du lac Zouay ne paraît pas avoir donné de grands résultats. S. M. me fit communiquer une liste des ouvrages trouvés : tout cela a trait à la liturgie. Il faudrait un examen qui n'est pas facile à faire ; tous les ouvrages étant restés dans les îles. Lorsqu'on voulut les emporter, les insulaires versèrent de si abondantes larmes, considérant ces bouquins comme des divinités tutélaires, que le roi les leur laissa après les avoir fait couvrir de soie. »

2. *Di un nuovo codice della cronica etiopica pubblicata da R. Basset*, Rome, 1893, in-8°.
Storia di Lebna Dengel, re d'Etiopia, Rome, 1894, in-8°.
Catalogo dei nomi propri di luogo dell' Etiopia continuti nei testi gĕ'ĕz ed amarina, Gênes, 1894, in-8°.

des possessions ou des prétentions plus ou moins justifiées [1]. Mais il n'en est pas moins vrai que celles qui rentrent dans la période historique (Oualatta Maryam, Saïfa-Ar'âd, Zarëa-Ya'qob) ont une grande importance pour la géographie [2], et le fait qu'elles figurent dans le célèbre manuscrit de la Bodléienne montrent la valeur qu'on y attachait. Il est à désirer que M. Contini Rossi qui est parfaitement préparé à ces recherches, publie la série entière des actes de donations qui existent dans les diverses bibliothèques d'Europe : un tel travail jetterait un grand jour sur la liste et la chronologie des patriarches d'Éthiopie et sur les chefs des différents ordres religieux.

René Basset.

---

90. — **Flavii Josephi opera**, edidit Ben. Niese. *Ed. major*. Vol. VI. De Bello Judaico (in-8, lxxvi-628 p.). Vol. VII. Index (viii-87 p.) Berlin, Weidmann, 1894-1895.

91. — *Ed. minor*. Vol. VI. In-12, 576 p. *ibid.*, 1895.

92. **Flavii Josephi opera omnia** post Bekkerum recognovit Sam. Adr. Naber. Vol. V. Leipzig, Teubner, 1895. In-12, lx-392 p.

I. — M. Niese peut chanter son *Exegi monumentum*. L'énorme volume par lequel il termine dignement son admirable et définitive édition critique de Josèphe n'est pas, il est vrai, exclusivement son œuvre : il porte, avec le nom de Niese, celui de Justus von Destinon, avantageusement connu par une dissertation sur les sources de Josèphe. Mais les deux collaborateurs se sont si bien pénétrés des mêmes principes et des mêmes méthodes qu'on ne constate aucun disparate dans leurs tâches respectives et que c'est bien à M. Niese que revient l'honneur d'avoir conçu et mené à bonne fin ce gigantesque travail. Même on pourrait reprocher à M. Destinon de s'être trop effacé, d'avoir, avec une modestie excessive, relégué parfois au rez-de-chaussée des pages des corrections qui auraient pu monter au premier étage (I, 174 διῆκεν au lieu de διῆγεν ; III, 401 μέχρι τοῦ au lieu de μέχρι σοῦ, etc.). Le résultat en est que l'*editio minor*, qui ne donne qu'un choix excessivement restreint de variantes, et qui n'insère pas toujours la meilleure leçon dans le texte, laisse ici, comme dans les précédents volumes, beaucoup à désirer.

Ce sixième volume est consacré au *Bellum judaicum* dont il existe sept bons manuscrits tous collationnés par M. Niese, et un grand nombre de manuscrits, inférieurs. Les sept *codices* importants (aux quels il faut ajouter des « extraits » des compilateurs et des pères de l'Église, la traduction latine, etc.) sont environ du xi[e] siècle et se répar-

---

1. C'est ce qui semble résulter de la phrase (p. 6) où Zarëa-Ya'qob déclare renouveler les donations faites auparavant : de même la prétendue donation de Constantin confirmée par Charlemagne.

2. P. 6, l. 4 lire *'Onâ* au lieu de *Dhonâ*.

tissent en trois groupes : 1° le Parisinus (P) et l'Ambrosianus (A), dont les mérites n'ont été mis en lumière que dans notre siècle par Cardwell et Herwerden ; 2° le Marcianus (M) et le Laurentianus (L), *codices deterioris familiae* ; 3° les trois *Vaticani*, V, R et C, dont la leçon s'accorde tantôt avec le premier groupe, tantôt avec le second. Quoique les manuscrits A et P soient de beaucoup préférables aux autres, on est obligé dans bien des cas de s'écarter de leur texte, manifestement fautif, pour préférer celui de M ou de C. Cet éclectisme est, dans l'espèce, d'autant plus légitime qu'on a la preuve matérielle que *tous* nos manuscrits dérivent d'un même archétype qui présentait déjà des bévues et des lacunes.

Pour la confection de l'Index M. Niese a eu un autre collaborateur, M. Schemann. Cet index paraît très bien fait, bien que la liste des noms communs qu'on y a admis soit un peu maigre. On aimerait à y trouver réunis, par exemple, l'indication de tous les passages où Josèphe a traité de Dieu, des prophètes, de la circoncision, etc., en un mot, à côté d'un *index nominum*, on voudrait un *index rerum* [1].

III. — Nous recommandons à M. Naber la rédaction d'un index de ce genre s'il veut donner à son édition une valeur vraiment originale : pour le moment, elle n'est guère qu'une réimpression du travail de Niese, où un très petit nombre de variantes ont passé des notes dans le texte. Cela est aussi vrai du présent volume (qui renferme les quatre premiers livres du *Bellum*) que des précédents. Quelques bonnes leçons empruntées au *Lugdunensis*, trop dédaigné par Niese (I, 209 μέχρι τοῦ ; 444, περιοῦσαν, etc.) constituent un apport bien insignifiant ; l'*adnotatio critica*, plus abondante que dans l'*ed. minor* de Niese a toujours le tort d'être groupée, de la manière la plus incommode, en tête du volume.

Th. REINACH.

---

93. — Spyr. P. LAMBROS. **Catalogue of the greek manuscripts on Mount Athos** (Κατάλογος τῶν ἐν ταῖς βιβλιοθήκαις τοῦ Ἁγίου Ὄρους ἑλληνικῶν κωδίκων). **Tome I.** Cambridge, University press, 1895. VIII-438 p.

On ne sait ce qu'il faut louer le plus, ou le soin et la patience de M. Sp. Lambros, ou la générosité des syndics de la presse de l'Université de Cambridge, grâce à laquelle cette belle et importante publication peut voir le jour. Je regrette de ne pouvoir m'étendre comme il conviendrait sur l'œuvre du savant Hellène ; mais il ne me saura pas mauvais gré, j'espère, si je remets à un autre moment l'appréciation détaillée

1. Disons que M. N. a profité de cette occasion pour rectifier quelques fautes des précédents volumes. C'est ainsi qu'il rétablit dans *C. Apion*. II, 267 la leçon Νίνον (pour νῦν) réclamée, par Lobeck (*Aglaophamus*, p.667) et retrouvée, indépendamment, par M. Weil (*Revue des études grecques*, VI, 317).

de cet utile catalogue. J'aurai besoin, pour le faire en pleine connaissance de cause, des tables que l'auteur nous promet, et qui doivent terminer l'ouvrage. C'est seulement par là, en effet, que ce catalogue aura toute son utilité ; ce sont seulement des *indices* bien faits et soigneusement disposés qui permettront de s'orienter au milieu de cette foule de manuscrits contenus dans les couvents de l'Athos ; par eux seuls pourront être guidés les chercheurs et facilitées les découvertes. Les bibliothèques de dix-huit couvents sont décrites dans ce premier volume, avec deux séries de numéros : l'une qui s'étend sur tout l'inventaire, l'autre qui s'applique à chaque bibliothèque en particulier ; chaque manuscrit porte ainsi deux numéros. A côté de ces chiffres sont mises en vedette les indications relatives à la matière, au format et à la date. Des signes particuliers indiquent les palimpsestes et les manuscrits ornés de peintures. Enfin l'emploi de caractères spéciaux permet de reconnaître sans peine les auteurs des textes contenus dans chaque manuscrit. En attendant les tables, j'ai relevé tous les numéros qui contiennent des textes de la littérature grecque classique. Il y a, cela va de soi, un grand nombre de ces manuscrits qui ne doivent pas attirer l'attention, et dont il n'y a sans doute rien à tirer. D'autres sont déjà connus, par exemple le n° 2942 (268 du couvent de Docheiarion), du XIV[e] siècle, qui contient entre autres choses quelques œuvres des *Moralia* de Plutarque, et dont M. Gr. Bernardakis s'est servi pour son édition ; M. L. ne manque pas de l'indiquer. D'autres sont précieux à divers titres, et il sera intéressant d'en avoir des collations : les membres de notre école d'Athènes auraient là d'intéressants sujets de travaux, du moins ceux d'entre eux qui aimeraient ce genre de recherches. — Mais je reviendrai sur l'ensemble de l'ouvrage, car M. L. a rangé les bibliothèques suivant le nombre de leurs manuscrits, en commençant par les moins fournies, et c'est précisément le catalogue des plus riches que nous attendons.

« Depuis le XVII[e] siècle », dit quelque part M. Bayet, qui connaît bien la Montagne Sainte, « les bibliothèques de l'Athos ont été l'objet d'explorations nombreuses et fructueuses. Beaucoup des manuscrits les plus importants sont parvenus, il est vrai, dans les bibliothèques d'Occident ; cependant on ne saurait affirmer que les couvents athonites ne ménagent encore de belles découvertes. » Le catalogue de M. Lambros y aidera certainement et méritera ainsi à son auteur la reconnaissance des hellénistes.

My.

---

94. — **Ignatius von Loyola und die Gegenreformation**, von Eberhard Gothein. Halle, Niemeyer, 1895, XII, 795 p. in-8°. Prix :

C'est un livre singulièrement captivant que la biographie de saint Ignace de Loyola par M. Gothein, et il faudrait être absolument indif-

férent aux problèmes de psychologie religieuse, ou ancré dans des idées préconçues d'admiration fanatique et de non moins fanatique aversion, pour ne pas suivre avec le plus vif intérêt l'historien protestant de Bonn dans ses développements sur la vie et sur l'œuvre du père spirituel de la contre-réformation du xvi^e siècle. L'ouvrage si vivant et si détaillé de M. G. est tout d'abord un exemple frappant des résultats que donne la conception toute moderne d'une histoire *scientifique*, s'élevant au-dessus des préjugés de race et de croyance, quand elle est mise en pratique par une volonté ferme appuyée sur une intelligence lucide et sereine. Il fournit encore une preuve curieuse des courants sympathiques inattendus qui peuvent se produire entre le narrateur d'un grand mouvement historique et ceux qui l'ont personnifié dans le monde, alors même qu'ils reconnaissent chacun pour vraies et nécessaires, les idées les plus contradictoires. Si l'on compare ce qui s'est écrit, en dehors de l'Église, autrefois, et même de nos jours, sur le solitaire de Manrèse, je ne dis point par des polémistes exaltés, mais par des philosophes de sens rassis, des esprits légèrement sceptiques comme Bayle, par exemple, l'on est frappé de la différence de langage, et de l'effort autrement puissant, fait ici pour comprendre son caractère et pour analyser et juger son œuvre. Le jour où nous recevrions d'une plume authentiquement catholique une biographie aussi impartiale, aussi sympathique — je répète à dessein le mot — de Luther ou de Calvin, on pourrait affirmer à bon droit qu'un chapitre nouveau de l'historiographie a commencé.

Peut-être est-ce à ses travaux habituels que l'auteur est redevable dans une certaine mesure, de cette largeur de vues qui lui permet de saisir et de comprendre les contrastes, et d'expliquer les phénomènes historiques avec autant de calme que les phénomènes de la nature. Économiste par profession, M. G. a plus souvent eu dans ses travaux scientifiques, à s'occuper des choses que des hommes, et comme on ne se fâche pas contre les faits, comme il faut absolument les comprendre, pour les utiliser, il aura sans doute acquis dans leur commerce assidu cette égalité d'humeur que pourrait lui emprunter plus d'un historien politique et religieux. Il y a certainement puisé cette aptitude à embrasser tous les mille détails d'une période et d'une situation historiques, dans une vue d'ensemble ; la longue pratique des statistiques industrielles et économiques lui a permis de dresser aussi, de main de maître, ce que j'appellerais volontiers les tableaux de la statistique morale d'un pays et d'une époque, qui comptent parmi les parties les plus remarquables de son volume.

M. G. a partagé son volume sur Ignace de Loyola en trois livres. Le premier nous donne, pour ainsi dire, la genèse de la grande contre-réformation religieuse du xvi^e siècle. Il nous la montre sortant tout entière, dans ses principes, de la lutte séculaire et de plus en plus farouche de l'Espagne catholique contre les infidèles, les juifs et les

hérétiques, dans la seconde moitié du moyen âge. Ce mouvement, primesautier dans la péninsule pyrénéenne, se transforme dans celle de l'Apennin. Il n'aurait guère eu de chance de s'étendre au-delà des Pyrénées, si la souplesse naturelle du génie national de l'Italie ne l'avait modifié, raffiné, civilisé dans une certaine mesure, pour lui permettre de conquérir à son tour la France et l'Allemagne, où d'ailleurs il n'a jamais pu se maintenir sans luttes, et jamais triompher d'une façon définitive. Saint Ignace tient du premier de ces pays le cachet du moine extatique, du second, celui de l'organisateur de génie. Les deux milieux sont retracés, je dirais mieux sont dépeints — car ce sont des tableaux d'une vie intense — dans ce premier livre de M. G. avec un talent des plus remarquables. Tous les sombres contrastes de la vie politique et religieuse de l'Espagne d'alors, toutes les mille nuances du mouvement intellectuel italien, si raffiné, si chatoyant et si divers à Rome et à Venise, à Naples et à Florence, sont groupés avec un art de composition, trop rare en Allemagne, sans fatigant bagage d'érudition, même au bas des pages [1], et l'on peut affirmer que la lecture de ces deux cents pages en apprendra plus long au lecteur attentif que bien des gros volumes d'histoires spéciales.

Le second livre contient la biographie proprement dite de saint Ignace de Loyola. Les différents chapitres nous font suivre la carrière accidentée du jeune officier basque, depuis le jour où une balle française vint le frapper sur la brèche de Pampelune, jusqu'au moment où l'agonie le saisit, dans la solitude de sa cellule romaine [2]. Nous l'accompagnons dans son cloître de Manrèse, au pied du Calvaire, dans les cachots de l'inquisition de Salamanque, à la chapelle de Montmartre, aux cours du collège de Montaigu où il a coudoyé peut-être Calvin, cet autre puissant organisateur religieux de l'époque. Nous assistons à la mise en vigueur des *Exercices spirituels*, à l'approbation de l'ordre nouveau, arrachée plutôt à la papauté que consentie par elle, à la création du Collège romain, à la prise de possession de l'Église par sa nouvelle milice sacrée.

Le troisième livre enfin nous raconte les développements successifs de l'ordre, du vivant même de saint Ignace. M. G. nous y dépeint les débuts de la propagande ultramontaine, ses triomphes en Espagne, en Italie, en Portugal, en France, les conquêtes, plus brillantes encore, sinon aussi durables, opérées dans les pays d'outre-mer ; il nous y montre enfin l'envahissement systématique de l'Allemagne, savamment préparée par la fondation du Collège germanique, par l'établissement de nombreuses écoles en Bavière et en Autriche, par les missions répétées de Pierre Canisius et d'autres champions de l'ordre dans les contrées infestées par l'hérésie.

1. Tout l'ouvrage ne présente que dix-sept pages de notes compactes, rejetées à la fin du volume.

2. Notons, cependant, à titre de curiosité, qu'on n'y trouve pas la date de sa mort.

Cet immense travail d'organisation, puis de conquête, qui embrasse la chrétienté tout entière, est dirigé, jour par jour, avec une persistance infatigable, avec une autorité absolue, par un seul homme, chétif de corps, mais d'un esprit indomptable. Il est vrai qu'il a sous ses ordres des agents choisis avec une perspicacité rarement en défaut et qu'aucun scrupule n'arrête, puisqu'ils agissent à la plus grande gloire de Dieu et de son Église, puisqu'ils sont façonnés à une obéissance aveugle à tous les ordres de leur chef, d'un chef qui n'éprouve plus, depuis longtemps, aucune défaillance humaine, aucun doute sur la voie qu'il s'est tracée. Son œuvre, c'est à la fois la plus formidable machine de guerre imaginée pour écraser un ennemi, et le plus puissant contrefort qui ait jamais été dressé pour soutenir et consolider un édifice qui paraissait menacer ruine. A quelque point de vue qu'on se place pour juger la Société de Jésus et ce qu'elle a fait dans le monde, on ne peut nier une chose, dit M. Gothein, c'est que c'est elle, et elle seule qui a maintenu et sauvé le catholicisme en Europe au XVI^e et au XVII^e siècles. Elle ne l'a pas seulement sauvé, elle l'a refait à son image et lui a imprimé le cachet qu'il portera désormais. Toutes les métamorphoses par lesquelles il a passé depuis, toutes celles que l'avenir peut lui réserver encore, ont été préfigurées déjà par les doctrines et les enseignements des disciples de saint Ignace; ils ont tout annoncé et prêché tour à tour, depuis l'étroite alliance du trône et de l'autel jusqu'aux excitations à la révolte de la démagogie cléricale. Si pour les catholiques fervents saint Ignace est avant tout un saint, il est quelque chose de plus encore pour notre auteur, un homme dont l'histoire universelle devra s'occuper, aussi longtemps que l'on écrira l'histoire.

Assurément M. Gothein, en analysant l'enseignement des *Exercices spirituels* et les théories morales professées par les Jésuites, en commentant cette règle qui en a fait des instruments passifs entre les mains de l'autocratie spirituelle la plus absolue qui fût jamais, n'a point caché que ce n'était pas là son idéal, et n'a point négligé d'introduire dans ses analyses et son récit les correctifs nécessaires pour sauvegarder les droits de la liberté de penser et l'indépendance de la conscience humaine. Cependant — et sur ce point je voudrais marquer mes réserves expresses — il ne les a peut-être pas assez énergiquement formulées. Il s'est trop laissé captiver, à mon avis, par le charme presque tragique qu'exerce toujours sur nous une volonté toute-puissante, quel que soit le but, bon ou mauvais, auquel elle s'applique. Son jugement a fléchi, dirais-je volontiers, sous la vision constante de cette personnalité supérieure, qui, sûre de l'appui divin, se croyait tout permis pour sauver l'Église et l'assujettir à ses lois. A force de viser à l'impartialité la plus absolue vis-à-vis de celui qu'il faut bien appeler son héros, il a cessé d'être impartial vis-à-vis de ses adversaires et surtout vis-à-vis de l'histoire. Car enfin, si toute création de main d'homme n'a de valeur durable que grâce à sa valeur morale, si le succès le plus complet ne peut absoudre

les mutilations et l'écrasement de l'âme humaine, on est disposé d'en rabattre de cette excessive admiration pour saint Ignace et son œuvre, surtout en suivant des yeux, à travers deux siècles de l'histoire, la longue traînée de sang que laissent les conquêtes de la Compagnie de Jésus à travers tant de pays de l'Europe. Assurément, Ignace de Loyola fut un étonnant génie et son ordre une des plus puissantes organisations militaires, rêvées et réalisées dans tous les temps. Mais s'il a eu des instruments d'élite, depuis la mort de son fondateur il n'a plus produit un homme, parce qu'il a tué les volontés; il a produit d'innombrables écrivains, érudits et diserts, mais pas une idée, parce qu'il est né tout entier d'une incurable défiance de la liberté de penser Il est permis de croire, sans devenir infidèle à la justice et à l'équité de l'histoire, qu'à ce prix là, l'humanité a payé bien cher le spectacle du mécanisme merveilleux, imaginé dans les solitudes du Monserrat et réalisé dans l'*Al Gesu* de Rome.

R.

---

95. — **L'immigrazione dei Gesuiti Spagnuoli letterati in Italia**. Memoria di Vittorio Cian. Torino C. Clausen. 1895. 66 pages in-4°. (Extrait des Mémoires de l'Académie des sciences de Turin, année 1894-1895.)

96. — **Italia e Spagna nel Secolo XVIII**. Giovambattista Conti e alcune relazioni letterarie fra l'Italia e la Spagna nella seconda metà del Settecento. Studii e ricerche di Vittorio Cian. Torino. S. Lattes. 1896. viii et 360 pages in-8°.

La belle activité qui règne dans les six ou sept grands centres intellectuels de l'Italie — et qui, disons-le en passant, contraste douloureusement pour nous avec la médiocrité de notre vie provinciale — s'est portée aussi depuis quelque temps sur l'histoire des relations littéraires de ce pays avec la France et l'Espagne. En ce qui concerne l'Espagne, ils sont maintenant plusieurs Italiens qui s'appliquent à étudier et à exposer les rapports qu'ont entretenus les deux péninsules dans l'ordre des choses de l'esprit. En premier lieu, M. Arturo Farinelli, — que l'Italie a tort de laisser *irredento* dans un collège autrichien, car il travaille beaucoup et fort bien, et a la tête pleine des plus beaux projets, — puis M. Benedetto Croce, de Naples, qui depuis deux ans n'a pas publié moins de dix mémoires relatifs aux *contatti fra Spagna e Italia*, pour parler comme le titre de sa première dissertation [1]; enfin M. Vittorio Cian, professeur à l'Université de Turin, auteur des deux publications dont nous avons à rendre compte. M. V. Cian s'est acquis déjà une enviable renommée et des titres sérieux à notre reconnaissance par

---

1. *Primi contatti fra Spagna e Italia*. Naples. 1892 (Extr. des Mémoires de l'Acad. Pontaniana). Les autres dissertations concernent la cour espagnole d'Alphonse V d'Aragon, la cour des dernières reines aragonaises de Naples, le séjour de Garcilaso de la Vega en Italie, les Espagnols à Naples, etc.

sa remarquable édition du *Cortegiano* de Castiglione, publiée dans la collection scolaire (de valeur très inégale) que dirige Giosuè Carducci.

Aujourd'hui M. Cian se joint à ses deux compatriotes et leur apporte un concours précieux dans la tâche qu'ils ont entreprise. Il s'est attaqué lui au XVIII[e] siècle, époque où les relations entre les deux péninsules ont été, sinon aussi importantes qu'auparavant, en tout cas très nombreuses et assez fécondes, et il nous donne comme résultat de ses premières investigations un mémoire sur un groupe d'Espagnols réfugiés en Italie au siècle dernier et un livre sur un Italien qu'un long séjour en Espagne a initié à la littérature de ce pays et qui s'est donné la mission de la faire connaître à ses compatriotes.

I. — L'histoire de l'activité scientifique et littéraire des jésuites espagnols expulsés en 1767 et qui vinrent s'établir dans diverses villes d'Italie fait l'objet du premier mémoire. Ces jésuites qui, comme le montre M. Cian, auraient, pour la plupart du moins, mené dans leur patrie une existence assez insignifiante, auraient enseigné, prêché ou confessé sans beaucoup d'éclat, ces mêmes jésuites, brutalement arrachés à leur pays et jetés sur la terre étrangère, grandirent extraordinairement dans l'exil. Contraints d'abord de se procurer le pain de tous les jours, de gagner leur vie, car le plus grand nombre étaient sans fortune, ils montrèrent un courage, une patience et une dignité remarquables; ils s'entr'aidèrent, les plus forts et les plus intelligents travaillant pour les plus faibles et les plus médiocres; ils mirent à profit ce qu'ils avaient appris et apprirent davantage. Sans jamais se plaindre, sans dénigrer la patrie qui les avait chassés, mais au contraire en cherchant à faire honneur au nom espagnol, ils s'attirèrent partout l'estime et le respect. Dans le nombre figuraient quelques hommes vraiment distingués qui profitèrent de leur séjour forcé en Italie, d'abord pour se développer intellectuellement, puis pour entreprendre divers travaux historiques ou littéraires. Avec une rapidité étonnante, ils s'assimilèrent l'idiome du pays qui les avait recueillis, et, peu de temps après leur établissement, beaucoup furent en état d'écrire fort correctement l'italien.

M. Cian, après avoir décrit ses moyens d'information, raconté rapidement les incidents de l'expulsion [1], les mouvements contradictoires de l'opinion publique italienne lors du débarquement des Espagnols et la distribution des exilés dans différentes régions de la péninsule [2], passe à l'examen des principaux travaux exécutés par les victimes d'Aranda durant leur séjour en Italie. Parmi ces travaux, ceux qui survivent, qui ont conservé quelque valeur, ne sont certainement pas les plus préten-

1. La lettre adressée à Choiseul que cite M. C. (p. 4) est, non du *marquis d'Ossuna*, mais du *marquis d'Ossun*, ambassadeur de France à Madrid de 1759 à 1777.

2. M. Cian, qui connaît si bien l'histoire d'Urbin, aurait pu citer parmi les « colonies » jésuites celle d'Urbania (Castel Durante), cette petite ville, qui, à elle seule, reçut et hébergea cent cinquante Espagnols et Portugais (F. Ugolini, *Storia dei conti e duchi d'Urbino*, t. I, p. 237).

tieux, ne sont pas ceux auxquels leurs auteurs attachaient le plus de prix. Je ne dis pas qui lit aujourd'hui, mais qui ouvre seulement par pure curiosité l'*Historia critica de España* de Masdeu, le *Dell' origine, progressi e stato attuale d'ogni letteratura* de Juan Andrés ou l'*Idea del universo* de Hervás y Panduro? Un peu grisés par le milieu où ils tombaient, par les trésors scientifiques et littéraires que l'Italie leur offrait à pleines mains, par les relations qu'ils formèrent avec beaucoup de savants et d'hommes de lettres, ils se crurent appelés à mettre au jour de grands ouvrages, à construire des systèmes. Cela vraiment n'était pas dans leurs moyens, car ces laborieux et vertueux jésuites manquaient un peu d'idées et manquaient en outre de préparation. Arteaga est le seul esprit véritablement vigoureux et original de ce groupe; ses dissertations sur l'histoire du mélodrame italien et sur l'esthétique sont des œuvres pensées qui l'élèvent au-dessus de ses compagnons d'exil.

En revanche, dans le domaine de l'érudition positive, ces jésuites ont produit des travaux excellents. M. C. a fort bien montré tout ce qu'on peut extraire encore d'utile des *Cartas familiares* de Juan Andrés, il a loué avec raison et son catalogue des manuscrits Capilupi de Mantoue et son édition des lettres d'Antonio Agustin. D'autres encore ont bien travaillé, notamment Antonio Burriel qui profite de son séjour à Forli pour écrire une biographie très richement documentée, en trois volumes in-4°, de la fameuse Catherine Sforza, ouvrage dont on fait encore grand cas en Italie. Voilà bien de quoi rassurer les pauvres érudits : les catalogues de manuscrits, s'ils sont exacts, les monographies historiques, si elles sont consciencieuses, vivent et servent, alors que les généralisations et les systèmes ne font le plus souvent qu'encombrer inutilement nos bibliothèques.

II. — La seconde étude de M. V. Cian est consacrée spécialement à un gentilhomme italien Giambattista Conti, né à Lendinara dans la Vénétie, le 22 octobre 1741, qui passa plusieurs années de sa vie en Espagne et en profita pour initier ses compatriotes à la connaissance de la littérature espagnole. Il est connu et encore apprécié par un recueil en quatre volumes publié à Madrid de 1782 à 1790 et intitulé *Coleccion de poesias castellanas traducidas en verso toscano é ilustradas por el conde D. Juan Bautista Conti*. J.-B. Conti vint à Madrid en 1769 parce qu'il y avait un oncle officier dans les Gardes du corps, cette noble troupe palatine qui ne se battait pas, mais qui procurait à ceux qui y servaient de fort agréables sinécures : en effet, grâce à un système d'équivalences, contre lequel pestaient les bons militaires, le simple garde du corps jouissait dans l'armée espagnole du grade de lieutenant, l'exempt du grade de capitaine, etc. Protégé par cet oncle, le jeune Italien fit promptement de bonnes et d'utiles connaissances; il se lia par exemple avec les Morantin père et fils, il fréquenta beaucoup la *Fonda de San Sebastian* où se tenait une tertulia littéraire composée de la fleur des lettrés de Madrid. Ce commerce avec tant de beaux esprits lui fut

très profitable ; il acquit ainsi une connaissance solide de la langue et d'une partie de la littérature espagnoles, et comme il avait du goût et de la facilité, il put bientôt concevoir le projet de donner à ses compatriotes un aperçu de la poésie espagnole en traduisant à leur usage les œuvres réputées les meilleures des poètes castillans du XIIe (?) à la fin du XVIIe siècle. Le projet fut mis à exécution pendant les huit dernières années que Conti passa en Espagne.

M. Cian, qui avait été mis par hasard sur les traces du gentilhomme de Lendinara, a bien compris que son sujet était un peu mince et que, même en le creusant, il ne réussirait pas à en faire un livre. Il l'a donc élargi, et fort heureusement, en groupant autour de Conti plusieurs autres Italiens espagnolisants, en un mot en traitant d'une façon toujours neuve et intéressante des relations littéraires entre l'Italie et l'Espagne dans la seconde moitié surtout du XVIIIe siècle. M. C. nous parle du castrat Farinelli, de Métastase, de deux voyageurs, le P. Caimo et Giuseppe Baretti, d'un avocat historien du théâtre Pietro Napoli Signorelli, de deux abbés Giacinto Ceruti et Placido Bordoni, qui séjournèrent en Espagne, mais n'y firent pas grand'chose. Ces divers personnages sont loin d'avoir la même importance. Le plus intéressant de tous est sans contredit Baretti, l'auteur de la fameuse *Frusta letteraria*. Son *Voyage de Londres à Gênes par l'Espagne* abonde en détails curieux. Baretti savait voir et écouter ; il possédait aussi une érudition linguistique assez notable pour le temps et qui lui facilitait beaucoup l'intelligence des littératures étrangères. M. C. a touché en passant à la polémique violente qu'il soutint en Angleterre avec le Rév. John Bowle, le si estimable commentateur de *Don Quichotte* ; mais il n'a pas épuisé la matière. On voudrait savoir si parmi tous ces gros mots et ces appels de boxeurs il y a quelque chose d'utile à recueillir ; on voudrait une étude complète sur ce Baretti, un des meilleurs parmi les *errants* italiens du XVIIIe siècle, qui a le plus contribué à répandre la connaissance de sa langue et de sa littérature à l'étranger et qui de l'étranger a su rapporter en Italie autre chose que des impressions fugitives ou des perruques.

A la fin de son volume, M. C. revient à Conti. Il décrit très consciencieusement son recueil de poésies espagnoles, il en explique le mérite et la portée ; il décrit aussi deux volumes inédits du recueil destinés à compléter ceux que le comte avait publiés à Madrid. Trop influencé par les jugements des critiques espagnols, peut-être M. C. a-t-il donné çà et là une importance exagérée aux poésies lyriques du XVIe et du XVIIe siècle traduites par Conti. Il convient cependant qu'on le sache : Conti a surtout transposé dans sa langue ce qui dans la littérature espagnole possède le moins de valeur propre et d'originalité, il a fait repasser en italien ce que les Espagnols avaient eux-mêmes pris aux Italiens. Sans compter que tous ces sonnets, toutes ces odes ou ces épîtres renferment bien peu de vraie poésie, bien peu de poésie intime et personnelle, la forme en est trop

souvent languissante, laborieuse, obscure : on y sent partout et toujours l'imitation. Lisez ces poésies habilement traduites d'ailleurs par Conti, lisez même les originaux, et vous ne connaîtrez presque rien du génie poétique espagnol ; vous ne connaîtrez que des exercices de style, des adaptations plus ou moins heureuses : rien de spontané ni de sincère. En France au moins le moule italien n'a pas nui à l'expression de sentiments vrais, profonds et délicats. Nous avons au XVI[e] siècle des sonnets exquis. Pour n'en citer qu'un, chez quel poète espagnol italianisant trouverait-on une pièce comparable au sonnet de Du Bellay *Heureux qui, comme Ulysse...*? Reste, à la vérité, la poésie religieuse et mystique, de qualité tout à fait supérieure et qui a souvent emprunté les formes de la versification italienne ; mais il se trouve précisément que Conti, en homme du XVIII[e] siècle, ne pouvait pas la bien goûter et qu'il ne lui a donné presque aucune place dans son recueil. — Je ne voudrais pas faire à M. Cian un procès de tendance, mais je l'engage à se méfier un peu des louanges que les Espagnols prodiguent d'une façon assez inconsidérée à leurs poètes artistiques du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Laissons-les s'exciter à froid sur leur Garcilaso, leur Boscan et leur Herrera et allons chercher la poésie espagnole là où elle est, dans les *romanceros* et dans les *devocionarios* [1].

Alfred MOREL-FATIO.

---

97. — Ch. CHESNELONG. **La campagne monarchique d'octobre 1873.** Paris, Plon, 1895. 555 p. in-8°.

M. Chesnelong raconte en très grand détail les négociations entre les groupes monarchiques de l'Assemblée et le comte de Chambord pour le rétablissement de la royauté, depuis la réunion du 4 octobre où les bureaux des quatre groupes royalistes constituèrent la commission des Neuf chargée de négocier le retour du roi, jusqu'à la loi du 20 novembre qui, en créant le septennat, consacra l'échec définitif de la tentative de restauration. Un chapitre préliminaire expose plus brièvement l'histoire des mois d'août et de septembre. Ce n'est pas, à proprement parler, une histoire, ce sont plutôt des *Mémoires* : M. Ch. a voulu raconter les faits

---

1. M. C. a dû procéder avec quelque hâte à la confection de son livre ; il y a laissé de légères inexactitudes qui demanderaient à être rectifiées. P. 176. L'auteur des notes critiques sur Capmany se nomme D. Cayetano Vidal y Valenciano. — P. 233. La collection de Pedro Estala n'a pas été publiée sous le pseudonymes du « Barber (*sic*) Ramon Fernandez ». Estala, dit-on, prit le nom de son barbier, mais ses volumes sont signés D. Ramon Fernandez. — P. 245. A propos du bachelier Francisco de la Torre, M. Mérimée seul a proposé, mais comme une « pure hypothèse », l'identification de ce bachelier avec Francisco de Figueroa. — P. 273. Je le regrette, mais je n'ai jamais rien écrit sur les octaves de Bembo « Nell'odorato e lucido oriente » ni sur l'imitation de Boscan.

dont il avait été témoin comme délégué de la commission des Neuf auprès du comte de Chambord.

Par un scrupule rare chez les auteurs de Mémoires, il avait eu soin de prendre des notes détaillées au moment des événements, et c'est d'après ces notes qu'il a rédigé, en 1885, le travail qu'il s'est décidé à publier en 1895. Il apporte ainsi à l'histoire des matériaux d'une valeur exceptionnelle, car l'honnêteté de M. Ch. est trop bien connue pour qu'on puisse le soupçonner d'avoir pris des notes volontairement inexactes ou d'en avoir altéré le sens en les transcrivant.

On trouvera dans ce recueil de souvenirs le récit de plusieurs épisodes qui, par leur nature même, devaient échapper à la publicité des journaux : — la réunion du 4 octobre, — la discussion à la commission des Neuf sur le drapeau, — les deux entrevues de Salzbourg — la séance des Neuf du 16 octobre, — la réunion du 18 octobre, — les réunions du centre droit et des droites du 22 octobre, — le procès-verbal inexact de l'entrevue publié le 23 octobre par la presse et la rectification du 26, — l'impression produite par la lettre du 27 octobre du comte de Chambord, les dernières tentatives pour sauver le projet de restauration.

Il résulte de ce récit, que l'entente entre les monarchistes et le roi était faite sur les deux questions de fond : l'Assemblée ne décrétait pas la monarchie héréditaire, mais se bornait à la déclarer; elle n'imposait pas au roi la constitution, elle se contentait d'annoncer que le roi lui en présenterait une. Pour la question de symbole, celle du drapeau, on croyait avoir trouvé une transaction; le roi acceptait qu'elle ne fût pas décidée *avant* qu'il eût pris possession du pouvoir, se réservant de « la présenter au pays à l'heure qu'il jugerait convenable ». Mais on ne put se mettre d'accord sur la procédure. La Commission proposait la formule : « Le comte de Chambord accepte que la question du drapeau, après avoir été posée par le roi, soit résolue par l'accord du roi et de l'assemblée. » Le roi hésita, parut accepter, puis retira son acceptation. Le négociateur revenu à Paris ne put donc faire une déclaration pleinement rassurante pour les monarchistes du drapeau tricolore, à la réunion du centre droit du 22 octobre. Pour effacer cette impression, les journaux de ce parti donnèrent de ces déclarations et de cette réunion un compte rendu inexact rédigé par M. Savary qui faisait dire au comte de Chambord « que puisque le drapeau tricolore était le drapeau légal, si les troupes devaient le saluer à son entrée en France, *il saluerait avec bonheur* le drapeau teint du sang de nos soldats ».

Le roi ne put supporter de voir ses sentiments ainsi travestis; il lança la célèbre lettre du 27 octobre, qui rendit la conciliation impossible avec la fraction du drapeau tricolore.

Ce récit, qui confirme et complète celui d'E. Daudet, donne l'impression d'un exposé sincère et exact. Sur un seul point important, M. Ch. n'est pas parvenu à faire la lumière, il le reconnaît loyalement : il n'a pu savoir qui a fait parvenir à *la Liberté* la note parue le 25 octobre

et qui, malgré des erreurs évidentes, émanait d'un personnage bien informé sur les sentiments du comte de Chambord.

L'interprétation de la conduite du roi paraît exacte aussi. M. Ch. repousse l'explication fantaistste que le roi aurait écrit sa lettre exprès pour rendre la restauration impossible parce qu'il ne voulait pas régner. Son acte ne peut être attribué ni à l'influence de la comtesse de Chambord ni à celle du pape. M. Ch. publie (p. 455) la conversation du 12 octobre 1873 entre Pie IX et M. Keller, d'après une note rédigée et communiquée par M. Keller lui-même, d'où il résulte que le pape, ayant indirectement engagé le roi à céder, le savait, dès le 13 octobre, décidé à rester inflexible.

Si le comte de Chambord a écrit « sous l'influence d'une émotion assez longtemps concentrée », sur un ton qui a fait avorter brusquement l'entreprise, c'est que la question du drapeau était devenue pour lui une « question d'honneur royal ; en coupant court à tout malentendu, il crut obéir à l'honneur ». Son voyage à Versailles du 20 novembre 1873 et sa tentative de 1883 donnent à penser qu'il n'avait pas vu nettement l'impossibilité d'une restauration avec le drapeau blanc ; mais M. Chesnelong, se bornant à raconter ce qu'il a vu, n'a pas eu à étudier cette question.

Le ton de ce récit est passionné et attristé, mais il n'est ni agressif ni insolent.

Ch. SEIGNOBOS.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les livraisons 1-5 du tome II des *Études d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau (113e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études), viennent de paraître à la librairie Bouillon. Elles contiennent les mémoires suivants accompagnés de dix gravures dans le texte : § 1. *Sur quelques localités de Palestine, mentionnées dans la vie de Pierre l'Ibère.* — § 2. *Nouveaux graffiti araméens d'Égypte.* — § 3. *Zeus Saphathénos et les nouvelles inscriptions grecques du Haurân.* — § 4 : *Les inscriptions du Cheikh-Barakât* (à suivre).

— M. A. MARTINIEN, de la section historique du Ministère de la guerre, vient de publier la *Liste des officiers généraux tués ou blessés sous le premier Empire de 1805 à 1815* (Paris, Lavauzelle. In-8°, 36 p.). Cette liste est intéressante et sera utile. Ont été tués : 3 maréchaux (Lannes, Bessières, Poniatowski), 42 généraux de division et 112 généraux de brigade. Ont été blessés : 20 maréchaux, 189 généraux de division et 455 généraux de brigade.

— Du même auteur, une autre liste curieuse qui manquait jusqu'ici et qu'on parcourt avec profit. Elle est relative aux *corps auxiliaires créés pendant la guerre de 1870-1871* (Paris, Dubois. In-8°, 33 p.). On y trouvera : 1° les commandants supérieurs de la garde nationale mobilisée des départements; 2° les chefs de corps ou lieutenants-colonels de la garde nationale mobilisée ; 3° l'emplacement des légions,

régiments et bataillons de la garde nationale mobilisée au 1er mars 1871 ; 4° les chefs des corps francs des départements et des corps francs qui ne ressortissent à aucun département. Cette dernière liste, qui a dû coûter à M. Martinien de longues et pénibles recherches, mérite surtout d'être accueillie avec reconnaissance.

— Nous ne pouvons que signaler ici, sans entrer en aucune discussion technique, la très compétente étude de M. le général d'Elloy sur *les avantages et recettes à attendre du Canal des Deux Mers devenu Canal maritime* (Bordeaux, 1895. 64 p. 2 planches). Les arguments de l'auteur enlèveront encore quelques illusions — s'il leur en reste — aux partisans de l'entreprise : puissent-ils surtout mettre en garde la petite épargne! La moralité de l'histoire se trouve peut-être dans ce mot d'un champion du canal, qui, compulsant le chiffre du tonnage des canaux les plus actifs de France, s'écria : « Et la Garonne, mon bon, pensez-vous qu'elle ne voudra pas en porter autant ? » La Garonne voudra-t-elle ? Tout est là.

ALLEMAGNE. — On sait que le roman grec d'*Apollonius de Tyr*, aujourd'hui perdu, a été, au moyen âge, traduit ou imité dans la plupart des langues de l'Europe M. S. Singer après avoir reconnu dans le roman en moyen haut-allemand de *Orendel* une nouvelle version de la légende qui en fait le fond, a entrepris une étude comparative des divers textes où elle se retrouve. Le volume où il publie aujourd'hui les premiers résultats de ses recherches (*Apollonius von Tyrus, Untersuchungen über das Fortleben des antiken Romans in spaeteren Zeiten*, Halle, Niemeyer, in-8, de 228 p.), contient en outre une édition critique de deux des textes les plus importants pour l'histoire de la légende, le chapitre des *Gesta Romanorum* et celui de Godefroi de Viterbe.

— Le deuxième fascicule de la publication intitulée : *Der obergermanisch-raetische Limes des Rœmerreiches* (Heidelberg, chez Otto Petters, in-4°) vient seulement de nous parvenir. Il contient la description du *castellum* d'Osterburken. Il forme, suivant la méthode adoptée par les auteurs, un tout complet avec pagination spéciale. Nous y reviendrons plus longuement et nous bornons aujourd'hui à en signaler l'importance.

— Les élèves de M. Karl Weinhold ont célébré le 50e anniversaire du doctorat de leur maître en lui offrant une *Festschrift* (*Festschrift zur fünfzigjæhrigen Doktorjubelfeier Karl Weinholds am 14 Januar 1896*. Strasbourg, Trübner, 1896, in-8°, 170 p., 4 mark 50). Le volume renferme les études suivantes : O. Brenner, *Zum Versbau der Schnaderhüpfel*; F. Jonsson, *Horgr*; F. Kluge, *Deutsche Suffixstudien*; G. Kossinna, *Zur Geschichte des Volksnamens Griechen*; H. Meisner, *Die Freunde der Aufklærung, Geschichte der Berliner Mittwochsgesellschaft*; E.-H. Meyer, *Totenbretter im Schwarzwald*; F. Pfaff, *Mærchen aus Lobenfeld*; P. Pietsch, *Zur Behandlung des nachvokalischen-neinsilbiger Wœrter in der schlesischen Mundart*; R. Schrœder, *Marktkreuz und Rolandsbild*; H. Wunderlich, *Die deutschen Mundarten in der Frankfurter Nationalversammlung*; O. V. Zingerle, *Etzels Burg in den Nibelungen*.

ANGLETERRE. — Les éditeurs du *Hebrew and English Lexicon of the Old Testament* (voir la *Revue critique* du 29 juillet 1895, p. 64) viennent de faire paraître le 5e fascicule (pp. 353-440) qui conduit l'ouvrage jusqu'au mot *tirôsh* (Clarendon Press, Oxford).

— Trois volumes nouveaux des Pitt Press Series : *The Lady of the Lake, The Lay of the last minstrel, A legend of Montrose*, de Walter Scott, tous trois avec introduction, notes et glossaire : le premier édité, par M. J. Howard B. Masterman; le deuxième par M. J. H. Flather; le troisième par M. H. F. Morland Simpson. (Cambridge, University Press.)

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 janvier 1896.

M. Eugène Müntz communique un mémoire sur les tiares du pape Jules II. Au xvᵉ et au xviᵉ siècle, l'histoire des tiares est intimement liée à celle des finances pontificales. Elles ne servaient pas seulement à affirmer la puissance ou le faste des papes : elles formaient aussi une réserve pour les mauvais jours. La richesse de ces ornements était allée croissant d'âge en âge : si la tiare d'Eugène IV représentait, rien que pour les pierreries, une valeur de 38,000 florins d'or (au moins 2 millions de francs), celle de Paul II valait, d'après les uns, 120,000, d'après les autres, 180,000 florins (de 6 à 8 millions). Elle était si lourde que Platina attribue à son poids la mort subite de ce pape. Plus précieuse encore était une des tiares de Jules II : elle aurait coûté plus de 200,000 florins (une dizaine de millions). L'histoire des tiares de Jules II, telle que M. Müntz l'a reconstituée d'après les documents conservés dans les archives romaines, abonde en épisodes piquants; rien ne peint mieux le caractère de ce pontife, à la fois si fougueux et si fantasque. A peu de mois d'intervalle, il commande une tiare nouvelle et met en gage la tiare de Paul II. La pire de ces boutades fut de faire reprendre de vive force, par le barigel, la tiare qu'il avait mise en gage chez Chigi, et cela sans avoir remboursé son créancier. Parmi les tiares de Jules II, la plus célèbre était celle qu'il avait commandée, en 1509-1510, à l'éminent sculpteur, médailleur, orfèvre et joaillier milanais Caradosso. Les contemporains se sont extasiés sur sa richesse, non moins que sur l'art merveilleux avec lequel les gemmes étaient groupées et assemblées. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie et de joaillerie demeura intact dans le Trésor pontifical jusqu'en 1789, époque où Pie IV le fit démonter pour lui donner une forme plus élégante. Tout souvenir en semblait irrévocablement perdu, lorsque M. Müntz en découvrit une reproduction ancienne dans un lot de gravures.

M. Clermont-Ganneau communique quatre inscriptions latines gravées sur trois colonnes milliaires récemment découvertes sur les bords du Barata, l'ancien Chrysorrhoas, qui arrose Damas. L'une est au nom de l'empereur Hadrien; les trois autres sont au nom de l'empereur Constantin et de ses trois fils associés à l'Empire, Constantin II, Constance et Constant. M. Clermont-Ganneau signale dans ces dernières une coupe des lignes curieuse et certainement intentionnelle, puisqu'elle se répète trois fois, sur trois milliaires différents; il constate l'existence de la même coupe dans d'autres inscriptions de Constantin recueillies dans d'autres parties de la Syrie ; il en conclut à un usage du protocole officiel destiné à mettre sur le même rang et sur un pied d'égalité les trois empereurs associés à leur père. Ensuite, s'appuyant sur le chiffre *deux* que porte l'un de ces milliaires, il montre que le point où a été trouvé ce groupe de milliaires devait être situé à deux milles romains de l'antique ville d'Abila-Lysanias, ce qui confirme définitivement l'identité de la célèbre capitale de l'Abilène avec la localité appelée aujourd'hui Soûk ouâdy Barada. Il rappelle à ce propos que des inscriptions romaines gravées, non loin de là, sur le rocher, sur la rive gauche de Barada, relatent la réfection, par l'ordre de Marc-Aurèle et de Lucius Verus, de la voir antique, détruite par une crue de la rivière. Le milliaire d'Hadrien appartient au tracé de la route antérieur à la réfection, qui suivait la rive droite. La présence des inscriptions de Constantin prouve que, deux siècles plus tard, on avait abandonné le tracé rectificatif de Marc-Aurèle pour revenir à l'ancien. — MM. Héron de Willefosse et Heuzey présentent quelques observations.

M. C. Guimet fait une communication sur l'Isis romaine. Son culte a été beaucoup plus répandu dans l'Europe antique et à Rome même qu'on ne le croit généralement. Mais cette Isis n'était pas l'antique déesse du temps des Pharaons. La politique des Ptolémées les poussait à faire la fusion des divinités de la Grèce et des dieux de l'Égypte : de là le culte alexandrin des Isis-Vénus, Isis-Déméter, etc. Les Romains voulurent avoir l'Isis pure, philosophique et mystérieuse. Ils firent venir des missionnaires, et alors on créa une Isis latine représentée par une prêtresse. Puis des artistes italiens portèrent en Égypte les figurations romaines, et l'on peut trouver côte à côte l'Isis pharaonique, l'Isis ptolémaïque et l'Isis italique. — MM. Perrot et Saglio présentent quelques observations.

M. Héron de Villefosse communique d'abord une lettre de M. J. Gauthier, archiviste du département du Doubs, contenant l'estampage de l'inscription gravée sur une borne milliaire découverte à Mandeure (Doubs); ensuite, des photographies adressées par le R. P. Delattre.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 2 mars — 1896

98. — I. Hermann OLDENBERG. **Die Religion des Veda.** Berlin, Wilhelm Hertz, 1894. 620 p.

99. — II. Edmund HARDY. **Die Vedisch-brahmanische Periode der Religion des alten Indiens.** (Darstellungen aus dem Gebiete der nichtchristlichen Religionsgeschichte. IX X Band.) Münster, Aschendorff, 1893, VIII, 250 p.

I. — L'ouvrage de M. Oldenberg marque une époque dans le progrès des études védiques. Bergaigne avait de parti pris circonscrit ses laborieuses et pénétrantes recherches à *la Religion védique d'après les hymnes du* Rg-*Veda;* décidé avant tout à déblayer le terrain des préjugés qui l'encombraient, il s'était assigné pour tâche de dresser un inventaire minutieux des idées par une analyse rigoureuse des formules où elles s'enveloppent; la méthode d'exégèse interne appliquée avec une sûreté et une puissance admirables dissipa bien des chimères et résolut bien des énigmes. Les prédécesseurs de Bergaigne allaient volontiers de l'idée au mot; Bergaigne apprit à marcher du mot à l'idée. Sur ces assises d'une solidité reconnue, M. O. élève un édifice de forte charpente et d'élégante ordonnance. Le *R*g-Veda reste encore le point de départ, mais pour l'éclairer, la littérature entière des Védas est mise à contribution : recueils de formules liturgiques et de formules magiques, traités d'exégèse, rituels domestiques et solennels. En fait, M. O. se garde de ranger au même plan tout le canon védique; mais il se refuse aussi à enfermer le *R*g Veda dans un isolement majestueux et décevant. Autant d'autres s'évertuent à creuser à l'entour de ce vénérable document une sorte d'abîme infranchissable, autant il s'efforce d'en multiplier les attaches avec le reste de l'humanité indienne, iranienne, aryenne, et même universelle. L'Avesta, Homère, Hésiode, la Bible, les Zoulous, les Peaux-Rouges sont appelés tour à tour à la barre pour éclaircir le mystère du *R*g-Veda. C'est qu'il importe d'étendre et de varier les moyens de contrôle pour atteindre au but que l'auteur s'est proposé. Pour rendre à la religion védique sa physionomie exacte, il ne suffit

pas d'en recueillir un à un tous les traits et de les reproduire avec une fidélité servile; il faut introduire l'ordre dans ce fouillis, la perspective dans ce chaos, distribuer les lumières et les ombres. Combien de générations ont collaboré à cet étrange amalgame? Comment discerner l'apport du passé et les innovations récentes? On veut connaître l'esprit d'une société, et la fantaisie personnelle risque de donner le change. Où cesse la règle? Où commence l'accident? M. O. répond : Le Rg-Veda est un document d'origine indienne, l'esprit de l'Inde doit concourir à l'expliquer; c'est un monument sacerdotal : la tradition des écoles brahmaniques doit refléter la « logique » des vieux chantres; la parenté du vocabulaire et du formulaire avec l'Avesta garantit la parenté de l'inspiration et fait des mages les commentateurs naturels des *rsis*. Les rapports directs ou historiques ne vont pas plus loin; malgré la communauté de langues, les Aryens d'Europe ne touchent pas au monde religieux de Veda de plus près que les Sémites. Mais, en dehors des rapports historiques, une autre relation subsiste plus large, plus profonde et non mois réelle : la religion du *R*g-Veda sous la main des prêtres a changé d'aspect sans changer de nature; elle a hérité d'une société antérieure et emprunté aux croyances vulgaires des usages, des rites, des pratiques qu'elle est impuissante à expliquer : pour en comprendre la nature, il faut interroger le reste de l'humanité, soit qu'elle ait conservé le souvenir plus net de stages analogues, soit qu'elle y reste encore fixée. Ainsi l'anthropologie, par une évolution que nous avons déjà signalée ici, entre dans le cadre des études védiques.

La méthode exposée et justifiée, M. O. passe en revue les dieux et les démons, le culte, la croyance à l'âme et le culte des morts, et sur ce vaste domaine que son érudition couvre avec aisance il répand l'ordre et la clarté, avec une surprenante richesse d'idées neuves. Sans nier l'origine naturaliste d'un grand nombre de dieux, il constate l'effacement et la disparition presque totale du caractère primitif; auprès des phénomènes divisés, il institue des classes de dieux animaux et de dieux fétiches. Il élimine, au risque de soulever les plus bruyantes protestations, du Panthéon indo-européen le groupe des dieux lumineux, avec Varu*n*a en tête; il considère ces représentants de la loi immuable, en opposition avec les divinités actives, comme un emprunt étranger, sémitique de nature, assyrien de patrie. Dans le culte, M. O. distingue deux facteurs fréquemment associés, mais que l'analyse parvient à isoler : le sacrifice et l'incantation, qui sont comme le pôle positif et le pôle négatif du courant religieux; l'un, destiné à apaiser et à gagner les dieux, l'autre à écarter les maléfices et les influences funestes. Il examine successivement le rôle de ces deux agents dans la participation du sacrifiant et du prêtre aux aliments de sacrifice, dans l'institution et le rituel des trois feux, dans les aliments et les boissons de sacrifice, dans la répartition des fonctions entre les prêtres, dans l'acte de la consécration, dans les observances, les prières, les cérémonies et les fêtes, et

réunit dans un tableau d'ensemble les opérations de magie pure. L'Inde védique, comme le reste des peuples aryens, a reçu de lointains ancêtres la croyance à l'âme; mais cette notion, méditée et élaborée avec une passion exaltée, y a enfanté un vrai corps de doctrines sur la vie d'outre-tombe, sur le ciel, sur l'enfer, sur les hommages à rendre aux morts, et sur l'intervention des morts dans la vie terrestre.

Le lecteur, séduit par une exposition élégante, rassuré par une érudition discrète autant que riche, s'abandonne volontiers à son guide; éditeur et traducteur des textes les plus importants du bouddhisme pâli, traducteur de plusieurs traités sur le rituel domestique des Vedas, auteur de Prolégomènes considérables à une édition critique du *Rg*-Veda, familier avec toutes les provinces de la philologie indienne où il a partout laissé l'empreinte durable de son passage, littérateur délicat, écrivain soigneux, M. O. pouvait seul tenter l'œuvre qu'il a accomplie. Mais la masse des matériaux si savamment exploités ne parvient pas à compenser l'insuffisance fatale des hymnes védiques. L'agencement ingénieux du système en masque les faiblesses sans les faire disparaître; la loyauté de M. O. multiplie, il est vrai, les réserves, les atténuations, les formules dubitatives à chaque pas en avant, mais la méthode même souffre d'une incertitude fondamentale. Une expression caractéristique traverse tout le livre, comme une sorte de *leitmotiv* inquiétant; l'auteur aime à attester, comme une preuve décisive, « le cercle d'idées » du Véda. Mais ce cercle, où donc est-il tracé avec une précision géométrique? Si on s'en tient aux hymnes, que de notions vagues enveloppées dans des formules à peine intelligibles! La récente controverse sur une prétendue date védique, ouverte avec tant d'éclat par M. Jacobi, poursuivie par M. Weber, M. Barth, M. Oldenberg, M. Whitney, a mis en plein jour la souplesse trop complaisante de ces formules floues, toujours disposées à donner raison à qui les interroge. Personne, d'autre part, ne songe à circonscrire, dans ces productions liturgiques et sacerdotales, toute l'activité intellectuelle du monde védique. La porte ouverte aux hypothèses, elles ont beau jeu pour entrer. M. Oldenberg leur impose du moins le contrôle d'une solide érudition et d'un jugement perspicace. Si nous ne connaissons pas encore par lui — mais le connaîtrons-nous jamais? — l'esprit réel de la religion védique, c'est encore un enseignement de connaître l'idée qu'un tel savant a pu s'en former.

II. — L'ouvrage de M. Hardy couvre presque exactement le même domaine que le livre de M. Oldenberg, mais sans faire double emploi. *La Religion du Veda* doit son intérêt et sa nouveauté aux interprétations personnelles de l'auteur; la *Période védo brahmanique de la Religion indienne* est surtout une œuvre de compilation menée d'ailleurs avec autant de patience que de sagacité. M. Hardy n'a pas, sans doute, exploré tous les cantons de l'indianisme; mais il a lu et étudié minutieusement le *Rg*-Veda, et il sait consulter les meilleures autorités.

Il multiplie les citations, les traductions, et donne un inventaire clairement ordonné du personnel divin, des cérémonies et des rites. Préoccupé d'exposer plus que d'expliquer, il aime à laisser parler les textes et réduit de préférence ses descriptions à des centons. Le procédé, pour être consciencieux, n'en aboutit pas moins à l'incohérence et à la confusion. Mais si le livre est d'une lecture assez pénible, il offre aux védisants novices un répertoire abondant, un résumé substantiel des meilleurs travaux, un état des problèmes et des solutions au courant des recherches les plus récentes.

Sylvain Lévi.

---

100. — A. Gehring. **Index homericus, Appendix Hymnorum vocabula continens.** Leipzig, Teubner, 1895; iv p.-234 col.

Le lexique de M. Gehring aurait besoin d'être revu sérieusement ; s'il est bon en tant que lexique de l'édition Gemoll, il est insuffisant d'un autre côté. Je le prouve. M. G. nous dit ceci : Dans l'énumération des mots et de leurs formes, j'ai rassemblé les leçons de quatre éditions : Baumeister, Abel, Gemoll et Goodwin, « ita ut quas Baumeisteri et Abelii et Goodwinii editiones exhibent lectiones sub textu annotarem. » On s'attend donc, et c'est ce que l'on demande, à trouver dans le lexique le texte d'une édition, ici celle de Gemoll, et dans les notes les différences présentées par les autres, c'est-à-dire, suivant la préface, Baumeister, Abel et Goodwin. On est vite détrompé ; je suis convaincu que M. G. a vu superficiellement Goodwin, et qu'il ne connaît Baumeister que par les notes d'Abel et de Gemoll. Un examen même rapide de ces deux éditions, la première et la dernière en date des quatre, m'a montré ce qui suit. Les leçons propres à Baumeister sont omises : ἐχοῦσα *Apoll*. 419 (ἔχουσα Gemoll) ; τετιηότε *Apoll*. 456 (-ότες G.), διιπέτεας *Aphr*. 4 (-πετέας G.) ; Ἀθηναίοισι avec Matthiæ, *Dém*. 268 (ἐν ἀλλήλοισι G.) ; ὃ δὲ xxxi, 11 (ὅτε G.). De même plusieurs leçons et conjectures de Goodwin : τό γε *Dém*. 10 (τότε Gem.) ; κραιαῖνον *Herm*. 460 (la leçon est de Ludwich, également non cité ; κρανέϊνον G.) ; ἐπὶ ὅρκον ὀμοῦμαι *Herm*. 383 (ἐπιδώσομαι ὅρκον G.) ; ἑλών *Herm*. 497 (ἔχειν G.) ; ὣς ἄρ' ἔφη τελέεσθαι *Dém*. 467 (s. v. ὑπέσχετ'). D'ailleurs, il est impossible de se faire une idée de l'édition de Goodwin ; elle n'est presque jamais citée. La rédaction est fréquemment d'une extrême négligence, et induira souvent en erreur. Par exemple : ξεστοῖσιν *Apoll*. 299 ; en note : ξεστοῖσιν Ernesti] κτιστοῖσι DM κτιστοῖσιν cett. On ne peut conclure qu'une chose : la corr. d'Ernesti a été adoptée dans les quatre éditions examinées ; or Goodwin conserve κτιστοῖσιν des manuscrits. Ἀγγέλλουσι *Apoll*. 394 ; note : ἀγγελέουσι Abel ; texte : ἀγγέλλουσα *Dém*. 53 ; note : ἀγγελέουσα Abel. Que conclure ? Évidemment qu'Abel seul donne ἀγγελέουσι et ἀγγελέουσα, tandis que Baumeister et Goodwin ont le même texte que Gemoll. Or

ἀγγελέουσα est aussi dans Baumeister et Goodwin, et ἀγγελέουσι dans Baumeister, tandis que Goodwin donne ἀγγέλλουσι comme Gemoll. Je défie qui que ce soit de s'y reconnaître. Une note accompagnée du seul nom d'Abel indiquera pour tout le monde que Baumeister (je ne parle pas de Goodwin) lit comme Gemoll et non comme Abel ; le contraire a lieu si fréquemment que je juge inutile d'en donner des exemples. Pourquoi enfin M. G. ne donne-t-il que par exception les variantes de Thucydide aux passages de l'hymne à Apollon cités par l'historien ? Texte : ὀρχηθμῷ *Apoll.* 149 ; note : ὀρχηστυῖ Abel ; faudra-t-il recourir à Abel pour savoir que ὀρχηστυῖ est dans Thucydide ? Alors le lexique ne remplit pas son but. Je pourrais continuer ainsi pendant longtemps ; M. G. aurait mieux fait d'être plus sévère envers lui-même et d'étudier de plus près les éditions sur lesquelles il prétend nous renseigner, que de perdre son temps à enregistrer des puérilités : Λητώ Gemoll, mais Λητὼ Baum. Ab. (accent grave), ἐΰσκοπος Gemoll, mais εὔσκοπος Abel (sans tréma), Διΐ Gemoll, mais Διὶ Abel (sans tréma), et une foule de divergences du même genre, qui, comme on le voit, sont de la plus haute importance pour les études grecques. Qu'on me permette une comparaison pour exprimer mon sentiment sur ce travail : M. Gehring a pris quatre bonnes pièces d'or ou d'argent pour nous les rendre en menue monnaie ; mais, au moins pour deux d'entre elles, la monnaie est souvent de mauvais aloi, et nous n'avons pas notre compte.

My.

---

101. — **Description de l'Afrique du Nord** entreprise par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. — Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie publiés sous la direction de M.-R. DE LA BLANCHÈRE. — Musée de Lambèse, par R. CAGNAT, professeur au Collège de France. 1 vol. in-4°, cartonné, 96 pages, 7 planches. Paris, E. Leroux, 1895 ; 10 fr.

102. — **Description de l'Afrique du Nord**... Atlas archéologique de la Tunisie. Édition spéciale des cartes topographiques publiées par le Ministère de la guerre, accompagnée d'un texte explicatif par MM. E. BABELON, R. CAGNAT, S. REINACH, membres de la Commission de l'Afrique du Nord. In-folio ; Paris, E. Leroux ; première et deuxième livraisons, 1892 ; troisième livraison, 1895 ; chaque livraison, 8 fr.

103. — **Timgad, une cité africaine sous l'empire Romain**, par E. BOESWILLWALD et R. CAGNAT ; ouvrage publié par les soins de la Commission de l'Afrique du Nord, d'après les documents, plans et dessins de la Commission des monuments historiques. In-8°, Paris, E. Leroux ; troisième livraison, p. 73-120, pl. X-XV, 1895 ; chaque livraison, 10 fr.

I. — Le *Musée de Lambèse* est le cinquième fascicule de la collection dans laquelle ont déjà paru les *Musées d'Alger*, *de Constantine*, *d'Oran et de Cherchel*. M. Toutain et moi nous avons présenté les quatre premiers aux lecteurs de la *Revue critique* [1] ; et nous avons fait des objec-

1. 1893, II, p. 246-250 ; 1895, II, p. 426-428.

tions motivées au plan suivi dans ces catalogues descriptifs. Ces réserves s'imposaient. M. Boissier [1] et M. Gsell [2] qui se sont aussi occupés de ces volumes, ont conclu dans le même sens que nous et réclamé une disposition des matières différente de celle qui était adoptée jusqu'ici. Sans doute cet accord dans la critique et les arguments fournis n'ont pas eu le don de convaincre les personnes qui dirigent la publication. Car le *Musée de Lambèse* ressemble dans ses grandes lignes aux quatre albums qui l'ont précédé; il encourt les mêmes reproches. Pour ma part, je ne vois pas quel inconvénient il y aurait à modifier à l'avenir l'ordonnance de ces *Musées*. Chacun d'eux forme un tout et se suffit à lui-même; un titre général est le seul lien qui les réunit. Ce qui a déjà paru ne souffrirait donc point d'un changement de méthode. On nous annonce l'apparition prochaine du *Musée Alaoui* (Bardo), suivi des *Musées de Philippeville, de Tébessa, de Tlemçen*, etc... Souhaitons qu'ils répondent tout à fait à nos désirs.

Ces remarques ne s'appliquent en aucune façon à M. Cagnat. Comme ses prédécesseurs, MM. Doublet et Gauckler, il a dû subir la direction qu'on lui imposait. Si des redites inévitables se rencontrent dans son ouvrage ce n'est pas lui, en bonne justice, qu'il faut en rendre responsable. Je me borne donc à les constater; et je me hâte d'arriver à ce qui appartient en propre à l'auteur du livre, c'est-à-dire l'étude directe des monuments.

Mieux que personne, M. C. était qualifié pour parler des antiquités de Lambèse. La description raisonnée, avec dessins et planches à l'appui, qu'il a faite de cette station militaire dans son *Armée romaine d'Afrique* (p. 497-545), l'avait préparé directement à traiter le sujet qu'il développe aujourd'hui. Cependant il ne s'agissait pas de nous entretenir encore une fois du camp, ni de la ville dans leur ensemble, mais seulement d'examiner les antiquités de tout genre recueillies et conservées sur le terrain même. M. C. préludait à ce travail, lorsqu'il écrivait, en 1893, quelques pages sur *Les Musées*, dans son petit *Guide* à Lambèse (p. 63-72) [3].

Ce pluriel *Les Musées* n'était-il point quelque peu ambitieux? Il existe en réalité deux groupes distincts, l'un au *Praetorium*, l'autre à la Maison centrale. Mais M. C. lui-même, qui ne reconnaît pour légitime à chacun d'eux que le nom de dépôts (p. 8, cf. p. 6, 41), ne désigne plus ici leur ensemble que par un singulier, *Le Musée*. Acceptons cette dénomination, en tant qu'elle s'applique à la collection, non point au bâtiment qui l'abrite. Et hâtons de nos vœux « le jour où l'on réunira dans

---

1. *Journal des savants*, 1893, p. 441-450.

2. *Revue africaine*, XXXVI, 1892, p. 389; *Chronique africaine*, année 1892, § 169, p. 129, *ibid.*, année 1893, § 204, p. 232 (extraits de la *Revue africaine*, 1er trimestre 1893, 1er et 2e trimestres 1894).

3. Voir mon compte rendu, *Revue critique*, 1893, II, p. 376 sq.

un édifice approprié, qui sera le vrai Musée de Lambèse, les pierres du *Praetorium* et celles de la Maison centrale ».

L'inventaire dressé en 1893 au *Praetorium* par M. C. [1] contient cinq cent sept numéros, dont plus de quatre cents inscriptions (p. 7, n. 2 et p. 9); bien qu'on ne possède pas de liste aussi complète pour le pénitencier, la proportion des inscriptions et des sculptures, ou objets divers y est sensiblement la même. Au rebours du musée de Cherchel, celui de Lambèse est donc surtout épigraphique. C'est, par conséquent, à classer les textes, à les répartir en séries, à nous en montrer l'importance, que l'auteur s'applique dans la plus grande partie du volume Sans recommencer l'histoire de la IIIe légion Auguste, que Wilmanns [2] et lui-même ont déjà retracée, il nous fait toucher du doigt l'utilité de toutes ces pierres pour quiconque voudrait connaître comment la légion était organisée (p. 11-13), où elle se recrutait (p. 13 sq.), quels monuments renfermaient le camp et la ville (p. 14-17, 19-21), quel fut le sort de cette cité successivement vicus, municipe et colonie (p. 18 sq.), quels dieux romains, indigènes, exotiques on y adorait (p. 21-23), la condition enfin et les mœurs de ses habitants (p. 17, 24 sq.). Les plus remarquables de ces textes sont seuls donnés dans les planches (V-VII) et l'on doit savoir gré à M. C. de ne pas avoir cédé à la tentation fort naturelle de multiplier les reproductions. La base de la statue de Jupiter Dolichenus, avec ses curieux dessins, les inscriptions commémoratives de la guerre de Septime-Sévère en Mésopotamie et de Caracalla contre les Parthes, une liste légionnaire, le cippe relatif à la construction d'un aqueduc à Bougie, quelques fragments des *scholae*, etc... méritaient bien les honneurs de la phototypie dont on les a jugés dignes. Grâce au choix judicieux de M. C. nous avons de la sorte sous les yeux un spécimen de la plupart des catégories épigraphiques de Lambèse.

Les sculptures diverses sont en petit nombre, d'assez mince valeur en général. Quelques planches ont donc suffi (II, III, IV, et la moitié de VII) pour les morceaux artistiques (Esculape, Hygie, Mercure, dame romaine, Thésée vainqueur du Minotaure) ou simplement instructifs (Dea Nutrix, stèles de Saturne). D'autres sont dessinés et intercalés dans le corps même du livre. Je citerai une vasque de fontaine (p. 34) et surtout deux tables funéraires, avec des plats et des patères en creux, où les parents du mort versaient des aliments à des jours déterminés (p. 35 sq.). Ce sont deux exemples presque uniques, qui servent à expliquer le mot *mensa* par lequel on désignait souvent les tombeaux en Afrique, même chez les chrétiens. Si nous joignons à toutes ces statues ou reliefs quelques objets en terre cuite, comme les briques légionnaires

1. Un autre inventaire établi par M. Bernard, architecte du service des Monuments historiques, le 11 décembre 1880 (1881, dit par erreur M. C. p. 7), est reproduit ici en appendice, p. 81 sq.

2. Étude sur le camp et la ville de Lambèse, 1884, trad. Thédenat. Cf. C. I. L. VIII, p. XIX-XXII, 283-285.

que l'avidité des touristes a consenti à laisser au musée du *Praetorium* (p. 36-38), et les débris de la célèbre mosaïque des saisons et d'une autre où figure le mythe de Léda (p. 38 sq.), nous aurons une idée assez complète de la double collection.

Le commentaire de M. Cagnat est sobre et substantiel. Les pièces principales y sont examinées avec tout le soin voulu, et des rapprochements ingénieux éclairent les obscurités. Je signalerai surtout la comparaison du groupe de Thésée, vainqueur du Minotaure, avec une réplique similaire conservée au château de Worlitz [1] et deux fresques, l'une de Pompéi, l'autre d'Herculanum. Ce morceau est ainsi mis en pleine lumière; et l'on n'éprouve pas un médiocre étonnement de retrouver, au fond de la Numidie, la représentation d'une vieille légende grecque, librement imitée d'un original sans doute fort connu en Italie.

Çà et là, une critique exigeante demanderait peut-être quelques additions ou modifications.— A propos de l'Esculape (p. 42, pl. II), on pourrait rappeler qu'il existe à Khenchela une autre statue du même dieu presque identique, sauf la taille, à celle de Lambèse [2]. Ce type était, semble-t-il, préféré des Africains. — Le renvoi à Baumeister, *Denkmæler*, p. 579, à propos de la *Dea Nutrix* (p. 46, pl. III, 2), ne me paraît pas très justifié. Si l'on se reporte à l'endroit indiqué, on y trouvera un bas-relief souvent cité du Louvre, avec les trois éléments, l'Air, la Terre et l'Eau [3]. Le rapprochement de la Tellus de ce marbre avec la statue de Lambèse n'apprend rien de neuf. L'inscription que mentionne M. C. est autrement instructive. — M. Cagnat, je l'ai dit, prévoit le jour où le musée sera installé dans un édifice bâti pour lui. Mais puisque les antiquités sont actuellement presque toutes rassemblées au *Praetorium* (et qui sait quand elles en sortiront?) peut-être eût-il été à propos de fournir au lecteur des renseignements plus complets sur ce monument. Je ne pense pas que personne eût accusé l'auteur de s'écarter de son sujet.

Les planches, sans valoir tout à fait celles du *Musée d'Alger*, sont néanmoins très bien venues. Si j'en juge cependant d'après une photographie que j'ai prise il y a quelques années, la figure de la dame romaine (pl. III, 3) n'est point aussi noire que l'a faite ici l'héliogravure [4].

---

1. C'est sur les indications de M. Helbig que M. C. a institué ce rapprochement ; il nous en avertit lui-même.

2. Aug. Audollent, *Mélanges de l'École de Rome*, X, 1890, p. 514; S. Gsell et H. Graillot, *ibid.*, XIII, 1893, p. 512, avec une figure.

3. Il provient de Carthage, et non d'Alger, comme l'écrit à tort Baumeister (*l. c.*). Florence possède une sculpture analogue (Frœhner, *Sculpture antique*, p. 380-382, n° 414). M. Petersen (*Rœmische Mittheilungen*, IX, 1894, p. 202 sq.) s'est récemment prononcé contre l'opinion commune qui voit dans une figure des deux bas reliefs l'Air personnifié. Ce n'est pas le lieu de discuter cette théorie. Qu'on l'admette ou qu'on la repousse, il demeure certain que Tellus, déesse nourricière, occupe bien le centre de l'une et l'autre scènes.

4. Elle est encore moins distincte dans le *Guide* à Lambèse, p. 67.

Presque toutes les pièces conservées à Lambèse sont sorties de son propre sol. Certaines d'entre elles y ont cependant été apportées de Marcouna et jusque de Timgad, à l'époque où Timgad ne pouvait pas leur offrir d'abri. Ces dernières ont d'ailleurs pour la plupart déjà repris le chemin de leur lieu d'origine. A quelques exceptions près, la collection de Lambèse est donc toute locale. Et c'est ce qui lui donne tant d'intérêt. Elle a cela de commun avec les séries du musée Saint-Louis, à Carthage. Mais là se borne la ressemblance. Il a manqué à Lambèse un homme comme le R. P. Delattre, qui veillât avec une sollicitude éclairée sur ces précieux objets. S'il se fût trouvé sur place un gardien aussi scrupuleux de toutes ces richesses, peut-être n'aurait-on pas cru que la pierre sur laquelle est gravée la harangue d'Hadrien serait plus en sûreté dans les galeries du Louvre. Il est encore temps de protéger ce qui reste à Lambèse. Encore faut il le vouloir..

On a récemment transféré le musée d'Alger dans un local plus vaste que celui qu'il occupait au centre de la ville [1]. Je ne conteste pas l'utilité de cette mesure. Pourtant les antiquités d'Alger ne couraient aucun risque; elles pouvaient attendre quelque temps encore dans la gracieuse maison arabe de la rue de l'État-Major. Et les sommes qu'on a dépensées pour leur aménager une nouvelle demeure, l'eussent été avec beaucoup plus de profit immédiat à Lambèse, à Cherchel, à Tébessa, où tout est en plein air et se détériore fatalement. Ces modestes villes devront se résigner une fois de plus à passer au second plan. Heureuses les capitales!

Du moins le livre de M. Cagnat permettra à Lambèse de se consoler plus aisément de ce retard qui n'est, j'aime à le croire, que momentané. Et si, par un fâcheux hasard, ses monuments venaient à subir quelque dommage avant d'être dotés d'un abri convenable, ils ne sauraient du moins désormais périr tout entiers. Le *Musée de Lambèse* les sauvera de l'oubli [2].

II. — « Le service géographique de l'armée a entrepris de dresser et de publier la carte topographique de la Tunisie au 50/000e. Cette œuvre considérable, commencée et poursuivie sous la haute direction de M. le général Derrécagaix, sous chef de l'État-Major général, dotera la Régence d'une carte aussi perfectionnée et aussi complète que l'est celle de la France. Sur l'initiative de M. Xavier Charmes, chef du secrétariat et de la comptabilité au ministère de l'instruction publique, la Commission du nord de l'Afrique a songé à utiliser cette carte topographique pour constituer un Atlas archéologique du pays. »

C'est par ces lignes que débute l'avant-propos mis en tête de l'*Atlas* dont trois livraisons déjà ont paru. J'ai cru bon de les reproduire, car elles indiquent nettement, en peu de mots, l'origine de ce beau travail et

---

1. Cf. Gsell, *Chron. afric.*, 1892, § 170, p. 131; 1893, § 101, p. 225.
2. Je relève p. 34, l. 6, « un antéfixe ».

attribuent à chacun la part qui lui revient. On sent que le plus gros de la besogne a été accompli par les officiers des brigades topographiques. Ils ont parcouru le pays, pris les mesures, levé les plans. Ces cartes sont donc bien à eux; elles leur font le plus grand honneur. Il est difficile d'imaginer rien de plus clair. L'échelle adoptée permet de donner un détail très suffisant de la région et les teintes habilement combinées rendent très distincts les accidents de terrain, cours d'eau, routes, etc..

Mais afin que l'archéologie trouvât son compte dans ces efforts, il fallait leur imprimer une direction spéciale. M. le général Derrécagaix, continuant les nobles traditions des Creuly, des Carbuccia, des Delamare, et de toute la pléiade d'officiers supérieurs qui ont jadis rendu tant de services à la science en Algérie, rédigea donc des instructions pour que *toutes* les ruines qui jonchent le sol de la Tunisie fussent soigneusement notées. Quand elles paraîtraient en valoir la peine, les officiers devaient joindre à leurs relevés topographiques des rapports détaillés, avec croquis, dessins, photographies, copies ou estampages des inscriptions à l'appui. Cette seconde partie de la tâche n'a pas été moins scrupuleusement remplie que la première. J'ai vu plusieurs de ces rapports dont la substance alimente souvent le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*. Leurs auteurs ont rivalisé de conscience et d'habileté dans l'étude des ruines qu'ils découvraient.

Voilà quels sont les matériaux mis sans compter à la disposition de la Commission de l'Afrique du Nord. Pour en faire le dépouillement et retenir ce qu'ils renfermaient d'utile, elle a désigné trois de ses membres, MM. Babelon, Cagnat et S. Reinach. Par leurs soins les cartes de l'*Atlas* ont été pourvues de numéros d'ordre à l'encre rouge, qui désignent les moindres vestiges du temps passé dont on a connaissance. Toutes les fois qu'un ensemble de monuments a été identifié, fût-ce d'une manière encore hypothétique, le nom romain est inscrit en lettres rouges également. Enfin un texte, aussi court que possible, imprimé sur feuilles séparées, et précédé des noms des officiers auxquels est due la carte correspondante, fournit, avec les références aux livres quand il y a lieu, les renseignements indispensables sur les localités anciennes et ce qu'on y a trouvé. Lorsque ces localités n'ont encore fait l'objet d'aucune étude, même superficielle, la légende explicative n'en dit rien; elles restent avec leur numéro d'ordre sur la carte. Le texte est donc seulement « un guide et un aide-mémoire pour le voyageur et non point un répertoire érudit à l'usage du savant de cabinet ». On nous annonce que, pour accompagner l'*Atlas*, la Commission se propose de publier « une description scientifique du pays aussi complète que possible ». Elle sera la bienvenue.

Les trois livraisons mises en vente jusqu'à ce jour comprennent chacune quatre cartes; la seconde renferme, en outre, une planche annexe signée de M. le capitaine Driant et de M. Sadoux; la troisième un plan de Carthage de grandes dimensions. Ces douze cartes reproduisent les

côtes du nord de la Tunisie en commençant un peu à l'ouest du cap Blanc jusqu'à Henchir-Mraïssa (*Carpis*), y compris les terres situées entre Mateur et Oudna, c'est à dire, en gros, toute la vallée de la Medjerda inferieure; puis la côte orientale de la presqu'île du cap Bon entre Kourba et Hammamet.

Pour donner une idée de l'abondance des établissements romains dans cette région, je me bornerai à dire que, sur la feuille de Mateur (la série des numéros rouges recommence à chaque feuille), il n'y en a pas moins de 323.

Voici le contenu des trois livraisons, avec la mention des endroits importants qu'on y rencontre. Je joindrai à cette liste quelques observations que m'a suggérées un examen attentif.

Première livraison :

I. Bizerte. — *Hippo Diarrhytus* (Bizerte).

II. Mateur. — *Oppidum Materense* (Mateur).

Chiniava (x).

Thubba (Henchir-Chouégui ou Schuiggui).

Nos 126, Douar-el-Kseïba, ce nom ne figure pas sur la carte; 172, Aïn-Matouia, la carte écrit Ae Malouïa (même orthographe dans l'atlas de Tissot, XVII); 220, Henchir-el-Teldja, nom absent sur la carte; 298, Henchir-Aouraou, le numéro ne correspond pas bien aux ruines sur la carte.

III. Nabeul. — *Curubis* (Kourba).

Neapolis (Nabeul).

IV. Hammamet. — *Putput* (Souk el-Abiod).

Deuxième livraison :

I. Oudna. — *Medeli* (Henchir-Menkoub).

Uthina (Oudna).

Giufi (Henchir-Bir-Mecherka).

Nos 56, Henchir-Guemara; 136, Henchir-Bab-Khaled; 145, Aïn-Safsaf; noms absents sur la carte. Le *Municipium Aurelium* (Henchir-Bou-cha ou Fraxi), indiqué dans la légende à 76, se trouve sur la carte à 113, ou plutôt entre 113 et 170.

II. Djebel-Achkel. — *Thimida* (Henchir-Tindja).

Theudalis? (Henchir-Aouân et Henchir-Zarour).

III. Tunis. — *Tunes* (Tunis).

Ad Mercurium (x).

Ad Pertusa (x).

Inuca (Mechta-bou-Rakba).

Ad Decimum (Sidi-Fathallah).

IV. La Goulette. — *Maxula* (Radès).

Civitas Naronitana-Aquae Persianae? (Hamman-Lif).

Temple de Saturnus Balcaranensis (Djebel-bou-Kournine).

Carpis (Henchir-Mraïssa).

La légende omet *Galabras* (La Goulette), n° 1 ; 9, le texte dit : *Ad Aquas* (Bordj-Sebbalat et la carte porte simplement el Habba.

Troisième livraison :

I. Porto-Farina. — *Uzalis* (El-Alia).

• *Castra Corneliana* (Galaat el-Audelesf).

Tracé de l'ancien littoral déformé par les alluvions de la Medjerda.

Utika (Henchir-bou-Chateur).

Les travaux de Daux sur Utique sont négligés à bon droit.

II. El Ariana. — Lits successifs de la Medjerda.

Au n° 48 le texte indique un « centre romain de quelque importance. » C'est en cet endroit (Dejebel Chaouat) que M. Gauckler, dont le nom revient souvent dans l'*Atlas*, a tout récemment proposé (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1895, p. 64, 66-72) de placer la *colonia Julia Thuraria*. Les auteurs de la légende l'identifiaient dubitativement d'après Tissot avec Djedeida (carte de Tunis, n° 2).

III. El Metline.

IV. La Marsa. — *Carthago* (Carthage). — Les auteurs du texte sont bien au courant de tout ce qui s'est écrit d'important sur cette ville (par exemple, ils résument la récente discussion sur les ports). Sans chercher à résoudre les problèmes de la topographie carthaginoise, ils indiquent les opinions vraisemblables et communément admises. — N° LXI, El-Gsour, marqué derrière le cirque, ne doit-il pas être reporté près de Byrsa, au sud ? — L'aqueduc souterrain qui se dirigeait de la Malga vers Dermèche est noté par erreur LXIV sur la carte et LXXIV dans la légende. — N° XCVI, il serait bon d'indiquer, au moins dans le texte, le nom de Douîmès, qui est celui du terrain sur lequel s'étend la nécropole punique. — N° CI, le terme de *grandes citernes* appliqué aux réservoirs du bord de la mer devrait être proscrit désormais ; on s'en est servi trop longtemps ; les grandes citernes de Carthage sont à la Malga. Je ne trouve pas rappelé en cet endroit le canal qui réunit les thermes d'Antonin aux citernes voisines. — N° CX, *Platea Nova* (carte) est une attribution, à mon sens, purement gratuite

Ce résumé très succinct fera voir avec quel soin l'*Atlas archéologique de la Tunisie* a été dressé, quel précieux secours il sera pour quiconque voudra connaître les antiquités de ce pays et comment il permettra de compléter peu à peu la *Géographie* de Tissot. Les taches y sont tellement rares, et c'est merveille dans une œuvre aussi considérable, que j'ai dû regarder à la loupe pour découvrir quelques détails infimes à critiquer.

On ne s'est pas mépris à l'étranger sur la valeur de ce travail [1]. Les

1. Cf. en particulier l'appréciation de M. Meltzer sur les deux premiers fascicules, *Neue Jahrbücher für Philologie und Paedagogik*, 1894, II, p. 50, n. 4.

témoignages les plus flatteurs lui ont été décernées, et nous sommes en droit d'en concevoir une fierté légitime. Oui, la collaboration de nos officiers et de nos archéologues a été féconde. Grâce à leurs efforts concertés, la Tunisie voit s'élever un monument digne de son glorieux passé. Et puisqu'elle est désormais terre française, si l'on peut dire d'un ouvrage qu'il honore notre pays, c'est bien de celui-là.

III. — Les lecteurs de la *Revue critique* savent quel est le caractère de la publication de MM. Boeswillwald et Cagnat sur *Timgad* [1]. Le nouveau fascicule que je leur présente ne le cède en rien aux précédents. Les deux savants auteurs y achèvent l'étude du forum (p. 73-92) et y développent dans son entier celle du théâtre (p. 93-120). Les notes de M. Milvoy, architecte qui dirigea les travaux de déblaiement, ont été mises à profit pour ce second chapitre. Cet examen, où rien d'utile n'est omis, est accompagné de plans, de croquis, de dessins et de planches, qui lui donnent une valeur singulière.

Je mentionnerai seulement quelques pages d'un intérêt spécial, par exemple, les remarques (p. 74 sq.) sur les inscriptions en onciale qui remontent à la première moitié du IIIe siècle [2], et sur l'usage des jardinets et caisses de fleurs dans les maisons romaines (p. 90 sq.). Notons encore la description de la scène et des sous-sols (p. 103-108), les différences relevées entre la théorie de Vitruve et le plan du théâtre de Timgad (p. 116 sq.), l'évaluation du nombre des spectateurs, qui pouvait osciller entre 3,500 et 4,000 (p. 117 sq.).

Afin de mieux mettre en relief les traits distinctifs du forum, MM. B. et C. le comparent (Rome exceptée) à ceux que l'on a déblayés sur divers points de l'empire, à Pompéi, à Veleia (Ligurie), à Silchester (Angleterre), à Lambèse. Le seul qui offre une analogie frappante avec le nôtre est celui de Veleia. Et, comme il date de vingt à trente ans seulement avant la fondation de Timgad, on est conduit à se demander s'ils ne sont pas l'un et l'autre « conformes à un type banal, qui était en faveur dans le monde romain au premier siècle de l'empire ». Quoi qu'on pense de l'hypothèse, la place publique de Timgad doit être considérée comme un exemple parfait « de ces forums provinciaux créés pour ainsi dire en un jour à l'imitation du forum romain. Là est son caractère propre, son originalité, son intérêt historique, archéologique et architectural ».

Pour le théâtre, dont les inscriptions permettent de placer l'achèvement entre les années 158 et 169, la même méthode comparative est employée avec succès. En interrogeant les monuments analogues des autres villes (en Italie, Rome, Pompéi, Herculanum ; en Asie, Aspendos ;

---

1. Cf. mon compte rendu, *Rev. crit.*, 1893, II, p. 374-377.
2. M. Cagnat a repris et développé ces considérations devant la Société des antiquaires de France (*Bull. Soc. Antiq.*, 1895, p. 89-92), et dans la *Revue de philologie*, XIX, 1895, p. 214-217.

en Gaule, Arles, Orange ; en Afrique, Chemtou, Dougga, Philippeville, Medeina, Djemila), on arrive à voir clair au milieu de ces ruines, on saisit mieux les particularités de construction qu'elles présentent. MM. B. et C. insistent à juste titre sur la scène qui, par un rare bonheur, est ici assez bien préservée

Les planches en héliogravure Dujardin ou en phototypie Berthaud, ne méritent que des éloges. On y trouvera avec plaisir, *Le forum en 1850* (pl. XI), d'après un dessin de M. Guillet, qui accompagnait L. Renier dans ses missions, et *Le théâtre en 1850* (pl. XIII), d'après une aquarelle de Delamare, découverte par M. Gsell dans un carton de la Bibliothèque d'Alger. L'idée de mettre en regard l'état des lieux avant et après les fouilles est des plus heureuses. On mesure ainsi d'un coup d'œil les difficultés vaincues et l'importance des résultats.

Le troisième fascicule de *Timgad* confirme pleinement l'excellente impression que produisirent les deux premiers en 1892. Nous attendons les suivants avec impatience. Que les architectes se hâtent d'enlever les terres qui recouvrent encore une bonne partie du sol, pour permettre à MM. Boeswillwald et Cagnat de terminer rapidement leur bel ouvrage[1] !

Le nom de M. Cagnat se lit en tête des trois publications dont je viens de rendre compte. Il est l'auteur du *Musée de Lambèse;* il a écrit pour sa bonne part le texte de *Timgad ;* il a collaboré à l'*Atlas*. Il semble que rien ne se puisse écrire sur l'Afrique romaine sans qu'il y mette la main. Cette région est un peu comme sa propriété, tant il lui a consacré de travaux. La récompense de ces efforts ne s'est pas fait attendre. Depuis quelques semaines l'Académie des inscriptions et belles-lettres compte M. Cagnat au nombre de ses membres. Elle fait rarement des choix malheureux ; celui-ci comptera parmi les meilleurs.

Aug. AUDOLLENT.

---

104. — GRAF (Arturo). **Il romanticismo del Manzoni.** Rome, typog. Forzani, 1895. In-8° de 63 p.

Cette étude, qui avait d'abord paru dans la *Nuova Antologia*, est un des morceaux de critique les plus remarquables que l'on ait composés en Italie dans ces dernières années. L'objet en est de montrer que, s'il est très juste en un sens de placer Manzoni parmi les romantiques, en un autre sens il leur ressemble aussi peu que possible ; car c'est avant tout

---

1. P. 100, 101 et 110, on renvoie le lecteur à la planche XIV, lettre K. Cette lettre a été omise dans la planche; elle devrait se trouver dans le grand espace blanc au-dessus de la ligne B C. — P. 107, l. 1, le texte parle d'« environ 14 trous rectangulaires » visibles dans le sol immédiatement en arrière du mur du *pulpitum ;* d'autre part, le premier plan de la planche XIV en indique 12 et le second 10. Quel est le chiffre exact ?

un homme qui raisonne, qui observe, dont la qualité maîtresse est un bon sens exquis et volontiers ironique; il a le sens de l'histoire, le respect des faits, peu de goût pour le moyen âge; le spectacle de la nature l'intéresse beaucoup moins que celui de l'homme; il cache sa personne au lieu de l'étaler; autant de points par où il forme avec Victor Hugo un contraste que M. Graf n'avait peut-être pas besoin de développer à la fin; le lecteur avait, grâce à lui, perpétuellement fait la comparaison au cours de l'article.

Toute cette analyse du romantisme en général et du talent de Manzoni en particulier est pleine de finesse; les mots spirituels y abondent et, ce qui vaut beaucoup mieux, les vues justes. Quelques observations seules me paraissent discutables. Je ne parle pas de l'insignifiante inadvertance qui lui fait attribuer à Boileau (p. 14) deux vers de la première scène du *Misanthrope*, ni de l'inexactitude qu'il y a à dire que Voltaire a d'abord loué dans Shakespeare le mélange du comique et du tragique (p. 53). Mais il me paraît téméraire d'assurer que Manzoni eût pu être un historien de premier ordre (p. 16) : l'auteur des Fiancés eût fait un incomparable chroniqueur; mais la charmante minutie de sa narration se fût mal prêtée au récit des grands événements et sa malicieuse pénétration ressemble mal à la profondeur de Machiavel. — M. G. appelle Manzoni un réaliste, s'empressant, au reste, d'ajouter qu'il choisit dans la réalité et méprise l'art pour l'art : ne valait-il pas mieux ne point le mettre d'abord en mauvaise compagnie? — M. G. explique judicieusement l'avantage qu'on trouverait à revenir à l'étude de Manzoni et les réserves qui conviendraient. Toutefois, il ne faut pas appeler *rébellion sainte et superbe* les passions impétueuses *d'une énergie désordonnée et débordante* qu'on réclame le droit de peindre (p. 61-62) : la révolte de la passion contre le devoir n'a rien de saint ni même de superbe; car la vraie force consiste à dompter les mauvais instincts et non à leur obéir. — Enfin, à propos de la note de la première page, il me paraît malaisé de nier l'influence que la société d'Auteuil a exercée sur Manzoni. Cette prépondérance toujours croissante du sens critique que M. Graf fait très finement sentir chez lui, n'est-elle pas le développement d'un germe déposé à Paris dans l'esprit de Manzoni? La condamnation que Manzoni finit par prononcer contre le roman historique, la préférence expresse qu'il finit par donner à la prose sur la poésie, l'impuissance où il finit par être de passer de la critique négative à l'affirmation dans tout ce qui ne touche pas à la foi, tout cela ne sent-il pas l'élève du XVIIIe siècle transplanté dans le XIXe? Je ne sais; mais Manzoni, dès le milieu de sa vie, me paraît un Voltaire converti par un curé janséniste, devenu pieux, charitable, mais demeuré plus enclin à la raillerie qu'à l'enthousiasme et désabusé de tout ce que les hommes estiment parce qu'il voit trop bien l'abus qu'ils en font.

Charles DEJOB.

CHRONIQUE

ANGLETERRE. — Nous apprenons avec un profond regret la mort du Dr Reinhold Rost, décédé subitement le 8 février, à l'âge de 74 ans. Comme bibliothécaire en chef de l'India Office de 1869 à 1894, il a rendu pendant 25 ans d'inappréciables services aux études orientales, et, parmi les orientalistes de notre époque, il en est bien peu qui n'aient eu à mettre à contribution son inépuisable complaisance. Il était lui-même un savant de premier ordre, profondément versé dans un grand nombre de langues de l'Asie et de l'Afrique, et peu de carrières ont été plus laborieuses que la sienne. Mais, entièrement dévoué aux devoirs de sa charge, il laisse peu d'œuvres signées de son nom. On lui doit la publication des œuvres choisies de M. H. Wilson, et celle d'un recueil, en deux volumes, de mémoires relatifs à la péninsule malaise et aux îles de l'archipel indien. Il a dirigé longtemps le *Trübner's Record* et, plus tard, jusqu'à sa mort, l'*Oriental List* de Luzac. Pendant de longues années aussi, il a été examinateur pour l'admission à l'Indian Civil Service. Né le 1er février 1822 à Eisenberg, en Saxe Altenburg, il est mort à Canterbury, où il enseignait depuis plus de quarante ans les langues orientales au Saint-Augustin College. Au moment de sa mort, cet enseignement qu'il a continué jusqu'à la fin, malgré l'affaiblissement et la maladie, comprenait le sanscrit, l'arabe, le persan, le malai et le souahéli.

NORVÈGE. — La deuxième partie du cinquième tome des *Norges Gamle Love* ou lois anciennes de la Norvège jusqu'à l'année 1387 vient de paraître, aux frais du ministère de l'Instruction publique et des cultes de Norvège, par les soins de MM. Gustav Storm et Ebbe Hertzberg. Ce beau volume contient le *Glossaire* (p. 59-760), des appendices, entre autres une table des mots latins et une table des noms propres (pp. 761-834).

SUISSE. — A l'occasion du trentième anniversaire de l'entrée de M. Pierre Vaucher dans l'enseignement, quelques-uns de ses anciens élèves lui ont offert des *Pages d'histoire* (Genève, Georg. In-8°, x et 510 p.). Le volume, d'une très belle exécution, renferme les mémoires suivants : Lucien Gautier, *J. N. Mayr, Un voyageur suisse dans le Levant en 1812 et 1813*; L. F. Thévenaz, *La discipline au collège de Genève du* xvie *au* xviiie *siècle*; Ch. Kohler, *L'ambassade en Suisse d'Imbert de Villeneuve, premier président au Parlement de Dijon 1513-1514*; Fr. de Crue, *Barthélemy, ambassadeur en Suisse, d'après ses papiers*; Ch. Borgeaud, *Les étudiants de l'Académie de Genève au* xvie *siècle*; B. Bouvier, *Un cahier d'élèves du précepteur Wieland*; Ch. Seitz, *Taine et la Révolution française*; Ant. Guilland, *Léopold de Ranke et l'esprit national allemand*; J. G. Hagmann, *Geoffroi de Villehardouin, sein Werk und seine Taten*; H. Aubert, *Documents diplomatiques relatifs au traité de Soleure, 8 mai 1571*; V. Van Berchem, *Lettres de Mallet du-Pan à Saladin Egerton, 1794-1800*; Ph. Monnier, *Les humanistes d'Italie et la Suisse du* xvie *siècle*; G. Vallette, *Un humaniste genevois, Isaac Casaubon*; L. Chalumeau, *Influence de la taille humaine sur la formation des classes sociales*; Em. Dunant, *La politique du Directoire et la chute de l'ancien régime en Suisse*; Fr. Gardy, *L'histoire suisse et la section genevoise de la Société de Zofingue*; Ed. Favre, *L'œuvre de M. Pierre Vaucher jusqu'en 1895, avec une bibliographie.*

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 9 mars — 1896

105. — A. Mouliéras. **Les Beni-Isguen (Mzab)**, essai sur leur dialecte et leurs traditions populaires. Oran, 1895, lib. Fouque, 78 p. in-8, 6 francs.

La petite ville de Beni-Isguen fait partie de la confédération du Mzab, aujourd'hui annexée à l'Algérie. Elle passait et passe encore pour la ville sainte des hérétiques abadhites et ses tolbas, le cheïkh Atfièch en tête, se sont montrés, plus que partout ailleurs, réfractaires aux idées françaises. Le dialecte qu'on y parle est le même que celui des autres villes du Mzab, sauf quelques particularités que M. Mouliéras a soigneusement relevées en prenant pour cadre le travail que j'ai publié, il y a trois ans, et qui traite surtout de la langue de Ghardaya et de Melika. Le mémoire de M. M. commence par un essai de grammaire où il faut signaler son observation ingénieuse sur les verbes berbères qu'il divise en deux catégories : la première comprenant ceux dont l'a initial se change en ou à l'aoriste conjugué sans particule (prétérit), la seconde ceux qui commencent par une consonne ou dont la voyelle initiale ne subit pas de changements. Toutefois, le nom d'*irréguliers* donné par M. M. aux verbes de la première catégorie ne me paraît pas heureusement choisi : j'en dirai autant du titre du chap. V « verbes doublement irréguliers ». Je ne puis être non plus de l'avis de l'auteur sur l'impossibilité de classer les noms d'actions : ceux qu'il cite rentrent précisément dans la classification qui a été proposée [1] ; I forme simple (le thème nominal et le thème verbal sont identiques : *ekh'ou* tousser, *ekh'ou* toux ; C — I, forme simple avec addition de l'*a* à la fin du radical : *ar'* prendre, *ar'* a prise ; Forme tertiaire (α) de la forme composée I — D : addition d'un *i* avant la dernière radicale, suffixation et préfixation d'un *t* : *K'o'eout'tuf* piquer, *tk'ouout't'ift* piqûre. — Forme tertiaire (α) de la forme composée I — F : addition d'un *i* après la dernière radicale, préfixation et suffixation de *t* : *r'ar* courir, *ter'arit* course. — II° forme : préfixation de *a* : *ekli*

1. Cf. *Manuel de la langue Kabyle*, Paris, 1887, in-12 p. 49-54, et *Études sur les dialectes berbères*, Paris, 1894, in-8° p. 155-164.

(lire *ek'li*) divorcer, *akli* (lire *ak'li*) divorce; *emjer* moissonner, *amjer* moisson; *sousem*, se taire, *asousem* silence, *emmouejjej* être sourd, *ammouejjej* surdité.— II• — B préfixation d'un *a*, addition d'un *a* avant la dernière radicale : *ekmeẓ* gratter, *akmaẓ* action de gratter ; II — C préfixation et suffixation de *a* ; *aẓd* moudre, *aẓda* mouture ; *erdh* péter, *ardha*, pet ; *enr'* tuer, a*nr'*a meurtre. II — F préfixation de *a*, suffixation de *i*: *menr'* combattre, a*menr'*i combat ; *ẓoumm* sucer, a*ẓoummi*, succion ; *ẓoun* partager, a*ẓouni* partage ; *kaff* être aveugle, a*kaff*i cécité ; *ssou* cuire, a*ssou*i cuisson. III — D préfixation de *ou* (addition de *ou* avant la dernière radicale) : *effeẓ* mâcher, ou*f*ou*ẓ* mastication. V — D redoublement de la seconde radicale, addition de *a* avant la dernière : *aber* bouillonner, *a*bb*ar* bouillonnement : *atef* entrer, *a*tta*f* entrée ; *aref* griller, *a*rra*f* action de griller. Sur les vingt-huit noms cités par M. M. quatre seulement ne rentrent pas en apparence dans la classification que j'ai indiquée : *ourar*, jeu, de *rar* jouer ; mais la forme *rar* est abrégée de *ourar* jouer, qui s'est conservé en zouaoua ; *ik'k'a* commerce charnel, de *ek'k'i* ; *idhes* sommeil de *et't'es* dormir (la forme de *soudhes* faire dormir s'est conservée à Ouargla) et *addaget* combat, de *eddag*, emprunté à l'arabe vulgaire *teddak'* : il est probable que *eddaget* est pour *teddaget*.

Telles sont les deux seules critiques que j'ai à formuler sur l'ouvrage de M. Mouliéras [1]. Il y a lieu, maintenant, d'appeler l'attention sur la place donnée au langage secret ou figuré des Mzabites : les métaphores par lesquelles ils désignent les personnes, les choses et les localités étrangères nous font connaître quelquefois leurs véritables sentiments vis-à-vis d'elles : on remarquera la richesse des synonymes, en général peu flatteurs, employés pour désigner les Juifs à qui pourtant les Mzabites sont les moins fondés à adresser des critiques. Ce chapitre, un des plus importants du travail de M. Mouliéras, complète à merveille ce que j'avais publié à ce sujet dans ma 4e série des *Notes de lexicographie berbère*.

Les textes qui viennent ensuite sont au nombre de quatorze.

Quatre fables : *le Figuier* ; *le Lion et l'âne ; Le rat du barbier et le rat du magasin d'épiceries*, version mzabite de la fable du Rat de ville et du Rat des champs ; *le Lion et l'homme* et dix anecdotes plus ou moins historiques : *L'homme campé tout seul dans la campagne ; Expédition des Cha'anba contre Berryan, le Mẓabite et le Cha'anbi ; les*

1. Malgré tout le soin avec lequel M. M. a revu les épreuves, des fautes d'impression sont restées comme une tradition qui paraît avoir cours chez les imprimeurs oranais : P. 3 et 4, note 1, lire *cf.* au lieu de 6e f. P. 10, ligne pén. lire *ad err'esent* au lieu de atterr'esent. P. 16, l. 13, lire *ousint* au lieu de ouisnt. P. 17, l. 17, lire *s'est* au lieu de c'est. P. 45 ekli et akli sont sans doute pour *ek'li* et *ak'li*. P. 46, l, 13, 14, 19 lire *k'adoum* au lieu de kadoun (cf. l'orthographe arabe donnée en note). P. 48, ligne 13, lire *aouit* au lieu de aouit' (deux *t* ne se contractent pas en t'). P. 49, l. 6, 7 lire *nenr'i* au lieu de *nenr'in* ; l. 8. lire *etcheren* au lieu de etcheren ; l. 21, *Aouin* au lieu de Iouin, etc.

esclaves et leurs maîtres; les Beni Isguen ennemis de Melika; Ghardaya, pays de la femelle du rat, étymologie populaire du nom de cette ville; *L'Arabe et le Turc; Les Espagnols et le bey des Turcs à Alger*, épisode imaginaire du siège d'Alger par Charles-Quint en 1541 [1]; *L'ancêtre des Maltais*; *Discorde entre les Beni Isguen*. Ce dernier texte n'est pas terminé, l'étuviste qui avait fourni les précédents ayant cru, suivant les instincts de sa race, pouvoir spéculer sur le besoin qu'on avait de ses services et les ayant mis à un prix exorbitant.

Ce travail s'ajoute à celui que M. Mouliéras est en train de publier (*Contes et légendes de la Grande Kabylie*) comme une excellente contribution aux études berbères, et pour laquelle les philologues et les folkloristes seront également reconnaissants à l'auteur.

René Basset.

---

106. — Mourlot. **Essai sur l'histoire de l'Augustalité dans l'Empire romain**, in-8° de 128 pages, Paris, Bouillon, 1895.

L'*Essai sur l'histoire de l'Augustalité* de M. F. Mourlot est, pour le jeune érudit, un début des plus honorables. Ce livre est réellement bon, et à plus d'un titre. Le sujet en est par lui-même intéressant. Les *Augustales*, s'ils n'occupaient pas le premier rang dans les cités de l'Italie et des provinces, jouèrent cependant, sous le Haut Empire, un rôle important dans la vie municipale. Ils appartenaient à cette classe active et ambitieuse, recrutée surtout parmi les artisans et les négociants des villes, qui contribua si puissamment à la prospérité matérielle du monde romain. M. M. n'a pas seulement étudié l'*Augustalité* comme une institution municipale; il s'est intéressé à la classe sociale des Augustales, et les pages dans lesquelles il essaie d'en tracer la psychologie, pour ainsi dire, se lisent avec beaucoup d'intérêt et d'agrément.

La science de M. M. est très étendue et presque toujours très sûre. Disciple de M. Héron de Villefosse, il sait tout ce que les textes épigraphiques contiennent de renseignements précis et d'indications suggestives; il connaît, pour les avoir lues et disséquées, toutes les inscriptions qui, de près ou de loin, se rapportent aux Augustales. Toutefois il n'en exagère pas la valeur; il avoue lui-même qu'elles ne sauraient fournir réponse à toutes les questions que comporte le sujet, et qu'elles pèchent trop souvent par ambiguité, par laconisme, par monotonie, par absence de données chronologiques certaines. Aussi M. M. a-t-il le courage de douter, et ce courage-là témoigne chez lui d'une grande probité scienti-

---

3. Cette légende a déjà été donnée par le général Daumas, *Mœurs et coutumes de l'Algérie*, Paris, 1858, in-18 jés. p. 186, et par Dalles, *Alger, Boufarik et Blidah*, Alger, 1877, in-18 p. 147-148. Cf. mes *Documents musulmans sur le siège d'Alger en 1541*, Paris et Oran, 1890, p. 2 note 26.

fique. Il ne se flatte pas d'avoir trouvé la solution de tous les problèmes qui se sont posés devant lui, au cours de l'étude qu'il avait entreprise. Mais il a tiré, croyons nous, le meilleur parti possible des nombreux documents que l'on possède aujourd'hui sur l'Augustalité et les Augustales.

M. M. a su, d'autre part, répudier quelques-unes des théories qui sont longtemps restées en vogue parmi les historiens de l'empire romain. Il ne croit pas que le monde méditerranéen ait porté, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, le poids d'une centralisation absolue, et il refuse d'admettre que l'Augustalité n'ait été, dans les provinces, que la copie servile d'une institution née dans Rome même. « Hirschfeld reproche à Schmidt, écrit M. Mourlot, tout en rendant justice au mérite considérable de son œuvre, d'avoir trop généralisé, d'avoir simplifié à l'excès une question en réalité plus complexe. Il regarde comme insuffisamment critique un procédé qui consiste à ne tenir aucun compte des différences de temps ou de lieu, et qui, tout en les constatant, s'efforce aussitôt de les atténuer, presque de les supprimer. » Et plus loin M. M. expose en ces termes le plan de son travail : « Nous nous proposons d'étudier successivement sous l'influence de quels sentiments est née l'Augustalité, pourquoi elle s'est propagée dans certaines régions et pas dans d'autres, sous quelles formes diverses elle s'est développée selon les endroits, quels ont été ses rapports avec les autres cultes locaux... » Nous trouvons dans ces quelques passages une conception très juste de ce que doit être l'histoire de l'empire romain. C'est une erreur de méthode, à notre avis, d'étendre à toutes les provinces indistinctement ce qui est prouvé pour l'une d'entre elles, ou même d'appliquer à toutes les cités d'une même province tel renseignement précis que nous possédons pour l'une d'elles en particulier, et pour celle-là seule. C'est aussi, croyons-nous, une erreur historique de penser que le gouvernement impérial n'a pas cessé d'intervenir, et que dès le début de l'empire, tout s'est fait par ordre de l'empereur ou de ses fonctionnaires. Ici encore M. M. nous paraît avoir eu un sentiment très net de la réalité, lorsqu'il écrit : « On ne peut guère songer à une intervention directe du gouvernement impérial... Les nombreuses différences d'organisation reconnues impliquent une certaine liberté d'initiative. »

Enfin M. M. est de ceux qui, pour juger l'antiquité, savent laisser à la porte de leur cabinet de travail les passions politiques du siècle. Il ne se croit pas obligé de penser ou de dire que le régime *impérial*, l'*empire* a été pour le monde romain une ère d'asservissement et de décadence. Au contraire, il montre avec beaucoup de franchise quelles ont été, dans les provinces tout au moins, les heureuses conséquences de l'œuvre politique accomplie par Auguste. « La classe industrielle et commerçante ne pouvait qu'aimer un régime de paix qui était le plus sûr garant de sa prospérité et de tous ses intérêts matériels. Pour les provinciaux en particulier, Auguste fut comme le protecteur naturel et le

suprême recours contre l'avidité des gouverneurs... En réalité les provinces réclamaient à grands cris l'empire, et elles l'adorèrent. »

L'*Essai* de M. M. contient donc d'excellentes parties ; si l'auteur n'a pas exprimé le premier toutes les idées qu'il expose, du moins il a le mérite de les avoir adoptées et faites siennes.

Cela dit, nous nous permettrons de présenter à M. M. quelques critiques et quelques objections. Presque partout il emploie le terme *municipe* dans le sens général de *commune*, de *cité*. Le *municipe* était une forme particulière de *commune* à l'époque impériale; le *municipium* d'Italie n'était pas alors identique aux *municipia* de province; enfin, M. M. lui-même, dans la longue énumération qu'il donne des villes où l'existence de l'Augustalité nous est révélée par des documents, sait parfaitement distinguer le *municipium* de la *colonia*. Nous aurions préféré, pour désigner les unités municipales, le terme moins ambigu de *commune* ou *cité*.

M. M. a reconnu les relations étroites qui avaient existé dans toutes les provinces entre le développement de l'Augustalité et l'introduction du régime municipal romain. Ainsi, hors de l'Italie, c'est surtout dans la Narbonnaise, la Tarraconaise et la Bétique, que les confréries d'Augustales ont été le plus nombreuses. En Afrique, au contraire, elles sont fort rares; de plus, elles n'apparaissent que dans les villes où ont été certainement envoyées des colonies, à Theveste, Ammaedara, Thamugadi. N'y aurait-il pas là un indice qui nous permettrait d'apprécier, de doser, pour ainsi parler, le degré de romanisation des diverses régions de l'empire? Et n'est-ce pas en creusant le sujet dans cette direction que l'on parviendrait à expliquer pourquoi l'Augustalité s'est répandue si inégalement dans le monde romain ?

Pour terminer ce compte rendu, déjà trop long, nous regretterons que M. Mourlot n'ait pas donné plus d'ampleur à sa conclusion. Il aurait pu, nous semble-t-il, développer davantage les raisons à la fois économiques et religieuses pour lesquelles l'Augustalité s'est éteinte vers le IVe siècle, et peut-être alors aurait-il vu clairement que la disparition de l'Augustalité n'a été qu'un des épisodes de la décadence du régime municipal. Car l'Augustalité ne fut pas seulement une forme du culte impérial; elle fut aussi et surtout un fait social très important, et par là elle se rattachait étroitement à la vie municipale tout entière.

J. TOUTAIN.

---

107. — RADET (Georges). **En Phrygie.** Rapport sur une mission scientifique en Asie Mineure (août-septembre 1893), extrait des *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. VI, Paris, Imprimerie nationale, 1895, 174 p. in-8°, avec 11 planches et 2 cartes.

Le livre de M. G. Radet sur *La Lydie et le monde grec au temps des*

Mermnades (Paris, 1892) compte parmi les ouvrages les plus brillants qu'ait produits, depuis quelques années, l'École française d'Athènes. La partie géographique de ce livre, en particulier, a paru inattaquable aux juges les plus sévères, et c'est avec une égale faveur que le public savant a accueilli la thèse latine du même auteur, sur la colonisation macédonienne dans les provinces occidentales de l'Asie Mineure. L'exposé de ces recherches scientifiques révélait en outre un écrivain habile et délicat, préoccupé, jusqu'à l'excès peut-être, du détail piquant et pittoresque.

Les mêmes qualités originales, la même conscience dans la poursuite de la vérité, la même intelligence de la géographie ancienne, la même clarté d'exposition, voilà ce qu'on trouve dans le nouveau volume de M. Radet; mais, à un plus haut degré encore, on y trouve aussi cette préoccupation littéraire, qui, je l'avoue, me paraît, dans un ouvrage scientifique, une petite faiblesse. Je m'explique tout d'abord à ce sujet, pour n'y plus revenir; car le livre de M. R. a, comme on le verra tout à l'heure, une réelle valeur historique, et ce mérite même risque d'être compromis, ce semble, par les descriptions inutiles, les anecdotes épisodiques, qui remplissent le *Journal de voyage* (p. 8-71). Telle est, en effet, la forme adoptée par l'auteur pour nous faire suivre son itinéraire en Phrygie, et pour nous énumérer tous les obstacles qu'il a rencontrés sur sa route. Assurément l'artifice est légitime, et je ne songe pas le moins du monde à en contester la commodité; mais il offre vraiment trop de tentations à un écrivain qui ne résiste guère au plaisir de peindre, je ne dis pas seulement une belle matinée d'août sur les hauts plateaux de la Phrygie (cela même, à la rigueur, c'est de la géographie), mais un coin amusant de bazar turc, un type curieux de Kaïmakam ou de derviche, voire même, chose plus grave, une figure étrange d'aventurier levantin, rencontré par hasard dans quelque bourgade phrygienne. Dirai-je que ces pages, écrites avec un sentiment si juste et si profond de la vie orientale, ne m'ont pas intéressé et parfois charmé? Ce serait mentir; mais je me demandais, en les lisant, si elles étaient ici à leur place, et si elles pouvaient avoir le même intérêt pour un lecteur qui n'aurait pas lui-même éprouvé jadis des impressions analogues. Et, de fait, je connais des savants que ces pages, souvent exquises, ont laissés froids, parce qu'elles retardaient la démonstration attendue, c'est-à-dire l'identification de tel ou tel emplacement moderne avec une localité citée dans la Table de Peutinger ou dans quelque autre document antique.

Cette réserve faite, empressons-nous d'ajouter qu'on trouvera dans le *Journal de voyage* une exacte description de la route parcourue par M. Radet, depuis Dorylée (auj. *Chéhir-Euïuk*, près d'*Eski-chéhir*) jusqu'à Léontocéphale (auj. *Afioum-Kara-Hissar*), et depuis Léontocéphale jusqu'à Apamée (auj. *Dinéir*). Sur tout ce parcours, M. R. a relevé avec attention tout ce qui peut intéresser la géographie, l'archéologie et l'histoire: on suit son itinéraire sur une bonne carte, où figurent les

observations les plus variées (altitudes, ruines antiques et byzantines, principales cultures, puits, fontaines, ponts, etc....).

Les discussions proprement dites et les démonstrations ne paraissent guère que dans la IIe et la IIIe partie du rapport. La IIe partie a pour titre : *Topographie de Dorylée.* C'est, avec une bibliographie très complète de la question, une excellente critique des diverses hypothèses qui placent Dorylée tantôt à *Karadja-Hissar*, tantôt à *Eski-chéhir*, tantôt à *Chéhir-Euïuk*. M.R. étudie le problème, d'après une méthode qui lui est chère, d'abord à l'aide des monuments épigraphiques et des *Itinéraires* anciens, mais ensuite, et surtout, d'après la configuration du pays et la direction naturelle des routes; enfin il contrôle ces données par l'examen des faits historiques rapportés par les auteurs grecs, romains ou byzantins. L'application de cette méthode à la topographie de Dorylée m'a paru conduite avec une rigueur qui ne laisse rien à désirer.

Plus étendues, et non moins intéressantes, sont les recherches qui remplissent la IIIe partie : elles comprennent une série d'observations sur l'emplacement de plusieurs localités antiques, situées dans la Phrygie du sud-ouest. Une carte, à l'échelle de 1 : 375,000, permet de suivre sans peine ces discussions minutieuses. Ici encore, c'est en s'attachant aux grandes lignes de la géographie physique, stratégique et commerciale, que M. R. tente de résoudre les problèmes particuliers qui se posent. Il considère d'abord le tronçon phrygien de la *Route Royale*, et se prononce pour l'identification de Kéramonagora avec un village moderne nommé *Sousouz-keuï*, tandis que Ramsay tient pour *Islam-keuï*. Ce dissentiment sur un point en apparence insignifiant entraîne des conséquences assez graves, et change la direction de la *Route royale* entre Téménothyræ et Kidyessos. M. R. examine à ce propos bien d'autres hypothèses topographiques, proposées par ses prédécesseurs, et je dois dire qu'il discute avec autant de courtoisie que de logique. Qu'il me soit permis seulement de lui signaler ici un léger désaccord entre sa carte et son texte : parlant de la ville de *Trajanopolis*, il en reconnaît l'emplacement dans le village de *Tcharik-keuï*, « qui est, dit-il, à cinq kilomètres de *Ghiaour-Euren,* vers le sud-est, sur la route d'*Ouchak* à *Sousouz-keuï* (p. 109) ». Or, d'après la carte, *Tcharik-keuï* est situé sur une route qui va d'*Ouchak,* non à *Sousouz-keuï*, mais à *Erdjé* et à *Hissar*. Je ne vois pas bien non plus, d'après ce passage, si Trajanopolis doit être considérée comme située sur la *Route royale* elle-même.

Une autre grande route, celle de Dorylée à Philadelphie, fournit à M. R. des identifications nouvelles. Deux localités surtout lui donnent l'occasion d'appliquer heureusement sa méthode : c'est Alydda et Clannuda. Pour cette dernière, il invoque, outre ses arguments géographiques ordinaires, la ressemblance du nom turc *Kalinkilissa* et du nom antique Clannuda (p. 105). La ressemblance est-elle aussi frappante que le croit M. Radet ? Et l'argument est-il d'ailleurs sans réplique ?

Lui-même, un peu plus loin (p. 107), rejette l'opinion qui place l'antique Sala au village moderne de *Alamsalam* ; et pourtant la ressemblance des noms devrait être ici plutôt favorable à cette opinion.

Après un tableau des altitudes relevées par M. R. durant son voyage (App. I), un second appendice comprend une étude complète des antiquités de Dorylée. Parmi les inscriptions, plusieurs ont été dégagées par M. R. lui-même. En première ligne, se place un acte du plus haut intérêt : c'est « l'original latin du rescrit par lequel Paullus Fabius Maximus, proconsul d'Asie, enjoint aux cités de son ressort de faire coïncider le début de leur année civile avec l'anniversaire de la naissance de l'empereur. Ce document date des années qui précèdent le début de l'ère chrétienne (744-753 de Rome) ». Très intéressantes aussi deux dédicaces nouvelles, destinées l'une et l'autre à une statue du héros fondateur, Dorylaos (n^{os} III et IV). Le sens de la seconde dédicace (épigramme métrique en deux distiques) prête à la discussion ; pour ma part, j'incline à penser, avec M. Radet, qu'il s'agit bien, ici comme dans la précédente pièce, du héros Dorylaos ; mais je n'oserais affirmer que l'expression κοῦρον ἀφ' Ἡρακλέους désigne nécessairement un petit-fils ou un arrière-petit-fils d'Héraclès. « S'il y avait une filiation directe, dit M. R. (p. 165), le versificateur aurait écrit κοῦρον ἐξ Ἡρακλέους. » Non, car ç'eût été une faute de quantité, la voyelle ε dans ἐξ ne pouvant être que longue par position. Aussi le tableau généalogique de Dorylaos, imaginé par l'auteur (p. 167), me semble-t-il un peu fantaisiste. — D'autres inscriptions métriques augmenteront le futur supplément du recueil de Kaibel, sans se distinguer par leur valeur littéraire ; du moins se feront-elles remarquer par leur singulière construction métrique (cf. notamment le n° IX, qui commence par un pentamètre isolé, et le n° XI, qui se compose d'un hexamètre, suivi de deux trimètres ïambiques). — Dans le texte du n° XI, M. R. écrit Ζηνί[γε] μὲν πρώτιστα..., tandis que Kaibel (*Epigr. gr.*, n° 360) lit Ζ[ώ]νῃ μὲν πρώτιστα... Le rapprochement des n^{os} XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII (dédicace à Zeus *tonnant*) donne évidemment raison à M. Radet.

L'étude des monuments figurés est assez succincte : des photographies, reproduites à la fin du volume par un procédé qui ne fait pas grand honneur à l'Imprimerie nationale, tiennent lieu d'une description plus détaillée.

Signalons, pour terminer, la fin du chapitre III (p. 125-127). M. R. y expose à grands traits la méthode à suivre dans le domaine de la géographie historique, et il exprime un vœu : ce serait de voir entreprendre, pour l'Asie Mineure, une carte définitive, qui rendrait les plus grands services d'abord à la Turquie, puis aux savants de tous les pays, géographes, historiens, épigraphistes, archéologues. La France, dit-il, a laissé aux Académies de Vienne et de Berlin le soin de refaire le *Corpus* de Bœckh, malgré les droits que lui donnaient sur l'Asie Mineure les découvertes épigraphiques des Le Bas, des Waddington et de tant d'au-

tres de nos savants. Du moins pourrait-on renouer une belle tradition française en donnant un pendant à la *Description de l'Égypte* et à l'*Expédition de Morée*. Nous nous associons pleinement à ce vœu, et M. Radet nous semble plus que personne capable de le réaliser.

Am. HAUVETTE.

---

108. — PETER WAGNER. **Einführung in die Gregorianischen Melodien.** Freiburg (Schweiz), 1895, p. XI-311, in-8.

Nous signalons cet ouvrage à tous ceux qui s'intéressent aux études de philologie musicale et qui, sur l'histoire, la théorie et l'esthétique du plain-chant, désiraient un manuel bien fait, conçu dans un esprit de large exposition, donnant, avec l'indication des meilleures sources, les faits essentiels; ancien élève de l'Université de Berlin où il a étudié sous la direction du regretté Ph. Spitta, très au courant des meilleurs travaux relatifs au chant grégorien, M. Wagner, aujourd'hui professeur à l'Université de Fribourg, s'est familiarisé à bonne école avec la musique sacrée et profane comme avec l'emploi de la méthode historique. Dans la première partie de son livre, il étudie les formes les plus anciennes du chant liturgique jusqu'au début du VII^e siècle ; l'organisation des mélodies par le pape saint Grégoire ; leur expansion dans la catholicité et leur fusion plus ou moins grande avec les liturgies ambrosienne, gallicane, mozarabe ; les nouvelles formes (séquences, tropes, etc.) dont elles se sont enrichies, enfin la notation qui les a fixées et perpétuées jusqu'aux temps modernes. Dans la seconde partie, il analyse les mélodies elles-mêmes, le système tonal qui leur sert de base, leur rythme et leur structure, leurs rapports avec le texte littéraire, enfin leur caractère expressif. En traitant ces différents sujets qui, tous, présentent de sérieuses difficultés, M. W. fait preuve d'une grande compétence et d'un véritable esprit critique ; il n'abuse pas de l'érudition ; il est partout aussi clair que bien informé.

Après avoir ainsi traduit une impression d'ensemble, nous ferons quelques observations sur deux ou trois points qui ont une certaine importance et où nous ne partageons pas les idées de l'auteur.

I. Le problème des origines du plain-chant, secondaire pour ceux qui étudient la musique sacrée au point de vue pratique, a un intérêt capital pour ceux qui abordent les mélodies grégoriennes avec des préoccupations d'ordre philologique. M. Wagner, qui paraît s'adresser aux profanes en même temps qu'aux spécialistes (et ce n'est pas là un des moindres mérites de son livre) a, sur cette question, des idées originales mais bien contestables. Voici comme il s'exprime au sujet de la psalmodie, forme initiale du chant liturgique :

Devons-nous voir dans la psalmodie ambrosienne un reste de la psalmodie juive?

Bien des raisons s'y opposent. Les juifs ont eu probablement une musique analogue dans ses traits généraux et essentiels, à celle des autres peuples primitifs de l'Asie auxquels ils se sont trouvés mêlés. Or, il est établi que la musique instrumentale de tous ces peuples était fondée sur l'emploi des petits intervalles et que le chromatisme y était prépondérant ; il y a, par exemple, au musée égyptien de Florence une antique flûte construite de façon à donner la série suivante : a, b, h, c, cis, d (*la, si bémol, si, do, do dièze, ré*). Si l'on songe maintenant à l'étroite union qui existait dans l'antiquité entre la musique instrumentale et la musique vocale, et si l'on rapproche de cette idée d'autres faits accessoires, on est conduit à croire qu'en Orient l'emploi des petits intervalles était aussi un caractère du chant... Or, la psalmodie n'est pas chromatique; elle est diatonique (p. 11-12).

Cette démonstration nous paraît peu satisfaisante. Assimiler d'abord le chant des juifs à ceux de certains autres peuples orientaux, est une pétition de principe ; croire que l'organisation de ce chant est indiquée par la *flûte égyptienne du musée de Florence* (ou plutôt par la reconstruction que Fétis en a faite) est d'une logique singulière. A supposer que cette induction reposât sur un principe exact, la musique orientale est-elle toujours restée la même ? Peut-on la ramener à une idée précise et fixe, intervenant dans une démonstration comme une sorte de type immuable, quels que soient les temps et les lieux ? Dans leur *Histoire de l'Art*, M. M. Perrot et Chipiez ont montré que les arts plastiques, en Égypte, ont obéi, comme partout, à la loi d'évolution ; pourquoi n'en aurait-il pas été de même pour le chant ? J'ajouterai, en retournant l'affirmation de M. W. que bien des raisons permettraient de rattacher les psalmodies ambrosienne et grégorienne à la psalmodie juive. D'abord, la psalmodie moderne est dominée par l'influence de l'accent tonique (latin), qui détermine sa structure et son rythme ; ce fait est surabondamment démontré dans les tomes III et IV de la *Paléographie musicale* ; or, en s'inspirant de la découverte du cardinal Pitra relative au rythme de l'hymnographie grecque, littérairement constituée d'après le même principe, l'orientaliste Bickell a montré que la poésie hébraïque, elle aussi, était soumise aux lois du syllabisme et de l'accentuation. Il y a là une concordance importante, dont l'histoire de la musique saura un jour tirer parti ; est-il possible, en effet, qu'à une poésie fondée sur l'accent, les juifs aient appliqué des mélodies qui n'auraient pas tenu compte de l'accent ? Et s'il est démontré aujourd'hui que les textes les plus divers, hébraïques, grecs, latins, sont organisés d'après un même principe, et que ce principe — l'accent tonique — se rapporte précisément à ce qu'il y a de plus musical dans le langage, n'est-il pas probable qu'une même mélodie a pu passer facilement d'un texte sur un autre, le rythme étant partout le même ? Des considérations d'un autre ordre peuvent fortifier cette manière de voir. Les versets des psaumes sont coupés en deux parties parallèles, de façon à former une sorte de balancement rythmique, la seconde partie étant l'antithèse ou la reprise de la première; or, ce parallélisme se retrouve exactement dans notre psalmodie. Enfin les premiers chrétiens n'étaient-ils pas des juifs,

apportant avec eux certaines habitudes de la Synagogue? La religion nouvelle n'a-t-elle pas fait de nombreux emprunts, — autrement importants que le chant — à la liturgie hébraïque ? et tout cela ne crée-t-il pas au moins une présomption en faveur des origines juives de la psalmodie ?

Après le passage que j'ai cité plus haut, M. W. ajoute :

Du même coup, est écartée l'hypothèse d'une connexité entre le plain-chant et la musique grecque. D'abord dans les premiers temps du christianisme, cette musique était très éloignée de sa grandeur première ; ensuite, les monuments qui nous restent du chant grec présentent une tout autre physionomie (que la psalmodie)... Les textes grecs se prêtaient mal à ces sortes de récitatifs. Enfin la mélodie grecque était liée au mètre des vers et ignorait un rythme prosaïque-musical.

Cette façon de juger l'ensemble de la musique grecque nous paraît bien expéditive (dix lignes en tout) ; en outre, M. W. nous fournit lui-même l'argument qu'on peut lui opposer. Si l'on considérait seulement la poésie musicale des Grecs à l'époque classique, il ne serait pas possible, comme nous l'avons cru nous-même pendant quelque temps, de la rattacher au plain-chant ; mais l'art grec a subi des transformations essentielles. Au sujet de l'hymne à Apollon publié par MM. Weil et Reinach, le philologue anglais Munro a fait une observation importante: dans cette mélodie, la syllabe frappée de l'accent tonique est toujours surmontée d'une note élevée ; M. W. lui-même (p. 453, n. 1) cite une observation analogue de Crusius. Ce fait s'ajoute, pour en éclairer l'importance, à ceux que nous avons mentionnés plus haut, et offrira peut-être à l'histoire de la musique un nouveau point de repère. En effet, on est amené à penser que la versification grecque, comme celle des Latins, a évolué, et qu'à l'art classique, où le principe de la quantité réglait la parole et le chant, a succédé peu à peu un art plus populaire et plus simple, où le principe de l'accent, écarté d'abord, a repris ses droits et son influence ; — pourquoi ne pas admettre une transformation parallèle dans le chant? Pourquoi telle mélodie des premiers siècles du christianisme ne dériverait-elle pas d'un type de l'époque classique, à peu près comme tels vers d'Adam de Saint-Victor dérivent, par corruption, de l'asclépiade métrique ou du septenaire trochaïque?

M. W. est logique avec lui-même, lorsqu'il termine cette partie de son travail en disant que la psalmodie de l'Église latine s'est formée spontanément et qu'elle est un « Naturprodukt » (p. 14) :

Entrez dans une église pendant la récitation commune d'une prière : vous remarquerez qu'au commencement chacun prie sur le ton qui lui est habituel ; peu à peu le bourdonnement des voix s'élève, et il s'établit un ton moyen, sur lequel chacun se règle; et celui qui pénètre à ce moment dans l'église aura l'impression d'une sorte de chant. Voilà le point précis où le langage a passé nécessairement au chant. C'est dans ce mode de récitation sur une même intonation, avec de légères inflexions à la fin et aux moments de repos, que les psaumes furent d'abord dits en Occident ; la nature elle-même indique ce procédé (p. 12).

J'ai bien peur que cette démonstration ne repose sur un cercle vicieux, car les gens qu'on peut observer dans une église connaissent déjà la psalmodie, au ton de laquelle leur voix revient par *habitude*. J'ajouterai que l'idée d'un « Naturprodukt », inadmissible et même un peu choquante au sens trop restreint et trop mince que M. W. donne à sa formule, est parfaitement compatible, si on entendait ce mot comme il convient, avec les antécédents historiques du plain-chant. Il n'est pas une langue moderne, il n'est pas une langue quelconque dont on ne puisse dire qu'elle est un « Naturprodukt », c'est-à-dire une création instinctive de ceux qui la parlent; et cependant il n'est pas une seule langue connue qui ne puisse être considérée comme la fille d'une autre langue antérieure. Le rôle du philologue est de montrer comment l'œuvre de la nature se combine avec celle des circonstances et de la tradition. Quoi qu'il en soit, nous regrettons de voir M. W. s'attacher à une idée qui, en excluant toute tentative de rapprochement entre la musique antique et le plain-chant, serait une négation de la philologie musicale, une négation de son programme, de sa méthode, de ses espérances, et aussi des résultats déjà obtenus. Hypothèse pour hypothèse, nous préférons, à cause des grandes analogies qui la soutiennent, celle qui considère la musique comme une forme du langage, applique à l'analyse des mélodies grégoriennes les principes de la grammaire comparée et aboutit au plan de travail suivant [1] : étudier simultanément (comme on a fait pour les langues romanes) les dialectes ambrosien, grégorien, gallican et mozarabe du plain-chant; rechercher leurs attaches avec le chant gréco-hébraïque; suivre leurs transformations dans l'art moderne. Le moyen âge tient à la civilisation gréco-latine par trop de racines, pour que la musique soit mise en dehors de la loi de continuité ou d'évolution. Certes, on est encore mal renseigné sur tout ce qui a précédé la psalmodie; on l'est cependant assez pour pressentir que cette voie de comparaison est la bonne, la plus féconde en même temps que la plus scientifique, et que si jamais l'histoire de la musique peut être écrite, c'est cette orientation qu'elle devra prendre, c'est dans cet esprit-là qu'elle devra être conçue.

II. Il nous est difficile de nous engager ici dans des discussions d'ordre purement technique; nous ne pouvons néanmoins passer sous silence le chapitre le plus original du livre de M. Wagner : il est consacré aux modes du plain-chant. L'auteur se sépare de ceux qui ont admis quatre modes principaux ou authentiques, et quatre modes *subjugaux*, *latéraux* ou *plagaux;* il en reconnait sept seulement. Pourquoi ce chiffre, opposé à l'opinion des siècles? — En général, nous sommes d'accord avec M. W. lorsqu'il soumet à une critique sévère les traités didactiques du moyen âge en matière musicale, et leur accorde, comme source d'utiles renseignements, une valeur secondaire. Trop souvent, les premiers théoriciens du chant liturgique ont fait appel à de vaines

1. Plan exposé au premier volume de la *Paléographie musicale*.

traditions de *doctrine* au lieu de se borner à l'observation directe. Ayant à peine conscience, comme la plupart de leurs contemporains, de ce qui les distinguait de l'antiquité (tout en étant rattachés à elle par des liens *réels*) et dominés par cette superstition générale qui plaçait chez les anciens le principe du haut savoir, ils ont cru que les idées musicales des Grecs avaient un caractère universel, — comme le témoignage d'Aristote dans le domaine de la logique — et ils les ont plus ou moins appliquées à l'étude de l'art grégorien. Ils ont obéi au même esprit que les premiers théoriciens de la langue française, Sylvius par exemple, qui, en présentant son « Isagogè » (1531) se réclamait des « écrivains hébreux, grecs et latins ». Or, tout ce que le moyen âge a su de la musique grecque lui a été transmis par Boèce; et Boèce, philosophe-mathématicien qui passa si longtemps pour un oracle, était un mauvais guide : entr'autres erreurs, il a confondu les modes grecs avec leurs formes transposées. De là le vice de doctrines qui ne s'appliquent pas toujours à leur objet réel et associent le mort et le vif, en traînant avec elles un inutile cortège de légendes pythagoriciennes ou d'amplifications sur le tétracorde. A ces causes d'erreur, l'imagination et la manie de moraliser à tout propos ont ajouté aussi leur fâcheuse influence. Que penser de Jean de Muris lorsqu'il compare les quatre modes aux quatre éléments (le feu, l'air, la terre, l'eau) et aux quatre humeurs dont se compose le microcosme humain : « Constat enim (ille) ex quatuor humoribus, scilicet cholera, sanguine, phlegmate et melancholia [1]? » Celui qui a eu la hardiesse de répudier le joug de Boèce, Gui d'Arezzo lui-même, après avoir fait la théorie des modes, ajoute : « octo sunt modi, ut octo partes orationis, et octo formæ beatitudinis [2]. » Tout cela, on l'a déjà dit, et nul ne le contestera, n'est point parole d'Évangile. Un examen critique ne doit cependant pas aboutir ici à une condamnation générale, et nous pensons que M. W. va trop loin lorsqu'il établit une distinction si radicale entre la musique que le moyen âge a pratiquée et celle dont il a fait la théorie. Malgré leurs idées bizarres, leurs développements oiseux et calqués les uns sur les autres, malgré leur méthode souvent erronée, les didacticiens dont Gerbert et de Coussemaker ont publié les traités, sont et doivent être considérés souvent comme des témoins de la tradition. M. W. reproche à la doctrine des huit modes de n'avoir été qu'une construction théorique (*nicht anders als ein rein theoretisches Schema*, p. 164) Il nous est impossible de voir là autre chose qu'un paradoxe. Parmi les huit modes, la théorie ordinaire en reconnaît deux, le premier et le huitième, qui commencent par la même note (*ré*) ; pour cette raison, M. W. se croit autorisé à les confondre, ce qui réduit le nombre total à sept. Faut-il rappeler qu'un mode n'est pas caractérisé seulement par sa note initiale ? le premier mode commen-

1. *Summa musicæ*, cap. XIV (dans Gerbert, III, 217).
2. *De disciplina artis musicæ*, ch. XIII (ibid., II, 13).

çant par la note *ré*, est authentique, c'est-à-dire que l'octave y est divisée harmoniquement, de façon à superposer une quarte à une quinte (*ré-la, la-ré*); le huitième mode, commençant aussi par la note *ré* est plagal, c'est-à-dire que l'octave y est divisée arithmétiquement, de façon à superposer une quinte à une quarte (*ré-sol, sol-ré*); d'où il résulte que le premier mode a sa finale sur *la*, le second sur *sol*, et qu'ils ne sauraient être confondus, leur organisation étant différente. M. W. est vraiment trop rigoriste : nous l'avons vu, il n'admet aucun lien entre le chant grégorien et l'antiquité; d'autre part, il déclare que pour bien comprendre le plain chant, il faut « oublier tout ce qu'on sait de musique moderne »; enfin, il exclut, comme se rapportant à des choses *à côté*, le témoignage des *Scriptores*. La critique est-elle donc aussi un « Naturprodukt? » Nous ne voulons pas exposer ici tout au long les raisons et les témoignages qui plaident en faveur des huit modes; regrettons seulement que M. W. n'ait pas donné plus d'ampleur à ce chapitre de son livre, soit pour fortifier sa démonstration (qui a un caractère bien *théorique*), soit pour exposer avec moins de dédain les doctrines diverses qu'il repousse et dont il est difficile de ne pas tenir compte. Après avoir dit qu'Alcuin, en faisant au VIII[e] siècle la théorie des modes authentiques et plagaux, constitua une doctrine qui a longtemps régné dans la suite, pourquoi ne pas faire connaître les idées de Glarean qui en 1547 porta jusqu'à douze le nombre des modes et exerça, lui aussi, une grande influence? Nous eussions été aussi reconnaissants à M. W. s'il s'était attaché à fixer historiquement, avec des textes à l'appui, le sens d'un certain nombre de termes qui ont donné lieu à de graves confusions. Il déclare (p. 162) que le mot τόνος désignait chez les anciens « les échelles de transposition »; voici ce que M. Vincent a écrit à ce sujet : « ... La nomenclature des Grecs était peu rigoureuse, car le mot τόνος était généralement employé chez eux tout aussi bien pour désigner le *mode* que pour désigner le *ton*. C'est en vain que Platon emploie le mot ἁρμονία, *harmonie*, c'est à dire *accord* (manière d'accorder l'instrument) pour désigner spécialement le mode; c'est en vain que plus tard Aristide Quintilien, Alypius, etc. affectent le mot τρόπος, *circulation*, à la désignation des divers tons dans lesquels on peut transposer la mélodie; les modernes ne tiennent aucun compte de ces distinctions; et le savant Meybaum, de qui il aurait dépendu de rectifier les idées sur ce sujet, contribue à les embrouiller plus que jamais, en traduisant par l'expression *modus* le mot τρόπος que les auteurs cités employaient surtout pour distinguer les *tons* proprement dits[1]. » On le voit, il y a là des difficultés que quelques affirmations sommaires ne suffisent pas à éclaircir; elles appellent un grand nombre de textes et des explications dont la place naturelle est dans un traité sur le plain-chant.

---

1. *Réponse à M. Fétis*, etc. Lille 1859, p. 10-11.

En dépit de ces observations [1], nous concluons en déclarant que le livre de M. Wagner est très supérieur à la plupart des ouvrages similaires écrits jusqu'à ce jour; qne, malgré ses idées très personnelles, par conséquent discutables, sur les origines du plain-chant et la formation des modes, sa doctrine pratique est puisée aux meilleures sources, et qu'en somme, ce travail très distingué rendra de grands services à la fois aux musiciens et aux philologues.

Jules COMBARIEU.

---

109. — RABANY (Charles). **Carlo Goldoni : Le théâtre et la vie en Italie au XVIII[e] siècle.** Paris-Nancy. Berger-Levrault et Cie. 1896, In-8° de IX-429 p.

Dans ce volume très bien imprimé et orné de deux portraits de Goldoni, M. Rabany nous donne une nouvelle édition, refondue et augmentée, de la thèse latine qui lui valut, conjointement avec son livre sur Kotzebue, le titre de docteur ès lettres en 1893.

Sans se piquer de nous apporter des vues profondes, des faits nouveaux, M. R. a composé un livre agréable et instructif. Il a très bien fait ressortir tout ce qu'il y a de vivant dans le théâtre de Goldoni, et cela, non seulement en résumant les travaux des historiens sur la bril-

1. J'ajouterai ici quelques remarques de détail : p. 81, M. W. attribue à Adam de St-Victor, la forme «*métrique*» des séquences. Une note bibliographique serait au moins nécessaire pour dire ce que l'auteur entend par « poésies d'Adam de St-Victor ». En tout cas le mot *rythmique* serait ici le mot exact (voir la note 5 de la p. 314 dans les *Œuvres poétiques d'Ad. de St V.*, texte critique publié par Léon Gautier, 3[e] édition, 1894). — P. 101, le *Quilisma* est considéré comme une sorte de trille (eine trilleæhnliche Verzierung); cette définition est inexacte. Le Quilisma indique généralement trois notes formant un intervalle de tierce; voici, d'ailleurs, une définition de Jean de Muris : « Quilisma dicitur *curvatio*, et continet notulas tres vel plures quandoque ascendens et iterum descendens, quandoque e contrario » *Summa musicæ*, ch. VI, dans Gerbert, III, 202). Il n'y a là rien qui se rattache à l'idée de trille. — P. 127, n° 4. M. W. déclare « vraisemblable » l'opinion soutenue en 1888 dans la *Revue de l'art chrétien* (p. 333 et suiv.) par D. Germain Morin et d'après laquelle Gui d'Arezzo serait né à Paris. Avec une bonne foi qui lui fait honneur, Dom Morin a abandonné lui-même cette opinion paradoxale (*Revue Bénédictine* du 1[er] sept. 1895, p. 395); elle reposait sur ce fait que les manuscrits de Saint-Maur des Fossés attribuent une réforme musicale, en apparence identique à celle de Gui d'Arezzo, à un « Guido de Sco Mauro », nom sous lesquels plusieurs manuscrits anglais donnent les traités de Gui d'Arezzo; mais ce Guido de Saint-Maur a vécu certainement au XII[e] siècle; il est peut-être identique à ce « Guido Augensis » (?) qui a écrit le traité dédié à Guillaume abbé de Rievaulx. — P. 96, M. W. accepte, en ce qui concerne l'origine des neumes, l'idée de la chironomie que j'ai déjà critiquée ici même; p. 113, il donne sans aucune preuve une étymologie du mot *neume* (νεῦμα) qui n'est rien moins que certaine. — Il faut lire p. 73 : *audientium* au lieu de *audentium*; p. 168, *eumdem* cantum finiunt » au lieu de « *eundum* etc. » qui fait non-sens; p. 126 : *Corbeil*, au lieu de « Corbeille » — P. 233 : je m'étonne que M. W. considère la musique de la première Pythique, donnée par Kircher, comme un document sur l'antiquité.

lante et voluptueuse décadence de Venise au siècle dernier, mais en relevant dans de judicieuses analyses les innombrables traits que Goldoni a empruntés aux mœurs de sa ville natale. Il ne serait pas juste de dire qu'il n'apprend rien aux personnes qui ont déjà lu Goldoni ; son chapitre sur les mœurs populaires (p. 143-156), ses remarques sur le personnage de Don Juan (p. 265), sur la facilité avec laquelle certains amoureux quittent les déclarations emphatiques pour les calculs positifs (p. 81-82), sur la manière dont Goldoni imite Molière (p. 259-277), ses indications précises sur le succès de Goldoni en Allemagne (p. 265-266) serviront aux mieux informés. Mais surtout il sait donner envie de lire ou de relire son auteur, et, en général, il l'apprécie bien. Sa seule erreur consiste à exagérer une vérité ; il est très exact que d'ordinaire la comédie de Goldoni est aussi peu tragique que possible, mais il lui arrive plus souvent que ne le dit M. R. de jeter ses personnages dans des aventures où leur existence est en danger, de leur prêter, non des travers, mais des vices qui causeront le malheur de leur vie. Les lecteurs feront bien d'aller jusqu'au bout du volume ; ils trouveront dans le très utile catalogue raisonné des p. 323 sqq., le résumé de pièces plus ou moins faibles, mais dont il aurait fallu tenir un peu plus de compte dans le jugement d'ensemble (par ex. l'*Adulatore*, la *Sposa persiana*, etc.). Ils feront bien de parcourir aussi quelques-unes des pièces étudiées dans le corps de l'ouvrage ; ils verront par la *Locandiera*, la *Vedova scaltra*, l'*Amore militare*, que les personnages de Goldoni hésitent moins que M. R ne croit à mettre flamberge au vent, par le *Cavaliere e la Dama*, par *Le femmine puntigliose* que la satire morale de Goldoni est quelquefois bien plus hardie qu'on n'a coutume de le dire.

Certaines remarques de M. R. prouvent qu'il ne connaît pas seulement de l'Italie ce qui se rapporte directement à Goldoni. Toutefois il se trompe s'il croit, comme il semble p. 80, que le bel esprit date chez nos voisins de l'époque de Marini ou tout au plus de celle du Tasse ; que, à part Maffei, Métastase (et aussi, évidemment, Alfieri), leur théâtre au XVIIIe siècle est exclusivement comique (p. 53). Il a raison de dire p. 190), que le parasite est un type populaire de la comédie italienne ; mais ce n'est pas, comme il l'avance, parce que le Méridional devient vorace dès qu'il peut satisfaire son appétit aux dépens des autres ; la preuve en est dans la rareté, reconnue par lui-même, de l'ivrognerie en Italie ; le public italien est sympathique à tous les pauvres diables aux dents longues depuis le poète famélique jusqu'au *prete scagnozzo*, parce que, la richesse étant plus inégalement partagée en Italie qu'ailleurs, les soucis d'une existence précaire y touchent davantage.

M. Rabany termine par une liste des ouvrages écrits sur Goldoni. Il n'a malheureusement pas consulté le *Manuale della letteratura italiana* de MM. A. D'Ancona et O. Bacci, qui devrait être le bréviaire de tous les italianisants, et où il aurait eu le plaisir de voir citée sa thèse latine. Il y aurait trouvé l'indication d'articles de MM. Pascolato, Cen-

telli, G. Sanesi, E. von Lœhner. S'il avait connu de M. Ach. Neri d'autres ouvrages que *Costumanze e sollazzi*, il aurait pu se dispenser des recherches qu'il a dû faire pour retrouver l'opinion des Parisiens du XVIIIe siècle sur Goldoni et il aurait vu que Goldoni n'a pas toujours traité les Anglais aussi sévèrement que dans le *Filosofo inglese*.

Mais, en somme, tout lecteur impartial reconnaîtra qu'il a sérieusement étudié son sujet et qu'il l'a traité avec presque autant de justesse que d'agrément.

Charles DEJOB.

CHRONIQUE

FRANCE. — On vient de fonder une *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, qui a pour objet l'étude de l'histoire du christianisme et des questions connexes. Le premier numéro contient les articles suivants : H. MARGIVAL, Richard Simon : I. Ses premières études, ses idées philosophiques et littéraires ; C. WEYMAN, Observationes in carmina Damasi ; A. LOISY, Un nouveau livre d'Hénoch ; P. FABRE, Les colons de l'Église romaine au VIe siècle ; P. LEJAY, Chronique de littérature chrétienne ; François THUREAU-DANGIN, Bibliographie orientale. Sont annoncés pour les numéros suivants : Franz CUMONT, L'Æternitas des empereurs romains ; Henry COCHIN, Un frère de Pétrarque ; Léon DOREZ, L'Académie romaine d'Angelo Colocci ; L. DUCHESNE, Les trois premiers siècles de l'état pontifical ; G. GOYAU, Un épisode de la politique religieuse de Dioclétien, l'édit contre les Manichéens ; P. de NOLHAC, La religion d'un philologue du XVIe siècle, Denys Cambin ; Paul THOMAS, Notes sur les auteurs latins et chrétiens ; François THUREAU-DANGIN, Notes d'archéologie orientale ; etc. La revue paraît tous les deux mois par fascicules de 96 pages, et coûte 10 francs par an pour la France et 12 fr. 50 pour l'étranger. Les abonnements sont reçus à la librairie E. Adam, 30, rue des Écoles, à Paris.

— M. BOUTROUE nous envoie une conférence faite à l'assemblée générale de la Société de géographie de Paris le 19 avril 1895 : *En Scandinavie, notes de voyage, le pays, ses monuments et ses habitants*, 36 pp. in-8 avec une carte (Paris, Leroux). Ces notes de voyage, écrites sans prétention, donneront une idée précise, quoique sommaire, des pays parcourus ; on y trouvera, outre de justes et spirituelles réflexions, une bibliographie des ouvrages récents qui rendra service.

— M. d'AVRIL publie dans la Bibliothèque slave elzévirienne un choix de poésies slaves traduites en français. Ces poésies sont empruntées pour la plupart à la littérature des Slaves méridionaux. Le volume se termine par des notices détaillées sur la littérature des Wendes de Lusace et sur le poète petit russien Schevtchenko.

— M. le baron de BOYE a consacré à l'*œuvre de Victor Vasnetzoff devant l'école moderne de peinture en Russie* une intéressante plaquette éditée par l'Académie de Reims et illustrée de 18 belles phototypies qui nous font connaître les œuvres d'un grand artiste trop peu connu en France. Vestnetzoff a abordé avec un égal talent les scènes préhistoriques, les légendes russes et la peinture religieuse où il s'inspire du style byzantin.

ALLEMAGNE. — M. J. GOLDBLUM a commencé à Vienne (imprimerie Maurice Knœpflmacher) une publication hébraïque intitulée : *Trésors d'Israel à Paris* ou

« Recueil comprenant une série de textes et de mémoires relatifs à l'histoire des Israélites, émanant de rabbins et de savants d'autrefois, copiés sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale et publiés avec notes et remarques ». — Le premier fascicule seul a paru. Nous attendrons la suite de l'ouvrage pour l'apprécier avec équité.

— Il vient de paraître chez O. Hendel à Halle, dans la *Bibliothek der Gesammtlitteratur* (nos 907 et 908) une nouvelle traduction allemande (la quatrième) de la *Chanson de Roland* par G. Schmilinsky (prix : 0,50 Pf). C'est la seule qui essaie de rendre les assonances et la césure après la deuxième syllabe tonique. Si elle se rapproche par là de l'original français, elle n'offre pas d'autre part la fidélité ni surtout le caractère poétique de celle de W. Herz.

— M. Pastor publie chez Herder, à Fribourg, le troisième volume de sa *Geschichte der Pæpste*. Ce volume comprend les pontificats d'Innocent VIII, d'Alexandre VI et de Jules II (in-8° de LXVII et 888 p.). Nous aurons à revenir sur cet important ouvrage qui renouvelle le sujet par l'abondance du matériel nouveau qu'il apporte à la science.

— M. Rudolf Weinmann, dans *Die Lehre von den spezifischen Sinnesenergien* (in-8, 96 pp. Hambourg und Leipzig, chez Léopold Voss. 1895), fait l'histoire d'un abus de mots et dénonce une dangereuse métaphore. La physiologie contemporaine, sous prétexte que nos organes des sens, dans leur état actuel, réagissent toujours de la même façon contre des excitations externes différentes, en a conclu que le fonctionnement de ces organes n'a aucun rapport avec la nature de l'excitation. On a imaginé l'« énergie spécifique » du nerf ou du centre cérébral. De là des sophismes. M. Weinmann n'apporte pas encore de théorie nouvelle; mais il pose les conditions qu'une théorie devrait remplir.

HONGRIE. — L'évêque Guillaume Fraknoi, qui explore avec tant de succès les archives du Vatican au point de vue de l'histoire hongroise et qui a fondé, il y a quelques années, à Rome, un Institut pour les jeunes historiens hongrois, vient de publier dans les éditions de l'Académie un volume très important sur l'*Histoire du droit royal de patronage en Hongrie* (*A magyar Kiralyi Kegyuri jog*, 559 p.). Le volume, divisé en sept livres, retrace d'après les documents, la plupart inédits, l'histoire de ce droit depuis St Étienne, le premier roi de Hongrie, jusqu'à Marie-Thérèse. Les pièces les plus importantes trouvées par l'auteur au Vatican seront publiées à part dans les *Monumenta Hungariae historica* où le savant évêque a déjà donné en sept volumes les documents relatifs aux Diètes hongroises de 1526 à 1587 et le premier volume de la Correspondance du roi Mathias Corvin.

— Signalons la première partie d'une importante *Grammaire historique de la langue hongroise*, due à M. Sigismond Simonyi, l'auteur du Dictionnaire historique de la langue hongroise (*Tüzetes magyar nyelvtan tœrténelmi alapon*, I, XVI, 734 p.). Le premier volume, auquel M. Joseph Balassa a collaboré, contient la phonétique et la morphologie.

— Le même savant a publié sous le titre : *Némel és magyar szolasok* (*Germanismes et hungarismes*, 426 p.) un ouvrage très utile couronné par l'Académie, qui forme un supplément nécessaire à tous les dictionnaires allemands-hongrois. Ce livre donne la bonne traduction hongroise des germanismes si nombreux dans la langue magyare.

— M. Szarvas avait rédigé depuis 1872 le *Nyelvœr* (Gardien de la langue) dont le but est d'étudier toutes les questions de syntaxe, de formation des mots, le patois, les coutumes magyares et de combattre les mots et les locutions introduites dans la

langue par des néologues outrés. Après la mort de M. Szarvas, l'Académie a chargé M. Simonyi de la direction de cette Revue.

— Les *Nyelvtudomanyi kœzlemények*, ce recueil trimestriel consacré à la philologie ouralo-altaïque, passe entre les mains de M. J. Szinnyei, professeur à l'Université. Dans les dernières livraisons de cette Revue, nous signalerons particulièrement les articles de M. Munkacsi sur les voyelles hongroises; la suite du vocabulaire vogoul dressé avec beaucoup de soin par M. Szilazi, l'étude de M. Melich sur les éléments hongrois dans le slave et un compte rendu élogieux des derniers ouvrages de M. Clédat.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 février 1896.

M. Hamy a recherché dans les Archives du Muséum d'histoire naturelle les documents qui pouvaient se trouver dans ce dépôt et qui sont relatifs à la célèbre émeraude de Jules II, dont M. Müntz a parlé incidemment à la dernière séance. Cette superbe pierre a bien figuré dans la collection de l'établissement de 1798 à 1805. Mais à cette dernière date, elle a été montée, par ordre de l'Empereur, sur la tiare qu'il offrait à Pie VII. Il résulte des documents du Muséum que l'émeraude de Jules II, après avoir été utilisée par Grégoire XIII, ornait la tiare de Pie VI quand elle fut saisie en 1798 par les commissaires du gouvernement français.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Heuzey a été chargé par M. le Ministre de l'Instruction publique d'annoncer à l'Académie que le sultan Abdul-Hamid vient de faire remettre à l'ambassadeur français, M. Cambon, comme don gracieux pour le Musée du Louvre, le vase d'argent de Tello. Ce vase est une pièce d'argenterie chaldéenne de la plus haute antiquité et l'un des premiers exemples connus de gravure sur métal. Il a été découvert, en 1888, par M. de Sarzec, au lieu susdit, sur l'emplacement de l'ancienne ville de Sirpourla, et remis au gouvernement turc, d'après le règlement des fouilles.

M. Clermont-Ganneau présente et explique une petite intaille récemment entrée au Cabinet des médailles. Malgré son exiguïté (il ne mesure pas plus de seize mm.), ce monument est d'un rare intérêt. C'est, en effet, un cachet en pierre dure, d'origine israélite, dont la date peut être fixée vers le VIe siècle avant J.-C. La gemme, une sorte de jaspe sombre, taillée en ellipsoïde, est percée de part en part, de façon à permettre de la porter suspendue à un cordon ou montée en bague. Sur l'une des faces de l'ellipsoïde est gravée une uræus à quatre ailes, empruntée à la symbolique égyptienne; au-dessous, en caractères de forme phénicienne appartenant au vieil alphabet israélite, on lit les deux noms hébreux de *Yahmolyahou* et de *Maaséyahou*. Le premier signifie « que Jéhovah soit compatissant » ; le second, mentionné plusieurs fois dans la Bible, signifie « Œuvre de Jéhovah ». L'étymologie même de ces noms décèle suffisamment la nationalité des personnages qui les portaient et qui ne peuvent être que des Israélites adorateurs de Jéhovah. Les lettres de l'inscription présentent, d'ailleurs, toutes les caractéristiques de l'écriture phénicienne, telle que l'employaient les Israélites antérieurement à la captivité. — MM. Barbier de Meynard, Deloche, de Vogüé et Oppert présentent quelques observations.

M. Müntz observe qu'on a si souvent parlé du rôle joué à l'étranger par les artistes italiens, qu'il est de toute équité de signaler les services rendus à l'Italie par les artistes venus du dehors. L'un des plus considérables d'entre eux, et, à coup sûr, le moins connu, est le sculpteur dalmate Jean de Trau. Les historiens d'art français, allemands et italiens ne savaient jusqu'ici de lui qu'une chose, c'est qu'il prit part à l'exécution du mausolée du pape Paul II (mort en 1471), aujourd'hui conservé dans les Grottes du Vatican, et sculpta la belle figure de l'Espérance, dont on peut voir un moulage au Musée du Trocadéro. Grâce à des documents d'origine slave, communiqués par M. Louis Leger, professeur au Collège de France, M. Müntz a pu compléter la biographie de ce maître et enrichir son œuvre d'un monument jusqu'ici inédit. Il montre que Jean le Dalmate, après avoir travaillé à Rome, se rendit en Hongrie et devint le principal collaborateur du roi Mathias Corvin dans la décoration des édifices élevés à Pesth. Après la mort du roi, l'artiste retourna en Italie et exécuta, en 1509, pour la cathédrale d'Ancône, un mausolée qui existe encore.

M. Villain, conseiller municipal de Paris, communique les découvertes par lui faites

au cours de recherches entreprises pour la rédaction d'un rapport au Conseil municipal sur la construction de la mairie du Xe arrondissement. Les investigations auxquelles il s'est livré lui ont donné la preuve certaine qu'il se trouvait, vers les premiers siècles de notre ère, une île, l'île Saint-Martin, au milieu du marais qui occupait alors ces parages. Ce marais, ancien bras de la Seine, s'étendait depuis le bassin de l'Arsenal jusqu'au pont de l'Alma, en longeant les contreforts des collines de Chaillot, Montmartre, Belleville et Charonne. Il entourait une vaste île qui n'avait pas moins de trois kilomètres de longueur sur un kilomètre et demi de largeur. C'est sur cette île que s'est développée toute la région N. de Paris.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur une statue d'Hécate par Ménestrate, que Pline signale au temple de Diane à Ephèse. Suivant Pline, les guides conseillaient aux visiteurs de prendre garde à leurs yeux, tant le rayonnement du marbre était intense. M. Reinach montre que ce témoignage est inadmissible, parce que les statues antiques étaient revêtues d'un enduit et que celle de Ménestrate ne pouvait pas être exposée au soleil. Mais les anciens croyaient que les divinités étaient entourées d'une auréole que ne pouvait supporter la vue des hommes; Pline a sans doute mal compris le témoignage d'un auteur grec, écho lui-même des ciceroni.

Séance du 28 février 1896.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. Foureau, datée de Biskra, 22 février, par laquelle l'explorateur remercie l'Académie de la nouvelle subvention de 10,000 francs qu'elle vient de lui accorder sur la fondation Piot, pour l'aider à continuer sa mission dans le Sahara.

Les documents manuscrits qui ont été ou mouillés, ou troués par les parasites du papier, champignons ou insectes, ou moisis par l'humidité, sont, croit-on, irrévocablement perdus.

M. Boucher et M. Méron, instituteur de la ville de Paris, envoient à l'Académie deux échantillons qui prouvent qu'un procédé inventé par eux assure la reconstitution parfaite des documents manuscrits mouillés ou endommagés par les parasites du papier, leur conservation et leur quasi incombustibilité.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert donne la traduction rectifiée d'un texte antique. Cette inscription sur pierre, conservée au Musée de Berlin, contient deux actes séparés l'un de l'autre par un intervalle d'au moins quatorze ans. C'est une espèce de dossier relatif à la propriété intégrale d'un homme nommé Kodios, et acquise, soit par donation entre vifs, soit par un achat. L'intérêt de cette pièce repose sur ce fait, qu'une partie de la donation est une compensation d'une charge léguée au bénéficaire. Cette charge consiste dans la prestation d'une redevance en argent et en nature incombant jusqu'alors au père donateur, mais conférée au fils moyennant une compensation. Le texte porte d'abord la date de l'an 28 de Nébobaladan, contemporain de Sardanapale III, et de son fils Salmanassar III, qui dut rétablir sur le trône le roi de l'an 11, duquel est daté le second document. Mardak-nadin-Sun était détrôné par son frère Mardak-bel-Usati, que le roi assyrien, dans la huitième année de son règne, dépouilla de son pouvoir et mit à mort. La seconde pièce est donc datée de l'an 887 avant J.-C. M. Oppert fait remarquer à cette occasion qu'il maintient la chronologie exposée par lui il y a près de trente ans, et qui est la seule possible à cause des données mathématiquement précises contenues dans le *Livre des Rois*. Nébobaladan ayant régné au moins trente et un ans, et peut-être davantage, les documents ont été rédigés au moins à quatorze ans de distance.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 16 mars — 1896

110. — MINAYEFF. **Recherches sur le bouddhisme**, traduit du russe par Assier de Pompignan (Annales du musée Guimet. Bibliothèque d'études, tome IV). Paris, Leroux, 1894, xv, 315 pp.

L'ouvrage de Minayeff a paru en 1887; mais la langue russe n'est accessible qu'à un petit nombre d'indianistes, et les *Recherches sur le bouddhisme* sont restées à peu près ignorées jusqu'ici. La traduction française prend ainsi l'importance d'une œuvre originale; elle ouvre à un large cercle de lecteurs un recueil précieux de documents et de discussions. Le débat sur la nature véritable du bouddhisme primitif semblait circonscrit entre les avocats du canon pali et les défenseurs de la tradition septentrionale : les uns découvraient les racines de la religion dans un système attendri de philosophie morale; les autres, dans un résidu vivace de vieilles conceptions mythologiques. M. M. prend résolument position en dehors des deux camps; il réfute par une critique vigoureuse les arguments allégués de part et d'autre, et cherche à dégager sans prévention les données réelles du problème. Sommes-nous en droit de rapporter un seul de nos textes à une date voisine du Buddha? L'Eglise a gardé le souvenir de trois conciles qui se seraient réunis pour fixer un canon authentique : l'un, aussitôt après la mort du Buddha; l'autre, cent ans plus tard; un troisième enfin sous le règne illustre d'Açoka ou même sous la domination du turc Kaniska. M. M. discute successivement les traditions sur ces divers conciles; il démontre aisément, par la confrontation des procès-verbaux conservés dans plusieurs sectes, que le premier et le second se réduisent à de simples conseils de discipline, et que les objets même de leurs délibérations excluent l'existence des textes canoniques que nous possédons. L'édit de Piyadasi-Açoka, si heureusement préservé à Bairat, atteste sans doute la circulation d'une littérature sacrée, tenue pour la parole même du maître; mais les titres qui s'y trouvent cités éliminent l'hypothèse d'un canon soit en sanscrit, soit en pali. Les représentations figurées

sur le stupa de Bharhut, avec les courtes légendes qui les accompagnent, nous reportent à la même époque : image et titres se rapprochent de nos textes actuels, mais la constance de leurs divergences sur un certain nombre de points marque clairement que la parenté ne va pas jusqu'à l'identité. L'apparition tardive des canons définitifs entraîne logiquement une conséquence nécessaire : le bouddhisme est né et a grandi dans la confusion et le chaos. La prédication des vérités saintes par le Buddha n'était qu'un phénomène « salutiste » fréquent dans l'Inde du passé comme dans l'Inde du présent ; c'était une méthode entre tant d'autres pour atteindre à la délivrance souhaitée. Pour en tirer une religion, il fallut une communauté et un culte. Pour suivre sans écart la voie que le Buddha avait tracée, la communauté avait besoin d'une discipline minutieuse ; le maître en avait peut-être indiqué l'esprit, mais il n'en avait pas stipulé tous les articles en détail. L'élaboration de ce code s'accomplit par une série de crises qui marquèrent chacune la naissance d'une secte nouvelle ; rejetés par leurs confrères, les dissidents prirent conscience de leur existence propre. La question du culte aboutissait, elle aussi, à un problème de discipline : la nature et la forme des hommages extérieurs devaient varier avec l'image idéale du saint, telle que chaque école se la représentait dans la personne du maître. La conception du saint domine ainsi le développement de la religion bouddhique ; l'histoire des sectes en fixe les étapes. Cette histoire, on ne peut encore qu'en tracer une ébauche ; la découverte d'originaux sanscrits ou palis, et de versions, chinoises ou tibétaines, apportera sans doute plus d'une fois des lumières nouvelles à l'enquête. Mais longtemps encore les recherches de M. M. garderont leur haute valeur ; l'auteur ne s'est pas contenté de lire et d'extraire tous les textes publiés ; il a dépouillé une quantité considérable de manuscrits, la plupart rares ou même uniques, et recueillis en partie par ses propres soins. Il ne s'est pas tenu pour satisfait de consulter les documents écrits ; il est allé voir de ses propres yeux fonctionner l'organisation bouddhique, à Ceylan et en Birmanie selon la discipline du Sud, au Népal suivant la discipline du Nord. Le traducteur français a eu l'heureuse idée de donner en appendice un article de Minayeff sur la communauté des moines Bouddhistes, publié dès 1879, et où le savant professeur semblait préluder à ses Recherches et tenter une première application de sa méthode. Il y étudiait, tantôt d'après les sources originales, tantôt d'après les autorités européennes les plus incontestables, les institutions monastiques et particulièrement l'ordination dans l'Inde ancienne, à Ceylan, au Népal, en Chine et en Mongolie. La bio-bibliographie, où l'élève et le successeur de Minayeff, M. d'Oldenbourg, retrace avec une émotion pénétrante la vie et l'activité de son maître, a été placée en tête du volume. Enfin, l'auteur de la *Légende du Buddha*, M. Senart, a écrit un avant-propos où il apprécie avec une loyauté délicate l'œuvre de son digne émule.

Sylvain Lévi.

111. — **Urgermanische Grammatik**, Einführung in das vergleichende Studium der Altgermanischen Dialekte, von Dr. W. STREITBERG. (Sammlung von Elementarbüchern der Altgermanischen Dialekte, herausgegeben von Dr. W. Streitberg, I.) Heidelberg, C. Winter, 1896. In-8., xx-372 pp. Prix : 8 mk.

Depuis la découverte de la loi de Verner, le germanisme n'en est plus à compter ses étapes : hier encore, on avait perdu, à quelques débris près, les langues des Barbares qui battaient en brèche l'Empire romain ; et aujourd'hui, l'on se fait fort de retrouver celle que parlaient, dix siècles peut-être auparavant, leurs ancêtres préhistoriques. M. Streitberg a cru le moment venu d'en fixer les traits essentiels dans un ouvrage élémentaire, qui du moins ne saurait soulever chez les lettrés les mêmes scrupules que la grammaire d'une « langue vivante » [1], et l'on ne peut que l'en féliciter, à ce point même qu'on serait tenté de le taxer de timidité : puisqu'il prétend nous enseigner la déclinaison et la conjugaison prégermaniques, pourquoi se contente-t-il de collationner les paradigmes en gotique, nordique, anglo-saxon, vieux-saxon et vieux-tudesque ? que ne nous donne-t-il aussi les paradigmes hypothétiques de l'archétype dont ils sont tous issus ? Je n'ignore pas le danger de ces reconstructions ; mais, comme on ne saurait à toute rigueur s'en passer, mieux vaut encore en présenter un tableau succint et suivi que de les disséminer à travers le texte.

Quoi qu'il en soit, tenons-nous pour satisfaits de ce qu'on nous offre : résignation facile en présence d'un livre de M. Streitberg. Il y a plaisir à renouer avec lui les maillons rompus de la chaîne qui descend de l'indo-européen primitif ou remonte du polygermanisme actuel pour aboutir au point intermédiaire dont la fixation est aujourd'hui l'un des résultats les plus sûrs de l'induction scientifique. De théories nouvelles, très peu naturellement : le plan de l'ouvrage n'en comportait pas. On s'étonnerait pourtant de n'en point trouver du tout sous une plume aussi originale, et il y en a [2], ne fût-ce qu'une explication du type désespérant *némum gêbum* (p. 82) dont je ne veux ici dire qu'un mot : je n'ai pas dissimulé mon scepticisme pour les hardiesses de M. Str. en matière d'accent [3] ; mais il fondrait comme neige au soleil s'il m'était démontré que ses doctrines donnassent la clef de cet irritant problème d'apophonie. Et cependant je ne puis taire une objection : si *nêmum* est **né-nm-mem*, comment dans ce dernier mot l'*m* du milieu n'esti lpas devenu voyelle ? Je sais bien qu'il y a la ressource de l'*e* renversé pour lui servir d'appui, ou celle de l'analogie de *gébum*, ou une autre ; mais tout cela est bien précaire, et, tout compte fait j'aime mieux remettre à plus ample informé mon abjuration.

1. Voir les curieuses interviews de M. Anatole France : parce qu'une langue change, il n'en faut pas écrire la grammaire ; alors comment savoir si et en quoi elle a changé ?

2. L'auteur a pris soin d'en dresser le relevé, *Idg. F.*, VI, p. 140 sq.

3. Cf. *Revue critique*, XXXVIII (1894), p. 27.

A la suite d'une courte introduction, le livre est divisé en deux parties à peu près égales : phonétique (p. 18-191) et morphologie (p. 192-348). On peut se demander pourquoi la théorie du vocalisme se complique d'une apophonie *a* : *o* (p. 37), douteuse en soi et inutile pour le germanique, ou pourquoi la filiation de l'*ae* long anglo-saxon est troublée par la supposition que l'*ae* long primitif était devenu *â* en germanique occidental (p. 63), — l'anglo-saxon peut fort bien s'être séparé à une époque où le timbre était encore *ê* ouvert [1], — ou enfin si l'albanais *kam* suffit à nous garantir i.-e. **khabê-*, auquel M. G. Meyer, l'évocateur de l'albanais, ne croit pas plus que moi (p. 72 et 112). Voici quelques observations de moindre importance. — L'exemple *çakára* (p. 42) est mal choisi ; car, si l'*a* bref témoigne en faveur du degré normal de la racine, la gutturale au contraire l'exclut. — Le mot *hent* (chemin) n'est pas seulement vieux-cornique (p. 52) et éteint, mais bien vivant et breton. — Sk. *jânis* (p. 84) n'existe pas à l'état isolé, et le rapprochement de *çvêtás* et *hveits* (p. 108 et 112) ne s'éclaire qu'à la p. 139 où se lit *çvitnas*. Il eût été préférable de le citer d'abord, d'autant que l'accentuation de *çvêtás* implique le degré fléchi, **kwoyt-ó-*, et non l'état normal de la racine. Enfin, le rapport sémantique de got. *kiusan* et sk. *jóshâyati* (p. 88) serait plus saisissant, si l'auteur ajoutait que ce dernier aussi signifie essentiellement « choisir ». — Le caractère ambigu de l'*i* dans le gaulois *Bibr-acte* et le latin *fiber* (p. 118) appelle la mention des types celt. **beber* supposé par fr. *bièvre* [2], et lat. *feber*, miraculeusement conservé dans le manuscrit de Phèdre [3]. — Au sujet de l'application possible de la loi de Verner à une spirante initiale (p. 125), l'exemple *rusz* = *soot* aurait pu trouver place. — Le suisse *brokche* (p. 151), ainsi que les similaires, devrait bien plutôt s'orthographier *prokche*. Ces dialectes n'ont plus de sonores [4].

En morphologie verbale, je crains que M. Streitberg n'ait pas fait une part assez large à l'influence de l'aoriste radical sur le parfait [5], intrusion qui explique à la fois la chute de la réduplication et le sens de passé historique dévolu à ce dernier temps. Cela était pourtant de mise dans un livre qui place, comme de raison, la catégorie indo-européenne de l' « aspect » bien au-dessus de celle du « temps » (p. 277). On ne nous

---

1. La documentation de la p. 64 n'y contredit point.

2. Comparer fr. *fièvre* = lat. *febrem*, et observer que la « racine » est la même, soit sk. *babhrú* « brun » : la fièvre jaunit le teint.

3. Phaedri Fabulae, Recensuit L. Havet (Hachette, 1895), fab. 133, v. 1 = p. 144, et la note.

4. Je signale encore (p. 135) un très sobre, mais excellent aperçu chronologique de la *lautverschiebung*. — P. 200, l. 24, lire « vor Vokal ». — P. 261, pourquoi le génitif got. *meina* et ses congénères ne seraient-ils pas « næher bestimmbar » ? J'ai dit ailleurs que c'est tout simplement un nominatif masculin faible qu'on a cessé de décliner.

5. P. 280, 323 et 325, et cf. Henry, *Gramm. comp. de l'Angl. et de l'All.*, n° 172 et notes.

dit pas non plus (p. 339) comment l'hypothèse Wackernagel-Behaghel se concilie aujourd'hui avec l'accent, au nom duquel on la repoussait jadis [1].

La collection inaugurée par ce volume en comprendra six autres, autant qu'il y a de vieux dialectes germaniques, dont l'exécution est confiée respectivement à MM. Streitberg, Kahle, Bülbring, Holthausen, Sütterlin et Michels : excellent choix de spécialistes, unité de direction, c'est tout ce qu'il faut pour rendre une collaboration fructueuse.

V. Henry.

---

112. — Thomas (Gabriel), **Études sur la Grèce, Beaux-arts, les sites et la population,** Berger-Levrault. Paris et Nancy, 1895, 216 p. in-8°.

Il y a de l'agrément, du goût, de la science même, dans ces *Études sur la Grèce*. Mais ce n'est ni une relation de voyage, ni une description de musées, ni une histoire de l'art; c'est quelque chose qui tient de ces différents genres, sans appartenir franchement à aucun. Une profonde sincérité d'admiration se marque dans le livre de M. G. Thomas; mais la forme en est vraiment trop artificielle : le mélange continu des souvenirs antiques et des impressions modernes, la peinture des sites à chaque instant traversée par une description des chefs-d'œuvre de l'art grec, le paysage de l'Attique transfiguré par une vision merveilleuse des dieux de l'Olympe et des héros de l'antiquité, tout cela pourra inspirer à quelque lecteur le désir d'entreprendre le voyage d'Athènes; mais je conseillerai à ce voyageur, après qu'il aura bien lu le livre de M. Thomas, de prendre pour guides, dans ses promenades archéologiques, des ouvrages plus précis, plus scientifiques à la fois et plus pratiques.

Am. Hauvette.

---

113. — Georges Radet. **En Phrygie.** — Rapport sur une mission scientifique en Asie-Mineure (Extrait des *Nouvelles Archives des Missions*, t. VI). Paris, Imprimerie nationale, 1895; 176 p. in-8°.

Dans son voyage de 1893, M. Radet a visité, de Chéhir-Euïuk (Dorylée) à Dineïr (Apamée), la majeure partie de l'ancienne Phrygie : vallées du Tembris et du Parthenios, région du Haut-Méandre et de ses affluents, avec les bassins fermés qui y confinent vers l'est. Ce sont les résultats de cette exploration qu'il publie aujourd'hui.

---

1. Cf. Streitberg, *Zur German. Sprachgeschichte*, p. 79. Je ne vois plus ici trace de la doctrine suivant laquelle la finale de *nasidês* aurait eu l'intonation traînante.

L'ouvrage se compose de deux parties, assez différentes de ton et d'allure. Le *Journal de voyage*, qui occupe la première partie du livre (p. 8-71), est une relation pittoresque et vivement menée de la campagne de 1893, écrite du style alerte et coloré auquel M. R. nous a habitués. L'intérêt ne languit pas. Ce ne sont pas toujours, il est vrai, la géographie et l'histoire qui en font les frais, et peut-être s'étonnera-t-on des concessions que M. R. a cru devoir faire à l'exotisme et à la sentimentalité, comme aussi des plaisanteries dont il a égayé, de façon assez inattendue, les *Archives des missions scientifiques*. Ce sont peines d'*humour* perdues. — Le chapitre est plein cependant de renseignements précis et d'excellentes remarques. Il faut en signaler quelques-uns [1], car le lecteur, trompé par le titre ou les premières impressions, pourrait n'aller pas les chercher à leur place.

La partie proprement scientifique du livre ne commence qu'au second chapitre, consacré à la topographie de Dorylée.

Trois emplacements ont été proposés successivement pour la Dorylée antique ou byzantine : Karadja-Hissar, au haut du chaînon abrupt qui domine le Tembris, avant que la rivière ne pénètre dans le large bassin qui est occupé par le district de Dorylée ; Eski-Chéhir, sur le même cours d'eau, au côté méridional du cirque ; Chéhir-Euïuk, sur un mamelon isolé au centre de la vallée. M. R. établit de façon irréfutable que c'est à Chéhir-Euïuk qu'il faut placer la ville gréco romaine, et émet, avec beaucoup de vraisemblance, la supposition que Eski-Chéhir correspond au dème de Mézéa. Il emprunte à M. von Diest l'identification de la Dorylée phrygienne ou perse avec l'Acropole de Karadja-Hissar, au point où s'éleva plus tard une citadelle que celui-ci attribue à la période byzantine. — Muni de ces faits et de ces hypothèses, M. R. esquisse, de la vieille cité, une histoire topographique dont une série d'ingénieux rapprochements élargit l'intérêt. La ville primitive, « Palaio-Dorylaion », peut-être fondée, à l'âge des invasions ioniennes, par un chef érétrien, aurait occupé le plateau de Karadja-Hissar : ce n'est qu'au temps des Diadoques que Dorylée abandonna ce site, bien défendu par la nature, mais peu favorable à l'exercice d'une action

1. P. 20 : Juste observation sur la nécessité de maintenir sur les cartes de l'Asie-Mineure les noms qui indiquent l'existence de ruines anciennes, alors même qu'ils ne correspondent plus à la réalité. — P. 37 : M. R. conteste (contrairement à l'opinion de Ramsay) le caractère funéraire du monument de Midas et des monuments analogues. — Identification de Moukhahil avec Anabura (p. 48), d'Efek-Keuï avec Lysias (p. 49), d'Aktché-Keuï avec Aporidoscomè (p. 57). — P. 21 : publication d'une dédicace à Zeus Abozénos, trouvée à Sidi-el-Ghazy (Nacoléa). Pour M. Radet, Abozénos serait une épithète géographique du Zeus indigène, et il faudrait chercher Abozéna vers Alpenaz (au nord de Nacoléa). Il est peut-être préférable de rapprocher Zeus Abozénos de l'Ἀπόλλωνι θεῷ Βοζηνῷ d'une inscription d'origine incertaine (Koula ?), publiée par Conze (*Arch. Zeit.*, 1880, p. 37. — Cf. Ramsay, *Cities*, p. 152). Si l'on admet l'équivalence de *Bozênos* et d'*Abozênos*, on se gardera de donner à l'inscription de Sidi-el-Ghazy la valeur d'un document de géographie locale.

politique. Comme Smyrne et comme Apamée, elle descendit dans la plaine, où elle put profiter de la belle situation commerciale de la vallée du moyen Tembris. Les considérations stratégiques n'ont pourtant pas été étrangères à ce déplacement : « Dès qu'on rencontre en Asie-Mineure, au milieu d'un bassin fluvial, une colline isolée vers laquelle converge un réseau de routes, on peut être sûr qu'il y a eu là un établissement macédonien » (p. 89). La ville du mamelon de Chéhir-Euïuk fut sans doute une création militaire d'Antigone : c'est ainsi qu'Apollonie et Antioche de Pisidie furent des fondations stratégiques des rois de Pergame ou de Syrie. — A l'époque byzantine, les troubles et les invasions provoquèrent un retour en arrière, et Karadja-Hissar reprit une importance nouvelle : au même moment, Colosses, se transportant à Khonas, quittait les bords du Lycos pour les hauteurs du Cadmos.

Ces conclusions étaient malheureusement ébranlées, avant même d'avoir paru, par les résultats d'une étude de M. Körte (*Kleinasiatische Studien*, dans *Ath. Mitth.*, XX, p. 1). M. Körte montre, en effet, que Karadja-Hissar n'a été, ni une ville antique, ni une ville byzantine : ses seules ruines sont turques. La Dorylée gréco-romaine de Chéhir-Euïuk n'a fait que succéder à la Dorylée anté-hellénique, située à la même place : les villes phrygiennes, observe d'ailleurs M. K. (*l. c.*, p. 19), occupent, non des hauteurs dominantes, mais des collines peu élevées (Prymnessos, Synnada, Amorion, Gordion). M. Radet, qui, à bon droit, efface de la carte la prétendue Palaio-Sebaste de M. Ramsay (p. 104), aurait dû être moins facile à l'hypothèse de « Palaio-Dorylaion »[1].

Je suis entré dans des détails qui peut-être paraîtront excéder l'importance d'un minime problème de topographie locale. C'est que, avec M. Radet, la question cesse d'être aussi spéciale et aussi aride qu'on pourrait le croire. D'une étude particulière, il a cherché à dégager la valeur historique des faits. Les déplacements de cités, comme ceux qu'il a signalés à l'attention, modifiant, pour toute une région, le centre de la vie sociale, sont le signe de mouvements de populations que ne devraient pas faire négliger des mouvements de populations plus bruyants et moins féconds souvent en résultats durables. M. R. indique quelques-unes des causes auxquelles sont soumis ces phénomènes géographiques et historiques : l'origine peut en être économique, stratégique, ou tenir à l'influence, si difficilement définissable, des tempéraments ethniques. Mais, si prudent qu'ait été son emploi de l'analogie,

1. Il convient de dire que l'erreur initiale est de von Diest et que M. R. y a peut-être été amené par les déclarations erronées ou mensongères qui lui ont été faites sur le lieu de provenance de l' « Artémis persique » (cf. *B. C. H.* 1894, p. 130). M. Kœrte nous apprend (l. c., p. 1) que la stèle de Dorylée a été trouvée non pas sur la montagne, mais à son pied, à Hamidieh, où elle a été transportée sans doute de Chehir-Euïuk.

l'ébauche de théorie générale qui semblait ressortir des faits qu'il a coordonnés et classés doit tomber avec l'hypothèse centrale.

Aucune critique de ce genre n'est applicable aux *Recherches sur la Géographie historique de la Phrygie du sud ouest*, où se marquent toutes les qualités nécessaires à l'exécution d'un travail de ce genre : intelligence nette de la méthode, — de cette méthode de la géographie historique que, par un excès de modestie, M. R déclare n'avoir pas été déterminée encore, — abondance et sûreté des informations, connaissance directe de la région. M. R. a réuni ces recherches dans un chapitre un peu touffu, le troisième du livre : il n'eût pas été inutile d'en marquer avec franchise les divisions principales.

Dans la première partie (p. 103-111), M. R. étudie le réseau confus des grandes artères de communication. C'est d'abord la Route Royale, qu'il mène du point où elle quitte la vallée de l'Hermus jusqu'au bassin du Caïstre phrygien : grâce à l'identification de Grimenothyrae avec Ghiaour-Euren et de Keramonagora avec Sousouz-Keuï, il lui assigne, par Flaviopolis (Ouchak), Acmonia (Ahat-Keuï) et les passes méridionales de l'Aghar-Dagh, un tracé des plus vraisemblables. — A Acmonia, cette route est coupée par la grande voie romaine de Dorylée à Philadelphie : négligeant le tronçon septentrional, suffisamment connu, M. R. détermine les étapes [1] de l'itinéraire qui, d'Acmonia à Philadelphie, franchit les deux grands affluents du Méandre supérieur, le Senaros et l'Hippurios, et, par la vallée du Cogamis [2], va rejoindre l'Hermus moyen. — Il se confond, d'Ineh à Nazly, c'est-à-dire dans la section qui suit à distance l'Hippourios, avec une autre voie importante, celle de Flaviopolis (Ouchak) à Hiérapolis (Pambouk-Kalessi), qui unit entre eux les deux grands chemins historiques de l'Asie-Mineure, la Route Royale et la Route des Indes. C'est près du point où elle traverse le Méandre qu'il faut chercher Tralla [3] (Képedjik), où elle croise la route qui joignait le Cogamis au Haut-Méandre et Callataba à Pépouza et Oikokomè [4].

M. R. passe ensuite (p. 111-119) à l'examen de la liste des villes et des dèmes attribués par le *Synecdème* d'Hiéraclès à la Phrygie Pacatiane et à la Phrygie salutaire. Remontant au nord-ouest (p. 119-122), il soutient contre Ramsay l'identité de Cotyaeum (Koutaiceh) avec l'Εὐδοκίας d'Hiéroclès, fixe l'emplacement de Conna et de Gaioukomè

---

1. Alydda = Hissar; Clanudda = Kalinkilissa; Sala = Ghieubek (Ramsay, *Cities and Bishoprics of Phrygia*, p. 180, place Sala près de Guneh); Naé = Ineh.

2. M. R. écrit, d'après Pline, *Cogamus*; une médaille, citée par Ramsay (*l. c.* p. 196) fixe la lecture véritable.

3. Ramsay (*Cities*, p. 180), attribuant cet emplacement à Sala, relègue Tralla dans la vallée du Cogamis.

4. Pepouza. — Utch-Kouyou; Oikokomè Sarclar. Ramsay (*Cities*, p. 243) place Pepouza vers Deli-Haidarly et (*l. c.*, *Carte*) transporte Oikokomè entre Eumenia et Apamée.

et retrouve ingénieusement, dans le Σκορδαπία altéré des *Notices*, le Κερκωπία de Ptolémée (Ghieunuk-Euren, près d'Aezani). Enfin (p. 123-125) l'identification de Melissa avec Atly-Hissar lui permet de revenir à ces études routières qu'il semble affectionner, en rectifiant la direction du chemin de Métropolis à Synnada.

Tels sont les résultats d'un des plus importants travaux qu'ait inspirés la géographie de l'Anatolie centrale : l'effort semblera considérable, si l'on compare la carte où M. R. les a résumés à celle dont il accompagnait, il y a seulement trois ans, la *Lydie au temps des Mermnades*. On arrivera à la même conclusion, en rapprochant ce livre de l'ouvrage de Ramsay sur les *Cités et évêchés de Phrygie*, son aîné de quelques semaines. Travaillant indépendamment, les deux auteurs sont arrivés, sur nombre de points, à des résultats identiques ; pourtant les dissentiments de détail sont fréquents [1]. Il serait assurément imprudent de prétendre décider entre M. R. et celui qu'il appelle lui-même « le grand rénovateur des études de géographie historique en Asie-Mineure » ; disons cependant — sans vouloir établir aucune comparaison entre les recherches limitées de M. R. et l'encyclopédie phrygienne du savant anglais — que c'est au premier qu'on est tenté, en général, de laisser l'avantage. Mais ces divergences prouvent que si, grâce surtout à MM. Radet et Ramsay eux-mêmes, notre connaissance de la géographie ancienne de l'Asie-Mineure a fait de rapides et décisifs progrès, nous ne possédons cependant pas encore de travaux définitifs : du moins pouvons-nous espérer qu'ils sont proches.

Le livre se termine par deux appendices : le premier intéresse uniquement la topographie actuelle [2] ; dans le second, M. R. a rassemblé et commenté les inscriptions connues de Dorylée, et tracé une esquisse de l'histoire et des institutions de la ville. Sur quarante-trois inscriptions, il n'y en a que sept ou huit d'inédites. P. 140, n° 4 : la copie de Körte (Ath. Mitth., 1894, p. 17) confirme la restitution de M. Henri Weil, reproduite mais non adoptée par M. Radet. Comme l'a fait observer M. Körte, ce texte se rapporte, comme celui des n^{os} 5, 6 et 7, à C. Voconius Aelius Stratonicus : c'est donc un nouvel exemple du vote des différentes tribus, substitué, pour donner plus d'éclat à certaines manifestations honorifiques, à la délibération unique de l'ecclesia [3]. — P. 142, n° 6, et p. 169 : l'*ekdikos* ne saurait être le magistrat d'une tribu. Car, bien que Dorylée ait appartenu à ce groupe de cités bithyniennes ou voisines de la Bithynie où la *phylé* garda, plus longtemps qu'ailleurs, quelque indépendance administrative, il est impossible de reconnaître à cette *phylé* l'autonomie financière que supposerait l'existence d'un *ekdikos* particulier. — P. 170. Pour la définition des pou-

---

1. Voir les notes des pages précédentes.
2. Relevé des altitudes d'une cinquantaine de localités (p. 129-134).
3. Cf. *Rev. Et. Gr.*, 1894, p. 205, n. 2.

voirs du *paraphylax*, M. R. renvoie à l'article de Preger (*Ath. Mitth.*, 1894, p. 306); pourtant, des différentes hypothèses qui ont été émises sur le caractère des fonctions de ce magistrat, c'est celle de G. Hirschfeld qui reste la plus vraisemblable.

M. Radet a dressé l'Index du *Corpus*, en somme insignifiant, de Dorylée; l'index des noms géographiques contenus dans l'ouvrage eût été plus nécessaire.

Isidore Lévy.

---

114. — **Schedae criticae in scriptores et poetas romanos**, scripsit Paulus de Winterfeld. Berolini, apud Weidmannos, 1895. 62 pp. in-8. Prix : 1 M. 60.

La brochure de M. Paul de Winterfeld contient quatre-vingt-dix observations ou corrections et concerne surtout les auteurs des derniers temps : l'Anthologie, Ausone, Boèce, Claudien, Damase, l'Histoire Auguste, Julius Valerius, Luxorius, Maximianus, Minucius Felix, le Pseudo-Quintilien, Fortunat; il descend même au moyen âge et discute plusieurs passages des *Carmina medii aeui* de Hagen et des vies de saints publiées par Harster : M. de W. est chargé d'éditer une partie des *Carmina* de la collection des *Monumenta* et en profite pour nous donner quelques prémices de ce travail. Les auteurs plus anciens sont Térence, Ovide (*Héroïdes*), Sénèque le rhéteur, Sénèque le tragique, Lygdamus, Pétrone. Dans Manilius I, 274 : « quos (Pisces) Aries tangit cludentes, ultima signa », je ne crois pas qu'il faille rien changer (M. de Winterfeld : *ludentes*); *ultima signa* est en opposition à *quos*, comme il le suppose, et *cludentes* est pris absolument. Sén., contr., I, II, 23 présente dans les manuscrits un texte que M. de W. s'efforce en vain de défendre; la conjecture de Schulting est bonne à condition de lui donner un sens que les lignes précédentes indiquent suffisamment. Le texte de l'Aldine de Pline le jeune, *Ep.*, X, LXXXII, 2 ne doit pas être changé; les comptes de Dio Cocceianus doivent être rendus parce que : 1° tel est l'intérêt public : *utilitas ciuitatis exigat* (dans sa lettre, Pline s'était servi des mots *res publica*); 2° parce qu'il n'y a à cette vérification aucune résistance de la part de Dion, ni en fait : *recuset*, ni en droit : *debeat*; donner à ce dernier membre pour sujet le nom d'Eumolpe qui poursuit l'affaire est une idée bizarre (cf. le § 6 de la lettre de Pline et la note de Hardy). P. 35, à propos de *astrangulatos* de Minucius Felix 30, 2, M. de W. cite à tort *Astorax* du Bembinus de Térence, *Ad.*, 26; ce n'est pas un cas d'insertion de *a* devant *s* impure : c'est une simple dittographie, répétition de *A*, lettre grecque qui désigne le personnage. Parmi les conjectures qui me paraissent certaines, je mentionnerai : Spart., *Hadr.*, 4, 5 « saepe inisse »; Capit., *Verus*, 4, 4 : « iuuenum »; Lamprid., *Comm.*, II, 5 : « edebat. Adibat deorum »; Spart., *Geta*, 4, 1 : « a paruo retractator »; ib. : « habere

« tunc plures... »; Fortunat, *carm.*, I, 11, 16 : « pergere ». L'histoire de la philologie bénéficiera aussi de quelques-unes des observations de M. de Winterfeld sur l'archétype des *Héroïdes* et sur celui du *de raptu Proserpinae*, sur la connaissance qu'on avait de Catulle, de Tibulle et des *Priapea* à l'époque carolingienne, sur l'édition princeps d'Ammien Marcellin et les lettres d'Angelus Sabinus; notons également quelques détails précis relatifs aux dimètres anapestiques de Boèce (p. 51). Dans l'ensemble, cette brochure témoigne d'une bonne méthode.

P. L.

---

115. — **La Hongrie Millénaire,** par Raoul Chélard. Paris, Léon Chailley, 1896. ix-356 p. in-8°. Prix 8 fr.

Les fêtes du Millénaire que la Hongrie célèbre cette année ont amené M. Chélard, auquel nous devons déjà une bonne étude sur la Hongrie contemporaine (1891), à tracer un tableau du développement historique, sociologique et économique de la Hongrie. Il s'est efforcé surtout de mettre en lumière les progrès vraiment prodigieux que ce pays a accomplis depuis 1867, moment où, grâce au dualisme, il a obtenu sa liberté et est devenu maître de sa destinée. M. Ch. nous fait ainsi assister à « une des révolutions économiques et civilisatrices les plus importantes qui se soient jamais vues ».

Le volume se divise en quatre parties. Dans la première, l'auteur nous donne un tableau succinct de l'histoire politique des Hongrois. Nous signalons dans cette partie le chapitre curieux sur la famille de Crouy de Chancel dont les ancêtres étaient deux princes arpadiens qui, vers la fin du XIII[e] siècle, avaient acquis les seigneuries de Crouy près Amiens et de Chancel en Dauphiné. Le dernier descendant de cette famille est mort à Paris en 1873. Le récit, très sommaire pour l'époque ancienne, s'élargit au fur et à mesure que nous nous approchons de la mémorable Diète de 1825 d'où est sortie la Hongrie moderne; la période de 1867 jusqu'à nos jours est caractérisée par les différents ministères qui se sont succédés depuis Andrássy jusqu'à Bánffy. Trois questions ont occupé, selon M. Chélard, les hommes d'État hongrois depuis le dualisme : les relations avec l'Autriche, les réformes à accomplir en vue de la consolidation intérieure de l'État, et la question des nationalités.

C'est à cette dernière question que l'auteur a consacré la seconde partie, la plus instructive et la mieux réussie, de son livre. Nous n'avons trouvé encore dans aucun ouvrage français un exposé aussi clair, aussi impartial de cette épineuse et brûlante question. Tous ceux qui méconnaissent les aspirations des Magyars, devraient lire ces pages où M. Ch. expose l'origine, le développement et l'état actuel des luttes. « Toute la question des nationalités, dit-il avec raison, se résume en une question

de jalousie à l'égard des progrès que les Magyars ont su accomplir et de la supériorité intellectuelle qu'ils ont su se donner en si peu de temps. » En effet, il n'y a pas de pays qui respecte plus les institutions séculaires des autres nationalités, qui impose moins sa langue que la Hongrie. De même que les différentes confessions ont une autonomie complète en matière d'enseignement, de même les races multiples qui habitent le sol hongrois peuvent fonder et diriger leurs écoles; mais est-ce donc un crime de demander que les jeunes gens qui veulent entrer dans les carrières libérales ou obtenir un emploi de l'État sachent la langue de cet État? Du reste, tout le bruit soulevé il y a quelques années à propos des prétendues vexations, s'est heureusement calmé. Comme M. Ch., pendant son long séjour en Hongrie a pu le voir, « au lieu des peuples prêts à s'entr'égorger, l'on voit là-bas la masse pacifique et inerte des campagnards vivant en paix et vaquant à son labeur quotidien, se désintéresser complètement de la politique dont, seuls, quelques centaines de brouillards font profession ». Nous notons encore dans cette partie un chapitre intéressant sur les colonies lorraines et alsaciennes établies dans les trois villages de Saint-Hubert, de Charleville et de Seultour, et venues dans le Banat sous Marie-Thérèse.

Nous n'insistons pas sur la troisième partie où l'auteur trace un tableau vivant de la capitale hongroise, qui, dans son développement rapide, donne l'impression d'une ville américaine. Cette partie du livre de M. Ch. réparera au moins l'oubli — volontaire ou non — dont Budapest a été victime dans l'ouvrage : *Les Capitales du monde* édité, il y a quelques années, par la maison Hachette et où l'on a décrit des villes de moindre importance. Budapest montrera cette année à ses hôtes français que ce dédain n'était pas mérité.

Dans la dernière partie nous trouvons un aperçu, d'après les sources magyares, des progrès du commerce, de l'industrie, des voies de communication et des finances du pays, objets sur lesquels le premier ouvrage de M. Chélard avait déjà donné les informations les plus exactes.

De nombreuses illustrations bien choisies rehaussent la valeur de ce volume auquel nous souhaitons de nombreux lecteurs, avant, pendant et après les fêtes du Millénaire.

J. Kont.

---

116. — **La domination française en Belgique, Directoire, Consulat, Empire, 1795-1814**, par L. de Lanzac de Laborie. Paris, Plon, 1895. Deux vol. in-8°, 465 et 409 pages, 15 fr.

Le sujet que traite M. L. de Lanzac de Laborie est intéressant et neuf. Il devait être traité tôt ou tard par un de nos historiens, et, heu-

reusement, c'est M. de L. qui l'a choisi : il l'a traité d'une façon tout à fait exacte, consciencieuse et complète.

Son plan est très net : 1° Directoire ; 2° Consulat, 3° Empire. Il s'abstient avec raison de traiter de la période de la conquête ; il part du décret de réunion, de l'avènement du Directoire dont la conduite prépare et explique la situation de la Belgique après le 18 brumaire. Il a soin de distinguer dans l'Empire deux périodes séparées par les événements de 1809, par Wagram, par Walcheren et surtout par la rupture entre Napoléon et le Saint-Siège, — sans toutefois s'astreindre strictement à cette division et en s'écartant çà et là pour ne pas scinder l'exposé de certaines questions.

Dans la première partie de l'ouvrage, consacré au Directoire, M. de L. fait voir à quoi avait abouti l'annexion, la *réunion :* la Belgique était en réalité soumise à un régime de conquête ; elle subissait des administrateurs incapables, et, ce qui est pire, violents, insolents, concussionnaires, ne songeant pour la plupart qu'à s'enrichir (M. de L. les nomme en un endroit des faméliques, des hommes perdus de dettes, des chevaliers d'industrie, I, 30). De là, la *Guerre des paysans :* exaspérés par la nouvelle persécution religieuse dont le 18 fructidor donne le signal, et par la guerre qne le Directoire victorieux décrète contre le catholicisme, par l'établissement de la conscription et, avant tout, par les insultes et les procédés tyranniques des commissaires, les Belges se soulevèrent sur plusieurs points.

Dans la deuxième partie qui traite de la Belgique sous le Consulat, nous voyons le gouvernement nouveau essayer d'abord de rétablir l'ordre, de réparer le mal commis, de ranimer les sympathies françaises, et il y réussit. Les Belges sont, il est vrai, exclus des premiers emplois ; un grand nombre de fonctionnaires municipaux sont destitués ; Fouché frappe sans pitié des prêtres assermentés. Pourtant, le Concordat pacifie les esprits. Les tournées des conseillers d'État envoyés par le premier consul (*missi dominici*, comme M. de L. les nomme) et le voyage triomphal de Bonaparte qui fonde à Anvers un port militaire, semblent annoncer à la Belgique de meilleurs destins.

La troisième partie qui concerne l'Empire est plus sombre, plus attristante : les préfets réprimant toute velléité d'autonomie, la haute police sévissant sur les petits fonctionnaires locaux, l'industrie languissante, le mécontentement des Belges dédaignés des Français, vexés par l'occupation militaire et cherchant les moyens d'échapper à l'odieuse conscription, l'irritation du clergé applaudissant aux pamphlets de Corneille Stevens et peu à peu éprouvant pour Napoléon les sentiments d'hostilité défiante que lui inspirait le Directoire, l'arbitraire impérial ne cessant de s'exercer et le souverain objectant à tout son *bon plaisir* (II, 173), la detention des deux évêques belges, Broglie et Hirn, qui jouent un rôle prépondérant au concile national de 1811, enfin la « débâcle », l'agitation croissante des esprits après les premiers désastres,

la panique des Français, la désorganisation soudaine des services publics.

Ainsi, d'un bout à l'autre du livre de M. de L.de L., s'impose l'idée que la France n'a pas su respecter les mœurs et les usages des Belges, que son administration tracassière, dénigrante, unifiante, n'a pas su porter dans les détails l'esprit de conciliation, n'a pas su se plier au caractère des populations et à leur train de vie.

M. de L. fait très justement une part importante aux questions religieuses. Il marque nettement le grand, le capital motif de la désaffection des Belges alarmés et froissés jusque dans leur conscience. S'il approuve en tout l'œuvre réparatrice du Consulat, il condamne la conduite du Directoire et de l'Empire : ni le Directoire ni l'Empire n'assimilèrent les âmes et n'accomplirent la conquête morale; les Belges étaient plus mécontents en 1814 qu'en 1799; les préfets de Napoléon échouèrent tout comme les commissaires du Directoire.

Ces préfets, M. de L. les a fait revivre non seulement en exposant leurs actes, mais en retraçant leur carrière passée et en faisant leur portrait de pied en cap. De même qu'il nous montre les principaux évêques, Roquelaure qui est un courtisan de l'ancien régime et un prélat grand seigneur, Pisani de la Gaude et Fallot de Beaumont qui se ressemblent par leur zèle à seconder les vues du gouvernement, Broglie, Hirn, Pradt; de même qu'il nous montre dans le récit de la période directoriale Mallarmé l'épurateur et Bouteville, modéré, taquin toutefois et gêné par sa situation indécise; de même il a peint les plus remarquables des fonctionnaires civils que Bonaparte envoya en Belgique. Les préfets du Consulat et de l'Empire ne viennent pas, comme les agents du Directoire, du même milieu et n'ont pas tous les mêmes passions, les mêmes tendances; ils diffèrent par leurs antécédents, par leur tempérament, par leur humeur, et bien que s'acquittant d'une même tâche et obéissant à un même programme, ils ont leur physionomie particulière et accusent, pour ainsi dire, leur personnalité dans la façon d'exécuter la consigne uniforme que leur donne le maître.

M. de L. met ainsi en relief Doulcet de Pontécoulant; Faipoult, ancien jacobin qui fait preuve d'une tolérance sincère et apporte l'esprit le plus large dans l'exécution du Concordat; le conventionnel Lacoste aux « allures rogues » et aux « procédés autoritaires » qui voulait, pendant la campagne de Friedland, aller jusque dans la tente de l'empereur lui signaler les Cosaques de l'intérieur, c'est-à-dire le procureur-général de Metz et ses subordonnés; le faible et débonnaire général Ferrand; le prudent et modéré d'Herbouville; l'exact et sévère Desmousseaux — encore un jacobin repentant — et Perès, lui aussi, ancien membre de la Convention, qui, sans dépouiller le vieil homme, sans renoncer au ton bref et cassant, sut se rendre fort utile... tout en obtenant un titre de baron qu'il avait demandé pour n'être pas soupçonné d'*ineptie* par le public.

Pareillement, M. de L. caractérise fidèlement et en traits vigoureux La Tour du Pin qui se querelle avec les autorités de son département et persifle ses administrés, les crible d'épigrammes dans le goût du XVIII[e] siècle; Voyer d'Argenson, infatigable, très avisé, très délié, qui eut cette originalité d'être indépendant de caractère, malgré les avis et les blâmes de Paris, mais qui dut s'engager dans une lutte regrettable contre le commissaire général de police Bellemare aveuglément soutenu par Savary; l'italien Roggieri, intelligent, entreprenant, aussi souple qu'énergique, défenseur de Maestricht en 1814; l'excellent Micoud, hésitant et timide, naïf et prolixe; Jourdan d'Aubagne dont l'administration fut douce, éclairée et probe; d'Houdetot, très diligent et très actif, remarquable agent d'exécution.

Signalons encore les pages où l'auteur rend compte des diverses missions; où il analyse le voyage de Benezech, les rapports de Fourcroy, de Pelet et de Lagrange, le petit traité de Miot sur la contrebande et la correspondance de Réal, observateur profond d'une verve un peu grosse et d'un jacobinisme encore apparent; où il retrace les efforts que fit Napoléon pour franciser la Belgique et surtout pour marier à des Français les jeunes filles des riches familles belges; où il raconte les deux incidents orageux qui mirent fin à la carrière administrative de Voyer d'Argenson, l'affaire Montrond et l'affaire Werbrouck.

Ce n'est pas qu'on ne puisse faire à M. de L. quelques objections et menues critiques. Parfois, très rarement, il est vrai, on sent que dans l'examen des affaires religieuses il tient résolument, trop résolument pour l'Église contre l'État. Parfois, et sans doute très rarement, il est tout belge, et son désir d'impartialité l'entraîne à regarder comme une « mesure vexatoire » (II, 171) l'obligation imposée par Napoléon aux familles belges de faire élever leurs enfants dans les établissements de France ou de Belgique. Son plan — et à vrai dire, il a adopté le meilleur — l'oblige parfois à revenir sur ses pas. Il aurait dû marquer d'une façon plus tranchée et exposer dans une ou deux pages d'ensemble la différence entre le Consulat et l'Empire, car il n'y eut pas toujours une « différence de vocable » (II, 6). Il aurait dû montrer plus franchement, plus longuement, que les guerres incessantes et presque inévitables rendaient la tâche malaisée à nos administrateurs et que le gouvernement français n'est pas, en somme, le seul responsable de la situation militaire et des mesures qu'elle provoquait, par exemple, de la conscription. Il aurait dû peut être, à la fin de l'ouvrage, rassembler et montrer derechef au lecteur les hommes de ressources et de talent qui, sous le Consulat et l'Empire, gouvernèrent la Belgique; plus d'une fois, certes, Napoléon eut la main heureuse [1].

---

1. L'orthographe *Starhay* (I, 289) nous semble fautive; — Monge n'a pas été professeur de Napoléon à l'école militaire (I, 447); — Legier (I, 27) avait été commissaire du Conseil exécutif en Belgique et accusateur militaire.

Mais l'œuvre de M. de L. est une des meilleures qui aient paru dans ces dernières années sur le domaine de l'histoire moderne. C'est même le plus estimable, le plus utile travail que nous ayons sur le fonctionnement du régime administratif du Directoire, du Consulat et de l'Empire dans une des contrées que la Révolution avait annexées. Il est très attachant, car il abonde en traits piquants, en observations variées et curieuses. Il est très fouillé, car M. de Lanzac de Laborie a lu tous les imprimés — il n'oublie même pas l'éloge que Dufort de Cheverny a fait de Beyts — et il a dépouillé plus de cinq cents cartons de nos Archives nationales. Les citations qu'il fait sont très nombreuses, mais bien choisies et propres à faire apprécier la valeur des documents et l'état d'esprit de leurs auteurs. Il a eu soin de rejeter dans les appendices ce qui lui paraissait trop long pour être inséré dans le texte ou trop éloigné du sujet. Ces suppléments rehaussent encore le prix, déjà si grand, de ces deux bons et beaux volumes.

A. C.

---

117. — A. Mouliéras. **Le Maroc inconnu.** Première partie. Exploration du Rif (Maroc septentrional), avec cartes du Rif et de chaque tribu au 1/250,000. In-8, Oran. Fouque et Cie. Décembre 1895. En dépôt chez Joseph André, 27, rue Bonaparte.

Plus que toute autre nation européenne, la France a intérêt à bien connaître la géographie et l'histoire du Maroc; aussi chaque ouvrage qui viendra apporter quelque notion nouvelle sur cette contrée sera-t-il toujours le bienvenu parmi nous. On pourrait s'étonner qu'un pays qui sert, sur un long parcours, de limite à l'Algérie soit encore aussi mal connu ; s'il en est ainsi, c'est que la configuration orographique de certaines parties du Maroc a assuré l'existence de groupes indépendants sur lesquels l'autorité chérifienne est encore plus nulle que celle des chefs que ces populations berbères se sont donné. Là règne l'anarchie la plus complète, et ni l'habitant ni l'étranger ne sauraient être sûrs d'y trouver un instant de sécurité complète. On hésite à pénétrer dans ces régions dangereuses où la race berbère montre à nu les défauts qui l'ont toujours empêchée de fonder un empire durable. Pourtant quelques Français se sont dévoués à une partie de cette tâche, et ce serait une véritable ingratitude que de ne pas rappeler, entre autres, les travaux de M. H. de Foucault et de la Martinière qui nous ont fourni un contingent respectable de documents recueillis dans le pays même au prix des plus grands dangers. Enfin, il ne faut pas oublier que nos officiers des affaires indigènes ont de tout temps pris auprès des indigènes des informations aussi exactes que possible sur l'intérieur du Maroc; s'ils ne les ont pas publiés, c'est qu'ils ne croyaient pas avoir une certitude suffisante en l'absence de tout contrôle sérieux.

Ce préambule était nécessaire étant donné le titre que M. Mouliéras a choisi pour son ouvrage et aussi le peu de cas qu'il semble faire de

travaux de ses devanciers. Le système qu'il a employé pour se procurer des renseignements est d'ailleurs exactement celui en usage chez nos officiers des affaires indigènes, et pour être assuré d'un résultat exact il serait donc nécessaire d'établir que le derviche bougiote qui a raconté ses impressions de voyage à M. M. a bien vu tout ce dont il parle et ne parle que de ce qu'il a vu. A vrai dire on est parfois tenté d'en douter, surtout quand on connaît l'imagination inventive des Maghrébins qui sont bien un peu du midi tout en habitant le nord de l'Afrique. Est-il bien vraisemblable qu'un musulman ait consenti à passer pour juif, ne fût-ce qu'un instant (p. 79)? Quel degré de confiance peut-on accorder au récit d'un homme qui raconte comme un fait réel une de ses visions dans un moment d'hallucination (p. 156)? Et quel crédit accorder à ces statistiques qui donneraient au Maroc une population égale en nombre à celle de la France ou peu s'en faut? Sans doute, il n'est pas possible de réfuter cette statistique par les chiffres d'un recensement régulier, mais, hypothèse pour hypothèse, il est permis de préférer celle qui est basée sur l'état des choses dans les pays voisins.

M. M. a mis beaucoup du sien dans le récit qu'il place dans la bouche de son derviche; le style en est coloré et vivant, sans prétendre à une pureté qui eut été en contradiction avec la façon dont l'auteur nous dit avoir écrit son ouvrage. La description des mœurs des montagnards rifains est souvent curieuse, et c'est à coup sûr une des parties les plus intéressantes des impressions de voyage du fameux derviche dont la gourmandise et la myopie ont dû parfois cependant fausser un peu le jugement. La légende y côtoie par moments la réalité, mais il y a là certainement un grand fonds de vérité.

Dans deux introductions, qui prennent à elles seules un quart de l'ouvrage, M. M. expose longuement la méthode qu'il a suivie pour arriver au but qu'il poursuivait. Il dit avec raison que la connaissance de l'arabe et du berber est indispensable à qui voudra tirer un parti complet d'un voyage au Maroc, mais il semble trop préoccupé de réfuter à l'avance les critiques qu'on voudrait lui adresser et il suppose, bien à tort, qu'on doit être animé de sentiments malveillants à son égard. Qu'il me permette à ce sujet de lui faire remarquer que si je puis lui dire que je n'accepte pas son étymologie de Mahi ed-Din, prononciation vulgaire de Mohiy ed-Din (p. 195), ni celle de Cefrou (p. 194), ni quelques autres du même genre, c'est que j'ai lu son volume jusqu'au bout, ce qu'on fait rarement quand on n'a point de sympathie pour l'auteur.

O. Houdas.

---

118. — Julien Delaite : **Essai de Grammaire wallonne.** Deuxième partie (Articles, substantifs, adjectifs, pronoms et particules). Liège, Vaillant-Carmanne, 1895; gr. in-8°, de 92 p.

La première partie de l'ouvrage de M. Delaite a trait à la conjugai-

son wallonne et a paru en 1892 dans le tome XIX des *Bulletins* de la Société liégeoise : je n'ai point été à même d'en prendre connaissance, et je le regrette. La seconde partie du travail, que j'ai sous les yeux et qui concerne le nom, le pronom, les particules invariables, me paraît l'œuvre d'un homme instruit, très amoureux de son idiome natal, désireux de le fixer, en un sens, et de lui créer des titres grammaticaux. Tout ce qu'on peut reprocher à l'auteur, c'est de n'avoir pas eu peut-être présent à l'esprit d'une façon assez constante le but qu'il voulait atteindre, et d'avoir hésité parfois sur les procédés à employer. Il y a là une question de méthode, que je ne suis pas fâché de rencontrer sur mon chemin, et sur laquelle je dois dire en deux mots mon opinion. Je serais très heureux, pour ma part, de voir surgir, non pas au nord-est seulement, mais un peu partout (et notamment au Midi), sur tous les points du vaste domaine gallo-roman, des études où l'on s'occuperait de fixer, de déterminer scrupuleusement l'usage actuel de tel ou tel point donné. Ceux de nos idiomes locaux, qui ont encore quelque sève et qui n'ont pas cessé de servir d'instruments de communication, auraient à tirer, il me semble, certain profit de publications de ce genre, et la science d'autre part y trouverait son compte, grâce aux matériaux sûrs ainsi mis à sa disposition. Mais ces grammaires de l'usage actuel et local devraient, d'après moi, s'interdire sévèrement toute excursion sur le domaine de l'histoire : elles devraient se contenter, quelle que fût d'ailleurs la science de leurs auteurs, de constater dans le présent les faits exacts. C'est tout autre chose, de retracer l'évolution historique d'un dialecte ; on ne saurait le faire en passant et par surcroît, en quelque sorte. Il y faut une préparation très spéciale, et il vaut mieux ne pas aborder le sujet que de le traiter superficiellement et d'une façon capricieuse.

Le tort de M. Delaite, à mon avis, est d'avoir un peu flotté entre les deux méthodes que j'indique, et de ne pas s'être assez résolument borné à la première. Je crains que son livre n'y perde quelque chose, et je ne vois pas ce qu'il pourrait y gagner. Tout ce que nous dit l'auteur sur l'usage actuel de Liège me paraît excellent et précieux : du moins, s'il y a quelques erreurs de détail, ou quelques points contestables, c'est affaire à débattre entre lui et ceux qui sont à même de parler le wallon ou de l'étudier sur place. Quelque rectification ou quelque addition qu'on puisse apporter à toute cette partie du livre, il n'en restera pas moins que M. D. nous a donné sur les tours, sur les emplois pronominaux notamment, des détails très utiles. Il faut encore lui savoir le plus grand gré d'avoir employé une graphie vraiment scientifique (celle de M. l'abbé Rousselot en général), et qui nous renseigne d'une façon satisfaisante sur la prononciation. Qu'y a-t-il donc de défectueux dans ce livre? Quelques pages seulement, quelques remarques semées çà et là : ce ne sont pas celles qui ont coûté sans doute le moins de peine à l'auteur, et elles ne seront d'aucune utilité à personne. Pour les écrire, M. D. s'est

aidé, indépendamment de Grandgagnage et de Schéler, des travaux de M. Wilmotte, et c'est là une source excellente, à laquelle il aurait même pu puiser avec moins de parcimonie; il a eu recours aussi à Littré, qui ne lui a fourni déjà que des données un peu générales sur le wallon; enfin, il est tout à fait regrettable qu'il soit remonté jusqu'à Burguy ou jusqu'à Fallot, il n'a rapporté de cette excursion, que des points de comparaison erronés ou dénués de toute valeur. J'ajouterai que ces remarques historiques sont faites un peu au hasard, et qu'elles manquent souvent là où on les attendrait, étant donné ce qui précède. Rien ne les prépare, rien ne motive leur apparition ou leur absence. De plus M. D. a une tendance à vouloir un peu trop isoler le wallon, et le séparer du français plus qu'il n'est juste. A propos du genre des substantifs, par exemple, et de la liste qui se trouve à la p. 24, il lui aurait été facile (s'il avait songé dans ce passage à faire de l'histoire et des comparaisons) de constater qu'en vfr. *dent* était du masculin; que *carrosse* est encore féminin chez Régnier; que le français populaire donne fréquemment ce genre à *âge*, *orage*, *légume*, etc. Tous ces faits ne sont pas uniquement des wallonismes. D'autre part, puisqu'il donne assez fréquemment l'étymologie des formes modernes, pourquoi à la p. 71 n'avoir pas indiqué que *nin* est l'ancien mot *nient*, qui s'est conservé là pour renforcer la négation, comme *mie* le fait ailleurs, notamment dans les patois de l'Est? Mais je n'insiste pas, car au lieu de faire des additions de cette nature, M. Delaite ferait très bien d'élaguer, en supprimant toutes les remarques historiques. S'il a ce courage, et qu'il fonde les deux parties de son livre, en complétant un peu ce qui concerne la syntaxe, il aura produit, je crois, plus qu'un *Essai* (ceci est trop modeste), il nous aura donné pour l'époque actuelle *La Grammaire wallonne de Liège*.

E. BOURCIEZ.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 mars 1896.

L'Académie procède à l'élection d'un membre de la commission administrative en remplacement de M. Deloche, démissionnaire. M. de Rozière est élu.

M. Jules Gauthier, archiviste du Doubs, adresse à M. le Secrétaire perpétuel une lettre où il donne le texte de l'inscription funéraire découverte récemment à Mandeure, et dont il a déjà envoyé l'estampage. Ce texte est gravé sur une stèle surmontée d'un fronton triangulaire mouluré, entre deux volutes, mesurant 0.62 de haut sur 0.465 de large et 0,20 d'épaisseur. Le monument dans son intégrité (il manque actuellement moitié du fût et totalité du socle mouluré) devait mesurer 1,30 environ de hauteur. Voici ce qui subsiste de l'inscription *D(is) In(feris) M(anibus) pro salut(e) Sexti (Di)veani Pudentis*. — Au même endroit, on a recueilli une lettre en bronze doré, un I (haut. 137 mm.), détachée du fronton de quelque temple, et qui a été déposée au Musée de Besançon en même temps que le milliaire XLVII dédié à Trajan et décrit dans une précédente communication.

M. Collignon communique à l'Académie trois grandes fibules de bronze découvertes en Béotie dans une sépulture voisine de Thèbes et appartenant à M. Albert Meignan. Elles ont la forme des fibules à plaques et à coquilles et sont décorées de gravures au trait. Sur deux d'entre elles, on reconnaît des sujets familiers aux gra-

veurs béotiens, des poissons, un cheval, un oiseau d'eau. Ces dessins sont exécutés dans le style géométrique de transition propre à la Béotie et qui succède au type mycénien. La troisième offre un décor très digne d'attention : deux adorants, placés héraldiquement de chaque côté d'une tige munie de ses rameaux, et séparés par un disque rayonnant. C'est une sorte d'adaptation très gauche et très naïve d'un sujet emprunté à la glyptique orientale, l'adoration de la plante sacrée, qui figure si fréquemment sur les cylindres chaldéens et assyriens. Cet exemple s'ajoute à ceux que fournissaient déjà la céramique du Dipylon et les vases proto-attiques, pour montrer comment les motifs orientaux pénètrent dans l'art primitif de la Grèce, et viennent prendre place à côté des éléments indigènes.

M. Maspero annonce que le capitaine Lyons, chargé par le gouvernement égyptien de surveiller la Nubie, vient de découvrir à Phîbre une inscription en hiéroglyphes, en grec et en latin, gravée sur une stèle. Le monument a été divisé longitudinalement en deux morceaux presque égaux, et la rupture a enlevé quelques lettres par le milieu de chacun de ces trois textes. La partie hiéroglyphique occupait le sommet : on y distinguait dans le haut un cavalier foulant aux pieds un ou plusieurs ennemis renversés à terre, mais le tout est fort indistinct. A droite, trois colonnes verticales énumèrent les dieux de l'Abaton, Osiris, Isis et Horus; à gauche, trois autres colonnes nomment Khnoumou, maître de la cataracte et de la Nubie, Sothis, dame d'Eléphantine, Anoukît qui réside à Eléphantine. Le corps de l'inscription comprenait dix lignes, qui malheureusement sont assez mutilées pour que l'auteur de la copie n'en ait pas tiré un texte possible à traduire. On distingue, à la première ligne, une date l'an I, puis le protocole d'Auguste, et, aux lignes 3 et 4, deux mentions du pays de Pouanît et de celui des Nègres, qui semblent contenir une allusion à des faits contemporains. Le tout se terminait par des prières aux dieux de l'Abaton et de la cataracte pour la prospérité de l'empereur. — Le texte latin succède immédiatement au texte hiéroglyphique. La copie est meilleure, mais elle n'est pas encore très satisfaisante. Il comprend neuf lignes ainsi conçues : C. *Cornelius Cn. f. Gallus, (eq)ues Romanus, post reges* || *a Caesare divi f. devictos, prefec(tus Alex)andriae et Ægypti primus, defectioni(s)* || *Thebaides intra dies XV, quibus hostem s(travit a)cie, victor, V urbium expugnator, Bore(se||o)s, Copti, Ceramices, Diospoleos Meg(ales, Ophie)i, et ducibus earum defectionum interf(ec)tis, exercitu ultra Nili caracte(n... ded)ucto, in quem locum neque populo* || *Romano neque regibus Ægypt(i)or(um signa s)unt prolata. Thebaide communi omn(i)||um regum formidine subac(ta). leg(atisque re)gis Æthiopum ad Philas auditis, eoq(ue)* || *rege in tutelam recepto tyrann(o xxx sc)hoeni i)n fine Æthiopiae constituto, Die(is)* || *patrieis et N(ilo adiuto)ri.....* — Le texte grec compte également neuf lignes. — La révolte dont il est question dans cette inscription est connue par Strabon et Dion Cassius. La date n'en était pas certaine, et l'on tendait à la placer dans les derniers temps du gouvernement de Cornelius Gallus : si la copie du texte hiéroglyphique est exacte, elle serait de l'an I d'Auguste en tant que roi d'Egypte, en 30-29.

Les expressions relatives à la cataracte font allusion aux démêlés des Ptolémées avec leurs sujets méridionaux. La Thébaïde, sans cesse en révolte contre ses maîtres grecs, avait eu récemment encore ses Pharaons indigènes dont plusieurs ont été signalés par M. Révillout : il semble qu'à cette époque même, elle fut par moments une dépendance du royaume d'Éthiopie. L'ambassade de ce dernier a été interprétée par Gallus comme une marque de soumission : les Romains établirent un souverain vassal en Nubie, et ce pays prend ici le nom insolite de Triacontaschène, qui se réduira plus tard à n'être plus qu'un Dodécaschène. — Dion Cassius raconte que Cornélius Gallus, gonflé de vanité par la faveur du prince, se laissa entraîner à tenir des propos et à écrire des pièces qui, rapportées plus tard à Auguste, entraînèrent sa disgrâce et sa mort : le ton général de la nouvelle inscription confirme le témoignage de l'historien. — MM. Perrot, Boissier et Héron de Villefosse présentent quelques observations.

M. Perrot lit un rapport de M. Graillot, ancien membre de l'École française de Rome, qui a commencé le 17 janvier, aux frais du comte Tyskevicz, des fouilles à Conca, au pied des montagnes des Volsques. Elles avaient commencé de dégager les restes d'un temple ou plutôt de plusieurs temples qui s'étaient succédé sur le même emplacement, du IIIe au Ve siècle, quand, le 8 février, elles ont été interrompues par un ordre du gouvernement italien, qui avait d'abord accordé à M. Graillot une autorisation en règle. Elles ont fait découvrir des restes très importants d'une décoration en figures de terre cuite, dont quelques morceaux, d'un beau style archaïque, remontant au VIe siècle.

M. Havet propose la restitution d'un vers qui figure corrompu dans une épitaphe latine, C. I. L., V, 1939. MM. Weil et Cagnat présentent quelques observations.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 23 mars — 1896

119. — F. H. Skrine : **An Indian Journalist; being the Life, Letters and Correspondence of Dr Sambhu C. Mookerjee, late editor of « Reis and Rayyet », Calcutta.** Calcutta, Thacker, Spink and Co. 1895-xxvii-478 p. in-8.

C'est une curieuse figure de l'Inde contemporaine que feu le Dr Sambhu Chunder Mookerjee, une exception à bien des égards, au fond pourtant un vrai type de son temps et de son peuple, de cette race bengalie dont il a été dit tant de bien et encore plus de mal. Il en eut l'industrie, la souplesse et le savoir faire, la ténacité et la versatilité, l'intelligence subtile et la nature impressionnable et, par dessus tout, la merveilleuse aptitude de s'assimiler les choses étrangères rapidement et, en quelque sorte, au simple contact. Pour la forme, et j'entends le mot au sens le plus large, il fut un *gentleman* anglais très raffiné ; pour le fond, il était demeuré hindou et, après toute une vie d'expédients et de luttes, il est mort à cinquante-cinq ans, avec une réputation intacte. Assez mouvementée et diverse en apparence, sa carrière a été très une en réalité. Né en 1839, de parents brahmanes exerçant le petit commerce, mais de haute caste et de la descendance de Çrîharsha, l'auteur du *Naishadhîya*, élevé, contre le vœu de son père et un peu à bâtons rompus, au *Metropolitan College* de Calcutta, père de famille à dix-neuf ans, nous le trouvons tour à tour ministre de divers râjas, mêlé, comme secrétaire de leur association, aux affaires des Talukdars d'Oudhe, ébauchant des études de droit et de médecine, docteur honoraire en homéopathie de Philadelphie ; au fond et malgré tous ces zigzags, il a été toute sa vie un journaliste, d'abord au *Hindu Patriot*, à peine sorti de l'adolescence, plus tard à la tête du *Reis and Rayyet*, qu'il fonda en 1882 et qu'il dirigea jusqu'à sa mort, au 7 février 1894.

Mookerjee, comme Malabari, son émule de Bombay, s'est formé lui-même, au contact des hommes et des affaires et, aussi des livres ; car il était un acharné lecteur ; et c'est certainement un fait à noter que les deux meilleures plumes du journalisme hindou ne doivent rien ou presque rien au haut enseignement universitaire. De plus, il s'est formé très vite, car, dès ses débuts, ses articles portent l'empreinte de la maturité et de l'expérience, et sont écrits avec cette maîtrise parfaite de la langue anglaise qui fut la marque caractéristique de son talent. Comme directeur du *Reis and Rayyet*, il exerça pendant douze ans une grande influence sur l'opinion, non seulement au Bengale et dans l'Inde, mais aussi en Angleterre et jusque sur le continent. L'administration comptait avec lui ; car elle savait que, s'il aimait en général à se trouver du côté du manche, il n'en avait pas moins son franc parler. Le caractère, chez lui, fut en effet à la hauteur du talent : il ne trafiqua ni n'abusa du pouvoir qu'il devait à sa plume. Tout en étant parfaitement *loyal*, comme disent nos voisins, et opposé par principe aux utopies tapageuses, il sympathisait avec les aspirations saines de son peuple et toutes les mesures libérales du gouvernement trouvèrent en lui un défenseur convaincu. Il n'en était pas moins resté fidèle aux coutumes de sa race, *a Hindu of the Hindus*, comme il aimait à s'appeler et, sans s'astreindre à toutes les prescriptions d'une rigoureuse orthodoxie, il s'en écartait le moins possible. Par exception, il consentait à s'asseoir à la table d'un ami mleccha, et il a pu conseiller à un jeune compatriote de faire le voyage d'Europe, mais il ne l'aurait pas reçu chez lui au retour sans procéder ensuite à la purification de son domicile. Ces mille détails de l'usage et de la tradition, que ce grand ami de l'Angleterre et des idées anglaises entendait maintenir pour lui-même et respecter chez les autres, constituent en effet la barrière derrière laquelle s'abrite la nationalité hindoue, barrière plus efficace que les revendications des politiciens et qui ne cédera pas de sitôt, car elle repose sur ce que l'homme a de plus intime. On en jugera par un seul fait : sans une mention faite en passant par son biographe, nous ne saurions pas de cet homme qui, dans sa correspondance, parle si abondamment et de tant de choses, qu'il a été marié, même deux fois, si je ne me trompe, et qu'il a eu des enfants. Dans ses lettres, et il y en a d'intimes, il n'en dit pas un mot : nous y voyons Mookerjee à son bureau de rédaction ; mais son *home* reste fermé, et ceux qu'il abrite n'existent pas pour nous.

M. Skrine exprime plus d'une fois le regret que Mookerjee se soit autant éparpillé, qu'il n'ait pas concentré ses efforts sur une branche d'études déterminée, auquel cas, selon lui, il eût infailliblement fourni une brillante carrière scientifique. Ce n'est pas précisément de ce côté que portent les aptitudes de *young Bengal*, et je crois que Mookerjee a vu plus clair dans les siennes que son biographe. Parmi ses lettres, il y a une réponse à Râjendralâl Mitra, qui lui avait demandé des renseignements généraux sur les sacrifices humains : ce n'est qu'une impro-

visation sommaire ; mais elle en dit long sur le peu d'esprit critique de son auteur et sur la façon dont cet homme à vastes lectures savait les interroger à propos d'un point donné. Il y avait sans doute en lui l'étoffe de plusieurs virtuoses ; mais nullement celle d'un homme de science ni d'un homme d'action.

La biographie pourrait être creusée davantage : elle eût surtout gagné à être écrite d'un style plus direct et moins affecté. Parmi les lettres, il y en a beaucoup de curieuses et plusieurs qui sont charmantes. Mais là aussi on désirerait un peu plus de précision et de *matter of fact* dans les notes. A peine suffisantes pour le public de Calcutta, celles-ci ne le sont plus du tout pour le lecteur d'Europe.

A. Barth.

---

120. — **Entwurf einer vergleichenden Grammatik der Altaischen Sprachen,** nebst einem vergleichenden Wœrterbuch, von Dr Joseph Grunzel. Leipzig, W. Friedrich, 1895. In-8, iv-90 pp.

M. Grunzel s'est préparé par de sérieuses monographies à l'œuvre considérable dont il nous donne aujourd'hui la première esquisse : il s'agit bien d'une grammaire comparée du groupe oriental de la famille ouralo-altaïque, où l'auteur, avec autant de décision que déjà M. Winkler il y a dix ans, englobe aussi le japonais, mais en maintenant, comme on le voit, contre ce dernier linguiste, la classification traditionnelle des idiomes qui en relèvent. Il est évidemment regrettable que la méthode de Bopp ait encore à peine été expérimentée en dehors du domaine où elle a atteint de si rapides et merveilleux résultats ; mais elle est entravée presque partout ailleurs par le défaut de recul, et, sauf le turc osmanli qui lui-même ne remonte pas bien loin, aucun des idiomes altaïques n'échappe à cette fâcheuse infériorité. Il est grand temps toutefois de les recueillir et de les comparer : la civilisation européenne s'avance à pas de géant dans l'Asie centrale, écrasant sur son passage mainte peuplade isolée, et la documentation actuelle risque de disparaître avant qu'on ait eu chance d'accroître celle du passé. De Tokio à Stamboul la route est longue, et il importe de n'en négliger aucun gîte d'étape : M. G. a donc commencé son exploration et nous en trace brièvement l'itinéraire. Sa phonétique, qui rayonne autour des deux principes d'assimilation connus sous le nom d'harmonie vocalique et consonantique, n'est pas et ne peut pas être encore un tableau précis des sons par lesquels se répondent les uns aux autres le turc, le mongol, le tongouse et le japonais ; mais c'est tout au moins une indication nette de leurs tendances physiologiques. Dans la morphologie, il étudie les postpositions en les groupant suivant leur forme extérieure, quelle que soit la signification que chaque langue lui a attribuée, et la méthode est excellente : la fonction est une catégorie logique ; la considère qui

voudra savoir comment les Altaïques *pensent* leurs langues ; mais à qui recherche comment elles sont constituées et se comportent entre elles, la forme seule importe, d'autant qu'elle est primitive, immuable dans le cercle où l'enferment les lois phonétiques, au contraire de la fonction dont la sémantique encore dans l'enfance ne nous a point appris à fixer les caprices. La confusion involontaire de l'élément morphologique et de son application fonctionnelle est une des principales causes de la stérilité de certaines recherches d'ailleurs très méritoires dans les domaines linguistiques encore peu connus, et l'on ne peut qu'engager M. Grunzel à persévérer dans cette voie rigoureuse. L'ouvrage se termine par un extrait de dictionnaire comparé des langues altaïques, qui naturellement servira de base à la constatation des concordances phonétiques en même temps qu'il se contrôlera par elles.

A.-A. G.

---

121. — **Manuale di Letteratura Albanese**, del Prof. Alberto STRATICÒ. Milano, Hoepli, 1896. Pet. in-8, xxiv-280 pp., 3 fr.

122. — **La Lingua Gotica**, Grammatica, Esercizi, Testi, Vocabolario comparativo, con ispecial riguardo al Tedesco, Inglese, Latino e Greco, del Dr S. FRIEDMANN. Milano, Hoepli, 1896. Pet. in-8, xiv-335 pp., 3 fr.

L'intéressante collection des *Manuali Hoepli* vient de s'enrichir de ces deux doubles numéros. Le premier (212-213) est une histoire de la littérature albanaise, dont M. Crispi, — dérogeant, paraît-il, à une réserve absolue qu'il s'est imposée — a accepté la dédicace. La littérature albanaise est encore peu connue, même des cercles qui se piquent d'exotisme. L'auteur, qui lui-même est d'origine albanaise, et l'a parcourue dans tous les sens, ne manque pas, comme c'est presque son devoir, à la surfaire quelque peu ; car, si elle vaut, ce n'est guère par l'originalité. Mais son style est agréable et clair, ses extraits choisis avec un goût sûr, et ses détails biographiques et bibliographiques sur les littérateurs de l'Albanie, depuis le XVIIe siècle jusqu'à nos jours, témoignent d'une réelle vitalité dans ce petit peuple naguère encore noyé dans l'océan slave et si longtemps inconscient de ses origines illyriennes. Parmi les chants populaires, on remarque deux chœurs nuptiaux dans la manière de Catulle, — je rapproche, je ne compare point, — et les fragments épiques inspirés par le souvenir des exploits de Scanderbeg.

L'autre volume (214-215) est une *Grammaire Gotique* qui offre cette particularité d'être conçue et rédigée en dehors de toute préoccupation prégermanique et indo-européenne : il en résulte parfois des règles (cf. p. 12) qui, vraies empiriquement, sont fausses au point de vue historique ; mais ceux qu'intéresse la préhistoire trouveront la correction plus loin, et les autres auront eu l'avantage d'apprendre rapidement et

sans détails encombrants tout l'essentiel de la langue. Suit un appendice comparatif, pour lequel l'auteur a utilisé les travaux de MM. Brugmann, Kluge, Braune, Feist, Wilmanns, etc. Il ne paraît connaître ni l'ouvrage de M. Wright ni mes deux *Grammaires comparées*. Les textes comprennent des suites de phrases graduées et accompagnées de notes, et six extraits des Évangiles. Le vocabulaire (p. 153-293) forme la partie la plus étendue du livre : il est tout à la fois explicatif, étymologique et largement comparatif; les documents y abondent, et il rendra d'inestimables services aux étudiants, grâce surtout aux cinq index (allemand, anglais, grec, latin, roman) qui renvoient pour chaque mot à la rubrique gotique sous laquelle il est cité. Nous n'avons point en France de livre pareil, apparemment parce que les rares Français qui ont affaire de gotique savent assez d'anglais ou d'allemand pour s'adresser à Wright ou à Braune ; mais ceux-là même, au point de vue étymologique, pourront trouver profit à se mettre à l'école de M. Friedmann.

V. H.

---

123. —**The Book of the Secrets of Enoch**, translated from the Slavonic by W. A. Morfill, and edited with introduction, notes and indices by R. H. Charles. Oxford, Clarendon Press, 1896. In-8, XLVII-100 pages.

Le recueil des apocryphes de l'Ancien Testament vient de s'enrichir par la découverte d'un nouveau livre d'Hénoch. On avait signalé, en 1892, l'existence d'une version slave qu'on disait être celle du livre apocryphe conservé dans la Bible éthiopienne, le même dont M. Bouriant a retrouvé en grec la première partie, avec les fragments de l'Évangile et de l'Apocalypse de Pierre. M. Morfill, ayant examiné deux manuscrits de cette version slave, y reconnut sans peine un livre d'Hénoch autre que l'Hénoch éthiopien, beaucoup moins considérable par son étendue, mais presque aussi curieux par son contenu. Les manuscrits, on en a jusqu'à présent signalé cinq, se partagent en deux familles : deux manuscrits contiennent un texte plus développé, qui paraît être le vrai texte de la version; trois autres contiennent un texte abrégé. L'édition est fondée sur la traduction anglaise d'un manuscrit (XVII[e] siècle) de la recension la plus étendue, d'un manuscrit (XVI[e] siècle) de la recension la plus courte, et du texte slave préparé, d'après tous les manuscrits connus, par le professeur Sokolof, de Moscou.

La version slave a été faite sur un texte grec. La plus grande partie du livre a été écrite en cette langue. Le nom d'Adam y est expliqué par les noms grecs des quatre points cardinaux (ἀνατολή, δύσις, ἄρκτος, μεσημβρία). L'auteur suit la chronologie des Septante ; il cite beaucoup l'Ecclésiastique, et, à ce qu'il semble, dans la version grecque; il paraît avoir connu aussi le livre de la Sagesse. D'après M. Charles, certains morceaux auraient été composés en hébreu. La raison de cette hypothèse est

que le livre paraît cité plusieurs fois dans les *Testaments des douze patriarches*; mais l'argument ne serait pas concluant, quand même on admettrait, avec M. Charles, que les *Testaments* ont été composés primitivement en hébreu. Les tendances doctrinales du livre sont alexandrines, et son lieu d'origine est l'Égypte. Il ne paraît pas nécessaire de lui supposer un double fond, et, à part un petit nombre d'interpolations, il ne manque pas d'unité.

On y trouve de nombreux passages apparentés soit aux écrits du Nouveau Testament, soit à l'ancienne littérature chrétienne, quoiqu'il ne semble pas plus dépendre des uns que de l'autre. L'auteur a connu l'ancien livre d'Hénoch, et probablement dans sa forme actuelle; il parle de la maison de Dieu et des sacrifices comme si le temple existait encore. C'était un juif helléniste, contemporain de Philon; il a dû écrire dans la première moitié du Ier siècle de notre ère. Hénoch raconte comment deux anges vinrent le chercher pour l'emmener au ciel, et il décrit son voyage depuis le premier ciel jusqu'au septième. La description des sept cieux est fort intéressante et donne lieu à des rapprochements instructifs. C'est au troisième ciel que se trouve le paradis, avec ses beaux arbres et leurs fruits odoriférants; l'arbre de vie est au milieu, « à l'endroit où Dieu se repose quand il vient au paradis ». Et saint Paul ne dit-il pas (II *Cor.* XII, 2, 4) qu'il a été lui-même « ravi au troisième ciel, en paradis » ? La conception cosmographique est la même. On ne peut guère douter que saint Paul ne se soit représenté les sept cieux à peu près comme l'auteur des « Secrets d'Hénoch ». Arrivé au septième ciel, Hénoch se trouve devant la cour céleste, Archanges, Vertus, Dominations, Principautés, Chérubins, Séraphins, Trônes (cf. *Col.* I, 16; *Éph.* I,21), toute l'armée qui environne le trône de l'Éternel. L'archange Gabriel vient prendre Hénoch pour l'amener auprès de Dieu. L'archange Michaël l'oint d'une huile merveilleuse qui lui donne l'apparence d'un être céleste. L'archange secrétaire Vrétil (corruption d'Uriel ?) reçoit l'ordre d'apporter les livres divins : sous sa dictée Hénoch, durant trente jours et trente nuits, écrit trois cent soixante-six volumes, dont le contenu relatif à la constitution et au gouvernement du monde, à la conduite et aux destinées des hommes, n'a pu, naturellement, être indiqué que d'une manière générale. L'Éternel lui-même parle ensuite à Hénoch et lui raconte l'œuvre de la création, jour par jour. Ce commentaire du récit génésiaque est tout pénétré de platonisme, et il doit contenir aussi des emprunts faits à la mythologie égyptienne ou chaldéenne. Le tout forme comme un système de gnose primitive, relativement sobre et assez bien ordonné. Presque tous les détails de ce discours seraient à signaler. L'histoire de l'archange Satanail (Satanel), devenu Satan pour avoir voulu s'égaler à Dieu, précipité du cinquième ciel et volant dans les airs (cf. *Éph.* II, 2) non plus ange, à ce qu'il semble, mais serpent intelligent, et, sous cette nouvelle forme, tentateur d'Ève, offre un intérêt particulier. Les sept jours de la créa-

tion figurent la durée du monde : sept mille ans. Le discours finit par l'annonce du déluge. Hénoch est ramené provisoirement sur la terre, afin d'instruire ses enfants de ce qu'il a vu et de ce qui doit arriver. Son discours est mêlé d'exhortations morales qui rappellent certaines paroles évangéliques. Mais on n'y rencontre pas le moindre élément messianique ni aucun trait qui se rapporte directement à la résurrection des corps. L'auteur paraît enseigner que les âmes des bêtes subsisteront jusqu'au jugement dernier. Quand Hénoch a fini de parler, le Seigneur envoie des ténèbres sur la terre, et les anges prennent Hénoch pour l'emporter près de Dieu, au septième ciel. C'était le sixième jour du mois de Sivan, le jour anniversaire de sa naissance; il avait trois cent soixante-cinq ans, et il laissait à ses enfants les trois cent soixante-six livres qu'il avait écrits dans le ciel.

Un des manuscrits de la recension principale contient en outre, à la fin du livre d'Hénoch et s'y rattachant, un récit relatif à la naissance de Melkisédek. Ce morceau est plus récent que les « Secrets d'Hénoch »; c'est un échantillon très original, entièrement nouveau, des spéculations auxquelles le personnage de Melkisédek a donné lieu chez certaines sectes chrétiennes.

Inutile d'insister sur l'importance d'une telle publication. M. Charles a joint à la version anglaise des notes très érudites; il signale et discute fort soigneusement, dans l'introduction, le rapport des « Secrets d'Hénoch » avec le Nouveau Testament et la tradition chrétienne des premiers siècles. Certains rapprochements peuvent n'être pas tout à fait sûrs. Mais les conclusions du savant éditeur, prises dans leur ensemble, ne semblent pas devoir être contestées.

A. Loisy.

---

124. — **Lycophrons Alexandra, griechisch und deutsch mit erklærenden Anmerkungen** von Dr Carl von Holzinger. Leipzig, Teubner, 1895. 1 vol. in-8 de 428 pp. Prix : 15 m.

Lycophron n'a pas eu souvent les honneurs d'un travail aussi considérable et aussi sérieux. C'est qu'il a rarement eu beaucoup de lecteurs : il est malheureusement à craindre que, même après le livre de M. Holzinger, il n'en ait pas beaucoup davantage. Les compatriotes de l'éditeur pourront, par curiosité, lire sa traduction en vers — une véritable merveille, soit dit en passant, de précision et d'exactitude, et, au point de vue métrique, un tour de force incroyable. Mais quant à lire le texte, c'est autre chose. Sans commentaire, on n'y comprend rien; avec l'aide du commentaire de M. Holzinger, il faut se donner une telle peine que, comme l'on dit, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Tout le monde, sans avoir jamais lu un vers de Lycophron, sait qu'il n'y a pas dans la littérature grecque d'auteur plus obscur : nous recommandons les pages de

l'introduction (27-41) où M. H. étudie et énumère avec beaucoup de science la nature et les causes de cette obscurité. Seulement il a si longtemps vécu en familiarité avec son auteur qu'il en est venu à la croire plus apparente que réelle : il excuse Lycophron, il lui compare Eschyle, Pindare, Thucydide, Gorgias; si on lui reproche de former des mots, de créer des ἅπαξ, il invoque Xénophon. Certes, σκοτίσον a été un précepte général dans les écoles de rhétorique : mais il faut avouer que personne ne l'a jamais suivi comme le poète de l'Alexandra. M. H. fait remarquer que les énigmes dont sont remplis ces quinze cents vers ne sont des énigmes que pour les ignorants, et qu'après tout l'Alexandra était écrite pour « les gens intelligents de la meilleure compagnie ». Mais enfin il ne suffit pas d'être intelligent pour la comprendre; il faudrait au moins dire « les gens érudits » : et qui pourra, malgré tout, croire qu'il se soit trouvé, même à Alexandrie, des gens d'une érudition aussi vaste? J'avoue que je serais fort tenté d'être de l'avis de Boissonade : même un Callimaque devait être bien souvent embarrassé en lisant cette série de logogriphes. Que l'on songe, en effet, que l'érudition de Lycophron était en somme purement *livresque :* dans ses recherches pour ses sujets de tragédie, et surtout pendant son séjour à la bibliothèque, en cataloguant des livres, il avait recueilli toutes les légendes rares, toutes les particularités ignorées; et s'il a sans doute composé sérieusement son poème — ce qui ne fait pas honneur à son intelligence — ce poème n'est pour nous qu'un jeu d'esprit, une marqueterie de toutes ces raretés, dont l'intérêt ne peut être que médiocre.

C'est pourquoi j'oserai reprocher à M. Holzinger de s'être confiné uniquement dans l'*explication* de Lycophron. Pour savoir, dit-il, ce que celui-ci doit à Eschyle, il suffit de comparer les index des deux poètes : mais nous aimerions mieux qu'il eût fait cette comparaison pour nous. C'est là un exemple des questions que nous voudrions voir traitées dans ce livre. Ce que M. H. nous dit de sa diction ordinairement tragique, quelquefois comique, n'est qu'une indication : nous aimerions une étude. D'où viennent ces mots rares, qui Lycophron imite-t-il, et, d'autre part, qui l'a imité, quelle a été l'importance de cette masse prodigieuse de détails jetée aux poètes postérieurs, à Callimaque, à Ovide? — Enfin, prenons ce qu'on nous donne : un texte, revisé mais sans étude critique d'ailleurs inutile, une traduction dont j'ai déjà fait l'éloge, un index des noms propres où heureusement sont entrés ceux dont Lycophron n'a parlé que par allusion ou sous le voile d'épaisses énigmes, enfin une introduction et un commentaire.

Le commentaire a plus de deux cents pages, en caractères serrés : c'est dire qu'il est abondant. Il ne l'est pas encore assez : si par moments on est effrayé de l'érudition plus qu'alexandrine de M. H. et de la quantité énorme de références, de rapprochements, de citations, de déductions et de comparaisons nécessaire pour comprendre un mot du texte grec, à d'autres moments on voudrait plus de détails. Ainsi, au vers 42, il est dit

que Κρόνου παρ' αἰπὺν ὄχθον désigne la situation d'Olympie : pourquoi ? vers 107, sur ce nom propre inconnu Βόνη, M.H. nous renvoie à divers auteurs, mais ne nous dit pas lui-même ce que c'est ; je pourrais multiplier les exemples. C'est que, avouons-le humblement, nous n'avons pas en général une science aussi vaste, et je crains que parfois M. H. ne se soit si bien « alexandrinisé » qu'il ne voie même plus les difficultés insurmontables aux profanes. Disons aussi que quelquefois il va trop loin : sans doute l'exégèse de Lycophron lui devra beaucoup, et il a eu bien souvent le mérite de trouver la solution de maint problème que ses prédécesseurs s'étaient posé en vain ; mais par moments il a le tort de donner des hypothèses pour des solutions, ainsi lorsqu'il s'agit de l'île Κερνεᾶτις (1084) qu'il prétend être la Sardaigne.

Ce serait aussi le défaut de l'introduction, qu'une trop grande assurance dans l'affirmation. Le but de cette introduction est, en somme, d'arriver à dater l'Alexandra. Contrairement aux opinions reçues, qui la placent beaucoup plus tôt, M. H. la croit composée en 274. Sa principale raison est que les vers 1435-1450 font allusion non point à Alexandre, mais à Pyrrhus. Or ici, s'il a raison sur quelques points de sa discussion avec M. de Wilamowitz, il n'en reste pas moins que son opinion est fort hasardée. Quoi ! dans cet exposé de l'histoire de la Grèce, Cassandre, Alexandra, ne parlerait pas d'Alexandre ? et, d'autre part, si Pyrrhus avait été vaincu déjà par Rome, elle ne célébrerait pas avec éclat ce triomphe des fils des Troyens sur un Eacide ? Voila deux graves invraisemblances : et quand plus loin, pensant aux six ans de la guerre de Pyrrhus, M. H. traduit γέννα par *année*, c'en est une troisième.

Mais comme, dans l'explication d'un texte pareil, le champ des hypothèses est fort vaste, on ne saurait en vouloir à M. Holzinger d'en avoir hasardé quelques-unes qui peuvent paraître mal fondées. Son travail, le premier commentaire perpétuel sur Lycophron, le premier en langue allemande, est, comme on l'a pu voir, une œuvre solide et sérieuse. Il est assez probable qu'il restera longtemps le seul : félicitons-nous donc qu'il soit bon, souvent excellent.

P. COUVREUR.

---

125. — **C. Sollius Apollinaris Sidonius**, Recensuit Paulus MOHR. Lipsiae, Teubner, 1895, XLVIII-394 pp. in 8°.

En rendant compte des dernières éditions de Claudien, j'avais le plaisir de constater que la critique s'était engagée dans des voies indiquées nettement ici-même. On peut en dire autant du travail que M. Mohr vient de faire sur Sidoine. A deux reprises, M. Émile Chatelain avait signalé l'importance du manuscrit de Notre-Dame (B. N. 18584, x[e] s.). C'est à son sujet qu'il écrivait, il y a dix-sept ans : « Si quelqu'un est capable de consulter un manuscrit pareil sans être saisi de respect et

ravi de bonheur, il devra renoncer à éditer un texte latin ». En l'espèce, « quelqu'un » était Eugène Baret [1]. Le manuscrit, consulté, mais non systématiquement utilisé par Luetjohann pour l'édition des *Monumenta*, est devenu pour le nouvel éditeur le contrôle et la confirmation des leçons du meilleur manuscrit, le *Laudianus* d'Oxford. Malheureusement la collation, faite par Luetjohann, n'a pas été communiquée à M. Mohr « id quidem singulari (?) E. Duemmleri liberalitate assecutus sum, ut omnibus locis grauioribus lectiones huius codicis in meum usum exscriberentur ». Dans ces conditions, M. Mohr aurait dû demander à l'École des hautes études de lui en envoyer une collation gratuite.

Si l'on ajoute à ces variantes du manuscrit de Notre-Dame, des leçons communiquées par M. Gustafsson à M. M. et tirées du Vaticanus 1783, dont M. Chatelain avait également signalé l'intérêt, on aura à peu près le compte des matériaux critiques nouveaux qui nous sont apportés. Mais c'est plutôt dans une mise en œuvre indépendante et impartiale que consiste le progrès réalisé. Comme il fallait s'y attendre de la part d'un connaisseur aussi informé de la langue de Sidoine et de ses contemporains, M. M. a concentré son attention principalement sur les détails de forme. Tandis que la question des manuscrits est traitée en cinq pages dans la préface, quarante pages sont consacrées à des observations sur les passages les plus discutables et presque toujours ce sont des observations grammaticales. Tous ceux qui ont à s'occuper des écrivains de cette époque auront à y recourir. Il est regrettable que M. Mohr n'ait pas facilité les recherches en joignant à sa préface un index méthodique ou alphabétique de ses observations. Le seul index du volume est une table des noms propres. Enfin, le texte même est accompagné d'un apparat critique sommaire qui, ordinairement, suffira aux recherches [2].

Paul LEJAY.

---

126. — **Stylistique latine** à l'usage des classes de troisième et de seconde, comprenant : 1° l'emploi des parties du discours; 2° les figures; 3° la construction, par Léon MARÉCHAL. Liège, Dessain, s. d., IV-78 pp. Prix : 0 fr. 80.

Ce petit livre d'enseignement est clair, exact et bien disposé. Peut-être eût-il été plus simple d'éviter les expressions de « sens subjectif »,

---

1. *Rev. cr.*, 1879, I, 301 ; cf. *ib.*, 1888, I, 308-311. M. Mohr connaît et cite ce dernier article ; mais il le désigne ainsi : « *Rev. cr.*, n. 16, p. 308 », sans millésime ni tomaison.

2. Il est regrettable que les numéros des lettres ne soient pas compris dans le titre courant. — M. Chatelain avait, avant M. Gustafsson, dénoncé l'interpolation de ep. I, 2, 2, dans *F* (*Rev. cr.*, 18, 310). Le même avait déjà conjecturé *praefectorius* I, 7, 9. — P. XXIV, 14 lire : IV (et non III).

« sens objectif », ou eût-il fallu les définir (p. 3), puisqu'elles sont aussi utiles, mais moins compréhensibles, que les mots « abstrait » et « concret ». Bien que Gantrelle ait introduit dans ses excellents ouvrages les mots « polyptote » et « oxymoron », M. Maréchal n'aurait pas commis un grave oubli en passant sous silence ces figures. Quelques-unes des règles données appelleront des explications de la part du maître. L'emploi de *Sequani* et des autres noms de peuples gaulois ne peut être entièrement assimilé à l'emploi de *Romani* correspondant au français « Rome » (p. 1). L'exemple de la page 2, à propos des noms abstraits, est mal choisi; *iuuentus*, comme l'a depuis longtemps montré Quicherat, n'est pas un mot abstrait, mais un collectif singulier, « les jeunes gens ». La règle du § 12 pourrait être plus courte et plus précise; cf. Havet, *Abrégé de grammaire latine*, §§ 281-283. De même le § 168, dernier alinéa du même ouvrage, pouvait rendre le même service à M. M. pour son § 4. Une tournure d'un emploi aussi délicat que *omnes circa populi* (§ 24) ne devrait pas figurer dans un livre élémentaire. Ce sont là de petits détails. Nous souhaitons que le travail de M. Maréchal profite aux élèves de l'enseignement moyen et contribue à la disparition de ce latin moderne que, malgré son apparente correction grammaticale, Cicéron n'aurait pas compris.

P. L.

---

127. — J. Dürr, Th. Klett, O. Treuber, **Lehrbuch der Weltgeschichte. I. Altertum.** — Stuttgart, 1895. 1 vol. in-8°, 370 p.

Ce volume, bien imprimé et d'aspect élégant, fait partie d'une collection de manuels d'enseignement entreprise par la librairie Neff à Stuttgart. Il ouvre lui-même la série du « Manuel d'histoire générale », qui doit comprendre trois parties : antiquité, moyen âge, temps modernes.

En rédigeant ce manuel, qui s'adresse aux classes supérieures des gymnases et des *Realschulen*, les auteurs se sont efforcés « d'utiliser, avec un jugement indépendant, les résultats des recherches les plus récentes et en particulier de traiter l'histoire ancienne de manière à faire pénétrer le plus possible les élèves dans l'intelligence des idées et des institutions politiques et sociales ». Ils nous paraissent y avoir réussi. Ils ont traité l'histoire des peuples de l'Orient, l'histoire grecque, l'histoire romaine jusqu'à la chute de l'empire d'Occident — l'histoire romaine occupe la moitié du volume — sur un plan uniforme, qui embrasse à la fois le tableau des faits, des institutions et de la vie intellectuelle. Un livre destiné aux classes et qui comprend en 370 pages toute l'histoire de l'antiquité ne peut prétendre à apporter du nouveau; mais c'est un mérite pour lui d'être au courant des résultats acquis et

de les présenter avec clarté et précision dans un ensemble méthodique. On louera en particulier MM. Dürr, Klett et Treuber d'avoir fait une place suffisante à l'histoire des lettres, des arts et de la religion [1].

G. LACOUR-GAYET.

---

128. — **Un joyau d'architecture chrétienne et française en 1009 ou l'église abbatiale de Preuilly-sur-Claise**, par l'abbé G. PICARDAT. — En vente chez l'auteur, pour l'achèvement de la restauration. Preuilly (Indre-et-Loire), 1895, in-8°, 416 pp.

M. l'abbé Picardat, depuis vingt-cinq ans, vit dans l'intimité de la magnifique église de Preuilly-sur-Claise, dont il a poursuivi la restauration avec un zèle admirable. Il s'est donné tout entier à son œuvre, et son église est tout pour lui. Comme il le dit avec une touchante naïveté, ce livre est la « surprise » qu'il lui a ménagée en l'année 1895, « pour ses noces d'argent ». La dédicace, « A Toi-même », est d'une éloquence simple qui fait involontairement songer, par la sincérité du sentiment et la suavité de l'expression, aux cantiques des saints italiens de la Renaissance. L'histoire, l'archéologie, sans être méprisées dans ce religieux dithyrambe, n'ont pu suffire à une admiration aussi entière; elles ne figurent guère ici que comme pièces justificatives : le livre est ailleurs. Il est dans l'interprétation symbolique des moindres détails d'architecture, dans l'intime dialogue des yeux et du cœur avec la pierre sculptée. Pas un fruit, pas une figure, pas un ornement des merveilleux chapiteaux de Preuilly qui ne trouve là son commentaire mystique. « Comment exprimer le plaisir que j'ai goûté à parler de toi — s'écrie le bon abbé —, à raconter ton origine, à indiquer les sources célestes d'où a coulé ta vie, à dénombrer les louanges qui ceignent ta tête comme d'un diadème royal, à décrire une à une toutes les merveilles constitutives de ton être,... et enfin à interpréter le langage de tes lignes et de tes pierres, ce langage qui, bien écouté, ferait de l'homme un ange et de la terre un Paradis? » Devant un tel enthousiasme, il n'y a qu'à s'incliner et à écouter. On ne regrettera certes pas, malgré quelques longueurs, le temps consacré à lire cette unique glorification d'une église, ornée de tout un défilé de phototypies : les plus nombreuses à la fois et les plus curieuses reproduisent environ quarante chapiteaux sur lesquels le symbolisme de l'auteur s'est plus particulièrement exercé. Si

---

1. P. 333. A propos du Panthéon, il fallait faire remarquer que si le portique date d'Agrippa, c'est-à-dire de l'époque d'Auguste, la rotonde et la coupole datent d'Hadrien, suivant les découvertes archéologiques faites en 1892 par M. Chedanne, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, dans l'étude de ce monument. — P. 359. Le temple d'Antonin et de Faustine, l'un des mieux conservés parmi les monuments du Forum et par suite l'un des plus connus, a été omis dans l'énumération des œuvres d'art de l'époque des Antonins.

la précision manque parfois à ce beau livre, il a pour lui la poésie et les illustrations ; et, comme si ce n'était pas assez, tout le produit en sera affecté à l'achèvement de la restauration d'une des plus précieuses églises de France.

Léon Dorez.

---

129. — **Le Rime de Francesco Petrarca** restituite nell' ordine e nella lezione del testo originario sugli autografi, col sussidio di altri codici e di stampe, da Giovanni Mestica. Florence, Barbèra, 1896. Un vol. in-8° de xxvi-702 pages. Prix : 7 fr.

Dans son numéro du 4 janvier 1886 — voici par conséquent dix ans sonnés — la *Revue critique* annonçait qu'on venait de retrouver le manuscrit autographe du *Canzoniere* de Pétrarque, qui avait servi pour l'Aldine de 1501 et dont l'existence commençait à être mise en doute ; en mars de la même année, l'Académie des Inscriptions enregistrait le retour à la lumière du manuscrit qu'on croyait perdu et qui se conservait à la Bibliothèque Vaticane. Ces résultats, bientôt confirmés et contrôlés par d'autres recherches, appelaient une nouvelle édition du *Canzoniere*, d'après le texte original qu'on avait eu la bonne fortune de signaler, en partie écrit, en partie corrigé de la main du poète. Divers travaux dans ce sens furent commencés; mais ce n'est qu'aujourd'hui que paraît, par les soins de M. Mestica, l'édition qui permettra de relire ou d'étudier dans sa parfaite intégrité l'œuvre capitale de Pétrarque.

Ce retard s'explique et se justifie par la façon dont M. M. a compris et élargi son travail, afin de le rendre plus fécond. Il nous donne d'abord le texte du Vat. 3195, présentant, outre la division générale et le classement définitif du poète, toutes ses formes orthographiques et phonétiques ; mais il joint à ce texte une annotation critique d'une précieuse abondance, indiquant les variantes des rédactions antérieures (représentées à ses yeux par le Laurentianus XLI, 17 et le Chigianus L, V, 176) et reproduisant intégralement et avec un déchiffrement complet les feuillets de brouillons autographes du Vat. 3196. Il donne également les variantes du manuscrit de Bembo préparé pour l'Aldine et celles des éditions importantes. Il apporte surtout pour le texte des *Trionfi* un travail critique considérable et d'autant plus méritoire que, tout texte original faisant défaut sauf pour un *Trionfo*, les manuscrits apportant d'autre part des rédactions diverses et révélant des perturbations énormes, l'édition depuis longtemps demandée et essayée avait découragé déjà bien des bonnes volontés. M. M. a suivi principalement l'Aldine de 1501, avec les exceptions suivantes : 1° il a rétabli l'ordre original dans les quatre chants du premier *Trionfo* ; 2° il a modifié le début des premiers chants dans les troisième et quatrième *Trionfi* ; 3° il a inséré la leçon

autographe du sixième *Trionfo* conservée dans le Vat. 3196 et qu'aucun éditeur jusqu'à présent n'avait eu l'idée d'accueillir. On trouvera enfin, pour l'ensemble du *Rime*, une table de concordance entre les numérotations actuellement en usage et celle qu'on devra maintenant y substituer [1]. J'indique, on le voit, très sommairement le contenu et la méthode de l'édition Mestica et la nature des ressources qu'elle apporte à la science. L'éditeur se réserve, d'ailleurs, de reprendre lui-même dans un travail d'un autre genre la plupart des questions qu'elle soulève [2].

L'apparition de cette édition de Pétrarque coïncide avec celle de la grande édition critique de la *Gerusalemme liberata*, publiée par M. Angelo Solerti, chez le même éditeur et dans la même collection, et destinée à recueillir les mêmes éloges. Mais pour Pétrarque le travail était plus indispensable encore et plus urgent que pour le chef-d'œuvre de Tasse. On n'avait plus, en effet, et on ne lisait plus l'œuvre du poète. Aucun écrivain italien et même aucun poète moderne ne se présentait sous une forme plus défigurée. Depuis l'édition Marsand (Padoue, 1819-1820), qui avait servi de vulgate moderne, le *Canzoniere* et les *Trionfi* allaient se déformant de plus en plus, tant pour le détail du texte que pour la distribution de l'ouvrage. Le *Canzoniere* notamment, déchiqueté en trois parties arbitraires, ne présentait plus que les *disiecti membra poetae*. En nous rendant le classement original et volontaire de l'auteur, en nous mettant sous les yeux le texte même des vers sortis de sa plume, en le complétant par un apparat critique aussi large que la méthode semblait l'exiger, M. Mestica a fait une œuvre parfaitment utile. Son édition fixe désormais la nouvelle et définitive vulgate de Pétrarque.

P. de Nolhac.

---

130. — Comte Henry de Castries. **Les moralistes populaires de l'Islam.** I. Les gnomes de Sidi Abd Er-rahman El-medjedoub. In-18. Paris, Ernest Leroux. 1896. 121 pp.

Il y a un peu plus de deux siècles, vivait au Maroc un dévôt person-

---

1. Je crois devoir noter ici une observation de portée générale. L'éditeur déclare que les deux parties distinguées dans le manuscrit original ne proviennent point, comme on l'a pensé, de l'événement extérieur et accidentel de la mort de Laure, mais d'un fait intime particulier au poète lui-même, sa conversion morale. Cette conversion lui inspira en 1343 le dialogue latin du *Secretum*, en même temps que la canzone *I' vo pensando*, qui fait précisément, dans le manuscrit, le début de la seconde partie (p. vii). Je crois savoir que M. Henry Cochin prépare sur le classement chronologique des poésies de Pétrarque un travail où cette question et d'autres du même genre seront abordées.

2. En tête du volume figure le portrait de Pétrarque retrouvé, il y a peu d'années à la Bibliothèque nationale de Paris et publié déjà en frontispice de *Pétrarque et l'Humanisme*, M. M. ayant accepté les conclusions qui me l'ont fait considérer comme l'image la plus authentique du poète.

nage du nom de Sidi Abd Er-rahman El-medjedoub. A défaut d'autre mérite il avait au moins celui d'avoir des extases et, grâce à cette circonstance, il jouissait de la vénération de tous ses coreligionnaires qui, en retour de ses bénédictions, pourvoyaient à tous ses besoins matériels. Errant sans cesse, n'ayant probablement pas de but bien arrêté, ce derviche reconnaissait les libéralités de ses hôtes par de bons conseils, de sages maximes ou de simples boutades. Ce sont ces dictons ou gnomes que M. de Castries a eu la bonne pensée de réunir et de publier en les accompagnant d'explications souvent fort nécessaires. Chacun des cent cinquante-six gnomes est rédigé sur un plan uniforme : au premier abord on dirait un distique, mais en examinant les choses de plus près, il ne semble pas qu'on ait affaire à de véritables vers à moins qu'ils n'aient été profondément altérés, ce qui, du reste, serait fort possible ; en effet, au milieu d'expressions des plus vulgaires on rencontre des mots de la langue la plus pure qu'on ne s'attendait guère à trouver en pareille compagnie, et rien ne s'oppose à ce qu'on voie là les restes d'anciens vers très élégants, transformés peu à peu par la populace illettrée et ayant fini par tomber dans le domaine public où le derviche les aura pris. Cela expliquerait peut-être la présence du premier *vers* dans les cas si fréquents où il n'a aucun rapport avec le second et paraît n'avoir eu d'autre utilité que de servir pour ainsi dire de patron.

La traduction donnée par M. de C. est faite avec le plus grand soin et ce n'était certes pas une tâche des plus commodes. Autant un texte arabe est clair quand il est bien rédigé et bien orthographié, autant il devient malaisé à comprendre quand le style n'en est pas irréprochable et surtout quand l'orthographe n'a pas été respectée. L'absence d'une lettre dans une langue où l'on n'écrit que les consonnes peut avoir les conséquences les plus inattendues au point de vue de la traduction et, puisque l'auteur a pu entendre prononcer les mots qu'il nous écrit, il aurait dû en donner la transcription qui permettrait de suppléer aux lacunes de l'orthographe. Comment, sans cela, pourrais-je savoir, dans le gnome 2, que le verbe *nager* est au futur si je ne vois point de *ya* écrit ? Même avec le secours de la transcription, il nous manque encore l'accentuation qui indique le mouvement de la phrase dans bien des cas. Ainsi la traduction du premier vers du gnome 39, tout en étant correcte, ne rend pas exactement la pensée ; ne faut-il pas traduire : « Que celui qui veut monter à cheval, monte un cheval blanc ; qu'il brode d'or sa bride ? » Ici il ne s'agit que d'une nuance, mais ailleurs, au gnome 75, par exemple, faute d'accentuation on ne trouve plus aucun sens, à moins que le derviche n'ait voulu dire qu'avec des *si (lou kan)* tout peut arriver ou s'expliquer. On voit par ces quelques exemples, que je pourrais sans doute multiplier, qu'il y a peu de choses à reprendre dans le travail de M. de Castries, au point de vue de la traduction des gnomes. Toutefois, il est nécessaire de lui signaler deux erreurs matérielles : au gnome 42, le texte porte « Maroc » au lieu de

« Mgaoussa » que donne la traduction; au gnome 110 c'est par inattention qu'une note dit que Tit est probablement Tétouan. Tit est une localité bien connue, située sur les bords de l'Atlantique entre Azemmour et Mazagan. Puisque M. de Castries doit continuer la publication de ces textes d'arabe vulgaire fort utiles pour l'étude de la langue, qu'il veuille bien ne pas omettre à l'avenir la transcription en caractères latins; son travail pourra, par ce moyen, rendre encore plus de services qu'il n'en rend sous sa forme actuelle.

O. Houdas.

---

131. — **Geschichte der Stadt Pressburg**, von Dr Theodor Ortvay. Vol. II et III. — Presbourg, 1895. — 475 et 503 pages, 18 planches et 118 illustrations. Gr. in-8°.

Le premier volume de cette remarquable histoire de la ville de Presbourg dont nous avons rendu compte dans la *Revue critique* (n. 39-40, 1893) s'arrêtait avec l'extinction de la dynastie des Arpad (1301). Les deux volumes que nous annonçons aujourd'hui embrassent la période qui s'étend de 1301 jusqu'à 1526. La Hongrie fut gouvernée alors par des princes de différentes maisons; les Anjou, les Luxembourg, les Hunyad et les Jagellons, ont tour à tour régné dans le pays. Puissante et glorieuse sous les Anjou, redoutable sous les Hunyad, la Hongrie déchoit sous les Jagellons et devient après le désastre de Mohàcs la proie des Turcs. M. Ortvay n'a pas retracé, comme il l'avait fait dans son premier volume, l'histoire du pays en racontant celle de la ville. Le deuxième volume, en effet, nous donne la *Topographie* de Presbourg au moyen âge, notamment entre 1300 et 1526. Tout n'était pas à exhumer des archives. M. O. se plaît à reconnaître le grand mérite des travaux de M. Rakovszky qui a consacré toute sa vie à l'histoire ancienne de Presbourg. Ses études parues en 1877 dans la *Pressburger Zeitung*, de même que son *Diplomatarium Posoniense* encore inédit, ont déblayé le terrain, mais Rakovszky avait seulement consulté les comptes de la ville, tandis que M. O. a, en outre, compulsé le *Protocollum Testamentorum* et y a trouvé une mine très riche de nouvelles informations. Ainsi muni, il nous a donné la topographie exacte et détaillée de cette ville importante, longtemps la première du royaume. En treize chapitres M. O. décrit la formation territoriale de la ville, les voies de communication, les places publiques et les marchés, les fortifications, les fossés et les murs d'enceinte, les portes et les boulevards, nommés *Tabor* — le mot passé du slave en hongrois signifie aujourd'hui *camp* —, les principaux monuments d'architecture, ceux du style gothique et ceux de la Renaissance, les principales maisons de la ville, les fontaines, les statues, la peinture murale, le pavé et l'éclairage. On voit que rien n'y est oublié. Les documents inédits sont utilisés avec

beaucoup de sagacité, et la traduction allemande due à M. Michaelis, ancien recteur du lycée de Presbourg, se lit agréablement. Il faut surtout mentionner les chapitres concernant l'architecture et l'influence que la Renaissance a exercée sur elle en Hongrie, et particulièrement à Presbourg. Il y a là un chapitre de l'histoire de l'art hongrois qui a son importance. Car la Renaissance magyare n'est pas un vain mot. Il y avait sous le roi Mathias Corvin un mouvement très accentué, non seulement dans le domaine des lettres, mais aussi, et surtout, dans le domaine des arts. Vrai prince de la Renaissance, Mathias Corvin, le fils du grand Hunyad, a transformé la Cour de Bude. Il appela des écrivains, des peintres, des sculpteurs et des architectes d'Italie, déploya un luxe inconnu jusqu'alors et voulut faire de la Hongrie du moyen âge un pays aussi avancé que ceux de l'Occident. *Pannoniam alteram Italiam reddere conabatur*, disait de lui son historien Bonfini. C'est Mathias qui a fondé, en 1467, l'*Academia Istropolitana* dont une illustration du livre de M. O. donne l'entrée principale. Le grand roi voulait y concentrer toutes les forces vives de la nation et retenir dans le pays la jeunesse studieuse qui allait à Paris, à Vienne, à Bologne, à Ferrare et à Padoue. A Presbourg, la proximité de la florissante école viennoise devait exciter l'émulation. Vitéz, chancelier de cette Université, en fut véritablement l'âme ; le célèbre Regiomontanus y enseigna, cent ans avant Galilée, le mouvement de la terre. Des sociétés savantes, comme la *Sodalitas litteraria Danubiana*, furent fondées, la grande bibliothèque du roi, *La Corvina*, continuellement enrichie, l'imprimerie établie à Bude. On doit constater avec tristesse que l'invasion des Turcs a détruit ces germes féconds et a fait perdre à la nation deux siècles. Il a fallu attendre la fin du XVIII[e] siècle, pour que le pays puisse reprendre ses forces et marcher de pair avec les autres nations.

Le deuxième volume donne comme appendice (p. 397-470) la liste des noms des vignobles de Presbourg au moyen âge. Le troisième volume ne contient que des documents qui servent d'appui et de commentaires au volume précédent. Ce sont : 1° la liste des visites des rois, des reines et d'autres personnages marquants dans la ville de Presbourg ; les traités de paix et les diètes de 1301-1527 ; 2° les hauts fonctionnaires du comitat de Presbourg de 1248-1526 ; 3° les prieurs, chanoines et curés de la ville de 1300-1526 ; 4° les fonctionnaires de la ville de 1279-1527.

De nombreuses illustrations d'après les anciennes estampes, des reproductions paléographiques, les anciens plans de la ville ornent ces volumes qui sont publiés aux frais de la première Caisse d'épargne de Presbourg et lui font le plus grand honneur.

J. Kont.

---

132. — J. Laurentie. **A travers l'ancien Paris.** Paris, Bloud et Barral, 1896. In-12, 115 p.

Dans cet opuscule M. Laurentie n'a traité que cinq sujets, dont trois relatifs à l'assistance publique : l'hôpital de la Trinité, le Grand bureau des pauvres, l'exercice de la charité dans les paroisses de Paris ; les statuts des petites écoles et le culte de saint Martial à Paris forment le sujet des deux autres études. C'est en réalité un ouvrage de vulgarisation dans lequel l'auteur, mû par ses convictions religieuses, a voulu prouver combien l'Église se préoccupait d'assister le peuple et de l'instruire. M. L. n'a aucune habitude de l'érudition. Il s'est, pour ainsi dire, contenté d'analyser les quelques anciens documents imprimés venus comme par hasard à sa connaissance ou en sa possession, sans faire de recherches complémentaires dans les bibliothèques et archives ; il parle comme s'il ignorait absolument l'existence de l'inventaire des Archives de l'assistance publique ; il ne paraît pas avoir connu davantage des publications telles que celles de l'abbé Allain et de MM. J. M. Richard et L. M. Tisserand sur les petites écoles et semble croire même que personne n'étudie plus l'histoire de Paris (p. 22). Peut-on s'étonner ensuite qu'il ne craigne pas de faire de saint Éloi, « vertueux orfèvre », « un des créateurs de la nation française » et passe du règne de Charles le Chauve à des événements de 1107 en usant de cette simple transition : « peu après »? Son principal guide est saint Victor. Les renseignements qu'il donne sur la charité exercée dans les paroisses sont plus intéressants : il a minutieusement analysé ses textes. Mais pourquoi ajoute-t-il : « C'est sous le règne de Louis XIV que l'administration de la France s'est constituée à peu près telle qu'elle est aujourd'hui » ? En résumé, il faut bien reconnaître que M. Laurentie a fait une œuvre presque inutile aux historiens. Il dit cependant de ses dissertations (qui se rapportent toutes au XVII^e siècle) qu'elles sont « le fruit d'excursions faites dans les domaines de l'histoire du berceau de la France ».

Marius Barroux.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Firmin Maillard, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, auteur d'un récent livre assez curieux intitulé : *La légende de la femme émancipée*, vient de publier *Les passionnés du livre*. C'est un très intéressant recueil d'anecdotes, une sorte de « Bibliophiliana », où défilent la plupart des hommes que l'amour des livres a rendus ridicules ou malhonnêtes. L'ouvrage est écrit avec une bonhomie toute familière et une malice sereine, relevée par un sens droit et une saine notion de la probité littéraire.

BOHÊME. — Nous avons annoncé l'apparition du *Cesky casopir historicky* (Revue

historique tchèque), publié par MM. J. GOLL et REZEK. Cette revue vient d'achever sa première année. Elle forme un volume in-8° de plus de 400 pages. Le prix des 6 fascicules est de 3 florins 60 kr.

HONGRIE. — Dans les livraisons V-VII de la *Ungarische Revue*, nous trouvons les discours prononcés à la LV° séance solennelle de l'Académie hongroise. Le président de la docte compagnie, le baron EŒTVŒS, l'ancien ministre de l'Instruction publique, parle de la nécessité defaire connaître à l'étranger les travaux originaux de la Hongrie qui, écrits dans une langue presque inconnue, sont presque perdus pour la science. (Il est vrai que l'Académie édite deux recueils, l'un littéraire, l'autre scientifique qui, rédigés en allemand, tiennent l'Allemagne au courant des travaux magyars. Mais nous croyons que la France et les pays latins mériteraient également cette attention. Une revue française analogue à l'*Ungarische Revue* pourrait combler cette lacune regrettable.) M. SZILY, secrétaire perpétuel, rend compte des travaux des trois classes de l'Académie (57 publications pour 1894!). Mentionnons encore dans la même livraison un article très nourri sur *les fonctionnaires des comitats hongrois jusqu'en 1301*, par M. WERTNER, et une étude de M. LAZAR sur la *légende de Fortunatus*.

— La *Revue philologique* commence dans son numéro de janvier le cinquième compte rendu sur les travaux français concernant l'antiquité et les littératures étrangères de 1893-1895, et donne la description d'un Livre d'heures français du XV° siècle conservé à la bibliothèque du Lycée protestant de Budapest.

— M. KONT doit faire paraître incessamment à la librairie parisienne d'Ernest Leroux un volume intitulé *La Hongrie littéraire et scientifique*.

— Une erreur à rectifier. M. BENGESCO, dans sa *Bibliographie franco-roumaine* (1895), cite sous le n° 370, page 99, l'étude de M. de Baye intitulée : *Le Trésor de Szilagy-Somlya* (Transylvanie), 1892. Puisque ledit trésor a été trouvé sur le territoire hongrois, qu'il a été décrit pour la première fois par des archéologues hongrois, nous ne voyons pas la raison de faire figurer cette étude dans une Bibliographie franco-roumaine.

ITALIE. — M. Rodolf RENIER vient de s'occuper de représentations populaires encore en usage dans le Piémont. Le document le plus important qu'il ait recueilli est le *Pastore Gelindo*, drame sur la Nativité, où plusieurs des personnages s'expriment en dialecte. Ce morceau est devenu le point central de ses recherches, autour duquel sont venues se grouper ses autres observations sur les drames populaires. Le livre qu'il y a consacré est intitulé : *Il Gelindo dramma sacro piemontese della Natività di Cristo, edito con illustrazioni linguistiche e letterarie* (Turin, C. Clausen, 1896, in-12, de IX-259 p. 6 fr.). Quatre éditions du *Gelindo* ont été données depuis 1839, toutes à l'usage du peuple. L'édition du savant maître de Turin comporte pour la science toutes les indications phonétiques désirables et est accompagnée d'un examen linguistique minutieux de la partie dialectale du drame. Vient ensuite une comparaison entre le *Gelindo* du Haut-Montferrat et du *Gelindo* d'Alexandrie, puis une étude sur la popularité du drame, sur le caractère des représentations qu'en donnaient encore les paysans vers 1861, sur les rapprochements littéraires qu'elles suggèrent, et sur les autres restes populaires du drame sacré dans le Piémont.

— Le récent fascicule des *Mélanges* de l'École française de Rome publie un travail de M. Paul FAVRE intitulé *La Vaticane de Sixte IV*, où l'auteur indique pour la première fois l'emplacement de la plus ancienne bibliothèque vaticane, celle qu'a vue encore Montaigne et qu'il a décrite. Les salles en sont conservées au-dessous de l'ap-

partement Borgia. Ce travail est une des plus importantes contributions qui aient été apportées depuis longtemps à l'histoire du palais Vatican.

— La *Rivista italiana di filosofia* a publié, dans son dernier fascicule de 1895, une étude de M. Carlo Segrè sur *Rousseau nella vita privata e pubblica di Mirabeau* (tirage à part de 82 p. Rome, typ. Balbi). Il y établit, par des rapprochements fort étudiés, qui témoignent d'une connaissance large et complète de notre littérature du XVIIIe siècle, dans quelle mesure les rapports entre la philosophie et la politique sont personnifiés en ces deux hommes. Il montre notamment les parties du programme politique de Rousseau que Mirabeau a contribué à réaliser.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 13 mars 1896

M. Oppert annonce que le R. P. Scheil a découvert une importante inscription, contenant une donation faite par le roi Sin-Sar-ikur, que M. Oppert a supposé être le dernier roi de Ninive. Le texte donné par le P. Scheil établit que ce roi était le fils du grand Sardanapale (Assurbanabal). — Puis M. Oppert explique un texte d'Artaxerxès Mnémon, roi de Perse (405 à 360). Ce sont deux fragments appartenant à deux textes identiques trilingues ; l'un des fragments contient le commencement des lignes du texte perse et une petite partie de la fin des lignes du texte assyrien ; l'autre comprend quelques mots de la traduction médique et le commencement des lignes du texte assyrien. M. Dieulafoy pense avec raison, semble-t-il, que ce monument provient d'Ecbatane. Il proviendrait alors de l'*apadana* ou de la salle à colonnes d'Ecbatane, capitale de la Médie, et ce serait le seul texte de cette ville qui soit parvenu jusqu'à nous. Les fouilles y sont impraticables parce que la nouvelle capitale, Hamadan, s'élève sur l'emplacement de la cité primitive.

M. Clermont-Ganneau présente les deux stèles de Nerab, par lui acquises pour le compte de la Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* et destinées au Musée du Louvre. Ce sont deux monuments d'une haute valeur pour l'archéologie orientale, en même temps que deux pages précieuses pour l'épigraphie sémitique. Ils proviennent des environs immédiats d'Alep, d'un petit village arabe qui a encore conservé le nom antique de la localité, Nerab, qui apparaît déjà dans la liste des conquêtes de Touthmès III en Syrie. L'une et l'autre de ces stèles massives, taillée dans une pierre dure et noire, portent des sculptures en bas-relief, accompagnées de longues inscriptions dans le vieil alphabet employé sur la stèle de Mesa et les monuments de Zendjirli. La langue est l'araméen, mais un araméen plein de formes archaïques du plus grand intérêt pour l'histoire de l'évolution des langues sémitiques.

M. B. Haussoullier rend compte des fouilles qu'il a entreprises l'année dernière, avec une mission du gouvernement, sur l'emplacement du temple d'Apollon Didyméen, non loin de Milet. Les premières fouilles du Didyméen remontent à 1873 et ont été dirigées par MM. Rayet et Thomas. M. Haussoullier, accompagné de M. Pontremoli, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, a commencé à dégager le long côté N. du temple, du côté de la Voie sacrée. Il met sous les yeux de l'Académie des photographies des fouilles (degrés du temple, bases des colonnes, constructions en avant du temple, fragments de sculptures). Tous les morceaux de sculpture et les fragments architectoniques sont archaïques et donnent bon espoir pour la campagne qui va commencer en avril 1896, la campagne de 1895 n'ayant été qu'une campagne de préparation.

M. Léon Dorez signale deux falsifications introduites dans la correspondance d'Ange Politien, publiée chez Alde Manuce en 1498, par Alessandro Sarti, de Bologne (*Epp.*, l. VII, 7 et 8 ; éd. de Bâle, 1553, pp. 90-91). Il en conclut qu'il faut sérieusement contrôler les détails contenus dans cette correspondance et, en général, dans les correspondances imprimées des humanistes du XVe siècle.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE

N° 13 — 30 mars — 1896

133. — **Der Rœmische Konkubinat, nach den Rechtsquellen und den Inschriften** von MAYER, Leipzig, 1895, in-8° 190 p. chez Teubner.

Travail fort instructif. L'auteur a trouvé moyen de rajeunir une question qui, somme toute, est loin d'être nouvelle, par une étude très minutieuse des inscriptions jusqu'ici quelque peu négligées au profit des textes juridiques. Je ne saurais donner dans la *Revue* qu'un aperçu général du plan qu'il a suivi. Il remonte aussi haut qu'il le peut dans l'histoire législative de Rome et descend jusqu'à l'époque de Justinien. Il montre bien comment, les idées s'étant transformées dans le cours des siècles, concubines et enfants naturels sont traités différemment par la loi suivant les époques. Jusqu'au règne d'Auguste le législateur se préoccupe uniquement du droit. Le mariage est-il conforme au *jus civile* ou au *jus gentium*, il est légitime ; les enfants qui en naissent méritent le même nom ; toute autre union n'existe pas légalement. Avec Auguste, réformateur des mœurs par politique et créateur de l'armée permanente, on voit apparaître des idées nouvelles, des préoccupations morales. L'empereur crée des impossibilités matrimoniales inconnues jusque-là, diminue le nombre des justes mariages et augmente d'autant celui des concubines et des enfants naturels. Sont déclarées illégitimes, à cette époque, certaines unions considérées comme dangereuses pour l'avenir de l'empire ou contraires aux convenances (union d'un ingénu avec une *lena* ou avec une *adultera*, union d'un sénateur avec une affranchie). En même temps, toute une catégorie de citoyens, les soldats, perdent le droit de se marier au service. Et comme, néanmoins, ils ne vivent pas dans le célibat, la nouvelle législation se trouve créer, en fait, une nouvelle sorte de concubinat. Mais bientôt on constate que la mesure est aussi nuisible qu'utile à l'empire. La discipline militaire y gagne, mais le recrutement y perd. Tous ces fils de soldats nés autour des camps feraient d'excellents conscrits pour les légions s'ils étaient enfants

légitimes; or, ils ne le sont point et ne le peuvent être. Il devient nécessaire de trouver, pour ces mariages militaires incorrects et pour les fils qui en sont le fruit, un accommodement avec les lois.

Arrivent Constantin et les empereurs chrétiens. Eux se laissent guider par des préoccupations toutes différentes de celles de leurs prédécesseurs. Le concubinat devient non plus seulement un genre de vie illégal, mais une faute contre la religion ; désormais des pénalités vont frapper la maternité naturelle et aussi, comme conséquence, la naissance illégitime. C'était un abus. Il faut quelque temps encore pour que les empereurs comprennent que punir les enfants d'une faute dont ils sont les victimes, non les auteurs responsables, est une criante injustice. Valentinien, Valens et Gratien ont l'honneur de réagir les premiers contre l'usage ; il leur fut donné πρώτοις φιλανθρωπεύσασθαί τι πρὸς τοὺς νόθους, et Justinien sut parfaire leur œuvre; sous cette législation plus charitable, il existe plusieurs moyens de légitimer un enfant naturel, de rétablir à son profit entre lui et son père les liens même qui les auraient unis s'il avait été conçu en mariage, au moment de la légitimation.

Telles sont les différentes modifications que M. M. a étudiées avec une grande richesse de documents. Je signale aux épigraphistes les pages 39 à 49 où sont réunies toutes les inscriptions mentionnant des enfants naturels; aux historiens de l'armée romaine les pages 112 et suivantes, qui contiennent les textes épigraphiques relatifs au mariage des soldats et aux enfants « *ex castris* ».

Dans un appendice, M. Mayer combat l'opinion de M. Seeck, relative au droit de mariage des militaires; il soutient contre lui que Septime Sévère n'a pas accordé à tous les soldats de l'armée de terre le droit de mariage, sans aucune restriction ; en quoi je pense qu'il a raison.

R. Cagnat.

---

134. — **Un ancien texte latin des Actes des apôtres**, retrouvé dans un manuscrit provenant de Perpignan par Samuel Berger. Tiré des notices et extraits des manuscrits, tome XXXV, 1re partie, pp. 169-208. Paris, C. Klincksieck, 1895, 44 pp. in-4°.

M. Samuel Berger avait déjà signalé l'importance, pour l'histoire de la Bible latine, d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 321. Il provient de Baluze et a été écrit au commencement du xiiie siècle. Il contient le Nouveau Testament dans l'ordre actuel. Un calendrier, qui se trouve à la fin, ramène le lecteur à une région du midi dont Narbonne est le centre. L'orthographe même du texte est catalane. Enfin, une note à demi effacée permet de le rapporter au couvent des frères prêcheurs de Perpignan pour une époque très voisine de sa rédaction. L'origine locale du livre n'est donc pas douteuse. Il donne pour les treize premiers chapitres des Actes un texte antérieur à saint Jérôme. Il est inté-

ressant de constater une fois de plus qu'au commencement du XIIIe siècle, on copiait encore l'ancienne version. Des comparaisons que M. B. fait dans sa brochure, il résulte que ce texte est apparenté avec celui du Laudianus d'Oxford, du *Gigas librorum*, du fragment de Milan et de la partie préhiéronymienne de la Bible de Rosas. On voit moins nettement quelle est la pensée de M. B. sur les rapports du manuscrit de Perpignan avec le palimpseste de Bobbio et le codex Bezae ; il semble qu'ils sont moins étroits (p. 18). Mais ce qu'il y a peut-être de plus important dans ce nouveau travail de l'infatigable bibliste, c'est le doute qui se présente à son esprit et qu'il formule en deux fois : « Le dernier mot n'est pas dit sur les rapports des textes « africains » avec ceux qu'on appelle « européens » et « italiens » (p. 17)... Y a-t-il lieu de distinguer ici, comme on fait à raison pour les Évangiles, entre les textes « européens » et « italiens » ? En d'autres termes, y a-t-il eu, pour le livre des Actes, en dehors des anciens textes dits « africains », un seul groupe ou deux groupes de traductions ? » (p. 18). M. Berger se contente de poser ces questions, mais de tels doutes sont graves à l'égard de théories que l'on croyait plus solides. Une édition des treize chapitres termine le mémoire : il est inutile d'insister sur le soin minutieux qui y a présidé.

P. L.

135.— **tti della R. Accademia della Crusca : adunanza publica del 21 di novembre 1895** Florence, typog. Cellini, 1895.

L'éloge du Tasse récemment prononcé à l'Académie de la Crusca par son éminent archiconsul, M. Auguste Conti, est intéressant d'un bout à l'autre, mais en particulier par l'apologie qu'il y fait de la conduite de cette Académie envers le grand poète. D'abord il avertit que, parmi les membres de la Crusca, plusieurs furent amis du Tasse et que deux seulement l'attaquèrent : Salviati (l'Infarinato) et Bastiano de' Rossi (l'Inferigno). Ces deux hommes prétendaient, il est vrai, parler au nom de la compagnie entière ; mais les registres de la Crusca ne contiennent absolument aucune trace de la mission qu'ils se targuaient d'avoir reçue. Enfin, c'est en 1585 que Salviati a commencé l'attaque, et en 1587 Dati, au moment où il prit possession de l'archi-consulat, constatait que l'Académie n'avait eu jusque-là ni chef, ni règlement, ni séances régulières : la responsabilité d'une Compagnie aussi étrangère à toute discipline ne peut guère être engagée par la conduite de deux de ses membres. Toutefois, et cette concession de M. Conti laisse à penser, c'est seulement dans la troisième édition de son dictionnaire, c'est-à-dire cinquante-six ans après la mort du Tasse, qu'on prit des exemples dans ses œuvres.

Charles DEJOB.

---

136. — Dr W. P. C. Knuttel, **Catalogus van de Pamfletten-Verzameling berustende in de Koninklijke Bibliotheek** (2e partie). 2e section, 1668-1688. La Haye, 1895, 477 p.

En feuilletant ce gros volume dignement imprimé, on parcourt la série des événements grands et petits, intérieurs ou étrangers, qui intéressent la Hollande pendant ces vingt-deux années du XVIIe siècle, si agitées et si glorieuses pour elle. L'éditeur a résumé en une rubrique, au haut de chaque page, la question ou l'épisode qui ont provoqué les écrits de circonstance, méthodiquement classés. Un index permet de retrouver les auteurs de ces pièces au nombre de 3459. Les historiens pourront, en puisant dans ce répertoire, renouveler leur fonds d'idées et de faits.

B. A.

---

137. — Moriz Landwehr von Pragenau. **Johan Philipp von Mainz und die Marienburger Allianz von 1671-1672** (Mitth. des Instituts für œsterr. Geschichtsforschung. Vol. XVI. 51 p.).

L'auteur, un élève du professeur Pribram, s'est, à la suite de son maître, aventuré dans le dédale de la diplomatie allemande pendant la seconde moitié du XVIIe siècle. Il raconte la tentative à laquelle se vouèrent plusieurs princes entre 1665 et 1672 pour constituer une ligue patriotique, défensive ou offensive, contre les ennemis intérieurs ou étrangers de l'Empire. Une négociation s'engagea, dont le centre fut l'Electeur de Mayence, et dont les fils se croisèrent à travers toute l'Allemagne; non seulement les contemporains s'y sont enchevêtrés, mais les historiens modernes ne s'en débrouillent pas aisément : car les intéressés n'y jouèrent pas simple jeu. M. Landwehr a tâché de les suivre dans leurs tours et détours : il s'est laissé guider — pour ne pas dire égarer — et ne guide pas son lecteur. On trouvera dans cette étude amples indications de documents publiés ou inédits et, de ci de là, quelques vues personnelles, par exemple, sur la portée d'un écrit de Leibnitz, les « *Bedenken* » qui est, selon l'auteur, l'expression des idées d'un ministre mayençais, Boineburg, mais non le programme manifeste de la politique de Jean Philippe.

B. A.

---

138. — Ed. Jenks. **The history of the Australasian colonies from their foundation to the year 1893** (Cambridge, At the University Press, 1895, XVI-352 p. avec 2 cartes et un index).

« Aucune personne sensée ne s'aviserait d'écrire l'histoire complète de l'Australasie en trois cents pages », déclare M. Jenks en débutant et

comme pour s'excuser. Son résumé — car il n'a prétendu à autre chose — dépasse de peu ce nombre de pages. Il est trop long et trop court. Les goûts de l'auteur, ses études — M. J. est professeur de droit — le portaient à traiter l'histoire constitutionnelle ou politique des colonies australasiennes. Il a cru devoir composer un sommaire des découvertes dans l'Océan pacifique, de la fondation de la Nouvelle-Galles du Sud, des colonies ses filles et petites-filles, sans oublier la fièvre de l'or, les épisodes de la guerre contre les Maori. Il n'a consacré à la vie politique que quelques chapitres dispersés et sacrifiés.

Au moins ces chapitres ont le mérite de toucher aux problèmes intéressants : comment, par l'habileté du chancelier Clarendon, lors de la Restauration de 1660, le Parlement a été dessaisi de la gestion directe des affaires coloniales, au grand profit de l'un et des autres; comment, par étapes, les colonies ont obtenu l'autonomie, à mesure que la métropole renonçait au système pénitentiaire, ou leur abandonnait les douanes et le *gold revenue*, après la mise en œuvre des placers. On souhaiterait une analyse plus méthodique et plus critique des constitutions australasiennes; pourquoi des traits communs, et surtout, pourquoi, de l'une à l'autre, des contrastes dont les circonstances géographiques et sociales rendent raison ? La curiosité est éveillée, point satisfaite.

Le lecteur français sera frappé, à travers cet exposé, de l'ardeur des colons anglais à gagner le *self government*, à secouer la tutelle de la mère patrie. Il ne le sera pas moins de la rapidité avec laquelle la démocratie a élargi, jusqu'à le faire craquer, le cadre des constitutions à l'anglaise. Il sera mis en garde aussi sur la fédération australasienne qui menace, en Océanie, les intérêts et les droits de la France.

B. Auerbach.

---

139. — **Manuel pratique du bibliothécaire.** Bibliothèques publiques. Bibliothèques universitaires. Bibliothèques privées. Suivi 1° d'un lexique des termes du livre; 2° des lois et décrets, etc. concernant les bibliothèques universitaires de 1837 à 1894. Avec 1 plan, 64 figures et de nombreux tableaux ; par Albert Maire, ancien élève de l'École des hautes études, sous-bibliothécaire à la Sorbonne. Paris, A. Picard et fils, 1896. 1 vol. in-8° de viii et 591 pages.

M. A. Maire croit devoir nous prévenir, dès la première ligne de la Préface, que son Manuel n'a aucune prétention à l'érudition : le titre seul de l'ouvrage le dispensait de cette déclaration ; mais il a tiré un excellent parti et fait amplement profiter son lecteur de l'érudition et de la science des autres. Dans son Introduction historique il part de la bibliothèque fondée à Ninive par Assur-Bani-Pal ; il rappelle même le nom de son directeur, Nisu-Duppisati, et conduit son énumération jusqu'à l'heure présente. On lui saura gré d'avoir accompagné chaque détail d'un renvoi à l'ouvrage consulté. On gagne à ce procédé un riche

matériel bibliographique. Le premier chapitre (examens professionnels) traite principalement des conditions d'admission dans les bibliothèques universitaires. L'auteur signale à titre de complément d'informations la notice de M. Victor Mortet. « Les examens professionnels de bibliothécaire en France et à l'étranger, etc. » Le local des bibliothèques fait l'objet du second chapitre. Ici encore M. A. M. s'étend longuement sur l'installation des bibliothèques universitaires. Cette tendance, qui se manifeste d'un bout à l'autre de son livre, a l'inconvénient de lui retirer le caractère et les proportions d'un manuel à l'usage de toutes les catégories de bibliothécaires. Du reste tout architecte chargé de construire une bibliothèque aurait beaucoup à prendre dans les instructions, raisonnées autant que pratiques, contenues dans ce chapitre. Le suivant, consacré au mobilier, entre aussi dans tous les détails, depuis le rayonnage jusqu'à l'appui-livre et à l'encrier. Au chapitre 4 (des livres) viennent les préceptes relatifs à l'acquisition, à l'échange, aux moyens de conserver les volumes, à la reliure. Le chapitre 5 traite de la mise en place; le 6e, un des plus importants et des plus étendus, épuiserait la question des catalogues si elle n'était inépuisable. Dans le chapitre 7 (des systèmes bibliographiques) l'auteur passe en revue les principales classifications proposées ou mises en pratique en France et à l'étranger.

On regrette qu'il ait passé sous silence les systèmes émanant des philosophes. Il n'eût pas été sans intérêt d'en rapporter quelques-uns, ne fût-ce qu'à titre d'information et de comparaison. Avec le chapitre 8 nous entrons dans l'exposé du service intérieur : budget, comptabilité, barèmes, service de lecture et de prêt, achat des livres. M. A. M. donne sous le nom de « barèmes » des tableaux indiquant le prix du bois destiné au rayonnage, celui des reliures, du papier. Le prix du mille de cartes ou fiches devrait figurer parmi ces tableaux. Suit un lexique de tous les mots qui concernent la matière du livre, la typographie, la gravure et l'illustration, la reliure. Beaucoup de termes techniques expliqués dans ce lexique ne peuvent intéresser que très indirectement les bibliothécaires. Un appendice de 150 pages renferme les règlements des bibliothèques universitaires et un sommaire des documents officiels relatifs à toutes les bibliothèques françaises. — En résumé, nous avons tous beaucoup à apprendre et à retenir dans le manuel de M. Maire. On aurait mauvaise grâce à le chicaner sur sa rédaction parfois un peu négligée. Nous préférons insister, en terminant, sur l'estime que commande un travail si consciencieux et si méritoire.

C.-E. R.

Lettre de M. d'Avenel (et notes de M. Seignobos).

Monsieur le Directeur,

L'on m'a communiqué hier un numéro de la *Revue critique* du 10 février courant,

contenant un article sur mon « *Histoire économique de la propr , s salaires, des denrées et de tous les prix en général, depuis l'an 1200 jusqu'à 1800.* »

La considération personnelle que j'ai pour le directeur de ce recueil — sans l'assentiment de qui je suppose qu'aucun article n'y saurait paraître — et les encouragements que mon ouvrage a reçus de l'Académie des sciences morales et politiques et du Comité des travaux historiques, au ministère de l'Instruction publique, m'engagent à vous signaler les inexactitudes et les observations dénuées de fondement que contient l'article dont il s'agit. Il arriverait, en effet, si cet article restait sans réponse, que ceux de vos abonnés qui n'ont pas lu mon « Histoire économique », ou qui ne l'ont pas eue entre les mains, ou qui n'ont entendu porter sur elle aucun autre jugement que celui de M. votre collaborateur, conserveraient une singulière idée de la façon dont l'Institut décerne ses prix et dont l'État emploie les fonds destinés aux impressions d'ouvrages scientifiques.

Nous commencerons, si vous le voulez bien, par relever les inexactitudes; la *Revue critique*, p. 112, note 1, s'exprime ainsi au sujet des mesures anciennes :

« M. d'A. aurait eu intérêt à se contrôler lui-même, il eut évité des évaluations contradictoires comme les suivantes : I, p. 656 « Idem 1|2 arpent 17 ares 09 c... Arch. des Nicolaï 1|2 arpent 24 a. 76 c. Arch. dép. Seine-et-Oise 1|3 d'arpent 11 a. 39 c. » — I, p. 680 « Arch. dép. Corrèze 6 journaux 1 h. 89 a. près Tulle 1645... Arch. dép. Corrèze, 25 journaux, 1 h. 03 ares... Limousin 1648. » Le journal avait-il dans le même pays à la même époque deux valeurs si différentes? II, p. 270 Eure « 13 acres 12 h. 46 ares », et p. 172 et 176 Eure l'acre 68 a. 66 c. »

Or il n'y a là aucune « *évaluation contradictoire* [1] », le 1|2 arpent de 17 ares 09 c., est de la même valeur que le 1|3 d'arpent de 11 a. 39 c.; ce sont des divisions de l'arpent de Paris de 34 ares 18 c. Quant au demi arpent de 24 ares 76 c. qui se trouve entre les deux précédents, il ne s'applique pas comme eux à Seine-et-Oise, mais à Eure-et-Loir, commune de La Saucelle, dans le Thimerais, où l'arpent vaut 49 ares 53 c., comme M. votre collaborateur pourra le voir dans le *Manuel métrique d'Eure-et-Loir*, par M. Benoît, magistrat, côté V. 31-884 à la Bibliothèque nationale.

Il n'y a pas davantage d'*évaluation contradictoire* » dans la Corrèze, entre les 6 journaux valant 1 hect. 89 près Tulle et les 25 journaux valant 1 hect. 03 ares, à Sereilhac (Limousin) ; parce que dans cette commune le journal, au lieu d'être de 24 ares 73 c. (une sétérée et demie) n'était que de 4 ares 12 c., *quand il s'agissait de vignes* [2]. Ce journal-là était analogue à l'*œuvre* ou *ouvrée* de vignes. Enfin, il n'y a non plus d'*évaluation contradictoire* dans l'Eure entre l'acre de 68 ares 66 c. (p. 172 et 176 du t. II) et les 13 acres valant 12 hect. 46 ares (p. 270) parce que dans le premier cas, l'acre de 68 ares se rapporte à la commune de Bailleul-la-Campagne, canton de Cormeilles, arrondissement de Pont-Audemer, tandis que les 13 acres, valant 12 hect. 46 ares, se rapportent à la commune de Villers-en-Vexin, canton d'Etrepagny, arrondissement des Andelis, où l'acre valait 95 ares 92 cent., ainsi que M. votre collaborateur pourra s'en rendre compte dans les « Tableaux contenant la comparaison des diverses mesures etc., par J.-B. Depoix, à Rouen, chez Baudry — côté à la Bibliothèque nationale V, 20, 985; [très utile pour l'Eure et la Seine-Inférieure] — je m'aperçois que je n'ai pas donné mes sources pour la Corrèze; là, je ne connais aucun ouvrage imprimé; peut-être en existe-t-il? Seulement ils sont classés à la Bibliot. nat. par ordre alphabétique de nom d'auteur, et, pour se les

---

1. Les indications sont contradictoires par le fait que deux contenances désignées par des termes *identiques* correspondent à des étendues *différentes*; il eût fallu indiquer l'espèce d'arpent, de journal, d'acre; sinon, tout contrôle est impossible.

2. Dans le cas des 6 journaux, il s'agit également de *vignes*. Je doute fort qu'un *journal* ait pu être identique à une *ouvrée*; il en faudrait la *preuve*.

procurer, il faut, par conséquent, savoir le nom de l'auteur, ce qui est difficile, lorsqu'on ignore même si le livre existe [3].

En pareil cas, ainsi que je l'expliquerai plus loin, je me suis adressé aux érudits locaux, et le renseignement dont il s'agit m'a été envoyé, avec beaucoup d'autres, par M. l'archiviste départemental de la Corrèze, dans ses lettres des 2 et 11 juin 1891, que je tiens à la disposition de M. votre collaborateur, ainsi que les notes annexes qu'elles contiennent.

Je tiens également à sa disposition quelques autres documents privés dont je me suis servi, comme les suivants, dont on me reproche de ne pas indiquer les pages; voici la note 1, p. 108, de l'article de votre estimable recueil :

« Les ouvrages sont même cités souvent (par M. d'A.) sans aucune indication du passage, ce qui rend la vérification impossible. Par ex. : I, page 544 Guyot, *Propriété rurale en Lorraine*. I, page 572. De Saint-Genis, *Domaine de la Rochette*, ms. I, page 608. E. Benoît, note sur May-en-Multien. M. d'A. n'a pas même compris la nécessité de donner une bibliographie générale de ses sources. »

Or il s'agit là d'ouvrages ou notices manuscrits, *appartenant à des personnes qui ont bien voulu me les communiquer;* mais je ne donne pas de pages parce qu'*il n'y a pas*, dans ces feuilles, reliées ou volantes, *de pagination;* il faudrait donner l'adresse des propriétaires, l'heure où on les trouve chez eux; encore ne puis-je garantir qu'ils seraient disposés à communiquer à quiconque les demanderait, ces notes qu'ils n'ont pas livrées au public. M. Guyot était professeur à l'école de Nancy; je ne l'ai jamais vu, mais nous avons correspondu et il est l'auteur d'un ouvrage, souvent cité par moi, avec indication des pages, celui-là — *Le paysan lorrain*, — parce qu'il est imprimé. L'autre n'était qu'un mémoire de peu d'étendue, mais de grand intérêt, sur la Propriété rurale en Lorraine, que le ministère de l'Instruction publique avait reçu de M. Guyot en 1885, et qui, je crois, n'a pas vu le jour. M. de Saint-Genis, conservateur des hypothèques au Havre, a bien voulu me prêter ses notes sur le *Domaine de La Rochette*, depuis longtemps appartenant à sa famille. Je ne crois pas qu'il les ait fait imprimer. M. L. Benoist m'a également adressé, sur ma prière, sa *Notice sur May-en-Multien*, où il réside; celle-ci a été imprimée depuis et forme aujourd'hui une brochure de quatre-vingt douze pages de texte. Les prix cités figurent à trois tableaux, que l'on trouve à la fin de ladite brochure et qui forment les pages 90, 91, 92. Il y a bien d'autres manuscrits dont je n'indique pas les pages : ce sont d'abord tous ceux qui n'ont pas de pages, tous ceux qui se trouvent dans des archives privées comme celles des Nicolaï, logées à Paris, 33, rue de l'Université, dans un entresol où elles ne sont pas classées, et dont leur propriétaire a bien voulu me permettre l'accès, et infinité d'autres archives de châteaux et de documents non publiés ni accessibles, par conséquent, à une vérification quelconque des tiers [4].

Mais continuons :

« Il est impossible, dit la *Revue critique*, p. 109, de contrôler tous les chiffres de cette liste gigantesque; et il est juste de s'attendre à quelques erreurs. Dans un si grand nombre de transcriptions, le seul procédé possible de contrôle est de vérifier au hasard quelques cas; d'après la proportion des erreurs et d'après leur nature on se fait une idée approximative de la façon dont a été conduite l'opération. Cette vérification (faite par un érudit qui m'en a communiqué les résultats) révèle une négligence exceptionnelle soit dans le dépouillement des documents, soit dans la transcription des cotes. Sur trente-sept cas vérifiés *au hasard*, trente-six ont été trouvés inexacts. »

3. C'est précisément pour épargner au lecteur cette recherche impossible que je demandais un tableau de concordance des mesures sans lequel toute vérification est impraticable.

4. En histoire, un document ne peut être utilisé que s'il est publié ou cité avec une référence exacte qui permette de vérifier s'il a été *bien interprété*.

La conclusion qui se dégage de ces lignes est fort simple : c'est que, parmi les prix portés à mes tableaux, un trente-septième seulement, quelque chose comme 2 1/2 à 3 sur 100, sont exacts! Et voici maintenant quelles sont les erreurs relevées. Erreurs de diverses natures; par exemple :

« Erreur sur le chiffre, dit M. votre collaborateur : II, p. 172, 176, 180 « Eure G 368. L'acre 9 l. 16 Bailleul 1727, 8 liv. 1742, 8 l. 12 s. 1748. » *Les trois indications sont erronées*. Le texte porte : « Baux à fermes des terres de la fabrique d'une contenance *de 6 acres* pour le prix annuel de 9 l. 16 s. en 1727, 8 l. en 1742, 8 l. 12 s. en 1748. »

Or, voici ce qu'on lit dans l'Inventaire-Sommaire de l'Eure : « Baux à ferme des terres de la fabrique d'une contenance de 6 acres, passées pour le prix annuel de 9 liv. 16 s. *L'ACRE* en 1727, de 8 liv. en 1742 et de 8 liv. 12 s. en 1748. » M. votre collaborateur a oublié de lire ce mot : *l'acre*, qui a pourtant, comme vous vous voyez, son importance. Mais franchement, lorsqu'on se mêle de donner des leçons aux autres, il faudrait y regarder plus attentivement [5].

Toutes les autres soi-disant « inexactitudes », « négligences » ou « étourderies », que me reproche la même page, sont de même valeur : ainsi il paraît qu'une de mes sottises habituelles serait de :

« Prendre, dit M. votre collaborateur, un chiffre partiel pour un chiffre total. Exemple : II, *282* « Eure G 6, 7 l. 10 s. moulin Tourneville 1260 ». Le texte dit : « Vente... de la *dixième* partie des revenus du moulin... de Tourneville pour le prix de 7 l. 10 sous. » (Le dixième est pris pour le tout.) »

Je demande la permission de relever ici, entre parenthèses, une faute d'impression; ce n'est pas dans mon tome II, p. 282, mais bien page 280 que se trouve le prix cité, et plus bas se trouve une autre faute d'impression, à la ligne 7 du paragraphe 5 de la même note, vous citez les Arch. de l'Eure G. *1473*, lorsque la cote portée dans mes tableaux est G *1479*. Il est piquant que l'on rencontre *en une seule page* d'un article de revue, qui compte treize pages en tout, 2 fautes d'impression, lorsqu'on relève soi-même des erreurs, que l'on peut supposer analogues, dans deux volumes de tableaux qu'un travailleur a dû noter, recopier, corriger seul et qui forment près de 1200 pages de chiffres [6].

Je reviens au moulin de Tourneville auquel j'attribue très justement un revenu annuel de 7 liv. 10 s , en 1260 (t. II, p. 280). L'inventaire dit, en effet, que l'on a *vendu* la 10e partie des revenus de ce moulin pour 7 liv. 10 s., ce qui revient à dire que l'on aurait vendu la totalité des revenus dudit moulin pour 75 livres. Et, comme chacun sait que les ventes de bien-fonds se capitalisaient au XIIIe siècle au denier dix, ces 75 livres de valeur représentent bien pour ce moulin un revenu de 7 liv. 10 s. [7].

Une autre cause d'erreur, d'après votre collaborateur :

« Erreur sur la localité — II, p. 174 — Eure G. 1256, 3 vergées de terre à Saint-Pierre-Lieroult. Le texte porte Caudebec. »

Or la vente des 3 vergées de terre, effectuée par la paroisse de Saint-Pierre-de-Lieroult, porte bien que ces 3 vergées sont sises à Caudebec; mais le Caudebec dont il est ici question est *situé à trois kilomètres de la commune de Saint-Pierre-de-Lieroult* (ou Saint-Pierre-les-Elbœuf), dont il est aujourd'hui le bureau de poste. C'est Caudebec-les-Elbœuf, situé, comme Saint-Pierre-de-Hiéroult, dans le canton d'Elbœuf, arrondissement de Rouen, bien éloigné par conséquent de Caudebec-en-Caux, situé dans l'arrondissement d'Yvetot. Mais, comme ce dernier Caudebec est

---

5. Il y a, en effet, *par acre* dans le texte de l'*Inventaire*.

6. Ce n'est pas sur 1200 pages de chiffres, c'est sur une quarantaine de chiffres pris au hasard qu'ont été relevées les erreurs dont j'ai donné des exemples.

7. Le texte peut s'interpréter dans ce sens. Mais la concordance des chiffres reste inquiétante, quand on la rapproche des autres citations.

beaucoup plus connu que l'autre, j'ai craint d'établir une confusion et j'ai préféré porter : Saint-Pierre-de-Liéroult; d'autant qu'*à trois kilomètres près* le revenu de ces 60 ares de terre ne peut pas être affecté par la distance, bien sensiblement [8].

Autre erreur encore, selon M. votre collaborateur :

« Se tromper sur la nature de l'acte I, p. 654. Arch. Cher E 478, 60 arpents... « 490 livres... 1603 ». Le texte parle » d'un canton de bois... contenant 60 arpents qui avait *été arrenté* au prix de 40 sous tournois et 450 livres payés comptant... 1603 ». (Ici l'annuité capitalisée à 5 0/0 est additionnée à une somme payée comptant.)

Eh bien! Mais voilà qui me paraît fort correct. Au XVII[e] siècle la terre rapporte en général 5 p. 100; puis donc que les 60 arpents sont vendus 450 livres, plus une rente de 2 livres, dont la valeur doit être estimée à 40 livres, les 60 arpents ont une valeur totale de 490 livres [9].

Plus loin, autre soi-disant erreur :

« — II, p. 270 Eure G 1473, 13 acres 1370 livres, vente de récolte sur pied. » Le texte dit : « Récolte à *effectuer*... au prix de 1370 livres *outre diverses charges.* »

On lit dans l'Inventaire-Sommaire : « Procès-verbal d'adjudication des dîmes de la paroisse, au prix de 3500 livres pour une année et des *récoltes à effectuer sur 13 acres de terre*, au prix de 1370 livres, aussi pour une année. » Il est clair comme le jour que ces « récoltes à effectuer » sont des récoltes que l'adjudicataire achète sur pied, et qu'il effectuera à son compte, et que, par conséquent, ce prix est bien à sa place parmi les « *Ventes de récolte sur pied* ». Le prix de 99 francs l'hectare, auquel ressort la valeur de l'hectare de ces récoltes, en 1786, se rapproche d'ailleurs de prix analogues dans Seine-et-Oise, en 1780 et 1784, où des récoltes de froment sur pied sont vendues 105 et 108 fr. J'avoue ne pas comprendre comment la *Revue critique* a pu voir là une « erreur » [10].

J'en dirai autant de cette autre mention :

« II, 280. Aisne H. 534. 100 muids de froment moulin. Il s'agit d'un accensement moyennant redevance de 100 muids. »

Parfaitement, il s'agit d'un accensement, moyennant une redevance *annuelle* de 100 muids de froment. Par conséquent ce moulin rapporte 100 muids par an, ou la valeur de ces 100 muids; c'est un revenu qui est fort bien à sa place parmi les revenus de moulins, et je ne m'explique pas ce qu'on peut y trouver à dire [11].

Je ne veux pas m'attarder davantage sur des erreurs de cote d'une liasse ou d'un carton. — L'article me reproche de « citer comme provenant d'une archive un chiffre qui ne se trouve pas dans l'inventaire sommaire de cette Archive. Exemple : I, p. 676. Arch. Seine-et-Oise E 4394 vigne Dampierre (6 articles). — P. 680, mêmes

---

8. L'erreur n'est pas grave en elle-même, mais elle indique un procédé de transcription inexacte, qui consiste à donner pour le nom de la localité celui du couvent propriétaire; j'en ai cité un autre exemple que M. d'A. ne conteste pas.

9. L'analyse d'où est extrait ce chiffre se termine ainsi : « S. s'étant fait *relever* de cet arrentement par lettres royaux rentre en possession contre remboursement. » L'opération ressemble donc plus à une *hypothèque* qu'à une *vente*. Les 450 livres sont une sorte d'emprunt, les 40 sous une redevance nominale.

10. J'ai employé non le mot *erreur*, mais le mot *incorrection*. Il est incorrect de transcrire un chiffre sans tenir compte des « diverses charges », dont on ignore la valeur.

11. Un accensement moyennant redevance n'est pas une location; la redevance était d'ordinaire très inférieure à un prix de fermage et n'équivalait pas du tout au revenu. M. d'A. le dit lui-même (I, p. 200). Le censitaire « devient propriétaire grevé d'obligations... *beaucoup moindres* que la redevance antérieure. Cette redevance antérieure était elle-même *bien plus modique que tous les fermages actuels*, 1/6 ou 1/7 des récoltes. »

archives E 4858 vignes. Ile-de-France 1640. — P. 654, mêmes archives E 4564, 3 quartiers, Seine-et-Oise. »

Or, j'ai pris soin de noter dans la colonne des sources, « Arch. Seine-et Oise E. 4394 ET SUIV. » ; ce qui veut dire « et suivants » parce qu'en effet chaque année comprend, dans cet Inventaire-Sommaire de Seine-et-Oise, plusieurs cartons ou registres. L'année 1640, par exemple, va de E. 4858 à E. 4866, et ainsi des autres. Lorsque votre collaborateur me reproche ci-dessus de donner la cote de *E 4564* pour trois quartiers de bois, il faut lire *E 4569* (et cela peut provenir d'une de ces fautes d'impression comme il en a lui-même laissé passer deux dans sa page) ; mais le prix est bien de 1610 [12], ainsi que le portent mes tableaux, pour trois quartiers de bois d'aunaie, vendus 20 livres tournois, ce qui se trouve à la page 309 de l'Inventaire-Sommaire de Seine-et-Oise.

Je passe sur le reproche de prendre la date la plus ancienne de la liasse, parce qu'il va de soi [13] que, lorsque j'énonce une date, je l'ai vérifiée, en m'adressant en province à l'archiviste. De même, lorsqu'une rente sur un morceau de terre est donnée comme le revenu de ce morceau de terre, c'est qu'effectivement elle en constitue le revenu, payé par le preneur, touché par le propriétaire, dans le sens moderne du mot.

Je cite votre collaborateur :

« Voici, dit-il, quelques exemples de ce genre de négligence : II, p. 170. « Arch. Eure G. 1176 1/2 vergée. — 60 sous. » Le document cité porte « *Bail à fieffe* d'une 1/2 vergée de terre ». *Le bail à fieffe étant une cession perpétuelle, la rente stipulée ne peut être considérée comme le revenu annuel de la terre.* La même observation s'applique à 5 autres prix : II, p. 170 : Eure G 1580. P. 474. Eure G 1256 — P. 176 Eure G. 1518 — P. 176 Eure G 612 — P. 176 Eure G 1224. »

Mais pas le moins du monde. Pour tous les baux à fieffe ou à cens, la rente ou cens stipulé est exactement, *au moment où il est stipulé*, le revenu annuel de la terre. Ainsi, dans le premier exemple cité (Arch. Eure G. 1176) le « bail à fieffe d'une 1/2 vergée de terre labourable passé... pour le prix annuel de 60 sous », signifie que cette 1/2 vergée est louée 60 sous par an, que le preneur paiera, que le bailleur recevra. Il est clair que, perpétuel ou temporaire — et presque tous les baux du moyen âge, baux à cens, furent perpétuels — au moment où l'affaire se conclue, le cens représente le loyer ; autrement l'affaire ne se concluait pas. Ceci est clair comme le jour [14].

Je crois le lecteur suffisamment édifié sur les procédés, l'application et l'intelligence que M. « l'érudit », chargé par M. votre collaborateur de « faire ses vérifications » (ainsi qu'il nous l'a ingénuement dit ci-dessus) [15] a apporté à cette besogne de confiance.

---

12. C'est ce qu'on appelle des indications *incorrectes*.

13 On appréciera s'il est vraisemblable que sur trois cas où l'Inventaire ne portait pas de date, pour des liasses s'étendant sur de si longues périodes (1585-1780, 1600-1757, 1697-1781), la pièce sans date soit *toujours* de la 1^re^ année de la liasse. Je ne doute pas de la bonne foi de M. d'A., mais je n'ai pas la même confiance dans les collaborateurs qui lui ont ramassé ses matériaux. De même, je doute fort qu'ils se soient reportés à l'original pour distinguer dans chaque cas s'il s'agissait d'une *rente* sur une terre ou du *revenu* de la terre. J'ai même cité des cas où cette distinction n'a pas été faite, même quand l'Inventaire sommaire la faisait.

14. Il est *incorrect* d'admettre sans preuve qu'un bail à fieffe indique le revenu vrai de la terre. Il est comme le « bail à cens » dont M. d'A. dit lui-même, I, p. 197 : « Le « bail à cens » *n'est pas*, comme le nom semble l'indiquer, une *location* ou fermage. »

15. Pourquoi me serais-je attribué un travail que je n'ai pas fait?

Je passe aux observations dénuées de fondement, dont l'article auquel je réponds ici se trouve parsemé ; et d'abord celle-ci :

« M. d'Avenel, dit la *Revue critique*, croit avoir indiqué la source en donnant une cote d'archives ou en indiquant l'ouvrage où il a pris son renseignement; ce n'est pas là une source, ce n'est qu'une indication préparatoire pour faciliter le travail. L'opération essentielle consiste à *extraire* le renseignement que contient le texte cité ; ici commence l'opération proprement historique. M. d'A. ne l'a pas faite ; dans son tableau à neuf colonnes il n'a pas eu l'idée d'en réserver une pour la *nature du document :* il se borne à *transcrire* les chiffres donnés par le document ; il n'en fait jamais la critique ; — il ne semble pas même s'être douté que ce fût une opération indispensable. Tous ces chiffres se présentent ainsi sous la forme d'extraits de documents *inconnus*, car ce n'est pas faire connaître un document que dire qu'on le trouvera sous telle cote de telle archive ; au moins faudrait-il savoir de quelle espèce d'acte ce chiffre est extrait, s'il sort d'un acte sincère ou d'une déclaration fictive ; s'il émane de gens qui avaient intérêt à majorer le prix ou, au contraire, à dissimuler une partie de la valeur, si l'objet vendu était en bonne ou mauvaise condition, grevé ou non de redevances ou de tailles. Ces renseignements indispensables, M. d'A. ne les donne pas. »

Le morceau qui précède est tout simplement prodigieux. Lorsque M. Léopold Delisle ou M. R. de Beaurepaire ont publié, sur les classes agricoles en Normandie, les admirables travaux que chacun connaît, ils ont indiqué, en des notes très courtes, *de deux ou trois mots seulement*, la nature des fonds et les numéros des registres, cartons ou liasses, où se trouvaient les documents dont ils s'étaient servi ; et cela suffit amplement, lorsqu'il s'agit d'une masse énorme [16] de faits, de chiffres, de points de détail, dont l'ensemble, médité, pesé, coordonné et rédigé, compose proprement un livre d'histoire. Quant à la critique de ces documents, il est évident que l'auteur l'a faite, mais le lecteur se refuse absolument à la faire avec ou après lui. Agir autrement, ce serait verser dans son ouvrage des milliers de textes inutiles et encombrants, ce serait y verser les archives toutes entières, et plus que les archives, puisque chaque texte serait commenté. Énoncer le plan d'un ouvrage ainsi composé, où l'auteur ne dirait pas un mot, sans expliquer pourquoi il le dit, et où, non content de citer ses autorités, il en ferait au bas des pages la glose compendieusement, c'est se moquer du public. Et ce que, ni M. L. Delisle ni M. de Beaurepaire, ni jamais personne d'ailleurs n'a fait, je ne le ferai pas davantage.

Et je ne sais même si M. votre collaborateur, qui sans doute a dû composer aussi de beaux livres d'érudition [17], a bien compris ce qu'il me demande, lorsqu'il désire que, dans une dixième colonne [18] de mes tableaux, je fasse « la critique du document » dont je me borne à transcrire les chiffres, que je lui dise « s'il sort d'un acte

---

16. Cela suffit d'autant moins qu'on étend le travail sur une plus grande étendue de temps et d'espace, car les erreurs sont d'autant plus difficiles à éviter. Un système de citations sommaire est plus excusable pour un travail fait sur un petit nombre de documents, dont on donne l'indication exacte et qu'on a eu le temps de lire (ce qui n'est pas le cas ici). M. d'A se trompe, il *n'a pas* fait la critique de ses documents, il prend des censives pour des locations.

17. Je ne suis qu'un professeur, mais on n'a pas besoin d'être un érudit pour faire une critique de méthode.

18. M. d'A. me cite inexactement; j'ai demandé seulement une colonne pour la *nature du document;* en matière de prix il est capital de savoir si un chiffre provient d'une vente, d'une location, d'une constitution de rente ou d'une simple hypothèque et M. d'A. aurait eu besoin de faire cette distinction. En réduisant l'indication de sources à un sigle (ce qu'une bibliographie générale rendait facile) il aurait gagné la place nécessaire.

sincère ou d'une déclaration fictive, s'il émane de gens qui avaient intérêt à majorer le prix ou au contraire à dissimuler une partie de la valeur ». Lorsqu'on trouve une charte dans un dépôt d'archives, pas plus que lorsqu'on rencontre un contrat moderne chez un notaire [19], on ne peut pas leur faire dire tout cela ; pas plus qu'on ne peut savoir, dans une vente, si celui qui vend est gêné, ou si celui qui achète a quelque secret motif d'acquérir à haut prix un objet qu'il convoite. Tout cela serait intéressant pour un historien qui édifierait une théorie tout entière, qui tirerait des conclusions positives de quelques faits isolés, d'un petit nombre de pièces et surtout d'un seul acte ; mais, pour des travaux d'ensemble, il faut la base solide [20] d'un grand nombre de pièces, de faits et d'actes, qui se contrôlent les uns par les autres.

Mais peut-être y a-t-il là-dessous une autre querelle, et M. votre collaborateur entend-il insinuer que j'aurais dû, sur les talons de MM. les archivistes départementaux ou des maîtres d'érudition, dont je citais tout à l'heure les noms, voir à mon tour les documents et fouiller à nouveau les casiers [21]. Si j'avais agi de cette sorte, mon ouvrage n'eut jamais vu le jour, puisque ce n'est, comme je l'ai dit en débutant, que grâce à d'innombrables et excellents travaux antérieurs que j'ai pu le mener à bonne fin. Lorsque je recueillais, il y a vingt ans, des matériaux pour mon livre sur *Richelieu et la monarchie absolue*, je scrutais moi-même les correspondances et les manuscrits de toute sorte, parce qu'il s'agissait d'étudier un quart de siècle. Mais je pense que ce serait une mauvaise plaisanterie d'exiger d'un écrivain qu'il dépouille personnellement les matériaux d'une « histoire économique » embrassant six siècles [22]. Ce que M. L. Delisle, par exemple, affirme, je le crois, et qui donc pourrait ne le pas croire? Lorsqu'il indique des prix, je les prends pour bons, pour exacts, pour sincères, parce que je sais qu'il a fait (sans se croire obligé de la publier) la critique de tous les documents dont il s'est servi. Je n'ai pas eu toujours des guides aussi éclairés, naturellement [23], ni aussi consciencieux et sûrs ; mais, à mon tour, je n'ai mis en œuvre que des matériaux qui inspiraient confiance [24]. Lorsque l'article de M. votre collaborateur dit que j'ai tiré des renseignements « d'ouvrages d'érudits locaux dont je n'ai pas fait la critique », il a tort ; et lorsqu'à ce propos il écrit, avec une intention qui, si je ne me trompe, serait ironique, que j'appelle « Hanauer, ouvrage excellent et de la plus haute valeur pour l'Alsace », il me semble vouloir dénigrer un livre qui jouit de l'estime universelle [25] et que des juges excellents apprécient comme il le mérite, pour la patience des recherches qu'il contient. Venons aux objections sur les anciennes mesures ; au sujet desquelles M. votre collaborateur s'exprime ainsi :

« M. d'A. dit lui-même (I, XVII) « que nos mesures françaises, variaient non seu-« lement d'une province à sa voisine, mais d'une paroisse à l'autre », que « les mêmes

---

19. Aussi ne dresse-t-on pas de statistiques et de moyennes d'après les contrats passés chez les notaires.

20. Pour que la base soit *solide*, il faut que les faits soient exacts ; s'ils sont inexacts, plus il y a de chiffres, moins la base est solide.

21. Je n'ai rien demandé de pareil; mais seulement qu'avant d'adopter un chiffre on ait examiné le document d'où il sort.

22. Serait-ce aussi une mauvaise plaisanterie de demander pourquoi un homme à lui tout seul veut faire l'histoire économique de toute la France pendant six siècles?

23. M. d'A. n'a emprunté qu'une petite partie de ses chiffres à M. L. Delisle, il l'a d'ailleurs incorrectement cité, comme on verra plus loin.

24. Il serait plus exact de dire : *qui inspiraient confiance à M. d'A.* J'ai cherché à montrer précisément que M. d'A. est trop *confiant* pour opérer correctement en histoire.

25. Fustel de Coulanges le citait comme un type d'absence de critique; M. d'A. lui a emprunté une erreur : la confusion de la *collonge* avec le *franc-alleu*.

« vocables désignent des quantités très diverses » et (I, XXIII) que « la conversion des « mesures anciennes est une opération extrêmement délicate et... sujette à des erreurs « bien difficiles à éviter ». Mais quelle méthode il a suivie pour éviter ces erreurs ? Il ne le dit pas. Pour opérer correctement, il a dû *d'abord* établir la valeur de *chaque mesure* dans *chaque région*, et dresser le tableau précis de ces valeurs, c'est la condition nécessaire pour traduire les noms anciens en mesures modernes. S'il a dressé ce tableau, *pourquoi ne l'a-t-il pas publié avec l'indication de ses preuves?* il eut ainsi légitimé ses identifications et en même temps rendu un signalé service à l'histoire de l'ancienne France. Mais il semble qu'il n'a même pas aperçu la nécessité de ce travail. »

Monsieur, l'on ne saurait m'être plus agréable qu'en me fournissant l'occasion de me faire valoir, auprès du public savant ; ma vanité naturelle en est délicieusement chatouillée. Or je n'aurais pas osé, crainte de paraître pédant et ridicule, mettre le lecteur dans la confidence de mes procédés de travail et des efforts que j'ai faits pour atteindre la vérité, en matière de poids et mesures [26]. J'estime que le lecteur était suffisamment édifié par la manière dont mes tableaux sont dressés, sur l'ordre que j'avais apporté aux conversions des monnaies anciennes en monnaie actuelle et aux conversions des mesures anciennes en mesures actuelles, puisque chaque prix est donné successivement tel qu'il se trouve dans les documents originaux et tel qu'il doit être traduit présentement [27]. Je n'ai pas donné de bibliographie *générale* des sources, comme M. votre collaborateur me reproche de l'avoir omis, parce que j'en ai donné une *particulière* et *détaillée*, non seulement pour le texte, mais pour les tableaux justificatifs, où chaque prix est accompagné de son « acte de naissance » [28]. Les bibliographies *générales* contiennent beaucoup d'ouvrages, dont l'auteur qui les cite ne connaît quelquefois rien autre chose que les titres [29], tandis que ma bibliographie *particulière*, donnant le folio, le carton, la page et le volume d'où chaque renseignement, chaque chiffre, a été extrait [29 bis], *permet au lecteur de me contrôler à chaque ligne*. Publier, à côté de chaque mesure ancienne, dans la colonne voisine, la mesure actuelle correspondante, m'a semblé suffisant pour être suivi pas à pas par le public, de sorte que si j'ai commis quelque erreur, on la puisse aisément rectifier [30]. Du moment que je donnais *la traduction de chaque mesure ancienne*, il me semblait inutile de raconter par quelle méthode j'avais obtenu son équivalence en mesure moderne. Le public veut seulement des résultats et répond volontiers, comme le *Misanthrope*, à qui se commente d'avance : « Nous verrons bien » [31].

Puisque vous désirez connaître *les dessous* de mon travail, en fait de mesures, voici comment j'ai procédé : il arrive que certains auteurs ont indiqué les anciennes mesures notées par eux ; M. L. Delisle, dans sa *Classe agricole en Normandie*, de

---

26. Ce n'est pas en donnant la *preuve* de ce qu'il affirme qu'un érudit risque de passer pour pédant et ridicule. Ses procédés de travail sont une confidence qu'il *doit* à ses lecteurs.

27. Pour être « édifié » le lecteur aurait besoin d'une justification de ces conversions de mesures ; le procédé le plus court et le plus méthodique à la fois était d'en donner un tableau, qui eût rendu possible la vérification.

28. Une bibliographie générale eût permis d'abréger beaucoup les indications et de faire la critique des différentes classes de sources, tandis qu'on n'est même pas toujours averti si la source est imprimée ou manuscrite (M. d'A. le reconnaît plus haut).

29. Ce sont les bibliographies mal faites.

29 (bis) Il y a, au contraire, beaucoup de citations très vagues, si vagues qu'on ne sait si elles sortent d'un imprimé ou d'un manuscrit.

30. Comment le public vérifierait-il, puisque l'auteur peut toujours répondre que la mesure est une mesure locale et exceptionnelle ? (Voir plus haut comment il a répondu.)

31. Alceste parle d'un sonnet, non d'une « histoire économique ».

la page 526 à la page 571, donne la liste très nombreuse de celles qu'il a rencontrées au moyen âge, en faisant connaître *le rapport qu'elles ont les unes avec les autres*, et, pour un petit nombre, le rapport qu'elles ont *avec les mesures de Paris*, qui m'étaient connues. Muni de ce fil d'Ariane, j'ai établi autant de fiches qu'il existait de mesures normandes citées, et je les ai traduites en mesures métriques, en passant de l'une à l'autre. D'autres auteurs ont donné les mesures anciennes de leur province, en quelques indications rapides, que j'ai également notées sur des fiches [32]; en d'assez longues années de travail on finit par en réunir beaucoup. Pour la plupart des cas, j'avais besoin cependant de renseignements plus détaillés : en dépouillant la Bibliographie générale de la France, année par année, depuis l'origine jusqu'à 1840, j'y ai relevé un assez grand nombre de titres d'ouvrages, relatifs aux métriques locales; j'ai complété cette liste par une correspondance répétée avec MM. les archivistes départementaux. Il en est bien peu dont je n'ai reçu d'obligeants renseignements ; je les ai remerciés dans la préface de mon livre; je les remercie à nouveau, dans cette *Apologie* que vous m'obligez à faire de mon propre travail pour me disculper des reproches de « négligence », de « légèreté » et d' « étourderie » [33]. J'ai *créé une fiche* pour chacune des mesures qui devait figurer à mes tableaux et ces fiches remplissent de gros cartons qui sont là à portée de ma main. Vous auriez voulu que je les publiasse à part, *en bloc*, après les avoir publiées *en détail* [34], à côté de chaque prix ? Mais à quoi bon cette répétition. J'ai proposé au Ministère de rédiger un *Dictionnaire entier des anciens poids et mesures français*. Le Comité en peut témoigner. Je crois être en mesure de mener ce travail à bonne fin, grâce aux renseignements déjà recueillis par moi et aux sources mises à jour par mes recherches antérieures. Le ministère a demandé à réfléchir; d'autant plus que mon « histoire économique » est loin d'être terminée, et n'est pas même à moitié de son impression. Je ne puis pas, faisant un livre que M. votre collaborateur trouve déjà « énorme » et d'un « texte compact » [35], le surcharger et l'agrémenter encore d'autres livres, pour le moins aussi « compacts », comme serait une liste des poids et mesures vraiment complète. Je crois avoir répondu à cette question que l'on me pose dans la *Revue critique*, lorsque l'article dit :

« Mes travaux personnels, dit M. d'A., m'ont amené à y joindre des informations recueillies de divers côtés... » Quelles informations ? demande votre collaborateur, quels côtés ? l'auteur en garde le secret. » Eh non ! je ne le garde pas le secret, bien au contraire, je suis enchanté de vous faire part de la marche lente et parfois rebutante de ma besogne, puisque vous le désirez; mais je n'ai pas cru avoir le droit d'insérer dans un ouvrage, déjà si chargé de chiffres, de notes et de pièces justificatives, l'historique de mes petites opérations. Je suis à vos ordres toutefois pour vous envoyer la liste des ouvrages métriques que j'ai dressée, avec les cotes de ceux qui existent rue de Richelieu, l'état de ceux que l'on peut trouver en province et de ceux que je n'ai pu me procurer nulle part. A défaut de livres d'ensemble, les renseignements des maires, des notaires, des présidents de sociétés savantes locales, m'ont permis de combler des lacunes et de trouver, *pour chaque canton*, la mesure qui lui était particulière.

Je passe sur les autres reproches qui me sont adressés par M. votre collaborateur ; il suffit d'ouvrir mon livre pour constater qu'à coup sûr les moyennes n'y sont pas

---

32. Je renvoie à ce que j'ai dit p. 111 de cette méthode.

33 Je renvoie à la p. 108, note 2, où est employé le mot *étourderie;* on y trouvera cinq incorrections que M. d'A. ne conteste pas.

34. Ce que l'auteur a publié, ce ne sont pas ses *fiches* d'équivalence des mesures qui eussent pu servir à la fois de renseignements et de procédés de vérification; c'est une réduction arbitraire pour laquelle il ne donne aucune justification.

35. M. d'A. me cite inexactement; le mot « texte compact », s'applique non à ses chiffres, mais à son texte qui pourrait être abrégé de moitié.

« *faites de chic* »[36], et puisque, à défaut d'autre mérite, vous me laissez celui de « la bonne foi », vous comprendrez aisément que je n'ai eu en les calculant d'autre souci que celui de la vérité, écartant simplement les chiffres excessifs, d'un côté ou de l'autre, surtout lorsque leur influence eût pu se faire sentir sur un nombre *trop restreint* de chiffres moyens et analogues les uns aux autres[37]. Il est clair que le procédé de *correction*, par exemple, consistant à combiner les moyennes du *prix* des terres avec les moyennes de leur *revenu* est convenable, pour approcher davantage de la vérité. Il est remarquable que les variations de revenus ou de valeur des mêmes domaines, à travers les siècles, contenues dans mon tome II, p. 360-413, confirment exactement les moyennes de mes tableaux[38], et que des travaux analogues au mien, poursuivis parallèlement par des confrères que je n'ai pas l'honneur de connaître, tels que ceux de M. D. Zolla, les confirment également.

Pour ce qui concerne les idées économiques, vous me permettrez de ne pas les discuter ici. Aussi bien je ne veux pas excéder mon droit de réponse, pour l'exercice duquel je compte avant tout sur votre courtoisie, bien plus que sur la loi de 1881, en vous demandant de vouloir bien insérer ma présente lettre dans votre prochain numéro.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vicomte G. d'Avenel.

Réponse de M. Seignobos.

La réponse de M. d'Avenel confirme ce que je disais, c'est qu'il ne se rend pas compte des conditions d'une publication historique correcte. Il s'indigne qu'on lui demande de faire « l'histoire de ses petites opérations » et de « raconter par quelle méthode » il a constaté les faits qu'il affirme. Il se croirait « pédant et ridicule » s'il « mettait le lecteur dans la confidence de ses procédés de travail ». Il confond un érudit qui donne ses preuves avec un poète « qui se commente ». Il ne se doute pas qu'un historien doit expliquer sa *méthode* de recherches et fournir les *preuves* de ses affirmations.

S'il s'était borné à écrire, pour le public pressé « qui veut seulement des résultats », une histoire conjecturale fondée sur les témoignages vagues des auteurs contemporains et sur ses *impressions*, j'aurais pu m'en tenir à l'éloge que j'ai fait de son abrégé ; car, en se contentant d'exposer la *nature* des phénomènes et d'en indiquer la direction générale, il aurait proportionné son but à ses moyens d'information. Mais puisqu'il a cru opérer par une méthode précise en réunissant beaucoup de chiffres, il y avait un intérêt scientifique à dissiper ce trompe-l'œil. Et puisqu'en faisant imprimer ses tableaux aux frais de l'État, il les a proposés en modèle, il devenait urgent d'avertir les travailleurs pour qu'ils se gardent d'imiter ses procédés. J'ai donc montré que toutes ses opérations ont été conduites incorrectement et que pour aucune il n'a donné de justification suffisante. Il a relevé, *sans critique*, tous les textes où une somme d'argent est mentionnée dans un rapport *quelconque* avec un objet. Il a réuni tous ces chiffres, *sans préciser les rapports*. Il les a réduits en valeur actuelle *sans établir* les principes de son calcul. Il les a additionnés *sans distinguer* les régions. Il a construit les moyennes *sans déterminer* avec quel nombre de cas. Il manque à

---

36. Comment suffirait-il d'ouvrir une liste de moyennes, données sans justification, pour constater qu'elles ne sont pas faites « de chic »? J'ai montré, p. 113, l'insuffisance des indications données par M. d'A.

37. Quand on dispose d'un nombre « trop restreint » de chiffres, on doit s'abstenir de donner une moyenne.

38. Non, puisque tous les deux sont faits par le même procédé subjectif de correction.

son travail, pour être concluant : 1° une bibliographie critique de ses sources; 2° l'indication de la *nature* de l'acte d'où le chiffre est extrait, indication indispensable pour apprécier le sens de ce chiffre; 3° l'indication précise de l'espèce de mesure employée dans le document (au lieu d'un nom vague dont le sens change, d'un canton à l'autre); 4° le tableau de concordance des mesures anciennes avec les mesures actuelles, indispensable pour *justifier* les réductions; 5° l'indication précise des procédés suivis pour obtenir les moyennes, avant tout le *nombre* de chiffres qui ont servi à établir chaque moyenne; 6° l'exposition des procédés de correction des moyennes, nécessaire au travailleur lui-même pour se garantir contre les corrections arbitraires. — A défaut de ces moyens de contrôle, les tableaux des prix ne sont que des extraits de chiffres, sans signification précise, des simili-documents qu'on ne peut utiliser pour rien ; les réductions de mesures et les tableaux de moyenne restent des calculs arbitraires sans justification. Le tout ne sert qu'à donner au public en donnant l'illusion que l'auteur a établi par des *chiffres* des conclusions qui en fait ne reposent que sur des *impressions*.

M. d'A. répond qu'il était matériellement impossible de faire correctement toutes ces opérations. Je le crois volontiers. M. L. Delisle, que M. d'A. croit avoir pris pour modèle, s'est borné à étudier une seule région et dans une période limitée. Mais où était la nécessité que M. d'A. à lui tout seul recherchât tous les prix dans toute la France pendant tous les siècles ?

La méthode de raisonnement de l'auteur est assez caractérisée par les passages de lui cités dans mon article (p. 115); on remarquera que M. d'A. n'a pas essayé de la défendre.

Quant à l'exactitude des matériaux, la réponse de M. d'A. prouve d'abord que beaucoup de ses documents ont été recueillis d'après un système d'interprétation *opposé* à celui qu'il a adopté lui-même dans son exposé. L'accensement y est confondu avec une location, la redevance du censitaire y est prise pour le revenu de la terre : M. d'A. a mis en garde ses lecteurs contre cette grossière confusion (I, p. 197, p. 200), mais il n'en a pas préservé ses collecteurs de matériaux.

Au sujet des incorrections je constate que sur trente-six exemples cités dans mon article, M. d'A. a répondu à deux d'une façon satisfaisante (les deux qu'il met *en tête* de sa réponse), — à trois par une affirmation invraisemblable (dates extrêmes de l'Inventaire), — à cinq par une excuse qui admet l'incorrection, — à sept (bail à fieffe, arrentement) par une contradiction formelle avec sa propre interprétation — et qu'il ne répond rien aux dix-neuf autres. Or, ce relevé était fait sur une quarantaine de cas pris au hasard. Puisque M. d'A. conserve encore des illusions sur la valeur de ses documents, voici une nouvelle série [1] à joindre à son erratum :

II, p. 56. Revenu de terres « Aisne H 929, 1 charruée, 35 h., 1 muid de froment, 1137. — Tiré d'une « charte de B., évêque de Laon, confirmant les *donations* faites à l'abbaye... d'une charruée de terre moyennant une rente annuelle d'un muid de froment. »

---

1. Ce relevé est extrait de deux séries de vérifications sur cent chiffres pris au *hasard*. L'une, faite à ma demande, a porté sur soixante-dix-neuf cas ; elle a donné *dix citations correctes* et soixante-neuf citations incorrectes qui se décomposent ainsi : vingt et une erreurs graves, huit erreurs légères, quatorze textes mal compris (charges ou censes prises pour un revenu), dix indications sans cotes, six cotes fausses, dix textes dont le sens est trop vague pour fournir un renseignement.

La deuxième, faite *par moi*, a donné, sur vingt-un cas : *quatre citations exactes*, quatre erreurs graves, quatre erreurs légères, cinq textes mal compris, trois cotes fausses, une indication sans cote. — Au total, 14 p. 100 de *citations correctes*... C'est une proportion notablement supérieure à celle de l'épreuve dont j'avais donné les résultats dans mon article (8 o/o).

II, p. 56 « Aisne H 960, 40 muids. — 15 h. 68 a. — 4 muids froment. Terre Guise. » — Le texte parle d'un « *don* fait à l'abbaye de St M. de 2 charruées de terre pouvant recevoir 40 muids de semence, à *la mesure* de Guise, *outre les aisances et les pâturages*, moyennant un cens de 4 muids de froment ».

II, p. 60. Revenu de labours. « Orne H. 420. 5 acres... 11 livres 18 s. Domaine avec manoir ». — Tiré d'un bail « en emphythéose... pour 11 livres et 18 s. t. *de rente*, de 3 acres et 50 perches de terre, d'une place de manoir et *d'une mare contenant 1 acre 1/2... un four, droit de banalité.* »

II, p. 58. Revenu de terres. « Orne H 1434, 2 acres 35 sous terre. » — Tiré d'une « vente sous forme de donation... de *la masure* de R., d'une acre de terre... *d'une noé* entre St-L. et d'une acre de terre... moyennant... 35 sous. » La « masure » et la « noé » sont oubliées.

II, p. 70. Revenu de labours. « Gard G 1240. 25 séterées... 60 livres... Terre. Beaucaire... Le texte dit : « *Achats* fait par le chapitre... à B. de Beaucaire de 25 séterées de terre... pour le *prix* de 60 livres. » — C'est un *prix*, non un revenu.

II, p. 220. Revenu de pré. « Corrèze E 1070. 1 journal, 8 livres pré. Ventadour 1740. » Le texte dit : « Ferme d'un pré sis aux Ayres de la contenance d'un journal environ... et *d'une terre*... située dans le tènement de F. pour la somme annuelle de 8 l. » — La terre est oubliée, la localité n'est pas Ventadour

II. p. 69. « Delisle, Classe agric. 576 Tassili (Calvados) 1190 » dix évaluations. — Dans le texte ces évaluations se rapportent à Grainville ; il est question de Tassili *plus haut*. P. 57, 59 « Rauville » deux fois cité, est Ranville et au lieu de « 2 vergées... 3 quartiers froment » il faut lire « 3 vergées ».

II, p. 134 « Arch. Somme B 1555, 14 journaux... 105 livres, 1643 ». — Le texte dit : « Bail de *40 journaux* pour 9 ans... 105 livres. »

II. « Drôme E 6411, 8 séterées, 6 l. (bail à cens) 1643. » — C'est un « accensement de 3 séterées... *sous la pension morte* de 6 l. au capital de 120.

II, 136. « Drôme E 5643, 12 éminées, 4 émines de conségal. Terre 1649. » — Le texte dit : « Terre... 12 éminées affermée *demi émine* de seigle » (pas de date).

II, 138. « Eure G 103. 184 acres 1 vergée 1/2 13,698 ares 900 l. Ferme. » — Le texte dit : « Bail... de la ferme de N. *124* acres 1 vergée 1/2 et 3 perches, moyennant 800 l. t. de rente annuelle et *1000 l. de pot-de-vin.* »

Id. « Eure G 745. 35 perches. 30 sous (rente irrachetable) Terre. La Haie-Malherbe 1650 ». — La cote 745 contient un « bail à fieffe... de 35 perches... moyennant une rente *irracutable* de 30 sous. » Mais la localité est Clos Langloys et c'est la *cote suivante* (746) qui en 1729 mentionne un « procès-verbal des réparations..... grange du presbytère de la Haie-Malherbe. »

II, p. 76. Revenu de terres « Eure G 577 1 vergée 1/2, 2 sous. 1399. » — C'est une *donation* d'une rente de 2 sous *assignée sur* 1 vergée 1/2.

II, p. 88 « Cher D 263, 4 boisselées, 30 ares, 2 deniers 1468 ». — Tiré d'une inscription (de cense) « de 2 deniers parisis pour 4 boisselées ». Comme l'indique le chiffre dérisoire du « revenu en francs de l'hect. (0,16) », c'est une redevance nominale; M. d'A. a oublié de convertir les parisis en tournois.

II, p. 58. « Doubs B 1..... 1500 livres estevenantes ferme féodal du comté de Bourgogne (moins Vesoul et Poligny... 1227. » — Le texte dit : « Othon... et sa femme abandonnent à Th... la jouissance du comté de Bourgogne... *moyennant l'avance* d'une somme de 15,000 l. estev. La libération du comté reste subordonnée au remboursement de cette somme. »

II, p. 62. « Revenus de labours. Doubs B 436, 10 livrées... 100 sous... 1286 » — Tiré d'un « Vidimus d'Othon IV *donnant* à son ingénieur... 10 livrées de terre..... *sujettes* à 100 sous de cens annuel ».

II, p. 70. « Revenus de labours. L. Delisle. Classe agricole, p. 584... la vergée, 60 sous, Beauvoir. » — Le texte dit : « A. Beauvoir chaque vergée d'une pièce de terre vaut 30 s. de rente... mais il faut *en déduire le montant des charges* qu'elle doit acquitter. »

II, p. 69. « Delisle, p. 583, l'acre 8 sous... Le Plessis. » — M. Delisle dit : « F. B... prend à rente perpétuelle de N..., 2 *acres* de terre en la paroisse du Plessis, moyennant *8 sous t.* par an. »

II, p. 98. « Delisle, p. 577, 58 acres... terre bonne... » La citation suivante au-dessous de terre bonne dit « Idem ». — Le texte porte « Vers 1210 .. 58 acres de bonne terre sont estimées 11 l. 12 s. de revenu, 187 acres de *moins bonne* terre 14 l. 6 den. » L'écart est énorme entre la valeur des deux terres.

I, p. 500. Prix de terres « Aisne H 250, 2 muids... 8 l... terre inculte, Bois Roger, 1247 ». — Tiré d'une « charte... relatant la vente faite à l'abbaye... moyennant 9 livres *parisis* payés comptant, de deux *muyées* de terres incultes et de 4 muids 10 setiers de vin de vinage *à la mesure* de Bois Roger, févr. 1247-1248 » — Il y a ici quatre erreurs. M. d'A. convertissant les livres parisis en tournois aurait dû donner un chiffre *supérieur ;* il a pris la moitié de l'objet vendu, il a pris une mesure pour une localité, et négligé de tenir compte de l'ancien style (févr. 1247-48 est de 1248).

1. M. d'A. n'a suivi aucune règle fixe dans la transcription des dates d'ancien style, tantôt il donne correctement la date en nouveau style, I, p. 500. Eure G. 8... 1239 (c'est février 1239 n. s.), tantôt il oublie de convertir, même quand la conversion est donnée dans l'Inventaire. Ainsi, II, p. 60 « Aisne H 419, 1255 », c'est février 1255-1256. II, p. 502 « Aisne H 239. 1257 », c'est février 1257-1258. Ces erreurs ne sont pas sans conséquence, les moyennes étant calculées par période de 25 ans.

I, p. 500. « Prix de terres, Aisne H 1646 1/2 muid, 10 livres, terre, Maisseny. » — Tiré d'une « Attestation par G... que l'abbaye de F. lui a *prêté* 8 livres parisis et qu'il lui a *donné* une *rente* d'1/2 muid de terre. »

II, p. 70 Revenu de terres « Aisne G 27. 8 jallois, 274 ares, 4 deniers, 0,20. Terre 1349. » — Le texte dit : « D. cède à H. évêque de Laon... ses *droits de justice* et un cens de 4 deniers *sur* un champ de 8 jalois. » Le cens est ici visiblement nominal, il fait ressortir l'hectare à 0,07 c.

II, p. 60. Revenu de labours. « Aisne G 2 : 4 muids... 25 sous.. Terre. Marle. 1245. » Le texte dit : « Maître Bernard, curé de... St-Pierremont, a autorisé Thomas de Coucy.. à faire construire une abbaye de filles... en la paroisse de *Saint-Pierremont... occupant un espace* suffisant pour ensemencer 4 muids de blé *à la mesure de Marle*, moyennant *une rente* de 20 sous. »

I, p. 518, 520, 526, 544 : « Arch. départ. Côte-d'Or », pas d'autre mention (10 prix). II, p. 207 « Arch. départ. Seine-et-Oise. »

Erreurs de cote. I, p. 502. « Eure C 6 » (c'est G 6). II, p. 124, « Sarthe H 1485 » ; p. 134 « Seine-et-Oise E 4858, 1641, 6 l. terre sablon. » (la liasse va du 3 au 25 janvier 1640), il y a une « terre sablon » de 6 l. à la cote 4857 qui est de *1640*, mais l'indication de mesure ne concorde pas). — P. 200 « Orne H 1341 « (il faut lire H 1344). — P. 60 « Orne H 650... 1250 » (la liasse H 650 va de *1365* à 1772). — P. 206 « Seine-et-Oise I 4580, E 4594 » (rien à ces deux cotes). — P. 262 « Corrèze E 416... 1662 » (la liasse 419 n'a que des pièces de 1669 ». — P. 273 « Corrèze E 515... 1664 » (la liasse se rapporte à 1666).

II, p. 130-131. Prix en monnaie de l'époque. Prix actuel correspondant ». 1631 à 1634. « 110 sous = 11 fr. 40 — 13 sous. = 31 f. 20 — 24 sous = 49 f. 70 — 22 sous = 45 f. 70 — 18 sous = 37 f. 44. » — Dans ces quatre articles les *sous sont comptés pour des livres.*

II, p. 216-217. « 20 livres = 18 l. 33 livres = 48 fr. » — Or il s'agit de deux indications relatives à la valeur de l'arpent de pré au même lieu (Brétigny), la même année (1677). En sorte que le revenu en fr. de l'hectare est évalué pour l'un à 51 fr. 64, pour l'autre à 143 fr. 64.

II, p. 70 « Gard G 1240 60 livres = 73 f. 50. Beaucaire 1346 ». P. 273 « Gard G 1240, 45 sous = 27 f., 56 Beaucaire 1337 ». — La première évaluation donne la livre à 1 fr. 22 ; la deuxième à 8 fr.

II, p. 220. « Arch. hist. Saintonge... III, 200, » 2 journaux = 72 ares — 2 jour-

naux et 2 carreaux 69 ares 10 c. » — Les carreaux diminuaient-ils la contenance?

II, p. 239 au bas « 100 arpents 51 hectares. Idem = 42 ares. » — Il y a eu interversion de citations.

Y a-t-il besoin de nouveaux exemples?

Ch. Seignobos.

CHRONIQUE

FRANCE. — La *Vie de Mirabeau* de M. Alfred Stern, professeur d'histoire à l'École polytechnique fédérale de Zurich vient d'être traduite en français (Paris, Bouillon. Deux vol. in-8°, IV et 398 p.). Le premier volume, *Avant la Révolution*, a été traduit par MM. Lespès, Pasquet et Pierre Péret; le second par M. H. Busson. L'auteur a fait entrer dans la version française de son ouvrage tout ce que la publication récente de M. Ch. de Loménie sur les *Mirabeau* lui offrait en suppléments; il a ajouté à la première rédaction de son travail mainte correction de détail; sous cette nouvelle forme, sa remarquable étude, si consciencieuse et à tant d'égards si complète, aura sûrement le même succès que l'original allemand.

— On vient de traduire en allemand la très remarquable étude de notre collaborateur A. Sabatier : *Essai d'une théorie critique de la connaissance religieuse* (publié dans la *Revue de théologie et de philosophie*, juin 1893, et à part). La traduction, faite par le Dr A. Baur (*Theologische Erkenntnistheorie*. Freiburg i B., J.-C. B. Mohr, 1896; in-8, IV-63 pages), est très soignée et conserve la précision et la clarté de l'original.

ANGLETERRE. — Nous avons à signaler un volume nouveau de la collection « Pitt Press Series » : *Pope, Essay on criticism*, avec introduction et notes par M. Alfred S. West (In-8°, 170 p.).

SLAVES MÉRIDIONAUX. — La *Matica* slovène de Lublania (Laybach) vient de publier le second volume de l'histoire de la littérature slovène *(Zgodovina Slovenskog Slovstva)* par M. K. Glaser. Ce volume va de 1789 à 1848. Il renferme de curieux détails sur le royaume d'Illyrie et la domination française, sur les poètes Vodnik et Presern, sur le linguiste Kopitar, etc.

— La *Matica* fait également paraître le premier volume des chants populaires slovènes. Il comprend les chants historiques. Quelques-uns sont relatifs au roi Mathias, d'autres au héros serbe Marko Kralievitch. Ce recueil est édité par M. le Dr K. Strekelj.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 6 avril — 1896

140. — **La loi du parallélisme en style chinois démontrée par la préface du Si-yü-ki; la traduction de cette préface par feu Stanislas Julien défendue contre la nouvelle traduction du père A. Gueluy,** par Gustave SCHLEGEL. Leide, E.-J. Brill, 1896, 203 pp. in-8°. Prix : 12 fr. 50.

Dans une de ses épîtres, Voltaire, s'adressant au « charmant roi de la Chine », lui demandait :

> Ton peuple est-il soumis à cette loi si dure
> Qui veut qu'avec six pieds d'une égale mesure,
> De deux alexandrins, côte à côte marchants,
> L'un serve pour la rime et l'autre pour le sens ?
> Si bien que, sans rien perdre, en bravant cet usage,
> On pourrait retrancher la moitié d'un ouvrage.

Si Voltaire avait pu lire le livre de M. Schlegel il aurait bien vite reconnu que les Chinois se sont imposé des lois plus dures encore. C'est dans la prose même qu'ils se sont astreints à faire marcher leurs phrases deux par deux ; d'ailleurs, pour eux, le parallélisme ne consiste pas simplement dans le nombre uniforme de syllabes et dans la consonance finale identique ; ce sont là jeux d'enfants auprès de la symétrie rigoureuse que la rhétorique chinoise exige de certaines compositions littéraires où, dans chaque groupe de deux phrases consécutives, l'une est comme calquée sur l'autre, les parties du discours occupant les mêmes places dans la première et dans la seconde. Si, par exemple, les mots de l'une d'elle se succèdent dans l'ordre suivant : adjectif, substantif, adverbe, verbe, substantif, les mots de l'autre devront être disposés de la même manière. Pour obtenir cette ordonnance géométrique les lettrés sont obligés d'ajouter souvent des propositions qui ne sont pas indispensables à l'expression de leur pensée ; ils percent « de fausses fenêtres pour la symétrie ». L'obscurité de ce style provient donc, en premier lieu, de ce qu'il est souvent difficile de faire le départ entre ce qui est essentiel et ce qui n'est qu'accessoire. Mais, en outre, si l'on pré-

tendait astreindre aux lois du parallélisme une prose toute simple, comme celle que composait spontanément M. Jourdain, on produirait des effets d'une monotonie insupportable; à cette forme savamment artificielle il faut des pensées compliquées et subtiles. Aussi, toutes les fois que les Chinois adoptent en prose le style symétrique, peut-on être sûr de voir fleurir sous leur pinceau les métaphores les plus audacieuses, les allusions historiques ou littéraires les plus recherchées. C'est alors que l'enchaînement parallèle des phrases devient le seul fil d'Ariane qui puisse guider le lecteur dans ce dédale d'une érudition vingt fois centenaire; les mots chinois, en effet, n'ont, pris en eux-mêmes, aucune valeur déterminée; pour la plupart, ils peuvent être indifféremment nom propre ou nom commun, adjectif ou verbe; la position qu'ils occupent dans la phrase nous renseigne seule sur le rôle qu'ils y jouent; lorsque l'auteur est énigmatique de parti-pris, ce n'est pas trop de deux phrases coulées dans le même moule pour qu'elles deviennent intelligibles; elles s'éclairent l'une par l'autre; tel mot de la première est-il sûrement un nom propre, le mot correspondant dans la seconde proposition sera de toute nécessité un nom propre, quoique à première vue il puisse paraître avoir une autre valeur [1].

Sans doute l'importance de ce procédé familier à la rhétorique chinoise n'a point été méconnu par d'illustres philologues tels que Stanislas Julien et M. Legge; mais, quoiqu'ils en aient tenu compte dans leurs propres travaux, ils ne l'ont point mise en lumière par l'étude détaillée d'un texte. M. S. s'acquitte aujourd'hui de cette tâche. Le besoin s'en faisait sentir : un auteur venait en effet de donner un exemple des prodigieux contre-sens auxquels on s'expose quand on ignore les exigences de la loi du parallélisme; ce qui aggravait son cas, c'est que le texte qu'il dénaturait ainsi comme à plaisir avait été déjà traduit d'une manière satisfaisante par Stanislas Julien. M. S. n'a pas eu de peine à prouver que l'interprétation de Stanislas Julien était en général correcte; il a fait plus, car il a éclairci de nombreuses allusions littéraires dont le sens avait échappé à son devancier et qui demandaient, pour être comprises, une connaissance approfondie de l'histoire et des livres du Céleste Empire; en discutant point par point, chacune de ces petites énigmes, il a montré aux étudiants à quelles encyclopédies et à quels dictionnaires chinois il faut demander la solution de pareilles difficultés; il leur a donc révélé l'art jusqu'ici trop ignoré de se servir des secours que nous fournissent les lettrés indigènes. D'autre part, en établissant d'une manière définitive la valeur du principe de symétrie

1. Il est intéressant de noter que le parallélisme se retrouve dans l'égyptien et dans les langues sémitiques. De même que, dans les arts graphiques, les premiers dessinateurs ont commencé par les combinaisons géométriques, de même, dans la littérature, il semble qu'une certaine symétrie de position ait été, chez plusieurs peuples, la première conception de la beauté qu'aient eue les écrivains.

dans le style chinois, il a fait un ouvrage bien digne d'être médité par tous ceux qui voudront prétendre au titre de sinologue.

M. S. me permettra maintenant de lui soumettre quelques observations que m'a suggérées la lecture de son travail.

Le texte qui fait l'objet de son mémoire sert de préface au *Si yu ki*, c'est-à-dire aux Mémoires sur les contrées occidentales du célèbre pèlerin bouddhiste *Hiuen-tsang*. Mais le *Si yu ki* fut publié avec deux préfaces ; la seconde est celle que Stanislas Julien, puis le père Gueluy et enfin M. Schlegel ont traduite; la première, signée d'un certain *King Po*, est mentionnée dans le *Che ts'i che chang kio* (chap. XCII, p. 16 v°; cf. Wylie, *Notes on Chinese literature*, p. 65) et dans le *I ts'ie king yn i* en cent chapitres, de *Hoei-lin* (chap. LXXXIII) ; elle se trouve reproduite dans l'édition japonaise du Tripitaka. Il conviendrait donc d'indiquer que le texte qu'on étudie est, non *la* préface, mais *l'une* des deux préfaces du *Si yu ki*.

Qui est l'auteur de celle des préfaces dont tant de sinologues se sont occupés ? La réponse semble être facile, puisque Stanislas Julien et M. S. traduisent tous deux : « Écrite par *Tchang Yue*, président d'un ministère, ministre de la gauche et duc du royaume de *Yen*. » Voici cependant mes objections :

Tchang Yue vécut de 667 à 730. Ces dates, qui sont celles qu'indique Mayers (Manual, n° 32), nous sont fournies par le *Kieou T'ang chou* (chap. XCVII, p. 8 r°), qui dit que *Tchang Yue* mourut dans le douzième mois de la dix-huitième année *k'ai-yuen* (730 ap. J.-C.), âgé de soixante-quatre ans. Il eut le titre de duc du royaume de *Yen* (*Kieou T'ang chou*, chap. XCVII, p. 8 r°), et il est appelé de ce nom dans l'inscription de *Yng Yun* (*Kin che tsoei pien*, chap XCVII, p. 4 r°). Il reçut en outre en 729 (*Kieou T'ang chou*, chap. XCVII, p. 8 r°), le titre de *chang chou tso tch'eng siang*; on avait changé en 713 (*Kin che tsoei pien*, chap. XCVII, p. 18 v°) les titres de *chang chou tso p'ou ye* [1] et de *chang chou yeou p'ou ye* en ceux de *chang chou tso tch'eng siang* et de *chang chou yeou tch'eng siang* ; étant *chang chou tso tch'eng siang*, *Tchang* avait donc le titre équivalent à l'ancienne dénomination de *chang chou Yue tso p'ou ye*. Peut-il être l'auteur de la préface?

L'auteur de la préface parle de l'empereur *Kao-tsong*, qui régna de 650 à 683, en l'appelant « l'empereur actuel »; à supposer même que *Tchang Yue* écrivît dans la dernière année du règne de *Kao-tsong*, il

1. Stanislas Julien et M. S. traduisent cette expression comme renfermant deux titres distincts (président d'un ministère, ministre de la gauche); mais cela est inexact, car, si l'on se reporte au tableau de l'administration à l'époque des *T'ang* (*Kieou T'ang chou*, chap. XLIII, p. 1 r°), on voit que, dans le département appelé *chang chou* (*chang chou tou cheng* ou *chang chou cheng*), il y avait un fonctionnaire appelé *tso p'ou ye*; *chang chou tso p'ou ye* signifie donc, non pas *chang chou* et *tso p'ou ye*, mais bien *tso p'ou ye* du *chang chou*. Je renonce d'ailleurs à donner une traduction de ce titre qui n'a vraiment pas d'équivalent en français.

n'aurait été âgé que de seize ans; il est inadmissible qu'un adolescent ait été chargé d'introduire auprès du public un ouvrage aussi important que celui de *Hiuentsang*. En outre, il ne pouvait être appelé *changchou-tso p'ou ye*, puisqu'il ne porta jamais sous cette forme ce titre qui, depuis 713, était devenu celui de *chang chou tso tch'eng siang*; d'ailleurs, il n'était pas *chang chou tso tch'eng siang* sous le règne de *Kao-tsong*, puisqu'il n'obtint ce titre que quarante-six ans après la mort de ce souverain.

Prenons maintenant le texte de la préface dans l'édition japonaise du Tripitaka. Les deux mots *Tchang Yue* y sont marqués d'un trait qui indique une variante; une note critique placée au sommet de la page nous avertit que, sur les quatre éditions qui ont été collationnées par les savants japonais pour faire leur publication, à savoir celle de Corée, celle des *Song*, celle des *Yuen* et celle des *Ming*, aucune ne présente ces deux caractères; c'est sur une simple conjecture énoncée par un lettré de l'époque des *Ming* qu'on trouve inséré dans les réimpressions subséquentes de l'ouvrage le nom de *Tchang Yue*. On comprend que cette conjecture ait été proposée à cause de l'analogie apparente entre les titres de *Tchang Yue* et ceux de l'auteur de la préface; cependant, comme les dates s'opposent formellement à ce que *Tchang Yue* ait écrit cette introduction au *Si yu ki*, nous sommes en droit de rejeter à notre tour les deux mots interpolés et de rétablir le texte original qui était ainsi conçu : « Écrite par le *chang chou tso p'ou ye*, duc du royaume de *Yen*. » Peut-on aller plus loin et déterminer qui était ce personnage?

Je crois pouvoir affirmer qu'il s'appelait *Yu Tche-ning*. Nous possédons sur *Yu Tche-ning* deux biographies (*Kieou T'ang chou*, chap. LXXVIII et *T'ang chou*, chap. CIV) et une inscription funéraire (*Kin che tsoei pien*, chap. LVI); nous savons qu'en 650 il fut nommé duc du royaume de *Yen*, qu'en 652 il reçut le titre de *chang chou tso p'ou ye*, qu'en 656 il fut mis à la tête des membres de la commission chargée par l'empereur d'aider *Hiuen-tsang* à polir le style de ses traductions (cf. *Kieou T'ang chou*, chap. CXCI, p. 9 v°, biographie de *Hiuen-tsang*), enfin qu'il mourut en 665 âgé de soixante-dix-huit ans (à la manière de compter chinoise). Ainsi *Yu Tche-ning* a porté les titres mêmes qui sont attribués à l'auteur de la préface; il pouvait parler de l'empereur *Kao tsong* (650 683) en l'appelant « l'empereur actuel », puisque les seize dernières années de sa vie se passèrent sous le règne de ce souverain; il est d'ailleurs fort naturel que ce même haut fonctionnaire qui avait aidé *Hiuen tsang* dans ses traductions, soit aussi celui qui écrivit une préface pour le *Si yu ki*. Il me semble donc prouvé que la préface faussement attribuée à *Tchang Yue* est en réalité l'œuvre de *Yu Tche-ning*.

Je signalerai encore à M. S. quelques points sur lesquels je suis en désaccord avec lui : p. 13. L'expression *ta ts'ien* « le grand millier, le chiliocosme », ne me paraît pas « purement chinoise »; elle est la traduction littérale du sanscrit mahâsahasra; si elle a pris droit de cité

dans la langue chinoise et si on la rencontre chez des écrivains non-bouddhistes, il n'en est pas moins vrai qu'elle a une origine indienne et qu'on ne la trouve chez aucun écrivain antérieur à l'introduction du bouddhisme en Chine; — p. 15. Le titre de l'ouvrage *Chang chou k'ao ling yao* est traduit par M. S. « Recherches sur les lumières archaïques dans les *Chang chou* ou livres archaïques ». Mais le *Chang chou* est ici le *Chou king;* on sait que les Chinois possèdent, à côté des livres canoniques appelés *king* (chaîne d'un tissu), d'autres ouvrages qui se rattachent aux mêmes cycles littéraires, mais qui, n'ayant pas l'autorité des classiques, sont appelés *wei* (trame d'un tissu). Le *chang chou k'ao ling yao* est un des *wei* du *Chou king;* il est expressément mentionné comme tel dans le *Che t'ong t'ong che* (chap. 1er, p. 4 r°; sur cet ouvrage de critique historique, cf. *Se-ma Ts'ien.*, trad. fr., tome I, p. CCXX, n. 1); c'est de la même manière que le *yuen ming pao*, cité par M. S. (p. 107) est un *wei* du *Tch'oen-ts'ieou;* — p. 36, *Yuen Hong* est l'auteur d'*une* histoire des *Han* postérieurs, mais on ne peut pas dire qu'il soit l'auteur de *l*'histoire des *Han* postérieurs, car, lorsqu'on parle de celle-ci, on fait évidemment allusion à l'histoire dynastique écrite par *Fan Ye*; — p. 41, ligne 17. Je traduirais les deux mots *hoei cho* comme signifiant « le dernier et le premier jour du mois lunaire », et non « le premier jour du dernier quartier de la lune »; — p. 47. *Che tsi tche mei*, « les belles qualités reconnues par tant de siècles » (Schlegel). Cette phrase se retrouve sous la forme *che tsi k'i mei* dans une citation du *Tso tchoan* faite par *Se-ma Ts'ien* (chap. 1, p. 10 r°), et le commentaire de *Se-ma Tcheng* indique qu'il faut traduire : « (ces seize familles) de génération en génération perfectionnèrent leurs qualités »; — p. 74, ligne 1, le dixième caractère chinois est fautif (*lien* au lieu de *tong*); mais cette faute d'impression est sans importance, puisque le même passage est plusieurs fois cité correctement dans la suite de la page; — p. 95-99, M. S. me paraît méconnaître ici lui-même la loi du parallélisme; il est évident qu'on a affaire à deux phrases absolument symétriques :

k'ang tch'e p'ing tao — pao kieou pou eul t'an mong
kou i hiuen tsin — fou se wei eul siao lou

M. Schlegel, ne voulant pas expliquer le mot *mong* comme un nom propre, est obligé de rompre le parallélisme; mais la traduction de Julien, quelque peu satisfaisante qu'elle soit d'ailleurs, est certainement plus exacte; — p. 98, *T'eou t'o* n'est pas la traduction de dhatou et n'a pas le sens de relique, comme le dit M. Schlegel, induit en erreur par Eitel; c'est la transcription de dhoûta = observances : le dictionnaire numérique *kiao tch'eng fa chou* énumère, sous le titre de *che eul t'eou t'o* (l'orthographe même que donne M. S.), les douze observances auxquelles sont soumis les religieux bouddhiques (cf. *I tsing*, relations de voyages, trad. fr., p. 110, n. 1); — p. 11 et p. 110, je ne connais pas de texte prouvant que le Palais de la clarté surnaturelle fît partie du temple de Confucius; le petit poème que *Wang Wen-k'ao* composa sur ce palais

(cf. *Wen siuen*, chap. XI) ne le donne point à entendre; — p. 129, l'expression *sie p'ing* fait allusion à cet usage bouddhique qui voulait que, lors des tournois de dialectique, chacun des champions versât le contenu de sa bouteille au vainqueur (cf. *I-tsing*, relations de voyages, trad. fr., p. 127, n. 3); la phrase *i sie p'ing tche to wen* signifie donc : « avec sa grande érudition qui lui valait l'honneur qu'on lui versât la bouteille »; — p. 195, *Hiuen-tsang* n'est pas un nom posthume, mais le nom personnel que porta de son vivant l'auteur du *Si yu ki* (Julien, Vie de *Hiuen tsang*, p. 1); — p. 201, *hoang ou*, « la maison jaune », d'après Julien et « l'appartement jaune », d'après M. Schlegel. Mais nous trouvons cette expression dans *Se-ma Ts'ien* (chap. VII, p. 10 v°, 3ᵉ année de *Han*, et chap. CXIII, p. 1 v°) et les commentateurs nous apprennent qu'elle désigne le char impérial orné de tentures jaunes; la phrase signifie donc que l'empereur avait fait monter *Hiuen-tsang* dans son propre char et qu'il s'agenouilla là devant lui.

Les sinologues reconnaîtront que ces critiques portent pour la plupart sur des points de détail. Le livre de M. Schlegel est en réalité fort bon; si j'y ai relevé quelques passages où je ne partage pas son avis, c'est afin d'en rendre l'étude plus profitable encore aux débutants à qui je le recommande chaudement.

Éd. CHAVANNES.

---

141. — **Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten.** Herausgegeben von Karl DZIATZKO. Heft 5, 6, 8, 9. Leipzig, Spirgatis, 1893-1895, 4 vol. in-8. 16 mark.

La collection publiée par M. Dziatzko porte, il faut bien le dire dès l'abord, un titre de nature à causer plus d'une méprise et plus d'une déception. Confiant dans ce titre, on croit ouvrir un recueil d'études techniques sur la science des bibliothèques, leur histoire, leur organisation, leur administration et leur fonctionnement; au lieu de cela, on trouve un assemblage arbitraire et factice d'articles que le hasard semble seul avoir réunis et qui traitent à bâtons rompus des matières les plus diverses. Sans doute, on rencontre bien çà et là quelques bons et solides travaux ayant trait à la bibliothéconomie; mais ils sont comme perdus et noyés au milieu de communications de tout genre, dont chacune, nous le reconnaissons volontiers, offre pour son compte un réel intérêt et aurait souvent gagné à être publiée à part, mais dont chacune aussi aurait eu sa place naturelle et marquée partout ailleurs que dans la présente publication.

Tout ce qu'on peut découvrir de nouveau, de curieux et d'intéressant dans la fréquentation assidue d'un grand dépôt de livres ne fait pas nécessairement partie intégrante de la science des bibliothèques; telle révélation ou telle description d'un manuscrit ignoré, telle notice sur

une édition rare ou sur un imprimeur peu connu rentrera, d'une façon toute naturelle, dans le cadre d'une revue de philologie, d'histoire ou de bibliographie, mais n'a absolument rien à faire dans un recueil technique de bibliothéconomie.

Il y a là une confusion regrettable de plusieurs domaines tout à fait distincts et qu'il importe de tenir soigneusement séparés. Ce n'est point rendre service ni faciliter la tâche aux travailleurs que d'enfouir ainsi pêle-mêle des communications intéressantes dans un recueil où personne n'aura l'idée d'aller les chercher. A notre époque surtout, où la nécessité de l'information rapide s'impose chaque jour avec une force plus évidente, la première qualité, qu'on est en droit d'exiger d'un recueil scientifique, c'est la spécialisation ; le travailleur n'éprouve pas de besoin plus pressant que de voir les recherches de tout ordre se concentrer et se condenser dans des publications d'un caractère bien déterminé et bien tranché.

Ces réserves une fois faites, et il devient malheureusement de jour en jour plus nécessaire de les faire, nous n'hésitons pas à répéter que la série d'articles réunis par M. D. dans sa *Sammlung* est digne à titres divers de toute l'attention des bibliothécaires, des bibliographes, des historiens et des philologues. Mais leur diversité même et la variété d'aptitudes, qu'exigerait l'appréciation compétente et la mise en lumière de chacun d'eux en particulier, ne nous permettent guère d'en faire ici qu'une simple énumération, tout au plus d'en donner une analyse sommaire.

Le fascicule 5, qui forme un tout à lui seul, contient un rapide mais brillant aperçu de M. D. retraçant l'histoire des bibliothèques scientifiques de l'Allemagne, et particulièrement de la Prusse, depuis Charlemagne jusqu'à l'époque actuelle. Écrit à l'occasion de l'Exposition universelle de Chicago et pour servir de commentaire à l'exposition des bibliothèques allemandes, cette esquisse a été composée un peu précipitamment, comme l'auteur est le premier à le reconnaître et à le regretter ; les documents en ont été recueillis à la hâte et groupés du mieux possible; mais ils sont forcément de valeur et de fréquence fort inégales. Il en résulte que tout le travail manque d'unité et de proportions. C'est ainsi que, par une propension peut-être naturelle ou en raison d'informations plus précises et plus complètes, les bibliothèques universitaires y ont la part du lion. Mais, tel qu'il est, ce n'en est pas moins un exposé lumineux et très suggestif de l'état actuel des bibliothèques scientifiques allemandes, et surtout des progrès multiples qu'elles ont réalisés depuis un quart de siècle. Il y a là une abondance de documents curieux, de faits précis, de vues profondes et ingénieuses, qui appellent l'attention de toute personne soucieuse de l'avenir des bibliothèques; et les Allemands ne seront pas les seuls à y puiser d'utiles enseignements. Bref, c'est comme l'ébauche d'un vaste et bel ouvrage, qu'on serait heureux de voir M. D. entreprendre; car nul plus que lui n'est qualifié et compétent pour l'écrire de main de maître.

Le fascicule 6 est d'une composition beaucoup plus mêlée et comprend : 1° (p. 1-20) : un article très soigné et très approfondi de M. D. sur les conditions dans lesquelles doit être pratiquée l'étude méthodique des incunables allemands; — 2° (p. 21-28) : une notice de M. W. Molsdorf sur les anciennes éditions allemandes du *Fasciculus temporum* en général, et en particulier sur un feuillet retrouvé par lui à la Bibliothèque de Gœttingue et ayant appartenu à une autre édition imprimée par Anton Sorg d'Augsbourg; — 3° (p. 28-29) : deux extraits du *Strassburger Bürgerbuch*, publiés par M. K. Schorbach et relatifs aux imprimeurs Günther et Johann Zainer, qui, avant d'aller s'établir l'un à Augsbourg, l'autre à Ulm, séjournèrent à Strasbourg et y reçurent le droit de bourgeoisie en 1463 et 1465; 4° (p. 30-39) : une consciencieuse étude du même sur le *Lotharius, liber de miseria humanae conditionis*, qui, en dépit de la date de 1448 inscrite dans son titre, aurait été imprimé vers 1478; — 5° (p. 40-61) : une étude statistique de M. Adalbert Roquette sur les ressources et les besoins des bibliothèques universitaires allemandes. L'auteur montre que les crédits dont elles disposent n'ont pas augmenté en proportion de l'accroissement de la production littéraire et de l'élévation du prix des livres. Prenant pour base la production littéraire de l'année 1890, il fait voir que, pour rester à la hauteur de sa mission et répondre aux exigences les plus immédiates du travail scientifique, une bibliothèque universitaire allemande devrait disposer, rien que pour les achats de livres et la reliure, d'un crédit minimum de 51,000 mark (63,750 fr.); et il termine en constatant, avec un regret bien justifié, que partout, à trois exceptions près, on est bien loin de ce chiffre. Les conclusions de son travail appuyées sur des faits précis, mériteraient d'être méditées au moins aussi sérieusement en France qu'en Allemagne; — 6° (p. 62-66) : la description par M. Karl Meyer de deux éditions de la *Geschichte des Pfarrers von Kalenberg*; — 7° (p. 67-73) : une étude de M. Paul Jürges sur le *Liber horarum canonicarum*, à propos de deux exemplaires de cet ouvrage imprimés à Bamberg en 1484 et conservés à la Bibliothèque de Gœttingue; — 8° (p. 74-85) : la publication et le commentaire, par M. Otto Heinemann, d'une poésie en moyen-néerlandais sur la bataille de Thérouanne (la bataille de Guinegate ou des Éperons, 1513). D'après l'éditeur, cette espèce de complainte, dont le texte provient d'une vieille reliure de la Bibliothèque de Gœttingue, est contemporaine des événements et a peut-être été imprimée à Anvers; — 9° (p. 86-88) : une notice de M. Paul Jürges sur quelques fragments d'un manuscrit de Priscien du XI[e] siècle, retrouvés dans les Archives municipales de Goslar; — 10° (p. 89-93) : un travail de M. Willi Müller sur les exemplaires de la *Biblia Latina* du XV[e] siècle qui se trouvent à la Bibliothèque de Gœttingue, travail dans lequel l'auteur redresse plusieurs erreurs de Copinger dans ses *Incunabula Biblica* (1892) et accentue quelques-unes des critiques déjà émises par M. L. Delisle au sujet de cet ouvrage; —

11° (p. 96-128) : le compte rendu d'un voyage d'exploration de M. Karl Dziatzko à travers les grandes bibliothèques d'Italie. Au fond, la mission, dont M. D. avait été chargé par le Ministère de l'Instruction publique de Prusse, ne lui a guère suggéré que des conclusions négatives. Il signale bien çà et là quelques mesures de détail, dont l'application lui paraîtrait utile et désirable en Allemagne, et dont la plupart, qu'il nous soit permis de le dire, sont depuis longtemps entrées dans la pratique des bibliothèques universitaires de France; mais, à ses yeux, l'Italie souffre d'un mal à peu près irrémédiable, d'un mal inhérent au mode de formation territoriale du nouveau royaume; elle possède, comme legs du passé et des petits états des temps antérieurs, un nombre « inoui » de bibliothèques, toutes très respectables, soit par leurs souvenirs et leurs traditions, soit par leurs richesses en manuscrits et en vieux imprimés, mais toutes aussi irrémédiablement condamnées à végéter. Leur grande quantité entraîne une dispersion aussi regrettable que fatale des crédits, dont le gouvernement peut disposer en leur faveur; il en résulte qu'aucune d'elles n'est dotée d'une façon suffisante et ne peut se développer dans les conditions requises par les exigences du travail scientifique moderne. Leur situation, du reste, ressort très nettement du fait suivant : les dépenses de personnel dépassent d'un tiers les dépenses de matériel, et, quand on a encore fait sur ces dernières la part des frais d'entretien et d'administration, il ne reste qu'un crédit insignifiant pour l'accroissement des collections. D'autre part, si l'ensemble des règlements édictés par l'administration centrale témoigne des meilleures intentions et, la plupart du temps, d'un esprit très judicieux, la manie de la réglementation a été poussée dans le détail à un excès qui tue toute initiative locale et empêche tout progrès.

N'ayant pas reçu communication du fascicule 7, qui traite du chant Grégorien, nous passons au fascicule 8, dont la composition n'est pas moins variée que celle du précédent. Il contient : 1° (p. 1-22) : l'examen, par M. Karl Meyer, de quelques éditions peu connues ou totalement inconnues, que possède la Bibliothèque de Gœttingue, de livres populaires néerlandais du moyen âge, traduits pour la plupart du français. L'auteur passe en revue diverses éditions de la traduction des *Sept Sages*, de *Mandeville*, de *Jean de Paris*, de *Huon de Bordeaux*, de *Mélusine*, des *Evangiles des Quenouilles*, de *Richard sans peur*, de la légende danoise de *Frère Rausch*, des *Repues franches*, du conte de *Jan ut den vergiere*, imité de notre Poëme de *Richars li biau* (cf. *Rev, crit.*, 1868, p. 412-415); — 2° (p. 23-33) : une dissertation de M. Max Spirgatis, identifiant, à l'encontre de maint bibliographe, avec la petite ville de Kirchheim, en Alsace, la localité citée sous le nom de *Nüw Troyga* dans une édition de la *Vie de Saint Brandan*, en haut-allemand, datant de 1497 et conservée à la Bibliothèque de Mayence; — 3° (p. 34-55) : un article de M. Dziatzko, résumant d'une façon aussi consciencieuse qu'impartiale et intéressante tout ce que nous savons sur

la vie et la personne de Gutenberg; — 4° (p. 56 63) : ar M. Phil. Losch d'un feuillet inconnu d'un *Calendarium liturgicum* pour l'année 1473, imprimé par G. Zainer d'Augsbourg et découvert à la Bibliothèque de Gœttingue; — 5° (p. 64-83) : quelques contributions nouvelles de M. Paul Schwenke à l'histoire des débuts de l'imprimerie dans la Prusse Orientale; — 6° (p. 84-97) : diverses additions de M. Karl Schorbach à la liste, précédemment publiée par lui en collaboration avec M. Spirgatis, des impressions sorties de l'officine de H. Knoblochtzer de Strasbourg; — 7° (p. 98-104) : la publication par M. Johannes Franke d'un Mémorandum de J. Math. Gesner sur les devoirs d'un bibliothécaire et les qualités qu'on est en droit d'exiger de lui; — 8° (p. 105-115) : la première partie d'une étude de M. Richard Pietschmann sur l'emploi du cuir et du bois comme matières subjectives chez les Égyptiens; — 9° (p. 116-121) : un article, dans lequel M. Constantin Nörrenberg, examinant de plus près la complainte sur la bataille de Thérouanne, dont il a été question plus haut, arrive à prouver, qu'elle est écrite non en néerlandais, mais en dialecte de Cologne mêlé de termes néerlandais, et qu'elle a été imprimée dans cette ville par Herman Bongart en 1517.

Dans le fascicule 9, qui, par un heureux contraste avec les précédents, ne contient qu'un seul travail et un travail rentrant complètement dans la spécialité des études de bibliothéconomie, M. Jürges examine un par un les systèmes les plus récents d'étagères à rayons mobiles utilisés ou utilisables dans l'aménagement d'une bibliothèque. Associé aux études, qui ont été entreprises en vue de l'installation de la nouvelle Bibliothèque Universitaire de Marbourg, l'auteur a eu l'occasion de comparer entre eux les divers types de rayons mobiles inventés dans ces dernières années et ne décrit pas moins de quinze modèles différents, soit qu'il les ait eus sous les yeux et les ait vu fonctionner, soit qu'il en parle d'après des renseignements puisés aux meilleures sources ou dans des prospectus détaillés. On comprend qu'il nous est impossible d'entrer ici dans l'examen approfondi des mérites respectifs de ces divers systèmes tous plus ingénieux les uns que les autres : il faudrait nous engager dans une série de descriptions techniques que ne comporte pas le cadre de cette *Revue ;* puis l'idée qu'on peut se faire de chacun d'eux, quand on ne les a pas devant soi, ne ressort pas toujours très nettement du texte de M. Jürges, même aidé des planches qui terminent le fascicule; il l'avoue du reste avec une parfaite modestie, ses croquis manquent souvent de netteté et pèchent surtout par l'absence de toute échelle de proportions. Loin de nous l'idée de méconnaître l'utilité d'une pareille revue technique des inventions nouvelles dans une des parties les plus importantes de l'aménagement des bibliothèques; mais, en somme, il faut bien reconnaitre (et M. J. lui-même n'hésite pas à le faire dans le corps de son ouvrage) que M. Dziatzko a raison d'insister, dans la courte préface mise par lui en tête de cet opuscule, sur la disproportion

qui existe entre tous les efforts tentés dans cette voie et les résultats pratiques obtenus. En définitive, on se donne bien du mal, on se met par trop l'esprit à la torture, pour essayer de remplacer par des combinaisons toutes très compliquées, d'un prix d'installation presque toujours fort élevé, d'un fonctionnement encore incertain dans bien des cas, d'une stabilité fort aléatoire, sinon tout à fait problématique, un système simple, relativement peu coûteux, consacré par l'usage, ayant fait ses preuves, offrant avec de bonnes garanties de stabilité toutes les facilités désirables pour une transformation rapide, bref le vieux système des rayons mobiles supportés par 4 clavettes en cuivre, tel qu'il fonctionne depuis un temps immémorial au British Museum, et, ajoutons-le, à la Bibliothèque Nationale de Paris.

A. Fécamp.

---

142. — Silvestro Marcello. Nozze Crivellucci-Brunst. **La Cronologia der Cortegiano di Baldesar Castiglione.** — Pise, 1895, in-8°, 7 pp.

L'auteur de ce court, mais substantiel opuscule, note que, dans la première rédaction de la préface du *Cortegiano*, Castiglione dit qu'il a écrit son livre pour obéir à un désir du roi très chrétien, à lui transmis par Alfonso Ariosto, et qu'il fait ensuite un grand éloge de Louis XII, dans lequel, selon lui, toute l'Italie, toute la chrétienté ont mis leurs espérances. Si l'on songe qu'aussitôt après la bataille d'Agnadel (mai 1509), des dissentiments éclatèrent parmi les alliés de Cambrai et que le pape, furieux contre Louis XII, en profita pour conclure la sainte alliance de 1511, on comprendra facilement que Castiglione, qui était l'un des plus intimes courtisans du gonfalonier de l'Église, Guido della Rovere, duc d'Urbino, ne pouvait écrire une pareille préface après le mois de mai 1509. Il n'aurait guère fait qu'accroître les soupçons qu'avait déjà conçus Jules II au sujet de la fidélité du duc d'Urbino, comme nous l'apprend une lettre adressée par Castiglione lui-même à Tommaso Strozza. Un autre fait encore prouve qu'après le mois de mai 1509, il n'aurait pu songer à la composition du *Cortegiano ;* c'est que, ainsi que le montrent les lettres, de mai 1509 jusqu'en 1512 il fut toujours occupé dans les guerres que le duc son maître soutenait pour le compte de l'Église, d'abord contre les Vénitiens, puis contre le duc de Ferrare et contre Bologne. Il résulterait de là que Castiglione aurait composé la première rédaction des trois premiers livres de son ouvrage entre le mois d'avril 1508 et le mois de mai 1509. Ces deux dates marquent en effet un séjour continu de Castiglione à Urbino, dans les lieux qui lui rappelaient les plaisants discours et soulas *(i piacevoli conversari ed i sollazzi)*, où, avant la mort du duc, il avait pris tant de plaisir. Cette conclusion s'accorderait encore avec ces mots de Castiglione : *come nell'*

animo mio era recente l'odor delle virtù del duce Guido, etc.; le duc, en effet, était mort en avril 1508. — Le quatrième livre fut écrit peu de temps après. Au commencement de ce livre, Castiglione, après avoir pleuré la mort, survenue en 1512, de trois gentilshommes de la cour d'Urbino, parle entre autres personnages, d'Ottaviano Fregoso comme doge de Venise et de Bernardo Bibbiena comme cardinal de S. Maria in Porticu. Or Fregoso fut élu doge en juin 1513, et Bibbiena reçut la pourpre le 23 septembre 1513. On ne peut conclure que le quatrième livre de *Cortegiano* fut composé après septembre 1513 — et avant mars 1516; car, au début de ce livre, Giuliano de' Medici, mort en mars 1516, est cité comme vivant encore. D'autre part, de décembre 1515 à mars 1516, Castiglione, qui se maria à Mantoue, au commencement de 1516, avec Ippolita Torello, n'eut guère le temps de travailler au *Cortegiano*; et on peut dire que le quatrième livre de cet ouvrage fut écrit entre septembre 1513 et décembre 1515. A cette époque, en effet, C. était ambassadeur d'Urbino à Rome, fréquentait Bembo, Sadolet, Tebaldeo, etc., et, selon M. Silvestro Marcello, on aurait dans ce quatrième livre, d'un ton élevé, moral et philosophique, comme l'écho des conversations de l'ambassadeur avec cette docte société. Ce qui milite encore en faveur de cette date, c'est que dans une des rédactions, peut-être la première, du début du quatrième livre, il est dit que Francesco Maria della Rovere, né en mars 1491, était dans sa vingt-troisième année; nous serions donc en 1514. — Il semble que Castiglione continue à perfectionner son ouvrage depuis cette époque jusqu'à l'année 1518, où il l'envoya à Bembo pour lui demander avis et conseils.

Pourquoi M. S. M. a-t-il gâté son intéressante petite dissertation par une malencontreuse « Nota »? Il croit, sur la foi de M. V. Cian, d'ordinaire si exact, que Luigi Canossa a été élu évêque de Bayeux en 1520 seulement, et est obligé de conjecturer que le passage du *Cortegiano* où il est nommé comme étant déjà évêque de Bayeux est une addition très postérieure à la composition de l'ouvrage. Mais cette difficulté n'existe pas. Si M. S. M. avait ouvert la *Gallia christiana*, t. I, p. 385, il y aurait vu que, d'après les registres officiels du Vatican, Canossa fut nommé évêque de Bayeux le 22 août 1516, prêta serment à Rouen le 23 juillet 1517, prit possession de son évêché le jour de Noël de la même année, et tint un synode le 13 avril 1518. — Il en est de même de l'autre difficulté soulevée au sujet du titre de duc de Nemours donné à Giuliano de' Medici au début du quatrième livre, composé, d'après M. Silvestro Marcello, entre septembre 1513 et décembre 1515: les lettres d'érection du duché en faveur de Giuliano sont datées de Milan, novembre 1515 (P. Anselme, III, 472, A). On voit que M. Silvestro Marcello crée bien inutilement des objections imaginaires à sa thèse, qui paraît solide. — Dans la seconde partie de cette malheureuse « Nota », il est dit, « à titre de simple conjecture », qu'il n'est pas improbable que Castiglione ait voulu dans le plan primitif de son

œuvre suivre exactement celui du *De Oratore* de Cicéron, jusqu'à sa division en livres. Il n'y a là rien de neuf : Serassi avait déjà fait cette remarque dans sa *Vita* de B. Castiglione.

Léon DOREZ.

Publications of the American Academy of political and social science. Philadelphie, in-8.

143. — W. C. MOREY. **Sources of american federalism**, 30 p.

144. — C. G. TIEDEMAN. **The income tax decisions as an object lesson in constitutional construction**, 12 p.

145. — G. H. HAYNES. **Representation in New England Legislatures**, 14 p.

146. — Fr. G. STIMSON. **Uniform State legislation**, 36 p.

147. — G. B. COMMONS. **State supervision for cities**, 16 p.

148. — M^me TALCOTT WILLIAMS. **The story of a woman's municipal campaign** (recueil de neuf rapports de dames américaines) 89 p. et 2 tableaux.

L'Académie des sciences politiques et sociales de Philadelphie continue à publier des monographies remarquables par l'abondance des faits précis, la sûreté des raisonnements, la fraîcheur des impressions, l'allure franche et sincère de la langue.

En voici six sur des questions de politique américaine, toutes intéressantes pour la science politique comparée par les renseignements qu'elles apportent et les réflexions qu'elles suggèrent [1].

I. — M. Morey cherchant dans l'histoire les « sources du fédéralisme américain » ne s'arrête pas à la formation du gouvernement fédéral ; on sait assez que le mécanisme de ce gouvernement était copié sur celui des colonies devenues États, un gouverneur, un conseil, une assemblée. La difficulté est de trouver l'origine de la conception fédérale, aucun État fédéral n'avait encore existé dans le monde avant l'Union. Comment les Américains en sont-ils venus à concevoir une souveraineté partagée entre deux gouvernements coordonnés et un droit de cité double ? C'est que la population de chaque colonie, du moins en Nouvelle Angleterre, avait déjà le principe du fédéralisme, chaque *town* s'administrait elle-même, bien que la colonie ne fût pas une fédération de *towns*. Les faits de l'histoire de Massachussetts, Connecticut et Rhode-Island cités par M. M. semblent prouver, en effet, chez les colons des habitudes d'autonomie qui pouvaient conduire à concevoir une fédération. Mais M. M. aurait pu se dispenser de remonter jusqu'à la marche du *tun-gemote* des Saxons et d'attribuer aux Germains « un système fédératif ». (On a là un exemple attristant de la façon dont les études germaniques troublent l'esprit si clair d'ordinaire des Américains.) M. M. aurait évité la

1. Je remets à plus tard 5 monographies d'économie politique, et quatre de politique européenne.

tentation — à laquelle il a cédé — d'expliquer le fédéralisme américain par un atavisme d'habitudes anglo-saxonnes disparues pendant huit siècles et comme « la reproduction instinctive d'institutions primitives sous l'influence d'un milieu primitif ». Ce qui est fort discutable, car : 1° les institutions des Anglo-saxons n'étaient pas primitives; 2° le milieu des colons du XVII[e] siècle n'était pas primitif; 3° aucun exemple n'autorise à admettre qu'une institution détruite se reproduise *instinctivement* après vingt générations. M. M. a raison d'expliquer le gouvernement autonomiste des colons par leurs habitudes d'autonomie; mais le fait difficile à expliquer n'est pas la conservation de la souveraineté locale, c'est la *création* de la souveraineté centrale; la seule raison historique, c'est qu'en 1787 elle a été imposée par la nécessité pratique de maintenir l'Union.

II. — M. Tiedeman, professeur à l'Université de New-York, donne avec une verve entraînante une « leçon de choses » aux juristes qui se croient obligés d'interpréter les textes de loi d'après les intentions du « législateur », comme disent nos juristes français. La leçon est des plus frappantes; car il s'agit d'une décision de la Cour suprême qui a fait grand bruit en Amérique.

La constitution des États-Unis (art. I par. 9) interdit d'établir dans aucun État aucune taxe directe, à moins qu'elle ne soit proportionnelle. Depuis quelques années plusieurs législatures d'État ont créé une taxe sur le revenu (*income-tax*) portant seulement sur les fortunes supérieures à un certain chiffre. Des réclamations contre ces taxes comme inconstitutionnelles ont abouti à un procès devant la Cour suprême chargée de faire respecter la constitution fédérale. Les opinions ont été partagées, mais la majorité a déclaré la taxe constitutionnelle, en donnant pour raison que l'*income-tax n'est pas* une taxe directe.

Logiquement et historiquement cette raison est absurde, le sens du mot *taxe directe* est très précis et n'a pas varié, il désigne toute taxe levée directement sur celui qui doit porter la charge, l'*income-tax* est le type le plus net de taxe directe. Il n'y a aucun doute non plus sur l'intention des rédacteurs de la Constitution de ranger l'*income-tax* parmi les taxes directes et, par conséquent, d'interdire tout *income-tax* non proportionnel.

Cependant les juges, en donnant une interprétation évidemment contraire aux intentions des législateurs, ont rempli avec intelligence leur charge qui est de « donner expression au sens de justice » dominant à leur époque; ils ont suivi « la vraie règle, c'est-à-dire qu'il faut établir dans toutes ses conséquences le sens du droit dominant et l'appliquer à la solution ». Déjà la cour avait procédé de même en déclarant indirectes les taxes sur les voitures, les assurances, les banques, les héritages. Et si une partie de la Cour a refusé d'appliquer le même expédient à la taxe sur le revenu, la vraie raison de ses répugnances n'était pas le respect des intentions des législateurs. Les membres de la minorité déclaraient

l'*income-taxe* inconstitutionnel, non parce qu'il est une taxe directe, mais parce qu'ils n'admettaient pas « la valeur économique et la justice de la taxe ». Des deux côtés on se décidait pour des raisons étrangères au texte de la constitution ; la majorité considérait la taxe comme utile ou du moins ne voulait pas « lier les mains du gouvernement national par une déclaration judiciaire » ; la minorité trouvait la taxe mauvaise en principe, comme un premier pas dans la voie du socialisme.

Et M. T. aboutit à cette formule où se manifeste l'étonnante lucidité politique des Américains : « Le peuple Américain n'est pas et ne doit pas être gouverné par les commandements d'hommes morts, si distingués qu'ils aient pu être. » En conséquence, « quand le texte écrit de la Constitution entrave les actions du gouvernement d'une façon assez nuisible pour que le peuple réclame qu'on ignore le texte écrit de la Constitution, les tribunaux font bien d'obéir au mandat du peuple en conservant une apparence d'obéissance au texte écrit par l'emploi ingénieux de fictions légales ». Que devient alors la supériorité si vantée d'une constitution écrite? La réponse a été donnée par Russell Lowell. « La constitution écrite est une barrière aux caprices du peuple non à sa volonté. » — La cour « agit comme un balancier », elle peut « retarder, mais non arrêter entièrement le progrès de la nation ».

III. — Les législatures d'États sont l'institution fondamentale de la politique des États-Unis, car elles règlent ou constituent les trois corps électoraux d'où sortent les trois pouvoirs fédéraux, Congrès, Président, Sénat. M. Haynes a entrepris d'étudier méthodiquement les caractères de ces parlements d'États. Il a choisi pour exemple le groupe des 6 États de Nouvelle Angleterre (Maine, New-Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut). Il examine : 1° les conditions pour être électeur ; 2° l'organisation des deux chambres, le recrutement des députés et sénateurs ; 3° les principes de formation des districts électoraux ; 4° la différence de proportion des partis entre le corps électoral et les corps élus ; 5° l'action de ce système sur l'influence politique des villes.

Les résultats obtenus par ce simple rapprochement des faits sont très frappants. Tous ces États ont adopté le suffrage universel avec exclusion des indigents assistés et des conditions de domicile allant de trois mois (Maine) à deux ans (Rhode-Island) ; trois exigent que l'électeur sache lire et écrire. Mais l'extrême inégalité de population des districts, jointe à la coutume passée en force de loi de ne jamais élire pour représentant qu'un habitant du district, a abouti, malgré le suffrage universel, à constituer un privilège écrasant *au détriment des villes* et des citoyens d'origine étrangère. Les trois quarts des députés sont nés *dans l'État* même qu'ils représentent, dans le Maine 35 o/o sont nés dans la commune (*town*). Les cultivateurs (*farmers*) forment la classe la plus nombreuse parmi les députés. Les districts électoraux, reposant sur la division en *comtés* et en *towns*, sont par suite très inégaux en

population, et l'égalité abstraite entre les districts aboutit à une inégalité réelle de représentation entre les citoyens, inégalité d'autant plus frappante que la division en comtés et en towns s'est fixée à une époque ancienne et n'a plus aucun rapport avec la distribution actuelle de la population. Massachusetts seul a un sénat et une chambre élus par districts *proportionnés* au nombre d'électeurs (aussi est-ce le seul État qui ait parmi ses élus une proportion notable d'hommes de loi et de journalistes représentants des villes). Encore y a-t-il un maximum de sept représentants par *town*. Dans les autres États les districts ruraux à peine peuplés ont même représentation que les grandes villes. En Rhode-Island, chaque town a 1 sénateur (Jamestown avec 707 habitants, Providence avec 132,000); chaque town a 1 député au moins; sur 72 députés 35 seulement sont accordés aux villes avec un maximum de 12; Providence, qui a les 2/5 de la population, n'a que 1/6 des députés. Vermont accorde 1 député à chacun des 243 *towns* dont la population va de 15,000 à 61 habitants. Connecticut a conservé soigneusement l'*égalité* entre les districts établis en 1818, les grandes villes de 86 000 ou 53,000 habitants ont leurs 2 députés comme les villages de 500 âmes. New-Haven a 1 député par 43,000 âmes; Union 1 par 215; la population des grandes villes, qui forme 1/4 de l'État, a 6 députés sur 251; le gouvernement tombe sous « la tyrannie des villages abandonnés », dans lesquels les voix des électeurs deviennent une marchandise (14 dollars par tête). Il n'est pas étonnant que des corps élus avec cette inégalité systématique ne représentent pas également les opinions des électeurs. En comparant la force des partis exprimée dans chaque État par le vote par têtes (pour l'élection du gouverneur) et le vote par district (pour l'élection des chambres), M. H. met en lumière la discordance entre le corps électoral et le corps élu. Elle est éclatante dans tous les États, même en Massachusetts où le parti républicain, avec 56 o/o des voix totales, a 90 o/o des sénateurs et 81 o/o des députés; elle est exorbitante en Maine où 64 o/o de républicains ont 100 o/o des sénateurs et 96 o/o des députés, et surtout en Rhode-Island où 53 o/o ont 94, 6 de sénateurs et 95 de députés [1]. Ce « système fossile » crée une inégalité au détriment des villes, c'est-à-dire que la partie la plus cultivée, la plus active, la plus vivante de la population est la moins représentée. L'expression de « grossière injustice » n'est pas exagérée.

IV. — M. Stimson raconte les efforts faits par les hommes de loi pour unifier les lois civiles des différents États. La variété de législation provient non de la *common law* (coutume) ou des lois anglaises (*statute*) apportées d'Angleterre par les colons, bien que les diverses colonies

1. On a remarqué une tendance générale dans les nouvelles constitutions des États à accroître les pouvoirs du gouverneur et à diminuer ceux de la législature. Ne serait-ce pas que le gouverneur est le représentant du peuple désigné par une élection sincère, tandis que la législature est une représentation menteuse?

n'aient pas toutes adopté les mêmes *statutes*. ou même des *statutes* de l'époque coloniale, mais surtout des lois établies par les États sous l'action de l'esprit démocratique depuis la formation de l'Union. Il ne faut pas croire, d'ailleurs, que chaque État ait sa loi civile entièrement différente de celle des autres. Au contraire, M. Stimson, en comparant entre elles les lois de tous les États, a constaté qu'elles se ramènent toutes pour le fond à trois ou quatre types : 1° vingt États du Nord et Nord-Ouest qui imitent la loi de New-York; 2° États de Nouvelle-Angleterre, Ohio, Oregon ; 3° États de l'Ouest et du Pacifique; 4° États du Sud. Au point de vue de la *forme* des lois M. S. divise les États en quatre classes : 1° États à codes (Ohio, Géorgie, Iowa, Texas, Californie, Dakota, Montana, Utah, Wyoming) ; 2° États qui codifient la *common law* (New-York, Illinois, Indiana, Michigan, Visconsin, Minnesota, Alabama); 3° États portés à modifier la *common law* plutôt qu'à la codifier (Massachusetts, Maine, Kansas, Nebraska, Caroline Nord, Tennessee, Missouri, Alkansas); 4° États conservateurs qui gardent la *common law* (New-Hampshire, Delaware, New-Jersey, Pennsylvanie, Kentucky, Caroline Sud).

L'idée d'abolir les différences par voie d'entente entre les législatures, déjà ancienne dans le monde des hommes de loi a pris une forme pratique d'abord en 1888 dans l'État du New-York. Un bill présenté au Sénat en 1888, converti en loi en 1890, autorisait à créer une « Commission pour la promotion de l'uniformité de législation dans les États-Unis ». D'autres États suivirent l'exemple et décidèrent de recourir à une conférence. A la première conférence tenue en 1892 à Saratoga, 7 États étaient représentés; à la troisième, en 1893, à Milwaukee, il y en avait déjà 20 ; à la quatrième, en 1894, 22 ; à la cinquième, en 1895, on comptait en voir 30. Une loi fédérale est préparée pour créer une commission nationale permanente. Le mouvement est donc devenu national. Il se heurte encore à des résistances locales, mais les délégués, dans les discussions des conférences, ont déjà déterminé l'ordre où l'on doit faire les réformes et ils ont été d'accord qu'il faut commencer par unifier les lois qui portent sur les *formes* des actes, signatures, legs et testaments, poids et mesures, délais de paiement, hypothèques, formes du mariage et divorce.

Il est à peine nécessaire de signaler l'intérêt de ce mouvement dont M. Stimson donne un tableau si précis et si vivant.

V. — Le travail de M. Commons est une réponse aux partisans de l'autonomie des villes (*home rule for cities*). Une municipalité contemporaine ne peut être assimilée à une corporation privée, elle est « fondée sur le principe obligatoire de souveraineté, non sur le principe volontaire du libre contrat ». Les villes d'Europe que les partisans de l'autonomie citent en exemples, ne possèdent pas la souveraineté locale; toutes, en France, en Allemagne, en Angleterre, sont soumises au contrôle de l'État. Aux États-Unis « les éléments ignorants, étrangers,

sans propriété et corrompus, sont trop puissants pour qu'on leur confie le gouvernement local sans restriction ». M. C. essaie de classer les essais tentés en Amérique pour établir le contrôle du gouvernement de l'État sur les affaires locales. Quelques États ont créé un bureau d'hygiène. En matière d'assistance publique où les méfaits du gouvernement local ont été « profonds et dangereux », 18 États ont établi des bureaux pour surveiller l'assistance et les prisons. Pour l'assiette de l'impôt, 25 États ont créé des bureaux d'égalisation et d'assiette des taxes. (Celui d'Indiana, créé en 1891, a élevé la valeur taxée des chemins de fer de 69 à 160 millions de dollars.) Quant à créer des agents de surveillance directe des autorités locales, seuls le Minnesota, en 1878, et les Dakotas ont osé le faire, mais l'institution a réussi au point de pouvoir être recommandée à l'imitation.

On a essayé aussi de créer des corps de fonctionnaires indépendants des partis politiques, la difficulté était de composer un bureau de nomination vraiment étranger à la politique, Philadelphie et Brooklyn y ont échoué. L'État de Massachusetts semble avoir réussi avec un bureau nommé par le gouverneur. Cette étude se termine par une description du régime que l'auteur regarderait comme le plus efficace ; le principe serait de faire contrôler les autorités municipales par un « bureau municipal de l'État » qui atteindrait les actes plutôt que les personnes et aurait surtout un pouvoir d'enquête, c'est-à-dire les moyens d'informer l'opinion publique.

VI. — « L'histoire d'une campagne municipale féminine » est un recueil de plusieurs rapports rédigés par les femmes qui ont mené cette intéressante campagne. C'était à Philadelphie, dans le septième quartier, pour l'élection de l'autorité scolaire de la ville (*school-board*).

M^me^ Mumford rappelle brièvement la situation générale des écoles de Philadelphie qui ont « besoin d'une réorganisation de fond en comble ». M^me^ Hallowell indique le rôle joué par les femmes dans le gouvernement des écoles de Philadelphie depuis que les femmes ont été déclarées éligibles au *school-board* en 1874. Le tableau chronologique montre que dix femmes ont siégé comme représentants scolaires de 1874 à 1895.

M^me^ S. Williams présente le rapport du *Club civique* sur la campagne menée dans le septième quartier par le Comité fondé pour « faire entrer des femmes dans le *school-board* ». C'est une description vivante et très instructive des conditions de ce septième quartier que le Comité avait choisi pour y faire l'expérience d'une campagne électorale en faveur de l'élection des femmes. Le quartier a 4,750 maisons et 30,000 âmes, dont 9,000 gens de couleur et 7,000 étrangers ; 13 écoles, 4 kindergarten, 5,000 enfants dont 2,500 seulement fréquentent les écoles publiques. Le parti républicain domine; il entretient une machine électorale qui consiste en 2 membres par division (il y a 26 divisions), en partie des fonctionnaires recevant environ 50,000 dollars ; le parti avait déclaré ne pas vouloir de femmes au bureau scolaire. Le « Comité de

campagne » formé de sept dames a partagé le quartier entre les adhérentes, organisé des meetings, écrit aux pasteurs de toutes les églises, y compris les gens de couleur, lancé deux appels au public, fabriqué des insignes avec la devise « les femmes désirent des femmes dans les bureaux scolaires pour s'occuper de leurs enfants ». En dressant la liste individuelle de tous les électeurs, le Comité a fait des découvertes intéressantes ; sur 422 inscrits dans une division on a trouvé 61 inscrits en fraude et 17 mineurs ; en tout 960 inscriptions irrégulières. Mme W. décrit tout le mécanisme électoral, ce qui lui donne l'occasion de découvrir la source de la corruption électorale : c'est la négligence des honnêtes gens qui se dispensent d'assister à la réunion électorale de leur parti (la *primary*) et laissent faire la désignation des candidats du parti par des électeurs malhonnêtes ; il suffirait de sacrifier une heure deux fois par an pour arrêter cet abus. Mais ajoute l'auteur, « à ma grande horreur, en y regardant de plus près je découvris que j'avais deux fois donné des dîners le soir même de la réunion électorale républicaine, et je suis responsable d'avoir retenu plus d'un républicain. Les dames devraient se donner la peine de faire attention à ces dates ». Le Comité, comme on s'y attendait, a été battu, mais il a obtenu le chiffre de voix le plus fort que l'opposition ait atteint dans ce quartier.

Mme Kirkbride, dans un rapport spécial, présente « les aspects personnels », c'est-à-dire les détails de mœurs de cette campagne. C'est une jolie narration, alerte et amusante, des démarches faites de maison en maison, des réunions animées par la bonne volonté encombrante d'un ivrogne, ou égayées par la bande des jeunes garçons pauvres enrolés sous les insignes des dames, enfin du vote par une journée de grande gelée. Mme Wetherill donne la liste des réunions tenues en quinze jours (33), des invitations (1,250), des avis imprimés lancés dans le public. Les dépenses ont monté à 373 dollars (125 pour imprimés).

Mlle Eyre présente le rapport spécial sur le travail électoral dans deux sections, les seules où le parti démocrate, favorable à la campagne des femmes, eut la majorité. En faisant la tournée électorale, les dames ont été frappées du contraste entre l'indifférence des électeurs aisés et instruits et l'intérêt apporté à l'élection par les habitants « des petites rues ». Les pauvres s'occupent avec ardeur des écoles, les riches ne savent ni le jour de l'élection ni l'organisation et déclarent que « voter est un privilège non un devoir ».

Mlle K. B. Davis présente le rapport sur la « part prise à la campagne par le *College settlement* », c'est-à-dire la mission intérieure établie dans les quartiers pauvres par des membres dévoués du collège. Cinq membres s'étaient chargés d'une section de quatre-vingt-onze maisons et ont fait dans chacune au moins deux visites. Ils ont été aidés par les Davis Cadets, corps de quarante jeunes garçons.

Mme S. Royce Williams avait rédigé le « plan de campagne ». (On s'était proposé de voir toutes les femmes du quartier et de leur demander

leur aide et on avait dressé des listes complètes.) Elle a rédigé aussi le rapport sur l'état de la campagne au milieu de la période électorale.

A ces rapports est jointe une série de pièces (instructions, adresses, listes, spécimens de bulletin) qui achève de faire de ce recueil un document des plus intéressants pour l'histoire du mouvement féministe.

Ch. Seignobos.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 mars 1896.

L'Académie procède à la désignation d'un lecteur pour la séance trimestrielle : M. Eugène Müntz donnera lecture de son mémoire sur les tiares du pape Jules II.

M. Le Blant communique à l'Académie l'introduction d'un mémoire intitulé : *720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues*. M. Le Blant rappelle l'importance que les gemmes, dont les anciens ornaient leurs anneaux, avaient dans la vie commune. Leurs empreintes servaient à valider les testaments, les contrats, les pièces produites en justice, à sceller les objets que l'on voulait retrouver intacts. Les inscriptions gravées sur un grand nombre d'entre elles sont de deux sortes. On y lisait soit le nom du possesseur, soit des vœux de bonheur et de longue vie, des paroles affectueuses adressées à une personne aimée. Quelques-unes proclamaient la puissance des dieux, ou rappelaient les idées chères à la philosophie épicurienne. Une nombreuse série de ces gemmes portait des légendes amoureuses. Par les sujets de bon augure qu'elles représentaient comme par leurs inscriptions, d'autres devenaient pour les anciens des talismans de haute valeur. Plusieurs des pierres réunies par M. Le Blant et dont aucune ne figure dans les recueils spéciaux, ont été acquises par lui dans ses voyages ou ont été relevées par lui-même au Musée du Vatican et au Cabinet des médailles, chez des marchands d'antiquités, dans des collections particulières, dans des documents manuscrits, dans des catalogues dressés depuis le XVI[e] siècle jusqu'à nos jours.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur un calembour franco-burgonde en 590. En cette année, les Francs firent une expédition au S. des Alpes : elle est racontée par Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, livre X, c. 3, et par Paul Warnefried, *De gestis Langobardorum*, livre III, c. 31. L'objet de cette expédition était de faire la guerre aux Longobards. La principale rencontre eut lieu au N. de Milan. L'armée franque et l'armée longobarde étaient l'une en face de l'autre, séparées par le lac de Lugano et par la Tresa, qui sort de ce lac et se jette dans le lac Majeur. La bataille semblait imminente, quand un guerrier longobard, armé d'un casque, d'une cuirasse et d'une lance, s'avança au bord de la rivière : « Aujourd'hui, s'écria-t-il, on verra à laquelle des deux nations Dieu donnera la victoire ». Aussitôt quelques Francs passent la rivière en le tuant. A cette vue, l'armée longobarde prit la fuite. Les Francs se mirent à sa poursuite, mais ne purent faire un seul prisonnier. A partir de ce moment, aucun Longobard n'osa tenir tête aux Francs en rase campagne : le roi et ses sujets restèrent enfermés dans les places fortes. Les Francs prirent et détruisirent dix-huit de ces forteresses et firent prisonniers tous les habitants. Ils dévastèrent la Lombardie jusqu'à Vérone et Trente, et, après y avoir passé trois mois, regagnèrent la Gaule, sans avoir pu s'emparer de la ville de Pavie où le roi Authari s'était réfugié. Après leur départ, Authari, craignant une nouvelle expédition, envoya une ambassade en Gaule. Cette ambassade alla d'abord chez le roi de Bourgogne Gontran (Paul Warnefried, *ibid.*, l. III, c. 34). Grégoire de Tours, en racontant la venue de cette ambassade dans le royaume de Bourgogne, change le nom du roi *Aut-hari* ou *Aut-harius* en *Apta-charius*. *Aut-hari* veut dire « qui a une heureuse armée ». *Apta-charius* signifie « qui a une armée prisonnière ». *Apta* est la prononciation burgonde du vieux haut-allemand *hapt*, dans une des formules magiques de Merseburg, en gothique *haft-s* « prisonnier », en allemand moderne *haft* « prison ». Un des caractères du burgonde est de supprimer l'*h* initial que le franc mérovingien note *ch*. Ce fait est établi par plusieurs textes, notamment par les inscriptions chrétiennes de Bourgogne publiées par M. Le Blant, et il a été mis en relief dans un mémoire de M. W. Wackernagel.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — 13 avril — 1896

---

149. — **Abriss des Biblischen Aramaïsch**, Grammatik, nach Handschriften berichtigte Texte, Wœrterbuch von Prof. DR. HERMANN L. STRACK ; Hinrichs, Leipzig, 1896, in-8°, pp. 47.

M. Strack, bien connu par ses travaux de philologie hébraïque, nous donne dans cet opuscule un bon résumé très méthodique des particularités grammaticales propres à l'araméen biblique. Ce petit manuel sera particulièrement apprécié chez nous par ceux qui se livrent à l'étude de l'hébreu uniquement en vue de lire le texte original de la Bible, et pour qui les passages araméens demeurent lettre close. Ils y trouveront non seulement les notions grammaticales indispensables, mais encore le texte même des différents passages bibliques écrits en ce dialecte (ESDR., IV, 7-VI, 18 ; VII, 11-28 ; DAN., II-VII ; JÉR., X, 11), établi d'après quatre manuscrits, et un lexique adapté à ces morceaux.

J.-B. C.

---

150. — **Gurupûjâkaumudi** (le clair de lune d'hommage au maître). Festgabe zum fünfzigjährigen Doctorjubiläum A. WEBER dargebracht von seinen Freunden und Schülern. — Leipzig, Harrassowitz, 1896. Gr. in-8° (viij-) 128 pp. et 1 pl.

Encore un de ces excellents recueils de mélanges dont l'Allemagne conserve la tradition. Trente savants y ont collaboré, et leurs articles touchent aux sujets les plus variés de philologie indienne ou indo-européenne.

I. Littérature védique. — Le livre s'ouvre par une signature qu'il ne nous sera plus donné de lire : R. Roth, que saluait naguère un pareil hommage, est mort en léguant le sien à M. Weber, quelques renseignements sur l'arbre vibhîdaka et son fruit. Nous n'apprenons pas, et sans doute ne saurons jamais, comment on se servait en guise de dé

d'un objet qui ne semble fait que pour jouer au toton ou aux billes. — M. Geldner étudie le début de l'hymne de Yama et Yamî (R. V. X. 10 = A. V. xviii. 1), de façon à rendre inutile une note que j'avais préparée sur le même sujet : il a très bien vu que *jaganvân* ne saurait être un participe féminin ni en tenir lieu [1]. Il se trompe, toutefois, en faisant de la proposition où figure ce mot une phrase isolée, ce qui ne saurait s'accommoder que des latitudes de la syntaxe classique. Il faut, en rapportant le mot à Yama, tout simplement joindre le pâda b au pâda c, et traduire : « Puissé-je me concilier l'amitié de mon ami! Daigne le sage divin, après avoir franchi maint océan (pour s'unir à moi), se procurer (ainsi) un fils...! ». — M. Leumann signale dans la langue védique les tendances rythmiques reconnues ailleurs notamment par MM. de Saussure et Grammont : abrègement d'une longue devant un groupe de consonnes; allongement d'une brève dans une séquence de brèves [2]. — M. Sieg enseigne que le mot *pâthas* signifie toujours « boisson » ou « nourriture ». C'est beaucoup dire et bien compliquer le sens de R. V. I. 113. 8, qui devient presque inintelligible si l'un des génitifs ne dépend pas de *pâthas*. Plutôt que de renoncer à l'interprétation traditionnelle [3] j'aimerais mieux croire à quelque corruption de texte. — M. Delbrück communique un texte curieux sur la marque des bestiaux et le nom technique de cette opération; mais la correction *akshnôti* A. V. XII. 4. 6 ne semble pas nécessaire [4].

II. Littérature sanscrite. — M. Cappeller publie le résumé et quelques extraits de deux pièces de théâtre inédites, et M. Eggeling fait connaître huit contes nouveaux tirés d'un manuscrit intitulé *Kathâ-prakâça*. — MM. Jacobi et Oldenberg paraissent s'être partagé les deux grands domaines de la métrique hindoue, en analysant, l'un la structure du çlôka, l'autre celle de la trishtubh dans la poésie épique comparée à la littérature antérieure ou postérieure. — M. Klemm nous renseigne sur l'école et les œuvres de Mâdhava et ses rapports avec Sâyana, et M. Pischel sur la légende et les noms divers d'un autre écrivain moins célèbre, Abhinavagupta. — Enfin, M. Ludwig cherche dans l'hébreu *hrsh* = aram. *hrth* l'origine du nom de l'écriture *kharôshthî*, lequel aurait été sanscritisé d'un prâcrit *kharotthî* : question renvoyée à M. Halévy.

III. Folk-lore. — L'histoire de la perdrix qui enseigna la science sainte aux brâhmanes, contée par M. Windisch et naturellement rap-

---

1. Voir ma traduction de *siñcan* (X. 102, 11) par un participe masculin, *J. A.*, 9e sér., VI, p. 340. C'est le même principe d'interprétation : le *siñcan* est Mudgala, comme le *jaganvân* est Yama.

2. A rapprocher de l'explication de *bharâmasi* par M. Meillet, *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 147.

3. « L'aurore d'aujourd'hui aborde le chemin des aurores disparues et y précède celles qui l'aborderont à sa suite. »

4. Cf. Henry, *A. V.*, X-XII, p. 251.

prochée de la légende des origines de la Taittirîya-Saṃhitâ, n'est pas pour déplaire à ceux qui pensent comme moi que les Védas tout entiers, mythes, rites et mystères, ne sont que folk-lore naturaliste, amplifié, codifié et sublimisé par le travail des siècles. — M. Kern retrouve dans les deux mythologies hindoue et celtique le thème du roi qui fait de son corps un pont pour faire passer le ravin à son armée. — M. Ed. Müller compare les recensions de l'édifiant conte bouddhique de Dîpaṅkara et Sumêdha, et M. E. Kuhn les légendes de l'enfance dans le Lalitavistara avec la forme qu'elles ont revêtue en passant dans les Évangiles apocryphes.

IV. Grammaire indigène. — M. Heller explique le gaṇa *mṛshâdi* comme étant une catégorie particulière de racines *svaritêt* qui n'est point reconnue par l'unanimité des grammairiens. — C'est aussi du svarita des grammairiens que s'occupe M. Kielhorn, mais de celui qui, d'après la tradition, a pour fonction spécifique de faire reconnaître un adhikâra, c'est-à-dire une règle générale dont l'effet s'étend sur une ou plusieurs règles particulières, même un ou plusieurs chapitres subséquents. Il y a cependant un problème sur lequel nous ne sommes pas éclairés, et ce n'est pas le moins piquant : si un membre de phrase de ce genre est dit svarita, c'est évidemment que, dans la récitation scolaire, il était prononcé avec l'accent de la proposition inachevée, en tant que tête d'article destinée à être complétée par chacune des propositions suivantes; et, dès lors, il est bien étonnant que l'école qui nous a conservé les phrases elles-mêmes ait laissé se perdre la transcription du ton sur lequel elles devaient se prononcer pour être sainement comprises.

V. Grammaire comparée. — M. J. Schmidt n'écrit que deux pages, mais de celles qni emportent la conviction et créent la certitude, sur la première personne du singulier du futur périphrastique moyen *kartâhê*. On sait que cette forme enseignée par les grammairiens est d'une telle rareté en fait qu'on a pu en contester l'existence dans la période ancienne du langage, d'autant qu'on ne concevait point la possibilité de sa genèse. Désormais on ne doutera plus de l'une ni de l'autre : *kartâhê* est très ingénieusement refait, non sur *kartâsmi*, qui eût abouti à *kartâsê*, confondant ainsi la première personne et la deuxième, mais sur *kartâham*, dont le sujet parlant ne percevait plus les éléments composants. — L'unité germano-celto-latine, restituée d'après l'identité d'un accent commun sur la syllabe initiale, s'évanouit devant la vigoureuse argumentation de M. Zimmer. Il va sans dire que la parenté des Celtes et des Italiotes demeure intacte : deux familles de langues peuvent être fort rapprochées tout en usant d'un accent différent; et au surplus, il peut planer un doute sur cette partie de la réfutation. Mais, en ce qui concerne les Germains, elle me paraît irréprochable, et je me permets d'y joindre une brève considération, fondée sur la nature de cet accent latin initial, que les linguistes alle-

mands omettent généralement de caractériser. D'après ses effets, il n'est pas douteux qu'il ne fût accent d'intensité ; or, après même le changement des sourdes indo-européennes en spirantes germaniques, les Germains possédaient encore l'accent indo-européen, seulement travesti en accent d'intensité dont la loi de Verner nous est un sûr indice : si donc, à cette époque, ils avaient déjà possédé le soi-disant accent initial germano-latin, il s'ensuit qu'un même mot eût contenu deux accents d'intensité, ce qui au moins pour un mot simple implique contradiction.

Il faudrait encore citer d'autres travaux en védique, en classique et langues modernes (pâli, singhalais, siamois officiel), deux intéressants essais de gréographie indigène et une étude juridique de M. Jolly. Mais surtout il faut savoir se borner, et terminer en envoyant à M. Albert Weber le souvenir et l'hommage de ses élèves et confrères français.

V. Henry.

---

151. — **Le Livre du Champ d'or et autres poèmes inédits** (le Livre du Miracle de Basqueville, la Vie Monsieur Saint Léonard) par *Me Jean Le Petit*, docteur en théologie de l'Université de Paris, publiés avec introduction, notes et glossaire par P. Le Verdier. Petit in-4° de LI-247 pages. Prix : 30 fr. Paris, ap. H. Welter.

Jean Petit ou le Petit est surtout connu dans notre histoire par l'apologie de Jean sans Peur, meurtrier du duc d'Orléans. Monstrelet dans ses chroniques l'a rapportée tout entière, et Pierre Cochon en grande partie dans la Chronique normande. Ces deux historiens, ainsi que Nic. de Baye, greffier du Parlement de Paris, et Cousinot, l'auteur de la *Geste des nobles*, qualifient Jean Petit de maître ou docteur en théologie, et s'accordent à le faire naître en Normandie, dans le pays de Caux. Dans l'introduction laborieuse dont M. Le Verdier a fait précéder le *Livre du Champ d'or* (3,056 vers), il prouve que Jean Petit en est bien l'auteur, et qu'à ses titres de théologien et d'orateur il faudra désormais joindre celui de poète. L'analyse du *Livre du Champ d'or* qui a été conservé avec quelques autres poèmes du même auteur dans un manuscrit jusqu'alors inédit de la Bibliothèque nationale, côté F français 12.470, est impossible à faire en quelques lignes, et nous renverrons à l'éditeur qui n'y a pas consacré moins de dix pages pour nous le rendre intelligible. Le fond est l'éloge des Martel, sires de Bacqueville, dont l'un, probablement Guillaume III, par l'intervention de « S. Lienart qui les prisons desloie », fut tiré miraculeusement de la captivité où le tenaient les Sarrasins, et transporté avec un de ses compagnons, dit la légende, tout chargé de chaînes, pendant son sommeil, près d'un chêne fourchu, sur la colline vers Ablemont, hameau de Bacqueville :

Lors fist-il faire la chapelle
De saint Leonart, toute nouvelle,

En son chastel de Basqueville,
Où vont des gens de mainte ville,
De maint bourc et de mainte terre
Monsieur saint Liennart requerre.

Mais ce n'est là qu'un épisode de ce poème bizarre qui commence par une réfutation tout à fait inattendue des conclusions de Jehan de Montson et des Dominicains contre l'Immaculée Conception, et finit d'une manière non moins imprévue par un exposé des devoirs et des vertus du bon chevalier, ou plutôt par « un plan d'éducation » des nobles fils de France, comme l'a dit feu l'abbé Sauvage à qui revient l'honneur d'avoir fait connaitre à ses confrères de la Société rouennaise des Bibliophiles les œuvres poétiques de Jean Petit. C'est la meilleure partie de ce poème, farci ailleurs de citations pédantesques et d'allégories tirées des armes parlantes des Martel, au champ d'or à trois marteaux de gueules. Malgré tout, Jean Petit « se jette à côté de son héros », comme Simonide.

Le *Livre du Miracle de Basqueville* composé vers 1390, un an après le *Livre du Champ d'or*, est le récit en douzains de la délivrance de Guill. Martel, due à l'intercession de saint Léonard. Le Soudan dont il est prisonnier lui ordonne de renier son Dieu pour adorer Mahomet, et sur son refus, il lui enjoint de lui exposer sa foi. Guill. Martel obéit, et explique au Sarrazin les principaux articles de la doctrine chrétienne en 1800 vers, dont l'éditeur n'a pas cru à propos de nous donner le texte, parce qu'ils ne sont qu'un hors-d'œuvre, imités et quelquefois copiés du *Trésor ou des sept articles de la Foi* de Jean de Meung. Mais Jean de Meung n'imitait-il pas lui-même le *Sermon* dogmatique que le duc Richard, dans la Chronique des ducs de Normandie, fait aux Danois pour les convertir à la religion chrétienne? Le *Miracle de Basqueville*, comme le *Livre du Champ d'or*, comme la *Vie Monsieur saint Léonard* qui termine le volume, est écrit en vers octosyllabiques. Dans ce dernier poème, Jean Petit raconte en 702 vers la vie du saint, ses actes, ses miracles, et revient pour la troisième fois, à peu près dans les mêmes termes, sur celui dont Guill. Martel fut le héros.

En somme, quoique les poèmes de Jean Petit n'aient rien d'original ni de remarquable, il faut savoir gré à M. Le Verdier de s'être donné la peine de les publier, ne dussent-ils intéresser que les curieux d'histoire locale. Quant aux bibliophiles, ils se disputeront ce volume tiré à vingt-cinq exemplaires numérotés, et très élégamment imprimé par M. Léon Gy, digne successeur de Cagniard [1].

A. DELBOULLE.

---

1. M. Le Verdier a relevé dans le manuscrit un assez grand nombre de fautes commises par un scribe évidemment très étourdi, mais quelques unes lui ont échappé. Nous croyons utile de les signaler. Livre du champ d'or, v. 411, au lieu de *pusentine*, lire puientine. — V. 835. De *reidence* et d'amitié, corr. retinence. — V. 1071. Et ces grans robes *delivrées*, lire de livrees. — V. 1188 et 1199, en place

152. — **El doctor Navarro, Don Martin de Azpilcueta y sus obras.** Estudio histórico-crítico por el Doctor Don Mariano Arigita y Lasa. Pamplona, 1895, xxvii et 686 pages in-4° (t. I de la collection intitulée : Navarros ilustres).

Nos excellents voisins de la Navarre espagnole ne nous envoient pas souvent de livres; il semble qu'ils s'intéressent moins qu'autrefois aux travaux d'érudition, et que les Moret et les Yanguas ne trouvent plus guère de continuateurs dans ce vieux royaume dont les annales sont cependant si glorieuses. Raison de plus pour bien accueillir l'ouvrage très digne d'estime à tous égards que vient de publier le jeune ecclésiastique Don Mariano Arigita sur un Navarrais célèbre, le docte héologien et canoniste Martin de Azpilcueta.

Nous ne connaissons pas assez en France cet Azpilcueta, ce docteur navarrais par excellence, que les Espagnols eux-mêmes désignent surtout sous le nom de *Doctor Navarro* et que nous avons pris l'habitude de nommer aussi d'après eux le *Docteur Navarre*. Et pourtant, sans parler de l'intérêt que présentent ses écrits et sa carrière de professeur et de jurisconsulte, il se recommande encore à nous par l'éducation qu'il reçut en France, et dont il garda toute sa vie un souvenir reconnaissant. Ce fut dans notre grande université méridionale, à Toulouse, qu'il vint, dès 1510, étudier les droits civil et canonique et conquit son bonnet de docteur *in utroque;* ce fut à Cahors et à Toulouse qu'il se mit ensuite à enseigner, de 1514 à 1524. Ce séjour en France, comme étudiant et comme maître, qui exerça une très heureuse influence sur le développement de son esprit, il ne l'oublia jamais, et lorsque tout à la fin de sa vie, à Rome, quelques malveillants lui reprochèrent sa sympathie prononcée pour la France et pour sa langue, il leur répondit de bonne encre : « Fateor me solere Gallias... magnifacere, quas qui parvifacit, neque illas vidit neque geographiam earum neque res in eis « gestas intelligit. Neque diffiteor me, qua parte par est, amare Gallias, « tum quia... quo tempore ipse in eis degebam, magna erant in Deum

---

de *aprisier, adesprisier*, lire à prisier, à desprisier. — V. 1492, *chenessaille*, expliqué au glossaire par « canaille » doit être remplacé par cheveçaille = partie de l'armure qui protégeait le cou. — V. 1869-1870, *Et les trois rouges violes Que l'on appelle martelles*, vers faux et sans rime, peuvent être corrigés ainsi : Et les trois rouges violettes Que l'on appelle martelettes. — V. 2317, *Ajournee*, l. à journée. — V. 2405 et suivants : Et des chaines pleines de sonnettes. Pendans au coul jusqu'a leurs *piez*, Dont il me semble qu'il sont *piez* qui ne feussent, si simplement feussent vestus et richement, l. Pendans au coul jusqu'à leurs pis, Dont il me semble qu'ilz sont pis, etc. V. 2497. Et par leur force *sout* finance, l. font. — V. 2754, Mir. de Basqueville, D'un clerc qui est son *escergier*, corr. écuyer. — Vie de saint Léonart, p. 190, v. 88. Ne domine, fors *de* Dieu service, supprimez de. — V. 433-434, Car jambes et cuisses *blesmiés* ont et tout affait *escorchiés*, corr. blesmies, escorchies. — V. 472. *Chevetaille* expliqué au glossaire par « capitaine », est une mauvaise lecture pour chetivaille = tas de gueux. — V. 557. D'un petit *coutelet* a un mot, l. coutel. — V. 571. *Et* en la présence du geolier, supp. et. — V. 592, Mais que chascun bien garde *ympreigne*, corr. Mais que chacun bien garde y preigne.

« religione et reges suos obedientia et inter sese simplicitate, humanitate « mutua, dilectione dulcique ac modesta consuetudine, ab omni vani- « tate superbiaque ut plurimum aliena; tum quia sunt proximi », etc.; ajoutant encore à ces louanges, qu'il se félicitait grandement d'avoir rapporté de Toulouse à Salamanque une connaissance solide du droit canonique, qui donna à son enseignement dans cette dernière université une autorité toute spéciale. « La France m'a fait homme », c'est le mot qu'il aimait à répéter. Voilà des propos qui ne sonnent pas désagréablement à nos oreilles, et s'il est vrai que les casuistes espagnols ne jouissent pas chez nous, depuis Pascal, d'un très bon renom, il faut avouer que celui-là au moins, par les courtois éloges qu'il nous adresse, a su nous prédisposer en sa faveur.

Après avoir ingénieusement débrouillé la généalogie de son héros, né le 13 décembre 1492 à Barasoain, diocèse de Pampelune, d'une noble famille navarraise apparentée à celle de saint François Xavier, après l'avoir conduit en France, D. Mariano Arigita le ramène en Espagne, d'abord à la collégiale de Roncevaux dont le prieur Don Francisco de Navarra, son protecteur et son ami, le nomma chanoine régulier, puis à Salamanque où il enseigna quatorze ans et ensuite à Coïmbre, dans la nouvelle université établie par le roi Jean III, où Azpilcueta passa seize années. Après, l'auteur nous expose les relations du Docteur Navarre avec Philippe II, sa conduite dans le terrible procès intenté à l'archevêque de Tolède, Bartolomé de Carranza, dont il fut, à son corps défendant, l'avocat désigné par Philippe II, enfin sa venue à Rome pour la cause de Carranza, son agrégation au tribunal de la Pénitencerie et sa mort dans la ville éternelle, le 21 juin 1586, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans. Entre temps, D. Mariano Arigita s'occupe des ouvrages théologiques et juridiques composés par le savant juriste soit en Espagne, soit au Portugal, soit à Rome, chacune des étapes de sa longue carrière ayant été marquée par une production incessante qui fit monter à plus de six cents le nombre de ses écrits : deux chapitres sont ensuite consacrés aux écrits posthumes et aux éditions complètes des œuvres du docteur, et le livre se termine par un appendice de trente-cinq documents pour la plupart inédits destinés à servir de preuves et de commentaire au récit de la vie et à l'appréciation des actions ou des ouvrages de Martin de Azpilcueta.

Ce livre témoigne d'un labeur assidu, de beaucoup de conscience, d'attention et de bon sens. L'auteur vise à l'exactitude; il vérifie, discute, pèse les témoignages et ne se décide qu'à bon escient à admettre telle ou telle opinion. Partout il nous donne les moyens de le contrôler, car il opère avec une entière bonne foi et expose complètement l'état des questions qui peuvent prêter à la controverse. Mais un travail aussi considérable et qui touche à tant de points difficiles ou délicats ne peut être sans défauts. J'ai quelques critiques à lui faire de forme et de fond; je commencerai par les premières.

Il y a d'abord, dans le livre de D. Mariano Arigita, certaines redites et longueurs. A quoi bon tous ces paragraphes intitulés *Azpilcueta gloire de Roncevaux ; A. gloire de Salamanque ; A. gloire du Portugal*, etc. ? L'admiration que peut nous inspirer le docteur doit ressortir de l'exposé même des faits : il était inutile de les résumer à la fin de chaque chapitre en forme de panégyrique et à la façon des anciens hagiographes. A quoi bon aussi cette longue énumération des jugements portés sur le procès de l'archevêque Carranza par des auteurs de compétence et d'autorité très diverses? Je comprends que l'auteur ait voulu éclaircir le plus possible cet épisode ténébreux de l'histoire religieuse espagnole du XVI[e] siècle afin de préciser le rôle tenu par son héros dans plusieurs phases du procès ; mais il aurait suffi, je crois, de discuter seulement les opinions des érudits qui ont eu une connaissance directe des pièces de l'interminable procédure. — Je n'aurais pas non plus divisé et dispersé l'étude des traités, commentaires, leçons et autres écrits du Docteur Navarre. Qu'importe qu'il ait composé tel ouvrage en Portugal, en Espagne ou à Rome ? Tandis qu'il me paraît indispensable, pour apprécier cette œuvre gigantesque, de la présenter dans son ensemble méthodiquement et de ne pas en fractionner l'examen, sous prétexte de chronologie. Les parties de ce vaste tout s'éclairent mutuellement ; en les isolant, on risque de les obscurcir. Voilà pour la forme.

Pour le fond, les critiques qu'on peut adresser à la biographie du Docteur Navarre naissent surtout de ce fait que l'auteur n'a pas toujours eu recours aux ouvrages qui l'auraient le mieux renseigné. Il lui arrive de discuter longuement certaines opinions ou de batailler contre certains écrivains dont il convient aujourd'hui de ne plus tenir compte, parce que nous possédons par ailleurs des informations beaucoup plus sûres. Sans doute, D. Mariano Arigita ne disposait pas dans son pays de ressources bibliographiques suffisantes ; il serait injuste de lui imputer ce qui résulte de l'incurie des bibliothécaires espagnols ou de ceux qui ont charge d'alimenter leurs dépôts.

Sur la question si controversée jadis de l'excommunication de Jean d'Albret et de Catherine de Navarre par le pape Jules II, D. Mariano Arigita défend une opinion insoutenable, à savoir que la bulle d'excommunication n'a jamais existé. J'admets que ce soit là une question dont un Navarrais, surtout un ecclésiastique navarrais, ne puisse pas parler de sang-froid ; mais l'histoire est l'histoire et revendique ses droits en toute circonstance. Notre auteur a eu le tort de ne pas prendre connaissance de l'ouvrage de M. P. Boissonnade, *Histoire de la réunion de la Navarre à la Castille*. Paris, 1893, où l'affaire de l'excommunication me semble avoir été traitée et résolue d'une façon à peu près définitive. M. Boissonnade a montré qu'il existe non pas une, mais deux bulles d'excommunication : la première (*Pastor ille coelestis*), datée du 21 juillet 1512, et qui est la vraie (il en a retrouvé l'original à Simancas) ; la seconde (*Exigit contumaciam*), du 18 février 1513, et dont une expé-

dition originale, mais d'une authenticité quelque peu douteuse, se conserve aussi à Simancas [1]. Quant à la valeur juridique des bulles, à la façon peu loyale dont elles ont été obtenues et utilisées par Ferdinand le Catholique, on discutera jusqu'à la consommation des siècles. Pour ma part, je me rangerai volontiers à l'avis des Navarrais et de M. Boissonnade, tout en m'étonnant qu'on attache encore une si grande importance à cet incident de la conquête. Ce terrible mot d'excommunication, dont a joué si habilement Ferdinand, a fait tout le mal ; il a consterné et révolté les pieux Navarrais. Et pourtant, je le demande, en quoi une excommunication purement politique extorquée par un souverain tel que Ferdinand à un pape italien du XVIe siècle et à un pape tel que Jules II, en quoi a-t-elle jamais pu porter atteinte à la parfaite catholicité des souverains de la Navarre? Personne, pas même celui qui les dépouillait, ne les a jamais tenus sérieusement pour hérétiques et schismatiques; mais avec de telles épithètes on menait alors les peuples et l'on créait une opinion publique : de là les bulles. A propos de cette conquête de la Navarre, des suites politiques qu'elle eut en Espagne et des remords, ou tout au moins des scrupules qu'elle fit naître dans l'âme de Charles-Quint et de Philippe II, je remarquerai qu'il eût été bon de consulter un chapitre très important de l'ouvrage de Gachard, *Retraite et mort de Charles Quint au monastère de Yuste* (Bruxelles, 1855, t. II, p. XCIII à CXXXVIII). Azpilcueta lui, comme le montre très bien notre auteur, par dignité et par prudence, n'aborda jamais de front cette question pour lui si douloureuse ; toutefois, une réponse qu'il adressa à ceux qui l'accusaient de professer ouvertement l'illégalité et l'injustice de la conquête nous prouve qu'il la jugeait en fait injuste dans son for intérieur, mais que, comme sujet fidèle des rois d'Espagne et comme juriste, il appliquait à cette conquête la sentence générale insérée dans son *Manuel de confesseurs* : « Que la « restitution du bien d'autrui ne doit pas se faire quand il en doit résul- « ter de graves dangers publics, et que, pour cette raison, on ne devrait « pas condamner facilement les rois qui possèdent le bien d'autrui, « sachant même qu'il ne leur appartient pas, quand de sa restitution « pourraient probablement résulter de graves préjudices à leur propre « royaume. »

A l'occasion du long séjour d'Azpilcueta à Coïmbre, D. Mariano Arigita a été conduit à discuter les origines de cette université et la date précise de sa fondation. Ses conclusions, très difficilement obtenues

---

1. Sur la date à attribuer à cette seconde bulle qui s'annonce, comme ayant été donnée le 18 février 1512, la dixième année du pontificat de Jules II, M Boissonnade a raison en fait, mais l'argument qu'il invoque, pour l'attribuer à l'année 1513, est sans valeur. Jamais le style de Pâques n'a été usité dans la chancellerie pontificale. La bulle est de l'année 1513, parce que la dixième année du pontificat de Jules II va du 1er novembre 1512 au 20 février 1513 (date de la mort du pape), et que le terme initial de l'année était alors à Rome le 25 mars.

à l'aide d'auteurs mal informés, sont à peu près justes; mais il se serait épargné beaucoup de temps et de peine en recourant à l'*Historia da Universidade de Coimbra* de Th. Braga (Lisbonne, 1892), où il aurait vu que l'université portugaise fut transférée de Lisbonne à Coïmbre en 1537, et qu'il y a lieu de considérer le nouvel établissement comme une continuation du *Studium generale* de Lisbonne, quoique « les casuistes du temps », dit M. Braga, aient prétendu y voir une création du roi Jean III, sans rapport aucun avec l'ancienne université.

Une dernière observation. Parmi les témoignages en faveur de la science théologique et juridique d'Azpilcueta que son biographe a recueillis chez les érudits du XVI[e] et du XVII[e] siècle, il cite (p. 539) « celui de l'auteur de sa biographie dans le grand ouvrage intitulé *Hispania illustrata* », et renvoie en note au tome I[er], page 584, du recueil de Schott. Cette façon de citer donne à entendre que le passage visé est du compilateur de l'*Hispania illustrata*, alors qu'il appartient à la chronique d'Espagne du brugeois Johannes Vasaeus publiée pour la première fois à Salamanque en 1552 et réimprimée dans la compilation de Schott. L'opinion de ce dernier sur Azpilcueta, qui se trouve consignée dans son *Hispaniae Bibliotheca*, Francfort, 1608, p. 302, D. Mariano Arigita ne paraît pas la connaître ; elle méritait d'être signalée, bien qu'elle ait passé en grande partie dans la notice de Nicolas Antonio.

On le voit, ces quelques critiques, qui ne portent guère que sur des points accessoires, n'empêchent pas le livre de D. Mariano Arigita d'être fort estimable. Outre qu'il a été sérieusement conçu et solidement construit, il possède encore le mérite de se présenter au lecteur sous une forme très correcte : les textes latins notamment s'y trouvent bien reproduits, bien ponctués et exactement traduits, ce qui n'arrive pas souvent dans les livres publiés en Espagne. Et quoiqu'il soit gros, il ne rebûte point; j'ai trouvé, pour ma part, en le lisant, le plaisir et la satisfaction que me procurent certaines dissertations du P. Florez avec leur savoir de bon aloi, leur style candide et parfois aussi leurs allures un peu brusques qui révèlent de fortes convictions. Il est intéressant de noter que ces qualités propres à l'ancienne science espagnole, remplacées ailleurs par le charlatanisme et la rhétorique creuse, reparaissent aujourd'hui dans ces provinces du nord si religieusement attachées à leurs vieilles institutions, si fidèles à la personne de celui qu'elles considèrent comme leur seul roi légitime.

Alfred MOREL-FATIO.

153.— **Journal autobiographique du cardinal Jérôme Aléandre** (1480-1530), publié d'après les manuscrits de Paris et Udine par Henri OMONT. Tiré des Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques

(tome XXXV, première partie). Paris, Imprimerie nationale, C. Klincksieck, 1895. In-4° de 116 p.

154.—**Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français**, par le même, conservateur-adjoint au département des manuscrits. *Ancien supplément français*. I. N°s 6171-9560 du fonds français. Paris, Ernest Leroux, 1895, gr. in-8° de VI-412.

Entre toutes les grandes figures d'humanistes italiens de la première moitié du XVI° siècle, dit M. Omont en tête de l'*Introduction* au *Journal autobiographique*, « l'une des plus attachantes et peut-être des moins connues encore est celle de Jérôme Aléandre, né à la Motta, entre Trévise et Udine, dans la province de Frioul, en 1480, et mort cardinal, à Rome, en 1542. D'abord correcteur dans l'imprimerie d'Alde Manuce, à Venise, lié d'amitié avec Érasme et toute cette élite de lettrés qui composait l'académie Aldine, puis recteur de l'Université de Paris, chanoine de Liège et de Chartres, bientôt archevêque de Brindisi, légat auprès de François I^{er} au moment de la bataille de Pavie, deux fois nonce en Allemagne, où Léon X et Clément VII l'envoyèrent combattre les doctrines de Luther et les progrès de la Réforme naissante, enfin bibliothécaire de l'Église romaine et cardinal, telles sont les principales étapes de la carrière d'Aléandre ».

Après avoir si bien résumé la vie de l'auteur du *Lexicon græco latinum*, M. O. indique les articles biographiques qui ont été consacrés à ce grand personnage par Mazzuchelli (*Scrittori d'Italia*, Brescia, 1753, t. I, in-fol., part. I. p. 408-424) et par Liruti (*Notizie de' litterati del Friuli*, Venezia, 1760, in-4°, t. I, p. 456-506). Il rappelle qu'un autre érudit italien, G. M. Bottoglia, avait de son côté composé, en 1749, à l'aide de manuscrits autographes d'Aléandre pieusement recueillis, une vie détaillée de son illustre compatriote, ajoutant que la publication des ouvrages de Mazzuchelli et de Liruti a sans doute empêché l'impression du travail de Bottaglia, resté encore aujourd'hui manuscrit, et qui ne sera pas consulté sans profit par le futur biographe d'Aléandre [1]. Il dit encore que les principales sources de la vie de ce cardinal sont présentement dispersées à Udine, Paris, Milan, Rome et Venise, mais que le fonds le plus riche et le plus abondant est conservé à Udine, formé des documents, originaux ou copies, réunis au XVIII° siècle par Bottoglia. Pour faire juger de leur importance, M. O. en donne la liste telle qu'elle vient d'être publiée en appendice au catalogue de la bibliothèque archiépiscopale d'Udine [2]. Les deux premiers articles de cette

1. M. O. signale les lettres d'Aléandre publiées d'après les manuscrits de Rome et de Milan, par M. P. de Nolhac dans *Les correspondants d'Alde Manuce* (Rome, 1888), et celles qui ont été publiées d'après les manuscrits de la bibliothèque du Vatican par M. L. Dorez (*Recherches sur la bibliothèque du Cardinal Girolamo Aleandro* (Paris, 1892).

2. Voir G. Mazzatinti, *Inventari dei manoscritti delle biblioteche d'Italia*, vol. III (Forli, 1893, gr. in-8°), p. 233.

liste sont, selon la remarque du savant critique, de beaucoup les plus importants; ce sont des *diaires*, ou journaux au véritable sens du mot, tout entiers de la main d'Aléandre, rédigés ordinairement en latin (parfois en grec et même en hébreu), et dans lesquels, à côté de mentions relatives à des événements contemporains d'un intérêt général, on trouvera consignés les plus petits détails de la vie intime d'Aléandre. Si l'on joint à ces deux volumes un autre journal autographe, récemment entré à la Bibliothèque nationale [1], la réunion de ces trois manuscrits forme une source abondante et on ne peut plus précieuse pour la biographie d'Aléandre, depuis sa naissance jusqu'à l'année 1531, douze ans avant sa mort, mais avec une lacune depuis 1518 jusqu'au mois de mars 1529 [2].

M. O. a reproduit le texte complet du manuscrit de Paris et du second manuscrit d'Udine, c'est-à-dire, comme il l'explique (p. 7), toutes les notes autobiographiques sans exception que nous ont conservées ces deux manuscrits, depuis l'année 1480, date de la naissance d'Aléandre, jusqu'en 1531, avec la lacune déjà mentionnée. Quant au carnet de voyages en France et à Liège (1510-1516), s'il contient des détails de grande importance, il offre souvent trop peu d'intérêt pour mériter d'être intégralement reproduit; aussi M. O. s'est-il borné à y relever les seules mentions qui peuvent servir à la biographie générale d'Aléandre et à l'histoire de la Renaissance des études grecques en France.

Voici les divisions du recueil dont on a pu déjà apprécier la considérable valeur :

I. *Éphémérides*, 1492-1517 (p. 8-17); II. *Carnet de voyage d'Aléandre en France et à Liège*, 1510-1516 (p. 18-35); III. *Notes de la jeunesse d'Aléandre*, 1480-1502 (p. 35-38); IV. *Notes diverses*, 1479-1524 (p. 39-43); V. *Journal d'Aléandre*, 1524-1531 (p. 43-98); VI. *Testament d'Aléandre*, 29 janvier 1542 (p. 99-106). Ces divers documents sont suivis (*Addenda*, p. 107-115) de deux lettres inédites du cardinal écrites, l'une (en latin) à Érard de La Mark, évêque de Liège, le 25 janvier 1518, l'autre (en italien) à Clément VII (novembre 1524), au sujet

---

1. Ce volume, acquis, en novembre 1893, par M. L. Delisle du libraire R. Sercelli, de Florence, est inscrit aux nouvelles acquisitions latines sous le n° 563. C'est un recueil d'*Éphémérides*, ou calendriers imprimés petit in-4°, de Jean Müller, de Kœnigsberg (*Johannes de Monte Regio*), pour les années 1492 à 1517, en marge et entre les lignes desquels Aléandre a inscrit, à toutes dates, une série de notes autobiographiques ou concernant différents événements contemporains.

2. M. O. exprime (p. 3) un regret auquel nous nous associerons tous : « C'est pendant cet espace de cinq ans et demi qu'eut précisément lieu sa légation en Allemagne. Combien ne doit-on pas déplorer la perte de cette partie du journal d'Aléandre durant son séjour à la diète de Worms! Que de détails précis il aurait sans doute fournis sur les premières controverses religieuses! ». M. O. indique (*Ibid.*, note 1) diverses publications allemandes (de 1883, de 1884) sur le rôle d'Aléandre à la diète de Worms. C'est l'occasion de constater qu'il est aussi bien informé en ce qui regarde la bibliographie étrangère que la bibliographie française.

de sa première entrevue, au camp devant Pavie, avec le roi François I[er], près duquel le pape l'avait accrédité en qualité de nonce [1].

Les indications les plus variées sont fournies par les pièces que je viens d'énumérer. Aléandre y parle un peu de tout, de ses précepteurs, de la mort de sa mère, de l'édit du roi de Portugal, Emmanuel, contre les Juifs obligés d'opter entre le bannissement et la conversion, d'un habile joueur de guitare, familier du pape Léon X, du décès de François Aléandre son père, homme de grand cœur, tué par la fièvre et par de douloureuses préoccupations, lequel n'épargna rien pour donner à ses enfants l'amour des bonnes lettres et de la sagesse, de sa propre mission en Hongrie, de la mort du pape Alexandre VI, de l'élection des papes Pie III, Jules II, Léon X, Clément VII, de son voyage à Padoue motivé par la préparation d'un ouvrage de philosophie, de sa maladie à Venise dans la maison d'Alde, de la mort de plusieurs personnages célèbres (Frédéric, roi de Naples, César Borgia, le cardinal de Salerne et autres cardinaux [2]), de l'emprisonnement du cardinal de Saint-Vital et du cardinal F de Castelnau, archevêque d'Auch, de troubles à Bologne, de diverses légations (y compris les siennes), de la perte de sa chaîne d'or qu'il retrouva après vœux et jeûnes faits en l'honneur de saint Antoine de Padoue, le grand patron des chercheurs dans l'embarras, du collège de Reims à Paris, de l'arrivée de trois caisses de livres expédiées de Milan [3], de l'explication des œuvres morales de Plutarque par lui publiquement faite à Paris, des combats livrés en Italie, du concile de Latran ouvert le 3 mai 1512 *(in sede Lateranensi)*, de sa nomination de recteur de l'Université de Paris, deux cents ans après que Marsiglio de Padoue, comme il le rappelle, avait occupé cette charge [4], du grand danger qu'il avait couru à Paris, le jour où il fut attaqué par des Allemands armés d'épées et de poignards [5], de la mort de la reine de France,

1. On remarquera dans cette dernière lettre la conversation littéraire qu'Aléandre rapporte avoir eue avec François I[er] et ce qu'il y est dit de Luther.

2. M. O., dont les annotations — ai-je besoin de le dire ? — sont toutes excellentes, ne manque pas de rapprocher des dates de décès de ces cardinaux marquées par Aléandro, les dates inscrites dans Gams (*Series episcoporum...*), dans Ulysse Chevalier (*Répertoire...*). Le *Journal autobiographique* permettra de compléter et de rectifier, touchant les confrères du cardinal Aléandro, beaucoup d'autres recueils, notamment ceux de Ciaconius, d'Ughelli, de M. de Mas-Latrie, etc.

3. Voir (p. 23) la liste de plusieurs livres fournis (27 novembre 1514) par le libraire Jean Petit *(Joannes Parvus)* et *(Ibid.)* la mention d'achats de volumes de Saint-Ambroise, d'Érasme, etc. Le *Journal autobiographique* contient beaucoup d'autres indications bibliographiques, notamment (p. 32) le catalogue des livres possédés par Aléandre à Blois (*Catalogus librorum relictorum Blesis in camera nova magna, in cophino magno ligneo, cujus clavis est apud D. hospitem Rmi D. Parisiensis*).

4. Sous ce passage sont reproduits divers renseignements sur Aléandre tirés du registre 85 des archives de l'Université à la Sorbonne, rapprochés de deux mentions consignées dans l'Histoire de l'Université de Paris par Du Boulay (t. VI, p. 940).

5. Aléandro possédait beaucoup de qualités, mais la bravoure lui manquait complètement. Voir ce qu'il raconte lui-même (p. 34) de l'extrême frayeur que lui causa une mauvaise plaisanterie de ses gens (*domestici nostri*) qui, le jour de Saint-Lau-

Anne de Bretagne, à Blois, où il habitait alors, de l'avènement de François Ier, du mariage secret, à Paris, de Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, avec le duc de Suffolk, de divers accidents météorologiques [1], du jurisconsulte orléanais Pyrrhus d'Angleberme, de Jean Bruneau, chanoine de Saint-Aignan-d'Orléans, de Milon d'Illiers, doyen de Chartres, de Jean Lodé, de Nantes, éditeur d'un traité de Plutarque, du professeur protestant Nicolas Berauld, de Charles Blachet, éditeur de trois dialogues de Lucien, de Christophe de Brillac, évêque d'Orléans, d'Étienne Poncher, évêque de Paris [2], et de beaucoup d'autres personnages qu'il fréquenta, de son séjour à Abbeville, à Amiens, à Meaux [3], à Noyon, à Reims, etc., du couronnement de la reine Marie à Saint-Denis (10 novembre 1514) et de son entrée solennelle à Paris, le lendemain, du sacre de François Ier, de ses innombrables maladies [4], de Mathieu Gibert, évêque de Vérone, du docte Zenobius Acciaiolus, des bibliothécaires et custodes de la bibliothèque du Vatican [5], du conclave d'octobre-novembre 1523, d'Érard de la Mark, évêque de Liège [6], de la perte de son beau bréviaire, de la bataille de Pavie à laquelle il

rent (1514) quand il revenait de Saint-Germain en Laye et était « prope Stagnum Pagum » (aujourd'hui Étang-la-Ville), firent semblant de l'attaquer, l'épée à la main. Il en fut gravement malade : « tantum concepi timorem ut jam 9 dies aegrotaverim ». Aléandre était tellement impressionnable, tellement nerveux, que le miaulement nocturne d'un chat se livrant à l'exercice de la chasse (*strepitus cati, in camera mea venantis mures*) le met hors de lui (p. 78).

1. Aléandro signale à Liège éclairs, tonnerre, foudre, et aussi grande chaleur qui lui donne mal de tête. Il note de grands froids à Paris, avec glace le 11 juin 1514 (p. 34) et, le 19 du même mois, une chaleur intolérable (*Ibid.*). Il note encore (*Ibid.*) la chute de la foudre à Abbeville, suivie de plus de vingt jours de pluie. Voir sur des tempêtes, des froids excessifs, des chaleurs excessives aussi, les pages 62, 66, 76-79, 89-91, 95, 97, etc.

2. A ce dévoué protecteur, Aléandro offrit, en témoignage de reconnaissance, un exemplaire magnifiquement relié des *Commentaires* de Jules César et des ouvrages de Cicéron, de Budé, de Laurent Valla, etc. (pp. 23, 24, 32).

3. L'auteur se plaint en un pittoresque passage (p. 12) d'un *terrible* aubergiste de Meaux qui l'avait *cruellement* traité, lui extorquant une assez forte somme pour un déjeuner composé de deux œufs et pour un dîner composé d'un seul chapon, le tout arrosé de deux insuffisantes pintes de vin. Heureusement que deux habitants de Meaux vinrent à son secours en lui offrant, le premier, une grande bouteille de vin, le second encore du vin et des provisions parmi lesquelles figurait un lapin. Le *Journal autobiographique* contient divers autres détails gastronomiques. Voir notamment (p. 66) mention de barils de Malvoisie.

4. L'énumération en est effrayante. Voir pp. 37, 43, 46-48, 61, 64, 66, 67, 74, 76-79, 82, 83, 92, 96.

5. Aléandro donne la liste des *Bibliothecarii Apostolici* depuis Platina (1475) jusqu'à lui-même (27 juillet 1519) et celle des *Custodes bibliothecæ* de 1480 à 1522 pp. 41-42).

6. Aléandro prodigue les plus flatteurs éloges (p. 42) à ce prélat qui fut pour lui un généreux protecteur et qu'il suivit à Liège, en 1513, après avoir quitté son autre excellent protecteur, Étienne Poncher, évêque de Paris. En cette même page, Aléandro rend à une dame romaine ce galant hommage : « prudentissima femina, adde etiam formosissima ».

assista tout près du roi et où il fut fait prisonnier, après avoir couru mille et mille dangers, de la visite qu'il fit à Jean de Médicis qui soignait sa jambe blessée à Pavie, de la visite qu'il reçut du futur cardinal Sadolet, de l'incendie de sa chambre [1], d'une inondation du Tibre, etc.

M. Omont, qui n'a rien négligé pour rendre sa publication aussi précieuse que possible à tous les points de vue, y a joint un fac similé de l'écriture de Jérôme Aléandro (mss. d'Udine) et un beau portrait du cardinal (1536) d'après la gravure d'Agostino di Musi.

Dans l'*Avertissement* du *Catalogue général des manuscrits français*, nous lisons que les manuscrits de ce genre conservés à la Bibliothèque nationale sont au nombre de plus de 53,000 volumes, répartis en trois grandes séries : 1° *Fonds français* proprement dit... 26, 484 volumes; 2° *Nouvelles acquisitions françaises*... [2] 6,800 ; 3° *Collections* de province et diverses... 19,787 ; que le *Fonds français* proprement dit, tel qu'il a été constitué en 1860, est divisé nominalement en deux sections, *Ancien* et *Nouveau fonds*, mais avec une énumération unique et continue du n° 1 au n° 26484 ; que l'*Ancien fonds* (n°s 1-6170) comprend la plus grande partie des volumes qui avaient reçu dans l'Inventaire général des manuscrits fait en 1682, les cotes 6701 et 10557, et auxquels avaient été ajoutés depuis, jusqu'au début du XIXe siècle, de nombreux articles, à l'aide de numéros intercalaires ; que cette première partie du *Fonds Français* sera bientôt complètement décrite en cinq volumes du *Catalogue des manuscrits français* (in-4°), dont les quatre premiers ont été publiés de 1868 à 1895, le tome V et dernier, actuellement sous presse, devant contenir la notice des n°s 5526-6170 et la *Table générale alphabétique* ; que le *Nouveau fonds* (n°s 6171-26484) compte 20.314 volumes et a été formé par la réunion de trois anciennes séries de manuscrits : 1° *Supplément français*... (n°s 6171-15369), — 9199 vol. — 2° Saint-Germain Français (n°s 15370-20064), — 4695 — 3° *Petits fonds français*... n°s 20065-26484), — 6420.

M. O. ajoute qu'on ne pouvait songer, pour la description de ces vingt-mille manuscrits de la seconde partie du *Fonds Français*, à suivre un plan aussi développé que celui de l'ancien Catalogue in-4°, sous peine de n'en voir l'achèvement que dans un avenir éloigné. Il a semblé

---

1. Aléandro n'y perdit qu'un seul livre et il y avait là plus de deux cents précieux manuscrits. On remarquera ce cri du bibliophile : « O infandum damnum, si bibliotheca mea... conflagrasset ! » On remarquera aussi le supplice expiatoire infligé à l'incendiaire (par imprudence) : « Factum id culpa nefandi Vicentii Urbinatis, quem palmis cecidi decies et amplius. »

2. La description de la majeure partie des volumes de ce fonds a été donnée dans la description de M. L. Delisle : *Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des Nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891* (Paris, 1891. 2 vol. in-8) La suite du catalogue des Nouvelles acquisitions se trouve dans des listes numériques publiées tous les deux ans, depuis 1892, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*.

préférable de mettre dès maintenant dans la main du public, et en attendant la rédaction de catalogues spéciaux, un catalogue moins détaillé, d'un format plus maniable, rédigé sur un plan analogue à celui qui a été suivi en ces dernières années pour la description des manuscrits des bibliothèques de France et des grands dépôts de Londres, Oxford, Munich et Vienne. Le nouvel inventaire est très bien dressé : M. O. y donne avec beaucoup d'ordre et de netteté les indications strictement nécessaires. Son travail répond, comme on l'a dit avec beaucoup d'autorité, à toutes les exigences [1]. En peu d'années, le savant conservateur du département des manuscrits, dont l'activité est proverbiale, pourra mettre à la disposition du public un catalogue irréprochable des vingt mille manuscrits plus haut mentionnés [2] Ce sera là un magnifique résultat dont il faut d'avance féliciter à la fois l'administrateur général de la Bibliothèque nationale et un de ses plus dignes collaborateurs.

Si, dès le commencement du siècle prochain, nous devons posséder le catalogue complet des richesses manuscrites de l'admirable établissement, combien il serait désirable qu'il nous fût donné de posséder aussi une série de volumes du catalogue des richesses imprimées ! Puisse l'impression du premier de ces volumes être bientôt entreprise ! C'est un vœu que forment avec moi tous les amis de l'érudition.

T. DE L.

---

155. — **Les tragédies et les théories dramatiques de Voltaire**, par Henri LION, professeur au Lycée Janson de Sailly, docteur ès lettres, lib. Hachette et Cie.

La jeune Université a du goût pour le théâtre. C'est par ce côté qu'elle essaie de se rattacher au mouvement contemporain ; avec les thèses de doctorat dont le sujet, depuis une quinzaine d'années, a été pris dans

---

1. M. A. Molinier dans le *Bulletin* de la *Revue historique* de janvier-février 1896, p. 97. Un autre excellent juge, M. A. Thomas, n'a pas moins loué le rédacteur du *Catalogue* (*Annales du Midi*, livraison de janvier 1896, *Chronique*, p. 120).

2. Je ne trouve à reprendre dans le premier volume que la forme donnée (p. 31) au nom du principal auteur de l'*Histoire générale du Languedoc* (*Vaissette* pour *Vaissete*). Encore M O. peut-il alléguer que la dite forme lui a été imposée, en quelque sorte, par un antique usage. C'est seulement depuis qu'a été donnée la dernière édition de l'*Histoire de Languedoc*, que l'on a pris l'habitude de substituer *Vaissete* à *Vaissette*, conformément à la signature de l'illustre bénédictin. — Je ne dois pas oublier de signaler et de louer le soin qu'a pris M. Omont de placer, en tête du volume (p. VII-XII) un *Répertoire alphabétique des principaux noms d'auteurs et de matières*. En attendant la publication des tables générales alphabétiques que l'on se propose de joindre à la fin de chacune des séries du *Supplément*, du *Saint-Germain* et des *Petits fonds français*, ce répertoire sommaire des matières contenues dans chaque volume du nouveau catalogue rendra provisoirement grand service aux chercheurs.

l'histoire de l'art dramatique en France, on ferait facilement une œuvre d'ensemble après laquelle il n'y aurait plus grand'chose à dire. La période antérieure à Corneille et à Racine a bien attiré l'attention des candidats ; mais c'est plutôt sur le XVIIIe siècle, plus attrayant et plus près de nous, que s'est porté leur effort. Presque tous les maîtres de la scène à cette époque et même les *Dii minores* y ont passé : Larroumet a pris Marivaux, Lemaître a pris Dancourt, Beaumarchais est devenu pour Lintilhac un fief auquel il ne fait plus bon de toucher, Lanson s'est contenté de la comédie larmoyante de la Chaussée, Wogue s'est restreint à Gresset, etc. Voltaire restait et c'était un gros morceau. Ce diable d'homme, dans sa vie agitée, a trouvé le moyen de faire cinquante-deux pièces de théâtre dont vingt-sept tragédies, et ces tragédies même, si on veut les étudier à part, touchent à tout. Elles sont un reflet, qui varie incessamment, de l'âme et de la vie de l'auteur : elles portent l'empreinte des circonstances dans lesquelles elles ont été composées. Elles sont tour à tour historiques, morales, philosophiques, humanitaires, que sais-je encore. Pour les comprendre, c'est Voltaire tout entier qu'il faut lire et qu'il faut connaître. Dans ces conditions, une pareille étude n'est pas un jeu : on a plus vite fait le tour de l'auteur de Denys ou de Warwick que de Voltaire, et il faut louer d'abord M. Henri Lion d'avoir eu le courage d'une aussi grosse entreprise. Mais son endurance n'est pas son seul mérite et je serai plus à l'aise pour lui rendre justice quand j'aurai dit comment il a conçu et exécuté son œuvre. La principale difficulté du sujet venait de sa complexité même : était-il préférable de le distribuer par catégories bien tranchées et d'étudier tour à tour, dans Voltaire, les pièces d'amour, les pièces de combat, les pièces purement pittoresques ; valait-il mieux au contraire suivre l'ordre chronologique et montrer, sous l'influence du moment et du milieu, les développements ou les modifications qu'ont tour à tour subis les théories dramatiques de Voltaire ? M. H. L. a suivi ce dernier parti : on le lui a reproché, d'autres l'en ont loué ; moi j'estime qu'il a eu raison, comme il l'a très bien montré dans l'Aperçu général qui termine son livre et qui est un des meilleurs morceaux de critique dramatique que l'on ait publiés depuis longtemps. Voltaire est à cheval entre les classiques du XVIIe siècle et les romantiques du XIXe, il procède des uns et il annonce les autres. Corneille est son grand-père, Victor Hugo, Alexandre Dumas et même Coppée sont ses petits-fils. Mais Voltaire abordait le théâtre plutôt avec des tendances qu'avec des idées fixes : il était fin, subtil, d'un modernisme très aigu bien qu'il ne hantât pas la butte Montmartre ; il était, comme Sardou, habile à prendre l'air du temps,

> Et de quelque côté que vînt souffler le vent
> Il y tournait son aile et s'endormait content

tout comme le meunier de son très cher ami Frédéric II. Le suivre pas à pas dans la carrière dramatique, c'est faire avec l'histoire de ses fluctuations, l'histoire de ses théories dramatiques qu'il modifiait,

arrangeait, transformait au goût du jour, d'abord pseudo-classique dans *Œdipe*, puis pseudo-shakespearien, ensuite prédicateur des nouveautés philosophiques du temps, ennemi des rois et des prêtres, prophète des temps nouveaux. Rien de plus varié et de plus intéressant que son œuvre qui contient déjà en soi tout ce que le XIXe siècle mettra en action, le mélange des genres, l'amour tragique, les coups de théâtre, les péripéties chères au mélodrame, le contraste des mœurs européennes avec les mœurs exotiques, la recherche de l'action, de l'appareil scénique, du pittoresque, des Mexicains, des Turcs, des Chinois même sur le théâtre (des Chinois en ce temps-là, avant Tcheng ki Tong et Li Hung Tchang). C'était de la divination. Mais toutes ces audaces de Voltaire ne sont plus des nouveautés et c'est là ce qui leur fait tort aujourd'hui à nos yeux.

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux,

faisait crier d'aise jusqu'aux Pompadourettes du temps ; mais c'est un lieu commun aujourd'hui qui n'intéresse même plus les vieilles barbes de 1848.

M. H. L. a très bien montré pourquoi tout ce théâtre, jadis si vivant, nous paraît aujourd'hui pâle et décoloré. Nous sommes blasés sur les coups de théâtre : les méprises et les reconnaissances n'agissent plus avec la même force sur nos nerfs, ce qui était une audacieuse profession de foi est devenu une banalité courante. Voltaire innova la vérité du costume, il rompit avec les trois unités, il brisa le vieux moule des cinq actes. Nous lui en savons gré, mais ce qui plaisait à ses contemporains nous laisse froids, à la scène nous le connaissons trop et c'est justement ce qu'il y avait de meilleur et de plus nouveau dans Voltaire au XVIIIe siècle qui nous paraît archi-usé aujourd'hui. N'allons pas trop loin cependant. *Zaïre* plaît encore et, comme le dit M. Lion, les tragédies de Voltaire perdent à la lecture, et elles ne sont plus guère que lues aujourd'hui. J'ai cependant vu représenter *Tancrède*, il y a déjà longtemps, aux matinées Ballande; la pièce faisait beaucoup d'effet. Elle a encore du panache, je la signale aux directeurs de l'Odéon.

Pour revenir au livre de M. Lion, non seulement c'est un répertoire richement documenté de l'art dramatique au XVIIIe siècle, mais c'est surtout une œuvre sérieuse, consciencieuse, d'une grande finesse unie à une implacable logique — une déduction de plus de cinq cents pages pressante et serrée. Le plan adopté ne va pas sans quelque monotonie ; mais la thèse est poursuivie d'un bout à l'autre du volume sans faiblir et les conclusions apparaissent, nettes et rigoureuses, dans l'aperçu général. La Faculté a rarement reçu une œuvre plus substantielle et plus nourrie. Le livre a les défauts de ses qualités : il y a souvent trop de choses, certains développements sont un peu compacts et massifs, la phrase toujours longue est tellement pleine qu'elle en éclate quelquefois (voir p. 425 une phrase de quinze lignes) ; en outre, si impartial qu'il soit, M. H. L. a de la tendresse pour un auteur avec lequel il a vécu si

longtemps : il dit qu'on ne louera jamais assez des vers comme les suivants :

— On souffre en sa patrie, elle peut nous déplaire
Mais quand on l'a perdue, alors elle est bien chère.

Sauf son respect, ce sont là des vers de mirliton. On peut lui reprocher aussi d'abuser des phrases explétives : « pour dire vrai, à parler franchement et autres du même genre», aussi inutiles que les *ut ita dicam* des orateurs latins ; on peut également dauber sur les fautes d'impression qui sont un peu plus nombreuses qu'il ne conviendrait dans un livre de cette importance ; mais ces réserves faites il faut s'associer au jugement plus que favorable que la Faculté a porté sur l'ouvrage de M. Henri Lion et déclarer avec elle que c'est là un travail de premier ordre, réellement supérieur et définitif et dont aucun de ceux qui étudieront désormais le XVIIIe siècle théâtral ne pourra se passer.

Ch. NORMAND.

---

156. — C. BOISSONNET. **La mainmorte en Franche-Comté.** Poligny, in-8°, 35 p.

L'auteur, sous-intendant militaire en retraite, a eu l'idée louable de consacrer ses loisirs à des travaux historiques, et dans son opuscule, à l'occasion de l'abolition de l'esclavage, il exprime des sentiments généreux d'humanité. Mais il est encore inexpérimenté dans la pratique de l'érudition et dans l'art de la composition. Les faits qu'il découvre sont très connus ; les documents nouveaux se réduisent à quelques extraits d'actes notariés relatifs à des mainmortables, il cite tantôt sans références, tantôt en indiquant jusqu'à l'adresse de l'éditeur. A propos de la main morte en Franche-Comté il cite La Fontaine et Florian, parle de l'invasion franque, de Justinien, du baptême de Clovis, du serment du sacre contre les hérétiques (pendant trois pages), des revenus des abbayes, de la famille des Condé, du suicide du prince de Condé, de la guerre de sécession et de l'abolition de l'esclavage.

Voilà une de ces bonnes volontés de province qui s'égarent faute de direction.

Ch. S.

157.— VAN ORTROY. **Le Katanga (Orographie, hydrographie, climat).** Extrait de la *Revue des Questions scientifiques* juillet 1895 ; 81 p.

Si l'Etat du Congo n'a pas fait à tous égards honneur à la mission civilisatrice qu'il a assumée, au moins a-t-il bien mérité de la géographie en procédant à l'inventaire de son domaine. En 1891, une Compagnie fondée sous ses auspices a obtenu la concession d'une section du bassin congolais en amont de Riba-Riba, et s'est donné pour programme

l'exploration commerciale d'un pays appelé du nom d'un chef local, Katanga, et sis à l'ouest des lacs Tanganiyka et Moéro Pays intéressant, car là se forment les branches-mères du Congo. Plusieurs expéditions y ont opéré : celle de Delcommune, de Stairs, l'ancien lieutenant de Stanley, de Bia et Franqui, cette dernière accompagnée du géologue Cornet. M. Van Ortroy rapporte les résultats de ces campagnes dans une notice, qui, dit-il, « n'est empreinte d'aucune note personnelle : notre rôle s'est borné à coordonner des éléments épars dans diverses publications ». Quoique impersonnel, ce travail n'échappe pas à toute critique. Tout d'abord l'auteur a oublié d'allumer sa lanterne; il ne donne ni carte ni croquis. On le lit à l'aveugle. Lecture d'autant plus laborieuse que l'exposé est touffu, sans point de repère dans le texte, à peine les faits et problèmes essentiels sont-ils discutés (par exemple, l'opinion de Wauters sur le rôle de la rivière Lubudi par rapport au Lualaba ; les divergences de Sharpe et de Franqui sur la figure de Moéro ; les oscillations du Tanganiyka). Où se trahit la compilation, c'est dans l'emploi et le mélange à la même page (p. 39) des mesures anglaises et du système métrique. Malgré ces défauts, ce résumé présente avec grande fidélité l'état actuel de nos connaissances sur une région importante du continent africain.

B. A.

CHRONIQUE

ANGLETERRE. — Un nouveau volume de la collection d'ouvrages français destinés aux élèves anglais (Pitt Press Series) vient de paraître par les soins de M. Arthur R. Ropes. Il contient, avec une carte de la France et de la Bourgogne, un appendice de notes instructives et un index des noms propres, l'étude de Michelet sur *Louis XI et Charles le Téméraire*.

ITALIE. — Une nouvelle Revue vient de paraître en Italie : la *Rassegna critica della letteratura italiana*. (Un numéro par mois; 5 fr. par an ; port en plus ; s'adresser à Naples, via Amedeo, 80.) Le titre en indique l'objet. Peut-être a-t-elle été un peu téméraire en adoptant un format, des caractères, une distribution de matières qui rappellent trait pour trait l'excellente Revue de M. D'Ancona. Mais les fondateurs, MM. Pércopo et Zingarelli, sont des hommes distingués et nous leur souhaitons une heureuse fortune.

— Nous recevons également les deux premiers numéros de la *Rivista storica del risorgimento italiano*, dont le directeur est M. Beniamino Manzone (on s'abonne pour dix fascicules d'environ cent pages chacun, au prix de 12 fr., chez Roux Frassati à Turin) ; on devine l'intérêt pour la France d'une Revue consacrée à une époque où notre histoire est souvent mêlée à celle de l'Italie.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 20 avril — 1896

158. — **Das Leben der vorislâmischen Beduinen** nach den Quellen geschildert von Dr Georg Jacob, Privat-Docenten der morgenl. Sprachen an der Univers. Greifswald. Berlin, Mayer et Müller, 1895 ; in-8°, pp. xi-179.

Cet ouvrage forme le troisième fascicule des *Studien in arabischen Dichtern* de M. Jacob. C'est, en effet, chez leurs anciens poètes qu'il convient d'aller chercher quelques renseignements sur la vie des Arabes pendant la période préislamique. En réunissant les données éparses dans leurs compositions où se reflètent fidèlement les traditions populaires et dans lesquelles sont dépeintes, prises sur le vif, les scènes de la vie nomade, on peut arriver à tracer un tableau assez exact des mœurs et des coutumes des antiques peuplades de l'Arabie. M. Jacob s'est livré à ce travail et dans son ouvrage il a consigné le fruit de ses lectures, classé méthodiquement en une série de chapitres intitulés : flore, faune, habitation, vêtement, amour et mariage, nourriture, jeux, funérailles, commerce, industrie, etc... Le livre, on le voit, revêt la forme d'un travail de vulgarisation ; mais il suppose chez l'auteur une connaissance étendue de la langue arabe et de patientes recherches dont le mérite sera apprécié par les orientalistes.

J.-B. C.

---

159. — **Albanesische Texte** mit Glossar. von Holger Pedersen. (Des XV. Bandes der Abhandlungen der phil.-hist. Classe der k. Sæchs. Ges. der Wissenschaften.) Leipzig, Hirzel, 1895. Gr. in-8°, 208 pp.

Parmi les très rares linguistes qui s'occupent spécialement de la

langue albanaise, l'auteur s'est acquis en peu de temps une solide notoriété, et ses travaux ont mérité — c'est tout dire — l'entière approbation de M. G. Meyer. Un séjour de six mois à Corfou lui a permis de recueillir de très nombreux spécimens de littérature orale, dont il publie aujourd'hui quelques extraits : douze contes, pour la plupart assez longs; une page de devinettes; quatre, de superstitions populaires, et treize chansons, dont une « Marseillaise » qui pour un pastiche ne manque pas d'élan. La pièce de résistance du livre, c'est le glossaire de plus de cent pages, qui, supposant connus les travaux antérieurs et notamment les dictionnaires de M. G. Meyer, ne contient presque que des formes, des tournures, des mots et des sens nouveaux, et constitue dès lors une énorme contribution à la lexicologie d'un idiome encore si peu exploré et si difficile à pénétrer dans sa désespérante bigarrure de dialectes et d'emprunts. L'auteur annonce éventuellement un projet de traduction qui sans doute ne sera pas moins bien accueilli des folkloristes que de ses confrères en philologie.

V. H.

---

160. — **Untersuchungen zur Englischen Lautgeschichte,** von Karl Luick, professor der Engl. Spr. u. Liter. an der Universitæt Graz. — Strasbourg, Trübner, 1896. In-8, xviij-334 pp. Prix : 9 mk.

Aux quelques germanistes qui de très bonne foi m'ont reproché de n'avoir, dans ma *Grammaire*, consacré à l'histoire des voyelles anglaises que douze pages rapides et superficielles, j'ai déjà répondu que tel n'était pas mon sujet, que, la prononciation actuelle étant supposée parfaitement connue de mes lecteurs, j'avais dû me contenter de noter le point de départ et le point d'arrivée, et qu'il n'avait pu un instant entrer dans ma pensée de risquer la moindre allusion aux infinies complexités chronologiques, physiologiques et dialectales qu'implique l'évolution du vocalisme anglais depuis la bataille de Hastings jusqu'à celle de Krügersdorp. S'il y en avait encore un que ma défense par hasard n'eût pas convaincu, je le renverrais avec confiance au savânt ouvrage de M. Luick : il y verrait comment l'auteur d'un traité exclusivement consacré à ce sujet, après avoir tracé de distance en distance les jalonnements phonétiques les plus minutieux (cf. p. 176 sq.) et s'être astreint au dépouillement d'une longue série de textes dialectaux (cf. p. 247 sq.), après avoir appelé en témoignage les grammaires les plus anciennes de la langue écrite et celles des patois parlés les plus récents [1], est encore loin de considérer la matière comme épuisée, alors pourtant qu'il serait ici de toute impossibilité, soit de faire ressortir un détail de son œuvre sans le détacher d'un ensemble avec lequel il fait corps, soit de résumer

---

1. Notamment *Dialect of Windhill*, cf. *Revue critique*, XXXV (1893), p. 468.

cet ensemble lui-même en élaguant les mille détails qui en font la cohésion et la valeur. Il semble qu'on suive à la trace, dans les trois domaines que limitent approximativement le cours du Humber et celui de la Tamise et dans leurs subdivisions secondaires, les légers changements de timbre qui épargnent telle région et affectent telle autre, les infiltrations qui se produisent de celle-ci à celle-là, les empiètements des grandes villes sur le parler des campagnes qui les entourent et les restaurations partielles que parfois leur impose l'influence d'un provincialisme plus conservateur, tout le travail enfin qui, — à travers des phases aussi curieuses et relativement aussi inattendues que celle des voyelles brèves allongées en northumbrien [1], corroborée par une imposante collection d'étymologies (p. 280), — a abouti, suivant M. Luick (p. 320), à doter l'anglais de la fin du XVIII[e] siècle d'un vocalisme exactement semblable à celui de l'anglo-saxon : non pas, bien entendu, que chaque voyelle ou diphtongue soit revenue à sa position et à son timbre primitifs ; mais au contraire, chaque voyelle ou diphtongue ayant changé, chacune a pris la place d'une autre, et le système général s'est reconstitué identique [2]. Depuis 1800, cette restauration remarquable a été troublée par la tendance universelle à la dipthongaison qui a donné à toutes les voyelles longues un timbre mixte ; mais celle-ci est elle-même l'indice du début d'une nouvelle période d'évolution, à l'expiration de laquelle, si rien ne la contrarie, il n'est ni prématuré ni téméraire de prévoir (p. 322) une remise au point qui ramènera les aiguilles aux repères convenus. Si, dans quelques siècles, un chercheur vient à consulter M. L. comme M. L. a dépouillé Layamon et Wallis, il pourra vérifier *de auditu* l'exactitude de sa prophétie.

Il y a longtemps déjà que Grimm avait formulé pour les consonnes une loi de polarité toute pareille, et sa conception demeure vraie dans l'ensemble, en tant du moins qu'elle constate un aboutissement général, mais non pour chacun des stades phonétiques dont il se compose. Peut-être serait-elle vraie de ces stades eux-mêmes, si l'intégration grossière que nous en faisons était en mesure de tenir compte de toutes les différentielles introduites par le parler individuel, l'analogie phonétique et l'hybridation dialectale. C'est le grand mérite de travaux tels que ceux de M. Luick, de nous faire un instant entrevoir l'espoir et la possibilité théorique d'une semblable solution.

V. HENRY.

---

1. Savoir, *i* et *u* brefs en syllabe ouverte devenus respectivement *ē* et *ō* avant la fin du XIII[e] siècle (p. 273).

2. Par exemple, l'*ī* de *tide* est exactement l'*ay* de *day* au temps de Chaucer, et celui-ci est l'*ai* du préanglique * *haima-*, et celui-ci est aujourd'hui remplacé par l'*o* de *home*, qui à son tour est le même que celui de *doom* dans Chaucer ou du préanglique * *dōma*; et ainsi du reste.

161. — Domenico Bassi. **Saggio di Bibliografia Mitologica.** *Punt. I : Apollo.* E. Loescher, Turin-Rome, 1896, xxiv et 128 p.

M. D. Bassi s'était occupé déjà des mythes et légendes d'Apollon dans deux articles de la *Rivista di Filologia e d'Istruz. classica*, t. XXIII, fasc. 2. (Apollo Μοιραγέτης), et de la *Rivista di Storia Antica*, t. I, fasc. 3. (Apollo Liceo). Ces deux articles témoignaient d'une bibliographie admirablement tenue à jour et dont M. S. Reinach lui-même aurait pu être jaloux. M. D. B. nous donne aujourd'hui la bibliographie complète du dieu Apollon.

Le livre se compose de deux parties. La première, qui traite du dieu lui-même, comprend trois chapitres : 1° Nom, caractères et attributs, épithètes, symboles; 2° Identification, union et relations avec les autres dieux; 3° Mythes et légendes. — La seconde, qui traite du culte, comprend six chapitres : 1° Culte; 2° Ministres du culte; 3° Fêtes et offrandes; 4° Sanctuaires; 5 Delphes; 6° Délos.

L'auteur explique, dans la Préface, que les articles pourtant excellents des grands dictionnaires (Roscher, Daremberg et Saglio, et surtout Pauly-Wissowa), ou des meilleurs manuels (Preller-Robert, par exemple), laissent à désirer encore une bibliographie complète du sujet. Il n'a d'autre ambition que de fournir, sans commentaire aucun, la liste de tous les ouvrages ayant touché de près ou de loin au dieu Apollon. Pour les vingt ou trente années dernières, la tâche était assez facile grâce aux *Berichte* annuels ou généraux de Bursian-Müller et aux *Bibliographies* des différentes Revues. Mais pour les années antérieures, la tâche était plus compliquée. Il est impossible de dire aujourd'hui, avant d'avoir longuement pratiqué ce livre, si la liste est vraiment complète : elle le paraît, du moins à première vue et à première vérification. Ce n'est pas que l'on ne puisse signaler quelques oublis : qui n'en laisserait échapper dans un travail de ce genre? Je signale à M. D. B. une dissertation de G. Wolf, *De Ultima oraculorum aetate*, 1854 (faisant pendant à la dissertation qu'il a citée du même auteur, *De novissima oraculorum aetate*) ; une autre de F. Minsberg, *De consilio Amphictyonum*, 1827; une encore de J.-P. Cornelissen, *De Amphictyonum concilii ratione* ; une de C. Bücher, *Quaestionum Amphictyonicarum specimen*, 1870; j'en pourrais signaler quelques autres encore ; mais j'ai des scrupules en constatant que tous ces oublis, ou presque tous, portent sur la question de l'Amphictyonie Delphique, et je me demande si ces oublis ne sont pas volontaires, l'auteur n'ayant pas voulu s'arrêter au rôle plus politique que religieux de l'amphictyonie. Ce chapitre est un peu sacrifié. Mais il est d'autres oublis que l'on peut regretter. Puisque M. D. B. renvoie à S. Calvo, *Indagacion del origen de las religiones a la luz del euskaro de las idiomas turanianos* (Madrid, 1884), pourquoi n'avoir pas renvoyé aussi à d'autres systèmes moins hypothétiques à coup sûr et, pour le moins, tout autant admissibles? Dupuis et son *Origine de*

tous les cultes peuvent encore servir aux mythologues ; Bochart, surtout, et son *Hierozoicon* et sa *Geographia sacra* sont une mine que plus d'un exploite en secret, quitte à les critiquer en public. J'en dirai autant des notes de Clavier sur le texte d'Apollodore. Et ceci m'amène à la seule critique vraiment importante : l'auteur a fait un appendice *Apollo ne' poetici greci e romani ;* je regrette qu'un appendice similaire ne nous ait pas donné les renvois aux auteurs en prose de l'antiquité qui ont traité d'Apollon et de ses légendes, à ceux tout au moins qui en ont disserté et discuté. Faut-il avouer encore le regret d'un Index épigraphique renvoyant sinon à toutes les inscriptions des grands Recueils, du moins aux plus importantes? Je crains de paraître exigeant. Le livre de M. D. Bassi, tel quel, est un admirable instrument de travail. L'auteur nous fait espérer que ce n'est là qu'un premier chapitre d'une bibliographie mythologique complète. On ne saurait assez remercier les travailleurs qui se donnent tant de peines pour alléger la besogne d'autrui, sans récolter le plus souvent la reconnaissance qu'ils méritent.

Non tenuis tabor, at tenuis gloria.

Si M. D. Bassi pouvait tenir compte de quelques désirs, je voudrais, dans les fascicules suivants, des *index* épigraphique et géographique (ce dernier, grâce à Preller-Robert, serait facile à dresser), et surtout un chapitre sur les auteurs anciens avec les renvois aux textes principaux, et un autre sur les inscriptions.

V. Bérard.

---

162. — Constantin Hadjidémétrios. **Studa Vergiliana.** Athènes. Sacellarios. 1895.

Une thèse latine soutenue à Athènes — la chose est assez neuve pour mériter d'être signalée. M. Constantin Hadjidémétrios, natif du Pirée, est élève en philosophie de l'Université d'Athènes. Il a suivi les cours d'une série de professeurs dont les noms sont énumérés à la première page. En tête est le nom du directeur, S. Bases, ὁ τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς κοσμήτωρ, puis l'approbation du professeur de littérature latine, M. S. K. Sakellaropoulos.

La thèse est de peu d'étendue (17 pages), le contenu fait penser que nous avons affaire à une œuvre de débutant, le latin témoigne d'une assez grande inexpérience, malgré l'éloge qui lui est donné (ἀξιόλογον καὶ ἀξιέπαινον καθ' ὅλου εὐχέρειαν περὶ τὴν χρῆσιν τῆς Λατινικῆς γλώσσης). Mais la tentative est curieuse : elle montre, entre autres choses, que l'Université d'Athènes est en train de se modeler de plus en plus sur le type des Universités allemandes.

Michel Bréal.

163.—Roberts (W. Rhys), **The ancient Boeotians**, Cambridge, University press, 1895, 92 p. in-8.

Le livre de M. W. Rhys Roberts ne répond pas exactement à ce qu'on pourrait attendre du titre, à savoir une étude historique sur les populations anciennes de la Béotie, sur l'origine et le développement de la confédération béotienne. L'auteur, à vrai dire, n'a eu qu'une préoccupation : apprécier à sa juste valeur le fameux proverbe Βοιωτία ὗς, ou plutôt reviser le jugement qui, dès l'antiquité, condamnait les Béotiens à passer pour une race lourde et grossière. Ainsi posée, la question présente un intérêt surtout littéraire : ce qu'il s'agit de savoir, en effet, c'est comment les Athéniens, et particulièrement les poètes comiques, ont réussi à faire aux Béotiens cette réputation fâcheuse. Mais M. R. ne s'en est pas tenu à cette démonstration : il a tenté de réfuter une à une les accusations qui pèsent sur la mémoire de ses clients, et il a passé en revue tous les titres qu'a la Béotie à l'admiration de la postérité. Dans cette apologie le personnage d'Epaminondas occupe le premier rang ; mais Hésiode, Pindare, Plutarque y figurent en bonne place, sans parler des musiciens célèbres de Thèbes et des charmantes statuettes de Tanagra! M. Roberts est bien informé : il cite et discute beaucoup de textes, et mentionne un grand nombre d'ouvrages modernes. Mais cette érudition ne saurait changer le caractère d'une œuvre que l'auteur lui-même, à la fin de sa conclusion, résume en deux mots : *laus Epaminondae*.

Am. Hauvette.

---

164. — Cleef (Fr. L. van), **Index Antiphonteus** (Studia Corelliana philologiae classicae, n. V), published for the Cornell University by Ginn and Co, New-York, 1895, 173, p. in-8.

C'est un travail considérable qu'a entrepris et achevé M. van Cleef. L'œuvre entière d'Antiphon ne remplit, il est vrai, qu'un petit volume ; mais l'auteur de l'index a fait mieux qu'indiquer pour chaque mot les renvois au texte, suivant l'ordre traditionnel des discours ; il a classé méthodiquement les différentes acceptions de chaque terme, et rédigé ainsi, en quelque sorte, avec un vocabulaire d'Antiphon, une grammaire et une syntaxe de cet écrivain. L'établissement critique du texte lui a demandé aussi beaucoup de soin et de peine : des signes conventionnels montrent aisément au lecteur les mots suspects et ceux qui proviennent d'une correction. Très serrée et très fine, l'impression de ce volume fait honneur à l'*Athenaeum press*.

Am. Hauvette.

165.— **Xenophon**, **Auswahl aus Hellenika**, für den Schulgebrauch bearbeitet von Dr E. Bünger. IIte Auflage, Leipzig, Freytag. 1895, 144 S. in-18. Prix : 1 mk 20.

Cette seconde édition d'un bon livre classique se distingue de la première par un index des noms propres, qui ne me paraissait pas indispensable, et par une dizaine de croquis ou de cartes, qui rendront service aux élèves. Par une ingénieuse disposition, souvent adoptée maintenant en Allemagne, ces cartes, collées à la fin du volume, s'ouvrent de manière à pouvoir aisément se consulter pendant l'explication même du texte. Plusieurs d'entre elles représentent des champs de bataille, comme les plaines de Leuctres et de Mantinée, avec l'indication de la place occupée par les armées en présence : quelque hypothétiques que puissent paraître ces restitutions, elles ne sont jamais mieux à leur place que dans une édition classique. L'exactitude de ces cartes est généralement satisfaisante : qu'est-ce que c'est, pourtant, que cette ville d'*Eïon* située, d'après le croquis n. 3, sur la côte septentrionale de la Chersonnèse de Thrace?

Am. Hauvette.

---

166. — Herodot, **Auswahl**, fur den Schulgebrauch herausgegeben von Aug. Scheindler. Ier Theil : Text, mit 1 Titelbilde und 5 Karten. IIer Theil : Commentar, Anhang, Namenverzeichniss, mit 9 Abbildungen, Wien und Prag, Tempsky, 1896 (70 kr. und 40 kr.)

Quelque intérêt que présente chez Hérodote le récit des faits historiques, on peut regretter que les narrations épisodiques, les anecdotes, les fables même, tiennent si peu de place dans ce petit volume de *Morceaux choisis*. Une seule page tirée du livre II, c'est vraiment insuffisant! Les cartes qui accompagnent le texte n'ont aucune originalité : c'est la reproduction de dessins qui traînent partout. Quant aux vues pittoresques dont l'auteur a voulu, ce semble, égayer son volume de notes, elles viennent, elles aussi, sauf une ou deux, d'ouvrages anciens et démodés : je recommande surtout, à cet égard, la vue des ruines de Delphes!

Am. Hauvette.

167.—Supplementum codicis apocryphi, II. **Acta Andreae cum laudatione contexta et Martyrium Andreae graece; Passio Andreae latine**, a se primum edita ex Analectis Bollandianis repetiit, praefatus est, indices adiecit Max Bonnet. Parisiis, in aedibus Caroli Klincksieck, 1895; xiii-80 pp.

168.—**La Passion de saint Barthélemy : en quelle langue a-t-elle été écrite?** par Max Bonnet. Extrait des *Analecta Bollandiana*, t. XIV, Bruxelles, imprimerie Polleunis et Ceuterick, 18 pp. in-8.

Il y a treize ans que M. Max Bonnet a publié le premier fascicule du

codex apocryphus, en nous donnant les actes de saint Thomas. C'est maintenant le tour d'André. Les actes les plus voisins des actes anciens sont réservés au deuxième volume de la nouvelle édition des actes de Tischendorf commencée par Lipsius et que doit continuer M. Bonnet. On trouve donc seulement ici des actes inédits en relations moins étroite avec le premier noyau des légendes apostoliques. Le premier morceau, les Actes, n'existe qu'en grec; les plus anciens manuscrits remontent au XIe siècle. Le *Martyrium*, en grec, se trouve dans des manuscrits dont l'un au moins a été écrit au Xe siècle. La Passion latine est différente de celle que Mombritius a publiée et qui commence par les mots « Passionem sancti apostoli Andreae quam oculis nostris uidimus omnes presbyteri »; cette dernière sera imprimée dans le prochain volume du *codex apocryphus*. Le texte que nous donne aujourd'hui M. B. a pour *initium* les mots suivants : « Conuersante et docente et praedicante uerbum dei beato Andrea apostolo... » La brochure est terminée par un index des passages de l'Écriture; on peut y ajouter dans la passion grecque un rapprochement entre 63, 6 et I *ep. Io.*, III, 8-10, associéavec *Eu. Io.* VIII, 44 (y-t-il là l'influence de quelque ancienne concordance?). Deux autres tables alphabétiques, grecque et latine, présentent les particularités de langue et de grammaire les plus saillantes. On y relèvera surtout un certain nombre d'ἅπαξ εἰρημένα grecs.

L'autre travail de M. B. est une étude sur la langue de la passion de saint Barthélemy. Il nous a déjà donné un travail analogue sur la passion de saint André. Ici, comme là, il conclut à l'antériorité de notre texte latin actuel; le grec est une traduction, et une traduction très moderne. La démonstration est définitive. A ce résultat certain, je dois ajouter que M. Bonnet a groupé toutes les vraisemblances en faveur d'une date précise : le XIIIe siècle, et d'un lieu d'origine bien délimité : le royaume des Deux-Siciles. Une dissertation de ce genre contribue aux progrès de la science et par ses conclusions et par l'excellent modèle de méthode qu'elle fournit.

P. L.

---

169. — **Notice sur Joseph Gantrelle**, membre de l'Académie, par Auguste WAGENER. Bruxelles, Hayez, 1896, 74 p. in-16. Extrait de l'Annuaire de l'Académie royale de Belgique.

Gantrelle, né à Echternach le 18 janvier 1809, mort à Gand le 24 février 1893, aura laissé, en France aussi bien qu'en Belgique, une trace profonde. Par ses travaux, par ses éditions de Tacite, surtout par son excellente grammaire latine, il a été un des premiers ouvriers de la renaissance des études classiques dans notre pays. Nous ne pouvons pas l'oublier. Nous devons accueillir avec reconnaissance la notice que lui a consacrée son meilleur ami, M. Wagener. C'est principalement comme

inspecteur de l'enseignement moyen, de 1851 à 1864, qu'il exerça une grande influence en Belgique; il eut à lutter contre les mêmes routines qui s'étaient introduites chez nous. A cette tâche, il ne fut pas sans se faire une réputation d'homme désagréable; comme le remarque M. Wagener, « c'est l'histoire de tous les réformateurs ». La fatigue le força de rentrer dans l'enseignement; il fut nommé, en 1864, professeur de latin à l'Université de Gand et y resta jusqu'en 1886. A cette époque doivent être rapportés les ouvrages les plus connus de Gantrelle, ses éditions; la grammaire latine, parue à Paris, en 1873; la grammaire de Tacite, 1874; l'article important de la *Revue de l'instruction publique en Belgique :* « A quel genre littéraire appartient l'*Agricola* de Tacite ? », 1878. M. Wagener a su apprécier avec impartialité et sympathie tous ces travaux, parmi lesquels nous tenons à signaler les comptes rendus insérés dans la *Revue;* il a fait revivre cette figure énergique, sans en atténuer les traits; il a expliqué en même temps les contradictions apparentes d'un caractère excellent, enjoué et gai, et en même temps d'une franchise un peu âpre, qui nuisait parfois aux causes qu'il défendait.

Une bonne gravure, de Lauwers, reproduit en tête de la brochure le portrait de Gantrelle.

P. L.

---

170. — Edmond BONNAFFÉ. **Les arts et les mœurs d'autrefois. Voyages et voyageurs de la Renaissance.** Paris, Ernest Leroux, 1895, in-8° de v-172 p.

M. Bonnaffé, qui a mis de l'esprit dans tout son volume, à commencer par l'épigraphe si heureusement empruntée à Noël du Fail, qui lui-même a si heureusement paraphrasé ainsi le *laudatores temporis acti :* « D'où vient cela, dit Eutrapel, que ces coquins de vieillards sont toujours dans leurs histoires, sur les triomphes et les magnificences du temps passé », M. Bonnaffé, dis-je, recommande, en sa préface, comme « une source abondante d'informations » pour l'étude de la Renaissance, les itinéraires, surtout ceux des voyageurs qui ont visité l'ouest de l'Europe. Il veut qu'on les recherche avec soin, car ils sont rares, et qu'on les lise avec attention, car ils en valent la peine. Faire le voyage du passé en compagnie de gens qui l'ont vu, ajoute-t-il, « quoi de plus attrayant et de plus instructif à la fois ?... Nos voyageurs vont lentement et par petites étapes. Ils savourent et détaillent, comme des gourmets, et ne ressemblent guère à nos emballés à toute vapeur qui ne pensent qu'à aller plus vite, plus loin et plus haut que le voisin ». Après avoir justement vanté, dans ses récits des excursionnistes d'autrefois, « le fait saillant, d'après nature, le détail pris sur le vif », M. B. indique en peu de mots son programme : « Nous comptons bien multiplier les citations, et leur donner tout le développement nécessaire, laissant

autant que possible la parole au voyageur. C'est lui qui raconte à sa manière; nous ne faisons qu'écrire sous sa dictée. Ainsi le lecteur pourra juger l'œuvre dans sa saveur originale, faire la connaissance de l'auteur et pénétrer avec lui dans l'intimité de son temps. »

Voici les divisions de l'agréable recueil : un premier chapitre, consacré aux généralités et intitulé : *Voyages et Voyageurs* [1], est suivi de diverses études sur *Leo de Rozmital, les deux relations de son voyage* (1465) en Allemagne et en Flandre, en Angleterre et en France, en Espagne et en Italie, sur *Philippe Le Beau, Charles-Quint, leurs voyages en Espagne* (1501 et 1506, 1517), sur *Erasme, Jean Second, Rabelais* (1532-1536), sur *Félix Platter* ou *un étudiant bâlois à Montpellier* (1552), sur *Jérôme Lippomano ambassadeur de Venise* (1577), sur *de Thou. Voyages en Italie, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en France* (1573-1588), sur *Montaigne. Journal de son voyage en Italie* (1580-1581), sur *Thomas Platter, Dallington, Paul Hentzner* (1595-1600), *Thomas Coryat, de Londres à Venise* (1608).

Les particularités curieuses sont innombrables en tous ces chapitres. M. B. tire le meilleur parti possible des relations qui viennent d'être énumérées et de divers autres livres qui lui fournissent de piquants rapprochements [2]. On lit ses notes avec autant de plaisir que son texte. On remarquera surtout, parmi tant de sujets traités par les voyageurs et le commentateur, ce qui regarde (p. 5) le prestige que Paris exerçait déjà sur les étrangers, au xvi[e] siècle, comme l'atteste le Vénitien Lippomano, au commencement du xvii[e] siècle, comme le témoigne l'Allemand Jean Zinzerling, les *dix mille escoliers* de Toulouse (p. 6), la colonie des étudiants allemands à Orléans (p. 6), la tenue d'un voyageur de condition moyenne (p. 9) telle que la décrit J.-J. Bouchard en son *Itinéraire de Paris à Rome*, les villes de Nuremberg, de Cologne, de Bruxelles, de Bruges, de Calais, de Cantorbery, de Londres [3] de Saint-

1. Le début de ce chapitre donnera une idée de la verve de l'écrivain : « Parce qu'il a inventé les chemins de fer, notre siècle à la vapeur se persuade volontiers qu'il a même inventé les voyages, ou peu s'en faut; c'est une erreur. On voyage beaucoup au xv[e] et au xvi[e] siècles. La Renaissance est fille du moyen âge aventureux, nomade et toujours sur le qui-vive; ces habitudes remuantes, ce besoin de locomotion, elle les a dans le sang et ne s'en dépouillera plus. Les chemins peuvent être mauvais, mal entretenus, dangereux même, les moyens de transport primitifs, peu lui importe : elle se déplace avec une surprenante facilité. »

2. Les *Mémoires* de Benvenuto Cellini, la *Paulegraphie* de Gabriel de Minut, les *Cent nouvelles nouvelles*, les *Sérées* de Bouchet, le *Journal de la comtesse de Sanzay*, les *Quinze joyes du mariage*, les *Essais* de Montaigne, l'*Eutrapel* de N. Du Fail, les *Mémoires* de Marguerite de Valois, Brantôme, le *Grebianus*, traité d'incivilité et de mauvais ton, composé par l'allemand Dedekind, les *Aresta amorum*, les *Dialogues* de Vivès, l'*Itinerarium Galliæ Narbonensis* du médecin danois Jean Isaac Pontanus (Leyde, 1606), les *Dialogues du nouveau françoys italianizé* de Henry Estienne, *les Bains de Bade au xv[e] siècle* par le Pogge, etc.

3. Voir (p. 36) mention d'un singulier usage anglais : « Dans les hôtelleries, dès qu'un voyageur arrive, il faut qu'il embrasse l'hôtesse et toute sa famille. » Voir

Malo (avec mention des chiens gardiens de la ville), de Saumur (avec mention du roi René, beau vieillard d'humeur joviale et fort hospitalier), de Meung-sur-Loire (avec mention de Louis XI et son portrait physique : petite taille, cheveux noirs, yeux enfoncés dans la tête, nez large, jambes courtes), de la Touraine en général, de Blaye [1], de Burgos, de Ségovie, de Salamanque (avec mention d'une course de taureaux), de Braga, de Saint-Jacques de Compostelle, de Lisbonne, de Barcelone, de Perpignan, de Milan, de Vérone, de Venise, etc. (p. 25-60). Avec Félix Platter, qui devint un des plus célèbres médecins de l'Europe, nous séjournons à Montpellier (p. 77-88) et nous faisons l'ample connaissance de son hôte, Laurent Catelan, le fameux apothicaire collectionneur [2]. Si Platter nous mène en province du temps de Henri II, Jérôme Lippomano nous ramène à Paris du temps de Henri III et nous donne de minutieux renseignements (p. 89-93) sur les vêtements masculins et féminins, sur la vie privée, sur les édifices de Paris, sur les boutiques du Palais, en l'ile de la cité, sur les mille huit cent jeux [3] de paume, etc. Je ne dirai rien des pérégrinations bien connues de « notre grand historien, l'illustre de Thou », de son ami Michel de Montaigne, « le voyageur par excellence » [4], mais je signalerai comme plus nouveaux les extraits et analyses des récits de Robert Dallington, secrétaire de l'ambassade d'Angleterre en France sous Henri IV [5], du

---

encore (p. 70) une citation d'Érasme (*Epistolae familiares*, 1538) sur l'habitude anglaise de s'embrasser à tout propos. M. B. cite de plus (*ibid.*) une phrase des *Cent nouvelles nouvelles*, LXXII, à propos d'« un baiser dont les dames et damoiselles dudit pays d'Angleterre sont assez libérales ». A mon tour je rappellerai que dans la Gascogne du XVII^e siècle, on embrassait le voyageur dans les hôtelleries (*Notice sur la ville de Marmande*, 1872, p. 98).

1. M. B. reproduit (p. 42) une petite notice sur Jeanne d'Arc *brûlée à Londres* et ajoute (p. 43) : « Sont-ce les gens de Blaye qui racontaient de cette étrange façon l'histoire de Jeanne d'Arc, trente-cinq ans après sa mort ? Ou plutôt le narrateur, comprenant mal le français, a-t-il travesti le récit véritable qu'on lui faisait ? Nos honnêtes bohêmes sont sujets à caution, surtout en matière de légendes et d'histoires du temps passé. Ainsi à l'église de Saint-Romain de Blaye, on leur fait visiter le tombeau où Roland est enterré avec son oliphant, et Tetzel écrit gravement : Roland avec Holopherne (*Olufernys*). »

2. Aux détails fournis par Platter M. B. joint (p. 82) une citation de Pontanus qui célèbre en vers latins (1606) « les plaisirs de Montpellier, ses bals, ses danses et ses jolies femmes très galamment décolletées ». A propos des femmes de Montpellier, voir (p. 81) un petit roman dont Platter est le héros et la belle Jeanne de Sos l'héroïne. Malheureusement au poétique amour se mêle une très prosaïque indigestion de châtaignes.

3. M. B. dit (p. 120) : « Le sport favori des Français est le *tennis* que nous venons d'emprunter à nos voisins comme une invention anglaise, sans nous douter qu'il y a trois siècles ce jeu faisait les délices de nos aïeux. » Il ajoute en note : « Vivès, dans un de ses dialogues, décrit dans tous ses détails le jeu de paume français, qui est identique au tennis actuel. »

4. On n'a sûrement pas oublié l'excellent article de M. C. Dejob sur le voyage en Italie publié par M. A. d'Ancona (1er semestre de 1889, p. 376).

5. J'ai eu l'occasion de m'en occuper ici à propos de la traduction française qui en a été imprimée à Versailles en 1892.

jurisconsulte silésien Paul Hentzer, et de Thomas Coyat, « un original qui fit en 1608 le voyage de Londres à Venise par la France et retour par l'Allemagne et les Pays-Bas, allant presque toujours à pied, avec une seule paire de souliers et une seule chemise hélas! C'est lui-même qui le dit ». Empruntons quelques lignes à chacun des passages relatifs aux trois voyageurs : « *Dallington* (p. 119) ne nous aime guère. A l'entendre, le Français est impudent, malpropre, hâbleur, bavard, menteur, familier, sautant comme un singe sur l'épaule du premier venu. L'auteur développe gravement chacun de ces points, donne des exemples à l'appui et, comme de raison, oppose à chaque défaut français une vertu correspondante chez ses compatriotes. La France est d'ailleurs un beau pays, il veut bien en convenir; mais nos femmes sont moins fidèles qu'en Angleterre, nos ménages moins assortis, notre table moins abondante et moins bien fournie; notre paysan moins heureux, nos maisons moins commodes; les boutiques parisiennes, comparées à celles de Londres, semblent des échoppes de colporteur. En somme, dit-il avec son britannisme impertubable, imaginez la nation anglaise implantée en France, et vous aurez l'heureuse république de Platon. » — De l'*Itinerarium* de Hentzer (Nuremberg, 1612), M. B. tire un tableau qu'il trouve avec raison excellent (p. 125-126) : « Au palais de Greenwich, Hentzer assiste à une audience de la reine Élisabeth qui paraît l'avoir singulièrement frappé; il la raconte avec un luxe de détails auxquels il ne nous a pas habitués : La salle était garnie de tapisseries précieuses et le sol jonché de foin suivant la coutume anglaise... La Reine, précédée d'un cortège magnifique de barons, de comtes, de chevaliers de la jarretière, s'avançait majestueusement. Elle avait soixante-cinq ans, la figure assez longue et ridée, le teint clair, les yeux petits, mais noirs et bienveillants, le nez légèrement busqué, les lèvres serrées, les dents noires 9. Deux perles admirables pendaient à ses oreilles; la chevelure était rousse, mais fausse. Sur la tête une petite couronne d'or; la gorge nue, ce qui dans la noblesse anglaise est l'attribut de la virginité, car les femmes mariées ont la poitrine couverte. Un collier de pierreries incomparables entourait le cou. Les mains étaient fines, les doigts assez longs, la taille moyenne, la démarche superbe, la parole douce et gracieuse. Elle portait une robe de soie blanche, bordée de perles grosses comme une fève, et un manteau de soie noire mêlée de fils d'argent, avec une très longue queue soutenue par une de ses dames... Quand elle passait, du côté où elle tournait les yeux, tous se jetaient à genoux. Derrière suivaient les dames de la cour, toutes fort belles et vêtues de blanc. » Dans les *Crudities* de Coryat (imprimées en 1611), M. Bonnaffé indique de notables observations sur le Louvre, les Tuileries, Fontainebleau, Saint-Denis, la procession de la Fête-Dieu à Paris, sur l'usage de la fourchette en Italie au XVIe siècle, alors qu'elle était encore peu connue

9. Les lèvres n'étaient sans doute si *serrées* que parce que les dents étaient *noires*.

en France et totalement inconnue en Angleterre, sur Padoue, sur Venise « la glorieuse par excellence, la Sans-Pareille », Venise dont il parle *con amore* et avec d'intarissables descriptions des palais, des églises, des boutiques, des costumes, des courtisanes vénitiennes, et, en particulier, de la signora Emiliana, la beauté à la mode, qu'il compare à Vénus, des bains de Bade dépeints d'une façon très réaliste, etc.

On trouve aux *Appendices* les morceaux suivants : *De regimine iter agentium* (*Guide des voyageurs*) par GRATAROSI, 1561. Précautions à prendre en route et dans les auberges. — *Extraits de la relation de Tetzel*. — *Voyage de Charles-Quint en Espagne* de 1517 à 1518, par LAURENT VITAL (*Chroniques belges inédites*). — JEAN SECOND, *Voyage de Malines en Espagne. Extrait.* — *L'Apologie et traité contenant les voyages faicts en divers lieux par Ambroise Paré de Laval au Maine*, conseiller et premier chirurgien du Roy. Paris, 1614. Extraits. — *Voyage de Thomas Platter. Extraits.* — *Iodoci Sinceri* (ZINZERLING) *Itinerarium Galliæ*. Lyon, 1616. *Extrait de la Préface.*

Je ne puis mieux vanter le charme des *Voyages et voyageurs de la Renaissance* qu'en disant que la lecture de l'élégant volume m'a fait oublier l'ennui d'une des plus brumeuses journées de cet hiver et, comme un vivifiant et gai rayon de soleil, a en quelque sorte apporté, dans mon cabinet de travail, éclatante lumière et douce chaleur.

T. DE L.

---

171. — Paul STAPFER. **La famille et les amis de Montaigne**, n° 12. Paris. Hachette. 1896.

Quand M. Stapfer eut fini d'écrire, pour la collection des *Grands écrivains français*, son volume sur Montaigne, il constata que bien des faits et bien des remarques qu'il avait notés n'avaient pu entrer dans ce mince petit livre dont les pages lui étaient comptées et le caractère didactique imposé. Alors l'idée lui vint d'un nouveau volume où, délivré de toutes contraintes, il pourrait, « tout à son aise » et avec « ses coudées franches », causer à loisir de l'auteur qu'il avait si consciencieusement étudié. De là ce livre : *La famille et les amis de Montaigne*, avec ce sous titre : *Causeries autour du sujet.*

Ce sont, en effet, des causeries, et des causeries d'autant plus agréables qu'elles restent dans la manière libre et familière des *Essais*. Comme son maître, l'auteur saisit inopinément les faits au passage, les examine, disserte sur leurs incidents, évoque autour d'eux les faits similaires, se plaît aux rapprochements ingénieux, se joue en aimables digressions, et sur tout sujet qui se présente aux abords abonde volontiers en remarques sensées et fines. Et l'on voit ainsi défiler jusqu'au beau milieu de nos préoccupations contemporaines, l'arrière grand-père de Montaigne, sa mère, sa femme, sa fille, Étienne de la Boétie, M^lle^ de Gournay,

Pierre de Brach, Pierre Charron, sans compter toutes nos écoles modernes avec deux chapitres sur les châtiments corporels et sur l'éducation intellectuelle des femmes, à propos de la fille de Montaigne, et tout l'exposé de la doctrine de Raimond de Sebonde, à propos des *Essais*.

Montaigne en sera-t-il mieux connu. Je n'oserai — cela soit dit bien bas — l'affirmer. Jamais, je l'avouerai même, il ne m'est mieux apparu qu'en matière d'analyse psychologique, toute la finesse et toute l'ingéniosité dont un esprit aussi délicat que M. S. soit capable, ne parviendront jamais à suppléer le simple examen attentif des faits. Combien les *Essais* en diraient plus long sur tout cela si on les parcourait la plume à la main. Tandis que j'écoutais les spirituelles causeries de M. Stapfer, maintes phrases de Montaigne me revenaient à l'esprit bien autrement substantielles. Je revoyais plus nettement son père, sa femme, sa famille, ses amis, et par eux je pénétrais bien plus intimement dans sa pensée. « Mes ancestres — me disait-il, par exemple; l. II, ch. xxxvii — avoient la médecine à contrecœur par quelque inclination occulte et naturelle ; car la veue mesme des drogues faisoit horreur a mon père. Le seigneur de Gairac, mon oncle paternel, homme d'Eglise, maladif dez sa naissance, et qui feist toutefois durer cette vie débile iusques à soixante sept ans estant tombé aultrefois en une grosse et vehémente fièbvre continue, il feut ordonné par les médecins... qu'il estoit infailliblement mort.... Mais Dieu rendit tantost aprez vain ce prognostique. Le dernier des freres, ils estoient quatre, sieur de Bussagnet, se soubmeit seul a cet art, pour le commerce, ce crois-je, qu'il avoit avecques les aultres arts... et luy succéda si mal, qu'estant, par apparence, de plus forte complexion, il mourut pourtant longtemps avant les aultres.... Il est possible que j'ay receu d'eulx cette dyspathie naturelle à la médecine », et ces simples paroles m'éclairaient mieux un coin de son cerveau que les plus belles dissertations du monde. C'est nous restreindre aussi beaucoup trop son milieu que de nous le montrer entouré seulement du lourd Charron, du plat Pierre de Brach, du touchant La Boétie et de la bouillante M^lle^ de Gournay. Ce sont peut-être justement ces amis-là qui ont le moins influé sur le développement de son génie. Étienne de la Boétie était bien jeune quand il le perdit, il n'a connu Charron et M^lle^ de Gournay que dans les dernières années de sa vie, et, après lecture consciencieuse des *Poésies* de Pierre de Brach, il est bien difficile de croire qu'un si médiocre faiseur de vers ait jamais pu lui apprendre quelque chose. Que d'autres amis il eut qu'il importerait, au contraire, de connaître ! Il les nomme fréquemment dans ses *Essais* et quelques recherches sur chacun d'eux nous expliqueraient sans doute bien mieux ses pensées. « J'ay eu longtemps avecques moy, — nous dit-il, l. I, c. xxx — un homme qui avoit demeuré dix ou douze ans en cet aultre monde qui a esté descouvert en nostre siècle... Cet homme que j'avois, estoit homme simple et grossier, qui est une condition propre à rendre véritable tesmoignage... » Ah ! que ce lourdaud-là a dû lui sug-

gérer plus d'idées que le pauvre Pierre de Brach ! Sans doute les quatre figures qu'a choisies M. Stapfer étaient intéressantes et dignes d'une étude ! Il a excellemment parlé de La Boétie, son chapitre sur Mlle de Gournay est plein de faits curieux et nouveaux, et, tout au plus, pourrait-on lui reprocher d'avoir examiné un peu superficiellement Charron et pris beaucoup trop au sérieux Pierre de Brach. Mais, tout compte fait, l'étude des véritables amis de Montaigne qu'il nous faudrait connaître pour le bien comprendre, est encore à tenter.

Raoul ROSIÈRES.

---

172. — Eugène GILBERT. **Le Roman en France pendant le XIXe siècle.** In-12. Paris. Plon. 1896.

Est-ce une histoire du roman français en ce siècle que M. Gilbert a voulu écrire ? S'il en était ainsi, on pourrait lui reprocher de ne pas avoir suivi d'une façon bien méthodique les transformations successives que ce genre littéraire a subies de génération en génération, et de n'avoir pas surtout recherché avec assez de soin sous quelles influences elles se sont produites. Mais, à bien considérer son livre, il nous semble plutôt qu'il a voulu seulement dresser un vaste inventaire où tous les romans du XIXe siècle se trouveraient groupés par famille et, dans chaque famille, classés par ordre de mérite.

En ce cas, il y avait deux partis à prendre : ou mentionner tous les romans plus ou moins connus, quelle que fût leur valeur, ou s'en tenir simplement à l'énumération de ceux d'entre eux qui se distinguent par un mérite incontestable. M. G. a pris ces deux partis à la fois : le second au commencement de son livre, et le premier à la fin. Aussi, tandis que 126 pages lui suffisent pour aller de 1800 à 1850, il lui faudra plus de 318 pages pour aller de 1850 à 1895. Son inventaire sera donc forcément très incomplet pour toute la première période de cette histoire du roman contemporain ; bien des livres, ou, au moins, bien des auteurs dont on n'a pas encore perdu tout souvenir y sont omis et, notamment, on y chercherait vainement dans la table analytique les noms de Fiévée, d'H. de Latouche, de Louise Colet, de Félicien Mallefille, d'Hippolyte Lucas, etc. Dans la seconde partie, au contraire, les noms inconnus, et que l'histoire littéraire ne retiendra sans doute jamais, surabondent et se succèdent en longues listes comme sur un catalogue de librairie. Peut-être pourrait-on reprocher aussi à l'auteur quelques erreurs de dates qui, par exemple, font dériver tel roman de tel autre roman paru après lui ; mais elles sont de minime importance et, d'ailleurs, faciles à rectifier.

Néanmoins, il y a beaucoup à louer dans ce livre. Un immense travail d'information s'y trouve condensé qui évitera bien des recherches en donnant de suite des indications suffisamment précises. Les caractères

généraux des différentes phases et des différentes écoles de la littérature romanesque y sont résumés avec beaucoup de justesse et de discernement. On appréciera surtout avec quelle indépendance d'esprit et quelle sûreté de goût M. Gilbert indique en quelques mots les qualités et les défauts des œuvres qu'il décrit. Raoul Rosières.

---

173. — Bouchaud (Pierre de). **Pierre de Nolhac et ses travaux : essai de contribution aux publications de la Société d'études italiennes.** Paris, Bouillon, 1896. In-8° de 324 p. Prix : 7 fr. 50.

Les lecteurs de la *Revue critique* ont suivi année par année les travaux de M. P. de Nolhac ; ils les connaissent d'ailleurs non pas seulement par des comptes rendus, mais par eux-mêmes. Néanmoins ils sauront gré à M. de Bouchaud d'en présenter l'ensemble. Ils trouveront dans ce volume un résumé de tous ses livres, un catalogue de tous ses articles avec de très utiles indications sur l'état des questions au moment où M. de Nolhac les abordait et sur les recherches faites postérieurement. Quelquefois aussi M. de B. s'arrête pour analyser de récents ouvrages dus à des amis de M. de Nolhac, par exemple l'importante biographie du Tasse que vient de donner M. Angelo Solerti. De plus, il nous éclaire sur les soins intelligents par lesquels M. de Nolhac a entrepris de rétablir l'ordre dans le château de Versailles auquel il va bientôt consacrer deux volumes *(Le Musée de Versailles : essai d'un classement critique — Le château de Versailles sous Louis XV)*, mais où jusqu'ici la distribution des ameublements et l'attribution des portraits avaient été en partie livrées au hasard. Ce n'est pas tout : M. de B. nous fournit des données très intéressantes sur les résultats de la conférence d'histoire de la philologie de l'École des Hautes Études ; on ne sait pas assez que cette École dispose de bourses de voyage et que des élèves envoyés par elle en missions justifient la libéralité de l'État par de curieuses découvertes.

L'introduction de M. de B. ne donne pas seulement des détails abondants et précis sur la Société d'études italiennes aux travaux de laquelle il a voulu et su contribuer efficacement par ce volume : elle fait très habilement valoir les motifs qui appellent l'établissement d'une agrégation des langues méridionales. Après avoir mentionné les divers encouragements que le ministère a donnés naguère à l'étude de ces langues, il fait remarquer l'infériorité injuste où sont encore placés les maîtres qui les enseignent dans nos lycées et qui, ne pouvant dépasser le certificat d'aptitude, ne dépassent jamais non plus les maigres appointements de chargés de cours, tandis que les maîtres d'anglais et d'allemand peuvent, grâce à leur agrégation, prétendre aux appointements de professeur de première classe à Paris. A l'objection tirée de la facilité relative des langues méridionales, il répond que Dante n'est pas plus facile à expliquer que Shakespeare : il a cent fois raison. Et ce

n'est pas seulement Dante qui est malaisé, c'est le *Giorno* de Parini, ce sont les *Sepolcri* de Foscolo, ce sont les vers de Giusti (je cite, on le voit, au hasard), c'est d'une façon générale tout auteur italien qui vise à la concision ou qui essaie de reproduire le langage populaire ; si, dernièrement, l'auteur d'une thèse consciencieuse a mal apprécié la *Nencia di Barberino* de Laurent le Magnifique, c'est qu'il aurait été embarrassé pour en faire le mot à mot. J'en dis autant pour l'espagnol : mettez les œuvres plaisantes de Quevedo entre les mains des lettrés qui croient que l'espagnol se lit à livre ouvert, et vous verrez comment ils s'en tireront. Puis, dans un concours comme l'agrégation, la version n'esr pas l'épreuve la plus redoutable : « Qui osera soutenir, dit M. de Bouchaud, que des leçons sur la littérature espagnole ou italieune soient plus aisées à faire que des leçons sur la littérature allemande ou anglaise ? » Au surplus, demandez aux candidats à l'agrégation des lettres, pour qui la langue maternelle est apparemment plus familière encore que l'italien ou l'espagnol ne leur est accessible, si les épreuves de français sont véritablement plus commodes que les épreuves de latin ou de grec. Enfin, M. de B. fait très judicieusement observer que « le ministère demeurera toujours maitre d'assurer la force du concours d'agrégation d'italien ou d'espagnol en limitant rigoureusement le nombre des places ». Supposez qu'on reçoive chaque année seulement deux ou trois agrégés pour les langues méridionales, et je réponds que ces élus vaudront pour la science et le talent n'importe quel agrégé d'allemand ou d'anglais.

Puisse le vœu aussi désintéressé que sage de M. de Bouchaud être entendu !

Charles Dejob.

---

174. — **Atlas de géographie historique**, par une réunion de professeurs et de savants, sous la direction géographique de Fr. Schrader. — Paris, libr. Hachette, pet. in-f° — 55 feuilles comprenant 167 cartes en couleurs, avec index général. — Prix, relié : 35 francs.

175.— **Monténégro, Bosnie, Herzégovine.** Texte et illustrations par H. Avelot et J. de la Nezière. — 4 aquarelles et 200 dessins. — Paris. H. Laurens (Libr. Renouard). 1 vol. gr. in-8°. Prix : 10 francs.

176.—Marius Bernard. **Autour de la Méditerranée (II; 1) : Les côtes latines, l'Espagne**, de Tanger à Port-Vendres ; av. 120 illustr. par A. Chapon. — Paris, H. Laurens. 1 vol. gr. in-8°. Prix : 10 francs.

177.—Édouard Maury. **Aux portes de l'Orient.** Paris. Libr. Fischbacher. In-12. Prix : 3 fr. 50.

178. — Collection des guides-Joanne. **Belgique et Luxembourg. Hollande et bords du Rhin** ; par Paul Joanne. — Paris. Libr. Hachette. 2 vol. in-18, avec plans et cartes. Prix : 7 fr. 50 chacun.

On se souvient du succès remporté par l'Atlas de géographie moderne connu sous le nom d'*Atlas Schrader*, succès qui n'est pas près de s'épuiser, les cartes étant heureusement tenues au courant et renouvelées si

besoin est dans les éditions nouvelles. Dès le premier jour, l'Atlas de géographie historique était décidé. Il demandait seulement plus de temps à établir, et il a paru par livraisons irrégulières, pour n'être complètement achevé qu'il y a deux mois à peine. L'ensemble des deux atlas est maintenant un instrument d'enseignement classique et de renseignement journalier qui fait honneur aux soins de l'infatigable M. Schrader, et d'ailleurs à la cartographie française.

Pour ce volume en particulier, dont le titre dit le développement, il suffira d'énumérer les noms des principaux savants et professeurs qui se sont chargés de l'établissement des cartes, pour justifier notre éloge. — L'histoire orientale, Égypte, Syrie, Phénicie, Asie, avec ses 4 cartes, est l'œuvre de M. Maspero. — M. Haussoullier a donné ses soins à l'histoire grecque (3 cartes) et M. Guiraud à l'histoire romaine (6 cartes). — La Gaule, la France du moyen âge, empire carolingien, x[e] siècle, féodalité, croisades, guerre de Cent ans..., c'est naturellement M. A. Longnon qui en est l'auteur, avec 9 cartes qui, à coup sûr, comptent parmi les plus remarquables. — Puis c'est M. L. Cahun : Arabes, Mongols... (2 cartes) ; M. Blondel : Allemagne du moyen âge (2 cartes). — Enfin, M. Haumant : Turquie, Russie, Austro-Hongrie... (5 cartes), et les autres cartes de l'histoire moderne, confiées à MM. Bourgeois (3 cartes), Froidevaux (3 cartes), Waddington (2 cartes), Rambaud (2 cartes), Debidour (2 cartes), Gallois (2 cartes), Bernard, Sorel, Lemonnier...

La disposition pratique est toujours la même : outre les grandes cartes, beaucoup de cartons sont consacrés à des détails de pays, à diverses données ethnographiques, à des bouleversements momentanés de frontières, œuvre de traités ou de partages dont il est souvent si compliqué de se rendre compte. Au dos de ces cartes, le texte se déroule, très serré, et lui même éclairé de cartons divers : ce sont des résumés historiques aussi nets que possible, tournés surtout vers les transformations politiques du sol, les origines des dénominations modernes, les divisions ecclésiastiques. — Le côté typographique est très réussi, et on ne peut nier qu'il ne fût délicat. Les transformations subies par la France, l'Allemagne ou la Russie, depuis le moyen âge, dans leurs divisions intérieures, exigent, pour être clairement rendues, une multiplicité de colorations diverses, dont la finesse a droit à tous éloges.

Pour le choix des cartes, on trouvera peu à redire. Il en est de très neuves et très curieuses, comme celles des Arabes ou des Mongols. Quelques-unes font un peu double emploi avec l'autre atlas. Quelques-unes paraissent un peu omises : ainsi l'Angleterre n'est représentée que par un ou deux cartons, ou bien il faut la chercher dans les cartes générales d'Europe. Déjà, dans l'Atlas moderne, elle ne figurait que par une seule carte générale, autant dire rien, la silhouette... Cette fois, nous croyons que les étudiants de l'histoire britannique feront bien encore de chercher secours ailleurs.

— Le volume que MM. Avelot et de la Nézière ont consacré à décrire, et peindre (car ils manient aussi le crayon, et de façon vraiment char-

mante) le Monténégro, la Bosnie et l'Herzégovine, est à coup sûr un des plus jolis que l'éditeur H. Laurens ait publiés depuis longtemps. Il n'y faut sans doute chercher que l'agréable délassement d'un voyage au coin du feu : on trouvera cependant plus d'information qu'on ne croirait, sous l'allure légère et humoristique du style, et une vraie profondeur dans la sincérité de l'observation et des notes prises. En somme, c'est une œuvre bien française, vive, nette et sans pose aucune, une œuvre de goût, faite par des esprits éveillés à toutes les vraies curiosités et en mesure, au besoin, de transcrire un chant populaire, comme de croquer les pittoresques costumes des peuples.

Les matières du volume se divisent d'elles-mêmes d'après le titre : c'est l'Istrie et le Quarnero, la Dalmatie et les bouches de Cattaro, le Monténégro, l'Herzégovine, la Bosnie et la Croatie... De distinctions à faire entre ces deux auteurs, il n'y en a guère. Leur confraternité est telle dans cette collaboration, qu'ils semblent avoir pris tous deux la même façon de dire, comme la même manière de rendre le trait des spectacles qui passent devant leurs yeux. Ne séparons donc pas l'éloge qui leur est bien dû.

— On sera moins charmé de l'illustration du nouveau volume de M. Marius Bernard. Il est vrai que s'il est un pays croqué et dessiné de toutes façons, c'est bien l'Espagne, et l'on en est devenu d'autant plus difficile. On ne refusera pas, du moins, à ces dessins, la sincérité et même un certain pittoresque. Surtout, on appréciera le texte, intéressant et suffisamment documenté.

L'idée qui a présidé à cet ouvrage est ingénieuse et pleine d'attrait. Le tour de la Méditerranée, voilà le voyage que le narrateur veut nous faire faire avec lui. Déjà une première série de trois volumes nous a familiarisés avec *les Côtes barbaresques* : de Tripoli à Tunis; de Tunis à Alger ; d'Alger à Tanger, autrement dit la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Après la série qu'inaugure le présent volume, et qui doit comprendre encore la France et l'Italie, nous aurons une troisième série de trois volumes, pour l'Autriche et la Grèce, la Turquie et l'Égypte. Voilà du pain sur la planche.

Un index termine chaque volume : ce n'est pas une mauvaise idée ; il y a tant de choses. Ici, à peine est-il besoin de rappeler que les lieux visités sur la route sont : Gibraltar, Cadix, Ierez, Séville, Cordoue, Grenade, Malaga, Alméria, Murcie, Carthagène, Alicante, les Baléares, Valence, Sagonte, Tarragone, Saragosse, le Montserrat, Barcelone.... Noms sonores, villes héroïques, romantiques, inoubliables...

— Avec M. Édouard Maury, nous revenons « aux portes de l'Orient », c'est-à-dire dans ce curieux, pittoresque, austère pays d'Herzégovine et de Monténégro, d'Istrie et de Dalmatie, de Bosnie aussi, sans compter la lagune de Venise et Corfou. L'ouvrage est plus rapide que celui que nous citions tout à l'heure, il est autre aussi, et très personnel. Pourquoi s'attaquer toujours à des sujets si traités, à des contrées si vues et si décri-

tes ? M. Édouard Maury n'a pas craint de le faire à son tour, et il a réussi, à force d'animation dans ses descriptions, à force de relief dans son style, à retenir les lecteurs les plus informés. Les foules, le pittoresque, les scènes de mœurs, c'est là ce qui l'a frappé et séduit avant tout, et il en rend bien l'impression. Voyez les pages sur Serajevo, par exemple. Mais il a laissé une place aux détails historiques, comme au paysage pur. Voyez également les souvenirs français de la Dalmatie... — Il faudrait d'ailleurs signaler aussi les chapitres sur Venise et Fiume, Salone et Spalato, les Bogomiles, Raguse, Cettinje, la Côte turque....

— Pour finir, signalons, sans plus, la transformation récente des Guides-Joanne relatifs à la Belgique. la Hollande et le Luxembourg. Là où l'on n'avait qu'un seul et très réduit volume pour l'ensemble, M. Paul Joanne a. par une refonte complète et très informée, établi deux volumes de plus de trois cents pages chacun, avec force cartes et plans, force renseignements parfaitement au courant. On ne saurait trop l'en féliciter. Comme toujours, des tables, et un bon aperçu historique, artistique, etc., précèdent les deux ouvrages. Henri DE CURZON.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 20 mars 1896 (suite).

M. Léopold Delisle communique un dossier envoyé par M. Blancard, correspondant de l'Académie de Marseille. Ce dossier contient le résultat de recherches et d'analyses exécutées pour déterminer l'origine des stèles à idoles qui ont été trouvées il y a une trentaine d'années dans le sol du vieux Marseille. On sait que ces stèles ont été considérées tantôt comme phéniciennes, tantôt comme phocéennes. M. Rougon, consul général de France à Smyrne, a envoyé à M. Blancard des échantillons de pierres recueillis dans les carrières de Phocée et de Cymé; il lui a également procuré de petits morceaux de trois monuments du Musée ottoman de Constantinople, découverts en 1881 à Cymé par M. Salomon Reinach. Ces divers échantillons ont été examinés et essayés par M. Vasseur, professeur à la Faculté des sciences de Marseille, qui ne les a point trouvés identiques avec la pierre des stèles marseillaises.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du R. P. Delattre, signalant la découverte, à Carthage, d'une petite statuette portant au revers une inscription égyptienne. La tête de la figurine manque et a fait disparaître la partie supérieure du texte. Le personnage est figuré accroupi, chaque pied sur un crocodile, et il tient dans chaque main un lion par la queue. Cette pièce a été trouvée dans un tombeau punique de la nécropole de Douimès. — Les fouilles de février ont fait découvrir trente-trois tombes. — M. Maspero pense que la figurine est un fragment d'amulette appartenant à la série de l'Horus sur les crocodiles et portant au dos les débris de la formule contre les animaux nuisibles.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un papyrus gréco-égyptien dont un fragment, publié par Wilcken, se trouve à Berlin, et un autre au Musée de Gizeh, où M. Jouguet, membre de l'École française d'Athènes, l'a récemment copié. En combinant les indications de ces deux fragments, M. Reinach est arrivé à restituer assez complètement le texte du document, qui est le procès-verbal d'une audience criminelle par l'empereur Claude, assisté de son conseil. Les parties en cause sont Hérode Agrippa, roi des Juifs, et les chefs des antisémites alexandrins, Isidore et Lampon. Ces deux personnages, condamnés à mort pour les méfaits par eux commis sous Caligula, cherchent à gagner du temps en dirigeant une accusation contre Agrippa; mais l'empereur leur ferme la bouche et leur ordonne de les conduire au supplice. Le cynisme de leurs réponses confirme le jugement sévère porté par Philon le juif.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 27 avril — 1896

179. — **Chronique des Almohades et des Hafsides, attribuée à Zerkechi.** Traduction française d'après l'édition de Tunis et trois manuscrits, par E. Fagnan. Constantine, Braham, 1895, in-8°.

Autour de l'œuvre magistrale d'Ebn-Khaldoun se sont groupés les travaux d'historiens et de chroniqueurs secondaires; quelques-uns, se spécialisant dans l'étude d'une dynastie, ont pénétré davantage dans le détail des faits; d'autres, venus après lui, nous rapportent des événements postérieurs à l'époque où s'arrête son récit; tous nous permettent soit de contrôler sa fidélité, soit d'étendre — et parfois dans d'importantes proportions — nos connaissances sur des points brièvement traités par lui, ou même de nous instruire de particularités sur lesquelles il a gardé le silence. Parmi eux figure Abou Abd Allah Mohammed ben Ibrahim el Loulouy ez-Zerkechi. Ce personnage sur lequel on ne possède pas de renseignements, mais dont le nom semble indiquer qu'il exerça le métier de joailler nous a, dans un ouvrage dont le titre ne nous est pas parvenu (car celui sous lequel il est connu maintenant est certainement factice), tracé sous la forme concise d'une chronique le tableau de la dynastie Hafside, de ses débuts jusqu'à l'année 1477, c'est-à-dire jusqu'à une date de quatre-vingt-cinq ans plus rapprochée de nous que celle où finit Ebn Khaldoun.

L'ouvrage de Zerkechi, édité dans le texte arabe, n'avait pas encore été traduit intégralement. Des fragments seulement en avaient été publiés dans diverses revues, en particulier dans le *Journal asiatique* de 1849. La traduction de M. Fagnan met à la portée des historiens cet utile document qui n'était accessible qu'aux arabisants.

Zerkechi ne traite pas avec la même richesse de détails et d'appréciations certains événements sur lesquels Ebn Khaldoun s'est plus étendu; son but étant de s'occuper plus particulièrement de l'Ifriqyya, il s'est borné à relater très sobrement (sommaire des Almohades) ce qui lui a paru nécessaire pour expliquer les origines de la puissance des princes dont il s'est fait l'historien et faire ressortir l'enchaînement des

faits. Mais, en compensation, il nous apprend des circonstances ignorées d'Ebn Khal ou laissées par lui dans l'ombre et il nous fournit une ample moisson de renseignements sur un grand nombre de personnages de la région, particulièrement sur des savants.

Il écrit simplement et avec concision, comme il convient à un chroniqueur. Le texte n'a pas trop souffert, et M. F. propose par endroits d'heureuses restitutions qui dénotent une critique judicieuse; mais il est un point sur lequel M. F. semble n'avoir pas assez fixé son attention : c'est que Zerkechi écrivait en Tunisie et que certaines des expressions qu'il emploie n'ont pas toujours la même valeur qu'en Orient.

Ainsi, par exemple, M. F. traduit (p. 8, l. 19) *thoûb* par briques cuites. C'est, en effet, le sens que donnent les dictionnaires; mais dans tout le Maghreb le mot *thoûb* désigne des briques de torchis simplement séchées au soleil, ce qui, dans le passage visé, s'allie bien mieux avec le caractère essentiellement improvisé de l'établissement créé par Yousef ben Tachefine sur l'emplacement où s'est élevée depuis la ville de Merrakech.

En trois passages différents, pp. 189, 206 et 242, le mot *acherâl*, pluriel de *chorl*, dont le sens général est occupation, affaire, se présente avec trois acceptions diverses. Dozy en signale une et M. F. a bien traduit en rendant (p. 242) *nâdhir el acherâl* par « contrôleur des finances ». Mais il me semble n'être pas dans le vrai dans la traduction qu'il donne (p. 189) de l'expression *medjebâ dar el acherâl* — il convient de dire qu'il ne la propose que sous réserves. — En effet, la place qu'occupe cet impôt au milieu d'une liste de divers revenus de la couronne, son chiffre élevé surtout et enfin ce que nous savons des habitudes de la charité et de la bienfaisance musulmane dont une des manifestations fréquentes est la fondation par des personnes pieuses d'établissements où l'on distribue gratuitement aux passants de l'eau potable et où l'on met à leur disposition celle qui est nécessaire à leurs ablutions, ne permet pas de supposer qu'un gouvernement musulman ait jamais vu là une matière imposable. Je suis plus porté à considérer cette *dar el acherâl*, soit comme une sorte de Bourse où se traitaient « les affaires », soit plutôt comme une manière d'Hôtel des ventes pour les objets mobiliers de toute sorte, en prenant le mot *acherâl*, affaires, avec le sens qu'il a aussi chez nous de vêtements, meubles, etc. Quant au troisième sens de *acherâl* (p. 206) que M. F. rend un peu vaguement par œuvres, il désigne en Maghreb des poésies et particulièrement des chansons.

Malgré ces légères imperfections de détail, la traduction de M. Fagnan est généralement très bonne et elle sera pour les personnes qui s'occupent de l'histoire de cette contrée un instrument sûr et dont elles pourront se servir en toute confiance.

C. Sonneck.

180.— **Gœtternamen, Versuch einer Lehre von der religiœsen Begriffsbildung**, von Hermann USENER. Bonn, Cohen, 1896, x-391 p.

En nous présentant son élégante traduction de l'ouvrage de M. Lang, *Mythes, cultes et religion*, M. Marillier annonçait au mois de novembre dernier la défaite définitive de l'école philologique sur le terrain de la mythologie. Il n'a pas dû voir sans quelque surprise paraître, peu de semaines après, le livre de M. Usener. On y trouve, en effet, toute une reconstruction de nos idées religieuses les plus anciennes, et cependant l'auteur s'obstine « à ne dépasser jamais en ses recherches les limites de l'aire occupée par la race indo-européenne » ; il ne met en ligne de compte que « des déviations du langage et l'oubli du sens primitif de certains mots » et il se risque néanmoins à déterminer le point de départ de tous les mythes et de tous les cultes, avec les évolutions principales de notre conception de la divinité. Ici même, un disciple de Max Müller vient de montrer à M. Marillier que l'école philologique n'a pas cessé de produire; la publication des *Gœtternamen* avait déjà fait voir qu'elle a encore bien des domaines à parcourir et bien des recherches à inaugurer.

M U. ne prend parti qu'en passant contre le totémisme de M. Lang; pour lui ce n'est ni dans les rites ni dans les mythes qu'il faut chercher le caractère des idées religieuses primitives; il y a là trop d'excroissances et de déformations. On peut et on doit remonter plus haut; comment? en appliquant au domaine des conceptions religieuses les lois générales de la pensée et du langage. Mais si les conclusions de M. U. ne sont pas faites précisément pour contredire celles de M. Lang, il y a cependant entre les tendances de l'un et de l'autre une opposition très marquée. Certainement M. Usener ne nierait pas le retour dans les différentes mythologies, aryennes ou non, de certains thèmes de légende, mais il semble considérer l'étude d'un groupe déterminé de religions comme plus utile actuellement qu'un rapprochement de tous les mythes et de tous les cultes. Sa tournure d'esprit le porte à chercher les lois plutôt dans le grossissement et l'analyse minutieuse de quelques faits très spéciaux que dans des vues prises à vol d'oiseau; il ne s'arrête jamais à des ressemblances superficielles, il s'attache à des distinctions qui pour d'autres auraient été subtiles, et, dans les similitudes d'idées qui résistent à son travail d'analyse, il voit plus volontiers les effets de l'imitation que les répétitions inévitables d'une intelligence condamnée à refaire souvent le même choix dans une série assez pauvre de combinaisons.

En fait de documents — le titre l'indique — M. U. ne prend que des noms de divinités, noms rencontrés pour la plupart, chez les Lithuaniens, les Latins et les Grecs; il les combine en des groupements nouveaux et nous met devant une théorie dont la portée est aussi étendue que le champ des recherches avait d'abord semblé étroit : le polythéisme n'est pas une dégénérescence du monothéisme; il a apparu,

chez les peuples aryens du moins, avec les premières idées religieuses; il a évolué continuellement vers le monothéisme et les phénomènes qui ont marqué cette évolution sont autant de l'histoire des mots que de l'histoire des idées. Enfin, et c'est en cela surtout que se montre l'originalité de la thèse, chaque fois que la transformation d'une épithète en un nom propre a amené la représentation d'une personnalité bien marquée, celle-ci s'est approprié un bon nombre d'épithètes qui avaient désigné jusque là autant de divinités séparées; chaque fois donc il y a eu une diminution du nombre des êtres divins, non pas une augmentation comme on le croyait généralement avant M Usener.

Rien ne nous autorise à isoler les mots appliqués aux idées religieuses et à les supposer affranchis des lois qui régissent les débuts de l'ensemble du langage. Au moment où une idée religieuse apparaît, le nom qui l'accompagne n'est pas un nom de baptême ou de convention; il est descriptif; il rappelle la notion d'une qualité, d'une activité qui a paru caractéristique : le Libérateur, le Guérisseur, le Brillant, etc., tous noms qui sont de véritables adjectifs.

Quant aux idées que ces noms expriment, M. U. prétend qu'elles ne représentaient pas des divinités aux attributions fort étendues, mais des *Sondergœtter*, c'est-à-dire des dieux enfermés chacun dans un compartiment très étroit du monde et de la vie ; dans un acte : naître, mourir, cultiver; dans un moment de ces actes : labourer, semer, faucher; dans un être : l'olivier, le figuier ; dans un phénomène : l'éclair, la pluie; et même tout à l'origine il y a un dieu dans chaque acte, dans chaque phénomène, dans chaque être individuel ; on on a eu le dieu de tel éclair, de tel figuier, de telle récolte, avant de croire au dieu de l'éclair, du figuier, de la récolte; avant les *Sondergœtter*, des *Augenblicksgœtter*.

Les théories scientifiques ont leurs modes : maintenant, dans le domaine de l'histoire de la religion, c'est le totémisme qui a la faveur. Mais si le culte des morts et des ancêtres est une source importante d'idées religieuses, il n'est pas pour cela la seule ni la première. L'homme a dû faire un chemin d'une longueur infinie avant d'y arriver. Dans les temps reculés où nous ramène la recherche de la formation première des idées religieuses, il ne pouvait faire un pas hors de sa hutte, renoncer pour un instant à la sécurité de sa demeure, sans éprouver quelque impression saisissante, et presque dans chacune il y avait assez de mystère, assez de menace, assez de réconfort pour lui faire supposer l'intervention de quelque chose de divin. A cette phase de son développement, l'homme en sait tout aussi peu sur les âmes des morts que sur la séparation des dieux d'avec les phénomènes. Il est oiseux de rechercher si c'est à des morts ou à des dieux qu'il a d'abord attribué une existence surnaturelle. Pour M. Usener, chaque fois qu'une perception nouvelle se produisait, chaque fois l'homme y incorporait un embryon d'âme et de personne divine, et tous les noms étaient à l'origine des noms d'objets où l'on introduisait une parcelle de Dieu. Je

n'entrerai pas dans le détail des lois sémantiques et linguistiques dont le jeu compliqué permet à M. U. de mettre sa théorie d'accord avec les noms de divinités que nous connaissons. Il suffira de rappeler qu'il soumet les commencements de la religion au même processus que les débuts du reste de la pensée : d'un côté, richesse incommensurable de mots, disette d'idées générales ; de l'autre, panthéon surpeuplé, absence de divinité supérieure.

M. U. donne à titre d'exemples une très longue série de survivances des conceptions primitives. Pour les Latins, il recourt aux *Indigitamenta*. Notons une liste curieuse de divinités protectrices de l'agriculture : il y avait le dieu du premier labourage, *Veruactor*, du deuxième labourage, *Reparator*, du troisième et dernier, *Imporcitor* ; l'*Insitor* préside à l'ensemencement, l'*Oborator* au hersage qui sert à recouvrir les semences, le *Sarcitor* au sarclage, etc.

En même temps que les actes dont se compose la culture, la croissance de la plante elle-même est soumise dans chacune de ses phases à une divinité spéciale : les grains de blé que le sol vient de recouvrir sont sous la protection de *Séia*; commencent-ils à germer, c'est *Proserpina* qui les prend sous sa tutelle; la tige apparait, c'est le tour de *Segesta;* de *Nodutis* quand les nœuds se forment ; *Volutina* développe le bouton d'où sortira l'épi, mais elle laisse à *Patelena* le soin de faire paraître l'épi lui-même, à *Flora* celui d'amener l'effloraison ; *Hostilina* veille à ce que tous les grains croissent également, *Lactans* les garde aussi longtemps qu'ils demeurent laiteux, et *Matura* leur donne la maturité.

Il y a là une spécialisation à outrance, un exemple fait à souhait pour la théorie de M. Usener. Tout le monde sait, d'ailleurs, qu'un bon nombre de ces divinités, Proserpine, Flore, Pomone — et, paraît-il, aussi Segesta, Messia, Seia — avaient leur importance dans le culte ancien des Romains. Ce ne sont donc point là, d'après M. Usener, des productions d'un sentiment religieux vieilli, venues après le travestissement des divinités primitives en dieux et en déesses étrangers. D'ailleurs, si même elles étaient tardives, ces conceptions nous permettraient de reconstituer les notions religieuses anciennes à la disparition desquelles elles devaient remédier. M. U. juge avec Mommsen que ces divinités d'*Indigitamenta* sont, si pas le fond même, tout au moins une reproduction de la pensée religieuse primitive des Romains. Il ne veut pas dire évidemment qu'à l'origine la série des idées religieuses offrait de ces classements qui sentent le rituel et où toute coïncidence d'attributions est savamment écartée; il nous montre simplement, dans une œuvre peut-être en partie récente, l'application systématique d'un procédé primitif. Puis il découvre en grand nombre des survivances analogues dans la mythologie des Lithuaniens et, ce qui est plus inattendu, chez les Grecs. Il montre qu'une série de dénominations rencontrées dans leur culte et leur art, dans leurs légendes, dans leurs noms propres d'hommes et de femmes, dans leurs épithètes de dieux, répondent à des divinités anciennes d'attri-

butions fort restreintes. Les héros sont des dieux déchus, les démons des dieux imparfaitement développés dont la spéculation religieuse aurait, à un moment donné, tiré l'idée de catégories spéciales d'êtres surnaturels, et nous arrivons ainsi à un chiffre respectable d'exemples fournis par les noms grecs : Érechthée, une sorte de *Veruactor*, Kalligeneia, Kourotrophos, Auxesia, Maleates, Hygieia, Sosipolis, Orthopolis, etc.

Mais quand et comment, de cette myriade d'entités à peine vivantes, s'est dégagée l'idée d'un ciel peuplé de dieux personnels, ayant chacun une forme précise et une histoire ? Le progrès a été accompli avant Homère. Il n'est pas propre aux Grecs. Quelle que fût la tendance de ceux-ci à donner à leurs dieux une forme plastique, il fallait que l'idée des dieux personnels existât avant que cette forme pût être imaginée. Déjà les Hindous avaient Indra à l'époque Védique ; les Celtes avaient Teutatès ; les Germains, Wotan ; les Lithuaniens, Perkuns.

Il convient de remarquer ici que les divinités spécialisées ne pouvaient avoir toutes une égale importance. Le dieu de la lumière, celui de la naissance et celui de la mort, le protecteur du foyer et celui de la paix, auront immédiatement une influence bien plus grande que le dieu qui fait pousser des nœuds sur une tige de blé, ou qui fait réussir l'arrachage des mauvaises herbes. Donc, au moment même de la formation des idées primitives, il y aura une tendance à superposer certaines divinités aux autres, à créer une hiérarchie, à établir entre les dieux des rapports de personne à personne.

Le passage de l'émiettement indéfini de l'idée de la divinité à de premières centralisations d'attributs autour de dieux personnels s'explique comme le passage de l'idée particulière au concept. Le problème n'est ni plus simple ni plus compliqué d'un côté que de l'autre. La désignation d'une idée particulière, pour devenir le signe d'une idée générale, doit cesser d'être descriptive et devenir simplement désignative ; en d'autres termes elle doit perdre sa valeur de caractéristique d'un cas particulier. Certains noms de divinités finissent par cesser d'être compris comme adjectifs et ils ne coïncident plus avec le nom d'un objet sensible. Il en est ainsi du nom d'Apollon où aucun Grec ne voyait plus l'étymologie et le sens primitif que M. U. retrouve : apo pell-, le dieu qui écarte le mal, le Libérateur, comme *Averruncus* chez les Latins ; il devient un nom propre, en même temps que le dieu se personnifie. Apollon est en cela mieux partagé que beaucoup d'autres. Certains, comme Iatros, le Guérisseur, Sosipolis, le Sauveur de la cité, Maleates, le dieu du pommier, sont entraînés par la nature toujours adjective de leur nom dans l'orbite des dieux complètement personnifiés ; ils sont absorbés et il ne reste d'eux qu'une épithète : Apollon Iatros-Sosipolis-Maleates. D'autres, comme Gé, Ouranos, Thanatos, ont le même nom que l'idée prosaïque de l'être ou du phénomène où l'on avait placé d'abord une parcelle de la divinité, le même nom que l'idée dépouillée de tout élément religieux : ils ne peuvent, eux non plus,

achever leur développement. On conserve cependant le souvenir de leur ancienne divinité, mais comme ils s'opposent par leur allure brutale de forces naturelles aux divinités élégantes et spirituelles que l'on a créées, on imagine d'en faire des monstres vaincus. C'est ainsi qu'Ouranos et Gé sont traités; que Selené se voit refuser la destinée brillante de ses sœurs Hécate et Artémis, qu'Iatros est dépassé par Asclépios, Hélios par Phoibos, Hestia par Vesta. On voit maintenant pourquoi la mythologie comparée a trouvé si peu de concordances probantes. Un mot resté longtemps intelligible chez les Hindous est devenu nom propre chez les Grecs, et réciproquement; de même, le nom de la chose concrète, dépouillée de tout caractère divin, n'a pu que par hasard être le même chez l'un et chez l'autre peuple. Hermeias, Hermès, donne lieu à une personnification parfaite chez les Grecs; il reste adjectif en sanscrit, Sarameyas. L'argument subsiste quelle que soit la valeur de l'étymologie.

Comment les dieux personnifiés vont-ils se partager les attributs et les noms des autres? Les voisinages de temples ou d'autels auront leur part d'action, mais aussi la tendance à grouper les cas particuliers autour de l'idée générale. On ne sait plus que le nom d'Apollon signifie le Libérateur, mais il y a dans les mythes et les cultes qui l'entourent assez de survivances de ce sens pour perpétuer le souvenir de l'attribution primitive. Apollon le Libérateur prendra de préférence les noms des dieux qui délivrent de tel ou tel mal : Iatros, Smintheus par exemple. La musique est un charme qui écarte certaines influences pernicieuses : Apollon s'enrichit du domaine d'un dieu de la musique. Il ira même jusqu'à se subordonner une idée aussi large que celle de son attribution primitive, comme celle de dieu de la lumière et du soleil, Φοῖβος; celle-ci entraîne avec elle l'idée de dieu purificateur, et tout un cortège d'épithètes, dont un bon nombre seront de formation récente. Finalement le dieu a pris un tel développement qu'il perd son centre de gravité. Zeus, Poseidon et beaucoup d'autres passent par les mêmes avatars, si bien qu'un dieu n'est un dieu de distinction qu'à la condition d'être polyonyme. Un fervent d'Artémis pousse l'adulation jusqu'à la qualifier de myrionyme.

Notons que tout cela n'est déjà plus qu'un prolongement de la théorie fondamentale du livre. Le lecteur ne devra donc pas s'étonner de trouver ici une argumentation d'allure accélérée, une sorte d'esquisse qui donne à M. U. l'occasion de révéler mainte trouvaille fort jolie, sans le contraindre à signaler, à côté de l'influence des noms sur la marche des idées religieuses, celle des mythes et du culte.

En somme un dieu aurait pu se gonfler d'attributions à l'infini et amener le monothéisme, s'il n'avait été arrêté par ses pairs. La spéculation religieuse a même essayé très tôt de faire soit de Zeus, soit d'Hécate, ou d'Aphrodite, de Tyché et même de Priape le dieu unique. Mais le culte s'est montré réfractaire. C'est l'introduction chez les Grecs des

dieux égyptiens et orientaux qui a fait dans le polythéisme ainsi constitué la première brèche sérieuse. On a dû, pour avoir l'équivalent de Sérapis par exemple, fondre en une seule personne, Zeus Pluton, Dionysos, et même leur ajouter Osiris.

Malgré ce syncrétisme, malgré la formation d'idées abstraites comme celle de divinité, certainement antérieure au quatrième siècle, celle de panthéisme — le mot πάνθειον est ancien —, malgré tout cela, le païen pratiquant ne pouvait rompre avec aucun des cultes établis. La religion des Grecs et des Romains a touché, sans le dépasser, le terme de l'évolution vers le monothéisme. Bien plus, le credo chrétien en un seul dieu est à peine constitué, et l'on voit pulluler au sein même de la religion nouvelle les survivances du polythéisme gréco-latin, particulièrement dans la foule des anges et des saints qui ont chacun leur spécialité d'affaires religieuses. On retombait dans les vieilles ornières, on retournait aux *Sondergötter* primitifs.

La lecture des *Götternamen* ne cesse pas d'amuser la curiosité de l'esprit : on y trouve à chaque page des combinaisons qui tiennent sous le charme; le tableau de tout ce qui se rattache à l'adoration de la lumière chez les Indo-Européens mérite une mention spéciale; il donne la caractéristique de la manière de l'auteur.

Bien des découvertes de détail paraissent définitives : elles sont justement dans les recoins du livre où une étude sommaire ne m'a pas permis de m'arrêter. Comme complément nécessaire d'une théorie sur la formation des idées religieuses, M. U. indique, sans l'annoncer, une étude de la personnification, de la métaphore, puis de la symbolique, du mythe et du culte. Voilà le plan d'une construction très vaste. La belle organisation intellectuelle de son premier architecte nous donnera peut-être de la voir bientôt achevée. Et cela serait nécessaire pour que l'on pût bien juger la partie déjà construite, en apprécier l'ordonnance et la symétrie. Nous pouvons dès à présent nous demander si l'œuvre ne doit pas autant à l'ingéniosité de son auteur qu'à l'enseignement même des documents recueillis. Il est étrange à première vue que l'on songe à se poser cette question, vu le nombre saisissant des noms propres de divinité auxquels la théorie de M. U. s'applique sans effort. Le doute vient de ce que, en réalité, il y a dans le livre deux parties faciles à séparer : l'une toute d'expérience, d'étymologies; l'autre toute de philosophie ; elles s'accordent, mais il n'y a pas entre elles un enchaînement nécessaire. Cet enchaînement, voici comment M. U. veut l'établir : la série des noms-adjectifs dont je retrouve le sens, réveille dans ma conscience le sentiment d'un état d'âme primitif, celui qui a suggéré l'idée des *Sondergœtter*, ou divinités spécialisées. Il y a là évidemment une affirmation qui échappe à tout contrôle. Elle n'échappera pas à la contradiction, et déjà cette idée que la grande majorité de nos noms propres de divinités seraient, d'une façon ou de l'autre, des survivances d'une période de formation exclusivement populaire, me paraît

très contestable, à cause même des discussions qu'il ne manquera pas de provoquer, le livre de M. Usener est, dans le domaine où il se place, une des productions scientifiques les plus marquantes et les plus utiles de ces dernières années.

J. BIDEZ.

---

181. — Raymond THAMIN. **Saint Ambroise et la morale chrétienne au IVe siècle.** Étude comparée des traités « des Devoirs » de Cicéron et de saint Ambroise. Paris, Masson, 1895. In-8°, 492 p.

Ceux qui ont écrit sur les premiers temps du christianisme se sont longtemps appliqués à faire ressortir les différences entre la société qui finissait et la société nouvelle. Depuis peu, à l'exemple de M. Boissier, on cherche plutôt à mettre en lumière la continuité des traditions que le christianisme a recueillies et qu'il nous a transmises. A cet égard, saint Ambroise, que l'on a nommé le Cicéron chrétien, présente, dans l'histoire des idées, un intérêt durable. M. Thamin n'a pas eu tort de voir « un grand événement moral » dans le fait qu'un évêque du IVe siècle a pris un livre païen, le *De officiis*, pour modèle d'une instruction qu'il adressait à ses prêtres. Et ce n'est pas là, comme le remarque encore justement l'auteur, un fait isolé, paradoxal : c'est le dénouement naturel qui « achève un lent, mais incessant rapprochement entre l'ancienne morale et la nouvelle », qui « marque entre l'esprit romain et l'esprit chrétien une affinité dont nous avons d'autres témoignages ».

Tout cela est vrai et valait la peine d'être expliqué. A une condition, pourtant. Le traité des Devoirs de saint Ambroise est un ouvrage médiocre, œuvre d'un esprit élégant, élevé même, mais, à tout prendre, de second ordre. Il y avait quelque inconvénient à en faire le centre d'une étude sur la morale chrétienne dans ses rapports avec la sagesse du paganisme. Et M. T. a si bien senti cet inconvénient qu'il a élargi, démesurément élargi son sujet. Non seulement il nous a raconté la vie de saint Ambroise, qu'il pouvait supposer connue et sur laquelle il n'a rien dit de nouveau, mais, sous couleur d'étudier les maîtres et les contemporains de l'évêque de Milan, qni ne fut pas un penseur original, il nous a fait passer en revue, d'une manière qui ne pouvait être que superficielle, Philon, Origène, Clément, Tertullien, Minucius, Lactance, puis saint Jérôme et saint Augustin eux-mêmes. L'idée essentielle de son travail s'est trouvée noyée dans des développements un peu faciles. Le vrai sujet n'est abordé que vers la moitié du volume (p. 189); M. T. analyse alors les deux *De officiis*, en fait ressortir les ressemblances et les divergences. Nous y reviendrons. Mais les deux chapitres qui terminent le livre touchent encore à bien des questions qui ne s'y rapportent pas directement, et qui, d'ailleurs, ne sont pas suffisamment approfondies. Enfin, une conclusion brillamment écrite

n'est pas, à proprement parler, une conclusion, mais un aperçu des besoins moraux de notre temps, dans leur relation avec l'idéal païen et l'idéal chrétien en morale. Saint Ambroise est loin. Voilà l'inconvénient de choisir des sujets trop maigres, ou de ne pas vouloir se résigner à les traiter suivant leur véritable importance. Sur le *De officiis* de saint Ambroise, cent pages suffisaient; sur l'histoire des idées morales pendant les quatre premiers siècles du christianisme, il fallait deux gros volumes. La plupart des objections générales que soulève le livre de M. T. tiennent à ce qu'il n'a écrit ni les deux volumes ni les cent pages.

Avant d'entrer, cependant, dans une critique un peu plus minutieuse, je me reprocherais de ne pas louer le style délicat de cet ouvrage. Il est difficile de manier avec plus d'aisance une langue plus aimable et plus pure, dédaigneuse des beautés plaquées et des saillies à effet, mais toujours adéquate à la pensée qu'elle exprime. On dira un jour que les bons écrivains devaient être très nombreux à une époque où un livre comme celui-ci n'a trouvé de lecteurs que dans un cercle restreint de gens instruits. On se trompera. Seulement, le palais blasé de notre public est plus sensible à l'absinthe qu'au lait, bien qu'on lui offre peu de lait et beaucoup d'absinthe. N'avons-nous pas vu disparaître un des meilleurs prosateurs du siècle, Constant Martha, sans que plus d'une centaine de personnes comprissent la perte qu'on faisait en lui? Ce nom n'est pas venu au hasard sous ma plume. Il y a du Martha dans M. Thamin (dans M. T. écrivain, s'entend), et je ne crois pas pouvoir lui faire de compliment meilleur. Voilà une tradition, comme celle de la sagesse antique, qui mérite de ne pas être interrompue.

Les éléments les plus dignes de foi de la biographie d'Ambroise sont fournis par ses écrits eux-mêmes. Il y a aussi des informations précieuses, mêlées à des fables, dans la vie d'Ambroise par son ami Paulin. Mais ce que l'on tient d'autres sources ne peut être accepté qu'avec méfiance et doit même être rejeté quand Ambroise ou Paulin ne nous autorisent pas à y croire. M. T. ne s'est pas inquiété de cela. C'est ainsi qu'il raconte tout au long, d'après Théodoret (V, 18), l'histoire d'Ambroise arrêtant Théodose sur le seuil de son église au jour de Noël. C'est un beau sujet de tableau, mais c'est une légende. Ambroise et Paulin n'en savent rien. M. T. ne nous prévient même pas que ce récit est suspect (p. 32); il fait ainsi œuvre d'hagiographe, non d'historien.

Quand un auteur a tant lu qu'Ambroise, il faut craindre de lui attribuer des idées là où il n'a que des réminiscences. M. T. parle de la douleur d'Ambroise à la mort de son frère Satyre : « Il se compare au bœuf qui cherche son compagnon... et on l'entend gémir, parce qu'il n'a pas à son côté celui qui labourait sous le même joug. » Mais tout ce passage (*de exc. Sat.*, 8) n'est que la paraphrase du vers de Virgile (*Georg.*, III, 518) :

Maerentem abjungens fraterna morte juvencum.

M. T. est porté, comme tous les commentateurs, à faire dire à son auteur plus qu'il n'a dit. P. 40 : « Elle est de lui cette exquise remarque que pardonner est la jouissance de Dieu. C'est lorsqu'il commente l'œuvre des sept jours. Il se demande pourquoi Dieu se repose le septième jour. C'est qu'ayant fait l'homme, répond-il, il avait à qui pardonner. » Le texte dit (*Hexaem.*, VI, 10, 76) : *Et tunc requiescit, habens cui peccata dimitteret*. C'est une phrase qui ne dit pas grand'chose, mais le peu qu'elle signifie est ceci : « Dieu cessa de créer, parce qu'il avait désormais une créature à qui pardonner. » La jouissance du pardon, dont il n'y a pas l'ombre dans le contexte, est due seulement à l'imagination de M. Thamin.

Paulin de Nole voulut être attaché au clergé d'Ambroise; M. T. nous l'apprend et cite en note : « Paulin, *ex Epist. ad Alypium, quae est apud August.*, XXIV alias XXXV. » Cette référence fleure la « seconde main ». M. T. pouvait s'assurer que nous possédonsles lettres de saint Paulin et que, dans cette collection, la lettre à Alypius porte tantôt le n° 3, tantôt le n° 44 (Migne, p. 161). S'il s'était reporté au texte original, il aurait vu que c'est au contraire Ambroise qui voulut avoir Paulin dans son clergé : *Denique suo me clero vindicare voluit ut, etsi diversis locis degam, ipsius presbyter censear.*

Comparant Ambroise à Bossuet (p. 46) — ce qui est, d'ailleurs, fort contestable — M. T. écrit que l'évêque de Milan eût volontiers tiré une politique de l'Écriture-Sainte et que sa rigide orthodoxie eût souscrit à cette définition : « L'hérétique est celui qui a une opinion... » On voudrait savoir où Bossuet a dit cela : M. T. se contente d'écrire en note : « Cité par Brunetière, *Rev. des Deux Mondes*, 1er août 1891, p. 661. » Mais ce n'est pas une référence. Dans le *Premier avertissement sur les lettres de M. Jurieu*, on lit (éd. Gaume, t. VII, p. 380) : « Les hérésies n'ont jamais été que des opinions particulières. » Si c'était là le texte visé, il fallait le dire; il fallait surtout le citer exactement[1]. Philon, dit M. T. (p. 52), imagine, dans sa *Vie de Moïse*, que « Moïse à son tour aurait bien pu connaître Platon. » Il n'y a pas lieu d'accuser Philon d'une si invraisemblable bévue. Dans le même chapitre, M. T. parle en passant du traité *De la Vie contemplative* et cite à ce sujet, évidemment de seconde main, l'*Histoire* de Graetz, sans renvoi ni au tome ni à la page. Il y a aussi des renvois exacts qui correspondent à des interprétations inexactes. « Plutarque, dit M. Thamin, pour qui l'âme humaine est un instrument passif et stérile dans la main de Dieu » (*De Pyth. orac.*, 21). Il faudrait trop de place pour montrer — mais chacun peut s'en assurer le texte en main — que Plutarque ne dit pas cela du tout et que même la phrase ψυχὴ ὄργανον θεοῦ γέγονεν, est donnée par

1. Brunetière (*loc. laud.*) : « Je parle ici de l'homme qui n'a pas craint d'écrire quelque part : « L'hérétique est celui qui a une opinion. » *Quelque part*, dans les citations ainsi faites, est souvent synonyme de *nulle part*.

Théon, dans le dialogue sur la Pythie, comme une opinion venue d'ailleurs. De la même haleine, et toujours pour faire de Plutarque un représentant du mysticisme, M. T. cite *De isid. et Osir.* 2, en prétendant y trouver l'idée que « la vertu est une condition de la science ». Le critique a le droit d'être agacé lorsque, recourant au passage, il voit qu'il n'y est question de rien de tel, sinon de la sagesse ascétique qu'Isis enseigne ou impose à ses fidèles. On ferait bien d'autres réserves sur ce chapitre, décidément superficiel. L'exégèse de Philon est fondée sur l'allégorie, mais cette méthode ne dérive point de la Kabbale (p. 52) [1] et il fallait tout au moins dire un mot d'Aristobule, cet autre Juif hellénisé qui fut le prédécesseur de Philon. La morale philonienne, qui importait le plus à M. Thamin, n'est pas exactement exposée. M. T. la croit surtout mystique, alors qu'elle est essentiellement stoïcienne, mais couronnée ou gâtée, comme on voudra, par l'idée de l'intervention divine, de la grâce qui peut seule assurer à l'esprit la victoire sur la chair. M. T. se contente de dire que l'expression de certaines vérités dans la bouche de Philon est *quelquefois toute stoïcienne*. Zeller a bien montré que la part du stoïcisme est beaucoup plus grande dans Philon, qui lui doit le fondement même de sa doctrine. Dans Philon considéré comme un des maîtres d'Ambroise, c'est le stoïcisme qu'il fallait surtout mettre en évidence, car si Ambroise se rattache le plus ouvertement à Philon par son monstrueux abus de l'allégorie (d'ailleurs non moins familier aux Stoïciens), c'est là un chapitre qui pouvait être tout à fait négligé, puisqu'il n'est pas question de l'exégèse d'Ambroise, mais seulement de sa morale [2].

Dans le chapitre suivant — la Gnose entre Philon et Origène — M. T. cite trois fois (p. 64) le cours authographié de l'abbé Duchesne. J'ai vérifié les trois renvois; ils sont *tous les trois faux*. Mais l'auteur ne cite pas d'autorité pour cette assertion (p. 66) : « On appelle Caïnites les disciples de Carpocrate ». Et pour cause, car c'est une erreur, Caïnits et Carpocratiens avaient en commun certaines doctrines gnostiques assez misérables; mais c'étaient deux sectes différentes. A la même page, il est question des Adamites d'après Clem. *Strom.*, I, 15; III, 4; VII, 7 et Origène, *De orat.*, 5. Ces références sont une pure fantasmagorie. Elles sont prises dans les *Origines* de Renan (t. VII, p. 125, note 3), sauf la référence essentielle et seule importante, qui est Épiphane, *Haer.*, LII. Les autres concernent les erreurs de Prodicus, dont parle Renan, mais dont M. T. ne prononce pas le nom. Or, Théodoret, auteur du v^e siècle, est le seul à identifier les disciples de Prodicus avec les Adamites, et l'on a reconnu depuis longtemps que ce

---

1. M. T. cite en note le *Zohar*, ouvrage rédigé vers la fin du moyen âge!

2. M. T. paraît s'être aperçu lui-même du vice de son exposé en ce qui touche la morale de Philon; il y est revenu plus loin (p. 95), en insistant, mais cette fois hors de propos, sur le caractère stoïcien de cette morale.

témoignage isolé est inadmissible. Alors même qu'il ne le serait pas, le fait que les Adamites se réunissaient tous nus dans leurs oratoires n'est attesté par aucun des textes que cite à ce propos M. Thamin. Non seulement donc il a travaillé de seconde main — ce qui n'est pas toujours défendu — mais il n'a pas vérifié les renvois qu'il empruntait à ses auteurs. J'éprouve quelque confusion à constater qu'un livre si élégamment écrit n'est pas, dans son entier, le fruit d'un travail sérieux.

Il y a de la clarté et de fines observations dans les pages consacrées par M. T. à Clément d'Alexandrie, à Origène et à Tertullien. Mais la composition de cette partie de l'ouvrage est défectueuse. On ne comprend pas (p. 92) le chapitre intitulé *Philon et Cicéron*, intercalé entre l'étude d'Origène et celle des relations du christianisme avec la culture classique, d'une part, et le *christianisme des païens*, de l'autre. Tertullien ne vient qu'après, en qualité « d'intransigeant », mais on se demande pourquoi douze pages sur cet enragé, dont l'influence sur Ambroise fut insignifiante. L'idée dominante et fort juste de M. Thamin, c'est que la morale du christianisme est surtout romaine, plus romaine qu'orientale, et qu'il existait une sympathie plus ou moins avouée entre la sagesse romaine et celle du christianisme. Voici quelques observations de détail. Le *Pédagogue* de Clément nous apprend, dit M. T. (p. 74), que « le christianisme n'est déjà plus une religion de pauvres ». Mais il y a longtemps que les inscriptions des Catacombes nous ont renseigné là-dessus (cf. Duchesne, dans la *Revue de Paris* du 15 oct. 1894). P. 76 : « Clément, pour ruiner à jamais le prestige de la beauté, cite un texte de l'Écriture où il est dit que Jésus-Christ était laid. » Il n'y a rien de cela dans l'Écriture! Clément rappelle un mot d'Isaïe qui a été très arbitrairement entendu dans ce sens par Tertullien, Origène, Augustin et d'autres ; ce n'est pas autre chose qu'une interprétation de prophétie. Tout ce qui concerne le premier art chrétien (p. 125-126) est emprunté je ne sais où, mais certainement pas aux livres spéciaux qui en ont traité, sans quoi l'on ne trouverait pas des citations comme « Raoul Rochette » sans indication de titre (p. 125. 126) et « Ciampini, *Histoire des édifices sacrés* », sans indication de page. M. T. aurait bien dû nous dire qui est le critique qui a voulu voir « dans tous les Christs des Apollon, dans les Saint Pierre des Hercule ». Que signifie cette phrase (p. 126) : « Certaines inscriptions de Phrygie, tantôt païennes, tantôt chrétiennes, présentent indistinctement les mêmes *images?* » De quelles images s'agit-il ? P. 131, M. T. exagère un peu la thèse de M. Boissier, lorsqu'il voit uniquement, dans la réaction de Julien, un retour offensif de la spéculation gréco-orientale. Dans le livre de Julien *Contre les chrétiens*, il y a bien des passages qui font pressentir la critique du XVIII[e] siècle. Assurément, il est absurde de faire de Julien un libre-penseur, mais on tombe dans l'extrême opposé quand on fait de lui un dévot du paganisme. Il serait plus exact de l'appeler un *dévot de l'hellénisme*, en entendant par ce mot moins un ensemble

d'idées religieuses qu'une grande et glorieuse civilisation, défendue « en bloc ». M. T. a, du reste, fort bien indiqué cela (p. 133), en insistant sur la *piété littéraire* de Julien : « Son originalité et sa témérité fut de vouloir fonder une religion avec des regrets. » Et quand il prononce, à propos de Julien, le nom de Joseph de Maistre, on doit avouer qu'il y a là matière à réflexion (p. 132).

Nous sommes encore dans les prolégomènes ; M. T. va chercher, dans une série de chapitres, pourquoi Cicéron a eu des imitateurs chrétiens, étudier Minucius Felix, Lactance, saint Jérôme et saint Augustin dans leurs rapports avec Cicéron, enfin — chose absolument inutile — Cicéron au moyen âge. C'est seulement après avoir lu toutes ces choses, d'ailleurs intéressantes, que nous arriverons aux deux *Traités des devoirs*.

L'important, ici, c'était de constater les différences. Cela semble parfois d'autant plus difficile qu'Ambroise, tout en calquant les paroles de Cicéron, trahit une inspiration tout autre. En second lieu, si le *De officiis* de Cicéron est très incomplet — il ne dit rien, par exemple, des devoirs des femmes — celui d'Ambroise, spécialement rédigé pour de jeunes prêtres, est bien loin lui même d'épuiser ce qui touche aux mœurs. M. T. ne pouvait, sans tout confondre, introduire dans le traité d'Ambroise des idées que le saint a exposées ailleurs ; il ne pouvait non plus passer ces idées sous silence, puisqu'elles sont une partie essentielle de la morale chrétienne à cette époque. L'ordre qu'il a adopté dans son exposé satisfait à toutes les exigences de la critique ; il y a là, pour qui comprend la difficulté de la tâche, un effort très méritoire et très heureux. Après une introduction sur chaque ouvrage, considéré isolément, M. T. aborde l'étude des « vertus nouvelles » et des « principes nouveaux » ; puis, dans un chapitre spécial, il cherche ce que les autres écrits d'Ambroise nous apprennent sur sa morale, en particulier sur la doctrine de la virginité, dont il a été l'interprète le plus écouté dans le christianisme occidental.

La controverse de Celse et d'Origène n'est pas close ; elle a repris depuis la Renaissance et se poursuit sous nos yeux. Pour qui compare le christianisme et le paganisme, il est encore malaisé d'être impartial. M. T. a fait effort pour se montrer tel : « En cherchant bien, dit-il, on trouve dans l'antiquité païenne l'image au moins passagère de toutes les vertus chrétiennes. » Il ajoute, il est vrai, et non sans raison : « Mais quelle comparaison établir entre une idée exprimée en passant et toute une doctrine qui se développe autour de cette idée ? » (p. 275). M. T. insiste ailleurs sur « la hiérarchie des vertus entre elles et leur ordre de préséance ». Tout le monde conviendra que cette considération est essentielle : « Il se pourrait que deux morales recommandent les mêmes choses, mais non dans le même ordre et avec la même prédilection, qui seraient par cela même très différentes l'une de l'autre. Ainsi deux corps peuvent différer non par la nature de leurs éléments, mais par les pro-

portions dans lesquelles ils sont combinés » (p. 173). On a plaisir à citer des lignes si bien écrites et d'une si délicate vérité.

L'humilité, la charité, la chasteté, telles sont les trois grandes vertus que la morale chrétienne d'Ambroise met au premier rang. Il est certain que ni Cicéron, ni Sénèque, ni Marc Aurèle n'ont fait cela, bien qu'ils n'aient dédaigné aucune de ces vertus. M. T. a bien senti, mais il n'a pas exprimé assez fortement la vraie raison de cette divergence. La morale des anciens, même lorsqu'elle penche vers l'ascétisme, tient compte des nécessités pratiques qui s'imposent à toutes les sociétés humaines : c'est une morale que l'on peut à la fois enseigner et pratiquer. Il n'en est malheureusement pas de même de la morale chrétienne, qu'il vaudrait mieux appeler l'*idéal chrétien*. Aucune société ne l'a jamais acceptée dans sa rigueur, pas même « cette société modèle, l'Église » (p. 283). L'humilité, avec défense absolue de repousser les injures, c'est, demain, le règne brutal du plus fort ; la charité, jointe à la fureur de s'appauvrir en donnant, c'est l'universelle indigence ; la chasteté, qui va jusqu'à condamner le mariage, c'est la mort du genre humain. D'où ce scandale que nos sociétés donnent depuis quinze siècles et qui consiste, même pour les meilleurs, à ne pas vivre conformément à leur idéal. M. T. a remarqué qu'il n'y avait pas eu de Tartufe dans le paganisme; dans le christianisme, il n'en a jamais manqué et l'on dirait, si l'on n'avait pas l'esprit historique, que la faute en est au christianisme. En vérité, la faute est toute aux docteurs qui ont répété à Rome ou à Milan, au sein d'une société complexe et d'une civilisation dix fois séculaire, les sermons de renoncement et d'amour autrefois prêchés en Galilée Ces sermons, et les développements dont ils furent l'objet, ont épuré bien des cœurs; ils ont agi, à l'état de ferments, sur des intelligences portées au matérialisme ; mais, sauf les institutions de bienfaisance qui, depuis le IV[e] siècle jusqu'à nos jours, ont attesté la force salutaire qui était en eux, peut-on dire qu'ils aient pénétré dans les conceptions morales dont les existences, même les plus hautes, sont l'expression [1]? Les meilleurs chrétiens ont pratiqué la morale stoïcienne ; ils sont revenus, dès le temps de saint Ambroise, au point même d'où saint Ambroise était parti. Seulement, en vivant ainsi suivant leur conscience, ils ont trop souvent dû sentir qu'ils s'écartaient violemment de leur idéal, et l'on se demande si ce divorce est salutaire aux âmes, si l'on ne décourage pas la vertu en l'engageant à viser trop haut.

Il n'est assurément pas vrai que les institutions de bienfaisance soient une invention du christianisme ; les *enfants alimentaires* de Trajan suffiraient à prouver le contraire. Mais le christianisme a tant fait pour le développement de ces institutions, il en a insinué si profondément le

1. Bien entendu, il ne s'agit pas des hommes qui ont vécu en dehors du siècle, mais de ceux qui ont accepté de vivre dans les sociétés où ils étaient nés.

besoin dans nos âmes qu'on peut, qu'on doit honnêtement lui en attribuer l'éternel honneur. Sur d'autres points, par où les sociétés chrétiennes diffèrent des sociétés antiques, il est facile de se laisser abuser par la méconnaissance d'un fait capital : l'introduction, à partir du v[e] siècle, de l'esprit germanique dans la civilisation de l'antiquité. Le respect chevaleresque de la femme et ce qu'on appelle le point d'honneur nous viennent de là. M. T. n'y a point songé. Il appelle l'amour « un sentiment inconnu de l'antiquité [1] » ; quel est cet amour ? M. T. va nous le dire : « Il s'y mêle un respect, un désir de se sacrifier, une mysticité qui le hausse jusqu'à ressembler à un sentiment religieux. » Cet amour-là n'est point, comme l'imagine M. Thamin, « une conséquence imprévue de la prédication d'Ambroise » ; il n'est même pas chrétien, à preuve que je n'en trouve pas trace à Byzance. Il nous est venu de ces Barbares dont Tacite disait déjà : *Inesse (feminis) sanctum aliquid et providum putant.*

Tout en voulant être impartial, M. T. calomnie parfois le monde antique. « Non seulement, dit-il, on abandonne les pauvres, mais on les méprise... On ne peut croire à la sincérité, à l'honnêteté des pauvres. » Et il cite à l'appui Menandr. *fragm.* p. 144 et Juv. III, 37—deux citations fausses. S'il avait ouvert Ménandre, il aurait pu y découvrir cette belle parole (Meinecke, IV, 160) : Ἀεὶ νομίζονθ' οἱ πένητες τῶν θεῶν. Il n'est pas moins absurde d'écrire (p. 267) : « L'aumône païenne est viciée par le dédain, quand elle ne l'est pas par le calcul », — ou encore (p. 259) : « Pour un païen, la représentation extérieure de la vertu était un élément de cette vertu ; pour un chrétien, il n'y a de vertu vraie que dans l'ombre », — ou encore (p. 362) : « Le mariage est un devoir civique ; ceux qui ne remplissent pas ce devoir payent un impôt qui en est comme le rachat ; il faut se marier ou payer. » M. T. a entendu vaguement parler de l'*aes uxorium* et des lois Julia et Poppaea, mais il ne s'est évidemment pas donné la peine d'étudier ces choses. Et que dire de cette énormité (p. 267) : « Entre pauvres, entre gens sans dot, il n'est pas de mariage légitime, et leurs fils seront des bâtards. » M. T. écrit spirituellement que Tertullien rappelle quelquefois un curé de campagne prêchant contre Voltaire ; il y a des moments où l'on en dirait autant de lui.

La très intéressante conclusion de ce livre (p. 443-490) peut se résumer en quelques mots. Nous sommes à la fois stoïciens et chrétiens. Mais si un moraliste contemporain voulait donner une nouvelle édition du *De officiis*, il se rapprocherait de Cicéron plus que d'Ambroise ; beaucoup de nouveautés essentielles du christianisme, la doctrine de la grâce, la foi indispensable au salut, la vie monastique, le rêve exclusif

---

1. Lorsque Lucain dit de Cornélie, pleurant Pompée : *Saevumque arcte complexa dolorem Perfruitur lacrimis et amat pro conjuge luctum*, on se demande s'il avait tant à apprendre du christianisme sur l'intensité et la hauteur de l'amour conjugal.

de la félicité ultra-terrestre, ne font plus partie intégrante de la conscience moderne. Cependant « si la morale païenne n'a pas péri sous les alluvions chrétiennes qui la recouvraient, on doit croire que la morale chrétienne se survivrait au moins de la même façon ». C'est très juste, et M. Thamin, analysant ce qu'il y a de plus récent dans les manifestations de notre vie morale, y découvre, après d'autres, quelque chose comme une renaissance des idées chrétiennes et, succédant à l'apogée de l'individualisme, ce qu'il appelle « la revanche de la charité » (p. 470). « Malgré l'apparence, nous sommes en quelques points plus chrétiens que nos pères... L'œuvre de l'Évangile n'est pas achevée, si elle doit s'achever un jour, et sa fécondité n'est pas épuisée... » Nous vivons encore sur le legs de deux traditions superposées, celle de la sagesse païenne et celle du christianisme, mais « chaque pas fait en avant par l'humanité est fait dans le sens de la religion d'amour, c'est-à-dire de la plus récente de ces deux traditions, de celle qui a trouvé dans l'Évangile une expression immortelle » (p. 487-490). Combien cela diffère de ce qu'écrivait Ernest Havet en 1878 : « Je suis porté à croire que le monde, pour s'être fait chrétien, est demeuré plus païen qu'il ne le serait si l'hellénisme en était resté le maître. » Et cependant qui oserait dire que l'idéal moral d'un Ernest Havet ait été inférieur à celui de M. Thamin, de Tolstoï ou de n'importe qui ?

Cette dernière considération est consolante. Le monde marche, la moralité se raffine et s'adoucit ; qu'importe que les uns se réclament de Panaetius et les autres du *Sermon sur la montagne*? Ce qu'il y a de viable dans les vieux monuments de la sagesse fait partie du capital de l'humanité et fructifie en elle. Pour mieux dire, en adoptant la conception chère à M. Fouillée, ce sont des *idées-forces*. Mais à l'encontre de certaines tentatives de réaction où le pire dilettantisme a sa part, il faut affirmer qu'aucune « renaissance chrétienne » n'impliquera un recul vers le moyen âge, qu'on ne détachera plus l'humanité pensante de l'achèvement de son idéal terrestre et qu'au *Laboremus* de Sévère, redevenu sa devise, elle ne substituera plus le cri de saint Jean : Μετανοεῖτε, ἤγγικεν γὰρ ἡ βασιλεία τῶν οὐρανῶν.

Salomon Reinach.

---

182. — Emile Molinier. **Histoire générale des arts appliqués à l'industrie du v^e^ à la fin du xviii^e^ siècle.** Tome I. *Ivoires*. Paris, Lévy, 1896, in-folio de 245 pages ; 24 planches hors texte et 104 vignettes.

Les quinze volumes dont voici le premier seront un des monuments les plus considérables et apparemment les plus durables de la science archéologique de notre siècle. Ils offriront le grand avantage pratique de ne pas former une série indivisible. Ils renouvelleront de fond en

comble le grand travail de Labarte avec tout le luxe artistique, toutes les informations nouvelles, toute la précision et la critique que l'on peut obtenir aujourd'hui.

Un tel programme eût pu intimider un autre que M. Émile Molinier, mais il était mieux que personne désigné pour le réaliser et l'on ne saurait nier qu'il y soit parvenu dans le volume qui ouvre la série.

Cet ouvrage est destiné à prendre promptement place dans toutes les bibliothèques importantes ou spéciales; il est désormais classique et indispensable pour ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art et peut-être aussi pour d'autres travailleurs, car parmi les services qu'il est appelé à rendre, il convient d'en signaler un très important : on ne saurait assez se féliciter d'y trouver la liste complète des diptyques consulaires connus. C'est la première fois qu'un tel *corpus* nous est donné, et pour l'établir il a certainement fallu que l'auteur fournît une somme de recherches considérable.

Les renseignements qui concernent les époques mérovingienne et carolingienne sont des plus complets; ce développement se justifie par la variété et par l'importance historique des ivoires de ces époques qui nous ont laissé si peu d'autres monuments. — Durant la période gothique, où l'on trouve surtout des modèles répétés à un grand nombre d'exemplaires, l'auteur classe les types et se borne à la critique des pièces de choix; il en est de même dans la période moderne où les ivoires d'un réel mérite deviennent plus rares.

Partout l'identité et la provenance des pièces étudiées sont établies avec une rigoureuse méthode; et dans la discussion des textes, notamment lorsqu'il remet au point les renseignements en partie légendaires que nous possédons sur le moine Tuotilo de Saint Gall, l'auteur montre combien la critique historique et celle des monuments peuvent se prêter de mutuels secours.

Il n'a pas moins montré combien la sûreté du goût peut être compatible avec celle de la science. Les reproductions sont toutes véritablement artistiques et scrupuleusement ressemblantes. On peut observer en passant, et sans méconnaître le prix de l'excellent catalogue que M. E. M. vient de consacrer aux *ivoires du Louvre*, que les figures du grand ouvrage sont supérieures sous ce double rapport aux bois du petit volume, exception faite pour la *descente de croix*, dernière acquisition et pièce capitale de cette merveilleuse galerie qui doit tant au zèle et à la sagacité de son conservateur. On regrettera que la descente de croix, dont le *catalogue* porte en tête une excellente reproduction directe, n'occupe pas une grande planche du volume des ivoires; on ne peut cependant que louer le choix de cette série d'héliogravures.

L'exécution matérielle, et on peut ajouter la modicité relative du prix de vente, honorent les éditeurs; quant au livre lui-même, il réalise ce qu'on était en droit d'attendre de son auteur, et l'on peut dire, sans exagération, qu'il fait le plus grand honneur à la science française.

C. Enlart.

183. — C. Zibrt. **Bibliograficky Prehled ceskych Narodnich pisni.** (Bibliographie des chants populaires tchèques.) 1 vol. in-8· de 326 pp. Prague 1895 (publication de l'Académie tchèque).

Je n'ai plus à présenter M. Zibrt aux lecteurs de la *Revue*. A diverses reprises, soit dans des articles spéciaux, soit dans les notes du bulletin, j'ai eu occasion de rendre hommage à ses travaux et à son érudition. Le volume que l'Académie tchèque a eu l'heureuse idée de publier est un nouveau service rendu à la science; il sera grandement apprécié des bibliographes, des folkloristes et des musicographes. On sait combien les pays tchèques sont riches en chants populaires, et quelle en est la valeur musicale. Les maîtres de l'école moderne, les Dvorak, les Smetana s'en sont plus d'une fois inspirés. L'ouvrage de M. Zibrt sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront en étudier le texte ou la mélodie. Il expose d'abord les ouvrages bibliographiques qui ont précédé le sien, ensuite il énumère les recueils manuscrits conservés pour la plupart au Musée national de Prague, puis les recueils imprimés et les traductions, et en reproduit un certain nombre de spécimens dans les diverses langues, texte en regard ; cette partie du volume constitue une anthologie polyglotte fort instructive et fort agréable. Le volume se termine par un index alphabétique de toutes les chansons publiées jusqu'à ce jour —; elles sont désignées par le premier vers — avec l'indication du recueil où elles ont paru. Sous une forme très modeste ce volume est assurément l'un des plus utiles qu'on ait publiés dans les pays slaves. On ne peut que féliciter M. Zibrt de l'avoir entrepris et l'Académie de l'avoir édité.

L. Leger.

---

184. — **Odin's horse Yggdrasill**, by Eirikr Magnusson, M. A. A paper read before the Cambridge Philological Society, January 24, 1895. Published under the Direction of the General litterature Commitee. London, Society for promoting Christian knowledege. 1895. 64 p. in-12.

De même qu'au temps des sagas, les Skalds méritaient par leurs talents poétiques d'être bien accueillis dans les cours du Nord, les Islandais savent aujourd'hui se faire admettre, pour leur érudition, dans nombre d'institutions scientifiques, non seulement en Danemark, mais encore en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne. L'auteur du présent opuscule est un de ceux qui sont parvenus à une honorable situation en dehors de leur île natale. Sous-bibliothécaire à l'Université de Cambridge, il a publié en anglais plusieurs mémoires originaux et beaucoup de traductions qui ont contribué à mieux faire connaître l'ancienne Islande. Cette fois il a entrepris d'éclaircir un point de mythologie eddaïque. Jusqu'ici on avait pris Yggdrasill pour un nominatif désignant le grand frêne dont les branches passaient pour ombrager le monde entier. M. E. Magnusson s'appuyant sur des textes, à la vérité les moins nom-

breux, pense que ce nom est au génitif (*Yggdrasils*, comme dans le *Codex regius* de la *Nouvelle Edda*) et, sous entendant le mot *askr* (frêne, au nominatif), ce qui n'est même pas nécessaire, car les mots *hár badmr* (grand arbre) qui suivent rempliraient aussi bien le même office, il traduit : *le frêne qui s'appelle* [*le frêne*, ou dans l'alternative proposée par nous : *le haut arbre*] *d'Yggdrasil*, c'est-à-dire *du cheval d'Odin*. Dans cette hypothèse Yggdrasil serait le coursier Sleipni dont les huit pieds correspondraient, chez les Norvégiens, aux huit rumbs de la rose des vents. Cette opinion est étayée par des remarques mythologiques et philologiques, fort ingénieuses à la vérité, mais dont le caractère nécessairement conjectural n'est pas de nature à lever tous les doutes. — Contrairement à l'usage généralement suivi de reproduire les mots s'écrivant en lettres latines avec l'orthographe adoptée dans chaque langue (sans se préoccuper de la prononciation), M. E. Magnusson a rendu le *á* islandais (qui se prononce *au*) par un o avec cédille et surmonté d'un accent aigu, mais il n'a pas toujours suivi avec conséquence ce mode de transcription, et il écrit tantôt *hár* (p. 42, 44), tantôt *hó* avec cédille dans *hávamál;* tantôt *mol* (p. 42, 47), tantôt *mol* (p. 47); tantôt *Hakon* (p. 42), tantôt *Hákon* (p. 43). E. Beauvois

---

185. — Croce (Benedetto). **La lingua spagnuola in Italia. — Appunti con un appendice di Arturo Farinelli.** Rome, Loescher, 1895. In-8° de 87 p.

Cette brochure, où l'auteur et l'annotateur rivalisent d'érudition, présente l'histoire de l'influence exercée par la langue espagnole sur l'italienne, à la faveur de la conquête partielle de l'Italie. Outre l'énumération des dictionnaires, grammaires, traductions composés pour répandre l'intelligence de l'espagnol, des Italiens qui ont écrit en espagnol et réciproquement, on y trouvera une foule de faits curieux : par exemple, l'accueil très divers fait par les écrivains italiens aux locutions espagnoles : Galateo les réprouve, Castiglione les tolère, l'Arétin et Tansillo s'en accommodent. Au xvii^e siècle, l'Italie emprunte à l'Espagne ses formules de politesse (*Signore, Lei, Don*, etc.) ; on joue en Italie force pièces espagnoles, qui ne sont pas, il est vrai, toujours comprises ; un gouverneur espagnol se voit même réduit à ordonner aux soldats et aux courtisanes d'aller les voir jouer sous peine d'amende. Aujourd'hui encore, en Sardaigne, où les lois se promulguaient en espagnol, un certain nombre de familles parlent cette langue qui est d'ailleurs d'un usage officiel dans les couvents de Clarisses et de Capucines ; et, à Alghero, on emploie un dialecte catalan. Nous sommes loin du temps où Dante ne savait pas, paraît-il, au juste, quelle langue on parlait en Espagne. Charles Dejob.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 4 mai — 1896

186. — **Lehrbuch der Neutestamentlichen Theologie,** von Dr H. J. HOLTZMANN. Erste Lieferung. Freiburg i. B., J. C. B. Mohr, 1896, in-8, 96 pages.

Cet important ouvrage, que le nom de son auteur suffit à recommander, aura deux parties : la première a pour objet Jésus et les évangélistes; la seconde, saint Paul et la littérature postérieure aux apôtres (Épître aux Éphésiens, Pastorales, Épître aux Hébreux, Épîtres catholiques, écrits johanniques). Le livre est publié par fascicules. Le premier contient, avec l'introduction générale, le commencement de chacune des deux parties. Après avoir donné la bibliographie du sujet, M. Holtzmann en suit le développement dans la littérature de ces deux derniers siècles. Peut-être n'a-t-il pas rendu pleine justice aux travaux de B. Weiss et de Beyschlag, qui n'auraient pas vu, selon lui, la profondeur des divergences doctrinales accusées par les divers écrits du Nouveau Testament. Ces auteurs ont vu surtout dans le Nouveau Testament ce qui en fait l'unité, l'impulsion donnée par Jésus et qui domine tout le mouvement chrétien. M. Holtzmann voit surtout les divergences; il s'attache à la forme extérieure des enseignements, à la variété des tendances. Sa Théologie du Nouveau Testament sera sans doute plus exacte sur nombre de points particuliers que les œuvres de ses devanciers, mais on peut douter qu'il ait senti comme eux la vie de l'ensemble. Le présent fascicule contient un bon exposé des tendances et doctrines religieuses que représentaient les pharisiens et les sadducéens. L'analyse de la conception anthropologique de saint Paul est poussée jusque dans les moindres détails, et sa conception de la Loi très clairement présentée.

A. LOISY.

187. — **Épidaure. Restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Asclépios.** Relevés et restaurations par A. Defrasse. Texte par H. Lechat. Paris, Quantin (Librairies-Imprimeries réunies), 1895. In-fol. de 251-III p., avec 19 planches et 78 gravures dans le texte. Prix : 100 francs.

La série de monographies dont ce volume est la seconde en date — la première est l'*Olympie* de MM. Laloux et Monceaux [1] — montre une fois de plus combien l'initiative privée, soutenue par les subventions de l'État, est plus apte à servir la science que l'État représenté par des commissions. Tout le monde a regretté que les belles restaurations architecturales, envoyées de Rome par les pensionnaires de la villa Médicis, restent inédites et à peu près inutilisables — une partie, l'*Envoi de Rome*, allant à la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, l'autre demeurant ensevelie chez l'artiste. Sous le ministère de M. Jules Simon, on résolut de publier la série de ces restaurations. Sept livraisons, comprenant huit restaurations en tout, ont paru depuis 1877 ; il y a longtemps que ce travail est interrompu et tout fait croire qu'il ne sera pas repris. Ce n'est pas dommage, car il était mal conçu. Si les planches, éditées avec luxe, sont fort belles, les textes qui les accompagnent sont insignifiants ou purement techniques ; l'ensemble ne présente d'intérêt que pour un public restreint, comme l'a prouvé le débit très faible des livraisons parues. En revanche, quand la maison Quantin fit paraître l'*Olympie* de MM. Laloux et Monceaux, fruit de la collaboration d'un architecte et d'un archéologue, le succès en fut très rapide ; l'édition entière a trouvé des acquéreurs. On ne risque pas de se tromper en prédisant le même sort au présent volume, qui est encore supérieur à son devancier. L'illustration en est presque irréprochable. L'Allemagne n'a rien produit qui se puisse comparer aux lavis de M. Defrasse, reproduits avec une singulière perfection par l'héliogravure Dujardin. La plupart des planches d'*Épidaure* sont des chefs-d'œuvre et il n'y en a pas une qui soit médiocre. Les *similis* insérés dans le texte sont également fort supérieurs, malgré les inconvénients de ce procédé économique, à ce que nous offrent généralement les ouvrages dits de luxe, dont le prix est si rarement justifié par la qualité de la marchandise. Ajoutons que le prix d'*Épidaure* paraît, en somme, très modeste, quand on le compare à celui des volumes allemands sur Olympie et sur Pergame. Aussi est-on heureux d'avoir l'assurance que la série Quantin sera continuée ; la restauration de Pergame, due à M. Pontremoli, paraîtra dans le courant de l'an prochain. Puissions-nous, bientôt après, avoir celles de Delphes et de Délos !

Les fouilles d'Epidaure sont l'œuvre presque exclusive de M. Cavvadias, qui a gagné là ses éperons. L'heureux explorateur en a publié les résultats dans l'Ἀθήναιον, les Πρακτικά, l'Ἐφημερίς, et a donné, en

1. Voir *Revue crit.*, 1890, I, p. 105-108.

1893, le premier volume d'un travail d'ensemble *(Fouilles d'Épidaure)*, qui contient surtout des inscriptions, avec des dessins d'architecture dus à MM. Doerpfeld et Kawerau. Le caractère de l'ouvrage de MM. Defrasse et Lechat est tout différent. L'architecture et l'art y sont au premier plan ; l'épigraphie n'intervient que pour fournir des documents à la restauration historique, préface de la restauration architecturale. M. Lechat pousse la modestie jusqu'à écrire : « Le texte qui accompagne les dessins n'a d'autre objet que de les présenter au public. » Il faut reconnaître que cette « présentation » est fort bien faite. Pleines de vues nouvelles, écrites avec un vif sentiment de l'antiquité et des choses de l'art, l'histoire et la description d'Épidaure sont des morceaux instructifs et attachants. Il est difficile d'être plus exact sans pédantisme et plus littéraire sans affectation de littérature.

M. L. commence par retracer l'historique des fouilles. Au XVII[e] siècle, à en juger par une description de Desmonceaux qu'il a eu le mérite d'exhumer, le *Hiéron* d'Épidaure, quoique désert, montrait encore de grandes ruines apparentes. C'est au XVIII[e] siècle qu'il fut exploité comme une carrière et que les détestables fours à chaux y firent leur œuvre [1]. A l'époque de l'expédition de Morée, la dévastation était complète. De 1881 à 1883, M. Cavvadias déblaya le théâtre, la *tholos*, le temple d'Asclépios et les portiques des pèlerins ; en 1884, il découvrit le temple d'Artémis et les Propylées; en 1885, le bâtiment destiné à loger les prêtres et administrateurs du sanctuaire. En 1886 et 1887, M. Staïs étudia les constructions romaines où l'on croit reconnaître les thermes d'Antonin. Enfin, dans ces dernières années, les travaux de déblaiement ont porté sur le stade ; on n'en a pas encore fait connaître tous les résultats.

Après cette introduction, l'auteur consacre un chapitre à la légende d'Asclépios, principalement d'après M. de Wilamowitz. Le commentaire du péan d'Isyllos y trouve naturellement sa place. L'histoire mythique du dieu, telle que la donne ce poème, diffère des légendes recueillies par Pausanias, qui raconte comment le petit Asclépios fut découvert, tétant une chèvre, par le berger Aresthanas. M. L. remarque avec quelle liberté les fables helléniques se développaient dans l'imagination populaire et coexistaient même en se contredisant. « Considérée d'ensemble, la mythologie grecque apparaît comme une riche végétation livrée à elle-même; aucune main n'a mission de l'émonder. » Au II[e] siècle après J.-C., la fable d'Aresthanas, ignorée d'Isyllos, est si bien admise à Épidaure qu'on frappe des monnaies représentant la scène de la découverte de l'enfant. Ce relief monétaire reproduit peut-être une œuvre de sculpture célèbre du Hiéron, qui avait inspiré, d'autre part, des bas-reliefs votifs. Nous n'en possédons plus, mais M. L. a rappelé, d'après Pou-

1. M. Lechat aurait dû rappeler qu'un torse d'Esculape, découvert à Epidaure, fut transporté en Angleterre par Elgin (*Brit. Mus. Marbles*, t. IX, pl. V.

queville, que Thévet en décrivit un au XVI[e] siècle. Ce témoignage du géographe français est important, parce qu'il atteste que l'enfant Asclépios « avait le visage tout environné de rayons comme le soleil ». Stephani n'a pas nommé Asclépios parmi les divinités du paganisme qui paraissent avec un nimbe ou une couronne de rayons ; c'est donc une addition à faire au célèbre mémoire de l'antiquaire russe, *Nimbus und Strahlenkranz*.

M. L. considère comme certaine l'étymologie du nom d'Asclépios proposée par Unger et reprise par M. de Wilamowitz, ἄσκλα = αἴγλα, et croit que le bas-relief vu par Thevet vient à l'appui de cette hypothèse en accusant la nature solaire du dieu. Mais s'il avait lu le mémoire de Stephani, il conviendrait que le nimbe et la couronne de rayons sont prêtés à beaucoup de divinités qui ne sont pas des divinités lumineuses ; il n'y a là qu'une représentation graphique ou plastique de l'éclat surnaturel qui environne les Dieux. Quant à l'étymologie que M. L. croit définitive, je la considère comme peu vraisemblable ; il faut de la bonne volonté pour dire que « le second terme -ηπιός n'offre aucune difficulté, sauf pour l'accentuation ». M. L. s'est à tort laissé gagner par l'assurance de M. de Wilamowitz.

Le chapitre II offre le tableau de la vallée du Hiéron et des routes qui y conduisent. M. L. a séjourné dans ces lieux, il y a passé des nuits charmantes, mais, tout en se défendant de vouloir « en extraire, suivant un procédé connu, la mélancolie », il s'abandonne (p. 38) à la périlleuse séduction des préciosités descriptives. Le prétexte est une chouette qui « laisse tomber sa petite note musicale, triste et douce » au milieu de la nuit. Voilà qui est bien, mais le développement sera long : « Ce chant non modulé, si ponctuel, qui semblait n'avoir rien de vivant, augmentait le silence en le faisant mieux sentir. » Est-ce tout ? Non, il en vient encore, toujours la même idée sous une autre forme : « Loin de le rompre, il en faisait la preuve, permettant d'en sonder la profondeur et d'en toucher le calme. » *Ecce iterum* : « Monotone, il s'accordait intimément à la tranquillité nocturne : c'était comme les naturelles pulsations du silence. » (J'ai déjà rencontré quelque part « le bruit des ailes du silence qui vole dans l'obscurité ».) Et quelques lignes plus loin, voici encore « la chouette invisible, telle qu'une horloge de la nuit, qui se remet à scander de son chant tranquille, tombant goutte à goutte, le silence revenu ». Ces choses-là feraient mieux en vers, et mieux encore en musique.

L'étude du temple d'Asclépios et de la statue chryéléphantine de Thrasymède est une des meilleures parties de l'ouvrage (chap. III). M. L. a naturellement contrôlé ce qui reste de l'édifice par les fragments des comptes de construction que les fouilles ont rendus au jour. Le temple était d'ordre dorique, avec des colonnes à vingt cannelures. La *peristasis* comprenait trente colonnes, six en façade et onze sur les côtés. La hauteur en a été fixée par M. Defrasse à 5 m. 20. Les métopes étaient

sans sculptures. Il n'y avait pas d'opisthodome et le *secos* proprement dit ne se composait que d'une salle. Les plafonds à caissons étaient en bois. Les parties en tuf, murailles, colonnes, entablement, étaient revêtues d'une couche de stuc sur laquelle étaient posées les couleurs. Les traces les plus nombreuses de la polcyhromie se voient dans les dessous de la corniche (p. 57). Des fragments considérables des statues qui ornaient les frontons et les acrotères ont été retrouvés par M. Cavvadias; ils comptent parmi les plus beaux monuments de la sculpture grecque au IVe siècle. Quelques morceaux sont publiés ici pour la première fois (p. 72). Dans leur ensemble, ces statues sont l'œuvre de Timothée, un des quatre décorateurs du Mausolée d'Halicarnasse. Pour reconstituer la statue du sanctuaire, due à Thrasymède, dont on n'a pas découvert la moindre trace, nous avons des monnaies d'argent d'Épidaure, au type d'Asclépios assis, et deux grands bas-reliefs en marbre exhumés dans le Hiéron. M. L. ne s'est pas demandé pourquoi ce type, assez fréquent dans les bas-reliefs, ne se rencontre pour ainsi dire jamais dans la statuaire (cf. *Rœm. Mittheil.*, 1894, p. 74); c'est peut-être que nombre d'Esculapes assis ont été restaurés avec les attributs de Jupiter.

« Le chef-d'œuvre d'architecture du Hiéron », la *Tholos* de Polyclète, est, suivant MM. Lechat et Defrasse, le puits sacré d'Asclépios (chap. IV). Pausanias dit simplement qu'on nommait cet édifice *tholos;* l'inscription des comptes l'appelle *thymélé.* Ces termes ne nous disent pas la destination de l'édifice circulaire qu'ils désignent, mais semblent, *a priori*, peu favorables à celle que MM. L. et D. lui ont attribuée dès 1890 (*Bull. de corresp. hellén.*, t. XIV, p. 631). Tout récemment, la question a été reprise par M. Chipiez (*Rev. archéol.*, janv. fév. 1896), qui insiste surtout sur l'impossibilité de l'écoulement des eaux en cas de crue extraordinaire : il n'existe, en effet, dans la périphérie du soubassement, aucune solution de continuité. D'autre part, comme Pausanias nomme la *Tholos* et, dans un autre passage, une construction monumentale enveloppant une source, il faudrait admettre, à Épidaure, l'existence de deux édifices analogues, ou prêter au périégète une grosse distraction. M. L. hésite entre ces deux expédients et l'embarras qu'il éprouve se dissimule mal sous la raideur d'affirmations tranchantes. Je ne sais si l'hypothèse à laquelle il semble tenir si fort résistera à la critique de M. Chipiez. Pourquoi, d'ailleurs, la *Tholos* d'Épidaure n'aurait-elle pas été simplement, comme celle d'Athènes, un lieu destiné à des réunions politiques et religieuses? Quand Pausanias parle d'une *tholos*, sans préciser autrement, ne doit-on pas conclure qu'il emploie ce mot dans le sens où il était compris à Athènes? Les petits murs concentriques du soubassement, qui semblent à M. L un argument décisif en faveur de sa thèse, ont simplement servi, suivant M. Chipiez, à soutenir un dallage formant plancher. *Videant periti.* — Notons, dans ce chapitre, une reproduction excellente du chapiteau corinthien où M. L. a reconnu un « chapiteau d'essai » en même temps qu'un « chapiteau

modèle » et une belle restitution de l'ordre extérieur avec sa polychromie (pl. VI).

Sur le dortoir des pèlerins et les stèles des guérisons miraculeuses (chap. v), M. L. n'avait rien de nouveau à dire. Il est vrai que, le premier en France, il ne s'est pas contenté de copier la traduction que j'ai donnée de ces textes, mais en a proposé une de sa façon (p. 142); je ne vois pas cependant qu'il ait contribué à élucider les difficultés qui subsistent. Dans la seconde inscription, où il est question de la localité de *Kornoi*, il suppose que c'est le nom antique du hameau moderne de Coroni (p. 146), contredisant ainsi ce qu'il a dit plus haut (p. 40) où il rapporte le même nom à Coronis, la mère d'Asclépios. M. L. a bien montré la transformation d'Épidaure entre l'époque grecque et celle des Antonins (p. 154) : « Le Hiéron a tourné à la station thermale, on y suit des traitements, on y vient faire une cure. » De cette dernière phase du sanctuaire, où le miracle s'efface devant la thérapeutique, nous avons comme témoin l'inscription de Julius Apellas, dont M. L. a parfaitement saisi la portée. Notons aussi un de ces jolis *mots* dont l'auteur est prodigue. Dans les stèles des guérisons « Asclépios prend souvent les allures d'un vieux médecin de campagne, attentif à ses intérêts, d'humeur rude ou joviale selon les moments, sachant parler à ses malades le langage qu'il faut... *Ce dieu était un brave homme* » (p. 159-160).

Dans les deux chapitres suivants (vi et vii), consacrés au temple d'Artémis et aux Propylées, il y a quelques importantes observations sur les sculptures recueillies au cours des fouilles. Voici les belles Nikés, servant d'acrotères au temple d'Artémis. M. Lechat croit qu'elles dérivent, comme toutes les autres Nikés de l'art grec, de la statue de Paeonios à Olympie (p. 171) ; c'est singulièrement exagérer l'importance d'une œuvre parce que le hasard nous l'a conservée. La statue d'Hygie reproduite par M. L. (p. 173) n'est pas aussi médiocre qu'il le dit ; au même endroit, il se contente de citer, ou plutôt d'écarter, les statuettes d'Athéna étudiées par Petersen (*Athen. Mitth.*, t. XI, p. 309), sans tenir compte du fait que ces statuettes, dont il existe à Berlin des répliques fidèles, devaient reproduire des originaux renommés. La seule statue qui trouve encore grâce devant sa critique trop dédaigneuse est celle qu'on a successivement qualifiée d'Aphrodite Geneteira, de Méthé et de Thémis. M. L. pense que c'est une Aphrodite tenant une lance dans la main gauche et se regardant dans un miroir qu'elle tient de la main droite. Au lieu du miroir, mettons un casque, et je crois que je serai d'accord avec M. Lechat. Si Aphrodite a pris les armes d'Arès, il faut que le casque se trouve quelque part.

A la page 187 est publiée une Hygie d'un type nouveau, qui rappelle les Néréides du temple d'Asclépios et la Niké rajustant sa sandale d'Athènes. Dans l'ouvrage intitulé *Paradeigmata graphices*, qui fait suite aux statues d'Episcopius, je trouve (pl. 36) une figure d'aspect analogue ; on ne sait ni où elle était conservée ni ce qu'elle est devenue.

Comme elle est en compagnie, dans les *Paradeigmata*, d'autres statues acéphales qui sont certainement de style grec, on peut se demander si des marbres enlevés d'Épidaure n'auraient pas été transportés en Italie dès le XVII[e] siècle.

Le théâtre (chap. VIII) est l'édifice le mieux conservé. M. Lechat, en le décrivant, s'est trouvé amené à discuter avec détail le problème du λογεῖον soulevé par les articles de M. Doerpfeld. Il l'a fait de la manière la plus heureuse et avec une courtoisie que l'on ne trouve pas toujours dans les autres controverses de ce volume. Les objections faites à M. Doerpfeld par M. L. sont du plus grand poids. Quoi qu'en ait dit l'architecte allemand, les acteurs ne jouaient pas dans l'orchestre, mais à un niveau plus élevé. La grosse difficulté est l'étroitesse de la scène, dont M. L. ne paraît pas s'inquiéter suffisamment. On finira peut-être par admettre que la profondeur en était augmentée par une bâtisse provisoire en planches, bien qu'il y ait là une de ces solutions mixtes, « ni chair ni poisson », que M. L. n'est pas disposé à prendre au sérieux. Tout le chapitre est un excellent spécimen de critique et ce qu'on a écrit de mieux sur ce difficile sujet.

Enfin (chap. IX et X) nous arrivons à la description du stade, des fêtes et des pèlerinages d'Épidaure. « Il n'y a quasi rien à dire du stade d'Épidaure », écrit M. L. (p. 228), qui affectionne le mot *quasi* au point de s'en servir deux fois en deux pages. Sur les grandes fêtes et les pèlerinages, nous sommes aussi fort mal informés, et n'était l'imagination de M. Lechat, qui se donne ici librement carrière, tout ce que l'on en sait tiendrait en une vingtaine de lignes. A tort ou à raison, cette belle monographie, comme si elle craignait d'être trop sérieuse, finit par un sémillant bavardage, mais tout le talent de M. L. n'empêche pas son « brouhaha de pèlerins » d'être un peu banal. Il y a là toutefois des choses si spirituellement écrites que si je résiste à la tentation d'en citer quelques-unes, c'est parce qu'il serait embarrassant de choisir.

Le caractère de l'ouvrage, destiné principalement au grand public, ne justifie nullement l'absence d'un index [1].

Salomon REINACH.

---

188. — PH. AUG. BECKER, **Die altfranzoesische Wilhelmsage und ihre Beziehung zu Wilhelm dem Heiligen. Studien über das Epos vom Moniage Guillaume.** Halle, Niemeyer, 1896, in-8 de 175 pages.

M. Becker a fait preuve, dans ce travail fort approfondi, d'une remarquable ingéniosité et d'une parfaite connaissance d'un sujet étendu et

1. M. Lechat n'a rien dit des intéressants symboles gravés sur des pierres à inscriptions votives, qui ont été étudiés avec soin par M. Blinkenberg (*Les inscriptions d'Épidaure*). Mais il n'a sans doute pu connaître cette publication, datée de Copenhague, *décembre 1894*.

compliqué; cependant, on ne saurait ni en louer sans réserves l'exécution, qui paraît avoir été quelque peu précipitée, ni en accepter toutes les conclusions.

Le lecteur y est tout d'abord frappé par la disproportion entre les parties[1], de nombreuses répétitions, de regrettables incertitudes dans l'exposé des idées qui touchent du plus près au fond du sujet. M. Becker, qui avait pris l'excellente habitude de résumer, à la fin de chaque chapitre, les faits qu'il croyait y avoir établis, eût bien fait de l'étendre à tout l'ouvrage et d'exposer en quelques pages son opinion sur la formation du cycle et la place qu'y tient chaque poème. On est quelque peu désappointé de le voir finir par quelques pages sur une question (celle du vers hexasyllabique) qui lui tient au cœur sans doute, mais qui n'a pas un rapport étroit avec le sujet principal du livre.

On n'accusera pas M. B. d'avoir surfait le résultat de ses recherches : il paraît surtout préoccupé de montrer les difficultés d'un sujet où elles sont pourtant assez nombreuses pour qu'il n'y ait pas lieu de les exagérer : il se plaît à couper tous les fils par lesquels on essayait, jusqu'à présent, de rattacher le Guillaume de l'histoire à celui de la légende. Dans ce travail tout négatif, il me paraît avoir déployé un zèle quelque peu excessif : il est bien difficile, par exemple, de nier que la scène initiale du *Couronnement* reproduise les principaux traits de la cérémonie historique de 813 et ne soit directement inspirée par elle. Or, si nous acceptons ce point, nous remontons à une époque toute voisine de celle du personnage historique et je ne vois aucune difficulté à admettre que la poésie se soit bornée ici à amplifier, à accentuer et à prolonger quelque peu le rôle joué par Guillaume; si celui-ci, en effet, n'eut pas à protéger la royauté, il fut réellement le tuteur du jeune Louis (alors roi d'Aquitaine) qui symbolisa dans la poésie la royauté affaiblie et discréditée. Une fois installé dans ce rôle de protecteur de la royauté, il n'est pas étonnant qu'on l'ait fait figurer dans les épisodes où la faiblesse de celle-ci, étalée dans tout son jour, rendait un protecteur nécessaire, et qu'il ait évincé ceux qui y étaient chargés de la faire triompher; il est même fort possible que, dans ces épisodes, il n'ait eu à supplanter personne et que ce soit réellement lui, dont le souvenir était conservé par cette première branche du *Couronnement*, qui y ait été introduit dès l'abord[2].

1. Cette disproportion s'explique par les circonstances où le travail a été composé; M.B., qui avait commencé à préparer une édition du *Moniage Guillaume*, s'est trouvé en concurrence avec M. Cloetta, devant lequel il s'est courtoisement effacé; il s'est dédommagé en publiant, comme M. Cloetta le faisait de son côté, les résultats de ses recherches; il ne faut donc point s'étonner si le *Moniage* à lui seul occupe ici plus de place que toutes les autres parties du cycle.

2. Je sens combien ces idées, ainsi que quelques-unes de celles qui suivent, sont ici insuffisamment exposées. J'aurai l'occasion de les développer et, je l'espère, de les fortifier, dans un prochain article.

L'argumentation de M. B. est beaucoup plus solide lorsqu'il montre qu'il n'y a aucune raison sérieuse de considérer *Aliscans* comme l'écho direct de la bataille de l'Orbieu ; mais *Aliscans*, M. B. l'a montré mieux que personne, n'appartient certainement pas au noyau du cycle, et, dans ce poème même, Guillaume a pu être introduit postérieurement. Mais il y avait, en dehors d'*Aliscans*, des poèmes célébrant les luttes d'un Guillaume contre les Sarrasins du Midi, notamment contre un Thibaut, considéré comme leur chef. Je ne parle pas ici du *Charroi de Nîmes* et de la *Prise d'Orange*, véritables ponts jetés entre deux cycles d'abord distincts, destinés à rejoindre un héros septentrional à un héros méridional, mais d'autres chansons, aujourd'hui perdues, auxquelles celles-ci font allusion, et qui célébraient, outre les luttes soutenues autour d'Orange, les expéditions contre « Tortelose et Portpaillart sur mer » : or, rien n'empêche de croire qu'il y ait eu, dans ces chansons, des réminiscences directes des luttes de Guillaume contre les Sarrasins en Septimanie et de la campagne contre Barcelone[1]. Ce sont, selon moi, ces poèmes qu'utilisait, vers 1125, l'auteur de la *Vita*. M. B. professe, au sujet de celle-ci, une théorie qui ne me paraît pas destinée à rencontrer de nombreuses adhésions. Selon lui, ou le moine de Gellone aurait purement et simplement inventé cette histoire de la conquête d'Orange, ou il aurait identifié arbitrairement le fondateur de son monastère avec un autre Guillaume chanté dans un poème français. Que ce soient les quelques lignes de la *Vita* qui aient produit de toutes pièces la légende de Guillaume d'Orange, c'est ce que M. B. ne persuadera à personne : l'auteur de ce document parle lui-même, avec l'emphase que l'on sait, de poèmes sur son héros, dont il nous a transmis une sèche analyse et, si l'on révoquait en doute son témoignage, il resterait encore celui d'Orderic Vital qui, avant 1140, atteste l'existence de poèmes relatifs au même personnage, circulant au nord de la France ; est-il admissible que des chansons, composées dans le Midi après 1125 (nécessairement en un dialecte méridional), aient pu en si peu de temps pénétrer (évidemment sous forme de traduction) jusqu'au fond de la Normandie ? Quant à cette chanson française, où aurait été chanté un Guillaume quelconque (différent ou non de Guillaume de Toulouse), elle ne pouvait être analogue au *Couronnement* ni traiter le même sujet, car l'auteur de la *Vita* n'eût eu aucune raison d'en identifier le héros avec le sien ; elle ne pouvait être non plus ni notre *Charroi de Nîmes*, ni notre *Prise d'Orange*, qui ne sont que des pièces de raccord ; elle ne pouvait célébrer autre chose que les exploits d'un Guillaume contre les Sarrasins du Midi. Le fond de la tradition était donc méridional : pourquoi supposer, dès lors, que cette tradition, pour arriver au moine de Gellone, a eu besoin de passer par le Nord et d'y revêtir une forme française ? L'auteur de la *Vita* ne pouvait-il la recueillir dans le Midi même, autour

1. Tortose, assiégée en 809 et 810, fut prise en 811 et il est naturel qu'on ait attribué à Guillaume des campagnes qui complétaient celles qu'il avait réellement faites.

des villes qu'elle concernait, c'est-à-dire à quelques pas de son couvent? Et cette tradition ne pouvait-elle reposer sur des souvenirs du Guillaume historique, conservés, soit par la poésie, soit par des récits oraux, dans un pays tout voisin de ceux où il avait réellement guerroyé? — C'est une hypothèse sans doute, mais infiniment moins compliquée que celle qu'a imaginée M. Becker. — Il combat avec beaucoup de verve l'opinion qui tend à attribuer la création poétique au travail inconscient des foules. Je suis tout disposé à lui donner raison en principe; mais il va décidément trop loin en soutenant par exemple (p. 102) que « c'est l'auteur du *Moniage* qui a introduit dans la légende un certain nombre de traits nouveaux, comme l'enlèvement d'Orable, la possession de Nîmes, de Tortelose, etc. ». Ce serait, si je comprends bien, de ces maigres indications que seraient sortis tous les développements ultérieurs sur ces différents points. Une pareille hypothèse me paraît contraire à toutes les règles de la critique : il me semble impossible de ne pas supposer, inversement, que si l'auteur du *Moniage* fait allusion à ces événements, c'est qu'il les connaissait par des récits antérieurs; autrement la mention qu'il en fait n'eût eu de sens pour personne. M. Becker place, du reste, beaucoup trop tard l'introduction dans la légende de l'un au moins de ces éléments : il admet que la prétendue conquête par Guillaume de « Tortelose et Portpaillart » serait un écho de l'expédition dirigée contre Almeria en 1147-1148 par Guillaume VII de Montpellier, dont l'entrée au cloître aurait pu également influer sur la forme actuelle du *Moniage*. Il me paraît, au contraire, ressortir nettement des témoignages de la *Vita* et d'Orderic, que la légende de Guillaume conquérant du Midi était formée, du moins dans ses grandes lignes, dès le premier quart du XIIe siècle.

A côté de ces imperfections, je dois signaler nombre de réflexions très pénétrantes, notamment sur le rapport entre eux de divers poèmes (*Enfances Guillaume, Prise d'Orange*, *Charroi de Nîmes*), sur l'indépendance originaire du cycle de Vivien et (p. 53) une note (due à M. Baist) qui pourrait bien donner une orientation nouvelle aux recherches sur les premières origines du cycle; il y est montré que Borel et ses fils, qui apparaissent déjà, comme on le sait, dans le *Fragment de la Haye*, appartiennent, non à l'histoire de la marche d'Espagne, mais à celle de l'Italie méridionale au XIe siècle.

A. JEANROY.

---

189. — Pierre GAUTHIEZ. — **L'Italie du XVIe siècle; l'Arétin** (1492-1556). Paris, Hachette, 1895; in-8e de 440 pages (l'édition in-12 a la même pagination).

Parler de l'Arétin, de son caractère et de son œuvre sans passion, sans préjugé, ou tout au moins sans une certaine gêne, paraît bien difficile encore après trois siècles et demi : l'indécence de quelques-unes des

compositions qui ont valu à son nom la plus fâcheuse des célébrités, les renseignements bien conformes que l'histoire — ou la légende — nous apporte sur sa personne, froissent trop directement les susceptibilités les plus élémentaires de la conscience et du bon goût; le critique conserve malaisément sa sérénité et son sang froid en face de l'homme dont le nom seul est devenu le synonyme de toutes les infamies. Et cependant cet homme n'a pas manqué de talent; il a joué un rôle considérable dans l'histoire des arts et des lettres au XVIe siècle; et les derniers historiens de la Renaissance ont senti la nécessité de lui rendre justice. Les uns se sont attachés à faire ressortir quelle part les inventions odieuses des pires ennemis de l'Arétin ont eue dans la formation d'une légende dont le scandale même a fait le succès : l'Arétin n'aurait eu ni plus de vices ni plus de cynisme que beaucoup d'artistes et d'écrivains moins distingués, moins originaux que lui, auxquels pourtant la postérité ne refuse pas son estime; il aurait été comme le bouc émissaire, chargé de tous les péchés d'une société corrompue, au moment où l'Église catholique entrait tardivement dans la voie des réformes [1]. Les autres continuent à voir en lui un « forban de lettres », un « monstre, un fauve déchaîné », une « exception » dans ce XVIe siècle italien qui, à les en croire, aurait eu « un fonds de religiosité et de moralité, les vertus les plus variées et les plus solides », où la vertu aurait été « la règle », non l'exception; mais ce « mauvais garnement » s'est « révélé comme un des maîtres de la langue italienne », comme un critique d'art pour lequel on éprouve de l' « admiration » et qui a « semé des idées, créé des modèles de goût impérissables [2] ».

Le premier reproche que l'on fera à M. Gauthiez, le nouveau biographe de l'Arétin, est de n'avoir pas pris nettement position dans ce débat essentiel. Pourquoi, en quelques pages nourries et solides, n'a-t-il pas tracé de son héros un portrait fermement dessiné, où l'on trouve précisés les traits caractéristiques, et rendue la tournure générale du personnage? On est réduit à en chercher les traits épars, noyés dans ces quatre cents pages touffues : nulle part la physionomie de Messer Pietro, telle que M G. la voit et a dû vouloir la présenter au lecteur, n'est clairement définie. C'est une série de croquis fragmentaires, de coups de crayon curieux, tels que l'on en trouve sur les albums des maîtres : nulle part

1. Voir à ce sujet la brillante étude de A. Graf, *Un processo all'Aretino*, dans le volume *Attraverso il Cinquecento*, Turin, 1888.

2. E. Müntz, *Hist. de l'art pendant la Renaiss.*, III, p. 62, et plus particulièrement dans la *Revue bleue* du 1er février 1896. Il y a quelque exagération dans cette manière de voir : l'Arétin n'est qu'un écrivain de second ou même de troisième ordre, et la société dans laquelle il a vécu, à Rome et à Venise, n'était pas précisément vertueuse! Les traits de générosité et de dévouement que l'on peut relever à l'honneur de nombreux artistes ne sont pas incompatibles avec la *virtù* telle que l'entendait même un Arétin; mais cette *virtù* n'exclusit pas bien d'autres choses qui n'ont rien à voir avec la vertu.

n'apparaît le tableau achevé, représentant le modèle de face, en pied et dans tout son jour.

Ce que l'on voit bien clairement, en revanche, c'est l'antipathie, le mépris et le dégoût qu'éprouve M. Gauthiez, non seulement pour son héros, mais pour le milieu où celui-ci a vécu, pour cette Italie du xvi^e siècle dont il semble croire que l'Arétin est l'expression la plus parfaite. Il développe gravement la définition que Taine, en un jour de bonne humeur, a donnée de la péninsule à cette époque : « un coupe-gorge et un mauvais lieu. » L'esprit de dénigrement, la malveillance pour les hommes et les choses du xvi^e siècle italien éclatent à chaque page de ce livre, écrit d'un ton dégagé, parfois peu sérieux, qui cherche l'effet et l'esprit au détriment de son sujet. M. G. réédite les accusations contre la mère de l'Arétin (« une drôlesse » p. 230, « la ribaude d'Arezzo » p. 84) et contre son digne fils « chassé pour vol » de chez Agostino Chigi (p. 47 et encore p. 66); il n'est pas jusqu'à la légende de sa mort dont on ne retrouve encore un reflet bien reconnaissable (« une fois disparu dans la dernière convulsion de son rire », p. 115), quoiqu'un démenti formel ait été opposé, dès 1581, à cette sotte histoire. De deux choses l'une : ou bien la fausseté de ces légendes et de tant d'autres a été établie [1], et dès lors il n'est plus permis d'en parler ; ou bien M. G. a des raisons pour leur accorder une entière créance, et alors on aimerait à connaître ces raisons. N'aurait-il pu tout au moins indiquer à quel répertoire de calomnies et d'insultes, tantôt anonymes, tantôt signées par un Franco ou un Doni, ces misérables accusations sont empruntées [2]; mais M. G. n'entre guère dans cet ordre de recherches minutieuses : il trouve même que les érudits, qui ont travaillé à préciser certains points obscurs de la biographie de l'Arétin, ont fait preuve d' « ardeurs inexplicables » (p. 4). Ainsi, voilà qui est entendu : ces mêmes imputations que l'on prend encore la peine de ramasser dans la boue, ne méritent seulement pas d'être discutées.

Rien ne nous paraît plus fâcheux que cette disposition d'esprit pour aborder une étude quelle qu'elle soit : il n'est pas d'infirmité ni de cas morbide qui ne mérite d'exciter l'intérêt, sinon la sympathie, des savants. Fort heureusement toute l'Italie du xvi^e siècle ne tient pas dans la définition de Taine. Libre à M. G. de parler avec un haut le cœur de certains traits de mœurs de « ce siècle fangeux en Italie » (p. 57), et de ces « vices de la décadence qui font mieux comprendre les époques saintes » (p. 411) : ignore-t-il que ces traits de mœurs, sur lesquels il insiste peut-être plus que de raison, n'étaient pas inconnus des « époques saintes »? En 1286, le Statut de la ville de Pise édictait des peines

1. Voir Luzio, *La famiglia di P. A.*, dans le *Giorn. Stor. d. lett. ital.*, IV, p. 361-88, et Graf, loc. cit.

2. Il ne suffit pas de dire que « la biographie du personnage est faite par ses ennemis » (p. 7), sans tirer de cette remarque aucune conclusion critique.

sévères[1] contre cette catégorie de pécheurs que Dante rencontre au septième cercle de l'enfer (ch. XV), et parmi lesquels il reconnaît, sans témoigner ni surprise ni indignation, *la cara e buone imagine paterna* de Brunetto Latini. En 1405, à Sienne (ne quittons pas la Toscane, cette terre sainte de la Renaissance), l'usage de se marier était tombé dans un tel discrédit que le Conseil prenait d'urgence des mesures rigoureuses[2]. Qu'est-ce à dire? Se prive-t-on d'étudier et d'admirer la civilisation athénienne, malgré les réserves du même ordre que l'on est obligé de faire sur le chapitre des mœurs? On fait ces réserves, et l'on tourne les regards ailleurs.

Pour en revenir à l'Arétin, M. G. aurait pu sans trop de peine regarder ailleurs. Les juges les plus sévères ont reconnu à ce « forban de lettres » un réel talent, à cette « nature dépravée » quelques « sentiments sympathiques[3] ». Ce qu'il y a de bien certain c'est que l'Arétin a exercé sur les hommes de son temps une véritable séduction Ses vices ont pu lui valoir des protecteurs, soit; mais on admettra difficilement qu'ils suffisent à expliquer l'amitié solide qui l'a uni à un Titien ou à un Vasari, à justifier les hommages que n'ont pas craint de lui rendre Veronica Gambara et Vittoria Colonna elle-même. Pourquoi vouloir que cette « écume de la populace » n'ait plu que grâce à « cette perversion qui pousse les meilleurs et les attire vers qui leur ressemble le moins » (p. 13)? C'est là une psychologie par trop simpliste : il y avait mieux à trouver pour expliquer la place immense qu'a tenue l'Arétin dans la société de son temps.

Cette place, on peut la mesurer exactement grâce aux six volumes de lettres que l'Arétin a publiés lui-même, plus deux volumes contenant les lettres à lui adressées. C'est là qu'on voit se dessiner le fondateur du journalisme, le créateur de la critique d'art. M. G. a consacré une bonne moitié de son livre à l'analyse de cette curieuse correspondance où revit tout un siècle. A vrai dire, il aurait dû en tirer un meilleur parti : ne fallait-il pas faire un choix, concentrer l'attention sur un certain nombre de points déterminés, et répartir habilement la lumière de manière à donner l'impression de plans successifs où se tiennent les divers personnages suivant leur importance? L'exposition de M. Gauthiez, où il y a certes beaucoup à prendre, manque de variété, de clarté, d'intérêt, par la raison que l'ordre qu'il a adopté est tout simplement celui dans lequel se lisent les lettres! (Voir par exemple le chap. IV, *L'Arétin et les artistes*.) Il a dépouillé cette correspondance avec une patience et un soin méritoires, mais s'est contenté de publier ses notes à peine rédigées[4]. Les inconvénients de cette méthode sautent aux yeux : se figure-

1. Bonaini, *Statuti ined. della città di Pisa* (3 vol. Florence, 1854), I, p. 364.
2. L. Fumi, *Bando di prender moglie in Siena*; 1878.
3. E. Müntz, article cité. Voir aussi Graf, loc. cit. en particulier p. 134 et suiv.
4. On relève des phrases comme celle-ci : « Le marquis de Mantoue, ayant réussi pour lui faire présent de la dame convoitée, essayait encore..... » (p. 56). Au reste

t-on une étude sur M de Sévigné ou sur Voltaire conçue sur ce plan ?

Le chapitre v, qui traite de la tragédie (l'*Orazia*) et des cinq comédies de l'Arétin, n'échappe pas aux mêmes critiques. Le sujet était d'une grande importance pour l'histoire du théâtre de la Renaissance, et il était presque entièrement nouveau. M. G est resté fidèle à sa méthode purement analytique ; mais analyse-t-on de purs imbroglios, et surtout est-ce les analyser que de noter une à une toutes les entrées et les sorties des divers comparses, en y ajoutant çà et là quelques citations, de rares indications sur les caractères et des réflexions critiques de valeur fort inégale ? Cette façon de procéder est particulièrement fâcheuse lorsqu'il s'agit de la comédie de l'*Hypocrite* que Molière a peut-être connue (p. 322) : le rôle, le caractère de cet hypocrite eussent mérité d'être exposés à part, en une synthèse vivante, tandis qu'il en faut chercher les traits disséminés dans les douze pages qu'occupe l'analyse d'une action par elle-même insipide, ou se reporter aux ouvrages que M. G. cite en note (p. 323) ; comment donc le lecteur qui aura compté sur M. G. pour fixer sur ce point son jugement, se déclarerait-il satisfait? — Mais c'est surtout dans ce chapitre v qu'éclate l'insuffisante préparation de l'auteur sur l'histoire du théâtre italien : le mérite de l'Arétin auteur dramatique ne peut être utilement apprécié que si l'on établit des comparaisons opportunes avec le théâtre alors en vogue, au point de vue des sujets traités, de la conduite de l'action, des caractères et du style. Pour juger avec équité l'*Orazia*, il aurait fallu pouvoir oublier l'*Horace* de Corneille, mais connaître à fond les tragédies du Trissin, de Ruccellai, de Giraldi, de Dolce ; en revanche, il était bien inutile de citer la tragédie que A. Mussato aurait écrite « au début du xv^e siècle » (p. 269), alors que ce poète est mort en 1329. En donnant un aperçu historique du théâtre comique en Italie avant l'Arétin, il est bien de citer la *Calandria* et la *Mandragola* (et non *Calandra* et *Mandragora*, p. 277), mais il eût été mieux encore d'en tirer quelque chose de plus ; en tout cas, il n'était pas nécessaire de ranger parmi les comédies l'*Orfeo* de Politien et la *Rosmunda* de Ruccellai, et il est imprudent de dire que « la première comédie en langue italienne » est la *Catinia* (p. 277), puisque c'est en latin qu'elle a été d'abord écrite sous le titre de *Lusus ebriorum* [1]. Quant aux questions de langue et de style, M. G. a peut-être mieux fait de ne pas les aborder [2]. — Tel qu'il est, avec quelques coins d'analyse

les corrections de style qui figurent à l'errata (que l'on pourrait tripler) prouvent assez combien l'expression est flottante, provisoire.

1. Voir à ce sujet A. d'Ancona, *le Origini del teatro ital.* (2e ed. 1891), II, p. 148, n. 2.

2. Il ne faudrait pas s'oublier à écrire que la tragédie l'*Orazia* n'est pas « plus mal rimée » qu'une autre (p. 268)! D'ailleurs les lapsus et les incorrections abondent dans les citations italiennes ; toutes ne sauraient être mises sur le compte du prote : le second des vers de Dante cités p. 3 doit se lire *o per sventura* ; de Dante encore le vers cité p. 270 est estropié : *che i tre a' tre...* ; p. 271 sur les quatre vers de la note 2, le premier est trop court et le troisième trop long ; de même p. 435 le premier vers du sonnet « qui pourrait être de l'Arétin » (?) a une syllabe de trop,

agréable, ce chapitre n'est pas aussi instructif qu'on devait l'attendre. L'examen de l'*Orazia* se termine ainsi : « Telle est cette tragédie *ni meilleure ni pire* de fond et de forme et *peut-être* plus originale que les tragédies latines ou que celles écrites ailleurs dans le même siècle » (p. 275). Le « peut-être » est joli ; de qui M. G. attend-il la solution de cette incertitude? Il dit de ce théâtre qu'il est « plein de dons naturels, de trouvailles, qu'il fait penser dans mainte scène aux ouvrages du génie même » (p. 331-332), mais on est en droit de lui objecter qu'il n'a pas fait voir tout cela bien nettement [1].

Le chapitre VI traite des œuvres mêlées de l'Arétin, en prose et en vers : s'il est vrai (s'en assure qui voudra !) que ces œuvres sont « justiciables de la pathologie mentale et du code pénal » (p. 338), on pouvait passer vite ; il eût mieux valu caractériser en peu de mots l'art et le style de l'auteur, que d'analyser, même pudiquement, ce qui « échappe à l'analyse et relève de la police » (p. 373 n.). Pour ce qui est des « hagiographies » (p. 387 et suiv.), M. G. ne paraît pas avoir compris le caractère très particulier, inouï sans doute, que pouvait revêtir chez un Arétin le sentiment religieux. Nous ne pensons pas qu'il y ait eu de sa part hypocrisie et encore moins irrévérence sacrilège ; ses contemporains n'ont pas soupçonné qu'il en pût être ainsi. Le succès de ces traités soi-disant pieux fut immense : on les traduisit en allemand et en français; un des correspondants de l'Arétin lui écrivait qu'il avait beaucoup amélioré la Bible et avait su d'une histoire ennuyeuse tirer un récit agréable [2]. Cette étrange aberration du sens religieux en Italie, à l'heure où la Réforme triomphait dans une grande partie de l'Europe et où s'assemblait le Concile de Trente, méritait une étude plus attentive; il ne suffit pas de la condamner : le devoir de l'historien est de la bien faire comprendre, et plus cela nous paraît difficile, plus il vaut la peine de s'y appliquer.

En guise de conclusion M. Gauthiez a résumé le travail déjà cité de M. Graf, mais non de manière à dispenser de le relire. Au reste, quiconque désire se faire une idée tant soit peu nette de la personne de

---

et l'avant dernier (p. 436) une de moins. Si les textes que M. G. a eus sous les yeux étaient eux-mêmes fautifs, n'était-ce pas le cas de risquer une correction d'ailleurs bien simple? — L'orthographe des mots italiens laisse constamment à désirer : les accents sont négligés là même où ils sont nécessaires au sens (*abito*, p. 4 n. *guadagno*, p. 370 n. pour *abitò*, *guadagnò*, etc.), ou employés hors de tout propos. Les lettres doubles au lieu des simples, ou inversement, sont une source d'erreurs continuelles ; on lit p. 3 *bottoli*; p. 31 n. 1 *magliabecchiano*; p. 50 *commun*; p. 130 n. 1 *feminile*; p. 194 n. 4 *inammorato*; p. 235 n. 5 *mariolla*; p. 296 n. *comedia*; p. 329 *sfrattato* dont le sens est bien différent de *sfratato*, etc..... Les textes publiés à l'appendice sont imprimés avec le même soin.

1. A en juger par la note bibliographique des pages 332-333, M. G. ne paraît pas savoir que le théâtre de l'Arétin forme un volume de la *Biblioteca classica economica* publiée par la maison Sonzogno (Milan, 1876); il n'est donc pas introuvable.

2. *Lett. scritte all'Aretino*, II, 1, p. 122.

l'Arétin, de son rôle et de son œuvre, doit encore se reporter ou bien à cette étude du savant professeur de Turin, ou aux pages substantielles que A. Gaspary a consacrées à ce sujet dans le dernier volume de cette belle histoire de la littérature italienne que la mort ne lui a pas permis d'achever. Une étude complète et définitive sur l'Arétin est encore à faire.

Henri Hauvette.

---

190. — Jules Payot. **L'éducation de la démocratie.** 1 vol in-12, 77 p. Paris, Colin, 1895.

191. — Ferdinand Brunetière. **Éducation et instruction.** 1 vol. in-12, 108 p. Paris, Didot, 1895.

Ces deux opuscules, l'un, chapitre d'un grand livre, l'autre, article de Revue, sont assez différents, et cependant ont le même point de départ. Ils débutent, en effet, tous deux par proclamer l'insuffisance morale et pratique de l'éducation par la science. De la part de M. Brunetière, cette affirmation étonne peu : son inimitié personnelle contre la science, l'instruction et la raison, lui a créé une spécialité. M. Payot, quoique très différent, commence aussi par déclarer que « l'enthousiasme scientifique a fait place au découragement ». En êtes-vous, Messieurs, bien sûrs ? Dans quelles âmes en est-il ainsi ? Ne prenez-vous pas vos sentiments pour ceux de tout le monde ? Et surtout, étant professeurs, et « disposant d'un pouvoir considérable sur les croyances des générations qui nous suivent », n'êtes-vous pas, par vos prédications, par le spectacle que vous donnez d'une déception qui a pour seule cause vos erreurs, les auteurs de l'égarement où vous voyez une partie de la jeunesse ? Et vos erreurs ne sont-elles pas d'avoir trompé ces enfants, de leur avoir fait, ou du moins, laissé croire que la science allait remplacer ce qu'il ne s'agissait que d'éliminer ? Mais ce n'est point ici le lieu de discuter ces questions d'ensemble. Aussi bien la réplique est faite, et les deux causes sont soutenues avec vigueur, avec esprit. Donc, concédons à nos auteurs leur point de départ, et voyons ce que valent les moyens qu'ils proposent.

M. Payot, dont le talent, la logique, l'élévation de pensée et de style sont remarquables, et qui abonde en observations de détail d'une extrême justesse, demande, avant tout, « une large culture de l'esprit philosophique ». Il entend par là l'esprit d'examen, l'habitude de la critique personnelle, qui s'applique à toute chose, qui ne laisse entrer aucune croyance sans l'avoir éprouvée, qui n'admet aucun fait sans l'avoir vérifié, qui ne permet aucun acte sans avoir reconnu s'il sera bien ce qu'il doit être. L'écrivain n'a pas de peine à montrer que cette préoccupation a été trop absente de nos systèmes d'instruction, et que l'éducation donnée dans nos familles, dans notre société, dans nos collèges, ne s'en inspire qu'assez peu.

Mais cette éducation va faire des sceptiques ; et alors, dit l'auteur, adieu toute morale ! La foi religieuse sera, en effet, le premier préjugé écarté ; d'ailleurs la morale qui en naît repose sur l'intérêt personnel, et, comme telle, ne vaut pas mieux que les autres morales utilitaires. C'est « une foi morale profonde » qui remplacera tout cela, — singulier jeu de l'esprit critique que d'aboutir *à une foi* ! « L'enseignement moral populaire doit être avant tout une forte culture de quelques émotions très hautes et une pratique. »

Puisqu'il faut croire, qu'allons-nous croire? Voici ce que M. P. nous propose. L'homme n'est plus le centre de la création terrestre, la terre n'est plus le centre du monde, nous sommes une part du grand tout de la nature physique ; l'individu n'est pas isolé, il n'est pas même aussi distinct qu'il l'imagine, le langage courant a raison d'appeler les autres hommes ses semblables, il est solidaire des personnes qui composent cet autre tout qu'on nomme l'humanité ; l'humanité et l'univers physique sont également solidaires entre eux : et voilà l'individu posé à sa place *morale* dans le monde. Il y vit dans une société, c'est-à-dire au milieu d'échanges ; il se doit donc, pour ce qu'il en reçoit, aux générations passées, à la génération présente, aux générations futures. La solidarité physique, intellectuelle et morale, voilà en quoi il convient que l'on ait foi.

Donc « le devoir présent », « ce qu'il faut faire », c'est de donner cette foi par l'éducation. Tout ce paragraphe est à lire, plein comme il est de cœur, de sentiment, et gros de propositions très pratiques, d'indications qui, si on les suivait, donneraient au moins l'habitude de l'altruisme, de la charité des pratiques saines et généreuses que la solidarité inspire.

Toutefois une réflexion naît. Cette morale ne diffère de l'ancienne que par sa base, ou plutôt par l'absence de base, de fondement avoué. Quant aux procédés suggérés pour l'inculquer, ce sont en somme ceux de l'éducation religieuse : faire vivre l'homme dans un milieu tel qu'il sente et pense forcément comme l'éducateur le souhaite ; « faire de la morale une religion ». J'appellerai presque cette pratique : tromper avec la vérité. Certes le but est beau, je le crois juste ; mais on nous cache le point de départ, qui, au fond, est le même que celui que l'on désavoue ; mais on nous y conduit par le même chemin que ceux qui disent : la fin justifie les moyens.

Avec M. Brunetière, on quitte les régions calmes de la théorie et le ton serein de la morale. Plutôt aigre, et avec un air grondeur qui ne rend pas aimables les vérités qu'il peut dire, l'auteur prend corps à corps nos procédés d'instruction actuels. Peut-on compter sur eux pour faire l'éducation de nos successeurs? Je n'ai pas besoin d'annoncer que telle n'est pas son opinion. Telle n'est d'ailleurs pas la mienne, ni celle de personne que je sache.

Mais où l'unanimité cesse, c'est quand il s'agit de décrire ce que l'on voudrait qui fût fait. On reconnaîtra volontiers que les deux premiers

paragraphes de M. B. contiennent une critique louable, car du moins tout ce qu'il censure mérite d'être attaqué. L'imbécillité de l'athlétisme, le snobisme de l'homme dit « bien élevé », la niaiserie du professionnalisme et de l'instruction pratique, le pédantisme de notre pédagogie théorique, l'immoralité du concours universel, la composition du Conseil qui préside chez nous à l'Instruction publique, le peu de valeur civilisatrice de notre enseignement présent, personne ne doit avoir envie de défendre tout cela contre lui. Peut-être blâmerait-on souvent pour d'autres causes, à d'autres points de vue; mais il a raison de blâmer.

Maintenant, « quel remède à ces maux »? J'avoue l'avoir cherché en vain dans les trente et une pages qui suivent. J'y ai trouvé d'excellentes choses sur la nécessité de donner aux femmes une instruction qui soit pour elles, sur l'urgence de former, avant tout, des mères pour la génération prochaine, sur l'internat, sur le maître d'études, sur les professeurs. Mais à quoi aboutit tout cela? En homme hanté d'une idée fixe, M. B. finit toujours par enfourcher son dada favori. Toutes ces observations, dont beaucoup sont pleines de justesse, amènent, Dieu sait par quel chemin, fort loin d'où nous croyions aller. Nous attendions pour conclusion une indication positive, un programme, au moins une esquisse des moyens qui doivent donner à nos écoles « une âme » et une action morale. Nous rencontrons tout simplement une exposition des dangers de l'éducation « scientifique ».

Nous y trouvons surtout la preuve multipliée que M. B. sait mal ce qu'est une éducation *scientifique*. Il se fait de la science, de son développement, de son influence, une idée qui, si elle était vraie, lui donnerait à peine raison, et qui, par surcroît, n'est pas vraie.

Il lui *oppose* l'éducation « littéraire », ce qui est on ne peut plus faux. Restreindre le domaine de la littérature d'une part, celui de la science d'autre part, de telle manière qu'elles s'isolent d'abord, puis se combattent, puis s'excluent, c'est vraiment se faire trop beau jeu aux dépens de la réalité. Dans lequel des deux placez-vous tout le reste? « Vérités morales, vérités historiques, esthétiques ou critiques, il y a des vérités que les méthodes scientifiques ne peuvent pas atteindre. » En êtes-vous bien sûr? « Il n'y a de science, à proprement parler, que de ce qui se compte ou de ce qui se pèse. » Qui vous l'a dit? « La critique et l'histoire ne sont pas des sciences. » C'est vous qui l'affirmez! Nous, nous appelons *science* tout ce qui peut être soumis à une méthode scientifique d'étude. Vous ne prétendez sans doute pas que ces ordres de vérités soient du ressort de la littérature; aussi prenez-vous soin d'ajouter, en tête de l'énumération, « vérités métaphysiques ». Mais y a-t-il des vérités métaphysiques? Voyons ce que vous appelez ainsi. C'est « cette inquiétude, cette angoisse de l'inconnaissable... » Belle définition pour une *vérité!* Et, comme la science ne connaît pas l'inconnaissable, que la littérature, je pense, ne connaît pas non plus, et que la philosophie, dont vous ne parlez point, ne nous fait pas non plus connaître, vous

vous donnez le droit, — au nom de quoi, l'on voudrait bien le savoir, — de planter dans cet inconnu des « vérités ». Sur quoi tiennent-elles? La métaphysique n'a pas de vérités, elle n'a que des problèmes. Quand elle les a posés nettement et éclairés sur toutes leurs faces, elle a rendu à l'homme le plus grand des services ; elle a agi scientifiquement ; elle est, et au premier chef, *science*. Et la littérature elle-même, quelle part de science ne contient-elle pas ? Bien loin de voir l'opposition qui frappe si vivement M. Brunetière, nous sentons, au contraire, une unité profonde, que méconnaissait gravement l'éducation littéraire d'autrefois, que ne maintient pas mieux, nous l'avouons, l'éducation scientifique actuelle. C'est par des définitions qui ne répondent pas aux faits, et par des observations d'une légèreté évidente, que l'auteur arrive à nier la valeur éducatrice de la science, à laquelle il ne dit pas, d'ailleurs, ce que l'on devrait substituer.

M. B. conclut trop des savants, de certains savants, à la science. Il y a des sciences, comme les mathématiques, qui n'atteignent pas le monde extérieur et ne sauraient donner à l'homme ni une idée ni une pensée de plus ; il y a des hommes de science qui ne savent pas ce que c'est qu'un *fait scientifique ;* c'est un travers d'esprit fréquent chez eux que de s'entêter à ce qu'ils croient avoir une fois établi ; les nouvelles trouvailles renversent des systèmes qui semblaient solides, et la vérité de la veille sera l'erreur du lendemain. Qu'est-ce que cela prouve ? que la science est humaine. Mais, au point de vue de l'éducation, qu'est-ce qui importe ? Comme le dit si bien M. Brunetière ce sont moins les notions elles-mêmes que l'on entasse dans une tête, que la gymnastique du cerveau, que l'habitude intellectuelle, que la méthode entrée en nous, l'esprit scientifique en un mot. C'est cet esprit qui rendra impossible ce que M. B. redoute pour l'enfance, c'est-à-dire l'attachement aveugle aux notions qui représentent la science du moment ; c'est lui, si je ne me trompe, dont M. Payot appelait si énergiquement le réveil : car ce qu'il nomme esprit philosophique n'est que la méthode appliquée, non plus à la nature physique, mais aux faits de la vie morale. Et, quoi qu'en dise M. Brunetière, puisque ce n'est plus par la révélation, puisque ce ne peut être par la métaphysique, puisque ce n'a jamais été par la rhétorique, il faudra bien que ce soit par le raisonnement, par l'observation, par la science que se démontre, que s'impose cette nécessité, qu'il proclame, de la solidarité, du dévouement.

René Marie.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 mars 1896.

M. Heuzey rappelle que, lorsqu'il a restitué, à l'Exposition universelle, la figure de « l'architecte chaldéen », il a supposé que le plan placé sur les genoux de la statue devait être, en nature, gravé sur une tablette d'argile Cette restitution est confirmée par les découvertes de M. de Sarzec. Les fouilles de Tello ont mis au jour toute une série de plaquettes de terre, portant des plans gravés et accompagnés de légendes. On y voit des terrains, des champs, avec leurs divisions, leurs orientations, leurs limites, avec les canaux qui les irriguaient. Plus intéressants encore sont les plans d'habitations, où se trouvent marquées les distributions, les entrées, les communications intérieures. Enfin des tracés plus importants, munis de contreforts ou même de tours saillantes, indiquent des édifices sacrés ou même des parties d'enceintes fortifiées, analogues à celle que porte la statue de Goudéa. Les légendes, d'après les premières lectures faites par M. Thureau-Dangin, marquent surtout des mesures, les noms des occupants, la position de certaines constructions qui ne sont pas figurées (par exemple la Maison du Tissage, l'Etable des bœufs, l'Ecurie des bêtes de charge). Ces documents graphiques devaient être en rapport avec les nombreux contrats et autres actes semblables, au milieu desquels ils ont été trouvés dans les mêmes dépôts. Ils en étaient les pièces justificatives et formaient un véritable cadastre des propriétés, surtout de celles qui constituaient le domaine des grands temples du pays. M de Sarzec a même retrouvé l'instrument qui servait à tracer ces plans; c'était une lame mince et pointue, en bois ou en os, conforme à la représentation qu'en a fait sculpter Goudéa sur sa table d'architecte.

M. Hamy présente l'album qu'il vient de publier : *Le Muséum d'histoire naturelle il y a un siècle*, et qui contient la description de cet établissement d'après des peintures inédites de J.-B. Hilair. Ce travail a pour base une collection de dix belles aquarelles, reproduites en phototypie, et qui représentent le Jardin des Plantes en 1794. Elles sont l'œuvre de J.-B Hilair, l'un des compagnons de voyage de Choiseul-Gouffier, l'auteur du plus grand nombre des dessins ou peintures qui ont servi à l'illustration du célèbre *Voyage pittoresque en Grèce*. Il n'est pas indifférent de constater avec quelle fidélité travaillait le consciencieux artiste qui a dessiné au dernier siècle tant de monuments provenant de l'antiquité grecque, aujourd'hui disparus. L'examen des planches qui représentent le Jardin des Plantes en 1794, en mettant en relief la merveilleuse exactitude de J.-B. Hilair, vient donner à son œuvre tout entière d'archéologie et d'ethnographie un caractère de sûreté, de précision, qui en augmente considérablement l'importance scientifique.

M. J. Delamarre lit un mémoire sur une importante inscription d'Amorgos. C'est un décret des synèdres de la confédération des Cyclades, et une réponse à l'invitation de Ptolémée II de prendre part aux jeux qu'il fonde à Alexandrie en l'honneur de son père Ptolémée Soter. Ce texte contient un grand nombre de détails nouveaux sur l'histoire de la confédération des Cyclades sous les deux derniers Ptolémées : il permet de mieux connaître l'organisation de la confédération, et fixe la date très contestée du règne du roi de Sidon Philoklès.

M. Oppert revient sur l'inscription de Nabonide, conservée au Musée de Constantinople et publiée par le P. Scheil Ce savant avait vu dans un passage de la seconde colonne une allusion à la destruction de Ninive, et dans le roi Iriba-tukte, le monarque connu sous le nom de Cyaxare. M Oppert, au contraire, ne trouve dans ce passage ni la mention de Ninive ni les noms des rois d'Assyrie et de Babylone ; ce ne sont pas Sin-sar-iskun et Nabopalassar, mais Assurbanapal et Chiniladan (Kandalan).

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 11 mai — 1896

Sommaire : 192. Basset, Les apocryphes éthiopiens, V et VI. — 193. Schreiber, Le Gaulois de Gizeh. — 194. Rob. de Crèvecœur, Journal de Duquesnoy. — Seconde réponse de M. d'Avenel. — Chronique. — Académie des inscriptions.

192. — **Les Apocryphes éthiopiens** traduits en français par René Basset, directeur de l'École supérieure des lettres d'Alger, membre des Sociétés asiatiques de Paris, Florence et Leipzig, de la Société linguistique, etc.; Paris, librairie de l'Art indépendant, petit in-8. Fascicule V, *La prière de la Vierge à Bartos et au Golgotha*, 1895, p. 71. Fascicule VI, *Les prières de S. Cyprien et de Théophile*, 1896, p. 52.

La *Revue critique* a précédemment rendu compte des quatre premiers fascicules de la collection des apocryphes éthiopiens de M. R. Basset. Les deux derniers fascicules qui ont paru, l'un en 1895 et l'autre au commencement de cette année, renferment des documents inédits et se recommandent par l'intérêt du nouveau. La publication du texte original ne rentrait pas dans le plan de l'ouvrage de M. Basset; la traduction qu'il donne et que l'on doit tenir pour exacte, remplit le but que l'auteur s'est proposé en nous faisant connaître de nouvelles œuvres de la littérature apocryphe.

Comme le titre l'indique, ces derniers apocryphes, mis sous l'autorité de personnages vénérés, se composent de prières que les Orientaux tenaient pour efficaces contre les mauvais génies et les maladies. Les êtres célestes y sont invoqués par leurs noms et, comme le remarque M. Basset, ces noms offrent de l'intérêt pour l'angélologie. La prière de la Vierge à Bartos (c'est-à-dire chez les Parthes) a pour cadre la légende de la délivrance de saint Mathias par la Vierge, légende développée dans la version arabe dont M. B. donne la traduction à la fin du cinquième fascicule. La version éthiopienne de cette prière et de la prière de la Vierge au Golgotha semblent dériver du copte; cependant M. Basset, comme il me l'écrivait, ne serait pas éloigné de croire que la rédaction primitive était syriaque. Un indice de cette origine se trouve peut-être dans le nom de l'étoile du matin *Soufâr* (var. *Sofer*), qui n'est pas le mot *saphir*, comme le suppose M. Basset, p. 17, note 1; mais ce nom doit plutôt être rapproché de l'araméen *çefar* « matin », comp. *Kaukab çafra*, Job, *Hex.*, XXXVIII, 12, traduisant ἑωσφόρος de la Septante.

La prière de saint Cyprien vient du grec par l'intermédiaire d'une version arabe dont M. B. publie une traduction. Quant à la prière attribuée au patriarche Théophile, elle a été vraisemblablement composée en Éthiopie, comme M. B. est porté à le croire par les noms de saints éthiopiens qui y sont mentionnés.

Ces deux fascicules contiennent, comme les précédents, une introduction savamment documentée. Des notes au bas des pages fournissent les explications nécessaires et les variantes. Les références bibliques sont indiquées d'une façon suffisamment complète [1].

Nous exprimons tout l'intérêt que nous inspire la publication de M. Basset en souhaitant que ces petits fascicules se succèdent à des intervalles moins grands.

R. D.

---

193. — Theodor SCHREIBER. **Der Gallierkopf des Museums in Gize bei Kairo.** Leipzig, Liebeskind, 1896, 30 p. in-fol., avec 2 planches.

M. Schreiber avait autrefois remarqué, dans l'*Album du Musée de Boulaq* de Mariette, la photographie d'une tête de Gaulois découverte en Égypte. Depuis, il n'a pu remettre la main sur un exemplaire de ce livre, mais il a vu l'original à Gizeh, a obtenu de Brugsch-bey un moulage et en publie des héliogravures, dont l'une reproduisant un essai de restauration.

L'auteur, dont la bonne foi ne saurait être mise en doute, ignore que la tête en question a déjà été l'objet de plusieurs notices; il a eu le tort d'écrire, sans se renseigner, que le *Gaulois de Boulaq* était resté jusqu'à présent inaperçu. D'où il résulte que la découverte, dont il aurait eu quelque droit d'être satisfait, se réduit à rien.

Le 11 juillet 1873, Longpérier, présentant l'*Album* de Mariette à l'Institut, déclarait que cette tête était celle d'un Gaulois et invoquait, à ce propos, le souvenir des mercenaires de Ptolémée Philadelphe. Ce passage n'a pas été recueilli par M. Schlumberger dans l'édition des *Œuvres de Longpérier*, mais je le trouve cité par M. Fourdrignier dans les comptes rendus du *Congrès archéologique de France* (1880, p 395).

Au cours d'un travail publié en 1889 (*Revue archéologique*) et tiré à part à deux cents exemplaires [2], j'ai donné (p. 26 de la brochure et p. 189, de la *Revue*) un croquis assez ressemblant du marbre de Boulaq, avec renvois à l'*Album* de Mariette et au *Guide* de M. Maspero. J'ai

---

1. Le passage, VI, 29 avant-dernière ligne, que M. B. a marqué d'un point d'interrogation, fait allusion à Job IX, 8, XXVI, 7, comp. Psaume civ, 2. Au sujet de *Légion*, VI, 9, on aurait pu citer Marc, V, 9.

2. *Les Gaulois dans l'art antique*, Paris, Leroux, 1889.

insisté sur le caractère et l'intérêt de ce morceau, où j'ai reconnu une tête de Gaulois apparentée à celle du prétendu *Gladiateur mourant*.

Tout cela est resté inconnu de M. Schreiber[2].

M. S. voit dans la tête dont il s'agit un original grec du temps des Ptolémées (ce qu'avait déjà reconnu Mariette) et la met en rapport avec les événements de 275 (déjà dans Longpérier). Il s'efforce, en outre, de montrer qu'elle est le produit d'une école locale; mais c'est là, je crois, une erreur. Ce qu'il dit à ce sujet des statues grecques trouvées en Égypte est insuffisant : il ne paraît même pas connaître le morceau le plus important de cette série, l'Aphrodite d'Aremberg (à Bruxelles).

M. S. déclare que la tête de Gizeh (Boulaq) se distingue par son réalisme du *Gaulois* du Capitole et du groupe Ludovisi; mais les indices qu'il allègue à cet effet sont trompeurs. Ainsi, pensant à tort que la description de Diodore s'applique à *tous* les Celtes, rhénans, alpins, danubiens et autres, il s'étonne que les Gaulois de Pergame n'aient ni casques à cornes, ni carnyx. Mais l'armement des Gaulois n'était nullement uniforme; il suffit de rappeler l'absence de torques dans *toutes* les tombes de guerriers de la Champagne (M. S. n'a aucune idée des résultats des fouilles faites en Gaule). L'auteur se trompe quand il nie (contre Overbeck) que les Gaulois aient parfois combattu tout nus; il affirme à tort qu'ils conservaient toujours leurs braies. Cf. Polybe, II, 28, 8 : Οἱ μὲν οὖν Ἴσομβρες καὶ Βοῖοι τὰς ἀναξυρίδας ἔχοντες καὶ τοὺς εὐπετεῖς τῶν σάγων περὶ αὑτοὺς ἐξέταξαν. Οἱ δὲ Γαισάται, διά τε τὴν φιλοδοξίαν καὶ τὸ θάρσος ταῦτ' ἀπορρίψαντες, γυμνοὶ μετ' αὐτῶν τῶν ὅπλων κατέστησαν. Il est clair, dans ce passage, que les Gésates, au moment de combattre, ôtent jusqu'à leurs braies (ἀναξυρίδας).

En somme, travail qui n'ajoutera rien à la haute estime où les archéologues tiennent M. Schreiber. C'est, pour tout dire, l'erreur vénielle d'un homme de talent.

Salomon Reinach.

---

194. — **Journal d'Adrien Duquesnoy, député du tiers état de Bar-le-Duc, sur l'Assemblée constituante**, 3 mai 1789-3 avril 1790, publié pour la Société d'histoire contemporaine par Robert de Crèvecœur. Paris, Picard, 1894-1895, 2 vol. in-8°.

La Société d'histoire contemporaine semble à juste titre préoccupée d'éclairer les commencements à la fois si curieux et si obscurs de la Révolution. Aux ouvrages d'une incontestable valeur qu'elle nous avait déjà donnés, elle a ajouté, il y a quelques mois, celui dont on vient de lire le titre. C'est un recueil de notes journalières sur les événements de

2. L'auteur en a, depuis, exprimé publiquement ses regrets (*Woch. für klass. Philol.*, mars 1896).

l'époque, et plus particulièrement sur les séances des États généraux et de l'Assemblée nationale. Une lecture attentive nous a inspiré des doutes sérieux sur l'attribution globale faite à Duquesnoy de la totalité de ces bulletins, et ce sont les arguments à l'appui de ces doutes que nous allons résumer. Pour la clarté de la discussion, nous étudierons d'abord cet ouvrage dans ses rapports avec les textes qu'il représente; nous relèverons ensuite, dans sa partie contestée, des erreurs bien singulières pour être l'œuvre d'un Constituant; nous examinerons enfin les conditions dans lesquelles il a été publié et, comme conséquence, le prix qu'il peut avoir pour l'historien.

I. L'histoire de la publication qui nous occupe a été faite par l'éditeur, M. R. de Crèvecœur, dans son *Introduction*. Après une étude superficielle et souvent erronée [1] des sources se rattachant à la période dont il s'occupe, il écrit :

« L'aperçu qui précède peut faire comprendre avec quelle reconnaissance la Société d'histoire contemporaine accueillit un manuscrit que lui remettait son éminent président, M. de la Sicotière. C'était un recueil de lettres ou plutôt de notes étendues sur les travaux de l'Assemblée nationale, commençant au *13 juin 1789* et se terminant au *22 mars 1790* avec d'assez grandes lacunes. A part certains fragments et un petit nombre de corrections, *les notes n'étaient pas autographes et elles n'étaient pas signées;* mais quelques lettres d'envoi permettaient d'identifier l'auteur, un député de Bar-le-Duc nommé Duquesnoy, et *avec un peu plus de difficulté*, le destinataire, le prince Emmanuel de Salm-Salm... Il fut donc convenu que le manuscrit serait publié, et l'on voulut bien nous en confier le soin... Au cours de nos recherches, il nous fut donné de rencontrer, à la Bibliothèque nationale, dans les papiers provenant d'Alphonse de Beauchamp, un manuscrit en deux volumes (nouv. acq. fr. 224-225), *tout à fait anonyme, celui-là*, mais qui attira sur le champ notre attention. Il commence au 3 mai, et *donne, par conséquent, ce qui manque au manuscrit de M. de la Sicotière*, les débuts des États généraux. Le style nous frappa d'abord par sa ressemblance avec celui de notre manuscrit, et lorque nous arrivâmes au mois de juin, *l'identité des textes nous prouva* que nous venions de trouver un double du journal de Duquesnoy..... C'était donc une découverte fort opportune et qui ajoutait beaucoup à l'importance du premier document. »

La publication actuelle faite en conséquence de la découverte signalée est la reproduction scrupuleuse et correcte du manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale dans les papiers de Beauchamp. Comme étude

1. Voir surtout, p. XI, ce que dit l'éditeur des documents purement officiels. Il parle des *procès-verbaux* du clergé qui n'existent pas, il semble avoir ignoré l'existence du *Récit des séances des députés des communes* et qualifie de « comptes rendus informes » (p. XII) les procès-verbaux de la noblesse et même ceux de l'Assemblée Constituante.

comparative des deux manuscrits, l'auteur s'est contenté de mettre, en tête de chacun des bulletins, les lettres *B* ou *S*, pour indiquer que le texte se trouve seulement dans le manuscrit de Beauchamp ou dans le manuscrit de la Sicotière. Le texte commun aux deux manuscrits est indiqué par les deux lettres réunies *BS*. Aucune variante entre les deux textes B et S n'est indiquée; c'est fort invraisemblable, mais nous ne connaissons pas le manuscrit de la Sicotière, et il nous faut adopter sans contrôle le dire de l'éditeur.

Nous suivrons, pour la commodité de la discussion, les signes abréviatifs que nous venons de résumer.

Le manque absolu d'esprit critique est l'observation primordiale que dénonce l'examen même rapide de cette publication. Une première preuve s'en rencontre tout d'abord. M. de la Sicotière, qui a été enlevé, au mois de mars 1895, au respect de tous, nous avait donné, il y a dix ans, sur le manuscrit qu'il possédait, des renseignements qui ont été évidemment ignorés de l'éditeur, car, avec son habituelle correction, il nous les eût fait connaître et les eût discutés. Or, ces renseignements diffèrent en un point essentiel du texte publié. Voici, en effet, ce que M. de la Sicotière écrivait en 1885 : « Je possède la correspondance inédite de Duquesnoy (Adrien-Cyprien), membre de la Constituante et ami de Mirabeau [1], avec un prince de Lorraine *du 1er décembre 1788 au mois de mai 1790*, sorte de journal manuscrit, tantôt autographe, tantôt, et le plus souvent, d'une main étrangère, etc. [2]. » Ainsi, d'après le possesseur du manuscrit lui-même, le *Journal de Duquesnoy* commençait cinq mois plus tôt que le texte aujourd'hui publié [3], et il finissait deux mois plus tard. Aucune explication sur ce point capital ne nous est donnée. L'éditeur se félicite d'avoir trouvé à la Bibliothèque nationale « ce qui manque au manuscrit de M. de la Sicotière »; mais ce qui manque, ce dernier le possédait et au delà. Pourquoi n'en dit-on rien? Des esprits pervers pourraient supposer, en effet, que ces longs fragments n'ont été supprimés que parce qu'ils contenaient la preuve que ce *Journal* n'était pas en entier l'œuvre de Duquesnoy. Qui devons-nous croire en définitive? Peut-on admettre que M. de la Sicotière, un savant historien, un chercheur acharné, a jeté au vent la moitié d'un document qu'il

1. Ces mots « ami de Mirabeau » sont ici assez étranges, car dans la correspondance que nous connaissons, Mirabeau est qualifié, presque à chaque page, de « vil coquin » ou de « scélérat vendu à l'autorité ». L'auteur de la correspondance écrit encore, à la date du 1er décembre 1789 : « Mirabeau méprisé moins peut-être qu'il ne le mérite » (t. II, p. 114).

2. *Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1885, col. 716. Le manuscrit de M. de la Sicotière a été signalé par M. Maurice Tourneux dans sa savante *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, t. II, p. 603.

3. M. R. de C. nous dit que le manuscrit de la Sicotière « commence le 13 juin 1789 ». Il y a lieu d'observer que, dans le texte publié, le signe BS, qui indique le texte commun aux deux manuscrits, ne commence que le 25 juin 1789. On trouve seulement antérieurement un court billet, signé Duquesnoy, daté du 11 juin.

signalait lui-même à notre intérêt? Ce vandalisme est inadmissible. Fit-il lui-même un choix entre ces lettres? Alors il fallait nous apprendre par quels moyens le départ avait été fait entre l'œuvre de Duquesnoy et celle d'auteurs inconnus. Voici, en effet, à quels résultats conduit cette singulière méthode de travail : dans les deux volumes de cinq cents pages chacun, publiés sous le titre de *Journal de Duquesnoy*, il n'y a que cinq billets autographes [1] de ce député, qui tous se trouvent dans le manuscrit S; de l'aveu même de l'éditeur, rappelons-le, le manuscrit B « est tout à fait anonyme. » Les bulletins que le hazard a réunis dans le dossier La Sicotière *sont d'une autre écriture*; l'éditeur nous affirme que ce sont là des bulletins de Duquesnoy qui ont été recopiés, et poussant sa démonstration jusqu'à l'extrême hardiesse, il nous affirme encore que le manuscrit B, tout à fait anonyme, est un double plus étendu. Nous ne demandons pas mieux que de le croire, mais il nous doit une preuve et ne la donne pas. M. de la Sicotière annonçait dix-huit mois du *Journal de Duquesnoy*, on nous en donne dix. Le manuscrit primitif a donc été tronqué, morcelé. On veut après cela que nous admettions que deux cents bulletins anonymes sont l'œuvre de Duquesnoy, parce que ces bulletins se trouvent fortuitement dans une liasse de papiers qui renferme aussi cinq billets autographes de Duquesnoy. De bonne foi c'est exagéré; comment expliquer d'autre part le classement donné? Un des cinq billets autographes de Duquesnoy (le second en date, 8 juillet 1789), contient cette phrase : « J'ai l'honneur de vous adresser le n° 41 de mon bulletin », et ce bulletin, qui ne se trouve que dans le manuscrit S, l'éditeur l'a intercalé après un bulletin du manuscrit B qui, outre plusieurs numéros raturés, contient le n° 41; mais si ce n° 41 est exact avec le manuscrit B qui commence le 3 mai 1789, il est manifestement inexact avec le manuscrit de la Sicotière, qui, d'après son possesseur lui-même, commençait le 1er décembre 1788. Ou M. de la Sicotière s'est trompé ou le numérotage qu'on nous donne est de pure invention; le cadre de l'œuvre en tous cas est brisé.

Il semblerait qu'avec de telles méprises, le procès de ce livre, considéré comme *Journal de Duquesnoy*, pourrait être achevé, mais il soulève tant de questions intéressantes qu'il nous faut poursuivre.

L'éditeur ne nous cache pas, dans son *Introduction*, les difficultés qu'il éprouva pour connaitre le prince auquel cette correspondance était destinée : « Les bulletins, écrit-il, étaient adressés à un certain prince Emmanuel, qualifié d'Altesse Sérénissime, mais dont le nom n'est écrit nulle part. On nous permettra d'ouvrir ici une parenthèse au sujet de ce personnage *assez difficile à identifier* », etc. (*Introd.*, p. xxxvi). Or, un des billets de Duquesnoy contient ces mots : « Adieu, mon bon prince, *mettez-moi aux pieds de Madame la duchesse de*

1. Cf. Le premier est du 11 juin 1789, t. I, p. 85; le dernier du 9 décembre 1789, t. II, p. 149.

Bouillon et recevez, etc. » (t. II, p. 151). La longue liaison du prince Emmanuel de Salm-Salm avec la duchesse de Bouillon est connue de tous ceux qui ont fréquenté l'histoire du XVIII[e] siècle. La tolérance mondaine du temps la donnait presque comme un modèle de constance. L'identification était donc aussi aisée que possible. Notre éditeur avait cru cependant que le correspondant de Duquesnoy était un frère de la duchesse de Bouillon ; il était engagé dans cette fausse piste et le *Journal* était déjà sous presse lorsqu'un savant ami le renvoya à une note sur Emmanuel de Salm-Salm jointe aux *Mémoires* de Malouet. « Ce passage, écrit M. R. de Crèvecœur, ne laisse aucun doute sur la véritable personnalité du prince. » Malouet était un des meilleurs amis d'Emmanuel de Salm, et cette source pouvait effectivement être consultée, mais ce n'est pas aux *Mémoires* de Malouet (le passage cité ne contenant d'ailleurs aucune allusion à Duquesnoy) qu'il fallait renvoyer M. R. de Crèvecœur; le service à lui rendre à ce moment était de lui faire connaitre les savantes études de M. Morel-Fatio sur l'Espagne [1]. Emmanuel de Salm-Salm avait été longtemps, on le sait, au service de l'Espagne avant de devenir, en 1783, colonel propriétaire en France du régiment d'infanterie allemande de son nom. Il s'y était lié d'amitié avec le comte de Fernan Nunez et à propos de la correspondance échangée entre les deux amis, M. Morel-Fatio, avec une science parfaite et une méthode si sûre qu'elle eût pu, en la circonstance, servir d'exemple, a tracé du caractère et des entours du prince Emmanuel un tableau aussi vivant que curieux. Mais c'est surtout par les sources qu'il indique que M. Morel-Fatio eût été précieux pour M. R. de Crèvecœur. Il renvoie à cinq cartons des Archives nationales [2] qui renferment précisément les papiers d'Emmanuel de Salm-Salm saisis chez Bernard, son secrétaire et son agent en France. On trouve là plusieurs centaines de lettres d'Emmanuel adressées, en grand nombre, à Bernard ; ce dernier était par fortune très soigneux ; non seulement il gardait toutes les lettres de son prince, mais il y joignait les brouillons ou les copies des réponses qu'il y faisait. Toutes ces pièces, qui sont conservées dans les liasses revêtues des signatures des commissaires chargés de la saisie, sont pour l'affaire qui nous occupe du plus haut intérêt.

Emmanuel s'était retiré au début de la Révolution au Désert, près de Lausanne, avec la duchesse de Bouillon, et il ne cessait d'intriguer en France pour la liquidation de son régiment, liquidation qui ne fut achevée qu'en mai 1792. Il presse sans cesse Bernard de voir ses amis

1. *Études sur l'Espagne*, par M. Morel-Fatio, 2[e] série. Paris, Bouillon, 1890, in-8° (Bibl. nat., O, 346). Un rapprochement était d'autant plus intéressant à faire que le manuscrit de Beauchamp conservé à la Bibliothèque nationale se trouve dans une série intitulée « Notes sur l'histoire d'*Espagne* et de France ». C'était vraisemblablement des matériaux pour son ouvrage intitulé : *De la Révolution d'Espagne*, publié en 1822. — Cf. Quérard, *France littéraire*, t. I, p. 234.

2. Papiers séquestrés, série T, cartons cotés 515, 1-2 et 1541, 1-2-3-4.

Malouet, de Wimpffen, surtout Reynier [1], l'homme d'affaires de son neveu Constantin, prince régnant de Salm. Chose curieuse dans cette masse de papiers, on ne trouve aucune pièce se rapportant à 1790 et le nom de Duquesnoy ne se rencontre nulle part. Il y eut de toute évidence entre les deux hommes une brouille dont le motif nous est inconnu. Cette correspondance nous donne sur les habitudes et sur le caractère du prince de Salm-Salm des renseignements positifs et précis. Il était grand ami de la lecture et des livres ; sa chère bibliothèque de Paris lui cause de constantes inquiétudes [2]. Il est assoiffé de nouvelles. Dans chacune de ses lettres à Bernard, il le gronde du retard qu'il met à lui envoyer les journaux, ou les *extraits* [3] qu'il faisait à son usage. Ces reproches exaspérèrent même un jour Bernard à tel point qu'il lui écrivit : « Mon prince, je désirerais bien que la mauvaise humeur que vous ont donnée vos papiers vous dégoûtât de tous ces infâmes journalistes [4]. » Emmanuel, en effet, est fort en colère aussi bien contre le *Journal de Paris* que contre le *Moniteur ;* il regrette les *Nouvelles à la main ;* Bernard lui écrit à ce sujet le 25 juillet 1791 : « Mon prince, *vous me demandez les Nouvelles à la main ;* cette feuille n'existe plus depuis qu'on a la liberté entière de faire imprimer ce qu'on veut [5]. » Donc, Emmanuel de Salm avait reçu antérieurement des *Nouvelles à la main*, qui ont été si bien étudiées et décrites par Hatin, et il n'est nullement invraisemblable dès lors d'admettre que, parmi ces bulletins qui sont en si grande majorité d'une écriture inconnue, beaucoup étaient sortis d'une de ces officines qui donnaient alors tant de profit aux nouvellistes.

Il est à ce sujet une remarque que M. de C. n'a pas faite et qui cependant s'imposait. Le manuscrit B dont il nous donne le texte *in extenso* présente cette particularité que les écritures qui, pour le tome I, ne doivent pas être au nombre de plus de cinq ou six, sont alternatives et changent, non pas avec les bulletins, non pas avec les dates, mais avec les pages mêmes [6] ; le copiste ne finit pas la phrase ; il a été payé pour écrire tant de pages, il passe la main quand sa tâche est remplie. Ces procédés sentent bien, on en conviendra, l'officine des *nouvelles*.

Nous ne comprenons pas à vrai dire, que l'attention de l'éditeur n'ait

---

1. Reynier (Claude-Ambroise), avocat au Parlement, élu député aux États-Généraux par le Tiers-État des bailliages de Lorraine réunis, pour la réduction, à Nancy.

2. « Je tremble pour mes pauvres livres. Vous m'avez mandé que vous n'aviez fait mettre dans les caisses que les gros livres, mais j'ai des éditions charmantes en petits formats. Je crains que tout cela ne soit abîmé » (Lettre du 14 juin 1792).

3. « Tâchez, mon cher Bernard, d'arriver avec vos extraits, jusqu'au jour de la poste. Les extraits me font bien du plaisir et m'en feront encore bien davantage, si vous ne restez pas en arrière » (Arch. nat., T, 515). Octobre 1792.

4. Lettre du 11 juin 1792. (Arch. nat., T, 1541 4).

5. Arch. nat., T, 515, 1-2.

6. Exemples (les mots en italiques indiquent l'écriture nouvelle) : p. 25, 6e ligne : « il a un *parti nombreux*, » etc. ; p. 33, 5e ligne : « C'est donc une opiniâtreté, une morgue insupportable *qui font que la noblesse se refuse à cette démocratie*, » etc.

pas été appelée de ce côté par des phrases comme la suivante. Duquesnoy, dans un de ses billets autographes, écrit au prince : « M. Bernard prend mes bulletins et vous les fait passer. *Il me dit que vous avez reçu ceux de M. Fiscal* » (t. II, p. 149). Emmanuel de Salm reçut donc d'autres bulletins que ceux de Duquesnoy. Qu'est-ce que ce Fiscal ? Nous ne connaissons pas son écriture, mais puisque dans ces bulletins il n'y en a pas de l'écriture de Duquesnoy (sauf les cinq billets autographes), qui nous dit que ce Fiscal n'était pas précisément un de ces rédacteurs des *Nouvelles à la main*, d'autant plus obscurs qu'ils étaient persécutés ? L'éditeur ne nous donnant pas d'autres preuves de l'authenticité du *Journal de Duquesnoy* que la rencontre fortuite de ces bulletins avec des bulletins de Duquesnoy, Fiscal a, dans cette voie, autant de titres que ce dernier.

Fiscal n'est pas seul. Bernard nous semble un correspondant sérieux, possible et trop négligé. Il a cependant en quelque sorte forcé la porte. M. R. de C. a publié *in extenso* une lettre de lui (t. II, p. 11), datée du 2 novembre 1789, et la fait suivre de cette note : « Ce Bernard qui *paraît* avoir été employé par le prince de Salm pour ses affaires, était un des copistes du Journal. » Quelques pages plus loin on lit encore (t. II, p. 246, note) : « Nous supprimons ici une lettre (pourquoi avoir supprimé cette lettre et non l'autre ?) qui, dans le manuscrit S, fait suite à celle du 2 janvier ; *elle est signée Bernard* ; il est à remarquer que dans le manuscrit S *les lettres depuis le 9 décembre sont toujours copiées de la main de Bernard.* » Copiste est bientôt dit. Pourquoi ces lettres ne seraient-elles pas de Bernard lui-même ? Dans le rôle qu'il joue en 1791 et 1792, il n'apparaît nullement comme un copiste possible. Il est très affairé, s'occupant non seulement des affaires du prince mais encore de celles d'autres personnes. On trouve d'autre part, aux Archives, des lettres de lui sur les séances de l'Assemblée nationale[1] du meilleur style et d'un pressant intérêt. Elles dénotent même pour le temps une instruction supérieure. François Bernard n'était pas le premier venu. Nous le voyons, dans sa correspondance, entretenant des rapports amicaux avec plusieurs membres de la Constituante et de la Législative ; il fréquentait les salons et rendait compte à son prince des nouvelles recueillies. Ce dernier d'ailleurs le traitait bien moins en subordonné qu'en ami ; il se plaignait sans cesse d'être séparé de lui[2] et la duchesse de Bouillon elle-même ne dédaignait de lui écrire pour lui témoigner « sa reconnaissance et celle du prince ».

Tel est l'homme que l'éditeur a certainement méconnu. Ce n'est pas un copiste possible pour des transcriptions faites et payées *à la page*.

1. Voir particulièrement les lettres des 21 et 22 juin 1791 (Arch. nat., T, 515, 1-2).

2. « Je suis bien fâché, mon cher Bernard, de ne vous avoir point fait venir auprès de moi avant que la France ne fut attaquée, cependant pour peu que vous trouviez la possibilité de venir me trouver, non seulement j'en serai charmé, mais je l'exige » (Arch. nat., T. 1841-4).

Ayant le choix entre deux versions, vous attribuez l'authenticité de Duquesnoy à la copie et vous la refusez aux textes autographes de Bernard. La méthode est au moins étrange. Si nous attribuions, nous, d'une manière formelle à Bernard les lettres que nous n'avons pas vues [1], si nous disions que c'est là non pas le *Journal de Duquesnoy*, mais le *Journal de Bernard*, nous suivrions précisément la méthode que nous reprochons à M. R. de Crèvecœur.

Ce qui demeure certain c'est que, dans le tome II, de l'aveu de l'éditeur, se trouvent 350 pages environ qui, dans le manuscrit S, sont de l'écriture de Bernard, que les dossiers de la série T nous le montrent comme l'homme le mieux placé pour envoyer directement des nouvelles à E. de Salm et qu'en conséquence des doutes positifs demeureront, pour cette partie, tant que M. R. de C. n'aura pas prouvé que ces lettres sont l'œuvre propre de Duquesnoy et que Bernard les a transcrites.

II. — M. de la Sicotière a manqué, pensons-nous, d'esprit critique dans la même mesure que M. R. de Crèvecœur. Son prétendu *Journal de Duquesnoy* n'était autre chose que des bulletins anonymes pareils à ceux que l'on nous a donnés. Est-il vraisemblable que Duquesnoy, qui vivait en Lorraine, ait envoyé des bulletins à E. de Salm-Salm de décembre 1788 à mai 1789? On conserve aux Archives les lettres relatives au voyage que le prince fit en Lorraine en mars-avril 1789 lorsqu'il avait l'espoir, s'étant paré d'opinions libérales, de se faire élire député aux États généraux; Duquesnoy n'y est pas nommé une seule fois. Ce n'est pas au 1er décembre 1788 d'ailleurs qu'il faut reporter le commencement des notes de Duquesnoy, mais seulement au 11 juin 1789. Duquesnoy écrit, en effet, à cette date : « J'ai reçu, mon prince, la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire hier. *J'aurai soin* de vous faire passer une note tous les matins de ce qui aura été arrêté la veille » etc. [2]. Les pages qui précèdent cette date du 11 juin renferment des appréciations et des erreurs qui ne peuvent être l'œuvre de Duquesnoy. Examinons les principales.

Duquesnoy avait été élu député aux États généraux par le bailliage de Briey [3]; par extension il était, comme ses collègues en députation,

---

1. On voit dans les bulletins de décembre 1789, à la fin du manuscrit B, des lettres qui ressemblent beaucoup à l'écriture de Bernard; nous croyons cependant qu'elles ne sont pas de lui. Il faudrait pour avoir une certitude comparer ce manuscrit B avec les lettres de Bernard de la série T. Il se peut en conséquence que la similitude ait induit en erreur M. R. de C. au sujet des lettres attribuées à Bernard dans le manuscrit S.

2. T. I, p. 85. Duquesnoy ajoute ici : « Je vous supplie de trouver bon que ce ne soit pas en forme de lettre, pour abréger. » Or, les bulletins qui précèdent ne sont nullement en forme de lettres; c'est donc bien un arrangement qui commence, et non la modification d'un état de choses existant déjà.

3. M. R. de C. qualifie Duquesnoy « député du tiers-état de Bar-le-Duc »; il n'y aurait point à reprendre à cette qualification dans une liste sommaire, mais si, dans une biographie, on ne prévient pas le lecteur que cette désignation est faite par abréviation, elle touche à l'erreur. La forme prescrite pour la convocation des États

porteur des mandats et des cahiers des dix autres bailliages qui avaient dû se réunir à Bar-le Duc pour réduire le nombre de leurs députés. C'est donc à Briey qu'il faut chercher quel était le mandat de Duquesnoy. Voici, au point de vue du vote par tête, ce que nous apprend le cahier qu'il s'était engagé à défendre : « La justice, la raison prescrivent également qu'aux États généraux on opine par ordres réunis et que les voix se comptent par tête, et les députés y insisteront formellement [1]. » Si l'on se reporte à son *Journal*, voici ce qu'il aurait écrit à la date du 15 mai : « Je sais bien que les gens froids et raisonnables qui veulent le bien *consentiront sans peine à renoncer à l'opinion par tête parce qu'il n'est pas démontré qu'elle est la meilleure* [2]. » Peut-on admettre qu'un mois après son élection, Duquesnoy ait osé envoyer *à ses amis de Lorraine* [3] ce désaveu cynique de son mandat?

Dès les premières lignes, on trouve cette assertion singulière : « La *ville de Paris* qui vient d'obtenir *trois* députés de plus, qui, par conséquent, en a *dix-sept*, [4] » etc. Duquesnoy, qui avait été très activement mêlé à la convocation, n'eût jamais réuni tant d'erreurs en si peu de mots. Ce n'est pas la ville de Paris qui obtint par un règlement royal une députation supplémentaire, mais précisément la partie de la prévôté et vicomté de Paris qui, pour la convocation, se trouvait en dehors de la ville et des faubourgs de Paris; ce ressort obtint quatre, et non pas trois, députés (ce qui eût été une violation du doublement du tiers prescrit par le *Résultat du Conseil* du 27 décembre 1788); enfin, le nombre de députés ainsi obtenu était de seize et non de dix-sept, ce qui eût constitué, pour le même motif, une véritable hérésie.

On lit (t. I, p. 21) : « M d'Artois a été élu au bailliage d'*Arques.* » Encore une erreur que Duquesnoy n'aurait pu commettre. Le bailliage d'Arques, séant à Dieppe, n'était que secondaire du bailliage principal de Caudebec; il n'avait aucune qualité, par conséquent, pour élire des députés aux États généraux. C'est par la noblesse de la sénéchaussée de Tartas que le comte d'Artois fut élu député.

A la date du 24 mai 1789, on lit (t. I, p. 42) : « On sait que la ville

---

généraux en Lorraine et Barrois différa essentiellement de celle prescrite pour les pays d'élections. Les bailliages, tous principaux, devaient achever complètement leurs opérations comme les bailliages des autres pays qui n'avaient pas de secondaires, mais en raison du grand nombre des bailliages royaux, le règlement royal du 7 février 1789 avait ordonné une réunion dernière pour réduire à trente-six les deux cent huit députés de Lorraine et Barrois. Bar-le-Duc fut une des quatre villes désignées pour cette assemblée, mais elle n'est en cette circonstance qu'un centre de réunion et non le chef-lieu d'un bailliage.

1. Texte donné par les *Archives parlementaires*, t. II, p. 213.

2. Tome I, p. 20.

3. « L'identité des textes nous prouva que nous venions de trouver un double du *Journal de Duquesnoy* paraissant avoir été envoyé *à ses amis de Lorraine.* » (Introd. p. XVIII.)

4. Page 1, bulletin du 3 mai.

de Metz, en sa qualité de ville impériale, croyait avoir le droit d'envoyer une députation. M. de Poutet a été envoyé *par la ville.* » Duquesnoy connaissait trop bien la grande querelle soulevée par la noblesse dissidente du *bailliage de Metz* pour confondre l'affaire du baron de Poutet avec celle de Maujean, député de la *ville de Metz*, dont l'élection fut contestée et finalement annulée. Duquesnoy n'aurait pas écrit non plus que la ville de Metz « croyait avoir le droit d'envoyer une députation »; puisque le droit d'envoyer, non pas une députation [1], mais un député avait été reconnu formellement à la ville de Metz par le règlement royal du 6 avril 1789.

III. — L'attribution faite à Duquesnoy n'est exacte et encore partiellement, à notre avis, que pour la période comprise entre le 11 juin et le 9 décembre 1789; c'est donc à tort que l'on a mis le tout, sans preuves certaines, au nom de ce constituant; mais, ces réserves faites, si l'on parvient à oublier Duquesnoy, si l'on passe rapidement sur l'*Introduction* un peu superficielle de M. R. de Crèvecœur, on se trouve en présence d'un ensemble de notes, dont l'authenticité anonyme ne peut être contestée et qui jettent sur les affaires du temps une curieuse lumière. Nous n'avons pas à examiner ici si cette publication s'imposait, si dans cette longue série d'œuvres inédites ou peu connues touchant au même objet — série qui commence au *Journal de Sillery* pour finir aux correspondances de la *Gazette de Sainte-Lucie* — il n'y aurait pas eu un meilleur choix à faire; en l'état ces bulletins ne doivent pas être dédaignés. Notons en passant les ingénieuses observations du rédacteur sur les assemblées particulières de la chambre de la noblesse qui survécurent assez longtemps à la réunion des ordres (t. I, p. 180); l'instructive anecdote relative à l'impression du discours de l'évêque de Nancy q i explique comment ce document demeure inconnu (t. II, p. 134); une sorte de revue curieusement étudiée des présidents de l'Assemblée nationale de juin à décembre 1789 (t. II, p. 209 et suiv.). Et quelle saisissante prévision des excès de la terreur dans les lignes suivantes : « M. de la Luzerne a la réputation d'un homme intègre et bon, mais il s'est conduit en despote. C'est précisément parce que les ministres étaient despotes qu'il y a eu une révolution, et *et si l'on voulait punir tous ceux qui sous l'ancien régime ont abusé de leurs pouvoirs, la France n'aurait pas assez de bourreaux* » (t. II, p. 120). Nous regrettons de ne pouvoir par la multiplicité des exemples montrer l'intérêt du livre.

A un autre point de vue encore cette publication mérite l'attention. Nous ne saurions trop féliciter M. R. de Crèvecœur de la correction qu'il a apportée à reproduire le texte du manuscrit B. Nous n'avons

---

1. Le mot *députation* ne s'employait, en 1789, que pour désigner l'ensemble des quatre députés (un du clergé, un de la noblesse, deux du tiers état) qu'en principe devait avoir au minimum chaque bailliage.

pas relevé une seule faute dans la comparaison du texte imprimé et du texte manuscrit. Le souci de l'exactitude est, en cette partie, tout à fait digne d'éloges. Divers passages inexacts ou erronés eussent dû être annotés ou expliqués, quelques noms de constituants sont inexactement rapportés 1 malgré le souci manifeste de l'orthographe précise des noms; mais il convient de louer la scrupuleuse probité de l'éditeur qui, s'il ne nous a pas donné le *Journal de Duquesnoy*, nous a fait connaître tout au moins une série de *Nouvelles à la main* qui devra être nécessairement consultée dorénavant par tous ceux qui s'occupent de la Révolution.

A. BRETTE.

LETTRE DE M. D'AVENEL ET RÉPONSE DE M. SEIGNOBOS

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Puisqu'en publiant, dans votre numéro du 30 mars dernier, ma lettre du 29 février répondant à un article du 10 du même mois, vous avez bien voulu, par une nouvelle attaque, insérée à la suite de ma dite lettre, m'offrir une nouvelle occasion d'exercer mon droit légal de réponse, je croirais manquer, en n'en profitant pas, à ce que je dois à vous-même, à M. votre collaborateur et aux lecteurs de votre estimable recueil.

Je m'attacherai surtout à réfuter, comme je l'ai fait précédemment, les erreurs commises par l'auteur de cet article, qui, après m'avoir reproché gravement de prendre *six acres* pour *un acre*, de prendre le 10e d'un prix pour le prix total, de prendre la vente de « récoltes à effectuer » pour la vente des récoltes sur pied, etc., etc., est ensuite obligé de confesser que c'était lui-même qui s'était trompé.

M. votre collaborateur, me raillant d'avoir confiance en certains ouvrages, ajoute (note 24, p. 253) : « J'ai cherché à montrer précisément que M. d'A. est trop *confiant* pour opérer correctement en histoire. » Si j'y mettais de la malice, Monsieur, je pourrais répondre que le plus *confiant* des deux n'est peut-être pas moi, mais M. votre collaborateur, qui nous a, dans le numéro du 10 février, fait connaître que les « incorrections » ou « négligences » qui m'étaient imputées, avaient été découvertes par un « érudit » de sa connaissance, et qui a dû reconnaître que son « érudit », dont les critiques se sont trouvées fausses, avait abusé de sa sympathique crédulité. Je pourrais aussi relever une singulière inconséquence de M. votre collaborateur, qui, dans son premier article comme dans le second, avant de donner la liste des « fautes » prétendues, dont je me serais rendu coupable en mes citations, énonce que ses vérifications ont porté sur des « chiffres *pris au hasard* ». Et pourquoi donc croirais-je, et pourquoi les lecteurs de la *Revue critique* croiraient-ils, que ces chiffres de M. votre collaborateur *sont effectivement* « *pris au hasard* »? Pourquoi ajouterions-nous une foi quelconque, sur un point impossible à vérifier comme celui-ci — il faut en convenir — à l'affirmation dénuée de toute preuve, d'un critique qui, par ce fait seul qu'il attaque un ouvrage avec véhémence, peut être suspect de quelque partialité dans la poursuite des arguments de nature à appuyer sa thèse? Et ce critique, qui laisse ainsi tomber de sa plume une déclaration qu'il

1. A noter, par exemple : de Tollendal ; au lieu de : *de Tolendal;* Rewbell au lieu de *Reubell;* de Wimpfen au lieu de : *de Wimpffen;* de Salicetti au lieu de : *Saliceti*, etc. Aux *errata* du tome II on lit : «au lieu de Dufraisse Duchey lire Dufraisse du Cheix. » La première version est seule bonne; ce député signait : Dufraisse Duchey.

suppose ne pouvoir être l'objet d'aucun doute, ne veut pas que l'historien en soit cru sur parole, même dans les détails les plus minimes d'une publication vaste et longuement édifiée, même dans des détails *faciles à vérifier*, comme celui de la valeur, en ares, d'une ancienne mesure locale de superficie.

Mais nous n'en demandons pas tant; que les chiffres contestés soient le résultat d'un contrôle minutieux — contrôle rendu facile, entre parenthèses, par la forme même des tableaux *qui permettent de refaire après moi chaque calcul* — et portant sur un nombre de prix qu'il nous importe peu de connaître, le principal est que le critique soit plus exact cette fois que la première.

Or il n'en est rien, et en voici la preuve; voyons les soi disant erreurs relevées :

« I, p. 500. Prix de terres « Aisne H 250, 2 muids... 8 l... terre inculte, Bois Roger, « 1247 ». — Tiré d'une « charte... relatant la vente faite à l'abbaye... moyennant « 9 livres *parisis* payés comptant, de deux *muyées* de terres incultes et de 4 muids « 10 setiers de vin de vinage *à la mesure* de Bois Roger, févr. 1247-1248 » — *Il y a ici quatre erreurs*. M. d'A. convertissant les livres parisis en tournois aurait dû donner un chiffre *supérieur;* il a pris la moitié de l'objet vendu, il a pris une mesure pour une localité, et négligé de tenir compte de l'ancien style (févr. 1247-48 est de 1248). »

Or voici ce qui a été fait par moi : 9 livres parisis donnaient 11 liv. 5 s. tournois pour les 2 muids de terre et les 4 muids 10 setiers de vin; comme les 4 muids 10 setiers de vin de vinage valaient, d'après les prix du vin dans l'Aisne au XIII[e] siècle, 3 livres 5 s. environ, il restait pour la valeur des 2 muids de terre 8 livres tournois. Et voilà pour les deux premières « erreurs » prétendues. Quant à la troisième, « prendre une mesure pour une localité », *Boisroger* dont il est ici fait mention est *un hameau de la commune* de Laniscourt *où est cette terre* et, en le citant, je suis encore plus précis que si j'avais mis Laniscourt. Et enfin, quant au reproche d'avoir mis la date — quatrième « erreur » — de 1247, tandis que, comme le dit M. votre collaborateur, février 1247-1248 est de 1248, je demande un peu ce que cela signifie, dans mes tableaux et pour mes moyennes, que ces muids de terre aient été vendus en février 1248 ou en décembre 1247, et j'ai honte, en répondant à un pareil reproche, de penser que des discussions aussi puériles, des vétilles aussi caractérisées, pourront tomber sous les yeux d'historiens étrangers à des polémiques semblables, qui hausseront les épaules de pitié en lisant ces lignes.

Continuons :

« II. « Drôme E 6411, 8 séterées, l. 6. (bail à cens) 1643. » — C'est, dit la *Revue critique*, un « accensement de *3 séterées... sous la pension morte* de 6 l. au capital « de 120. »

Mais du tout, c'est bien un accensement de *8 séterées*, comme je le dis, et non de 3 (page 382, col. 1, de l'Inventaire som. de la Drôme), et cela pour un reveuu invariable — *pension morte* — de 6 liv.

Continuons :

« II, 136. « Drôme E 5643, 12 éminées, 4 émines de conségal. Terre 1649. » — Le texte, ajoute la *Revue critique*, dit : « Terre... 12 éminées affermée *demi émine* de « seigle » (pas de date). »

Le texte de l'inventaire E, 5643, p. 201, colonne 2, *ligne 7*, dit dans son analyse des biens de la commune de Chamaret « la terre du Puy, de 12 éminées, affermée 1/2 émine de seigle »; et, à cette place, il n'y a aucune date, et, *précisément parce qu'il n'y a pas de date*, je n'ai pas relevé ce prix, et il ne figure nulle part dans mes tableaux ; mais, si M. votre collaborateur avait pris la peine de lire plus loin, il aurait vu, *dans la même colonne, à la ligne 34*, de l'analyse de la même liasse E. 5643 : « Bail de la terre du Puy (dont il est parlé à la ligne 7) *pour 4 émines de consegail* ». Et ce bail a *bien la date* que je porte : « 14 février 1649. »

Autre chose ; la *Revue critique* dit :

« II, p. 88 « Cher D 363, 4 boisselées, 30 ares, 2 deniers 1468 ». — Tiré d'une inscription (de cense) « de 2 deniers parisis pour 4 boisselées ». Comme l'indique le

chiffre dérisoire du « revenu en francs de l'hect. (0,16) », c'est une redevance nominale. »

Mais nullement, la redevance est bien le revenu et le chiffre de 16 cent. 1/2 de revenu à l'hectare, *en 1468*, pour être très bas, n'est pas *dérisoire*. En effet, à mes tableaux, de 1451 à 1500, époque qui est, comme je l'ai dit, celle des plus bas prix de loyer de la terre, et pour laquelle l'hectare, dans mes moyennes, ressort à 48 fr. de valeur vénale, on remarque les loyers suivants : 0,44 c. en 1458, 0,35 c. en 1465, 0,31 c. en 1471, 0,34 c. en 1476, 0,19 c. en 1457, *0,12 c.* en 1500, *0,09 c.* en 1464, *0,04 c.* en 1481 à Soissons et en 1452 à Chennevières (Eure-et-Loir). On trouve tous ces chiffres de loyers dans mon tome II, pp. 85 à 103. Ils proviennent de divers départements et de diverses sources ; beaucoup ont été extraits par moi des papiers de la baronnie de Chateauneuf-en-Thimerais et du marquisat de Maillebois (dans les archives de Nicolaï) ; ce sont des terres *nouvellement* accensées, c'est-à-dire de celles où le cens est *le seul loyer* payé par le preneur, et dans l'un des premiers pays à grains, non loin de Dreux, en pleine Beauce.

J'en puis dire autant du suivant :

« II, p. 60. Revenu de labours. « Aisne G 2 : 4 muids... 25 sous... Terre. Marle. « 1245. » Le texte dit : « Maître Bernard, curé de... St-Pierremont, a autorisé Thomas « de Coucy.. à faire construire une abbaye de filles... en la paroisse de *Saint-Pierre-* « *mont... occupant un espace* suffisant pour ensemencer 4 muids de blé *à la mesure* « *de Marle*, moyennant *une rente* de 20 sous. »

Le rédacteur de la *Revue critique* n'ignore pas que ces mots : « Occupant un espace suffisant pour ensemencer 4 muids de blé, à la mesure de Marle » signifient : une surface labourable de 4 muids, ou muyées de terre. » C'est l'expression constamment usitée, puisque les noms des anciennes mesures de superficie avaient tous pour origine, soit une quantité de semence, soit une durée de temps nécessaire pour ensemencer ou faucher un espace déterminé. Ici la rente de 20 sous parisis — 25 sous tournois — est évidemment le loyer de 4 muids de terre (ou 16 hect. 48 a.) et, quoique ce loyer, au XIII^e siècle, paraisse bas, puisqu'il ressort à 1 p. 51 c. l'hect., il n'est nullement anormal. Sans sortir du même département de l'Aisne, au XIII^e siècle et au commencement du XIV^e, nous remarquons des hectares de terre loués 2 f. 60 c., 1 f. 30 c. et même 0,41 c. à La Neuville, en 1266.

Autre reproche :

« II, p. 70. « Revenus de labours. L. Delisle. Classe agricole, p. 584... la vergée « 30 sous, Beauvoir. » — Le texte dit : « A. Beauvoir chaque vergée d'une pièce de « terre vaut 30 s. de rente... mais il faut *en déduire le montant des charges* qu'elle « doit acquitter. »

Mais je n'ai jamais mis « la vergée 60 sous ». Le chiffre de 60 sous n'existe même pas dans toute la page 70 citée. Je ne sais où la *Revue critique* a pris ce chiffre. J'ai mis : « 30 sous de monnaie ayant alors cours. » Quant aux « charges » de cette vergée, elles ne signifient rien. Mais les 30 sous sont vraisemblablement une fausse monnaie, c'est un des cas exceptionnels que j'ai signalés (dans le texte du tome I^{er}, p. 55) où l'on a compté en monnaie altérée, telle que l'année 1341 en a connu. J'ai dit, à cette occasion, que la différence des prix ainsi exprimés avec les prix environnants suffisait à mettre le lecteur en garde ; en effet, le loyer de l'hectare ressortirait ici à 30 fr. Mais, comme j'ai pris soin de noter, dans la colonne Monnaie de l'époque, « *30 sous de monnaie ayant alors cours* », le lecteur de mon ouvrage est par là même édifié et prévenu.

L'observation suivante n'est pas plus fondée :

« II, p. 98. « Delisle, p. 577. 58 acres... terre bonne... » La citation suivante, reprend la *Revue critique*, au-dessous de terre bonne dit « Idem ». — Le texte porte « Vers 1210... 58 acres de bonne terre sont estimées 11 l. 12 s. de revenu, 187 acres « de *moins bonne* terre 14 l. 6 den. » L'écart est énorme entre la valeur des deux terres.

L'écart est, en effet, considérable, puisque la première ressort à 5 fr. 31 c. l'hectare, de loyer, et la seconde à 2 fr. 04 c., mais les épithètes de « *terre bonne* » ou de

« *terre moins bonne* » sont tout à fait insignifiantes, non seulement parce que la différence de prix suppose une différence de qualité, sans qu'il soit guère besoin de le dire, *ici plus qu'ailleurs*, mais surtout parce que l'écart de 2 à 5 fr. n'a rien d'extraordinaire, en des tableaux de chiffres où, durant le XIII[e] siècle, et pour la seule Normandie, on voit des hectares loués 50 fr. et d'autres 1 fr. 06. Dans la seule commune de Saint-Vigor-de-Bayeux, et pendant la seule année 1290, la terre se loue depuis 17 fr. jusqu'à 74 fr. l'hectare, soit un écart du *septuple*, auprès duquel un écart du double est bien minime.

Toutes les autres critiques sont de la même valeur ou de la même exactitude ; c'est-à-dire que les unes sont fausses et que les autres sont tellement puériles, qu'on ne s'explique pas qu'une personne sérieuse, à moins d'être animée d'un esprit de dénigrement systématique, ait pu s'y arrêter.

En veut-on quelques exemples ; voici ce que dit la *Revue critique :*

« II, 138. « Eure G 745. 35 perches 30 sous (rente irrachetable) Terre. La Haie-« Malherbe 1650 ». — La cote 745 contient un « bail à fieffe... de 35 perches... « moyennant une rente *irracutable* de 30 sous. » Mais la localité est Clos, Langloys et c'est la *cote suivante* (746) qui en 1729 mentionne un « procès-verbal des « réparations..... grange du presbytère de la Haie-Malherbe. »

Eh bien, ce n'est pas vrai : l'inventaire de la liasse G. 744 porte en tête « Église de La Haie-Malherbe, » à laquelle appartiennent les liasses 745, 746, 747. La suivante G. 748 concerne l'église d'Hébécourt. Nous sommes donc, avec la liassse 745, dans la commune de La Haie-Malherbe et quant au « Clos-Langloys », ce n'est ni une commune, ni *un hameau même* (il ne figure pas dans le dictionnaire des Postes). C'est tout simplement, comme l'indique cette expression forestière de *triège* ou *triage* — « 35 perches sises au triège du Clos-Langloys » — la désignation de quelque abornement ou carrefour, que j'aurais eu grand tort de prendre pour une « totalité », comme le voudrait votre estimable recueil.

J'en dirai autant de l'observation ci-dessous :

« II. p. 69. « Delisle, Classe agric. 576 Tassili (Calvados) 1190 » dix évaluations. — Dans le texte ces évaluations se rapportent à Grainville ; il est question de Tassili *plus haut*. P. 57, 59 « Rauville » deux fois cité, est Ranville et au lieu de « 2 vergées... 3 quartiers froment » il faut lire « 3 vergées ».

Mais non, en ce qui concerne les « vergées », il ne faut pas lire 3 vergées; il y a le chiffre 3 et, *plus loin*, le chiffre 2 vergées. Mais que dire de ce grief de Rauville mis pour Ranville; quel est l'écrivain auquel un compositeur d'imprimerie n'a pas substitué un *n* à un *u* ? Et quelle importance cet *u* au lieu d'un *n* peut-il avoir, pour les conclusions historiques de mon ouvrage? Quant à Tassilli (Calvados) c'est une commune voisine de Grainville, appartenant comme elle à l'arrondissement de Falaise S'agit-il de faire l'histoire de la propriété foncière *par commune?* je ne crois pas que nous en soyons encore là, *pour le douzième siècle ;* or les prix se rapportent à l'année 1190.

Je signalerai à M. votre collaborateur une faute d'impression qui s'est glissée ici dans son article, il cite mon tome II. p. 69, lorsqu'il s'agit de la page 59. Je le fais sans ironie, qu'on le croie bien, et sans en triompher outre mesure, afin qu'il se montre indulgent pour celles qu'il a pu trouver chez moi :

Il dit ainsi : « II, p. 239, au bas, 100 arpents 51 hectares. Idem = 42 ares. Il y a eu interversion de citations. »

Non, il n'y a pas interversion ; il y a seulement au-dessous du mot *idem*, le mot *l'arpent*, qui devrait se trouver à sa place. Les 100 arpents valant 51 hectares sontt eux, *bien placés*. Et le principal, le point important, c'est que *tous les prix sont justes*. Ces 100 arpents, auxquels il n'y a rien à changer, valent bien 107, 243 livres, ou 130, 840 p., pour 51 hectares, soit 2,565 p. par hectare, prix indiqué comme se rapportant à la coupe d'une futaie de 100 ans, et vis-à-vis du mot *idem* (mis au lieu du mot arpenr) la quantité de 42 ares se rapporte bien à 82 francs, soit pour l'hectare 196 fr., afférent à une coupe de taillis.

Même faute d'impression ici :

« II, p. 130-131. « Prix en monnaie de l'époque. Prix actuel correspondant ». 1631 à 1634. « 110 sous = 11 f. 40 — 13 sous = 31 fr. 20 — 24 sous = 49 f. 70 — 22 sous = « 45 f. 70 — 18 sous = 37 f. 44. » — Dans ces quatre articles les *sous sont comptés pour des livres.* »

Dans mes tableaux manuscrits la colonne « monnaie de l'époque » portait en tête : « *livres, sous, deniers* » et ces mots n'*étaient pas répétés* à côté de chaque prix. L'imprimerie les a ajoutés, et ici elle a ajouté le mot *sou* au lieu de *livre*, mais, comme tous les prix sont exacts en francs, que « *les sous n'ont pas le moins du monde été comptés pour des livres* » ainsi que le croit la *Revue critique*, et que le prix de l'hectare, exprimé en francs, *est exact*, la faute d'impression saute aux yeux du lecteur et n'a par suite plus d'autre inconvénient que celui de donner aux abstracteurs de quintessence l'occasion d'une mauvaise querelle à l'auteur.

L'auteur cependant ne regrette pas cette polémique; il n'est nullement fâché que son livre, passé au crible d'une critique providentiellement malveillante, n'ait pu fournir matière qu'à des griefs erronés, à des accusations sans fondement ou à des enfantillages typographiques.

J'ai tenu à montrer le peu de solidité de ces attaques, formulées contre la correction de mes tableaux, parce que ces tableaux sont le fondement même du texte. La *Revue critique* témoigne de quelque inconséquence lorsqu'elle dit : « Si M. d'A. s'était borné à écrire, pour le public pressé « qui veut seulement des résultats », une histoire conjecturale fondée sur les témoignages vagues des auteurs contemporains et sur ses *impressions*, j'aurais pu m'en tenir à l'éloge que j'ai fait de son abrégé; car, en se contentant d'exposer la *nature* des phénomènes et d'en indiquer la direction générale, il aurait proportionné son but à ses moyens d'information » (p. 255). Mais si mon « abrégé » n'était pas, comme le texte de l'ouvrage *in extenso*, appuyé sur des tableaux, où les monnaies et les mesures anciennes sont traduites en monnaies et en mesures modernes, si les chiffres ainsi obtenus pour la valeur des terres, des maisons, des céréales, des diverses denrées, des salaires, des tissus, des meubles, etc., etc., n'avaient été ensuite condensés et résumés en des moyennes, l'« abrégé » dont il s'agit ne mériterait nullement « l'éloge » que M. votre collaborateur croit en avoir fait; cet « abrégé » ne vaudrait exactement rien; il ne vaudrait pas le papier sur lequel on l'aurait imprimé; ce serait, tel que la *Revue critique* en trace le plan ci-dessus, une œuvre de fantaisie pure et, à moins que l'on ne pose en principe que ce qui est faux dans un format de librairie ne soit vrai dans un autre; que le grand in-8° demande des recherches sérieuses, mais que l'in-18° courant se contente d'« impressions » et de « conjectures », je ne vois pas bien comment l'*extrait* d'une ou de plusieurs *idées fausses* peuvent devenir *vraies*, par cela seul qu'elles sont exposées en moins de mots, dégagées des notes et références au bas des pages, allégées des exemples et des faits cités à l'appui des opinions, et débarrassées enfin de tableaux infiniment détaillés.

Car ces tableaux, dont M. votre collaborateur dit que « je les ai proposés pour modèles en les faisant imprimer aux frais de l'Etat », ces tableaux sont loin, dans ma pensée, d'être des « modèles ». Qui donc, parmi nous, est assez vain pour offrir ses œuvres en modèles aux générations futures?

Seulement ces tableaux sont très supérieurs à tous ceux que l'on avait faits jusque-là; ils sont, par exemple, beaucoup plus complets que ceux de mon éminent prédécesseur britannique, M. Thorold Rogers, qui s'était dispensé de faire connaître aucune source, si ce n'est en bloc, ce qui rend toute vérification impossible, et qui n'avait pas jugé à propos de réduire les monnaies du moyen âge en livres et shillings actuels; ce qui fait que les moyennes de 1250 à 1600 commencent en shillings de 3 f. 75 c. et finissent en shilings de 1 fr. 25 c.; d'où impossibilité d'apprécier rapidement, sans un calcul mental, les variations exactes des prix. J'ai profité des critiques adressées à M. Thorold Rogers; j'ai donné la source de chaque prix et sa conversion, au risque d'étendre un peu longuement mes tableaux et d'en rendre la publi-

cation plus lente; car l'on n'ignore pas, je pense, à la *Revue critique*, que les fonds consacrés par l'Etat à l'impression des ouvrages scientifiques sont extrêmement réduits, et l'on ne suppose pas que ce soient les auteurs qui en disposent à leur guise. Je suis donc partagé entre le désir d'être aussi complet que possible et la crainte de donner à mes tableaux un développement excessif, qui fasse reculer le comité des Travaux historiques. C'est ainsi que, lorsque M. votre collaborateur revient une fois encore sur la demande d'un *tableau général des mesures* (p. 254 note 27) je ne puis que lui répéter ce que j'ai dit précédemment : « J'ai offert de le dresser, non seulement pour mes propres mesures, mais pour les mesures locales de la France toute entière, afin qu'il servît à tous les travailleurs qu'arrête souvent la difficulté de convertir en un étalon du système métrique une mesure de l'ancien régime. » Le Comité n'a ni accepté ni refusé; il a réservé la question et s'il se produisait, dans le monde des lettres, un courant favorable à cette publication, il est possible qu'il l'accepte.

S'il en veut charger quelque autre personne, Monsieur, que votre serviteur, je ne lui disputerai pas l'honneur de confectionner ce « Dictionnaire »; bien au contraire, je m'efforcerai de mettre à sa disposition une expérience déjà longue de ces questions.

Chacun ainsi aide ses successeurs, comme il a été aidé par ses devanciers, et la science progresse pas à pas, par cette suite d'efforts. Répondant à la *Revue critique* je disais, dans ma lettre du 29 février, qu'à mes yeux « ce serait une mauvaise plaisanterie d'exiger d'un écrivain qu'il dépouille personnellement les matériaux d'une histoire économique » embrassant six siècles.

A quoi M. votre collaborateur ripostait spirituellement, dans une note, au bas de la page : « Serait-ce aussi une mauvaise plaisanterie de demander pourquoi un homme à lui tout seul veut faire l'histoire économique de toute la France pendant six siècles? » Et, revenant plus loin sur la même idée, il ajoutait : « Où était la nécessité que M. d'Avenel, à lui tout seul, recherchât tous les prix, dans toute la France, pendant tous les siècles » (p. 257)? Et, en effet, il n'y avait à cela aucune nécessité pour moi, pas plus que pour tout autre historien; à moins que, peut-être, ce n'ait été justement le fait que *personne, jusqu'ici*, ne se fut chargé de la besogne, qui m'ait donné à moi-même l'idée de l'exécuter. Mais, de nécessité originelle, il n'y en avait pas la moindre à ce que ce fût moi, plutôt que tout autre, plutôt que M. votre collaborateur par exemple, qui se chargeât d'écrire cette histoire. Et puisqu'en somme *elle n'existait pas*, puisque nous en étions réduits au petit volume de Leber, qui date d'un demi siècle, et que, faute de mieux, on devait se servir, pour l'appréciation du pouvoir de l'argent au moyen âge, des coefficients de Leber, basés seulement *sur quelques poignées de chiffres*; puisqu'aussi, depuis cinquante ans, une masse de documents ont été classés, analysés ou publiés, soit sur une période déterminée, soit sur une ville ou une province, il devenait possible, et il était certes intéressant, en rassemblant tous ces renseignements épars, en les rendant intelligibles par la traduction des mesures et des monnaies, d'en dégager des conclusions. Ce travail a été jugé utile par tous les maîtres d'érudition qui m'ont servi de guides, par *tous les médiévistes* que j'ai consultés et qui en ont approuvé le plan. J'aurais l'air, en citant ici des noms, de les appeler à mon secours pour confondre mon honorable contradicteur et de me mettre à l'abri de leur autorité. Je ne le ferai donc pas; aussi bien leur opinion, *publiquement formulée* dans des recueils savants qui ne sont pas indignes de figurer à côté de la *Revue critique*, et l'accueil que cet ouvrage a reçu aussi bien en France que dans plusieurs pays voisins, *où il n'avait été encore rien tenté d'analogue*, me prouvent que je ne me suis pas trompé sur l'opportunité qu'il peut y avoir, à l'heure présente, à interroger le passé sur des problèmes qui passionnent nos contemporains.

La *Revue critique* parle à plusieurs reprises (p. 251, note 13) des « collaborateurs qui m'ont ramassé mes matériaux », et (p. 257) de mes « collecteurs de matériaux ». Je crois devoir lui dire que je n'en ai en quelque sorte eu aucun. J'ai noté *moi même* la totalité des chiffres et des prix que j'ai publiés. Les seules archives que je n'aie pas dépouillées en personne sont celles du château de Meilhan, appartenant à la

famille de Mortemart, celles du château de Parentignat, appartenant à la famille de Lastic, et celle du département de la Côte-d'Or, pour l'année 1666, où M. Guérinot, archiviste, élève de l'école des Chartes, a bien voulu recueillir pour moi d'utiles renseignements. M. Lemoine, archiviste aussi et élève de l'école des Chartes, que ses travaux amenaient à consulter le British Museum pour la domination anglaise en Bretagne, et les archives municipales de Périgueux, m'a également fourni un certain nombre de prix tirés de ces deux sources. Mes collaborateurs, ce sont en réalité tous ceux qui ont fait, depuis un demi siècle, des publications dont j'ai largement profité et sans lesquelles mon ouvrage eut été impossible. Je cite chacun d'eux à côté des chiffres que je leur dois, et je saisis cette nouvelle occasion de leur témoigner ma reconnaissance, dans cette réponse que je vous prie de vouloir bien publier, en même texte et à la même place que votre article.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Vicomte G. d'Avenel.

Réponse de M. Seignobos.

La première réponse de M. d'Avenel suffisait pour prouver aux historiens qu'il ne se rend aucun compte des conditions de la *preuve* en histoire et des exigences de la *méthode* historique. Sa seconde réponse montrera aux érudits qu'il ne connait pas davantage les règles d'une transcription correcte. Ceux qui auront la patience de comparer cette réponse au relevé d'incorrections que j'ai donné pp. 258-259, s'apercevront que non seulement il ne répond rien à trente-cinq observations,en général les plus graves (voir entre autres les six premières et les dernières); mais que ses réponses aux onze autres semblent indiquer que d'ordinaire il ne voit pas où réside l'incorrection. Il est incorrect d'indiquer en argent seulement une redevance consistant partie en argent partie en vin, — de compter pour un revenu un « accensement sous pension morte, » — d'accepter pour un revenu une inscription de *cense* (le fait que cette cense est *nouvelle* ne change rien à sa nature de redevance nominale). Il est incorrect de prendre une *rente* établie en retour d'une autorisation de bâtir pour le « revenu de labours » du terrain à bâtir, — incorrect de négliger le « montant des charges » en disant qu'elles « ne signifient rien », — incorrect d'inscrire sous la même rubrique « terre bonne » deux terres dont l'une est indiquée comme *bonne*, l'autre comme *moins bonne*, surtout quand leur valeur est dans la proportion de 2 à 5, — incorrect quand on précise le nom des villages d'indiquer des noms inexacts, — incorrect de porter des sous pour des livres, quelle que soit l'origine de cette confusion, — incorrect de mettre sous la même rubrique deux valeurs aussi différentes que 51 hectares et 42 ares.

J'ignore si les tableaux de M. d'A. sont « très supérieurs à tous ceux que l'on avait faits jusque-là », je me suis borné à constater qu'ils sont dressés *sans critique, sans preuves, sans exactitude*. Tous ceux qui ont pris la peine de les examiner *de près* ont fait la même constatation. Quant aux éloges donnés à cet ouvrage, M. d'Avenel, s'il est au courant des usages de la critique contemporaine, sait que les critiques n'ont d'ordinaire le temps ni d'étudier à fond ni de vérifier les citations; ils ont plus vite fait de rédiger un compte rendu élogieux qui ne les expose pas à l'inimitié de l'auteur et à une polémique acrimonieuse.

La contradiction évidente entre les principes posés par l'auteur et la méthode suivie dans le dépouillement s'expliquait bien par l'hypothèse de « collecteurs de matériaux » différents de l'auteur (M. d'A. parlait d'archivistes par qui il avait fait compléter les indications de l'Inventaire sommaire). Mais puisque M. d'A. déclare avoir opéré seul, on ne comprend plus comment il a pu, *sans s'en apercevoir*, se mettre en contradiction continuelle avec *lui-même*, en donnant des chiffres de *cens* pour des chiffres de *revenu*, des *avances* ou des *prêts* pour des prix *d'achat*, des *offres* pour des *prix de* vente.

N'ayant pas mis en doute la sincérité de M. d'Avenel, j'ai le droit de m'étonner qu'il conteste la mienne. En m'accusant de mauvaise foi il m'oblige à *affirmer* de nouveau que les citations de ses tableaux sur lesquelles ont porté les vérifications ont été *prises au hasard*.

Ch. Seignobos.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Chavannes nous écrit la lettre suivante : « Dans le numéro du 6 avril 1896 de la *Revue critique*, j'ai montré que la préface du *Si yu ki* traduite par Stanislas Julien, le père Guiluy et M. Schlegel ne pouvait pas avoir été écrite par *T'chang Tjue* et qu'elle devait être attribuée à *Tju Tche-ning*. En parcourant d'anciens numéros de la *China Review*, je viens de reconnaître que cette démonstration a déjà été faite par M. T. Watters (*China Review*, vol. XVIII, pp. 334-335). Je m'empresse donc de signaler ici que M. T. Watters a la priorité sur moi. D'ailleurs, le fait que nous sommes arrivés indépendamment l'un de l'autre à la même conclusion ne peut que confirmer l'exactitude de notre remarque. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du mercredi 1er avril.

M. Héron de Villefosse présente les magnifiques monuments de l'art grec que le musée du Louvre vient d'acquérir. C'est d'abord une merveille d'orfèvrerie grecque, une tiare en or repoussé et ciselé, dans un admirable état de conservation, d'un travail parfait et d'une grande importance historique. Elle pèse 443 grammes; sa hauteur est de 20 centimètres et son diamètre, à la base, de 18 centimètres. Elle a été découverte dans une tombe, près de l'antique ville d'Olbia, en Crimée. Grâce à sa situation géographique, à son commerce et à son industrie, Olbia occupait une des premières places parmi les villes grecques du Pont-Euxin. On sait, par une inscription connue depuis longtemps, qu'un roi barbare du voisinage, Saïtapharnès, faisait de fréquentes incursions sur le territoire d'Olbia et imposait à ses habitants des tributs considérables. Un jour, le roi se présente sur les bords de l'Hypanis ; un riche et généreux citoyen d'Olbia, Protogène, accourt et lui offre 900 pièces d'or. Saïtapharnès juge le tribut insuffisant et déclare la guerre à la cité. Mais on n'en vint pas à cette extrémité; les riches habitants d'Olbia apaisèrent le roi par de magnifiques présents. Est-ce à cette occasion qu'ils lui offrirent cette superbe tiare ? L'inscription suivante, qui s'y trouve gravée, permet de le supposer. Elle est ainsi conçue :

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ Ο ΟΛΒΙΟΠΟΛΕΙΤΩΝ ΒΑϹΙΛΕΑ ΜΕΓΑΝ ΚΑΙ
ΑΝΕΙΚΗΤΟΝ ϹΑΙΤΑΦΑΡΝΗΝ.

(*La suite au prochain numéro.*)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 18 mai — 1896

195.—**Les proverbes de Maïdani** mis en vers et commentés par le Cheïkh Ibrahim Al-Ahdab. Beyrouth, 1895, 2 vol. in-8°.

La riche collection des proverbes arabes réunis avec un soin merveilleux et une rare érudition par Aboul-Fadl Maïdani, savant littérateur du XIe siècle, se trouve dans toutes les bibliothèques de l'Europe. Étienne Quatremère fut le premier à en signaler l'importance, il y a plus de soixante ans. Peu après, paraissait la consciencieuse publication de Freytag où le texte arabe établi sur plusieurs manuscrits était suivi d'une traduction et d'un commentaire en latin, d'un style lourd, diffus, trop souvent inintelligible. La meilleure édition des proverbes est celle, toute arabe, qui parut à Boulac en 1867. Malgré l'absence de tables si nécessaires dans un recueil de ce genre, l'édition égyptienne est pourtant d'un usage plus facile, et en ce qui concerne la correction du texte, ou tout au moins elle mérite plus de confiance que celle de l'orientaliste allemand.

A la rigueur, une réimpression d'un livre si connu ne répondait pas à un desideratum urgent de nos études. Aussi n'est-ce pas d'abord sans quelque regret que nous avons vu l'Imprimerie catholique de Beyrouth recommencer à grands frais et avec un véritable luxe typographique une publication pour laquelle les érudits d'Europe et les lettrés d'Orient avaient fait le nécessaire. Mais je me hâte de reconnaître que, si le fond est resté le même, la forme du recueil est toute différente. Il ne s'agit plus ici de la reproduction intégrale du texte reçu mais plutôt d'une imitation libre, d'un pastiche versifié d'après la rédaction originale. Un lettré arabe presque ignoré parmi nous, mais dont le nom paraît avoir joui d'une certaine célébrité dans le monde musulman, le Cheikh Ibrahim El-Ahdab, mort il y a quatre ou cinq ans, avait laissé en manuscrit une adaptation en vers iambiques des Proverbes, auxquels il avait ajouté un commentaire presque toujours tiré de celui de Maïdani.

Ces petits poèmes didactiques, si l'on peut donner ce nom à des aides-mémoire versifiés, ont toujours été tenus en grande estime par les Orientaux, mais ils ont le grave inconvénient de mutiler le texte primitif pour le plier aux exigences du mètre et de la rime. Les éditeurs de Beyrouth ont prévu cette objection : le texte de chaque proverbe est imprimé en lettres rouges et rétabli aussi en lettres de même couleur dans le commentaire, conformément aux leçons consacrées par l'usage. Malgré cette précaution, le lecteur qui charge sa mémoire des ingénieux distiques du Cheïkh Ibrahim, ne retient qu'un à peu près et nullement la lettre même du dicton si important cependant à connaître au point de vue de l'histoire littéraire, de la grammaire et de la lexicographie.

Quant au commentaire rédigé par le Cheïkh, il faut bien le reconnaître, c'est un simple abrégé, et un abrégé écourté, quelquefois insuffisant des gloses rédigées par Maïdani avec une si profonde connaissance de la langue classique et des légendes de l'Arabie anté-islamique. Que d'explications historiques ou grammaticales indispensables à l'intelligence de ces sentences d'un tour énigmatique ont disparu de l'édition nouvelle! En veut-on un exemple? Que l'on prenne la peine de comparer le proverbe *inn'al-'aça* etc., p. 16 tome Ier, avec le même proverbe, nº 32 dans l'édition de Freytag, ou bien encore le dicton *inna 'l-bela*, etc. « le malheur est attaché à la parole » (p. 18. — Freytag nº 35). A la place des long et curieux renseignements fournis par Maïdani, on ne trouve dans l'édition de Beyrouth que quelques lignes insuffisantes pour dégager le sens véritable du premier de ces proverbes ou expliquer l'origine légendaire du second.

Qu'il me soit permis d'exprimer un autre regret. Chez les Arabes, comme dans toute littérature populaire, il arrive fréquemment qu'un même proverbe se prête à deux ou trois interprétations différentes. Maïdani n'avait jamais oublié de les présenter, il les discute, il indique les raisons de ses préférences. Son continuateur moderne se borne au contraire à citer la rédaction reçue et laisse les variantes de côté. Quant aux renseignements qu'il aurait pu trouver dans les recueils analogues, et la littérature arabe en possède un grand nombre, les traités de Dabbi, de Zamakhshari, d'El-'Askeri, etc., on en chercherait vainement la trace dans l'édition nouvelle, et cela malgré les promesses de la Préface.

Je ne voudrais pas cependant que des réserves qui précèdent on crût pouvoir conclure à la condamnation absolue de cette édition. Elle a des qualités qu'il est juste de signaler. J'ai déjà dit avec quelle élégance et quelle recherche de bon goût elle est imprimée; d'ailleurs les connaisseurs savent que l'imprimerie de Beyrouth a fait des merveilles de typographie. Le texte arabe est toujours vocalisé avec soin, non seulement dans les distiques, mais même au milieu du commentaire en prose, toutes les fois que la clarté l'exige. Ces distiques eux-mêmes, s'ils n'ont rien à démêler avec l'inspiration poétique, par cela même qu'ils sont pro-

saïques contribuent souvent à compléter l'intelligence du texte ancien. En outre, et c'est un des grands mérites de l'édition nouvelle, elle se termine par un triple index : 1° des proverbes dans l'ordre alphabétique du mot initial; 2° de tous les noms propres cités; 3° des termes rares et difficiles expliqués par Maïdini ou par son continuateur actuel. Ce supplément qui manque aux éditions de Bonn et de Boulac suffirait pour recommander celle qui est sortie l'année dernière des presses de Beyrouth. Ajoutons que c'est une œuvre de piété filiale en même temps qu'un document littéraire; elle a été publiée par les soins des deux fils de l'auteur et cette circonstance ne peut que disposer la critique à l'indulgence

En adressant nos remerciements à l'établissement typographique d'où sont sortis de beaux et bons livres dont les érudits font leur profit, rappelons lui que les *Proverbes d'Abou 'Obeïd*, encore inédits, et ceux (*Djamharat el amsal*) d'El-'Askeri, si imparfaitement publiés à Bombay, mériteraient les honneurs de la publicité. Quelle belle occasion pour des lettrés tels que les PP. Cheïkho, Salhani et d'autres encore de rendre un nouveau service aux études dont ils sont eux-mêmes les représentants les plus distingués en Orient !

A. BARBIER DE MEYNARD.

---

196. — **A catalogue of the Persian Manuscripts** in the Library of the University of Cambridge, by E. G. BROWNE. Cambridge, 1896, in-8°, XL et 471 p.

C'est en 1632 que l'Université de Cambridge commença à former une collection de manuscris orientaux, grâce à la libéralité de la duchesse douairière de Buckingham qui légua à la Bibliothèque universitaire les manuscrits recueillis en Orient par Erpenius. A ce premier don vinrent s'ajouter successivement plusieurs collections particulières, entre autres celles de Nicolas Hobart, professeur à King's College, de G. Lewys, archidiacre de Meath, de Claude Buchanan, le savant hébraïsant. Enfin, au cours de ce siècle, le célèbre voyageur Burckardt et des orientalistes d'un mérite distingué, tels que W. Wright et Robinson Smith, ont contribué à augmenter les richesses bibliographiques de l'Université.

Ce n'est pas que le fonds persan soit numériquement très important : il ne possède guère plus de trois cent quarante manuscrits; mais dans le nombre il en est plusieurs qui se recommandent par leur rareté ou par l'importance de leur contexte. Parmi ces derniers la préface du catalogue aurait pu citer un commentaire du Qoran qui remonte sans aucun doute au IVe siècle de l'hégire, c'est-à-dire antérieur à la composition du *Chah Nameh*, et qui fournit des renseignements de grande valeur non seulement pour l'exégèse musulmane, mais pour l'histoire

du néo-persan. Une mention spéciale est due aussi au *Djavidan-è-Kebir*, traité de la doctrine des Ismaéliens; indépendamment de l'intérêt qu'il présente pour l'étude de cette secte encore peu connue, ce document a le mérite d'être rédigé, en grande partie, dans le dialecte des Kurdes et des Bakhtyaris (du Louristân). Mentionnons encore une précieuse collection de poésies religieuses qui font partie des *tazyèh*, c'est-à-dire de ces étranges *Mystères* que les Chiites célèbrent, tous les ans, en l'honneur de leurs saints martyrs Huseïn et la postérité d'Aly; enfin plusieurs monographies des sultans mongols de l'Inde et quelques *divans* ou recueils de poésies, remarquables par la beauté de l'écriture et des miniatures qui les illustrent.

C'est à cette collection plus estimable par la qualité que par le nombre de ses richesses que M. Edward Browne, professeur de littérature persane à l'Université de Cambridge, a consacré quatre années de travail assidu. L'intervention d'un savant de ce mérite était nécessaire pour réparer les injures du passé. Une sorte de fatalité avait pesé jusqu'alors sur les destinées du fonds oriental. Au premier classement un peu timide mais assez judicieux dont il avait été l'objet au moment de sa formation succéda, au xviii^e siècle un bouleversement général. Sous une administration indifférente, sinon dédaigneuse des choses de l'Orient, les malheureux manuscrits furent ramassés à la pelle (*shovelled*) et entassés au petit bonheur sur les rayons, sans qu'il fût tenu compte du sujet, de la provenance, ni même du format. C'est dans ce fouillis où plus de mille cinq cents copies arabes, turques, persanes, hindoustanies et afghanes gisaient pêle-mêle en pâture aux vers, sous une couche de poussière séculaire, qu'il a fallu déblayer le fonds persan, le mettre à part et le reconstituer à l'aide d'un premier travail plein de difficultés matérielles et de tâtonnements. M. B. est trop modeste, trop dévoué à la science pour s'en être fait un mérite, mais c'est justice de signaler la préparation ingrate et rebutante d'une tâche qui lui fait le plus grand honneur. D'ailleurs, il l'a voulue absolument personnelle. Une première tentative de classement et de description sommaires avait été faite, il y a quelques années, par un orientaliste dont on n'a pas oublié la fin tragique, Edward Palmer, professeur de persan à l'Université de Cambridge. Mais si M. B. n'a pas cru pouvoir tirer quelque utilité de l'œuvre de son devancier, en revanche il a suivi fidèlement le plan tracé par M. Rieu dans son beau *Catalogue of the persian mss in the British Museum*, et il eût été difficile de s'inspirer d'un meilleur modèle : l'ordre des matières, la description de chaque manuscrit avec renvoi aux catalogues de Rieu et d'Ethé, les tables des ouvrages décrits et des noms d'auteur, tout contribue à rendre les recherches faciles dans le nouveau catalogue.

Par suite de l'incurie que je signalais plus haut et dont il ne faut accuser que les *trustees* de l'autre siècle, plusieurs liasses d'ouvrages pour la plupart fragmentaires étaient restées enfouies dans quelque coin

inaccessible; elles n'ont été signalées à M. B. que lorsque l'impression de son travail était déjà avancée. Il a fait de son mieux pour réparer cet oubli et a donné place à ces délaissés dans une liste d'*addenda*, sans que la symétrie de son plan général en soit sensiblement troublée.

L'exécution extérieure du livre répond à sa valeur scientifique : il se recommande par la netteté des types orientaux et la parfaite correction du texte; c'est au surplus un éloge qu'on doit adresser en bonne justice à tout ce qui sort des presses orientales de la maison Brill de Leyde. Il ne nous reste plus qu'à prier M. B. de poursuivre ce qu'il a si bien commencé. Les services qu'un travail confié à de si bonnes mains rendra aux études d'érudition ne peuvent que décider la haute direction de l'Université de Cambridge à publier successivement et sans longue interruption le catalogue des fonds arabes et turcs qui forment la partie la plus considérable de sa Bibliothèque orientale. M. Browne est naturellement désigné pour continuer cette louable et utile publication et les suffrages que ce premier volume recevra du public savant seront pour le savant professeur le meilleur des encouragements.

A. Barbier de Meynard.

197.— M. Grammont. **La dissimilation consonantique dans les langues indo-européennes et dans les langues romanes.** Dijon, 1895, in-8°, 215 p.

Depuis la publication de M. Bechtel, datée de 1876, il n'a été fait sur la dissimilation aucun travail d'ensemble. A eux seuls les progrès acquis depuis cette époque : une rigueur plus grande de méthode et de raisonnement linguistiques, une analyse plus soigneuse des formes, une observation plus précise des faits, l'élargissement de la connaissance de chacune des langues de la famille indo-européenne et des idées plus justes sur l'indo-européen permettaient à un linguiste au courant de la science de son temps de faire sur ce sujet un travail neuf : M. Grammont ne s'est pas contenté de cette originalité facile.

Les lois qu'ils a recherchées et qu'il expose dans la première partie de son livre ne ressemblent pas aux lois phonétiques ordinaires : ses formules sont d'une espèce nouvelle en linguistique. Les « lois phonétiques » sont, on le sait, l'énoncé de faits historiques *particuliers :* telle articulation a été remplacée par telle autre en un certain temps en un certain lieu. Les lois de M. G. sont au contraire données comme ayant une valeur *universelle.* Profitant de ce que la dissimilation exige par définition même pour se produire la répétition d'une même articulation (mais non pas nécessairement d'un même phonème) dans un mot, l'auteur recherche quelle est, dans chacune des conditions possibles, celle des deux articulations qui *peut* éliminer l'autre. Il constate, par exemple, que, si toutes deux sont intervocaliques, la première seule peut être

dissimilée par la seconde (loi XVII, p. 79) : dans *-anana-* (ou *-anama-*, *-amana-*) le premier abaissement du voile du palais peut être supprimé, non le second; mais, si l'une des deux est précédée de consonne et l'autre intervocalique, l'intervocalique seule peut être dissimilée (loi VIII, p. 40) : qu'il s'agisse de *-anarna-* ou de *-arnana-*, l'articulation nasale de *-arna-* est conservée et seule celle de *-ana-* peut disparaître. Du reste ces formules générales n'impliquent pas que l'articulation doive manquer toutes les fois que les conditions visées sont réalisées, mais seulement que si, en vertu de causes inconnues, comme celles de toutes les « lois phonétiques », une certaine dissimilation a lieu dans une langue donnée à un moment donné, c'est cette articulation et non une autre qui est supprimée.

Ces lois ne s'appliquent pas aux phonèmes, ensembles complexes que la linguistique, non dégagée de ses origines philologiques, a encore trop souvent le tort de tenir pour de véritables unités, mais à chacun des mouvements articulatoires dont se composent ces ensembles : une loi phonétique n'atteint en général que l'un de ces mouvements; mais, si le phonème ainsi obtenu ne rentre pas dans le système phonétique de la langue où il tend à se produire, il subit une altération complexe qui lui permette de prendre place dans l'ensemble de ce système. Soit, par exemple, une *m* constituée par une vibration glottale, un abaissement du voile du palais et une articulation labiale très faible : la nasalité peut être dissimilée par une autre nasale; il ne subsiste plus dès lors que la faible articulation labiale accompagnée de sonorité; si ce phonème n'existe pas dans la langue, il sera remplacé par la spirante bilabiale β, et, à son défaut, par l'occlusive *b* ou la spirante labio-dentale *v*; l'articulation labiale peut être dissimilée par une autre labiale; comme alors il ne subsisterait plus aucune place d'articulation on recourt à l'articulation dentale comme substitut de la labiale : c'est ainsi que le latin *mẹmbrum* a pu devenir ici *vembro* et là *nember* (et, avec dissimilation postérieure de l'abaissement du voile du palais *limbri*, p. 41). L'exactitude à bien analyser les divers mouvements articulatoires et à n'envisager le changement d'un phonème en un autre que comme le résultat de l'adaptation à un sytème phonétique de l'ensemble nouveau obtenu par la modification ou la suppression de l'un des mouvements est l'un des traits les plus originaux du travail de M. Grammont.

La preuve des règles posées ressort moins des faits que de leur accord et de la cohérence du système qu'elles constituent; c'est ce qu'indique nettement l'auteur quand il pose des lois dont il ne connaît aucune application certaine (loi XIX) ou même absolument aucune application (loi XVIII). Les exemples mentionnés, souvent en grand nombre, ne servent pas aux règles de démonstrations mais d'illustrations; aussi M. G. ne s'est-il pas attaché à rechercher les cas nouveaux, à discuter au point de vue philologique ceux qui sont connus, bien moins encore à donner un recueil complet; les spécialistes en chaque langue pourront

relever des erreurs de détail [1] : même les plus justifiées de ces critiques laisseront intact le fond de l'ouvrage. — Il arrivera sans doute que des faits nouveaux et une analyse plus précise conduiront à limiter et à compliquer les formules proposées. Mais dès maintenant, M. Grammont, après examen d'une foule de cas de dates et d'origines très diverses, déclare n'en avoir trouvé aucun dont on puisse s'autoriser à coup sûr et après une critique attentive pour contredire l'une de ses lois. Parmi les exemples qui ne sont pas cités dans l'ouvrage, les mieux établis rentrent aisément dans les vingt lois : skr. *sisakshi* en face de *sishakti* (loi VIII) ; Σατορνῖλος de *Saturninus* (loi VIII); lit. *meksiu* futur de *mezgu* (loi XII); tch. *vembłód* de *velbłód* (loi XII); arm. *hrotic* de **hrortic* (loi XIII) ; lit. *lakszingala* « nachtigall » (loi XIV); etc.

En résumé, d'après M. Grammont, la dissimilation peut être définie la suppression d'un mouvement articulatoire dans une partie d'un mot phonétique sous l'influence du même mouvement fait dans une autre partie du mot avec plus d'intensité ou de manière à attirer davantage l'attention de celui qui parle.

Dès lors, on est moins porté à tenir les faits de dissimilation pour de simples fautes accidentelles, pour des lapsus plus ou moins généralisés. Et, en effet, contrairement à l'opinion courante et à ce qu'enseigne en particulier M. Meringer dans son livre, *Versprechen und verlesen*, paru pendant l'impression de celui-ci, M. G. croit qu'il y a des lois de dissimilation, semblables à toutes les autres « lois phonétiques » et par suite constantes. Mais la manière dont le sujet est traité excluait la démonstration de cette proposition, quoi que semblent promettre les développements de la page 9. On doit donc attendre ce qui ressortira sur ce point d'études spéciales consacrées aux langues particulières; la question est posée, elle reste à résoudre.

Après l'exposé des lois générales qui est la partie essentielle de l'ouvrage, vient l'examen systématique des principales difficultés. — La dissimilation est assez souvent *renversée* — au lieu d'être purement et simplement supprimée — quand une action morphologique maintient l'articulation qui devait être dissimilée : c'est ainsi qu'on a v. h. a. *mûlberi*, au lieu de *mûrbeli* que fait attendre la loi XIV parce que le mot *beri* « beere » ne pouvait être altéré. — Les actions particulières d'un mot sur un autre mot dont le résultat est souvent semblable à celui de la dissimilation sont étudiées p. 110 et suiv. — Enfin, M. G. distingue de la dissimilation un certain nombre de faits phonétiques ou morphologiques qu'on lui a attribués ou qu'on pourrait lui attribuer à tort. — Tous ces chapitres nécessaires et du reste pleins d'indications curieuses échappent à l'analyse.

L'étude sur *La superposition syllabique* fournit pour la première fois une théorie correcte du fait bien connu sous le nom impropre de

1. La partie romane de l'ouvrage échappe à ma compétence.

dissimilation syllabique : il n'y a « dissimilation syllabique » qu'à la rencontre de deux morphèmes différents : quand le français dit *a vous* au lieu de *avez vous* la syllabe *vous* joue le rôle à la fois de *-vez-* et de *-vous*, et ainsi dans tous les exemples analogues, par exemple skr. *cákantu*, au lieu de *cákanantu*.

Si les langues indo-européennes anciennes présentent peu de cas de dissimilation, l'indo-européen lui-même paraît au contraire avoir été très sujet à ce phénomène, à en juger par les traces que montrent encore les redoublements d'intensifs. Les redoublements d'intensifs étaient caractérisés par le fait qu'après l'élément consonantique initial toute la partie sonantique de la racine, y compris la sonante, et à l'exclusion d'une occlusive ou sifflante finale, était répétée : gr. παμφαίνω, πορφύρω, ποιπνύω (de *πουπνυjω), δαιδάλλω (de **dal'dal'yô* avec *l* mouillée empruntée à la finale et dissimilée en *i*). Dans ces redoublements et dans la syllabe radicale qui suivait, la consonne initiale et la sonante finale étaient sujettes à dissimilation ; les formes dissimilées réagissaient sur les autres ; de là des échanges *r, l, n* ; *l, n* ; *m, b* ; *q*[w] *k* ; etc. Tout cela est nécessairement hypothétique et M. Grammont a eu pleinement raison de séparer cette théorie du reste de son exposé ; mais, pour obscurs que soient ces faits, on n'a pas le droit de les ignorer de parti-pris, en montrant la possibilité de certains échanges, ce chapitre contribue à la solution de quelques-unes des difficultés les plus graves de la phonétique et de la morphologie indo-européennes.

A. MEILLET.

---

198. — **M. Tulli Ciceronis Pro T Annio Milone** ad judices oratio edited with Introduction and Commentary by ALBERT C. CLARK. M. A. Fellow and tutor of Queen's college Oxford. Clarendon Press Oxford, 1895. In-8° LIX-149 p.

J'ai signalé autrefois [1] une publication originale de M. Clark, *Anecdota Oxoniensia*, VII : *Collations* from the Harleian ms. of Cicero 2682. Par ce premier ouvrage M. Cl., était tout désigné pour entreprendre l'édition d'un des discours où le manuscrit de Londres est surtout précieux, le *Pro Milone* : il nous l'a donné sans trop tarder.

Le livre, dédié à M. Ellis, est composé et édité avec le soin habituel aux belles publications d'Oxford : abondante introduction ; nombreuses références, bon et solide commentaire.

Il est inévitable que dans un travail étendu comme celui-ci le lecteur ne partage pas toujours l'avis de l'éditeur soit dans l'établissement, soit dans l'interprétation du texte. Il n'y a pas à quereller là-dessus aucun éditeur. On peut écarter les conjectures que propose M. C.[2]. L'important est

---

1. *Revue* du 25 avril 1892.
2. P. 20, 5 : Impossible de lire *electi* quand il y a eu, p. 19, 4 : in judicibus *legendis*.

que chacun de nous ait à sa portée tout ce qui lui est nécessaire pour qu'il puisse se faire une opinion bien nette sur chaque point discutable. Nous l'avons ici ce me semble. Rappelons cependant qu'on ne trouvera dans l'apparat que les principales variantes de l'*Harleianus*, et non la collation complète; il faudra chercher celle-ci dans les *Anecdota*. Le lecteur y recourra, je pense, pour tous les cas douteux [3].

M. Clark a eu le mérite de détruire (p. XXXII et s.) la légende qui, grâce à Richter, s'accréditait sur le *Salisburgensis*. Il a pris la peine de collationner les manuscrits d'Oxford et de classer les *deteriores* : sa conclusion est que pratiquement la valeur des leçons de tous ces manuscrits est nulle, sauf dans les rares cas où ils ont conservé une leçon originale, celle des *meliores* étant corrompue. Voilà qui déblaiera pour nous les apparats critiques et nous épargnera plus d'une incertitude.

Émile THOMAS.

199.— **Quaestiones Iuuenalianae**. Scripsit Ernestus LOMMATZSCH. Insunt glossae Pithoeanae interlineares nunc primum editae. Commentatio ex supplemento uicesimo secundo annalium philologicorum seorsum expressa. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri. 1896, pp. 375-506.

Les scolies de Juvénal se divisent en deux classes : celles des manuscrits de Pithou et de Saint-Gall, généralement estimées, et celles des manuscrits inférieurs, mises sous le nom de Cornutus, généralement méprisées. Outre les scolies marginales, le manuscrit de Pithou, aujourd'hui à Montpellier, présente des notes interlinéaires qu'on n'avait pas étudiées. M. Lommatzsch les examine et les publie dans la présente brochure. Il veut montrer que le pseudo-Cornutus, dont nous n'avons d'ailleurs que des fragments d'édition, doit être reporté à une date antérieure à celle que Jahn et d'autres lui assignent, c'est-à-dire le IXe siècle. Le recueil de ce nom paraît, en effet, avoir été utilisé par le glossateur interlinéaire du Pithœanus et par un glossaire de Paris (B. N. 7730, Xe siècle. = C. G. L., V, 652). Il faut, dit M. Lommatzsch, que le commentaire ait été un peu ancien déjà pour qu'on ait pu ainsi l'exploiter. Je ne suis pas très convaincu de cet « il faut ». Au IXe siècle, les copies de manuscrits et les travaux scolaires paraissent s'être succédés avec rapidité et propagés très vite d'école à école; M. L. donne lui-même une preuve que le manuscrit d'où sont tirées les gloses de Paris n'était pas antérieur au IXe siècle (p. 381). Il y a une autre difficulté : c'est une cita-

---

3. Il se trouvera bien empêché quand il constatera une contradiction entre les deux témoignages : comme p. 16, 9 : Appia viæ [Anecdota : appiæ viæ]; c'est certainement une faute d'impression de l'édition. J'en vois une aussi p. 14, n. 1 : tetrachiam. On relèverait encore quelques équivoques dans l'apparat (p. 14, 10; et, d'une manière générale, un faible pour les leçons propres à l'*Harleianus* (P. 36, 10 : *concurreret* etc.). Tout cela n'est pas bien grave.

tion de la vie de Saint-Germain par Heiric d'Auxerre, laquelle n'est pas certainement antérieure à 876. M. L. n'en parle pas. S'il raisonne sur un noyau qui a été amplifié et développé au cours des siècles, il faudrait être plus précis et faire un triage préliminaire des notes diverses groupées sous le nom de Cornutus. Il formule deux autres propositions : les gloses sont en rapport étroit avec les leçons du correcteur du Pithœanus; ce correcteur est dans le même rapport étroit avec les leçons dites de la recension de Nicaeus. La première thèse est insuffisamment prouvée; sans parler des cas relevés par M. Lommatzsch, où la glose se rapporte à la première main, tandis que la seconde est identique à la leçon de Nicaeus, les concordances alléguées ne sont pas toutes assurées : III, 37 *quem iubet* a pu être expliqué par *quemcumque placet* à la rigueur (*quem lubet*); VI, 474 *curae pretium*, par *studii utilitas* aussi bien que *operae pretium* ; etc. La deuxième thèse est mieux prouvée. La conclusion générale, que le pseudo-Cornutus est une dérivation très troublée de Nicaeus, disciple de Servius, n'en reste pas moins incertaine.

L'édition paraît soignée. Un commentaire continu présente des rapprochements avec les autres glossateurs, principalement avec Cornutus. Pour s'assurer du texte, il faudrait avoir le manuscrit sous les yeux. J'ai comparé seulement les notes des vingt-huit premiers vers avec la photogravure du *Spicilegium* de Beer. V. 1, *s.* devant *debes* a été omis; *uel numquine* me paraît être d'une couche antérieure aux gloses : ce n'en est d'ailleurs pas une, mais une variante critique; v. 4, lire *s.*, non *i.*, devant *impune*; l'orthographe du manuscrit ne paraît pas avoir été conservée, mais ce n'est pas une raison pour imprimer le barbarisme *intelligimus*, v. 12, quand il a *intellegimus ;* au v. 16, *pro alte* est d'une autre couche que *secure ;* v. 21, lire *i. proferam manifestabo.* Il ne faudrait jamais avoir tenté un travail analogue à celui de M. Lommatzsch pour lui reprocher ces vétilles. On doit au contraire lui savoir gré d'avoir mené à bonne fin une tache fort ingrate [1].

Paul Lejay.

---

200. — E. Langlois. **Le jeu de Robin et Marion par Adam le Bossu, trouvère artésien du XIII^e siècle.** [Paris], Thorin (Fontemoing successeur), 1896, petit in-8° de 155 p.

M. de Vogüé se plaignait récemment, non sans une certaine véhémence, que les romanistes ne fissent rien pour le grand public. M. Langlois a sans doute voulu se laver de ce reproche, car c'est au grand public qu'est destinée cette jolie édition d'une des œuvres du moyen âge

1. M. Lommatzsch ne connaît que le second programme de Hoehler; il y en a, paraît-il, un premier, que je n'ai pas réussi à me procurer, et qui doit contenir les commentaires d'un certain nombre de satires.

les mieux faites pour être aujourd'hui encore appréciées de tous. Il l'a débarrassée de tout appareil scientifique et enrichie d'une traduction et de notes qui ne laissent sans explication aucune difficulté, je veux dire aucune de celles qui ne sont pas insolubles. M. L. a bien compris que les jeux de scène, dans une œuvre de ce genre, ont une importance particulière, et ses indications à ce sujet, aussi précises que complètes, permettent de se rendre un compte exact de l'effet que produirait au théâtre ce gracieux petit drame [1]. L'introduction résume ce qu'on sait de la vie d'Adam en quelques pages élégantes, parfois un peu trop affirmatives [2] : M. L. n'était pas tenu d'y ajouter, mais il eût pu distinguer plus nettement les hypothèses des faits assurés [3]. Ce qui est dit de la pièce même pourrait être plus exact : on ne voit pas bien en quoi Adam « a brisé le moule usé de la pastourelle et placé celle-ci dans un cadre nouveau ». Il me semble au contraire qu'il s'est borné à associer les deux principales variétés du genre, consistant l'une en une simple requête d'amour, l'autre en descriptions de divertissements rustiques, dont la seconde, à coup sûr la plus agréable, s'était développée tout spécialement chez ses compatriotes et présentait sensiblement chez eux les mêmes traits que chez lui [4].

M. L. s'est astreint à uniformiser la graphie du texte et à reproduire autant que possible la langue du poète. Ces sortes de restitutions demandent un soin extrême et celle de M. L. est en général fort réussie; on pourrait cependant lui reprocher quelques inconséquences [5] et même contester quelques-uns de ses principes : il redouble constamment certaines consonnes, notamment l, n, m, t. C'est un trait que l'on ne rencontre que fort rarement dans les documents les plus authentiquement artésiens et les plus voisins de la date de la pièce, notamment dans les

---

1. M. L. l'a débarrassé de deux longues scènes où il a eu le mérite de reconnaître des interpolations; sa démonstration, qu'il a donnée ailleurs (*Romania*, XXIV, 437), est absolument convaincante. Néanmoins, n'eût-il pas été à propos d'imprimer en appendice, ainsi que le *Jeu du Pèlerin*, ces deux scènes qui, écrites pour une reprise, appartiennent à l'histoire de la pièce? Ajoutons qu'elles offrent de graves difficultés où l'ingéniosité de M. L. eût trouvé matière à s'exercer.

2. Un *lapsus* bizarre fait dire à M. L. (p. 9) qu'au XIIIe siècle le « comte Thibaut de Champagne avait épousé une fille d'Aliénor de Poitiers ». M. L. a confondu Henri Ier de Champagne et son frère Thibaut de Blois, qui épousèrent les deux filles d'Aliénor; tous deux étaient morts d'ailleurs quand s'ouvrit le XIIIe siècle.

3. M. L. se rallie à l'idée, exprimée autrefois par P. Paris, que la rue Maistre-Adam à Arras aurait été ainsi nommée pour rendre hommage à la mémoire du poète. M. H. Guy, qui publiera prochainement une importante étude sur la vie et les œuvres de celui-ci, a découvert un document prouvant que la rue était ainsi appelée du nom de Maître Adam de Vimi, qui y avait habité.

4. Il serait temps aussi de ne plus qualifier de « populaires » (p. 18) les refrains intercalés dans les pastourelles et ailleurs : rien qui sente plus le moderne opéra-comique, rien de moins populaire par conséquent, que ceux notamment qu'Adam a utilisés dans le jeu de *Robin et Marion*.

5. Cf. le compte rendu de M. Tobler mentionné plus bas.

Dits du manuscrit 12615; même observation pour *-atum* précédé d'une gutturale, qui y est constamment rendu par *ié* et non par *iét*. — M. L. admet, comme forme oblique des pronoms personnels, *mi*, *ti*, *si*; mais la forme *moi* est ici même (20, 381, 573) attestée par la rime [1].

Voici maintenant quelques menues observations. V. 42 Écrire plutôt *nesun* que *nes un* (cf. les formes *nessun*, *nexun*). — 56 *Jeue* est plus régulier que *joue*; de même il faut écrire *sekeure*, *reskeure* (375-376), *ceurre* (599), ces formes sont du reste les plus fréquentes dans les manuscrits. — 79, 378 *En sus* au lieu de *ensus*. — 81 *Vo* au lieu de *vos*. — 143 *Serras* (de *seoir*) au lieu de *seras* : Robin répond à l'invitation de Marote. — 171 Supprimer le point d'interrogation. On peut comprendre : « Dis-moi quelle figure je dois faire. » — 257 Lire *douc*. — 362 *Marote en va* (avec les manuscrits) et non *s'en va* (cf. 317). — 395 Deux points après *nenil*. — 545 Lire *Baudon* et non Robin. — 644-645 doivent être lus comme dans A qui les transpose; Gautier doit naturellement hériter du hanap, tandis que la rente eût pu être viagère : on a donc ici un autre exemple de la particularité de construction étudiée par M. Tobler, *Verm. Beit.*, II, 28.

Dans la traduction, en général fort exacte, on pourrait trouver quelques détails à rectifier. 52 *Aler en rivière* est, non « aller sur la rivière », mais « chasser aux oiseaux » (sur la rive d'un cours d'eau). — 68 *A prangiere* = à l'heure du dîner, non à dîner. — 221 *Baler as seriaus* ne signifie certainement pas danser aux soirées. Ne serait-ce pas « aux flûtes en bois de sureau » *(seriau* pour *suriau*, *seüriau)* : la syncope ne serait pas plus étonnante ici que dans *sir*, *vir*, pour *seïr*, *veïr*; la forme en deux syllabes est du reste attestée dès le XIVe siècle (v. Godefroy). — 254 *Venir pour* = venir chercher (bien traduit v. 269). — *Par amour* = de grâce (cf. 14). — 209 *Vous n'avés garde de nului* = vous n'avez personne à redouter. — 322 *A Dieu remanés* = adieu (« restez-là » est à supprimer). — 340 *Que fais-tu?* = Comment vas-tu? — 402 *De boin hait* = en bonne santé plutôt que en belle humeur. — 415 *Reveleus* = osé, entreprenant et non fanfaron (Robin vient d'embrasser Marion). — A propos du v. 433, M. L. eût pu remarquer que la cornemuse porte encore le nom de *chevrette* dans diverses provinces (Voy. Mistral, *Trésor*, s. v. *cabreto*). — 461 *Come ele se tient de rire* = comme elle réussit à ne pas rire. — Le v. 478 devait être accompagné d'un jeu de scène (probablement quelque horion) qui motive la réflexion de Marion et le changement de divertissement. — 500 *Empreu* est traduit par *en pre* et expliqué comme une abréviation de « en premier ». M. G. Paris a donné (*Romania*, XVII, 100) la véritable étymologie de cette locution. Cf. *Jeu de saint Nicolas*, éd. Monmerqué, p. 187 : « *Jou giet : Diex le meche en mon preu* ». — 543 « Le gage que je lui impose est d'exprimer un

1. Ailleurs (79, 141) la rime autoriserait aussi bien *moi* que *mi*, *proi*, *otroi* étant aussi admissibles que *pri*, *otri*.

souhait ». — 613 *Perse* n'a jamais pu être une abréviation de *perchie*; la brebis a un bleu à l'endroit par où le loup l'a saisie. — 733 Tu es bien faite et non de belle taille. — 731 *Mos* vers et non mots.

Les amateurs de musique ancienne seront heureux de trouver à la fin du volume la notation moderne des refrains intercalés dans la pièce 7.

A. JEANROY.

---

201. — Remigio SABBADINI. **La scuola e gli studi di Guarino Guarini Veronese.** Catane, Giannotta, 1896, gr. in-8° de VIII-240 p. Prix : 5 francs.

Voilà bien des années que M. Sabbadini s'est mis au premier rang des savants qui ont renouvelé l'histoire de l'Humanisme. Nul plus que lui n'a fixé de dates, éclairci de questions obscures, précisé de chronologies biographiques. Par de minutieuses et méthodiques recherches, il est parvenu à faire disparaître bien des erreurs, bien des à peu près, beaucoup de ces *environ* et de ces *probablement*, qui encombrent encore le livre de Georges Voigt. Je n'hésite pas cependant à déclarer que le récent travail du professeur de l'Université de Catane sur Guarino de Vérone est peut être celui où il a fait le plus complètement œuvre de synthèse scientifique. Il y a montré par de frappants exemples quels biens étroits rattachent l'histoire de l'humanisme à la philologie classique et l'avantage que les latinistes particulièrement peuvent de plus en plus tirer de ces études.

Après une courte introduction sur la vie de Guarino, son séjour à Constantinople et sa carrière de professeur si longue et si remplie (ses trente ans de Ferrare ont formé des générations de lettrés), il l'a étudié successivement comme maître de grammaire, maître de rhétorique, lexicographe, épistolographe, poète latin, commentateur d'auteurs anciens, traducteur du grec, chercheur de manuscrits et correcteur de textes. Tous les points traités le sont brièvement, sans encombrement d'érudition et avec un appel constant à cette belle correspondance de huit cents lettres, patiemment réunies par M. Sabbadini, suite de pièces vivantes et sans apprêt, pleines de faits et de renseignements historiques de tous genres et qu'il serait bien souhaitable qu'un institut se décidât à publier. Un choix de documents essentiels complète l'ouvrage où se trouve classée une quantité considérable de faits et d'aperçus nouveaux qui se prêtent difficilement à l'analyse et mettent en lumière, presque à ses débuts, cette admirable activité humanistique dont vivent encore nos livres classiques et notre enseignement. La préface exprime le vœu que deux chaires d'humanisme soient instituées dans deux universités

---

7. Ce compte rendu était écrit quand a paru (n° de fév. du *Literaturblatt*) celui de M. A. Tobler; j'en ai effacé quelques remarques qu'avait faites de son côté le savant professeur de Berlin.

d'Italie pour compléter l'une la chaire de littérature latine, l'autre la chaire de littérature italienne. Un livre comme cette monographie appuie ce vœu du meilleur argument.

P. de Nolhac

---

202. — **Les Français au Canada. La jeunesse de Bougainville et la guerre de sept ans**, par René de Kerallain. Paris, 1896, gr. in-8 de 190 p. Tiré à 150 exemplaires non mis dans le commerce.

Dans un avertissement de quelques lignes, M. René de Kerallain nou apprend que son étude d'aujourd'hui n'est que l'esquisse d'un travai plus étendu qu'il se propose d'offrir un jour au grand public. Il espère que provisoirement la présente étude permettra aux lecteurs de bon vouloir « de se guider à travers un conflit de récriminations, où l'esprit de parti, sous couleur de patriotisme, réussit trop à brouiller les faits ». Il rappelle que les principaux passages de cette étude ont été insérés dans la *Revue historique* [1]. Il s'excuse enfin « de l'allure polémique » de pages uniquement écrites pour répondre à une sorte de provocation venue du Canada. Certes la vivacité de la discussion à laquelle se livre M. de K. est fort regrettable, mais si l'on considère qu'il avait à défendre contre des attaques passionnées une mémoire qui lui est justement chère, on lui pardonnera l'excessive ardeur qu'il met au service d'une cause qui est à la fois la cause de sa famille et la cause de la vérité.

Dès les premières pages, on voit combien l'auteur connaît à fond le sujet qu'il va traiter. Il a lu et bien lu tous les documents relatifs à l'histoire de la guerre du Canada, non seulement ceux que nous devons aux personnages principaux, Montcalm, Lévis, Bourlamaque, mais encore les mémoires et correspondances de plusieurs officiers qui viennent en seconde ligne, comme (sans parler de Bougainville), Desandrouins, Malartic, Johnstone, Pouchot, auxquels il faut joindre les nombreux témoins de l'armée anglaise. Il n'est pas moins familiarisé avec les historiens français et étrangers du XIXe siècle qu'avec les narrateurs du XVIIIe; il apprécie en juge des plus compétents tout ce qui, de notre temps, a été écrit sur les Français au Canada, louant d'une façon particulière les ouvrages de Dussieux et de Françis Parkman [2]. Autant il est favorable à ces deux consciencieux historiens, autant il est sévère pour l'abbé Casgrain, professeur à l'université Laval de Québec, écrivain plus fécond que sérieux, qu'il appelle « le plus bruyant » des con-

1. Voir les livraisons de juillet-août et de septembre-octobre 1895, de janvier-février 1896.

2. M. de K. donne (p. 2-7) une très attachante notice biographique sur Parkman; des renseignements très précis y sont accompagnés d'anecdotes peu connues.

tradicteurs de Parkman. Il lui reproche un patriotisme d'une extrême *nervosité*, qui le rend infiniment partial, qui, selon le mot d'un critique anglais, l'aveugle au point de ne lui laisser voir dans les documents que ce qu'il veut y trouver, et qui fait descendre en lui l'historien jusqu'au pamphétaire. M. de K. montre avec beaucoup de chaleur et de verve que le digne aide-de camp du marquis de Montcalm ne mérite aucune des accusations formulées par l'abbé Casgrain, lequel ne craint pas de signaler en Bougainville « un fourbe odieux, janséniste, » un homme « maussade, acariâtre, donnant hypocritement dans les pires travers et partageant presque avec la bande de forbans qui escroquaient la colonie la triste responsabilité de sa perte ». A ce portrait si vigoureusement poussé au noir et, « charbonné d'une main brutale », comme s'exprime M. de Kerallain, ce dernier oppose un récit puisé aux sources les meilleures soit en ce qui regarde les imprimés, soit en ce qui regarde les manuscrits [3], où il justifie la promesse ainsi faite (p. 24) : « Nous nous efforcerons de ne rien dire qui ne puisse mériter l'approbation de ceux qui auraient, un jour, toutes les pièces du débat sous les yeux. » L'histoire de la jeunesse de Bougainville, telle que la raconte le descendant du vaillant officier, doit inspirer toute confiance, comme le prouvent les notes où, au bas de chaque page, sont contrôlées et réfutées les assertions de l'abbé Casgrain. Dans ce combat pied à pied M. de K. ne laisse debout aucun des reproches adressés à Bougainville par son ardent adversaire : la victoire est éclatante, décisive.

Le narrateur n'est pas moins louable que le critique. Il donne de très curieux détails sur « une des existences les plus accidentées et les plus romanesques du XVIIIe siècle ». A ces détails fournis surtout par les papiers de famille et les documents inédits conservés en divers dépôts publics, il a joint d'intéressantes indications sur les aïeux de l'illustre navigateur, honnêtes commerçants parisiens au commencement du XVIIe siècle, sur ses professeurs en mathématiques d'Alembert, et Clairault, sur la fameuse savante Mlle Agnesi, tant admirée du président de Brosses qui la mettait, parmi les prodiges de l'Italie, au-dessus même du dôme de Milan, sur le général Fr. de Chevert, sur l'académicien Jean-Pierre de Bougainville, frère de Louis-Antoine, sur Mme Hérault, fille de Moreau de Séchelles, protectrice de ce même Louis Antoine, sur le gouverneur du Canada, le marquis de Vaudreuil, mesquin rival de l'admirable Montcalm [4], sur M. de Moras, ministre de la marine,

---

1. M. de K. a reproduit de nombreux extraits des lettres de Bougainville à sa famille et à ses amis. Voir notamment pp. 37, 39, 46, 48, 58, 61, 71-74, 89, 90, 93-96, 99, 100, 128, etc. Voir aussi divers fragments du *Journal* inédit de Bougainville (pp. 50, 52, 53, 57, 66, 68, 77, 109, etc. Correspondance et journal devraient être publiés *in extenso*. Espérons que M. de K. se chargera de mettre en nos mains un aussi précieux recueil.

2. Voir (pp. 91, 92, 142, etc.) des fragments de lettres de ce héros sur lequel M. de K. n'a pas manqué de citer la remarquable étude du P. C. Sommervogel : *Comme on servait autrefois* (Paris, Albanel, 1872), « le premier ouvrage où l'on ait mis à profit la correspondance familiale de Montcalm ».

beau-frère de Mme Hérault, etc. Mentionnons encore diverses petites discussions incidentes qui ont trouvé place dans des notes relatives à certaines assertions du duc de Broglie (l'*Alliance autrichienne*, 1895), de M. Maurice Fallex (Introduction au *Précis du règne de Louis XV* par Voltaire, 1893), de M. Ratisbonne (*Journal d'un poète*, 1867, au sujet de la parenté de la mère d'Alfred de Vigny avec Bougainville), de Jal (*Dictionnaire critique*, refusant à tort au futur navigateur le titre d'avocat), de Delambre (*Notice sur Bougainville*, lue à l'Académie des sciences, le 4 janvier 1813, attribuant, avec l'*Encyclopedia Britannica*, la date 1755 (pour 1756) à la réception de Bougainville en la Société royale de Londres, des frères de Goncourt, donnant, dans leur volume sur Mme de Pompadour, un signalement inexact du recueil des lettres apocryphes parues à Londres sous son nom en 1772, etc. [1].

Si l'on tient compte de tout ce qu'il y a de choses instructives et intéressantes dans la *Jeunesse de Bougainville*, on sera tenté de savoir quelque gré à l'abbé Casgrain de « l'audacieux réquisitoire » qui a fourni à M. de Kerallain l'occasion de faire preuve à la fois d'une touchante piété filiale et d'une loyale et solide érudition.

T. de L.

---

203. — E. P. Oberholtzer. **Die Beziehungen zwischen dem Staat und der Zeitungsresse im deutschen Reich.** Berlin, Mayer et Müller, 1895, xvi-180 p. in-8°.

M. Oberholtzer, correspondant d'un journal américain, ancien *fellow* d'une école supérieure américaine de finances, a voulu donner à ses collègues en journalisme un manuel commode de la législation de l'Empire allemand en matière de presse, pour les mettre en état « d'éviter de violer la loi ». C'est donc un livre pratique, mais c'est aussi un ouvrage scientifique, par la précision des renseignements et le caractère logique de la classification. Il y a là, comme le dit le sous-titre « quelques esquisses de la science du journalisme » sous forme d'une analyse des conditions du journalisme. L'auteur distingue quatre facteurs dans la formation d'un journal, l'État, le propriétaire du journal, le public, les rédacteurs et collaborateurs. Il met dans une lumière très crue

---

1. Je puis confirmer cette conjecture de l'auteur (p. 170, note 1) : « Il est probable que Bellecombe est celui qui devint gouverneur de Pondichéry. » C'est plus que probable, c'est certain, comme on peut le vérifier dans un travail (en cours de publication) de M. H. de Bellecombe : *Essai biographique sur Guillaume Léonard de Bellecombe, maréchal des camps et armées du Roy, commandant général des établissements français dans l'Inde*, etc. (*Revue de l'Agenais* de juillet-août et de septembre-octobre 1895). Feu Moulenq s'était déjà occupé de ce personnage dans le même périodique (livraison de septembre-octobre 1874) sous ce titre : *M. de Bellecombe, général agenais et les colonies françaises au* xviiie *siècle.*

l'objet réel du journalisme qui est de « vendre des nouvelles au public », ce qui explique l'extension graduelle de son domaine à des objets nouveaux à mesure que l'intérêt du public s'élargit. Tout le reste, discussion de l'opinion, action en faveur d'un parti, même les annonces, ne sont que des accessoires.

Après cette introduction théorique l'auteur passe à l'objet pratique de son travail : les relations de la presse avec l'État. Il les divise en quatre classes : 1° mesures pour surveiller le contenu du journal, c'est l'étude des délits de presse, délits d'insulte à l'Empereur, aux princes allemands, aux princes étrangers ou leurs ambassadeurs — d'outrage direct à des personnes — d'outrage indirect — de publications contraires au sentiment moral ou religieux — de haute trahison — d'excitation à la rébellion — d'excitation à la haine, etc. (en tout dix-huit catégories); Mesures pour rendre la surveillance efficace (responsabilité, dépôt légal, saisie) ; 2° mesures relatives aux journaux en tant qu'affaires commerciales, vente (abonnement, librairie, colportage, crieurs), — impôt — affichage; 3° relations avec les postes — télégraphes — téléphones ; 4° mesures pour surveiller la reproduction.

Dans cet exposé très clair, très bien ordonné, très plein de faits, l'auteur s'est efforcé de conserver un ton entièrement objectif. A peine peut-on soupçonner l'ironie légère d'un homme habitué à la liberté américaine dans l'énumération des innombrables entraves imposées à la presse allemande, par une législation qui connaît encore le délit d'insulte à la Vierge Marie, au Saint-Esprit, au culte des reliques et même à Jehovah (comme Dieu d'une église d'État, l'église juive). La discussion sur ce qui constitue l'immoralité est conduite avec un sérieux d'un effet très comique. L'auteur pourtant se laisse aller une fois à exprimer une impression, c'est pour protester contre la jurisprudence du *Grober Unfug* qui, par une interprétation irrationnelle, a étendu aux articles de journaux une disposition destinée à n'atteindre que des actes matériels.

Ch. SEIGNOBOS.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. L. ADAM, lauréat de l'Institut, publie, sur le plan de ses *Matériaux pour servir à l'établissement d'une grammaire comparée des dialectes de la famille Caribe* (1893) dont la *Revue* a rendu compte en leur temps, un volume de *Matériaux pour servir à l'établissement d'une grammaire comparée des dialectes de la famille Tupi*, qui forme le tome XVIII de la *Bibliothèque linguistique américaine* (Maisonneuve, 1896, 136 pp., 10 fr.). On sait que le tupi, — terme déjà connu de Boileau qui s'en faisait de faciles délices sous la forme « topinambou (exactement tupinamba), — comprend l'immense majorité des dialectes sauvages du Brésil, notamment l'idiome mieux connu sous le nom de guarani et la langue contempo-

raine d'*intercourse* dite *Lingua geral*. De ces dialectes on possède quelques monographies anciennes et d'assez nombreux documents anciens ou récents, mais aucune vue d'ensemble. Le savant américaniste a combiné avec sa pénétration habituelle l'enseignement des missionnaires du XVII[e] siècle avec le butin linguistique des explorateurs de la fin du nôtre, — Montoya et Restivo avec Magalhaës et Chaffanjou, — et il nous donne, avec un lexique comparé qui sera la première assise d'une phonétique générale encore bien flottante, une esquisse de grammaire qui consiste presque tout entière en un système fort délicat et compliqué de conjugaison agglutinative.

— L'œuvre des écoles d'Orient vient de fonder une revue d'un caractère scientifique pour l'étude de l'histoire des pays levantins (trimestriel ; 6 fr. par an ; 20, rue du Regard, et à la librairie Leroux). Le premier numéro contient les articles suivants : Baron d'Avril, La Serbie chrétienne, 1[er] article ; S. Scheil, Une page de l'histoire de l'église de Mardin au commencement du XVIII[e] siècle (traduction de l'arabe, d'un récit très vivant et très coloré dû à un jacobite converti au catholicisme, Cas Elia Ibn al Qsir) ; Michel, Les missions latines en Orient, 1[er] article ; *Mélanges* : La lettre d'Anastase le bibliothécaire (baron d'Avril), La réforme du calendrier (P. Pisani), Notice sur les Kurdes (Carra de Vaux) ; *Bibliographie*.

— M. Clermont-Ganneau vient de reprendre, à la librairie Leroux, la publication de son *Recueil d'archéologie orientale*, qu'il ne faut pas confondre avec les *Études d'archéologie orientale*, publiées par le même auteur dans la Bibliothèque des Hautes Études. Les deux premières livraisons du tome IV du *Recueil* viennent de paraître ; elles contiennent les notes et mémoires suivants, accompagnés de huit gravures : *Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre ; un nouveau mois dans le calendrier palmyrénien ; les anciens mois arabes* Ἀγγαλθαβαειθ et Ἀλεύμ ; *gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape ; l'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du Musée du Caire ; le waw final des noms propres nabatéens, ou ou o? ; inscription gréco-nabatéenne de Medaba ; dédicace au dieu arabique (Djerach) ; autel de Djerach dédié à Némésis ; dédicaces à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djerach) ; le protocole* ὁ κύριός μου ; *inscription grecque de l'église du Saint-Sépulcre (Jérusalem) ; lychnaria à inscriptions arabes ; la plante et la ville de Tayibet-el-ism ; l'inscription de l'atâbek Anar ; une inscription relative à la Légion X Fretensis Gordiana à 'Ammân ; tête de statue archaïque de Mouchrifé ; un nouveau cachet israélite archaïque*. La suite paraîtra, à intervalles rapprochés, par livraisons d'une feuille, avec planches et gravures. Le tome II du *Recueil d'archéologie orientale* se composera de vingt-cinq feuilles. On peut souscrire, à la librairie Leroux, au volume complet, à recevoir *franco* par livraisons, au prix de 20 fr.

ALLEMAGNE. — Tous les théologiens connaissent le « Herzog ». Publiée pour la première fois en 1853, rééditée en 1876, cette excellente encyclopédie va subir une troisième refonte ; car, il ne s'agit pas, comme en France, de tirer à nouveau sur des clichés usés un ouvrage vieilli. Un grand nombre d'articles vont être remaniés ou récrits ; tous doivent subir une mise au point que nécessitent vingt années de nouveaux travaux. La troisième édition de la *Realencyclopædie für protestantische Theologie u. Kirche* est confiée à une pléiade de savants sous la direction de M. Albert Hauck, professeur à Leipzig. Elle paraît à Leipzig à la librairie Hinrichs, par fasc. de 80 pp. grand in-8, au prix de 1 Mk le fascicule ; il y en aura 180, soit 18 volumes à 800 pp. ; la librairie espère donner deux volumes par an. La première livraison contient les articles suivants : AΩ (N. Müller, 12 pages) ; *Aachen, Synoden* (Hauck) ; *Aaron* (F. Buhl) ; *Abaddon* (Baudissin) ; *Abélard* (Fr. Nitzsch, 10 pp.) ; *Abbadie* (C. Schmidt) ; *Abbo de Fleury* (J. Heidemann) ; *Ezra Abbot* (Gregory) ; *George Abbot* (R. Budden-

sieg); *Abelonier, Abelianer, Abeloiten* (Krüger); *Abendmahl* : I, *Schriftlehre* (6 pp., Cremer); II, *Kirchenlehre* (30 pp., Loofs); *Abendmahlsfeier in den Kirchen der Reformation* (8 pp., G. Rietschl); *Aben Ezra* (G. Dalman); *Aberglaube*. Nous reviendrons sur cette publication quand elle sera plus avancée.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du mercredi 1er avril (suite).

Cette dédicace du Sénat et du peuple d'Olbia au grand roi invaincu Saïtapharnès est tracée sur les murailles d'une ville où, à intervalles égaux, on voit de hautes tours crénelées, ce qui répond bien à la description d'Olbia par Hérodote. On sait aussi qu'Olbia avait voué un culte tout particulier à Achille, surnommé le Pontarque ou le Protecteur du Pont. On va voir le parti que l'artiste a su tirer de ce culte local. La tiare, qui a la forme d'un pain de sucre, est divisée de la base au sommet en sept zones concentriques. La plus importante est formée d'une série de bas-reliefs dont le sujet est emprunté à l'histoire d'Achille ; ils reproduisent fidèlement deux épisodes de l'*Iliade* : la *Colère d'Achille* et le *Bûcher de Patrocle* Achille est assis, la lance en main ; ses longs cheveux épars flottent sur son cou. Derrière lui sont deux guerriers ; à ses pieds on voit les présents apportés par les chefs achéens pour l'apaiser. A gauche, Ulysse ramenant Briséis ; derrière Ulysse sont d'autres captives. Quatre chevaux fougueux, maintenus par un esclave, suivent le groupe des captives. Du côté opposé se trouve Phénix, le vieux précepteur d'Achille ; derrière lui, deux guerriers prêts à immoler un sanglier. L'autre scène représente Patrocle étendu sur le bûcher. Achille au pied du bûcher, et les victimes expiatoires. Agamemnon, portant une couronne de laurier, verse des libations sur le corps de Patrocle, et Briséis pleure. Achille, une patère à la main, tend le bras droit et invoque les vents représentés par deux génies ailés qui planent sur le bûcher Au-dessous est une double zone non moins merveilleuse : la première est purement décorative et la seconde, très riche et très variée, représente diverses scènes de la vie des Scythes. On y voit un héron prenant son vol, un cheval sauvage, un taureau bondissant, des béliers, des moutons, des chèvres, un cerf, une panthère aux prises avec un lion, un Sarmate chassant le lièvre, un autre capturant et domptant un cheval sauvage ; enfin, une scène allégorique, un Arimaspe à cheval, qui va percer de sa lance un griffon.

Le choix du sujet prouve que l'artiste travaillait en vue de plaire aux habitants du pays où le monument a été trouvé ; il a su réunir dans ce délicieux relief des renseignements précieux sur les mœurs des Scythes, les richesses naturelles du pays et les croyances religieuses de ces peuples. Au-dessous d'un cep de vigne chargé de grappes de raisin et courant tout autour de la tiare se déroule une série de petits épisodes d'un intérêt extraordinaire. Enfin, au sommet, se trouve un bouton formé par la tête d'un serpent enroulé sur lui-même.

Ce beau monument est dès maintenant exposé au Louvre, dans la salle des bijoux antiques, près du trésor de Bosco-Reale. — M. Héron de Villefosse présente ensuite un beau collier en or et en verres de couleur avec des motifs variés et d'un excellent travail. Ce collier a été trouvé aussi à Olbia, dans une tombe voisine de celle qui renfermait la tiare. Il a été acquis par le musée du Louvre. — Enfin, M. Héron de Villefosse présente une tête archaïque grecque, trouvée à Athènes et qui faisait partie de la belle collection de M. Georges Rampin, ancien secrétaire d'ambassade, récemment décédé. Ce monument, connu et publié, vient d'entrer au Louvre par les soins de M. Thierry-Delanoue, député de l'Aube, légataire universel de M Rampin..

M. Le Blant continue la lecture de son mémoire intitulé 720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues. La première classe de ces pierres comprend celles où se lisent des formules de salutation, des souhaits adressés à celui qui doit en orner son anneau. Souvent, comme nous le faisons encore, le mot *Souvenir* était écrit sur les objets destinés à être offerts Comme la mémoire, croyait-on, avait son siège dans le lobe de l'oreille, on joignait à la parole une main qui touchait l'oreille. Longue est la série des devises affectueuses ou galantes : « Mon âme, ma vie, ma lumière. » Ainsi qu'on devait le faire plus tard sur les faïences italiennes du XVIe siècle, on y écrivait : « Ma dame est belle. » Si l'amour et la joie tenaient chez les anciens une grande place, les méfaits innombrables dont on chargeait le fils de Vénus n'étaient pas oubliés. Les pierres gravées rappellent souvent les maux dont Psyché souffrit par lui, comme aussi la vengeance de la jeune fille.

M. d'Arbois de Jubainville fait une communication sur la religion des Francs avant

leur conversion. Cette religion ne diffère pas du paganisme germanique dont les traits fondamentaux ont été fixés par Grimm et d'autres savants allemands. Il y avait, chez les Germains, deux classes de divinités : les Ansis, les plus grands des dieux, parmi lesquels était celui que les Scandinaves appelaient Odin et les Allemands, Nodan, les Albar, ou catégorie inférieure, correspondant aux fées ou lutins.

Après la conversion des Germains au christianisme, ces noms ont été pris en mauvaise part « Alp », en allemand « cauchemar », signifie « mauvais rêves dus à l'intervention malfaisante des fées ». Une sœur de Clovis s'appelait Albo fledi, « jolie comme une fée ». Alp heida, le nom de la concubine de Pépin d'Heristal, mère de Charles Martel, veut dire « qui a les qualités d'une fée ». Chez Jornandès, les Goths vainqueurs appellent *ansis*, c'est-à-dire demi-dieux, les chefs qui les avaient conduits à la victoire. Chez les Francs, même après leur conversion, un grand seigneur de la cour du roi Chilpéric Ier s'appelle Ansewaldus, « puissant comme les Ansis », ou « grands dieux ». Il y a encore des exemples de ce genre à une époque postérieure.

Léon Dorez.

Séance du 10 avril 1896.

M. Ed. Le Blant continue la lecture de son mémoire sur 720 inscriptions de pierres gravées inédites ou peu connues. — Une série non moins riche est celle des pierres portant des acclamations en l'honneur des dieux païens, et qui servaient d'amulettes (Vénus, Sérapis, Esculape). Sérapis pour les uns, ce protecteur est, pour les autres, Salomon qui perce de sa lance un démon, symbole du mal; pour d'autres encore, c'est Diane, c'est Némésis. Adonaï, Sabaoth, Jéhova, le Phta des Égyptiens, les anges Gabriel, Michel, etc., et, avec eux, Adam et Abraham sont encore invoqués sur les amulettes comme autant de génies tutélaires.

M. Foucher adresse, par l'entremise de M. Sénart, des estampages d'inscriptions qu'il a exécutés durant sa mission en Indo-Chine.

M. Anatole de Barthélemy communique le résultat de ses recherches sur l'origine de la monnaie parisis. Suivant lui, la monnaie parisis fut établie dans des conditions identiques à celles qu'il a exposées, il y a quelques mois, à propos de la monnaie tournois. Les comtes de Paris qui étaient aussi ducs de France et abbés séculiers à Saint-Denis comme à Saint-Martin de Tours, créèrent une monnaie avec un type particulier à Paris et à Saint-Denis. Lorsque Hugues Capet, dernier abbé laïque de Saint-Denis, devint roi, la monnaie frappée à l'abbaye cessa, et il n'y eut plus que la monnaie de Paris et celle de quelques ateliers royaux jusqu'à Louis VIII, à dater du règne duquel il n'y eut plus que la monnaie tournois et la monnaie parisis réglées par Louis VI. On frappa des parisis jusque sous Charles VIII; puis ce ne fut plus qu'une monnaie de compte qui ne fut abolie que par Louis XIV en 1687. Le parisis valait un quart de plus que le tournois. Lorsqu'il ne fut plus qu'une monnaie de compte, il indiquait simplement un quart en sus de la somme énoncée dans les actes publics et les paiements résultant de jugements.

M. Maspero annonce que M. Jensen vient de publier, dans le *Recueil de travaux*, t. XVIII, premier fascicule, un mémoire sur l'inscription hittite découverte par MM. Hogarth et Ramsay et qui est surmontée d'un bas-relief de style assez grossier. Il y lit le nom d'un Moutallou, roi de Milidda, qui vivait sous Sargon, roi d'Assyrie, et fut vaincu par lui. M. Maspero rappelle qu'il a signalé les premières études sur le déchiffrement des textes de ce genre, que M. Jensen a données dans le journal de la Société asiatique allemande. C'est la première fois qu'un tel essai fournit un nom connu, appartenant à une langue possible. Il semble donc que M. Jensen soit vraiment dans la bonne voie et que l'on soit sur le point d'obtenir la solution du problème hittite. — M. Heuzey présente quelques observations.

M. Viollet communique un mémoire sur la réaction féodale de 1314 à 1320. La réaction féodale qui éclata dans les derniers mois du règne de Philippe le Bel et dont on peut suivre les traces jusqu'en 1320, couvait depuis plus d'un siècle. Plusieurs ordonnances de Philippe le Bel, bien antérieures à la période de 1314 à 1320, sont, au fond, des concessions à l'aristocratie déjà prête à se soulever. Les chartes de liberté délivrées de 1314 à 1320 reproduisent ces concessions antérieurement arrachées à Philippe le Bel. Ce mouvement féodal n'a pas été tout à fait aussi stérile et aussi fugitif qu'on l'a dit.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 25 mai — 1896

204. — **Beitraege zur Kenntnis der Babylonischen Religion.** Erste Lieferunc : *Die Beschowærungstafeln Surpu*, von Dr Heinrich Zimmern. Leipzig, Hinrichs, 1896, in-4, 99 pages.

Il serait prématuré, dit avec raison M. Zimmern dans son avant-propos, de vouloir maintenant écrire un traité de la religion babylonienne. Pour le moment, on ne peut qu'élaborer les matériaux de cette histoire, en publiant, traduisant, comparant et expliquant les textes religieux. Afin de joindre l'exemple au précepte, M. Zimmern entreprend la publication d'une série de textes particulièrement importants, et il commence par les tablettes incantatoires qui figuraient sous la rubrique *Shurpu* (combustion) dans la bibliothèque d'Assurbanipal. Ces tablettes paraissent avoir été au nombre de neuf; mais on n'a retrouvé encore aucun fragment de la première. Les huit autres sont relativement bien conservées, ou plutôt elles apparaissent telles après le travail de M. Z. qui en a rajusté les divers morceaux. Le texte des fragments est reproduit à la fin du présent fascicule. Au commencement se trouve la transcription du texte avec la traduction ; puis viennent des notes destinées surtout à justifier la lecture ou la traduction de certains mots; le tout est complété par un lexique des mots contenus dans les huit tablettes. Une partie seulement de ces incantations (v[e] et vi[e] tablettes) avait été sérieusement étudiée par M. Jensen (*Zeitschrift für Keilschriftforschung*, I, 4 ; II, 1). Le reste était ou inédit ou connu par des traductions imparfaites.

Le contenu des tablettes est remarquable surtout par l'énumération des causes qui peuvent avoir attiré sur un individu la malédiction divine ou le mauvais sort. Mais, comme M. Z. a l'intention de revenir ultérieurement sur ce point, il n'y a pas lieu d'y insister. Disons seulement que la reproduction des textes, la transcription, la traduction des notes, le lexique ont été préparés avec le plus grand soin et une parfaite com-

pétence. On ne pouvait pas moins attendre de l'auteur des *Babylonische Busspsalmen* ; mais encore convient-il de le dire et de se réjouir en pensant que ce premier fascicule en annonce d'autres.

Je remarque, dans la deuxième tablette, l. 179, les noms divins *Sakkut* et *Kaiamanu* rapprochés l'un de l'autre comme ils sont dans *Amos* V, 26 : « Vous emporterez *Sakkut* votre roi, et *Kévan* votre idole. » M. Z. observe (p. 52) que les incantations sont rythmées, comme le sont aussi les poèmes chaldéens de la création et du déluge. Il paraît même disposé à croire que le rythme des poèmes bibliques est le même que celui des poèmes assyriens. Sans doute il sera utile de comparer les uns aux autres ; mais c'est aller bien vite en besogne que de leur supposer une loi absolument identique. Si le parallélisme existe des deux côtés, la mesure des poèmes assyriens paraît moins rigoureuse et moins régulière que celle des poèmes bibliques dont le texte est bien conservé. Ne nous pressons pas trop de retrouver dans les tablettes *Shurpu* le rythme des *Lamentations*.

A. Loisy.

205.— Franz Cumont, **Les Inscriptions chrétiennes de l'Asie-Mineure** (Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XV.). Rome, 1895. 59 p.

A la différence de l'épigraphie chrétienne d'Occident, l'épigraphie de la chrétienté hellénique était restée jusqu'à présent dépourvue de tout travail d'ensemble : les recherches de M. F. Cumont comblent au moins pour une vaste province, une grave lacune. L'œuvre est d'autant plus méritoire qu'elle a rencontré des difficultés particulières. S'il est aisé, en effet, de déterminer la nature des textes postérieurs à la défaite du paganisme, l'étude des inscriptions « crypto-chrétiennes » est singulièrement entravée par l'absence presque complète des critères archéologiques ou épigraphiques qui permettent de discerner les monuments de la chrétienté occidentale. Dans une étude précise et minutieuse, M. C. restreint à un petit nombre de particularités les indices certains de christianisme : il se refuse avec raison à reconnaître comme tel l'emploi de termes vagues ou indifférents comme ἀδελφός (p. 20), θρεπτός (p. 21), ou τόπος (p. 18), et il faut considérer comme décisive sa réfutation de l'hypothèse, déjà combattue avec succès par l'abbé Duchesne et M. Th. Reinach, de l'origine chrétienne de la formule Νίκη τοῦ δεῖνος.

Ces prudentes éliminations ont permis à M. C de dresser une liste des inscriptions chrétiennes de l'Asie-Mineure, moins nombreuse peut-être qu'on aurait pu le croire, mais de laquelle rien ne semble à retrancher. Cet inventaire, qui porte sur les diocèses d'Asie et de Pont, l'Isaurie et la Cilicie, et celles des Cyclades qui se rattachent au diocèse d'Asie, comprend 463 numéros, classés d'après l'ordre géographique.

Je ne signalerai qu'une omission, peut-être volontaire : celle de l'inscription attribuée à Laodicée par Le Quien (*Oriens christianus*, t. I, p. 794), déjà absente du *C. I. G.* [1].

Cet excellent travail est, je crois, le préambule du *Corpus* des Inscriptions byzantines, que M. Cumont compte publier avec la collaboration de MM. Millet, Laurent, Negroponte. L'entreprise ne pouvait être placée en des mains plus sûres, ni s'annoncer par un début plus heureux.

Isidore Lévy.

---

206. — Comte Ulysse de Séguier. **Œuvres complètes d'Horace** traduites vers pour vers et dans la mesure correspondante avec une préface de A. Pons. Paris, Didot, 1895. In-32, 385 p. Titres et filet rouge.

207. — Pitt Press Series. **Q. Horati Flacci** carminum lib. I, II, III, with Introduction and notes by James Gow, Litt. D. formerly fellow of Trinity college, Cambridge, Master of Nottingham high school. Edited for the Syndics of the University Press. Cambridge, 1895 et 1896. 3 in-12.

208. - **Zur anordnung der Oden des Horaz** von Dr Joh. Alphons Simon, oberlehrer am Kgl. Marzellen-Gymnasium in Kœln.

I. — Dans une préface en vers assez bien tournée, les éditeurs expliquent qu'ils regrettaient jusqu'ici que leur Horace elzévirien ne fût pas nanti

« D'un Horace français, littéral, littéraire,
... sans longueurs et sans fard,
Déroulé vers pour vers, d'analogue mesure...
N'ayant rien de Delille et beaucoup de Ronsard. »

Le comte de Séguier ayant déjà donné en 1883 chez Quantin, dans l'édition illustrée, la traduction des Odes et des Épodes, ils se sont adressé à lui pour éditer l'Horace complet. Ils assurent que tel qu'ils nous le donnent,

« De profil et de face, en chair, ongle et cheveux
Du poète d'Auguste, il nous rend la personne » :

optimisme d'éditeur dont il faut, suivant moi, beaucoup rabattre. Je pardonnerais très facilement à M. de Séguier de s'être affranchi çà et là de la contrainte qu'il prétend s'être imposé de traduire Horace vers par vers. Je prends beaucoup moins mon parti de le voir, entre une rime riche et le sens, choisir toujours pour la rime [2].

---

1. Elle est vraisemblablement apocryphe. Cf. Ramsay, *Cities*, p. 79.
2. Par ex. voici comment : *Ep.* I, 4, 8, *Quid voveat*,.. est traduit :

Que pourrait désirer pour son cher *allaité*
Le *sein* le plus aimant, quand il a tout au monde ;

et ensuite au v. 12 :

Dans l'espoir, le *courroux*, l'effroi, la *meurtrissure* (!)

Malgré la vivacité de tour de certains passages, j'avoue que je ne puis goûter nombre de ces vers, qui me paraissent pleins de chevilles, d'expressions baroques, et qui surtout ne me rendent en rien le véritable Horace.

II. — L'édition des odes de M. Gow [1] me paraît très bien conçue, coquette, tout à fait au courant [2], précise dans les notes, faite avec esprit et indépendance. L'introduction réunit, ce semble, tout le nécessaire. Au bas des pages il n'y a que des notes très sobres sur le texte. Avant chaque ode, l'indication du mètre et, sous le titre *Scheme*, un sommaire en trois ou quatre lignes.

III. — Pour le programme de M. Simon sur l'ordre des odes, si l'on ne rencontrait dans la littérature de ce sujet les noms les plus estimables, je dirais volontiers qu'on retrouve ici un de ces miroirs bien connus où les alouettes abondent et s'attardent, non sans risque. *A priori* les modernes ne peuvent admettre qu'un esprit réfléchi comme Horace n'ait pas eu des intentions et des vues précises en adoptant l'ordre qu'il a choisi pour la publication de ces poèmes. Par malheur, c'est une clé qu'il ne nous a pas laissée. La suite variée des mètres, ou d'une manière générale l'ordre métrique peut expliquer tel groupement partiel, par exemple la suite des douze premières odes du premier livre ; mais ne convient pas pour le reste. De même pour toutes les théories proposées. Toujours il reste un cheveu, un rien qui fait glisser le système et le ruine. On se rabat dès lors sur le sujet des odes. Comme ceci est plus élastique, on tente de constituer tel groupe, avec tel nombre, dans tel ordre symétrique ; s'il y a quelque exception, on en est quitte pour supposer une interpolation : c'est un jeu connu. Nous ne serions pas tellement étonnés d'en voir un nouveau spécimen si nous n'apercevions dans un supplément (p. 172) que M. S. a découvert, dans l'Ode II, 4, un acrostiche et un *télestichon* qu'il obtient en réunissant les lettres du commencement et de la fin des derniers mots des adoniques : (il trouve ainsi *Pigra massa*, et il en rapproche le mot *lustrum* avec son sens équivoque). Et M. S. d'admirer l'habileté de ce poète gaillard (der Schalk Horaz) ! Voilà qui suffit à nous édifier, et l'on devine d'après cela toutes les intentions cachées que M. Simon saura découvrir dans les groupements d'odes, dans la place symétrique des mots, etc. Sa tentative n'est sûrement pas pour réhabiliter l'entreprise.

Émile THOMAS.

Pour qu'on juge de l'étendue des connaissances scientifiques du traducteur, je copie deux lignes de la p. 194 au bas : « Cette disposition (des vers de la strophe alcaïque)... est empruntée *au texte des doubles traductions françaises (l'une correcte, l'autre juxta-linéaire)* publiées par la maison Hachette. »

1. Dans le *Corpus poetarum* de M. Postgate, M. Gow a été chargé d'éditer Horace.

2. Pourquoi cependant s'en tenir aux éditions trop anciennes de Nauck (1880) et de Schütz (1874) ?

209.— **Introduction à l'Histoire de l'Asie. Turcs et Mongols, des origines à 1405**, par Léon Cahun. Paris, Armand Colin et Cie, 1886. In-8°, xiii, 519 pages.

« Les Turcs et les Mongols ont été les intermédiaires entre la civilisation des Perses et celle des Chinois. » Cette phrase, par laquelle commence le livre de M. Cahun, en résume la pensée dominante. « Chinoisés » d'un côté, « iranisés » de l'autre, les Turcs ne se laissent pas absorber, et, malgré les influences contraires qu'ils subissent, conservent leur caractère propre. L'auteur, qui sait à fond le turc, sans parler du persan et de l'arabe, et a étudié les sources avec le plus grand soin, nous présente le tableau animé du développement des races turques-mongoles et du rôle important qu'elles ont joué dans l'histoire.

L'ouvrage se divise en cinq sections qui font embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des faits. Après un chapitre initial intitulé « l'Asie, le sol », où l'auteur décrit cette partie du monde, la compare à l'Europe et montre l'influence exercée par la configuration du sol et le climat sur le développement et l'activité des races qui l'habitent, viennent les cinq livres suivants : I, les origines ; II, les Turcs et l'Islam ; III, les Mongols ; IV, l'Asie sous les Mongols ; V, Timour et le triomphe de l'Islam.

Avec le secours des textes turcs, mongols, chinois, byzantins, persans, arabes, et des inscriptions récemment découvertes en Mongolie sur les confins de la Sibérie, l'auteur reconstitue avec vraisemblance, et même, on peut le dire, avec exactitude, malgré la part qui reste encore faite à la conjecture, l'histoire primitive des Turcs. Il nous montre ensuite les Turcs, Gaznévides et Seldjoukides finissant, à travers toutes sortes de péripéties, par devenir, en dehors des Chinois, et surtout à l'encontre des Persans, les champions de l'orthodoxie musulmane, non par conviction profonde, mais par suite des circonstances, par esprit de régularité et de discipline, et sans vénération pour le khalifat qui est à leur merci et ne se soutient que par eux.

Avec les Mongols ou plutôt avec Témoudjine, surnommé Gengiskhan (Tchinguis Khaghan), qui réunit et entraîne par sa puissante impulsion des races diverses, parentes entre elles, mais rivales, se fonde une puissance formidable, neutre d'abord en religion, qui domine à la fois la Perse et la Chine, finit par prendre pour centre ce dernier pays, et s'éteint progressivement, battue en brèche par l'Islam qu'elle avait repoussé.

Cet Islam reprend le dessus et triomphe avec Timour (Tamerlan) qui, tout en ayant l'air de rétablir la puissance du grand conquérant mongol dont il descendait, en achève en réalité la destruction et donne à ses propres conquêtes le caractère bien marqué d'une propagande en faveur de l'Islam, substituant son Teuzukat (qu'on a appelé ses Instituts) et le Cheriat, droit religieux musulman, au Yassak et au Yarlik des Mongols.

Le vainqueur de Bajazet, le conquérant de Damas, de Bagdad, d'Is-

pahan, de Delhi, ne jouit pas parmi nous d'une très bonne réputation. M. C. le réhabilite Déjà, il y a plus de cent ans, Langlès, au début de sa traduction des Instituts de Tamerlan (le Teuzukat), parue en 1787, avait essayé de détruire la mauvaise opinion qu'on avait de ce personnage ; mais sa tentative pâlit auprès de l'enthousiasme de M. C. qui trace de son héros un portrait peut-être un peu flatté, mais assurément très flatteur. Il nous dépeint « messire Timour — dur, mais point cruel, — raisonnable en beaucoup de choses, — fin observateur, — parfait en toutes chevaleries et courtoisies, — parfait gentilhomme, — roi gentilhomme ». Il fait d'ailleurs remarquer après Langlès, mais avec plus de force, que ce sont les ennemis de Timour, « les Osmanlis, les Persans, les Arabes qui nous l'ont déformé en tyran furieux ».

M. C. a aussi un mot d'indulgence pour les horribles dévastations commises par les Mongols, les circonstances leur ayant « fait adopter un système de terreur que d'autres, dans des conditions analogues, ont suivi jusqu'aux temps modernes ». Cette excuse accordée aux maux de la guerre, il condamne avec sévérité l'esprit tracassier qui a présidé à l'administration des pays conquis dans la période de paix qui a suivi.

L'auteur, parfaitement maître de son sujet, se meut avec aisance au milieu des faits qu'il retrace, en les entremêlant d'appréciations ou de réflexions judicieuses, dans une narration colorée, d'un style rapide, dégagé, où se rencontrent des expressions familières ou populaires qui, peut-être, ne seront pas du goût de tous les lecteurs. Je cite comme spécimen le passage suivant : « Rabattu des montagnes, coupé des marches du Korassan où il cherchait à se réfugier, le jeune chevalier n'avait plus de recours qu'en son épée. Autour de lui, une poignée de compagnons et de domestiques, son beau-frère, sa femme, ses gentilshommes, tous fleurs de courtoisie, lecteurs de romans de chevalerie comme le maître, et vingt-six ans dans le cœur. Timour envoya la politique au diable et se battit » (p. 456).

Je ferai à M. C. quelques petites querelles.

Et d'abord, je ne comprends pas bien le titre « Introduction à l'histoire de l'Asie » ; je ne vois pas comment l'histoire des Turcs et des Mongols jusqu'en 1405, si bien indiquée par le sous-titre, justifie ce titre principal, à moins que ce volume ne soit le commencement d'une série.

Mon second grief est relatif aux termes appartenant à l'histoire de l'Occident qui abondent dans cette histoire de l'Orient. Il y est sans cette question d'alleux, de fiefs, de Jacquerie, de grandes compagnies, de condottières, de reîtres ; Kazgane est le « faiseur de rois » ; le clergé musulman est « l'Église » ; le khalife est le « pape musulman », — le « pape-roi de Bagdad ». Je ne nie pas les analogies, je ne trouve pas mauvais qu'on les signale, encore moins qu'on les prouve (comme M. C. cherche à le faire p. 462) ; mais il me semble que l'auteur va trop loin dans l'emploi de ce langage, encore bien que la couleur orientale de son récit n'en soit pas altérée.

J'ai aussi des observations à faire sur les traductions soit de noms propres, soit de textes. M. C. donne souvent certains noms en traduction ; ainsi Alp-Arslan est « grand Lion », Gengiskhan « l'empereur inflexible ». Je ne m'élève pas trop contre ces traductions, d'autant plus qu'il s'agit ici de surnoms. Mais ici, aussi, il faut éviter l'abus, et surtout il faut que ces traductions ne puissent faire l'objet d'un doute. Or, l'interprétation « l'Empereur inflexible », dont l'auteur fait un usage si fréquent, est, de son propre aveu, incertaine. Il le dit et le répète, le lecteur est donc averti. Mais est-ce une raison pour lui parler toujours de « l'Empereur inflexible » ? Il suffit d'insister sur les faits qui semblent le mieux justifier cette traduction du nom, ou plutôt du surnom du grand conquérant mongol.

Les traductions de textes qu'on trouve dans ce livre se distinguent par leur littéralisme. Je ne suis pas l'ennemi déclaré de ce littéralisme; mais, ici encore, je réclame la mesure. Dire « vers devant » pour « vers l'Orient », — vers derrière » pour « vers l'Ouest », c'est véritablement parler un langage inintelligible. M. C. « respecte beaucoup la traduction de Quatremère », mais il ne la suit pas (il en a parfaitement le droit) parce qu'il préfère conserver l'ordre des mots du texte. C'est, en effet, une règle à suivre dans la traduction ; mais en s'y conformant avec une rigueur outrée, on arrive à des inversions bizarres dont M. C. nous offre plusieurs exemples Il serait difficile de faire accepter la traduction d'un texte étendu faite dans ces conditions.

Mais je me suis peut-être arrêté trop longtemps à des minuties; et je termine en remerciant M. Cahun de nous avoir donné un tableau si vivant d'une partie si importante de l'histoire de l'Asie.

L. Feer.

---

210. — **Le mariage de Madame Roland**, *trois années de correspondance amoureuse (1777-1780)*, publié avec une introduction et des notes par M. Join-Lambert. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1896. 1 vol. in-8°.

Jean-Marie Roland de la Platière était inspecteur des manufactures à Amiens lorsqu'il connut, en janvier 1776, Jeanne-Marie Phlipon, fille d'un modeste graveur parisien. Malgré la différence de leurs âges (il avait 42 ans et elle 22), ils eurent vite du goût l'un pour l'autre; mais, en août 1776, Roland partit pour l'Italie avec une mission commerciale, ne revint en France qu'en septembre 1777, et ne rentra à Paris que dans les premières semaines de 1778. Il revit alors la jeune fille, s'éprit vivement d'elle, mais ne se décida à lui offrir sa main qu'en avril 1779 ; alors s'établit entre les deux fiancés, dont divers obstacles retardaient le mariage, qui n'eut lieu qu'en février 1780, une correspondance active, passionnée, troublée, qui se trouve aux manuscrits des

Papiers Roland de la Bibliothèque nationale (n. A. fr. ms. 6238, 6240), et que M. Join-Lambert a eu l'heureuse idée de publier.

Madame Roland, dans ses mémoires (éd. Faugère, II, 217-244), ne nous a laissé, sur cette époque de sa vie, que quelques pages marquées de sa véracité ordinaire, mais forcément incomplètes (l'échafaud était proche, il fallait abréger). Peut-être y revenait-elle dans les « cahiers » qui nous manquent [1]. En tout cas, son récit ne saurait donner une idée de l'intensité de la crise que révèle cette correspondance.

Nous ne nous proposons pas ici d'analyser ces lettres ; il nous suffira de dire que c'est un *document* d'un très vif intérêt psychologique, dont M. Join-Lambert, dans une introduction considérable de quatre-vingts pages, a bien fait ressortir l'importance. Nous voudrions seulement, pour apporter une contribution à cette période de la vie de Madame Roland, signaler les lacunes ou rectifier les erreurs échappées à l'éditeur.

La première lettre publiée est du 17 septembre 1777. Puisque Roland connaissait Marie Phlipon depuis le mois de janvier 1776, il eût été intéressant de déterminer avec le plus de précision possible leurs rapports durant ces vingt premiers mois. Les *Lettres aux demoiselles Cannet* (éd. Dauban, 1867) et diverses pièces inédites des *Papiers Roland* auraient fourni à cet égard d'assez nombreux éléments.

Même observation pour les quinze mois qui s'écoulent entre cette première lettre et les lettres de janvier-avril 1779, où commence vraiment la « correspondance amoureuse ». Les quatre lettres, sans lien apparent, qui se rapportent à cette période intermédiaire (n^{os} II-V) auraient été utilement rattachées les unes aux autres (soit dans l'*Introduction*, soit par des notes) à l'aide des moyens que nous indiquons. A partir de janvier 1779, cela devient moins nécessaire ; les lettres se succèdent assez rapidement pour se commenter elles-mêmes, et d'ailleurs, pour cette partie de la tâche, M. J.-L. a serré de près (sans toutefois user suffisamment des *Lettres Cannet*), avec pénétration et justesse, les situations des deux correspondants.

Malgré les soins donnés à la revision du texte, nous croyons pouvoir, à première vue, y relever quelques défectuosités :

P. 6 : « J'ai relu souvent la lettre à l'élève imp^{d}... » Il faut lire « à l'élève-insp^{r} » (voir *Lettres d'Italie,* de Roland, t. IV, p. 320, *lettre à M***, élève-inspecteur des manufactures*).

P. 12 : « Je pars pour Rouen et Dieppe ; je serai de quinze jours à trois semaines à visiter ces parties *de la Normandie.* » Il y a dans le texte, sauf erreur : « ces parties *de la Grèce.* » Roland veut évidemment parler de la Normandie, mais, par une manière de jeu qui se retrouve dans toute sa correspondance, jeu auquel Marie Phlipon se

1. V. notre étude sur *Jany, le dernier correspondant de Madame Roland*, dans la *Révolution française* du 14 janvier 1896, p. 24.

prête d'ailleurs dans la lettre suivante, la Normandie, c'est la *Grèce*, de même qu'Amiens, c'est la *Béotie*, etc... L'éditeur a ici substitué la glose au texte.

P. 82 : « Faut-il, écrit Roland en se plaignant de Phlipon, le père de son amie, que je m'humilie, moi et les miens, en demandant grâce à un homme de ses *potins?* » *Potins* nous a surpris. Dans le manuscrit, il y a : « de ses *sottises*. »

L'ordre des lettres n'est pas toujours celui qu'il devrait être. C'est ainsi que la lettre XXXIII, datée du « 16 au soir », et placée par l'éditeur comme si elle était du 16 mai 1779, aurait dû être rejetée entre les lettres LXVIII et LXIX, c'est-à-dire reportée au 16 août suivant. Il suffit de la lire entre ces lettres LXVIII et LXIX pour s'en apercevoir.

Un certain nombre de ces lettres, échangées entre Marie Phlipon et Roland durant les séjours de celui-ci à Paris, n'ont pas d'adresse; mais beaucoup d'autres, envoyées pendant que Roland est à Amiens ou en voyage, et par conséquent confiées à la poste, dont elles portent le timbre, ont leurs adresses, et ces adresses sont d'utiles indications, que l'éditeur eût bien fait de ne pas omettre. C'est ainsi que l'adresse de la lettre XXXIII « à M^lle^ Desportes,... pour remettre, s. l. p., à M^lle^ sa cousine... », rapprochée de la lettre du 18 août de Marie Phlipon à Sophie Cannet, où elle nous apprend qu'elle est depuis huit jours chez M^lle^ Desportes, sa parente et confidente, fournit une preuve matérielle que cette lettre XXXIII est bien du 16 août et non du 16 mai.

Les notes annoncées par le titre manquent presque entièrement, en dehors de celles où l'éditeur traduit en français l'italien de quelques passages du texte. Elles eussent pourtant, dans bien des cas, été vraiment nécessaires; une foule d'allusions à des personnes ou à des circonstances connues des deux correspondants restent incompréhensibles pour qui n'a pas fait une étude particulière des *Mémoires* ou des *Lettres Cannet*. Nous avons donné ailleurs [1] plusieurs exemples de l'embarras où ce manque de notes doit laisser le lecteur. En voici encore un (p. 151): « la substitution, écrit Roland, n'est pas ton affaire... » Nous aurions voulu qu'on expliquât qu'il s'agit ici de la substitution de biens que les grands-parents de Marie Phlipon voulaient faire à son profit au détriment de son père (v. *Lettres Cannet*, éd. Dauban, II, 56 et passim). Pour revivre cette histoire, il importe d'en préciser tous les traits.

M. J.-L. a orné son volume de deux portraits en héliogravure, l'un, tiré du Musée Carnavalet, représentant Marie Phlipon en 1773, l'autre de Roland en 1779. Ces deux portraits sont curieux, mais les commentaires qu'y joint l'éditeur manquent un peu de clarté. A propos du premier, on nous dit (*Introd.*, p. IV) : « Au bas du portrait est écrit qu'il « représente *M. J. Phlipon, gravée par son père, à 19 ans, janvier 1773*, « *née en mars 1754*. A l'aspect de l'encre, à l'écriture et même à l'er- « reur de 10 ans commise sur l'âge, on peut juger cette mention sincère

1. *Révolution française* du 14 avril 1896.

« et contemporaine... » Où est cette erreur de dix ans, puisque c'est bien en mars 1754 qu'est née Marie Phlipon? Il est vrai qu'en regardant à la loupe, sur la gravure même, l'inscription en lettres presque imperceptibles dont il s'agit, on peut lire *1764*. Mais alors c'est aussi *1764* qu'il eût fallu mettre dans le passage cité. Dans ce cas la seconde phrase aurait eu un sens.

M. J.-L. ajoute : « Est-ce un exemplaire du portrait gravé que « Mme Roland raconte dans ses *Mémoires* avoir donné (9 janvier 1775) « à Sophie Cannet et à Sainte-Agathe? Phlipon père l'aurait fait *des-« siner*, *retoucher* par un maître et tirer chez un imprimeur... » En premier lieu, ce n'est pas dans les *Mémoires* qu'elle parle de ce portrait; c'est dans les *Lettres Cannet*; en outre, c'est bien avant le 9 janvier 1775, c'est dès le 20 août 1774 qu'il en est question pour la première fois. Ces deux méprises, très légères en elles-mêmes, ne permettent pas de suivre l'éditeur dans ses inductions pour établir un lien entre le portrait du Musée Carnavalet et celui de 1774-1775.

Quant au portrait de Roland, M. J.-L. nous dit : « Un seul portrait « est antérieur à la Révolution, mais enfin il existe. Il porte : *J.-M. Ro-« land de la Platière, inspecteur des manufactures à Lyon. — Le-« moine del 1779, — tiré du cabinet de M. Danguin. F. Hillemacher, « sc. aq. f. 1849.* La gravure est donc moderne et c'est le graveur de « 1849 qui a commis la méprise sans importance d'attribuer à Roland « la fonction d'inspecteur à Lyon, alors qu'en 1779 il était à Amiens. » Cette méprise du graveur ne nous laisse pas sans inquiétude, et c'est à l'original que nous voudrions pouvoir nous reporter. Quant aux conjectures proposées par M. Join-Lambert pour déterminer dans quelles circonstances ce portrait de 1779 aurait été fait, elles nous paraissent bien problématiques.

M. J.-L. nous pardonnera ces réserves, qui ne nous empêchent pas d'apprécier le talent d'écrivain dont il a fait preuve dans son *Introduction*. Ce qui lui a manqué, c'est une connaissance suffisante des alentours de son sujet. En lui souhaitant une seconde édition (bien justifiée par le haut intérêt des lettres qu'il a publiées), nous nous permettrons de lui signaler encore quinze ou vingt rectifications, qui donneraient à son *Introduction* une valeur documentaire.

Introduction, p. I. — « Bosc, qui fit paraître en 1796 l'*Appel à « l'impartiale postérité.* » C'est en 1795, comme d'ailleurs on le trouve un peu plus loin (p. VI).

P. XII. — « La correspondance avec les demoiselles Cannet, commencée à *14* ans et poursuivie de façon plus régulière, pendant dix ans, de *1771* à *1780*... » Il y a là quelques légères inexactitudes. La première lettre que nous connaissions à Sophie Cannet est du 3 juillet *1770* (Marie Phlipon avait *seize* ans); les deux dernières, mises par Dauban en *1781*, sont en réalité de 1782 et de 1783; dans l'une, en effet, datée par Dauban de « Amiens... 1781... » Mme Roland parle de sa fille et

dit : « Ma petite... prépare quelques dents... » Or, l'enfant étant née le 4 octobre 1781, cette lettre ne peut être que de 1782 au plus tôt; dans l'autre, datée « ce lundi matin 12 mai 1781 », elle écrit : « Ma pouponne fait sa petite chanson... et rit comme une folichonne... » Il faut donc reporter la lettre en 1782, et même en 1783, puisque c'est cette année-là que le 12 mai tombe un lundi.

P. xxii. — « C'est en 1776, Marie Phlipon avait donc vingt-deux ans, qu'un jeune homme de vingt-quatre ans, Pahin de La Blancherie, fit le plus vivement battre son cœur... » En réalité, La Blancherie apparait dès le 25 novembre 1773 (lettre à Sophie Cannet) et déjà *en prétendant.* Ce qui est exact, c'est que c'est en janvier 1776 qu'elle est le plus fortement éprise.

P. xxvi. — La place (d'inspecteur de commerce) « valait *8000* livres. « Après son mariage, Roland obtiendra l'*inspection générale* des manu- « factures de Lyon, avec un traitement de 12000 livres. » Roland n'a jamais été inspecteur général; il était inspecteur des manufactures de la généralité de Picardie, puis de la généralité de Lyon. De plus, son traitement le plus élevé n'a jamais dépassé 5600 livres, ainsi qu'il résulte d'un état de services dressé par lui en 1792 pour la liquidation de sa retraite [1]. Ce chffre de 8,000 livres, attribué à Roland par un pamphlétaire lyonnais, l'abbé Guillon de Mauléon [2] était celui du traitement des inspecteurs ambulants établis par Calonne en 1784 (*Mém.* de Mme Roland, éd. Faugère, I, 160). M. Garnier de Cassagnac (*les Girondins et les massacres de septembre*, I 182) a copié l'abbé Guillon. Quant aux 12,000 livres, nous ne savons où M. J.-L. a pris cette indication encore plus erronée.

P. xxvii. — « Il (Roland) appelle ainsi sur lui l'attention et la bien- « veillance de MM. Trudaine, de Montigny etc...» Il y a ici une virgule de trop, et il ne s'agit que d'un seul personnage, l'intendant des finances Trudaine de Montigny, le père des deux amis d'André Chénier, et le protecteur de Roland.

P. xxix. — La liste des publications de Roland n'est pas complète ou l'est trop. Si on ne veut parler que des monographies destinées à l'*Encyclopédie méthodique*, il faut retrancher plusieurs articles; si on veut énumérer les publications diverses de Roland, il faudrait en ajouter un certain nombre. Les Biographies générales (Michaud, Didot), où M. J.-L. paraît avoir puisé ces indications, sont ici un guide insuffisant.

P. xxx. — « En traversant le Velay, en 1776... » C'est en septembre 1777 que Roland traversa le Velay avec son ami Lanthenas.

P. xxxiii. — M. J.-L. donne, en note, une liste de dix-huit por-

---

1. Pièce publiée par M. de Girardot, *Les ministres de la République française, Roland et Mme Roland*, p. 9 (Guillaumin, 1860).

2. *Mémoires*, I, 57.

traits de Roland. C'est à peu près la liste des vingt-deux portraits du cabinet des Estampes; il eût été intéressant de signaler aussi les dix-neuf numéros du fond Coste, de la bibliothèque de Lyon, qui ne se confondent pas toujours avec ceux des Estampes.

P. xxiv. — M. J.-L. nous paraît attribuer à Godinot, inspecteur des manufactures à Rouen, cousin de Roland, un rôle qu'il n'a pas eu. C'est bien Godinot qui avait fait entrer Roland dans cette administration (*Mém.* II, 238); mais nous ne trouvons nulle part de traces que les relations entre eux aient gardé un caractère bien intime; lorsque, dans la correspondance inédite postérieure à 1780, le nom de Godinot se rencontre sous la plume de Roland ou de sa femme, c'est en passant, et d'un ton fort indifférent. Nous ne voyons donc pas sur quoi M. J.-L. s'appuie pour dire que « en 1779, très perplexe quant au parti à prendre d'épouser et de renoncer, Roland se rend à Rouen pour consulter ce cousin en qui il a toute confiance... » Et d'abord, remarquons que Godinot a pris sa retraite précisément en 1779 (il figure encore à l'*Almanach royal* de 1779, mais disparaît dans l'Almanach de 1780), pour aller s'établir à Roanne, dans son pays. En second lieu, si nous voyons Roland à Rouen *en janvier* 1779, — bien avant la crise, — ce n'est pas chez Godinot, c'est chez Mme Malortie, la mère de ses amies de Rouen [1]. Nous ne trouvons pas qu'il soit retourné à Rouen cette année-là. S'il va en Normandie en septembre 1779, ce n'est pas à Rouen, chez Godinot, c'est à Dieppe, chez son ami Cousin Despréaux comme on le voit par les adresses des lettres de Marie Phlipon, des 19 et 22 septembre), adresses omises par l'éditeur (nos LXXXIV et LXXXVI de sa publication). — De même, il ne nous paraît pas exact de dire « qu'en 1780, c'est auprès de Godinot que le nouveau ménage se rendra « tout d'abord... » Il semble, en recueillant les indices dont nous disposons, que Roland et sa femme, mariés en 1780, ne quittèrent pas Paris cette année-là [2], et que c'est seulement en janvier et février 1781, pendant que Roland faisait apprêter à Amiens le logis où ils devaient s'installer, que Mme Roland, *seule, et pour la première fois*, alla à Rouen chez les dames Malortie, puis à Dieppe chez Cousin-Despréaux. Il est possible que ce soit nous qui nous trompions. Ces recherches de détail, où il faut relier les indices par des conjectures, peuvent toujours être modifiées par l'apport d'un fait nouveau. Il se peut aussi que le lecteur juge tout cela sans importance. Mais encore vaudrait-il mieux, si on ne peut le renseigner avec exactitude, ne pas aborder ces questions. Ce qui est certain pour nous, c'est que l'intervention de Godinot dans les affaires de Roland en 1779 et 1780 doit être absolument écartée.

---

1. Voir au ms. 6238, fol. 7-8, l'adresse « chez Mme Malortie, à Rouen » de la lettre écrite à Roland par Marie Phlipon, le 3 janvier 1779. M. Join-Lambert, qui publie cette lettre (n° vi), a omis l'adresse.

2. « La première année de mon mariage se passa toute entière à Paris... » *Mém.* II, 245).

P. XXXVIII. — « Du mercredi 23 janvier 1776. » Il faudrait lire 24, car le 23 janvier 1776 était un *mardi*. Les rectifications de ce genre à introduire dans la datation des lettres aux demoiselles Cannet (édition Dauban) sont fréquentes, et sauf exceptions, il y a lieu, pour les opérer, d'admettre qu'en écrivant une lettre on se trompe plutôt sur le quantième que sur le jour.

P. XLVI. — « Les Mémoires placent le départ de Roland (pour l'Italie) *à la fin* de 1776... » Les *Mémoires* (II, 225) disent « à la fin de l'été de 1776 », et nous avons, par le *Voyage* même de Roland (*Lettres écrites de Suisse, d'Italie*, etc... 1780, 6 vol. in-12) la date exacte, 8 août.

Ibid. — « Roland rentre en France, rempli de soucis, d'idées noires. « Quelle est la cause de ses *agitations* et de ses pensées de *suicide?* Il « parle *d'une mort portée dans son cœur*. Fait-il allusion à l'amère « déception que lui a causé une jeune veuve de Livourne?... » Rien de tout cela. L'aventure de Livourne, que Roland eut d'ailleurs le tort de raconter à Marie Phlipon (v. ses *Lettres d'Italie*, t. VI, pp. 349 et suiv.), n'était pas de nature à le troubler ainsi. Ce qui l'abat, au moment où il va rentrer en France, c'est qu'à Turin, dînant chez l'ambassadeur, le 1er août 1777, il a appris la retraite de son protecteur, Trudaine de Montigny, Intendant du commerce (*Lettres d'Italie*, VI, 358). Quelques jours après, il apprendra sa mort, survenue le 5 août 1777. C'était la ruine de ses espérances; Trudaine, en l'envoyant en Italie, lui avait promis une inspection générale au retour (v. lettre de Marie Phlipon à Henriette Cannet, du 24 février 1778, éd. Dauban, II, 242; cf. *Mémoire des services* de Roland, présenté par lui le 20 février 1792 : « en 1776, il ne partit pour l'Italie qu'avec la promesse de M. Trudaine d'une place d'inspecteur général à Paris. A son retour M. Trudaine était mort... Tout fut changé .. » (Girardot, les *Ministres de la République française, Roland et Mme Roland*, p. 8.)

P. XLVIII. — « Mlle Henriette Cannet, mariée, séparée de plus en plus « par les divergences politiques, se souviendra seulement de Marie Phli- « lipon quand celle-ci sera en prison; à la veille de mourir, elle lui « offrira de prendre sa place... »

Nous croyons que Marie Philipon et Henriette Cannet se sont revues avant les jours tragiques de 1793; Mme Roland, rentrée à Paris le 20 février 1791, écrivait à Bancal des Issarts, le 22 mars suivant : « J'ai été fort occupée, ces jours-ci, d'une amie de ma jeunesse, qui réside ici et qui vient de devenir veuve... » Ces lignes semblent bien indiquer Henriette Cannet, qui avait épousé en 1783 un vieux magistrat fanatique, Muyart de Vouglans, conseiller au Parlement, qui par conséquent était venue résider à Paris (rue de Vaugirard, près le petit Calvaire) et qui devint veuve précisément en 1791.

P. LV. — « Roland s'occupe de l'Académie des Inscriptions... » Il faut lire évidemment de l'Académie des sciences.

P. LXIV. — « Le frère de Roland, qu'il appelle Platon. Ce surnom,

« qui revient souvent dans les lettres et approprié à un moine, s'ap-« plique au bénédictin, alors prieur au collège de Cluny à Paris... » L'éditeur a fait là une grosse confusion. Oui, le prieur du collège de Cluny (*Mém.* II, 238) et le curé de Longpont (*ibid.* 252) sont bien un même personnage, passé du collège de Cluny à la cure de Longpont précisément en 1779 ; oui, ce bon moine est bien celui qui accompagna les Roland dans leur voyage de Suisse, en 1787; mais Platon, c'est tout autre chose. Ce surnom ne saurait désigner le prieur, qui mandait à Roland, dans les premiers jours de septembre 1777 : « j'ai aussi écrit à Platon, qui ne m'a pas répondu... » (lettre inédite des *Papiers Roland*, ms. 6241, fol. 226-227). Il s'applique à leur ami commun. Cousin-Despréaux, résidant à Dieppe, et qui préparait alors une Histoire de *la Grèce*, dont le premier volume allait paraître en 1780. L'identité de Platon et de Cousin-Despréaux ressort du seul examen des lettres publiées par M. Join-Lambert; elle est d'ailleurs attestée à chaque page de la correspondance encore inédite.

P. LXV. — A propos des frères de Roland, M. J.-L. écrit : « le cha-« noine (l'abbé Bimont, chanoine de Vincennes, oncle de Marie Phli-« pon) et le moine (le curé de Longpont)... sont morts à temps, en 1789. » Puis il ajoute en note : « C'est ce que dit M. Dauban. Mme Marillier, « arrière-petite-fille de Mme Roland, croit, au contraire, qu'ils ont été « guillotinés, à Lyon, sous la Terreur. »

Il y a ici bien de la confusion. D'abord, il était inutile de citer M. Dauban, qui ne saurait faire autorité dans aucun cas. Il eût été plus simple de renvoyer à Mme Roland elle-même, qui dit formellement (*Mém.* II, 252) : « Mon cher oncle (l'abbé Bimont) mourut à Vincennes en 89 ; nous perdîmes *peu après* le frère bien-aimé de mon mari ; il avait fait avec nous le voyage de Suisse, était devenu prieur et curé à Longpont etc... » Nous avons pu d'ailleurs vérifier la parfaite exactitude du renseignement en nous procurant, par l'entremise obligeante de M. Vénot, instituteur communal à Longpont, l'acte de sépulture, du 25 novembre 1789, de « vénérable et discrète personne Messire Pierre Roland, prieur d'Ozay et curé de cette paroisse... décédé le 23 du présent mois, inhumé devant le sanctuaire de l'église... » (Extrait du registre des actes de l'Etat civil de Longpont). Quant à celui des frères de Roland qui fut guillotiné à Lyon pendant la Terreur (2 nivôse an II, 22 décembre 1793), c'est son frère aîné, Dominique Roland, doyen et chantre de la collégiale de Villefranche en Beaujolais.

P. LXXI. — « Marie Phlipon est entrée chez les dames de la Congré-« gation, rue Neuve-Saint-Étienne, faubourg Saint-Marcel, le 4 ou le 5 novembre 1779. » Disons plutôt, pour être tout à fait exact (et il faut l'être en matière de dates) le 6 ou le 7 novembre, car elle écrit à Roland, le 11 novembre (lettre XCVIII de la publication Join-Lambert) : « voici le cinquième jour que j'occupe cette demeure... »

P. LXXIII-LXXIV. — M. J.-L. paraît croire que Roland, après la rup-

ture, et avant de venir se réconcilier avec son amie, aurait eu l'idée d'aller consulter sa famille en Beaujolais (sa mère et son frère aîné, dont il dépendait pour son établissement). Or Roland a bien consulté sa famille de Beaujolais, mais par correspondance, et n'a ni projeté ni effectué ce voyage. Son projet, annoncé par sa lettre du 19 décembre 1779 (n° CVI de la publication Join-Lambert) était tout autre, à savoir quitter Amiens le 27, arriver à Paris le 28, en repartir le 29 pour Longpont (à 7 kilomètres de Longjumeau) et revenir à Paris vers les Rois (c'est-à-dire 6 janvier 1780). Ce qui a amené l'éditeur à cette confusion, c'est qu'il fait dire à Marie Phlipon (*Introduction*, page LXXIII) : « Eh bien, mon ami, tu aurais donc le courage de passer « à Paris et d'aller à *Lyon* sans me voir ?... » Mais elle n'a pas écrit cela, et M. J.-L. cite inexactement son propre texte ; il y a (n° CV, lettre du 13 décembre 1779) : « Eh, bien, mon ami, tu aurais donc le courage de passer à Paris et d'aller *par delà* sans me voir ? »

Tout cela n'a pas une très grande importance, mais, à vouloir marquer toutes les attitudes des deux acteurs du drame, encore faut-il le faire avec le plus de précision possible.

P. LXXV. — M. Join-Lambert cite quelques lignes d'une lettre de Mme Roland à Bosc du 13 mai 1784. — Il doit y avoir là quelques références brouillées entre elles, car la lettre citée (v. Dauban, *Correspondance*, II, 496-497) n'est pas et ne peut être du 13 mai 1784. Elle vient à la suite d'une lettre du 13 mai *1783*, elle est de *juin*, et il est aisé de vérifier, en prenant un calendrier, qu'elle est du lundi 9 ou du mardi 10 juin 1783.

Complétée par ces rectifications nécessaires, la publication de M. Join-Lambert sera lue avec intérêt et profit par tous ceux qui voudront étudier, dans ses débuts, l'histoire du premier ministre de l'Intérieur de la République française et de Mme Roland.

Cl. PERROUD.

---

211. — NOVATI (Francesco). **Un anno di storia italiana** (1848) : *lettera di Mgr Giovanni Corboli Bussi al marchese S. P.* In-8 de 27 p.

Cette lettre inédite est fort curieuse, d'abord parce qu'elle montre par un exemple quels hommes habiles et sincèrement attachés à la cause nationale se rencontraient dans l'entourage de Pie IX au début de son règne. Corboli, haut dignitaire de la cour apostolique, fut l'inspirateur du décret d'amnistie rendu par Pie IX ; lorsqu'éclata entre Modène et la Toscane un débat qui faillit amener l'intervention de l'Autriche, *il étendit son manteau sur cette paille fumante et s'assit dessus ;* il réussit en effet à faire accepter la médiation du pape avant même d'avoir été autorisé à l'offrir et réduisit l'Autriche *à voir pour la pre-*

mière fois une querelle italienne soumise à un arbitre italien. Surtout il fut employé aux négociations qui visaient à établir une ligue douanière entre les États de la péninsule et à préparer par là indirectement le détachement du Lombard-Vénitien d'avec l'Autriche. Quand la réaction prévalut auprès de Pie IX, il rentra dans la retraite, sans cesser de croire aux bonnes intentions de son souverain, mais sans rien abandonner de ses propres principes. De plus, Corboli donne des détails piquants sur la conduite du Piémont; Charles Albert ne lui impose guère; quand le roi écrit qu'il sera le Schamyl de l'Autriche, Corboli se dit : « Où donc cette Majesté prend elle son Caucase et ses Circassiens? » Quand Charles Albert lui annonce, avec un sourire guerrier et la main sur la garde de son épée, qu'il sera le champion du pape, Corboli répond qu'il s'agit d'union douanière. Il montre les Piémontais compromettant l'indépendance nationale plutôt que d'en assurer la victoire par des moyens qui les empêcheraient d'établir leur suprématie. Enfin, à trois reprises différentes, il dénonce les perfides intrigues de l'Angleterre qui traverse tous les projets des patriotes italiens de peur que Gênes et Venise ne finissent par appartenir à un même État.

Charles Dejob.

212.— **La Hongrie littéraire et scientifique,** par J. Kont, professeur au collège Rollin, docteur de l'Université de Budapest, Paris, Leroux, 1896, in-18, VII-459 p.

Au moment où les Magyars sont sur le point de célébrer le Millénaire de leur nationalité par une exposition historique probablement supérieure à tout ce qu'on aura vu en ce genre, il était fort utile qu'un savant Magyar, francisé par ses fonctions, et pourtant resté de son pays, nous présentât un tableau d'ensemble de la vie intellectuelle de ce peuple, dans le passé et dans le présent. La partie la plus difficile et la plus nouvelle tout ensemble était justement ce présent. Nous avons vu s'éteindre peu à peu, de 1849 à 1882, c'est-à-dire depuis la mort de Petoefi jusqu'à la mort d'Arany, les deux plus grands poètes, une génération incomparable par la valeur des personnes et par leur ardente originalité nationale : une douzaine peut-être d'hommes éminents. Depuis lors se sont élevées deux générations remplies d'hommes de talent, sans qu'aucun d'eux prétende égaler les géants des temps de lutte ; précisément parce que l'étonnante fortune de la Hongrie depuis trente ans, succédant à de longues misères, n'a ni gêné le talent ambitieux, ni forcé celui-ci, à force d'épreuves, à devenir du génie. On pourrait dire qu'une heureuse et encore distinguée démocratie littéraire a pris la place d'une redoutable et douloureuse oligarchie de combattants.

En même temps se développait rapidement l'instruction à tous les degrés, et les sciences de tout ordre, ou continuaient, ou commençaient

à s'exprimer en magyar ; ce qui justifie la division en trois livres établie par M. Kont : vie littéraire, vie scientifique, vie scolaire. Chacune est traitée avec une parfaite compétence, et très complètement.

Il était bon de faire précéder ce triple tableau d'une introduction sur la marche intellectuelle du pays avant la seconde moitié du XVIII[e] siècle. M. Kont n'y a pas manqué, et je ne vois pas de genre qu'il ait négligé, ni là ni dans le corps de l'ouvrage. Il ne me semble pas qu'aucun pays de la moitié orientale de l'Europe ait été jusqu'ici l'objet, dans notre langue, d'un ouvrage d'ensemble aussi satisfaisant.

E. Sayous.

Lettre de M. Pierre Gauthiez.

Monsieur le Directeur,

Je ne puis que remercier M. Hauvette de l'article qu'il m'a consacré; on n'épluche avec un tel soin que les livres dont l'existence est bien constatée. Je ne discuterai rien du fond dans ce compte rendu; les goûts et méthodes de votre critique — il doit être bien jeune! — ne sont pas les miens; ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Pour une question de fait, seulement un mot; la note de la page 355 me reproche d'écrire, en citant Dante : *bottoli*, et de mal copier les vers. Si votre collaborateur veut (ou peut) se reporter au *Dante* de 1536, in-4°, Venise, Giolitto da Trino, pp. 249 et 345, il verra que les Italiens des vieux temps savaient l'ancienne orthographe aussi mal que moi. De même, si au lieu de citer fièrement l'édition des comédies de l'Arétin donnée en 1884 (pas en 1876), chez Sonzogno, dans une collection qui a tout juste la valeur de notre Bibliothèque à 25 centimes, M. H. avait lu le texte de 1546, Giolito de' Ferrari éditeur, il aurait été moins sévère. Notre italien ne se ressemble pas plus que notre français; c'est encore un plaisir pour moi.

Veuillez excuser cette brève réponse à un long article; je n'ai ni les mêmes motifs ni les mêmes loisirs sans doute que les critiques d'une certaine espèce.

Je compte, Monsieur le Directeur, sur votre bonne grâce pour insérer, à la même place où l'on m'a décoché une ruade légère, cette réplique inoffensive.

Pierre Gauthiez.

Paris, 12 mai 1896.

Réponse de M. H. Hauvette.

Monsieur le Directeur,

Puisque mon article a, paraît-il, servi à bien constater l'existence du livre de M. Gauthiez, il devrait m'en savoir plus de gré. Pour ma part je lui suis reconnaissant (quel que soit le ton de sa réclamation!) d'avoir tenu à témoigner devant les lecteurs de la *Revue* que l'immense majorité des critiques de faits (pour ne pas parler d'autre chose), par moi adressées à son livre, sont fondées; malgré tout son bon vouloir, que personne ne saurait mettre en doute, il ne proteste que sur une question d'orthographe et se retranche derrière les éditions du XVI[e] siècle qu'il a eues sous les yeux. — En ce qui concerne le mot *bottoli*, je crois sans peine, ne pouvant le vérifier, qu'il se lit ainsi dans l'édition de Venise, 1536; mais c'est bien la première fois, en ce temps où le texte et la langue de Dante font l'objet de tant d'études, que je vois invoquer l'autorité de cette édition! Chacun sait que l'orthographe à cette époque se permettait tous les caprices, n'avait rien à voir avec celle des « Italiens des vieux temps », et qu'en particulier les imprimeurs Vénitiens, sous l'influence directe ou ndirecte de leur dialecte, altéraient à chaque instant la pure langue toscane du

trecento. — Si j'ai cité l'édition Sonzogno des comédies de l'Arétin (j'ai consulté un exemplaire portant la date 1876; celui de M. G. porte 1884; j'en prends bonne note), c'est que le texte de 1546 n'est pas facile à se procurer; d'autres (tel Ad. Gaspary) ont cité l'édition Sonzogno et n'ont pas rougi! M. G a donc endossé consciencieusement toutes les bévues typographiques de Messer Giolito, et n'a pas songé même à corriger les plus visibles, comme les vers faux; c'est tout ce que je lui ai reproché.

Encore un mot. J'ai eu, pour étudier à fond le long travail de M. Gauthiez, exactement « les mêmes motifs » et « les mêmes loisirs » que pour prendre connaissance de tout ce qui intéresse l'histoire de la littérature italienne. Toute insinuation sur ce point me paraît déplacée.

H. Hauvette.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Louis Leger a fait paraître à la librairie Maisonneuve les deux premiers fascicules d'une série d'études sur *la Mythologie Slave* : nº 1 *Peroun et Saint Élie*, n 2 *Svantovit et les Dieux en vit.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 avril 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Heuzey expose que la question capitale pour reconstruire scientifiquement la primitive histoire de Chaldée est de retrouver un synchronisme entre la liste des rois et princes de Sirpourla et les rois d'Agadé, Sargon l'Ancien et Naram-Sin, son fils, que la chronologie officielle de Babylone place vers l'an 3800 avant C. M. Heuzey signale sur ce point un fait historique nouveau, qui fait faire un grand pas à la question. Grâce aux découvertes de M. de Sarzec, on connaît aujourd'hui quel était le prince (*patési*) de Sirpourla à l'époque de ces deux rois. En rapprochant plusieurs menus débris d'empreintes de cachets, M. Heuzey a pu recomposer les éléments de son nom, qui sont : *Lougal-ousoun-gal*. Comme le même nom se retrouve à la fois sur les débris d'empreintes de Sargani et de Naram-Sin, il en résulte cette autre certitude, non moins importante, que le Sargani des cylindres est bien le Sargon l'Ancien des textes, père de Naram-Sin, ce qui était encore discuté. L'hégémonie de la ville d'Agadé s'étendait alors sur la ville de Sirpourla, mais postérieurement à l'époque, encore plus reculée, des anciens rois indépendants de cette dernière ville, tels qu'Our Nina et Eannadou.

M. Ed. Le Blant termine la lecture de son mémoire sur *720 inscriptions de pierres gravées.*

Séance du 24 avril 1896.

M. Schlumberger, président, annonce le décès de M. Henri-Joseph Sauvaire, ancien consul de France dans diverses villes d'Orient, correspondant de l'Académie, depuis 1889.

M. Hamy expose les résultats des recherches qu'il a poursuivies en Tunisie sur les origines des grands monuments funéraires des anciens Berbères (Medraçen, Tombeau de la Chrétienne), dont il a retrouvé les formes primitives dans les ruines des vieilles nécropoles de l'Enfida, notamment à l'Henchir el Assel, au Nord-Ouest de Dar-bel-Ouar. Il décrit rapidement cette nécropole, composée de trois groupes funéraires qui ne contiennent pas moins d'une centaine de monuments de pierre, avec des restes d'édifices rappelant exactement par leur structure les constructions actuelles des Zenatia du Sud de la Tunisie.

M. le baron de Ruble lit un mémoire sur la mort du duc de Guise. Après avoir raconté l'assassinat de François de Lorraine par Poltrot de Méré, le 18 février 1563, il recherche quel fut l'instigateur de ce crime dont les conséquences furent si graves. L'amiral Gaspard de Coligny et Théodore de Bèze ont généralement été accusés d'avoir soudoyé et armé l'assassin. M. de Ruble énumère les charges qui pèsent sur ces deux accusations et établit que les variations des dépositions de Poltrot de Méré

et l'incertitude de ses déclarations ne permettent pas de condamner l'amiral de Coligny.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur l'introduction de l'industrie du fer dans le Nord de l'Europe. Le nom du fer est en gothique *eisarn* (prononcez *isarn*). On l'a expliqué par un emprunt au celtique préhistorique **eisarno*. En irlandais, on a *eisarno;* en breton, *hoiam*. En germanique, comme en latin, *ei* primitif devient *i;* donc le gothique *eisarn* suppose un primitif *eisamo*. Ainsi le germanique *isam* a été emprunté au celtique à une date fort reculée où l'*ei* primitif ne se prononçait pas encore *e*. Le celtique préhistorique *eisamo* ne peut s'expliquer par le latin *aes, aeris,* qui a un *a* initial. Les Celtes, fournissant le mot *eisamo* aux Germains, ont fait un acte d'originalité linguistique, qui a dû être la conséquence d'une fabrication autonome dont la fabrication germanique est issue.

Séance du 1er mai 1896.

M. Schlumberger président, annonce la mort de M. B. Hauréau, membre de l'Académie, décédé à Paris, le 30 avril, à l'âge de 84 ans, et retrace à grands traits cette longue vie si bien remplie.

La séance est levée en signe de deuil.

Séance du 8 mai 1896.

M. Clermont-Ganneau lit un mémoire de M. de Laigue, ancien consul à Cadix, sur les nécropoles phéniciennes en Andalousie. Les premières trouvailles remontent à 1887 et ont été faites pendant les travaux de construction de l'exposition maritime; on découvrit trois sépulcres juxtaposés, formés de grandes dalles solidement agencées, et dont deux contenaient des ossements, des fragments de bronze, un collier en os, une bague d'or avec un chaton d'agate sur lequel est gravé un personnage de style oriental. Le troisième sépulcre contenait un magnifique sarcophage en marbre, du type dit anthropoïde, dont le couvercle sculpté en ronde-bosse représente un homme à la chevelure épaisse, à la barbe longue et bouclée, vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux pieds nus. Le bras gauche est replié sur la poitrine et la main tient un fruit; le bras droit est étendu et collé au corps; M. de Laigue suppose que la main droite tenait une couronne de laurier peinte en vert dont on discernait encore des traces avant le lavage qu'on a fait subir au monument. Ce sarcophage doit être d'origine phénicienne, et on peut le considérer comme un témoignage authentique de l'occupation de Gadès par les Phéniciens. — En janvier 1891, des terrassements entrepris sur un autre point amenèrent la découverte d'une autre nécropole, contenant une soixantaine de sépulcres absolument semblables aux précédents. — Enfin, en 1894, on a découvert, du côté du couvent de Regla, un groupe de sépulcres identiques à ceux de Cadix. Parmi les monuments qui y ont été recueillis, il faut signaler une intaille avec une représentation symbolique égyptienne, une statuette en bronze d'Osiris, trois bijoux partie en or, partie en bronze, en forme de cylindres, surmontés respectivement d'une tête de lion, d'une tête d'épervier et d'une tête de bélier.

M. Delisle communique une notice sur deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le premier, n° 2,201 du fonds latin, contenant des traités de Cassiodore et de saint Augustin, a appartenu à Pétrarque. Celui-ci a tracé sur les marges beaucoup de notes; il a ajouté au commencement deux prières, datées de 1335 et de 1338, et sur la dernière page, les titres d'une cinquantaine de livres que, selon toute apparence, Pétrarque possédait au début de sa carrière. C'est un volume qui s'ajoutera à ceux qu'a signalés M. de Nolhac dans son ouvrage sur la bibliothèque de Pétrarque. — Le second manuscrit, tout récemment acquis par la Bibliothèque, contient les sept psaumes pénitenciaux, en français, allégorisés. Un autre exemplaire du même opuscule a été signalé par M. Samuel Berger dans la bibliothèque du comte d'Ashburnham. M. Delisle établit que le texte en a été rédigé en 1409 et que l'auteur est Christine de Pisan, qui en offrit une copie le 1er janvier 1410 (nouveau style) à Jean, duc de Berry.

M. A. de Barthélemy fait une communication où il se propose de présenter sous son véritable jour le récit du siège de Vitry-en-Pertois, en 1143, par le roi Louis VII. Il conteste l'exactitude des légendes créées sur ce fait de guerre et croit qu'il ne faut voir que le produit de l'imagination populaire dans la narration de l'incendie d'une église à Vitry, de la douleur du roi, des remords qui le poussèrent à prendre la croix. A cette occasion, M. de Barthélemy signale les titres de chroniques apocryphes, et donne quelques détails sur Eudes le Champenois, fils putatif de Hugues, comte de Troyes, qui tient un instant la châtellenie de Vitry.

M. Collignon communique la photographie d'un bas-relief récemment découvert aux environs de Thèbes, sur la rive droite de Kanawari, l'ancien Thespios, près de la route de Thèbes à Livadie. C'est une stèle funéraire, du commencement du

IVe siècle et représentant une scène de famille à six personnages ; elle est sans aucun doute l'œuvre d'un sculpteur athénien et compte parmi les meilleures sculptures découvertes jusqu'ici en Béotie.

Séance du 15 mai 1896.

M. le Ministre de l'Instruction publique communique deux télégrammes de M. Homolle, le premier annonçant la découverte à Delphes d'une statue de bronze représentant un vainqueur à la course de chars aux jeux Pythiques ; le second donnant le nom de ce vainqueur, Hiéron Ier, roi de Syracuse.

M. Müntz dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Saintour. Ce prix est décerné à M. Emile Molinier, pour son *Histoire des arts appliqués à l'industrie ; tome Ier, les ivoires.*

M. Senart dépose les conclusions du rapport de la commission des prix Delalande-Guérineau et Stanislas Julien. Le premier est partagé entre MM. Louis Finot, pour son ouvrage intitulé : *Les lapidaires indiens*, et Lucien Fourneron, pour son ouvrage intitulé : *Le Siam ancien.* — Le second est attribué à M. Maurice Courant, pour les deux premiers volumes de sa *Bibliographie coréenne.*

M. Ed. Le Blant lit un mémoire intitulé : *Des sentiments d'affection exprimés dans quelques inscriptions antiques.*

M. Paul Tannery fait une communication sur un opuscule latin écrit à Montpellier au XIIIe siècle et traduit plus tard en grec. Il s'agit de la description d'un cadran solaire portatif, ayant la forme d'un quart de cercle plein et qui paraît être le plus ancien modèle du genre, celui qui le premier a été nommé « cadran » à cause de sa figure (*quadrans* signifiant « quart »), et dont le nom est passé aux autres de forme différente. Un manuscrit grec de la Bibliothèque nationale contient une traduction anonyme de cet opuscule ; l'original latin, resté inédit, existe dans de nombreux manuscrits remontant au XIIIe siècle, et qui sont, les uns anonymes, les autres sous les noms de *magister Johannes in Montepessulano, magister Joannes Anglicus, magister Robertus Anglicus.* M. Tannery montre que le nom le plus probable est le dernier. Maître Robert Anglès professait à Montpellier en 1271. Il descendait peut-être d'un Guillaume Anglès, venu d'Angleterre à Marseille, qui le premier, vers 1231, trouva le principe de l'adaptation aux usages latins des instruments arabes analogues au cadran de Robert Anglès. Ce Guillaume était d'ailleurs médecin de profession et adonné à l'astrologie.

M. Léon Dorez annonce qu'il a récemment découvert le procès-verbal officiel des audiences tenues, au mois de mars 1487, par la commission pontificale chargée d'examiner les fameuses thèses du comte Jean Pic de la Mirandole. Il analyse cet intéressant document, qui est accompagné de deux brefs inédits du pape Innocent VIII, relatifs à la même affaire. Un détail curieux est que Pic de la Mirandole semble n'avoir été sérieusement soutenu, au cours de ce procès, que par deux docteurs de l'Université de Paris, en particulier par Jean Cordier, qui avait été recteur de cette Université en 1477. — M. Dorez fait ensuite part à l'Académie d'une découverte qui complète la sienne et dont l'honneur revient à M. Louis Thuasne, l'éditeur du *Diarium* de Burchard. Les documents trouvés par M. Thuasne racontent le second voyage en France de Pic de la Mirandole après la publication de l'*Apologie* des treize thèses incriminées, son arrestation en Piémont, son incarcération au donjon de Vincennes et enfin sa délivrance. — MM. Dorez et Thuasne publieront très prochainement ces documents dans un beau volume intitulé *Pic de la Mirandole en France.*

M. Salomon Reinach commence la lecture d'un mémoire intitulé : Casques mycéniens et casques illyriens.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

1er juin   1[illegible]

213.—H. Hübschmann. **Armenische grammatik.** I theil Armenische etymologie. — I abtheilung. Die persischen und arabischen lehnwœrter im altarmenischen. — 1 vol. in-8. 280 pp. (et une page de « berichtigungen und zusætze »). Leipzig, 1895. Breitkopf und Hærtel.

Personne ne pouvait aborder avec autant de compétence que M. Hübschmann la tâche difficile de rassembler et discuter après de Lagarde les emprunts qu'a faits l'ancien arménien à l'iranien ; il est inutile de dire avec quelle largeur d'information, quelle sûreté de jugement et quelle rigueur de méthode s'en est acquitté le savant arménisant.

Une brève introduction oriente le lecteur. On regrettera seulement que M. H. n'ait pas cru devoir y définir tous les caractères auxquels se reconnaissent les emprunts d'époque parthe ; en effet, s'il est impraticable de faire deux dictionnaires séparés, l'un pour les emprunts d'époque arsacide, l'autre pour les emprunts d'époque sassanide, il est d'autant plus nécessaire de fournir au lecteur toutes les indications qui lui permettront de déterminer la date dans chacun des cas particuliers où la fixation est possible ; ce que dit à ce sujet M. Hübschmann p. 12 est très incomplet, et il faut ajouter par exemple les faits suivants, en partie signalés par M. H. lui-même dans ses *Persische studien* qui ont paru il y a quelques mois : le traitement *ar*, *er* de *r* voyelle est ancien (*vard*, *kerp*), le traitement *ur*, *ir* récent (*vrkan*, *grtak*) ; *-rth-* et *-rd-* subsistent dans *Parthew*, *phartham*, *navasard*, etc., mais on trouve plus tard *Pahlaw*, *saλar* ; *s* reste *s* dans *vnas*, mais est *h* dans *akah* ; *r* initiale reçoit une voyelle prothétique dans *eritasard* et tous les emprunts anciens, plus tard *r* est empruntée sans prothèse, mais sous la forme de r roulée : *raʐm* ; la diphtongue *au* est d'abord représentée par *oy* (*boyr*, *bowrastan*), ensuite par *o* (*Kapkoh*, *gomēʐ*) ; *o* pour l'iranien *au* n'apparaît dans la première série d'emprunts que devant un groupe de consonnes : *tohm*, *shnorh*, cf. *ai* représenté par *e* au nominatif *dew*

et par *ê* au génitif *diwi*. Les occlusives sourdes de l'iranien *p, t, k* ne sont représentées par *ph, th, kh* que dans des emprunts très récents, comme *thoshak;* les exemples contraires que signale M. H. admettent d'autres explications : *kharshel, khên* ne sont pas empruntés mais présentent le traitement phonétique de i-e *kr*; *thag* n'est pas directement pris à l'iranien; *thonir* diverge beaucoup de la forme perse; *thakoyk* « ὑβρία » est embarrassant (influence de *thanal* « mouiller » ?) ; *th* n'est régulier à date ancienne qu'après consonne : *vatthar, tawth, nawth* et là où *t* a subsisté en persan à l'intérieur du mot : *kath, aparthanêr ;* on notera que le traitement *w* de iran. *f* dans *tawth* est proprement arménien et se trouve dans les mots originaux : *ewthn* « sept », *thawthaphel* de * *thaphthaphel*). L'application des lois vocaliques propres de l'arménien ne fournit pas un indice chronologique valable parce que les Arméniens sentaient que *i* et *u* tombent en syllabe non accentuée et ont par suite supprimé ces voyelles dans des emprunts aussi récents que *Kornthos, λewtaci*; on n'a donc pas le droit d'affirmer que *vrkan* ait été emprunté antérieurement à l'action de la loi. En revanche, il importe de noter que la déclinaison d'un mot emprunté à date ancienne est déterminée par celle du mot iranien : *baxt* est donc thème en *-i-* en arménien et *xrat* thème en *-u-* ; quant aux thèmes en *-a-* ils fournissent des thèmes en *-a-* (génitif *-i-*) ou en *-o-*; les mêmes différences apparaissent à la fin des premiers termes des composés et l'on a *baӡpan, pashtpan* mais *pahapan; dehpet, bowrwar* mais *sparapet*; les anciens emprunts arméniens sont par suite antérieurs à la chute des finales de mots et de premiers termes des composés en perse.

Une autre question sur laquelle M. H. passe un peu rapidement est celle des dialectes iraniens auxquels ont été faits les emprunts arméniens; *barapan* et *ganj* que signale l'auteur orientent dans une direction différente du pehlvi et du persan moderne, il faut ajouter l'*e* de *pet, -ker, Nerseh, anderj*, etc. et nombre de détails de vocabulaire. Il est probable que *xorox* n'est pas emprunté à une forme iranienne à *f* initiale, comme le dit M. H., p. 43, mais à une forme dialectale commençant par *xv-*.

L'introduction est suivie de trois listes : l'une des noms propres iraniens en arménien, une seconde des noms communs arsacides et sassanides, la troisième des mots empruntés au persan et à l'arabe après le VIIe siècle. Un dictionnaire ne se résume pas; il suffira de quelques observations.

On trouve dans la seconde liste beaucoup de mots qui ne sont pas de véritables emprunts, mais des transcriptions de mots perses que les historiens ont eu occasion de citer, ainsi *atharh, barsmownkh, rat, kotak, vӡowrk*, etc. Il eût été bon de donner à ces mots une place à part ou du moins d'indiquer leur caractère spécial. — En revanche, on regrette de ne pas voir mentionnés des tours tels que *phoλ harkanel* « jouer de la trompette » ou des composés comme *arewelkh, arewmowtkh* qui sont

calqués sur des formes iraniennes : c'est ainsi que *eréc* « ancien » est bien un mot arménien, mais le sens de « prêtre » qu'a aussi ce mot est emprunté au grec, au même titre que *presbyter* en latin.

Le détail prête extrêmement peu à la critique. — P. 31 *Bagarat* paraît plus archaïque que *Bagrat* où l'on observe la chute de *a* intérieur, postérieure à la fixation de la langue écrite arménienne. — P. 72 rien ne prouve que *Sanatrowk* soit *directement* emprunté à l'iranien. — P. 77 *Vram* ne suppose-t-il pas **Vuram* avec *ur* représentant *r* voyelle? La forme persane *Bahrâm* peut être en partie savante. — P. 94 le suffixe *-akan* n'est pas le seul suffixe emprunté ; il faut au moins ajouter *-ak* des diminutifs. — P. 112 *awtar* est le pehlvi *javîtar* ; le *y* initial prononcé *h* comme dans *Hreay* (de **Hureay*) « Juif » est tombé ; on est conduit par là à se demander si dans *Astowac* « Dieu » *ast-* ne serait pas *yaz(a)ta*. — *awrên* « loi » et *awrinak* ne peuvent être séparés de persan *âyîn*, *âyînah* et de leurs correspondants pehlvis dont la lecture est incertaine. — P. 150 le préfixe *z-* dans *zgoysh* est emprunté au dérivé *z-gowshanam* ; cf. *z-at* de *z-atanem*, *z-ov* de *z-ovanam*, *z-gest* de *z-genowm*, etc. — P. 154 *thshnami* sans doute d'après *thshnamankh* ; l'étymologie populaire a dû jouer un plus grand rôle qu'on ne le croirait à lire M. Hübschmann. — P. 216 *yishem* de * *yowshem* était à mentionner sous *owsh*. — P. 222 arm. *patasxani* exclut la lecture *pasaxv* du mot pehlvi et impose la lecture *pasuxv*. — P. 226 le mot iranien d'où sort arm. *patowar* se trouve seulement en syriaque (Carrière, *Centenaire de l'Ecole des langues orientales*, 1895, p. 413, n. 1) ; c'est ainsi que plus d'un des mots iraniens empruntés par l'arménien a disparu en persan ; l'original de *hraparak*, par exemple, est inconnu. — P. 235 *saλar* est un emprunt récent ; à date ancienne les Arméniens ont pris la seconde partie de *sâra-δâra-* et calqué la première, d'où *naxarar*.

On peut sur quelques points être d'un autre avis que M. Hübschmann ; mais il est difficile de trouver de véritables erreurs à lui reprocher. Ceux qui ne sont pas à même de vérifier les affirmations de l'auteur ne sauraient donc suivre un guide plus sûr et plus prudent ; quant aux spécialistes, iranisants ou arménisants, ils attendront avec impatience la suite d'une grammaire si pleine de faits et si riche d'enseignements.

A. MEILLET.

---

214. — **Xénophon, Extraits** (traduction) avec notice, analyses, index et notes, par Victor GLACHANT, professeur au lycée Buffon. Masson, 1895, XLV-309 p.

Cette traduction fait partie de la collection Lantoine : elle s'adresse donc aux jeunes filles et aux élèves de l'enseignement moderne. M. Glachant a bien compris son rôle, qui était de donner, par des extraits

heureusement choisis, une idée de Xénophon. Il ne se borne pas à traduire des fragments des principaux ouvrages : à côté des passages les plus classiques de l'*Apologie*, des *Mémorables*[1], de l'*Anabase*, de la *Cyropédie*, de l'*Économique*, d'autres sont empruntés au *Banquet*, au *Hiéron*, à l'*Histoire grecque*, à la *Vie d'Agésilas*, à la *République des Athéniens*, à la *République des Lacédémoniens*, aux *Revenus de l'Attique*, aux traités de la *Chasse*, du *Commandement de la cavalerie*, de l'*Equitation*. C'est donc tout Xénophon, qui est mis à contribution : c'est même un peu davantage, et peut-être M. G. aurait-il pu laisser de côté les écrits d'authenticité douteuse. Félicitons-le toutefois d'avoir donné place en son livre à des ouvrages relatifs aux exercices physiques : si les traités sur la *chasse* ou l'*équitation* intéressent médiocrement les jeunes filles, ils ne sauraient manquer de plaire aux lycéens modernes, qui salueront avec joie en Xénophon un « sportsman[2] » antique.

La traduction est claire, de bonne allure, et suffisamment fidèle[3]; M. G. n'a pas craint, en quelques passages, de s'écarter légèrement du texte, pour rendre mieux le mouvement de son modèle, en donner une plus vivante image, et, par là, le faire mieux goûter de ses lecteurs.

La *Notice* générale placée en tête du livre est intéressante; elle semble seulement trop développée pour les classes, et fait quelquefois double emploi avec les analyses qui précèdent les morceaux choisis[4]. Mais le portrait de Xénophon en ressort, expressif et animé. On sent que M. G. aime son auteur et en parle avec conviction : trop de conviction même, car il est bien près de se laisser séduire par d'apparentes vertus, bien près d'oublier que cet écrivain, souvent charmant, cache un homme peu sympathique. L'éloge de Xénophon, — prêté par Xénophon lui-même au général Chirisophos[5], — sert de conclusion à la *Notice* de M. Glachant : ces louanges ne sont-elles pas hyperboliques, à l'adresse de celui qui est justement appelé, quelques pages plus haut, un « déserteur moral » du patriotisme athénien (p. XVI)?

Le style de la *Notice* est vif, original, riche en heureuses trouvailles

1. Ne vaudrait-il pas mieux abandonner ce titre vieilli et obscur, et traduire simplement : *Mémoires* sur Socrate? C'est ce que fait M. G. lui-même dans sa *Notice* (p. XXX); dès lors, pourquoi hésiter entre *Mémoires* et *Mémorables?* — Cette incertitude au sujet des titres reparaît en plusieurs endroits : l'ouvrage appelé p. 228 *République des Lacédémoniens* est intitulé (p. XXXVII) *Gouvernement des Lacédémoniens*. De même p. XXXVI, *Éloge d'Agésilas;* p. 202, *Vie d'Agésilas*.

2. Le mot est de M. G. (p. XL).

3. Malgré de légers et volontaires écarts (par exemple p. 253), l'ensemble de la traduction est conforme au grec. M. G., qui a lui-même mis en français nombre de ses extraits, a, pour les autres, suivi d'assez près (mais non servilement) les ouvrages les plus exacts, notamment la traduction Talbot.

4. Comparez les lignes relatives au *Hiéron* (p. XXXVIII), et l'étude spéciale sur ce dialogue (p. 59); de même pour la *Cyropédie* (pp. XXXII et 141). Dans la *Notice* générale, M. G. semble gêné par les analyses particulières, et dans les analyses par la *Notice*.

5. *Anabase*, III, 1.

d'expressions. D'austères classiques pourront s'offenser de certains néologismes : j'ai cité plus haut le mot « sportsman » ; ailleurs M. Glachant parle du « home » d'Ischomachos (p. xxxix). Pourquoi pas ? En notre temps d'anglomanie, ces mots sont naturalisés français, et les élèves les comprennent ; c'est l'essentiel [1].

En somme, on ne peut faire à cet ouvrage que des critiques légères, touchant des points de détail. L'ensemble est agréable à lire, bien conçu dans l'esprit de la collection [2], et pourrait même rendre des services aux élèves de l'enseignement classique.

Pascal MONET.

215.— L. GURLITT. **Zur Ueberlieferungs-Geschichte** von *Ciceros Epistularum* libri XVI. Besonderer Abdruck aus dem 21e suppl. der Jahrb. f. Cl. Phil. 1896, 45 p.

M. Gurlitt, qui s'est fait connaître jusqu'ici par de bons travaux sur le texte et sur les scolies de Cicéron [3], s'occupe dans le présent article de l'histoire des manuscrits des lettres *Ad Familiares*. Il part du point ou s'est arrêté M. Mendelssohn et entreprend de classer les manuscrits distincts du Mediceus en remontant à leur ou à l'un de leurs archétypes.

Il s'appuie d'abord sur ce que nous savons de l'état des bibliothèques au commencement du moyen âge : parmi celles dont nous avons de vieux catalogues, quelles sont celles où manquait l'ouvrage ? Quel était le pays d'origine des manuscrits existants ? CommeLoup de Ferrières mentionne un manuscrit que lui a envoyé Ansbald de l'abbaye des bénédictins de Prüm (près Trèves), M. G. rattache ce manuscrit à ceux qui sont mentionnés dans le catalogue de Lorsch. Rappelant ensuite que Cratander a emprunté directement (tout le monde en convient) à des manuscrits de Lorsch les leçons particulières qu'il a insérées dans son texte ou à la marge de ses lettres à Atticus, M. G. pose la question : Cratander a-t-il fait de même pour les lettres *Ad Familiares* ? M. Mendelssohn

---

1. A côté de ces néologismes, il y a, je l'avoue, dans la *Notice*, quelques termes rares, que les élèves saisiront peut-être difficilement. J'en cite au hasard : p. 1, gardons-nous de trop nous plaindre *dans l'espèce ;* p. 11, *il est expédient* de retenir... ; p. xxi, aussi bien Xénophon n'appartient-il pas *au total* à Lacédémone ; plus bas : son patriotisme *latent et intermittent*. Presque tous ces mots sont exacts et compréhensibles pour nous ; mais les jeunes filles et les élèves de l'enseignement moderne, qui ne savent ni grec ni latin !...

2. Un *index* facilite l'intelligence de certains termes d'histoire ou d'institutions grecques. Suivent d'utiles sujets de devoirs (p. 300). Pour être complet, M. G. cite enfin (pp. 303 et suiv.) des jugements sur Xénophon. Celui du rhéteur Hermogène était-il indispensable ici ?

3. Citons seulement, à cause de ses rapports avec notre sujet, l'article de M. G. dans les *Jahrb. für klass. Philolol.* 1885, 8, p. 561 et s. sur l'archétype des lettres à Brutus. Une brève analyse du présent travail a été donnée *Berl. Phil. Woch.* 23 novembre 1895, p. 1532.

ne se prononçait pas là-dessus, et il admettait que le *cod. vetustus* de Cratander pouvait être un manuscrit de Lorsch, mais qu'il pouvait être aussi un *cod. contaminatus* du xv[e] siècle. C'est un point important que M. G. a voulu élucider. Il a profité surtout d'une lacune du manuscrit du Palatin (D) qui a mis sur la trace du déplacement d'une feuille dans l'original. M. G. constate que le même désordre a supprimé en fait toute note de marge de Cratander pour les mêmes lettres. C'est donc que le copiste et l'éditeur se fondaient sur le même manuscrit. Suit (p. 525 et s.) une recherche sur la manière dont Cratander employait ses manuscrits et l'explication de quelques-unes de ses leçons qui paraissaient dues à quelque *cod. contaminatus* et qui viennent simplement de l'édition d'Ascensius qui lui servait de base. Ne suivons pas plus loin M. Gurlitt dans la série de ses déductions où il ne déploie pas moins de sagacité que de rigueur. Les résultats auxquels il arrive sont les suivants : le *cod. vetustus* de Cratander n'est pas, comme l'a pensé M. Mendelssohn, un *codex contaminatus*; c'est un manuscrit de Lorsch (Ls. II); de ce même manuscrit ont été copiés le manuscrit du Palatin (D), celui de Londres (H) et l'*Erfurtensis*, ces deux derniers, non pas directement, mais par une copie intermédiaire. Ne dissimulons pas que la lecture de cette dissertation, très dense, demande un effort d'attention que compliquent encore parfois des fautes d'impression [1]. Mais elle contient beaucoup de choses neuves et simplifie l'histoire des manuscrits des lettres familières autres que le Mediceus. C'est une bonne étude qu'on doit considérer dès maintenant comme un complément nécessaire de l'édition de M. Mendelssohn.

E. T.

---

214. — Philipp Simon : **Jacques d'Amiens** (*Berliner Beitræge zur germanischen und romanischen Philologie, Romanische Abteilung*, n° 3), Berlin, 1895, in-8° de 72 pages.

Il s'est fondé récemment à Berlin (librairie Vogt) une nouvelle collection philologique divisée en deux séries, dont l'une est consacrée aux littératures romanes. Les deux premiers fascicules de cette dernière présentent un vif intérêt [2]. Le troisième, que nous annonçons aujourd'hui, est moins riche en faits nouveaux et assurés : le principal objet de la dissertation de M. Ph. Simon paraît être de démontrer l'identité du Jacques d'Amiens, auteur d'un *Art d'Amours* (publié par M. Körting) avec celui qui nous est connu comme auteur de quelques poésies lyriques et

---

1. Ainsi : p. 541 l. 1 en haut : *quam*; lisez *quin*.
2. 1° A. Kolsen, *Guiradt de Borneih*, 1894; — 2° H. Springer, *Das altprovenzalische Klagelied*, 1895.

entre autres d'un jeu parti échangé avec Colin Muset. Cette démonstration reste fort peu solide, et il n'en pourait guère être autrement : elle ne peut s'appuyer, en effet, que sur la comparaison du poème didactique et des poésies lyriques ; or la paternité de celles-ci demeure très incertaine, leur attribution à Jacques d'Amiens n'étant fondée que sur l'autorité du manuscrit de Berne, qui est, comme on le sait, à peu près nulle. Tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'elles sont, comme l'*Art d'Amours*, de la deuxième moitié, et plus probablement de l'extrême fin du XIII[e] siècle[1]. C'est dire qu'elles ne peuvent guère être du trouvère qui, dans la première moitié de ce même siècle, échangeait un dialogue avec Colin Muset. Toutes ces poésies peuvent fort bien du reste émaner d'auteurs différents et M. S. a lui-même reconnu dans les trois dernières des traits linguistiques empêchant de les attribuer à la région picarde. Il est donc extrêmement hasardeux de les réunir sous le nom de Jacques d'Amiens et leur restitution en dialecte amiénois (M. S. s'est du reste borné aux quatre premières) est un pur exercice académique. Bien qu'aucune ne fût inédite, il faut néanmoins savoir gré à M. S. de les avoir réimprimées, car il a réussi, aidé en cela par M. Tobler, à en améliorer notablement le texte. — Il faut signaler la découverte faite par M. Simon, dans des documents amiénois de la deuxième moitié du XIII[e] siècle, de deux trouvères connus, Martin le Béguin et Guillaume le Peintre ; quant à Jehan Wasteblé, il n'est pas sûr qu'il soit identique avec le trouvère du même nom, dont le prénom est inconnu. M. S. relève dans les mêmes documents la mention d'un Nicolas Mouset (signalé comme ne vivant plus en 1276) et il s'obstine à voir dans ce personnage célèbre le partenaire de Jacques d'Amiens ; mais le prénom de Nicolas était au moyen âge extrêmement répandu, surtout dans le nord-est, où le culte de saint Nicolas a toujours été florissant. Mouset paraît bien n'être qu'une variante de Muset; mais les surnoms dérivés de *muse* (=cornemuse) ont dû être très souvent attribués à des jongleurs : nous connaissons un Musealiate (?), un Muse en Bourse, et, parmi les ménestrels de Robert d'Artois, un Musart. Les noms de Muset, Mouset, Musart, Mousart, Musin, Mousin, etc., sont du reste fréquents aujourd'hui encore dans le nord de la France.

Voici quelques menues remarques sur le texte et les notes, dont quelques-unes sont fort intéressantes : I, 7 *Bouce* ou *bouke* serait plus conforme que *bouque* aux habitudes des scribes picards. — II, 37 Lire *machuele* au lieu de *massüele*. — II, 62 Corriger *cor* en *car*. — III, 43 Lire *En vos deüst estre corone asise*. — VII, 19 Corr. *ke* en *k'a*. — Les imitations littérales des troubadours sont assez rares pour mériter d'être relevées : M. Simon eût pu indiquer que les vers 19, 20 de la

1. Il y a (III, 20) un exemple du cas régime pour le cas sujet, car la rime *singlers* : *moustrer* est, quoi qu'en dise M. Simon, inadmissible. — Cf. II, 63, *prie* pour *pri* (1[re] personne sing.), car la correction *pri-je* me paraît fausser la rime.

pièce III sont à peu près traduits de Bernart de Ventadour (*Non es meravelha*, v. 39-40). — Le proverbe cité page 25 à propos du vers 484 de l'*Art d'Amours* est trop commun au moyen âge pour qu'il soit utile d'en apporter de nouveaux exemples.

A. JEANROY.

---

217. — **Paléographie musicale des Bénédictins de Solesmes**, IVe volume (1896, Solesmes, Imprimerie Saint-Pierre).

Dans cette publication commencée en 1889 et qui vient d'atteindre avec un succès croissant son quatrième volume, les Bénédictins de Solesmes se sont poposé un double objet : publier en fac similés phototypiques les principaux manuscrits de chant grégorien, ambrosien, gallican, mozarabe, pour donner une base définitive à la reconstitution des mélodies liturgiques et pour enrichir la science paléographique d'un grand nombre de monuments jusqu'ici ignorés ou dédaignés ; appliquer à l'étude du plain-chant les principes de la méthode historique, et puiser dans les manuscrits eux-mêmes les éléments d'une doctrine musicale que pendant longtemps on avait demandée au seul témoignage des didacticiens du moyen âge publiés par Gerbert et de Coussemaker. Dans les tomes I, II et III, cette double tâche a été remplie de la façon suivante : reproduction in-extenso de l'*Antiphonale missarum* n° 339 de Saint-Gall, et de plus de deux cents fac-similés du répons graduel *Justus ut palma*, empruntés à autant de manuscrits d'origines diverses, du IXe au XVIIe siècle ; — esquisse d'une « philologie musicale » (plan et méthode) ; histoire des neumes et géographie des diverses écritures neumatiques ; étude des neumes-liquescents et de l'influence exercée par l'accent tonique latin sur la psalmodie. Cette œuvre de patientes recherches et de probité scientifique, où l'on sent partout la volonté d'aller au fond des choses, abonde en idées originales, brillantes ; elle a fait apparaître une science nouvelle, dont nous saluons avec joie les débuts, parce qu'elle peut compléter sur plusieurs points nos études traditionnelles de philologie, et en rajeunir l'intérêt. Cette science, comme toutes les sciences d'observation, s'inspire d'abord d'une hypothèse féconde : elle assimile la musique au langage et lui applique les mêmes méthodes d'analyse ; en faisant, à l'aide des monuments, l'étude comparative des dialectes du chant, elle propose de rechercher leurs attaches avec le passé gréco-hébraïque et leurs transformations dans la musique moderne. Elle enveloppe à la fois : la paléographie, puisque le témoignage des manuscrits est placé désormais avant celui des *Scriptores* ; l'art musical, cela va sans dire ; la grammaire enfin, puisque le plain-chant, étudié d'abord comme une sorte de miroir où se reflète la langue latine, est considéré ensuite comme un langage indépendant, soumis à des variations dialectales

dont la morphologie est déjà commencée et à l'étude duquel on peut appliquer les méthodes de la grammaire comparée. Dans le troisième volume, qui est l'introduction de celui-ci, il est démontré que l'accent tonique est la base sur laquelle repose l'édifice mélodique ; en outre, D. M., transportant avec raison dans le domaine musical la terminologie grammaticale, a fait voir que les types grégoriens se transformaient de cinq manières : par *suppression* (aphérèse, syncope, apocope) ; par addition (prosthèse, épenthèse, épithèse) ; par *contraction* (synérèse, crase, élision) ; par *diérèse*, et par *permutation*. Le quatrième volume dont nous allons parler est particulièrement capable de faire comprendre et apprécier ce nouveau genre d'études. Il se compose de deux parties ; la première est intitulée : « De l'influence de l'accent tonique latin et du Cursus sur la structure mélodique et rythmique de la phrase grégorienne » ; la seconde comprend la reproduction intégrale de l'antiphonaire n° 121 de la bibliothèque d'Einsiedeln (x^e-xi^e siècle).

On sait les travaux qui ont déjà été consacrés, en particulier par M. L. Havet, à l'étude du *cursus*, c'est-à-dire au rythme des fins de phrases chez les prosateurs anciens, et les services que cette étude peut rendre, soit pour la reconstitution de certains textes, soit pour la détermination de leur origine et de leur authenticité. Au cours de ces recherches, s'est posé un nouveau problème : dans le plain-chant, qui est la prose de la musique, y a-t-il aussi un *cursus* ? En 1881, M. Noël Valois porta de ce côté son attention ; sa curiosité avait été éveillée par l'expression « stylus gregorianus » employée comme synonyme de « prose rythmée » dans la *Poëtria* de Jean l'Anglois. Mais l'auteur de l'*Étude sur le rythme des bulles pontificales* avait bientôt abandonné son hypothèse ; et depuis cette tentative avortée, la question du cursus musical était un locus desperatus de la philologie. Avec une pénétration qui lui fait grand honneur et qui a abouti à une importante découverte, Dom Mocquereau a repris le problème ; il a montré l'erreur de méthode qui avait provoqué l'échec de son devancier, et il a tourné l'obstacle. Pour savoir s'il y a un cursus musical, M. Valois avait fait une comparaison entre certains textes et les mélodies qui leur sont superposées en se demandant si les accents toniques de ceux-ci coïncidaient avec certaines notes élevées de celles-là ; et cette confrontation lui ayant fait voir un conflit là où il espérait constater une coïncidence, il avait renoncé. Cette façon d'aborder le problème, quoique assez naturelle, était défectueuse ; ce qui avait échappé à M. Valois, c'est que la loi de la concordance du texte et du dessin mélodique, si importante qu'elle soit en matière de plain-chant, admet néanmoins (dans l'art grégorien comme dans l'art antique et comme dans l'art moderne) des dérogations assez nombreuses où la mélodie, loin d'être l'esclave des paroles, se les assujettit ; si bien que le défaut de coïncidence ne suffit pas, par lui-même, à prouver que telle cadence ne soit pas due à l'influence d'un type de clausule oratoire préexistant au cas particulier

qu'on examine. D. Mocquereau a distingué deux choses dont la confusion avait égaré son prédécesseur : la question d'*origine* ou de structure d'une mélodie, et la question d'*adaptation* des divers textes psalmodiques à cette mélodie.

Dans la première partie de son travail, D. M. étudie donc la psalmodie en elle-même, les paroles étant provisoirement écartées, et voici ce qu'il constate : la psalmodie romaine, étudiée dans le *Sacramentaire*, la psalmodie de l'office, le *Graduel* et le *Responsorial*, présente environ quarante-cinq types de clausules, simples ou ornées, composées chacune de cinq notes (principales) et formant un dessin mélodique dont l'ondulation est une image du cursus planus littéraire ('.. '.). L'examen de la cantilène ambrosienne révèle le même fait dans la Préface, le *Pater*, le *Credo*, l'*Exsultet*, et dans la psalmodie courante ; « quant aux lucernaires, aux répons et aux divers chants ornés ou neumés avec versets, dit l'auteur, nous sommes en mesure de fournir une liste de plus de cinquante cadences mélodiques sur lesquelles le cursus planus a exercé une influence évidente. Quelques-unes se répètent dix, quinze, vingt, trente fois et plus dans le courant du répertoire ambrosien ». Enfin, la liturgie mozarabe, dont on connaît si peu de cantilènes, donne, à la médiante et à la finale du *Pater*, deux exemples de cadences planæ, identiques à celles du *Gloria in excelsis* romain. En un mot, « malgré la diversité des modes et des intervalles, malgré les différences de style et de composition, l'étude comparative des trois dialectes du plain chant révèle l'unité de structure des cadences de la psalmodie, et la concordance parfaite des modulations qui leur sont propres avec celles d'un cursus *planus* littéraire ». Ce fait une fois bien établi, l'examen de l'*adaptation* des clausules au texte et des anomalies qu'on y rencontre, doit être dominé par les principes suivants : quand un type de rythme musical est constitué comme une sorte d'organisme propre, il acquiert un droit de priorité auquel se soumettent les paroles, quelle que soit leur organisation (ainsi s'expliquent les pénultièmes brèves chargées de notes) ; en second lieu, ceux qui ont constitué la cantilène liturgique seraient tombés dans de grandes difficultés s'ils avaient adopté autant de clausules mélodiques qu'il y avait de clausules littéraires dans le psautier : ils ont préféré choisir quelques formules très connues, déjà en possession de l'oreille populaire (le *planus* est une des plus importantes) et l'imposer aux paroles ; il y a en outre des cas assez nombreux, il ne faut pas l'oublier, où l'accent tonique doit s'effacer devant l'accent oratoire ; enfin, si le rythme musical domine ici le rythme littéraire, il ne le tyrannise pas : il compose plutôt avec lui par des compromis et des transactions dont il est facile de voir l'ingénieux mécanisme.

Une fois engagé dans la bonne voie, D. M. a poussé ses investigations aussi loin que possible. Voici le curieux problème par l'examen duquel il a conclu. On sait qu'il y a eu deux espèces de cursus littéraires :

l'un classique et *métrique*, fondé sur la quantité, l'autre plus moderne et *rythmique*, fondé sur l'accent. Le cursus métrique a-t-il exercé, lui aussi, quelque influence sur la formation des mélodies? La question a évidemment une grande portée; car, si on pouvait y répondre par l'affirmative, il faudrait faire remonter la composition des pièces musicales jusqu'aux siècles reculés où florissait le cursus métrique... Après avoir examiné les cadences de l'*Exsultet* et des préfaces actuellement en usage au Missel romain, D. M. se déclare « porté à croire, sans cependant l'affirmer absolument » que ces cadences sont dues à l'influence d'un cursus métrique. Nous ne pouvons que le féliciter pour la prudence de ces conclusions.

Telle est, dégagée d'une multitude d'analyses et de dénombrements dans lesquels nous ne saurions entrer, la thèse développée par D. M. Tout y est solide, lumineux, et donne beaucoup à penser. Une telle démonstration a des conséquences d'un haut intérêt, dont la première concerne l'authenticité des mélodies grégoriennes, niée par M. Gevaërt, et désormais hors de contestation. Lorsque les Bénédictins ont commencé à reconstituer l'œuvre musicale de Saint-Grégoire, on leur a dit : les manuscrits sur lesquels vous vous appuyez ne remontent pas au-delà du IXe siècle ; comment prouver que vos mélodies sont une œuvre de la fin du VIe siècle ? à quoi on peut répondre aujourd'hui par le raisonnement suivant : Le cursus du plain-chant a été évidemment emprunté à la langue latine, où le *planus* était fort en honneur (on le trouve à toutes les pages et à toutes les lignes des divers sacramentaires, dans la poésie rythmique comme dans la versification classique des anciens, où il constituait la finale de l'hexamètre dactylique). Or, *le cursus littéraire a cessé d'être employé par les écrivains à partir du* VIIe *siècle* ; c'est la conclusion à laquelle sont arrivés, après une sérieuse enquête, MM. W. Meyer, Noël Valois, l'abbé Couture. On doit donc reconnaître que les cadences musicales sont *contemporaines du modèle qui les a fixées, c'est-à-dire antérieures au* VIIe *siècle.*— En même temps s'affirme avec évidence le vrai rythme du plain-chant, qui n'est autre que le rythme prosaïque, le « nombre oratoire » des anciens ; et, comme les humanistes qui étudient la prose de Symmaque ou de Cicéron, les chartes ou les bulles pontificales, nous avons maintenant un critérium pour discerner les vraies cantilènes de leur contrefaçon. Tout en s'abstenant de faire de la polémique, D. Mocquereau, après avoir exposé les diverses cadences musicales, en a fait voir la « désagrégration » dans des tableaux empruntés au Graduel de Ratisbonne. Ces comparaisons, dont l'éloquence est décisive, sont écrasantes pour les éditeurs allemands; dans l'œuvre de ces derniers l'ignorance du cursus, des rimes musicales, etc., etc., a fait du plain chant un patois et une caricature.

Aux développements si riches que l'érudition bénédictine a su donner à la théorie du cursus musical, j'ajouterai une simple observation : c'est qu'il serait facile et très intéressant de poursuivre cette même étude

dans la musique moderne (celle que D. M. appelle la musique *romane* par opposition au plain-chant qui est une musique *latine*); il suffirait de tenir compte, pour l'analyse des fins de phrase, de deux éléments nouveaux : l'harmonie, et le rapport des notes fortes ou faibles avec les temps de la mesure. J'indiquerai seulement quelques exemples. Lorsque l'usage traditionnel des modes phrygien, dorien, lydien, etc., s'est trouvé en conflit avec l'oreille moderne qui recherchait une tonalité précise, c'est dans les clausules qu'on a commencé à résoudre ce conflit, par l'introduction de certains demis-tons (*ut* dièze dans la gamme dorienne, *fa* dièze dans la gamme mixolydienne etc.) de là l'importance que prennent les clausules dans le style polyphonique des xv-xvi^e siècles. Lorsqu'il a publié, d'après un manuscrit de Munich, le chansons de Gilles Binchois, compositeur qui vécut à la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, M. Hugo Riemann, s'attachant à fixer la date de ces mélodies, n'a pas manqué de remarquer qu'on y trouvait la clausule familière aux Lieder allemands des xiv^e et xv^e siècles. Chez les grands maîtres modernes, tout est un peu indécis; mais les écoles extrêmes pourraient être distinguées par leurs clausules. Dans J. S. Bach, les finales féminines (dernière note placée avant un temps fort) sont extrêmement rares; Westphal a remarqué qu'il n'y a qu'une seule fugue (*Wohlt. Klav.*, 2, 16, Gmoll) où le membre de phrase final s'arrête sur un temps faible. Schumann au contraire, exagérant un procédé qu'on trouve déjà dans Mozart et Beethoven, aime à adoucir le plus possible cette impression un peu rude produite par la concordance de la dernière note et du temps fort : par l'usage des retards, il aime à rejeter la tonique sur un temps faible, de façon à produire un effet de suspension et d'indécision qui caractérise assez bien le style romantique. A la fin des membres de phrase, dont se compose la période musicale, Mozart use beaucoup des césures féminines ; Beethoven affectionne au contraire la césure masculine. Beaucoup de compositeurs contemporains ont une tendance à employer un cursus (harmonique) qui leur est propre, et qui est comme la signature de leurs œuvres. On peut affirmer enfin que la forme des clausules varie avec les genres ; celles de la symphonie ne ressemblent en rien à celles de la fugue ou d'une petite pièce détachée etc... etc. Ces remarques forcément incohérentes n'ont d'autre objet que de montrer combien le cursus du plain chant est important et doit être respecté par les éditeurs.

La seconde partie du quatrième volume de la *Paléographie*, en donnant le fac similé intégral du ms. 121 de la bibliothèque d'Einsiedeln, complète heureusement et remplace les fragments déjà publiés par D. Schubiger et M. Hermesdorff. L'intérêt spécial de ce précieux monument consiste dans les *lettres romaniennes* ajoutées à la notation neumatique et indiquant les nuances qu'on doit observer dans l'exécution du plain-chant. Il est regrettable que dans les livres modernes on n'en ait rien reproduit ; on eût peut-être arrêté la barbarie ou la négli-

gence de certains chantres. En outre, puisqu'il y a des variantes dans les manuscrits (le *Graduel* publié récemment à Solesmes ne concorde pas toujours avec le texte d'Einsiedeln), il serait à désirer qu'on nous donnât une édition critique de l'Antiphonaire; nous n'allons pas cependant jusqu'à souhaiter que cette tâche ingrate soit entreprise par D. Mocquereau, qui en créant une philologie musicale, en traçant de façon magistrale le plan d'une histoire méthodique de l'art musical et en inaugurant cette science nouvelle par une belle découverte, nous permet d'attendre de lui des travaux de plus haute envergure.

Jules COMBARIEU.

---

218. — **Lois psychologiques de l'évolution des peuples**, par GUSTAVE LE BON 2e édition, Paris 1893, Félix Alcan, in-16 de 183 pages.

La question de l'importance de la race dans le développement de l'humanité a été beaucoup débattue dans les derniers temps. Si quelques auteurs comme M. Lacombe, M. Mougeolle, s'efforcent de nier l'évidence, en contestant l'influence de la race sur le développement des peuples, M. Gustave le Bon fait dépendre entièrement ce développement de l'élément de la race. Son petit volume s'occupe presque exclusivement de cette très importante question.

Selon M. le Bon, les « caractères moraux et intellectuels d'un peuple représentent tout son passé, l'héritage de tous ses ancêtres. Les morts ont créé, siècle par siècle, nos idées, nos sentiments et par conséquent tous les mobiles de notre conduite. L'ensemble d'idées, de sentiments, que tous les individus d'un même pays apportent en naissant forme l'âme de la race ». L'auteur ajoute, pour préciser davantage sa pensée, que « la constitution mentale d'un peuple ne demande pas, comme la création d'une espèce animale, ces âges géologiques, dont l'immense durée échappe à tous les calculs. Elle exige cependant un temps assez long. Pour créer un peuple comme le nôtre, et cela encore à un degré assez faible, il a fallu plus de dix siècles » (pp. 9, 12, 13). Dans ces passages et dans nombre d'autres, l'auteur attribue la formation de la *race* ou du *caractère* (termes qui sont employés indistinctement l'un pour l'autre par M. le Bon), de la *constitution mentale* des peuples, à l'influence des circonstances, des événements, donc à l'histoire des groupes humains. Et pourtant M. le B. écrit son livre précisément pour prouver le contraire. Il revient à plusieurs reprises sur son idée favorite que « l'évolution dérive des caractères moraux et intellectuels des races; que l'âme des races régit en réalité toute l'évolution d'un peuple; que toute la vie d'un peuple découle de sa constitution mentale aussi fixe que ses caractères anatomiques; que le caractère c'est le roc invariable (*sic*) que la vague doit battre jour par jour, pendant des siècles, avant d'arriver à pouvoir seulement en émousser les contours; c'est l'équivalent de l'élé-

ment irréductible de l'espèce : la nageoire du poisson, le bec de l'oiseau, la dent du carnivore» (pp. 3,5, 12, 30). Mais si M. Le B. soutient, d'un côté, que c'est le caractère qui donne naissance à l'évolution, c'est à-dire à l'histoire, et, d'autre part, que ce sont les morts, les générations antérieures, donc l'histoire qui forme le caractère, il nous semble que ces deux idées ne sauraient subsister ensemble, attendu qu'elles contiennent des assertions contradictoires.

La raison de cette contradiction ne réside pas dans une inadvertance de M. Le Bon. Elle devait être amenée fatalement par la confusion que l'auteur fait entre deux notions complètement différentes, mais que le langage usuel désigne par un seul et même terme, celui de *caractère*. Il confond le caractère, à proprement parler le *fond* de la race, constitué par les particularités anatomiques, physiologiques et psychologiques des individus qui composent les différents groupes humains, avec le *caractère historique* des peuples issu de la réaction exercée par les événements sur le fond organique primitif. Pendant que le premier — le fond de la race — est, en effet, irréductible, qu'il ne change jamais que sous l'influence de causes aussi organiques, le caractère historique se forme dans le cours des temps et notamment dans des intervalles qui n'ont nullement besoin d'atteindre l'immensité des âges géologiques. Le moindre coup d'œil jeté sur les peuples nous fait apercevoir aisément ces deux éléments différents, dont la combinaison constitue ce que l'on appelle aussi le caractère d'un peuple. Ainsi chez les Juifs, la finesse d'esprit est une qualité naturelle-organique, dépendante de la constitution de leur cerveau, pendant que leur prédisposition actuelle pour les affaires d'argent a été contractée par les conditions dans lesquelles ils ont été forcés de vivre presque jusqu'au seuil de notre époque. Si les Anglais possèdent le phlegme, le sang froid, le sérieux comme qualités naturelles, la direction pratique de leur esprit, qui constitue leur caractère principal comme peuple, est due à l'application de leur vie au commerce. Mais cette application n'a pas plus de six siècles d'existence. Le caractère du peuple français était incontestablement tout autre du temps des croisades qu'il l'est aujourd'hui. Et pourtant le fond de la race gauloise, son esprit gai, mordant, satirique, sa pensée claire et précise, sont restés les mêmes à toutes les époques de son histoire.

M. Le Bon, confondant indistinctement ces deux éléments, complètement différents de la constitution mentale d'un peuple, et désignant par le même terme, tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt le résultat de leur combinaison, ne pouvait faire autrement que se contredire dans tout le cours de son ouvrage. Voilà pourquoi, par exemple, d'un côté il soutient que « le croisement est le seul moyen infaillible que nous possédons de transformer, d'une façon fondamentale, le caractère d'un peuple, l'hérédité étant seule assez puissante pour lutter contre l'hérédité. Le croisement est l'élément fondamental dans la formation de la race » (p. 46). Ce passage se rapporte évidemment au fond organique des races. D'autre

part, pourtant, M. le B. confond les races humaines avec les classes développées chez les peuples par leur histoire. Après avoir cherché à établir qu'un abîme mental séparait les races entre elles en races primitives, inférieures, moyennes et supérieures, division qui se rapporte évidemment au fond organique humain, M. Le B. conclut « qu'il n'est pas besoin d'aller chez les purs sauvages pour trouver les *races inférieures et primitives*, puisque les couches les plus basses des sociétés européennes sont homologues des êtres primitifs » (p. 26-27). Les basses couches du peuple français ou du peuple anglais, constituent donc des races primitives ? Mais entre ces basses couches et les couches supérieures, il n'existe aucun abîme mental, puisque les dernières recrutent souvent dans les premières leurs esprits d'élite.

Les races sont bien irréductibles comme la nageoire du poisson, le bec de l'oiseau ou la dent du carnivore; mais ce ne sont nullement des produits historiques, ce sont des formations organiques créées précisément pendant les époques géologiques par l'action toute puissante du milieu extérieur sur l'organisme humain. Le caractère historique des peuples est, au contraire, un produit de la réaction des événements sur le fond animal organique. Ce caractère change souvent avec le cours des événements.

Examinons maintenant le rôle que M. Le B. attribue à la race, au caractère, à la constitution mentale, tels qu'il les comprend.

L'auteur admet un principe, selon nous complètement erroné, que « l'influence du *caractère* est souveraine dans la vie des peuples, alors que celle de l'*intelligence* est véritablement bien faible » (p. 30). M. Le B. donne, dans ce passage, au terme de caractère, un troisième sens qui n'est ni celui du fond de la race ni celui du caractère historique Il le dépeint lui-même comme « la combinaison en proportions variées de divers éléments que la psychologie désigne habituellement aujourd'hui sous le nom de sentiments : la persévérance, l'énergie, l'aptitude à se dominer et la moralité, synthèse de sentiments assez complexe » (p. 28-29). Voilà bien un tout autre sens attaché au terme de caractère, le sens moral. M. Le B. aurait dû s'expliquer dans quelle acception il entend employer ce terme à significations multiples, car rien n'est plus contraire à l'esprit scientifique, que le manque de précision des notions et des termes qui les représentent. Conformément à cette nouvelle nuance du terme de caractère, à laquelle il oppose l'intelligence, M. Le B. conteste à cette dernière presque toute action sur le développement. C'est ainsi qu'il rejette l'influence de l'éducation sur la marche des événements (p. 29); celle des grands hommes qui n'exerceraient une action durable sur les sociétés que lorsqu'ils synthétisent tous les efforts d'une race (p. 153); celle des religions qui, loin d'influencer le développement, se transforment selon l'âme des peuples sur lesquels elles s'étendent (p. 64). Il en est de même des arts (p. 77), des institutions, des langues (p. 70). Toutes ces manifestations de la vie des peuples, loin de déterminer leur

histoire, ne font que se mettre d'accord avec le caractère fondamental du peuple au sein duquel elles se développent. Ici, le caractère est évidemment pris, par M. Le Bon, dans un autre sens que le caractère moral; il pense au caractère historique, ou plutôt au caractère organique de la race.

On comprend qu'il est presque impossible de suivre l'idée multiforme de M. Le B. sur le caractère. Mais quel qu'il soit, nous pouvons nous demander si l'évolution du genre humain en dépend uniquement, et si l'intelligence n'exerce, sur la marche des événements, qu'une bien faible influence.

Nous pensons que le fond de la race et par conséquent, jusqu'à un certain point aussi, le caractère historique, ne joue d'autre rôle dans l'évolution que d'en conditionner la marche et de fixer, précisément par la force de l'intelligence dont la race est douée, la hauteur jusqu'où l'évolution pourra s'élever. Le grand rôle dans le développement n'appartient et ne saurait appartenir au roc immuable de M. Le Bon, pour la raison bien simple que ce qui est immuable ne peut évoluer. Les facultés innées de la race, les dispositions acquises du caractère historique, ne sauraient jouer qu'un rôle passif dans la marche évolutionniste. Cette dernière est le produit de la force intellectuelle, attendu que l'homme n'évolue que par l'esprit. Aussi dans quelles contradictions M. Le B. n'est-il pas poussé par son erreur fondamentale! Nous le voyons soutenir, par exemple, que « l'une des principales conséquences de la civilisation est de différencier les races par le travail intellectuel, chaque jour plus considérable, qu'elle impose aux peuples arrivés à un haut degré de culture ». Mais si l'*intelligence* ne joue qu'un rôle bien faible dans la vie des races, comment le *travail intellectuel* peut-il les différencier? Et si l'intelligence n'est qu'un élément négligeable dans la vie des peuples, si, même d'après M. Le Bon, la prédominance de l'élément intellectuel amène souvent leur décadence, comment peut-il approuver les paroles de Saint-Simon que « si la France perdait subitement ses cinquante premiers savants, ses cinquante premiers artistes, ses cinquante premiers fabricants, ses cinquante premiers cultivateurs, la nation deviendrait un corps sans âme; elle serait décapitée »? M. Le B. commence même son ouvrage par l'analyse des ravages que *l'idée* de l'égalité a déjà accomplis dans les sociétés humaines et craint bien que ces derniers ne se poursuivent aussi dans l'avenir, car, dit-il, « une idée vraie ou fausse doit faire son chemin ». M. Le B. reconnaît donc aussi aux idées, c'est-à-dire aux produits de l'intelligence, un rôle important dans la vie des sociétés et paraît donc révoquer son affirmation par trop absolue que l'influence de l'intelligence sur la vie des peuples serait bien faible. Mais M. Le Bon, pour éviter cette contradiction, soutient ailleurs que les « idées n'ont d'action réelle sur l'âme des peuples que lorsqu'elles sont descendues dans la région stable et inconsciente du sentiment où s'élaborent les motifs de nos actions. Elles deviennent alors des éléments de notre

caractère » (p. 125). Cette affirmation de M. Le B. est dénuée de tout fondement. Toutes les grandes idées qui ont remué le genre humain ont poussé ce dernier à l'action peu après leur manifestation intellectuelle, et il n'est nullement exact d'affirmer qu'il faut plusieurs âges d'hommes pour faire triompher les idées nouvelles et qu'elles n'évoluent qu'avec une extrême lenteur. Toutes les transformations historiques qui sont dues aux idées en font foi. Ainsi le christianisme était maître de bien des consciences dès le premier siècle après Jésus-Christ; le mahométanisme poussa les Arabes à la conquête du monde déjà sous les premiers califes; les doctrines de Wycliff, Huss, Luther, Calvin, Zwingli, furent acceptées par les différents peuples du vivant même de leurs fondateurs; la Révolution française suivit de bien près l'éclosion de la philosophie critique du XVIII[e] siècle, et ainsi de suite toutes les idées produisirent leurs effets dans la vie des sociétés peu après leur apparition, au moment où leur mode d'action était encore pleinement conscient, et c'est précisément ce mode d'action qui rendait leur force plus irrésistible. Il est vrai que lorsqu'une idée puissante envahit la conscience humaine, elle y prend pied d'une façon solide et qu'alors son évolution s'opère très lentement et que de pareilles idées mettent quelquefois très longtemps à disparaître. Il y a même toute une classe d'idées qui ne s'effacent plus jamais; ce sont celles qui sont basées sur la vérité. Mais si les idées évoluent lentement, elles sont, au contraire, bien promptes à s'emparer de l'âme humaine. Pour donner un dernier exemple du peu de consistance des idées de l'auteur, nous rapporterons une autre contradiction de M. Le B. qui n'est pourtant pas la dernière. A la page 25, il soutient que « les qualités intellectuelles sont susceptibles d'être *légèrement* modifiées par l'éducation; celles du caractère *échappent à peu près entièrement* à son action ». A la page 168, M. Le Bon réclame pourtant, comme moyen de régénération *du caractère* du peuple français, « de *changer tout d'abord notre éducation latine*, qui dépouille de toute initiative et de toute énergie ceux à qui l'hérédité en aurait laissé encore ».

Ce n'est donc pas le caractère seul et les idées stratifiées qui entrent dans sa composition qui déterminent l'évolution, mais bien les idées comme produit direct et immédiat de l'intelligence. C'est dans l'intelligence et surtout dans sa faculté maîtresse, celle de pouvoir posséder la vérité, que réside le principe de l'évolution et la génèse de l'histoire. Le caractère, la race du peuple, tout comme le milieu où elle se développe, ne fait qu'imprimer à sa marche une certaine direction et lui donner une certaine couleur. Soutenir le contraire, cela peut être une idée très originale, mais peu conforme à la vérité.

A. D. Xénopol.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — La librairie Freytag de Leipzig a ajouté récemment à sa collection de classiques latins un choix de Tacite (1re partie, texte) par Weidner; un choix des métamorphoses d'Ovide, tiré du texte de Zingerle par Schwertassek; une nouvelle édition (la 5e sans changements) de morceaux choisis d'Ovide par Sedlmayer; une seconde édition (avec remaniements) du *de Officiis* de Schiche; une nouvelle édition (la 4e) de Tite-Live (livres I, II, XXI et XXII et choix d'autres livres) de Zingerle avec la collaboration de Scheindler; un *Schüler Commentar* de la guerre des Gaules par Schmidt (2e édition).

— *Die Kunst der Rede, eine deutsche Rhetorik* (Leipzig. Grunow. In-8°, 256 p.), tel est le titre d'un volume où M. Ad. Philippi traite, dans une langue facile et souvent attrayante, l'*histoire* et la *théorie* du Discours; chemin faisant, il passe en revue les principaux genres et les auteurs les plus notables des littératures anciennes et modernes; il les apprécie généralement d'une façon judicieuse et très personnelle.

ANGLETERRE. — Les *Pitt Press Series* du Cambridge viennent de publier un Cornelius Nepos (Hannibal, Caton Atticus) de M. Schuckburgh; édition tout à fait élémentaire (avec lexique), mais soignée.

HOLLANDE. — La librairie Sijthoff, à Leyde, publie la première partie d'une édition critique de la Pharsale: *M. Annaei Lucani Pharsalia*, cum commentario critico edidit C. M. Francken. Adiecta sunt specimina phototypica Ashburnhamensis, Montepessulani, Vossiani primi. Vol. I continens libros I-V. xli-224 pp. in-8°. Prix : 5 florins. Nous en rendrons compte lorsque l'ouvrage sera terminé.

HONGRIE. — Les traductions françaises des poètes hongrois sont assez rares. Les deux volumes de Ujfalvy et de Desbordes-Valmore datent de 1872; ils contiennent un choix des poésies de Petoefi et des autres poètes lyriques du xviiie et du xixe siècles. « Les Ballades et chansons populaires de la Hongrie » par Jean de Néthy (pseudonyme d'une dame hongroise) donnent des échantillons de la riche poésie populaire dont la Société littéraire *Kisfaludy* a déjà recueilli plusieurs volumes. Mais depuis le dualisme, toute une pleïade de jeunes poètes s'est révélée dont l'inspiration diffère sensiblement de celle de la grande époque littéraire. On n'évoque plus le souvenir des glorieux ancêtres pour exciter le courage et pour stimuler la résistance. La Hongrie a obtenu son autonomie, elle se gouverne elle-même, ses droits sont reconnus par l'Autriche. A côté de ce qui est purement local, de ce qui sent le terroir, la nouvelle poesie magyare fait une large place à ce qui est général, humain, partout intelligible. L'influence du naturalisme, du pessimisme, voire même du socialisme s'y fait sentir, mais sans dépasser certaines limites. M. Melchior de Polignac a donc eu la bonne idée de nous présenter quelques morceaux choisis des Jeunes. (*Poésies magyares*, recueillies par M. de Polignac. Préface de M. François Coppée. xxxi-321 p. Paris, Ollendorff, 1896.) Il est vrai que nous rencontrons dans ce volume quelques anciens, comme Petoefi, Arany, Tompa, Gyulai et Vajda, mais sur les quarante-six poètes présentés, la plupart sont des écrivains qui ont débuté après le dualisme. Le public français pourra donc se faire une idée de la riche floraison de la poésie hongroise contemporaine en parcourant ces traductions en prose Grâce aux secours de feu Sigismond de Justh dont le *Livre de la Puszta* traduit par M. Vautier (Paris, ib. 1892) a montré le talent aimable, et d'un jeune écrivain hongrois, M. Malonyai,

les poésies sont assez fidèlement rendues. L'introduction est naturellement sommaire, mais au lieu de donner un tableau d'ensemble, elle ne donne que des notices détachées. En voulant caractériser chacun des poètes mentionnés, il arrive à M. de P. d'écrire des phrases dans le genre de celles-ci : « Emre (Eméric!) Gaspar chante quand cela lui plaît, mais presque toujours fort bien » ; « le jeune Géza Gardonyi commence à déployer des ailes qui certainement le porteront vers les cimes » et cette autre : « Le vieux lion Jean Vajda rame en désespéré sur les flots noirs et agités de l'âme. » Le commencement de la notice sur la poésie hongroise (p. IX) est à rectifier. 1° Ce n'est pas *Madame* Desbordes-Valmore, mais M. D. V. mort, il y a deux ans, si nous ne nous trompons, comme chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, qui a traduit Petoefi ; 2° le même auteur a donné un volume de *Poésies magyares* ; 3° M. D. V. avait pour ces deux ouvrages comme collaborateur M. de Ujfalvy qui figure même au premier rang ; il était donc injuste de l'oublier ; 4° aux imitations de M. Coppée il aurait fallu ajouter celles de Jacques Richard dont les œuvres ont été éditées par M. Dietrich ; et 5° il ne faut pas oublier la traduction de Dozon « Le chevalier Jean de Petoefi » suivie de quelques pièces du même poète (Paris, Leroux, 1877. Bibl. orientale elzévirienne).

— *A tegnap, a ma és a holnap* (Hier, aujourd'hui et demain) est le titre d'un volume d'études littéraires qu'un des meilleurs critiques de la jeune génération, M. Béla Lazar vient de publier (Budapest, Grill, 216 p.). M. L. connaît admirablement la littérature française contemporaine ; il suit avec une curiosité intelligente l'évolution de la poésie lyrique, du théâtre et du roman français. Nous trouvons dans son volume des études fines et pénétrantes sur le mysticisme contemporain et ses manifestations dans les arts et dans la littérature ; un portrait bien enlevé de Baudelaire ; quelques pages pénétrantes sur Dumas fils, Sardou, sur le culte de Napoléon et Pierre Wolff. Mais ce n'est qu'un côté de ce charmant recueil. Le mouvement littéraire en France trouve toujours son écho en Hongrie. Quoique voisins des Allemands, les écrivains magyars ont toujours été tributaires plutôt de la France que de l'Allemagne. Dans quelques figures marquantes du Parnasse hongrois, comme Reviczky, Endroedi, Ambrus, Herczeg, Brody, Jakab, M. L. démontre ce que ces écrivains ont d'original, et de quelle façon l'influence française se manifeste dans leurs œuvres.

— Le savant orientaliste M. J. Goldziher vient de publier dans les éditions de l'Académie hongroise une brochure sur l'*Historiographie dans la littérature arabe* (*A toerténetiras az arab irodalomban*, 49 p.). M. G. rend hommage d'abord à notre Académie des Inscriptions qui par sa « collection d'historiens arabes des Croisades » a ouvert tout un champ d'études dont l'importance fut reconnue par Ranke dès 1826 dans une lettre adressée à son père. Car, tandis que la poésie, la philologie, la philosophie et le droit, après quelques siècles de riche floraison, sont tombés en décadence chez les Arabes, l'histoire s'est continuellement enrichie d'ouvrages importants. On ne peut certes pas les comparer aux œuvres de l'époque brillante d'un Al-Tabari, d'un Al-Iakûbi et d'un Al-Beruni, mais le travail infatigable qui s'y manifeste, le savoir encyclopédique, la composition de monographies sur certaines villes, comme celle de Damas par Ibn Aszakir qui remplit quatre-vingts volumes, excitent l'admiration. Après avoir caractérisé cette littérature, M. G. se demande où il faut chercher l'origine de l'historiographie arabe. Il démontre, par une étude très détaillée, que c'est la Perse conquise par les Arabes qui leur a donné les premiers modèles de leurs œuvres historiques.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 mai 1896.

M. Th. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, envoie la description et deux petites épreuves photographiques de la statue de bronze récemment découverte à Delphes et qu'il rapporte, en s'appuyant sur le style du monument et sur une inscription trouvée dans son voisinage, à l'année 464. — M. Foucart fait remarquer que l'inscription ne peut être antérieure à la fin du vᵉ siècle, au plus tôt, et qu'elle est sans aucun doute indépendante de la statue. — M. Clermont-Ganneau émet l'opinion que le texte de cette inscription serait purement architectural.

M. Müntz dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Duchalais. Ce prix est décerné à M. de La Tour, bibliothécaire au Cabinet des médailles, pour quatre mémoires sur des médaillons italiens de la Renaissance.

M. Léon Gautier dépose les conclusions du rapport de la commission du prix Lafons-Mélicocq. Ce prix est partagé *ex æquo* entre MM. Ferdinand Lot, pour son ouvrage intitulé : *Hariulf, chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* (vᵉ siècle-1104), et M. Pilloy, pour ses deux volumes intitulés : *Études sur d'anciens lieux de sépulture dans l'Aisne.*

M. Oppert donne la traduction de quelques textes très anciens, provenant de Nipur (aujourd'hui Niffar), publiés par M. Hilprecht dans la relation de l'expédition américaine en Mésopotamie, dont le second fascicule vient de paraître. Les textes remontent aux quatrième et cinquième millénaires avant C. Ceux que traduit M. Oppert appartiennent aux deux rois provisoirement nommés Orcham et Dungi, fils d'Orcham.

M. Héron de Villefosse donne lecture de deux notes de M. Camille Jullian. La première est relative à une inscription découverte à Bordeaux en juillet 1807 et ainsi conçue : *Sendrus civis | Parisius anno | rum L.* M. Hirschfeld a douté de l'authenticité de cette inscription, parce qu'elle était rapportée par un épigraphiste bordelais très peu digne de foi, Bernadan. Mais elle se trouve aussi dans le journal d'un autre érudit bordelais, très consciencieux, le baron de Caila. La découverte de ce journal par M. Jullian prouve ainsi l'authenticité de l'inscription suspectée. — La seconde note de M. Jullian est consacrée à une fistule de plomb du Musée lapidaire de Bordeaux portant l'inscription suivante : *Therapius f.* Ce nom est connu de ceux qui ont étudié les antiquités du pays des Voconces, et M. Jullian croit que Therapius est, selon toute vraisemblance, un plombier de la cité des Voconces. — M. Héron de Villefosse annonce ensuite que M. Lejeune, conducteur des ponts et chaussées à Guelma (Algérie), lui a fait parvenir le texte d'une inscription chrétienne récemment découverte aux environs de cette ville et ainsi conçue : *Hic reliquiae | beati Petri apostoli | et sanctorum Felicis | et Vincenti martyr(um).* M. Héron de Villefosse pense que les martyrs Felix et Vincentius cités dans ce texte sont des martyrs africains. Ils étaient, selon lui, parmi ces habitants d'Abitina, martyrisés à Carthage le 12 février 304, et dont les noms figurent dans les *Acta sincera* publiés par dom Ruinart.

M. d'Arbois de Jubainville fait remarquer qu'il y a quelques noms francs dont un élément est un nom d'animal associé par la mythologie à la divinité. Le nom du grand dieu Odin, Wodan, n'a fourni à l'onomastique franque ni premier ni second terme ; mais la mythologie germanique associait à Wodan le corbeau et le loup. Le corbeau était pour les Germains le plus intelligent des animaux. De là l'importance de son nom dans l'onomastique sous les formes franque *chramnus*, allemandes *hraban, hrabe*, etc. Le fils d'un roi franc s'est appelé Chramnus, un évêque du Mans Bert-chramnus, qui veut dire « brillant corbeau » et d'où vient le nom moderne Bertrand. — Le nom du loup *vulpis* dans la langue latinisée des mérovingiens a été employé dans un nombre de noms beaucoup plus considérable que le nom du corbeau.

M. Salomon-Reinach termine la lecture de son mémoire intitulé : Le casque mycénien et le casque illyrien. M. Reinach cherche à montrer que le casque de l'époque homérique était un treillis d'osier recouvert de cuir, orné de clous et de grands disques de métal ; le casque ainsi reconstitué est identique à un casque découvert en Carniole et conservé au Musée de Vienne. D'autres analogies frappantes entre les antiquités illyriennes et les antiquités mycéniennes ou homériques autorisent à croire que la civilisation de Mycènes s'est conservée en partie sur les bords de l'Adriatique, alors qu'elle succombait, aux environs de l'an 1000 avant C., dans la Grèce propre.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 | 8 juin | 1896

219. — **Jesu Muttersprache.** Das galilæische Aramæisch in seiner Bedeutung für die Erklærung der Reden Jesu und der Evangelien überhaupt, von Lic. ARNOLD MEYER, Privatdocent der Theologie in Bonn. Fribourg-en-Brisgau et Leipzig, 1896, in-8, p. XIII et 176; prix : 3 marks.

On ne conteste plus aujourd'hui que Jésus parlait araméen. M. Neubauer a établi par de nombreux passages tirés de la littérature talmudique que l'araméen était la langue courante de la Palestine dans les premiers siècles de notre ère (*Studia biblica*, 1885). Les paroles du Sauveur que le Nouveau Testament nous a conservées dans leur forme araméenne sont des témoins probants. L'hébreu n'était plus compris du vulgaire et l'Ancien Testament devait être expliqué par un targoum oral. Jésus même citait la Bible d'après le targoum, comp Math. XXVII, 46, Marc XV, 34, avec Ps. XXII, 2. Quand Papias dit, au rapport d'Eusèbe, que saint Mathieu écrivit en hébreu, il faut entendre par cette expression la langue des Juifs, c'est-à-dire l'araméen. Si donc on recherche, à travers les synoptiques, le document primitif pour le reconstituer dans sa forme originale, ce n'est pas en hébreu mais en araméen qu'il faut retraduire le texte grec.

L'évangéliaire et les fragments syro-palestiniens édités récemment, les nouvelles publications relatives à l'araméen de la Palestine et, en premier lieu, la grammaire de M. Dalman parue en 1894, nous ont appris à connaître le dialecte galiléen plus exactement qu'auparavant. C'est à la lumière de ces documents que M. Arnold Meyer examine un certain nombre de passages parallèles du Nouveau Testament et explique les variantes des manuscrits grecs et des différentes versions en rétablissant le texte primitif d'après ce dialecte. Cette retraduction s'impose pour les

sermons et les sentences du Seigneur; elle se vérifie comme exacte également pour d'autres parties du Nouveau Testament où un original araméen est admissible. Mais, dans ce dernier cas, une grande circonspection est de commande; le texte grec peut être rempli de tournures araméennes sans être une traduction, comme le texte des épîtres pauliniennes par exemple. C'est dans ce sens que Renan et, après lui, Wellhausen ont fait ressortir l'utilité du syriaque pour l'intelligence du Nouveau Testament.

Le livre de M. M. dénote autant d'érudition que de sagacité et augure bien des futurs travaux du jeune théologien dont le style est à la fois clair et élégant. Sa restitution du texte palestinien dans les passages qu'il a étudiés offre un caractère frappant de vraisemblance, sans atteindre toujours à la certitude. La solution de tels problèmes semble reculer quand on croit la saisir. On peut répéter ici ce que l'auteur dit au sujet des dernières études du professeur Nestle : « Derrière la traduction se tient pour ainsi dire, comme derrière un voile, un original que l'on pressent, que l'on voit parfois transpercer clairement, et qui cependant se dérobe souvent d'une manière énigmatique. »

M. M. a mis en tête de son ouvrage un historique, très instructif pour la période postérieure à la Réforme, des diverses hypothèses émises au sujet de la langue que Jésus parlait. Ses essais de restitution sont précédés de considérations sur la prédication du Seigneur et sur les Évangiles écrits en grec. Dans un appendice, l'auteur passe en revue les diverses tentatives de retraduction du texte des Évangiles faites précédemment. L'expression « Le fils de l'homme », la version syro-palestinienne, les recherches de M. Nestle sur les écrits de saint Luc, d'autres questions encore relatives aux Évangiles, sont l'objet d'une critique très étudiée. Les index qui terminent le livre témoignent, eux aussi, du soin que M. Meyer a apporté à sa publication [1].

R. D.

---

220. — **Anecdota Oxoniensia**, semitic series, vol. I, part IX. **Biblical and patristic relics** of the palestinian syriac literature from mss. in the Bodleian library and in the library of Saint Catherine on mount Sinai, edited by G. H. Gwilliam, F. Crawfort Burkitt and John F. Stenning, Oxford, Clarendon press, 1896, in-4, 113 p. et deux tables.

En 1893 M. Gwilliam publiait dans les *Anecdota Oxoniensia* cinq

---

1. Quelques observations de détail : p. 35, « l'Aram des deux fleuves » ne doit pas s'entendre de la Mésopotamie mais de la Damascène, comme l'a montré M. Halévy. P. 63, la note 1 est inexacte; les verbes araméens dérivés du grec ne sont pas formés, dans la majorité des cas, d'un substantif, mais de l'infinitif aoriste. C'est la règle générale pour le syriaque; pour les targoums, cf. Job XVI, 12, *falaksé* = φυλάξαι. P. 129, *ltouban* = revertentibus autem nobis n'est pas une expression syriaque admissible.

fragments de la version syro-palestinienne de la Bible contenant divers passages des Nombres et des Épîtres pauliniennes. La *Revue critique* a rendu compte en son temps de cette publication qui ouvrait de nouveaux aperçus sur cette version. Aujourd'hui, MM. Gwilliam, Burkitt et Stenning nous font connaître d'autres fragments qu'ils ont étudiés avec le même soin et la même érudition que M. Gwilliam avait montrés dans le précédent fascicule des *Anecdota*, vol. I, partie V.

Les trois premiers fragments de cette seconde série sont, comme les cinq fragments de 1893, des palimpsestes recouverts d'une écriture hébraïque, qui ont été trouvés dans une chambre souterraine d'une synagogue au Caire et qui sont déposés actuellement à la Bodléienne. Deux de ces documents renfermant des passages de l'Exode ont été examinés par M. Gwilliam ; le troisième qui contient quelques versets de la Sagesse de Salomon a été déchiffré par M. Stenning. Ce dernier offre cet intérêt particulier, qu'il nous apprend que la version syro-palestinienne comprenait aussi les livres qui sont en dehors du canon hébreu. On devait assurément s'y attendre puisque cette version suit la Septante.

Les autres fragments se trouvent à la bibliothèque Sainte-Catherine au mont Sinaï. Ils comprennent des passages des Rois et de Job, et des homélies. C'est à M. S. que l'on doit la découverte du fragment des Rois, un double palimpseste qui fait partie d'un manuscrit arabe ; sous l'écriture arabe on aperçoit un texte syriaque qui lui-même recouvre les caractères syro-palestiniens. Le principal intérêt de ce document, c'est que le texte est une traduction littérale de la recension de la Septante faite par Lucien, recension qui avait cours en Syrie. Si l'on possédait une plus grande portion de la version palestinienne de l'Ancien Testament, on pourrait juger, remarque M. Gwilliam, si cette version suivait Lucien pour tous les livres bibliques et non pas seulement pour les Rois.

Le feuillet de Job a été retrouvé par M. Burkitt. Il est collé contre la couverture d'un manuscrit syriaque. M. B. n'ayant pas été autorisé à le décoller, il n'a pu lire que le recto. Les *Anecdota syriaca* de M. Land renferment, parmi les documents syro-palestiniens du quatrième volume, quelques versets du livre de Job, mais le fragment de M. B. est surtout remarquable parce que le passage qu'il nous a conservé appartient à la partie de Job que la Septante primitive avait omise.

C'est à Mme Bensly que l'on doit les homélies éditées par MM. Gwilliam et Burkitt. Cette dame avait accompagné au Sinaï son mari, le regretté professeur de Cambridge, qui s'occupait alors de la version syriaque des quatre Évangiles dont l'apparition fit tant de bruit dans le monde savant il y a deux ans. En parcourant les manuscrits de la bibliothèque Sainte-Catherine, elle remarqua quatorze feuillets couverts d'une écriture syro-palestinienne et reliés dans un manuscrit arabe. Malheureusement ces feuillets écrits sur deux colonnes ont été rognés et

sont incomplets au sommet et à la base; en outre, l'une des deux colonnes n'a conservé que quelques lettres, ou, au plus, un seul mot entier. Ce qui en reste permet cependant d'en saisir le sens général. La première homélie sur l'ordination des prêtres se termine par la clausule suivante : « Fin de l'homélie de Mar Johannès sur celui qui est fait prêtre ». La seconde a pour sujet le déluge; la troisième est consacrée à saint Pierre et développe cette thèse que saint Pierre ne doit pas être considéré comme le chef de l'Église. L'auteur commente le verset de saint Mathieu, XVI, 18, de cette manière : « Le Seigneur a dit : Tu es Simon, qui est interprété Pétros. Il ne lui a pas dit : C'est sur toi que je construirai l'Église; mais il a dit : Sur ce roc (qui est le corps que le Seigneur a revêtu) je construirait mon Église. » Cette homélie, on le voit, a aussi son intérêt. L'homélie précédente sur le déluge est remarquable par ses citations des livres apocryphes. M. Burkitt estime que ces homélies sont du même auteur et qu'elles sont vraisemblablement traduites du grec. La forme grecque du nom de l'auteur, Johannès, confirme cette dernière hypothèse.

Ces nouveaux documents nous donnent donc de l'importance de cette littérature une idée plus précise que celle que l'on pouvait se faire jusqu'ici. Ils apportent aussi de nouveaux éléments concernant l'âge des manuscrits. La comparaison des diverses écritures permet, au jugement des éditeurs, de rapporter au v^e siècle les plus anciens fragments et au x^e siècle les plus récents.

Ce fascicule renferme trois spécimens d'écriture. A la fin M. Gwilliam a ajouté une liste d'additions et de corrections au premier fascicule.

Espérons que l'Orient qui nous a fourni ces textes n'a pas dit son dernier mot. M^me Lewis a découvert au Sinaï deux évangéliaires analogues à l'évangéliaire du Vatican. Elle a en sa possession un lectionnaire contenant des passages du Pentateuque, de Jérémie, des petits prophètes, des Hagiographes, des Épîtres de saint Paul et de l'Épître de saint Jacques.

R. D.

---

221. — **The Book of Psalms** critical edition of the Hebrew texte printed in colors, with notes by J. Wellhausen D. D., professor in the University of Gœttingen. Leipzig, Hinrichs, 1895, grand in-8°, pp. 96.

Nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois déjà de la nouvelle édition du texte hébreu de l'Ancien Testament publiée sous la direction de M. P. Haupt. Le nouveau volume dont M. Wellhausen vient d'enrichir cette collection offre un contraste assez frappant avec les parties déjà publiées. Nous avons laissé entendre que les éditeurs des autres volumes s'étaient livrés à de hardies conjectures et à de profonds rema-

niements du texte massoréthique. M. W. est tombé dans l'excès contraire. Ainsi; tandis que l'éditeur de Jérémie (cf. *Rev. crit.*, t. XL, p. 146) a rétabli l'ordre chronologique des prophéties, M. W. nous donne le texte des psaumes dans l'ordre habituel.

En maints endroits, il est de toute évidence que le texte primitif s'est enrichi d'additions. Conformément à la méthode précédemment adoptée, elles auraient dû être signalées par l'emploi d'une couleur quelconque, ou du moins rejetées au bas des pages. Mais il n'en est pas toujours ainsi.

Par exemple : les psaumes IX et X, sont évidemment tirés d'un seul psaume primitivement alphabétique et composé par conséquent de vingt-deux strophes. Le psaume IX est tiré des dix premières strophes qui commençaient par les lettres א-י ; mais les strophes ד et ה sont en partie supprimées, et, après la strophe י, on en a ajouté une autre conçue en dehors de l'ordre alphabétique, pour servir de conclusion au nouveau psaume. Rien dans l'édition de M. W. ne signale ces modifications, ni la couleur du texte, ni même une indication dans les notes critiques. Je pourrais dire la même chose au sujet de plusieurs autres passages, et notamment du psaume X. Bickel (*Carmina V. T. metrice*, p. 5) a restitué avec succès les strophes initiales (כ, ל, ב du psaume primitif). Rien dans l'édition de M. W. ne met en évidence que le début du texte actuel est tiré d'un psaume acrostiche, ou qu'il a été modifié. Au reste M. W. ne cite le travail de Bickell que deux fois; il aurait pu singulièrement améliorer son édition s'il en avait fait un plus grand usage; car il faut reconnaître, alors même que (comme nous) l'on n'adopte pas les règles de métrique formulées par cet auteur, il a réussi en bien des passages à reconstituer le texte primitif selon toutes les probabilités. Il est même des cas où on peut dire que M. W. a omis de se rendre à l'évidence. Ainsi le psaume XXI débute par deux strophes de quatre vers qui sont répétées en tête du psaume LXXI. Or, dans ce dernier, le texte a été amplifié et modifié de manière à troubler et le parallélisme et la mesure. Rien n'était donc plus facile que de déterminer les altérations. Or, ici encore M. W. a omis toute espèce de signe ou de note pour indiquer ces remaniements postérieurs [1].

Je sais bien qu'il n'est pas toujours facile de distinguer, dans une strophe qui devrait n'être composée que d'un ou de deux distiques, et qui présente trois ou cinq vers, quel est l'élément parasite; mais, grâce aux règles de la métrique et surtout du parallélisme, on peut cependant émettre, dans bien des cas, des conjectures fort plausibles, et l'opinion d'un critique aussi éminent que M. Wellhausen aurait été précieuse à connaître. Il y a également des lacunes évidentes qui sautent aux yeux dans les poèmes acrostiches ; d'après le système précédemment adopté elles

1. Même observation pour les psaumes XIV et LIII qui sont deux recensions, l'une Elohiste et l'autre Jéhoviste, d'un même psaume primitif.

auraient dû être signalées par des points de suspension, elles ne l'ont pas toujours été.

Par suite de ce procédé, on a pu éviter dans ce fascicule l'emploi de diverses couleurs; toutefois les titres, les conclusions liturgiques et les lettres acrostiches des psaumes alphabétiques ont été imprimés en rouge.

Si l'on ne peut blâmer l'éditeur d'être resté dans une trop prudente réserve, on doit néanmoins regretter que l'ensemble de cette publication ne se poursuive pas sur un plan uniforme.

J.-B. Chabot.

---

222. — **The commentary of Origen on S. John's Gospel.** The text revised with a critical introduction and indices by A. E. Brooke. Cambridge, at the university press, 1896. Vol. I, xxviii-328 pp.; vol. II, 346 pp. petit in-8°. Prix : 15 sh.

En 1891, M. Brooke, le directeur de l'édition critique des Septante entreprise par l'université de Cambridge, avait publié dans l'excellente collection des *Texts and Studies* une édition des fragments d'Héracléon dont 48 sur 50 nous ont été conservés par Origène dans son commentaire de l'évangile de saint Jean. Ce travail l'avait amené à rechercher et à classer les manuscrits de cet ouvrage. Il avait constaté que deux d'entre eux étaient la copie d'un *Monacensis* 191, du xiii^e siècle et trois autres celle d'un *Venetus* 43, daté de 1374; enfin, le *Venetus* est la copie du *Monacensis*, auquel viennent par suite se rattacher tous les manuscrits existants. Cette dernière conclusion a été attaquée en 1892 par M. E. Preuschen dans l'*Altchristliche Litteratur* d'Harnack; pour ce dernier critique, le *Venetus* est le résultat d'une contamination du *Monacensis* avec une source inconnue. Le contradicteur ne donne d'ailleurs pas de preuve de son affirmation, le cadre du livre ne comportant pas une discussion de ce genre. M. B. a traité la question avec détail dans son introduction et maintient sa classification. Il convient cependant lui-même que la plupart des leçons du *Venetus* qu'il discute, sinon toutes, peuvent être expliquées par l'hypothèse d'une source inconnue. Il faut excepter seulement le premier livre où les rapports avec le manuscrit de Munich sont éclatants. De plus, le manuscrit de Venise présente une préface du copiste-éditeur sur les blasphèmes d'Origène, toute différente d'une préface du même genre que contient le *Monacensis*. Il conclut que le copiste du *Venetus*, un demi-savant, a traité librement son original. On peut semble-t-il, lui opposer l'hypothèse d'une série de variantes marginales dont le copiste aura eu connaissance; l'emprunt de la nouvelle préface est seul un peu embarrassant, puisque, s'il y a eu une autre source, elle ne paraît couler qu'après le premier livre. En tout cas, on peut regretter que M. B. se soit borné à publier les variantes du manuscrit de Munich.

Depuis la publication des fragments d'Héracléon, M. Rendel Harris

a signalé à M. B. un manuscrit du monastère de Vatopédi (Athos) ; il paraît dérivé du manuscrit de Venise. Les chaînes ne fournissent pas non plus un secours nouveau pour l'établissement du texte, parce que les passages empruntés y sont écourtés et résumés. Aussi M. B. a pris le parti de publier dans les fragments les passages qu'elles nous donnent, y compris ceux qui se retrouvent dans le texte suivi. Elles nous ont conservé la matière de certaines parties des livres perdus ; on sait que nous n'avons plus que neuf livres sur trente-deux ou trente-neuf. M. B. s'est servi de l'édition de Cordier et de trois manuscrits : Vat. Reg. gr. 9, Ven. Marc. gr. 27, Vat. gr. 758 (incomplètement). Trois fragments sont en outre conservés par la traduction latine de Pamphile, un autre par Eustathe d'Antioche, et deux dans les Philocalia précédemment édités par M. Robinson.

Une double table, alphabétique et des passages cités, complètent la publication de M. Brooke, qui met à la portée des théologiens et des biblistes l'une des sources principales, sinon l'unique source, du texte de cet important ouvrage d'Origène.

P. L.

---

223. — **The treatise of Plutarch De cupiditate divitiarum**, edited by W. R. Paton, London, David Nutt, 1896, 1 broch. in-8°.

Pensant avec quelque raison que l'*editio major* de M. Bernadakis n'est pas près de paraître, M. Paton a essayé de son côté d'éclaircir la question du texte des *Moralia* et a pris pour exemple le περὶ φιλοπλουτίας. Mais la complexité de la tradition est telle que les résultats acquis pour ce traité, M. Paton l'avoue lui-même, ne seraient sans doute pas valables pour d'autres. Ces résultats d'ailleurs ne sont pas très nets : la conclusion de M. P. est que l'on doit se servir pour établir le texte 1° du *Corpus Planudeum* (*Parisini* 1671 et 1672, *Vaticanus* 139) ; 2° du *Marcianus* 250 ; mais qu'on ne peut poser cela en principe d'une manière absolue. Ici on peut lui reprocher un certain manque de logique. Les nombreux exemples qu'il donne pour montrer que notre *Parisinus* 1956 dérive d'une tradition certainement interpolée devraient le mettre en garde, lorsqu'il se trouve en face d'une leçon donnée par ce manuscrit seul. Or huit fois il a adopté une telle leçon : 1° πρὸς φίλους ἀπήνως καὶ πρὸς πολίτας ἀφιλοτίμως (360, 15)[1] : les autres manuscrits ont πόλιν pour πολίτας, et c'est parfaitement acceptable ; 2° τοσαῦτα πράγματα συγχεῖς (pour συνέχεις) καὶ ταράττεις (361, 2) : συνέχεις n'ayant aucun sens, συγχεῖς m'apparaît bien comme une interpolation, et on peut douter que ce soit la bonne correction ; 3° κατέαξας (362, 15) : quelques-uns des manuscrits ci-dessus mentionnés ont κατάγξας qui va fort bien après ἐκκόψας, mais si cette leçon ne plaisait pas à M. P. il devait prendre celle des autres, κατάξας, et ne pas aller chercher dans le seul 1956 le barbarisme κατέαξας

---

1. La pagination de M. Paton reproduit celle du 3e vol. de l'éd. Bernadakis.

(car c'en est un : voy. Kühner-Blass) ; 4° ἀκούσῃ pour ἀκούσεις (364, 5) : la forme active est très possible dans le grec de Plutarque ; 5° ταῦτα παρεώραται καί ἠφάνισται (366, 2) : παρορᾶται peut se défendre : « toutes ces simplicités, aujourd'hui on les néglige, et elles ont complètement disparu » (il s'agit des humbles débuts des Panathénées) ; 6° ἀδέλτερος (c'est-à-dire ἀδέλτερ', ὅς) pour ἀδέλτερε (366, 21) n'est pas non plus certain : le pronom relatif n'est nullement nécessaire. Dans les deux autres cas seulement, M. P. paraît avoir eu raison (357, 5 ἀντιλαμβανομένη τἀγαθοῦ pour τἀγαθόν, et 367, 17 συγκροτῆται pour συγκεκρότηται). — On peut dire la même chose du *Barberinus* II 3, que M. P. démontre interpolé, après quoi il lui emprunte deux leçons (357, 18 παύσαιτ' ἄν pour παύσεται : le futur est très bien à sa place, d'autant qu'à l'époque de Plutarque il empiète de plus en plus sur le conditionnel ; — et 362, 11 πάλιν παισίν pour παισίν seul, mais ce πάλιν, qui n'est pas nécessaire d'ailleurs, doit d'après M. P. se trouver dans d'autres manuscrits).

Le texte édité par M. Paton donne lieu à quelques autres remarques. Pourquoi 355, 17 écrire ποτοῦ τὴν ὄρεξιν quand tous les manuscrits donnent τὴν ποτοῦ ὄρεξιν et qu'on lit ensuite τὴν τροφῆς ἐπιθυμίαν ? est-ce pour éviter l'hiatus ? il y en a d'autres dans le traité. — 358, 26 l'addition de χρήσεως devant χρημάτων paraît bonne. — 359, 10 συνάγω καὶ διώκω καὶ ζυγομαχῶ : pourquoi supprimer les καί, avec un seul manuscrit et des plus mauvais ? c'est encore un défaut de logique. — Plusieurs bonnes corrections : 360, 20 pour σαπραγόρα προῖξ, M. P. propose σαπρᾶς ὥρα ἁ προῖξ ; c'est ingénieux ; 360, 26 δῶρα πέμπουσι doit, en effet, être effacé après δωροφοροῦσι ; et 361, 27 πονηρευομένοις pour πολιτευομένοις est fort bon. — 361, 8 inutile, sur la foi d'un seul manuscrit interpolé, de rétablir dans Plutarque une forme *attique* καθαρειότητος pour καθαριότητος. — 361, 4 il ne faut pas de signe de ponctuation après ζῶν, et ce mot est sans doute à supprimer, le vers comique στροβεῖς σεαυτόν, κοχλίου βίον, est plus amusant sans lui. — 326, 23 M. P. imprime ἄχρι ἄν, tous les manuscrits ont ἄχρις ἄν, sauf un qui porte ἄχρι sans ἄν : il va donc à la fois contre les règles de la critique et contre sa règle de l'hiatus ; d'ailleurs, ἄχρις est plus usité que ἄχρι dans la prose de la décadence. — 363, 3 de même pourquoi σαυτόν quand tous les bons manuscrits ont σεαυτόν ? — 364, 19 καίπερ pour καθάπερ, bonne correction. — 365, 8 ἁλουργεῖς, encore un cas où M. P. se décide en faveur d'une tradition interpolée : les bons manuscrits portent ἁλουργούς qui est parfaitement grec. — 367, 1 mal ponctué, d'où deux corrections inutiles : il ne faut pas de point entre τὸ φιλοσοφεῖν et τὸ γιγνώσκειν : donc on ne doit point ajouter γάρ avant γιγνώσκειν ; en revanche il faut un point en haut après ἀνθρώπους et non une virgule, et on doit garder ensuite ἴδιον δὲ sans corriger en δή. — 367, 10 περιβάλλειν pour παραβαλεῖν est aussi une mauvaise correction : il s'agit bien de *comparaison*[1].

---

1. 356, lire ἔστιν ; 361, 1 μονομάχους — 365, 3 ἐχρῶντο τούτοις οἷς Σωκράτης, faut il lire ταύτοις ?

Il y a dans le texte du traité des fragments de divers auteurs, plus corrompus que la prose de Plutarque. Les efforts de M. Paton pour porter remède à ces fautes ne me paraissent pas avoir été très heureux. P. 359, 18 il rétablit τὰς ἐπιθυμίας, ἅς μήτε εὐφραίνειν φησὶν Ἀλκαῖος μήτε ὀνινάναι (cette dernière leçon, pour γυναῖκα, suggérée par le Dr Bechtel) : c'est loin du texte, et peu conforme, il me semble, au caractère d'Alcée. Enfin p. 362, 19 le vers d'Euripide est ainsi écrit : ἀκόλαστα μελέτη γίνεται δούλων τέκνα : ce mot μελέτη est bien obscur et bien faible.

M. P. avertit à la fin de sa préface que, se trouvant à Mytilène, il aurait voulu prier M. Bernadakis de l'aider de ses conseils et de ses lumières, mais que M. Bernadakis s'y est refusé. Les lecteurs de cette *Revue* savent, en effet, qu'il n'est point précisément bien disposé pour M. Paton. Il est regrettable que de tels différends viennent à se produire là où il ne devrait s'agir que de la science, et de l'intérêt de Plutarque.

P. Couvreur.

---

224. — **C. Iulii Solini Collectanea rerum memorabilium.** Iterum recensuit Th. Mommsen. Berolini, apud Weidmannos. 1895. cv-276 pp. in-8°. Prix : 14 mk.

En 1864, M. Mommsen a publié la première édition critique de Solin. Il reprend aujourd'hui son travail, l'étend et le complète. La préface, qui est une véritable étude sur l'auteur et son œuvre, a été accrue des renseignements mis au jour depuis trente ans. Le nombre des pages n'en a pas été beaucoup augmenté ; 105 au lieu de 94 ; seulement elles sont plus remplies. A propos des noms de Solin et du dédicataire, M. M. fait maintenant intervenir les inscriptions ; il est même probable que nous avons deux textes épigraphiques relatifs à Bocchus, l'auteur de la chronique dont s'est servi Solin. La liste des auteurs qui ont, à leur tour, puisé dans le Polyhistor a reçu des additions ou des précisions nouvelles ; il faut mettre en première ligne le *Liber Genealogus* de 455 (*Chr. min.*, I, 154), qui fournit par rang de date la première citation mise sous le nom de Solin. Tandis que dans la première édition, il était fait mention d'environ 80 manuscrits, dont 37 avaient été examinés, M. M. nous donne aujourd'hui la description au moins sommaire de 153 manuscrits. Douze d'entre eux ont servi de base pour l'établissement du texte; trois sont nouveaux : dans la première classe, un manuscrit du Mont Cassin du xie siècle; dans la seconde, les manuscrits de Paris 7230 et 7230 A, signalés autrefois, l'un comme frère de Q (Wolfenbüttel, Gudianus 163), l'autre comme jumeau du Leidensis Voss. 4° 87. La question des abrégés et des éditions, expédiée en quelques lignes dans la première édition, est plus complètement traitée. Un tableau des anciennes divisions en chapitres a été ajouté. En résumé, si les conclusions primitives et le texte ne sont pas notablement modifiés, nous

avons maintenant des renseignements plus nombreux. M. Mommsen aurait pu ajouter que le compilateur suit un cursus métrique assez régulier ; ce trait n'a rien d'étonnant chez un écrivain aussi profondément imbu de rhétorique, mais c'est un contraste de plus avec sa source principale, Pline l'ancien[1].

P. L.

225.—Léopold Hervieux. **Les fabulistes latins** depuis le siècle d'Auguste jusqu'à la fin du moyen âge : I et II, *Phèdre* et ses anciens imitateurs directs et indirects, deuxième édition entièrement refondue. 2 gr. in-8· 1893, 834 p. et 1894. 808 p. III. *Avianus* et ses anciens imitateurs, 1894, 530 p. Firmin Didot.

Il est entendu que ce qui suit ne s'applique qu'à la partie de ces livres qui se rapporte à l'antiquité. Je veux bien que tout le reste soit excellent. Mais comme les réserves très nettes, contenues dans le seul article qui ait paru, que je sache, en France, sur la première édition des tomes I et II, ont été noyées sous les éloges; comme les critiques des étrangers ne semblent pas avoir pénétré chez nous, il me semble qu'il faut aujourd'hui parler clair.

Je ne crois pas que les lettrés soient attirés par le titre ou par la forme du présent ouvrage; qu'ils sachent d'avance qu'il n'y a rien ici pour eux; les chapitres littéraires de l'introduction ressassent des vieilleries et sont mal écrits. Que les philologues, plus patients d'ordinaire, ne cherchent pas ici leur bien[2]. L'auteur et ses amis ne cachent pas qu'il n'est pas du métier[3]. A qui se plaint que, dans tout ce long travail, il n'y ait pas de critique, on répond qu'une collection de fables en vaut une autre et vaut mieux, et qu'on peut faire plus mal qu'aller à la recherche de manuscrits ignorés des spécialistes. Rien de plus juste et il n'y a rien à dire là-contre. Ce titre de fables attirerait-il quelque folkloriste? Hélas, le plus mauvais volume de leurs collections leur apprendrait, j'imagine, et leur plairait plus que tous ceux-ci. C'est à d'autres lecteurs, je suppose, que ce recueil s'adresse ; je souhaite qu'il les ravisse.

L'œuvre et surtout la littérature de Phèdre semblaient naguère à plus d'un stériles et déplaisantes[4]. La fable était à Rome une province «aban-

---

1. P. v, lire, l. 4 du bas, c. I, 121. — P. vii, le texte I, 90 me paraît être la combinaison de Pline, *N. H.*, vii, 73, avec un souvenir d'école, Hor., *carm.*, III, vi, 46 sqq., qui lui a donné sa couleur oratoire.

2. Pour confirmer la règle, faisons une exception pour les p. 82-90 du t. II où les spécimens des cinq principaux manuscrits de Phèdre les intéresseront.

3. L'excuse est-elle valable? Pour n'être pas une moralité de fable, le vieux proverbe traduit du grec en serait-il moins vrai :

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat?

4. Gibbon qu'ont ravi tant d'auteurs latins, avait gardé mauvais souvenir de celui-là : *Mémoires*, p. 26 : « Grâce à la méthode d'instruction ordinaire et au prix de quelques larmes et d'*un peu de sang*, j'arrivai à la connaissance de la langue latine; et

donnée et déserte ». Depuis qu'on s'est mis à la parcourir, d'autres disent à la découvrir, elle a été saccagée. Ce qu'on ajoute chaque jour à cette littérature fera que j'admirerai désormais (sans oser les compter) tous les amis restants du fabuliste. Quant à ceux qui goûteront les Romulus et tous les succédanés de Phèdre, ils méritent sûrement le ciel dès ce bas monde.

Je demande qu'on hâte la publication du présent article : voici qu'on annonce un quatrième volume de M. Hervieux ; de grands in-8° de 800 pages ! C'est une avalanche de fables dont Dieu nous garde ! Et le prétexte aimable de la collection est le nom d'un auteur dont l'œuvre des plus minces tient en quelques feuilles, et qui se faisait un mérite de sa « brièveté » : en quel temps vit-on vraiment plus de paradoxes ?

Émile Thomas.

---

226. — **Visite de l'évêque Nils Glostrup dans les diocèses d'Oslo et de Hamar** [1], 1617-1637. — Édité par le Comité des sources historiques de la Norvège par le Dr Ludvig Daae et H. J. Huitfeldt-Kaas. Christiania, imprimerie Thronsen et Cie, 1895, xx-160 p. gr. in-8.

Le présent volume est le vingt-septième de la collection commencée en 1849 par la Société historique de Christiania et continuée à partir de 1858 pour le compte de l'État. Les quarante-cinq volumes qui la composent traitent des matières les plus variées : elle comprend, en effet, des inscriptions runiques, des sagas norraines, des textes latins, norvégiens du moyen âge, danois, relatifs aussi bien à la législation, aux documents politiques, aux comptes administratifs et religieux, aux terriers, qu'à l'histoire générale et locale. L'auteur des *Visites*, Nils Simonsen, ajouta à son nom patronymique celui de la paroisse de Glostrup, près Copenhague, dont son père était pasteur. Marié à la sœur d'une des nombreuses maîtresses de Christian IV, le contemporain de notre roi Vert-Galant, il eut un avancement rapide, qui de la cure de Kjœge en Sélands, le mena à celle de Saint-Olaf à Elseneur, en 1616, et l'année suivante au siège épiscopal d'Oslo, aujourd'hui partie orientale de Christiania. S'il devait ces promotions à la faveur, il ne voulait

---

bientôt après on me mit dans les mains *un sale exemplaire de Phèdre* et de Cornélius Nepos dont je fis péniblement la construction et que je parvins à comprendre assez confusément.... Les fables après un long oubli furent publiées pour la première fois par Pierre Pithou d'après un manuscrit altéré. Les travaux de cinquante éditeurs déposent contre les défauts de la copie et en faveur de l'original ; et plus d'un écolier a été fustigé pour mal saisir un passage que Bentley ne pourrait rétablir ni Burman éclaircir. »

1. *Biskop Nils Glostrups Visitatser i Oslo og Hamar Stifter.* — Ce titre a été forgé par les éditeurs ; l'auteur avait donné à ses annotations celui de *Visitationes diversis temporibus adornatæ ab anno 1617.*

pourtant pas que son exemple tirât à conséquence; il demanda, sans succès, que les meilleurs bénéfices fussent réservés aux plus méritants ou aux vieux serviteurs, ce qui n'était pas facile à obtenir sous un régime où les fils succédaient d'ordinaire à leur père et où les pasteurs élus par les paroissiens devaient communément épouser la veuve de leur prédécesseur.

Il proposa encore d'autres bonnes mesures, comme la substitution d'amendes à la peine de mort contre les unions entre cousins; le retrait d'emploi aux ecclésiastiques qui se remariaient avant l'expiration de leur première année de veuvage; la conservation des documents concernant les presbytères, et la création de registres de naissance. Il travailla aussi au développement des écoles aussi bien primaires que secondaires et il mérita la qualification de « bon évêque ». Il ne flattait pourtant pas plus les clercs que les laïques. Il faisait ses tournées épiscopales au cœur de l'hiver, pendant le temps où la glace met des ponts sur tous les cours d'eaux, où la neige tient lieu de sable sur toutes les routes. Le dégel l'arrêtait parfois et il avoue avec un candide et inconscient égoïsme qu'il s'est abstenu de visiter certaines paroisses à cause de la peste (p. 28, 35, 36). S'appliquant à faire respecter les lois ecclésiastiques et civiles, il censurait sévèrement les grands comme les petits, excommuniait les pêcheurs endurcis, faisait traduire en justice ceux qui s'abstenaient des sacrements, exiler ceux qui étaient suspects de jésuitisme, c'est-à-dire de tendances catholiques, admonestait publiquement les parents qui négligeaient d'envoyer leurs enfants à l'école obligatoire mais non laïque ni gratuite, tonnait contre les adultères et les débauchés, défendait aux femmes légères de se montrer avec des bijoux, faisait des règlements somptuaires. Son livre de Visites, quoique passablement sommaire, souvent même très sec, témoigne de son zèle pour la pureté des mœurs et de la foi luthérienne. Il y a là des traits caractéristiques qui jettent un certain jour sur les vices du clergé, dont (selon la remarque des éditeurs), il ne parle jamais pour le louer, mais toujours pour le blâmer; sur la situation des églises et des petites écoles; sur les superstitions du peuple; sur le degré d'instruction religieuse des jeunes gens. Toutes ses observations sur ce dernier point sont écrites en latin, le reste en dano-norvégien.

N'ayant aucune prétention littéraire, il ne soigne ni l'orthographe, ni la grammaire, ni même l'écriture; aussi beaucoup de mots seraient-ils inintelligibles si on ne les restituait. Les éditeurs se sont bornés à les faire suivre de points d'exclamation. Mieux eût valu les corriger en note ou entre parenthèses [1]. S'ils ont négligé cette partie de leur tâche, ils ont en revanche ajouté, à la fin du volume, d'utiles remarques, surtout biographiques, sur les faits et les personnages auxquels Glostrup fait allusion. Le nom d'*Ulina*, qu'ils ont remplacé par Ulma et traduit

1. Par exemple : *legen* (p. 15) pour *læuge; comprimis* (p. 38) pour *quam primum*.

par Olmutz ou Wilna (p. 136), doit être lu *Uliua*, c'est-à-dire *Oliva*, d'autant plus que ce célèbre monastère, voisin de Dantzig, n'est guère éloigné de Braunsberg, autre école catholique, où avaient étudié les deux Norvégiens persécutés comme catholiques. Quelques lettres adressées par Glostrup au grand chancelier Christian Friis, de 1620 à 1630, et formant un petit supplément (p. 119-129) nous font connaître la médiocre situation des maîtres d'école et des catéchistes qui, faute de traitement suffisant, devaient être souvent pris parmi les paysans illettrés ou infirmes, les tailleurs, les cordonniers. Ce livre, étant donc vraiment une source de renseignements, méritait bien d'être admis dans la collection où il figure.

E. Beauvois.

---

227. — **Dossier Rhodocanakis**, étude critique de bibliographie et d'histoire littéraire, par Émile Legrand. Paris, Picard, 1895, in-8°.

Le livre de M. Legrand est amusant, parce qu'il est passionné. A chaque page, à chaque ligne, jaillissent les expressions d'une verdeur réjouissante, on y sent la conviction de dire vrai, la rage d'avoir affaire à un imposteur obstiné, le plaisir de le poursuivre dans ses incroyables roueries, et celui plus grand encore de le démasquer définitivement. La question des polémiques scientifiques est délicate, et chacun la résout avec son tempérament. C'est un rôle ingrat que de défendre la vérité, et, par un singulier effet, celui qui se charge de cette besogne est le plus souvent taxé d'exagération par ceux qui n'ont pas lu l'attaque. Mais telle est la force communicative de la sincérité qu'ici on est pris, emporté dans cette singulière querelle. On suit M. L. dans ses recherches à travers toutes les bibliothèques de l'Europe [1], dans ses minutieuses descriptions d'ouvrages et d'épitaphes imaginaires [2], on finit par s'indigner et rire avec lui de la prodigieuse cocasserie que fut la vie de Démétrius Rhodocanakis, quinzième empereur de Constantinople.

M. L. a donc raison, complètement raison, presque trop. On regrette un peu qu'il ait déployé l'ardeur d'investigation et l'abondance d'érudition qui lui sont propres dans un sujet d'un intérêt très particulier. Mais, au cours de la bataille, M. Legrand a recueilli et groupé bien des renseignements bibliographiques curieux, et, au point de vue de l'histoire littéraire, bien des faits intéressants, qui donnent à ce volume une valeur intrinsèque. Impossible de prouver plus savamment que Démétrius Rhodocanakis n'est qu'un faussaire. C'est presque

1. Pp. 3, 4, 5, 24-32.
2. Pp. 35-40, 47-52.

dommage, car un héritier de l'empire d'Orient, en ce moment, serait d'actualité.

Jean Psichari.

---

218. — Eugène Spuller, **Hommes et choses de la Révolution.** Paris, Alcan, 1896; in-12, 335 pages.

M. Eugène Spuller a consacré les rares loisirs que lui a laissés la politique à l'étude de l'histoire de la Révolution et il a écrit, à l'occasion d'anniversaires célèbres ou d'ouvrages nouveaux, un certain nombre d'articles, dont la réunion forme un très intéressant volume. Tout d'abord il glorifie 1789, qui, « entre toutes les années de ce prodigieux ébranlement, a son caractère propre, à la fois touchant et grandiose ». Puis, à propos du suggestif ouvrage de M. Edme Champion, il résume l'esprit de la Révolution française, qu'il voudrait voir passer, « non pas dans un petit livre, mais dans l'âme de tous ces Français qui naissent à la vie civique, à qui l'on apprend à dédaigner, à mépriser, à détester, à maudire ces hommes de proportions épiques, qui n'ont connu d'autre haine que celle de la tyrannie et d'autre crainte que celle de défaillir et de manquer à leurs devoirs sublimes ». La création à la Sorbonne d'une chaire d'histoire de la Révolution française et le choix du professeur M. F.-A. Aulard sont salués avec joie par M. E. Spuller, qui rappelle justement les remarquables travaux d'érudition révolutionnaire de deux hommes, morts trop jeunes, Louis Combes et Georges Avenel, dont la mémoire m'est particulièrement chère. S'il fait l'éloge des petites histoires de la Révolution dues à la plume d'Hippolyte Carnot, de Mme Ernest Duvergier de Hauranne, de MM. Alfred Rambaud et Paul Janet, avec quelle indignation il flagelle un livre ultra-royaliste, l'*Histoire de la Révolution racontée aux petits enfants* par M. Charles d'Héricault, « amas de niaiseries plus ridicules encore que méchantes, de basses et lourdes platitudes, qui ne peuvent être que la honte de leur parti aux abois ». La prise de la Bastille inspire à M. S. des considérations philosophiques et c'est à l'aide du travail définitif de M. Jules Flammermont qu'il réfute ceux qui affectent de rabaisser l'importance de ce « jour initial de l'ère nouvelle ». La fédération, Sieyes, les gentilshommes démocrates occupent trois chapitres. Les vies de Mirabeau par deux académiciens, MM. Edmond Rousse et Alfred Mézières, et les volumes consacrés par M. A. Bardoux à La Fayette, fournissent à M. E. S. l'occasion de faire de ces deux initiateurs de la Révolution un magistral portrait et de préciser leur rôle et leur influence. Enfin, dans deux articles, intitulés *Qu'est-ce que la Révolution?* et *De la contre-révolution*, il défend la Révolution contre les attaques du Père Félix et du comte Albert de Mun.

Ce court résumé suffira pour donner une idée du livre de M. E. S.

et des enseignements qu'il contient. L'auteur, s'inspirant des travaux les plus récents et les plus documentés publiés sur des faits ou des personnalités d'importance, étudie les grands événements et les grandes figures de la Révolution. C'est de la vulgarisation, dans le sens le plus noble et le plus élevé de ce mot. Mais M. E. Spuller apporte dans son travail des idées personnelles, justes et suggestives, telles qu'on doit les attendre d'un esprit philosophique et d'un patriote éclairé. C'est l'œuvre d'un ami sincère et passionné de la Révolution, qui fait ainsi lui même sa profession de foi : « C'est un devoir civique à remplir qui m'a mis la plume à la main, toutes les fois que j'ai cru qu'il y avait à défendre la Révolution contre ses ennemis. Le livre que je présente au public montrera, je l'espère, mon indéfectible fidélité à la seule cause que j'aie jamais embrassée. Je suis plus que jamais convaincu qu'en dehors de la Révolution française et de ses principes il ne peut y avoir pour la démocratie que périls, déceptions et chimères. » On ne saurait être plus net, et on sent quelle conviction profonde anime toutes ces études, qui font le plus grand honneur tout à la fois à l'homme d'Etat, au penseur et à l'écrivain.

Étienne Charavay.

229.— **Grof Széchenyi Istvan levelei szülœihez** (Les lettres du comte Étienne Széchenyi à ses parents) publiées avec une introduction et des notes par A. Zichy. Budapest, Académie, 1896. xxxiii-339 p.

230 — **Grof Széchenyi Istvan müszaki alkotasai** (Les travaux techniques du comte Étienne Széchenyi) par Alexandre Lipthay. Budapest, Académie, 1896. 178 p.

I. — L'Académie hongroise continue la publication des œuvres et de la correspondance du grand Széchenyi. Grâce à l'activité infatigable de M. Antoine Zichy, nous avons maintenant à peu près tout ce qui est sorti de la plume du créateur de la Hongrie moderne. Après la publication des discours, des articles de journaux et de revues, des notes de voyage et de la volumineuse correspondance, le fils du grand Magyar, M. Béla Széchenyi, l'intrépide explorateur du Tibet, a fait don à l'Académie des premières lettres que son père avait écrites à ses parents de 1809 à 1819. Elles nous donnent tous les détails nécessaires sur la carrière militaire de Széchenyi qui, à l'âge de dix-huit ans, s'était engagé pour prendre part à la mémorable insurrection des nobles contre Napoléon. La bataille de Raab, représentée par un des tableaux du musée de Versailles, a été un désastre pour la noblesse magyare, mais le jeune Széchenyi s'était acquitté, au péril de sa vie, d'une mission dont le palatin Joseph l'avait chargé au moment de la retraite. Le vaillant officier de hussards a fait toutes les campagnes jusqu'en 1815. Attaché à la personne du généralissime Schwarzenberg, il s'est encore bravement battu à la bataille de Leipzig, a fait, comme vingt-deux ans plus tôt, Gœthe,

la campagne de France, est entré avec les alliés à Paris et a rêvé, dans le château de Saint-Cloud, sur la chute de Napoléon. Aujourd'hui que les mémoires sur l'épopée impériale sont exhumés un peu partout, ces lettres intimes d'un jeune officier hongrois qui, après avoir quitté la carrière militaire (1826), devint le grand réformateur de la vie politique et économique de son pays, ne manquent pas d'intérêt. Elles sont accessibles à tout le monde, car Széchenyi qui, à cette époque, ne savait pas encore le hongrois, les a écrites en allemand, quelquefois en français.

Ce volume contient encore d'autres documents. Après le congrès de Vienne, Széchenyi demande un congé et commence ses voyages Il va d'abord à Londres, puis en Italie, en Grèce et en Asie-Mineure, accompagné de l'archéologue Landschütz et du peintre Ender et de plusieurs domestiques. En Italie, il est bientôt connu sous le nom de « il Principe d'Ungheria », fréquente la meilleure société et observe. Ses impressions de voyage datées de Rome, Corfou, Constantinople, Smyrne, Athènes, Malte, Messine et Naples n'offrent, il est vrai, rien de saillant, mais on y voit percer constamment cette soif d'apprendre et de se perfectionner pour être un jour utile à son pays, qui était comme la devise du noble comte.

Les nombreux matériaux publiés par l'Académie sur Széchenyi ont permis à la docte compagnie de mettre au concours une biographie détaillée de son fondateur. Le prix en est de 4,000 francs. Espérons qu'on trouvera un travail digne de cette haute récompense.

II. — L'étude de M. Lipthay nous montre avec quelle exactitude on peut suivre, grâce à ces matériaux, au jour le jour les grandes créations et les réformes de Széchenyi. « Lorsque je suis entré, dans la carrière politique, écrivait celui-ci, la Hongrie ressemblait à un cimetière où tout dort et où le gouvernement (autrichien) avait enterré la dernière étincelle de la constitution et de la nationalité magyares ». Il fallait tout créer, surtout les moyens de communication. Nous assistons dans l'étude approfondie de M. L. aux luttes et aux inquiétudes du grand homme qui voulait doter son pays des bienfaits de l'Occident et qui avait à combattre non seulement les bureaux de Vienne, mais encore l'apathie de ses propres concitoyens. Le pont suspendu entre Bude et Pest, commencé en 1842, la navigation sur le Danube, la régularisation de la Tisza (Theiss), le réseau des chemins de fer, forment le sujet des quatre chapitres dont se compose le livre. La marche des travaux est démontrée avec de nombreux détails. On voit tout ce que ce génie a pu faire avec des moyens financiers très limités. Aujourd'hui que la Hongrie est prospère sous tous les rapports, l'esprit est forcément ramené à ces modestes débuts d'un programme très vaste qui comprenait déjà tout ce que les générations depuis 1848 ont achevé. Et quand, au mois de septembre de cette année, on inaugurera le passage des Portes de Fer, les hommes d'État hongrois et les souverains étrangers qui assisteront à cette fête, n'oublieront pas que Széchenyi, le premier, a donné l'im-

pulsion à ces travaux grandioses qui font qu'aujourd'hui la Hongrie possède 4,971 kilomètres de voie fluviale navigable desservis par une flotte de 299 steamers et environ un millier de chalands et de péniches de toute espèce.

J. KONT.

---

231. — **Coup d'œil sur l'histoire de la typographie dans les pays roumains au XVIe siècle** (extrait du *Centenaire de l'École des langues orientales vivantes*), Paris, imprimerie nationale, 1895, 47 pp. in-8.

C'est une partie seulement d'une étude plus étendue qui ira jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. M. Picot étudie tour à tour les livres imprimés en roumain ou pour les Roumains (en slovène), en Valachie même, à Kronstadt, Weissenburg, Mühlbach et Broos. Il s'appuie comme toujours sur de très vastes recherches, et les conclusions, quelquefois nouvelles, où il arrive, peuvent être considérées comme définitives. Douze clichés ornent l'opuscule, qui est excellent.

On peut faire néanmoins quelques observations sur la manière, pas toujours bien exacte, dont l'auteur traduit les fragments roumains contenus dans son livre (v. surtout p. 30). Le titre d'Alexandre II est ordinairement « fils de Mircéa » (p. 28), bien que son père soit nommé parfois (v. les *Archives de la société scientifique et littéraire de Jassy*, VI, 112, et Zanetto, *Guida di Murano*, 66) Mihnéa, de sorte qu'on pourrait l'appeler à la rigueur « fils de Mihnéa », ainsi que le fait M. Picot à la p. 38. Mais l'explicit du psautier slovène de 1577, facsimilé dans l'ouvrage, parle d' « Alexandre Voévode et de *son fils* Mihnéa ». Ce dernier régna en Valachie de 1577 à 1583 et de 1585 à 1591. De même, c'est de ce Mihnéa, fils d'Alexandre, que parle la souscription de l'Évangile commenté de 1581 (v. p. 30), et il ne faut pas traduire son nom par celui de Mircéa. François Geszti, éditeur de la Bible de 1581, est souvent mentionné dans les chroniques hongroises et transylvaines du temps, et sa biographie pourrait être complétée avec le *Chronicon Fuchsio-Lupino-Oltardinum*, *Szamosközi*, Bethlen [1] et quelques documents.

N. JORGA.

CHRONIQUE

FRANCE — M. Ch. JORET a fait tirer à part une étude de quatre pages, *Houdon et le duc de Weimar, Charles-Auguste* (Extrait du Bulletin de la Soc. de l'hist. de

1. Il mourut à Schæssburg? (Saxopolis), le 11 mai 1595 et fut enterré à Deva le 21 (*Magyar Tœrtenelmi Tàr*, 1893, p. 130).

Paris et de l'Ile-de-France). On y trouve une lettre du sculpteur Houdon à Villoison, le correspondant littéraire de Charles-Auguste et son homme d'affaires à Paris. Le duc de Weimar avait, dans son voyage de 1775, acheté à Houdon pour quatre louis le buste de Gluck. Dans sa lettre, datée du 8 septembre 1775, Houdon informe Villoison qu'il lui envoie une note sur les ouvrages de sculpture exposés au Salon et qu'il a fait expédier le buste de Gluck à Strasbourg.

— Dans une brochure intitulée *La télégraphie optique à l'armée d'Italie* (Nice, typogr. Ventre, 1896. In-8°, 20 p.), M. Ch. Jolivot — qui ne se nomme pas sur le titre — publie une intéressante communication faite par lui à la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-maritimes. Il y résume les renseignements qu'il a trouvés sur la télégraphie militaire dans des papiers de famille (ceux du capitaine de la 1re compagnie des télégraphiers Charles Jolivot) et dans d'autres documents. On lui saura gré d'avoir donné des extraits de la correspondance échangée par la voie de ces « télégraphiers »; les extraits copieux qu'il reproduit, jettent une vive lumière sur la situation de l'armée et sur les opérations de l'an VIII en Ligurie.

— M. Étienne Charavay a fait tirer à part deux intéressantes brochures, l'une sur *le Centenaire de l'Institut de France* (Paris, Revue bleue, in-8°, 44 p.), l'autre sur *le général Benoît-Louis de Bouchet* (Paris, Impr. nat. Extrait du Bulletin historique et philologique, 1895. In-8°, 38 p.). La première renferme, outre une notice historique très exacte, quelques idées de réforme qu'il serait bon de méditer et peut-être d'appliquer. La seconde est consacrée à l'honorable carrière du Franc-Comtois Bouchet (1731-1802), qui devint lieutenant-général et qui, après avoir fait ses premières armes en Belgique — non, comme dit l'auteur, pendant la guerre de Sept Ans, mais pendant la guerre de succession d'Autriche — revint dans les Pays-Bas avec l'armée républicaine et dirigea les travaux du siège de Namur ainsi que le bombardement de Maestricht; deux pièces justificatives accompagnent cette notice instructive et tout à fait complète sur un de ces « guerriers qui, au lieu d'émigrer, conservèrent leurs services à la patrie menacée et furent un trait d'union entre l'ancienne et la nouvelle armée ».

— Dans une conférence qu'il a faite pour l'alliance française à la Faculté des lettres de Poitiers (Poitiers, impr. Masson. In-8°, 24 p.), M. P. Laumonier, professeur de rhétorique au lycée de Poitiers, traite de *Victor Hugo poète national et international*. Il s'efforce de montrer que Hugo a été « au dehors comme une irradiation de la France généreuse et fraternelle », et il propose de donner dans les écoles de l'Alliance française une chrestomathie du poète, un recueil de pages bien choisies qui serait la Bible de ces écoles et leur apprendrait à aimer et à admirer la France, « à l'admirer dans son histoire nationale, ses fastes, ses héroïsmes libérateurs; à l'aimer dans sa prodigieuse puissance à exprimer les plus nobles aspirations et les sentiments les plus intimes de l'humanité, dans sa bienfaisante influence, dans son inépuisable charité ».

— Vient de paraître à la librairie Armand Colin, à Paris : *Discours et Opinions* de Jules Ferry, publiés avec commentaires et notes par Paul Robiquet. Tome IV : *Les lois scolaires* (suite et fin); *Discours sur la politique extérieure et coloniale*. 1896. 888 pp., in-8°. Prix : 10 fr. Ces documents et discours sont encadrés de commentaires qui les expliquent.

— Le onzième Congrès des orientalistes aura lieu à Paris du 5 au 12 septembre 1897. La commission permanente est ainsi composée : M. Ch. Schefer, président; M. Barbier de Meynard, vice-président ; secrétaires : MM. Maspero et Henri Cordier; membres : MM. Aymonier, Guimet, Oppert, Schlumberger, Senart, de Vogüé; trésorier et éditeur : M. Leroux.

ALLEMAGNE. — M. J.-W. Appell, mort tout récemment, a pu corriger encore les épreuves de la quatrième édition de son excellent livre *Werther und seine Zeit* (Oldenbourg. Schulze, 1896. In-8°, v et 367 p. 4 mark). Il tenait cet ouvrage soigneusement au courant des dernières publications, et il a augmenté la quatrième édition d'une soixantaine de pages. Ces additions ont porté non seulement sur les éditions du roman, sur les traductions, sur les *Wertheriana*, mais aussi sur les textes, et l'on trouvera, par exemple, p. 211, la courte analyse d'une œuvre anonyme de 1778.

— A la même librairie oldenbourgeoise de Schulze paraît une curieuse étude de M. G. Sello sur l'histoire et la constitution du Saterland (*Saterlands aeltere Geschichte und Verfassung*. In-8°, xii et 64 p. 1 mark 60. Le Saterland, très peu connu jusqu'ici et ignoré encore des voyageurs et savants allemands à la fin du dernier siècle, forme aujourd'hui la partie nord-ouest du district oldenbourgeois de Friesoythe et il est arrosé par la Sater-Ems qui, à l'extrémité sud du pays, sort du confluent de la Marka et de l'Ohe. M. Sello a fait l'histoire de cette région d'après les archives d'Oldenbourg qu'on avait coutume de traiter jusqu'ici, dit-il dans sa préface, comme quantité négligeable. On remarquera dans la première partie du travail, les pages consacrées aux noms de lieux, aux familles, à l'âge des églises, à la lutte des habitants contre Widzel, et, dans la seconde partie, tout ce qui concerne les anciens représentants du pays, les Douze. Une très intéressante carte du Saterland, de l'année 1588, est jointe à cette publication.

— Nous avons assez longuement rendu compte((n° 41, 18 novembre 1895) du travail de M. Hüffer sur l'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt. Ce travail, paru d'abord dans la *Deutsche Rundschau*, avait été publié à part. M. Hüffer le reproduit à nouveau en un volume *Der Rastætter Gesandtenmord, mit bisher ungedruckten Archivalien und einem Nachwort* Bonn, Rœhrscheid et Ebbecke. 1896. In-8°, 121 p.). Il n'a presque rien ajouté au texte que nous connaissons, mais, ainsi que l'indique le titre du livre, il a reproduit intégralement, dans un appendice les documents inédits qu'il avait consultés (p. 87-98 quinze pièces au nombre desquelles les lettres qu'échangèrent l'Empereur et l'archiduc Charles). Un *Nachwort* (p. 99-131) est consacré à la question Obser-Bœhtlingk : « Je désire, dit M. Hüffer, que ma publication puisse contribuer à mettre fin aux disputes qui ont eu lieu dans ces derniers temps et qui n'étaient pas à l'avantage de la science allemande »; il a, en effet, ce nous semble, prononcé le mot définitif, et le débat est clos.

— Une nouvelle revue de philosophie s'est fondée en Allemagne sous la direction de M. Hans Vaihinger, professeur à l'Université de Halle. Elle a pour nom *Kantstudien* et se propose de « concentrer les recherches sur Kant ». Les rédacteurs de la *Revue* sont MM. Adickes, Boutroux, Caird, Cantoni, Creighton, Dilthey, B. Erdmann, K. Fischer, Heinze, Reicke, Riehl et Windelband. Le premier fascicule qui vient de paraître, contient les articles suivants : Adickes, *Die bewegenden Kræfte in Kants philosophischer Entwicklung und die beiden Pole seines Systems*, I ; K. Vorlænder, *Gœthes Verhæltnis zu Kant in seiner historischen Entwicklung*, I ; A. Stadler, *§ 1 der transcendentalen Aesthetik* ; Pinloche, *Kant et Fichte et le problème de l'éducation* (à propos de l'ouvrage publié sous ce titre par M. Duproix); des comptes rendus , des inédits, des mélanges, etc. Les *Kantstudien* paraissent à intervalles indéterminés, en plusieurs fascicules qui forment un volume d'environ trente feuilles. Le volume coûte 12 mark ou 15 francs. (S'adresser à la librairie Voss, Hambourg et Leipzig ou à la librairie Le Soudier, Paris.)

ANGLETERRE. — M. K. Breul a fait paraître la seconde partie de son édition

du *Wallenstein* de Schiller (Cambridge, University Press. In-8°, LXXVII et 304 p.). Elle témoigne du même soin et du même savoir que la première partie. Les notes, rejetées à la fin, sont nombreuses, toujours exactes dans leur brièveté. L'introduction se lit avec grand intérêt, notamment la partie intitulée *General discussion* où il y a beaucoup de remarques amassées en peu de pages. L'endroit qui concerne le *Wallenstein* de Halem (p. LVII) devra être rectifié d'après le travail paru récemment en France sur l'écrivain oldenbourgeois.

GRÈCE. — On nous signale parmi les livres nouvellement parus une *Histoire d'Ali Pacha de Jannina* par Sp. ARAVANTINOS, ancien conseiller à l'Aréopage, ancien ministre de la Justice. M. Aravantinos a écrit cet ouvrage d'après les papiers de son père qui était originaire de Jannina.

— *Éleusis, ses mystères, ses ruines et son musée*, par Dem. PHILIOS, directeur des fouilles (1882-1894) avec un plan en couleurs. Athènes (Constantinides), 1896 (en français).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 mai 1896.

M. Léon Gautier dépose les conclusions du rapport de la commission du prix La Grange. Ce prix est décerné à la Société des anciens textes français.

M. Louis Havet dépose les conclusions du rapport de la commission du prix ordinaire. Ce prix n'est pas décerné, et la question proposée : « Chercher dans les Métamorphoses d'Ovide ce qu'il a pris aux Grecs et comment il l'a transformé », est prorogée à l'année prochaine.

M. de Barthélemy lit une note sur les dates d'actes transcrits dans le cartulaire de Montiérender, dates qu'il croit avoir été inexactement comprises. Ses conclusions ont pour résultat de signaler trois personnages du nom de Boson, aux IXe et Xe siècles, le premier, comte du palais sous Charles le Chauve et probablement comte du Pertois sous Charlemagne; le second, qui fut roi de Provence; le troisième, comte de Vitry.

M. Clermont-Ganneau présente le moulage d'une inscription qui porte le nom du roi Ptolémée Philadelphe, avec dédicace de Thestor, fils de Satyros. Cette inscription a été découverte sur le soubassement de la colonne dite de Pompée à Alexandrie.

M. Amélineau, maître de conférences à l'École des Hautes-Études (section des sciences religieuses), rend compte des fouilles qu'il a été chargé d'opérer en Égypte, de novembre 1895 à mars 1896, pour le compte d'une petite société française composée de MM. le marquis Guillaume de Biron, le comte Henri de la Bassetière, etc. M. Amélineau a exploré, dans la nécropole d'Abydos, une partie non encore fouillée par Mariette et ses successeurs : six ou sept tombeaux, déjà spoliés par les moines du VIe siècle, mais où l'explorateur, en ramassant avec soin les objets fragmentaires, a retrouvé les traces de seize rois ayant régné à cette époque reculée, se servant déjà de tous les titres dont devaient se servir les Pharaons des temps historiques, et dont les noms ne peuvent rentrer dans aucune liste connue. M. Amélineau croit que ces Pharaons ont vécu de six à huit mille ans avant C. — M. Maspero présente une série d'observations au sujet de cette communication.

M. Théodore Reinach fait une communication sur un document musical antique découvert depuis longtemps, mais dont le sens véritable reste une énigme : il est connu sous le nom d'*Hormasia*. M. Reinach, après avoir discuté les différentes interprétations qui ont été proposées de ce texte, montre qu'il s'agit d'un duo pour cithare et chant, un duo à la manière de Wagner où les deux voix alternent sans jamais se mêler. Cette relique musicale, âgée de plus de deux mille ans, est unique en son genre; elle faisait partie d'un recueil d'exercices placé à la suite d'un traité de musique élémentaire.

Léon DOREZ.

ERRATUM. — Compte-rendu de la séance du 15 mai, à propos de la publication de MM. Dorez et Thuasne, lire « petit volume » et non *beau volume*.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 15 juin — 1896

232. — Pramatha Nath Bose : **A History of Hindu Civilisation during British Rule.** *In four volumes. Vol. III : Intellectual Condition*, Calcutta : W. Newman and Co. London : Kegan Paul, Trench, Trübner and Co. Bombay : Thacker and Co. Madras : Higginbotham and Co. Leipzig : Otto Harrassowitz, 1896 — LXVIII-228 p., in-8°.

En rendant compte des deux premiers volumes de l'ouvrage de M. Bose [1], j'y ai signalé de grands mérites et aussi quelques défauts. On les retrouvera, les uns et les autres, à peu prés les mêmes, dans ce troisième volume. Comme précédemment, nous avons ici une longue Introduction, qu'il eût mieux valu fondre dans les divers chapitres, et des digressions rétrospectives inutiles et superficielles. Une fois de plus, sans compter les excursions épisodiques, l'auteur nous fait recommencer, sans nécessité et sans profit, le voyage à travers les périodes védique, bouddhique, pouranique et musulmane, pour lesquelles il n'est pas toujours un guide bien sûr. Il croit, par exemple, que Somadeva a écrit en prose, qu'avant la conquête musulmane la littérature était entièrement sanscrite, que vers 1700 la civilisation de l'Angleterre n'était pas décidément supérieure à celle de l'Inde, etc. Il a sans doute raison d'estimer que les races orientales ne sont pas incapables de la haute culture scientifique; mais il pense le prouver en rappelant que les anciens Hindous ont eu la conception de la longue durée et des révolutions du globe terrestre, celle de l'évolution du monde organique, celles de l'éther, des atomes, de l'identité de la lumière et de la chaleur, et qu'ils ont ainsi devancé quelques-unes des découvertes fondamentales de la science moderne. C'est évidemment se payer de mots.

Heureusement le volume contient autre chose que ces hors-d'œuvre.

1. *Rev. Crit.* du 2-9 septembre 1895.

Conformément au plan indiqué en tête du premier, il est consacré à la première partie de ce que l'auteur appelle l'état intellectuel. Le terme était un peu vague et, à l'exécution, il n'est pas devenu plus précis. Tout ce que M. B. nous dit ici des nouvelles conditions économiques auxquelles l'Inde est soumise, eût été mieux placé dans le précédent volume, où il traite de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Mais, cette réserve faite, il est impossible de ne pas être reconnaissant à l'auteur de tous les renseignements qu'il nous fournit, ainsi que de la clarté, de la franchise et de la haute et ferme impartialité de ses appréciations.

Après une Introduction consacrée à une vue d'ensemble et où il examine notamment l'influence de la caste sur le développement intellectuel de l'Inde, et un premier chapitre rétrospectif dont on se passerait aisément, il aborde son sujet dans les chapitres II à VIII.

II. — L'influence du libéralisme anglais, surtout à partir de 1832 : le rôle tout nouveau de la presse, le développement de l'instruction publique, le progrès de l'esprit d'association et des idées démocratiques, avec ou sans le concours du gouvernement et, au besoin contre lui ; la participation des indigènes aux commissions locales de district et de municipalité, leur admission dans les conseils du gouvernement ; l'agitation du *National Congress*, avec ses revendications raisonnables et ses chimères. M. B. reproduit les vœux formulés dans celui de 1894 : mais il a oublié de les commenter ou, du moins, de les annoter en vue de ses lecteurs d'Europe.

III. — L'influence de l'industrie et du capital anglais : c'est la ruine de l'industrie hindoue, le rejet en masse de la population indigène sur le travail de la terre, et l'appauvrissement croissant de cette population à côté et en raison même de l'accroissement de la richesse publique, qu'elle aide à produire, mais dont elle ne jouit pas. Le chapitre et les deux suivants, auxquels il faut joindre les considérations exposées dans l'Introduction, sont franchement pessimistes, et ce pessimisme est malheureusement justifié. M. B. est trop éclairé pour s'en prendre au gouvernement, dont il reconnaît la bonne volonté et les louables efforts, et pour ne pas voir un effet de la force même des choses dans une situation qui, pour le présent, paraît sans issue. L'Inde aurait besoin d'être défendue par des droits protecteurs, et l'Angleterre ne peut que lui offrir le libre échange, c'est-à-dire la concurrence dans des conditions d'infériorité mortelles et, d'ici à longtemps, l'exploitation pure et simple. Le revenu annuel par tête, en 1882, était inférieur à 33 francs, alors qu'en Angleterre il était de 825 et qu'en Turquie même il dépassait 100 francs. Le salaire mensuel d'un homme de peine y varie de 4,50 à 9,50 et, des statistiques des vingt dernières années, il semble bien résulter que l'augmentation des salaires est inférieure au renchérissement de la vie. C'est pourtant avec des ressources si pauvres que le pays doit fournir l'énorme drainage annuel de 425 millions au profit de la nation maîtresse. Que

peuvent faire dans ces conditions les efforts de l'administration britannique pour améliorer l'outillage et le personnel indigènes en créant des écoles techniques et les tentatives de rendre accessibles aux natifs un plus grand nombres de positions officielles? C'est semer pour un avenir lointain, et le mal est immédiat et pressant.

C'est à ces efforts que sont consacrés la fin du chapitre et les chapitres suivants. Dans le IVe, l'auteur examine les conditions de l'enseignement scientifique, dont les résultats sont restés jusqu'ici bien inférieurs à ceux de l'enseignement littéraire. Dans le Ve, il expose les avantages procurés à son pays par la *pax britannica*; mais il montre aussi le prix qu'elle lui coûte : toute direction, tous les hauts grades, tous les gros émoluments à peu d'exceptions près, réservés à des étrangers, qui retourneront manger chez eux leurs grosses pensions de retraite. A plusieurs reprises l'autorité suprême a réagi contre cet exclusivisme, malgré l'opposition tenace qu'elle a chaque fois rencontrée dans la colonie et dans le personnel européens. Mais ce qu'elle a fait est peu de chose et, eût-elle les intentions les plus généreuses, il semble que, de longtemps, elle ne pourra faire beaucoup plus en ce sens, au point où en sont les choses et en présence des revendications de l'opinion ou de ceux qui prétendent la représenter. Le *National Congress* n'a-t-il pas demandé le remplacement des troupes de la reine par la garde nationale? On peut sourire de ces prétentions de *barristers* se posant en tribuns; mais ceux qui ont la responsabilité du pouvoir seraient bien imprudents s'ils n'y voyaient pas le germe de redoutables difficultés pour l'avenir.

Dans les chapitres VI à VIII, M. Bose retrace l'histoire et apprécie les résultats de l'organisation scolaire, tant publique que privée, dans ses diverses branches : l'enseignement moyen et supérieur, qu'on peut maintenant appeler anglais, puis l'enseignement indigène, enfin l'enseignement des filles. Les informations qu'il donne sur l'état actuel de ces écoles sont assez faciles à obtenir, grâce à l'abondance des documents statistiques publiés depuis une vingtaine d'années. Il n'en est pas de même pour celles qu'on trouvera réunies ici sur la période antérieure, et qu'il faudrait chercher dans des ouvrages spéciaux ou dans des rapports officiels peu accessibles.

A. Barth.

---

233. — **Einleitung in die Geschichte der Griechischen Sprache,** von Dr. Paul Kretschmer, Privat docent a. d. Universitæt Berlin. — Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1896. In-8°, iv-428 pp. Prix : 10 mk.

« Introduction à l'histoire de la langue grecque », c'est-à-dire apparemment tout ce qui n'est point encore cette histoire elle-même, tous les débuts et les entours de l'hellénisme inconscient et embryonnaire, tous les documents qu'il est possible de recueillir, dans un passé si lointain et

si fuyant qu'à peine nous a-t-il légué autre chose que des noms propres mutilés par leur transcription d'une langue en une autre, pour fixer la position du groupe grec dans la famille indo-européenne ou ses relations proches ou lointaines, soit d'affinité ou de simple voisinage, avec les occupants antérieurs de l'Hellade et de l'Asie-Mineure : c'est bien ainsi que M. Kretschmer a conçu le plan de son travail et qu'il l'a heureusement exécuté. Dire qu'une pareille étude soulève bien des questions douteuses et n'en résout définitivement que fort peu, c'est faire bien moins la critique du livre que l'éloge de la vaillance de l'auteur ; à les relever une à une on perdrait de vue l'ensemble qui surtout importe dans une œuvre de ce genre : mieux vaut essayer d'en esquisser à grands traits l'harmonieux développement.

Et d'abord, le grec est de l'indo-européen : qu'est-ce donc que cette langue indo-européenne dont il est censé issu ? Et voici que se découvrent, sous cette appellation commode et fallacieuse, deux ou trois concepts différents et, par certains côtés, antagonistes (p. 15), dont la confusion serait susceptible d'entraîner les pires logomachies. Il n'est pas probable, par exemple, qu'au moment de leurs séparations successives tous les Indo-Européens aient possédé un terme commun signifiant « un » ; ils s'accordent tous, au contraire, sur un terme commun exprimant le nombre « cent » : qui voudrait pourtant soutenir que l'expression de l'unité fût chez eux moins ancienne que celle de la centaine? Donc autre chose est l'indo-européen *commun*, autre chose l'indo-européen *primitif*. La distinction peut sembler subtile, puisqu'après tout ce dernier se dérobera toujours à notre induction, et qu'au point de vue strictement scientifique ce qu'on ne peut connaître n'existe pas ; mais, une fois définie, on n'en saurait méconnaître la justesse, sous réserve de n'appliquer qu'à ce parler anté-préhistorique les *ungezæhlte Iahrtausende* que M. K. paraît compter à partir de la première scission. L'anthropologie pourra, si elle le veut, reconnaître dans telle ou telle race d'hommes des cavernes ou des habitations lacustres les ancêtres des Indo-Européens : c'est affaire à elle, et nous accueillerons avec le plus vif intérêt toutes ses révélations à ce sujet ; mais, pour nous linguistes, l'indo-européen n'existe qu'à partir du jour où il nous est donné d'assigner à un certain ensemble de populations un idiome commun, et ce jour ne saurait être indéfiniment éloigné du nôtre. Ailleurs (p. 28), l'auteur constate que l'unité indo-européenne est probablement plus récente que la séparation de la famille ouralo-altaïque, et il cite sans la discuter (p. 41) l'opinion qui ne la ferait remonter qu'à 3,000 ans avant notre ère. Pour moi, autant qu'il est licite d'introduire en pareille matière le langage de la chronologie historique, il ne me semble, en effet, pas possible que le grec et le sanscrit, tels qu'ils nous apparaissent aux environs du x[e] siècle et se ressemblant encore si fort, soient séparés par un beaucoup plus long intervalle qu'aujourd'hui l'italien et l'espagnol, soit de quinze à vingt siècles.

Maintenant, les hommes qui parlaient cette langue, quels étaient-ils ? blonds ou bruns ? grands ou petits ? d'indice céphalique élevé ou médiocre ? Et l'auteur réunit ici tout ce que l'anthropologie s'est efforcée de dégager de précis sur le passé de notre race, tout ce que l'ethnographie, aidée de la linguistique, a cru retrouver de la civilisation primitive des Indo-Européens au moment de la séparation. Il apporte au maniement de toutes ces données une saine critique et, en général, un scepticisme de bon aloi ; pourquoi dissimulerais-je cependant que je le trouve parfois trop sceptique, au moins dans les termes qui enveloppent sa pensée ? Comment dire (p. 78) que les concordances mythologiques entre les divers groupes de la famille sont « peu nombreuses », alors qu'on avoue (p. 84) que les Indo-Européens connaissaient un Dieu solaire, rattachaient au feu du foyer certaines idées qui, dans nombre de leurs tribus, aboutirent à un culte, possédaient en commun toutes sortes de thèmes mythiques qu'on retrouve plus ou moins développés dans chaque mythologie isolée ? Mais tout cela, c'est l'essentiel : le développement ultérieur n'est que l'accessoire ; il y a contradiction flagrante à soutenir que nos pères n'eurent pas de religion commune, sous prétexte qu'ils n'eurent point de culte organisé, — un culte est l'épanouissement ultime d'un long travail d'élimination et de réflexion, — tandis qu'on leur accorde un folk-lore commun, et qu'en fait folk-lore et magie sont la seule religion possible des peuples enfants. En présence de données identiques ainsi retrouvées aux deux bouts de l'horizon indo-européen, il n'y a que trois explications possibles : — ou la fameuse théorie de l'identité de l'esprit humain, que j'aimerais autant appeler la « coïncidence fortuite » ; — ou c'est que le conte a voyagé, ce qui est toujours possible, mais devient de moins en moins vraisemblable à mesure que les distances s'allongent, que les concordances s'accumulent, que les fragments épars çà et là se raccordent plus parfaitement entre eux ; — ou enfin, un thème primitif existait, sur lequel chaque race a brodé ses variations. Cette solution est la mienne, dans la plupart des cas, et je l'illustrerai ici d'un seul exemple : si les Dieux des Latins étaient absolument les mêmes que ceux des Hindous, je n'y verrais nullement une preuve en faveur d'une religion primitive commune, et tout au contraire cette parfaite concordance me serait hautement suspecte d'emprunt ; mais, que les Védas appellent un Dieu « celui qui fraie les chemins » *(pathi-krt)*, que les Latins donnent le même surnom à leur prêtre *(pontu-fex)*, je dis qu'il y a là mieux qu'un rapprochement linguistique à ajouter à ceux qu'a recueillis M. Kretschmer (p. 132 sq.), le reflet d'une idée commune, un thème irréductiblement primitif, dont l'emprunt est exclu par la différence même des termes employés et des personnalités auxquelles ils s'appliquent.

Ce détour nous ramène à la linguistique, imparfait mais unique témoin des âges disparus, et la question de l'affinité relative des langues indo-européennes amène l'auteur à poser au sujet du langage le principe

que je viens d'invoquer pour le folk-lore : là où les concordanees se présentent en masse, elles ne peuvent trouver leur raison d'être que dans une unité primitive (p. 100). Elle l'amène aussi à prendre parti entre la théorie des ondulations et celle de l'arbre généalogique, peut-être un peu trop au détriment de celle-ci ; car il reconnaît bien qu'elle reprend tous ses droits (p. 96) dans les cas où l'émigration ou toute autre cause a séparé un rameau de sa souche ; mais ces cas, dit-il, sont fort rares, eu égard à la propagation normale du mouvement ondulatoire. C'est ce que j'ai peine à accorder, et, si je ne craignais de viser au paradoxe, je soutiendrais au contraire que telle est la condition même de l'évolution dialectale ; car, une onde s'étant produite, elle courra toujours le risque d'être couverte ou troublée artificiellement par l'onde voisine, jusqu'à ce que l'une ou l'autre se soit détachée du mouvement ondulatoire qui leur a donné naissance. Je m'en tiens donc à une opinion déjà ancienne et qui n'est contradictoire qu'en apparence : si l'ondulation est la seule façon adéquate de se représenter le phénomène à part soi, l'enseignement ne pourra jamais se dispenser de recourir à la formule de l'arbre généalogique[1].

Avec les chapitres suivants, les lignes de circonvallation se resserrent autour de l'hellénisme : il s'agit des divergences qu'accusent entre eux des groupes très voisins, ou au contraire des concordances relevées d'un groupe à un autre géographiquement fort éloigné. Je ne sais s'il y faut accorder toute l'importance que paraît y attacher M. Kretschmer, ni surtout s'il convient de se lancer dans les hypothèses hasardeuses (p. 142) pour les expliquer. Le hasard ici — ou plutôt les causes inconnues que nous désignons sous ce nom — joue un grand rôle, et, lorsqu'on voit, par exemple, l'espagnol avoir oublié un mot aussi simple et usuel que *frâtrem*, on ne répugne pas autant que l'auteur à croire (p. 126) que l'indo germanisme a pu jadis posséder en commun le mot **rêg-* dans le sens de « roi ». D'autre part, certains rapprochements latino-letto-slaves laissent place au doute : sl. *sêka* « je coupe » a été rapproché par moi du sk. *çíkvan* « bûcheron », qui exclut la parenté de *secô*, et lat. *splendeô*, avec son *spl* initial, a toutes les chances possibles de ne pas appartenir au vieux fonds italique.

Le terrain ainsi déblayé, s'ouvre la question des affinités du grec : d'abord avec le latin, où il ne semble pas que le critérium de l'accent gréco-italique soit apprécié à sa vraie valeur (p. 156 sq.)[2] ; puis avec le

1. Sur les palatales (p. 104) on s'étonne de ne lire aucune mention des travaux de M. Meillet, et son étymologie de ἵππος (p. 248) n'est pas non plus relevée. M. K. doit pourtant feuilleter les *Mém. Soc. Ling.* (VIII, p. 277 sq, et IX, p. 136). Le sk. *sânemi* traduit par « von alters her » est un vieux contresens que j'aurais cru ne plus devoir rencontrer nulle part depuis que M. Brugmann, sur ma suggestion, l'a rayé de son *Grundriss* (p. 110 i. n.).

2. Toujours la même confusion contre laquelle je me fais scrupule de m'élever si souvent, mais il le faut bien : l'accent initial latin est un accent *expiratoire* ; l'accent

germanique et l'âryen ; enfin, et c'est alors que nous entrons dans le cœur du sujet, avec les deux groupes, géographiquement contigus, mais linguistiquement si mal connus, du thraco-phrygien et de l'illyrien. De pareilles pages ne se résument pas : M. K. y a recueilli tout ce que les travaux de ses devanciers, les témoignages historiques, la géographie, l'onomastique et l'épigraphie fournissent de documentation sur les idiomes de ces deux branches non-helléniques de l'indogermanisme, et il y a ajouté de son propre fonds maintes inductions ingénieuses, dont quelques-unes fondées sur des découvertes archéologiques presque inédites (p. 174 sq.)[1]. Le non-hellénisme des Macédoniens, d'ailleurs fortement hellénisés, ne ressort pas avec moins de vigueur du court chapitre qu'il leur consacre. Avec eux se clôt la série des voisins des Grecs qu'on doit rattacher sûrement à notre famille linguistique : les langues de l'Asie-Mineure, lycien, cilicien, carien, lydien, pisidien, etc., minutieusement étudiées dans les éléments dont se composent les appellatifs qu'elles nous ont légués, ne trahissent rien d'une origine indo-européenne, et les rapprochements qu'il est donné de relever çà et là sont factices, dus à des emprunts ou à de simples coïncidences[2].

Sur tous ces points et sur l'ensemble de ses conclusions, la sagacité de M. Kretschmer et la clarté de son exposition emportent la conviction, et, quoi qu'on puisse, je le répète, lui contester sur tel détail étymologique, sur telle conjecture téméraire, sur l'insuffisance de la démonstration là où les raisons de décider se font rares et flottantes[3], on lui rendra certainement la justice de reconnaître qu'il a atteint son but, en fixant, avec toute la précision permise à la science actuelle, peut-être même avec

---

musical latin, le seul comparable à l'accent *musical* grec, obéit incontestablement comme lui à la loi des trois mores. Il n'y a pas de raisonnement qui prévaille contre un fait.

1. La légende de Midas le Silène phrygien, confondue avec l'histoire du roi phrygien de ce nom (p. 200), est très finement analysée ; mais il y faut joindre un élément de plus, le mythe d'un Dieu solaire ; car je ne puis croire que le conte de l'homme qui change en or tout ce qu'il touche n'ait été inventé qu'au sujet des paillettes d'or du Pactole. — Que le génitif latin *viāī* doive sa finale à une analogie quelconque du génitif de deuxième déclinaison (p. 276), c'est ce que je ne suis jamais parvenu à comprendre : conçoit-on une formule d'analogie telle que **bonāī : *bonā = bonī : bonus*, ou toute autre? La forme *viāī* a tout au moins un quasi-répondant dans le sk. *açvāyai*. — Pour des raisons toutes particulières, dont le développement m'entraînerait trop loin, il y a longtemps que l'idée m'était venue qu'Ὀλυσσεύς était la vraie forme du nom d'Ulysse, et Ὀδυσσεύς une altération accidentelle : je suis heureux d'en trouver la confirmation (p. 282).

2. L'explication de la raison pour laquelle le phonème *mama* désigne en général la mère ou la nourrice plutôt que le père (p. 354) n'est pas aussi neuve que le croit M. Kretschmer : il la lirait au besoin dans mon œuvre de début (*le Quichua est-il une langue âryenne?* 1877).

3. Je songe surtout aux noms de lieux : que d'incertitudes dans leur interprétation ! et comment oser affirmer, en général, que le nom d'un lieu lydien soit un nom lydien !

une approximation que l'avenir ne saurait guère pousser plus loin, les contours du domaine qu'occupa l'hellénisme avant d'entrer sur la scène de l'histoire [1].

V. Henry.

---

234. — Ouvré (H.). **Un mois en Phrygie**, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1896, 269 pages in-12.

Deux articles déjà ont paru, ici-même, sur la mission de M. G. Radet en Phrygie [2]. Le compagnon de route de M. Radet, M. H. Ouvré, raconte aujourd'hui le même voyage, dans un volume d'une lecture singulièrement attachante, malgré l'impression de tristesse qui s'en dégage. Quel pauvre pays que ce plateau phrygien! Que de fatigues, que d'inquiétudes, que de dangers même, on va chercher dans ce désert! Il faut vraiment la passion d'un archéologue ou d'un géographe pour entraîner ses amis dans des régions aussi malsaines, aussi misérables! M. O. a supporté vaillamment, et de bonne grâce, cette rude épreuve; mais il n'a pu oublier, en écrivant, les contrariétés, les tracasseries, les nuits horribles, les repas « infâmes » qu'il a trouvés sur sa route. Son livre, d'un sincérité absolue, se ressent un peu des impatiences et des colères du voyage. Peu de lecteurs, j'imagine, éprouveront le désir de refaire, après M. Ouvré, la route d'Eski-Chéhir à Sidi-el-Ghazy et à Afioum-kara-hissar; mais tous apprécieront la vigueur d'une peinture exacte et vivante, la finesse d'un style sobre et coloré.

Am. Hauvette.

---

235. — Giovanni Pascoli, **Lyra romana**, ad uso delle scuole classiche, Fauni Vatesque. Veteres Poetae. Νεώτεροι (Catullus, Vergilius). Q. Horatius Flaccus. Livorno, R. Giusti, 1895; civ-327 pp. in-18. Prix: 3 l.

236. — Giuseppe Kirner, **Manuale di letteratura latina**, ad uso delle scuole classiche. Volume I, Letteratura arcaica. Livorno, R. Giusti, 1896. xx-471 pp. in-18. Prix: 4 l.

Ces deux volumes ont le même but: faire connaître la littérature latine par des études, des analyses et des morceaux choisis et commentés. Le plan est un peu différent.

Dans le volume consacré à la lyrique romaine, l'étude littéraire est réservée à l'introduction divisée en deux parties: 1° histoire de la

---

1. Sur Ἀθῆναι, que je crois comme M. K. un simple pluriel du nom propre Ἀθήνη (p. 418), je lui signale un rapprochement que j'ai souvent indiqué dans mes cours, celui de la localité française dite « les Saintes Maries » (Bouches-du-Rhône).

2. *Revue critique*, 1896, n. 10 et 11.

poésie lyrique à Rome jusqu'à la mort d'Horace; 2° métrique de la lyrique romaine. Le ton de cette introduction, comme celui de la préface, est peut-être un peu trop oratoire. Tout le reste du livre est une anthologie comprenant quatre parties. Dans la première sont publiés les chants saliens, le chant des Arvales; des obtestationes, carmina rustica, etc., empruntés à Zander; les éloges des Scipions; des Fragments de Livius Andronicus, de Naevius, de Pacuvius, etc. Ces textes sont suivis de *testimonia*, où l'on trouve les renseignements donnés par les écrivains postérieurs sur cette période. La deuxième partie contient des morceaux d'Ennius, de Pompilius, de Volcacius Sedigitus, de Laevius et autres. On ne voit pas très bien pourquoi Laevius ne fait pas partie du groupe suivant, des νεώτεροι, avec Catulle, qui en est le représentant le plus connu, Calvus, Cinna, Mécène, Virgile. Ce dernier figure par trois Priapea et quatre pièces des Catalepton, ce qui est trancher un peu vite une obscure question d'attribution. Enfin Horace termine le volume par des pièces tirées des Épodes, des trois premiers livres des odes, par le chant séculaire et par des odes du quatrième livre. Le choix des morceaux est fait assez judicieusement, bien qu'on puisse se demander pourquoi le beau vers de Calvus : « sol quoque perpetuos meminit requiescere cursus » n'a pas pris la place de tel fragment insignifiant. Le commentaire est généralement suffisant et assez au courant. Le seul travail cité sur les jeux séculaires est celui de Mommsen, édition italienne, 1891 ; il eût fallu renvoyer au fascicule de l'*Ephemeris* paru en 1892. M. Pascoli pense que les six premières odes du livre III formaient un tout dont il décrit l'ordonnance : la note de l'édition de Smith, p. 162, me paraît beaucoup plus juste. P. 32, « Stazio » n'est le nom d'Achilles Statius ni sous la forme italianisée par les contemporains (Statio) ni dans sa forme véritable (Estaço). Le volume est terminé par un appendice qui contient, entre autres, un aperçu de phonétique du vieux latin dont je n'ai pas saisi la disposition, et une note vraiment insuffisante sur le contenu et l'étendue des divers recueils de Catulle. Cette tendance à résoudre trop brièvement des problèmes maintes fois discutés trahit l'érudition de seconde main et une assimilation trop rapide des données de la science.

Le livre de M. Kirner n'est pas aussi sans présenter quelque indice des mêmes défauts[1]. Mais il est plus détaillé et contient plus de faits et

1. M. K. ne connaît pas l'édition Maurenbrecher des chants des Saliens ; l'expression de *carmen saliare* au sg., dans M. K. et dans M. P., ne correspond plus à ce qu'on croit être la vérité. P. 22, il est inexact de dire qu'Appius Claudius a substitué dans l'écriture *r* à *s* (au lieu de ʒ); p. 30, *seruos* n'a pas été conservé jusqu'au temps d'Auguste pour éviter la consécution de deux caractères semblables; p. 31, il ne faut pas parler de *est* à propos de *mist*, mais de *st*; p. 42, c'est une exagération de qualifier de « rarissimo » l'emploi de *ab* au sens de « sous le rapport de » ; p. 215, il faudrait renvoyer maintenant, pour les fragments de Plaute, à l'édition Gœtz; p. 395, *uilicus* (avec une seule *l*) s'explique fort bien, sans un hypothétique * *uila*. Les noms propres sont çà et là mal orthographiés : p. 4, *Reichard;* p. 366 (note) *Berhardy* ; p. 381, *Vilmanns*.

de renseignements. L'auteur a encadré d'une histoire de la littérature les analyses et les morceaux choisis des œuvres citées. Cette disposition offre de grands avantages; le livre a plus de variété, les assertions sont immédiatement justifiées et précisées. Ce premier volume comprend deux parties inégales : 1° la littérature nationale (pp. 3-22), 2° de la fin de la première guerre punique à la guerre sociale (pp. 24-443). Chaque partie est divisée en poésie et prose, puis en genres. On y retrouvera un certain nombre de textes qui sont dans le livre de M. Pascoli. Mais naturellement Plaute, surtout dans l'Aululaire, les Captifs et le Trinummus, et Térence se sont fait la part du lion. M. K. a donné, comme M. Pascoli, quelques inscriptions métriques, mais il a usé plus modérément des bribes insignifiantes et des vers des Faunes. Le soin qu'a mis M. Kirner à replacer ces morceaux dans leur milieu en rend l'étude attrayante et profitable. Le commentaire, qui accompagne les moindres citations, est très détaillé et fait avec soin ; comme il porte souvent sur des textes dont il n'existe pas encore d'édition explicative, il n'en est que plus méritoire et plus utile. Un index très complet rendra aux étudiants et aux professeurs les plus grands services.

Ces deux volumes sont bien imprimés, mais dans un caractère trop fin, les notes surtout; celles-ci sont disposées sur deux colonnes dans le livre de M. Pascoli, ce qui est une correction insuffisante de ce défaut capital.

Paul Lejay.

---

237. — Vittorio Lazzarini. **I Foscari, conti e signori feudali**, Padova, tipografia del Seminario, 16 pp. gr. in-8 et table généalogique.

M. Lazzarini étudie dans cet opuscule les Foscari comme seigneurs féodaux en Italie (Marche de Trévise et territoire de Padoue) et en Grèce, où un mariage leur créa une situation territoriale au xiv° siècle. Il publie, d'après deux copies, le privilège de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui accorde à la famille le titre de comte et lui confirme la possession de quelques fiefs italiens (21 juin 1331). La table généalogique est rédigée avec beaucoup de soin et l'auteur a largement employé, comme dans ses autres recherches, les inédits.

N. J.

---

238. — **Histoire des Roumains de la Dacie Trajane**, depuis les origines jusqu'à l'union des principautés en 1859, par A.-D. Xénopol, professeur à l'Université de Jassy, membre de l'Académie roumaine, avec une préface par Alfred Rambaud, 2 vol. in-8°, Paris, Leroux, 1896, xxxv-486 et 611 pages.

C'est d'abord un livre très utile. Il existe une assez riche littérature historique roumaine, que les spécialistes sont les seuls à connaître, à l'étranger. Les érudits qui, s'occupant des États voisins des principautés,

voulaient trouver des éclaircissements dans l'histoire de la Moldavie et de la Valachie, étaient réduits à employer le livre d'Engel ou les publications d'Ubicini. Ce sont des ouvrages très estimables, sans doute, et le premier est l'œuvre d'un très grand érudit, aux connaissances solides et profondes autant qu'encyclopédiques. Il y a, même aujourd'hui, nécessité absolue de consulter, sur n'importe quelle question relative aux États roumains, les volumes du savant autrichien : il a employé surtout des sources inédites à son époque et une certaine partie l'est encore à ce moment.

La *Geschichte der Moldau und Wallachei* [1] a cependant le grand défaut de compter presque un siècle : si elle continue à être utile, elle ne satisfait plus, *elle est énormément dépassée*. Sa valeur est aujourd'hui moindre que celle de l' « Histoire de la Hongrie » par le même auteur, car, si les Hongrois ont publié beaucoup depuis le commencement du siècle, les Roumains ont créé leur histoire dans cet intervalle. A l'époque où Engel donnait ce premier aperçu de la vie politique des principautés, il n'y avait pas de chronique roumaine publiée ; pas une source diplomatique interne n'avait vu la lumière. Depuis lors Kogalniecanu, Laurian et Balcescu ont donné à la science les chroniques valaques et moldaves; les mêmes et, parmi d'autres savants du pays, surtout M. Hasdeu ont publié un nombre infini de diplômes et autres pièces semblables; les archives d'une grande partie des pays de l'Europe ont été explorées pour fournir des matériaux à la grande collection de documents, commencée par E. de Hurmuzaki, des questions spéciales ont été élucidées dans nombre de monographies, enfin, la Roumanie possède des archives publiques et le nombre des documents et manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Académie roumaine s'accroît sans cesse. Dans de pareilles conditions le livre même de M. Xénopol ne sera plus suffisamment renseigné après une dizaine d'années. On pense bien ce qu'il en est de celui d'Engel, qui date de 1804.

L' *Histoire des Roumains*, que présente aujourd'hui M. X. au public de l'étranger est la réduction en deux volumes d'un ouvrage écrit en roumain, qui en occupe six. Nous avons apprécié ailleurs [2] l'importance très réelle de cette dernière publication ; nous ne pensons pas renouveler ici des observations, qui, il faut le reconnaître, s'appliquent tout aussi bien aux deux volumes français. On se borne à dire que c'est *vraiment une histoire* : ce n'est pas une œuvre d'érudit. Il y a des avantages et des désavantages dans ce caractère du livre. Personne ne pourra mettre en doute la largeur des vues — M. X. a fixé incontestablement le premier les grandes lignes de son sujet, y a introduit une

1. Joh. Christ. von Engel, *Gesch. der Wallachey, Gesch. der Moldau*, Halle, J.-J. Gebauer, 1804, 2 vol. in-4°. Dans l'*Allgemeine Welthistorie durch eine Gesellschaft von Gelehrten in Deutschland und England ausgefertiget*.

2. Dans la *Revue historique* de 1893.

perspective artistique, en a fait quelque chose d'organique et de vivant — ; on trouvera qu'il a parfaitement saisi la physionomie des temps et des personnages; on reconnaîtra, si je ne trompe, que ces pages sont presque toujours bien écrites, d'une manière toujours nette, parfois même brillante. S'il n'est pas un coloriste, s'il ne peut pas ressusciter les temps passés, à la manière d'un Michelet ou d'un Carlyle, il les comprend et les explique à merveille : il y a de très bons chapitres, tout neufs, dans l'histoire, diplomatique surtout, des principautés pendant le XVIIIe et XIXe siècle. Un simple érudit n'aurait pas fait cela, il fallait quelque chose de plus, un privilège de distinction intellectuelle. Mais cet érudit aurait mieux soigné les détails ; il s'adresserait plus souvent aux nombreuses sources inédites; il connaîtrait la bibliographie slave et occidentale du sujet d'une manière plus complète, il posséderait mieux sa philologie roumaine et slave, il se tiendrait au courant des publications récentes. Ce très bon et très beau livre y gagnerait, sans doute. Ces défauts sont plus sensibles dans le premier volume, qui était, il est vrai, extrêmement difficile à écrire. Il fallait étudier à fond le monde romain et celui des barbares, être un slaviste distingué, avoir une connaissance très complète du moyen âge chrétien et musulman. Si les monographies étaient plus nombreuses, cette difficulté diminuerait sensiblement. A ce moment cependant, il fallait faire presque tout par soi-même. On ne s'étonnera pas donc si, tout en étant un savant très sérieux, on peut avoir parfois échoué à la tâche.

Ce premier volume est, du reste, beaucoup plus court, surtout en tenant compte du temps qu'il embrasse. L'auteur se sentait mieux sur son terrain dans la seconde partie de l'histoire de son peuple, où les minuties de l'érudition sont moins strictement exigées. Cette seconde moitié était, en plus, de nature à intéresser plus vivement un public occidental, et c'est pour ce public que le livre a été écrit. L'histoire des principautés roumaines, depuis leur origine jusqu'au XVIIe siècle, s'impose seulement à l'attention des savants qui s'occupent spécialement de leur histoire ou de celle des États voisins, Pologne, Hongrie, Empire ottoman. Cette période d'existence plus indépendante a un intérêt général assez faible. Au XVIIe siècle, l'intérêt devient, au contraire, plus large, bien que, après quelque temps, l'autonomie seule et le gouvernement séparé, par des princes chrétiens, distinguât les pays roumains du Danube des provinces *conquises* par les Turcs. Ce n'est pas que tel ou tel prince Phanariote, petit despote grec, gouvernant pour un temps très court un pays qu'il mettait en exploitation réglée, eût une importance universelle plus grande qu'Étienne-le-Grand, adversaire, souvent heureux, de Mahomet II, que Michel-le-Brave, espèce de Charles XII valaque, qui fit trembler le sultan à Constantinople. L'*activité* de ces pays n'intéresse pas, sans doute : il n'y a guère de politique extérieure indépendante, après l'avènement des Grecs; les princes sont les agents des Turcs, des agents souvent infidèles, jamais des person-

nages agissant pour leur propre compte. L'activité intérieure — et, à mon avis, l'extension que donne M. X. à son récit sur ce point, ne peut pas être justifiée — se borne presque uniquement à percevoir des impôts qui écrasent. C'est le *sort* de ces provinces qui fournit à leur histoire de l'intérêt. L'empire turc se décompose, à partir du dernier siège de Vienne, les co-partageants de cette proie qui s'offre, s'attaquent d'abord, naturellement aux principautés, à cause de leur situation géographique et de leur population chrétienne. Toute guerre entre l'Empire et la Turquie, entre les Russes et cette dernière Puissance fait partie de l'histoire des Roumains : l'enjeu est leur existence politique et nationale. Cette existence dépend des intérêts qui unissent ou divisent les Puissances européennes, *toutes* ces Puissances. C'est sur ce fond de politique générale que doit se détacher le détail historique qui concerne spécialement la Moldavie et la Valachie. Un des mérites de M. X. est celui d'avoir compris cette nécessité d'exposition, d'avoir introduit ce système dans la manière de traiter l'histoire de son pays. En adoptant ce plan, il touche donc à l'histoire générale de l'Europe au XVIIIe et XIXe siècle, et l'intérêt de son livre en est accru.

On aurait pu désirer, je pense, une manière pareille de présenter les événements dans le premier volume. Sans l'histoire des pays voisins, celle des principautés est un peu en l'air. M. X. ne touche qu'en passant les grands événements qui, accomplis dans le voisinage immédiat des pays roumains, influent d'une manière si décisive sur leur développement ultérieur. Pour être plus précis : n'aurait-il pas fallu un chapitre sur les causes qui amenèrent, maintinrent pendant quelque temps et détruisirent ensuite la suzeraineté de la Pologne sur la Moldavie ? Quel aurait été le sort de ce pays, si la Lithuanie n'avait pas été réunie au royaume voisin, si l'union de la Pologne à la Hongrie aurait survécu à Louis-le-Grand ? Pourquoi cette faiblesse de l'État polonais envers ses voisins du sud-ouest, pourquoi les victoires d'Étienne-le-Grand et la situation redoutable de Pierre Rarèche ? — Pour les institutions aussi, ces institutions empruntées aux Slaves (organisation politique, autocratie des princes) et aux Hongrois (situation des paysans, création des villes) devaient être précédées dans le récit par un fragment d'histoire comparée, qui manque.

En résumé donc, l'ouvrage de M. Xénopol comprend deux parties d'importance différente : une excellente histoire moderne de la Roumanie (en commençant, avec l'auteur, en 1633) ; une assez bonne histoire de ce même peuple pendant le moyen âge, avec une introduction sur le royaume et la province romaine de Dacie. Le tout, malgré ses défauts, forme une *histoire*, dans le sens le plus large et complet du mot. On en profitera beaucoup en Occident, tout en la lisant avec plaisir et intérêt [1].

N. JORGA.

1. L'Académie française vient de couronner l'ouvrage de M. Xénopol dans sa séance du 1er mai.

239. **Proverbes roumains de Roumanie, Bessarabie, Bucovine, Hongrie, Istrie et Macédoine**, proverbes, locutions, sentences, maximes, comparaisons, idiotismes et devinettes, accompagnés d'un glossaire roumain-français par Jules C. Zanne, I, Bucarest, Socecu, 1895, LX-780 pp. in-8.

C'est le premier volume d'une très belle publication qui se propose d'être un véritable *Corpus* des proverbes roumains. L'éditeur partage ses matériaux, non pas d'après la *signification* des proverbes, mais bien d'après la nature de l'*image*. Les groupes sont donc : nature physique, animaux, homme, vie sociale, croyances religieuses, etc. Dans ces cadres sont rangés les proverbes, que des signes conventionnels caractérisent comme ayant été « personnellement connus ou recueillis par l'auteur », comme proverbes rustiques ou employés seulement par des lettrés, comme proverbes traduits enfin « et qu'on n'a pas éliminés cependant, par différents motifs ». Parfois sont indiqués les proverbes similaires des autres peuples. On trouvera aussi, dans ce gros volume bien rempli, la bibliographie des proverbes roumains, un dictionnaire des mots appartenant aux dialectes istro-roumain et macédo-roumain, et même une statistique avec traduction en français, des expressions qui composent les proverbes.

M. Zanne se propose, quand il aura terminé son ouvrage qui comprendra vingt-trois chapitres (dont trois seulement ont été publiés), de donner un livre supplémentaire sur « les proverbes comparés ». On peut douter que ce travail scientifique aura le mérite du recueil, dont il doit être la conclusion, car la préface du premier volume est bien faible. On y lit, par exemple, qu'Érasme, Paul Manuce, Joseph Scaliger étaient des hommes du moyen âge.

N. Jorga.

---

240. — G. Mazzoni, **Epigrammi italiani, scelti e ordinati**, Firenze, Barbèra, 1896.

On avait déjà trois recueils d'épigrammes italiennes; mais les deux premiers (*Raccolta de' poeti epigrammatici*, Venise, 1821 ; *Antologia epigrammatica italiana*, Florence, 1858) étaient devenus rares et l'éditeur du troisième, M. Ciampoli, avait pensé sans doute qu'un bijou typographique n'avait rien à démêler avec les exigences de la critique. Tel n'a pas été l'avis de M. Mazzoni : son volume lui aussi est un charme pour les yeux (il fait partie de cette petite « Collection Diamant » que publie l'éditeur Barbèra, et c'est tout dire), ce qui ne l'empêche point d'être tel qu'on pouvait l'attendre de l'érudition et du goût du professeur de Florence. Après avoir élagué de parti-pris toutes les pièces traduites d'une langue étrangère, celles qui ne sont que des répé-

titions plus ou moins déguisées d'un même « mot »[1] et celles enfin qui peuvent choquer les convenances, M. M. a emprunté aux auteurs qu'on pourrait appeler les professionnels de l'épigramme celles qui donnent l'idée la plus exacte de leur talent, aux autres celles qui sont le plus propres à nous renseigner sur l'évolution du genre ou qui ont un véritable intérêt pour l'histoire des mœurs, des idées ou des lettres : inutile de dire qu'on trouvera ici, par exemple, les éloquentes boutades d'Alfieri contre les Français, envahisseurs de l'Italie par l'esprit et par les armes, et les invectives parfois plus violentes que spirituelles qu'échangèrent entre eux Foscolo, Paradisi, Lamberti, Monti et Lampredi. On eût pu croire que sur un terrain si connu il n'y avait pas de découvertes à faire : M. M. a prouvé le contraire en exhumant, d'éditions anciennes ou de manuscrits, de véritables curiosités : telles sont, par exemple, les épigrammes (qui n'en sont qu'au sens antique du mot) de Girolamo Casio de' Medici sur divers lettrés et artistes du xv^e siècle, ou encore cette sorte de couronne poétique tressée au xvi^e siècle à la gloire de Dante par l'académie des *Umidi*, ou enfin ce petit groupe de pièces anonymes du xvi^e siècle où se reflète l'opinion des contemporains sur les principaux artistes de la Renaissance. Nous ne ferons à M Mazzoni qu'un reproche : les notes, aussi précises que sobres, qu'il a placées à la fin du volume, eussent pu être un peu plus nombreuses : il reste dans le texte un certain nombre d'allusions qui peuvent embarrasser un lecteur profane et qu'il lui eût été facile d'élucider. Enfin, il est regrettable qu'il n'ait pas placé en tête du recueil, en guise d'introduction, une histoire du genre, qui fût devenue, sous sa plume alerte et savante, un curieux chapitre d'histoire morale et littéraire.

A. JEANROY.

LETTRE DE M. CAGNAT

MON CHER DIRECTEUR,

Il vient de paraître à New-York-Cincinnati-Chicago un livre de M. Egbert, adjunct professor of latin, Columbia college, intitulé « *Introduction to the Study of latin inscriptions* ». Dans la préface de ce traité d'épigraphie M. E. me couvre de fleurs, ce dont je ne puis que le remercier; dans le corps du traité même il me prouve son estime en me pillant, ce dont je ne saurais, si loin que je pousse le désintéressement scientifique, lui être reconnaissant. D'ailleurs, il le dit lui-même avant de commencer : « Le *Cours d'épigraphie latine* du professeur René Cagnat has, in fact, formed the basis of this work in many particulars. » Voici ce que cela signifie.

---

1. M. M. eût pu être à cet égard un peu plus sévère : on retrouverait aisément, en feuilletant les épigrammatistes français, les originaux des numéros 26, 66, 612, 710 : les numéros 30 et 776 présentent, sous une forme à peine différente, la même plaisanterie ; le numéro 20 est la traduction du mot, aussi injuste que connu, qui circula au moment où La Bruyère se présenta à l'Académie.

La disposition des matières dans un livre d'enseignement m'a toujours paru chose rès importante : je me suis donc appliqué à trouver pour mon *Cours d'épigraphie* un plan logique et net. On m'a reproché, en Allemagne notamment, d'y avoir mélangé les antiquités et l'épigraphie ; et M. Hübner, dans un travail analogue, a cru devoir procéder différemment. Je pense, au contraire, que ce mélange est utile, indispensable même pour la clarté, et j'ai persévéré dans ma méthode lors de ma deuxième édition. En tout cas, le plan est mien ; je n'en ai pris le modèle nulle part. Il paraît que M. E. est de mon avis ; car voici, à côté l'une de l'autre, les tables de nos deux ouvrages.

Cours d'épigraphie.

Introduction. Bibliographie de l'épigraphie.

PREMIÈRE PARTIE

ALPHABETS USITÉS DANS LES INSCRIPTIONS.

Alphabet archaïque ; alphabet monumental, alphabet cursif. Forme des différentes lettres sur les inscriptions. Ligatures ; Accents. Points séparatifs. Chiffres.

DEUXIÈME PARTIE

ÉLÉMENTS COMMUNS AUX DIFFÉRENTES SORTES D'INSCRIPTIONS.

Prénoms, noms, surnoms ;

Indication de la filiation, tribu, patrie, domicile. Transmission des noms aux enfants, affranchis, etc.

Noms des esclaves.

Noms des affranchis.

CHAPITRE II

CURSUS.

Carrière sénatoriale

Carrière équestre.

Cursus honorum après Dioclétien.

Carrières inférieures (employés d'administration, soldats, etc.)

CHAPITRE III

NOMS ET TITRES DES EMPEREURS.

Noms et titres des empereurs de leur vivant.

Titres des princes et princesses de la

Introduction to..... latin Inscriptions.

Introduction. — Bibliography.

PART I

CHAPTER I

The latin alphabet (Historical).

CHAPTER II

The latin alphabet (Morphological).

Archaic alphabet, monumental alphabet, documentary forms, cursives letters, uncial lettres. Individual letters. Ligatures, Sicilicus, Apex, marks of punctuation.

CHAPTER III

Numerals.

PART II

CHAPTER IV

Praenomen, Nomen, Cognomen, Names of woomen, Reduplication of names, signa, Additional elements ; Names of slaves, of freedmen.

Inscriptions for pratice.

CHAPTER V

NAMS AND TITELS OF THE EMPEROR.

Elements of the imperial name.

Title of the emperors.

Title of members of the imperial family.

Chronological list of the roman Emperors.

Inscriptions of the Emperor and their family.

CHAPTER VI

OFFICIAL TITLES.

Cursus honorum. — Senatorial, equestrial, after Constantine official positions of the third class.

famille impériale de leur vivant. Titres des empereurs et des membres de leur famille après leur mort. — Liste chronologique des empereurs romains, avec leurs noms, leurs puissances tribunices, etc.

Inscriptions of the senatorial ordre etc.

TROISIÈME PARTIE

DIVERSES CLASSES D'INSCRIPTIONS.

Dédicaces aux divinités.

Inscriptions honorifiques.

Inscriptions d'édifices, bornes milliaires.

Inscriptions funéraires.

Actes publics et privés, lois et plébiscites, sénatus-consultes, documents émanant des empereurs, des magistrats; documents relatifs à des municipalités, à des collèges.

Inscriptions sur objets divers (blocs de marbre, lingots, tuiles ou briques, etc.)

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE

APPENDICE.

De la restitution des inscriptions.

De la critique des inscriptions.

Sigles et abréviations.

Table alphabétique des abréviations.

PART III

CHAPTER VII

TITULI.

Dedicatory, sepulchral, honorary inscriptions — Inscriptions on public works. — Inscriptions of movable objects.

CHAPTER VIII.

DOCUMENTS.

Laws and plebiscites, Decrees of the senate, imperial documents, public and sacred documents, military documents; documents of municipalities, documents of the collegia; private documents, wall inscriptions.

Inscriptions for pratice.

CHAPTER IX

RESTORATION AND DATING OF INSCRIPTIONS.

Restoration, Dating. Table of archaisms, table of legions, table of imperial relationships.

ABBREVIATIONS.

Tabler of abbreviations.

On voit qu'à moins de traduire un livre, il est difficile de choisir un plan plus voisin du modèle que ne l'a fait M. E.

— J'ai terminé mon *Cours d'épigraphie* par une table des abréviations épigraphiques. Pour la composer j'ai dépouillé ou fait dépouiller les *Corpus*, et tous les recueils que j'ai pu trouver ; cette table, je l'ai divisée en deux parties : liste générale alphabétique à la fin ; listes partielles méthodiques fondues dans les différents chapitres. Ceci encore, je croyais en être propriétaire, autant qu'on peut l'être d'un travail scientifique. Non seulement M. E. a adopté cette division des sigles en deux parties ; mais pour la table finale, il l'a purement et simplement reproduite *sans aucune modification* et en traduisant même les notes. Voici un spécimen : je pourrais transcrire aussi bien les *cent trente-quatre* colonnes que j'ai consacrées à la table des sigles.

Cours d'épigraphie, p. 364.

AVGVST· PERP	Augustalis perpetuus
A· V· L	agens vices legati
AVN [2])	avunculus
A. V· P	agens vices praesidis
AVR	aurariae
AVR	Aurelius

Introduction to, etc p. 420.

AVGVST· PERP	Augustalis perpetuus
A· V· L	agens vices legati
AVN [2])	avunculus
A· V· P	agens vices praesidis
AVR	aurariae
AVR	Aurelius

AVR	Auriana (ala)	AVR	Auriana (ala)
AVRR	Aurelii (duo)	AVRR	Aurelii (duo)
AVTHEM	authemerum	AVTHEM	authemerum
AYG [3]	Aegyptus	AYG [2]	Aegyptus
	B		B
B	Badius	B	Badius
B	beneficiarius	B	beneficiarius
B	Bellinus	B	Belinus
B [4]	beteranus = veteranus	B [3]	beteranus = veteranus
B	bixit = vixit	B	bixit = vixit
B	bonus, a	B	bonus, a
B	bos	B	bos
B	brachium (secundum, tertium), etc. [5]	B	brachium (secundum, testium) etc. [4])
	etc.		

2) *Eph. ep.*, III 158	1) *Ephem. ep.* III, 158.
3) *C. I. L.*, III, 35	2) C. I. L. III, 35
4) *C. I. L.*, X, 719	3) C. I L. X, 749 — ce qui est une référence fausse.
5) Sur les marques d'exploitation des blocs de marbre	4) See p. 334.

Quant aux quelques omissions que j'ai faites dans cette table, que j'ai notées depuis et que je corrigerai dans la prochaine édition, j'ai constaté qu'elles existaient aussi chez M Egbert.

— Si j'avais le loisir de relever chapitre par chapitre les imitations du professeur américain, je pourrais grossir indéfiniment cette lettre. Je ne vous en citerai que deux, pour vous montrer à quel point je fais, paraît-il, autorité.

A la p. 337, voulant donner un exemple d'inscription mutilée qui se complète entièrement, j'ai choisi un texte de Nettuno, autrefois publié par M. Renier, en ajoutant en note que ce mémoire était un modèle parfait du genre, c'est-à-dire un type accompli de dissertation épigraphique. La même inscription a été donnée par M. E. à la page 401 de son livre, toujours comme modèle pour la restitution des inscriptions, avec ce préambule : The following example, originally given by Renier as illustrating the scientific restoration of a defective inscription — ce n'est pas vrai — is also used in like manner by Cagnat, who regards it as a perfect model of its kind. » Quoi de plus simple dès lors que de répéter, en le condensant, ce que j'ai dit au sujet de cette inscription, sans même se reporter à l'article de L. Renier ?

Ailleurs, à propos de la forme extérieure des inscriptions, j'ai analysé les différents éléments dont se composent, par exemple, les inscriptions honorifiques ; j'ai indiqué qu'elles comprenaient : 1° les noms et titres du personnage honoré au datif ; 2° les noms de celui qui élève le monument ; 3° les raisons pour lesquelles le personnage est honoré, indiquées : par un substantif en apposition (*patrono dignissimo*), par une phrase secondaire (*honoris ergo*) ; et ainsi de suite ; cela m'a conduit à résumer ma pensée par des formules schématiques, comme

illi
ille
ob merita

On retrouvera toutes ces divisions, toute cette doctrine dans le livre de M. E. pp. 246 et 247 ; il s'est acquitté vis-à-vis de moi par une référence qui vise simplement les shémas : Cagnat, p. 229.

Je m'arrête ; je vous ai indiqué, M. le Directeur, quelle était la méthode adoptée par M. Egbert. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait rien de personnel à l'auteur dans son

livre ; il sait l'épigraphie, a parfois utilement corrigé ou complété mon travail, surtout par des illustrations abondantes. Mais je n'en trouve pas moins très étonnant, pour ne pas dire plus, qu'il ait, sans en avoir demandé l'autorisation ni à moi ni à mon éditeur, adopté mon plan, copié ma table d'abréviations et fait de très nombreux emprunts à mon livre. Il ne suffit pas de trouver un ouvrage « exceedingly useful » pour avoir le droit d'en reproduire une partie. Je veux croire que M. Egbert ne s'est pas rendu compte de l'incorrection du procédé; cela serait une excuse, mais ne me dispenserait pas de protester. Allons-nous être obligés d'inscrire en tête de nos ouvrages, comme sur un flacon de Mixted-pickles : « Se méfier des contrefaçons » ?

Veuillez agréer, etc.

R. CAGNAT.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les livraisons 6-11 des *Études d'Archéologie orientale* de M. CLERMONT-GANNEAU viennent de paraître à la librairie Bouillon. Elles contiennent les mémoires suivants : *Les inscriptions de cheikh Barakât* (suite et fin); *Le calendrier palmyrénien, d'après une nouvelle inscription*; — *L'inscription phénicienne de Hassan Beyli*; — *La province romaine d'Arabie et ses gouverneurs* (gravures dans le texte et planche phototypique).

— La librairie Klinksieck met en vente : 1° *Note sur l'origine de la monnaie tournois*, par Anatole DE BARTHÉLEMY; extrait des Mémoires de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, t. XXXV, 2° partie, pp. 181-290; 14 pp. in-4; cf. *Revue*, 1895, t. II, p. 195; — 2° *Notice sur la chronique d'un dominicain de Parme*, par Léopold DELISLE, tiré des Notices et extraits des manuscrits, t. XXXV, première partie, pp. 359-387; 33 pp. in-4. Cette chronique, rédigée vers 1320, et conservée dans le manuscrit de Venise, X, 46, a été longtemps considérée comme un exemplaire de la seconde recension de la Chronique de Gérard de Frachet ; en réalité, c'est un abrégé, avec quelques additions, de celle de Tholémée de Lucques. Le manuscrit de Venise a été ainsi établi pour l'auteur par un copiste de profession et n'offrirait pas d'autre intérêt, si le dominicain inconnu n'avait continué la chronique pour les années 1294 à 1344 et jeté çà et là en marge quelques notes supplémentaires. Cette partie est précieuse, parce qu'elle fournit une quantité de renseignements sur l'histoire de Parme à cette époque. M. Delisle donne en appendice des parties d'un fragment de chronique bas-rhénane de la même époque, publiés déjà par M. Weiland, qui sont assez curieux pour l'histoire de Philippe le Bel.

— Le premier fascicule de l'*Histoire de la langue et de la littérature française des origines à 1900* publiée sous la direction de M. PETIT DE JULLEVILLE a paru (Colin, in-8, 80 p.). On y trouve une préface de M. Gaston PARIS (préface aux tomes I et II), le premier chapitre consacré à la *poésie narrative religieuse* (origines, Vies des Saints, contes pieux), composé par M. PETIT DE JULLEVILLE, et le commencement du chapitre II sur *l'épopée nationale* (les origines de l'épopée nationale) par M. Léon GAUTIER. Le fascicule contient deux planches hors texte en noir et en couleur : Miracle d'une femme que N.-D. garda de la mer au mont Saint-Michel, et Une page du manuscrit d'Oxford de la *Chanson de Roland*.

— Sous le titre *Devant le siècle* (Colin. In-8°, 343, p. 3 fr. 50), M. E.-M. de Vogüé a réuni quelques articles : Au panorama du siècle; Le comte d'Antraigues ; Lareveil-

lère-Lépeaux; Le comte Chaptal; Le maréchal Ney; La duchesse de Broglie; Le maréchal Canrobert; Le legs de Pasteur; Hippolyte Taine; Les *Trophées* de J.-M. de Heredia; Deux bronzes; Émile Montégut; Images finales.

— M. L.-G. Pelissier a fait tirer à part le texte d'un poème inédit écrit par l'avocat Bernardi en l'honneur du duc de Savoie Charles Emmanuel Ier, le *Navire de bonheur*, qu'il a trouvé dans un manuscrit de Turin et publié déjà dans les « Annales du midi ».

ALLEMAGNE. — La troisième édition de la seconde partie du *Faust*, par M. K. J. Schroer, vient de paraître (Leipzig, Reisland, in-8°, LXXI et 464 p.). Le commentaire est, au fond, resté le même; mais M. Schroer y a ajouté nombre de petits détails, quelques explications nouvelles de passages obscurs, plusieurs parallèles intéressants ou des indications de sources pour telle ou telle pensée; ces additions viennent surtout du *Gœthe-Jahrbuch* et des *Jahresberichte für deutsche Literatur*; toutefois — et M. Schroer a raison de le dire — son commentaire a subi l'épreuve dn feu, et il n'a rien à reprendre de l'essentiel.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 juin 1896.

Le R. P. Delattre écrit (Saint-Louis, 2 juin 1896) qu'il a continué pendant le mois dernier l'exploration de la nécropole punique du terrain appelé Douimès, à Carthage. Du 1er au 31 mai, vingt-sept tombeaux ont été ouverts. Outre les poteries habituelles, quelques sépultures renfermaient des vases de belle terre noire et d'autres à figures d'animaux de fabrication grecque, des alabastres, des objets en ivoire, des scarabées, etc. Mais la pièce la plus intéressante est une lampe du type primitif qui a conservé la marque authentique de son origine; cette lampe porte, en effet, une inscription punique composée de cinq lettres tracées à la pointe sèche. Ces fouilles portent à 121 le nombre des tombeaux puniques découverts depuis le commencement de l'année.

La place de membre ordinaire occupée par M. B. Hauréau, décédé il y a plus d'un mois, est déclarée vacante.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Collignon dépose les conclusions de la commission du prix Fould. Ce prix est ainsi partagé : 3,000 francs à M. Enlart, pour ses deux ouvrages intitulés : *Origines françaises de l'architecture gothique en Italie*, et *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*; — 1,000 francs à MM. A. de Champeaux et P. Gauchery, pour leur ouvrage intitulé : *Les travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry*; — 1,000 francs à M. le duc de Rivoli, pour son ouvrage intitulé : *Les missels imprimés à Venise de 1481 à 1600, description, illustration, bibliographie.*

M. Clermont-Ganneau dépose un rapport sur un mémoire dans lequel M. Jules Rouvier, professeur à l'École de médecine française de Beyrouth, cherche à démontrer qu'à l'époque des Séleucides, la ville de Beyrouth a reçu le nom de Laodicée.

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, décrit la statue de bronze récemment découverte à Delphes; puis établit que la base trouvée près d'elle était bien la base de cette statue, que l'inscription gravée sur cette base est d'origine syracusaine et que le nom du dédicataire est probablement celui d'Hiéron. M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 22 juin — 1896

241. — **Anecdota Oxoniensia**, semitic series, vol. I. part. VI. **Mediæval jewish chronicles** and chronological notes edited by, Ad. Neubauer, II. Oxford, Clarendon press, 1895, in-4°, pp. LIII et 255.

Second volume des Chroniques juives du moyen âge dont le premier volume a paru en 1887, voir *Revue critique*, 4 juin 1888.

Ce second volume comprend les textes suivants :

1. La *Mégillath Ta'anith* ou Rouleau du jeûne.

2. Le *Séder 'Olam* ou Ordre du monde.

3. Le *Séder 'Olam zouta* ou Petit ordre du monde.

4. Une Chronique arabe depuis la Création jusqu'à l'année 1159 de notre ère.

5. Un *Sépher Yohasin* ou Livre de généalogie.

6. Le *Journal de voyage* du célèbre David Reubéni, 1523-1525.

7. Des extraits et notes; additions et corrections.

La *Mégillath Ta'anith* est la plus ancienne chronique postbiblique; écrite en araméen, elle appartient à l'histoire ancienne des Juifs plutôt qu'à l'histoire du moyen âge. Elle désigne dans le calendrier juif certain jours de fêtes consacrés au souvenir d'événements heureux et pendant lesquels on ne devait pas jeûner ni prendre le deuil. Notre regretté savant J. Derenbourg a montré dans son Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine quel parti la critique pouvait tirer de cette chronique pour la date des événements qu'elle rappelle. Il en a publié le texte avec une traduction française. M. Neubauer réédite ce texte avec les commentaires de l'*editio princeps*, de l'édition d'Amsterdam et d'un manuscrit de la Bibliothèque de Parme; il y a joint les variantes de fragments de manuscrits de la Bodléienne.

Pour le *Séder 'Olam*, M. N. suit l'édition d'Amsterdam et un manus-

crit de la Boldéienne. Cette chronique traite, comme on sait, des temps bibliques et des temps postbibliques jusqu'à la guerre de Bar Kokheba en 135. Le *Séder 'Olam zouta,* dont M. N. réimprime trois rédactions différentes sous les lettres A, B, C, s'étend jusqu'au moyen âge et renferme d'utiles renseignements sur les chefs de la captivité et sur quelques noms de lieux de la Babylonie. A suit l'*editio princeps* ; B reproduit le texte de M. Schechter ; C est basé sur la première édition du *Yohasin* et sur un manuscrit en la possession de M. Epstein.

La *Chronique arabe* était inédite. Elle est tirée de deux manuscrits de la Bodléienne provenant de l'Égypte. Les manuscrits sont incomplets et ne donnent pas le nom de l'auteur. Cette chronique offre de l'intérêt pour l'histoire des chefs de la captivité et complète, sous ce rapport, le *Séder 'Olam zouta* et la *Lettre de Scherira* publiée dans le premier volume.

Le *Livre de généalogie*, également inédit, est relatif à l'établissement des Juifs dans le sud de l'Italie, à Bari, Otrante, Capoue, etc., et à l'invasion des Sarrazins en 872. Il a été composé en prose rimée par Ahimaaz et achevé par Menahem, fils de Benjamin. Cette intéressante chronique se trouve dans un manuscrit de Tolède.

D'un genre différent est le *Journal* de David Reubéni qui, parti du désert de Habor, parcourut l'Égypte, la Palestine, l'Italie, l'Espagne et le Portugal, de 1522 à 1525. Il est édité d'après un fac-similé qui avait été fait d'un manuscrit unique de la Bodléienne aujourd'hui égaré.

Parmi les *Extraits et notes* nous signalerons un passage de l'histoire littéraire des Juifs par Menahem Meiri de Perpignan ; une histoire analogue par David d'Estella ; une autre histoire par Isaac de Lattes de Montpellier ; une quatrième histoire par Menahem ben Zérah dont la vie fut si mouvementée. Menachem était né en Navarre où ses parents exilés d'Espagne s'étaient réfugiés. Une révolution amena dans ce pays, en 1328, un massacre de six mille Juifs parmi lesquels périrent les père et mère du futur docteur et ses quatre jeunes frères. Lui-même grièvement blessé fut tiré des morts par un cavalier ami de sa famille. Fixé en Espagne, Menahem y enseigna le Talmud jusqu'à l'année 1368. A cette époque les guerres d'Henri et de Pierre le Cruel furent funestes aux Juifs qui périrent au nombre de huit mille. Menahem fut maltraité et dépouillé de ses biens.

Un index alphabétique donne les noms de personnes et de lieux contenus dans les deux volumes des chroniques.

Le second volume est édité avec le même soin consciencienx que le premier et mérite les mêmes éloges. Dans leur forme actuelle ces chroniques ne peuvent être utilisées que par les hébraïsants. Quelques-unes d'entre elles sont cependant dignes d'être mises à la portée des historiens, et il serait désirable qu'on en fît une traduction dans une langue accessible à un plus grand nombre de lecteurs. Ce vœu que nous avions

émis dans notre recension du premier volume, nous nons faisons un devoir de le renouveler ici.

R. D.

---

242. — **Euclidis** opera omnia ediderunt J. L. Heiberg et H. Menge. Vol. VII, ed. Heiberg. Leipzig, Teubner 1895, LV-362 p. *(Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana)*.

La publication des œuvres d'Euclide continue lentement. Après les *Éléments* en cinq volumes, M. Heiberg nous donne, dans le tome VII (il paraît avant le tome VI) l'Optique, avec la recension de Théon, et la Catoptrique, chacun de ces traités accompagné d'une version latine et des scholies. Les prolégomènes exposent en quatre chapitres les questions relatives aux manuscrits. Pour l'Optique, M. H. préfère le manuscrit de Vienne XXXI, 13 (V, XIIe siècle), d'après lequel il a déjà publié une première fois l'Optique, en 1882, au *Bodleianus* (B, XIIIe siècle), qui, malgré ses bonnes leçons, doit être considéré comme inférieur à cause de ses interpolations. Pour la traduction latine, M. H. s'est servi d'un manuscrit de Dresde, non sans quelques scrupules qu'il avoue sincèrement; c'est le seul qu'il ait pu examiner de près tout entier, et il pense qu'on pourrait le corriger d'après d'autres manuscrits. Pour l'Optique de Théon, ainsi que pour la Catoptrique, le fondement du texte est le *Vaticanus* 204. Le chapitre III, intitulé *de fatis Opticorum*, est instructif et très nourri; M. Heiberg y montre que, malgré les corruptions, il n'y a pas lieu de douter que nous n'ayons l'œuvre véritable d'Euclide.

My.

---

243. — **Alexandri Lycopolitani** contra Manichæi opiniones disputatio, edidit A. Brinkmann. Leipzig, Teubner, 1895, XXXI-50 p. *(Bibl. script. græc et rom. Teubneriana)*.

L'éditeur d'un texte déjà publié trouve toujours sa publication nécessaire; je ne veux donc pas chercher chicane à M. Brinkmann, pour avoir publié à nouveau, après Combefis, Galland et Migne, le traité d'Alexandre de Lycopolis contre les Manichéens. Si d'ailleurs le besoin d'un texte revu et corrigé ne s'imposait pas absolument, toutefois est-il juste de dire que M. B. y a trouvé l'occasion d'écrire une préface dont, pour ma part, je lui sais beaucoup plus de gré. Il nous renseigne d'abord sur les manuscrits, dont le plus important est un manuscrit de la Laurentienne (*Mediceus*, M); ensuite sur les éditions ; et avec une modestie qui lui fait honneur, il avoue qu'il n'a pu apporter remède à tous les passages corrompus. Je lui signalerai une correction qui peut-être ne lui semblera pas indigne de considération : p. 16, l. 1, ἡ ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων εἰς ἕτερον μετάστασις ; M. B. propose de supprimer ἀπὸ τῶν ἀνθρώπων, mais

pourquoi? Lisons ἀπό του (= τινος) ἀνθρώπων etc.; la faute τῶν s'explique d'elle-même. Le reste de la préface est particulièrement intéressant; M. Brinkmann y étudie la personne d'Alexandre de Lycopolis, qui n'était pas chrétien, encore moins archevêque, et essaie de déterminer l'époque où il vécut; il arrive à cette conclusion que l'ouvrage fut écrit au commencement du IVe siècle, et que plus tard il fut inséré dans une sorte de recueil contenant divers autres traités contre les Manichéens, offert à Basile le Macédonien, et précédé, en guise de dédicace, d'un poème de 231 vers en l'honneur de cet empereur. Ce poème curieux, dont les 60 premiers vers sont perdus, est publié aux pages XVI-XXII de la préface.

My.

---

244. — Démétrios DANIEL, Ἰωάννου τοῦ Χρυσοστόμου ἡ γενικὴ ἠθική, ἐν τῇ σχέσει αὐτῆς πρὸς τὴν τῆς ἑλληνικῆς φιλοσοφίας (Διδακτ. διατρ.). Varna, typogr. Lampridis, 1894, 38 p.

Il s'agit, dans cette brochure, des rapports de la morale de Chrysostome avec l'éthique des anciens philosophes grecs; mais je ne puis que signaler l'ouvrage, sans avoir pu me rendre un compte exact de sa valeur; l'exemplaire qui m'est parvenu est trop incomplet, par suite d'une erreur soit dans la mise en pages, soit dans le brochage; plusieurs pages manquent, d'autres sont en double, au point que la lecture est rendue impossible. Seul le premier chapitre (*le souverain bien et le souverain mal*) est entier. Les deux autres chapitres sont *la conscience*, et *la vertu et le vice*. Les deux dernières pages sont occupées par une liste d'ouvrages relatifs à Chrysostome.

My.

---

245. — D. Junii Juvenalis Saturarum libri V mit erklærenden Anmerkungen von Ludwig FRIEDLAENDER. Leipzig, Hirzel 1895. 2 in-8°, 612 p. Register 108 p.

Où est le temps où l'on tenait en France Juvénal pour un rhéteur « élevé dans les cris de l'école »; où son nom servait dans les Études de Nisard d'entête ou mieux de prétexte à un lieu commun sur la déclamation; où ses allusions, ses descriptions, les noms qu'il citait paraissaient avoir tout juste la valeur de ce que nous lisons dans les *Declamationes* de Quintilien; où la critique d'autre part se mettait à tailler et retailler dans le texte, non par hémistiches, vers ou séries de vers, ce qui n'eût pas compté: mais où M. Ribbeck distinguait *le vrai* et *le faux* Juvénal, le faux ne contenant pas moins de cinq satires? Depuis trente ou quarante ans, sans qu'il y eût entente, littérateurs et critiques se sont orientés juste dans l'autre sens. Borghesi et Renier avaient prouvé que les noms propres, cités dans les satires, étaient bien ceux de personnages réels du temps de Néron et de Domitien; ils avaient reconstitué leur *corpus hono-*

rum à côté de l'histoire de leur déshonneur tel que le fait le poète. Les descriptions de Juvénal et les scènes qu'il fait revivre, sont aux yeux de nos contemporains tout aussi réelles. Telle région, l'Égypte, la Bretagne, paraît si vivement représentée dans ses vers qu'on ne doute pas qu'il n'ait vu lui-même les pays dont il parle [1]. Et quant au texte, M. Bücheler assure (et M. Fr. l'approuve) qu'il n'y a pas ici un vers dont nous puissions nous croire autorisés à contester l'authenticité. N'est-il pas vrai qu'après un demi siècle nous voici tout juste à l'autre pôle ?

Jusqu'ici, quand Juvénal était aux programmes des examens, ce qui est arrivé souvent, nous étions fort en peine pour indiquer à nos élèves un bon guide, et je demande s'il est dans tous les latins un auteur où le soutien d'un guide parût plus nécessaire. Mayor, quoique très abondant, est bizarrement incomplet [2]; son livre est plein de lacunes et d'inégalités; Weidner très utile n'est pas sûr [3]; Ruperti, auquel il faut toujours recourir, ne répond plus aux exigences de notre temps. Voici enfin un travail signé de l'auteur, ou plutôt il nous faut dire, des auteurs les plus compétents, car, par modestie plus que pour aucune autre raison, M. Fr. s'est, pour certaines parties accessoires, assuré l'aide des meilleurs collaborateurs : MM. Bücheler, Klebs, Müller et autres [4], et nous avons ici le résultat de l'effort de plusieurs savants qui ont mis en commun leur zèle, leur sagacité et leur vaste érudition. Le présent livre de M. Fr. a été préparé par de nombreux travaux. S'il ne résout pas toutes les énigmes des vers de ce poète où l'on en trouve davantage à mesure que l'on le pénètre mieux, du moins il nous met en main les meilleurs secours critiques, historiques et littéraires que nous ayions pour aucun auteur latin. La présente édition fera date, cela est hors de doute.

L'éditeur est de ceux qu'on n'a pas besoin de présenter au lecteur. Le nom de M. Fr. est connu, même en dehors des savants, par son histoire des mœurs romaines qui est arrivée à sa sixième édition et qui a été partout traduite. Par ce livre, il a été pour nous tous un initiateur, et il reste dans tous nos travaux notre soutien. Fondée sur des études multiples, minutieuses, pénétrantes, appuyée sur l'épigraphie, tenue toujours au courant, cette histoire qui a plus de trente ans, a peu vieilli. On

1. Ici p. 17.

2. Quelle idée de donner un Juvénal sans la Satire VI? Est-ce l'effet de ce *cant* que raillaient Stendhal et Mérimée ? Par quelle bonne raison justifier un pareil plan ?

3. M Friedlaender, sans nommer personne, complète ou rectifie souvent dans ses notes celles de Weidner.

4. Quinze noms sont indiqués pp. 98 et 99. A la suite des notes du bas des pages se trouve souvent le nom de M. C. F. W. Müller qui a communiqué par lettres des remarques à l'auteur. Le chapitre de l'introduction sur la métrique de M. le Dr Gustav Eskuche, reproduit l'enseignement de son maître, M. Birt, de Marbourg. Deux suppléments sont ajoutés à l'introduction : sur les gloses de Juvénal par M. Gœtz; l'autre, sur l'histoire de la tradition manuscrite, par M. Bücheler; enfin dix pages d'additions et rectifications sont dues à M. le Dr Elimar Klebs.

la démarque, on la pille, comme les mines qui rapportent. Il n'est que juste de rappeler le mérite de l'inventeur.

Mais M. Fr. a aidé au progrès de nos études par d'autres travaux (je laisse de côté les articles de vulgarisation); les éditions qu'il a données de Martial, du festin de Trimalcion [1] sont des modèles. Celle de Juvénal était annoncée et préparée par diverses études ajoutées en supplément à l'histoire des mœurs [2], par les articles que M. Fr., dans le recueil de Bursian et dans les autres revues, a donnés sur les satiriques; elle continue excellemment la série. Les éditions de M. Fr. ont été pour lui une occasion de rapprocher des textes l'histoire des mœurs, chacun des ouvrages servant à l'autre de complément et de contrôle. Enfin la vie de travail du professeur de Kœnigsberg vient justement d'être honorée dans un jubilé de cinquante ans, à l'occasion duquel ses élèves ont publié une *Festschrift* [3].

On retrouvera ici les qualités qui ont fait apprécier l'édition de Martial : avant tout la plus grande sobriété dans les notes et dans tout l'apparat, ce qui n'empêche que presque toujours l'essentiel ne soit dit. Il y avait dans Juvénal un ordre de difficultés qui n'existe pas dans Martial. Il fallait aborder la composition des satires, y chercher la suite des idées, ce qui n'est pas toujours commode; M. F. a pris ce soin pour chaque satire, sans dissimuler les faiblesses qui, dans Juvénal, choquent singulièrement les modernes [4] : inégalités de composition allant de l'affectation jusqu'à l'incohérence; digressions continuelles, souvent contradictions; parfois une absence de composition telle qu'on croirait à la juxtaposition de morceaux divers ; tout cela est ici nettement reconnu [5]. Par contre, les qualités du poète, l'éclat, l'énergie pathétique de certaines expressions, la vivacité, la chaleur des descriptions, la passion, l'esprit, l'humour sont également mises en lumière.

Sous le texte sont placées les notes critiques ; dans une autre case les citations de Juvénal; dans une troisième les imitations de Juvénal et celles qu'on a faites de ses vers. Le texte est fondé en général sur la première main de P [6]. M. Fr. se montre d'ordinaire plus conservateur encore que M. Bücheler. Pour la ponctuation, il suit M. Bücheler et corrige très souvent Weidner.

Les notes ne contiennent que les renseignements historiques ou les indications indispensables. M. Fr. est partout très prudent; il distingue

1. Voir la Revue du 4 juillet 1892.

2. Sur les noms propres dans Juvénal et sur la date de composition des livres de satires.

3. Leipzig, Hirzel, 1895.

4. Le jugement le plus dur est celui que Lehrs avait consigné en marge de son édition d'Heinrich et qu'on trouvera ici dans les préambules des satires X et XI.

5. Voir surtout le préambule de la Sat. VI.

6. Je dis en général; car par ex. III, 259 et 322; VII, 12, 16, 23, etc. M. Fr. a repris d'après P ω le texte de la vulgate.

avec soin ce qui est sûr de ce qui est simplement probable ou vraisemblable [1]. M. Fr. qui sait se corriger, modifie ici des hypothèses qu'il avait proposées précédemment : ainsi pour la date de naissance du poète qu'il place vers 60 (et non plus comme dans l'histoire des mœurs en 67). Inutile d'ajouter, en parlant de M. Fr., que l'éditeur connaît les travaux les plus récents, jusqu'aux moindres articles, et qu'il sait en faire son profit.

Voici quelques objections. Dans le commentaire, le principal défaut est le revers d'une des qualités de M. Friedlaender. En certains endroits sa sobriété va jusqu'à l'excès. Tel vers, lu ici pour la première fois, ne sera jamais compris sans le secours d'autres livres [2]. Pour être justes, reconnaissons que l'obscurité du poète est telle en maint endroit qu'aux éditions les plus copieuses, on pourrait adresser la même critique. De même pour les rapprochements que fait chaque lecteur et qu'il voudrait voir dans l'édition [3].

Il faut être là-dessus très indulgent. Voici d'autres lacunes, cette fois de l'introduction. J'aurais voulu un renvoi aux curieuses notes de lecture prises par Gibbon dans sa jeunesse et qui ont été publiées à la suite des Mémoires en tête des lettres (dans la traduction française, t. II, pp. 6 et s.). Je ne vois pas mentionnée par M. Bücheler l'explication ingénieuse donnée récemment par M. Gottlieb de la note inscrite sur P. (Matthias 1464) [4]. Dans la caractéristique du poète, une des meilleures parties de l'introduction, les lecteurs français ne manqueront pas d'ajouter à la citation qui est faite ici (p. 47, n. 1) de la *Religion romaine*, les chapitres spécialement consacrés à Juvénal par M. Boissier dans l'*Opposition sous les Césars*, et par M. Martha dans les *Moralistes*.

L'impression est en générale très correcte [5].

Veut-on pour finir la note moderne ? Lire à la page 30 une réhabilitation indirecte des grandes dames romaines dont voici le sens ; il est

1. Ainsi pour l'identification avec le Juvénal de l'inscription d'Aquinum, p. 16 au bas; pour *Larga*, XIV, 25), p. 611, au milieu, etc.

2. Ainsi II, 69 *; talem... togam* ; VI, 172 et s. ; VII, 207 ; XIII, 165 ; 179, etc.

3. Par ex. p. 196, III, 41, le *mentiri nescio* ne rappelle-t-il pas Pétrone, 116 ; Sin autem urbanioris notæ homines sustinetis *semper mentiri...!* La tirade de Juvénal : XIII, 64 et s. me paraît être une réminiscence de Cicéron, *De Div*. II, 28, 61, et aurait dû être ajoutée aux rapprochements indiqués sous le texte.

4. Les renvois ont été réunis par M. Gurlitt, *Jahrb. Phil*. XXII, Suppl, p. 517 note ou encore par M. Chatelain dans sa notice sur la planche CXXVII. Profitons de l'occasion pour signaler dans le dernier fascicule de la paléographie 14 facsimilés de manuscrits de Juvénal dont plusieurs n'ont pas servi aux éditeurs modernes.

5. Voici quelques lapsus : p. 85, ligne 9 du bas : la parenthèse après *Vorlage* doit être reportée après le 6 de la ligne précédente ; et de même, p. 424, dans la note sur 197, la parenthèse mise après *ohne* doit précéder ; p. 246, à la note critique, il eût fallu en italiques *delebant;* p. 428, à la note critique sur 234, lire *a* sen- ; p. 606 : l'ordre des notes supplémentaires est brouillé et il faut lire 4, 98 (au lieu de 108) ; p. 608, lire 7 (et non 6), 204 : toutes vétilles.

sûr que Juvénal qui n'avait pu ni les voir de loin ni écouter aux portes, ne connaissait rien d'elles que par des sources suspectes : propos d'esclaves battus, commérages de la grande ville, etc. ; donc, ses invectives et toute la satire VI manquent de fonds historique. Grâce à ce trait charitable qui supprime tout le mal que le poète a dit d'elles, chacun pourra désormais croire des femmes de l'aristocratie romaine tout le bien qu'il voudra. Un critique qui a édité et commenté Martial, Pétrone et Juvénal, pouvait-il en vérité conclure avec plus d'indulgence? Voilà, dira-t-on, comment les scrupules de conscience d'un moraliste et historien moderne finissent par le mener tout droit à l'optimisme.

Émile Thomas.

---

246. — Piéri (Marius). **Le pétrarquisme au xvie siècle : Pétrarque et Ronsard ou de l'influence de Pétrarque sur la Pléiade française.** Marseille, Laffitte, 1895, in-8° de 341 p.

Le présent ouvrage rendra des services aux futurs éditeurs du *Canzoniere* de Pétrarque et aux lecteurs de la Pléiade; il en rendrait encore davantage aux uns et aux autres si l'auteur l'avait complété par un index qui renvoyât séparément à chacun des poètes cités et s'il avait distingué les imitations qu'il est le premier à signaler de celles qu'on avait remarquées avant lui. Il aurait pu d'ailleurs abréger le corps de sa démonstration, au lieu de consacrer plus de deux cents pages à énumérer les fadeurs que notre xvie siècle a copiées dans Pétrarque. Quant aux premiers chapitres consacrés à une étude d'ensemble sur Pétrarque et sur ses imitateurs en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre, on sent trop qu'ils sont faits de seconde main et que M. P. n'est même pas bien au courant de l'état actuel de la science; les idées particulières de feu M. Bartoli lui paraissent celles de tous les savants italiens ; tantôt il semble rejeter l'opinion qui fait de Pétrarque le dernier et le plus grand des troubadours (p. 17), tantôt il y souscrit expressément (p. 49). Sa méthode de travail est défectueuse ; il accepte par exemple avec trop de confiance les assertions d'Etienne Pasquier sur l'introduction du sonnet en France. Mais n'insistons pas outre mesure sur des fautes dans lesquelles M. P. ne retombera plus.

Il a du moins su dégager une idée générale de ses patientes confrontations. La Pléiade, dit-il, est moins excusable que Pétrarque d'avoir parlé le jargon de l'amour platonique parce qu'elle n'y met pas autant de bonne foi. L'observation est parfaitement juste. Pétrarque, comme M. Trolliet l'a montré dans une spirituelle conférence, ne pétrarquise pas toujours et point autant que Lamartine ; mais c'est un esprit pensif, *douloureux et grave* suivant sa propre expression ; il a surtout vécu par la pensée et pour l'étude ; il a donc pu à certaines heures chanter en toute sincérité l'amour détaché des sens. Au contraire, la Pléiade se com-

pose d'hommes de plaisir dont l'âme a pu être parfois touchée d'un véritable amour et qui ont alors admirablement exprimé leur passion, mais qui en général, dans leurs relations avec les femmes, sont très positifs et ne se piquent pas de fidélité.

M. P. aurait même pu tirer d'autres conclusions générales de son étude; il pouvait en tirer une nouvelle preuve que la Pléiade, tout indispensable qu'elle a été au progrès de notre poésie, quelque sympathie qu'elle mérite par son noble enthousiasme, par sa foi dans la grandeur de l'art et dans le génie de la France, se composait pourtant plutôt encore de gens de lettres dans l'acception un peu étroite du terme que d'hommes dans le sens complet du mot. Leur âme n'est pas très riche de sentiments; ils éprouvent peu le véritable amour, de même que leur incontestable dévouement à la grandeur de la France ne les rend pas très attentifs ni très sensibles aux événements tragiques au milieu desquels ils vivent. Ronsard, si énergique pourtant dans la satire quand on l'a pris personnellement à partie, si capable, quand il le veut, de faire éloquemment la leçon aux rois, ne se doute pas d'ordinaire qu'on s'égorge autour de lui. — M. P. aurait également pu montrer que cette froideur relative des hommes de la Pléiade explique que le lyrisme n'ait pas alors duré longtemps en France; le XVIIe siècle qu'on accuse de l'avoir tué l'a simplement vu mourir; le lyrisme français ne portait pas en lui à cette époque de quoi durer longtemps. Seulement, si M. P. avait émis ces conclusions, il aurait été juste d'ajouter que la faute n'est pas entièrement à la Pléiade si en amour elle s'en tient le plus souvent à la phraséologie traditionnelle; le public du temps n'attendait pas, n'aurait pas goûté autre chose; pour qu'un poète puisse conter la véritable histoire de ses amours, il faut qu'il sache que sa personne, et non pas seulement son talent, excite une curiosité universelle; or, dans Ronsard, c'était le poète plutôt encore que l'homme que les rois et les courtisans honoraient. Il a fallu attendre la fin du XVIIIe siècle pour que le public s'intéressât aux confidences, aux confessions des purs écrivains. Au XVIe siècle un simple poète, eût-il été plus épris que les hommes de la Pléiade, ne pouvait guère chanter ses amours que dans le langage de convention que les courtisans parlaient quand ils s'essayaient à rimer ou quand ils récitaient en leur propre nom les vers qu'ils avaient commandés aux fournisseurs de la cour.

En somme, les défauts du livre de M. Piéri proviennent surtout d'inexpérience. Il a eu beaucoup moins de loisir que beaucoup d'autres pour préparer ses thèses, et il faut lui tenir compte de la difficulté d'être neuf en parlant d'écrivains aussi souvent étudiés.

Charles Dejob

247. — J.-J. Rousseau : **Du Contrat Social**, édition comprenant, avec le texte définitif, les versions primitives de l'ouvrage collationnées sur les manuscrits autographes de Genève et de Neuchâtel, une introduction et des notes, par Edmond Dreyfus-Brisac. in-8°. Paris. Alcan. 1896.

J.-J. Rousseau écrivait en tête de son *Contrat Social* : « Ce petit traité est extrait d'un ouvrage plus étendu, entrepris autrefois sans avoir consulté mes forces et abandonné depuis longtemps. Des divers morceaux qu'on pouvait tirer de ce qui était fait celui-ci est le plus considérable, et m'a paru le moins indigne d'être offert au public. Le reste n'est déjà plus. » Mais de ce reste, bien des morceaux subsistent que Rousseau a disséminés dans ses autres ouvrages. En les réunissant tous, sous forme de notes et de commentaires, autour d'un texte critique du *Contrat Social*, peut-être serait-il à peu près possible de reconstituer en ses grandes lignes ce traité des *Institutions Politiques* que le philosophe de Genève avait si longtemps médité. C'est ce qu'a pensé M. Dreyfus-Brisac, et de là ce livre.

Après une préface très informée dans laquelle il essaie de résumer la doctrine politique de Rousseau en recherchant à travers ses œuvres complètes tous les passages qui semblent devoir lui fournir des éléments pour son travail, il nous donne le texte le plus sûr du *Contrat Social* : celui de l'édition originale in-8°, que l'auteur publia, après en avoir corrigé lui-même les épreuves, chez Marc-Michel Rey, à Amsterdam, en 1762. Ce texte, il le commente continuement par des notes reproduisant tous les extraits des *Œuvres Complètes* de Rousseau qui peuvent l'éclairer ou le compléter, les développements sacrifiés du petit manuscrit de la bibliothèque de Genève qui contient une première version un peu plus ample de l'œuvre définitive, et les citations de tous les philosophes antérieurs ou contemporains qui ont pu inspirer ou corroborer les théories de Rousseau. Un copieux appendice nous donne ensuite en son intégralité le texte du manuscrit de Genève, des extraits du manuscrit conservé à Neuchâtel, les renseignements fournis par Rousseau lui-même sur la composition du *Contrat Social*, des fragments du *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* et de l'*Economie Politique*, le sommaire du *Contrat Social* tel qu'il est exposé au V° livre de l'*Emile*, des passages des *Lettres I et VI de la Montagne*, les idées que Rousseau a émises sur le système fédératif et les protestants en ses autres ouvrages, ses notes sur la constitution de Genève, et différents renseignements historiques sur la condamnation du *Contrat Social*. Ajoutez quatre planches reproduisant en fac-similé quatre feuillets du manuscrit de Genève.

Par cette énumération on voit avec quel soin a été composé cet ouvrage et quels services il peut rendre à tous ceux qui veulent étudier en son ensemble la politque de Rousseau.

Raoul Rosières.

---

248. — **Le comte du Manoir et la cour de Weimar**, par Charles JORET. Paris, Picard ; Bayeux, Duvant. 1896. In-8°, 42 p.

Il est question dans la correspondance du duc Charles-Auguste de Weimar et dans les *Annales* de Gœthe d'un émigré français, le comte Dumanoir. M. Joret a recherché quel était ce gentilhomme que la cour saxonne accueillit avec distinction et qui fut un instant le favori de Charles-Auguste. Il a fouillé dans les archives du Calvados ainsi qu'aux archives nationales, et il a trouvé que ce Dumanoir était Jean-Louis Le Chanoine du Manoir, colonel du régiment des chasseurs de Languedoc en 1788 et maréchal de camp en 1791. Du Manoir émigra et vint se fixer à Weimar avec son jeune fils que Charles-Auguste prit comme page. En 1800, il rentrait en France. Le 13 janvier 1805, il mourait à Vendeuvre. Vingt-huit pièces justificatives accompagnent cette intéressante et complète étude sur un homme dont le nom figure dans la biographie de Gœthe et méritait de figurer dans l'histoire du Bessin.

A. C.

249.— **Mémoires du colonel Combe sur les campagnes de Russie, de Saxe et de France**, nouvelle édition. Paris, Plon, 1896. In-8, 334 p. 3 fr. 50.

Comme l'indique le titre, nous avons là une nouvelle édition. Mais pourquoi la librairie Plon n'a-t-elle pas mis à ce volume un bout d'introduction ? Une note de la page 2 nous apprend seulement que la première édition de ces *Mémoires* a été publiée en 1853 et à la fin de l'ouvrage, lorsque l'auteur nous annonce qu'après des revers de fortune et des passe-droits, il a dû se retirer dans l'impasse de l'état-major des places (p. 331), aucune note ne nous dit où il fut employé. On aurait donc accueilli volontiers une préface, si courte fût-elle, et de çà de là quelques brèves indications au bas des pages. Les éditeurs auraient également dû surveiller l'impression du texte et corriger l'orthographe fautive de certains noms propres. Qu'est-ce que *Lavisse* (p. 53)? Evidemment Lavis. Et *Newmarck*? (Neumarkt). Et *Botsen* ? (Botzen). Le nom du célèbre partisan s'écrit Hofer, non *Hoffer* (p. 54-56); et il faut lire p. 144 Delzons au lieu de *Dailzons*, p. 237, 245, 247 Tauentzien au lieu de *Tawutzin*, p. 257 Thiergarten au lieu de *Tiren-Garden*, p. 258 Extra-Beilage (que les prisonniers français nommaient « extrablague ») au lieu de *Extra-Baëlah*. Mais les éditeurs ont eu raison de réimprimer ces mémoires oubliés; on les lit avec un vif intérêt ; nous recommandons surtout les pages qui traitent de l'École militaire, de son commandant Bellavène et des visites que fit Napoléon à l'établissement, celles que l'auteur consacre à la campagne de Russie, notamment à l'incendie de Moscou ainsi qu'à la retraite — dont le récit abonde en traits saisissants, — à ses aventures de captivité, à ses duels,

aux persécutions qu'il essuya sous la Restauration comme brigand de la Loire.

A. C.

---

250. — Colonel Ch. Duban, **Souvenirs militaires d'un officier français**, 1846-1887. Paris, Plon. In-8°, 287 p. 3 fr. 50.

Très naïvement, simplement, avec candeur et bonne foi M. Duban nous conte sa vie militaire. On le suit volontiers depuis le jour où il entre au 11e léger jusqu'au jour de son admission à la retraite, et l'on se prend à regretter, comme lui, qu'il n'ait pu arriver aux étoiles du généralat; il a été une des victimes de la commission des grades. Les pages les plus curieuses du livre sont consacrées à la guerre de Crimée, à l'attaque du Mamelon Vert et à l'assaut de Malakoff, aux cordiales relations entre Français et Russes pendant les armistices. Mais on lit avec non moins d'intérêt le chapitre qui traite de Magenta et le récit des impressions de M. Duban durant le siège de Paris. Le colonel fut, après Champigny où il mérita les éloges de Ducrot, chargé de commander le 126e de marche et il protégea la retraite de l'armée au soir de Buzenval : il ne dissimule pas le rôle des gardes nationaux (p. 240-241). Toutefois, il a tort de citer Dick de Lonlay comme une autorité et de dire que les ponts de la Marne se trouvèrent trop courts.

A. C.

Lettre de M. P. Guilhiermoz.

Monsieur le Directeur,

Presque au jour même (le 13 mai) où M. Robert de Crèvecœur était enlevé, après une maladie de deux jours, à la respectueuse affection de tous ceux qui le connaissaient, le hasard a voulu que la *Revue critique* publiât (numéro du 11 mai) un long compte rendu consacré à l'édition qu'il avait donnée il y a deux ans, pour la Société d'histoire contemporaine, du *Journal d'Adrien Duquesnoy, député du tiers-état de Bar-le-Duc, sur l'Assemblée constituante*.

Dans cet article, l'honorable M. A. Brette déclare inacceptable l'opinion de MM. de la Sicotière et de Crèvecœur qui, sans la moindre hésitation, avaient attribué la totalité du *Journal* à Adrien Duquesnoy, et il estime même que cette attribution dénote chez l'un et chez l'autre « un manque absolu d'esprit critique ».

Ceux à qui s'adresse ce démenti ont malheureusement disparu tous les deux. Nous ne saurions avoir la prétention de réfuter M. Brette aussi solidement qu'ils l'auraient certainement fait. Complètement étranger par nos études personnelles aux questions d'histoire révolutionnaire, nous n'avons qu'un titre bien mince pour intervenir dans ce débat : à l'époque de la publication du *Journal*, nous étions trésorier de la Société d'histoire contemporaine, et M. de Crèvecœur, dont la vue n'était pas parfaite, avait bien voulu accepter notre concours pour la revision des épreuves. Toutefois cette part plus que modeste de collaboration matérielle nous a rendu assez familier avec le document controversé pour nous permettre de présenter aux lecteurs de la *Revue critique* la réponse, d'une extrême simplicité, que nécessitent les observations de

M. Brette. L'importance du *Journal*, importance pleinement reconnue par votre distingué collaborateur, fera excuser, nous l'espérons, le développement que nous sommes obligé de donner à notre argumentation.

M. de Crèvecœur a établi son texte au moyen de deux copies différentes, et également contemporaines, l'une appartenant à la Bibliothèque nationale, l'autre qui était la propriété de M. de la Sicotière. M. Brette n'a pu naturellement consulter que la première; or c'est la seconde qui avait permis à MM. de la Sicotière et de Crèvecœur d'identifier l'auteur. Dans ces conditions, il semble que M. Brette, avant de contester cette identification, devait étudier avec grand soin les renseignements que l'éditeur lui fournissait sur le manuscrit de M. de la Sicotière; c'est, en effet, ce qu'il a cru faire, mais, bien qu'il ait reproduit dans son article une partie de ces renseignements, il les a lus d'un œil si distrait qu'il les a interprétés de la façon la plus inattendue.

Voici en quels termes M. de Crèvecœur donne (p. XVII de son introduction) le résultat du premier examen qu'il fit du manuscrit de M. de la Sicotière : « C'était un recueil de lettres, ou plutôt de notes étendues... A part certains *fragments* et un petit nombre de *corrections*, les notes n'étaient pas autographes et elles n'étaient pas signées; mais quelques *lettres d'envoi* permettaient d'identifier l'auteur, un député de Bar-le-Duc nommé Duquesnoy. » Et plus loin (p. XXXVI), décrivant les deux manuscrits, il dit : « L'un [celui de la Bibliothèque]... est de beaucoup le plus complet, mais on y rencontre d'assez rares *corrections de la main de l'auteur*. L'autre... présente, nous l'avons vu, non seulement un certain nombre de *corrections et de fragments autographes*, mais aussi quelques lettres signées, et *l'on voit par ces lettres* que les bulletins étaient adressés » au prince Emmanuel de Salm-Salm.

Or, que conclut de là M. Brette? D'une part, que le manuscrit de la Bibliothèque ne contient rien qui trahisse la paternité de Duquesnoy, et, d'autre part, que l'attribution du *Journal* à ce Constituant repose uniquement sur le fait que les bulletins qui le composent « se trouvent *fortuitement* dans une liasse de papiers [le manuscrit de M. de la S.] qui contient aussi cinq billets autographes de Duquesnoy ». Le lecteur, nous l'espérons, aura compris tout autre chose, à savoir : 1° que, dans le manuscrit de M. de la Sicotière, le *Journal*, bien qu'écrit en majeure partie par des copistes, contient cependant des *fragments* et des *corrections* qui sont *de la main de Duquesnoy*; 2° que le manuscrit de la Bibliothèque contient lui aussi, quoique beaucoup plus rarement, des *corrections de la main de Duquesnoy*; 3° que les cinq billets autographes de Duquesnoy ne se trouvent pas joints *fortuitement* au *Journal*, mais que c'est Duquesnoy lui-même qui les avaient joints à certains de ses bulletins en envoyant ceux-ci au prince de Salm. Et, pour vérifier ce dernier point, pas n'est besoin d'avoir entre les mains le manuscrit de M. de la Sicotière; il suffit de se reporter à l'édition de M. de Crèvecœur, où les billets en question ont été publiés : on voit alors que, dans quatre d'entre eux (t. I, p. 85, 173, 449; t. II, p. 150), Duquesnoy dit en termes formels que les bulletins sont de lui : « J'aurai soin de vous faire passer une note tous les matins de ce qui aura été arrêté la veille [à l'Assemblée]. — J'ai l'honneur de vous adresser le numéro 41 de *mon* bulletin. — Par grâce, dites-moi si *mes* bulletins vous parviennent et ce que vous en pensez. J'ai de bonnes raisons de croire M. le duc d'Orléans plus coupable que ne l'annonce *mon* bulletin. — M. Bernard prend *mes* bulletins et vous les fait passer. » M. de Crèvecœur a publié également (t. II, p. 11) une lettre de ce Bernard, secrétaire du prince de Salm, et sur lequel M. Brette apporte d'intéressants détails; or, ce personnage y dit exactement la même chose : « Je reçois les feuilles, ou pour mieux dire la feuille de M. D. »

Après cela, le lecteur trouvera-t-il que MM. de la Sicotière et de Crèvecœur ont fait preuve d' « un manque absolu d'esprit critique » en attribuant le *Journal* à Duquesnoy?

Du reste, les dénégations de M. Brette sur ce point sont beaucoup moins catégoriques qu'on ne l'attendrait après avoir admiré son indignation contre le manque d'esprit critique, et en le voyant insister à plusieurs reprises sur la prétendue « rencontre fortuite » de billets de Duquesnoy avec un exemplaire du *Journal*. Voici sa conclusion : « L'attribution faite à Duquesnoy n'est exacte, et encore partiellement à

notre avis, que pour la période comprise entre le 11 juin et le 9 décembre 1789. » Et sait-on pourquoi ces deux dates ont été choisies? C'est parce que ce sont celles du premier et du dernier des billets autographes de Duquesnoy. Mais alors la rencontre de ces billets avec le *Journal* a donc cessé d'être « fortuite »... ?

M. Brette suppose que le prétendu *Journal de Duquesnoy* est une collection de « bulletins anonymes », due à la collaboration de nombreuses personnes, et il croit pouvoir donner le nom de trois des rédacteurs : Duquesnoy lui-même, nonobstant la « rencontre fortuite », puis le secrétaire du prince de Salm, Bernard, enfin un nommé Fiscal. Or, en ce qui touche ces deux derniers, voici sur quoi s'échafaude l'hypothèse : 1° dans le manuscrit de M. de la Sicotière, à partir du 9 décembre 1789, les bulletins sont, comme l'a indiqué M. de Crèvecœur, copiés de la main de Bernard ; — à cela il est aisé de répondre que, puisque nous avons (on l'a vu plus haut) le témoignage de Duquesnoy et de Bernard que les bulletins transmis au prince par le second sont l'œuvre du premier, on doit simplement conclure qu'à partir du 9 décembre Bernard s'est mis à transcrire lui-même l'exemplaire qu'il était chargé de faire parvenir au prince; — 2° Duquesnoy écrit au prince : « M. Bernard prend mes bulletins et vous les fait passer; il me dit que vous avez reçu ceux de M. Fiscal »; — il ressort bien de là que Bernard envoyait au prince, outre les bulletins de Duquesnoy, ceux d'un nommé Fiscal, et cela est d'autant moins étonnant que, d'après les renseignements apportés par M. Brette lui-même, le prince demandait à Bernard de lui envoyer des journaux, des nouvelles et des extraits de toutes sortes, à tel point que le pauvre Bernard finissait par en perdre la tête; mais où voit-on que Duquesnoy et Fiscal fussent deux des rédacteurs intermittents et alternatifs d'un journal régulier, continu et homogène, comme est celui qu'a publié M. de Crèvecœur?

Il serait aisé d'aligner d'interminables raisons pour établir que ce journal est l'œuvre d'un seul et même auteur. Nous nous contenterons d'en donner une, à titre d'exemple. L'auteur, assez rarement, mais cependant encore une quinzaine de fois, parle de lui à la première personne, et notamment à propos de son rôle dans l'Assemblée : « Dès que cette réponse [du Roi] a été lue, J'AI demandé qu'à l'instant même on fît un décret... (t. I, p. 203). — J'AI pris la parole ensuite... (*ibid.*, p. 231). — J'AI interrompu M. Glezen, et JE me suis borné à dire... (t. II, p. 77). — Conversation de MOI avec le duc d'Aiguillon... (*ibid.* p. 128). — J'AI pensé que son existence ministérielle [celle du garde des sceaux], que son crédit dans l'Assemblée... exigeaient cette démarche [la prestation du serment civique], et, après quelques efforts, JE l'y ai déterminé (*ibid.*, p. 351). » Or, il faut remarquer que si, dans ces différents exemples, les premiers sont antérieurs (14 juillet, 18 juillet, 23 novembre, 4 décembre 1688), le dernier est postérieur (4 février 1790) à la date (9 décembre 1789) que M. Brette assigne comme limite extrême à la collaboration possible de Duquesnoy. Si donc le *Journal* était, comme l'a découvert M. Brette, une collection de « bulletins anonymes », œuvre d'une rédaction multiple, qu'est-ce que les lecteurs à qui il était destiné pouvaient bien comprendre à ce JE collectif et anonyme, qui, plus fort que le chœur antique, trouvait moyen d'être député, de faire des discours dans l'Assemblée et de décider le garde des sceaux à prêter le serment civique? Ce sont ces malheureux lecteurs qui devaient avoir besoin d'« esprit critique »!

Pour expliquer tant soit peu cet échafaudage compliqué de suppositions gratuites, il faut dire que M. Brette s'est imaginé qu'on lui cachait quelque chose. Dans une note adressée en 1885 par M. de la Sicotière à l'*Intermédiaire des chercheurs*, il est dit que le *Journal*, dans son manuscrit, va du 1er décembre 1788 au mois de mai 1790. Au contraire, M. de Crèvecœur, décrivant les deux manuscrits, déclare que, dans celui de M. de la Sicotière, le *Journal* ne commence qu'au 13 juin 1789, pour se terminer au 22 mars 1790 avec d'assez grandes lacunes, tandis que, dans celui de la Bibliothèque, il va, avec beaucoup moins de lacunes, du 3 mai 1789 (c'est-à-dire de l'ouverture des États-Généraux) au 17 avril 1790. En présence d'une divergence, sur un fait matériel et tangible, entre une note rapide adressée par M. de la Sicotère à une feuille sans conséquence, et une édition préparée, avec beaucoup de soin (M. Brette le

reconnaît), pour une société que présidait le même M. de la Sicotière, par quelqu'un à qui il avait lui-même confié son manuscrit et qu'il aidait de ses conseils, il semblerait que c'est la seconde autorité qui doit faire foi. M. Brette en a jugé autrement : pour lui la note de l'*Intermédiaire* est parole d'Evangile, et les déclarations de M. de Crèvecœur sont nulles et non avenues. Et alors il a imaginé tout un roman, qui, autant du moins que nous avons pu le comprendre, paraît pouvoir se résumer ainsi : M. de Crèvecœur, bien qu'il ait dit le contraire, a effectivement trouvé dans le manuscrit de M. de la Sicotière une série de bulletins allant du 1er décembre 1788 au mois de mai 1790; les cinq billets autographes de Duquesnoy, joints « fortuitement », lui ont fait croire que Duquesnoy était l'auteur d'une partie de ces bulletins, et, comme ceux compris entre le 13 juin 1789 et le 22 mars 1790 se retrouvaient en autre exemplaire dans le manuscrit de la Bibliothèque, il a attribué tous les bulletins contenus dans celui-ci à Duquesnoy et les a publiés sous son nom, en laissant de côté tout le restant du manuscrit La Sicotière. Il est vrai que M. Brette ne s'explique pas très bien comment M. de Crèvecœur a pu se féliciter d'avoir trouvé dans le manuscrit de la Bibliothèque ce qui manquait à l'autre, puisque celui-ci, à ce qu'il croit, s'étendait au contraire sur une période plus considérable, tant en avant qu'en arrière; mais il n'arrête pas pour si peu le cours de ses hypothèses.

Nous avons le regret de dire que malgré leur ingéniosité, elles sont parfaitement inutiles. La réalité est beaucoup plus simple : c'est la note de l'*Intermédiaire* qui est erronée. La date finale qu'elle indique (*mai* 1790) ne peut être qu'une erreur matérielle : M. de la S. a sans doute écrit *mars*, et l'imprimeur de l'*Intermédiaire* aura lu *mai*. Quant à la date initiale (1er décembre 1788), nous sommes en mesure de l'expliquer : en effet, M. de Crèvecœur, qui n'avait pas sous les yeux la note de l'*Intermédiaire*, a oublié d'indiquer que, en tête du manuscrit de M. de la Sicotière, ont été reliés, fortuitement (c'est ici le cas de le dire), non pas, comme M. Brette se l'est figuré, une série de bulletins allant du 1er décembre 1788 au 13 juin 1789, mais simplement quelques lettres [1], sans aucun rapport avec le *Journal*, et relatives à l'Assemblée des notables qui se tint, comme on sait, en novembre-décembre 1788.

Du reste, si M. Brette avait examiné avec plus d'attention l'ouvrage dont il rendait compte, il aurait vu que l'exemplaire du *Journal* contenu dans le manuscrit de M. de la Sicotière, et qui n'est autre que l'exemplaire adressé au prince de Salm, ne pouvait pas commencer avant le 13 juin 1789. « Le 11 juin, dit M. de Crèvecœur dans son introduction (p. XXXVII), Duquesnoy annonçait au prince qu'il lui ferait désormais l'envoi de son bulletin, et il commence en effet le 13. Jusqu'au 25, ce sont des notes très courtes, auxquelles nous avons naturellement préféré les bulletins beaucoup plus complets du manuscrit [de la Bibliothèque]; c'est le 25 juin seulement que les bulletins deviennent identiques dans les deux copies. » Si ensuite on se reporte aux textes publiés, on lit, à la date du 11 juin (t. I. p. 85), dans le premier billet autographe de Duquesnoy au prince : « J'aurai soin de vous faire passer une note tous les matins de ce qui aura été arrêté la veille [à l'Assemblée]. Je vous supplie de trouver bon que ce ne soit pas en forme de lettre, pour abréger. » Il est donc bien clair ce nous semble qu'en juin 1789 le prince de Salm a demandé à Duquesnoy de lui envoyer des notes sur ce qui passait à l'Assemblée, qu'à partir du 13 juin Duquesnoy a commencé à lui envoyer simplement de courts résumés des bulletins qu'il rédigeait régulièrement depuis l'ouverture des États généraux, puisqu'à partir du 25 il a pris le parti de lui en envoyer une copie intégrale.

M. Brette a encore quelques arguments en réserve pour contester l'attribution à Duquesnoy de la totalité du *Journal*, et nous nous reprocherions de n'en pas dire un mot en terminant. Il paraît que le bailliage qui avait élu Duquesnoy avait donné, par son cahier, mandat à ses députés de réclamer le vote par tête; or, à la date du 15 mai,

1. Nous ne pensons pas qu'elles soient de Duquesnoy ; sans cela M. de Crèvecœur en aurait parlé.

on lit dans le *Journal* : « Je sais bien que les gens froids et raisonnables... consentiront sans peine à renoncer à l'opinion par tête, parce qu'il n'est pas démontré qu'elle est la meilleure. » Là-dessus M. Brette s'écrie : « Peut-on admettre qu'un mois après son élection Duquesnoy ait *osé* envoyer à ses amis de Lorraine ce désaveu *cynique* de son mandat? » Mais, si désaveu il y a, il nous semble que, loin d'être « cynique », il est au contraire plein de modestie. Ce n'est rien, du reste, à côté des erreurs qui se lisent dans le *Journal* avant le 11 juin, et qui seraient, paraît-il, radicalement inexplicables de la part d'un Constituant; qu'on en juge : l'auteur a confondu la députation de la prévôté et vicomté de Paris avec celle de la ville de Paris et il s'est trompé sur le nombre de ses membres; il a confondu également la députation de la ville de Metz avec celle du bailliage de Metz; enfin, ô comble d'horreur! il s'est trompé sur le nom et la qualité de la circonscription qui a élu le comte d'Artois. Il faut croire que, dans le pays de l'honorable M. Brette, les députés, d'abord ne sont pas « cyniques », et ensuite qu'ils jouissent d'une infaillibilité quasi-divine : heureux pays!

Voilà, Monsieur le Directeur, une lettre aussi longue que fastidieuse. Nous nous en excusons de toute notre âme, mais peut-être consentirez-vous à reconnaître que ce n'est pas tout à fait notre faute.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments de haute considération.

P. Guilhiermoz.

Réponse de M. Brette.

J'ai discuté un texte avec des textes, il m'est impossible de suivre mon honorable contradicteur sur le terrain des appréciations. Par la mort si malheureuse de M. de Crèvecœur la discussion d'ailleurs n'est plus entièrement libre. Je me bornerai donc à de brèves observations. M. Guilhiermoz s'attache à démontrer qu'il y a dans ce recueil des lettres de Duquesnoy, or ce point n'est pas contestable; je l'ai dit moi-même à plusieurs reprises. Le différend ne portait que sur l'attribution faite à Duquesnoy de la totalité des bulletins; pour le reste j'avais rendu hommage à « la scrupuleuse probité » d'éditeur de M. de Crèvecœur; sur un point spécial j'avais écrit encore : « Ces renseignements ont été évidemment ignorés de l'éditeur [1], car, *avec son habituelle correction*, il nous les eût fait connaître. » Il n'y avait là rien qui ressemblât à un démenti. Si l'on ne pouvait, avec courtoisie, contester l'opinion d'un historien sans être accusé de donner un *démenti*, la critique d'histoire serait bientôt réduite à ces petites chapelles de mutuelle admiration qui pullulent de notre temps. Cela dit, je sais bon gré à M. G. d'avoir honoré mon étude d'une réponse. Il apporte en effet, sur un point important, un intéressant témoignage et je vais m'en servir.

Le *Journal de Duquesnoy* est la reproduction fidèle, je le rappelle, des seuls bulletins manuscrits de la Bibliothèque Nationale (aucune variante avec le texte de la Sicotière n'étant donnée), bulletins qui, de l'aveu de l'éditeur, sont *tout à fait anonymes*; on soutient que l'attribution globale faite à Duquesnoy est prouvée parce que dans la version possédée par M. de la Sicotière (version que nous ne pouvons connaître) on trouve cinq billets autographes de Duquesnoy faisant allusion à l'envoi de bulletins. Ces procédés faciles de reconnaissance d'authenticité eussent été contestés au temps où sévissaient les *Mémoires de la marquise de Créqui*; la science historique a le droit de ne pas s'en contenter. A défaut de l'*écriture*, à défaut d'un *texte autographe*, il faut en ces matières des preuves irréfutables. Or ici, non seulement les preuves manquent, mais les plus curieuses circonstances se rencontrent pour jeter sur cette affaire la plus regrettable confusion.

1. Je prie le lecteur de vouloir bien rapprocher ce passage de la phrase suivante de M. Guilhiermoz : « M. Brette... a imaginé tout un roman qui paraît pouvoir se résumer ainsi : M. de Crèvecœur *bien qu'il ait dit le contraire* » etc.

Le possesseur du manuscrit avait annoncé en 1885 qu'il avait dix-huit mois d'un *Journal manuscrit de Duquesnoy* (1er décembre 1788-mai 1790): les éditeurs qui ne donnaient que douze mois de ce *Journal* l'avaient oublié; je rappelle que M. Tourneux a signalé le fait dans sa savante *Bibliographie de l'histoire de Paris*. J'attendais pour mon zèle un remerciement. Rien de semblable. M. G. nous dit que c'était là une note *rapide*, publiée dans un *journal sans conséquence* [1], qu'il y a une faute d'impression [2] et qu'enfin j'ai eu tort de tenir cette note pour *parole d'évangile*. J'observerai que cette note était *signée* de M. de La Sicotière et que mon respect pour lui m'obligeait à une entière confiance. Mais il y a mieux. M. G. nous apprend, en effet, que les cinq mois de début, la partie de tête du manuscrit, la partie signalée par M. de La Sicotière en 1885 et que nous pouvions croire perdue, existe réellement. M. G. écrit en effet : « M. de Crèvecœur, qui n'avait pas sous les yeux la note de l'Intermédiaire, a *oublié* d'indiquer que, en tête du manuscrit de M. de la Sicotière, ont été reliés fortuitement (c'est le cas de le dire) [3], non pas comme M. Brette se l'est figuré [4], une série de bulletins allant du 1er décembre 1788 au 13 juin 1789, mais simplement quelques lettres sans aucun rapport avec le Journal [5] ». Après le mot *lettres* cette note : « *Nous ne pensons pas qu'elles soient de Duquesnoy*, *sans cela M. de Crèvecœur en aurait parlé*. » Mais non, puisqu'il avait *oublié!* On ne peut vraiment pas oublier Duquesnoy ou s'en souvenir au gré d'un manuscrit. Et puis M. G. ne sait donc pas sûrement lui-même de qui sont ces lettres puisqu'il écrit : « Nous ne pensons pas » etc.? Comment entreprendre enfin de justifier, même par le plus singulier des oublis, un tel mode de publication? Un éditeur reçoit d'un respectable savant un manuscrit intéressant, il coupe la tête, publie le reste sans explications et ses amis le disent ensuite à l'abri de tout reproche! En vérité, lorsque je me plaignais du *manque absolu d'esprit critique*, je ne croyais pas qu'il pût atteindre pareilles limites. C'est de plus la condamnation du système qui consiste à certifier l'authenticité de certaines pièces parce qu'elles sont rapprochées par fortune dans un volume, même relié. Car si, moi lecteur, je soutenais maintenant que tout le volume de M. de La Sicotière est de Duquesnoy, sur quelle preuve s'appuyerait-on pour me démentir? L'*écriture* la pourrait faire cette preuve, mais on a les meilleures raisons du monde pour la dédaigner. Il serait cruel d'insister. J'aurais pris plaisir cependant à revenir sur le cas de Bernard dont les lettres *autographes* (ou du moins déclarées telles par l'éditeur) sont mises sans preuves au compte de Duquesnoy sous prétexte que ce sont des copies. On pourrait à ce prix parer d'authenticité tous les pastiches de mémoires.

Au lieu de nous donner les preuves que M. de C. avait omises, M. G. préfère railler les erreurs extraordinaires que l'on relève dans les bulletins attribués à Duquesnoy. Si, dans le *Journal* d'un député actuel retrouvé dans un siècle, on lisait cependant que M. Félix Faure était député de Marseille et que le congrès siégeait à Chatou, on douterait sans doute de son authenticité; or, pour ceux qui connaissent l'histoire de

---

1. La *conséquence* du journal n'est pas en question; c'est l'authenticité de la note qui seule importe, or elle n'est pas contestée. Si M. G. ne l'affirmait, je n'aurais pu croire *sans conséquence* un journal qui était honoré de la collaboration « constante et ininterrompue » de M. de la Sicotière et qui parfois, dans un seul numéro, donnait *sept articles* signés de lui. (Voir l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 20 mars 1895, col. 57.)

2. M. de la Sicotière aurait écrit *mars 1790*, on aurait lu, par erreur, *mai 1790*. C'est une appréciation; la preuve manque.

3. Pourquoi est-ce le cas de le dire pour le commencement et non pour la fin ou le milieu?

4. C'est le possesseur du manuscrit qui se l'est figuré et qui l'a écrit. Ce n'est pas moi.

5. D'après M. de la Sicotière il y avait rapport. Je remarquerai d'ailleurs que si je n'avais soulevé ce débat on n'eut rien su ni de ces lettres ni de ce rapport.

l'année 1789, les erreurs du *Journal*, dans son début, ne sont pas moins grossières. Il est vrai que lorsque j'oppose au cahier que Duquesnoy s'était engagé à défendre l'opinion contraire sur le vote par tête que l'on trouve dans ses prétendus bulletins, M. G. déclare que ce désaveu « loin d'être cynique, est *plein de modestie* » (on serait ainsi d'autant plus *modeste* que l'on manquerait plus gravement à la parole donnée) et il me renvoie, pour preuve, au cynisme du député actuel de *mon pays*. Est-ce parce que cette logique m'accable? Est-ce au contraire parce qu'elle me déconcerte, comme m'a déconcerté déjà l'*oubli* de M. de Crèvecœur, je renonce nettement dans cette voie à poursuivre la conversation. Ma critique sérieuse méritait, il me semble, de plus sérieux jugements. Aussi bien mes premières observations demeurent entières Au lecteur qui aurait l'héroïsme charmant de s'intéresser à cette querelle, je demanderai seulement de rapprocher les divers éléments du débat; il reconnaîtra avec moi que ce livre, intéressant par lui-même, n'eût rien perdu à être intitulé : *Journal d'un anonyme attribué en partie à Duquesnoy*; il reconnaîtra aussi que des doutes sérieux subsisteront sur l'attribution globale qui a été faite tant que l'on n'aura pas prouvé *par l'écriture* que tous ces bulletins sont l'œuvre du seul Duquesnoy.

A. Brette.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE. — A l'occasion du cinquantième anniversaire du doctorat de M. Weinhold, la Société silésienne de folklore a offert au savant professeur un volume d'études qui est intitulé *Beitræge zur Volkskunde* et qui forme le XIIe fascicule des « Germanistische Abhandlungen » fondées par M. Weinhold et publiées par M. Fr. Vogt (Breslau, Koebner. In-8° 245 p.). On trouve dans ce volume les travaux suivants : W. Creizenach, *Zur Geschichte der Weihnachtsspiele und des Weihnachtsfestes*; P. Drechsler, *Handwerkssprache = und Brauch*; S. Fraenkel *Die tugendhafte und kluge Wittwe*; Alfred Hillebrand, *Brahmanen und Çudras*; Jiriczek, *Die Amlethsage auf Island*; Mogk *Segen = und Bannsprüche aus einem alten Arzneibuche*; Olbrich, *Der Jungfernsee bei Breslau*; Regell, *Etymologische Sagen aus dem Riesengebirge*; Schroller, *Zur Charakteristik der schlesischen Bauern*; Siebs, *Flurnamen*; Fr. Vogt, *Dornrœschen-Thalia*; Warnatsch, *Sif*.

GRÈCE. — La célébration des Jeux olympiques a donné lieu à plusieurs publications concernant les jeux gymniques chez les anciens. Parmi ces publications, les plus considérables sont les Ὀλυμπία publiés par MM. Lambros et Politis (chez Charles Beck) et les Ὀλυμπιακοὶ ἀγῶνες par MM. Sotiriadis, Lambros, Sakellaropoulos, Tsountas, Philios, etc. (publiés par l'*Hestia*).

— M. Al. Casalis vient de publier une traduction grecque des *Excursions archéologiques* de M. Diehl. Il avait déjà donné une traduction de l'*Éducation athénienne* de M. Girard.

— Ἡ ἐνεστῶσα κατάρασις ἐν τῷ ἁγίῳ ὄρει de M. Carolides, fait partie d'une série de brochures éditées par la société l'*Hellenismos*. A cette collection appartient aussi une publication, extraite de l' Ἀθηνᾶ, de M. Hadjidakis sur le dialecte des anciens Macédoniens.

HONGRIE. — M. Gaston Boissier a été élu membre associé étranger de l'Académie hongroise.

— Les traductions des poètes de l'antiquité éditées par l'Académie viennent de s'enrichir d'un beau volume. *Les Comédies de Térence (Publius Terentius Afer vigjatékai*, xx-620 p.) traduites par Alexandre Kis, de l'ordre des Piaristes, continue dignement cette série illustrée par l'*Aristophane* de Arany, le grand poète national, par le *Sophocle* et le *Plaute* de Grégoire Csiky, qui fut le grand dramaturge de la jeune Hongrie. L'introduction sur la vie et les œuvres de Térence est très sommaire ; les comédies sont traduites magistralement dans le mètre de l'original. Les poètes — anciens comme modernes — sont toujours traduits en Hongrie dans le rythme de l'original. La langue magyare possède, en effet, une variété de voyelles tellement riche qu'elle est capable de reproduire, jusque dans leurs moindres détails, les rythmes antiques; l'hexamètre, le distique, les strophes alcaïque et saphique, voire même les mètres de Pindare, les chœurs des tragiques, peuvent être rendus avec une précision et une élégance qui, en des mains habiles, ne laissent rien à désirer.

— Le doyen des érudits hongrois, qui pourra bientôt fêter son Centenaire, M. Samuel Brassai, membre de l'Académie depuis 1837, ancien professeur à l'Université de Kolosvar et directeur du Musée transylvain, est toujours sur la brèche. Brassai est un survivant de ces savants magyars qui avaient en horreur la spécialisation si chère à notre époque. Il a commencé par les sciences mathématiques qu'il a professées à l'Université, mais il s'est occupé ensuite de philologie et de linguistique où il a acquis une grande autorité Avec sa bonhomie apparente, il a dit de dures vérités à tous ceux qui en philologie magyare ou latine ont eu le malheur de contrarier ses principes. Mais Brossai est aussi un philosophe et son dernier travail publié dans les éditions de l'Académie : *La vraie philosophie positive* (*Az igazi positiv philosophia*, 57 p.) qui forme la fin d'une série d'articles publiés dans un recueil philosophique disparu, lutte avec une ardeur toute juvénile contre les théories de Comte et de Darwin.

— Dans la même série un jeune académicien, M. Jean Asboth, a publié une brochure intitulée : *Les idées dominantes de notre temps* (*Korunk uralkodo eszméi*, 24 p.). Le baron Joseph Eotvos avait écrit en 1852 un ouvrage magistral sur l'influence des idées dominantes du XIXe siècle sur la société ; Asboth en élargit le cadre ; il jette un coup d'œil sur le mouvement social et sur le néo-catholicisme ; mais il a fait plutôt un brillant article de revue qu'une étude approfondie.

— A signaler dans le dernier numéro (mars) des Nyelvtudomanyi Koezlemények le travail du philologue B. Munkacsy : *Vocabulaire des Osztjak du Sud*, étude indispensable pour tous ceux qui s'occupent de linguistique ouralo-altaïque. Ce vocabulaire de cinquante-deux pages est beaucoup plus riche que celui de Castrén (*Versuch einer ostjakischen Sprachlehre*, St Pétersbourg, 1858) ; il a été recueilli par l'auteur et par son compagnon de voyage, l'ethnographe Papai, dernièrement décédé.

— Un nouveau monument de l'ancienne langue hongroise vient d'être présenté à l'Académie par son infatigable secrétaire perpétuel M. Szily. C'est un livre de prières datant de 1510 à 1520 et contenant 152 pages. Ce précieux manuscrit appartenait à une noble dame, nommée Lazar, qui l'a offert à l'Académie, dans la bibliothèque de laquelle il figure maintenant sous le nom de *Lazar Codex*.

— Dans la série d'ouvrages que l'Académie publie pour le public lettré au cours des années 1896-1898, on donnera la traduction magyare du premier volume de l'*Histoire de la littérature grecque* de MM. Croiset, le XVIIIe *siècle* de M. Faguet et l'*Hérédité psychologique* de M. Ribot.

ITALIE. — Un érudit italien bien connu, M. Francesco Torraca, a entrepris une

Biblioteca classica della litteratura italiana qui se publie à Florence chez Sansoni. Ce sont des opuscules originaux ou traduits, accompagnés quelquefois d'une courte biographie de l'auteur ; ont paru jusqu'à présent : 1° Guglielmo Giesebrecht, *L'istruzione in Italia nei primi secoli del medio evo*, trad. par C. Pascal ; 2° A.-F. Ozanam, *Le scuole e l'istruzione in Francia nel medio evo*, trad. par G.-Z ; 3° Bart. Capasso, *Sui diurnali di Matteo da Giovenazzo*, 2° édit. revue et augmentée ; 4° Zenatti (Alb.), *Arrigo Testa e i primordi della lirica italiana* ; 5° Gast. Paris, *I racconti orientali nella litteratura francese*, trad. par Mario Menghini ; 6° Sainte-Beuve, *Fauriel e Manzoni-Leopardi*, trad. par G. Z.-I. ; 7° Carlyle, *Dante e Shakespeare*, trad. par Cino Chiarini ; 8° Gast. Paris, *La leggenda di Saladino*. Ces opuscules se vendent de 0 fr. 60 c. à 1 fr. 20 c. On annonce les suivants : Bonav. Zumbini, *Il Filocopo*, nouvelle édition ; Bart. Capasso, *Ancora i Diurnali di Matteo da Giovenazzo* ; Mich. Barbi, *Franc. Bracciolini* ; Gius. Campori, *Notizie per la vita di L. Ariosto*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 12 juin 1896.

En remplacement de M. Hauréau, sont nommés M. Viollet, membre de la commission d'histoire littéraire ; M. Perrot, membre de la commission des travaux littéraires ; M. d'Arbois de Jubainville, membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

M. de Barthélemy dépose les conclusions du rapport de la commission des antiquités nationales. — 1re médaille, 1,500 fr. : M. G. Kurth. *Clovis* ; 2e médaille, 1,000 fr. : M. Buhot de Kersers, *Histoire et statistique du département du Cher* ; 3e médaille, 500 fr. : M. Courteault, *Gaston IV, comte de Foix* ; 4e médaille (exceptionnelle), M. d'Herbomez, *Histoire de la châtellenie de Tournay*. — 1re mention : M. l'abbé Mignon, *Les origines de la scolastique et Hugues de Saint-Victor* ; 2e mention, M. Borelli, *Recherches sur divers services publics* du XIIIe au XVIIIe siècle ; 3e mention, MM. Chauvet et Georges, *Cachette d'objets en bronze découverts à Saint-Yrieix* ; 4e mention, M. Carton, *Découvertes archéologiques en Tunisie* ; 5e mention, M. l'abbé Cochart, *La juiverie d'Orléans du VIe au XVe siècle* ; 6e mention, M. de Bosredon, *Sigillographie de l'ancienne Auvergne*.

M. de Vogüé communique une lettre du R. P. Lagrange, des Dominicains de Jérusalem, sur une inscription samaritaine.

M. Cagnat communique une note de M. Dominique Novak, de Mahédia, relative aux fouilles faites par lui dans la nécropole punico-romaine de la localité, et une inscription trouvée à Lamta, que M. Gauckler lui a envoyée. Celle-ci est l'épitaphe d'un soldat mort à la guerre près de Vatari, au nord de l'Aurès. — M. Boissier signale, à cette occasion, le zèle des chercheurs désintéressés de Tunisie qui, comme M. Novak, fournissent à la science d'intéressants documents.

M. Croiset propose une restitution de l'inscription récemment découverte à Delphes et qui a été communiquée à l'Académie dans les séances précédentes.

M. Ravaisson présente, à propos de la statue de bronze trouvée à Delphes, une série d'observations sur l'emploi de la polychromie dans l'art grec.

M. Chavannes, professeur au Collège de France, lit une note sur cinq inscriptions chinoises trouvées dans l'Inde et dont M. Foucher a envoyé les photographies et les estampages à l'Institut. La plus ancienne de ces inscriptions date de la petite dynastie des *Han* postérieurs (947-951 p. C.) ; trois autres sont datées de 1022 ; la dernière, de 1033. M. Chavannes explique le premier de ces monuments épigraphiques, et retrace le mouvement religieux qui mit en relations la Chine et l'Inde à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle p. C.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 29 juin — 1896

251. — Hartwig Derenbourg : **Silvestre de Sacy**. In-4°. Paris, E. Leroux, 1895.

A l'occasion du centenaire de l'École des langues orientales, M. Derenbourg a voulu honorer d'une notice biographique définitive l'illustre fondateur de la chaire qu'il occupe. Une circonstance officielle oblige toujours à une œuvre d'un caractère officiel et, par ce fait seul, l'auteur se trouvait dans une position désavantageuse pour faire revivre intégralement son héros. Il lui a fallu renoncer de bonne grâce à nous donner une de ces études psychologiques que nous aimons tant aujourd'hui : c'est-à-dire à nous introduire dans l'âme même du célèbre orientaliste, pour nous initier à la formation de ses pensées et de ses habitudes intellectuelles, à rechercher dans ses travaux mêmes le caractère particulier de son génie, à nous mêler enfin aux petits incidents de sa vie privée qui auraient laissé l'homme expliquer le penseur. Sur toutes ces choses, certes, M. Derenbourg, par ses connaissances spéciales en la matière et par ses relations avec les descendants de Silvestre de Sacy, était mieux que tout autre à même de nous renseigner. Mais c'était le panégyrique du grand orientaliste qu'il avait à faire et non l'étude du grand homme. Dès lors il n'avait plus qu'à se resserrer dans les limites consacrées du genre : *Il naquit en telle année, fit de bonnes études à..., fut promu à telles fonctions, publia tel livre, mourut dignement*. Restait à bien remplir ce cadre et M. D. l'a excellemment rempli. Sur l'enfance studieuse de Silvestre de Sacy et ses premiers travaux, sur les étapes successives de sa carrière de savant et de professeur, sur l'illustration universelle que lui valurent ses livres et ses leçons, tous les détails désirables abondent dans le premier chapitre. Un second chapitre nous expose comment sa méthode scientifique, qui fut celle d'un spécialiste plutôt que d'un philosophe, tendait bien plus, selon la méthode d'autrefois, à la connaissance parfaite du vocabulaire et de la grammaire des langues que, selon la méthode d'aujourd'hui, à la recherche des grandes lois vitales du langage. Enfin, M. Derenbourg, dans un troisième chapitre, s'attache

surtout à étudier en Silvestre de Sacy le professeur émérite dont l'incomparable enseignement attirait à Paris tous les orientalistes de l'Europe. On regrettera peut-être qu'une notice bibliographique — sinon de tous les articles éparpillés par Silvestre de Sacy dans toutes les revues savantes, au moins de ceux de ses travaux qui font date dans l'histoire des études orientales — ne termine point ces soixante pages modestement intitulées *esquisse biographique*. Mais on y trouvera pour la première fois deux relevés très importants : celui des principaux élèves du grand savant, et celui des statues, bustes, médailles, gravures et lithographies qui nous ont conservé ses traits.

Raoul Rosières.

---

252. — Gustav Herbig, **Aktionsart und Zeitstufe**, Beitræge zur Funktionslehre des idg. Verbums, Inaugural. Dissertation. — Strassburg, K. J. Trübner, 1895. — Sonderabdruck aus den Idg. Forschungen von K. Brugmann und W. Streitberg (Bd. VI, pp. 157-269).

M. V. Henry disait dernièrement ici même [1], en parlant de la différence du verbe perfectif et du verbe imperfectif : « C'est là une notion capitale que les langues slaves nous ont fournie, qui de plus en plus prend corps pour le germanisme et peut-être à bref délai pénétrera jusque dans la théorie de la conjugaison proethnique, encore que le grec et le sanscrit du moins ne paraissent plus en présenter aucune trace. » La dissertation de M. Herbig a précisément pour but de faire voir l'origine proethnique du perfectif et d'expliquer par lui les aoristes grecs et sanscrits.

Primitivement, semble-t-il, les radicaux verbaux marquaient, outre une action, non pas le temps, mais l'aspect de cette action (§§ 7-19, etc.). L'aspect perfectif ne s'exprimait d'ailleurs pas par un élément morphologique particulier : il était la signification naturelle d'un certain nombre de verbes (§§ 42 sq., 81). De là vient que quelques présents (aor.-prés., etc.) ont gardé les caractères morphologiques devenus propres aux perfectifs, d'autre part que certains verbes n'ont que le radical du présent (imperf.), ou que le radical de l'aoriste (§§ 42, 65, etc.). Petit à petit des caractères qui se rencontrent dans les verbes à signification naturelle perfective se sont propagés (§ 81) : car il est peu d'actions verbales qui ne puissent être envisagées sous les deux aspects perfectif et imperfectif (§ 43). Dès lors, les divers radicaux dits aujourd'hui d'aoristes formèrent une catégorie grammaticale à part (§§ 53, 81), qui se distinguait par sa signification de la catégorie des radicaux de « présent ». Mais cette signification n'était point temporelle ; elle était perfective à l'aoriste. Au présent comme à l'aoriste, le grec a gardé des traces profondes de cet état. L'indicatif seul y marque le temps ; les autres modes ne servent

1. Numéro du 20 janvier 1896, p. 34.

qu'à l'expression de l'aspect de l'action, et l'indicatif lui-même est indifférent au temps dans les propositions générales (§ 90) et aux aoristes dits gnomique et de comparaison (§§ 91-96). — Pourtant une époque vint où le sujet parlant ne considéra plus seulement l'action en elle-même, mais par rapport à lui ; il sentit alors le besoin d'exprimer la relation entre le moment de l'action et le moment où il parlait, c'est-à-dire « le temps » (§§ 98 sqq., etc.). Le changement s'est fait en général au détriment de l'aspect de l'action (§§ 101 sq.). L'aspect perfectif est incompatible avec le « temps » présent (§§ 44 sq.) : les présents perfectifs [1] sont ou d'apparents présents (propos. génér.) ou d'apparents perfectifs (aor.-prés.). Les formes primitivement perfectives sont devenues soit des futurs (gr. et slave §§ 35, 83 sq.), soit des prétérits (ind. aor. gr. §§ 51, 85-101, et skt. § 101), suivant que le sujet parlant voyait l'accomplissement de l'action dans l'avenir ou dans le passé. Mais l'aoriste grec, tout en devenant un temps passé, est resté un perfectif. La richesse du système verbal de la langue grecque vient de ce qu'elle a gardé à côté de l'expression du temps celle plus ancienne de l'aspect de l'action (§ 102).

Telle est la thèse de M. Herbig. Elle n'est pas entièrement neuve : l'auteur le déclare lui-même (§ 107). On suppose depuis longtemps que les divers radicaux verbaux exprimaient à l'origine des nuances particulières d'action, et que le verbe indo-européen était à l'origine indifférent au temps et au mode. Déjà en 1863, G. Curtius [2] comparait l'aoriste grec avec les perfectifs slaves. L'apport personnel de M. H. consiste à préciser et à systématiser toutes ces données, en identifiant plus complètement les aoristes grecs et sanscrits avec les verbes perfectifs, et en montrant comment le perfectif a pu devenir un passé par une déviation logique de signification, sans changement morphologique. Il pousse ici son système jusqu'à nier l'influence de l'augment à l'aoriste, et à refuser toute valeur significative à l'*i* des désinences primaires [3]. Il ne m'a pas convaincu sur ce point et quelques autres. Mais dans ces questions d'origine, qui comportent des arguments plutôt logiques qu'historiques, on ne peut qu'opposer hypothèse à hypothèse, et il reste toujours place pour les préférences personnelles qui ne se discutent pas utilement. — Fortement construite, nourrie de discussions savantes et d'aperçus ingénieux, — parfois un peu subtils, — la dissertation de M Herbig est un heureux début.

L. Job.

---

1. Hormis les itératifs ; cf. le slave *padaja* (§ 35, 5) et le gr. *τίθεμαι* (§ 66).
2. Erlæuterungen zu m. gr. Schulgramm., p. 174.
3. Primitivement les radicaux de « présent » auraient eu les désinences primaires ou secondaires, suivant qu'ils portaient ou non « l'accent de signification ». M. Herbig repousse l'hypothèse qui fait de l'*i* primaire une particule destinée à préciser l'idée de temps.

253. — **T. Macci Plauti comoediae**, ex recensione Georgii Goetz et Friderici Schoell. Fasc. V Mostellariam Persam Poenulum complectens, xi-207 pp.; fasc. VI Pseudolum Rudentem Stichum complectens, xxi-212 pp.; fasc. VII Trinummum Truculentum Fragmenta complectens, accedit conspectus metrorum, xviii-165 pp. Lipsiae, in aedibus B. G. Teubneri, 1896; in-18.

Les derniers fascicules de la petite édition de Plaute ont paru dans le délai que MM. Goetz et Schoell avaient fixé. Le palimpseste a été revu en partie par M. G. pour le Pœnulus et le Pseudolus, par M. S. pour le Rudens et le Stichus. Nous bénéficions ainsi de quelques renseignements nouveaux, par exemple sur les débris du prologue de Rudens dans *A*. Les publications récentes ont été dépouillées; les auteurs ont consigné les résultats de ce travail dans leurs préfaces, tout en faisant un choix parmi ces indications. Il n'y a donc pas lieu de signaler ce qu'ils ont omis. Il suffit de noter que les noms modernes latinisés, suivant l'usage de deux éditions de Plaute, font une mascarade assez réjouissante : *Grayus* (Gray), *Lindsayus* (Lindsay), *Fieldius* (Field), *Dziatzkonis* (gén. de Dziatzko), etc. ; pourquoi les éditeurs ne sont-ils pas latinisés sur le titre ? Le texte est plus conservateur que jamais MM. G. et S. ont préféré multiplier les signes d'hiatus et les croix que d'introduire des corrections spécieuses. L'orthographe en revanche est peu conservatrice. On lit partout *seruos*, qu'il soit ou non attesté (Rud. 112 *seruom* B) ; *proxuma* Rud. 34 n'est pas attesté ; mais *desuluerunt* ib. 75 est dans tous les manuscrits. Ces renseignements doivent être pêchés dans l'apparat de la grande édition. On n'est pas sans embarras si on ne la consulte pas. Ainsi Rud. 27 *scelestust* est dans le texte, mais on n'est pas averti par la petite édition que tous les manuscrits ont *scelestus est* ; or ib., 100 *luto usust multo* est accompagné dans ladite édition d'une note : « *usus multo* Pseudoseruius » ; conclura-t-on que les manuscrits ont *usus est* ou *usus*, ou *usust*? Ils ont *usus est*. Mais ib, 118 le texte donne *opus(t)* : *opus* mss. Enfin, ib., 139 *hariolast* du texte est donné par les manuscrits, si l'on peut tabler sur le silence de la grande édition. Les éditeurs ne se soucient de restituer l'orthographe supposée de leur auteur que dans une certaine mesure. On trouve dans leur texte ; *c(h)lamydatus* (Ps. 963), *chlamydate* (Ps. 1139, mss : *chlamydate* ou *clamidate*). Quant ils ont la ressource de s'appuyer sur *A* ils deviennent plus hardis : *symbolum* est leur graphie Ps. 599, etc.; mais ils impriment *sumbolum* avec *A*, Ps. 1201 ; de même, avec *A*, ils ont *sucophantis* (Ps. 1197, cf. 1200), mais *sucophanta* (Ps. 1204). L'orthographe logiquement possible d'un texte de Plaute pourrait être : ou systématique, admettant toutes les formes plautiniennes, *clamudatus* et *sumbolum*, comme *seruos* ou *maxume* ; ou diplomatique, reproduisant les variations des manuscrits et donnant toutes les graphies non banales du moment qu'elles ont au moins un garant paléographique. Celle que MM. Goetz et Schoell ont adoptée ne résulte ni de l'une ni de l'autre de ces méthodes. C'est un défaut

dans une publication où l'effort pour se rapprocher des manuscrits est visible et qui aurait pu présenter le texte le moins artificiel possible.

J'ai déjà dit à plusieurs reprises le bien que je pensais et de cette édition et de la grande; j'ai dit aussi le grand honneur que ces entreprises font aux philologues allemands. Avant de quitter ces derniers effets de l'activité de Ritschl et de son école, il ne m'est pas possible de répéter ces éloges. Je crains trop d'être traité de panégyriste dans les Revues allemandes, dussent les critiques de mon avis être au nombre de huit, *in numerum octo*, comme traduisent certains plautinisants [1].

Paul Lejay.

254-255. — **Les denières poésies de Marguerite de Navarre**, publiées pour la première fois avec une introduction et des notes, par Abel Lefranc, secrétaire du Collège de France (publication de la Société d'Histoire littéraire de la France), Paris, A. Colin, in-8°, 1896, avec un portrait de Marguerite de Navarre d'après un crayon des collections de Chantilly.

I

La Société d'Histoire littéraire de la France a inauguré ses publications par un volume qui, dès son apparition, a fait grand bruit dans le monde : *Les dernières poésies de Marguerite de Navarre,* restées jusqu'à ce jour absolument inédites. On connaît la découverte de M. Lefranc : c'est dans un manuscrit du fonds Bouhier, arrivé depuis un siècle à la Bibliothèque nationale, le 24.298, lequel figure au catalogue des manuscrits français sous un titre des moins équivoques, que le jeune secrétaire du Collège de France trouva par hasard, il y a cinq ans environ, « *les dernières œuvres de la reine de Navarre, lesquelles n'ont encore esté imprimées.* » Ce manuscrit contenait : dix épîtres en vers, dont trois de Jeanne d'Albret à sa mère, une *Comedie sur le trespas du roy*, une *Comédie jouée au Mont-de-Marsan,* deux grands poèmes, les *Prisons de la reine de Navarre* et le *Navire*, enfin des dialogues, des poésies lyriques et légères, chansons spirituelles, dixains et épigrammes: au total 12,000 vers environ. Si l'on songe que cet appoint inattendu à l'œuvre poétique déjà connue de Marguerite rehausse, en la modifiant quelque peu, l'idée que l'on se faisait de son talent, éclaire d'un nouveau rayon cette figure si complexe et, à de certains égards,

---

1. Puisque l'occasion m'est offerte de revenir sur mon compte rendu de l'édition Havet de l'Amphitryon, j'en profite pour y faire quelques rétractations. *Rev. cr.* 1895, II, 360, l. 21, lire : « à propos des vers 63 suiv. » ; *ib.*, l. 28, lire 118 (non 1118) ; dans le même alinéa j'ai écrit « antériorité par rapport au *Sota* », au lieu de « postériorité », par suite d'une fausse interprétation de mes propres notes ; p. 362 n., avant-dernière ligne, *aus*=*os* (non *auris*); p. 363, n., sur le v. 872, *Phaedri more* est exact : cp. *corui stupor*. A ces broutilles, j'ajoute que j'ai trouvé un manuscrit en minuscule dont la première page tout entière est en onciale, BN. lat. 5325 : c'est un recueil relatif à saint Martin et déjà signalé par M. Delisle comme un spécimen de l'école calligraphique de Tours.

énigmatique encore, on conviendra qu'il faut féliciter très sincèrement M. L. de sa découverte, et nous en féliciter avec lui.

Sa bonne fortune a été vraiment rare. Le manuscrit retrouvé fournissait un texte incorrect et gâté en maint endroit; mais il a pu être rapproché de plusieurs autres manuscrits contenant des pièces isolées, et qui ont été d'un précieux secours à M. L. pour l'établissement du texte. Les Épîtres I à VI et VIII ont été établies à l'aide du 24. 298 et des variantes, parfois très bonnes, d'un manuscrit français de la Bibliothèque nationale (n° 883), retrouvé grâce à l'éminent bibliographe M. Émile Picot. Aux poésies lyriques contenues dans le 24. 298, M. L. a ajouté trente-six pièces inédites, empruntées au ms. 5112 de la Bibliothèque de l'Arsenal, et qui complètent celles que Le Roux de Lincy a publiées dans son édition de l'*Heptaméron* (I, pp. CCXL-CCL). La plupart de ces poésies méritaient d'être tirées de l'oubli. Enfin, le texte des *Prisons*, « l'œuvre la plus significative et la plus étendue du royal poète », dit avec raison M. Lefranc, a été fourni par le ms. fr. 1522 de la Bibliothèque nationale, fort supérieur au ms. 24.298. C'est ce ms. 1522 (ancien 7576[3]) que Le Roux de Lincy et, après lui, les frères Haag avaient parcouru, il y a quarante ans. Le Roux de Lincy y avait lu les *Prisons;* il en donne une analyse dans son édition de l'*Heptaméron* (I, p. CXLIII), en cite même un fragment de 238 vers, puis ajoute : « D'après les citations qui précèdent, il est facile de s'apercevoir que Marguerite d'Angoulême n'est pas l'auteur du poème des *Prisons*. » Et, après cette affirmation étonnante chez un érudit aussi consciencieux, il attribue le poème, sur la foi d'une dédicace inscrite au v° du f° 1, à un architecte de Rodez, serviteur de la maison d'Alençon, Guillaume Philander ou Filandrier. La découverte du 24.298 a permis à M. L. d'établir d'une façon irréfutable que les *Prisons* sont bien l'œuvre de Marguerite.

Dans une introduction excellente, M. Lefranc, avant d'analyser et d'apprécier les poésies retrouvées par lui, a montré qu'elles se rattachent aux quatre ou cinq dernières années de la vie de la reine de Navarre. C'est sous l'impression de plus en plus attristante des discordes religieuses qui commencent, c'est à la suite des épreuves douloureuses dont le mariage de sa fille Jeanne d'Albret fut la source pour elle, c'est enfin en proie à la douleur immense causée par la mort de son frère, que Marguerite écrivit la plupart de ces vers empreints d'une indéfinissable mélancolie, et dans lesquels son deuil profond, irréparable, se traduit tantôt en cris passionnés, tantôt en longues effusions. Nous connaissions déjà l'histoire de ces dernières années si douloureuses par les deux beaux livres de MM. de la Ferrière et de Ruble (*Marguerite d'Angoulême, son livre de dépenses; étude sur ses dernières années*, Paris, Aubry, 1862, et *Le Mariage de Jeanne d'Albret*, Paris, Labitte, 1877) : la *Comedie sur le trespas du roy*, les *Prisons*, le *Navire* viennent aujourd'hui illustrer de la façon la plus vivante

les recherches patientes des érudits et déposer en faveur de leurs conclusions Cet état d'âme de Marguerite dans les années 1545-1549 a été très nettement mis en lumière par M. Lefranc (Cf. Introd. pp. VIII-XVII). Le dernier chapitre de la biographie de la reine de Navarre s'est enrichi, grâce à sa découverte, de documents psychologiques et historiques du plus haut prix.

Les poèmes retrouvés par M. L. ont aussi une valeur littéraire réelle. Leur publication ne nuira pas, au contraire, à la renommée de Marguerite. Sans doute, on y cherchera souvent en vain ce parfait équilibre de la pensée et de l'expression, qui fait, en général, défaut au poète des *Marguerites;* les longueurs et les faiblesses de l'improvisation s'y révèlent en maints endroits; les obscurités y sont nombreuses et ne paraissent pas être toutes le fait du copiste ignorant. Les vers bien frappés — il s'en trouve — sont noyés souvent dans un long délayage : les nouvelles *marguerites* sont, comme les anciennes, enchassées d'ordinaire dans une gangue d'où il faut les extraire; le crayon du lecteur doit faire ici l'office du pic et de la pioche. Mais si les morceaux achevés sont rares dans ce recueil, on en découvre pourtant, de préférence dans les pièces de courte haleine : telle cette exquise épître au protonotaire d'*Arte* (?), signalée à juste titre par M. L. comme « la plus gracieuse et la plus fine des épîtres en vers sorties de la plume de Marguerite ». C'est du Marot le plus pur. Les lettres adressées à Jeanne d'Albret, si elles ne sont pas aussi parfaites, contiennent aussi de vraies « perles »; on peut y noter des ressemblances parfois des plus curieuses avec les lettres de Mme de Sévigné à sa fille (cf. p. 17, vers 13-14, p. 26, vers 16-18). Les pièces détachées groupées par M. L. sous le titre de *Poésies lyriques* contiennent aussi de jolies choses (cf. XL, XLI, LXIX). J'y trouve, sous le nº XXXVI, un *Dialogue*, qui n'est autre qu'une imitation développée du *Donec gratus eram* d'Horace.

Quant aux œuvres de plus longue haleine, deux se rapportent spécialement à la mort de François Ier : c'est la *Comedie sur le trespas du roy* et le *Navire*. Cette comédie est une « bergerie » mystique vraiment curieuse. Le *Navire* est une longue conversation entre Marguerite et François Ier qui, après sa mort, est apparu en songe à sa sœur pour la consoler. Ces deux œuvres sont des documents essentiels pour l'étude psychologique de la vie intime de Marguerite.

La *Comédie jouée au Mont-de-Marsan* est une moralité à quatre personnages. Marguerite y institue un débat des plus curieux sur la vraie façon de comprendre la religion. Après avoir mis en présence, dans un dialogue souvent alerte et spirituel, la *mondaine*, qui n'aime que son corps, la *superstitieuse*, pour qui toute la religion se réduit à des prières de bouche, des formules dévotes, des pèlerinages, la *sage*, vraie prédicante réformée qui se présente la Bible à la main, elle introduit une nouvelle figure allégorique, la *Bergère reine de l'amour de Dieu*, qui représente, à n'en pas douter, l'état d'âme définitif de Margue-

rite, le dernier terme de l'évolution de sa pensée religieuse. Il y a lieu de croire qu'une étude attentive de la *Comédie jouée au Mont-de-Marsan*, rapprochée des poésies mystiques antérieures de Marguerite et du *Miroir de Jesu Crist crucifié*, la dernière œuvre en date de la reine de Navarre, fournirait une réponse à la question jusqu'ici vainement agitée : quelle a été la formule définitive où s'est fixée la pensée religieuse de Marguerite?

Le poème des *Prisons* est le morceau le plus étendu, le plus important et le plus intéressant des *Dernières poésies*. C'est un poème philosophique, où la pensée de l'auteur, quoique fort inégalement soutenue par l'expression, s'élève assez haut pour qu'on puisse affirmer, avec M. Lefranc, que cette œuvre n'a pas d'équivalent dans notre littérature. On ne saurait en rapprocher que les vers d'un Vigny ou d'un Sully-Prudhomme. Platon, l'Écriture, le Dante, voilà les sources d'inspiration du poète. Il y a là des idées générales développées avec une ampleur un peu gauche. Cela fait songer à Pascal, à Bossuet, à Malebranche. C'est de la grande poésie philosophique, relevée encore par un accent personnel mal déguisé sous le voile de l'allégorie. La forme aussi est des plus curieuses : on peut dire que, dans les *Prisons*, Marguerite a versé tout l'esprit de la Renaissance, en y mêlant son mysticisme si personnel et si subtil, dans un moule « moyen âge », à la fois imité du *Roman de la Rose* et de la *Divine Comédie*. Le troisième chant des *Prisons* renferme des épisodes historiques, dont l'intérêt est justement signalé par M. Lefranc. Ces tableaux des derniers moments de Marguerite de Lorraine, de Charles d'Alençon et de Louise de Savoie, tracés par un témoin oculaire, précédés et suivis de réflexions très belles sur le thème de la mort, achèvent de donner un prix très haut à ce poème symbolique, qui est vraiment le *Grand Testament* de la perle des Valois.

J'ai dit plus haut sur quels manuscrits M. L. a établi son texte. Il a pu donner des épîtres I à VI et VIII une édition critique, qui paraît judicieuse. Les autres poésies ont été publiées d'après un seul manuscrit. M. L. a dû souvent faire des corrections ; beaucoup sont justes ou heureuses. Certaines, pourtant, ne paraissent pas absolument nécessaires. Je relève les suivantes : P. 47, v. 10 : *Ce mestier* [*là*] *veux faire sans nulle excuse* : pourquoi restituer *là* comme mot omis, en supposant, sans doute, une apocope de la finale de *faire?* l'apocope n'est pas obligatoire (cf. A. Frank, *les Marguerites*, t. I, p. 157, notes). — P. 78, note 1 : la leçon du manuscrit me paraît claire : [*vous dites*] *que mon corps n'est rien?* — P. 89, note 1 : la leçon du manuscrit n'est-elle pas explicable? — P. 116, v. 24 : *Corps* [*et*] *chemise, cotte et jaquette* : pourquoi ajouter [*et*], qui rend l'octosyllabe boiteux? — P. 213, v. 25 : *Et* [*que*] *le secret d'un sçavoir si subtil* : [*que*] rend le vers faux ; comme il n'est pas indispensable, n'eût il pas mieux valu le rejeter dans une note explicative, d'ailleurs utile? — P. 376, LX, v. 10 : *Vostre pouvoir* [*et*] *sens et nature passe* : est-il nécessaire d'ajouter [*et*], qui rend ce décasyl-

labe boiteux? l'apocope de la finale de *nature* n'est pas prouvée. — P. 396, v. 22 : *Avec Dieu estre dans le* (ms. *au*) *ciel triumphant* : la corr. est-elle nécessaire? si *juif* est dissyllabe (p. 395, v. 4 et note), *ciel* ne peut-il pas l'être aussi?

Par contre, certaines corrections, d'ailleurs très faciles, paraissent avoir été négligées : P. 125, v. 21 : *Las! qu'il me plaist d'estre icy seulle à part :* étourderie du copiste; il faut corriger *seul;* c'est *le* prisonnier qui parle. — P. 287, v. 18 : *Rendant leur mort doulce et amyable* : vers boiteux; corr. : [*et*] *doulce et amyable*. — V. 25 : *En crainte et peur, cherchans pardons, bulles* : vers boiteux; corr. : *pardons* [*et*] *bulles*. — P. 322, v. 2 de la 2e strophe : *Le temps la laiderie augmente* : supprimer *la* et le vers est correct. — P. 376, LX, v. 10 : *Mais sans parler soubdain feist ravaler* : ne faut-il pas corriger : *Mais* son *parler*...?

A ces corrections je me permets d'en joindre quelques autres, pour lesquelles je diffère d'avis avec M. Lefranc : P. 51, v. 12 : ms. *Comme de freres de fascherie* : vers boiteux; M. L. corr. : *Comme de* [*s*] *freres de fascherie*; le vers reste boiteux. Ne faut-il pas supprimer le premier *de*? — P. 132, note : j'explique ainsi : où personne ne craignait (*se feindre* = hésiter, craindre, cf. p. 150, v. 5; c'est le sens donné par M. L. lui-même dans son *Glossaire*) de brûler, ou du moins (je lis : *au moins ou*) ne s'en plaignait pas (le poète explique ainsi qu'il s'agit d'un feu mystique). — P. 177, v. 7 : *Par qui seront rempliz (?) vos vicieux* | *Lyens*... Ne faut-il pas lire : *rompuz*? — P. 319, v. 20 : *Dont elle ayt desir ni* paine : je conjecture : *ni paour*, pour la rime. — P. 377, v. 22 : *Vostre vouloir, ou bien subit la lasme* | *Vous me voierez*... Que signifie : *subit la lasme?* M. L. dit dans son *Glossaire* : *lasme*, probablement pour *larme*. Mais *lasme* (*lamina*) signifie *pierre tombale*. Cf. Villon, *Gr. Test.* XXXVIII : *Quant est du corps, il gyst soubz lame*. C'est aussi le sens que donne A. Frank dans son *Glossaire*. Je conjecture : *ou bien dessoubz la lasme* | *Vous me veoirez*... — P. 404, v. 6 : *Me faict trouver ce tardement tardif* : je conjecture : *ce partement*. — P. 426, v. 7 : *De cest adieu et piteux parlement* : peut-être faut-il corriger : *partement*. — P. 432, v. 6 : *Et qu'ilz changent en l'orange leur pleur* : corr. : *en louange*.

Ces derniers vers sont tirés du *Navire*. M. L. a eu de grandes difficultés à surmonter pour reconstituer, à l'aide d'un seul manuscrit incorrect et évidemment altéré, le texte de ce poème. Même après son travail, certains passages restent irrémédiablement gâtés. Ainsi, p. 395, il semble bien qu'il y ait une lacune, que l'éditeur a omis de signaler : en effet, à la p. 394, v. 1, Francois Ier commence à parler; on ne voit pas où se termine son discours; en revanche, on peut assurer que p. 395, à partir du v. 18 au moins, c'est Marguerite qui a repris la parole. — P. 406, après le v. 4, il semble qu'il y ait encore une lacune. — P. 422, v. 3-4, passage gâté; il doit y avoir une lacune. Marguerite finit de

parler au v. 3 et reprend ainsi au v. 4 : *luy respondis*, ce qui suppose un discours intermédiaire de François I^er perdu.

M. L. a accompagné son texte de quelques notes explicatives souvent judicieuses et utiles. Certaines ne m'ont pas paru absolument nécessaires : p. 52, notes 2 (lire : 1), 3, 4. — P. 363, note 1 : Ms. *Et quel;* absolument semblable au texte : pourquoi la note? — Le volume se termine par un appendice intéressant sur les timbres des chansons, et un *Glossaire* qui n'est peut-être pas tout à fait complet [1].

Les erreurs de détail qu'une lecture attentive permet de relever dans le volume ne sauraient nous rendre injustes. Si nous avons félicité M. Lefranc de son bonheur, il convient aussi de lui savoir gré du zèle le plus souvent minutieux avec lequel il a examiné les manuscrits, du travail de restitution patiente auquel il a dû se livrer sur le texte du *Navire*, enfin de l'excellente étude historique et littéraire qui ouvre cette belle et attachante publication.

Paul COURTEAULT.

II

On ne saurait priser trop haut le service rendu par M. Lefranc à l'histoire des idées au XVI^e siècle. Il a eu le courage d'aller voir ce que tant d'érudits avaient dédaigné. Il a établi, par des arguments irréfutables, l'authenticité des morceaux qu'il publie. S'il n'a pu fixer la date de chacun d'eux, nous savons du moins que tous doivent se rapporter (p. VIII) « à la même période de la vie de la reine de Navarre, c'est-à-dire à ses quatre ou cinq dernières années » [2].

L'intérêt essentiel de cette publication est donc le suivant : elle nous permet d'établir une comparaison avec les autres œuvres de Marguerite, les unes (*Miroir de l'âme, Discord, Epistre au roy, Oraison de l'âme fidèle*, etc.) publiées de son vivant, les autres posthumes, parmi lesquelles figure l'*Heptaméron;* de rechercher si ces nouvelles poésies éclairent quelques traits obscurs de la pensée de la reine, et si, rappro-

---

1. Quelques erreurs typographiques trahissent une certaine hâte, au moins dans la correction des épreuves : p. 15, note, lire : *divers passages des lettres II et V* et non *III et V*. — P. 51, v. 6 : *Mais, Amarissime, demeure* | *Avec moy*... lire : *Mais Amarissime demeure* | *Avec moy*..., — P. 73, v. 21 : *loue, prie honore* ; lire : loue, prie, honore. — P. 73, v. 24, à supprimer la virgule après *la main*. — P. 75, v. 3 : remplacer le point et virgule final par une virgule. — P. 140, v. 22 : *Sceu[r] attraper;* lire *Sceu [r]attraper*. — P. 239, v. 15, remplacer les deux points par une virgule. — P. 254, v. 7, supprimer le point final. — P. 312, v. 1 : *qui à l'eul doux*... lire : *qui a*. — P. 321, v. 4 de la troisième strophe, lire : *Mais le temps après l'efface* | *Par maladye* à planté (et non *a planté*). — P. 357, v. 19 : *ou l'on ne doit riens*... lire : où. — P. 360, v. 24, supprimer la virgule après *douleurs*. — P. 386, v. 19 : une virgule au lieu de deux points à la fin du vers. — P. 406, v. 24, au lieu de : *ou de toy chante*, où *je parle ou j'escriptz*, lire : *ou je parle*...

2. Je ferai cependant une réserve pour les poésies extraites du manuscrit 5112 de l'Arsenal (n^os XXXVIII-LXXIV des *Poésies lyriques*), qui me paraissent remonter à une époque plus ancienne, celle des premières désillusions conjugales de Marguerite.

chées d'œuvres plus anciennes, elles nous aident à retracer l'évolution de ce noble esprit [1].

Cette question, M. Lefranc y a touché dans une préface aussi délicate que savante, mais je regrette qu'il n'ait pas cru devoir la traiter plus à fond. Je sais qu'il a donné ailleurs un travail ingénieux et subtil sur le platonisme de Marguerite [2], qu'il en annonce un autre sur la portée religieuse et morale de l'*Heptaméron*, mais c'est en tête de son volume, et dans son commentaire, que j'aurais voulu trouver une étude complète sur ce personnage en qui se croisent les principaux courants qui traversèrent le XVIe siècle. Assurément M. L. a écrit quelques pages excellentes sur la religion de Marguerite, notamment (p. XXXII-XXXVIII) à propos de la *Comédie jouée au Mont de Marsan ;* il a montré (p. LXVII-LXIX) la place que tenaient dans cette pensée le dogme de la rédemption et l'antithèse symbolique du *Tout* et du *Rien*, le demi-panthéisme, vague et inconscient, auquel aboutit la ferveur mystique de la reine. Pour établir plus fortement l'authenticité des *Prisons*, il a indiqué (p. XLVII-LI) les analogies frappantes qui existent entre ce poème et diverses parties des *Marguerites*.

C'est précisément sur cette voie féconde que j'aurais voulu le voir s'engager. Marguerite reste, dans ses dernières années, fidèle aux idées qui ont rempli sa vie. La foi à la justification imméritée, exprimée dans ce volume par *Paraclesis*, par *la Sage*, etc., elle se trouvait déjà, et presque en mêmes termes, dans l'*Oraison de l'Ame fidèle*, dans la *Comédie de la Nativité*, dans celle des *Trois Roys*, dans la *Chanson du Pélican*, même dans le *Miroir* de 1531. L'inutilité des œuvres, si souvent affirmée dans les *Marguerites*,, nous la retrouvons au IIIe livre des *Prisons* (pp. 152, 155, 167, 228). On saisit mieux comment cette doctrine pouvait se concilier, dans une âme très sincère et très douce, avec l'observance extérieure des rites, lorsqu'on voit de quelle manière Marguerite de Lorraine, la belle-mère de notre poète, put adorer Dieu en esprit et en vérité, sans pour cela cesser d'être religieuse cloîtrée :

---

1. Et aussi l'histoire de cette vie. Voy. les notes très intéressantes que M. L. nous donne sur François Ier, Louise de Savoie, Henri d'Albret. Au sujet de ce dernier, M. L. me permettra une petite chicane. Est-il sûr que, dans la première *prison* de Marguerite, l'*aimée* soit Henri d'Albret ? Notez que l'*ami* (c'est-à-dire ici Marguerite) dit à l'aimée qu'il ne l'aima jamais que « d'amour honneste », sans aucun désir charnel ; cela fait plutôt penser à une passion platonique qu'à un amour conjugal. Il est vrai que Marguerite, comme le montre très bien le commentateur, cherche visiblement ici à dérouter le lecteur, à donner le change sur la véritable personnalité de son héros. Par exemple, celui-ci déclare qu'il ne se mariera jamais, et qu'il usera désormais des femmes pour son plaisir, sans se lier de cœur à aucune : toutes choses qui, évidemment, ne sauraient s'appliquer à Marguerite, même en mettant au masculin ce qu'elle met au féminin, et réciproquement. Sachons gré à M. L. de ne pas avoir cherché à expliquer ces allégories par quelque polissonnerie galante, comme a fait M. de Maulde à propos de l'*Heptaméron*.

2. *Revue de la Soc. d'hist. litt. de la Fr.*, 15 janvier.

Car sans un mot delaisser de sa reigle,
Son œil de foy, regardant comme l'aigle
Le vray soleil où estoit sa fiance,
Trouvoit en luy repos de conscience.
Son corps estoit de muraille enfermé,
Et tout son cœur, en amour confermé,
En liberté avec son Tout vivante.

Qu'on se rappelle aussi la façon dont mourut la dame de Pampelune (*Heptam.* 26e nouvelle) : « Doresnavant, dit-elle, je ne veux penser que à aller recevoir *les promesses qui me sont promises de Dieu avant la constitution du monde...* » ; et, lorsqu'elle eût prononcé cette profession de foi qu'un calviniste aurait signée, « luy fut apporté le Saint Sacrement de l'autel, après l'extrême onction, lesquelz elle receut avec telle joye *comme celle qui est sûre de son salut...* ». Ainsi mourra Marguerite elle-même, purifiant par la certitude de sa rédemption les pratiques traditionnelles de la vieille Église [1].

Il y aurait lieu de relever ainsi toutes les expressions de la pensée religieuse de la reine, de les comparer entre elles et, dans la mesure du possible, de dater respectivement les œuvres d'où elles émanent. En s'aidant de documents extérieurs (p. ex. de la lettre que lui adressait Capiton, le 22 mars 1528, Herminjard, t. II, p. 119), on arriverait à se faire une idée de la marche qu'a suivie Marguerite, voir quand et comment les influences rivales du catholicisme, de la Renaissance et de la Réforme ont agi sur son âme de chrétienne lettrée.

Pourra-t-on, après avoir institué cette enquête, répondre à cette question : Marguerite fut-elle protestante? Assurément non, devra-t-on répondre, si l'on entend par protestantisme une doctrine arrêtée et cohérente, l'édifice dogmatique élevé par Calvin; car Marguerite fut toujours beaucoup plus touchée de l'idée de la rédemption qu'effrayée par celle de la damnation éternelle, et si elle croit de tout son cœur à la prédestination au salut, elle repousse, pieusement illogique, la prédestination à la peine; son paradis, comme celui de Zwingli, s'ouvre même à des païens, à un Platon, à un Socrate (p. 309 et suiv.). — Assurément oui, si par protestantisme on entend l'ensemble des doctrines professées, avant Calvin, par la généralité des réformés français, nommément par tous ceux qui scellèrent leur foi de leur sang. A ces martyrs, la reine

---

1. De même, la mort de Louise de Savoie, au IIIe liv. des *Prisons*, p. 172. On pourrait multiplier ces rapprochements : ce qui est dit de la Vierge (p. 291), c'est très exactement ce qu'en pensait déjà l'auteur du *Miroir* (p. 25 et 27 de l'éd. Franck), de l'*Oraison de l'Ame* (p. 123-125), des *Trois Roys* (t. II, p. 72). De même sur l'Écriture; de même aussi sur le *Cuyder*, cet ennemi — né de la religion, en qui il faut voir décidément, non pas seulement la croyance au salut par les œuvres, mais en même temps toute doctrine qui reconnaît à l'homme quelque valeur personnelle, c'est-à-dire la Renaissance non chrétienne; c'est là que Marguerite se sépare de ses amis les humanistes.

consacre de véritables hymnes (p. 224-255); elle les avait autrefois chantés dans *Resveille-toy, seigneur Dieu*[1].

Mais — M. L. l'a très bien montré — l'âme ailée de Marguerite s'échappe, d'une seule envolée, bien loin du réseau des dogmes et des confessions de foi. Lorsque la *Sage*, la raisonneuse qui ergote sur l'Écriture avec une sècheresse toute genevoise, a convaincu d'erreur ses deux rivales, alors arrive la Reine de l'amour divin : à la religion des logiciens et des juristes, elle oppose la foi qui sourd du cœur ; et, telle que sur cette terre la pauvre Marguerite, personne ne veut la comprendre ; la Renaissance, l'Église romaine, la Réforme, tous la traitent également de folle, elle est à tous un objet de scandale.

M. L. a insisté sur la valeur littéraire du texte qu'il publiait ; il a eu raison de protester contre l'opinion qui refuse de voir en Marguerite un poète, sous prétexte qu'il lui manque le souci et, parfois, la connaissance du métier. A ce point de vue, il me paraît placer trop haut les *Prisons*, dont l'intérêt est très puissant, mais la forme souvent languissante. Au contraire les œuvres lyriques sont d'une réelle beauté ; on y trouve des formes de strophes adoptées par la Pléiade et par Malherbe, et déjà un ingénieux et régulier entrecroisement des rimes masculines et féminines[2].

En résumé, je ne reproche à la très belle publication de M. Lefranc qu'une chose[3] : c'est de ne pas être une étude assez complète, assez riche, assez neuve sur Marguerite d'Angoulême. A quoi l'auteur me répondra — je l'espère — qu'il n'a pas dit son dernier mot.

H. HAUSER.

---

256. — DOUMIC (René), **Études sur la littérature française**. 1re série. Paris, Perrin et Cie, 1896. In-16 de XI-316 p. Prix : 3 fr. 50.

On retrouvera dans ces vives et spirituelles esquisses les dons heureux de M. Doumic. On les y goûtera même davantage parce qu'ils s'y produisent plus naïvement. De toutes ses qualités, l'art de manier l'ironie n'était ni la plus originale à l'heure présente ni la plus opportune. A part un ou deux morceaux du nouveau recueil, il en a très sobrement usé

1. J'avais jusqu'à présent douté que cette chanson (et quelques autres peut-être des *chansons spirituelles*?) fût de Marguerite elle-même, la trouvant trop hardie, trop purement huguenote ; mais, après la lecture du IIIe l. des Prisons, il n'y a plus d'hésitation possible.

2. Par ex. les chansons XXIV à XXVIII.

3. Il y aura évidemment quelques corrections à faire au texte, chose inévitable dans une première édition de 20 000 vers, déchiffrés sur des manuscrits peu lisibles. M. Lanson en a proposé quelques-unes (*Rev. de la Soc. d'hist. litt.*, 15 avril). J'en présenterai à mon tour deux autres : p. 426 (fol. 16 v°, vers 4) :

Pour te veoir tel qu'il en *est* peu de *tieulx*,

t p. 423 (fol. 16 v°, 1er vers) :

En advieudra non seulement en France.

cette fois, et il a laissé paraître sans voile l'élévation naturelle de sa pensée. Il a gardé tout son courage, mais il ne l'emploie plus que contre l'erreur, ou, pour mieux dire, il a le courage suprême de se mettre toujours du côté de la raison. Il lui échappe (p. 16) une boutade sur la Providence qui jure avec ses doctrines, mais c'est à peu près tout. En revanche, non seulement il soutient avec le plus fin bon sens la nécessité de l'étude sérieuse du latin, non seulement il s'exprime avec une juste sévérité sur le caractère de Diderot et avec charme sur saint François de Sales qu'il aime pour les nobles femmes qui l'ont aimé, mais il instruit lui-même avec une impitoyable constance le procès du paradoxe de de l'ironie; il refuse d'admettre que ce soit par sa vanité que Montaigne nous plaît (p. 55); il prouve que Montaigne n'est pas l'ancêtre des dillettanti qui se piquent de capricieuses impressions (p. 69-71); dans les répliques de Champfort, il voit surtout des impolitesses (p. 173); quand Joseph de Maistre croit que le paradoxe est un bon moyen pour découvrir et enseigner la vérité, il s'écrie : « Comme si du faux on pouvait jamais tirer autre chose que le faux! » (p. 209); il montre qu'on ne se livre pas impunément au jeu de l'ironie (p. 228-9); il fait remarquer que tout l'esprit de Benjamin Constant n'a servi qu'à lui faire perdre sa dignité et à le dégoûter de la vie, et, à propos de Mérimée, il prouve que le scepticisme est la plus décevante des illusions.

Peut-être trouvera-t-on qu'il rabaisse un peu trop l'intelligence de Froissart : ce n'est pas seulement dans quelques lignes relatives à Richard II que Froissart réfléchit, c'est aussi dans son récit des troubles de la Flandre où il montre de plus qu'il ne se dissimulait pas toujours les dangers que courait le monde féodal. Il n'est pas davantage certain que l'opéra ait miné la tragédie française : ce n'est pas la faute de Lulli et de Quinault si les personnages de Voltaire ne sont pas vivants. On estimera peut être aussi qu'il réduit trop la portée d'esprit de Diderot et qu'il marque trop de mépris pour la société du temps de Louis XVI qui comprenait, il est vrai, Rivarol et Champfort, mais qui comprenait également Ducis, Thomas, Malesherbes, M^me^ Necker, Monthyon et Louis XVI lui-même : soyons sévères pour les faiblesses du XVIII^e^ siècle, mais gardons-nous de toute malveillance à l'égard d'une époque qui a eu foi dans la liberté; car cette foi là n'est ni la moins nécessaire aujourd'hui ni la plus facile à remplacer par une autre.

Mais ces réserves sont insignifiantes auprès de cette remarque finale : en modifiant sa manière, M. Doumic a doublé l'autorité de sa parole.

Charles Dejob.

---

257. — G. Tarde, **La logique sociale**, Paris, Alcan, 1895.

Dans son livre *La logique sociale* (Paris, 1895), M. G. Tarde entreprend de constituer une nouvelle théorie de l'histoire, et c'est à ce titre que cet article prend place dans la *Revue critique*.

M. T. croit que la logique ne saurait se borner au formalisme abstrait dans lequel elle a été renfermée jusqu'à ce jour, comme logique déductive (celle d'Aristote) ou inductive (celle de Bacon et Mill). « L'étude des vastes champs habituels où s'exerce la logique vivante réelle, où se fabriquent chaque jour des milliers de syllogismes, s'impose forcément aux philosophes. Toutefois que de traités de logique ne semblent pas se douter de ce qui se passe dans les salles d'audience ou dans les assemblées législatives? » (p. 32). « La question importante dans l'acte de la conviction n'est point, selon l'auteur, le formalisme correct du raisonnement, mais le degré de croyance que nous donnons à cet acte de la pensée. Quand on discute, c'est pour persuader. Par suite, traiter la logique abstraction faite de la croyance, c'est ôter à cette science sa raison d'être » (p. 33). Un jugement est donc vrai, non quand il est tiré d'autres jugements d'après certaines règles (on sait à quelles conclusions fausses peuvent nous conduire les plus corrects syllogismes), mais bien lorsqu'il provoque en nous le maximum de croyance en sa véracité. Nous pourrions formuler dans le syllogisme le plus précis, à un homme qui manquerait des connaissances nécessaires, la vérité de la rotation de la terre autour du soleil. Une pareille vérité syllogistique n'a pour un tel individu aucune valeur, attendu qu'il est incapable de lui donner foi. Celui qui formule un jugement affirmatif universel n'en a pas toujours pleine et entière conviction. Cette dernière dépend d'une foule de circonstances qui lui ont suggéré la croyance, la conviction de sa vérité. Ainsi, par exemple, dans les vérités obtenues par voie d'induction (les mammifères procréent des petits vivants; les planètes tournent sur elles-mêmes), il se peut que l'esprit hésite souvent à les admettre et qu'une observation mieux faite les renverse. L'importance de la logique ne consiste donc point dans son formalisme, mais bien dans l'action réelle qu'elle exerce sur notre conviction.

Mais M. T. ne se contente pas d'avoir ainsi élargi le terrain de la logique. Il veut lui donner encore une nouvelle extension, en l'appliquant non plus seulement aux idées, mais aussi aux désirs et aux volontés. Il décompose toutes les actions humaines en syllogismes et fait du jeu immense des passions, des désirs, des ambitions, des haines, des amours, des craintes et des emportements qui conduisent aux actions, un tissu inextricable de syllogismes. Dans cette nouvelle forme de jugement la prémisse majeure est donnée par un désir :

Je désire préparer mon salut dans l'autre monde.

La mineure est constituée par une croyance :

Faire maigre peut y conduire.

La conclusion sera représentée par un acte de volonté :

Je respecterai les carêmes.

La totalité des phénomènes de la vie humaine, tant ceux de la pensée que ceux de l'action, sont donc le produit de jugements syllogistiques :

logiques, lorsqu'il s'agit de croyances ; téléologiques lorsqu'il s'agit de désirs et de volitions.

Mais comme les syllogismes qui prennent naissance dans le cerveau d'un homme, d'une classe, d'un peuple, d'une secte, d'une école, diffèrent le plus souvent de ceux qui naissent dans le cerveau d'un autre, il s'en suit que le jeu externe de la vie ne nous apparaîtra que comme une grande bataille de résultats syllogistiques. « Guerres et alliances, nous dit M. Tarde, conflits et accords, tout pousse les sociétés aux grandes agglomérations, c'est-à-dire à la formation de systèmes majestueux dont les proportions grandissent toujours et où la logique sociale s'admire elle-même en pyramides de syllogismes, plus hautes et plus fortes que nul tombeau des Pharaons » (p. 73).

La conviction et l'action se faisant toujours de l'homme à l'homme, la valeur de ces syllogismes sera plutôt sociale qu'individuelle. Tous les tiraillements des sociétés seront déterminés par ce procédé de la logique réelle, qui cherchera à introduire l'harmonie à la place de la divergence des opinions. Les hommes chercheront à faire prédominer partout ce qu'ils croient la vérité ; ils emploieront même la force (la guerre et la torture) pour y réussir. Toutes ces agitations provoquées par le besoin logique de l'unification des contrastes tendront par diverses voies à mettre d'accord ces tendances divergentes de la société et « le monde social s'acheminera vers un terme lointain où la solidarité des intérêts aura absorbé presque toute dissidence » (p. 23). La logique sociale, d'après l'auteur, est le porteur de la vie réelle ; elle pousse d'une façon fatale le genre humain à l'harmonisation de toutes les pensées, de toutes les volontés. « Ce que j'appelle logique sociale, dit-il, c'est la direction des faits sociaux qui tendent vers l'unanimité, sans nulle dissidence, de la collaboration des membres d'une société. »

Entre ces éléments logiques : syllogismes logiques et téléologiques, il existe un équilibre instable qui les conduit de luttes en luttes vers une harmonisation toujours plus complète, vers laquelle tend non seulement l'humanité, mais la nature entière dans son développement. « La vie, la plus haute et la dernière production de la nature, semble n'être que la réalisation de l'accord logique et téléologique le plus parfait, terme ultime de notre série. »

Ce passage de la lutte à l'harmonie s'effectue par de puissantes secousses, attendu que les éléments sur lesquels travaille la tendance d'harmonisation de la logique, changent et se renouvellent continuellement par de nouvelles inventions qui amènent un jour sans discontinuer des idées et des désirs nouveaux. « S'il n'y avait qu'à équilibrer les masses de croyances ou les forces de désirs éparses à un moment donné, la société arriverait assez vite à se figer en un ordre stationnaire ; mais comme elle aspire en même temps à augmenter ces masses et ces forces, en les multipliant, il doit surgir logiquement de nouvelles découvertes, apports intermittents qui troublent l'équilibra-

tion commencée et posent le problème d'une équilibration ultime, plus compliquée et plus ardue. De là la vie des sociétés tant qu'elles progressent. »

Cette exposition aussi fidèle que possible des idées de M. T. en donne implicitement la critique, que nous allons compléter par quelques réflexions.

M. T. se trompe, selon nous, lorsqu'il veut étendre le rôle du syllogisme, en lui demandant de produire la conviction réelle, puis en le faisant intervenir non seulement entre les idées, mais aussi entre les désirs et les volontés humaines. Si la logique doit rester une science particulière, elle ne peut faire autrement que se borner à formuler les règles d'après lesquelles les vérités formelles peuvent être établies, laissant la connaissance réelle à la charge des autres sciences. Elle doit se borner à l'étude des rapports abstraits entre les pensées, sans réfléchir à leur vérité intrinsèque, c'est-à-dire à leur application aux problèmes des choses ; dans le cas contraire, la logique s'expose à englober en elle toutes les sciences, ou à devenir d'une façon arbitraire l'arbitre de la vérité réelle. Dans l'exemple emprunté plus haut à M. T. avec la rotation de la terre, si la conviction de l'existence de cette vérité ne repose pas sur une opération syllogistique formelle, elle ne peut non plus être donnée par la logique réelle préconisée par l'auteur. Elle dépend des connaissances astronomiques qui ne peuvent jamais être l'attribut de la logique. La logique réelle est donc tout aussi impuissante que la logique formelle à établir des vérités réelles. Ces dernières ne peuvent être formulées que par les différentes sciences qui en traitent. Mais s'il en est ainsi des syllogismes dépendant des sciences, que dire de ceux qui reposent sur les préjugés, les sentiments, les passions, les désirs, les suppositions et tous éléments aussi instables qu'incontrolables, quoique très réels et très décisifs ? Quelle sorte de science de la vérité réelle pourrait-on baser là-dessus ?

M. T. s'imagine que toutes les pensées, les sentiments, les volontés humaines et comme les vérités conscientes ne sont souvent dues qu'à une impulsion instinctive, et que les instincts sont le résultat d'opérations syllogistiques, dont la masse dépasserait celle des pyramides égyptiennes. D'après cet auteur, il faudrait croire que l'homme lorsqu'il mange, parce qu'il a faim, n'est pas poussé, par le besoin, à introduire les aliments dans son estomac, mais n'exécute que la conclusion d'un syllogisme : *Je sens la faim ; le manger éloigne ce sentiment désagréable ; donc je dois manger*. Il en serait de même lorsqu'il se sauve devant une épidémie, un tremblement de terre, lorsqu'il se défend contre une attaque, et même dans la sphère de l'intelligence, lorsqu'il prie, lit ou écrit. Nous croyons que dans toutes ces opérations tant intellectuelles que volitionnelles, l'homme suit, tout comme dans celles de caractère instinctif, une impulsion plutôt aveugle que logique, sans que sa pensée obéisse même de loin à une conclusion syllogistique. Il

résulte de là que dans les luttes entre les individus, les sectes, les partis, les écoles, les peuples et les races, ceux qui les engagent se soumettent à des forces primaires toutes puissantes et nullement à des arguments formulés d'une façon syllogistique.

M. T. reconnaît d'ailleurs lui-même que son système n'est pas applicable à toutes les sphères de la pensée humaine; car il en excepte les beaux arts. Quoique le beau soit, selon lui, « la chose la plus essentiellement sociale, éminemment propre à la conciliation supérieure des désirs et au gouvernement des âmes » (p. 419) il reconnaît que « le rôle social de l'art fait à l'esthétique une place à part en dehors et au-dessus de la logique et de la téléologie sociale » (p. 451). Et en effet, comment appliquer l'opération du syllogisme aux impressions esthétiques qui se communiquent par le canal des sens, d'une façon intuitive, et en dehors de toute opération logique de l'intelligence ? L'art a pour effet surtout de mettre d'accord les opinions et les sentiments, et cet accord que M. Tarde, dans les autres sphères de l'activité humaine (la politique, la religion, la morale, le droit), explique par le résultat de la résolution harmonique des syllogismes, dans la sphère de l'art il est forcé de l'attribuer, non à une opération syllogistique, mais à la perception immédiate. La logique sociale est donc exclue de cette partie si importante de l'activité de l'âme. Mais si nous regardons de près, nous verrons que ni là où il est question d'impulsions naturelles, comme la faim, la peur, la douleur, le plaisir, en un mot dans toutes les diverses formes que revêt l'instinct de la conservation individuelle, il ne peut être question d'opérations logiques de l'intelligence. Mais même dans les opérations intellectuelles, la forme syllogistique est loin de déterminer toujours la pensée et la volonté. Toute l'activité humaine est le produit de forces impulsives réelles et irrésistibles qui ont très peu à démêler avec la logique et qui souvent la heurtent de front et la vérité avec.

Il est connu que tout jugement peut être construit d'une façon syllogistique, et il est tout aussi incontestable que les hommes, dans leur vie consciente, se conduisent par des jugements, vrais ou faux, peu importe. Ces jugements pouvant être formulés d'une façon syllogistique, et les actes instinctifs eux-mêmes transformés en jugements, il est évident que l'on pourra toujours réduire l'activité de l'humanité à une série de syllogismes. Mais cette réduction nous paraît plutôt un jeu qu'une occupation sérieuse. M. T. a vu dans ce jeu de l'esprit, dans cet exercice auquel un logicien pourrait se livrer, le développement réel de la vie, sa coexistence et son histoire. Il a voulu introduire cette vie réelle dans la logique et n'a abouti qu'à introduire dans la vie réelle le schématisme de la logique, ou plutôt d'une de ses formes, le syllogisme. Au lieu de matérialiser la logique, il a imposé à la vie elle-même le formalisme de la logique. A quoi sert d'habiller de ce vêtement étranger le phénomène depuis longtemps connu de la lutte pour l'existence ? Tous les exemples

du duel logique donnés par M. T. [1] ne se rapportent qu'à la lutte pour l'existence. Mais comme cette lutte se passe entre individus humains qui ont la faculté de penser, l'auteur résoud tous ces duels en syllogismes. « Sous cette dispute de boutiques, dit-il, nous découvrons avec surprise un conflit de propositions. La querelle aujourd'hui terminée entre le sucre de canne et le sucre de betterave, entre la diligence et la locomotive, entre la navigation à voiles et la navigation à vapeur, était une véritable discussion sociale, voire même une argumentation. Car ce n'était pas seulement deux propositions mais deux syllogismes qui s'affrontaient. L'un disait par exemple : le cheval est l'animal domestique le plus rapide ; la locomotion n'est possible qu'au moyen d'animaux ; donc la diligence est le meilleur mode de locomotion ; l'autre répondait : le cheval est bien l'animal le plus rapide ; mais il n'est pas vrai que les forces animales soient seules utilisables pour le transport ; donc la précédente conclusion est fausse. » Or voilà précisément ce que nous contestons. La lutte pour l'existence ne revêt ni dans l'homme la forme logique, car dans ce cas elle devrait posséder cette même forme entre les animaux, voire même entre les végétaux. Chez l'homme la lutte doit passer par la pensée, car l'homme est un animal pensant. Mais elle n'emprunte nullement à la pensée les arguments qui procurent la victoire à ses champions ou les font succomber. Le résultat est donné par la supériorité ou l'infériorité des formes qui entrent en lutte. Il est clair que la lutte pour l'existence entre le chat et la souris ne repose pas sur des syllogismes. Le chat ne dévore pas la souris en vertu du syllogisme : *J'ai faim ; je suis plus fort que toi ; donc je te mange* ; ni la souris ne prend la fuite en vertu de cet autre syllogisme : *Être mangé est une mauvaise affaire; j'ai de bonnes jambes; donc je me sauve*. Mais la lutte pour l'existence qui reste toujours le même phénomène, indifféremment s'il se passe entre animaux ou individus humains, sectes, religions, partis politiques, langues, écoles littéraires ou artistiques, ne peut être formulée en syllogismes pour le règne inférieur. Il s'en suit nécessairement que lorsque cette lutte se livre entre des formes issues de la vie humaine, ce ne sont pas les syllogismes que l'esprit peut formuler sur les péripéties de la lutte qui en détermineront le résultat ; mais que cette forme syllogistique de la lutte pour l'existence n'est qu'un reflet qu'elle projette dans l'intelligence humaine. M. T. qui admet comme moyen de conviction les motifs réels des actions formulés par des syllogismes, ne fait que revêtir d'un vêtement logique les formes mêmes de la vie. La logique sociale de M. Tarde n'est qu'une excellente étude sur la lutte pour l'existence entre être humains.

A.-D. XÉNOPOL.

---

1. Dans son livre de *l'Imitation*, p. 178.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous sommes heureux d'annoncer la deuxième édition, revue et augmentée, du tome Ier de l'*Histoire de la littérature grecque* de MM. Alfred et Maurice Croiset (librairie Thorin et fils, Albert Fontemoing, éditeur, Paris, mars 1896). C'est, on s'en souvient, dans ce volume que M. Maurice Croiset discute les théories relatives à la formation des poèmes homériques et propose une solution nouvelle de ce problème. Le succès de ce livre fait le plus grand honneur au savant et à l'écrivain qui a su rendre claire et agréable l'étude d'une des questions les plus obscures de l'histoire littéraire.

— La Société bibliographique publie une deuxième édition de son *Catalogue de livres choisis à l'usage des gens du monde contenant les meilleures productions de la littérature contemporaine* (Paris, au siège de la Société et chez Lamulle et Poisson, 14, rue de Beaune); 1896, VII-297 pp. in-16.

—M. P. PISANI nous envoie : 1° *Les Massacres d'Arménie* (extrait de la « Revue de l'Institut catholique »; 23 pp. in-8°), où il faut signaler de larges extraits du rapport des ambassadeurs des six grandes puissances et un exposé complet de la question qui rectifie en partie un article antérieur; 2° *Les chrétiens du rite oriental à Venise et dans les possessions vénitiennes (1439-1791)* (28 pp. in-8°.; extrait de la « Rev. d'histoire et de littérature religieuses »).

— La librairie Berger-Levrault a désormais la vente de la traduction française de l'ouvrage du baron Colmar VON DER GOLTZ sur *Rosbach et Iéna*, ouvrage dont nous avons rendu compte autrefois. La traduction est due à M. le commandant CHABERT, du 20e régiment de chasseurs. Elle offre naturellement quelques taches. Par exemple, *der Zwang der Lage* (p. 120) ne peut être traduit par « situation précaire », non plus que *æusserer Zwang* (*id.*) par « force de volonté ». Il faut lire, p. 153, Locke et non *Loke*, Pufendorf et non *Pusendorf*, p. 265 Gœttingue et non *Gœtting*. P. 409 *junkerlicher Uebermuth* signifie non « morgue des jeunes gens », mais « morgue nobiliaire, morgue des hobereaux »; *id.* des mots comme *verkünstelt*, *seichte Aufklærung*, *Humanitæt*, *entartet* sont mal rendus par « faux », « civilisation frivole », « honnêteté », « endurci », et toute cette phrase devrait être remaniée; p. 410 (il s'agit du roi), il faut écrire « par modestie » et non *par timidité*, et, au lieu de dire « qui ne portait que sur des choses futiles au lieu de s'attacher aux choses sérieuses », ne vaut-il pas mieux dire en serrant le texte de plus près « qui s'attachait à l'extérieur et non à l'essence des choses » ? Mais ces chicanes et vétilles n'empêchent pas que le travail du traducteur soit considérable et consciencieux. Le livre de Von der Goltz est très suggestif et très attachant. On saura gré à M. O. Chabert de l'avoir mis à la portée de notre public et nous recommandons volontiers cette nouvelle édition de la version française (in-8, 486 p. avec deux plans coloriés, 5 fr.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 19 juin 1896.

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. Eugène de Rozière, membre ordinaire de l'Académie, et retrace à grands traits la vie du défunt.

La séance est levée en signe de deuil.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 1 Trentième année 6 janvier 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PERIODIQUES

Revue des études grecques, juillet-sept., n° 31 : *Partie littéraire* : Félix Moreau, Les finances de la royauté homérique. — Jules Nicole, Une spéculation à la hausse en l'an 141 de J.-C. — H. Ouvré, Quelques remarques sur la composition littéraire à propos de l'Anthologie. — Th. Reinach, La guitare dans l'art grec. — *Chronique* : Correspondance grecque (X.); Paul Errera, Lettre d'Olympie. — *Bibliographie* : Comptes rendus.

La Correspondance historique et archéologique, n° 24, 25 déc. 1895; Asse, Le mystère de Junius (ce serait, d'après une lettre du comte de Broglie à Louis XV, ou Greatrakes, ou Wilkes). — B. Palustre, Une dépendance de l'abbaye de Fontevrault, le logis Bourbon. — *Questions* : Un recueil de chartes champenoises; Le prétendu crime de Tissot; Le séjour de Thomas Becket à Lyon; Lettres de Napoléon à Joséphine. — *Réponses* : Documents sur les lettres de cachet en province; Un ami de Guillaume Budé; La piscine romaine d'Asquins-sous-Vézelay.

Revue de l'instruction publique supérieure et moyenne en Belgique, XXXVII, 6 : Halkin, Les collèges des vétérans dans l'empire romain. — Latour, Essais philologiques sur les belgicismes. — *Comptes rendus* : Discailles, Charles Rogier, d'après des documents inédits 1800-1885 (Bergmans). — P. Guiraud, La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine. (Motte). — Pinloche, Herbart, principales œuvres pédagogiques (Hoffmann).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, octobre-novembre. Lutoslavski, Les trois premières tétralogies de Platon. — Nehring, Les sermons de Gnesen. — Ketrzynski, Sur la chronique de la Grande Pologne.

The Academy, n° 1243 : Letters of Matthew Arnold, p. Russell. — Dickinson, The development of Parliament during the nineteenth century. — Colquhoun, The Key of the Pacific, the Nicaragua Canal. — Lowe, The German Emperor William II; Whitman, Teuton Studies; Lowe, Bismarck's Table Talk. — The Sin-eater in Wales, III (Owen). — The adages of Erasmus (Nichols). — The Cassiterides (Cecil Torr). — The meaning of Edda (K. Blind). — The Orkhon inscriptions; Thomsen, Inscriptions de l'Orkhon déchiffrées; Radloff, Arbeiten der Orchon-Expedition; G. Schlegel, La stèle funéraire du Téghin Giogh et ses copistes et traducteurs chinois, russes et allemands; Radloff, Die alttürkischen Inschriften der Mongolei, 1-3. — The supposed new portrait of Shakspere. — Archaeological discoveries in South Russia.

— N° 1234 : Cox. An introd. to folk-lore. — English Pastorals, selected and with an introd. by Edm. K. Chambers. — Rev. Edwin Lloyd, The Great African Chiefs. — R. U. Budden (Cesaresco). — The western boundary of British Guiana (Cotton). — A misplaced letter of Horace Walpole (Helen Toynbee). — Job and Jeremiah (Skipwith). — « Faust » translations, a very small point (Maclintock). — Upon a sentence in Milton's prose (Hillier). — Schuchardt, Ueber das Georgische; Ueber den passiven Charakter des Transitivs in den caucasischen Sprachen. — The martyrology of Gorman (Whitley Stokes). — Ad. Goldschmidt, Der Albani-Psalter in Hildesheim.

The Athenaeum, n° 3556 : Sir J. R. Seeley, The growth of British policy, an historical essay. — Herodotus, IV-VI, p. Macan, — Harper, The Dover Road, annals of ancient turnpike — The works of Edgar Allan Poe, p. Stedman and Woodberry, p Edwards. — Jusserand, English essays from a French pen. — The « Englishman » in Tours. — A Venetian's commonplaces (Neilson). — Frothingham (not. nécrol.) — Ricci, Antonio Allegri da Correggio, his life, friends and his time.

— N° 3557 : Letters and verses of Arthur Perrhyn Stanley, between 1829-1881, p. Prothero. — Seebohm, Greek tribal society. — Sir Evelyn Wood, Cavalry in the Waterloo campaign; Horsburgh, Waterloo, a narrative and a criticism. — Journals and correspondence of Lady Eastlake. — Bradley, Wolfe (récit clair, quoique serré). — Calendar of Eutries in the Papal Registers relating to Great Britain and Ireland. Papal letters. II, 1305-1342, p. W. H. Bliss. — The rules of Tyconius, p. Burkitt ; S. Cyril of Jerusalem, catechetical lectures ; S. Gregory of Nazianzum, select orations and letters; etc. — Mrs Bryson, Fred. C. Roberts of Tsientsin, or For Christ and China; Armstrong, Iu a mule litter of the tomb of Confucius — A letter of Adam Smith. — The authorship of a spurious Chaucer poem (Mark Liddell). — The Head' Master's conference of 1895. — Bradley (Mrs A. Murray Smith), Annals of Westminster Abbey.

Literarisches Centralblatt, n° 51 : F. Jacobi, Das liebreiche Religionsgespräch zu Thorn 1645. — Witte, Lehre von den letzten Dingen-Ueberweg, Grundriss der Gesch. der Philosophie, I. bearb. Heinze. — Lindström, Anteckninger om Gotlands Medeltid, I, II. — Ehrenberg, Hamburg u. England im Zeitalter der Königin Elisabeth (important). — Asbach, Zur Erinnerung an Arnold Dietrich Schäfer — Zernin, Das Leben des Generals der Inf. Goeben, I. — Steub, Drei Sommer in Tirol, 3e ed. — Leonardo da Vinci, Il codice atlantico nella biblioteca Ambrosiana di Milano, II-IV. — Czyhlarz, Lehrbuch der Institutionen des röm. Rechtes, 3e ed. — Rehme, Das Lübecker Ober-Stadtbuch. — Les proverbes de Maidani, mis en vers et commentés par le cheikh Ibrahim-al-Ahdab, édité par ses fils S. et H. al-Ahdab. — S. Gregorii Theologi liber carminum iambicorum, versio syriaca antiquissima e cod. vat. CV, pars prima, p. Bollig S. J. (méritoire). — Kirchhoff, Thukydides u. sein Urkundenmaterial, Gesamm. akadem. Abhandl. (bon). — Hervieux, Les fabulistes latins, I, II, 2e ed. — Stolz, Histor. Grammatik der latein. Sprache, I, 2 (recommandable). — Schipper, Grundriss der englischen Metrik (très louable). — Adamnani vita S. Columbae, p. Fowler. — Dechent, Gœthe's schöne Seele Susanna Katharina von Klettenberg (instructif). — Simonyi, Tüzetes magyar nyelvtan törtenelmi alapon, Ausführliche magyarische Grammatik auf geschichtl. Grundlage, unter Mitwirkung von Balassa, I. Magyarische Lautlehre u. Formenlehre. — Kisa, Röm. Ausgrab. an der Luxemburger Strasse in Köln. — Kunowski, Die Kurzschrift als Wissenschaft u. Kunst.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 52 : Ouvré, Méléagre de Gadara (jugement indépendant, des choses excellentes, des parties réussies). — Wecklein, Die Kompositionsweise des Horaz und die Epistula ad Pisones (souvent sagace et convaincant). — J. Fuchs, Der zweite punische Krieg u. seine Quellen Polybius u. Livius nach strategisch-taktischen Gesichtspunkten beleuchtet, die Jahre 219 u. 218, mit Ausschluss des Alpenüberganges (il faudrait moins de raisonnements

militaires généraux et un peu plus de respect pour la critique des sources). — W. Rhys ROBERTS, The ancien Boeotians, their character and culture and their reputation (compétence et jugement sain). — SALOMAN, Die Restauration der Venus von Milo. — Paulys Realencyclopädie der klass. Altertumswiss. p. WISSOWA, III, Apollon-Artemis.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° XI, novembre : GROSS, Lehrbuch des katholischen Kirchenrechts (Schmidt). — HECK, Die altfriesische Gerichtsverfassung (Gratama). — UPHUES, Psychologie des Erkennens vom empirischen Standpunkte, I (Höfler). — MARTENS, Gregor VII, sein Leben und Wirken (Meyer von Knonau). — Das Habsburgische Urbar, p. MAAG, I (Meyer von Knonau). — HAMPE, Gesch. Konradins von Hohenstaufen (Wenck). — BERNOULLI, Der Schriftstellerkatalog des Hieronymus (Ihm). — JIRICZEK, Die Bosa-Rimur (Kahle). — Scholia in Horatium, p. HOLDER et KELLER, I (Häussner). — HOFFMANN, Pförtner Stammbuch, 1542-1893 (Luschin von Ebengreuth).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 2 Trentième année 13 janvier 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 52, 28 déc. 1895 : Amélineau, Notice des mss. coptes de la Bibl. nat. (mérite le plus vif intérêt et le plus chaud remerciement). — Bidez, La biographie d'Empédocle (clair et suggestif). — Ingram, Gesch. der Sklaverei und der Hörigkeit. — Dahn, Die Könige der Germanen (très méritoire). — H. Böhmer, Willigis von Mainz (louable). — Heldmann, Gesch. der Deutschordensballei Hessen (intéressant). — C. Didelot, La défense des côtes d'Europe (ouvrage d'une grande valeur) — Brun, Dict. syriaco-latinum (en somme, Brockelmann sert plutôt un but scientifique; Brun offre de grands avantages au commençant). — Gercke, Seneca-Studien (très abondant). — Holthausen, Altisländisches Elementarbuch (très recommandable). — Heyne, Deutsches Wörterbuch, III, R.-Z. — Jahrbuch der Grillparzer-Gesellschaft, p. Glossy, V. — Wittstock et Schener, Volksthümliches et Mundart der Siebenbürger Sachsen. — Fleischer, Neumen-Studien. — Regener, Grundz. einer allgem. Methodenlehre des Unterrichts.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 52 : Wellmann, Die pneumatische Schule bis auf Archigenes (utile). — Nordenstam, Studia syntactica, I, Syntaxis infinitivi Plotiniana (soigné). — Sagave, Δέ im Nachsatze bei Herodot (fait avec soin, sans être toujours convaincant). — Dyroff, Gesch. des pronomen reflexivum, II. Die attische Prosa und Schlussergebnisse (très travaillé, méthode et jugement réfléchi). — De bello gallico, p. Hamp. — Ciccotti, Nota chronologica sulla questura di Verre. — Gerth, Griech. Schulgrammatik, 4e ed.

— N° 1 : Susemihl, Quaest. Aristotelearum criticarum et exeget. pars IV. — Höck, Demosthenes, ein Lebensbild (à la fois scientifique et attachant). — Pro Milone, p. Clark. — Friedlaender, Juvenal, mit erkl. Anmerk. 2 vol. (commentaire de grande valeur). — Platner, Bibliography of the younger Pliny (sera le bienvenu). — Pascal, La leggenda del diluvio nelle tradizioni greche ; Il mito di Licaone (recherches qui procèdent trop du tâtonnement). — Robiou, L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, second mémoire, Les régions syro-babyloniennes et l'Eran (aurait dû être jeté au panier). — Stæhlin, Beitr. zur Kenntnis der Handschriften des Clemens Alexandrinus (méritoire). — Augustini epist. p. Goldbacher, I (très grand soin). — Benedicti regula monachorum, p. Woelfflin. — Stöcklein, Untersuchungen zur Bedeutungslehre.

Museum, n° 11 : Lycophrons Alexandra, p. Holzinger (Houtsma). — Acta apostolorum, p. Blass (Van de Sande). — T. Macci Plauti com. p. Goetz et Schoell (Speyer). — Bruckner, Die Sprache der Longobarden (Van Helten). — Bolte, Das Danziger Theater im XVI u. XVII Jahrhundert (Worp). — Freeman, Gesch. Siciliens, deutsche Ausg. von Lupus, I (Valeton). — Von Sybel, Die Begründ. des deutschen Reichs durch Wilhelm I, 6-7 (Ph. Muller). — Van Geer, De opkomst van het Nederl. gezag over Ceilon (Heeringa). — Griffis, The religions of Japan, 2e ed. (De La Saussaye). — Wetenschap, letteren en kunst in Nederland voornam. in de 19 eeuw, I (Van Haarst). — School= en leerboeken.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT

HISTOIRE DES ROUMAINS

DE LA DACIE TRAJANE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'UNION DES PRINCIPAUTÉS

PAR A. D. XENOPOL

Professeur à l'Université de Jassy, membre de l'Académie Roumaine

2 volumes in-8, de 600 pages avec cartes. . . . . 25 »

M. A. D. Xenopol, le savant professeur de Jassy, bien connu en France par sa collaboration à la *Revue historique* de M G. Monod, et à l'*Histoire générale* publiée sous la direction de MM. Lavisse et Rambaud, nous donne un ouvrage du plus haut intérêt historique. Il retrace, pour la première fois, les vicissitudes par lesquelles a passé. depuis ses origines jusqu'à nos jours, le peuple roumain appelé, dans un avenir peut-être prochain, à jouer un rôle si important dans la politique orientale de l'Europe. L'ouvrage de M. Xenopol se distingue par les plus sincères qualités scientifiques. C'est, en même temps qu'un travail de grande érudition, une puissante synthèse des idées qui ont présidé au développement du peuple roumain.

PHONÉTIQUE HISTORIQUE ET COMPARÉE

DU SANSCRIT ET DU ZEND

PAR PAUL REGNAUD

Professeur à la Faculté des Lettres de Lyon

Un volume in-8 . . . . 5 »

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 3 Trentième année 20 janvier 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue historique, I, janvier-février : Comte J. Du Hamel de Breuil, Un ministre philosophe, Carvalho, marquis de Pombal (deuxième article). — Babeau, Une ambassade en Allemagne sous Henri IV. — De Kerallain, Les Français au Canada, suite et fin, La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans. — Cavaignac, La saisie de la lettre de Stein en 1808. — *Bulletin historique* : France (A. Molinier et G. Monod); Allemagne (Philippson). — *Comptes rendus* : Olivier-Beauregard, La caricature égyptienne; P. Regnaud, Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce; Oldenberg, Die Religion des Veda; Von Ihering, Les Indo-Européens avant l'histoire; Schubert, Geschichte des Pyrrhus; von Heinemann, Gesch. der Normannen in Unteritalien u. Sicilien; Philippi, Zur Verfassungsgesch. der westfaelischen Bischofsstaedte; Georgiana, O pagina din viata Marcelui Stephan; Von Natzmer, Lebensbilder aus dem Jahrhundert nach dem grossen deutschen Kriege; Tollin, Gesch. der franz. Kolonie von Magdeburg; Harrison, The meaning of history.

The Academy, n° 1235 : Carr, The life and times of James Ussher, archbishop of Armagh. — Younghusband, The relief of Chitral; Thomson, The Chitral campaign. — Lilly, Four English humorists of the XIX century. — Wendell, Shakspere. — Gutenberg and Strasburg, some grave doubts (Howorth). — The Sin-eaters in Wales, III (Owen). — The derivation of Edda (Magnusson). — The Turks (Keane). — Wellhausen, The Book of Psalms in Hebrew; Minocchi, I Salmi.

The Athenaeum, n° 3558 : James Sully, Studies of childhood. — Lord Weekes, From the Black Sea through Persia and India. — Contre-amiral Fournier, La flotte necessaire. — Hogg, De Quincey and his friends. — Bourgeois, Le grand siècle. — Why Gordon perished. — Bibliotheca Petherickiana. — The Southey. — Coleridge sonnet. — Mallery, Picture writing of the American Indians; Stevenson (Mat.), The Sia; Turner, Ethnology of the Ungava District, Hudson Bay; Dorsey, A study of Siouan cults. — Westlake, A history of design in painted glass. — Adams, The house of the hidden places, a clue to the creed of Early Egypt from Egyptian sources; Erman, Life in ancient Egypt.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 1 : Ilias, p. Van Leeuwen et Mendes da Costa. — Hyperidis orationes sex p. Blass, 3ᵉ ed. — Die neuplaton. fälschlich dem Galen zugeschriebene Schrift p. Kalbfleisch (de valeur). — Plauti Amphitruo, p. L. Havet (long art. de Seyffert qui prétend que l'édition « offre un texte faussé et doit égarer par sa critique les inexpérimentés »). — Hermanns Lehrb. der Griech. Antiquitäten, II, 1 Rechtsalterthümer, 4ᵉ ed. p. Thalheim (travail très soigné). — Krueger, De rebus inde a bello Hispaniensi usque ad Caesaris necem gestis (étude méritoire). — Salomon Reinach, Epona, la déesse gauloise des chevaux (très bonne publication dont les résultats essentiels seront difficilement modifiés)

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 2 : Pauly's Realencyclopädie der class. Altertumswiss, p. Wissowa, III. — Anthologia graeca epigramm. Palatina cum Planudea, p. Stadtmueller, I, 1-4. — Thukydides, Auswahl, p. Stein. — Ricci, Catone nell'opposizione alla cultura greca e

ai grecheggianti (juste et bien fait). — Pro Archia, p. P. Thomas, 2e éd. (témoigne d'une pensée indépendante).

Gœttingische gelehrte Anzeigen n° XII : Dobschütz, Studien zur Kritik der Vulgata (Corssen). — Wirth, Aus orientalischen Chroniken (Frick) — Willrich, Juden und Griechen vor der makkabäischen Erhebung (Wellhausen). — Frech, Die Karnischen Alpen (Weigand). — Besta, Ricardo Malombra (Luschin von Ebengreuth). — Zdekauer, Li studio di Siena nee Rinascimento (Luschin von Ebengreuth). — Jahrbuch des histor. Vereins des Kantons Glarus, 25-30 Heft (Meyer von Knonau). — Immisch, Philologische Studien zur Plato, I (Wilamowitz-Moellendorff). — Plutarchi Pythici dialogi tres, p. Paton (Blass).

Zeitschrift für katholische Theologie, XXe an., n° 1 : E. Lingens, Die kirchliche Ueberlieferungslehre über den Beweggrund verdienstlicher Werke. — N. Paulus, Conrad Köllin, ein Theologe des 16. Jh. — H Noldin, Die Briefe des hl. Alphons v. Liguori a dessen Moralsystem. — H. Grisar, Der mamertinische Kerker u. die römischen Traditionen vom Gefängnisse u. den Ketten Petri. — *Recensionen* : Gaudé, De morali systemate S. Alphonsi. — A. Knaer, Die Enstehung der konziliaren Theorie. — A Gillow, A literary and biographical history. — J. Baier, Der hl. Bruno als Katechet. — I. H. Oswald, Die dogmatische Lehre von den Sacramenten. — L. Billot, De uerbo incarnato, de ecclesiae sacramentis, de Deo uno et trino. — J. Mendive, Institutiones theol. dogm. — Janssen-Pastor, Geschichte des deutschen Volkes. — S. Raue, Christus als Lehrer u. Erzieher. — H. Lesetre, La s. église au siècle des Apôtres. — *Analekten* : Die bischöflichen Kirchen in Dalmatia inferior et superior ; Ps. 129 (Hebr. 130), De Profundis ; die Hildebrands-Inschrift ; Wer ist der Verfasser des Buches De uita et beneficiis... meditationes ; Residenz u. Wallfahrtsort Mariaschein ; Hieronymus von Mondsee ; Kleinere Mittheilungen.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 4 Trentième année 27 janvier 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Nouvelle Revue rétrospective, n° 18, 10 janvier 1896 ; L.-G. PELISSIER, Les correspondants du peintre Fabre, 1808-1834, lettres de Bertin aîné, Garnier, Férogio, Boguet, Mérimée père, Girodet-Trioson, Guérin, Gérard. — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784, suite.

The Academy, n° 1236 : BURROWS, The history of the foreign policy of Great Britain. — BENSON, Essays. — PRELOOKER, Under the Czar and Queen Victoria. — BESANT, Westminster ; BRADLEY, Annals of Westminster Abbey. — The Castell Dwyran Stone (S. Rhys). — Ecclesiastes and Aristotle (Tyler). — A letter of William Penn to the first duke of Ormonde. — The Sin-eaters in Wales (Hartland). — Archbishop Ussher in Oxford (L. Thomas). — A doubtful reading in Dante's letter to the Emperor Henry VII (Paget Toynbee). — A sentence in Milton's prose (L. Johnson) — IHERING, Vorgesch. der Indoeuropäer ; ROBIOU, L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre ; DAVIS, Genesis and Semitic tradition. — The restored pronunciation of Latin and Greek (Lloyd). — Focile in anatomy (H. Bradley).

The Athenaeum, n° 3559 : BURROWS, The history of foreign policy of Great Britain. — BAIN, The life of Andersen. — Vernon LEE, Renaissance fancies and studies, being a sequel to Euphorion. — LILLY, Four English humourists of the XIX century. — W. S. HARRIS, Tafilet, the narrative of a journey of exploration in the Atlas mountains and the oases of the North-Western Sahara. — A letter of Robert Browning's. — The Southey-Coleridge sonnet (White). — Verlaine (A. Symons). M. R. JAMES, The sculptures in the Lady Chapel at Ely.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 2 : ROTHE, Die Bedeut. der Widersprüche für die homer. Frage. — Anonymi christiani. Hermippus. De astrologia dialogus, p. KROLL et VIERECK (intéressant). — COCCHIA, Nuove ricerche intorno a questioni antiche di topografia italica, la patria d'Ennio e il nome d'Italia (sagace, trop subtil) — HERKENRATH, Gerundii et gerundivi apud Plautum et Cyprianum usus (soigné). — ROBIOU, L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre, les régions syro-babyloniennes et l'Erân (insuffisant). — Pierre PARIS, Polyclète (tâche difficile que l'auteur n'a pu entièrement exécuter malgré son élégante rhétorique et à cause de son scepticisme exagéré à l'égard de résultats déjà acquis). — DRESSI, Descrizione d'una statuetta militare votiva. — CONSTANTINIDIS, Hist. d'Athènes (en grec, 2e éd.). — MERINGER u. K. MAYER, Versprechen und Verlesen (profitera très peu à la science). — FRIEDLÄNDER, Matrikel der Universität Greifswald (fait avec beaucoup de soin et de compétence).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 3 : ZÖCHBAUER, Antikrit. Untersuchungen zu den Annalen des Tacitus (le résultat positif est relativement mince). — RECH, Observ. grammaticae de in praepositionis cum accusative junctae apud Senecem usu (grand soin). — ROBERTI, La eloquenza greca, II, Eschine-Demosthene (important volume en ce qu'il donne des choses connues avec mainte remarque instructive). — COSTANZI, Sulla relazione tra il mito di Demetra e quello di Persefone. — KALOPOTHAKES, De Thracia provincia romana. — Callinici de vita s. Hypatii liber ed. seminarii philologorum Bonnensis sodales (très recommandable). — GEYER, Adamnanus, Abt von Jona, I (clair, méthodique, intéressant).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PRIX D'ABONNEMENT :

Paris	25 »
Départements	27 50
Étranger	30 »

AVIS

A partir du 1er janvier 1896 la *Revue de l'Histoire des Religions* sera dirigée par MM. *Jean Réville* et *Léon Marillier*.

L'esprit et la méthode de la *Revue* demeurent les mêmes. Elle conserve le précieux concours des maîtres qui lui ont accordé leur collaboration jusqu'à ce jour et qui continueront la publication de leurs Bulletins généraux (Bulletins de MM Barth, Maspero, Pierre Paris, Audollent, etc.).

Avec l'aide de plusieurs collaborateurs nouveaux la *Revue* se propose de donner désormais une plus grande extension aux comptes rendus des publications de tout ordre sur l'histoire religieuse. A côté de la *Revue des livres* il y aura deux rubriques nouvelles : des *Notices Bibliographiques* et une *Revue de Périodiques*, dans laquelle on se propose, non plus d'énumérer un très grand nombre de titres d'articles, mais de signaler et d'analyser d'une façon succincte les articles qui contribuent au progrès des connaissances en histoire religieuse. Ce travail est dès à présent réparti entre plusieurs collaborateurs ayant chacun une compétence spéciale dans une partie du vaste domaine qu'il s'agit de passer en revue.

Les auteurs et les éditeurs sont instamment priés d'envoyer les livres, revues, tirages à part, dont ils désirent qu'il soit rendu compte dans la *Revue*, à l'adresse *personnelle* de M. Jean Réville, ou de M. Léon Marillier, chez M. Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.

ŒUVRES DE JULIEN HAVET

(1853-1893)

TOME I. — QUESTIONS MÉROVINGIENNES
TOME II. — OPUSCULES DIVERS

2 forts volumes in-8, avec figures, planches et carte. . . . . 25 »

COMTE HENRY DE CASTRIES

LES MORALISTES POPULAIRES DE L'ISLAM

I

LES GNOMES

DE SIDI ABD ER-RAHMAN EL-MEDJEDOUB

EN ARABE ET EN FRANÇAIS

In-18 . . . . 3 50

BIBLIOTHÈQUE SLAVE ELZÉVIRIENNE

XIII

SLAVY DCÉRA. CHOIX DE POÉSIES SLAVES

Recueillies par le baron A. D'AVRIL

In-18, elzévir. . . . . 3 »

XIV

CORRESPONDANCE

DE S. M. L'IMPÉRATRICE MARIE FÉODOROVNA

AVEC MADEMOISELLE DE NÉLIDOFF, SA DEMOISELLE D'HONNEUR

(1797-1801)

SUIVIE DES LETTRES DE MADEMOISELLE DE NÉLIDOFF AVEC LE PRINCE A. B. KOURAKINE

Publiée par la Princesse Lise Troubetzkoï

Élégant volume in-18, avec 2 portraits. . . . . 5 »

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 5 Trentième année 3 février 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PERIODIQUES

Annales de l'École libre des sciences politiques, n° 1, 15 janvier 1896 : GOUVY, Une monographie d'atelier, les forges d'acier de Dieulouard. — MATTER, Le Sonderbund (suite). — SILVESTRE, La politique française dans l'Indo-Chine, Annam (suite). — Th. FUNCK-BRENTANO et DUPUIS, Les conditions du commerce international, la baisse de l'argent, le change, les emprunts et leur action sur les relations commerciales. — GRAS, L'organisation des chambres de commerce. — *Analyses et comptes rendus :* Em. CHEVALLIER, La loi des pauvres et la société anglaise; G. de GREEF, L'évolution des croyances et des doctrines politiques; ARMINJON, L'administration locale de l'Angleterre; H. MICHEL, L'idée de l'Etat; EMION, La saisie arrêt sur les salaires et petits traitements; RAUX, La République et le Concordat de 1801; CHARDENET, PANHARD et P. GÉRARD, Les élections départementales; R. DE LA GRASSERIE, Code civil mexicain; L. CAHUN, Introduction à l'hist. de l'Asie, Turcs et Mongols, des origines à 1405; d'ALBÉCA, La France au Dahomey; Rapp, Mémoires du général Rapp; GUILLON, Les complots militaires sous la Restauration.

Annales de l'Est, n° 1, 1er janvier 1896 : Ch. SCHMIDT, Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (suite). — KRUG-BASSE, Histoire du Parlement de Lorraine et Barrois. — J. J. Walter, chronique, éditée par Rod. Reuss (suite). — GUYOT, Note sur l'installation de l'École forestière à Nancy. — *Comptes rendus critiques :* Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal de Luxembourg; A GATRIO, Die Abtei Murbach im Elsass; Eug. MARTIN, Etat d'âme d'un religieux toulois au XIIe siècle, Hugues Métel; Marquis des RÉAULX, Le roi Stanislas et Marie Leczynska; Statue d'Emmanuel Héré, discours d'inauguration par M. GENAY; A. COLLIGNON, La vie littéraire, 2e édition; INGOLD, Les correspondants de Grandidier, cinq premiers fascicules.

Annales du Midi, n° 29, janvier 1896 : Ant. THOMAS, Coutumes de Gimont. — CALMETTE, La question du Roussillon sous Louis XI (fin). DOUBLET, Le couvent des Salenques de Foix au XVIIe siècle. — PÉLISSIER, Le « navire de bonheur » de l'avocat Bernardi. — Mélanges et documents : A. THOMAS, Etymologies basques; Judaica; ih = ch en provençal; La patrie de Pierre de Montrevel, évêque de Lectoure; CABIÉ, Sentence des consuls de Toulouse en faveur du couvent de Lespinasse. — *Comptes rendus critiques :* BERNARDIN, De Petro Moumauro; BOUDET, La Jacquerie des Tuchins.

Revue de l'histoire des religions, septembre-octobre : E. BLOCHET, Textes pehlvis inédits relatifs à la religion mazdéenne. — L. MARILLIER, Du rôle de la psychologie dans les études de mythologie comparée. — Ed. MONTET, Religion et superstition dans l'Amérique du Sud. — J. RÉVILLE, Erasme et Luther. — *Correspondance :* P. REGNAUD, Réponse à quelques objections. — *Revue des livres :* E. W. HOPKINS, The religions of India — F. J. GOULD, A concise history of religion. — A. BASTIAN, Die Verbleibsorte der abgeschiedenen Seelen. — P. W. JOYCE, Old Celtic romances. — *Chronique.*

Revue celtique, n° 4, octobre 1895 : Salomon REINACH, Bas-relief inédit autrefois à la Bibliothèque de Strasbourg. — Whitley STOKES, The Annals of Tigernach; Douglas HYDE, Deux notes du manuscrit irlandais de Rennes. — G. DOTTIN, Contes irlandais (suite). — *Chronique :* Marg. STOKES, La croix de Cong (D'Arbois de Jubainville). — Table des principaux mots étudiés dans le volume XVI de la *Revue celtique* (Ernault).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, n° 5, décembre 1895 : F. PIEKOSINSKI, Contributions à l'analyse des statuts du roi Casimir le Grand.

The Academy, n° 1237 : STEINMETZ, Ethnolog. Studien zur ersten Entwickelung der Strafe, nebst einer psycholog. Abhandl. über Grausamkeit u. Rachsucht. — Journal and Corresp. of Lady Eastlake. — COMPARETTI, Virgil in the middle ages, trans. BENECKE, with introd. by Rob. ELLIS. — ANSON, With 9th Lancers during the Mutiny. — The Sin-eater in Wales (Owen). — Shakspere or Theobald ? (Skipwith). — A sentence in Milton's prose (Fisher). — Archbishop Ussher in Oxford (Carr). — Four Phœnician inscr. from Cyprus (Cooke). — WEDMORE, Etching in England. — NEWMAN, Gluck and the Opera.

The Athenaeum, n° 3560 : PURCELL, Life of Cardinal Manning. — Miss BALFOUR, Twelve hundred miles in a waggon. — Social England, IV, From the accession of James I to the death of Anne. — Fred. HARRISSON, Studies in early Victorian literature ; Hugh WALKER, The greater Victorian poets. — Codex Cottonianus Vitellius A VI (Ancombe). — The Oracle Encyclopaedia. — The Secondary Education conferences. — WILLIAMSON, John Russell. — Elizabethan players.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 3 : Lycophrons Alexandra, p. HOLZINGER (traduction en vers très louable et commentaire indispensable). — HOLZ, Ueber die germanische Völkertafel des Ptolemaeus (important et riche en excellentes remarques). — KYHNITZSCH, De contionibus quas Cassius Dio historiae suae intexuit, cum Thucydideis comparatis (bon). — DAHL, Demetrius περὶ ἑρμηνείας (savant et sagace). — Anthologiae latinae supplem. I. Damasi epigrammata, accedunt Pseudodamasiana aliaque ad Damasiana inlustranda idonea, p. IHM (très utile et bien fait). — SCHICHE, Zu Ciceros Briefwechsel im Jahre 51 (travail excellent). — REIN, Encyklopädisches Handbuch der Pädagogik, I, 1-21.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte, 28

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES PUBLICATIONS
DE LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX
(1892-1896)

Un volume in-8 de 200 pages

TABLE DU CATALOGUE

N. B. — Ce Catalogue sera envoyé contre 30 centimes en timbres-poste.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 6 Trentième année 10 février 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1238 : Moore, A critical and exegetical commentary on Judges ; Kittel, A history of the Hebrews, I ; Fraser, Philosophy of theism ; Salmond, The Christian doctrine of immortality. — Hole, A little tour in America. — Fiona Macleod, The Sin-eater and other tales — Frank i Frankisci Polscy, 1726-1816, monografia historyczna ...przez Alexandra Kraushara. — Some books on the colonies : Hatch and Chalmers, The Gold Mines of the Rand ; Hogan, The Sister Dominions, through Canada to Australia ; British Guiana and its resources. — Gutenberg, corrigenda (Howorth). — The Sin-eater in Wales (Hartland). — Triar, briar, choir (Chance). — Abicht, Ist die Aehnlichkeit des glagolitischen mit dem grusinischen Alphabet Zufall ? — Four Phœnician inscriptions from Cyprus, II (Cooke). — A conjecture to Propertius, 3, 17, 33 (Palmer). — The Antigone at Athens (Edmonds).

The Athenaeum, n° 3561 : Birks, The life and correspondance of Thomas Valpy French first bishop of Lahore. — Grosvenor, Constantinople — Benson, Essays. — The corresp. of M. Tullius Cicero, p. Tyrrell and Purser. — Fortescue, A history of the 17 Lancers, Duke of Cambridge's own. — Degrees for women. — Lady Llanover. — Henry Van Laun (not necrol.) — Hatch and Chalmers, The Gold Mines of the Rand. — Holbein's Ambassadors (Dickes).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 4 : Cauer, Grundfragen der Homerkritik (1er art.). — Gaheis, De troporum in Senecae tragoediis generibus potioribus (soigné). — Cantor, Vorlesungen über Gesch. der Mathematik, I, von den ältesten Zeiten bis 1200, 2e éd. (toujours très remarquable et utile). — Koch (K.), Die Gesch. des Fussballs im Altertum und in der Neuzeit. — Plath, Die Königspfalzen der Merovinger und Karolinger, I. Dispargum. — Lœwy, Die semitischen Fremdwörter im Griechischen (à recommander aux philologues qui s'occupent de questions mythologiques).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 4 : Sittl, Archaeologie der Kunst (ouvrage de valeur, mais difficile à lire et trahit la précipitation). — Schefczik, Die erste philippische Rede des Demosthenes ist zweifellos ein Ganzes (trop détaillé, mais juste). — Lindskog, De enuntiatis apud Plautum et Terentium condicionalibus (du soin, de l'habileté, ce n'est pas assez mûri). — Aeneis, p. Kloucek ; Ovidius, ausgew. Ged. p. Sedlmayer, 5e ed. ; Ovids Metamorphosen, p. Schwertassek. — Livy books XXI and XXII p. Lord ; Fügner, Lexicon Livianum, VI ; T. Livi XXXVI-XL, p. Zingerle.

Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein insbesondere die alte Erzdiœcese Kœln. LX Heft, 1 : contient la liste des collaborateurs et des œuvres analysées ainsi qu'un index très détaillé et qui sera très utile. — LXI Heft : H. Hüffer, Aus den Jahren der Fremdherrschaft I. Des Kurkölnischen Hofraths B M. Altstätten poetische Beschreibung seiner Flucht von Bonn nach Westphalen 1794-1795 ; II. Die Familie von Lombeck-Gudenau während der Zeit der Revolution ; III Lezay-Marnesia und Maximilian Friedrich von Gudenau (cf. *Revue*, n° 4). — Dresemann, Die jülichsche Felde 1542-1543, zeitgenössischer Bericht des Michael zo Louff, Johanniters in Kieringen. — Dresemann, Aus einer Chronik des Karthäuserklosters Vogelsang bei Jülich. — Al. Meister, Die Haltung der drei geistlichen Kurfürsten in der strass-

burger Stiftsfehde 1583-1592. — K. HAYN, Aus den Annalen-Registern der Päbste Eugen IV, Pius II, Paul II und Sixtus IV, 1431-1447, 1458-1484. — KELLER (K.), Die historische Litteratur des Niederrheins für die Jahre 1892 und 1893. — H. HÜFFER, Der Grabstein des Burggrafen Heinrich von Drachenfels zu Rhöndorf (mit einer Tafel). — Litteratur : Cardinal von Geissel, aus seinem handschriftlichen Nachlass geschildert von Otto PFÜLF, I. — Berichte über die Generalversammlungen des historischen Vereins für den Niederrhein, 1893-1895.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 7 Trentième année 17 février 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue de l'histoire des religions, novembre-décembre : E. Blochet, Textes pehlvis inédits relatifs à la religion mazdéenne publiés et traduits. — E. Guimet, Le dieu d'Apulée. — L. Massebieau, L'épitre de Jacques est-elle l'œuvre d'un chrétien? — J. Philippe, Lucrèce dans la théologie chrétienne du IIIe au XIIIe siècle et spécialement dans les écoles carolingiennes, I. — *Revue des livres :* R. Dvorak, Chinas Religionen. — J. P. Minayeff, Recherches sur le bouddhisme. — R. Mariano, Evangelii sinottici; Evangelio di Giovanni; Dottrina dei XII apostoli; Le Apologie nei primi tre scoli; Buddhismo e Cristianesimo; Il ritorno delle chiese cristiane all' unità cattolica. — G. Colucci, La Vita di S. Anselmo di Baggio. — H. de Charencey, Le folklore dans les deux mondes. — D. Cabrol, Les églises de Jérusalem, la liturgie et la discipline au IVe siècle. — E. Stapfer, Jésus-Christ avant son ministère. — *Chronique.*

Correspondance historique et archéologique, n° 25, 25 janvier 1896 : Momméja, Rabelais et les monuments préhistoriques. — Ch. Ravaisson-Mollien, Bayonne et Cap-Breton. — *Question* : Le temple de Cérès découvert au palais du Luxembourg; Le prénom Fierabras; Jetons de Saint-Urbain; Le nom de l'ancienne rue de Laval à Paris. — *Réponses* : Jacques Matarel, opérateur du roi; procès-verbal de l'extraction des cercueils royaux de Saint-Denis en 1793; La piscine romaine d'Asquius-sous-Vezelay (Yonne). — *Chronique.*

The Academy, n° 1239 : The life of a conspirator; The life and times of John Kettlewell, p. Carter. — Plutarch's lives of the noble Grecians and Romans, englished by Sir Thomas North, 1579, with an introd. by Wyndham. — Stepniak, King Stork and King Log. — Herodotus, p. Macan. — Alex Macmillan. — Lisbon Libraries (Dewelyn Thomas). — The date of the Apology of Justin Martyr (Kenyon). — The form friar (Mayhew). — Texts and studies of Euthaliana, n° 2, by J. Armitage Robinson. — An ancient Baudd'a tile (Baynes). — Phœnician inscriptions from Cyprus (G. B. Gray). — Lord Leighton (Fred. Wedmore). — Excavations in Cyprus (Myres).

The Athenaeum, n° 3562, 1er février 1896 : The works of Joseph Butler, sometime Lord Bishop of Durham Gladstone. — Hewison, Bute in the olden time. — Van Oss and Mathieson, Stock Exchange Values, a decade of finance, 1885-1895. — Ruth Putnam, William the Silent, Prince of Orange, the moderate man of the XVI century; Philippson, Ein Ministerium unter Philipp II, Kardinal Grunwella am spanichen Hofe; Calendar of Letters and State Papers relating to English affairs, preserved principally in the Archivs of Simancas, Elizabeth, I-II. 1558-1579, p. Hume. — Coleridge (Ward). — Alex. Macmillan. — Hiatt, Picture posters, a short history of the illustrated placard. — Lord Leighton. — Notes on Egypt (Mahaffy et A.-G. Butler).

Literarisches Centralblatt, n° 1 : Müller Ezechiel-Studien. — Hopkins, The religions of Indie (solide). — Busolt, Griech. Gesch. bis zur Schlacht bei Chaeronea, II, 2e ed. — W.-E. Köhler, Luthers Schrift an den christlichen Adel deutscher Nation. (soigné). — Gothein, Ignatius von Loyola u, die Gegenreformation (très important). — Die böhm. Landtagsverhandlungen u. Landtagsbeschlüsse, VIII. — Jonin, Durch Süd-Amerika. — Dieter, Deutsche Siedelung in unzeren tropischen Schutzgebieten. — Leon da Vinci, Il codice Atlantico, V-VI. — P. Deschanel, La décentralisation. — Breysig, Gesch. der brandenb.

Finanzen 1640-1697. — Meringer u. K. Meyer, Versprechen und Verlesen. — Wackernagel, Altindische Grammatik, I, Lautlehre (« don précieux »). — Oordt, Plato and the times he lived in. (peu au courant). — Vergil p. Ribbeck, II, Aeneis 2e ed. — W. Meyer, Nürnberger Faustgeschichten. — Bolte, Das Danziger Theater im XVI u. XVII Jahrhundert. — Brunner, Schlecht Deutsch. — Dirksen, u. Hoffmann, Volkstümliches aus Meiderich aus Schapbach. — Georgian folk tales, translated by Wardrop. — Schultze, Archäologie der christlichen Kunst (bon). — Von Falcke, Aus alter und neuer Zeit.

— N° 2 : Ménégoz, Der biblische Wunderbegriff. — C. de Freycinet, Essais sur la philosophie des sciences, analyse, mécanique (on ne gagnera pas beaucoup de pensées neuves, mais tout ce qu'on connaissait est très clairement rendu). — Gold-Friedrich, Kants Aesthetik. — Bose, A history of Hindu civilisation during British rule. — Tille, Die bäuerliche Wirtschafts verfassung des Vintschgaues. — Daae og Huitfeldt-Kaas, Bishop Nils Glostrups Visitatser; Oslo og Hamar Stifter 1617-1637. — Lœwe, Die Organisation u. Verwaltung der Wallensteinschen Heere (fait avec soin). — Rieu, Supplement to the catalogues of the British ms. to the British Museum ; Ellis, Catalogue of Arabic books in the British Museum. — Stephanos, sbornik statjej w eestj F.-F. Sokolowa (recueil d'essais en l'honneur de Sokolow). — Verrale, Euripides the rationalist (quatre études fines, parfois trop fines). — Juvenal p. Friedländer (excellent). — Rosenbauer, Die poetischen Theorien der Plejade nach Ronsard u. Du Bellay (aurait pu être fouillé davantage). — La Jerusalemme liberata, p. Spagnotti (recommandable). — Streuli, Carlyte als Vermittler deutscher Literatur u. deutschen Geistes (insuffisant). — Weitbrecht, Diesseits von Weimar, auch ein Buch über Gœthe. — Berlepsch, Gottfried Keller als Maler. — Wereschagin, Lebenserinnerungen. — Hans von Bülow, Briefe.

— N° 3 : Deissmann, Bibelstudien. — Gomperz, Griechische Denker, II-V. — Schulz, Hessisch-Braunschweig. — Mainzische Politik 1367-1379. — Briefe u. Acten zur Gesch. der dreissigjährigen Krieges, VI p. Stieve. — Bretholz, Urk. zur Gesch. der Belagerung der Stad' Brünn, 1643-1645. — Adler, Das grosspolnische Fleischergewerk vor 300 Jahren. — Von Bülow, Deutsch-Südwestafrika. — Schachname, übersetzt von Fr. Rückert, p. Bayer. — Liber Mafatih al Olûm, p. Van Vloten (cf. *Revue*, 1895, n° 51). — Kalbfleisch, Die neuplatonische fälschlich dem Galen zugeschriebene Schrift (inédit, édicté avec soin et accompagné d'une introduction convaincante). — Bourbon, Der Eisenhammer, p. Schütz (trad. du poème latin Ferraria). — Schwering, Zur Gesch. des niederl. und spanischen Dramas in Deutschland, neue Forschungen (parfois superficiel). — Bremer, Beiträge zur Geogr. der deutschen Mundarten ; Der Sprachatlas des deutschen Reichs, Dichtung u. Wahrheit (I. Wenker, Kritik ; Weber, Ueber nichtige Interpretation). — Tiele, Gesch. der Religion im Altertum I, 1. — Robiou, L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au temps d'Alexandre, II. — Kraus, Gesch. der christlichen Kunst, I. Die hellenisch-römische Kunst der alten Christen (clair et fort instructif). — H. Devrient, Schönemann u. seine Schauspielergesellschaft.

— N° 4 : Vorbrodt, Psychologie des Glaubens. — Le pèlerinage du moine Augustin Jacques de Vérone, p. Röhricht. — Ortvoy, Gesch. der Stadt Pressburg. — A. E. Berger, Die Kulturaufgaben der Reformation ; Luther in geschichtl. Darstellung. — Kaufmann, Die Erstür-

mung Ofens u. ihre Vorgesch. — ANDERSON, The heraldry of St Andrews University. — M. LEWIN, Aramäische Sprichwörter u. Volkssprüche (des choses intéressantes). — BASSET, Le dialecte berbère de Taroudant. — Callinici de Vita S. Hypatii liber, ediderunt seminarii philologici Bonnensis sodales. — O. KELLER, Zur latein. Sprachgesch. II. Grammat. Aufsätze (absence absolue de méthode scientifique et manque de critique). — Catonis de agri cultura liber, p. KEIL (cf. *Revue*, n° 4). — Coleridge, Anima poetae. — BIELSCHOWSKY, Goethe, sein Leben u. seine Werke, I (très bon). — WINDISCH, Mara und Buddha. — GEVAERT, La mélopée antique dans le chant de l'église latine (cf. *Revue*, n° 4).

— N° 5 : KIESEWELTER, Der Occultismus des Altertums, I. Akkader-Hebraer (un peu précipité). — DIPPE, Socialismus u. Philosophie auf den deutschen Universitäten. — LUSCHIN VON EBENGREUTH, Oesterr. Reichsgesch. I, vor 1526. — Pirckheimer, Schweizerkrieg, p. RÜCK. — DICKNISON, The development of Parliament during the XIX century. — Von CONRADY, Grolman, II. — KÖSTER, Handbuch der Gebiets = und Ortskunde des Königreichs Bayern, I, Urgesch. u. Römerherrschaft bis zum Auftreten der Bajoarier. — SCHUCHARDT, Sind unsere Personennamen übersetzbar ? (sagace). — Abu Zaid, Kitab-al-nawardir. — JUSTI, Iranisches Namenbuch (excellent livre qui sera très utile à l'historien). — MAASS, Orpheus, Untersuchungen zur griech. röm. altchristl. Jerseitsdichtung u. Religion ; De tribus Philetae carminibus (la dernière œuvre est un programme ; la première, très savante, touffue, difficile à analyser, ne répond pas à son titre, et ce qu'il y a de bon et de durable ne concerne pas l'orphisme). — Fischart, p. HAUFFEN, I. — THIELE, Die Theaterzettel der sogen. Hamburg. Entreprise, 1767-1769. — BORNSCHEUER, Deutsch. eine Sammlung von falschen Ausdrücken. — URBEL, Die alte Burg Wertheim am Main. — HEBERT, Das relig. Gefühl im Werke Richard Wagner's. — Jean ROLAND, Marie Hillebrand.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 5 : EBE, Abriss der Kunstgesch. des altertums (trop de choses inutiles). — KNÖTEL, Homeros, der Blinde von Chios, II (l'auteur est mort le 1er octobre, taisons les faiblesses de son œuvre). — Cicero, Pomp. Ligarius, Dejotarus, p. NOHL. — Caesar, II, p. VOIGES. — O. KELLER, Zur latein. Sprachgesch. II. Grammatische Aufsätze (instructif). — MARTENS, Weltgeschichte, I (manuel intéressant). — Jahresberichte über das höhere Schulwesen, p. RETHWISCH, IX.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 5 : CAUER, Grundfragen der Homerkritik (2e art.). — HOLZNER, Studien zu Euripides (avance la critique du texte). — BERNOULLI, Der Schriftstellerkatalog des Hieronymus (très soigné, très fouillé, mais quand l'arc est trop tendu, il se casse). — SARWEY et HETTNER, Der obergermanischrätische Limes, II. — BRANDT, Von Athen zum Tempethal, Reiseerinnerungen aus Griechenland. — WEIGAND, Die Aromunen, I.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 8 Trentième année 24 février 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue d'histoire littéraire de la France, 3ᵉ année, nº 1, 15 janvier 1896 : I. Abel Lefranc, Le platonisme dans la littérature en France à l'époque de la Renaissance. — G. Lanson, Etude sur les rapports de la littérature française et de la littérature espagnole au xviiᵉ siècle (1608-1660). — P. Bonnefon, Une supercherie de Mᵐᵉ de Gournay. — A. Cartier et Ad. Chenevière, Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre (suite). — II. *Documents inédits :* H. Omont, Nouvelle corresp. inédite de Victor Jacquemont avec le capitaine de vaisseau Joseph Cordier, administrateur des établissements français au Bengale, 1830-1832 (suite). — III. *Mélanges :* Document inédit sur Tartufe, contribution à l'histoire de la pièce (F. C.) ; Un passage de la Légende des siècles (A. Delboulle). — IV. *Comptes rendus :* J. Texte, J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire (M. Souriau). — E. Gilbert, Le roman en France pendant le xixᵉ siècle (M. Tourneux). — V-VIII Périodiques, Livres nouveaux, Chronique, Question et réponse.

Nouvelle revue rétrospective, nº 19, 10 février : Les correspondants du peintre Fabre 1808-1834, lettres de Bertin aîné (fin) ; de E.-B. Garnier ; de Fortuné Férogio (communication de M. Léon G. Pelissier). — La Société populaire de Donnemarie (suite, communication de M. Alfred Bricard). — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784 (suite, communication de M. le vicomte de Grouchy).

Revue d'Alsace, janvier-février-mars 1896 : Rod. Reuss, Voyage et séjour à Paris du Père Louis Laguille au sujet de Seitz, limite de la Basse-Alsace (cf. *Revue critique*, nº 5, p. 85). — Goetzwiller, A travers le passé (Alsace et Dames de Thann, industrie céramique, huiles Gilardoni, vieilles diligences, Henri Mondeux, Em. Muller, Kaufmann, Pleiade poétique, Vénus de Mandeure, Saint-Morand, Arlesheim, Bourreau de Colmar, Jules Favre, Révolution de 1848). — Th. Schoell, Pfeffel et le baron de Gerando. — Ch. Nerlinger, Les revenus du duc de Bourgogne à Thann. — Durrwell, Guebwiller et son canton sous la Terreur. — A. Benoit, Les chanoinesses de Frau-Loutre (suite et fin, liste des chanoinesses de 1154 à 1792). — Baltzweiler, Femmes d'Alsace, par Maurice Bloch. — A. B. Trois dépêches de l'administration civile au xixᵉ siècle. — Kurtz (publications diverses).

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXXIX, 1ʳᵉ livraison : Halkin, Les collèges de vétérans dans l'empire romain. — *Comptes rendus :* Conybeare, Philo about the contemplative life (important par ses résultats scientifiques). — Terenti Eunuchus, p., Fabia (œuvre d'érudition solide et consciencieuse). — F. Antoine, Règles fondamentales de la syntaxe latine à l'usage des classes (bref, simple et clair, dépouillé de tout appareil scientifique, mais assis sur un fond de science solide). — P. Guiraud, La propriété foncière en Grèce jusqu'à la conquête romaine (suite). — Comte Géza Kuun, Relationum Hungarorum cum Oriente gentibusque orientalis originis historia antiquissima, II (écrit en latin très correct, érudit, varié, enrichi de nombreux et savants appendices). — A. Lallemand, Les grands faits de l'hist. contemporaine ; Willemaers, Hist. et institution de la Belgique ; Pelzer, Kort begrip der algemeene Geschiedenis. — Halkin, Etude historique sur la culture de la vigne en Belgique ; Le bon métier des vignerons de la cité de Liège et le métier des vignerons et cotteliers de la ville de Namur.

The Academy, n° 1240 : Sir J. R. Seeley, The growth of British policy — W. Pater, Miscellaneous studies. — J. M. Robertson, Buckle and his critics, a study in sociology. — A ms of the Divina Commedia in a Lisbon library (Llewelyn Thomas). — Chaucer's Grandfather (Furnivall). — The various forms of O. E. « ceaster » (Mayhew). — Alexander Macmillan (Palgrave). — European ladies in Bashan (Macphail). — D'Arcy, A short study of ethics. — The Syriac gospels on Mount Sinai (Agnes S. Lewis).

The Athenaeum, n° 3563 : Parsons, Notes in Japan. — Miss Cox, An introduction to Folk-lore. — Spont, Semblançay, la bourgeoisie financière au début du xvi[e] siècle. — Local history. — Theological literature : Johannis Wyclif Opus Evangelicum, p. Loserth ; Prophecies, miracles and visions of St Columban, written by St. Adamnan ; etc. — A Macmillan (Palgrave). — Furness. — Balzac's Peau de chagrin. — Legge, Public health in European capitals. — Graves, A dictionary of artists who have exhibited works in the principal London exhibitions.

Literarisches Centralblatt, n° 6 : The Old Testament in Greek, I Genesis. IV Kings, 2[e] ed. p. Sivete. — Adickes, Kant Studien. — Preyer, Zur Psychologie des Schreibens. — Basler Chroniken, p. Bernoulli, V. — Pfülf, Cardinal von Geissel, I (intéressant pour la question religieuse actuelle. — Meinecke, Das Leben des Generalfeldmarschalls H. von Boyen, I, 1771-1814. — Woide, Die Ursachen der Siege und Niederlagen im Kriege 1870, aus dem Russischen übersetzt von Klingender, II. — Foss, Das deutsche Gebirgsland. — Schlemm, De fontibus Plutarchi commentationum de audiendis poetis et de Fortuna. — De Sanctis, G. Cesare e M. Bruto nei poeti tragici (intéressant). — Streitberg, Ungermanische Grammatik (avance lascience). — Treichel, Volkslieder und Volksreime aus Westpreussen. — Düntzer, Gœthe, Karl August und Ottokar Lorenz (n'a refuté Lorenz que sur des points de détail). — Preller, Griechische Mythologie, I, Theogonie und Götter 4[e] Auflage p. Robert. — Sander, Das Nibelungenlied, Siegfried der Schlangentödter und Hagen von Tronje, ein mythologische und historische Untersuchung (sans valeur scientifique). — Mourlot, Essai sur l'hist. de l'Augustalité dans l'empire romain (soigné, quoique contestable sur plusieurs points). — Manoni, Il costume e l'arte delle acconciature nell' antichita. — Briefe hervorragender Zeitgenossen zu Franz Liszt, p. La Mara. — Prüfer, J. H. Schein.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 6 : Knoke, Die römischen Moorbrücken in Deutschland (très recommandable). — Buchhold, Die Antikensammlungen des grossh. Museums zu Darmstadt. — G. Krüger, Geschichte der altchristlichen Literatur in den ersten drei Jahrhunderten (fait avec un soin extraordinaire et une louable habileté). — Asbach, Zur Erinnerung an Arnold Dietrich Schäfer in Bonn. — Vollbrecht, Wörterbuch zu Xenophons Anabasis, 8[e] ed.

— N° 7 : Jelinek, Homerische Untersuchungen, I. Die Widersprüche im zweiten Teile der Odyssee (peu convaincant). — Wisbacher, Die tragische Ironie bei Sophokles (rien de nouveau). — R. Hirzel, Der Dialog, ein litterarhistorischer Versuch. (plus de mille pages et pourtant n'est en certains endroits qu'une maigre esquisse ; l'auteur n'a pas su, malgré tout son savoir, « ponere totum »). — Grosspietsch, De τετρασύλλαβων vocabulorum genere quodam (méritoire). — Cistellaria, p. Schoell

u. Goetz (fin de la grande édition critique, « fondement sûr et solide »). — Tacitus, Annalen, I-VI, p Christ. — Cooper, Word formation in the Roman sermo plebeius (ne travaille pas assez de première main). — Bonino, Sintassi latina secondo i principi della grammatica storica. — Antoine, Regles fondam. de la syntaxe latine à l'usage des classes (soigné, sûr et concis).

Zeitschrift für romanische Philologie, XX Band, 1 Heft : Matzke, Ueber die Aussprache des altfranzösischen ue von lateinischem o. — Scherillo, Il nome del Dante. — Gebhardt, Zur subjektlosen Konstruktion im Altfranzösischen. — A. Tobler, Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik, III Reihe, n° 10-13. — Vermischtes : Wechssler, Handschriften des Perlesvaus ; Marchot, Additions à mon étude sur les Gloses de Cassel ; Herzog, Die vorvokalischen Glossen mon, ton, son beim Femininum ; Horning, Etymologien. — Besprechungen : Weigand, Die Aromunen, Erster Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache zu Leipzig ; Rato de Arguelles, Vocabulario de las palabras y frases bables que se hablaron antiguamente y de las que troy se hablan en el principado de Asturias ; Bruner, The phonology of the Pistojese dialect ; Marchot, Les gloses de Cassel ; Schneegans, Geschichte der grosesken Satire. — Périodiques.

Museum, n° 12, février : Euripide, Helene, p. Van Herwerden. — (Vollgraff) Grosspietsch, De τετραπλῶν vocab. genere quodam (Garrer). — Phaedri fabulae rec. L. Havet (de Vries). — Anthologia latina, pars II, fasc. I, ed. Bücheler. — De Vries, Het vocalismus van den tongval van Noordhorn (Gallée). — Fortunatus von Chamisso, p. Kossmann (Breuning). — Felire Hui Gormain, p. Whitley Stokes (Kern). — Wijnne, Eenige opmerkingen over Ihne, Röm. Gesch. (Valeton). — Gareis, Die Landgüterordnung Karls des Grossen (Blok). — Focke, Charlotte Corday (Schepers). — Von Thudichum, Sala Sala-Gau, Lex Salica (Fockema Andreae). — Kromsight, John Knox als Kerkherv. (Knuttel).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 9 Trentième année 2 mars 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue Byzantine Russe, tome II, nº 4 : Une décision synodale du patriarche de Constantinople Chariton (A. Pavlov). — Le *Triclinium* de la basilique de Ravenne (E. Riecline). — Les traités des Russes avec les Grecs (A. Dimitriu). — Notes pour la critique du texte du moine Georges (Schestakov). — Un témoignage sur le vêtement de la Vierge de Blaquernes lors de l'invasion russe en 860 (Loparev). — *Articles critiques* : Diehl, L'art byzantin dans l'Italie méridionale (art. de Kirpitchnikov, très favorable). — *Bibliographie* : Russie (I. Sokolov) ; Allemagne (Melioransky) ; Pays slaves (Syrku). — Ce numéro termine le 2e volume de cette intéressante publication. La table des matières est en russe et en grec.

The Academy, nº 1241 : Garnett, The age of Dryden, p. Hales. — Mrs Oliphant, The makers of modern Rome. — Letters and verses of Arthur Penrhyn Stanley, p. Prothero. — The rev. John Owen. — The Tale of Wade (Jannaris). — Or infant baptism and folklore (W. Stokes). — An unrecorded English vers (S. A. H. Murray). — Dr. Reinhold Rost. — The restored pronunciation of Greek and Latin (Arnold et Conway).

The Athenaeum, nº 3564 : Hilton, Chronograms collected. — The Diary of Samuel Pepys, transcribed from the Shortland ms. by the Rev. Mynors Bright, with Lord Braybooke's notes, p. Wheatley. — Mediaeval Jewish chronicles, p. Neubauer, II. — French history : Vizetelly, The true story of the Chevalier d'Eon ; Sargent, Napoleon Bonaparte's first campaign ; etc. — Dr. Reinhold Rost. — Unpublished letters of Lord Dalhousie, II (Forrest). — Lady Wilde.

Neues Archiv, t. XXI, nº 2 : Th. Mommsen, Ordo et spatia episcoporum Romanorum in libro pontificali. — Em. Egli, Eine neue Recensio de Vita s. Galli. — Ernst Bernheim, Ueber die Origo gentis Langobardorum. — Alfred Overmann, Die Vita Anselmi Lucensis episcopi des Rangerius. — O. Holder-Egger, Studien zu Thüringischen Geschichitsquellen, IV. — *Miscellen* : M. Manitius, Zur Frankengeschichte Gregors von Tours. — F. W. E. Roth, Eine Briefsammlung des XII Ihs. aus dem Kloster Steinfeld. — R. Röhricht, Zum Fall von Accon u. zur Geschichte des fünften Kreuzzuges. — H. V. Sauerland, Ein Brief des Königs Sigmund von Ungarn an den Grossmeister des Johanniterordens Phil. von Naillac. — *Nachrichten*.

Literarisches Centralblatt, nº 7 : Köstlin, Die Lehre von der Seelsorge nach evangel. Grundsätzen. — Achter, Von der menschl. Freiheit. — Bergmann, Die Grundprobleme der Logik, 2e ed. — Chronica minora, IV-VII, p. Mommsen ; Bedae Chronica majora. — Löher (von I, Das Kanarierbuch, Gesch. u. Gesittung der Germanen auf den Kanarischen Inseln (« De mortuis nil nisi bene »). — Kannengiesser, Karl V und Maximilian Egmont Graf von Büren, ein Beitrag zur Gesch. des schmalkad. Krieges (cf. *Revue*, nº 6). — Die Kriege Friedrichs des Grossen, hrsg. vom Grossen Generalstabe, Abtheil. für Kriegsgesch. II Der zweite schlesische Krieg, 1744-1745, III. Soor und Kesselsdorf. — Wolkenhauer, Leitfaden zur Gesch. der Kartographie in tabellarischer Darstellung. — Rosenberger, Isaac Newton u. seine physika-

lischen Principien. — WISLICENUS, Unsere Kriegsflotte. — GIERKE, Rudolf von Gneist. — Sir Thomas More, The Utopia, in Latin from the edition of March 1518 and in English from the first edition of Ralph Robynson's translation in 1551 with additional translations, introduction and notes by LUPTON. — ARNOLD, Das Münchener Bäckergewerbe. — NEUMANN. Zur Gemeindesteuerreform in Deutschland u. besond. Beziehung auf sächsische Verhältnisse. — LINDBERG, Studier öfver de semitiska ljuden w och y. — LAMMENS, Le chantre des Ommiades (très instructif). — Rud. HIRZEL, Der Dialog, ein literaturhistorischer Versuch (est plus qu'un savant compendium; l'esprit de l'auteur, « tourné vers les buts les plus élevés, donne ici son meilleur »). — Th. REINACH, Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme (très utile). — HEINEMANN, Die Handschriften der herzogl. Bibliothek zu Wolfenbüttel, II. — Huchown's Pistel of Swete Susan, p. KÖSTER. — ABEGG, Zur Entwickel. der histor. Dicht. bei den Angelsachsen. — STEINMEYER u. SIEVERS, Die althochdeutschen Glossen, III (cf *Revue critique*, 1895, n° 48). — Die schöne Magelone, übersetzt von Veit Warbeck, 1527, p. BOLTE. — NIETZKI, Heine als Dichter und Mensch (Menzel redivivus). — Kuno FISCHER, Gœthes Sonettenkranz; Kritische Streifzüge wider die Unkritik. — Wolff, Gœthes Leben und Werke (cf. *Revue*, n° 3).

Wochenschrift für klassische Philologie, n 8 : BASSI ; Apollo Moiragetes (peu satisfaisant). — Licurgo, L'orazione contro Leocrate, p. CIMA (quelques critiques à faire). — WÖLFFLIN, Benedict von Nursia u. seine Mönchsregel (cf. *Revue*, 1895, n° 46). — KNAUTH, Uebungsstücke. — Vogel, Nepos plenior, 4e ed. p. JAHR. — Ad. LANGE, Uebungsbuch.

PUBLICATIONS DE M. HENRI OMONT

CATALOGUES DE MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

I. — Manuscrits grecs

— Inventaire sommaire des manuscrits grecs de la Bibliothèque Nationale (Ancien fonds grec, Coislin, Supplément; mss. grecs de Paris et des départements). 3 volumes in-8°, chaque........ 12 fr.

Le tome IV (*sous presse*) contiendra l'introduction et la table générale alphabétique. — Le tome I, épuisé, ne se vend pas séparément.

— Catalogus codicum hagiographicorum graecorum Bibliothecae Nationalis Parisiensis (en collaboration avec les Bollandistes). In-8°........ 12 fr. »

— Catalogues des manuscrits grecs de Fontainebleau sous François Ier et Henri II. Un fort volume grand in-4°, imprimé à l'Imprimerie nationale avec les caractères gravés au XVIe siècle par Garamond........ 25 fr. »

— Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs en onciale et en minuscule de la Bibliothèque Nationale, du IVe au XIIe siècle. Un volume in-folio, 50 planches, avec texte explicatif........ 32 fr. »

— Fac-similés des manuscrits grecs datés de la Bibliothèque Nationale du IXe au XIVe siècle. Un volume in-folio, 100 planches, avec texte explicatif.... 60 fr. »

— Fac-similés de manuscrits grecs des XVe et XVIe siècles, reproduits en photolithographie d'après les originaux de la Bibliothèque Nationale. Un volume grand in-4°, 50 planches, avec texte explicatif, dans un carton........ 12 fr. 50

— Demosthenis orationum codex Σ. Fac-similé du ms. grec 2934 de la Bibliothèque Nationale, contenant les Œuvres complètes de Démosthène. 2 volumes in-folio, avec 1100 planches........ 600 fr. »

— La Poétique d'Aristote; ms. 1741 du fonds grec de la Bibliothèque Nationale. (Photolithographie Lumière.) Un volume petit in-4°........ 17 fr. »

— Notice sur un très ancien manuscrit grec en onciales des Épitres de saint Paul conservé à la Bibliothèque Nationale (*H ad epistulas Pauli*). Un volume in-4°, avec 2 photogravures........ 5 fr. »

— Catalogues des manuscrits grecs de la Bibliothèque royale de Bruxelles et des autres bibliothèques publiques de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse et des villes Hanséatiques. Quatre brochures in-8°, chaque........ 2 fr. 50

II. — Manuscrits français et en langues modernes

— Catalogue général des manuscrits français. Ancien Supplément français, tome I. In-8°........ 7 fr. 50

Le *Catalogue général des manuscrits français* formera environ 15 volumes in-8°.

— Nouvelles acquisitions du Département des manuscrits pendant les années 1891-1892, 1892-1893 et 1894-1895. 3 brochures in-8°, chaque........ 2 fr. 50

— Inventaire des manuscrits de la collection Moreau. In-8°........ 7 fr. 50

— Inventaire sommaire de la collection du Parlement. In-8°........ 2 fr. 50

— Inventaire sommaire de la collection Renaudot. Une brochure in-8°........ 2 fr. 50

— Inventaire sommaire de la collection Visconti. Une brochure in-8°........ 2 fr. 50

— Catalogue des manuscrits celtiques et basques. Une brochure in-8°........ 2 fr. »

— Catalogue des manuscrits danois, islandais, norvégiens et suédois. Une brochure in-8°........ 2 fr. »

— Catalogue alphabétique des livres imprimés mis à la disposition des lecteurs dans la salle de travail, suivi de la liste des Catalogues usuels du Département des manuscrits. Un volume in-8°........ 2 fr. 50

— Manuscrits relatifs à l'histoire de France, conservés dans la bibliothèque de sir Thomas Phillipps à Cheltenham. Une brochure in-8°........ 2 fr. 50

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 10 Trentième année 9 mars 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1242 : PURCELL, Life of Cardinal Manning (1er art.) — Archibald FORBES, Memories and studies of war and peace. — The life of John Morton archbishop of Canterbury. — Translation, Hesiod, Works and Days, v. 504-525 (G. A. H.). — University degrees for women (Conybeare). — Shrew and beshrew (Owen). — The Minorites on Mount Sion in the fourteenth century (Kropf). — On infant baptism and folklore (Warren et Addy). — An unrecorded English verb (Napier et Sweet). — KEANE, Ethnology. — A conjecture in Ovids Heroides, IX, 93 (Palmer : propose rebellabat à la place de redundabat). — The excavation of Corinth.

The Athenaeum n° 3565 : Life and letters of Admiral Sir Bartholomew James Sulivan. — S. M. ROBERTSON, Buckle and his critics. — C. H. ROBINSON, Hausaland or fifteen hundred miles through the Central Soudan. — LINDSAY, The Latin language, an historical account of Latin sounds, stems and flexions ; A short historical Latin Grammar. — SAYCE, The Egypt of the Hebrews and Herodotos ; Patriachal Palestine (en somme, de mince valeur, du « réchauffé » des précédentes œuvres de l'auteur). — Carmina Vedastina ; Tragico-Comoedia de Sancto Vedasto, p. SIMPSON ; COLACCI, Un nuovo poema latino. — Scotland picturesque and traditional. — The epoch of Abraham (Fleay). — Deaf and dumb heroines in fiction (Walters). — J. SMITH, Prehistoric man in Ayrshire. — The German excavations at Athens.

Literarisches Centralblatt, n° 8 : GRÜTZMACHER, Pacomius u. das älteste Klosterleben (très méthodique et réfléchi). — Chronique des Ilmohades et des Hafçides, attribuée à Zerkechi, trad. d'après l'édit de Tunis et trois mss. par FAGNAN (sera le bienvenu). — Mirza Mohammad Haidar Dughlat, The Tarikh-i-Rashidi, transl. Ross (une des sources les plus importantes pour l'histoire de l'Asie centrale du XIVe siècle jusqu'au milieu du XVIe). — ERLER Die Matrikel der Universität Leipzig, I, 1409-1559. — SCHMIDT, Ein Kalvinist als kaiserlicher Feldmarschall im dreissigjährigeu Kriege (il s'agit d'Eppelmann ou de Melander, très détaillé). — GENY, Die Jahrbücher der Jesuiten zu Schlettstadt u. Rufach, 1615-1765, I. — POLEK, Josephs II Reisen nach Galizien u. der Bukovina u. ihre Bedeutung für letztere Provinz. — HORSBURGH, Waterloo (vaste, instructif, frappant, mérite une traduction allemande). — RAPPERSBERG, Saarbrücker Kriegschronik, 1870. — VERDY DU VERNOIS, Im grossen Hauptquartier (très intéressant et de valeur durable). — GEIKIE, Bildergrüsse aus dem heiligen Lande. — Lycophrons Alexandra, p. HOTZINGER (travail laborieux et fait avec méthode). — Alexandri Lycopolitani contra Manichaei opiniones disputatio, p. BRINKMANN (utile édition). — Augustini quaestionum in Pentateuchum libri VII, p. ZYCHA. — KOEPPEL, Quellenstudien zu den Dramen Ben Jonsons, Marstons u. Beaumonts u. Fletchers (très solide et fort bien fait, fécond en résultats.) — KAUFFMANN, Deutsche Grammatik 3e ed. — Silesius, Cherubinischer Wandersmann p. ELLINGER. — Lessings Nathan the Wise, trad. MAXWELL. — NASSEN, Heines Familienleben. — DEHIO, Ein Proportionsgesetz der antiken Dichtkunst und sein Nachleben im Mittelalter und in der Renaissance.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 7 : Musici scriptores graeci, p. JANUS. — BELTRAMI, De anacoluthiae usu apud Thucydidem (oriente

sur le sujet). — Publii Syri sententiae, p. BLICKFORD-SMITH (repose en l'ensemble sur W. Meyer). — Taciti op. II, 7, Hist. IV u. V, p. MEISER. — WROTH, Catalogue of the Greek coins of Troas, Aeolis and Lesbos. — FOUCART, Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis (l'article n'est qu'une analyse ; le critique dit que l'hypothèse est difficilement vraisemblable, mais qu'une polémique mènerait trop loin). — WEIZSÆCKER, Polygnots Gemälde in der Lesche der Knidier in Delphi (art. de Milchhoefer qui propose quelques « points de direction »). — HORTON-SMITH, The theory of conditional sentences in Greek and Latin for the use of students. — GSELL-FELS, Rom und die Campagna, incl. der Sabiner, Albaner, Volsker Gebirge, der latin. Meeresküsten u. Süd-Etrurien (4e edit. de ce guide aimable et éprouvé). — Joh. Pascoli. Myrmedon carmen.

— N° 8 : BRUNS, De Xenophontis Agesilai capite undecimo (très bonne interprétation). — NACHSTAEDT, De Plutarchi declamationibus quae sunt de Alexandri fortuna (« dissipe définitivement des doutes hypercritiques »). — Lucianus, p. SOMMERBRODT, II, 1 (a une certaine valeur). — Callinici de vita S. Hypatii liber. ed. seminarii philologorum Bonnensis sodales. — Die Inschriften von Kalymna und Kos, p. MÜLLENSIEFEN u. BECHTEL (rendra d'estimables services). — LEO, Plautin. Forschungen zur Kritik u. Gesch. der Komödie (1er art.). — AMELUNG, Die Basis der Praxiteles aus Mantinea (bon, et donne plus que n'indique le titre). — BOISSIER, L'Afrique romaine, promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie (très attachant). — CARTON, Climatologie et agriculture de l'Afrique ancienne (conclusions pratiques).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 9 : HÜTTNER, Demosthenis oratio in Stephanum prior num vera sit (très fouillé). — WILLRICH, Juden u. Griechen vor der makkabäischen Erhebung (bon travail d'un élève de Wilamowitz). — SEGEBADE, Vergil als Seemann (travail d'un homme compétent). — Cornelius Nepos, p. NIPPERDEY-LUPUS, 10e ed. — PÖHLMANN, Aus Altertum und Gegenwart. gesamm. Abhandl. (beaucoup de soin dans ces études où l'auteur montre comment dans l'antiquité et dans le présent la lutte politique s'engage pour des questions sociales et économiques). — Thomas Morus Utopia, p. MICHELS u. ZIEGLER (bonne édition).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, Rue Bonaparte, 28

PUBLICATIONS

DU

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

GÉOLOGIE DE L'INDO-CHINE, par M. A. Petiton, ingénieur des mines. — Un volume in-8 et un atlas in-folio de 8 planches ou cartes en couleur.. 20 fr. »

EXPLORATION SCIENTIFIQUE DE LA TUNISIE. Illustrations de la partie botanique. *Champignons*. Espèces nouvelles, rares, ou critiques, par N. Patouillard. *Phanérogames*. Espèces nouvelles, rares, ou critiques, par Ed. Bonnet et G. Barratte. — Atlas in-4 en un carton.. 15 fr. »

RECUEIL DES ACTES DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. Aulard. *Tome neuvième* (27 novembre 1793 — 31 décembre 1793). — Un volume in-8,.. 12 fr. »

ROLES GASCONS, transcrits et publiés par Ch. Bémont. Supplément au tome premier (1254-1255). — In-4.................. 10 fr. »

INVENTAIRES DE JEAN, DUC DE BERRY (1401-1416), publiés et annotés par Jules Guiffrey. *Tome second*. — In-8....... 12 fr. »

SUPERSTITIONS ET SURVIVANCES, étudiées au point de vue de leur origine et de leurs transformations, par Bérenger-Feraud. *Tome deuxième*. — In-8.. 10 fr. »

NOUVELLES ÉTUDES SUR LA RESTAURATION JUIVE après l'exil de Babylone, par A. van Hoonacker. — In-8....... 8 fr. »

UNE COUR ET UN AVENTURIER au XVIII[e] siècle. *Le Baron de Ripperda*, d'après des documents inédits des Archives de Vienne et de Paris, par Gabriel Syveton, agrégé d'histoire. — In-18. 4 fr. »

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 11 Trentième année 16 mars 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, n° 1 : Brückner, Sermons polonais du moyen âge. — Balzer, Généalogie de la maison des Piast.

The Academy, n° 1243 : Purcell, Life of Cardinal Manning (2e art.) — Frances Trollope, her life and literary work. — Ufer, Introd. to the pedagogy of Herbart ; Munro, The educational ideal. — Slavica — The Lithuanian Bible (Hessels). — Arnobius and the Gospel of Peter (Badham). — The verb dbech. (Liddell et Mac Lintock). — The sin-eater in Wales (N. W. Thomas). — The restored pronunciation of Greek (Lloyd). — A conjecture in Ovids Heroides IX, 93 (lire repullabat). — Stevenson, The art of Velasquez.

The Athenaeum, n° 3566 : Wylie, History of England under Henry the Fourth, III, 1407-1410. — Dasent, The history of St James' square. — Norway, The Post Office Packet service. — Roberts, The Book-Hunter in London. — O'Donogue, The life of William Carleton. — The isle of Bute in olden time. — The life of Admiral Sulivan. — Notes from Dublin. — The song of Wade. — Buckle and his critics.

Literarisches Centralblatt, n° 9 : Resch, Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien, III, Paralleltexte zu Lucas. — Stutz, Gesch. des kirchlichen Benefizialwesens von seinen Anfängen bis auf die Zeit Alexanders III, 1, 1. — Armand Sabatier, Essai sur l'immortalité au point de vue du naturalisme évolutionniste. — Roberts, The ancient Boeotians (rien de nouveau, mais utile assemblage de matériaux). — Gisler, Die Tellfrage, Versuch ihrer Gesch. und Lösung (beaucoup de soin et de travail, mais ne fait que critiquer la critique). — Urkundenbuch von Stadt und Kloster Bürgel, I, 1133-1454, p. Mitzschke-Buchwald, Wittenberger Ordiniertenbuch, II, 1560-1572. — Lamprecht, Deutsche Geschichte, V, 2. — Lenz, Wanderungen in Afrika. — Bosscha, Christian Huygens. — A. Schultze, Die langobardische Treuhand u. ihre Umbildung zur Testamentsvollstreckung. — O. Mayer, Deutsches Verwaltungsrecht, I. — Strack, Abriss des biblischen Aramäisch. Grammatik (utile). — Vergil, p. Ribbeck, 2e ed. — Vismara, L'animo di Torquato Tasso rispecchiato ne' suoi scritti (très attachant). — Gœdeke, Grundriss zur Gesch. der deutschen Dichtung, 2e ed. XII-XIV. — Liers, Das Kriegswesen der Alten mit besond. Berücksichtigung der Strategie (offre d'instructifs renseignements). — Clemen, Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz, III, 2.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 10 : Plutarchi Chaeronensis Moralia, p. Bernardakis, IV, V, VI (marque un remarquable progrès). — Die griech. Uebersetzung der Viri inlustres des Hieronymus, von G. Wentzel. — Hammelrath, Grammatisch-stilistische Beiträge zu den prosaischen Schriften des L. Annaeus Seneca (utile). — Arens, Quaestiones Claudianeae (pas de résultat satisfaisant). — S. Muller, De germaansche Volken bij Julius Honorius en anderen (instructif). — Nikitsky, Delphisch-epigraphische Studien (recherches spéciales qui ont grande valeur en russe). — Wislicenus, Astronomische Chronologie (trouvera de nombreux lecteurs). — Carton, Une campagne de fouilles à Dougga, une grande cité de l'Afrique romaine (conversation extrêmement attachante sur les fouilles d'Afrique).

Wochenschrift für klassische Philologie, nº 10 : RENTSCH, Lucianstudien (recommandable). — BECKH, Geoponica sive Cassiani Bassi Scholastici de re rustica eclogae (fait avec un soin extrême et une méthode fort louable). — P. THOMAS, Interprétation nouvelle d'un vers de Térence (Eun. v. 591). — G. RICHTER, Symbola doctorum Jenensis gymnasii. — BOERMANN, Novi latiin, un esaaje de proformaar il Latiin a un lingue usaabil al internasionaal relasioons de nostre tempor, ein Versuch das Latein zu einer für den internationalen Verkehr unserer Zeit brauchbaren Sprache weiter zu bilden (un nouveau latin! A quoi bon? pourquoi ne pas apprendre le vieux latin, au lieu de ce Novilatiin? Sinon, qu'on apprenne l'allemand, qu'on l'apprenne dans les écoles supérieures de toutes les nations; l'allemand sera la langue du monde et la littérature allemande, la « Weltlitteratur », telle que l'imaginait Goethe).

Museum, nº 1 : CAUER, Grundfragen der Homerkritik (Polak). — Cassius Dio, p. BOISSEVAIN, I (Van Herweerden). — Callinici de vita S. Hypatii liber, ed. seminarii Bonnensis sodales (v. d. Sande Bakhuyzen). — CHABOT, Grammaire hébraïque (Van den Ham). — BRÜNNOW, Chrestom. aus arab. Prosaschriftstellern (Van den Ham). — SCHERER, Karl Müllenhoff (Symons). — GALLÉE, Woordenboek von het Geldersch-Overijselsch (W. de Vries). — Beowulf, p. HOLDER, Wortschatz (Cosjin). — BERNAYS, Zur neueren Literaturgeschichte (Frantzen). — JUNG, Fasten der Provinz Dacien (Boissevain). — LINDNER, Geschichte des deutschen Volkes (Doedes). — VAN EVERDINGEN, Paulus Buys (Rogge). — Max MÜLLER, Theosophie, übersetzt von WINTERNITZ (De La Saussaye). — VAN DER LINDE, Antoinette Bourignon (Proost). — School-en-Leerboeken : JASPAR, Grieksche Spraakkunst, I (Garrer).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 12 Trentième année 23 mars 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue des études grecques, nº 32, octobre-décembre : *Partie administrative.* — *Variétés* : Πίστις καὶ πατρίς, sermon de M. l'archimandrite Palamas, prononcé à l'inauguration de l'église grecque de Paris. — *Chronique* : Bulletin archéologique (Henri Lechat). — Bulletin épigraphique (Théodore Reinach). — Correspondance grecque. — Actes de l'Association, etc. — *Bibliographie :* comptes rendus bibliographiques; rectification.

Nouvelle revue rétrospective, nº 21, 10 mars 1896 : Mémoire de M^me^ Boucher Saint-Sauveur contre Marat (qui avait cherché asile chez elle au fond du Marais en 1790). — Lettres de la duchesse de Berry à M. de Bourgoing, 1832-1845. — La société populaire de Donnemarie, Seine-et-Marne (fin). — Mémoires du duc de Croÿ, 1727-1784, suite (consacré surtout à la mort de Louis XV).

Literarisches Centralblatt, nº 10 : Klueger, Ueber Genesis u. Composition der Halacha-Sammlung Edujot. — Söderström, Carmina selecta. — Schellwien, Der Geist der neueren Philosophie. — Hume's Traktat über die menschl. Natur, I, uebers. von Köttgen. — Das Handlungsbuch Vicko's von Geldersen, hrsg. von Nirrheim. — Ahrens, Die Weltiner u. Kaiser Karl IV (bonnes recherches). — Fischer, Die Hunnen im schweizerischen Eifischthale u. ihre Nachkommen bis auf die heutige Zeit. — Wustmann, Quellen zur Gesch. Leipzigs. — Paulsen, The German Universities, their character and historical development. — Hartmann (A.), Repertorium op de Literatuur betreffende de nederlandsche Kolonien, I, ii. — Raphaels, Künstlerische Photographie. — Meissner, Assyrisch. babylonische Chrestomathie (très utile). — Marci Diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis edid. Soc. phil. Bonnensis sodales. — Giri, Il suicidio di Lucrezio (habile). — Ebehing, Auberee, altfr. Fabel (bon). — Richard Rolle of Hampole, p. Horstmann. — Drechsler, W. Scherffer u. die Sprache der Schlesier (sera le bienvenu). — Froning, Das Drama der Reformationszeit (choix de drames du temps de la Réforme). — Rich. Wagner Nachgelassene Schriften u. Dichtungen.

Wochenschrift für klassische Philologie, nº 11 : Kroker, Gesch. der griech. Literatur, I, Die Poesie (bon manuel). — Groh, O Jevisti divadia reckeho, Die Bühne des griech. Theaters. — H. Stein, Herodotos, Auswahl II. — Belli, Magia e pregiudicii in Q. Orazio Flacco. — Brandes, Beiträge zu Ausonius (recommandable). — Lattes, Il vino di Naxos in una iscrizione Prenomana dei Leponzii in Val d'Ossola.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 13 Trentième année 30 mars 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue historique, 2, mars-avril : IMBART DE LA TOUR, Les paroisses rurales dans l'ancienne France, du IVe au XIe siècle (premier article). — Comte J. DU HAMEL DE BREUIL, Un ministre philosophe, Carvalho, marquis de Pombal (suite et fin). — Ch. V. LANGLOIS, Notices et documents relatifs à l'histoire de France au temps de Philippe le Bel, IVe article, documents italiens. — R. DE MAULDE, Jean-Jacques Trivulce. — Alfred STERN, L'origine du décret de proscription lancé par Napoléon contre Stein. — *Bulletin historique :* France. Histoire romaine (C. Jullian); Questions d'enseignement (G. Monod); Livres nouveaux (Ch. Bémont et G. Monod); Espagne (R. Altamira); Grèce (P. Carolidès). — *Comptes-rendus critiques :* A. GARDNER, Julian, philosopher and emperor (Ch. Lécrivain); O. SEECK, Geschichte der Untergangs der antiken Welt (Bouché-Leclercq); H. MICHEL, L'idée de l'Etat (Eug. d'Eichthal).

Revue des Universités du Midi, n° 1, janvier-mars : G. RADET, Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie-Mineure. I. La campagne d'Attale Ier contre Achaeus (218); II. L'expédition d'Eupolème aux environs de Caprima. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT, La vie et l'œuvre de Livius Andronicus. I. La vie. — A. DE TRÉVERRET, Idées de Bacon sur l'écriture et sur les langues : I. L'écriture. — L. LÉVY-SCHNEIDER, Le plan de Condorcet et les prétentions rivales de Montauban, Toulouse, Bordeaux et Cahors à la possession d'établissement d'instruction publique en 1792. — *Bulletin historique régional :* L.-G. PÉLISSIER, Bas-Languedoc (Hérault et Montpellier). — *Chronique.* — *Bibliographie :* W. M. RAMSAY, The cities and bishoprics of Phrygia. — O. NAVARRE, Dionysos. — A. BAILLY, Dictionnaire grec-français.

The Academy, 7 mars : HARRIS, Tafilet, the narrative of a journey of exploration in the Atlas Mountains and the oases of the North-west Sahara. — NORWAY, History of the Post Office Packet Service. — Alicia AMHERST, A history of gardening in England. — Meister Eckart and seiner Jünger, ungedruckte Texte zur Geschichte der deutschen Mystik, p. JOSTES. — The lectureship in English at Cambridge (Skeat). - Chaucer's Boethius translation (Liddell). — Tavernier's travels (Crooke). — The Sin-eater in Wales (Hartland). — Caroon in the English dictionary (Toynbee). — RIEU, Supplement to the catalogue of the Arabic mss. in the British Museum; GUIDI, Il libro dei Verbi di Abu Bakr Muhammad b. Umar b. Abd-al Aziz Ibn-Al-Qutiyya ; BRÜNNOW, A Chrestomathy of Arabic prose pieces; SEYBOLD, Galal al-din al sujutis al-samarih fi ilm altarih ; DIETERICI, Al-Farabis Abhandhung der Musterstaat; GUIDI, Tables alphabet. du Kitab-al-aghani; Fath-al-Qarib, par Ibn Qasim al-Ghazzi; VAN VLOTEN, Liber Mafatih al-olum; JAHN, Sibawaihis Buch über die Grammatik (Lyall). — The restored pronunciation of Greek (Lloyd). — Persian lapidaries (Houtum-Schindler). — Ginsburgs edition of the Hebrew Bible (Gaster). — An Assyrian title in Nahum (Ruben). — SAYCE, Patriarchal Palestine. — The amateur of exhibition (C. Romney).

— N° 1245 : Dante Gabriel Rossetti, his familiary letters, with a memoir, by William Michael ROSSETTI. — LAURENCE, The principles of international law. — HESDIN, The journal of a spy during the reign of Terror, january-july 1794 (très intéressant petit livre qui, s'il n'est pas authentique, fait honneur à son auteur). — Eight orations of Lysias, p. MORGAN; GODLEY, Socrates and Athenian society of in his day;

Allcroft, The Peloponnesian war. — Heinrich Preisinger. — The Frisian origin of the Mercian dialect (Skeat). — Mons Badonicus and Geoffrey of Monmouth, I (Nicholson). — The sin-eater in Wales (Thomas). — Kuhn, Barlaam u. Josaphat; Barlaam u. Josaphat, p. Jacobs. vol. X de la « Bibliothèque de Carabas ».

The Athenaeum, n° 3567 : Ryau, With an ambulance during the Franco-German war. — O. Crawfurd, Lyrical verse from Elizabeth to Victoria, selected. — Lord. The last possessions of England. — Madan, A summary catalogue of Western mss in the Bodleian Library of Oxford. — Ramsay, Saint Paul the Traveller and the Roman citizen. — A pamphlet of Swift. — The Chapel in York Street, St James. Square (Dasent). — Bishop Fog. — The temple of Hatshepsu at Deir-el-Bahari (Wallis).

— N° 3568 : Macknight, Ulster as it his, or twenty-eight years' experience as an Irish editor. — The last years of St. Andrews. — Mrs Grindrod, Siam, a geographical summary. — Fraser, Philosophy of religion, being the Gifford lectures delivered before the University of Edinburgh 1894-1895. — The Chapel in York Street, St James Square (Higham). — Jew names in England. — The Canterbury tales (Norgate). — The Author's Club (O. Crawfurd). — The Royal University of Ireland (E. S. Robertson). — Roland W. Paul, Vanishing London, a series of drawings, with text, illustrating some of the old houses, etc in London and Westminster. — Notes on Egypte (Mahaffy).

Literarisches Centralblatt, n° 11 : Jüngst, Die Quellen der Apostelgeschichte. — Weiss, Die Nachfolge Christi u. die Predigt der Gegenwart. — Tille, Von Darwin bis Nietzsche. — Spinoza, p. Vloten et Land, 2e ed. I. — Foy, Die königl. Gewalt nach den altind. Rechtsbüchern (estimable travail). — Riezler, Die bayerische Politik im schmalkald. Kriege (tableau fidèle et détaillé). — Jenks, The history of the Australasian colonies (petit livre qui a une certaine valeur). — Toeche-Mittler, Die Kaiserproclamation in Versailles am 18 Januar 1871. — Von Götzen, Durch Afrika von Ost nach West. — Spiegelberg, Rechn. aus der Zeit Setis I (louable travail). — Musici scriptores graeci, p. Jan (précieux). — Mythographi graeci, II, 1. Parthenii lib. Antonini lib. p. Sakolowski, p. Martini. — Josephi op. p. Niese, VI. — Novak, Curae Ammianeae. — Hervieux, Les fabulistes latins. — Appel, Provenz. Chrestomathie. — Jostes, Der Rattenfänger von Hameln. — Musée Impérial Ottoman. Antiquités himyarites et palmyréniennes.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 12 : Reichmann, De Anaximenis Lampsaceni vita et scriptis (un peu hâtif). — Thümen, Die Iphigeniensage in antikem u. modernem Gewande, 2e ed. — Zander, De numero Saturnio quaestiones (suggestif, même quand c'est contestable). — Lattes, I tre primi fascicoli del Corpus Inscr. Etrusc. IV. — P. Thomas, Corrections au texte des lettres de Sénèque à Lucilius. — Margalits, Florilegium proverbiorum universae Latinitatis (n'est pas un Büchmann; trop peu de citations et d'indications précises).

Berliner philologische Wochenschrift, n° 9 : Thucydides, I, p. Forbes. — Hüttner, Demosthenis oratio in Stephanum prior num vera sit inquiritur (soigné). — Münscher, Quaestiones Isocrateae (solide). — Wellmann, Die pneumatische Schule bis auf Archigenes (clair et important). — Leo (Fr.), Plautin. Forschungen zur Kritik u. Gesch der Komödie

(2e art. sur ce livre qui soulève des doutes et des contradictions en grand nombre, mais qui a une valeur considérable et sera utile, instructif même dans ses effets négatifs). — SINGER, Apollonius von Tyrus (fait avec beaucoup de soins et rendra des services). — KNOKE, Die röm. Moorbrüchen in Deutschland. — Friedrich Prellers des jüngeren Cartons zu den Wandgemälden altgriech. Landschaften im Albertinum zu Dresden p. WENIGER.

— N° 10 (cf. le n° 11 de la *Revue critique*).

— N° 11 : UEBERWEG, Grundriss der Gesch. der Philosophie, I, 8e ed. p. HEINZE. — P. THOMAS, Corrections au texte des lettres de Sénèque à Lucilius (court, mais plein). — S. Aureli Augustini Hipponiensis episcopi epistulae p. GOLDBACHER, I bon). — Sammlung von Aufsätzen Sokolow dargebracht von seinen Schülern. — THÜMEN, Die Iphigeniensage in antikem und modernem Gewande, 2e ed. — W. SCHWARZ, Der Schoinos bei den Aegyptern, Griechen u. Römern (beaucoup de soin et peu de clarté). — REEB, German. Namen auf rhein. Inschriften (utilise les bonnes sources et prouve un jugement indépendant). — TAMPONI, Silloge epigrafica Olbiense con prefazione di T. Mommsen e appendice di E. Pais. — HIRT, Der indogerman. Akzent (manuel prématuré, mais utile).

— N° 12 : BOLDERMANN, Studia Lucianea. — Juvenalis, p. FRIEDLAENDER (très louable). — NENCINI, Osservazioni critiche ed esegetiche a Persio, Giovenale, Marziale (sagace et soigné). — Salomon REINACH, Pierres gravées des collections Marlborough et d'Orléans, des recueils d'Eckhel, Gori, Levesque de Gravelle, Marette, Millin, Stosch, réunies et rééditées avec un texte nouveau (nouveau service rendu par l'actif et infatigable travailleur). — P. GIRARD, De l'expression des masques dans les drames d'Eschyle (une foule de fines remarques). — TALLQVIST, Die Assyrische Beschwörungsserie Maqhî (très important) — Eliz. DAWES, The pronunciation of the Greek aspirates (n'est pas sans valeur).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 14 Trentième année 6 avril 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1246 : James SULLY, Studies of Childhood; KELLY, Evolution and effort; WATSON, Hedonistic theories; COOK, The metaphysical basis of Plato's Ethics; WENDLAND und KERN, Beiträge zur Geschichte der griech. Philosophie und Religion. — Reminiscences of the late Sophia Elizabeth De Morgan. — MAHAFFY, The Empire of the Ptolemies (utile et renferme une foule de faits). — Count BENEDETTI, Studies in diplomacy. — The etymology of Thule (Skeat). — The Middle Temple records (Thorpe). — How folk-lore is spread (Owen). — The sin-eater in Wales (Hartland). — Barlaam and Josaphat (De Harlez). — Von Rosthorn's Chinese Studies. — Tidal King of nations (Sayce). — The restored pronunciation of Greek (Lloyd).

The Athenaeum, n° 3569 : Sir William MUIR, The Mameluks or Slave Dynasty of Egypt, 1260-1517 (n'est qu'une « décoction » de l'ouvrage de G. Weil). — BINGHAM, Recollections of Paris. — Searches into the history of the Gillman or Gilman family. — The literature of the New Testament. — The Historical Manuscripts Commission. — Deaf and dumb heroines in fiction. — Cambridge degrees for women. — The birds of antiquity. — The new inscription at Philae (Mahaffy).

Literarisches Centralblatt, n° 12 ; Andreae Tiarae annotationes, p. van BORSSUM-WAALKES. — HAUCK, Kirchengesch. Deutschlands, III, 2. Das Uebergewicht des Königtums in der Kirche u. der Bruch derselben durch Rom (chaque volume de ce beau livre éveille une nouvelle joie). — STEINHUBER, Gesch. des Collegium Germanicum Ungarium in Rom (tableau attrayant, détaillé, complet, s'il n'est pas tout à fait objectif). — W. LANG, Graf Reinhard (important et presque définitif). — Giessener Studien : LOHR, Die schleswigholsteinische Frage, ihre Vorgeschichte und Entwickelung bis zur Erhebung gegen Dänemark; Der Kampf bei Eckernförde und die Koburgische Legende. — Comte BENEDETTI, Essais diplomatiques. — KUNZ, G. von Werder im Januar 1871. — SLATIN PASCHA, Feuer und Schwert im Sudan, meine Kämpfe mit den Derwischen, meine Gefangenschaft und Flucht. — COLUMBA, Eratostene e la misurazione del meridiano terrestre (recherches méthodiques). — HEVESI, Wilhelm Junker, Lebensbild eines Afrika-Forschers. — Perthes' Staatsbürger-Atlas. — GEIGER u. KUHN, Grundriss der iranischen Philologie, II, 1. — SAUPPE, Ausgewählte Schriften. — CASTELLANI, Catalogus codicum graecorum qui in bibliothecam D. Marci Venetiarum inlati sunt (excellent travail). — W. BRUCKNER, Die Sprache der Longobarden (étude solide et fort louable).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 13 : Anonymi Christiani Hermippus de astrologia dialogus, p. KROLL et VIERECK. — JEZIENICKI, Quaestiones Lucretianae (clair, quoique un peu long). — Epist. ad famil, p. MÜLLER (puissant travail mené avec un soin extrême d'un bout à l'autre). — LATTES, L'Italianita nella lingua Etrusca (grande hardiesse de combinaisons). — Colonia Agrippinensis, Festschrift der XLII Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Köln.

UNE NÉCROPOLE ROYALE A SIDON

FOUILLES DE HAMDY-BEY

Publiées par **HAMDY-BEY,** directeur du Musée Impérial à Constantinople, et **Théodore REINACH.**

Un beau volume grand in-folio avec planches en héliogravure et héliochromie, publié en 4 livraisons. En un carton.............................. 200 fr.

La 4e livraison terminant cet ouvrage paraîtra dans quelques jours.

LA TURQUIE D'ASIE

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE, STATISTIQUE, DESCRIPTIVE ET RAISONNÉE DE L'ASIE MINEURE

Par **Vital CUINET.**

4 volumes gr. in-8, avec nombreuses cartes, publiés en 12 gros fascicules. 40 fr.

SOUS PRESSE

SYRIE, PALESTINE, LIBAN

Par **Vital CUINET.**

4 fascicules gr. in-8, carte et plan.................................... 16 fr.

CARTULAIRE GÉNÉRAL

DES

HOSPITALIERS DE SAINT-JEAN

DE JÉRUSALEM

(1100-1310)

Par **J. DELAVILLE LE ROULX**

Docteur ès-lettres, Archiviste-paléographe.

4 forts volumes in-folio *(En cours de publication)*.................... 400 fr.

EN COURS DE PUBLICATION·

LE TRÉSOR DE BOSCO REALE

(Musée du Louvre.)

Publié par **M. HÉRON DE VILLEFOSSE,** membre de l'Institut.

Un volume in-4, avec 32 planches en héliogravure...................... 32 fr.

Cette publication formera le tome III des *Monuments et Mémoires* (Fondation Piot), publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 15 Trentième année 13 avril 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Correspondance historique et archéologique, n° 27, 25 mars 1896 : MARKUSE, L'office international de bibliographie et la classification décimale. — Vte DE GROUCHY, Documents relatifs à la succession de Turenne. — MARÉCHAL, Documents retirés du greffe du Parlement de Metz en 1738. — Ch. DE BEAUMONT, L'archéologie au musée d'Arcachon. — *Questions :* L'Institution Hix à Paris ; Vente du mobilier et des objets d'art du château de Fontainebleau en 1794 ; Bricard, fondeur et ciseleur. — *Réponses :* Le temple de Cérès découvert au palais du Luxembourg. — *Chronique.*

The Academy, n° 1247 : SAINTSBURY, A history of nineteenth century literature (dénote en trop d'endroits manque de soin et précipitation). — LORD, The lost possessions of England, essays in Imperial history. — BAIN, Andersen. — NITTI, Catholic socialism. — On a pair of Gaulish deities (Stokes). — An addition to the Gospel according the Hebrews (Badham). — The Roman de la Rose (Liddele). — Dantes Matelda (Krebs). — The sin-eater in Wales (N. W. Thomas). — DEVÉRIA, Origine de l'islamisme en Chine, deux légendes chinoises, pèlerinages de Ma Fou-tch'ou. — Epigraphic discoveries in India (Bühler). — The restored prononciation of Greek (Lloyd). — Relics of the Palestinian Syriac literature.

The Athenaeum, n° 3570 : MACGREGOR, Siam and Cambodia. — Edgar Allen Poe, Works. — COMPARETTI, La guerra gotica di Procopio. — HESDIN, The journal of a spy in Paris during the reign of Terror. — GROOME, Kriegspiel, the war-game. — The Coleridge cottage at Nether Stowey (Greswell). — Relics of Palestinian Syriac literature. — Deaf and dumb heroins in fiction. — Cambridge degrees for women. — TARR, Elementary physical geography.

Literarisches Centralblatt n° 13 : SPITTA, Zur Gesch. u. Liter. des Urchristenthums, II. — Kalendarium manuale utriusque ecclesiae, p. NILLES, I. — Summarisches Inventar des Bezirksarchivs von Lothringen vor 1790. — HARTMANN, Prinz Friedrich der Niederlande, Chef des Inf. Reg. n° 15. — CHESNELONG, La campagne monarchique d'octobre 1873. — HERZL, Das Palais Bourbon. — DELORME, Lettres d'un zouave (l'auteur du compte rendu n'a pas compris le caractère de l'ouvrage qui est plutôt un roman qu'un livre d'histoire). — PASSARGE, Adamaua. — CRAIG, Assyrian and Babylonian religious texts, I (indispensable aux spécialistes). — SANDBERG, Handbook of colloquial Tibetan. — GROSSPIETSCH, De τετραπλῶν vocabulorum genere quodam. — Giornale Dantesco, p. PASSERINI, anno II. — Schillers dramatischer Nachlass, p. KETTNER, 2 vol. — PFEIFFER, Antike Münzbilder für den Schulgebrauch. — KNOKE, Die römischen Moorbrücken in Deutschland (cherche trop à savoir, surtout dans la seconde partie). — MATHY u. WALCH, Studien zur Gesch. der bildenden Künste in Mannheim im XVIII Jahrh. I. Architektur u. Skulptur. — THODE, Der Ring des Frangipani, 2e éd. — SEYDEL, Arthur Schopenhauers Metaphysik der Musik. — STRUCK, Die ältesten Zeiten des Theaters zu Stralsund, 1697-1834, ein Beitrag zur Gesch. des deutschen Theaters. — BARDENHEUER, Cours de la sténographie simplifiée française.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 13 : KIRK, Demosthenic style in the private orations (habile et sûr). — OLIVIER, De Critolao Peripatetico (solide et profond). — STÄHLIN, Beiträge zur Kenntnis der Handschriften des Clemens Alexandrinus. — RECH, Observ. gramm. de in praeposi-

tionis cum accusativo junctae apud Senecam usu (remarquable). — Nonius Marcellus de compendiosa doctrina I-III p. Onions (important). — Studi italiani di filologia classica, III. — Maspero, Hist. anc. des peuples de l'Orient classique, I, Les origines, Egypte et Chaldée (excellent). — Tallqvist, Die Assyrische Beschwörungsserie Maqlû (2e art sur ce travail qui doit être jugé favorablement). — Arnold u. Conway, The restored pronunciation of Greek and Latin.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 14 : Odyssee, p. Cauer, II, 2e ed. — Marci Diaconi Vita Porphyrii episcopi Gazensis, ediderunt societatis philologae Bonnensis sodales. — Lattes, Studi metrici intorno all' iscrizione etrusca della Mummia. — Stüve, Ad Ciceronis de fato librum observationes variae (consciencieux et instructif). — Eckstein, Das Zittauer Fragment einer Handschrift des Tragikers Seneka. — Ch. E. Bennett, Appendix to Bennett's Latin Grammar.

ERNEST LEROUX ÉDITEUR,
28, Rue Bonaparte, 28

VENTES PUBLIQUES

LE SAMEDI 18 AVRIL 1896, A L'HOTEL DROUOT

PRÉCIEUSE COLLECTION

D'ESTAMPES JAPONAISES

PROVENANT DU CABINET D'UN AMATEUR

PIÈCES DE PREMIER CHOIX

CHEFS-D'ŒUVRE DES MAITRES DE LA GRAVURE AU JAPON

EN TIRAGE EXCEPTIONNEL

LE SAMEDI 25 AVRIL 1896, 28, RUE DES BONS-ENFANTS

BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. ÉDOUARD LANCEREAU

Membre du Conseil de la Société Asiatique

LIVRES ET MANUSCRITS ARABES ET PERSANS

DE FEU M. G. DUGAT

Professeur à l'École des Langues Orientales vivantes

LIVRES SANSCRITS ET CHINOIS

DE MM. DESTAILLEUR, G. D., etc.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 16 Trentième année 20 avril 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1248 : Lina ECKENSTEIN, Woman under monasticism, chapters on Saint-lore and convent life between 500 and 1500. — SOMERVILLE, The curiosities of impecuniosity. — O'CONNOR, St Patricks Purgatory, Lough Derg. — Some foreign books : JACOTTET, Contes populaires des Bassoutos; STEFFEN, Studier over lönsystemets historia i England, I; DUCÉRÉ, Les corsaires sous l'ancien régime; R. WADDINGTON, Louis XV et le renversement des alliances. — The Prenzic Angelo (Skeat). — The fac simile of the Laurentian Aeschylus (L. Campbell). — Genesis XIV (Simcox). — Nonius Marcellus, de compendiosa doctrina, I-III, p. ONIONS. — The restored pronunciation of Greek. — Letter from Egypt.

The Athenaeum, n° 3571 : TRAILL, The life of Sir John Franklin. — Max MULLER, Cheaps from a German workshop, new ed. IV, essays on mythology and folklore. — Sir J. R. SEELEY, Introd. to political science. — YOUNGHUSBAND, The heart of continent, a narrative of travels in Manchuria, across the Gobi Desert, through the Himalayas, the Pamirs and Chitral, 1884-1894. — Scottish history. — Old Testament literature. — Chaucers « Of a Temple » (Hales). — Tennis (Skeat). — The Paston letters (W. Roberts). — Deaf and dumb heroines in fiction (Deas Cromarty). — The diary of a spy (Alger). — The mosaics in St Paul's. — Lord Cromer's report on the monuments of Cairo.

Literarisches Centralblatt, n° 14 : The four Gospels as historical records. — RÜLING, Beiträge zur Eschatologie des Islam. — UEBERWEG, Grundriss zur Gesch. der Philosophie, I, 8° ed. p. HEINZE. — BRANDT, Beneke. — HIRTH, Die Lokalisationstheorie. — SCHULIN, Die Frankfurter Landgemeinden hrsg. von JUNG. — JULLIAN, Hist. de Bordeaux (excellent à tous égards). — MUZIK, Gesch. des Schützenvereines in Krems an der Donau. — FISCHER-TREUENFELDT, Die Rückeroberung Freiburgs durch die Kurbaierische Reichsarmee 1614. — STORM, Historisk-topografiske Skrifter om Norge og norske Landsdele (très remarquable). — BURMESTER, Gesch. des Infanterie Regim. von der Goltz. — ARDOUIN-DUMAZET, Voyage en France, III. — DAHLMANN, Das Mahabharata als Epos und Rechtsbuch (n'est pas exempt de défauts, mais instructif, vif, attachant). — VOGEL, Die Oekonomik des Xenophon. — KNÖTEL, Homeros der Blinde von Chios und seine Werke (œuvre naïve d'un dilettante). — LÜBKE, Neugriech. Volks = und Liebesbilder in deutscher Nachbildung. — Vergil, p. RIBBECK, IV. Appendix Vergiliana. — BUCHHEIM, Gœthe, Iphigenie; Lessing, Nathan; Schiller, Maria Stuart. — PFAU, Das gothische Steinmetzzeichen. — GERLAND, Paul, Charles u. Simon Louis Du Ry, eine Künstler-familie der Barockzeit. — WEINGARTNER, Die Lehre von der Wiedergeburt und das musikalische Drama. — Handbuch der Erziehungs = und Unterrichtslehre : II, 2, Praktische Pädagogik, p. Ad. MATTHIAS, mit einem Anhang I, Ueber Internatserzieh. p. SCHIMMELPFENG; II, Ueber Schulgesundheitspflege, p. KOTELMANN; III. Didaktik u. Methodik der einzelnen Lehrfächer, 5 Französisch, von MÜNCH; 6. Englisch, von GLAUNING.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 14 : König Oidipus, p. BELLERMANN, 4° ed. — Tacitus, Ann. p. Draeger, 6° ed. F. BECKER, I, 1-6. — Sam. BERGER, Un ancien texte latin des Actes des Apotres retrouvé dans un ms. de Perpignan. — ROLFFS, Urk. aus dem antimontanistischen Kampfe des Abendlandes; HARNACK, Zur Abercius-Inschrift (long art. de Hilgenfeld). — ADAMEK, Unsignierte Vasen des Amasis, ein Beitrag zur griech. Vasenkunde. — WILMS, Die Schlacht bei Cannae.

BIBLIOTHÈQUE ORIENTALE ELZÉVIRIENNE. — TOME LXXI

CODE CIVIL ET PÉNAL DU JUDAISME

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS
SUR L'ORIGINAL CHALDÉO-RABBINIQUE, AVEC NOTES ET COMMENTAIRES
Par Jean de PAVLY

Un fort in-18 elzévir .... 5 fr. »

LA HONGRIE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

Par J. KONT, professeur agrégé

Un volume in-18 .... 5 fr. »

Publication faite à l'occasion du millénaire de la Hongrie

ANNALES DU MUSÉE GUIMET
BIBLIOTHÈQUE DE VULGARISATION. — TOME IX

LA SAGA DE NIAL

TRADUITE EN FRANÇAIS POUR LA PREMIÈRE FOIS
Par R. DARESTE
Membre de l'Institut, Conseiller à la Cour de Cassation

Un fort volume in-18 .... 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
SECTION DES SCIENCES RELIGIEUSES. — TOME VII

ÉTUDES DE CRITIQUE ET D'HISTOIRE

Deuxième série, publiée par les Membres de la section des Sciences Religieuses, à l'occasion de son dixième anniversaire.

Un volume in-8 .... 7 fr. 50

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX

Ambassadeur du roi Charles IX en Espagne (1565-1572)
Publiées par M. l'abbé DOUAIS

Tome premier. — In-8 .... 7 fr. 50

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES PUBLICATIONS DE LA LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

(1872-1896)

In-8 de 200 pages, avec un index des auteurs. — Ce catalogue sera envoyé *franco* contre 3 centimes en timbres-poste.

ERNEST LEROUX ÉDITEUR,
28, Rue Bonaparte, 28

VENTES PUBLIQUES

LE SAMEDI 18 AVRIL 1896, A L'HOTEL DROUOT

PRÉCIEUSE COLLECTION

D'ESTAMPES JAPONAISES

PROVENANT DU CABINET D'UN AMATEUR

PIÈCES DE PREMIER CHOIX

CHEFS-D'ŒUVRE DES MAITRES DE LA GRAVURE AU JAPON

EN TIRAGE EXCEPTIONNEL

LE SAMEDI 25 AVRIL 1896, 28, RUE DES BONS-ENFANTS

BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. ÉDOUARD LANCEREAU

Membre du Conseil de la Société Asiatique

LIVRES ET MANUSCRITS ARABES ET PERSANS

DE FEU M. G. DUGAT

Professeur à l'École des Langues Orientales vivantes

LIVRES SANSCRITS ET CHINOIS

DE MM. DESTAILLEUR, G. D., etc.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 17 Trentième année 27 avril 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue de l'histoire des religions, janvier-février : L. Leger, Etude de mythologie slave : Svantovit et les dieux en -vit. — J. Philippe, Lucrèce dans la théologie chrétienne du IIIe au XIIIe siècle et spécialement dans les écoles carolingiennes (2e art.). — Frédéric Macler, Les apocalypses apocryphes de Daniel (1er art.). — Pierre Paris, Bulletin archéologique de la religion grecque (déc. 1894-déc. 1895). — *Revue des livres* : M. Grünwald, Die Eigennamen des Alten Testamentes. — E. Ehrardt, Der Grundcharakter der Ethik Iesu. — J. Curtin, Tales of the Fairies and of the Ghost world. — W. Nowack, Lehrbuch der hebräischen Archaeologie. — Notices bibliographiques. — *Revue des périodiques* : J. Réville, Christianisme antique.

Zeitschrift für katholische Theologie, n° 2 : J. Ernst, Wann u. wo wurde der liber de rebaptismate verfast? — A. Hirschmann, Gretsers Schriften über das Kreuz. — E. Lingens, Die Krone der Ausgrabungen in den Katakomben und die Dogmengeschichte. — *Recensionen* : A. Seitz, Die Apologie des Christentums bei den Griechen des IV u. V Jh. — U. R. Burke, A history of Spain. — St. Ehses u. A. Meister, Nuntiaturberichte aus Deutschland. — A. Schill, Theologische Principienlehre. — O. Klopp, Der dreiszigjährige Krieg, III, 1. — J. P. Kirsch, Die päpstlichen Kollektorien in Deutschland. — P. J. de Caigny, Apologetica de aequiprobabilismo Alphonsiano. — J. Healy, Maynooth College its century history. — J. Markovic, Ueber die Eucharistie mit besonderer Rücksicht der Epiklese. — O. Bardenhewer, Patrologie. — A. Maltzew, Andachtsbuch der orthodox-kath. Kirche d. Morgenlandes. — Analekten. — Kleine Mittheilungen. — Literarischer Anzeiger.

Museum, n° 2, avril 1896 : Hugo Schuchardt, Ueber das Georgische (Kern). — Halbertsmae, Adversaria critica, p. Van Herweerden (Naber). — Immisch, Philolog. Studien zu Plato, I (Leignes Bakhoven). — Damsté, Lectiones curtianae (Smit). — Wackernagel, Altindische Grammatik, I (Uhlenbeck). — Noreen, Abriss der altnord. Grammatik (Boer). — Lucifers mit seiner Gesellschaft val, in fac simile hrsg (Kossmann). — Basse, Stijlaffectatie bij Shakespeare (Koster). — Jaekel, Die Grafen von Mittelfriesland (Blok). — Nippold, Mary Stuart, Gemahlin Wilhelms III (Krämer). — Liebermann, Leges Edwardi Conf. (Brugmans). — Gebhardt, Die Gravamina der deutschen Nation (Kleyn). — School = en Leerboeken.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 18 Trentième année 4 mai 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Nouvelle Revue rétrospective, 10 avril 1896 : Les correspondants du peintre Fabre, 1808-1834, lettres de Fortuné Ferogio, communication de M. Léon G. Pélissier. — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784, suite (communication de M. le vicomte de Grouchy : rapport des débuts du règne de Louis XVI).

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXXIX, 2e livraison : Keelhoff, De l'enseignement de la construction latine et des particularités du style latin dans les athénées. — Kugener, Une hyperbate apparente du pronom enclitique με. — Bastia, Le conditionnel après si. — *Comptes rendus* : Maréchal, Stylistique latine à l'usage des classes de troisième et de seconde. — Alezeis, Traité de prononciation anglaise. Van Schoor, Les lettres de cachet; Funck-Brentano, Les lettres de cachet en blanc. — H. S. Jones, Select passages from ancient writers illustrative of the history of Greek sculpture.— Merten, Des limites de la philosophie. — Petit, La grammaire de la lecture à haute voix; Ajam, La parole en public.

The Academy, n° 1249 : Baxter, Sanctuary and sacrifice, a reply to Wellhausen. — Dante, p. Scartazzini ; pensieri sull'allegoria della Vita Nuova di Dante, opera postuma di Fr. Pasqualigo ; Pietro Peccatore, ossia della vera interpretazione di Paradiso xxi, 121-123. — L. M. Hausson, Modern women. — Noble (not. necrol.). — Mons Badonicus and Geoffrey of Monmouth, II (Nicholson). — On a pair of Gaulish deities (W. Stokes). — Paul, Deutsches Wörterbuch, A. Gebühr ; Macbain, An etymological dictionary of the Gallic language. — Boissier, Rome and Pompei ; Helbig and Reisch, Guide to the public collections of classical antiquities in Rome. — Excavations in Egypt (Petrie). — Letter from Egypt (Sayce).

The Athenaeum, n° 3572 : Froude, Lectures on the Council of Trent. — Calendar of the state Papers relating to Ireland of the reign of Elizabeth, 1598-1599. — Sir Charles Wilson, Handbook for travellers in Asia Minor, Transcaucasia, Persia, etc. — Deaf and dumb heroines in fiction. — The Education Bill. — Herz, Catalogue sommaire des monuments exposés dans le Musée national de l'art arabe. — The tiara of Saitapharnes at the Louvre.

Literarisches Centralblatt, n° 15 : Hurter, Theologiae catholicae seculum primum. — Höffding, Gesch. der neueren Philosophie, I. — Wilczek, Das Mittelmeer, seine Stellung in der Weltgesch, u. seine histor. Rolle im Seewesen (instructif). — Grupp, Culturgesch des Mittelalters, II (comme le premier volume, vaste, soigné, et pourtant insuffisant). — Seelly, The growth of British policy, an historical essay (suggestif, intéressant, mais diffus). — De Cyon, Hist. de l'entente franco-russe, 1886-1894, 2e ed. (« hallucinations »). — Schütz-Holzhausen, Der Amazonas. — Guillaume, Le mariage en droit international privé et la conférence de la Haye. — Battaglia di Nicolosi, I Diplomi inediti relativi all' ordinameno della proprieta fondiaria in Sicilia sotto i Normanni e gli Svevi. — Beermann, Novilatiin. — Joseph op, p. Naber, V. — Höck, Demosthenes, ein Lebensbild. — Murmellius, Ausgew. Werke, p. Bömer. — Bellezza, Introduzione allo studio dei fanti italiani di Chaucer (très insuffisant). — Westenholz, Die Tragik in

Shakspeares Coriolanus. — Fabritius, Das Büchlein gleichstimmender Wörter aber ungleiches Verstandes, p. Meier; Albertus, Deutsche Grammatik, p. Müller-Fraureuth. — Schweizerisches Idiotikon, III. — Weddigen, Gesch. der deutschen Volksdichtung, 2e ed. — Faust, I, p. Besson. — Piper, Burgenkunde. — Forcella, La tarsia e la scultura in legno nelle sedi coralli e negli armadi di alcune chiese di Milano e della Lombardia.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 15 : Die Vögel, p. Kock, 3e ed. — Ludwich, Procli Lycii carminum reliquiae (remarquable). — Holmes, Die mit Präpositionen zusammengesetzten Verben bei Thukydides. — Stüve, Ad Ciceronis de fato librum observ. criticae (nouveaux résultats). — Ramsay, The cities and bishoprics of Phrygia, I The Lycos valley and South Western Phrygia (1er art.). — Manoni, Il costume e l'arte delle acconciature nell' antichità (tout à fait insuffisant et témoigne d'ignorance). — Asbach, Zur Erinner. an Arnold Dietrich Schäfer.

— N° 16 : Setti, Sulla autenticita dello scritto Lucianeo Τυραννοκτόνος (arguments peu suffisants). — Haury, Ueber Prokophandschriften (fouillé). — Baumgarten, Seneca u. das Christentum in der tiefgesunkenen antiken Weltzeit (soigné, mais peu convaincant). — Ramsay, The cities and bishopries of Phrygia (2e art, sur cet important et instructif ouvrage). — G. Thomas, Étude sur la Grèce (peu de nouveau, bien que composé par un voyageur qui a du goût et des lumières). — Montelius, La civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux. — Liers, Das Kriegswesen der Alten mit besond. Berücks. der Strategie. — Lindsay, Of short historical Latin grammar.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 15 : Poppelreuter, De comoediae atticae primordiis particulae duae. — Amelung, Die Basis des Praxiteles aus Mantinea (méritoire). — Pascal, Di una nuova iscrizione Peligna. — P. de Winterfeld, Schedae criticae in scriptores et poetas romanos (soigné), — C. Julii Solini collectanea rerum memorabilium, iterum rec. Th. Mommsen (aura une belle place dans la littérature philologique). — Cortese, Manuale di fraseologia latina (très recommandable).

— N° 16 : Eug. Wolff, Quae ratio intercedat inter Lysiae epitaphium et Isocratis panegyricum (clair et convaincant). — Gercke, Seneka-Studien (excellent). — Arnold, Der deutsche Philhellenismus (important). — Haupt, Cornelius Nepos, Latein. Lesebuch für Quarta. — Martens, Weltgeschichte.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 19 Trentième année 11 mai 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue d'histoire et de littérature religieuses, première année, nº 2 : L. Duchesne, Les premiers temps de l'état pontifical. — Fr. Thureau-Dangin, Notes d'archéologie orientale : 1. Le glaive tournoyant; 2. Le serpent d'airain. — H. Margival, Richard Simon, 2ᵉ art. : Les travaux préparatoires à l'Histoire critique du Vieux Testament. — A. Loisy, Bibliographie scripturaire. — P. Lejay, Chronique de littérature chrétienne.

Revue d'histoire littéraire de la France, nº 2 : Joret, Villoison et la cour de Weimar (suite). — P. Brun, La bourgeoisie au xviiᵉ siècle d'après les Caquets de l'accouchée. — Laumonier, Montaigne précurseur du xviiᵉ siècle. — Cartier et Chenevière, Antoine du Moulin, valet de chambre de la reine de Navarre. — *Documents inédits* : Corresp. de Jacquemont avec Joseph Cordier (Omont); Notice inédite de Guill. Colletet sur Marc-Antoine Muret et lettre inédite de Muret (Tamizey de Larroque). — *Mélanges* : A propos de Rousseau et du cosmopolitisme littéraire (texte). — *Comptes rendus* : Lefranc, Les dernières poésies de Marguerite de Navarre (Lanson).

Annales de l'École libre des sciences politiques, nº 2 : Levasseur, L'ouvrier américain, salaire des hommes. — Silvestre, La politique française dans l'Indo-Chine, Annam (suite). — Ghika, La France et les principautés danubiennes, de 1789 à 1815. — Chronique politique et parlementaire : Venezuela (Desforges). — *Analyses et comptes rendus* : Lavollée, Les classes ouvrières en Europe, III, Angleterre; P. Leroy-Beaulieu, Traité théorique et pratique d'économie politique; Bibl. Colon, intern., La main-d'œuvre aux colonies; Westlake, Etudes sur les principes du droit international; G. Picot, La lutte contre le socialisme révolutionnaire; Yves Guyot, La morale de la concurrence; Moch, Autour de la conférence interparlementaire; R. de la Grasserie, Code civil péruvien; Duc de Persigny, Mémoires; Vandal, Napoléon et Alexandre, III, La rupture; Woodberry, Camp. d'Espagne et de France; Th. Funck-Brentano et Ch. Dupuy, Les tarifs douaniers et les traités de commerce.

Romania, nº 97, janvier 1896 : Lot, Études sur la provenance du cycle arthurien (fin). — Cais de Pierlas, Chronique niçoise de Jean Badat, 1516-1517. — A. Thomas, Etymologies françaises. — P. Meyer, Fragments d'une paraphrase provençale du Pseudo-Caton. — Morel-Fatio, Les deux Omero castillans. — *Mélanges* : Roumain abur, vapeur (Densusianu), La date de la mort de Nicolas de Clamanges (A. Thomas). — *Comptes rendus* : Keidel, The Evangile aux femmes; Menger, Possessive pronouns in Italian; Bruner, Phonology of the Pistoiese dialect; Le Petit, Le Livre du champ d'or, p. Le Verdier.

Revue de l'Agenais, janvier-février : Lauzun, Le château de Nérac. — Bladé, Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre. — Tholin, Causeries sur les origines de l'Agenais; L'oppidun des Sotiates. — T. de L. : Jasmin et Martial Delpit; François de Grenaille à Agen. — Lagarde, Extraits d'une notice sur la ville et l'église du Mas d'Agenais. — *Bibliographie* : A. Breuils, Saint Austinde, archevêque d'Auch et la Gascogne au xvᵉ siècle. — *Mélanges* : Don fait par Henri IV des revenus d'une abbaye à Charlotte-Catherine de Monluc; Les dernières robes des consuls d'Agen; Vieilles poésies.

Correspondance historique et archéologique, nº 28 : d'Estrée, Saint-Simon

collectionneur. — GOUBAUX, La captivité de Robert de Florenges après la bataille de Pavie. — *Questions* : Mgr de la Vergne de Tressan, évêque de Nantes ; Le baron de Corberon, diplomate à Cassel, à Saint-Pétersbourg et aux Deux-Ponts ; Le blason de Paris. — *Réponses* : Départements provinciaux (art. très intéressant de Momméja sur le département de Tarn-et-Garonne, le plus récent, le plus illogique, le plus artificiel de nos départements); Dans quelle maison Saint-Simon est-il mort ?

The Academy, n° 1250 : WYLIE, History of England under Henry IV, vol. III, 1407 1410. — Lyra celtica, ed. by Eliz. A. SHARP. — S. G. WILSON, Persian life and customs. — GROOME, Kriegsspiel, the wargame. — RAMSAY, St Paul the Traveller and the Roman citizen ; LUPTON, Archbishop Wake and the project of Union 1717-1720 between the Gallican and Anglican churches ; COUPLAND, Thoughts and aspirations of the ages. — Prof. Knight and his revisers (Hutchinson). — The Prenzie Angelo (Liddell). — Berber names (Meakin). — The Basques (Webster). — Basque tombstone décoration (Dodgson). — Die Reden Gotamo Buddho's, von Karl Eugen NEUMANN, 1e Lieferung (Baynes). — The restored pronunciation of Greek (Lloyd). — MONKHOUSE, In the National Gallery.

— N° 1251 : LOCKER, My confidences. — The voyage of Bran, son of Febal, an old Irish saga p. Kuno MEYER. — The journal of Joachim Hane, containing his escapes and sufferings during his employment by Oliver Cromwell in France, nov. 1653-febr. 1654, p. FIRTH. — BREHM, From North Pole to Equator. — BRYANT, The reign of Antoninus Pius ; CARETTE, Les Assemblées prov. de la Gaule romaine. — Facts and fancies concerning the children actors Hamlet, II, 2 (Griffin). — The Sin-eater in Wales (Owen). — Berber names (Keane). — The Prenzie Angelo (Skeal et Worrall), —The Crawford collection of early chapters and documents now in the Bodleian Library. p. NAPIER and STEVENSON. — When was the Parsi Calendar iuvented ? (West). — BERENSON, The Florentine painters of the Renaissance.

The Athenaeum, n° 3573 : LECKY, Democracy and liberty. — The Utopia of Sir Thomas More, in Latin from the edition of March 1518 and in English from the first edition of Ralph. Robynson's translation, p. LUPTON ; Thomas Morus Utopia, p. MICHELIS et ZIEGLER ; W. H. HUTTON, Sir Thomas More. — The Parmenides of Plato, p. WADDELL. — The Roxburghe Ballads p. EBSWORTH, VIII. — Memoirs of Barras, p. G. DURUY, III and IV. — Books of travel : Parts of the Pacific ; STODDARD, Cruising among the Caribbees ; GORE, Lights and shades of hill life in the Afghan and Hindu Highlands of the Punjab. — Ratlin the Reefer (Routledge). — The journal of a spy. — The different schools of comparative mytholohy (Max Müller). — The Paston letters (Norgate).

— N° 3574 : Mem. de Barras, IV, p. G. DURUY. — MOLYNEUX, Campaigning in South Africa and Egypt. — The Apocrypha, translated ont of the Greek and Latin tongues, being the version set forth A. D. 1611 compared with the most ancient authorities, and revised A. D. 1894. — C. R. WILSON, The early annals of English in Bengal. — The Paston letters (J. Gairdner). — The Franco-Scottish Society. — The Cambridge Education Conference.

Litterarisches Centralblatt, n° 16 : KENNEDY, Sources of New Testament Greek. — ALLIER, La philosophie d'Ernest Renan. — MARTENS Welt-gesch. ; Lehrbuch der Gesch — Jul. HAVET, Œuvres, I et II. — Die Landgüterordung Karls des Grossen, p. GAREIS (commentaire très copieux). — DELAVILLE LE ROULX, Inventaire des pièces de Terre Sainte. — Samling af Danmarks Lavsskraaer, O. NYROP. — Urkundenbuch der Stadt

Leipzig p. FOERSTEMANN. — O. LORENZ, Genealog. Handbuch der europ. Staatengesch. 2e ed. — PURCELL, Life of Cardinal Manning. — Jaeger, Die Cisterzienser. — Abtei Ebrach zur Zeit der Reformation. — LÖWIS OF MENAR, Livland im Mittelalter (vastes matériaux). — H. DERENBOURG, Silvestre de Sacy (très méritoire notice). — SCHEELE, Abriss der latein. u. griech. Moduslehre in paraleller Darstellung (soigné). — Proverbes basques-espagnols, refranes y sentencias comunes en Bascuence, declaradas en Romance, réédités d'après l'unicum de 1596 conservé à la Bibliothèque de Darmstadt par W. T. van EYS. — ALEZAIS, Traité de prononciation anglaise (assez bon). — ZIMMERLI, Die deutsch-franz. Sprachgrenze in der Schweiz, II (fait avec la plus grande exactitude). LOCHNER VON HÜTTENBACH, Die Jesuitenkirche zu Dillingen.

N° 17 : Greifswalder Studien, theolog. Abhandl. — BERLINER, Quellenschriften zur jüd. Gesch. u. Literatur, I. Aus Joseph Sambaris Chronik. — WYSS, Gesch. der Historiographie in der Schweiz, 3-5. — Waitz, Gesamm. Abhandl. I, p. ZEUMER. — A. WADDINGTON, La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas espagnols 1630-1650, tome I (très fouillé). — STRUCK, Das Bündniss Wilhelms von Weimar mit Gustav Adolf (bon). — RIETSCHKER, Auf dem Siegeszuge von Berlin nach Paris (intéressant) — SUPAN, Grundzüge der physischen Erdkunde — FRÄNKEL, Die Inschriften Pergamon (sera accueilli avec la plus chaude reconnaissance). — SCARTAZZINI, Dante (très méritoire). — ZENKER, Die Gedichte des Folquet von Romans (édition soignée). — JONSSON, De bevarede brudstykker of skindbögerne Kringla og Jöfraskinna i fototypisk — WURTH, Das Wortspiel bei Shakspeare (original). — Anakreontiker u. preussich patriotische Lyriker, p. MUNCKER. — BOCK, Kyllburg u. seine Kirchlichen Bauwerke. — GRIMM, Raphaels Lebens 3e ed.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 17 : WISBACHER, Die tragische Ironie bei Sophocles (manqué). — IMMISCH, Philolog. Studien zu Plato, I. Axiochus. — DIENEL, Untersuchungen über den taciteiischen Rednerdialog (instructif). — SAUPPE, Ausgew. Schriften (monument littéraire élevé à Sauppe et qui sera utile à la science). — Ed. MEYER, Die wirtschaftl. Entwickel. des Altertums (très solide et suggestif). — BUSOLT, Griech. Gesch. bis zur Schlacht bei Cheroneia, II, die aeltere attische Gesch. u. die Perserkriege, 2e ed. (édition très augmentée et remaniée de cet utile et beau livre). — RICCI, Catone nell' opposizione alla cultura greca e ai Grecheggianti (n'est pas sans valeur).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 17 : PAULSON, Till fragan om Oidipus-sagans ursprung (sagace). — Leo BLOCH, Griech. Wandschmuck. — EVANS, Cretan pictographs and praephenician script. — GURLITT, Zur Ueberlieferungsgesch. von Ciceros Epistularum libri XVI (très instructif). — CICCOTTI, La fine del secondo triomvirato (explication de deux passages d'Appien). — STOLZ, Histor. Gramm. der latein. Sprache, I, 2. Stammbildungslehre (bon début). — ELMER, A discussion of the Latin prohibitive (méritoire). — Stephanos, Sammlung von Abhandl. zu Ehren Feodor Feodorowitsch Sokolow.

N° 18 : WEINBERGER, Callimacheische Studien. — KIRCHHOFF, Thukydides u. sein Urkunden-material (utile). — MABLEY, Bibliography of Juvenal. — De officiis,, p. SCHICHE. — HALKIN, Les collèges de vétérans dans l'Empire romain (réfléchi et compétent).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 20 Trentième année 18 mai 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue historique, mai-juin 1896 : M. A. ROGER, Chronologie du règne de Postumus. — IMBART DE LA TOUR, Les paroisses rurales dans l'ancienne France du IVe au XIe siècle (suite et fin). — J. LEMOINE, Du Guesclin à Jersey. — WERTHEIMER, Un projet de divorce entre Louis Bonaparte et la reine Hortense. — *Bulletin* : France (Molinier et G. Monod); Danemark (Steenstrup); Bohême (Goll). — *Comptes rendus* : D'AVENEL, Hist. écon. de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général 1200-1800. — BUDINGER, Die Universalhistorie im Altertum; HEYMANN, Das Vorschützen der Verjaehrung; STRAKOSCH-GRASSMANN, Gesch. der Deutschen in Oesterreich-Ungarn; BORELLI DE SERRES, Recherches sur divers services publics du XIIIe au XVIIe s.; FINOT, Etude hist. sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge; BODEMANN, Briefe der Herzogin Elisabeth Charlotte von Orleans an ihre frühere Hofmeisterin Harling und deren Gemahl; ASKENASY, Die letzte polnische Koenigswahl; MASSE, Hist. de l'annexion de la Savoie à la France en 1792; GRUENBERG, Die Bauernberufung und die Aufloesung des gutsherrlichbauerlichen Verhaeltnisses in Bœhmen, Maehren u. Schlesien; FAZY, Les Suisses et la neutralité de la Savoie, 1703-1704: BONFADINI, Vita di Francesco Arese con documenti inediti; Em. MICHEL, Etudes sur l'hist. de l'art; SYBEL, Die Begründung des deutschen Reiches durch Wilhelm I; D'EICHTHAL, Souveraineté du peuple et Gouvernement.

Revue celtique, n° 1 : L. DUCHESNE, L'Historia Britonum. — Whitley STOKES, The Annals of Tigernach, second fragment. — J. A. HILD, L'inscription du Peu-Berland. — STRACHAN, The date of the Amra Choluimb Chille. — Sal. REINACH, Sucellus et Nantosvelta — LOTH, Dialectica, IV, La spirante dentale sourde, th gallois, à la fin des mots. — *Correspondance* : Lettre d'un ami du breton; trad. de Sucello (V. Henry). — *Bibliographie* : HAYDEN, Irish pronunciation; D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Les premiers habitants de l'Europe; 2e ed. II, Les Indo-Européens, suite. — La Villemarqué (not. nécrol.). — *Chronique* : Le martyrologe d'O'Gorman p. STOKES; Le voyage de Bran, p. Kuno MEYER; NUTT, L'idée de l'autre monde chez les Irlandais; L'Antiphonaire de Bangor, p. WARREN, II, LIDDALL, Dict. des noms de lieu des comtés de Fife et Kinross; Miss Margaret STOKES, Trois mois dans les forêts de France; NICHOLSON, Les inscr. nationales de l'ancien royaume d'Alba; DARESTE, Trad. de la saga de Niall; CARETTE, Les assemblées prov. de la Gaule romaine; JHERING, Les Européens avant l'histoire, trad. MEULENHAERE; SÉBILLOT, Légendes et curiosités des métiers; HOLDER, Trésor vieux-celtique, I; F. SCHMIDT, Critique de la théorie des résonnantes; Les matres et matronae étudiées par IHM et le dict. de mythol. grecque et latine de ROSCHER; HOGAN, Textes ecclés. irlandais; ERNAULT, Glossaire moyen breton; MULCAHY, Vie de saint Ciaran de Saighir; COUGH, Aventures de Condla; Joaquin COSTA, Etudes ibériques; GAROFALO, Mém. sur les Allobroges; etc. — Périodiques.

Annales de l'Est, n° 2 : Ch. SCHMIDT, Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (suite). — KRUG BASSE, Hist. du Parlement de Lorraine et Barrois (suite). — DESPIQUES, Oudinot et Marbot à propos de la publication du Journal de marche du grenadier Pils. — *Comptes rendus critiques* : E. MOURIN, Récits lorrains, hist. des ducs de Lorraine et de Bar; Lucien WIENER, Musée historique lorrain, catalogue des objets d'art et d'antiquité, 7e ed; Docum. rares et inédits de l'hist. des Vosges, X; CHAUSSIER, L'abbaye de Gorze; A. J., Notre Dame de Froidmont et Bouxières en l'ancien

pays messin; Eug. MARTIN, Servais de Lairuels et la réforme des Prémontrés en Lorraine; La mère Clara de Gondrecourt et la Congrégation du Sacré-Cœur de Marie; MÜHLENBECK, Euloge Schneider 1793; EHRHARDT, Eulogius Schneider, sein Leben u. Seine Schriften; INGOLD, Miscellanea alsatica; Les Bénédictins de Munster en Alsace et la question de l'auteur de l'Imitation de J.-C.; GRUCKER, Lessing; J. ARNAUD, La vie publique des Romains décrite par les auteurs latins, La vie privée des Romains décrite par les auteurs latins; P. CHAMPION, Le dép. de Meurthe et Moselle avec dictionnaire des communes.

Annales du Midi, n° 30, avril 1896 : DUAIS, Charles VII et le Languedoc, 1436-1448. — A. BLANC, Les transformations du latin judaicus à Narbonne. — Mélanges et documents : A. THOMAS, L'eslau d'un moulin; La patrie de Pierre Nebout, évêque d'Albi; un facteur des verriers dauphinois à Paris en 1415; DOUAIS, Charte de Louis XI en faveur de Cadouin. — *Comptes rendus critiques* : CARETTE, Les assemblées provinciales de la Gaule romaine (Lacour-Gayet).

Bulletin international des sciences de Cracovie, février : ODRZYWOLSKI, Le château de Baranow. — HENDEL, Chapelle des Morts dite du Calvaire attenant à l'église de Ste Barbe à Cracovie. — BERSOHN, Note sur quelques anciennes synagogues construites en bois en Pologne. — PIEKOSINSKI, Sur les populations rurales de la Pologne à l'époque des Piast.

— Mars : DERNBINSKI, La Russie et la Révolution française. — POTKANSKI, Les frontières et la population du Podhale polonais.

The Academy, n° 1252 : LECKY, Democracy and liberty. — FORTESCUE, Dundonald. — FREEMANTLE, College Sermons. — W. MORRIS, Old French romances. — WATSON, The unconscious humorist; LYNCH, Human documents. — The author of the cuckoo and the nightingale (Skeat). — The Rhone called Rose or Roze in Provençal (Chance). — Prof. Knight and Mr. T. Hutchinson, an explanation. — The Sineaters in Wales (Evans). — Pamela's daughter (Alger). — The Books of Chronicles in Hebrew printed in colours exhibiting the composite structure of the book with notes by KITTEL, English translation of the notes by BACON. — Epigraphic discoveries at Mathura (Bühler). — Ernest Gardner's Handbook of Greek sculpture. — Letter from Egypt (Sayce).

The Athenaeum, n° 3575 : Brother and sister, a memoir and the letters of Ernest and Henriette Renan. — AUBREY, The vise and growth of the English nation, III, 1658-1895. — Lady FERGUSON, Sir Samuel Ferguson in the Ireland of his day. — The poetical works of Wordsworth, p. KNIGHT, I and II. — NETTLESHIP, Lectures and essays.

Literarisches Centralblatt, n° 18 : Acta Andreae, p. Max BONNET. — CORNELIUS, Die ersten Jahre der Kirche Calvins 1541-1546. — WUNDT, Grundriss der Psychologie. — Th. REINACH, Mithridates Eupator, übertr. v. GOETZ (très bon). — GLOY, Gesch. u. Topographie des Kirchspiels Hademarschen. — RUVILLE, William Pitt und Graf Bute. — Mém. de Saint Chamans. — Geogr. Zeitschrift, p. Alfr. HETTNER, I. — HÜBSCHMANN, Armen. Grammatik, I, 1 (instructif). — Augustini Confess. p. KNOLL. — LE BLANT, Sur deux déclamations attribuées à Quintilien. — MARGALITS, Florilegium proverbiorum universae latinitatis. — Goethes Werke, 30 Teil, Aufsätze über bildende Kunst und Theater, p. A. G. MEYER und WITKOWSKI. — OECHELHAEUSER, Die Miniaturen der Universitäts — Bibliothek zu Heidelberg, II. — KAYSER, Johann Heinrich Pestalozzi (très recommandable).

Berliner philologische Wochenschrift, n° 18 : GOMPERZ, Griechische Denker, eine Gesch. der antiken Philosophie. I (excellent). — HOLLANDER, Die neubekannt gewordenen Handschriften der Homer. Hymnen (bon). — ROGERS, Emend. in Aeschylus with a few others in Sophocles and Euripides and one in the Gospel of St Mathew V. 22 œuvre posthume qui merite indulgence). — Die Psalmen Salomos p. GEBHARDT (édition fort méritoire et utile) — HAUPT. Liviuscommentar für den Schulgebrauch, VIII X. — CORNERA. Graffiti di Roma. — DOMASZEWSKI, Die Religion des römischen Heeres (difficile à lire, mais detaillé et instructif). — LEFMANN, Bopps. II (à juger très favorablement.)

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 15 : Tjalingi Halbertsmae Adversoria critica p. HERWERDEN. — Ilias, II, 1; Odyssée, II, 1, p. AMEIS-HENTZE, 3e et 8e éd. — Aeneis, p. Deuticke. — Finaly, De usu infinitivi apud Caesarem (de nombreux matériaux, mais la mise en œuvre n'est pas satisfaisante). — Tacitus, Ann. p. DRAEGER. — BECKER, I, 1, 2. — MEURER, Griech. Lesebuch, I. 2e éd.

Altpreussische Monatsschrift. V und VI Heft, juillet-sept. 1895 : BECKHERRN, Ueber die Benennungen der ostpreussischen Burgwälle und die Pillberge im Samlande. — PERLBACH, Der Uebersetzer des Wigand von Marburg. — TREICHEL, Volkstümliches aus der Pflanzenwelt, besonders für Westpreussen, XII. — Kritiken und Referate : BENRATH, Gesch. des Hauptvereins der Gustav-Adolf-Stiftung für Ostpreussen ; ENGEL, Die mittelalterlichen Siegel des Thorner Rathsarchiv. I Ordensbeamte und Städte ; BONK, Das Jubelfest des dreihundert fünfzigjährigen Bestehens der Albertus-Universität; Katalog der Stadtbibliothek zu Elbing, I, II ; LOHMEYER, Kaspars von Nostitz Haushaltungsbuch des Fürstentums Preussen 1578; LUDWICH, Ausgew. Briefe von und an Lobeck und Lehrs.

— VII und VIII Heft, octobre-décembre 1895 ; NEUBAUR, Leon Gomperz. — TREICHEL, Nachtrag zum Liede von Krambambuli. — KARGE, Die Reise der russischen Konzilsgesandten durch die Ordenslande, 1438, janvier mai. — TOEPPEN, Mitteilungen über einige alte Burgwälle in der Umgegend von Mewe ; Die Entdeckung von Vogelsang, bei Elbing aus Johann Jacob Couvents Chronik ; G. CONRAD, Regesten ausgew. Urkunden des reichsburggräflich und gräflich Dohnaschen Majoratsarchivs in Lauck ; REICKE, Kant-Bibliographie, 1890-1894. — Kritiken und Referate : Ed. GRIMM, Zur Gesch. des Erkenntnissproblems, von Bacon zu Hume ; KRAUSE, Gottlieb Gottsched und Flottwell, die Begründer der deutschen Gesellschaft in Königsberg ; SERAPHIM, Aus der Kurländischen Vergangenheit, Bilder u. Gestalten des XVII Jahrhunderts ; JOACHIM, Die Politik des letzten Hochmeisters in Preussen, III ; JACOBI, Das liebreiche Religionsgespräch zu Thorn 1645. — Mitteilungen und Anhang : Universitäts-Chronik 1895 ; Kantstudien, philosophische Zeitschrift.

Altpreussiche Bibliographie für 1894 (supplément à l'Altpreussische Monatsschrift).

Museum, n° 3 : Mythographi graeci, p. SAKOLOWSKI et MARTINI (Houtsma). — HARTMAN, De Terentio et Donato (Holkstra). — Juvenalis, p. FRIEDLAENDER (Wilde). — JUSTI, Iranisches Namenbuch (Caland). — KALFF, Literatuur en tooneel te Amsterdam in de 17 eeuw. (Te Winkel). — TEN BRUGGENCATE, Engelsch Woordenboek (Roonda). — FRANZ, Ostfriesland und die Niederlande zur Zeit der Regentschaft Albas (Bussemaker). — LOUW, De Java-oorlog van 1825-1830, I (Kielstra). — GERRETSEN, Micronius (Reitsma).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 21 Trentième année 25 mai 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Nouvelle Revue rétrospective, n° 23. Autographes, lettres de Bonaparte et de sa famille 1784-1848 (à propos de la lettre du 18 septembre 1793 — dont nous possédons déjà une copie — remarquons que le Meirion du texte n'est autre que Muiron, que Bonaparte est arrivé à Ollioules, non le 12 septembre, mais au moins trois jours après (car il est le 15 à Marseille d'après une lettre que nous avons), que Pellegrin était capitaine (depuis le 15 avril), et non lieutenant. Dans la lettre du 2 février 1798, il faut lire Florent et non Florian, et Goito au lieu de Soito). — Apparitions de l'archange Raphael, 1816. — Les correspondants du peintre Fabre 1808-1834. — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784 (suite).

Revue byzantine russe, tome III, 1re liv. Contributions à l'histoire du Bosphore Cimmérien (Koulakovsky). — Un acte de donation apocryphe de Constantin le Grand au pape Sylvestre (A. Pavlov). — L'histoire secrète de Procope (Pantchenko). — Un Chrysobulle de l'empereur Alexis I Comnène (V. Vasilievsky). — *Comptes rendus critiques* (ouvrages de MM. Ouspensky, Gédéon, Ch. Diehl). — *Bibliographie* (Russie, Allemagne, France, Angleterre, Italie, Grèce et Turquie, Pays Slaves).

The Academy, n° 1253 : Sir John SEELEY, Introd. to political science. — Lady FERGUSON, Sir Samuel Ferguson in the Ireland of his day. — Max Müller, Essays on mythology and folklore, IV. — HANNAY, Don Emilio Castelar ; BORROW, The Bible in Spain. — Horace Walpole and his editors (Helen Toynbee). — How folklore is spread (Owen). — The Prenzie Angelo (Liddell). — The sin-eaters in Wales. — P. BOYER, De l'accentuation du verbe russe. — The restored pronunciation of Greek (Conway).

The Athenaeum, n° 3576 : RAE, Sheridan. — Edith SICHEL, The story of two salons (les Suard et Pauline de Beaumont). — Scholia Aristophanica, being such comments adscript to the text of Aristophanes as have preserved in the Codex Ravennas, arrangede, mended and compiled by W. G. RUTHERFORD. — HUME, The courtships of Queen Elizabeth, a history of the various negotiations for her marriage. — The Eversley Wordsworth, Errata in vol II (Hutchinson). — A poem of the slave trade by James Boswell. — Richard Porson (Norgate).

Literarisches Centralblatt, n° 19 : LEA, History of auricular confession. — KRALIK, Weltwissenschaft. — Khalil ed Dahiry, Zoubdat Kachf al Mamalik, p. RAVAISSE. — SCHRADER, Leben u. Wirken des seligen Meinwerk, Bischofs von Paderborn. — HANNCKE, Pommersche Kulturbilder. — BOTERO, Prudenza di Giov. Botero. — MARTI, Kurzgef. Gramm. der biblisch-aram. Sprache (la méthode devrait être plus ferme, et le livre, moins long ; pourtant, remplira son but). — C. Julii Solini collectanea rerum memorabilium, p. Th. MOMMSEN (2e édition qui marque un grand progrès). — LOMMATZSCH, Quaest. Juvenalianae (cf. le précédent numéro de la *Revue critique*). — Titi Livi libri, I, II, XXI, XXII, p. SCHEINDLER u. ZINGERLE. — NOREEN, Abriss der altisländischen Grammatik. — Letters of Matthew Arnold. — Aug. HOLDER, Gesch. der schwäb. Dialektdichtung (très soigné et renferme beaucoup de nouveau). — JELLINGHAUS, Die westfälischen Ortsnamen nach ihren Grundwörtern (quelque mérite). — SATTLER, Die relig. Anschauungen Wolframs von

Eschenbach (fait avec soin). — JENTSCH, Das Gräberfeld bei Sadersdorf. — Minerva, V.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 19 : BOEKMEIJER, Adnot. crit. in oratores atticos. — Dionysii Halic ars rhetorica p. USENER (publication qui peut passer pour un modèle et à laquelle l'éditeur a consacré plus de neuf années). — Josephi op. VI, VII p. NIESE. — AVÉ-LALLEMANT, Wert u. Verhältnis der Handschriften zu Tacitus, Dialogus. — WILSER, Stammbaum und Verbreitung der Germanen (trop peu de soin). — WINCKLER, Gesch. Israels, I. — P. MEYER, Der römische Konkubinat (clair et consciencieux). — R. von SCHNEIDER, Album auserlesener Gegenstände der Antikensammlung des allerhöchsten Kaiserhauses (sera le bienvenu). — REGNAUD, Elém. de gramm. comparée du grec et du latin d'après la méthode historique inaugurée par l'auteur, I, Phonétique.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 20 : G. SCHNEIDER, Irrtum u. Schuld in Sophokles, Antigone (mérite d'être lu et répandu). — FRANCOTTE, Les formes mixtes de gouvernement, aristocratie et politeia, d'après Aristote (instructif). — Vergils Georgica metrisch übersetzt von SEELISCH. — J. SCHMIDT, Schulkommentar zu Caesars Denkwürdigkeiten. — Taciti op. rec. Orelli, II, 2e éd. Historiarum libri IV et V p. MEISER. — MÜLLER (H. J.), Grammatik zu Ostermanns latein. Uebungsbüchern.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 22 Trentième année 1er juin 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue des études grecques, t. IX, n° 33 : *Partie littéraire* : Th. REINACH, L'hymne à la Muse. — Paul TANNERY, Athénée sur Ctésibius et l'Hydraulis. — H. WEIL, Quelques passages de la *Guerre des Juifs* de Josèphe. — Em. LEGRAND, Description des œuvres d'art et de l'église des saints Apôtres de Constantinople : poème en vers iambiques par Constantin le Rhodien. — T. R., Commentaire archéologique sur le poème de Constantin le Rhodien. — *Chronique* : Nouvelles diverses. — *Bibliographie* : C. E. RUELLE, Bibliographie annuelle des études grecques.

Revue d'histoire et de littérature religi uses, n° 2 : L. DUCHESNE, les premiers temps de l'état pontifical. — Fr. THUREAU-DANGIN, Notes d'archéologie orientale : le glaive tournoyant, le serpent d'airain. — H. MARGIVAL, R. Simon (2e article. — A. LOISY, Bibliographie scripturaire. — P. LEJAY, Chronique de littérature chrétienne.

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 3 : DARD, Le duc de Reichstadt. — SILVESTRE, La politique française dans l'Indo-Chine. Annam (suite). — GHIKA, La France et les principautés danubiennes, de 1789 à 1815. — SEYDOUX, La suppression des octrois et les impôts directs des communes aux Pays-Bas. — *Chronique politique et parlementaire* : Autriche, février 1895-avril 1896 (Blociszewski). — *Analyses et comptes rendus* : THIRRIA, Napoléon III ; SAINT-CHAMANS, Mémoires ; DE VOGÜÉ, Devant le siècle ; J. FERRY, Discours et opinions ; FLOUR DE SAINT-GENIS, La banque de France à travers le siècle ; DE SASSENAY, Les derniers mois de Murat, le guet-apens du Pizzo ; CONS, Précis d'histoire du commerce ; GUMPLOVICZ, Précis de sociologie ; DUBOC, Fünfzig Jahre Frauenfrage in Deutschland, Geschichte und Kritik ; ANDRÉANI, La condition des étrangers en France et la législation sur la nationalité française ; LILIENFELD, La pathologie sociale ; René WORMS, Organisme et société ; DELAPERRIÈRE, La France économique et l'armée.

The Academy, n° 1254 : MACLENNAN, Studies in ancient history, II. — J. THOMSON, Biographical and critical studies. — LEA, confession and absolution. I. — Annie E RIDLEY, Frances Mary Buss and her work for education. — Mary DARMESTETER, Froissart. — George Visyenos (not. nécrol.). — Discovery of a fragment of Ecclesiasticus in the original Hebrew (Agnes S. Lewis). -- On Lord Crawford's Irish medical ms. (W. Stokes). — The etymology of chum (Skeat). — The sin-eaters in Wales (Owen). — Gladstone and Wellhausen (Benn). — The book of Genesis, p. WADE ; SPURRELL, Notes on the text of the Book of Genesis. — The restored pronunciation of Greek, II (Conway). — The Parnassus Catullus (A. Paliner). — The Egypt Exploration Fund, Deir el Bahari (Naville .

The Athenaeum, n° 3577 : The Paget Papers diplomatic and other corresp. of sir Arthur Paget (intéressant). — HOLDEN, The Mogul Emperors of Hindustan. — Johnson's Lives of the poets, p. WAUGH ; The Lives of the most eminent English poets, by Samuel Johnson, with an introd. by MILLAR. — The Journal of a spy in Paris, 1794. — Letters of Pope and Swift. — W. Carew HAZLITT, The coin collector. — BOAS, Shakspere and his predecessors.

Literarisches Centralblatt, n° 29 : KRÜGER, Was heisst und zu welchem Ende studiert man Dogmengeschichte ? — MAHAN, Einfluss der Seemacht

auf die Geschichte. — BURGER, Roms Bündnisse mit fremden Staaten (instructif). — VANCSA, Das erste Auftreten der deutschen Sprache in den Urkunden (très soigné). — EIGENBRODT, Lampert von Hersfeld u. die neuere Geschichtsforschung. — WIRZ, Akten über die diplom. Bezieh. der röm. Curie zu der Schweiz. — WUTKE, Die Breslauer Messe. — GEBHARDT, Wilhelm von Humboldt als Staatsmann, I (bon et aisé à lire). — REINISCH, Wörterbuch der Bedauye-Sprache. — MÜLLENSIEFEN u. BECHTEL, Die Inscriften von Kalymna und Kos (méritoire). — ROBERTI, La eloquenza greca, II (clair et en somme, louable). — TIKTIN, Rumänisch-deutsches Wörterbuch, I. — Platen's Werkes p. Wolff u SCHWEIZER I, II. — GOLTHER, Handbuch der germanischen Mythologie (donne prise à trop de critiques). — Beiträge zur Volkskunde, Festschrift Karl Weinhold dargebracht. — BERENSON, The Florentine painters of the Renaissance (petit livre dont la lecture rafraîchit).

Berliner philologische Wochenschrift, n° 20 : LUDWICH, Tryphiodorea. — REICHMANN, De Anaximenis vita et scriptis (sagace, détaillé, trop de conjectures). — Diophanti Alexandrini opera, p. TANNERY, II (d'une « extraordinaire importance »). — Phaedri fab. p. HAVET. — FREEMAN, Gesch. Siciliens, übers. von ROHRMOSER. — WENIGER, Der heilige Oelbaum in Olympia (épuise le sujet). — A. BREYMANN, Adam und Eva in der christlichen Kunst; MITIUS, Ein Familienbild aus der Priscillakatakombe (deux bons travaux). — HERBIG, Aktionsart und Zeitstufe (recommandable).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 21 : PHILIOS, Eleusis, ses mystères, ses ruines et son musée (bon guide). — ILIAS, in niederd. poet. Uebertragung von DÜHR (trad. libre en trochées rimés et en *platt* du Mecklenbourg!) — VAN CLEEF, Index Antiphonteus. — Die Wolken, p. KOCK, 4e éd. — Catilina, p. GERTZ. — BURMEISTER, De fontibus Vellei Paterculi (importante contribution à la solution d'un problème compliqué). — Tacitus, Auswahl, p. WEIDNER, I.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 23 Trentième année 8 juin 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1255 : Hamilton, Naval administration ; Oldknow, The mechanism of men of. war; Armstrong. Torpedoes and torpedo-vessels. — Johnson's Lives of the poets, new edition, p. Waugh. — Molloy, The most gorgeous Lady Blessington. — Smart, Studies in Economica. — Three unpublished Pictish inscriptions (Nicholson). — An old English charm and the Wiener Hundesegen (Priebsch . — A Scottish ms. Service-Book (Warren). — A Burns letter (Axon). — The sin-eaters in Wales (Owen). — The etymology of chum (Spiers, Blind). — Brachet, An historical grammar of the French language rewritten and enlarged by Paget Toynbee. — The American Oriental Society's meeting.

The Athenaeum, n° 3578 : Morse, Life and letters of Oliver Wendell Holmes. — Knight, Madagascar in war time, the Times' special correspondent's experiences among the Hovas during the French invasion of 1895; Catat, Voyage au Madagascar, 1889-1890. — Darbishire, Reliquial philological or essays in comparative philology. — Lawrence, The principles of international law. — American history. — Mély et Bishop, Bibliographie générale des inventaires imprimés; Priebsch, Deutsche Handschriften in England, I. — Wordsworth (Knight). — The municipal Records of Cardiff. — The Historical Manuscripts Commission. — Reid, The present evolution of man. — Ashbee, The iconography of Don Quixote.

Literarisches Centralblatt, n° 21 : Acta martyrum et sanctorum, p. Bedjan, VI. — Nippold, Gesch. des Protestantismus seit dem deutschen Befreiungskriege, II. — Valois, La France et le grand schisme d'Occident, I-II (récit clair, détaillé, résultant d'études profondes). — Mohammed En-Nesawi, Hist. du sultan Djelal-ed-din Mankobirti, prince du Kharezm, trad. de l'arabe par Houdas. — Paoli, Grundriss zu Vorlesungen über latein-Paläographie u. Urkundenlehre, II. Schrift und Bücherwesen, trad. Lohmeyer. — Cavazza, Le Scuole dell' antico studio Bolognese (trés intéressan)t. — E. Schneider, Württemb. Geschichte, (ni trop long ni trop court, excellent guide). — Pfülf, Cardinal von Nuntiaturberichte aus Deutschland 1572-1587, III, Die süddeutsche Nuntiatur des Grafen B. von Portia, p. Schellhaus. — Marguillier, A travers le Salzkammergut. — Hippocratis opera, I, rec. Kuehlwein, proleg. scripserunt Ilberg et Kuehlewein (à saluer avec joie). — Euripides, Helene, p. van Herwerden. — Blaydes, Adversaria in Aeschylum. — Plauti com. V, VI, VII, p. Goetz, u. Schoell. — Winterfeld, Schedae criticae in scriptores et poetas romanos.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 21 : Schneidawind, Die Antigone des Sophokles (trad. qui ne rend pas assez les finesses du texte). — Schefozik, Die erste philippische Rede des Demosthenes ist zweifellos ein Ganzes. — Philodemi volumina rhetorica p. Sudhaus, Supplement. — Deissmann, Bibelstudien, Beiträge, zumeist aus den Papyri und Inschriften, zur Gesch. der Sprache, des Schrifttums u. der Religion des hellenistischen Judentums (très recommandable). — Hartmann, De Terentio et Donato commentatio (beaucoup de remarques heureuses et frappantes; la méthode critique n'est pas à approuver). — Leo Bloch, Griechischer Wandschmuck, archäolog. Untersuchungen zu attischen Reliefen (titre plein de promesses que l'auteur ne tient guère, résultats faux en grande partie, style qui vise à l'esprit et qui n'est qu'affecté). — Holland, Heroenvögel der griech. Mythologie. — Garofalo, Gli Allo-

broges (rassemble tous les matériaux). — V. Henry, Compendio di grammatica comparata del greco e latino, trad. Arro (trad. de ce manuel qui devient de plus en plus utile et sûr).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 22, Bassi, Apollo (n'est qu'un essai). — Bünger, Auswahl aus Xenophons Anabasis. — Galle, Beiträge zur Erklärung der XVII Rede (Trapezitikos) des Isokrates u. zur Frage ihrer Echtheit (décide l'authenticité). — Rhys Roberts, The ancient Beotians (bon début, clair, mais moins aurait été mieux). — Alzinger, Studia in Aetnam collecta (trop de conjectures superflues ou peu convaincantes). — Sallust p. Opitz, II, Jugurtha. — Düpow, De C. Suetonii Tranquilli consuetudine sermonis quaestiones (bon ensemble, recueil complet d'exemples, juste compréhension des passages). — Burger, Roms Bündnisse mit fremden Staaten u. der Latinerkrieg (deuxième fascicule des « Neue Forschungen zur älteren Geschichte Roms » du même auteur).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 24 Trentième année 15 juin 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Correspondance historique et archéologique, n° 29 : Barroux, L'accroissement des séries anciennes aux archives de la Seine, 1889-1896. — Vicomte de Grouchy, Documents relatifs à la succession de Turenne (suite). — Momméja, Quelques détails historiques sur les abîmes du Quercy. — Questions : Le journal de voyage de Grivaud de la Vincelle; De l'emploi des chiffres arabes au moyen âge.

The Academy, n° 1256 : Marcou, Life, letters and works of Louis Agassiz; Life and letters of G.-J. Romanes. — Boas, Shakspere and his predecessors. — Bingham, Recollections of Paris. — Wells, The Island of Dr Moreau. — Mestica, Le Rime di Petrarca (de grande importance). — The Anaemic birth (Badham). — The source of Chaucer's Person's Tale, I. (Liddell.) — The etymology of loop (Skeat). — An early Petrarch (Krebs). — A Burn's letter (W. Wallace.) — The restored pronunciation of Greek (Lloyd.) — The Shirburn Castle Basque mss. (L. Thomas).

The Athenaeum, n° 3579; Gosse, Critical Kit-Kats. — Mahaffy, The empire of the Ptolemies. — Whitaker, Essays and notices, philosophical and psychological. — Juvenal p. Friedländer — Hort, Six lectures on the Ante-Nicene fathers; etc. — Books from Wordsworth's library. — Unpublished letters of 1667-1668.

Literarisches Centralblatt, n° 22 : Mez, Die Bibel des Josephus untersucht für Buch V-VII. — Schwartzkopff, Die Weissagungen Jesu; Konnte Jesu irren? — Baumgartner, Die Erkenntnisslehre des Wilhelm von Auvergne; Die Philosophie des Joseph ibn Zaddik. — Maimonides, Comm. zum Traktat Challah, I, p. S. Bamberger. — Fröhlich, Lebensbilder berühmter Feldherren des Altertums, I, 3. — Simonsfeld, Neue Beiträge zum päpstlichen Urkundenwesen im M. A. u. zur Gesch. des XIV Jahrh. (intéressant). — Klinkenborg, Gesch. der ten Broks. — Volger, Die Dynastengeschlechter Hohenzollern u. Wettin, ihre Abstammung u. ihre Stell. in der deutschen Gesch. bis zum Ende des XIII Jahrh. (sans but, rien de neuf, mal dit, erroné). — Köcher, Gesch. von Hannover u. Braunschweig, II, 1668-1674 (détaillé et clair). — Linde, Aus dem Sachsenwalde. — Fabul. Aesop. sylloge, p. Sternbach; Sternbach, Dilucidationes Aesopiae. — Schefzik, Die erste philippische Rede des Demosthenes ist zweifellos ein Ganzes. — Vergil, p. Page. — Bernardin, Tristan l'Hermite (intéressant, détaillé, beaucoup de résultats nouveaux). — Alts. Sprachdenkmäler, Facsimile-Sammlung p. Gallée. — Hertel, Thüringer Sprachschatz. — Greif, Gesammelte Werke, I, Gedichte, 6e ed. — Abicht, Das Lied von der Heerschaar Igors. — Wilpert, Fractio panis, die älteste Darstellung des Eucharistischen Opfers in der Cappella Graeca entdeckt u. erläutert.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 22 : Joseph, Die Paläste des Homerischen Epos mit Rücksicht auf die Ausgrab. Schliemanns (instructif). — Euripides, Herakles, p. Wilamowitz, 2e ed. — Marci Diaconi vita Porphyrii episcopi Gazensis, p. Soc. phil. Bonnensis sodales. — Ausgew. Briefe von Cicero, p. Hofmann, II, p. Andresen, 3e ed. — Mabley Bibliography of Juvenal (trop de défauts). — Leges Graecorum sacrae e titulis collectae p. de Prott u. Ziehen, I, Fasti sacri, p. de Prott (puisse la suite repondre au début!). — Pöhlmann, Aus Altertum u. Gegenwart (suite d'essais où il y a beaucoup à appren-

dre). — KOENEN, Gefässkunde der vorrömischen, römischen und fränkischen Zeit in dem Rheinlande (méritoire sans être définitif). — DELITZSCH, Das babylonische Weltschöpfungsepos.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 23 : Serta Harteliana. — Euripide, Médée, p. DALMEYDA (rien de neuf, mais sera très utile pour les écoles françaises). — Herodot, Auswahl, p. SCHEINDLER. — KLIMEK, Xenophons Memor. Auswahl. — Ovid, Metam. Auswahl, p. SCHWERTASSEK. — THOMAS (G.), Etudes sur la Grèce (jolis souvenirs, mais des erreurs grossières). — RASI, De elegiae latinae compos. et forma. (soigné). — Fifty selections from Valerius Maximus, p. C. S. SMITH. — MARTENS, Lehrbuch der Geschichte.

Museum, n° 4 : Joh. SCHMIDT, Kritik der Sonantentheorie (Van Helten). — Hippocrates, I, p. KUEHLEWEIN (Van Herwerden). — Geoponica, p. BECKH (De Vries). — LEO, Plautinische Forschungen (Karsten). — Claudianus, p. KOCH (Van der Vliet). — FOY. Die königl. Gewalt nach den altind. Rechtsbüchern (Speyer). — Groot Woordenboek van Van Dale, 4e dr. van KUIPER, en OPPREL, I. (Beets). — MERKES, Beiträge zur Lehre vom Gebrauch des Infin. im Nhd. (Deelman). — KNOKE, Die römischen Moorbrücken (Gratama). — Beitr. zur Gesch. Kölns, etc (S. Müller). — Annales Gandenses, p. FUNCK-BRENTANO (Frederichs). — VAN NES, Drie eeuwen van Strijd. (Meijboom). — Lhomonds viri illustres, p. PLANCK u. MINNER (Hemstege). — KIEVITS, Hoofdpunten der Gesch. van Nederland II (Deedes).

Le Puy, imprimerie R. Marchesson, boulevard Carnot, 23.

N° 25 Trentième année 22 juin 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue de l'histoire des religions, mars-avril : J. PHILIPPE, Lucrèce dans la théologie chrétienne du IIIe au XIIIe s. (fin). — Fr. MACLER, Les apocalypses apocryphes de Daniel (suite). — L. MARILLIER, Une nouvelle philosophie de la religion (fin). — *Revue des livres* : A. BASTIAN, Zur Mythologie u. Psychologie der Nigritier in Guinea. — C. P. THIELE, Geschiedenis van der Godsdienst in de oudheid tot op Alexander. — S. R. DRIVER, A commentary on Deuteronomy. — R. THAMIN, Saint Ambroise. — H. de CASTRIES, Les Gnomes de Sidi-Abder-Rhaman-El-Medjedoub. — OSWALD et H. PARRY, Six months in a Syrian monastery. — A. LAURENT, La Magie et la Divination chez les Chaldéo-Assyriens. — Notices bibliographiques. — *Revue des périodiques* : L. MARILLIER, Religions des peuples non civilisés et folklore. — Chronique.

Nouvelle revue rétrospective, 10 juin : Bataille de Waterloo, relation d'un officier général français, d'un officier anglais, d'un Bruxellois, commun. de M. le vicomte de Grouchy. — Une miraculée (1732). — L'alliance franco-russe prédite par Jean Reboul. — Les correspondants du peintre Fabre, 1808-1834, lettres de Boguet (fin), lettres de J. F. L. Mérimée, du baron Guérin, du baron Gérard.

The Academy n° 1257 : RAE, Sheridan, a biography. — GOSSE, Critical kit-kats. — Talmudic elements in the acts of Abercius (Conybeare). — An American pirate (J. Johnson). — The etymology of Poop (Addy]. — REISBERG, Emendationes et explicationes Propertianae.

The Athenaeum, n° 3580 : Lastie STEPHEN, Social rights and duties, addresses to ethical societies. — FITZGERALD, The life of Laurence Sterne. — MACKAY, A history of Fife and Kinross; MILLAR, Fife pictorical and historical ; LIDDALL, The place names of Fife and Kinross ; A new map of Scotland, 7. — Books on South Africa. — Wordsworth (Hutchinson). — Notes from Bangkok. — Lydgate's testimony to the Romaunt of the Rose (Skeat). — ORCHARD, The astronomy of Milton's Paradise Lost. — Percy GARDNER, A manual of Greek antiquities.

Literarisches Centralblatt, n° 23 : HOLTZMANN, Lehrbuch der neut. Theologie, I. — HOLZHEY, Der neuentdeckte Codex Sinaiticus. — WENDLAND, Die Therapeuten u. die philonische Schrift vom beschaulichen Leben (à saluer avec joie). — MELTZER, Gesch. der Karthager, II (malgré des longueurs, excellent). — Regesta Imperii XI, Die Urkunden Kaiser Sigismunds 1410-1437, p. ALTMANN, I. — MAURER, Einleit. zur Gesch. der Mark = Hof = Dorf = und Stadtverfassung 2e ed., I. — MACKINNON, The union of England and Scotland (détaillé). — BÄR, Die politik Pommerns während des dreissigjährigen Krieges (très utile). — CHANNING, The United States of America 1765-1865 (petit travail d'ensemble). — Franz Ferdinand Erzherzog von Oesterreich Este, Tagebuch meiner Reise um die Erde, 1892-1893. — Le Divan d'Ibn Guzman, p. D. de GUNZBOURG I. — Cassii Dionis hist. rom. p. BOISSEVAIN, I (très soigné). — Tacite, Annales, I, p. CONSTANS. — Hist. de la langue et de la litt. franç. p. PETIT DE JULLEVILLE, I, moyen âge, des origines à 1500, I, 1. — LIVET, Lexique de la langue de Molière, I. — RIGUTINI, Le rime di Petrarca. — Johann Eberlin von Günzburg, p. ENDERS. — JADEN, Körner u. seine Braut.

Wochenschrift für klassische Philologie, nº 24 : STAUFFER, Zwölf Gestalten der Glanzzeit Athens (intéressant). — MASQUERAY, De tragica ambiguitate apud Euripidem. — VOGEL, Die Oekonomik des Xenophon (remarquable). — Sereni Antinoensis opuscula p. HEIBERG. — Adelphoe, p. COWLES. — Ovids Metam. Auswahl, p. FICKELSCHERER. — S. Aureli Augustini quaest. in Heptateuchum libri VII, adnot. in Job. liber unus ex rec. ZYCHA. — E. SCHULZE, Die Schauspiele zur Unterhaltung des römischen Volkes (bon petit livre).

Berliner philologische Wochenschrift, nº 23 : Eurip. Helene, p. HERWERDEN. — VOGEL, Die Oekonomik des Xenophon (important). — VAN CLEEF, Index Antiphonteus. — CABROL, Etude sur la Peregrinatio Silviae, les églises de Jérusalem, la discipline et la liturgie au IVᵉ siècle. — HAACK, Ueber attische Trieren. — Abhandlungen zur Mathematik, VII. — CARTON, Oasis disparues, notes sur la diminution des pluies en Afrique. — Fondation Eugène Piot, Monuments et Mém. publiés par l'Académie des Inscr. et Belles-Lettres, I. — MARGALITS, Florilegium proverbiorum universae latinitatis, proverbia, proverbiales sententiae gnomaeque classicae mediae et infimae latinitatis.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou.

N° 26 Trentième année 29 juin 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1258 : Leslie STEPHEN, Social rights and duties. — Count LÜTZOW, Bohemia, an historical sketch. — Les dernières poésies de Marguerite de Navarre, p. LEFRANC (cf. le présent numéro). — HEHN, Italien. Ansichten u. Streiflichter ; G. BOISSIER, The county of Horace and Vergil. — Edward Ross Warton. — Agassiz and Darwin (Stillman). — Some pages retranscribed from the Sinaitic palimpsest, with a translation of the whole text by Agnes Smith LEWIS. — The restored pronunciation of Greek (Lloyd). — Explorations in Eastern Crete, I. A Mycenaean dedication.

The Athenaeum, n° 3581 : DUKE OF ARGYLE, The philosophy of belief, or law in Christian theology. — The poems of John Byrom, p. A.-W. WARD. — Fred. MACDONALD, Studies in the France of Voltaire and Rousseau. — P. VILLARI, The two first centuries of Florentine history, the Republic and parties at the time of Dante. — Caxtoniana. — New Greek papyri from Egypt (Mahaffy). — MACGIBBON and Ross, The eccles. architecture of Scotland. — Exhib. mss. at Burlington House.

Literarisches Centralblatt, n° 24 : Encycl. für protest. Theologie u. Kirche. — Origen. comm. on S. John's gospel, p. BROOKE. — WATTERICH, Der Konsekrationsmoment. — KLOSTERMANN, Gesch. des Volkes Israel bis zur Restaur. (peu réussi ; l'auteur n'est pas né historien). — Acta concilii Const. p. FINKE, I. 1410-1414 (bon). — FABRICIUS, Die akadem. Deposition (très détaillé). — BÄR, Leitfaden für Archivbenutzer. — Moltkes milit. Correspondenz. — EHRENBERG, Das Zeitalter der Fugger, Geldkapital u. Creditverkehr im XVI Jahrh. I. Die Geldmächte des XVI J. — GRUNZEL, Entwurf einer vergl. Grammatik der altaischen Sprachen (très important). — BASSET, La Zenatia ; Les noms des métaux et couleurs en berbère ; MASQUERAY, Dict. français-touareg. — HARTMANN, De Terentio et Donato (bonnes intentions, but modeste, résultat mince, exposition diffuse). — GRÖBER, Grundriss der roman. Philologie, II, 3, I. — KRUSE, H. C. Nordenflycht. — Rud. HILDEBRAND, Tagebuchblätter eines Sonntagsphilosophen. — FISCHER, Grammatik u. Wortschatz der plattdeutschen Mundart im preuss. Samlande. — Schillers Werke, p. BELLERMANN, 2-5, 7, 8. — Colonnia Agrippinensis, Festschrift der 43 Versamml. deutscher Philologen u. Schulmänner in Köln. — ADAMEK, Unsignierte Vasen des Amasis. — CARSTANJEN, Entwickelungsfactoren der niederl. Frührenaissance. — CHAMBERLAIN, Richard Wagner. — G. SCHREIDER, Hellen. Welt= und Lebensanschauungen, II, Irrtum u. Schuld in Sophokles' Antigone.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 24 ; WEBER, Anakreontea (utile). — COOK, The metaphysical basis of Plato's Ethics (soigné, mais contestable). — ASMUS. Julian u. Dion Chrysostomos. — GIRI, De locis qui sunt aut habentur corrupti in Catulli carminibus, I (malgré beaucoup de choses manquées, fort recommandable). — CHAMBALU, Die wiederverschüttete Besitzung der Julia Felix beim Amphitheater in Pompei. — PAULSON, Till fragan om Oedipussagans ursprung (une hypothèse de plus et qui n'enrichit pas la science). — STURM, Das Delische Problem (à continuer, bien commencé). — MORAWSKI, De sermone scriptorum latinorum aetatis quae dicitur argenteae observ. (beaucoup d'observations importantes).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 25 : Wilisch, Gesch. Korinths (fort estimable). — Amelung, Die Basis des Praxiteles aus Mantineia (clair). — Hillert, De casuum syntaxi Sophoclea (peu satisfaisant). — Maass, De tribus Philetae carminibus (savoir et sagacité). — Bünger, Auswahl aus Xenophons Hellenika, 2e éd. — Musici scriptores graeci, p. Jan. — Mau, Führer durch Pompeji, 2e éd. — Fröhlich, Lebensbilder berühmter Feldherren, I, 4, I, II. — Rud. Lange, Caesar, der Eroberer Galliens (24e fasc. de la Gymnasial. Bibliothek de Pohlmey et Hoffmann). — Photolithographie des römischen Mosaiks in Kreuznach, p. Kohl. — Epist. imper. pontif. aliorum, Avellana collectio, p. Guenther, I.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

TRENTIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XLII.)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. A. Chuquet

TRENTIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XLII

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

1896

ANNEE 1896

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

LETTRES

CHRONIQUE

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'École libre des sciences politiques.
Correspondance historique et archéologique.
Revue celtique.
Revue de l'Agenais.
Revue de la Société des Etudes historiques.
Revue de l'histoire des religions.
Revue des études grecques.
Revue des Universités du Midi.
Revue d'histoire littéraire de la France.
Revue historique.
Revue rétrospective.
Romania.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Berliner philologische Wochenschrift.
Literarisches Centralblatt.
Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde.
Wochenschrift für klassische Philologie.
Zeitschrift für katholische Theologie.
Zeitschrift für romanische Philologie.

AMÉRICAINS

The American journal of philology.

ANGLAIS

The Academy.
The Athenaeum.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

GRÉCO-RUSSES

Revue byzantine.

HOLLANDAIS

Museum.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie

LE PUY, IMPRIMERIE R. MARCHESSOU, BOULEVARD CARNOT, 23

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 6 juillet — 1896

258. Max Müller. **Three lectures on the Vedânta philosophy.** London, 1894, 178 p.

Les trois conférences de M. Max Müller sur la philosophie Vedânta ne sont pas destinées aux spécialistes érudits ; elles ont été prononcées à la *Royal Institution,* devant un auditoire de gens instruits et curieux comme il s'en rencontre beaucoup en Angleterre. Le conférencier ne s'est donc pas soucié de suivre un plan rigoureux : il s'est appliqué à mettre en lumière les parties essentielles de la doctrine, sans s'attacher à en démontrer l'ordonnance logique ; il a naturellement insisté sur l'idée de l'âme et l'idée de Dieu, et sur les rapports entre les conceptions philosophiques de l'Inde et de l'Europe. L'éditeur du *Rg*-Veda, le traducteur des Upanisads, l'historien de l'ancienne littérature sanscrite n'a pas cherché à faire montre de son érudition ; il préfère l'art, où il excelle, de rendre la science élégante, aimable, souriante. L'attention le suit, sans se lasser, à travers les digressions et les épisodes qui la tiennent en haleine pour la ramener sans effort au sujet essentiel. Les conférences sur le Védânta sont assurées de rencontrer partout la même faveur que leurs illustres aînées, les Leçons sur la science du langage et les Leçons sur l'origine et le développement de la Religion.

Sylvain Lévi.

---

259. — Stumme, **Neue Tunisische Sammlungen,** 1896.

L'auteur continue à rassembler avec un zèle infatigable les matériaux linguistiques sur le dialecte arabe de Tunisie. Le présent travail, extrai

de la *Zeitschrift für Africanische und Oceanische Sprachen* (vol. II, pp. 97-144) contient une série de refrains d'enfants, de chansons des rues, de devinettes, d'historiettes, etc..., en caractères arabes, transcription et traduction. Les arabisants consulteront avec intérêt l'index des mots que l'auteur a dressé avec son soin habituel. Certains rapprochements paraissent sujets à caution; par exemple *targa*, « mélodie » (son de la voix ou d'un instrument), avec le turc *turki*, « chanson ».

C. C. G.

---

260. — Le P. L. Cheikho. **Kenz el-hoffâdh fi Kitâb tehdzîb el-alfâdh.** Texte du traité de lexicographie d'Abou Yousof Yaqoub bou Ishaq Es-Sikkît, avec commentaire de Et-Tebrîzi. 1er vol. In-8°. Beyrouth, 1895. Imprimerie catholique.

261. — **Commentaires sur le Diwan d'Al-Hansâ**, d'après les manuscrits du Caire, d'Alep et de Berlin, publiés et complétés par le P. L. Cheikho S. J. In-8°, 268 pp. Beyrouth, 1895. Imprimerie catholique.

262. — **Anis el-djolasa fi molakkhes charh diouân el. Khansâ**, abrégé de l'ouvrage précédent à l'usage des étudiants. In-12, 150 pp. Beyrouth, 1895. Imprimerie catholique.

263. — Le P Augustin Tardy. **Hilyet et-thollâb fi ilm el-hisâb.** In-18, 283 pp. Beyrouth, 1895. Imprimerie catholique.

L'imprimerie catholique de Beyrouth ne chôme pas. Chaque année on voit sortir de ses presses de nombreux volumes qui ne laissent rien à désirer sous le rapport typographique et qui font grand honneur à la science de leurs éditeurs. Le P. Cheikho surtout nous fournit cette fois des documents d'une grande importance pour l'étude de la langue et de la littérature arabes. Le premier volume qu'il nous donne du traité de lexicographie d'Es-Sikkît vient compléter, de la façon la plus heureuse, les publications déjà faites en Égypte des grands dictionnaires tels que le *Tádj-el-Arous* et le *Lisán el-arab*. Les lexicographes arabes ont, en général, disposé leurs mots dans l'ordre alphabétique en se servant, il est vrai, pour point de départ, de la dernière consonne du mot, ce qui facilitait la recherche des rimes. Quelques-uns d'entre eux cependant ont cru devoir adopter une méthode différente : Khelil ben Ahmed et Ibn Sidah, par exemple, ont commencé par la consonne la plus gutturale, le *aïn,* puis ils ont continué en prenant successivement les lettres qui leur semblaient de moins en moins gutturales. Enfin il en est qui, comme Es-Sikkît, ont groupé ensemble tous les mots qui se rattachaient à un même ordre d'idée : l'abondance, la richesse, la taille, la corpulence, etc., en sorte qu'on a ainsi un dictionnaire des synonymes ou, pour mieux dire, un dictionnaire analogique. Ce système, très commode pour l'écrivain, rend les recherches du traducteur presque impossibles, et il est fort heureux pour eux que le *Lisán el-Arab* ait largement puisé dans l'ouvrage d'Ibn-Sikkît. Un index serait donc le bienvenu, et il est à souhaiter que le P. Ch. ne manque pas de terminer son travail par ce répertoire dont l'utilité ne semble pas discutable. Le spécimen du

manuscrit de Leyde, reproduit au commencement de l'ouvrage, suffit à faire comprendre les difficultés de la tâche que s'est imposée l'éditeur et qu'il a accomplie avec un soin digne des plus grands éloges.

Al-*H*ansâ est le surnom d'une femme poète de la tribu des Solaïm ; elle se convertit à l'islamisme et Mahomet lui-même, à qui elle récita quelques unes de ses poésies, l'avait en très haute estime. La douleur d'avoir perdu ses deux frères, *Moâwia* et *Sokhr*, la mort de ce dernier surtout, a inspiré à Al-*H*ansâ le plus grand nombre de ses vers. Sa tristesse s'exhale en accents harmonieux, mais la variété d'expression réussit avec peine à dissimuler la monotonie du sujet. Elle en veut à la mort de lui avoir ravi les êtres qui lui étaient chers, les héros de sa tribu, et elle n'a pas assez de larmes pour leur payer le tribut qui leur est dû. Si beaux que soient ses sentiments, si élevés que soient les termes qui les expriment il est permis de regretter que Al-*H*ansâ n'ait pas fait un autre usage de son réel talent poétique. C'est donc la forme plutôt que le fond qui donne toute sa valeur au recueil ou diwan que vient de publier à nouveau le P. Ch. Les notes nombreuses qu'il a ajoutées aux commentaires fournis par les manuscrits rendent la lecture du diwan plus facile et accusent une vaste et sûre érudition. En outre, dans le but de permettre aux professeurs de se servir pour leurs cours des poésies d'Al-*H*ansâ, le P. Ch. en a fait une autre édition abrégée qui ne contient que le texte et des notes sommaires, mais en quantité suffisante pour permettre aux étudiants de se livrer à un travail fructueux.

Le manuel d'arithmétique et de tenue de livres publié par le P. A. Tardy sous le titre de « *Hilyet et-thollâb fî ilm el-hisâb* » est destiné aux élèves de l'enseignement secondaire. La langue en est claire et précise comme il convient à ce sujet spécial, et l'auteur mérite d'être loué pour la façon dont il a su rendre intelligibles les principes des calculs que chacun peut avoir à employer dans les divers usages de la vie. Il a démontré une fois de plus que la langue arabe, habilement maniée, se prête aussi bien aux démonstrations scientifiques rigoureuses qu'à l'expression des idées toujours plus vagues et plus indécises qui forment le fond de la poésie et de la littérature proprement dite.

O. Houdas.

---

264. — **The University of Chicago.** Studies in classical Philology, edited by a Committee representing the Departments of Greek, Latin, Archaeology and Comparative Philology. I. — Chicago, the University of Chicago Press (C. W. Chase), 1895. In-8 car., (iv-) 249 pp. Prix : 1 1/2 dollar = 6 sh.

La naissante Université de Chicago a, comme on sait, édifié son enseignement philologique sur des bases dont plus d'une de ses aînées lui pourrait envier la solidité et l'élégance. Elle nous envoyait naguère ses programmes, et aujourd'hui elle nous convie à en apprécier les premiers résultats. J'ai déjà exprimé ici la seule réserve que comportent néces-

sairement ces excellents recueils de travaux : ils touchent à trop de sujets. La Faculté des Lettres de Paris vient, elle aussi, d'entreprendre la publication d'une *Bibliothèque* de ce genre ; mais, profitant de l'expérience de ses devancières, elle a fort sagement décidé que chacun des mémoires qui y entreraient, formerait un fascicule distinct. Cette disposition, qui n'offre d'autre inconvénient que l'éparpillement des brochures trop courtes, est la plus commode pour le lecteur, et surtout pour le critique : mis en présence de plusieurs études dont la majorité échappe à sa compétence, il ne saurait parler de celles-ci, et il s'interdit par scrupule d'équité de s'étendre sur les autres. Si le volume que j'ai sous les yeux eût été scindé en cinq fascicules, chacun d'eux eût aisément trouvé ses juges naturels et rencontré auprès d'eux la discussion approfondie à laquelle il avait droit, au lieu de l'hommage très sincère et confraternel, mais un peu banal, où je me vois contraint de me réduire.

1. W. Gardner Hale, *the Anticipatory Subjunctive in Greek and Latin*. — L'auteur appelle de ce nom, par opposition au subjonctif de volition, celui qui n'implique que la prévision d'un événement futur, considéré comme certain ou éventuel, mais en tout cas abstraction faite de toute intention volitive du sujet parlant ou de l'agent, et, pour ne s'appliquer qu'à deux langues, son étude de syntaxe comparée n'en est pas moins la bienvenue. Il a raison de penser, en effet, que le sanscrit, le latin et le grec se suffisent dans ce domaine : les autres langages n'ont gardé qu'une conjugaison trop indigente ou se sont créé de nouvelles ressources. Le cas serait différent, s'il s'agissait de déterminer la syntaxe primitive du subjonctif : on nous enseignait récemment que le verbe indo-européen ignorait, ou peu s'en faut, la catégorie du temps ; peut-être apprendrons-nous sous peu que la catégorie du mode lui était également étrangère et n'est sortie que par un développement postérieur de quelques-uns des « aspects » multiples de l'action verbale ; mais, faute de pouvoir penser avec le cerveau de nos ancêtres, toutes ces spéculations demeureront toujours plus ou moins entachées de glottogonie, tandis que les statistiques précises et les classifications méthodiques de M. Hale, visant moins haut, ne sauraient faillir à toucher plus juste.

2. Edw. Capps, *Vitruvius and the Greek Stage*. — Le passage où Vitruve définit les différences de construction des théâtres grec et latin (V, 6 et 8) serait, comme l'enseignait déjà Dörpfeld, « a very discreditable blunder », et le grand architecte du siècle d'Auguste — mais à propos, est-on fixé sur son époque et son identité ? — n'aurait rien compris au nom ni à l'usage du proscenium hellénique.

3. F. B. Tarbell, *the Direction of writing on Attic Vases* (très court) : écriture de droite à gauche ou de gauche à droite, suivant qu'il s'agit de la signature du potier, de la mention καλός, des noms des personnages représentés, ou des paroles qu'ils prononcent.

4. C. D. Buck, *the Oscan-Umbrian Verb-System*. — M. Buck compte parmi les très rares linguistes qui savent à fond les dialectes

italiques, et la *Revue* n'a pas ménagé les éloges à son œuvre de début. Aujourd'hui, il range dans un tableau synoptique, de consultation commode et rapide, tous les types de conjugaison que nous fournissent les documents épigraphiques, et soumet à un nouvel examen les diverses théories qui rattachent ces fragments épars au système cohérent de la conjugaison latine et subsidiairement à leurs origines communes italo-celtiques ou indo-européennes. Les vues de M. Zimmer sur le passif celto latin occupent naturellement ici une place considérable, et l'auteur en général leur rend pleine justice; mais j'avoue qu'il m'est impossible de voir avec lui un « point faible » dans la conjecture de la genèse de *vehitur* comme type de compromis entre * *vehur* et *vehit* (p. 182); je n'y vois, pour ma part, qu'une contamination fort vraisemblable, et volontiers dirais-je qu'elle *devait* se produire si précisément le celte ne me donnait un démenti partiel.

5. P. Shorey, *the Idea of Good in Plato's Republic*. — L'esprit de cette longue étude ressortira au mieux des dernières paroles de l'auteur : Platon, dit-il, entremêle sa doctrine d'une foule d'allégories empruntées à la poésie, à la mystique ou à ses sciences favorites; « aucun admirateur de Platon ne consentira de bon cœur à sacrifier ces accessoires; mais il nous a fallu les écarter pour un temps, afin de saisir la vraie forme, le corps même de la pensée de Platon, qui échappe aux platonistes de sentiment plongés dans la contemplation extasiée du luxueux vêtement où elle s'enveloppe. »

V. H.

---

265. — D. Philios. **Eleusis, ses mystères, ses ruines et son musée.** Athènes, 1896. In-8, 83 p., avec un plan en couleur.

M. Philios a bien mérité d'Éleusis, où il a dirigé les fouilles de 1882 à 1894. On lui en veut cependant d'avoir un peu tardé à donner au public les documents épigraphiques qu'il a découverts et dont bon nombre sont encore inédits. Malheureusement on pourrait presque dire *omnibus hoc vitium est fossoribus;* il en sera ainsi jusqu'à ce qu'on ait promulgué, dans quelques congrès d'archéologues, le principe suivant : « Toute inscription, cinq ans après sa découverte, tombe dans le domaine public. »

Le petit livre sur Éleusis, que nous annonçons, s'adresse aux touristes. Il faut savoir gré à M. Philios de l'avoir écrit correctement en français. Mais l'auteur, sans faire œuvre d'érudit, aurait dû éviter, dans un livre populaire, les assertions hasardées. Il y en a deux dès la première page. « A l'époque historique, Hérodote fait mention des Pélasges qui existaient encore à Samothrace et qu'il qualifie de barbares, parce qu'ils parlaient une autre langue que le grec. » Dans le passage visé (I, 57), Hérodote ne parle pas des Pélasges de Samothrace, mais de ceux de Creston, et il ne les qualifie pas de barbares. A la

même page, M. Philios dit que les Pélasges « appartenaient sans doute à la grande famille des tribus aryennes qui avaient quitté les plateaux de l'Iran ». Personne n'ose plus affirmer aujourd'hui l'origine iranienne des Aryens. Mais on aurait tort de juger le livre d'après cette première page. Si la description de l'état actuel des ruines est originale, comme on pouvait s'y attendre, il y a aussi de bonnes choses dans les chapitres dont le fonds vient d'ailleurs, comme celui qui traite des mystères d'après MM. E. Rohde et P. Foucart [1]. Çà et là, quelques phrases que je ne comprends pas. P. 50 : « La religion fut aussi le sujet de l'individualisme. » P. 51 et ailleurs, les mots de *grâce* et de *salut* sont employés dans un sens peu clair ; il n'est pas vrai que la *grâce* soit la « conséquence immédiate du baptême chrétien » (p. 48). La description du Musée d'Éleusis est trop brève. Ce n'est pas en 1803, mais en 1801, qu'a été enlevée la Cistophore (p. 82) et je ne sais si M. Philios peut revendiquer la découverte du bras droit de cette figure, puisque la partie supérieure du bras et le morceau attenant de l'épaule ont été retrouvés à Éleusis, avant 1882, par M. Sidney Colvin.

Salomon Reinach.

---

266. — **De collegiis artificum Dionysiacorum** scripsit Franciscus Poland. Disputatio ex programmate gymnasii Wettiniani anni 1895 (n° 547) seorsum expressa. In-folio de 27 p. Dresde, Ramming, 1895.

Il y a déjà plus de vingt ans que cette question des artistes dionysiaques avait été véritablement épuisée, au moins telle qu'elle pouvait l'être alors, par les travaux de Paul Foucart et d'Otto Lueders. En 1886, Albert Müller consacrait à cette question un des bons chapitres de son excellent manuel des antiquités scéniques. Il y a encore à citer les travaux d'Émile Reisch et de G. Lafaye. M. Poland mentionne le premier de ces auteurs ; il ne semble pas avoir connu le second.

La question méritait véritablement d'être reprise à nouveau. Dans ces dernières années, divers textes importants ont été découverts qui ont fait la lumière sur plusieurs points encore obscurs. M. P. commence par étudier quel nom prenaient ces sociétés d'artistes ; et, à ce propos, il établit une discussion très intéressante dans laquelle il examine le sens des mots σύνοδος et κοινόν, et il conclut en disant que le premier de ces mots désigne seulement une société, tandis que le second est plus étendu et designe un ensemble, une réunion de sociétés. L'auteur s'applique ensuite à montrer l'importance que le règne d'Alexandre a eu sur le développement de ces associations d'artistes. On connaissait les concours monstres par lesquels le conquérant rehaussait l'éclat des fêtes qu'il célé-

---

1. M. Philios aurait pu cependant se montrer plus discret dans l'usage qu'il a fait de ces travaux.

brait. Ces solennités extraordinaires, où des milliers d'artistes se trouvaient rapprochés les uns des autres, eurent des conséquences très avantageuses pour eux; leur situation s'en trouva sensiblement améliorée. On a, de cette époque, de nombreux décrets qui attribuent aux artistes les droits d'ἀσυλία, d'ἀσφάλεια, d'ἀτέλεια. L'auteur suit ensuite le développement de l'institution à l'époque impériale; sous les Antonins, elle atteint son apogée, quand toutes les associations d'artistes dionysiaques se sont réunies en une seule. C'est là un point important que M. Foucart avait déjà deviné, quoiqu'il ne disposât que d'un nombre très faible de témoignage.

L'étude de M. Poland, très soignée, très approfondie, est une excellente suite aux travaux qui l'ont précédée; elle les complète et les rectifie; elle épuise à son tour la question.

Albert MARTIN.

---

267. — ADR. BLANCHET. **Les monnaies romaines**. Paris, E. Leroux, 1896. In-8° de 147 p. et 12 pl. 3 fr. 50.

Il y a deux ans, presque jour pour jour, je signalais aux lecteurs de la *Revue critique*, un petit volume consacré par M. Blanchet à la numismatique grecque; aujourd'hui, j'ai à dire un mot sur un nouveau volume, digne de figurer auprès du premier; il traite de la numismatique romaine. Je disais, le 18 juin 1894, que ces modestes et élégants ouvrages devaient appeler l'attention des artistes et des historiens sur le parti qu'ils peuvent tirer de l'étude critique des monnaies antiques. Il n'y a pas bien longtemps encore, je constatais chez des savants éminents, maîtres dans la connaissance des anciens textes et dans celle des monuments, un sourire bienveillant mais un peu dédaigneux lorsqu'on leur parlait de la numismatique. C'était la faute des collectionneurs, très utiles cependant par ce qu'ils trouvent et conservent; c'était celle des amateurs qui n'apprécient que la belle conservation ou le prix élevé d'une médaille sans chercher à comprendre ce qu'elle représente; pour un rien, les maîtres éminents dont je viens de parler les auraient assimilés à des chercheurs de timbres-poste. — Aujourd'hui, il en est autrement et devant les ouvrages de MM. Mommsen, Babelon, Prou, devant ceux des savants conservateurs du British Museum et de bien d'autres, on admet que la numismatique doit compter comme science, mais à la condition d'être sérieuse.

Ce second volume de M. Blanchet ne peut que faire pénétrer cette conviction dans le monde des curieux. On y voit comment les Romains, plus pauvres que les Asiatiques et les Grecs, commencèrent par adopter une monnaie en bronze pour n'user de l'argent que deux siècles et demi avant l'ère chrétienne et de l'or quatre-vingts ans plus tard. En 18 pages, M. Bl. résume clairement le modifications apportées dans le système monétaire de Rome depuis l'origine jusqu'à Constantin et

ses successeurs. — Vient ensuite l'étude de la fabrication monétaire et de son organisation, un exposé nouveau et personnel à l'auteur de ce qu'était le trumvirat monétaire; une étude des types, de leur origine et de leurs transformations. Sur ce sujet M. Bl. ne peut tracer que de grandes lignes, car la variété des types, sur les monnaies romaines est grande; ils se rattachent à l'histoire, à la mythologie et n'ont pas encore été tous interprétés On lira avec intérêt les réflexions de l'auteur sur les progrès, la perfection et la décadence de l'art de la gravure chez ceux qui exécutaient les coins monétaires. — Les 46 dernières pages sont remplies par des listes utiles aux collectionneurs : les familles romaines, avec leurs *cognomina*, les empereurs parmi lesquels figure pour la première fois Julius Saturninus, ce Gaulois égaré en Orient dont on vient de retrouver un *aureus*; enfin la description très exacte des quatre-vingt-huit pièces très fidèlement photografiées sur les planches.

Attendons maintenant un troisième volume qui s'ajoutera encore à cette coquette *Petite bibliothèque d'art et d'archéologie*. M. Blanchet sera-t-il tenté de parler un jour des monnaies coloniales?

A. DE BARTHÉLEMY.

---

268. — **Quomodo Serenus Sammonicus a medicina Pliniana ipsoque Plinio pendeat.** Dissertatio inauguralis. Scripsit Joan. KEESE. Rostochii, Boldt, 1896. 67 pp. in-8°.

Sans parler de la conclusion, la dissertation de M. Keese comprend trois parties. Dans la première, il prouve que Serenus Sammonicus dépend de la compilation connue sous le nom de *Medicina Pliniana*. Sous 53 paragraphes sont groupés des textes qui trahissent cette influence. Un certain nombre qui ne se trouvent pas dans Pline, sont communs à la *Medicina* et à Serenus; d'autres présentent des particularités étrangères à la source première [1]. Il est donc probable que Serenus ne s'est pas inspiré de Pline directement, mais de la compilation commode qui en avait été extraite. Celle-ci a été rapportée par M. Rose au IVe siècle. Or, un certain nombre de passages, auxquels M. K. consacre son second chapitre, supposent un texte plus développé que notre texte actuel de la *Medicina*. Cette observation le conduit à penser que ce manuel a eu deux formes : l'une, plus développée, antérieure à Serenus et dont celui-ci s'est inspiré; l'autre, plus courte et qui nous a été conservée. On peut donc garder pour celle-ci la date fixée par M. Rose.

1. Une preuve, à ajouter à celle que donne M. Keese, de la dépendance de *Med. Pl.*, 106, 10 à l'égard de Pline XXIII, 149, est le détail « ficus siccae duae », qui repose sur une mauvaise ponctuation de : « e duabus nucibus siccis, item ficis totidem ». *Item*, ici comme ailleurs (163, etc.), doit être en tête de l'incise : ainsi l'a compris Detlefsen.

Cette hypothèse, qui rend compte de tout, n'a en soi rien d'invraisemblable : les résumés de résumés et de compilations abondent dans la littérature de décadence. Dans la troisième partie de la dissertation sont groupés les passages de Serenus qui ne se retrouvent plus dans la *Medicina* et qui doivent se rapporter à la première rédaction. Dans le cours de la brochure, M. Keese se trouve amené, à plusieurs reprises, à discuter le texte de la *Medicina* et même à exposer (pp. 43 sqq.) des idées personnelles sur les sources. Je suis surpris qu'il ne mentionne nulle part le Vossianus 8° 92, du xe siècle, dont la collation a été publiée par Rose à la fin de son édition ; n'aurait-il jamais eu la curiosité d'en lire les dernières pages? Il ne parle pas davantage du Vaticanus 1004, du xe-xie siècle, que M. A. Köhler nous a fait connaître en 1883[1].

P. L.

269. — **Altceltischer Sprachschatz**, von Alfred Holder, siebente Lieferung, *Galata-Galli* ; achte Lieferung, *Galli-ὕσσος*, Leipzig, Teubner, 1895-1896, col. 1537-2064.

Avec ces deux livraisons se termine le premier volume de l'œuvre considérable de M. Holder. Nous y remarquons les articles *Galata*, *Galba*, *Galli*, *Gallia*, *Gallicus*, *Gallicanus*, *Gallienus*, qui attestent une fois de plus la merveilleuse érudition de l'auteur.

L'étymologie est la pierre d'achoppement de M. H. et ces deux nouvelles livraisons, comme les précédentes, prêtent, sur ce point, à de nombreuses critiques. Voici les observations que la lecture de quelques articles nous a suggérées.

Si l'on tient à donner une étymologie du nom propre *Galba*, il convient, semble-t-il, de le rapprocher de l'irlandais *galba* i. *cruas* (O' Clery) « dureté », plutôt que du gotique *kalbô*.

Galli, qu'il représente *gal-jo-s* ou *gal-no-s*, doit être apparenté à l'irlandais *gal* « bravoure », génitif *gaile*.

Garanus n'existe que dans le composé *trigaranus*. La lecture de M. Mowat : *tri garanus* a été rectifiée dans la *Chrestomathie bretonne* de M. Loth, p. 12. Un examen attentif du monument m'a convaincu qu'il n'y a ni point, ni intervalle entre *tri* et *garanus*.

Il me paraît difficile de séparer *giall* « ôtage » de *gell* « gage », « enjeu », d'expliquer *giall* par *geistlo-s* et *gell* par *geldo-s*. Le changement de *ld* en *ll* appartient au moyen irlandais ; le vieil irlandais conserve *ld*, cf. *meld* « agréable » ; or, on ne trouve jamais *geld*, mais toujours *gell* qui pourrait représenter *gistlo-s*.

Ῥητο-γένης est bien probablement un nom grec ; le second terme n'a évidemment rien de celtique ; le grec emploie -γένης et le celtique, *-genos* ; quant au premier terme, ῥητο-, on le trouve employé comme

1. *Hermes*, XVIII, 382.

second terme dans les noms : Εὐθύ-ρητος, Κλεό-ρρητος, Θεό-ρρητος, cf. Εὐθυ-γένης, Κλεο-γένης, Θεο-γένης.

Granno-s pourrait être rapproché de l'irlandais *granne* « dirus » avec plus de vraisemblance que de l'irlandais *grend* « barbe ». Apollon a été souvent représenté comme un dieu terrible, rarement, semble-t-il, comme un dieu barbu. Il est vrai que Glück explique *grannos* par « radiatus », et que O'Reilly donne, pour quelques dérivés de *grend*, le sens de « chevelure ». Les exemples que nous avons pu examiner sont loin d'être convaincants et l'accord des langues germaniques et celtiques prouve que le sens propre de *grend* est « barbe ».

La *gronna* « loca palustria et herbosa » de l'*Historia Brittonum* peut être le féminin correspondant au gallois *grwn*, pl. *grynau* « sillon ».

Hiliacus n'a pu donner *Ahuillé* ; dans le *Dictionnaire topographique de la Mayenne* on trouve *Alanus de Hulliaco* en 1067. *Hulliaco* a donné *Huillé* comme *Rulliaco*, *Ruillé*. L'*a* prothétique, fréquent en dialecte du bas-Maine, a pu s'introduire facilement dans un nom de lieu qui était souvent précédé de la préposition *à*.

Hastilliacum et non *Hastiliacum* est la forme du XII[e] siècle du nom d'Astillé (Mayenne).

G. DOTTIN.

---

270. — **Hariulf.** Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier, publiée par Ferdinand LOT. Paris, Picard, 1894. in-8° *(Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire)*.

271. — **Annales Gandenses**, nouvelle édition publiée par Frantz FUNCK-BRENTANO. Paris, Picard, 1896. In-8° *(même collection)*.

Après la publication d'un certain nombre de recueils de documents spécialement destinés à l'enseignement de l'histoire, la *Collection de textes* vient de reprendre, avec les deux volumes dont nous avons transcrit le titre, sa série de chroniques. Les érudits s'en applaudiront sans que les étudiants aient à s'en plaindre. Le choix des textes publiés, aussi bien que celui des savants à qui l'édition en a été confiée, est de tous points excellent. La chronique de Saint-Riquier constitue un des bons spécimens de l'historiographie monastique du XI[e] et du XII[e] siècle, et l'on sait depuis longtemps que les *Annales Gandenses* se placent au premier rang des sources relatives aux guerres entre Philippe le Bel et les Flamands. Quant à MM. Lot et Funck-Brentano, ce n'est ni auprès des lecteurs de la *Revue critique*, ni auprès des médiévistes, qu'il faut faire valoir les titres qui les désignaient pour le travail qu'ils ont entrepris.

L'introduction du Hariulf de M. L. ne comprend pas moins de soixante-dix pages. Il y étudie avec son érudition et sa perspicacité ordinaires les questions souvent très épineuses que soulève la chronique de Saint-Riquier. Avant d'aborder l'examen critique de celle-ci, il fixe les dates de la biographie de l'abbé d'Oudenbourg (c. 1060-1143) et établit

la chronologie de ses nombreux ouvrages. D'après M. Lot, le *Chronicon Centulense* s'étendait d'abord jusqu'à la mort de l'abbé Gervin I[er], en 1075. En 1104 ou 1105, peu avant son départ pour Oudenbourg, l'auteur y aurait ajouté le récit de l'administration de l'abbé Gervin II (1076-1096). Mais comment expliquer, dans ce cas, qu'il déclare, à la fin de son ouvrage, l'avoir achevé en 1088 ? L'éditeur suppose « que la date a été écrite sur un feuillet détaché ensuite par hasard et mal remis en place ». Cette hypothèse peut évidemment lever la difficulté. Toutefois, je ne puis que difficilement me persuader qu'elle soit exacte. Peut-être les détails relatifs à Gervin II sont-ils tout simplement dus à un continuateur, qui les aura écrits soit en marge, soit sur un fragment de parchemin intercalé dans le manuscrit primitif, d'où ils auront ensuite passé dans le texte.

A en croire Hariulf, le *Chronicon Centulense* aurait été commencé par un moine appelé Saxowal. M. L. pense que ce Saxowal pourrait bien être l'auteur d'une vie de l'abbé Enguerrand que Hariulf dit avoir utilisée. Cette conjecture n'est guère vraisemblable. L'auteur de la vie d'Enguerrand est appelé par le texte *quidam frater*, tandis que Saxowal reçoit l'épithète de *dominus* et est indiqué très clairement (p. 283) comme ayant entrepris un travail *de sancti loci nostri nobilitate vel utilitatibus*, ce qui empêche de voir simplement en lui le biographe d'un abbé. La question est d'ailleurs peu importante. M. L. a montré excellemment que la plus grande partie du *Chronicon* n'est qu'une compilation et il importe peu de savoir si c'est Hariulf ou Saxowal qui a recueilli les sources dont elle dérive.

On ne possède plus aujourd'hui qu'un seul manuscrit, d'ailleurs détestable, du *Chronicon Centulense*. Ce manuscrit est une copie, exécutée dans le second quart du XVII[e] siècle, d'un manuscrit de la bibliothèque de Paul Petau. Une autre copie du même manuscrit, due à André Duchesne, a servi à d'Achery pour la première édition de l'œuvre de Hariulf, qu'il fit imprimer au t. IV du *Spicilegium*, en 1661. Lorsque dom de la Barre entreprit la refonte du *Spicilegium*, il disposa d'un autre manuscrit alors conservé à Saint-Riquier. M. L. pense que ce manuscrit était identique à un manuscrit de Clermont, que Mabillon avait eu précédemment entre les mains et qu'il qualifie d'autographe. Il cherche à établir, en outre, par une série de déductions fort ingénieuses, que ce manuscrit de Clermont n'était autre que le manuscrit de Petau. Dans ce cas, le manuscrit encore existant d'Amiens ainsi que les deux éditions du *Spicilegium* dériveraient directement d'un archétype tracé de la main d'Hariulf. Ces conclusions sont certes fort séduisantes et l'on n'hésiterait pas à les admettre, si M. L. ne leur faisait lui-même une objection très forte. Il relève en effet certains indices qui tendraient à faire croire que le manuscrit de Petau dut être une copie. Il est vrai qu'après avoir indiqué la difficulté il cherche à la résoudre et qu'il recourt, pour tout remettre en l'état, à des hypo-

thèses d'ailleurs très vraisemblables. Mais ces hypothèses ne suffisent pas à dissiper tous les doutes, et je ne sais si en achevant la lecture de l'introduction, tout le monde sera parfaitement convaincu de l'identité du manuscrit de Clermont et de celui de Petau.

A défaut d'autre mérite, les quelques observations qui précèdent montreront du moins avec quelle conscience M. L. s'est acquitté de sa tâche. Il n'a passé à côté d'aucun problème, si minime qu'il fût, sans en chercher la solution ; il n'a esquivé aucune des nombreuses difficultés de son sujet. Sur aucun point le lecteur ne peut désirer un supplément d'information. Nulle part non plus il ne se plaindra d'être accablé d'une érudition intempestive. Si le commentaire de M. Lot est très riche il ne contient pas cependant un mot qui ne se rapporte directement au texte d'Hariulf. C'est un modèle d'excellente annotation scientifique. Ajoutons pour terminer que le volume contient divers appendices parmi lesquels on remarquera particulièrement l'inventaire des cens et rentes dus à l'abbaye de Saint-Riquier au IXe siècle, publié d'après le manuscrit 225 du fonds de la reine Christine, de la bibliothèque du Vatican [1].

La publication des *Annales Gandenses* ne nécessitait pas, comme celle du *Chronicon Centulense*, de délicates et subtiles recherches sur les sources du texte. Nous avons affaire ici à un moine très intelligent et très bien informé qui nous raconte, dans un style clair et simple, les événements qui se sont passés autour de lui et parfois même sous ses yeux, de l'année 1296 à l'année 1310.

L'importance exceptionnelle de ce récit explique le grand nombre des éditions qui en ont été faites. M. Funck-Brentano a eu trois devanciers, Hartmann en 1823, le chanoine De Smet en 1837 et enfin Lappenberg en 1859. Hartmann seul a pu utiliser un manuscrit ancien, disparu depuis lors. Malheureusement l'édition qu'il en a donnée fourmille de fautes et celle de Smet dans le t. I du *Corpus Chronicorum Flandriae* ne vaut pas beaucoup mieux. La première édition critique est celle de Lappenberg (*Monumenta Germaniae historica*, t. XVI), basée sur le texte de Hartmann et sur une copie du XVIIIe siècle conservée aux archives de l'État à Gand. Bien qu'elle marque un grand progrès sur les précédentes, elle est pourtant fort loin d'être entièrement satisfaisante. M. Funck-Brentano y relève des erreurs très graves, dont quelques-unes (comme la substitution fréquente de *civitas* à *communitas*) dénaturent complètement le sens de plusieurs phrases [2]. Ces erreurs proviennent de

1. P. VIII, lisez Saint-Winoc de Bergues et non de Bruges. — P XXXVI, Longlier n'est pas dans le duché, mais dans la province belge de Luxembourg, près de Neufchâteau. — P. XVI, n. 1, les *Natales sanctorum Belgii* de Molanus ont paru en 1595 et les ouvrages de Valère André et de Sanderus sont du XVIIe siècle. Les manuscrits dont ils signalent la présence à Oudenbourg ne peuvent donc avoir été détruits en 1578.

2. Il me paraît pourtant un peu trop sévère pour l'éditeur allemand qui a fourni plusieurs corrections qui restent acquises.

la connaissance insuffisante qu'avait Lappenberg des événements racontés. Le texte des *Annales* demandait un éditeur au courant des moindres détails de l'histoire des guerres franco-flamandes du commencement du XIV[e] siècle. Il l'a trouvé enfin dans M. Funck-Brentano. Grâce à lui, nous possédons aujourd'hui l'œuvre du frère mineur de Gand sous une forme correcte et, sauf le cas fort improbable de la découverte d'un nouveau manuscrit, définitive. On peut regretter que M. Funck-Brentano n'ait pas jugé utile de reproduire les variantes de l'édition de Hartmann et du manuscrit de Gand, ce qui eût rendu inutile désormais le recours à l'in-folio des *Monumenta Germaniae*. En revanche, on le louera sans réserves d'avoir donné en note de nombreux extraits de la *Chronique artésienne* (collationnés sur le manuscrit conservé à la bibliothèque royale de Bruxelles) et du *Spiegel historiael* de Van Velthen (ceux-ci en traduction française), qui complètent ou rectifient sur bien des points le récit des *Annales*. Espérons qu'il se décidera quelque jour à faire paraître du premier de ces textes une édition qui remplacera celle du *Corpus chronicorum Flandriae*, qui est détestable [1].

H. PIRENNE.

---

272. — P. PIERLING. **La Russie et le Saint-Siège**, études diplomatiques, tome I[er]. Paris, Plon Nourrit, 1896, in-8°.

J'ai eu souvent l'occasion de parler ici même des études du P. Pierling sur les rapports de la Russie et du Saint-Siège. Ces études ont paru sous la forme de brochures ou de plaquettes isolées. Après quinze ou vingt ans de labeur assidu, de recherches dans les bibliothèques et dans les archives, le savant jésuite a pensé que le moment était venu de faire la synthèse de son œuvre, de la présenter au public dans un format durable, qui lui permît de trouver une place définitive dans les bibliothèques. Il a trouvé à la librairie Plon des éditeurs habitués à publier de bons et beaux livres d'histoire. Son travail est assuré de paraître en bonne compagnie. L'ouvrage entier formera trois volumes. Le premier va des origines à l'année 1580; il embrasse la plus grande partie du XV[e] et du XVI[e] siècle. Les principaux épisodes qu'il expose sont le Con-

1. Voici quelques menues observations. P. 2, le passage *fundatoris... amen*, semble être une interpolation. — P. 19 « De quibus duos scabinos occidit et XI alios ». Les onze personnes en question faisaient partie des XXXIX comme on le voit par une charte publiée dans Diericx, *Mém. sur la ville de Gand*, I, p. 179. — P. 27, n. 3. *Slipensem* est la bonne leçon et ne doit pas être remplacé par *Yprensem*. Il s'agit du village de Slype, entre Ostende et Nieuport. — P. 33, n. Je continue à croire, pour les raisons que j'ai exposées dans ma seconde *Note sur la version française etc. de la bataille de Courtrai*, que l'explication des mots « hic eos insequentibus » n'est pas exacte. — P. 38, n. 2 Ne faut-il pas lire « multo majoribus [Francis] propter etc. » — P. 51, n. 2. La Flandre impériale comprenait aussi des terres situées sur la rive gauche de l'Escaut.

cile de Florence où le métropolitain Isidore crut devoir prendre au nom de la Russie des engagements qui ne furent pas ratifiés — le P. Pierling a restitué d'après des documents inédits la figure curieuse de ce prélat —, le mariage d'Ivan III avec la princesse Zoé Paléologue, plus connue en Russie sous le nom de Sophie. Ici encore l'auteur fournit aux historiens russes des documents qu'ils ignoraient et dont ils feront certainement profit La seconde partie du volume est occupée par l'analyse de négociations difficiles à résumer où interviennent tour à tour le Saint-Siège, la Pologne, la Russie, l'Empire, le Danemark. L'auteur excelle à se jouer au milieu de ces intrigues plus ou moins embrouillées dans lesquelles on voit tour à tour apparaître de sérieux politiques et de médiocres mystificateurs. Il n'a pas alourdi son récit de notes et de textes; tout au plus donne-t-il en passant un bref renvoi aux ouvrages ou aux archives qu'il a consultés. Il doit plus tard, croyons-nous, publier tout un volume de pièces justificatives et de documents inédits. En attendant, on sent qu'on peut avoir confiance en lui et qu'il n'affirme rien au hasard. D'ailleurs, une bibliographie très complète termine le volume. Le style est net, coulant; des anecdotes agréablement contées, des portraits finement dessinés relèvent par moment l'intérêt d'un récit, un peu ardu à suivre à cause de la multiplicité des acteurs et de la variété des théâtres sur lesquels ils évoluent. A Paris comme à Rome, à Moscou comme à Pétersbourg, l'ouvrage mérite d'avoir de nombreux lecteurs; il les aura certainement.

L. Leger.

---

273. — Geisteshelden, herausgegeben von Anton Bettelheim. 13-15 Band, **Gœthe**, von Richard M. Meyer. Preisgekrœnte Arbeit. Berlin, Ernst Hofmann und Co 1895. In-8°, xxxi et 628 p. 7 mark 20.

Cet excellent volume a remporté le prix de 3,000 mark offert par la librairie Hofmann et décerné par un quatuor de juges autorisés (Wilbrand, Schönbach, Bettelheim et Ehlermann) à la meilleure biographie de Gœthe. Il en était digne : on y trouve à la fois une heureuse disposition des matières, la clarté du style, de fines remarques et un immense savoir. L'auteur connaît Gœthe; il connaît tout ce qu'on a écrit de mieux sur le grand poète et il en a fait son profit; il joint ses propres observations à ce qu'il emprunte aux autres; il a su enfin créer un tout, un ensemble, *ponere totum*, et son livre est bien ce que demandait la librairie Hofmann, la meilleure des biographies de Gœthe, non seulement de celles qui furent envoyées au concours, mais de celles que nous ayons. Toutefois, bien que M. Richard Meyer s'entende à condenser les choses, il aurait dû par instants abréger davantage. Son volume, destiné au grand public, est bien gros, bien massif, 610 pages! L'ouvrage sera évidemment le plus compacte de la collection à laquelle il appartient. N'aurait-on pu l'alléger un peu? Pourquoi ces compa-

raisons, ingénieuses sans doute, mais inattendues avec Napoléon (p. 22) et avec le Joseph de la Bible (p. 23)? Pourquoi cette allusion à la vie universitaire de nos jours (p. 27) ou à telle histoire de la littérature française qui fait, pour le besoin de la régularité, figurer Fénelon à côté de Bossuet et le souriant Racine à côté du sombre Corneille (p. 242)? Pourquoi dire que Gœthe était né pour être juge et reconnaître l'instant d'après qu'il voulait être l'avocat d'une opinion, l'accusateur d'une époque (p. 58-59) et que *Götz* appartient à la littérature d'accusation (p. 60)? A quoi bon comparer si longuement la scène de la fontaine dans *Werther* et dans *Hermann* (p. 275-277)? A quoi bon citer les Goncourt parce qu'ils ont une fois cité *Werther* (p. 90), rappeler leur *Journal* (p. 464) et assurer que le lecteur de *Manette Salomon* s'oriente dans Paris à sa première visite (p. 413)? Pourquoi nommer Zola (p. 132) et dire, à propos de *Faust*, que Flaubert, « dans une satire trop peu connue et qui malheureusement est restée un fragment (!), fait renoncer Bouvard et Pécuchet à leur pensée de suicide par l'office de Noël » (p. 358)? Était-il nécessaire de parler à plusieurs reprises de la parodie de Vischer (p. 551) et de recommander au lecteur les commentaires de Loeper et de Düntzer (p. 508-510)? Doit-on en une œuvre de cette sorte, au milieu de l'exposition, jeter le nom des écrivains et des professeurs d'aujourd'hui? Dans un ouvrage où l'espace était si mesuré, était-il bien utile de parler de soi et du public (p. 522)? L'analyse du second *Faust* ne pouvait-elle être plus rapide, plus serrée? Les œuvres scientifiques de Gœthe méritaient-elles quarante pages? Fallait-il, à la fin du volume, tant insister sur la lecture obligatoire de Gœthe? Était-il impossible de supprimer, ou du moins de raccourcir certaines citations et certaines analyses? M. M. a déjà beaucoup sacrifié, et il l'avoue; il aurait dû sacrifier plus encore. On sent qu'il s'est efforcé de tout dire et de mettre dans son livre toutes les notes qu'il avait réunies dans ses lectures et ses cours. Il a beau protester qu'il n'est qu'un lecteur et élève reconnaissant; il est, quoiqu'il s'en défende, *Gœthephilolog*. La plupart de ses chapitres sont des études complètes, trop complètes parfois [1]. Et, pour épuiser les chicanes, l'auteur est-il bien sûr que Charlotte soit la plus belle des femmes que Gœthe ait aimées (p. 63), et que le poète ait quitté Wetzlar pour fuir le suicide dont la pensée le séduisait (p. 65)? En comparant Wetzlar à Cantorbéry, n'a-t-il pas oublié qu'il y avait dans la ville allemande la garnison hessoise et le grand tribunal d'Empire (p. 60)? N'est-il pas trop indulgent encore pour le rôle de Sickingen dans *Götz* (p. 74)? N'a-t-il pas tort de citer le mot emphatique de Metzler qui n'est pas dans la seule rédaction du drame dont il doit entretenir son lecteur (p. 75), d'employer le mot de *Hainbund* et de dire

1. A vrai dire, si l'ouvrage comptait moins de chapitres — il en a *trente-six!* — il y aurait gagné; on pouvait, il semble, réunir VIII et IX, X et XI, XVI et XVII, XXII et XXIII, XXV, XXVI et XXVII, XXXIII et XXXIV.

que le *Hain* était groupé autour de Bürger (p. 77)? N'est-il pas subtil et obscur en écrivant que l'activité de Heinse rappelle l'évocation de Hélène par Faust (p. 99)? N'y a-t-il pas de la recherche dans la phrase qui termine le dixième chapitre et qui fait de M^me de Stein la Leucothée du poète (p. 135)? N'est-ce pas une exagération que de représenter Gœthe poursuivi, comme son Oreste, par les Furies, après la fuite de Sesenheim (p. 172) et de rappeler, à propos de cet Oreste, les figures de Lessing, Tellheim, Philotas, le Templier (p. 173), à propos des Espagnols d'*Egmont*, les Prussiens de Potsdam (p. 192), à propos de Tasse, Voltaire « le célèbre poète gâté par la cour et blessé lorsque Frédéric II lui refusa tout rôle politique » (p. 195)? N'est-ce pas une inexactitude de dire que le siège de Verdun « se traîna longtemps » (p. 222), que la *Campagne de France* a été écrite d'après le journal de Gœthe (et Massenbach, et Dumouriez dont Gœthe copie une page entière!), que Dumouriez — lisez Custine — frappa Francfort d'une contribution (p. 231), que le duc de Weimar commandait devant Mayence un « corps d'armée » (p. 229)? N'est ce pas une conjecture bien hasardeuse d'attribuer au duc de Brunswick l'espoir secret de trouver en Gœthe un historien de ses actions, et pourquoi ajouter « comme Louis XIV avait trouvé des historiographes dans Racine et Boileau » (p. 223)? Fut-ce bien l'intention de Gœthe de donner dans *Wilhelm Meister* une image du monde tel qu'il était en ce temps là (p. 254)? Se peut-il que la famille francfortoise des Gerok ait fourni le type du marchand et de ses filles dans *Hermann et Dorothée* (p. 274)? A ces traits et d'autres semblables, on devine que M. M. a été l'élève de W. Scherer — qu'il cite au reste trop souvent. Mais laissons ces vétilles et reconnaissons que l'auteur a fait de son mieux, qu'il a fait mieux que personne. Rien de plus difficile, de plus délicat que l'œuvre qu'il avait entreprise. En quelques mots il caractérise les personnages qui se mêlent à la vie de Gœthe; en quelques mots il apprécie les œuvres de son héros, leurs qualités, leurs défauts; il n'oublie rien, il n'omet rien. Il est maître de son sujet, et cette maîtrise se remarque presque à chaque page, en des rapprochements, comme à la p. 13 où il parle des princes que Gœthe a représentés dans ses œuvres, en des appréciations, comme à la p. 33 où il nous montre les caractères des *Mitschuldigen* fondés sur une seule passion, comme à la p. 100 qui traite des lettres de Gœthe et de la floraison de son talent épistolaire, comme à la p. 101 qui expose joliment la métamorphose qui se produit en Gœthe, jusque dans son extérieur, comme aux p. 454-455 qui expliquent pourquoi le poète fut injuste envers le romantisme, comme dans le chapitre qui décrit avec verve et chaleur le voyage d'Italie ou dans celui qui nous présente les Dioscures et qui, quoi qu'en pense modestement M. Meyer, est aussi sensé, aussi profond (p. 241) que les études de ses devanciers. Notons aussi les observations de M. M. sur la *Fille naturelle;* il relève avec raison l'importance de ce drame dans l'œuvre de Gœthe (p. 324) et s'élève

contre le reproche éternel « beau et froid comme marbre » — et c'est ainsi que dans un des meilleurs chapitres de son livre, il « défend » et loue les *Affinités électives*, « expérience psychologique que Gœthe a clairement, brillamment poussée jusqu'au bout ». Notons ce qu'il dit de la première partie du *Faust*, de la date de certaines scènes, des diverses influences qui agirent sur Gœthe. Pareillement, la seconde partie du *Faust* est traitée avec soin, avec scrupule, et semée de traits intéressants. Mais ce qu'il faut louer surtout dans ce livre, c'est la manière sûre et ferme de l'auteur, c'est la façon dont il marque le développement intellectuel et moral de Gœthe, c'est le talent qu'il déploie en ne cessant de montrer comment Gœthe remplit sa vocation, fait de sa vie une œuvre d'art et s'éduque, s'exerce à être un grand poète qui doit être aussi un grand homme (p. 100), c'est la suite, le *tenor* de ce vaste travail qui unit et fond le récit de l'existence à l'analyse des œuvres (*Berichte und Analysen*, comme dit l'auteur p. 608), qui mêle les anecdotes et les aperçus, qui d'un bout à l'autre offre une lecture attrayante, suggestive, aussi pleine de profit que d'agrément. Tant de qualités, jointes à un style sain, vigoureux, et qui ne manque pas d'éclat, assurent le plus grand succès à cette biographie consciencieuse et solide animée d'ailleurs d'un noble et chaud enthousiasme. Nous la verrons certainement dans les mains de tous les studieux de la littérature allemande.

A. C.

---

274. — Broussolle (J. C.). **Pèlerinages ombriens.** Ouvrage illustré de 46 gravures. Paris, Fischbacher, 1896. In-8 de 302 pages. Prix : 6 fr.

Ce livre comprend les morceaux suivants : Benedetto Bonfigli ; Les Pérugins de Pérouse et les pillages artistiques des armées de la Révolution et de l'Empire ; Les Paysages ombriens ; la Rocca d'Assise ; De Pérouse à Pérouse à travers le centre de l'Ombrie. Il est d'un homme qui connaît bien l'art, le sol, l'histoire de l'Ombrie et qui en parle avec enthousiasme, qui de plus a beaucoup lu, non seulement de livres imprimés, mais de pièces d'archives ; on trouvera dans le second morceau par exemple, des détails curieux sur les négociations impératives des pourvoyeurs de nos Musées entre 1797 et 1814 (p. 63-90). Son unique tort est de trop chercher l'agrément et par là de diminuer la confiance que mériterait son amour pour son sujet. Les gravures qui ornent son livre sont, comme il advient, fort inégales ; beaucoup sont trop petites ou trop noires ou trop pâles pour donner des idées nettes de ce qu'elles représentent ; d'autres sont très bien venues.

Charles Dejob.

LETTRE DE M. HAVET ET RÉPONSE DE M. EMILE THOMAS.

MON CHER DIRECTEUR,

M. Émile Thomas, dans la *Revue critique* du 8 juin, juge avec une singulière désinvolture les *Fabulistes latins* de M. Hervieux. Il n'est pas d'usage qu'un tiers intervienne entre l'auteur malmené et le critique. Je vous demande pourtant de me donner la parole, par exception, puisque d'une part, ainsi que le dit M. Thomas, M. Hervieux n'est pas du métier, et que, d'autre part, j'ai personnellement quelque connaissance de ce qu'on peut tirer de son livre.

Une circonstance particulière pourrait me gêner. Dans une phrase d'une obscurité transparente, M. Thomas me vise moi-même. C'est mon édition de Phèdre qu'il a en vue, quand il dit que la province de la Fable vient d'être « saccagée ». Mais je passe outre; l'essentiel est que cet avertissement ôte toute équivoque. Il ne sera pas dit qu'une attaque enveloppée m'ait fermé la bouche, quand il faut que la vérité soit dite sur M. Hervieux.

M. Thomas souhaite ironiquement que M. Hervieux *ravisse* certains lecteurs. Le ton de persiflage est de trop; un homme qui a essayé de servir la science, et qui a donné à cette tentative opiniâtre de longues années de sa vie, avait droit d'être jugé avec sérieux, même si, à la bien regarder, son œuvre se trouvait être vaine. Or ce n'est pas le cas; en dépit de ses défauts, l'œuvre de M. Hervieux est chose utile Pendant deux ans j'ai travaillé avec la plus extrême minutie sur tous les détails du texte de Phèdre; j'ai dû avoir sur ma table, en permanence, ces deux volumes, outil imparfait, mais indispensable. Ils m'ont permis de mener à fin des recherches auxquelles, sans eux, j'aurais été matériellement contraint de renoncer. J'aurais manqué à un devoir si je n'y avais renvoyé à chaque page, pour qu'ils rendent, à ceux de mes lecteurs qui voudront approfondir, les mêmes services qu'ils m'ont rendus. Certes, ils seront remplacés un jour par quelque autre ouvrage, mieux digéré au gré des philologues. Cet ouvrage, c'est M. Hervieux qui l'aura suscité, et qui, par ses recherches préparatoires, l'aura rendu exécutable à bon compte.

A lire M. Thomas, on croirait que M. Hervieux n'a rien découvert, sauf des manuscrits inédits des paraphrastes. Ce serait déjà quelque chose. Mais ce n'est pas tout. M. Hervieux, en ce qui touche Phèdre lui-même, a su à l'occasion apprendre aux érudits ce qu'ils ignoraient. Sans être paléographe, il a deviné que le manuscrit napolitain de Perotti était écrit de sa main, et son intuition a été confirmée. Voilà une jolie trouvaille, et, pour employer un mot de M. Thomas, une jolie « excuse » d'avoir travaillé.

M. Thomas accable M. Hervieux en disant du mal des « succédanés de Phèdre », comme si l'ignorance et la sottise des paraphrastes, ou copistes de paraphrastes, était la faute de leur éditeur. Les « succédanés de Phèdre » ne contiennent point de *folklore*, malgré l'idée extraordinaire qui est venue à l'esprit de M Thomas. Ils contiennent beaucoup de choses qui intéresssent au premier chef l'histoire littéraire du moyen âge. Ils contiennent aussi du Phèdre, du Phèdre perdu, ce qui semble avoir échappé à M. Thomas dans son examen rapide. Dans la fable du loup et du chien, ils nous ont conservé un détail exquis, que La Fontaine y a été prendre. Ailleurs, ils nous gardent le souvenir d'une fable pamphlet, où Phèdre prenait à partie Caligula en personne. Le dédain est mauvais conseiller, puisque M. Thomas a feuilleté leurs fables sans se douter qu'il avait sous les yeux des objets d'étude. Est-ce bien dans la *Revue critique* que des documents du passé ont été appréciés dans un esprit de dilettantisme, comme un recueil de vers contemporains ou un roman? Et si M. Hervieux, venu de bien loin, étranger par profession aux études d'histoire et de philologie, s'est initié par un effort personnel à la haute curiosité scientifique, s'il a senti l'intérêt caché des textes barbares, si enfin il a osé, sans préparation technique, entreprendre soit de les débrouiller, soit d'en faciliter le débrouillement à d'autres, est-ce

bien la *Revue critique* qui a parlé légèrement d'un exemple si mémorable? Elle n'avait à renoncer à aucune sincérité, mais elle pouvait traiter et comme estimable et comme utile ce qui est à la fois l'un et l'autre.

Louis HAVET.

MON CHER DIRECTEUR,

Ai-je été imprudent d'avoir laissé échapper cette phrase sur ceux qui ont récemment « découvert » la province de la fable latine? M. Havet apparaît aussitôt : *adsum qui feci*. C'est charmant; mais est-ce juste? D'autres ne pourraient-ils réclamer leur part dans la dévastation visée, par exemple M. Hartmann dont j'ai analysé et assez malmené ici même le petit livre sur Phèdre [1]?

Je finirai par croire qu'un commerce trop prolongé avec le fabuliste latin peut ôter aux meilleurs esprits le sens de la réalité [2].

Deux exemples suffiront comme preuves. Dans la lettre qui précède, M. Havet s'appuie comme argument sur une « fable-pamphlet où Phèdre prenait à partie Caligula en personne ». Or cette fable-pamphlet, avec l'allusion, n'est qu'une hypothèse de M. Havet que je n'ai vue admise jusqu'ici que par M. Havet : le raisonnement n'est-il pas aussi d'une « singulière désinvolture »? Autre exemple : à la fin d'une fable (I, XXVII), le vautour raillant le chien, mort de faim sur un trésor, lui dit :

O canis merito jaces...
Trivio conceptus et educatus stercore.

Et M. Havet de tirer du passage la conclusion suivante pour la biographie du fabuliste (p. 261, § 157) :

« Pater sibi quis esset, novisse debuit (Phæder) qui deriserit sub canum nomine trivio conceptos (!).... Et patrem et ipsum Phædrum crediderim fuisse occupatos in administranda re principis. » En vérité, je me sens incapable de raisonner avec qui raisonne ainsi des faits d'histoire.

M. Havet ne peut croire sérieusement m'avoir ouvert les yeux par sa lettre sur les « découvertes » de M. Hervieux : comme si on ne les avait pas prônées suffisamment partout! Je souhaitais le paradis à qui goûterait les Romulus et les livres comme ceux de M. Hervieux : M. Havet, est-ce bonté d'âme, déclare les avoir en haute estime : veut-il le paradis et pour lui tout seul? très volontiers.

Émile THOMAS.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 26 juin 1896.

M. Heuzey écrit de Constantinople que le nouveau gisement de tablettes chaldéennes découvert à Tello par M. de Sarzec, appartient en grande partie à l'époque historiquement très importante, de Sargon l'Ancien et de Naram-Sim. M. Thureau-Dangin,

1. 1890, II, p. 304.

2. Pour s'assurer que je ne suis pas seul de cet avis, le lecteur n'a qu'à voir l'article de M. P. Langen sur le Phèdre de M. Havet, *Berl. Phil. Woch.*, 16 mai dernier, surtout au milieu de la p. 620.

attaché à la mission de M. Heuzey, a même reconnu sur plusieurs fragments des dates se rapportant aux expéditions de Sargon dans le pays d'Elam et dans les régions occidentales voisines de la Méditerranée. Ces indications contemporaines sont de nature à établir le caractère historique du célèbre texte connu sous le nom de « Présages » de Sargon.

Les conclusions du rapport de la commission du prix Gobert sont mises aux voix. Le premier prix est attribué à M. Noël Valois, pour son ouvrage intitulé : *La France et le grand schisme;* le second, à M. Petit-Dutaillis pour son ouvrage intitulé : *Etude sur la vie et le règne de Louis VIII.*

L'Académie se forme en comité secret.

M. Eugène Müntz fait une communication sur l'emplacement de la maison de Pétrarque à Vaucluse. D'ordinaire, on admet qu'elle s'élevait sur la rive gauche de la Sorgue, au pied du rocher que domine le château, et à côté du tunnel qui relie les deux parties du village. Il y a quelques années, un revirement s'est produit en faveur de la rive droite : la maison du poète aurait occupé l'endroit précis où se trouve aujourd'hui le café de Laure et de Pétrarque. Enfin, tout récemment, M. le marquis de Monclar s'est efforcé de démontrer que cette demeure historique est identique à la construction qui se dresse, de nos jours encore, à mi-côte, sur un terre-plein, à une petite distance du château. — M. Müntz démontre, par les témoignages mêmes de Pétrarque et de ses contemporains, que la maison existait avant que le poète vînt s'établir à Vaucluse, et qu'elle fut acquise par lui à titre onéreux. C'était une construction en pierres, relativement solide, puisqu'en 1353 sa voûte résista à un incendie allumé par des brigands. Léguée à l'hospice de Vaucluse ou, à son défaut, aux héritiers de l'ancien serviteur du poète, elle ne tarda pas à devenir un lieu de pèlerinage littéraire. A la longue, cependant, le souvenir de l'hôte illustre qu'elle avait abrité s'affaiblit, et lorsque, environ cent cinquante ans plus tard, Vellutello, Beccadelli et Simeoni visitaient Vaucluse, la tradition avait certainement beaucoup perdu en autorité. A cette époque, comme pendant le XVII^e siècle, nulle hésitation : c'est sur la hauteur que tous les biographes placent l'habitation du poète. La maison décrite par eux est identique, selon M. de Monclar, à celle qui existe encore. — Vers le milieu du siècle dernier, tout change. L'abbé de Sade, dans ses *Mémoires sur la vie de Pétrarque*, affirme que la maison se trouvait en contre-bas, au bord même de la Sorgue, et son opinion a été généralement admise. M. Müntz cherche à prouver que les textes ne sont pas absolument inconciliables avec l'hypothèse d'une maison bâtie sur la hauteur. En tout état de cause, le champ des hypothèses est désormais circonscrit; c'est sur la rive gauche de la Sorgue, au pied ou sur la cime du rocher, et dans le voisinage immédiat du jardin qui est arrosé par cette rivière et que signale encore un tronc de laurier, plusieurs fois séculaire, qu'il faut chercher la maison de Pétrarque.

M. Foucart donne lecture d'un mémoire de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur une ville inconnue de Carie, Antioche de Chrysaoride, dont un décret des Amphictions reconnaît le caractère sacré et le droit d'asile. Après avoir déterminé les limites de la région appelée Chrysaoride, l'auteur montre ce qu'étaient les colonies fondées par les Séleucides. Tantôt c'était une cité nouvelle constituée par la réunion de plusieurs bourgs ; tantôt le roi se contentait de donner son nom à une ville ancienne. Antioche de Chrysaoride était dans ce dernier cas, puisque les Amphictions rappellent sa parenté avec les Hellènes, ce qui n'aurait pu s'appliquer à une ville récemment fondée. M. Radet, reprenant successivement les traits caractéristiques indiqués dans le décret, prouve qu'ils s'appliquent très bien à la ville de Mylasa. Elle faisait de son éponyme Mylasos un descendant d'Æolus et d'Hellen, généalogie justifiant sa parenté avec les Hellènes. Sous Antiochus III, qui, suivant les ambassadeurs, avait donné à la ville la paix et l'autonomie avec un régime démocratique, Mylasa était dévouée au roi de Syrie et résista aux entreprises de Philippe V. Des fragments d'inscriptions crétoises trouvés à Mylasa montrent que les habitants négociaient avec les divers États grecs pour obtenir la reconnaissance de son droit d'asile. Ce fut dans ces circonstances que Mylasa reçut le nom d'Antioche, qu'elle porta du reste fort peu de temps. M. Radet, combinant les données mylasiennes et celles de Delphes, fixe la date du décret des Amphictions à l'année 200 avant C.

M. Th. Reinach fait une communication sur une loi d'Elis, gravée sur bronze et découverte à Olympie. Contrairement à l'avis des éditeurs allemands, M. Reinach y voit une loi dirigée contre la pratique du sacrifice humain, qu'elle frappe d'une forte amende et d'autres pénalités ; la patrie (c'est-à-dire le clan) et la *gens* du coupable sont déclarées solidairement responsables du paiement de l'amende. Cette loi date environ de l'an 600 avant C., et atteste la longue persistance, chez les Grecs, de cette coutume barbare.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 13 juillet — 1896

275. — **L. de la Vallée Poussin.** Le Pancakrama. Recueil de travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, seizième fascicule, Gand, 1896, xv, 56 p.

Le Bouddhisme des Sûtras, qui prétend reproduire l'enseignement authentique de Çâkyamuni, a jusqu'ici accaparé l'attention des indianistes. Les spéculations et les pratiques bizarres du Bouddhisme tantrique n'ont encore réussi qu'à intéresser les néo-bouddhistes et les théosophes, privilège compromettant au regard des esprits sérieux. M. de L. a pensé qu'une attitude d'indifférence ou de dédain n'était pas digne de la science, et il s'est proposé de faire connaître ces textes discrédités par un préjugé fâcheux. Il a choisi pour débuter une œuvre qui se réclame d'un nom illustre : l'unique manuscrit qui nous a conservé le Pancakrama l'attribue à Nâgârjuna. Nâgârjuna, qui parait avoir vécu au premier siècle de l'ère chrétienne, marque une époque dans l'histoire des doctrines bouddhiques. Sous son influence, le positivisme moral du fondateur se transforme en métaphysique transcendentale et en manœuvres rituelles; l'esprit de l'Inde prend sa revanche sur le génie du Bouddha. Œuvre authentique ou apocryphe, le Pancakrama se rattache par une filiation réelle à Nâgârjuna ; il enseigne un processus mécanique qui permet d'arriver en cinq étapes au salut. Des diagrammes magiques, des exercices de respiration, des récitations de formules affranchissent peu à peu l'esprit des liens qui l'entravent ; les contradictions apparentes se résolvent dans une unité supérieure où le sujet et l'objet se confondent ; l'individualité, principe du mal, est définitivement anéantie. M. de L. signale avec raison les étroites analogies de la théorie et des procédés enseignés avec le système brahmanique du Yoga, mais il cherche aussi à dégager les caractères propres de la doc-

trine du Pancakrama. La tentative est encore prématurée dans l'état de nos connaissances; mais elle indique du moins une excellente orientation. M. de L. se préoccupe de restituer à chacune des écoles bouddhiques sa physionomie et ses idées propres; des remarques éparses attestent déjà l'étendue de ses recherches à travers une littérature encore entièrement inédite. Nous souhaitons que M. de L. poursuive son entreprise et nous donne, avec une série d'éditions établies avec le même soin, un classement méthodique des matériaux qu'il saura en dégager : la langue et la grammaire n'auront pas moins à y gagner que l'histoire religieuse et la philosophie.

Sylvain Lévi.

---

276. — **Le Novelle Indiane di Visnusarma** (*sic*)... tradotte dal Sanscrito da Italo Pizzi. — Torino, 1896. In-8°, viij-232 pp. Prix : 5 fr.

Je dois commencer par remercier M. Pizzi de m'avoir fait relire le Pañcatantra. C'est un recueil plus célèbre que connu; car beaucoup en parlent qui ne l'ont lu qu'en traduction, et vraiment il vaudrait la peine d'apprendre le sanscrit, rien que pour se donner le plaisir de le goûter dans l'original. Emerson a écrit quelque part qu'il songerait aussi bien à franchir le Charles-River à la nage pour rentrer chez lui, qu'à lire en français un ouvrage français qui aurait été traduit en anglais. Don Quichotte, au contraire, pense que lire une traduction, c'est regarder l'envers d'une tapisserie : on voit bien tous les fils, et comment ils se croisent, mais on ne distingue ni le détail des figures ni l'harmonie du coloris. « Le fou de la Manche a sagement parlé, et le sage Américain a dit une sottise », admirable matière à mettre en çlôka. Mais, puisqu'à toute force il faut des traductions, celle de M. P. est assurément une des meilleures que je connaisse : elle rend le mouvement et parfois donne l'illusion de l'original; ce récit capricieux qui promène à travers mille détours l'attention du lecteur et la prolonge sans la lasser, puis la satisfait en concluant d'un trait brusque au moment même où elle s'y attend le moins, cette prose à la fois naïve et précieuse, où la simplicité est le comble du raffinement, coupée à intervalles irréguliers de stances élégantes dont le traducteur a su reproduire les rythmes variés [1], cette composition qui s'enroule sur elle-même à la façon d'une arabesque et dont toutes les parties rentrent les unes dans les autres par un procédé subtil et compliqué de tourneur en ivoire,

---

1. Voici, comme spécimen ce qu'il a pu tirer de la st. IV 6 : « Tu a me con grazia | Non parli mai; | Ciò ch' io più voglio | Darmi non sai; | Spesso di notte | Forte sospiri | Come una fiamma | Che alta s'aggiri; | Se tu mi abbracci | Al collo e baci, | Freddo ti mostri | Nè te ne piaci. | Oh! scellerato! | Altra beltà | Di me più cara | In cor ti sta!

tout ce charme exotique enfin, très différent de celui des *Mille et une Nuits*, et non moins pénétrant, transparaît sous le voile qui le recouvre; et Don Quichotte, pour cette fois, dirait que c'est une tapisserie vue à travers une gaze.

J'aurai pourtant l'ingratitude d'adresser à M. P. quelques critiques de pure forme qui ne laissent pas d'avoir à mes yeux une réelle importance. J'avouerai d'abord que je ne comprends rien à sa façon de transcrire les noms propres : il supprime tout signe de longueur, remplace le *k* par le *c*, ne tient pas compte de l'aspiration des consonnes, écrit *s* indifféremment pour *s*, *ç* et *sh*, insère çà et là une voyelle euphonique, dénomme enfin ses personnages Basuraca, Cruracsa, Yaginavalchia, et ainsi de suite. C'est déconcerter à plaisir ceux qui savent un peu de sanscrit, sans pour cela satisfaire les lecteurs qui ne savent que l'italien; car, pour méconnaissables qu'ils deviennent, les noms ne sont pas italianisés, puisqu'ils conservent leur finale en *a* et qu'on y admet sans nécessité l'*h* initiale et surtout l'*y*. On se demande quel principe l'auteur a suivi : il fallait, ou adapter tout à fait ces mots au génie de la langue où on les transcrivait, ou plutôt les laisser tels quels. Peut être y avait-il encore mieux à faire : j'avais commencé un jour, pour me distraire, une traduction du livre IV, où le singe s'appelait Rougemuseau, le dauphin Bouchebée, le baudet Bassoreille; et l'italien n'a rien qui répugne à ce genre de sobriquets pittoresques, comme nous le prouve M. P. lui-même (p. 52 et 76) en nous contant l'histoire du pou Cammina-lento et de la punaise l'Infuocato. Mais, après tout, ceci est du ressort de ses compatriotes, et j'aurais mauvaise grâce à leur dicter leur opinion. Voici qui est plus grave : M. Pizzi nous dit (p. VII) qu'il a composé sa traduction sur deux textes, celui de Kosegarten et celui de Vidyâsâgara, dont il a utilisé le commentaire; l'édition Kielhorn était-elle à ce point négligeable, qu'il se dispensât, sinon de la suivre, au moins de s'y référer pour les passages difficiles? Il y aurait trouvé nombre de renseignements précieux : l'obscur dilemme du chacal, P. p. 79, n. 3 = K. p. 97, l. 10, y est complété et éclairci; les mets indigènes de la p. 213, les termes techniques de théorie musicale de la p. 216 ont été identifiés par l'éditeur de Bombay, et son texte eût pu épargner au traducteur jusqu'à des erreurs littéraires. Il est bien sévère pour le récit V 12; pourtant (p. 228), ce n'est pas en heurtant de sa bosse le troisième sein de la princesse, c'est (K. p. 65) *balân mastakôpari bhrâmanena*, dans le tournoiement violent que lui inflige l'aveugle, — comme un bambou tordu, — que le bossu se redresse; et cette fin inattendue et burlesque eût pu faire trouver grâce à un conte que Voltaire n'aurait peut-être pas inséré dans *Zadig* — et encore! — mais dont la verve plantureuse eût égayé l'auteur du *Moyen de parvenir*.

V. Henry.

---

277. — **Der Neuentdeckte Codex Syrus Sinaiticus unterusucht** von Dr Carl Holzhey, mit einem vollstændigen Verzeichnis der varianten des cod. sinaiticus und cod. curetonianus. Munich, Lentner, 1896; in-8°, pp. 59-89.

Le travail de M. Holzhey se compose de deux parties : 1° un tableau complet des variantes que présente, avec les fragments publiés par Cureton, le texte du nouvel évangile syriaque du Sinaï; 2° une étude minutieuse — trop minutieuse même à notre avis — des particularités qu'offre ce dernier. Les conclusions auxquelles est arrivé M. H. sont résumées à la p. 58 de son volume. Il déduit de son étude : 1° que le cod. sinaïtique est la traduction d'un original grec (démonstration puérile et inutile); 2° que le texte de Cureton et celui du Sinaï, sont deux recensions d'un même original ; 3° que ces textes présentent cependant entre eux de notables différences tant dans le choix des mots que dans le style ; 4° que pour le fond des choses, les rapports de ces deux versions avec le grec d'une part et la Peschithta de l'autre sont à peu près les mêmes; 5° que les textes, eu égard à leur origine, doivent être classés ainsi : sinaïtique-curetonien-Peschithta ; 6° que les variantes « occidentales » et celles du codex D (cantabrig.) sont moins nombreuses dans le texte du Sinaï que dans celui de Cureton ; 7° que ces deux textes contiennent des traces manifestes de leçons alexandrines ; 8° que le Diatessaron de Tatien est dépendant du texte sinaïtique, bien qu'on puisse douter s'il est postérieur à celui de Cureton ; 9° que le texte du Sinaï et celui de Cureton sont deux versions orthodoxes, mais l'auteur de la première a certaines tendances vers un christianisme judaïsant, tandis que le second a des idées plus universalistes ; enfin 10° que la généalogie (Mat. I, 1-17) dans le cod. sinaïtique provient vraisemblablement d'un évangile ébionite.

Les premières conclusions sont celles que nous avions formulées nous-même dans notre recension du texte (*Revue critique* du 21 janvier 1895) ; elles paraissent si évidentes que nous avions pu les déduire de l'examen de quelques chapitres isolés. Nous devons faire quelques réserves au sujet des dernières. Il ne nous paraît pas démontré que le Diatessaron soit dépendant du texte sinaïtique. Comme il résulte du tableau présenté par M. H. (pp. 37-41) et comme l'auteur le reconnaît lui-même, le Diatessaron présente aussi de nombreux points d'attache avec le texte de Cureton. N'est-il pas plus naturel de le rattacher à un texte grec identique ou très voisin de celui qui a servi de base à ces deux versions ? — Dans les passages qui pourraient servir à distinguer deux tendances divergentes entre les recensions du Sinaï et de Cureton, les différences sont trop peu notables pour qu'on puisse attribuer à un des auteurs des idées plus universalistes ; cette conclusion ne peut être appuyée que sur de légères probabilités. — Enfin, nous n'oserions pas dire avec M. Holzhey que l'origine ébionite de la généalogie dans l'évangile de saint Mathieu est vraisemblable. On se rappellera que cette opi-

nion a été émise à cause du seul verset 16. On ferait tout un livre des articles qui ont été écrits à propos de ce verset, et la question n'est pas plus avancée qu'au premier jour. Il faut, croyons-nous, se contenter de dire que la chose est possible ; mais la présence de ce verset isolé ne nous paraît pas suffisante pour donner à cette manière de voir un caractère de probabilité.

L'étude consciencieuse de M. Holzhey est une importante contribution à la critique textuelle du Nouveau Testament.

J.-B. CHABOT.

---

278. — R. von SCHNEIDER. **Album auserlesener Gegenstænde der Antiken-Sammlung** des allerhœchsten Kaiserhauses. Vienne, Gerold's Sohn, 1895. In-4, 20 p. et 50 pl.

Les collections d'antiquités de Vienne sont aujourd'hui les mieux étudiées qu'il y ait au monde. Elles ont déjà été l'objet de quatre publications illustrées, par Sacken (marbres et bronzes) et par Arneth (pierres gravées, objets d'or et d'argent), auxquelles il faut ajouter le beau catalogue illustré des vases peints de l'*Oesterreischiches Museum* par M. Masner (1892). L'album que vient de publier M. de Schneider ne fait pas double emploi avec les publications précédentes, bien qu'il reproduise un certain nombre de photographies déjà données par Sacken. Il a d'ailleurs, sur les ouvrages de luxe qui l'ont précédé, le double avantage d'être d'un prix modique et d'offrir un texte tout à fait à la hauteur de la science. M. de S. écrit peu, mais tout ce qu'il produit est marqué au coin d'un goût très sûr et très délicat. Il est peut-être le plus artiste parmi les archéologues des pays de langue allemande. On relèverait, dans le commentaire sobre et élégant dont il a accompagné les planches de son Album, tel paragraphe de quatre ou cinq lignes qui condense tout un monde d'observations fines, fondées sur une connaissance très étendue des monuments. Nous allons passer ses planches en revue et présenter, au sujet de quelques-unes, des observations où l'auteur voudra bien trouver la preuve de l'intérêt que nous avons eu à le lire.

Pl. I, colosse de Chypre, mal publié par Sacken ; ajouter à la bibliographie *Gaz. des Beaux Arts*, 1892, I, p. 279. Pl. II, l'Amazone mourante ; je continue à croire, pour ma part, qu'elle dérive d'un original de Crésilas ; M. de S. dit seulement que c'est la copie d'un ouvrage grec du v[e] siècle, mais il se garde, avec raison, de la qualifier d'« archaïsante ». Pl III, buste d'Athéna, réplique froide de la Parthénos. Pl. IV, la délicieuse Artémis de Larnaka ; M. Furtwaengler a pensé que c'était un original de la main de Praxitèle, alors que M. de Schneider, plus prudent, se contente d'admettre que la statuette *a pu* sortir de son atelier. C'est encore, je crois, aller trop loin. Pl. V, la prétendue Euterpe,

où M. de S. a reconnu une Kora ; j'ai déjà signalé une réplique de la tête au Louvre, plus grande que celle de Vienne. Pl. VI, la tête dite « Aphrodite de Tralles », que M. de S. considère avec raison comme celle d'une Artémis, en la rapprochant de la tête de l'Artémis de Mételin (*Amer. Journal*, t. I, pl. 9) ; à la page 3, lire « Geskel Saloman » et non « Salomon ». Pl. VII et VIII, têtes diverses, entre autres (VIII, 1) une réplique de l'Hermaphrodite de Berlin. Pl. IX, X, le sarcophage des Amazones d'Ephèse. M. de S. a prouvé que la tradition, suivant laquelle ce sarcophage aurait été rapporté d'Éphèse, ne repose sur rien ; il a été acheté en 1567, à Venise. Pl. XI, ex-voto à Hermès et aux nymphes. Pl. XII, tête grecque barbue, dont il existe au moins six répliques ; pour ma part, j'y reconnais simplement Euripide. Pl. XIII, portraits gréco-alexandrins ; je m'étonne que M. de S. n'ait pas signalé l'analogie du second avec le prétendu César de Berlin, dont il atteste l'authenticité. Pl. XIV, enfant impérial ; M. de S. n'a pas négligé de rapprocher cette tête de celle qu'a publiée en 1894 M. Kekulé et qui a été acquise par le musée de Berlin. P. XV, têtes impériales. Pl. XVI, buste de barbare (Marcoman ou Quade, suivant M. S.). Pl. XVII, trois statuettes, dont une d'Atys. Pl. XVIII, XIX, XX, les célèbres bas-reliefs crus alexandrins par M. Schreiber ; comme M. Wickhoff, M. de S. les croit « augustéens », mais il ne se demande pas comment, à l'époque d'Auguste, d'autres que des artistes alexandrins ont pu travailler ainsi le marbre. Pl. XXI, Mithra. Pl. XXII, trois terres cuites de Myrina. Pl. XXIII, deux bronzes étrusques inédits, dont l'un représente un homme nu debout, posé sur une tortue, de la tête duquel émerge un petit buste féminin ; c'est un pied de miroir. M. de S aurait pu rapprocher des bronzes analogues, *Mus. Disneianum*, 64 ; *Mus. Borb.*, t. IX, pl. XIV, où un homme nu est debout sur une tortue. Pl. XXIV, couvercle de Hallstatt ; M. de S. est bien bref à ce sujet. Pl. XXV, statuettes de bronze, toutes connues. Le n° 2, suivant M. de Schneider, est peut-être identique au n° 669 de la vente Pourtalès ; ce dernier objet a été vendu 230 francs en 1865, renseignement qui permettra peut-être à M. de S. d'arriver à une conclusion définitive sur la provenance du bronze de Vienne. Pl. XXVI, Athéna, dont il y a une réplique suspecte à l'Ermitage. Pl. XXVII, belle statuette inédite d'Apollon (type de l'Apollon du Tibre au musée des Thermes), découverte en Transylvanie, 1893. Pl. XXVII, l'éphèbe de l'Helenenberg ; M. de S. n'ose pas se prononcer entre les deux théories en présence, dont l'une veut que ce soit un original grec, l'autre une copie romaine. J'incline vers la seconde. Pl. XXIX, belle statuette d'Héraklès. Pl. XXX, buste de Zeus, de l'ancienne collection Odescalchi. Pl. XXXI, Hypnos, statuette qu'il n'aurait pas fallu donner de face. Pl. XXXII, guerrier ; M. de S. ne présente aucune hypothèse sur l'original grec de ce beau morceau. Pl. XXXIII, protomé de Centaure en argent. Pl. XXXIV, magnifique griffon en bronze. Pl. XXXV, tête inédite d'Isis, en bronze, découverte à Widdin

dans le Danube; le style rappelle celui de la Tyché de Paris, au Cabinet des Médailles. Pl. XXXVI, statuette de pêcheur. Pl. XXXVII, petits bronzes, entre autres une anse de vase d'Athènes déjà publiée *Gaz. Archéol.*, II, pl. 35. Pl. XXXVIII, ornements de bronze. Pl. XXXIX-XLIV, pierres gravées, parmi lesquelles de belles intailles inédites (pl. XL) et un camée inédit représentant le triomphe d'Auguste (Pl. XLIV, 2). Pl. XLV, le disque d'Aquilée. Pl. XLVI, deux mosaïques inédites de Carthage (tête de dieu marin et combat autour des vaisseaux). Pl. XLVII, bijoux romains découverts à Szilagy-Somlyo en 1797. Pl. XLVIII, vase d'or du trésor de Sankt-Miklos; M. de S. hésite à proposer une date (v^e ou viii^e siècle après J.-C.). Pl. XLIX, L, diptyques déjà étudiés par M. W. Meyer.

L'exécution des phototypies n'est pas tout à fait à la hauteur de ce qui nous arrive généralement de Vienne, bien qu'encore supérieure à ce que produisent en ce genre Londres et Berlin. Pour terminer par l'expression d'un autre regret : j'aurais voulu que M. de Schneider profitât de l'occasion qui s'offrait à lui pour réunir, sur quelques planches, les marbres encore inédits du musée impérial qui n'ont pas été reproduits par Sacken. Il y a là notamment une réplique de la Vénus de Capoue et un sphinx gréco-égyptien qui sont des morceaux bons à publier.

Salomon Reinach.

279.— **Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius** von Adolf Harnack, I. Theil : Die Ueberlieferung und der Bestand bearbeitet unter Mitwirkung von Erwin Preuschen. Leipzig, J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung, 1893; lxi-1021 pp. in-8 en deux tomes. Prix : 35 Mk.

280.— **Patrologie**, von Otto Bardenhewer. Freiburg im Br., Herder'sche Buchhandlung, 1894; x-635 pp. in-8. Prix : 8 Mk.

L'Académie de Berlin a entrepris un *Corpus* des écrivains ecclésiastiques grecs. Mais on manquait d'un livre d'orientation mis au courant des travaux modernes. C'est ce qu'a tenté de faire M. Adolf Harnack, qui en peu d'années est devenu le maître des études d'ancienne littérature chrétienne. Ce gros volume ne représente d'ailleurs, pour la partie antérieure à la mort de Constantin, que les fondations de l'édifice; il contient seulement les matériaux d'une histoire critique des œuvres considérées: titres, incipit, témoignages, manuscrits, traductions. L'histoire proprement dite, réservée pour une autre partie, n'a pas encore paru.

L'ensemble des renseignements est réparti entre douze divisions : 1° Littérature primitive, à l'exclusion du Nouveau Testament et des écrits gnostiques; 2° Littérature gnostique, marcionite et ébionite; 3° Ouvrages chrétiens de l'Asie-Mineure, de la Gaule et de la Grèce (deuxième moitié du ii^e siècle); 4° Égypte (de la fin du ii^e siècle au commencement du vi^e siècle, y compris Firmilien, Grégoire le Thaumaturge, Mélèce, Méthode et Adamantius); 5° Palestine et Syrie (depuis la

deuxième moitié du IIe siècle); 6° Rome (depuis le milieu du second siècle); 7° Littérature latine chrétienne de l'Occident (à l'exclusion de Rome); 8° Écrits préconstantiniens de provenance ou de date incertaine; 9° Curiosa, fictions, etc.; 10° La poésie chrétienne, les conciles, les actes de martyrs, la tradition indirecte (chaînes, florilèges, etc.); 11° Littérature judéo-chrétienne, témoignages d'origine païenne (gréco-romaine) et littérature pagano-chrétienne; 12° Traductions latines, syriaques, slaves, coptes. On voit par cette table que M. H. embrasse toutes les sources de l'histoire littéraire du christianisme. On ne peut lui faire un reproche de n'avoir pas groupé les renseignements sur les traductions celtiques (irlandaises); il a donné à l'occasion ceux qu'il pouvait. Il faut attendre que les spécialistes se soient attaqués sérieusement à cet important groupe de textes.

Il ne peut être question de reprendre ici et d'examiner les détails contenus dans cet immense recueil. M. H. au surplus n'a pas eu la prétention de les contrôler tous; c'est à chacun de savoir s'en servir. Une pratique déjà assez longue ne m'a pas donné l'occasion de noter d'erreurs du fait du compilateur. Mais il est de la nature de ces questions de ne pas rester stationnaires. M. H. contribue plus que personne à les faire avancer, et une année ne s'était pas écoulée depuis la publication du livre que l'auteur publiait une série d'additions et corrections dans les *Texte und Untersuchungen* [1]. Chacun pourra, dans le cercle de ses études, en apporter quelques-unes [2].

M. H. a essayé de résumer dans une introduction les idées que lui suggérait l'histoire des ouvrages ecclésiastiques antérieurs au Concile de Nicée. Elles se condensent en une proposition. L'Église a fait tous ses efforts pour anéantir les œuvres anténicéennes dont les tendances ne répondaient plus à son dogme postérieur. Cette proposition résulte d'un certain nombre de propositions accessoires : 1° La collection canonique du Nouveau Testament a eu un double effet : de nous conserver un certain nombre d'œuvres primitives, de rabaisser la valeur des autres œuvres et collections et de contribuer à leur destruction; 2° le dogme de

1. Cf. *Rev. Cr.*, 1894, II, 280.

2. En voici deux sur les manuscrits perdus ou non identifiés de Tertullien. Le manuscrit du *De Pallio* dont Saumaise parle en ces termes : « optimae notae cuius ab amico mihi copia olim facta est », provient de Jacques Lebelin, d'une famille originaire de Beaune, mort à Dijon le 29 décembre 1647 (sur cette famille, cf. Bigarne, *Mém. de la Soc. d'Histoire de Beaune*, 1874-75, p. 32; Aubertin, *ib*, 1884, p. 207; J. d'Arbaumont, *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon*, p. 243; voir le procès ouvert à la succession du père, B. N., coll. Joursanvault, t. 50, ff. 227 sqq.); cette indication est donnée par La Mare, dans sa vie inédite de Saumaise. J'en dois la communication à M. Em. Debrie, qui prépare la publication de cette vie et s'occupe de l'histoire des travaux de Saumaise. — Le manuscrit d'Orsini n'a probablement pas existé. Cf. P. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 137, n. 4; cependant il faudrait examiner les notes du Vat. 5398 (*ib.*, p. 49, n. 1 et p. 270) et rechercher l'édition de Bâle « con emendationi rare » mentionnée à l'inventaire (p. 389).

Nicée et la condamnation de l'origénisme ont déterminé la destruction de la littérature antérieure comme ne répondant plus aux formules nouvelles; 3° dans certains cas, l'intérêt scientifique a fait équilibre depuis la fin du IIe siècle, aux causes destructives, surtout à l'égard des œuvres historiques, géographiques, archéologiques et exégétiques, mais a contribué à faire oublier les œuvres proprement dogmatiques. Ces assertions sont exactes, mais elles ne représentent qu'une partie de la solution du problème. Il faudrait tenir compte de la mode, c'est-à-dire des changements de goûts et de préoccupations qui se manifestent avec le temps. La littérature latine païenne a subi de ce chef une perte irréparable aux origines de l'ère chrétienne, par suite de la dépréciation des auteurs archaïques et quand, au IIe siècle, on est revenu sur cette condamnation, il était déjà trop tard. Cet exemple suffit à prouver que le soin d'une Église à détruire ce qui paraît contredire son présent n'est pas nécessairement l'origine de tels revirements. Il faudrait aussi insister sur les idées des anciens en matière littéraire : elles étaient très différentes des nôtres et, en particulier, les falsifications ne les choquaient pas; pour eux, mettre un nom vénéré en tête d'un apocryphe édifiant n'était qu'une figure de rhétorique de plus. Enfin, il faudrait surtout appuyer sur les conditions matérielles de la transmission du livre dans l'antiquité. Les œuvres étendues couraient un double danger : celui d'être résumées et celui d'être mutilées. L'abrégé de Paul Diacre a presque abouti à la destruction totale de l'abrégé de Festus qui avait amené l'entière disparition du lexique de Verrius Flaccus. Pour le moyen âge, Florus a remplacé Tite Live, et c'est un grand hasard qu'il nous soit parvenu 35 livres de l'historien classique sur 142. Si Eusèbe de Césarée et Photius par leurs collections d'extraits ont précipité la destruction d'œuvres anciennes, l'accident n'a rien de spécifiquement ecclésiastique. On peut dire aussi que les œuvres d'Origène doivent leurs lacunes actuelles au moins autant à leur étendue primitive qu'à la mauvaise réputation de leur auteur. M. H. prétend qu'en Occident le travail dogmatique a causé la perte ou l'oubli d'un grand nombre d'écrits au profit de saint Augustin; mais, dans le recueil considérable des œuvres du docteur latin, il est tel opuscule, comme le livre contre Secundinus, qui ne paraît pas avoir été bien souvent copié puisque l'on n'en connaît qu'un manuscrit. Les risques matériels étaient au reste plus grands pour les œuvres anciennes, écrites sur papyrus, que pour celles du IVe siècle, qu'on avait déjà l'habitude de transcrire sur parchemin. M. H. a cité à propos de Pamphile (p. 544) et d'Origène (p. 337) le texte si connu de saint Jérôme sur la bibliothèque de Césarée « quam ex parte corruptam Acacius et Euozius.. membranis instaurare conati sunt » (ep. XXXIV, 1); c'est une indication dont il ne semble pas avoir tiré parti dans son introduction [1]. Il y a un

1. Cf. Birt, *Das antike Buchwesen*, p. 100, et Landwehr, *Studien über das antike Buchwesen*, dans *Archiv für lat. Lexikographie*, VI (1889), pp. 430-431.

certain parti pris à vouloir ramener à une seule les causes de la conservation comme celles de la perte des ouvrages ecclésiastiques et il y a un égal parti pris à ne vouloir rechercher que les unes et pas les autres (p. xxviii).

Ces réserves ne sauraient diminuer la reconnaissance que nous devons à M. Harnack pour l'instrument de travail dont il nous a fait don; son livre est, pour la période étudiée, l'inventaire le plus détaillé et le plus complet de l'état actuel de nos connaissances positives [1].

Le livre de M. O. Bardenhewer, professeur à l'Université de Munich, répond à d'autres besoins. Exposé clair et méthodique de l'histoire littéraire du christianisme jusqu'aux débuts du moyen âge, il se distingue de ses prédécesseurs, Alzog, Nirschl, Fessler, par un soin plus grand à établir la succession des faits et des œuvres et à donner des vues d'ensemble. Tandis que les précédents auteurs de patrologie avaient eu surtout pour but de fournir une aide à la dogmatique, M. B. a conçu son sujet comme indépendant et l'a traité pour lui-même. Ce premier essai n'est sans doute pas encore tout à fait réussi. Les auteurs sont encore trop considérés isolément. Après un chapitre sur Cyrille d'Alexandrie on passe à un chapitre sur Théodoret de Cyr, puis à un chapitre « sur les autres auteurs de la première moitié du v[e] siècle ». Mais l'effort pour retrouver les groupes naturels et pour dérouler les séries chronologiques est méritoire et sera d'un bon exemple.

Peut être cette synthèse de la littérature chrétienne n'est-elle guère appropriée à un gros manuel de plus de six cents pages qui doit être avant tout un recueil commode de renseignements, de dates et d'analyses. Considéré à ce point de vue, l'ouvrage de M. B. est excellent. Les dernières découvertes y ont pris place; la bibliographie est aussi détaillée que possible; les notices sont brèves et pleines de choses. C'est vraiment le guide désiré depuis de longues années. On pourrait cependant signaler quelques lacunes. Je cherche en vain à l'index et dans le volume les noms de Cyprien d'Antioche (Harnack, pp. 715 et 723), Voconius (G. Morin, *Rev. bénédictine* de Maredsous, 1893, 529), Pastor et Syagrius (id., *ib.*, 385); les travaux d'Isidore sur la Bible auraient pu être mentionnés (id., *ib.*, 436); au reste le dernier paragraphe, consacré à Isidore, paraît avoir été écrit très rapidement.

Une place a été faite aux écrivains orientaux. Les renseignements

1. M. Harnack a eu un collaborateur précieux dans la personne de M. E. Preuschen. Ce dernier est l'auteur des chapitres suivants : Actes apocryphes des Apôtres, Œuvres pseudo-clémentines, Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Grégoire le Thaumaturge, Alexandre d'Alexandrie, Méthode, Adamantius, Jules Africain, Pamphile, Eusèbe, Novatien, Tertullien, Victorin, Lactance, Conciles, Actes des martyrs, paganisme et christianisme, Chaînes, indices des initia et des manuscrits. — Je dois ajouter que l'introduction, dont je ne puis discuter que l'idée générale, est pleine des vues de détail les plus intéressantes et les plus justes; par exemple, cette remarque (p. lv, n. 3), que, par sa formation chrétienne, Ambroise n'est pas latin, mais grec,

donnés sur les Syriens et les Arméniens seront très bien accueillis. En somme, le livre de M. Bardenhewer est le meilleur manuel que l'on puisse recommander. Avec le volumineux répertoire de M. Harnack, il donnera aux études de littérature chrétienne des points de départ assurés pour les progrès à venir.

Paul LEJAY.

---

281. — **La France et le Grand schisme d'Occident**, par Noël VALOIS, Paris, libr. Picard, 1896, 2 vol. in-8.

M. Valois a choisi un beau sujet et celui-ci lui a fait faire un beau livre. Si l'on examine de près le travail de l'érudit, on le dira presque parfait. Nous avons épluché un grand nombre de notes ; c'est à peine si, dans les noms propres flamands, nous avons trouvé quelques inexactitudes orthographiques : De Smedt, *pour* De Smet, Avesne *pour* Avesnes, Gœthals *pour* Goethals, etc, des vétilles. Il faut admirer dans l'œuvre de M. Valois la précision et la sobriété de l'appareil scientifique. Le style lui-même est le vrai style de l'érudit, simple, clair, ferme, précis. Ce livre repose sur des recherches considérables. Sources imprimées et manuscrites, ouvrages de première et de seconde main, publications françaises, allemandes, italiennes, M. Valois semble avoir tout vu. Plusieurs parties de l'ouvrage renouvellent entièrement la question par l'étude des documents inédits conservés dans les archives de Rome, de Paris, ou du nord de la France. Un certain nombre de ces documents sont publiés dans les notes copieuses. Peut-être M. V. prend-il trop de soin de rappeler, en divers endroits, que les documents sur lesquels reposent ses conclusions sont inédits : procédé un peu naïf et qu'il faut laisser à des élèves de l'École des Chartes rédigeant leurs thèses de sortie ; un homme qui a fait ses preuves comme M. V. a conquis le droit de s'en passer.

Si nous arrivons au fond même de l'œuvre nous devons encore à M. V. les plus grands éloges. Le début, l'exposé des circonstances qui entourèrent l'élection de Barthélemy Prignano, le 9 avril 1378, au trône pontifical, où il prit le nom d'Urbain VI, puis la manière dont est décrite l'influence que cette élection exerça sur les destinées de la chrétienté, après que les cardinaux, justement frappés de honte, eurent élu Robert de Genève, le 21 septembre suivant, — Urbain VI refusant de se désister, — sont réellement admirables. Pour se représenter la manière dont se développe et, partant d'un point initial, se déroule en s'amplifiant, en s'étendant bientôt sur l'Europe tout entière, le livre de M. Valois, il faut songer à un fleuve, à un fleuve qui ne coulerait pas de ses sources vers son embouchure, mais dont les eaux remonteraient de l'embouchure vers les sources, se ramifiant, se diversifiant, se répandant dans toutes les contrées, baignant le pied de tous les monts.

Les parties du tableau que M. V. a tracées avec le plus de fermeté et de relief sont : la politique de Charles V entre les deux compétiteurs Urbain VI et Clément VII, l'expédition de Louis d'Anjou en Italie, la politique de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en Flandre. M. V. a bien vu que la rapidité avec laquelle Charles V se décida en faveur de Clément VII et l'énergie qu'il mit à faire prévaloir son obédience, venaient de la conscience même du roi, de son désir — la vérité reconnue — d'éviter toute division dans l'Église. Le caractère militaire de Louis I^er d'Anjou apparaît très clairement ; ce fut un ordonnateur d'expéditions militaires ; il était né pour organiser le ravitaillement d'une armée en campagne, qualité rare en ce temps et qui faisait son originalité ; malheureusement, le coup d'œil du capitaine lui faisait défaut, la vue rapide et juste du point à occuper, de la marche à suivre. Ce fut la cause du lamentable échec de cette expédition si bien préparée. Quant au rôle de Philippe le Hardi en Flandre envisagé au point de vue de sa politique entre Clémentins et Urbanistes, il fournit à M. V. l'occasion de détruire la légende de la prétendue tyrannie et des prétendues persécutions exercées par le duc de Bourgogne.

M. V décrit très bien les faits et gestes de ses personnages. Urbain VI et Clément VII, Charles V et Louis d'Anjou, Jeanne de Sicile et Charles de Durazzo sont placés en pleine lumière ; mais il faut regretter que l'auteur n'ait pas saisi d'une manière plus complète les liens qui devaient unir ces paroles et ces actes les uns aux autres, afin de nous tracer d'une manière approfondie et vivante le caractère des personnages en jeu. Ceux-ci passent devant nos yeux comme des acteurs de qui les costumes sont exactement dépeints, de qui nous percevons distinctement les gestes ; mais ils nous laissent ignorer quels hommes ils ont réellement incarnés. C'est le défaut du livre de M. Valois ; il est trop exclusivement une œuvre d'érudit.

Quelle fut la cause véritable de ce schisme qui divisa l'Occident pendant plus de trente ans ? Après avoir lu le livre de M. V. on la cherche encore. L'auteur l'aurait trouvée, sans doute, dans les conditions sociales et économiques des différents pays dont il étudie les sentiments et la politique. Le schisme ne fut qu'un épisode de la grande crise qui secoua toute l'Europe occidentale du milieu du XIV^e au milieu du XV^e siècle, crise qui, après avoir accompli son évolution, engendra la Renaissance et la Réforme. Les conditions sociales et économiques, les traditions morales qui firent la civilisation moderne atteignirent leur pleine force, leur maturité au XII^e et au XIII^e siècles ; de ce moment, par un mouvement qui sera peut-être considéré un jour comme une des lois de l'histoire, commença l'œuvre de décomposition et de désorganisation. Cette œuvre s'accomplit durant l'époque que l'on appelle dans l'histoire de France la *Guerre de Cent Ans*. Dans les troubles mêmes se formèrent les conditions sociales nouvlles d'où sortit la Renaissance. Le *Grand schisme* est un épisode du mouvement général.

Nous craignons que le désir de concourir à l'un des prix de l'Institut — où l'on exige des concurrents un ouvrage sur l'histoire de France — n'ait poussé M. V. à donner à son livre un titre qui n'est pas exact. L'ouvrage ne devrait pas être intitulé *La France et le grand schisme d'Occident*; il contient tout à la fois plus et moins. Il contient plus, en ce sens que l'auteur passe en revue la politique de tous les pays de l'Europe, où la France occupe une place considérable assurément, mais où elle n'occupe qu'une place, il contient moins en ce sens que l'histoire du schisme n'est pas conduite par M. V. jusqu'à la fin. Il s'arrête à la mort de Clément VII (16 sept. 1394). Le titre de l'ouvrage imposait à l'auteur le devoir de conduire le récit au moins jusqu'au Concile de Pise (juin 1409). Le véritable titre du livre serait : *La politique de Clément VII*[1].

Une dernière qualité de l'œuvre de M. V. est l'impartialité. Il expose la lutte entre les compétiteurs, entre les Clémentins et les Urbanistes, sans qu'il soit possible de s'apercevoir de quel côté penchent ses préférences. Par là il s'est fait une place à part parmi tous ceux qui, jusqu'à ce jour, se sont occupés du grand schisme. Cette impartialité était difficile à garder tant la cause d'Urbain VI est peu défendable, autant en raison des circonstances de son élection, qu'en raison du caractère méprisable du personnage. S'il est vrai que l'élection d'un souverain pontife doit être une affaire sérieuse, que les cardinaux doivent choisir en âme et conscience, toutes préoccupations étrangères étant écartées, celui qui leur semble le plus digne de présider aux destinées de l'Église, l'élection d'Urbain VI était nulle.

Ce qui ressort clairement du livre de M. Valois — et nous terminerons sur cette constatation — c'est le rôle admirable joué durant tout le schisme par l'Université de Paris et par la France entière. Tandis que les Italiens ne virent jamais dans la question qu'une question d'intérêt, les Français du XIV[e] siècle l'ont envisagée sans cesse au point de vue de leur conscience et de ce qu'ils croyaient la vérité. Ce sont eux qui mirent fin au schisme par hauteur de cœur et magnanimité. « Quand la France eut reconnu, dit très bien M. Valois, que Clément VII, quels que fussent ses droits, n'était et ne serait jamais que le pape d'une moitié de l'Univers catholique, elle méprisa les avantages qu'elle tirait de son séjour à Avignon, elle s'émut des maux qui désolaient l'Église, des périls qui menaçaient la foi. »

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

1. Nous apprenons par une note insérée dans un récent catalogue de la librairie Picard que l'ouvrage n'est pas terminé avec le second volume, comme tout, dans la disposition matérielle des deux volumes, le faisait croire. La critique ci-dessus est donc sans objet. Nous recevons ce catalogue au moment où nous corrigeons les épreuves de ce compte-rendu. Il nous reste à exprimer le regret que rien dans les deux volumes parus ne fasse prévoir cette suite.

282. — J. C. Overvoorde. **Rekeningen van de Gilden van Dordrecht**, 1438-1600. 's Gravenhage, 1894, in-8· (Werken uitgegeven door het Hist. Genootschap gevestigt te Utrecht, 3e série, n· 6).

Cet ouvrage est un complément utile de l'édition des comptes municipaux de Dordrecht due à M. Ch. M. Dozy (*Hist. Genootschap*, 3e série, nº 2). Elle est consacrée aux comptes des gildes, c'est-à-dire des métiers de la ville. Ces corporations jouissaient à Dordrecht d'une très grande autonomie, et la publication de M. Overvoorde, qui fournit sur leur organisation un grand nombre de renseignements, rendra de bons services à ceux qu'intéresse l'histoire de l'industrie urbaine à la fin du moyen âge. On y trouvera des extraits de comptes relatifs aux gildes des marchands de bois, des marchands de drap, des fabricants de bateaux, des tisserands et tondeurs, des tonneliers, des fruitiers, des pelletiers, et à la gilde de saint Luc qui réunissait, à Dordrecht, en une seule association, les orfèvres, les potiers, les imagiers, les verriers, les peintres, etc. M. Overvoorde imprime en appendice une liste de prix de diverses denrées, dressée d'après les données des comptes. On regrettera qu'il n'ait pas jugé utile d'identifier les poids, les mesures et les monnaies dont les noms s'y rencontrent naturellement à chaque ligne. — Une préface de 40 pages expose très clairement les principaux caractères de l'organisation financière, judiciaire et administrative des gildes de Dordrecht.

H. Pirenne.

---

283. — Raoul de Vissac. **Chronique vivaroise. Anthoine du Roure et la révolte de 1670.** Paris, librairie historique des provinces, Émile Lechevalier 1895, gr. in-8° de vii-85 p.

Les premières lignes de l'*Avant-propos* de M. de Vissac nous rappellent d'une façon pittoresque, parfois trop pittoresque, que « dans le domaine des faits comme dans le domaine des idées, rien n'échappe à la loi de la gestation, rien n'éclot par germination spontanée », que « la Révolution française, le plus grand événement des temps modernes, n'est que la résultante d'un long tressaillement des entrailles de la nation », qu'elle « était mûre pour le triomphe », que, pour préparer ce triomphe, le peuple s'était essayé à on ne sait combien de « tentatives réformatrices, de soulèvements partiels, de révoltes inféconds, d'enfantements avortés ». L'auteur continue ainsi : « C'est un de ces mouvements populaires que nous voulons esquisser, mouvement localisé sans doute dans un coin de province, comprimé en quelques mois par l'irréfutable logique des mousquets, mais qui n'en constitue pas moins l'un des prodromes historiques du drame social de 1789. Ce soulèvement, surgi en pleine splendeur du xviie siècle, en pleine gloire d'un monarque déifié, ébranla la contrée vivaroise d'une commotion aussi profonde que

la Ligue lui avait imprimée, cent ans auparavant, sous une dynastie défaillante. Il fit passer un nuage sur le soleil du grand roi dont il tint en échec la toute puissance ; il illumina la glèbe d'une de ces lueurs phosphorescentes qui lui font entrevoir le mirage des libertés. »

L'auteur, en son style toujours très imagé et qui fait penser au joli mot de Paul Louis Courier : *Métaphore, que me veux tu?* nous apprend que le mobile des frémissements des masses était la question fiscale, que c'était là un problème de vie ou de mort, qu'après les revendications de la conscience se produisaient les revendications de la faim, que les impôts s'ajoutaient implacables aux impôts qui écrasaient déjà la contrée, que le murmure du peuple avait déjà retenti en Auvergne, en Poitou, etc., « pareil au sourd bruissement qui présage l'éruption de la lave », que « le trône était trop haut, sans doute, car le flot des larmes, précurseur du flot des colères, s'était brisé sur ses marches [1] ». Il nous montre ainsi les résultats de la révolte : « elle dissémina toute une population rurale dans les cavernes de ses montagnes et les cratères de ses volcans; elle livra trente têtes à la potence et autant au billot, peupla les galères de plus de six cents forçats et fit périr un millier d'hommes... enfin elle déposa dans la coupe philosophique un ferment de fiel pour les revendications futures. »

M. de V. promet de raconter cette révolte avec une entière sincérité. Il avoue qu'il lui en coûtera beaucoup d'être sévère pour le chef des révoltés, Antoine du Roure, « dont une consciencieuse étude » lui a dévoilé « le noble caractère et l'esprit d'abnégation ». Il apprécie les travaux antérieurs, les *Commentaires d'un soldat du Vivarais*, édités par M. de la Boissière [2] », l'*Histoire des guerres civiles du Vivarais*, par M. Douville, lequel « trempe sa plume en plein encrier de M. de la Boissière », La *Révolte de du Roure* par M. Martinais, auquel il reproche de bizarres exagérations, des pages romanesques. Il déclare qu'il a en son pouvoir des documents (papiers de famille, lettres, rapports autographes, actes notariés) qui modifient la tradition routinière et où *Jacques* devient *Antoine*, où *Roure* devient *du Roure*, et où le paysan-bourgeois, le cultivateur, se trouve être un officier des milices, ancien capitaine au régiment de Lespinasse, seigneur d'une terre noble, la

---

1. Voir bien d'autres flamboyantes figures de rhétorique comme le *Squelette anatomique* et les *Replis des dissensions intestines* (p. III), les *fourrés rebattus* dans lesquels chemine un chroniqueur vivarois (p. VII), *les signes avant-coureurs de l'orage* (p. 4), le *foyer incandescent de revendications* (p. 41), la *race trempée de laves en fusion, de couches de métal et de rugosités basaltiques* (p. 5), *la marée montante des rumeurs agraires* (p. 6), l'*incendie qui couve et son brasier dévastateur* (p. 6), le *bay froid* sonnant l'*Angelus de la rébellion*, la *fanfare lugubre de* la Jacquerie vivaroise (p. 10), les *replis d'émeraude des collines* (p. 13), etc., etc.

2. Le commentateur donne pour chef au mouvement *Jacques Roure*, dont il fait un bourgeois paysan. M. de V. affirme que l'*Histoire générale de Languedoc* prétend que *Jacques Roure* était un cultivateur. Mais on lit seulement (édition Privat, 1877, à l'année 1670) que c'était « un homme du pays ».

terre de la Rande [1]. Grâce à ces documents, M. de V. a eu le droit de dire : « Nous soufflons sur la fantaisie en cherchant à remettre l'histoire à son point. » Ce n'est pas seulement la notice sur Antoine du Roure qui est ici pour la première fois fidèlement écrite, c'est aussi la notice sur la révolte de 1670, notice très détaillée et très vivante. Je ne puis analyser le minutieux récit de l'auteur, mais je puis dire qu'on le lira non sans profit. A côté de citations bien connues tirées de Bossuet, de Massillon, de Vauban, de La Bruyère, de Chéruel, ou bien inattendues, comme une citation de Newton sur les fermentations chimiques, on y trouve entre autres curiosités, une adaptation faite par « les bardes » champêtres du Vivarais d'une complainte de 1650 « qui avait électrisé la banlieue parisienne au temps de Mazarin [2], une généalogie de la famille de Jean-Antoine du Roure, alliée à la famille de Vogué, qui était une des plus anciennes du Vivarais, une lettre inédite de Jacques du Roure, docteur en théologie, ancien jésuite, auteur de l'*Abrégé de la vraie philosophie* écrite de Lyon, le 15 avril 1670, à son neveu Antoine, la supplique (redigée par Honoré de Brancas, comte de Forcalquier, gouverneur de la ville d'Apt en Provence), adressée par *Le peuple du Bas-Vivarais au Roy* pour obtenir grâce, deux lettres d'Antoine du Roure à sa femme (*Mademoiselle ma chère femme*), la dernière écrite de l'Hôtel de Ville de Montpellier, le 29 octobre 1670, dont voici le touchant début : « Je vous faictz celle cy pour vous inciter à prendre courage et vous remettre totallement entre les mains du bon Dieu, espérant que malgré sa grâce et vraye repentance de nos fautes, il ne manquera de nous favorizer et secourir en toutes nos tribulations... », enfin l'arrêt par lequel le chef des révoltés « est condamné à être livré ès mains de l'exécuteur de la haute justice » pour être conduit « la corde au cou, tête et pieds nus, tenant une torche en main du poids de trois livres, au-devant de l'Église paroissiale de Saint-Pierre-de-Montpellier, et, là, à genoux », demander « pardon à Dieu, au roy et à la justice de ses méfaits », et ensuite être conduit « à la place publique où, sur un échafaud qui sera, à cet effet, dressé par ledit exécuteur il mettra son corps en quatre quartiers, et en séparera la tête, qui sera exposée sur une perche à la Porte Saint-Antoine d'Aubenas, et ses membres sur le grand chemin de Largentière, Joyeuse, La Chapelle et Lavilledieu... »

1. Voir à l'*Appendice* un extrait du *Livre de raison* de Guillaume du Roure, père du révolté, relatif à l'achat de la terre de la Rande en 1651. Cet Appendice renferme quelques autres documents inédits.

2. M. de V. cite (p. 10) cette phrase que l'on répétait alors : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre » et, après avoir constaté qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, pas même cette idée émise par Salomon, il rappelle qu'un siècle et demi plus tard, Loustalot inscrivait comme épigraphe en tête de son journal, *La Révolution de Paris* : « Les grands ne sont grands que parce que nous sommes à genoux... Levons-nous ! »

La notice est terminée par le récit de l'exécution de la sentence (29 octobre 1670), récit qui eut été plus intéressant s'il eut été écrit sur un ton moins mélodramatique. M. de Vissac annonce qu''il va faire paraître bientôt une étude sur les *Barons de Chateauneuf de Mazenc. Chronique Dauphinoise.* Il serait regrettable qu'un travailleur consciencieux et zélé tel que lui gâtât sa nouvelle publication par des abus de couleur comme ceux que nous avons eu à lui reprocher. Qu'il me soit permis de lui rappeler que la simplicité, qui est bonne partout, est bonne surtout en matière historique !

T. DE L.

---

284. — GIACOMETTI (G.) **L'unité italienne : période de 1860-1861. Aperçus d'histoire politique et diplomatique.** Paris. Plon, Nourrit et Cie. In-18 de 435 pages. Prix : 3 fr. 50.

Le plan de ce livre paraît quelque peu indécis. Dans certaines parties, il semble que l'auteur veuille raconter l'histoire de l'Italie durant les années 1860-1861 ; le plus souvent il se limite à ce qui est au fond son véritable sujet, l'histoire des relations de la France avec l'Italie pendant cette période. Il en résulte que sur ces deux sujets il est parfois un peu court ; on voudrait, par exemple, pour nous en tenir à l'objet qu'il a surtout en vue, qu'il eût davantage insisté sur la disposition où se trouvaient tous les gouvernements italiens en 1848-1849 à venir en aide au pape, et sur sa réfutation de l'absurde hypothèse qu'en 1859 Napoléon III était seul en France à vouloir intervenir en Italie.

Mais, ceci dit, on reconnaîtra que M. G. prouve excellemment que la conduite de la France envers l'Italie fut aussi dévouée que vaillante.

Il montre, en s'appuyant sur un livre de M. Joseph Reinach que nous avons analysé ici-même, que la cession de Nice et de la Savoie avait toujours été admise en principe par les ducs de Savoie lors des projets d'agrandissement formés de concert avec la France. Il ajoute que Mazzini en 1833, que le général Giovanni Durando, dans son livre *Della nazionalità italiana*, l'admettaient; qu'en 1849 d'après Garibaldi, peu de Niçois savaient être italiens. Il fait voir que la question, vaguement agitée dans l'entrevue de Plombières, abandonnée par nous au moment où nous fumes contraints de ne pas ajouter la libération de la Vénétie à celle de la Lombardie, ne fut reprise que quand l'annexion des duchés aux États sardes rendait trop inquiétant pour nous un voisin qui tenait les deux versants des Alpes. Il fait remarquer que la sincérité du vote de la Savoie (par 130,533 oui contre 235 non sur 135,419 inscrits et 130,839 votants) et du comté de Nice (par 25,743 oui contre 160 non sur 30,712 inscrits et 25,933 votants) est au moins aussi indiscutable que celle des plébiscites qui firent l'unité de l'Italie en face de la Révolution victorieuse, puisque ces deux provinces se trouvaient

encore aux mains d'un gouvernement qui en avait, tant qu'il l'avait pu, contrecarré l'inclination vers la France (p. 145-146); que l'intérêt des commerçants, des professeurs de toute classe, du clergé catholique et aussi des cultes dissidents les portait vers l'annexion (p. 148-152); que le budget de Nice qui, en 1859, atteignait à peine 800,000 francs, a dépassé en 1895, 5,200,000 francs. La Chambre italienne, qui a consacré l'annexion par 229 voix contre 33 et 23 abstentions, a donc agi conformément à la fois à la volonté et à l'intérêt des provinces annexées.

M. G. établit d'une manière non moins irréfragable que c'est grâce à ce traité que Garibaldi ouvertement et Victor Emmanuel en secret purent faire l'expédition de Sicile, et qu'ensuite le roi put, en envahissant les États du pape, opposer d'une part une conquête royale à une conquête qui faillit un instant être républicaine et d'autre part apporter à Garibaldi un secours opportun contre le noyau solide des troupes napolitaines.

Quelques-uns des passsages les plus curieux sont ceux où M. G. prouve que les alliés actuels de l'Italie se sont employés avec acharnement contre elle tant qu'il a fallu du courage pour se déclarer en sa faveur. On le savait déjà (v. entre autres une lettre d'un patriote italien que M. Franc. Novati a récemment publiée et que nous avons analysée dans cette *Revue*), mais on ne l'avait pas établi avec une telle abondance de preuves. D'un côté M. Giacometti montre comment, dès que les Autrichiens eurent été définitivement battus, les Anglais cherchèrent à nous brouiller avec l'Italie (v. notamment une très curieuse conversation de M. de Persigny avec un ambassadeur anglais, p. 128-130); mais d'un autre côté il montre que non seulement les Anglais et les Prussiens nous ont obligés à nous arrêter après Solférino, mais que la correspondance des diplomates napolitains établit que l'Angleterre avait empêché Naples de s'unir avec le Piémont contre l'Autriche (p. 340-341); que la plus vive des protestations contre la marche de Victor-Emmanuel sur Naples fut celle de la Prusse (p. 417); que la Prusse, comme l'Autriche, fut au nombre des puissances qui pressaient Napoléon III de laisser une flotte à la disposition du roi de Naples assiégé dans Gaète (p. 427).

Il y aurait bien d'autres détails intéressants à extraire de ce livre; mentionnons seulement le passage relatif au projet de Napoléon III de substituer des troupes napolitaines aux troupes françaisee dans la garde de Rome (p. 306-310). Mieux vaut louer l'auteur de la constante modération avec laquelle il présente ses rigoureuses démonstrations. En le lisant, on croit deviner parfois qu'il impute la chute de l'ex empereur aux Français, et non à des fautes initiales et finales que deux guerres glorieuses ne peuvent faire oublier; sur ce point peu de lecteurs seront de son avis; mais sur tout ce qui touche au concours prêté sans arrière pensée par la France à l'Italie, il a incontestablement raison.

Charles Dejob.

285. — **Deutsches Wœrterbuch** von Hermann Paul, Professor der deutschen Philologie an der Universitæt München. Erste Lieferung (A. Gebühr). Halle, Niemeyer, 1896, 160 p. in-8°, chacune des quatre ou cinq livraisons de l'ouvrage 2 fr. 50.

A en juger par ce premier fascicule, ce livre, sous sa forme concise, sera très utile, non seulement au public, mais surtout, selon le but que se propose M. Paul, aux gens instruits qui « sentent le besoin de méditer sur l'idiome maternel » et aux maîtres de langue allemande auxquels il sera un guide sûr et fournira les exemples, le « matériel » nécessaire à l'enseignement. Il diffère essentiellement des autres dictionnaires. M. P. n'explique pas tous les mots et ne donne pas le sens des termes aisément compréhensibles. Il n'explique que les mots qui ont un réel besoin d'éclaircissement, les provincialismes, les expressions de la Bible ou de la *Burschensprache*, les termes employés par les écrivains classiques du XVIII^e^ siècle en un sens qui n'existe plus aujourd'hui. Dans tous les mots qui ont des significations variées, il s'efforce de montrer et de faire suivre la liaison des sens. On ne peut lui reprocher de n'être pas complet puisqu'il ne veut pas l'être — bien qu'il ne devrait pas oublier *dudeln, dutzen, Euter*, — ni de ne pas donner les mots étrangers puisqu'il ne veut pas faire un *Fremdwörterbuch* et qu'il n'est attentif selon son programme qu'aux sens curieux de certains mots, comme *egal* = toujours (silés.), *fidel*, *fix*, etc. Il publie une liste de tous les mots de la langue allemande dont il lui semble essentiel de bien connaître la signification (il ne cite pas *flackern*, mais il cite le souabe et bavarois *flacken* employé par Wieland). Aussi son dictionnaire, si indispensable qu'il soit, ne dispense pas absolument des autres travaux du même genre. C'est un recueil des principaux mots de la langue, accompagné d'exemples, de rapprochements et des observations qu'inspirent à l'auteur ses longues études et une immense lecture. M. P. a mis là tout ce qu'il sait et ce que les autres d'ordinaire ne savent pas. On lui en aura le plus grand gré. Une foule d'articles, et notamment ceux qu'il consacre aux prépositions *ab*, *an*, *aus*, etc., sont très remarquables. Enfin, bien que M. Paul n'ait pas eu l'idée de faire concurrence à Kluge, il a soigné la partie étymologique. Mais surtout il traite avec beaucoup d'attention et de minutie la partie historique et grammaticale — car il mêle aussi dans ses articles des remarques sur les formes, les flexions et la syntaxe (cf. *fehlen*, *finden*, etc.) — et il insiste sur les sens qu'a tel ou tel mot au moyen âge, dans Luther (qu'il désigne par l'abréviation *Lu*), dans les écrivains du XVI^e^ et du XVI^e^ siècles (qu'il désigne par l'abréviation *anhd* « altneuhochdeutsch »), dans Lessing, Wieland, Schiller, Gœthe (*Le*, *Wi*, *Schi*, *Goe*), Thümmel, Voss, Jean Paul, Eichendorf, Zimmermann, etc., dans la langue populaire, dans le jargon des étudiants, dans les dialectes. On sent en chaque endroit l'homme qui connaît bien toutes les périodes et tous les domaines du *Deutsch*.

A. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Eugène ROLLAND vient de publier le premier volume de sa *Flore populaire* (Paris, librairie Rolland, in-8, III, 272 pages). Cet ouvrage sur lequel la *Revue* reviendra prochainement, rappelle la *Faune populaire* du même auteur, mais il la surpasse par l'étendue des recherches et la richesse des informations. Comme l'indique le sous-titre, c'est vraiment une *Histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore*; botanistes, linguistes et folkloristes y trouveront également à apprendre, et on peut dire qu'aucun ouvrage de ce genre ne leur a jusqu'ici offert une telle abondance de renseignements ni des rapprochements si nouveaux et encore si inconnus.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 3 juillet 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. de Mas-Latrie communique un mémoire où il établit que jamais la ville de Cérines (île de Chypre) n'a été le siège d'un évêché latin.

M. de Barthélemy lit une note sur l'origine du blason féodal. Il croit que l'on doit considérer comme fermement acquises les trois propositions suivantes : 1° Le blason féodal, inauguré sous Louis VII pour distinguer les sceaux, d'un type jusque-là uniforme et destinés, en l'absence des témoins, à authentiquer les actes, commença à paraître au milieu du XIIe siècle, au plus tôt; les contre-sceaux, d'origine anglaise, reçurent des armoiries en France à la même époque: — 2° Les sceaux armoriés des personnages ayant droit de justice furent dès lors attachés au fief et se transmettaient avec celui-ci à des possesseurs successifs; — 3° Au milieu du XIIIe siècle, le droit d'anoblir que s'attribue le roi, amena l'apparition d'armoiries attachées à la personne anoblie et non au fief. Mais l'ancien état de choses persista lorsqu'il y eut création de châtellenies, de baronnies, de comtés et de duchés.

M. Gauckler, directeur du service des antiquités de Tunisie, présente les relevés qu'il vient de faire d'une villa romaine récemment découverte à Sousse, l'antique Hadrumète par M. le capitaine d'artillerie Dupont, dans les travaux de construction du nouvel arsenal. Cette habitation, contiguë à la maison de Sorothus, déblayée en 1886 par les officiers du 4e tirailleurs, était, comme la première, entièrement pavée de riches mosaïques. Celles qui viennent d'être mises au jour ornaient l'exèdre, appartement de réception de la villa, isolé des autres chambres par un large corridor. Ce corridor, orné d'nn motif géométrique, s'élargit en face de l'entrée pour former antichambre et s'arrondit en abside du côté opposé à l'exèdre, vers la cour centrale. Le pavement de l'abside est jonché de fleurs et de fruits : sur les murs, également revêtus de mosaïque, se développe un paysage marin. Dans l'antichambre, des barques de pêcheurs à la nasse, au trident et à l'éperon, sillonnent une mer poissonneuse. Le seuil de l'exèdre est occupé par deux nymphes debout, flanquées de deux divinités marines assises. La salle centrale de l'exèdre un triclinium, offre au milieu une grande mosaïque en T renversé, avec de nombreux médaillons à poissons, oiseaux et quadrupèdes divers, entourant un tableau figurant l'enlèvement de Ganymède. A droite et à gauche sont deux ailes ornées chacune d'un sujet spécial ; l'une, qui semble avoir été faite à une époque postérieure, offre une grande composition géométrique étoilée à nombreux médaillons; l'autre, d'une merveilleuse exécution, représente le triomphe indien de Bacchus. La valeur artistique de cet ensemble décoratif permet de le dater de la fin du premier siècle de notre ère. Les mosaïques, immédiatement enlevées par les soins du service des antiquités, sont aujourd'hui déposées au musée du Bardo, et orneront plus tard le musée local de la ville de Sousse. M. Gauckler rend hommage au concours que lui ont prêté en cette circonstance MM. le colonel Grandjean, le lieutenant-colonel Goiran et le capitaine Dupont, auquel revient l'honneur de cette découverte.

M. Clermont-Ganneau communique une inscription grecque d'origine sémitique, de l'année 175 p. C., qui lui a été transmise par M. Frédéric Son, de Zebdani (Syrie).

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

20 juillet — 1896

286. — Adolf Holtzmann. **Das Mahâbhârata nach der nordindischen Recension.** Kiel, 1894, 112 p.

287. — **Das Mahâbhârata im Osten und Westen.** Kiel, 1895. 245 p.

M. Holtzmann, qui s'est voué à l'étude du Mahâ-Bhârata, a entrepris de grouper le résultat de ses recherches dans un ouvrage d'ensemble : *le Mahâ Bhârata et ses parties*. Les deux premiers volumes, parus en 1892 et 1893, ont été déjà présentés aux lecteurs de la *Revue* (1893, nº 15, 277-82 ; 1894, nº 9, 161). Le zèle de l'auteur, la bienveillance de l'éditeur et les subsides de l'Académie de Berlin ont conduit en quatre années ce long travail à bonne fin. Si nous ne possédons pas encore un livre définitif sur la grande épopée de l'Inde, nous avons désormais une collection considérable de matériaux à mettre en œuvre. *Le Mahâ Bhârata selon la recension de l'Inde septentrionale* contient en dix-neuf chapitres une série de notices sur les éditions de Bombay et de Calcutta, sur leur valeur respective, sur leurs concordances et leurs divergences, les éditions secondaires, les manuscrits, les recensions, les ouvrages apparentés (Jaimini-Bhârata, Bâla-Bhârata, etc.), les chrestomathies (ou mieux : les anthologies), les travaux d'exégèse, les commentaires, les versions en langues populaires, les destinées du poème à l'Est de l'Inde (Java, Bali, Cambodge). *Le Mahâ-Bhârata dans l'Orient et l'Occident* se divise en deux sections : 1º les rapports du Mahâ-Bhârata avec le reste de la littérature sanscrite (Vedas, Purânas, Râmâyana, épopée savante, drame, poésie gnomique, contes et romans, grammaire, philosophie, mathématiques, codes, bouddhisme, jainisme, inscriptions, lectures publiques) avec un court appendice sur les informations d'origine étrangère (grec-

ques, chinoises, arabes); 2° le Mahâ-Bhârata en Occident : bibliographie critique des travaux sur ce poème en Europe et en Amérique. Le cadre est énorme à faire reculer les plus audacieux ; M. H. n'a pas pu le remplir. Il n'a pas su choisir ou faire un sacrifice nécessaire. Tant qu'il appliquait avec plus de patience que de bonheur la méthode d'exégèse interne au poème, il était en droit d'ignorer ou de négliger à son aise le reste de la littérature ; un inventaire du Mahâ Bhârata, détaillé jusqu'à la minutie, était attendu et réclamé depuis si longtemps qu'il assurait à son auteur la gratitude universelle. M. H. n'a pas voulu rendre ce service à l'indianisme : l'index réel du Mahâ-Bhârata reste à faire. Séduit par une ambition plus haute, M. H. a voulu suivre l'histoire du Mahâ-Bhârata à travers les âges comme à travers les parties du monde ; avec acharnement, pendant une longue suite d'années, il a dépouillé sans faire de choix tous les ouvrages qui passaient à sa portée ; il a religieusement porté sur des fiches les indications prises au hasard des lectures, et quand l'heure fut venue de composer un livre, il a simplement mis bout à bout ses notes éparses. Le texte se poursuit avec une continuité désespérante à travers ces centaines de pages, noyant dans une masse confuse l'exposé, les références, les observations, les citations. On y rencontre, incorporés dans le développement, l'erratum des chiffres de l'édition de Calcutta, un choix de fautes recueillies dans l'édition de Bombay, les formes verbales traitées comme rares ou incorrectes par Nîlâkanthra, la liste complète des références erronées de Muir, *Sanskrit Texts*, une table de références complémentaires aux *Indische Sprüche* de Böhtlingk, une autre liste d'erreurs de références commises par Lassen, etc. Sans doute il n'était pas inutile de signaler des rectifications nécessaires et d'épargner aux lecteurs des recherches stériles ; mais il convenait aussi de les isoler du texte, dans l'intérêt même de la clarté, en ce long ouvrage qui n'a pas même une table des matières ! Sur les rapports du Mahâ-Bhârata avec le reste de la littérature, il ne faut pas demander à M. H. des opinions personnelles ; M. H. paraît connaître directement un très petit nombre de textes, et les rapprochements qu'il signale, empruntés la plupart à des travaux européens, ont été déjà constatés. Encore M. H. se contente-t-il parfois à trop bon compte ; il ignore des ouvrages qui intéressent de près son étude ou cite de seconde main des ouvrages de référence courante. Il emprunte par exemple à l'*Histoire de l'Inde* de Talboys Wheeler une curieuse indication du pèlerin chinois « sur les os des guerriers antiques qui couvrent encore les plaines de Kuruksetra ». Les Mémoires de Hiouen-Tsang, traduits par Stanislas Julien et par Beal sont connus de tous les indianistes. Si M. H. qui les cite tantôt d'après Benfey, tantôt d'après Wheeler, s'était reporté à la traduction des Mémoires, il aurait trouvé dans le passage visé par l'historien anglais (I, 212 sqq.) une autre information qui n'aurait pas manqué de l'intéresser ; le pèlerin rapporte le récit qu'il avait entendu sur le champ de bataille des Pândavas. M. H. eût été surpris

de la forme qu'avait prise la légende, au moins dans les milieux bouddhiques, au VIIe siècle de notre ère [1].

Si nous avons insisté sur les imperfections de l'ouvrage de M. Holtzmann, c'est avec le ferme espoir de les voir bientôt amendées. M. Holtzmann ne voudra pas déserter un domaine qu'il considère comme une sorte de patrimoine et qu'il s'est rendu familier par une si longue pratique. S'il consent à reprendre, en variant leur orientation, la série des monographies qu'il a fournies jadis au Journal asiatique allemand, et qu'il a trop longtemps interrompues, il ajoutera à son livre l'indispensable complément que nous attendons.

Sylvain Lévi.

288.—**Auswahl aus Xenophons Anabasis**, für den Schulgebrauch bearbeitet von Dr C. Bünger. Mit 1 Karte, 1 Farbendruckbild, und 37 Plænen und Abbildungen. Leipzig, Verlag von G. Freytag, 1896. L- 174 pp.

Ces morceaux choisis font suite à ceux que Bünger a précédemment publiés des *Helléniques* (voy. *Revue critique*, 20 avril 1896) Au premier coup d'œil, on a plaisir à ouvrir ce volume, imprimé largement, avec une remarquable netteté; les Allemands tiennent à se mettre à hauteur des éditions anglaises et françaises.

Les extraits sont classés d'une manière intéressante, sous des titres précis (l'expédition de Cyrus; — Cléarque; — Xénophon; — en hiver, à travers l'Arménie; — sur la mer Noire; — en Thrace). Des résumés, pas trop verbeux, relient les passages cités. Des sommaires marginaux facilitent l'intelligence du texte, et permettent de se retrouver sans peine.

La carte placée à la fin du livre est commode à consulter, et mérite les mêmes éloges que celles des *Helléniques ;* mais pourquoi n'avoir pas disposé de même les plans de la bataille de Cunaxa, relégués aux pages 151-152? Les gravures sont nombreuses. Mieux eût valu peut-être en donner moins, et les emprunter à des monuments figurés : ce n'est pas toujours le cas; quelques-unes sont d'une exécution si moderne et si allemande, qu'elles ont un faux air de fantaisie. Je signale un écrasement d'hommes par un char armé de faux (p. 153); un roi de Perse au milieu de sa cour (p. XXIII); et un paysage au bord de l'Euphrate (p. 154), qui ressemble à un site des bords du Rhin avec ruines romantiques. Ce sont là de petits défauts d'un bon livre, mais il est destiné aux élèves, et les enfants aiment les images.

Pascal Monet.

---

1. Un autre témoignage de la déformation subie par ces légendes dans la tradition bouddhique est fourni par le Vibhâsâ çâstra (traduit en chinois par Sanghabhûti en 383), chap. II, 8b. « Les Devas et les Asuras se sont livré bataille ; Po-lo-t'o (Bharata) [l'aîné] et Mo-a-p'o-lo-t'o (Mahâ-Bharata) [le cadet] ; Lo-mo (Râma) [l'aîné] et Lo-tch'a-na (Raksana, *sic*) [le cadet] pour si-t'o (Sîtâ); Ka-na (Karna) [l'aîné] et A-tchoun-na (Arjuna) [le cadet] pour leur unique femme. »

289. — Carl Robert, **Votivgemælde eines Apobaten**, nebst einem Excurs über den sog. Ares Borghese. Neunzehntes Hallisches Winckelmannsprogramm. Halle, Niemeyer, 1895. In-4, 29 p., avec une planche et des vignettes.

Ce programme traite, comme le titre l'indique, de deux œuvres d'art inégalement connues, une peinture sur marbre découverte à Herculanum en 1837 et la statue du Louvre dite Arès Borghèse.

La peinture n'était pas inédite, mais M. Robert en a publié la première reproduction vraiment exacte, d'après une copie exécutée en 1893 par M. Gilliéron. Elle fait partie d'un série de six tableaux sur marbre, dont cinq ont été trouvés à Herculanum et un à Pompéi. Ils étaient encastrés dans les murs de riches demeures, suivant un usage dont il est question à deux reprises dans Pline ; cet auteur nous apprend, en effet, qu'Auguste fit insérer dans les murs de la Curia Julia deux tableaux de Nicias et de Philocharès (XXXV, 27) ; il nous dit aussi qu'Agrippa fit introduire de petits tableaux dans le revêtement de marbre du *caldarium* de ses thermes (XXX, 26). A Pompéi et à Herculanum, les tableaux ainsi encastrés ne pouvaient guère être des originaux; ce devaient être des copies d'originaux célèbres. Quel est le motif de celui qu'a publié M. Robert? De quel original dérive-t-il?

M. R. répond à la première question d'une manière très satisfaisante. A la différence de ses prédécesseurs, qui songeaient à un épisode de la fable, il montre que le sujet du tableau est simplement une course d'apobate et que l'original devait être un ex voto dédié par un apobate vainqueur.

Le style est celui du commencement du ıvᵉ siècle, c'est-à-dire de Zeuxis. Or 1° Zeuxis avait peint des *monochromata ex albo* (Pline, XXXV, 64), c'est-à-dire des œuvres d'une technique analogue à la peinture d'Herculanum ; 2° le type des chevaux diffère de celui du Parthénon, tandis qu'il se rapproche d'une manière frappante de celui des vases et des monnaies de Tarente. Or, Zeuxis était d'Héraclée, colonie de Tarente ; il se forma dans l'Italie méridionale avant de venir à Athènes ; il n'est donc pas invraisemblable que l'original célèbre d'une peinture, où le type des chevaux est tarentin, soit dû à Zeuxis. Assurément cela est possible, et l'argument tiré du vase tarentin (*Arch. Zeit.*, 1883, pl. VI) est sérieux ; mais l'analogie des chevaux de la peinture campanienne avec ceux des monnaies de Tarente ne me paraît pas si évidente ; sur les monnaies, les têtes sont beaucoup plus grosses et les membres plus forts.

La seconde partie du programme de M. R. est l'ingénieux développement d'une opinion bien singulière, qui n'est pas destinée, je crois, à trouver beaucoup de partisans.

La statue célèbre (et plus célèbre que belle) dite Arès Borghèse a passé successivement pour représenter Achille et Arès. Après y avoir vu une copie ou une imitation de Polyclète, on tend aujourd'hui, par des motifs peu concluants, à la rapporter à un original d'Alcamène.

MM. Furtwængler et Ravaisson se sont rencontré, sur ce point, avec Visconti, auteur de l'hypothèse (*Op. var.*, IV, p. 475). M. R. ne veut entendre parler ni d'Alcamène, ni d'Arès. Pour lui, la statue du Louvre est une copie du Paris d'Euphranor, figure dont Pline parle en ces termes (XXXIV, 77): *In quo laudantur quod omnia simul intelligantur, judex dearum, amator Helenae et tamen Achillis interfector.*

Celui qui voit tout cela dans l'Arès Borghèse a de bons yeux : tel est le cas de M. Robert. Le héros porte un anneau passé autour de la cheville droite? C'est une périskélide de femme, marque de mollesse. Il porte un casque sur lequel sont sculptés des loups ou des chiens ? C'est parce que Paris avait été berger. Ce motif plastique a été quelquefois associé à un type d'Aphrodite pour former un groupe? C'est que les artistes romains, tout en représentant ainsi Arès avec Aphrodite, n'avaient pas tout à fait perdu la conscience de l' « élément érotique » du type viril en question (p. 24).

Ce sont là autant d'illusions. La statue Borghèse est bien un Arès; l'anneau passé autour de la cheville droite est l'indication raccourcie d'une chaussure, le pied gauche restant nu, suivant la coutume des plus anciens guerriers grecs (Eurip., *Fragm.*, éd. Didot, p. 748 ; cf. les textes que j'ai réunis à ce sujet dans mes *Bronzes figurés*, p. 65). Mais l'objection capitale, qui renverse tout le système de M. Robert, est tirée du texte même de Pline. *Omnia simul intelliguntur*, dit le polygraphe. Or, on doit se le demander, quelle raison divine ou humaine pouvait avoir un Grec de reconnaître Paris, le berger phrygien, le juge des déesses, l'amant d'Hélène, dans une statue de héros casqué comme d'Arès Borghèse? Il eut fallu écrire ΠΑΡΙΣ sur le piédestal.

Au fait, nous ne savons rien ni d'Euphranor ni de son Paris; mais, s'il faut risquer des hypothèses à leur sujet, mieux vaut s'en tenir à celles qu'a présentées, avec son prestigieux talent, l'auteur des *Meisterwerke* (p. 591).

Salomon Reinach

---

290. — Wilh. Ihne. **Rœmische Geschichte.** II Bd. **Vom ersten punischen Kriege bis zum Ende des zweiten.** Zweite, umgearbeitete Auflage. Leipzig W. Engelmann, 1896, 448 pp. in-8°. 4 mk.

M. Ihne poursuit, avec une lenteur méthodique que règlent peut-être les exigences de la librairie, la publication de la deuxième édition « remaniée » de son *Histoire romaine.* Il y a deux ans que nous annoncions, ici même [2], l'apparition du premier volume, dont la première

1. Les mots *et tamen Achillis interfector* montrent avec évidence que c'est la mollesse, et non la force, qui dominait dans le Paris d'Euphranor. Qui oserait en dire autant de l'Arès Borghèse?

2. Voy. *Revue critique*, 1894, n° 13, p. 246.

édition datait de 1868. Le second volume, publié en 1870, nous revient rajeuni aussi de vingt-six ans. Disons tout de suite qu'il n'avait guère vieilli dans l'intervalle, et que l'auteur n'a pas eu beaucoup à faire pour le mettre au courant. Le texte reparaît à peu près intact [2] ; c'est à peine si le lecteur non averti peut distinguer çà et là un coup de lime discrètement donné, en vue d'émousser une affirmation trop tranchante. Ainsi, à propos de la réfection de la flotte romaine aux frais des particuliers, en 242 a. Chr., acte considéré d'ordinaire comme un don volontaire de patriotes désintéressés, M. Ihne, qui voit là une liturgie à la mode athénienne, un impôt provisoirement levé sur les riches, écrivait en 1870 : « C'était en réalité simplement un emprunt *forcé* que « l'État faisait à ceux qui avaient le moins souffert des désastres de la « guerre et qui, *certainement*, pour la plupart, y avaient beaucoup gagné » (p. 92). La phrase retouchée est devenue : « C'était en réalité « simplement un emprunt que l'État faisait à ceux qui avaient le moins « souffert des désastres de la guerre et qui, *peut-être*, pour la plupart, y « avaient beaucoup gagné » (p. 101). En outre, une note indique le texte de Mommsen contre lequel M. I. maintient son affirmation ainsi atténuée.

C'est dans les notes que l'auteur a consigné les indications bibliographiques concernant les travaux parus depuis 1870, et les réflexions à lui suggérées par les opinions qu'il juge à propos de retenir ou de discuter. Il a surtout retenu des « études de sources » les raisons — d'ailleurs très raisonnables — qui l'autorisent à pourchasser dans tous les recoins et à éliminer définitivement de l'histoire les exagérations romanesques et les forfanteries du patriotisme romain. L'idéal y perd mainte légende édifiante, comme celle du martyre de Régulus — dont Niebuhr et Mommsen avaient déjà fait justice — ; mais l'histoire est d'autant plus vivante et plus vraie qu'on y rencontre moins d'hommes de bronze. A propos du passage des Alpes par Hannibal, M. I. rejette, après discussion, l'hypothèse de J. Maissiat (*Annibal en Gaule*, 1874), qui voudrait substituer le Mont-Cenis au Petit-Saint-Bernard.

Ces additions ont grossi de fort peu le volume, qui reste ce qu'il était, un livre sérieux et bien écrit, d'esprit libéral, en garde contre les comparaisons intempestives et les allusions désobligeantes, d'ordonnance claire, et nullement encombré des « copeaux » qu'une érudition sûre d'elle-même sait laisser dans son atelier. C'est ajouter à cet éloge mérité que de souhaiter le prompt achèvement de la nouvelle édition, l'auteur

2. L'auteur a fait quelques concessions à la commodité du lecteur : il a coupé en cinq sections (*Abschnitte*) le chapitre 3, et en neuf sections le ch. 8. Mais, à côté de ce chapitre de 312 pages (!), le chapitre 7, qui compte une page et demie, demeure comme preuve d'un respect absolu pour l'ordre analytique. L'auteur s'est refusé à grouper en un chapitre à étiquette vague et compréhensive les ch. 4-7, qui, à eux quatre, ne comptent que 24 pages. L'*Excursus* de la première édition (p. 401-406) sur « la population de l'Italie au IIIe siècle a. Chr. » a été supprimé.

dût-il ne faire aux six volumes restants (le dernier date de 1890) d'autre toilette que de les extraire de leur gangue gothique et de les transposer en caractères latins, qui sont maintenant, quoi que fassent les Vieux-Teutons, l'écriture du monde civilisé.

A. Bouché-Leclercq.

---

291. — **Un palimpsesto Ambrosiano dei salmi esapli.** Nota del sac. Giovanni Mercati Dottore della Biblioteca Ambrosiana. (Estr. degli *Atti della R. Accademia delle scienze di Torino*, vol. XXXI, 1896.) In-8°, pp. 24.

Cette petite brochure mérite d'être signalée à cause de l'importance exceptionnelle de la découverte qu'elle nous fait connaître.

M. Mercati a trouvé dans la bibliothèque Ambrosienne (Cod. O, 39), un palimpseste dont la seconde écriture, du XIII^e siècle, contient un vulgaire *Octoeuchos* et dont la partie primitive, en minuscule du X^e siècle, renferme des fragments considérables des Hexaples [1] d'Origène. Ces fragments ont conservé la disposition originale de l'œuvre. Ils sont distribués en cinq colonnes donnant : 1° la transcription hébraïque; 2° le texte d'Aquila; 3° celui de Symmaque; 4° celui des Septante, et 5° celui de Théodotion. Une dernière colonne, ou, pour mieux dire, la marge du manuscrit, renferme certaines variantes. Seule, la colonne renfermant le texte hébreu en caractères hébraïques a été omise, sans doute à cause de la difficulté de transcrire ces caractères. C'est celle dont la disparition est le moins à regretter puisque l'on peut la restituer à coup sûr d'après la transcription vocalique qui occupe la première colonne. Si l'on songe que nous n'avions jusqu'à présent aucun fragment complet et suivi des Hexaples, embrassant même un seul verset de la Bible, on comprendra quelle est l'importance de la découverte faite par M. Mercati, et il est à souhaiter que l'édition de ce précieux palimpseste ne tarde pas à paraître.

M. Mercati annonce également la prochaine publication de la partie encore inédite du célèbre manuscrit irlandais de l'Ambrosienne (c. 301) en partie reproduit par Ascoli. De plus, il démontre, par des arguments qui nous paraissent irréfutables, que le Commentaire sur les Psaumes renfermé dans ce manuscrit, et attribué dans une note marginale postérieure à saint Jérôme, n'est ni l'œuvre de cet écrivain, comme on l'avait reconnu depuis longtemps, ni l'œuvre de saint Colomban, comme le prétendaient certains critiques (entre autres Vallarsi et Héfele),

---

1. Ces fragments comprennent les Psaumes suivants : XVII (d'après les Septante) 26-48; XXVII, 6-9; XXVIII, 1-3; XXIX; XXX, 1-10, 20-25; XXXI, 6-11; XXXIV, 1-2, 13-28; XXXV, 1-5; XLV; XLVIII, 1-6, 11-15; LXXXVIII, 26-53. — Un spécimen comprenant les quatre premiers versets du ps. XLV a été donné par le D^r Ceriani dans les *Rendiconti del r. Inst. Lomb. di sc. e lett.* sér. II, vol. XXIX (1896).

mais bien un abrégé, souvent textuel, du Commentaire de Théodore de Mopsueste dont l'original grec ne s'est pas encore retrouvé et qui ne nous est connu que par de très courts fragments ou par quelques passages de la traduction syriaque.

Voilà deux nouvelles assurément destinées à faire sensation dans le monde des exégètes.

J.-B. C.

---

292. — **Inuentarium codicum manuscriptorum capituli Dertusensis.** Confecerunt H. Denifle, Aem. Chatelain. Accedunt septem tabulae. Paris, Em. Bouillon, 1896. 61 pp. in-8°. Extrait de la Revue des Bibliothèques, janvier-février.

Nous devons remercier les deux savants de cet inventaire d'une Bibliothèque peu connue et dont il n'existe pas de catalogue. Nous devons les féliciter d'avoir su rassembler tant de renseignements dans le peu de temps qu'ils pouvaient y consacrer : trois jours. Il faut signaler surtout les manuscrits suivants : N. 6, *Explanatio symboli* de Fr. Raymond Martini, O. P., XIII^e-XIV^e siècles, seul exemplaire connu d'une première esquise du *Pugio fidei*; n. 8 et 9 : missel *imprimé* de Tortone, « absolutum Barcinone per Joannem Rosenbach uicesima prima mensis Maii anno a partu Virginis millesimo quingentesimo uicesimo quarto »; n. 11, livre d'oraisons, du XII^e siècle avec peintures, dont l'une est reproduite, et reliure à plats en cuivre repoussé, représentant Jésus-Christ avec les symboles des Évangélistes et le Christ en croix avec Marie et Jean (héliogravures); n. 26, manuscrit copié à Montpellier du 20 décembre 1399 au 2 avril 1400; n. 90, règle de Saint Augustin, avec un règlement de vie pour les chanoines prescrit en 1225 par l'évêque de Tortone (original reproduit en héliogravure); n. 100, Horace du XI^e siècle, probablement le plus ancien exemplaire espagnol; n. 129, texte latin de la Somme du code Justinien, qui est surtout célèbre dans sa forme provençale et dont on n'avait pas cité de manuscrit de la forme latine, XII^e siècle; n. 134, Métamorphoses d'Ovide, XII^e siècle. Dans les appendices sont publiés de longs extraits de l'*Explanatio symboli* de Raymond Martini, des litanies des saints tirées d'un pénitentiel du XI^e siècle (n. 10, le plus ancien manuscrit de la Bibliothèque), des fragments métriques de pièces attribuées à Hildebert, et les premiers chapitres de la Somme du code Justinien. Ce très intéressant inventaire est terminé par un index. Les seules critiques que l'on pourrait faire porteraient sur la qualité du latin. Des expressions comme « a restabilito episcopatu » (p. 1 ; on lit « restitutus », p. 5), « archiuista aeger lectum retinebat » (p. 2), « photografandi licentia » (ib.), donnent lieu de croire que le médiéviste de l'excursion n'a pas assez souvent consulté l'humaniste qu'il avait auprès de lui.

L.

293. — Ed. Forestié. **Les livres de comptes des frères Bonis**, marchands montalbanais du XIV siècle. Deuxième partie (*Archives historiques de la Gascogne*, fascicules 23 et 25).

Nous avons déjà eu l'occasion, ici même, d'apprécier l'importance des *Livres de comptes des frères Bonis* (voy. la *Revue critique* du 8 juin 1891). Après un labeur ininterrompu pendant quinze ans, M. Forestié vient d'achever cette belle publication. On comprend sans peine que l'avertissement du second volume laisse percer sa joie d'être parvenu au bout d'une tâche aussi longue et sa satisfaction de voir ses efforts récompensés par un succès bien légitime. La grande étendue des tables qui terminent le volume témoigne à la fois de l'abondance de son contenu et du soin avec lequel l'éditeur s'est acquitté de son travail. La seule chicane que l'on pourrait faire à M. Forestié, et elle est légère, c'est de n'avoir pas donné, dans son index géographique, la forme moderne des noms de lieux à côté de la forme ancienne. Le système des identifications placées en notes impose au lecteur une perte de temps absolument inutile, en l'obligeant à consulter, chaque fois qu'il se trouve dans l'embarras, d'abord la table, puis la page où se trouve le renseignement cherché.

H. Pirenne.

---

294. — Puglisi Pico (M). **Il Tasso nella critica francese**. Acireale, Saro Donzuso. 1896, gr. in-8° de 110 p.

On pourra critiquer le plan suivi par M. Puglisi Pico ; il est certain que son sujet n'exigeait pas de digressions sur les critiques italiens du Tasse et qu'il aurait été sage de ne pas sembler mettre sur une même ligne tous les Français qui ont entendu juger la *Jérusalem;* l'ordre suivi dans l'exposition de leurs jugements n'est pas très clair et le typographe a trop souvent estropié leurs noms ; mais ces fautes d'impression n'embarrasseront pas les lecteurs français [1]; puis, sans vouloir ériger les digressions en système, on n'en peut pas beaucoup vouloir à un auteur qui, dans un livre destiné à instruire, nous enseigne plus de choses que son titre n'en promet; on remerciera donc plutôt M. P. P. de ses notes sur les sources de la *Jérusalem* (p. 12-13), sur les biographes du Tasse (p. 17-19), sur les querelles des partisans du Tasse avec ceux de l'Arioste (p. 19-21), sur les appréciations défavorables émises par Galilée (p. 55), sur la maladie du Tasse (p. 80-81). Encore les jugements sévères de Galilée fournissent-ils à l'auteur l'occasion de montrer que des Français

---

1. C'est donc uniquement dans l'intérêt des lecteurs italiens que j'avertis que l'imprimeur a défiguré les noms de Desportes (p. 3), Guy Patin (p. 6), Terrasson (p. 37), Racan (p. 49) et de M. Brunetière (p. 35), sans parler des citations françaises.

ont défendu le Tasse contre lui. D'ailleurs, il y a pour nous beaucoup à apprendre, soit dans le corps du livre, soit dans la bibliographie qui le termine ; par exemple on lira (p 82-83) une note étendue sur les tableaux que la vie du Tasse a inspirés aux artistes français. Surtout les Italiens trouveront dans ce volume une preuve éclatante du constant intérêt que les Français ont pris à la gloire d'un de leurs plus grands poètes, et c'est encore, pour M. Puglisi Pico, un titre à notre gratitude.

Charles Dejob.

---

295. — Vincenzo Reforgiato. — **Gli epigrammi di Giano Pannonio.** Catania tip. sicula di Monaco e Mollica, 1896; in-8, 31 p.

Cette brochure intéresse l'histoire de l'humanisme au xv^e siècle en général, et plus particulièrement celle de l'humanisme en Hongrie. L'auteur résume en neuf pages ce que l'on sait sur la personne de Jean Csezmicze (Giano Pannonio), poète et prélat, élève de Guarino de Vérone, favori de Mathias Corvin; puis il étudie avec soin les épigrammes, au nombre de quatre cents environ, qui « sans aucun doute sont la partie la plus remarquable » de l'œuvre laissée par cet humaniste mort à trente-huit ans. M. Reforgiato commente avec beaucoup de conviction, et sans leur marchander les éloges, quelques-unes de ces épigrammes; les unes le frappent par leur « forme magnifique et digne d'un roi » les autres par leur *humour*, par leur tour spirituel : il est, paraît-il, « impossible de s'empêcher d'en rire » ; quand on en a bien envie sans doute. Peut-être M. R. aurait-il pu tempérer du moins ses éloges par quelques remarques sur la langue et le style de Csezmicze. Les citations contenues dans la présente brochure en donnent une assez piètre idée. Quand nous aurons dit que certaines digressions nous ont paru longues (p. 11 et suiv., 25 et suiv.) et que la correction typographique pourrait être plus soignée, nous aurons épuisé la série des critiques; il ne nous reste qu'à remercier M. Reforgiato de cette utile contribution à l'étude des œuvres si peu connues de l'humaniste hongrois.

H. H.

---

296. — Comte de Puymaigre. **Un savant espagnol du xvie siècle. Argote de Malina.** Paris, 1895, gr. in-8° de 39 p. Extrait du tome II de la *Revue Hispanique*.

J'ai entendu dire, un jour, par un juge très compétent, que les trois hommes de France qui connaissent le mieux l'Espagne littéraire sont : MM. Mérimée, Morel-Fatio, et de Puymaigre. Ce dernier ajoute aujourd'hui à tous ses excellents travaux sur la littérature de nos voisins une notice fort agréable et fort instructive. Je vais la résumer de mon mieux.

Le nom d'Argote de Molina n'est guère connu hors de l'Espagne. Tout

au plus quelques-uns de nos généalogistes consultent-ils un in-folio où l'écrivain castillan a recherché les origines et les filiations de nombreuses familles dont plusieurs eurent leurs souches ou leurs ramifications en France. Cet ouvrage, qui n'a pas été terminé ou dont la suite a été perdue, fut le principal labeur d'Argote. Il le fit précéder d'une édition, la première, du *Livre du comte Lucanor*, de l'impression d'un ancien traité de Vénerie et de la publication du récit d'une ambassade envoyée à Tamerlan par le roi don Henrique III. M. de P. ajoute (p. 5) : « Doué d'une imagination qui manque souvent aux érudits, aimant les légendes, s'amusant des anecdotes, fort épris des romances et des chansons de geste, Argote de Molina a mis dans ses ouvrages des choses qu'on ne s'attend pas à y trouver, a rapporté des faits singuliers, des traditions curieuses. Ces détails accessoires ont, je le crois, été jusqu'ici négligés. C'est là que je me propose de faire surtout une récolte en me permettant de l'augmenter, quelquefois, par des emprunts faits en dehors des livres de notre savant, mais propres à jeter quelque clarté sur les mœurs et le caractère de l'ancienne Espagne. »

M. de P. retrace d'abord la biographie de Don Gonzalo Argote de Molina, seigneur de Dagonzuelo et de la Torre de Gil de Olid, né, suivant Nicolas Antonio, à Baeza, et, suivant Ortiz de Zúñiga, mieux informé, semble-t-il, à Séville, en 1548 ou 1549, mort, dit-on, en 1590 [1], ayant combattu en sa jeunesse sur terre et sur mer, puis étant devenu un des fonctionnaires qui, sous le nom de *Vingt-quatre*, administraient Séville, et ensuite commissaire de l'Inquisition et provincial de la Sainte-Hermandad, sorte de confrérie militaire ayant pour mission de poursuivre les malfaiteurs et d'assurer la sécurité publique. Il donne divers renseignements sur sa femme, sur ses enfants, sur son difficile caractère [2], sur sa bibliothèque, principalement sur ses travaux, son édition du *Livre du comte Lucanor ou livre de Patronio* (1775) de l'infant don Juan Manuel, traduit en notre langue par M. de Puibusque (1854) et dont M. de P. a donné une ample analyse dans *Les vieux auteurs castillans*, son édition du traité de Vénerie que M. Amador de los Rios n'a pas hésité à attribuer au docte roi Alfonso X, mais qui, comme l'a prouvé M. Guttierrez de la Vega, fut rédigé par l'ordre d'Alfonso XI,

1. Ticknor croit que Molina prolongea son existence jusqu'en 1600. M. de P. a tiré parti, pour écrire la biographie de Molina, d'une épitaphe composée par Molina lui-même et où il a rappelé les principaux événements de sa vie. Ce curieux document a été publié dans le *Curso historico de Literatura española*, par Fernandez Espino (Séville, 1872, p. 683).

2. Le meilleur des biographes d'Argote de Molina, Ortiz de Zuñiga, déjà cité, déclare qu'il aurait joui d'une plus grande considération s'il avait eu moins de vanité, moins d'entêtement et moins de procès.

3. M. de P. tire du discours que Molina a joint au traité de Vènerie et qui en forme le complément, diverses particularités que liront avec plaisir les curieux, et surtout les curieux qui sont amis de la chasse (p. 11-16).

entre les années 1347 et 1349 [3], son édition de l'*Historia del gran Tamorlan e itinerario y narracion del Viage y relacion de la embascada*, etc., composée par Rui Gomez de Clavijo (Séville, 1582) petit in-f°, enfin le premier volume, resté unique, de son *Historia de la Nobleza del Andaluzia* (Séville, 1538, in-f°). M. de P. rappelle (p. 21), d'après le témoignage même de Molina, que ce gros ouvrage a été composé d'après les anciens titres, les vieilles chartes que possédait l'auteur et aussi d'après les antiques romances et chansons de geste qu'il avait pu connaître. Il énumère les sujets qui y sont traités, tels que les travaux généalogiques antérieurs, les notions de blason, les armoiries des rois de France inscrites à Soissons sur la tombe de Clovis et à Paris sur celle de Chilpéric, la belle histoire des sept enfants de Lara, l'histoire du Cid (sans mention du prétendu duel avec le comte de Gormas), les relations du roi de Castille et de Leon don Alfonso avec Henri, fils du duc de Bourgogne, et avec un cousin d'Henri, Raymond, dont le fils régna sur la Castille sous le nom d'Alfonso VIII, les diverses familles espagnoles qui descendent de Français, les uns compagnons de Henri et de Raymond de Bourgogne, les autres venus avec le connétable Du Guesclin [1]. Il s'étend avec complaisance sur les récits chevaleresques du généalogiste, tantôt les analysant, tantôt les reproduisant, et, après avoir ainsi exhumé d'un volume connu seulement d'un petit nombre de spécialistes tant d'intéressants détails, il a pu dire avec raison (p. 39) : « J'espère qu'en cherchant dans la *Noblesse de l'Andalousie* des choses différentes de celles qu'on lui demande d'ordinaire, je n'aurai pas trop nui à la réputation du vieil auteur, dût son goût pour les traditions, les romances et les légendes, le rendre un peu suspect à ses lecteurs habituels. »

T. de L.

297. — **Lessing**, par Emile Grucker, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. Paris et Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1896 xvi-666 p. 7 fr. 50.

L'étude des doctrines littéraires et esthétiques occupe une place considérable dans l'histoire de la littérature allemande. Il n'y a aucun pays où les grands écrivains se soient tant occupés des théories littéraires et de leurs applications qu'en Allemagne. L'œuvre de Lessing et de Herder est toute critique, et l'on sait la place importante que ces études tiennent

---

1. Voici un amusant passage sur une petite faiblesse d'un grand poète (p. 33) : « Victor Hugo a été vraiment bien modeste en faisant remonter sa généalogie à un Georges Hugo, vivant seulement en 1533, dont il avait rencontré le nom dans les *Anoblis de Lorraine* de dom Pelletier. Comment le poète qui se piquait d'érudition espagnole, n'a-t-il pas vu dans le livre d'Argote qu'un Hugo avait suivi en Espagne un Raymond Bertrand et qu'il devint la souche de la maison Beltran y Hugo ! » M. de P. mentionne encore un Raymond de Béarn duquel proviennent les ducs de Medina Celi, un Gauthier originaire de la Gascogne duquel proviennent les ducs d'Osuna, etc.

chez Goethe et Schiller. Rien de plus curieux que de suivre à partir du XVIIe siècle le développement des doctrines et les différentes influences qui les ont fait naître. Les Français, puis les Anglais, finalement les anciens ont été tour à tour les initiateurs. M. Grucker s'est attaché à l'étude minutieuse de ces questions et son premier volume : *Histoire des doctrines littéraires et esthétiques en Allemagne*, paru il y a treize ans, a précédé les travaux analogues de Servaes sur la poétique de Gottsched et des Suisses (1887) et les deux volumes de Braitmaier : *Geschichte der poetischen Theorie und Kritik von den Diskursen der Maler bis auf Lessing* (1888-89). Aujourd'hui, il nous donne tout un volume sur le critique par excellence, Lessing. Disons tout de suite qu'il s'est acquitté de sa tâche avec une conscience digne de tous éloges, et que son livre méritait la distinction qu'il a reçue de l'Académie française.

Le volume se divise en quatre parties : *Critique littéraire*, *Critique esthétique*, *Critique dramatique*, *Critique théologique et philosophique*. Chaque partie a comme un point culminant. Les « Lettres sur la littérature du jour » *(Briefe die neueste Litteratur betreffend)* occupent la place d'honneur dans la première partie ; le *Laocoon*, la *Dramaturgie* et les *Anti-Gœze*, dans les parties suivantes [1]. Mais l'auteur a su grouper très habilement autour de ces écrits toute l'œuvre critique de Lessing. Il a lu consciencieusement son auteur, y compris les fragments, et il trace un tableau vivant de l'activité littéraire de Lessing, nous permet de suivre la marche progressive de ses idées. La quatrième partie est surtout remarquable : les études antérieures de M. G. l'avaient rendu particulièrement apte à parler des *Fragments de l'Anonyme*, de l'*Éducation du genre humain* et du spinozisme de Lessing, questions qu'on ne peut guère aborder si l'on n'est pas versé en théologie et en philosophie.

Quoique M. G. ne considère son écrivain que sous un certain angle, son livre nous donne toute une biographie et nous montre Lessing depuis son arrivée à Leipzig jusqu'à sa mort. Il ne discute pas seulement les œuvres critiques et esthétiques ; en des pages nombreuses et non les moins bonnes, il traite des poésies, des fables et des pièces de théâtre. Il trace, non sans bonheur, le portrait d'écrivains liés étroitement avec Lessing, tels que Nicolai et Mendelssohn. Il nous présente Cramer et les rédacteurs du *Censeur du Nord* dont « le christianisme sophistiqué, les hérésies philosophiques et pédagogiques » sont si vivement attaqués dans les *Litteraturbriefe* ; le jeune Wieland et son « mélange hybride de mysticisme religieux et de bel esprit mondain » ; toutes les victimes de Lessing, Dusch, Lange, Klotz, Göze, et nous avons de la sorte une vue générale fort intéressante du mouvement littéraire en Allemagne entre 1750 et 1780.

---

1. Les chapitres concernant le *Laocoon* et la *Dramaturgie* avaient déjà paru dans les *Annales de l'Est* et ont été l'objet de deux comptes rendus dans la *Revue critique*, 1893, nos 11 et 49.

M. Grucker dit à la fin de son volume : « La France, particulièrement, doit s'intéresser à Lessing. Il s'est formé à l'école de nos penseurs, de nos écrivains. Voltaire, Diderot, Rousseau ont contribué à l'éducation de son esprit et de son style, comme Molière, Marivaux et surtout Diderot, à l'éducation de son talent dramatique. » Malgré les nombreuses biographies de Lessing tant en allemand qu'en français, une étude détaillée de cette influence reste encore à faire. Le chapitre d'Erich Schmidt sur Bayle, Diderot et Voltaire, pourrait servir de point de départ; mais c'est à un écrivain français versé dans les deux littératures qu'incomberait la tâche d'étudier, après les généralités, les détails de cette importante question [1].

J. Kont.

---

298. Publications de la Société la Sabretache. L'infanterie Lorraine sous Louis XV par le général Vanson. I. **Régiment des gardes lorraines.** Paris, Berger-Levrault, 1896, in-8°, 103 p.

Le général Vanson reconnaît avec tant de bonne grâce les imperfections de son œuvre que l'ami lecteur, le sympathique inconnu, comme il dit, ne peut que l'absoudre. Sa notice se compose de huit articles parus successivement dans le *Carnet de la Sabretache*, et il a dû faire des coupures, rédiger son étude au fur et à mesure de ses lentes et difficiles recherches dans les archives de la guerre. Mais telle quelle, cette publication qui témoigne du zèle de l'auteur et de sa patience tenace, de sa toute lorraine assiduité, mérite d'être lue, favorablement mentionnée, chaudement recommandée. Elle montre qu'on peut trouver encore de vrais et curieux renseignements sur le passé de notre vieille infanterie, établir solidement les chroniques des anciens régiments, combler les lacunes de l'histoire militaire de la France.

M. V. retrace la formation du régiment des Gardes Lorraines (1740) ou gardes de Lorraine — mais la première dénomination l'emporta bientôt, par analogie avec le nom de gardes Françaises. Il démontre que le régiment compta d'abord un seul bataillon, et eut deux bataillons en 1744 après s'être annexé l'unique bataillon du régiment du Perche, et enfin en 1747 trois bataillons. Il décrit l'uniforme des Gardes Lorraines. Il étudie leur personnel d'après les lettres du colonel prince de Beauvau qui prenait au sérieux ses devoirs de chef de corps. Il expose leurs principales journées en laissant d'ordinaire parler les documents : Dettingen, Coni, Plaisance, le Tidon où ils firent preuve d'une opiniâtre bravoure

---

1. P. 15. « (Lessing) écrit une dissertation savante sur la *Pantomime chez les anciens*, qui doit lui ouvrir l'accès de l'Université de Gœttingue ». La dissertation sur les Pantomines entreprise en 1748 devait lui ouvrir les portes du *Séminaire philologique* créé par Gesner à Gœttingue.

et méritèrent, comme dit Maillebois, des distinctions particulières, l'affaire de Hoya où le régiment fit, selon l'expression de l'énergique Chabo, des merveilles, mais perdit beaucoup de monde, et le blocus du Havre, exploit ignoré du général Susane et que M. V. remet au jour d'après une pièce signée du colonel de Mortemart. Il résume finalement ce que devint, après la mort de Stanislas, le régiment des Gardes Lorraines, perdant sa *douceur* quotidienne de deux liards que lui allouait le bon roi, perdant ses privilèges, perdant une partie de son nom puisqu'il fut classé désormais à son rang dans l'infanterie française sous le titre de Lorraine, perdant même son nom en 1791 lorsqu'il devint le 47e régiment d'infanterie.

Chemin faisant, M. V. reproduit des pièces fort intéressantes : la note du prince de Beauvau qui nous renseigne sur la composition des cadres en 1744 et montre comment un colonel de ce temps-là traitait les questions d'avancement à Versailles, au bureau de la guerre ; une autre lettre de Beauvau remarquable par l'aisance du style — Beauvau devint académicien — et par un ton de déférence hautaine ; la longue missive de Senneterre sur la journée du Tidon, récit clair, animé, si vivant et si complet que le ministre la lut deux fois ; l'état des officiers au 1er mars 1751 ; la lettre du duc de Richelieu sur l'attaque d'un village des environs de Brême et la brillante témérité du chevalier de Beauvau (lettre où l'orthographe de Richelieu n'est pas si mauvaise qu'on le dit communément et ne nous semble pas tellement, quoi que dise M. Vanson, se ressentir du laisser aller d'un très grand seigneur).

Mais le *clou* du volume, c'est le combat de Hoya M. V. a groupé selon l'ordre chronologique tous les documents qui racontent cette meurtrière affaire et qui jettent une vive lumière sur l'état moral de l'armée française et la conduite de ses chefs [1] : les lettres du comte de Chabo qui demande sa récompense puisqu'il était à Hoya « tandis que tout le monde est à Paris », le rapport de Saint-Germain, le journal d'un officier de Royal-Pologne cavalerie (que M. V. a tiré de la Bibliothèque de Rennes) [2], la requête du prince de Beauvau qui demande et obtient des

---

1. La lettre de Mme de Pompadour, du 28 février 1758, sur ce vilain Weser qu'elle hait à mort, était connue depuis longtemps, et elle a été donnée en grande partie par Cam. Rousset (*Le comte de Gisors*, p. 378-379).

2. Un passage de ce journal de l'officier de Royal-Pologne est assez curieux et prête à des réflexions. Il nous représente le prince de Brunswick plein d'égards pour les vaincus de Hoya, disant à Chabo les choses les plus obligeantes, l'assurant qu'il attache du prix à son amitié, qu'il est enchanté d'avoir fait sa connaissance et qu'il estime les braves gens, parlant avec orgueil de sa manœuvre, convenant qu'il a été téméraire et ajoutant, non sans rire, qu'il faut pardonner une pareille audace à un jeune homme de vingt-trois ans. C'est le Brunswick que nous connaissons, aux manières si avenantes et si courtoises que sa politesse semblait quelquefois exagérée; et il n'a pas encore l'excessive circonspection qui gâtera plus tard ses brillantes qualités; il a la confiance et la hardiesse de son âge. Mais après Hoya, après le passage du Rhin, après Minden et Warbourg, après l'expédition de Hollande, viendront Valmy et Iena. « A votre âge, mon

grâces pour les officiers de son régiment, sans faire mention d'aucun sous-officier ou soldat ; — les soldats, si mal conduits, avaient pourtant, remarque M. Vanson, montré leurs qualités de race, mais ils ne recevaient alors d'autres distinctions que la grenade ou le plus modeste galon.

A. C

---

299. — Henry HARRISSE, **L'abbé Prévost, histoire de sa vie et de ses œuvres** (documents nouveaux). Paris, Calmann Lévy. 1896. In-8, 465 p.

D'abord une introduction, où M. Harrisse expose la vie de l'abbé Prévost en un récit d'ensemble (p. 1-67). Puis, sous le titre *Les sources* (p. 69 453), une série de notes biographiques et bibliographiques rangées selon l'ordre des temps et formant comme des annales, servant de pièces justificatives à l'introduction. Disons tout de suite que cette introduction est à la fois très intéressante et très instructive : l'auteur ne se borne pas à conter — comme il sait conter — les amours de Prévost ; il nous initie à toutes les vicissitudes de l'existence monacale de son héros qui fut, jusqu'au dernier moment, religieux profes de l'ordre de saint Benoît et ne fut jamais prêtre séculier ; il décrit l'accueil empressé que la meilleure société de Paris fit au romancier, prouve que Prévost était bien élevé, désintéressé et modeste, apprécie le rôle considérable de l'auteur de *Manon Lescaut* et de tant d'autres œuvres dont les Lettres françaises ont ressenti l'influence. Les *Sources* témoignent d'un flair extraordinairement subtil, d'une incroyable patience, d'un soin et d'un scrupule qu'il est rare de trouver, même aujourd'hui, chez les historiens de la littérature. M. H. a recherché dans les nouvelles à la main, connues ou inconnues, toutes les notes dont l'abbé Prévost a été l'objet, et il les insère dans son travail, lorsqu'elles en valent la peine ; il analyse notamment les *Mémoires* du chevalier de Ravanne, malveillants, perfides même, et auxquels il oppose les détails donnés par Prévost dans *Le pour et contre*. Il reproduit également les curieuses appréciations des correspondances de Mlle Aïssé et de Mme de Staal, et les lettres de Voltaire qui concernent Prévost. Il retrouve tous les ancêtres et les petits-neveux de l'abbé. Il publie quelques lettres inédites et qui ne manquent pas d'importance. Il donne des extraits de plusieurs recueils qui contiennent d'utiles renseignements et particulièrement de la correspondance du président Bouhier avec l'abbé Le Blanc et Mathieu Marais. Grâce à cet immense labeur, à cette suite d'intelligentes et profondes explorations, M. H. a détruit nombre d'erreurs et fait justice des récits mensongers qui proviennent de Lenglet-Dufresnoy. Il démon-

---

prince, répond Chabo, on est bien fait pour enchaîner la fortune; cela vous a réussi mais, croyez moi, ne vous y fiez pas toujours, cette déesse est capricieuse. »

tre que Prévost ne fit pas sa rhétorique au collège d'Harcourt, que Prévost n'est pas le meurtrier de son père, n'a pas travaillé au *Gallia christiana*, etc. Il prouve irrévocablement, par trois documents décisifs, que l'abbé n'est pas mort aussi tragiquement que l'avait dit La Place, et, comme il dit, démolit de fond en comble la légende macabre du coup de bistouri. Enfin, M. Harrisse reste dans ce livre, comme dans toutes ses publications, l'excellent bibliographe que nous connaissons : il décrit au passage d'exacte et complète façon les œuvres de Prévost, -- sans citer toutes les éditions et contrefaçons — et il retrace brièvement leur origine, leur histoire, leur fortune ; il fait, pour emprunter sa propre expression, de la bibliographie savante et raisonnée, avec documents à l'appui. Cet ouvrage original, très fouillé, très minutieux, tout plein de recherches qui d'ailleurs se laissent voir, suivre, et comme toucher du doigt, est un des plus méritoires, un des plus précieux travaux que la critique française ait jamais consacrés à l'histoire littéraire du XVIII^e siècle, et il marque, ce nous semble, une nouvelle et excellente manière d'écrire l'histoire littéraire : pas de phrases, pas de considérations inutiles et de théories vaines, pas de fioritures, mais des faits et des documents, les seules choses qui restent.

A. C.

---

300. — André Le Breton : **Rivarol, sa vie, ses idées, son talent.** In-8°. Paris, Hachette, 1895.

Le souvenir que nous conservons de Rivarol est à peu près exclusivement celui d'un homme d'esprit. Ses quelques opuscules, aussi minces que disparates, ne nous ont pas laissé à la lecture une impression bien vive. Ce sont presque seuls ses bons mots, glanés à travers ses écrits et mis en répertoires méthodiques par divers éditeurs, qui nous restent familiers.

Était il, cependant, plus et mieux qu'un incomparable aiguiseur d'épigrammes ? M. Le Breton le pense et nous convie à admirer aussi en lui un penseur. Volontiers y consentirons-nous dès la moindre preuve.

Un joli chapitre premier, alerte, spirituel, plein de faits curieux minutieusement recherchés dans tous les auteurs de l'époque et dans toutes les archives privées ou publiques, semble bien fait pour nous séduire dès l'abord. C'est la biographie de Rivarol. Il naît à Bagnols en 1753, d'une famille de petite bourgeoisie originaire du Milanais, fait à bâtons rompus ses études auprès de son père, puis en deux ou trois maisons religieuses et, en 1778, s'en vient chercher fortune à Paris. A peine arrivé, il séduit par son esprit tous ceux qu'il aborde et devient bientôt, parmi les meilleures compagnies, le virtuose de la conversation. Va-t-il profiter de cette chance inespérée pour parfaire ses études, lire, méditer, préparer quelque grand ouvrage ? Point. De 1778 à 1789, sa

principale occupation est de dîner en ville et, le soir, de réjouir les salons par ses feux d'artifice de bons mots. Sa traduction de l'*Enfer* de Dante mise à part, on formerait à peine deux cents pages en réunissant tout ce qu'il a écrit pendant ces onze ans. Sur ces entrefaites la Révolution éclate et met le désarroi dans les salons. Grande est sa déconvenue. Furieux contre tout le monde il se jette dans le journalisme pour morigéner le peuple et l'Assemblée nationale qui ont provoqué la catastrophe aussi bien que le roi et la noblesse qui n'ont pas su l'empêcher, mais sa bouillante ardeur ne se soutient pas au-delà de quelques articles. Alors, comme ceux avec qui il dînait émigrent, il émigre avec eux. Neuf ans encore — de 1792 à 1801 — il va vivre, essayant de continuer en Belgique ou en Allemagne, sa vie insouciante d'autrefois parmi les petites coteries de l'exil, annonçant toujours de grands ouvrages dont il n'ébauche pas même le plan et de vaillantes campagnes de presse qu'il ne se décide jamais à entreprendre. — Eh bien ! tout cela su, je demeure perplexe. Franchement, est-il bien vraisemblable que cet épicurien qui n'a jamais trouvé le temps d'écrire ait pu trouver celui de se constituer sur la littérature, la politique ou la religion, un système philosophique bien approfondi ? J'en doute déjà. Et j'en doute davantage encore quand je considère que — puisqu'il ne reste de lui aucun ouvrage inédit où l'on pourrait l'étudier plus amplement, — c'est dans ses seuls ouvrages connus que M. Le B. va être obligé de découvrir le grave penseur qui, jusqu'ici, ne s'y est montré à personne.

Examinons d'abord ses *idées littéraires* (ch. III). D'après M. L. elles se résumeraient en ces trois points, qu'il adorait les auteurs du XVII[e] siècle, méprisait tous ceux du XVIII[e] siècle, et attendait une littérature nouvelle. Adorer les auteurs du XVII[e] siècle est assurément une preuve de goût, mais tant de gens l'ont donnée qu'on ne saurait la considérer comme originale. Mépriser tous les écrivains du XVIII[e] siècle est déjà moins louable, car il en fut parmi eux qui, tout aussi bien que leurs prédécesseurs, ont produit des chefs d'œuvre. Quant à cette littérature nouvelle qu'il aurait appelée de tous ses vœux je cherche en vain dans tout ce qu'il a écrit la moindre indication sur la façon dont il la comprend et le caractère qu'il lui désire. Attend-il le Romantisme ? Ce serait faire injure à un classique si convaincu que de le supposer. Espère-t-il une renaissance de la tradition du XVII[e] siècle ? cela accuserait chez lui un singulier manque de bon sens. J'ouvre alors, pour mieux m'éclairer, son *Petit almanach de nos grands hommes*. Il y crible d'épigrammes les Levrier de Champrion, les Groubert de Groubental, les Minau de la Mistringue, et, si tant est qu'ils en valaient la peine, j'approuve ici son bon jugement. Mais voici qu'il tance de la même façon Andrieux, Delille, Legouvé, Lemercier, et, bien que je ne considère nullement ces versificateurs comme des hommes de génie, je ne puis croire à la sûreté de son sens critique quand je vois qu'il les confond avec les simples grotesques. Puis, je m'aperçois en lisant ses autres ouvrages que — sauf les quel-

ques restrictions indispensables pour qu'on ne lui tourne pas immédiatement le dos — il parle à peu près sur le même ton de Voltaire, de Buffon, de Mme de Staël, de Beaumarchais. Dès lors il me paraît tout à fait impossible de reconnaître en lui le juge délicat et profond que veut me montrer M. Le Breton. Qu'il ait pu, intelligent et spirituel comme il était, abonder souvent en vues justes et en aperçus judicieux, c'est une autre affaire, et je serais le premier à le proclamer. Quant à sa traduction de l'*Enfer*, elle ne me semble pas autant qu'à M. L. une œuvre étonnante, lorsque je considère la fièvre de traductions qui sévissait alors, et je me garderai bien surtout de la tenir pour meilleure que celles qui la remplaceront plus tard, car les retouches et les embellissements qu'il y a prodigués à son modèle ne me semblent pas, comme à M. Le Breton, des preuves de tact.

Réussirons-nous à voir plus clair dans ses *idées politiques* (ch. IV)? « Une monarchie constitutionnelle, dit M. Le Breton, tel était le vœu de Rivarol. » Or, cinq lignes plus loin, M. L. cite Rivarol disant à propos de la convocation des États généraux : « Du jour où le monarque consulte ses sujets, la souveraineté est comme suspendue. » Vous figurez-vous bien une monarchie constitutionnelle où le peuple ne serait jamais consulté? Et le reste à l'avenant. On pourrait contredire presque chacun des sentiments que M. L. prête à Rivarol par une citation de Rivarol lui même. Qu'il soit un contre-révolutionnaire, cela est évident puisqu'il émigre et combat sans cesse la Révolution, mais discerner au profit de quel idéal précis il la combat est chose difficile. Cette monarchie qu'il souhaitait, la voulait-il plus libérale que l'ancienne, pour qu'elle séduisît le peuple, ou plus autoritaire, pour qu'elle le domptât? On ne trouve en son œuvre entière aucun indice permettant de résoudre ce problème ou plutôt on y trouverait maintes assertions qui obligeraient à lui prêter ces deux systèmes politiques à la fois, ce qui ne serait pas le fait d'un logicien bien robuste.

Même coordonnées autant que possible par M. L. ses *idées religieuses* ne nous apparaissent pas plus particulièrement originales. Avec elles on se trouve, comme il fallait s'y attendre en considérant leur date, à mi-chemin entre le *Dictionnaire philosophique* et le *Génie du christianisme*, dans une sorte d'éclecticisme où le scepticisme de Voltaire que les gentilshommes avaient professé en leur jeunesse, se mêlait de son mieux à la religiosité officielle que leur avait imposée l'émigration. Il se peut que ce mouvement aboutisse un jour à La Romiguière, comme le croyait Sainte-Beuve, ou à Maine de Biran, comme l'assurait Caro, mais on ne voit pas bien quel renfort particulier lui ont apporté les jolis aphorismes de Rivarol.

Tout compte fait, je crois donc bien que je vais m'en tenir encore à mon ancienne opinion sur Rivarol. C'est un satirique et rien de plus ; on ne l'a jamais vu prendre la plume que lorsqu'il s'agissait d'une polémique à émouvoir ou d'une critique à décocher. Il prodigue autour de

lui les épigrammes au gré de sa fantaisie, pour le simple plaisir de les entendre siffler, mais sans paraître se préoccuper beaucoup de leur donner des principes à attaquer ou à défendre. Peu lui importe même si ce sont ses amis ou ses ennemis qui les provoquent, pourvu qu'elles éclatent joliment. Elles n'ont, à vrai dire, ni le fin bon sens de celles de Voltaire, ni la profonde expérience psychologique de celles de Chamfort, mais elles rachètent tout cela par l'exquise perfection de leur forme. Jamais armes ne furent mieux ciselées et gemmées depuis les beaux poignards que fabriquaient à Milan les contemporains des Rivaroli. On peut même les tenir pour les bons mots les plus artistiquement formulés qui soient en aucune littérature, et voilà déjà pour un écrivain un honneur bien grand. Quant aux pensées qu'elles expriment elles sont originales, fines, ingénieuses, profondes même quelquefois, mais bien plus visiblement inspirées par les circonstances que par une doctrine préméditée. La meilleure preuve qu'on ne saurait agencer ces pensées en système sera désormais que M. Le Breton, avec tout son esprit et toute son érudition n'a pu y parvenir. — Néanmoins, voilà un livre très remarquable et si nous n'y rencontrons pas le philosophe promis, nous nous en consolons volontiers en y retrouvant tout le XVIII[e] siècle finissant.

Raoul ROSIÈRES.

CHRONIQUE

FRANCE. — La société archéologique et historique de l'Orléanais a fait paraître récemment le tome XXVI de ses *Mémoires*, accompagné d'un atlas. Ce volume, gr. in-8° de 639 pages, est entièrement rempli par un mémoire posthume de M. Alexandre COLLIN, mort en 1890, inspecteur général des ponts et chaussées. Ce mémoire n'est pas simplement une étude d'histoire locale, comme on pourrait l'inférer d'après le titre qu'il porte: *Le Pont des Tourelles à Orléans* (1120-1760); mais les quinze premiers chapitres de l'ouvrage qui en a vingt-sept sont consacrés à l'histoire du génie civil en Gaule, notamment en ce qui touche la construction des ponts. Le président de la Société, M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, présente au lecteur ce savant et intéressant mémoire, publié avec l'aide du Ministère de l'Instruction publique. Un atlas de sept planches doubles le complète par des illustrations où l'archéologie occupe la place principale

— Le *Basedow* de M. A. PINLOCHE a paru en traduction allemande sous le titre de *Geschichte des Philanthropinismus* (Leipzig, Brandstetter. In-8°, 494 p.) avec les modifications et améliorations que les documents depuis publiés ont rendues nécessaires.

— M. Alfred BAUER a fait paraître à la librairie Hachette la deuxième édition du *Tonnelier de Nuremberg* de Hoffmann. La première étant clichée, il a dû rejeter, dans un appendice de vingt-deux pages, des notes grammaticales, fort intéressantes et utiles.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

27 juillet 1896

Sommaire : 301. Torr, L'interprétation de la musique grecque. — 302. Pascal, Études d'histoire romaine, le procès des Scipion, Valerius d'Antium. — 303-304. Flach, Les origines de l'ancienne France, le régime seigneurial, les origines communales. — 305. Brachet-Toynbee, Grammaire historique de la langue française — Chronique. — Académie des inscriptions.

301. — Cecil Torr. **On the interpretation of greek music.** London, H. Frowde 1896. in-8°, 26 p. 1 shilling.

M. Cecil Torr mérite d'être écouté et nous l'écoutons volontiers lorsqu'il disserte du gréement des navires antiques ou des bases de la chronologie égyptienne, mais la musique grecque lui a jusqu'à présent moins porté bonheur et ce n'est pas son dernier opuscule qui fera changer d'avis les juges autorisés.

Agacé probablement d'avoir entendu massacrer l'*Hymne à Apollon* dans un « music hall », l'auteur part en guerre contre l'usage de transcrire la musique antique en notation moderne. Son principal, disons mieux, son unique grief contre l'emploi de cette notation, c'est qu'elle confond deux choses que distinguait l'écriture antique : la note doublement diézée (par exemple Ut double dièze) et la note naturelle immédiatement supérieure (Ré). Il est facile de répondre que, lorsqu'il y a intérêt à le faire, nous pouvons très bien, dans nos transcriptions, écrire Ut double dièze et non Ré, de même que, si par impossible on découvrait un air enharmonique du temps de Lasos d'Hermione, on représenterait (à l'instar de Westphal) la note surélevée d'un quart de ton par une petite croix ou un astérisque placé devant le signe. Mais en général et au point de vue pratique (qui seul importe en matière de transcription) la méthode moderne de désigner les sons « homotones » par la même note est parfaitement justifiée, parce que, dans les nuances d'accord les plus usuelles, la musique antique n'établissait entre ces sons aucune différence perceptible. Les fautes d'orthographe musicale que l'on rencontre dans les fragments notés de musique (par exemple, dans l'*Hormasia*) ne laissent aucun doute à ce sujet. Assurément dans une écriture tout à fait correcte on s'attachait à noter par des signes différents l'Ut double dièze chromatique et le Ré naturel diatonique, par exemple; mais, comme nous

l'avons déjà expliqué plusieurs fois, c'est par le même scrupule théorique qui nous fait distinguer par écrit Fa dièze et Sol bémol, quoique sur un instrument à tempérament les deux sons se confondent et que bien peu de violonistes sachent les différencier convenablement. Il est vrai encore que dans certains modes d'accord raffinés, le chromatique mou par exemple, l'Ut double dièze était sensiblement plus grave que le Ré; mais précisément la notation antique était incapable de marquer la « nuance » d'intonation, soit dans le chromatique, soit dans le diatonique : ainsi le signe lydien R pouvait, suivant la nuance, désigner des sons différant entre eux d'un quart de ton ; or, comme le choix de la « nuance » était laissé à l'arbitraire de l'exécutant, on voit que l'équivoque signalée avec tant d'insistance par M. T. existait tout autant et même plus dans le système antique que dans le nôtre.

M. T. dit encore que notre méthode de transcription suppose chez les anciens l'emploi de la gamme tempérée, qui leur était inconnue. Mais cette assertion prouve simplement qu'il n'a pas bien lu son Aristoxène. Sans doute le maître de Tarente ne donne nulle part la formule mathématique de la *temperatura*, douze demi-tons calculés suivant le rapport invariable « racine 12me de 2 » ; mais c'est par la même raison qu'il écarte systématiquement toutes les mensurations acoustiques de ce genre; il ne veut d'autre guide que l'oreille, et son oreille n'est pas très exigeante pour la justesse des consonances. En pratique, tout son enseignement suppose l'emploi courant de la gamme tempérée [1]. Comment ne pas la reconnaître dans le passage où Aristoxène fait consister la quarte juste, non pas seulement en 2 tons et demi comme le dit M. T., mais positivement en 5 demi-tons? (p. 56 Meibom). Comment ne pas la reconnaître dans le problème célèbre, critiqué par Ptolémée : « Soit deux notes A, B consonant à la quarte (par exemple Sol, Do) ; prenez C, tierce aiguë de l'une (Si) et D, tierce grave de l'autre (La bémol), puis E, quarte grave de C (Fa dièze) et F, quarte aiguë de D (Ré bémol) : les deux dernières notes, E et F, sonneront la quinte juste? » Impossible d'identifier plus nettement, plus crûment même, ce que nous appelons Fa dièze et Sol bémol, c'est-à-dire, en d'autres termes, de postuler une gamme tempérée. Les modulations passagères, l'emploi accidentel d'une note empruntée à un autre ton (Hymnes à Apollon, Prélude à la Muse) sont encore autant de faits qui supposent impérieusement l'usage général de la *temperatura* à l'époque alexandrine : on peut dire que toute musique qui ne se confine pas strictement dans les mélodies unitonales aboutit fatalement à la gamme tempérée.

En définitive, il n'y a aucun inconvénient à persévérer, moyennant quelques précautions, dans le système de transcription usité jusqu'à présent; il y en aurait de très grands au contraire à adopter celui que propose M. Torr. Ce système consiste à représenter les signes fondamentaux

---

1 Comparer Bellermann, *Tonleitern*; Wesphal, *Harmonik* (3e éd.), p. 49, etc.

de la notation antique, pris dans l'étendue d'une octave, par les lettres de l'alphabet qui désignent les notes dans le solfège anglais ou allemand (*e, f, g, a, b, c, d*) ; en faisant suivre chaque lettre de l'indice 1 ou 2, M. T. indique que la note est surélevée de un ou deux *diésis* ; en la soulignant de 1, 2, 3 points il marque le rang de l'octave. — Outre que cette notation est d'une réalisation typographique très scabreuse, elle a le tort d'être inintelligible pour le public purement musicien — et c'est à ce public que s'adressent nos transcriptions — et le tort plus grave de représenter toujours chaque caractère de la notation antique par une même lettre moderne : or, comme nous le verrons tout à l'heure, la valeur des notes antiques n'étant pas la même dans les différents tons, la même équivoque subsiste dans la prétendue transcription de M. Torr. En réalité, cette transcription n'est pas une transcription, mais la substitution d'un grimoire compliqué à un autre grimoire compliqué : c'est comme si, pour familiariser le public français avec une pièce de Sophocle, on la traduisait en volapük. M. T. est tombé dans le sophisme *obscurum per obscurius*.

Au reste, comme l'ingénieur qui se fait sauter avec son propre pétard, M. T. a été la première victime de sa malencontreuse invention. On va en juger par les étonnantes révélations que nous apporte son chapitre II (p. 10-20). L'auteur se propose de construire une échelle générale des sons usités dans la mélopée antique, avec leur valeur exacte en longueurs de monocorde : entreprise antiscientifique en elle-même (vu le nombre presque illimité des nuances d'accord possibles), entreprise contradictoire pour qui conteste l'existence de la gamme tempérée dans l'antiquité, puisque c'est seulement à cette condition que le Sol phrygien, par exemple, son « fixe », obtenu par consonance en partant du Ré, peut être considéré comme identique au Sol lydien, son mobile, obtenu par intercalation en partant du Mi. Mais passons. Pour calculer les nombres de son échelle, M. T. se fonde sur un texte d'Aristide Quintilien (p. 114 M.) suivant lequel les « anciens » déterminaient la place des demi-tons en prenant la moyenne arithmétique des deux longueurs de cordes qui sonnent le ton, au lieu de leur moyenne géométrique : ainsi les deux cordes ayant pour longueur respective 16 et 18, le degré hémitonique correspondait à la longueur 17. Un procédé semblable fournit à M. T. les quarts de ton et les demi-*leimmas* [1]. Malheureusement M. T. n'a pas lu jusqu'au bout le texte d'Aristide. Il y aurait vu que, comme le procédé indiqué divisait le ton en deux intervalles très inégaux (17/16 et 18/17), les partisans de ce système grossier étaient

---

1. Le *leimma* ou résidu est ce qui reste d'une quarte juste quand on en retranche 2 tons ; cet intervalle est un peu moindre qu'un demi-ton exact ; son complément est l'*apotomé*. C'est bien à tort que l'auteur, s'inspirant d'ailleurs d'Aristide, applique également ces deux noms aux deux fractions de ton obtenues par la proportion 16 : 17 : 18.

obligés de marquer chaque degré hémitonique par une double note, dont l'une servait quand on plaçait le « demi-ton majeur » au grave de l'intervalle tonique, l'autre quand on le plaçait à l'aigu ; même observation pour les quarts de ton (degrés *diésiques*) obtenus par le même procédé. Effectivement le tableau de cette notation archaïque, ἡ παρὰ τοῖς ἀρχαίοις κατὰ διέσεις ἁρμονία, qu'on lit ailleurs chez Aristide (p. 15 M.), donne pour chaque degré hémitonique dans une première octave, diésique dans une seconde, deux signes qui sont inverses l'un de l'autre [1], et qu'on pourrait appeler le dièze (de la note inférieure) et le bémol (de la note supérieure). Comme la notation qui a prévalu définitivement, et cela au moins dès l'époque d'Euripide, ignore totalement l'usage de ces doubles signes, on est en droit d'en conclure que le principe de division sur lequel ils reposent n'avait jamais pénétré dans la pratique ou y avait été abandonné de très bonne heure, comme à la fois rudimentaire et compliqué : en effet, il n'y en a trace ni chez les Aristoxéniens ni chez Ptolémée. On pourrait croire le contraire en lisant chez M. T. (p. 12, note 2) le renvoi « Ptolemy, harmonica, I, 10 », mais en se reportant à ce texte on voit que Ptolémée dit simplement que l'intervalle hémitonique est *intermédiaire* entre 17/16 et 18/17, ce qui est exactement le contraire de ce que voudrait lui faire dire M. Torr. De pareils procédés critiques méritent d'être signalés en passant.

On voit que l'échelle générale si laborieusement édifiée par M. T. manque de base historique et n'est même pas conforme à la recette d'Aristide : car au moins aurait-il fallu appliquer à chaque note « intermédiaire » *deux* valeurs au choix, représentant l'une le bémol, l'autre le dièze. En admettant systématiquement pour les demi-tons et *diésis* l'intervalle mineur, en laissant subsister une différence considérable entre le demi-ton artificiel et le *leimma* naturel, M. T. a obtenu une succession de sons entièrement imaginaire, et la série de diapasons fabriqués *ad hoc*, où il a cherché à la réaliser, mérite complètement le nom de *cacophone*, sous laquelle, dit-on, il l'a désignée. Cela n'empêche pas l'auteur de contempler son œuvre avec une satisfaction visible et d'y retrouver — bien entendu à grand renfort de « coups de pouce » — l'origine commune des tétracordes d'Archytas, d'Ératosthène, etc. Mais nous ne suivrons pas ce père trop indulgent dans cette promenade à travers ses illusions ; nous avons hâte d'arriver aux conséquences pratiques.

A chacun des degrés de son échelle générale M. T. attache *ne varietur* un des signes de sa nouvelle notation. Puis il dresse, à l'aide de cette notation, le tableau des quinze échelles de transposition (tropes) d'Aly-

1. Je ne crois pas que ce tableau ait encore été bien expliqué Bellermann. (*Tonleitern*, p. 62 suiv.) n'a pas vu le lien qui le rattache au texte de la p. 114 ; Gevaert, I, 428, rapporte à tort ce dernier texte à la notation usuelle.

plus, réduites à l'essentiel, c'est-à-dire aux onze premières notes. C'est ici qu'éclate le vice fondamental de la nouvelle algèbre. De deux choses l'une, en effet : ou bien ce tableau n'est que la reproduction pure et simple du diagramme antique, avec toutes ses équivoques et tous ses doubles emplois, alors ce n'est guère que du papier inutilement noirci; ou bien l'auteur a cru réellement donner par là l'intonation réelle des notes qui composent chacune des quinze gammes antiques, de telle sorte que le lecteur n'ait qu'à remplacer le signe par la valeur numérique *unique* que lui assigne l'échelle générale : alors quelle prodigieuse erreur est la sienne ! A notre grand regret, nous devons dire que la seconde hypothèse est seule vraie. L'auteur fait, en effet, observer qu'il résulte de son tableau que les échelles tonales ne différaient pas seulement les unes des autres par la hauteur absolue, mais par de subtiles nuances dans la proportion des intervalles qui les composaient; cela parce que les *diésis* ont des valeurs différentes suivant qu'ils proviennent de *leimmas* dédoublés ou de tons coupés en quatre et que les *diésis* des deux espèces ne sont pas répartis symétriquement dans les différentes échelles... Ainsi M. T. croit sérieusement que pour accorder une cithare suivant le ton phrygien, par exemple, l'instrumentiste allait consulter une harpe monstre reproduisant les tensions du « tableau général » et y découpait la tranche correspondante au diapason phrygien ! Ainsi M. T. ignore que d'après Aristoxène (*apud* Porphyre, p. 258), comme d'après tous les Aristoxéniens et d'après le sens commun, les échelles tonales ne sont pas autre chose que la transposition, à des hauteurs différentes, d'une seule et même série d'intervalles dite « système parfait immuable » ! Ainsi M. T. ne sait pas que la même conséquence résulte — malgré une différence essentielle dans la définition des tons — des tableaux numériques donnés par Ptolémée (*Harmoniques*, II, 15)! Ainsi, enfin, M. T. s'imagine que les valeurs arbitraires qu'il a assignées à ses signes algébriques et par conséquent aux notes antiques, sont immuables d'un ton à l'autre et que, par exemple, la note chromatique ꟻ ou T — le g. 2 de M. T. — dans le ton *iastien* a la même valeur que dans le ton *phrygien!* Apprenons donc à ce musicologue novice, puisqu'il paraît l'ignorer, le principe capital de la notation antique, reconnu par Bellermann depuis plus de cinquante ans et si parfaitement mis en lumière par Gevaert : « Dans les tétracordes commençant par un signe (instrumental) droit — tétracordes « blancs » — les trois notes du *pycnon* [1] s'expriment par les trois positions d'un même signe, comme si le genre était enharmonique. Dans les tétracordes commençant par un signe retourné, c'est-à-dire en troisième position — tétracordes « noirs » — la deuxième note s'exprime par le signe droit suivant, la troisième par

---

1. Chaque tétracorde (chromatique ou enharmonique) du système parfait se compose de deux fractions de ton suivies d'un intervalle de un et demi à deux tons. L'ensemble des deux petits intervalles constitue le *pycnon* ou « serré ».

ce signe retourné, comme si le genre était le chromatique tonié. » Cette différence fondamentale entre la notation des deux espèces de tétracordes s'explique historiquement, mais il en résulte, par malheur, que le même signe peut avoir, dans deux tropes, des valeurs différant d'un demi-ton. Ainsi, pour reprendre l'exemple cité plus haut, le ꟼ iastien chromatique correspond à notre Sol dièze tandis que le ꟼ phrygien chromatique correspond à La naturel. Dans la notation de M. T les deux notes sont exprimées par le même signe g. 2 et sont censées représenter une seule et même intonation!

Ce n'est pas tout. Dans les tropes mêmes (les sept tons classiques) qui ne comprennent que des tétracordes de la première espèce, M. T. s'est interdit par son πρῶτον ψεῦδος de transcrire, et même de lire correctement, une seule ligne de musique antique. On sait que dans ces tropes les signes, primitivement affectés aux sons enharmoniques, servent également pour le genre chromatique [1]; bien entendu, dans ce cas, ils représentent des sons respectivement plus aigus d'un quart de ton et d'un demi-ton que leurs valeurs primitives (Aristide, p. 26, Meibom). M. T. énonce ce principe ainsi : « *In the chromatic and enharmonic types the notes were just the same* », et, trompé, semble-t-il, par le double sens du mot « notes », confondant, en d'autres termes, le signe avec la chose signifiée, il en arrive à traduire invariablement toutes les notes des *pycnons*... par leur valeur enharmonique, seule inscrite dans le « tableau général »! En conséquence s'étant proposé de « traduire » dans sa notation les mesures 83-84 (δεξάμενος ἀμβρόταν) du deuxième hymne delphique (BCH. 1894, pl. XX), où la mélodie affecte le dessin vraiment limpide « Ré Ré Si Ut Ré Mi Fa Mi », il nous offre un algorithme qui, ramené à un langage à peu près intelligible, représente le miaulement suivant : « Ré, Ré, Si, Si et quart, Ré, Mi, Mi et quart, Mi », soit une mélodie enharmonique, deux cents ans après que ce genre était tombé en complète désuétude, avec des sauts de un ton 1/4, inexécutables par aucune voix humaine ou même féline. Voilà ce que M. T. appelle « *the charm of ancient melodies... in the subtle variation of the intervals* »!

La patience du lecteur doit être à bout; nous devons cependant encore dire quelques mots des pages finales, que M. T. consacre à la question de la transcription rythmique, *ne quid intentatum relinqueret*. Passons vite sur la tentative plaisante de réhabiliter la mélodie de l'*Hymne à Déméter*, que personne, pas même son premier éditeur (Marcello), n'a jamais donnée sérieusement pour un air antique. C'est encore à Aristide

---

1. Théoriquement on les distinguait dans ce cas par une barre transversale; mais cette barre (qu'Alypius n'indique d'ailleurs que pour le trope lydien) paraît avoir été peu usitée, surtout lorsque le genre enharmonique étant tombé en désuétude, aucune équivoque n'était plus à craindre. On n'en connaît aucun exemple dans les fragments de musique antique.

Quintilien qne M. T. emprunte le flambeau, ou plutôt le feu follet, qui doit éclairer sa marche à travers les obscurités de la rythmopée grecque. Aristide a comparé quelque part, sans songer à mal, les temps premiers qui entrent dans la composition d'un pied rythmique aux *diésis* dans lequels se subdivise le ton harmonique. Frappé de ce rapprochement inepte, M.T. en conclut que la musique ancienne *devait* avoir, dans la mesure des durées rythmiques, des « nuances subtiles » analogues à celles qu'il vient de découvrir si heureusement dans la construction des gammes. Par exemple, dans un dactyle, la longue *devait* valoir un peu plus que les deux brèves réunies, la première brève *devait* durer un peu plus que la seconde, etc. Et ainsi de suite pendant une page. Ici cependant l'auteur lui-même a senti que la tête commençait à lui tourner. « *The analogy*, dit-il sensément, *is somewhat strained* », et il se rejette sur un terrain plus solide, l'analyse rythmique du fragment noté d'Euripide (RÉG. V, 265) et de l'inscription de Tralles (BCH. 1894, pl. XXIII). Solide — pour tout autre que pour M. Torr, car n'ayant ici pour guide que son invincible manie de contredire à tout propos, il trébuche à chaque pas. C'est ainsi que dans le fragment d'*Oreste* il s'imagine que le signe en forme de ꞁ marque la fin des vers (tels qu'ils sont divisés dans une édition moderne d'Euripide !) et non pas simplement celle de chaque dochmius; que le signe (.), qui marque l'*ictus* principal du dochmius, affecte (Dieu sait pourquoi) « la première note du quatrième pied (?) de chaque vers ». A la fin, il prend la note Z (Mi) sur ὡς pour le signe séparatif ꞁ et part de là pour accuser le pauvre scribe d'une foule de bévues dont il est parfaitement innocent. Même entêtement dans l'erreur pour l'air de Tralles. La nature des points d'*ictus*, la valeur du signe ⨽ (longue de trois temps qu'il prend pour une *coronis!*), tout cela lui échappe, ou, pour mieux dire, puisqu'à défaut de l'*Anonyme* de Bellermann — qu'il paraît ne pas connaître, — il trouvait l'explication de toutes ces particularités dans les publications de Crusius, de Monro et dans les nôtres, — M. T. fait *volontairement* litière des faits les mieux établis, des interprétations les plus certaines, pour y substituer des formules équivoques d'un doute puéril ou d'une ignorance affectée.

Il est temps de tirer le bilan de cette longue analyse. On voit dans quelle mesure est justifiée la conclusion de M. Cecil Torr, que « tout dans la notation antique, hauteur des sons, durée, intensité, est plein d'incertitude, et seule la hauteur relative des sons peut être déterminée avec quelque précision ». L'auteur a pris, comme il arrive souvent, les limites de son savoir pour les bornes de la science. Or, nous ne faisons un crime à personne d'ignorer ce qui a été écrit sur la musique grecque depuis trente ans, de ne pas savoir lire les notes grecques ou même de ne pas savoir scander un vers grec ; mais au moins ne faudrait-il pas se mêler d'écrire sur de pareils sujets sans s'être familiarisé avec les notions élémentaires qu'en comporte la discussion. Il est trop clair pour tout

lecteur compétent que M. Torr ne possède pas ces notions. Cependant le ton dogmatique, volontiers même sibyllin, qu'il affectionne, l'appareil mathématique dont il aime à s'entourer, le luxe rassurant de renvois aux textes dont il orne ses bas de pages, la hauteur de dédain dont il accable ses devanciers sans même leur faire l'honneur de les désigner nommément, tout cela pourrait faire impression sur quelques naïfs, tout cela pourrait contribuer à accréditer, sur le compte d'une branche d'études difficile et délicate, des idées erronées, ou, ce qui ne vaut guère mieux, un scepticisme décourageant. Ce sont ces dangers à prévenir, ces intérêts à défendre qui nous ont mis la plume à la main, et nous ont décidé — sans remords, mais non sans regret — à nous étendre longuement sur cette courte brochure dont la valeur scientifique, tout à fait nulle, ne semblait pas justifier de pareils développements.

Théodore Reinach.

---

302. — Carlo Pascal. **Studi Romani. I. Il processo degli Scipioni ; II. Valerio Anziate e Tito Livio.** Rome, Loescher, 1896, 80 pp. in-8°.

Voici bientôt trente ans que l'on s'en tenait à peu près, sur le procès des Scipions, aux conclusions de Mommsen, qui avait fait le triage des sources, étudié les questions de droit et fixé la chronologie. Le récit de Valérius Antias une fois écarté, comme allant *contra decretorum memoriam contraque auctoritates veterum annalium* (Gell. VI, 19, 8), Mommsen avait cru démontrer que les discours prêtés à l'Africain et à Ti. Gracchus avaient été fabriqués après coup, le dernier par des gens qui, en faisant l'apologie de Scipion, plaidaient pour César. On admettait donc que, après une première agression, sous forme de demande d'enquête proposée au Sénat par les Petillii en 187 a. Chr., les hostilités avaient été ouvertes en 185/4 par le tribun M. Nævius, qui mit l'Africain en accusation devant les comices tributes, puis, quand celui-ci eut esquivé le coup en entraînant le peuple au Capitole, reprises aussitôt par le tribun C. Minucius Augurinus, qui s'attaque non plus à l'Africain, mais à l'Asiatique. Celui-ci est sauvé par l'intercession de Ti. Gracchus, qui, en couvrant la personne du condamné, le dispense par là-même de payer l'amende infligée par les comices.

M. C. Pascal remet tout en question : les sources, où il veut faire entrer Rutilius [1] et d'où il serait assez disposé à exclure Quadrigarius ; la valeur des discours, dont il défend l'authenticité (sauf celui de Scipion Nasica) ; le point de droit, en affirmant que l'Africain n'a pu être accusé que de *perduellio* et devant les centuries, tandis que l'Asiatique a été poursuivi et condamné successivement, au civil devant un jury de

1. A rectifier (p. 7) une référence inexacte : lire Liv. 39, 52, 1, au lieu de Liv. 38, 52, 1. Plus loin (p. 65), lire Liv. 34, 44 au lieu de 34, 4, 4.

récupérateurs (ce que Mommsen appelait « une monstruosité juridique » *R. Forsch.* II, p. 498), au criminel devant les comices tributes; la chronologie enfin, en ordonnant la série des actes processifs comme suit : M. Nævius contre P. Scipion — requête des Petillii au Sénat — double procès intenté à L. Scipion par C. Minucius Augurinus, — tout cela dans la même année tribunitienne 185/4 a. Chr.

Il n'est pas mauvais que les hypothèses les plus soigneusement établies soient contestées et ébranlées de temps à autre ; mais on s'habitue vraiment trop à traiter les textes comme un jeu de cartes que l'on bat, rebat et coupe à volonté. Avec trois lignes d'Ennius, M. P. prétend démontrer que le poète avait sous les yeux le discours de P. Scipion, discours dont les anciens eux-mêmes, T. Live et A. Gelle, suspectaient l'authenticité. Le même argument servirait aussi bien, ou mieux, à prouver que c'est Ennius qui a prêté ce discours à son héros. Pour défendre contre les doutes de T. Live l'authenticité du discours de Ti. Gracchus, M. P. a un tour de main qui fait songer aux bottes secrètes de l'escrime. La preuve, dit-il, qu'il existait réellement un discours de Ti. Gracchus en faveur de L. Scipion, c'est que T. Live — qui, trompé par Valérius Antias, le croyait prononcé en faveur de P. Scipion — ne l'a trouvé pas conforme à la situation et a cru devoir le refaire (XXXVIII, 53) sur les données de Valérius. Ainsi, le discours que nous avons est défiguré; mais il y en avait un vrai, que T. Live a eu tort de laisser de côté. Et le discours de Scipion Nasica? Celui-là, Mommsen le croyait fabriqué par Valérius, qui, ayant reporté le procès de l'Asiatique après la mort de l'Africain, ne pouvait plus mettre dans la bouche de ce dernier une défense de son frère. M. P. n'est pas de cet avis. Le discours est bien apocryphe, mais il n'est pas de Valérius, par la raison que Valérius, qui niait la continence de Scipion (Gell. VII, 8, 3), n'aurait pas consenti à faire entrer dans le discours de Nasica même une vague allusion à la « tempérance romaine » de l'Africain. Ainsi Valérius, qui faisait d'ordinaire si bon marché de la vérité, était inflexible quand il s'agissait d'une opinion personnelle : il n'en eût pas sacrifié une parcelle aux exigences de la toute-puissante rhétorique! La conclusion, c'est que nous avons affaire à un écho d'oraisons funèbres.

Tout cela est ingénieux, sans doute, mais laborieux, ténu, fragile; et c'est passer la mesure que de nous demander de croire à l'authenticité d'un discours quelconque, mis en scène, c'est-à-dire, fait ou refait, par un historien ancien. Il y a cependant là un effort louable dans le sens conservateur, effort qui s'accuse davantage encore, et avec plus de succès, à mon sens, dans la seconde étude, connexe à la première.

II. — Il n'y a pas d'auteur plus décrié que Valérius d'Antium. La critique prend avec lui le ton du réquisitoire, et quiconque étudie les sources de l'histoire romaine se fait un devoir de lui décocher une épithète désobligeante. Déjà, T. Live hésitait à tout accepter de son devancier, et ce scrupule ne lui profite guère, car lui aussi est traité en sus-

pect, et son crédit baisse à vue d'œil. Ce sont deux clients à défendre, et M. Pascal, qui ne craint pas les causes désespérées, reprend à son compte un vieux plaidoyer de Liebaldt (Naumburg, 1840) en faveur de Valérius, pour le tourner en apologie de T. Live.

D'abord, il faudrait savoir au juste ce dont Valérius est réellement responsable. On croit voir son intervention partout où l'on rencontre dans T. Live l'éloge des Valerii, ou des narrations prolixes, des exagérations de prouesses et de chiffres, ou encore des anachronismes qui prêtent aux vieux Romains les idées des contemporains de Sylla. On finit par lui adjuger ainsi la moitié de l'œuvre de T. Live, et les coups portés à ce Valérius imaginaire retombent sur T. Live, en vertu du proverbe : « qui se ressemble s'assemble ». M. P. discute, avec une logique serrée, les procédés et les affirmations de l'hypercritique. Il estime que T. Live n'emprunte guère à Valérius sans le citer, et sans confronter son témoignage avec d'autres. Il réagit, avec une conviction que je partage depuis longtemps [1], contre le postulat — devenu un dogme — qui déclare T. Live incapable de combiner ses sources et nous le montre changeant perpétuellement de guide, mais n'en suivant jamais qu'un seul à la fois. Que M.P. ait toujours raison, ce serait trop dire. Il lui arrive, par excès de zèle, d'effacer une contradiction dans T. Live en commettant une erreur de chronologie. Les jeux *Romains* et *Mégalésiens* dont parle T. Live au livre XXXIV, 44 et 54 sont bien de la même année, l'année du consulat de P. Scipion et de Ti. Longus (et non pas les premiers de 556/198, les autres de 560/194) : or, les jeux Mégalésiens se célébraient en avril, et les Romains en septembre ; donc le raisonnement de M. Pascal, qui suppose les *loca senatoria* réservés d'abord aux jeux Romains (p. 66-67), porte à faux. Il est même impossible de deviner d'où vient cette date de 556/198, introduite dans le débat (pp. 65 et 67). Mais, en général, les démonstrations de M. P. témoignent d'un sens critique très aiguisé, et il me paraît avoir atteint, au moins en partie, son but, qui était d'alléger le dossier de Valérius et d'abréger la liste des inadvertances reprochées à T. Live.

A. Bouché-Leclercq.

Les origines de l'ancienne France, par Jacques Flach.
303. — I. **Le régime seigneurial**, Paris, 1886, in-8 de 475 pp.
304. — II. **Les origines communales. La féodalité et la chevalerie.** Paris, 1893, in-8 de 584 pp.

En préparant le cours que nous avons eu l'honneur de faire cette année au Collège des sciences sociales sur les origines de la France féo-

1. Cf. *Rev. critique*, 21 févr. 1874 et 4 mars 1895.

dale — nous disons aujourd'hui : la France patronale — nous avons été frappé de la grande différence qui sépare le livre de M. Flach de tous les autres ouvrages consacrés aux origines de la civilisation française : cette différence est celle qui distingue, au point de vue scientifique, un livre contenant la vérité d'autres livres ne la contenant pas. Dans notre esprit, du moins, le livre de M. F. a éclairé d'une plus vive lumière le problème de nos origines que tous les autres livres que nous avons lus sur ce sujet. Cette grande supériorité tient à plusieurs causes. En voici deux qui sont peut-être les principales. La première est que M. F. a, d'une manière nette et franche, le sentiment de ce que doit être l'œuvre de l'historien : expliquer les faits et les institutions de l'histoire d'un peuple, à une époque déterminée, non pas d'après les faits et les institutions de l'histoire d'un autre peuple ou d'une autre époque, ainsi que le font neuf historiens sur dix, mais d'après l'état social et économique, d'après les conditions matérielles et morales du peuple dont il s'agit pris à l'époque dont il s'agit.

Voici qui est évident : Quelle est la cause qui détermine tous les progrès de l'humanité et la loi qui les régit ? — La cause, c'est l'homme vivant avec ses passions et ses besoins, ses faiblesses et ses forces, ses colères, ses affections, ses illusions, ses erreurs, l'homme tel qu'il existe chez tous les peuples, nonobstant leurs diversités et oppositions, et tel qu'il a existé dans tous les temps. La loi, c'est l'entente des hommes les uns avec les autres. Elle se manifeste dès la première parole prononcée, dès la première réunion de deux êtres en une famille ; elle éclate dans tous les progrès successifs de l'humanité, dans l'histoire des peuples et des civilisations. Si donc nous voulons étudier un peuple quelconque à une époque quelconque de son histoire, prenons les hommes ainsi constitués, avec leurs passions et leurs besoins, et voyons quels étaient les rapports qu'ils entretenaient les uns avec les autres : nous en verrons jaillir spontanément, naturellement, les faits et les institutions que nous voulons étudier. Les institutions mortes d'une époque passée n'ont jamais pu donner aux institutions de l'époque suivante que des noms et des formes. Chercher les fils qui peuvent les rattacher les unes aux autres, constitue une distraction intellectuelle, où un esprit ingénieux se fera valoir, mais qui est dépourvue d'intérêt réel, car l'on n'y trouvera jamais une cause efficiente. C'est ce qu'a bien vu M. Flach. Il se débarrasse d'un coup d'épaule des théories romanistes et germanistes qui ont cru trouver les causes de la civilisation des IXe et Xe siècles dans les traditions germaniques ou dans les débris subsistants de la civilisation romaine, — encore dans le corps de son ouvrage leur fait-il trop d'honneur et perd-il du temps à les discuter sur des points de détail, — et il écrit, au début de son tome Ier, après avoir rappelé l'anarchie qui suivit les invasions barbares, il écrit ces lignes qu'il faut souligner : « Et pourtant, dans les profondeurs de cette société qui semble abandonnée à tous les hasards, désemparée et sans pilote, il y a des forces vives inhé-

rentes à la nature même de l'homme, qui, insensiblement, groupent, coordonnent, reconstituent sous une enveloppe encore fugitive et changeante, une langue, un art, des institutions, un peuple. La France du x[e] et du xi[e] siècle tient tout entière dans ces deux termes extrêmes : dissolution des éléments anciens, gallo-romains et francs, reconstitution avec ces éléments transformés d'un ordre de choses nouveau. » Un peu plus loin, M. F. ajoute : « A aucune époque de notre histoire, le droit ne s'est confondu davantage avec la vie sociale. C'est donc l'homme tout entier, ce sont ses besoins, ses intérêts, ses conditions économiques, sa vie qu'il faut reconstituer. » Et plus loin : « Le droit qui s'est constitué en France aux x[e] et xi[e] siècles, est sorti des nécessités sociales ». Dans l'avant-propos du tome II, M. F. revient sur la même idée et l'expose sous une autre forme : « Les historiens qui ont étudié cette époque ont abouti à un système juridique fort complet, fort bien ordonné, qui n'a qu'un seul défaut : celui de n'avoir jamais vécu. Mon objectif est autre. Je n'essaie pas de concevoir une organisation théorique et abstraite : j'essaie de dépeindre une société concrète et vivante ; la société qui habitait la France au x[e] et au xi[e] siècle. »

La supériorité de l'œuvre de M. F. est due avant tout à sa méthode. Pour appliquer cette méthode deux choses étaient nécessaires : une intelligence pénétrante, surtout une intelligence qui voyait les faits d'une manière vivante et concrète, puis un emploi judicieux des textes. Ici encore l'œuvre de M. F. doit être donnée comme modèle à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen âge. Nous touchons à la deuxième des causes qui expliquent à nos yeux la valeur de l'œuvre de l'éminent historien. M. F. a donné, comme fondement ferme et inébranlable à ses études, les documents de forme diplomatique, les chartes. « Les chartes, tant manuscrites qu'imprimées, dont je me suis servi, écrit-il dans sa préface, dépassent le chiffre de cent mille. » En lisant l'ouvrage on voit que l'affirmation n'est pas exagérée. Telle doit être en effet la base première de toute étude sur l'histoire du moyen âge. L'originalité de M. F. est d'y avoir joint l'étude la plus féconde des œuvres purement littéraires, des chansons de gestes et des romans de chevalerie ; et, au point de vue où il s'est placé, il a montré qu'elles étaient d'un usage non moins sûr que les chartes les plus authentiques. Celles-ci donnent avec précision les faits, les contrats, les statuts, les ordonnances ; les œuvres littéraires expriment avec une égale précision les sentiments et les passions du temps. De la fusion de ces documents de nature si diverse on voit sortir, dans le livre de M. Flach, les conditions morales et économiques du pays de France aux ix[e] et x[e] siècles, les origines de la civilisation française. L'originalité de M. F. dans l'usage qu'il a fait des œuvres de forme littéraire, est de ne s'être pas borné à en tirer des tableaux de mœurs, brillants, pittoresques, comme M. Léon Gautier, par exemple, l'a fait en écrivant *la Chevalerie*, mais d'y avoir trouvé la plus vive lumière pour éclairer l'esprit des lois.

Nous sommes un peu embarrassé pour exposer avec enchaînement la conception qui se dégage de l'œuvre de M. Flach, étant donné que du premier volume au second l'auteur a modifié sa manière de voir sur le point le plus important. Et cependant, d'intuition, il avait vu, dès l'origine, la vérité — la conception féconde et juste à laquelle il donnera un si magnifique développement dans son tome II — quand, dès son chapitre premier, il montre rapidement, mais fortement, l'origine de la féodalité dans l'organisation de la famille. « C'est dans la famille, groupe primordial formé par la naissance, que résident tous les devoirs et tous les droits : l'autorité absolue du chef en qui la famille s'incarne, la propriété collective des maisons et des fruits du travail, la protection contre les étrangers, qu'il s'agisse d'exercer la vengeance ou d'en arrêter les effets. Nulle place pour l'homme isolé. Si une famille vient à déchoir et à se dissoudre, les éléments qui la composent devront s'agréger à une autre. Ne pas trouver un pareil asile, c'est la mort. La notion de la famille, son champ d'action s'étendent ainsi. Elle ne comprend plus seulement les parents unis par le sang, mais tous ceux qui leur sont assimilés par une fiction de parenté, et qui, à des titres divers, participent aux droits et aux devoirs communs. » En abordant le chapitre II, il semble que la conception de M. F. va se préciser encore, tout en s'amplifiant. Ce chapitre débute ainsi : « La constitution originaire de la famille domine toute l'histoire de Rome : on peut remonter jusqu'à elle grâce à l'action profonde qu'elle exerça fort tard sur les mœurs et sur les lois. » M. F. va-t-il montrer hardiment la similitude complète qui existe entre la formation de la civilisation romaine et la formation de la civilisation française sortant, l'une et l'autre de l'organisation de la famille? On en a un instant l'espoir; mais voici qu'il se laisse tout d'abord tromper par un mirage décevant : « J'ai voulu montrer seulement, écrit-il, qu'il y avait, aux premiers temps de Rome, des germes d'organisation féodale qui, dans des conditions différentes, auraient pu éclore et fructifier, tandis qu'ils ont été étouffés à Rome par la constitution régulière de l'État. » Ces germes n'ont pas été étouffés aussi rapidement que l'apparence extérieure de l'histoire romaine le ferait croire; ils ont germé et fructifié; la constitution du peuple romain a été, aux premiers siècles, essentiellement agricole et féodale, comme l'a été celle de la France du IX^e au XII^e siècle. M. F. ajoute : « A mesure que l'État s'affermit, le patronage perdit son importance et même sa raison d'être. En dehors des *gentes* se créa un peuple nouveau, soit à l'aide de clients qui abandonnèrent leur maître, de *familiares* (fils ou serviteurs) qui se dégagèrent des liens du *mancipium* (*emancipati*), de *gentiles* qui eurent recours à la *detestatio sacrorum*, soit surtout à l'aide du nombre croissant d'étrangers que Rome s'annexa par les armes ou que sa prospérité attira dans ses murs. La famille plébeienne conquit une place au soleil, et ceux qui la composaient eurent des droits sans être obligés de se soumettre au patronage du

membre d'une gens » Cela est très vrai ; mais ce mouvement se produisit peu à peu, et telle a été exactement l'histoire de nombreuses villes françaises.

La seconde cause qui fait sortir M. F. de la voie où l'on croyait qu'il allait s'engager, et où il va rentrer avec décision en abordant le tome II, est son respect des travaux et des efforts des devanciers, le scrupule qu'il a de développer des conclusions trop complètement en contradiction avec les conclusions où ceux-ci sont parvenus ; aussi le voyons nous s'efforcer tout d'abord de tirer des textes qui lui passent sous les yeux la justification, non pas de la théorie qu'il nous a fait prévoir au début, mais de la théorie reçue jusqu'alors qui voyait l'origine du fief dans la fusion du bénéfice et de la recommandation des époques mérovingienne et carolingienne, le lien réel, le lien matériel réprésenté par l'objet donné, domaine foncier, charge lucrative, revenu en argent, prédominant peu à peu sur le lien personnel, sur les sentiments de foi et de dévouement réciproques. Cette théorie, M. F. la résume d'ailleurs avec beaucoup de précision. « Le seigneur qui voulait trouver un fidèle, qui avait besoin de son assistance, ne lui demandait plus au préalable sa parole, sa fidélité, l'engagement de ses services. Il lui offrait une valeur appréciable en argent, un fonds de terre, des serfs, des droits à redevance ou à impôt. C'est sur cette donation que se greffait l'obligation du vassal. Le contrat qui intervenait était un contrat *réel* dans toute la force du terme. La concession du bénéfice, investiture du fonds de terre, tradition des choses mobilières, etc., était, pour nous servir d'une formule juridique, la *cause* de l'engagement du fidèle. Supprimez-la, en supposant soit un fait du seigneur, soit un abandon volontaire du vassal, et le contrat tout entier se trouve anéanti. Pourtant tous les éléments anciens de la recommandation, et eux seuls aussi, se rencontrent dans le contrat : la promesse des services qu'un *homme* doit à son seigneur (ce qu'on appela au moyen âge hommage, *hominagium*), le serment de fidélité (ce qu'on appela la *foi*), subsistent à côté de la concession faite par le seigneur. Mais leurs rôles sont intervertis. Anciennement, le don d'armes, d'un cheval, d'une pièce de monnaie *(solidus)* et l'investiture même d'un fonds de terre par la *festuca*, ne servaient qu'à solenniser le contrat, à le constater sous une forme symbolique : maintenant, c'étaient l'hommage et le serment qui avaient cette fonction. Le centre de gravité du contrat s'était déplacé : de la recommandation il avait passé au bénéfice. C'est que là se trouvait dorénavant la seule sanction possible. Le vassal était payé par avance, et si, à son tour, il ne s'acquittait pas de ses devoirs, s'il violait son serment, il portait la peine de son trangressement, le bien qu'il avait reçu lui était repris par le jugement de ses pairs. »

M. F. a mis tant de soin à trouver dans les textes contemporains la justification de cette théorie, qui était la théorie admise, qu'il n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elle était radicalement fausse ; et il n'a pas hésité,

dans son tome II, avec la sincérité qui le caractérise, à exposer franchement la théorie qu'il considérait comme la vérité : la formation du fief par le développement de la famille.

Aux XI^e et XII^e siècles, l'engagement personnel subsiste dans toute sa puissance, prenant avant tout le caractère de l'engagement de la foi, avec un caractère familial : sentiments de dévouement et de fidélité du vassal vis-à-vis du suzerain ; sentiments de dévouement et de fidélité du suzerain vis-à-vis du vassal.

La lecture de ces pages a été pour nous une grande joie. Nous avions, deux ans auparavant, développé la même idée, mais d'après un sentiment vif, et dont nous ne pouvions nous défendre, se dégageant de l'ensemble des faits, plutôt que d'après une notion nette et précise, née d'une étude minutieuse des textes. Une difficulté nous avait arrêté, c'était de nous trouver, d'une part en face d'un groupe limité et restreint comme la famille, d'autre part devant un groupe vaste et large comme le fief. M. F. lève tous les doutes par la découverte qu'il a fait du groupe intermédiaire, la maisnie. Le chapitre consacré à la maisnie (II, 455-468) doit être lu par l'historien avec soin et reconnaissance. C'est la révélation d'une découverte scientifique qui, dans le domaine de l'histoire, peut être comparée aux découvertes fécondes qui ont été faites dans le domaine des sciences naturelles. « Les parents groupés autour de leur chef forment le noyau d'un compagnonnage bien plus étendu dont l'importance ne me semble pas avoir été mise en suffisant relief par les historiens, la *maisnie,* la maison du seigneur, son corps d'élite, le centre de résistance de son armée, son meilleur conseil, son entourage de chaque jour. La *maisnie* se complète, en dehors de la famille naturelle, par les fils ou les proches des vassaux ou des alliés les plus fidèles et même par des étrangers. Ils sont nourris, élevés, instruits au métier des armes, avec les descendants, les neveux, les autres parents. Arrivés à l'âge d'homme ils sont, comme eux, armés chevaliers par le seigneur..... Parents adoptifs comme parents naturels d'un même chef ont une même *enseigne;* ils portent fixés à la lance le même gonfanon ; ils poussent le même cri de guerre ; ils ont aussi un même nom : ils s'appellent la *maisnie un tel.....* Il y a dans la maisnie des classes, des catégories nombreuses de personnes. Il y a des degrés comme dans le comitat ancien. Au premier rang les parents les plus proches et les compagnons les plus fidèles, puis les *nourris,* les adoubés, les serviteurs qui attendent l'adoubement... La maisnie s'élève jusqu'aux *soudoyers,* jusqu'aux mercenaires, troupes souvent nombreuses. » Il faut lire avec soin le chapitre tout entier.

En conclusion à la *Cité antique,* Fustel de Coulanges écrivait : « La société humaine n'a pas grandi dans la race grecque et la race latine à la façon d'un cercle qui s'élargirait peu à peu, gagnant de proche en proche. Ce sont, au contraire, de petit groupes, qui, constitués à l'avance, se sont agrégés les uns aux autres. Plusieurs familles ont formé la phra-

trie, plusieurs phratries la tribu, plusieurs tribus la cité. Famille, phratrie, tribu, cité sont d'ailleurs des sociétés exactement semblables entre elles et qui sont nées l'une de l'autre par une série de fédérations. » Nous pouvons reprendre exactement cette description : « La société humaine, dans la civilisation moderne, n'a pas grandi à la façon d'un cercle qui s'élargirait peu à peu, gagnant de proche en proche. Ce sont, au contraire, de petits groupes qui, constitués à l'avance, se sont agrégés les uns aux autres. Plusieurs familles ont formé la maisnie, plusieurs maisnies le fief, plusieurs fiefs le royaume. Famille, maisnie, fief, royaume, sont d'ailleurs des sociétés exactement semblables entre elles et qui sont nées l'une de l'autre par une série de fédérations. »

A la tête du royaume était le Roi, dont l'autorité était directement issue de celle du père de famille; au XVIII[e] siècle, à une époque où les traditions étaient bien altérés et affaiblies, elle en portait encore la forte empreinte.

Nous ne pouvons songer à passer ici en revue les différentes parties de l'œuvre si vaste de M. Flach. Signalons cependant encore le chapitre (II, 69 79) où l'auteur montre comment, sous l'effet de l'anarchie persistante, entretenue par les guerres privées, par les invasions sarrazines, normandes, hongroises, le mouvement qui tendait à la fois au développement et à la concentration de la famille acquit toute son énergie.

Arrivant à la formation des villes M. F. sent encore très bien le mouvement qui se produisit. Il réfute avec une érudition abondante et précise la prétendue persistance des institutions municipales des Romains (II, 227-237); mais ici encore il manque de hardiesse pour dire que les villes se sont généralement formées par le développement des familles. Cela est si vrai que l'on vit de longues années les familles patriciennes, féodales si vous préférez, patronales pour mieux dire, vivre côte à côte, chacune étant entourée de sa clientèle, et toutes étant groupées dans l'intérieur d'une enceinte fortifiée commune, sans qu'aucun lien ne les unit entre elles, sans que la commune, sans que la cité existât.

L'œuvre se termine par des pages véritablement admirables de clairvoyance sur les sentiments qui faisaient la vie de cette organisation sociale, que l'on appelle l'organisation féodale, et qu'il faut appeler l'organisation patronale puisqu'elle s'étendait aux villes et à la royauté, auxquelles l'expression de « organisation féodale » ne peut convenir. M. F. fait aisément justice de l'antagonisme que l'on a voulu établir entre la féodalité et la chevalerie, il montre comment l'une a été l'âme de l'autre, une âme qui n'aurait pu animer un autre corps, un corps qui n'aurait pu être animé d'une autre âme. Il fait justice de cette autre conception, que l'on peut presque qualifier de monstrueuse, qui fait reposer la féodalité sur des sentiments de haine et sur un état d'oppression.

« C'est de la foi que dérivent tous les devoirs et tous les services du vassal ; c'est sur son amour, sur son affection qu'ils reposent. Servir pour un prix, pour un loyer en argent ou en nature, est le fait des sou-

doyers qui, pour cette raison même, sont mésestimés. Servir pour l'amour de son seigneur, est le fait du véritable vassal, du véritable compagnon... Et qu'on ne s'étonne pas de voir un si grand rôle social dévolu au sentiment... Feuilletez les chansons de geste, elles en sont le vivant commentaire. L'obligation essentielle du vassal est d'aimer son seigneur. Aimer et servir forment un tout inséparable. A cet amour du vassal correspond l'amour du seigneur...

« C'est la famille, écrit en terminant M. Flach, élargie par la parenté fictive ou la parenté spirituelle qui a engendré les éléments primordiaux de la commune et fourni à la commune même son cadre essentiel. C'est elle qui est à la base du régime féodal et de la chevalerie..... L'amour provoqué par le lien du sang, la communauté de vie et de péril, le besoin de protection en commun sous l'égide d'un chef, engendre la solidarité familiale, les rapports de vassalité, les relations plus étroites de la maisnie et du compagnonnage. Dans les bourgs et dans les villes ce sont des *fraternités*, des *charités*, qui constituent les associations les plus anciennes et les plus fortes..... Le principe de gouvernement que la force abandonnée à elle-même ne pouvait créer, reparait sur la base d'une institution naturelle, la famille, et du sentiment le plus fécond de l'âme humaine, l'amour. »

Nous avons essayé de mettre en relief, à grands traits, les parties saillantes de l'œuvre si vaste et si riche en détails originaux de M. Flach. Encore n'avons-nous pu donner une idée du puissant appareil scientifique dont elle est fortement étayée. Sans doute y aurait-il de ci, de là, quelques lacunes ou erreurs à relever. Mais l'auteur dit très bien dans sa préface : « Je demande à la critique de ne pas juger mon livre sur les imperfections de détail qu'elle y pourra relever, mais sur les résultats nouveaux qu'il fournit. Qui donc nourrirait la chimère de créer une œuvre parfaite et définitive, qui pourrait se flatter devant un horizon immense de tout voir et de tout explorer? »

Frantz FUNCK-BRENTANO.

---

305. — **A historical grammar of the French language**, from the french of A. BRACHET, rewritten and enlarged by Paget TOYNBEE, M. A. Balliol college. Oxford, at the Clarendon Press, 1896; XXII-339 p.

La *Grammaire historique de la langue française* que M. Brachet a publiée voici bientôt trente ans, fut une œuvre qui vint à son heure, qui plut par sa clarté et initia tant bien que mal le grand public d'alors aux méthodes de la philologie romane : on peut donc dire en ce sens qu'elle a rendu des services. Mais je n'étonnerai personne en ajoutant que le livre date et a terriblement vieilli : l'auteur, satisfait sans doute du succès légitime de la première heure, en a laissé depuis se succéder

les éditions sans retouches appréciables, sans aucun effort pour le tenir au courant de la science ; évidemment, il a considéré que son siège était fait. Un professeur d'Oxford, déjà connu du public scolaire anglais par ses *Specimens of Old French*, M. Toynbee, vient d'assumer la tâche ingrate de remettre au point la grammaire de M. Brachet. Était-ce là une tentative fort utile ? J'en doute un peu. Du livre primitif, M. T. n'a conservé que peu de choses, et il a bien fait : encore a-t-il été gêné à mainte reprise par le cadre qu'il laissait subsister et s'efforçait de remplir. De la première partie notamment, celle qui est relative à la phonétique, il a bien vu qu'il n'y avait rien à conserver (je regrette, entre parenthèses, que M. Brachet n'ait pas été pris des mêmes scrupules, lorsqu'il a publié, il y a quelques années, en collaboration avec M. Dussouchet, ce *Nouveau cours de grammaire française* qui a été répandu à profusion dans notre enseignement secondaire, et qui renferme, sur la transformation des sons latins, des pages déplorables et au-dessous de toute critique). Pour combler cette grosse lacune, M. T. s'est essentiellement servi du *Précis de phonétique française* que j'ai publié dans la collection de Klincksieck : il en avertit du reste le lecteur dans sa préface, et accompagne même mon nom d'une épithète flatteuse. Les emprunts ont été très larges, aussi larges que possible : il y a bien eu quelques exemples d'ajoutés ou de retranchés, ce qui n'a pas d'importance ; mais les divisions générales, l'exposition des faits, les exceptions alléguées se conforment de très près à mon texte. J'avoue qu'au premier abord j'ai été un peu surpris de cette collaboration involontaire et qui ne m'était révélée qu'après coup : mais, en y réfléchissant, je ne vois pas où est le mal. Tout ce que je peux dire à M. Toynbee, c'est que mon *Précis de phonétique*, composé il y a déjà sept ou huit ans, est loin de me satisfaire aujourd'hui complètement : le fonds, je crois, en reste solide, mais il y a bien des détails (généralement reproduits dans l'adaptation anglaise) qui demanderaient à être modifiés, et, si jamais je donne de ce petit livre une nouvelle édition, je compte bien lui faire subir une refonte assez considérable.

Je n'insisterai pas davantage sur cette première partie du livre. Dans la seconde — celle qui est relative aux formes grammaticales, — M. T. a eu à lutter contre le cadre de l'œuvre primitive qu'il voulait conserver, et contre l'exposé des faits qui, en maint endroit, y était manifestement erroné. Il s'en est en somme tiré à son honneur, autant que m'a permis d'en juger une lecture un peu rapide : cette opération orthopédique a donné des résultats suffisants, sinon parfaits, ce qui serait trop demander. Dans la nouvelle rédaction, l'histoire de la déclinaison française et même celle de notre conjugaison ont été expurgées des hérésies qui rendent l'ancienne dangereuse. Cependant, au cours de sa révision, M. Toynbee, soit que son attention ait été parfois lassée, soit pour d'autres motifs, a laissé subsister en assez grand nombre des erreurs de détail. Je me contente d'en relever quelques-unes au hasard et au courant

de la plume. P. 182, *ille* est donné comme le type auquel remonte notre article *il*, il faudrait * *illi*. — P. 184, *bouclier* est rapproché d'un * *buccularium* erroné ; le vfr. disait *bocler* qui remonte à *bucculare*. — P. 191, je trouve une erreur tout autrement grave dans l'exposé des pronoms personnels : *moi* et *toi* sont indiqués comme remontant à *mihi* et *tibi* (!), tandis que *me* et *te* sont donnés uniquement comme des cas directs (est-ce que *me* est un objet direct dans *il me dit ?*). Tout ce paragraphe était à remanier, et il aurait fallu tenir compte des lois bien connues de la proclise. — P. 192, pourquoi s'appuyer sur la graphie des serments de 842 pour dire que *int* est la première forme française de *inde*, et qu'il est devenu plus tard *ent ?* C'est en effet là, ou à peu peu près, l'ancienne rédaction de M. Brachet : M. T. aurait dû voir combien elle se trouve en désaccord avec les principes exposés dans sa phonétique. — P. 209 et 215, il aurait fallu donner la forme vulgaire *habunt* et non *habent* comme ancêtre du fr. *ont*. — Enfin, à la note 3 de la p. 222, l'auteur aurait pu rappeler que le changement de terminaison dans *plaisir* (=placēre) et *taisir* (=tacēre) est un fait phonétique, et renvoyer à son § 46 : il ne faut jamais négliger ces références qui donnent un aspect de solidité aux ouvrages de ce genre, et montrent qu'ils ont été conçus d'une façon systématique. M. T. a cru devoir conserver intactes les quarante ou cinquante pages préliminaires, qui ont trait à l'histoire de la langue française : mon opinion est que cette introduction avait besoin elle aussi d'être revue et *renforcée* en plus d'un endroit. Ce qui y est dit par exemple du XVI[e] siècle est confus et assez mal ordonné : on ne voit pas trop pourquoi la question de l'italianisme s'y trouve traitée avant que rien ait été dit sur les influences de l'antiquité. Il n'aurait pas fallu non plus pousser le scrupule jusqu'à conserver l'orthographe *catus* pour *cattus* (p. 11), ni jusqu'à donner *villa* comme ayant directement remplacé le classique *urbs* (*civitas* serait moins inexact, et la *villa* mérovingienne était en vérité tout autre chose que l'*urbs* des Latins). Il n'est pas non plus certain (comme le dit d'une façon trop absolue la note 1 de la p. 26) que *plier* et *ployer* soient des formes provenant de dialectes différents : la divergence peut en tous cas s'expliquer par le simple jeu des lois phonétiques et par des influences analogiques. Je me reprocherais d'insister ici sur des faits si connus. En résumé, l'adaptation de M. Toynbee est estimable dans son ensemble. Cette grammaire historique de notre langue, ainsi refondue, rendra vraisemblablement quelques services dans les écoles d'Angleterre : je ne la crois pas appelée à une bien grande diffusion de ce côté-ci de la Manche, et je n'irai pas jusqu'à la recommander à nos étudiants, même à ceux qui ont une connaissance courante de l'anglais. Ajoutons que ce volume est fort bien imprimé et d'un aspect agréable, comme tout ce qui sort de la *Clarendon Press*.

E. Bourciez.

CHRONIQUE

SUISSE. — Le XXXIe fascicule du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache* (Frauenfeld, Huber); formant les feuilles 1-9 du quatrième volume de l'ouvrage, vient de paraître et renferme les mots de *Mai* à *müeken*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 10 juillet 1896.

M. le secrétaire perpétuel annonce qu'il a reçu de M. Guinot, de Constantinople, le texte d'un certain nombre d'inscriptions. L'examen en est confié à M. Foucart.

M. Hamy signale un des résultats du récent voyage de M. Cambon, gouverneur général de l'Algérie, dans les cercles d'Aïn-Sefra et de Géryville. On sait qu'il existe dans ces parages des rochers couverts de curieuses gravures antiques, dont M. Flamand a entretenu l'Académie dans une communication lue en mars 1892. M. Cambon a décidé que, dans les quatre stations principales, à Thyoul et à Asles, à Keradja et à Guébar-Khechim, ces précieux monuments de l'antiquité berbère seraient protégés par des entourages de grilles. De plus, M. Cambon a chargé M. Flamand d'exécuter de ces gravures des estampages, et se propose de faire bientôt publier un travail spécial où seront groupées les descriptions et les figures de ces monuments, si importants pour l'étude des époques préhistoriques de l'Afrique septentrionale.

L'Académie se forme en comité secret

M. Oppert donne la traduction d'un texte cunéiforme du Musée Britannique, publié par le P. Strassmaier (Nabon., n° 428). Ce document est une des nombreuses pièces relatives aux comptes du temple du Soleil à Sippara, aujourd'hui Abou-Habba; il fournit un compte de l'argent touché pour les loyers des terrains du Soleil, sorte d'œuvre pie, exploités par l'administration qui avait ses poids, ses mesures, sa monnaie, son taux d'intérêt propres (août 566 a. C.)

M. Édouard Blanc communique les estampages des trois principaux sarcophages qui se trouvent dans le mausolée de Tamerlan (Gour-Emir), à Samarkande, qu'il a étudié en 1890, 1891 et enfin en 1895. Il indique d'abord sommairement la place de l'édifice, sa disposition, et présente des photographies de ses différentes façades, revêtues de briques émaillées, formant des mosaïques aux couleurs éclatantes, et sur lesquelles s'entrelacent des inscriptions multiples qui transforment certaines de ces façades en véritables pages d'histoire. Malheureusement, ainsi qu'il est d'usage dans les pays musulmans, la plus grande partie de ces textes sont composés simplement de formules religieuses. Après avoir passé sous un portique intéressant par son architecture et par les inscriptions qui le surchargent, on pénètre dans une cour intérieure, au fond de laquelle se dresse le dôme central, flanqué de deux chapelles latérales. Sous ce dôme central, revêtu de briques émaillées d'un bleu éclatant, s'étend une salle haute de 24 mètres, où sont les cercueils de Tamerlan et de huit autres personnages de sa famille et de son entourage. Ces cercueils, en jade ou en pierre dure, sont couverts d'inscriptions. Ce ne sont d'ailleurs que des cénotaphes. Dans une crypte souterraine se trouvent les véritables pierres tombales. Trois seulement sont intactes; les autres, maintes fois brisées et raccommodées avec du plâtre, ont perdu leurs inscriptions Ce sont ces trois pierres dont M Édouard Blanc a relevé les empreintes. L'une d'elles donne la généalogie du grand conquérant. — M. Blanc annonce ensuite les travaux récents de la commission russe d'archéologie qui, envoyée à Samarkande l'automne dernier, vient de relever en détail les diverses parties du Gour-Emir et qui en fera l'objet d'une publication importante.

M. Salomon Reinach présente la photographie d'un magnifique aigle en marbre qui, découvert à Rome en 1752, a fait partie de la collection d'Horace Walpole et se trouve aujourd'hui à Gosford House dans celle de lord Wemyss

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

③ REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31-32 — 3-10 août — 1896

306. — E. v. Starck. — **Palæstina und Syrien von Anfang der Geschichte bis zum Siega des Islam.** Lexikalisches Hilfsbuch für Freunde des heiligen Landes. Berlin, Reuther u. Reichard, 1894, in-8, IV-168 p.

M. E. v. Starck a donné sous ce titre un petit dictionnaire géographique de la Palestine et de la Syrie, où les noms de lieux sont inscrits dans l'ordre alphabétique en caractères latins, avec, en regard, les caractères hébraïques, les transcriptions grecque et latine, même, quand elle est connue, la forme assyrienne. Puis viennent les sources principales avec le rappel sommaire des faits les plus saillants, enfin, les identifications proposées. Ce plan est excellent, et quoique M. S. n'apporte aucun élément nouveau, l'effort que représente la confection de ce lexique est très grand et très louable. Aussi regrettons-nous de voir ce travail entaché de fâcheuses négligences.

Pourquoi M. S. s'est-il servi du dictionnaire hébr.-chald. de Fürst, Leipzig 1863, et non d'une des dernières éditions du dictionnaire de Gesenius si consciencieusement tenues à jour? Pourquoi ne pas utiliser une édition plus récente que celle de 1875 du *Palæstina und Syrien* de Socin (Bædecker)?

Aussi bien, c'est une profonde erreur de croire qu'en géographie et surtout pour la géographie de la Syrie et de la Palestine, il suffit de collectionner des fiches. Quelques exemples à l'appui :

P. 9. *Amyke* est la plaine d'Antioche, auj. *El 'Amq.*

P. 16. *Arra* est *Ma 'arra en-No 'man.*

Id. *Antaradus* s'appelle *Tartous* et non *Ruad.* Plus loin, p. 118, à l'article Maraccas, lire *Antaradus* au lieu d'*Aradus.*

P. 27. *Berotha* n'a rien à voir avec *Beyrout.*

P. 30. L'identification de *Beth-'Eden* — probablement le *Paradeisos* de Ptolémée — avec le village libanais d'*Ehden* est le fruit d'une douce

supercherie du clergé maronite, propagée par les Croisées. Renan après Robinson en a montré l'inanité.

P. 41. *Botrys* est au S.-W. de Tripoli.

P. 62. *Gebal* (Byblos) est confondue avec *Gabala* entre Tortose et Lataquié. C'est avec cette dernière position qne s'identifie tout naturellement la *Gavala* de l'*Itin. Hier.* (un des manuscrits porte même Gabala) et la *Gabala* de Pline. Puisque l'auteur ne mène son travail que *bis zum Siege des Islam*, pourquoi citer Phokas? Serait-ce parce qu'il a écrit en grec? En revanche, c'eût été le cas de citer le *Corpus inscrip. semiticarum* que M. S. a complètement négligé.

P. 71. *Hamat, b.* Il faudrait tenir compte du redoublement marqué par le daguesh et classer ce lieu sous la rubrique Hammat.

P. 78 La collection de fiches donne six identifications pour *Hippos* de la Décapole. Il eût été possible d'en écarter quelques-unes.

P. 79. A propos de *Hoba*, M. S. a tort de ne pas accepter pour l'expression sémitique « à gauche de telle ville », la traduction « au nord de... »

P. 103. Il faut réellement de la bonne volonté pour confondre Karne et Tortose. Shaw, Pococke et Renan ont retrouvé Karne dans le nom moderne de Karnoun à 1 h. au nord de Tortose.

P. 108. On ne se croirait plus en Syrie quand on lit dans la suite des noms de lieux : Königsberg, Königsgrund et p. 109 : « Kreuzkloster, heute *Der el Musallabeh.* »

P. 137. Rien n'est touchant comme l'acharnement de tous les pèlerins, voyageurs, archéologues et lexicographes, à découvrir une ville du nom de *Ramataim-Sophim*. M. S. aurait rendu un service signalé aux amis de la Terre-Sainte, en les mettant en garde contre une mauvaise lecture et en leur évitant de prendre un nom d'homme (Souph) pour un nom de lieu.

P. 146. Les roses de Saron étaient célèbres, affirme M. Starck, soi-disant d'après *Cant. des cant*, 2, 1. Rien ne prévaut contre la légende; c'est bien en vain que parle le texte, et bien en vain que chaque année la plaine de Saron se couvre de colchiques.

En voilà assez pour faire espérer qu'une nouvelle édition permettra bientôt, en procédant à une sérieuse revision, de corriger les erreurs et de compléter les références. On aura alors un lexique très commode et très utile.

René Dussaud.

---

307. — Olympia. **Die Ergebnisse der von dem deutschen Reich veranstalteten Ausgrabung.** Textband V. Die Inschriften, bearbeitet von W. Dittenberger und K. Purgold. Grand in-4°, 920 col. Berlin, Asher, 1896. Prix 70 marks (pour les souscripteurs de l'ouvrage entier : 50 marks).

On s'étonnera peut-être que ce magnifique volume paraisse quinze ans

après la clôture des fouilles dont il consigne les résultats, mais une pareille critique ne serait pas fondée, et le retard, si c'en est un, n'a nullement préjudicié aux intérêts de la science. A peu d'exceptions près, en effet, tous les textes importants découverts par les explorateurs allemands à Olympie de 1875 à 1881 ont été, au fur et à mesure, publiés provisoirement dans l'*Archäologische Zeitung* et livrés ainsi, aussitôt que possible, à l'étude et à la discussion des savants compétents. Beaucoup ont été depuis lors réédités jusqu'à huit ou dix fois et ont pris place dans les recueils bien connus de Roehl, Cauer, Collitz, Roberts, Lœwy, etc. Il n'en est guère à qui la critique n'ait profité sérieusement soit pour amender la lecture, soit pour compléter le texte, soit pour fixer l'interprétation. Les derniers éditeurs ont pu ainsi tirer le bilan du travail de toute une équipe de savants, en y ajoutant le fruit de leurs propres réflexions et de leur grande expérience. Aussi, le résultat qu'ils nous apportent est-il, comme ils le disent eux-mêmes, à peu près définitif, en tout cas très supérieur à ce qu'on aurait pu attendre de l'effort solitaire d'un couple de savants, si éminents qu'on les suppose. Cette méthode de publication à deux degrés, qui fait appel à la collaboration prolongée de la critique avant de passer de la maquette en terre au marbre immuable, est celle que préconisait déjà Fénelon pour tous les ouvrages de l'esprit; c'est celle qui s'impose, en particulier, à toutes les grandes entreprises épigraphiques. Je ne doute pas qu'elle ne soit adoptée également pour la publication des fouilles de Delphes ; personne ne sait mieux que le véritable savant qui y préside, qu'on n'atteint jamais la perfection, en pareille matière, ni du premier coup, ni tout seul.

Les noms justement estimés de MM. Dittenberger et Purgold me dispensent presque de dire avec quelle probité scientifique, avec quel soin pieux de ne rien omettre, les éditeurs ont conçu et exécuté leur tâche. Chaque inscription est reproduite d'abord en fac-similé (la photographie n'a été employée que très exceptionnellement), puis transcrite en caractères ordinaires, avec l'orthographe et l'accentuation usuelles. Une notice très détaillée donne les dimensions du monument (d'où l'on peut déduire, grâce au fac-similé, la hauteur des lettres), le lieu et les circonstances de la trouvaille, les numéros d'inventaire sous lesquels ont été enregistrés les fragments dont l'assemblage a constitué le texte, enfin une bibliographie complète. — Les textes n'ont pas été traduits on peut le regretter pour les inscriptions archaïques, — mais un commentaire sobre et précis signale, discute et souvent éclaircit toutes les difficultés. D'excellents index, rédigés suivant un modèle désormais fixé, facilitent les recherches et les rapprochements. Ajoutons enfin que l'exécution matérielle, dans son luxe austère et de bon goût, est digne en tous points de l'œuvre scientifique ; je n'ai remarqué au passage qu'un très petit nombre de fautes d'impression, et pour la plupart elles sont sans gravité [1]. Toutefois, dans une

1. Une des plus gênantes se lit col. 23. l. 6 (εἶτε au lieu de κῖτε).

publication de ce genre, où on n'avait pas à économiser la place, j'aurais aimé que la transcription reproduisît ligne par ligne la disposition du texte original : les petits traits verticaux, destinés à marquer le commencement d'une ligne nouvelle, introduisent, surtout dans les textes très mutilés, un nouvel élément de confusion, et ne permettent pas de se reporter aussi vite qu'il conviendrait du fac-similé à la transcription.

Le *Corpus* des inscriptions d'Olympie comprend environ un millier de numéros, dont près de la moitié sont des broutilles sans intérêt épigraphique (marques de tailleurs de pierres, poids, fragments douteux ou indéterminés). Les textes de quelque étendue sont rares. Sous ce rapport Olympie ne soutient pas la comparaison avec Delphes et Délos, ou même avec Pergame, Éleusis et Orope : on ne trouve ici rien d'analogue à la longue série des actes d'affranchissement du mur polygonal de Delphes — le seul document de ce genre (nº 12) est archaïque et d'une lecture douteuse — ni aux comptes des hiéropes déliens ; même les décrets honorifiques sont peu nombreux et peu intéressants (nº 45, décret des Byzantins pour Antigone et Démétrius ; nº 53, du peuple de Cos en l'honneur d'Auguste ; nº 57, des Achéens en l'honneur d'Adrien), et la série assez courte des décrets de proxénie (nº 30 suiv.) n'offre qu'un texte un peu notable, inédit jusqu'à ce jour (nº 36) : c'est celui qui mentionne Cléandros de Sicyone (Xénophon, *Hell.* VII, 1, 45) et qui date de la dernière et éphémère domination des Pisates à Olympie (365-363 av. J.-C.). Citons encore, à l'époque macédonienne, les règlements de frontière entre Sparte, Mégalopolis et Messène (nºs 46, 47, 52) ; à l'époque romaine le règlement des jeux *Sebasta* de Naples (nº 56).

Cette pénurie d'actes publics probablement dits, surtout à dater du IVᵉ siècle — je reviendrai plus loin sur les textes archaïques — n'a rien de surprenant si l'on se rappelle d'abord qu'Olympie n'était pas une cité, ensuite le peu d'autorité dont jouissait l'oracle d'Olympie comparé à celui de Delphes ; le sanctuaire de l'Altis n'eut jamais, sous ce rapport, le caractère vraiment panhellénique que l'habileté des prêtres sut conserver pendant tant de siècles à celui de Pytho ; son prestige politique ne dépassait guère les limites du Péloponnèse. En revanche, l'hippodrome et le stade d'Olympie étaient les premiers du monde ; les fêtes qu'on y célébrait tous les quatre ans brillaient d'un éclat incomparable ; pendant une semaine tout le monde grec et, plus tard, tout le monde civilisé s'y donnait rendez-vous. Aussi nul endroit n'était-il plus propice à la consécration d'offrandes, à l'érection de monuments honorifiques ; la vanité, la piété, la reconnaissance s'y donnaient libre carrière ; elles y trouvaient le public le plus vaste et les promesses les plus certaines d'immortalité. De là ce peuple de statues dont les bases ont fourni la longue série de dédicaces honorifiques (nºs 293-609) où figurent en grand nombre des noms célèbres, rois grecs, empereurs romains, proconsuls, etc.[1]. De là cette fastueuse exèdre d'Hérode Atticus (610-628),

1. Parmi les *inedita* de cette section j'ai noté les noms d'Archélaüs Philopatris de

l'Avéroff de ces temps-là. De là surtout, à côté de la plèbe des menus ex voto, casques, pointes de lances, etc. (629-810), où une dévotion modeste a inscrit simplement le nom de Zeus Olympien, le groupe si intéressant de véritables œuvres d'art consacrées par des particuliers en souvenir d'un succès signalé, ou par des États à l'occasion d'une victoire et sur le produit des dépouilles de l'ennemi (nos 244-292) : le casque d'Hiéron (no 249), depuis longtemps à Londres, et la Niké de Paionios (no 259) sont peut être les exemples les plus frappants de cette classe de monuments qui attestent, entre autres traits du caractère grec, le respect durable qu'inspirèrent des offrandes et des inscriptions, offensantes pour l'amour-propre de quelques-uns, mais, protégées par la piété de tous.

Une classe intermédiaire entre les monuments honorifiques et les monuments votifs, et qui contribuait plus que toute autre à donner au « Musée » d'Olympie sa physionomie spéciale, est celle des statues érigées par les vainqueurs aux différents concours. Comme le fait très justement observer M. Dittenberger, les statues d'athlètes sont surtout des monuments de vanité personnelle (de là la prescription, rappelée par Pline, qui ne permettait de leur donner un caractère de portrait qu'après la troisième victoire), tandis que les monuments beaucoup plus somptueux consacrés par les vainqueurs aux jeux hippiques se rapprochent des ex-voto proprement dits : le propriétaire du char ou du cheval couronné offre à la divinité un simulacre durable de l'objet qui lui a valu son triomphe ; sa propre figure ne fait pas nécessairement partie du groupe, elle n'y est, en tout cas, qu'un accessoire. La grande majorité de ces dédicaces agonistiques nous sont parvenues en miettes et n'ont pu être reconstituées qu'avec l'aide de Pausanias, qui se tire tout à son honneur de ce contrôle lapidaire. Les statues elles-mêmes, presque toutes en bronze, ont disparu sans retour ; mais sur la face supérieure des plinthes, les pieds des personnages, l'extrémité des supports sur lesquels ils s'appuyaient ont laissé des creux, des traces profondes, des trous de scellement, grâce auxquels un œil exercé peut quelquefois reconstituer la pose d'une figure et par là même en fixer l'attribution à une école, à un maître déterminé. Au reste les signatures d'artistes se sont conservées en grand nombre — on regrette que l'index ne les ait pas groupées en une classe distincte [1] — les caractères de l'écriture ont souvent permis aux éditeurs d'en établir la date et même la provenance locale ; mais il faut prendre garde que sur un certain nombre de monuments, dédicace et signature, devenues illisibles par la vétusté ou quelque accident, ont

Cappadoce (no 315) et de C. Marius (326). C'est à tort que dans le commentaire du no 334 les éditeurs veulent corriger le nom Met(t)ius Rufus chez Suétone, *Dom.* 4. Sa préfecture d'Egypte est dûment attestée par le grafitto de Ptolémaïs (Sayce, RÉG. I, 313 = *Academy*, 1895, p. 386).

1. La classe VIII (nos 629-644) ne comprend que les signatures isolées, sans restes de la dédicace

été regravées à côté de l'ancien texte à une époque beaucoup plus moderne (n^{os} 147-148, 158, 163, etc.). En revanche, je ne vois pas qu'Olympie ait fourni de parallèle au fait si curieux de la dédicace delphique de Polyzélos récemment découverte par M. Homolle [1], dont la première ligne seule a été refaite, environ cent ans après la gravure primitive.

Ne quittons pas la série des inscriptions agonistiques sans mentionner le groupe important des stèles datées, d'époque romaine (36 av. à 265 ap. J.-C.), qui renferment des catalogues des principaux fonctionnaires et employés *généraux* de l'Altis (Διὸς ἱερά). Ces fonctionnaires, qui restaient en charge pendant tout l'intervalle de deux olympiades successives (μετεχέχειρον), sont en première ligne les trois *théocoles* (administrateurs, *dei cultores*) et les trois *spondophores*, qui proclamaient la trêve sacrée; viennent ensuite les devins, au nombre de deux ou de quatre, pris par moitié dans les familles sacrées des Iamides et des Clytiades, l'exégète, l'aulète ou σπονδαύλης avec ses deux auxiliaires esclaves, les trois *épispondorchestes*, enfin naturellement le greffier qui n'a eu garde de s'oublier. A ces noms, qui se trouvent sur toutes les listes, viennent s'ajouter des auxiliaires subalternes mentionnés d'une manière intermittente : l'épimélète qui remplace peut-être l'ἱερόμαος d'autrefois, le sacrificateur journalier (καθημεροθύτης), l'échanson (οἰνοχόος), le cuisinier (μαγειρός), le bûcheron (ξυλεύς), l'architecte, le médecin, les porte-clefs. Ce nombreux personnel, dont une partie seulement résidait à Olympie, avait dans ses attributions les sacrifices mensuels et principalement tous les actes du culte qui n'étaient pas liés spécialement à un sanctuaire déterminé : le reste concernait les prêtres spéciaux, prêtre de Zeus Olympien, prêtresse de Déméter Chamyné, etc. On remarquera que la liste ne comprend ni les hellanodiques ni l'ἱερόμαος, les premiers parce qu'ils n'étaient pas revêtus d'un caractère sacerdotal, le second parce qu'il avait disparu longtemps avant l'époque romaine.

J'arrive, au terme de cette revue rapide des principales classes d'inscriptions groupées dans ce beau recueil, à celle qui, par l'intérêt comme par l'âge, occupe incontestablement la première place : je veux parler des inscriptions en alphabet archaïque gravées sur des tablettes de bronze et antérieures à l'an 350 av. J.-C. Ce sont là des débris, également précieux pour l'histoire de la langue et pour celle des mœurs, d'une véritable collection d'archives, où l'on trouve un peu de tout. En dialecte éléen d'abord : lois civiles, pénales et religieuses d'Elis (n^{os} 1-4), règlements de police relatifs au sanctuaire (n^{os} 5-7), traité d'alliance entre

---

1. Je la restitue ainsi :

Δεινομένεος παῖς μνᾶμα Π]ολύζαλος μ'ἀνέθηκ[ε,
hάρματι νικάσας, τ]ὸν ἄεξ', εὐώνυμ' Ἄπολ[λον.

les Eléens et les Héréens (n° 9) [1], entre deux peuples inconnus [2] (n° 10), concession du droit de cité (11), affranchissement (12), jugement de condamnation pour mauvais traitements envers des *théores* (13), certificat de dépôt (15), instructions administratives adressées aux gouverneurs de Scillonte (16), bail emphytéotique (18). En d'autres dialectes : loi de Sélinonte relative aux bannis de Mégare (22), traité entre deux villes chalcidiennes (?) au sujet de l'administration de la justice (25), décrets de proxénie d'Aléa (30), des Arcadiens (31). Presque tous ces textes nous sont parvenus en fort mauvais état, et les graveurs ont donné des preuves nombreuses de négligence et d'étourderie.

MM. Dittenberger et Purgold ont, en général, choisi avec beaucoup de discernement entre les hypothèses très divergentes émises sur le sens et la restitution de ces divers documents ; leurs conclusions, même leurs refus de conclure, ont bien des chances d'être le dernier mot de la science. Cependant, ils me paraissent avoir été moins heureusement inspirés dans leur étude des quatre pièces très archaïques qui forment la tête de la série, et c'est sur deux d'entre elles (les n°s 2 et 4), les seules qui soient sérieusement restituables, que je voudrais présenter en terminant quelques observations.

Le n° 2, conservé intégralement, débute ainsi (je me contente de séparer les mots du texte) :

A Fρατρα τοις Fαλειοις πατριαν θαρρεν και γενεαν και ταυτο (un petit blanc).

Quel que soit le sens qu'on attribue à l'énigmatique verbe θαρρῆν, une chose me paraît évidente : c'est que Kirchhoff et ses successeurs ont eu absolument raison de prendre πατριαν pour l'accusatif de πατριά = πάτρα, nom d'un groupement familial analogue à la phratrie, quoique plus étroit [3], organisé comme elle sur une base religieuse et ayant des dignitaires, par exemple un greffier (l. 8 πατριᾶς ὁ γροφεύς). Cette interprétation, déjà autorisée par un texte d'Hérodote (I, 200), est mise hors de doute par la grande inscription de Delphes (*Bull. corr. hell.*, XIX, 1 suiv.), où la « patrie » apparaît plusieurs fois comme une subdivision de la phratrie (ou tribu ?) des Labyades. Le document delphique ne pouvait être connu des éditeurs allemands ; il n'en faut pas moins regretter qu'ils se soient laissés séduire par — dirai-je l'hypothèse ou la boutade ? — de Blass, qui proposait, très dubitativement d'ailleurs, de voir dans Πατρίας un nom d'individu ; la *rhètre* d'intérêt général devient un *privilegium* en faveur d'un certain greffier Patrias, Πατρίας ὁ γροφεύς ! Le *ohne Zweifel* avec lequel MM. Dittenberger et Purgold se prononcent

1. L'original, trouvé il y a près d'un siècle, est à Londres. Le fac-similé photographique (p. 795) laisse malheureusement incertaine la seule lettre — la dernière de la ligne 1 — qu'il était important de vérifier.

2. Les Μεταπιοι me paraisent être les Μεσσαπέαι de Laconie (St-Byz. *s. v.* Pausanias, III, 20, 3).

3. Autrefois, on identifiait les deux groupes, mais l'assimilation πατρια = φατρια, φρατρια est de pure fantaisie.

en faveur de cette explication fantaisiste fait vraiment tache dans leur bel ouvrage. Sans vouloir aborder ici l'examen détaillé de ce texte difficile, qui figurera dans la nouvelle série des *Inscriptions juridiques grecques*, je me borne à dire que nous avons ici, à mon avis, une loi dirigée contre la pratique des sacrifices humains, spécialement contre le sacrifice des enfants mâles (αἰ ζέ τις καταραύσειε Fάρρενος Fαλείο). Cette coutume barbare, ou pour mieux dire primitive, s'était probablement propagée en Élide sous l'influence du culte arcadien de Zeus Lykaios. La loi punit sévèrement non seulement l'acte lui-même, mais encore toute négligence des magistrats à la réprimer ; elle veut que la « patrie » du coupable, sa famille (γενεά) et ses biens répondent — tel est le sens que j'attribue à θαρρῆν — de l'amende, sans doute énorme, qui lui sera infligée ; mais avant que justice soit faite, sa personne doit être respectée et cela sous des peines rigoureuses.

Le n° 4 n'est pas complet : nous n'avons que la seconde moitié d'une loi dont la première se trouvait sur une tablette distincte, aujourd'hui perdue. Ce texte est défiguré par d'assez nombreuses fautes de gravure : l'ouvrier lui-même s'en est aperçu et en a corrigé quelques-unes ; d'autres ont été rectifiées par Blass et Roehl, mais le sens général n'a pas encore été aperçu ; celui que proposent les éditeurs allemands est vraiment insoutenable (« La loi promet sa protection à un théocole pour lui-même et ses biens, en la limitant expressément à ceux qu'il a légitimement acquis etc. »). A mon avis, l'objet de la loi est l'emploi des fonds du temple en acquisition de terrains ; dans la partie conservée, le législateur s'occupe des sûretés que devra fournir le vendeur à l'agent du temple pour assurer le temple acquéreur contre toute éviction. Voici comment je lis et interprète :

Τοι ζε κα θεοκολοι θ[αρο]ς ε(α) αυτοι και χρεμ(α)τοις [bronze : χρεμλτοις οτι [αυτ]ο γα ειε ποτ' αλαθειαν. Αι δ' αλοτρια πολοιτο, πεντακατιας [bronze :] αιλοτρια ποιοιτο πενιακατιας] κα δαρχμας [bronze δαρχμας] αποτινοι κατα Fεκαστον θεθμον [bronze θεθτμον], οτι αδικος εχοι και πολοιτο αδικος γα(γ) · γνομα δε κ' ειε τ' ιαρομαο, τα δε δικαια [bronze : διαια] διφυια, το δικαιον τοδε κα θεοκολος επ(εν)ποι [? bronze εποποι] αλοι · δαμιοργια τον δ' αλοτ[ρια πολεσαμενον ?] αποFελεοι κ' απο μαντειας. Τοι δε μ' εα τοκοι [1], θαρος [bronze : θορας] κ' ειε τοις χρεματοις τοις εν ται Fοικιαι κακεμενοις [bronze : τοι αοικιλι καισεμελοις] και τοις υπαδυγιοις τοις αυτο.

« (Le vendeur) devra engager sa personne et ses biens au *théocole*, pour garantir que la terre (qu'il a vendue) lui appartenait en réalité. S'il a vendu la chose d'autrui, il paiera cinq cents drachmes pour chaque contrat, pour le punir d'avoir détenu sans droit et vendu sans droit des terres. L'affaire sera jugée par l'*hiéromaos*. Les dommages-intérêts seront fixés au double, le *théocole* les estimera à son gré (?) [2]. Les

1. Datif ou faute pour τοκά.
2. Comparetti : ἁ λῇ, c'est-à-dire ἃ λῇ.

magistrats écarteront de l'oracle celui qui a vendu la chose d'autrui. Celui qui n'aura pas assez d'argent (*littéralement* : d'intérêt) pour fournir caution, engagera comme sûreté les biens sis dans sa maison et les bestiaux qui lui appartiennent. »

On a donc ici une loi contre le stellionat, dont il faut rapprocher l'article du Code de Gortyne (§ 55) relatif à la vente illégitime d'un bien appartenant à une fille épiclère.

Théodore REINACH.

---

308. — **Harvard studies in classical Philology**. Edited by a committee of the classical instructers of Harvard University. Volume V. Boston, 1894. Un vol. in-8° de 174 pages.

Le présent volume est une preuve nouvelle de l'activité qui règne dans les jeunes Universités des États-Unis ; il atteste aussi l'excellente direction qui a été imprimée aux études philologiques dans ces établissements de haut enseignement créés par l'initiative privée, et, dès aujourd'hui, capables de lutter, au point de vue de la richesse des ressources et de l'abondance des instruments de travail, avec les vieilles Universités de l'Europe.

Le volume contient sept études que nous allons examiner rapidement.

1. P. 1-43. Stage-terms in Heliodorus's Aethiopica by J. W. H. Walden. C'est assurément une idée originale d'avoir pensé à chercher dans ce roman d'Héliodore, qui a fait les délices de Racine à Port-Royal, des indications sur cette question du théâtre si débattue aujourd'hui. Héliodore est un romancier qui a un grand sentiment dramatique et qui sait donner à ses récits du mouvement et de l'intérêt. On objectera qu'Héliodore ne parle du théâtre que d'une façon indirecte, dans des comparaisons, dans des métaphores ; que, de plus, il appartient aux derniers temps de l'époque romaine (on le place entre le IIe et le IVe siècle av. J.-C.) : qu'évidemment il ne décrit que ce qu'il a vu, c'est-à-dire le théâtre romain des derniers siècles ; qu'on ne peut donc accepter qu'avec les plus grandes réserves son témoignage pour connaître le théâtre grec qui lui est antérieur de plusieurs siècles. M. W. n'ignore aucune de ces difficultés ; il a, malgré cela, tenté l'entreprise, et l'on ne peut nier que, sur certains points, il n'ait fait des rapprochements intéressants. Nous signalons, en particulier, l'article sur le mot δρᾶμα et surtout celui sur le mot λαμπάδιον δράματος.

2. P. 44-48. Notes on the Bacchae of Euripides by Mortimer Lamson Earle. A noter : v. 126 (locus desperatus entre tous) βακχείῳ δ' ἀνὰ τυμπάνῳ avec ἀδυβόᾳν au v. 127 et πνεύματα au v. 128. — V. 150 changer πλόκαμον en βόστρυχον ce qui donne un ionique pur.

3. P. 48-56. Notes on Lysias by M. H. Morgan. Cet article ne contient pas seulement des conjectures. C'est surtout avec le secours de

l'Ἀθηναίων πολιτεία que M. M. cherche à expliquer Lysias. Ainsi il croit que le discours contre Ératosthène n'a pas été prononcé dans un procès pour meurtre, mais à propos d'une reddition de comptes. A noter aussi une explication, dans ce discours § 16, du passage si controversé sur les trois portes de la maison de Damippos; enfin, une bonne défense de la leçon de la Vulgate, disc. XVI, 6.

4. P. 57-71. Early latin prosody by J. B. Greenough. Ce savant étudie les cas d'abréviation de certaines voyelles dans les poètes primitifs à Rome, surtout dans Plaute, ces voyelles étant devenues plus tard longues et même l'étant encore quelquefois dans Plaute même.

5. P. 73-82. The κότταβος κατακτός in the light of recent investigations by Herman W. Hayley. Ce sujet du jeu du cottabe a été récemment le sujet de deux travaux en Allemagne, dû, l'un à Karl Sartori, Das Kottabos-Spiel der alten Griechen, Munich, 1893; l'autre à Ch. Boehm, Bonn, 1893. Ces deux auteurs ont abouti à des résultats contradictoires. M. H. examine les deux explications et montre en quoi elles sont insuffisantes. Cette critique est très intéressante; il y a aussi dans ce travail un essai d'explication qui mérite d'ête signalé. M. H. suppose que ce jeu du cottabe n'a pas été sans se transformer, qu'il a eu un véritable développement; c'est parce qu'on n'a pas tenu compte de ces transformations et qu'on a confondu les diverses époques, que la question s'est embrouillée. Il établit les diverses phases qu'a traversées le jeu d'après le rôle joué par le μάνης, d'abord esclave en vie, puis statue, et statue placée de telle et telle façon. Il y a là une explication dont il faudra tenir compte.

6. P. 82-166. De Scholiis Aristophaneis quaestiones mythicae scripsit Carolus Burton Gulick. Cette étude est la plus longue du volume. M. G. se propose d'examiner les divers renseignement fournis par les scholies sur les questions religieuses et de rechercher de quels auteurs proviennent, en dernière analyse, ces renseignements. C'est donc ici en réalité une étude de sources. Le résultat auquel arrive l'auteur est que la plupart des scholies, qui concernent les dieux, remontent à Didyme; longtemps après ce grammairien, entrèrent dans les scholies des explications dues au pseudo-Apollodore et à Cornutus. Didyme d'ailleurs s'était servi d'Apollodore, des historiens, d'Aristote, des auteurs d'Atthides, de Polémon, d'Anticlès rarement des poètes épiques, très souvent au contraire des poètes tragiques. Il nous semble qu'en général ces conclusions doivent être acceptées, quoique la discussion ne soit pas toujours claire et qu'il y ait parfois des affirmations hasardées.

7. P. 167-168. H as a mute in Latin by E. S Sheldon. Simple note dans laquelle l'auteur attribue l'explication du phénomène surtout à l'influence du grec.

Le volume se termine par un index.

Albert MARTIN.

---

309. — Carlo CASTELLANI. **Catalogus codicum graecorum qui in bibliothecam D. Marci Venetiarum inde ab anno M DCCXL ad haec usque tempora inlati sunt.** — Venise, Ongania et Visentini, 1895, in-4°, VIII-166 pages, et 16 planches.

Les 78 manuscrits inventoriés dans ce beau volume ne sont pas, au moins pour une très grande part, inconnus aux savants. 56 d'entre eux proviennent de la bibliothèque Nani, et ont été décrits avec un certain soin dans le livre de Mingarelli, *Græci codices manu scripti apud Nanianos patricios Venetos asservati* (Bologne, 1784, in-4°). D'autre part, tous ceux qui renferment des parties de l'Ancien et du Nouveau Testament ont été signalés dans les répertoires de Scrivener et de Gregory. L'ouvrage de M. Castellani est cependant tout nouveau. Non seulement il a le mérite de grouper des renseignements jusqu'ici dispersés, mais il donne des manuscrits de Venise une description si détaillée, si précise, qu'il annule par là même le travail de ses prédécesseurs. D'ailleurs, M. Castellani, en poursuivant son œuvre, rencontrera, dans le riche supplément grec de la Marcienne, bien des manuscrits moins connus et qu'il aura le mérite de révéler aux hellénistes; c'est alors surtout que l'on appréciera la sûreté de sa science et l'importance de son entreprise.

Après avoir parcouru avec soin cette première partie, je n'y trouve guère qu'une erreur, très vénielle, à relever. A la note 1 de la page 44, M. C. affirme, d'après Cicogna, que la bibliothèque du cardinal Domenico Grimani, par lui léguée au monastère de S. Antonio in Castello, fut entièrement détruite par l'incendie de 1687. Cette affirmation n'est pas tout à fait exacte; car un certain nombre de volumes provenant de cette bibliothèque ont déjà été signalés dans divers pays, et bien d'autres seraient à ajouter à la liste de ceux qui ont été reconnus. M. Omont en a retrouvé toute une petite collection à Udine (cf. *Centralbl. für Bibliotheksw.*, 1895); il y en a à Holkham, à Paris, à la Marcienne même [1]. Comment ont-ils échappé à l'incendie de 1687? La requête adressée au Sénat, après le désastre, par les religieux de S. Antonio, et que j'ai retrouvée aux Archives de Venise, nous l'apprend : ils ont été volés. Voici le passage

---

1. Cependant ces volumes, bien que munis du nom ou des armes de Grimani, ne proviennent pas tous de S. Antonio. La clause suivante du second testament du cardinal (1523) permettrait de les classer : « Item relinquo omnes libros meos latinos in membranis, qui habeant istam inscriptionem : *hic est liber mei Dominici Grimani*, monasterio sancti Antonii de Venetiis; et similiter omnes libros græcos et ebreos, sive sint in membranis sive non sint, habeant præfatam inscriptionem sive non, relinquo eidem monasterio; qui omnes libri debeant poni in nostra bibliotecha. Non intelligantur tamen in hoc legato comprensi libri, qui sunt in monasterio sanctæ Claræ de Muriano, nec similiter tredecim capsæ librorum legatæ et positæ......, quæ reperiuntur pænes dominum Johannem Baptistam de Rubeis in Muriano; qui omnes libri sint pieno [jure] domino Patriarchæ, de quibus, si opus erit, debeant solvi debita mea. » — Je reviendrai sur cette question dans mon prochain volume sur *La Bibliothèque de Pic de la Mirandole et des cardinaux Grimani.*

important de cette requête : « Habbiamo convenuto piangere la totale distruzione de reffettorii, decorati da singolarità di pitture, e sostenendo questi l'antica scielta libraria, composta in buona parte de libri greci et ebraici, oltre altri rari manoscritti, s'è pur essa con loro miseramente incenerita... La disgrazia però non si chiamava pienamente contenta senza multiplicare afflizioni à gl'oppressi. Hà voluto che le nostre lagrime si diffondano a piangere anco l'invasioni della maggior parte delle nostre particolari et usuali povertà, parte infelicemente dissipate nell' orridezza della stragge, della quale sarebbero state vittime anco le nostre vite, se la mano misericordiosa dell' Altissimo non ci havesse in quel punto tenuti lontani; *parte depredate dall' altrui rapacità, emula delle fiamme in simili confusioni.* » Parmi ces vols figurèrent certainement aussi ceux des livres que la flamme n'avait pas détruits. D'ailleurs, peu d'années après l'entrée à S. Antonio des volumes légués au monastère par le cardinal Grimani, la Seigneurie s'inquiétait déjà de leur dispersion, et elle adressait aux dignitaires du couvent ce sérieux avertissement : « 1547. Die 22 februarii. L'illustrissima Signoria commette à voi, R^do^ abbate, prior et bibliothecario dil monasterio di Santo Antonio di questa città di Venetia et sucessori, che per modo alcuno non debbiate dar fuora delle librarie vostre alcun libro, o greco o latino che egli sia, ne permetter che da alcuno altro, sia chi esser si voglia, ne sia tratto o asportato, ma haverete diligente cura che sieno ben custoditi et conservati, sotto pena dell' indignatione della Signoria nostra. — Victor Pizonius, ducalis notarius. »

Il faut souhaiter que M. Castellani publie aussi rapidement que possible l'inventaire qu'il a si bien commencé. Peut-être pourrait-il songer ensuite à rédiger, avec l'aide des excellents fonctionnaires de la Marcienne, le supplément du catalogue des manuscrits latins et l'inventaire des manuscrits italiens du célèbre dépôt confié à ses soins.

Léon Dorez.

---

310. — **Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur du roi Charles IX en Espagne**, 1565-1572, publiées par M. l'abbé Douais. Tome premier. Paris, E. Leroux, 1896. xxxvii et 398 pages in-8° (Publication de la Société d'histoire diplomatique).

Ce recueil des dépêches de l'ambassade de Fourquevaux en Espagne est fait d'après les minutes de l'ambassadeur conservées actuellement dans les archives du château de Fourquevaux (Haute-Garonne). L'éditeur, M. l'abbé Douais, nous explique pourquoi il a préféré ces minutes au registre des dépêches de Fourquevaux que fit confectionner le fils du diplomate d'après les mêmes minutes, mais en les abrégeant. S'il n'y a, en effet, rien dans ce registre, conservé à la Bibliothèque Nationale (fonds franç. 10751 et 10752), qui ne se trouve dans les papiers du château de

Fourquevaux, M. l'abbé Douais a eu raison de négliger cette copie. En revanche, il a eu le tort — que partage le commissaire de la Société d'histoire diplomatique — de ne pas rechercher dans nos dépôts publics les originaux mêmes des lettres de l'ambassadeur; s'il avait fait cette recherche, il aurait trouvé à la Bibliothèque Nationale, dans l'ancien fonds Saint-Germain-Harlay, un volume (le n° 16103 du fonds français actuel) qui renferme une notable partie de la correspondance originale de Fourquevaux (septembre 1567 à avril 1572). Il est évident que les originaux annulent les minutes, et, dans l'espèce, M. l'abbé Douais aurait constaté que le recueil Saint-Germain-Harlay fournit soit des lettres qui manquent aux archives de Fourquevaux, soit des rédactions différentes et souvent plus développées des lettres qu'il a publiées dans son édition. Dans le second volume qu'il prépare, l'éditeur devra nous donner le texte de ces originaux et ne recourir qu'à leur défaut aux minutes; il conviendra aussi d'y consacrer un appendice aux rectifications et compléments pour les années 1567 et 1568.

La méthode de publication de l'éditeur soulèvera aussi des critiques. Il ne publie pas toute la correspondance diplomatique de Fourquevaux, il choisit. « C'est avec regret, dit-il, qu'il s'est vu obligé de faire des retranchements pour se conformer à la règle que la Société d'histoire diplomatique s'est imposée de publier des volumes ne dépassant pas trop sensiblement quatre cents pages de texte. Du moins il croit ne pas avoir abusé de la faculté de faire un choix », etc. Je ne suis pas un fanatique du document et je connais trop, par expérience, le fatras de la « littérature » diplomatique pour ne pas approuver en principe ceux qui ne croient pas nécesaire de livrer in-extenso au public toute la paperasse d'une ambassade. Mais encore faut-il que ce public soit exactement informé de ce que l'éditeur juge à propos de laisser de côté. M. l'abbé Douais se borne à nous dire qu'il a omis une centaine de pièces : il convenait au moins de donner la date et une analyse sommaire de chacune de ces pièces, car beaucoup de celles qu'il a publiées intégralement ne sont peut-être pas plus importantes que celles qu'il a omises. Bref, j'aurais mieux aimé un inventaire absolument complet avec de courtes notices ne contenant que des faits, et, de temps à autre, la reproduction intégrale d'une lettre particulièrement importante, qu'un système qui consiste à supprimer sans avertir le lecteur toute une série de pièces et a en imprimer in-extenso un très grand nombre avec toute leur phraséologie encombrante et inutile.

Après avoir rappelé les noms de quelques érudits qui ont déjà fait connaître des morceaux de la négociation de Fourquevaux — parmi lesquels il eût été bon de ne pas omettre Gachard qui a consacré plus de cent cinquante pages à l'analyse du registre de François de Fourquevaux[1]. — M. l'abbé Douais dit qu' « on s'étonnera peut-être que les dépêches aient été données sans notes et toutes nues. Mais les notes ne pouvaient avoir

1. *La Bibliothèque Nationale à Paris*, Bruxelles, 1877, t. II, p. 195 à 361.

d'autre objet que l'identification des personnes et des lieux. Et cependant les mêmes noms reviennent très souvent : il eût fallu répéter les renvois et perdre un espace plus qu'utile. Il a paru préférable de renvoyer cette identification à la table analytique indispensable qui accompagnera le second volume ». Des notes brèves et substantielles pour identifier les personnes ou les lieux et rétablir les formes correctes des noms très souvent altérés eussent rendu de grands services, car, quoi qu'en dise M. l'abbé Douais, il n'est pas nécessaire du tout de « répéter les renvois », une note principale suffit pour un personnage et c'est affaire à la table de renvoyer aux passages du texte où figure à nouveau le même personnage. Si la table analytique dont parle l'éditeur, et qui devra servir de dictionnaire historique, est telle qu'on nous la promet, nous n'aurons en fin de compte pas lieu de nous plaindre, quoiqu'il soit un peu gênant d'avoir à attendre plusieurs années pour connaître l'opinion de M. l'abbé Douais sur Sanxe de *Leyne*, Madeleine *Goron*, le secrétaire *Cayes* et autres personnages dont les noms ne sont pas beaucoup moins altérés que ceux-ci.

Alfred Morel-Fatio.

---

311. — Gabriel Syveton, agrégé d'histoire. **Une cour et un aventurier au xviiie siècle.** Le baron de Ripperda, d'après des documents inédits des archives impériales de Vienne et des archives du ministère des affaires étrangères de Paris. Paris. E. Leroux. xiii et 309 pages in-8°.

Ce livre contient à la fois l'exposé d'un épisode de l'histoire d'Espagne au xviiie siècle et le portrait d'un personnage qui a joué dans cet épisode l'un des premiers rôles. Le personnage possède depuis longtemps sa biographie légendaire sous la forme d'un de ces romans historiques comme aimaient à en fabriquer le xviie et le xviiie siècles; mais la *Vie du duc de Ripperda* par Mr P. M. B. (Amsterdam, 1739), qui sert encore aux auteurs d'encyclopédies, commençait tout de même à ne plus inspirer grande confiance au public quelque peu curieux de vérité. M. G. Syveton a voulu remplacer le petit livre bien démodé par un récit véridique et puisé aux bonnes sources. Dans les limites qu'il s'est tracées, — trop restreintes, à vrai dire, au moins quant au choix des documents — il me paraît avoir réussi dans son entreprise. Une connaissance suffisante de l'histoire politique du xviiie siècle lui a permis de donner un fond solide à la vie de l'étonnant aventurier hollandais. Son exposé du grand plan d'Isabelle Farnèse, — l'établissement des infants ses fils en Italie, — et dont une des péripéties fut le traité de Vienne de 1725 que conclut Ripperda ; son étude sur la politique générale de l'Europe, sur la situation de la famille royale d'Espagne et de la cour de Madrid, sur les incidents et les conséquences de l'alliance autrichienne jusqu'en 1729, tout cela est judicieux, intelligent et agréable-

ment présenté. Quant à Ripperda, M. S. a bien compris et bien montré ce qui fut en Espagne son premier moyen de réussir : les connaissances techniques industrielles et commerciales qu'il avait acquises dans son pays. De nos jours, Ripperda eût été un hardi lanceur d'affaires louches, un inventeur de Panamas ou de mines d'or, ou encore un grand journaliste; en Espagne et sous Philippe V, il réussit en flattant l'engoûment du souverain et de la nation pour l'industrie nationale et protégée. De cet engoûment il fit son tremplin et se lança de là dans la grande politique où il sut servir les idées de l'ambitieuse et tenace Isabelle Farnèse. Ce qui donne à l'histoire de cet aventurier un prix exceptionnel, c'est que l'intérêt n'y languit pas. L'essentiel tient dans quatre ans, 1724-1728, et que de choses dans ces quatre ans ! L'ambassade de Vienne, le traité, le duché et la grandesse, le ministère; puis la déconfiture, l'arrestation, l'emprisonnement dans ce château de Ségovie cher aux romanciers, enfin la fuite, le dévouement de la maîtresse, la vie errante. Lesage dut regretter plus d'une fois d'avoir mis la dernière main à son *Gil Blas* quand il lut dans les gazettes les aventures de ce *picaro* de Hollande. Et, après la période espagnole, il en reste encore une autre assez curieuse aussi, mais sur laquelle nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés : c'est la fin de l'aventurier au Maroc, chez les Maures, où il espéra un moment se tailler un nouveau rôle.

J'ai donné tout à l'heure à entendre que l'information de M. S. s'enferme dans des limites qu'il est permis de trouver un peu étroites. Il a surtout mis à profit les papiers d'État et correspondances diplomatiques des archives de Vienne et de Paris. Je regrette qu'il n'ait pas poussé jusqu'en Espagne où il eût certainement trouvé, notamment à Alcalá, beaucoup de traits de nature à compléter la description de son personnage et du milieu où il vint s'épanouir; je regrette aussi qu'il n'ait pas consulté les archives de La Haye ou tout au moins qu'il n'ait point pris connaissance d'une thèse de Leyde [1] soutenue en 1861 par M. Wolter Albert van Verschuer, où les correspondances secrètes adressées au greffier des États par les agents hollandais à Madrid ont été mises à contribution : celà d'autant plus, qu'au dire de l'abbé Montgon, l'un de ces agents hollandais, Van der Meer, pénétra le premier, en 1724, les motifs du départ de Ripperda pour Vienne, « et fit part au maréchal de Tessé, qui était alors ministre de France à la cour d'Espagne, de ce que la justesse de ces conjectures lui avait fait découvrir sur ce sujet » [2]. Mais, plus encore que sur les négociations diplomatiques, qui lui sont suffisamment connues, c'est sur la personne même de Ripperda, ses antécédents, sa famille et sur ses dernières années que M. S. aurait eu grand profit à utiliser la monographie hollandaise [3].

1. *Het staatkundig bedrijf van Joan Willem baron van Ripperda*. Leyde, 1861.

2. *Recueil des lettres et mémoires écrits par M. l'abbé de Montgon*. Liège, 1732, p. 119.

3. Je m'étonne un peu aussi que M. S. ait ignoré l'*Elisabeth Farnese* de M. Ed.

D'abord le nom, la famille, la religion. Sur ces points, M. S. ne produit que les déclarations de Ripperda lui-même, telles que les résument les *référats* de la conférence secrète de Vienne, mais il est évident que Ripperda s'est trompé et a menti. Il a pu se tromper de bonne foi en donnant sa famille pour originaire d'Espagne : aujourd'hui encore, combien de Flamands français, dont les noms se terminent par *a*, *o* ou *ez*, croient fermement à leur origine espagnole ! Malgré sa prétendue « consonance castillane », le nom de Ripperda est tout à fait étranger à l'onomastique d'Espagne [1]. Que la famille fût noble et ancienne, cela est admis par les historiens hollandais ; on l'admettait aussi à Vienne, autrement le fils du ministre n'aurait pas, après le désastre, épousé une Cobenzl. Pour la religion, c'est une autre affaire. Ici Ripperda paraît avoir impudemment menti. Les auteurs hollandais [2] s'accordent à dire qu'il appartenait à une famille catholique et qu'il ne renonça à sa religion que pour s'ouvrir l'accès aux fonctions publiques en Hollande : sur ce point, Saint-Simon était donc bien renseigné : « Il avoit été catholique, dit-il, mais il s'étoit perverti pour entrer dans les charges de son pays. » Ripperda à Vienne présenta les choses tout autrement ; il déclara que sa famille d'origine espagnole avait été forcée, lors de la proclamation de la République de se faire protestante, qu'elle était toutefois restée secrètement fidèle au catholicisme, que lui-même, quoique député aux États-généraux, continua à pratiquer en cachette la religion de ses pères, mais que, rentré dans sa patrie d'origine, il saisit l'occasion de faire ouvertement profession de catholicisme. En réalité, il renia sa foi par intérêt et par intérêt rentra dans le giron de l'Église. Sur les titres de Ripperda et ses circonstances de famille, les données fournies par M. S. sont incomplètes et manquent d'exactitude. Le Dictionnaire biographique hollandais le nomme seigneur de Jensuma et Poelgeest, et M. van Verschuer ajoute qu'il tenait les titres de Poelgeest et Koudekerk de sa première femme Alida

---

Armstrong (Londres, 1892), livre précieux par l'emploi qui y a été fait des documents du Record Office (lettres de Stanhope et autres agents). Il est vrai que cette estimable étude ne nous apprend pas grand'chose de nouveau sur Ripperda.

1. Les Espagnols écrivent et accentuent ce nom hollandais : *Riperdá*.

2. M. W. A. van Verschuer et les continuateurs de Van der Aa, qui, chose curieuse, n'ont pas utilisé le travail de leur prédécesseur ; voy. le *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, t. XVI, p. 350. — Par l'intermédiaire de mon ami M. van Hamel, j'ai reçu de M. Th. Bussemaker, professeur d'histoire à l'Université de Groningue, quelques renseignements sur les publications hollandaises relatives à Ripperda, depuis la thèse de van Verschuer : ce savant collègue veut bien me signaler un article de M. Rutgers, dans le *Groningsch Volksalmanak* de 1894, sur le séjour de Ripperda à Groningue et sur sa famille ; puis un autre mémoire de M. Nepven, dans le Bulletin de la Société d'histoire d'Utrecht de 1884, où ont été utilisées des lettres de Ripperda de 1715 à 1717. M. Bussemaker, qui, bien entendu, conteste l'origine espagnole de Ripperda, incline à croire que ce nom est le patronymique de Ripperd

3. *Mémoires*, éd. Chéruel et Régnier, t. XIV, p. 167.

Schellingwouw. De ses mariages et des enfants qu'il eut de trois femmes, M. S. ne parle pas : il aurait trouvé dans la thèse de Leyde des indications précises en partie tirées d'un document que je citerai tout à l'heure, l'*Extract Missive*. Du premier mariage avec la Hollandaise qui vient d'être nommée, il eut un fils Louis, son successeur pendant quelque temps à l'ambassade de Vienne et qu'on maria à Marguerite de Cobenzl, puis une fille mariée en Espagne à un Balthazar comte d'Argumoso, écuyer du roi. D'une seconde femme dont je ne trouve pas le nom et qu'il épousa je ne sais quand, Ripperda eut deux fils : l'un mourut jeune à Cologne, l'autre fut gouverneur aux Indes. Enfin, la Josefa Ramos, qui fit évader l'ex-ministre du château de Ségovie et l'accompagna en Angleterre, en Hollande et au Maroc, enrichit encore de trois fils la descendance de Ripperda : il avait donc suffisamment pourvu à la conservation de son nom.

Les dernières années de Ripperda, son séjour au Maroc où il fut attiré par un renégat du nom de Perez qu'il avait rencontré en Hollande, ses négociations à Mequinez et à Tétouan, tout cela est encore enveloppé d'une assez grande obscurité et a donné lieu à des récits très fantaisistes. Le seul document qui soulève un coin du voile paraît être un rapport (Extract-missive) dressé à bord d'un bâtiment de guerre hollandais qui vint en 1743 mouiller dans la baie de Tanger. De ce rapport résulterait que Ripperda ne réussit pas à gagner la confiance du sultan du Maroc, parce qu'il ne voulut pas se faire musulman, qu'il vécut très misérablement à Tétouan après avoir été obligé de donner à peu près tout ce qu'il possédait aux autorités locales pour s'assurer leur protection : il aurait occupé ses derniers jours à la lecture d'une vieille bible hollandaise que l'auteur du rapport recueillit avec quelques papiers. Deux autres précieux renseignements que nous fournit l'Extract-missive sont le lieu et la date de naissance de Ripperda : Groningue, 7 mars 1682, qu'aucun autre auteur n'a donné exactement.

Je ne pousserai pas plus loin l'examen des quelques lacunes ou imperfections du livre très intéressant et très méritoire de M. Syveton [1] dont il faut louer surtout le style clair et la bonne composition. On peut souhaiter seulement que l'auteur trouve bientôt une occasion de reprendre le sujet en l'élargissant et en le creusant davantage.

Alfred Morel-Fatio.

1. Voici quelques minuties : P. 26. Le marquis de Monteleone qui négocia à Paris en 1724, n'était pas un Sicilien, mais un Milanais; voir sur ce personnage une note excellente de M. de Boislisle, dans son Saint-Simon, t. XII, p. 238. — P. 118. « Tout le monde en est si mécontent (du traité de Vienne) qu'il n'y a pas jusqu'à un savetier qui ne jure de votros acristos. » Ces derniers mots qui n'ont pas de sens doivent être lus, « qui ne jure des *votos á Cristo* ». — P. 126. La grandesse de Ripperda ne fut pas de première classe, mais de troisième, une grandesse personnelle qui devait s'éteindre avec le titulaire. — P. 224. François I[er] n'a jamais habité le château de Ségovie; il a passé tout le temps de sa captivité en Espagne dans l'Alcazar de Madrid.

312. — A. Pellegrini : **Nuovi saggi romaici di terra d'Otranto** (Extrait des *Supplementi periodici dell'Archivio glottologico italiano*), in-8 de 96 pages.

313. — M. Barbi. **Poesia popolare pistoiese** (*Nozze Bacci = Del Lungo*), Florence, Carnesecchi, 1895, in-8° de 31 pages.

314. — M. Menghini. **Canti popolari romani** (Extrait de l'*Archivio delle tradizioni popolari*, vol. IX-X). Palerme, 1896, in-8° de 65 pages.

Les études de folk-lore ont pris en Italie, depuis une dizaine années, un tel essor qu'on a vraiment quelque peine à se tenir au courant. Il nous suffira de dire que M. Pitré, l'infatigable directeur de la *Biblioteca delle tradizioni popolari siciliane* et de l'*Archivio delle tradizioni popolari italiane* vient de publier (Turin, Clausen) une *Bibliografia delle tradizioni popolari d'Italia* qui forme un volume in-8 de plus de 500 pages, et qu'au train dont vont les choses il ne faudra pas un grand nombre d'années pour que cet immense répertoire soit doublé. Nous ne pouvons donc songer à présenter aux lecteurs de la *Revue* tous les recueils de contes ou de chansons qui se succèdent avec une rapidité presque inquiétante ; si nous faisons une exception pour ceux dont on vient de lire le titre, c'est que, pour des raisons diverses, ils se recommandent spécialement à l'attention.

Les amateurs de chansons populaires — dont un grand nombre sans doute ne lisent pas le romaïque — sauront gré à M. Pellegrini d'avoir mis à leur portée, par une très fidèle traduction, soixante-douze chansons grecques de la province de Lecce. Mais ce n'est pas à eux spécialement que s'adresse M. Pellegrini, qui n'a pourvu son recueil d'aucune référence : il a surtout voulu fournir une contribution à l'étude des dialectes grecs de l'Italie méridionale ; sa transcription (en caractères romains) où sont exactement notées les voyelles ouvertes et fermées, ses notes, riches en variantes et en éclaircissements de tous genres, et surtout son lexique etymologique, donnent de précieuses indications sur des parlers peu connus, sur l'influence qu'ils subissent de la part des dialectes voisins ou qu'ils exercent sur eux.

C'est au contraire aux folk-loristes exclusivement que s'adressent les recueils de MM. Menghini et Barbi, qui ont ce caractère commun d'être l'annonce et comme l'amorce de collections plus complètes, dont ils font augurer fort heureusement. Celui de M. M. qui, outre des formulettes enfantines et des devinettes, comprend plus de deux cents *stornelli* ou *rispetti* et quelques chansons narratives est surtout remarquable, par les notes, concises, mais abondantes en indications comparatives et dont plusieurs offrent comme un sommaire de l'histoire du thème traité dans la pièce. Celui de M. Barbi, beaucoup moins abondant (on n'y trouve guère qu'un spécimen de chaque genre) est rendu précieux par une introduction, riche en faits et en idées, où l'auteur donne des renseignements curieux sur les diverses formes que revêt la poésie populaire en Toscane, la transformation de chansons romanesques ou traditionnelles en chants patriotiques, l'improvisation des *stornelli* et *rispetti* (grande-

ment aidée par des réminiscences, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le dit ordinairement), l'infiltration dans les « chants de mai » de motifs pieux qui les transforment en véritables *laudi*, comparables à celles des XIIIe et XIVe siècles, etc. Mais la partie la plus importante de cette introduction est celle qui concerne les zones respectives de la poésie lyrico-épique, originaire du Piémont et probablement de la France, et de la poésie purement lyrique, dont on place ordinairement le berceau en Sicile; M. B. montre que la zone de la première s'étend beaucoup plus loin qu'on ne le dit généralement, puisqu'on trouve des chansons lyrico-épiques jusqu'en Toscane et même dans le Latium (le recueil de M. M. en contient quelques-unes); il se borne à ces indications, jugeant que toute théorie sur l'origine de ces deux formes restera fragile tant qu'on n'aura pas, pour chaque région, des recueils complets et faits par des personnes ayant une connaissance suffisante des problèmes que soulève l'étude de la poésie populaire.

Ces recueils complets et définitifs, MM. Menghini et Barbi sont certainement mieux que personne en état de les donner : souhaitons-leur donc bon courage et espérons que leurs livres viendront se placer bientôt à côté du monument que le comte Nigra a récemment élevé à la poésie populaire de la Lombardie[1].

A. JEANROY.

CHRONIQUE

FRANCE. — Il y avait plus à dire, plus à conter que ne l'a fait M. CHOPPIN sur Conflans, Esterhazy et Lauzun dans ses *Trois colonels de hussards au* XVIIIe *siècle* (Berger-Levrault, in-8, 27 p.). Mais l'auteur n'a fait là qu'un article de revue, et dans ses trois portraits il a reproduit la plupart des anecdotes dont ces trois hussards furent les héros; on remarquera surtout les pages consacrées à Esterhazy, le moins connu et le moins sympathique du trio.

— M. Albert SOUBIES publie dans la « Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-arts » un résumé de l'*Histoire de la musique allemande* (Paris, Quantin, in-8, 296 p. 3 fr. 50). Il a divisé son sujet en trois parties : I. *Avant Bach* (Origines et moyen âge; Renaissance; XVIIe siècle). II. *De Bach à Beethoven* (Eglise; concert; théâtre). III. *Le* XIXe *siècle* (L'évolution intellectuelle et la musique; tradition et transition; Wagner et l'art contemporain).

ALLEMAGNE. — Vient de paraître, à la librairie O. Petters d'Heidelberg, le troisième fascicule du « *Obergermanisch. Raetische Limes des Rœmerreichs* » (prix :

---

1. Je me bornerai à signaler, comme particulièrement curieux, le rapport entre les pièces 13 et 50, et la fameuse chanson de la *grasca* (dont elles sont certainement des rédactions altérées et abrégées) que Boccace (Journée IV, nouv. 5) signale comme populaire dès le XIVe siècle et à laquelle il attribue, comme on le sait, une origine sicilienne (cf. Carducci, *Cantilene e Ballate*, p. 48).

2 marks 80). Il contient la description du *Castellum* de Maskœbel et de celui de Niedernberg.

— La librairie Mohr à Fribourg et Leipzig réédite deux volumes de ses collections estimables : 1° Dans la « Sammlung ausgewæhlter Kirchen. u. dogmengeschichtlicher Quellenschriften », *Die Apologieen Justins des Mærtyrers*, von G. Krüger (XVI-87 pp. in-18; prix : 1 mark 50) : c'est une revision attentive de la première édition, avec quelques modifications apportées à l'introduction, d'après le livre du même auteur sur l'ancienne littérature chrétienne; — 2° Dans la collection des Éléments de science théologique, le cinquième fascicule : *Praktische Theologie* von E. Chr. Achelis (XIV-299 pp. pet. in-8; prix : 6 marks) : cinq paragraphes nouveaux, une refonte qui se fait sentir à chaque page, une bibliographie mise au courant, 16 pages de plus prouvent que les mots « édition corrigée et augmentée » ne sont pas inscrits à tort en tête du volume. L'effort des éditeurs et des auteurs pour tenir les ouvrages manuels au courant est général en Allemagne et témoigne au fond d'une entente plus pratique des nécessités du commerce et des besoins du public.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 17 juillet 1896.

M. Schlumberger, président, annonce la mort de M. Ernest Curtius, de Berlin, associé étranger de l'Académie depuis 1889, et retrace la vie de ce grand historien.

M. le secrétaire perpétuel lit une lettre de M. Paul Labrouche sur une voie antique qui, traversant de biais l'ancienne Gaule, reliait l'Arvernie à l'Ibérie. Le chemin dit la Ténarèse dans son parcours en Aquitaine, a fait l'objet d'assez nombreux travaux; mais aucun des auteurs qui l'ont étudié n'a déterminé avec précision le point exact des Pyrénées que franchissait le grand chemin, absent des nomenclatures officielles de l'Empire romain. M. Labrouche a retrouvé des textes qui paraissent combler cette lacune. Ces faits établissent, semble-t-il, d'une façon indéniable, que le Ténarèse était praticable aux voitures allant de France en Espagne, jusqu'à une époque peu éloignée de nous, puisque des voitures passaient encore le port frontière sous le règne d'Henri IV. De l'enquête faite sur place par M. Labrouche, il résulte que dans l'antiquité au moyen âge et jusqu'à une date relativement récente, il existait, dans les Pyrénées centrales, un passage praticable aux colliers chargés, alors que, de nos jours, toute la partie de la chaîne, comprise entre les Basses-Pyrénées et les Pyrénées-Orientales est entièrement dépourvue de voie de transit, si l'on ne considère pas comme telles de mauvais sentiers, la plupart interdits aux bêtes de somme.

L'Académie déclare vacante la place de membre ordinaire précédemment occupée par M. de Rozière, décédé. La fixation de la date de l'élection est remise au mois d'octobre.

M. Dieulafoy est désigné comme lecteur pour la séance trimestrielle du 25 octobre.

M. C. Enlart communique le résultat de la mission qu'il vient d'accomplir dans l'île de Chypre pour y rechercher les monuments de l'architecture gothique. Se fondant principalement sur des exemples empruntés aux cathédrales de Nicosie et de Famagouste et à l'abbaye de Lapais, il reconnaît une influence considérable des écoles gothiques de la Champagne et du Languedoc, et subsidiairement, au XVe siècle, celle de l'école de la Catalogne et de l'Aragon. — M. Clermont-Ganneau présente quelques observations.

M. Clermont-Ganneau lit un rapport sur le mémoire où M. Fossey, membre de l'École française d'Athènes, rend compte de son voyage archéologique en Syrie. Les matériaux épigraphiques (inscriptions grecques, romaines et coufiques) recueillis par M. Fossey ont une réelle importance.

M. Salomon Reinach montre la gravure d'un petit cerf en or, considéré à tort comme un taureau, qui appartenait au siècle dernier à Caylus et avait été découvert dans le Péloponnèse, aux environs d'Amyclées. Il donne des raisons pour faire classer cet objet, autrefois attribué à l'art de la Perse, parmi les monuments les plus curieux de l'art mycénien.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 33-34 — 17-24 août — 1896

315. — **Lehrbuch der neutestamentlichen Theologie** von Dr H. J. Holtzmann. Lief. 2-4, Freibourg i. B., J. C. B. Mohr, 1896. In-8, p. 49-144. 49-240.

Ces fascicules (voir, au sujet du premier, la *Revue* du 4 mai 1896) contiennent, en premier lieu, l'exposé des idées judéo-palestiniennes sur le monde angélique, l'homme et le péché, les êtres intermédiaires entre Dieu et le monde (hypostases divines : gloire, parole, présence, sagesse, esprit de Dieu, Loi), la religion et le messianisme; celui de la théologie alexandrine, principalement de la doctrine du Logos; des considérations préliminaires sur l'enseignement de Jésus. Tous ces points sont traités avec l'esprit critique, l'ampleur d'information, la netteté qui caractérisent l'auteur. La situation de Jésus à l'égard des esséniens, des pharisiens, des sadducéens, de Jean-Baptiste est clairement établie ; l'autorité des Évangiles synoptiques est acceptée avec des restrictions qui atteignent seulement certains détails des discours.

On trouve ensuite l'analyse de la théologie paulinienne. M. Holtzmann explique fort justement le rapport de la doctrine de saint Paul avec ses antécédents et le travail psychologique de sa conversion. Il étudie minutieusement sa conception christologique, sa théorie de la justification, son enseignement sur l'Église, le baptême, l'eucharistie, le développement de son eschatologie. Beaucoup de problèmes délicats sont touchés et tranchés en même temps. L'éminent critique excelle à faire ressortir la variété des éléments qui sont entrés dans l'enseignement de saint Paul. Il semble parfois que le relief s'accuse trop profondément. En ce qui regarde l'eucharistie, par exemple, M. Holtzmann estime que saint Paul a le premier introduit l'idée d'une communion réelle avec le Christ glorifié. Les chrétiens primitifs n'y auraient vu qu'un souvenir, une coutume observée par Jésus lui-même et autorisée par les circonstances de son dernier repas. Saint Paul y aurait vu un repas de sacrifice, le symbole effectif de la communion des fidèles entre

eux et avec le Christ. Telle est, en effet, la conception de l'Apôtre. Mais le fond de cette conception ne lui appartient pas en propre. Les critiques ont cependant remarqué la place que tient la fraction du pain dans les apparitions du Sauveur ressuscité. Ce n'est pas là un détail sans importance. La tradition primitive établissait un lien entre la vie reconquise par Jésus et le rite de l'eucharistie. Il y a toute chance pour que la foi à la résurrection et la foi à la présence de Jésus au milieu des siens par le repas eucharistique soient des termes corrélatifs. Sur ce point comme sur d'autres, saint Paul n'a fait que définir théologiquement la croyance des premiers disciples.

Alfred Loisy.

---

316. — **Die syntaktischen Verhæltnisse des Arabischen** von H. Reckendorf, erste Hælfte. Leyde, Brill, 1895, in-8, p. 264.

Une grammaire pratique traite des phénomènes linguistiques dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de la langue et de la littérature d'un peuple. Mais le génie de la langue ne peut être pénétré dans ses replis intimes, si l'on ne se rend compte des causes de ces phénomènes, si l'on ne suit pas à pas l'évolution de la pensée humaine chez ce peuple. Tel est l'objet d'une grammaire théorique et analytique; tel est, pour la syntaxe arabe, le but que M. Reckendorf s'est proposé, et, hâtons-nous de le dire, a atteint de la manière la plus satisfaisante dans le livre qu'il vient de publier. C'est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de ce livre, car aucune préface, aucune introduction ne nous indique les vues de l'auteur qui entre directement en matière après ces quelques mots : « On doit chercher à expliquer les principaux faits de la syntaxe arabe. »

Si l'esprit humain est un, il se développe et évolue d'une manière différente selon les instincts de l'individu et le milieu dans lequel celui-ci vit. Point donc n'est besoin, pour écrire la grammaire analytique d'une langue, d'étudier et de comparer les diverses manifestations de la pensée dans tous les temps et les lieux. Mais, comme un phénomène linguistique est parfois susceptible d'être compris et expliqué de plusieurs manières, surtout quand il s'agit pour nous Européens d'une langue sémitique si éloignée de nos propres conceptions intellectuelles, il y a utilité à invoquer l'autorité des autres langues du même groupe linguistique. M. R. en a jugé autrement et il s'est borné à étudier l'arabe en lui-même. L'arabe, il est vrai, possède une syntaxe qui lui est propre, riche en tournures originales, en nuances délicates qui ne se rencontrent pas ou qui ne se rencontrent plus dans les langues sœurs. Cependant, parmi celles de ces langues qui nous sont le mieux connues ou qui se sont le mieux conservées, l'hébreu biblique offre pour la syntaxe de précieux éléments de comparaison.

Le livre est divisé en quinze chapitres où sont traités les sujets suivants : I prédicats ; II phrase pronominale ; III nom ; IV nombres ; V phrase verbale ; VI verbe ; VII corrélation entre le sujet et le prédicat ; VIII interrogation ; VIII (*sic*) négation ; IX attribut ; X accusatif ; XI génitif ; XII construction des noms verbaux ; XIII rapports de détermination ; XIV prépositions. Ces sujets sont traités avec une puissance d'analyse qui fait honneur à l'auteur. Souvent surgissent de nouvelles théories qui, si elles ne résolvent pas d'une manière définitive des problèmes difficiles ou peu étudiés, projettent une vive lumière et éveillent l'attention du lecteur. Signalons entre autres les passifs considérés comme des intransitifs forts, § 25 ; l'origine et la formation de la déclinaison diptote, § 90. M. J. Barth dans la *Zeitschr. der deut. morgenl. Gesellschaft*, XLVI, p. 684, avait vu dans cette déclinaison une extension de la déclinaison pronominale à un certain groupe de noms. M. R. part d'un autre principe, que M. Jensen avait aussi reconnu de son côté. Cette déclinaison se serait formée d'après le verbe ; la voyelle *ou* du nominatif reproduirait la voyelle finale de l'imparfait, la voyelle *a* de l'accusatif rappellerait la voyelle finale du parfait. Cette nouvelle théorie convient très bien à un certain groupe de noms propres et à l'élatif de la forme *af'alou;* mais elle est moins frappante pour les autres diptotes où l'anologie est obligée d'entrer en ligne pour la soutenir et la défendre.

Un livre aussi nourri de faits ne permet pas un examen détaillé qui dépasserait les limites d'un compte rendu. Nous nous bornerons à deux observations. Les développements donnés aux paragraghes ne nous ont pas paru également distribués. Le paragraphe 25, par exemple, qui traite des conjugaisons actives dérivées, est bien écourté. On n'y trouve pas, pour la quatrième conjugaison, la distinction du sens transitif et du sens intransitif (inchoatif) qu'offre un certain nombre de verbes de cette conjugaison, distinction à laquelle les grammairiens arabes attachaient eux-mêmes une grande importance, comme on le voit pour l'ouvrage d'Ibn al-Qôutya, *Le livre des verbes*, publié récemment par M. Guidi.

Notre seconde observation portera sur le rapport exprimé par l'état construit. M. R. établit, § 89 (comp. § 100), la règle que les deux termes de l'état construit sont tous deux ou complètement déterminés ou complètement indéterminés ; *saifou -lradjoli* signifie « le glaive de l'homme », mais *saifou radjolin* signifie « un glaive d'un homme », *ein Schwert eines Mannes*, p. 168. Cette dernière partie de la règle ne me semble pas exacte. L'état construit forme un lien qui par lui-même marque une espèce de détermination. Comme M. R le fait observer, les Arabes n'ont pas l'article indéfini *un*. En outre ils expriment souvent par le génitif une qualité que nous rendons par un adjectif : *saifou malikin*, littéralement « glaive de roi, » répond à notre expression « glaive royal » et signifiera selon le contexte « un glaive royal » ou « le glaive royal » ; de même *ben mélekh* « fils de roi » en hébreu signifie

« un prince » ou « le prince », tandis que avec l'article *saifou -lmaliki* se traduit par « le glaive du roi », *ben hammélekh* par « le fils du roi ». L'expression « un glaive d'homme » devra se rendre par une autre tournure, au moyen d'une préposition *li* ou *min ; saifoun liradjolin* ou *saifoun min radjolin*. Voilà pourquoi *tafsîrou âyatin* veut dire « l'explication d'un verset », et *dârou radjolin* « la maison d'un homme », p. 170. C'est aussi la raison qui fait que les noms diptotes deviennent triptotes à l'état construit. L'explication de ce fait donnée par M. R. nous paraît peu satisfaisante : « La langue, dit-il p. 178, n'a guère compris la déclinaison diptote, en présence des nombreux appellatifs indéterminés, comme une déclinaison de la détermination par elle-même, mais l'impression a plutôt prévalu, que la déclinaison diptote ne forme en général aucun signe de la détermination ou de l'indétermination. Ainsi s'explique que les diptotes deviennent triptotes, dès qu'ils reçoivent une désignation extérieure qui est liée nécessairement à une détermination ou à une indétermination logique. Le diptote devient triptote, aussitôt qu'il reçoit l'article ou qu'il régit un génitif, car le génitif est de son côté soit déterminé, soit indéterminé; or un génitif déterminé désigne extérieurement son *regens* comme déterminé, un indéterminé comme indéterminé. A l'état construit la déclinaison diptote n'a donc jamais pénétré. » La vérité, selon nous, est que le rapport exprimé par l'état construit renferme, même quand le *nomen rectum* n'a pas l'article, une idée de détermination suffisante pour empêcher la diptosie de se produire, comme c'est le cas lorsque le diptote devient déterminé par l'article.

Ce volume, à en juger d'après le titre, n'est que la première partie de l'ouvrage. Nous espérons que la seconde partie paraîtra bientôt ; en attendant nous relirons le premier volume dont une seule lecture ne suffit pas pour en tirer tout le profit qu'il offre.

R. D.

---

317. — Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum editum consilio et impensis Academiae litterarum Caesareae Vindobonensis :
Vol. XXVIII, sect. III, pars 3 : **S Aureli Augustini Quaestionum in Heptateuchum libri VII. Adnotationum in Iob liber unus.** Ex recensione Josephi Zycha. Pragae, Vindobonae, F. Tempsky; Lipsiae, G. Freytag : MDCCCLXXXXV. xxvi-667 pp. in-8°. Prix : 17 M. 60.

M. Zycha écrit dans son introduction (p. viii) : « Eos qui censuram libri scribentes nihil aliud nisi non placere sibi magis adroganter quam ueraciter dicunt nihil curo. » Pour ne pas imiter ces méchants critiques [1]

1. M. G. Krüger, *Theol. Literaturztg*, 1895, 364, m'apprend que les critiques de M. Z. sont E. P(reuschen), *Lit. Centralblatt*, 1894, n. 32 ; λ, *Theol. Literaturblatt*, n. 27; P. L(ejay), *Revue Critique*, n. 45. Ce dernier est également mentionné dans la préface du volume XXVIII, sans indication de l'année ou du volume de la revue. M. Krüger ajoute : « Von längeren Besprechungen ist mir nur eine lobende bekannt geworden : sie rührt von M. Petschenig her, der Mitarbeiter des Corpus ist. »

je demande aux lecteurs de la *Revue* la permission de consacrer quelques pages au dernier volume publié par M. Zycha.

Une première constatation, agréable pour l'auteur et pour les critiques, c'est que les articles consacrés déjà à ses éditions n'ont pas été sans profit pour lui. Dans le t. II de la section VI (*Contra Felicem* etc.), p. LXXXV, M. Z. disait des Bénédictins : « (Haec) sufficient ad confirmandum iudicium parum diligenter uersatos esse illos qui collationes conficerent in libris comparandis. Quod tamen prioribus editoribus omnibus palmam praeripuerunt monachi a S. Mauro, ut iis tot debeat Augustinus praestantissimas emendationes quot alteri ante eos nemini, id ei rei uni attribuendum est, quod mira felicitate in conquirendis et eruendis codicibus usi sunt. » Cette conclusion était appuyée de discussions de détail où je lis (p. LXXXIII) : « non ad optimi cuiusque codicis uerba restituerunt, sed adhibuerunt codices qui in promptu essent et quasi ad manus occurrissent sine ullo delectu » ; ou bien à propos de certaines leçons admises par ces éditeurs (p. LXXXIIII) : « quam sententiam ab oratione prorsus alienam esse apparet ;... non minus incaute in restituendo hoc loco uestigia primi editoris presserunt ; etc. » Un critique avait conclu que M. Z. considérait les Bénédictins de Saint Maur comme des hommes négligents servis par d'heureux hasards. Dans la préface du présent volume, M. Z. proteste contre l'affirmation de cet « homo maleuolus et maledicus » et fait l'éloge des Bénédictins : c'est un résultat.

On lui avait aussi reproché de noter minutieusement des vétilles orthographiques, sans intérêt. Il a en fait cette fois le sacrifice. On s'était plein de l'impression, qui n'avait pas été assez surveillée. Dans le nouveau volume, il faut chercher les fautes, qui, dans les précédents, s'offraient d'elles-mêmes. Une des distractions du volume XXVIII n'est qu'imparfaitement corrigée ; ce volume portait la cote : sect. III, pars 1 ; c'était déjà celle du *Speculum*. Il est maintenant entendu que le volume XXVIII est la pars 2, et l'index est rédigé en conséquence. Pour réparer tout à fait cette maladresse, il eût fallu faire réimprimer le titre de ce volume. Mais il y a longtemps que les bibliographes ont renoncé à rien comprendre dans les tomaisons du *Corpus*.

Aujourd'hui, on demande avant tout à un éditeur des matériaux choisis et sûrs. Ceci suppose des collations exactes. J'ai fait à ce sujet quelques vérifications dans les manuscrits de Paris. Pour les *Quaestiones in Heptateuchum*, le plus ancien de tous était le n° 12168, provenant de Corbie, *C*, VIII^e-IX^e siècle. M. Z. ne paraît pas avoir distingué exactement la première main de celle des correcteurs. Il n'était pas obligé de classer soigneusement ceux-ci ; ils sont au nombre de trois : l'un, C^2 très ancien, se sert d'encre foncée et mélange son écriture de formes tirées des écritures nationales ; C^3 paraît aussi ancien, mais emploie une encre très pâle : il fait des corrections d'orthographe, rétablit les syllabes passées, corrige les vulgarismes ; C^4 est un peu plus récent : l'encre est noire et l'écriture n'offre pas de traces d'influence des écritures nationales. Mais

au moins peut-on exiger que l'on ne puisse conclure du silence de l'apparat que telle portion de texte est de première main tandis qu'elle émane d'un correcteur. Comme on va le voir, sans parler de quelques autres erreurs, le cas se produit trop souvent. Voici un errata destiné à compléter et à corriger l'apparat des pp. 92, 21–106, 107[1]. P. 92, 21 *mendacio :* C^1 (*mendaciis?* C^2); *fefellerunt* : C^2, *ffellerunt* C^1; — 93, 2 *premiu* C^1 ; 9, *medacium* (corr. C^2); 13 *terren* (corr. C^2); 15 *extimo* (cor. C^2); 21 *in opere* (*in illo* C^2 dans l'interligne); — 94, 4 *scritura* (corr. C^2); 5 *tacit* (corr. C^2); 6 *illum* om. (add. C^2); 11 *in ram* (*in terram* C^2); 14 *proprietem* (corr. C^2); — 95, 6 *fierit* (*fieret* C^2); 8 *uidentem* om. (add. C^2 dans l'interligne); 15 *nemo* om. (add. C^2 dans l'interligne); 18 *.oris*; — 96, 18 *loquitur* (*loquetur* C^2; 19 *lingua esse* (la lettre grattée est sûrement *s*); 23 *eloquenda* (*ea loquenda* C^2); — 97, 8 *in Sepphora* (*in* effacé par C^2); 19 *uindicta*, faute qui explique l'addition de *et* notée par M. Zycha; la correction est de C^2); — 98, 14 *uellet* (l'apparat donne seulement la correction par C^2); — 99, 12 *afflisti* (corr. C^2); 22 *ides* (corr. C^2); 24 *moy* (*Moyses* C^2); — 100, 2 *quomo* (corr. C^2); — 101, 1 *siue huc* om. (add. C^2 dans l'interligne); 15 *moueatur* (l'*a* un peu effacé peut donner à un lecteur distrait l'impression d'une *n;* ce qui explique le texte *mouentur* d'Amerbach); 19 *factis* (*factos* C^2); 102, 29 *ipsi* (comme PSV, *ipsae* C^2); *ueri* om. (add. C^2); *draconis* (*dracones* C^2); *facti* (comme PSNV, *facte* C^2; d'où l'on peut douter que N a précédemment *ipsae* et non *ipsi*); — 103, 18 *incantores* (*incantatores* C^2; cp. fr. « enchanteurs », et *praecantores*, dans Césaire d'Arles, d'après la première main du ms. de Würzburg publié par dom Morin, *Revue bénéd.* (1896), XIII, 207, 14); 19 *cum* om. (add. C^2); 21 *incantores* (*incantatores* C^2); 28 *i(n) sanguinem* (*n* écrit par C^2); — 104, 20 *non dixit xpi bonum se odor sumus* (ce mot est douteux; *odorem éê* C^2. ¶ *In omni loco etiam illud adiunxit. Et in* ¶ *his qui salui fiunt*... C^1; la portion entre ¶ a été effacée d'un trait par C^2; 23 *ant* (*pereant* C^2); — 105, 4 *renis* (*renes* C^2); 14 *potentio[r i]n eis* (corr. C^2?); 15 *conatu* (*conatus* C^2); 22 *p(raef)idebat,* (corr. C^2?); 23 *(di)gitum* (corr. C^2?) 28 *et in primo... conuersa est* écrit deux fois : ce détail est signalé par M. Z. dans la préface, mais non dans l'apparat. Ainsi, d'après ce qui précède, on peut affirmer que les corrections des différentes mains ont été souvent

1. M. Z. (p. x) nous dit : « Codex manum correctricem bis est expertus et quidem correcturis ita est refertus, ut ueritus ne apparatus criticus nimium adcresceret multa *m. 1* corrupte tradita, si modo *m. 2* emendata erant non adnotarem. » Il était pourtant nécessaire de faire connaître le texte de première main, car si on ne doit pas le trouver dans une publication de ce genre, où le chercher? Que des fautes comme *medacium* soient peu importantes, je le concède et j'admets qu'on puisse à la rigueur ne pas les noter; il en va autrement de leçons comme *lingua esse*, *eloquenda*, ou de corrections qui ne laissent plus deviner le texte primitif. D'ailleurs toutes les omissions de M. Z. ne sont pas volontaires, comme le prouve le cas de *uindicta*, p. 97, 19, ou celui de *ipsi* et *facti* (102, 20); comme le prouvent aussi les lacunes faciles à signaler dans la collation d'autres manuscrits que le Corbeiensis.

prises pour le texte écrit d'abord; celui-ci ne peut être connu par l'idée tion de M. Z. Cette confusion est si constante, qu'on n'a, pour la constater, qu'à feuilleter le manuscrit et à se reporter des endroits corrigés au texte de M. Z C'est ce que j'ai fait à partir de la p. 96, sans m'astreindre à une collation continue. Telle est la sécurité que nous pouvons avoir à l'égard du manuscrit le plus ancien et auquel M. Z. accorde une place prépondérante. Pour un autre manuscrit de Paris, le n° 1951, du IX° siècle, j'ai relevé rapidement, pour cinq pages de l'édition, les omissions ou confusions suivantes entre la première main et les corrections [1] : p. 370, 18 *decebatur* (*dic*. corr.); — 371, 1 *eum* (non *deum*); 5 *dicunt* (non *dicuntur*), 30 *ienita* (probablement; en tout cas, *gen*. est une corr.); — 372, 24 *man* & (*an et* corr.); — 373, 11 *eas* (avec les autres manuscrits); — 374, 28 *qui* (*quid* est-il une faute d'impression?); — 375, 2 *hos* (et non *hoc*). Mais ce manuscrit se distingue par des corrections faites en marge, dont une espèce au moins est facile à signaler. Dans le haut ou le bas, pas dans la marge latérale autant que j'ai vu, ont été ajoutés en écriture irlandaise avec une encre pâle, des passages omis par la première main. M. Z. a relevé cette particularité (p. XIV), mais il s'en faut que, soit là, soit dans son apparat, il ait tout indiqué. Ainsi on ne devra pas attribuer à la première main de ce manuscrit : p. 224, 6-7 *et cubitum... pars ista* (f° 92 [a]); 240, 4-5 *non oportet fieri... domini quod* (98 [a]). P. 175, 21 *latini... partes*, au commencement du f° 74 , est sur un grattage causé sans doute par le défaut de place et la nécessité de serrer pour intercaler le passage omis.

Les Annotations sur Job ont pour principal fondement du texte le ms. de Paris 12206 du XI°-XII° siècle. La négligence à distinguer la première main des corrections est la même. Il suffit de citer : p. 519, 14 *sicut* om. (add. dans l'interligne); 26 *confiten(d)um*; 520, 22-23 *ad doctrinam* om. (add. dans la marge); 525, 13 *uiam* (*uitam* dans l'interligne); 527, 17 *uel* om. (add. interl.); 528, 9 *mihi* om. (sans correction); 531, 6 *proferam... confitentis sunt* om. (add. marg.); 532, 7 *scio* om. (add. interl.); 534, 20 *fructum*; 535, 14 *eius* om. (comme TC); 22 *deum* (comme C); 536, 7 *continentiae* (non *id est continentia;* lire sans doute *continentia est* : dans ce passage, Aug. vise évidemment à varier ses tournures, or il vient d'employer *id est*); 23 *in uia* (non *in uiam*); 537, 9 *inueniat* (non *inueniet*); 537, 19 sqq. les indications de M. Z. sont inexactes pour ce manuscrit et les n^os 2102 et 2083, probablement pour les quatre manuscrits indiqués; voici ce que donnent nos trois manuscrits de Paris : *peccata mea. Tamen* (qui se trouve ainsi répété deux fois dans le passage) *non me iustificabo abscondens peccata mea. Tamen loquar et coram*

1. A propos de ce manuscrit, M. Z. ne fait aucune remarque analogue à celle que j'ai discutée dans la note précédente. Elle serait d'autant moins recevable que M. Z. se fonde sur l'état du manuscrit de première main pour établir sa parenté avec le manuscrit de Valenciennes (p. XVIII).

eo arguam me. Ecce ego(*enim* 2083)...; ne peut-on pas supposer que le commencement identique des deux phrases est cause de l'interversion et qu'il faut les faire commencer chacune par *tamen*? Un coup d'œil sur l'autre ms. de Paris, 2102, m'a fourni les rectifications suivantes : p. 524, 25 *si enim* n'est pas omis, comme le dit M. Z. p. 523, 13, non plus d'ailleurs que dans le ms. 12206[1]; 534, 20 *fluctus* (avec T); 535, 22 *deum* (avec C et G, voir plus haut). Je dois dire d'ailleurs que je n'ai fait qu'un examen très superficiel de ce manuscrit et n'ai vérifié avec soin la collation du précédent que pour les pp. 534, 14 à 537, 21.

Les détails qui précèdent prouvent que non seulement les collations, mais aussi les descriptions données par M. Z. sont insuffisantes. Elles ont pourtant leur importance, puisqu'elles sont un des éléments principaux de l'histoire des œuvres et de leur transmission, sans parler du secours indirect que ces détails peuvent apporter à la critique, comme on vient de le voir pour les diverses mains du Corbeiensis (n. 12168). Je commence par ce manuscrit. Ce n'était pas la première fois que M. Z. s'en occupait : dans le volume précédent il lui avait déjà servi à établir le texte des *Locutiones*. Mes observations portent sur les renseignements donnés dans les deux volumes. Ce manuscrit est en une écriture mérovingienne que le comte de Bastard appelait « cursive brisée ». Il comprend en tout 165 feuillets : deux feuillets de garde dont le recto du dernier présente une miniature, sorte de frontispice; 20 cahiers, qui sont des quaternions, sauf le neuvième, qui n'a que sept feuillets, et le quinzième, qui est un quinion ; un 21[e] cahier de six feuillets, dans lequel le f° 158 a été transporté à la fin du texte; et enfin deux feuillets de garde dont le dernier porte en manière d'essais de plume, la traduction de quelques mots grecs. Comme d'ordinaire, le côté du poil est à l'extérieur du cahier (quatre premiers rectos et quatre derniers versos). Un détail plus important, et que M. Z. a eu tort de ne pas noter expressément, c'est que le manuscrit, qui n'a que les quatre premiers livres des *Locutiones* et des *Quaestiones* présente alternativement les *Quaestiones* et les *Locutiones*[2], à la différence d'un autre type de manuscrits, qui ont d'abord toute la suite des sept livres des *Locutiones*, puis toute la suite des sept livres des *Quaestiones*. Si l'on peut se fier aux indications de l'apparat de M. Zycha, le *Corbeiensis* n'est pas le seul manuscrit connu présentant une telle disposition; car malgré l'assertion de M. Z. (t. II, p. XVIII), le manuscrit de Novare doit être rangé dans cette catégorie[3]. Comme

1. Il se peut qu'ici les indications de M. Z. soient plutôt équivoques qu'erronées; mais ce n'est pas sûr et la plupart des lecteurs s'y laisseront prendre.

2. M. Z. a omis l'incipit qui forme une page peinte de lettres à figures d'animaux et donnant le texte : *In Dei* | *nomine* | *Inci* | *piunt* | *ques* | *tiones* | *Genesis beati Augusti* | *ni in eptaticum*; entre les deux dernières lignes un correcteur a ajouté : *Genesim et exodo et léuitico et numeŕo. Libri VIII.*

3. Ce manuscrit, contrairement à ce que pourrait laisser supposer M. Zycha, a partout les livres des *Locutiones* avant les livres correspondants des *Quaestiones*, sauf pour

le manuscrit de Corbie ne paraît pas mutilé à la fin, on peut le considérer comme un premier volume d'un exemplaire de luxe dont nous n'avons plus le second tome.

Le ms. 1951, du IX[e] siècle, porte diverses cotes anciennes « folio 1 • oratione carenti » (p. XIII) : M. Zycha, qui l'a collationné à Vienne, l'a bien mal examiné; on voit sans peine que la première page est couverte d'écriture, rendue un peu difficile à lire parce qu'on a dû coller ce feuillet à une couverture de reliure. Mais il ne faut pas de grands efforts pour déchiffrer tout au bas, en lettres rouges : « Expliciunt locutiones iudicum qui est sci augustini liber septimus. » Ces deux derniers mots ne tenant pas sur la dernière ligne ont été écrits au milieu de la marge inférieure. Si l'on tourne la page, on lit au bas la signature : *V*. On lit, dans la suite, les autres numéros de cahiers, f° 57 [b] : *XII*, 65 [b] : *XIII*, 73 [b] : *XIIII*, 81 [b] : *XV*, 89 [b] : *XVI*, 95 [b] : *XVII*. Puis la numérotation recommence; le n° *I* aurait dû figurer f° 103 [b] et a disparu; on trouve ensuite f° 111 [b] : *II*, 119 [b] : *III*, *IV* manque, 135 [b] : *V*, 143 [b] : *VI*, 151 [b] : *VII*, 159 [b] : *VIII*, 168 [b] : *VIIII*, 176 [b] : *X* (d'une autre main), 184 [b] : *XI*; les n[os] *XII* et *XIII* manquent aux ff. 190 [b] et 198 [b]; reste un cahier de quatre feuillets. Nous avons donc ici un exemplaire primitivement en deux volumes de 17 et 14 cahiers; le deuxième commençait au livre III des *Quaestiones*; le premier présentait en tête les *Locutiones*, ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par un calcul comparatif avec une édition [1]. Mais on peut aller plus loin. Ce dont M. Z. ne s'est pas douté quand il a édité les *Locutiones*, c'est qu'il reste une partie importante du texte de notre manuscrit. Le n° 1952 de la Bibliothèque nationale est un recueil factice dont la deuxième partie, ff. 125-155, comprend les *Locutiones*, à partir de « constitue eum super terram aegypti et faciat pharao... » (Gen., n. 160; pp. 530, 23 Z.) : soit en tout six feuillets, un quaternion signé *III* f° 140 [b], un autre signé *IIII* f° 148 [b], et sept feuillets. Il manque donc un feuillet pour avoir le cinquième cahier Nous l'obtenons en rapprochant par la pensée le f° 1 du ms. 1951 qui porte au verso la signature *V*. Nous avons alors un texte parfaitement suivi, le f° 155 [b] du ms. 1952 finissant aux mots : « haec locutio in Quaestionibus exposita est » (Juges, n. 52; p. 627, 23 Z.) et le f° 1 du ms. 1951 commençant par : « Et reduxerunt eum de petra et uenit » (ib., n. 53; ib. l. 24). L'écriture de part et d'autre a les mêmes caractères. C'est une minuscule caroline fortement mélangée de particularités

---

les deux premiers, le manuscrit commençant après le texte des *Retractationes* par les *Quaestiones Genesis* et les *Qq. Exodi* suivies des *Locutiones de Genesi* et des *Ll. Exodi*. Toute la suite est conforme à l'ordre du Corbeiensis.

1. Les *Quaest. Iudicum* commencent f° 181 [a], et non 108, comme le dit M. Z., p. 449 16. De plus, dans ce titre, lire *ihu* non *ihs*. — P. 506, 19, M. Z. donne pour la fin de l'explicit (f° 202) : AUGUST EIII; ce mélange de grec et de latin n'est pas dans le manuscrit, il y a bonnement *epi*, avec un *e* oncial et une tilde sur le tout. Voilà ce qu'on pourrait appeler le pédantisme de l'inexactitude. — F° 168 [b] (419, 9 Z.) *expliciunt quaestiones Deuteronomii* est d'une autre main que les autres rubriques.

nationales (mérovingiennes ?) : ligature de *ra, re, ri, ro, ntu,* & à l'intérieur des mots *(a&erna, d&innabulis)*; etc. On retrouve de part et d'autre le même correcteur qui, d'une encre pâle, supplée, en haut ou en bas, en écriture irlandaise, les passages omis [1]. Le compte des lignes est le même : 32, en tenant compte de ce que deux mots de l'*explicit* sont dans la marge de 1951, f° 1 a. La dimension des deux manuscrits n'est pas la même, mais cette différence tient à la reliure. Comme les pages sont réglées avec soin à la pointe sèche, on peut mesurer sur la ligne de marge la hauteur, entre la première et la dernière ligne tracée pour l'écriture, et la largeur de la ligne. On voit alors que la justification est sensiblement la même : 1952, f° 155 b, larg. 130 mm., haut. 212 mm.; 1951, f° 1 a, larg. 132 mm., haut. 212 mm. L'écartement des lignes est le même, de 6 mm. à 6 mm. et demi. Il n'est donc pas téméraire d'affirmer que le fragment du n. 1952 a fait partie du même manuscrit que le n. 1951. Pour les *Locutiones*, ce manuscrit se rattache à la famille de tous ceux que nous connaissons, sauf le *Corbeiensis* : il a la grande lacune du commencement du livre III. Des feuillets intercalaires l'ont suppléée au XIe siècle et ont été insérés dans le cahier noté *III*.

La Bibliothèque nationale possède trois manuscrits des *Adnotationes in Iob* consultés par M. Zycha. Le n. 12206, du XIIe siècle, forme deux parties qui n'avaient à l'origine rien de commun que les caractères de l'écriture, malgré la différence des mains, et que la nature des œuvres, toutes de saint Augustin. M. Z. aurait pu remarquer que deux signatures de cahiers (f° 63 b: *I*, f° 71 b: *II*) font des *Adnotationes* un tout parfaitement distinct du reste du volume qu'elles complètent. La première partie a 38 lignes à la page et les *Adnotationes*, 35. Quant à la grande lacune, pp. 522, 13-524, 25, soit 63 lignes, elle s'explique parfaitement par la perte d'un feuillet dans l'archétype ; son contenu équivaut à une page et demie de notre manuscrit qui est d'écriture serrée et fourmille d'abréviations. Le n. 2102 méritait une description que M. Z. ne lui a pas consacrée. Des manuscrits de Paris, c'est le seul qu'il n'a pas vu lui-même ; mais son correspondant aurait pu lui copier la très belle inscription qui ouvre le volume et couvre la première page [2]. Il aurait appris que ce manuscrit a fait partie d'une collection admirable, série unique de spécimens de l'écriture du XIIe siècle. M. Delisle a prouvé, en effet, qu'elle a été exécutée par l'auteur d'un catalogue de Saint-Amand publié dans le *Cabinet des manuscrits* (II, 448 sqq.), dont notre 2102 est le n. 273,

1. M. Z. n'est pas très exact dans ses indications à ce sujet pour le n. 1951. Voici d'abord des suppléments d'une écriture irlandaise assez fine : 240, 4-5 (f° 98 a); 288, 25 (117 a). Mais la plupart sont d'une encre pâle et d'une grosse écriture : ff. 13 b, 39 b, 50 b, 51 b, 56 a, 57 a, 72 a, 92 a (224, 6-7). On peut comparer dans le n. 1952, les notes des ff. 132 a et 132 b, qui proviennent sûrement du même reviseur.

2. « In hoc uolumine continentur | beati Augustini doctoris eximii | Contra Iulianum libri sex | De fide et operibus liber unus | Sermo de concordia decem plagarum cum decalogo. | Liber sancti Amandi | elnonensis Cenobii. »

et que l'auteur travaillait au temps de l'abbé Hugues II (1150-1168). Le manuscrit est donc du XIIe siècle et non du XIIIe siècle [1]. Il a été très soigné et contient sous forme de notes interlinéaires le résultat d'une collation faite sur une autre source. Au sujet du n. 2083, assigné au XIIIe siècle par le catalogue et par M. Zycha, je ne vois d'utile à ajouter que cette remarque : les opuscules de saint Augustin formaient un premier manuscrit réuni postérieurement à un commentaire de saint Hilaire sur saint Mathieu ; la différence des écritures et la forme des réclames dans chaque partie en sont la preuve.

Outre ces manuscrits, il en existe un certain nombre d'autres que M. Z. n'a pas consultés ; il ne nous dit pas pourquoi, ni s'il a fait son choix après examen. Pour ceux de l'Heptateuque, il en mentionne quelques-uns (p. XVIII), mais il s'en faut que cette liste soit complète. Chose étonnante, on n'y trouve même pas tous ceux qu'il a collationnés pour les *Locutiones*, car il ne parle pas du Sessorianus XXIII (t. 2, p. XVIIII) du Xe siècle ; serait-il identique au Sessorianus XXXIII du Xe siècle dont il est question t. III, p. XVI ? Mais alors comment expliquer que, pour le n. XXIII, il renvoie à Reifferscheid, *Bibl. patrum lat. Italica*, II, 113 et pour le n. XXXIII au même ouvrage, I, ce qui d'ailleurs est vague ? comment se fait-il que l'explicit des *Locutiones* du n. XXIII soit au f° 33 (Z., t. II, p. 629, 12) et l'incipit des *Quaestiones* du n. XXXIII au f° 38 ? ou bien si, contrairement aux principes mathématiques XXXIII = XXIII, ces cinq feuillets contiennent-ils une table de chapitres ? Posons d'abord en principe que Reifferscheid, II, n'a pu donner de renseignements sur ces manuscrits, puisque les manuscrits de la Sessoriana sont décrits dans Reifferscheid, I. En feuilletant ce fascicule on découvre, p. 147, le n. XXXIII : il contient les homélies de saint Grégoire, Jérôme-Gennadius et la chronique de Prosper. Le n. XXXIII est donc une erreur répétée par M. Z. dans tout son troisième volume et le *Sessorianus* des *Quaestiones* est le même ms. que le *Sessorianus* des *Locutiones*. Pour les *adnotationes*, M. Z. a mentionné, p. XXIII, quatre mss. qu'il a laissés de côté. Je n'ai pas la prétention de donner un supplément bien complet à la liste des mss. négligés par M. Z. et donnée par lui. En feuilletant quelques catalogues, je trouve d'abord les manuscrits suivants : Avranches 74, XIIe siècle, contenant les *Locutiones* et les *Quaestiones* ; Cambrai 545, XIIIe siècle, contenant les cinq derniers livres des *Quaestiones*. Mais voici qui est plus grave. M. Z. se plaint de la rareté et de la date récente des manuscrits des *Adnotationes*. Son plus ancien manuscrit, le n. 12206, est du XIIe siècle. Or il y a aux archives de l'Isère

---

1. Delisle, *Cabinet*, I, 318-319 ; cf. aussi 318, n. 2. — Il y a un autre manuscrit de même provenance, parmi les manuscrits des *Quaestiones* dont s'est servi M. Z. C'est le manuscrit de Valenciennes 153, actuellement 161. Il figure dans le catalogue du XIIe siècle, sous le n° 78 (Delisle, t. II, 451). Ces renseignements, que tout le monde peut trouver dans le *Catalogue des bibliothèques des départements*, t. XXV (1894), p. 255, auraient dû mettre M. Z. sur la voie.

un autre manuscrit du XII[e] siècle, provenant de la bibliothèque de l'évêché et contenant les *Locutiones*, les *Quaestiones* et les *Adnotationes;* bien que celles-ci ne comprennent que seize feuillets, il est vraisemblable, d'après les dimensions du manuscrit (359 × 260 mm.) que le texte est complet [1]. Enfin, et je tiens à terminer par là, le *Floriacensis* des *Adnotationes*, ce manuscrit que les Bénédictins appellent « codex optimae notae » (dans Migne, P. L., t. XXXIV, 855 n. 2), existe encore; c'est le ms d'Orléa 165, il est du XI[e] siècle [2]. D'après les indications des Bénédictins, très rares et sommaires, on ne peut se faire une idée de sa valeur. Mais leur opinion, la « mira felicitas » que M. Z. leur attribue, la date du manuscrit, son intégrité en regard du 12206, mutilé de la moitié de l'ouvrage, laissent à penser que c'est une source du texte fort importante, sinon la principale. M. Z. ne la connaît pas [3].

La recherche et le choix, la collation, la description des manuscrits, sont les tâches préliminaires de l'éditeur, en même temps son œuvre la plus utile; car l'établissement du texte est un travail trop souvent subjectif pour qu'on puisse le mettre en balance avec ces préparations. A discuter les quelques modifications introduites par M. Zycha, je sortirais d'ailleurs du domaine des faits où je suis resté volontairement, et je risquerais d'entrer dans les discussions de sentiment personnel. M. Z. lui-même nous annonce que son texte diffère peu de celui des Bénédictins : tenons-nous là. Les plus longs comptes rendus doivent avoir des limites.

---

1. *Catalogue des manuscrits conservés dans les dépôts d'archives*, etc. (1886), p. 156.

2. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements*, t. XII (1889), p. 76. Cf. aussi Ch. Cuissard, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, Fonds de Fleury* (1885), p. 80, n. 140, et Delisle, *Not. et extraits*, XXXI, p. 1, 382.

3. Un autre manuscrit, que nomment souvent les Bénédictins, était un manuscrit de l'abbaye du Bec. En deux passages, l'accord du Floriacensis et du Beccensis fournit le vrai texte contre tous les autres manuscrits : 514, 14 *aut ideo... mundus est*, omis par les autres manuscrits; 541-545 *non nihil feci* (autres : *non mihi f.*); ces deux leçons sont attribuées exclusivement au 12206 dans l'apparat de M. Z. Comme cet éditeur n'a pas utilisé le ms. de Fleury, je ne serais pas éloigné de croire que notre 12206 vient du Bec. Cette conjecture se trouve confirmée par le fait que les Bénédictins notent dans leur collation (BN. 11654, f° 94) à une partie du texte située entre 563, 22 et 564, 2 Z. : « Hucusque ms Beccensis) : reliqua parte mutilus est »; or, le 12206 s'arrête à *absit a me* 563, 27 Z. Si cette coïncidence paraît probante, le 12206 sera le manuscrit ainsi décrit dans un catalogue du Bec, du XII[e] siècle (Becker, *Catalogi*, p. 258, n. 25 = Ravaisson, Rapports, p. 377) : « In alio de nuptiis et concupiscentia lib. I. Sermones III. De predestinatione diuina lib. I [B. N. 12206, f° 1]. De uiduitate lib. I [f° 15]. De continentia lib. I [?]. Epistole ad Sixtum due [f° 7]. Questionum Orosii lib. I [f° 24]. Contra partem Donati post gesta lib. I [f° 30]. Annotationes in Iob lib. I [f° 56]. De fide et operibus lib. I. De regula uere fidei lib. I. De fide ac simbolo lib. I. Ad Ianuarium lib. II. In eodem : sermones plures Augustini, Iohannis et aliorum quorumdam. » Ainsi cette table ne suivrait pas tout à fait l'ordre du manuscrit et il nous manquerait la première et la dernière partie du volume. Il faudrait joindre le 12206 aux onze ou douze manuscrits de même provenance signalés par M. Delisle (*Cabinet*, II, 340) et dont la plupart ont été acquis au XVII[e] siècle par voie d'échange par les moines de Saint-Germain (id., *ib.*, 44).

Resterait la question des textes latins de l'Écriture attribués par M. Z. à Augustin. M. Z. nous annonce qu'il va publier l'Ancien Testament de ce Père de l'Église. Comme il a fait imprimer 1083 pages en 1892, 650 pages en 1894, 694 en 1895, nous avons le droit d'espérer une manifestation nouvelle de cette fécondité pour 1896. Après cette promesse, il serait imprudent et incorrect de discuter la méthode de M. Zycha. Nous saurons l'attendre.

Dans les précédents articles sur les éditions de M. Zycha, j'avais indiqué des conclusions sans les faire précéder de considérants Cette fois, je m'abstiendrai de conclure. A tous leurs défauts, certains critiques joignent celui d'être fantasques.

Paul Lejay.

---

318. — **Le maréchal de Mailly, dernier commandant pour le Roi à Abbeville** par Alcius Ledieu, archiviste, conservateur de la Bibliothèque et des Musées d'Abbeville. Paris, Alphonse Picard et fils, 1895, gr. in-8° de xi-153 p.

319 —**Fransart et ses seigneurs**. *Notice historique et archéologique* par le même. Paris, mêmes libraires. 1895, gr. in-8° de vii-350 p.

La vieille famille picarde des Mailly a récemment eu pour historien l'abbé Ambroise Ledru. M. Ledieu dit avec beaucoup de politesse pour son devancier (p. ix) que ce dernier a élevé « un véritable monument à cette race chevaleresque, dont la fière devise est bien connue : *Hongne qui vonra,* grogne qui voudra ». Mais le *monument* n'est pas complet. L'auteur, dit encore M. Ledieu, ne pouvait pas s'étendre longuement sur chacun des membres de la maison. Ainsi, pour ce qui concerne l'un d'eux, le maréchal de Mailly, il ne lui consacre qu'une notice relativement fort courte, et encore contient-elle quelques inexactitudes de détail que l'abbé Ledru, étranger au pays, n'a pas su éviter. Le nouveau biographe a eu connaissance de documents ignorés de l'auteur de l'*Histoire de la maison de Mailly*, notamment de la correspondance du maréchal avec les maïeurs et échevins d'Abbeville, conservée à la Bibliothèque communale et aux Archives municipales de cette ville, et qui prouve que, pendant quarante quatre ans, le comte de Mailly ne cessa d'entretenir les meilleures relations avec l'échevinage, se montrant toujours défenseur dévoué de l'intérêt public et inspirant ainsi aux Abbevillois le plus sincère attachement. M. L. espère que la « longue carrière militaire si bien remplie du maréchal de Mailly tentera quelque nouveau Plutarque », qui rendra un juste hommage « à la mémoire d'un homme dont l'activité prodigieuse et éclairée s'est exercée aussi bien dans l'état militaire que dans les fonctions administratives ». Il ajoute que le futur biographe trouvera d'abondants matériaux dans les *Souvenirs du maréchal de Mailly* (Le Mans, 1895, in-8°). Malheureusement cette autobiographie s'arrête à l'année 1743. Les *Souvenirs*, continués par

la veuve du maréchal jusqu'à la mort tragique de ce dernier, nous le font voir militaire habile, mais mauvais courtisan [1].

M. L. nous apprend que, d'après l'acte de baptême relevé sur les registres de la paroisse de Saint-Léonard d'Haucourt, son héros naquit au château de Corbion, paroisse de Villaines-sous-Lucé (Sarthe), le 5 avril 1707 — et non le 2 mai 1708, comme le dit à tort M. l'abbé Ledru [2]. Il indique avec beaucoup de précision toutes les étapes de la carrière militaire du futur maréchal, d'après les documents des Archives du ministère de la guerre. Il signale sa belle conduite en plusieurs affaires, à partir du siège de Kehl (1733), et surtout à l'attaque des lignes de Wissembourg (1745), où Mailly se couvrit de gloire et gagna le grade de maréchal de camp. Blessé et fait prisonnier à Rosbach, il reçut une très flatteuse lettre du roi de Prusse, reproduite dans les *Mémoires* du duc de Luynes [3]. M. L. après avoir suivi le futur maréchal en toutes ses campagnes (1760-1762), le suit dans son commandement du Roussillon. Il reproduit (p. 13-15) de piquants extraits des *Mémoires du chevalier de Mautort* (Paris, Plon, 1895) où ce dernier, qui fut en garnison à Perpignan, se moque fort de l'orgueil excessif du commandant du Roussillon. Selon M. Ledieu, Mautort s'est montré injuste dans l'ironique portrait qu'il a tracé de Mailly, ne présentant cet officier général que sous ses petits côtés, ne rapportant que des commérages et des cancans, laissant croire que les grandes lignes lui ont échappé. Au sujet d'un récit de promotion faite par Louis XV de sept maréchaux de France que l'on comparait aux sept péchés capitaux et parmi lesquels Mailly représentait l'orgueil, M. L. s'exprime ainsi (p. 15) : « Ce récit est assurément fort plaisant, mais il manque d'exactitude. L'auteur, qui écrivait en 1796, pendant l'émigration, s'est trop fié à sa mémoire, qui l'a trahi, puisque le comte de Mailly fut promu maréchal de France par Louis XVI et non par Louis XV (14 juin 1783). » Il proteste encore (p. 16-27) contre d'autres reproches immérités adressés au commandant du Roussillon dans les *Mémoires de M. Jaume, avocat au Conseil souverain, professeur à l'Université de Perpignan*, et dans l'*Introduction* de l'éditeur de ces mémoires, M. l'abbé Ph. Torreilles (1894). Il oppose à leurs plaintes (p. 23-24) les éloges décernés au sage et zélé réformateur de la province dans plusieurs brochures devenues très rares publiées à Perpignan depuis 1773. A l'analyse des imprimés il joint la

---

1. Il eut l'honnête maladresse de se brouiller avec Mme de Châteauroux et, victime des intrigues de Cour, il resta en disgrâce jusqu'à la mort de Louis XV.

2. Le *Dictionnaire historique de la France* indique le *5 avril*, comme M. Ledieu, mais l'année 1708, comme l'abbé Ledru. Rappelons que l'ouvrage de ce dernier avait été précédé, dès 1757, par une *Généalogie de la maison de Mailly* due au P. Simplicien.

3. T. XVI, p. 365. Cette lettre a été réimprimée par l'abbé Ledru dans l'*Histoire de la maison de Mailly* (t. II, p. 350), où l'on trouve plusieurs autres lettres de Frédéric au comte de Mailly, qu'il avait en grande estime.

reproduction de divers documents inédits émanés du maréchal (déclaration du 10 février 1790) ou à lui adressés (lettre écrite par la municipalité de Perpignan, le 11 août 1790). Citons encore l'acte de décès du maréchal (guillotiné à Arras, le 23 mars 1794) [1] et diverses pièces relatives au commandement d'Abbeville qui lui avait été confié le 1er septembre 1747. Après s'être si bien occupé de la biographie de Mailly, M. L. s'occupe non moins consciencieusement de ses alliances et de sa postérité. Il donne les plus exacts détails sur ses trois mariages [2], sur ses enfants [3] et aussi sur ses châteaux d'Haucourt, de Folleville et de Raineval.

J'examinerai moins longuement la notice sur *Fransart et ses seigneurs*, aussi soigneusement traitée que la précédente, mais d'un intérêt moins vif et presque purement local. M. L. l'avoue lui-même : « Comme les peuples heureux, le petit village de Fransart n'a pas d'histoire. Aussi les premiers chapitres de cette monographie seront-ils de peu d'importance, mais, ajoute-t-il, la succession non interrompue des seigneurs depuis le XIIe siècle fera l'objet de plus de développement. » Plusieurs auteurs ont fait une confusion dans la chronologie de ces seigneurs, parce que, à partir du XIVe siècle, un fief situé à Fransart donnait à ses possesseurs le droit de se qualifier seigneurs en partie de ce lieu, et les mots *en partie* étant souvent omis dans les actes publics, l'on vit en même temps deux personnages de familles différentes se qualifier seigneurs du Fransart Guidé par les documents authentiques qui proviennent des archives du château de Fransart, M. L. a pu éviter la méprise de ses devanciers. Il constate que de 1195 à 1789, vingt-deux seigneurs se sont succédé dans la possession de la seigneurie mère de Fransart, qu'ils appartenaient à sept familles différentes et que les Hangest, maison picarde illustre et puissante, l'ont possédée pendant deux siècles et demi. Quant à la seconde seigneurie, qui était un démembrement du domaine primitif de

---

1. D'après E. Lecesne (*Arras sous la Révolution*, Arras, 1883, II, 201), le vieux maréchal montra sur l'échafaud le même courage et le même sang-froid que sur les champs de bataille, et, du haut de la plate-forme, s'écria d'une voix forte : *Je meurs fidèle à mon Roi, comme l'ont toujours été mes ancêtres. Vive le Roi!* ».

2. La troisième femme du maréchal, Blanche de Narbonne-Pelet, était fort jolie. M. L. a cité (p. 70) un piquant passage des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (7 mars 1786) sur les succès à la Cour de la jeune femme et sur le grand nombre des *soupirants* attirés par sa beauté et par son enjouement, soupirants dont elle se moquait avec « son mari octogénaire ».

3. A propos du fils né du premier lit, Louis-Marie, duc de Mailly, marié en 1762 à Marie Jeanne de Talleyrand-Périgord, et mort à Amiens le 6 décembre 1792, M. L. relève (p. 69) l'erreur du chevalier de Courcelles qui lui fait épouser en secondes noces sa parente, Marie-Anne-Louise Adélaïde de Mailly de Nesle, veuve du marquis de Coislin. La même erreur, observe-t-il (p. 70), a été reproduite par M. Potier de Courcy, qui en a ajouté d'autres ; ainsi, il fixe ce second mariage en 1793 et retarde de trois ans la mort du duc, qu'il reporte en 1795, ajoutant qu'il est décédé en émigration ; il est impossible d'accumuler plus d'erreurs en si peu de mots. » Et pourtant feu Potier de Courcy passait — surtout en Bretagne — pour un de nos meilleurs généalogistes!

Fransart, elle passa vers le milieu du xv^e siècle aux du Plessier, qui l'ont occupée sans interruption jusqu'à la Révolution [1].

L'ouvrage est ainsi divisé : *Le village* [2], l'*église* (avec liste des curés de Fransart d'après les registres paroissiaux, qui remontent à 1671), les *seigneurs* (l'*ancien Fransart*, le *nouveau Fransart*, avec notices sur les familles de Hangest, Gouffier, d'Ongnies, Cornet, de Rune, du Plessier, des Fossés, pour l'ancien Fransart, et sur les familles de Baconel, Louvet, de Cambray, du Plessier, Buteux, Du Bos, pour le nouveau. A ces notices, où les renseignements généalogiques sont aussi exacts qu'abondants, et où sont reproduites de très nombreuses armoiries, succèdent des *pièces justificatives*, au nombre de soixante-cinq, dont la plus ancienne est de 1149 (*Eschange de la terre de Fransart pour les deux parts de dixmes de Driencourt*), dont la plus moderne est de notre temps (*Liste des publications de M. C. J. Buteux* [mort en 1876], et parmi lesquelles on remarque un extrait d'une bulle du pape Alexandre III (1176), des lettres de Florent de Hangest, seigneur de Fransart, qui, partant pour Jérusalem, exempte les batteurs de blé d'un droit à payer sur la dime perçue par l'abbaye de Morienval à Fransart (1190), dénombrements de la terre de Fransart (1303, 1367, 1384), testament de Jasmes du Plessier (1568), procès-verbal relatif aux dégâts causés à Fransart par les troupes du roi de Navarre et celles du duc de Parme (1592), jugement de noblesse pour Louis du Plessier (1599), inventaire des titres et papiers concernant la terre et seigneurie de Fransart (1607), lettre de Sublet de Noyers à Charles du Plessier, lieutenant de roi à Montreuil, pour l'inviter à surveiller la défense de cette ville (30 décembre 1635), procès-verbal relatif aux dégâts causés aux environs de Roye par l'armée de Condé et par celle de Turenne (1654), tableau du revenu de la terre de Fransart de 1667 à 1693, etc.

Les deux volumes, qui s'adressent surtout aux lecteurs sérieux, ne

---

1. C'est encore un de leurs descendants par les femmes qui habite aujourd'hui le château de Fransart. Les nombreuses pièces communiquées à M. L. par le châtelain actuel sont pour la plupart relatives à la famille du Plessier. On y voit que presque tous les membres de cette famille ont de fort beaux états de services militaires, et que souvent quatre frères servaient à la fois avec leur oncle dans le même régiment. Au reste, remarque encore M. Ledieu, cette partie du Santerre où est situé Fransart était comme une pépinière de brillants officiers et jusque dans les plus modestes châteaux des moindres villages, on rencontrait des gentilshommes qui se transmettaient leur épée de père en fils pour la défense du pays. Il s'applaudit d'avoir pu ajouter quelques noms au livre d'or de nos gloires militaires en tirant de l'oubli ce qu'il a pu recueillir sur les du Plessier de Fransart. Indiquons (entre la p. 176 et la p. 177) un immense *tableau historique et généalogique des 22 quartiers de Charles Alexandre du Plessier* (mort en 1761, ancien capitaine et chevalier de Saint-Louis).

8. Je ne crois pas que le nom de *Fransart* signifie (p. 2) « bois défriché par les Francs ». M. L. ne peut mettre son étymologie sous la protection de l'autorité de Dom Grenier, car ce dernier n'exprime son opinion que sous une forme dubitative : *Francorum-Essartum*, peut-être (*Topographie*. M. L. note, du reste, que le prudent Bénédictin a sur ce point « écrit fort timidement ».

devront pas être négligés par les simples amateurs, car, imprimés sur très beau papier, ils sont ornés de force gravures. En voici la liste : portrait en pied du maréchal de Mailly peint par Ch Monnet, peintre du roi, en 1785 (Musée de Perpignan) ; vue des restes du château d'Haucourt, canton de Forges-les-Eaux, Seine-Inférieure ; vue du château de Mailly-Raineval ; ruines du château de Folleville ; portrait de Blanche de Narbonne-Pelet, maréchale de Mailly (délicieux portrait qui explique à merveille le grand nombre des *soupirants* plus hauts mentionnés) ; plan de la promenade du pâtis à Abbeville telle qu'elle existait en 1780 lors de la fête qui y fut donnée en l'honneur du comte et de la comtesse de Mailly ; buste en bronze du maréchal de Mailly par Aug. Pajou (Musée d'Abbeville et du Ponthieu) ; vue du château de Fransart ; fonts baptismaux de l'église de Fransart (fin du XII^e siècle) ; portrait de Charles-Alexandre du Plessier (1699-1761) ; portrait [colorié] du général de La Forelle (1736-1820).

T. DE L.

---

320. — Alfred BARAUDON. **La maison de Savoie et la Triple-Alliance, 1713-1722.** Paris, Plon, 1896, 1 vol. in-8, XII-395 p.

On sait comment la France, l'Angleterre et la Hollande s'unirent, en 1717, par la triple alliance de la Haye, pour assurer la paix de l'Europe que menaçait la rivalité de l'Autriche et de l'Espagne en Italie. Il leur fallut, pour cela, reviser les traités d'Utrecht. La combinaison qu'elles adoptèrent consistait à désintéresser l'Espagne, en promettant à un fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse la succession éventuelle du duché de Parme-Plaisance et du grand duché de Toscane, et à satisfaire l'Empereur, en lui donnant la Sicile, complément naturel du royaume de Naples qu'il possédait déjà. C'était une manière de contenter tout le monde... sauf Victor-Amédée de Savoie, qui avait reçu, en 1713, la Sicile avec le titre de roi, et auquel on la retirait maintenant, en lui offrant, pour toute compensation, la Sardaigne. Procédé qui avait peu de chances d'agréer à un prince ambitieux, remuant et inquiet. Les efforts de Victor-Amédée pour faire avorter l'arrangement proposé, garder la Sicile ou ne la céder que contre un équivalent raisonnable, — la politique savoyarde saisie dans une crise aiguë et au moment où elle est dirigée par le souverain en qui semblent s'être quintessenciés toutes les qualités et tous les défauts de sa race, voilà de quoi fournir une étude caractéristique, et c'est le sujet du livre de M. Baraudon.

Ce livre, à vrai dire, nous donne plus que ne promet son titre. M. B. a cédé à l'envie de nous expliquer tout le mécanisme de la politique occidentale à cette époque, de suivre dans leur entrecroisement les plans

de Stanhope, de Dubois, d'Alberoni, et de la conférence autrichienne; et il a tenté une synthèse des savants travaux de MM. Weber, Wiesener, Baudrillart et Bourgeois sur la période de 1713 à 1721. Ainsi dans les chapitres intitulés : *L'Avènement de la dynastie de Hanovre, Les origines de la triple alliance, Conclusion de la triple alliance*, etc.

Ce n'est pas là la partie originale de l'ouvrage. Grâce aux pièces imprimées dans les grands recueils italiens, aux *Correspondances politiques* et aux *Mémoires et documents* de nos Archives du quai d'Orsay, enfin au fameux *Mémoire diplomatique* de Torcy, qui, malgré son intérêt de tout premier ordre, semble condamné à rester éternellement manuscrit dans le fonds de la Bibliothèque nationale, — M. B. a suivi, de près, au milieu des complications de la politique générale, la diplomatie tortueuse de Victor-Amédée. Il a ajouté d'intéressants renseignements à ce que nous en avaient déjà appris la *Storia della diplomazia della corte di Savoia* de Carutti, et le *Prinz Eugen* du chevalier d'Arneth. Citons, en particulier, les chapitres sur · *Victor-Amédée et la cour de Vienne, la guerre turque*, où il est montré que la guerre qui éclata dans l'été de 1716, entre l'Empereur et le Sultan, vint fort à propos pour sauver Victor-Amédée d'une attaque des Autrichiens sur la Sicile; les *Intrigues de Victor-Amédée à Vienne, La cour de Madrid et l'affaire du Milanais, L'expédition de Sicile*, où sont exposées les tentatives du Savoyard pour s'entendre sous main soit avec Charles VI, soit avec Philippe V, et comment, malgré toute sa finesse, il a été dupé par Alberoni, pris à l'improviste par l'expédition des Espagnols en Sicile. Tout cela est des plus instructifs. Il nous faut seulement reprocher à M. B. d'avoir écourté la fin de son étude et de terminer brusquement sur la chute d'Alberoni, avant même que Victor-Amédée ait été mis en possession de la Sardaigne. Cette intronisation du Savoyard en Sardaigne formait pourtant la conclusion naturelle du livre. Mais l'auteur s'est laissé séduire par la figure d'Alberoni, dont il a fini par faire son vrai héros, aux dépens de Victor-Amédée.

M. B. a entremêlé ses exposés diplomatiques de tableaux très vivement brossés des cours de Turin, de Vienne et de Madrid. Il nous dépeint la dernière d'après la *Correspondance d'Alberoni avec le comte Rocca*, qu'a publié M. Bourgeois. Pour Turin et Vienne, il tire des traits neufs et amusants des correspondances inédites de nos ambassadeurs en ces cours, le marquis de Prie et le comte du Luc. Du Luc a laissé une réputation d'écrivain caustique et humouristique; elle est justifiée par les dépêches que cite de lui M. Baraudon.

Bref, le livre de M. Baraudon, d'une lecture agréable et facile, sera d'une réelle utilité à tous ceux qui ont pris à tâche d'éclaircir l'histoire, encore si contestée, du premier tiers du XVIII^e siècle.

Gabriel SYVETON.

CHRONIQUE

— A signaler, dans le numéro de juin des *Preussische Jahrbücher* un intéressant article de M. Gustave BUCHHOLZ, professeur à l'Université de Leipzig, sur la politique napoléonienne et l'idée de l'alliance franco-russe; l'auteur, s'aidant des travaux récents, montre que Napoléon avait recueilli la guerre contre l'Angleterre de la Révolution qui l'avait recueillie de l'ancien régime; il prouve que les idées de la politique impériale « remontent à un travail de pensée auquel ont pris part les têtes politiques de France, et même la nation »; il analyse surtout deux mémoires de Guttin, et notamment celui du 26 novembre 1799, jusqu'ici inédit et qui avait échappé à Tratchevsky.

ÉGYPTE. — M. Théodoulos Ph. KONSTANTINIDIS, directeur du Lycée grec d'Alexandrie, nous envoie une brochure qui contient la biographie d'un généreux hellène, M. Georges Avérof. Il l'a écrite en trois langues, en grec, en français et en anglais. M. G. Avérof est bien connu de tous les amis de la Grèce. Depuis longtemps établi en Égypte, d'abord au Caire, puis à Alexandrie, cet homme de bien n'a cessé de témoigner à sa patrie la plus ardente affection; ses largesses ne se comptent plus, et Athènes lui doit plusieurs de ses plus utiles monuments. Son pays natal, Metzovo en Épire, a été embelli par ses dons éclairés; les établissements grecs d'Alexandrie ne lui sont pas moins redevables. On saura gré à son biographe de lui avoir consacré ces pages reconnaissantes; mais nous compléterons sa notice en y ajoutant une nouvelle preuve de l'inépuisable générosité de M. Avérof, que M. Konstantinidis ne pouvait connaître en écrivant son opuscule: M. Avérof, qui avait donné près de un million de drachmes pour la reconstruction du Stade d'Athènes, vient de mettre à la disposition du comité des jeux olympiques trois autres millions pour la restauration complète du Stade en marbre pentélique.

ÉTATS-UNIS. M. K.-E. BOURNE a consciencieusement retracé, d'après le *Moniteur* et le recueil Aulard, sous le titre *The organization of the First Committee of Public Safety* (tiré de l'Annual Report of the American Association for 1894, p. 247-272) l'organisation du premier Comité de salut public, mais son travail n'est qu'une simple esquisse.

— Le nº 1 (janvier-mars) de l'*American Journal of Archaeology and of the History of the fine Arts* contient les articles suivants: Richard NORTON, Andokides; Papers of the American school of classical studies at Athenes; Rufus B. RICHARDSON, Inscriptions from the Argive Heraeum; A. L. FROTHINGAM et A. MARQUAND, Archaeological News (Afrique du nord, Afrique du sud, Algérie, Arabie, Asie Mineure, Assyrie, Babylonie, Egypte, Kypros, Nubie, Palestine, Perse, *Philistia*, Syrie, Tripoli, Tunisie).

ITALIE. — M. S. MINOCCHI a fondé à Florence (21 via Ricasoli) sous le titre de *Revista Bibliographica Italiana*, une feuille bi-mensuelle qui, dans la pensée de l'auteur, doit contribuer à répandre en Italie le goût et l'habitude des études critiques. Nous ne pouvons que souhaiter le succès à cette nouvelle feuille, et nous espérons que, malgré les difficultés de son entreprise, M. Minocchi atteindra heureusement le but qu'il se propose. Le prix de l'abonnement est de 3 fr. par an pour l'Italie et de 5 fr. pour les pays étrangers.

— M. Georges Castellani vient de publier dans le *Nuovo Archivio Veneto* (t. XI, parte 1) et a fait tirer à part (Venezia, Visentini) une courte mais substantielle étude sur *George de Trébizonde, maestro di eloquenza a Vicenza e a Venezia (1395?-1484)*. C'est une page intéressante de l'histoire de l'humanisme en Italie, avec pièces justificatives inédites, tirées des Archives et de la Bibliothèque de Venise.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 juillet 1896.

M. Félix Ravaisson-Mollien est nommé membre de la commission administrative, en remplacement de M. de Rozière, décédé.

M. Le Blant annonce qu'il a reçu de M. Dobrusky, directeur du musée national de Sofia, les estampages de deux inscriptions gravées sur marbre et qui ont été trouvées en 1894, lors du percement de la rue Positano. + *Hic positus est Demetrius diaconus.* — — *Decius hic famulus (sancti) Andrae* +. — Une seconde lettre du même savant signale la très récente découverte, entre les murs de l'ancienne basilique de Sainte-Sophie, le palais de la Sobranié et l'imprimerie de l'Etat, de trois tombeaux en maçonnerie qui contenaient une fiole de verre, des fibules en bronze et quelques monnaies, de Valens à Justin II. Dans l'enceinte d'une église située près de la même basilique et dont les substructions avaient été mises au jour en 1888, on a découvert ces trois autres inscriptions chrétiennes : + *Hic requiescit Florentia virgo* +. — + Ενθα κατακιτε Μαρια παρθενος +. — + Ενθα κατακιτε Αμμουνις απο Σελινουντος +. — Ces inscriptions paraissent devoir être classées vers le ve ou le vie siècle. L'*F* du mot *famulus* de la seconde épitaphe affecte la forme d'un E ; M. Le Blant ne l'a pas encore trouvé ainsi tracé avant l'an 488. Le même mot *famulus* suivi, comme ici, d'un nom de saint au génitif, se trouve sur des marbres du ve ou du vie siècle. — M. Le Blant signale enfin, d'une manière particulière, un objet rencontré en 1893. Il provient d'un tombeau enfoui dans l'abside de la basilique de Sainte-Sophie. Ce sépulcre, que recouvrait une large dalle, contenait des ossements décomposés, des restes de broderie en or et une petite *capsa* d'argent fermée à clef, haute de 7 centimètres sur 8 de large. La première de ses faces est décorée d'un monogramme constantinien ; celle du revers, d'un monogramme cruciforme ; les côtés portent des ornements géométriques. Cette *capsella* contenait de la terre, ou plutôt, selon M. Dobrusky, du terreau provenant de la décomposition de matières organiques. M. Le Blant incline à penser qu'il s'agit ici d'une boîte à reliques ensevelie avec le mort.

M. Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, expose que, selon certains historiens, il y aurait eu, sous la dynastie des Sévères, au début du IIIe siècle, un réveil des nationalités, peut-être même de la nationalité celtique. Il est de nouveau question des druides ; les mesures gauloises remplacent les mesures romaines sur les bornes milliaires. Peut-on trouver trace de cette renaissance nationale dans l'empire gaulois de Postume ? On l'a dit et on a allégué pour preuve le culte particulier rendu par Postume à Hercule. Ce culte est manifesté par divers types de monnaies. Sur l'un de ces types, Hercule est appelé *comes Augusti* : c'est un dieu romain. Sur l'autre, il accomplit douze travaux : c'est l'Hérakiès gréco-romain. Sur le troisième enfin, il est appelé *Deusoniensis* et *Macusanus* : ce sont des épithètes tirées de localités des bords du Rhin ; rien de romain encore. Au reste, sur ces monnaies, Hercule est figuré à la romaine. Donc il n'existerait aucune preuve du culte d'un Hercule Gaulois par Postume. C'est l'Hercule gréco-romain dont Postume, ainsi que Commode, ainsi que Maximilien, remet la religion en honneur. Jusqu'à nouvel ordre, on n'a aucune preuve que les influences celtiques aient agi sur l'empire gallo-romain du IIIe siècle.

MM. Boissier, Perrot et Deloche présentent quelques observations.

M. Clermont-Ganneau discute les noms propres et le sens général d'une inscription bilingue, grecque et palmyrénienne, datée de l'an 21 p. C. qui a été copiée à Palmyre par divers voyageurs et, jusqu'à ce jour, lue et interprétée d'une façon inexacte. Il établit, par la comparaison du texte grec rectifié et du texte sémitique, que le nom d'homme « Boliha » doit être expliqué par « Bôl-leha », « celui dont le dieu Bol efface les péchés », et il traite à ce propos la question de la date de l'institution de Palmyre en colonie romaine et de la fondation du sénat palmyrénien.

M. l'abbé Sourice commence la lecture d'une étude topographique sur l'ancienne Alexandrie.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nº 35-36 — **31 août-7 septembre** — **1896**

321. — **Der Menschensohn**, ein Beitrag zur neutestamentlichen Theologie. von H. Lietzmann. Freiburg i. B., J. C. B. Mohr, 1896. In-8, viii-95 pages.

Dissertation très bien conduite sur un point d'exégèse où l'accord ne paraît pas encore tout près de se faire entre les commentateurs de l'Évangile. M. Lietzmann commence par exposer l'état des opinions : d'abord la série des interprétations qui prennent pour point de départ le texte évangélique, puis celle des interprétations fondées sur le sens de la locution « fils de l'homme » en araméen. Les exégètes du premier groupe reconnaissent dans cette formule un titre messianique, et M. L. leur donne raison, tout en faisant ses réserves sur les idées fort diverses qu'ils ont voulu y rattacher. Mais il leur demande si Jésus, qui parlait araméen, a jamais promené la formule grecque, et quel sens aurait en araméen le titre dont il s'agit. Les exégètes du second groupe répondent unanimement que « fils de l'homme » en araméen signifie « homme ». Ils ne s'accordent pas plus que les autres sur le sens que le mot peut avoir dans la bouche de Jésus lorsqu'il parle de lui-même. M. L. reprend pour son compte l'étude de la formule araméenne ברנשא ; il observe en passant que בראנש, dans *Dan*. vii, 13, signifie « homme », et il entreprend de prouver que la formule « fils de l'homme » dans le livre (éthiopien) d'Hénoch a le même sens, sauf dans quelques passages interpolés, où « fils de l'homme » est synonyme de Messie. Sa conclusion générale est que cette formule n'a jamais été et n'a jamais pu être en araméen un titre messianique. En ce qui regarde la formule grecque, M. L. établit qu'elle a dans les Septante le même sens qu'en hébreu et en araméen, mais il soutient, à bon droit que, dans l'usage commun des Évangiles sypnotiques et dans saint Jean, elle a le sens très déterminé de Messie ; il observe ensuite que ce titre messianique ne se rencontre pas dans les Épîtres de saint Paul, dans l'Épître aux Hébreux, l'Épître de Clément Romain et les autres

anciens documents de la littérature chrétienne. Le premier témoin de la formule serait Marcion, qui l'a certainement trouvée dans l'Évangile. M. L. infère de là que la connaissance de ce titre messianique a été introduite dans le nord de l'Asie-Mineure entre l'an 60 et l'an 90. On le trouve dans l'épître d'Ignace aux Éphésiens, dans saint Justin, Hégésippe, saint Irénée, etc... Comme, d'autre part, la formule ברנשא ne pouvait, dans la bouche de Jésus, servir à le désigner ni comme Messie, ni comme sujet du discours, M. L. déclare que Jésus n'a jamais employé cette expression en parlant de lui-même et que la tradition l'a introduite après coup dans les discours évangéliques. La conclusion est moins radicale qu'elle ne paraît, vu que, dans quelques passages où la formule est authentique, elle désigne l'homme en général, et que, dans beaucoup d'autres, il y a variante entre les Synoptiques. M. L. allègue ce fait pour étayer son hypothèse d'une contamination progressive des documents évangéliques. C'est le texte grec de *Dan.* VII, 13, qui a fait prendre la locution ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου pour un titre messianique, et c'est de là que ce titre est entré dans le texte des Évangiles.

La thèse est spécieuse, et s'il est permis de ne pas la trouver démontrée, il faut au moins avouer que M. Lietzmann a bien posé le problème, montré le fort et le faible des explications proposées jusqu'à présent et présenté une hypothèse qui mérite de la part des exégètes un sérieux examen.

Alfred Loisy.

---

322. — **Deutsche Grammatik, Gotisch, Alt-, Mittel- und Neuhochdeutsch,** von W. Wilmanns. II. 2 — Strasbourg, Trübner, 1896. In-8, XVI-312 pp. cotées 353-663. Prix : 6 mk.

Pour l'appréciation de la valeur générale de la belle Grammaire historique de M. Wilmanns, et en particulier pour l'exposition du procédé clair et compendieux qui lui a permis de faire tenir dans le moindre espace possible une multitude de formes dérivatives classées selon leurs affinités et leur chronologie, je n'ai qu'à m'en référer à mes articles précédents [1]. Nous l'avons laissé vers la fin du chapitre consacré à la formation des substantifs; 50 pages ajoutées aux 200 précédentes épuisent la matière; 100 autres consacrées aux adjectifs, 60 à la composition nominale, 14 aux pronoms, 10 à la numération, 50 aux adverbes et 10 aux interjections complètent le tome II de son ouvrage, et le seul tracé de ces cadres indique qu'il a su faire bonne mesure. Quant à la façon dont il les a remplis, aux détails abondants, bien ordonnés, précis, piquants parfois, qui rendent le livre aussi attrayant à la lecture que

1. *Revue critique*, XXXVI (1893), p. 76, et XLI (1896), p. 33.

précieux à la consultation, c'est ce dont, évidemment, l'analyse la plus consciencieuse ne saurait donner la moindre idée. Aussi ne l'essayerai-je pas, me bornant ici à relever les rapides coups de crayon jetés en marge de mon exemplaire.

Il ne faudrait pas citer le got. *kêlikn* (p. 377), sans ajouter que c'est un emprunt celtique, et, à ce titre, je ne sais même s'il devrait figurer au rang où l'auteur le place. — Il y a une légère erreur historique à noter une suppression du pronom réfléchi dans l'emploi nominal de l'infinitif Nib. 267 *vil michel flîzen* (p. 403) : sans doute le mha. *vlîzen* se traduit par « befleissigen » tout court : mais on a ags. *flîtan* « wetteifern » et vha. *flîzan* « sich befleissigen », en sorte que l'emploi réflexif du verbe simple peut fort bien être, est même sûrement une survivance, et non une ellipse. — Le fr. *batte-queue* (p. 405) ne saurait être compris parmi les composés à premier terme verbal, puisque *batte* n'appartiendrait qu'au subjonctif : il désigne l'oiseau qui a « la queue en batte » (en forme de battoir). A plus forte raison en dira-t-on autant de *torcol*, l'oiseau qui a « le cou tors », et non pas « qui tord son col ». D'une manière générale, sur ces composés romans, M. W. eût bien fait de ne pas s'en rapporter exclusivement à M. Osthoff. — Et pourquoi, à ce propos, parler sanscrit en allemand ? pourquoi dénommer « karmadhâraya », terme peu clair même en sanscrit, des types grammaticaux pour lesquels il existe tant d'excellentes désignations dans nos langues « composés appositifs, attributifs, qualificatifs », etc ? Sans compter qu'on s'expose ainsi à orthographier de travers le vocable hindou (p. 405 et 417). — L'explication de ἀριστερός (ainsi, et non proparoxyton, p. 430) par un comparatif et un euphémisme signifiant « meilleur » (cf. εὐώνυμος) remonte sensiblement au delà du *Grundriss* de M. Brugmann [1], ouvrage hors de pair sans doute, mais que M. W. cite avec une prédilection quelque peu partiale. — L'exposé de la p. 434 ferait croire que lat. *fraxinus* est un adjectif de matière en *-inus*. Lire ags. *aescen* « fraxineus » [2]. — La conciliation des suffixes de comparatif gr.-ιοσ- -ιον-, et got. *-iza* a été tentée, depuis la publication du *Grundriss*, par M. Thurneysen [3] : l'auteur était libre de ne pas adopter sa doctrine; mais il ne devait pas mentionner l'une sans l'autre (p. 437). — Il faut s'y reprendre à deux fois pour comprendre ce que signifie une racine (indo-européenne, mais on ne nous le dit pas) *roth*, jetée parmi une énumération de mots germaniques et empruntée telle quelle (p. 467), sans commentaire ni traduction, au dictionnaire de M. Kluge. — Qu'est-ce aussi que « l. *limphidus* », qui glose vha. *hant-mâzi* (p. 497) ? — En expliquant *eiland* par *ein-land* (p. 546), il eût été bon

1. V. Henry, *Analogie*, p. 171.

2. Il est vrai que *fraxinus* signifie aussi « de frêne » en poésie; mais il est impossible de méconnaître dans ce faux adjectif une création artificielle analogique de *fâginus*.

3. *K. Z.*, XXXIII, p. 551.

de faire observer en note que le mot n'a rien de commun avec ses similaires anglais et norrois; car la ressemblance est trop grande pour ne pas déconcerter les débutants — Vha. *eines min dhann fimfzuc iarô* (p. 592) signifie « 49 ans ». — La négation got *nê* ne me parait pas être le produit d'une contraction, d'ailleurs difficilement restituable (p. 648) : c'est tout simplement l'état allongé de la particule ordinaire * *ne*, tel qu'on le retrouve dans le gr. νη-, le sk *ná* R. V. X. 34. 8. et le lat *nê* qui sûrement n'est à l'origine qu'une négation emphatique. — Ce n'est pas en tant que « nichtiges bedeutend » qu'une locution telle que *den tiuvel* (p. 617) peut équivaloir à « rien » : c'est comme exclamation de colère, de dépit, d'exécration, abusivement transportée dans le discours ; comparer l'expression française « loger le diable en sa bourse » et l'épigramme de Mellin de Saint-Gelais. — Enfin M. Wilmanns eût pu trouver au *Bulletin de la Société de Linguistique*[1] un exemple patois de l'emploi actuel de *ander* au sens numéral (p. 593), s'il ne semblait un peu trop convaincu qu'en fait d'allemand il n'a point d'informations à recevoir de chez nous.

Ne lui rendons point la pareille : ce serait négliger une source trop riche et trop sûre. Si tous les étudiants ne peuvent se procurer son livre, souhaitons du moins qu'il ne manque à aucune de nos bibliothèques universitaires et qu'à sa faveur se répandent le goût et l'esprit de la méthode historique.

V. Henry.

---

323. — Edward Capps **The chorus in the later greek drama with reference to the stage question** (tirage à part de l'*American Journal of Archaeology*, vol. X, juillet-septembre 1895, n° 3. p. 287-325).

M. Capps est un des croyants de la théorie révolutionnaire de M. Dörpfeld sur le *logeion*. Et sa foi est agissante. Déjà en 1891 il avait publié un utile mémoire, intitulé *The Stage in the Greek Theatre* : il y démontrait, à l'aide de statistiques précises, qu'il n'est pour ainsi dire aucun drame grec où les nécessités de l'action n'amènent plusieurs fois les acteurs et le chœur à prendre contact. C'était là un résultat intéressant, nouveau même en une certaine mesure, et que pour ma part je considère comme définitivement acquis. Mais M. C. ne s'en tenait pas là. Sur ce fait bien constaté il avait greffé des conséquences fort hasardeuses, auxquelles il tient beaucoup : de la fréquence et de la facilité des communications entre les acteurs et le chœur, il concluait sans plus tarder qu'aucune différence de niveau ne séparait les deux groupes, en d'autres termes que les acteurs, comme le chœur, jouaient

---

1 VIII, p. cxi.

dans l'orchestre. De telles conclusions étaient faites pour réjouir M. Dörpfeld. Naturellement les partisans du *logeion* — les *réactionnaires*, dont je suis — ont regimbé. Soit, ont-ils répliqué, nous accordons que le *logeion* du v^e siècle n'a pu avoir 10-12 pieds de hauteur. Mais cette élévation anormale n'est attestée, en somme, qu'à partir du III^e siècle (aucun des *proscaenia* dont il reste des ruines ne paraît en effet antérieur à cette date), c'est-à-dire d'une époque où le chœur avait cessé de jouer tout rôle actif. Cela ne prouve rien pour le théâtre du v^e siècle, conçu en vue de représentations où le chœur était personnage agissant. Et, par suite, rien ne nous empêche de croire que le *logeion* classique fût sensiblement plus bas, assez bas pour permettre des rapports faciles entre les deux groupes. Voilà, en deux mots, la position où se sont retranchés les défenseurs du *logeion*. C'est pour les en déloger que M. C. reprend aujourd'hui l'offensive — On voit maintenant le lien qui rattache à sa première dissertation la seconde, et comment celle-ci vient à la rescousse de celle-là [1].

Au moyen des fragments et des témoignages — malheureusement bien rares les uns et les autres, et fort peu explicites — M. C. a recherché tout ce qu'on peut savoir du chœur : 1° dans la tragédie grecque postérieure au v^e siècle, ainsi que dans la tragédie latine qui en est comme le prolongement ; 2° dans le drame satyrique à partir du IV^e siècle ; 3° dans la comédie moyenne. Sa conclusion très catégorique, et qui heurte les opinions reçues, c'est qu'à toute époque, et à Rome aussi bien qu'à Athènes, le chœur a gardé dans ces divers genres dramatiques un rôle actif. Je ne puis suivre ici l'auteur dans tout le détail de son étude ; je n'en retiendrai qu'un point, mais qui est de conséquence. — Sur la nature et la fonction du chœur tragique au IV^e siècle, nous ne possédons guère qu'un témoignage. C'est celui d'Aristote, *Poétique*, 18 : καὶ τὸν χορὸν δὲ ἕνα δεῖ ὑπολαβεῖν τῶν ὑποκριτῶν καὶ μόριον εἶναι τοῦ ὅλου καὶ συναγωνίζεσθαι μὴ ὥσπερ Εὐριπίδῃ ἀλλ' ὥσπερ Σοφοκλεῖ· τοῖς δὲ λοιποῖς τὰ ᾀδόμενα οὐδὲν μᾶλλον τοῦ μύθου ἢ ἄλλης τραγῳδίας ἐστίν. διὸ ἐμβόλιμα ᾄδουσιν πρώτου ἄρξαντος Ἀγάθωνος τοῦ τοιούτου. Or, sur la traduction *littérale* de ce passage je suis entièrement d'accord avec M. Capps, mais non sur son *esprit*. Qu'on me permette donc de l'analyser. J'y reconnais trois idées bien nettes : 1° Aristote déclare d'abord que le chœur doit jouer dans la tragédie le rôle d'un véritable acteur ; 2° il distingue incidemment, pour le chœur, deux manières différentes de prendre part à l'action, la manière de Sophocle qu'il propose en exemple, et celle d'Euripide qu'il condamne [1] ; 3° puis il poursuit : « Quant aux autres poètes, leurs chants

1. J'ai reçu depuis de M. Capps un nouveau tirage à part : *Excavations in the Eretrian Theatre in 1894*, où l'auteur conclut une fois de plus en faveur de l'hypothèse de M. Dœrpfeld.

1. M. Capps explique très bien cette différence : The choruses of Sophocles, as a rule, have a deeper sympathy with the actors, a more intimate connection with the

choraux ne se rattachent pas plus à la fable traitée qu'à toute autre tragédie. En fait, ce sont de simples intermèdes : Agathon a donné le premier l'exemple de cette manière de faire. » D'après ce texte, on a communément admis que le chœur, à partir du temps d'Agathon, avait à peu près complètement disparu de la tragédie grecque, ou que du moins sa fonction s'y était réduite à celle de l'orchestre dans nos théâtres modernes. C'est contre cette interprétation traditionnelle que M. C. s'élève. Distinguons, dit-il : un chœur dont les *stasima* ont dégénéré en de pures intermèdes n'est pas nécessairement un chœur inactif dans le reste de la pièce. Ce sont là deux choses fort différentes : Aristote affirme la première, non la seconde. Et il y a plus : puisqu'ayant posé ce principe que l'un des devoirs essentiels du chœur est τὸ συναγωνίζεσθαι, l'auteur de la *Poétique* n'adresse ensuite aucun blâme à ce sujet aux tragiques de son temps, c'est preuve que sur ce point particulier ils étaient à l'abri de toute critique. En résumé donc, la conception de M. C. me paraît être celle-ci : un chœur dont la personnalité est intermittente et pour ainsi dire sujette à éclipses, qui la perd régulièrement dans les *stasima* pour la reprendre ensuite dans les *épisodes*. Malgré ce que cette explication nouvelle a d'ingénieux, je ne saurais y souscrire. C'est qu'à mon sens cela ne peut se tirer du texte. Pour bien comprendre celui-ci, écartons le membre de phrase relatif à Sophocle et à Euripide ; nous en avons le droit, puisque c'est là une simple observation incidente et comme une parenthèse. Dès lors, que reste-t-il ? Il reste ces deux propositions : a) Le chœur doit être intéressé à l'action ; b) De nos jours les chants choraux sont devenus de purs intermèdes. Peut-on nier que ces deux phrases ainsi juxtaposées s'opposent ? Pour moi, il n'y a point de doute à ce sujet : l'une formule une règle idéale ; dans l'autre Aristote condamne (quoi qu'en dise M. C.) la pratique des poètes de son temps, laquelle était en contradition avec cette règle.

Reprocherai-je à M. C. sa tendresse un peu trop visible pour tous les arguments, indices, simples hypothèses même qui peuvent servir sa démonstration ? Que celui-là lui jette la première pierre, qui n'a point sur la conscience le même péché ! Je ne citerai que deux exemples. L'auteur expose quelque part qu'il y eut, au temps de la Pléiade alexandrine, une sorte de renaissance artificielle du genre satyrique ; et il ajoute (car c'est là qu'il veut en venir) : « or un drame satyrique sans chœur est quelque chose qui ne saurait se concevoir à aucune époque de l'histoire de ce genre dramatique. » Cela vous paraît-il bien convaincant ? J'imagine que les contemporains de Susarion eûssent eu quelque peine, eux aussi, à se figurer une comédie dépourvue de tout élément choral, puisqu'alors le chœur y était tout. N'empêche que deux

---

plot than those of Euripides, although those of the latter move about more freely and come into closer personal contact withe the actors.. » (p. 291).

siècles plus tard est née, par une évolution régulière, la Comédie Nouvelle, où il n'y avait plus de chœur. — Ailleurs, l'auteur, citant le passage d'Horace, *Art poétique*, v. 193, relatif au chœur tragique : « *actoris partes chorus officiumque virile defendat* », prétend que ce n'est point là un simple précepte pratique, mais la constatation d' « un fait réel, historique ». Cela étant, il faudrait admettre également que dans le vers précédent : « *nec quarta loqui persona laboret* », le poète fait allusion à un usage de la scène romaine : or, tout le monde sait au contraire que la loi des trois acteurs a été rejetée dès l'origine par les Latins (Diomède, p. 491, 2 Keil). Ce qui est vrai, c'est que dans les deux cas Horace formule des règles purement grecques. — Inutile de multiplier les exemples. Il me semble que M. Capps n'a pas assez oublié dans le cours de la discussion son idée de derrière la tête : sa thèse eût gagné en force, s'il avait eu le courage de sacrifier de lui-même certains arguments qui ne sont là que pour faire nombre. Malgré ces réserves, on doit remercier grandement l'auteur. S'il n'a pas fait la lumière complète sur la question qu'il a traitée, la faute n'en est pas à lui, mais à la rareté et au peu de précision de nos renseignements. Et son travail, où l'on trouvera pour la première fois tous les textes rassemblés, classés, discutés, annule ce qui a été écrit antérieurement sur la matière.

Octave NAVARRE.

---

324. — HUGH SEEBOHM, **On the truoture of greek tribal society**; Londres, Macmillan, 1895, in-8° de 147 p.

M. Seebohm s'est proposé de décrire ici l'organisation primitive de la famille et de la propriété en Grèce ; car ce qu'il appelle « la tribu » n'est pas autre chose que le γένος. Il était inévitable que, traitant un pareil sujet, il se rencontrât fréquemment avec M. Fustel de Coulanges. Il est le premier à reconnaître tout ce qu'il doit à la *Cité antique*. Bien qu'il n'adopte pas toutes les théories de cet ouvrage, il s'en est, de son propre aveu, fortement inspiré. Mais c'est à peu près le seul livre qu'il cite, quoiqu'il s'en trouve un certain nombre où les mêmes questions ont été étudiées.

L'auteur envisage le problème sous toutes ses faces; mais je ne remarque pas qu'il apporte des faits nouveaux ni des vues originales. Il a même le tort grave de confondre un peu trop les époques, et de ne pas suivre assez attentivement l'évolution des institutions sociales de la Grèce à travers les âges Il a cru jeter une plus vive lumière sur tous ces points en multipliant les rapprochements entre la société hellénique et les sociétés hindoue, hébraïque, galloise, etc. Il eût été préférable qu'au lieu de déborder ainsi hors de son sujet il s'appliquât à l'approfondir davantage.

Paul GUIRAUD.

325. — Leonard Whibley. **Greek oligarchies, their character and organisation**; Londres, Methuen, 1896, in-8 de 212 p.

M. Whibley s'est un peu trop inspiré, en écrivant son livre, des théories de Platon et d'Aristote. Ce n'est pas à dire que ces deux philosophes ne nous fournissent de précieux renseignements sur les institutions helléniques; mais ils obéissent volontiers, comme il était naturel, à l'esprit de système, et ils n'ont pas toujours le sens de l'histoire. On devine souvent que la réalité leur échappe et que les régimes dont ils parlent n'ont pas eu tout à fait le caractère qu'ils leur attribuent. Il est fâcheux que M. Whibley ne s'en soit pas suffisamment rendu compte; car son ouvrage tout entier s'en trouve légèrement faussé. Je reconnais d'ailleurs qu'il n'est pas sans mérites. Si les trois premiers chapitres me paraissent assez faibles, d'abord par suite de l'erreur générale qui vient d'être signalée, et aussi parce que les recherches y sont superficielles, les autres, spécialement consacrés à l'étude des gouvernements oligarchiques, nous offrent un tableau exact et fidèle du sujet. Je n'y relève rien de bien nouveau; j'estime même qu'il aurait fallu creuser davantage; mais l'ensemble est juste et clair.

P. G.

---

326. — Ettore Callegari, **La legislazione sociale di Caio Gracco**; Padoue, 1896, in-8°, de 146 p.

M. Callegari décrit d'abord l'état politique et social de la république romaine pendant la période qui a précédé les Gracques; ce n'est là qu'un résumé très sommaire des faits connus, avec une tendance à l'exagération. L'auteur dit ensuite quelques mots de la tentative de Tib. Gracchus et de la réaction dirigée par Scipion Émilien; puis il arrive à Caius. Il se rend bien compte des difficultés de tout genre que soulève la question, et il s'efforce de les résoudre. Je signalerai en particulier les chapitres qu'il consacre à la loi agraire et à la loi judiciaire. Il se montre en général très favorable à son héros, sans aller pourtant jusqu'au dithyrambe. Je crains toutefois qu'il n'ait pas toujours saisi la portée politique de toutes ces réformes. Caius a été un homme d'État de premier ordre. C'est, je crois, l'avis de M. Callegari; mais il ne le fait pas suffisamment voir.

P. G.

---

327. — **Dante Alighieri. Il trattato De Vulgari Eloquentia**, per cura di Pio Rajna (edizione critica). Firenze, Successori Le Monnier, 1896; in-4°, ccxv-206 pages, avec trois reproductions en phototypie. Publication de la *Società Dantesca Italiana*.

Il est inutile de rappeler ici quelle valeur a, aux yeux des philologues,

ce petit traité de linguistique et de poétique composé, au matin de la littérature et de la langue italienne, par celui qui a le plus fait pour fixer les destinées de l'une et de l'autre. La Société dantesque italienne, qui a entrepris de publier des éditions, autant que possible définitives, de toutes les œuvres du poète, inaugure brillamment la série avec ce volume, au service duquel un maître, M. Pio Rajna, a mis toute la rigueur, toute la sûreté d'une méthode vraiment scientifique. La tâche n'était pas aisée, et seuls les esprits peu habitués à ce genre de travaux s'étonneront d'apprendre que les premières études, par lesquelles M R. prépara cette édition, remontent à 1880.

Le *De Vulgari Eloquentia* ne se lit plus que dans trois manuscrits; encore peut-on faire abstraction de l'un des trois, celui de la Vaticane (exécuté vers 1515 pour P. Bembo), qui n'est que la copie du ms. Trivulzio. La traduction italienne du Trissin, publiée en 1519, a été faite sur ce même manuscrit T. Quant à l'édition du texte latin, imprimée à Paris en 1577 par les soins du florentin Corbinelli, elle a pour base le manuscrit aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Grenoble. Vainement M. R. a interrogé toutes les éditions, traductions, citations, ou simples allusions, qui auraient pu lui révéler une tradition distincte de celle qui représentent les mss. G. et T. Or ces deux manuscrits — et par là les données du problème se trouvent encore réduites — sont dans un rapport d'étroite parenté, et ne permettent pas de remonter au-delà de leur ancêtre commun (x), lequel n'était lui-même qu'un exemplaire médiocre du traité de Dante, sans doute séparé de l'archétype par un bon nombre d'intermédiaires; c'est par voie de corrections et de prudentes conjectures qu'il faut alors tenter de remédier aux imperfections de la leçon reconstituée de x. Tel est, brièvement résumé, le contenu des CXL premières pages de l'*Introduction*: on y trouvera les renseignements les plus complets sur l'histoire du texte et sur les discussions auxquelles celui-ci a donné lieu. M. Rajna, en bon stratégiste, n'a voulu laisser derrière lui aucune surprise possible: avec une ampleur de dialectique qui embrasse les moindres détails dans un réseau serré, il s'arrête à bien en consolider chaque maille, afin que la confiance de ses lecteurs ne puisse lui échapper; il ne craint pas de s'égarer quelques instants dans une fausse voie, quitte à revenir aussitôt sur ses pas, satisfait d'avoir établi que c'était une impasse. Ceux qui seraient tentés de trouver là quelques longueurs, devront songer que cette introduction ne s'adresse pas précisément aux lecteurs superficiels, qui ne veulent que savoir vite à quelle conclusion s'est arrêté l'auteur; ils y trouveront presque à chaque page des exemples de ces opinions erronées auxquelles risque de conduire un jugement précipité, fondé sur un examen trop rapide des faits; enfin, ils ne tarderont pas à s'apercevoir que M. R. n'a pas eu simplement à cœur de justifier son œuvre; il laisse voir (par exemple page CXLII) la préoccupation de donner un exemple — nous pouvons dire un modèle — de la méthode à suivre dans un travail de

ce genre. Espérons que le modèle sera médité comme il mérite de l'être.

Le reste de l'Introduction est consacré à exposer certains points spéciaux de la méthode suivie dans l'établissement du texte. M. R. prend les mots « édition critique » dans leur acception la plus rigoureuse, c'est-à-dire : reconstitution du texte tel que pourrait nous le présenter l'autographe de l'auteur, un autographe soigneusement revisé, débarrassé de toutes les fautes, graphies capricieuses et arbitraires qui caractérisent trop souvent ce genre de documents. La question de l'orthographe latine de Dante se trouvait ainsi nettement posée, et M. R. a résolument rejeté toutes les conventions qui sont en usage quand on imprime un texte classique, pour se conformer aux habitudes orthographiques du moyen âge. Ne pouvant s'en rapporter uniquement aux mss. G. et T., qui n'ont ici qu'une valeur relative, il a dépouillé aux Archives de Florence, un grand nombre d'actes, dont quelques-uns ont été écrits de la main de notaires contemporains ou amis de Dante, tels que Brunetto Latini et Lapo Gianni ; il a en outre consulté les traités de grammaire et les dictionnaires en honneur au XIII[e] siècle, avec la préoccupation de retrouver l'usage des grammairiens ou écrivains toscans. Il y a là une cinquantaine de pages (CXLIV-CXCV) dont la portée dépasse singulièrement ce que pourrait faire attendre la place discrète qu'elles occupent à la fin de cette Introduction ; c'est en réalité une très importante contribution à l'étude du latin tel que l'écrivait la génération qui précéda Pétrarque ; M. R. ne pouvait s'avancer avec plus de prudence et un plus juste sentiment des difficultés de sa tâche, au milieu des questions épineuses que soulèvent à chaque pas les problèmes de ce genre. Peut être s'étonnera-t-on de certains ménagements dont il a cru devoir user envers les habitudes du public : il a préféré *mittere*, *littera* à *mictere*, *lictera*, formes généralement employées par les Toscans, et analogues en somme à l'*illegiptimos* que l'on trouvera p. 123, ou aux formes *dampnosa*, *columpnis* et *sompniando* des pages 9, 140 et 145 ; il a maintenu la distinction entre le *v* et l'*u* bien qu'à la p. 79 il ait dû imprimer : *u consonantem*. Bref, entre plusieurs inconvénients, M. R. a toujours choisi celui qui lui a paru le moindre, et l'on ne saurait lui reprocher de s'être décidé à la légère. — Les citations de poètes italiens, provençaux et français, qui sont contenues dans le texte, n'ont pas été soumises à un examen moins scrupuleux, non pas en vue de leur rendre la forme que leurs auteurs ont voulu leur donner, mais bien celle qu'elles devaient avoir sous la plume de Dante.

En voilà assez, je pense, pour faire comprendre dans quel esprit hautement scientifique a été conçue et menée à bien cette belle publication. Les lecteurs de la *Revue* ne s'attendent pas sans doute à trouver ici un relevé, même partiel, des corrections que M. R. a introduites dans le texte, jusqu'à ce jour si mal établi, du *De Vulgari Eloquentia;* il suffit de les avertir qu'aucune œuvre du grand poète n'a

encore bénéficié à ce point des efforts éclairés et patients de la critique moderne. A moins qu'un hasard aussi heureux qu'improbable ne vienne révéler l'existence de quelque manuscrit ignoré jusqu'à ce jour (voir p. CXLIV), le travail de M. Rajna doit être considéré comme définitif, et il ne nous reste plus qu'à attendre, non sans une légitime impatience, l'édition avec commentaire explicatif, qui doit venir compléter le texte critique aujourd'hui publié. Personne n'est mieux qualifié pour s'acquitter de cette lourde tâche que le célèbre professeur de Florence.

HENRI HAUVETTE.

---

328. — **Obras de Gutierre de Cetina**, con introduccion y notas del doctor D. JOAQUIN HAZANAS Y LA RUA. Sevilla. 1895. XCIII, 312 et 344 pages. 2 vol. in-8°.

Les œuvres du Sévillan Gutierre de Cetina, qui fut avec Garcilaso de la Vega, Boscan et Diego de Mendoza, l'un des premiers hendécasyllabistes espagnols du XVIe siècle, n'avaient été imprimées qu'en partie dans le tome Ier des *Liricos de los siglos XVI y XVII* de la *Biblioteca Rivadeneyra*, par D. Adolfo de Castro, et dans le tome II de l'*Ensayo* de Bartolomé José Gallardo, sans parler de quelques pièces insérées dans des anthologies ou des revues littéraires. M. Hazañas y la Rua, professeur à l'Université de Séville, a entrepris de les réunir et d'en donner une édition complète. Il a reproduit le principal recueil de vers du poète, celui qu'avait décrit Gallardo, et y a ajouté ce que lui ont fourni d'autres manuscrits : la nouvelle édition se termine par deux morceaux en prose imparfaitement connus jusqu'ici.

Ce que l'on sait de la vie de Cetina nous vient des détails biographiques épars dans ses poésies et d'une notice du peintre Pacheco qui encadre le portrait du poète dans le fameux *Libro de retratos*. M. H. a trouvé quelques documents sur la famille de Cetina : ils ne nous apprennent presque rien d'intéressant. Quant aux œuvres, elles ne gagnent pas, avouons-le, à cette entière exhumation. Les deux cent quarante-quatre sonnets, les *canciones* et les stances appartiennent surtout au genre pétrarquesque. Or, nul n'ignore à quel point ce genre apparaît déjà insipide et ennuyeux chez les Italiens du *cinquecento*, qui possèdent au moins le mérite de la facture. Les *canzoni* ou les sonnets des Bembo, des Molza, des della Casa, généralement vides d'idées et de sentiments vrais, sont tous bien tournés; on sent chez ces rimeurs de l'art et une connaissance sûre de la langue et du vers. En Espagne, la forme ne vaut pas mieux que le fond. Ces hommes simples et rudes, très souvent des soldats, qui veulent se mettre à l'école de l'Italie et faire de la poésie à la mode s'empêtrent dans les idées aussi bien que dans les mots. Les raffinements de pensée, les langueurs et les désespérances à froid des rimeurs italiens deviennent du galimatias barbare chez leurs imitateurs,qui évidemment ne comprenaient qu'à demi ce qu'ils s'effor-

çaient si péniblement d'écrire. A côté du pétrarquisme, il y a chez Cetina, comme chez ses contemporains, des imitations plus heureuses d'autres genres italiens : l'Espagnol réussit mieux dans l'épître familière et le *capitolo* burlesque ou satirique. Mais en somme tout cela ne présente plus guère qu'un intérêt historique. On peut lire ces vers pour se rendre compte d'un phénomène curieux d'adaptation littéraire ou pour connaître le milieu où ils ont été écrits et lus, mais on ne les lira plus pour les goûter.

M. H. avait à établir le texte de son auteur et à le commenter. Je ne puis dire qu'il ait complètement réussi dans cette double tâche. Sa méthode d'éditeur se prête à plusieurs critiques. Pourquoi, en premier lieu, adopter l'orthographe actuelle pour des textes déjà difficiles et obscurs au sortir du cerveau de l'auteur, défigurés de plus par des scribes qui n'y comprenaient rien et qu'on ne peut espérer redresser que si, en les imprimant, on leur conserve autant que possible leur physionomie première? Cette concession au grand public entrave l'œuvre de la critique, et à quoi sert-elle? puisque les poésies de Cetina, je le répète, n'intéressent qu'un groupe fort restreint d'érudits que n'effraient pas les *écritures* anciennes. Pourquoi, au lieu de classer les pièces dans un ordre alphabétique qui n'est même pas correct [1], n'avoir pas suivi l'ordre du manuscrit d'Alava qui a probablement sa raison d'être? Tel sonnet sans dédicace, placé après un sonnet qui en a une, s'adresse peut-être à la même personne : en l'éloignant de son chef de file, vous effacez sa destination première. Pourquoi, enfin, n'avoir pas corrigé les fautes évidentes des manuscrits et essayé des conjectures au bas des pages, en note, plutôt que de renvoyer ce nettoyage à la fin du volume dans d'interminables erratas très fastidieux à consulter et qui n'auraient dû contenir que les fautes d'impression commises par l'éditeur?

Le commentaire littéraire témoigne d'efforts intelligents. M. H. notamment a souvent indiqué les modèles italiens imités par son poète, mais il aurait pu aller plus loin encore dans cette voie ; bien des sonnets de Cetina ne sont que de pures traductions de l'italien, notamment celui-ci *Mientra con gran terror* (et non pas *temor*, comme imprime M. H.) *por cada parte*, qui procède d'un sonnet de Giovanni Mazzarello, lequel a été imité aussi par notre Desportes : *Durant qu'un feu cruel dedans Rome saccage* (éd. A. Michiels, p. 144). En revanche, M. H. a eu raison, à propos du sonnet *Excelso monte, do el romano estrago*, de noter que l'original italien *Superbi colli*, généralement attribué depuis la fin du XVI[e] siècle à Baldassare Castiglione, l'a été aussi à Guidiccioni, ce que j'avais omis de faire dans un article publié sur ce sonnet [2]. Ailleurs

1. Le classement alphabétique doit se faire par le premier mot des vers et non par la combinaison des deux premiers : *Al pié* passe avant *Alma*.

2. Le dernier éditeur de Guidiccioni, M. Carlo Minutoli, ne réclame pas le fameux sonnet pour son auteur : « oggi è comunemente attribu to a Baldassar Castiglione... nè qui riportandolo è mio pensiero di fraudarne il vero autore» (*Opere di G. Guidiccioni*,

M. H. n'a vraiment pas pris assez de peine pour signaler les emprunts de Cetina ou expliquer certaines allusions. Le sonnet CII est le développement d'un vers d'Ovide, et voici ce que remarque l'éditeur : « Le manuscrit de la Bibliothèque d'Alava donne ce vers d'Ovide sous cette forme: *Sit quoques longus amor querat Difidentia notut*, etc. Gallardo, en rédigeant l'index de ce recueil, a noté l'ignorance du scribe. » A quoi bon reproduire ces fautes grossières et la note puérile de Gallardo au lieu de nous donner tout simplement le passage correct (*Fit quoque longus amor quem diffidentia nutrit*) et le renvoi à Ovide, *Remed. amoris*, v. 543? Plus loin, le sonnet CCXX s'annonce comme la traduction d'une épigramme latine. Il fallait la désigner explicitement — c'est l'épigramme connue *De puero glacie perempto* (Riese, n° 709) — pour permettre au lecteur de comparer l'original à la copie, laquelle d'ailleurs est d'une déplorable faiblesse, Cetina paraissant n'avoir rien compris à la pointe : *Me miseram! plus amnis habet solumque reliquit, Quo nati mater nosceret interitum !*

Mais c'est surtout le commentaire historique qui m'a paru insuffisant. A vrai dire, il aurait fallu se livrer ici à des recherches assez considérables sur la société de Naples et de Milan, l'entourage de Ferrante Gonzague, du marquis del Vasto et du prince d'Ascoli, recherches que M. H. ne pouvait peut-être pas entreprendre dans les bibliothèques mal outillées de son pays. Je noterai quelques lacunes de ce commentaire. Ainsi, en ce qui concerne les amours de Cetina (en poésie *Vandalio*, c'est-à-dire l'Andalous), avec une *Dorida* et une *Amarillida*, M. H. ne me semble pas avoir assez tiré parti du sonnet IV *Al pié de un monte*. Ce sonnet localise les amours de Cetina, non seulement au pied de la plus haute cime des Pyrénées, mais sur les flancs du Moncayo (*En las faldas de aquel que el nombre toma Del ladron mas sutil* [1], *de mayor maña*) [2] et dans une vallée dominée par la fameuse montagne aragonaise et située non loin du cours de l'Ebre [3]. — Sur les personnages de tout ordre qui figurent à divers titres dans les vers du poète, que de choses à dire qui donneraient au moins de temps à autre quelque piquant à cette poésie si généralement fade et incolore! Voici, par exemple, cette gracieuse Marina [4] d'Aragon, fille d'Alphonse d'Aragon, comte de Ribagorza et de sa troisième femme, Ana Sarmiento, qui fut dame d'honneur de l'impératrice Isabelle et mourut fort jeune encore au moment où ses

Florence, 1867, t. I. p. 117). Et d'autre part, le savant qui connaît le mieux Castiglione, M. Vittorio Cian, n'a pas l'air de mettre en doute l'attribution des *Superbi colli* au superbe Balthasar (voy. son édition du *Cortegiano*, p. 165).

1. Exemple de l'accentuation correcte de ce mot qui plus tard a été assimilé à *util*.

2. Moncayo était, pour les étymologistes du temps, *Mons Caci*.

3. Le *blanco monte* du second quatrain est un souvenir du *Senemque Gaium nivibus* de Martial.

4. Le P. J. Nonell (*La Santa Duquesa*, Madrid, 1892, p. 90) la nomme à tort *Martina*. Rien n'est plus commun au XVIe siècle que le nom de *Marina*.

parents venaient de la fiancer au duc d'Alcalá. Sa beauté remarquable inspira de grandes passions et plusieurs poetes, outre Cetina, ont célébré Marina et ont pleuré sa mort si prématurée, entre autres Diego de Mendoza dont il fallait citer, non pas le sonnet assez insignifiant, mais l'élégie *Si no puede razon...* où se lisent quelques beaux vers vraiment sentis :

Si el trigo no es maduro en el arista,
No corta el segador la mies en berza
Antes de la sazon venida y vista;
No pone en verde rama, aunque se tuerza,
La hoz antes de tiempo el hortelano,
Hasta que se endurece y toma fuerza.
Y tu, hada importuna, tan temprano
Cortaste el hilo en dia no maduro.
Oh cruda ejecucion ! oh dura mano! [1]

Mendoza loue surtout son joli abandon, sa simplicité: *Qué descuido en la habla..., qué llaneza!* Après Mendoza, nous avons encore un sonnet de Gonzalo Perez, secrétaire de Charles-Quint et père du fameux Antonio, qui fut publié d'abord dans une traduction espagnole des *Emblèmes* d'Alciat et réimprimé dans la *Coleccion de documentos inéditos para la historia de Espana*, t. XIII, p. 548. Une version inédite de ce sonnet (Bibl. Nat, fonds espagnol 373, fol. 234[ro]) nous révèle dans son second quatrain l'âge qu'avait Marina lorsqu'elle mourut :

Mi talamo el sepulcro y mi marido
La obscura sombra fue desta morada,
Do en años veinte y seis la muerte ayrada
Mi clara y mucha luz a sclarecido.

— A trois reprises (t. I, p. xxvi, 22 et 94), M. H. identifie le prince d'Ascoli, auquel Cetina a adressé une dizaine de sonnets et une épître, avec le fameux guerrier Antonio de Leiva, mort à Aix en Provence le 13 septembre 1536. L'erreur paraîtra d'autant plus surprenante que le sonnet LXIX fait clairement allusion à la mort prématurée du prince (ce qui ne s'applique pas à Antonio) et que déjà M. de Castro (*Poetas liricos*, t. I, p. xvii) avait bien reconnu qu'il s'agissait ici du fils d'Antonio. Le prince d'Ascoli auquel écrit Cetina est le deuxième du nom, D. Luis de Leiva, qui combattit en Italie sous le marquis del Vasto et Ferrante Gonzague, passa plus tard aux Pays-Bas, assista à la prise de Saint-Quentin et mourut au siège de Ham en 1557 à l'âge de trente-huit ans (Pedro Varron, *Compendio de la historia de la real casa de Leyva*, Naples, 1655, p. 81). — Qui est la Maria de Mendoza à laquelle est dédié le madrigal du tome I, p. 7? Peut-être Maria de Mendoza Sarmiento, comtesse de Ribadavia, la femme du grand favori de Charles-

1. Mendoza a aussi chanté Marina dans une épître adressée à Maria de Peña, soubrette de la grande dame.

Quint Francisco de los Cobos. Ce dernier étant le grand dispensateur des grâces, les solliciteurs s'adressaient beaucoup à sa femme dont la *dolcezza*, la *destrezza* et la *gentilezza* méritèrent les éloges de l'ambassadeur vénitien Bernardo Navagiero (Alberi, *Relazioni*, t. I, p. 345). On pourrait aussi croire qu'il s'agit de la fille de cette dame, Maria de Sarmiente Mendoza, qui épousa ce duc de Sesa auquel Cetina a envoyé deux sonnets (nos XXXI et CXCI). — Une autre grande dame qui reçoit les confidences et les hommages du poète (voy. sonnets XXX et XXXIV; épîtres VI et IX) est la princesse de Molfetta. M. H. ne nous dit rien de cette Isabelle di Capua, princesse de Molfetta et duchesse de Termoli, qu'épousa assez brusquement [1] Ferrante Gonzague, fils de François Ier, marquis de Mantoue, et l'un des principaux capitaines de Charles-Quint, celui-là même qui commanda l'assaut de Duren dont Cetina, témoin oculaire, nous a fait une intéressante description dans une épître à Diego de Mendoza. Cette Isabelle, « bella e casta e riverenda matrona napolitana », morte à Naples le 17 septembre 1559, ne donna pas moins de quatorze enfants à son mari, ce qui n'empêcha pas celui-ci, mais « in absenza di lei » d'avoir des bontés pour une jeune Sicilienne : d'où une Donna Livia qu'on maria à Mantoue avec un Negri [2]. Nous possédons une lettre très curieuse de la fameuse Julie Gonzague à cette Livia Negra où la grande prêcheuse cherche à guérir sa parente de son goût pervers pour l'alchimie (voy. Bruto Amante, *Giulia Gonzaga*, Bologne, 1896, p. 473). L'épître IX de Cetina fait allusion à la « condesa Livia » ; elle mentionne aussi une « bella Hipolita », probablement la fille aînée de Ferrante et d'Isabelle, laquelle s'est fait un nom de femme lettrée (voy. le livre cité de M. Bruto Amante, p. 158 et suiv.). — Pour en finir avec les grands seigneurs italiens, il ne nous reste plus que le marquis et la marquise del Vasto, c'est-à-dire Alfonso d'Avalos et sa femme Marie d'Aragon (sonnets XIV et LVI), cette dernière fille d'un bâtard de Ferdinand Ier de Naples et non moins connue et appréciée dans la société napolitaine qu'Hipolita Gonzague (Bruto Amante, p. 188 et suiv.). M. H. paraît très surpris de l'adresse *marquesa del Gasto* qu'offre son manuscrit : ce *Gasto* pour *Vasto*, qui est simplement issu de la forme italienne *gouasto* (nous disions aussi en français le marquis dn *Gouast* ; voir Brantôme), est très fréquent dans les textes espagnols du XVIe siècle. — Au sujet des personnages espagnols secondaires, il y avait quelque chose à dire, par exemple de Luis de Cotes (sonnet XIII), religieux augustin, évêque de Civitá et Ampurias en Sardaigne, ou de Juan de Rojas Sarmiento, des marquis de Poza (sonnet LXIV), frère de ce Pedro de Rojas une des victimes de l'*auto* de 1559 : D. Juan passa en

---

1. « E fama che Ferrante adoperasse la violenza per conseguire la mano della ricca gentildonna » (Litta, *Famiglie celebri italiane*, t. III, table 8).

2. Giuliano Goselini, *Vita del prencipe Don Ferrando Gonzaga*, Milan, 1574, p. 452.

Flandre où il s'occupa d'études mathématiques, puis renonça aux lettres pour les armes ; il a sa notice dans la *Bibliotheca* de Schott et dans celle d'Antonio. Quant à l'abbé Gualbes de l'épître XIII, ce doit être le personnage que cite avec éloge Boscan dans son *Octava rima*.

Je ne fais ici que marquer certaines omissions qu'une lecture rapide des œuvres de Cetina m'a permis de noter dans le commentaire historique de M. H. Il y aurait, si l'on en avait le loisir, bien d'autres questions douteuses à discuter, bien d'autres points d'interrogation à poser.

Un mot seulement sur les deux morceaux en prose : le dialogue entre une tête et un bonnet, et le « paradoxe » sur les cornes. Du dialogue, — en réalité une satire contre l'abus des salutations exagérées, des « bonnetades » et dont le sujet rappelle le *capitolo* de Mattio Francesi « contro le sberrettate », — je remarquerai qu'il doit être, sinon la traduction, au moins l'imitation d'un dialogue italien dont parle Juan de Mal Lara dans sa *Filosofia vulgar*, centurie X, n° 81 : « Si hablasse el bonete con la cabeça, *como en un dialogo italiano haze*, muy afrentado se hallaria. ..» Le paradoxe, assez amusant, semble en grande partie original ; le texte malheureusement n'en est pas très sûr et M. H. n'a pas toujours réussi à remédier aux bévues des copistes. A la page 225, à propos du *corno ducale* des Vénitiens, voici ce que dit le texte imprimé : «habiendo vestido al Duque de los mas ricos ornamentos que se pueden pensar, le ponen en la cabeza un bonete con un cuerno, y no teniendo otro nombre el tal bonete sino cuerno de creses (?) ; que si aquellos tan cuerdos viejos tuviesen por mas preciada o mas antigua otra corona que el cuerno, que la pondrian en lugar de la corona de cuerno » M. H. a bien vu que le mot *creses* ne donne aucun sens et il propose dubitativement de corriger *cuerno de Ceres* qui n'en a pas davantage. En fait, le texte altéré doit être rétabli d'après la leçon du manuscrit de Paris : « y, no teniendo otro nombre el tal bonete sino cuerno, *es de creer* que si aquellos tan cuerdos viejos », etc.

L'édition complète des œuvres de Cetina ne répond pas sans doute, on vient de le voir, à toutes les exigences que peut formuler la critique, mais il serait fort injuste de ne pas reconnaître la bonne volonté, le soin et la conscience de M. Hazañas y la Rua. D'autres de ses compatriotes se seraient cru quittes envers le lecteur en lui livrant un texte brut ; lui a au moins le sentiment des devoirs les plus élémentaires d'un éditeur. Il manque encore un peu d'expérience et de méthode, mais il cherche à bien faire, cela est déjà beaucoup et je n'hésite pas à l'en féliciter, en souhaitant qu'il nous donne prochainement de nouvelles occasions d'apprécier son persévérant labeur.

Alfred Morel-Fatio.

---

319. Pierre de Vaissière. **Charles de Marillac, ambassadeur et homme politique sous les règnes de François Ier, Henry II et François II** (1510-1560). Paris, Welter, 1896, 1 vol. gr. in-8° de xx-440 pages.

Le personnage auquel M. de Vaissière vient de consacrer un important

ouvrage, n'était point un inconnu pour qui se tient au courant des travaux d'histoire diplomatique. Il y a une dizaine d'années, MM. Kaulek, Farges et G. Lefèvre-Pontalis avaient publié, d'après les archives du Ministère des affaires étrangères, la partie de ses correspondances relative à sa mission en Angleterre de 1537-1542. Mais c'était là, — ou à peu près, — tout ce qu'on connaissait du rôle politique joué par Charles de Marillac. M. de V. a eu l'heureuse fortune de retrouver au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale la suite presque ininterrompue de son journal d'ambassadeur, et c'est sur la base solide de ces documents originaux et encore inédits qu'il a établi le portrait d'un de nos meilleurs diplomates, lui restituant dans la galerie de ses contemporains la place à laquelle il a droit à côté des Castillon, des de Selve, des l'Aubespine, des Noailles.

Etudier la vie et la carrière d'un diplomate du XVIe siècle n'est point simplement faire œuvre de biographe : à cette grande époque de la lutte entre la France et l'Empire, où l'heureux effet d'une négociation balançait l'éclat d'une brillante victoire, où les plus graves questions de la politique européenne se débattaient et se dénouaient dans les chancelleries plus encore que sur les champs de bataille, diplomates et ambassadeurs tenaient sans conteste les premiers rôles ; retracer leur vie publique, c'est s'obliger à traiter plus ou moins à fond d'importants chapitres d'histoire générale. Là est l'intérêt d'une telle étude ; là aussi ses écueils. Ne peut-on craindre, dans cet exposé nécessaire de faits généraux, de perdre parfois de vue le principal personnage et, en débrouillant les mille intrigues des cours, en recherchant leurs causes, en expliquant leurs conséquences, de voir s'effacer la figure de ceux mêmes qui en tiennent les fils? Il y a là une délicate proportion à observer et comme un habile doigté à acquérir ; ni l'une ni l'autre de ces facultés n'ont fait défaut à M. de Vaissière : c'est Marillac qu'il a voulu mettre en scène ; c'est bien Marillac que nous voyons toujours au premier plan.

Rarement carrière diplomatique fut plus longue et mieux remplie : sur les vingt cinq années de la vie publique de Marillac, dix-sept se passent sur les routes d'Europe ; successivement serviteur de trois rois, on le trouve presque constamment sur la brèche. En 1534, il débute à Constantinople, d'abord comme auxiliaire de La Forest, auquel il succède ensuite, — et malheureusement la perte de ses correspondances pour cette période ne permet point d'apprécier comme on le voudrait le rôle qu'il joua en Orient. De 1539 à 1543, il est en Angleterre, aux prises avec le ministre Thomas Cromwell, luttant pour faire rentrer Henry VIII dans le giron de l'Eglise romaine et empêcher son mariage avec Anne de Clèves, — ne réussissant d'ailleurs qu'à moitié, car, si le tout puissant ministre finit par tomber sous les coups de la réaction catholique qu'excite secrètement notre envoyé, le souverain anglais épouse la princesse luthérienne. De 1547 à 1551, Marillac représente la France à la cour impériale ; il est à Metz en 1553, en Suisse en 1554, à Marck

en 1555, à Rome en 1557, à Augsbourg enfin en 1559. C'est, on le voit, à Charles-Quint qu'il a le plus souvent à faire et l'Allemagne est son terrain de prédilection. Nul mieux que lui ne connaît les dessous de la politique impériale dans ses démêlés avec les protestants d'Allemagne ; nul ne discerne avec plus de perspicacité les véritables intérêts de la France au-delà du Rhin ; nul ne comprend avec plus d'ouverture d'esprit le rôle qu'elle a à tenir dans le conflit qui divise les princes luthériens et l'Empereur. Et c'est là, si je ne me trompe, la question prédominante dans l'ouvrage de M. de Vaissière, et c'est là qu'on en doit chercher tout ensemble la nouveauté et l'unité. Marillac fut proprement l'homme de la politique française en Allemagne. Un moment on le voit bien changer de scène et se rendre à Rome pour y démêler une situation difficile qu'il a d'ailleurs quelque peu contribué à créer par son fameux discours « sur la rupture de la trêve » (et cette négociation de Rome, disons-le en passant, est, — même après les beaux travaux de M. Georges Duruy, — une des parties les plus neuves de l'étude de M. de V.); mais là, il se trouve en face d'un adversaire, Carlo Carafa, *bravo* mal dissimulé sous la pourpre cardinalice, qui, menant à son gré un pontife sans énergie et passé maître en l'art des roueries italiennes, use de procédés qui surprennent et tout d'abord déconcertent notre ambassadeur. C'est sans nul doute avec un soulagement véritable que Marillac reprend l'année suivante la route d'Allemagne.

Le premier voyage de Marillac au-delà du Rhin date de 1547 : chargé avec M. de Brissac d'empêcher que le différend entre la France et le duc de Savoie au sujet de l'occupation du Piémont par Henry II ne fût soumis à la diète d'Augsbourg convoquée par Charles-Quint après la guerre de Schmalkalde, Marillac n'eut pas à donner de sa personne ; mais il mit à profit ce voyage pour nouer en Germanie des relations qui devaient plus tard lui être précieuses. L'année suivante, nommé ambassadeur en titre auprès de l'Empereur, il put, pendant les huit mois que siégea la Diète, étudier le caractère de cet adversaire redoutable et se préparer pour la lutte. En août 1548, Charles s'étant rendu à Bruxelles, Marillac le suit et entre résolument en scène. Dès l'abord, il distingue quel est pour son pays le seul parti à prendre. Car, sans cesser de suivre scrupuleusement les instructions qui lui viennent de Paris, il n'abdique jamais son initiative personnelle et, avec toute l'autorité d'une expérience déjà mûre, prodigue à son maître des conseils, heureusement écoutés. Il serait trop long de suivre dans ses détails la politique de Marillac à la cour impériale; l'exposé très clair qu'en fait M. de V. donne une haute idée de l'intelligence sagace de l'ambassadeur : après avoir réussi à détourner le péril d'une intervention directe de l'Empereur dans la guerre anglo-écossaise, il adopte un plan dont il poursuit la réalisation avec une rare ténacité : susciter le plus d'embarras possible à Charles-Quint en excitant sous main les protestants d'Allemagne, mécontents de l'Intérim d'Augsbourg, et en soutenant de tout son pouvoir le parti dont l'Electeur Mau-

rice de Saxe tient la tête. Cette union des luthériens et de la France, préparée et affermie par Marillac, devait aboutir deux ans plus tard à la glorieuse conquête des Trois-Évêchés et au traité de Passau : quel plus bel éloge se peut faire de l'habile politique d'un ambassadeur que d'en constater ainsi les rapides résultats?

Il faudrait parler encore des pages où M. de V., retraçant les missions de Marillac à Metz en 1555 et l'année suivante en Suisse, expose les relations de la France avec l'Electeur Maurice de Saxe et avec ce curieux condottiere, — véritable enfant terrible de l'Allemagne luthérienne, — qui eut nom le margrave de Brandebourg. Ici encore, Marillac fit preuve d'un sens politique qui jamais ne se démentit. Après une disgrâce passagère à son retour de Rome, il repart pour l'Allemagne et, dans une dernière ambassade à Augsbourg en 1559, couronne brillamment sa carrière de diplomate en travaillant à la conclusion du traité de Câteau-Cambrésis.

Mais il nous paraît préférable d'attirer l'attention sur les deux derniers chapitres où M. de Vaissière parle de l'homme politique que fut aussi Marillac, et de l'homme privé. Marillac n'était point de ces gens qui, fermement attachés à un parti, se laissent entraîner dans sa chute; en diplomate habile, et, disons le mot, en ambitieux qu'il était, — ne fut-il pas toujours avide de dignités, de pensions et d'honneurs? — il sut plus d'une fois « tourner sa robe », suivant sa propre expression : longtemps il sert le connétable de Montmorency; mais dès qu'il voit poindre la faveur naissante des Guises, il abandonne son premier maître, pour, sur ses derniers jours, évoluer de nouveau vers le parti adverse à la maison de Lorraine, lorsqu'il juge la politique de cette dernière funeste aux intérêts de la France. Si sa première volte-face peut être sévèrement jugée, on doit louer sans réserve le courage avec lequel il ne craignit pas de rompre bruyamment avec les Guises dans son éloquent discours à l'assemblée des notables de Fontainebleau, pour s'enrôler dans ce parti des « Malcontents », devenu plus tard celui des Politiques et que L'Hospital — un ami de Marillac — illustra. Il y perdit la faveur royale et peut-être la vie : mais quelle plus belle rançon des quelques fautes d'une longue carrière?

Dégager, de sous l'enveloppe du personnage officiel, ce que fut l'homme privé, — et cela en une pénurie extrême de documents de famille, — ne saurait être chose aisée : M. de V. s'y est cependant essayé en un chapitre de psychologie qui clôt l'ouvrage et sera des plus goûtés; il y apprécie, avec juste mesure et en termes excellents, le prélat tolérant, l'ami fidèle, l'orateur éloquent, l'écrivain érudit, sans se laisser emporter dans une admiration sans bornes pour un caractère qui ne fut point toujours facile, — témoin le curieux démêlé avec M. de Selve, — ni exempt non plus des humaines faiblesses.

Quelques critiques de détails pour terminer : au chap. IX, il est très longuement question de la délivrance du duc d'Aumale, prisonnier du

margrave de Brandebourg ; c'est même là un des points importants de la négociation de Marillac ; or le chapitrê s'achève sans fixer le lecteur sur le sort définitif de l'infortuné prisonnier : on aimerait être mieux renseigné. — Il est tels passages où M. de V. paraît attribuer une bien grande importance à des phrases d'instructions diplomatiques qui ne sont que pur protocole. — Sera-t-il permis enfin de signaler une légère contradiction, du moins dans les termes, en deux endroits, où il est question de la découverte des instruments mécaniques du monnayage moderne et du nom de leur inventeur (p. 422 note et 436) ? — Mais ce ne sont là qu'imperfections légères, qui n'enlèvent rien au mérite d'un ouvrage considérable, conçu et composé avec méthode, écrit en une langue toujours claire, et dont on ne saurait faire de meilleur éloge que de dire qu'il sera désormais indispensable de le consulter quand on voudra s'occuper de l'histoire diplomatique de l'Europe occidentale et des rapports de la France et de l'Allemagne au XVIe siècle. H. C.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 31 juillet 1896.

M. l'abbé Sourice achève la lecture de son rapport sur la topographie de l'ancienne Alexandrie d'Egypte.

M. Édouard Blanc donne lecture de la traduction des inscriptions qui se trouvent sur deux sarcophages contenus dans le mausolée de Tamerlan, à Samarkande et dont il a présenté les estampages dans la séance du 10 juillet. Ces inscriptions donnent la généalogie de Tamerlan et celle de Genghizkhan. M Blanc compare cette généalogie avec celle que donnent les textes traduits jusqu'à présent en Occident. S'appuyant sur l'une de ces épitaphes, celle de Mirand-Chab, l'un des fils de Tamerlan, et la rapprochant d'un texte d'Abd-er-Razak-el-Samarkandi, il en déduit des conclusions relatives à l'origine et à la date du monument lui-même. L'identification de celui-ci avec les monuments cités par les écrivains anciens, et notamment par Baber, était restée jusqu'à présent incertaine, malgré la notoriété du Gour Emir. M. Blanc pense que le monument ancien avec lequel on a identifié le mausolée de Tamerlan, ne serait pas le Gour Emir, mais une autre mosquée, celle de Tchil-Dokhteran, détruite en 1866 par un tremblement de terre et dont il a étudié les ruines. — MM. Barbier de Meynard et Dieulafoy présentent quelques observations.

M. Léon Dorez communique un mémoire sur les origines et la diffusion de « l'Hypnerotomachia Poliphili » de fra Francesco Colonna, publiée par Alde Manuce en 1499. Il a pu réunir un certain nombre de textes qui semblent donner raison à l'assertion du P. Federici (1803), à savoir que les gravures célèbres de ce livre ont été inspirées par les fresques du palais épiscopal de Trévise et surtout par celles du cloître de Sainte-Justine de Padoue. — M Dorez montre ensuite l'influence du « Poliphile » sur l'art français, en étudiant les miniatures d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale dédié à Louise de Savoie, et l'influence du même ouvrage sur la littérature française, en signalant les nombreux emprunts faits à cet ouvrage par Rabelais dans la description de l'abbaye de Thélème et surtout dans celle du temple de la dive Bouteille.

M. Tocilescu, professeur à la Faculté des lettres de Bucarest, vice-président de l'Académie roumaine, fait une communication sur la découverte, dans les fouilles de la Dobroudja, d'un mausolée élevé par l'empereur Trajan en l'honneur des soldats romains tombés dans une bataille contre les Daces. Ce monument est d'une importance toute spéciale, car il est le seul conservé, du moins dans le monde roumain, de la catégorie nommée « rogus ». De plus, son existence dans le voisinage du monument triomphal d'Adam-clissi semble confirmer l'hypothèse émise jadis par M. Tocilescu, que les guerres des Daces et des Romains ont eu lieu sur les deux rives du Danube.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 37-38 — 14-21 septembre — 1896

Sommaire : 330. Delitzsch, Dictionnaire assyrien, IV. — 331. Bonwetsch, Le Livre d'Henoch. — 332-337. Piette, Études d'archéologie préhistorique. — 338. Tycho Mommsen, Les prépositions grecques. — 339. Em. Molinier, Le Trésor de la cathédrale de Coire. — 340. Fraknoi, La correspondance du roi Mathias. — 341. Schoenherr, Jean Hunyad. — 342. Livet, Lexique de la langue de Molière, I. — 343. Simonyi et Balassa, Grammaire historique du magyar. — 344. Minor, Métrique allemande. — 345. Schlessing, Dictionnaire allemand. — Académie des inscriptions.

330. — **Assyrisches Handwœrterbuch** von Dr Friedrich Delitzsch. Vierter Theil Leipzig, Hinrichs, 1896. Gr. in-8, p. 577-730, xx.

Le quatrième et dernier fascicule du dictionnaire assyrien publié par M. Delitzsch vient de paraître (voir *Revue* du 17 juin 1895 et du 27 janvier 1896). Il contient les mots compris sous les dernières lettres de l'alphabet, depuis ק jusqu'à ת, quinze pages d'additions et de corrections, l'avant-propos, la liste explicative des sigles de citation et une table des signes cunéiformes avec la transcription correspondante. L'œuvre est maintenant complète, et il faut remercier le savant auteur de l'important service qu'il vient de rendre aux études assyriologiques. En l'état présent de la science, il n'était pas possible de mieux faire. M. Delitzsch lui-même dit, avec beaucoup de modestie, dans son avant-propos, qu'il connaît les nombreux défauts de son livre et qu'il a l'intention de l'améliorer. C'est nous annoncer que les éditions subséquentes seront tenues au courant des progrès de l'assyriologie. Nous n'avons pas le moindre doute à ce sujet.

Alfred Loisy.

331. — **Das slavische Henochbuch**, von N. Bonwetsch. Berlin, Weidmann, 1896, in-4, 57 pages.

Traduction allemande du livre apocryphe dont la *Revue* a signalé récemment (n° du 23 mars 1896) la découverte. M. Bonwetsch a suivi dans son édition une méthode meilleure, à certains égards, que celle des éditeurs anglais. Au lieu de comparer les deux recensions de l'Hénoch slave et de corriger la plus longue par les variantes de l'autre, il les a traduites toutes les deux intégralement, ce qui permet de se faire une plus juste idée du rapport qui existe entre les deux formes du texte.

M. Bonwetsch pense avec raison que le livre a été composé tout entier en grec, aucun morceau n'ayant été rédigé d'abord en hébreu.

A. L.

---

332. — E. Piette. **Notions nouvelles sur l'âge du renne.** Paris 1891.
333. — **L'équidé tacheté de Lourdes.** Paris, 1892.
334. — **La station préhistorique de Brassempouy.** Angers, 1893.
335. — **Hiatus et lacune.** Beaugency, 1895.
336. — **La station de Brassempouy et les statuettes humaines de la période glyptique.** Paris, 1896.
337. — **Etudes d'ethnographie préhistorique. Les plantes cultivées au Mas d'Azil.** Paris, 1896.

Les fouilles exécutées depuis quelques années par M. Piette et les mémoires où il en a consigné les résultats méritent, au plus haut degré, de fixer l'attention des historiens. Je ne crains pas de dire que l'archéologie préhistorique a été renouvelée par les publications de ce savant, comme notre connaisssance de la statuaire antique par les écrits de M. Furtwaengler; et les découvertes du naturaliste français, portant sur les périodes les plus reculées et les plus obscures, présentent encore plus d'importance pour l'histoire de la civilisation. L'auteur, qui est surtout paléontologiste, mais avec une teinture suffisante des sciences connexes, possède à la fois le don de l'observation exacte et celui de la généralisation ; il est aussi, ce qui ne gâte jamais rien, un écrivain clair et attachant, le plus artiste de ceux qui se sont occupés jusqu'à présent de préhistoire. Je regrette d'ajouter qu'il a deux défauts, et je veux les signaler dès à présent pour ne plus y revenir. M. P. ne résiste pas à la manie de forger des mots à l'allure étrange, tels que *hippiquien*, *cesmolithique*, *apélécique*, qui ne sont guère plus courts et sont plus rébarbatifs que leurs équivalents français ; il ne résiste pas non plus au démon de la polémique, qui l'a plus d'une fois entraîné à de regrettables écarts de langage. Cela dit, et ces réserves faites, je passe à l'exposé des découvertes et des théories de l'auteur.

M. P. a établi son observatoire dans les Pyrénées, où il a étudié surtout les grottes du Mas d'Azil, de Brassempouy, de Lorthet et de Gourdan. On sait que le remplissage des cavernes n'est pas seulement dû à des causes physiques, telles que des éboulements et des infiltrations, mais qu'un grand nombre d'entre elles témoignent du séjour et de l'activité de l'homme. Les nouveaux venus, pendant des siècles, se sont établis sur le sol artificiel créé par les apports de leurs prédécesseurs; il s'est formé ainsi des assises plus ou moins régulières où la faune et les produits de l'industrie primitive se succèdent dans un ordre qu'il a été possible de déterminer. (Ce qui suit ne vaut évidemment que pour la région pyrénéenne, comme M. P. a eu soin de le dire ; les choses parais-

sent s'être passées un peu autrement en Belgique, dans le massif des Alpes et en Moravie.)

Les premiers dépôts humains, au fond des cavernes, appartiennent à une époque où le mouvement de recul des glaciers vers les montagnes s'était déjà prononcé, mais où ils étaient encore sensiblement plus étendus qu'à l'heure actuelle. En effet, d'une part, plusieurs cavernes habitées s'ouvrent sur le trajet d'anciens glaciers, très en amont des moraines terminales, et, d'autre part, lorsqu'on remonte plus haut dans la vallée glacière, on ne trouve plus aucune trace ni d'homme ni de renne. C'est que le glacier, à l'époque du renne, était encore là.

M. G. de Mortillet, à la suite de Lartet, avait admis deux grandes divisions dans la période de l'habitat des cavernes par l'homme primitif : le *Moustérien* (grotte de Moustier) et le *Magdalénien* (grotte de la Madelaine). Entre le magdalénien et les temps actuels, c'est-à-dire le début de l'époque néolithique, s'étendait une période tout à fait obscure à laquelle on a donné le nom de *hiatus*. Le grand mérite de M. P. est d'avoir établi des divisions nettes et rationnelles dans le Magdalénien [1] et d'avoir complètement modifié l'idée qu'on se faisait de l'*hiatus*.

Revenant à l'idée de Lartet, qui avait fondé ses divisions sur la faune, M. P. a fait observer que les couches ossifères des cavernes, où l'aurochs, le cheval, le renne et le cerf sont toujours nombreux, différents cependant par l'abondance relative de ces animaux. On voit dominer successivement, de bas en haut, le bœuf, le cheval, le renne et le cerf, (ce dernier dans les couches supérieures, à l'exclusion du renne). De là quatre étages, qui peuvent aussi se grouper deux par deux, de sorte que l'on obtient, à prendre les choses en gros, une succession de deux phases, celle où domine le cheval et celle où le cerf commun est le plus fréquent.

Les débris des quatre étages sont inégalement abondants. Le deuxième déborde le premier et est débordé lui-même par le troisième : c'est que la population de la caverne allait en croissant. En revanche, le quatrième étage forme des îlots clairsemés, séparés quelquefois, dans le sens vertical, par d'épaisses couches de limon. C'est que, le climat étant redevenu très pluvieux à l'époque du cerf, les troglodytes étaient souvent chassés de leurs cavernes par les inondations et venaient s'établir de nouveau sur un sol que les eaux limoneuses avaient exhaussé. Il n'y a rien de tel dans les trois premiers étages : c'est une époque de froid sec. Mais le premier étage repose lui-même sur du limon, preuve que la période de l'habitat des cavernes a succédé à une époque où les précipations atmosphériques étaient abondantes. C'est l'ère des grandes crues et du dépôt des anciennes alluvions.

---

1. Le terme même de Magdalénien devrait être abandonné. M. Piette rapporte aujourd'hui à la fin du Moustérien toutes les couches à sculpture que M. de Mortillet attribuait au Magdalénien ; le Solutréen lui-même appartient, suivant lui, à la fin de l'époque moustérienne.

Une des plus étonnantes révélations de l'archéologie préhistorique a été celle du développement de l'art chez les habitants des cavernes. M. P. possède lui-même la plus riche collection de gravures et de sculptures, en ivoire, en os, en ramure de renne ou de cerf, que l'on ait encore formée. Mais il a fait mieux encore que de recueillir les vestiges de cet art primitif : il en a distingué les phases et suivi le développement, ce à quoi personne n'avait réussi avant lui.

A l'étage de l'aurochs, les os travaillés sont surtout des andouillers de renne coupés en biseaux et couverts de rayures. Dans l'assise à chevaux, on trouve des sculptures en ronde bosse : la gravure ne paraît que vers le sommet de cette assise. En revanche, elle domine dans l'assise du renne, où il y a déjà quelques gravures sur pierre. A l'étage du cerf, il n'y a plus guère de sculptures, mais des gravures sur os de rennes, sur os d'oiseaux, sur pierres schisteuses. L'ordre paraît avoir été le suivant : ronde bosse, bas-relief, gravure à contours découpés, gravure simple (cette dernière à l'étage du cerf). D'où ce premier résultat fait pour surprendre : la sculpture en ronde bosse a précédé la gravure. — Au point de vue de la matière employée, M. Piette pense qu'une industrie dont la matière première était l'ivoire de mammouth a précédé celle dont la matière était la ramure de renne ; mais cette division n'est pas rigoureuse, car le renne prend de bonne heure le pas sur l'ivoire dans les régions montagneuses éloignées de la mer, et l'ivoire n'est abondant que dans les régions soumises au climat maritime. On y sculpte alors ces figurines en ronde bosse dont on a découvert, depuis quelques années, des spécimens étonnants.

La grotte de Brassempouy a fourni à M. P. deux statuettes d'un intérêt capital, l'une sculptée dans une dent d'équidé, l'autre en ivoire. Elles représentent des femmes nues, avec d'énormes seins pendants et un développement graisseux considérable dans la région des hanches. Ce type *adipeux*, que les Égyptiens avaient déjà observé chez les femmes du pays de Pount et qui se retrouve aujourd'hui en Afrique, paraît avoir été fréquent en Europe à l'époque de l'habitat des cavernes. Le Musée de Saint-Germain a récemment acquis une petite figure de femme en stéalite, recueillie dans une caverne de Menton, qui présente exactement les mêmes caractères que la femme nue en ivoire de Brassempouy.

Tout cet art primitif a disparu presque entièrement avec le renne, dont l'extinction s'explique par l'adoucissement de la température. Le bois de renne avait servi de matière non seulement aux sculpteurs et aux graveurs, mais aux fabricants de harpons, de flèches, d'aiguilles, de navettes. Le bois du cerf, trop spongieux à l'intérieur, ne se prêtait pas aux mêmes usages. Il y eut transformation de l'industrie et abandon de l'art. La fin de la période du renne marque, dans l'histoire de la civilisation primitive, une phase de recul.

On avait même songé à placer là une catastrophe, analogue au déluge biblique, qui aurait laissé la terre à peu près déserte, et l'on se fondait,

pour autoriser cette hypothèse, sur les couches stériles, souvent très épaisses, qui, dans certaines cavernes, séparent le sommet des assises à rennes de celles où paraissent les tessons de vases et les pierres polies.

Ces couches constituaient ou accusaient l'*hiatus*. M. P. a rétabli la continuité.

Au Mas d'Azil, sur la rive gauche de l'Arise, le sommet de l'assise à cerfs, raviné par les eaux, est recouvert d'un lit de pierres et de limon, témoins d'une puissante inondation. Mais, au dessus, les couches à débris humains reparaissent, l'intervalle stérile étant de o m. 18 au plus. Dans ces couches, il n'y a plus ni renne, ni gravure, ni sculpture, *mais il y a des peintures* : ce sont des galets de rivière colorés en rouge avec du peroxyde de fer broyé, qui dessine divers ornements géométriques et floraux. L'outillage en pierre est resté sensiblement le même qu'à l'époque précédente, mais quelques formes nouvelles apparaissent, annonçant les temps néolithiques. Les poinçons, les lissoirs et les harpons sont en bois de cerf ; il y a quelques poteries grossières, qui ne semblent pas avoir été introduites par remaniement dans les couches à galets coloriés.

Cette assise, au Mas d'Azil, est recouverte par une couche de cendre due à la combustion du bois, où les escargots sont très abondants. C'est à cette « époque des mangeurs d'escargots, » qui paraît avoir été très humide, qu'appartiennent, dans les cavernes des Pyrénées, les premiers essais de polissage de la pierre. Au dessus, on constate des traces de la civilisation proprement néolithique avec haches polies, et céramiques des types connus. C'est alors — mais alors seulement — que le régime actuel des cours d'eau a commencé et que la dernière période de grande humidité a pris fin après avoir accéléré le reboisement.

Ainsi, entre les assises du renne et celles de la pierre polie, viennent s'intercaler deux étages de transition : celui du cerf avec les galets coloriés et celui des escargots, qui est encore mal étudié, mais qui, analogue à la période des *Kjoekkenmoeddinger* sur les côtes, paraît avoir été marqué par une civilisation plus mal outillée que les précédentes.

Les hommes de l'âge du renne étaitent-ils exclusivement des chasseurs nomades ? M. P. ne le croit pas. D'accord avec M. Bertrand, il pense que le développement de l'art suppose des loisirs et que ces loisirs ne pouvaient être assurés aux hommes que par la vie sédentaire. Les grottes étaient habitées d'une manière permanente ; leurs habitants avaient des animaux semi-domestiques (rennes, bœufs, chevaux) *et ils connaissaient les céréales*, car on a trouvé à Bruniquel et à Lourdes des épis d'orge ou de blé sculptés en bois de renne. Cette constatation, qui ne laisse place à aucun doute, est d'une importance extrême. Au Mas d'Azil, en 1889, M. Piette, travaillant avec M. Boule, a rencontré un petit tas de blé dans l'assise à galets coloriés. Dans l'assise à escargots et dans celle des haches polies, les meules sont nombreuses. Ainsi, dès l'époque du renne, le blé était connu dans la Gaule méridionale ; dès l'époque de transition,

longtemps avant l'apparition des haches polies, il y était cultivé. On voit qu'il ne reste rien des idées courantes sur l'origine asiatique des céréales, dont la connaissance n'aurait été portée en Europe que par l'invasion de tribus néolithiques. Le *mirage oriental* doit renoncer désormais à emprunter des arguments à la botanique.

Cette même assise à galets coloriés a fourni à M. P. des noyaux de cerises, dont quelques-uns sont bien des noyaux de *prunus cerasus*. Ce n'est donc qu'un cerisier amélioré que Lucullus a importé en Italie : l'origine asiatique de l'espèce est un préjugé à écarter avec tant d'autres. On possédait des cerisiers en France longtemps avant l'érection du premier dolmen ; il y avait aussi d'autres arbres fruitiers, comme le prunier et le noyer, représentés non par des sauvageons, mais par des espèces cultivées. Tout historien de la civilisation doit, à l'avenir, tenir compte de ces vérités nouvelles et imprévues.

Souhaitons que M. Piette ne manque pas à une promesse qu'il a faite depuis longtemps à la science et nous donne bientôt, en une sorte de *Corpus*, tout l'ensemble des documents, encore partiellement inédits, qu'il a recueillis au cours de vingt années d'études. Personne n'est plus capable que lui de les présenter et de les mettre en valeur.

Salomon REINACH.

---

338. — Tycho MOMMSEN. **Beitræge zu der Lehre von den griechischen Præpositionen.** Berlin, Weidmann, 1895, x-847 p.

Les Grecs se servaient, pour rendre l'idée que nous exprimons par *avec*, de plusieurs prépositions dont les deux plus importantes sont σύν et μετά. A parler en général, la première appartient à la langue poétique, la seconde à la prose et aux genres poétiques qui s'en rapprochent ; Xénophon seul, parmi les classiques, fait exception, et emploie σύν avec une préférence marquée. Mais cette constatation a-t-elle la précision désirable, et la science grammaticale peut-elle se contenter de si peu ? M. Tycho Mommsen ne l'a pas pensé, et dans ce gros volume, qui dépasse 800 pages, il a réuni plusieurs dissertations relatives à l'usage de ces deux prépositions à toutes les époques, je pourrais presque dire dans tous les écrivains grecs, poètes et prosateurs, depuis Homère jusqu'au XVe siècle après J.-C. Ces dissertations sont au nombre de quatre : 1° Μετά, σύν et ἅμα dans Homère ; 2° Σύν et μετά dans Euripide ; 3° Σύν, μετά et ἅμα dans les épiques post-homériques ; 4° Σύν, μετά et ἅμα dans les autres poètes et dans la prose. Les trois premières sont des rééditions, ayant déjà été publiées dans les programmes du gymnase de Francfort-sur-le-Main (1874, 1876, 1879). Viennent ensuite plusieurs *excursus*, dont le plus important traite des cas de sigmatisme chez les auteurs classiques. Comme on le voit, cet ouvrage n'est qu'une immense

statistique. Suivrai-je M. T. M. dans tous ses chiffres, dans toutes ses pesées? Non certes; aussi bien ne s'agit-il pas, avec un livre de cette nature, de savoir si les données sont exactes et si les proportions établies sont justes : s'il est vrai, par exemple, que dans les 2870 pages de Platon (Teubner) μετά se trouve 586 fois et σύν 37 fois; ou encore que μετά, dans Euripide, est plus souvent suivi du pluriel que du singulier lorqu'il est construit avec un nom de personne. L'auteur ne peut guère être contrôlé; nous devons accepter non seulement ses renseignements, mais aussi ses conclusions, à moins de refaire un travail fastidieux [1] et improductif. La question qui se pose est d'un ordre plus élevé. De telles recherches sont-elles profitables à l'étude de la langue et de la littérature grecques? Si je me prononce pour l'affirmative, estimant qu'après tout l'histoire de l'évolution de la langue y gagne quelque chose, je penserai néanmoins qu'il faut beaucoup de temps et beaucoup de peine pour établir des comptes de ce genre, que notre connaissance de la pensée grecque et du génie grec n'est point subordonnée à d'ingrates statistiques, et que, si l'étude de la grammaire dans ce qu'elle a de plus mécanique semble s'enrichir de nouvelles constatations, le résultat obtenu ne vaut pas, ici comme en des cas semblables, la somme d'efforts et de veilles qu'il a fallu dépenser. Il est certain qu'il est utile de savoir que l'emploi différent des deux prépositions examinées est une remarquable caractéristique du style de la poésie et de la prose grecques; mais je conteste qu'il fût utile, pour le prouver, de convoquer le ban et l'arrière-ban des auteurs. Je ne dis pas que la lecture de tels travaux est dénuée d'intérêt, bien qu'il soit assez difficile de s'y orienter ; et cependant M. T. M. se plaint, dans sa préface, que l'étude du grec baisse et se restreint tellement, que les recherches des savants en souffrent, en ce qu'elles n'excitent plus ni l'intérêt ni la reconnaissance. A qui la faute, sinon aux savants eux-mêmes, qui gaspillent leurs forces et leur talent à faire des totaux et des pourcentages? Et comment les esprits cultivés pourront-ils prendre la grammaire au sérieux et admettre qu'elle est véritablement indispensable à la connaissance du génie antique, s'ils la voient s'attarder à des recherches d'infime détail, qu'ils ont le droit de regarder comme futiles? — La part faite à ces réflexions, qui sont d'ailleurs d'un caractère général, je me plais à reconnaître la compétence et la vaste érudition de M. Tycho Mommsen ; la valeur et la signification exactes et primitives de σύν et de μετά sont dès le principe nettement mises en lumière, et leur emploi analysé, dans un très grand nombre d'exemples, avec la dernière précision : on pénètre avec lui dans le fond même des textes; les nuances de la pensée se fixent, et c'est là ce qui est

1. M. Tycho Mommsen ne nous cèle pas d'ailleurs ses défaillances; il avoue, par exemple, qu'il n'a lu Tzetzès qu'avec répugnance (p. 327). Il est vrai qu'il y a noté 478 fois σύν et 162 fois μετά, les deux mots étant employés sans aucune différence de sens, arbitrairement.

vraiment intéressant. Ce n'est pas là ce qui tient la plus grande place dans ce gros ouvrage ; mais on est satisfait de l'y trouver, et il y a tant de livres où il n'y a rien de bon !

My.

339.— Émile Molinier. **Le Trésor de la Cathédrale de Coire.** Paris, librairie centrale des Beaux-Arts, 1895, in-folio de 111 pages, 18 dessins dans le texte et 27 planches hors texte.

Une monographie estimable pour l'époque avait été déjà consacrée en 1857 par Burckhart à la cathédrale de Coire et à une partie de son trésor. Cette brochure rare, accompagnée de quelques lithographies, ne répondait ni aux exigences actuelles de la science ni à l'importance d'objets nombreux, variés, remarquables pour la plupart et jusqu'ici très peu connus. Le trésor de Coire n'aura pas perdu pour attendre. Avec l'abondance de renseignements, la critique sûre et pénétrante qui lui appartiennent, avec la netteté précise qu'il sait donner à ses conclusions, M. Émile Molinier a consacré au trésor de Coire un livre qui dépasse de beaucoup la portée d'une simple monographie. Une série de planches qui sont à la fois des documents et des œuvres d'art est commentée dans une série d'articles très substantiels, illustrés eux-mêmes de vignettes. Dans ses figures comme dans son texte, M. E M. a rapproché de plusieurs pièces du trésor de Coire quelques monuments similaires, et son travail abonde en observations personnelles et en conclusions générales excellentes. L'auteur nous présente successivement une curieuse châsse en cuivre doré du VIII^e siècle, décorée d'entrelacs et assez analogue à celle de Saint-Bonnet-Avalouze et à celle de Saint-Momble à Saint-Benoît-sur-Loire, — un coffret en os qui, malgré l'emploi de certains motifs très primitifs ou plutôt très rudimentaires, n'est qu'une œuvre de tabletterie du XI^e siècle inspirée de modèles byzantins — un pied de croix, intéressante fonte de bronze du XI^e siècle ; un autre très beau du XII^e portant la signature *Azzo*. (Azzo est-il bien un nom répandu surtout en Italie ? C'est le même nom qu'*Asselinus*, variante d'*Albertus*.) La châsse de saint Lucius, curieux monument d'un horrible style roman attardé qui ne date probablement que de 1152. — Dans un style tout aussi attardé, un grand crucifix en bronze repoussé, œuvre peu agréable du XIII^e siècle, mais pièce fort rare.— Pour nous reposer de ces poncifs, une grande et très gracieuse châsse dont la date est voisine de 1300 et dont le style est germanique : les figures qui l'ornent rappellent la statuaire des cathédrales de Fribourg et de Strasbourg, surtout de cette dernière, car ce sont de vraies œuvres d'art. — Puis vient un coffret arabe en ivoire et argent doré, pièce d'une haute valeur artistique très analogue à celui du trésor de Bayeux, et possédant de plus une belle pièce de doublure en soie bleue brochée. Une croix stationale du XV^e siè-

cle, de formes gracieuses, mais d'un travail banal et industriel, se recommande par deux particularités rares : elle sert de reliquaire et représente les Évangélistes avec têtes d'animaux. — Le buste reliquaire de saint Placide est une belle pièce de vermeil repoussé, d'un style naturaliste, d'un type personnel et d'une distinction bien rare au xv^{e} siècle et surtout dans l'école germanique. — Le buste de saint Lucius, daté de 1499, est très remarquable aussi par le dessin, mais il est loin d'être traité avec le même goût et d'avoir le même charme, tandis qu'une grande monstrance en vermeil, exécutée dans la seconde moitié du xv^{e} siècle, est traitée aussi avec un goût et une justesse de proportions très rares pour l'époque et pour la région.

Le très riche retable en bois du maître-autel exécuté en 1492 par Jacob Rus est aussi une des meilleures pièces de ce temps. Le tabernacle en pierre est également daté et signé : il a été fait en 1484 par un artiste local et de grand mérite, Stephan Klain. M. E. M. ne me semble pas dans l'absolue vérité en affirmant (p. 90) que « la France n'a guère connu les monuments dans le genre de celui de Coire ». Il en cite lui-même en note une liste qui pourrait être beaucoup augmentée et qui contient un exemple (Silvacane, xiii^{e} siècle) plus ancien que ceux de la région germanique. Ces derniers y sont nombreux, comme aussi les vieux retables et les vieilles stalles, parce que le pays a été plus conservateur que la France. — Il faut toutefois reconnaître que les régions de France qui en comptent le plus sont voisines de l'Allemagne (Flandres, département de l'Aube et région de l'est); mais il faudrait aussi ajouter que ces petits monuments peuvent appartenir à trois types, soit la tourelle montée sur un pied, comme à Silvacane et Semur, soit une armoire suspendue et couronnée d'un fronton, type représenté au xiv^{e} siècle en France, à Chassy (Cher), en Italie (S. Maria-d'Arbona) et surtout dans l'île de Gotland, soit enfin, comme ici, une petite niche fermée par une porte, type représenté dès la fin du xii^{e} siècle à Vézelay et au xv^{e} en France à la Bénisson Dieu (Loire) et à Offoy (Somme).

L'ouvrage se termine par la description des étoffes : très belle étoffe byzantine impériale du vi^{e} au vii^{e} siècle, étoffe pseudo-arabe fabriquée en Italie ou en Sicile au xiv^{e} siècle ou au début du xv^{e}, et trois bourses à reliques en riches étoffes polychromes probablement du xiv^{e} siècle.

Les pièces secondaires du trésor sont énumérées et appréciées dans l'avant-propos qui donne l'histoire et la description critique de la cathédrale de Coire, et se termine par des considérations qui sont la véritable conclusion du livre, mais que l'auteur a fort bien fait de placer avant les descriptions qu'elles éclairent. La description de la cathédrale est parfaitement exacte et judicieuse. Mais il ne rentrait pas dans le plan de l'auteur de la développer ; j'avoue en avoir quelque regret : la cathédrale de Coire, comme il l'a très bien vu, a subi une influence manifeste de la Lombardie ; ses travées carrées et ses fenêtres groupées deux par deux rappellent la cathédrale et Saint-Laurent de Vicence, Saint-Eustorge et

Sainte-Marie-des-Grâces de Milan ; le style rappelle aussi Saint-Ambroise et fournirait un excellent élément de critique pour l'étude de cet édifice célèbre au sujet duquel on a émis naguère de si étranges appréciations.

La disposition bizarre d'une travée de crypte où une clef de voûte est soutenue par une colonne, avait son analogue en France dans des caves, également du XII[e] siècle, à l'ancienne abbaye de Saint-Lô. Peut-être M. E. M. néglige-t-il trop l'opinion qui voudrait que le chœur seul de la cathédrale de Coire datât de l'époque de la reconsécration, de 1178. « Il est à croire » dit-il, « que l'on n'a pas attendu trente ans pour commencer la nef, ne fut-ce que dans la première travée... » Cela se peut, mais il serait possible aussi que les voûtes d'ogives soient assez postérieures aux piliers qui ne semblent guère faits pour les recevoir. M. E. M. a reconnu avec sagacité et démontré avec évidence l'archaïsme de quelques sculptures et de plusieurs pièces d'orfèvrerie, et je crois que s'il avait été amené à étudier certaines églises d'Italie comme Sainte-Catherine-de-Galatina, monument à demi roman bâti dans le dernier quart du XIV[e] siècle et tout à fait analogue à la cathédrale de Coire, il étendrait plus radicalement à celle-ci les excellentes conclusions de son avant-propos.

Dans ces conclusions, il pose une distinction absolument juste entre l'archaïsme voulu des antiques et de nos contemporains et l'archaïsme par ignorance qui est le fait à peu près (je n'ose dire tout à fait) général des archaïsants du moyen âge. A ce propos, il émet quelques réflexions dont la forme dure est regrettable mais qui ont été écrites sous le coup d'une impatience facile à comprendre et à excuser. Quand on aime la vérité et qu'on la cherche pour elle-même, on ne saurait toujours se garer de tels sentiments en voyant propager des erreurs qui peuvent fausser pour des années l'enseignement des sciences historiques. Quel mal le manque de clairvoyance dans l'étude comparée des monuments et des textes n'a-t-il pas fait dans ces dernières années à l'archéologie du moyen âge ! Par exemple, pour ne parler que de questions générales et primordiales, au lieu de faire découler tout naturellement le style roman du romain et le gothique du roman, on leur a cherché des origines scandinaves, byzantines, persanes ; les uns se sont ingéniés à faire sortir la croisée d'ogives de la coupole tandis que d'autres y voyaient l'imitation des constructions de bois. Quant à la chronologie, certains archéologues nous l'ont faussée du nord au midi et de Charlemagne à Louis VII, faute de s'aviser que tel monument ancien pouvait avoir été rebâti dans la suite des siècles, tel autre exécuté par un maçon rural arriéré et maladroit, tel autre enfin élevé au moins un quart de siècle après la concession d'une permission de bâtir.

Ce sont là des erreurs pernicieuses et qu'il est facile de commettre même avec quelque talent et quelque savoir. Espérons que la circonspection archéologique n'est pas toujours incompatible avec l'indulgence, mais félicitons M. Émile Molinier de n'avoir jamais eu besoin de celle-ci et de ne s'être jamais départi de celle-là.

C. Enlart.

340. — **Matyas Kirali levelei** (La correspondance du roi Mathias), par Guillaume Fraknoi. Budapest, Académie, 1893-95. 2 vol. xiii-496 et lxx-406 in-8.
341. **Hunyadi Corvin Janos** (Jean Corvin de Hunyad, 1473-1504) par Jules Schœnherr. Budapest, Athenaeum, 322 p. avec de nombreuses illustrations. in-8.

I. — Le règne du roi Mathias (1458-90) marque l'apogée du royaume national hongrois. Mathias Corvin était, en effet, maître de Vienne et d'une bonne partie de l'Autriche, il portait la couronne de Bohême, de Moravie et de Silésie. La cour de Bude ressemblait aux cours italiennes de la Renaissance, tant il y avait de savants, de poètes et d'artistes réunis autour de la personne du roi. Les relations extérieures étaient fort étendues ; il y avait peu de monarques ou de princes dans l'Europe orientale et centrale avec lesquels Mathias Corvin n'entretînt une correspondance suivie. Cette correspondance porte la marque indélébile de sa puissante personnalité, de son génie et de son activité prodigieuse. Comme dit l'humaniste Galeotti dans son « Commentarius elegans de Mathiae Corvini Hungariae regis egregie, sapienter, jocose dictis et factis », le roi a dicté toutes les lettres et lu toutes celles que sa chancellerie avait rédigées. Après la mort du roi ses lettres circulaient dans de nombreux manuscrits et déjà en 1543 le savant Martin Brenner qui a édité l'ouvrage de Bonfini sur Mathias, pensait à faire imprimer la correspondance du roi. Mais ce n'est qu'en 1743 que parut le premier recueil reproduisant surtout les lettres relatives aux affaires intérieures. Le comte Teleki, le premier président de l'Académie hongroise, dans son ouvrage sur l'époque des Hunyad en Hongrie (1852-1857) avait enrichi la correspondance de 800 pièces dont plusieurs tirées de la Bibliothèque nationale de Paris. Depuis que les Archives du Vatican sont ouvertes, on a trouvé encore de nombreux matériaux et l'Académie hongroise a chargé son ancien secrétaire perpétuel, l'évêque Fraknoi, qui travaille la plupart du temps dans les archives de Rome où il a fondé l'Institut historique pour les jeunes savants magyars, de donner une édition de la correspondance du grand roi qui répondît à toutes les exigences de la critique moderne. Cette publication aura trois parties. La première, achevée en deux volumes, que nous annonçons, contient les affaires extérieures ; la deuxième donnera les lettres relatives aux affaires intérieures, et la troisième celles qui se rapportent aux pays étrangers soumis au sceptre de Mathias Corvin.

M. Fraknoi a pris sa tâche au sérieux ; même les lettres connues ont été comparées de nouveau et déjà dans cette première série il a pu en donner 245 (sur 569) inédites jusqu'à ce jour et qu'il a exhumées dans les différentes archives de l'Europe.

Le second volume contient une introduction magistrale de 70 pages sur Mathias Corvin epistolographe. Le savant biographe du grand roi a finement démêlé ce qu'il y a de personnel dans cette correspondance et quelle est la part de la chancellerie. Par une étude minutieuse du style, il a pu démontrer que la chancellerie de Bude à la tête de laquelle se trouvaient au commencement et au milieu du règne, les deux grands

humanistes Jean Vitèz et Janus Pannonius, a rivalisé en élégance de style avec les autres chancelleries de l'Europe. Car les cours et les diplomates du xv[e] siècle ne pardonnaient guère à celles qui rédigeaient leurs lettres contre les règles établies par le bon usage. Lorsque Wladislas I[er], roi de Hongrie, eut succombé à la bataille de Varna (1444), sa mère Sophie, reine de Pologne, fit écrire, à ce qu'il semble, aux États hongrois une lettre pleine de barbarismes. Enea Silvio, plus tard pape, a répliqué à la reine et lui a exprimé tout son dédain pour cette légèreté de son chancelier. Lorsqu'en 1472, Vitéz et Janus Pannonius, à cause de leurs intrigues, durent quitter la cour, le roi se chargea lui-même de la rédaction des lettres. Elles étaient moins élégantes qu'auparavant ; les répétitions, les hungarismes n'y sont pas rares, car Mathias, quoique très cultivé, ne trouvait pas le temps de ciseler ses missives ; il attachait plus d'importance au fond qu'à la forme.

Parmi les 569 lettres que nous donne la première série, 460 sont en latin, 108 en allemand et une en tchèque. Pas une seule en langue hongroise ! Cela peut s'expliquer dans une certaine mesure par le caractère de ces lettres qui, adressées à des princes étrangers, ne pouvaient guère être rédigées en magyar, et même pour les agents diplomatiques hongrois à l'étranger, la langue latine s'imposait. Mais d'après ce que nous savons de la correspondance du roi relative aux affaires intérieures, il n'existe pas de lettre en hongrois non plus ! Comment expliquer cette énigme ? M. F. qui connaît mieux que personne le xv[e] siècle hongrois, dit simplement que le hasard nous a privé de ces monuments M. Acsady, dans une étude publiée récemment dans la *Budapesti Szemle*, s'étonne avec raison de cette explication. Il constate que dans ce siècle les monuments en langue hongroise sont en général très rares : en tout 28. Dans les archives de la famile Zichy, en cours de publication, même les lettres intimes sont rédigées en latin ; il doit donc y avoir des raisons particulières, encore inexpliquées, qui ont causé l'abandon de l'idiome national. Que la Renaissance hongroise n'ait pas profité à la culture nationale, c'est un fait depuis longtemps constaté, car les humanistes italiens et les savants hongrois formés dans les Universités italiennes n'employaient jamais le hongrois, ni dans leurs œuvres, ni dans leur correspondance. Mais ce serait peut-être aller trop loin de dire que le roi Mathias ne savait pas le hongrois. Rien que les dictons que le peuple a pieusement conservés, les hungarismes de ses lettres prouveraient le contraire si on ne savait pertinemment que dans la maison des Hunyad, la mère du grand roi, Elisabeth Szilagyi, parlait et instruisait ses fils en magyar. Toujours est-il qu'à l'époque la plus brillante de l'histoire magyare, l'idiome national a subi une éclipse.

II. — Dans une lettre à Jean Sforza, duc de Milan, le roi Mathias fait mention de son fils Jean et de la fiancée de celui-ci, Blanche-Marie de la maison Sforza (*Correspondance* II, n° 215). Jean Corvin était le bâtard

du grand roi. Après la mort de sa première femme, fille du roi de Bohême Podiébrad, Mathias, étant à Breslau, fit la connaissance d'une jeune fille de la bonne bourgeoisie, modeste et pleine d'abnégation. L'histoire ne nous a conservé que son nom de baptême, Barbe. Elle suivit le roi à Bude où elle mit au monde Jean Corvin en *1473*[1]. Sa vie mouvementée, quoique courte, nous est racontée par M. Schönherr d'après les meilleures sources et les documents d'archives.

La naissance de Jean avait rempli de joie le cœur de son père ; il lui fit donner une éducation princière et lorsqu'il vit que son second mariage avec Béatrice de Naples resta stérile, il pensa sérieusement à assurer la couronne à Jean. Mais la reine était toujours hostile à ce prince, quoique sa mère se fut retirée dans un couvent. Mathias voulait unir son fils avec Marie Blanche ; le couple était déjà fiancé, mais Béatrice, secondée par sa sœur Eléonore, duchesse de Ferrare, complotait en secret, et le mariage ne fut jamais accompli. La fiancée du jeune Corvin devint la femme de Maximilien, empereur romain. Jean avait dix-huit ans à la mort de son père. Malgré les promesses des hauts dignitaires de la cour faites à Mathias, ce fut le roi Wladislas de Pologne qui fut élu roi de Hongrie et Jean dut se contenter des propriétés des Hunyad et du titre de prince de Bosnie. Il fit la guerre contre les Turcs, même contre les Bosniaques qui ne voulaient pas le reconnaître, et épousa la fille de Frangipan, Béatrice, dont il eut une fille et un fils. Les fièvres contractées en Esclavonie mirent fin à ses jours en 1504. Ses deux enfants le suivirent bientôt dans la tombe. Il fut enterré à Lepoglava et on força sa veuve d'épouser Georges de Brandebourg. Ainsi à peine cent ans après les premiers exploits du grand Hunyad, sorti de son manoir de Transylvanie pour devenir le héros national de Hongrie et pour arrêter les Turcs, la race des Corvins est éteinte.

Cette excellente monographie fait partie de la collection des « grands hommes historiques » dirigée par M. Szilágyi. Les volumes sont du plus grand intérêt, mais il y a là une profusion d'illustrations qui dépasse vraiment les limites. Les signatures, les sceaux et les portraits sont trop multipliés ; à peine est-il question, au cours du récit, d'un prince, on trouve quatre ou cinq de ses portraits. Nous avons remarqué dans les volumes qui concernent le XVIIIe siècle une centaine de reproductions de Marie Thérèse à tous les âges et dans tous les costumes. C'est un abus. Les fac-similé des chartes et diplômes que le grand public ne peut pas déchiffrer, sont également trop nombreux. Pour revenir au volume en question, pourquoi M. Schönherr s'obstine-t-il à écrire d'un bout à l'autre du livre *oligarchia*, avec un y ? Le grec, rendu facultatif dans les lycées hongrois, en serait-il la cause ?

J. KONT.

1. Cette date est donnée par l'horocospe conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque de Cracovie.

342. — **Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps, avec des commentaires de philologie historique et grammaticale** par Ch.-L. Livet. Ouvrage couronné par l'Académie française. Tome premier A-C. Paris, Imprimerie Nationale ap. Welter, Prix : 15 francs.

Ce lexique, nous dit M. Livet dans une courte préface, a été spontanément couronné par l'Académie française et imprimé aux frais de l'État : nous ajouterons qu'il n'est pas indigne de telles faveurs, ou, pour mieux dire, de tels honneurs. Donc si nous faisons çà et là quelques critiques, ce ne sera pas dans l'intention de diminuer le mérite d'un ouvrage qui a coûté à l'auteur beaucoup de travail et de longues et patientes recherches. La langue de Molière n'est pas la langue correcte, élégante, j'allais presque dire solennelle, des Boileau et des Racine ; c'est pourquoi M. Livet, pour établir ses comparaisons, a dû dépouiller avec le plus grand soin « ces écrivains à la langue forte et savoureuse » qui, n'ayant pas subi ou n'ayant pas voulu subir le joug des réformateurs de la prose et de la poésie, ont continué à se servir des locutions populaires et naïves, des tours pittoresques et même des mots hardis du xvi[e] siècle. Comme La Fontaine, Molière est avec plus de goût, et avec infiniment plus de génie, de la famille de ces conteurs, de ces poètes comiques et burlesques, de ces romanciers populaires et bourgeois antipathiques à toute *manière* dans le langage et dans l'expression, et pour expliquer certaines tournures, certaines locutions qu'il emploie, ou rendre compte de quelques formes orthographiques déjà vieillies de son temps, il eut fallu assez souvent remonter plus haut que le xvi[e] siècle. Rien, par exemple, n'est plus fréquent à l'origine de notre langue que *plus* pour *le plus* dans la formation du superlatif. Il n'est pas une des acceptions que Molière donne à *aucun*, *aucunement* qui ne se trouve dans le vieux français. Une simple note ou une seule citation aurait suffi à montrer que les formes *avecque*, *carfour* ou *quartfour* sont très anciennes. En lisant et relisant avec la plus grande attention, et je dirai avec le plus vif intérêt ce premier volume, j'ai relevé çà et là quelques erreurs, quelques affirmations contestables, et noté quelques articles qui auraient pu être plus complets. *Acoquiner* est dans Palsgrave qui est bien antérieur à Nicot ; sous l'article *adjectifs superlatifs de forme latine*, M. L. aurait pu dire que Chapelain en a abusé. En voici quelques-uns que j'ai relevés rien que dans sa correspondance : clarissime, confidentissime, purissime, importantissime, ardentissime, bassissime, occupatissime. *Aliénation d'esprit* se trouve déjà au xiv[e] siècle dans Oresme ; c'est surtout au xvi[e] siècle que « allégresse » a le sens du latin *alacritas* ; dès le xiii[e], il est employé avec celui de « joie vive » — . « C'est du haut-allemand pour moi, n'entendre à une chose que le haut-allemand » est une locution qui semble avoir été introduite par Rabelais (I, 23), ce qui était digne de remarque. Pour l'étymologie de *amadou*, il fallait recourir au Dictionnaire général. Comme Molière, Chapelain s'est aussi servi du mot *ambassadrice*. Il arrive très souvent que M. L. nous avertit que tel ou tel

mot n'est pas dans Robert Etienne, Nicot, Cotgrave, etc.; cela ne veut pas dire qu'il n'ait pas été en usage longtemps auparavant : tel est le cas pour *ambroisie* qu'on trouve dès le xv^e siècle sous les formes *ambroise* et *ambroysie*. Il nous semble que la distinction faite entre *anger* et *enger* est bien subtile et n'a aucune raison d'être. Sorel n'a pas forgé le mot *apothicairesse* qui a été recueilli par Godefroy à la date de 1531, et que l'on rencontre encore un peu plus tard dans la traduction de Pline par du Pinet et dans les *Caquets de l'accouchée* sous la forme *apotiquaresse*. J'ai trouvé *avanie* en 1605 et *vanie* avec le même sens en 1584. P. 196, il est dit que *badin*, *badinage*, *badinerie* manquent dans le dictionnaire de Godefroy : ces mots sont dans le *Complément* que M. Livet n'avait pu consulter. M. Godefroy tient encore en réserve un Supplément qui contiendra sans doute comme le *Complément* toutes sortes de choses, du vieux, du moyen et du moderne français. Molière *n'a pas forgé* « baissement » qui au sens d'*abaissement* existe dès le xiii^e siècle, et au sens actuel dès 1539. La locution *donner la baie* a été recueillie par Godefroy à la date de 1577. Sous *bernement* ce passage de l'auteur du *Paris ridicule* était à citer : « Invoquons d'un coup de sifflet le démon de la bernerie. » Le mot *brouhaha* apparaît en 1552 dans le dictionnaire latin de Ch. Etienne qui traduit *tragœdias agere* par « faire un grand brouhaha pour ung rien. » En 1584, Thévet emploie *brouillamini* avec le sens qu'il a aujourd'hui. Je ne sais où M. L. a trouvé que *caboche* venait de l'espagnol *cabeza*. P. 316, « prose cadencée » ; on a dit au xvi^e siècle : « son marcher est cadencé ». *Cagoterie* existait dès 1598 : Somaize se sert de *cagotage* pour *cagotisme*. M. L. affirme que Du Lorens *a forgé* cagotaille : ce mot est dans Rabelais, et si je me souviens bien, dans la Chanson de la Vache à Colas. *Chagrin* substantif apparait au xv^e siècle et *chagrin* adjectif au xiv^e. *Chamailler* n'est pas très ancien dans notre langue, et M. L. en donne une étymologie plus que douteuse : voir le Dictionnaire général. « Dindon *cantonné* de pigeonneaux » ; cfr. dans le *Paris ridicule* : « Cube *cantonné* de magots ». *Championne* est bien dans des Périers, mais à la Nouvelle LXIII. De même que Molière, Senecé donne à *chute* le sens de trait final : « Tu dis que dans mes épigrammes La chute est trop lente à venir. » *Claquemurer* n'a certainement aucun rapport avec *à claque mur* qui, selon César Oudin, est un jeu d'enfants. D'après ce dernier, Godefroy donne *claquemur* et l'explique de même, quoique ce mot désigne surtout un engin d'artillerie pour battre les murailles, dit aussi abattemur, ruine-mur et brise-mur. Sous le mot *chèvre* est cité dans un passage de Rabelais, très obscur, le verbe *chevreter*, dans certaines éditions *cheureter*, dont il est très difficile de préciser le sens. *Commandant* (vin) est défini par *dominant* ; on préférera la définition donnée par le Dictionnaire général : « âpre au goût. » *Compétiter* ne veut évidemment rien dire dans le galimatias de Gros-René, pourtant ce verbe a été employé par Chastelain. *Conjoncture* remonte au xv^e siècle, et *contraignant* est un véritable adjectif dont Godefroy a

un exemple à la date de 1280. Sous *coucher* = mettre au jeu, il n'eut pas été inutile de donner *couche* = enjeu : « Hazarder encore deux pistoles à la première couche » (Dassoucy, *Aventures*, 318). — « Crevé de médecines », cf. : « Enflé comme un ballon, farcy de ragoûts et crevé de viandes » (Dassoucy, 53, ibid.).

Ces quelques critiques, observations ou remarques, je le répète encore une fois, n'ôtent rien à la valeur de ce Lexique, riche en exemples de toutes sortes et en explications les plus variées et les plus justes sur la grammaire, sur l'histoire des mœurs, du costume, du mobilier au XVIIe siècle. Les articles *affaire, air, aller, appartement, bagatelle, balle, bel esprit, bureau, cabinet, cadeau, canons, cavalier, chaise, collet, contretemps, coucher* et cent autres sont faits pour contenter les plus difficiles. Bref, ce travail n'est pas seulement savant, il est encore intéressant, ce qui n'est pas un mince éloge [1].

A. DELBOULLE.

---

343. — **Tüzetes Magyar nyelvtan torténeti alapon** (Grammaire historique de la langue hongroise) par SIGISMOND SIMONYI, avec le concours de JOSEPH BALASSA, Tome Ier. Phonétique et Morphologie. Budapest. Académie. 1896. XVI 734 pp. in-8.

L'année du Millénaire nous a apporté le premier volume d'une grammaire historique de la langue magyare qui établit enfin sur des bases scientifiques le développement de cet idiome à travers les siècles. Voilà trente ans que l'école philologique hongroise, dont les ancêtres sont Paul Hunfalvy et Joseph Budenz, déploie une activité infatigable pour démontrer la place de la langue magyare dans la famille ougro-finnoise, pour établir la grammaire comparée de ce groupe, pour suivre les changements subis par le magyar à travers les âges. Par la publication des anciens monuments de la langue, par celle des écrivains de la Réforme qui furent les premiers à employer l'idiome national jusque-là abandonné au peuple, par la publication du *Dictionnaire historique* et du

1. Il me semble que M. Livet aurait dû recueillir les mots *congrûment* et *carrelure*, parce que le premier qu'il met dans la bouche de Bélise est de la langue des Précieuses, cf. « Je n'ay jamais vu d'homme qui dise les choses plus congrûment » (*Les Véritables Précieuses*, sc. 2, p. 12), et que le second : « Je croyais me refaire une belle *carrelure* » (*Médecin volant*, sc. 8), est une imitation de Rabelais : « Quelque bouffage, quelque carrelure de ventre (III 23). Sous le mot *Cabinet*, l'éloge de ce meuble par Gilles Corrozet (*Blasons domestiques*, Anc. Poés fr.) était à noter, et sous *Brassières* j'aurais cité ce passage de Sonnet de Courval, *Satyres*, I, 133 : « Les riches brassières de satin rayé ou satin façonné. » Enfin il ne faut pas croire (p. 321) avec Ed. Fournier que *Cageol* est un petit piège pour prendre les oiseaux; c'est simplement un synonyme de cajolerie :

Sans pareille en malice, en cageol sans seconde,

(Angot de l'Eperonnière, *Muse satyrique*, 75.)

Dictionnaire des patois, le terrain était préparé, mais il fallait un travailleur puissant pour mettre tous les matériaux en ordre et pour construire l'imposant édifice d'une grammaire historique qui soit digne des travaux de ce genre à l'étranger. Après avoir achevé en collaboration avec le regretté Szarvas le *Dictionnaire historique* en trois in-quarto, M. Simonyi dont les travaux spéciaux sur les conjonctions et les adverbes en hongrois sont de véritables monuments d'une investigation patiente et ingénieuse, était tout désigné pour entreprendre cette tâche. L'importance de cette œuvre n'échappera à personne quand on pense que la première grammaire hongroise (*Elaboratior grammatica hungarica*), cet essai général de Révai qui a devancé de quinze ans les grands travaux de Grimm et de Bopp, date de 1806 et que depuis il n'a pas paru et ne pouvait pas paraître de grammaire historique de cette envergure. Elle aura trois volumes ; le premier que nous annonçons donne la Phonétique et la Morphologie, le second contiendra la Semasiologie et le troisième la Syntaxe.

La Préface commence par cette citation tirée de *La terre à vol d'oiseau* de H. Reclus : « Ils (les hongrois) parlent une langue musicale, très riche en termes, idiome tellement harmonique sans être trop lâche, tellement poétique sans être enfantin, qu'on se prend à regretter que le peuple aimable, honnête, sérieux, un peu triste qui le parle, ait tellement reculé devant une race plus forte. » L'auteur constate avec quel plaisir il a cherché à donner au public non seulement un exposé historique du développement de cette langue, mais aussi les motifs scientifiques des changements qui y sont survenus. Puis il expose, peut-être avec trop de renvois pour une Préface, les méthodes et les sources de la grammaire historique. M. S. s'est adjoint un de ses meilleurs élèves, M. Balassa, qui s'est chargé de la première partie du livre, la phonétique (pp. 3-210). Elle se divise en deux chapitres. Le premier, intitulé *La prononciation*, donne la description phonétique des voyelles et des consonnes, la théorie de l'accent, la formation des syllabes, des locutions et des phrases ; le deuxième chapitre traite de l'histoire des changements phonétiques, en commençant par les lettres et continuant par les groupes ; un appendice nous renseigne sur la métamorphose des mots empruntés au turc, au slave, à l'allemand, à l'italien et au latin. Quelques pages sur l'écriture et l'orthographe magyares achèvent cette partie traitée par un spécialiste très compétent.

La deuxième partie, la Morphologie (p. 211-716), commence par la théorie des racines, et c'est la partie la plus neuve du volume. Quoique les résultats aient été déjà publiés par M. Simonyi, le détail n'avait pas encore été abordé. Le chapitre est divisé en deux parties : *Racines des verbes*, *Racines des noms*. Le premier paragraphe sur la composition des mots a été également rédigé par Balassa, mais d'après les travaux de M. Simonyi. La formation des mots n'occupe pas moins de deux cents pages et se divise en quatre parties. C'est toute une grammaire comparée

des langues ougriennes. La dernière partie traite de la conjugaison et puisqu'on ne peut guère parler de déclinaison en magyar, l'auteur expose dans le dernier chapitre la théorie des suffixes qui indiquent les différents rapports des mots. L'Index donne à peu près 2,000 mots traités au point de vue historique dans le corps de l'ouvrage.

Ce livre a déjà obtenu le prix « Christine Lukács » de l'Académie. Mais nous croyons que le grand prix Semsey (20,000 francs) lui sera également accordé quand les deux volumes suivants auront paru. L'ouvrage est en tous cas une preuve éclatante de la vitalité des études philologiques en Hongrie.

J. Kont.

---

344. — **Neuhochdeutsche Metrik** von J. Minor, grand in-8, xvi et 490 pp. Strasbourg, Trübner, 1893. Prix : 10 Mark.

Une importante Revue scientifique constatait naguère que les discussions sur la métrique germanique avaient pris, depuis un certain temps, un caractère quelque peu « nerveux ». La raison n'en est pas difficile à entrevoir. Il règne, en effet, dans les données, dans les points de vue choisis par les divers savants, dans les termes techniques, etc, une telle divergence, une telle confusion, qu'il est devenu presque impossible de s'entendre, de se comprendre.

M. Minor a entrepris la tâche méritoire de donner au public un travail d'ensemble sur la métrique de l'allemand moderne, où il reprend une à une les questions controversées, les soumet à un examen rigoureux, et expose avec une grande sincérité les résultats de ses recherches, avouant d'ailleurs (p. x) qu'il n'est pas satisfait lui-même de ses résultats, à cause du caractère incertain de certaines données. Il ne parle pas des règles établies dans les traités de métrique ; sa méthode est essentiellement empirique : les vers doivent être mesurés avec l'ouïe ; et non avec la vue. Il consulte donc surtout son oreille, tout en admettant que celle-ci puisse avoir des illusions, et il arrive ainsi à un certain nombre de résultats nouveaux dont une partie nous paraissent définitifs. Nous n'en mentionnons qu'un seul qui nous semble le plus important de tous.

En ce qui concerne les rapports entre l'accent et la quantité, M. M. distingue entre les vers à pieds (Verstakte) parisyllabiques et ceux à pieds imparisyllabiques : pour les premiers, l'accent est tout, *la quantité n'a pas la moindre importance;* dans les seconds au contraire la quantité joue un rôle important. L'auteur admet donc des vers où la quantité est chose absolument négligeable. Ceci est d'une importance capitale; et nous espérons qu'on fera, dans la suite, un pas de plus ; qu'on finira par reconnaître que même dans les autres vers, la quantité ne joue qu'un rôle

accidentel. L'éternelle confusion entre la quantité et l'accent dans la métrique allemande est ce qui a fait le plus de tort à cette science : on dirait qu'il y a eu, en ceci, comme un parti pris de compliquer des choses simples et d'embrouiller des choses claires.

Il va sans dire que dans un ouvrage aussi considérable, aussi suggestif, il y aurait de nombreuses observations de détail à faire. Ainsi, M. M. a raison de défendre l'hexamètre allemand contre ses détracteurs. Mais pourquoi vouloir le *mesurer* à l'hexamètre antique? L'auteur, qui a posé en principe de ne mesurer les vers qu'avec l'oreille, se met en contradiction avec lui-même, puisqu'il lui est impossible d'*entendre* prononcer des hexamètres anciens. Il suffisait de définir l'hexamètre allemand un vers de six pieds, où les pieds de deux syllabes alternent avec des pieds de trois syllabes.

Même contradiction dans les pages consacrées au XVI[e] siècle : M. M. part de Hans Sachs et des maîtres chanteurs. Mais d'abord cette poésie a un caractère très artificiel : les vers n'y sont pas seulement faits pour l'oreille, mais aussi pour les yeux. D'autre part, la prononciation du XVI[e] siècle s'écarte trop de celle d'aujourd'hui, elle nous est trop peu connue pour qu'on puisse l'apprécier utilement avec l'oreille. Ce qui pouvait tout au plus entrer ici en ligne de comparaison, c'est la chanson populaire (*Volkslied* et *Knittelvers*) et le cantique religieux.

Nous dirons aussi un mot sur ce que les Allemands appellent *schwebende Betonung*, l'accentuation *flottante* : on est obligé de scander nombre de vers allemands d'une manière flottante, parce qu'on ne peut pas les scander régulièrement dans le rythme auquel ils appartiennent théoriquement. Sur ce point, on peut dire que tous les théoriciens sont en désaccord pour une raison fort simple d'ailleurs : ils veulent *fixer* ce qui est *flottant*. Il est inconcevable que tant de savants et d'artistes, y compris M. Minor, s'évertuent depuis si longtemps à établir une manière fixe de scander des vers qui, par définition, doivent être scandés d'une manière « flottante ». Il est grand temps de renoncer à de pareilles tentatives et d'admettre une grande latitude dans la manière de scander ces vers irréguliers[1].

Nous arrêtons ici nos observations, et nous terminons en disant que le livre de M. Minor est incontestablement le travail le plus riche et le plus original qui ait encore paru sur la métrique allemande moderne.

Alfred BAUER.

---

345. — **Deutscher Wortschatz, oder der passende Ausdruck.** Praktisches Hilfsbuch und Nachschlagebuch in allen Verlegenheiten der schriftlichen und mündlichen Darstellung, von A. SCHLESSING. Stuttgart, P. Neff, 1892. Un volume grand in 8°, 456 pp. Deuxième édition, revue et très augmentée. Prix, relié : 6 marks.

Ce dictionnaire analogique de la langue allemande est fait sur le

---

1. Il faut dire encore que, pour ces vers, les poètes allemands ont trop souvent fait de nécessité vertu.

modèle de l'ouvrage anglais de M. P. M. Roget, *Thesaurus of English Words and Phrases*, dont plus de quarante éditions attestent la valeur et le succès. Les mots y sont répartis par ordre logique, en un millier de groupes, imprimés sur deux colonnes, de manière que les mots à droite représentent toujours le sens opposé de ceux à gauche, par exemple : direction : déviation, — caractère interne : caractère externe, — sensibilité : insensibilité, etc.

La deuxième partie, formant près de la moitié du volume (p. 243-456), offre sur quatre colonnes l'index alphabétique complet des mots répartis dans les divers groupes de la première partie. Lorsqu'un mot appartient à plusieurs groupes, ce qui arrive souvent, l'index y renvoie à tous. Même dans la première partie, ces derniers mots sont accompagnés des numéros correspondant aux diverses catégories auxquelles ils appartiennent.

L'ouvrage est composé avec le soin le plus consciencieux et le plus judicieux, et mérite tous les éloges.

Alfred Bauer.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 août 1896.

M. Hamy présente deux mémoires dont il est l'auteur. Tous deux sont consacrés à des personnages qui ont joué un rôle important dans l'histoire du Jardin des Plantes à ses débuts. L'un est Jean Héroard, premier médecin de Louis XIII ; il fut le premier surintendant du Jardin Royal (1626-1628). L'autre est Vespasien Robin, son démonstrateur de botanique de 1635 à 1662. Ce dernier était surtout connu pour avoir enrichi la flore européenne de précieuses espèces, comme le robinier faux-acacia. M. Hamy a beaucoup ajouté à ce que l'on savait du vieil « arboriste du Roy » en publiant la correspondance échangée entre Robin, Peiresc et Valavez, de 1610 à 1639.

M. H. Weil expose que le poète Alcman instruisait les belles filles de Sparte, et qu'il parle dans ses vers de leurs danses et de leurs chants. Une de ses odes, un Parthénée, conservé partiellement sur un papyrus du Louvre et d'abord publié par Egger, a donné lieu à beaucoup de travaux et de conjectures. Tout récemment, un mémoire de M. Diels vient de jeter beaucoup de lumière sur ce texte obscur. M. H. Weil résume la magistrale étude du savant de Berlin, dont il adopte les vues, tout en proposant à son tour quelques interprétations nouvelles.

M. Foucart présente quelques observations sur l'inscription gravée sur la tiare de Saitapharnès. M. Furtwængler avait affirmé qu'elle était incorrecte, et il en concluait qu'elle était l'œuvre d'un faussaire. M. Foucart montre qu'elle est rédigée de la manière constamment employée dans les inscriptions grecques, en sous-entendant le verbe ἐστεφάνωσε, ce qui justifie l'emploi de l'accusatif.

Le R. P. Lagrange, O. P., professeur à l'École biblique de Jérusalem, fait une communication sur les milliaires arabes récemment découverts en Palestine. Le troisième connu a été trouvé, au printemps dernier, au couvent grec de Kousira, nommé par les Arabes Deir el Kelt, à trois quarts d'heure à l'O. de Jéricho. Il provient, comme les deux premiers, d'Abd-el-Melik. Malheureusement l'indication de la distance par rapport à Damas en allant à Jérusalem se trouvait sur la partie qui manque. Ce milliaire ne permet donc pas de calculer la valeur du mille arabe, qui n'est pas exactement connue ; mais il est intéressant pour l'histoire de l'écriture arabe et de l'organisation administrative des Ommiades. — MM. Clermont-Ganneau et Dieulafoy présentent quelques observations sur les unités métriques successivement employées en Palestine.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

······
REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39 — 28 septembre — 1896

346. — **Elemente der Phonetik des Deutschen, Englischen und Franzœsischen**, von Wilhelm Vietor. Dritte verbesserte Auflage. II[1]. Leipzig, Reisland 1894. In-8°. xij-220 pp. cotées 161-388. Prix : 4 mk.

Je viens bien tard, — sans qu'il y ait de ma faute, car je n'en ai été saisi que tout récemment, — pour rendre compte d'un ouvrage qui a déjà fait le tour de la presse allemande et rencontré sans doute en Angleterre, en Amérique et en France bon nombre de lecteurs. Je ne puis donc guère que m'associer à l'unanimité des éloges qui en ont consacré le succès, et remercier l'auteur de la bienveillance avec laquelle il a accueilli mes premières et insignifiantes suggestions. La première partie du livre renfermait l'introduction et l'étude des voyelles. La seconde débute par celle des consonnes, fricatives, puis explosives, rangées selon la classification usuelle. Viennent ensuite les observations les plus fines et les plus minutieuses sur la mélopée du langage : durée des sons, accent d'intensité, accent musical, formation et coupe des syllabes, assimilations et dissimilations. La bibliographie, où notamment les travaux de MM. Rousselot et Passy occupent toute la place qu'ils méritent, un grand tableau récapitulatif d'alphabets phonétiques, plusieurs planches et deux longs index complètent l'ouvrage. Le *Wortregister* surtout sera précieux : les Français le consulteront comme un véritable

1. Cf. *Revue critique*, XXXVII (1894), p. 307.

dictionnaire de prononciation des mots anglais et allemands, sûrs d'y toujours trouver les données les plus récentes, recueillies de la bouche des sujets parlants eux-mêmes ou des phonéticiens les plus autorisés : comme, à la page afférente, les mots sont imprimés en caractères gras, la recherche n'en est jamais longue, et je laisse à penser combien il peut tenir de mots des trois langues dans un index de cinquante pages sur trois colonnes. L'exactitude est partout irréprochable ; à peine, çà et là, pourrait-on réclamer quelques suppléments d'information ou un peu plus de rigueur de vues. Ainsi, dans le chapitre de l'*s* française (p. 203), je ne crois pas que le mot *ours* se prononce *ours* ou *our* presque à volonté : à ma connaissance, le singulier fait toujours sonner l'*s*, et le pluriel la perd, au moins dans la prononciation correcte. Je n'ai jamais non plus prononcé *Vaugelasse*, et en tout cas je ne pense pas que Molière prononçât ainsi. On dit couramment *Arrasse*, mais les paysans des environs gardent la prononciation traditionnelle *ara*. Enfin il est très vrai que nous disons *Ausserre* et que les Belges disent *Bruksselles*, mais que petit à petit nous nous acheminons à dire comme eux : bien plus, la monstruosité s'est introduite et, je le crains, définitivement implantée dans le nom de Saint-Germain-*l'Auxerrois*.

V. Henry.

347.—**The life and exploits o Alexander the Great** being a series of ethiopic texts edited from manuscripts in the British Museum aud the Bibliothèque Nationale, with an english translation and notes by E. A. Wallis Budge, Litt. D. F. S. A., keeper of the Egyptian and Assyrian Antiquities in the British Museum. London, Clay and Sons, 1896, in-4° ; vol. I, The ethiopic text, introduction, p. liv et 383 ; vol. II, The english translation, p. 610.

En 1889 M. Budge éditait la version syriaque de l'histoire fabuleuse d'Alexandre attribuée par quelques manuscrits à Callisthène et désignée généralement par le titre d'*Histoire du Pseudo-Callisthène*. Le texte syriaque était accompagné d'une traduction anglaise et d'une longue introduction dans laquelle l'éditeur traitait non seulement de la version syriaque, mais aussi d'autres versions orientales et occidentales. Parmi celles-ci la version éthiopienne, encore peu connue, avait particulièrement attiré son attention, mais il n'avait pu, en raison de son étendue, qu'en donner une analyse sommaire.

Cette importante publication fut étudiée avec un soin particulier par M. Noeldeke qui rechercha dans quel rapport la version syriaque se trouvait avec les différentes rédactions de l'original grec. Ce travail conduisit l'illustre professeur à suivre la marche et le développement de la légende chez les peuples orientaux. Il a réuni le résultat de ses recherches dans un article paru en 1890 sous le titre de *Beiträge zur G schichte des Alexanderromans* dans le XXXVIII° volume des Mémoires de l'Académie des sciences de Vienne. Le premier de ces résultats est que

la version syriaque ne procède pas, comme le croyait M. Budge, d'une version arabe, mais d'une version pehlewie. Quant à la version éthiopienne, M. Noeldeke reconnaissait, d'accord en cela avec M. Budge, qu'elle venait du syriaque par l'intermédiaire de l'arabe; elle avait inséré une légende qui s'était développée du roman du Pseudo-Callisthène, mais qui était étrangère au texte original de ce roman. Les deux principaux sujets traités par cette légende sont, d'une part, la tentative d'Alexandre de parcourir le monde pour voir l'endroit où le soleil, en se couchant, entre dans le ciel; et, d'autre part, la construction de la porte d'airain au pays de Gog et de Magog pour empêcher les incursions des Huns. Dans les manuscrits qui renferment la version syriaque, cette légende est reproduite après le roman d'Alexandre, mais elle n'est pas confondue avec lui.

Quelque temps après M. B. publiait dans la *Zeitschrift für Assyriologie* l'homélie de Jacques de Saroug sur Alexandre le Grand et Gog et Magog, dont il avait fait une traduction anglaise dans son introduction. La nouvelle édition de cette homélie est bien supérieure à la première édition parue dans la petite chrestomathie de Knœs.

Enfin aujourd'hui, grâce à la libéralité d'une noble dame anglaise, Lady Meux, qui a fait les frais de l'ouvrage, M. B. publie ses derniers travaux sur le Roman d'Alexandre, comprenant tous les écrits que la littérature éthiopienne nous a transmis sur ce sujet. Ces écrits, remarque M. Budge, se divisent en quatre groupes : 1° la version du Pseudo-Callisthène; 2° des extraits des ouvrages historiques d'Al-Makin, Abou Schâker et Joseph ben Gorion; 3° une courte vie par un auteur anonyme; 4° et un roman chrétien. Ce qui distingue la version éthiopienne du Roman d'Alexandre, c'est le caractère chrétien que l'auteur lui a imprimé : Alexandre y devient un roi chrétien, ses paroles sont celles d'un pieux chrétien. C'est le même sentiment religieux qui a inspiré l'auteur du nouveau roman que M. B. signale comme une des curiosités du genre.

Le recueil est terminé par une intéressante histoire des Bienheureux du temps du prophète Jérémie, et un appendice comprenant la prophétie de Daniel sur le royaume d'Alexandre et la version du commencement du premier livre des Macchabées.

Dans l'introduction M. B. disserte avec beaucoup d'érudition sur l'origine de l'Histoire d'Alexandre; il met en lumière le caractère chrétien de la version éthiopienne et examine le contenu des documents qu'il publie. On y trouve des spécimens des manuscrits utilisés pour l'édition.

Cette édition est une édition de luxe tirée seulement à deux cent cinquante exemplaires qui ne sont pas dans le commerce. Mais, afin que tous les intéressés puissent en profiter, il a été fait de la traduction anglaise un tirage spécial qu'il est facile de se procurer.

Par ses publications, M. Budge est l'un de ceux qui ont le plus contri-

bué à élaborer les intéressants problèmes que soulève le Roman du Pseudo-Callisthène.

R. D.

---

348. — **The theory of conditional sentences in Greek and Latin** for the use of students, by Richard Horton-Smith. London, Macmillan and C°, 1894. xxviii-694 pp. in-8. Prix : 21 sh.

349 — **De enuntiatis apud Plautum et Terentium condicionalibus.** Scripsit Claes Lindskog. Lundae, Hjalmar Mœller, 1895, 140 pp. in-8.

M. Horton-Smith, « one of her Majesty's counsel », nous présente son livre comme le résultat de cinquante années de lectures. On s'en douterait à en juger par sa classification des propositions conditionnelles dont les cadres portent cette date, et par la quantité de notes hétérogènes qui sont emmagasinées dans ce gros volume. En ouvrant au hasard, on est étonné de voir de longues pages exclusivement remplies de citations de Greene, Shakespeare, Marlowe, Dekker, Heywood, Shirley, Fletcher, Dryden, Rabelais, Le Sage, Balzac (*Splendeurs et misères des courtisanes*), Machiavel, Bibiena, l'Arétin, Alfieri, Cervantès, Tirso de Molina, Lyly, Louvet (*Faublas*), Pétrarque, Boccace, Casa, Goldoni, Laclos (*Les liaisons dangereuses*), etc. L'étude proprement dite comprend les 284 premières pages. Tout le reste est occupé par une triple série de notes : Notes, Subnotes, Subsubnotes. Qu'il ne se trouve du bon grain dans un tel entassement, personne ne saurait le nier. Mais qui se chargera de vanner ?

La brochure de M. Lindskog a une tout autre portée. L'auteur classe les propositions conditionnelles d'après le sens : menace, promesse, affirmation, imprécation, convention ; *si* final, interrogatif, équivalent à *si modo*, causal, concessif ; proposition conditionnelle après les verbes de sentiment ; potentiel et irréel ; propositions conditionnelles abrégées ; c'est seulement à la fin que M. L. traite brièvement des modes et des temps ; le dernier paragraphe est consacré à *nisi* adversatif. Parmi les conclusions intéressantes auxquelles M. L. aboutit, il y a lieu de mentionner l'équivalence de sens et d'emploi de *ni* et de *nisi*. La seule différence est que *ni* est plus usité dans les formules et dans les parties familières du style, *nisi* peut avoir le sens adversatif ; dans ce dernier cas, la proposition principale a une forme négative et le verbe est au présent et à la première personne. A noter aussi que dans les menaces, si elles accompagnent un ordre, le verbe de la proposition conditionnelle est au présent (*da : nisi* DAS, *uapulabis*) ; si c'est une défense, il est au futur passé (*ne dederis ; si* DEDERIS, *uapulabis*). Toute cette dissertation mérite d'être lue avec la plus grande attention.

P. L.

---

350. — **De Terentio et Donato commentatio**; scripsit, J. J. Hartman. Lugduni Batavorum, 1895, A. W. Sijthoff. 239 pp. in-8.

La brochure de M. Hartman est divisée en quatre chapitres. Le premier est une étude minutieuse de l'*Eunuque*, faite scène par scène. M. H. rapproche constamment le texte du commentaire de Donat. On trouvera dans cette partie beaucoup de conjectures, généralement ingénieuses, mais qui ne s'imposent pas. Il cherche en même temps à défendre des conjectures de Bentley dont les meilleures n'ont souvent d'autres mérites que de nous dénoncer le siège du mal, sans le guérir. Ainsi au v. 267, *opperiri* : l'objection de M. Hauler n'est même pas mentionnée et l'invraisemblance de l'idée n'est pas soupçonnée ; quant à supposer que *Thaidis* aura pris la place du verbe, comme fait M. Hartman, c'est s'en tirer à bon marché : *Thaidis* n'est pas la glose d'*opperiri*. M. Paul Thomas a discuté longuement ce passage dans un article que M. H. ne paraît pas avoir connu [1]. Le deuxième chapitre est consacré spécialement au scoliaste. C'est un véritable panégyrique : ce commentateur, que M. H. ne veut pas croire un vulgaire maître d'école, a toutes les qualités. M. H. groupe un certain nombre d'observations du scoliaste sur l'urbanité de Térence, sur la durée de l'action, sur la méthode de composition du poète, sur la valeur de certains mots et le sens précis des formules. Bien que ces observations n'aient rien de bien supérieur, M. H. en conclut que le scoliaste doit être considéré comme un acteur habile qui nous livre les secrets de son art, ce n'est plus un grammairien, un pédant, c'est un professeur du Conservatoire. Aussi doit-on distinguer soigneusement les observations scéniques des scolies de rhétorique, de grammaire, de philosophie. Il ne faut donc pas admettre un seul Donat. L'on s'en doutait. Il suffisait pour cela de remarquer certains doublons qui ne peuvent pas s'expliquer dans l'hypothèse d'un commentaire homogène. Quant à la méthode de distinguer les auteurs d'après la nature des notes, elle appellerait de fortes réserves, si l'on avait enfin du *Corpus Donatianum* une édition critique. M. H. la croit inutile. C'est un trait commun à une école, aujourd'hui peu nombreuse de philologues, de mépriser à la fois manuscrits et éditions pour restituer *de chic* un auteur. Je ne veux pas non plus sur ce point entrer dans une discussion qui ne se rattache pas étroitement au présent mémoire de M. Hartman. Le troisième chapitre contient une quantité considérable de corrections au texte de Donat. Beaucoup sont judicieuses et probablement l'éditeur les admettra dans son texte, à moins qu'il ne trouve déjà ces lectures dans les manuscrits. Quoi qu'en pense M. Hartman, un travail de ce genre, entrepris sans renseignements exacts sur les manuscrits, est un travail qui reste en l'air. Le dernier cha-

---

1. *Remarques sur quelques passages de Térence et de Sénèque*, dans les *Bulletins de l'Académie de Belgique*, 3e série, t. 27; 1894, pp. 147 sqq.

pitre est destiné à prouver l'originalité de Térence. On y trouve, comme dans toutes les dissertations consacrées à ce sujet, des énumérations de scènes, de personnages, de tirades dues à l'imagination du poète latin. Sans nier l'importance de ces inventaires, je crois qu'il y aurait lieu d'insister surtout sur l'esprit du théâtre de Térence. M. H. a signalé à plusieurs reprises comment le poète avait atténué quelques traits de la brutalité grecque; c'est dans ce sens qu'il y aurait lieu de faire une étude d'ensemble.

En résumé, si l'on peut être en désaccord avec M. Hartman sur certaines questions de méthode, on doit reconnaître qu'il a formulé beaucoup d'observations qui nous aideront à mieux comprendre et à mieux goûter les œuvres de Térence. L'admiration sincère et presque enthousiaste qu'elles lui inspirent est un sentiment trop rare chez les philologues pour que je ne me croie pas obligé de recommander vivement la lecture de son livre.

P. L.

351.—**Lucius Annaeus Seneca und das Christenthum** in der tief gesunkenen antiken Weltzeit. Von Michael Baumgarten. Nachgelassenes Werk. Rostock, Wilh. Werther's Verlag, 1895; viii-368 pp. in-8. Prix : 6 Mk.

Il est toujours assez délicat de rendre compte d'un ouvrage posthume. Mais puisqu'on en a jugé la publication utile et que le titre peut induire certaines personnes à le rechercher, nous devons les prévenir de ce qu'elles trouveront. Un avant-propos signé « Sch. », nous avertit d'ailleurs que le manuscrit était prêt pour l'impression à la mort de l'auteur : par suite, il n'a pas le caractère fragmentaire de beaucoup de livres parus dans les mêmes conditions et nous sommes sûrs d'avoir la pensée de Baumgarten dans son expression complète.

Le même avant-propos nous apprend que l'apparat scientifique dont B. avait accompagné son exposition a été supprimé. Nous le regrettons. Car le travail, ainsi allégé, n'est plus de notre compétence. C'est une apologie du christianisme dont voici l'idée générale. Le paganisme était impuissant à donner à l'homme un appui pour sa vie morale. Il aboutit dans l'antiquité à deux mensonges sacrilèges : l'apothéose de l'empereur, qui, en tant que Dieu, peut se permettre tout et spécialement toute impureté; le « culte de Baal », c'est-à-dire la déification de l'instinct sexuel, présentée aux foules des fêtes officielles aussi bien qu'aux initiés comme le couronnement et la forme suprême de la religion. Toute la sagesse des philosophes, dont Sénèque est la personnification la plus haute, a échoué à ces deux écueils. Sa vie aboutit à une faillite, puisque sa doctrine et ses exemples sont impuissants, et sa mort, tout admirable qu'elle soit est stérile ; loin d'affermir les courages et de gagner des prosélytes à la cause de la morale, elle serait plutôt

un épouvantail pour les générations futures. Le Christ seul triomphera, il triomphera par ses martyrs du culte de l'empereur et du culte de Baal, et le sang des martyrs sera fécond parce que c'est lui qui vit en eux.

Telle est dans ses grandes lignes la thèse de Baumgarten. On serait mal venu à demander à un apologiste, de même qu'à un orateur, des précisions et des distinctions qui sont indispensables en histoire. L'idée de faire de l'apothéose impériale le principe des excès de certains empereurs est, par exemple, très discutable. Que le sentiment de leur toute puissance ait été un élément de la folie de quelques-uns d'entre eux, c'est possible et vraisemblable, mais nullement particulier aux empereurs romains et sans rapport avec le culte impérial. Quand B. oppose l'esprit républicain des stoïciens et des philosophes au loyalisme monarchique des chrétiens, il oublie trop facilement et les origines spéciales du christianisme et l'espace d'un siècle qui sépare Tertullien de Sénèque (p. 278). Dans la quantité des textes cités, nous ne sommes pas sûrs que tous aient été exactement interprétés. Rappelant le mot de Tacite (H. 4. 2) sur Domitien « Stupris et adulteriis filium principis egit», B. le fait suivre de ce commentaire « Was er Princeps begonnen, das hat er als Cäsar vollendet » (p. 185) ; nous ne nous expliquons cette phrase que par un double contresens sur le texte de Tacite et sur le mot *princeps*. B. en aurait été préservé par le commencement de la phrase, s'il s'était reporté au passage : « Nomen sedemque Caesaris Domitianus acceperat. » Le premier chapitre est consacré à « Sénèque dans le jugement des siècles ». Pour le temps de la Renaissance, B. cite seulement Érasme ; on cherche en vain le nom de Pétrarque, une analyse de cette lettre si curieuse adressée à Sénèque par le poète humaniste [1] et une mention de son amplification du *De remediis*. Les temps modernes sont représentés seulement, en France, par Diderot et le livre sans critique d'Amadée (*sic*) Fleury ; sur cette question même de la correspondance apocryphe de Sénèque et saint Paul, B. ne connaît pas le titre de l'ouvrage de M. Aubertin [2].

Nous ne voulons pas insister sur d'autres faiblesses de ce travail. Nous tenions seulement à avertir que le sens historique fait défaut à l'auteur. Pour comprendre l'antiquité, les mœurs et les idées de l'antiquité, il faut se placer au point de vue de l'antiquité. La théologie est mauvaise maîtresse d'histoire. Les deux chapitres les plus satisfaisants sont consacrés aux côtés lumineux et aux côté obscurs de Sénèque, « Lichtseiten », « Nachtseiten ». Nous avons mieux en France dans les *Etudes* de Constant Martha, dans *Un problème moral* de M. Thamin, dans les

1. *De Reb. Fam.*, XXIV, x ; t. III, 268 Fracassetti.

2. On pourrait même l'accuser de citer sans l'avoir vu E. Westerburg, qu'il appelle *Westenberg*, si l'on ne savait qu'il n'a pas corrigé lui-même ses épreuves. Il y a encore çà et là des fautes d'impression non relevées à l'errata : 104, 17 *Consulatio* ; 146, 14 *Gronow*, etc.

livres de M. Boissier et d'autres encore, que nous n'avons vu nulle part cités par Baumgarten. Mais cet essai de synthèse pourra être utile en Allemagne.

Manuel DOHL.

Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, herausgegeben von O. von Gebhart u. Ad. Harnack :

352-353. — XII, 2 : **Tertullian's gegen die Juden auf Einheit, Echtheit, Enstehung geprüft** von E. NOELDECHEN; **Die Predigt und das Brieferfragment des Aristides auf ihre Echtheit untersucht** von Paul PAPE 1894, IV-92 et 34 pp. Prix : 4 Mk.

354-355. — XII, 3 : **Ignatius von Antiochien**, eine dogmengeschichtliche Untersuchung von E. von der GOLTZ; **Griechische Excerpte aus Homilien des Origenes** von Erich KLOSTERMANN ; 1894, IX-206 et 12 pp. Prix : 7 Mk. 50.

356-357. — XII, 4 : **Urkunden aus dem antimontanischen Kampfe des Abendlands**, eine quellenkritische Untersuchung von E. ROLFFS; **Zur Abercius-Inschrift** von Ad. HARNACK ; 1895, VI-167 et 28 pp. Prix : 6 Mk 50.

358-359. — XIII, 4 : **Das Edikt des Antonius Pius** von Ad. HARNACK; **Eine bisher nicht erkannte Schrift Novatian's von Jahre 249-250** (« Cyprian », De laude martyrii) von Ad. HARNACK ; 1895, 64 et 55 pp. Prix : 4 Mk.

352. M. Corssen a développé en 1890 cette opinion que le traité mis sous le nom de Tertullien *Aduersus Iudaeos* comprenait deux parties, dont la seconde, ch. 9-14, était due à un faussaire qui avait d'ailleurs combiné des extraits d'œuvres authentiques. Cette thèse ne faisait que préciser et modifier une opinion généralement admise. M. Noeldechen, qui a publié dans la même collection, en 1888, un bon travail sur la chronologie des œuvres de Tertullien et, un peu plus tard, chez Fr.-A. Perthes, un gros volume sur le même écrivain, prétend au contraire que le traité contre les Juifs est authentique. Pour expliquer le caractère particulier de la seconde partie, il suppose que nous avons affaire à une esquisse. Il fait aussi de grands efforts pour montrer que les deux parties se tiennent. La démonstration est subtile : je ne sais si bien des lecteurs la trouveront convaincante. M. Noeldechen met ce traité en rapport avec une anecdote, plus ou moins certaine, de l'enfance de Caracalla (*script. h. aug.*, Carac. 1); on ne voit pas bien le lien. Juifs et chrétiens avaient sans doute bien d'autres occasions de disputer.

353. Les mékhitaristes ont publié sous le nom d'Aristide une homélie sur saint Luc XXVIII, 42 sqq.; l'abbé Martin en a retrouvé la traduction latine et y a joint un fragment de lettre. Ce sont ces débris dont M. Pape conteste l'attribution. Le fragment de lettre a trois lignes : n'en parlons pas. Quant à l'homélie elle parait bien appartenir au temps de la controverse nestorienne; l'auteur en sait beaucoup plus long qu'Aristide : c'est un théologien. Je suis moins touché de la différence de l'homélie avec l'apologie dans l'usage de l'Écriture; dans une apologie adressée aux empereurs, les citations textuelles n'avaient rien à

faire. Mais l'ensemble de la discussion est bien mené, quoique un peu vivement pour MM. Zahn et Seeberg.

354. M. von der Goltz part de l'opinion, aujourd'hui généralement admise, que les sept lettres ignatiennes sont authentiques et essaie de donner une image cohérente de la théologie de leur auteur. Le Christ domine toute la doctrine. L'unité de chair et d'esprit qu'il a réalisée en sa personne doit être aussi réalisée dans l'Église et c'est ainsi que s'explique le pouvoir de l'évêque. Dans la christologie, le point essentiel est la résurrection : la mort du Christ n'en est qu'une préparation et n'a eu d'efficacité que par la résurrection. C'est que, pour Ignace, l'important est la vie et la victoire sur la mort. Dans la seconde partie de son travail, M. von der Goltz replace l'auteur dans son milieu et en fait un représentant de la tradition de l'Asie Mineure, c'est-à-dire de la tradition johannique. L'étude de ces questions est très approfondie. Je dois signaler aux profanes, comme d'usage pratique, l'appendice de la première partie, sur la langue d'Ignace ; et celui de la seconde, des tableaux où les passages parallèles d'Ignace d'une part, et, d'autre part, de Jean, des lettres deutéropauliniennes et de Paul, sont groupés et reproduits *in extenso*.

355. M. Klostermann prouve que Procope de Gaza a utilisé et copié les homélies I-IV et XI d'Origène sur Josué. Tandis que Rufin délaie, Procope résume plutôt. En tout cas une reconstruction des ἐκλογαί de Procope s'impose comme travail préparatoire à l'édition des Pères grecs.

356. M. Rolffs étudie successivement l'adversaire de Tertullien dans le *De ieiunio*, qui serait Calliste, et l'adversaire de Tertullien dans le *De monogamia*, qui serait identique à l'auteur d'un écrit mentionné par Épiphane, *haer* XLVIII, 1-13 : ce serait Hippolyte. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'attitude d'Origène et d'Hippolyte dans la controverse montaniste. M. Rolffs rattache le *Syntagma* de ce dernier à cette discussion.

357. M. Harnack cherche à établir que l'inscription d'Abercius appartient à une population où s'était opérée une sorte de syncrétisme entre le christianisme et les cultes antérieurs. Toute la première partie de sa dissertation, consacrée à la réfutation de l'ancienne interprétation, m'a paru peu convaincante. L'expression « tertium non datur », qui revient souvent, lui donne l'aspect d'un mauvais raisonnement scolastique et, de fait, il reste toujours l'interprétation symbolique. Le rapprochement qu'il fait au contraire avec un texte publié par Wassiliew et qui provient probablement de l'histoire chrétienne de Philippe Sidetes (vers 400) est de nature à faire réfléchir. Il prouve que tout n'a pas été dit sur cette question mystérieuse. Obliger à penser et à chercher aura été le seul mérite du bruyant mémoire de M. G. Ficker.

358. Les deux dernières dissertations de M. H. ont pour objet l'édit relatif aux chrétiens rapporté par Eusèbe IV, XIII et le *De laude martyrii* de l'appendice de saint Cyprien. Il attribue le premier à

Antonin et suppose que la rédaction que présente le ms. de Paris gr. 450 de saint Justin a été interpolée par un chrétien. Eusèbe lui-même n'est pas tout à fait exempt d'altération. M. H. donne en regard (pp 35-36) une restitution de l'édit et les modifications introduites par les deux sources. Toute séduisante que soit l'hypothèse, elle me paraît souffrir encore bien des difficultés. La première partie de l'édit reconstruit paraît être l'œuvre d'un faussaire lettré qui était au courant des lieux communs des écoles sur les dieux qui se vengent eux-mêmes et les insensés qui courent au devant des supplices. M. H. croit ces développements authentiques à cause de leur caractère païen. Ce n'est pas une raison. Un chrétien avisé pouvait fort bien les attribuer à un empereur païen et il ne sert de rien d'opposer les procédés de falsification tout différents du rédacteur du texte du ms. 450 : la copie est de 1364, et le texte, d'après M. Harnack, dans la forme qu'elle présente, ne peut remonter plus haut que la fin du XIe siècle. Tout autre était la façon de considérer à une époque plus ancienne les relations de l'Église avec l'État païen. L'idée de christianiser un document de cette nature est bien dans la psychologie d'un clerc byzantin ; on ne voit pas comment elle aurait pu entrer dans la tête d'un contemporain de Septime Sévère ou de Dioclétien qui aurait voulu se servir de ce rescrit d'un de leurs prédécesseurs.

359. L'autre dissertation est plus convaincante. Le *De laude martyrii* est attribué par M. Harnack à Novatien. Il faut signaler surtout dans cette démonstration la liste des passages bibliques et des imitations de Virgile, et, dans un appendice, la liste des citations bibliques d'origine romaine dans les ouvrages écrits de 250 à 260.

Paul LEJAY.

---

360. — **Die Wiener Genesis**, herausgegeben von W. von HARTEL und Franz WICKHOFF. In-fol. de 171 p., avec 52 phototypies, 6 planches en couleur et 20 gravures dans le texte. Vienne, Tempsky, 1895. Prix : 80 mark.

Cet important ouvrage donne ce qu'il promet, mais il donne aussi tout autre chose. MM. Wickhoff et von Hartel étaient chargés de publier en fac-similé photographique un manuscrit grec du IVe siècle, orné de miniatures, que l'on appelle la *Genèse de Vienne*. M. W. devait écrire l'introduction. Celle-ci est devenue une histoire de la peinture antique et même de tout l'art gréco-romain depuis le IIe siècle avant notre ère jusqu'au triomphe du christianisme. De la *Genèse*, il n'est question qu'à la fin ; pendant une centaine de grandes pages, on la perd de vue. M. von H. vient ensuite, avec une excellente notice sur le manuscrit et les scènes bibliques qui y sont représentées ; mais on sent que l'intérêt de la publication n'est pas là. Il semble que la préface ait tué le livre. Ne nous en plaignons pas, car cette préface est magistrale ; je dirai même volontiers qu'elle marque une date.

M. W. est un écrivain élégant, un connaisseur formé par l'étude de la Renaissance et de l'art moderne. Il s'est assimilé rapidement, mais avec une exactitude très suffisante, ce qu'il fallait pour traiter des sujets antiques et il a porté, dans cette province nouvelle pour lui, des qualités d'observation acquises sur un autre terrain. Il en est résulté une œuvre originale, sinon dans toutes ses parties (M. W. paraît se faire quelques illusions à cet égard), du moins dans ce qui a trait à certaines questions de technique et de style, que M. W. a jugées avec l'œil d'un expert et l'heureuse subtilité d'un psychologue.

Depuis quelques années, on s'est habitué à attribuer au v^e et au iv^e siècle avant J.-C. tout ce qui est digne d'admiration dans l'art antique. Trouve-t-on une belle sculpture romaine en marbre italien ? on y voit la copie d'une œuvre grecque de quatre cents ans antérieure. Rencontre t-on une belle peinture à Pompéi ? on la rapporte à un original alexandrin, dérivant lui-même de quelque composition attique. M. Schreiber a même attribué, avec l'approbation de beaucoup de savants, les bas-reliefs pittoresques, dont ceux du palais Spada sont les spécimens les plus célèbres, à une école alexandrine qui aurait trouvé des continuatens sous l'Empire. Alexandrines aussi, les magnifiques œuvres d'orfèvrerie comme celles de Bernay et de Hildesheim. Il ne reste donc rien à l'art romain ; même les bas-reliefs historiques des arcs de triomphe et des colonnes sont rapportés à des originaux hellénistiques disparus.

M. W. réagit énergiquement contre cette tendance ; il en revient presque, dans son estime pour l'art romain, à Winckelmann et à Visconti. Suivant lui, l'art hellénistique a traversé deux phases qui répondent à peu près à celles de l'art moderne entre Raphaël et Delacroix. C'est d'abord une sorte de période *baroque*, dont le *Laocoon* et le *Taureau Farnèse* sont des monuments illustres ; puis surgit — comme David à la fin du xviii^e siècle — une école de sécheresse académique. L'étude de la nature et le sentiment de la vie vont toujours s'affaiblissant, témoin les monnaies des derniers Ptolémées et le vase Portland. L'art héllénistique exagère encore la tendance de l'art grec classique à créer des types, à absorber l'individuel dans le général. L'art romain impérial, l'art *augustéen*, n'est pas le prolongement de cette décadence, mais l'aurore d'une renaissance d'un caractère particulier. L'individualisme puissant de l'art national italien, en particulier de l'art étrusque, s'y combine avec les traditions de l'art grec ; il en résulte une école nouvelle, dont les qualités sont celles que M. Schreiber et d'autres attribuent à l'art alexandrin. C'est le style gréco-occidental opposé au style gréco-oriental. Mais l'art augustéen n'est qu'une première étape dans cette renaissance. Sous Auguste, nous avons encore les procédés et les formules de l'art hellénistique, bien que vivifiés par le sentiment de la nature ; plus tard, à l'époque de Néron et de Titus (bas-reliefs de l'arc), c'est une école de sculpture toute nouvelle, essentiellement réaliste, visant moins à idéaliser le réel qu'à en procurer l'illusion. Alors que le bas-relief classique met en lumière des

motifs typiques, abrège et condense, le bas relief romain raconte d'une manière continue, en faisant reparaître le même personnage principal aux épisodes successifs de son histoire. C'est le procédé des coupes phéniciennes [1] qui, longtemps oublié, reparaît à la fin du Ier siècle pour survivre à la civilisation antique : on le trouve sur la Colonne Trajane, sur les sarcophages chrétiens, dans les peintures de la *Genèse* de Vienne, enfin dans l'art italien de la Renaissance jusqu'à l'époque de Michel-Ange et de Raphaël (*Délivrance de Saint Pierre* au Vatican.)

M. W. a surtout insisté sur la peinture. Jusqu'au IVe siècle avant J.-C., l'emploi des couleurs a été tout conventionnel ; la tendance vers le réalisme ne paraît qu'au IIIe siècle. On sait qu'à Rome et en Campanie M. Mau a distingué quatre styles, dont les caractères ne sont pas encore très exactement définis. Le premier est le « style de l'incrustation », imitation en stuc de la décoration des murs en marbres polychromes. Le deuxième style est le « style architectural », reflet, dit M. Wickhoff, de la sculpture hellénistique de l'époque augustéenne. Le troisième style, dérivant du second, s'est formé en Égypte ; le quatrième, né du second à Rome même, suivant M. Wickhoff, est un style essentiellement romain, *l'impressionisme*. Le troisième style et le quatrième coexistèrent à Pompéi jusque vers 50 avant J.-C., époque à laquelle l'impressionisme l'emporta. C'est à l'étude de cet impressionisme pompéien, appelé par lui *illusionisme*, que sont consacrées les meilleures pages de l'ouvrage de M. Wickhoff.

M. Mau, qui connaît la peinture antique comme personne, a reconnu volontiers l'existence d'une école impressioniste (*Ræm. Mittheil.*, 1895, p. 228 et suiv.), mais il se refuse à l'identifier avec le quatrième style, qu'il croit facile à reconnaître sur place et cependant presque impossible à définir (p. 229.) Il ajoute d'ailleurs, et fort justement, que l'impressionisme est beaucoup plus ancien que le quatrième style de Pompéi : les paysages de l'*Odyssée* (bibliothèque du Vatican) sont déjà impressionistes et remontent au Ier siècle *avant* J.-C. Cette simple observation de fait pourra servir de point de départ à M. Schreiber, le jour ou il voudra revendiquer pour Alexandrie l'invention du prétendu impressionisme romain. « Le style illusioniste, dit M. Mau (*loc. laud.*, p. 233), n'est pas un produit italien, mais a été importé, avec le second style pompéien, de l'Orient héllénique. »

Dans l'article très important dont nous parlons, M. Mau a fait une autre remarque d'un grand poids (p. 234). Le quatrième style ne se rattache pas au troisième, mais au second : or, en Italie, son règne est séparé de celui du second style par une durée d'environ un demi-siècle, pendant lequel le troisième style domine. Donc, les commencements du quatrième style doivent être cherchés en dehors de l'Italie, et non à

1. M. Wickhoff a oublié de citer à ce propos le travail fondamental de M. Clermont-Ganneau.

Rome, comme le veut M. Wickhoff. M. Mau suggère Antioche, et cette hypothèse ne doit pas passer inaperçue. Mais pourquoi n'y aurait-il pas eu, à Alexandrie même, deux styles de peinture différents?

Si donc, comme l'a dit d'abord M. Mau, et comme je le crois de mon côté, le fond de la thèse de M. W. est une erreur, il n'en reste pas moins qu'il a le premier mis en lumière les caractères de l'impressionisme dans la peinture antique, par opposition à ce qu'il appelle (moins heureusement) le naturalisme. Grâce au phénomène de l'accommodation, l'œil, en présence de la nature, peut voir successivement, dans tous leurs détails, des plans inégalement éloignés; il peut aussi isoler les objets et, par une sorte d'abstraction où l'expérience acquise a sa part, en discerner les contours. Dans le style naturaliste (celui des primitifs flamands, par exemple), le peintre insiste sur les différents plans de sorte que le spectateur peut les regarder ensemble, alors que, devant la nature, il faudrait que son œil s'*accommodât* pour passer de l'un à l'autre. Ce même style dessine les objets et les colorie ensuite, alors que l'œil, devant la nature, ne voit pas tout d'abord des silhouettes, des contours, mais des juxtapositions de couleurs. Il y a là une convention contre laquelle réagit l'impressionisme. Ce style procède par plaques lumineuses plutôt que par lignes; il n'a d'autre but que de donner à l'œil l'illusion de l'impression qu'il reçoit en présence des choses, impression extrêmement courte et qui correspond, si l'on peut dire, à une unité de vision. L'illusionisme ou impressionisme est donc de l'art instantané. Presque toute la peinture moderne en est là, après être partie du naturalisme (comparez un paysage de Van Eyck à ceux qui forment le fond d'un tableau de Puvis). Évidemment, les sympathies de M. W. vont du côté de l'illusionisme; mais, toute question d'esthétique à part, il a prouvé que l'illusionisme le plus avancé, celui de Monet ou de Pissarro, par exemple, a ses prototypes déjà parfaitement caractérisés dans l'art antique. Il a retrouvé les titres de noblesse d'un style où Raphaël et Michel-Ange lui-même n'auraient probablement vu qu'une aberration.

C'est là une vraie découverte, qui montre le profit que peut retirer l'archéologie d'un commerce intime avec l'art vivant. A force de voir les peintures de Pompéi travesties dans les misérables gravures du *Museo Borbonico*, beaucoup d'antiquaires en arrivent à oublier que cette peinture, dans son ensemble, n'a rien de commun avec celle des vases grecs. A côté d'une tradition classique et académique, on y distingue, en étudiant les originaux ou des photographies, des procédés et des tendances tout à fait modernes. Un peintre français, qui ne connaissait même pas le nom de M. Wickhoff, est revenu récemment de Pompéi, rapportant quantité de copies à l'aquarelle d'après des peintures antiques. Il avait « découvert » Monet à Pompéi! Je lui résumai la thèse de M. Wickhoff et il déclara que c'était, à ses yeux, la vérité même. L'adhésion de cet artiste est le meilleur éloge que je puisse adresser au critique viennois. Maintenant que ces idées nouvelles sont dans l'air, il va falloir ouvrir

les yeux en Orient et chercher, dans les débris de peintures qu'on y rencontre, les premiers essais de ce style qui, pour n'être pas italien d'origine, paraît cependant avoir jeté en Italie son plus vif éclat [1].

Salomon Reinach.

---

361. — **Un numismate montalbanais au xvi^e siècle** par M. Momméja, correspondant du Comité des Beaux-Arts, membre correspondant de la Société archéologique du Midi de la France, officier de l'Instruction publique. Toulouse, imprimerie Chauvin, 1896, gr. in-8. de 8 p.

M. Jules Momméja qui, soit comme antiquaire, soit comme critique, soit comme historien, est un des meilleurs travailleurs du Sud-Ouest, nous donne, comme il s'exprime (p. 3) « une petite contribution à l'histoire de la science archéologique dans le Midi, histoire qui, pour être complète, devra faire une place spéciale aux collectionneurs dont les cabinets ont suscité fort souvent des vocations, fourni des documents aux érudits et assuré la conservation d'objets précieux qui, sans eux, eussent disparu sans retour ». Cette *petite* contribution nous apporte beaucoup de renseignements nouveaux et M. M. a eu le grand mérite de condenser en une demi douzaine de pages ce que bien d'autres n'eussent pas manqué de délayer en un demi volume. Sauf, dit-il, « pour ceux qui ont étudié de près l'histoire de Montauban, le pasteur Jean Constans est un inconnu; je n'ose pas dire un méconnu. Si l'on cherche des renseignements sur lui dans la réédition de la *France protestante*, on trouve un de ces articles ternes et sans intérêt, qui font se demander pourquoi l'on a tiré de l'oubli des noms aussi dignes d'y rester ». M. J. M. résume l'article fort insuffisant consacré par Henri Bordier à Constans, « un des premiers Montalbanais qui adhérèrent à la Réforme, dont il devint promptement un ardent propagateur », et il ajoute avec une juste sévérité : « La moindre étude des sources, même imprimées, de l'histoire de Montauban, eut permis d'animer notablement cette terne biographie qu'on eut heureusement complétée en consultant le *Scaligerana* et divers recueils bibliographiques. Sans nous occuper le moins du monde de son rôle d'agitateur et de tribun, sans nous attacher à son action politique et à la part brillante qu'il prit à la défense de Montauban pendant les premiers sièges que cette ville eut à soutenir, nous noterons que Constans donna la preuve d'une certaine érudition en publiant deux volumes qui excitèrent la verve sarcastique de Joseph

---

1. Il y a quantité de choses ingénieuses dans le livre de M. Wickhoff. Une de ses plus jolies découvertes concerne la frise sous la mosaïque absidale de Saint-Jean-de-Latran (p. 87). M. Müntz y avait déjà reconnu une composition du iv^e siècle après J.-C., copiée au moyen âge; M. W. a montré qu'elle répondait exactement à une description de Philostrate. — P. 166, l'attribution du *Gaulois mourant* à Epigonos n'est nullement de moi, mais d'Urlichs.

Scaliger et auxquels le bon Guyon de Maleville a fait plus d'un emprunt dans ses curieux *Esbats sur le Quercy*. » M. J. M. se contente d'indiquer les deux ouvrages en langue latine sur l'explication des soixante-dix semaines du prophète Daniel et sur la question chronologique soulevée à ce sujet (Montauban, D. Hautin, 1590), mais il se plaît à rappeler que le pasteur ne se plongeait pas uniquement dans les commentaires de l'Apocalypse et qu'il s'intéressait aussi à l'histoire de sa province, sur laquelle il possédait des documents précieux. Il reproduit ce passage d'une lettre écrite en 1604 par Joseph Scaliger à Simon Goulart : « Je vous prie de faire en sorte que M. Chamier nous donne l'histoire des Albigeois, et l'advertir, comme j'ai faict, de se servir du livre de M. Constans de Montauban, et de ne mespriser poinct ce conseil »[1], et il ajoute : « Le *Secunda Scaligerana* nous apprend que ce livre était un poème manuscrit du XIII^e^ siècle sur la guerre des Albigeois, et, plus tard, Pierquin de Gembloux, se basant sur cette citation, soutint à tort que c'était la *Chanson de la Croisade*, tandis qu'en réalité c'était le *Præclara Francorum facinora, ou Chronique de Montfort*, dont le poète montalbanais Jean Fornier — allié des Constans — donna une traduction en prose, en 1562. »

Jean Constans ne collectionnait pas seulement les manuscrits anciens. M. J. Momméja, qui a eu communication de son testament inédit, daté du 7 janvier 1597[2], constate qu'il laissa par préciput à son fils aîné, « Paul de Constans », outre un jardin à la campagne et deux coffres de noyer (un grand et un petit), un « cabinet à médailles[3] avec les monoyes antiques d'or et d'argent et de bronse qui sont dans icelluy, prohibant audit Paul la vente et aliénation desdits jardin de campagne et cabinet, soit par eschange, vente ou aultrement en quelque manière que soict ». Il donne, grâce à l'inventaire après décès des biens meubles et immeubles du numismate, dressé le 28 décembre 1589 et conservé dans les archives de la famille Constans, à Montauban, des détails très précis

---

1. M. J. M. a eu la charité de ne pas relever une erreur commise par l'éditeur des *Lettres françaises inédites de Joseph Scaliger* (Agen, 1881), lequel éditeur a eu le tort de confondre (p. 180, note 2) *Constant, ministre de Montauban*, avec un homonyme, « nepveu de Monsieur de la Borderie ». J'ai été avisé de ma méprise par M. le pasteur Daniel Benoît, de Montauban, qui, comme nous l'annonce M. J. M. (p. 5), prépare la biographie très documentée de son prédécesseur. Je suis très reconnaissant au futur biographe de Jean Constans de son aimable avertissement. La devise des travailleurs ne doit-elle pas être celle-ci : *Corrigeons-nous et aimons-nous les uns les autres?*

2. Constans mourut le 6 décembre 1598, laissant, selon la *France protestante*, quatre enfants. La vérité est qu'il eut cinq enfants de Marie Dubreil, montalbanaise, qu'il épousa le 21 septembre 1578. Le cinquième enfant, né le 2 août 1584, mourut le 25 décembre suivant, 5 jours avant sa mère.

3. Cette mention, selon la remarque de M. J. M. (p. 7), est la plus ancienne qui ait été signalée jusqu'ici dans le sens de meuble essentiellement consacré à la conservation d'une collection de monnaies. Voir sur ce point (pp. 6 et 7) d'abondants et curieux rapprochements littéraires et artistiques.

sur la collection qui se composait de 185 monnaies, impériales pour la plupart, trois en or, quatre-vingt-deux en argent et cent en bronze.

Voici les dernières lignes de la très intéressante brochure de M. Momméja, lignes au sujet desquelles on peut dire qu'il était difficile de mieux finir : « Nous nous sommes exclusivement occupé de J. Constans, le numismate et l'érudit. Nous nous en voudrions de ne pas rappeler qu'à ce dernier titre il fit preuve, au début des troubles religieux, d'une modération bien rare, en protestant contre le pillage des églises et en s'employant à le réprimer. Le témoignage de Théodore de Bèze est d'un grand poids ici [1], puisque les notes sur lesquelles il avait rédigé la partie de son histoire relative à Montauban lui étaient fournies par Souveraine Fornier, la belle-sœur de J. Constans. Sans doute, en cette circonstance, notre pasteur obéit aux instincts essentiellement conservateurs qui sont au fond du cœur de tout antiquaire. »

T. de L.

---

362. — Vianey (Joseph) **Mathurin Régnier.** Paris Hachette, 1896. In 8 de xix-322 p.

M. Vianey était déjà connu par une très curieuse découverte qu'il rappelle à bon droit dans cette thèse (p. 67-68), celle des plagiats de Vauquelin de la Fresnaie, découverte importante parce qu'elle contribue à réfuter l'erreur des romantiques qui opposaient la prétendue originalité des mauvais écrivains du premier tiers du xvii[e] siècle à la prétendue servilité des classiques. Sur Régnier, il n'y avait pas de révélation à faire : M. V. a eu la sagesse de ne pas chercher à nous présenter un Régnier tout neuf. Il se borne à faire mieux comprendre, par une étude fine et approfondie, ce qu'on savait déjà, à établir péremptoirement ce qu'on soupçonnait, à rectifier quelques erreurs.

Ainsi, quelque différence qui sépare Régnier de Ronsard, tout le monde le rattachait plus ou moins au chef de la Pléiade ; mais M. V. surprend dans Régnier une foule de vers, de mouvements même empruntés à Ronsard ou à ses premiers disciples (v. p. 95-105). Tout critique qui ne se paie pas de mots remarquait qu'il a fallu plus de courage à Boileau pour attaquer les protégés de Colbert qu'à Régnier pour tonner contre des vices anonymes ou pour lancer des allusions que les érudits seuls réussissent à expliquer ; mais M. V. fait fortement sentir

---

1. Il est bon de noter que, comme l'a prouvé M. Rodolphe Reuss dans sa magistrale introduction à la dernière et si belle édition de l'*Histoire ecclésiastique des églises réformées au royaume de France*, Théodore de Bèze n'est pas l'auteur, mais seulement un des nombreux auteurs du célèbre recueil. Tout au plus doit-on admettre qu'il fut le directeur d'une publication formée des communications de tant de collaborateurs.

chez Régnier l'absence de volonté et aussi de facilité (p. 34 sqq.). On savait que le satirique devait beaucoup aux poètes bernesques; mais on n'avait jamais calculé cette dette avec autant de précision (p. 119-153). M. V. montre encore très bien que Régnier n'a pas eu à Rome la situation qu'y avait eue Du Bellay, et que la Rome qu'il voyait ne ressemblait pas à celle que peint l'auteur des *Regrets* (p. 8-10).

L'esprit de la thèse est excellent : M. V. goûte vivement les fortes qualités de son auteur, mais il reconnaît que l'œuvre même de Régnier prouve la nécessité de la réforme de Malherbe ; il démontre avec beaucoup de finesse et d'érudition que Régnier a saisi sur le vif une foule de traits des mœurs de son temps, que Macette est bien une hypocrite de l'époque de Henri IV (v. notamment p. 208-209), mais il prouve que le tableau des mœurs dans Régnier est très incomplet (p. 210-211), que, si la cour était alors assez corrompue, Paris valait beaucoup mieux (p. 206), que, si nul poète antérieur n'avait encore peint un personnage aussi vivant que Macette, il a fallu bien plus de génie pour peindre Tartufe et qu'on s'intéresse bien autrement aux complots que le faux dévot de Molière trame chez Orgon qu'aux entreprises de Macette sur la vertu d'une fille qui a déjà un amant (p. 223 sqq., et 254).

Tout le monde n'accordera pas à M. V. que Boileau soit un réaliste ; il y a quelques vers réalistes dans le *Repas Ridicule* ; mais il est évident que Boileau ne vise pas à reproduire fidèlement la réalité dans l'ensemble du morceau et qu'il prétend faire œuvre d'imagination ; Régnier lui aussi charge la nature; il n'y a aucun avantage à donner aux classiques ou à leurs prédécesseurs des qualificatifs que nos contemporains seuls ont ambitionnés. Mais les erreurs de fait ou d'appréciation sont fort rares chez M. Vianey; pour corriger la page où il exagère l'indifférence de Henri IV et de Marie de Médicis à l'endroit des gens de lettres, il lui suffira de relire celle où il énumère les faveurs qu'ils accordèrent à Régnier; pour corriger celle où il assure que Régnier n'a eu que de mauvais exemples sous les yeux, il n'aura qu'à relire les pages relatives au cardinal de Joyeuse et à ses autres familiers. Il attribue à Lagrange Chancel l'*Inès* de Lamothe (p. 93); l'erreur est peu importante. Ses citations italiennes sont d'une correction à peu près irréprochable (je n'en dirai pas autant de ses citations espagnoles qui aux p. 47, 48, 164, me paraissent hétéroclites); ses traductions de poètes bernesques, sauf une où il se méprend sur le mot *sgombro* (p. 122), sont fort bien entendues, mérite peu commun, car les poètes bernesques sont très difficiles à comprendre, quoique les personnes qui ne savent pas l'italien croient volontiers qu'il est toujours facile. J'avoue seulement que la plupart des corrections qu'il propose au texte de Régnier me paraissent arbitraires ; elles l'améliorent assurément et sont conformes aux lois de la paléographie ; mais on sent trop que pour les chercher il part de scrupules absolument inconnus à Régnier qui ne s'embarrassait ni de choisir ni de varier ses mots, ni de rattacher logiquement toutes les parties de sa phrase, et à qui ses

maîtres italiens avaient enseigné toutes sortes de gentillesses que M. Vianey prend pour des fautes d'impression.

Mais dans l'ensemble l'ouvrage est très judicieux et un style simple et vif y relève les qualités du fond.

Charles Dejob.

---

363. — **Trois éducations princières au xvii^e siècle. Le grand Condé, son fils, le duc d'Enghien, son petit-fils, le duc de Bourbon.** 1630-1684. **d'après les documents originaux**, par le P. Henri Chérot, S. J. Ouvrage illustré de 30 gravures. 1896, Lille, société de Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, grand in-8° de 302 p.

Le volume du P. Chérot, imprimé en élégants caractères sur très beau papier, est de magnifique aspect. Je plaindrais les bibliophiles qui ne le posséderaient pas : un précieux joyau manquerait à leur collection. Pour n'avoir pas à revenir sur la question *extérieure*, je donnerai tout d'abord la liste des gravures qui ornent cette splendide publication : *Henry de Bourbon, prince de Condé, et ses fils, Louis, duc d'Enghien, et Armand, prince de Conti. René Palliot leur présente un de ses ouvrages sur la ville de Dijon* (d'après Grégoire Huret). — *Condé lançant son bâton de commandement* (statue de David d'Angers) [1]. — *Bourges, Collège de Sainte-Marie* (d'après une photographie). — *Château de Montrond* (avant la destruction par Louis XIV). — *Le P. Denis Petau, de la Compagnie de Jésus* (d'après Michel Lasne). — *Le P. Crasset* (d'après un tableau de Du Mée, gravé par Bazin). — *Louis XIII* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre). — *Le P. Binet, de la Compagnie de Jésus* (d'après un tableau de C. le Brun). — *Le château de Vincennes* (dessiné et gravé par P. Brissard). — *Plan des fortifications et du siège de la ville de Dôle* (d'après une carte de l'ouvrage *Le siège de Dôle*, par Jean Boyvin, 1638). — *Le cardinal de Richelieu* (d'après une médaille de l'histoire de France. Chalcographie du Louvre). — *Bataille de Rocroy* (d'après une gravure de la collecttion Hennin). — *Henry-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, puis prince de Condé* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre). — *Bourges* (d'après une ancienne gravure). — *Dunkerque* (même indication). — *Namur. Collège et église des Pères de la Compagnie de Jésus, au temps du prince de Condé* (d'après une gravure de l'ouvrage *Les Délices du pays de Liège et du comté de Namur*, 1748). — *Turenne* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Profil de la*

---

1. On sait que le grand Condé n'a jamais lancé son bâton de commandement dans les rangs ennemis pour exciter l'ardeur mollissante de ses soldats. Mais qui donc pourrait reprochet à l'illustre statuaire de s'être inspiré d'une légende d'un si bel effet?

ville et de la citadelle de Namur (dessiné par le P. Le Pautre en 1692, sur l'ordre de Louis XIV). — *Ancien collège des Jésuites d'Anvers* (d'après un plan en relief de la ville, 1635). — *Maison de campagne des Jésuites d'Anvers* (d'après une gravure du Brabant illustré, XVII^e siècle). — *Hôtel de ville de Bruxelles.* — *Château de Saint-Maur* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Louis de Bourbon*, petit-fils du Grand Condé (d'après le tableau de Le Dart gravé par Stéph. Gantrel). — *Le P. Oliva, de la Compagnie de Jésus* (d'après un tableau de J.-B. Gaulé, gravé par P. Simon). — *Louis XIV* (d'après une gravure de la chalcographie du Louvre). — *Bataille de Senef* [1] (d'après une gravure de l'*Histoire des Provinces-Unies*). — *Louis-le Grand, ancien collège de Clermont jusqu'en 1682* (d'après une photographie de Pierre Petit avant la démolition actuelle). — *Chantilly* (d'après une estampe de la chalcographie du Louvre, gravée par Jean Rigaud). — *Le P. Menestrier* (d'après une estampe gravée par Stéph. Gantrel, 1687).

L'ouvrage, si richement illustré de gravures, n'est pas moins richement *illustré* de documents nouveaux. L'auteur a très bien pu dire (*préface*, p. 8.) : « La méthode employée dans la composition de ce livre repose sur l'emploi d'un seul procédé : le recours presque exclusif aux sources originales, la plupart encore inédites, et aux témoignages directs des contemporains. Si nous avons pu réaliser en partie ce rêve de tout chercheur consciencieux, nous avons l'honneur d'en être redevable à l'éminent académicien, auteur des *Princes de Condé.* » Mais ce n'est pas seulement aux Archives de Chantilly, ouvertes avec tant de bonne grâce et de libéralité à tous les érudits, que le P. C. a largement puisé; c'est encore en nos grands dépôts publics [2] et en diverses collections particulières de la France et de l'étranger. Faut-il s'étonner si, utilisant avec soin tant de ressources, un habile travailleur a pu nous donner un livre qui complète toutes les publications relatives au XVII^e siècle en général, aux princes de Condé en particulier ?

L'auteur analyse ainsi (*préface*, p. 7) les trois parties de ce livre : « Des trois études qui le composent chacune présentera son caractère distinct. Louis II de Bourbon, à Sainte-Marie de Bourges, c'est l'éducation austère, loin de la capitale et de la cour, dans un collège de province et un hôtel féodal, d'un enfant de race royale appelé par son nom et son talent précoce à exercer d'emblée un premier rôle dans l'État. Sous la double action d'une impérieuse volonté paternelle et d'un constant dévouement religieux, le grand Condé perce déjà dans le duc

1. On écrit plus souvent *Seneffe*, surtout depuis que cette dernière forme a été adoptée par l'historien des *Princes de Condé*.

2. Le P. Chérot ne manque pas de signaler la généreuse assistance de M. Léopold Delisle qui aura été à la Bibliothèque nationale l'auxiliaire d'innombrables travailleurs : « Ses précieuses communications, dit-il, nous ont fourni quelques renseignements, parmi les plus neufs, de ce travail surtout documentaire. »

d'Enghien, l'aigle dans l'aiglon. — Henri-Jules de Bourbon, son fils, à son tour duc d'Enghien, est un personnage moyen. Le tableau de son éducation agitée et incomplète donne l'idée du trouble jeté par la Fronde dans la vie de collège en France, et de la rivalité qui divisait en Flandre Jésuites et Universitaires. Il appartient à cette génération du roi Louis XIV qui, grandie au milieu des guerres civiles, y perdit en formation intellectuelle [1]. — Louis III, duc de Bourbon, offre un contraste achevé avec le duc d'Enghien, son père, et le prince de Condé, son aïeul. Élève du collège le plus brillant du Paris d'alors, il s'y éprend de cette culture littéraire toute classique et un peu raffinée, où vers latins et devises inspirent, avec les exercices de déclamation publique et de diction, l'amour de la belle antiquité et le bon ton de l'honnête homme [2] ».

Je ne suivrai pas l'auteur dans sa minutieuse histoire de *trois éducations princières* ainsi divisée : *Le Grand Condé*. Chap. I. *L'entrée à Sainte-Marie de Bourges* (janvier 1630). II *Élève et Acteur* (1630-1632). III *Lauréat de rhétorique* (1632-1633). IV *Philosophie et Droit* (1633-1636). V *Stage en Bourgogne*. VI *A l'Académie royale*. VII *Apprentissage du gouvernement*. VIII *Débuts à la guerre*. *Henry Jules de Bourbon, duc d'Enghien*. IX *A travers la Fronde* (1650-1653). X *Trois ans à Namur* (1653-1656). XI *Philosophie à Anvers* (1656-1658). XII *Fin d'exil à Bruxelles* (1658-1659). — *Le duc de Bourbon*. XIII *Avant le Collège* (1668-1676). XIV *Grammaire et littérature* (1677-1684). XV *Logique et physique* (1682-1684). *Épilogue. La fin du Grand Condé*. Je me contenterai d'indiquer soit dans le texte, soit dans les notes (qui sont très copieuses), quelques passages particulièrement intéressants, par exemple : la description de l'hôtel de Jacques Cœur à Bourges (p. 13-14), l'énumération des poètes qui chantèrent en vers latins l'élève du collège de Sainte Marie, le P. Louis de Fourcroy, le P. Frizon, le P. Lejay (p. 16), les notices sur les professeurs du futur vainqueur de Rocroy (p. 18 et suiv.), Paul Ragueneau,

---

1. L'auteur renvoie à son très curieux ouvrage : *La première jeunesse de Louis XIV* (1649-1653), *d'après la correspondance inédite du P. Ch. Paulin son premier confesseur*, 1892, in-8° illustré.

2. A côté de ce qui différencie ces trois physionomies, le P. C. signale ce qui les rapproche, l'éducation *commune*, des études sérieuses de belles-lettres couronnées par plusieurs années d'une culture scientifique et philosophique aussi intense que prolongée, enfin des croyances religieuses qui survécurent à toutes les crises morales et prévinrent ou enrayèrent les plus dangereux écarts. Je reproduis ce qui regarde l'éducation commune : « Au lieu de s'isoler des enfants de même âge et de condition différente, pour se retrancher derrière l'étiquette de leur qualité et fuir le contact de leurs inférieurs, ces trois princes du sang font leurs études dans les mêmes maisons qu'eux et sous les mêmes maîtres; ils ne craignent pas de frayer en Berry, avec les fils des nobles et des bourgeois ; à Namur et Anvers, avec ceux des armateurs et des marchands; à Paris, avec ceux des parlementaires et des artisans. Ils se mêlent à tous ces compagnons, franchement, pleinement, prenant leur part entière de leurs labeurs comme de leurs divertissements. C'est le plus haut exemple d'égalité scolaire donné en notre pays au XVII^e siècle et dans la société hiérarchique. »

Gérard Pelletier, Pierre Bourdin, Claude Boucher, etc., la description du château de Montrond et des paysages environnants (p. 23-24), l'analyse d'un manuscrit de la bibliothèque de Bourges intitulé : *La splendeur de Montrond au commencement du* XVII^e *siècle* (p. 33-34), des renseignements, non négligeables au point de vue de l'histoire de l'art français, sur les meubles, vaisselles d'or et d'argent, pièces diverses d'orfévrerie conservés, comme dans un royal musée, au château de Montrond (p. 34-35) [1], la réponse du duc d'Enghien à l'épître dédicatoire du *Rationarium temporum* du célèbre P. Petau, alors une des gloires de l'érudition au collège de Clermont, à Paris, réponse d'une urbanité exquise et qui est la première écrite en français que nous connaissions de lui (p. 37-38) [2], des détails piquants sur la polémique entre Petau et son rival, le chonologiste Lapeyre, auteur du *Berger chronologique, contre le pretendu Geant de la Science des Temps* (1633, in-8° de 642 p.), et de l'*Ariadne ou Filet secourable pour se desveloper des embarrassemens nouveaux du R. P. Denis Petau...* (1634, in-8° de 50 p.), avec les plus précises indications bibliographiques (p. 39-42), une lettre inédite du P. Pelletier à son élève, du 2 septembre 1635 (p. 51), suivie de plusieurs autres lettres également inédites, une notice sur le professeur de droit Edmond Mérille, que Lenet proclame sans ambages l'*homme le plus fameux de son siècle* et qui était assis depuis 1612 dans la chaire de Cujas en l'Université de Bourges (p. 52-54), le récit du voyage du jeune prince en Bourgogne, à Auxerre, à Dijon, à Avallon (p. 66-81), une notice sur l'Académie royale fondée par Henri IV et sur le premier directeur de cette école aristocratique, Antoine de Pluvinel, écuyer de Henri III et de son successeur, et puis sous-gouverneur du dauphin Louis XIII (p. 82-89), une lettre inédite du P. Caussin au prince de Condé, du 27 mars 1637, « qui eût été un régal d'érudit pour Victor Cousin » (p. 90), une note du libraire Pierre Rocolet, laquelle « révèle déjà dans le duc d'Enghien le grand lecteur que sera Condé toute sa vie », note où figurent le roman de l'*Ariane*, *la Forest de Dodonne*, l'*Histoire africaine*, le roman de l'*Indamire*, *Dorisandre*, le roman d'*Albanie*, le roman de *Mélusine*, *Stratonice*, l'*Histoire de Henri VII*, par Bacon, le 1^{er} tome de l'*Astrée*, l'*Illustre Bassa*, qui commença en 1641 la réputation de M^{lle} de Scudéry, le tout coûtant 50 livres 7 sols (p. 103), l'*extraict d'une lettre*

---

1. Le P. C. citant (p. 35, note 1) les *Recherches sur la Bibliothèque du grand Condé suivies du catalogue des manuscrits qui se trouvaient dans cette bibliothèque*, publiées par Le Roux de Lincy (1860, in-8), déclare que cet auteur est « fautif et incomplet » et que « les Archives de Mgr. le duc d'Aumale possèdent des catalogues anciens plus détaillés et plus exacts ». Voir plusieurs erreurs de Le Roux de Lincy relevées p. 48, note 3, ainsi qu'une erreur d'A. Floquet, le correspondant de l'Institut.

2. De cette lettre inédite (6 février 1633) on doit rapprocher plusieurs autres lettres inédites tirées des *Papiers de Condé*. Voir pp. 74, 75, 78, 92, 94, 96 etc.

du père Meugnier, confesseur de monseigneur le Duc, écrite après la bataille de Rocroy, dont ce religieux avait été témoin oculaire (p. 114-115), des lettres inédites à Condé par le précepteur de Henry Jules de Bourbon, le docteur Bourdelot, du 1er et du 15 février 1651, du 3 et du 19 mai 1651, du 27 juin 1651 (p. 120 et suiv.), une notice sur le gouverneur du fils de Condé, Charles Combaut, comte d'Auteuil (p. 123), divers billets de ce jeune prince à Lenet, au duc de Bouillon, au poète Carpentier de Marigny, à Gaston de Nogaret, duc de Candalle (p. 142-144), une notice sur le P. François Bergier, qui prouve qu'on ne peut reprocher à l'auteur la moindre complaisance de camaraderie, car il y juge avec une extrême sévérité l'article consacré par ses confrères, dans la *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus,* à ce P. Bergier, qu'ils appellent *Berger,* article où il voit « un tissu de méprises » (p. 153), diverses anecdotes sur le séjour de Condé et de sa famille à Namur, au milieu des plus dures privations, soit en ce qui regardait les habits, soit en ce qui regardait la nourriture [1], une lettre, moitié vers moitié prose, adressée à *Monseigneur le duc d'Anguien* (1658) par Marigny, déjà nommé, un des plus spirituels chansonniers de la Fronde, un des plus redoutables de tous les auteurs de *Mazarinades* (p. 201-203), une autre lettre (25 mai 1658) du même au même, celle là entièrement en prose, qui roule sur les *beuveries* germaniques, sur les exploits gastronomiques de la Diète de Francfort (p. 206-207), d'attachantes particularités sur la princesse Palatine « immortalisée par le génie oratoire de Bossuet » (p. 223-224), une notice sur les deux précepteurs de Louis de Bourbon, le P. Gilles Alleaume, l'infatigable traducteur, et sur le P. Jacques du Rosel, le grand admirateur de la Bruyère (p. 234- 237), enfin la très remarquable relation de la fin chrétienne de Condé (p. 290-292), « un des plus grands hommes de notre grand siècle et de toute notre histoire ».

Je donnerai au volume du P. Chérot un éloge aussi considérable que mérité en déclarant que sa place est marquée sur les tablettes de ceux qui aiment les bons et beaux livres, non loin de l'*Histoire des princes de Condé.*

T. de L.

---

1. Dante a dit combien est amer le pain de l'exil. Mais le pain même manquait à la princesse et au jeune duc, comme Condé l'atteste en ces termes, le 20 juin 1654 (Archives de Chantilly) : « De quelque costé que je me retourne, je ne vois que gens qui me demandent de l'argent et à qui j'en doibs de toutes manières. *Ma femme et mon fils n'ont pas de pain..* » Le P. Chérot ajoute : « Les dépêches de Condé ne sont qu'une monotone litanie de cris de détresse et d'inutiles appels de fonds. »

364. — **Histoire de l'Éducation en Angleterre.** *Les Doctrines et les Écoles, depuis les origines jusqu'au commencement du* XIX*e siècle*, par Jacques Parmentier, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers; 300 p. Perrin et Cie, Paris, 1896.

M. Parmentier a réuni, dans un volume plein de choses intéressantes et souvent inédites, la matière d'un cours fait à la Faculté des Lettres de Poitiers et une série de travaux publiés dans la *Revue internationale de l'Enseignement*. Ainsi que l'indique clairement le titre, l'ouvrage se divise en deux parties. Dans la première, l'auteur passe successivement en revue les doctrines pédagogiques de Vivès, Thomas Elyot, Roger Ascham, Richard Mulcaster, John Brinsley, Milton, Locke et Chesterfield. La seconde partie est consacrée à l'historique des écoles en Angleterre et se divise en cinq chapitres : I. Les écoles en Angleterre et en Irlande avant la conquête des Normands. — II. Les écoles depuis la conquête des Normands jusqu'à la Renaissance. — III. Les écoles au temps de la Renaissance. — IV. Les écoles après la Renaissance et la Réforme. — V. De l'éducation de la noblesse anglaise du XVIe au XVIIIe siècle, et de son dédain pour les écoles. — Une étude originale sur l'historien pédagogique Robert Hebert Quick, mort en 1891, et avec lequel l'auteur avait des relations personnelles, une liste bibliographique et un index complètent cet ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'éducation, et qui a été admis avec raison à figurer dans les bibliothèques des Facultés et dans celles des lycées et collèges de garçons et de filles.

Et tout d'abord, peut-on vraiment parler d'une histoire de l'éducation en Angleterre, ou, en d'autres termes, y a-t-il eu réellement une pédagogie anglaise? Le doute qu'on peut avoir à cet égard est loin d'être dissipé quand on a lu le livre de M. Parmentier : c'est une suite ou plutôt une juxtaposition de portraits et de descriptions qu'il nous présente, mais non un tableau d'ensemble qui nous saisisse par sa grandeur, par l'unité du sujet qui s'y déroule, par l'harmonie des efforts des personnages qu'il nous représente, travaillant tous dans un même but. La faute n'en est point à l'auteur, mais à la nature même du sujet. Avant d'avoir ouvert son livre, je ne m'imaginais pas l'Angleterre comme un pays pédagogique, au moins dans le passé. Après l'avoir lu, ce qui n'était qu'un sentiment s'est changé en conviction. Malgré les rapports, d'ailleurs tout extérieurs, que l'on peut trouver, et dont M. P. s'attache à démontrer l'existence, entre tels et tels des pédagogues dont il nous expose les doctrines, on ne voit pas que l'un ait réellement repris et continué l'œuvre de l'autre, ni que de leurs efforts ait surgi un progrès bien visible dans les institutions pédagogiques de leur nation. On n'a pas comme en Allemagne, — pour ne comparer entre eux que deux pays protestants, — cette sensation d'une armée d'ouvriers travaillant, sous la direction d'un état-major d'habiles archi-

tectes, à une même œuvre grandiose, nationale, apportant chacun avec la même patience sa pierre à l'édifice commun, et continuant à travers les siècles, avec la même foi, les mêmes efforts vers un même but : par exemple, un Francke reprenant, après deux siècles, la tradition d'un Luther, ou un Basedow et un Pestalozzi celle d'un Coménius. Ce qu'on ne voit pas surtout, c'est l'œuvre pratique naissant invariablement et presque instantanément de la théorie, l'école sortant du livre, pour en confirmer les vérités ou les erreurs, une pédagogie enfin dans le sens le plus étendu à la fois et le plus simple du mot, c'est-à-dire des doctrines suivies d'application, des conceptions prenant une forme concrète et vivante, un organisme nouveau s'ajoutant à l'organisme social pour le modifier et l'améliorer. C'est que, dans le domaine pédagogique comme dans le domaine scientifique proprement dit, l'esprit anglais ne procède pas comme l'esprit allemand ou l'esprit français. L'*apriori* n'est pas son fait. Pour comprendre, il lui faut ce que les physiciens appellent un *modèle*. Ici le *modèle* sera St Paul's School ou Eton, Winchester ou Rugby, il pourra même être à beaucoup d'égards parfait en soi, mais il restera une unité isolée, sans coordination avec le reste. Ce culte de l'empirisme, qui est la marque du génie anglais, peut avoir du bon pour préserver des grandes erreurs dues à l'abus de la théorie, mais on comprend qu'il ne facilite guère l'éclosion et la réalisation de conceptions élevées. Ceci nous explique peut-être pourquoi il n'a pas existé dans ce pays, jusqu'à notre siècle, un enseignement secondaire comparable à celui des gymnases allemands, réparti d'une façon aussi large sur toute l'étendue du territoire, préparant solidement les fils de la bourgeoisie non moins que ceux de l'aristocratie aux études de l'université. Dans ces conditions, comment peut-on parler d'une pédagogie anglaise et d'une histoire de la pédagogie anglaise ?

Ces réflexions préliminaires nous ont paru nécessaires pour qu'on ne demande pas au livre de M. P. ce qu'il ne peut donner, et ce que l'auteur n'a pas davantage promis, si nous comprenons bien l'intention qui lui a fait préférer le titre : *Histoire de l'éducation en Angleterre* au titre : *Histoire de la pédagogie anglaise*. Ceci bien entendu, rien n'est plus intéressant et instructif que de parcourir avec ce guide consciencieux et exact la galerie de portraits et de tableaux qu'il a pris la peine de nous tracer. Nous nous plaisons à reconnaître que chacun de ces chapitres, pourtant bien courts, laisse dans l'esprit du lecteur une image aussi nette et aussi exacte de l'homme et du pédagogue que maintes études volumineuses et touffues, comme celles dont la littérature pédagogique allemande, entre autres, n'offre que trop d'exemples. Le principal mérite de M. Parmentier est d'avoir ouvert, à travers d'épaisses broussailles, une voie jusqu'alors à peu près inexplorée. Grâce à ses laborieuses recherches, les noms et l'œuvre de Thomas Elyot, de John Brinsley, et notamment de Richard Mulcaster, qui fut un pédagogue vraiment remarquable, ne sont plus pour nous chose inconnue. Son

livre sera donc accueilli avec reconnaissance par tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'éducation.

A. Pinloche.

365.— J. A. Noel, chevalier de l'Empire, colonel d'artillerie. **Souvenirs militaires d'un officier du premier Empire**, 1795-1832. Avec un portrait, une gravure, et sept cartes et plans. Paris, Berger-Levrault. 1895. In-8°, VIII et 300 p. 6 fr.

Le colonel d'artillerie Noël, qui fut, au sortir du service, maire de Nancy, reprit, en ses dernières années, des notes qu'il avait écrites quotidiennement dans ses campagnes et les réunit en un journal destiné à sa famille. Son fils a extrait de ce journal tout ce qui se rapportait exclusivement aux choses militaires, et c'est ce recueil que son petit-fils publie aujourd'hui. Le livre est intéressant; mais Noël ajoute à son récit des « observations suggérées par les événements », et beaucoup de ces remarques ne servent qu'à relier le récit, à fixer la chronologie. Nous l'aimons mieux lorsqu'il raconte ce qu'il a vu et entendu ; encore est-il parfois trop bref. Pourtant il y a dans ces *Souvenirs* nombre de passages instructifs : l'admission à l'école d'artillerie de Châlons en 1795 et quelques détails sur le régime intérieur de l'établissement — qui ne valent pas les pages de Pion des Loches sur le même sujet (p. 3-4); un mot sur les émigrés que les officiers de Huningue allaient traiter à Bâle, à la *Cigogne* ou aux *Trois Rois* (p. 7); le rôle de Noël dans la répression de l'insurrection véronaise (p. 11); ses réflexions sur la rivalité entre l'armée d'Italie et celle du Rhin (p. 12), sur les sentiments des Italiens (p. 13 et 53), sur le coup d'État de fructidor exécuté avec facilité et accueilli avec indifférence (p. 17), l'émotion produite en France par les succès des Russes qui passaient pour des croquemitaines (p. 24), de curieux témoignages sur Paul-Louis Courier, médiocre officier et excellent homme (p. 32), sur le sacre de Napoléon (p. 35), sur les régiments napolitains (p. 50 et 53), sur les Hongrois et les Allemands (p. 83-85), sur les Espagnols et les Portugais (p. 122) ; le siège de Gaëte (p. 47-50), les combats de la Piave et de Tarvis, la prise de Raab, la campagne de Wagram où « tout a si rondement marché », les sièges d'Astorga, de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, la bataille de Busaco, le sac de Coïmbre, la retraite « piteuse » de Portugal, la rencontre des débris de la Grande Armée sur la route de Vilna (p. 174) et la retraite sur Kovno marquée par une effroyable panique, l'accueil que font les habitants de Königsberg aux vaincus, la « dernière grande victoire » de Dresde, la journée de Leipzig, l'affaire du pont de Loriol, où, par suite de la blessure du général Debelle, le colonel Noël est à la tête des troupes, chargées de défendre le passage de la Drôme contre le duc d'Angoulême. Les *Souvenirs* de Noël seront utiles à quiconque veut étudier de près les guerres d'Espagne et de Portugal ainsi que la campagne de 1813. Ils éclairent surtout d'une vive lumière la campagne du

Midi et le combat de Loriol : Noël accuse nettement Debelle de s'être soustrait à la responsabilité du commandement et reproche au 10e de ligne, dont d'Ambrugeac était colonel, sa « trahison » et un « abus déloyal de confiance ». Ce qu'il y a de remarquable d'un bout à l'autre du récit, c'est la haine de l'auteur contre Napoléon ; ces sentiments datent-ils de l'époque ou Noël était officier ou plutôt de celle où il écrivit ses Mémoires [1] ?

A. C.

366. — Charles Lenthéric. **L'homme devant les Alpes.** Paris, Plon, 1896. in-8, 478 p., avec six cartes et plans.

Après une introduction générale sur la formation du globe et les temps géologiques, suivie d'un chapitre sur l'archéologie préhistorique et les premiers âges de l'humanité, nous entrons, à la page 175 de ce livre, dans le vif du sujet. Le chapitre III raconte les grandes migrations auxquelles les Alpes ont donné passage ; le chapitre V décrit les chaînes, les sommets et les cols ; enfin, les deux derniers chapitres sont consacrés à la description des routes de terre et des chemins de fer transalpins.

M. Lenthéric écrit avec facilité et même avec éclat ; il est fort agréable à lire et, lorsqu'il parle de ce qu'il a vu, comme dans les trois derniers chapitres de son ouvrage, on a l'impression d'entendre un témoin bien informé. Mais, en dehors de ces trois chapitres (p. 255-473), il y a peu de chose à louer dans son volume, sinon le style et la clarté de l'exposition. Toute la partie historique est faite d'après des ouvrages de troisième main, quelques-uns tout à fait vieillis ; l'auteur ne connaît pas les travaux modernes les plus importants et commet, lorqu'il allègue les textes, de nombreuses erreurs. Croirait-on qu'écrivant sur l'ethnographie de la région des Alpes il ignore les travaux de M. d'Arbois de Jubainville, dont il cite seulement un article écrit en 1875 ? Son point de vue est encore celui d'Amédée Thierry, comme on peut en juger par les lignes suivantes : « Vers le sixième siècle survient l'invasion des Kymris, chassés du nord par les Scythes, qui se répandent dans la vallée du Rhin, occupent la forêt hercynienne, pénètrent en Gaule, passent de là dans l'île d'Albion, viennent se perdre (?) dans la mer Brumeuse — c'est ainsi qu'on appelait la mer Glaciale — et peuplent la Chersonnèse cymbrique (le Jutland), qui a conservé leur nom. » L'impression des noms propres est incorrecte, celle du grec souvent fantastique. Les cartes sont fort claires.

S. R.

1. Lire p. 35, Carrion Nisas, et non *Carion Nizas* ; p. 79, Pœlten et non *Palten* ; p. 80, Mœlk et non *Melk* ; p. 227, Dennewitz et non *Detnwitz* ; p. 228, Reudnitz et non *Reidnitz* ; p. 247, Hochheim et non *Ocheim*, Castel et non *Cassel*, etc.

367. — **Jean-François Melon l'économiste**, notes recueillies par A. REBIÈRE. Tulle. Crauffon, 1896, in-8°, 81 p.

Cette suite de notes, laborieusement colligées par M. Rebière, forme une biographie et une bibliographie de Melon, l'économiste. M. R. prouve que son compatriote corrézien était inspecteur des fermes générales, attaché à l'inspection de Dax et résidant à Bordeaux, qu'il fut un des fondateurs de l'Académie de Bordeaux où il devint l'ami de Montesquieu, qu'il quitta Bordeaux pour Paris où il fut le secrétaire de six hauts personnages (duc de la Force, d'Argenson, cardinal Dubois, Law, duc d'Orléans, duc de Bourbon). Mais M. R. n'a pu trouver que peu de détails sur la vie privée de Melon. En revanche, il analyse ses œuvres principales, *Mahmoud le Gasnevide,* roman allégorique et critique qui renferme de nombreuses allusions à la Régence, et surtout l'*Essai politique sur le commerce* tant loué par Diderot et Voltaire, réédité de nos jours par Daire, et regardé comme un résumé des opinions qui régnaient dans les hautes classes de la société après le système de Law. Le travail se termine par l'énumération des éditions de l'*Essai* et par une liste de références. Il fait grand honneur à M. Rebière qui n'a pu conquérir ses renseignements qu'à force de temps et de pénibles recherches. On souhaitera, comme lui, que la bibliothèque de Tulle achète les œuvres de Melon et que la municipalité donne à une rue de la ville le nom de ce précurseur trop oublié.

A. C.

---

368. — **L'invasion austro-prussienne**, 1792-1794, documents publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Léonce PINGAUD. Paris, Picard. 1895. In-8°, XVI et 319 p.

M. Leonce Pingaud, l'heureux et infatigable chercheur, a réuni dans ce volume des *Mémoires* de Langeron (déjà consultés par M. Sorel et d'autres) sur les événements des années 1792-1794 et le récit anonyme d'un émigré sur la campagne de Wurmser en Alsace à la fin de 1793. Les *Mémoires* de Langeron sont aux archives des affaires étrangères. La narration de l'émigré a été communiquée à M. P. par le prince Lobanov; elle montre fort bien, comme dit l'éditeur, en rappelant de récents travaux sur le sujet, (p. XV), que l'impéritie, les défaillances, les calculs intéressés des vaincus ont là, comme en d'autres temps, décidé le dénouement autant que les talents, le courage et l'enthousiasme des vainqueurs. Il faut féliciter la Société d'histoire contemporaine d'entreprendre de pareilles publications et M. Léonce Pingaud de les mener à fin avec tant de goût et de savoir [1], car les textes sont irréprochablement imprimés, et le commentaire, très bref, est en même temps très utile.

A. C.

---

1. P. 127, Charbonnel-Jussac était lieutenant-colonel, et non *lieutenant* d'artillerie.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les livraisons 5 et 6 du tome II du *Recueil d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau viennent de paraître à la librairie Ernest Leroux. Elles contiennent les paragraphes suivants : L'apothéose de Neteiros (fin); — Ossuaire d'Afrique, chrétien ou juif; le dieu du Safa; — les monnaies phéniciennes de Laodicée de Chanaan; — le nom palmyrénien de Taibol; — le mot arabe *maçia*; — le nom palmyréno-grec Bôllas, d'après une inscription bilingue; — la formule chrétienne ΦC XYΦH IIN et les lychnaria chrétiens; — Beitligge et les casaux octroyés par Godefroy de Bouillon aux chanoines du Saint-Sépulcre; les jardins et les irrigations de Pétra; — l'inscription palmyrénienne n° 93; Madd ed-deir et le casal de Mondisder.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 août 1896.

M. Clermont-Ganneau remarque que l'on rencontre, dans un assez grand nombre de chartes latines rédigées en Terre Sainte par les Croisés, un mot *berquilium*, *berchilium*, *berchile*, expliqué jusqu'ici par « bercail », en le comparant au vieux français « berquil », qui a, en effet, ce sens. M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de ces textes et démontre, par leur contenu même, que le mot en question y désigne tout autre chose : un grand bassin, un réservoir, une piscine. Il propose d'y reconnaître une transcription du mot arabe « birké », « berkî », qui a précisément ce sens et se trouve déjà dans la Bible sous la forme hébraïque « berêkah ». Le mot aura, comme tant d'autres, été emprunté aux indigènes de Syrie par les Croisés, et c'est par voie d'étymologie populaire que ceux-ci l'auront rapproché du mot français « berquil », avec lequel il n'a de commun que la forme extérieure.

M. Deloche lit un mémoire sur les indices de l'occupation de la Gaule par les Ligures antérieurement à l'invasion des Celtes ou Gaulois, qui eut lieu au VII^{e} siècle a. C. Il constate, à l'aide de nombreux documents du moyen âge, la présence de l'ethnique ligure dans les noms des montagnes, des forêts et des cours d'eau du bassin de la Vienne et de la Charente, comme dans le bassin de la Garonne et de la Dordogne, et dans le bassin de la Meuse et de la Seine comme dans celui de la Loire. D'où la conclusion du séjour de populations liguriennes sur le territoire qui, par suite de l'occupation plus récente des Gaulois, a pris le nom de Gaule. C'est là un fait important et qui vient à l'appui d'une théorie historique professée, depuis quelques années, en France par M. d'Arbois de Jubainville, et récemment en Allemagne, par MM. Hirschfeld et Sieglin. — Une longue discussion s'engage entre MM. Deloche, Clermont-Ganneau, Oppert, Bertrand et Hamy.

M. Héron de Villefosse communique une lettre du P. Delattre relative aux fouilles de Carthage. Après l'exploration de la nécropole punique de Douïmès et du cimetière de Saniet-ez-Zitoun près de la Malga, le P. Delattre a été amené à tenter le déblaiement d'une partie de l'arène de l'amphithéâtre. Il a constaté que l'arène était beaucoup plus grande qu'on ne l'avait supposé jusqu'à présent. La largeur atteint les dimentions des arènes du Colisée et de l'amphithéâtre de Tarragone. Le P. Delattre a trouvé plusieurs inscriptions ; ce sont des noms de personnages, gravés sur le siège qu'ils avaient le droit d'occuper.

M. Héron de Villefosse annonce ensuite qu'il a reçu de M. A. Lascombe, directeur du musée du Puy, les empreintes d'une inscription latine récemment découverte à Saint-Paulien (Haute-Loire); cette localité occupe l'emplacement de l'antique « Ruessio », qui a déjà fourni un certain nombre de monuments épigraphiques. Le texte est gravé sur les deux faces d'une très petite plaque de marbre trouvée dans le sol à environ 2 m. 50 de profondeur. Sur la face principale, entourée d'un encadrement, on lit : *Saluti generis humani Sergius Primus posuit merito*. Sur la face postérieure, la même inscription est répétée, mais avec quelques variantes. Ce petit monument votif, que M. A. Lascombe a pu faire entrer au musée du Puy, a été recueilli en même temps qu'un mascaron en terre cuite, des briques romaines striées et deux monnaies de bronze, l'une au type de la colonie de Nîmes, l'autre de l'époque de Marc-Aurèle. Il est surtout curieux par ses dimentions presque microscopiques et par la formule tout à fait nouvelle en épigraphie, *Saluti generis humani*.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 40 — 5 octobre — 1896

369. — **Vedainterpretation.** Von Alfred Hillebrandt. Breslau, Koebner, 1895. In-8°, 21 pp. Prix : 1 mk 20.

La polémique ne sert de rien, puisqu'elle manque toujours son but essentiel, qui serait de convaincre celui contre qui elle est dirigée. Mais elle a du moins l'avantage de marquer d'un trait net les dissentiments qui se noient dans les longueurs d'une controverse théorique. M. Hillebrandt a consacré quelques pages incisives à relever ceux qui le séparent de M. Pischel, et il en est deux sur lesquels je me suis d'avance rencontré avec lui [1] : la trop grande élasticité attribuée à la grammaire védique, et les conséquences excessives tirées de la proposition, si simple en elle-même, que « le Véda est un document hindou ». Sans doute : comme Homère est grec, et l'Edda germanique ; ce qui ne les empêche pas d'être tous trois indo-européens. Je crois aussi, avec M. Hillebrandt, que Mitra, Savitar, Sûrya, Vivasvant, c'est le soleil ; et j'y ajouterais, pour ma part, Yama, Pûshan, et bien d'autres. Mais je ne suis pas persuadé au même degré que Sôma soit la lune, et ma raison saute aux yeux : il y a, entre ces deux assimilations, toute la distance chronologique qui sépare un concept de folk-lore élémentaire d'une adaptation postérieure et adventice; car il n'est pas douteux que, par

1. *Revue critique*, XXIX (1890), p. 81 sq., et XXXIV (1892), p. 425 sq.

exemple, « le brillant » n'ait pu et dû être un nom primitif du soleil, tandis que nul n'a pu s'aviser d'appeler la lune « le pressurage ». Il a fallu entre ces idées une longue série d'intermédiaires, et notamment : la métaphore qui comparait le soleil et la lune à des plats ou des calices où les Dieux pouvaient puiser leur nourriture[1] ; l'explication des phases de la lune et de la perte de substance qu'elles accusaient, par la consommation quotidienne à laquelle se livraient les mystérieux habitants du ciel ; la couleur jaune du sôma et du reflet lunaire[2] ; que sais-je encore ? Là donc, l'identité est essentielle et complète dès l'origine ; ici, elle est le résultat d'un long travail mental et d'une indescriptible complication de concepts hétérogènes ; l'une est du folk-lore indo-européen, l'autre du folk-lore hindou : c'est assez dire qu'à mon sens elles ne figurent pas au même titre dans le Véda, ni ne s'y développent au même degré.

V. Henry.

---

370. — Tjallingi Halbertsmae, **Adversaria critica.** E. schedis defuncti selegit, disposuit, edidit Henricus van Herwerden. Accedit epimetrum de codicibus bibliothecarum exterarum quos descripsit aut adhibuit Halbertsma. Un vol. in-8. Leyde, chez Brill, 1896, de xxxvii-175 pages.

Tjalling Halbertsma, mort en juillet 1894, à l'âge de soixante-cinq ans, était professeur de langue et antiquités grecques à l'Université de Groningue. Il avait, de son vivant, publié seulement des *Lectiones Lysiacae*, qui parurent en 1868, et deux brochures en hollandais sur des questions d'enseignement. Son ami, H. van Herwerden, chargé par la famille du défunt d'examiner les papiers qu'il avait laissés, en a tiré le présent volume, dont le titre fait connaître le contenu. L'épimètre sur les bibliothèques étrangères contient la description de quelques manuscrits ou des observations prises par H. dans ses voyages en France, en Espagne, en Italie. La partie la plus importante du volume est une longue suite de corrections qui portent sur le texte de la plupart des écrivains importants de la littérature grecque et de la littérature latine. Ces corrections attestent au moins la variété et l'étendue des lectures d'Halbertsma ; elles attestent encore un sens critique très exercé. Nous indiquons quelques-unes de ces conjectures, en les prenant au hasard dans le volume. Soph. *Antig*. 40 : ἅπτουσ' ἂν ἢ λύουσα. — *Ibid*. 751 : εἰ δ' οὖν (d'après Nauck) θανεῖται κατθανοῦσ' ὀλεῖ τινα. — *Ibid*. 1098 : εὐβουλίας δή, παῖ Μενοικέως, σε δεῖ. — *Electre*, 980 : προυστήτην φονῆς. Cf. *Ajax* 1133 : ἦ σοὶ γὰρ Αἴας πολέμιος προὔστη ποτέ ; Eurip., *Ion*, 17 : τεκοῦσ' ἐν οἴκοις λάθρ' ἀπήνεγκεν βρέφος. Dans ce dernier passage Herwer-

1. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 109.
2. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, IX, p. 249.

den dit avec raison, à propos du mot λάθρα : « ea notio vix hic abesse potuit. »

Albert Martin.

371.—**Thucydides, book III**, edited with introduction and notes, by A. W. Spratt, M. A. Cambridge, at the university press; 1896; xxviii-344 pp.

Ce livre est le résultat d'une patiente étude : M. Spratt a consulté les travaux les plus importants publiés sur Thucydide depuis une cinquantaine d'années. Aussi son ouvrage, fort bien au courant, surtout au point de vue critique, pourra-t-il, en France, rendre de sérieux services aux étudiants.

Suivant le plan ordinaire de la collection *(Pitt Press Series)*, cette édition se divise en quatre parties principales : introduction — texte — commentaire [1] — *indices*.

L'introduction traite d'abord des manuscrits de Thucydide. M. S. indique, comme ayant servi de base à son texte : A *(Cisalpinus)*; B *(Vaticanus)*; C *(Laurentianus)* ; E *(Palatinus)*; F *(Augustanus)* ; G *(Monacensis)*; M *(Britannicus* ou *Londinensis)*. Suit un résumé des discussions relatives à la valeur de ces différents manuscrits ; conclusion : nous n'en avons aucun qui soit d'une autorité incontestable, comme c'est le cas pour Eschyle ou Démosthène.

Quelle méthode faut-il donc suivre pour établir le texte de Thucydide ? Ici, l'éditeur aurait pu répondre simplement qu'on devait se conformer aux règles ordinaires de la critique en pareille occurrence, et traiter Thucydide comme tout autre écrivain dont on n'a pas de manuscrits indiscutables. Mais M. Spratt, avec une conscience minutieuse, j'allais dire exagérée, énumère les moyens à employer : départ à faire entre les diverses erreurs et leurs causes; ignorance des copistes, etc. Il y a là deux pages d'excellente méthode critique ; mais par instants on oublie qu'il s'agit de Thucydide seul.

Rien à remarquer dans l'exposé qui suit, sur la vie et le caractère de l'historien ; les faits ne sont pas nouveaux, mais ils sont établis d'après les travaux les plus récents, et ce chapitre est aussi net que bref.

Dans le troisième, intitulé « les prédécesseurs de Thucydide », il est sommairement fait mention de Cadmus de Milet, d'Acusilaus d'Argos, des autres logographes, et même d'Hérodote, — mais il est surtout question de Thucydide, dont le style est caractérisé avec une certaine précision [2]. La comparaison des pages xxv-xxvi, entre Antiphon et notre

---

1. Pourquoi les Anglais, et beaucoup d'Allemands encore, pensent-ils donner à leurs éditions un cachet plus scientifique, en publiant leur commentaire à part du texte ?

2. Il y a toutefois des longueurs dans cet aperçu, qui est, d'ailleurs, plus grammatical que littéraire. Était-il nécessaire de recourir aux termes rébarbatifs de

auteur, est intéressante, mais semble bien développée par rapport au reste de cette introduction.

M. S. dit aussi quelques mots de la confiance due à Thucydide, et rappelle brièvement les récentes discussions soulevées à ce propos. On aimerait à connaître son avis personnel sur la question; mais il laisse simplement entendre en termes assez vagues, que l'on peut avoir des doutes. Quelques lignes de discussion n'eussent pas été plus déplacées que le parallèle précédent entre Antiphon et Thucydide.

En somme, cette préface est, avant tout, l'œuvre d'un savant : les connaissances, si complètes et si précises, de M. S. eussent gagné beaucoup à un exposé plus littéraire et partant moins sec. Mais ce qui était un léger défaut dans l'introduction devient une qualité dans l'établissement du texte. La méthode de M. S. est sévère, rigoureuse : les leçons qu'il choisit s'appuient toujours ou sur les meilleurs manuscrits, ou sur l'opinion des critiques les plus sûrs : Classen, Cobet, Hude, Poppo, Stahl, etc., sans que l'auteur s'astreigne à suivre constamment un guide unique. Toutefois, si M. S. fait preuve d'une sage liberté dans le choix des variantes, il paraît trop se défier de lui-même et de ses propres conjectures ; on est étonné d'en trouver seulement un petit nombre qui lui soient personnelles, et l'on regrette d'autant plus cette sorte de timidité, que les rares innovations, admises dans le texte, ou proposées en note, sont assez séduisantes. En voici des exemples : X, 1 : ὁμοιότροποι [εἶεν] ; la faute résulterait d'une dittographie. — XXIII, 3 : ἀναιρεῖν τοὺς νεκρούς, au lieu de ἀναίρεσιν τοῖς νεκροῖς (correction proposée en note). — XL, 6 : διόλλυνται (retour à la leçon des manuscrits, qui paraît, somme toute, aussi vraisemblable que la correction proposée par Poppo-Stahl, διολλύναι). — XLVIII, 1 : παράγεσθαι, au lieu de προσάγεσθαι (confusion fréquente, dans les manuscrits, entre πρός et παρά). — LXXXII, 1 : καὶ <κατὰ> ξυμμαχίας (mss. καὶ ξυμμαχίας). — Id., 4 : ἀποτροπῆς <ἦν> πρόφασις (ἦν serait tombé sous l'influence de la dernière syllabe de ἀποτροπῆς). — CVII, 1 : Ἀμπρακικὸν κόλπον (Boehme Ἀμπρακικόν ; Poppo-Stahl Ἀμπρακικόν <κόλπον>. M. S. a pour lui l'autorité des manuscrits) [1].

« parataxis », « hypotaxis », « semi-periodic sentence »? Pourquoi enfin tant de détails sur l'ordre des mots (p. XXIII) — et cela dans un chapitre destiné, d'après son titre, aux logographes et à Hérodote ?

1. Voici, en revanche, quelques leçons douteuses : XII, 1 : Pourquoi supprimer l'article devant φόβος? — XX, 3 : ἀριθμοῦν[τε] : Sans doute, la confusion des signes représentant τε et δὲ est explicable en paléographie ; mais le moyen convient ici aussi bien que l'actif. — XXXVII, 2 : ἔχοντας ἀρχομένους <οἳ> οὐκ. Leçon de manuscrits deteriores; mieux vaut, avec les bons manuscrits, suivis par Classen et Bœhme, ἔχοντας ἀρχομένους · οὐκ, ou, si l'on veut corriger, la conjecture de Poppo-Stahl ἔχοντες ἀρχόμενοι. — XXIX, 4 : Les raisons de style invoquées par Hude (*Comm. Cr.* 98) sont-elles assez fortes pour rendre inacceptable le texte proposé par Weil (*R. de Phil.*, 1890), μάλιστα καί après ἔλθῃ ? — *Id.*, *ibid.*, τὰ δὲ πολλὰ <τὰ> κατὰ λόγον. La confusion fréquente de τ et de λ rend possible la chute de τά après πολλά ; mais le texte ainsi corrigé est lourd et peu élégant. — XXXIX, 7 : ᾗ ᾗ. M. S. remarque

Une série de notes critiques (quelques bonnes discussions) se trouvent rejetées à la fin du volume, dans un appendice (p. 311 et suiv.) : les observations, présentées parfois d'une manière un peu diffuse et verbeuse, ont du moins le mérite d'être très documentées : elles s'appuient à la fois sur les meilleurs travaux des critiques modernes et sur une connaissance exacte du style de Thucydide[1].

Pour en finir avec le texte, je regrette que M. S. ne l'ait pas fait précéder d'un sommaire du livre III, avec indication des paragraphes, ou même, comme Poppo-Stahl, de résumés marginaux placés de distance en distance. Ce sont là de vieux procédés ; mais semblent-ils incompatibles avec la science ? Ils ont du moins l'avantage d'aider le lecteur à retrouver facilement un passage.

Le commentaire explicatif est abondant, puisqu'il occupe 211 pages (de fine impression) dans un livre qui en compte en tout 371. Une assez grande partie des notes présentent des éclaircissements, ou des traductions[2]. A vrai dire, si le livre s'adresse à des étudiants, quelques-unes sont inutiles[3] ; et s'il s'adresse à des élèves, beaucoup sont trop savantes. Souvent aussi, en présence d'une difficulté, le commentaire s'allonge en forme de discussion[4]. Les notes historiques ou géographiques[5] sont exactes et sobres. Peut-être aurait-il fallu réserver une part plus large aux observations d'ordre littéraire, notamment au point de vue de la composition chez Thucydide (discours, etc.) M. S. se borne très souvent à des remarques, d'ailleurs judicieuses, sur le style de son auteur (figures, place des mots, tournures familières, etc.).

---

avec raison que l'hiatus est évité par le repos de la prononciation ; ne pourrait-on intercaler une virgule, pour rendre le fait plus évident ? — XLIV, 2 : *ἤν τε καὶ ἔχοντές τι ξυγγνώμης † εἶναι ἐν τῇ πόλει εἰ † μὴ ἀγαθὸν φαίνοιτο*. M. S. rejette le texte de Classen, sans le remplacer par rien. — LXXXII, 2 : <ἐσ> *πίπτειν*. La préposition, déjà exprimée dans la phrase, est-elle indispensable dans le verbe ? — LXXXIV. Au début et à la fin de ce paragraphe, très contesté, M. S. supprime purement et simplement les crochets, ajoutés par les précédents éditeurs. Le passage valait une discussion ; M. S. le déclare seulement « ancient suspect », et n'y revient pas même dans l'appendice. — CXIII, 3 : La correction *θαυμάζει* (proposée en note), leçon d'un Venetianus, séduisante à cause de *τεθνᾶσιν*, n'est pas nécessaire, comme le montre Poppo.

1. Je signale notamment, p. 313, une bonne étude sur le § XVII.

2. Dans ce dernier cas, le sens est généralement bien précisé ; cependant l'éditeur indique trop souvent deux termes à peu près synonymes, ce qui donne l'impression d'une traduction orale qui se reprend ou qui hésite. Exemples : P. 120, fin : *σαφεῖς* « distinct », « convincing ».... *εὐλόγως*, « with good reason », « justifiably ». — P. 162, § 2 : *τὰ εὐπρεπές*, « specious », « attractive ». — Même page, § 3, voir la note sur *ἀναφέρει*, qui donne *trois* traductions, de plus en plus explicatives. — P. 308, cxvi, § 1 : *περί*, « circa », « sub », etc.

3. Exemples au hasard : P. 99, l'explication du génitif de temps, *θέρους* ; plus bas celle de *ἅμα τῷ σίτῳ ἀκμάζοντι*. P. 186, § 2 : *πρὸς τοὺς ἐναντίους*, sc. *πολεμίους*. De même pour beaucoup de traductions.

4. V. par exemple, p. 190, une note de plus d'une page, sur LI, 2 : *ἐβούλετο δὲ Νικίας*.

5 Une carte, à la fin du livre, aurait pu être commode à consulter.

Ces critiques n'ôtent point à ce commentaire une valeur incontestable : il est, comme le reste du livre, le fruit d'un labeur très consciencieux et d'une science bien informée [1].

Pascal MONET.

---

372. — **Phaedri Augusti liberti fabulae Aesopiae**, recensuit usus editione codicis Rosanboniani ab Ulixe Robert comparata Ludovicus HAVET. Paris, Hachette, 1895. In-8, XVI-296 pages.

On retrouvera dans cette édition tous les traits qui caractérisent les travaux de M. L. Havet : une ingéniosité extrême, une grande rigueur de raisonnement, une érudition aussi profonde que variée, des recherches minutieuses qui supposent un labeur énorme et une patience à toute épreuve, enfin un goût très marqué pour les hypothèses hardies, subtiles et compliquées.

Le texte de Phèdre est accompagné d'un ample commentaire critique et suivi de *Disquisitiones criticae* qui remplissent près de la moitié du volume. Je parlerai d'abord de celles-ci, parce que M. H. y expose les principes qui l'ont guidé dans la constitution du texte.

La première partie des *Disquisitiones* est consacrée à la métrique et à la prosodie. M. H. s'y montre le métricien consommé que l'on connaît. Pour étudier le sénaire de Phèdre, il le décompose non en pieds, mais en demi-pieds, et commence par considérer ceux-ci isolément. Cette méthode originale permet à l'auteur de formuler diverses observations utiles et intéressantes. On lira avec plaisir le § 32, où il réfute avec beaucoup de verve, d'esprit et de raison, la thèse de Lachmann (ad Lucret., p. 196) : « Communis poetarum tantum non omnium regula est, ne post vocabulum ïambicum in vocalem desinens syllaba acuta ponatur, nisi cum hiatu. » M. H. a toujours soutenu (v. son *Cours de métrique*) que les poètes latins ne tiennent aucun compte de l'accent tonique, et quoique l'opinion contraire ait encore aujourd'hui de nombreux partisans, il me paraît être dans le vrai. — Il est un point sur lequel il m'est impossible de me rallier à l'avis de M. Havet : c'est lorsqu'il prétend que, dans Phèdre, le neuvième demi-pied ne peut jamais être formé d'une syllabe brève (excepté les prépositions *in*, *ab*), si les trois derniers demi-pieds sont formés par un mot (comme *alteram*, *misericors*) ou par un groupe de mots (comme *quod petis*). Il avoue lui-même (§ 42) qu'il a longtemps hésité à admettre cette règle, que semblent contredire plu-

---

1. L'impression est nette et correcte comme dans la plupart des éditions anglaises, et surtout celles de l'University Press de Cambridge. A peine pourrait-on signaler quelques accents ou esprits placés un peu à côté de la voyelle ; quelques caractères usés. P. 27, notes, § 6, lisez ὅστι ; p. 77, xc, 4 τάλλα ; p. 170, ligne 8, ἠγῶνα ; p. 258, troisième avant dernière ligne, τὲς (au lieu de τῆς).

sieurs passages ; mais il a fini par prendre son parti et s'est mis en devoir de corriger ces passages embarrassants. A dire vrai, je trouve qu'il n'y a pas réussi pour quelques-uns d'entre eux [1], et tant qu'il n'aura pas démontré *d'une façon certaine* que ces textes sont altérés, la règle qu'il veut établir sera fort compromise.

Dans la seconde partie des *Disquisitiones*, M. H. essaie de reconstituer, en remontant aussi haut que possible, la filiation des manuscrits et l'état de la tradition. De certains indices paléographiques [2], des lacunes et des traces de transpositions que présente le texte tel qu'il a été conservé, il tire les conclusions suivantes. Le *Pithoeanus*, notre unique manuscrit, dérive d'un manuscrit X, qui datait de l'époque de Charlemagne et qui devait contenir 34 lignes par feuillet ; X avait été copié sur un manuscrit un peu antérieur Y, qui comptait 30 lignes par feuillet et qui avait lui-même pour archétype un manuscrit Z, où la fin du premier livre manquait et où une partie du livre II avait été transposée avant le prologue de ce livre ; la confusion a été en croissant de Z à Y et de Y à X. Tout cet édifice d'hypothèses repose sur des inductions et des calculs très ingénieux, mais la base en est assez fragile. Le prologue du livre III, dit M. Havet (§§ 105 et suiv.), se compose en réalité de deux parties hétérogènes (v. 1-32, v. 33-63) ; la seconde n'a rien de commun avec la première, elle s'adresse évidemment à un autre personnage qu'Eutychus ; le véritable prologue du livre III ne comprenait que les

---

1. 79, 11 : *Mures veloces non valeret adsequi*. « Dicendum erat nullo pacto id quod traditur, mustelam anum *non* valere, sed propter aetatem *iam non valere*... Itaque restituto *iam* ante *adsequi* consului et claudo pedi et mancae sententiae » (§ 45) Mais *non* se rencontre à chaque instant avec le sens de *non iam* (*iam non*), *non amplius*. — 20, 3 : *Canis parturiens cum rogasset alteram*. « Non modo vocum structura in versu sequenti impedita est (?), sed, quod maioris momenti esse concedas, *blanditiarum* mentio non fit, quamquam factam olim esse testatur promythium. Itaque lacuna laborat textus noster » (ibid.). Je ne vois pas la nécessité de supposer une lacune entre *rogasset* et *alteram* : le mot *rogasset* et les vers 6-7 : *Preces admovit, etc.*, montrent bien qu'il s'agit de paroles insinuantes. — 11, 9 : *Tu non videris perdidisse quod petis*. M. H. (§ 46) écrit : ... *perdidisse <id> quod petis*. Au v. 9, dit-il, *quod* est le complément de *perdidisse*, mais au v. 10 *quod pulchre negas* est une apposition à *subripuisse* et non le complément de ce verbe ; Phèdre devait marquer la différence entre les deux constructions, et il l'a fait en exprimant l'antécédent dans l'une et en le supprimant dans l'autre. En supposant que Phèdre eût voulu faire la distinction que lui prête M. H. (à tort, selon moi), il s'y serait mal pris, car elle ne résulte nullement du fait que l'antécédent est exprimé ou sous-entendu ; si *quod pulchre negas* est une apposition et non un complément, il y a nécessairement amphibologie. — 30, 4 : *Asellus apro cum fuisset obvius*. « Obvius apro asellus non *fuerat*, sed *erat*. Igitur restitui *tulisset se*... » (§ 46). Je m'étonne qu'une pareille idée ait pu venir à M. Havet. — 69, 3 : *Sinuque forit, contra se ipse misericors*. M. H. (§ 48 transpose :... *se ipse contra misericors*. Cela est bien hardi : la préposition est séparée de son régime par un mot qui n'est pas un déterminatif de ce régime ; il aurai fallu appuyer cette correction par des exemples.

2. M. H. a tiré parti de l'édition paléographique procurée par M. Ulysse Rober) (Paris, 1893), d'après le *Codex Pithoeanus*, qui est aujourd'hui la propriété de M. le marquis Lepeletier de Rosanbo.

vers 1-32, les vers 33-63 appartiennent à l'épilogue du livre précédent ; deux feuillets ont donc été intervertis dans l'archétype du *Pithoeanus* (X) ; or chacune des deux parties, y compris d'une part la souscription du livre II et de l'autre le titre du livre III, renferme en tout 34 lignes ; par conséquent X contenait 34 lignes par feuillet. Le raisonnement est spécieux; mais M. H. a-t-il *prouvé* que les vers 33-63 font partie de l'épilogue du livre II ? Pour ma part, je ne puis croire que les vers 62-63 (*Induxi te ad legendum ; sincerum mihi Candore noto reddas iudicium peto*) conviennent à un épilogue, et quand je considère les résultats de l'opération que M. H. a fait subir aux pièces qui forment actuellement l'épilogue du livre II et le prologue du livre III (v. les nos 42 et 43 de son édition), je dois avouer qu'ils sont propres à susciter autant d'objections que le texte traditionnel [1]. — L'hypothèse que dans Z une partie des fables du livre II avait passé dans le livre I est-elle plus solide? Parmi les raisons qu'allègue M. H. (§§ 140 et suiv.) je n'en vois aucune qui soit absolument décisive. — L'examen des livres I et II amène M. H. à s'occuper de la chronologie des œuvres de Phèdre. Contrairement à l'opinion commune, il nie (§§ 133 et suiv.) que les deux premiers livres aient été publiés sous le règne de Tibère. L'argument qu'il tire de la cinquième fable du livre II (no 38) ne m'a point convaincu : en quoi était-ce offenser Tibère que de rapporter la petite leçon qu'il avait donnée à un ardélion ? pourquoi Phèdre n'aurait-il pas appelé l'empereur régnant *Caesar Tiberius*, quand Sénèque, par exemple, appelle Néron *Nero Caesar* ? et l'expression *tanti* [2] *majestas ducis* (v. 23) n'indique-t-elle pas clairement que la pièce a été écrite du vivant de Tibère? Quant au passage de Sénèque (*Consol. ad Polyb.*, 8, 3 [27]), que prouve-t-il sinon que la publication des premières fables de Phèdre n'avait pas fait grand bruit à Rome et que le poète n'appartenait pas aux cercles aristocratiques que fréquentait Sénèque ? Enfin, il est peu vraisemblable que Séjan ait *empêché* la publication du premier livre des fables : je pense plutôt qu'il fut irrité précisément de cette publication ; en tout cas, j'ai peine à me figurer que Phèdre ait attendu douze ans après la mort de Séjan pour donner au public ses deux premiers livres. — Une jolie étude sur la vie de Phèdre termine les *Disquisitiones* ; M. H.

---

1. Le no 42, que M. H. (§ 110) appelle *narratio de Æsopi statua brevis cum longo epimythio* (?), n'est certainement pas une fable, mais un épilogue ou un fragment d'épilogue. — Dans son désir d'opposer l'un à l'autre le prologue du livre III (no 44) et ce qu'il regarde comme l'épilogue du livre II (no 43), M. H. (§ 108) a été entraîné à interpréter faussement le vers : *Fastidiose tamen in coetum recipior* (44, 23) : « Queritur poeta de invidis, a quibus *fastidiose in coetum recipitur* » (cf. §§ 111, 156, 158). L'*invidia* est tout autre chose que le *fastidium*. D'après l'ensemble du passage, le sens me paraît être : *Fastidiose tamen in coetum (poetarum) recipior (a Musis)*. Cf Sénèque, *Epist ad Lucil.*, 44, 2 : *Castra quoque, quos ad laborem et periculum recipiant, fastidiose legunt.*

2. Les manuscrits (PR) portent *tanta;* je lirais volontiers *sancta*.

y déploie sa finesse et sa perspicacité habituelles, sans parvenir toutefois à élucider tous les points obscurs, ce dont je me garderai bien de lui faire un reproche. — N'oublions pas de mentionner deux appendices instructifs sur les paraphrases en prose des fables de Phèdre et sur le recueil de Perotto.

Je passe à l'édition proprement dite. Appliquant les idées développées dans la seconde partie des *Disquisitiones*, M. H. a rompu avec l'ordre traditionnel des fables : il a voulu rétablir autant que possible l'ordre primitif et même reproduire la pagination du manuscrit Y. La tentative est tout au moins curieuse, et elle provoquera sans doute de nouvelles recherches. — M. H. a introduit dans le texte de nombreuses conjectures, en partie systématiques, je veux dire dictées par des raisons de métrique ou d'orthographe. Il y en a de très heureuses, et celles-là mêmes qui n'emportent pas l'approbation témoignent — qu'on me passe le mot — d'une rare virtuosité. Si M. H. pèche parfois par subtilité d'esprit et raffinement d'érudition, s'il procède souvent d'une façon trop radicale, du moins il fait toujours réfléchir et secoue énergiquement chez le lecteur ce qu'il appelle quelque part l'*ignavia critica* [1]. — L'apparat critique est extrêmement riche et rédigé avec un soin et une conscience admirables.

En résumé, quoi qu'on puisse penser de certaines hypothèses de M. Havet, son édition marque un véritable progrès dans la critique de Phèdre, et aucun savant qui s'occupe sérieusement de ce poète ne peut se dispenser de l'étudier à fond.

L'exécution typographique du livre fait le plus grand honneur à la maison Hachette.

P. T.

---

373. — **Curae Ammianeae.** Scripsit Rob. Novak. Pragae, 1896, Storch. IV-92, pp. in-8.

374.—**Obseruationes in scriptores Historiae Augustae,** Scripsit Rob. Novak. Ex ephemeridis « Ceské Museum Filologické » tom. II seorsum expressum. Pragae 1896, typis societatis « Národní tiskárna a nakladatelstvo ». Sumptibus scriptoris. 42 pp. in-8.

M. Rob. Novák, professeur à l'Université tchèque de Prague, était surtout connu jusqu'ici par des éditions de textes latins où la péné-

1. Pour ne pas allonger outre mesure cet article, je me bornerai à prendre au hasard trois passages sur lesquels je diffère d'avis avec M. H. 33, 7. la correction *commendator* n'est pas nécessaire : l'indicatif présent *commendatur* exprime une vérité générale qui s'applique à l'avenir aussi bien qu'au présent. — 82, 42 : *Agros abiciet moecha ut ornatum occupet* (ms. : *paret*, répétition erronée du mot qui termine le vers précédent) ; je propose de lire :... *ut ornatum induat*. — 97, 10 : *Sed iam ad fabellam haut t>alis exempli feror*. L'intercalation de *haut* ne me semble pas justifiée : l'histoire de Démétrius et de Ménandre prouve combien est grande l'*auctoritas nominis* (cf. v. 1-3).

tration des remarques de style et de grammaire ne suffisait pas à faire accepter la hardiesse des procédés et surtout des atéthèses. A propos d'auteurs moins souvent étudiés et dont les œuvres ont davantage besoin du secours de la critique, l'intervention de M. N. pouvait être bienfaisante. Il n'y a pas à hésiter à le reconnaître, après avoir lu les deux brochures qu'il consacre aux écrivains de l'histoire auguste et à Ammien Marcellin. Il semble du reste être ici bien plus mesuré que dans ses travaux antérieurs et il n'est pas rare de le voir défendre la tradition contre quelques-uns de ses devanciers. M. N. suit l'ordre du texte et ne cherche pas à grouper ses observations; mais elles ont une unité résultant du double principe qui fonde sa méthode : déterminer l'usage de la langue de l'auteur et caractériser les fautes propres aux mss. c'est-à-dire au Vaticanus d'Ammien et au Palatinus de l'histoire auguste; on voit que, sur ce dernier point, M. N. admet la thèse démontrée, semble-t-il, par M. Dessau, de la supériorité du Palatinus sur le Bambergensis. Discuter chaque conclusion de détail serait impossible. Mais on peut signaler les remarques les plus saillantes que M. N. présente sur le style de ces auteurs : ce sera une occasion de combler quelques lacunes de l'index joint aux « Curae Ammianeae » et de suppléer à l'absence de table de ce genre dans l'autre brochure.

Une partie de ces observations concernent l'euphonie. Ammien Marcellin et les *scriptores* évitent de placer *ac* devant une gutturale (A. 32, S. 29); Ammien Marcellin évite soigneusement les homoeoteleuta en *-arum*, *-orum*, *-ibus*, si bien que *omnibus* est remplacé par *cunctis* ou *uniuersis* quand il est accompagné d'un mot de finale semblable et que c'est le seul cas où il admette *quis* = *quibus* (A. 7); très rarement l'on trouve chez lui un monosyllabe (préposition, conjonction, relatif) suivi d'un mot commençant par une syllabe semblable, et s'il n'observe pas la même réserve pour les monosyllabes placés après un mot à finale identique, il évite dans cette position les dissyllabes du même son que la finale du mot précédent (A. 19 et 46); en revanche, il n'évite pas de répéter le même mot à un court intervalle (A. 37 n.). D'autres observances concernent la place de certains mots. Quand une préposition est accompagnée de son régime, *ergo*, *autem*, *igitur*, *enim* ne se mettent pas entre les deux, mais seulement avant ou après le groupe (A. 78); *exin*, *exim*, *dein*, *proin* se placent en tête de l'incise ou de la phrase (A. 86) : on trouve chez lui *non nisi*, mais pas *non... nisi* (conformément à l'usage de cette époque; A. 80); Ammien emploie *que* seulement après les propositions *cum*, *per*, *post*, *prae*, *pro*, *circa*, *inter*, *iuxta*, *super*, *ultra* (A. 39); mais les *scriptores* vont plus loin et s'abstiennent absolument de placer *que* après une préposition (S. 39): *suopte*, *suapte* dans Ammien précède toujours le substantif (A. 45); l'ordre *uelut quidam* est constant (A. 60). Les cas d'anastrophe de la préposition, ou plutôt d'insertion de celle-ci entre un déterminatif et un substantif, sont rares et limités à certaines prépositions dans Ammien

(14), plus rares encore chez les *scriptores* (26). L'emploi des prépositions offre cette autre particularité chez Ammien qu'on ne les répète pas dans l'apposition ni après *quasi*, *ut*, *uelut* (A. 68); il dit *ad usque* (120 ex. environ), mais peut-être pas *usque ad* (4 ex. qui peuvent être éliminés; A. 63); *prope* s'emploie également sans *ad* ou *in* (A. 84). Les particules fournissent ample matière à observations. Ammien ne connaît pas *quippe qui*, *quippe cum*, *utpote qui*, *utpote cum*, *ut qui*, *ut cum*, et *quippe* est rare (A. 83); *que et* ne sert pas chez lui à lier deux mots (A. 54); il se rencontre avec les *scriptores* dans la rareté de l'emploi de *ue* qui sert seulement à unir deux mots ou, dans les interrogations, à relier le deuxième pronom interrogatif (A. 70; S. 33); dans les *scriptores*, *neue* est peu usité (S. 32). En ce qui concerne les adverbes, notons dans Ammien l'absence de *aeque* (mais *adaeque* 2 f.; A. 23), de *iam iam* (probablement; 65), de *quoquo* (=*quocumque*, malgré l'usage de *quaqua*; A. 62); la rareté de *alio* (1 f.; *aliorsum* toujours; A. 45), de *haud* (de même dans les *scriptores*, 26; A. 41), de *omnino* (1. f. A. 1); de *quare* (A. 72). Pour les autres catégories du discours, on peut signaler des indications sur *abuti* pris en bonne part (déjà dans Cicéron; A. 51); *ambitiosus*, « magnifique » (A. 4); *conquiro*, employé seulement quand il s'agit de plusieurs choses (A. 50); *delere*, « tuer, faire mourir », en parlant de l'homme (A. 66); *grandis*, rare et seulement au positif (A. 74); *nequeo*, surtout au participe présent (mais *quiens* est remplacé par *sufficiens*; A. 10); *oppido*, seulement avec les adjectifs (A. 64); *quis* = *aliquis*, seulement après *si*, *ne*, *neu* (A. 85): *reparare* « réparer, restaurer » (A. 9); *ui*, uniquement dans l'antithèse (A. 43). Parmi les formules les plus fréquentes, on peut citer dans les *scriptores* : *ubi comperit* (18); dans Ammien, *dum haec aguntur* (72), *haec et similia* (2), *iam inde uti* (non *ut*, 21), *residui omnes*, *alii omnes* (75), *rettulimus* (13, à propos d'événements déjà racontés). Les faits de syntaxe signalés par M. N. sont la construction de *sinere* avec la proposition infinitive (jamais *ut*) dans les *scriptores* (23); dans Ammien, la construction passive de *coepi* suivi de l'infinitif passif quand *coepi* est à l'indicatif; active quand il est au subjonctif (63); l'emploi habituel de *ni* avec l'irréel (*nisi* 3 fois seulement 52); l'ellipse constante de *esse* à l'infinitif passif dans les propositions dépendant de *rettulimus*, *dixi*, *praedixi*, etc. (13).

On peut voir, par ces exemples, que les études de N. Novák donnent une idée de la langue d'Ammien et des *scriptores*, en même temps qu'elles font faire au texte quelques progrès.

Paul LEJAY.

---

373. — **Les Enfances Vivien**, chanson de geste, publiée pour la première fois par Carl Wahlund et Hugo von Feilitzen, édition précédée d'une thèse de doctorat servant d'introduction, par A. Nordfelt. Upsal et Paris (E. Bouillon) 1895, in-4 de LI-303 pages [1].

Sauf la *Chanson de Roland*, aucune de nos œuvres épiques du moyen âge n'avait encore obtenu l'honneur que MM. Wahlund et de Feilitzen ont fait aux *Enfances Vivien* : ils en ont imprimé in-extenso, en regard l'un de l'autre, les principaux manuscrits, en ajoutant au bas des pages les variantes des autres et la version en prose, de sorte que le lecteur peut étudier le poème comme s'il avait sous les yeux les dix manuscrits (disséminés en France, en Angleterre et en Italie) qui nous l'ont conservé. Pour quiconque connaît les habitudes de M. Wahlund (qui étaient aussi celles de son ami trop tôt enlevé à la science), il est superflu de louer la méticuleuse exactitude avec laquelle a été exécuté ce colossal labeur. Nous ne marchanderons donc point notre reconnaissance aux deux érudits suédois et, aux remerciements que mérite la publication du texte, nous en ajouterons de tout particuliers pour la confection de l'*Index nominum*, qui, à cause des notables différences qui séparent les manuscrits, présentait des difficultés spéciales [2]. Tout ce que l'on pourrait reprocher aux deux éditeurs, c'est d'avoir poussé trop loin le scrupule : l'illusion du manuscrit, qu'ils ont voulu nous donner, est trop complète, et cette reproduction, si parfaitement « diplomatique », n'est guère moins fatigante pour l'esprit que pour les yeux : je ne vois pas quel inconvénient il y eût eu à résoudre les abréviations et à écrire complètement (en indiquant les lettres ajoutées) les noms propres, dont plusieurs sont représentés par la même initiale.

Ce volume est rendu plus précieux encore par le travail étendu qui lui sert d'introduction. Cette étude, écrite d'une plume élégante et sobre, qu'on ne soupçonnerait pas un instant être celle d'un étranger, est un modèle de clarté, de précision et de logique ; néanmoins M. Nordfelt est loin d'être parvenu à faire la lumière sur tous les points qu'il a touchés. Sur le rapport des manuscrits entre eux, il n'est pas arrivé, comme il s'en est rendu compte lui-même, à une complète certitude ; sur

1. Les onze premières feuilles (p. 1-89) de ce volume étaient imprimées et publiées depuis dix ans (Upsal, 1886).

2. M. Wahlund nous aurait rendu un service de plus s'il avait indiqué les passages d'où résultent, pour les divers personnages, les parentés signalées par lui ; pour quelques-uns il me paraît s'être un peu avancé et avoir transformé en certitude des inductions seulement vraisemblables : rien dans le texte n'autorise à faire de Gaudin le Brun un cousin de Vivien « par sa mère » (il est simplement qualifié (dans B 4820) de « cousin germain de Vivien) et Gautier de Termes n'est donné comme l'époux d'une sœur de Guillaume que dans une rédaction en prose (P [1]) qui n'a aucune valeur traditionnelle (cette même rédaction (l. 2425) fait de Guielin le frère de Girart, qu'elle vient de donner comme frère de Vivien, ce qui aboutirait à faire de celui-ci un fils de Beuve de Comarchis).

la question du vers hexasyllabique qui termine les laisses dans diverses chansons du cycle, et où il voit une trace de remaniement, il a trouvé un contradicteur très résolu en M. Becker, qui continue à soutenir dans un travail fort approfondi et tout récent [1], que « dans tous les cas aujourd'hui connus, la rédaction possédant le petit vers est la plus ancienne ». Enfin, sur la date de la chanson publiée et ses rapports avec certaines autres du même cycle, les conclusions de M. N. pourraient aussi être discutées. Selon lui, les *Enfances* seraient postérieures à *Aimeri de Narbonne*, parce que, dans le passage concernant Vivien que nous offre ce poème, il n'est fait aucune allusion aux événements rapportés par le premier; mais il est très naturel que, dans un résumé si bref de toute la geste, des circonstances qui ont pu être considérées comme accessoires aient été omises. C'est également sans preuves solides que M. N. considère les *Enfances* comme postérieures au *Covenant* : « les deux poèmes, dit-il, se terminent par la même série d'événements (siège d'une ville par les Sarrazins, détresse des assiégés, leur délivrance par une armée chrétienne)». Mais cette série de faits est, dans la geste de Guillaume, si commune (elle se trouve dans *Aimeri de Narbonne, le Siège de Narbonne, Beuve de Comarchis*, et, à quelques détails près, dans la *Prise d'Orange)* qu'elle cesse d'y avoir une signification quelconque. Il y aurait de plus, selon M. Nordfelt, une scène que l'auteur des *Enfances* aurait empruntée au *Covenant* : le vœu de ne jamais fuir devant les Sarrazins, qu'il est très naturel de voir faire au héros le jour de son adoubement, est ici reproduit dans des circonstances où il devient tout à fait invraisemblable. L'argument est moins solide qu'il ne semble, cette scène ayant pu être empruntée au *Covenant* primitif que le poème actuel était destiné à remplacer [2], et dont elle formait certainement un des épisodes principaux. Il me paraît au contraire que les deux poèmes sont entre eux dans un rapport inverse : il y a en effet dans le *Covenant* une scène qui y est absurde et qui ne peut guère y avoir pour source que les *Enfances* : Vivien, après avoir combattu toute une journée dans les plaines de Larchant, se retire, le soir venu, dans un château qui se trouve là comme par hasard; or, outre que l'épisode est en lui-même inutile, l'auteur aggrave sa faute en nous montrant (781 ss.) les compagnons de Vivien, bien qu'ils ne passent là qu'un temps très court selon toute apparence, tuant une partie de leurs chevaux pour se nourrir : il y a là une flagrante imitation d'un des épisodes du siège de Luiserne, où cette résolution extrême était motivée par la durée du siège.

Ces remarques ne peuvent en rien atténuer les éloges adressés plus

---

1. Ph. A. Becker, *Die altfranzösische Wilhelmsage*, p. 171. Sur ce travail, voyez la *Revue* du 4 mai.

2. Cf. Becker, *op. cit.* p. 46. Je compte fortifier cette opinion dans un travail que je publierai prochainement sur la légende de Vivien.

haut à M. Nordfelt : les difficultés avec lesquelles il s'est mesuré sont de celles qui résistent parfois à la critique la plus rigoureuse aidée de l'information la plus étendue : j'en prends à témoin tous ceux qui ont abordé l'étude de cette terrible geste de Guillaume, sur laquelle s'exerceront vraisemblablement, sans épuiser le sujet, des générations d'érudits; aussi est-ce un honneur suffisant pour ceux qui s'y sont aventurés les premiers que d'avoir facilité la tâche à leurs successeurs et préparé de loin les solutions futures.

A. Jeanroy.

---

376. — Gaston Lévy. **Une correspondante de Bussy Rabutin.** (Extrait des Mélanges de philologie romane dédiés à Carl Wahlund.) Mâcon, Protat. 1896. pp. 353-368.

Cette courte, trop courte étude, mais fine et bien écrite, est consacrée à l'une des figures les moins connues, et pourtant intéressante et sympathique, de la galerie de Bussy-Rabutin, à Mme de Scudéry, femme du fameux poète, restée veuve en 1667. M. Gaston Lévy analyse les lettres de Mme de Scudéry, montre qu'elle cherchait en Bussy un ami parfait, qu'elle se faisait dans sa correspondance « le philosophe passionné, le moraliste sévère, le casuiste délicat et subtil de l'amitié ». Il raconte comment cette amitié était courageuse et agissante : Mme de Scudéry s'efforçait de tirer Bussy de la disgrâce, l'empêchait de faire d'imprudentes démarches, lui obtenait une permission de séjourner trois semaines à Paris. M. G. Lévy s'est douté qu'elle avait pour Bussy de l'amour plus que de l'amitié; mais il ne le dit pas assez expressément. Il nous semble que Mme de Scudéry, une hâbleuse, comme la nomme Tallemant, fait trop grand bruit de son amitié, parle trop de coquetterie, de jalousie et d'amour : elle est jalouse puisqu'elle revient avec tant d'insistance sur la passion de Bussy pour Mme de Montglas; elle essaie d'exciter la jalousie de Bussy en lui annonçant qu'elle a un nouvel ami qui la console; elle voudrait que Bussy l'aime uniquement, qu'il ait pour elle un de ces grands attachements qui ne sont pas, selon sa propre expression, incompatibles avec la vertu.

A. C.

---

377. — **Un cahier d'élèves du précepteur Wieland**, par Bernard Bouvier, professeur à l'Université de Genève. Genève, Georg. 1895. In-8°, 84 p. (Extrait des *Pages d'histoire* dédiées à M. le professeur Pierre Vaucher.)

M. Hirzel a déjà fait paraître une *Histoire des savants* que Wieland, alors précepteur à Zurich, avait dictée aux deux Ott, ses élèves.

M. Bouvier publie un autre recueil de ces dictées de Wieland intitulé *Morceaux divers*. La publication n'ajoute rien à la renommée de l'écrivain allemand — d'autant que l'un des morceaux n'est autre que la *Lettre à M. le comte d'Olonne*, de Saint-Evremond. Mais, comme dit M. Bouvier, elle aide à préciser sa physionomie. M. Bouvier l'a fait précéder d'une étude sur le séjour de Wieland à Zurich, sur son *Plan d'une académie* et sur la famille patricienne des Ott. Il accompagne chaque dictée de réflexions intéressantes qui prouvent une connaissance étendue non seulement des œuvres de la jeunesse de Wieland, mais de la littérature allemande du XVIII^e siècle. Dans ces *Abhandlungen* il note surtout le mélange d'idéalisme et de sensualité qu'on a reproché si souvent à Wieland et l'influence des écrivains zurichois, auteurs des *Discours des peintres*.

A. C.

---

378. — **Gribeauval**, par le lieutenant colonel Hennebert. Paris, Berger-Levrault, 1896. In-8, 127 p.

L'étude de M. Hennebert sur Gribeauval est solide, composée d'après les documents avec beaucoup de minutie et beaucoup de compétence. L'auteur est un peu longuet en certains endroits. Il insiste trop sur l'enseignement de l'abbé Valart. Il cite parfois des choses qu'on n'attendait guère en cette affaire, comme la chanson qui plaisante Soubise et des anecdotes sur Louis XV. Il a tort de dire que Napoléon fut admis en 1783 à l'École militaire de Paris et en 1784 aux Cadets gentilshommes — puisqu'École et Cadets ne faisaient qu'un et que Napoléon entra à l'École militaire de Paris en 1784 ; que Napoléon fit des études assez médiocres — puisque le jeune cadet-gentilhomme fut reçu d'emblée officier ; que Napoléon fut lieutenant à la compagnie d'*Autun* — qui est la compagnie de M. Masson d'Autume ; et je ne sais où il a pris que Napoléon s'était présenté à Gribeauval, car on n'a pas la moindre preuve de cette visite. Mais le sujet est laborieusement étudié et complètement traité. M. H. montre comment Gribeauval, colonel-major au service d'Autriche, releva l'armée française dans l'opinion par la prise de Glatz et surtout par la vigoureuse défense de Schweidnitz où ce grand artilleur, qui fut aussi grand mineur, tint Frédéric en échec. « Je suis, disait alors le roi de Prusse, aussi maladroit à prendre des places qu'à faire des vers ; un certain Gribeauval qui ne se mouche pas du pied, m'a jusqu'à présent arrêté. » En outre, M. Hennebert raconte d'une façon intéressante la fameuse querelle des *rouges* et des *bleus*, et il expose avec clarté le remaniement ou mieux la rénovation de l'artillerie française, telle qu'elle fut entreprise par Gribeauval. Il mêle les documents au récit. On regrettera qu'il n'ait pas reproduit, ne fût-ce qu'en petits caractères, l'ordonnance de 1776. Toutefois, il donne une grande partie

du rapport de 1762 sur l'armée autrichienne. Notons aussi qu'il a, surtout d'après Passac, marqué nettement les traits du caractère de Gribeauval, homme loyal et franc, un peu rude et susceptible.

A. C.

---

379. — **Journal de madame Cradock. Voyage en France**, 1783-1786, traduit d'après le manuscrit original et inédit, par Mme O. Delphin Balleyguier. Paris, Perrin. In-8°, xi et 331 p. 3 fr. 50.

Ce *Journal* rédigé en anglais et trouvé chez un brocanteur de Londres méritait d'être traduit parce qu'il fourmille de ces menus détails qui nous intéressent tant aujourd'hui. Mme Cradock dépeint la vie de Paris, les processions, les foires, les fêtes, l'enterrement de la duchesse de Fleury, l'ascension d'un ballon, la revue de la plaine des Sablons où Louis XVI et le comte d'Artois sont « fort peu à leur avantage, avec leurs habits garnis de dentelles », la manufacture de Sèvres, les Tuileries et Versailles où elle voit deux fois Marie-Antoinette (p. 58 et 80). Elle décrit les villes de province où elle a séjourné, Lyon, Avignon, Aix dont les environs lui semblent offrir des promenades charmantes, Marseille où elle remarque surtout la manufacture de corail, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Agen, Bordeaux où elle voit la grande fête populaire de la Saint-Jean, Pons, Saintes, Rochefort où elle visite le chantier des galériens, La Rochelle, Nantes, Angers, Saumur, Tours, Amboise, Chanteloup où elle ne manque pas de visiter le château des Choiseul, Blois, Vendôme et Chartres. Dans cette tournée à travers la France, elle se plaint souvent des punaises et de la saleté, voire de la cherté des auberges. Mais elle aime les Français, elle loue leur politesse envers les étrangers et raconte avec émotion l'accueil cordial que lui ont fait des fermiers de Langon. L'ouvrage — qui manque d'une table des matières — doit être recommandé surtout à ceux qui étudient l'histoire du théâtre : partout où passe Mme Cradock, elle assiste volontiers aux représentations et aux concerts; elle voit Mme Dugazon à Toulouse et la Saint-Huberty à l'Opéra.

A. C.

---

380. — **Schillers Werke**, herausgegeben von Ludwig Bellermann. Kritisch durchgesehene und erlæuterte Ausgabe. Siebenter Band. **Geschichte des dreissigjæhrigen Krieges**, bearbeitet von Theodor Kukelhaus. Leipzig. u. Wien, Bibliographisches Institut. In-8°, 466 p.

Bien que le labeur de M. Kukelhaus ne paraisse pas au premier abord très considérable — son introduction est courte, ses notes au bas des pages sont en assez petit nombre, et l'appendice ne compte que vingt-

trois pages — il a fait une œuvre très consciencieuse et qui rendra de grands services. Dans ses dix pages d'introduction il retrace la genèse du livre de Schiller et l'accueil que lui fit le public, reproduit les témoignages des contemporains, apprécie l'ouvrage, de son chef, très brièvement, mais de façon impartiale, en se référant à la connaissance que nous possédons actuellement du sujet et en se plaçant au point de vue de l'histoire telle que nous la comprenons aujourd'hui. « Schiller, dit-il, a fait une compilation géniale qui, dans l'exposition et dans les vues générales, trahit la main de l'artiste et le coup d'œil sûr du maître, et qui, dans le détail, laisse reconnaître le manque d'études profondes et l'imperfection des sources. » Les notes que M. K. a mises au bas des pages, sont conçues dans le même esprit : M. K. y rectifie et complète, aussi succinctement que possible, les assertions de Schiller, et, par exemple, à propos de la défenestration de Prague, lorsque Schiller dit que les trois personnages ne se firent aucun mal, M. K. remarque que Fabricius fut sain et sauf, que Martinitz fut légèrement meurtri, que Slawata fut très gravement blessé. D'autres notes, *Anmerkungen*, placées à la fin du volume, nous renseignent de la manière la plus minutieuse et la plus exacte sur les sources de Schiller et sa façon de s'en servir. C'est le point essentiel de cette édition et ce qui en fait le véritable prix. M. K. prouve que, dans les premier et deuxième livres de la *Guerre de Trente ans*, Schiller a reproduit littéralement des passages de M. I. Schmidt et, comme Schmidt, jugé souvent les hommes et les choses au point de vue des catholiques modérés et des Impériaux ; mais que, dans le troisième livre, il dépend surtout de Mauvillon qui représente l'opinion des protestants et des Suédois, qu'il peint en conséquence Gustave-Adolphe sous les plus belles couleurs et pousse au noir le portrait de Tilly ; puis qu'après la publication du Xe livre de la *Geschichte der Deutschen* de M. I. Schmidt, il revient à son *Deutschtum* et fait finir Gustave-Adolphe, non en libérateur, mais en conquérant étranger ; que, dans la conception du personnage de Wallenstein, il a suivi d'abord Sarazin et autres catholiques et qu'ensuite, lorsqu'il connut Murr et Pufendorf, il se rétracta dans un jugement final ; bref, que Schiller n'a jamais été maître de son sujet, n'a su critiquer ses sources, et, en prenant pêle-mêle ce qu'elles lui offraient, distinguer le vrai du faux. Mais ce qui appartient incontestablement à Schiller, c'est la forme classique, c'est le lumineux groupement des faits, ce sont les grandes réflexions d'ensemble et les observations qui précèdent ou accompagnent dans son récit les événements décisifs. D'ailleurs, M. K. a, en pages serrées (p. 449-454), indiqué livre par livre et pour ainsi dire alinéa par alinéa les sources consultées par Schiller. Le volume se termine par une liste des ouvrages les plus importants qui aient paru sur la Guerre de Trente ans et par une liste des variantes où M. K. a fait preuve de bon goût en omettant les différences orthographiques des diverses éditions ; il se contente avec raison de recourir aux deux éditions qui ont seules

une valeur critique, celle de 1802 et celle de l'*Historischer Calender für Damen* (1791-1793); il reproduit le texte de 1802, revu par Schiller, et donne les variantes du *Calender*. Nous ne connaissons pas la collection Bellermann à laquelle appartient ce volume. Mais il répond tout ensemble aux besoins d'une édition dite populaire et aux exigences de la science ; il fait grand honneur à M. Kukelhaus, et nous souhaitons que tous les volumes de la collection soient exécutés avec le même soin, le même scrupule et le même savoir.

A. C.

---

381. — **Un conspirateur royaliste pendant la Terreur : Le baron de Batz.** 1792-1795, d'après des documents inédits, par G. Lenotre. Paris, Perrin. In-8°, xiii et 391 p. 7 fr. 50.

M. Lenotre est épris de l'histoire secrète et la préfère hautement à l'autre histoire qu'il nomme avec Balzac l'histoire officielle et menteuse. Et, en effet, il a du flair et une curiosité ardente : il recherche avec passion et trouve avec bonheur des documents de grande importance; il retrace avec verve, avec talent, les aventures de mystérieux personnages, d'insaisissables conspirateurs, de grands aventuriers oubliés. Après avoir fait l'histoire de Rougeville, il fait aujourd'hui celle du baron de Batz. Mais ne s'est-il pas laissé entraîner trop loin par sa sympathie pour son héros? Quel plan singulier il prête au baron! Le plan de corrompre, d'avilir l'assemblée, de tourner les conventionnels les uns contre les autres, de tendre des pièges à leur intégrité, de les « enliser dans un cloaque de boue et de sang », de « forcer la représentation nationale à se suicider »! C'est donc Batz, « justicier fanatique », qui corrompt Delaunay d'Angers et Julien de Toulouse, et il les corrompt pour les « démasquer et les montrer au monde sous leur véritable aspect »; c'est Batz qui par Champgrand, par Proli, par Junius Frey dont il entretient le train de maison, corrompt Chabot, et en compromettant cet ex-capucin, en dirigeant les coups portés contre lui, « éclabousse » de la sorte tout le parti jacobin, et pousse Danton à l'échafaud. Bref, c'est Batz qui « tient la ficelle de tous les pantins »; c'est lui qui médite les rapports prononcés à la tribune de la Convention, qui inspire la politique financière de la Montagne. Il a acheté certains membres des Comités qui le préviennent et le sauvent lorsqu'il est en danger, et finalement, son plan s'exécute : jacobins, cordeliers, et assemblée sont aux prises et s'entregorgent comme il l'avait prévu, et lui, « impalpable spectre, toujours présent, toujours invisible, se rit des efforts de la Convention qui se venge de son insuccès par une hécatombe d'innocents ». Faut-il croire M. Lenotre? Mais lui-même avoue que le plan de Batz est invraisemblable (p. 35); il avoue qu'il « se heurte dans toute cette histoire à un mystère énervant, continu, impénétrable, dont de Batz aurait seul pu donner la clef »; il avoue qu'il n'a aucun

document, aucune pièce écrite qui prouve l'influence de Batz sur les Comités. Toutefois, M. L. a donné, d'après les archives de la guerre, d'indiscutables renseignements sur le baron. Il le suit dans son quartier au milieu de ses amis et complices, dans sa petite maison de Charonne qu'il a retrouvée après une minutieuse enquête et sans que l'immeuble ait subi des modifications de détail. Il retrace d'une façon piquante le roman du défroqué Chabot, et — bien que, de son aveu, elles ne se rattachent à son sujet que par un lien très fragile — l'arrestation et la mort des dames de Sainte-Amaranthe. Le dernier chapitre du volume, aussi intéressant que les précédents, est intitulé *Vendémiaire*; M. Lenotre y réédite en grande partie deux brochures rarissimes de Batz; mais il va trop loin en donnant le premier rôle au baron dans les événements qui précèdent Vendémiaire, et il reproduit trop littéralement certains passages de Louis Blanc [1].

A. C.

---

382. — K. G. Bockenheimer. **Die Mainzer Klubisten der Jahre 1792 und 1793.** Mainz, Kupferberg. 1896, in-8°, 372 p.

Dans cette nouvelle publication M. Bockenheimer traite de la manière la plus consciencieuse et définitivement un sujet qui lui est cher et qu'il avait déjà touché à diverses reprises : les clubistes de Mayence en 1792 et en 1793. Son livre renferme une foule de détails et se lit avec un vif intérêt. Il renferme neuf chapitres : Custine, le Club, la Chute de l'ancien constitution, le Nouveau gouvernement, les Représentants de la Convention et du pouvoir exécutif à Mayence, les Élections, la Convention rhéno-germanique, Pendant le siège, Exil et captivité. M. B. a commis une ou deux fois de très légères erreurs : il prend (p. 31, 113, 167) les commissaires du pouvoir exécutif pour des membres de la Convention et il confond Grégoire de Thionville avec Grégoire de Blois. Mais son récit, composé d'après les pièces des archives mayençaises, est complet et infiniment supérieur par l'étendue des recherches à celui de Klein qu'on ne devra plus consulter. L'appendice renferme des documents de haute importance, notamment les votes des communes et les diverses protestations. Une table des noms d'hommes et de lieux clôt dignement ce volume qui fait le plus grand honneur à l'érudit magistrat. Il cite souvent notre *Mayence*, et nous l'en remercions d'autant plus que

---

1. P. 19 quel Nassau? est-ce Nassau-Siegen? — p. 23 cf. sur Mme Atkyns les *Englishmen in the French Revolution*, par Alger; — p. 33 lire Beurnonville et non *Bournonville*; — *id.* le fait que signale M. L. n'« a pas passé inaperçu »; Sorel, Aulard, Chuquet l'ont mentionné, l'ont étudié à fond; — p. 49 le « grand seigneur autrichien, père de Proli (et non *Proly*), n'est autre que Kaunitz; — p. 73 lire Boyd et Ker, au lieu de *Boid et Kerr*; — p. 365 lire Delalot et non *De Lallot*.

lorsque nous avons travaillé à ce livre, M. Bockenheimer nous a, de la façon la plus désintéressée et la plus obligeante, conseillé et aidé.

A. C.

---

383. — **Un hiver à Paris sous le Consulat** 1802-1803, d'après les lettres de T. F. Reichardt, par A. Laquiante, Paris, Plon, 1896. In 8· xi et 494 p. 7 fr. 50.

L'auteur de cette traduction, Arthur Laquiante, est mort le 19 mars 1895, et son ami Charles Mehl, qui collaborait à l'annotation du texte, a corrigé les épreuves du livre. Laquiante a, dit-il dans l'avant-propos, procédé à un certain élagage et supprimé les longueurs, digressions, répétitions; mais il respecte les traits de mœurs, les remarques et vues personnelles, les dissertations sur la musique et le théâtre « qui ont un intérêt particulier parce qu'elles émanent d'un compositeur réputé de son temps, directeur de l'opéra d'une capitale et critique érudit ». Telles quelles, ces *Lettres* peuvent passer pour une suite du *Nouveau Tableau de Paris*. Elles nous renseignent en beaucoup de points sur l'époque du Consulat. Reichardt visite les musées. Il assiste aux réceptions de Lucchesini et y rencontre Denon, Choiseul-Gouffier, Canova; il dîne chez l'astronome Lalande avec Delille, chez Cambacérès dont il remarque la physionomie avisée et le langage circonspect, tout en appréciant ses vins fins, chez la princesse Dolgorouki où Lally-Tollendal, le plus jovial des Français, fait assaut de verve et d'esprit avec le vicomte de Ségur; il se rend aux « assemblées » de Mme Récamier dont la pâleur lui semble exquise, et il passe une soirée dans le salon de Mme Tallien devenue Mme Cabarrus. Il voit des artistes, Guérin, Gérard, qui fait le portrait de Mme Mère, Isabey qui travaille à une miniature d'Hortense; des hommes de lettres, Suard, Morellet, Pougens; des hommes politiques et des militaires, Grégoire, Carnot qui n'a pas l'air d'un héros ni même d'un homme d'action, Chaptal calme et un peu nonchalant, Duroc, Macdonald, Lecourbe, Moreau qui paraît enchanté de son intérieur et ne pense qu'à lutiner son fils ou à chasser à Grosbois, le ministre Berthier qui garde la désinvolture de l'ancien régime, Bonaparte, — mais Reichardt a beau examiner le Premier Consul à loisir, il ne peut définir la couleur de ses yeux ni découvrir une flamme dans son regard. C'est surtout aux choses de théâtre et de musique que s'intéresse Reichardt. Il applaudit Mlle Georges dans *Cinna*, Mlle Raucourt dans la *Médée* de Longepierre, Talma, Fleury, Dazincourt ; il est l'hôte de Grétry ; il fait de la musique chez Mme Ney, et une autre femme de général, Mme Moreau, une des personnes les plus remarquables de Paris, gracieuse, habillée avec goût, spirituelle, douée de tous les talents, lui joue un matin sur un excellent Erard les morceaux les plus difficiles de Mozart [1].

A. C.

---

1. P. 79 lire Mongez et non *Mongiez*. Pourquoi ne mettre le sommaire des *Lettres* qu'à la table des matières, et non dans le corps du volume, en tête de chaque Lettre?

384. — **Les trois sièges d'Huningue**, 1796, 1814, 1815, par Ch. Lenoir, chef de bataillon du Génie. Paris, Berger-Levrault, 1895. In-8, 32 p. (avec carte).

De ces trois sièges, M. Lenoir ne raconte, à vrai dire, qu'un seul. Il consacre deux pages au siège de 1814, trois pages au siège de 1815, et il ne manque pas de dire, comme tout le monde, que les ennemis s'étonnèrent lorsqu'ils virent Barbanègre sortir de la place avec une cinquantaine d'hommes. Mais la légende est indéracinable. On oublie toujours de citer au nombre des défenseurs de Huningue les bataillons de gardes nationaux, ces bataillons dont parle pourtant M. Lenoir, parmi lesquels la désertion avait « fait des progrès effrayants », mais qui, enfin, appartenaient à la garnison. Le margrave de Bade qui était là, qui connaissait Barbanègre, qui l'avait vu trois années auparavant à Smolensk et qui le revoyait passer devant lui, la tête bandée, assure que mille neuf cent dix-sept hommes posèrent les armes sur le glacis. Et nous avons d'autres témoignages encore ! Mais cette chicane faite, nous devons reconnaître que M. Lenoir a fort bien exposé l'histoire du siège de 1796, le seul qu'il ait sérieusement étudié et qui occupe dans son travail 27 pages sur 33. Il retrace très exactement, très minutieusement, non seulement d'après la relation de Méchel, mais d'après les documents des archives de la guerre et du dépôt des fortifications, l'état de la place, les divers incidents du siège, la mort d'Abbatucci, les travaux de perfectionnement des ouvrages de la tête de pont, les travaux de tranchées des Autrichiens, la sortie vigoureuse du 31 janvier et l'honorable convention qui mit fin à la lutte. Ce récit est accompagné de notes instructives sur les principaux officiers qui se signalèrent dans la défense, peu connue jusqu'ici, de la tête de pont d'Huningue.

A. C.

---

385. — **Opérations du 3e corps 1806-1807. Rapport du Maréchal Davout, duc d'Auerstaedt**, publié par son neveu le général Davout, duc d'Auerstaedt, avec portraits et cartes. Paris, Calmann Lévy. 1896. In-8°, VII et 385 p. 7 fr. 50.

Le général Davout publie dans ce volume le rapport de son grand-oncle sur les opérations du 3e corps pendant les campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et en 1807. Le maréchal a rédigé son rapport d'après les lettres et les journaux de ses officiers et l'a envoyé à l'Empereur en février 1809. A cette date, le rapport pouvait être contrôlé dans ses moindres détails. Il offre donc toutes les garanties désirables de vérité historique. Le général Davout l'a fait suivre de documents officiels qui servirent à la rédaction, et notamment de la correspondance du maréchal avec ses lieutenants. On le remerciera de cette publication. Elle nous fait connaître le récit d'Auerstaedt par le

vainqueur d'Auerstaedt et achève de préciser nos idées sur les armées du premier Empire et sur leur façon d'opérer. Qu'on lise, par exemple, les marches que fait la division Friant pour se rendre de Vienne à Austerlitz. Elle parcourt 36 lieues en 44 heures et se bat ensuite toute une journée. Il y avait pourtant beaucoup de recrues dans l'armée impériale; mais ces nombreuses recrues étaient encadrées par de vieux soldats. A la fin du volume, en vingt-cinq pages de conclusions, le général Davout examine de quels procédés on usait alors pour instruire et entraîner les recrues, et de quelle façon on choisissait les officiers et les sous-officiers. Il compare l'armée d'aujourd'hui à l'armée de 1806, note les différences et, en effleurant un certain nombre de questions, montre que l'histoire du passé contient en germe la solution des problèmes de l'heure présente.

A. C.

---

386. — **Oudinot et Marbot**, par Paul Despiques : Nancy, Berger-Levrault. 1896. In-8°. 74 p.

387. — **Une école primaire au début du xix^e siècle**, par Paul Despiques. Reims, Matot-Braine. 1896. In-8°, 25 p.

La première brochure, dédiée par un professeur d'histoire de Bar-le-Duc aux élèves de la *corniche Oudinot* — qu'a dû dire l'administration? — est instructive. L'auteur, quoique Barrisien d'occasion, fait peut-être un éloge excessif des talents du duc de Reggio. Mais, en s'appuyant sur divers documents et notamment sur le journal de marche du grenadier Pils, il réfute certaines assertions aventureuses de Marbot qu'Oudinot avait refusé d'attacher à son état-major. Il prouve que Marbot a jugé trop sévèrement Oudinot et omis, travesti, exposé inexactement certains faits de la vie militaire du maréchal. La surprise des ponts de Vienne, la bataille de Wagram, la prise de Wilkomir, l'attaque de Dunabourg, les combats sur la Duna, le mouvement de retraite sur Polotsk, le passage de la Beresina, la défaite de Grossbeeren —endroit où Marbot copie presque littéralement le *Manuscrit de 1813* du baron Fain — ces huit points sont minutieusement examinés et débattus par M. Despiques. Le jeune historien a fait preuve dans cette discussion de savoir et de sagacité. On remarquera surtout la façon dont il démontre qu'Oudinot a su, à Borisow, en une situation critique, apprécier la valeur du rapport de Corbineau sur le gué de Studianka : l'initiative du maréchal assura le passage des Français et leur salut.

La seconde brochure de M. D. étudie l'école primaire d'un petit village de la Marne, Saint-Thierry, au commencement du xix^e siècle. Elle comprend deux parties. Dans la première, l'auteur reproduit une délibération curieuse du conseil municipal (31 mai 1807) sur la nomination de l'instituteur qui est à la fois maître d'école, sonneur de cloches, bedeau, sacristain, balayeur d'église et même enfant de chœur,

qui doit percevoir lui-même le montant de son salaire et parcourir le village en tendant la main. La seconde partie de l'opuscule contient une monographie de l'école des garçons, due au père de M. Despiques. On trouve dans cette étude, outre les données officielles, d'intéressants détails sur les obligations de l'instituteur — qui finit par ne plus balayer l'église, mais qui remonte l'horloge et tient le greffe de la mairie — sur son enseignement, sur les effets de la loi de 1833 et de la loi de 1850, etc.

A. C.

---

388. — Paul Muller. **L'espionnage militaire sous Napoléon Ier. Charles Schulmeister.** Paris, Berger-Levrault, 1896, In-8°, xv et 179 p.

M. Paul Muller a, en dix chapitres, repris l'étude de Dieffenbach sur le « grand espion ». Il raconte d'abord les anecdotes qui courent sur Schulmeister et qui manquent d'authenticité. Il narre ensuite les débuts de l'aventurier et le montre manœuvrant en 1805 pour l'état-major français et « déployant une extraordinaire activité physique », s'emparant en 1806 à lui tout seul de la place de Wismar, administrant Kœnigsberg en 1807 comme préfet de police, venant en 1808 à Erfurt pour observer, dénoncer et arrêter les « ennemis de la tranquillité », coopérant à la prise de Landshut, occupant à Vienne en 1809 le poste de commissaire général de la police, — et c'est alors que le voit Cadet de Gassicourt qui loue à la fois son intrépidité rare, son imperturbable présence d'esprit et sa finessse prodigieuse — se retirant des affaires et vivant tantôt dans son superbe château de la Mainau, aux portes de Strasbourg, tantôt dans sa résidence de Piple, près de Boissy-Saint-Leger, se cachant en 1814, se laissant arrêter en 1815 par Justus Grüner et enfermer à Wesel, publiant en 1817 son très long plaidoyer des *Bruchstücke* où il se représente comme un fidèle agent de l'Autriche, peu à peu ruiné, terminant son existence à Strasbourg et quelque temps avant sa mort (qui eut lieu le 8 mai 1853) recevant la visite de Louis Napoléon. Ce qui fait le prix de cette publication, c'est l'inédit. On reprochera à M. M. quelques longueurs, notamment au début du troisième chapitre *Ulm*, et il aurait dû imprimer, ne fût-ce qu'en appendice, l'interrogatoire de Létange qui prouve « avec quel art Schulmeister exerçait le métier de juge d'instruction ». Mais il a retrouvé aux Archives nationales et aux Archives de la guerre des rapports authentiques de Schulmeister, et il reproduit ces documents que personne n'avait encore publiés. M. Muller conclut justement que le personnage savait gagner partout des fonctionnaires qui lui fournissaient des renseignements, qu'il allait lui-même aux investigations, mais employait aussi des émissaires qui s'entendaient, comme lui, à s'introduire dans les camps et à connaître des officiers, qu'il fut un des meilleurs lieutenants de Savary — et, en effet, Savary prend à cœur les intérêts de Schulmeister, de *Charles*, et c'est à Savary

que sont adressés les rapports de 1809 [1]. Détail qu'ignore l'auteur : le duc de Rovigo voulut en 1815 faire nommer lieutenant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale un fils de Schulmeister, Isidore-Charles, et le proposa comme aide-de-camp à Lefebvre Desnoëttes dans une lettre curieuse où il déclare que Schulmeister a *rendu les services les plus signalés* et que le fils, brave, adroit, bon cavalier, s'est déjà distingué en allant porter à Fontainebleau la nouvelle de la fuite des Bourbons. On nous permettra de clore cet article par la lettre inédite de Savary et par le billet que Lefebvre-Desnoëttes, comte de l'Empire et commandant les chasseurs à cheval de la garde impériale, écrivait à cette occasion au Ministre de la guerre. Voici d'abord le billet de Lefebvre-Desnoëttes, daté du 4 mai 1815 : « J'ai l'honneur de prier Votre Excellence de vouloir bien m'accorder pour aide de camp M. Charles Isidore Schulmeister qui m'a été particulièrement recommandé par M. le Duc de Rovigo; quoiqu'il n'ait pas servi dans l'armée active, il s'est néanmoins rendu utile dans les derniers événements, et la lettre que je joins ici, en est une preuve certaine ; elle fait aussi connaître les services rendus par son père et son dévouement à l'Empereur. » La lettre de Savary, datée du 31 mars 1815, est ainsi conçue : « Monsieur le Comte, M. Martin a eu l'honneur de vous parler de M. Charles-Isidore Schulmeister qui désirerait entrer comme lieutenant dans les chasseurs à cheval de la garde de Sa Majesté. M. Martin vous a dit tout le bien que je pense de ce jeune homme et le plaisir que je ressentirai de le voir sous vos ordres. Mais, pour vous mettre à même de juger de sa personne, je dois entrer avec vous dans quelques détails à son égard. M. Charles-Isidore Schulmeister est âgé de vingt ans, né à Strasbourg et fils d'un homme qui a rendu les services les plus signalés. Il est d'une taille très avantageuse, d'un physique agréable, parle plusieurs langues, et est dans toute l'acception du mot un très excellent écuyer. Il sert dans la garde nationale à cheval depuis sa formation et est toujours resté fidèle à l'Empereur. Dans la nuit du 19 au 20 de ce mois, je l'ai chargé d'aller au devant de Sa Majesté pour l'informer du départ des Bourbons de la capitale ; il est parti sans hésiter, a traversé l'armée royale et est arrivé à Fontainebleau où il a eu l'honneur d'être présenté à l'Empereur qui l'a accueilli avec bonté, lui a fait plusieurs questions, auxquelles il a répondu, et est rentré à Paris avec lui. Ce jeune homme servira avec beaucoup de distinction sous un chef dont la conduite glorieuse dans toutes les occasions a électrisé son courage, et je puis ajouter pour ce qui me concerne, Monsieur le Comte, que je regarderai comme un service personnel, eu égard à l'attachement que je porte au jeune Isidore et à sa famille, l'intérêt que voudrez bien lui accorder et l'accueil que vous

1. P. 35 lire Wickham et non *Wickam*; *id.* Méhée se nommait Méhée de la Touche et non Méhée de Lécluse; p. 55 le rôle de Mack à Naples est défiguré, et il est certain qu'il gagna les victoires de Cobourg dans les Pays-Bas.

ferez à sa demande. Je saisis cette occasion, Monsieur le Comte, pour vous renouveler les assurances de ma haute considération et de mon sincère attachement. »

A. C.

---

389. — Geoffroy de Grandmaison. **Napoléon et ses récents historiens**, Paris, Perrin. In-8°, ix et 347 p. 7 fr. 50.

M. Geoffroy de Grandmaison a reproduit dans ce volume les articles qu'il a publiés sur les nouvelles publications relatives à Napoléon. Il dit que ces études offrent quelque originalité par la franchise chrétienne de leurs appréciations. Il ne dit pas qu'elles sont aussi d'excellentes analyses, et qu'on a profit à les lire. C'est ainsi qu'il note finement les différences entre Bigarré, Dellard et Boulart. P. 23 une légère erreur : Napoléon a été au régiment de La Fère, et non à la ville de La Fère. P. 224, on aurait voulu que l'auteur se souvînt d'un écrasant témoignage de Talleyrand contre Fesch (*Mém.* II, 100).

A. C.

390.— A. Thirion, de Metz. **Souvenirs militaires**. Paris, Berger-Levrault. 1892. In-8°, 359 p. 3 fr. 50.

Le messin Auguste Thirion, entré au service en 1805, prit part à toutes les guerres de l'Empire d'abord dans les dragons, puis dans les cuirassiers, et il était chef d'escadron lorsqu'il fixa sa retraite à Metz en 1831. Son livre comprend en neuf chapitres plus de soixante-dix anecdotes ou traits qu'il intitule *Souvenirs* et qui reproduisent, selon l'ordre chronologique, les principales aventures de sa vie. Il conte parfois d'amusantes histoires de garnison et de cantonnement. Il retrace d'une façon piquante l'existence des militaires français en Allemagne. Mais les historiens trouveront à glaner dans son volume. Il a bien caractérisé l'incapable Saint-Germain qui ruine sa cavalerie par des prescriptions insensées, Murat dont il vante la présence d'esprit autant que la bravoure, Marmont dont il met en relief les talents stratégiques et l'obstination guerrière. Il a noté d'attachantes particularités sur le caractère espagnol, sur les innombrables guerillas qui harcelaient nos colonnes, sur les gabelous et la contrebande dans le nord de Hanovre, sur le succès que les cuirassiers remportèrent à si peu de frais dans la bataille de Dresde. Ses pages les plus curieuses traitent de la campagne de Russie : le passage du Niémen et la foudre tombant soudain sur le pont, la marche de l'avant-garde — car Thirion était presque toujours de la division de tête et nul Français n'est allé plus loin que lui sur le territoire moscovite — l'aspect du pays incendié et ruiné, le duel d'artillerie

de Smolensk, les charges de la Moskowa, l'hostilité de l'armée contre les hommes de la garde qu'elle qualifiait de marchands et de juifs, la retraite, la peur que les Cosaques inspiraient à cette « longue colonne de spectres », la Bérésina, la côte de Vilna qui fut « le coup de grâce », autant d'épisodes intéressants et d'ailleurs exposés sans nulle prétention.

A. C.

---

391. — Maurice Girod de l'Ain. **Grands artilleurs**, Drouot, Senarmont, Eblé, avec quatre portraits. Paris, Berger-Levrault, 1895, in-8°, 465 p. 8 fr.

M. Girod aurait dû faire précéder son volume d'un avant propos qui expose son but. Mais il faut prendre ses biographies, telles qu'il les donne, et on les consultera sûrement avec profit : elles sont très soigneusement faites et abondent en détails et en documents peu connus ou ignorés.

Dans l'étude sur Drouot, M. G. reproduit de nombreux passages de l'Eloge funèbre prononcé par Lacordaire. Mais il insiste sur les dernières campagnes du général, sur 1812 — où, en passant, il réfute Pion des Loches dont le récit est « un procès fait par l'intempérance à la sobriété », — sur 1813, sur 1814. Il cite sur le séjour de Drouot à l'île d'Elbe les lettres à Planat, sur 1815 la *Correspondance* de Napoléon, sur le procès du général, la brochure parue en 1816. Trois pages finales (p. 130-132) résument fort bien la carrière de Drouot.

Tout aussi consciencieuse est la biographie de Senarmont. M. G. a étudié à la fois le père et le fils : le père qui commanda dans les Indes le détachement d'artillerie attaché aux renforts menés par Bussy et qui fut à Valmy le lieutenant d'Aboville (c'est lui, M. G. eût pu le dire, que Kellermann cite dans sa lettre du 21 septembre et dont le Moniteur imprime le nom sous la forme inintelligible *Desserarenme*!); le fils qui décida la victoire de Friedland et fut général en chef de l'artillerie en Espagne.

Mais la plus attachante, la plus originale de ces trois biographies est celle d'Eblé que Gassendi a proclamé le premier général d'artillerie de France. Le nom d'Eblé ne s'attache pas à telle ou telle victoire ; il n'a jamais dirigé le feu des batteries sur un champ de bataille, comme Drouot à Wagram, à Hanau à Craonne, comme Senarmont à Friedland, et la renommée n'a retenu de cette vie simple et utile que le sublime dévouement à la Beresina. Mais Eblé, s'élevant peu à peu aux grades supérieurs, déploya des qualités essentielles et imprima au service de son arme une impulsion décisive : c'est à Eblé que l'artillerie doit l'organisation des bataillons du train et du corps des pontonniers, ainsi que l'affectation à chaque division d'une artillerie complète avec parcs et dépôts. 143 lettres tirées des archives de la guerre terminent dignement cette étude sur Eblé et on les lit volontiers : Eblé sait

être, à l'occasion, amer ou plaisant, et certains de ses billets ont de la saveur [1].

A. C.

---

392. — Général Du Barail. **Mes Souvenirs**. Tome troisième, 1864-1879. Paris, Plon. 1896. In-8°, 612 p. 7 fr. 50.

Ce troisième et dernier volume est consacré surtout à la guerre de 1870 et au ministère du général. M. Du Barail ne dit rien de nouveau sur la guerre. Mais il accuse nettement Bazaine de « criminelle inaction » au jour de Spickeren et il note très bien chez le maréchal les « finasseries arabes »; le « profond égoïsme », la « sécheresse du cœur » et l' « absence de caractère ». Il justifie ses propres actes et il prouve qu'au 16 et au 18 août il a fait ce qu'il devait. Il rectifie les erreurs de quelques historiens récents. Lui-même en commet quelques-unes. Il a tort de dire que Leperche s'échappa en uniforme : ce commandant, le seul que M. Du B. regarde comme un sérieux « perceur », partit sous la blouse d'un charretier. Il a tort d'écrire que le gouvernement de la défense nationale n'eut pas « l'idée folle de venir à bout des Allemands » et ne devait pas « sauver l'honneur national ». Les pages qui traitent du ministère de M. Du Barail sont fort intéressantes. Il conte de piquantes anecdotes ; il trace de jolis portraits ; il apporte de curieux détails sur l'affaire des deux drapeaux; il rend pleine justice à Mac-Mahon ; enfin il met en lumière ses propres services. Il a bien mérité de son pays : il a constitué les corps d'armée et il a réformé la cavalerie française en remplaçant le règlement suranné et inapplicable de 1829

---

1. Lire p. 10, Gavrelle au lieu de *Gavarelle* et Berthelmy au lieu de *Barthélemy*; p. 137 Berchiwé au lieu de *Berchewé*; p. 151 l'assemblée des inspecteurs-généraux de l'artillerie donne en 1785 et en 1786 à Hureau de Senarmont cette note « bon, a très bien rempli son service dans l'Inde » et en 1787 accole à son nom ces trois mots *bon à tout*; p. 158 l'auteur omet de dire qu'Alex. Ant. de Senarmont a dû passer un premier examen en 1784 pour être reçu élève d'artillerie et qu'il fut admis le 9e sur 41, qu'il subit l'année suivante un second examen pour être reçu lieutenant en second et qu'il fut admis le 24e sur 58 (on sait que Napoléon était le 42e); p. 243 on aurait voulu plus de détails sur la mission de Naples : il fallait dire que Pommereul, capitaine au régiment de la Fère, fut chef de la mission parce qu'il parlait et écrivait l'italien aussi bien que le français, que cette mission comprit trois lieutenants en troisième ou officiers de fortune et que le troisième de ces officiers fut Eblé désigné par deux de ses supérieurs ; (le 27 juin 1787, Gribeauval avait décidé que « MM. de la la Martinière et de Montille, capitaines au régiment d'Auxonne, désigneraient le lieutenant en troisième de leur régiment reconnu capable d'être bon instructeur d'artillerie. ») *Id.* Pommereul n'était pas colonel en 1785; il avait été nommé lieutenant-colonel de l'artillerie des colonies en 1784 et il rentra en 1786 dans l'artillerie de terre à son rang de capitaine; je ne vois pas comment et pourquoi il a pu être « un des examinateurs de Bonaparte à l'Ecole militaire. »

par le règlement clair et pratique de 1876; il a mené cette réforme comme il aurait mené une charge, bousculant les bureaux de la guerre ainsi qu'il bousculait autrefois les Arabes; il s'en félicite, et nous l'en félicitons aussi bien que de son récit si vif et si animé, si attachant et en beaucoup d'endroits si instructif.

A. C.

---

393. — **Notes et souvenirs** par M. Denormandie, sénateur. Troisième édition. Paris. Chailley, 1896. In-8°, VIII et 395 p. 5 fr.

M. Denormandie a bien fait de réimprimer ce volume paru en 1892 pour un petit cercle d'intimes. On lit avec intérêt les quatre fragments dont le livre se compose : 1° les journées de juin 1848 dont l'auteur — un des aides de camp de Clément Thomas — a suivi d'assez près les péripéties; 2° le siège de Paris, où M. D. retrace les souvenirs de sa gestion municipale et donne de curieux détails sur la façon dont s'y prirent les mairies pour résoudre le grave problème de l'alimentation publique; 3° la Commune dont M. Denormandie, maire du huitième arrondissement, vit le début et le dénouement; 4° l'Assemblée nationale « la plus zélée, la plus laborieuse qui ait jamais présidé aux affaires de la nation » (à remarquer les pages sur Thiers, Dufaure, Favre, Gambetta et Picard). Le volume se termine par *quelques réflexions* : M. Denormandie montre que la cause du mal dont souffre la France est dans la France même, dans sa « déplorable inconsistance »; il s'inquiète des progrès du socialisme, « parti agissant, nombreux, discipliné qui sait ce qu'il veut »; il conseille de résister, de combattre, de donner au pays un gouvernement qui sache unir les efforts des amis de l'ordre et de la liberté.

A. C.

---

394. — Fred. Bon, **Grundzüge der wissenschaftlichen und technischen Ethik** Leipzig, Engelmann, 1896. In-8° pp. 166.

M. Bon fait sous ce titre un bizarre mélange de Spinoza et de Hegel, de Spencer et de Stirner, de Ihering et de Wundt. Son but est de ruiner les doctrines morales abstraites. Ce qu'il faut, c'est une technique de la « sélection morale », un dressage de l'animal humain en vue du bien. La loi du développement moral des hommes est pour cela nécessaire à connaître. Vingt-deux petites pages suffisent à M. B. pour l'induire et la déduire. La voici : « Le développement moral a lieu par la subordination progressive des intérêts *isolatoires* aux intérêts *conclutoires.* » Le reste est pareil, fond et forme. Après une analyse très arbitraire des éléments du caractère, où M. Bon distingue cinq éléments (les apti-

tudes, les idées, les besoins, les habitudes, les sentiments à l'égard d'autrui), il énumère, avec une assurance non moindre, les méthodes d'éducation. Le tout pour aboutir à cette conclusion neuve : « Und der Staerkere wird Sieger sein ! »

C. A.

---

395. — Leo Baeck. **Spinozas erste Einwirkungen auf Deutschland**. Berlin, chez Mayer et Müller. In-8°, pp. 91. 1895.

C'est une série instructive de notices sur les premiers Allemands qui aient lu Spinoza. M. Bäck distingue les contradicteurs et les admirateurs. Les uns et les autres apparaissent presque aussitôt après la publication du *Traité théologico-politique*, et c'est combler une lacune importante dans l'histoire du spinozisme que de les signaler. M. B. nous fait connaître parmi les adversaires, outre Jacob Thomasius, déjà étudié, Rappolt (1670), Musaeus (1674), Kortholt (1680) et Buddeus (1701). Mais dès ce temps, et bien que l'on poursuivît en Allemagne les spinozistes comme athées, un spinozisme clandestin se propagea, dont les principaux représentants furent le pasteur Laukhard, l'étrange Mathias Knutzen (1674), puis Stosch (1692), Lau (1717-1719), et le juif Wachter (entre 1699 et 1706) dans les ouvrages de qui M. Bäck relève des emprunts prolongés et textuels.

C. A.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le nouvel écrit de Jean Heimweh, *Droit de conquête et plébiscite* (Paris, Colin, in-16, 62 p.), se lit avec beaucoup d'intérêt. Il comprend cinq chapitres : I. Les plébiscistes de la Révolution ; II. Les plébiscites italiens ; III. La Prusse et les doctrines prussiennes ; IV. L'unification de l'Allemagne; V. La paix armée. L'auteur, en son style grave et souvent ému, expose, d'après les ouvrages les mieux informés, l'histoire des plébiscites et conclut qu'il faut désormais réprouver le droit du sabre, reconnaître la vertu supérieure du plébiscite, reconnaître le droit qu'ont les peuples à disposer d'eux-mêmes.

— Dans une nouvelle brochure, intitulée *L'accroissement des séries anciennes aux archives de la Seine de 1859 à 1896* (In-8°, 38 p.), M. Marius Barroux donne l'*État sommaire* des documents entrés durant ces huit dernières années, soit par versements administratifs, soit par dons, soit par achats, dans les séries des fonds de l'ancien régime et du régime révolutionnaire de 1789 à l'an VIII. Il mentionne accessoirement les documents de la période préfectorale. De plus, il indique en note les publications conservées dans la bibliothèque qui sont des documents d'archives ou qui semblent compléter ces documents.

ALLEMAGNE. — La librairie G. Freytag, de Leipzig, met en vente un nouvel ouvrage de C. Bünger : *Auswahl aus Xenophons Memorabilien*. La *Revue critique* a déjà rendu compte des Extraits des *Helléniques* et de l'*Anabase* publiés par le même auteur. Le choix fait dans les *Mémorables* est intéressant et judicieux comme les précédents; à signaler une introduction très complète sur la philosophie grecque. Le texte est celui de Breitenbach-Mücke (avec des leçons de Weidner). L'impression est remarquable de netteté; les gravures, empruntées aux monuments anciens (bustes, médailles, etc.), n'ont plus le caractère enfantin de celles qu'on trouve dans les Extraits de l'*Anabase*. — C. Bünger publie à part un commentaire des *Mémorables* à l'usage des élèves (à peine une vingtaine de pages), expliquant les difficultés les plus importantes.

— M. P. Wittmann vient de publier un résumé de l'Histoire de la Suède (*Kurzer Abriss der schwedischen Geschichte*. Breslau, Koebner. In-8°, IV et 96 p.). Ce petit livre que l'auteur qualifie modestement de « mince et sans prétention », sera utile; il contient, comme dit M. Wittmann, le « noyau » de l'histoire suédoise. Il a un défaut; il n'est pas divisé en chapitres; il s'étend près de cent pages durant sans interruption et tout d'une haleine, comme un article du Dictionnaire de la conversation, mais il est exact, cite ses sources, et se termine par une table alphabétique des noms de lieux et de personnes qui sont tous transcrits sous leur forme suédoise.

— Sous le titre *Viktor Rydberg, eine biographische Skizze* (Marburg, Elwert. In-8°, 63 p.), Mme Ottilie Schenk publie une « esquisse biographique » de Rydberg qui est, comme on sait, mort le 21 septembre 1895. Elle a traduit en vers allemands plusieurs poésies de l'écrivain suédois. Ces citations bien choisies donneront à plus d'un lecteur, l'idée de lire Rydberg dans le texte original.

— Depuis le mois d'avril la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* paraît à Leipzig, chez Mohr, sous la direction de MM. G. Buchholz, K. Lamprecht, E. Marcks et G. Seeliger. Elle paraît toujours quatre fois par an et contient, dans chacun de ces quatre numéros, des articles de fonds (*Abhandlungen*) et une bibliographie de l'histoire de l'Allemagne. En même temps paraissent, outre ces fascicules trimestriels, des livraisons mensuelles, *Monatsblætter*, qui renferment de courts articles et des comptes rendus. L'abonnement est de 20 mark par an pour les deux parties, de 16 mark pour les fascicules trimestriels, de 8 mark pour les livraisons mensuelles?

— M. J. Sahr publie une collection de volumes intitulée « Bibliothèque d'exercices français » à la librairie Ehlermann de Dresde. Il a donné *Zopf und Schwert* l'an dernier. Cette année, il donne *Minna de Barnhelm*. Son plan est de publier ainsi de bons drames allemands que les élèves traduisent librement dans les classes; aussi y a-t-il au bas des pages une dizaine ou une quinzaine de notes où l'écolier trouve la traduction des locutions ou des termes un peu difficiles. Toutes les traductions de M. Sahr nous ont paru irréprochables, ou peu s'en faut. Nous ne ferons des chicanes qu'à l'introduction (mot que nous préférons à *notice*). C'est une excellente idée de faire traduire en français cette courte préface où nous remarquons la phrase suivante, que « le contraste entre Prussiens et Saxons devait se présenter deux fois encore de façon fâcheuse dans l'histoire, mais aboutir enfin depuis 1866 à l'accord le plus intime ». Mais nous aimerions mieux dire « ne représenter les soldats qu'en caricature » (au lieu de *ne donner que des charges de soldats*); « avec mouvement » (au lieu de *avec verve*); « exerce sa puissance et enflamme les âmes » (au lieu de *prouve son charme irrésistible*); « ouvrit au regard un monde... » (au lieu de *fraya*

le chemin à un monde); « fortement marqués » (au lieu de *nettement individualisés*) « un souffle de belle humeur et de gaieté naïve circule... » (au lieu de *des traits de naïveté saine et de bonne plaisanterie*). Il est, ce semble, préférable de rendre *Blick* par coup d'œil (et non « lucidité »); *Gegenwart* par présent (et non « actualité »), *Gehalt* par fonds (et non « substance » ou « valeur »), *herb* par âpre, cru (et non « tendu »).

ANGLETERRE. — Les volumes de la Cambridge University Press se succèdent Voici les *Twenty stories* ou vingt contes des Grimm, publiés par M. W. Rippmann avec notes et vocabulaire (in-8°, 246 p.); on remarquera dans les notes, à la fin du volume, celles qui concernent l'explication de certaines expressions populaires et surtout le commentaire initial de chaque conte, commentaire qui renferme une bonne bibliographie. Voici encore une édition de la *Tempête* par M. A. W. Verity (in-8, 176 p.) avec notes, glossaires, index, et une courte, mais solide introduction. Voici enfin une édition du *Lord Clive* de Macaulay, par M. A. D. Innes (in-8°, 136 p. avec introduction, notes et cartes); l'introduction montre que Macaulay est très *graphic*, mais qu'il faut réagir contre l'impression qu'il produit.

HONGRIE. — M. Széchy, professeur à l'Université de Kolosvár, a consacré une monographie très détaillée à un écrivain hongrois qui, au XVIII° siècle, jouissait d'une grande vogue. Son livre (*Grof Gvadanyi Iozsef* 1725-1801. Budapest, Athenaeum, 320 pages avec de nombreuses illustrations) nous retrace la vie de cet écrivain dont la famille était d'origine italienne. Le berceau des Gvadágni était à Arezzo. Après avoir guerroyé pendant quarante ans, Gvadágni se retira avec le rang de général de cavalerie. Il aimait les paysans, les mœurs et les coutumes du peuple et s'efforça de combattre par le ridicule l'envahissement des mœurs étrangères. Dans une épopée comique, intitulée : *Voyage d'un notaire de village à Bude* (1790), il raconte, sans beaucoup d'art, mais avec une certaine force comique, la stupéfaction d'Étienne Zajtai, notaire à Peleske, qui, voulant étudier la procédure à Bude, s'y rend et croit y rencontrer la fine fleur de la culture magyare, une cour parlant la langue nationale, avec des magnats habillés à l'ancienne mode et des dames en costume hongrois. Quel n'est pas son étonnement, lorsqu'il se trouve en présence de dames et de messieurs habillés à l'allemande ou à la française, qui ne comprennent même pas la langue du pays ! Ce roman fut mis à la scène par Eugène Gaal, en 1838; il amuse encore aujourd'hui les paysans qui viennent dans les villes au moment des foires. Un autre roman en vers, *Paul Ronto et le comte Maurice Benyovszky* (1793) nous raconte les aventures extraordinaires de ce comte magyar qui fit la guerre en Pologne, fut prisonnier en Sibérie, s'évada et s'établit finalement à Madagascar. Son fidèle Sancho Pansa, Rontó, l'égaye dans toutes les circonstances de la vie. — Une traduction anglaise du manuscrit original de Benyovsky avait paru trois ans avant l'ouvrage de Gvadánzi à Londres (*The Memoirs and travels of Mauritius Augustus Count de Benyowski*, by William Nicholson ; réimprimé en 1893 dans : *The adventure series* de Fisher Unwin n° 17) et de nos jours Jókai a raconté également sa vie. — Gvadányi a traduit avec des remarques très bizarres le *Charles XII* de Voltaire. Il connaissait personnellement Ewald de Kleist. Les deux écrivains, quoique leurs régiments se livrassent souvent bataille pendant la guerre de Sept ans, entrèrent en relations ; ce qui n'empêcha pas Kleist de tenter tous les moyens pour s'emparer de la personne de son *ami*. Dix lettres inédites de Gvadányi à Péczeli (1750-1792), traducteur de *Zaire Alzire, Mérope*, de la *Henriade*, des *Fables* de La Fontaine et des *Nuits* de Young, sont jointes à ce volume intéressant.

— Depuis que la Commission des sciences militaires a repris son activité à l'Acadé-

mie hongroise, la bibliothèque de cette section s'enrichit continuellement de bonnes études. Après les deux monographies sur la guerre austro-italienne et austro-prussienne en 1866, dues à MM. Szécsi et Balás, M. Eugène Ronai HORVATH, directeur de la *Revue militaire*, vient de consacrer, à propos du Millénaire, un volume aux guerres que les Magyars ont soutenues depuis la prise en possession du pays jusqu'à la bataille de Mohács (896-1526) : *Magyar hadi kronika (Chronique militaire du peuple magyar*, I vol., 362 p. in-8°). Nous y trouvons la longue liste des campagnes et des batailles traitées un peu sommairement, mais où l'on remarque les chapitres sur les exploits des Hongrois au xe siècle, sur l'invasion des Mongols, sur les guerres de Louis le Grand (1342-1382) en Italie, et surtout sur la grande époque des Hunyad lorsque la Hongrie était le boulevard de la chrétienté contre l'invasion des Turcs. De nombreux plans stratégiques sont ajoutés au volume.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 août 1896.

M. Maximin Deloche donne lecture d'une lettre par laquelle M. Ed. Leroy, notaire à Paris, informe l'Académie qu'il est détenteur d'un testament par lequel M. Prost, ancien membre de la Société des antiquaires de France et archéologue distingué, lègue une rente de 1,200 francs destinée à la fondation d'un prix. — L'Académie exprime ses sentiments de gratitude envers le donateur.

Le R. P. Delattre adresse à l'Académie une lettre de remerciements pour l'allocation de 3,000 francs qu'elle vient de lui faire sur les fonds de la donation Piot, ce qui lui permettra de continuer les fouilles qu'il a entreprises à Carthage.

M. J. Oppert donne l'analyse d'un cadastre chaldéen du quatrième millésime a. C. qui provient de Telloh et lui a été envoyé de Constantinople par le R. P. Scheil. Ce monument renferme le plan d'un terrain divisé en quinze lots, dont l'ensemble mesurait 76,730 unités agraires. La longueur des lignes qui limitaient ces lots est donnée sur les titres mêmes.

M. Maspero communique une lettre du même P. Scheil, renfermant plusieurs pièces d'une correspondance échangée entre Hammourabi, roi de Babylone, au XXIIIe siècle a. C., et Sinidinnam, roi de Lara, son vassal. La première de ces pièces renferme la mention d'un don des statues divines fait par le suzerain à Sinidinnam pour « le récompenser de sa vaillance au jour de la défaite de Koutour-Lahgamar ». On sait que, dans le chapitre XIV de la Genèse, est racontée une expédition en Palestine accomplie par un roi d'Elam, Khodor-Laomer, et ses vassaux. La critique tenait ce souverain et son histoire en suspicion contre les archéologues. Déjà, l'an dernier M. Pinches avait trouvé sur deux tablettes babyloniennes des allusions à ce Koutour-Lahgamar. Le document découvert par le R. P. Scheil ajoute une preuve nouvelle et donne quelques détails à ce sujet. Le Sinidinnam de sa lettre est l'ancien roi de Lara détrôné, quelques années auparavant, par un autre Elamite, Koutour-Mabouk et par le fils de celui-ci, Rim-Sin. Ce roi détrôné s'était réfugié chez Hammourabi, roi de Babylone. Il avait ensuite contribué par sa vaillance à la victoire que Hammourabi avait remportée sur Rim-Sin et avait dû être réinstallé à Lara comme vassal du souverain de Babylone. — Les deux autres lettres contiennent des ordres donnés par Hammourabi à Sinidinnam et montrant avec quel soin les rois de Babylone surveillaient les actes de leurs feudataires.

M. Eug. Müntz commence la seconde lecture de son travail sur la Tiare pontificale du VIIIe au XVIe siècle.

M. Deloche communique en seconde lecture son mémoire sur les Indices de l'occupation par les Ligures de la région qui fut plus tard la Gaule.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 12 octobre — 1896

396. G. de Gregorio. **Glottologia**, petit in-8°, xxxii-318 pp. Milan, 1896 (Manuali Hoepli, ser. scient. 218-219).

La bibliographie placée au début de l'ouvrage et destinée à orienter le lecteur ne renferme ni les *Principien* de M. H. Paul, ni la grammaire grecque de M. G. Meyer, ni les grammaires comparées de M. V. Henry. Elle débute par une liste des ouvrages de M. K. Abel ; la *Linguistique dévoilée* de M. Lévy-Bing y est signalée avec soin (et citée dans le corps du livre, p. 208, n.). Il serait cruel d'insister.

A. M.

---

397. — **Die Inschriften von Pergamon**, unter Mitwirkung von E. Fabricius und C. Schuchhardt herausgegeben von Max Fraenkel. Tome II. Rœmische Zeit. Inschriften auf Thon. Berlin, Spemann, 1895. In-4°, 536 p. (Extrait, vendu à part, des *Alterthümer von Pergamon*, t. VIII. 2.)

Le présent volume [1] contient environ quatre cents textes, sans compter les inscriptions céramiques. Tous ceux dont on connaît les originaux sont reproduits en fac similé, d'après des dessins à la plume exécutés sur des photographies. L'ensemble forme un des meilleurs recueils épigraphiques qui aient encore paru et fait honneur au triumvirat à qui l'on en a confié la publication.

1. Nous avons rendu compte du premier dans la *Revue*, 1892, I, p. 149-151.

Les inscriptions de Pergame à l'époque romaine sont nombreuses, mais il s'en faut qu'elles soient toutes intéressantes. Je me contenterai, dans ce qui suit, d'appeler l'attention sur celles dont il y a quelque profit à tirer pour l'histoire ou pour les sciences auxiliaires.

(251) Décret du sénat et du peuple conférant à une famille la prêtrise à perpétuité d'Asklépios; daté du mois Πάνθειος. — (252) Décret en l'honneur du gymnasiarque Métrodore; il avait, entr'autres mérites, fait preuve de zèle dans l'organisation des cortèges funéraires auxquels les ἔφηβοι et les νέοι prenaient part. — (255) Texte très important relatif à des purifications et à des sacrifices, attestant une revision, par le peuple de Pergame, des règlements et usages du culte d'Athéna Nicéphore. Le commentaire sur les cas d'impureté est fort instructif (p. 189). A noter aussi deux mots nouveaux, τρίπλευρον (partie d'une victime?) et ὀλολύκτρια (pleureuse). — (260) Mention de drachmes attaliques. — (268) Traité d'amitié entre Éphèse et Sardes, réconciliées par l'entremise de Pergame. — (269) Restitution un peu différente de C. I. L. III, Suppl. 7086. — (274) Réponse d'Hadrien aux νέοι de Pergame, qui l'avaient félicité lors de son avènement. — (289) Dédicace d'un édifice au héros Pergamos. — (297) Dédicace d'un portique au Bromios (Dionysos) des Pacorites (de Pacoria sur l'Euphrate); le dédicant s'appelle Ioulios Karpophoros, mais porte aussi le nom barbare de Γέττιξ. — (299) Restitution, au moyen de traces de clous, d'une inscription en lettres de bronze affixée à l'épistyle d'un temple : c'est une dédicace à Caracalla. — (310) Dédicace à Arété et Sôphrosyné. — (319) Dédicace à Dionysos Kathégémon et au collège religieux des Midapedites, c'est-à-dire de Midapedion en Phrygie (τῇ Μιδαπεδειτῶν σπείρῃ). — (324) Hymne à Zeus, prière pour le salut de la ville, menacée, semble-t-il, de la peste. Ce sont de mauvais vers, restitués avec plus de talent qu'il n'en a fallu pour les écrire. — (325) Première mention d'un Hermès θυραῖος. — (334) Mention des mystères de la Mère Basileia. — (336) Deux hiérophores ont dédié des images de divinités égyptiennes, Sérapis, Isis, Anubis, Harpocrate, Osiris, Apis, plus Hélios à cheval avec un suppliant près du cheval, Arès, les Dioscures, une robe de lin où était figurée Isis, quatre autres robes de lin, quatre-vingt plaquettes d'or destinées à être cousues sur les vêtements de la déesse, etc. — (341) Dédicace d'un fabricant de *scutulae*, σκουτλάριος. — (355) Dédicace des habitants de Thyettos en Lydie (?) — (374) Dédicace, à Trajan, des ὑμνῳδοὶ θεοῦ Σεβαστοῦ καὶ θεᾶς Ῥώμης, confrérie qui desservait, à Pergame, le temple de Rome et d'Auguste ; il y avait trente-cinq hymnodes, tous aisés, car leurs fonctions exigaient des dépenses considérables. L'inscription fait connaître les charges qui leur incombaient à différentes fêtes (anniversaire mensuel de la naissance d'Auguste, anniversaires de Livie et des autres empereurs, fêtes des roses ou ῥοδισμός, etc.). Le président du collège s'appelle ὁ εὔκοσμος. A noter le mot κηδεακός = entrepreneur de pompes funèbres. — (381) Dédicace à Auguste qualifié de θεός, quoique vivant, et de πάσης γῆς καὶ θαλάσσης ἐπόπτης. —

(383) Dédicace d'une statue d'Auguste à Athéna, par le peuple de Pergame et les résidents romains. — (384) Dédicace d'un gymnasiarque, qui est en même temps agonothète des jeux placés sous le vocable des fils adoptifs d'Auguste, ἀγωνοθέτης τῶν Σεβαστοῦ παίδων ; l'offrande (une statue d'Auguste) est faite avec l'excédent d'un crédit ouvert pour la célébration des fêtes de Dionysos Kathégémon [1]. — (412) Dédicace à Cornélie, femme de Pompée. — (413) Dédicace à P. Servilius Isauricus, proconsul d'Asie, appelé sauveur et bienfaiteur de la ville, restituteur de la démocratie (cf. Cic., *pro Flacco*, 29, 70). — (436 et suiv.) Série d'inscriptions en l'honneur de C. Aulus Julius Quadratus, natif de Pergame et bienfaiteur de la ville sous Trajan. — (452) Dédicace du peuple d'Athènes au peuple de Pergame. — (463) Dédicace où paraissent des instituteurs dits οἱ ἐπὶ τῆς εὐκοσμίας τῶν παρθένων (de même à Smyrne, C. I. G., 3185, 19). — (477, 478) Mention de la γερουσία de Pergame. — (482) Prêtresse τῆς Μητρὸς τῆς Βασιλείας. — (485) Liste et dédicace de βουκόλοι, thiasotes de Dionysos Kathégémon ; quelques-uns sont dits ὑμνοδιδάσκαλοι, d'autres Σειληνοί, ce qui atteste, dans ce culte, l'usage d'hymnes et de représentations mimiques. — (489-525) Bases de statues de prêtresses d'Athéna Nicéphore, dont les fonctions duraient deux ans (n° 525) ; l'un de ces textes (407) mentionne le culte de Julia Livilla, fille de Germanicus, dite νέα Νικηφόρος. — (534, 535) Inscriptions en l'honneur de l'athlète Glycon, celui-là même dont parle Horace, *Epist.*, I, 1, 30. — (613) Réédition du fragment de chronique pergaménienne *Rev. hist.*, 1886, t. XXXII, p. 76. — (661-664) Briques avec la marque AB suivie d'un chiffre, que M. Schuchhardt interprète Ἀττάλου βασιλεύοντος avec la date régnale. — (P. 423-433) Intéressante dissertation sur les timbres d'amphore, où l'on trouve notamment contredite l'assertion souvent répétée de Dumont, sur l'emploi de lettres mobiles dans les timbres. Dans le supplément, je signalerai la signature d'un mosaïste (Ἡφαιστίων ἐποίει, n° 46 *a*) et une dédicace des Μακεδόνες οἱ περὶ Νάκρασον, colonie militaire établie à Nacrasos [2].

La *Deutsche Literaturzeitung* (1891, p. 1703) avait, sous la signature de M. Kaibel, publié une appréciation extrêmement sévère du premier volume de ce recueil. M. Fraenkel y a répondu (p. 507 et suiv.), en indiquant avec loyauté ce que M. Kaibel et d'autres critiques lui ont appris. Le ton est quelquefois un peu chaud, mais, à tout prendre, M. Fraenkel s'est montré patient et M. Kaibel pourrait se féliciter de s'en être tiré à si bon compte s'il n'avait eu à subir, dans l'intervalle, une sévère admonestation de M. Usener (*Rhein. Mus.*, t. XLVII, p. 155).

L'ouvrage se termine par d'excellents index ; dans celui des mots

---

1. L'éditeur comprend un peu autrement, mais je crois que c'est à tort.

2. Je ne sais comment les éditeurs peuvent affirmer *(gewiss)* que l'inscription Le Bas 1724 c se rapporte à des places du théâtre de Myrina (n° 618). Il n'y a pas de trace d'un théâtre en ce lieu !

remarquables (p. 533), les vocables qui manquent aux dictionnaires sont distingués par un astérisque.

Salomon Reinach.

398.— **La Glyptothèque de Ny-Carlsberg** fondée par Carl Jacobsen. Les monuments antiques. Choix et texte de Paul Arndt. Munich, ancienne maison Bruckmann, 1896. 2 livraisons de planches in-fol. avec texte in-4 en français.

Deux hommes, dans la seconde moitié du xixe siècle, ont prouvé que l'on pouvait encore, avec du goût, de l'énergie et de l'argent, réunir des collections de marbres antiques comparables à celles qu'a formées l'aristocratie anglaise à l'époque de Coke et d'Egremont. Ces deux amateurs, dont le nom vivra aussi longtemps que le culte des monuments antiques, sont M. le sénateur Barracco à Rome et M. Carl Jacobsen à Copenhague. La collection Barracco n'est pas très nombreuse, mais je n'en connais aucune où la valeur moyenne des sculptures soit plus élevée. Celle de M. Jacobsen à Ny-Carlsberg est à la fois considérable et bien choisie; elle comprend plus de mille numéros et peut déjà rivaliser, je crois, avec n'importe quelle galerie privée de l'Angleterre. On y trouve des bronzes, des terres cuites, une riche série de bas-reliefs de Palmyre, des antiquités égyptiennes et étrusques; mais ce sont les statues de marbre qui la recommandent le plus à l'attention. Depuis dix ou quinze ans, presque toute figure de grande dimension ou de bon travail qui paraît sur un marché de l'Europe prend bientôt le chemin de Ny-Carlsberg. Vu les lois absurdes qui régissent, en Italie et dans la presqu'île des Balkans, le commerce des antiquités, les acquisitions de M. J. doivent se faire à petit bruit; on n'en admirera que davantage la générosité d'un Mécène qui ne peut même pas triompher de ses conquêtes comme il en aurait le droit. Mais le possesseur de l'*Anacréon Borghèse* et de tant d'autres chefs-d'œuvre n'a que faire de louanges banales; la reconnaissance de ses concitoyens lui est assurée et les savants ne lui ménagent pas la leur, d'autant plus qu'il s'est toujours montré prompt à les obliger par la communication de ses trésors.

Sollicité de publier cette imposante réunion d'antiques, M. J. a écouté les propositions de la maison Bruckmann, qui a déjà édité la collection Barracco et trois livraisons de la collection Tyskievicz. La maison Bruckmann a confié le choix des monuments et la rédaction du texte français à M. Paul Arndt, auquel M. Maurice Holleaux prête son concours de traducteur ou de reviseur. Jusque-là, tout est pour le mieux; mais que dire des *conditions de souscription*? On nous promet, d'ici 1899, 220 planches, du format de 50 centimètres sur 38, au prix total de 550 francs. Chaque planche est une photographie montée sur un carton épais d'environ trois quarts de millimètre; les 220 planches feront 20 × 50 × 38 centimètres de carton. Chaque planche revient à

un peu plus de 2 francs, mais aucune ne pourra se vendre séparément; bien plus, on ne pourra même pas acquérir séparément une livraison, ce qui, en cas d'avarie survenant à une planche, promet du plaisir aux souscripteurs. Étant donné qu'un ouvrage de ce genre, rempli de monuments inédits, est sûr de trouver au moins 300 acquéreurs, on se demande pourquoi le prix en est si élevé, pourquoi les photographies sont montées sur carton au lieu d'être tirées aux encres grasses sur papier flexible. En y réfléchissant, on se persuade que l'on paye 200 francs pour les images et 350 pour le carton, dont on se passerait d'autant mieux qu'il est mauvais. La maison Bruckmann a peut-être d'autres bons motifs à alléguer, mais M. A. n'en donne aucun dans sa préface. Voilà un silence bien inopportun. Cet archéologue sait cependant quelles critiques ont soulevées les publications analogues auxquelles il donne des soins, les *Denkmaeler* et les *Portraits*. Mais il y a plus et pis. La collection Jacobsen est une des plus riches qui soit au monde en portraits grecs et romains. M. A. nous déclare, dans sa préface, qu'il ne reproduira pas ces portraits, sauf l'Anacréon Borghèse, parce qu'il les fait connaître dans une publication spéciale! Or, cette publication (chez Bruckmann, naturellement) coûte quelque chose comme 2,000 francs; elle offre au public, à 5 francs la feuille, des photographies le plus souvent peu intéressantes, dont un bon nombre se trouvent pour dix sous chez les photographes italiens. Il faut donc, pour faciliter le placement des *Portraits*, que les souscripteurs de la *Glyptothèque de Ny-Carlsberg* se résignent à ne pas posséder, même au prix de 550 francs, les œuvres les plus importantes de la collection que M. A. prétend publier! A ceux qui trouvent cela tout naturel, je n'ai rien à dire; les autres voudront bien se joindre à moi pour faire parvenir leurs doléances à M. Jacobsen. Au lieu de *doléances*, j'ai presque écrit *condoléances*, car c'est un vrai malheur pour un Mécène, possesseur d'une collection admirable, de la voir servir de prétexte à des combinaisons de photographes, où la science et l'intérêt général n'ont rien à voir. Après cela, je n'éprouve aucun besoin de féliciter M. P. Arndt, qui devait faire prévaloir d'autres idées, ou s'abstenir; mais je reconnais volontiers, pour être juste, que le texte des deux livraisons publiées par lui est l'œuvre d'un homme compétent. Quant aux monuments eux-mêmes, il y en a plusieurs qui sont des chefs-d'œuvre : je signalerai notamment l'Hercule de bronze (pl. 89-91), une admirable tête juvénile (pl. 117), la tête archaïque de la collection Rayet (pl. 1), la femme drapée archaïque (pl. 7-8). Par une bizarrerie singulière, la première livraison comprend des planches dont le texte ne paraîtra que dans trois ans et qui portent des légendes explicatives très insuffisantes. M. Arndt dit que c'est « pour donner une idée générale des richesses de la collection »; mais ce but commercial aurait été mieux atteint par la publication d'une planche d'ensemble, réunissant une cinquantaine de photographies, comme celles que débitent les photographes italiens

Quelque pénible que puisse leur en sembler le sacrifice, il faudra que les bibliothèques archéologiques se résignent à l'acquisition de cet ouvrage. Les statues de Ny-Carlsberg sont de celles qu'aucun archéologue n'a le droit d'ignorer. Aux bibliothécaires dont le maigre budget ne pourrait répondre aux exigences de la maison Bruckmann, je suis heureux de dire qu'on trouve à Ny-Carlsberg même, à des conditions très raisonnables, d'excellentes photographies 13/18 d'après les principales statues du Musée. Il est vrai qu'elles ne sont pas accompagnées du texte de M. Arndt ; mais il existe un catalogue d'ensemble, en danois, rédigé par M. Jacobsen. Avis donc aux petites bourses.

Salomon Reinach.

---

399. — A. Schneider. **Das alte Rom ; Entwicklung seines Grundrisses und Geschichte seiner Bauten.** — 12 cartes et 14 planches. Leipzig, 1896 (45cm + 55cm), chez Teubner, 16 marks.

L'auteur de cet album archéologique a songé, nous dit-il, à trois genres de lecteurs : aux travailleurs, aux écoliers déjà avancés et aux voyageurs; aux premiers il a voulu offrir un nouvel instrument de recherches, aux seconds un moyen de s'instruire, aux troisièmes un guide à consulter avant leur départ à Rome pour se mettre au courant des antiquités, et, à leur retour, pour se les remémorer. On nous permettra de ne pas nous occuper de ceux-ci ; MM. Joanne et Bädeker s'en chargent. Il y a pour les deux autres catégories certaines choses à prendre dans le livre.

Il se divise en trois parties : une préface, des plans et des cartes. La préface de huit pages à trois colonnes chacune nous présente une esquisse du développement de la ville de Rome par périodes, un aperçu de son histoire monumentale; point de références, de trop rares renvois aux planches; c'est un résumé plein de faits, mais compact. Les figures des planches qui en sont le commentaire, sont bien choisies : le source où elle sont puisées est indiquée au-dessous de chaque image. Elles gagneraient beaucoup a être accompagnées de quelques éclaircissements, pour en faciliter la lecture. Telle d'entre elles (ex. le plan de la pl. I, 7 : Constructions primitives du Palatin) n'est compréhensible que pour quelqu'un qui a déjà étudié sérieusement la question. Chaque feuille devrait être accompagnée d'une page d'explications techniques. L'exécution des figures est généralement bonne : j'ai pourtant noté des exceptions : le Tullianum d'après Reber pl. II, 15 (obscur et mal dessiné), les restes du temple de Vénus et de Rome d'après une photographie (confus), le Panthéon, d'après une photographie (très mal venu). Il y a eu aussi abus, ce me semble, de reproductions directe spar ce procédé sur zinc qui demande trop dé soin au tirage pour se prêter à des publications du genre de celle-ci. Les douze plans de Rome nous représentent

l'étendue et les détails de la ville aux différentes phases de son développement : ils témoignent, autant que j'ai pu en juger par un premier examen, d'une érudition solide et réservée — les affirmations étant souvent le grand danger de celui qui veut fixer sur une carte la topographie de Rome. — Ils sont imprimés sur papier à calque, de sorte qu'il suffit de les superposer à un plan mobile de Rome moderne, qui est enfermé sous bande à la fin du volume, pour faire apparaître les détails de la ville actuelle sous ceux de la ville antique. C'est fort ingénieux.

R. CAGNAT.

---

400. — P. GAUCKLER. **L'Archéologie de la Tunisie** (avec 16 planches hors texte). Paris, 1896, in-8e, 67 pages, chez Berger-Levrault.

A l'occasion du Congrès pour l'avancement des sciences qui s'est tenu cette année à Tunis, les différents chef de service de la Régence ont rédigé des notices sur l'histoire ou l'organisation de la Tunisie, chacun dans leur spécialité. Le tout compose un ouvrage en quatre volumes intitulé *La Tunisie*. M. Gauckler, directeur du service des Antiquités, s'est chargé de l'archéologie du pays. Dans un aperçu agréablement écrit, parfaitement au courant de l'état actuel de nos études, il a raconté la transformation de la province d'Afrique depuis l'époque punique jusqu'à la période byzantine. C'est une brochure à lire pour qui veut se mettre rapidement et sûrement au courant de ce qu'était jadis cette région : il ne faut y chercher qu'une œuvre de vulgarisation, mais de bonne marque.

R. C.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum editum consilio et impensis Academiae litterariae Caesareae Vindobonensis. Vol. XXXV, 1

401. —**Epistulae imperatorum pontificum aliorum inde ab a. CCCLXVII usque ad a. DLIII datae: Auellana quae dicitur collectio.** Recensuit, commentario critico instruxit, indices adiecit O. GUENTHER. Pars I : Prolegomena, Epistulae I-CIV. Vindobonae et Pragae, F. Tempsky; Lipsiae, G. Freytag. MDCCCLXXXXV. xcIII-493 pp. in-8. Prix : 14 Mk. 80.

La collection Avellana est surtout connue depuis les travaux de Baronius et des frères Ballerini. Maassen l'a décrite, a cru y voir la source du livret offert à Henri IV en 1080 par Petrus Crassus et en a attribué la formation à Grégoire le Grand. Ces conclusions ont été vivement combattues par M. Vilhelm Meyer de Spire qui considère ce recueil comme une compilation particulière, formée à l'aide de pièces tirées des archives de l'église romaine et qui ne figuraient pas dans les collections canoniques déjà existantes. Il ne la croit pas très postérieure à la date de la pièce la plus récente, 553. De plus, il a montré que des deux principaux

manuscrits, Vat. 4961 et 3787, tous deux du XIe siècle, le premier n'était pas la source du second, comme le pensaient les Ballerini et Thiel, mais qu'au contraire c'en est une copie. Cette démonstration est parachevée par Günther, qui se fonde sur la collation complète des deux manuscrits et une étude minutieuse des divers copistes qui les ont exécutés. Tous les autres manuscrits sont récents, du XIVe, du XVe, du XVIe et même du XVIIe siècle ; ils sont dérivés, plus ou moins directement, de l'un des deux manuscrits précédents et sans intérêt pour l'établissement du texte. Du moins en principe. Car les manuscrits Ottobon. 1105 et Vat. 5617 ont au XVIe siècle reçu l'un et l'autre des conjectures indiquées par la lettre *p (puto)*. Y a-t-il un hasard dans cette coïncidence et dans cette autre que les corrections de ces manuscrits coïncident souvent avec les leçons adoptées par Surius? C'est un petit problème qu'il faudrait étudier sur place ; mais il n'est pas invraisemblable qu'on ne trouve parmi ces manuscrits récents quelques textes préparés pour l'impression. Outre les manuscrits proprement dits de la collection, certaines pièces se retrouvent dans des recueils de formation postérieure. Cette partie du travail de M. G. était singulièrement facilitée par les catalogues de Maassen. Il restait cependant à collationner les manuscrits et à établir le texte. M. Günther paraît s'en être acquitté d'une manière satisfaisante et quand il aura publié la deuxième partie avec les tables, il aura eu le mérite de nous donner la première édition complète de cette précieuse collection dont les commentaires de M. Wilhelm Meyer et les études de M. Duchesne ont montré récemment l'intérêt historique [1].

L. P.

---

402. — Kirner, **Contributo alla critica del testo di Solino.** Estratto dalla « Rassegna di Antichità Classica », I, 75-96. 24 pp. in-8.

403. — G. M. Columba, Le fonti di Giulio Solino. Estratto dalla « Rassegna di Antichità Classica », I, 109-115. 43 pp. in-8.

La nouvelle édition de Solin donnée par M. Mommsen a provoqué ces deux travaux. Sous forme d'un compte rendu développé, M. Kirner, dont je signalais récemment le premier volume d'une histoire de la littérature latine, étudie principalement la classification des manuscrits. Il défend l'authenticité de la seconde recension et explique les défiances qu'elle inspire par l'infériorité des manuscrits contaminés qui nous l'on conservée. M. Columba discute de son côté les thèses de M. Mommsen sur les sources de Solin. Il révoque en doute l'existence de la fameuse *Chorographia Pliniana* à laquelle on rapportait les parties de Solin qui

1. W. Meyer, dans ses programmes de Gœttingue. L. Duchesne a tiré du prologue un récit vivant des événements qui ont précédé l'élection de Damase.

ne se trouvent pas dans l'histoire naturelle. Rapprochant des textes de Tacite, de Pline, de Pomponius Méla et d'Ammien Marcellin, il conclut à l'existence d'une *Chorographia Varro-Sallustiana*, antérieure, et non postérieure, à Pline. Si cette hypothèse se vérifie, elle ne change pas beaucoup l'idée que nous devons nous faire de Solin, puisqu'en tout cas ce qu'il n'a pas d'identique à Pline est digne de la plus grande attention ; mais on se trouverait amené à apprécier de façon différente les rapports de Tacite avec Salluste, à y voir l'effet de l'influence inévitable d'une importante source de renseignements plutôt que l'indice d'une préférence littéraire.

P. L.

404.— **Grammaire classique de la langue française** par Léon Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, lauréat de l'Académie française. Paris, Le Soudier, 1896. In-8· 377 p.

L'accueil favorable fait à la « *Grammaire raisonnée* » publiée en 1894 par M. Clédat, l'a engagé à en faire une adaptation destinée aux classes de l'enseignement secondaire. La nouvelle *Grammaire classique* se distingue nettement de tous les ouvrages analogues en vogue actuellement dans les Lycées. Des quatre parties dont se compose l'étude de la langue, deux seules sont traitées à fond dans les grammaires qui sont ordinairement entre les mains des élèves. Le vocabulaire y est systématiquement laissé de côté comme appartenant en propre à la lexicographie, et la phonétique y est exposée sommairement en trois ou quatre pages consacrées à l'explication de la valeur des sons de l'alphabet. M. Clédat, en sa qualité de romaniste, n'a eu garde de laisser dans l'ombre ces deux parties essentielles : il les a traitées avec toute l'étendue qu'elles méritent et toute la compétence dont il est capable. Les 62 pages où il retrace l'histoire des sons de la langue et des variations de l'orthographe sont un réquisitoire serré et concluant, bien que modéré dans la forme, contre le système actuel où les graphies les plus contradictoires se heurtent au mépris de l'étymologie, de l'analogie et de la prononciation. Quant à l'étude du vocabulaire, elle ne consiste pas à énumérer tous les mots de la langue, et tous les sens de chacun d'eux, ce qui serait l'œuvre d'un dictionnaire, mais à déterminer les lois de la vie des mots. Après les travaux qui ont été faits dans ce domaine, après la magistrale étude de A. Darmesteter sur la vie des mots, il n'est plus permis de laisser ignorer même à des commençants que les langues sont des organismes qui évoluent constamment en vertu de lois qu'elles suivent sans les avoir faites. Les 54 pages que M. C. a consacrées à la sémantique abondent en faits instructifs et en observations pénétrantes.

Par une dérogation à l'usage ordinaire, M. C. a fondu ensemble la morphologie et la syntaxe. L'analyse qu'il fait des principaux phéno-

mènes de la syntaxe est aussi ingénieuse que solide. Rien de plus net que le chapitre sur les noms composés, dont il a su débrouiller le chaos inextricable. Rien de plus fin que son étude sur le pronom où il suit à la lumière de l'histoire la formation et la transformation de cette partie si délicate de l'organisme de notre langue. Rien de plus neuf que l'analyse minutieuse à laquelle il soumet les règles de l'accord de l'adjectif. Toutes ces pages remarquables révèlent chez l'auteur un sens grammatical très affiné et un rare esprit d'observation.

Je n'aurai qu'une réserve à formuler sur la Grammaire de M. Clédat, c'est au point de vue de la disposition matérielle. On est accoutumé dans les classes à voir les règles présentées sous forme de paradigmes, c'est-à-dire d'un énoncé à apprendre par cœur avec l'exemple qui lui sert d'explication. Cela est commode pour le maître qui fait réciter la leçon, et il n'est pas jusqu'à l'emploi de certains caractères typographiques qui ne facilite la besogne pédagogique. Je signale pour mémoire à l'auteur l'inadvertance par laquelle les mots *kyste* et *kyrielle* (p. 43) sont rangés parmi ceux qui ont réduit le *ch* grec à *c* ou *k* en français. Pourquoi dire aussi (p. 170) que « *deux* vient du latin populaire *duos*, formé par analogie sur les accusatifs pluriels de la 2e déclinaison » ? La forme *duos* appartient au latin classique, quoique moins commune.

En résumé, nous recommandons vivement la Grammaire de M. Clédat. Elle forme la suite naturelle et le complément de sa *Grammaire élementaire de la vieille langue française*, dont la librairie Garnier vient de faire paraître une troisième édition revue avec soin et corrigée d'un bout à l'autre.

G. STREHLY.

---

405. — SCHERILLO (Michele). — **Alcuni capitoli della biografia di Dante.** Turin, Loescher, 1896. In-8 de xx-529 p. Prix 5 fr.

Il est malheureusement impossible de rendre compte de ce livre avec la précision que mériterait la science de l'auteur; car M. Scherillo y aborde une infinité de menues questions dont l'intérêt réside en grande partie dans l'ampleur avec laquelle il les traite. Le livre, quoique fort érudit, n'est aucunement aride et fait très bien comprendre la curiosité passionnée, insatiable, que les Italiens portent depuis plus de cinq siècles dans tout ce qui touche au *sacro poema*. Mais la simple transcription d'un ou deux des excellents sommaires que M. S. a placés à la fin de son livre, suffirait, si nous pouvions la donner ici, à expliquer que l'ouvrage défie l'analyse. Contentons-nous donc de le signaler, de le recommander à tous les amateurs de Dante et de leur donner la liste des onze études dont il se compose: 1° l'année de la naissance de Dante; 2° sa mère et sa marâtre; 3° son nom de baptême; 4° son nom de famille; 5° Geri del Bello; 6° Brunetto Latini; 7° les premiers vers

de Dante; 8° pourquoi Dante sauve Salomon; 9° les géants dans la *Divine comédie* (M. Sch. voit en eux la personnification de l'orgueil et de l'envie auxquels Dante ne paraît pas avoir fait une place spéciale dans l'Enfer); 10° la mort de Béatrix; 11° les études de Dante.

Sans doute, nous pourrions citer des passages encore plus particulièrement intéressants que les autres (par exemple, dans le morceau relatif à Brunetto Latini, l'examen des sentiments que Latini inspire à Dante et à Virgile, la discussion de ses connaissances en matière de poésie latine; dans le morceau sur la mort de Béatrix, la comparaison entre la beauté de Béatrix et celle des femmes chantées par les troubadours, par les trouvères, par Pétrarque); mais ce choix demeurerait arbitraire et extrêmement incomplet. Nous aimons mieux dire que M. Scherillo se propose judicieusement de tenir le milieu entre la crédulité des anciens commentateurs et le scepticisme de quelques récents critiques, et qu'il cite de fort bonne grâce les objections des savants qui n'acceptent pas ses opinions.

Charles Dejob.

406.—Chiarini (Guiseppe). **Studi Shakespearani.** Livourne, Giusti, 1896. In-8 de 478 p. Prix 5 fr.

En plusieurs endroits de ce savant volume (notamment p. 61 sqq.), M. Chiarini raille ses compatriotes, sur le petit nombre et le peu d'importance des travaux qu'ils ont consacrés à Shakespeare. Peut-être n'est-ce pas seulement Shakespeare, ni même la littérature anglaise en général, qui n'a pas inspiré aux Italiens d'études d'une réelle importance. Ils ont acquis, dans ce siècle où ils ont fait tant de choses, une grande connaissance des langues étrangères, et rien n'est plus fréquent que de voir cités dans leurs journaux littéraires des noms ou des vers de poètes anglais, allemands, français. Mais, si l'on excepte notre littérature du moyen âge, que nombre d'entre eux possèdent à fond et qu'ils ont même sur plus d'un point éclairée, ils touchent à toutes les littératures étrangères plutôt en amateurs qu'en véritables savants. Ce ne sont point les bonnes méthodes ni la souplesse d'esprit qui leur manquent, mais les encouragements. Ils composent plus d'articles que de livres parce que les livres se débitent peu chez eux tandis que la vie municipale encore très forte soutient leurs *Revues*; à plus forte raison quand ils méditent un livre n'osent-ils pas en général choisir des sujets étrangers. Puis leur gouvernement, à la différence du nôtre, n'accorde pas de bourses de voyage, n'entretient pas d'Ecoles savantes à l'étranger; par conséquent, à l'heure où les vocations se décident, leurs futurs savants se tournent peu volontiers vers les littératures de pays dont les bibliothèques sont presque inaccessibles pour beaucoup d'entre eux.

Ainsi s'explique qu'il paraisse si rarement en Italie un véritable livre sur un écrivain français, tandis que chez nous, au cours de la seule année 1895-1896, quatre thèses de Sorbonne ont roulé sur l'Italie et deux autres ont témoigné une grande connaissance des bibliothèques ou de la littérature de l'Italie. Nous ne connaissons pas leur littérature courante comme ils connaissent la nôtre, mais nous contribuons plus qu'eux au progrès de l'histoire générale de la littérature.

Le livre de M. C. est à la fois très spirituel et très érudit. On y trouvera une analyse raisonnée des innombrables écrits consacrés soit en Angleterre, soit en Allemagne : 1° au mariage et aux amours de Shakespeare ; 2° aux sources du *Marchand de Venise ;* au juif dans l'ancien théâtre anglais ; 4° et 5° aux sources et à l'appréciation de *Roméo et Juliette ;* 6° aux femmes dans Shakespeare et dans la *Divine Comédie ;* 7° à la *question baconienne*. L'espace nous manque, on le conçoit, pour résumer ce résumé. Bornons-nous à signaler comme particulièrement intéressants les jugements de l'auteur sur les rapports qui existent entre la Nouvelle de Giannetto dans le *Pecorone* et le *Marchand de Venise*, sur une Nouvelle de Masuccio, une pièce de L. Groto, une autre de Lope de Vega comparées à *Roméo et Juliette*, surtout les deux études par lesquelles se termine le livre. Ces deux études en effet échappent à une critique dont tout l'esprit de l'auteur ne sauve pas absolument le reste de l'ouvrage : il est malaisé de ne pas trouver un peu longs les cinq premiers morceaux. Le défaut devait être peu sensible quand ils parurent séparément ; il l'est davantage à qui les lit de suite ; il tient à l'excès de conscience qui oblige M. C. à citer, à discuter toutes les opinions émises par ses devanciers. Ainsi, après nous avoir très judicieusement prévenus que toute discussion sur le ménage de Shakespeare sera nécessairement arbitraire faute de documents assez précis, il ne s'en laisse pas moins entraîner à consacrer 112 pages à peser les conjectures de tous les critiques dont l'imagination a torturé les textes pour trancher d'insolubles problèmes. Au contraire, sur la prétendue identité de Shakespeare et de Bacon, il a su en peu de pages dire tout ce qu'on a besoin de savoir, et dans ses réflexions sur les femmes de la *Divine Comédie* il a su, imposant enfin silence à ses prédécesseurs auxquels jusque-là il donnait trop souvent la parole, nous faire pénétrer, sans autre guide que lui-même, dans l'âme du plus grand poète de sa nation.

Quant à l'esprit dans lequel il apprécie Shakespeare, l'étendue même de ces divers morceaux avertit que c'est celui d'une admiration enthousiaste. De là, en de rares endroits, un peu d'injustice à l'endroit d'autres poètes dramatiques. Par exemple aucun Français n'admettra que l'avare de Molière soit une abstraction (p. 204) ; le triomphe de Molière est au contraire d'avoir étudié l'avarice, non pas simplement en elle-même, mais dans ses relations avec tous les sentiments du cœur humain, et, comme non seulement Harpagon est un père, un fiancé, mais qu'il

a de plus une situation sociale nettement définie, il est attaché à la réalité par tous les liens qui peuvent y rattacher une créature humaine. Mais d'ordinaire M. Chiarini ne se laisse pas égarer par l'admiration; ainsi il montre fort bien que si Shakespeare explique la haine de Shylock contre les chrétiens par les humiliations gratuites dont on l'abreuve, il ne faut pas le présenter comme un philosophe qui proteste contre ces lâches traitements, mais comme un Anglais imbu des préjugés de son siècle.

Charles Dejob.

---

407. — E. P. Cheyney. **Social changes in England in the XVI the centuy as reflected in contemporary literature.** Part. I Rural changes 1895 Boston et Halle. 114 p. in-8, (Publications de l'Univ. de Pensylvanie.)

L'auteur a étudié dans les documents du xvie siècle la transformation sociale qui en Angleterre a détruit l'ancien manoir avec sa population de tenanciers fixés à la terre et a établi la grande propriété moderne.

Il a réuni avec soin et intelligence les textes littéraires (lamentations des contemporains sur la disparition des paysans) et décrit très clairement les différentes classes de la population rurale et le système habituel en Angleterre qui est le système classique des pays germaniques du moyen âge (village aggloméré, tenures éparses, commune pâture, fixité de tenure[1]; il définit le peuple anglais dans cette période une « nation de petits fermiers » et analyse d'une façon très nette les caractères de ce régime, *corporatif*, *coutumier*, lié à la terre.

Puis il décrit les causes de la transformation, l'élevage du mouton en grand, les progrès de l'*inclosure*, l'expulsion des tenanciers; il en décrit les effets, dépopulation, agrandissement des fermes, hausse de la rente foncière. Il admet que le mouvement a été hâté par la sécularisation des domaines des couvents. Il donne quelques textes pour montrer la résistance faite à cette transformation par le gouvernement et surtout par l'opinion publique.

On ne peut demander à un travail purement qualitatif comme celui-ci de rendre un compte exact d'une transformation sociale; il faudrait des données statistiques qu'un étranger ne peut réunir (peut-être même les documents n'existent-ils plus en Angleterre). Il reste donc toujours un doute sur la portée des phénomènes décrits ici, mais du moins M. Cheyney en a très clairement indiqué la nature.

Ch. Seignobos.

---

1. L'auteur a joint deux gravures : le plan en 1606 du territoire d'un village anglais pris pour type; la photographie d'un village allemand contemporain, donné comme analogue.

408. — G. Bonnefoy. **Histoire de l'administration civile dans la province d'Auvergne et le département du Puy-de-Dôme,** depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivie d'une revue biographique illustrée des membres de l'État politique moderne (députés et sénateurs), t. I, Paris, E. Lechevalier, 1895, xv-686 p. in-8.

Le titre est long, mais il dit exactement le contenu de l'ouvrage. C'est un gros livre de vulgarisation sans document inédit, sans recherches originales, fait au moyen des inventaires sommaires et des travaux des érudits locaux, surtout Cohendy. Il s'adresse surtout au public de la province, comme le montre la proportion même des parties. — Sur 676 pages de texte, 120 sont consacrées aux biographies des intendants de la généralité d'Auvergne, 265 aux préfets, commissaires du gouvernement, sous-préfets, conseillers de préfecture, conseillers généraux, (avec les portraits de la plupart des intendants et des préfets). Le reste se compose d'une petite étude sur l'administration de l'Auvergne par les intendants (p. 138-199), de tableaux des subdélégations et des paroisses, d'un tableau de la taille par paroisses en 1696 (déjà publié par Cohendy), d'une petite histoire de l'assemblée provinciale d'après Mège, des tableaux des districts et d'une analyse des régimes administratifs de la France depuis 1789.

Ce livre, présenté sans prétention érudite, peut être intéressant pour les habitants du pays.

Ch. Seignobos.

---

409. — Albert Vandal. **Napoléon et Alexandre Ier**. Tome III. **La Rupture** Paris, Plon, 1896, in-8°.

Le troisième volume de M. Vandal nous parait être celui où il a déployé le plus de qualités littéraires, celui qui se lit avec le plus d'intérêt, parce qu'il traite un sujet particulièrement dramatique et touche à des questions variées ; ce n'est pas de la pure histoire diplomatique. Quoique le sujet soit assez connu, l'auteur apporte nombre de renseignements nouveaux.

Après avoir raconté le début de l'alliance franco-russe au tome Ier les causes de refroidissement au tome II, M. V. expose cette rupture même au tome III et termine par l'entrée en Russie de la Grande Armée encore conquérante. Contrairement à MM. Thiers et Tatistchef, qui attribuent à Napoléon la rupture, il en fait partager la responsabilité à Napoléon et à Alexandre, suivant un point de vue qui ne nous paraît pas tout à fait exact. L'ambition démesurée de Napoléon a seule fait sortir de l'alliance l'empereur de Russie, qui se serait fort bien accommodé d'un partage égal de puissance ; mais exposé à son tour à la loi du grand dominateur et surtout à la menace d'une reconstitution

de la grande Pologne, il prit alors seulement en mains la cause de l'Europe opprimée; il enleva, l'un après l'autre, à Napoléon ses prétendus alliés auxquels il y aurait de la naïveté à reprocher leur infidélité à l'égard du plus méprisant des maîtres.

Ils abondent, les épisodes saillants de cette histoire. C'est d'abord la scène à Kourakine, l'ambassadeur borné et berné du Tsar. Puis vient le récit extrêmement pittoresque de la marche de la Grande Armée, à travers l'Allemagne écrasée : « Je voudrais que nous irions à la fin du monde », écrit un de ces soldats, qui pensait, comme ses camarades, que l'on gagnerait, par la Russie, les Indes anglaises; les entrevues princières de Dresde, où, pour la dernière fois, l'Empereur brilla de son prestigieux éclat; le passage du Niémen; le fameux entretien de Vilna avec Balachof. Ces scènes, M. V. les décrit avec tout le détail que comporte l'intérêt qui s'attache aux derniers moments d'une grande gloire.

Ce qu'il y a de particulièrement nouveau dans cette étude, c'est la grandeur que revêt le rôle de Caulaincourt. On savait la tâche de pacificateur qu'avait assumée cet ambassadeur de France, ami des Russes, mais on connaissait insuffisamment l'opposition que le duc de Vicence, rappelé en France, osa faire à Napoléon dans ses desseins contre la Russie. Jamais on ne déploya tant de courage civique et de prévoyance politique. L'audience que Napoléon donna à son ambassadeur, le 5 juin 1811, est une des belles scènes de l'histoire du premier Empire, et le langage de Caulaincourt a une portée que l'on peut mettre en parallèle avec celui que l'envoyé russe Balachof osa tenir à Napoléon, à Vilna.

Seulement on se demande si le récit de ces conversations, de Caulaincourt et de Balachof, n'a pas été arrangé après coup, tant il tient de la prédiction surhumaine et renferme d'éléments dramatiques. Pour Caulaincourt, M. V. recourt à des documents privés inédits d'une valeur de premier ordre. Il a mis en outre à profit tous les documents accessibles, archives nationales et archives des affaires étrangères de France, archives russes, publications de la Société d'histoire russe, mémoires innombrables récemment publiés. Il a négligé toutefois de relever les critiques de Lanfrey et de consulter le livre récent du maréchal Wolseley sur le déclin de Napoléon et il ne fait pas d'allusion au prétendu affaiblissement maladif de Napoléon dont certains historiens constatent les premiers symptômes à cette époque, peut-être avec exagération.

Et maintenant M. Vandal a clos cette capitale étude, qui constitue pour lui un sérieux titre d'honneur, malgré les réserves que l'on pourrait faire sur sa philosophie de l'histoire et sur quelques négligences, causées probablement par une trop rapide correction d'épreuves [1].

F. De Crue.

1. P. 30 et 75, l'ukase du 31 décembre *1811* (pour 1810); p. 299, février *1811* (pour 1812?); p. 438, 4 *juillet* (pour 4 juin?); p. 399, 19 *avril* (pour 19 mai), etc.

410. — **Mémoires du général comte de Saint-Chamans**, 1802-1830, Paris, Plon. In-8°, 524 p. 7 fr. 50.

Saint-Chamans, passionné pour le métier militaire — bien qu'il le regarde à la fin de sa vie comme l'état le plus malheureux à cause des injustices, des privations et des dangers qu'on y éprouve journellement — s'engage en 1801, sur la recommandation de son cousin Eugène de Beauharnais, dans le 9e régiment de dragons commandé par Sebastiani et devient en peu de temps un parfait soldat, gagnant à force de tabac et d'eau-de-vie l'amitié du vieux brigadier, son camarade de lit, recherchant les duels, fumant dix pipes par jour, fréquentant la mauvaise société qui est, dit-il, la meilleure pour un jeune homme avide de plaisirs, et, ce qui valait mieux, devenant en 1803 sous-lieutenant au 6e dragons et en 1804 officier d'ordonnance de Soult. Il s'attache désormais à la personne du maréchal, et c'est à Soult autant qu'à lui-même qu'il consacre la plus grande partie de ses Mémoires. Il nous montre le maréchal, homme « à grands moyens », cachant sous un extérieur grossier et sous sa rudesse naturelle de caractère beaucoup de perspicacité, de souplesse et de fermeté, aimant à la guerre les entreprises vigoureuses et s'y obstinant, tout en se tenant à l'abri du danger, parce qu'il a fait fortune, concevant et ordonnant sous la tente des mouvements audacieux, épris de la table, courtisant les femmes malgré l'air froid et contraint qu'il prenait avec elles, tremblant d'ailleurs et « toujours fort petit garçon » devant Mme Soult. Il examine de près la conduite du maréchal dans la campagne de 1809 et il assure que Soult était alors entièrement absorbé par des idées d'ambition, voulait être roi de Portugal et dans ce dessein s'efforçait d'éviter toute relation avec Ney, toute communication avec l'armée française d'Espagne. Soult désirait, dit-il, « se faire demander pour roi par les habitants, et, ce premier pas fait, il aurait sollicité les suffrages de l'armée qu'il commandait, puis aurait mis les pièces sous les yeux de l'empereur en lui faisant sentir qu'il n'y avait que ce moyen de maintenir les Portugais dans les intérêts de la France ».

Les propres aventures de Saint-Chamans sont d'ailleurs intéressantes et il les conte avec vivacité. Il est à Austerlitz — où il entend Napoléon dire à un aide-de-camp : « Allez dire à votre général qu'il n'est qu'un j..... f...... » — à Iena — où il entend, sans comprendre d'abord, l'empereur demander : « Soult a-t-il ici son *cul* (la queue de son corps d'armée)? — à Lubeck, à Eylau, à Heilsberg, à La Corogne, à la prise d'Oporto où il voit avec horreur le Douro comblé de cadavres, à la

---

P. 486, Oudinot commande le 2e corps, non le 3e. Certains rapports de parenté ne sont pas bien établis : p. 104, l'archiduc Charles est le frère, non le cousin de l'empereur François; p. 351, Alexandre est cousin du duc d'Oldenbourg, non le neveu direct (sauf peut-être par étiquette?). J'aime mieux temporiseur que *temporisateur* (p. 206) et colère que *colérique* (p. 529).

pénible retraite de Portugal où il loue la présence d'esprit du général Foy, au siège de Badajoz, à Albuera. En 1807 (il est alors chef d'escadron) il remplit une mission diplomatique à Pétersbourg, obtient une audience de l'empereur Alexandre et a durant quelques jours des conversations caractéristiques avec Savary. Mais, comme aide-de-camp, il s'acquitte en Espagne de missions bien plus périlleuses; il se trouve quelquefois, notamment à Valenzuela, dans une situation critique, tombe dans des embuscades, comme entre Ornachos et Siete Iglesias, et n'échappe qu'avec peine aux guerillas. Devenu colonel du 7ᵉ régiment de chasseurs à cheval, il fait la campagne de Russie, assiste à la bataille de Polotsk, reçoit un coup de lance au combat du 24 octobre, se fait transporter à Vilna, puis, grâce au comte d'Affry qui lui donne une place dans sa calèche, gagne Königsberg, et de là Berlin et Strasbourg. Mais, sur la route, il a pu juger du désastre : des soldats noirs de la fumée des bivouacs, décharnés, sans armes et sans sac, la tête entourée de peaux de mouton et le corps couvert de guenilles, un grand bâton à la main; d'autres assis au bord du chemin et pâles de la mort qui les tient, regardant d'un œil fixe les camarades qui passent, déjà frappés d'une morne stupidité, semblables à des statues s'ils n'avaient fait de temps en temps un inutile effort pour se relever. Guéri de sa blessure, il participe à la campagne de Saxe et, renversé à Leipzig par un boulet qui lui effleure l'épaule et lui cause une terrible commotion, tombe au pouvoir des Suédois. Il rentre en France pour voir l'entrée des alliés à Paris. Premier aide-de-camp du ministre de la guerre Dupont, il s'indigne à l'aspect des hommes qui demandent des épaulettes et des croix de Saint-Louis bien qu'ils n'aient jamais quitté le coin de leur feu, lâche les bureaux, et prend le commandement du 1ᵉʳ régiment de chasseurs dits chasseurs du roi. Le 19 mars 1815, sur la route d'Essonnes, son régiment l'abandonne, lorsque revient l'empereur « engraissé, très bruni et tout à fait basané ». Mais Saint-Chamans refuse de servir Napoléon. Les Bourbons le récompensent. Il est, au mois de septembre 1815, nommé colonel des dragons de la garde royale et maréchal de camp. Ses Mémoires se terminent par le récit de l'expédition d'Espagne et des journées de juillet. En Espagne, de la Bidassoa au delà de Murcie, son corps d'armée ne tira pas un coup de canon, ne tira des coups de fusil qu'à une seule affaire, celle de Campillo, et, au lieu d'être accueilli, comme sous l'Empire, par des balles ou des poignards, et de ne trouver qu'un désert, Saint-Chamans fut reçu par des cris de joie et de toutes parts on lui offrit des rafraîchissements. Le 28 juillet 1830, il commandait une colonne de troupes, parcourut les boulevards en tiraillant et établit ses hommes dans la rue du faubourg Saint-Antoine entre la place de la Bastille et la barrière du Trône. Au faubourg, il distribua toute la monnaie qu'il avait sur lui, et obtint ainsi des cris de *Vive le roi*. S'il avait eu, dit-il, un fourgon d'écus à vider, il aurait entraîné tout le peuple avec lui. Mais il ne reçut pas d'argent

et s'il reçut des cartouches, ses soldats les eurent bien vite épuisées lorsqu'ils marchèrent vers la place de Grève par la rue Saint-Antoine. Assailli par un feu assez vif de mousqueterie qui partait des croisées, embarrassé de sa cavalerie et de son artillerie qui n'avait pas de munitions, contraint de démolir longuement une énorme barricade pour se frayer un passage, n'osant prendre d'assaut les maisons, de peur de massacre ou d'incendie, Saint-Chamans se jeta dans des rues latérales et gagna le pont d'Austerlitz et de là l'Ecole militaire. Le lendemain, il était nommé lieutenant-général et Charles X lui promettait le commandement supérieur de Paris. Mais l'infanterie fit défection, le roi partit pour Rambouillet, et Saint-Chamans se retira dans la Marne, à Chaltrait.

Ces attachants Mémoires ne contiennent pas seulement des faits de guerre. Saint-Chamans trace au passage quelques portraits : Murat, héros de mélodrame, pareil à un Kan des Tartares ou bien au comte Almaviva; Wrede, bon général qui connaît bien la guerre et qui fut « fort beau » à Polotsk; Hogendorp, très haut et généralement détesté, Pamphile Lacroix que sa femme accompagne à la guerre sous le déguisement le plus grotesque. Il esquisse, pour leur prouver sa reconnaissance, un joli portrait des Andalouses qu'il nomme les filles les plus séduisantes du monde. Les réflexions qu'il jette au cours de sa narration, sont instructives et parfois piquantes : sur l'honneur, le premier mobile des Français ; sur les généraux de l'Empire, joueurs timides qui « s'étant mis au jeu avec un écu, cherchent tous les prétextes pour quitter la partie parce qu'ils ont gagné une somme considérable » ; sur le fonds d'opposition libérale qui existait dans l'armée de la Restauration chez les gens de l'administration et les intendants militaires.

Les souvenirs de Saint-Chamans frappent par leur accent de franchise et de vérité. Il n'écrivait que pour sa famille, et il raconte sans réticence tout le bien et le mal qu'il pense de lui-même ; il assure même qu'il parle de son *moi* d'une manière trop avantageuse. Aussi dit-il qu'il a subi des passe-droits, et il s'irrite que d'autres gagnent leurs épaulettes dans les boudoirs de Paris tandis qu'il « s'échine » en Espagne. Mais s'il déclare, lorsqu'il s'éloigne pour toujours de Soult après une violente dispute, que la raison était de son côté, il avoue qu'en une autre occasion, en 1808, à Stettin, il était dans son tort.

Le modeste éditeur ne se nomme pas, et nous le regrettons. Il a parfaitement rempli sa tâche. On lui repochera peut-être de s'être abstenu de toute préface, de toute introduction. Mais il publie en tête du volume un état complet et minutieux des services de Saint-Chamans ; il reproduit des pièces à l'appui de la mission de Russie; il donne au bas des pages les états de services de tous les personnages, même les plus humbles, cités dans les *Mémoires* [1], et il a rédigé une table alphabé-

1. Lire p. 421, Fabvier et non *Favier* ; p. 424, Hayange et non *Layange*; p. 19, Vandamme n'a pas été élevé à l'Ecole militaire de Paris; p. 37, Ricard est né à Castres et non à Varès.

tique des matières. Son travail mérite des éloges, et tous les éditeurs de *Mémoires* devraient suivre son exemple.

A. C.

---

411. E. Discailles. **Charles Rogier** (1800-1885), **d'après des documents inédits.** Bruxelles, Lebègue, 1895, in-8, t. I. Rogier avant la Révolution de 1830, viii, 210 p., t. II. Rogier pendant la lutte pour l'indépendance (1830-1839) 446 p. t. III (1839-1852) 440 p. t. IV (1852-1885) 390 p.

C'est un monument que M. Discailles, professeur à l'Université de Gand, a voulu élever à la mémoire du vieux libéral liégeois, Rogier, un des combattants de 1830, plus tard un des chefs habituels des ministères libéraux. Il a raconté sa vie dans le plus grand détail, et pour une longue période cette biographie détaillée s'élargit jusqu'aux proportions d'une histoire de la politique belge.

Il ne faut pas juger ces monuments en mémoire d'un mort à la mesure d'un travail d'érudition. Assurément dans ces 1500 pages il y en a plusieurs centaines qui n'apprennent rien de nouveau ; l'histoire de la Belgique contemporaine a été faite avec assez de soin par Hymans, Juste, Nothomb, Goblet d'Alviella, pour que M. D. n'ait plus rien trouvé d'important à y ajouter. Mais les coreligionnaires politiques de Rogier, les hommes de ce parti libéral doctrinaire, aujourd'hui si éprouvé, trouveront sans doute quelque charme à relire l'histoire de l'action de leur parti vue à travers les impressions et les aventures d'un de leurs chefs les plus populaires. Même sur un étranger les péripéties de la révolution de 1830 et les angoisses des libéraux pendant la grande crise produisent une impression dramatique de sympathie, quand le récit en est fait, comme il l'est ici, avec cette ardeur juvénile et cette bonhomie sincère qui donne tant de charme aux œuvres des écrivains belges.

Les *Documents inédits* annoncés par l'auteur consistent surtout dans une autobiographie écrite par Rogier, malheureusement après 1854, à la fin de sa carrière et dans un certain nombre de lettres relatives à des affaires politiques [1].

Les détails les plus nouveaux sont ceux qui se rapportent à la jeunesse de Rogier. M. D. a pensé qu'il ne devait rien omettre et publie même les essais poétiques de jeunesse de son héros, même ses cahiers d'extraits. Le principal intérêt de ce volume consiste dans l'histoire des journaux de l'opposition belge libérale contre le roi hollandais des Pays-Bas. Rogier avait pris une part active à la lutte et son exemple fait bien comprendre quels dangers courait alors le rédacteur d'un jour-

---

1. Les gravures reproduisent un tableau patriotique (Rogier à la tête des volontaires), un tableau du gouvernement provisoire de 1830 et trois portraits de Rogier en 1841, 1857, 1880.

nal d'opposition si modéré que fût son langage. Sur la révolution de 1830 M. D. nous communique les notes de Rogier qui avait conduit lui-même à Bruxelles le bataillon des volontaires liégeois ; il donne la liste de ses hommes.

Dans le tome II, la partie la plus instructive est le récit du combat décisif devant Bruxelles (21 sept. 1830) d'où il semble résulter que la révolution belge a été sauvée par l'intrépidité de quelques volontaires et grâce à l'erreur commise par le prince Frédéric sur leur nombre; les notes de Rogier ajoutent quelques détails sur la confusion où s'est trouvé le gouvernement provisoire dans cette période critique.

A partir de la fondation du royaume belge, l'ouvrage prend l'allure d'une histoire politique de la Belgique, parsemée de détails personnels sur Rogier et sur les intrigues parlementaires, ministérielles et électorales. On pourrait encore détacher beaucoup de lettres intéressantes englobées dans le texte ; entre autres, II, pp. 26, 29, 30, 39, 74, 362 ; III, pp. 8, 11, 44, 55, 71, 78, 88, 106, 121 ; IV, pp. 32 sq. 71-74 (lettres au roi), 114, 119.

On ne peut s'empêcher de regretter que M. Discailles n'ait pas préféré publier séparément ses document inédits ou du moins n'en ait pas donné un catalogue avec renvoi au texte; il eût rendu le travail plus facile aux érudits. Mais sans doute il a tenu à faire surtout œuvre de patriote en donnant aux lecteurs belges l'occasion de revoir dans un tableau d'ensemble l'histoire d'une période si mémorable pour leur patrie et où son héros a tenu une place si estimable.

Ch Seignobos.

---

412. — M. H. de Laire, comte d'Espagny, **Mémoires du duc de Persigny**, publiés avec des documents inédits. Paris, Plon 1896, xvii, 412 p. in-8.

Ces Mémoires ont été rédigés par Persigny à la fin de sa carrière, de 1867 à 1869, et sont publiés par son ancien secrétaire; (l'éditeur a eu le soin, rare, malheureusement en France, d'y joindre la note chronologique laissée par l'auteur « *Ordre dans lequel les chapitres ont été faits et leur date* »). Cette date suffit à avertir qu'on est en présence de *Mémoires* dans le sens ancien du mot, c'est-à-dire d'un recueil de souvenirs rédigés longtemps après les faits. Ce n'est plus un document vraiment contemporain car en matière d'histoire politique surtout, il n'y a de document contemporain que ceux qui ont été écrits au moment même, avant que la mémoire ait eu le temps de confondre les impressions.

Ici, nous n'avons donc que les souvenirs du duc de Persigny ; ils nous indiquent seulement l'impression que les événements avaient laissée sur lui à la fin de sa vie. Pour les périodes mal connues on est heureux encore de posséder de pareils recueils de souvenirs, Joinville reste une source indispensable pour l'histoire de Saint-Louis. Mais Napoléon III n'a pas

besoin d'un Joinville, il est assez connu par des documents contemporains. Les Mémoires de Persigny ne nous apportent aucun renseignement vraiment nouveau sur l'histoire générale du second Empire, ils nous renseignent sur la vie privée de l'auteur et nous apprennent surtout le rôle que le duc se figurait avoir joué dans la politique impériale.

Le récit n'est pas continu, c'est une série de fragments sur des faits isolés de 1849 à 1868 les débuts de la présidence, le comité de la rue de Poitiers, les débuts de la Législative, Bugeaud, Changarnier, la liste civile, l'alliance anglaise, les travaux de Paris, Castelfidardo, Bismarck, le duché de Montmorency, un projet de décentralisation administrative, Sadowa, une conversation avec Bismarck, l'impératrice dans le conseil, la loi sur la presse, la caisse des travaux publics.

Les portraits et les jugements sur les personnages [1] n'ont que la valeur de l'intelligence de leur auteur qui était ordinaire. (Il faut peut-être excepter l'appréciation du caractère de Napoléon III, p. 43, qui paraît analysé avec pénétration et justesse]. Les parties les plus intéressantes sont les souvenirs sur le rôle personnel de Persigny, dans le comité de la rue de Poitiers, sur sa mission auprès des cours d'Allemagne en 1849, sur son attitude au conseil dans l'affaire de Crimée et en 1865 avant Sadowa, sur ses conversations avec Bismarck en 1862 et 1866.

Les documents inédits insérés dans le texte sont des notes présentées à l'empereur par Persigny : un projet de décentralisation (1866), des conseils sur la conduite à tenir avec l'impératrice, une note sur la législation de la presse, un rapport sur la caisse des travaux publics. Aucun de ces mémoires ne paraît avoir produit de résultat.

L'éditeur a ajouté une notice biographique, quelques fragments de Persigny (Discours, notes, lettres) donnés pour montrer ses opinions personnelles en politique, et le dernier billet de Napoléon III à Persigny en 1872.

L'esprit de cette publication est caractérisé par cette déclaration de l'éditeur dans sa préface : « En ces temps misérables où la politique détournée de ses voies naturelles par des mains ignorantes ou insoucieuses des bases fondamentales nécessaires à toute société civilisée, semble n'être plus que l'instrument de basses passions, où le Droit, l'Équité, la Raison, digues importunes, n'apparaissent que comme les antiques idoles d'une Religion déchue, il est bon, il est sain de montrer comment la comprenait, comment la pratiquait un homme de grand cœur et de vaste intelligence. »

Ch. Seignobos.

1. Thiers, Foucher, Bugeaud, Changarnier, Lamoricière, Bismarck, Troplong, Haussmann.

LETTRE DE M. CECIL TORR ET RÉPONSE DE M. TH. REINACH.

Sir,

As you have given M. Théodore Reinach seven entire pages (*supra*. 61-68) for a notice of my pamphlet on Greek music, you can perhaps afford me space for a reply.

In this pamphlet I took three objections to the method of transcription that M. R. adopts. Of the first he says nothing [1]. The second was that this method gives the same pitch to notes of different pitch. His reply to that — pp. 61, 62 — does not touch the point. In a degenerate form of ancient music there were such things as « homotones », or notes of equal pitch; but this method of transcribing does not make « homotones » of the notes that actually were such. For example, it makes *Ut double dièze* the « homotone » of *Ré*, when in reality it could only be the « homotone » of *Ut dièze*. And this objection he does not attempt to controvert [2].

My third objection was that this method of transcribing involves the modern scale of equal temperament. To show that the ancients were acquainted with that scale M. R. cites the statement of Aristoxenos that a Fourth contained five Semitones. But this only shows that he does not understand what Aristoxenos meant by « Semi-tone ». Aristoxenos defines a Fourth and a Fifth as the two smallest of those intervals that make a concord, *i. e.* a true Fourth and a true Fifth. He next defines a Tone as the difference between a Fourth and a Fifth, *i. e.* a major Tone. Consequently, when he proceeds to say that a Fourth contains two Tones and « a half », it is clear that he is using « a half » quite roughly, and that « Semi-tone » no more means a moiety of a Tone than « Semi-vowel » means a moiety of a Vowel. This obvious conclusion, which M. R. has missed, was recognized by Gaudentius and the other ancient writers cited in note 2 on page 8 of my pamphlet. And these writers, I fancy, knew more of ancient music than Messrs. Bellermann and Westphal, whom M. R. cites as his authorities in his note on page 62.

With the same object M. R. adduces a problem in Aristoxenos (pp. 56 ff.) that is noticed by Ptolemy (*harm.* I. 10). But there is nothing whatever in the problem to indicate that Aristoxenos employed the tempered scale. The explanation of it, as Ptolemy remarks, is simply that Aristoxenos is making a miscalculation.

Such criticisms as this of Ptolemy's afford the most convincing proof that Aristoxenos did not employ the tempered scale. If he had used the mean Tones, mean Fourths and mean Fifths which this scale involves, his opponents would assuredly have said « What you call Tones, Fourths and Fifths, are not really such ». But their complaint is always « What you call Semi-tones are not really the moieties of Tones ». And in their proofs of this they always treat his Tones, Fourths and Fifths as the major Tones, true Fourths and true Fifths, that they all used themselves [3].

---

1. A cause de sa parfaite insignifiance. Qu'importe, en effet, qu'un système de transcription *ad usum laicorum* n'emploie pas le même nombre de signes que le système original pourvu que le résultat soit exact?

2. J'ai dit et je répète qu'il n'y a en général aucun inconvénient à se servir du signe simple *ré* au lieu du signe compliqué *ut double dièze*, parce que, pour les anciens comme pour nous, ces deux sons se confondaient presque toujours. C'est ainsi que le rédacteur de l'*Hormasia* écrit OK (*si naturel*) au lieu de ΠƆ (*la double-dièze*). Dans tout cela je n'ai pas dit un mot des prétendus « homotones » de Gaudence et consorts, qui n'ont rien à voir dans la question, bien que M. Torr s'obstine à les y introduire.

3. Je n'ai pas cité Bellermann et Westphal comme des « autorités » (encore qu'ils en eussent beaucoup plus long que Gaudence), j'ai simplement renvoyé à leurs ouvrages le lecteur curieux de plus amples développements sur une question depuis longtemps tranchée. M. Torr essaye vainement d'ergoter avec les textes décisifs que

Coming now to my own arrangement of the intervals, M. R. says that I have based it on a passage in Aristeides, p. 114 M. He argues (pp. 63, 64) that the notation on p. 15 of Aristeides belongs — goodness knows why — to the arrangement of the intervals on p. 114 of Aristeides; and that, as this notation of p. 15 is not employed in any of the extant bits of ancient music, the arrangement of the intervals of p. 114 either went out of use before any of these bits were written, or else was merely theoretical and never came into use at all. That might pass, if we had only Aristeides as a guide[4]. But Plutarch speaks of this arrangement of the intervals (18/17, etc.) as customary in his own time. Consequently, M. R's notion is untenable.

As I cited this passage in Plutarch together with the passage in Aristeides (and others to the same effect) in note 2 on page 12 of my pamphlet, it is inexcusable in M.R. to have ignored it[5]. And curiously he refers (p.64) to this very note for a pas-

---

j'ai cités; en particulier lorsqu'Aristoxène fait consister la quarte juste en cinq demi-tons, prétendre que dans un texte semblable le mot « demi » a la même valeur vague que « semi » dans semi-voyelle, c'est proprement se moquer du lecteur. A ce compte trois demi-setiers de vin signifieraient « à peu près trois setiers », et trois demi-brigades d'infanterie « trois brigades incomplètes ». Quant au fameux problème d'Aristoxène (p. 56), Ptolémée est dans son droit d'en contester la justesse parce qu'il se place au point de vue des canonistes intransigeants qui n'admettent que des intervalles mathématiquement exacts. Mais il est clair pour tout le monde sauf M. Torr qu'Aristoxène a raison de son côté, parce qu'il se place au point de vue pratique, qui est celui de l'oreille indulgente et de l'échelle tempérée. Accuser Aristoxène de ne pas savoir calculer est d'autant plus puéril qu'Aristoxène ne calcule jamais : il pince la lyre, ou fait souffler dans la flûte, et écoute. C'est précisément cette absence de déterminations mathématiques rigoureuses que lui reproche Ptolémée dans les ch. IX-X du premier livre des *Harmoniques*. Et, contrairement à ce que dit M. Torr, sa critique s'adresse autant à la définition de la quinte, de la quarte et du ton qu'à celle du demi-ton. Voyez, par exemple, p. 41 Wallis, où il est dit en toutes lettres que d'après les Aristoxéniens la même unité (le demi-ton) entre deux fois dans le ton, cinq fois dans la quarte, douze fois dans l'octave, etc.

4. Aristide, p. 114 : « Voilà pourquoi dans le diagramme par demi-tons chaque note a un double signe. » Aristide, p. 15 : « Je reproduis ci-dessous la progression par quarts de ton des anciens, la première octave divisée en 24 quarts de ton, la seconde par demi-tons. » Suit un tableau où chaque note est exprimée par deux signes. Il n'y a, suivant M. Torr, que le bon Dieu (*goodness*) et moi qui puissions savoir pourquoi les deux passages se rapportent à la même notation. Je suis extrêmement flatté de me trouver en aussi bonne compagnie.

5. J'ai dit textuellement : « il n'y a trace (de l'évaluation du demi-ton à 18|17) ni chez les Aristoxéniens, ni chez Ptolémée. » Je n'ai pas prononcé le nom de Plutarque, qui ne rentre dans aucune de ces deux catégories. Le texte visé par M. Torr n'appartient pas au *De musica*, ouvrage puisé aux meilleures sources techniques, mais au traité *De animae procreatione in Timaeo*, écho attardé des vieilles spéculations pythagoriciennes (τῶν εἰωθότων ἐν ταῖς Πυθαγορικαῖς σχολαῖς λέγεσθαι, c. 27). Et ce texte d'ailleurs ne dit pas un mot de ce que croit ou prétend y voir M. Torr. Plutarque veut simplement montrer pourquoi les Pythagoriciens, à l'inverse des « harmoniciens », ne croyaient pas à la possibilité de diviser le ton en deux « demi-tons » égaux : c'est que, dit-il, si l'on désigne par 16 et 18 les deux cordes qui embrassent le ton, le seul nombre entier intermédiaire est 17 qui donne deux fractions inégales 17|16 et 18|17. Ensuite Plutarque, par une erreur de calcul grossière, paraît identifier la plus petite de ces deux fractions avec le *leimma* de Pythagore et de Platon, dont la valeur numérique est 243|256.

Mais ce que Plutarque ne dit pas, non plus qu'Aristide ou qui que ce soit, c'est

sage in Ptolemy, which he says I have misconstrued. But, before attempting to criticise my translations from the Greek, he would do well to learn the difference between the Indicative and Conditional moods. He makes Ptolemy say « simplement que l'intervalle hémitonique est intermédiaire entre 17/16 et 18/17 ». On the contrary, Ptolemy says that the Tone *is* not divided (οὐ διαιρεῖται) into two equal parts; but that, if it were, the half *would* be (εἴη ἂν πως) intermediate between the two intervals, 17/16 and 18/17, which *do* constitute (ποιοῦσι) the Tone [6].

The correctness of my method is proved by its results. Following Plutarch and these other authors in using the 18/17, 17/16, etc. for the arrangement of the intervals, I find that, while the notes I call *b*, *c*, *d*, *e*, give the Diatonic of Eratosthenes, those I call *b* 1, *c* 1, *d* 1, *e* 1, give Ptolemy's Severe (σύντονον) Diatonic and those I call *b* 1, *c*, *c* 1, *e* 1, give the Enharmonic of Archytas. And in all investigations you may be sure that you are right, when your principles lead you to established facts with which, at first sight, they have no connexion [7].

To judge by his remarks on p. 64, M. R. does not realize the nature of the question with which he has to deal. I have calculated the length of string and rate of vibration for the several notes. And if he wants to show that I am wrong, he must find an error in my calculations. Mathematics will never be upset by Rhetoric [8].

By giving a fixed pitch to each of the seventy notes, I find that the scales not only differed in their pitch, but also in the nature of their intervals. For example, I find that the Lydian group of scales not only differed from the Phrygian group in beginning on *Ré* in place of *Ut*, but in admitting a *minor* Tone while the other group had only *major* Tones. M. R., on the contrary, asserts (p. 65) that the scales « ne sont pas autre chose que la transposition, à des hauteurs différentes, d'une seule et même série d'intervalles ». In support of that view he cites a quotation from Aristoxenos (*apud* Porph. in Ptol. p. 258) in which a τόνος is defined as ὁ κατὰ τὸ σύστημα τόπος δεκτικὸς ὢν τελείου συστήματος ἀπλατής. But, to make this suit his theory, he must suppress the important words κατὰ TO σύστημα, and get the words δεκτικὸς κ. τ. λ., which only indicate the *length* of the τόπος, somehow to imply something

---

que cette division du demi-ton fût « *customary in his own time* ». Ceci est de l'invention de M. Torr. On ne peut pas discuter utilement avec un critique qui substitue, sans prévenir, ses propres fantaisies aux données des textes.

6. Je place sous les yeux du lecteur le texte de Ptolémée (p. 48 Wallis *ed. minor*) : Ἐπειδὴ γὰρ εἰς ἴσους μὲν δύο λόγους οὔτε ὁ ἐπόγδοος οὔτε ἄλλος τις διαιρεῖται τῶν ἐπιμορίων, ἴσοι δὲ ἔγγιστα ποιοῦσι δύο λόγοι τὸν ἐπόγδοον, ὅ τε ἐπιεκκαιδέκατος καὶ ὁ ἐπιεπτακαιδέκατος εἴη ἂν κατὰ τὸν μεταξύ πως τούτων λόγον τὸ ἡμιτόνιον.

On voit que Ptolomée ne dit pas une syllabe de la prétendue division *pratique* du ton en deux intervalles de 17|16 et 18|17. Il ne considère ces deux rapports, dont la «somme» est 9|8, que pour en conclure que le demi-ton, rigoureusement incommensurable, est compris entre ces deux fractions. Pour tout helléniste, même passable, l'emploie du conditionnel à la place de l'indicatif est un idiotisme qui ne change rien à la traduction. Encore une fois M. Torr a cité en faveur de son évaluation du demi-ton antique un texte qui ne dit rien de pareil.

7. Il tombe sous le sens que si les types si variés imaginés par les anciens pour l'accord des cordes mobiles du tétracorde avaient réellement l'origine que leur assigne M. Torr, ce n'est pas *une* des quatre formules diatoniques de Ptolémée qu'on devrait retrouver dans l'échelle générale — et encore grâce à quel coup de pouce! — mais les quatre. Il serait cruel d'insister.

8. Mais pas du tout! Lorsque le point de départ d'un calcul est faux, je n'ai pas besoin de m'occuper du détail des opérations. Je n'ai jamais contesté que M. Torr sût se servir d'une table de logarithmes et payer un facteur de diapasons; j'ai dit que tout cela n'avait rien de commun avec la musique antique : *lascia le muse e studia le matematiche.*

about «une seule et même série d'intervalles» of which no mention is made[9]. And then he cites the scales in Ptolemy (*harm.* II. 15). For brevity, let us speak of the intervals here as nos. 1-14, nos. 8-14 being a repetition of nos. 1-7 an octave further off. Then the intervals in the first of these scales are 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, the intervals in the second are 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, the intervals in the third are 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, and so forth. Manifestly, this is not a transposition of «une seule et même série d'intervalles» to different pitches; but the transposition of the scales to different pitches on a series of intervals of unalterable pitch[10].

At this stage of his article M. R. seems to have got so angry as not to know what he is saying. Here on p. 65 he writes : — « Apprenons donc à ce musicologue novice, puisqu'il paraît l'ignorer, le principe capital de la notation antique, reconnu par Bellermann depuis plus de cinquante ans et si parfaitement mis en lumière par Gevaert » ; and then he states the well-known rule about the tetrachords « blancs » and « noirs ». If M. R. had only had his wits about him, he would have avoided two absurdities. In the first place he would not have referred to Bellermann and Gevaert as the discoverers of a rule that is known to every reader of Alypios. And

---

9. Le texte d'Aristoxène peut se traduire : « Un ton est un lieu de l'échelle générale des sons où l'on établit un système parfait. » M. Torr a beau écrire le mot τὸ avec des majuscules longues d'une aune, il ne parviendra pas à extraire de ces mots un sens différent. Quant à prétendre qu'en parlant de système parfait Aristoxène ait simplement en vue l'*étendue* totale d'un pareil système, cela passe toute croyance. Le τόνος n'est pas un simple étui vide pour mirlitons de toute espèce, c'est une gaine percée de trous convenablement échelonnés, qu'on peut faire glisser dans son entier sur le clavier général des sons, mais où l'on ne peut loger qu'une clarinette exactement perforée à sa mesure.

10. Tout le monde sait que les tons de Ptolémée ne sont pas autre chose que les sept modes classiques ramenés à un même diapason, puis prolongés de part et d'autre jusqu'aux limites immuables d'un seul et même système parfait. Pour désigner les 15 degrés de chacun de ces tons Ptolémée emploie : 1° la nomenclature *thétique*, qui indique simplement le rang d'ordre de la touche dans le système cadre; 2° la nomenclature *dynamique* où chaque degré porte le numéro qui lui conviendrait, d'après les intervalles environnants, dans une échelle tonale de 15 sons conforme au type hypodorien. Or, si l'on construit complètement les sept échelles ainsi indiquées, en partant du proslambanomène dynamique de chaque ton, on retrouve les 7 tropes principaux d'Aristoxène, et les longueurs de cordes fournies par les tables de Ptolémée montrent bien que ces 7 tropes sont, dans chaque nuance d'accord, constitués identiquement avec les mêmes intervalles. Ce sont de véritables échelles de transposition auxquels il ne manque que le nom.

Ptolémée en admet d'ailleurs d'autres, et même en nombre illimité, ainsi qu'il résulte d'un passage bien connu (*Harm.*, II, 7) : « Pour accommoder la mélodie au diapason de « la voix, il suffit de hausser ou de baisser en bloc le diapason de l'instrument tout « entier, sans rien changer aux intervalles mélodiques (μηδεμιᾶς γε παραλλαγῆς περὶ τὸ « μέλος ἀποτελουμένης) etc. » Cp. aussi *Harm.*, II, 6 (p. 117 Wallis, *ed. min.*) : « Il « y a deux espèces de *métaboles* de ton : l'une consiste à transporter la mélodie tout « entière à une tension plus aiguë ou plus grave, *sans rien changer à la forme « modale*... » (καθ' ἣν ὅλον τὸ μέλος ὀξυτέρᾳ τάσει δείξομεν ἢ πάλιν βαρυτέρᾳ, τηροῦντες τὸ διὰ παντὸς τοῦ εἴδους ἀκόλουθον).

C'est assez dire que pour Ptolémée, comme pour tous les auteurs anciens, une échelle de transposition n'est qu'une échelle de transposition, n'altérant en rien les rapports des intervalles successifs qui composent le système normal. D'après M. Torr, les anciens auraient été incapables de transposer exactement aucune mélodie, chaque changement de diapason impliquant une altération modale !

in the second place he would not have offered to teach me a rule that is exhibited in all its bearings on p. 18 of my pamphlet [11].

In this frame of mind he gives (p. 66) a garbled version of a statement on p. 20 of my pamphlet. I said there that, dividing an octave into 1200 equal parts, M. R's transcript makes the voice successively descend 300, ascend 100, ascend 200, ascend 200, ascend 100 and descend 100, when in reality it descends 294, ascends 27, ascends 267, ascends 204, ascends 27 and descends 27. He says that I have only replaced the notes « Ré, Si, Ut, Ré, Mi, Fa, Mi » by the notes « Ré, Si, Si et quart, Ré, Mi, Mi et quart, Mi » — in other words, that I have only replaced the intervals of 300, 100, 200, 200, 100, 100, by intervals of 300, 50, 250, 200, 50, 50. That, of course, is quite misleading. I may add that the intervals of 294, 27, 267, 204, 27, 27 are obtained by calculations that M. R. has not attempted to disprove [12].

Finally, in dealing with the duration of the notes, he makes astonishing mistakes (p. 67) of which I need only notice two. Speaking of the Euripides fragment, he takes the Z above the ωε for a musical note *(Mi)*. Yet this Z is surmounted by the dot which distinguishes the separating sign Z from the musical note Z. And to leave no room for doubt, there is a dot behind the musical note I which follows this Z, just as there is a dot behind the musical note that follows the separating sign in all the other verses. And then, in speaking of the Tralles inscription, he identifies the separating sign there with a sign of duration in Bellermann's *Anonymos*. Yet this sign consists of two lines meeting at an obtuse angle with a dot above; whereas the other consists of two lines meeting at a right angle without any dot [13].

---

11. J'assure à M. Torr que la colère n'a nullement troublé la lucidité de mon jugement; du moins en ai-je assez conservé pour éviter soigneusement les expressions trop vives du genre de celles qu'on lit ici et qui se présentaient si naturellement sous ma plume. M. Torr paraît croire qu'Alypius nous a laissé un exposé raisonné de la notation antique; il n'en est rien; le manuel d'Alypius ne se compose que de tableaux tout secs qu'il restait à interpréter et à ramener à leurs principes : c'est ce qui a été la tâche méritoire des savants dont M. Torr affecte de parler si légèrement. S'il avait mieux médité leurs travaux, s'il avait réellement compris la différence fondamentale de notation entre les deux espèces de tétracordes, ou réfléchi à la distinction entre les genres chromatique et enharmonique, mon honorable contradicteur n'aurait jamais conçu l'idée excentrique d'attribuer une intonation unique — *a fixed pitch* — à chacune des 70 notes antiques et de renvoyer le lecteur à ce tableau comme à un simple dictionnaire!

Or j'ai beau relire la p. 18 de sa brochure à laquelle se réfère mon contradicteur : je n'y trouve pas une syllabe qui indique que M. Torr ait compris que si les échelles enharmoniques et chromatiques se notent par les mêmes *signes*, ces signes correspondent à des intonations toutes différentes.

12. Le *garbling* n'existe que dans l'imagination de M. Torr. J'ai expressément annoncé (p. 66) que je ramenais sa transcription chiffrée à une forme *à peu près intelligible* pour les musiciens. C'est ce que j'ai fait avec une loyauté absolue, et, si le résultat mélodique s'écarte *très légèrement* de celui qu'a rêvé M. Torr, c'est tout à son avantage, puisque sa véritable version substituait au simple quart de ton des intervalles encore plus petits et plus inchantables. Quant aux calculs de M. Torr, je répète que je n'avais pas à les discuter, puisqu'ils reposent sur deux hypothèses également fausses : l'échelle générale et immuable des sons, et le caractère enharmonique de l'*Hymne à Apollon*, ou plutôt l'impossibilité où M. Torr s'est placé de distinguer le chromatique et l'enharmonique.

13. M.T. aggrave ses torts en y persistant. La forme du caractère placé au-dessus de la syllabe ωε, non moins que le dédoublement de cette syllabe, suffisent à prouver qu'il s'agit bien de la note Z et non pas du signe séparatif.

Quant à la direction plus ou moins oblique de la petite haste qui prolonge de

These, I think, are all the points in M. R's article, that require any notice. As for the tone of the article, I do not the least complain of it. On the contrary, it affords me satisfaction: for experience has taught me that, when a temperate statement of the evidence is only met by angry declamation, the case is won[14].

Yours, etc. CECIL TORR.

CHRONIQUE

HONGRIE. — M. Jean KIRALY vient de consacrer une excellente monographie au droit hongrois au moyen âge : *Porsony város joga a Kœzépkorban* (*La juridiction à Presbourg au moyen âge*, 464 p.). Les documents conservés à Presbourg ont permis à l'auteur de retracer toute la vie juridique de l'ancienne capitale hongroise. Il compare ce *droit* avec celui de quelques villes d'Allemagne et nous donne en même temps une contribution très précieuse à l'histoire de la justice et des corporations en Hongrie au moyen âge.

— Le chef du bureau de statistique de Budapest, M. KŒRŒSI, a commencé, il y a quelques années, une publication du plus haut intérêt. Il s'agit de décrire, au point de vue économique et intellectuel, chaque comitat hongrois tel qu'il est à la fin de notre siècle. Nul doute que ces monographies, quoiqu'elles ne soient pas trop développées, ne deviennent des sources précieuses pour les futurs historiens. Le deuxième volume de ces *Monographies des Comitats* (*Megyei Monografiák*, 328 p. in-8°) vient de paraître. Il contient les comitats Somogy par le comte Emerich SZÉCHENYI junior ; Eugène GAAL a traité les comitats Békés et Csanád ; Geyza BALLAGI, l'auteur de la *Littérature politique des Hongrois*, le comitat Zemplén, et Paul BERÉNYI, le comitat Sapron (Oedenburg).

---

moitié la valeur de la longue, dans le texte de Tralles, c'est une pauvre chicane qui ne mérite pas qu'on s'y arrête. Contentons-nous de remarquer que si le crochet que M. Torr prend pour un signe séparatif avait réellement ce sens, sa présence sur le mot ζῆς (au milieu du premier vers) serait inintelligible.

14. Je n'ai mis dans mon article ni déclamation ni colère. Je crois y avoir fourni la preuve documentaire des grosses erreurs où M. Torr s'est laissé entraîner par la fureur de contredire. Je l'ai fait avec l'énergie qu'il convient d'opposer à toute attaque, même inconsidérée et frivole, contre les fondements même de la science. Je l'ai fait aussi avec le vif regret qu'on éprouve quand une pareille incartade émane d'un ami et d'un collaborateur. La réponse de M. Torr ne change rien au fond de la question, ni à ma conviction ; elle n'améliore pas non plus son cas scientifique : *perseverare diabolicum*. Mais il n'est jamais trop tard pour se repentir.

T. R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 août 1896.

M. Heuzey rend compte des résultats de sa mission à Constantinople, d'où il a rapporté au musée du Louvre les monuments chaldéens que M. Paul Cambon, ambassadeur de France, a obtenus de la générosité du sultan Abdul-Hamid, monuments qui, pour la plupart, remontent aux plus lointaines origines de la civilisation asiatique. En voici la nomenclature : 1° Un bétyle ou galet sacré autour duquel Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, a inscrit la relation de son règne ; 2° une grande lame de bronze ou de cuivre, en forme de fer de lance et ayant 90 centimètres de longueur, portant un lion gravé avec le nom d'un très ancien roi du pays de Kish ; 3° une tête de taureau en bronze aux yeux incrustés de nacre et de lapis ; 4° deux fragments d'une stèle sculptée, dont l'inscription contient le nom de la ville d'Agadé ; 5° quatre grandes tablettes d'argile, de la deuxième dynastie de la ville d'Our ; 6° un choix de vingt tablettes plus petites, mais d'un intérêt historique exceptionnel en ce qu'elles fournissent, pour la première fois, plusieurs dates authentiques des règnes de Sargon l'Ancien et de son fils Naram-Sin, qui vivaient vers 3800 a. C. Ce fait est établi par un travail opéré sur plusieurs milliers de fragments, et, à ce sujet, M. Heuzey prend date en lisant une note dans laquelle M. François Thureau Dangin, attaché à sa mission, déchiffre et traduit la plupart de ces documents. A côté des campagnes entreprises contre le pays d'Elam, d'Erech, de Goutti, d'Amourrou (la Syro-Palestine), on y trouve des faits archéologiques d'un intérêt exceptionnel, comme « la reconstruction du temple de Bel à Niffer », et surtout « l'édification du temple d'Anounit à Babylone », première mention historique connue de cette grande cité asiatique. — Le président, au nom de l'Académie, félicite M. Heuzey de l'heureux résultat de sa mission à Constantinople. — M. Oppert fait ressortir l'importance capitale de ces découvertes qui remontent au XXXVIII° siècle a. C. — S'appuyant sur des textes précis, il repousse l'identification avec Sargon I^{er} du nom d'un roi qu'on ne peut lire que Bingani-San-eres. Ce dernier a pu être le fils de Sargon I^{er} et le prédécesseur immédiat de Naram-Sin, fils du même Sargon. — M. Menant dit ne pouvoir que s'associer aux justes observations de M. Oppert, qu'il avait déjà développées dans un mémoire que des circonstances particulières l'ont empêché de publier.

M. Eugène Müntz termine la seconde lecture de son mémoire intitulé la Tiare pontificale du VIII° au XVI° siècle.

M. Homolle fait, au nom de M. Théodore Reinach, une communication sur une épigramme funéraire de l'île de Rhodes, dont l'estampage et la copie ont été envoyés à l'auteur par M. Victor Toussaint directeur du Scolasticon des frères de la doctrine chrétienne. — Cette petite pièce, dont la métrique est irréprochable, est remplie de réminiscences homériques et n'est pas un mauvais spécimen du genre dont on trouve tant d'exemples dans les recueils de Kaibel, de Cougny et d'Hoffmann. Le titulaire du monument, le jeune Daphnaios, était mort à l'âge de quatorze ans, écrasé par un rocher qu'il avait reçu sur la tête. Ses parents lui élevèrent un monument, et le poète, s'identifiant au défunt, s'adresse à ce tombeau et à cette stèle pour les inviter à le pleurer et à faire connaître au monde sa triste destinée.

M. Ardaillon, ancien membre de l'École française d'Athènes, expose le résultat de ses recherches sur l'exploitation antique des mines du Laurium. M. Ardaillon, grâce à la bienveillance des ingénieurs d'une compagnie française qui a repris l'exploitation de ces gisements célèbres, a pu étudier à loisir les vestiges nombreux de l'industrie minière des Athéniens. Il convient de distinguer la mine et l'atelier métallurgique. La mine se compose d'un ensemble de galeries et de puits combinés pour atteindre le plus économiquement possible les amas minéralisés. Par la sûreté de l'attaque et la perfection de l'exécution, ces ouvrages dénotent une remarquable habileté professionneile. L'abatage du minerai et son extraction, le soutènement et la ventilation des chantiers, tout est conçu avec méthode et simplicité. Abondamment fournie par l'esclavage, la main-d'œuvre n'était pas ménagée et, bien qu'il soit impossible de la déterminer exactement, la production des mines a été très considérable. Les ateliers de métallurgie comprenaient deux parties bien distinctes : 1° les lavoirs, où le minerai, après avoir été classé par grosseur et par densité, était débarrassé des matières étrangères qui l'accompagnent; 2° les fours où le minerai enrichi se transformait en plomb d'œuvre. Soumis à la coupellation, ce plomb fournissait l'argent à une telle finesse de titre que, pendant longtemps, la monnaie athénienne a fait prime dans le monde grec. La production de ce métal précieux au Laurium a eu une importance capitale pour le développement économique de la ville d'Athènes.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42 — 19 octobre — 1896

413. — Émile SENART, membre de l'Institut : **Les Castes dans l'Inde. Les faits et le système.** Paris, Ernest Leroux, 1896. — XXII-260 p. in-12.

Sur un sujet plus que rebattu, M. Senart nous présente ici un ensemble de vues non seulement neuves, mais justes. C'est une bonne fortune rare. J'ai déjà eu l'occasion ailleurs, au temps même où le livre paraissait sous forme d'articles dans la *Revue des Deux-Mondes* [1], d'en parler assez longuement [2], et je ne voudrais pas trop me répéter ici. Je me bornerai donc à en indiquer brièvement le contenu.

Le livre, auquel l'auteur n'a pas fait d'autres changements que d'y ajouter un avant-propos et des notes donnant les références, se divise en trois parties : le présent, le passé, les origines. Dans la première, M. Senart, à l'aide d'une riche collection d'exemples typiques, décrit la caste, non telle qu'il est convenu d'en parler même dans l'Inde, mais telle qu'elle s'y présente aux yeux d'un observateur sans idées préconçues. Les castes ne sont pas des classes : leur nombre seul le montre assez clairement, et elles ne répondent que très imparfaitement au rang et à l'influence réelle de leurs membres. Elles ne sont pas non plus des corporations professionnelles, ni des divisions ethniques ou régionales, ni des sectes religieuses. Du moins elles ne sont rien de tout cela exclusivement ; mais elles sont un peu tout cela à la fois. Toute distinction sociale, toute différence de race et d'origine, de croyance et de pratique, d'occupation, de coutume et d'usage tend à produire une caste, c'est-à-

1. N°s des 15 février, 15 mars et 15 septembre 1894.
2. *Revue de l'histoire des religions*, t. XXIX, janvier-février 1894, p. 56 et s.

dire un groupe plus ou moins nombreux, fermé et strictement héréditaire, en principe du moins, retranché derrière des interdictions très étroites de commensalité et de connubium, des règles minutieuses de pureté et d'impureté et toute sorte d'usages d'autant plus inviolables qu'ils sont plus particuliers et plus bizarres. De là le nombre des castes, qui se chiffre par milliers. De là aussi leur persistance. Riche, puissante, considérée depuis des siècles, la famille brâhmanique des Tagore du Bengale n'a pas pu faire oublier encore la dérogation commise jadis par un ancêtre, et elle demeure exclue des rangs du Kulinisme. Tant que le souvenir subsiste, la barrière reste fermée. La caste est donc le moule de tout groupement dans le sein de la société hindoue. Nul individu n'y échappe : on n'est Hindou qu'à la condition d'appartenir à une caste. Ainsi considérée, la caste est un fait particulier à l'Inde, et M. S. s'élève avec raison contre les explications trop faciles par lesquelles on a cherché parfois à la rapprocher des divisions sociales observées ailleurs.

Dans la seconde partie, M. S. examine le passé de la caste. D'abord un certain nombre de témoignages directs, qui permettent de croire que l'organisation actuelle, moins compliquée sans doute, mais essentiellement la même, remonte très haut, au moins jusqu'à l'époque des Brâhmanas. Ensuite l'explication systématique qu'en ont donnée les Hindous et qui, en ce qu'elle a d'essentiel, remonte tout aussi haut et n'a plus varié depuis. D'après cette explication, il y aurait eu quatre castes primitives : brâhmanes, kshattriyas, vaiçyas et çûdras : toutes les autres seraient issues du mélange plus ou moins illicite des quatre castes pures. Dans les plus anciens documents, les Hymnes du *R*igveda, nous trouvons, en effet, la mention de trois classes, prêtres, nobles et peuple, ayant en face d'elles une race étrangère, hostile ou servile, de couleur plus foncée. Une division fort semblable se retrouve chez les Iraniens. Nous ignorons du reste jusqu'à quel point ces classes, dans l'Inde védique, ont pu ressembler à des castes.

Dans la troisième partie, M. S. expose ses propres vues sur les origines de la caste, ou, plutôt, il achève de les exposer, car elles ont déjà percé plus d'une fois dans ce qui précède. La théorie hindoue n'a jamais été adoptée en Europe intégralement, telle qu'elle l'a été encore récemment dans des articles anonymes publiés par un indigène dans le *Calcutta Review* [1]. Mais on a longtemps plus ou moins transigé avec elle. Les données fournies par les recensements de 1872, 1882 et 1892 l'ont définitivement ruinée. Il restait pourtant d'en expliquer la formation, ainsi que la formation de la caste elle-même, et, ici, des opinions très diverses se firent jour. Les uns, comme M. Sherring, mettaient le tout au compte du machiavélisme des brâhmanes, désireux d'assurer leur

1. *Bengal : Its casts and Curses*, dans les nos d'octobre 1894 à octobre 1895.

suprématie. D'autres, avec M. Nesfield, appuyaient de préférence sur le caractère professionnel des castes. D'autres encore, comme M. Risley, ne voulaient admettre que des facteurs ethniques [1]. M. S. fait à chacune de ces opinions sa part de vérité, mais il n'a pas de peine à montrer qu'elles n'expliquent suffisamment ni les faits, ni la théorie. Sa propre explication est en somme la suivante. Les Aryens, comme toute société humaine, ont eu des classes plus ou moins définies et héréditaires auxquelles il réserve, pour plus de commodité, la désignation de *varna*. Mais, au-dessous de ces divisions très larges et forcément flottantes, ils en ont eu d'autres en familles, tribus, clans, les γένη et *gentes* des nations occidentales, divisions infiniment plus rigides, entourées de barrières plus jalouses, avec leurs usages et leurs *sacra* particuliers. Ce sont ces dernières qui, usées partout ailleurs par une vie politique plus intense, survivent dans les castes réelles de l'Inde, et c'est de là que vient en droite ligne la législation rigoureuse qui les régit. Pour mieux les distinguer, M. S. les désigne par le terme de *jâti* [2]. Les *varnas* ont fourni au contraire le cadre des grandes castes théoriques, auxquelles rien n'a jamais correspondu exactement dans la réalité. La théorie leur a prêté une unité et une cohésion factices, en transportant sur elles une législation qui n'était vraie et fondée que pour les *jâtis*. Et elle a pu le faire d'autant plus aisément, qu'elle avait un quasi modèle dans le *varna* des brâhmanes. Ceux-ci, en effet, bien qu'ils ne soient jamais arrivés à ne former qu'une seule caste réelle, qu'ils aient été toujours divisés en un grand nombre de fragments séparés entre eux par des barrières aussi rigides que celles qui les séparaient du reste de la communauté, étaient cependant parvenus de bonne heure à une cohésion suffisante pour donner du moins l'illusion de l'unité. C'est sur ce *varna* des brâhmanes qu'ont été modelés les trois autres et, une fois le système ainsi constitué, il n'a plus fallu un grand effort d'imagination pour y faire rentrer certains éléments irréductibles à ceux-ci, à l'aide de la théorie des castes mêlées. C'est donc d'une confusion en partie voulue, mais en partie aussi fort naturelle, entre deux réalités également anciennes, les *varna* et les *jâtis*, qu'est sortie la théorie officielle et artificielle des castes. Il va sans dire que, une fois créée, la théorie, à son tour, a puissamment réagi sur la réalité. A tout le moins, elle lui a donné une sanction supérieure, religieuse et légale; elle a ainsi assuré la survivance de faits sociaux très archaïques et qui, partout ailleurs, ont depuis longtemps disparu.

A. Barth.

---

1. Cette dernière opinion a trouvé récemment son expression extrême dans un article de M. Charles Johnston : *Caste and Colour in Ancient India. Calcutta Review* octobre 1895. Les quatre castes officielles auraient été à l'origine quatre races, blanche, rouge, jaune et noire.

2. De fait, les deux mots sont synonymes et s'emploient tous deux dans le sens de caste; pourtant *jâti* désigne une collectivité plus restreinte que *varna*. On sait que le sens propre de ce dernier est « couleur », et celui de l'autre « famille, *gens* ».

414. — J. D. B. Gribble. **A History of the Deccan.** London, Luzac and Co 1896. 1 vol. gr. in-8°, p. iv-406.

L'ouvrage de M. Gribble, dont nous n'avons encore que le premier volume, aurait dû être intitulé : « Annales des dynasties musulmanes du Dékhan » ; car, en réalité, il ne donne que cela. L'auteur avait certainement le droit de choisir et de délimiter son sujet à sa convenance, mais non celui de donner au livre un titre inexact. Il ne devait pas dire non plus qu'avant la période choisie par lui, le Dékhan n'avait pas d'histoire. La proposition n'est vraie qu'en ce qui concerne le détail, pittoresque et biographique, de l'histoire politique. Mais nous avons les cadres de cette histoire, ce qui est déjà beaucoup, quand il s'agit d'une région de l'Asie, notamment d'une région de l'Inde, et, pour certaines parties de l'histoire générale, les données sont même abondantes, sans être, il est vrai, suffisamment précises. D'ailleurs, même pour la période musulmane, M. G ne sort guère de l'histoire politique : succession des dynasties et des souverains, guerres, intrigues de palais et de harem. Ni les conditions géographiques, ethnologiques, économiques de cette histoire, ni l'histoire des idées, des mœurs, des croyances, des institutions, de l'art et de la culture en général n'ont été sérieusement traitées et, sauf quelques descriptions occasionnelles ou des réflexions d'une généralité beaucoup trop vague, le lecteur n'apprend à peu près rien des neuf dixièmes de la population, qui ont continué de vivre de leur vie propre sous la mince couche des conquérants. M. G. n'est pas un philologue, on s'en aperçoit aisément à ses transcriptions sanscrites, arabo-persanes et même latines [1], et il n'a pu faire usage que de sources traduites. Mais il réside dans le pays, à Haidarâbâd, et il aurait dû, ce semble, sur tous ces points, nous donner mieux que des descriptions de seconde main et un choix de phototypies [2], s'il s'était proposé d'écrire une véritable histoire de Dékhan sous la domination musulmane.

Mais, ces réserves une fois faites, je suis heureux de reconnaître que M. G. s'est très bien acquitté de la tâche plus modeste (tâche qu'il revendique du reste expressément dans sa préface) de nous donner, à défaut d'une histoire complète, de simples annales. Et, en ceci, il fait une œuvre éminemment utile; car, tel qu'il est, le livre comble une lacune. Par Dékhan, M. G. entend la partie du plateau central de la

1. Par exemple, p. 24 et 61, *Vidhyanagara* « the city of learning », pour *Vidyânagara*. L'étymologie qui d'érive *Dakkhin* de *Dandaka*, p. 11, n'aurait pas dû être même mentionnée. Pour les transcriptions arabo-persanes, l'auteur paraît avoir été à la mercie de ses informants : elles varient parfois sur la même page. Cf. encore p. 29. *panes et circenses*. P. 19, l. 19, le lecteur doit s'imaginer qu'Aurangzèbe vivait en 1530.

2. Parmi ces phototypies, il y en a quelques-unes de fort médiocres. Plusieurs sont sans aucune indication, de sorte que le lecteur, s'il ne les connaît pas déjà d'ailleurs, ne sait pas ce qu'elles représentent. Ces petites négligences sont d'autant plus regrettables que l'exécution matérielle du volume est excellente.

péninsule qui s'étend entre les deux chaînes côtières des Ghâts, depuis la Taptî au nord, jusqu'à la Krishnâ au sud. Comme sources, il a surtout utilisé le Ferishta de Scott, les historiens musulmans de la collection Elliot et Dowson, et les *Gazetteers* de Bombay et de Madras. Le récit commence avec la première expédition des musulmans de Delhi au sud de la Tapti, sous Alâu'd-dîn en 1294, les guerres qui amenèrent successivement la chute des États hindous de Devagiri et de Varangal, et la fondation du royaume hindou de Vijayanagara [1]. La conquête aboutit à la révolte, comme toujours, et à la fondation, en 1347, de la dynastie des sultans Bâhmanî de Kulbarga et Bîdar. Les annales de ce premier état mulsuman forment Part I. — Part II comprend celles des cinq royaume en lesquels il se démembre vers la fin du xv^e siècle : les dynasties Barîd Shâhi de Bîdar, 1492-1609 ; Adil Shâhi de Bijâpur, 1489-1686 ; Nizâm Shâhi d'Ahmadnagar, 1489-1599 ; Imâd Shâhi d'Ellichpur, 1484-1572, et Qutb Shâhi de Golkonda, 1518-1686 ; ainsi que la chute finale du royaume hindou de Vijayanagara et les premiers progrès de la puissance mahratte. Sur les Mahrattes, l'auteur ne donne que le nécessaire et renvoie pour le reste au célèbre ouvrage de Grant Duff. — Part III retrace les dernières luttes d'Aurangzèbe, dans lesquelles s'épuisèrent les forces de l'empire de Delhi, la décadence irrémédiable de cet empire sous ses successeurs et la fondation, en 1723, de la dynastie des Nizâm de Haidarâbâd. L'histoire de cette dynastie, qui représente seule encore la domination musulmane dans le Dékhan, fera l'objet du deuxième volume. Il faut espérer que l'auteur y joindra un Index absolument nécessaire. Celui-ci n'a pas même une table des matières.

A. BARTH.

---

415. — **Nouvelles études sur la Restauration juive** après l'exil de Babylone par A. VAN HOONACKER, prof. à l'Univ. de Louvain ; Paris, Leroux ; 1896 ; in-8°, pp. 313.

Ce volume est le complément des travaux publiés précédemment par M. Van Hoonacker sur l'époque de la Restauration postexilienne [2]. La thèse de l'auteur est celle-ci : Contrairement aux opinions traditionnelles, le retour de Néhémie doit se placer avant celui d'Esdras. Le premier retour de Néhémie eut lieu en l'an 20 d'Artaxerxès I^{er} (445), celui

---

1. Le récit de cette fondation qui est donné au chapitre III, p. 24, et qui n'est qu'un roman, est accompagné de cette étrange note : « for another and more reliable account see chap. VII ». Il est évident que, dans l'intervalle d'un chapitre à l'autre, M. G. a pris connaissance des *Dynasties of Southern India* de M. Sewell, d'où il a tiré, en y ajoutant quelques erreurs, une relation plus exacte. Mais pourquoi a-t-il gardé la première ?

2. *Néhémie et Esdras* (1890) ; *Néhémie en l'an 20 d'Artaxerxès I^{er} et Esdras en l'an 7 d'Artaxerxès* II (1891) ; *Zorobabel et le second temple* (1892).

d'Esdras, en qualité de chef des rapatriés, en l'an 7 d'Artaxerxès II (398). Esdras se trouvait bien à Jérusalem au temps de Néhémie; mais il ne joue alors qu'un rôle très secondaire, et même presque effacé. — Ce système appuyé sur de solides arguments a l'avantage de résoudre de grandes difficultés. Si l'on s'en tient aux textes, il nous paraît difficile de le réfuter. Mais, comme, d'un autre côté, il bouleverse les idées et ruine par la base les théories sur l'origine de l'Hexateuque chères à toute une école critique d'Outre-Rhin, il n'a pas été accepté sans difficulté; ceux-mêmes qui s'y sont ralliés en principe ont formulé beaucoup de réserves et contesté la valeur de certains arguments produits par M. Van Hoonacker. L'ouvrage qu'il vient de publier est une réponse à ces critiques. — Il établit d'abord contre M. Kosters [1] que la reconstruction du temple par les Juifs et le retour de ceux-ci sous la conduite de Zorobabel, au temps de Cyrus, est un fait historique et non une pure légende. Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire à la théorie de M. V. H. de défendre avec autant d'acharnement qu'il le fait l'exactitude du nombre (43360) des compagnons de Zorobabel. Il y a assez d'erreurs de chiffres dans la Bible, et dans les parties dont le caractère historique ne peut être mis en doute, pour qu'une fausse indication numérique ne puisse infirmer l'autorité du passage en question. Il aurait pu facilement, croyons-nous, concéder une exagération dans ce chiffre sans rien abandonner de ses conclusions [2]. — La seconde étude est destinée à prouver que les travaux de reconstruction du second temple furent *commencés* par Zorobabel et ses compagnons deux ans après leur arrivée sous le règne de Cyrus, et *repris* en l'an 2 de Darius Ier. — M. Kosters admet bien qu'Esdras est venu après Néhémie, mais il veut le faire arriver sous le règne d'Artaxerxès Ier. Dans son troisième chapitre M. Van H. montre que les arguments opposés à sa théorie par le critique hollandais sont sans valeur, que l'Artaxerxès d'Esdras (VII, 7-8) est bien le deuxième de ce nom et que la date 398 doit être maintenue. Cette dernière étude occupe à elle seule la moitié du volume. — M. V. H. a trouvé la solution de toutes les objections sans exception. Quelques-unes de ses réponses, on le conçoit, peuvent ne pas paraître très concluantes, surtout celles qui reposent sur des appréciations subjectives, car souvent en ces matières ce qui paraît évident pour l'un est très douteux pour l'autre. D'ailleurs, la théorie de M. V. H. nous paraît si bien établie que nous ne croyons pas qu'elle puisse être mise

1. C'est principalement l'étude du prof. Kosters intitulée : *Het Herstel van Israël in het perzische tijdvak* (Leide, 1894) que M. V. H. a en vue dans son travail : mais il a groupé autour des objections formulées par le professeur de Leide, toutes celles qui ont été proposées contre sa théorie par d'autres critiques.

2. P. 93. L'interprétation du nom *Zerubbabel* par « Ecrase Babel » nous paraît très douteuse. On ne connaît, croyons-nous, aucun autre exemple d'un nom propre (réel et non symbolique) formé avec l'*impératif* d'un verbe.

en doute, alors même qu'il resterait quelques difficultés dont la solution claire et définitive n'a pas été fournie.

J.-B. CHABOT.

---

416. — Léopold MABILLEAU, **Histoire de la philosophie atomistique**, ouvrage couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, 1 vol. gr. in-8°, VII-560 p. Paris, Félix Alcan, 1895.

La section de philosophie de l'Académie des Sciences morales avait été heureusement inspirée en mettant au concours, pour le prix V. Cousin, l'histoire de cette doctrine demeurée si vivace à travers les controverses scientifiques, l'atomisme. On pouvait espérer que l'histoire générale devrait, une fois de plus, à l'initiative de l'Académie un de ces travaux d'érudition étendue et approfondie que les philosophes français, par modestie ou inertie, hésitent trop souvent à entreprendre. A cette attente répond pour une bonne part le mémoire considérable de M. Mabilleau. C'est aujourd'hui l'exposition la plus claire, la plus complète même de l'histoire de l'atomisme qui ait été écrite en langue française, voire en aucune langue. Ce gros livre est d'une lecture facile, très riche en citations, sans surcharge excessive. La langue est simple, aisée, abondante, quelque peu diffuse même. Certaines pages, hâchées en paragraphes trop courts et sans cohésion, portent la trace d'une composition trop hâtive. Les discussions d'idées, et plus encore les discussions de faits, — sur la question de savoir pourquoi Gassendi a adopté l'atomisme, — seraient plus convaincantes si les détails en étaient plus resserrés et mieux organisés.

M. M. étudie successivement en quatre livres l'atomisme dans les philosophies hindoue, grecque, arabe et moderne. Un cinquième et dernier livre est consacré à l'atomisme dans la science. Le livre Ier est une utile acquisition pour l'histoire générale de la philosophie. L'atomisme hindou avait été jusqu'à présent exclu des histoires de la philosophie. M. M. répare cette lacune et on ne saurait guère lui en vouloir d'avoir rédigé ce chapitre d'après des travaux de seconde main s'il n'avait recouru trop souvent à des autorités contestables ou vieillies, notamment aux *Essays* de Colebrooke. Quant aux analogies que M. M. découvre entre les doctrines de Kanada et celle de Démocrite, nous n'y pouvons trouver la moindre preuve d'une influence quelconque de la philosophie hindoue sur la naissance de l'atomisme grec. Autant la parenté entre les mythes de l'Inde et ceux de la Grèce est évidente et explicable parce qu'ils sont des mythes collectifs communs à toute une race, autant la transmission des idées abstraites et scientifiques est rare, difficile et hasardeuse. Trop de distance dans le temps et dans l'espace sépare Démocrite de Kanada pour qu'on soit en droit, en l'absence de tout document, de supposer de l'un à l'autre aucune relation d'influence. Au

reste, l'hypothèse des atomes est une démarche assez simple de la raison déjà maîtresse des principes mathématiques pour qu'on en puisse faire honneur au génie grec. Et c'est précisément un des mérites du livre II de montrer que l'atomisme grec a été « l'achèvement de la philosophie *naturelle* de la nature », c'est-à-dire qu'il a été purement scientifique, indépendant de tout postulat métaphysique ou théologique. Il est fâcheux seulement que M. M. compromette sa thèse en faisant entrer le système d'Anaxagore dans l'histoire de l'atomisme alors que ce dernier rejette l'homogénéité des atomes et substitue au mécanisme de Démocrite l'action d'un principe spirituel.

La partie la plus nouvelle du mémoire de M. M. est le chapitre consacré à la doctrine des Motecallemin, ces gardiens de la tradition coranique orthodoxe qui ont opposé l'atomisme de Démocrite au déisme rationaliste des aristotéliciens Arabes. Mais nous trouvons moins heureuse la part faite aux alchimistes; ceux-ci expliquaient la transmutation des corps par les quatre éléments d'Empédocle qu'ils connaissaient par le *Timée* de Platon et qu'ils tenaient, non pas pour des principes irréductibles des choses, mais pour des formes mobiles d'une matière unique. En revanche, on estimera sans doute que M. M. passe avec une désinvolture trop aisée des Arabes à Gassendi par dessus la scolastique et les grands physiciens du XVI[e] siècle. Il écarte dédaigneusement les théories atomiques de Campanella et de G. Bruno. Il est trop sommaire aussi d'affirmer que, « quoi qu'en ait dit M. Lasswitz, ni Frascatar, ni Cardan, ni Telesio ne sont vraiment des atomistes » pour se dispenser d'utiliser ou de discuter les travaux si importants de l'érudit allemand. Que dire de l'omission de la doctrine de Galilée? C'est bien cependant par l'hypothèse des petits corps que ce dernier expliquait la fusion des solides et le raccourcissement des cordes humides et, le premier des modernes, poussait cette explication jusqu'à tenter la réduction du qualitatif au quantitatif. Et Huygens, que M. M. a totalement laissé de côté, ira plus loin encore; il montrera que la cohésion des corps solides est inexplicable sans l'hypothèse d'atomes invariables et égaux et donnera la formule de l'action réciproque des atomes en énonçant le principe de la conservation de la force.

Pour se conformer au programme imposé par l'Académie, M. M. a esquissé en cinquante pages, à la fin de son mémoire, le rôle de l'atomisme dans la science moderne. Cette étude, qui réclamait la compétence d'un ou de plusieurs spécialistes, a été écrite avec une visible précipitation, à coup de comptes rendus bibliographiques et d'articles de vulgarisation. M. Mabilleau s'y efface pour laisser, sans grand ordre et sans critique, MM. Meret et Riquier, Roscoe et Crookes parler successivement au nom des mathématiciens et des physiciens. Ce chapitre est la partie caduque d'un livre dont plusieurs parties sont vraiment solides et définitives.

Théodore Ruyssen.

417. — Ch. Justice. Anecdota Bruxellensia, III : le *Codex Schottanus* des extraits *De legationibus* (Recueil de travaux de l'Université de Gand, XVII). — Gand, Clemm, 1896, 1 vol. in-8° de 120 pp.

Le mot d'*Anecdota* attire tout de suite l'attention des lecteurs. On songe à Bekker, à Cramer, à Studemund, à Schœll; on s'attend à des textes nouveaux, philosophiques ou grammaticaux; on espère un commentaire de Proclus ou un lexique quelconque. Cet espoir est ici déçu : il n'y a rien d'*inédit* dans ce volume, que neuf lignes de Procope (p. 110) comblant une lacune indiquée par Niebuhr (t. I, p. 281, 20 de la Byzantine) : c'est peu pour justifier le titre. Le reste de la brochure se compose d'une étude sur les rapports du manuscrit de Bruxelles avec les autres manuscrits de la compilation porphyrogénète et sur leur archétype probable ; en second lieu, d'une collation de ce *Schottanus* sur lequel la vieille édition de Hoeschel était presque muette ou contenait des erreurs. Cette collation n'est pas même complète : elle est très abondante et très minutieuse pour Procope, dont M. Justice souhaite une édition critique, et pour quelques écrivains byzantins qui ne nous sont connus que par ces *Excerpta* : Pierre le Patrice, Priscus, Malchus, Eunape et Dexippe. Quant aux autres, Hérodote, Thucydide, Polybe, Josèphe, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Appien, Arrien, quelques-uns encore — c'est-à-dire ceux qui sont vraiment intéressants — ils sont passés sous silence, sous prétexte que « le texte en a été établi ou *pourrait en être établi* avec plus de sûreté. « C'est vraiment tromper l'attente des lecteurs. Heureusement que pour Dion Cassius on trouvera tous les renseignements dans la belle édition de M. Boissevain, avec laquelle le travail de M. Justice fait double emploi sur bien des points. Ajoutons qu'une note de M. Cumont, à la fin du volume, prouve le peu d'utilité de ce travail : sans rien pouvoir affirmer, il croit que le Schottanus n'est qu'une copie de l'*Ambrosianus* de Milan et qu'en tous cas ce dernier est bien meilleur. Alors, à quoi bon cette collation, au lieu de celle de l'*Ambrosianus?*

P. Couvreur.

---

418. — J. Hooykaas. De Sophoclis Œdipode Coloneo. Leyde, Sijthoff, 1896, un vol. in-8° de 104 pp.

Il y a dans cette dissertation inaugurale, faite un peu de pièces et de morceaux, trois thèses principales. Aucune des trois, je crois, n'est aussi nouvelle que M. Hooykaas veut bien le dire ; ou bien ce qu'il y a de nouveau est fort contestable. Œdipe, dit-il d'abord, dans la tragédie de Sophocle, n'est pas *sanctus*, ὅσιος, il est ἱερός, *sacer* : ne serait-ce pas au fond une distinction de mots ? et si tout le monde conviendra qu'Œdipe n'est pas parfait, (car Sophocle là comme ailleurs a observé le

précepte ordinaire de la tragédie grecque), on ne verra pas en lui un « père uniquement occupé de son propre salut, qui néglige les coutumes et les lois des ancêtres, qui renie sa patrie, déteste ses fils, et dont le cœur est violent et irascible ». Malgré M. Hooykaas, nous continuerons à admirer la majesté de ce vieillard qui a tant souffert et qui touche enfin au repos, et la sérénité religieuse, l'apaisement divin qui donne à la pièce son charme et aussi son unité. — En second lieu, après une beaucoup trop longue digression sur les Furies dans Eschyle (20 pages) et dans les autres pièces de Sophocle (10 pages), M. H. démontre que les Furies ne jouent aucun rôle dans la vie d'Œdipe, et que si son apothéose a lieu dans un lieu qui leur est consacré, le hasard est seul en cause. Tout le monde sait, en effet, qu'aucune *Erinys* ne peut poursuivre Œdipe, qui n'a commis aucun meurtre volontaire; mais tout le monde comprend aussi pourquoi ce sont les *Euménides* qui accueillent sur le territoire de l'Attique celui qu'a si longtemps poursuivi la colère des dieux. — Enfin, frappé de certaines imperfections et même de certaines contradictions, M. H. part de là pour se confirmer dans l'opinion que la pièce est inachevée et que c'est la dernière qu'ait écrite Sophocle. Cette conclusion n'a rien que de banal, l'opinion contraire étant fort peu répandue. Mais peu s'associeront aux jugements de M. Hooykaas qui trouve dans *Œdipe à Colone* de beaux vers, des parties lyriques agréables (seulement?), mais qui n'y voit ni unité, ni plan, ni intérêt. A quoi bon comparer *Œdipe-Roi*, l'œuvre dramatique la plus puissante que l'homme ait jamais écrite? La comparaison ne prouve rien. *Œdipe à Colone* est autre chose, une œuvre religieuse pleine de grandeur et de noblesse [1].

P. Couvreur.

---

419. — **Altisländisches Elementarbuch.** Von Dr. B. Kahle, Privatdocent an der Universitæt Heidelberg. (Sammlung von Elementarbüchern der Altgermanischen Dialekte, herausgegeben von Dr. W. Streitberg. III.) Heidelberg, C. Winter, 1896. In-8, xij-238 pp. Prix : 4 mk. ou 4 mk. 80.

Le tome III du recueil dirigé par M. Streitberg [2] paraît avant le tome II : interversion qui ne saurait offrir aucun inconvénient, puisque chacun des volumes forme un ouvrage absolument isolé et que l'unité

---

1. On n'apprendra pas sans étonnement que « les catholiques vont à Lourdes après leur mariage » (p. 44). P. 70, on trouvera une discussion assez inattendue sur quelques passages bibliques, qui ne marque pas grandes connaissances en exégèse. Enfin, p. 78, M. H. se donne bien du mal pour expliquer τὴν σὴν ἐρινύν au vers 1300, alors qu'il remarque lui-même en note que M. Tournier (et non *Fournier*) en a donné le sens véritable.

2. Cf. *Revue critique*, XLI (1896), p. 203.

de la collection réside dans le tome Ier, dont on connaît toute l'importance et la valeur. L'essentiel est que les suites tiennent toutes les promesses du début, et sur ce point j'ai fort peu de réserves à faire.

Je voudrais bien n'en pas faire du tout, tant l'ouvrage de M. Kahle est scientifiquement irréprochable [1]. Je le souhaiterais d'autant plus, que la *Revue* ne dispose pas de caractères vieux-norrois, et que, en essayant de préciser ou de détailler la critique générale que je lui adresserai, je risque à mon tour des approximations graphiques qui ne sauraient manquer de le scandaliser. Ce que je lui reproche, c'est de ne pas répondre entièrement à son titre, de ne point s'être assez soucié de rester élémentaire, d'exiger parfois du débutant un trop violent effort d'attention et de mémoire. Évidemment, il a visé à la brièveté avant tout, et il y a merveilleusement réussi : si l'on songe que la grammaire d'une langue aussi hérissée d'accidents phonétiques que le vieux-norrois tient en 144 pages, et que l'élève est ensuite mis en mesure de traduire près de 50 pages petit texte de chrestomathie au moyen d'un lexique d'égale longueur à peine, on admirera de confiance l'effrayant travail de condensation que suppose le système adopté par l'auteur. Mais ce système suppose aussi, malheureusement, des lecteurs incapables d'oubli et des compositeurs infaillibles ; car les coquilles elles-mêmes ne sautent pas aux yeux du novice que cette excessive concision déroute [2]. On voudrait que M. Kahle, au risque d'allonger quelque peu son livre, eût pris la peine de se répéter de temps à autre : que, par exemple, au lexique, un article *orta* renvoyât à *yrkia* ou au n° 396 ; qu'un ou plusieurs paradigmes complets de la déclinaison si importante du participe passé renseignassent d'un coup d'œil sur toutes les particularités qu'elle présente, sans qu'on fût obligé d'aller les chercher sous diverses rubriques phonétiques plus ou moins compliquées; qu'un plus grand luxe de gloses éclaircît la gauche et pénible rédaction des auteurs de sagas, obscurcie encore par la criante invraisemblance des scènes qui s'y déroulent et l'étrangeté des idées qui s'y agitent. De qui parle Hallgerd lorsqu'elle avertit Bergthôra *at vit skulum eigi skildar* (p. 173, au

---

1. A-t-il craint d'empiéter sur le domaine de l'*Urgermanische Grammatik*, en abordant certaines questions théoriques qui pourtant sembleraient de son ressort? Rien n'est plus étrange que de voir la désinence de sg. 2 des verbes utilisée en fonction de sg. 3 : M. Streitberg ne fait que constater le phénomène, et l'on ne saurait lui en demander davantage ; mais M. Kahle, plus laconique encore, se contente de donner le paradigme, en ajoutant (p. 115) que cette désinence à tout faire envahit aussi sg. 1. On ne serait pas fâché d'avoir quelques lueurs sur les origines d'une aussi surprenante confusion.

2. La plus grave est (p. 206, col. 1, l. 9) *vorher*, qu'il ne corrigera qu'après avoir rencontré plusieurs fois *huadan* ou l'avoir mentalement rapporté à *thadan*. En voici quelques autres : p. 45, n° 164, *Nom.*, lire *Urn.*; p. 149, l. 6, *fólget*, lire *folget* ; p. 150, lire *kostgaéfom* en un seul mot ; p. 155, l. 5, lire *skipsveriom* ; p. 166, l. 22, lire *óvinsaéld*. Les guillemets ne sont point toujours ouverts ou fermés où il le faudrait, et au lexique un article *fata* renvoie à *feta* qui n'existe pas.

bas)? Quelle est au juste la suite logique du discours dans *ok fari thar elian eptir... ok mun hugr fylgia vexti* (p. 182, l. 26)? Ces menues énigmes sont d'autant plus irritantes, qu'il eût suffi de quelques mots pour les résoudre, et de l'addition d'une dizaine de pages pour faire du livre l'instrument de travail hors ligne qu'il deviendra certainement pour quiconque l'étudiera avec persévérance.

Car ces critiques même n'auront guère d'application qu'en France, et il est fort possible que la pédagogie allemande n'en ait que faire : d'abord, le vieux-norrois est une langue germanique, et les Allemands y découvrent d'emblée des affinités qui nous échappent; puis ils auront dans chaque Université un guide qui aplanira la voie, tandis que les rares Français qui s'adonneront à ces études seront presque tous des autodidactes. On ne saurait trop leur recommander l'usage du livre de M. Kahle, où ils trouveront tant de documents sous un si mince volume. Mais on leur doit en même temps un avertissement indispensable : traduire le premier article de la chrestomathie, en s'aidant au besoin, comme contrôle, du texte de l'Évangile de saint Luc; mais s'arrêter là où l'homélie quitte ce texte, et passer aux fragments de sagas, dont la langue et le style sont, du moins pour les premiers, moins contournés; surtout et partout, ne pas se rebuter des difficultés et ne pas s'y buter, passer outre, aller jusqu'au bout, et les reprendre plus tard en revenant sur ses pas. Arrivés au terme de leur traduction, ils en sauront assez, soit les futurs germanistes pour assigner au germanique-septentrional son rôle et sa place dans l'ensemble de la famille, soit les futurs scandinavistes pour aborder directement d'autres textes de prose et se former eux-mêmes par la pratique.

V. Henry.

---

420. — **Universitas Linguarum Litvaniae** in principali Ducatus eiusdem Dialecto grammaticis legibus circumscripta et in obsequium Zelosorum Neo-Palaemonum ordinata Permissu Superiorum anno a descriptione universi orbis 1737. Vilnae typis collegit Academici Soc. Jesu. Denuo edidit indicem verborum adiecit Ioannes Rozwadowski. — Cracoviae. Sumptibus Academiae Litterarum. Apud Bibliopolam Societatis Librariae Polonicae, 1896. Pet. in-8, ij-83 pp.

Le titre de cet opuscule en indique suffisamment la teneur et l'importance : il s'agit d'une excellente petite grammaire lituanienne qui remonte à plus d'un siècle et demi, et que l'éditeur, avec la haute compétence qui lui appartient, reproduit telle quelle, sans y changer que les fautes évidentes d'impression; encore les relève-t-il en note. L'intérêt de la publication réside bien moins dans la morphologie ou même la phonétique de la langue, qui ont peu changé, que dans la notation des accents, à laquelle le jésuite polonais anonyme qui nous a légué ce document attachait une légitime importance pour l'élocution correcte et claire. Les lituanistes se trouveront ainsi en mesure de tracer l'évolu-

tion complète de l'accent, de 1737 à Kurschat, comme de Kurschat à nos jours, et ils ne pourront se dispenser de recourir à ces précieux témoignages d'un contemporain, dont M. Rozwadowski leur a beaucoup facilité la consultation [1]. Lui-même se propose de leur en donner l'exemple, et les *Indogermanische Forschungen* nous diront bientôt le parti qu'il en aura su tirer.

V. H.

---

421. — **Histoire de l'anciene Université de Provence ou Histoire de la fameuse Université d'Aix, d'après les manuscrits et les documents originaux**, par F. Belin, recteur de l'Académie d'Aix, 1re période 1409-1679, Paris, Picard, 1896, 1 vol. in-8°, xvi-755 p.

Le livre de M. Belin est la première étude sérieuse qui ait paru sur l'Université d'Aix, dont l'histoire avait donné lieu jusqu'ici à une épouvantable cacographie. M. B. est allé aux documents originaux, imprimés (comme les anciens Statuts) ou restés manuscrits dans les Archives de la Faculté de droit, de la ville d'Aix, du département des Bouches-du-Rhône. Pour ce vaste travail de dépouillement et de recherche, M. B. a trouvé les collaborateurs d'usage dans les archivistes, bibliothécaires et érudits locaux. Nous sommes persuadés qu'il n'a pas eu besoin, pour stimuler leur zèle, d'user de l'influence que lui donne sa haute situation : il lui a suffi de faire appel au patriotisme aixois. Nous ne voulons rien lui dénier de son travail et de son mérite, mais son œuvre nous apparaît un peu comme celle d'un consortium aixois désireux d'élever un monument à la gloire de la vieille capitale de la Provence. Chacun a apporté sa pierre, c'est-à-dire son document. M. B. a été l'architecte. De tous ces efforts réunis est née une construction solide et fort respectable, à laquelle ceux-là seuls qui ont aidé à l'élever seraient en droit de reprocher quelque chose, — comme nous le verrons.

L'ouvrage n'échappe pas complètement au défaut ordinaire de ces volumineuses publications locales. Le document s'y étale et s'y carre un peu trop à son aise. Était-il bien nécessaire, par exemple, d'analyser en détail (p. 193-196 et 199-201) et de nous donner in-extenso en appendice (p. 601-609) les statuts des deux communautés des Barbiers et Chirurgiens et des Apothicaires de la ville d'Aix, parce que ces communautés ont été agrégées en 1557 à la Faculté de médecine? Pourtant, à travers un développement assez touffu, on retrouve facilement les grandes lignes du sujet pour la période de 1409 à 1679 — à laquelle sont consacrés les quelque huit cents pages de ce premier volume.

---

1. Son index comporte 632 têtes d'articles, dont chacune en général commande de deux à trois formes.

La « fameuse Université d'Aix » fut fondée dans les premières années du xv[e] siècle, sous Louis II, roi de Sicile et comte de Provence : par Louis II et par un acte qui a été perdu, nous dit l'auteur ; mais il ne prouve pas suffisamment que cet acte ait jamais existé (p. 1-4). Ce qui est certain, c'est que le pape Alexandre V, à la requête de Louis II, et par une bulle de 1409, confirma ou établit — encore une fois, cela n'est pas clair — cette institution. Dès lors nous avons bien l'Université d'Aix.

Elle se réduisait tout d'abord aux deux Facultés de théologie et de droit. Encore y a-t-il des réserves à faire sur la première. L'enseignement théologique se donnait dans les quatre couvents des ordres mendiants et chez les religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem ; les professeurs et les étudiants en théologie n'étaient autres que les moines et *scholares* de ces couvents, travaillant et vivant à part sous la discipline de leur ordre, ne se manifestant dans l'Université que lors de la collation des grades ou dans les cérémonies officielles, par suite rattachés tout à fait artificiellement à l'Université (p. 96-118). En somme, l'Université était constituée par la Faculté de droit, et ce sont les statuts de cette Faculté que M. B. doit analyser pour nous décrire le régime de l'Université (p. 31-96).

Ces statuts ne diffèrent pas essentiellement de ceux des Universités voisines de Montpellier et d'Avignon. Leur principale originalité est dans les concessions qu'ils font, les libertés qu'ils accordent aux étudiants, afin de les attirer à Aix. Ainsi — et c'est là le point essentiel à relever — le chef de l'Université, le Recteur est, à Aix, un écolier élu par les écoliers. Cette prérogative, à vrai dire, paraît être restée lettre morte. Il n'est pas sûr qu'il y ait jamais eu, en fait, de recteur écolier. Un vice-recteur, pris parmi les docteurs, remplissait ces fonctions (p. 122-125), et en 1510 une réforme fut faite qui supprima en droit le recteur écolier et établit à sa place un recteur élu parmi et par les docteurs en droit (p. 138-141). Ce recteur-là porta, à partir de 1531, le nom de primicier (p. 146). On eut alors à la tête de l'Université le Chancelier, espèce de chef extérieur qui fut toujours l'archevêque d'Aix, et les trois officiers de l'Université, le Primicier, l'Acteur et le Trésorier (p. 147-154). Tous les trois devaient être docteurs de ladite Université et par le fait ils étaient toujours docteurs ès lois (p. 154).

Ainsi, se marqua et s'accrut l'importance particulière qu'avait eue dès l'origine, dans l'Université le « Collège » des docteurs ès lois. Cela devint vite de l'omnipotence. Au xvi[e] siècle s'accomplit une évolution que M. B. étudie avec le plus grand soin (chapitre ii, p. 143-264) et qui transforma peu à peu l'Université d'Aix en un simple collège ou corporation de docteurs : véritable corporation en effet, très exclusive, fermée obstinément aux docteurs étrangers (p. 175-181), s'inquiétant peu de l'enseignement, mais exploitant férocement un monopole fructueux, celui de la collation des grades, absolument comme pouvait faire du

sien la corporation des orfèvres ou celle des rôtisseurs. Ainsi l'Université se réduisait à la Faculté de droit et la Faculté de droit au Collège des docteurs ès lois.

Cependant, vers le milieu du XVIe siècle, on voit se former et grandir, à côté du droit, une Faculté de médecine. Elle se constitua en 1557 : à cette date, des « lectures » de médecine furent instituées, et la Faculté de médecine s'agrégea des docteurs étrangers ainsi que les deux communautés des barbiers et chirurgiens et des apothicaires d'Aix (p. 184-204). Dès lors, les deux facultés de médecine et de droit vécurent côte-à-côte. Elles se partagèrent la sollicitude de la ville d'Aix, qui en 1568 les dota chacune de deux chaires appointées par elle (p. 214-245). La ville d'Aix fut en effet — disons-le en passant — la seule protectrice de l'Université, pour laquelle ni les comtes de Provence, ni, après eux, les rois de France ne firent jamais rien.

Reste la quatrième Faculté, celle des arts. Elle n'existait pas à Aix aux XVe et XVIe siècles. Dans un long et savant chapitre intitulé : *les Origines de la Faculté des arts* (chapitre III, p. 265-326), M. B. étudie la façon dont était donné l'enseignement *des arts*, en dehors de l'Université, dans une école ou des écoles (cela n'est pas très clair) municipales. La ville d'Aix entretenait et surveillait cette école; elle appointait son chef particulier le Recteur des Ecoles ou de l'Ecole, sorte d'entrepreneur d'éducation avec qui elle passait un contrat, arrêtait un cahier des charges. L'Ecole d'Aix fut, à la fin, minée par la concurrence des jésuites d'Avignon. Alors la ville, secondée par les États de Provence, voulut créer un grand collège provincial qui devait servir de Faculté des Arts : elle venait de le confier aux Jésuites, quand ils furent bannis en 1594.

Ainsi fut donné l'enseignement supérieur à Aix jusqu'en 1603. A cette époque Henri IV fit table rase de tout ce qui existait : un édit royal créa de toutes pièces, sous le nom de collège royal de Bourbon, une université vraiment nouvelle avec les quatre Facultés, théologie, droit, médecine et arts. Dans son dernier chapitre (chapitre IV, l'*Université fondée à Aix par Henri IV et le Collège des docteurs, 1603-1679*, p. 327-574), M. B. étudie, — un peu longuement, ce semble, — cette université royale ou plutôt sa querelle avec l'ancien Collège des docteurs. Car, chose singulière! la vieille corporation locale subsista à côté de l'institution royale; elle perdit l'enseignement dont elle ne s'était jamais beaucoup soucié, mais elle conserva le privilège de conférer les grades, c'est-à-dire le seul droit qui rapportât de l'argent et qui lui tînt au cœur. Les Régents royaux, pour subsister, furent obligés de venir les uns après les autres prendre place dans le Collège, si bien que celui-ci absorba l'Université royale. Ajoutons que la Faculté des arts disparut en 1621 et fit place à un collège de jésuites. L'irrésistible force des coutumes locales ramena donc toute chose à l'état antérieur à 1603. Ce fut le triomphe de la corporation des docteurs. Ce fut aussi celui de l'anarchie. Une réforme s'imposait. Louis XIV l'accomplit en 1679. Alors

s'ouvrit une nouvelle période — que M. B. se propose d'étudier dans un second volume.

On voit que l'histoire de l'Université d'Aix, ne fût-ce que par ce caractère corporatif si fortement marqué et bien mis en relief par M. Belin, n'est pas sans intérêt. Ce qui serait intéressant encore, ce serait de dégager les tendances de l'ouvrage. Elles paraîtront bien claires à ceux qui se contenteront de regarder la couverture du livre et de lire l'épigraphe : *multa renascentur quæ jam cecidere.* Les petites Facultés, menacées de mort, voudraient bien échapper à ce dur destin : elles cherchent à affirmer leur existence, époussètent leurs parchemins et produisent leurs titres historiques. L'Université d'Aix doit être parce qu'elle a été, elle doit revivre comme la grande Université du Midi avec toute la clientèle du Levant : voilà bien le sens de l'épigraphe. Mais tournez les pages et vous verrez, non sans surprise, l'auteur démontrer allègrement que ce qui doit renaître... n'a jamais existé. Aix ne fut qu'un centre universitaire tout artificiel. Son université n'était pas une université enseignante, c'était une corporation de docteurs vivant de la collation des grades. Cette petite ville morte n'a jamais attiré la clientèle des étudiants, réservée aux grandes cités commerçantes. Dès le début, les professeurs payés par la ville abandonnèrent leurs chaires, parce qu'ils prêchaient littéralement *in deserto* (p. 126). Non seulement les écoliers étrangers n'accouraient pas, mais les Provençaux eux-mêmes lâchaient pied, allaient à Avignon ou à Montpellier. En vain Louis II essaya de les ramener par de paternelles exhortations (p. 23-26). Il n'y réussit pas. Ses fils Louis III et René d'Anjou durent recourir à la rigueur : par des lettres-patentes de 1424 et de 1460 (p. 126-128 et 130-131), ils édictèrent une amende de cent marcs d'argent fin contre ceux de leurs sujets qui fréquenteraient les Universités étrangères. Peine perdue, les bancs restèrent vides. Dans l'espoir de les garnir, les docteurs du Collège en arrivèrent à conférer les grades sans examens (p. 251-252), et cela ne servit de rien non plus. Voilà la vérité et il est évident qu'il ne la fallait point taire par complaisance. Mais alors pourquoi l'épigraphe? Hélas! l'épigraphe paraît bien n'avoir été mise sur la couverture que pour la satisfaction des collaborateurs dévoués qui ont fourni les matériaux du livre, et aussi pour la joie des Aixois moins érudits qui contempleront le volume à la devanture des libraires. Mais si un de ceux-là prend l'idée de l'aller lire à la Méjanes? Après tout ces choses-là arrivent !

Gabriel SYVETON.

---

422. — Léon MARLET. **Charlotte de la Trémoille, comtesse de Derby,** 1599-1664. Paris, 1895, xv. 300 p. in-12.

Il existait déjà une biographie de Charlotte de la Trémoille, par

Mme de Witt ; M. Marlet a trouvé le personnage assez intéressant pour lui en consacrer une seconde. Mme de Witt avait travaillé sur les lettres de Charlotte et s'était attachée surtout à faire comprendre ses aventures et son caractère ; M. M. a voulu replacer le personnage dans son temps en étudiant les documents de l'histoire de la Révolution d'Angleterre, de façon à contrôler les renseignements fournis par les lettres. Il a d'ailleurs repris les lettres, sinon dans le manuscrit original, du moins dans la copie faite autrefois par Marchegay. Il est archiviste-paléographe et bibliothécaire au Sénat. Tout cela fait espérer d'abord un solide travail d'érudition.

On est dérouté dès les premières pages par la forme incohérente de la bibliographie : énumération sommaire des ouvrages suivis chacun d'un numéro qui renvoie à la page où il est cité pour la première fois avec son titre complet ; l'examen de cette bibliographie augmente encore l'inquiétude : l'auteur, dans ses informations, semble en être resté aux ouvrages connus en France du temps de Guizot ; il ne connaît de documents que Thurloe et la collection de Mémoires de Guizot, sur Cromwell que la *Life* du XVIIIe siècle ; en fait d'histoires, il ne cite que les vieux ouvrages français, il ignore même Gardiner et Green, *Histoire du peuple anglais*. Pour la guerre de Trente Ans il cite Schiller (p. 31). Sur Cromwell il ne connaît que quelques anecdotes apocryphes (p. 43) et en reste au jugement de Bossuet « hypocrite raffiné »; d'ailleurs il ne cite même pas Carlyle, dont suivant toute apparence il ignore l'ouvrage. Il raconte encore le massacre des 40,000 protestants d'Irlande, sans mentionner le travail de Lecky.

Je m'abstiens de discuter la forme de ce récit : beaucoup de réflexions sentencieuses, des exclamations [1], des indignations, un appareil romanesque ; elle correspond à un goût littéraire différent du mien et qui est peut-être celui du public que l'auteur a eu en vue. Je ne discuterai pas non plus la conception de la Révolution d'Angleterre qui est exactement celle des *cavaliers* et des catholiques du XVIIe siècle.

Mais je suis inquiet de penser que ce livre, qui traite d'un épisode de l'histoire d'Angleterre, a probablement été lu par des érudits anglais. Ils y auront vu qu'en 1896 un archiviste-paléographe français, lauréat de l'Institut, a pu entreprendre un travail sur la Révolution d'Angleterre sans avoir pris la peine de se mettre au courant des travaux anglais sur la question, qu'il a pu écrire un livre de 300 pages sans connaître même l'existence des ouvrages fondamentaux de Gardiner, Green, Carlyle, Lecky, et qu'il ignore l'histoire intérieure de la Grande-Bretagne au point de croire que Charles Ier, en 1625, voulait « se mettre par l'inter-

1. En voici un spécimen qui donnera en même temps une idée de la philosophie de l'auteur. « Oh ! les pressentiments ! les pressentiments que rien ne peut chasser de l'esprit, que l'on serait si embarrassé d'expliquer par une raison sérieuse et auxquels l'avenir réserve d'ordinaire une si écrasante justification. »

médiaire du Parlement en contact avec la masse des citoyens, connaître l'état d'esprit et la situation matérielle de chaque comté, de chaque ville, quitte à ne donner satisfaction qu'à celles de leurs revendications dont il admettrait le bien fondé », tandis que « le Parlement... prétendait... réduire... le roi au rôle d'exécuteur passif de ses volontés » (en 1625!); qu'en Écosse l'application de la liturgie anglicane impliquait la ruine du régime de petites communautés ecclésiastiques autonomes institué 70 ans auparavant par Knox « et si cher au *jaloux particularisme des clans* » (l'auteur s'imagine évidemment l'église presbytérienne dans les Highlands); que « seule l'Irlande restait en dehors de ces agitations menaçantes » et qu'elle « devint le terrain de conciliation des deux races ennemies ».

Que penseront ces lecteurs anglais de l'état des connaissances historiques en France?

Ch. SEIGNOBOS.

---

423. — H. THIRRIA. **Napoléon III avant l'Empire.** t. II. Paris. Plon 1895, in-8° 591 p.

Ce volume, par la nature même du sujet, est beaucoup plus intéressant que le premier; ce n'est plus seulement une biographie, c'est l'histoire intérieure de la France de décembre 1848 à décembre 1851, c'est-à-dire dans une période sur laquelle n'existait aucun ouvrage d'ensemble satisfaisant. Le livre de M. Thirria pourra tenir lieu provisoirement d'une histoire parlementaire de la seconde républiqne.

L'auteur, suivant la même méthode que pour le tome Ier, a dépouillé les principaux journaux de Paris et de province et en reproduit de larges extraits de façon à faire voir en détail comment se sont présentés les conflits et quelle a été à chaque moment l'attitude de chaque parti. Cette méthode a l'avantage, en plongeant le lecteur dans un courant de polémique, de lui donner une impression très vive des passions et des préjugés de cette époque. Elle a l'inconvénient de laisser dans l'exposition quelques lacunes, car tous les renseignements ne se trouvent pas dans les journaux. Ainsi le rôle de Napoléon dans l'expédition de Rome n'est pas très nettement expliqué [1], on ne voit pas si l'auteur a fait usage des récits des agents français en Italie, il s'est abstenu de les citer.

---

1. Il est regrettable de retrouver chez un historien des formules qu'il vaudrait mieux laisser aux journalistes. « Les Italiens nous montraient déjà (en 1849) qu'ils élevaient l'ingratiude à la hauteur d'une vertu nationale. » Sans parler de la forme blessante de ce reproche, il repose sur une erreur matérielle; les Italiens du centre et du Midi n'ont aucun sujet d'être reconnaissants à la France qui les a empêchés de faire l'unité italienne de 1859 à 1870; les seuls Italiens qui aient reçu de la France un service sont les Lombards, et ils n'ont cessé de s'en montrer reconnaissants.

M. Th. a fait consciencieusement son œuvre de narrateur; il ne pouvait s'attendre à trouver des faits nouveaux. Son intention a été de présenter les faits déjà connus de façon à établir sa thèse : que Napoléon était virtuellement empereur dès le 10 décembre 1848, les électeurs en votant pour lui avaient entendu lui donner le pouvoir, le coup d'État n'a été que la ratification de la volonté exprimée trois ans auparavant par la nation. Des thèses de cette nature ne sont pas de celles qui peuvent se *démontrer* au sens exact du mot; il faudrait pouvoir dresser la statistique des opinions politiques de tous les Français de 1848 à 1851. Sur des questions pareilles nos méthodes historiques ne donnent que des impressions. M. Th. en regardant le coup d'État comme la conséquence inévitable de l'élection du 30 décembre 1848, suit l'opinion traditionnelle admise dans le monde conservateur, l'opinion classique dans laquelle ont été élevées les générations qui ont vécu sous l'Empire. Il la précise en constatant que Napoléon avait contre lui les députés et les journalistes, en un mot tout le monde politique; ce fut, dit-il, une lutte « entre l'assemblée soutenue par la presse presque toute entière et le prince soutenu par la Nation ». Mais cette Nation était un personnage muet, elle ne parla que par les élections de 1849 et 1850 et par le plébisciste de décembre 1851. Or, elle parla dans deux sens entièrement contradictoires. Aux élections de 1849 elle n'élut pas « le fort contigent bonapartiste qui était attendu », elle élut des royalistes hostiles à Napoléon et en 1850 elle parla dans un sens nettement républicain; ce ne fut qu'après le coup d'État qu'elle se décida à revenir au bonapartisme. M. T. néglige les premières réponses et ne tient compte que du plébiscite. « On ne saurait, dit-il, contester la sincérité de ce verdict national. Il n'y pas de pression officielle qui puisse entraîner 7 millions de suffrages. »

On pourrait tout aussi facilement admettre qu'un verdict rendu, après l'arrestation de tous les chefs de l'opposition, par des électeurs soumis à l'état de siège, ne représente pas le vrai sentiment national; M. Th. se fait illusion sur la force de résistance d'une masse électorale à la pression officielle, surtout sous la forme qu'elle prit en 1851, de déploiement de troupes, d'arrestations et de juridictions sommaires; il était facile au contraire de faire voter des paysans aussi ignorants que l'étaient les paysans français d'alors, encadrés par un clergé, des fonctionnaires, des maires et terrorisés par l'armée et la police. L'exemple des républiques hispano-américaines montre que la pression est aussi facile sur des millions que sur des groupes plus nombreux.

On pourrait avec les mêmes documents soutenir la thèse exactement inverse : l'élection de 1848 a été une surprise, en 1849 la nation s'est prononcée pour la monarchie dans les régions où dominait l'influence des grands propriétaires et du clergé, pour la république dans les grandes villes et les régions démocratiques du sud et de l'est; en 1850, elle venait à la république (la frayeur des monarchistes, leur précipita-

tion à supprimer le suffrage universel indique qu'ils le craignaient); le coup d'État a été un accident qui a interrompu brusquement l'évolution de la France vers la République; après l'épisode de l'Empire et de l'Assemblée nationale, cette évolution a repris au point où on l'avait arrêtée. Cette thèse ne serait pas plus facile à *démontrer* que celle de M. Thirria; mais elle est au moins aussi vraisemblable. En tout cas la question ne pourra être résolue qu'après une étude attentive de la vie politique dans les départements entre 1849 et 1851.

Ch. Seignobos.

---

424. — G. Barzellotti. **Ippolito Taine**. Roma, Lœscher, 1895; xxi-405 pages, in-8°.

Aborder dans son ensemble l'œuvre si vaste et si variée de Taine, tracer de cette grande intelligence et de ce talent si personnel un portrait aussi exact et aussi complet que possible, voilà une entreprise devant laquelle un critique français reculera sans doute encore quelque temps : il sentirait trop bien que le public attendrait de lui plus et mieux qu'un simple résumé de ce qui a été dit sur ce sujet. Le docte professeur de philosophie de l'Université de Naples n'a pas reculé; et il a bien fait, car c'est à l'élite des lecteurs italiens qu'il s'adresse ; et si connu que soit de ce public le *Voyage en Italie*, il y a certainement pour lui un grand intérêt à trouver dans le volume de M. Barzellotti « un exposé et un examen des principes fondamentaux des doctrines de Taine ainsi que de la méthode suivie dans leur application ».

Le premier et le très grand mérite de M. B. est la conscience avec laquelle il a exploré tout son sujet; il connaît et cite les plus récentes publications, même celles qui ont vu le jour pendant que son livre s'imprimait; et si l'on ne peut dire qu'il ait lu tout ce qui a paru sur Taine, du moins rien de ce qui a pu en parvenir jusqu'à Naples ne lui a échappé. — On est d'abord tenté de sourire quand on le voit citer (p. 9) un article de l'*Echo de Paris*, ou encore (p. 75) certain *numéro unique* publié naguère en l'honneur de Guy de Maupassant. Mais qu'on y prenne garde : c'est par ces menues lectures que M. B. a pu jusqu'à un certain point suppléer à tout ce qu'il eût appris, s'il eût travaillé à Paris, par les conversations, et en quelque sorte par l'air ambiant. Toujours est-il qu'il a réussi à se faire de Taine, même comme homme, et de la place qu'il occupe dans l'estime des Français, une idée très sensiblement juste. Il avait moins de difficultés à vaincre pour exposer et apprécier les idées contenues dans les ouvrages de Taine, depuis les *Philosophes français* jusqu'aux *Origines de la France contemporaine*. Il l'a fait de manière à communiquer à ses lecteurs sa grande admiration pour le talent de l'artiste, tout en formulant les réserves nécessaires sur les théories du philosophe, et sans avoir apparemment la prétention

d'émettre des opinions neuves sur des œuvres dont quelques-unes sont dès maintenant classiques. Un rapprochement curieux, et qui n'est point rebattu, est celui que fait M. B. entre le jugement porté par Taine sur la Révolution, et celui que Manzoni a exprimé dans un ouvrage inachevé, publié en 1889 par R. Bonghi, sous le titre de : « La révolution française de 1789 et la révolution italienne de 1859 » (p. 277 et suiv.). M. B. a pris prétexte de ce parallèle pour écrire sur la révolution à laquelle son pays doit l'indépendance et l'unité, deux ou trois pages d'une clairvoyance et d'une impartialité vraiment rares : on voudrait pouvoir faire lire ce curieux passage, plein d'une mélancolie patriotique, à tous ceux qui, en France, entretiennent les plus sots préjugés sur la façon dont les Italiens jugent la politique de leur pays dans les trente dernières années.

Mais ne suivons pas M. B. dans son intéressante digression et hâtons-nous de conclure, en nous félicitant de voir que nos grands écrivains font l'objet, à l'étranger, d'études aussi sérieuses et aussi intelligentes. Taine considéré comme philosophe, comme critique, comme historien et comme écrivain, ne pouvait être présenté aux Italiens par un juge mieux informé et plus épris de son sujet que ne l'est M. Barzellotti.

H. H.

---

415. — Victor Hehn. **Italien; Ansichten und Streiflichter. 5 fte Auflage mit Lebensnachrichten über den Verfasser.** Berlin, Gebr. Borntraeger, 1896, in-8°, xxxii-299 p.

L'auteur de ces notes sur l'Italie n'a pas été seulement un voyageur intelligent et un homme de goût : c'était un écrivain distingué, un esprit curieux, possédant des connaissances étendues et variées sinon profondes, un véritable lettré, admirateur passionné de Gœthe, au génie duquel il a consacré des ouvrages estimés. Né en Livonie, cet homme du Nord a, comme tant d'autres, subi la fascination de la nature méridionale; il l'a bien connue, bien comprise, bien décrite. Il s'est particulièrement intéressé au sol de l'Italie, à sa flore, à sa faune, à son peuple surtout qu'il a jugé avec une bienveillance à laquelle les étrangers n'ont pas habitué les Italiens, et qui ne nous paraît pas exagérée (ch. viii, *Pro populo Italico*). On chercherait vainement dans les études de Hehn des pages consacrées d'une façon tant soit peu détaillée à l'art, à la littérature, à l'histoire, car, sans s'interdire aucun des souvenirs dont cette terre est si riche, il s'est pourtant attaché de préférence à peindre l'Italie vivante, telle qu'il l'a vue et aimée au lendemain de son *risorgimento*, telle qu'il a voulu la faire aimer de ses compatriotes ; et il s'est grandement réjoui des combinaisons politiques qui ont rapproché l'Italie de l'Allemagne. Il ne faudrait pas non plus demander

l'unité à un recueil d'études détachées, écrites à diverses époques (la plupart en 1864, d'autres en 1878) : on sourit en trouvant un chapitre (le XII[e]) intitulé : « Quelques conseils qui ne sont pas dans Baedeker », et le lecteur qui ouvre sans méfiance le chapitre sur le « Langage » (ch. XI est un peu surpris de voir la prose coulante de Hehn faire place à une quinzaine de pages où sont entassés des mots italiens, français, latins, grecs, voire même gothiques, sans grand profit pour la science étymologique [1]. C'est, d'ailleurs, le seul passage où l'auteur ait fait une excursion, plutôt inopportune, dans le domaine de l'érudition ; partout ailleurs il garde le ton, qui lui convient infiniment mieux, d'un voyageur bien informé, d'un causeur fort cultivé, d'un véritable ami de la nature. En résumé, ce volume, imprimé avec une certaine élégance, est d'une lecture aussi agréable qu'instructive, et l'on ne peut que féliciter les amis de Hehn, mort il y a un peu plus de six ans, d'avoir voulu présenter au public une nouvelle édition de ces notes, trop peu connues en France.

Henri HAUVETTE.

---

426. — André MICHEL. **Notes sur l'art moderne** (peinture), 1 vol. in-12. p. A Colin. Prix : 3 fr. 50.

427. — E. GUILLAUME. **Essais sur la théorie du dessin et de quelques parties des arts.** 1 vol. in-12. p. Perrin. Prix : 3 fr. 50.

428. **Les mots historiques du pays de France**, texte par TROGAN, illustration de JOB. 1 vol. pet. in-4°, p. A. Mame. Prix : 10 fr.

Bien que cette *Revue* ne soit pas essentiellement ouverte à la critique d'art et aux livres d'art proprement dit, quand il s'en trouve dont on puisse louer la bonne méthode, l'information sûre, le jugement serré, il faut, croyons-nous, les signaler à l'attention des érudits. D'autant qu'aujourd'hui, plus les besoins d'information rapide donnent le pas à la facilité brillante et aux aperçus sommaires sur l'étude méditée et contrôlée, moins les critiques s'astreignent à cette longue et sévère éducation que ne craignaient pas jadis d'entreprendre les maîtres du genre, avant

---

1. Il serait superflu de discuter une à une les questions que soulève ce chapitre écrit pour les amateurs, qui sans doute ne le liront guère ; deux ou trois exemples suffiront pour mettre en garde contre les affirmations et contre la méthode de l'auteur : p. 183, ni *malato* ni *malade* ne peuvent venir d'un composé *male aptus ;* — p. 187, les mots *lega, allegare* n'ont rien à voir avec le mot *legge*, mais relève du radical *lig ;* — p. 189, le rapport de *baleno* avec *βέλεμνον* n'est rien moins que certain, non plus que quantité d'autres rapprochements acceptés à la légère ; — p. 198, *artiglieria* ne doit pas être donné comme un dérivé direct de *ars ;* et de même il n'est pas correct de dire que *medaglia* est un doublet de *metallo*, ni que *podestà* vient de *potestas* ou *prigione* de *prehensio*, etc... Ce chapitre est aussi celui où la correction typographique laisse le plus à désirer.

de toucher à leur plume. Ceux qui le font encore, c'est surtout pour se satisfaire eux-mêmes, car combien de lecteurs leur en savent gré; du moins ce qu'ils ont écrit a-t-il plus de chances et de droits à demeurer et à faire son chemin.

M. André Michel est de ceux-là. Les lecteurs du *Journal des Débats*, une des rares feuilles quotidiennes qui aient tenu à conserver un feuilleton au bas de ses colonnes, ont souvent apprécié la justesse de ses théories, l'agrément de ses développements, l'érudition de son information. Dans ses *Notes sur l'art moderne*, il a réuni quelques-unes de ses études, parues là ou dans la *Gazette des Beaux-Arts*. Sans entrer, à notre tour, dans un examen de ces mêmes questions, il suffira d'en énumérer les principales, pour donner le caractère du livre et en indiquer l'intérêt.

Ce caractère est tout moderne. Outre une partie intitulée *A travers les salons*, et qu'il faut entendre par le salon de 1894, à l'occasion duquel M. A. Michel remue bien des idées, finement traitées, nous signalerons surtout *l'œuvre de Corot et le paysage moderne*, excellent aperçu de l'histoire de cette évolution qu'on remarque dans la peinture de paysage, entre l'académisme de ce que nous pourrions appeler la queue maladroite de Poussin, et l'impressionisme outrancier de nos jours. La vérité sans doute est entre les deux, mais Corot n'en est pas tout à fait responsable : il n'est pires désorganisateurs, en art comme en littérature, que les imitateurs et les enthousiastes superficiels. — On appréciera aussi la justesse des pages consacrées à Millet, à Meissonier, à Raffet, à propos d'expositions de leurs œuvres ; les notes sur Ingres, un peu courtes pourtant et où nous aurions aimé à rencontrer plus de chaleur ; et de curieuses anecdotes sur Delacroix, son but et son esprit.... Nous espérons que ce volume sera bientôt suivi de quelques autres.

— Le volume de M. Eugène Guillaume, que nous nous reprochons de n'avoir pas recommandé plus tôt, est plus austère et plus technique que le précédent; c'est surtout un livre d'enseignement et d'esthétique, dont les développements, basés sur de longues observations, une connaissance approfondie des arts à travers les âges, et de plus une pratique que chacun sait éminente, sont pleines d'idées neuves et de préceptes féconds. Il est vrai que l'intérêt qu'y prendra le lecteur est un peu rétrospectif. Plusieurs de ces études remontent à vingt ou vingt-cinq ans, et la première est même de 1866. Mais c'est là qu'il faut chercher et que l'on trouvera la substance du corps de doctrine très original que M. G. a si souvent développé et défendu depuis, qu'il a su maintes fois faire triompher.

Nous avons surtout en vue ici les chapitres intitulés : *Idée générale d'un enseignement du dessin*, *Théorie de l'enseignement élémentaire du dessin*. Ceux intitulés : *Principes et histoire du bas relief*, *La sculpture en bronze*, *L'art de représenter les animaux*, peuvent encore se rattacher aux précédents. Enfin, on a reproduit, et avec raison, les

monographies et articles très complets et très documentés, publiés par M. Guillaume dans le Dictionnaire des Beaux-Arts. Au point de vue des arts et de l'esthétique générale, comme à celui plus spécial de la sculpture où l'écrivain est passé maître, rien de plus intéressant que les études sur *le cheval*, sur *la statue équestre*, sur *l'art de représenter la chair, les athlètes, les canons et les proportions des corps humains*.... Nous n'avons pas besoin d'entrer dans le détail pour justifier le prix qu'il convient d'attacher à ces exposés lumineux et solides. Ah! si tous ceux qui parlent d'art étaient aussi compétents!...

— En dépit de ses dehors peu documentés et peu *historiques*, selon le sens propre du terme, il convient de signaler avec éloge ici le volume, l'album de MM. Trogan et Job. Ces auteurs ont prétendu remplacer les livres passablements idiots et d'une remarquable banalité que l'on met trop souvent entre les mains des enfants pour l'édification ou simplement la distraction de leur jeune cervelle, par un récit vivant, alerte, imagé, de faits vrais et utiles à connaître. Sachant combien sont tenaces ces premières impressions de lecture, ces premiers spectacles des yeux, ils se sont dit très justement qu'il valait mieux mettre les enfants au courant, et pour toujours, de ces *mots* historiques dont l'histoire de France est comme émaillée et qui ont l'avantage de planter quelques jalons qui serviront plus tard dans l'exploration de ce vaste domaine. Ces *mots* sont souvent l'horreur des érudits austères, dont la plus grande joie consiste à en démontrer l'inanité, mais ils n'en gardent pas moins leur prix et leur valeur, ne fût-ce que pour durer depuis longtemps dans la mémoire des hommes.

« Nous croyons, dit M. Trogan, que pour avoir droit à être cité, il suffit qu'un mot historique soit non pas même historiquement vrai, mais historiquement vraisemblable.... D'ailleurs, si nous prenions l'offensive, est-il bien sûr qu'on pourrait prouver leur fausseté? »

Rien de plus juste. — Seulement le devoir n'en reste pas moins d'encadrer ces mots d'un récit scrupuleusement exact, et illustré d'images qui ne puissent graver dans les jeunes esprits qu'une juste quoique sommaire reconstitution des milieux, des types, des costumes. On n'y prenait pas garde, il y a peu de temps encore; y prend-on même encore aujourd'hui toujours le soin qu'il faudrait? Ici il n'y a que des éloges à faire: le récit est net, sans phrases; l'illustration, discrètement et habilement colorée de tons d'aquarelle, a du relief et frappe (il y a près de quatre-vingts de ces gravures). Enfin, comme il faut toujours compter sur le regret que le lecteur pourrait avoir de ne pas trouver tel *mot* qui l'aurait frappé ailleurs, des pages blanches disposées à la fin l'invitent à compléter le livre de lui-même. On n'est pas plus modeste et prévoyant.

H. C.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un professeur de l'Université de Kazan, M. W. Lutoslawski, a lu récemment, à l'Académie des sciences morales, un résumé de longues et patientes études, qui seront prochainement publiées dans tout leur développement en polonais et en anglais, *Sur une nouvelle méthode pour déterminer la chronologie des dialogues de Platon*. Cette méthode consiste à suivre l'évolution accomplie dans l'esprit du philosophe au point de vue de la logique, tandis que jusqu'ici l'on s'est plutôt appliqué à l'étude de ses œuvres, considérées au point de vue de la métaphysique, de la morale et de la stylistique.

BELGIQUE. — La librairie J. Brill, de Leide, vient de mettre en vente, sous le titre de *Mélanges Charles de Harlez* un beau volume in-4°, de 400 pages, orné du portrait de M. de Harlez, et contenant un « Recueil de travaux d'érudition offert à M. Charles de Harlez à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son professorat à l'Université de Louvain ». Ces mémoires ou notes au nombre de 52 (dont 18 émanant de savants français), généralement signés pour la plupart de noms célèbres parmi les orientalistes, sont généralement très courts et comporteraient difficilement l'analyse. Le grand nombre des questions traitées, non moins que le mérite des auteurs, fait de ce volume un ouvrage varié et intéressant.

HONGRIE. — M. Oscar Barczay embrasse, dans les deux volumes que l'Académie vient d'éditer, un champ très vaste. Son ouvrage, intitulé : *A hadügy fejloedésének toerténete* (*Histoire du développement de l'art militaire*, 350 et 680 pp.), est le premier essai en langue hongroise sur l'histoire de la stratégie et sur toutes les questions qui s'y rattachent. Le premier volume (68 illustrations) donne, après une introduction générale, en trois chapitres, l'art militaire des Grecs, des Romains, des Celtes, des Gaulois, des Byzantins, des Arabes, des Francs et des Normands. Les deux premiers chapitres consacrés à l'antiquité sont traités d'après les meilleures sources, mais avec une compétence que le métier seul peut donner. Le deuxième volume (135 illustrations) est encore plus important. Le quatrième chapitre donne l'histoire de l'art militaire chez les peuples modernes jusqu'à l'invention de la poudre à canon ; le cinquième traite les transformations causées par cette invention et entre dans le détail des guerres napoléoniennes; le sixième chapitre enfin (p. 425-635), le plus complet et le plus neuf, est entièrement consacré à la Hongrie et présente un tableau d'ensemble très net qui rendra les meilleurs services.

— Le XVIII^e volume des *Monumenta Comitialia regni Transylvaniae* (607 p.) contient les documents relatifs aux Assemblées et aux Diètes de la Transylvanie entre 1683 et 1686, avec une introduction de 70 pages due à l'infatigable éditeur de ces *Monumenta*, Alexandre Szilagyi, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Budapest. C'est toujours Apafi qui règne en Transylvanie. Plus ou moins vassal de la Turquie, il refuse de pactiser avec l'Autriche malgré toutes les promesses d'indépendance. Les Turcs, dans la Hongrie proprement dite, subissent échec sur échec et, en 6686, ils perdent même Bude. L'Autriche voulait établir alors le centre de ses opérations contre la Turquie en Transylvanie, Apafi se méfie et prête son secours à Kara Mustapha qui assiège Vienne. Mais après la chute de Bude, son pays est définitivement occupé par les troupes autrichiennes pour devenir en 1692 une province des Habsbourg.

— Un ancien monument de la langue hongroise datant de 1533 vient d'être publié

dans les mémoires de l'Académie par Étienne SZAMOTA sous le titre : *A Murmelius-féle latin-magyar szójegyzék 1533-ból* (*Le lexique-latin hongrois de Murmelius de 1533* (46 p. avec une page de fac-similé). Nous y trouvons 2718 vocables d'un lexique latin-allemand-hongrois dont l'unique exemplaire est conservé au monastère des Franciscains à Schwaz, dans le Tyrol. Murmelius (Murmelling, Murmel) naquit vers 1479 à Roermonde, il est mort à Deventer en 1517. C'était un auteur très estimé de livres classiques, et ses lexiques ont été traduits en différentes langues. La partie hongroise de ce livre a été écrite peut-être par Komjáthy. C'est avec les vocabulaires de Besztercze et de Schlaegl le troisième monument linguistique édité depuis quelques années.

— Un avocat de Budapest, Balthasar ELISCHER, a collectionné pendant quarante ans non seulement tout ce qu'on a écrit sur Gœthe, mais encore ses portraits, gravures, médailles et poésies mises en musique. Il a laissé cette collection à son neveu, Jules Elischer, professeur à l'Université de Kolosvár, et celui-ci l'a offerte à l'Académie hongroise, où elle se trouve actuellement dans une salle spéciale. Le bibliothécaire de l'Académie, M. Auguste HELLER, vient de dresser le catalogue de ce petit musée goethéen (*Az Elischer-féle Gœthe-gyüjtemény katalogusa*, 145 p.). La collection comprend différentes éditions des œuvres (20 éditions en 320 volumes), 135 éditions princeps, 13 éditions illustrées, des lettres et des manuscrits (34), des autographes adressés à Gœthe ou se rapportant à lui (144), des portraits du grand écrivain (233), des portraits de ses contemporains (157), des gravures et des photographies (675), des médailles (22), des morceaux de musique sur les poésies (366) et encore d'autres objets. La collection comprend 4,100 numéros.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 septembre 1896.

Une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que M. G.-A. Prost, membre de la Société des antiquaires de France, a légué par testament à l'Académie une rente de 1,200 fr destinée à la fondation d'un prix annuel à décerner à l'auteur rançais d'un travail historique sur la ville de Metz et ses environs.

M. le docteur Hamy expose le résultat des recherches qu'il a été conduit à faire sur le célèbre alchimiste Basile Valentin, auteur d'un certain nombre d'ouvrages qui, en leur temps, ont eu beaucoup de retentissement. Les derniers historiens de la chimie ont montré qu'il fallait rajeunir considérablement l'âge de ces écrits, et que leur auteur, né sur les bords du cours supérieur du Rhin et moine bénédictin, est assurément d'une époque bien postérieure au commencement du XVe siècle, date à laquelle on croyait jusqu'ici qu'il avait vécu. M. Hamy a trouvé un passage décisif dans les écrits de William Davidson, chimiste du milieu du XVIIe siècle, qui fut, de 1647 à 1651, intendant du Jardin du Roy. Cet auteur parle, en effet, de Basile Valentin pour l'avoir connu et entendu. Or, Davidson, qui était né en 1593, aux environs d'Aberdeen, passait en France en 1613 ou 1614 et débutait, de 1619 à 1622, dans la pratique de la médecine et l'étude de la chimie chez Claude Dormy, évêque de Boulogne, au château de Beauchamp, près Bourbon-Lancy. C'est, au plus tôt, vers la dernière des dates ci-dessus que Davidson a pu connaître Basile Valentin, dont, au surplus, les plus anciennes éditions ne remontent pas au-delà des premières années du XVIIe siècle.

M. Homolle, directeur de l'école française d'Athènes, explique et commente plusieurs inscriptions relatives à Gélon et à Hiéron, découvertes dans les fouilles pratiquées à Delphes. Il communique, en outre, une série de photographies de monuments figurés découverts dans ces mêmes fouilles et parmi lesquelles on remarque celle d'un groupe de danseuses.

M. Clermont-Ganneau, s'appuyant sur des textes arabes rectifiés qu'il rapproche de certains passages de Pline le Jeune, fait une communication sur Gadara, ville importante de la Décapole.

M. Michel Bréal propose, au nom de M. Jules Vars, professeur au collège Rollin

une explication nouvelle d'un vers d'Ovide (*Métamorphoses*, XI, 516), qui a beaucoup occupé les commentateurs et dans lequel il s'agit d'une tempête. « Jamque labant cunei spoliataque tegmine ceræ Rima patet. » On a voulu voir dans « cunei » une fausse quille destinée à protéger les quilles véritables; mais « cuneus » désigne les tenons qui retiennent entre eux les bordages. Ces tenons sont fixés à demeure par des chevilles. D'autre part, un bateau antique, de construction romaine, trouvé dans la vase du vieux port de Marseille et actuellement exposé au musée Borelly, offre précisément un spécimen de ces tenons. On comprend aisément ce qu'un pareil procédé devait donner de solidité à la coque du bâtiment et de rapidité à la construction navale. Les joints étaient, en outre, remplis d'étoupes et calfatés. On peut donc, d'après cela, traduire ainsi le vers d'Ovide : « Déjà les tenons des bordages prennent du jeu, et, privés de leur calfatage, les joints s'entr'ouvrent. »

Séance du 11 septembre 1896.

M. Gaston Boissier communique un travail de M. Philippe Fabia, professeur à la faculté des lettres de Lyon, sur les « théâtres de Rome au temps de Plaute et de Térence ». Jusqu'à l'inauguration du théâtre de Pompée, en l'an 55 avant Jésus-Christ, les Romains n'eurent que des théâtres provisoires en bois, composés d'abord simplement d'une estrade pour les acteurs et d'une barrière limitant l'espace réservé au public, puis, plus tard, munis de gradins. D'après Ritschl, dont l'opinion est aujourd'hui classique, l'innovation des gradins ne remonterait pas au-delà du VIIe siècle de Rome, et les prologues de Plaute où il est question de spectateurs assis sur des gradins auraient été, par conséquent, refondus en vue de reprises posthumes. M. Fabia, au moyen même des textes invoqués par le philologue allemand, fait voir que, dans la seconde moitié du VIe siècle, Rome avait déjà des théâtres à gradins. Ainsi se trouve détruite la raison d'impossibilité chronologique qui, seule, pouvait permettre de contester sérieusement l'authenticité des prologues de Plaute. En effet, si ces prologues sont authentiques, les gradins étaient en usage à cette époque. Par son travail, dont la portée est à la fois archéologique et littéraire, M. Fabia avance d'une cinquantaine d'années au moins l'histoire de l'édifice théâtral romain et restitue à Plaute une partie de son œuvre.

M. Héron de Villefosse offre en hommage à l'Académie, au nom de l'auteur, le R. P. Delattre, un volume intitulé « Carthage; la nécropole punique de la colline de Saint-Louis. Tout semble établir aujourd'hui que les nécropoles de la première Carthage étaient situées sur les collines placées entre la chapelle Saint-Louis et le Bordj-el-Djedid, et la lumière se fait de plus en plus sur les sépultures puniques de cette cité. Le mobilier des tombes, retrouvées, pour la plupart, intactes sous les fondations de la ville romaine, est très instructif et fournit une foule de renseignements sur l'art, sur le commerce et, en même temps, sur la religion des Carthaginois. De nouvelles recherches, faites sur ce même point en 1892 et en 1893, ont amené la découverte d'un édifice considérable auquel le R. P. Delattre a donné le nom de « Maison byzantine », et c'est dans ce monument qu'il a trouvé les débris d'un squelette de baleine. Il a pu aussi déblayer une partie du mur de Théodose, ainsi qu'une suite d'absides paraissant défendre l'ancien et célèbre temple de la Junon Céleste. Enfin, il a attaqué une autre partie de la nécropole punique, où il a recueilli plusieurs figurines en terre cuite d'un intérêt tout particulier, ainsi qu'un vase en bronze doré, qui est une des pièces les plus remarquables sorties du sol de Carthage.

M. Oppert donne l'interprétation d'un plan antique d'un terrain chaldéen, postérieur de mille ans à celui de Telloh, dont il a entretenu l'Académie dans une des précédentes séances. Ce nouveau monument, qui peut dater de 2,500 à 2,000 ans avant Jésus-Christ, et qui a été publié par le R. P. Scheil, est un médaillon en brique, sur le verso duquel est écrit le compte de six terrains rectangulaires dont M. Oppert est parvenu à déterminer les dimensions.

M. Clermont-Ganneau communique une série de notes sur quelques fiefs et apanages de croisés en Terre Sainte, fondés par Godefroy de Bouillon, et dont il croit avoir retrouvé l'emplacement dans des villages de la Palestine.

Séance du 18 septembre 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur quelques localités, champs de bataille et châteaux-forts des Croisés en Terre Sainte, dont on n'avait pu jusqu'à présent fixer le nom et l'emplacement sur le terrain. — M. Barbier de Meynard présente quelques observations.

Séance du 25 septembre 1896.

La séance publique annuelle est fixée au 13 novembre prochain.

M. Clermont-Ganneau, comparant entre elles les chroniques arabes et franques et

corrigeant ou restituant des leçons fautives ou illisibles des manuscrits, détermine le nom et la position de diverses localités de Palestine qui jouent un rôle important au cours des luttes entre les Croisés et les Musulmans dans la région du lac de Tibériade. Il montre, entre autres, que « Oukhouâné » ou « Kahouâné » base d'opération de Saladin dans son attaque contre Tibériade, suivie de la victoire de Hettin où fut consommée la ruine du royaume latin de Terre Sainte, n'est autre que l'énigmatique « Cauan », de Guillaume de Tyr, et existe encore aujourd'hui, sur les bords même du lac de Tibériade, au débouché du Jourdain, au lieu dit « Kahouâné », qui a fidèlement conservé le nom ancien.

M. Jamot lit, au nom de M. Holleaux, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, un mémoire sur la tiare de Saïtapharnès. Au point de vue épigraphique, M. Holleaux fait remarquer, entre autres choses, un oubli commis par Furtwængler : c'est que les graphies cursives, qu'on relève assez fréquemment sur les objets métalliques et qui forment un contraste marqué avec l'écriture lapidaire, sont dues le plus souvent au caprice des personnes privées. Or, il n'y avait place pour rien de tel dans le cas dont il s'agit ici. L'inscription de la tiare est une inscription officielle. Elle a dû être non seulement composée et rédigée, mais reproduite sur l'ordre et sous le contrôle des magistrats d'Olbia, et il est tout naturel que ceux-ci en aient commandé le modèle, non pas à l'orfèvre qui avait décoré la tiare, mais aux artisans ordinairement chargés par l'Etat de l'ἀναγραφή des décrets. — Au point de vue philologique, M. Holleaux justifie l'emploi de l'accusatif dans cette inscription et ajoute de nouveaux exemples à ceux qui ont déjà été présentés par M. Foucart.

L'Académie se forme en comité secret.

Séance du 2 octobre 1896.

M. Henri Courteault donne lecture d'un mémoire de M. Paul Labrouche, archiviste du département des Hautes-Pyrénées, sur le « port » de la Ténarèse. M. Labrouche établit que, tandis que de nos jours la chaîne des Pyrénées n'offre de route carrossable qu'à ses deux extrémités, il existait, dès l'époque préromaine, une grand' route centrale des Pyrénées. Le tracé de cette route, généralement appelée Ténarèse de la dénomination qu'elle portait en Armagnac, n'était fixé d'une manière définitive que jusqu'à la limite du plateau de Lannemezan. A l'aide de documents d'archives restés jusqu'ici ignorés et de relevés topographiques pris sur les lieux mêmes, M. Labrouche a pu en déterminer la tracé à partir de ce plateau jusqu'en Espagne. Cette route qui, par l'Aquitaine, mettait le nord et le centre de la Gaule en relations avec l'Espagne, fut utilisée pendant la conquête romaine et servit de grande voie aux lieutenants de César pour soumettre les populations remuantes du Midi ; délaissée après la conquête, elle resta chemin de voiture, d'accès de plus en plus difficile, durant tout le moyen âge et jusqu'au début du XVII^e^ siècle ; elle n'est plus aujourd'hui qu'un des très nombreux chemins muletiers qui traversent la chaîne dans sa partie centrale.

M. Cagnat est désigné, pour donner lecture, à la séance annuelle, d'un mémoire intitulé : « L'œuvre scientifique de la France en Afrique depuis vingt ans. »

M. Le Blant est désigné pour donner lecture, à la séance trimestrielle, d'un mémoire intitulé : « De l'expression des sentiments d'affection chez les anciens d'après les inscriptions et les pierres gravées. »

M. Clermont-Ganneau communique le résultat de ses recherches sur la patrie du prophète Elie.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Oppert offre la reproduction chromo-lithographique du manuscrit du Vatican n° 3773. C'est un rituel Nahua, complet et encore revêtu de sa reliure originale. Le fac simile, exécuté aux frais de M. le duc de Loubat, reproduit l'original, jusque dans ses moindres détails, par exemple ceux de la reliure, avec la plus parfaite exactitude. Il est accompagné de trois brochures, dont la première consiste en une étude historique, en italien, due au R. P. Ehrle, préfet de la Vaticane ; on y voit que la première mention de ce manuscrit mexicain se trouve dans l'inventaire rédigé par les Rainaldi (1596), mais qu'il était déjà au Vatican avant cette date : il y était sans doute entré au temps du cardinal Amulio, probablement en 1566. Les deux autres brochures en français et en espagnol, sont l'œuvre de M. F. del Paso y Troncoso, directeur du musée de Mexico. M. del Paso décrit avec soin le manuscrit du Vatican et prouve que, dans la reproduction exécutée par Aglio, vers 1840, pour le grand ouvrage de Lord Kingsborough, l'ordre des pages a été complètement bouleversé. A la fin de la brochure en espagnol, M. del Paso a dressé une table de concordance des planches de la publication anglaise avec les feuillets du manuscrit original.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 26 octobre — 1896

Sommaire : 429. Université de Paris, Positions des mémoires présentés à la Faculté des Lettres pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, histoire et géographie. — 430. Rashdall, Les Universités d'Europe au moyen âge. — 431. Lollis, Vie et poésies de Sordel. — Lettre de M. Bernardakis et réponse de MM. My et Couvreur. — Chronique. — Académie des inscriptions.

429. — **Université de Paris. — Positions des Mémoires présentés à la Faculté des lettres pour l'obtention du diplôme d'études supérieures (Histoire et géographie). Sessions de 1895 et de 1896.** Paris, Delalain, 1896, 200 pp. in-8°.

On sait qu'une réforme très sage a récemment scindé en deux groupes les épreuves de l'ancienne agrégation d'histoire et de géographie : épreuves scientifiques, épreuves pédagogiques ou professionnelles. Les étudiants subissent désormais les épreuves scientifiques dans les Facultés ou à l'École normale; s'ils les subissent avec succès, ils reçoivent un « Diplôme d'études supérieures ». Nul ne peut se présenter au Concours d'agrégation proprement dit sans posséder soit ce diplôme, soit un des diplômes, reconnus comme équivalents, qui sont délivrés par l'École des Chartes et par l'Ecole des hautes études. Les futurs candidats à l'agrégation se sont pas d'ailleurs les seuls étudiants des Facultés qui puissent briguer le « Diplôme d'études supérieures » et qui le briguent en effet : aucune condition d'âge ni de grade n'est imposée aux candidats à cet examen nouveau, dont l'accès est absolument libre et qui correspond assez bien au Doctorat en philosophie des Universités allemandes.

Les principales épreuves de l'examen pour l'obtention du « Diplôme d'études supérieures » sont la composition et la soutenance publique d'un Mémoire original sur une question d'histoire ou de géographie, dont le sujet, librement choisi par le candidat, a été approuvé par le corps des professeurs [1]. — Chaque Mémoire doit être muni de « positions ». — Ce sont ces « positions » que la Faculté des lettres de Paris a décidé en 1896 de faire imprimer chaque année.

Cette mesure est excellente. — D'une part, en effet, il aurait été très

1. Sur les autres épreuves, voy. la *Revue universitaire* du 15 juillet 1895.

fâcheux, pour les candidats, pour le public et pour la Faculté elle-même, que rien ne fût publié des Mémoires favorablement jugés : pour les candidats, qui ont intérêt, si leur travail renferme des faits ou des idées nouvelles (il *doit* en renfermer), à prendre date ; pour le public savant, qui a intérêt à connaître ces faits et ces idées nouvelles ; enfin, pour la Faculté elle-même, qui doit se garder d'une indulgence excessive, presque inévitable, de maîtres à élèves, lorsque le jugement prononcé ne peut pas être contrôlé par l'opinion. A cet égard, l'expérience des Universités italiennes est fort instructive : les thèses « di laurea », manuscrites, composées par des étudiants et admises par des juges qui sont également irresponsables devant l'opinion, sont souvent, paraît-il, misérables[1] ; il est de la plus haute importance que ce « Diplôme d'études supérieures », sur lequel tant d'espérances ont été fondées, ne soit jamais prostitué de la sorte. — D'autre part, faut-il imprimer *in extenso* des travaux qui, faits par des jeunes gens très jeunes, présentent nécessairement des traces d'inexpérience et dont les auteurs ont tout à gagner, sauf exception, à les garder en portefeuille? Sans parler de la dépense, qu'il serait dur de mettre à la charge des candidats et impraticable de mettre à la charge des Universités, ce serait, selon moi, une erreur et presque une trahison. Il n'y a pas, effectivement, de précepte que les érudits aient plus souvent à méditer pour eux-mêmes, à recommander et à rappeler à autrui que celui-ci : « ne pas se hâter, ne pas publier prématurément ; toute publication prématurée est condamnée à l'existence ; c'est la punition des auteurs qui se sont fait imprimer trop tôt » ; il ne faut donc pas *forcer* les étudiants à enfreindre une règle si raisonnable, que trop de gens ont violée, violent et violeront, hélas! en toute liberté. Quant à l'expérience des Universités allemandes, où les thèses pour le doctorat en philosophie sont, comme chacun sait, imprimées, elle n'est pas, semble-t-il, pour nous faire changer d'avis. — C'est, je crois (et c'est aussi l'opinion de la Faculté des lettres de Paris), au moyen terme auquel l'École des chartes s'est, depuis longtemps, arrêtée, qu'il convient de s'en tenir : faire imprimer les positions, non les thèses, et les publier sous la responsabilité des auteurs. Ainsi le public compétent est suffisamment informé (les *Positions* de l'École des chartes sont fréquemment consultées) ; son contrôle peut s'exercer, dans la mesure où cela est convenable, sur les décisions des juges ; les jeunes gens sont protégés cependant contre leur imprudence naturelle et ne se préparent pas de regrets. J'ajoute que, en rédigeant leurs « positions » et en en corrigeant les épreuves avec les conseils et sous la surveillance d'un de leurs maî-

1. Voy. *Rivista storica italiana*, X (1893), p. 45. « Coloro que hanno qualche conoscenza de' nostri ordinamenti scolastici superiori, sanno benissimo quanto poco giovevole alla produzione scientifica sia generalmente riuscita l'istutizione della tesi scritta obligatoria. » — Cf. *La Nuova Rassegna*, I (1893), p. 16 « Certe indulgenze che su un ms. unico possono riversarsi facilmente, nessuno oserebbe usarle verso un documento di pubblica ragione. »

tres, ils ont l'occasion de recevoir de très profitables leçons : nous apprenions et on apprend sans doute encore à l'École des chartes, de cette manière, à préparer un manuscrit pour l'impression et à connaître les conventions typographiques, choses qui ne peuvent guère s'enseigner théoriquement et que l'on apprend sans cela trop tard, à ses dépens [1].

Les premiers Mémoires pour l'obtention du Diplôme d'études supérieures ont été présentés à la Faculté des Lettres de Paris en juin 1895. C'est en 1896 seulement que cette Faculté a décidé de publier un recueil de « Positions ». Il suit de là que, comme on a voulu insérer dans le premier fascicule annuel les positions de tous les Mémoires admis depuis l'origine, et comme il n'a pas été possible de communiquer avec tous les diplômés de 1895 (dont quelques-uns ont quitté la Faculté et sont, aujourd'hui, dispersés), ce premier fascicule n'est pas tout à fait homogène : les positions de 1896, rédigées en vue de l'impression, le sont, en général, mieux que celles des sessions ordinaire et extraordinaire de 1896. — A tous égards, d'ailleurs, les positions de 1896 ont, dans l'ensemble, meilleure apparence et donnent une idée plus favorable des Mémoires que celles de 1895 : cela tient, non seulement à ce que le niveau de l'examen s'est élevé d'une année à l'autre, mais à ce que la Faculté n'a pas eu, en 1896 comme en 1895, à liquider le passé, c'est-à-dire certains Mémoires composés sous l'ancien régime de l'agrégation, dans un esprit différent de celui qui, fort heureusement, prévaut maintenant.

Le présent fascicule contient les positions de trente-sept Mémoires, dont neuf sont relatifs à la Géographie ou à l'histoire de la Géographie. Sur les vingt-huit autres, trois sont relatifs à l'histoire ancienne (A. Dennery, *Les sentiments des chrétiens à l'égard de l'Empire d'après les* Acta *de D. Ruinart;* A. Uhry, *De l'idée que Thucydide et Plutarque se font de Périclès;* V. Chapot, *La* Classis praetoria Misenensis), six à l'histoire du moyen âge (E. Azambre, *Biche et Mouche;* E. Déprez, *Hugues Aubriot;* L. Grabski, *Décadence de l'institution des* missi dominici *en France et en Italie;* J. Lefrancq, *Robert III et le comté d'Artois au commencement du* XIV[e] *siècle;* A. Marchal, *La croisade et la captivité de Richard Cœur de Lion;* L. Lebel, *Étude sur l'histoire des monnaies mérovingiennes*), onze à l'histoire moderne et contemporaine (L. Cahen, *La paroisse Saint-Germain l'Auxerrois, 1715-1745;* J. Denais, *Les derniers jours de Nelson et la bataille de Trafalgar;*

---

1. Signalons une différence entre le recueil annuel des *Positions* de l'Ecole des chartes et celui de la Faculté des lettres. Les *Positions* de l'École sont imprimées avant la soutenance ; on y voit donc figurer, sans que rien en avertisse le public, les positions de thèses insuffisantes dont les auteurs ont été ajournés. Dans les *Positions* de la Faculté ne figurent que les positions des Mémoires admis. — Les manuscrits originaux des Mémoires admis sont conservés dans les Archives de la Faculté.

P. Kæppelin, *Histoire de la municipalité et de la bourgeoisie de Paris depuis la bataille du faubourg Saint-Antoine jusqu'au retour du roi*; H. Bony, *Les États généraux de Languedoc et les travaux publics pendant le ministère de Colbert*; E. Charles, *La question des chemins de fer en France pendant le règne de Louis-Philippe*; L. Fleys, *L'ambassade de Choiseul à Vienne, 1757-1758*; A. Levy, *Les idées sociales du cardinal de Richelieu*; Ch. Monchicourt, *L'affaire de Djidjelli, 1664*; P. Caron, *Noël Beda*; A. Chamberland, *Le conseil de raison et les essais de réforme financière et politique en 1596 et 1597*; E. Picard, *Le commandement intérimaire du maréchal Berthier au début de la campagne de 1809 en Allemagne*). L'histoire de la Révolution est représentée par huit Mémoires : E. Héligon, *Rôle du Comité de Salut public pendant la guerre de Vendée*; P. Mautouchet, *Le conventionnel Philippeaux*; V. Moulin, *L'institution des fêtes civiques et nationales pendant la Révolution jusqu'à l'établissement du calendrier républicain*; F. Muller, *La République de la Rauracie*; A. Doreau, *Étude sur le fonctionnement des administrations de département depuis leur établissement jusqu'au 10 août 1792*; L. Abraham, *Le maintien de la tradition française à Madagascar pendant la Révolution, le Consulat et l'Empire*; L. Clarou, *L'École centrale de Seine-et-Marne*; M. Grigaut, *La Commission intermédiaire de l'Assemblée provinciale de Champagne*. — On voit que l'histoire moderne, révolutionnaire et contemporaine l'emporte (par dix-neuf Mémoires contre neuf) sur l'histoire ancienne et du moyen âge dans les préférences des étudiants. C'est un fait notable que contribuent à expliquer, en même temps que l'existence de l'École des chartes et le succès, à la Sorbonne, de l'enseignement de M. Aulard, beaucoup de raisons générales; il a été observé, récemment, ailleurs qu'en France.

Presque tous les Mémoires qui ont valu jusqu'ici à leurs auteurs le « Diplôme d'études supérieures » de la Faculté de Paris sont honorables; quelques-uns sont excellents. Ainsi seront désormais suscités chaque année des travaux qui n'auraient jamais été exécutés, et révélées des vocations qui seraient toujours restées en germe alors que les programmes de l'agrégation décourageaient systématiquement l'esprit de recherche ou (chose plus funeste encore) invitaient les candidats à jouer avec les apparences de l'érudition.

Les Facultés des lettres de nos Universités provinciales et l'École normale supérieure ne suivront-elles pas, à bref délai, l'exemple de la Faculté des lettres de Paris? A publier les positions des Mémoires qu'elles auront récompensés, elles n'ont rien à perdre; le renom de leur activité scientifique en serait, au contraire, accru.

Ch.-V. Langlois.

430. — **The Universities of Europe in the middle ages** by Hastings Rashdall, Vol. I, Salerno, Bologna, Paris; xxviii-562 pp.; vol. II, part. I, Italy, Spain, France, Germany, Scotland, etc.; viii pp. et 1-316; vol. II, part. II, Oxford, Cambridge, Student life; xiv pp. et 317-832. Oxford, at the Clarendon Press, 1895, in-8.

Un mémoire couronné en 1883 a été le germe du présent ouvrage. Pendant les douze années qui se sont écoulées, l'auteur n'a cessé de le retravailler et de le compléter à l'aide des documents et des livres qui paraissaient coup sur coup : en 1885, l'ouvrage du P. Denifle sur les origines; en 1888, les publications entreprises à l'occasion du centenaire de l'université de Bologne; en 1889 et en 1891, les volumes du cartulaire de l'université de Paris; de 1890 à 1892, le recueil de M. Marcel Fournier. Bien que les suppléments du cartulaire de Paris ne soient pas complets et que les recherches de M. Vautier en Italie n'aient pas encore donné les fruits qu'on est sûr d'en tirer, le moment était venu de faire un résumé et un inventaire de nos connaissances et les trois volumes de M. Rashdall seront bien accueillis de tous ceux qui cherchent à s'orienter dans un sujet aussi vaste. Il est même vrai de dire que ce sujet a tant de points de contact avec les objets les plus variés d'études, que bien peu de travailleurs n'auront pas, à un moment donné, à consulter ce livre considérable.

Deux chapitres de généralités encadrent l'ouvrage : au commencement, « Qu'est-ce qu'une université »; à la fin, « la Vie des étudiants au moyen âge ». Le premier n'est pas une théorie générale et abstraite de l'idée d'université, mais un exposé historique des faits. A l'origine, les mots *Universitas* et, plus fréquemment, *Studium generale*, n'avaient pas un sens bien précis. On entendait par là des écoles accueillant les étudiants venus de tous pays, par suite n'ayant pas un caractère régional; donnant le haut enseignement, principalement l'enseignement théologique, médical et juridique; comprenant enfin un nombre important de maîtres. A ces caractères s'ajouta peu à peu l'idée de la valeur œcuménique des grades conférés. Mais on ne croyait pas à l'origine qu'il appartînt à un pouvoir quelconque de créer ces institutions : elles étaient le produit de la liberté. Ces idées se modifièrent dans la seconde moitié du xiii^e siècle. L'empereur Frédéric II venait de fonder l'université de Naples (1224); le pape Grégoire IX, celle de Toulouse (1229); Innocent IV, l'université pontificale (1244 ou 1245). Ces créations conduisirent à penser que l'institution des universités comme celle des notaires publics était une prérogative pontificale ou impériale. Le désir de certaines villes de placer leur université sous un haut patronnage les détermina à solliciter des bulles et des diplômes. Ainsi peu à peu l'enseignement supérieur devint chose d'Église ou chose d'État. Le *ius ubique docendi* fut lié à la sanction de l'un des deux pouvoirs et en 1292, les vieilles universités de Paris et de Bologne elles-mêmes recevaient une sorte d'investiture du pape Nicolas IV sous

couleur d'une collation de privilèges : la main mise du pape et du pouvoir civil sur l'enseignement devenait un fait accompli. Le dernier chapitre de l'ouvrage de M. R. traite successivement de l'éducation première de l'étudiant, de sa situation dans l'université, de la discipline des corporations, du costume, des exercices scolaires, des plaisirs, de la moralité et des goûts intellectuels de l'étudiant, etc. Il est plein de détails habilement groupés et, pour les lecteurs profanes, l'un des plus intéressants du livre. La conclusion est que, sauf peut-être au temps d'Abélard et au début de la renaissance aristotélicienne, les étudiants sérieux étaient en minorité.

Entre ces deux chapitres de généralités, M. R. a fait trois parts de son sujet. Il a d'abord étudié ce qu'il appelle les universités archétypes : Salerne, Bologne et Paris. De ces trois chapitres, celui qu'il consacre à Paris est le plus long. Ce n'est pas sans doute que l'auteur apporte beaucoup de nouveau; mais il résume et condense les résultats des dernières recherches. Il a pourtant étudié soigneusement l'*Origo vera* resté manuscrit. Des petites universités qui figurent dans la première partie du second volume, ce sont les universités françaises qui ont le plus beau lot. A la fin des chapitres consacrés à chaque peuple, M. R. a résumé les caractères généraux du mouvement universitaire. En Italie, toutes les universités se modèlent sur celle de Bologne; elles ont un caractère municipal très marqué; l'enseignement du droit y domine. Elles dépendent étroitement de la couronne en Espagne et au Portugal; beaucoup d'entre elles, malgré ce lien, sont le développement d'écoles de cathédrales; l'organisation intérieure est conçue d'après celle de Bologne. Les universités françaises, au moins les plus anciennes, sauf Paris, sont aussi sorties d'anciennes écoles de chapitres; cependant le corps des docteurs a un pouvoir très grand, à côté de l'évêque; le droit est l'enseignement le plus florissant (la médecine à Montpellier) et la faculté des arts est ordinairement sans importance. Le contraire est général en Allemagne, parce que, en dehors de Prague et de Vienne, les universités ont copié dans l'ensemble la constitution parisienne.

Comme on peut s'y attendre, le volume, qui traite d'Oxford et de Cambridge est le plus neuf. Non seulement, M. R. y portait naturellement plus d'intérêt et pouvait plus facilement tirer un parti direct des sources; mais il était en quelque sorte obligé de travailler d'après l'inédit. Pour Oxford surtout, les documents les plus importants ne sont pas encore publiés. On trouve ainsi quantité de faits nouveaux relatifs à l'origine des écoles et de l'université, au développement interne d'Oxford, aux rapports de l'université avec la ville et avec l'Église, aux études, aux collèges, à la place d'Oxford dans l'histoire du moyen âge. Parmi les trente-trois appendices de l'ouvrage, dix sont exclusivement relatifs à Oxford : les études de droit au XIe siècle à Oxford, Aristote à Oxford, Honorius III et Oxford, conflit entre maîtres et étudiants à Oxford vers 1338, collèges disparus, restes de l'ancienne autonomie

des corps, statuts des corps, juridiction actuelle du vice-chancelier, constitution actuelle de l'université. Comme on le voit à ces deux derniers points, le livre de M. R. n'est pas absolument confiné dans le passé; il peut faciliter à l'étranger l'intelligence d'institutions compliquées pour les pays où elles se modifient sans secousse violente.

C'est de ce point de vue que M. Rashdall a considéré les faits. Il a porté son attention avant tout sur l'organisation et le développement des universités; il n'a pas voulu écrire, par exemple, une histoire de l'enseignement ni tracer un tableau des grands courants intellectuels du moyen âge. Dans ces limites, il a rendu un vrai service par la synthèse des résultats connus; par l'histoire des universités fondées après 1400, limite du livre du P. Denifle; par le premier travail approfondi que l'on ait sur Oxford. Écrit dans un style clair et agréable, son livre dissipera beaucoup d'erreurs et sera pendant très longtemps la source où les profanes iront chercher des renseignements précis et accessibles [1].

A.

---

431. — Cesare de Lollis. **Vita e poesie di Sordello di Goito**, Halle, Niemeyer, 1896, petit in-8 de VIII-326 p. (*Romanische Bibliothek*, tome XI).

Nous savions depuis plusieurs années que M. de Lollis préparait une édition de Sordel et le passé scientifique du jeune romaniste italien permettait d'attendre de lui un travail élégant et solide. Cette attente n'est ni déçue ni dépassée : la présente édition apporte beaucoup de nouveau sans atteindre absolument à la perfection. Les longues recherches de M. de L. ont amené la découverte de plusieurs documents plus ou moins importants qui lui ont permis de fixer dans la vie de son héros quelques nouveaux points de repère ; sa biographie de Sordel est donc naturellement la plus complète et la plus riche en faits assurés qui ait encore été écrite; il faut reconnaître pourtant que l'auteur y a parfois cédé à la tentation de tirer des textes ou des documents un peu plus qu'ils ne contenaient [2]. Le texte des poésies est établi avec le plus grand

1. Cinq planches accompagnent le texte : une héliogravure du tombeau de Lorenzo Pini, docteur de Bologne; un plan du quartier latin de Paris au moyen âge; une carte de l'Europe universitaire; un acte d'Oxford du XII[e] siècle et un plan d'Oxford au moyen âge.

2. C'est ce qu'a démontré M. Torraca dans l'étude critique très perspicace, et approfondie, parfois un peu sévère, qu'il a consacrée à cette biographie (*Giornale dantesco*, IV, 1 et 2) et qui me dispense d'insister. On me permettra toutefois l'expression d'un regret : une des sources principales de la biographie de Sordel est la série de sirventés échangés entre lui et Peire Bremon; M. de L. présente sur ces derniers dans son *Introduction* d'excellentes remarques, et il a eu le mérite de déterminer d'une façon tout à fait sûre à mon avis l'ordre respectif des six poésies; mais il eût été très désirable qu'il donnât aussi un texte critique des trois pièces de Bremon, sans lesquelles il est impossible de comprendre celles de son adversaire. J'espère combler sous peu cette petite lacune.

soin et d'après tous les manuscrits [1]; il présente néanmoins un assez grand nombre de passages qui ont pu être améliorés [2] ou restent peu satisfaisants. Quant au commentaire, où M. de L. a dépensé une considérable érudition littéraire et grammaticale, on peut trouver qu'il donne à la fois trop et trop peu. Les rapprochements avec d'autres troubadours sont d'une richesse parfois un peu exubérante. Les remarques syntaxiques aussi sont fort abondantes : aucun texte provençal, depuis le *Bertrand de Born* de M. Stimming, n'avait été, à ce point de vue, l'objet d'un examen aussi attentif; on peut se demander si cette répartition systématique des faits grammaticaux dans les catégories tracées par Diez ne serait pas plus à sa place dans un livre d'enseignement que dans un exposé scientifique, ou du moins, si, dans bien des cas, un simple renvoi n'eût pas suffi. Mais ce qu'on regrettera surtout, c'est que le commentaire explicatif soit beaucoup moins complet et moins sûr : bien des interprétations sont discutables; bien des difficultés surtout, souvent considérables, ne sont même pas signalées [3]. Le glossaire aussi pourra paraître un peu maigre : l'éditeur, qui y comprend les mots ou sens manquant à Raynouard, eût dû y faire entrer aussi ces graphies inusitées propres à certains manuscrits et qui dans son texte peuvent à bon droit embarrasser le lecteur .

Voici à l'appui des observations précédentes quelques remarques de détail (qui ne portent que sur la moitié environ des textes publiés). IV, 9. Il manque une syllabe : suppléez *vius* avant *desonratç*. — IV, 27. Lire *Per queus* (pour diminuer le vers d'une syllabe). — IV, 36. Il y a une syllabe de trop : corr. *Dels Tolsas* ou *Del Tolsan*. — V, 44. L'explication de la locution *metre* [*getar*] *a son dan*, qui revient plusieurs fois dans Sordel, ne m'est pas très claire : le sens de « se soucier peu, se moquer de », est certain, mais comment s'est-il dégagé? J'imagine que c'est une locution de joueur : « jeter (les dés) [même à son dam], mettre (sa dernière mise) [même à son dam] », c'est « jouer quand même, en se souciant peu du résultat, dût-il être fâcheux » : de là le sens actuel. — VI, 10. Virgule entre *un* et *enojos* : cet *un* désigne ici Bremon. — VI, 30. Virgule après *pro* (= assez) ; *per que* = c'est pourquoi. — VII, 4 et 26. *Se fenher* signifie non « se préoccuper de, penser à », mais, le plus souvent, « se faire fort de, se vanter d'être

1. M. de L. a été efficacement aidé dans cette partie de sa tâche par M. E. Levy et surtout par M. Chabaneau, qui lui a suggéré un bon nombre d'excellentes conjectures.

2. M. Mussafia y a proposé un assez grand nombre de corrections (une trentaine pour le texte des poésies lyriques, une vingtaine pour celui de l'*Ensenhamen*), qui presque toutes sont indiscutables (*Mémoires de l'Académie de Vienne*, CXXXIV).

3. M. de L. a laissé dans son texte certaines formes barbares, et par conséquent inexplicables, sur lesquelles il eût fallu du moins appeler l'attention : par exemple, VII, 16, *fantonia* (sur ce mot voy. plus bas); XXI, 11, *me fara semon* (que M. Mussafia corrige très heureusement en *mesura somon*).

4. Par exemple (si ce n'est pas une faute d'impression) *esvaltz* (XX, 21) (graphie absolument unique pour *esbaitz*) *esvaratz* (ibid.), etc.

ou de faire ceci ou cela »; ce serait donc à peu près l'équivalent du « poser pour » de l'argot moderne; on a dû employer d'abord la locution avec un adjectif (en sous-entendant *de esser*), par exemple *se fenher cortés* (VI, 16; VIII, 9) (la locution complète se trouve aussi; voy. note sur le premier passage), ou avec un substantif (en sous-entendant un verbe actif) : *se fenher de* [*far, complir*] *alcuna re* (XL, 884), puis absolument. Dans le présent passage *fort* est adverbe et non adjectif et le sens est : « tellement il s'en fait accroire »; de même au vers 26 *se feing tot jorn non sap de que* = « il pose pour je ne sais quoi, il s'en fait accroire sur je ne sais quoi ». — VII, 12. Sens? — VII, 16. *Fautonia*, que Raynouard (III, 263) lit *faitona* (d'après I) et traduit bravement par « façon », est un monstre, qui ne peut naturellement se rattacher à *faisso;* comment l'entend M. de Lollis? Je suppose une faute pour *pautonia* (*paltonia*) par une confusion, fort explicable, surtout à l'initiale, du *p* et de l'*f*; il est vrai qu'on attendrait plutôt *paltoneria* (de *paltonier;* cf. anc. fr. *pautonerie* et non *pautonie*)[1] mais ce peut être là un italianisme (sur *paltone*). — VII, 31. *Savai* ne signifie pas « sauvage », mais « lâche, pervers ». — VII, 33. *Redar* n'étant pas inséré au Glossaire doit être pris par l'éditeur comme par Raynouard (V, 63) au sens de « raidir, empeser ». Mais il me paraît fort douteux que nos modernes procédés de blanchissage remontent aussi haut. Il faut lire *camiz' aredar* et donner à ce dernier mot son sens de « arranger, orner » (voy. Levy, *Supplement-Wœrterbuch*, s. v. *arezar*). — Dans tous les mots de cette pièce se terminant par *n* caduc, cette lettre est à supprimer, comme le prouve la rime du vers 40. — VIII, 1-2. Sens? Peut-être (avec virgule après *afi*) : « Pourvu que je m'applique, j'arriverai, avec les armes du sirventés, à... ». — VIII, 7. Lire *Barrals*; *l'aten* est à l'indicatif et ne peut se traduire par *se l'aspetti*. — VIII, 26. La note sur *estruban* n'est pas heureuse : des trois mots, empruntés à Mistral, que M. de L. en rapproche, le premier (*estrepa*), auquel il s'arrête, est justement celui dont le sens s'éloigne le plus de celui qui est ici requis. — VIII, 35. « Il fera semblant que..., mais il n'en sera rien » (cf. en anc. fr. *non fera*). — VII, 37-38. Lire *ni 'n... ni 'n* etc. : « il ne croit pécher en rien, ni en reniant Jésus Christ, ni en faussant son serment », etc. — X, 6. Lire *Deus*. — X, 15. Virgule après *re*, non après *passar*. — X, 24. Il y a une syllabe de trop, l'*e* initial de *espaven* ne pouvant s'élider. Corr. : *que de paor m'auci e d'espaven* (?). — X, 27. Sens? Corr. *Salvamen* en *perdemen?* — XI, 1. *Toz hom me*] corr. *Tuich home*, qui serait plus régulier. — XI, 8. *Car* ne peut guère être séparé de *tengut* : suppléer, au début du vers [*car sap*] (?). — XI, 11. La correction est médiocre : *Mas fols e enojos es e...* serait plus conforme à la syntaxe provençale. — XIV, 4. *Sa valença* : cet emploi

---

1. Raynouard a, il est vrai (IV, 465), *pautoms;* mais je suppose là une faute de lecture pour *pauc oms*.

du possessif, qui se trouve encore dans les dialectes modernes, eût pu être signalé. — XV, 5. *Mon*] lire *mos*. — XV, 13. *Cal*] *cals*. — XV, 34; XVII, 57. Ecrire plutôt *a dreg;* cf., au Glossaire, *de dreg*. — XV, 36, *e nien*] corr. *a n*. — XVII, 51. *Esbauderia*] *esbaudiria*. — XIX, 26. Le sens serait meilleur en ponctuant *vos cossi :* = « et je vous dirai comment : irez-vous... » — XIX, 43. *Conquis*] *conquis*'. — XIX, 50. Il manque une syllabe : lire *amicx* [*En*]. — XX, 16. M. de L. se demande si à l'époque de Sordel « la connaissance précise de la boussole pouvait être assez répandue pour devenir l'objet d'une comparaison poétique ». Ce qui est certain, c'est que cette comparaison se trouve déjà dans un passage bien connu de Guiot de Provins (Méon, *Fabliaux*, II, p. 328) et peut-être dans Gautier d'Epinal (Raynaud, nº 1840). — XXI, 5. Même comparaison dans Folquet de Marseille, *Molt i fetz*, str. II. — XXII, 8. Vers trop court ; lire [*e*] *clar*. — XXII, 22. La théorie à laquelle Sordel fait ici allusion (que les yeux sont les interprètes nécessairement fidèles du cœur) est exposée au long dans Chrétien de Troyes, *Cligès*, 474-507. — XXII, 34. *No m'ausiez*] corr. *no m'auciatz* (le subjonctif est ici seul correct). — XXIII, 22. *Prenc*] ; *pren* (3ᵉ personne) serait plus satisfaisant. — XXIII, 30. [*e*] *fresca*. — XXIV, 44. *Auze*] lire *auzes* : en anc. provençal la concordance des temps n'est pas toujours rigoureusement observée. — XXVI. 32. Allusion au proverbe connu « loin des yeux, loin du cœur ». — XXXII. M. de Lollis a oublié de citer les remarques de G. Paris sur cette pièce (*Romania*, XVII, 592) [1].

A. JEANROY.

LETTRE DE M. BERNARDAKIS ET RÉPONSE DE MM. MY ET COUVREUR

LETTRE DE M. BERNARDAKIS

MONSIEUR LE DIRECTEUR.

Je vous prie de vouloir bien publier quelques observations sur deux articles insérés dans la *Revue critique* (voir nº 4 p. 61 sq. et nº 23 p. 447). Le premier est signé par M. « My », le second par M. P. Couvreur.

Les chefs d'accusation [1] du premier article sur mon édition particulière du traité de Plutarque περὶ τοῦ Ε τοῦ ἐν Δελφοῖς sont les suivants :

1. « Que je n'apporte pas de nouvelles lumières sur les passages les plus délicats. » Mais pour voir les lumières quelconques il faut ou pouvoir les voir ou vouloir les voir. Si ces conditions n'existent pas, on n'y voit rien; et à ce qu'il paraît c'est le cas [2].

2. « L'appareil critique est à peu de choses près identique. » Je regrette de pou-

---

1. Les fautes d'impression ou d'inattention sont rares ; en voici quelques-unes relevées çà et là. P. 31, n. 4 Gayal] Gaujal ; p 47, n. 7 : *terza*] *quarta* ; p. 79, n., l. 2 Montanhagout] ailleurs, plus correctement, Montanhagol; p. 175 (XIX, 20) *apenre*] *aprendre* ; p. 276 (n. sur XIX, 1) le renvoi à Mahd est erroné.

voir dire que M. My n'a bien examiné ni mon appareil critique ni celui de M. Paton. A chaque page on rencontre des différences bien essentielles même si on se tient aux trois meilleurs manuscrits (D, F, V). M. My devait désigner une page, dans laquelle il n'y en a pas [3].

3. « Les passages les plus délicats sont restés *in suspenso* dans la bonne édition de M. Paton, et M. B. ne nous apporte pas de nouvelles lumières. » Cependant il y en a quelques nouvelles lumières dans mon édition particulière [4], par exemple p. 7, 9, ib. 13, p. 11, 12 sq. p. 14, 10 (ἀνταμοιβῇ τά), p. 15, 14, ib. 17, p. 17, 13 où τινὰ a été absorbé par la même terminaison du mot précédent. P. 18, 12, ib. 16, p. 19, 12 sq. p. 22, 18, p. 26, 7 sq. p. 31, 6, p. 32, 9 cett. A ce propos je me permets de relever ici les différences d'une page seulement (p. 7), dans laquelle presque tous les mots annotés présentent des différences plus ou moins essentielles ; parce qu'il y en a qui ne sont pas du tout cités chez M. Paton, par exemple 1 τ' ib. μάντιν 4 εἰ 5 εὐχῶν 6 εἰ ib. θίγειν 7 τὸ ib. συλλαβὴν 9 θην 11 ὡς θην 12 ἀποχρώντων 13 διελθόντως 14 τὸν ἑταῖρον 15 μέτεστιν. Il y en a d'autres, sur lesquels M. Paton donne de faux renseignements, par exemple 1 μάντιν 4 ὄφελον 6 νεοβούλης pour me tenir à ce que M. My peut vérifier [5]. Il y en a d'autres, dans la même page, auxquels M. Paton a mal touché, par exemple il a mal écrit τὴν [μὲν] δευτέραν ib. il a mal proposé en note παρελκομένην ἀποφαίνειν cett. C'est une phrase pleine de barbarismes et peu nécessaire. 9 il propose de lire ἁ μάτηρ au lieu de ἅμα. Il faut lire plutôt ἁ μᾶ = ἡ μήτηρ. C'est une expression, dont on se sert chez nous jusqu'à présent quelque part. 13 la phrase est défectueuse et peu grecque. M Paton devait en dire quelque chose. Mon supplément est nécessaire. 16 il a écrit περιυβριζομένης ! Tout cela se trouve dans une page de 16 lignes. Cependant je n'en ai rien dit, non plus que de beaucoup d'autres mauvais changements, que je citerai, si M. My continue à douter de mon bon vouloir [6]. C'est, en effet, curieux de voir la manière de penser de M. My. Si je parle, il découvre aussitôt que le sens de mes paroles est bien malveillant à M. Paton ; si je me tais [7], il lui semble voir dans mon silence « une pointe de mauvais vouloir ». Et puis il prétend qu'il ne se fait « ni le défenseur de l'édition de Paton, qui a ses faiblesses, ni le censeur de la mienne ». Mais c'est en vain, parce qu'il est naturel d'être attiré vers le plus faible [8]. C'est la sympathie. Quant à moi je fais observer que je n'ai pas encore parlé; que j'ai à citer tant d'exemples « de mauvais vouloir » (ainsi que les estime M. My), qu'on serait forcé malgré toute la bonne ou mauvaise volonté à reconnaître que les droits de priorité « de mauvais vouloir » sont dus et réservés sans contredit à M. Paton, et que le vers d'Hésiode est mal appliqué [9]. Enfin, je ne comprends pas bien ce que M. My entend précisément par « les passages les plus délicats ». Quoi qu'il en soit je puis constater que M. Paton dans les trois dialogues n'a pas corrigé plus de dix passages, tandis qu'il a à coup sûr corrompu plus de cent, dont une liste détaillée est à la disposition de M. My [10].

Parmi les exemples que j'ai ci-dessus cités, s'il y en a peut-être qui déplaisent à M. My, je le prie d'expliquer les raisons qu'il pourrait avoir pour que je puisse à mon tour m'expliquer mieux.

« Du choc des opinions jaillit la vérité. » Pour moi les expressions vagues (« passages délicats, » « la plupart des lectures » « quelques-uns », « un certain nombre » cett.) ainsi que les jugements axiomatiques — qu'il me soit permis de le dire — ne valent rien [11]. Je pense même qu'au lieu de ces expressions inutiles M. My pouvait — et comme juge il devait — offrir aux philologues un service réel; parce qu'il pouvait collationner, dans les cas controversés, les deux meilleurs manuscrits parisiens D et F de la bibliothèque nationale, pour pouvoir dire consciencieusement qui des deux éditeurs a raison [12].

La dernière accusation, que j'ai à repousser, est que je n'ai pas accepté, comme éditeur, toutes les conjectures que j'ai jadis proposées dans mes *Symbolae*. Je ne suis pas blâmable, parce que quand j'écrivais les *Symbolae*, je ne connaissais pas si bien ni les leçons de manuscrits ni l'usage de Plutarque. Du reste, le premier devoir d'un

éditeur aussi bien que d'un critique c'est de chercher toujours la vérité et de la dire, ainsi que de repousser, de tout son possible, les erreurs de qui que ce soit. Mais quelle est la vérité dans le cas que M. My a choisi pour blâmer « les variations de ma critique » [13]?

C'est fâcheux en vérité que M. My ne nous ait donné aucun exemple de sa critique constante et invariable. Quant à moi, je ne connais aucun critique qui n'a jamais changé d'opinion. Mais voyons le passage même controversé. P. 962 e j'ai écrit : *αἱ μὲν γὰρ ἀφανίζουσι τὰ ᾠὰ καὶ διαφθείρουσι. τῆς θηλείας ὅταν ἐπῳάζῃ μὴ προσδεχομένης τὴν ὀχείαν* d'après Porphyre qui nous a conservé souvent la lecture authentique. Le sens, constaté par d'autres écrivains, est le suivant : « Les perdrix font disparaître et détruisent les œufs de la femelle; parce que, quand elle couve, elle n'admet pas l'accouplement. » La leçon des codes de Plutarque : *τὰς θηλείας ὅταν ἐπῳάζωσιν οὐ προσδεχομένας* est interpolée et fournit un sens moins correct, celui-ci : « Les perdrix détruisent les œufs (de qui?) et tuent les femelles, parce que quand elles couvent, elles n'admettent pas l'accouplement. » Est-ce vrai? J'en doute. La leçon de Porphyre, que j'ai acceptée, est confirmée par d'autres écrivains, par exemple voir Élien. H. An. III, 5 p. 61 éd. Hercher. Les scrupules de M. My ne sont pas d'importance [14]. Ni le verbe *διαφθείρω* ni *ἀφανίζω* ni tous les synonymes refusent l'accouplement, Plutarque ayant l'habitude de rapprocher les synonymes. Voir par exemple p. 49 c. 67 f. 504 c. 508 d. 516 c. 1064. b. c. 1066 a. c. 344 b. 402 e. 413 e. 416 e. 965 a. 363 d. 373 a. 40 a. 504 c. 718 f. 759 e. cett. cett. J'en ai une foule d'exemples mais pas assez d'espace. D'autre part, l'usage de la particule *μὴ* est bien légitime *chez Plutarque*, d'autant plus qu'elle se trouve sous l'influence d'*ὅταν*. Est-ce que M. My ne connaît pas la dissertation bien laborieuse, mais bien utile de Stegmann? Est-ce qu'il n'a pas lu ce que j'ai écrit à propos de cet usage dans ma Préface I, p. LXVIII? Du reste la leçon que j'ai adoptée est de Porphyre et non pas des codes de Plutarque.

Mais si nous laissons tout cela de côté, M. My n'a pas eu la générosité même de relever la propreté de mon texte en comparaison de celui de M. Paton, qui contient tant de fautes que l'Aldina même, sous ce point de vue, est plus lisible. Même je ne saurais pas assurer que M. My a pu lire l'édition de M. Paton sans faire des conjectures ou bien sans avoir une autre édition à côté. Mais pourquoi n'en a-t-il rien dit? Est-ce pour faire plaisir à quelques philologues allemands qui ont de tout leur possible soutenu l'édition de M. Paton? ou bien a-t-il été entraîné par les mêmes philologues intéressés, qui, ainsi qu'ils persécutent mon édition avec acharnement, élèvent celle de Paton jusqu'au troisième ciel, en prétendant même que c'est la seule édition qui s'approche de l'idéal? [15]

Je passerais tout cela sous silence, comme j'ai fait pour tout ce qu'on en a écrit jusqu'aujourd'hui, si le bon exemple de M. My ne trouvait pas d'imitateurs, si un autre philologue français, M. P. Couvreur, ne le croyait pas sur parole, en constatant le fait incontestable, que « je ne suis point précisément bien disposé pour M. Paton », pour expliquer un autre fait non moins incontestable, l'avertissement de M. Paton à la fin de sa préface que « se trouvant à Mytilène il aurait voulu me prier de l'aider de mes conseils et de mes lumières, mais que je m'y suis refusé. » Je déclare donc de la manière la plus positive, que je n'ai jamais refusé ni mes conseils ni mes lumières quelconques à M. Paton. Mais voici ce que je sais qu'il est arrivé. M. Paton m'a prié à plusieurs reprises de me faire le collaborateur et le coéditeur du traité de Plutarque *περὶ φιλοπλουτίας*. C'est que j'ai refusé et pour d'autres raisons, qui n'intéressent pas les lecteurs, et pour celle-ci, que je n'étais pas du même avis sur les codes de Plutarque. M. My a prétendu de moi des choses qui n'existent pas; M. Couvreur voyant que je ne parle pas, a voulu me couvrir de terre et m'enterrer tout à fait; c'est ce qui m'a forcé à parler. Nous avons un proverbe, qui dit : *ὅποιος δὲν μιλεῖ τὸν θάφτουν*, c'est-à-dire celui qui ne parle pas on l'enterre.

Quant aux détails de son article qu'il me soit permis d'observer qu'il n'est pas au courant de quelques questions sur les Œuvres morales de Plutarque. Par

exemple, p. 357, 18 il fait observer que « le futur (παύσεται) est bien à sa place, d'autant qu'à l'époque de Plutarque il empiète de plus en plus sur le conditionnel ». Mais il ne s'agit pas de cela, qu'on peut d'ailleurs contester, mais bien de l'hiatus, que produit le futur : παύσεται ἴσως ; p. 326, 23 il défend la leçon ἄχρις ἂν au lieu de ἄχρι ἄν. Qu'il lise plutôt ce qu'on a déjà écrit là-dessus. Répondre, c'est acta agere. De même p. 365, 3 dans la phrase ἐχρῶντο τούτοις οἷς Σωκράτης il propose de lire ταὐτοῖς, mais il a oublié que ταὐτοῖς (= τοῖς αὐτοῖς) est une forme impossible. Je n'en dis plus rien, parce que j'empiéterais sur ce que M. Wilamowitz en a écrit dernièrement. Tout cela sera réfuté dans une réponse, qui va paraître bientôt.

Grégoire BERNARDAKIS.

RÉPONSE DE M. MY.

La lettre de M. Bernardakis me laisserait complètement indifférent, attendu qu'en réalité je n'ai pas attaqué son édition, que c'est à M. Paton qu'il s'adresse sous prétexte de me répondre, et que M. Paton est de force à se défendre lui-même. Mais comme il use avec moi du même ton malveillant et prétentieux, allant jusqu'à des insinuations que je considère comme injurieuses, il ne s'étonnera pas si je lui dis quelques vérités.

1. J'ai accusé M. B. d'une seule chose, et je l'en accuse encore bien plus sûrement, après avoir lu sa diatribe : c'est d'être malveillant et querelleur.

2. J'avoue que je n'ai rien pu voir. Aussi je reconnais qu'il n'y a pas un seul passage difficile ou altéré qui n'ait été rétabli, par la critique clairvoyante de M. B., de la manière la plus satisfaisante; il est interdit, dès maintenant, de songer à un meilleur texte, et qui oserait juger autrement mériterait un brevet d'ignorance. M. B. se chargera de le décerner.

3. Il ne s'agit pas d'une page plutôt que d'une autre. En réalité, M. B. a ajouté un petit nombre de variantes (*Pal.* et *Pet.* pour la plupart); voilà pourquoi j'ai écrit *à peu de choses près*. Il faut être bien mal tourné pour voir là une critique ; et il n'y a rien d'étonnant à ce que deux éditeurs d'un même texte donnent en note, *à peu de choses près*, les mêmes variantes des bons manuscrits.

4. Ceci n'a aucun rapport avec la phrase incriminée. Je la maintiens telle que je l'ai écrite, car, après nouvel examen, elle est l'expression de la plus stricte vérité. Quant aux citations faites par M. B., où il prétend avoir tout éclairé (il ne s'agit plus des passages délicats), j'en apprécie seulement deux : p. 18, 12, la leçon de son texte, οὐείᾳ, est de Paton; M. B. le reconnaît, mais, comme d'habitude, il s'ingénie à la trouver mauvaise; p. 7,9, la correction ἁ μᾶ, pour ἅμα, dans un fragment de Sophron peu clair par lui-même, n'est ni satisfaisante ni nécessaire : si Théocrite a employé μᾶ comme interjection, cela ne prouve pas le moins du monde que ce mot puisse être un substantif et être accompagné de l'article, avec le sens de ἁ μάτηρ.

5. Je ne vois pas pourquoi je croirais M. B. sur parole, plutôt que M. Paton.

6. Ce qui précède ne me regarde pas. Quant au bon vouloir de M. B., j'en doute plus que jamais; sa façon d'agir me donne même l'absolue certitude qu'il n'existe pas.

7. Erreur : j'ai découvert « une pointe de mauvais vouloir » dans les dernières lignes de la préface, et j'ai montré, avec citations à l'appui, que je ne m'étais pas trompé.

8. Alors je vais certainement me sentir attiré vers M. B.

9. C'est donc M. Paton qui a commencé? Appliquons-lui le proverbe, si l'affirmation de M. B. est exacte. Mais appliquons-le aussi à M. B., qui a continué, et qui, s'il faut le dire, a bien plutôt l'air d'attaquer que de se défendre. Et d'ailleurs que fait toute cette querelle (entre éditeurs) à la *Revue*? Son directeur est bien bon d'insérer des attaques qui s'adressent à d'autres qu'à ses rédacteurs.

10. Que M. B. prenne la peine de l'adresser (imprimée) à la *Revue*, et je lui dirai mon avis, en toute sincérité. Mais qu'il n'oublie pas d'en citer au moins une centaine, car le public, moi compris, le prendrait pour un fanfaron.

11. Passages *délicats* signifie passages dont le texte est en mauvais état et qu'il est très difficile, sinon même impossible, de restituer sainement. — « *La plupart des lectures* de Paton sont désapprouvées » signifie que M. B. a trouvé mauvaises ou insuffisantes, à fort peu près, toutes les lectures proposées par Paton, et cela de parti pris. Mais à quoi bon expliquer, pour l'usage spécial de M. B., des expressions aussi claires?

12. M. B. a de singulières exigences. Voit-on un recenseur, entre deux lectures différentes d'un manuscrit cité par deux éditeurs, boucler sa valise et courir à Paris, à Londres, à Moscou, et sans doute à Mytilène, pour prononcer qui des deux a raison? Le critique a le devoir, et le droit, de dire : Ceci est bon, cela est meilleur; ceci est modeste et de bon goût, cela est acrimonieux et inexact; je n'ai pas dit autre chose. Quant à celui dont l'ouvrage est annoncé au public, il a le devoir de ne pas exiger que tout le monde soit de son avis.

13. M. B. tronque ma phrase. J'ai écrit : « Mais il est intéressant de constater les variations de sa critique, ne serait-ce que pour *le féliciter de sa conscience d'éditeur*. » Ce n'est pas ma faute si M. B. ne comprend pas, et s'il prend pour un blâme ce qui est un compliment. Mais il est tellement aveuglé par son irritation qu'il voit des accusations dans toutes mes paroles.

14. Je pourrais ici critiquer la traduction que M. B. donne de la vulgate; mais il ne s'agit pas de cela, et il mêle deux articles distincts. Je ne suis pas d'accord avec lui pour le texte de cette phrase, voilà tout; et j'ai dit pourquoi. Le passage d'Elien ne prouve ni pour l'une ni pour l'autre des lectures. Quant à ce qui suit, dont le commencement est inintelligible, j'y vois que je ne connais ni Stegmann ni la préface du t. I des *Moralia*. Accuser son recenseur d'ignorance est un procédé commode, mais de fort mauvais goût, et qui ne convient pas à un véritable savant.

15. Ceci touche à l'injure : M. B. trouvera bon que je laisse de côté ses insinuations.

Je m'arrête ici; le reste ne me concerne pas; M. B., pour lequel j'éprouvais jusqu'ici quelque estime, est de cette race de Grecs (ils se font heureusement de plus en plus rares) qui s'imaginent que seuls, en leur qualité de descendants de Démosthène, ils savent comprendre et interpréter les œuvres des auteurs grecs. Voilà pourquoi il éprouve et montre tant de mauvaise humeur : 1° contre M. Paton, qui a osé publier après lui plusieurs œuvres de Plutarque; 2° contre les philologues allemands (lesquels?) qui, dit-il, le persécutent; 3° contre moi qui n'ai commis d'autre crime que de n'être pas d'accord avec lui sur une phrase de Plutarque et de lui avoir reproché de s'être montré malveillant à l'égard de M. Paton, ce qui crève les yeux et à quoi d'ailleurs il n'a pas répondu; 4° enfin contre mon collaborateur et camarade P. Couvreur, à qui je passe la parole.

My.

Réponse de M. P. Couvreur.

De même que la première partie de la lettre de M. Bernardakis ne s'adresse pas à M. My, de même la seconde ne s'adresse pas à moi. C'est toujours contre M. Paton que tout est dirigé. Quant à moi, j'avais à rendre compte de l'édition de M. Paton, et j'ai regretté comme lui qu'elle n'ait pu profiter des lumières de M. B. : voilà tout. M. B. affirme d'une part qu'il n'a jamais refusé « ses conseils ni ses lumières quelconques » à M. Paton, et d'autre part qu'il a refusé de « se faire le collaborateur et le coéditeur du περί φιλοπλουτίας ». Comment concilier les deux affirmations?

Quoi qu'en puisse penser M. B., nous ne faisons point partie, à la *Revue*, de la formidable ligue qui s'est formée en Allemagne pour célébrer la gloire de M. Paton. Nous mettons nos lecteurs au courant des faits, et nous tâchons de leur signaler les erreurs : nous ignorons le parti-pris. M. B. n'est pas du même avis que M. Paton sur les « codes » de Plutarque : qu'il expose ses opinions avec calme, on jugera. Quant aux observations qu'il croit devoir m'adresser, je les trouve au moins déplacées. Seul M. Paton avait le droit de me les faire. Enfin, je n'ai pas besoin de dire

que je n'ai jamais eu l'intention de couvrir M. B. de terre et de l'enterrer. De pareilles expressions sont pour des critiques français absolument inouïes. M. B. éprouve une irritation bien naturelle en voyant tout le monde se plaindre de l'insuffisance de son édition des *Moralia*, et saluer avec plaisir toutes celles qui marquent sur celle-ci un véritable progrès. Il n'a donc qu'une chose à faire : « parler, » comme il dit. — Il paraît que « tout cela sera réfuté dans une réponse qui va paraître bientôt ». Quoi, tout cela ? à qui, une réponse ? mystères qui vont sans doute s'éclaircir. Nous nous en réjouirons, car nous ne cherchons que la vérité : seulement nous pensons que le moyen d'y arriver n'est pas la discorde et l'injure.

P. Couvreur.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les intéressantes lettres que M. L.-G. Pélissier avait publiées dans la *Nouvelle revue rétrospective* de 1896, sous le titre *Les Correspondants du peintre François-Xavier Fabre*, ont paru en tirage à part. Elles sont, comme on sait, tirées des papiers légués par le peintre Fabre à Montpellier, sa ville natale. Elles vont de 1808 à 1834, et ont pour signataires Bertin aîné, le fondateur du *Journal des Débats*, Garnier, Férogio, Boguet, Mérimée père, Girodet-Trioson, Guérin et Gérard. M. Pélissier a sobrement annoté, et comme il fallait, ces documents qui sont d'une grande importance pour l'histoire de l'art au commencement de ce siècle.

— M. Cyprien Pérathon publie une étude biographique sur le *colonel Bord* (Limoges, Ducourtieux, 1896, in-8°, 48 p.). Elle abonde en détails sur cet ancien soldat du régiment d'Auvergne qui sut toujours maintenir une parfaite discipline parmi ses troupes et qui fut un instant membre du corps législatif. Le plus beau fait d'armes du colonel Bord est la défense de Durango, en 1812. A cette étude est jointe une notice historique sur le bourg de Vallière, dans la Creuse, où est né Léonard Bord ; la notice a pour auteur M. Antoine Thomas ; on y remarquera les pages consacrées aux villages qui formaient le territoire de Vallière et à l'explication de leurs noms (p. 41-43).

ALLEMAGNE. — M. Edouard Grisebach a publié, dans un joli volume, le supplément du Catalogue de sa bibliothèque (n[os] 1852-2000) et une table des noms propres (*Katalog der Bücher eines deutschen Bibliophilen, Supplement und Namenregister*, Leipzig, Drugulin, in-8°, xli et 59, p.).

ANGLETERRE. — L'University Press de Cambridge édite un nouveau volume consacré à Macaulay. Ce volume, dont M. Arthur D. Innes a composé l'introduction et les notes, contient l'essai sur *Warren Hastings*.

SUISSE. — Le XXXII[e] fascicule (feuilles 10-19 du IV[e] volume) du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der schweizerdeutschen Sprache*, publié à la librairie Huber de Frauenfeld, par MM. Staub, Schoch, Bachmann et Bruppacher, vient de paraître et contient (p. 145-304) les mots de *mal* à *landsmein*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 octobre 1896.

M. Müntz fait une communication sur la légende de Virgile au moyen âge. Il fai remarquer que, parmi les légendes en faveur à cette époque, celles qui ont pour héros des personnages de l'antiquité classique ne sont ni les plus rares ni les moins curieuses. Et, par une coïncidence digne de remarque, c'est au moment où la Renaissance allait substituer la vérité historique à tant de fables que certaines de celles-ci atteignent leur plus grande popularité. M. Comparetti a étudié les formes que la légende de Virgile, et particulièrement son malencontreux amour pour la fille de l'empereur de Rome, a revêtues dans la littérature Vers la fin du XV[e] siècle, les artistes s'emparent à leur tour de cet incident et le traduisent en sculpture, en gravure et même en émail. Le plus souvent, ils le placent en regard d'une légende beaucoup plus ancienne et encore plus répandue : celle d'Aristote servant de monture à la belle Compaspe. M. Müntz s'est attaché à recueillir celles de ces illustrations qui ont pris naissance en France. Les sculpteurs surtout ont traité le thème avec prédilection ; ils lui ont donné place jusque dans les édifices religieux et sur les tombeaux. En 1529, un éditeur parisien le fit même figurer au frontispice des Œuvres complètes du poète. Une circonstance qui a échappé aux historiens de la légende, c'est son intercalation dans les « Triomphes » de Pétrarque. M. le duc de Rivoli a montré qu'en Toscane notamment, la légende de Virgile, ainsi que celle d'Aristote, est presque constamment associée au « Triomphe de l'Amour ». Pétrarque cependant s'était borné à citer Virgile en compagnie d'Ovide et de Catulle, parmi les chantres et nullement parmi les victimes de l'amour. Bien plus, il avait tourné en ridicule tout cet amas de fables. Mais le fait seul de rencontrer le nom de Virgile dans le chant où se trouvent cités César et Cléopâtre, Thésée et Ariadne, Hercule, Samson, Holopherne, Pyrame et Thisbé, etc., a induit les illustrations des « Triomphes » à donner au poète romain une place peu enviable dans la foule qui escorte le char de Cupidon.

M. Paul Meyer communique une notice de feu M. Hauréau sur quelques docteurs en théologie signataires d'une supplique au roi Philippe le Bel.

L'Académie fixe au 20 novembre l'examen des titres des candidats aux places laissées vacantes par le décès de MM. B Hauréau et E. de Rozière.

M. Oppert établit les dates des éponymes annuels de Ninive et corrobore son ancienne opinion, seule compatible avec la chronologie biblique. Il fixe l'assassinat de Sennachérib par ses propres fils au mois de janvier 680 avant C., et l'abdication de son successeur Assar-Adon au mois de mai 668.

M. Clermont-Ganneau confirme, par un passage de la *Chronique anglaise* du moine Florent, une restitution conjecturale faite par M. l'abbé Chabot dans une de ses récentes publications (Histoires du patriarche Jabalaha III et du moine Rabban Çauma).

Séance du 16 novembre 1896.

M. Salomon Reinach adresse une lettre où il déclare poser sa candidature à la place de membre ordinaire devenue vacante par suite du décès de M. B. Hauréau.

M. Homolle expose les résultats des travaux et des fouilles exécutés par les membres de l'École d'Athènes pendant l'année qui vient de s'écouler.

L'Académie procède à la nomination des deux commissions du prix Bordin. Sont nommés, dans l'ordre des antiquités : MM. Heuzey, Perrot, de Barthélemy, Saglio, Boissier et Weil ; dans l'ordre du moyen âge : MM. Delisle, Paris, Meyer, Longnon, Gautier et de Lasteyrie.

M. Clermont-Ganneau communique une série d'observations sur la grande inscription phénicienne de Larnaka.

M. Delisle donne lecture d'une lettre de M. l'abbé Urseau, annonçant la découverte de la sépulture d'Ulger, évêque d'Angers au XII[e] siècle. La tombe contenait la crosse, le sceau et l'anneau de l'évêque. Tous ces objets sont en or et accompagnés d'inscriptions.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 2 novembre — 1896

432. — Meissner (Bruno). **Beitræge zum Altbabylonischen Privatrecht.**
433.— Peiser (P.-E.). **Texte juridischen und geschaeftlichen Inhalts** (Keilinschriftliche Bibliothek t. IV), Berlin, 1896.

Nous résumons dans un même article les observations sur les publications de ces jeunes assyriologues, parce que les éloges qu'elles méritent et les réserves qu'elles soulèvent, peuvent être regardées comme communes et d'une nature presque identique. M. Meissner nous a fourni un travail paléographique et philologique d'une grande valeur : il donne 107 textes provenant de l'époque la plus reculée de la littérature chaldéenne dans des fac similé consciencieux et presqu'irréprochables : avec une profonde science des documents, il traite les sujets philologiques et linguistiques qui s'y rattachent; une étude sérieuse d'autres manuscrits encore inédits lui permet de citer à propos des passages qui éclaircissent les points obscurs. Il joint à ce vaste commentaire des index qui nous mettent en mesure de nous retrouver dans cet amas de faits grammaticaux et historiques. Traitant de documents qui se placent en le xxvi[e] et le xxii[e] siècle avant l'ère chrétienne, il fournit aux historiens de la civilisation des aperçus détaillés sur une civilisation des époques que naguère on croyait voisines de la prétendue création du monde.

L'œuvre de M. Peiser est différente par la conception du sujet. Il est l'auteur de différentes publications très utiles, indispensables même pour l'assyriologue spécialiste, et avant et après le R. P. Strassmaier, il est l'un de ceux dont les travaux nous procurent les documents les plus nombreux et les plus importants. Ce talent de copiste consciencieux et précis, d'archiviste utile, il n'a pu le prouver dans ce travail spécial qui est une chrestomathie ou une anthologie des textes juridiques babyloniens et assyriens, depuis l'an 3000 avant J.-C. jusqu'à l'époque chrétienne. Les transcriptions accompagnées des traductions sur le recto des feuilles ne peuvent être impeccables, mais elles sont bonnes. Quant

aux traductions elles-mêmes nous en parlerons; mais il faut remarquer que le choix des textes n'est pas exempt de reproches, car souvent les plus importants sont passés sous silence. M. P. est l'un des jeunes savants auxquels leurs élèves reprocheront un jour de ne pas connaître l'histoire de l'assyriologie. Si un document de bornage méritait avant tout autre de figurer dans ce *spicilegium*, c'est, à tant de titres, pour ne pas dire à tous les titres, la pierre de Michaux de la Bibliothèque nationale de Paris : mais ce qui n'est pas au Musée britannique semble être inconnu de l'auteur du *florilegium* ; même le musée de Berlin est peu mis à contribution; ce qui se trouve à Paris, à Constantinople, en Amérique, reste par cela même exclu. Ainsi des centaines de documents traduits par M. Peiser, et appartenant à l'époque de Nabuchodonosor jusqu'à celle des Perses, il n'y en a presque pas un seul qui ne soit copié dans le texte original et publié par le R. P. Strassmaier. Et entre ces monuments qui se comptent par milliers, le choix de l'auteur ne semble pas pouvoir se défendre sur tous les points.

Mais quelle est la principale tâche de celui qui s'occupe d'œuvres littéraires quelconques? Celle de les comprendre. C'est une vérité que M. le marquis de la Palisse n'avait pas trouvée indigne de lui; nous en ferons de même pour nous. C'est là où commencent nos réserves qui s'étendent sur les deux auteurs et sur une grande partie de leurs traductions. On n'est assyriologue qu'à la condition d'avoir été beaucoup de choses auparavant, la philologie plus ou moins scientifique ne suffit nullement. Sans parler ici d'autres sciences, les textes juridiques assyriens ne peuvent être compris que par celui qui a étudié le droit. A ce défaut de connaissance, M. M. supplée par un cousin qui mériterait davantage ses remerciements publics, s'il l'avait plus étroitement surveillé. Depuis la première inscription, où il est interdit au vendeur d'intenter une action rédhibitoire, jusqu'à la dernière, il y a peu de textes donnant lieu à des difficultés, qui, dans la traduction de M. Meissner, ne contiennent de véritables impossibilités juridiques. Que M. M. place la vente des esclaves dans le droit des personnes, n'est qu'une faute de classement; mais quand il croit qu'on puisse adopter ses propres enfants, il commet des erreurs de traduction. La connaissance du droit préserve de fautes assyriologiques. Il y a dans les textes : N. sera dorénavant le fils d'A et de la femme B : A est adopté par A et la femme B Et non pas : A le fils d'A et de la femme B, a été adopté par A et B. Le reste de la traduction de ces textes, quand ils présentent des espèces compliquées par l'introduction d'autres personnes, est naturellement entaché d'erreurs. Les contrats de société, et surtout ceux qui traitent d'une dissolution, sont généralement mal compris, nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans les détails. Mais malheureusement les savants en Allemagne se contentent souvent de peu : ainsi, une fausse lecture fait dire à M. Meissner, qu'une formule assez fréquente apprend que les sociétaires ont, lors de leur séparation, partagé de tout, depuis la « bouche

jusqu'à l'or ». Ce texte paraît être une formule comme une autre. M. M. le croit sérieusement. Mais s'il avait étudié le chapitre sur la *societas*, il se serait dit que la bouche ne peut pas partir du fond commun : il aurait cherché autre chose, et il aurait vu que « la bouche » doit être remplacée par l'argile, il y a, en effet, depuis l'argile jusqu'à l'or, depuis les pots de terre jusqu'aux vases d'or.

J'insiste sur ces choses parce qu'elles montrent combien peu, dans leurs traductions, M. Peiser comme M. Meissner, se sont préoccupés des choses raisonnables, dans une matière qu'avec raison on désigne par *ratio scripta*, la raison écrite. Il y a un terme *gisbar*, mot sumérien, dont on fait en assyrien *gisbaru* et qui désigne le *taux* d'après lequel sont comptés les cabs dans les différents systèmes de mesure de capacité usités en Chaldée. Le fait que, dans tous les temps, ce terme de *gisbaru* ne se trouve qu'uni aux mesures des volumes, jamais aux évaluations des poids ou à aucune autre chose, aurait dû préserver les deux auteurs solidaires en ces errements de voir un (*Einkommen*), ou une possession (*Besitzthum*), comme dit M. M. qui semble ignorer ce que savait déjà le droit privé babylonien, la distinction entre la possession et la propriété; cette fausse traduction crée des espèces inextricables surtout pour les traducteurs. Le temple du Soleil avait son taux, *six* cabs pour l'hecte ou le sixième de l'amphore, tandis que d'autres combinaisons différentes selon les localités admettent des hectes à *quatre*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix* et *douze* cabs. Le temple du Soleil avait aussi son taux d'intérêts désigné par le taux d'intérêts du Soleil (*hubulli sa Samas*) ignoré encore, mais distinct de celui qui imposait la drachme par mine et par mois, donc 20 o/o pour les années de douze mois. Il y avait aussi l'exemption d'intérêt et l'on lit alors : *hibullu la isu*, il n'y a pas d'intérêts.

La fausse interprétation du texte assyrien donnée par MM. Meissner et Peiser, les conduit à attribuer les faits au Temple du Soleil, où le terme au surplus n'est pas fixé : mais quand la proportion est notée, c'est toujours le prêteur qui reçoit les intérêts. La phrase : *hubulli* (ou *sipu*) *sa Samas usap*, par exemple (M. 12, P. p. 29) : 1 1/2 drachmes d'argent qui porteront l'intérêt du taux du Soleil ; A les a empruntés à B. Le jour de la moisson il rendra (litt. : il pèsera) l'argent et les intérêts.

C'est très simple. M. P. prouve le manque de connaissance des usages jusqu'à traduire *Kaspu*, « argent », par Geld « monnaie », et cela dans tout l'ouvrage! Dans l'année de l'image de Hammurabi, d'où est daté le texte, donc entre 2394 et 2359 av. J.-C., la monnaie, inventée par les Lydiens et les Argiens, n'existait pas et l'on pesait l'argent. Tous deux traduisent 1 1/2 sicles (de monnaie, Peiser!), dont il payera les intérêts au Dieu Soleil. Et à quel taux donc? On n'oublie pas ce détail en Chaldée où l'on ne fixe pas seulement la proportion, mais même la limite jusqu'à laquelle les intérêts peuvent s'élever. Si la somme des fruits atteint

le triple ou le quadruple, selon les conventions, c'est-à-dire après quinze ou vingt ans, la dette est éteinte. On doit, selon les traducteurs, payer l'intérêt n'importe lequel, au Soleil, tandis que le texte ne parle que du payement effectué au créancier. Si le Temple est créancier, les textes n'oublient pas de le dire expressément; alors c'est le Temple qui, comme de juste, touche le capital prêté et les fruits, d'après son taux, comme il est énergiquement dit. Et comme, même en Chaldée, personne n'était forcé de bailler des fonds à son voisin, qui aurait donc voulu se dépouiller de son capital pour faire bénéficier à un taux inconnu le Dieu Soleil ?

Tout cela ne se soutient pas, devant aucun assyriologue, quand même il ne serait ni juge ni banquier. La « mesure du Dieu Soleil », dont on fait soit le revenu, soit la chose détenue, nous conduit à des situations assez plaisantes. Prenons le nº 4 de M. Meissner, que M. Peiser a eu l'imprudence d'admettre dans sa collection p. 39, et qu'il traduit ainsi :

« $\frac{2}{3}$ imir 24 $\frac{2}{3}$ Ka Oel (aus den Jahreseinkommen [M. Besizthum] « des Samas, dessen Preis $\frac{1}{3}$ Mine $\frac{2}{3}$ Seckel Geld (!!!) ist, hat als Kauf- « preis heller (?) Sclaven aus Guvti, von Ubar... abi-umi, auf Geheiss « des Amil-Mirra, Sohns des Ili-usati, Arad-Marduk, Sohn des Ibni- « Marduk, genommen (!). In einem Monat wird er die hellen (?) Scla- « ven aus Guti bringen. Wenn er in einem Monat nicht gebracht haben « wird, wird $\frac{2}{3}$ Minea $\frac{1}{3}$ Seckel Geld (!!!) Amil-Mirra, der Sohn des Ili « usati, dem Überbringer seiner Urkunde (M. un peu mieux Kraft « seines schriftlichen Vertrages) zahlen. »

Je ne pousse pas l'indiscrétion au point de demander aux traducteurs ou au cousin de m'expliquer l'espèce ni d'exiger des lecteurs de la comprendre. Comment saisir l'huile qui appartient au Dieu Samas, et donner à quelqu'un un mandat de vendre à un tiers ce qui ne lui appartient pas et ce qu'un autre détient? Que dirait le cousin, si je donnais mandat à M. M. de vendre sa montre que M. P. a dans sa poche?

L'espèce est bien moins compliquée : en voici la teneur :

« Deux tiers de cor 4 $\frac{2}{3}$ cabs d'huile, mesurée d'après le prix du Dieu « Soleil, valant 20 $\frac{2}{3}$ drachmes d'argent, sont le prix des esclaves blonds « du pays de Guti, pour lequel, Ubalit-abi-yume, et *sous la garantie* « d'Avil-Mirra, fils d'Ili-usati, les a achetés Arad-Marduk, fils d'Ibni- « Marduk.

« Dans l'espace d'un mois, le vendeur amènera les esclaves blonds du « pays des Guti. S'il ne les a pas amenés pendant le mois, Avil-Mirra « payera, conformément à sa garantie écrite, 20 $\frac{2}{3}$ drachmes. »

L'acheteur a donné de l'huile, dont la valeur est évaluée à 20 $\frac{2}{3}$ drachmes, pour payer les esclaves, Amil-Mirra est le garant de la livraison, c'est le cas, comme dans toutes les ventes d'esclaves, si le vendeur, pour une raison ou une autre, ne livre pas les esclaves vendus dans l'espace d'un mois, le recours au garant est ouvert et celui-ci prendra non pas

la *res quae usu consumitur*, ce qui n'existe peut-être plus, mais l'équivalent en argent.

Le mot *gabi* veut toujours dire « garantir », « gutsagen » en allemand, et ne signifie jamais mandat. *Ana nas kanikisu* se traduit : à cause de la garantie de son cachet, et non « au porteur de la présente », idée très moderne et applicable plutôt aux chèques de nos jours qu'à une brique babylonienne.

Cette même incorrection est à signaler, par exemple, chez P. p. 39, où on doit donner une grande masse de blé au porteur du document : le blé à livrer est encore ici le revenu du Soleil, le marquis de Carabas de l'époque. En vérité, les cors sont à compter selon la mesure du Temple du Soleil. M. P. parle dans le document p. 36 d'une somme que, sur le fond des *usati*, A a donnée à B, et que B doit restituer à la première réquisition. Ce n'est pas « sur la raison de *usati* » : *usati* signifie « foi » et a la signification de *dépôt*.

Une curieuse vente d'esclave femelle a été publiée par M. M. n° 3, et M. Peiser, p. 46; mais elle a été mal comprise. Les stipulations concernant un jour où il y a *tipsu*, le reste du mois où il y a *bennu* signifie, d'après Meissner, que l'acheteur est *tipsu* et *bennu*, ce qui sont deux « impôts », par M. Peiser, pour lequel tout est impôt et revenu. S'il se refuse, selon M. Meissner, où s'il porte plainte, selon M. Peiser, « il sera debout comme un attelage du roi. » Voici le texte du document.

« Une esclave nommée Narubtu, femme du Madusa-Sin-ir..., l'es-
« clave de Huzalu, fils d'Ibiq-Anunit, a acheté, de Huzalu, le maître de
« l'esclave Arad-Sin, fils de..., Comme prix entier, il a payé 4 ½ dra-
« chmes d'argent, et 15 grains, comme don supplémentaire. (M. P. Geld
« als sein Ueberschiessendes, quel allemand !)

« Un jour du mois, il peut la toucher : le reste du mois il faut s'abs-
« tenir. S'il contrevient, il sera vendu comme esclave du roi. »

Nous pourrions citer une grande quantité de textes, par exemple n° 42 de M. Meissner, où il a donné une traduction inintelligible. Il s'agit d'une revendication de fonds acquis par l'héritage, achetés de bonne foi par des tiers dont l'achat est annulé. M. Meissner n'a pas compris les mots qui signifient « justification » et « résiliation », il intervertit les rôles des partis et ne s'est même pas rendu compte des expressions qui indiquent les dévastations du terrain en litige par l'Euphrate. La discussion de ce texte intéressant serait trop développée pour cet article, et nous le réservons à un travail spécial.

M. P. s'étend sur toutes les périodes du droit babylonien, et à travers toutes ces époques les points sur lesquels j'ai dirigé depuis longtemps son attention, sont très nombreux. Mais on a eu beau lui démontrer l'erreur de ses opinions : il les maintient avec une opiniâtreté et une incorrigibilité dignes d'une meilleure cause. Je ne parle pas d'Adad du dieu des Ventes, qu'il s'obstine à appeler Ramman : je le somme publiquement d'administrer un commencement de preuve. Il ne se soucie pas si

personne ne comprend ce que sont les « fonctionnaires » pour l'Adoption, dans un texte où il s'agit purement d'un règlement de dettes, et où ses « Adoptionsbeamten » sont tout simplement les hommes libres, assemblés en tribunal pour juger le litige. Il ne faut pas avoir l'air de se moquer de ses lecteurs, en leur servant des choses qu'on ne comprend pas soi-même. Il faut revenir sur ces erreurs, et les avouer, avant que d'autres ne puissent insister sur ces défectuosités.

Il m'en coûte, je le dis sincèrement, de dire ces vérités à un homme comme M. Peiser, qui dans la préface de son travail, a bien voulu reconnaître la part que j'ai dans l'interprétation des textes juridiques. Il m'est interdit à moi seul d'y insister. Mais malgré la gratitude que j'éprouve à son égard, et la justice que je rends à ses utiles travaux, je dois mettre en garde les hommes qui se consacrent à l'étude de l'histoire du droit, de se fonder sur des traductions qui ne rendent pas le sens de l'original. Nous aurions, à cause de ces études respectables, désiré que la traduction des textes juridiques ait été confiée, dans la *Bibliothèque cunéiforme*, à un jurisconsulte, et je n'en connais qu'un seul parmi les assyriologues, M. Lehmann, qui se serait acquitté de cette tâche au profit de tous. Nous aurions été pourtant si contents de voir s'achever la publication des textes de Berlin et par lesquels M. Peiser acquerra un nouveau titre à notre reconnaissance ! Et cependant, malgré leurs défauts, les deux livres de MM. Meissner et Peiser ne sont pas inutiles ou superflus, il faut se souvenir avec équité de la grande somme de travail consciencieux qui y est dépensée, et oublier les défectuosités en se souvenant de ce qu'ils contiennent de fructifiant et de bon.

O.

---

434. — V. Gardthausen. **Augustus und seine Zeit.** Erster Theil. I Bd. (1891). II Bd. (1896). x-1032 pp. 8°. Zweiter Theil, I. Halbbd. (1891), II Hbd. (1896), 648 pp. in-8°. Leipzig, Teubner, 40 Mk.

La fondation du régime impérial est le point culminant de l'histoire romaine et marque peut-être l'étape la plus importante de l'histoire universelle. Il s'est créé à ce moment une forme spéciale et nouvelle de l'autorité, forme si complexe que l'analyse y retrouve des éléments de tous les systèmes politiques antérieurs, si résistante et fascinante, que son nom tout au moins est encore aujourd'hui arboré au sommet des grandeurs humaines. Et l'époque qui a vu naître l'Empire a été en même temps une époque de maturité intellectuelle et de goût artistique, l'automne de la littérature et de la philosophie gréco-romaines.

Même à ne considérer que l'histoire politique et administrative, le sujet est vaste, au point que les esprits les plus capables de mesurer les difficultés de la tâche ont hésité à l'aborder. Mommsen s'est dérobé, et l'on peut accorder à M. G. que l'*Auguste* de Beulé laisse la place libre

à qui voudra essayer de faire œuvre scientifique. C'est cette monographie complète, achevée et épuisée dans les limites chronologiques indiquées par le nom d'Auguste, que M. Gardthausen a entrepris de nous donner. En publiant, il y a cinq ans, le premier volume, il croyait pouvoir aboutir avec le second; mais le second ne l'a conduit que jusqu'à la mort d'Agrippa (mars 12 a. Chr.), et, la matière foisonnant sous sa main à mesure qu'il s'enfonce dans ses recherches, il ajourne au troisième volume la fin de son labeur.

C'est là un petit mécompte, non une déception : les livres qui se lisent sans fatigue peuvent être volumineux sans être longs. M. G. réunit à un degré rare des qualités éminentes : une sûreté et une étendue d'informations presque impeccable; l'art de mettre les faits à leur vraie place, là où ils s'expliquent d'eux-mêmes par leur enchaînement logique; enfin un talent d'écrivain dont un étranger peut au moins prendre pour mesure la somme d'impressions nettes qu'il a gardées de sa lecture. Disons aussi que, pour le lecteur qui n'a pas la prétention d'entrer dans l'atelier du maître, M. G. a allégé de moitié l'effort à faire en rejetant dans une « seconde partie », tout à fait indépendante du texte, tout l'appareil d'érudition et de critique sur lequel s'appuie la partie narrative de l'œuvre. Celle-ci ne contient qu'un petit nombre de références sobrement choisies, appelées par des astérisques et des lettres de l'alphabet : les chiffres renvoient au volume de notes. L'auteur a voulu satisfaire ainsi et ceux que rebuterait un texte « nageant sur les notes », et les érudits qui, si les notes avaient été placées en appendice dans le même volume que le texte, auraient été condamnés à « feuilleter perpétuellement » le livre entamé sur deux points à la fois.

Si les gens du monde sont commodément pourvus (l'élégance de l'exécution typographique montre bien qu'on a songé à eux), les érudits sont servis à souhait. Dans ses 648 pages de notes, M. G. leur livre ses trésors : une masse énorme de documents, textes d'auteurs, textes épigraphiques et numismatiques, description de monuments, avec dessins ou plans pour les plus considérables, discussions sur des points spéciaux, le tout accompagné d'un luxe d'indications bibliographiques qui nous fait souvenir que l'auteur est non seulement professeur, mais bibliothécaire, de l'Université de Leipzig. Il espère, dit-il modestement, que « en fait de monuments, inscriptions et monnaies du temps d'Auguste, rien d'essentiel ne lui a échappé ». En effet, à part l'inscription de Philæ en l'honneur de Cornélius Gallus, découverte il y a six mois (cf. *C.-R. de l'Acad. des Inscr.*, 6 mars 1896), c'est-à-dire pendant ou après l'impression du second volume, je suis persuadé que tous les documents actuellement connus et utilisables figurent dans ce merveilleux répertoire, et non pas à l'état de simples références, mais à l'état de citations. La possibilité de contrôler immédiatement les assertions du texte, sans recourir à une bibliothèque, inspire un sentiment de sécu-

rité qui va jusqu'à la reconnaissance pour un auteur si prévoyant et si loyal.

Il va sans dire qu'un ouvrage comme celui-ci ne saurait être examiné en détail dans un compte rendu. Signalons seulement quelques inadvertances relevées en passant. Écrire Ptolémée II *Philopator* pour *Philadelphe* (II Theil, p. 244, 35) est une distraction tout à fait vénielle. Voici deux erreurs de fait un peu plus graves. La première (I, p. 359) consiste à confondre Bocchus de Maurétanie, qui était mort en 33 avant J.-C. (I, p. 362) — et, par conséquent, ne pouvait figurer dans l'entourage d'Antoine en 32-31 — avec son frère ou cousin Bogud, qui fut pris et mis à mort par Agrippa en 31, à Méthone (Strab. VIII, p. 359, Dio Cass. L, 11). La confusion a déjà été faite par Plutarque (*Anton.* 61), et M. Gardthausen, qui le cite, a oublié de le rectifier. M. G. n'a pas d'excuse de ce genre pour l'autre erreur, qui ne saurait être qualifiée de distraction, car elle est répétée trois fois (I, pp. 566, 664, 805), et, qui pis est, motivée. M. G. affirme que, en l'an 22 avant J.-C. Auguste reprit au Sénat l'Illyricum et lui céda « en échange » Cypre et la Narbonaise. Dion Cassius, auquel il renvoie (LIV, 4 — à rectifier, p. 805, la fausse référence 55, 4), met bien la cession de Cypre et de la Narbonaise en l'an 22 ; mais c'est plus loin (LIV, 34) et à la date de 11 avant J.-C. qu'il signale la substitution du régime militaire au gouvernement sénatorial dans la Dalmatie (Illyricum), à la suite d'une révolte réprimée par Tibère. Le prétendu « échange » de l'an 22 est donc un motif inventé, comme le fait lui-même, par M. Gardthausen.

Mais ce sont là de ces légers sommeils auxquels nul n'échappe. Ce qui importe, en somme, c'est l'esprit du livre, le point de vue auquel se place l'historien pour juger les hommes et les choses. L'impartialité absolue, « objective », est une chimère, et peut-être un non-sens. On est impartial dès qu'on veut l'être, et il n'est pas douteux que M. G. ne l'ait sérieusement voulu. Il nous avertit dans sa Préface que « la pensée d'une réhabilitation lui est restée tout à fait étrangère », ce qui est une façon de dire que la réhabilitation se fera toute seule, par la simple comparaison de l'état du monde romain avant Actium avec la « paix auguste » et la prospérité qui suivirent. Et, en effet, la répulsion qu'inspire d'abord Octave, ce jouvenceau ambitieux, à la fois poltron et cruel, cède peu à peu, en face d'Auguste, à un sentiment complexe, qui penche décidément vers l'indulgence et s'arrête juste en deçà de la sympathie. M. G. ne trouve pas que les deux moitiés de l'existence de son héros soient aussi disparates qu'on le dit : une idée fixe, l'ambition du pouvoir, en fait l'unité, et la différence des moyens employés pour acquérir et pour conserver s'explique d'elle même. Jeune ou vieux, Auguste a toujours été un calculateur, pour qui une faute était pire qu'un crime. Hâtons-nous d'ajouter que M. G. ne prend pas cette morale à son compte. Il flétrit énergiquement les proscriptions triumvirales, « sans

contredit plus répugnantes que celles de Sylla » (I, p. 135), encore qu'elles ne fussent peut-être pas une faute comme les odieuses exécutions des *arae Perusinae*, « une des plus inutiles cruautés qui souillent la mémoire d'Auguste » (p. 209). On le trouvera tout de même un peu pressé de déclarer que « César n'encourt aucun blâme pour n'avoir pas gracié les jeunes princes Césarion et Antullus », encore que « les deux enfants n'eussent rien fait qui méritât la mort » : « ils devaient mourir lorsque succomba la cause dont ils eussent été plus tard les champions » (pp. 446-447). Mais on sait que, depuis Hegel, il est de bon ton de laisser passer un bout d'oreille hégélienne. M. G. plaint ces deux victimes de la raison d'État : en faisant plus, il aurait craint de passer pour sentimental. En tout cas, il est non pas optimiste de parti pris, mais bienveillant avec réflexion. Il se tient en garde contre les calomnies qui pullulent, comme les champignons, dans les recoins mal éclairés. Il admet que Octave ait songé à se défaire d'Antoine par le poignard (p. 55), mais il ne croit pas que le même Octave ait fait assassiner Hirtius et Pansa (p. 105), ni que Livie ait fait empoisonner Marcellus, mort probablement victime de l'hydrothérapie mise à la mode par Antonius Musa (p. 731). Ce n'est pas que M. G. ait une haute opinion de la moralité de Livie. Il n'a rien à opposer à ceux qui l'accusent d'avoir supprimé Caius et Lucius César (p. 1029). Cette fois, le crime était utile ! De même, M. G. n'est pas dupe de la « comédie de l'abdication » (p. 726) qu'Auguste a jouée plus d'une fois ; mais ce n'est pas une raison, dit-il, pour transformer en un aveu cynique le mot d'Auguste mourant (*mimum vitae*), qui était une définition alors courante et banale de la vie humaine.

Autour du personnage principal se groupent des portraits minutieusement étudiés, au physique et au moral, un peu ternes parfois, mais ressemblants. Je parle surtout de la ressemblance morale. Quant à l'autre, M. G. me paraît avoir prodigué et outré les inductions fondées sur les monuments figurés. Que Cléopâtre fût une vilaine âme, il faut être amoureux d'elle, comme l'était sans doute Ad. Stahr (*Kleopatra*, Berlin. 1864), pour le contester : mais invoquer ses monnaies ou une stèle égyptienne (II Th., p. 227) pour démontrer qu'elle n'était même pas belle, pas aussi belle qu'Octavie, c'est un procédé à la fois naïf et pédantesque. Il ne faut pas abuser de la physiognomonie archéologique. J'imagine que, si nous ne connaissions pas par ailleurs les débordements de la première Julie, M. G. n'aurait pas reconnu sur la figure d'Agrippa l'air sombre d'un mari trompé (I, p. 748). A ces confrontations douteuses, je préfère de beaucoup les analyses psychologiques que M. G. sait, quand il le veut, résumer en un trait concis, parfois spirituel et *non sine ictu*. Voici Brutus, « un petit esprit qui s'est cru obligé d'être un grand esprit » (p. 20) ; Lepidus, « un zéro qui pouvait prendre une certaine valeur en s'associant à d'autres éléments » (p. 28) ; Antoine, « nature de sultan » et de soudard, « un des rares chevaliers de l'anti-

quité » (p. 419). Chevalier? Sans doute, puisqu'il se déclara un jour prêt à mourir pour la dame de ses pensées. Quant à elle, Cléopâtre, « elle vint, il vit, elle vainquit » (p. 441). Parodier le mot de César est un peu badin; mais, après tout, on sourit en pensant que César lui-même aurait pu en dire autant le lendemain de sa première rencontre avec Cléopâtre plus jeune de six ou sept ans. Enfin, nous faisons amplement connaissance avec le bras droit et le bras gauche du maître, Agrippa (pp. 735-761) et Mécène (pp. 762-784). Ils réalisent tous deux, sous des aspects différents, un type nouveau destiné à remplacer celui du citoyen d'autrefois, le type du bon serviteur : l'un occupant la seconde place sans aspirer à la première, l'autre enseignant aux Romains à vivre désormais en simples particuliers. L'originalité de Mécène est d'être toujours resté, même en exerçant à plusieurs reprises des fonctions publiques, un « homme privé » (p. 772). Ajoutons, un « viveur » dépourvu de sens moral, mais finalement, au dire de M. Gardthausen, « puni par où il avait péché » (p. 776), c'est-à-dire épris de sa femme Terentia au moment où il était devenu, par le fait de son impérial ami, un mari parfaitement ridicule, « la fable de toute la ville ». D'autres ont dit, mais, « pour l'honneur de Mécène », M. G. ne veut pas le croire (II Th., p. 440), que Mécène savait à quoi s'en tenir avant d'épouser Terentia.

De tous ces portraits, ceux qui me plaisent le moins sont ceux que l'auteur a cru devoir agrémenter de parallèles empruntés à l'histoire moderne ou contemporaine. Ces comparaisons sont fort à la mode; mais, au risque d'être seul de mon avis, je les trouve partout déplaisantes. Connaît-on mieux Cicéron quand on l'a comparé à Thiers, sans doute pour le plaisir de dire que c'étaient deux poltrons qui aimaient à jouer au soldat (I, p. 81-82)? Au bout de cinq cents pages, on croit avoir une idée nette du caractère d'Auguste; mais cette idée s'obscurcit quand on voit le même homme comparé tantôt à Louis-Philippe, (II Th., p. 285), tantôt, en grand détail, à Napoléon III (I, pp. 510-516), sans compter les allusions à Cromwell et à Napoléon premier consul (p. 536), à Périclès et à Laurent-le-Magnifique (p. 537), — ce qui n'empêche pas le temps d'Auguste de ressembler encore à « la Restauration sous les Bourbons » (p. 519). Et sachez, par surcroît, que, au dire d'Antoine, les galanteries d'Auguste auraient « rempli l'album de Leporello » (p. 1026). Quant à Antoine, avant d'être le sultan et le chevalier qu'on sait, il avait été le « Murat de César » (p. 26). Et les parallèles ne restent pas confinés dans les portraits. Le parc de Mécène a été en son temps « les Buttes-Chaumont » de Rome (p. 769, en note, il est vrai); les *vigiles* d'Auguste revivent dans les *vigili* actuels, coiffés d'un « casque en laiton, qui date de Napoléon » (p. 954). Sans doute — je n'entends pas le nier — il y a quelque affinité entre l'empire romain et l'empire britannique d'aujourd'hui (pp. 5-6; 557-560), entre l'armée romaine et l'armée anglaise (pp. 645-647), et il est probable que les

partisans espagnols d'autrefois se battaient comme les *guerillas* du temps de Napoléon Ier; sans doute Auguste a eu aussi une « question d'Orient », à régler (p. 819), et il a pu créer des « États-tampons » (p. 819). Mais toutes ces images et dénominations modernes défigurent plus ou moins les faits qu'elles sont censées rapprocher de notre regard, et elles imposent au lecteur qui veut juger de leur degré d'exactitude une fatigue de plus. M. G. croit évidemment donner par là à l'histoire ancienne un ragoût de nouveauté; mais tout le monde n'aime pas les épices, et, dans le nombre, il peut y en avoir de frelatées.

Au point de vue de l'art, sinon au point de vue didactique, ce mélange voulu et cherché de l'ancien et du moderne est — à mon sens, bien entendu — un manque de goût. Ce peut être pis, si au manque de goût s'ajoute le manque de tact. Dès le début de son livre (p. 5), M. Gardthausen, trouvant qu'un moderne risque de se méprendre sur le sens du mot *province* dans l'antiquité, le lui explique, suivant la méthode des contraires, par ce rapprochement délicat : « Lorsqu'aujourd'hui la « France cède une province à l'Allemagne, il va de soi que les habitants « du pays cédé, au bout d'une période de transition inévitable, seront « des citoyens dans leur nouvelle patrie, ayant mêmes droits et mêmes « devoirs que les autres Allemands. Il en était tout autrement dans « l'antiquité... » Quel joli sourire aux annexés, et comme cette phrase doucement étoffée cache bien les faisceaux du proconsul qui préside là-bas à la « période de transition »! Voilà où mène la manie des comparaisons intempestives, et comment un historien assez impartial, en somme, se ferait soupçonner d'avoir puisé dans son admiration pour l'empire germanique, paré jadis du nom de « Romain », une partie de la haute estime qu'il fait de l'œuvre d'Auguste.

Mais ce n'est pas sur quelques lignes malencontreuses qu'il faut juger un ouvrage de cette valeur. Si l'on y trouve ce qu'on n'y cherchait pas, il nous donne une idée complète, adéquate, du monde romain à l'apogée de sa civilisation, et notamment une revision judicieuse de toutes les questions concernant les institutions politiques ou administratives de l'empire, tel qu'il fut organisé par son industrieux fondateur.

A. Bouché-Leclercq.

---

435. — L. Lucas, **Geschichte der Stadt Tyrus zur Zeit der Kreuzzüge.** — Berlin, Mayer et Müller. 92 pp. in-8.

Dans ce travail, qui est peut-être bien une thèse de doctorat, et qui, en tout cas, présente les qualités et les défauts du genre, M. Lucas nous donne un bon résumé de l'histoire de Tyr à l'époque des Croisades. La vieille cité phénicienne, qui a derrière elle un passé si brillant, joua encore, pendant cette période, un rôle assez important pour mériter une telle monographie. Occupée par les Francs sur le tard (seulement

en 1124), et non sans peine, Tyr, avec son territoire, fut attribuée au comte Foulques; et, quand celui-ci devint roi de Jérusalem, elle passa dans le domaine royal dont elle fit partie jusqu'en 1187, année du désastre de Hettîn.

D'autre part, les Vénitiens, dont la flotte avait fortement contribué à la prise de la ville, avaient obtenu, dès l'origine, en reconnaissance du service ainsi rendu à la chrétienté, la possession du tiers de Tyr et de ses dépendances. Et jusqu'aux derniers jours de la domination franque en Syrie, ils ont énergiquement revendiqué ce privilège que les divers maîtres de Tyr me semblent s'être guère souciés de reconnaître, si l'on en juge par les doléances des bailes vénitiens.

Entre les mains du fameux marquis Conrad de Montferrat, Tyr devint l'unique centre de résistance des Croisés refoulés sur toute la ligne par les Musulmans. Jusqu'au jour où les Croisés purent reprendre, avec Saint-Jean-d'Acre, un peu du poil de la bête, c'est Tyr qui fut leur base d'opération, dans leur tentative désespérée pour reconquérir la Terre Sainte, à jamais perdue pour eux. C'est à Tyr, désormais, que les rois *in partibus* de Jérusalem viendront se faire sacrer et recevoir des mains de l'archevêque cette couronne maintenant illusoire que Godefroy de Bouillon avait eu la modestie de ne point vouloir ceindre. Pendant la grande guerre des Lombards, Tyr figure au premier rang. Elle est le principal boulevard des Impériaux commandés par les Filangieri, de stratégique mémoire. Elle prend également une part active aux sanglants conflits entre Génois et Vénitiens qui se disputaient l'hégémonie de la mer. C'est à la faveur de ces derniers événements que les Montfort se taillèrent dans la seigneurie de Tyr un fief éphémère auquel mit promptement fin la chûte d'Acre en 1291, aussitôt suivie de l'expulsion complète des Francs balayés du territoire syrien

Le sujet était vaste et difficile. M. L. l'a étudié avec conscience et traité avec méthode. La première partie est consacrée à l'histoire politique de Tyr. Dans une seconde partie, l'auteur fait en raccourci le tableau de la vie administrative et commerciale de la ville, en décrivant la population franque et indigène, les établissements vénitiens, génois et pisans, les possessions et les droits des divers églises, communautés ou ordres religieux, etc... Dans un appendice il discute la question de la situation de Tyr au regard de la hiérarchie ecclésiastique [1] et dresse la

1. Je signalerai à M. L. un document dont il aurait pu peut-être tirer parti pour élucider le conflit d'attribution qui préoccupa si vivement, et à diverses reprises, le Saint-Siège appelé à se prononcer entre les prétentions rivales des patriarcats d'Antioche et de Jérusalem réclamant, en même temps que l'archevêché de Tyr, la suprématie spirituelle en Terre-Sainte. Ce document nous fait connaître la limite séparant ces deux grandes circonscriptions rivales. C'est une carte de Terre-Sainte, conservée à Oxford et remontant à la première moitié du XIII[e] siècle, que M. Rœhricht a reproduite (ZDPV. vol. XVIII, pl. 6); j'y relève, entre *Jubeleth* (Djeball) et *Tripolis* (Tarâboulous), à côté de *Margat* (Markeb; qui ne semble pas être à sa place), la

liste chronologique des divers personnages, religieux ou laïques, qui ont exercé à Tyr une charge officielle.

L'auteur a puisé largement à toutes les sources historiques qui pouvaient lui être accessibles et dont l'abondance même et la diversité sont une cause d'embarras. Il est juste de dire que la tâche lui était singulièrement facilitée par les travaux classiques de Röhricht et de Prutz. Il a suivi un plan judicieusement tracé et a assez adroitement débrouillé la masse de ces événements complexes auxquels Tyr se trouve intimement mêlée pendant cette période courte, mais historiquement très chargée. Toutefois, il ne semble pas, en général, avoir cherché à éclaircir les questions obscures, grandes ou petites, qui se présentent à chaque pas, et qui sont pourtant bien faites pour piquer la curiosité de l'érudit sinon celle de l'historien habitué à peindre plus largement.

La partie géographique, si importante dans un pareil sujet, est à peu près complètement laissée de côté. Et Dieu sait cependant si les documents foisonnent pour tout ce qui concerne Tyr et son territoire. Il n'y a peut-être pas une région de la Terre-Sainte pour laquelle nous soyons aussi bien renseignés. L'on pourrait, — et je me permets de le dire, parce que j'ai réussi à le faire, il y a déjà plusieurs années, en reprenant l'étude du manuscrit arabe même dont Quatremère s'est servi d'une façon tout à fait insuffisante —l'on pourrait, en combinant les données arabes et franques — ne fussent que le rapport du baile vénitien Marsilio et le traité de paix signé par le sultan Kelâoûn en 1285 — dresser la carte, rigoureusement exacte, de la seigneurie de Tyr, telle qu'elle se comportait au XIII[e] siècle, avec ses limites précises et ses nombreux casaux, grands ou petits.

Rien, non plus, sur la numismatique. Nous savons, cependant, par le rapport de Marsilio Georgio, qu'il y avait à Tyr un atelier monétaire, peut-être une *Zecca* vénitienne d'où sortaient ces dînars tyriens ou besants sarrazinas, dont il est plusieurs fois question chez les chroniqueurs arabes. M. L. aurait pu utilement consulter sur ce sujet la *Numismatique de l'Orient latin* de M. Schlumberger, ainsi que quelques-uns de ses mémoires sigillographiques.

M. L. fera bien d'effacer de sa liste des personnages officiels de Tyr, — liste où, soit dit en passant, l'on regrette l'absence de toute indication des sources — le nom de ce prétendu Raimond *Jaskend*, chargé de négocier, par délégation de Marguerite de Montfort, dame de Tyr, — une Antioche-Lusignan, le traité susdit conclu par celle-ci avec le sultan Kelâoûn. Le nom de *Yaskend* repose sur une mauvaise lecture de

---

légende suivante, devant laquelle M. Rœhricht est dérouté et qu'il transcrit ainsi : « *Nissin*, episcopatus, hucusque durat patriarchatus Antiochenus. » Je suppose qu'il faut tout simplement lire sur l'original : *Niffin* (cf. même forme sur le portulan Correr), c'est-à-dire la *Nefin*, *Nephin* des autres documents des Croisés, aujourd'hui *Enfé*, à 13 kilomètres au sud de Tripoli. Par conséquent, au moment où a été dressée la carte la limite entre les deux patriarcats concurrents, était en ce point.

Quatremère [1]. Il faut, comme j'ai déjà eu l'occasion de le démontrer ailleurs, restituer dans le manuscrit arabe : *Biskond* [2], c'est-à-dire *Visconte*. Raymond Visconte est un personnage parfaitement historique, qui apparait dans plusieurs textes occidentaux des croisades. Il semble avoir eu des attaches chypriotes; ce qui expliquerait que le frère de Marguerite, le roi Hugues, l'ait mis à la disposition de sa sœur, veuve de Jean de Montfort, pour assister celle-ci dans l'exercice du pouvoir, devenu très difficile en ces conjonctures critiques.

Je trouve que M. L. a touché bien légèrement à la question, si intéressante et encore à élucider, des divers traités conclus par les seigneurs de Tyr avec les Musulmans. Me sera-t-il permis, à ce propos, de risquer une conjecture? Nous possédons une pièce des plus curieuses en vieux français que M. L. ne semble pas avoir connue, ou dont, du moins, il n'a pas cru devoir faire usage. C'est une pièce unique en son genre, une note, ou, plutôt, un fragment de note diplomatique, une note verbale, comme nous dirions aujourd'hui, émanant certainement d'un des Montfort et relative à un traité antérieur à celui de Marguerite, lequel, d'ailleurs, en reproduit les dispositions essentielles. Elle a été publiée par Tafel et Thomas, et de nouveau par M. Riant [3]. Elle doit se rapporter à un des traités conclus avec le sultan Beïbars en 1266 et 1270. Le seigneur de Tyr envoie au sultan ou à ses représentants, alors à Safed, un « messager », Sire Jacob, pour discuter un article de la convention sur l'interprétation duquel on était en désaccord : la possession d'un certain casal de Batiole [4], d'autant plus important qu'il était le point de départ, sur la côte, de la limite séparant au sud le territoire franc du territoire musulman. Ce sire Jacob, plénipotentiaire du seigneur de Tyr, est parfaitement inconnu. Je me demande si ce ne serait pas, par hasard, un Génois, peut-être bien Jacobus Spinula, qui était consul de sa nation à Tyr en 1260. Le nom de Jacques était très populaire à cette époque chez les Génois. Les Montfort, hostiles aux Vénitiens qu'ils avaient en partie spoliés, s'appuyaient volontiers sur l'élément génois antagoniste. Enfin la langue même du document

---

1. M. Lucas, à en juger par sa citation de la p. 51, ne semble connaître ce traité que par le résumé très succinct qu'en a donné Reinaud. C'est cependant à Quatremère qu'on doit la traduction qui, jusqu'à ce jour, a servi de base aux historiens et, comme je le montrerai, de base très peu solide.

2. Tout arabisant verra du premier coup d'œil comment a pu se faire la confusion du *ya* et du *bé*; la différence des deux lettres ne tient qu'à un point.

3. *Itinér. franç.* sér. géogr. III, p. 253 et sq.

4. *Batiole*, comme je l'ai établi, était le casal d'un certain personnage vénitien appelé *Batiauro*, nom dont *Batiole* (prononcez *Batióle*) est la forme francisée. Le nom arabe de la localité est transcrit *Metessele* dans le document vénitien, cette transcription est le résultat d'une faute de lecture des éditeurs; elle doit être rétablie en *Meteffele*. C'est la *Medfèlè* du traité de Kelâoûn, estropiée, d'autre part, par Quatremère, en *Madkalah*. Aujourd'hui, *Medfénè* au sud de Tyr, sur la côte.

français est, comme il est facile de le voir, fortement imprégnée d'italianisme.

CLERMONT GANNEAU.

---

436. — **Notice sur les manuscrits originaux d'Adémar de Chabannes** par M. Léopold DELISLE. Tiré des notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques. Tome XXXV, première partie. Paris, C. Klincksieck, 1896. In-4°, 118 pages. Prix : 6 fr. 50.

Dans cette *Notice*, M. Léopold Delisle s'est seulement proposé « de faire connaître les manuscrits originaux » d'Adémar de Chabannes, « qui sont, en entier ou par fragments, parvenus jusqu'à nous et qui sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris, à la Bibliothèque royale de Berlin et à la Bibliothèque de l'Université de Leide » : en tout treize manuscrits ou fragments. Les plus importants sont certainement celui de Berlin (lat. Phillipp. 93) et le latin 2469 de la Bibliothèque nationale, écrits vers l'an 1032. L'éditeur en a publié des fragments intéressants, notamment des extraits de quelques sermons d'Adémar, l'*Ordo* du concile de Limoges de 1031, des règles liturgiques du même diocèse. Il y a aussi à signaler dans le manuscrit de Leide (lat. Voss. octavo, 15) les notes d'Adémar et de Bernard Itier sur les monastères de Saint-Cibard d'Angoulême et de Saint-Martial de Limoges; dans le latin 3784 de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, les poésies composées par Adémar en l'honneur de S. Cibard; enfin, dans le latin 6190, un reste très curieux de la première rédaction de la chronique du même auteur. Tout cela est présenté avec cette science et cette méthode rigoureuse auxquelles le très érudit M. Delisle a accoutumé ses lecteurs.

Ajoutons, pour la complète description du volume, que six héliogravures parfaitement exécutées permettront de déterminer, partout où on les retrouvera, les manuscrits du XIe siècle encore inconnus, que l'on sera tenté d'attribuer à la main d'Adémar de Chabannes lui-même.

L.-H. L.

---

437. — **Rôles gascons transcrits et publiés** par Charles BÉMONT,... Supplément au tome premier, 1254-1255. Paris, imprimerie nationale, 1896. In-4°, CXXXIII-219 pages.

La publication de M. Charles Bémont est le complément indispensable de celle qu'avait faite en 1885 M. Francisque Michel. Elle l'augmente, la corrige (18 pages d'*addenda et corrigenda*), l'enrichit d'une nouvelle introduction très développée, et lui donne une table qui lui manquait.

L'introduction à elle seule rendra de grands services, tant au point de

vue de la pure diplomatique que de l'histoire du pays. Je veux retenir surtout le chapitre IV de la première partie, qui établit l'itinéraire du roi Henri III dans la Gascogne en 1242-1243 et 1253-1254, et toute la troisième partie, intitulée *Valeur historique des rôles gascons*, qui contient une foule de détails et principalement des documents de premier ordre sur l'état de la région en 1252-1253, les expéditions d'Henri III, le gouvernement du prince Édouard, les institutions municipales de Bordeaux et de Bayonne, l'affaire de la succession de Bergerac, l'administration de la province (avec une précieuse liste des sénéchaux et lieutenants des sénéchaux de Gascogne, de 1242 à 1272), etc.

La table elle-même est aussi rédigée de la façon la plus heureuse et a dû coûter de longues et pénibles recherches à son auteur. Je ne veux pas parler seulement de l'identification des noms de lieux, mais des brèves notices biographiques, qui accompagnent les noms des personnes et qui ont été écrites avec une précision et une sûreté d'information qu'on ne saurait trop louer.

L'édition de M. Charles Bémont est donc en définitive un modèle à proposer à tous ceux qui publient des textes du moyen âge.

L.-H. Labande.

---

438. — A. Tobler, **Li Proverbe au vilain**, Leipzig, Hirzel, 1895, in-8° de xxxiii-188 pages.

Ce joli volume, fort intéressant pour le philologue, ne l'est pas moins pour l'historien des idées et des mœurs : c'est un recueil de proverbes glosés qui nous ouvre des jours très curieux sur la société, ou plutôt la portion de la société où sont éclos et le texte et la glose. Les proverbes sont, dit-on communément, la sagesse des nations : excellente définition, si l'on entend par « nation » ce *vulgus* sans littérature, ce menu peuple, auquel le moyen âge les attribuait volontiers. Ils ne fleurissent guère, sauf durant les éclipses intellectuelles, que dans ces humbles milieux où les esprits, ayant conscience de leur faiblesse, sentent confusément le besoin de s'appuyer sur une autorité; ils sont la citation du pauvre, et ceux-là sans doute nous sont parvenus qui ont été le plus souvent cités, le plus universellement considérés comme les arrêts de cet Évangile laïque. Ils sont donc bien la littérature de cette classe qui n'a pas de littérature et dont, au moyen âge surtout, les œuvres littéraires ont travesti l'image avec un parti-pris si constant et si odieux. Y a-t-il, dans ces aphorismes, qui sont bien l'abrégé de sa philosophie, de quoi la réhabiliter ? Non, il faut l'avouer, ou du moins incomplètement. Quelques sentiments généreux s'y font jour, il est vrai, et sous une forme très frappante : peut-on mieux exprimer, par exemple, celui de la solidarité entre le suzerain et le vassal, qui a été le ciment de la société au moyen âge, que par ces mots simples et touchants : *Pour bon sei-*

gnour grosse colee (252)? Mais ces sentiments sont rares : aux plus nobles semble se mêler quelque préoccupation intéressée : *Mieuz vaut amis en voie que deniers en corroie*, lisons-nous ailleurs (68) ; mais nous lisons aussi un peu plus loin : *Bien a sa court close cui si voisin aiment* (191), et nous saisissons l'arrière-pensée égoïste. De christianisme, à peu près nulle trace : une affirmation de la toute-puissance de Dieu, en deux mots qui sont du reste d'une poétique énergie (*En pou d'oure Dieus laboure*, 133) ou de sa bonté (*Cui Dieus veut aidier nus ne li puet nuire*, 38), et c'est à peu près tout : cette morale invite à rendre le mal pour le mal comme le bien pour le bien (*Bontez autre requiert et colee sa per*, 39) et ne croit guère à la générosité désintéressée (*Dou pain a mon conpere grant piece a mon filluel*, 58; *D'autrui cuir large corroie*, 131) et se défie même du bienfait (*De bien fait col frait*, 143). Mais où elle est inépuisable, c'est lorsqu'elle conseille la patience, la prévoyance, l'épargne, même sur le nécessaire, la dissimulation, la défiance des hommes et des choses ; sagesse de chien battu qui courbe et tend le dos, mais ne se redresse pas encore pour mordre ; si, en effet, les grands y sont traités sans aucune sympathie, si l'ironie goguenarde à l'égard de la classe privilégiée y est sensible, on n'y entend du moins aucun cri de révolte.

Ce qui n'est guère moins intéressant que la teneur même des proverbes, c'est le choix fait par l'auteur et la nature de ses interprétations ; celles-ci, souvent fort éloignées du texte [1], restent fort curieuses, soit parce qu'elles nous montrent que, dès le XII^e siècle, beaucoup de proverbes n'avaient plus un sens bien clair, soit parce qu'elles trahissent les sentiments intimes de l'auteur, et par conséquent de la classe à laquelle il appartenait : clerc défroqué ayant abandonné la société des gens d'église pour celle des gens de cour (78), qui « entre deux selles s'était trouvé assis par terre » (202; cf. 34), il avait retiré d'une vie déjà longue sans doute une amère expérience, une grande défiance des hommes, et surtout des femmes, contre lesquelles il ne manque pas de détourner, avec la plus extrême malveillance, les maximes les plus générales [2] ; puis il avait fini par trouver le vivre et le couvert, bienfait qu'il apprécie en homme ayant connu les privations de la vie errante (177), chez le comte Philippe de Flandre, qui nous était déjà connu comme protecteur de Chrétien de Troyes et de Gautier d'Épinal,

---

1. Il arrive fréquemment que nous ne découvrons, entre le proverbe et l'explication qui en est donnée, presque aucun rapport : voyez les nos 2, 16, 18, 50, 94, 145, 235, 244, 252, 269, 273.

2. Quelques-uns des proverbes eux-mêmes sont fort durs pour la femme (207); mais l'auteur est bien plus sévère encore et il exprime son mépris ou sa défiance en termes dont le cynisme est vraiment révoltant ; sa philosophie du mariage est particulièrement attristante (233, 279); certains de ses aphorismes rappellent de très près les fameuses doléances de Marcabrun sur les désordres de la société courtoise (217, 221, 227, 278).

et auquel il prodigue les témoignages de gratitude, de dévouement et de confiance, seuls sentiments vraiment nobles peut-être qu'on puisse dans son œuvre lui attribuer en propre.

Les sixains où il a essayé de commenter ces deux cent quatre vingts aphorismes, d'un style qui n'a naturellement ni la saveur populaire ni l'énergie pittoresque de celui des proverbes eux-mêmes, mais ferme, sobre, assez abondant en heureuses trouvailles, lui assignent une place honorable parmi les poètes de la fin du XIIe siècle. Il est à peine utile de dire que l'édition qu'en a donnée M. Tobler est aussi voisine que possible de la perfection. L'introduction expose, avec une élégante concision, tout ce que l'éditeur a pu trouver ou deviner sur l'auteur ; le texte est établi avec un soin méticuleux et la plupart des difficultés brillamment résolues ; les rapprochements parémiologiques sont d'une richesse et d'une variété surprenantes. Mais ce qui mérite surtout l'attention, ce sont ces remarques syntaxiques ou lexicologiques qui font de toutes les publications de M. T. un précieux complément de ses *Vermischte Beiträge* ou un spécimen anticipé de ce grand dictionnaire de l'ancien français, qui sera certainement une merveille d'érudition et de sagacité [1].

A. JEANROY.

---

1. Voici quelques nouveaux rapprochements (empruntés surtout aux textes lyriques) ou menues remarques, qui ne prétendent ajouter rien d'essentiel à ce qu'a dit M. T. — 16. Ce proverbe est cité au début d'une chanson de Thibaut de Champagne (Raynaud, 1521) sous une forme probablement plus ancienne, en tout cas plus intelligible : *A envis sent mal qui ne l'a apris* (= qui ne s'y est pas accoutumé). — 21. Ce proverbe est fréquent dans les lyriques provençaux et leurs imitateurs français : voy. par exemple Folquet de Marseille : *Ben an mort*, str. I ; Rambaut de Vaqueiras, *Ja no cugei*, str. V. — 33. Cf. *Motets* (éd. Raynaud et Lavoix), I, 178. — 38. Cf. *Manekine*, 4694. — 61. Cf. *Motets*, I, 163 et Adam de la Hale, chanson X (Raynaud, 612), str. III.

Les explications de M. Tobler, toujours frappantes de justesse ou d'ingéniosité, eussent pu être un peu plus nombreuses : il a laissé sans commentaire un certain nombre de proverbes dont le sens pourrait être controversé. Le numéro 29 : *Viez plaie cuit, et viez dete aide* me paraît signifier « une vieille injure finit toujours par être punie, un vieux service par être récompensé ». — 70 : *De vuide main vuide priiere* = « qui prie sans donner n'obtient rien » (cf. *Introd.* p. XV). — 170 : *Mal noure, qui n'asavoure* = « il entend mal les règles de l'élevage, celui qui n'arrive pas à tirer profit des animaux qu'il a nourris », c'est-à-dire il faut s'arranger pour recueillir le fruit de la peine qu'on a prise. — 183 : *Que ne manjue sainz Martins, si manjue ses pelerins*. Le sens primitif doit être sans doute : « Un don, même inutile en apparence, n'est jamais perdu ; il se trouve toujours quelqu'un qui en profite » ; de là, par extension (c'est du moins le sens que paraît avoir adopté l'auteur de la glose) : un riche ne doit pas craindre de faire des dépenses, mêmes inutiles, car les gens de son entourage y trouvent leur compte.

Quelques proverbes enfin restent obscurs ou ambigus, et je n'en trouve, pas plus que M. Tobler, aucune interprétation satisfaisante : par exemple 80 : *Tel foi, tel chenevière*. — 224 : *De meisme la terre fait l'on le fossé*.

CHRONIQUE

FRANCE. — Un nouveau fascicule des *Études d'archéologie orientale* de M. Clermont-Ganneau vient de paraître à la librairie Bouillon (livraisons 12-16, mai-septembre), il contient :

§ 7. La province romaine d'Arabie et ses Gouverneurs (fin). — § 8. Les inscriptions de Nazala. — § 9. Inscriptions bilingues de Palmyre. — § 10. Les Sanctuaires de Saint-Jacques-l'Intercis en Palestine. — § 11. Les *berquilia* des Croisés et la *birké* arabe. — § 12. La rivière de Gadara et le pont de Judaire. — § 13. Ouqhouânê, Qahouânê et la Cauan des Croisés.

— Notre collaborateur Emile Thomas publie à la librairie Hachette un volume in-12, intitulé : *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère*. Voici les titres des chapitres : à Pompéi ; à Rome, le forum ; le Palatin ; les Thermes, les jeux ; étrennes et petits cadeaux sous l'empire ; les funérailles ; les testaments ; à la campagne ; l'école, les livres ; l'art dans la vie des Romains ; les représentants des idées morales dans la société Romaine ; à l'armée d'Afrique ; sur la frontière du Nord, en face des barbares ; un représentant de la Société romaine de l'empire, Pline le Jeune.

— M. Louis Leger vient de faire paraître la 2e série de *Russes et Slaves*. Ce volume comprend des études sur : *Le développement intellectuel de la Russie, la Comédie Russe au* XVIIIe *siècle, la jeunesse de Catherine II, Un patriote bulgare Zacharie Stoïanov ; le Conflit des Grecs, des Serbes et des Bulgares en Macédoine ; La Chaire de littératures Slaves au Collège de France ; le Messire Thaddée de Mickiewicz, Julien Niemcewicz* et des *Notes de voyage en Bohême*. Il est accompagné d'une table générale des matières contenues dans les volumes antérieurs de l'auteur (*Russes et Slaves*, 1re série ; *Études Slaves*, 3 vol. ; *Le Monde Slave*, 1 vol.).

ALLEMAGNE. — M. Salomon Reinach nous adresse la lettre suivante : « La Maison Bruckmann, de Munich, annonce la publication des bas-reliefs de la colonne de Marc-Aurèle à Rome. Ces bas-reliefs, si importants pour l'histoire et l'archéologie des tribus germaniques, ont pu être photographiés pour la première fois en 1895, aux frais de l'empereur Guillaume II ; le Gouvernement italien a contribué au travail par l'édification d'un échafaudage. La publication comprendra 128 planches et 127 pages de texte, dues à MM. Petersen, Mommsen, Calderini et von Domaszewski. Le prospectus nous apprend qu'elle se fait avec l'aide de l'empereur Guillaume II et du grand duc de Bade. Le concours de ces puissants personnages nous donne le droit de trouver bien exagéré le prix de l'ouvrage qui bénéficie de leurs subventions : 300 mark pour 128 planches. En outre, malgré des protestations réitérées contre les formats énormes, on s'est décidé à publier ces planches *en grand in-folio*. Voilà donc un nouvel encombrement pour les bibliothèques, et cela, sans profit pour la science ; voilà encore un ouvrage qui, vu l'intérêt des documents qu'il apporte, devrait pouvoir pénétrer partout, et qui restera forcément exclu de la plupart des bibliothèques. Si les Mécènes nommés plus haut l'ont voulu ainsi, nous n'avons rien à dire, mais si l'on a procédé de la sorte sans les consulter, on a singulièrement abusé de leur concours. »

— Le 11 juillet de cette année, la librairie Frédéric André Perthes a célébré le jubilé

de son existence séculaire, car c'est le 11 juillet 1796 que Frédéric André Perthes (né le 21 avril 1772 à Rudolstadt et mort le 18 mai 1843 à Gotha) a fondé la maison qui porte encore son nom et qui a publié tant d'ouvrages importants, imprimés et reliés dans ses propres ateliers. A cette occasion, elle a publié la huitième édition — édition du jubilé, *Jubilæums-Ausgabe* de la vie de F. A. Perthes par son fils Clement Theodore Perthes *(Friedrich Perthes' Leben nach dessen schriftlichen und mündlichen Mitteilungen)*. L'édition a été faite avec le plus grand soin, sur beau papier, et pour le plaisir des yeux. Sous cette forme nouvelle, elle se lit très volontiers, et le public fera sûrement le meilleur accueil à cette biographie solide et documentée d'un homme qui a non seulement fait preuve d'énergie dans l'établissement de sa maison, mais qui prit une part très active à la vie publique au temps de la domination française et fut en relations intimes avec les hommes les plus remarquables de l'Allemagne.

ITALIE. — M. Ulrich Hoepli, le libraire bien connu de Milan, vient de publier un *Catalogo cronologico, alfabetico — critico, sistematico e per soggetti* des ouvrages qu'il a écrits depuis 25 ans. Ce quadruple catalogue embrasse, surtout pour les sciences, une partie importante de la production intellectuelle de l'Italie. La préface, écrite par M. Gaetano Negri, en fait judicieusement ressortir l'importance.

RUSSIE. — A l'occasion du centenaire de l'École des Langues Orientales, la Faculté Orientale de Saint-Pétersbourg a publié, sous le titre *Notes Orientales*, un magnifique volume in-4° tiré à 322 exemplaires. Il renferme des travaux de MM. V. P. Vasiliev, N. I. Maire, V. D. Smirnov, D. A. Khvolson, P. M. Melioransky, Baron Rosen, Kokovtsov, Ivanovsky, Zaleman, N. I. Veselovsky, S. Oldenbourg, Pozdnieev. Imprimé avec un luxe qui fait honneur à l'imprimerie de l'Académie des sciences, ce volume renferme de nombreux textes orientaux et des fac-simile photographiques.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 octobre 1896.

M. Ernest Babelon, conservateur à la Bibliothèque nationale, adresse une lettre où il pose sa candidature à l'une des deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. B. Haureau et E. de Rozière.

L'Académie propose, pour le prix ordinaire à décerner en 1899, le sujet suivant : « Etudier les vieilles épopées grecques autres que l'*Iliade* et l'*Odyssée*, particulièrement celles qui ont pu fournir des sujets, des incidents et des personnages à la tragédie. Rechercher ce que les poètes tragiques ont emprunté à ces poèmes, et comment ils ont modifié les données qu'ils y trouvèrent. »

L'Académie propose, pour les deux prix Bordin à décerner en 1899, les sujets suivants : 1° « Iconographie des vertus et des vices dans l'Europe latine, antérieurement à la Renaissance » ; 2° « Rechercher la source de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine. » — En outre, l'Académie proroge à l'année 1899 les sujets suivants, déjà proposés pour le prix Bordin pour les années 1896 et 1897 : « 1° Etudes sur les vies de saints, traduites du grec en latin jusqu'au x° siècle » ; — 2° « Etude sur les traductions d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V. »

L'Académie décernera, en 1899, le prix Delalande-Guérineau à l'auteur du meilleur ouvrage sur la langue française du moyen âge ou sur les patois.

M. Clermont-Ganneau achève la lecture de son étude critique sur la grande inscription phénicienne de Narnaka.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — 9 novembre — 1896

349. — Amélineau, **Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Égypte**, avec de nombreuses vignettes et 112 planches hors texte, Paris. Leroux, 1896, in-4°, T. I, en deux fascicules, p. xxii-680.

On ne prévoit pas combien de volumes l'ouvrage aura, si toutes les parties du sujet sont développées aussi longuement que celles dont il est traité dans ce premier volume. M. Amélineau a décrit, en près de sept cents pages ce qu'il appelle *la préparation lointaine du tombeau*, c'est-à-dire la construction ou l'excavation des chambres, les formes diverses et le plan selon les âges, l'ornementation des parois et la signification des scènes qui y sont représentées. Au moment où il pose la plume, « le « tombeau est achevé, creusé, peint, sculpté, et couvert d'ornements..., « on peut sans crainte s'occuper de meubler la tombe », et c'est à quoi le second volume sera consacré. Celui dont je parle se divise en quatre chapitres de dimensions fort inégales, dont il convient de noter brièvement le contenu.

Le premier (p. 1-64) a trait aux nécropoles égyptiennes en général. M. Amélineau, après avoir rappelé en quelques pages ce que devenait le mort en Égypte et dépeint ce qu'était un cimetière, passe en revue les principaux sites, les Pyramides, Béni-Hassan, el-Amarna, Siout, Thèbes. Tout ce qu'il dit était connu, et aurait pu être résumé en une dizaine de paragraphes, mais M. A. ne sut jamais se borner. Tant de savants avaient épuisé le sujet avant lui que l'ensemble est exact en général ; je remarque pourtant déjà, dans l'exposition, plusieurs des traits qui donnent à l'ouvrage et à l'homme leur physionomie caractéristique. En premier lieu, M. A. se décide rarement à nommer l'auteur qu'il critique : il préfère insinuer le nom par des formules de langage indéfinies, et il use de tant de précautions oratoires qu'à plusieurs

reprises, en lisant un développement où je croyais deviner certaines de mes idées, je me suis demandé si c'était bien moi qu'il prenait à partie. En second lieu, M. A. n'étudie pas assez complètement l'œuvre de ceux qu'il combat, et il lui arrive souvent ou de prêter à tel ou tel des théories que celui-ci n'a jamais eues, ou de citer un mémoire remontant à près de trente ans, sans s'inquiéter des mémoires postérieurs où l'écrivain corrige lui-même l'erreur dans laquelle il était tombé précédemment. Ainsi Erman, dit-il, « a cru pouvoir affirmer, en raison des divers « emplacements bien déterminés qu'occupent les Pyramides des rois « de la IV^e^, de la V^e^, de la VI^e^ dynastie, emplacements de plus en « plus situés vers le Sud de la nécropole de Memphis à mesure qu'une « dynastie remplace une autre dynastie, que la place de la ville de « Memphis avait de même varié et que, sous la IV^e^ dynastie, par exem- « ple, elle était située en face de Gizèh, plus haut sous la V^e^, plus haut « encore sous la VI^e^. Cette théorie peut être ingénieuse, elle l'est sans « doute trop et sent l'effort ; pour ma part », ajoute M. Amélineau, « je « ne puis l'admettre, et je crois que la ville de Memphis a toujours « occupé la même place depuis sa fondation jusqu'à sa ruine » (p. 15). M. A. a bien raison, mais Erman est un égyptologue trop avisé pour avoir dit la naïveté qu'on lui attribue. Il sait, comme M. Amélineau, que Memphis ne se promena pas à travers champs. Il montre seulement que ni Khéops, ni Khéphrên, ni la plupart de ces vieux Pharaons ne résidaient à Memphis. Chacun d'eux, vers son avènement, se construisait sur un point de la plaine Memphite une sorte de château qui tombait rapidement en ruines après sa mort, et au voisinage duquel son tombeau s'élevait ; la cité royale de l'un était rarement la cité royale de l'autre. Il semble que Papi Mariri fut le premier qui vécut à Memphis, et cela pour des raisons excellentes que je ne puis indiquer ici, mais qu'Erman a données, (*Ægypten und Ægyptisches Leben*, p. 243-244. Il est fâcheux que M. Amélineau, s'attaquant à un égyptologue de la force d'Erman, n'ait pas pris la peine d'y regarder à deux fois et de lire avec attention le passage où il croyait découvrir une opinion aussi étrange. Plus loin, il veut bien citer une page de mon mémoire sur le *Papyrus Abbott*, rédigé en 1868 à Montevideo, lu à l'Académie en 1869, paru en 1871, et où je parlais des jardins de la nécropole thébaine en homme qui n'a jamais vu l'Égypte. « *J'ignore*, dit M. Amélineau, *si « l'auteur de ces paroles les écrirait encore aujourd'hui* », et il prouve à sa satisfaction qu'il n'y eut jamais de jardins, qu'il ne put jamais y en avoir sur les flancs de la montagne, surtout dans la vallée des Rois, « où l'ardeur du soleil aurait complètement dévoré tout ce qui, à grands « frais, aurait pu être apporté dans une vallée où il n'y a pas ombre de « terre végétale... On peut sans doute me dire que je n'ai pas saisi le « sens des paroles citées ; mais je crois, au contraire, l'avoir parfaitement « saisi, et je comprends très bien que, *dans la pensée de l'auteur, il ne « s'agit pas de jardins entretenus à l'entrée de tombes pour l'ornement*

« *et l'agrément de ces tombes* » (p. 48). Il ajoute en note : « En parlant « ainsi, je crois faire bonne mesure, car je me rappelle très bien qu'il n'y « a pas encore longtemps, M. Maspero, en parlant d'une stèle du musée « de Boulaq,... a parlé encore des jardins qui se trouvaient à l'entrée du « tombeau. » J'ai, en effet, fait ma propre critique et discuté ce qu'on sait des jardins mortuaires, dans un de ces cours au collège de France où M. A. a puisé beaucoup des notions qui paraissent dans son livre, mais M. A. me semble avoir saisi médiocrement ma pensée actuelle. Puisqu'il se demandait si je persiste dans mes errements de 1868-1871, il aurait dû rechercher s'il n'y avait point quelques passages relatifs à la matière dans certains de mes écrits postérieurs à cette date. Sans aller bien loin, une note, insérée dans le *Recueil* en 1880, et dont je rappelais l'existence dans une de ces leçons qui lui ont été de profit, lui aurait montré qu'alors déjà (*Recueil*, t. II, p. 105-106) je soutenais le contraire de ce qu'il démontre si ingénieusement être ma pensée. Je ne prétendais pas que chaque tombe de Thèbes « eût ce que nous appelons un « jardin devant elle : le terrain ne l'aurait pas permis dans la plupart « des cas... On pouvait, sur la petite esplanade qui formait la cour du « tombeau, rapporter assez de terre pour avoir quelques arbustes et « quelques fleurs. Cela représentait le *jardin* dont parlent les inscrip- « tions. » C'est ce que j'ai répété devant M. A., dans mon cours au sujet de la stèle conservée à Boulaq, et M. A. se serait épargné une dissertation inutile, si, au lieu de se faire des raisonnements en l'air, il avait fouillé dans ses notes ou dans mes livres. Lorsqu'on veut composer un ouvrage d'ensemble sur une question débattue souvent, il faut, ne serait-ce que par esprit d'équité et pour rendre à chacun la part qui lui revient dans le travail de la découverte, avoir dépouillé le plus possible ce qui a été écrit auparavant : M. A. ignore la bibliographie de son sujet, il ne fait aucun effort pour l'apprendre, et cette négligence commode de l'œuvre d'autrui l'a mis souvent en posture mauvaise vis-à-vis de tous les savants.

Le chapitre deuxième traite des tombes sous l'Ancien Empire (p. 65-190). Il débute par une série de considérations sur les Pyramides, où l'originalité n'est point la qualité dominante. M. A. a répété longuement ce que Perrot-Chipiez avaient dit avant lui, avec plus de compétence technique et de netteté dans l'exposition. Çà et là, ceux de ses lecteurs qui ont suivi mes cours salueront au passage les théories qui leur sont familières : sur la façon dont on procédait au moins sous la V^{e} et la VI^{e} dynasties à la construction de la Pyramide (p. 84 sqq.), sur l'obligation où l'examen des mesures accule l'observateur d'admettre que le sarcophage n'a pas pu être introduit dans la chambre *après* l'achèvement, mais qu'il y a été placé *avant*, presque au commencement des travaux je crois, si bien que la pyramide a été construite souvent autour de lui, et au-dessus de lui. J'en passe : . M. A. adopte dans le gros les idées que j'ai exprimées au sujet du plan suivi par les architectes égyp-

tiens. Après les avoir délayées verbeusement, il avoue en note, non sans ingénuité, que « M. Maspero partage aussi cette manière de voir », et il renvoie à mon *Archéologie égyptienne*, p. 127-128 : voilà un *aussi* placé curieusement, à propos d'une thèse dont j'ai publié l'énoncé des années avant que M. A. songeât à se bâcler un système à propos des Pyramides. Il a paraphrasé ce que j'avais dit très court, et les rares détails qu'il a cru pouvoir ajouter de son chef montrent à chaque instant le peu de familiarité qu'il a avec les monuments ou avec les livres. Je lis ceci, par exemple, à l'endroit où il a raconté, après les autres, le transport des pierres de taille : « On posait les blocs sur des rouleaux ou des « traineaux, et des hommes s'attelaient à des cordages en quantité suffi- « sante pour trainer le bloc. » Et en note : « *Cette opération n'est pas « représentée sur les monuments égyptiens* ; mais dans plusieurs tom- « beaux, on voit comment s'y prenaient les Égyptiens pour transporter « les colosses au lieu où ils devaient être placés : on employait des « hommes qui, stimulés par le bâton tiraient sur des cordages. Comme « il y a similitude d'effet en dernière analyse, je crois qu'il doit y avoir « similitude de cause » (p. 88). On saisit ici sur le vif l'un des procédés qu'emploie M. A. lorsqu'il s'embarque à traiter les questions archéologiques : il raisonne et bavarde, lorsqu'il faudrait amasser des faits et regarder des gravures ou des photographies. Le transport des blocs est représenté sur un bas-relief célèbre, découvert à Tourah, dans la carrière même d'où est sorti le beau calcaire employé par les Égyptiens : je ne me donnerai pas le mérite facile d'énumérer les ouvrages de toute sorte où il a été reproduit au cours de notre siècle, mais je renverrai M. A., pour en trouver le dessin, à l'un des livres de vulgarisation courante qu'il a le plus souvent utilisés, mon *Archéologie égyptienne*, p. 44, fig. 48. J'ajouterai que M. A. a ignoré les articles de Borchardt-Sethe, *Zur Geschichte der Pyramiden*, qui ont soulevé tant de problèmes nouveaux et remis en question beaucoup de solutions proposées pour certains problèmes anciens. Ces articles ont pourtant paru dans la *Zeitschrift* de Berlin, t. XXX, p. 83, 106, en 1892, c'est-à-dire avant que M. A. eût achevé la rédaction de son ouvrage. Son manuscrit eût été terminé qu'il eût dû, ou bien y insérer quelques pages mentionnant les résultats auxquels MM. Borchardt-Sethe arrivent, ou du moins les discuter ainsi qu'il l'a fait pour les découvertes de M. de Morgan à Dahshour qui sont de 1894 et postérieures aux articles allemands. Pourquoi M. A. parcourt-il la *Zeitschrift* d'un œil si distrait qu'il n'y aperçoit pas, ou s'il les a vus, qu'il n'y estime pas à leur valeur vingt pages de faits sur l'un des sujets qui l'intéressent ?

Il était inutile de répéter ce que Perrot-Chipiez avait dit des mastabas : il n'y avait qu'à indiquer les faits nouveaux qui ressortent du déblaiement du tombeau de Shepsèsphtah opéré par M. de Morgan. De même, à quoi bon répéter au long les banalités qu'on rencontre dans les *Guides* sur les hypogées de Beni-Hassan, d'El-Amarna ou de Thèbes ?

Quelques pages auraient suffi pour énumérer les faits nécessaires à l'intelligence du sujet et pour ajouter les observations nouvelles auxquelles les fouilles des années dernières ont donné lieu. Partout l'à-peu-près domine dans la description et dans l'appréciation archéologique ou religieuse, partout aussi la critique abonde aigre-douce, injuste ou fausse. J'en veux donner un exemple encore, qui montre la facilité avec laquelle M. A. censure de parti-pris, et sans vérifier les textes, les expressions de ses devanciers. Il rapporte (p. 229), à propos d'une des tombes de Beni-Hassan, le passage de l'*Archéologie égyptienne*, où je dis que le pilier de Khnoumhotpou et d'Amoni « présente un air de « famille avec la colonne dorique; on comprend que Jomard et Cham- « pollion ont pu lui donner, dans l'enthousiasme de la découverte, le « nom peu justifié de *dorique primitif* ». M. A. commente mon texte en note : « Les derniers mots renferment une inexactitude matérielle. « On aura pu voir dans les textes que j'ai cités que ni Jomard, ni Cham- « pollion n'ont employé ce terme, que ce dernier s'est au contraire « servi de l'expression *protodorique*, ce qui signifie sans doute la même « chose, mais ce qui n'est pas l'expression de Champollion » (p. 229). Ici encore, M. Amélineau, voulant me prendre innocemment en flagrant délit d'inexactitude, réussit à prouver qu'il lit sans attention les auteurs qu'il exploite. Champollion, décrivant les grottes de Béni-Hassan affirme d'abord que les colonnes « ressemblent à s'y méprendre à la pre- « mière vue, au *dorique* grec de Sicile et d'Italie... nous y avons tous vu « le véritable type du vieux *dorique grec* » (*Lettres*, 2e éd., 1833, p. 75) ; il parle, un peu plus loin, de « la grande salle de l'hypogée, d'où nous « apercevions, à travers les colonnes en *dorique primitif*, les magnifi- « ques plaines de l'Heptanomide» (p. 78). Le terme de *dorique primitif*, que Champollion n'aurait pas employé selon M. Amélineau, est justement celui dont il use dans sa notice de Béni-Hassan. Il se sert de l'autre expression plus loin, à propos du temple d'Amada en Nubie, où il voit « quatre colonnes, que l'on ne peut mieux nommer que *proto- « doriques*, ou doriques prototypes, car elles sont évidemment le type « de la colonne dorique grecque ; et, par une singularité digne de remar- « que, je ne les trouve employées que dans les monuments égyptiens les « plus *antiques*, c'est-à-dire dans les hypogées de Béni-Hassan, etc. » (p. 145). C'est toujours la méthode qui consiste à censurer de haut, pour le plaisir, sans faire les diligences nécessaires afin de s'assurer que la critique est juste. J'en viens presque à me demander, après avoir parcouru cet énorme volume et en avoir examiné les références, si M. A. connaît de beaucoup d'ouvrages autre chose que les extraits qu'il en rencontre chez des auteurs précédents. Je regrette vivement d'attirer l'attion du lecteur sur des faits de cette nature, mais je ne puis guère me dispenser d'en agir de la sorte. L'égyptologie est une science assez peu répandue, et une discusssion qui porterait exclusivement sur des points de métier risquerait de n'être comprise que d'un lecteur sur quelques cen-

taines. Au contraire, les exemples que je choisis, presque au hasard dans la masse, sont intelligibles à tout le monde; ils permettent à chacun d'apprécier M. A. et la tournure de son esprit, et de se faire une conviction sur les procédés de composition ou de critique auxquels il a recours par instinct. Ce qui ressort du seul égyptologue est à l'avenant dans la portion de son livre que je viens de parcourir : c'est partout une légèreté dans le blâme, un empressement joyeux à combattre les opinions d'autrui par tous les moyens, une tendance constante à taxer d'exagérations de rhéteur ou d'habiletés sophistiques les démonstrations contre lesquelles il n'a point d'objections sérieuses à présenter, la substitution du raisonnement *à priori* au fait archéologique, l'ignorance de la plupart des monuments anciens ou des ouvrages modernes. Somme toute, les questions exposées dons les deux premiers chapitres avaient été traitées assez souvent depuis quelques années pour qu'un nouveau venu dût se borner à les résumer en une trentaine de pages et pût renvoyer aux auteurs précédents les lecteurs curieux du détail : une sage brièveté aurait évité à M. A. un assez grand nombre d'erreurs.

L'ornementation des tombeaux a fourni la matière du chapitre troisième, le plus long de tous. Il débute par des considérations sur les procédés techniques de la sculpture et de la peinture égyptienne dans les tombes de toutes les époques : M. A. aurait pu les laisser dans l'*Histoire de l'art* ou dans l'*Archéologie égyptienne*, auxquelles il a emprunté ce qu'elles renferment de plausible, car elles ne touchent à son sujet que d'assez loin. Il n'y entre véritablement qu'à la page 383, lorsqu'il aborde la décoration des tombes de l'Ancien Empire. Ici M. A. adopte presque partout les idées que j'ai exprimées dans une demi douzaine de mémoires depuis plus de quinze ans : cela ne l'empêche pas de les combattre aigrement, mais on sent à son langage qu'il n'en a pas toujours saisi le sens, ou qu'il a opposé, sans s'en apercevoir, l'une ou l'autre de mes opinions plus récentes à l'une ou l'autre de mes opinions plus anciennes. Il cite, par exemple, l'interprétation que j'ai proposée de la présence de tant de scènes agricoles sur les murs des tombeaux : les artistes, afin d'assurer au mort le bénéfice perpétuel de l'offrande, auraient représenté non seulement cette offrande même, mais tous les actes qui la préparent, s'il s'agit d'un morceau de viande, la vie entière de la bête qui la fournit depuis la saillie de la vache par le taureau jusqu'au dépeçage du bœuf égorgé devant le mort. « C'est, dit-il « en note, une manière d'expliquer la présence des scènes qui peut « être juste ; mais il y en a une autre qui n'est pas moins juste, je veux « dire celle qui consiste à prendre ces scènes comme des représentations « des travaux champêtres » (p. 39). C'est bien mon avis aussi, et je l'ai dit vingt fois et pas seulement dans les cours auxquels M. A. a assisté, comme bien d'autres, mais la décoration des tombes est à plusieurs fins, et si j'ai insisté sur le sens magique plus que sur les autres, c'est que personne ne s'en était inquiété avant moi. Chacune des solutions

possibles sera mise au point dans un ouvrage auquel je travaille depuis vingt ans, et que j'ai annoncé à plusieurs reprises. De même que j'ai publié nombre de brochures sur des questions spéciales d'histoire politique ou militaire, pour justifier par avance les solutions que je donne de diverses questions dans l'*Histoire ancienne* qui paraît actuellement, de même j'ai essayé de mettre en lumière, par mes *Etudes de mythologie*, beaucoup de faits et de textes qui prendront place dans ce livre sur les Rites funèbres en Égypte. Chacune d'elles contient une partie de ma pensée, non toute ma pensée, et je n'y ai introduit de mes preuves que ce qui est indispensable à l'intelligence précise du point spécial que je traitais. J'ai toujours insisté, dans mes écrits et dans mes cours, sur la variété des interprétations dont les textes et les concepts relatifs à la tombe avaient été l'objet en Égypte, et le plus souvent j'ai adopté non pas une, mais une demi-douzaine de théories contradictoires. M. A. a tort lorsqu'il choisit une seule d'entre elles comme étant *mon* explication : ce n'est le plus souvent qu'une de mes explications, et de ce que je l'admets il ne s'ensuit pas nécessairement que j'écarte les autres. Les Égyptiens, pas plus que nous, n'ont eu la vision nette de ce qu'était la vie posthume en laquelle ils espéraient. Ils se la sont imaginée de beaucoup de manières, qui toutes avaient leurs partisans et se mêlaient parfois dans l'esprit des mêmes hommes. Ils ont expliqué selon les idées du moment les rites traditionnels des funérailles, la disposition des tombes, l'ameublement, l'ornementation ; tout mon effort a tendu à découvrir ces fluctuations de leur exégèse et à les noter, sans prétendre que celle que j'enregistrai sur le moment détruisît les autres.

Cela dit pour n'y plus revenir, je constate que M. A. s'est aidé, en décrivant et en traduisant les scènes figurées dans les mastabas, de différents écrits réunis aux tomes I et II de mes *Etudes égyptiennes*, et où j'ai condensé le résultat de plusieurs années de leçons au Collège de France. Je m'étais servi surtout, pendant mon travail, du tombeau de Ti dont Mariette m'avait donné des photographies et quelques estampages dès 1876. M. A. a bien voulu vérifier mes traductions et mes interprétations sur les tableaux que Mariette avait exécutés pour l'Exposition de 1878, et que M. Guimet acheta plus tard pour son musée. J'ai quelques raisons de connaître ces tableaux, car c'est moi qui les ai fait dessiner en partie sous la direction de Mariette, alors fort malade, par Weidenbach et par Geslin : la plupart des scènes proviennent du tombeau de Ti ou de celui de Phtahhotpou, un petit nombre d'autres mastabas de la Ve dynastie, trois ou quatre de Béni-Hassan. Pour les faire tenir sur les panneaux, les deux dessinateurs durent en abréger plusieurs et y retrancher des personnages ; des fautes de copie assez graves se sont glissées çà et là, et parfois la peinture a été appliquée inexactement. Cela n'avait point d'importance pour l'objet que Mariette se proposait, mais M. A. aurait dû éviter de contrôler certaines de mes appréciations sur le seul témoignage de documents aussi incertains que le sont ceux-là.

C'est pourtant ce qu'il a fait, et cette faute de jugement entache de nullité non seulement sa critique, mais toute la partie de son livre où il se réfère à ces tableaux arrangés : quand il a cru que je me trompais, il s'est presque toujours trompé lui-même. C'est fâcheux en vérité, car rien de moi ne trouvait grâce devant lui, ni l'explication des sujets, ni les traductions, ni la bibliographie. Je ne puis m'empêcher d'observer en passant qu'avec toute sa sévérité, il ne se hasarde à traduire que les légendes traduites déjà par moi, ou par M. Loret dans sa charmante conférence sur *La tombe d'un ancien Égyptien* : partout ailleurs, il se borne à analyser la représentation, sans toucher aux textes. Il serait difficile de discuter ici sur des scènes que je ne puis reproduire, ou sur des formes grammaticales dont l'analyse n'intéresserait que les égyptologues. La bibliographie est un terrain plus accessible, et je donnerai un ou deux exemples de la façon dont M. A. l'entend. Voici une note de la p. 438 (note 3) où il me prend à partie avec une décision inaccoutumée, sans doute parce qu'il croyait sa position très forte. Il débute par citer mes propres paroles : « On l'assemblait (la gerbe) non pas comme « chez nous en entassant tous les épis dans la même direction, « mais en couchant chaque javelle dans un sens différent, si bien « que la gerbe achevée présentait l'aspect d'un paquet terminé à « chaque bout par une couronne d'épis. Une forte corde, passée au « milieu, maintenait la botte » (*Études égyptiennes*, II, p. 26 (*sic*). « M. Maspero cite Lepsius, *Denkm.*, II, 9, 106 ; II, 43, 80 *a* et Mariette, *Mastabas*, p. 212, 288, 285). Voici tout au moins un exemple « qu'il n'en était pas toujours ainsi..... Parmi les exemples cités par « M. Maspero, la planche IX de la deuxième partie des *Denkmæler* de « Lepsius ne donne pas ce que M. Maspero y a vu : elle ne contient « pas de scène d'attelage (*sic*). De même la planche 80 *a*; le mot *Khof* que « M. Maspero cite se trouve en *c* et non en *a*, et il ne s'applique pas aux « gerbes. La planche 43 ne présente pas de raison pour ou contre la « description de M. Maspero, sinon que les gerbes sont en effet liées par « le milieu, ce qui est aussi le cas pour le tombeau de Ti où les épis « sont pourtant tous du même côté. Seule, la planche 106 qui provient « de Zaouiét-el-Maïetìn donne des gerbes telles que M. Maspero les « décrit... J'ai été surpris, je l'avoue, d'avoir trouvé ces négligences dans « un ouvrage d'aussi grande réputation. De même à ce propos M. Maspero cite dans tout le cours de son exposé de travaux agricoles : Dümichen, *Resultate*, I, pl. X. Or il s'agit de l'ouvrage intitulé *Resultate*, « etc. *von D. Johannes Dümichen*, la planche ne contient rien de semblable. » Il semble qu'on ne puisse rien répondre à une critique aussi minutieusement documentée : rien en effet, si ce n'est que tout y est faux. M. A. dit que l'ouvrage de Dümichen ne contient, à la planche X, rien de ce j'affirme qu'on y trouve. Or, les *Resultate* de Dümichen forment deux parties, l'une de planches lithographiées, l'autre de photographies : la muraille du tombeau de Ti à laquelle je me réfère est

dans cette partie photographique, dont M. A. paraît ne pas soupçonner l'existence au moins en cet endroit de son ouvrage. Une inadvertance aussi forte est regrettable de la part d'un critique si prompt à s'étonner et si heureux d'avouer son étonnement ; mais voici qui est plus regrettable encore. Les renvois dont M. A. conteste l'exactitude ne se rapportent pas au passage de mon mémoire qu'il cite, mais à un ensemble de phrases qui suit. Si je me reporte à la page 86 (non 26) du tome II de mes *Études*, j'y lis après les mots « *maintenait la botte en place* » auxquels M. Amélineau a bien voulu arrêter sa citation : « Cette « opération (de lier la gerbe) est représentée assez souvent (1), et l'on « voit l'ouvrier appuyer du genou sur la gerbe, tandis qu'il serre le « nœud coulant afin de tasser les tiges davantage (2)..... Au tombeau « de Samounofir (5), on rencontre une fois Khof, *lier*, *serrer* », pour le nom de l'opération. M. A. a fondu ensemble mes notes 1-2-5 pour en faire la série de renvois qu'il insère dans sa critique, puis il a supposé que ces notes s'appliquaient aux lignes qu'il avait citées, et il a cru que je voulais m'appuyer sur les tableaux désignés pour prouver la disposition des épis dans la botte, moyennant quoi il a triomphé. S'il avait lu mon texte avec attention, il aurait vu que je voulais simplement illustrer la façon de passer la corde et le geste du paysan qui la tirait. Et de fait la planche 9, la planche 43 *a*, la planche 80 *c*, montrent bien l'ouvrier passant la corde autour du paquet et appuyant du genou comme je l'ai dit : il va de soi que je n'ai point parlé d'attelage en cet endroit, et je ne sais à quoi M. A. fait allusion, lorsqu'il dit que la planche 9 de Lepsius ne contient pas de scènes d'attelage. J'ai vérifié tous les blâmes dont M. A. est prodigue non seulement envers moi, mais envers bien d'autres, envers Champollion, envers Perrot-Chipiez, envers Grébaut, envers Bouriant, envers Bénédite, pour ne parler que des Français : neuf fois sur dix, il a agi à leur égard avec autant de maladresse qu'envers moi, et il a mal lu ou mal compris le passage de leurs œuvres auquel il s'attaque.

Les mêmes fautes se retrouvent dans ce qui a trait aux Tombes du Moyen et du Nouvel Empire, la même légèreté de critique, la même insuffisance d'informations, le même manque d'originalité, et, sur le tout, ce style verbeux, plat, souvent incorrect, auquel M. A. nous a accoutumés. Je ne veux pas ici pousser l'examen plus loin. J'en ai dit assez, je crois, pour que les lecteurs non égyptologues se sentent édifiés sur la méthode que M. Amélineau emploie dans ses ouvrages : les égyptologues n'ont plus d'illusions à son sujet depuis quelque temps déjà. Il avait débuté dans le copte, et il y avait trouvé peut-être un champ d'études parfaitement approprié à ses aptitudes : il a eu le tort d'en sortir pour se jeter sur l'égyptologie. Nous avons tous accueilli avec une indulgence mélancolique ses traductions de textes déjà traduits souvent ou ses dissertations interminables sur la morale égyptienne ; pourquoi n'a-t-il pas tenu compte des avertissements discrets qu'il a reçus et ne

s'est-il pas arrêté là ? Il faut plus d'années qu'il ne semble le soupçonner pour devenir philologue et archéologue, en Égypte comme dans les pays classiques. Il sait trop peu la langue pour comprendre les textes sans secours étranger, et il n'a pas étudié d'assez près les recueils de planches ou les monuments, pour donner des solutions qui lui appartiennent aux problèmes multiples que soulève l'antiquité égyptienne. J'imagine que, dans ses moments de réflexion, il doit songer avec un certain malaise au ton de dénigrement doucereux qu'il a cru pouvoir adopter envers la plupart de ses devanciers ; lorsqu'il sera revenu un peu de la confiance qu'il éprouve en lui-même, il regrettera d'avoir abordé à l'étourdie des sujets qu'il n'était pas préparé à traiter de façon convenable.

G. Maspero.

---

340. — Wilisch (Dr Erich). **Geschichte Korinths von den Perserkriegen bis zum dreissigjæhrigen Frieden.** Beilage zum Jahresbericht des Gymnasiums zu Zittau, Ostern 1896. Zittau, Menzel, 1896, 46 S. in-4.

M. E. Wilisch continue ses intéressantes recherches sur l'histoire de Corinthe. Après ses *Beitraege zur inneren Geschichte des alten Korinth*, publiés en 1887 sous la forme d'un programme du gymnase de Zittau, il nous a donné une savante étude sur l'une des principales branches de l'industrie corinthienne (*Die altkorinthische Thonindustrie*, Leipzig, 1892). Le présent programme traite de l'histoire extérieure de Corinthe et de ses colonies pendant la période des guerres médiques, jusqu'à la paix de trente ans (445). L'auteur suit pas à pas, durant cette période, les alternatives de succès et de revers que subit la politique de Corinthe, et il expose clairement l'histoire si compliquée de ce demi-siècle. Sans doute on lui reprochera d'ajouter foi un peu trop aisément à des témoignages douteux : suivant la méthode de Duncker et de Busolt, il s'efforce, en effet, de combiner dans son récit les données d'Hérodote ou de Thucydide avec celles des écrivains postérieurs, tels que Plutarque ou Diodore. Mais, après tout, cette méthode ne vaut-elle pas mieux que la critique intransigeante de ceux qui ne veulent même plus croire au témoignage formel de Thucydide ? Peut-être aurions-nous souhaité seulement que M. Wilisch n'eût pas suppléé parfois à l'insuffisance des textes, et qu'il eût résisté à la tentation, dont il fait lui-même l'aveu (p. 19), de décrire et de peindre ce que son imagination seule lui représente. Pour le fond, d'ailleurs, nous pensons, comme lui, que Corinthe a joué un rôle honorable dans la guerre médique. Si nous avons naguère, suivant sa remarque (p. 23, note 90), défendu avec quelque subtilité le témoignage d'Hérodote au sujet des Corinthiens à la bataille de Platées, il faut reconnaître que ce témoignage même n'entache pas gravement leur honneur : entraînés, dans

un mouvement de retraite, au-delà du point que leur avait fixé Pausanias, ils arrivèrent trop tard pour prendre part à la lutte décisive ; mais auparavant ils avaient souffert, comme tous les autres Grecs, des attaques réitérées des Perses, et ils ne furent pas davantage épargnés dans les engagements qui suivirent la défaite des barbares, jusqu'à la prise de Thèbes.

Am. Hauvette.

---

441. — **Philonis Alexandrini opera quae supersunt** ediderunt Leopoldus Cohn et Paulus Wendland. Vol. I, edidit, L. Cohn. Berlin, Reimer, 1896, cxiii et 298 p. in-8.

Une édition critique des œuvres d'un écrivain aussi fécond que Philon d'Alexandrie est une vaste entreprise qui exige des études préliminaires aussi variées que minutieuses : les deux savants qui se sont associés pour ce travail considérable s'y sont préparés de longue main ; ils n'apprendront pas à connaître leur auteur en le publiant, ils le possèdent tout entier dès le début ; les mémoires sur Philon, les éditions partielles qu'ils ont déjà données, dénotent une excellente méthode et une exactitude intelligente, sans lesquelles les travaux de ce genre resteront toujours imparfaits. Pour ne parler que de l'éditeur du présent volume, M. Cohn avait déjà fait paraître en 1889 le *De opificio mundi*. Ce spécimen, couronné par l'Académie de Berlin, sera toujours consulté avec fruit, parce qu'il contient des observations sur la langue de Philon et un *index verborum*, qui n'entrent pas dans le plan de la nouvelle édition. Celle-ci comprend, outre le traité nommé, *Legum allegoriarum lib.* I-III, *De Cherubim*, *De sacrificiis Abelis et Caïni*, *Quod deterius potiori insidiari soleat*. Ces sept traités se rattachent aux quatre premiers chapitres de la Genèse, et semblent se faire suite. Mais ce n'est là qu'une apparence : ils appartenaient primitivement à deux séries d'ouvrages distinctes [1]. Les éditeurs le savent parfaitement ; ils ont cru, néanmoins, devoir se conformer à l'ordre de l'édition *Mangey*. Ont-ils bien fait ? Je ne sais s'il n'eut pas mieux valu habituer les yeux à l'ordre rationnel. Je leur aurais aussi conseillé de commencer par le *In Flacum* et la *Légation* Ces traités historiques sont les plus intéressants pour le commun des mortels : il faudra attendre le dernier volume pour les avoir. Or la plupart des lecteurs suivront d'abord avec curiosité les raisonnements subtils par lesquels un juif hellénisé s'efforce de retrouver dans Moyse les doctrines de Platon et de Zénon, mais je crains qu'à la longue ils ne soient rebutés par l'extravagance des éternelles interprétations allégoriques.

---

1. Nous renvoyons, pour ne citer qu'un excellent mémoire français, à Massebieau, *le Classement des œuvres de Philon*, extrait du tome I de la Bibliothèque de l'école des Hautes Études, section des sciences religieuses, Paris, 1889.

Les *Prolegomena* exposent avec clarté et méthode l'histoire du texte de Philon et les ressources dont dispose aujourd'hui un éditeur pour le constituer. Tous nos manuscrits dérivent en dernier lieu d'un exemplaire de la bibliothèque de l'église de Césarée, copié et corrigé au IVe siècle par les soins de l'évêque Euzoïus. Il se servit surtout des livres rassemblés un siècle plus tôt par Origène. C'est à Origène et à Clément d'Alexandrie que l'on doit la conservation des œuvres de Philon. Le plus ancien de nos manuscrits est du Xe siècle; deux autres sont du XIe siècle; mais la plupart et les plus complets sont plus récents. Nous ne résumerons pas ici le classement et la filiation des manuscrits excellemment établis par les éditeurs. Disons qu'ils ont collationné eux-mêmes, ou fait collationner les manuscrits les plus importants, et que les Prolégomènes ne rendent compte que de ceux qui contiennent les traités publiés dans ce premier volume, c'est-à-dire, à peu d'exceptions près, les manuscrits les plus complets. Aux manuscrits, il faut ajouter un papyrus de notre Bibliothèque nationale, écrit au VIe siècle, sinon plus tôt. Viennent ensuite les versions latine et arménienne, les extraits, les citations, enfin les éditions. Armé de toutes pièces, M. C. nous donne, je ne dirai pas la main de l'auteur, mais le texte le plus voisin de cette main auquel la critique puisse atteindre. Il le justifie et permet de le contrôler par deux séries de notes, la première contenant les variantes, l'autre, les passages d'auteurs plus anciens visés par Philon, et ceux d'auteurs postérieurs qui le visent. Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, Saint Ambroise se sont nourris de Philon.

Voici quelques observations que m'a suggérées la lecture du *De opificio mundi*.

Ch. 29, § 88. — Οἱ δ' αὖ κυβερνῆται πρὸς τὸ τῆς νεὼς ἔσχατον χωρίον πρύμναν παρελθόντες πάντων ὡς ἔπος εἰπεῖν εἰσιν ἄριστοι τῶν ἐμπλεόντων. Écartons la glose πρύμναν.

Ch. 33, § 100.—Μόνος δ' ὡς ἔφην ὁ ἑπτὰ οὔτε γεννᾶν πέφυκεν οὔτε γεννᾶσθαι. Δι' ἣν αἰτίαν οἱ μὲν ἄλλοι φιλόσοφοι τὸν ἀριθμὸν τοῦτον ἐξομοιοῦσι τῇ ἀμήτορι Νίκῃ καὶ Παρθένῳ, ἣν ἐκ τῆς τοῦ Διὸς κεφαλῆς ἀναφανῆναι λόγος ἔχει, οἱ δὲ Πυθαγόρειοι τῷ ἡγεμόνι τῶν συμπάντων. Tous les philosophes, sauf les Pythagoriciens, auraient assimilé le nombre sept à Pallas Athéné ! Philon n'a pu dire cela. Du reste, il attribue ailleurs cette même opinion aux Pythagoriciens. On lit dans *Legum allegor*. I, 5, 15 : Οἱ Πυθαγόρειοι τῇ ἀειπαρθένῳ καὶ ἀμήτορι αὐτὴν (sc. τὴν ἑβδομάδα) ἀπεικάζουσιν. Nous pensons que, dans le passage qui nous occupe, les mots ἄλλοι φιλόσοφοι et Πυθαγόρειοι ont été interpolés.

Ch. 40 § 118. — Ὁμοίως δὲ καὶ τοῦ σώματος εἴ τις ἐξετάζειν ἐπιχειρήσειε τά τ' ἐκτὸς καὶ ἐντὸς μέρη, καθ' ἑκάτερον ἑπτὰ εὑρήσει. Τὰ μὲν οὖν ἐν φανερῷ ταῦτ' ἐστί · κεφαλή, στέρνα, γαστήρ, διτταὶ χεῖρες, διτταὶ βάσεις · τὰ δ' ἐντὸς λεγόμενα σπλάγχνα στόμαχος, καρδία, πνεύμων, σπλήν, ἧπαρ, νεφροὶ δύο. Un terme aussi usuel que σπλάγχνα ne peut être précédé de λεγόμενα. Il faut lire λεγόμενα <μέλανα> σπλάγχνα. Cf. *Theol. arithm.*, p. 50 : Σπλάγχνα τε

γὰρ τὰ λεγόμενα μέλη (l. μέλανα) ἑπτά. Macrobe, *in Somn. Scip.* I, 6, 77 : « Septem sunt intra hominem quae a Graecis *nigra membra* vocitantur ». M. C. avait cité lui-même ces deux passages dans l'Appendice à sa première édition du *De opificio mundi* (p. 30) : je m'étonne qu'il ne s'en soit pas servi pour corriger le texte de Philon.

Ch. 42. § 126. — Στοιχείων τε τῶν ἐν γραμματικῇ τὰ λεγόμενα φωνήεντα ἐτύμως ἑπτά ἐστιν, ἐπειδὴ καὶ ἐξ ἑαυτῶν ἔοικε φωνεῖσθαι καὶ τοῖς ἄλλοις συντατтόμενα φωνὰς ἐνάρθρους ἀποτελεῖν. La phrase serait plus claire si on transposait : ἑπτά ἐστιν τὰ λεγόμενα φωνήεντα ἐτύμως, ἐπειδή...

Ch. 45, § 132. — Moyse ne considéra pas l'eau comme un seul élément, mais sépara l'eau douce de l'eau salée des mers, en attribuant la première à la terre. Philon en donne une raison. Puis il continue : μία μὲν αἰτία ἥδε, λεκτέον δὲ καὶ ἑτέραν στοχαζομένην ὥσπερ σκοποῦ τῆς ἀληθείας. Évidemment Philon ne veut pas dire que la seconde raison approche de la vérité plus que la première ; il ajoute une autre explication pour se servir de tous les moyens d'atteindre la vérité. Écrivons στοχαζόμενον. L'accusatif de la personne après l'adjectif verbal ne peut étonner chez un lecteur aussi assidu de Platon que l'était le philosophe juif.

Ch. 45, § 133. — Οὐ γὰρ γῆ γυναῖκα, ὡς εἶπε Πλάτων, ἀλλὰ γυνὴ γῆν μεμίμηται. Pour éviter tout malentendu, Philon aurait dû écrire : ὡς ὀρθῶς εἶπε Πλάτων, Abstenons-nous cependant de corriger une négligence excusable.

Ch 49, § 140 : Ὥσπερ γὰρ τὸ ἀκμάζον. Nous préférons la variante ὥσπερ τε τὸ ἀκμάζον. L'auteur ajoute un second argument.

Ib. Mueller avait raison d'éliminer les mots τῶν κατὰ γενεὰν... λαμβανόντων, qui reviennent un peu plus bas, où ils sont à leur place.

Ch. 53, § 153. Ζωήν τ' ἄνοσον καὶ ἀφθαρσίαν καὶ πᾶν εἴ τι τούτοις ὁμοιότροπον. Il faut retrancher πᾶν.

Nous souhaitons que les éditeurs puissent promptement mener à bonne fin une entreprise si bien commencée et dont profiteront également l'histoire de la philosophie grecque et celle de la théologie chrétienne.

Henri Weil.

---

442. — **Hippokrates' sæmmtliche Werke**, ins deutsche übersetzt und ausführlich commentiert von Dr Robert Fuchs. Erster Band. Munich, Lüneburg, 1895 ; viii-526 p.

Au moment même où paraissait la nouvelle édition d'Hippocrate, de MM. Ilberg et Kuehlewein (il en sera parlé prochainement dans la *Revue*), un savant allemand, M. Robert Fuchs, publiait le tome premier d'une traduction. « Au moment même » n'est pas tout à fait exact ; la traduction (tome I) de M. F. a paru avant le tome I de l'édition,

dont les prolégomènes, ou, pour parler plus exactement, une partie des prolégomènes, écrits par M. Ilberg, l'ont cependant précédée. L'ouvrage de M. F. est accompagné d'une préface importante, et qui ne peut manquer d'intéresser ceux des médecins qui s'occupent de l'histoire de leur science. Quant à la traduction en elle-même, je ne veux pas la juger; le voudrais-je d'ailleurs, que je reculerais peut-être devant la tâche : pour bien apprécier une traduction d'Hippocrate, il faut être à la fois helléniste et médecin ; et si je puis, mettant à part toute fausse modestie, revendiquer la première de ces qualités, je ne pourrais prétendre à la seconde. Je me réserve cependant, si la fin de l'ouvrage me vient entre les mains, de donner une appréciation d'ensemble, sinon sur la traduction même de M. Fuchs, du moins sur certaines notes dont il a jugé bon de l'enrichir, et dans lesquelles il est par endroits question du texte et de l'interprétation à lui donner. Un ouvrage de cette valeur ne peut être jugé en détail ; et si les morceaux traduits dans ce premier volume me semblent dès maintenant prouver, de la part de l'auteur, une compétence toute spéciale, j'estime qu'il est préférable, pour lui-même comme pour le public, que la critique se borne, pour le moment, à saluer l'apparition d'une œuvre consciencieuse et utile. M. Fuchs, je pense, ne me saura pas mauvais gré d'attendre la suite. D'ailleurs, si même plus tard je n'examine pas sa traduction d'aussi près qu'il le désirerait peut-être, c'est qu'en somme une traduction allemande d'Hippocrate offre moins d'intérêt pour des lecteurs français. Celle que nous possédons, de notre grand Littré, devrait peut-être, en certains passages, être remaniée et mise d'accord avec un texte plus sûr et mieux contrôlé. Y aura-t-il quelqu'un pour faire, chez nous, ce que M. Fuchs vient d'entreprendre pour son pays ?

My.

---

443. — **Anonymi christiani Hermippus de Astrologia dialogus**, ediderunt G. Kroll et P. Viereck. Leipzig, Teubner 1895 ; xi-87 p. *(Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana).*

Le manuscrit sur lequel est publié cet intéressant opuscule, et qui est la seule source de tous les autres, est le *Vaticanus græcus* 175 (V), du xiv[e] siècle ; il est soigneusement écrit et ne renferme pas beaucoup de fautes. Les éditeurs nous expliquent dans leur préface comment ils se sont mis à deux pour publier un ouvrage si court : M. Kroll a vu et collationné le manuscrit en 1893; M. Viereck, qui l'ignorait, a refait le travail l'année suivante ; *re comperta*, tous deux réunirent leurs connaissances acquises; M. K. composa la préface et l'index, M. V. publia le texte. Je leur accorde, comme ils le demandent, que leur édition est plus soignée que celle de Bloch (Copenhague, 1830); mais elle décèle par endroits une certaine inexpérience. Ils se sont crus obligés, on se

demande pourquoi, de faire des conjectures ; et leurs conjectures ne snot pas toujours heureuses. P. 4, l. 16 pourquoi proposer ὅμορον, quand ὁμοίαν est de la dernière clarté? C'est d'ailleurs altérer le sens. P. 23, 20 : σφαλερῶς καὶ παραβόλως ne plait pas à M. Kroll, qui propose σφαλερεῖς καὶ παραβόλοις ; à quoi bon ? P. 10, 14 καθ' ἥν n'est pas parfait; mais καθ' ἅς n'est pas indispensable; si l'on veut partout refaire le pur style grec, il faudra corriger bien d'autres choses. P. 5, 24 ἐκ τῶν εἰρημένων ἔσται καταμαθεῖν n'est pas à corriger en εἰρησομένων (Viereck), pas plus d'ailleurs qu'en ῥηθησομένων, comme l'avait déjà fait un copiste de V ; le participe parfait est employé ici à cause du futur ἔσται, et a la valeur de notre futur antérieur, *de ce qui aura été dit*. Je veux bien que ce ne soit pas très académique; mais on ne peut exiger que notre auteur écrive comme Lysias. Conjecturer est une belle chose ; mais ne pas céder à la tentation, et s'apercevoir à temps qu'un texte est intelligible dans sa forme traditionnelle est encore plus digne de la vraie science. Un dernier mot à propos de l'index, qui d'ailleurs est soigneusement fait. Parmi les mots cités comme inconnus aux dictionnaires, je relève ἀπόμοιρα et αὐτοφεί ; que les éditeurs prennent la peine de vérifier de nouveau. Enfin, il ne faut pas mettre dans un index, même avec un signe de doute (?), une conjecture comme συμπεριπολεύειν, qui manque, il est vrai, dans les dictionnaires, mais qu'il vaut mieux n'y pas introduire, attendu que la conjecture est inutile (p. 69, 19).

My.

---

444 — G. Wentzel, **Die griechische Uebersetzung der Viri inlustres des Hieronymus.** (Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, herausgg. von O. von Gebhardt und A. Harnack, 13ᵉ vol. 3ᵉ fasc.), Leipzig, Hinrichs, 1895 ; 63 p.

Les *Viri inlustres* de saint Jérôme furent traduits en grec par un de ses contemporains, Sophronios; mais on ne connait pas de manuscrit de cette traduction, publiée pour la première fois par Érasme, et dont il n'y a pas lieu cependant de suspecter l'authenticité, car elle a servi de source à Suidas et à Photius. Or, dans ces deux compilateurs, les morceaux empruntés à Sophronios ne le sont pas textuellement, et M. Wentzel se demande comment Sophronios a pu être connu d'eux : ce point élucidé, on saura plus exactement, en ce qui concerne le texte même de Sophronios, quelle valeur on doit attribuer à leur témoignage. M. W. s'occupe d'abord de Suidas, et il convient de reconnaitre qu'il fait preuve, dans cette première partie de sa dissertation, d'une sagacité et d'un talent de combinaison remarquables. En examinant l'article de Suidas sur Hésychius de Milet, il découvre d'abord que Suidas n'a pas puisé directement dans l'Ὀνοματολόγος (ou le Πίναξ) même d'Hésychius, mais qu'il s'est servi d'un abrégé de cet ouvrage, composé par un auteur

qui y ajouta des biographies de chrétiens. Considérant ensuite la vie de Grégoire de Nazianze dans Sophronios, M. Wentzel, à l'aide de certaines remarques sur les concordances avec Suidas, conclut que l'abréviateur d'Hésychius a puisé directement dans Sophronios, car sa source, comme M. W. le démontre, exactement à mon sens, ne peut être ni saint Jérôme, ni la source de saint Jérôme : là où nous trouvons Sophronios dans Suidas, nous avons donc l'épitomé d'Hésychius. Mais on rencontre dans Suidas un certain nombre de détails, qui manquent dans Sophronios, et qui, pour la plupart, il est vrai, ne contiennent rien d'essentiel, mais consistent plutôt en additions explicatives destinées à rendre le texte plus clair. M. W. cherche donc quelle est l'origine de ces additions, et s'attache, en examinant diverses biographies, à faire le départ entre celles qui sont dues à l'abréviateur lui-même, et celles dont il est possible de retrouver la source Je ne veux pas suivre M. W. dans le détail de son argumentation à ce sujet, ni montrer comment il prouve, de façon fort ingénieuse, que plusieurs biographies de la *Bibliothèque* de Photius, concordant avec Suidas, remontent à la même origine, c'est-à-dire à l'abréviateur d'Hésychius. Mais je ferai, avant de terminer, une légère réserve : M. W. me semble parfois trop mettre en doute les connaissances personnelles des biographes dont il s'occupe. Par exemple, p. 26, note 1 (cf. p. 29), il estime que les mots τοῦ ἐπίκλην Σακκᾶ (Ammonios) dans la vie d'Origène (Suidas), qui manquent *s. v.* Ἀμμώνιος dans Sophronios, ont été ajoutés d'après un texte d'Eusèbe, plus complet que celui que nous connaissons. C'est possible ; mais ne peut-on penser également que ces mots sont dus à l'abréviateur lui-même, puisque d'autre part M. W. admet qu'il n'est pas besoin de songer à une source spéciale pour expliquer les additions θαυματουργός dans la vie de Grégoire (p. 30), et ὁ ἐπικληθεὶς Χρυσόστομος dans celle de saint Jean (p. 31) ? De même p. 53, les renseignements cités de Photius sur Théopompe de Chio proviendraient, suivant M. Wentzel, de l'épitomé d'Hésychius ; mais les preuves invoquées, purement formelles, ne sont pas suffisantes ; la tournure φασὶ δέ est un point d'appui trop faible pour soutenir cette opinion, et Photius n'avait sans doute pas besoin de recourir à un autre ouvrage pour signaler que Théopompe avait été, avec Éphore, disciple d'Isocrate. Quoi qu'il en soit de ces minimes détails, M. Wentzel a usé, dans une difficile question, d'une critique sévère et fructueuse ; il a analysé avec précision l'une des sources de Suidas et de Photius, et montré que ces deux écrivains, dans leurs biographies, représentent un seul manuscrit de la traduction grecque de saint Jérôme. Un éditeur futur des *Viri inlustres* ne pourra se dispenser d'avoir recours à sa discussion.

My.

---

445. — **Festschrift zum fünfzigjæhrigen Doctorjubilæum Ludwig Friedlænder dargebracht**, von seinen SCHUELERN. Leipzig, Hirzel, 1895, 554 p.

Le titre de l'ouvrage indique suffisamment quelle en est la composition; comme on peut s'y attendre, les dissertations qu'il renferme sont de nature, de longueur et de valeur bien différentes. Voici les titres de celles qui intéressent spécialement les hellénistes, les seules que je puisse juger; on verra que quelques-unes d'entre elles, pour être faites avec soin et désir de bien faire, ne sont cependant que des travaux d'élèves, analogues à ceux que l'on fait en seconde année à notre École normale supérieure, avec cette différence que ceux-ci ne sont pas livrés au public. — H. Baumgart : *Zur Lehre des Aristoteles vom Wesen der Kunst und der Dichtung*. C'est une traduction, avec notes très développées, des onze premiers chapitres de la *Poétique;* elle sera profitable à un futur éditeur, qui fera bien cependant de veiller à la stricte interprétation des termes, l'auteur se laissant parfois entraîner par des idées qui semblent préconçues. — O. Carnuth : *Ueber das Verhæltnis des Etymologicum Gudianum zu dem sogenannten Etymologicum magnum genuinum*. — O. Eichhorst : *Die Lehre des Apollonius Dyscolus vom Pronomen possessivum*. Simple exposition de la théorie d'Apollonios sur le pronom possessif, sans critique; l'auteur en réserve l'appréciation pour une autre occasion. Il y aura plus de profit, pour ceux qui voudront étudier Apollonius, à le lire lui-même. — M. Hecht : *Zur homerischen Beredsamkeit*. L'auteur, qui ne s'occupe que de l'*Iliade*, cherche à classer les moyens dont se sert l'orateur pour atteindre son but, et les sentiments (honneur, piété filiale, etc.), sur lesquels il veut agir. C'est un travail comme ceux que font, depuis les nouveaux programmes, nos candidats à la licence littéraire; exact et soigné, mais n'ajoutant rien aux connaissances des hellénistes. — A. Joost : *Beobachtungen über den Partikelgebrauch Lucians*. M. Joost pose d'abord un excellent principe : le plus sûr critère pour juger de l'authenticité d'un ouvrage est encore la langue et le style. Il estime qu'à ce point de vue l'usage des particules est très important; juste, mais dangereux, et pouvant servir d'arme à deux tranchants, comme on peut le voir par ce qui suit, où M. Joost étudie successivement μεταξύ avec le participe présent, πλήν (ἀλλά, γε), μήν, γε. Le travail plus étendu qu'annonce cette dissertation devra, s'il est composé avec la même méthode, être consulté pour toutes les questions d'authenticité relatives aux œuvres de Lucien. — E. Losch : *Zu den griechischen Grabschriften*. Ce travail, qui n'a rien qui ne pût être fait par un secrétaire intelligent et bien dirigé, note le développement historique, suivant les lieux et les époques, des principales formes des inscriptions funéraires grecques. Suit un essai d'explication du mot ταῦτα qu'on rencontre dans un certain nombre d'inscriptions : il y a certainement mieux à trouver. — A. Ludwich : *Die Homerdeuterin Demo*. D'un intérêt exceptionnel, M. Ludwich a retrouvé, intercalé dans

le manuscrit de l'*Iliade*, numéro 49, de la bibliothèque de Vienne, un fragment de commentaire du premier livre de l'*Iliade*, qu'il attribue à Démo, cette femme interprète d'Homère, dont l'existence même est contestée par plusieurs critiques. M. Ludwich, l'ayant déjà publié dans l'*Index lectionum* de l'université de Königsberg (1895), n'en analyse ici que des extraits, qui portent le même caractère que les fragments déjà connus sous le nom de Démo. — W. Prellwitz : Etymologie de ἐνιαυτός. Je considère cette étymologie (ἐνὶ αὐτῷ) comme une pure fantaisie de philologue. M. Prellwitz écarte trois difficultés de médiocre importance, mais en néglige d'autres plus sérieuses, dont je lui signale deux seulement : pourquoi aurait-on dit ἐνὶ αὐτῷ plutôt que ἐν αὐτῷ? En admettant ἐνὶ αὐτῷ, comment se fait-il que les deux termes, en se soudant pour former un nominatif, aient donné ἐνιαυτός, et non εἰναυτός? — K. Ed. Schmidt : *Nachtræge zum Parallel-Homer*. — E. Wagner : *Ueber Platos Eutyphron, zur Frage seiner Echtheit und zu seiner Erklærung*. — M. Wiesenthal : *Quæstio Thucydidea*. Réfutation de certaines opinions de Müller-Strübing : l'histoire de Thucydide serait complète, et une première édition de la guerre d'Archidamos aurait été publiée peu après la paix de Nicias A mon avis, dans son ensemble, l'argumentation de M. Wiesenthal est absolument probante.

My.

---

446. — **Die Propheten** in ihrer ursprünglichen Form. Die Grundsetze der ursemitischen Poesie erschlossen und nachgewiesen in Bibel, Keilinschriften und Koran und in ihren Wirkungen erkannt in den Chœren der griechischen Tragœdie von Dr Dav. Henr. Müller ord. œff. Professor an der Universitæt Wien. Vienne, Hœlder, 1896; g. in-8, vol. I, Prolegomena et Epilegomena, p. 256; vol. II, textes hébreux et arabes, p. 69 et 64.

C'est une importante découverte qui fera époque dans l'histoire de l'exégèse biblique et qui ouvre un nouvel horizon pour l'intelligence de la poésie hébraïque, que M. D. H. Müller expose dans sa nouvelle publication. Le savant professeur de Vienne a retrouvé dans les écrits des Prophètes de la Bible une composition poétique dont le caractère avait échappé jusqu'ici aux exégètes; il s'agit d'une division par strophes de ces écrits avec toutes les particularités qui distinguent la strophe. Amené par cette découverte géniale à rechercher la cause et l'origine de ce phénomène littéraire, M. M. a rapproché d'autres documents sémitiques qui pouvaient lui fournir quelques éclaircissements, et il a constaté le même agencement strophique dans la littérature Assyrio-babylonienne et dans le Coran.

La principale difficulté pour reconstituer dans ces œuvres les strophes qui n'y sont pas marquées, c'était de fixer d'une manière indubitable la

coupe des lignes. C'est, en effet, un des caractères de la littérature prophétique, qui est à la fois poétique et rhétorique, de ne pas enfermer dans un nombre de syllabes déterminé la pensée qui conserve son libre essor; de là des lignes tantôt longues, tantôt courtes. Sans un criterium sûr pour délimiter les lignes, toute reconstitution des strophes pourrait paraître arbitraire et être contestée. Ce criterium, quelques textes babyloniens, dans lesquels les lignes poétiques sont séparées, le fournissent; on le trouve également dans le Coran où la rime marque la fin des versets de la Sourate. Mais dans les prophètes bibliques la base sur laquelle repose cette distinction est moins saillante; la division par versets et la ponctuation massorétique donnent dans certains cas de bons indices, mais le plus souvent on est obligé de les négliger. La strophe heureusement forme un tout ayant ses traits propres qui permettent de la reconnaître et, par suite, d'en fixer les lignes. Ces traits sont de plusieurs sortes : en premier lieu, la *réponse* (responsio), c'est-à-dire la correspondance de deux ou plusieurs strophes marquée dans les lignes parallèles de ces strophes par la répétition de la même idée ou des mêmes mots, — c'est la réponse par analogie; mais la réponse peut être aussi formée par antithèse. La réponse se rencontre encore dans les alinéas d'une strophe; de sorte qu'il peut y avoir une réponse horizontale (dans les strophes parallèles) et une réponse verticale (dans la strophe elle-même). — En second lieu, la *concaténation* (concatenatio) ou enchaînement d'une strophe à la strophe précédente par la reprise dans la première ligne de celle-là d'une partie de la dernière ligne de celle-ci. En troisième lieu, l'*inclusion* (inclusio, κύκλος) qui, comme un refrain, marque la fin de la strophe. Enfin, la division exacte des lignes est encore assurée par la comparaison entre elles des strophes d'un chapitre, lesquelles comprennent le même nombre de lignes, ou forment une échelle descendante ou ascendante.

Le premier volume est divisé en cinq chapitres. Les trois premiers chapitres sont consacrés à l'étude de la strophe et de la réponse : 1° dans les inscriptions cunéiformes; — M. M. étudie, à ce point de vue, l'épopée babylonienne de la création dans les fragments qui nous sont parvenus de ses deux rédactions, l'inscription cylindrique de Tiglathpiléser, l'inscription d'Assurbarnipal, la grande inscription de Sargon et le cylindre de Nabukadnasar; — 2° dans un certain nombre de sourates du Coran; — 3° dans les livres des Prophètes que la Bible nous a conservés. Cette partie très développée renferme une analyse critique et approfondie des documents qui y sont examinés; elle met en évidence l'art de la strophique auquel les Prophètes eurent recours dans leurs compositions.

Le quatrième chapitre traite de la strophique et de la réponse étudiées d'après leur origine et leur développement historique. M. M. y résume les principaux résultats acquis dans les chapitres précédents. La réponse a eu pour germe le parallélisme des versets dans la poésie hébraïque

(*parallelismus membrorum*). La concaténation marque le caractère individuel de deux strophes organiquement semblables, tandis que l'inclusion fait ressortir le caractère individuel d'une strophe. Les éléments distinctifs de la strophe ainsi établis, le genre poétique de cette littérature apparait manifestement et le lecteur en comprend mieux l'art strophique et architectonique (*Strophik und Architectonik*, p. 207). Construites souvent en colonnes symétriques, les strophes composent un monument architectural, couronné parfois par une courte strophe finale. Chez certains prophètes, l'édifice repose sur deux colonnes ; dans d'autres, notamment dans Jérémie, il est élevé sur trois colonnes. Les divisions du texte massorétique marquées par M. M. dans les morceaux qui composent le deuxième volume, forment pour les recherches un guide commode. Ce volume comprend plusieurs chapitres de chaque prophète, auxquels fait suite un certain nombre de sourates du Coran.

M. M. retrouve le même agencement strophique dans les oracles de Bileam (*Nombres*, chap. XXIII-XXIV). Les sermons et les paraboles de Jésus dans les Évangiles présentent aussi des exemples de réponse, mais sans qu'on puisse établir une division strophique.

Nous avons déjà dit que le livre de M. M. est destiné à susciter de nouvelles recherches sur la poésie hébraïque. Il rendra surtout service à l'exégèse des Prophètes de la Bible et aussi à la critique du Coran. Dans nombre de cas, M. M. propose de nouvelles explications commandées par la correspondance ou l'analogie des strophes. Il montre que, pour la même raison, la plupart des modifications au texte massorétique proposées par les exégètes sont inadmissibles, et que la tendance à donner raison à la Septante contre le texte hébreu reçu n'est pas justifiée.

Le cinquième chapitre est intitulé : « Les chants alternants dans les chœurs de la tragédie grecque et la plus ancienne forme de la poésie ». M. M. a reconnu dans la strophique des chœurs des tragiques grecs la *réponse* qui forme le trait principal de la strophe sémitique. Il examine, sous ce rapport, les chœurs des tragédies grecques qui nous sont parvenues, et il conclut à une parenté entre les chœurs grecs et l'ancienne poésie sémitique. Les chants alternants ne se rencontrent que dans les drames grecs ; ils constituent un fait isolé dont on ne trouve trace ni en sanscrit ni en iranien. Ils doivent donc être d'origine étrangère, c'est-à-dire, d'origine sémitique, puisque, comme nous l'avons rappelé plus haut, la réponse se trouvait en germe dans le parallélisme, que la poésie hébraïque a conservé. Si l'on se demande par quelle voie l'emprunt s'est fait, ce sont les Phéniciens, ces importateurs des usages orientaux en Occident, qui répondront à la question. On sait que les Phéniciens apportèrent en Europe les cultes religieux de l'Orient; or, c'est des Dyonisies que sont sorties les tragédies. Dans sa tragédie des *Phéniciennes*, Euripide fait apparaître des chœurs de vierges phéniciennes dont le langage montre combien la culture orientale avait pénétré l'Hel-

lade. On est en droit de conclure que « dans les chants alternants des chœurs nous voyons apparaître les nobles restes de la poésie sémitique illuminée par l'esprit grec qui lui a donné sa forme ». Selon M. Müller une différence notable entre les chœurs grecs et la poésie sémitique est que ceux-là sont composés dans un mètre déterminé, tandis que celle-ci était libre d'une telle entrave. Cependant on conçoit difficilement une poésie destinée à être chantée qui serait affranchie de toute mesure syllabique. Comment, en pareil cas, en fixer la musique? Il est vrai que toute tentative de définir le mètre hébreu a échoué jusqu'ici; échec d'autant plus surprenant que les vers syriaques et arabes se composent d'un nombre déterminé de syllabes. Il y a là un problème dont la solution est encore à trouver.

De l'ancienne poésie sémitique dérive aussi la littérature prophétique et « on doit considérer comme la plus ancienne forme de la prophétie les chœurs avec la strophe et l'antistrophe ». Les chants religieux exécutés par les chœurs dans les temples phéniciens avaient leur écho à Jérusalem dont le temple résonnait au chant des psaumes. Les auteurs de ces psaumes, c'étaient les prophètes qui eurent entre leurs mains la direction des affaires religieuses jusqu'au moment où ils furent évincés par les prêtres. A ce moment « ils paraissent avoir changé peu à peu leurs poésies chorales en discours politiques et religieux ». Dans les discours construits sur trois colonnes on reconnaît une influence du chant alternant qui, complet, comprenait la strophe, l'antistrophe et l'épode.

La thèse de l'origine phénicienne des chœurs grecs, brillamment exposée par son auteur, est assurément séduisante, mais c'est aux hellénistes de profession qu'il appartient de la juger. Quant à la nouvelle théorie concernant la littérature prophétique, elle entraîne la conviction d'un esprit non prévenu et elle nous paraît difficilement contestable. Pour notre part, nous souscrivons pleinement au satisfecit que l'auteur exprime par ces derniers mots du livre : « Je puis déposer ce livre avec la consolante conscience que les principes qui y sont exposés découlent de la nature des choses et révèlent des vérités nouvelles, demeurées cachées pendant des milliers d'années. »

Cette publication est digne d'être prise en considération non seulement par les orientalistes, mais aussi par les hellénistes. Le style élégant et la verve de l'auteur prêtent au livre un charme littéraire qu'il est rare de goûter dans une œuvre scientifique.

R. D.

---

447. — **Souvenirs historiques et récits de chasse par un émir syrien du XIIe siècle.** Autobiographie d'Ousâma-Ibn-Mounkidh intitulée : *L'instruction par les exemples*. Traduction française d'après le texte arabe par Hartwig Derenbourg, 1 vol. in-8° de 238 pages. Paris, E. Leroux, 1895.

448. — **Les croisades d'après le dictionnaire géographique de Jâkoût**, par M. Hartwig Derenbourg (Extrait des publications de l'Ecole des langues orientales).

I. — Nous avons rendu compte ici même (*Revue critique*, 1894, 2e semestre, p. 130) de l'intéressante étude que M. Hartwig Derenbourg a naguère publiée sur Ousâma-ibn-Mounkidh, d'après l'autobiographie composée par cet émir syrien et dont le savant français avait retrouvé en 1880 les feuillets épars à la bibliothèque de l'Escurial. Quelques critiques autorisés, MM. Barbier de Meynard, Julien Havet, Hagenmeyer, Wellhausen, tout en rendant pleine justice à cet essai de restitution historique, exprimèrent le regret que M. Derenbourg n'eût pas donné une traduction complète du livre de son héros, qu'il n'eût pas mis à la disposition des chercheurs, au lieu de fragments épars dans son volume, un texte intégral leur permettant de juger en pleine connaissance la valeur littéraire et historique de l'œuvre. M. D. leur a voulu donner satisfaction ; il croyait sans doute avoir rompu pour quelques années avec Ousâma ; mais il s'est remis courageusement au labeur, et, cette fois-ci, il publie une traduction de l'*Autographie*, sans additions, sans omissions ; il soumet aux critiques telle quelle la composition de l'émir.

Sans doute, l'*Autographie* est un peu longue ; le récit principal est souvent interrompu par des digressions à perte de vue ; des anecdotes nombreuses, des déclamations lyriques, d'interminables histoires de chasse coupent le fil de la narration, et nous nous demandons souvent à quelle partie de la vie d'Ousâma nous nous trouvons. Néanmoins, on lit sans fatigue les prouesses de l'émir de Schaizar ; on le suit volontiers sur les diverses scènes où se passa son existence agitée, à Schaïzar, à Damas, au Caire, à Housa Kaïfâ. Mais il y a plus. Ousâma est pour nous le type de ces guerriers musulmans, qui ont une foi profonde, qui se trouvent dans les combats comme en leur véritable élément et qui souhaitent vivement la mort sur le champ de bataille. Pourtant il n'a pas de haine féroce contre les chrétiens ; il ajoute par habitude à chaque fois qu'il prononce le nom de l'un d'eux, une formule d'exécration : qu'Allâh le maudisse ; il est profondément étonné de certains de leurs usages, du duel judiciaire, de l'épreuve judiciaire de l'eau ; il leur reproche de ne pas surveiller leurs femmes avec assez de soin ; mais il n'a contre eux aucune haine irréductible. Il entre en négociations avec eux ; il reconnait qu'ils ont un grand courage. Par son livre, nous connaissons fort bien les sentiments, les mœurs des musulmans distingués dans la période entre la première et la troisième croisade. Cette biographie d'un individu a ainsi une portée tout à fait générale et naturellement l'intérêt de l'œuvre, ainsi comprise, s'accroît considérablement. Ajoutons que la traduction de M. Derenbourg qui doit être très exacte, est nette et fort élégante ; il s'est appliqué non seulement à rendre les mor-

ceaux encore inédits; il a aussi amélioré ceux qu'il avait déjà publiés dans la *Vie d'Ousâma*.

II. — Yâkoût est un géographe arabe du début du XIIIe siècle. Il fit de nombreux et longs voyages et, dans les intervalles, il composa à Bagdad un dictionnaire géographique qu'a publié M. F. Wüstenfeld. Or, dans ce dictionnaire, il nous donne souvent, à propos d'un nom de ville, de précieux renseignements sur l'histoire des croisades. Ces renseignements paraissent tout à fait sûrs; car Yâkoût est à peu près contemporain des faits qu'il relate; puis, dans ses pérégrinations, il a interrogé les personnes les plus capables de l'éclairer. M. D. a eu l'excellente idée, brisant l'ordre alphabétique des noms de lieux, de grouper ces notices dans l'ordre chronologique. Et ainsi il a pu nous donner quelques détails sur la prise d'Antioche et sur celle de Jérusalem pendant la première croisade; sur les conquêtes faites par les Francs dans l'intervalle de la première et de la seconde croisade; notons surtout le passage relatif à la capitulation de Tyr (1124-1125). Yâkoût ne parle point de la seconde croisade, ni de l'expédition de l'empereur Conrad III, il ne dit rien de celle du roi de France Louis VII; il signale seulement en passant deux martyrs musulmans tombés en défendant Damas contre les chrétiens. On trouve ensuite dans son œuvre de nombreuses allusions aux victoires de Saladin, le récit de la prise de Saint-Jean d'Acre par les croisés de France et d'Angleterre, le 12 juillet 1191. Si Yâkoût est muet sur la quatrième croisade qui se dirigea contre Constantinople, il nous donne un récit assez long sur la croisade de Damiette. Il insiste sur les dissentiments entre André II, roi de Hongrie, et le comte Léopold VI d'Autriche. Yâkoût mourut assez peu de temps après cette expédition, le 12 août 1229 Pour conclure, M. D. cite un dernier passage, non des moins curieux, sur les Baschhirs, mahométans de Hongrie et sur quelques-uns de ces Hongrois, établis à Alep, où ils étaient venus étudier le droit musulman. Il faut savoir gré à M. Derenbourg d'avoir réuni ces faits épars et d'en avoir fait profiter les profanes comme nous.

Ch. Pfister.

---

449. — **Der Geldrische Erbfolgestreit**, 1537-1543, von Dr Paul Heidrich, Kassel, Brunnemann, 1896, II, 110 pages, in-8. Prix : 3 fr. 50.

Le présent opuscule est le premier d'une série de monographies sur l'histoire des territoires et des villes allemandes (*Beitraege zur deutschen Territorial = und Stadtgeschichte*) qui doit paraître, à dates indéterminées, sous la responsabilité de M. G. de Below, professeur à l'Académie de Munster, et de MM. Diemar et Keutgen, agrégés libres aux Universités de Marbourg et de Iéna. On ne peut que bien augurer de l'entreprise par le fascicule que nous annonçons ici. C'est la première fois que la « question de Gueldre » est traitée avec autant de détails, et

comme elle forme, en effet, un chapitre intéressant dans l'histoire politique et religieuse de l'Allemagne au xvi^e siècle, on ne peut que remercier M. Heidrich d'avoir patiemment réuni, dans les archives de Dusseldorf, de Marbourg, de Weimar et de Bruxelles, un si grand nombre de documents inédits. Ils lui ont permis de compléter, dans une large mesure, ce que nous savions déjà des négociations relatives à la succession du riche duché rhénan, avant et après la mort du duc Charles, advenue le 30 juin 1538. Peut-être l'exposé des interminables échanges d'ambassadeurs et l'analyse de leurs dépêches auraient-ils pu être raccourcis çà et là, sans grande perte pour le lecteur le plus curieux de mystères diplomatiques, d'autant que la plupart des négociateurs reviennent bredouille, que leurs combinaisons échouent et que c'est finalement par les armes que la question se tranche, au profit de Charles-Quint. Mais si l'auteur nous semble parfois d'une prolixité un peu juvénile, il a le mérite incontestable d'avoir fait nettement ressortir en quoi et pourquoi cette lutte territoriale dans le nord-ouest de l'Empire eut une importance politique, et même, si l'on veut, religieuse considérable. Le duc Jean III de Clèves et de Juliers avait réussi, en effet, à faire placer, par les États, son fils Guillaume sur le siège ducal de Gueldre ; si ce dernier avait pu décider son beau-frère, l'électeur Jean-Frédéric de Saxe, à lui venir en aide avec les forces de la ligue de Smalkalde, il était tout prêt à payer son concours par une adhésion formelle au luthéranisme. Déjà il négociait avec Melanchthon et Bucer sur l'introduction de la Réforme dans ses territoires ; lui gagné, l'électeur de Cologne, Hermann de Wied, suivait certainement son exemple et l'évêque de Munster se serait peut-être joint à lui. Toute cette riche et vaste région du Bas-Rhin échappait à l'Église et constituait, sur la frontière des Pay-Bas, une menace perpétuelle pour les terres héréditaires de l'ancienne maison de Bourgogne. Charles-Quint voyait bien le danger que ne cessait d'ailleurs de lui dénoncer la reine Marie, sa sœur, la régente des Pays-Bas. Mais si les protestants avaient été unanimes et clairvoyants, il n'aurait pas osé entamer la lutte, d'autant plus que Guillaume de Gueldre, marié par François I^{er} à la petite Jeanne d'Albret, s'appuyait également sur la couronne de France. Mais, quand l'empereur se fut bien convaincu de l'inertie des princes luthériens de l'Empire, il se jeta, en août 1543, avec une armée d'Italiens, d'Espagnols et de Flamands, sur le duché, s'empara des places fortes et força Guillaume à signer, dès le 6 septembre, le traité de Venloo, qui cédait la Gueldre au monarque victorieux. A partir de ce moment, la foi catholique ne fut plus menacée sur les bords du Rhin et, l'année suivante, Charles-Quint pouvait s'attaquer d'abord à la France, puis préparer à loisir l'écrasement du protestantisme allemand, accompli trois ans plus tard [1].

R.

1. P. 42, lire *Calvin* pour *Cahnin*.

450. — D'Ancona (Alesxandro). **Carteggio di Michele Amari raccolto e postillato coll' Elogio di lui letto nell' Accademia della Crusca.** Turin, Roux Frassati et Cie. 1896. 2 vol. gr. in-8° de VII-589 et 406 pp.

La fatigue que produit l'excès de travail détermine d'ordinaire à un repos momentané les hommes les plus actifs ; mais tout ce qu'elle peut obtenir de M. Alessandro d'Ancona, c'est qu'il change d'occupations. Obligé de se ménager durant ces derniers mois, il s'est réduit temporaiment à la tâche d'éditeur et d'annotateur, et il l'a remplie avec la conscience et la compétence d'un homme qui se serait parfaitement porté. Si l'on songe que Michele Amari, l'illustre historien des Vêpres siciliennes et des Musulmans de Sicile, a été mêlé aux insurrections de 1848, à l'expédition de Garibaldi, qu'auparavant il avait passé des années en France dans la société de tous les orientalistes, de tous les libéraux français, que dans la dernière partie de sa vie il a été ministre de l'instruction publique, on devine l'étendue qu'ont dû avoir ses relations, et par suite la difficulté de réunir, de commenter ses lettres. Sur le dernier point surtout, M. d'A. a fait merveilles [1] ; il nous donne là un trésor d'informations à quoi rien absolument, dans l'état présent de la science, ne peut suppléer, puisque, sauf pour notre génération sur laquelle on peut consulter les Dictionnaires de M. Angelo de Gubernatis, sauf aussi pour les hommes d'Eglise, les Italiens n'ont pas de recueils biographiques ; c'est même peut-être, par parenthèse, avec un dictionnaire historique de leur langue, ce qui manque le plus à leur appareil scientifique, si l'on peut s'exprimer ainsi. M. D'Ancona, qui a connu personnellement la plupart des hommes mentionnés dans cette vaste correspondance, a pris la peine de résumer la vie de chacun d'eux en des notices qui, grâce à un index final, serviront non seulement à l'intelligence des lettres d'Amari, mais à toute recherche sur l'histoire de l'Italie contemporaine.

L'intérêt qu'offre cette correspondance n'est pas principalement d'ordre littéraire ou psychologique. Ces lettres donnent peu de détails sur la vie morale des hommes qui les ont écrites et ajoutent peu à leur réputation d'écrivains, même quand elles sont signées Michelet ou Renan. Elles sont au contraire curieuses par les jugements portés sur les hommes et sur les choses ; on verra, par exemple, avec quelle perspicacité et quelle fermeté Amari s'oppose à un calcul machiavélique du gouvernement napolitain (p. 7 du II° vol.), sa sévérité très fondée à l'égard de Libri (p. 118 du I^{er} volume ; voir aussi la très judicieuse remarque de M. D'A. à ce propos), moins fondée peut-être à l'égard de Pellegrino Rossi (I, 452). On remarquera surtout combien peu, pareil en cela à tous les bons esprits de France, il prévoyait qu'au milieu

1. Il y a sept ans seulement qu'Amari est mort ; on comprend qu'il était impossible de publier toutes ses lettres et même de donner le texte intégral de toutes celles qu'on publiait.

de l'année 1848, l'engouement allait livrer notre pays à Louis Napoléon (I, 312, 347, 388, 401). Parmi les particularités curieuses, citons la candidature de M. Challemel Lacour en 1863 à une chaire de littérature française à l'Université de Turin (II, 169 sqq.). Surtout cette correspondance est très importante pour l'histoire du *risorgimento* et en particulier des négociations engagées par la Sicile avec le reste de l'Italie et avec l'Europe. Sans entrer dans le détail, on y trouve des signes curieux de deux sentiments dont l'un a disparu pour la gloire de l'Italie, et dont l'autre subsiste encore, quoique moins apparent, chez la plupart des hommes d'État de la péninsule, entretenu qu'il est par une certaine anxiété patriotique. Le premier est l'esprit séparatiste, dont on devine au reste qu'Amari s'était corrigé trente ans avant sa mort : M. D'A. ne paraît pas très sûr que son ami plaisantât en 1844 (lettre du 2 mars) en disant qu'à considérer Palerme comme une ville italienne on commettait une erreur géographique ; de fait, le 2 janvier de la même année, Massimo D'Azeglio priait Amari d'*aimer même les Napolitains*. Le 9 juillet 1848, un autre patriote sicilien, Friddani, écrit : « En choisissant un roi piémontais, nous donnerons la main à ceux qui veulent l'unité et non l'union de l'Italie ; et si l'unité s'opère, il faut renoncer à l'indépendance de la Sicile, et nous perdrons tout le sang répandu et tout ce qui s'est fait jusqu'à présent. » Le 17 novembre de la même année, Amari dit : « Je suis intimement, profondément convaincu que l'Italie désormais ne trouvera le repos que dans un seul système politique : une confédération de républiques. Voyez en quelle odeur est la moins discréditée de toutes les dynasties, celle de Savoie ! » On voit que si la France a d'abord conçu l'indépendance de l'Italie sous la forme d'une fédération, c'est que les patriotes italiens l'y invitaient ; car cette manière de voir était celle de la grande pluralité d'entre eux, de Gino Capponi par exemple. — Le deuxième sentiment est une haine violente pour tout ce qui touche au catholicisme : « J'ai jeté feu et flammes, écrit Amari (p. 178 du IIe vol.) pour chasser les religieuses de la Conception de Palerme et mettre à leur place l'hôpital avec une rente de 70.000 francs sur les biens ecclésiastiques ; j'y ai réussi, et le jour où j'ai gagné cette bataille fut le seul et unique de ces quinze mois où j'ai trouvé du plaisir à être ministre. » En écrivant ces derniers mots, il oubliait une joie analogue et même plus légitime qu'il avait contée en ces termes quelques mois plus tôt : « J'ai mené à la Cour d'assises le frère Théoger et cinq de ses co-accusés pour outrage aux mœurs dans le Collège de Saint-Primitif à Turin. Je ne vous dirai pas quelles luttes j'ai dû soutenir pour arriver à la punition de ces cochons-là ! » (II, p. 165).

Mais ce qui intéressera surtout le lecteur français, c'est l'histoire des dispositions d'Amari envers la France. Comme tous les Italiens de sa génération, il a commencé à notre égard par l'antipathie et a fini, non pas par la sympathie (un patriote italien, Amari l'a dit quelque part,

n'aime véritablement que sa patrie), mais par l'équité. Le souvenir de nos guerres de conquête, plus encore notre vanité, donnent aux Italiens un fond d'éloignement pour nous qui se cache sous une vive curiosité pour nos idées et nos modes. Les réfugiés italiens avaient beau être accueillis chez nous avec empressement et y trouver les uns des emplois avantageux, brillants, les autres des ressources matérielles et intellectuelles : ils avouaient qu'ils menaient à Paris une vie *bella, gentile e comoda* (lettre de Giuseppe Borghi du 28 octobre 1838 ; voir aussi une lettre d'Amari du 14 août 1843) ; au fond ils ne nous aimaient pas. Amari ne pouvait se faire à notre *étalage*, à notre vie de salon (lettres du 17 juillet 1843, du 1er septembre 1845). Costanza Arconati le plaisante (3 mars 1847) sur *la grande inimitié qu'il a jurée à la nation française* ; quand il imagine que la France pourrait un jour intervenir en Italie contre les Autrichiens, c'est qu'il suppose que *la peur l'aurait rendue audacieuse* (24 janvier 1848). Il déclare qu'il aimerait mieux vivre en Angleterre que chez nous. Toutes ces dispositions se rencontraient chez les autres réfugiés italiens. Je pourrais citer des jugements bien autrement amers énoncés, imprimés chez nous, à cette époque par Mamiani et par d'autres. Ils préféraient en général les Anglais, parce que, les connaissant moins, ils étaient moins choqués de leurs défauts et parce que les Anglais, moins voisins de l'Italie, leur donnaient moins d'ombrage. Le malheur est que l'Angleterre ne dépense pas son or ou son sang pour affranchir les autres peuples ; elle se contente d'exploiter leur libération. Amari s'en aperçut quand la Sicile soulevée le chargea de négocier en France et en Angleterre. Dès lors, il ne cesse de répéter que la France s'intéresse plus que l'Angleterre à l'Italie, comprend nos scrupules même quand il s'en impatiente, et nous fait amende honorable avec une loyauté qui donne la plus haute idée de son caractère : « Avant d'avoir tâté simultanément des Anglais et des Français, j'étais anglophile, sinon anglomane..... A présent par charité ne me parlez pas de John Bull ; il pourra nous aider demain, si son intérêt l'y porte ; mais qu'on n'espère pas lui faire entendre un autre langage ! Ici au contraire... il est toujours certain qu'on peut obtenir un trait chevaleresque » (lettre du 6 décembre 1848 ; voy. aussi les lettres des 26 septembre, 16 et 29 octobre de la même année). Il remarque qu'au début de 1859, la nation française hésita à entamer la guerre, mais il est le premier à reconnaître que cette hésitation, bien naturelle quand, moins de trois ans après la guerre de Crimée, il s'agissait pour elle d'affronter sans raisons personnelles de nouveaux périls, ne dura qu'un instant : « Les dispositions se sont profondément changées au son des tambours et *à l'annonce de l'abus de force dont les Autrichiens menaçaient le Piémont* » (19 mai 1859).

M. D'Ancona, dans son remarquable éloge d'Amari, rapporte que Mamiani se plaignait souvent que les Italiens ignorassent combien leurs proscrits avaient avancé l'heure de la délivrance par l'estime qu'ils

avaient su inspirer aux étrangers. Après un tel témoignage, je n'ose citer le mien. On me permettra pourtant d'émettre une fois de plus le vœu que j'ai souvent exprimé de voir enfin entreprendre une histoire des réfugiés italiens en France au XIXe siècle. Le livre émouvant d'Atto Vannucci est à refaire sur un nouveau plan. Les documents déjà publiés, d'autres que l'on découvrirait sans peine, dont je pourrais même dès maintenant indiquer une partie, suffiraient amplement. Que l'Italie nous envoie un de ses jeunes érudits ou qu'un de nos candidats au doctorat se tourne de ce côté ; il importe uniquement de ne pas attendre que la tradition vivante ait disparu avec tous les Français qui ont connu les Mamiani et les Manin Le vœu, que l'auteur du présent article avait longtemps émis, qu'on racontât avec l'ampleur nécessaire l'administration française en Italie sous Napoléon Ier, va être accompli par la thèse de M. A. Pingaud. Espérons que l'autre vœu sera aussi exaucé.

Charles DEJOB.

CHRONIQUE

FRANCE. — La *Revue des Bibliothèques* publie, dans son dernier numéro, la suite des *Études Aldines* de M. Léon DOREZ, où se trouve le texte de la communication faite par lui, le 31 juillet, à l'Académie des Inscriptions sur la diffusion du *Songe de Poliphile* et sur les réminiscences de l'œuvre italienne dans le *Gargantua* de Rabelais.

ALLEMAGNE — Vient de paraître la 4e livraison (*buranu-dimétu*) de l'*Assyrisch englisch-deutsches Handwœrterbuch* de M. MUSS-ARNOLT (Berlin, Reuther ; cf. *Revue critique*, nos du 17 juin 1895 et du 27 janvier 1896).

— Le 12e volume des *Lateinische Literaturdenkmæler* offre un caractère particulier. C'est la réimpression de la *Noriberga illustrata* d'Eobanus Hessus, faite par les soins de M. Joseph NEFF, accompagnée d'autres descriptions en vers consacrées à deux autres villes allemandes, Fribourg et Leipzig, par des poètes humanistes de la Renaissance. La partie relative à Nuremberg est illustrée de reproductions de dessins anciens et d'estampes contemporaines (Berlin. Weidmann. In-12°, LIV et 92 p.).

ITALIE. — Le troisième volume de la seconde édition de *Niccolò Machiavelli e i suoi tempi* paraît chez l'éditeur Hoepli, avec la date de 1897, et termine la réimpression revue et augmentée du grand ouvrage de M. VILLARI.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 16 novembre — 1896

451. — **Maris, Amri et Slibæ** de patriarchis Nestorianorum commentaria ex codicibus Vaticanis edidit Henricus Gismondi, S. J. Pars altera, Amri et Slibæ textus. Rome, Luigi, 1896, grand in-8°, p. vii et 158.

Mari, fils de Salomon, est l'auteur d'un traité de théologie nestorienne écrit en arabe, sous le titre de *La Tour*, qui nous était connu par les nombreux extraits que J. Assémani en a faits dans sa *Bibliotheca orientalis*, d'après le manuscrit du Vatican CIX. L'illustre maronite, trompé par une note d'un copiste, avait d'abord cru que l'ouvrage était d'Amr, fils de Mathieu ; mais, ayant trouvé le vrai nom de l'auteur dans le cours du livre, il avait ensuite reconnu son erreur. La cause de cette fausse attribution du copiste était qu'Amr avait donné une recension spéciale de *La Tour* et notamment du chapitre v, l'un des plus intéressants et contenant la chronologie des *catholicos* ou patriarches nestoriens, depuis Mar Mari, l'évangélisateur traditionnel de la Babylonie jusqu'au xiv^e siècle. Cette recension continuait jusqu'à cette époque la chronologie de Mari, fils de Salomon, qui vivait au viii^e siècle. Le supplément d'Amr avait été ensuite ajouté par les copistes au livre de Mari. Une seconde recension de cette œuvre a été faite par Sliba de Mossoul, un contemporain d'Amr.

Outre le manuscrit du Vatican utilisé par Assémani, il existe à la Bibliothèque nationale de Paris deux autres manuscrits du livre de *La Tour* ; l'un renferme l'œuvre de Mari, l'autre la recension d'Amr. La recension d'Amr est aussi conservée dans un manuscrit du Vatican. La recension de Sliba se trouve dans un manuscrit du Vatican et dans un manuscrit incomplet du Musée Borgia. C'est la double recension d'Amr et de Sliba que M. Gismondi publie aujourd'hui. On croyait, jusqu'à ce jour, que la recension d'Amr était la première en date et que Sliba n'avait fait que reviser cette dernière. Cependant, l'édition de M. G. montre que Sliba est plus complet ; il ne diffère pas d'Amr, il est vrai, dans les grandes lignes, ce qui a permis à M. G. de ne

donner qu'un seul texte en indiquant le *plus* de Sliba entre crochets; les principales variantes d'Amr sont signalées dans une liste à part, à la fin du livre. Il semble s'en suivre qu'Amr et Sliba ont extrait indépendamment l'un de l'autre le chapitre de Mari, fils de Salomon, sur les patriarches nestoriens, ou que Sliba est le premier *excerptor* et que son travail a subi quelques modifications et suppressions dans la révision d'Amr. Mais cette question ne pourra recevoir une solution définitive que lorsque nous aurons sous les yeux le texte de Mari, fils de Salomon, dont l'éditeur nous annonce le prochaine apparition.

C'est assurément par là que M. G. aurait dû commencer. La publication du texte de Mari aurait fait voir s'il y avait utilité à éditer les recensions d'Amr et de Sliba qui ne semblent rien avoir ajouté à l'original. Loin de là, ils ont plutôt abrégé. Ainsi que nous l'avons constaté en parcourant le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 190, *La Tour* de Mari est plus détaillée pour certaines vies des patriarches; Sliba et Amr ont supprimé des épisodes et des anecdotes qui ont leur intérêt historique. Il y a donc lieu d'attendre, avant d'examiner en détail la publication de M. G., que la première partie ait vu le jour. Remarquons seulement que M. G. n'a pas donné toutes les leçons intéressantes de Sliba, ainsi qu'il résulte de la collation que M. R. Hilgenfeld a faite de la vie de Jabalaha III dans son opuscule intitulé: *Jabalahæ III vita ex Slibæ Mossulani libro desumpta.* Nous signalerons aussi aux savants compétents les dates tirées d'un calendrier et indiquées par des lettres surlignées, dont il serait important de connaître le sens et l'origine.

Le livre est imprimé en bons caractères arabes et il est d'une lecture facile. Nous terminerons par le vœu que M. Gismondi, après l'achèvement de l'édition des textes, donne de ceux-ci une traduction qui en facilite l'étude aux théologiens et aux historiens. R. D.

---

452. — **Festschrift zum achtzigsten Geburtstage** Moritz Steinschneider's. Leipzig, Harrassowitz, 1896, grand in-8, pp. xxxiv-249-218.

Ce recueil de mémoires renferme, comme tous les volumes de ce genre, un grand nombre de dissertations sur des sujets très variés, mais se rapportant presque tous à la littérature rabbinique. On ne demandera pas de nous une étude critique sur ces divers travaux. Il nous suffira d'analyser sommairement le contenu du volume.

Il est divisé en deux parties : une série de dissertations ou de traductions et une série de textes correspondant à la première. Il est précédé d'une notice bibliographique (par M. Cohut) des travaux de M. M. Steinschneider, qui peut assurément, sans parler du mérite de ses publications, être présenté comme un modèle d'activité prodigieuse [1]

1. La notice énumère : 40 ouvrages personnels et 31 en collaboration; quantité d'articles, de dissertations et de notices publiés dans 75 périodiques, et dont la simple

La série des dissertations commence (pp. 1-15) par une étude de M. Güdemann sur : *La signification superstitieuse des noms propres chez les Israélistes avant Moïse ;* étude nécessairement stérile puisque les documents qui nous ont conservé ces noms et leur étymologie populaire sont tous d'époque postérieure et reflètent bien plus vraisemblablement les idées populaires contemporaines de leur rédaction, que les traditions antérieures. Viennent ensuite : (pp. 15-20) *Quelques remarques sur l'adjectif en hébreu et en arabe*, par M. Mayer-Lambert, d'où il résulte, d'après l'auteur, que les adjectifs étaient à l'origine attributifs comme le verbe ; qu'ils n'avaient point la nounation et étaient diptotes ; qu'ils se sont rapprochés des substantifs, soit en leur servant d'opposition, soit en étant employé substantivement, et ont ainsi fini par devenir des noms. — (Pp. 21-40). *Notes* (Beitræge) *pour l'éclaircissement de la Mechilta et du Sifrê*, deux ouvrages appartenant à la littérature des Midrasché d'origine tannaïtique, par M. L. Blau. — (Pp. 41-71) *Trois sections* (Piskoth) *de la Pesikta drab Kahana*, une des plus anciennes collections de Midrasché, traduites par M. Ph. Block. — (Pp. 72-75) *Notice sur un manuscrit de la Bodléienne intitulé « La Crainte du Péché »*, dans laquelle M. I. Abraham démontre que cet ouvrage est identique à celui publié par Hildsteiner, sous le titre de *Derek éréç zouta*. — (Pp. 76-88) *Les chapitres I et II d'Amos* distribués en strophes par le professeur D.-H. Müller, d'après les principes exposés dans son livre : *Die Propheten in ihrer urspünglichen Form*, ouvrage rempli de vues neuves et ingénieuses.—(Pp.89-90) *Une lettre* [latine] *d'Isaac Abendana*, du XVII[e] siècle, éditée par N. D. Macray. — (Pp. 91-111) *Les dîmes sacerdotales et les impôts romains dans les décrets des Césars*, relativement à la Palestine, par M. A. Büchler. — (Pp. 110-114) Étude sur le *Traité de l'Immortalité de l'âme de Sa'd ben Mansûr ibn Kammûna*, rabbin du XIII[e] siècle, par M. J. Goldziher. — (Pp. 115-143) *Le Commentaire du Talmud* (de Babylone) *attribué à Gerschom Meor ha-Golah* par M. A. Epstein. — (Pp. 144-147) L'introduction de l'ouvrage philosophique en sept traités, intitulé « *Jardin de la Compréhension* ». Composé vers le milieu du XII[e] siècle par Nathaniel al Fayyumi, édité par M. Gotheil. — (Pp. 148-163) Étude fort intéressante de M. S. Krauss intitulée : *Aquila le Prosélyte*. On y examine 21 passages de la version d'Aquila. — (Pp. 164-168) Quelques notes de bibliographie, par M. D. Simonsen. — (Pp. 169-194) *Traité du pentagone et du décagone inscrits dans un cercle*, composé par Abou Kamil Soghia ben Aslam ben Mohammed, à la fin du IX[e] siècle ; traduction italienne précédée d'une intéressante liste de termes techniques, par M. G. Sacerdote. — (Pp. 195-218) *Les manuscrits de Qirqisâni* (une des plus anciennes [X[e] siècle] et des plus importantes autorités parmi les karaïtes) *au Bri-*

---

indication remplit 24 pages bien compactes ; 17 ouvrages sous presse ou en manuscrit.

tish Museum, par M. S. Poznanski. — (Pp. 219-226) Étude comparative des deux versions du chapitre de Saadya *sur la Résurrection des morts*, par M. W. Bacher. — (Pp. 227-232) *Missive de Moïse Rimos de Majorque*, à Benjamen ben Mordechai de Rome (xiv^e^ siècle), éditée par D. Kaufmann. — (Pp. 233-234) *Le Livre des définitions*, composé en arabe, vers le x^e^ siècle, par Isaak al Israëli, édité dans sa version hébraïque, par M. H. Hirschfeld. — (Pp. 235-236) *Un nouveau roman d'Alexandre*, par M. Israël Lévi. Préface, en un style vraiment par trop emphatique, d'un texte hébreu du xii^e^ ou du xiii^e^ siècle, qui est sans intérêt pour l'histoire de la légende d'Alexandre, au sujet de laquelle on peut consulter les publications de M. Budge. — (Pp. 237-240) *Commentaire anonyme sur le cantique des cantiques*, publié d'après un manuscrit unique de la Bodléienne, par H.-J. Mathews. Le Cantique est expliqué comme un poème d'amour, sans allusion au sens allégorique, exemple presque unique dans la littérature juive du moyen âge. — (Pp. 241-242) Quelques chapitres du livre de droit judaïque appelé *Etz-Hayim* (Bois de vie), composé en 1287, par Jacob ben Jehuda Hassan, de Londres, publiés par M. H. Adler. — (Pp. 243-244) Fragment du sixième chapitre de la Chroniqne universelle de Zakkuth, connue sous le nom de « *Livre des généalogies* », pour lequel l'auteur (mort en 1504) a puisé à des sources non juives, édité par M. A. Neubauer.

Les textes, correspondant à la plupart de ces dissertations se trouvent réunis dans l'autre partie du volume. Ils sont imprimés avec les élégants caractères hébraïques de la maison Drugulin.

J.-B C.

---

543. — Comte H. de Castries. **L'Islam, impressions et études**, Armand Colin et C^ie^. Paris, 1896, 1 vol. in-18, 359 pages.

C'est toujours une tâche fort délicate que de vouloir formuler une impression générale sur tout un système religieux. L'auteur se heurte, dès le début, à une première objection personnelle. Comment serait-il impartial quand il s'agit d'apprécier une religion qui n'est pas la sienne, et, s'il en est un des fidèles, comment admettre qu'il soit à la fois juge et partie? Enfin, fût-il même dégagé de toute croyance, ne serait-on pas en droit de lui dire qu'il est incompétent en matière de foi? Sous ce rapport, M. H. de Castries se présente à nous dans des conditions particulièrement favorables : il n'hésite pas à se présenter à nous comme un fervent catholique, mais en même temps il témoigne d'une si vive sympathie pour l'Islam qu'il peut, à bon droit, nous imposer les résultats de ses travaux et de ses études sur la matière. Des difficultés d'une autre nature s'imposaient encore à l'écrivain. En religion, comme en toute autre chose, le milieu dans lequel elle se produit exerce une action déci-

sive. Les dogmes restant les mêmes, l'application s'en modifie suivant la race ou le climat, et, à moins de se borner à l'étude des livres sacrés, il est impossible de ne pas tenir compte des changements survenus dans la pratique d'une religion au cours des âges dans des pays différents. Ici encore, M. H. de C. a eu la sagesse de limiter son cadre et de s'en tenir à l'Islam moderne tel qu'il est pratiqué dans le Nord de l'Afrique et tel qu'il a pu l'observer durant un long séjour dans ces pays.

Avant de nous parler des choses qu'il avait vues, M. H. de C. a procédé à la réfutation des idées fausses qui ont eu cours si longtemps parmi nous sur la personne même de Mahomet qu'on avait coutume de traiter d'imposteur. De nombreux textes du moyen âge mettent en relief l'ignorance première où était l'Europe, à cette époque, de tout ce qui a trait à la religion musulmane, ignorance qui, pour être moindre aujourd'hui, n'a pas complètement cessé d'être. Il n'y a guère, en effet, qu'un petit nombre de personnes vouées aux études orientales qui n'aient jamais mis en doute la parfaite sincérité du fondateur de l'Islam. Ceux-là seuls ont pu s'assurer, sur des documents historiques d'une autorité incontestable, que Mahomet était animé d'une sincère conviction religieuse qu'il s'est efforcé de faire partager à tous ceux qui l'entouraient. Il avait, en outre, profondément gravé dans l'esprit, ce sentiment que la religion étant la manifestation de la reconnaissance que l'homme doit à l'Être suprême qui l'a créé, cette manifestation devait prendre une forme nouvelle à mesure que les institutions humaines faisaient un pas de plus dans la voie du progrès. Il estimait, en conséquence, que les religions de Moïse et de Jésus avaient marqué successivement des étapes ascendantes dans la voie religieuse et que le temps était venu de mettre le culte en harmonie avec l'état d'esprit des hommes au milieu desquels il vivait. Et plus on y réfléchit, plus on est porté à considérer sa réforme plutôt comme une simplification et une modification du culte que comme une religion véritablement nouvelle. Enfin, il est bien certain que Mahomet ne s'est jamais attribué un caractère divin; il n'a cessé de répéter qu'il n'était qu'un simple mortel et son immense ferveur religieuse suffit à expliquer qu'il ait cru recevoir du Ciel les doctrines qu'il enseignait, tout ce qui germait dans son cerveau devant lui paraître une inspiration de Dieu qui l'avait créé et l'avait doué de ses puissantes facultés.

Abordant ensuite la question de la polygamie, M. H. de C. a pleinement réussi, textes en main, à prouver que l'Islamisme l'a tolérée plutôt qu'encouragée et que, dans tous les cas, il avait sur ce point opéré une réforme heureuse parmi les populations arabes qui, auparavant, jouissaient, en matière de mariage, de la plus entière liberté. Les critiques adressées à Mahomet à cet égard pourraient sans peine être formulées contre d'autres. Salomon, le prototype de la sagesse, a eu trois cents femmes, les juifs hors d'Europe pratiquent encore la bigamie et, en Europe même, chez les nations les plus chrétiennes, la polygamie offi-

cielle est remplacée par une polygamie clandestine qui, bien souvent, précède le mariage monogame et parfois lui survit. A défaut d'observations personnelles, les maîtresses célèbres de nos rois dont les noms figurent dans l'histoire, suffiraient à nous éclairer sur ce chapitre. Sans doute on ne peut pas accuser la religion chrétienne de cet état de choses, mais il est permis de constater qu'elle a été impuissante à l'empêcher. A vrai dire, la polygamie musulmane a été une concession faite à la nature humaine dans le double but de favoriser le développement de la race et de mettre un frein à la corruption autrement que par cette tolérance quelque peu hypocrite qui a été l'objet d'une réglementation spéciale dans nos sociétés modernes. Quoi qu'on en puisse penser à cet égard, il est, dans tous les cas, permis de dire que la question a un caractère religieux un peu effacé et qu'il s'agit surtout d'une sorte de police des mœurs.

La conception du Paradis musulman rentre, au contraire, tout à fait dans le cadre religieux. Toutefois il convient de remarquer qu'elle n'a qu'une faible corrélation avec la conduite des hommes au cours de leur existence terrestre. C'est un stimulant qui encourage à faire le bien, tandis que l'enfer détourne du vice et du péché ; mais sa nature n'implique guère autre chose que la situation des esprits au moment où la nouvelle doctrine leur était enseignée : il fallait bien alors leur proposer des récompenses dont ils étaient capables d'apprécier la valeur, et, sous ce rapport, la religion chrétienne n'a-t-elle peut-être pas atteint aussi facilement le but. En effet, ainsi que le dit M. H. de Castries : « Beaucoup de chrétiens estiment, sans se l'avouer peut-être à eux-mêmes, qu'il y a dans leur religion une part d'idéal qui n'est pas à leur portée et qui peut, tout au plus, servir d'objectif à quelques âmes privilégiées... » et un peu plus loin : « La félicité des élus est d'ailleurs pour les chrétiens un profond mystère. Chose étrange, cette fin de l'âme, la vision béatifique, ce bonheur ineffable qui devrait être l'objet de nos continuelles aspirations, est à peine concevable pour nos intelligences. » Mahomet s'adressait à la foule et non à quelques natures d'élite ; il eut peut-être compromis son œuvre en annonçant aux fidèles des récompenses dont ils n'auraient pas saisi la valeur, et son but immédiat était de rendre les hommes meilleurs sur terre. Peut-être ne serait il pas téméraire d'ajouter ici que pour bien des chrétiens le souvenir du paradis terrestre n'a pas été sans influer sur l'idée qu'ils se font du paradis céleste. En somme, sur ce point, les croyances des musulmans sont assez voisines de celles des chrétiens, elles sont seulement formulées d'une façon plus matérielle, car il s'agit, bien entendu, des sentiments réels qui animent aujourd'hui les adeptes des deux religions et non de la lettre des textes qui ont établi leurs dogmes.

La doctrine du libre arbitre et celle de la fatalité sont également connues des théologiens musulmans qui, sur ce point, sont divisés en deux camps. Leurs discussions n'ont trouvé qu'un faible écho dans la conscience des simples fidèles, car si les docteurs peuvent arriver à con-

cilier la doctrine du libre arbitre avec la croyance à la toute puissance de Dieu, les esprits moins éclairés ne saisissent pas d'une façon bien nette comment on atteint un pareil résultat. Ce que nous dit M. H. de C. des controverses des Thomistes et des Molinistes donnne à penser que sur cette question encore les chrétiens n'ont pas réussi à se faire une conviction définitive· Il me semble que le fatalisme qui a longtemps été la doctrine favorite de la masse des musulmans perd de jour en jour du terrain parmi les populations du Nord de l'Afrique, et mon critérium en cette matière est la forme même de la prière. Autrefois, la prière musulmane n'avait d'autre objet que de louer Dieu : on lui témoignait ainsi sa reconnaissance dans les circonstances heureuses, sa résignation en cas de malheur. Ce n'est qu'à une époque relativement récente qu'on en est venu à essayer par la prière à déterminer Dieu à faire ou ne pas faire telle ou telle chose, ou, en d'autres termes, à modifier les arrêts du Destin. Une pareille transformation paraît correspondre à l'évolution dont je parlais tout à l'heure, et qui indiquerait une tendance marquée à ne plus croire à la rigidité de la fatalité. Le culte des saints et l'accroissement du nombre des confréries religieuses ont contribué puissamment à répandre cette innovation qui, du Maroc où elle semble avoir pris naissance, s'est propagée rapidement en Algérie et dans les pays voisins. Beaucoup de musulmans refusent, il est vrai, de s'associer à ce mouvement, mais il est peu probable qu'il réussissent à l'arrêter.

Ces premiers points élucidés, M. H. de C. passe à l'examen des causes qui favorisent l'expansion extraordinaire de la religion musulmane. Il nous montre comment cette propagande se fait sans le secours de missionnaires spéciaux, par de simples trafiquants plus dévôts que lettrés. La conviction profonde avec laquelle les musulmans témoignent de leur foi et aussi la courageuse franchise qu'ils mettent à pratiquer leur culte, telles sont les raisons de ces conversions obtenues si rapidement et toujours définitives, l'apostasie n'existant que de nom chez les musulmans. Un souvenir personnel relaté par M. H. de C. dans sa préface rend bien compte du prodigieux effet que produit la vue de ces hommes qui, souvent turbulents et grossiers, se plongent tout à coup dans l'extase et la prière et s'y absorbent au point de n'avoir plus, pour ainsi dire, conscience de tout ce qui se passe autour d'eux. La simplicité si remarquable des dogmes et du culte permet d'ailleurs en quelques instants de devenir un bon et fidèle musulman. Une étude sur l'Islamisme en Algérie forme le dernier chapitre de l'ouvrage. Là, l'auteur traite diverses questions qui se rattachent surtout à la politique, et si ses appréciations ne sont pas admises par tout le monde, on doit reconnaître qu'elles témoignent d'une scrupuleuse observation et d'une entière bonne foi. Il ne croit pas à la conversion des musulmans, et, en cela, il est d'accord avec tout le monde ; il pense que l'assimilation est impossible et que la naturalisation ne saurait avoir que de fâcheux effets ; il serait disposé à ménager les musulmans, partout où ils se trouvent, sans s'immiscer

d'une façon trop directe dans leurs affaires, et d'en faire des alliés, des amis peut-être, mais jamais des concitoyens. Il conclut en disant que l'Islam rend à l'humanité le service d'élever à la conception du monothéisme les populations fétichistes ou idolâtres. Le volume se termine par des appendices fort intéressants qui servent à confirmer les opinions émises dans le cours de l'ouvrage.

Au moment où les questions relatives à l'islamisme deviennent de mode, on lira avec fruit l'ouvrage de M. H. de Castries et l'on aura la certitude d'acquérir des notions exactes sur un sujet dont tout le monde parle et que si peu de gens connaissent.

---

454. — G. M. Columba. **Il marzo del 44 a. C. a Roma**, Palermo, Reber, 1896, xiv et 84 pages in-16°.

La mort de César est une tragédie toute faite, où s'agitent les plus hautes questions de morale appliquée à la politique et dont tout le monde connaît en gros le canevas. Aussi, M. Columba a-t-il pensé qu'un récit fidèle de ce mémorable événement, des jugements pondérés et motivés, plus sévères pour les meurtriers que pour la victime, des analyses psychologiques, portraits et «états d'âme» des principaux acteurs, tout cela présenté sous une forme oratoire et en un langage rajeuni par des expressions modernes, aurait chance d'intéresser encore le grand public. Cette espèce de « conférence » écrite est destinée aux lecteurs qui tiennent médiocrement à la propriété des termes et à la précision des idées; qui admettent très bien, par exemple, qu'on appelle l'aristocratie romaine au temps de César le « patriciat (p. 5, 14, etc.) »; que, à propos du tyrannicide, on rapproche les doctrines néo-stoïciennes de celles des jésuites (p. 31), et les « manuels » philosophiques de la Bible des puritains (p. 33). Les érudits ont d'autres habitudes d'esprit, et l'absence de références surtout leur donnerait à penser que l'on n'a pas songé à eux, s'il n'y avait une préface qui leur est spécialement destinée. L'auteur, en homme prudent, les avertit qu'il a étudié les sources, et même d'assez près pour reviser les jugements portés par les critiques sur la valeur respective des témoignages de Cicéron, d'Appien et de Nicolas de Damas. Il tient à réhabiliter Appien et adjuge hardiment, « parmi les historiens, la première place à Nicolas de Damas » (p. ix). Soit! M. C. se montre, en effet, bien informé, et il lui arrive même d'être un peu plus érudit qu'il ne faudrait pour son grand auditoire. La phrase finale du récit ou discours laissera plus d'un lecteur perplexe. Jetant un coup d'œil du côté de l'avenir, l'auteur écrit : « Cependant, à travers une alternance rapide de vicissitudes, après le cri de triomphe du printemps de 43, se préparaient la loi Pedia et les journées sanglantes de décembre, dans lesquelles la perfidié de l'expiation ne devait être égalée que par

celle de la faute ». Cela n'est clair que pour les gens du métier. Mais peut-être M. Columba se propose-t-il de donner une suite à son travail et de la faire désirer par ceux dont il aura ainsi éveillé la curiosité sans la satisfaire.

A. Bouché-Leclercq.

---

455. — **La vie ecclésiastique et religieuse dans la principauté de Montbéliard au XVIIIe siècle**, par John Viénot, licencié en théologie. Paris, Fischbacher, 1895, XII, 386 pages, grand in-8°.

Nous n'avons point à nous occuper du livre de M. Viénot au point de vue théologique, mais ceux même que leurs études professionnelles n'amènent pas forcément à s'occuper d'histoire ecclésiastique le parcourront avec intérêt et profit. Il nous offre un chapitre curieux de l'histoire de la civilisation au XVIIIe siècle, dans cette description de la vie ecclésiastique et religieuse de Montbéliard, le petit coin de terre bourguignonne que les hasards d'alliances princières avaient fait wurtembergeois et que ses souverains wurtembergeois amenèrent à la Réforme luthérienne au milieu de populations profondément attachées à l'Église. Cette situation doublement exceptionnelle contribua à donner à la principauté de Montbéliard un caractère tout particulier, qui n'a point encore entièrement disparu de nos jours et qui ne fut sérieusement entamé que par la Révolution, bien que la Chambre de réunion de Besançon en eût soumis les souverains à la suzeraineté du roi de France. M. V. nous décrit successivement, dans la première partie de son livre, le règne des différents princes qui se succédèrent à Montbéliard et leur influence sur le régime ecclésiastiqueet la vie religieuse de leur temps. Le duc Léopold-Everard surtout, qui régna jusqu'en 1723, scandalisa ses sujets par ses mœurs déréglées, et ses prédicateurs de cour les choquèrent encore davantage en connivant à ses fautes et en allant jusqu'à falsifier les actes de naissance de ses bâtards pour leur attribuer un autre état civil. Son successeur, le duc Everard-Louis, ne valait guère mieux ; il était dominé depuis de longues années par une aventurière mecklembourgeoise, Wilhelmine de Graevenitz, qu'il avait d'abord épousée secrètement, quoiqu'il eût femme légitime, et qu'il maria plus tard à un époux complaisant, créé comte de Wurben. C'est à cette femme pourtant que le comté de Montbéliard dut un réveil religieux ; le piétisme était à la mode à la cour de Stuttgart ; elle l'introduisit dans le pays, et il y prit si fortement racine que le terrain se trouva préparé plus tard pour le mouvement religieux qui se rattache au nom du comte de Zinzendorf et à celui des Frères moraves. La diffusion de ces doctrines provoqua, de la part du clergé protestant et des autorités civiles, une réaction du luthéranisme confessionnel et des luttes fort vives contre les « sectaires », dont le recteur du gymnase de Montbé-

liard, Bonsen, devenu plus tard surintendant, fut le protagoniste aussi convaincu qu'autoritaire.

Cette lutte entre Moraves et théologiens stricts de l'ancienne école de Tubingue continua jusque vers le règne de Louis XVI. La régence du dernier prince de Wurtemberg-Montbéliard, Frédéric-Eugène, marque un changement dans les idées et partiellement même dans les mœurs, changement qu'allait accentuer bientôt la Révolution française et l'annexion directe du pays. Neveu par alliance de Frédéric II, beau-père du futur empereur Paul Ier de Russie et du futur empereur d'Allemagne, François II, le prince Frédéric-Eugène, catholique de naissance, marié à une protestante, libre-penseur d'inclination, ne pouvait guère s'intéresser aux querelles dogmatiques de ses sujets et de ses ministres ; il y eut, dans les années qui précédèrent 1789, un mouvement assez prononcé, parmi les laïques du pays, vers des conceptions plus modernes, on peut dire un affaiblissement des idées religieuses assez marqué. Ce qui est surtout curieux, c'est de constater, avec M. Viénot, le grand nombre de pasteurs qui accueillirent avec joie le bouleversement politique qui mettait fin à l'autonomie de leur petit pays et qui continuèrent à appuyer le mouvement révolutionnaire, alors qu'il était sorti des mains des modérés.

La seconde partie de l'ouvrage de M. V. nous arrêtera moins longtemps. Consacrée à l'exposition de la constitution ecclésiastique du comté de Montbéliard, de sa discipline (prédication, chants sacrés, enseignement catéchétique, etc.), elle intéresse plus spécialement les théologiens.

Le livre de M. Viénot est écrit d'une façon fort simple en général, et parfaitement appropriée au sujet, avec une équitable modération pour les idées et les personnes des différents partis qu'il rencontre sur sa route, et l'on peut affirmer qu'il est un guide sûr pour les sujets qu'il traite. Si l'on rencontre çà et là des points sujets à controverse [1], ce n'est guère que sur de menus détails, et ils ne sauraient faire tort au mérite de l'ouvrage.

R.

---

1. C'est ainsi que M. V. expose (p. 211 et suiv.) une manière de voir erronée sur l'origine de la formule de la Confession des péchés, et qui a été réfutée par M. Erichson dans un savant article de la *Revue chrétienne* (1896). — On peut s'étonner que le ministre Berger ait été, avant 1787 « un des jeunes ministres sur la tête desquels avait frappé le coup de soleil du romantisme allemand » (p. 182). — P. 312, il aurait été utile de dire, d'un mot seulement, ce qu'étaient ces *Scolâtres* dont parle le correspondant de Bonsen ; ce ne sont pas des maîtres d'école, mais des membres du magistrat, préposés à la surveillance de l'Université de Strasbourg.

456. — **Souvenirs d'un historien de Napoléon. Mémorial de J. de Norvins** publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie, t. I (1769-1793). Paris, Plon, 1896. In-8° de xxxvi-426 pages.

Norvins, que l'on qualifie d'historien, était en réalité un poète. Il entreprit à vingt ans un poème en quatre chants sur l'*Immortalité de l'âme*; sa dernière œuvre publiée en 1847 est encore un poème sur *Napoléon et Pie IX*; entre temps, il appliqua la poétique à l'histoire. L'énorme succès de quelques-uns de ses ouvrages n'eut de comparable que la chute profonde qui suivit. La science historique, qu'il avait dédaignée pour les beautés qu'il faut éviter, fut ainsi vengée: l'apologiste de Napoléon verra peut-être son nom tiré de l'oubli autant par l'intérêt propre de ce *Mémorial* que par les soins habiles et savants de son éditeur. Cette circonstance nous oblige à rappeler brièvement tout d'abord l'aventureuse vie de Norvins.

I. — Jacques Marquet de Montbreton, qui prit d'une terre de sa famille le nom de Norvins, était né à Paris en 1769. Il venait, lorsque la Révolution commença, d'être pourvu (28 janvier 1789) d'un office de conseiller au Châtelet [1]. Sur les conseils de sa famille il émigra, mais il manquait d'enthousiasme, il n'avait pas la foi. Lorsque, le fils de Louis XVI disparu, il dut servir celui qu'il avait vu, sous le nom de comte de Provence, au procès de Favras, le courage, bien qu'il fût brave, lui manqua. Rentré en France à la veille de Fructidor, il fut sauvé par Mme de Staël, alors toute-puissante, mais il resta enfermé à la Force, pendant deux ans, en compagnie de Lacretelle. Sa hauteur d'esprit n'allait pas à demander, en politique, plus que l'ordre apparent des choses, — la politique du gendarme. Brumaire le ravit. Comme il ne recevait pas cependant le prix qu'il attendait de son lyrisme, il partit à Saint-Domingue avec le général Leclerc. Découragé à la mort de ce dernier, il revint en France (printemps de 1803); les déceptions continuèrent; les emplois espérés n'arrivaient pas. En 1806, il s'engage comme simple cavalier dans un corps de gendarmes d'ordonnance qui se formait à Mayence; Kellermann le nomme lieutenant et l'envoie en Poméranie; il rallie ensuite la grande armée et assiste à la bataille de Friedland. Lorsque Napoléon eut licencié les gendarmes d'ordonnance, il passa au service du nouveau royaume de Westphalie. « En moins de trois ans, nous apprend M. de Lanzac de Laborie, il fut tour à tour rédacteur en chef du *Moniteur Westphalien*, secrétaire général du Conseil d'État et du ministère de la guerre, chargé d'affaires auprès du grand Duc de Bade, introducteur des ambassadeurs, chambellan de la reine Catherine. » Par le crédit de Savary il fut enfin nommé, par Napoléon, directeur

---

1. Quérard indique à tort, dans la *France littéraire*, qu'il était *avocat au Châtelet*, qualité en tous cas inexacte puisque la fonction était remplie par les *avocats au Parlement*.

de la police dans les anciens États de l'Église [1], il en revint en janvier 1814. La Restauration ne se contenta pas d'écarter Norvins des fonctions publiques, elle l'exila pendant plus d'un an à Strasbourg par mesure de haute police. C'est alors que, pour occuper ses loisirs et aussi pour réparer les brèches faites à sa fortune, il entreprit cette série d'ouvrages dont la glorification de Napoléon semble être le seul objet. La Révolution de 1830 le rappela à la vie publique; il fut d'abord nommé préfet de Périgueux; envoyé à Montbrison en 1832 il y échoua complètement et fut disgrâcié la même année. En 1840, « voyant sa vie politique définitivement close », il quitta Paris et se retira d'abord à Mont-de-Marsan, puis à Pau où il mourut en 1854.

II. — De cette longue vie le volume publié ne renferme que les vingt-quatre premières années qui forment deux parties distinctes : 1° la fin de l'ancien régime et les débuts de la Révolution ; 2° l'armée des princes. Norvins raconte d'abord son enfance, les années passées au collège du Plessis-Sorbonne, puis son entrée dans le monde. Fils d'un receveur général des finances dont la fortune était considérable, il vivait, comme il le dira lui-même d'un de ses oncles, « dans les plus hautes relations ». Une de ses cousines avait épousé Calonne ; il était lié d'amitié avec les fils de Lamoignon ; les personnages connus qui passent dans ces récits sont innombrables et tous les détails qu'il donne sur le monde frivole dans lequel il vivait sont curieusement contés. Quel amusant tableau que celui de l'arrivée de l'abbé Morellet au château du Marais qu'il remplit bientôt de son immense égoïsme, et comme notre auteur raconte gaîment les scènes du singulier ménage à trois que faisaient, en ce même château, M. et Mme d'Houdelot et Saint-Lambert ! Cinquante ans de constance sont chose rare; Saint-Lambert cependant se plaignait toujours : « il faisait [à Mme d'Houdelot] le satanique affront de préférer à sa constante recherche des soins les plus délicats, les soins vulgaires et matériels de son mari. — Il lui donnait mieux le bras. — Il arrangeait mieux son feu. — Il disposait mieux les coussins de son fauteuil. Laissez-le faire, lui disait-il rudement, il sait cela mieux que vous. — En effet, elle savait autre chose » (p. 81).

Norvins était allié à la famille de Lomenie de Brienne et les longs séjours qu'il fit à Brienne, à dater de 1776, semblent avoir inspiré la verve de ses souvenirs. Toute cette partie serait à citer. A citer aussi les pages consacrées au procès mystérieux de Favras. Il siégea comme conseiller au procès et il témoigna, dit-il, son intérêt à l'accusé « par les oscillations de son genou placé près du sien ». Il adjura ses vieux confrères de l'absoudre ; repoussé, il quitta précipitamment l'audience en disant : « Les honnêtes gens disent tout haut que vous êtes vendus ; vous condamnerez Favras, mais je ne partagerai pas votre déshonneur. »

---

1. Le *Mémorial* contient, à la première page, une belle reproduction d'un portrait de Norvins que Ingrés, alors élève à la villa Médicis, fit pendant son séjour à Rome.

Si la scène s'était vraiment passée ainsi, elle suffirait à honorer la vie de Norvins, mais qu'en faut-il croire ?

La seconde partie est moins intéressante, à notre avis, que la première. A l'armée des princes notre héros mit une adresse incomparable à changer de corps ou de garnison juste à temps pour éviter les rencontres avec les troupes françaises, et comme il ne paraît pas qu'il manquât de bravoure, mieux vaut rendre grâces à un bon calcul. Il consacra plus de temps à étudier à Goettingue, à mener la vie mondaine à Hambourg et à faire partout la cour aux dames, qu'à se battre pour son roi ; raconter seulement ses nombreux déplacements dépasserait les bornes de cette étude.

C'est à soixante-dix ans que Norvins entreprit d'écrire son *Mémorial* ; ce seul fait suffirait à diminuer singulièrement la valeur de cet ouvrage, si, considéré comme un document, on y voulait chercher des renseignements précis ; on sait trop en quelles méprises étranges l'éloignement du temps entraîne les annalistes. Des anecdotes gentiment contées, des récits agréables, des aperçus amusants sur le monde dans lequel l'auteur avait vécu, voilà seulement ce qu'il faut demander à ce livre et pour le plus grand nombre des lecteurs n'est-ce pas en somme tout ce qu'il faut ? L'esprit de Norvins ne se prêtait pas à des vues plus profondes. Il passa au milieu d'un des plus grands événements qui aient remué le monde, sans y rien comprendre. Deux *observateurs* rendant compte à Napoléon du rôle de Norvins à Rome, « signalaient, nous dit M. de Lanzac de Laborie, son penchant à la suffisance et à la légèreté. » C'est bien l'impression que l'on retire du *Mémorial*. Le pays de Gascogne dont les Marquet étaient originaires, semble avoir laissé dans l'esprit de Norvins une marque fâcheuse. Il écrit par exemple : « Je me trouvai bien de cette faculté innée en moi de savoir et de parler, *sans les apprendre*, les langues étrangères » (p. 351). C'était là sans doute une de ces *interventions providentielles* qu'il aime à faire intervenir. La légèreté se dénote en des traits qui rappellent l'historien, sans critique, de Napoléon ; à propos de Mirabeau, par exemple : « Il avait *nécessairement* encouru, à l'époque de la convocation des États généraux l'exclusion dont l'avait frappé l'*ordre de la noblesse de sa province, quand il se présenta pour y siéger et se faire élire député* » (p. 247). Il y a dans cette phrase autant d'erreurs que de mots. Mirabeau ne fut pas frappé d'exclusion par *l'ordre de la noblesse de sa province*, mais seulement par la chambre noble des États de Provence qui n'était formée que d'une partie des nobles de ce pays, des seuls *possédant fiefs*. Il ne fut pas exclu *quand il se présenta*, mais seulement le 8 février 1789, alors que le généalogiste des États ayant reconnu ses droits il siégeait depuis quelque temps déjà et qu'il avait par ses discours et ses motions fait acte de membre des États. Il ne devait pas être *nécessairement* exclu puisque, ayant été substitué par son contrat de mariage aux fiefs paternels, le même généalogiste avait reconnu qu'il jouissait

des droits de son père; l'afflorinement des fiefs était payé par son père et c'est ce prétexte que l'on invoqua pour exclure le gêneur. Mirabeau, au sein même des États, avait contesté de la manière la plus violente la légalité de leur constitution [1] (et c'est précisément ce qui le fit exclure) peut-on dire qu'il songeât à se faire élire par eux député aux États généraux? La Provence enfin devait être convoquée aux États généraux par sénéchaussées et non par les États du pays (le règlement royal du 24 janvier 1789 ne permettait pas d'en douter) et elle le fut réellement [2]. Mirabeau ne voulait faire aux États de Provence que de l'agitation pour le service de la cause populaire; il est tout à fait extraordinaire de voir un homme qui fut mêlé à la Révolution admettre que Mirabeau aurait pu être élu par des adversaires aussi acharnés que ceux-là.

Mirabeau est fatal à Norvins. Il écrit encore à propos de sa mort : « Quant à l'assemblée, elle décréta un deuil et *la suspension des travaux pendant huit jours* » (p. 255). Il eût suffi de jeter les yeux sur le procès-verbal de la Constituante pour reconnaître que ce détail est absolument controuvé. Il était d'ailleurs invraisemblable pour ceux qui connaissent les travaux et l'esprit de la grande assemblée.

III. — Si ce *Mémorial* est, pour l'exactitude et la précision, d'une valeur contestable, il nous arrive du moins avec une parfaite sûreté quant à son authenticité. M. L. de L. nous expose clairement son histoire. Norvins avait épousé à cinquante-quatre ans, en 1823, une fille du général Thiebault dont il eut deux enfants morts sans postérité. C'est par le notaire de la famille que M. L. de L. fut mis en possession du manuscrit qui, sauf une courte partie, est entièrement de la main de l'auteur. Les retouches faites sont insignifiantes, nous en sommes avertis. L'avertissement qui précède est intéressant et complet. Il faut donc remercier M. L. de L. d'avoir enrichi le genre *Mémoires* d'un livre qui charmera tous les amateurs qui préfèrent le style enjoué au profond savoir.

Une légère critique, par bienséance. D'où venaient les noms de *de Norvins, d'Urtebise, de Villemoyenne* que portaient les fils cadets de Marquet de Monbreton? L'éditeur ne nous le dit pas, et, chose curieuse, de Norvins, dans sa *note généalogique*, a oublié de nous l'apprendre. La recherche était à faire, parce que l'histoire des terres est intimément liée à celle des familles, et nous l'avons faite. C'est près de Château-Thierry que les Marquet avaient groupé des terres en vue évidem-

1. « Je croirais outrager votre conscience et la mienne si j'osais imaginer que quelqu'un de nous pût seulement penser que la nation provençale est légalement représentée. Je voudrais que l'on me dît si nous pourrions sans danger, je dirais presque sans crime, sacrifier les droits d'une province entière et compromettre la légalité même des États généraux pour conserver, nous personnellement, une représentation provisoire que l'on nous dispute... » (*Premier discours prononcé par Mirabeau aux États de Provence le 30 janvier 1789*).

2. Voir le règlement royal du 2 mars 1789.

ment de les faire quelque jour ériger en dignité. En recourant à l'*Inventaire sommaire des archives départementales de l'Aisne*, on voit que les fiefs de *Villemoyenne*, *Hurtebise* (sic) et des *Norvins* appartenaient (de 1755 à 1785)[1] à « Louis Marquet, receveur général des finances de Bordeaux ». Cette branche aînée des Marquet ne laissa pas d'héritiers mâles au dire de Norvins (note généalogique) ; les deux autres frères de son père moururent eux-mêmes sans enfants ; on peut expliquer ainsi la transmission des noms, et peut-être des terres elles-mêmes, aux descendants de Marquet de Montbreton.

M. de Lanzac de Laborie a sollicité lui-même les rectifications ; il en recevra fort peu, car ses notes sont puisées aux bonnes sources ; ce n'est pas une rectification que nous apportons, mais un renseignement complémentaire qui témoignera surtout de l'intérêt que nous avons pris au *Mémorial* de Norvins.

A. BRETTE.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Hachette met en vente le 22e fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO (Grammateus-Hercules ; t. II, pp. 1651-1716 ; t. III, pp. 1-88). Il contient les articles suivants : Grammateus, Graphè, Gynaekonomoi, Halia, Haliastai, Harpagès graphè, Heigmon graphè, Hekatostè, Hektemoroi, Heliaea, Hendeka (Caillemer) ; Granarium (La Blanchère) ; Gratiae (Gsell) ; Griphus (Ardaillon) ; Grus, Gyè, Gymnopaidai, Gyrgillus, Hama, Haustrum, Helcium, Hemicyclium (Saglio) ; Gryphus, Gymnesioi, Hercules (Dürrbach) ; Gubernator, Gynaeceum, Hastiferi (Cagnat) ; Gutturnium, Guttus, Gyalè (Pottier) ; Gymnasiarchia, Hellanodikai (Glotz) ; Gymnasium (Fougères) ; Gymnastès, Gymnastica ars, Hemorodromos (Bussemaker) ; Gynaeceum, Hecate, Helena (P. Paris) ; Gypsum (Jacob) ; Habena, Hamus, Harmamaxa, Harpocrates (G. Lafaye) ; Hadrianeia, Halieia, Haloa, Helotia, Hekalesia, Hekatombaia, Hekatomphonia, Hellenophoria, Helia Pythia, Hellotia, Heloria, Hephaisteia, Heraia, Herakleia (Couve) ; Haeretici (Humbert) ; Halter (Ridder) ; Hara (Jullien) ; Harmostai, Hegemonia, Hekteus, Hellenotamiai, Helotae, Hemiolia (Lécrivain) ; Harpago (A. Blanchet) ; Harpyia (Bérard) ; Haruspices (Bouché-Leclercq) ; Hasta (Beurlier) ; Hasta (Cuq) ; Hebe (Decharme) ; Hektè, Hemichon, Hemidaricum, Hemihekté, Hemilitron,

1. « Procès-verbal de bornage et plans des fiefs de Tillevot, *Hurtebise*, Conflans, La Motte, Houy (ou Le Ouis, *État major*), des Grèves, de Cheminbault et de Nesles en partie appartenant à Louis Marquet receveur général des finances de Bordeaux ». (Arch. dép. Aisne, E. 254). Quand on se reporte à la carte de l'état-major (feuille 49) on trouve la terre *des Norvins* enclavée dans ces fiefs. Une autre notice des mêmes archives nous apprend que Louis Marquet était « possesseur des seigneuries de Beuvardes et de Villeneuve » (id. E. 110, années 1723-1785). Ces seigneuries se trouvent à quelques kilomètres au nord des terres précédentes et on voit entre elles deux la terre de *Villemoyenne*.

Hemiobolium, Hemiodelos, Hemistater, Hemitartemorion, Hemitetarte (F. Lenormant); Helikon (Ruelle); Heliocaminus, Hemina (Thédenat); Hemeroskopos (Monceaux).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 30 octobre 1896.

M. R. Cagnat donne lecture du mémoire qu'il doit lire dans la séance publique de l'Académie : « L'œuvre scientifique de la France en Afrique depuis vingt ans. »

M. de Vogüé communique la traduction d'une inscription nabatéenne de Pétra, connue seulement par une copie défectueuse faite par un voyageur anglais, il y a plus de quarante ans. Cette inscription mentionne des fondations pieuses qui étaient inscrites dans un registre spécial, mis sous la protection des dieux locaux, Dutara, Moutebah et Harisha La fondation en question comprend des maisons, des jardins irrigués et entourés de murs. — Cette inscription confirme ce que les auteurs, et, en particulier, Strabon, disent de la bonne administration des Nabatéens. — M. de Vogüé communique ensuite la traduction d'une inscription syriaque gravée sur le linteau de la porte d'un baptistère du VI^e siècle, découverte dans les ruines d'une des nombreuses villes chrétiennes explorées par Waddington et par lui-même dans la Syrie centrale. Ces ruines, situées à une journée d'Alep, portent aujourd'hui le nom de Dehhes. — M. de Vogüé communique enfin plusieurs inscriptions grecques relevées dans le Liban, par le P. Jullien, missionnaire. Elles renferment des noms propres araméens intéressants pour l'onomastique locale. L'une a été dédiée au dieu Hadaranes par une vierge qui s'était abstenue de pain pendant vingt ans. Une autre est dédiée à Jupiter Alexitychæos, c'est-à-dire « qui préserve des accidents ».

M. Vidal de la Blache communique un mémoire sur les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée. Cette œuvre est en grande partie fondée sur des documents d'origine commerciale, tels que des rapports de navigateurs qui étaient recueillis et conservés à Alexandrie, des guides dans le genre du Périple de la mer Erythrée, des itinéraires terrestres. Il est donc utile, pour l'interprétation des Tables de Ptolémée, de rechercher quels étaient les produits qui attiraient alors le commerce, et les voies que celui-ci suivait pour les atteindre. C'est ainsi que les connaissances remarquables dont Ptolémée fait preuve sur la région des lacs du Nil, sont dues au commerce de l'ivoire que les métis arabes établis sur la côte africaine entretenaient avec l'Azanie. Pour l'intérieur de l'Asie, c'est le commerce de la soie qui a fourni les renseignements : on distingue dans les Tables plusieurs itinéraires partant de l'Inde ou de l'Asie centrale vers la Chine du Nord ou vers le Szé-tchouen. A l'appui de ces observations, M. Vidal de la Blache fait hommage d'une carte représentant l'état économique du monde ancien au II^e siècle, p. C.

M. Maurice Croiset, professeur au Collège de France, lit une étude relative aux « Entretiens d'Epictète », par Arrien. Il se propose d'établir, en premier lieu, que ce recueil d'entretiens, dont nous possédons la moitié, est le seul qui ait été composé par Arrien, et le seul qui ait transmis aux siècles suivants le souvenir authentique des leçons de son maître ; en second lieu, que ce même recueil, remanié et paraphrasé, a pris d'assez bonne heure diverses formes et divers titres, qui ont créé à son sujet une confusion fâcheuse.

M. Oppert donne la traduction d'un texte de Saosduchin, roi de Babylone, où il se dit atterré par une éclipse de lune arrivée le 15 sebat et qui lui présageait de grandes infortunes. Le malheureux roi, combattu par son propre frère Sardanapale, périt cinq ans plus tard, pendant un siège, dans un incendie allumé par ses sujets affamés. M. Oppert prouve qu'il s'agit de l'éclipse du 18 janvier 653, a. C., et réfute un écrit de M. Lehmann qui, trompé par le travail de M. Mahler, de Vienne, l'a fixée à l'année 664.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon DOREZ

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 23 novembre — 1896

457. — Some pages of **The four Gospels**, re transcribed from the sinaitic palimpsest with a Translation of the whole text, by Agnès Smith Lewis. Londres, J. Clay, 1896; in-4°, pp. xxiv-144-139.

458. — **Collatio Codicis Lewisiani rescripti** evangeliorum sacrorum syriacorum cum codice Curetoniano (Mus. Brit , add., 14,451), cui adjectae sunt Lectiones e *Peshitto* desumptae auctore Alberto Bonus, A. M. e coll. Pembr., oxon. Oxford, Clarendon Press; 1896, in-4°, pp. x-95.

I. — Depuis la publication du fameux palimpseste syriaque trouvé au Sinaï (cf. *Rev. crit.*, 21 janvier 1895), l'heureux auteur de cette découverte, Mme A. Smith Lewis, n'est pas restée inactive. Désireuse de donner à sa publication toute la perfection possible, elle n'a pas craint, avec une persévérance au-dessus de tout éloge, d'entreprendre une troisième fois le voyage du Sinaï, afin de contrôler certains passages douteux, de vérifier l'exactitude des conjectures proposées dans les nombreux travaux critiques dont son travail a été l'objet, en un mot, de refaire une nouvelle collation minutieuse et attentive de tout le manuscrit. Ses labeurs ont été couronnés de succès. Dans le présent volume, Mme Lewis nous présente le résultat de ses nouvelles recherches, et cela avec un véritable luxe typographique destiné à en faciliter l'étude. Les 98 pages du manuscrit qui ont fourni de nouvelles lectures ont été réimprimées *in extenso*. De plus, les parties corrigées ou ajoutées (car l'auteur a réussi à lire bon nombre de passages qui avaient résisté aux premiers réactifs) ont été tirées en bleu. Si l'on ajoute que Mme Lewis a fourni, dans des notes détaillées, tous les renseignements désirables au sujet du degré de certitude des passages douteux ; qu'elle

a donné une double liste des mots omis dans le grec (éd. Westcott et Hort) qui se trouvent dans le syriaque et des mots omis par le syriaque qui se lisent dans le grec; qu'elle a résumé dans sa préface les diverses opinions formulées jusqu'alors par les critiques au sujet de l'âge, de l'origine, de la valeur de cette version, on comprendra l'importance de cette publication pour la critique textuelle du Nouveau Testament. Il ne nous appartient pas d'apprécier le mérite de la traduction anglaise ; mais nous ne saurions douter qu'elle ne soit faite avec le même soin que les autres travaux de l'auteur. Mme Smith Lewis aura bientôt un nouveau titre à la reconnaissance des philologues et des exégètes par l'édition d'un *Lectionnaire palestinien* contenant des extraits du Pentateuque, des Prophètes, des Actes et des Epîtres. Nous faisons des vœux pour que cette nouvelle et importante découverte ne tarde pas à voir le jour.

II. — Le travail de M. At Bonus est, comme l'indique son titre, une collation complète du texte sinaïtique avec le texte de Cureton. Un travail de ce genre a déjà été publié par M. Holzhey (cf. *Rev. crit.*, 13 juillet 1896). M. Bonus a, sur ce dernier, l'avantage d'avoir pu utiliser la nouvelle édition du texte dont nous venons de parler, d'après laquelle il y aurait lieu de compléter et de corriger en plusieurs endroits la collation de M. Holzhey. De plus, il a eu l'excellente idée d'ajouter les leçons de la Peschitta (d'après l'édition de Widmanstad, 1545; avec les variantes du manuscrit du Vatican de l'an 548), dans tous les passages où les textes sinaïtiques et curetonien présentent entre eux quelque divergence. La collation est faite avec le plus grand soin. Elle s'étend jusqu'aux plus petites particules, et même aux différences purement orthographiques et aux signes de ponctuation. C'est, on le voit, un travail de patience plutôt que d'érudition. Ceux qui s'occupent de la critique textuelle devront néanmoins rendre grâce à M. Bonus d'avoir facilité leur tâche par l'ingrat labeur qu'il s'est imposé. Dans sa courte préface, il ne fait qu'indiquer les nombreuses questions soulevées par les divergences entre les trois versions. Non seulement il ne les discute pas, mais il n'expose pas même les avis exprimés jusqu'à ce jour. A ce point de vue, la première partie du travail de M. Holzhey conserve tout son intérêt, et, de la sorte, les deux publications, loin de faire double emploi, se complètent mutuellement.

J.-B. Chabot.

---

459. — **Die Bundesvorstellung im Alten Testament**, von Richard Kraetzschmar. Marburg, Elwert, 1896; in-8°, 254 p.

460. — **Die Entstehung des Neuen Testaments**, von Gustav Krüger. Freiburg i. B., J. C. B. Mohr, 1896; in-8°, 26 p.

461. — **Philologica sacra**, Bemerkungen über die Urgestalt der Evangelien und Apostelgeschichte, von Eberhard Nestle. Berlin, Reuther, 1896; in-8°, 59 p.

462. — **Aussercanonische Paralleltexte zu den Evangelien**. Viertes Heft; Paralleltexte zu Johannes, von Alfred Resch. Leipzig, Hinrichs, 1896, in-8, 224 p.

463. — **Vater, Sohn und Fürsprecher in der babylonischen Gottesvorstellung**, von Heinrich Zimmern, 1896; in-8°, 15 p.

I. — On sait la place que tient la notion d'*alliance* dans la théologie biblique. M. Kraetzschmar en étudie les origines et le développement dans les livres de l'Ancien Testament : c'est l'histoire d'un mot, ברית, et c'est, d'une certaine façon, toute l'histoire de la religion israélite. Le sens primitif du mot est, d'après les uns, celui d'alliance, d'engagement réciproque, d'où dériverait celui de règle, de loi; d'après les autres, celui de décision, d'où l'on passerait à l'idée de pacte. La question est de savoir si ces deux acceptions procèdent l'une de l'autre, ou si elles ne viendraient pas d'une troisième dont on ne tient pas compte. M. K. étudie premièrement la signification du mot *berith* dans les relations ordinaires de la vie : engagements mutuels placés sous la garantie du serment et de l'imprécation, mais aussi promesses et engagements non réciproques contractés avec la même solennité que les précédents ; ce qui est commun aux deux sortes d'engagements, c'est l'inviolabilité, sanctionnée par le serment sacré. D'où M. K. conclut, avec beaucoup de raison, que la *berith* est l'acte religieux qui rend inviolable tout engagement ou convention, et qu'on a eu tort de chercher à ce mot un sens abstrait. Il étudie ensuite la conception de la *berith* dans l'histoire proprement religieuse : la promesse de Iahvé à Abraham, d'après la source jéhoviste de l'Hexateuque (*Gen.*, xv) ; la promesse de Iahvé à David, d'après II *Sam.*, xxiii, 1-7, l'attribution du sacerdoce à Lévi, d'après *Deut.*, xxxiii, 8-10; puis la *berith* du Sinaï, dans la source jéhoviste et la source élohiste, où la tradition de l'arche, gage perpétuel de la présence divine, aurait été l'objet essentiel du pacte ; enfin, l'idée de la religion chez les anciens prophètes, la notion de l'alliance, qui apparaît dans le Deutéronome et les écrits deutéronomistes, qui se développe dans Jérémie, Ézéchiel, le second Isaie, et qui se trouve définitivement constituée dans le Code sacerdotal. Les deux derniers chapitres sont consacrés à l'arche et à l'idée d'alliance dans les derniers livres de l'Ancien Testament, où le mot *berith* arrive à signifier la religion et la communauté juives. Une note supplémentaire fixe l'étymologie de *berith* = assyrien *birîtu* (rac. ברה) « lien ».

Toutes les parties de ce travail critique sont en parfait équilibre et reposent sur une analyse des textes aussi minutieuse que perspicace. La discussion des détails nous entraînerait trop loin. Dans l'état présent de l'exégèse, il ne paraît pas que ce sujet important puisse être mieux traité. Le chapitre concernant l'arche d'alliance et sa signification historique est particulièrement intéressant. M. K. ne pense pas que l'arche ait été un simple symbole de la présence divine, et moins encore une idole de Iahvé : elle contenait des pierres et c'est à ces pierres que s'attachait l'idée de la présence divine. Ces pierres n'étaient pas des fétiches, car elles n'étaient pas identifiées à la divinité, mais Iahvé était censé y

séjourner. On ne voit pas pourquoi M. Kraetzschmar s'arrête en si beau chemin et ne veut pas qu'il y ait rien eu d'écrit sur ces pierres. Du moment qu'on attribue à Moïse la construction de l'arche et l'institution du iahvéisme, est-il si incroyable que les pierres sacrées aient contenu réellement la forme rudimentaire du décalogue? La signification que l'on attribue aux pierres de l'arche ne serait nullement compromise si on y lisait : Je suis Iahvé, ton Dieu, etc.

II. — La conférence de M. Krüger a pour but de mettre à la portée du grand public les données de l'histoire et les conclusions de la critique touchant l'époque et les circonstances où s'est formée la collection du Nouveau Testament. L'exposition est claire. Mais l'exactitude de certaines assertions et de certaines formules pourrait être contestée. On ne voit pas pourquoi s. Justin, qui a connu et employé le quatrième Évangile, ne l'aurait pas compris parmi les « Mémoires des apôtres ». Il est vrai, en un sens, que les auteurs du Nouveau Testament n'ont pas eu conscience d'être inspirés, c'est-à-dire de produire des livres sacrés tels que ceux de l'Ancien Testament; mais si l'on veut dire qu'ils ont cru faire œuvre d'écrivains vulgaires, saint Paul répondra pour tous que lui aussi pense avoir l'esprit de Dieu en tout ce qu'il écrit comme en tout ce qu'il fait pour l'Évangile. Il est vrai aussi que le canon du Nouveau Testament est l'œuvre de l'Église catholique, mais que tous les deux, le canon et l'Église catholique, aient fait leur apparition entre l'an 150 et l'an 175, c'est ce qui doit s'entendre d'une certaine forme plus déterminée de leur existence et non de cette existence même.

III. — M. Nestle répond à une critique de A. Meyer, dans son livre sur la langue maternelle de Jésus (*Jesu Muttersprache*; voir *Revue* du 8 juin 1896). La cause ne paraît pas avoir été difficile à défendre, mais le plaidoyer manque un peu de clarté par l'abondance des matériaux qui y sont introduits. Prise en elle-même, cette série de notes est une contribution utile à la critique textuelle du Nouveau Testament.

IV. — Les recherches de M. Resch sur le quatrième Évangile ne pouvaient pas avoir la même portée ni le même intérêt que ses travaux antérieurs sur les Synoptiques (voir *Revue* du 27 mars 1893, du 27 août 1894 et du 18 novembre 1895). On ne peut pas chercher derrière saint Jean le fameux Évangile hébreu que les uns veulent nous refaire en araméen, et que M. Resch nous promet en deux langues, en hébreu et en grec. Toutes les variantes du quatrième Évangile procèdent de sa rédaction grecque originale. Mais il y a quelques variantes instructives. Ainsi la lecture de *Jean*, I, 13, dans s. Justin, s. Irénée, Tertullien : *Non ex sanguine, nec ex voluntate carnis, nec ex voluntate viri, sed ex Deo natus est*; la leçon ἀπὸ Καρυώτου au lieu de Ἰσκαριώτου dans le ms. Sinaïtique (*Jean*, VI, 71) et le *Codex Bezae* (*Jean*, XII, 4; XIII, 2; XIII, 26; l'addition que Tertullien et d'autres témoins font à *Jean*, III, 6) : *Quia Deus spiritus est, et de Deo natus est*. L'usage que s. Justin a fait du quatrième Évangile ressort clairement de la compa-

raison des textes. Mais M. Resch n'a pu s'empêcher de mêler à des rapprochements utiles des thèses très contestables. L'Évangile de saint Jean aurait été composé vers l'an 70 (?) à Pella, (?), où s'étaient retirés, lors du siège de Jérusalem, les survivants (?) du collège apostolique. La différence de ton et de couleur qui se remarque entre le quatrième Évangile et les Synoptiques viendrait de ce que Matthieu, l'auteur de l'Évangile hébreu, source commune des Synoptiques, était une âme simple, pratique, de mémoire fidèle, tandis que Jean était une âme ardente et un esprit théologique; de plus Matthieu avait pris des notes (!) pendant la prédication de Jésus, et il les mit en ordre peu d'années après, si bien que saint Paul, après sa conversion, put emporter un exemplaire de l'Évangile hébreu dans sa retraite en Arabie, tandis que Jean écrivit d'après ses souvenirs et une trentaine (?) d'années plus tard. Enfin le quatrème Évangile fut écrit dans une sorte d'extase prophétique (?). L'ouvrage lui-même consiste dans une série de fragments destinés à compléter les Synoptiques. Un apôtre, et Jean seul, a pu l'écrire. On pourra discuter ces thèses lorsqu'elles auront été pourvues d'arguments plus probants. Leur exagération ne peut que faire tort au fond de vérité qui s'y trouve. Autre chose est que le quatrième Évangile ait été écrit par saint Jean, autre chose qu'il ait été composé dans les conditions qu'on vient de voir et que la légende même n'avait pas toutes soupçonnées.

M. R. pense que la leçon par lui adoptée pour *Jean*, I, 13 (*supr. cit.*) exprime la conception virginale de Jésus, en sorte que le prologue de saint Jean ferait exactement pendant aux deux premiers chapitres de s. Matthieu et de s. Luc. Le fait de la correspondance n'est pas contestable; mais l'interprétation du texte est au moins douteuse. Supposé que *Jean*, I, 13 se rapporte à la naissance temporelle du Christ, ce qui est au moins vraisemblable, l'évangéliste ne veut pas dire autre chose que ce qu'il explique dans le verset suivant : « Le Verbe s'est fait chair », son apparition dans l'humanité vient de Dieu. L'origine de cette humanité n'est pas autrement visée, et le discours à Nicodème, principalement *Jean* III, 6 : « Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit », avec l'addition : « Car Dieu est esprit, et il (celui qui est né de l'esprit) est né de Dieu », montre que la pensée de l'évangéliste se meut dans une sphère purement métaphysique. La conception virginale est tout à fait conciliable avec l'énoncé de *Jean*, I, 13-14, mais on ne peut pas dire qu'elle y soit exprimée formellement ni impliquée nécessairement. Il n'est pas vrai que l'évangéliste l'ignore ou la rejette; il tient à dire que l'éminente dignité de Jésus vient de plus haut.

Dans une note supplémentaire, M. Resch insiste à bon droit sur la distinction qu'il faut faire, à propos de l'Évangile et des discours de Jésus, entre la langue vulgaire et la langue littéraire. L'araméen était la langue maternelle de Jésus : c'est un point sur lequel tout le monde s'accorde aujourd'hui. Mais il ne suit pas de là que le protévangile ait

été écrit en araméen, non en hébreu, si l'on ne prouve que l'hébreu avait cessé entièrement d'être la langue littéraire des Juifs palestiniens. Comme la chose est loin d'être démontrée, il reste à savoir si les discours des Synoptiques réclament plutôt un original hébreu qu'un original araméen. La thèse est très bien posée. Pourquoi la gâter par des hypothèses contestables, en affirmant que Marie était originaire de Bethléem, où l'on parlait encore hébreu, et que ses relations avec les messianistes de Jérusalem l'entretinrent dans la connaissance de l'ancienne langue?

V. — Le dieu chaldéen Éa est un dieu-père ; Marduk est un dieu-fils qui rompt les mauvais sorts, chasse les mauvais esprits et guérit les maladies avec les recettes que lui communique son père Éa ; Gibil est le dieu du feu et il apparaît quelquefois comme dieu intercesseur à côté des deux autres. M. Zimmern propose aux théologiens de voir là une première ébauche de la Trinité, comme si les titres que les dieux dont il s'agit peuvent avoir à représenter le Père, le Fils et le Saint-Esprit, étaient mieux fondés que ceux de mille autres personnages divins qui sont dans diverses mythologies pères, fils et intercesseurs. M. Zimmern était beaucoup plus sagement inspiré quand il nous disait dernièrement (voir *Revue* du 25 mai 1896) qu'il serait prématuré de vouloir disserter sur la religion babylonienne et que l'on peut seulement élaborer les matériaux de cette histoire en publiant et expliquant les textes religieux.

Alfred Loisy.

---

464. — **Eglises séparées**, par l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut. Paris, Fontemoing, 1896. In-12, viii-356 p.

Ce livre n'a pas un caractère purement historique. Les deux derniers chapitres, concernant l'*Illyricum ecclésiastique* et *les missions chrétiennes au sud de l'empire romain*, ont seuls été conçus d'abord et publiés en dehors de toute préoccupation d'apologétique ou de polémique interconfessionnelle. Le nom de l'auteur suffit à les recommander. Les cinq premiers, qui forment la majeure partie de l'ouvrage et lui donnent sa signification générale, ont été écrits pour servir les projets de réunion suscités par les dernières encycliques du pape Léon XIII. Il y est question des origines de l'Église d'Angleterre, des schismes orientaux (Églises nestoriennes et monophysites) et du schisme grec. Ce dernier sujet est longuement traité, dans trois chapitres qui sont une réfutation solide, un peu vive parfois, de la lettre pesante et incivile que le patriarche de Constantinople a écrite en réponse à l'encyclique *Praeclara* de Léon XIII (datée du 20 juin 1894). Tout en rappelant le patriarche au sentiment des convenances, M. D. lui fait une leçon d'histoire dont beaucoup d'autres pourront profiter, où se trouvent résumés les témoignages de la primauté romaine dans les pre-

miers siècles ,et les origines de ce qu'on appelle encore l'Église grecque.

La grande nouveauté qu'il faut signaler dans cet ouvrage est la nature même du plaidoyer. M. D. défend les droits du Saint-Siège en racontant l'histoire de la primauté pontificale. Il prouve au patriarche de Constantinople la frivolité de ses objections sur le *Filioque* et la procession du Saint-Esprit, en lui exposant sommairement l'histoire du dogme de la Trinité. Mais le point capital est la primauté romaine. « Sous l'empire de certaines nécessités, lisons-nous dans la préface (p. VI-VII), l'Église romaine, centre unique de l'unité chrétienne, s'est vue obligée de resserrer et de fortifier les liens entre elle et les églises confiées à son universelle sollicitude. Mais en d'autres moments elle s'est très bien arrangée, son histoire le prouve abondamment, d'un autre système de relations... Je ne suis pas assez antiquaire pour croire que l'avenir du christianisme consiste dans la restauration de tel ou tel ancien état de choses, quels que soient les noms qui le recommandent; pas plus que je ne suis assez conservateur pour trouver que tout ce qui est doit indéfiniment continuer d'être. » Ce sont bien là les dispositions qu'il faudrait inculquer aux théologiens des diverses communions chrétiennes, si l'on veut espérer qu'ils s'entendront un jour, et on ne peut les leur inculquer qu'en leur donnant le sens de l'histoire et du développement historique. Grosse besogne, et dont les plus intéressés à son succès ne comprennent pas toujours l'utilité.

M. D. avait dit, comme une chose toute simple, dans sa première rédaction, à propos de la conception trinitaire des Orientaux, que, pour eux, « la Trinité est avant tout cosmologique... Le monde n'existerait pas, qu'il n'y aurait pas nécessairement de personnes divines. » Il semble que certains aient vu là un danger réel pour la Trinité, car il y a dans l'édition actuelle (p. 84) une note pour les rassurer, en faisant comprendre que la phrase principale du texte ne contient pas une analyse du mystère, mais une analyse de la conception philosophique des Pères grecs. Tant qu'il faudra insister sur des choses aussi élémentaires, la méthode apologétique inaugurée par M. D. sera gênée dans son application et ne produira pas de grands fruits.

La méthode a-t-elle été suivie jusqu'au bout? Je n'oserais l'affirmer absolument. Les faits qui établissent la prééminence de l'Église romaine dans les premiers siècles ont été clairement exposés; mais la façon dont on concevait cette prééminence est surtout analysée en ce qu'elle a de positif et non pas en ce qu'elle a de moins déterminé relativement à la conception actuelle de la primauté. Si le côté positif est ce qu'il faut faire valoir auprès des communions séparées, l'autre serait bon à méditer pour les théologiens catholiques. M. D. assure que s. Cyprien, dans sa controverse avec le pape Étienne, n'a pas contesté l'autorité du siège apostolique. Il est bien difficile d'atténuer à ce point la déclaration de Cyprien au concile de Carthage [1], déclaration qui est

1. *Neque enim quisquam nostrum episcopum se episcoporum constituit* (paroles qui définissent les prétentions d'Étienne, mais non pour les admettre) *aut tyrannico*

d'ailleurs conforme à sa conception théorique du gouvernement ecclésiastique. N'y aurait-il pas lieu de dire que s. Cyprien s'est formé une théorie de l'Église dans laquelle il n'a pas tenu compte de tous les éléments fournisparla tradition, et qu'il s'est mis, jusqu'à un certain point, en contradiction avec lui-même? Nul mieux que l'évêque de Rome ne pouvait avoir conscience des droits et des devoirs attachés à sa charge. Cyprien tourne contre Étienne la pointe d'un système théologique incomplet. Les temps permettaient encore que cette négation de la primauté pontificale, ramassée peut-être par l'évêque de Carthage dans les derniers écrits de Tertullien, ne fût pas considérée comme un crime capital et une erreur inexcusable, puisque l'Église romaine honore la mémoire de Cyprien.

J. D.

---

465. — **Le Siam ancien**, *Archéologie, Epigraphie, Géographie,* par Lucien Fournereau. Tome XXVII des **Annales du Musée Guimet**, 1re partie, ouvrage illustré... Paris, Ernest Leroux, 1895, xi, 381 pages in-4.

Voici un livre qui parle aux yeux; 84 phototypies et 42 gravures insérées dans le texte présentent au lecteur des cartes géographiques anciennes de l'Indo-Chine et du Siam, des vues, des édifices plus ou moins dégradés, des statues, des plans, des alphabets, des inscriptions, — en un mot, les résultats de l'exploration du Siam, par M. Fournereau, en 1891-1892.

Les Siamois, venus du Nord, se sont établis sur les bords du Ménam, avançant progressivement vers la mer, le long du fleuve, en raison soit des modifications du terrain, soit des événements politiques. Ainsi, la capitale, qui était à Juthia il y a deux siècles, lors des ambassades de Louis XIV, fut transportée, au milieu du siècle dernier, à la suite de la prise de cette ville par les Birmans, à Bang-kok, la capitale actuelle, qui n'était guère, il y a deux cents ans, qu'un fort gardant l'entrée du fleuve. M. F. a remonté le Ménam en sens inverse de la marche du peuple siamois, passant par Bang-kok et Juthia, pour arriver aux anciennes capitales *Sajjanâlaya* (demeure des gens de bien) et *Sukhodaya* (le lever du bonheur), afin de retrouver, dans les ruines de ces antiques cités, envahies aujourd'hui par une végétation luxuriante, le système primitif de construction des Siamois et les vestiges de leur ancienne civilisation.

Ce siège primitif de la puissance siamoise était le but principal du voyage, et les pages 154-314 du volume que nous avons sous les yeux,

---

terrore ad obsequendi necessitatem collegas suos adigit, quando habeat omnis episcopus pro licentia libertatis et potestatis suae arbitrium proprium tamque judicari ab aliis non possit quam nec ipse possit alterum judicare.

sont consacrées à la description et à l'étude des ruines des deux anciennes capitales. A Sajjanâlaya, rien n'est resté debout ; M. F. est parvenu à reconstituer le plan de cinq Vât ou édifices religieux ; mais il n'a pu rien faire de plus. Sukhodaya offre plus de prise à l'explorateur ; il a réussi non seulement à nous donner le plan général de la grande pagode royale de Vat-Jai qui ne comprenait pas moins de 189 constructions diverses, mais à y ajouter cinq phototypies et deux gravures dans le texte représentant une partie des ruines. D'un autre édifice « le temple illustre et élevé » (Vat-Sisai), il nous donne le plan et une vue des tours. C'est ici que s'arrête le volume ; mais l'ouvrage n'est pas achevé : il faut attendre la deuxième partie pour bien se rendre compte du travail de l'explorateur.

M. Fournereau, dont la spécialité est l'architecture, mais qui a étendu ses recherches à la géographie et à l'épigraphie, comme l'indique le titre du volume, a dû recourir à des hommes spéciaux, dont la collaboration ne lui a pas manqué, pour certaines parties de l'ouvrage. On peut donc être assuré que toutes les matières y sont traitées avec la compétence désirable.

L. Feer.

---

466. — **Buddhism in Translations**, by Henry Clarke Warren. Cambridge, Mass. published by Harvard University. xx, 520 pages, in-8, 1896.

Ce volume est le troisième de l' « Oriental series » publiée par l'Université Harvard de Cambridge, en Massachusets (États-Unis), sous la direction de M. Charles Rockwell Lanman, professeur de sanskrit à la dite Université.

Il se compose de 102 articles de longueur variable, dont quelques-uns se partagent en sections distinguées par les *a*, *b*, *c*, etc., chacun étant pourvu d'un intitulé tel que : « Il n'y a pas de *moi* ; la femme dévouée ; la mort de Moggallâna, etc., etc. » Ces 102 articles sont distribués en cinq chapitres, savoir : I. *The Buddha* (1-12), II. Sentient existence (13-37), III. Karma and rebirth (38-36), IV. Meditation and Nirvâna (57-79), V. The order (80-102). Chaque chapitre est précédé d'un « Introductory discourse ». Ces cinq chapitres, dans la pensée de l'auteur, rappellent les trois points de la profession de foi bouddhique : 1° le Buddha, 2° la Loi, 3° la Confrérie, le chapitre I répondant au premier point, le chapitre V au troisième, les chapitres intermédiaires au deuxième.

Avant la « General Introduction » l'auteur du livre a placé sous le titre « The three Characteristics », un extrait qui résume ainsi la pensée fondamentale du Bouddhisme : 1° tout est transitoire ; 2° tout est misère ; 3° il n'y a pas de moi.

L'auteur s'est proposé de « prendre les différentes idées et conceptions

qui se trouvent dans les écrits pâlis pour les présenter au lecteur en anglais ». Il a pensé avec raison que, pour cela, « la traduction est le moyen le plus efficace » ; aussi, à part l'introduction générale et les discours préliminaires placés en tête des chapitres, ce livre n'est composé que d'extraits des livres pâlis, soit canoniques, soit extra-canoniques, dont la liste est donnée page XII. Le savant traducteur a profité, pour cela, des éditions de textes pâlis publiées dans ces derniers temps en Europe; pour un de ces ouvrages cependant, le « Visuddhi-magga » non canonique, il a travaillé sur des manuscrits orientaux.

Cette exposition méthodique du Bouddhisme par lui-même repose exclusivement sur la littérature du Sud. L'auteur repousse avec vivacité le Bouddhisme du Nord et la littérature sanskrite qu'il traite assez durement. Nous implorons son pardon pour les obstinés qui ne veulent pas abandonner les littératures népalaise, tibétaine et chinoise-bouddhique. Heureusement, d'ailleurs, la littérature sanskrite bouddhique a trouvé grâce devant l'Université Harvard et son professeur de sanskrit, M. Lanman, qui, en 1891, ont publié, par les soins de M. Kern, professeur à l'Université de Leyde, un texte sanskrit important, quoique peu volumineux, le Jâtaka-mâlâ.

Le volume de M. Warren est pourvu d'un Index très complet et orné d'une phototypie reproduisant une fresque birmane qui a pour sujet le Buddha au pied d'un arbre recevant l'hommage d'un « satyre sylvestre » (un bhilou, je pense) suivi de son serviteur.

L. Feer.

---

467. — **Annales de Tacite**, texte revu, précédé d'une introduction etc., par MM. Constans et Girbal. Paris, Delagrave, 1894.

Suivant en cela un usage qui tend à se généraliser, M. Constans se propose d'annexer à cette édition des *Annales*, l'*Étude sur la langue de Tacite* qu'il a publiée précédemment. Cette méthode a le grand avantage de restreindre le commentaire grammatical au bas des pages, et surtout d'éviter les redites, en renvoyant simplement, chaque fois que le même fait de syntaxe se reproduit, au numéro de la remarque où il est expliqué.

Cette *étude* est bien conduite et à peu près complète. C'est, il ne peut plus en être autrement pour certains auteurs qui sont les favoris de la philologie, une compilation des travaux du même genre de Draeger, Gantrelle, Sirker et autres. Mais l'auteur fait œuvre personnelle en contrôlant ses devanciers et en les complétant en maints endroits. L'étude est divisée en quatres parties : Vocabulaire, Flexion, Syntaxe et Style. Le chapitre de la flexion est un extrait de la *Taciteische Formenlehre* de Sirker ; dans le chapitre de la syntaxe et dans celui du

style, M. C. suit Draeger, *Syntax und Stil des Tac.*, soit pour les faits mentionnés, soit pour l'ordre dans lequel ils sont disposés et distribués. Il y aurait bien à faire quelques critiques de détail. Ainsi, quoique M. C. ait établi son texte avec un grand soin en le mettant au courant des derniers travaux et dans un esprit conservateur, la leçon adoptée n'est pas toujours inattaquable et il aurait fallu s'arrêter un peu plus sur certains passages controversés ou dont le sens donne lieu à discussion. Il y aurait à relever certaines inadvertances grammaticales, certaines inexactitudes de citations etc. La critique allemande a déjà fait la chasse à ces petites bêtes, particulièrement dans l'article du *Jahresbericht* (année 1896, II, p. 6), tout en appréciant très favorablement, comme il le mérite du reste, un consciencieux travail qui restera, jusqu'à nouvel ordre, le résumé complet des travaux faits jusqu'aujourd'hui sur la grammaire, la langue et le style de Tacite.

L'édition des *Annales*, dont MM. Constans et Girbal nous donnent la première partie (livres I à VI), est destinée surtout à l'enseignement secondaire, mais M. C. a raison de dire dans son avertissement qu'elle rendra d'utiles services aux candidats à la licence et à l'agrégation. Il aurait dû ajouter qu'elle rendra service aux professeurs bien plus qu'aux élèves, comme d'ailleurs toutes les éditions faites sur le même modèle et avec la même méthode. C'est l'édition mixte, tenant le milieu entre l'édition savante proprement dite et les éditions strictement classiques avec le peu de notes indispensable.

Le texte est celui de Halm, modifié en maints endroits, soit par l'adoption de conjectures récentes, soit par le retour pur et simple aux manuscrits. La critique devient aujourd'hui conservatrice, et M.C. obéit à cette tendance, ce dont nous le félicitons, les conjectures hasardées et nombreuses ne pouvant aboutir qu'à dénaturer les textes. D'ailleurs, un index critique donne les différences du texte adopté avec celui de Halm, ainsi que les conjectures les plus intéressantes.

Le commentaire semble bien être dans la juste mesure, ni trop court ni trop chargé. Les notes historiques sont dues à M. Girbal, professeur au lycée de Marseille; la rédaction est assez concise pour laisser place à l'intervention du maître, tout en donnant l'essentiel; elles sont au courant des derniers travaux sur Tacite. Les notes grammaticales et d'interprétation, qui sont surtout l'œuvre de M. Constans, sont rédigées avec la même brièveté, l'étude sur la langue permettant d'être court et épargnant les répétitions. Naturellement, et M. C. le déclare à la fin de son avertissement, le commentaire doit beaucoup aux éditions des *Annales* de Draeger, de Nipperdey et de Furneaux; à celles des *Histoires* de Heraeus et de Wolff, et à d'autres encore sans doute. Il ne peut plus en être autrement pour un auteur qui a été l'objet de travaux si nombreux, et ce serait faire acte d'originalité présomptueuse que de renoncer systématiquement à tirer parti des bonnes éditions antérieures. En tête de l'édition est une introduction très courte, dans laquelle les auteurs

disent l'essentiel sur la vie et sur les œuvres de Tacite. En somme, MM. Constans et Girbal ont enrichi notre collection de classiques d'une bonne édition.

J'exprimerai toutefois un regret au sujet de la forme extérieure. Aujourd'hui que nos écoliers sont gâtés par de jolies éditions, par des livres agréables à l'œil et faciles à lire, imprimés en beaux caractères, ils seront moins attirés par un livre comme celui-ci avec ses caractères minces et son apparence maigrelette. Ce détail a aujourd'hui son importance.

F. Antoine.

---

468. — **Die Gedichte der Folquet von Romans**, herausgegeben von R. Zenker, Halle, Niemeyer, 1896, petit in 8° de viii-91 p.

469.— **Krisian von Troyes Erec und Enide**, herausgegeben von W. Fœrster. Halle, Niemeyer, 1896, petit in 8° de xlv-230 p. (*Romanische Bibliothek*, t. XII et XIII).

La *Romanische Bibliothek*, que dirige avec l'autorité que l'on sait M. W. Fœrster, vient de s'accroître coup sur coup de trois volumes également dignes de toute l'attention de la critique. J'ai déjà été obligé, à mon grand regret, d'abréger le compte rendu du premier, le *Sordel* de M. de Lollis [1]; je demande la permission d'en agir de même avec les deux autres, auxquels je ne saurais consacrer avant longtemps l'étude qu'ils mériteraient, et que je ne veux point cependant tarder à signaler à nos lecteurs.

M. Zenker, dans l'Introduction à son édition de Folquet de Romans, examine d'abord les attributions fournies par les manuscrits et conclut en conservant à ce troubadour douze pièces lyriques [2] et un « salut »; sa démonstration, en ce qui concerne ce dernier est tout à fait convaincante : les rapports de pensée et de forme entre cette œuvre et les plus authentiques des chansons sont incontestables. Sur la biographie de son héros, dont le point le plus intéressant avait déjà été élucidé [3], M. Z. n'a pas découvert de documents nouveaux, mais il a réussi d'une façon très satisfaisante à rattacher les pièces historiques aux événements qui les ont inspirées et à identifier tous les personnages nommés par le poète. Dans une sorte d'appendice il discute le sens de l'expression *sirventés joglaresc*, employée dans la biographie de Folquet, et dont on ne connaît que deux autres exemples dans la littérature provençale. Peut-être

---

1. Voy. *Revue critique* du 26 octobre.
2. C'est peut-être une de trop, comme l'a démontré M. C. Appel (*Literaturblatt*, 1896, col. 166).
3. Dans l'article de G. Paris sur Hugues de Berzé (*Romania*, XVIII, 553).

a-t-il raison de se défier d'une explication proposée récemment [1] (« sirventés écrit dans l'intérêt, au bénéfice d'un jongleur »), mais la sienne n'est pas plus satisfaisante, et l'on continue à ne pas comprendre, après ses éclaircissements, en quoi le *sirventés joglaresc*, s'il n'est pas ce qu'a pensé M. Witthoeft, diffère du *sirventés* ordinaire, qui, lui aussi, « loue les bons et blâme les mauvais ». — Le commentaire, surtout historique et grammatical, est un peu bref, mais très nourri [2], le texte habilement établi; MM. Mussafia [3] et Appel [4] ont déjà proposé, pour les quelques passages altérés ou obscurs qui y subsistaient, d'excellentes corrections ou interprétations qui laissent bien peu à faire aux critiques qui les suivent. Voici quelques remarques nouvelles : I, 18, *s'aver;* corr. *n'aver;* 52 *lai* ne peut naturellement jamais être disyllabique; c'est *sia* qui forme deux syllabes; le fait est constant et des exemples s'en trouvent dans notre auteur même (III, 9; V, 55). — II, 28 *laissaz*] *laissez* : l'impératif négatif s'exprime toujours par le subjonctif. — 39 *ges*] *gen.* — III, 35 supprimer *i.* — IV, 31-2 : la conjecture proposée ne donne pas un sens satisfaisant. Peut-être : *que, cum o retrai qui lo ve* (*illum videt*) ou *ne ve* (*inde venit*, cf. VI, 27) — *ades i trop om mais de be.* — V. Le dernier vers de chaque strophe est de neuf syllabes; je n'en connais pas en provençal d'autres exemples que ceux allégués par M. Zenker; mais en ancien français cette forme ne se rencontre pas seulement dans les refrains; elle se trouve aussi assez fréquemment dans les chansons, notamment dans les numéros (de Raynaud; je ne cite que les pièces imprimées) : 868 (premier vers de chaque couplet), 1528 (dernier vers, formant refrain), 1573 (dernier vers), 1583 (tout le couplet), 1971 (dernier vers), 1995 (avant-dernier vers). — VI, 30 c'est le proverbe bien connu : *Qui tout covoite tout pert* (Cf. Tobler, *Li proverbe au vilain*, n° 176). — VIII, 23 *ses falhimen* entre deux virgules; la formule est purement explétive et *que* se rapporte à *tort* et à *peccat.* — IX, 45 *mentre que*] *qu'om* (avec plusieurs manuscrits). — Je ne pense pas que ce soit de parti pris que M. Z. ait laissé subsister dans son texte quelques fautes contre la déclinaison, qui n'ont rien de respectable. Il faut lire : I, 21 *amistatz*; II, 21 *conegut;* VII, 70 *sos bos;* VIII, 17, 22 *selh;* XIII, 42 *fols.* Pourquoi aussi ne pas suppléer le *t* final dans des formes comme *devede*[*t*], III, 13; *po*[*t*] X, 20. — On pourrait noter enfin quelques inconséquences de graphie plus vénielles encore *jeu*: (I, 1) et *ieu* (I, 16 etc.); *joi* (V, 4, 5; VI, 7) et *ioi* (I, 2; III, 17).

---

1. Par M. Witthœft, *Sirventes joglaresc* dans les *Ausgaben und Abhandlungen* de Stengel, n° 88.

2. M. Z. eût pu facilement multiplier les rapprochements; pour la chanson de croisade notamment (VIII), qui ne contient guère que des lieux communs, ils se fussent présentés en foule dans les lyriques du Midi et du Nord et les sermonnaires.

3. *Mémoires de l'Académie de Vienne*, 1896.

4. *Loc. cit.*, col. 168.

M. Fœrster qui, par sa belle édition, aujourd'hui presque terminée, de Chrétien de Troyes, a si bien mérité des études romanes, s'est préoccupé aussi de l'intérêt des étudiants. C'est surtout à eux qu'est destinée cette autre édition du même poète, d'un prix accessible et d'un format commode, dont nous annonçons aujourd'hui le troisième volume [1]. Il est précédé d'une longue et solide *Introduction*, à laquelle on ne peut faire qu'un reproche, celui de mêler des questions qui, bien que toutes voisines, intéresseront des publics assez différents. N'eût-il pas été naturel de réserver pour un article de revue, ou pour la préface d'un volume de la grande édition, cette polémique, menée, comme toujours, avec beaucoup de verve et de vivacité, qu'il engage contre les derniers critiques des théories qui lui sont chères? Il y a là, certes, des réflexions précieuses à bien des égards, et dont le mérite est encore relevé par une forme originale et piquante. Mais un débutant n'eût-il pas trouvé qu'un grain de mil faisait mieux son affaire, je veux dire quelques pages faisant nettement le départ des hypothèses et des faits acquis, résumant clairement les théories en présence, permettant enfin de s'orienter dans ce dédale, dont M. F. connaît si bien les replis? La longue discussion qu'il engage avec M. F. Lot, et, sur un autre terrain, avec M. A. Schulze, étonne d'autant plus ici que c'est aux étudiants que s'adressent évidemment les pages qui précédent, naturellement fort bonnes, sur la biographie de Chrétien, la chronologie de ses poèmes, son degré d'originalité et les causes de son succès. C'est à eux aussi qu'est destinée la partie la plus neuve du volume, le *Glossaire* qui le termine, et qui est assez riche pour permettre la lecture du texte, même aux plus novices [2]. Je ne ferai à cette partie du travail de M. F. qu'une critique : l'auteur, préoccupé de renfermer en peu d'espace le plus possible de renseignements utiles, fait suivre la forme ancienne de chaque mot de la forme moderne, ou avertit le lecteur chaque fois que la première a subsisté. Je crains que ce système ne soit propre à donner à des étrangers bien des idées fausses sur le français d'aujourd'hui. M. F. nous prévient, il est vrai, qu'il « n'a en vue que la dérivation et non le sens, ou même l'orthographe modernes ». Qu'il renonce à indiquer et surtout à expliquer la transformation des sens, bien que la chose soit essentielle, je le

1. Les deux premiers, *Cligès* et *Yvain*, forment les tomes I et V de la *Romanische Bibliothek*.

2. M. Fœrster fait remarquer très justement que le système de notation qu'il a adopté (et qui est du reste fondé sur l'étude des documents), historique encore en bien des points, se rapproche de très près d'une orthographe phonétique qu'il serait désirable d'introduire dans l'enseignement. « Ce serait, ajoute-t-il, une grande bénédiction pour nos écoles — et peut-être aussi pour celles de France, — qu'une régularisation, dans les anciens textes, de cette graphie hérissée de tant d'incompréhensibles bizarreries. » C'est aussi l'avis de M. G. Paris, qui a essayé, dans diverses publications scolaires, de donner satisfaction à ce desideratum, mais en prenant comme type, ce qui simplifie encore la difficulté, le francien pur.

comprends à la rigueur [1] ; mais je ne puis comprendre pourquoi, imprimant un mot de la langue moderne, il ne l'imprime pas avec l'orthographe moderne : sans doute nous ferions mieux d'écrire *alonger*, *apareiller*, mais encore l'étudiant étranger doit-il savoir que nous avons le tort d'écrire autrement. Enfin, bien des mots que la disposition adoptée permet de considérer comme appartenant à la langue actuelle, sont hors d'usage ou n'existent plus qu'à titre d'archaïsmes fort démodés : cette disposition ne permet point au lecteur de distinguer des mots parfaitement vivants, comme *âge*, *aboyer*, d'autres qui le sont à peine, ou ne le sont plus du tout, comme *accointable*, *accoint*, *accoler*, *afûter*, *ains*, *embler*, *angoisseux*, *entrelaisser*, *anuiter*, *apparoir*, *arraisonner*, de sorte que l'étudiant qui apprendrait le français dans ce glossaire risquerait de confondre la langue d'Amyot et de Montaigne avec celle de Victor Hugo. — Mais ne chicanons pas M. Fœrster sur un léger défaut que les explications du maître ou le maniement d'un dictionnaire atténueront suffisamment, et remercions le plutôt de l'excellent « livre de texte » qu'il nous envoie; remercions-le surtout des deux promesses par lesquelles il ouvre et termine son *Introduction*, celles de publier bientôt le dernier volume de sa grande édition de Chrétien et une grammaire très brève de l'ancien français, annexée à une édition de l'*Alexis*, et spécialement destinée, comme le présent glossaire, aux débutants en philologie romane [2].

A. Jeanroy.

---

470. — **Geschichte des Buddhismus in der Mongolei**, herausgegeben übersetzt und erläutert, von Dr Georg Huth. Zweiter Teil. Strasburg, Karl J. Trübner, 1896, in-8°, xxxiii, 456 pages.

Voici la traduction allemande que M. Georg Huth annonçait en 1893, dans sa préface de l'édition du texte tibétain de cet ouvrage [3]. Les « Eclaircissements » également annoncés et destinés, semble-t-il, dans la pensée de l'auteur, à paraître avec elle ne sont pas prêts; d'ailleurs, ils auraient difficilement trouvé place dans ce volume déjà fort compacte; ils en formeront un troisième. Le lecteur regrettera peut-

---

1. Encore eût-il été bon d'avertir le lecteur quand le sens a subi une déviation complète : *atret* a, dans le texte de Chrétien, uniquement le sens de « accueil », *arguer* celui de « presser »; mieux eût valu peut-être ne pas signaler à leur occasion les deux mots actuels, si l'on ne voulait ou ne pouvait pas expliquer leur véritable sens.

2. L'impression est remarquablement soignée et les fautes très rares. Il y a néanmoins dans l'*Introduction* quelques erreurs de renvois. P. x, n. 1, lire *Romania*, XX. — P. xxvi, n. 1, l. 4, lire *Rom.* XX, 157.

3. Voir *Revue critique*, 1er semestre de 1893, p. 486-487.

être ce retard, parce que les noms propres, nombreux et souvent interminables, les titres d'ouvrages et les termes spéciaux dont ce livre est rempli exigent de sa part un plus grand effort d'attention. Du moins M. H. a fait tout ce qui était possible pour le seconder. Une table analytique (Inhalts Uebersicht) très bien faite est insérée dans l'Introduction (p. xi-xviii). Les lignes des pages sont numérotées de cinq en cinq, ce qui facilite l'usage des renvois. Enfin, le bas des pages est largement garni de notes. Il est vrai que bon nombre de celles-ci seront surtout utiles au lecteur versé dans le tibétain et le sanskrit. C'est aussi pour lui que la correspondance avec les pages de l'édition du texte tibétain est indiquée en marge, en sorte qu'il a toute facilité pour recourir à ce texte et contrôler la traduction faite d'ailleurs avec le soin et la compétence bien connue de celui qui l'a exécutée.

L'auteur tibétain (Djigs-med-nam-mkha) a, d'après les conseils ou les ordres qui lui avaient été donnés, partagé son livre en deux parties : une histoire de la race royale qui est une sorte d'Introduction (p. 1-78) et une histoire de développement du Bouddhisme en Mongolie (p. 79-419). Les pages 419-449 sont occupées par un Appendice consistant en stances à l'usage, « non des gens vertueux (ils n'en ont pas besoin), ni des gens vicieux (ils n'en profiteraient pas), mais des gens animés d'un bon esprit qui luttent contre le mal. »

La deuxième partie, qui est le cœur de l'ouvrage, pour ne pas dire l'ouvrage lui-même, se partage en deux sections, dont la première, allant jusqu'à la seconde moitié du xiv[e] siècle, comprend la période qu'on peut appeler celle du Bouddhisme (tibétain) primitif ou de la secte de la *Mitre rouge* ; la deuxième, comprenant tout le temps qui a suivi jusqu'à l'année 1818 où le livre fut écrit, est la période du triomphe de la secte de la *Mitre jaune*.

L'auteur commence donc par retracer la biographie des docteurs de la Mitre rouge qui formaient l'École de Sa-skya (nom d'un célèbre couvent tibétain) et dont les plus célèbres furent Sa-skya-pandita et Phag-pa ; il expose leurs relations avec les princes Mongols. Selon lui, Gengis-khan, décoré des titres pompeux de puissant Tckakavartin (empereur universel), d'incarnation de Vajrapâni, de fils du Ciel, de Brahma terrestre (p. 7), s'il n'a pas précisément introduit le Bouddhisme parmi les Mongols, en aurait au moins préparé l'introduction. Il aurait écrit au chef du monastère de Sa-skya, Anandagarbha, pour lui exprimer ses regrets de ce que le soin des affaires du monde ne lui permettait pas de l'appeler auprès de lui ; mais plus tard il l'aurait pris pour chapelain (Opferpriester). Godhan, le troisième successeur de Gengis-khan, aurait avancé cette préparation en prenant pour chapelain Sa-skya-pandita. Mais c'est Khoubilaï, petit-fils et cinquième successeur du grand conquérant, qui fit des Mongols un peuple bouddhiste par l'intermédiaire du célèbre docteur Phag-pa (Pa-sse-pa des Chinois). Toutefois, ce grave changement ne se fit pas sans difficulté de la part de l'empereur

lui-même. Il ne voulait pas se soumettre à un religieux, et le religieux entendait que son autorité morale fût reconnue. L'opposition du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel éclatait dès le début. L'épouse de Khoubilaï établit l'accord. En ce qui touche la religion et les affaires du Tibet, berceau du Bouddhisme mongol, l'autorité lamaïque devait être entière; dans les questions politiques, au contraire, l'empereur devait être souverain. Mais bientôt, poussé par excès de zèle, peut-être aussi par le vertige du pouvoir, Khoubilaï rendit un édit qui défendait tout autre enseignement au Tibet que celui du monastère de Sa-skya. Phag-pa réclama, au nom du droit qu'a chacun de choisir le culte qui lui agrée. L'empereur révoqua l'édit tyrannique, et notre auteur dit que c'est à Phag-pa que les diverses écoles religieuses du Tibet doivent de pouvoir encore aujourd'hui maintenir librement le système qu'elles ont adopté.

A partir du dernier empereur mongol Toghan-Temour-Khan, déchu du trône de Chine en 1369, les Mongols perdirent le Bouddhisme en même temps que la domination; « la religion s'éteignit » : la Mongolie fut « comme une île au milieu d'une mer de sang sombre et noire » (p. 219). Notre auteur ne donne pas de détails sur cette « sombre » période qui dura environ deux siècles.

Ce ne fut qu'à la fin du XVI^e, avec Altan-gegen, que le Bouddhisme recommença à fleurir en Mongolie; mais alors une révolution religieuse s'était produite au Tibet, la réforme de Tsong-ka-pa, d'où est issue l'École de la *Mitre jaune*.

Notre auteur nous raconte la vie de Djam-mgon, né à Tsong-ka d'où le nom de Tsong-ka-pa), qu'il appelle le « deuxième Djina (Bouddha) » ; mais, comme M. H. l'a déjà remarqué, il ne fait pas connaître les causes et les circonstances de sa réforme et ne la caractérise pas suffisamment. Cette réforme ne prétend pas faire échec à l'enseignement du Bouddha et néanmoins elle s'en distingue; car, d'après notre auteur, les prédicateurs de la secte de la Mitre jaune s'appliquaient à faire connaître « l'enseignement du Djina (Bouddha) en général et celui de Tsong-ka-pa, en particulier ». L'un des résultats le plus saillant de cette réforme fut l'institution des dignitaires appelés *Lamæ renati* par le P. Georgi, et, très improprement, « Bouddhas vivants » par les Chinois, dont les plus célèbres sont, au Tibet, le Dalaï-lama de Lha-sa et le Pantchen-rin-po-tche de Digartchi, et, en Mongolie, Târanâtha, celui-ci présenté comme le lieutenant du Dalaï-Lama. Sur l'origine des deux autres, notre auteur est muet; mais il ne les associe jamais sans les qualifier de « père et fils », ce qui indique entre eux une subordination en même temps qu'une étroite union.

Peu après l'époque où les Mongols revinrent au Bouddhisme, l'École de la Mitre jaune, exposée à de violentes attaques, trouva en eux et surtout dans un de leurs chefs, Gouçri-khan, de zélés et puissants défenseurs. Gouçri-khan vainquit successivement (en 1636) Tchohor-Tchog-

tou qui voulait rendre la suprématie à l'École de Sa-skya, et en qui M. H. reconnait le Tsok-tou-Taidji de l'inscription de Tsaghan-bai-ching[1]; en 1639, Beri-khan, partisan de la secte de Bon (ancienne religion du Tibet), allié aux sectateurs de la *Mitre rouge ;* enfin, Tsang-pa qui régnait sur les deux provinces du Tibet central. A partir de ce moment le Bouddhisme selon la réforme de Tsong-kapa put se développer librement.

La dynastie mandchoue se montra favorable au mouvement religieux. Kang-hi fit traduire et imprimer le Kandjour en mongol (p. 289) ; en 1740, Khien-long fit de même pour le Tandjour (p. 291-293), puis il installa à Pékin un vaste établissement renfermant des temples, des monastères, des salles d'études pour l'enseignement de toutes les parties de la doctrine (p. 294-299). Ici l'auteur raconte la vie des principaux docteurs qui prêchèrent le Bouddhisme dans la deuxième moitié du xviii^e siècle et au commencement du xix^e; il fait connaître leurs études, leurs travaux, leurs enseignements, leurs prodiges, leurs créations de monastères et de facultés, il ne s'oublie pas lui-même ayant été un des propagateurs du Bouddhisme (p. 356). Un des ouvrages sur lesquels les prédicateurs insistaient le plus est le *Byang-tchoub-lam-rim* (méthode et chemin de la Bodhi) de Tsong-kapa, qualifié plusieurs fois de quintescence de sa doctrine. Il y en a deux, le grand et le petit : on se servait tantôt de l'un, tantôt de l'autre ; car on insiste sur ce point que les docteurs proportionnaient leur enseignement à la capacité de leurs auditeurs.

L'auteur parle ensuite de ce qui a été fait dans diverses parties de la Mongolie pour l'affermissement de la religion. Nous y voyons entre autres détails que le Kandjour, dont l'enseignement florissait chez les Khalkhas, était ignoré chez les Hartchen, Toumed, Mongoltchin, etc.; l'auteur indique comment on remédia au mal (p. 399 et suiv.). La partie historique se termine par quelques détails sur certains objets de culte, statues, reliques, tchaitgas, lieux de pèlerinage (p. 408-416).

Cette histoire est remplie de faits merveilleux et de magie. Il n'est guère d'événement ou de naissance importante au sujet desquels on ne cite une prédiction ou quelque prodige ; ce sont souvent les mêmes prodiges qui se répètent ; les anciennes existences les plus marquantes et les plus récentes des hommes éminents sont relatées. Je n'en dis pas davantage sur ce côté de la narration ; je crois cependant devoir rappeler le prodige qui signala la naissance de Tsong-ka-pa et sur lequel nous avons une version différente.

D'après notre auteur, un sandal naquit du sang qui jaillit au moment de la section du cordon ombilical ; et les feuilles innombrables de cet arbre merveilleux portaient toutes l'image de *Simhadhvani* « Voix de Lion » (Tsong-ka-pa), de là le nom de « Cent mille images » (Koum-

---

1. Voy. *Revue critique*, 2e semestre de 1895, p. 182.

boum) qui lui fut donné ainsi qu'au monastère bâti en ce lieu et où il se trouve renfermé. Le P. Huc, qui passa par là en 1844 et vit le fameux arbre, raconte qu'il était né de la chevelure de Tsong-ka-pa au moment où le futur réformateur fut tonsuré à l'âge de sept ans. Il ajoute que chaque feuille portait l'image d'une lettre de l'alphabet tibétain, qu'il l'a vu de ses yeux. Quelque cinquante ans plus tard, M. Rockhill, passant au même lieu, vit l'arbre, mais non les feuilles : car il n'y en avait pas; on était en février. Mais on lui dit que ces feuilles représentaient les traits de Tsong-ka-pa. M. Rockhill ajoute qu'il faudrait expliquer ce changement. Je ne me charge pas de le faire, non plus que de répondre aux autres questions que l'on pourrait poser à ce sujet.

Une dernier mot sur un fait historique dont nous avons aussi un autre récit : la mort du Pan-tchen-rin po-tche arrivée, en 1779, à Péking, où ce haut dignitaire était en visite auprès de l'empereur Khien-long et qui se lit aux pages 313-323. Elle est racontée à la fin de la relation de l'ambassade de Samuel Turner [1], d'après le rapport oral de Pouranguir, gosâin (saint) hindou. Ce Pouranguir avait été employé par Warren Hastings dans ses négociations avec le Lama pour obtenir que le Tibet fût ouvert au commerce anglais. Il s'était lié avec ce haut personnage, l'avait accompagné dans son voyage en Chine et avait assisté à ses derniers moments. Le lecteur curieux peut comparer le récit du Lama tibétain et du gosâin hindou.

Le lecteur trouvera dans le livre de M. Huth une riche mine d'instruction, mais le volume des Erlaûterungen, par les renseignements qu'il lui apportera, sera le bien venu.

L. FEER.

---

471. — **L'art grégorien, son but, ses procédés, ses caractères**, par Dom A. MOCQUEREAU (37 p. gr. in 8°, Solesmes, imprimerie Saint-Pierre 1896).

En parlant de l'origine des neumes, des neumes-liquescents qui donnent des indications utiles sur la prononciation du latin, du *cursus* dans les mélodies grégoriennes, enfin des divers dialectes du plain-chant à l'étude desquels on propose d'appliquer les principes de la grammaire comparée, nous avons déjà eu l'occasion de montrer ce que pouvait être une « philologie musicale ». Dom Mocquereau, qui a jeté les bases de cette science nouvelle, vient d'ajouter à ses premiers travaux une idée dont nos lecteurs apprécieront cetainement l'importance. Il y a dans sa brochure un panégyrique du plain-chant qui nous paraît excessif; mais voici ce qu'elle contient d'excellent et de solide.

---

1. An account of an ambassy to the Court of the Teshoo Lama in Tibet. London, 1806 (2e édition). Traduit en français par Castéra. *Ambassade au Tibet et au Boutan*, an IX, 1806.

« La musique grégorienne est une musique *latine* qui a pris sa mesure, ses cadences, sa rythmique, aux mots, aux cadences, au rythme de la prose tonique latine. — Notre musique moderne est une musique *romane* qui a emprunté sa mesure, ses cadences, sa rythmique, aux mots, aux cadences, à la rythmique de nos langues romanes. » Telle est la thèse, nettement présentée. En ce qui concerne les cadences, la démonstration est déjà faite, et Dom M. aurait pu rappeler, comme décisifs, les résultats de ses études sur le cursus musical (t. IV de la *Paléographie*). Dans le plain-chant, la phrase s'arrête toujours sur un temps faible; dans la musique moderne, elle conclut habituellement sur un temps fort. La raison de ces faits est que les mots latins ont tous une terminaison féminine, tandis que les mots romans ont une désinence masculine. Instinctivement, le musicien a reproduit dans ses compositions le caractère essentiel dss clausules familières à l'oreille de ses contemporains. Voici maintenant comment Dom Mocquereau, applique ce principe à l'analyse de la mesure.

Dans les mots latins, l'accent tombe toujours sur la pénultième, (*aúctor*) ou l'antépénultième (*dóminus*). Or, l'accent est le temps fort du mot, et toute mesure commence par un temps fort; il suit de là que la première syllabe du mot *auctor* coïncidait avec le premier temps de la mesure. En outre, comme l'accent latin est une élévation de la voix, le temps fort se trouvait au *levé* de la main et le temps faible au *baissé*. On chantait donc *auctor* en levant la main sur la première syllabe et en l'abaissant sur la deuxième. — Le mot roman *auteúr* a, au contraire, l'accent ou temps fort sur la seconde syllabe qui devient, pour cette raison, la première de la mesure, de sorte que le musicien n'hésite pas à placer la barre de mesure avant la syllabe *teur* (*au-teur*), coupant ainsi le mot en deux. En outre, comme on ne peut pas finir avec la main en l'air, on a dû faire coïncider la syllabe accentuée du mot, devenue syllabe finale, avec le *baissé*, et la syllabe faible avec le *levé*; on a donc chanté *auteur* en prenant le contre-pied de l'usage latin :

levé baissé
Mesure de la musique *latine* : | *aúctor*
levé baissé
— de la musique *romane* : *au* | *teúr*

Le compositeur qui aujourd'hui voudrait mettre des paroles latines en musique placerait sans doute la première syllabe de *aúctor* au commencement de la mesure; il n'en serait pas moins en contradiction avec la rythmique latine, puisqu'il substituerait un *baissé* à un *levé*. « L'accent latin est signalé par un coup bref, vif, léger, délicat, j'oserais dire *spirituel*, puisqu'il est l'âme du mot, c'est ce qu'indique si justement le mouvement alerte de la main qui s'élève vivement pour s'abaisser aussitôt. Notre art moderne place ce rapide éclair sur un temps lourd, pesant, matériel, qui épuise son mouvement et l'écrase (p. 25). »

Nous avons tenu à faire connaître cette suggestive analyse. Les musiciens éprouveront peut être quelque peine à admettre un temps fort qui coïncide avec le levé de la main ; quoi qu'il en soit, la distinction de la musique *latine* et de la musique *romane* nous paraît être une heureuse inspiration de philologue. Elle éclaire l'évolution de l'art musical, parallèle à celle des langues, et contribuera, nous l'espérons, à systématiser un domaine de l'histoire abandonné jusqu'ici à l'incohérence des nomenclatures [1].

Jules COMBARIEU.

---

472. — Georges WEILL. **L'École Saint-Simonienne, son histoire, son influence jusqu'à nos jours**, Paris, Alcan, 1896, in-12, 319 p.

473. — Sébastien CHARLÉTY. **Histoire du Saint-Simonisme**. Paris, Hachette, 1896, in-12, 498 p.

Les archives Saint-Simoniennes déposées en la Bibliothèque de l'Arsenal ont été, conformément au testament d'Enfantin, ouvertes au public trente années après sa mort, c'est-à-dire il y a deux ans. C'est sans doute cette circonstance qui nous vaut les livres de MM. Weill et Charléty.

Ce sont deux bons livres. Depuis quelques années surtout ce ne sont plus seuls les philosophes et les sociologues qui écrivent l'histoire des théories sociales ; ce sont aussi les historiens de métier. Il faut s'en féliciter. Trop souvent les sociologues étudient les idées en elles-mêmes, indépendamment du temps, du milieu, des circonstances, des formes où elles ont été émises; et ils les systématisent dans des constructions qui n'ont d'historique que le nom. Il est salutaire pour l'histoire de la philosophie qu'elle devienne sinon moins philosophique, au moins plus « histoire ». Les ouvrages de MM. W. et C. nous donnent en traits précis la physionomie des théoriciens et en quelque sorte la couleur locale de leurs idées. C'est faire bonne œuvre d'historien. Ajoutons que ces deux livres sont écrits avec une impartialité complète : je n'entends point par là seulement qu'ils évitent de porter aux nues ou de dénigrer le Saint-Simonisme : ils ne renferment aucune trace de dogmatisme d'aucune espèce : philosophique, économique ou politique. Ce mérite n'est hélas! pas encore assez universellement répandu pour qu'on puisse se dispenser de le signaler.

---

1. Qu'est-ce que Dom Mocquereau entend (p. 27) par « les *mesures* simples ou composées à 1 (*sic*)... à 7.... à 10 temps ? » Ce langage est peu compréhensible. — Il nous semble inexact de dire (p. 16) : « un abîme sépare les *bouleversantes* symphonies de Beethoven... de nos tranquilles mélopées » ; n'oublions pas que les symphonies se composent de parties très différentes (par exemple un *Adagio cantabile* après un *Allegro*) de façon à réunir les deux sortes d'expression distinguées par les Grecs le rythme qui « bouleverse » ou exalte (διασταλτικός) et celui qui apaise (ἡσυχαστικός).

Les livres de MM. W. et C. en ont d'ailleurs beaucoup d'autres, et malgré l'identité du sujet ils sont utiles à lire successivement; car ils se complètent à merveille. M. Weill, sans insister sur Saint-Simon auquel il avait déjà consacré un volume, s'attache surtout à montrer l'histoire des théories Saint-Simoniennes, leur importance et leur filiation. Il y a dans son livre quelques très bonnes pages sur le rôle économique et social du Saint-Simonisme. M. Charléty, sans négliger les idées, s'est attaché davantage à l'histoire des personnes. C'est d'une plume alerte et souvent même brillante, qu'il a décrit les multiples transformations de la doctrine et les physionomies variées de ses prophètes. Il a suivi avec assez de rigueur une méthode chronologique satisfaisante. Son livre très solide et très nourri, plein de détails curieux et pittoresques, est d'une lecture des plus agréables et fort clair, ce qui n'est pas un mince éloge pour l'exposé d'une doctrine parfois singulièrement nébuleuse. Peut-être a-t-il passé un peu rapidement sur le rôle économique du Saint-Simonisme. A vrai dire, la plus grave critique qu'il y ait à lui faire est une critique par omission : M. W. avait joint à son livre un index des noms propres, c'était insuffisant; M. C. n'en a pas mis du tout, c'est là une lacune inexcusable dans un ouvrage comme le sien.

C'est un curieux phénomène que cette expansion de la doctrine de Saint-Simon dans les dernières années de sa vie et dans celles qui suivirent sa mort. M. W. et surtout M. C. ont bien montré certaines des raisons morales et historiques qui entraînèrent tous ces jeunes hommes dans ce mouvement de généreuse utopie. Peut-être auraient-ils pu le rapprocher de certaines tentatives antérieures. Trop souvent on oublie, peu ou prou, que la division en siècles est artificielle : tout en affectant de s'écarter des écrivains du XVIII^e siècle, Saint-Simon et ses disciples en étaient les fils, presque les contemporains. Saint-Simon n'est que le dernier venu de beaucoup d'hommes qui, frappés par les vices de la société, rêvèrent de la réorganiser de fond en comble sur de nouvelles bases métaphysiques, religieuses et sociales. Il faut rapprocher de lui le bizarre Rétif de la Bretonne, Saint Martin, Bonneville, l'abbé Fauchet, peut-être ce Caffarelli du Falga qui, s'il faut en croire Arnault, avait émis les théories de Saint-Simon avant Saint-Simon. Ce fut avant et pendant la révolution un prodigieux essor d'essais de reconstruction sociale.

Le système de Saint-Simon eut une beaucoup plus grande fortune que ceux qui le précédèrent. C'est qu'il fut prêché à un moment où la France, broyée par l'Empire, comprimée par la Restauration, avait besoin de s'épanouir dans l'utopie et de se griser de belles espérances; des esprits distingués ou baroques s'attachèrent à le compléter ou à le réaliser extérieurement; et ses ridicules forcèrent l'attention de la foule. Enfin, peut-être avait-il, au moins sur un point, plus de valeur réelle que les autres. Le premier en France, Saint-Simon déclara hautement l'importance du travail et de l'industrie, et la nécessité d'assurer le sort de tous les citoyens. « Une nation, dit Saint-Simon, n'est autre chose

qu'une grande société d'industrie. » Les physiocrates avaient bien dit quelque chose comme cela. Mais Saint-Simon tira de cette observation d'autres théories économiques et sociales. Ce sont ces dernières, à vrai dire, qui constituent la véritable valeur historique de son œuvre et de celle de ses successeurs. Sans doute le positivisme, le panthéisme, bien d'autres doctrines ont pris quelque chose du Saint-Simonisme; mais ce n'est que comme précurseur du socialisme qu'il mérite vraiment d'être étudié. Il y avait eu, avant et pendant la révolution, des socialistes en France; c'est avec le Saint-Simonisme, à une époque où la presse quotidienne commençait de se développer, que ces idées furent jetées au public et qu'il se mit à les étudier. Sans doute elles n'eurent pas en France un grand succès et, après 48, furent à peu près totalement discréditées. A l'étranger, elles eurent peut-être une plus grande fortune. Je regrette vivement que MM. C. et W. n'aient pas examiné avec quelque détail jusqu'à quel point elles se répandirent en Allemagne. Sans doute ce n'est pas chez Saint-Simon que les socialistes allemands puisèrent leurs théories; mais, à coup sûr, ils le lurent et en tirèrent profit. Peut-être une partie des théories qui constituent le socialisme moderne et qui revinrent en France sous l'étiquette de Marx et de Lassalle, n'était que le démarquage de certaines idées émises par Saint-Simon. Il eut été intéressant de montrer d'une manière précise, dans la conclusion d'une étude sur Saint-Simon et ses disciples, ce qu'il leur revient au juste dans la constitution du socialisme moderne.

Ces légères critiques n'enlèvent rien au réel mérite des livres de MM. Weill et Charléty. Il est à désirer que des monographies aussi soigneuses soient consacrées aux autres précurseurs français du socialisme; un volume sur Fourier se prépare; d'autres sans doute sont aussi en train. Ces travaux aideront à fixer des points importants de l'histoire du socialisme et de celle du XIX[e] siècle.

André Lichtenberger.

---

474. — **Germanische Casussyntax. I. Der Dativ, Instrumental, Oertliche und halboertliche Verhæltnisse,** von Heinrich Winkler. Berlin, Dümmler, 1896, in-8, viij-551 pp. Prix: 10 mk

Le datif est, par excellence, le cas oblique du germanisme : non seulement il y garde le rang et la fonction que lui assignait la langue indoeuropéenne; mais, non content de s'y substituer à l'accusatif dans nombre de cas où nous avons peine à nous en expliquer l'intrusion, il remplace l'instrumental dans les langues qui l'ont perdu, et enfin se subordonne dans toutes aux prépositions de sens locatif sans mouvement. Ce sont ces multiples énallages que M. Winkler s'est proposé de relever et de classer, en poussant sa laborieuse enquête à travers les

plus anciens documents de la famille germanique; encore s'excuse-t-il modestement de n'avoir épuisé que pour le gotique seul la statistique de son sujet. On peut se demander quelle extension aurait prise son ouvrage, et quand il se serait trouvé en mesure de le publier, s'il n'avait ainsi limité sa recherche. Car c'est peut-être l'unique défaut d'un livre d'ailleurs excellent : il est trop volumineux, et les matériaux de construction masquent l'édifice. Louable défaut, serais-je tenté d'ajouter; car il témoigne de la parfaite conscience et de la bonne foi de l'auteur, qui travaille pour ainsi dire sous nos yeux, comme les abeilles sous une ruche de verre; pas une de ses assertions qu'il ne nous mette en demeure de contrôler, pas un de ses exemples qu'il n'expose loyalement à la critique. On voit sans peine ce qu'une pareille méthode impose de fatigue à la lecture, mais aussi ce qu'elle prête de force aux conclusions.

Les conclusions, — j'y arrive donc tout de suite, car je ne crois pas pouvoir mieux résumer que par son idée directrice le contenu d'un livre dont autrement je devrais ici transcrire la table des matières, — la conclusion unique, dirais-je plutôt, c'est que *le germanique n'a pas de locatif* (p. 535) : morphologiquement, cela va sans dire; mais logiquement, non plus, et c'est ici que se révèle la supériorité, en matière d'analyse du langage. d'un logicien subtil tel que M. Winkler, d'un linguiste que la longue pratique de l'ouralo-altaïsme a habitué à disséquer les éléments des phrases qui nous sont le plus familières et à penser en quelque sorte les dessous de sa parole. Le rapport locatif se présente à l'esprit du Germain primitif sous la forme d'un simple rapport de relation, exprimé par le datif, et subsidiairement orienté dans le sens local par la préposition qui accompagne le verbe : en d'autres termes, — c'est moi qui imagine l'exemple pour mieux traduire aux yeux la pensée de l'auteur telle que je l'ai comprise, et je souhaite qu'il n'ait pas à me reprocher de l'avoir trahie, — une proposition telle que *der Schlüssel steckt in dem Schlosse* doit s'interpréter mot pour mot « la clef est enfoncée dedans par rapport à la serrure[1] ». Le résultat pourrait sembler mince, s'il ne s'était accru chemin faisant de mille constatations accessoires, ou contradictoire, si l'on ne s'en tenait qu'à l'heure présente, car il est certain qu'aujourd'hui les Germains conçoivent la relation locative exactement de la même façon que les Latins; mais il faut tenir compte de seize siècles d'éducation latine. L'esprit souffle où il veut, et c'est sur un fond mouvant comme le reflet d'une ombre que repose ce que les abstracteurs de quintessence ont appelé l'identité de ses catégories.

Les historiens objecteront peut-être à M. W. que la préposition locative, en grec aussi, régit le datif, ἐν τῷ οἴκῳ, et en latin tout au moins un cas qui lui ressemble fort; car il y a moins de raisons d'expliquer

1. Et naturellement aussi, *der Baum steht auf dem Berge*, « l'arbre se tient dessus par rapport à la montagne », etc.

in hortô par *in hortôd*, qui est un pur non-sens, que par *in* * *hortôi* avec datif primitif. Mais peut-être n'y a-t-il point parité : en troisième déclinaison, la préposition locative gréco-latine régit sûrement le locatif, puisque ποδί n'est point un datif ni *pede* un ablatif, en dépit de la nomenclature usuelle. Et au contraire, ce qui rend fort plausible la théorie de M. Winkler, c'est qu'il n'y a pas d'autre manière de s'expliquer l'emploi germanique et particulièrement norrois du datif dans des tournures où toutes nos habitudes de pensée nous feraient attendre l'accusatif, point d'autre moyen, par exemple, de justifier un datif dans la phrase « elle cacha sa grossesse » que de la traduire par le détour « elle dissimula par rapport à sa grossesse [1] ». Le procédé ne ressemble que de surface à celui par lequel le Latin en est venu à dire *favēre* ou *nocēre alicuī*. Un ensemble de symptômes précis et concordants semble ici séparer le germanisme des langues classiques ses sœurs et le cantonner dans un domaine à part.

L'auteur n'en demeure pas là : si le datif, à l'époque où s'isole le germanisme, nous apparaît comme un cas de pure relation et non de localisation, ne faut-il pas faire remonter cette particularité à l'indo-européen lui-même ? M. Winkler et moi, nous l'avons toujours soutenu [2], et il faut convenir que l'accord du germanique et du sanscrit sert merveilleusement notre cause. On est bien obligé de concéder ce point pour deux cas de la déclinaison primitive, le génitif et l'accusatif non illatif : quelle répugnance aurait-on à placer le datif sur la même ligne ? Ainsi les Indo-Européens auraient eu au moins trois formes nominales qui n'exprimeraient qu'une relation purement mentale, et nullement un rapport matériel : bref, nos vieux ancêtres, au moment lointain de la séparation des races, étaient déjà en voie de devenir des intellectuels, et l'on ne doit point trop s'étonner qu'ils aient depuis compté dans leur descendance Platon, Kant et M. Maurice Barrès.

V. Henry.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. J. Texte publie à la librairie Hachette des *Extraits* de Diderot qui seront lus avec intérêt et profit. Le jeune et savant professeur de Lyon reproduit le texte de l'édition Assézat-Tourneux (sauf, naturellement, pour le *Neveu de Rameau*, donné récemment par M. Monval). Il apporte quelques morceaux tirés du livre de M. d'Haussonville sur *Le salon de M*me *Necker* et de celui de M. Tronchin sur *Tronchin et ses amis*. Il emprunte deux fragments aux morceaux inédits que M. Tourneux a

1. *Tha verthr Elisabeth hafande, ok leynde* thui *fimm monathr*. Luc, 1, 24.
2. *Revue de Linguistique*, XXII (1889), p. 51 sq.

fait paraître dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*. Il n'abuse pas des notes, mais il ne néglige dans son commentaire aucun des travaux importants qui ont paru sur Diderot. Il raconte la vie du philosophe et analyse son œuvre dans une longue et attachante *Notice*. « Ce n'est pas, dit-il, chose aisée que de faire un choix classique de Diderot. A reproduire le vrai Diderot, on risque d'effaroucher bien des susceptibilités ; d'autre part, Diderot irréprochable, ce n'est plus Diderot, et parfois il n'est guère plus que Berquin. J'ai essayé, sans choquer personne, de donner ici au moins quelque chose de chaque partie de l'œuvre de Diderot. »

— La neuvième série des *Impressions de théâtre*, de M. Jules Lemaitre, a paru à la librairie Lecène. Nous nous bornons à reproduire la table des matières : *Euripide* (son Ion et l'Apollonide de Leconte de Lisle) ; *Soudraka; Crébillon; Musset* (Carmosine) ; *Labiche* (La Cagnotte) ; *Heyse* (Le coup de grâce) ; *Ellin Ameen; Sudermann* (Le foyer) ; *Strindberg* (Le Père) ; *Dumas fils* (La question d'argent, La femme de Claude, Monsieur Alphonse) ; *Augier* (Le fils de Giboyer) *Sardou* (Gismonda et Thermidor) ; *Coppée*, etc.

ALLEMAGNE. — La 3e livraison du grand ouvrage publié par la Commission du *limes* germanique vient de paraître à la librairie Petters de Heidelberg. Elle contient l'étude des deux *Castella* de Markœbel et de Niedernberg.

ANGLETERRE. — A signaler, à l'University Press de Cambridge (Pitt Press Series), l'*Alceste* d'Euripide, publiée par M. W. Hadley (xxiv-160 pp. prix : 2 s. 6 d.) : commentaire à la fois abondant et sobre, sans originalité bien marquée ; bons index ; texte éclectique, comme il convient à une édition classique ; quelques nouvelles corrections (197 τῶν pour τ' ἄν ; 501 πᾶσιν pour παισίν ; 877 πρόσωπόν σε πάντα λυπρόν ; la correction ἔτι pour ἐπί au vers 101 avait déjà été faite par M. Weil ; mais M. Hadley ne cite jamais cette excellente édition, et ne paraît pas l'avoir lue) ; en somme, ouvrage digne de la collection.

— La librairie Williams et Norgate nous envoie : *A classified Catalogue of recent Protestant theology both english and foreign, philosophy, metaphysics, Eastern languages with a copious index to author's names* (72 pp. in-8 ; 2448 nos, Prix : 1 sh.). Le titre ne donne qu'une idée peu exacte du contenu. Le mot « recent » n'est pas exclusif, puisque au milieu d'ouvrages parus de 1890 à 1896, on voit figurer : n. 1, l'édition Cousin d'Abelard (1859) ; n. 615, Do Dieu, *Critica sacra* (1693) ; n. 979, the Workes of Rev. Greenham (1612) ; etc. De même les auteurs cités sont généralement protestants ; cependant on trouve assez souvent des noms catholiques ; Fonsegrive (non *Fonsgrive*, n. 1878), Loisy, Bellesheim, Hefele, etc. D'autre part, des livre récents d'auteurs protestants manquent : celui de O. Ritschl sur Cyprien, l'histoire du canon du Nouveau Testament de Zahn, le Droit ecclésiastique de Sohm, etc. L'ordre est aussi fait pour dérouter : il est généralement alphabétique des matières, avec de nombreuses exceptions où il devient alphabétique de noms d'auteurs. Malgré ces défauts, cette brochure peut rendre service pour aider la mémoire.

— M. James Boielle a publié dans les Pitt Press Series *Quand j'étais petit, histoire d'un enfant racontée par un homme*, par Lucien Biart. L'édition est « adapted for use in schools, with notes and vocabulary ».

HOLLANDE. — Nous avons déjà signalé le concours de vers latins ouvert chaque année à Amsterdam et dont est juge l'Académie royale de Hollande. C'est le lauréat de l'an dernier, M. Pascoli, qui emporte la médaille d'or pour un poème intitulé *Cena in Caudiano Neruae*. M. Pascoli obtient encore une mention pour sa pièce *Castanea*. M. Rosati, qui avait chanté Lesseps en 1895, est mentionné honorable-

ment cette fois aussi à cause d'une *Podothaumaturgia* (*Cena in Caudiano Neruae*, carmen praemio aureo ornatum in certamine poetico Hoeufftiano; accedunt duo poemata laudata. Amstelodami, 1896, 13 + 12 + 12 pp. in 8°).

INDE. — La traduction anglaise du Mahâbhârata, entreprise par feu PRATAPA CANDRA ROY est maintenant complète : le 100e et dernier fascicule est daté du 15 juillet. Le premier remonte à 1883. Il aura donc fallu treize années de labeur incessant et tout désintéressé pour venir à bout de cette grande œuvre qui, commencée à diverses reprises tant en Europe que dans l'Inde, était chaque fois restée en détresse. Le généreux promoteur n'a pas eu la joie de la voir achevée. Mais, fidèles à ses dernières volontés, sa veuve et ses collaborateurs l'ont poursuivie jusqu'au bout au prix des plus lourds sacrifices. On sait qu'elle a été entreprise en dehors de toute idée de profit et que, comme toutes ses autres publications, Pratâpa Candra Roy l'a largement distribuée gratis. Il y a laissé sa modeste fortune, et sa veuve vient d'y employer sa dot, sans compter des dettes qu'elle a dû contracter pour assurer la publication des deux derniers fascicules. Dans une notice finale, elle adresse un touchant appel à tous les amis de l'Inde. Il reste encore en magasin une centaine d'exemplaires, tant de l'édition sanscrite du Mahâbhârata que de la traduction, exemplaires qu'on pourra se procurer aux prix de 1 liv. 4 sh., pour l'une et de 3 liv. 10 sh. pour l'autre, port compris. Les demandes devront être faites au manager du Dâtavya Bhârata Kâryâlaya, 1, Râja Goorso Dass' Street, Calcutta; les paiements devront être adressés à Mme Sundari Bala Roy, même adresse. Dans un Post-scriptum plein de tact, l'auteur de la traduction, Kisari Mohan Ganguli, signe son œuvre restée jusqu'ici anonyme et s'en déclare responsable. Il donne les raisons qui ont fait adopter au début et conserver ensuite cet anonymat, lequel, depuis longtemps d'ailleurs, n'était plus un secret.

ITALIE. — Viennent de paraître les fascicules 49 et 50 (vol. II, fasc. 14 et 15) du *Dizionario epigrafico* de M. de RUGGIERO (Rome, chez Pasqualucci). Il renferme la lettre C de *Colonia* à *Comes* (inclusivement).

RUSSIE. — M. Constantin GROT, professeur à l'Université de Varsovie, publie la *Correspondance* de son père, Jacques Grot, philologue, avec P. A. Pletnev, critique et biographe, éditeur du *Contemporain*, mort en 1865. Cette correspondance est fort intéressante pour l'histoire littéraire et sociale de la Russie au XIXe siècle. Deux volumes ont déjà paru. Ils comprennent la période qui va de 1840 à 1846.

SUISSE. — La *Bibliothèque universelle* vient de célébrer le centième anniversaire de sa fondation. Des fêtes littéraires ont été données à Genève et à Lausanne. La France y était représentée par MM. Arvède BARINE et L. LEGER.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 6 novembre 1896.

M. Clermont-Ganneau demande que l'Académie intervienne auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour qu'un plan de Carthage soit joint à l'*Atlas archéologique de Tunisie* en cours d'exécution.

M. le Secrétaire donne lecture de six nouvelles lettres de candidature aux deux places de membre ordinaire vacantes par suite du décès de MM. B. Hauréau et E. de

Rozière. Ces lettres émanent de MM. Maurice Croiset, Eugène Pottier, A. Giry, H. Derenbourg, le marquis de Beaucourt et Flach.

L'Académie déclare qu'il y a lieu de procéder à la nomination d'un associé étranger en remplacement de M. Ernst Curtius, décédé il y a plus d'un mois. L'Académie nomme ensuite une commission de quatre membres, chargée de présenter des candidats à cette place. Sont nommés MM. Delisle, Perrot, Paris, Boissier.

M. Gaston Paris présente deux volumes de lettres de Michele Amari, publiées par les soins de M. Alessandro d'Ancona. Il fait ressortir l'importance, à la fois littéraire et politique, de la correspondance de l'ancien associé étranger de l'Académie.

M. Deloche fait une communication relative à deux des inscriptions récemment relevées sur les insignes épiscopaux d'Ulger, qui gouverna l'église d'Angers au XII^e siècle. M. Deloche, après avoir vainement cherché l'explication de la première inscription, qui paraît composée d'initiales et celle de la seconde, a constaté que les mots de ces deux inscriptions n'étaient ni grecs ni latins; or, en dehors de ces deux langues, la seule qui ait pu être employée sur un insigne épiscopal, est l'hébreu. M. Deloche a eu alors recours à M. Oppert, qui a trouvé admissible l'hypothèse de son collègue, mais n'est pas parvenu à expliquer entièrement les deux inscriptions. — MM. Oppert et Clermont-Ganneau présentent quelques observations.

M. A. de Barthélemy présente, au nom de M. Héron de Villefosse et de M. Gauckler, directeur des antiquités et des arts dans la régence de Tunis, les photographies de plusieurs marbres antiques trouvés à Carthage et qui font aujourd'hui partie des collections du Musée du Bardo. Le premier de ces marbres représente une tête de Dioscure imberbe. Cette tête, dont le nez a été malheureusement mutilé, provient d'une petite statue et a été découverte, au mois de juin 1896, à Douar ech-chott (Carthage), dans les fouilles dirigées par M. P. Gauckler aux frais du service des antiquités de la régence. — Le second marbre représente une tête d'homme, d'un âge déjà mûr et d'une intéressante physionomie. C'est certainement le portrait d'un personnage considérable de Catharge, qui vivait probablement au Ier siècle p. C. Cette tête, découverte en 1875 dans un puits de la propriété Baccouch à Carthage, au pied de Sidi-Bou-Saïd, a été acquise en 1896 pour le musée du Bardo. — Le dernier de ces marbres est une statue de dame romaine du IIIe siècle, découverte au mois de janvier 1896, à Douar-ech-chott.

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire intitulé : *Les Druides et le Druidisme*. Toutes les superstitions, toutes les pratiques mises à la charge des Druides régnaient en Gaule bien avant l'arrivée des Druides. Ceux-ci ont trouvé ces superstitions si bien enracinées, qu'ils ont dû en respecter une partie; mais elles n'ont qu'un rapport très éloigné avec leurs doctrines. Le rôle des Druides a été cependant considérable; il a été celui d'une institution sociale d'une nature particulière : une forme très ancienne de groupement de certaines forces d'ordre intellectuel et moral, quelque chose comme la constitution d'oasis intellectuelles au sein de la barbarie, organisation analogue à celle des grandes abbayes de l'Irlande aux V^e et VI^e siècles ou des grandes lamaseries du Tibet et de la Mongolie. Ces communautés auraient eu une grande influence sur la vie des Gaulois avant l'invasion des tribus guerrières du groupe Kimro-belge, dont l'influence paraît avoir été surtout politique.

M. Foucart lit une note de M. Radet, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, sur un passage d'Ammien Marcellin, qui mentionne une localité d'Asie-Mineure appelée Mygdus. Les géographes la regardaient comme n'étant pas autre chose que la ville phrygienne de Midæum. M. Radet, après avoir montré que ces deux noms sont parfaitement distincts et se rattachent à deux héros différents, cherche à déterminer la position de Mygdus. Il prouve, d'après le récit d'Ammien Marcellin, qu'elle se trouvait sur la route de Nicée à Ancyre, au point où celle-ci atteint le Sangarius, à l'endroit où s'élève le village turc de Mékedjé. M. Radet rétablit l'orthographe de Mygdus au lieu des formes altérées (Mædo, Mido) que deux itinéraires anciens donnaient pour cette station, située à quinze ou seize milles de Nicée.

M. Vidal de La Blache achève la lecture de son étude sur les voies de commerce dans la Géographie de Ptolémée.

Léon Dorez.

ERRATUM

P. 294, ligne 8 (art. 432-433, n° 44, 2 novembre 1896), un membre de phrase a été omis : « M. Peiser l'a donnée sans les indications nécessaires; » sans ce membre de phrase, on pourrait croire que la pièce citée manque dans le recueil; elle s'y trouve p. 78.

J. OPPERT.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 30 novembre — 1896

475. — F. von Reber et A. Bayersdorfer. **Klassischer Sculpturen-Schatz.** Livraison I. Munich, Bruckmann, 1896.

A côté des publications coûteuses et encombrantes dont j'ai souvent eu l'occasion de me plaindre, la maison Bruckmann nous donne, depuis 1888, un excellent répertoire des chefs-d'œuvre de la peinture, sous le titre de *Klassischer Bilderschatz*. Ce recueil, dirigé par MM. von Reber et Bayersdorfer, comprend aujourd'hui huit volumes, au prix très modeste de 9 mark chacun ; le premier fascicule du neuvième volume paraît en même temps que le début d'un recueil analogue, consacré aux chefs-d'œuvre de la sculpture et placé sous la même direction. Les souscripteurs recevront par an douze fascicules, contenant chacun six similigravures, au prix d'abonnement de 6 mark. Le premier fascicule nous apporte les images des œuvres suivantes : le Poète comique assis du Vatican, l'*Idolino* de Florence, un bas-relief funéraire de Salamine, le David de Donatello, le buste de Brutus par Michel Ange, la Madone de Claus Sluter à Dijon. Toutes ces gravures sont satisfaisantes ; elles sont mêmes supérieures à celles du *Bilderschatz*, parce que la sculpture se prête beaucoup mieux que la peinture aux procédés économiques de reproduction. Un petit texte, relégué sur la couverture de la livraison, donne les renseignements essentiels ; il est à souhaiter qu'on le réimprime à la fin de l'année, afin que les acquéreurs du volume n'en soient pas privés. En somme, publication très recommandable et qui, par les services qu'elle est appelée à rendre, fera pardonner à la maison Bruckmann d'avoir encombré les bibliothèques publiques de tant de grandes photographies montées sur carton.

Salomon Reinach.

476. — **Eurythmie et Harmonie**, *Commentaire d'une page de Platon*, par le cardinal Perraud, de l'Académie française (Paris, Téqui, 1896, vi-92 p. in-18 Jésus).

Avec la haute autorité attachée à ses fonctions, à son caractère et à son talent, le cardinal Perraud commente cette page du *Protagoras* où, après avoir dit que l'objet de l'éducation musicale est « d'obliger en quelque sorte la mesure et l'harmonie à s'identifier avec l'âme des jeunes gens », Platon déclare que « toute la vie humaine a besoin d'eurythmie et d'harmonie ». Le cardinal aurait pu d'abord commenter Platon avec Platon lui-même, en rapprochant du texte précédent une page non moins célèbre du *Philèbe* où on lit que tout ce qui met l'accord et la proportion entre l' « un » et le « plusieurs », le rythme en un mot, produit : dans le corps, la beauté et la santé; dans la musique, la forme parfaite; *dans l'âme, la justice et les autres vertus*, etc...; mais il préfère éclairer la parole du philosophe grec à l'aide de la Bible, ce dont nul ne songera à s'étonner. En citant successivement le témoignage de l'Ecclésiaste, ceux de saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, il montre l'antiquité sacrée d'accord avec la profane pour proclamer l'action bienfaisante de l'art musical sur le développement des facultés humaines et sur la vie morale tout entière. *La musique, écho lointain de l'eurythmie et de l'harmonie de l'Univers, — La musique sacrée, auxiliaire de la prédication, — La musique dans ses rapports avec les obligations de la vie morale, — L'eurythmie et la justice, — L'harmonie et la charité*, — enfin *La musique et le bonheur du ciel*, tels sont les titres significatifs des chapitres de cet opuscule où la pensée est toujours très élevée, le style à la fois sévère et charmant.

Que vaut au juste cette thèse, dépouillée de tous les agréments dont on peut la parer? Certes, il nous est infiniment agréable de voir un écrivain tel que le cardinal Perraud reconnaître la puissance de l'art musical et mettre au service d'un panégyrique de si haute envergure les ressources les plus brillantes de l'homme de lettres, du moraliste, du théologien; nous pensons néanmoins qu'attribuer à l'art musical, et en particulier au rythme, une action moralisatrice sur la volonté, c'est caresser un beau rêve, et rien de plus. Le rythme est constitué non pas par la *qualité* des choses que l'artiste a choisies pour son œuvre, mais par certains *rapports* qu'il établit entre elles; il est tout à fait indépendant de la nature et, à plus forte raison, de la valeur morale de la matière qui lui est soumise. Ainsi, le rythme le plus parfait, au point de vue musical, peut être réalisé dans des vers immoraux, dans des danses lascives, etc... Dire que « la pratique de l'art musical habitue les hommes à *se conduire en mesure* » (p. 5), c'est donc conclure d'une abstraction à une réalité et se payer de mots. Cette confusion a une origine historique bien connue. Le premier qu'elle ait égaré est Pythagore. Enivré par ses découvertes sur quelques intervalles musicaux, Pythagore se laissa entraîner, comme tant de savants modernes, aux généra-

lisations les plus hardies; il crut qu'en connaissant les nombres qui expriment certains rapports des choses, il connaissait l'essence des choses elles-mêmes, et il alla jusqu'à tirer de la disposition des sons dans la gamme tout un système sur le cosmos; c'est pour cette raison que le moyen âge (héritier des doctrines musicales de Pythagore par l'intermédiaire de Boèce) avait placé la musique dans le *quadrivium*, à côté de l'arithmétique et de l'astronomie!... Les théoriciens du moyen âge (j'ignore si S. E. avait connaissance de ce fait) ont repris comme une sorte de lieu commun l'éloge de la musique au point de vue de son action morale, sociale, etc. [1]... Mais ces brillantes idées reposent toujours sur la même confusion. La haine, la luxure, l'impiété, l'envie, l'injustice... peuvent s'exprimer ou agir avec une irréprochable eurythmie.

J'ajouterai que de la phrase de *Protagoras* sur la « nécessité de l'eurythmie dans la vie humaine », ce qu'on pourrait tirer, c'est moins un argument en faveur de la morale chrétienne, que l'apologie d'un épicuréisme délicat et bien réglé, faisant sans doute une large place aux principes de la raison et de la conscience, mais sensuel aussi, sensuel avec prudence, avec mesure et avec goût. « Chercher avant tout les biens du corps *aux dépens des biens de l'âme*, dit le cardinal, c'est manquer gravement aux principes de l'eurythmie. » Nous pourrions tout aussi bien dire : « Chercher avant tout les biens de l'âme *aux dépens de ceux du corps*, c'est manquer non moins gravement aux mêmes principes. » L'eurythmie de deux termes (l'âme et le corps) ne consiste pas à opprimer l'un par l'autre, mais à les associer harmonieusement, à les admettre franchement dans un concert où aucun des éléments de notre nature ne serait réduit au rôle de partie muette[2].

Jules COMBARIEU.

477.— Edgar POWELL. **The rising in East Anglia in 1381, with an appendix containing the Suffolk Poll Tax lists for that year.** Cambridge, University Press, 1896; in-8. ; VIII-164 pp.

Aucune étude d'ensemble complète et approfondie n'a été encore

1. Voir les *Scriptores* de Gerbert, à l'Index (*musica*).

2. Les textes grecs cités en note, p. 19 et 20, auraient grand besoin d'être revus au point de vue de l'accentuation... — P. 35, n. 1 lire : *musico concentu* (au l. de — *consentu*). — P. 14, les vers cités de Lamartine sont mal ponctués. Au lieu de : *Oui, je le crois, quand je t'écoute | L'harmonie est l'âme des cieux*, nous préférons : *Oui, je le crois quand je t'écoute*, etc.; à l'avant-dernier vers du même morceau, il y a un point qui fait non-sens. — P. 85. En parlant de la musique qu'on entendra dans le ciel et de ceux qui l'exécuteront,(!) S.E dit : «Ici, ce sera le cantique privilégié des vierges, *admises* à suivre l'Agneau », et il ajoute, en note, cette référence : « Apoc. XIV, 3-4 ». Au passage indiqué de l'Apocalypse, il est question des *hommes* vierges (et non des femmes) « qui cum mulieribus non sunt coinquinati ». Il y a une nuance entre ces deux textes.

publiée sur le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381. Le jeune professeur André Réville, mort il y a deux ans, avait entrepris d'en écrire une. On espère pouvoir faire bientôt connaître au public la thèse qu'il avait rédigée sur la révolte dans les comtés de Hertford, de Norfolk et de Suffolk, et les nombreux documents qu'il avait recueillis concernant la rébellion dans les autres comtés. En attendant, l'ouvrage de M. Edgar Powell apporte à cette histoire une contribution importante.

Ce n'est malheureusement qu'une « contribution ». M. P. nous explique lui-même dans sa préface comment il a été amené à écrire son livre. Faisant des recherches au *Record Office* pour préparer un ouvrage généalogique et topographique sur le comté de Suffolk, il a découvert un grand nombre de documents inédits concernant la révolte de 1381 ; je serai sans doute le premier à apprendre à M. P. que ces documents avaient été déjà copiés par André Réville. Quoi qu'il en soit, il résolut de tirer parti de ses trouvailles, fit une enquête sur la même question dans les manuscrits du British Museum et lut un mémoire sur le soulèvement de 1381 en Suffolk devant la *Royal historical Society*, en 1894. Il continua ses recherches, et aujourd'hui il publie une étude sur la révolte, non pas précisément dans toute l'Angleterre orientale, mais dans les comtés de Suffolk, de Norfolk et de Cambridge. Aucune conception d'ensemble n'a donc présidé à son travail ; ce défaut est un peu trop visible.

Il s'aperçoit tout de suite dans l'introduction de l'ouvrage. On ne voit pas clairement quel but M. P. a poursuivi en écrivant son préambule. S'il a prétendu nous exposer les causes générales de la rébellion de 1381, il n'y a réussi que bien imparfaitement, car il n'attire notre attention que sur quelques-unes de ces causes, qui furent très nombreuses, et surtout très diverses selon les régions. En réalité, M. P. a voulu seulement tirer parti des rôles de la Poll Tax ; cette façon d'écrire l'histoire d'après une seule catégorie de documents est bien défectueuse. Au moins cette étude fragmentaire, au lieu de porter le nom d'*Introduction*, aurait-elle dû être intitulée : *Renseignements fournis par les rôles de la Poll-Tax sur les causes du soulèvement.*

Du reste, ce premier chapitre nous donne des informations neuves et intéressantes. M. P. expose avec exactitude comment fut établie la Poll-Tax de 1380. La levée en fut difficile; il fallut, au printemps de 1381, instituer dans seize comtés des commissions chargées de contrôler les agissements des collecteurs et de contraindre les contribuables réfractaires; les inspecteurs établirent de nouveaux rôles; cette mesure fut sans doute une des causes immédiates de la révolte. D'autre part, M. P. suppose avec beaucoup de vraisemblance qu'un grand nombre de gens avaient déserté leur domicile pour échapper à la levée de l'impôt, et qu'ainsi se formèrent des bandes de vagabonds, où les meneurs de la révolte recrutèrent facilement des complices ; M. Jusserand avait déjà

dit que les nomades jouèrent un grand rôle dans le soulèvement de 1381. L'hypothèse de M. P. repose sur la comparaison très instructive des rôles de la taxe en 1377 et en 1381 ; l'énorme diminution de population qu'on remarque à cette dernière date peut s'expliquer, pour les comtés de la frontière, par les incursions dévastatrices des Écossais, mais elle a dû être fictive dans des pays comme le Norfolk. Les rôles de la Poll Tax nous montrent aussi combien étaient nombreux les gens du peuple qu'atteignait le *Statut des Travailleurs* et qui avaient à se plaindre des rigueurs de cette loi.

Arrivons au récit de la révolte dans les trois comtés. La véritable introduction à faire, c'eût été de nous montrer quelle y était la situation sociale, économique, morale. Le Norfolk et le Suffolk jouissaient alors d'une prospérité particulière ; c'étaient de riches comtés, où, à côté d'une population industrielle relativement dense, il y avait une classe rurale plus libre que partout ailleurs, formant souvent des villages qui ne dépendaient d'aucun manoir. M. P. aurait été sans doute à même de nous fournir à cet égard des informations intéressantes, au moins pour ce qui regarde le Suffolk, et il est regrettable qu'il ait entamé immédiatement, sans explication préalable, le récit un peu monotone des pillages et des crimes commis par les rebelles.

Ce récit est fait principalement d'après les documents judiciaires, sources précieuses où les historiens de la révolte n'avaient jamais puisé jusqu'ici. M. P. s'est servi aussi des chroniques, non pas toujours avec bonheur. Ainsi il admet l'assertion de Walsingham, d'après laquelle John Wrawe, principal meneur des rebelles en Suffolk, serait allé chercher les ordres de Wat Tyler à Londres et les aurait rapportés à ses complices. Or Wat Tyler n'est arrivé en vue de Londres, à Blackheath, que le 12 juin et il est mort le 15 ; John Wrawe se trouvait le 12 à Liston, sur la frontière de l'Essex et du Suffolk, le 13 à Cavendish, et le 14 et le 15 il dirigea lui-même les émeutiers qui envahirent le monastère de Bury ; M. P. nous fournit lui-même ces dates, qui sont exactes.

Le même Walsingham raconte que les rebelles de Norfolk, commandés par Geoffrey Listere, furent taillés en pièces à North Walsham par l'armée du belliqueux évêque Henry Spencer. M. P. préfère la version de Capgrave, selon laquelle les insurgés se sont rendus à merci sans livrer bataille. M. P., qui a pourtant dépouillé les *Escheators' Inquisitions*, a laissé échapper un document de ce fonds précieux, qui donne raison à Walsingham, en prouvant qu'un certain nombre de compagnons de Geoffrey Listere, et entre autres des habitants de North Walsham, furent « tués à la suite de l'insurrection », c'est-à-dire périrent dans une bataille. (*Record Office*, *Escheators' Inquisitions Norfolk and Suffolk*, 5-6 Ric. II, membr. 12). M. P. suppose que cette affaire eut lieu le 22 ou le 23 juin 1381 ; c'est une opinion inadmissible, car le 24 juin Geoffrey Listere était encore *roi du peuple* et prononçait des jugements (*Rec. Office*, *Assize Rolls*, N. 2. 29. 6, membr. 1, part. 4, et membr. 39, part. 1).

M. P. a raison de ne pas accorder grande autorité au récit de Froissart ; encore faut-il attribuer à ce chroniqueur ce qui lui est dû. Pourquoi citer Grafton, pour dire que Wat Tyler, ayant été autrefois valet de Richard Lyons, le fit tuer afin de se venger de quelque coup reçu jadis ? C'est Froissart qui a le premier lancé en circulation cette anecdote, douteuse comme toutes celles qui se rapportent à la biographie de Wat Tyler (édition Kervyn de Lettenhove, IX, 400-401). — Enfin, on trouvera étrange que M. P. ne recoure pas aux meilleures éditions, et qu'il cite Froissart d'après une publication datant du XVI[e] siècle.

Dans son chapitre IV, intitulé *General remarks on the rising in East Anglia*, qui fait souvent double emploi avec l'introduction, M. P. revient sur les motifs de mécontentement et l'état d'esprit des insurgés. Il indique avec raison que les rebelles du Norfolk, du Suffolk et du Cams ne semblent pas avoir eu de plans politiques comme ceux de l'Essex et du Kent, et que, dans ces comtés du N. E., le soulèvement eut le caractère d'un vaste et furieux brigandage. Il y a donc lieu de croire qu'il n'existait pas de cohésion profonde entre les divers soulèvements qui ont éclaté en juin 1381. On peut douter que même dans les trois comtés en question il y ait eu, comme le prétend M. Powell, « un plan compréhensif » et une « organisation ». Du reste, notre auteur, trois pages plus loin, se contredit complètement sur ce point, et il déclare que « les énergies de la révolte semblent s'être laissé dissiper dans une série d'explosions isolées » et que « la cohésion pour un plan combiné d'action offensive et défensive paraît avoir fait défaut ». Cette dernière appréciation est probablement exacte.

M. P. nous donne quelques détails intéressants sur le nombre et la condition sociale des insurgés. Pour expliquer la sympathie montrée aux rebelles par quelques membres de la gentry, il émet une hypothèse bien invraisemblable : le roi Richard II, inquiet de l'ambition de son oncle Jean de Gand, aurait favorisé au début le soulèvement, satisfait de s'assurer l'appui du peuple contre le duc de Lancastre. Rien n'autorise à admettre cette supposition, que M. P. a sans doute empruntée au chroniqueur Henry Knighton. On a bien dit aussi que le duc de Lancastre avait été reconnu parmi les meneurs !

L'ouvrage se termine par deux appendices. L'un contient d'abord les fragments conservés jusqu'à nous du recensement opéré en Suffolk par les commissaires de la Poll Tax, en 1381, et ensuite un tableau comparé de la population de l'Angleterre en 1377 et en 1381 d'après les rôles de l'impôt. L'appendice II, consacré aux pièces justificatives, comprend un certain nombre de documents tirés des *Assize Rolls* et des *Antient Indictments*, (qui, M. P. devrait nous le dire, font eux-mêmes partie des *Assizes Rolls*), et un récit des troubles de Bury par l'aumônier John Gosford, récit contenu dans le *Registrum hostlarie Sancti Edmundi* conservé au British Museum.

En somme l'œuvre de M. Edgar Powell est une des plus neuves qu'on

ait publiées depuis longtemps sur l'histoire de l'Angleterre au XIVe siècle. Il est regrettable qu'elle soit mal composée, que la narration soit sèche et incolore, et que l'auteur ait non seulement omis de discuter à fond plusieurs questions intéressantes, mais encore négligé de rendre son récit cohérent. Bien qu'il ait connu la plupart des sources, son ouvrage ne rendra pas inutile, même en ce qui concerne les événements de Norfolk et de Suffolk, la publication de l'étude laissée inachevée par André Réville.

Ch. PETIT-DUTAILLIS.

---

478. — **Philippe de Mézières** (1327-1405) **et la croisade au XIVe siècle**, par N. JORGA, Paris, 1896, in-8° de XXXIV-558 pages (110e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Études).

D'une grande largeur de vues, d'une richesse d'informations dont l'index bibliographique peut seul donner une idée, l'ouvrage de M. Jorga s'élève bien au-dessus d'une simple biographie. Sur la trame légère que lui fournit la vie de Philippe de Mézières, l'auteur brode en un fort beau langage l'historique des croisades du XIVe siècle.

Le français Philippe de Mézières succède au vénitien Marino Sanudo comme apôtre et promoteur infatigable de nouvelles croisades. On les voit tous les deux, dans leur existence nomade, parcourir le monde depuis la Baltique jusqu'à l'Archipel, entrer dans le conseil des rois, écrire ouvrage sur ouvrage pour enflammer les Chrétiens ; mais, tandis que le Vénitien songe à la grandeur de la République et à la défense de ces îles grecques que possédaient ses parents ou ses compatriotes, le *Viel pèlerin* français n'a pour mobile que la foi. Pendant quarante ans, il « corna as empereurs et roys et princes de la crestienté, pour assembler à la chasse de Dieu les grands lévriers et les chiens courants » (p. 484). Les « grands lévriers » de l'Occident, qui se livraient entre eux une guerre acharnée, ne répondirent pas à cet appel. Ils laissèrent à d'autres, plus faibles et presque impuissants, l'honneur de soutenir le renom chrétien. Toute la jeunesse de Philippe s'écoula à la cour des rois de Chypre Hugues IV et Pierre Ier, dont il était chancelier, ou aux côtés des comtes de Savoie, lors de leurs expéditions contre les Turcs. A ce propos, je signalerai à M. J. les deux ordonnances du comte Vert, qui précédèrent la campagne de 1366 et qui réglèrent dans ses moindres détails la conduite de l'expédition [1] : elles prennent place dans son chapitre X.

Quand il eut enterré son maître Pierre Ier le « Vaillant », Philippe de Mézières vint à la cour de Charles V le « subtil » et fit partie de cette

---

1. Emilio Prasca, *Due ordinanze militari marittime del Conte Verde* (1366, 32 p. : estratto dalla *Rivista Marittima*, Giugno, 1891.

élite d'écrivains qui entourait le roi de France. Il consacra sa plume à la cause qu'il avait jusque-là défendue par l'épée. C'est un beau spectacle, au milieu de cette société déchirée par les guerres, que la vie merveilleusement unie et pleine de ce croyant. Homme d'action, Philippe était aussi un mystique d'*ardent désir*. Il créa un *Ordre de la Passion* qui réunit les plus vaillants soldats, les célèbres docteurs du siècle, Anglais, Français, Suédois même, l'amiral Jean de Vienne, comme le cardinal Pierre d'Ailly. Fervent serviteur de la vierge Marie, il contribua à répandre en Occident la fête de la Présentation : et il écrivit avec une émotion communicative la vie du légat S. Pierre Thoumas.

La vieillesse arrivait : « chien mort, puce gelée », selon ses énergiques expressions, il entra aux Célestins de Paris ; il s'y recueillit ; et ce fut la plus belle époque de son activité littéraire. Le *Songe du Vergier*, le *Songe du viel Pèlerin*, le *Soliloquium peccatoris*, la *Contemplacio hore mortis* en sont les témoignages. — J'aurais aimé une vue d'ensemble sur les connaissances géographiques du grand voyageur et de l'esprit curieux qu'était Philippe. Ainsi il toucha en Norvège, où on lui apprit l'existence de pays au-delà de l'Islande, au nord ouest, et si éloignés que les navires du roi de Norvège qui s'y rendaient mettaient trois ans à aller et revenir. Il conversa avec des chevaliers qui avaient exploré l'Orient, avec un Messin qui revenait de Cambalech, la capitale du grand Khan... M. J. s'est-il demandé si le cardinal Pierre d'Ailly n'a fait aucun emprunt à son ami Philippe de Mézières ? La question vaudrait la peine d'être étudiée.

Dois-je ajouter, en terminant, combien la lecture de cet ouvrage m'a causé de plaisir. Certaines descriptions, très colorées, du golfe de Satalieh, de la plaine de Chypre, donnent l'illusion de paysages vus et bien vus. Ce n'est pourtant pas de ces régions qu'est originaire M. Jorga. Il est, si je ne me trompe, roumain. Mais son style élégant et alerte ne laisserait pas soupçonner son origine étrangère, n'étaient quelques termes impropres, du reste rares (« un Carmélite » au lieu de carme), qui sont défauts bien légers dans un excellent ouvrage.

Ch. de la Roncière.

---

479. — **Recherches dans les archives italiennes. Louis XII et Ludovic Sforza**, 8 avril 1498-23 juillet 1500. Thèse de doctorat présentée à l'Université de Lyon par Léon G. Pélissier, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de l'École française de Rome, chargé de cours d'histoire à l'Université de Montpellier. Paris, A. Fontemoing, successeur de Thorin, 1896, 2 vol. grand in-8°, de IX-419 et 534 pp.

La publication de M. Pélissier n'est pas moins considérable par sa valeur que par son étendue. On m'assure que ce fut là l'opinion unanime des juges de Lyon ; je crois que ce sera aussi celle de tous ceux qui

liront les mille pages des deux volumes avec la sympathique attention due à un travail d'une telle importance et d'une telle nouveauté.

Je n'ai pas la prétention d'analyser complètement deux gros volumes si bien remplis. Il me faudrait, pour cela faire, une vingtaine de pages, et Dieu me garde d'abuser jamais à ce point d'une hospitalité aussi douce qu'honorable! Je voudrais seulement indiquer les principales richesses accumulées dans un livre qui représente de longues années de patientes recherches et de généreux efforts.

Prenant tout d'abord pour guide le remarquable *Avant-propos* où l'auteur a condensé tant d'indications générales et particulières, je rappellerai que l'histoire de la conquête du Milanais n'a guère été faite encore qu'avec de médiocres documents; que presque tous ses narrateurs se sont bornés à suivre les traditions des chroniqueurs contemporains, souvent mal renseignés et inexacts; que les éléments d'une connaissance plus précise, plus approfondie de cette histoire nous viennent de ceux-là mêmes, États et souverains, hommes de guerre, hommes politiques et diplomates, qui l'ont faite ou qui l'ont vu faire; que les archives italiennes du XVIe siècle ont conservé les traces authentiques de leurs actes, les documents les plus sûrs et les plus précis sur leur vie, leur rôle politique et leur caractère; qu'elles fournissent, depuis le milieu du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe, à l'histoire de la diplomatie française et italienne les matériaux les plus solides et les plus précieux; que l'étude de tels documents doit devenir l'objet primordial de tout historien sérieux des relations de la France avec l'Italie. M. P. déclare que, désireux de substituer des données certaines aux assertions plus ou moins vérifiables des annalistes, il s'est presque exclusivement servi, en son immense travail, des édits ou lettres de souverains, des délibérations de seigneuries ou arrêtés administratifs, surtout des dépêches des agents diplomatiques italiens. Comme la description détaillée et l'examen critique des différents fonds publics consultés par l'infatigable chercheur à Gênes, Turin, Milan, Venise, Mantoue, Ferrare, Modène, Bologne, Florence, Sienne, Pise, Lucques, Rome et Naples, l'eussent entraîné à de trop longs développements et eussent ainsi alourdi des volumes déjà assez épais, M. P. s'est décidé à mettre, plus tard, description et examen en tête du recueil des pièces justificatives de la présente étude [1]. Provisoirement, il a dû se borner à quelques brèves indications sur l'*Archivio di Stato* de Milan, héritier des Archives de Ludovic Sforza, où il devait naturellement chercher et où il a trouvé les documents les plus nombreux et les plus importants, sur les archives de Venise, où sont conservés les registres *Secreti Senato*, lesquels contiennent toute l'histoire diplomatique de l'époque, et sur la Bibliothèque Marcienne, en la même

---

1 A la fin du t. II, p. 511-531, M. P. a placé une *Table chronologique des pièces justificatives inédites*, qui donne un aperçu de ces documents et qui servira à établir la correspondance avec ce futur recueil.

ville, où se trouvent deux séries de pièces diplomatiques fort précieuses pour l'histoire des relations de Ludovic Sforza avec l'Allemagne et le Saint-Siège, sur les Archives de Florence où abondent de très intéressantes correspondances diplomatiques, sur le « merveilleux » *Archivio Gonzaga* de Mantoue, etc.

Le magnifique ensemble de documents recueillis par M. P. en ses divers voyages au-delà des Alpes [1] lui a permis, comme il s'exprime, (p. VII-VIII) « sinon de renouveler, du moins de modifier profondément les idées acquises sur le caractère de l'expédition du Milanais : quant à ses causes, en mettant en lumière l'étroite union de Ludovic Sforza avec l'Allemagne, ils montrent le double intérêt qu'avait pour Louis XII la ruine de ce seul adversaire ; pour ses épisodes, ils expliquent les véritables causes de la chute de Ludovic Sforza, le caractère réfléchi de sa retraite en Allemagne, ils montrent comment les deux campagnes et les deux conquêtes du Milanais n'en font en réalité qu'une seule, comment cette conquête fut complexe et se poursuivit simultanément contre Ludovic Sforza, contre les Lombards et contre les institutions milanaises ; et, quant aux conséquences de cette guerre, ces documents en font voir toute l'importance internationale et européenne. Ce sont là les points sur lesquels a porté mon principal effort et que j'ai le plus cherché à établir, plus d'ailleurs par la citation des documents et le simple exposé des faits que par la discussion des opinions contraires, plus soucieux d'aboutir à des résultats sincères qu'à de brillantes formules, toujours étayé, quand même je ne les cite pas, de ces textes originaux qui *seuls*, comme le disait Bréquigny à Laporte du Theil, *peuvent garantir de la séduction des conjectures* ».

L'*Introduction* (p. 1-21) roule en entier sur l'importance extrême de la guerre du Milanais dans l'histoire de l'Italie, sujet qui n'a cependant été jusqu'à ce jour traité d'une façon spéciale par aucun érudit. A la suite de ce morceau magistral se déroulent trois livres consacrés, le premier (qui remplit tout le tome II) aux causes et à la préparation de l'expédition du Milanais, le second à la conquête du Milanais, le troisième aux résultats de la conquête. Ces trois livres se divisent en douze chapitres : I. Les causes de l'expédition du Milanais (causes politiques, causes dynastiques, causes personnelles), II. La préparation de la guerre du Milanais ; la lutte diplomatique en Europpe (les puissances occidentales, les États de l'Empire, le Turc), III. La préparation de la guerre du Milanais (suite) ; la lutte diplomatique en Italie (l'ambassade de Nicolo Alamanni, les négociations de la France et de Milan avec les États sub-alpins, la politique des princes apparentés à Ludovic Sforza, les négociations de la France et de Milan avec les républiques toscanes et

1. Un grand nombre de ces pièces, relatives aux années 1498-1500, ont déjà vu le jour dans une douzaine de publications spéciales dont l'auteur a inséré la liste dans la note 1 de la p. VII.

Bologne, la politique de Venise et son alliance avec la France, l'alliance de Louis XII avec le Saint-Siège et les Borgia, l'alliance du roi de Naples avec le duc de Milan); IV. La préparation de la guerre du Milanais (suite), la préparation militaire de la guerre (les préparatifs de Louis XII, de Venise, de Ludovic Sforza); V. Les tentatives de rapprochement entre Louis XII et Ludovic Sforza; VI. Les préludes de la guerre; VII. La conquête militaire et la défaite de Ludovic Sforza; VIII. La ruine de la famille Sforza; IX. La soumission du duché; X. Les débuts de la conquête administrative; XI. Les puissances italiennes pendant et après la conquête du Milanais, XII. Les puissances européennes pendant et après la conquête. Les douze chapitres sont couronnés par une *conclusion* (p. 507-510) dont voici les dernières lignes : « ce réveil de l'indépendance des volontés se fit attendre plusieurs années après la disparition de Ludovic le More. La France régna, dans l'intervalle, en Italie. Et c'est ainsi qu'aucune guerre — s'il en fût de plus glorieuses et de plus éclatantes, — ne fut plus logique dans son principe, et plus féconde dans ses résultats que l'expédition du Milanais. »

On se demandera peut-être si la lecture des deux volumes de M. Pélissier, tout en étant très instructive, n'est pas quelque peu monotone et difficile. Je réponds qu'on lira non seulement sans fatigue, mais encore avec agrément les mille pages dont j'ai déjà parlé. Le net et souple style de l'auteur met de l'attrait dans les sujets les plus arides. Tantôt l'attention est piquée par un trait d'esprit comme celui-ci : « L'île d'Ischia a réuni, pendant l'été de 1501, autant de princes détrônés que Candide en fera asseoir à sa table pendant le carnaval de Venise (I, 10). » Tantôt nous sommes charmés par une poétique description comme celle-ci : « Ludovic le More est étroitement gardé dans le donjon de Loches, et en relisant le seul livre qu'il eût pu emporter de sa Libreria de Pavie, — la *Divine Comédie*, — il songe sans doute qu'il n'en sortira plus pour revoir les étoiles que la nuit sème sur le lac de Garde et ces grottes de Sermione chantées par les poètes, et les beaux cygnes blancs qu'il aimait à voir s'ébattre dans les fossés du château de Porta Giovia (I, 11). » Après avoir indiqué une juste et piquante appréciation de Sismondi « qui a été longtemps en France l'historien classique de l'Italie (I, 12) », reproduisons un pittoresque passage sur un des deux héros du livre : « Prince d'ailleurs éloquent, au visage ennobli par sa pâleur calme, quoique déparé par les taches qui lui avaient valu son surnom; prince politique entre tous, profondément sceptique pour les choses humaines, autant que crédule aux rêveries des astrologues, d'une perfidie cynique et courtoise, plus diplomate que guerrier de caractère, le plus remarquable des fils du grand Francesco Sforza, le type le plus accompli du souverain civil qui eût paru en Italie depuis Laurent de Médicis, le plus dangereux pour l'influence française (I, 79) ». Reproduisons encore ces lignes chaleureuses sur l'autre héros du livre : « A son avènement, Louis XII se trouva tout naturellement enveloppé dans ce réseau d'en-

thousiasmes militaires, de désirs de vengeances personnelles, de haines antigibelines. Il ne put oublier ni faire oublier qu'il avait combattu pour soutenir les prétentions de son père, pour achever son œuvre, qu'il avait souffert dans Novare et à Verceil de cruelles souffrances morales et physiques pour l'honneur de sa maison et de sa cause, qu'il avait été vaincu et humilié dans son duel contre Ludovic Sforza. Louis d'Orléans n'aurait pas été un homme de la Renaissance s'il n'avait pas ressenti vivement les injures et les torts, s'il n'avait pas eu des passions profondes et violentes. Ce n'est pas seulement la politique traditionnelle de France, ni la politique dynastique de sa maison qui l'ont poussé à la guerre du Milanais : ç'a été aussi, sous l'impulsion inexorable d'une passion dominatrice, son cœur tout entier qui la rêvait depuis si longtemps et qui l'a voulue (I, 101) [1]. » Combien d'autres brillants morceaux il me serait facile de tirer des deux volumes et qui montreraient combien j'ai raison de dire que leur lecture plaît autant qu'elle éclaire! Je me contenterai d'emprunter à M. P. cet éloquent tableau de la situation de l'Italie à la veille de la guerre du Milanais : « A côté de lui [duché de Milan] s'étiolaient lentement, avec les courts arrêts que peut apporter à la décadence des États la sagesse des individus, le duché de Ferrare, la république de Bologne, le marquisat de Mantoue, réduits à des combats sans grandeur pour une vie sans gloire et sans espoir de floraison. Dans la plaine toscane, Pise, Lucques, Sienne, avaient subi le même écrasement progressif de la part de leur puissante voisine, la république de Florence ; mais, moins heureuse que Milan après Francesco Sforza, celle-ci n'avait pas su retenir sa puissance après Lorenzo di Medici [2] ; sauvée du gouffre mystique où avait failli l'entraîner le génie de Savonarole, tout son horizon se limitait maintenant aux moissons fumantes dans la campagne de Pise, et à ces collines détestées

Per che Pisani veder Lucca non ponno.

La papauté aussi avait quitté les longs espoirs et les vastes ambitions. »

Pour nous donner un ouvrage qui manquait à la fois à la France et à l'Italie, et qui est d'un intérêt européen, M. Pélissier n'a pas reculé devant un labeur prodigieux et qui a absorbé les plus belles années de sa jeunesse : tout le reste de sa vie en sera honoré. Le travailleur ne doit jamais s'effrayer des sacrifices qu'il s'impose. Les belles gerbes font oublier les pénibles défrichements.

T. de L.

---

1. Remarquons l'énergique et saisissante image employée dans un autre passage sur Louis XII (I, p. 380) : « Louis XII avait par sa diplomatie replanté l'influence française en terre italienne : pour l'y faire croître, il fallait l'engrais des batailles. »

2. La forme purement italienne donnée ici à ce nom me fournit l'occasion d'adresser à M. P. un tout petit reproche, le seul qu'il puisse mériter : pourquoi ne pas mettre de l'uniformité dans le système et écrire tantôt à l'italienne et tantôt à la française? Et, pour ne pas aller bien loin chercher un exemple de variété, pourquoi en la même phrase dire *Lorenzo di Medici* et *Savonarole*?

480. — **Le chevalier de Seure, ambassadeur de France en Portugal au XVI[e] siècle,** par Edmond FALGAIROLLE, procureur de la République à Aubusson, membre de l'Académie de Nîmes. Paris, Emile Lechevalier, 1896, gr. in-8 de 39 p. Extrait des *Mémoires de l'Académie de Nîmes* de l'année 1895.

La brochure de M. Falgairolle contient une courte biographie du chevalier de Seure, non de *Seurre*, ainsi que semblent, dit-il (p 3, note 1), « le faire supposer les historiens », et la correspondance diplomatique de ce personnage datée de Lisbonne (1559). Michel de Seure naquit à Lumigny-en Brie (aujourd'hui commune de l'arrondissement de Coulommiers) vers 1523. Son père, Anthoine de Seure, était seigneur du Bois (actuellement hameau de la commune de Lumigny). Le 2 janvier 1529, il fut présenté au grand prieuré de France pour être reçu chevalier de l'ordre de Malte, ce qui arriva le 11 janvier suivant. En 1552, il obtint une mission en Portugal, puis en Corse (1559), et, en cette dernière année, il fut envoyé à Londres, où son séjour ne fut pas de longue durée [1]. M. F. nous apprend encore que le chevalier de Seure fut gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi, chambellan du roi et conseiller en son conseil privé, qu'il brigua les fonctions de grand prieur de France, comme on le voit dans une lettre de Catherine de Médicis au cardinal de la Bourdaizière, de décembre 1564, publiée par feu M. H. de la Ferrière, que sa candidature échoua, malgré l'appui de la reine-mère, qu'il fut chargé, en 1566, d'une mission secrète auprès du pape, qu'il devint grand prieur de Champagne, et, sans indiquer la date de son décès [2], il rappelle, d'après les *registres-journaux* de Pierre de l'Estoile, que, le 6 mars 1584, « le Roy étant au Conseil en son château du Louvre, entra en grande colère contre le chevalier de Seure, jusques à lui donner des coups de poing et de pied », scène odieuse que l'on peut rapprocher de celle où l'on vit Napoléon I[er] s'oublier jusqu'à donner des coups de pied dans le ventre du sénateur Volney.

---

1. M. F. dit (p. 4, note 3) que François de Noailles « fut d'abord évêque, *puis* diplomate très distingué ». Fr. de Noailles fut nommé évêque de Dax (décembre 1555) après s'être montré déjà en plusieurs missions à Londres « diplomate très distingué ». Ancien biographe de ce grand personnage, je puis déclarer qu'il ne fut pas « successivement ambassadeur à Venise, à Londres, à Rome et à Constantinople », mais que les étapes de sa carrière diplomatique doivent être ainsi indiquées : Londres, Venise, Constantinople, l'ambassade à Rome devant être remplacée par de simples missions, l'une antérieure, l'autre postérieure à l'ambassade à Venise. Ancien biographe aussi de Jean de Monluc, je dois relever la singulière indication donnée au sujet de « Sieur de Valence » en la note 1 de la page 5 : « *Valence* (François de), évêque ». Le célèbre évêque de Valence n'a jamais porté le prénom de *François*.

2. Le chevalier de Seure a joué de malheur dans les recueils biographiques. Tantôt on n'a presque rien dit de lui, tout en estropiant son nom, tantôt on n'en a rien dit du tout, comme, par exemple, dans le *Dictionnaire historique de la France*. Si M. F. revient jamais à ce personnage, il trouverait dans les titres généalogiques de la Bibliothèque nationale et dans les autres manuscrits de cet établissement des renseignements et documents qui lui permettraient de rendre beaucoup plus complètes les deux parties de sa brochure.

La correspondance diplomatique du chevalier de Seure publiée par M. F. ne comprend que cinq lettres complètement inédites dont les originaux se trouvent à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. Ces lettres sont adressées, la première, au roi de France (30 janvier 1559), la seconde (du même jour), au cardinal de Lorraine, la troisième (non signée ni datée) à Henri II, la quatrième (12 février 1559) au même roi, la dernière (18 avril 1559) « à Monseigneur de Montmorency, pair et connétable de France ». Ces lettres contiennent divers renseignements intéressants sur l'Espagne, particulièrement en ce qui regarde, comme s'exprime M. Falgairolle (p. 12) « les menus détails des voyages nombreux qui s'opéraient entre les contrées de l'Amérique et les villes de la Péninsule ». On remarquera, dans la lettre au roi Henri II, du 30 janvier 1559, un plan de campagne qui devait aboutir à la ruine des conquêtes espagnoles et portugaises au profit de la France, le chevalier de Seure déclarant (p. 21) avec une confiance extrême : « Je ne faiz nulle doubte que cela ne nous reuscit. »

T. de L.

---

481. — **François de la Noue. Nouveaux documents sur sa captivité et sur sa délivrance** (1583-1585), par H. Hauser. Paris, 1896, gr. in-8° de 25 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*).

M. Hauser, qui nous a donné, en 1892, une si bonne étude sur *Fr. de la Noue*, à laquelle complète justice fut alors rendue ici, avait établi que ce vaillant capitaine exécuta loyalement la teneur des *Points et Articles* par lui signés, le 28 juin 1585, avant de quitter la tour du château de Limbourg où il avait subi, pendant cinq ans, la plus horrible des captivités. Aujourd'hui, il croit pouvoir aller plus loin dans la démonstration de cette vérité. « La Noue, dit-il (p. 3), était si fermement décidé à tenir tous ses engagements envers l'Espagne, qu'il n'a pas voulu insérer dans le contrat une seule clause qu'il ne fût en mesure de respecter. Les Espagnols voulaient lui imposer telles conditions qui pouvaient, le cas échéant, l'empêcher de remplir son devoir de bon Français; la Noue n'a pas voulu les accepter. Nous avons les preuves que, s'il eût voulu se soumettre à cette exigence, il eût été mis en liberté dès le mois de mars 1584; c'est uniquement pour ne pas mentir à sa conscience qu'il resta en prison une longue année de plus. »

Ces preuves, M. H. les met en entier sous nos yeux. Elles proviennent de deux fonds distincts. D'une part, M. Rahlenbeck a communiqué neuf documents extraits des Archives générales de Belgique, dont sept viennent d'être publiés par M. Piot, dans le tome XI de la *Correspondance de Granvelle*. D'autre part, à ces documents de 1584 et du commencement de 1585, il a eu la bonne fortune de pouvoir en ajouter

trois autres tirés des Archives départementales de Lot-et-Garonne [1] et relatifs aux dernières négociations qui précédèrent la délivrance de la Noue. On peut donc maintenant, dit M. H. (p. 3), « reconstituer, dans son ensemble, la genèse des *Points et Articles*, voir à la suite de quelles discussions la Noue a pu être amené à laisser insérer dans l'acte final telle clause qui, au premier abord, nous étonne, voir aussi pourquoi il s'est refusé, avec une rare obstination, à mettre sa signature au bas de telle ou telle autre [2] ».

Voici la liste des documents qui ont permis à M. H. de montrer d'une façon définitive que son héros, surnommé le *Bayard calviniste*, fut lui aussi sans reproche, comme il fut toujours sans peur : *Propositions que le prince de Parme a envoyées au Sire de la Noue* (Tournay, 18 mars 1584); *Response pour le S^r de la Noue ausdictes propositions ; Lettre du roi Henri III au prince de Parme* (Saint-Maur les Fossez, le 1^er mai 1584) [3] ; *Lettre de Catherine de Médicis à Alexandre, duc de Parme* (Saint-Maur, 22 mai 1584); *Lettre de Diane de France, duchesse d'Angoulême, à Alexandre Farnèse, duc de Parme* (Bois de Vincennes, 24 mai 1584) [4] ; *Lettre de Marie de Juré au duc de Parme* Paris, 30 mai 1584); *Lettre du comte Emmanuel Philippe de Lalaing, au duc de Parme* (Valenciennes, 6 juin 1584) ; [5] *Lettre du prince de*

---

1. C'est par un bien singulier hasard que l'on trouve à Agen de précieux papiers provenant des Archives des Pays-Bas La liasse utilisée par M. H. comprend : 1° une copie de propositions faites par La Noue, le 11 avril 1585; 2° une minute et deux copies d'un projet de convention dressé par Richardot ; 3° une minute autographe de la Noue, contenant un contre-projet définitif.

2. M. H. n'oublie pas de signaler le dévouement avec lequel la seconde femme de la Noue, Marie de Juré, travailla à la délivrance du prisonnier. Si M. H. a vanté ce dévouement (p. 4), le cardinal de Granvelle a vanté la finesse de la négociatrice (*Correspondance* éditée par Piot, et citée à la page 4 de la brochure que nous analysons).

3. M. H. dit avec mépris (p. 8) : « On ne peut lire cette lettre sans être frappé de l'indigne platitude de Henri III. » Il rappelle qu'au lendemain de la bataille d'Ingelminster (du 10 mai 1580), le roi avait avoué à l'ambassadeur d'Espagne qu'il ne s'intéressait à la Noue que pour la forme, mais que Philippe II ferait bien de ne le relâcher qu'à bon escient.

4. Parmi les personnes royales, selon la remarque de M. H. (p. 9), « une seule paraît avoir témoigné à la Noue autre chose qu'une sympathie de commande, c'est Diane de France, fille légitimée de Henri II. Elle avait déjà intercédé en sa faveur, elle ne craint pas de revenir à la charge et elle rappelle assez noblement que le prisonnier a été page de son père. »

5. On retrouve dans cette lettre un détail caractéristique, déjà signalé par Amiraut, à savoir que les amis de la Noue correspondaient avec le prisonnier au moyen de livres sur les marges desquels ils écrivaient de loin en loin des fragments de phrase. A propos de l'auteur de la *Vie de François, Seigneur de la Noue*, je ne puis m'empêcher de douter de l'exactitude du récit où il nous montre (p. 281) Philippe II faisant insinuer au prisonnier qu'on le relâcherait s'il se laissait crever les yeux. Philippe II n'était certes pas un aimable homme, mais comment croire qu'il eût adressé à la Noue une telle proposition? C'eut été mélanger la plus infâme cruauté

Parme au roi de France (Tournay, sans date, mais probablement, comme l'indique M. Hauser, du 19 juin 1584) ; *Lettre d'Alexandre de Parme à la reine de France* — c'est-à-dire à la régente — (19 juin 1584); *Lettre de Marie de Juré à Messieurs Jean Taffin et Gilles Massis, ministre de l'église françoyse d'Anvers en Anvers* (Paris, février 1585); *Response du S^r de la Noue aux propositions à luy faictes par Mons^r de Rymersch de la part de son Altesse* (Château de Limbourg, 15 avril 1585); *Le S^r de la Noue pour parvenir à sa délivrance a convenu, consenty et accordé les poinctz et articles quy s'ensuyvent* (sans date); *Le S^r de la Noue, pour parvenir à sa délivrance suivant le pied des précédens articles, promet d'effectuer les choses qui s'ensuivent.*

M. Hauser résume trop bien (p. 25) sa remarquable étude pour que je ne tienne pas à reproduire sa conclusion : « Du 18 mars 1584 au 28 juin 1585, nous avons vu ces deux illustres adversaires, la Noue et Farnèse, se livrer une lutte dont l'enjeu était plus précieux encore que la possession des Flandres. Ce que défendait le malheureux prisonnier, perclus de douleurs, dans cette horrible tour *où il avait une même habitation avec les crapauds*, c'était la dignité de la conscience humaine. Il eût été libre après quatre ans de captivité, s'il avait consenti à jurer qu'il ne ferait jamais, nulle part, la guerre au roi d'Espagne. Il n'avait pas voulu acheter sa délivrance au prix d'une lâcheté, signer un engagement qu'il ne pouvait, qu'il ne devait pas tenir. Dans cette lutte, c'est le duc de Parme et Philippe II qui furent, en fin de compte, obligés de reculer. Le *Bras de Fer* n'avait pas vainement prolongé de plus d'une année des souffrances déjà longues ; il pouvait sortir de Limbourg la tête haute, car le contrat qu'il venait de signer lui permettait de rester ce qu'il avait été toute sa vie, un homme d'honneur et de haute probité. »

T. de L.

---

482. — **Mémoires de Saint-Simon.** Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de Boislisle, membre de l'Institut, et suivie d'un lexique des mots et locutions remarquables. Tome XII, Paris, librairie Hachette, 1896, gr. in-8° de 681 p.

La publication des *Mémoires de Saint-Simon* se poursuit avec une admirable régularité. Chaque année nous apporte un tome nouveau. Chaque année aussi, nous avons la joie de constater que le vaillant et

---

avec la plus ridicule absurdité. Je m'étonne que M. Hauser, dont l'esprit est judicieux, se soit porté garant, en cette affaire (p. 1), de la véracité d'Amyraut. Ce biographe, comme tant d'autres biographes, n'aura pas résisté à la tentation de pousser le tableau au noir pour le rendre plus saisissant. Son coreligionnaire d'Aubigné ne lui avait-il pas donné l'exemple du sacrifice de l'exactitude à l'effet ?

savant éditeur reste digne des unanimes éloges qui lui ont été donnés dès le commencement de sa magnifique entreprise. Puisse-t-il vivre assez longtemps, en gardant toutes ses forces, pour avoir le droit de répéter avec la plus légitime fierté le cri de triomphe devenu banal, mais qui n'aurait guère été aussi justement appliqué à une grande et belle œuvre : *exegi monumentum!*

Le tome XII, qui dépasse en grosseur la plupart de ses aînés [1], est consacré à l'année 1704, qui « commença par un acte de bonté du roi (le rappel de la duchesse de Nemours), et à une moitié de l'année 1705 où mourut (9 mai) le conseiller d'État Breteuil, « qui avait été intendant des finances, et dont le fils est aujourd'hui secrétaire d'État de la guerre pour la seconde fois ». Les principaux événements racontés par l'inimitable chroniqueur (il n'y aura jamais qu'un Saint-Simon, comme il n'y aura jamais qu'un La Fontaine) sont le mariage de Nangis et de Mlle de la Hoguette, le mariage du vidame d'Amiens et de Mlle de Lavardin, la cession du duché de Noailles au comte d'Ayen par son père qui fut, à partir de cette époque, connu sous le nom de maréchal de Noailles, la mort de Sainte-Mesme, un des plus remarquables savants de l'Europe, « grand géomètre, profond en algèbre et dans toutes les parties des mathématiques, ami intime, et d'abord disciple du célèbre P. Malebranche », la mort du marquis de Termes, les affaires militaires en Italie, le mariage du fils aîné du maréchal de Tallard avec la fille unique de Verdun, « très riche héritière, et qui en avait aussi l'humeur et la figure », la mort du duc d'Aumont, celle du cardinal Noris, celle de Mme de Lionne, celle du conseiller d'État et ancien ambassadeur Harlay, le remplacement en Languedoc par Villars de Montrevel envoyé en Guyenne [2], la mort de Bossuet et du cardinal de Fürstenberg, la disgrâce de la princesse des Ursins, l'envoi en Espagne de Berwick et de Puységur, les exactions d'Orry, le rappel de l'abbé d'Estrées, l'ambassade du duc de Grammont en Espagne, la mort de l'abbé Boileau, le prédicateur de l'Académie française, « un gros homme, grossier, assez désagréable, fort homme de bien et d'honneur, qui ne se mêloit de rien », la mort de la duchesse de Verneuil et du « vieux Grancey » qui s'était « marié pour la quatrième fois depuis six semaines », l'élection à l'Académie du comte de Troisville non approuvée par le Roi, l'entrevue de Villars avec Cavalier, « un des chefs des Fanatiques »,

---

1. Le tome précédent n'avait que 618 pages; le tome X n'en avait que 652. Les plus épais de toute la collection sont le tome VII, qui contient 685 pages et le tome VIII, qui n'a pas moins de 714 pages. Je connais intimement quelqu'un qui voudrait bien que tous les volumes suivants, jusques et y compris le XXXe, se composassent d'un millier de pages au minimum.

2. A ces plus ou moins notables faits divers se mêle (p. 47) la mention d'une toute petite aventure particulière, que l'auteur, dans le texte, appelle « fâcheux accident » et qu'il résume ainsi dans le sommaire marginal : « On me fait une opération pour une saignée ».

que notre auteur appelle dédaigneusement *aventurier*, les manèges de MM. de Vendôme (on devine que le mot *manèges* est de Saint-Simon), l'audience donnée par Louis XIV à Phélypeaux (retour de Turin), les opérations des armées de Flandres et du Rhin, les aventures de l'abbé de la Bourlie et de son frère, la mort de Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, la naissance du fils aîné du duc de Bourgogne, la bataille d'Hochstedt, la mort du comte de Verue, « tué à cette funeste bataille » qui « dégrilla sa femme, qu'il tenoit dans un couvent à Paris depuis qu'elle y étoit revenue d'entre les bras de M. Savoie », l'entreprise manquée sur Cadix, la bataille navale gagnée près de Malaga par le comte de Toulouse, le mariage du duc de Mantoue avec Mlle d'Elbeuf, « qu'il traite après fort mal », la mort du marquis de Tracy, la conversion et la mort de la comtesse d'Auvergne, la mort du prince d'Espinoy, l'assassinat de Vervins, la mort de J.-B. Armand de Rohan, qui « se faisoit appeler le prince de Montauban », la mort du fils unique « du comte de Grignan et de cette Mme de Grignan, si « adorée dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, sa mère, dont cette éternelle répétition est tout le défaut », la mort du maréchal de Duras, frère aîné du beau-père de Saint-Simon, le siège de Verue par le duc de Vendôme, l'ambassade de l'abbé de Pomponne à Venise, la mort de Caylus, laquelle « fit plaisir à tous les siens », le mariage du marquis de Charost et de Mlle Brulart, depuis duchesse de Luynes, la mort du duc de Gesvres, du président Payen, de la duchesse d'Aiguillon, le noble refus de l'ordre du Saint-Esprit par le maréchal de Catinat, la nomination de duc du maréchal de Villars, « le plus complètement et constamment heureux de tous les millons d'hommes nés sous le long règne de XIV », la réception des nouveaux membres de l'ordre du Saint-Esprit, la mort de Lautrec en Italie, le mariage de Rupelmonde avec Mlle d'Alègre, le mariage du chevalier de Grignan avec Mlle d'Oraison, la mort de Mme du Plessis-Bellière, du duc de Choiseul, de Beuvron, l'ami de Mme Scarron, du petit duc de Bretagne, la longue Goutte du Roi, etc.

La première partie de l'Appendice (p. 467-515) renferme les *Additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau* (les plus importantes concernent la Dauphine venue de Bavière, le marquis de Termes, le ministre Lionne, sa femme et ses enfants, la princesse des Ursins et l'abbé d'Estrées [qu'elle avait ensorcelé], la seconde duchesse de Gramont, le comte de Tréville, Silly et son histoire, le mariage du duc de Mantoue, la comtesse de Grignan, les maréchaux de Boufflers et de Tallard, Puysieulx fait chevalier de l'ordre, Pontchartrain et le comte de Toulouse, le duché d'Aiguillon, M. et Mme de Rupelmonde, etc.). La seconde partie de l'Appendice (p. 517-590) contient les dix-huit morceaux suivants où domine l'inédit : I. *Mémoire pour le duc de Vendôme* (rédigé par le duc du Maine et présenté au roi en mars 1704) ; II. *Exclusion des ducs et pairs de la cérémonie de l'adoration de la croix*

(fragment de Saint-Simon); III. *Fragment de la correspondance du marquis de Louville* (9 lettres communiquées par Mgr d'Hulst et qui émanent presque toutes de l'abbé d'Estrées); IV. *L'armée française en Espagne* (Lettres de Louville et de la princesse des Ursins à M. de Torcy); V. *Chamillart et les affaires d'Espagne*; VI. *Interception de la lettre de l'abbé d'Estrées* (Lettres de Louville, de Jean de Préchac); VII. *Contrat de mariage de la bâtarde du Roi* (Louise de la Maison-Blanche, fille de Louis XIV et la Des Œillets, dont le père s'appelait de Vins, sieur des Œillets); VIII. *Les deux Tréville* (fragment de Saint-Simon); IX. *Le marquis de Vérac* (fragment du même); X. *Le maréchal Fabert* (fragment du même); XI. *Entrevue de Tessé avec la princesse des Ursins* (cinq lettres du maréchal de Tessé et une de Torcy); *Les Bautru-Nogent* (fragment de Saint-Simon); XIII. *Contrat de mariage de la comtesse de Caylus*; XIV. *Promotion de l'abbé d'Estrées et de M. de Puysieulx* (fragment de Saint Simon); XV. *Mémoire sur les prétentions de l'héritier de la duchesse d'Aiguillon* (fragment du même); XVI. *Promotion des maréchaux de France à l'ordre* (fragments du même); XVII. *Origine du maréchal de Villars* (d'après les mémoires fournis, en 1706, par d'Hozier au Roi et à Mme de Maintenon; XVIII. *Lettre de M. Bouchu à M. Desmaretz* (écrite de Tournus, le 19 octobre 590).

Signalons encore les *Additions et corrections* (p. 591-628) relatives au duc d'Aumont, à Paule Payen, aux Lionne, au duc de Gramont — avec une lettre de lui à Louis XIV — au suicide de la Vauguyon — avec lettre de Tréville à Ninon de Lanclos sur ce tragique événement — aux marais de Blaye et à Claude de Saint-Simon, à l'ambassadeur Châteauneuf, à l'aventurier Saint-Mayol, à une violente querelle entre la princesse de Montauban et Mme de Grancey, au marquis de Richelieu, à la régale, à la mort du petit duc de Bretagne, fils du duc de Bourgogne — avec lettre de la reine d'Espagne à Mme de Maintenon — à Mme des Ursins — avec lettre de cette maîtresse-femme à Louis XIV — suivie d'une autre lettre à propos de l'héritage de la duchesse d'Aiguillon adressée par Saint-Simon, le 6 janvier 1705, au prince de Monaco.

Je me contenterai d'indiquer les amples et excellentes *Tables* (*Table des sommaires qui sont en marge du manuscrit autographe, Table alphabétique des noms propres et des mots ou locutions annotés dans les mémoires, Table de l'appendice*, et je reviens en arrière pour appeler l'attention du lecteur sur quelques-unes des notes dont M. de Boislisle a enrichi le tome XII. Les plus remarquables sont celles qui concernent la vicomté de Turenne (p. 4), le marquis de l'Hospital (p. 15), Nicolas de Malebranche (p. 16) [1], le marquis d'Antin (p. 19), le marquis

1. Voici cette note qui contient tout, même l'iconographie du personnage, et que je voudrais voir prendre pour modèle par quiconque est jaloux de passer pour un bon annotateur : « Nicolas de Malebranche, né à Paris le 5 août 1638, le même jour que

de Termes (p. 19-21), le cardinal Noris (p. 38-39), l'abus de la saignée sous Louis XIV, piquante petite monographie (p. 49-50), Bossuet (p. 53), le cardinal de Fürstenberg (p. 53), l'amirante de Castille (p. 55), les Daillon du Lude (pp. 70-71), l'abbaye des Châtelliers (p. 72) [1], les Gramont (p. 80-85 et encore 87-88), l'abbé Boileau (p. 107), le jeu de Paume (p. 110), le comte de Grancey (p. 111), le comte de Troisvilles (p. 112-116), Jean Cavalier et Pierre Laporte, dit Rolland (p. 117-120), l'abbé de la Bourlie (p. 147-148), le marquis de Couhé-Vérac (p 152), la petite vérole (p. 257), Claude Roger de Cominges (p. 269), les Grignan (p. 287-290) [2], la duchesse d'Aiguillon (p. 345-346), Catinat (p. 360-362), l'académicien Étienne Pavillon (p. 412), Jean de Préchac p. 544-545) ce magistrat béarnais, « écrivain très fécond », à propos de diverses impressions hollandaises des romans duquel M. de Boislisle aurait pu citer *les Elzevier* d'Alphonse Willems, ouvrage classique, comme sera classique l'édition actuelle des *Mémoires de Saint-Simon*.

T. de L.

Louis XIV [le *Dictionnaire* de Lud. Lalanne dit le 6 août], mourut le 13 octobre 1715, un mois et treize jours après ce roi. C'était le fils d'un financier anobli. Il entra à l'Oratoire en 1660, quitta l'histoire pour suivre les théories de Descartes, toutefois avec de profondes modifications dans le sens religieux et optimiste, et est considéré comme un de nos meilleurs écrivains, en même temps que savant géomètre et physicien. Il entra en 1699 à l'Académie des sciences. Saint-Simon nous dira plus tard que ce Platon chrétien avait coopéré à son éducation. Outre son éloge par Fontenelle, sa vie écrite par le P. Cloyseault (Arch. nat., M 220, n° 1, p. 63-85), et une autre par le P. André (celle-ci a été publiée de nos jours par l'abbé Ingold), nous avons une étude, d'après des correspondances inédites, publiée en 1862. Son portrait, peint par Santerre, a été gravé par Edelinck; l'original est au collège oratorien de Juilly. » A cette note, où tant d'indications sont condensées, pourrait-on tout au plus ajouter la mention d'un bref éloge funèbre de Malebranche dans la *Gazette* du 19 octobre 1715.

1. Les notes géographiques de M. de B. n'ont pas moins de valeur que ses notes biographiques. En quelques mots il nous apprend tout ce qu'il faut savoir sur « cette abbaye de l'ordre de Cîteaux, située auprès de Parthenay, dans le pays de Gâtines, et qualifiée royale depuis 1468 », qui « valait plus de vingt-cinq mille livres et était sous le vocable de Notre-Dame » et dont « le cartulaire a été publié par la Société de statistique des Deux-Sèvres, de 1867 à 1872 ».

2. Au sujet du si pittoresque récit où nous voyons l'altière Mme de Grignan présentant à ses amis sa belle-fille, dont le père était un riche fermier général, « avec ses minauderies, en radoucissant ses petits yeux » et disant « qu'il fallait bien de temps en temps du fumier sur les meilleures terres », M. de B. rappelle que l'on a fait observer, avec raison, que Saint-Simon est seul à rapporter ce mot qui aurait été dit en d'autres occasions et dont l'authenticité est infiniment peu probable. M. de B., qui est aussi juste dans ses appréciations qu'exact dans ses informations, se demande si le jugement de Saint-Simon sur Mme de Grignan n'est pas d'une sévérité outrée. J'estime, comme lui, que le chroniqueur a été bien dur pour « la plus jolie fille de France ».

483. — Eugène RITTER, doyen de la Faculté des Lettres de Genève. **La Famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau**. Paris, librairie Hachette, 1896, in-16, de VII-305 pages.

M Ritter donne à son volume une très heureuse épigraphe, empruntée à Sainte Beuve, ce maître-critique qui a tout dit. La voici : « Il est très utile de commencer par le commencement, et quand on en a le moyen, de prendre l'écrivain supérieur dans son pays natal, dans sa race. » L'excellent biographe a si bien voulu *commencer par le commencement* que la moitié de son volume est consacrée aux aïeux de son héros. Avant de s'occuper de ce personnage, il étudie en sept chapitres successifs *Didier Rousseau, quartaïeul de Jean-Jacques* [1], *Les réfugiés français, ancêtres de Jean-Jacques, la famille Rousseau, la famille Bernard, Suzanne Bernard, Isaac Rousseau, sa jeunesse et son mariage, Isaac Rousseau, son séjour en Orient et son retour.* Disons tout de suite qu'il n'est pas moins bien informé en ce qui regarde la famille de Jean-Jacques qu'en ce qui regarde Jean-Jacques lui-même et qu'on peut donner autant d'éloges à la partie de l'ouvrage que j'appellerai *Avant la vie de Rousseau* qu'à la partie de l'ouvrage que j'appellerai *Pendant la vie de Rousseau.*

M. R. raconte (*préface*) que sa vocation de biographe de l'auteur d'*Emile* se manifesta de très bonne heure : « Il y a plus de trente ans, dit-il (p. v), que le hasard de mes lectures me fit découvrir, dans les registres du consistoire de Genève, une anecdote inédite sur la famille de Jean-Jacques Rousseau. Cette première trouvaille m'intéressa vivement ; et, dès lors, je n'ai jamais perdu de vue ce sujet d'études. D'année en année, j'ai mis à mes recherches plus de soin et de persévérance ; quelques chances heureuses m'ont encouragé de temps à autre. » Il ajoute (p. VI) qu'il a dispersé le compte rendu de ses travaux dans les mémoires d'une demi-douzaine de sociétés savantes et dans beaucoup de journaux, d'annuaires et de revues ; qu'une bonne moitié est encore en manuscrit dans ses tiroirs ; que la moisson est mûre aujourd'hui, et que le moment est venu de donner au public ce qu'il a recueilli [2]. Voilà une bonne nouvelle que je suis tout heureux d'annoncer à mes lecteurs. Quand on est, comme M. Ritter, complètement maître d'un sujet, et surtout quand ce sujet est très intéressant, on serait impardonnable de ne pas faire jouir de son trésor les curieux de tout pays.

Un des chapitres qui méritent le plus l'attention, c'est le premier cha-

1. Ce chapitre, qui avait été inséré dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, et dont il avait été fait un tirage à part, a déjà été examiné ici assez longuement (2e semestre de 1893, p. 281), ce qui me dispense d'y revenir. Une autre portion plus considérable de l'ouvrage, relative à J.-J. Rousseau lui-même, a récemment été publiée dans la *Revue des Deux-Mondes*.

2. M. Ritter, précisant sa promesse, dit (p. VII) que ses nouveaux travaux figureront *bientôt* dans les *Bulletins* de l'Institut genevois et de la Société de l'histoire du protestantisme français.

pitre où sont mentionnées, avec de judicieuses observations, *les nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau*. M. R. passe en revue les publications partielles ou générales de M. Felix Bovet, bibliothécaire de Neuchâtel (1850, 1851, 1861), de M. Streckeisen (1861, 1885), de M. le professeur Gaullieur, de M. de Bougy, de M. Albert Jansen (1865), de M. Gaston Maugras, de M. Fritz Berthoud, de M. Albert de Montet (1891), de M. Mugnier (1891), de M. Louis Dufour-Vernes, archiviste de Genève (1878, 1890)[1], de feu Joseph Richard, de M. Gaberel (fort maltraité et très justement). Après avoir parlé de ces devanciers d'une façon très intéressante, M. R. nous dit un mot de ses propres travaux. Il nous apprend que ses recherches se sont étendues à toutes les périodes de la vie de Jean-Jacques, que c'est sur la famille et la jeunesse de ce dernier qu'il a recueilli le plus de renseignements nouveaux, tous puisés à des sources authentiques : les registres du Conseil et du Consistoire de Genève, les minutes des notaires, les divers documents déposés dans les archives de Genève, riche collection où chaque famille genevoise peut puiser à pleines mains pour reconstituer son passé. Il déclare qu'au sujet des aïeux de Rousseau, il a cru devoir tout dévoiler, le mal comme le bien, et qu'il n'a pas craint, ce dont il faut le féliciter, d'avoir laissé « çà et là, au milieu de l'eau pure, quelque filet un peu trouble et limoneux ». L'historien qui cache le moindre brin de vérité manque au plus impérieux des devoirs et nulle considération ne peut excuser le moindre escamotage, la moindre trahison. C'est surtout en ce cas qu'il faut se souvenir du précepte : ne mettez pas la lumière sous le boisseau.

Le travail du très consciencieux et très zélé chercheur est complet, minutieusement complet, en ce qui regarde les origines de Rousseau. « Pour débrouiller l'écheveau de son caractère », comme s'exprime M. R. (p. vi), les lecteurs tireront grand parti « de ce qu'on a découvert sur sa parenté et ses ancêtres français réfugiés à Genève, de l'histoire de sa

---

1. M. R. mentionne aussi les recherches sur Rousseau faites à Bâle, à Neuchâtel, à Turin, par le frère de cet archiviste, M. Théophile Dufour, directeur de la bibliothèque de Genève, cet érudit formé à l'École des Chartes et qui a, notamment, amassé un dossier de lettres inédites de Jean-Jacques, lequel se placerait au premier rang du groupe des plus féconds *rousseauphiles* et *rousseaugraphes* (je demande pardon de m'exprimer ainsi, c'est pour abréger ma phrase), « s'il voulait mettre au jour tout ce qu'il enfouit dans ses portefeuilles ». M. R. n'a pu citer de ce trop discret travailleur qu'une brochure de 1878 (sur le séjour à Annecy de Jean-Jacques et de Mme de Warrens); il reparle (p. 205), avec un peu d'humeur, semble-t-il, de ce *portefeuille* mystérieux où dorment depuis quinze ans (six ans de plus que dans le conseil donné par le poète Horace!) des documents sur le séjour de Rousseau à Turin. — Constatons que notre auteur n'a pas oublié de noter (p. 4) que M. Ravenel, qui voulait publier une édition de Rousseau, vint faire, en 1834, le dépouillement des papiers légués par Du Peyrou à la bibliothèque de Neuchâtel, mais qu'il n'a pas utilisé les notes qu'il avait recueillies. Regrettons-le, car M. Ravenel était un excellent travailleur, mais regrettons aussi qu'il n'ait pas davantage utilisé ses notes si nombreuses sur la *Muse historique* de Loret et sur les *Lettres* de Guy Patin.

famille pendant deux cents ans et de quelques anecdotes, jusqu'à ce jour inconnues, sur son père et sa mère [1]. »

Quelque curieuse que soit cette première partie du volume, j'avoue que j'aime beaucoup mieux la seconde partie où le sympathique biographe suit «Jean-Jacques lui-même au cours de sa vie errante [2] et de sa jeunesse aventureuse » et s'arrête, notamment « à ces saisons heureuses qu'il a passées aux Charmettes [3] ». Tout ce que M. R. nous raconte sur l'enfance de Jean-Jacques, sur ses années d'étude et d'apprentissage, sur ses années de voyage, sur sa liaison avec Mme de Warens, est du plus vif intérêt[4]. Les pages sur Mme de Warens sont particulièrement attrayantes. On peut dire que le narrateur a été admirablement inspiré par cette femme exquise dont nous avons tous été quelque peu amoureux dans notre jeunesse. Je tiens à reproduire, comme *pièce justificative* de mon assertion, le touchant éloge qu'à la fin du volume (p. 304) M. Ritter donne à son héroïne : « C'était elle pourtant qui, jeune et brillante, lui était apparue un jour inoubliable : belle et noble comme Julie d'Étange, elle avait accueilli le pauvre garçon, si gauche à ses premiers pas dans le monde. Et, depuis lors, à maintes reprises, quand il était revenu de Turin, de Lyon, de Besançon, battu de l'oiseau, sans ressource et sans appui, chaque fois c'était chez elle qu'il avait trouvé, comme le pigeon

---

1. Signalons ce frappant rapprochement (p. 49) : « L'auteur du *Contrat social*, qui a dressé le plan d'une société sans racines, était l'arrière petit-fils d'*hommes déracinés*. » Voir (*passim*) bien d'autres preuves de l'influence de l'atavisme.

2. L'auteur (p. 211) risque cette métaphore : « Comme une bille qui, dans une série de carambolages, parcourt en tous sens le billard, nous voyons Rousseau tenter la fortune en différentes villes de Suisse et de France. » Voici une autre figure de rhétorique (p. 216) : « Il se laisse donc aller, comme une eau qui s'écoule où l'entraîne la déclivité du terrain, à ce penchant nouveau que tout favorisait. »

3. Voici un joli passage avec une bien spirituelle rectification (p. 233) : « La foule qui va en pèlerinage aux Charmettes croit faire une promenade sur les collines de Cythère. En réalité, dans ce beau séjour, Rousseau a raffermi sa santé ébranlée; son intelligence s'y est épanouie en liberté; son amour, qui datait déjà de dix ans, y a éteint ses derniers rayons. C'est dans les villes d'Annecy et de Chambéry que Jean-Jacques a aimé Mme de Warens ; les Charmettes n'ont vu que les dernières pages du roman; mais ce cadre était si riant et si beau que le roman qui s'était noué et qui avait été vécu ailleurs, s'y est transporté tout entier; et c'est là que nous allons en chercher le souvenir. Ainsi les choses du passé s'arrangent au gré d'une fantaisie heureusement inspirée ; l'imagination du public a été d'accord avec celle de Rousseau lui-même; il se crée toujours des légendes, même pour ceux qui ne sont pas des saints. » Autre petite rectification (p. 6) : « Notons un détail en passant. On s'est beaucoup offusqué du nom de *maman*, que Rousseau donnait à Mme de Warrens. J'ose dire qu'on n'a pas compris un sens ancien de ce mot, sens indépendant de toute idée de maternité. On appelait *maman* la maîtresse de maison, quand on était familier avec elle. Voltaire appelait *maman* sa nièce, Mme Denis, qui tenait son ménage à Ferney. »

4. Voici un exemple de la précision des renseignements fournis par le nouveau biographe (p. 191) : « Dans la matinée du dimanche des Rameaux, 21 mars 1728, il se présenta à Mme de Warens, et son cœur et son sort furent fixés pour douze ans. »

de la fable, bon souper et bon gîte. Elle n'avait pas été seulement l'amie des mauvais jours : quand se préparait l'avenir du jeune musicien, du jeune étudiant en philosophie, c'était elle qui lui avait aplani le chemin ; c'étaient ses entretiens, c'étaient ses confidences qui lui avaient fait connaître le monde et les hommes ; c'est en lisant dans ses yeux qu'il avait appris à suivre les replis du cœur féminin. Toutes les sages maximes qu'elle-même n'avait pas su observer dans sa conduite, toute l'expérience de la vie qu'elle avait si chèrement achetée, il les avait reçues d'elle, enveloppées du charme de sa causerie et de la grâce de son sourire. Quand il la quitta enfin, après douze ans d'intimité, il laissa en Savoie une dette infinie. C'est nous, postérité, qui la devons payer à la mémoire de Mme de Warens [1]. »

T. de L.

Lettre de M. Justice.

Dans le numéro du 19 octobre de la *Revue critique*, M. Couvreur apprécie de façon fort sévère mon étude sur le *Codex Schottanus* des extraits *de Legationibus*.

M. Couvreur me chicane d'abord à propos du titre d'*Anecdota Bruxellensia* qu n'appartient pas à mon travail, mais est celui de la collection où il a paru, et a été expliqué dans la préface de celle-ci [1].

Passons à un reproche plus grave. Mon censeur ne comprend pas que j'aie choisi pour en donner une collation « quelques écrivains byzantins » parmi lesquels il range Dexippe, et qu'il trouve peu intéressants. Mais pour les auteurs qu'il leur eût préférés, ou bien nous possédons une tradition beaucoup plus sûre que celle des *Excerpta*, ou bien on a déjà dépouillé avec soin des *gemelli* du Schottanus. Une collation de ce manuscrit, je m'en suis assuré, n'eût fourni aucun résultat nouveau [2].

M. Couvreur constate ensuite, d'après une note de mon travail, que celui-ci fait sur bien des points double emploi avec le Dion Cassius de M. Boissevain. Il oublie de dire que, toujours indépendant, il est « sur bien des points » plus complet et même plus exact [3].

---

1. Depuis que ces lignes ont été écrites, M. Joseph Texte a publié, dans un recueil périodique qui devient de plus en plus digne de l'estime et de la reconnaissance des travailleurs (*Revue d'histoire littéraire de la France* du 15 juillet 1896, p. 453-455), un excellent compte rendu du livre de M. Ritter, et il mêle à force éloges quelques observations parmi lesquelles je reproduirai celle-ci : « M. Ritter reproche quelque part aux érudits français, et notamment parisiens, de négliger Rousseau. Me permettra-t-il de lui rappeler le livre de M. Beaudoin (*La vie et les œuvres de J.-J. Rousseau*, 1891, 2 vol. in-8), qui est à l'heure actuelle la biographie la plus étendue de Rousseau et qu'il ne mentionne même pas dans la revue des travaux récents sur son auteur? »

1. La critique s'adresse au titre de la collection : il était facile de trouver un autre mot moins ambitieux. (P. Couvreur.)

2. J'ai dit et je répète que les questions de texte sont infiniment plus intéressantes quand il s'agit d'ouvrages classiques qu'à propos d'historiens byzantins qui n'ont point de valeur *littéraire*. A Dieu ne plaise que je médise des byzantinistes ! (P. C.).

3. J'ai *oublié* de faire cette seconde remarque, parce que M. Justice l'avait faite lui-même dans sa brochure, alors qu'il *oubliait* de faire la première. (P. C.)

Enfin, M. Couvreur me demande pourquoi je n'ai pas collationné plutôt l'*Ambrosianus* que le *Schottanus*. Simplement parce que c'est le manuscrit de Bruxelles que je voulais faire connaître. Ce manuscrit conservera toujours un intérêt comme ayant servi à l'édition princeps des extraits sur les ambassades, et fût-il une copie de l'*Ambrosianus* — ce qui est fort douteux — mes recherches auraient toujours eu ce résultat de permettre d'établir cette filiation [4].

Ce troisième fascicule des *Anecdota Bruxellensia* n'a jamais prétendu contenir des fragments nouveaux d'orateurs attiques ou de philosophes antéplatoniciens. Il ne s'est jamais présenté au public que comme une « modeste contribution » (p. 6) à l'histoire de la compilation *porphyrogénète* (ce nom inattendu est de mon critique), compilation à laquelle les byzantinistes ont le mauvais goût d'attacher une certaine importance.

Peut-être M. Couvreur eût-il pu montrer un peu plus d'indulgence pour l'essai d'un débutant où je ne lui vois signaler ni défauts de méthode ni erreurs ridicules [5].

LETTRE DE M. MARLET ET RÉPONSE DE M. SEIGNOBOS

Lettre de M. Marlet.

J'ai pris connaissance, dans la *Revue critique* du 19 octobre, de l'article de M. Ch. Seignobos sur mon livre *Charlotte de La Trémoille, comtesse de Derby*. Je fais appel à votre impartialité pour obtenir l'insertion des observations que m'a suggérées sa lecture.

J'éprouve tout d'abord quelque surprise de voir M. Seignobos ne pas souffler mot du sujet principal de cette biographie et réserver à peu près toutes les minuties de son examen pour le début du chapitre IV (p. 56-59 ; — *3 pages sur 300*), consacré à l'esquisse des origines de la Révolution d'Angleterre. Ces origines, je n'avais pas à les approfondir puisque la comtesse de Derby n'entra dans l'histoire de son temps que quand le différend politique entre Charles Ier et le Parlement fut devenu une lutte à main armée. Pour un résumé aussi rapide, — comme du reste, pour les raccords nécessaires pendant les périodes où la personnalité de Charlotte de La Trémoille s'efface momentanément, — si j'ai invoqué, de préférence à tout autre, l'autorité de Guizot, c'est que son *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, quoiqu'ayant vieilli, demeure le tableau d'ensemble le plus généralement connu du lecteur français, donc le plus accessible aux vérifications et aux compléments d'information.

« Il cite Schiller ! » s'écrie M. Seignobos avec indignation. M. Seignobos oublie toutefois de dire à quel propos je l'ai cité. Le soulèvement de la Bohême, en 1619, et la déposition de l'électeur Palatin Frédéric V sont si connus que j'aurais pu m'épargner la moindre référence, que ce fût à un historien tel que Schiller, ou à un érudit plus ou moins illisible comme ceux qu'il est à la mode, depuis quelque temps, d'exalter à journée faite dans certaines chaires françaises.

---

4. En présence de l'idée suggérée par M. Cumont, M. Justice n'avait qu'à renoncer à faire connaître le *Schottanus*, et à s'attacher à l'*Ambrosianus* pour étudier la filiation. (P. C.)

5. M. Justice prend la mouche trop facilement. Je n'ai jamais réclamé des fragments d'orateurs attiques et de philosophes *antéplatoniciens* : c'eût été ridicule. Je n'ai signalé ni défaut de méthode ni erreurs graves : s'il n'y en a pas en effet, de quoi se plaint M. Justice ? J'ai seulement émis l'idée que l'utilité de son travail n'était pas incontestable : c'est l'affaire de la *Revue critique* de renseigner ses lecteurs sur ce point. (P. C.).

Au tort d'avoir cité Schiller j'ajoute, aux yeux de M. Seignobos, celui de ne pas considérer Bossuet comme un vulgaire rhéteur et d'oser lui emprunter un fragment de son célèbre portrait de Cromwell. Cependant les belles recherches de M. le duc d'Aumale l'ont amené en maintes occasions à admirer, en connaissance de cause, l'exactitude singulière des assertions de ce même Bossuet dans l'oraison funèbre du grand Condé. Voilà qui rassure un peu sur la valeur historique de l'oraison funèbre d'Henriette-Marie de France, sur les jugements qu'elle contient relativement à la Révolution d'Angleterre et à ses principaux acteurs. D'ailleurs, je ne me suis pas contenté de reproduire son impitoyable verdict. A l'appui, j'ai pris soin d'énumérer des faits précis « Anecdotes apocryphes! » répond M. Seignobos. Qu'en sait-il? Hollis et Mistress Hutchinton, de qui me venaient ces indications, furent des contemporains de Cromwell; bien plus, ils appartinrent, comme lui, bien qu'avec une nuance politique et religieuse sensiblement différente, au parti opposé aux prétentions absolutistes du roi. Cette demi-conformité d'opinion donne une créance toute spéciale à ce qu'ils nous disent de peu flatteur pour le fondateur de la République. Aussi bien leur témoignage est en parfaite conformité d'allures avec les accès d'odieuse bouffonnerie auxquels il se livra lorsqu'il s'agit de fixer la date de l'exécution de Charles I^er^, selon des relations [1] admises avec honneur par la critique anglaise [2] si soigneuse des « héros » nationaux. M. Seignobos sera-t-il plus sévère? Alors qu'il me permette de lui demander ce qu'il pense de la froide cruauté que révèlent les propres lettres du futur Protecteur, recueillies par ce Carlyle qu'il me reproche d'ignorer. Mais, au fait, comment sa prédilection pour les sources les plus nouvelles se trouve-t-elle ici en défaut? Que vaut désormais l'œuvre de Carlyle, qui remonte, si je ne me trompe, à un demi-siècle, aujourd'hui que l'Allemagne savante nous offre à choisir entre celle de Moritz Bosch et celle de Hœnig, toutes deux vieilles seulement d'une dizaine d'années?

Et puis, où M. Seignobos a-t-il pris que je n'ai connu, en fait de documents, que la correspondance de Thurloë et les Mémoires traduits sous la direction de Guizot? Les communiqués de la *Gazette*, les *Whitelocke's Memorials*, les *Calendars of state papers* sont sans cesse rappelés au bas des pages, sans parler des recueils de pièces de Cary et d'Ellis, des *State trials* d'Howell, des papiers du prince Rupert, des lettres de la reine Henriette-Marie, du *Journal de siège* d'Halsall, des Mémoires de lord Derby, etc., auxquels j'ai dû, à divers degrés, de précieux renseignements. Mais que dis-je? Je les ai énumérés à la page XIV de mon livre; et cette liste bibliographique, — liste des ouvrages *utilisés*, non des ouvrages *consultés* fructueusement ou infructueusement (je n'ai nul goût pour les étalages d'érudition de ce genre), — cette liste, M. Seignobos l'a connue, car il en censure l'agencement. M. Seignobos n'en prononce pas moins, imperturbable: « Il ne connaît que Thurloë et la collection de Mémoires de Guizot. » — Aux lecteurs de la *Revue critique* de conclure.

Léon MARLET.

RÉPONSE DE M. SEIGNOBOS.

Si le lecteur veut se reporter à mon article du 19 octobre, il y verra de quelle taille sont les erreurs que M. Marlet considère comme des *minuties*. Puisqu'il se proposait, non de raconter la vie privée de son héroïne (ce qui a déjà été fait), mais de montrer son rôle dans les événements politiques anglais, il avait avant tout besoin de savoir l'histoire d'Angleterre. Son chapitre IV suffit à prouver qu'il ne la sait pas, il me suffisait donc de faire la critique de ce chapitre. — J'ai expliqué pourquoi M. M. ne savait pas l'histoire d'Angleterre, c'est qu'il croyait pouvoir l'apprendre

---

1. Dans les ouvrages d'Harris et de Mark Noble, cités par Guizot.
2. Voyez dans le *Dictionary of national Biography*, l'article CROMWELL, par M. H. C. Firth.

dans Guizot, il ignorait que depuis Guizot la connaissance des Révolutions d'Angleterre a été entièrement renouvelée. J'ai dit qu'il ne connaissait ni Gardiner, ni Green, ni Lecky, on voit qu'il n'essaie même pas de le nier. — J'étais donc en droit de me demander avec inquiétude ce que les Anglais penseraient d'un pays où un archiviste paléographe écrit sur leur histoire en la connaissant si mal. Je pourrais m'arrêter ici en rappelant à M. M. que mes appréciations se rencontrent avec celles du critique de la *Revue historique*. Mais sa réponse renferme des principes de méthode si dangereux que je ne puis les laisser passer sans les signaler.

1° M. M. avoue que l'histoire de Guizot a « vieilli », ce qui veut dire qu'on ne doit plus la regarder comme exacte, et pourtant il l'emploie de préférence à des travaux plus exacts, parce qu'elle est « plus généralement connue », « plus accessible aux vérifications ». Ce raisonnement mènerait tout droit à citer Larousse. Quant on se réfère à un travail sur une question, c'est pour donner au lecteur le moyen de se mettre au courant de la science historique sur cette question; on doit donc lui indiquer l'exposé le plus exact et le mieux prouvé Que Schiller soit un grand poète et Bossuet un grand orateur, ce n'est pas assez pour les citer comme historiens. Quand on indique un érudit comme guide, on n'a pas à lui demander s'il est « plus ou moins illisible », mais s'il a raison.

2° De ce que Bossuet a été bien renseigné sur Condé qui vivait en France et de son temps, on n'a pas le droit de conclure, comme M. Marlet, qu'il ait été en mesure de bien connaître Cromwell qui avait vécu en Angleterre et qui était mort.

3° De ce que l'œuvre de Carlyle remonte à un demi-siècle on ne peut pas conclure que les *documents* insérés dans cette œuvre ne valent plus rien désormais. (Or le Cromwell de Carlyle est avant tout un recueil de pièces.)

4° Que deux partis ennemis entre eux aient été tous deux ennemis d'un troisième (c'était la situation du parti presbytérien et du parti de Cromwell en face du parti royaliste), ce n'est pas une garantie d'impartialité pour les jugements portés par un de ces partis sur l'autre. La « *demi*-conformité d'opinion » des presbytériens et des indépendants, c'est-à-dire l'inimitié commune contre le roi et les évêques n'empêchait pas les parlementaires d'exécrer Cromwell et de le calomnier, surtout quand l'ennemi commun eut été définitivement supprimé.

A. SEIGNOBOS.

CHRONIQUE

FRANCE. — La Société d'études italiennes a fait ou fera les conférences suivantes en 1896-1897 (à 8 h. 3/4 du soir, dans l'amphithéâtre B de la Sorbonne) : le samedi 28 novembre 1896, M. Charles DEJOB, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Paris : « *Les amoureux éconduits ou transis dans Corneille et dans Racine, dans Apostolo Zeno et dans Métastase* » ; — le mercredi 9 décembre, M. Louis DIMIER, professeur au Lycée de Saint-Omer : « *Benvenuto Cellini à la cour de France* »; — le samedi 19 décembre, M. Roger PEYRE, professeur au collège Stanislas : « *Une amie presque oubliée de Ronsard et de L'Hôpital : Marguerite de France, duchesse de Savoie (1549-1574)* » ; — le samedi, 9 janvier 1897, M. Anatole LEROY-BEAULIEU, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : « *Le parlementarisme et les partis en Italie* » ; — le mercredi 20 janvier, M. Ernest STROEHLIN, de l'Université de Genève : « *La Sicile sous les Hohenstaufen* »; — le mercredi 3 février, M. le Dr Max DURAND-FARDEL, membre de l'Académie de médecine : « *Dante et Béatrix dans la Vita Nuova* » ; — le samedi

20 février, M. le Dr LABAT, ancien président de la Société d'hydrologie : « *Un voyage en Italie au Congrès médical de 1894* »; — le samedi 6 mars, M. DEBIDOUR, inspecteur général de l'Université : « *Garibaldi à l'armée des Vosges en 1870* »; — le samedi 20 mars, M. Léon ROSENTHAL, professeur au lycée de Nevers : « *Sandro Botticelli et sa réputation à l'heure présente* »; — le mercredi 7 avril, M. RABANY, chef de bureau au Ministère de l'Intérieur : « *Goldoni* »; — le mercredi 28 avril, M. Lionel DAURIAC, professeur à la faculté des Lettres de Montpellier, autorisé à faire un cours libre à la Sorbonne : *Rossini en France* »; — le samedi 8 mai, M. Jules GAY, professeur au Lycée de Besançon : « *Un récent voyage dans l'Italie méridionale : Pouille et Calabre* »; — le samedi 15 mai, M. Pierre de BOUCHAUD : *La pastorale dans le Tasse* »; — le mercredi 26 mai, M. Albert PINGAUD : « *La France et le réveil de l'esprit militaire en Italie au commencement de ce siècle.* »

— Les *Annales de géographie* (Armand Colin édit.) publient dans une livraison à part, formant un volume de deux cent quatre-vingt-huit pages, la bibliographie de l'année 1895. Le travail a été fait par de nombreux savants français et étrangers sous la direction de MM. VIDAL DE LA BLACHE, GALLOIS et DE MARGERIE. C'est un répertoire très complet, très au courant, et on y retrouvera les qualités de méthode et de clarté qui en font un si commode instrument de travail. Il comprend deux parties : une partie générale et une partie régionale. Chaque partie est elle-même subdivisée : la géographie générale en histoire de la géographie, géographie mathématique, physique, politique; la géographie locale en géographie de la France, de l'Italie, etc. Chaque subdivision comprend elle-même un certain nombre de catégories. Chaque article résume et apprécie l'ouvrage catalogué. Tous les articles sont numérotés et l'ouvrage se termine par une liste alphabétique des noms d'auteurs.

ALLEMAGNE. — Vient de paraître à la librairie Elwert de Marbourg, *Zwei kulturhistorische Bilder in französischer und englischer Bearbeitung als Mittel zur Anknüpfung von Sprechuebungen im neusprachlichen Unterricht*, par H. LEWIN (41 pages).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 13 novembre 1896.

M. Schlumberger, président, prononce un discours annonçant les prix décernés en 1896 et les sujets des prix proposés.

M. H. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une Notice historique sur la vie et les travaux de M. Abel Bergaigne, membre ordinaire de l'Académie.

M. René Cagnat, membre de l'Académie, donne lecture d'un mémoire intitulé : l'activité scientifique de la France en Afrique depuis quinze ans.

Séance du 20 novembre 1896.

L'Académie procède à l'élection d'un membre du Conseil de perfectionnement de l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. de Rozière, decédé. Au troisième tour de scrutin, M. de Boislisle est élu.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon DOREZ.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 7 décembre — 1896

484. — **Jabalahae III, catholici nestoriani vita**, ex Slivae mossIani libro qui inscribitur *Turris* desumpta, Edidit, apparatu critico instruxit, in latinum sermonem vertit, adnotationibus illustravit Dr R. HILGENFELD. Leipzig, Harrassowitz 1896, in-8, pp. 36.

Le *Livre de la Tour* est une encyclopédie théologique rédigée par le nestorien Maris, fils de Salomon, au XIIIe siècle et abrégée au XIVe par Amrou et Sliva (on ne saurait dire avec certitude lequel de ces deux est le premier en date). Un chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire des patriarches. L'abréviateur y a ajouté la notice des plus récents. Le dernier est Jabalaha III, dont l'histoire nous est connue dans tous les détails par la biographie syriaque, publiée par M. Bedjan et traduite par nous. La notice arabe avait déjà été éditée par M. Siouffi dans le *Journal asiatique* (1881), mais d'après un très mauvais manuscrit. Au point de vue de la correction du texte l'édition de M. Hilgenfeld est excellente. Les notes, assez nombreuses et bien choisies, forment un commentaire succinct [1]. Toutefois il faut bien reconnaître que cette publication ne nous apprend absolument rien de nouveau sur Jabalaha, si ce n'est que ce patriarche était joli garçon et son compagnon, Rabban Çauma, d'une tournure élégante. Il y a même quel-

1. Il est surprenant que M. H. (p. 25) ait accepté l'interprétation vulgaire, déjà réfutée par M. Noeldeke, de *al-Madaïn*, par « les *deux* villes ». — Plus surprenant encore l'anachronisme dans lequel il est tombé (p. 29) en rapportant aux relations de Jabalaha avec le pape Benoît XI (1304), le passage de Bar-Hébreus relatif à ses rapports avec l'Occident « pendant la vie d'Argoun » (1284-1291).

ques données dans cette notice qui sont en contradiction avec la grande biographie en tous points digne de foi, contradiction que M. Hilgenfeld a d'ailleurs fait ressortir.

J.-B. C.

---

485. — **Die hebraïschen verba denominativa**, insbesondere im theologischen Sprache des Alten Testamentes. Eine lexicographische Studie von Theol. Dʳ J. W. Gerber, a. o. prof. der Theologie an der deutschen Univ. in Prag. — Leipsig, Hinrichs; 1896, in-8, pp. iv-250.

Cet ouvrage est surtout un travail de patience. L'auteur a pris dans le Dictionnaire hébreu tous les verbes *dénominatifs* (c'est-à-dire dérivés d'un nom) ou réputés tels; puis il les a classés selon un ordre méthodique, d'après leur emploi dans le langage théologique de l'Ancien Testament. Viennent d'abord ceux qui ne sont usités (théologiquement) qu'à une seule conjugaison, puis ceux qui sont employés dans deux conjugaisons, dans trois, etc. Dans chacune de ces classes les verbes sont placés par ordre alphabétique et l'article consacré à chaque verbe est partagé en deux paragraphes exposant : *a*) son emploi dans le langage théologique examiné jusques dans les plus petits détails (le sens, la construction grammaticale selon les divers modes verbaux, avec les noms de personnes ou de choses, avec ou sans particule, etc.), ce qui nécessite une multitude de divisions et de subdivisions heureusement bien marquées par des distinctions typographiques. — *b*) son emploi hors de l'usage théologique, traité selon la même méthode. — Le plus souvent M. Gerber ne se contente pas de renvoyer aux passages bibliques, mais il en reproduit le texte. C'est donc, en quelque sorte, un dictionnaire spécial et très complet de cette catégorie de verbes, et en même temps une concordance des passages bibliques dans lesquels ils sont employés. Une table générale de tous ces verbes termine l'ouvrage et permet de s'en servir comme d'un lexique ordinaire.

Pour la rédaction de son livre, M. G. a puisé aux meilleurs sources et a mis à contribution les derniers travaux de lexicographie hébraïque. Il a presque totalement négligé la philologie comparée et ne discute pas même, quand la chose est douteuse, si tel ou tel verbe est bien un dénominatif. Pour l'étymologie, il se contente de renvoyer aux sources. Son travail est donc plutôt une étude *sur l'emploi* des « dénominatifs » que sur les dénominatifs eux-mêmes. Une étude de ce genre est certainement très utile pour celui qui a la patience de l'entreprendre et de l'achever; car elle doit lui procurer une connaissance approfondie de la langue hébraïque. Est-elle aussi utile pour le public? C'est une autre question à laquelle nous ne voudrions pas répondre affirmativement.

J.-B. C.

---

486. — **Kurzgefasste Grammatik der Biblisch-Aramaïschen Sprache.** Litteratur, Paradigmen, kritische Berichte, Texte und Glossar von Dr Karl MARTI, ord. prof. an der Univ. Bern. (*Porta linguarum orientalium, pars* XVIII); Berlin, Reuther und Reichard, 1896, in-12, pp. XIV-134-89.

Conçue sur le plan uniforme de la *Porta linguarum*, cette nouvelle Grammaire de l'araméen biblique n'a, à vrai dire, d'autre utilité que de compléter cette collection, car nous ne manquions pas de travaux de ce genre et, tout récemment encore, nous signalions ici le très bon abrégé de M. Strack. La grammaire de M. Marti est peut-être un peu trop développée. Il semble s'adresser à des lecteurs qui ne connaîtraient point l'hébreu, et entre, dès lors, dans des explications inutiles pour la plupart des étudiants, comme, par exemple, ce qu'on entend par *dagesch*, *mappik*, etc. — Selon l'usage, la chrestomathie renferme tous les passages bibliques écrits en araméen. — La note de la page VIII montre qu'en tous pays le vent de la discorde souffle entre auteurs et éditeurs.

J.-B. C.

---

487. — **A compendious syriac Dictionary**, founded upon the *Thesaurus Syriacus* of R. Payne Smith, D. D., edited by J. PAYNE SMITH. Part I. — Oxford, Clarendon Press, 1896, petit in-4, pp. 136.

Mlle J. Payne Smith, après avoir longtemps aidé son regretté père dans la préparation du *Thesaurus syriacus*, a entrepris de donner un abrégé de ce vaste ouvrage. C'est le troisième dictionnaire manuel que nous avons à annoncer depuis deux ans. Nous n'oserions pas dire qu'il fait double emploi avec ceux publiés l'année dernière par M. Brockelmann et le P. Brun, car Mlle P. Smith paraît avoir eu en vue un public restreint, les étudiants anglais spécialement. La méthode est aussi un peu différente de celle suivie par ses devanciers. Son dictionnaire est parfois presque enfantin. On y trouve les formes qui ne sont pas même nécessaires dans une chrestomathie élémentaire, comme, par exemple, tous les *Aphel* régulièrement formés d'un *Peal* usité, placés par ordre alphabétique, etc. — Sous chaque racine, on donne la liste des mots ainsi dérivés qu'on doit chercher à leur place alphabétique. C'est une classification dont l'utilité est fort contestable. — Ce premier fascicule conduit le dictionnaire jusqu'au mot *haṣîr*. Nous en reparlerons lorsqu'il sera achevé.

J.-B. C.

---

488. — **The Targum of Onkelos to Genesis** a critical, enquiry into the value of the text exhited by Yemen mss. compared with that of the European recension together with some specimen chapters of the oriental text by Henry Barnstein, Ph. D. Londres, David Nutt, 1896, in-8, p. 100.

Les éditions du targoum d'Onkelos qui ont été faites jusqu'à ce jour reposent sur les anciens manuscrits conservés dans les bibliothèques enropéennes. Il y a plusieurs années quatre nouveaux manuscrits furent apportés du Yémen en Europe. L'importance de ces manuscrits qui, au premier coup d'œil, se distinguent des autres par la vocalisation supralinéaire, fut bientôt signalée par les savants compétents; mais ils n'ont pas encore été utilisés pour une nouvelle édition de ce targoum. L'étude, du reste, qui avait été faite de ces nouveaux documents portait sur un seul de ces manuscrits. M. Barnstein a étendu ses recherches aux quatre manuscrits ; il signale leur valeur respective et la supériorité de leur texte comparé à celui des anciens manuscrits connus.

Cette supériorité ressort des considérations suivantes : les anciens manuscrits représentent la recension babylonienne qui est moins pure que la version originale palestinienne. La vocalisation infralinéaire de ces manuscrits a été substituée tardivement à la vocalisation supralinéaire sous l'influence de l'hébreu, qui s'est fait sentir sur le texte lui-même. Dans le sud de l'Arabie, au contraire, l'ancienne tradition s'est mieux conservée, parce que les communautés juives de cette région se servent encore dans les synagogues de la version araméenne. Le caractère Palestinien de la version dont ces communautés font usage, se manifeste par l'analogie que leur vocalisation offre avec l'araméen biblique et le syriaque occidental. L'*a* long, par exemple, subsiste dans une syllabe fermée, tandis que, dans l'édition de M. Berliner, il s'abrège comme dans le syriaque oriental. Cependant, si les voyelles, dans les manuscrits du Yémen, se laissent ramener à des règles déterminées et ne présentent pas les fluctuations qui, dans les éditions actuelles, font le désespoir des grammairiens elles ne sont pas non plus exemptes de variations dans un même manuscrit. Au point de vue de l'exégèse, la version palestinienne contenue dans les nouveaux manuscrits est également préférable à la recension babylonienne qui est plus paraphrastique.

M. B. a limité ses recherches à la Genèse. Il reproduit à la fin de son opuscule quelques chapitres du premier livre de la Bible d'après le meilleur des manuscrits du Yémen (D); en note, il a ajouté les variantes de l'édition de Bomberg.

Dans sa préface, M. B. nous avertit que son étude des manuscrits du Yémen vise une édition critique du targoum d'Onkelos. Une nouvelle édition s'impose en effet et M. Barnstein, qui est si bien préparé pour ce travail, rendrait, en s'en chargeant, un service signalé aux études bibliques et araméennes.

R. D.

---

489. — **Les Apocryphes éthiopiens**, traduits en français par René BASSET directeur de l'École supérieure des Lettres d'Alger. Paris, librairie de l'Art indépendant. 1896, petit in-8; fascicule VII, Enseignement de Jésus-Christ à ses disciples et prières magiques, p. 36; fasc. VIII, Les règles attribuées à Saint-Pakhome, p. 49.

Les fascicules VII et VIII des *Apocryphes éthiopiens* de M. René Basset ont paru tout récemment, le premier au mois d'août, le second au mois d'octobre de cette année.

Le septième fascicule renferme les noms magiques de Jésus-Christ, que le Maître, selon la légende, révéla à ses disciples en leur montrant dans une vision les horreurs de l'Enfer. La prière énonçant ces noms magiques avait non seulement la vertu de préserver des peines éternelles en effaçant les péchés, mais aussi le pouvoir d'écarter les maux et d'attirer le bonheur ici-bas. Ces noms, d'origine ancienne, mais déformés dans la tradition éthiopienne, n'étaient plus compris de l'auteur de l'apocryphe qui en donne une explication fantaisiste. On les retrouve en partie dans les précédents fascicules, dont celui-ci forme la suite naturelle. Les sept prières magiques qui composent la seconde partie du fascicule appartiennent au même genre.

D'ordre différent est le huitième fascicule consacré à la recension éthiopienne des Règles monastiques de Saint-Pacome. Les diverses versions qui existent de ces règles ont donné lieu à de nombreuses publications que M. Basset passe en revue en mettant à profit sa vaste érudition. Il admet l'inexactitude de l'attribution de ces Règles au célèbre moine d'Égypte. Contrairement à l'opinion reçue, il montre avec beaucoup de vraisemblance que la troisième règle, propre à la rédaction éthiopienne, est la plus récente de toutes; qu'elle a dû être composée en Éthiopie et ajoutée à la version des deux premières règles faite sur un original grec. Ce fascicule témoigne de l'importance que la vie monastique, fondée en Égypte, avait priseen Éthiopie.

R. D.

---

490. — **Det store Sœlvfund ved Gundestrup i Jylland** 1891. **Orienterende Betragtninger over de tretten Sœlvpladers talrige Relief-Fremstillinger**, af Japetus STEENSTRUP [1]. Kjœbenhavn. F. Dreyer, 1895, in-4, 116 p. avec 6 pl. et 89 fig. dans le texte [2].

Les treize plaques d'argent que l'éminent directeur du Musée national de Copenhague, le Dr Sophus Müller, a si ingénieusement ajustées

---

1. *La grande trouvaille d'objets d'argent faite à Gundestrup (Jutland) en 1891 Essai d'orientation dans l'étude des nombreux dessins en relief qui ornent les treize plaques d'argent*, par J. Steenstrup.

2. Extrait des *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark*. 6e série, section des Lettres, t. III, nº 4, p. 319-434.

sur une grande coupe de 0 m. 69 de diamètre, faisant partie de la même trouvaille, pour en former un énorme vase et qu'il a décrites dans une fort belle publication [1] sont assez curieuses en elles-mêmes pour attirer l'attention des amateurs d'antiquités. Elles offrent de plus un intérêt tout spécial pour les archéologues français, ayant été exhumées d'une tourbière de la Chersonèse Cimbrique, berceau présumé d'un peuple apparenté aux Gaulois et qui, à ce titre, pouvait être indifféremment qualifié de *gallicus*, *celticus* ou *germanus* (dans le sens de frère). Aussi le savant directeur du Musée de Saint-Germain a-t-il étudié la question à ce point de vue et montré la ressemblance des armes et des trompettes figurées sur les plaques avec celles des Gaulois [2].

M. Steenstrup se place à un point de vue bien différent. Reprenant l'idée émise par l'orientaliste norvégien Holmboe, qui voyait une influence indo-scythique dans les représentations de diverses bractéates, il a développé une thèse congénère dans une grande étude [3] sur les bractéates portant la figure d'un yak ou d'un *lungta* (cheval de vent de la mythologie bouddhique) et l'a, de nouveau dans le présent mémoire, étayée de tous les arguments que lui fournit une ample érudition avec la connaissance approfondie des sciences naturelles. Cette dernière ne peut malheureusement être d'un grand secours dans la matière, car il ne s'agit pas ici d'étudier des produits de la nature, mais des images fantastiques et généralement fort grossières, dont la signification reste toujours discutable. On ne peut, par exemple, savoir au juste si certains quadrupèdes portant soit des ornements de tête, soit des espèces de cornes non accompagnées d'oreilles, et avec des queues touffues, sont des yaks ou des chevaux mal faits ; si d'autres, qui ont la langue pendante ou plutôt la lèvre inférieure démesurément longue, avec des défenses à la mâchoire inférieure, représentent bien des éléphants. Ces erreurs palpables dénotent que le dessinateur n'avait pas sous les yeux des modèles vivants ou qu'il les reproduisait de la façon la plus arbitraire. On ne peut donc conclure de ces images qu'elles ont été exécutées dans les limites de l'habitat des animaux qui leur ressemblent quelque peu, ou bien il faudrait dire que la plaque représentant trois zèbres presque identiques vient de la partie de l'Afrique où cet équidé est confiné. Nous serions alors fort loin de l'Asie moyenne où notre auteur localise sinon la confection du moins la conception de la plupart des images décorant les treize plaques.

---

1. *Le grand vase de Gundestrup en Jutland*, texte danois avec résumé en français par E. Beauvois. Copenhague, 1892, in-4, 68 p. avec 9 pl. en phototypie et 13 figures dans le texte. (Extrait de *Nordiske Fortidsminder, udgivne af det Kgl. Nordiske Oldskriftselskab*, fasc. 2.)

2. *Le vase ou chaudron de Gundestrup*, par Alexandre Bertrand, dans *Revue archéologique*, Paris, in-8, 1893, 1894.

3. *Yak-Lungta Bracteaterne*. Copenhague, F. Dreyer, 1893, in-4 avec 7 pl. et nombr. fig. dans le texte. (Extrait des *Mém. de l'Acad. des Sc. et L. de Danemark*, 6e série, t. I, fasc. 2, p. 311-448.)

Ce n'est pas à dire qu'il faille rejeter en bloc la théorie qu'il appelle modestement une *orientation*, car il ne prétend pas interpréter chacune des scènes et figures de la trouvaille; il se propose seulement d'indiquer dans quelle région et dans quel temps il faut chercher des pendants aux treize plaques. C'est en Orient, selon lui, dans le Nord de l'Asie moyenne, chez un peuple bouddhique du VIIe siècle de notre ère, chez les Uzbecks de la Bokharie et du Turkestan, que l'on trouvera l'explication de la plupart de ces images. Il relève, en effet, beaucoup de points de ressemblance entre elles et les décorations des temples bouddhiques; il croit que les plaques n'étaient pas destinées à former un vase, mais que c'étaient originairement des frises de piliers ou d'autels; bien plus, il voit dans quatre des scènes l'illustration d'autant de légendes où Bouddha joue un rôle. Cependant, malgré les nombreuses analogies de détail que les images des plaques ont avec les emblèmes, les décors, le costume des peuples de l'Asie moyenne et avec les plantes et la faune de cette région — les types, le groupement des personnages, le style du travail et surtout l'ensemble des scènes, diffèrent trop des produits de l'art bouddhique pour qu'on puisse les confondre avec ceux-ci.

Il y a peut-être un moyen de concilier les opinions divergentes des trois estimables savants qui ont traité le sujet. Ce serait d'admettre avec le Dr S. Müller, que les plaques ont été exécutées en Danemark, par un orfèvre qui avait tout à la fois sous les yeux les armes et les trompettes des Cimbres, comme le montre M. Alex. Bertrand, et des objets, des particularités, des images des pays bouddhiques, comme le veut M. Steenstrup. De même que la magie et l'astrologie, nées en Chaldée, se sont répandues bien au-delà des étroites limites de cette contrée, le bouddhisme peut avoir eu des adeptes dans bien des pays qui n'étaient pas exclusivement soumis à son influence. Dès les âges préhistoriques, on peut signaler des relations entre l'Asie et l'Europe septentrionale. Les échanges ne se bornaient pas à des articles de commerce; ils ont aussi porté, comme on le savait depuis longtemps, sur la langue et, comme on le démontre peu à peu, sur les idées religieuses et les mœurs. N'avons-nous pas vu, en plein XIXe siècle, les croyances de l'extrême Asie se propager dans notre Occident, en même temps que le goût pour les chinoiseries et surtout pour les œuvres des artistes japonais? La présence de celles-ci chez les Européens et les imitations plus ou moins fantaisistes que nous en faisons, seraient une énigme pour des archéologues privés des enseignements de l'histoire, s'il ne s'élevait pas parmi eux un émule de M. Steenstrup pour montrer quand et comment l'importation et la contrefaçon ont eu lieu. Aussi, quel que soit l'accueil réservé aux explications de l'illustre et vénérable savant, doit-on reconnaître qu'elles sont neuves, originales, suggestives, et en même temps admirer l'ardeur juvénile avec laquelle il soutient sa thèse.

E. BEAUVOIS.

---

491 — **La langue de la Pléiade**, par Ch. Marty-Laveaux. (Extrait de la *Pléiade française.*) Paris, Alphonse Lemerre, 1895 (distribué en juin 1896). In 8° de 47 p.

La brochure de M. Marty-Laveaux sera fort goûtée par les philologues en général, par les amis de la langue du xvi^e siècle en particulier. Les indications précises n'y sont pas moins abondantes que les considérations ingénieuses. Ceux qui connaissent le mieux les diverses questions traitées par l'éditeur des poètes de la *Pléiade* trouveront à apprendre dans ces pages qui, comme à moi, leur paraîtront trop courtes. Quelques citations montreront mieux que mes éloges combien la brochure est à la fois importante et curieuse.

A propos du mémorable livret de 48 feuillets publié, en 1549, sous le titre de : *La Deffence et illustration de la langue françoise*, l'excellent critique dit (p. 4) : « le manifeste de Du Bellay ne lui appartient pas en propre. *Joachim parla pour un autre*, dit Michelet [1], faisant allusion à l'évidente collaboration de Ronsard, qui peut-être n'a pas été la seule, car cet opuscule, assez incohérent, semble le résumé des discussions fiévreuses d'un groupe de jeunes gens, avides de se précipiter à corps perdu dans une mêlée qu'ils considéraient d'avance comme une victoire [2]. » ...« Il y a tant de hardiesse dans ce langage, tant de confiance juvénile dans ces ambitieuses promesses, que le retentissement s'en est prolongé jusqu'à nous; de tous les écrits de la *Pléiade*, *la Deffence* est demeuré le mieux connu et surtout le plus fréquemment cité. Nos meilleurs critiques l'ont considéré comme le manifeste inattendu d'une révolution littéraire éclatant tout à coup, comme un cri de défi que rien n'avait fait pressentir. C'est une erreur que nous allons tâcher d'éviter, en examinant dans quelles circonstances l'ouvrage s'est produit, à quels écrits il répond, et quelles répliques il a suscitées. »

M. M.-L. étudie de la façon la plus intéressante ce chapitre d'histoire littéraire insuffisamment traité jusqu'à ce jour, il s'occupe successivement de Thomas Sibilet et de son *Art poétique françois* (1548) [3], de Ronsard, qui en 1550 se proclame « le premier auteur lirique françois » dans l'avis *Au Lecteur des Odes*, revendiquant le nom même de ce nouveau genre de poésie [4] et prenant date « avec l'âpreté

1. *Histoire*, xvi^e siècle, t. IX, c. viii, p. 100. Edition de 1874. A-t-on remarqué que Michelet, qui a deviné tant de choses en fait d'histoire proprement dite, en a non moins deviné en fait d'histoire littéraire? J'avais, jadis, relevé, dans l'œuvre entière de l'éminent écrivain, tout ce qu'à cet égard avait découvert sa merveilleuse sagacité.

2. M. M.-L. cite cette comparaison de Du Verdier, tout à fait dans le goût du temps et qui peint si bien la vivacité de l'attaque : « On vit une foule de poètes s'élancer de l'École de Jean Dorat comme du cheval Troyen. »

3. *La Deffence de la langue françoise* est sur tous les points une réfutation de l'ouvrage de Sibilet.

4. Cinq ans plus tard Pelletier (*Art poétique*, p. 64) rappelait que « ce nom d'*Ode*, a été introduit de nostre tans par Pierre de Ronsard ». M. M.-L. constate (p. 14) que Léon Trippault et Nicot ne voulurent pas admettre le mot *Ode* dans leurs lexiques.

d'un inventeur menacé dans son brevet », de l'*Art poétique* de Pelletier (1555), du *Solitaire* premier de Pontus de Tyard (1552), de l'apologie de Ronsard par le commentateur des *Amours*, Marc Antoine Muret (édition de 1553), du recueil *Le Quintil Horatian, sur la Deffence et illustration de la langue françoise* (Lyon, 1551), etc. Il établit (p. 15) que, dans ses premiers ouvrages, Ronsard faisait à l'imitation des termes grecs et latins une fort large part, qu'il n'a restreinte qu'à son corps défendant, et il ajoute : « Le souvenir de ce travers si marqué, contre lequel il a fini par protester lui-même lorsqu'il en a vu l'abus chez ses successeurs, est demeuré longtemps comme attaché à son nom, et Boileau a fort bien caractérisé l'éclat audacieux de son début, lorsqu'il a raillé (*Art poétique*, I)

...Sa Muse en françois parlant grec et latin[1]. »

Citons quelques unes des indications de M. M.-L. sur les mots anciens employés au XVIe siècle (p. 17-19) : « *Encyclopédie* figure dans l'*Institution du prince* de Budé (1547, ch. XXI, fol. 88) sous la forme *encyclopedia*. Rabelais avait francisé ce mot, dès 1533, dans *Pantagruel* (c. XX).. Tout hardi qu'il était, il n'osait en 1546, dans son *tiers livre*, se servir du mot *misanthrope*[2]... Ce ne fut qu'en 1548, dans le *quart livre* (prologue), qu'il ne craignit pas de dire en français : Timon le Misanthrope. Ce mot figure ensuite en 1552 dans l'épître au Cardinal de Chastillon... Maurice Scève, dans sa *Délie*, dit *Mon dictamnum*. Ronsard emploie *lexicon* pour vocabulaire. Ambroise Paré, embarrassé pour rendre l'idée d'épiderme, dont le nom n'existait pas encore dans notre langue, cite dans son texte le mot sous sa forme grecque *(epidermis)*. C'est aussi d'*epidermis* que se sert Rabelais (t. IV, c. XXXI). Du Bellay, n'osant user du mot *Génie* encore peu employé, se sert du terme latin *(Genius)*. Scève avait appelé sa maîtresse « dousce antiperistase » *(Délie)*. Du Bartas, qui l'ignorait, croit forger ce mot et s'en excuse, non dans une préface ou en note, mais en vers, au beau milieu de son poème qu'il interrompt par sa remarque (*Le second iour de la Sepmaine*, p. 142, éd. 1601). Je résume en deux lignes une demi-page sur le mot *Philosophie* qui se montre simultanément dans deux traductions des *Dialoghi di amore, composti per Leone medico Hebreo* (1535), une en vers par Tyard (1551), l'autre en prose par Denis Sauvage *(Philosophie*

1. M. M.-L. reproche (p. 15) à Egger, qui a cherché à infirmer le jugement de Boileau (*Hellénisme en France*, I, 232), d'avoir porté à son tour un jugement inexact sur les procédés de Ronsard, en le représentant (p. 277) comme ayant « combattu sur tous les tons pour l'originalité de sa langue maternelle », comme n'étant point « le pédant *Grécaniseur* dont Boileau s'est moqué sans l'avoir lu ». — « L'autorité si grande et si légitime d'Egger, dit-il, a promptement répandu cette opinion, de sorte qu'aujourd'hui, dans l'enseignement officiel, on considère Ronsard, à son début, comme un défenseur fervent et acharné de la pure langue française, ce qu'il n'a été qu'à son déclin et en haine de ses maladroits imitateurs. »

2. Il ne donnait là que la forme grecque.

d'amour, 1551) et je rends la parole au savant critique (p. 23-28) : « L'auteur du *Quintil Horatian* reproche à Du Bellay l'emploi du mot *Patrie* qui, dit-il, *est obliquement entré et venu en France nouvellement*. On en avait conclu un peu trop vite que Du Bellay en était l'auteur, et on lui avait fait honneur de cette belle expression, mais elle a été trouvée un siècle plus tôt. Ayant lu dans l'Epître de *Henri Estienne à un sien ami*, placée en tête de l'*Apologie pour Hérodote : l'analogie (si les oreilles Françoises peuvent porter ce mot)*, j'avais envoyé le passage à M. Littré, qui s'exprime ainsi à ce sujet dans la *Préface* de son *Supplément* (p. II) : *c'est H. Estienne qui a introduit dans notre langue le mot* ANALOGIE ; *et en l'introduisant il s'excusa d'offenser l'oreille si gravement*. Cette excuse avait paru au savant lexicographe, comme à moi, une marque à peu près certaine du premier emploi de cette expression. Nous nous étions trompés tous deux, car elle figure en 1549, dix-sept ans avant la publication de l'*Apologie*, dans un passage de *La Deffence de la langue françoyse* [1]. »

M. Marty-Laveaux, réfutant, après Gandar [2], une assertion trop souvent répétée, déclare que l'on a eu tort d'attribuer à Ronsard le mot *pindariser* que Rabelais a mis dans la bouche de l'écolier limousin une vingtaine d'années avant que Ronsard ne *pindarisât* (*Pantagruel*, 1533, I, 242) [3]. C'est encore dans Rabelais, un des plus puissants créateurs de la prose française, que l'on trouve (*Quart-livre* publié pour la première fois en 1548, II, 493) le mot *sympathie* dont la paternité a été donnée à Ronsard et qui se trouve dans le premier livre des *Amours*, publié en 1552. Dépouillons encore Ronsard du mérite d'avoir acclimaté chez nous le mot *avidité* (*La Franciade*, 1572, livre II), le dit mot étant déjà dans la *Délie* de Maurice Scève (1544) [4].

Comme il y aurait trop à prendre dans la riche brochure, je laisse de côté les observations sur divers mots que l'on retrouve chez les auteurs de la *Pléiade*, tels que *plumeux*, que Vaugelas attribuait à Desmarest, *offenseur*, *invaincu*, dont on regardait Corneille comme l'introducteur, de même que diverses notables particularités sur d'Aubigné, sur Du

---

1. L'excellent *Dictionnaire général de la langue française* cite sur le mot : *Apologie* Calvin, Robert Estienne et Rabelais. Je regrette que M. M.-L. n'ait pas eu connaissance d'un aussi précieux recueil.

2. Dans l'*Errata* de sa thèse sur *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare*, 1854.

3. Un commentateur du poète, Pantaléon Thevenin, qui se sert de ce verbe, en rapproche *horaciser*, dont il est probablement le père. Il dit, en parlant de Ronsard, (l'*Hymne de la Philosophie*, 1582) : « Les Odes où il a si hardiment pindarisé et (s'il faut ainsi parler) horacisé. » Quand à *Pétrarquiser*, il était fort employé. En 1553, Du Bellay dit (II, 333) : J'ay oublié l'art de Pétrarquiser ». En 1553, Ronsard se moque de ces amants (VI, 368) « qui morfondus petrarquisent ».

4. Les auteurs du *Dictionnaire général de la langue française*, déjà cité et loué, indiquent un autre emploi du mot *avidité* dans un texte de la même année : *Theodorite*, par Mathee, 1544.

Bartas [1] et sur Ronsard, et je ne reproduis plus qu'une très agréable et très complète notice sur un mot cher à tous les poètes (p. 27-28) :

« En 1831, quand on lisait dans *les Feuilles d'automne :*

> Dans la vallée *ombreuse*
> Reste où ton Dieu te creuse
> Un lit plus abrité...

il pouvait paraître fort légitime de considérer *ombreux* comme un de ces adjectifs qui, d'après Alfred de Musset, dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, constituent l'essence même du romantisme. Notez qu'on l'aurait vainement cherché dans le *Dictionnaire de l'Académie* de cette époque, et que lorsqu'il y paraît, en 1835, il est indiqué comme *usité surtout en poésie*, ce qui semble, au premier abord, une concession à la nouvelle école. Il n'en est rien ; ce prétendu néologisme est un archaïsme rajeuni, ainsi qu'il arrive souvent ; il existait, en 1694, dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie*, dont il n'avait disparu qu'à partir de 1762. Si ce mot n'a pas été créé par l'école romantique, l'a-t-il été du moins par la Pléiade ? Il est certain que Ronsard l'emploie souvent : *Fosses ombreuses* (I, 206), *ombreux cimetaire* (IV, 367), *chesnes ombreux* (V, 541), *taillis ombreux* (V, 108), *tombe ombreuse* (V, 315) etc. ; mais le chef de l'École rivale, Clément Marot, n'a pas hésité à dire : *la nuict ombreuse (Ero et Leandre)* ; et quant à Maurice Scève, il affectionne cette expression : *poulsiere umbreuse* (*Délie*, dix. LXXXII), *Boys ombreux* (dix. CXXI). Doit-on la lui attribuer ? Nullement. On lit déjà dans le roman de Perceval le Gallois : *forest ombreuse* (p. 174) ; dans un dictionnaire latin-français du XIII[e] siècle (Bibl. nat. mss. n° 7, 692) : *umbrosus*, umbreux ; enfin, dans les *Sermons* de Saint Bernard (Bibl. nat. n° 24, 768, f° 42), « Mont *ombrieus* et espas. »

T. DE L.

---

492. — **Nouvelle correspondance inédite** Victor Jacquemont avec le capitaine de vaisseau Joseph Cordier, administrateur des établissements français au Bengale (1830-1832), publiée par Henri OMONT. Paris, Armand Colin et Cie, 1896, gr. in-8 de 63 p. Extrait de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. II et III.

493. — *Bibliothèque Nationale.* **Catalogue général des manuscrits français** par le même, conservateur adjoint du département des *manuscrits. Anciens Sup-*

---

1. Nous lisons (p. 40) : « Colletet fils avait ajouté à la *Vie de Du Bartas*, de Guillaume Colletet, détruite dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre, une note curieuse heureusement transcrite par Sainte-Beuve (*Tableau de la poésie française*). » Qu'il me soit permis de rappeler que la notice de Guillaume Colletet et le supplément de François Colletet ont été reproduits *in extenso* dans les *Vies des poètes gascons* Auch, 1866, gr. in 8°, p. 71-93. J'ajoute que Sainte-Beuve n'avait donné que les premières lignes des « Remarques curieuses de Colletet le fils », comme je l'ai constaté (à la page 90, note 2).

pléments français, II, nos 9561-13090 du fonds français [1]. — III, nos 13091-15369 du même fonds. Paris, Ernest Leroux, 1896, 2 vol. gr. in-8° de 637 et 444 p.

Nous possédions déjà environ 250 lettres de Victor Jacquemont dans les deux recueils de 1833 (2 vol. in-8° cinq fois réimprimés, depuis 1835 jusqu'à 1877) et de 1867 (2 vol. in-8° dont on a une seconde édition en 2 volumes in-12, 1877). Il faut vivement remercier M. Omont de nous avoir donné, avec le soin parfait qu'il met en toutes choses, 56 autres lettres du « jeune et infortuné voyageur », récemment acquises par la Bibliothèque nationale. Le grand succès obtenu par les anciennes lettres attend les nouvelles lettres, car elles ne sont pas moins intéressantes que leurs aînées. Les descriptions et les récits adressés au capitaine de vaisseau Joseph Cordier, qui, pendant trois ans, servit d'intermédiaire à Jacquemont pour correspondre avec le gouvernement français, sa famille et ses amis d'Europe, brillent du même coloris et de la même verve que les descriptions et récits des recueils antérieurs. La première lettre, écrite de Semlah, le 26 juin 1830, nous fait assister à une *royale partie de chasse* dans le pays des Sykes, laquelle dévasta tout ce pays, Jacquemont ayant pour compagnons trente éléphants, cent chameaux, cinq cents chevaux et mille chasseurs. Il faut plaindre, en pareil cas, beaucoup plus l'habitant que le gibier. Le narrateur, là comme dans les pages suivantes, donne de curieux détails sur ses pérégrinations et sur ses aventures. On croirait entendre un de ces aimables causeurs qui racontent leurs impressions de voyage avec tant de spirituel abandon qu'on ne voudrait jamais les voir s'arrêter. La lettre du 26 août 1830, écrite du camp de Nako, frontière de la Tartarie chinoise, contient le récit d'une expédition de Jacquemont « faite sur le territoire de S. M. Chinoise », à des hauteurs de 14,000 pieds et même de 16,000 pieds, avec presque autant de neige sur les épaules que sous les pieds. Le voyageur parle d'une façon fort amusante au sujet de ce commencement d'invasion de l'*Empire du Ciel* (p. 7) : « On dit que l'empereur de Chine envoie 500,000 hommes contre moi, mais je ne le crois pas. » Voici des lignes écrites d'une plume alerte et charmante, le 9 février 1830 (p. 9) : « Il pleut, il vente, il fait froid. J'ai mes grand habits de laine du Thibet et je ne peux me réchauffer. Mes gens sont engourdis, ils se remuent à peine, voient mal, n'entendent pas; les chameaux glissent... ». Combien d'autres tableaux ne sont pas moins heureusement enlevés! Jacquemont ne nous entretient pas seulement de Dehli, de Cachemyr et autres lieux célèbres de l'Asie ; il nous entraîne à sa suite dans un voyage rétrospectif en Languedoc (1821), décrivant à ravir les Cévennes et mentionnant avec une reconnaissante bonne humeur (p. 18) certain gigot froid — arrosé d'un pétillant vin de

---

1. D'après le titre de ce tome II, M. Omont a eu pour collaborateur M. C. Couderc, sous-bibliothécaire au même département.

Lunel — « gigot que j'escamotai lestement, dit-il, car l'air vif et le vent venant des hautes montagnes avaient fièrement aiguisé mon appétit ». Cet appétit de vingt ans avait fort diminué dans l'Inde, s'il faut en croire la lettre du 11 janvier 1832 où (p. 27) nous voyons que Jacquemont s'abstient de viande et de vin, ne mange que des épinards, ne boit que de l'eau et du lait, disant : « C'est là ce que j'appelle ma vie de *brame*, au moyen de laquelle je souffre beaucoup moins du chaud que les Anglais, qui se gorgent trois fois par jour de viandes succulentes et de vins mêlés d'eau de-vie. » Dans une lettre du 26 janvier 1632 (p. 27) nous relevons cette pittoresque appréciation de l'Inde : « La société s'y partage en deux classes : 1^{re}, marteaux ; 2^e, enclumes ; entre lesquelles il n'y a pas de milieu. Il faut opter et de deux maux choisir le moindre, c'est-à-dire se faire marteau, si l'on peut... » Voici une plaisanterie sur un sujet sérieux, laquelle ne manque pas d'*humour* (28 janvier 1832, p. 29) : « Mes amis m'assurent que je crèverai infailliblement sur la côte très malsaine, suivant eux, du Malabar. J'avoue que, tout philosophe que je suis, cela me contrarierait infiniment, car un *tiens* vaut mieux que deux *tu l'auras*, et quoiqu'il y ait à redire à ce monde-ci, il y a peu de gens qui lui préfèrent l'autre. » Accidents de voyage ont-ils jamais été plus vivement racontés que ceux-ci (15 mars 1832, p. 30) ? « D'Adjimir je galopai, dimanche matin, à 25 lieues de là... Revenu, le lendemain, à Adjimir, 25 lieues d'une autre traite, sur des chevaux éreintés et éreintant. Hier, pour me ragaillardir en venant ici, une lourde chute de cheval sur un tas de pierres, et pour me rafraîchir aujourd'hui, je vous quitte pour remonter à cheval et galoper à quelques lieues par le gros soleil, afin de voir quelques faits géologiques qui me sont rapportés... Chair et os ne laissent pas que de s'attendrir à ce régime. » Je recommande aux hommes de goût qui me lisent de fort piquantes choses (15 mai 1832, p. 34) sur les oignons de Marseille venus d'Égypte, « ces oignons énormes, savoureux, sucrés, doux, admirables en un mot ». Jacquemont ajoute avec sa gauloise gaîté : « Je comprends très bien comment les Juifs, dans le désert, quand Moïse les y faisait mourir de faim, regrettaient leur captivité... Il y a de quoi, vraiment, non pour la captivité, mais pour les oignons. » Mentionnons rapidement d'originales appréciations de Chateaubriand et du général Foy (p. 39), un joli mot sur « le coup de feu des visites obligées » (*ibid.*), de comiques imprécations contre les écritures illisibles : « Que le diable emporte les hiéroglyphes de toute nation ! (10 octobre 1832, p. 60), un portrait aussi vigoureusement que plaisamment dessiné (*ibid.*) d'un excentrique anglais, M. Fraser, « chasseur intrépide et qui a tué quatre-vingt-quatre lions, à pied ou à cheval », mari non moins intrépide « qui a cinq ou six femmes légitimes et peut-être autant d'enfants que le roi de Perse, mais tous musulmans ou hindous, selon la religion et la caste de leurs mamans ».

L'année 1896 aura été bonne pour les amateurs de friandises épisto-

laires, car du recueil des nouvelles lettres de Jacquemont on peut rapprocher les nouvelles lettres de son admirateur et son émule, Prosper Mérimée [1], qui viennent d'être insérées dans la *Revue des Deux Mondes*, et qui sont à tous les points de vue de petites merveilles.

Les tomes II et III du *Catalogue général des manuscrits français*, qui suivent de si près le tome Ier, auquel j'ai souhaité ici la bienvenue justifient ce qu'à cette occasion j'avais dit de la prodigieuse activité de M. Omont. La *Revue critique*, qui n'aime pas ce qui est banal et superflu, ne voudrait pas me voir redonner à l'excellent paléographe les éloges qui lui ont été déjà si justement décernés. Quelques indications et observations présenteront plus d'utilité. Sous le n° 9561, qui figure le premier dans le tome II, nous trouvons cette rectification (à propos d'une *Bible historiée toute figurée*) : « Cet exemplaire n'est pas, comme on l'a cru, celui qui avait appartenu à la reine Jeanne d'Évreux, femme de Charles-le-Bel, puis au roi Charles V (cf. *Hist. litt. de la France*, t. XXXI, p. 246-251) ». Sous le n° suivant une note renvoie au précieux ouvrage de M. S. Berger, *Bible française au moyen âge*. Des *Ex libris* sont signalés sous les nos 9572, 9577, etc., et des inscriptions qui révèlent le nom d'anciens propriétaires sous les nos 9610, 9611, 9628, 6988, etc., On a oublié de noter (n° 11607) que la *Relation* (autographe) *par le comte d'Estrades du siège qu'il a soutenu à Dunkerque, contre les Anglais en 1651-1652*, a été reproduite dans le fascicule III de la *Collection méridionale* (Bordeaux, 1872, in-8°). On aurait pu dire, sous le n° 12284, que les *Institutions astronomiques* par Jean-Pierre de Mesmes, dédiées à J. J. de Mesmes, seigneur de Roissy, en 1556, furent imprimées, l'année suivante, à Paris chez Michel Vascosan, in-8° [2]. Autre lacune (n° 12347). Les *Lettres autographes du peintre Nicolas Poussin, la plupart adressées à M. de Chantelou* (1638-1648), ont été publiées en 1824 (très incorrectement) par Quatremère de Quincy et devaient être publiés de nouveau par le marquis de Chennevières, dans les *Archives de l'Art français*.

Si nous passons au tome III, nous voyons sous le n° 13254 (Recueil de lettres adressées à une religieuse) que, « dans la seconde de ces lettres, il est question de la promotion de Fr. Bosquet à l'évêché de Montpellier, 1657 [3] ». Signalons (p. 21), la reproduction d'une note inscrite à la fin du ms. 13258 (*Jean* Gerson, *Opus tripartitum, ou Catéchisme en français*) et qui contient des renseignements sur l'envoi à l'évêque

2. Tout le monde connaît les pages exquises imprimées en tête de la *Correspondance inédite*.

3. Voir *Vie de J. P. de Mesmes*, par G. Colletet (Paris, A. Picard, 1878, in-8, p. 22.

4. Bosquet, qui était évêque de Lodève depuis 1648, avait été nommé évêque de Montpellier le 10 juillet 1655.

de Paris par le célèbre chancelier de l'Université de Paris du *traictié* qu'il avait *compilé pour le salut du peuple chrestien affin queil le feist publier par ses curés en toutes les eglises parochiales de son eveschié par tous dimanches et festes de l'an, en lieu de Sermon,* etc. Nous trouvons sous le n° 13487 cette révélation mise au-dessous du titre du manuscrit et dont profitera l'histoire littéraire que l'*Histoire ecclésiastique* généralement attribuée au P. Alexandre « est du P. Benoist, bibliothécaire des Petits-Pères, mort le 29 aoust 1706 ». Au n° 13345 (*Mélanges théologiques*) sont indiquées les « conférences tenues au château épiscopal de Marquez, diocèse de Cahors, 1649 ». *Mercuès* doit être substitué à *Marquez* [1]. Le *Recueil de ce qui s'est passé durant le voyage que le Roy a faict en Guyenne* (n° 14423) a été inséré dans les *Publications de la Société des bibliophiles de Guyenne* (Bordeaux, Gounouilhou, 1876). Le *Journal de La Mothe Bessot (1609-1652), principalement sur les troubles de la Fronde en Périgord* (n° 14429) a été publié, en 1893, à Périgueux, par MM. Paul Huet, comte de Saint-Saud, etc. Le *Mémoire des anciens comtes du païs de Quercy et du comté de Cahors*, 1680 (n° 1440) a été atttribué par inadvertance à un auteur simplement cité à la fin du manuscrit; c'est l'œuvre de Marc-Antoine Dominici, œuvre dont le fonds français possède d'autres exemplaires. *La vie de Madame d'Épernon, Anne-Marie de Jésus, Carmélite, par M. Boileau, chanoine du chapitre Saint-Honoré*, copie incomplète, se retrouve en grande partie dans les *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Boileau* (Agen, 1877, pp. 102-151). Enfin, sans parler du *Journal de Faurin, marchand chaussetier, à Castres* (n° 14503) édité par le marquis d'Aubais et, de nos jours, par M. Pradel, et des *Lettres du R.-P. Martin, cordelier, de Caen, à P. D. Huet, évêque d'Avranches* (n° 15192), récemment publiées en Normandie, je rappellerai que la seconde partie de *La Pucelle ou la France délivrée* (n° 15002) a été hélas! mise en lumière en 1882 à Orléans, chez Herluison. C'était assez, c'était trop de la première partie [2].

T. de L.

---

1. Sous le n° 14424 on n'a pas rapproché de la forme ancienne *Chastel-Jaloux* la forme moderne *Castel-Jaloux* (dans l'arrondissement de Nérac, Lot-et-Garonne). De même on aurait peut-être dû rappeler (n° 134161) que « M. Hottin » n'est autre que le numismate *Haultin* ou *Aultin*.

2. Sous le n° 15045, est conservé le manuscrit autographe des *Sentimens de l'Académie françoise sur la question de la tragi-comédie du Cid* (avec apostilles du Cardinal de Richelieu, ce qui peut s'appeler la *griffe du lion*). Voir dans le *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne* par René Kerviler (fascicule XXI, 1895, p. 292) la liste des nombreuses éditions de cette critique tant louée par Voltaire. — Notons qu'au no 15246 une faute d'impression a changé *payens* en *paysans* dans le titre de la traduction des dissertations d'Arnobe. Notons surtout que le tome III est terminé (p. 357-339 et 441-444) par deux fort utiles tableaux : *Concordance des numéros anciens et actuels du Supplément français ; Tableau du classement méthodique des manuscrits de l'ancien supplément français.*

449. — **Bibliographie générale des inventaires imprimés**, par Fernand de Mély et Edmund Bishop. Paris, Ernest Leroux, 1892-1895, 2 tomes en trois fascicules, gr. in-8° de ix-335, 370 et 258 p.

Le recueil publié, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par MM de Mély et Bishop est très bien fait à tous les points de vue ; il sera d'une égale utilité à ceux qui s'occupent d'archéologie et à ceux qui s'occupent de bibliographie. Les deux auteurs ont mis beaucoup de conscience et de zèle dans leurs recherches, et beaucoup de méthode et de netteté dans le tableau des résultats de ces vastes recherches. Sans doute, comme ils le déclarent eux-mêmes en tête de l'*Avertissement*, la *Bibliographie des inventaires imprimés* n'est pas complète, mais qui donc peut se flatter de publier jamais une bibliographie qui, à cet égard, ne laisse rien à désirer, et surtout quand il s'agit de cataloguer plusieurs milliers de pièces éparses dans l'Europe entière et dont plusieurs sont très difficilement abordables[1]? Si MM. de Mély et Bishop, malgré toute l'ardeur et toute la persévérance de leurs investigations, ont dû se résigner à laisser forcément, fatalement, leur bibliographie incomplète sur quelques points, il est juste de reconnaître qu'ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour contenter notre curiosité. Ne leur demandons pas, du reste, plus qu'ils n'ont eu l'intention de donner. En principe, ils n'ont admis que les inventaires proprement dits. C'est de propos délibéré qu'ils ont laissé de côté les documents qui ne se rattachaient pas directement à l'archéologie. Que nul donc ne s'avise de leur reprocher d'avoir négligé des pièces qui n'entrent pas dans le cadre par eux établi ! Sous peine d'être entraînés trop loin et, par conséquent, de mal étreindre un sujet déjà si étendu, ils étaient obligés d'écarter de leur chemin tout ce qui n'était pas archéologique, sauf quelques exceptions plus ou moins justifiées[2].

Le travail des auteurs n'a pas été purement bibliographique. Ils ont eu le mérite de rectifier diverses erreurs géographiques, « trop souvent rencontrées », d'établir l'identification « négligée par les éditeurs, de noms de lieux, vraiment incompréhensibles, reproduits tout simplement d'après les documents originaux » d'indiquer « leur équivalent moderne ».

---

1. MM. de M. et B. apportent dans toutes leurs citations l'autorité de témoins oculaires. Cinq ou six fois seulement ils confessent qu'ils n'ont pas vu les inventaires par eux indiqués (articles 6511, 6616, 6634, 6636, 6640, 6718).

2. Les auteurs n'ont pas dédaigné de citer (article 225) le *menu d'un dîner au prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris* (4 octobre 1430) publié par Douët d'Arcq dans le tome XXI de *la Bibliothèque de l'École des Chartes* (1860). Il est vrai qu'un menu de la première moitié du xv[e] siècle peut passer à la rigueur pour un document archéologique. Notons encore l'originale mention (article 6284) de l'*état des chevaux perdus à la bataille de Cassel par les chevaliers dauphinois*, inséré, sous la date du 25 octobre 1328, par le chanoine Ulysse Chevalier, dans un recueil académique de l'Isère (1894).

Donnons quelques indications sur le contenu des trois fascicules. Le premier contient les inventaires par ordre chronologique de la *France* (de 831 à 1800, p. 1-135) et de l'*Angleterre* (de 930 environ à 1794, p. 136-335) en 4231 articles (1332 pour la France, 2899 pour l'Angleterre [1]). Le second renferme les inventaires d'*Allemagne* (de 810 environ à 1794, p. 1-65 [2]), de *Danemark* (de 1213 à 1743, p. 66-73) d'*Écosse* (de 1291 à 1716, p. 74-86), d'*Espagne* (de 780 à 1754, p. 87-110), de *Hollande* (de 1174 à 1778, p. 111-126), de *Hongrie* (du XIe ou XIIe siècle à 1770, p. 127-145), d'*Islande* (de 1179 à 1343, p. 146-153), d'*Italie*, de 471 à 1799 (p. 154-234), d'*Orient* (de 1150 à 1201, p. 235), de *Pologne* (de 1101 à 1750, p. 236-241), de *Suède et Norvège* (de 1311 à 1652, p. 242-246), de *Suisse* (du IXe siècle à 1799, p. 246-r53). La deuxième partie du fascicule est formée d'un supplément aux inventaires de la France (de 603 à 1800, p. 2?4-334) et d'un supplément aux inventaires d'Angleterre et d'Écosse (de 930 environ à 1791, p. 335-370). Les deux fascicules réunis présentent un total de 7451 articles, ce qui constitue un bien beau chiffre et dit à lui seul combien est recommandable le patient et minutieux travail des auteurs [3]. Le troisième fascicule est entièrement occupé par la *Table des matières*. Cette table, rédigée avec un soin extrême et où, pour la plus grande commodité des chercheurs, les références ont été multipliées [4], est d'une précision parfaite et mérite d'être signalée comme le modèle du genre

En ce qui regarde la Table comme en ce qui regarde le texte, les deux collaborateurs ont droit à toutes nos reconnaissantes félicitations. Puisse l'alliance anglo-française produire beaucoup d'autres fruits aussi excellents !

T. de L.

---

1. Les auteurs (*Avertissement*, p. IX) se plaisent à signaler « la complaisance extrême avec laquelle la Bibliothèque nationale et le British Museum » leur « ont communiqué des richesses qui se complètent les unes les autres ».

2. De même que pour MM. de Mély et Bishop, qui ont suivi le *Gallia Christiana* la France comprend la Belgique et l'Alsace-Lorraine, « l'Allemagne se compose de toutes les nationalités du centre de l'Europe », par conséquent de l'Autriche et de la Bohême. Ils ont cru devoir mettre à part la Hongrie et la Pologne, dont les langues sont si différentes de leurs voisines.

3. Sur ces 7451 articles un seul m'a paru fautif, l'article 6696, où l'on a confondu le fils collectionneur avec le père collectionneur, *Michel* Borrilly, prieur de Ventabren, avec *Boniface* Borrilly, notaire à Aix en Provence. Je n'ai pas besoin d'ajouter que je n'ai vérifié qu'un certain nombre d'articles, ceux avec lesquels j'étais déjà familiarisé. Mais par ces partiels résultats on peut juger de l'ensemble de l'heureuse entreprise. Je constate, de plus, que les fautes d'impression sont excessivement rares dans les trois fascicules. Je n'en relèverai qu'une qui se montre à la fois dans le texte (article 6551) et dans la *Table* : le château de Castelnau-*Bretenaux* (Lot) pour Castelnau-*Bretenoux*.

4. Il en est qui sont répétées jusqu'à trois fois : telle l'abbaye Saint-Pierre-le-Vif à Sens, qui se trouve à *Abbayes*, à *Saint-Pierre-le-Vif*, et à *Sens*.

495. **Répertoire général de bio-bibliographie bretonne**, par René Kerviler, bibliophile breton, membre du Comité des travaux historiques, avec le concours de MM. A. Apuril, Ch. Berger, etc., fascicules 22 et 23, *Chap-Chast* et *Chas-Ches*. Rennes, librairie générale de Plihon et Hervé, 1895 et 1896, in-8, dont la pagination va de 321 à 510 (fin du tome VIII) et de 1 à 160 (commencement du tome IX).

Les deux nouveaux fascicules du *Répertoire* publié par M. Kerviler avec autant d'activité que de soin — heureux ceux qui marchent vite et bien! — contiennent un grand nombre d'articles très développés et d'une grande valeur. Sans parler de l'article *Chasteaubriant* (*sic*) [1], qui occupe près de 200 pages (417-510) et sur lequel nous reviendrons, signalons les notices sur *Charette* (détails généalogiques et bibliographiques précis), sur *Gharles de Blois* (le vénérable), sur Charles-Louis *Chassin*, dont on connait les ouvrages relatifs à la *Hongrie*, à *Edgar Quinet*, à *Manin et l'Italie*, au *Génie de la Révolution*, etc., sur la famille de *Chasteaugiron*, décrite en toutes ses branches et tous ses rameaux, sur les *Du Chastel*, dont le berceau est l'antique château de Trémazan, en Landunvez, qui dominait l'anse de Port-Sall, près de Brest (il en reste encore un donjon fort imposant) [2], sur les *Du Chastellier* (avec rectification d'une erreur de l'auteur du *Nobiliaire et Armorial de Bretagne*, feu Pol de Courcy, sur Jude *Chauveau de Kernaëret* (avec reproduction de sa déclaration royaliste du 6 juillet 1884, pièce qui suscita de vives polémiques dans la presse de toutes les opinions), sur Franck-Joseph-Charles Chauveau, dit *Franck Chauveau*, sénateur de l'Oise, fort mêlé à de récentes discussions politiques, sur Claude-Joseph *Chéron de Boismorand*, l'intrépide jureur, surnommé l'*abbé Sacredieu*, auquel on fit cette épitaphe :

> Ci-dessous gît l'abbé de Boismorand
> Qui jouoit, conversoit et prioit, en jurant.

M. K. n'hésite pas à lui attribuer l'*Histoire amoureuse et tragique de la princesse de Bourgogne* (Paris, 1720, in-12) et la mise au net de la traduction du *Paradis Perdu* (Paris, 1729, in-12), publiée sous le nom de Dupré de Saint-Maur, lequel, d'après le témoignage de Collé, confirmé par Mme Necker, n'avait composé, avec le concours de son maitre d'anglais, qu'une traduction littérale et en mauvais français, ce que l'on peut appeler une version d'écolier. En revanche, M. K. croit contre Quérard (*Supercheries littéraires*, article *Lussan*), qu'il n'est pas l'auteur des *Anecdotes de la Cour de Philippe-Auguste*, imprimées sous

1. On ajoute : « *Nunc* Châteaubriand ». Cette dernière forme est d'origine relativement moderne.

2. Reproduisons cette remarque (p. 37) : « Les Duchâtel de Saintonge, comtes de l'Empire (1809), se réclament volontiers de l'une des familles précédentes. Ils prennent même le prénom de *Tanneguy* pour s'en rapprocher davantage ; mais je ne crois pas que ces prétentions soient appuyées sur aucun document authentique et je les crois originaires de Normandie. »

le nom de la fameuse romancière Marguerite de Lussan (Paris, 1733, 6 vol. in-12). Au sujet de ce petit problème bibliographique, voici les références indiquées par le consciencieux critique : *Bibliothèque des romans*, II, 75 ; *Le Pour et le Contre*, III, n° 38 ; le *Mercure* de novembre 1733 ; le *Journal des savans* de novembre 1733 ; le *Journal de Verdun* d'octobre 1733.

La notice sur les *Châteaubriand* en général, sur l'auteur du *Génie du christianisme* en particulier, est le chef-d'œuvre du *Répertoire*. Généalogie, biographie, bibliographie, tout y est excellent. L'abondance des renseignements y est, en quelque sorte, infinie. Et cependant — tant il est vrai que les résultats *complets* sont en toute matière un idéal inaccessible ! — on a pu, dans une *chronique du Polybiblion* de février 1896 (p. 181), reprocher à M. Kerviler d'avoir oublié de mentionner la dernière et récente édition des *Mémoires d'outre-tombe*. Pour moi, je noterai seulement une omission beaucoup plus excusable, celle d'un article caché dans un obscur volume publié par une Académie de province : *Une visite à Châteaubriand*, par Adolphe Magen [1].

T. DE L.

---

496. — ARTHUR DESJARDINS, membre de l'Institut, avocat général à la Cour de Cassation : **P. J. Proudhon, sa vie, ses œuvres et sa doctrine.** — Paris, chez Perrin, 2 vol. in-12, XXIII, 275 et 303 pp. 1896.

On avait fait craindre à M. Desjardins que son livre, par la réclame faite autour du nom de Proudhon, « ne jouât le jeu du pamphlétaire ». (Introd. p. 2.) C'était prévoir un succès qu'on ne peut espérer pour d'aussi hâtive et aussi médiocre besogne. Le livre, écrit avec animosité [2]

---

1. *Recueil des travaux de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Agen*, t. V, 1850, p. 224-234. Le récit, comme on le voit, est très court, mais il est fort intéressant. Ad. Magen était accompagné, dans sa visite, par son compatriote et ami, le poète Jasmin. — Depuis que le fascicule XXII a vu le jour (l'*achevé d'imprimer* est du 30 octobre 1895), on a publié à Bordeaux, dans les derniers jours de la dite année, un important recueil intitulé : *Chateaubriand, sa femme et ses amis. Études critiques avec documents inédits*, par l'abbé G. Pailhès (Bordeaux, Feret, 1 vol. gr. in-8). L'abbé Pailhès avait déjà publié avec succès, en 1887 et 1888 *(ibid.)* deux volumes sur la femme de l'inconstant auteur de *René* : *Madame de Chateaubriand, d'après ses mémoires et sa correspondance ; Madame de Chateaubriand. Lettres inédites à M. Clausel de Coussergues*. Les trois ouvrages de l'abbé Pailhès avaient d'abord été insérés peu à peu (à partir de 1886) dans la *Revue catholique de Bordeaux*. Voir d'autres observations d'un critique très compétent, M. Victor Giraud, dans la *Revue d'histoire littéraire de la France* (livraison du 15 juillet 1896, p. 458-461), à propos de l'*Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille* (Vannes, librairie Lafolye, 1896, in-8 de 94 pages. Extrait du *Répertoire général de bibliographie bretonne*).

2. T. I, p. 164 on appelle « rhéteurs, charlatans et aliénés » des hommes tels que Louis Blanc, Considérant, Pierre Leroux et Proudhon lui-même.

mais en un français d'où la syntaxe même est absente [1], et avec une éloquence de barreau de province [2], ne fera de réclame à personne, ni surtout à M. Desjardins.

Il faut être juste. M. D. a consciencieusement dépouillé la correspondance de Proudhon. S'il en a tiré beaucoup d'anecdotes enfantines, encore sont-elles exactes. En dehors de cette besogne élémentaire, il se trompe sur des faits facilement vérifiables [3].

Passant à l'exposé de la doctrine proudhonienne, M. D. a tout d'abord un tort grave, qui est d'oublier tous ses prédéceseurs. Il ne connaît ni Lorenz von Stein, ni Marlo, ni Anton Menger, ni Mühlberg, ni la monographie capitale de Karl Diehl, (2 vol. Jena. 1888-1890). Il n'y a aucun de ces travaux qui ne soit préférable au sien. Déjà serait-il inutile de refaire ce qui est fait. Mais il faut protester absolument quand on le refait plus mal.

Dans un chapitre juridique (t. II, p. 101-179), M. D. se satisfait d'arguments comme ceux-ci : « La communauté des femmes est le complément de la communauté des biens » (t, II, p. 110) : ce qui tendrait à faire croire que M. D. tient les femmes pour une propriété matérielle. Ou encore : « Sans l'hérédité (il veut dire l'héritage), *le rôle de la femme devient une énigme* » (t. II, p. 111) ; ou : « Ce qui sort (?) de la conscience humaine est aussi naturel que la cohabitation et la génération. » (t. II, p. 113). Il n'examine pas une minute les difficultés, économiques et juridiques, de sa thèse de la propriété définie comme « une *mainmise* rendue effective par le *travail* ». Et s'étant fait à lui-même cette objection : « Nous ne prétendons point d'ailleurs que les hommes aient été placés par la volonté de Dieu dans des conditions d'égalité mathématique et que l'appropriation s'opère toujours et partout avec la même facilité », il l'esquive par cette simple et aristocratique réponse : « *Mais qu'importe ?* » (t. II, p. 126.)

Nous regardions Proudhon surtout jusqu'ici comme un économiste. De ses ouvrages, les trois quarts traitent de la valeur, de la monnaie,

---

1. T. I, p. XV. « Saint-Simon, Fourier, Louis Blanc, surtout Karl Marx *imagina* la substitution.. *proposa* la destruction. »

2. Voy. des phrases comme celles-ci: « Ah! le bon tour! ahurir ces ventrus, agiter ces sinistres images sous leurs yeux écarquillés! tirer sous leur nez ces effroyables pétards » (t. I, p. 177.); ou ces apostrophes : « Vous que les caresses enivrent et que les sophismes affolent... suivez maintenant votre apôtre dans ses épanchements intimes, mettant à nu son cœur. » Voy. encore t. I, p. 108 et passim.

3. Il est dit (Introd. p. IV.) qu'en 1844 Karl Marx et *Bakounine* collaboraient aux *Annales franco-allemandes*. Mais si M. Desjardins avait lu ce recueil, il aurait vu que Bakounine n'y a jamais écrit. Il ne faut pas confondre les *Annales* avec le *Vorwaerts*. — M. D. cite *Stirner*, qui n'eut jamais d'école et qui n'a pas été socialiste, parmi les chefs d'école et les *pontifes du socialisme* (ibid, p. XXI). — M. D. croit que le *Représentant du peuple*, journal proudhonien, s'est fondé le 25 février 1849 (t. I, p. 89). Il ignore que cette feuille, transformée et agrandie à cette date, avait déjà plus de quatre mois d'existence.

du crédit, des crises commerciales, de la banque d'échange. De tout cela qui était neuf, paradoxal, essentiel chez Proudhon, de tout le mutuellisme dont on aurait pu faire une réfutation partiellement convaincante, M. D. ne dit rien [1] et c'est ce qu'il appelle « envisager Proudhon tout entier » (Introd. p. IV).

Que si, pour « mesurer la portée de l'influence » de Proudhon, il juge suffisant de citer pêle-mêle Bakounine et Émile Henry, il altère gravement la vérité en ce qu'il en dissimule la moitié. On n'a pas le droit d'oublier ces autres disciples de Proudhon, qui furent Thünen, Rodbertus, des financiers tels que M. Louis Bamberger, des politiques tels que M. de Bismarck et bon nombre de sénateurs de la troisième République.

Je n'ai pas compétence pour apprécier la glorification du *Pater* par où M. Desjardins termine son livre (t. II, p. 297). Mais il est à regretter que des magistrats haut placés se plaisent à publier des travaux que n'oseraient pas remettre pour leur diplôme d'études les plus jeunes de nos agrégés d'histoire.

Charles ANDLER.

---

497. — Edw. CHANNING. **The United States of America** 1765-1865. Cambridge, Univ. press, 1896, VII-352 in-8°.

Ce volume fait partie de la collection de manuels d'histoire *Cambridge historical series* dirigée par M. Prothero. C'est une histoire sommaire des États-Unis depuis la querelle avec l'Angleterre (1765) jusqu'à la fin de la guerre de Sécession (1865); le but est de faire comprendre l'évolution de l'État fédéral américain : « on a donné moins d'attention aux campagnes et aux batailles qu'il n'est d'usage dans les livres de ce genre. »

C'est, à ma connaissance, le premier manuel scolaire d'histoire des États-Unis qui ait un caractère scientifique; il se distingue très avantageusement des essais antérieurs. L'auteur a rompu avec le cadre semi-annalistique de mode aux États-Unis, qui consiste à diviser l'histoire en tranches de quatre années (durée des fonctions du Président); il a groupé les faits, d'après leur caractère et leurs conséquences, en dix chapitres correspondant à des périodes marquées chacune par un changement.

Les faits ne se réduisent pas, comme dans les autres manuels scolaires, à des noms propres et à des dates; ce sont des descriptions des conditions de vie, des institutions, des luttes de partis, des révolutions; l'auteur est visiblement préoccupé, non d'entasser le plus grand nombre

---

1. Après avoir consacré *neuf lignes* à la question de la monnaie, M. D. conclut : « Nous jugeons inutile de disserter plus longtemps sur ce sujet » (t. II, p. 152). — C'est *en une demi-page* sur la Banque du peuple que M. D. démontre « l'inanité d'une telle entreprise » (t. I, p. 135).

de noms propres, mais de *faire comprendre* le caractère de la société américaine et l'enchaînement des transformations.

Le style est net, précis, sans phrase.

M. Channing, quoique Américain, s'est délivré de la légende patriotique de l'indépendance; il a tenu compte de l'étude de Lecky et a présenté les raisons pratiques de la révolte. Il a indiqué aussi — sans peut-être les marquer assez fortement — l'hésitation de la masse des colons à rompre avec l'Angleterre et les révolutions intérieures radicales dans chaque colonie qui ont précédé la rupture. — Le compromis de 1787 est bien expliqué, sauf l'antagonisme entre les grands et les petits États, indiqué trop sommairement. — Dans l'histoire de la lutte entre fédéralistes et républicains, un paragraphe pour expliquer comment se recrutaient les deux partis, serait d'autant plus nécessaire que le lecteur est porté à oublier les éléments aristocratiques qui subsistaient dans cette société. Dans l'histoire de la déclaration de Monroe il semble que l'auteur n'ait pas osé s'affranchir entièrement de la rhétorique traditionnelle de son pays, il l'appelle « l'acte de Monroe » et n'en fait pas bien comprendre la faible portée pratique. — La controverse sur le droit du pouvoir fédéral de subventionner les *improvements* n'est pas expliquée; la position du parti des *state rights* n'est pas assez nettement marquée.

L'ouvrage, pourvu de cartes, d'un index des noms propres, de têtes de paragraphes, est d'un maniement très facile. Il se termine par un choix intelligent de documents (en forme d'appendice) et une bibliographie bien classée et bien choisie, à laquelle il manque, comme dans beaucoup de bibliographies américaines, la date de publication des ouvrages.

Ch. Seignobos.

---

498. — Th. Funck-Brentano et Ch. Dupuis. — **Les tarifs douaniers et les traités de commerce.** Paris, Rousseau, 1896, 153-LXX p. in-8°.

Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre un théoricien et un praticien. Le praticien, M. Dupuis, a réuni les chiffres du tarif douanier français qui sont présentés ici non dans l'ordre du tarif officiel, mais suivant une « classification naturelle », disposés en tableaux où le tarif français maximum et minimum est placé en regard du tarif allemand (général et conventionnel) et du chiffre des importations et exportations françaises en 1894 (les sources sont indiquées p. 152 et sont bien choisies). N'ayant pas vérifié l'exactitude des transcriptions, je ne puis parler que de la classification. Elle est évidemment supérieure à la classification suivant la matière employée; elle repose sur un principe rationnel, la nature de l'industrie. Quelques articles embarrassants ont peut-être été classés arbitrairement (chasse et pêche, papeterie dans les *Industries se rattachant à l'agriculture*, — imprimerie dans les *Industries se rattachant aux mines et carrières*, — livres et reliure

dans les *sciences et arts* — papeterie de luxe dans les *Industries de luxe*).

Le travail du théoricien, M. Funck-Brentano, a consisté dans une exposition dogmatique sur l'économie politique, le droit et le commerce international, la politique douanière. Quant aux chapitres descriptifs sur le régime douanier français, on ne voit pas nettement auquel des deux collaborateurs il faut les attribuer.

La doctrine est celle de l'école orthodoxe, mais avec des concessions aux passions protectionistes. Elle aboutit à une critique très modérée de ton, mais très nette et, ce me semble, fort raisonnable, du régime français établi en 1892. On montre sans peine que ce tarif, adopté sans plan d'ensemble, est plein de lacunes et de contradictions, déshonoré par quelques chiffres de droits énormes qui lui donnent l'aspect d'un tarif prohibitif et la « réputation d'être une muraille de Chine », et pourtant impuissant à protéger l'industrie française contre « l'importation des produits de médiocre qualité ou de faux luxe », parce qu'on a frappé les matières précieuses et non les produits de fabrication.

Le régime du tarif modifiable à volonté, par lequel on a remplacé les traités de commerce, n'a pas eu l'effet qu'on attendait d'assurer l'indépendance économique de la France; il l'a forcée au contraire, sous peine de renoncer à toute exportation, à accorder aux autres pays son tarif minimum et même pour renouer les relations avec la Suisse, à descendre au-dessous du minimum.

La dualité du tarif (tarif général, tarif minimum) s'est montrée illusoire, et le tarif minimum, qui est devenu en fait le tarif ordinaire, a le vice grave d'être trop rigide pour se prêter aux négociations; la France n'a plus rien à offrir en échange des concessions qu'elle désire obtenir. — La comparaison avec le régime allemand fait encore mieux ressortir les défauts de notre régime; pour parer aux effets de la clause de la nation la plus favorisée introduite dans le traité de Francfort, l'Allemagne a adopté depuis 1891 un système inverse de celui de la France : au lieu de renoncer aux traités de commerce, elle a conclu des traités avec tarifs en faisant des concessions sur son tarif général. « La France n'aurait rien à perdre en renonçant au nouveau dogme de l'indépendance économique... son double tarif et son attitude intransigeante lui ont fait une réputation qu'elle aurait profit à modifier. »

Ch. Seignobos.

---

499. — **Die Englische Aussprache** bis zum Jahre 1750 nach Dænischen und Schwedischen Zeugnissen, von Ferdinand Holthausen. I-II. (Gœteborg Hœgskolas Aarsskrift, 1895, IV, et 1896, I.) Gœteborg, Wettergren et Kerber. In-8, 22 et 67 pp. Prix : 2 kr. 25.

Comme l'indique le titre, c'est sur des documents scandinaves que M. Holthausen a travaillé pour fixer autant que possible la prononciation de l'anglais usuel antérieur à 1750. Il a dépouillé trois grammaires

du XVII^e siècle et quatre du XVIII^e. La tâche était aussi utile que méritoire : il a fallu, non seulement beaucoup de patience pour opérer tous ces fastidieux relevés, mais aussi et surtout beaucoup de sagacité et de sens critique pour apprécier la valeur respective de ces divers témoignages et les contrôler les uns par les autres. Ces grammairiens n'étaient ni des observateurs infaillibles ni des descripteurs méthodiques ; ils n'ont pas habité les mêmes régions de la Grande-Bretagne, et l'on sait quelle variété dialectale y a régné, y règne encore ; il en est même qu'on peut soupçonner de n'avoir guère dépassé en anglais un savoir purement livresque, alors qu'il paraissent croire que *risen* se prononce comme *rise* et *children* comme *child* (p. 10 et 20). Le point d'exclamation qu'arrachent au savant éditeur ces assertions inattendues n'est pas le seul dont il émaille les pages, si instructives pourtant dans leur sécheresse, où, chronologiquement et d'une grammaire à l'autre, le lecteur voit naître, pour ainsi dire, sous ses yeux, chacune des prononciations dont l'ensemble constituera la phonétique de l'anglais contemporain.

V. H.

---

500. — **Kurzgefasstes Handbuch der Nordalbanesischen Sprache**, von Julius PISKO, Vice-Consul in Janina. Wien, 1896. Hœlder. In-8, IV-165 pp. Prix : 5 mk.

L'albanais ne mérite plus guère la qualification de *Stiefkind jedweder wissenschaftlicher Forschung* que lui décerne l'auteur : on nous a fait connaître en détail sa littérature assez fruste ; on a exploré à fond sa grammaire, et, entre le résumé grammatical et la grande grammaire comparée de M. G. Meyer, voici qu'on nous offre un excellent manuel pratique qui, bien entendu, ne fait pas double emploi avec le second de ces ouvrages. Avec le premier non plus, mais bien plutôt il le complète. La grammaire de M. G. Meyer est tosque, celle de M. Pisko est guègue : qui sait l'un des dialectes comprendra l'autre ; mais encore diffèrent-ils. La grammaire de M. G. Meyer compte 105 pages, y compris le lexique ; celle-ci, 165 pages, sans lexique, remplacé par une série de dialogues pratiques et gradués. L'enseignement se divise en vingt et une leçons, chacune suivie d'un exercice, thème et version, dont on trouve le corrigé à la fin, en sorte que l'étudiant contrôlera d'un bout à l'autre son propre travail. Si parfois on est tenté de réclamer plus de précision au point de vue scientifique, — par exemple (p. 11), dans la règle de la nasale soi-disant insérée, mais amplement justifiée par la nasalité de la voyelle du thème, — il est impossible de désirer mieux pour l'étude à la fois rapide et sûre. V. H.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 14 décembre — 1896

501. — **Aegyptologische Studien**, viertes Heft, Index zu dem Pyramidentexte (Zweite Lieferung) von H. Schack-Schackenburg. Leipzig, Hinrichs, 1896. In-4. de 112 pp. autographiées. Prix : 8 mk.

M. Schack-Schackenburg nous avait déjà donné, il y a trois ans, dans la première livraison de ses *Aegyptologische-Studien*, le résultat d'une partie de ses recherches grammaticales sur les textes des pyramides de Saqqarah édités et traduits par M. Maspero. Il en fut alors rendu compte dans cette *Revue*. Poursuivant ses travaux, il s'attache aujourd'hui à dresser un *Index* de ces inscriptions si précieuses pour l'histoire de la religion égyptienne et vient de publier deux nouvelles lettres, p et f, de l'utile vocabulaire dont la première lettre, u, est entre nos mains depuis l'an dernier.

On ne peut adresser à M. S.-S. que des compliments pour la façon dont il a su se tirer de cette entreprise longue et parfois — je le sais par expérience — rebutante. La certitude d'être utile à tous ceux qui s'adresseront à son livre le récompensera, je l'espère, de sa constance et lui fera oublier les mauvais moments passés. Le plan adopté pour cet ouvrage est, à mon avis, le meilleur qui puisse être employé en pareil cas. Par une coïncidence que je suis heureux de constater, il se trouve répondre, à peu de chose près, à celui que je m'étais tracé pour le même travail commencé il y a bientôt quatre ans, et que d'autres occupations plus urgentes m'ont contraint d'abandonner à moitié fait. Grâce à un tableau où sont répérés soigneusement les divers chapitres (M. S.-S. en a reconnu 453) qui composent le *Livre des funérailles* gravé dans les Pyramides,

on peut, en quelques instants, trouver dans chacune des cinq tombes la partie que l'on désire consulter. Une lettre retracée sur le plan de chaque tombeau et marquée près du numéro du chapitre indique dans quelle partie le texte cherché se trouve. Un simple coup d'œil sur le tableau de concordance nous apprend sans qu'il soit besoin de faire aucun effort, que le chapitre trois par exemple, doit être dans Ounas, sur la paroi du pignon, sur la paroi ouest de la chambre ouest, dans Téti, tandis qu'il faut le chercher sur le mur ouest du couloir dans la pyramide de Pepi. Ces indications qui, à première vue, ne semblent avoir qu'une importance très relative, ne sont pas cependant à dédaigner ; la place qu'un texte occupe sur un monument, et surtout lorsqu'il s'agit d'un monument funéraire a toujours son intérêt. Un autre avantage incontestable de ce tableau est la facilité avec laquelle on peut constater que telle formule en grand honneur sous Ounas ou Téti disparait chez leurs successeurs alors que tel chapitre, inconnu pour nous auparavant, apparait uniquement chez Mirinri ou Mihtimsaouf. A la suite des vingt et quelques pages qui constituent cette introduction au lexique se trouve un nouveau tableau, moins considérable mais d'une utilité non moins évidente, que M.S.-S. intitule la *Table d'offrande* (Die Opfertafel). L'auteur y a réuni le début de toutes les formules qui laissent entrevoir d'une manière suffisamment claire l'opération à laquelle se livrait le prêtre officiant pendant la récitation du texte sacré. Il est, en effet, bien certain que lorsque nous lisons au commencement d'une prière une phrase du type de celles-ci « O Osiris N, je te présente cette eau fraiche qui t'appartient » ou encore « O Osiris N, tu t'es emparé du kohol », nous pouvons en inférer que nous avons affaire à une des parties du *Rituel* relatives aux libations ou à la présentation du fard pour les yeux avec la même certitude que si le titre même du chapitre était écrit en toutes lettres. Ces tableaux sont, je le répète, le guide le plus sûr que puisse rencontrer celui qui désire se rendre rapidement compte, sans crainte d'omission, du contenu des textes des pyramides. Je regrette seulement que M. S. S. n'ait pas jugé à propos de joindre à ces indications les rubriques qui coupent les formules d'offrandes — surtout dans la tombe d'Ounas — et indiquent le moment exact durant lequel le prêtre ou son acolyte jetait à terre ou présentait les gâteaux, l'eau et les divers objets constituant le repas funèbre destiné à la momie ou à son double, entre autres : *Ounas*, l. 1, 5, 10, 14, 18, 26, 28, 30 31, 32, 38, sqq.

Le lexique est aussi heureusement ordonné que le reste. M. S.-S. le commence à la lettre B. Il n'y est pas tenu compte des voyelles internes pour le classement des mots, à cause de leur peu de fixité ; tel mot, en effet, s'écrira *boun* ou *bnou* indistinctement (pour *bounou*). C'est, du reste, le procédé mis en avant par Peyron pour son Dictionnaire copte et qui devra être suivi dans tous les vocabulaires de la langue ancienne, sous peine de redites continuelles fatigantes pour le lecteur. En tête de chaque article, le mot traité est tracé en caractères gras un peu plus grands que

le reste (dans le dernier fascicule les caratères gras sont remplacés par des caractères ombrés); les exemples cités — pour certains termes, ciel, par exemple, on en compte plus de trois cents, ce qui peut donner une idée de l'importance du travail de M. Schack-Schackenburg — sont classés et subdivisés selon qu'ils sont employés avec un verbe ou un autre ou qu'ils sont accouplés à d'autres termes caractéristiques dont ils augmentent ou précisent le sens.

Il ne reste plus qu'à souhaiter la prompte apparition de la suite de cet *Index* sur lequel, espérons-le, nous aurons bientôt à revenir.

Émile CHASSINAT.

---

502. — **Bibliographie d'Aristote**, par Moïse SCHWAB, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Paris, H. Welter, 1896, in-8° (autographie) 380 p.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait proposé pour l'année 1882 (concours de bibliographie savante, prix Brunet) une bibliographie aristotélique, et ce prix fut décerné en cette même année à M. Moïse Schwab. Depuis quatorze ans que M. Sch. tient son travail en portefeuille, il a eu le loisir d'y faire de nombreuses additions, et même, ajouterons-nous, il aurait dû le mettre au courant plus complètement qu'il ne l'a fait [1]; mais tel qu'il est, l'utilité en est incontestable. Au premier abord, rien n'était plus facile que de dresser une liste de toutes les publications relatives au Stagirite; le lexique bibliographique de S. F. W. Hoffmann, les répertoires de la librairie Engelmann, ceux de Calvary à Berlin, de Müldener à Gœttingue déblayaient déjà le terrain, sans compter la Bibliotheca graeca de J. A. Fabricius au XVIII^e siècle, et, — depuis la fondation de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France en 1867, — la bibliographie annuelle insérée dans son annuaire, puis dans la Revue qui lui sert de bulletin. Mais M. Sch. a compris le programme académique dans le sens le plus étendu, et, s'il n'y était demandé qu'une « bibliographie descriptive, et, autant que possible, critique », il a cru, avec raison, devoir faire entrer dans la sienne presque tous les ouvrages où il est indirectement et incidemment traité d'Aristote, de ses ouvrages et de ses idées. Nous sommes, par notre expérience personnelle, fondé à croire que cette prodigalité de renseignements attire plus souvent des censures, disons mieux, des reproches, que des éloges reconnaissants; mais nous ne sommes pas de ceux qui lui en feront une querelle; seulement nous aurions voulu qu'il mît à part les ouvrages où l'on ne trouve sur son auteur que des informations de seconde ou de troisième main. Pourquoi placer sur la même ligne, ou peu s'en faut, la biographie d'Aristote par Diogène Laerce et celle qu'on trouve dans Moréri et dans les autres

1. Quoi qu'en dise l'auteur, peu d'articles descendent plus bas que 1888.

dictionnaires généraux ? Par contre, l'article de Th. Henri Martin, dans le Dictionnaire Dezobry et Bachelet, ne mérite pas, pour le dire en passant, le dédain avec lequel il est mentionné.

Ces réserves faites [1], il faut reconnaître que M. Sch. a élevé un monument imposant à la mémoire du grand philosophe. Sa bibliographie suppose une lecture immense. Tel ouvrage qu'il a signalé ne laissait nullement soupçonner, d'après son titre, qu'il y fût question d'Aristote et jamais un travailleur, sans cette indication, n'aurait eu la pensée de le consulter. Il existe, à la vérité, une école qui ne sait aucun gré aux bibliographes de ce secours lorsque ceux-ci fournissent pêle-mêle le froment et l'ivraie. Les adeptes de cette école paraissent oublier que si le départ du bon et du mauvais grain n'était pas à faire, leur travail propre n'aurait presque plus de raison d'être.

M. Schwab, conformément au programme académique, a prétendu « prendre comme exemple la bibliographie de Démosthène, publiée par Albert-Gerhard Becker ». Voici les grandes divisions qu'il a établies : Introduction : A, Vies. B, Analyses générales des œuvres. Résumés. C, Des manuscrits. I, Œuvres complètes. II, Logique. III, Philosophie de la nature : A, Physique. B, Histoire des animaux. C, Problèmes (jusqu'en 1868 seulement). IV, Métaphysique. V, Philosophie pratique : A, Ethiques à Nicomaque. — Grande morale à Eudème. De la vertu, hymne. B, Politique et économique. VI, Rhétorique et poétique : A, Textes joints. B, Rhétorique. C, Poétique. VII. A, Fragments. Péplos. B, Petits traités apocryphes : De coloribus ; Physiognomica ; De Plantis, Mechanica. De Lineis insecabilibus ; de Lapide ; de Pomo ; Secreta secretorum ; de Causis. VIII, Appendice : Commentateurs grecs ; imitateurs ; continuateurs (néoplatoniciens) ; scholastique. Albert le Grand ; saint Thomas d'Aquin ; Averroës et les Arabes.

Ce plan mérite l'approbation, mais, sans doute pour éviter les répéti-

---

1. Ajoutons que nous avons relevé, rien que dans les premières pages, un certain nombre de fautes qui, prises chacune en soi, sont peut-être insignifiantes, mais dont la multitude est certainement regrettable. Nous ne parlons pas, bien entendu, des fautes imputables à l'autographiste, tout en observant d'ailleurs que bon nombre d'entre elles auraient pu être corrigées avant le transport sur la pierre. Ajoutons, pour être juste, que l'auteur sollicite l'indulgence de ses lecteurs. Parmi les omissions nous signalerons celle de la dernière édition d'Engelmann (1700-1878), celles de la Bibliotheca philologica classica (Berlin), de la Bibliotheca philologica (Gœttingue), de la bibliographie allemande de Zeller insérée dans l'*Archiv für Geschichte der Philosophie*, de Weinrich, *De auctoribus graecorum versionibus syriacis, arabicis*, etc. où 50 pages sont consacrées aux traductions orientales d'Aristote. P. 13, on s'attend à trouver la mention de plusieurs mémoires sur la non-authencité de divers écrits aristotéliques avant celui d'Ed. Zeller. P. 18 : un incunable est daté MDCCCLXXXV. P. 28 : *Monuments*.., lire *Mémoires*. P. 32, n° 173, manque le nom de G. Hervet, traducteur latin de Georges Pachymère, dont le texte grec est encore pour la majeure partie inédit. Dans la section *a* (Doctrines, Parallèles) il est difficile de s'expliquer le plan suivi par l'auteur. L'ordre chronologique était, là comme ailleurs, tout indiqué.

tions et les renvois, l'auteur a dû trop souvent classer ses mentions hors des sections où elles avaient leur place naturelle. Tel est le cas des versions latines et des commentaires qui accompagnent les éditions. Nous terminerons en exprimant le vœu qu'un travail si considérable, si méritoire, donne lieu à une publication définitive, imprimée typographiquement et poussée jusqu'au moment où l'ouvrage sera livré à la presse. Les fonds consacrés par le gouvernement aux impressions gratuites ne pourraient recevoir un plus légitime emploi.

C. E. R.

---

503. — **Musici scriptores græci.** Aristoteles, Euclides, Nicomachus, Bacchius, Gaudentius, Alypius, et melodiarum veterum quidquid exstat. Recognovit, prooemiis et indice instruxit. C. Janus. Annexæ sunt tabulæ. Leipzig, Teubner, 1895; xciii-503 p. (*Bibl. scrip. græc. et rom. Teubneriana*).

La recension de cettte édition eût été facilement confiée à quelqu'un de plus compétent. Ma connaissance de la musique ancienne est trop imparfaite pour que je puisse utilement étudier les textes publiés par M. C. Jan, les juger avec sûreté et me prononcer en complète connaissance de cause. Je ne puis qu'apprécier l'ouvrage dans son ensemble, signaler qu'il est publié avec une extrême conscience, avec un soin méticuleux en ce qui concerne l'étude des manuscrits, et indiquer comment il est composé. M. C. Jan commence par l'énumération des manuscrits qui contiennent des textes relatifs à la musique, dont les principaux sont le *Marcianus* VI, 10, le *Marcianus* app. VI, 3, les deux *Vaticani* 191 et 198 ; ces quatre sont minutieusement décrits et analysés. Les autres, au nombre de plus de deux cents, sont catalogués suivant les noms de villes par ordre alphabétique. L'édition comprend I : les passages d'Aristote relatifs à la voix et à la musique ; II : les problèmes musicaux attribués à Aristote ; III : la division du canon d'Euclide ; IV : l'introduction harmonique de Cléonide ; V : l'enchiridion de Nicomaque, suivi d'*excerpta ;* VI : l'introd. musicale de Bacchius ; VII : l'introd. harmonique de Gaudentius ; VIII : l'introd. musicale d'Alypius ; IX les *Musica* de Ptolémée ; X : *Carminum græcorum reliquiæ*, comprenant 1 : le Stasimon d'*Oreste* d'Euripide, 330 sv. ; 2-4 : deux hymnes et le péan découverts à Delphes ; 5 : l'épitaphe de Seikilos ; 6-8 : les hymnes de Mésomède. Chacune de ces sections, sauf la première, est précédée d'une préface. L'édition est terminée par deux tableaux, l'un comprenant la notation d'Alypius, l'autre un fac-simile du fol. 205 v. du *Marcianus* VI, 10. Je me borne à signaler quelques erreurs d'impression, dans Alypius, d'ailleurs facilement redressables : p. 384, 15 lire ἀπεστραμμένον ; 30 ἔχον ; 385, 28 κάππα ἀπεστραμμένον au lieu de ἀνεστρ. ; 386, 30 τήν ; 396, 7 tourner en sens inverse le demi-théta ; 399, 8 R au lieu de P.

My.

---

504. — Dr G. E. Rizzo. **Questioni Stesicoree. I. Vita e scuola poetica.** Messine, typogr. d'Amico, 1895; 79 p. (Extrait de la *Rivista di Storia antica e Scienze affini*, anno I, n. 1 et 2).

« Dans les notices biographiques que nous possédons sur Stésichore, quelle est celle qui n'a pas inspiré de doutes? Tout est confusion, mélange de la fable avec l'histoire, discordance dans la tradition, où nous trouvons de véritables légendes... Y a-t-il un point historique, dans la vie du poète, nettement déterminé? » Ainsi s'exprime M. Rizzo dans la conclusion de son travail (p. 64). Il le juge donc pour ainsi dire lui-même; et, en effet, je ne sais s'il a réussi à faire la lumière sur tous les points dont il s'occupe. Rien de plus vague que le paragraphe où il est question des sources perdues : nous ne sortons pas du domaine de la plus incertaine conjecture; également vague ce qui suit, sur la patrie de Stésichore, son nom, le nom de son père. M. R. a raison de nous prévenir dans sa préface qu'il ne dit rien de neuf : tout ce que nous lisons a été discuté vingt fois, sans plus de résultats positifs. Ajouterai-je que nous ne sommes pas mieux renseignés sur la vie même du poète ? Disons cependant que M. R. n'est nullement criticable s'il nous laisse ainsi dans l'incertitude; là où il a pu arriver à une conclusion plus précise, il n'a pas manqué de le faire. Une correction fort légitime au texte de Suidas relatif à la naissance de Stésichore concilie la date certaine de sa mort (Ol. 56) avec le renseignement fourni par Lucien, dont il n'y a pas lieu de douter, qui le fait vivre quatre-vingt-cinq ans; M. Rizzo lit Ol. ΛΕ au lieu de ΛΖ, et interprète avec raison γεγονώς par *natus*, le seul sens que ce mot puisse avoir dans ce passage. Il détermine également bien, dans les derniers chapitres, le caractère de la poésie de Stésichore, dont il écarte résolument tout sujet érotique ou romanesque. En somme, l'ouvrage se lit avec intérêt; il sera suivi d'une seconde partie où sera étudiée l'œuvre même de Stésichore

My.

---

505. — Julius Jüthner, **Ueber antike Turngeræthe** (*Abhandl. d. arch.-epigr. Semin. d. Univers. Wien*, heft XII), mit 75 Abbildungen im Text, Wien, Alfred Hœlder, 1896. In-8°, 101 p.

C'est la meilleure étude d'ensemble qui ait paru depuis Krause sur le matériel des palestres. Les solutions de M. Jüthner sont souvent justes; même lorsqu'elles sont contestables, il précise les problèmes ou joint au débat des documents nouveaux. Il s'occupe successivement des haltères, du disque, du javelot et du ceste.

I. — M. J. voit le prototype des haltères dans un parallélipipède en plomb, trouvé à Éleusis : voilà ce qui remplaça ces sacs de sable ou de son dont parle Pollux (III, 154) et que M. J. aurait pu rappeler. De là dérivent trois types : le type à double masse, le type sphéroïdal, qui pré-

sente deux variétés [1], et le type cylindrique. L'auteur se trompe sur l'ordre dans lequel ces trois types ont été créés et doivent être présentés logiquement. Du prototype éleusinien est sorti le type sphéroïdal : c'est encore un haltère plein, qu'on a seulement percé d'une ouverture pour les cinq doigts, et par la suite évidé des deux parts pour le pouce et les autres doigts. Plus tard, on a fait tomber la paroi intermédiaire et obtenu le type à deux masses reliées par une tige. L'amincissement progressif de cette tige a produit l'haltère connu de notre temps (fig. 2 g). De là à la suppression de la tige métallique et à son remplacement par une courroie il n'y avait qu'un pas : on eut le type cylindrique. L'évolution des formes peut donc se suivre dans toute la série de nos exemplaires. Ce qui a dérouté M. Jüthner, c'est qu'on connait un exemplaire du type à double masse qui est antérieur à tous les exemplaires connus du type sphéroïdal. Mais, comme les deux types sont contemporains, sauf cette exception, pourquoi ne serait-ce pas le hasard des découvertes qui nous refuserait la vue d'un haltère sphéroïdal sur un vase à figures noires ? D'ailleurs, M. J. admet que le type sphéroïdal disparut de bonne heure, parce qu'il était incommode. Comment donc les athlètes l'auraient-ils jamais accepté, s'ils avaient eu mieux ?

M. J. décompose avec soin les mouvements du sauteur. Mais il ne parle que du saut en longueur : pas un mot sur le saut en hauteur ou le saut en profondeur. L'un lui aurait peut-être expliqué le mouvement du bronze étrusque de la Villa Papa Giulio ; l'autre, fait admettre la possibilité des records attribués à Phayllos de Crotone et Chionis de Sparte. M. J. passe rapidement sur l'emploi des haltères dans les exercices d'assouplissement et dans la gymnastique médicale. On voudrait un mot d'explication sur ces haltères en plomb recouverts de cire ou de bois dont il est question dans Cœlius Aurel., *Arton.*, V, 2, p. 561.

II. — Sans donner de conclusion positive, M. J. intervient utilement dans la question de la différence entre le disque et le σόλος à l'époque homérique. Il prouve que le disque n'était pas percé d'un trou. Les pierres trouées au centre que Schliemann a trouvées à Hissarlik n'existent que dans les cinq couches antérieures à la Troie épique.

A l'origine, on avait des disques de pierre. M. Jüthner, qui le démontre, oublie de mentionner à ce propos le passage où Pausanias (II, 29, 9) raconte le meurtre de Phocos par Pélée. Par contre, il n'avait pas besoin de citer Ménard, *Vie privée des anciens*, IV, 29 : le granit que cet auteur signale au Cabinet des antiques y est totalement inconnu.

Après Six et Kietz, M. J. tâche de retrouver l'art perdu du discobole. Dans la figure extérieure du vase de Panaitios, il ne voit ni le mouvement du jet (Kietz) ni un des mouvements précédents (Six) : tout discobole qui tient le disque de la main gauche fixe une marque dans le sol

---

1. Elles sont encore confondues par M. de Ridder, dans l'art. *Halter* du *Dict.* de M. Saglio.

ou prend position. Quant au geste du disque haut, il ne précède (Six) ni ne suit (Kietz) immédiatement le geste du *Discobole* de Myron. C'est un mouvement rotatoire, tout différent du mouvement oscillatoire que représente la fameuse statue. La discobolie se faisait donc selon deux méthodes. — Toute cette discussion est bien menée. Pourtant on garde un doute. Si la méthode rotatoire est connue depuis Homère jusqu'au IVe siècle, si elle reparaît dans Properce et Stace, comment se fait-il que les Alexandrins l'aient complètement ignorée ? Le plus sûr, ce serait de faire recommencer les expériences qu'avait instituées Six, mais par des biceps compétents. Aux récents jeux olympiques d'Athènes, un élève de l'Université de Princeton, Robert Garett, a projeté le disque à plus de 29 mètres ; il a égalé l'antique Phayllos, peut-être bien avec un poids moindre. Qu'il fasse prendre des instantanés durant ses exercices : il méritera bien de l'archéologie.

III. — Entre autres noms, le javelot des gymnases porte celui d'ἀποτομάς. Lexicographes et érudits disent que c'est un javelot raccourci. Mais M. J. remarque que le javelot de concours n'est pas moins long que le javelot de guerre : le mot signifie branche coupée et taillée. Sur les vases peints, la hampe ne paraît jamais munie d'une pointe ; mais elle l'est sur d'autres monuments, parmi lesquels l'auteur aurait pu ranger un trépied de Tanagra (*Arch. Zeit.*, XXXIX, pl. III).

On ne fixait l'ἀγκύλη sur le javelot qu'au moment de le lancer. Aussi M. J. voit-il des courroies raides dans certains objets qui figurent souvent dans la main des éphèbes et qu'on a parfois pris pour des compas. Il a raison en général. Toutefois, il reconnaît lui-même un compas sur une peinture reproduite par M. P. Girard (l'*Educ. ath.*, fig. 25) ; mais il déclare que le compas n'est pas accompagné du javelot. Erreur : l'éphèbe qui tient le compas le montre à un camarade qui tient un javelot.

M. J. a bien vu que l'ἀγκύλη est fixée au centre de gravité du javelot. De ce fait il aurait dû déduire plusieurs conclusions qui lui ont échappé. Quand le javelot était un simple bâton droit, le centre de gravité c'était le milieu. Or, l'éphèbe choisissait un bâton de longueur égale à sa taille. Il savait que la taille d'un homme est à peu près égale à la distance qui sépare l'extrémité de ses mains lorsqu'il étend les bras horizontalement. Il tenait donc de la main gauche le bout du bâton au milieu du sternum, allongeait le bras droit et avec l'extrémité de ses doigts trouvait le milieu cherché. Voilà ce qu'on voit sur plusieurs vases (fig. 41 ; cf. fig. 26). M. J. commet donc une grave erreur, lorsqu'il confond ce schéma avec celui du javelot près de partir. Il trouve étonnant (p. 51) qu'un éphèbe étende sur le milieu du javelot le petit doigt et l'annulaire : il n'y a pas là négligence de l'artiste, au contraire. D'autre part, M. J. ne fait pas grande différence entre le tir horizontal et le tir de bas en haut. Il aurait dû observer que le centre de gravité ne reste pas le même dans les deux cas, et voir que dans le tir oblique l'ἀγκύλη descend vers le bas de la hampe, même quand le javelot a une pointe.

Dans les palestres on s'exerçait à tirer au plus loin comme à viser juste. Lequel des deux tirs servait au pentathle ? On invoque toujours un passage de Pindare (*Nem.*, VII, 70) ; M. J. écarte ce texte, qui ne répond pas à la question. Il croit que, le pentathle étant un concours de fond, on classait les tireurs selon la portée de leur javelot ; c'est ce qu'indiquent bien le tir de bas en haut, l'élan pris par le tireur, le regard qu'il jette souvent en arrière.

Ce chapitre méritait de finir mieux. M. J. est convaincu que, dès son berceau, la race hellénique connaissait le javelot muni de la courroie. C'est bien possible. Mais le vase « des guerriers », quoique trouvé à Mycènes, n'est pas mycénien, comme l'a établi M. Pottier, et date du VIIe siècle. Quant à citer la légende rapportée par Pline sur Aetolus, ce n'est pas sérieux.

IV. — Le chapitre le plus neuf et le moins sujet à contestation, c'est celui qui traite des appareils du pugilat.

C'étaient d'abord de simples lanières en cuir souple, les μειλίχαι. Ces lanières avaient de 3 à 4 mètres : sur un fragment de vase on les voit roulées en paquet. Pour montrer comment on les liait autour du poignet et de la paume, M. J. rapproche une coupe de Douris et une amphore de Munich. En même temps il relève l'erreur des archéologues qui ont vu des éphèbes pansant des blessures là où il y avait des éphèbes agenouillés se préparant au pugilat. L'athlète procédait généralement seul à cette opération. M. J. ne connaît qu'un texte où il se fasse aider, un passage de Quintus de Smyrne. Il n'a pas songé à la scène de pugilat décrite par Apollonius de Rhodes : Pollux et Amycos sont armés chacun par deux compagnons (*Argon.*, II, 62-66).

Aux μειλίχαι ont succédé les σφαῖραι dont parle Platon. On a souvent recherché sur les vases peints ces appareils dangereux. M. J. repousse prudemment une identification séduisante avec les haltères figurés sur la situla de Watsch. Il remarque, sur une amphore panathénaïque de 336 et sur des monuments étrusques en métal, un appareil intermédiaire entre les μειλίχαι et l'ἱμὰς ὀξύς. C'est un réseau serré de lanières dures qui roule la main en boule. Pourquoi ne serait-ce pas la σφαῖρα de Platon ?

Au lieu de poser cet appareil chaque fois, on eut vite l'idée de le préparer une fois pour toutes sous forme de gant ; mais sur le gant on fixa une armature terrible : ce fut l'ἱμὰς ὀξύς. Le texte capital est dans Philostrate (*Gymn.*, 10). M. J. le commente à l'aide des monuments. L'armature, posée sur un coussinet, est formée de plusieurs bandes de cuir épais et dur, reliées par des lanières transversales qu'on a prises avant M. J. pour des pièces métalliques. Elle a la forme d'un cylindre ovale aux arêtes aiguës. Tous ces détails correspondent à la description de Philostrate. Mais Pausanias (VIII, 40, 3) dit que l'ἱμὰς ὀξύς s'attachait sur le poignet. Une heureuse correction de Benndorf change ἐπὶ τῷ καρπῷ en ἐπὶ τῷ κυρτῷ (sur la convexité des phalanges repliées).

Déjà, au début de la période romaine, l'ἱμάς, renforcé par des lames de métal, était devenu le ceste, lorsque, fort avant dans la période impériale, on fit le ceste tout en métal. M. J. explique très bien comment ce ceste tenait dans la main gantée. Ce qu'on prenait toujours pour le ceste, ce sont les doigts enfermés dans le gant ; ce qu'on prenait pour trois doigts, ce sont trois saillies qui hérissent le bourrelet extérieur du ceste. Qu'on imagine, par dessus un gant d'escrime, un fort coup de poing en fer.

Ce résumé montre que l'ouvrage de M. Jüthner est plein de choses. L'exposition est claire. Les gravures ont la netteté désirable. Peu de fautes d'impression et d'erreurs matérielles [1]. Une bibliographie suffisante précède chaque chapitre [2]. En somme, voilà un fascicule qui ne déparera pas la collection publiée sous la direction de M. Benndorf.

Gustave Glotz.

---

506. — Attilio de Marchi. **Il culto privato di Roma antica** (I. La religione nella vita domestica), Milan, 1896, in-8, 307 pages chez Hoepli.

Quelle sera la portée du livre de M. de Marchi, quelle place il tiendra parmi les ouvrages relatifs aux antiquités religieuses de Rome, nous ne pourrons le dire qu'après l'apparition du deuxième volume. Le premier nous permet seulement de voir comment l'auteur a limité son sujet et la méthode qu'il a suivie. L'idée du travail paraît inspirée par cette phrase de Festus : *Publica sacra quæ publico sumptu pro populo fiunt, quæque pro montibus, pagis, curiis, sacellis. At privata quæ pro singulis hominibus, familiis, gentibus fiunt*. Conformément à cette définition, l'auteur a entrepris d'étudier les diverses manifestations individuelles de la piété chez les Romains — c'est le sujet du tome Ier ; le culte particulier des *gentes*, des associations, des divisions sociales ou politiques, formera la matière du second.

Dans le présent volume on trouvera d'abord quelques pages intéressantes sur les dieux domestiques (Lares, Pénates, Génies) dont la nature est encore enveloppée pour nous, dans le détail, de tant d'obscurités ; puis un bon chapitre sur les chapelles privées et les laraires, avec leurs accessoires (autels, statues, représentations peintes etc.). L'auteur a interrogé surtout, comme il est naturel, les ruines de Pompeï : je ne sache pas qu'on ait encore traité la question aussi complètement. Les chapitres suivants nous font connaître les cérémonies religieuses accomplies

---

1. P. 23 : κεφαλὰς au lieu de κεφαλάς. A la même page, M. J. cite Ménard, IV, 26. au lieu de IV, 29.

2. Dans la bibliographie du disque, où l'auteur mentionne Mercurialis et Faber, il aurait pu citer aussi le mémoire de Burette, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. III.

à propos des différents actes de la vie de famille, mariages, naissance, éducation des enfants, enterrements et fêtes des morts, purifications et expiations diverses. Enfin, cinquante pages sont consacrées aux inscriptions votives, qui constituent pour nous les documents les plus importants relatifs au culte privé : c'est à la fois une étude d'épigraphie et de mœurs ; l'examen des formules et des diverses parties constitutives du texte amène à celle des habitudes et des croyances qu'elles trahissent.

Rien d'absolument nouveau dans tout cela ; mais il était utile de rassembler les nombreux documents relatifs à la religion privée des Romains et leur comparaison a amené l'auteur à des conclusions instructives. Je me réserve de revenir sur ce travail après l'apparition du second volume ; dès maintenant, il n'est que juste de louer M. de Marchi de l'étendue et de la sûreté ds ses informations.

R. Cagnat.

---

507. — Albrecht Dieterich **Die Grabschrift des Aberkios.** Leipzig, Teubner, 1896. In-8°, 35 p.

C'est M. Dieterich qui a raison : il a « mis dans le mille ». Archéologues, théologiens, épigraphistes, nous avons tous pataugé depuis quinze ans ; l'inscription d'Abercius est restée un mystère jusqu'au jour où M. D. l'a expliquée. On ne diminue pas son mérite en rappelant qu'il a eu deux précurseurs : M. Ficker, auquel nous devons de savoir que le « saint pasteur » est Atys ; M. O. Hirschfeld, qui a reconnu une pierre (λᾶας) dans le mot que l'on traduisait jusque-là par « peuple ». Mais M. Ficker voulait nous faire croire que Cybèle avait été qualifiée de « vierge pure » et M. O. Hirschfeld pensait à la pierre de Pessinonte — ce qui laissait à la critique adverse trop beau jeu. M. D. fournit une explication qui, bien qu'encore incomplète sur un point, résistera, je pense, à toutes les critiques. Mais puisqu'il s'agit d'une découverte dont les conséquences peuvent être considérables, il faut, comme on dit dans les contes, reprendre les choses de plus haut.

Boissonade a publié le texte grec d'une vie de S. Abercius, évêque d'Hiérapolis vers 160. Cet Abercius était thaumaturge ; appelé à Rome par Marc-Aurèle pour guérir la princesse Lucille, il commanda au démon de transporter à Hiérapolis une grosse pierre de l'hippodrome ; le démon dut s'exécuter et, pour ce, sortir du corps de Lucille. Après ce miracle, le saint retourna dans sa patrie; il ordonna qu'on plaçât sur sa tombe la pierre apportée de Rome par le diable et y fit graver une inscription en vers, que son biographe anonyme nous a conservée. Le texte, en mauvais état, a été amendé par Dom Pitra et Dübner.

En 1881, à Hiérapolis, M. Ramsay découvrit l'épitaphe métrique d'un nommé Alexandre et la publia dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* de juillet 1882. M. l'abbé Duchesne s'aperçut que cette ins-

cription ressemblait fort à l'épitaphe d'Abercius telle qu'on la connaissait par la *Vie* de ce saint; il en conclut que cette dernière pièce était authentique, l'étudia et en proposa une traduction (*Rev. des quest. histor.*, 1883, p. 5)[1]. L'épitaphe d'Alexandre étant datée de 216, celle d'Abercius, qui paraissait en être le modèle, fut considérée comme antérieure; on y vit désormais un document capital pour l'histoire du christianisme en Asie.

M. Ramsay revint en Phrygie, d'où il m'écrivit, le 12 juillet 1883 : « Vous me croirez à peine si je vous dis que nous avons trouvé un fragment du tombeau de saint Abercius... Le marbre est encastré dans le mur des bains et ce n'est pas sans peine, à cause de l'humidité, que nous réussîmes à faire un estampage, etc. » (*Chron. d'Orient*, t. I, p. 27.) La découverte, par M. Ramsay, non pas d'un seul, mais de deux fragments de l'épitaphe originale d'Abercius, vint confirmer d'une manière frappante l'authenticité de la copie transmise par le biographe et permit d'y apporter quelques corrections certaines. Après MM. Ramsay et l'abbé Duchesne, MM. de Rossi, Lightfoot, Zahn et bien d'autres s'en occupèrent. Lors du jubilé de Léon XIII, le sultan, à l'instigation de Mgr Azarian, offrit au pape la partie de l'inscription restée à Hiérapolis; M. Ramsay, qui en avait emporté un morceau à Aberdeen, eut la générosité de s'en dessaisir. Le marbre fut exposé au Musée du Latran, où il porte, depuis 1895, l'épigraphe suivante : *Fragmentum tituli sepulcralis ex Asia advectum in quo Abercius Hieropol. episc. sæc. II universae ecclesiae consensum in unam fidem testatur.*

Cette « étiquette », rédigée sans doute par G. B. de Rossi, dit assez comment l'on comprenait l'inscription d'Abercius. Non seulement ce texte était chrétien, mais il attestait, dès le IIe siècle, l'unité de l'Église, dont Rome était naturellement le centre. De bonnes gens insistèrent sur l'ironie du destin, qui faisait offrir au pape, par le grand Turc et un voyageur protestant, une inscription justifiant le caractère œcuménique du siège de Rome et, par là, plus gênante pour les protestants que pour le grand Turc. — Tout le monde n'ayant pas lu l'inscription d'Abercius, je transcris ici la dernière traduction française qui en ait été donnée; elle est l'œuvre de M. l'abbé Duchesne (*Mél. de Rome*, 1895, p. 157) et combine, bien entendu, les fragments du texte épigraphique avec la tradition des manuscrits grecs du biographe d'Abercius. Je reproduis entre parenthèses les mots grecs obscurs qu'a éclairés, ce me semble, la découverte de M. Dieterich.

« Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait ce [monument] de mon vivant, afin d'y avoir un jour une place pour mon corps. Je me nomme Abercius; je suis disciple

1. M. l'abbé Duchesne a publié, en 1895, une photographie de ce texte (*Mél. de Rome*, XV, pl. 1), faite non pas, comme il le dit (et M. D. après lui) sur l'original à Constantinople, mais sur un estampage que feu Dém. Baltazzi m'avait envoyé au Musée de Saint-Germain.

d'un saint Pasteur (μαθητὴς ποιμένος ἁγνοῦ), qui fait paître ses troupeaux de brebis sur les montagnes et dans les plaines, qui a de grands yeux dont le regard atteint partout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures sincères (γράμματα πιστά). C'est lui qui m'envoya à Rome contempler la majesté souveraine (ἔπεμψεν ΕΜΕΝ ΒΑΣΙΛΗαν ἀθρῆσαι) et voir une reine aux vêtements d'or, aux chaussures d'or (καὶ βασίλισσαν ἰδεῖν χρυσόστολον χρυσοπέδιλον.) Je vis là un peuple qui porte un sceau brillant (ΛΑΟΝ ΔΕΙΔΟΝ ἐκεῖ λαμπρὰν σφραγεῖδαν ἔχοντα.) J'ai vu aussi la plaine de Syrie et toutes les villes, Nisibe au-delà de l'Euphrate. Partout j'ai trouvé des confrères (πάνΤΗ ΔΕΣΧΟΝ ΣΥΝΟ παδεύς. [Suivent les mots ΠαΥΛΟΝ ΕΧΩΝ..., où l'on a cru voir une mention de saint Paul; mais alors que d'aucuns ont traduit « ayant à la main les écrits de Paul », M. l'abbé Duchesne s'est abstenu et a mis des points.] La foi me conduisait partout (πΙΣΤΙΣ πάντη δὲ προῆγε; on ne voit, sur la pierre, que le bas des cinq lettres finales de Π(ίστις). Partout elle m'a servi en nourriture un poisson de source, très grand, très pur, pêché par une vierge sainte (ΚΑΙ ΠΑΡΕΘΗΚΕ τροφὴν ΠΑΝΤΗ ΙΧΘΥΝ Ἀπὸ πηγῆς, ΠΑΝΜΕΓΕΘΗ ΚΑΘαρὸν, ὃν ΕΔΡΑΞΑΤΟ ΠΑΡΘΕνος ἁγνή). Elle le donnait sans cesse à manger aux amis (ΚΑΙ ΤΟΥΤΟΝ ΕΠΕδωκε φΙΛΟΙΣ ΕΣΘειν διὰ παντὸς); elle possède un vin délicieux qu'elle donne avec le pain (οἶνον χρηστὸν ἔχουσα, κέρασμα διδοῦσα μετ' ἄρτου). J'ai fait écrire ces choses, moi, Abercius, à l'âge de 72 ans. Que le confrère qui les comprend prie pour Abercius. On ne doit pas mettre un autre tombeau au-dessus du mien, sous peine d'amende : 2,000 pièces d'or pour le fisc romain, 1,000 pour ma chère patrie Hiérapolis. »

Tous ceux qui, jusqu'à M. Ficker, se sont occupés de ce texte — catholiques, protestants et juifs — ont admis, avec des divergences insignifiantes, les explications que voici : 1° Abercius a été à Rome et y a vu la majesté de l'église romaine, reine du monde chrétien; 2° il y a vu aussi le peuple des fidèles marqué du sceau éclatant du baptême [1]; 3° il a trouvé partout des chrétiens; 4° la foi lui a servi de guide; 5° elle l'a nourri du poisson (Jésus-Christ), né de la Sainte-Vierge; 6° Abercius et les autres fidèles recevaient Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin.

Ainsi, la primauté du siège de Rome, le symbolisme du Poisson, le baptême, l'Eucharistie, tout cela était attesté par l'inscription d'Abercius pour le milieu du IIe siècle avant J.-C.

J'ai dit un mot du mémoire de M. Ficker, lu par M. Harnack à l'Académie de Berlin (11 janvier 1894) et de la note un peu postérieure de M. O. Hirschfeld, qui pensait qu'Abercius avait vu à Rome la pierre sacrée de Pessinonte (au lieu du *peuple* des fidèles baptisés). M. l'abbé Duchesne leur répondit, d'abord dans le *Bulletin critique* (13 mars 1894), par une note raide que M. de Rossi reproduisit dans le dernier fascicule de son *Bullettino*, puis, avec plus de détail et une exquise urbanité, dans les *Mélanges de Rome* (1895, p. 155). L'auteur s'excuse presque d'avoir à démontrer « qu'il fait jour en plein midi »; il est absolument convaincu de l'absurdité du système de M. Ficker (en quoi il n'a pas tort, car ce système, bien que renfermant une part de vérité, ne tient pas debout); il discute d'ailleurs avec l'impartialité sereine d'un savant. Ceux qui discuteront après lui feront bien de relire ces lignes (p. 160) :

---

1. Quelques-uns ont pensé aux anneaux d'or des chevaliers romains!

« S'il m'était démontré que l'inscription d'Abercius eût un autre sens que celui qui lui est communément attribué, je n'hésiterais pas à le reconnaître, quelles que dussent être les conséquences de cette nouvelle exégèse. » Souhaitons que cette règle de conduite soit suivie. Aujourd'hui, à notre avis, la démonstration est faite ; mais, pour la rendre sensible, il faut d'abord rappeler une vieille histoire.

Le fils de Julia Soæmias avait été, dans sa jeunesse, prêtre du dieu syrien Elagabal. Devenu empereur, il transporta ce culte à Rome et voulut le rendre universel. L'idole d'Elagabal, dieu solaire, était une grosse pierre conique, de couleur noire, que l'on disait tombée du ciel et sur laquelle, au dire d'Hérodien, *on voyait certaines marques et empreintes* (ἐξοχάς τε τινὰς βραχείας καὶ τύπους δεικνύουσιν). Je laisse parler Tillemont (III, 150) : « Il fit aussi apporter de Carthage l'idole de Céleste (*Juno Regina*, Ἥρα ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ), que toute l'Afrique révérait extrêmement. On prétendait que c'était la lune et c'est pourquoi Héliogabale disait qu'il la voulait marier avec son dieu, qu'on prétendait être le soleil. Il en fit célébrer les noces à Rome et dans toute l'Italie ; *mais il obligea aussi tous les sujets de l'empire à leur faire les présents de noces,* etc. »

Tel est le point de départ de la découverte de M. Dieterich. Abercius était un païen, délégué d'une confrérie vouée au culte d'Atys, qui fut envoyé à Rome pour assister à l'hiérogamie de la pierre noire ; il y vit le roi, c'est-à-dire la pierre, et la reine chamarrée d'or, c'est-à-dire la statue de la Junon céleste de Carthage. Ces mots « le roi » avaient besoin d'un commentaire, qui vient à son tour : « J'ai vu *une pierre* (λᾶον) avec une brillante empreinte », allusion aux marques et saillies (ἐξοχὰς καὶ τύπους) dont parle Hérodien [1].

Il est vrai que cela se passait en 220 ; mais si tout le monde, jusqu'à présent, a considéré comme évident que l'épitaphe d'Alexandre (216) était postérieure à celle d'Abercius, tout le monde a pu se tromper. De rédaction plus simple, n'ayant en commun avec l'inscription d'Abercius que des formules (*citoyen d'une ville distinguée, disciple d'un saint pasteur*, la clause pénale), elle doit, au contraire, passer pour un peu plus ancienne. On n'a pas hésité à la déclarer chrétienne à cause de la dernière ligne (εἰρήνη παράγουσιν καὶ μνησκομένοις περὶ ἡμῶν) ; c'est à quoi il faudra aussi renoncer [2]. Alexandre appartenait à la même confrérie païenne qu'Abercius ; nous n'en savons pas davantage. Maintenant, voici comment M. D. rend compte des autres caractères pseudo-chrétiens de l'épitaphe d'Abercius.

---

1. F. Lenormant a pensé, sur le témoignage d'une monnaie, qu'on reconnaissait la figure du κτείς à la base de la pierre noire d'Émèse (*ap.* Saglio, *Dictionn.*, I, p 644). Mais je croirais plutôt que la « brillante empreinte » désignait une partie plus luisante de l'aérolithe, ou peut-être l'aigle métallique qu'on voit attachée au-devant de la pierre sur certaines monnaies impériales d'Émèse.

2. M. D. aurait dû toucher à cette importante question.

1° *Disciple d'un saint pasteur, qui voit tout, qui m'a enseigné les écritures sincères.* Atys est qualifié de pasteur (βούκολος), de saint (ἁγνός); il a mille yeux (μυριόμματος), il est identique au soleil qui voit tout (πανόπτης [1]). Comme Atys est un dieu solaire et qu'Abercius est un myste, peut-être un prêtre d'Atys, sa place était marquée aux noces mystiques du dieu solaire d'Émèse, Elagabal. Les « écritures sincères », γράμματα πιστά, sont analogues aux λεγόμενα des mystères : ce sont des formules magiques.

2° M. D. lit : βασιλῆαν ἀθρῆσαι (contempler le roi), au lieu de βασιλείαν (Duchesne et autres.) L'accusatif barbare peut être justifié par l'analogie de σφραγῖδαν, quelques lignes plus loin, et le souvenir de la forme épique Βασιλῆα.

3° *Partout j'ai trouvé des confrères.* M. D. traduit : « Partout j'ai recruté des adeptes de mon culte » (συνοδίτας et non συνοπαδούς).

4° Le passage Παῦλον ἔχων ἐπο... reste à expliquer. M. D. nie naturellement qu'il puisse s'agir de S. Paul; il songe dubitativement à un Paulos quelconque, ambassadeur (politique) de la province et compagnon d'Abercius.

5° *La foi me conduisait partout.* Πίστις, la foi, est une mauvaise lecture; il s'agit de *Nestis* (ΝΗΣΤΙΣ ou ΝΙΣΤΙΣ), nom d'une déesse qu'Hippolyte identifie à l'eau et qui figurait dans la théologie d'Empédocle. M. D. a parfaitement raison d'admettre qu'une conception religieuse a pu passer des écrits d'Empédocle dans les cultes mystiques de l'Asie-Mineure. Nestis, divinité des eaux, a été identifiée par les Grecs Syriens aux déesses orientales Atargatis et Dercéto. Cette dernière avait la forme d'un poisson : or, νῆστις est le nom d'un poisson ; Dercéto était adorée à Hiérapolis en Syrie : or, nous trouvons la déesse Nestis dans une ville homonyme.

6° *Partout elle m'a servi en nourriture un poisson de source pêché par une vierge sainte*, etc. On entrevoit l'explication : Nestis, déesse des poissons, a nourri Abercius de ses poissons sacrés ; le pèlerin, ascète païen, s'est abstenu de la chair des animaux, il a mangé du poisson, du pain et du vin (Νῆστις signifie aussi *celui qui jeûne*). Nous sommes ici en présence de formules aussi difficiles à comprendre pour nous que celle des Éleusinies : ἐνήστευσα · ἔπιον τὸν κυκεῶνα, ou celle des mystes d'Atys : ἐκ τυμπάνου βέβρωκα · ἐκ κυμβάλου πέπωκα Mais il semble que le sens général est clair. La vierge sainte qui pêchait les poissons destinés à la nourriture d'Abercius était une prêtresse; de même, à Éleusis, les prêtres seuls pouvaient prendre les poissons sacrés des Rheitoi.

On ne peut pas dire, assurément, que « tout s'explique », car l'interprétation de M. Dieterich, sa brillante restitution de Νῆστις, ouvrent des perspectives sur de lointains horizons que nous devons, pour l'ins-

1. Ici M. Dieterich s'appuie sur M. Ficker, qui avait parfaitement reconnu Atys dans ce saint pasteur.

tant, désespérer d'atteindre. Mais qui ne voit combien les résultats acquis sont considérables? Voilà un culte païen, gréco-syrien sans doute, du IIe siècle, où nous trouvons le bon pasteur, le poisson symbolique, le pain et le vin qui constituent la *cène* des initiés. M. Dieterich le dit avec raison : il ne faut pas se hâter de revendiquer la priorité pour le paganisme; les mystes d'Atys ont pu faire des emprunts au christianisme naissant. Mais on se rappelle les liens indéniables, quoique ténus et obscurs encore, qui rattachent ce mysticisme gréco-syrien à la longue tradition du mysticisme éleusinien et orphique[1]; on se souvient que le gnostique Montan était un Phrygien, peut-être prêtre de Cybèle; on réfléchit, enfin, que la gnose est certainement antérieure au christianisme. Alors, à l'exemple de M. Dieterich, on ne conclut pas, mais on se dit que les études sur la genèse du christianisme entrent, à la fin du XIXe siècle, dans une voie nouvelle et qu'il y a tout profit et honneur, pour la science historique, à s'y engager.

Il est évident que la légende chrétienne d'Abercius a pris naissance autour de son épitaphe mal comprise. A côté de la *mythologie iconographique* de M. Clermont-Ganneau, il faut désormais faire une place à la *mythologie épigraphique*; on a déjà cru relever, dans Pausanias, quelques exemples de cette exégèse qui tire une histoire d'un texte obscur. Hiérapolis a possédé, au Ve siècle, un évêque du nom d'Abercius, qui aura appelé l'attention des exégètes de village sur l'épitaphe mystique de son homonyme antérieur. Ce premier Abercius fut considéré comme chrétien; peut-on s'étonner que les exégètes d'Hiérapolis s'y soient trompés, lorsqu'un Duchesne et un de Rossi ont subi, avec toute leur science, la même illusion? Abercius disait qu'il était allé à Rome et qu'il y avait vu une souveraine : pourquoi un saint homme se rendrait-il auprès d'une impératrice, si ce n'est pour l'exorciser? La légende était prête à naître; dans le détail, comme l'a montré M. Hartmann[2], elle se modela sur une tradition plus ancienne et tout à fait analogue, celle du diacre Cyriaque, martyr sous Dioclétien. Ainsi se constitua la *Vie d'Abercius*, dont le remaniement, par Siméon Métaphraste, est seul venu jusqu'à nous. C'est peut-être aujourd'hui la seule vie de saint dont nous puissions ainsi démêler les éléments et suivre, étape par étape, la formation.

Salomon Reinach[3].

---

1. Voir E. Maas, *Orpheus*, Munich, 1895 ; Anrich, *Das antike Mysterienwesen*, Goettingue, 1894 ; Wobbermin, *Religionsgeschichtliche Studien*, Berlin, 1896. Ces trois ouvrages, joints à la *Nekyia* de M. Dieterich lui-même (Leipzig, 1893), ont complètement renouvelé la question.

2. Hartmann, *Abercius und Cyriacus*, dans *Serta Harteliana*, Vienne, 1896, p. 142.

3. Depuis que cet article est écrit, j'ai pu m'assurer que M. Dieterich n'a pas convaincu plusieurs des connaisseurs les plus éminents des choses chrétiennes. Pour le moment, et toutes réflexions faites, je me sens forcé de maintenir mon adhésion

508. — **Histoire de la Langue et de la Littérature française**, des origines à 1900, ornée de planches hors texte en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville, professeur à la Faculté des Lettres de Paris. — Tomes I et II : Moyen âge (des origines à 1500). Paris, A. Colin, 1896; 2 vol. gr. in-8°, de v-lxxx-408 et 559 pages.

Cette importante publication paraît, comme on le sait, en fascicules depuis le mois d'avril dernier (un fascicule de 80 pages le 5 et le 20 de chaque mois). Nous avons cru devoir attendre, pour en parler ici, l'achèvement du tome II : ces deux premiers volumes (l'ouvrage total en comprendra huit) forment déjà, en effet, à eux seuls un ensemble, puisqu'ils embrassent la période de notre littérature qui s'étend des origines jusqu'à la Renaissance. C'est M. Gaston Paris en personne qui s'est chargé de les présenter au public : nul n'y était plus autorisé que lui. Dans une substantielle préface de vingt pages, il a indiqué d'une façon magistrale quels étaient les caractères et l'unité de notre littérature du moyen âge ; il a démontré qu'au xvi[e] siècle il s'est produit une « cassure », et que vers cette époque il s'est « véritablement créé chez nous une littérature nouvelle, qui ne doit guère à l'ancienne que sa forme extérieure ». Il ne consent pas cependant (et avec combien de raison !) qu'il ne subsiste aucun lien entre le passé et le présent, et que le divorce ait été complet : il fait au contraire ressortir avec sa sagacité habituelle les ressemblances et les « survivances », la tendance à créer des types, et ce besoin d'analyse psychologique qu'on rencontrerait déjà dans tel morceau de Chrétien de Troyes aussi intense que dans les « plus célèbres monologues de nos tragédies » ou dans les « pages les plus fouillées de nos romans contemporains ». Tout cela est fort juste, et explique que dans cette histoire générale de la littérature française la période médiévale ait reçu pour la première fois « la place qui lui appartient ».

Arrivons à l'ouvrage lui-même. Cette entreprise littéraire (je ne mets dans le mot aucune intention de dénigrement) a ceci de particulier, c'est qu'elle n'est pas l'œuvre d'un seul, ni même celle de trois ou quatre collaborateurs intimement unis de pensée et conférant sans cesse entre eux pour mettre en commun les résultats de leurs recherches. Les quatorze chapitres de ces deux premiers volumes sont signés de onze noms différents ; le nombre des collaborateurs à l'ouvrage total est de quarante-quatre. Les inconvénients et les avantages de cette façon de procéder sautent trop vite aux yeux pour que nous ayons à y insister. Dans une histoire littéraire composée de la sorte, il ne faut pas évidemment s'attendre à trouver cette unité profonde qui relie les diverses parties d'une œuvre d'art et les rend étroitement solidaires entre elles : tout ce qu'on peut lui demander, c'est cette unité générale qui résulte d'une exacte ordonnance des matières et d'une certaine proportion dans la place accordée aux auteurs et aux écrits. En revanche, on peut espérer que chaque partie de l'ouvrage, prise séparément, sera fortement conçue, qu'elle contiendra sur un point donné des recherches absolument ori-

ginales et offrira « le dernier état de la science ». C'est, en effet, la pensée qui a dirigé et soutenu M. Petit de Julleville, c'est celle qu'il a su faire partager à ses divers collaborateurs. « Le temps n'est plus, disait-il dans son avertissement, où un homme, réduit à ses seules forces, croyait pouvoir se flatter de conduire à bonne fin l'histoire d'une littérature aussi riche que l'est la nôtre... La vie est trop courte pour permettre à un travailleur d'étudier aux sources un nombre presque infini de faits et d'écrits. Voilà pourquoi nous avons tenté de partager entre plusieurs ce travail qui dépassait les forces d'un seul. »

Il me semble que d'ores et déjà l'événement justifie cette façon de voir et cette « division du travail » : les deux premiers volumes ne peuvent que donner une idée avantageuse de ce que sera l'ensemble. La place, cela va sans dire, me manque ici pour entrer dans un examen détaillé des chapitres qui composent ces volumes. Pour donner une idée de leur incontestable valeur, il me suffira du reste de faire remarquer que chacun d'entre eux se recommande par le nom seul de l'auteur. On s'est adressé pour les rédiger à des spécialistes : il est tel de ces chapitres qui résume en cinquante pages des recherches patientes, continuées pendant plusieurs années ; il en est d'autres qui offrent comme un raccourci de livres antérieurement publiés par leurs auteurs, et jouissant déjà d'une légitime notoriété. Dans cet ordre d'idées je citerai, par exemple, le chapitre v du tome Ire, intitulé *Les Chansons*, par M. A. Jeanroy ; au tome II, le chapitre 1er, *Les Fables et le Roman du Renard*, par M. L. Sudre ; le chapitre II, *Les Fabliaux*, par M. J. Bédier ; le chapitre III, *Le Roman de la Rose*, par M. Ernest Langlois. N'oublions non plus ni les chapitres sur la *Littérature didactique* et sur les *Sermonnaires et Traducteurs*, dus à M. A. Piaget, ni celui sur *L'Historiographie*, signé par M. Charles-V. Langlois, où des matières en apparence plus arides ont été traitées avec une compétence parfaite. Si l'on veut se faire une idée de la latitude qui a été laissée à chacun des collaborateurs, on n'a qu'à lire dans le tome Ier les trois chapitres consacrés à l'épopée et signés de trois noms différents : tous sont remarquables, mais évidemment conçus et exécutés d'après des méthodes fort diverses. Le chapitre sur *L'Épopée nationale*, dû à la plume autorisée de M. Léon Gautier, s'ouvre par des considérations très poussées sur la question des origines : lorsqu'on arrive au sujet proprement dit, point d'analyses, peu de citations, mais des vues d'ensemble, des considérations générales d'une haute portée sur notre épopée ; évidemment M. L. Gautier dédaigne de descendre au détail parce qu'il embrasse tout du regard, il compte que le lecteur fera comme lui, et le renvoie *in-petto* aux quatre gros volumes de ses *Épopées françaises*. Pour traiter l'*Épopée antique* (sujet à vrai dire infiniment moins vaste), M. L. Constans a suivi une méthode directement inverse ; il a procédé par des analyses minutieuses et complètes, sans rien citer directement. Enfin M. L. Clédat nous fait connaître l'*Epopée courtoise*, en accumulant au contraire les citations,

en découpant dans les textes de longs fragments qu'il habille en langage moderne, tout en leur conservant avec habileté le tour et le rythme originels. Donc trois procédés bien distincts. Le lecteur, au premier abord, risquerait d'être un peu dérouté par cette variété dans les moyens employés : qu'il prenne la peine de relire ces études, il verra que chacune d'elles lui donne cependant sur le sujet traité une impression très juste. M. Petit de Julleville, directeur responsable de l'entreprise, a écrit le premier chapitre de l'ouvrage, sur la *Poésie narrative religieuse* : c'était un sujet un peu terne, et où il faut lui savoir gré d'avoir fait fleurir dans leur simplicité souvent enfantine nos anciennes légendes pieuses. Il n'a pas tiré moins bon parti du chapitre sur *Les derniers poètes du moyen âge*, autre matière aride, s'il en fut, à l'extrémité opposée. Enfin, personne ne sera étonné de trouver son nom au bas de l'étude consacrée au *Théâtre* : il est là chez lui, dans le domaine qu'il explore depuis tant d'années avec un zèle infatigable. Il serait donc superflu de louer le brillant résumé qu'il nous offre ici de ses recherches. Ajoutons que chacun des chapitres est accompagné d'une *bibliographie* étendue et méthodique, qui amorce en tous sens les recherches : ce complément d'informations sera commode pour tous et très apprécié surtout de ceux qui ne consulteront pas l'ouvrage en simples curieux.

Il me reste encore à parler d'une portion de l'œuvre, et non la moindre — celle qui a trait à la langue française. « Nous n'avons eu garde, disait l'avertissement, de séparer l'histoire de la langue de celle de la littérature... Mais dans cette partie de notre entreprise, une unité rigoureuse était nécessaire : aussi l'avons-nous remise à un seul auteur, M. Ferdinand Brunot... Nous n'insisterons pas sur la nouveauté de ce travail : il existe des livres intitulés : *Histoire de la langue française*, mais l'histoire de la langue française n'avait jamais été écrite. » Je ne puis qu'acquiescer à la parfaite justesse de ces derniers mots. Je reconnais d'autre part que la tâche confiée à M. Brunot était rude. Il l'a portée vaillamment, et je n'en veux d'autres preuves que les deux chapitres par lui publiés jusqu'ici. Dans l'un (*Introduction*, I-LXXX) il a retracé l'évolution du latin en Gaule depuis la conquête de César jusqu'à l'époque de Charlemagne; dans l'autre (tome II, p. 446-553), il a cherché à caractériser l'ancien français et l'a conduit jusqu'à la fin du XIV[e] siècle (pourquoi pas jusqu'à la fin du XV[e]?). Ici encore le temps et l'espace me manquent pour faire de ces chapitres une critique en règle [1].

1. J'aurais notamment un assez grand nombre d'observations de détail à présenter. En voici seulement quelques-unes, et jetées un peu au hasard : Tome I, p. LI, c'est par inadvertance que l'imparfait du subjonctif latin est indiqué comme s'étant conservé ailleurs qu'en Gaule; on ne le retrouve en réalité qu'en Sardaigne. — P. LIV, il y aurait beaucoup à dire sur la liste des hellénismes. — P. LXX, la liste des germanismes présente aussi sur le même plan des mots qui appartiennent vraiment à des époques trop diverses; *tanner* doit être plutôt celtique que germanique. — P. LXXIX, note 2, la graphie *dh* dans *aiudha* des Serments est indiquée comme représentant «un

Évidemment on peut trouver que l'auteur n'a pas toujours assez mis en relief les points vraiment importants; qu'il a un peu négligé d'insister sur le travail psychologique, révélé par les faits mêmes qu'il constate; qu'il a accumulé des listes de mots sans en tirer suffisamment parti pour l'histoire des idées et des mœurs. Il n'en reste pas moins que cette tentative est méritoire et très honorable pour lui. On doit tenir compte des difficultés de l'entreprise : il est plus malaisé qu'on ne croit de faire une histoire de la langue française, qui ne soit pas une grammaire historique, ou qui ne reste pas trop à la surface. M. Brunot a évité ce double écueil; il a donné des détails intéressants sur l'histoire externe du français (voir notamment tout ce qui a trait au français en Orient et en Angleterre). Il a enfin entrecoupé son récit de discussions bien documentées, clairement conduites : j'avoue cependant qu'il s'y attarde un peu, surtout au début, et je persiste à trouver (malgré ses précautions oratoires) que discuter les théories de M. l'abbé Espagnolle sur le *pré-grec*, c'est vraiment leur faire beaucoup d'honneur.

Lorsque j'aurai enfin ajouté que ces deux volumes sont ornés de 21 planches en couleur, tirées hors texte (toutes reproduisant des monuments authentiques de l'époque et irréprochablement exécutées), j'aurai donné, je l'espère, une idée suffisante de cette publication. L'*Histoire de la Langue et de la Littérature française* a sa place marquée dans toutes les bibliothèques. Elle servira évidemment de base désormais à ceux qui voudront tenter une synthèse plus restreinte de notre littératute. En attendant, elle s'adresse à tous, et est indispensable à tous, aux hommes d'étude aussi bien qu'au grand public — j'entends celui qui lit et qui pense, qui ne se paie pas de mots, mais demande des faits précis et des connaissances exactes.

E. Bourciez.

---

t affaibli et déjà voisin du *d* » : je ne comprends pas cette observation. Le *t* intervocalique était passé à *d* depuis le VI[e] siècle au moins; la graphie *dh* note le passage à la fricative, qui a précédé l'effacement complet. — Tome II, p. 472, le changement de *e* en *ie* dans *viendrai* = * *venraio* n'est pas précisément un fait phonétique, il est dû à l'analogie. — P. 473, je ne comprends point ce que veut dire la disparition (?) de *g* intervocalique, placée à la fin du XI[e] siècle et à côté de celle de *d*. — P. 497, il est constaté que «*faisons* est en train de remplacer *fesons*», et que « la forme du participe est déjà *faisant* » : soit, mais il ne faudrait pas avoir l'air d'oublier qu'en réalité ce sont là les formes originelles, et qu'au XVI[e] siècle au contraire Th. de Bèze reprochait au peuple de Paris une prononciation *fesant*. — P. 501, note 2, dire à propos d'une expression comme *à laquelle* que la langue savante impose « le maintien des flexions », me paraît une façon de parler légèrement impropre. — P. 544-546, dans la longue liste des latinismes introduits par Oresme et par ses contemporains, il y a quelques mots qu'on s'étonne de trouver là : ainsi, par exemple, *rencontrer* n'a point une allure savante; je ne vois pas non plus à quel type latin on pourrait rattacher directement *oisiveté*; quant à *quintessence*, il appartient au latin des Alchimistes, ce qui est déjà un peu différent, etc.

509. — **I principali episodi della canzone d'Orlando tradotti in versi italiani** da ANDREA MOSCHETTI, *con un proemio storico* di VINCENZO CRESCINI, Turin, Clausen, 1896; in-8° de XI-CXII-122 p.

M. Moschetti a fait preuve de goût en choisissant pour sa traduction (partielle) [1] de la *Chanson de Roland*, un rythme qui lui permettait de conserver les divisions en laisses d'inégale longueur et de reproduire exactement le mouvement de l'original, notamment ces répétitions qui donnent à notre ancienne poésie épique une allure si originale. Cette traduction (si un étranger peut être bon juge en ces matières) m'a paru fidèle et élégante, plus élégante peut-être que fidèle, et d'allure un peu trop classique; là serait son seul défaut : ces hendécasyllabes harmonieux font plutôt songer à la correcte facilité du *cinquecento* qu'à la mâle rudesse de la vieille chanson. Mais c'est surtout l'*Introduction* de M. Crescini que nous tenons à présenter aux lecteurs de la *Revue*. L'auteur a réussi à faire passer dans ces cent pages, où la complexité des questions abordées ne fait pas tort un instant à la clarté, à la vivacité et au charme de l'exposition, la substance de ce qui a été écrit de plus important, non seulement sur l'œuvre qui l'occupe, mais sur ses alentours; il y a notamment résumé, d'une façon lumineuse, les théories de M. P. Rajna sur l'épopée mérovingienne et les profondes recherches de M. G. Paris sur la légende des Roncevaux et la formation de la Chanson, en distinguant très sagement les résultats acquis des hypothèses plus ou moins plausibles. Dans cette partie même les vues originales ne manquent point [2], mais elles sont naturellement plus nombreuses et plus richement développées dans la partie purement littéraire du travail; les pages consacrées à l'étude du plan, des caractères [3], au rôle de l'amour et de la femme, au sentiment de la nature, à l'importance historique de l'œuvre sont des modèles de critique judicieuse et pénétrante. Quand nous aurons dit de cette *Introduction* que, de tout ce qui a été écrit sur la *Chanson de Roland*, c'est elle qui sera le plus propre à donner au lecteur non spécialiste l'idée la plus complète et la plus juste de l'œuvre et de l'immense labeur critique exécuté autour d'elle, nous en aurons

---

1. M. M. s'est borné à huit épisodes bien choisis qui forment à peu près les deux tiers de la Chanson.

2. Signalons spécialement les pages sur l'origine purement française du texte conservé (§ 8), sur l'histoire de la légende en Italie (27) et (§ 11) l'interprétation du dernier vers de la chanson, que M. C. avait déjà présentée par avance dans une note lue à l'Académie des Lincei (séance du 21 avril 1895). D'après cette interprétation (« ici finit le récit que Turold expose ») Turold ne serait ni un copiste ni un jongleur, mais l'auteur d'une des rédactions de la chanson ; il paraît toutefois bien difficile de donner à *decliner* le sens de « écrire, composer ». (Cf. *Romania*, XXIV, 632.)

3. Celle des caractères est plus approfondie que celle du plan ; il semble qu'ici M. C. eût pu distinguer plus nettement, avec l'apport des différents rédacteurs, le mérite propre de chacun d'eux.

fait l'éloge le plus mérité ; nous ajouterons que certains points, qui n'ont pu être ici qu'indiqués, mériteraient d'être repris et présentés au public érudit avec les développements nécessaires [1].

A. JEANROY.

---

510. — **James Thomson, sa vie et ses œuvres**, par Léon MOREL, Docteur ès-lettres. 1 vol. 678 pages, Hachette, 1895.

James Thomson a été le premier en date des romantiques anglais, un romantique de 1730. En plein triomphe de l'école classique adonnée à la satire et aux dissertations morales, il a pris les aspects de la nature pour thème préféré de ses chants. Il a célébré les délices perfides des jardins qui environnent le *Château d'Indolence*. Il a déroulé les tableaux grandioses du monde tour à tour caressé et flagellé, vêtu de splendeur et dénudé par les *Saisons*. Ses descriptions magnifiques ou charmantes ont réveillé chez ses compatriotes le sens assoupi de la poésie de la nature. L'influence du poète s'est étendue au-delà de son pays. Elle

---

1. Nous n'avons pas relevé dans cette longue étude d'inexactitude proprement dite; mais il est permis de ne pas partager les vues de l'auteur sur quelques points de détail. — P. XX. Le *Roland*, serait la « plus historique » des chansons de geste ; l'expression est, sinon inexacte, du moins vague : le substrat historique du *Couronnement de Louis* par exemple, ou de *Gormont et Isembart*, est beaucoup plus considérable que celui du *Roland* où, grâce à l'incomparable popularité de la légende, l'événement réel a été plus profondément altéré et amplifié que partout ailleurs. — P. LIII. Dire que tout ce qui précède la *Chanson de Roland* a « plus de valeur pour l'histoire de la langue que pour celle de la poésie », n'est-ce point méconnaître l'intérêt littéraire de l'*Alexis*, qui, dans son genre, n'est guère inférieur au *Roland* lui-même? — P. LXVII. M. C. ne note qu'une trace des mœurs ou idées courtoises : c'est au v. 955 où il est dit de Margaris de Séville que

Por sa beltet dame li sunt amies.

Mais ces avances faites par la femme à l'homme me paraissent tout le contraire de l'esprit chevaleresque ; quant au vers 958

N'i at paien de tel chevalerie

il est peu significatif, le mot *chevalerie* ayant pu désigner l'ensemble des qualités du chevalier, du guerrier, bien avant l'éclosion des mœurs courtoises. — P. LXVIII. L'épisode de Ganelon livré aux gens des cuisines impériales et celui où les païens de Saragosse mettent en pièces la statue d'Apolin sont qualifiés de « comiques ». Il ne me semble pas que l'intention comique ait été dans l'esprit de l'auteur ; dans le premier passage je ne saurais découvrir d'ironie, mais plutôt une joie sérieuse et profonde de voir le coupable traité selon son crime. Quant aux sentiments que l'auteur prête aux Sarrasins dans le second, ils eussent été partagés par des chrétiens dans des circonstances analogues : dans *Huon de Bordeaux* (v. 1415 ss.) l'abbé de Cluni menace du bâton la statue de Saint-Pierre ; dans le *Couronnement de Louis* (éd. Jonckbloet, v. 1078 ss.), c'est le pape lui-même qui menace Saint-Pierre de ne plus permettre qu'on chante la messe sur son autel s'il laisse succomber Guillaume dans son duel contre Corsolt ; ces sortes de traits ne se rencontrent pas seulement dans la poésie, mais aussi dans les textes historiques (voy. *Hist. litt.*, XXVI, p. 47).

a stimulé Gessner et Klopstock. Elle s'est exercée vraisemblablement sur notre Buffon et notre Rousseau, assurément sur nos *minores* du XVIII^e siècle, les Saint-Lambert et les Roucher, les Lemierre, les Bernis et les Delille. Elle a collaboré avec les agents divers du renouveau poétique. Cependant l'œuvre de Thomson semble avoir vieilli en raison même de sa fécondité. Pour qui la contemple aujourd'hui, à côté de certaines de ses filles, elle risque de paraître quelque peu fanée, ridée et démodée. La muse qui fut jeune et fraîche du temps des premiers Georges est pour nous une aïeule. Elle a des raideurs et des ampleurs de jupe qui nous parlent d'une époque bien lointaine. Monument historique d'un haut prix pour le critique littéraire, date importante dans l'évolution de la poésie anglaise, elle ne s'impose plus que rarement à l'admiration du lecteur contemporain par la seule force de la beauté. Elle n'approche de la perfection qu'en des passages dispersés qu'il faut découvrir et dégager. Pour démêler dans les vers de Thomson les parties caduques et les parties vivaces, pour signaler l'originalité véritable que le poète eut de son temps et ce qui subsiste en son œuvre de solide et de beau, il faut un esprit en qui se rencontrent l'érudition et la finesse.

M. Morel réunit ces deux qualités. Son livre est sans contredit le mieux informé, le plus complet et le plus pénétrant dont l'auteur des *Saisons* ait été l'objet. Il s'ouvre par une biographie très dense, un peu hérissée de menus détails, manquant un peu d'air et de mouvement, mais où se trouvent rassemblés et rectifiés, débarrassés des légendes suspectes, triés par un examen clairvoyant des sources, tous les faits accessibles de la carrière du jeune aventurier de lettres qui vint d'Écosse à Londres en 1725 tenter la fortune poétique; qui, par les vertus combinées de son talent et de son caractère loyal et bon, émergea vite de la foule famélique de ces écrivains pour lesquels le ministère de Walpole fut l'âge de fer ; et qui, après des alternatives de prospérité et de revers, acheva paisiblement sa vie, à l'écart des haines littéraires dont l'époque est enlaidie et rapetissée, entouré de nombreuses sympathies et de quelques chères amitiés, près des ombrages magnifiques et des pittoresques solitudes de Richmond Park.

A la biographie succède la partie capitale du livre, celle qui est consacrée au poème des *Saisons*. Étudiant le sentiment de la nature dans Chaucer, Spenser, Shakspeare et Milton, M. M. montre que Thomson devait moins innover que renouer une tradition nationale, interrompue pendant un demi-siècle par le penchant satirique et didactique de Dryden et de Pope. Peut être cette interruption eut-elle paru moins vaste et profonde encore au critique, s'il eût fait place à la délicieuse *Rêverie nocturne* de Lady Winchelsea, bien courte en vérité, mais où chaque vers est une notation subtile et émue des aspects naturels. Il n'eût pas non plus revendiqué pour Thomson l'honneur d'avoir le premier de tous les écrivains dans « aucune littérature » (p. 532) compris

la magnificence des paysages alpestres, s'il eût songé à l'admirable page où Thomas Burnet venait de célébrer le spectacle contemplé par lui d'un sommet des Alpes Maritimes (*The Sacred Theory of the Earth*, 1791). Mais ces réserves n'affaiblissent pas l'éloge justement décerné par M. M. à Thomson pour la neuve et grandiose conception de son sujet, car nul de ses prédécesseurs n'avait tenté cette vue d'ensemble du monde extérieur. En somme, il fallait, pour produire le poème, le mariage d'une imagination romantique et d'un goût, ou plutôt d'une méthode classique. Par sa méthode, plus encore que par ses épisodes sentimentaux ou par ses tirades scientifiques et morales, Thomson apparait bien comme le contemporain de Pope. Il a recours aux mêmes généralisations pour décrire la nature que Pope pour composer son *Essai sur l'Homme*. Thomson ne nous présente ni une saison particulière, ni un orage, ni un lever de soleil, ni une tombée de neige. Il constitue à l'aide de traits précis fournis par ses observations une série de toiles où se personnifient comme autant d'abstractions réalisées les saisons successives; où sont peints comme des absolus, sans habitation distincte dans le temps ni dans l'espace, *le* lever du soleil, *la* tempête, *la* neige, etc. Tout en reconnaissant ce que cette conception a de contraire aux tendances plus récentes de la poésie qui, dans la campagne ainsi que dans l'humanité, recherche et décrit les individus, M. M. la défend avec raison comme admissible en principe et comme ayant en fait donné naissance dans le poème de Thomson à de fortes et grandes simplifications.

Il insiste d'ailleurs sur la multitude de détails pittoresques, d'une observation très nuancée et très exacte, qui risquent de ne pas être assez remarqués dans les vastes proportions, dans l'ample mouvement oratoire du poème. Il analyse chacune des parties du monde extérieur qui figure dans les *Saisons :* le ciel, la mer, la montagne, les cours d'eau, les forêts, les fleurs, etc Et certes ce chapitre abonde en remarques suggestives, en rapprochements ingénieux. Toutefois, il est difficile d'échapper à l'impression que pareille analyse va contre le fil du poème. C'est Thomson pris à rebours C'est le dessin et la couleur de chaque pouce carré de la toile vus à part, alors que cette couleur et ce dessin n'ont leur valeur que relativement à l'ensemble. Il en résulte que souvent les citations émiettées du poète qui sont données dans le livre du critique ont trop peu d'ampleur pour faire sentir la vraie force et beauté des pages dont elles sont extraites.

M. M. emploie avec plus de bonheur un procédé analogue lorsqu'il étudie, se guidant sur les plus récentes tentatives de la critique dite scientifique, la technique du poète; lorsqu'il s'efforce de déterminer quel fut chez le grand descriptif « le rythme de l'appareil des sens ». Il y a plaisir à voir ici le jeu de l'analyse, plaisir d'ailleurs assez désintéressé, car M. Morel, tout en comptant et comparant les diverses notations de couleur et de son, de saveur et d'odeur que renferment les *Sai-*

sons, ne s'exagère pas les conséquences de cette statistique. Il ne croit pas que « les formules nouvelles soient appelées à résoudre un problème jusqu'à présent insoluble..., à trouver le secret du génie d'un poète ». En ce qui est de Thomson, cette enquête minutieuse en sa marche, vague en ses résultats, révèle « une organisation remarquablement riche et ouverte à toutes les influences de la nature... Les cinq sens, selon le mot de Shakespeare, voient en lui leur patron ».

Un peu contraint dans l'analyse où il se complaît peut-être trop longtemps, gêné par le nombre des détails dont sa marche est parfois ralentie, M. M. est plus à l'aise lorsqu'il aborde la synthèse et essaie de dégager ce qu'il appelle par antiphrase la philosophie du poème des *Saisons*. Ce chapitre tout entier (p. 346-372) est remarquable. Avec une rectitude de jugement et une lucidité de logique servies par un style d'une ferme élégance, le critique compare et juge les classifications des divers genres de poésie descriptive qui ont été proposées. Il en propose et emploie une nouvelle, très nette et très large : « Toute poésie de la nature peut être considérée en raison de la plus ou moins grande part d'humanité qu'elle voit dans les choses. » Se gardant ainsi de reconnaître pour définitive ou même pour supérieure aucune des explications des rapports entre l'homme et la nature que les poètes ont osées, il montre le mérite de chacune d'elles et aussi la part d'illusion qu'elle contient. Il dévoile ce que toutes ont d'inévitablement subjectif. Il en conclut que Thomson, pur descriptif, avait le droit (et qui sait si ce ne sera pas pour lui une raison de durée ?) de jouir sans subtilité du spectacle du monde, de l'admirer et de le reproduire sans système.

Il est impossible de donner ici un aperçu même sommaire de toutes les parties d'un livre aussi considérable, dont chaque page a droit à l'attention. Pour les seules *Saisons*, il faudrait encore noter un chapitre étendu sur la langue, le style et le vers de Thomson. L'utilité et l'intérêt de ce chapitre, d'aspect nécessairement assez aride et sévère, seront surtout compris en Angleterre où cherchent à se préciser les notions encore vagues et erronées qui ont cours sur la « diction poétique » des écrivains du dernier siècle.

Mais M. M. ne s'est pas contenté d'étudier les *Saisons*, ni même en quelques pages (les plus délicates peut-être et les plus aimables du volume) le charmant *Château d'Indolence*. Il a tenu à tout dire sur l'œuvre entière de Thomson. Il n'a négligé ni les pièces juvéniles, ni les poèmes de circonstance, ni la *Liberté*, ni les tragédies. L'avantage est évident : on peut ouvrir le livre du critique avec la certitude presque absolue d'y trouver la réponse à toute question touchant le poète et sa poésie. L'inconvénient n'est pas moins manifeste. L'unité et le mouvement de l'ouvrage ont dû être sacrifiés. Il se fragmente en études distinctes entre lesquelles le lien vital fait défaut. Comme la vie est rigoureusement séparée de l'œuvre, ainsi dans l'œuvre une série de chapitres spéciaux sont attribués à des productions, les unes originales, les autres

sans mérite. Une trop large place et surtout une place trop indépendante est faite à celles-ci. Sans doute la plus médiocre page de Thomson est susceptible d'intéresser, mais à condition qu'il en soit fait usage pour expliquer comment son talent s'est développé, comment est né son grand poème. Les pièces juvéniles, par exemple, tout insignifiantes en soi, ne devraient, semble-t-il, être examinées que sur le chemin qui mène aux *Saisons*. Elles ne valaient guère un chapitre à part, et en tous cas ce chapitre ne devait pas venir après l'examen du chef-d'œuvre; de plus de portée et plus fructueuse eût été une comparaison entre les divers textes, si profondément remaniés, des *Saisons*. De même les tragédies de Thomson sont mort-nées. Elles sont nulles. C'est aller contre l'intérêt du poète que de les analyser et de les commenter. A voir que la doctrine du *tout dire* ne saurait être appliquée avec plus de sûreté de goût et plus de talent que dans le livre de M. Morel, un doute prend le lecteur sur l'excellence de la doctrine même. Il regrette que les dons de pensée et de style du critique s'exercent parfois sur des sujets qui ne méritent pas cet honneur. Il souhaiterait que la partie périssable des vers de Thomson eût été hardiment élaguée par son interprète, pour que l'autre, enfin allégée de ce poids mort qui, si on n'y prenait garde, l'entraînerait dans l'oubli, apparût bien vivante en pleine lumière.

Émile Legouis.

---

511. — A. Schlossar. **N. Lenaus Briefe an Emilie von Reinbeck** 1832-1834, *nebst Emilie von Reinbecks Aufzeichnungen über Lenaus Erkrankung*, 1844-1846. Stuttgart, Bonz, 1896, xi-275 p. in-8, mk. 4.

Pendant douze ans Lenau avait été à Stuttgart l'hôte assidu et toujours fêté de la famille Hartmann-Reinbeck, un des cercles littéraires les plus intéressants de la Souabe d'alors. Émilie (1794-1846), la fille aînée de G. Hartmann, mariée au professeur Reinbeck, plus âgé qu'elle de près de trente ans, sans enfants, d'esprit très cultivé et douée d'un talent de peintre réel, quoique surfait dans son entourage, éprouva vite pour Lenau une amitié qui résume le véritable culte dont les femmes entourèrent la personne et le talent du poète.

C'est là ce qui caractérise surtout les lettres — une centaine environ que vient de publier M. Schlossar. Si on en retranchait les compliments, les flatteries délicates, le bavardage parfois un peu mièvre du correspondant, il resterait assez peu. Cependant ceux qui se préoccupent davantage de l'œuvre littéraire, y découvriront aussi de précieux renseignements sur l'évolution de l'esprit de Lenau, sur la genèse de mainte poésie et la composition des grands poèmes, en particulier de *Faust* et des *Albigeois*. Pour l'histoire de la littérature allemande, il y a peu à apprendre; seulement de menus détails sur Grün, Bauernfeld, Enk,

Saphir, Betty Paoli, J. Kerner, G. Schwab, K. Meyer, G. Pfizer, Alexandre de Württemberg, Herwegh, Gervinus, Baader. Au contraire, pour l'étude du moi intime de Lenau, le livre est plus instructif, parce qu'il abonde en informations sur sa santé, son humeur, son régime, ses goûts, ses aversions, ses manies. Ceux qu'intéressent la psychologie de l'homme de génie, la parenté du talent et de la névrose y trouveront à glaner. En somme, les lettres à Émilie ne donnent pas de Lenau une idée bien différente de celle qu'on avait jusqu'ici de lui ; peut-être que le côté railleur, subtil et parfois bel esprit du poète pessimiste, apparaît un peu plus que dans ses autres correspondances.

Avant que ces lettres ne fussent déposées à la bibliothèque de Stuttgart, où M. S. les a collationnées, j'en avais obtenu communication pour les faire servir à une étude sur Lenau. A ce titre je crois devoir relever quelques incorrections qui se sont glissées dans le livre. Beaucoup ne sont sans doute que des fautes d'impression. Je me borne à signaler les erreurs de texte : p. 22, *erstaunte* est à remplacer par *verstaunte;* p. 34, *Feind* par *Fried* ; p. 40, *immer*, par *nimmer;* p. 56, *die oben übertünchte... Schmach Horazens*, par *die odenübertünchte*, etc.; p. 72, *Brav, gutmüthig*, par *Brav, gescheidt, gutmüthig ;* p. 82, *im Badischen*, par *im Badnischen ;* p. 103, *hinabschaut* par *hinabscheint ;* p. 121, *Reiterobersten*, par *Reuterobersten ;* p. 146, *Familie*, par *Emilie ;* p. 152, *gehalten zu müssen* par *gehalten werden zu müssen ;* p. 244, *jeweils*, par *jemals*. L'écriture remarquablement nette de Lenau, dont le livre donne un fac-similé, rend ces erreurs assez surprenantes. Quelques-unes devaient être rétablies, parce qu'elles nous montrent encore plus combien le style de Lenau s'est imprégné de façons de parler souabes (p. 22, 82). — Certaines de ces lettres ne sont pas datées. La date proposée par M. S. p. 95, *décembre 1836*, est peu admissible ; plutôt *juin 1836* (cf. Schurz, I, 326).

Le poète accompagnait souvent ses lettres de vers dont il tenait à donner la primeur à son amie. M. S. aurait dû peut-être noter les divergences de texte, souvent considérables (p. 126-127), entre ces communications de Lenau et la version dernière des éditions. Au moins fallait-il indiquer que dans la poésie *Frühlingsblicke* (p. 39-40) trois strophes entières sont inédites.

Les lettres, que la biographie de Schurz n'avait fait connaître que très fragmentairement, ont été publiées en leur intégrité. L'éditeur n'a fait que quatre coupures dont deux seulement sont signalées en note. Ces lacunes, sans être bien importantes, ont leur petit intérêt : elles font mieux comprendre l'esprit parfois rabelaisien de Lenau (p. 28), ce qu'il peut y avoir d'héréditaire dans son mal (p. 86) et encore ses rapports un peu tendus à la fin de sa vie avec Kerner (p. 182).

M. S. a joint aux lettres un journal d'Émilie Reinbeck sur la maladie de Lenau. Ces notes, comme il le rappelle, ont été déjà publiées, dans la *Wiener N. Fr. Presse* (juillet 1891, n° 9662 et suiv.), mais il y a ajouté

quelques compléments, toutefois sans reproduire les lettres de Sophie à Émilie, qui ont leur valeur.

J'avais aussi obtenu communication de ce Journal d'Émilie, avant qu'il ne parût en feuilleton. Le manuscrit mis à ma disposition présente quelques différences avec celui qu'a reproduit M. S. et que je ne connais pas. Le mien est comme une première rédaction du Journal, écrite tantôt à la plume, tantôt au crayon, et d'un style moins soigné. La comparaison des deux textes est intéressante pour juger de l'animosité d'Em. Reinbeck contre Schurz, Sophie Lœwenthal, en général les Viennois. A Stuttgart, Lenau était *leur* poète, *leur* ami, les autres n'avaient sur lui aucun droit. — A relever une erreur de texte : p. 231, *gewissenlose Lehren* pour *gewissenlose Lehrer* ; à signaler une intéressante variante, si elle n'est pas aussi une faute de lecture : p. 229, *ich werde nun das Opfer der ungezählten Leidenschaften dieser Frau*, dit Lenau ; mon manuscrit lui en fait moins dire, il porte simplement : *der ungezügelten Leidenschaft.*

M. Schlossar a fait précéder son livre d'une introduction sur tout ce qui tient aux Hartmann-Reinbeck et suivre de notes copieuses sur les personnalités dont il est question dans les lettres [1]. Il est seulement muet à l'égard de quelques-unes des moins connues. On aurait souhaité aussi une critique moins laudative de tous les noms qui se rencontrent sous sa plume. Malgré tout, le livre offre une contribution précieuse à l'étude de Lenau.

Ludovic Roustan.

---

512. — Marmonier (Henri). **La question de la Maddalena**, Paris, 1896. In-8 de 41 p.

L'archipel de la Maddalena est un groupe d'îlots situés au sud de la Corse et précieux parce qu'ils embrassent « une rade spacieuse et sûre, protégée de tous côtés contre le flot de la haute mer et où les plus gros navires peuvent accéder par deux passes étroites dont en aucun point la profondeur n'est moindre de 30 mètres ; les Italiens y ont établi une des stations maritimes les plus faciles à défendre et les plus formidables du monde ; pour la bloquer, il faudrait deux flottes, puisqu'elle possède deux issues, l'une à l'est, faisant face à la Péninsule, c'est-à-dire à Naples et à la Spezia, l'autre à l'ouest qui débouche sur la ligne de communication de la France et de l'Algérie : elle menace à la fois la Corse, Bizerte et

---

1. A signaler : p. 9, le portrait de Lenau peint par Émilie n'est qu'une copie du très beau tableau de Rahl qui se trouve à Weinsberg, chez M. Th. Kerner ; — p. 242, Friz Kleyle était le *cousin* et non le *frère* de Sophie ; — p. 248, le passage cité de la biographie d'Uhland contient une erreur : le pseudonyme de Lœwenthal n'était pas *Otto von Walden*, mais *Leo von Walthen*, l'anagramme de son nom.

Toulon. » Il suffit de citer ces lignes de M. Marmonier pour donner une idée de l'importance de la démonstration où il établit, dans cette étude publiée d'abord par la *Revue historique*, que, sous la longue domination génoise, ces îlots formaient une dépendance de la Corse. Le gouvernement sarde s'en empara lors de la cession de la Corse à la France. Les agents français signalèrent en vain cet empiètement : le Cabinet de Versailles, tout occupé, d'abord à négocier des mariages avec la cour de Turin, puis à soutenir les Américains contre les Anglais, n'émit que de molles déclarations et se laissa dépouiller d'une position navale que Nelson appelait la plus importante de la Méditerranée.

Charles Dejob..

---

513. — Pèrcopo (Erasmo). **Di Anton Lelio Romano e di alcune pasquinate contro Leone X.** Turin, Loescher. 1896. In-8 de 47 pages.

Il est bon de signaler cette brochure où l'auteur, un des directeurs de la *Rassegna critica della letteratura italiana*, publie, commente et restitue à l'Arétin cinq pasquinades inédites des années 1513-1521. Il donne des détails sur Ant. Lelio, à qui, malgré le témoignage de l'Arétin lui-même, quelques savants italiens les avaient attribuées. Enfin, il réimprime, en les corrigeant, d'autres pasquinades tirées du manuscrit qui lui a fourni les cinq susdites, et, dans les notes des p. 1 et 33, indique les principaux recueils des satires qui portent ce nom.

Charles Dejob.

---

514. — Reforgiato (Vincenzo). **Sul romanticismo in Italia.** Catane, typog. Galati, 1894. In-8 de 17 pages.
515. — **Mazzini letterato.** *Ibid.* 1894. In-8 de 35 pages.

La première de ces deux brochures a pour objet de montrer que pris un à un les divers articles de la poétique romantique n'avaient rien de nouveau, que le rapprochement seul en forme une théorie originale et que, même en Italie, le romantisme n'avait rien de contraire au génie national, puisque l'Italie moderne provient du mélange d'éléments germains et d'éléments romains. On pourrait objecter à l'auteur que les Italiens du haut moyen âge, au moment où la civilisation latine disparaissait, subissaient nécessairement les idées des barbares établis en vainqueurs sur leur sol, tandis que pour une nation civilisée le plus sûr est de s'inspirer d'elle même.

Les opinions littéraires de Mazzini sont intéressantes, ne fût-ce que pour l'activité d'esprit dont elles témoignent; pourtant on s'étonnera que M. Reforgiato qui, d'ailleurs, les discute librement et judicieusement, semble le mettre sur la même ligne que Gœthe, Schiller et

Machiavel ; il est vrai qu'il semble aussi mettre sur le même pied, pour le génie militaire, Garibaldi et Napoléon Ier. Quoi qu'il en soit, il aurait dû entrer davantage dans le détail.

Charles Dejob.

---

516. — Fumagalli (Giuseppe). **Chi l'ha detto ?** 2e édit. revue et augmentée. Milan, Hoepli, 1896. In-8 de xviii-605 p. Prix : 5 fr.

Ce livre, dont la première édition, parue à la fin de septembre 1894, fut rapidement épuisée, est un recueil à la fois curieux et utile des citations d'origine littéraire ou historique qu'on fait le plus souvent en Italie ou ailleurs, sans savoir à quoi ou à qui on les emprunte. L'auteur, savant bibliothécaire de l'Université de Naples, les a classées méthodiquement suivant les idées auxquelles elles se rapportent, de sorte qu'on peut les retrouver, même si, n'en connaissant pas la forme exacte, on ne peut profiter de l'index alphabétique qu'il en a donné à la fin du volume. Un index des noms des personnages qui figurent dans ce recueil et une table des choses les plus notables qui s'y rencontrent en complètent l'utilité.

Charles Dejob.

---

517. — **Grammaire classique de la langue française**, par L. Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon. Paris, H. Le Soudier, 1896 ; 1 vol. in-8, de vi-377 pages.

M. Clédat avait publié, il y a deux ans, une *Grammaire raisonnée* de la langue française : son éditeur lui ayant demandé d'en tirer un livre classique, c'est cet ouvrage qu'il offre aujourd'hui « aux maîtres et aux élèves ». La nouvelle Grammaire diffère notablement de son aînée, comme il est juste. L'ancienne était un livre de réforme et presque de combat, spirituellement agressif par endroits, où l'auteur, avec une verve impitoyable, mettait à nu les misères et les inconséquences de notre orthographe académique. Dans celle-ci, M. C. les signale encore, mais en passant, d'un ton volontairement très calme : il a réduit tout ce qui concerne la phonétique et l'orthographe, et le fait tenir dans les 50 premières pages. Il a donné au contraire beaucoup plus de place à l'étude des formes et à l'exposé des lois de notre syntaxe. J'ai lu ces pages avec un vif plaisir, souvent avec profit : elles sont pleines de remarques délicates et justes, neuves parfois ; celles même, qui n'ont pas l'attrait de la nouveauté, présentent presque toujours les choses par un certain biais qui les rend intéressantes. Je ne saurais donc trop en recommander la lecture. Il va cependant sans dire que sur certains points je ne suis pas

tout à fait de l'avis de l'auteur, et que j'aurais çà et là quelques minces critiques à lui adresser. En voici quelques unes, au courant de la plume. A propos du § 274 d'abord, je ferai observer que le tour *j'ai mangé de pain*, sans être inconnu de l'ancien français, n'y est cependant pas fréquent : au xv^e siècle il a pris quelque extension, peut-être importé du Midi, et c'est probablement du Languedoc que l'avait rapporté Rabelais chez qui on le trouve plusieurs fois. C'est sans doute par suite d'une inadvertance de rédaction qu'on lit au § 358 : « L'adjectif *honnête* employé devant le nom s'est arrêté au sens de *probe* ; placé autrement, il a pris, en outre, celui de *poli.* » Et l'*honnête homme* du xvii^e siècle ? Au § 492 l'explication donnée à propos de *l'un et l'autre est venu* me paraît subtile et en somme peu concluante. En revanche, à propos de la tournure *votre ami que je sais qui est ici* (§ 429), se contenter de dire qu'elle « ne peut s'analyser », c'est peut-être se contenter trop facilement. Aux §§ 350-51, il y a une théorie un peu vague sur les comparatifs composés qui ne doivent pas être employés « quand il existe un comparatif simple » : en quoi donc sentons-nous que *meilleur* est le comparatif de *bon,* tandis que *pire* n'est pas celui de *mauvais* ? Pour cela, il faut savoir le latin, et de plus en latin *melior* est le comparatif de *bonus* absolument comme *j'irai* est en français le futur d'*aller*. J'avoue que j'ai encore été un peu choqué (p. 287) de voir *-ins* considéré comme une flexion dans *je vins, je tins :* cela est vraiment trop contraire à l'histoire de la langue. Je sais bien ce que me répondra M. Clédat : c'est que toute cette classification de nos verbes dits « irréguliers », il a entrepris de la faire sans s'appuyer sur le latin ni sur l'ancien français, puisqu'il ne voulait pas écrire une grammaire historique. Il y a là de sa part un véritable tour de force, et qui est un peu laborieux. Je ne sais si je suis dupe d'une première impression, mais tout cela me semble encore assez compliqué, quoique l'auteur ait soin de multiplier dans ces paragraphes les mentions « très simple » « très régulier » : n'est-ce pas un peu pour encourager le lecteur ? Dans le chapitre consacré aux prépositions chaque particule n'est pas étudiée séparément, ce sont les rapports exprimés qui fournissent les divisions : cet ordre a ses avantages évidemment, il a aussi ses inconvénients, celui, par exemple de ramener dans tous les paragraphes certaines prépositions telles que *à* et *de.* Le chapitre relatif aux conjonctions ne me paraît pas avoir reçu le développement qu'il comporterait. En somme, malgré ces critiques et quelques autres qu'on pourrait lui adresser, il faut lire la Grammaire de M. Clédat. C'est un excellent livre. Il n'est pas destiné à être appris par cœur dans les classes, mais il fera saisir « la raison d'être de chaque particularité » à ceux qui ne peuvent pas remonter bien haut dans l'histoire de notre langue : c'est là ce qu'a voulu l'auteur, et il a pleinement atteint son but.

E. Bourciez.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Delagrave met en vente des *Morceaux choisis* de Victor Hugo, avec introduction de M. Jules Steeg (in-16, 504 p. dont 12 pages de préface, 3 fr. 50) et *La guerre de 1870, simples récits* par le général Niox (in-12, 159 p. avec sept illustrations, reproduction de tableaux historiques et douze cartes en couleurs, 1 fr. 25).

ITALIE. — Le professeur P. Luotto, de Faenza, vient de publier le premier volume d'un ouvrage intitulé : *Dello studio della scrittura sacra secundo Girolamo Savonarola e Leone XIII* (Turin, typ. S. Joseph, in-8°, pp. xx-234). Cet ouvrage, destiné à montrer la parfaite orthodoxie du célèbre dominicain, étant purement théologique, ne rentre pas dans le cadre de la *Revue critique*, et nous devons nous borner à en signaler l'apparition.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 27 novembre 1896.

M. Boissier donne lecture d'une note de M. Gauckler, directeur du service des antiquités et arts de Tunisie, relative à une trouvaille faite dans le camp du 4e tirailleurs, à Sousse, où, chaque année, se font de nouvelles découvertes. Après le superbe ensemble décoratif trouvé cet été dans les travaux de l'Arsenal, des soldats punis, employés à de mêmes travaux de voirie intérieure entre les baraquements, viennent de mettre au jour, presque à fleur de terre, une mosaïque à trois personnages parfaitement conservée. C'est un petit tableau carré, ayant à peine un mètre de côté, mais le sujet qu'il représente, « Virgile composant l'Énéide », offre un singulier intérêt. Le poète, vêtu d'une ample toge blanche à liséré bleu, négligemment drapée, est vu de face, assis sur un siège à dossier, les pieds chaussés de brodequins, reposant sur un degré. Il tient sur ses genoux un rouleau de papyrus, ouvert et replié, sur lequel est écrit, en lettres cursives, un des premiers vers de son poème :

Musa, mihi causas memora quo numine lœso
Quidve...

La main droite posée sur la poitrine avec l'index levé, la tête haute, les yeux fixes, l'air inspiré, il écoute Clio et Melpomène qui, debout derrière le poète, lui dictent tour à tour ses chants. Les deux Muses portent dans les cheveux la couronne de lierre et l'aigrette qui les caractérisent, mais elles diffèrent d'attitude et de costume. A droite de Virgile, Clio lui lit un manuscrit qu'elle tient dans ses deux mains. C'est une jeune fille, vêtue d'une tunique bleue, flottante, sur laquelle est jetée une écharpe jaune clair. Melpomène, accoudée à gauche sur le dossier du trône, écoute la lecture avec un geste d'attention. Elle a les traits plus accusés que ceux de Clio. C'est une femme d'une beauté sévère, qui porte une robe de théâtre frangée, fixée très haut à la taille par une ceinture, et faite d'un épais brocard pourpre, brodé de vert et tout chamarré d'or ; sur le bras gauche, qui soutient un masque tragique, est jetée un manteau bleu foncé aux plis lourds. Les pieds sont chaussés du cothurne. La technique est irréprochable ; sauf quelques smaltes bleus, tous les cubes sont en marbre. Le mosaïque est donc d'un excellent style qui permet de la dater d'une très bonne époque, peut-être de la fin du 1er siècle p. C. C'est le premier portrait antique de Virgile que l'on ait découvert jusqu'ici. Il est probablement la reproduction d'un tableau célèbre, ou plutôt d'une de ces vignettes dont parle Martial (XIV, 186) et qui ornaient le premier feuillet des manuscrits des poèmes virgiliens.

L'Académie se forme en comité secret.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 21 décembre — 1896

518. — **Grundriss der indo-arischen Philologie und Alterthumskunde...** herausgegeben von Georg Bühler. — **Indische Palaeographie** von circa 350 A. Chr.-circa 1300 P. Chr. von G. Bühler. Mit siebzehn Tafeln in Mappe. Strassburg, Trübner, 1896; iv, 96 p.

La petite phalange des indianistes, lancée depuis un siècle à la découverte d'un monde nouveau, ne s'est pas souciée de suivre un plan méthodique d'exploration; sa curiosité, sollicitée en tout sens, s'est jetée à l'aventure sur tous les chemins que le hasard ouvrait. Les efforts, au lieu de se coordonner, se sont dispersés à l'infini dans un domaine immense; les œuvres d'ensemble, lentement conçues et poursuivies avec une ténacité opiniâtre, sont restées rares; en revanche les mémoires, les notes, les contributions, les recueils, les périodiques se sont multipliés à l'envi. Ce morcellement, avantageux à son heure, risquait, à la longue, de décourager ou de paralyser les meilleures volontés; l'inventaire bibliographique et la recherche des livres arrêtait ou absorbait la besogne. M. Georges Bühler a entrepris de parer à ce danger; il a voulu doter les indianistes de manuels substantiels, réduits à l'exposé austère des faits et aux références indispensables. Assuré d'une élite de collaborateurs, il leur a tracé de main de maître le modèle à suivre. Le *Manuel de Paléographie indienne* est dans son ensemble une œuvre définitive; les découvertes nouvelles n'en modifieront pas l'économie générale. Il suffit de rappeler tant de campagnes fructueuses, pour-

suivies du Deccan au Cachemire, pour signaler l'incomparable maîtrise de M. B. en matière de manuscrits indiens; le nombre énorme d'inscriptions qu'il a publiées dans l'*Indian Antiquary*, dans l'*Epigraphia Indica,* pour ne parler que des recueils principaux, atteste aussi sa compétence sans rivale dans le domaine épigraphique.

Les spécialistes qui connaissent par expérience l'effroyable dispersion des documents seront émerveillés de trouver rassemblés et classés dans ce petit volume tant de données éparses jusque-là. M. B. étudie tout d'abord les deux types les plus anciens de l'écriture indienne. La kharo*sth*î, d'origine nettement araméenne, confinée dans la Bactriane et le Penjab, disparue vers le IIe siècle de l'ère chrétienne sans laisser de postérité; la brâhmî, de caractère nettement sémitique, mais profondément remaniée par les scribes indiens, et qui a couvert de ses rejetons l'Inde entière, l'Indo-Chine, l'archipel indien et le Tibet. M. B. suit la transformation de cette écriture jusqu'au XIVe siècle de l'ère chrétienne dans l'Inde propre; il distribue géographiquement en deux classes les alphabets dérivés. Au nord, les inscriptions des Çungas, des K*s*atrapas, Ku*s*anas servent de transition graduelle entre les caractères d'Açoka et les types divergents qui se multiplient vers le milieu du IVe siècle et qui peuvent se ramener à six groupes : type Gupta, caractères têtes-de-clou (*nailhead*), nâgari, çâradâ, proto-bengalî, népalais. Au sud, les inscriptions des K*s*atrapas méridionaux, des Andhras, celles des grottes, celles de Jagayyapetta, celles des premiers Pallavas conduisent, par une ligne presque ininterrompue, à cinq variétés principales : type occidental, formé sous l'influence des alphabets septentrionaux; type de l'Inde centrale; type canarais-télougou; type kalinga; type grantha. L'auteur passe ensuite en revue les divers systèmes de notation numérique employés tour à tour ou concurremment : la kharo*sth*î emprunte le procédé sémitique; l'Inde se crée des procédés propres : la notation syllabique à l'aide de groupes et de ligatures en cursive, la notation par position à l'aide de chiffres, enfin la notation symbolique à l'aide d'expressions conventionnelles. Les derniers chapitres traitent des conditions matérielles de l'exécution graphique, tracé, ponctuation, ornements propitiatoires, corrections, pagination, sceaux, matières premières, accessoires, bibliothèques, scribes, graveurs. Un atlas de neuf planches, qui accompagne la publication, donne le tableau des principaux alphabets dressé avec une patience et un soin minutieux et reproduit avec la plus grande précision.

Fidèle à son programme, M. B. a éliminé résolument de son manuel les discussions théoriques et il s'est contenté de justifier sommairement les conclusions admises. Mais deux mémoires, publiés dans les Comptes Rendus de l'Académie de Vienne, compensent largement cette lacune : *On the Origin of the Indian Brâhma alphabet* (Sitz. ber. Ak. Wiss., vol. CXXXII, 1895); *On the origin of the Kharo*sthî *alphabet* (ib.). M. B. y met au service d'une conviction ardente une érudition peu

commune; il appelle à son aide la littérature sacrée ou profane des Brahmanes, des Bouddhistes, des Jainas, l'épigraphie, la numismatique, et jusqu'aux derniers monuments découverts, pour établir l'antiquité de l'écriture dans l'Inde : l'introduction de la kharo*sthi* remonterait aux premiers temps de la conquête achéménide, vers 500 avant l'ère chrétienne. La brâhmî, plus ancienne encore, aurait emprunté des éléments aux alphabets sémitiques septentrionaux du VIIIe ou du IXe siècle. Ces conclusions soutenues avec un luxe éblouissant d'arguments ont été combattues avec une égale passion. M. Halévy, qui avait pensé démontrer, il y a dix ans, l'origine macédonienne de l'écriture dans l'Inde, a critiqué sévèrement les travaux de M. Bühler et a maintenu sans fléchir ses conclusions propres (*Nouvelles observations sur les écritures indiennes; un dernier mot sur le kharo*sthî; l'un et l'autre publiés dans la *Revue sémitique*, 1895). Entre les deux adversaires, portés par tempérament à relever ou à rabaisser systématiquement la date de la civilisation indienne, le parti le plus prudent est encore la neutralité. Une opinion de raison ou de raisonnement cache toujours sous des apparences réfléchies une opinion de sentiment. Les monuments écrits de l'Inde ne dépassent pas le IIIe siècle avant l'ère chrétienne; les récentes trouvailles de Siddapur, de Nagri, de Sohgaura prouvent que l'Inde n'a pas livré les derniers secrets de son passé. Une exploration méthodique reste à créer; les antiques capitales sortiront peut-être encore de leur tombe. Des fouilles sérieuses sur l'emplacement de la célèbre Palibothra vaudront mieux, pour la solution du problème, que les meilleures raisons. La science, du reste, s'entend à donner par son jeu naturel des leçons aux savants; quand l'opinion semblait enfermée dans un dilemme et condamnée à opter fatalement entre les deux adversaires, un savant considérable, M. Friedrich Müller, adopte une troisième hypothèse (*Der Ursprung der indischen Schrift*, dans les Mélanges de Harlez, 212-221); l'écriture brâhmî serait originaire des côtes méridionales de l'Arabie, et elle aurait été importée dans l'Inde longtemps avant les Achéménides. A quand une autre théorie?

Sylvain Lévi.

---

719. — **Cours pratique de langue arabe** avec de nombreux exercices, par le P. J. B. Belot, S. J.; Beyrout, imprimerie catholique, 1896, in-8, pp. XIX-299.

Quel que soit le mérite de cet ouvrage dont l'auteur s'est déjà fait connaître avantageusement par de très bons travaux de lexicographie arabe, nous n'oserions lui prédire le succès du moins dans nos écoles occidentales. Le livre, en effet, tient tout à la fois de la grammaire et de la méthode, mais ce n'est ni l'une ni l'autre. Ce n'est vraiment pas une méthode, au sens où nous sommes habitués à employer ce mot pour désigner un manuel servant à s'initier pratiquement à l'usage d'une

langue, bien qu'il s'en rapproche par les nombreux exercices ajoutés à la suite des règles; ce n'est pas non plus une grammaire établie sur le plan généralement adopté pour l'enseignement des langues sémitiques, l'auteur ayant, à notre avis, trop négligé le point de vue scientifique pour s'attacher au côté pratique. Or, nous croyons que la majeure partie des étudiants qui travaillent seuls et dans un but pratique, préféreront toujours une véritable méthode, tandis que les professeurs choisiront de préférence pour leurs élèves une véritable grammaire avec une chrestomathie pour remplacer les exercices pratiques [1].

J.-B. C.

---

520. — **Elementa Grammaticae Arabicae** cum Chrestomathia, Lexico variisque notis, auctoribus PP. A Durand et L. Cheikko, S. J.; pars prior; Beryti; typogr. Patrum Societatis Jesu; 1896; in-8°, pp. 179.

C'est, sans doute, pour remédier aux inconvénients que nous venons de signaler que les PP. Durand et Cheikko ont cru devoir éditer leur nouvelle grammaire qui vient accroître le nombre déjà assez considérable des publications de ce genre. Celle-ci a du moins sur beaucoup d'autres l'avantage d'être courte et d'être écrite dans un latin clair et facile.

La syntaxe est traitée selon la méthode des grammairiens arabes; ce système a son avantage et son inconvénient : l'avantage est de mieux faire saisir le génie de la construction arabe; l'inconvénient est de s'écarter de la manière habituelle d'exposer les principes de la grammaire dans les langues sémitiques. Il est difficile de juger quelle est la méthode à préférer. Il est cependant un point sur lequel les auteurs auraient pu, dans l'intérêt des élèves, se rapprocher des autres grammairiens. Dans les tableaux des paradigmes, au lieu de suivre l'ordre numérique (sing., plur., duel) il eût mieux valu suivre l'ordre des personnes (3e, 2e et 1re du sing., etc...). La mémoire se trouverait ainsi aidée par l'analogie des modèles employés dans les autres grammaires sémitiques, et la comparaison des formes serait plus facile pour l'étudiant.

Un exposé très net des principes de la métrique arabe termine la grammaire. La chrestomathie et le lexique correspondant, qui doivent lui servir de complément, n'ont pas encore paru.

J.-B. C.

---

1. Est-ce par distraction que le P. B. a omis d'indiquer la valeur des signes numériques en usage dans l'écriture arabe ?

521. — R. von Riess. **Atlas Scripturae Sacrae.** Herder, Fribourg en Brisgau (pp., 10 cartes).

J'ai déjà eu l'occasion de parler longuement de l'*Atlas Biblique* de M. von Riess, au fur et à mesure des éditions qui s'en sont succédé au cours de ces dernières années. Cela me dispense d'insister sur la nouvelle édition qu'il nous donne aujourd'hui, et dont les cartes reproduisent sensiblement celles de la troisième édition allemande. Ce qui distingue des précédentes la présente édition, c'est que toutes les cartes et l'index offrent les noms de lieux sous leurs formes latines, telles que les contient la Vulgate. L'*Atlas scripturae sacrae* est appelé à répondre ainsi aux besoins particuliers du clergé catholique ; et il pourra même, dans certains cas, être d'un usage commode pour les savants profanes.

Clermont-Ganneau.

---

522. — Fischer und Guthe. **Wandkarte von Palæstina zur biblischen Geschichte**, Wagner et Debes, Leipzig 1886. — 6 marks.

Cette carte murale ne paraît rien laisser à désirer sous le rapport de la figuration du terrain, étant donné le genre et l'échelle. Elle embrasse la Palestine, prise au sens le plus large du mot, depuis Baalbek, jusqu'à Gaza, au $\frac{1}{200000}$. En outre, un cartouche contient le Sinaï et la région adjacente, au $\frac{1}{1000000}$; deux autres, la Jérusalem antique, au $\frac{1}{5000}$, et le plan du siège de Jérusalem par Titus au $\frac{1}{10000}$. Elle est d'une lisibilité parfaite et excellente pour les démonstrations scolaires.

Les auteurs ont naturellement tiré grand parti des *Maps*, désormais classiques, du Survey anglais. Peut-être les éditeurs ne l'ont-ils pas assez reconnu dans leur courte notice préliminaire ; ce n'est pas suffisant de dire, par exemple, que le plan de la Jérusalem antique est dû essentiellement aux travaux personnels faits sur place par le Prof. Guthe. La vérité c'est que, sans les levés admirables des Royal Engineers, pour ne pas parler de leurs patientes et coûteuses excavations à Jérusalem même, l'œuvre, fort utile, de MM. Fischer et Guthe n'eût pas été réalisable, ou du moins n'eût pas été réalisée de façon à nous doter de cette carte murale qui laisse assurément loin derrière elle toutes celles en usage jusqu'à ce jour, et dont il serait bien désirable que nous eussions l'équivalent en France.

Si bonne qu'elle soit et si utile qu'elle puisse être à l'enseignement, cette carte n'est pas sans défauts. A de rares exceptions près, les noms modernes des localités correspondant aux noms antiques ne sont pas donnés. C'est un tort, car cela aurait beaucoup facilité, en même temps que l'instruction des étudiants, le contrôle et la vérification de certaines hypothèses dont quelques-unes sont contestables. On avait cependant

bien assez de place pour inscrire les noms modernes en petits caractères au-dessous des noms antiques. Aucune distinction n'est faite dans la manière d'écrire les noms dérivés de sources différentes : Bible proprement dite, Évangiles, Talmuds, Josèphe, Onomasticon, etc., voire même sources ecclésiastiques et byzantines. D'autre part, les noms de l'époque des Croisades ne sont pas distingués des noms de forme moderne (quand ceux-ci sont donnés par exception), les uns et les autres étant indifféremment inscrits entre parenthèses. Les territoires des tribus sont indiqués *grosso modo*, par des rubriques vagues, sans qu'on ait essayé de préciser les limites par un tracé de frontières. Je sais que cela est bien scabreux dans nombre de cas; mais il eût été méritoire de le tenter, ne fût-ce que pour donner une idée des systèmes qui ont généralement cours dans l'enseignement.

Bien des identifications sont fort sujettes à caution et auraient dû, en bonne critique, être marquées d'un point d'interrogation, signe salutaire dont les auteurs ne font pas, en général un assez libéral usage. Quelques-unes de ces identifications sont faites pour surprendre; par exemple, le « tombeau de Rachel » placé au nord et auprès de Kolonia, en même temps qu'il est maintenu à sa place traditionnelle, disons, si l'on veut, légendaire, vers Bethléem. L'emploi de *s* qui rend, tantôt la sifflante pure, tantôt (à l'allemande) le son ζ, prête à de nombreuses et tout à fait fâcheuses équivoques.

Le plan de Jérusalem est d'une grande clarté et le tracé théorique des diverses enceintes antiques est en substance conforme aux conclusions les plus rationnelles de la critique moderne. Plusieurs points, cependant, prêteraient à la controverse. Ainsi, la branche occidentale de la seconde enceinte passait plutôt, selon moi, à l'ouest qu'à l'est de la piscine Amygdalon, piscine qu'on a dû pratiquer en utilisant le fossé même qui défendait la face orientale de cette enceinte. Je ne sais pourquoi l'on n'a pas tenu compte de l'existence certaine de la piscine antique de l'angle nord-ouest de la forteresse Antonia; elle a au moins autant de titres à représenter le Strouthion de Josèphe, que la piscine, plus ou moins problématique, figurée contre le mur occidental du Temple, à l'angle sud-ouest de ladite forteresse, et présentée, sans signe de doute, comme le Strouthion authentique. Les auteurs semblent préférer pour Bethesda le Birket Israîl à la piscine de Sainte-Anne, à en juger par la réserve qu'ils indiquent entre parenthèses au sujet de cette dernière (« du moyen âge »); je suis d'avis, pour ma part, que les Croisés étaient dans le vrai sur ce point; la vérité, c'est que la piscine de Sainte-Anne est la piscine Probatique, et que le sanctuaire de la « maison » de Sainte-Anne a succédé à la Bethesda, qui, elle, n'était pas une piscine, mais un établissement hospitalier (*Bethesda* = *Beît Hanna* = « maison de grâce »). Les auteurs restent fidèles à la vieille hypothèse qui place la vallée de Hinnom au Ouâd Rebâby. J'avoue que cette hypothèse, qui, je dois le dire à la décharge des auteurs, est généralement

reçue, m'a toujours inspiré de grands doutes. J'ai de fortes raisons de croire que la véritable vallée de Hinnom n'est autre que le Tyropœon de Josèphe; par conséquent, elle traverserait la ville actuelle, ce qui éclaircirait bien des points obscurs de la topographie de Jérusalem [1]. Un des arguments sur lesquels je m'appuie, c'est l'identité des noms, malgré leur très grande différence apparente. *Gebenhinnom*, transcrit en grec Γεβεννιννωμ, a fourni à Josèphe, ou plutôt à un ancien commentateur, la paronomasie d'où est sortie la prétendue vallée de *Typopœon*, autrement dite des *fromagers* (hébr. *Gebînah*, fromage, *gebenîn*), vallée au nom bizarre et suspect dont on ne trouve mention nulle part ailleurs. L'argument paraîtra d'autant plus topique que, si Josèphe est le seul à parler d'une « vallée des fromagers », il ne souffle pas mot, par contre, de la vallée de Hinnom, cependant si importante dans la topographie de la ville Sainte.

CLERMONT-GANNEAU.

---

523. — **Das Verhæltniss des Menschenopfers zur israelitischen Religion**, von Dr A. KAMPHAUSEN. Bonn, Rœhrscheid, 1896; in-8°, 75 pages.

524. — **Einleitung in die Litteratur des alten Testaments**, von S. R. DRIVER, übersetzt von Dr J. W. ROTHSTEIN. Berlin. Reuther, 1896; in-8°, XXIII-620 pages.

525. — Darstellung der theoretischen und praktischen **Paedagogik im jüdischen Altertume**, von Dr J. LEWIT. Berlin, Mayer, 1896; in-8°, 78 pages.

526. — **Die Taufe Christi durch Johannes** in der dogmatischen Beurteilung der christlichen Theologen der vier ersten Jahrhunderte; von J. BORNEMANN. Leipzig, Hinrichs, 1896; in-8°, 87 pages.

527. — **Acta Apostolorum**, sive Lucae ad Theophilum liber alter. Secundum formam quae videtur romanam edidit F. BLASS. Leipzig, Teubner, 1896; in-8°, XXXII-96 pages.

I. — La question des sacrifices humains dans l'antiquité hébraïque a donné lieu à des hypothèses très divergentes. On a soutenu que le molochisme avait été la religion primitive d'Israël; et il s'est trouvé jusqu'à nos jours des personnes graves pour déclarer que la fille de Jephté n'avait pas été réellement immolée, mais seulement consacrée au Seigneur dans l'état de virginité. Entre ces extrémités d'où la vérité est absente, il y a place pour quantité d'opinions plus modérées et qui ont chance d'être plus conformes à la réalité des faits. Il faut bien reconnaître que les témoignages bibliques sont passablement insuffisants quant au nombre et à la clarté. M. Kamphausen s'attache à prouver, d'après ces textes ramenés à leur juste portée, que le sacrifice humain

---

1. Entre autres conséquences, je signalerai celle-ci : c'est que la limite qui séparait le territoire de Juda de celui de Benjamin passant, comme le dit la Bible, par la vallée de Hinnom, la ville Sainte se trouvait mi-partie dans l'un et mi-partie dans l'autre de ces territoires, ce qui est conforme à d'anciennes traditions juives.

est en opposition avec l'esprit de la religionmosaïque : dans les cas certains, quand il s'agit des sacrifices d'enfants au temps d'Achaz et de Manassé, le sacrifice n'est pas offert à Iahvé, mais à Moloch, et il s'agit, par conséquent, d'une superstition étrangère; des exécutions comme celle d'Agag, acomplies « devant Iahvé », ne sont pas des sacrifices; l'immolation de la fille de Jephté en serait un, mais M. K. incline à y voir un mythe qu'on a rattaché à l'histoire de Jephté; l'histoire du sacrifice d'Isaac signifierait la réprobation du sacrifice humain dès l'âge patriarcal. La thèse de M. K. paraît bien appuyée dans ses grandes lignes. Mais c'est aller trop loin que de ne pas admettre au temps des Juges la possibilité de cas pareils à celui de Jephté, c'est-à-dire de sacrifices humains offerts à Iahvé en des circonstances exceptionnelles par imitation des cultes chananéens et contrairement à l'esprit du iahvéisme mosaïque. Le meurtre d'Agag par Samuel (I *Sam.*, xv, 33), celui des Saülides livrés par David aux Gabaonites (II *Sam.*, xxi, 1-14), ne sont pas des sacrifices, mais ils n'en ont pas moins le caractère d'actes religieux et même rituels. De là au sacrifice humain il y a une distance, non un abîme.

II. — L'Introduction à la littérature de l'Ancien Testament, de M. Driver, a obtenu dans les pays de langue anglaise le plus légitime succès. M. Rothstein vient de la traduire en allemand sur la cinquième édition, en y faisant un assez grand nombre d'additions plus ou moins importantes, d'après les travaux les plus récents. Il faut toujours se féliciter quand un livre de critique saine, et un livre bien fait, se trouve mis à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs. Les indications bibliographiques pourraient être plus complètes en ce qui regarde les publications françaises. On cite l'Ecclésiaste de Renan, mais je ne vois pas qu'on ait mentionné son Job ni son étude sur le Cantique des Cantiques.

III. — La dissertation de M. Lewit n'est pas précisément une histoire de l'éducation chez les Juifs. L'auteur a recueilli, avec plus d'enthousiasme que de critique, un assez grand nombre de passages talmudiques en rapport avec son sujet. Le choix des textes est instructif, mais le tableau d'ensemble paraît flatté; ou plutôt l'éducation rabbinique est admirée, bien qu'elle ne soit pas admirable de tout point; elle n'est pas jugée. Ce n'est pas sans beaucoup d'exagération que l'on compare l'école de Jabné à une université des temps modernes (p. 55), et on ne devrait pas parler de la grande Synagogue établie par Esdras et Néhémie comme d'une institution historique, sans exprimer quelque doute ou quelque restriction.

IV. — Avec M. Bornemann, nous nous retrouvons sur le terrain de la critique, et d'une critique fort exacte et perspicace. On voudrait seulement un peu plus d'ordre dans la discussion et plus de relief dans les conclusions. Question de forme qui ne porte aucun préjudice à la solidité du fond. Il s'agit d'expliquer la complexité d'idées et de souvenirs

qui se rattachent maintenant à la fête de l'Épiphanie : les mages, les noces de Cana, la multiplication des pains, le baptême du Christ. Usener (*Religionsgeschichtlichen Untersuchungen ;* Bonn, 1889) a soutenu que l'Épiphanie a été d'abord destinée à commémorer le baptême du Christ, chez les sectateurs de Basilide ; la même fête, toujours chez les gnostiques, aurait accaparé aussi le souvenir de la naissance ; puis elle aurait passé dans l'Église catholique d'Orient, tandis que la fête du 25 décembre est d'origine occidentale. M. B. établit d'abord l'antiquité du récit évangélique relatif au baptême de Jésus : l'omission volontaire qui en est faite dans l'évangile de Marcion ne prouve rien contre son authenticité dans les Synoptiques. Puis il détermine la signification de cet épisode : les Synoptiques l'ont regardé comme la consécration messianique de Jésus. Dans le quatrième Évangile, la descente du Saint-Esprit a lieu pour l'instruction de Jean-Baptiste : quoi qu'en dise M. Bornemann, les deux points de vue ne sont pas inconciliables. Du témoignage évangélique et de la tradition postérieure il résulte que le récit du baptême ne doit aux gnostiques ni son existence ni sa signification. Les gnostiques auraient-ils du moins inventé la date et créé la fête commémorative ? Après discussion du passage où Clément d'Alexandrie (*Strom.*, I, 21) mentionne la fête des basilidiens, M. B. conclut à l'absence de preuves. L'Épiphanie paraît avoir été d'abord la commémoration du baptême, en tant que manifestation du Christ ; et sous cette idée de manifestation se sont rangés les autres souvenirs : naissance, mages, noces de Cana, avec l'idée de la sanctification des eaux baptismales [1].

V. — M. Blass donne aux exégètes une édition manuelle de ce qu'il nomme le texte romain des Actes (sur son édition critique, voir *Revue* du 21 janvier 1896). Il n'y a pas lieu de discuter ici l'hypothèse non nécessaire de deux éditions préparées successivement par saint Luc lui-même. La publication de M. Blass garde son utilité pour ceux qui admettent simplement qu'elle représente un texte plus ou moins altéré, mais où se sont conservés beaucoup d'éléments primitifs, éliminés dans la recension canonique des Actes.

M. P.

---

528. — **Eine lateinische Palimpsestübersetzung der Didascalia apostolorum.** Von Edm. HAULER. Wien, Gerold, 1896, 54 pp. in-8, (Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, philos.-histor. Classe, Bd. CXXXIV).

On n'avait jusqu'ici de la *Didaskalia apostolorum* qu'un texte syria-

1. Il suffit de rappeler l'antienne de l'Épiphanie dans la liturgie romaine : *Tribus miraculis ornatum diem sanctum colimus : hodie stella magos duxit ad praesepium ; hodie vinum ex aqua factum est ad nuptiis ; hodie in Jordane a Joanne Christus baptizari voluit ut salvaret nos.*

que publié par Lagarde en 1854. La même année, Lagarde, sous son nom de Bötticher, avait retraduit en grec le texte syriaque, en s'aidant, pour cette reconstruction de l'original, des six premiers livres des Constitutions apostoliques, développement de l'ouvrage plus ancien. M. Hauler nous donne aujourd'hui un fragment important de la version latine, d'après le célèbre palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone LV (53). Sous les *Sententiae* d'Isidore, se trouve une table pascale étudiée par M. Mommsen, et, à la suite, le fragment en question. Ce sont six feuillets correspondant à *Const. apost.* I, 8-10; II, 1, 14, 21, 22, 57-59; V, 7; VI 7-12. La traduction paraît être d'un littéralisme servile et a tous les caractères linguistiques des traductions bibliques antérieures à saint Jérôme. M. H. la croit du IVe siècle. Il fait une description très soignée du manuscrit et de l'écriture, qui sont vraisemblablement de la fin du ve siècle. Parmi les particularités paléographiques, il faut noter l'usage du point entre les syllabes dans un certain nombre de mots. M. H. étudie très complètement le texte, ses rapports avec les constitutions apostoliques et la Didascalie grecque hypothétique et avec la traduction syriaque; la langue et les citations bibliques. Il n'a pas de peine de montrer l'importance de cette découverte pour la connaissance des autres parties du texte grec de la Didascalie et pour l'histoire littéraire. Il devient ainsi très probable que l'auteur de l'*Opus imperfectum in Matthaeum* cite la Didascalie d'après la traduction latine. Cette publication très soignée fait grand honneur à M. Hauler, auquel philologues et théologiens devront de la reconnaissance.

Paul Lejay.

---

529. — **Studi italiani di Filologia classica**, Vol. IV, Firenze-Roma, tipografia dei Fratelli Bencini, 1896. 542 pp. in-8.

Dans ce tome IV comme dans les volumes précédents des *Studi*, les catalogues de manuscrits grecs forment la partie principale. MM. Franchi de' Cavalieri et Muccio nous donnent le catalogue de la Bibliothèque Angelica. Cette bibliothèque appartenait aux Augustiniens et doit son nom à celui qui en a été le vrai fondateur, le P. Angelo Rocca. Par ses soins, elle devint publique depuis 1604. L'origine des manuscrits grecs de ce dépôt est racontée dans la préface du catalogue, due à M. En. Piccolomini. La plus grande partie de ces manuscrits sont arrivés après la mort d'Angelo Rocca dans les mains des Augustiniens et proviennent de la bibliothèque du cardinal Dom. Passionei. M. Muccio a découvert que Passionei en avait tiré un grand nombre de la bibliothèque des Sforza, dont on n'a plus de nouvelles après 1698. En revanche, les recherches de M. Piccolomini prouvent que l'accusation portée contre Passionei d'avoir dérobé des manuscrits de la Vaticane est fausse, au

moins en ce qui concerne les manuscrits grecs. La bibliothèque du cardinal fut acquise par les Augustiniens à sa mort arrivée en 1761 au prix de trente mille écus. M. V. Puntoni donne un supplément au catalogue des manuscrits de Bologne publié dans le volume précédent des *Studi*. De plus, il décrit les manuscrits grecs de la bibliothèque de Modène (253 numéros). Enfin M. C. O. Zuretti a eu l'heureuse idée de faire l'inventaire des manuscrits grecs de Turin qui manquent au catalogue de Pasini (32 numéros). Tous ces catalogues sont accompagnés d'excellentes tables dressées d'après une méthode uniforme. A cette recherche des manuscrits grecs, il convient de rattacher quelques autres articles : une note de M. Bancalari apportant à son édition des *Voces animalium* un supplément d'apparat d'après un manuscrit de l'Angelica et un Urbinas ; une étude de M. Festa sur le texte de Paléphate contenu dans le manuscrit de la Valicellane F 68 ; un travail important de M. G. Jorio sur les lettres de Démetrios Kydones ; les résultats de la collation de trois manuscrits florentins du Peregrinus de Lucien, par M. Levi, qui les avait négligées dans son édition parue en 1892 ; la description de deux manuscrits grecs de Livourne par M. Mancini ; l'identification de six feuillets de l'Urbinas gr. 92, qui proviennent du Pollux d'Heidelberg 375, comme le prouve M. Pierleoni.

La critique des textes est représentée par un petit nombre d'observations. M. Festa rétablit d'une manière certaine, à mon avis, la scolie du pseudo-Acron sur Hor. ep. I, VI, 22, ce qui amène à considérer *mutus* comme l'adjectif (glosé par *imperitus*). M. Nencini propose des corrections et des explications à propos de passages de Perse, de Juvénal et de Martial. Alors qu'on n'est pas de son avis, on a toujours profit à lire ses remarques ingénieuses. Il faut noter surtout l'étude de la première satire de Perse. M. Vitelli veut lire dans Euripide, *Iph. Aul.*, 1011 : πειθὼ μὲν αὖθις et il compare *Alc.*, 146.

Les autres articles ont encore un rapport plus ou moins éloigné avec les textes. M. Tocco expose des vues en partie différentes de celle de Zeller sur la doctrine de la matière telle que Platon l'a formulée dans le Timée et discute le fragm. 25 d'Héraclite (dans Maxime de Tyr 41, 4) qu'il croit corrompu. M. Mancini prouve que l'acrostiche de l'oracle de la sibylle Erythrée est une falsification d'un texte plus ancien des oracles et qu'il n'est pas antérieur à 350. M. Vitelli trouve la crase ὁᾶν dans deux passages de Dion Cassius, un de Platon, etc. M. Pais rectifie la lecture d'une inscription grecque publiée dans le t. III des *Studi* (lire ΗΡΑΕΕΙΣ). Enfin M. Lattes fait une sorte de long compte rendu des trois premiers fascicules du *Corpus inscriptionum etruscarum*.

P. L.

---

530. — **Monumenta Germaniae historica : Epistolarum** tomus IV, Karolini aeui II. Recensuit Em. Duemmler, Berolini, apud Weidmannos, 1895. viii-639 pp. in-4. Prix : 21 m.

Ce nouveau volume de la série des lettres a une importance exceptionnelle. Il comprend en effet les lettres d'Alcuin, de Paul diacre, de Paulin d'Aquilée, de Charlemagne, de Leidrad, de Dungal, de Claude de Turin et de quelques autres. L'intérêt qu'il offre pour les historiens de la période carolingienne est donc de premier ordre. Il ne sera pas moindre pour ceux qui s'occupent d'histoire littéraire, si l'on songe que ces personnages sont les ouvriers de la renaissance, et tout le premier, celui dont la correspondance remplit plus de la moitié du volume, Alcuin. On trouvera là de nombreux textes relatifs à l'histoire littéraire de l'époque, les dédicaces du *De sacramento baptismi* (p. 539), des trois livres de Paulin d'Aquilée contre Félix d'Urgel (p. 523), d'une compilation grammaticale d'un auteur inconnu signalé par Keil (p. 564), des abrégés d'Eutrope (p. 505) et de Festus (p. 506) par Paul diacre. Ces deux dernières mentions prouvent que pour l'histoire littéraire des temps antérieurs, il y aura profit ou nécesssité à feuilleter ce volume. Je mentionne encore les lettres d'Alcuin qui attestent la vogue du *Pastoral* de Grégoire le Grand, devenu une espèce de « Miroir du clergé » (ep. 39, 113, 124, 209); un passage de Paul diacre qui nous apprend qu'il a fait une recension des lettres de ce même pape et qui contient les expressions mêmes de certaines formules de recensions connues par les manuscrits [1] (p. 509, 11); enfin, de nombreuses citations d'auteurs sacrés et profanes, qui ne sont pas toutes signalées dans les tables.

Ces tables, au nombre de cinq (*nominum, uerborum et rerum, initiorum, personarum quae epistolas scripserunt, personarum quibus epistolae scriptae sunt*) sont la partie faible de ce gros volume. Il n'y a pas de table spéciale des citations. Aussi ne sont-elles relevées à la première table qu'autant que le nom de l'auteur figure dans le texte ou a pu être retrouvé. Un article « Ignoti » aurait dû être joint à cette table, comme on l'a fait aux deux dernières. Le deuxième index ne saurait donner une idée exacte de la langue de ces lettres. Sans parler de quelques références omises (*rumiger* se trouve 490, 37 et aussi 131, 29), on est surpris de n'y trouver aucun article général. Les diminutifs à eux seuls méritaient un article : *cartula* (101, 2, etc.), *clientulus* (176, 9), *epistiunculae* (100, 29), *indiculus* (140, 21 etc.), *ingeniolum* (177, 33, etc.), *litterulae* (100, 8 etc.), *mansiuncula* (142, 12), *munusculum* (105, 26), *normula* (111, 26), *nouellus* (159, 3), *ouicula* (113, 30, etc.), *puerulus* (176, 9), *ramusculus* (141, 9), *spiraculum* (99, 19), etc. D'autres articles auraient été utilement consacrés à des formes comme *facierum*

1. « Suscipe... epistolas.., et quia mihi eas ante *relegere..*, totas non licuit, XXXIIII ex eis scito *relectas et prout potui emendatas esse.* »

(119, 25). Tandis que certains mots, tels que *brauium* de saint Paul, auraient pu être omis, une assez grande quantité de curiosités lexicographiques des auteurs publiés ne sont pas signalées à leur rang alphabétique : *almitas* (73, 18, etc.), **allatio*[1] (84, 7), *amicalis* (149, 35; 159, 24), * *coangelicus* (dans une adresse 20, 1), *efficacia* (110, 18), *exhortatorius* (104, 31), *fiducialius* (114, 8), **inaniloquium* (168, 31), *pompaticus* (76, 21 etc.), *praesentialiter* (151, 18), *praesumptiosus* (111, 33; 191, 3), **praetristis* (119, 29), *psalmigraphus* (194, 29), **quadriuarius* (149, 13), **quadriuidus* (53, 14), *reiterare* (105, 30), *salutatorius* (120, 14), **series* « le sérieux » (141, 22), *uersibilitas* (125, 4), *uillanus* (86, 29)[2]. Ces observations, toutes tirées de la correspondance d'Alcuin, sont le résultat d'une lecture rapide d'environ deux cents pages. Il n'est pas douteux qu'une étude plus attentive et plus complète permettrait de les multiplier.

Mais ces critiques portent sur des parties accessoires. L'établissement des textes et l'annotation historique paraissent irréprochables : le nom de M. Dümmler nous en est un sûr garant[3]. P. L.

---

531. — **Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles**, par Paul Thomas (Recueil de travaux publiés par la faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand, 18e fascicule). Gand, Clemm, 1896, IX-110 pp. in-8.

M. Paul Thomas vient d'ajouter aux travaux déjà nombreux par lesquels il honore l'Université de Gand, un nouveau service rendu à la philologie classique. L'inventaire général de la Bibliothèque de Bruxelles est incomplet et fort défectueux. M. T. en a signalé les erreurs les plus grossières : les *Partitions oratoires* de Cicéron désignées comme un dialogue entre saint Thomas d'Aquin et saint Jean Chrysostome (p. 3, n.), un fragment de Servius pris pour un fragment de vocabulaire latin (p. 7, n. 18), le nom du même Servius remplacé par celui du copiste du manuscrit (p. 14, n.), la timide indication d'un fragment du

---

1. Je fais précéder d'un astérisque les mots qui ne se trouvent pas dans Forcellini-De Vit ; ce renseignement n'a, bien entendu, qu'une valeur de comparaison.

2. Il faudrait aussi noter *hospitale* dans le passage où il glose *xenodochium : xenodochia, id est hospitalia* (169, 20) ; on ne trouve à l'index que *xenodochium*. — Sur *ocior Euro* (126, 6), cf. Wœlfflin, *Archiv für lat. Lexikographie*, VI, 456 (1889) ; *melle dulcior* (sans référence 129, 6) a une longue histoire, *ib.*, 454 ; *omni obryzo honorabilior* (ib.) est une variante de la formule ordinaire *auro pretiosior* (*cuncto pretiosior auro* Alcuin, *poet. Carol.* I, p. 304, n. 86, 11), *ib.*, 459. — P. 39, 17 *pumice cartam terens*, cp. Ovide, *A., A.* 1, 506 : *pumice teras*.

3. Une liste des manuscrits, par ordre alphabétique des sigles, aurait rendu les recherches plus faciles. — Pourquoi les accents de *gérulus* (118, 1), *ó peccator* (196, 8), particularités isolées des manuscrits, et, pour le premier cas, purement graphiques, les copistes surmontant d'un long trait oblique les e dont l'œil est empâté d'encre?

commentaire sur l'*Énéide* par ce grammairien qui porte malheur au rédacteur de l'inventaire : « fragment qui paraît être d'un commentaire sur l'*Iliade* » (p. 10 n.); etc. On pourra maintenant, grâce à M. Thomas, se faire une idée exacte de la richesse de la bibliothèque de Bruxelles. Parmi les manuscrits décrits, citons les moins connus : des fragments de Servius du xe siècle (n. 16 et 23), Martin de Braga (Pseudo-Sénèque) du xiie siècle (21), la *Vie de Platon* et le *De mundo* d'Apulée du xie siècle (25; le manuscrit connu d'Apulée, 10054 de Bruxelles, est daté du ixe siècle par M. Thomas, n. 183); deux manuscrits de la Rhétorique à Hérennius du ixe siècle, qui sont de la classe des *expleti* (27, 68) : nouvelle preuve de l'incertitude des principes critiques de M. Marx qui n'a connu de cette classe que des manuscrits du xiie siècle ou de mss. postérieurs[1]; un Vitruve du ixe siècle (41), Lucain avec gloses et scolies du xie siècle (50), les épopées de Stace du xie siècle (52), les *Fastes* d'Ovide du xie siècle (73), Térence avec scolies du xie siècle (102). On regrette que M. Thomas n'ait pas joint à son excellent catalogue un index des noms de copistes et de possesseurs. La plupart de ces volumes proviennent de Gembloux, de Parc, de Cambron, de Saint-Martin de Tournay, de Stavelot, de Saint-Laurent de Liège, des Jésuites d'Anvers et de Louvain; des Bollandistes et, par eux, de Cues; d'un collectionneur du commencement de ce siècle, Van Hulthem. Un des manuscrits a été reconnu par M. Nolte comme de l'écriture de Pomponius Laetus (277-281). La provenance de deux d'entre eux intéresse particulièrement la France : l'un a été en possession de Nicolas de Clémengis et a été acquis par Van Hulthem avec d'autres, à la vente de Mercier de Saint Léger (287 A); le second contient à la fin du dernier feuillet le catalogue de la bibliothèque de l'église de Reims au xve siècle (162). Ces brèves indications suffiront à faire apprécier l'intérêt de cet inventaire. La forme en est brève et précise. Il mérite par là de servir de modèle à des tentatives analogues.

P. L.

---

532. — **Dictionnaire de l'Ancienne Langue française**, par F. Godefroy. La lettre C du Complément, fascicules 80, 81, 82, 83, 84. Paris, ap. Emile Bouillon. Prix : 25 fr.

On trouvera dans ces quatre fascicules un nombre considérable d'articles qui n'ont pas coûté de grandes recherches à M. Godefroy, comme : « cabaliser, cadastre, cadelure, cavale, caroncule, caviar, chamade, civiliser, clabauder, clabaudeur, clémence (la forme française existe dès le xiiie siècle), clopiner, coacquéreur, coacquisition, cohorte, coïncider, colloque, combinaison, commer, conformité, coïndication, con-

1. Cf. *Rev. crit.* 1895, I, 128.

cours, conscrit, consterner, construction, consultation, contexture, continu, contrariant, contraster, contrefinesse, contrepoint, contrepointer, convertibilité, convertible, convexe, convulsion, coordination, copulatif, coquecigrue, cosmographie, 2 cousin, crique, curule », etc., tous mots dont l'historique est textuellement emprunté à Littré. Ce sont là tous articles aussi complètement inutiles à l'histoire de notre langue que les suivants : « cabriole ou capriole, cachot, cacochyme, caducité, calepin, cameriste, cannibale, capillaire, chiromancien, chirurgical, circonstance, circulaire, constitution, contrariété, créneau, création, crève cœur, criailler, crocheteur, croquant », liste qu'il serait trop facile d'allonger. Puisque M. G. n'avait rien à ajouter à l'histoire de ces mots, c'était chose superflue de les recueillir et d'en gonfler un dictionnaire qui, en somme, n'aurait jamais dû contenir que les locutions, les tours, les vocables disparus de l'usage. Il est juste de dire qu'il a retrouvé les actes de naissance d'un assez grand nombre de noms, de verbes et d'adjectifs, mais il en est encore beaucoup dont il ne nous a pas fait connaître la haute antiquité. Ainsi « chaque, charmer, chômer, cognation » apparaissent au XII[e] siècle; « camail, captivité, carde, carder, carrier, carriole, cave, adj., cénobite, christianisme, cerisette, chapellenie, chicorée, cintre, cithare, 4 coche, commémoration, condescendre, » au XIII[e]; « cabane, cabestan, calfeutrer, calomnie, caloyer, camérier, cancer, canonnier, capacité, carlingue, 1° carrière, causer (être cause de), celui-ci, cerisaie, certitude, chenil, chevillure, chromatique, clément, clochepied (à), coller, coloquinte, comite, commis, compatriote, complet, complexe, compréhension, contenter, coureau, couvain, croupiat, » au XIV[e] siècle; « caisson, calomnier, camp, candide, César, 1° ceste, client, court-vestu, cratère, » au XV[e] siècle. Je coupe court à cette énumération de peur de fatiguer les lecteurs qui ne sont pas tant soit peu philologues ou amoureux de notre ancienne langue. Les lexicographes qualifient de néologismes « chlamyde, chrie, concubinat, confectionner, contredigue, contredéfense, consteller, constatation, cotonnade, » et ne signalent guère qu'au commencement ou à la fin du XVIII[e] siècle l'emploi de « cadencer, canner, caribou, cassis, catholicisme, chalcographie, clédat, compréhenseur, condisciple, convive, cosmologie, cosmologique, cuiratier, » bien qu'on les rencontre dès le XVI[e] siècle, et quelques-uns même antérieurement. On peut s'étonner que M. Godefroy, qui possède « une extrême richesse de textes », n'ait recueilli aucun de ces mots. Il est difficile de s'expliquer pourquoi il admet tel vocable et rejette tel autre ; pourquoi *confiant* et non *confiance*, *coloration* et non *coloris*, *coercion* et non *coercitif*, *communier* et non *communiant*, *complexion* et non *complexe*, *cafarderie* et non *cafardise*, *cagot* et non *cagoterie*, *caravane* et non *caravansérail*, etc. A quoi bon faire deux articles distincts de *caverne* et *chaverne*, de *creissant* et *croissant*, de *coutepointe* et *couetepointe*, de *cavale* et *chevale* ? Cette dernière graphie est, d'ailleurs, de l'invention

de M. Godefroy, comme *charenton*, comme *charbe* qu'on chercherait en vain sous *charançon* et *chanvre*. Une des plus amusantes et tout à fait inconnue est celle de *chesnu*, expliqué par le barbarisme « *chênu*, couvert de chênes », avec cet exemple : « Au chenu Pelion. »

A parler franchement, ce dictionnaire continue à mériter de plus en plus la qualification de « compilation indigeste ». Pour un article intéressant et neuf, il y en a dix d'insignifiants et qui ne nous apprennent rien. On y rencontre « cajoleur, capillaire, capitation, caque, caqueter, censurer, chanfrein, chère, chèvre, cinname et cinnamone, circonférence, conflagration, conjecture, contempteur », mais on perdrait son temps à y chercher « cajolement, cajol ou cageol, capilleux, capillature, capiter = taxer, caquet, caquette (xv^e s.), diminutif de caque, caquetard, caquettement, caqueterelle, censureur, chanfreiner, chérer = faire bonne chère à quelqu'un, chevret, chevretier, cinnamé, cinnamonin, cinnamonique, circonférer, circonférent, circonférencial, conflagrer, conflagratif, conjecturable, conjecturement, contemption », et un tas d'autres termes qui n'ont pas, que je sache, été relevés jusqu'ici. Il y a des lacunes étonnantes : ainsi M. G. donne « chasse-bien, chasse-deuil », et quelques autres composés de cette espèce, mais « chasse-amour, chasse-cure, chasse-fièvre, chasse-lois, chasse-nuit, chasse-ombrage, chasse-paix, chasse-rois, chasse-souci, chasse-vice », lui sont restés inconnus.

Dans un ouvrage tel que celui-ci qui ne s'adresse qu'aux érudits, les indications des sources devraient être précises, et ce ne serait pas trop que de noter, après les exemples, l'édition, le chapitre, la page. Or rien de plus vague que quelques-unes (je m'abstiens de dire pourquoi), exemple : « Cagne (Cent. Nouv.). — Canardeau (J. Haudent, *Fabl.*) Lire : Guill. Haudent. — Capturer (*Chron. bordel.*). — Cardamine (Guill. Guéroult, *Fables*). Lire au lieu de *Fables*, Hist. des plantes. — Caret (*Cout. de Dieppe*). — Carlin (*Comptes du roi de Navarre*). — Sous *Cathète*, exemple attribué à Cretin : lire : Jan Martin. — Centiesme (Chrest. *Erec.*). — Chansonner (La Porte). — Chaponnière (*Cent Nouv. nouv.*). — Commissure (Chirurgie de Guy de Chauliac). — Concordat (Fabri, *Rhét.*) — Confabulation (Guill. Tardif). — Confabuler (*Violier des hist. rom.*). — Conséquence (P. de Fontaine, *Conseil*). — Contradicteur (Jeh. de Vignay, *Mir. hist.*). — Cueille (Le Fèvre d'Estaples, *Bible*) lire : Bible de 1563, et voir le Dict. général. » — N'est-ce point ici le cas dire : « *Quærite et invenietis* ? »

Nous signalerons çà et là quelques fautes, quelques explications erronées. « Caire, mince de caire », sous *Carre*, n'a certainement aucun rapport de sens avec ce dernier. *Calage* ne veut pas dire « action de celer, d'abaisser les voiles », mais *calfatage* comme l'explique Cotgrave. Sous *Carotte*, « de grasses cariotes » désignent une espèce de datte, et non pas un légume. *Casse-noix* est défini par « variété de corbeau » : il semble que M. G. n'ait pas lu l'explication de Rob. Estienne, qu'il

cite pourtant : « Avis alpina de genere graculorum. » *Catherinette* n'est pas le nom de l'épurge, mais un synonyme populaire de mûre, mûron. Sous *Cavalcade* le premier exemple signifie « corvée de chevaux », et sous *Cervoison*, la citation extraite de Crétin est défigurée par deux vers faux. *Chiffre* désigne le zéro, comme les trois premiers exemples l'indiquent. Sous *Chresmel* deux exemples se rapportent au *gremial*. Il peut se faire que *Clayette* ait le sens de petite claie, mais dans le passage cité de Cholières, c'est le nom de quelque hameau ou de quelque petite localité. Sous *Claquet*, au lieu de « pommes d'herset », lire : pommes d'heroet. — « Clistérique (à la), locut., ressemblant au bout d'un clystère, c'est-à-dire écourté », manteau à la clystérique. Écourté, oui, et l'on devine pourquoi, mais on se figurerait difficilement un manteau finissant « en bout de clystère ». — « Confidentiaire, adj., de confiance ; confidences de quelqu'un ; en qui on a confiance », voilà une définition qui n'est pas commune. Sous *Courrier*, messager, celui qui fait métier de courir, est cité cet exemple : Ke nus ne die lait ne vilenie as corrers de pain, ne autres (1270, *Reg. aux bans de Saint-Omer*). » On voit que M. Godefroy a confondu notre moderne courrier avec *keurier*, *corrier*, un homme de la Keurre, et ici un inspecteur du pain. L'article *cuidant* est à supprimer, et au lieu de ce vers, qui est faux d'ailleurs : « Je veulx par raison cuidante », il faut lire : « Je veulx par raison esvidente. »

A. Delboulle.

---

533. — **Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle**, par Ch. Baudon de Mony. In-8, 2 volumes de XV-425 et 451 pages.

L'ouvrage de M. Baudon se distingue de la plupart des livres d'histoire en ce qu'il touche à des intérêts actuels, à un litige non encore résolu. Il contient une longue étude sur les origines de la question d'Andorre.

« L'Andorre, écrivait M. B. en 1885, ne nous intéresse pas seulement à titre de curiosité archéologique. Des rapports politiques la rattachent à la France, en même temps qu'à l'Espagne. Tout récemment encore un conflit s'est élevé entre les deux pouvoirs qui se partagent la suzeraineté de la république *(sic)* andorrane.

« Les historiens, pour ne pas dire les journalistes, qui sont intervenus dans ce conflit, ont fait pencher la balance d'un côté ou de l'autre, selon leurs attaches espagnoles ou françaises. Chacun explique à sa façon le fameux paréage de 1278, qui est encore actuellement la base principale du droit public en Andorre. On n'oublie généralement qu'une chose, c'est que cet accord, passé entre l'évêque d'Urgel et les comtes de Foix, dont les rois de France furent les héritiers, n'est que

la conclusion d'une longue période de luttes dont il est important d'étudier la cause...

« Pour bien comprendre le paréage, il faut donc connaître les rapports des deux puissances durant cette période primitive [1]. »

En 1890, un parent de Mgr d'Urgel parlait comme il suit, au cours d'une conférence destinée à combattre l'influence française dans les vallées andorranes. Je traduis littéralement :

« Je dois en justice rendre hommage à un érudit écrivain français, M. Baudon de Mony, qui, supérieur à l'aveugle raisonnement de ses compatriotes, tirant les archives de la poussière et étudiant les documents oubliés, a présenté la question d'Andorre sous un nouveau point de vue d'une telle originalité qu'après ses travaux il n'est pas permis de méconnaître l'appui prêté par la critique historique aux très justes raisons que les prélats d'Urgel faisaient valoir pour soutenir leurs droits souverains sur la vallée d'Andorre [2]. »

M. B. n'a rien renié des opinions qui lui ont mérité cet éloge ; il les affirme avec plus de force dans son nouveau livre. C'est dire que cet ouvrage ne peut pas faire l'objet d'un compte rendu de complaisance. Le critique doit dire ce qu'il sait et ce qu'il pense. C'est ce que je vais faire en toute sincérité.

Je n'examinerai cependant pas les théories mêmes de M. B. sur la question d'Andorre. Cela serait d'ailleurs difficile : dans son article on trouve des affirmations toujours énergiques, parfois contradictoires, en faveur de la suprématie des évêques d'Urgel ; j'y ai vainement cherché une théorie, c'est-à-dire un ensemble logique de propositions précises. Cette théorie, si elle existe à l'état latent dans le livre de M. B., m'a totalement échappé. Je ne puis même pas dire si, dans sa pensée et pour la période antérieure à 1278, la seigneurie andorrane faisait entre les comtes de Foix et les évêques d'Urgel l'objet d'une sorte de pariage.

Mais il reste le résultat scientifique de l'œuvre, des exposés de faits, des considérations juridiques : je me propose de les examiner.

L'idée même du livre est réellement heureuse : rechercher quel rôle jouèrent les comtes de Foix sur le versant sud des Pyrénées, c'est un sujet un peu complexe pour une thèse, mais bien digne de retenir un érudit. M. B. s'est d'ailleurs adonné, dès le début, à ses investigations avec un zèle dont il faut lui savoir gré : il a entrepris des voyages pénibles, périlleux même, et il a réuni dans des archives que leur écartement défend contre la curiosité des savants, une fort belle collection de textes inédits. Ces pièces justificatives forment le deuxième volume.

Le plan du tome premier n'est pas tracé d'une main assez ferme.

---

1. *Origines historiques de la question d'Andorre*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1885, p. 95.

2. Jean de Dieu Trias, *Constitucion politica y personalidad internacional del principado de Andorra*, p. 5.

Les aperçus géographiques sont épars dans divers chapitres et jusque dans une « notice » rejetée à la fin du volume. L'auteur a été entraîné à des digressions par le désir d'utiliser ses renseignements : il est des séries de chapitres où des comtes de Foix il n'est même pas question.

Un défaut plus sérieux consiste dans une sympathie aveugle pour les évêques d'Urgel. M. B. n'a évidemment pas à répondre de ses préférences, mais à condition de ne pas s'en inspirer quand il fait œuvre d'historien, surtout quand il traite de questions comme celles qu'il aborde dans son livre. Or, on n'a qu'à lire, par exemple, le récit de la lutte de l'évêque Pons de Vilamur contre les comtes de Foix pour trouver maintes preuves d'une partialité caractérisée et parfois révoltante.

J'ajoute que l'auteur n'a pas du pays cette connaissance approfondie qui eût été indispensablement nécessaire pour démêler une histoire aussi confuse que celle de la politique des comtes de Foix : la géographie de la région, son passé, sa langue, son droit, sont à peu près inconnus à M. Baudon, qui n'a même pas identifié les noms propres dans ses tables alphabétiques. Ces tables, soit dit en passant, perdent de ce fait une grande partie de leur utilité, car on ne songera guère, par exemple, à chercher sous les rubriques *Is, Loria, Sainte-Marie d'Aspira*, l'indication des pièces concernant *Hix, San-Julia de Loria, Espira-de-l'Agly*.

Je n'exagère rien en disant que les contre-sens et les non-sens pullulent sous la plume de M. Baudon. Il abuse vraiment de ce procédé facile qui consiste à traduire un mot latin par le terme français approchant, sans trop s'inquiéter de la signification de l'un ou de l'autre. Il rend *alodes* (immeubles) par *alleux ; capellanus* (curé) par *chapelain; census* (dans l'acception de redevances) par *cens ; dominicatura* (propriété privée du seigneur) par *domaine; usatici* (redevances perçues en vertu d'un usage) par *usages; boni usatici* (coutumes ou privilèges) par *bons usages* ; *quistia* (taille) par *quistie* ou *quête ; castrum* (village fortifié) par *château*, etc. etc.

Exemple : Un diplôme de 844 interdit aux comtes de lever sur les émigrés espagnols « ecclesiarum... census, id est nec pascualia infra horum terminos vel eorum villas », etc. M. B. traduit (p. 53) : « Le diplôme de 844 (art. II) » — il y a deux diplômes de cette année pour les émigrés espagnols, et il eût fallu préciser, — « les dispensait même du cens ecclésiastique, c'est-à-dire du droit de pacage dans les limites de leurs villages. » Le texte ne dit pas qu'il dispense les Espagnols du payement de redevances. En outre, *cens ecclésiastique* ne signifie rien. On ne *dispense* pas *d'un droit*, et les *pacages* ne sont pas en général *dans les limites des villages*, mais sur leurs territoires, ce qui est différent.

L'argumentation de M. B. n'est guère plus heureuse que ses traductions. Il ne paraît pas s'être souvenu, quand il s'agit d'actes favorables aux prélats de la Séo, qu'il faut s'assurer de l'authenticité et de la véracité des chartes. Quand il commente les titres de l'église d'Urgel, il

accepte sans critique les actes les plus suspects [1]. Est-il question, au contraire, de discuter les titres des comtes de Foix ou autres adversaires de la Mitre : si ces seigneurs ont possédé quelque droit dans les territoires contestés, c'est qu'ils l'ont volé, ou bien il s'agit d'un « fait isolé et brutal », d'un accident négligeable. A la vérité, M. B. ne le sait pas positivement, et il lui arrive (p. 64, note 1) d'en convenir ; mais il le suppose et cela lui suffit.

Il me reste à examiner si les défauts que j'ai signalés ont une influence sur la portée générale du livre, si les erreurs dont j'ai relevé un petit nombre sont des faiblesses négligeables ou si elles affectent l'ensemble de l'ouvrage. Comme il ne m'est pas possible de passer en revue les trois cent soixante-quinze pages du volume, je vais faire choix de deux passages particulièrement importants et que l'auteur a dû soigner en conséquence : d'abord, les origines de l'Andorre, ensuite, le pariage de 1278, qui est en même temps le terme des luttes des comtes de Foix contre les évêques, et « la base principale du droit public en Andorre ».

Voici un résumé du premier de ces passages. Je numérote les propositions pour plus de clarté.

1° L'Andorre est mentionnée pour la première fois en 819, dans le procès-verbal de la consécration de la cathédrale d'Urgel. 2° Pour établir quels furent ses rapports avec la royauté franque, il faut étudier la situation générale de la Marche d'Espagne. Suit une analyse des diplômes pour les Espagnols réfugiés. Ces Espagnols occupèrent des *aprisions* et jouirent de privilèges particuliers. 3° Or, les textes signalent des *aprisions* dans le pays d'Urgel. 4° Il en existait aussi en Andorre : pour peupler ces pauvres vallées, il fallut bien faire aux habitants une situation privilégiée. 5° Au surplus, nous avons sur ce point une tradition qui « concorde absolument avec l'usage, par les Andorrans, de libertés considérables ; elle a donc pour nous la valeur d'une preuve directe. » 6° Les franchises furent peu à peu réduites par la féodalité, « moins cependant dans le Midi que dans le Nord ». 7° L'Andorre se maintint « sous le régime ordinaire des propriétaires d'*aprisions* ». 8° Les comtes d'Urgel cédèrent à divers leurs droits sur l'Andorre, qui gagna beaucoup à être placé « sous la sauvegarde de l'église » d'Urgel, car les évêques y installèrent leur autorité. 9° Ils l'inféodèrent aux seigneurs de Caboet « vers le commencement du XI° siècle ».

Ces propositions donnent prise à des critiques multiples.

1° La consécration de l'église d'Urgel n'est pas de 819 [2]. 2° L'ana-

---

1. Par exemple, un inventaire conservé à la Séo et rédigé vers 1250. M. B. a écrit lui-même (p. 118, note 2) au sujet de ce document : « L'intention manifeste de son rédacteur est de grouper les pièces servant à prouver la suzeraineté de l'église (d'Urgel) sur les vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre. »

2. Voir la note de M. Bladé dans la nouvelle édition de l'*Histoire de Languedoc*, t. IV, p. 903.

lyse que M. B. donne des diplômes pour les Espagnols émigrés fourmille d'inexactitudes [1]. 3° Le mot *aprision* a le sens de défrichement. L'une des deux chartes auxquelles renvoie M. B. porte : « Les dîmes et prémices tant des plaines que des montagnes, des vallées, défrichements et *rôtures* [2]. » Il est clair que les termes de cette énumération se réfèrent à l'état matériel des biens et non pas à leur condition juridique. 4° L'Andorre, comme toutes les hautes vallées de la région, a dû servir de refuge aux populations chassées par l'invasion musulmane, et les habitants y affluaient sans qu'il fût nécessaire de les attirer. 5° Le *Manual Digest*, que M. B. invoque comme ayant recueilli les traditions de l'Andorre, est une œuvre d'érudition grossière à laquelle il n'y a pas lieu de s'arrêter. Les Andorrans, dont l'organisation est présentement très particulière, n'étaient nullement privilégiés autrefois; ils l'étaient si peu que, aux termes du pariage de 1278, ils étaient taillables à merci. 6° L'opposition entre le Nord et le Midi, au point de vue de l'allodialité des terres, est une de ces théories qui furent en faveur auprès des hommes de loi des dernier siècles; mais l'historien ne doit pas l'accepter sans preuves. L'Andorre n'était probablement pas un pays de franc-alleu : j'en ai fait la preuve pour deux provinces voisines : Roussillon et Cerdagne [3]. 7° Il faudrait commencer par démontrer que les propriétaires d'*aprisions* jouissaient d'un régime spécial. Les Espagnols avaient des *aprisions*, soit; ils avaient aussi des privilèges, j'en conviens. Mais d'autres que les Espagnols étaient en possession de défrichements : le second texte [4] auquel renvoie M.B. en témoigne, avec quelques autres. 8° Sans chicaner M. B. sur l'emploi du terme « sauvegarde », je ferai observer qu'il ne serait pas inutile d'expliquer ce que les Andorrans gagnèrent à passer sous la houlette, singulièrement pesante et rude parfois, des évêques de la Séo. La France perçoit actuellement 960 fr. en Andorre; en 1278, l'évêque se réservait de lever, pour sa part et en dehors des autres droits, une taille de 4,000 sous de Melgueil, soit plus de 4,000 fr., si l'on s'en tient à la valeur réelle, et, si on calcule la dépréciation des espèces, de 16,000 à 20,000 francs peut-être. 9° Il n'est pas possible que les prélats aient inféodé l'Andorre au commencement du XIe siècle, parce qu'elle ne leur appartenait pas. Ici, nous sommes en présence d'un tissu de confusions invraisemblables : M. B. a pris pour une acquisition de l'Andorre ce qui est une acquisition de biens-fonds en Andorre. En 1040, un comte d'Urgel donne aux évêques l'une des paroisses andorannes; M. B. estime (p. 64, note 1) que c'est une restitution de la part du comte : « Ses prédécesseurs, en effet, ne s'étaient-ils pas dessaisis, au profit des évêques, de *tous* leurs alleux dans cette vallée ? »

1. Voir ci-dessus, à propos d'un diplôme de 844.
2. *Marca Hisp.*, col. 763.
3. Voir mes *Populations rurales du Roussillon*, p. 111 et suiv.
4. *Marca hisp.*, col. 902.

Il y a plus fort. Je cite : « La bulle du pape Gélase II (1099) » — la bulle est d'Urbain II — « avait encore confirmé à l'église d'Urgel la possession de l'Andorre... (*Marca hisp.*, col. 1207)[1]. » On n'a qu'à jeter les yeux sur la bulle pour s'assurer qu'elle se rapporte à des droits de toute sorte : « Universa quæ juste ad eandem ecclesiam sive parrochiali sive proprietario jure pertinere noscuntur. » De manière que l'on ne peut rien inférer de ce document, sinon que l'Andorre était dans le diocèse d'Urgel.

Ainsi donc, cession d'immeubles, fixation des limites du diocèse, tout cela pour M. B. se confond avec l'acquisition de la seigneurie. Il a pourtant publié plusieurs chartes qui établissent péremptoirement que les évêques d'Urgel ne possédaient pas au XI^e siècle cette seigneurie d'Andorre : en 1007, un comte d'Urgel se dessaisit en faveur d'un monastère de droits seigneuriaux ; en 1040 et en 1083, les comtes d'Urgel aliènent au profit des évêques une paroisse d'Andorre et des droits sur les marchés en Andorre. Et, en ce qui concerne les seigneurs de Caboet, au XII^e siècle encore, l'un d'eux léguait à sa fille « ce qu'il possédait en fief dans la vallée d'Andorre » : « ipsud quod habeo in val de Annorra per fevum ». Cette phrase et d'autres analogues paraissent bien exclure l'idée d'une possession totale des vallées.

On le voit, presque toute cette étude sur les origines de l'Andorre est œuvre d'imagination et fantaisie pure.

Je passe au pariage Comme la matière est des plus délicates, je citerai textuellement un certain nombre d'extraits pris dans l'analyse que M. B. donne de cet accord.

P. 235. « L'église d'Urgel possédait de plein droit la suzeraineté des vallées de Caboet, de San Juan et d'Andorre avec tous les services attachés aux terres féodales; elle ne perdit par l'acte de 1278 que ce qu'elle céda expressément au comte. » — Cette phrase paraît devoir être interprétée en ce sens que les évêques possédaient en vertu de titres antérieurs — et non pas de plein droit, — toute la seigneurie politique de l'Andorre, et qu'ils l'ont retenue à l'exception des droits nommément cédés aux comtes de Foix par le pariage. L'instrument et M. B. lui-même disent formellement le contraire : le pariage reconnaît au comte de Foix la faculté d'entretenir un viguier en Andorre « pour exercer les droits que ledit comte avait coutume d'exercer sur les Andorrans avant de recevoir d'eux les pouvoirs judiciaires », c'est-à-dire avant le 6 mai 1275. Ce n'est pas tout : le pariage stipule que le comte, aussi bien que l'évêque d'ailleurs, pourront continuer à recouvrer, chacun pour sa part, leurs cens, revenus, etc., autres que ceux qui sont spécifiés dans l'acte. Nous savons que les comtes de Foix avaient longtemps perçu en Andorre une amende sur les adultères, ce qui implique un pouvoir de justice.

1. P. 76 note 2.

P. 236. « La justice haute, moyenne et basse sera exercée par les bailes. » — L'acte ne partage pas seulement entre les co-seigneurs la justice, mais encore le *merum imperium*, c'est-à-dire la puissance politique la plus étendue après la royauté.

P. 236. « Il est permis à ce dernier (au comte) d'avoir son viguier en Andorre, afin d'y toucher ses émoluments ordinaires, en dehors de ceux de justice qui lui sont attribués actuellement. » — Il y a là plusieurs erreurs. L'acte dit : « Qui vicarius exerceat et faciat ea que consuevit facere seu exercere in hominibus de Andorra, antequam dictus comes haberet justicias ab hominibus dicte vallis. » Il s'agit de bien autres choses que d'*émoluments ordinaires* (?) et il n'est pas question que le comte reçoive « actuellement » ses droits de justice.

P. 237. « Le comte de Foix *tiendra en fief de l'église* » — c'est M. B. qui souligne! — « tout ce qu'il possède et reçoit à l'heure présente, et tout ce qu'il doit posséder et recevoir en Andorre. » — L'acte dit : « Tous les fiefs sus-indiqués seront tenus par le comte de Foix et par ses successeurs *en fief honoré* pour l'évêque et pour l'église d'Urgel, sans autre charge que l'hommage et la rendableté. » Cette clause, M. B. l'a restreinte, en dépit du texte qui est fort clair, aux seules vallées de Saint-Jean et de Caboet.

Je le répète : le pariage est, aux yeux de M. B., un document essentiel, le titre constitutif des droits de la France en Andorre. Que l'on juge de quelle façon cet auteur a traité la masse des pièces secondaires dont la mise en œuvre constitue presque tout son ouvrage.

On a pu voir par les citations que j'ai faites combien la forme du livre laisse à désirer : les expressions impropres, les phrases obscures abondent.

Le mot *vicomté* est constamment du genre masculin.

P. 158. « Ressortirait *de* la justice. »

P. 170. Être « absous » de l'hommage.

P. 214. « Ayant-droits », pour *auteurs*, qui est tout le contraire.

P. 336. Les « droits dus pour incendie et adultère ». Etc. etc.

Lorsque l'auteur hausse le ton, ses chapitres ressemblent un peu trop à des lettres pastorales.

P. 121. « Les ennemis de l'église sentaient qu'*une main* ferme *veillait* à la défense de ses biens ; ils étaient obligés de reculer de toutes parts. »

En somme, M. B. s'est montré inférieur à la tâche qu'il avait assumée. Ses deux volumes représentent un effort sérieux : ils ne dénotent ni les qualités de clairvoyance et de critique, ni les connaissances générales, qui auraient pu féconder tout ce labeur.

Comme résultat, à l'exception des pièces justificatives et de quelques pages [1], la portée du livre se réduit à peu de chose. Au point de vue

1. Par exemple M. B. ramène à 1126 un acte précédemment attribué à 954 et qui a été employé pour une étude sur la féodalité au xe siècle. On sait que M. Imbart

politique, il ne verse au dossier de la question d'Andorre aucun élément nouveau, titre ou notion qui mérite d'être retenu. Au point de vue scientifique, il nous fournit sur les affaires de ménage des seigneurs de la région des détails fréquemment inexacts et que certains trouveront fastidieux. Si M. Baudon tente de se dégager du terre-à-terre, du « fait divers » de la chronique locale, pour formuler une conclusion, ses affirmations même les plus catégoriques sont trop souvent entachées d'erreur pour que l'ensemble conserve quelque autorité.

On sera obligé de tenir compte de cet ouvrage, du second volume surtout, pour écrire l'histoire des luttes de la maison de Foix en Catalogne; mais cette histoire est toujours à écrire.

J.-Aug. Brutails.

---

534. — E. Fournol. **Bodin, prédécesseur de Montesquieu.** In-8°. Paris, A. Rousseau, 1896.

Cette étude ne nous semble pas donner des idées politiques de Bodin une notion générale aussi nette que le livre de Baudrillart ou l'esquisse d'A. Franck. C'est que l'auteur, au lieu d'examiner les *Six livres de la République* en leur ensemble, s'est borné à en extraire, pour les exposer l'une après l'autre, leurs trois théories prédominantes, celle de l'État, celle du meilleur gouvernement et celle de l'influence des climats. Bodin est bien autrement complexe et ses raisonnements se poursuivent à travers tant de considérations incidentes et de réflexions accessoires qu'on court grand risque de les dénaturer quelque peu en les réduisant à leur plus simple expression ou en les détachant les uns des autres. C'est bien le système de Bodin que M. Fournol nous expose, mais le système de Bodin sans ses circonstances atténuantes, et, de la sorte, le vieux juriste que tant de théoriciens de l'âge suivant ont cependant pris pour un libéral, apparaît bien plus farouchement autoritaire qu'il l'est en réalité. Quant à ce que l'auteur de la *République* a pu enseigner à l'auteur de l'*Esprit des Lois*, j'avoue, même après avoir lu le dernier chapitre de M. Fournol, ne pas le voir manifestement. Les deux livres diffèrent absolument de méthode et de doctrine et, si la théorie de l'influence des climats se retrouve dans l'un et dans l'autre, Montesquieu la déduit avec des arguments qui lui sont tout personnels, et je crois fort qu'il était homme à la trouver tout seul sans le secours de Bodin, comme Pascal avait trouvé la géométrie sans le secours d'Euclide. Entre Bodin et Montesquieu il y a, d'ailleurs, toute une histoire des *Six livres de la République* que M. F. n'a pas suivie assez minutieusement.

---

de Latour a montré la fausseté des coutumes de la Réole, qui avaient servi de base à des travaux sur l'organisation féodale de la Guienne pendant le même siècle.

Il retrouve quelques traces des idées de Bodin, dans Loyseau, dans Lebret, dans Bossuet et dans Jurieu, et c'est tout. Ce n'est assurément pas assez. Rien qu'en parcourant l'article Bodin dans le dictionnaire de Bayle il aurait pu voir de quelle vogue avaient joui les *Six livres de la République* dans le monde des légistes, des savants et des théologiens, pendant tout le XVII^e siècle. Mais cette vogue ne se maintint pas au-delà du règne de Louis XIV. Dès que les esprits se tournèrent vers le rêve d'une monarchie constitutionnelle, Bodin, n'ayant plus rien à leur apprendre, fut dédaigné. La Monnoye, dans une note du *Ménagiana*, blâme en lui « une ostentation perpétuelle de doctrine où l'on reconnaît une ignorance grossière dans les choses et dans les mots », Vico le réfute de fond en comble (*Scienza nuova*, IV). Sur bien des points donc, l'étude de M. Fournol ne nous parait pas assez approfondie. Néanmoins elle est claire, consciencieuse, examinée aux clartés des meilleurs travaux récents, et pourra donner une idée suffisante du système de Bodin à tous ceux qui n'auraient pas le courage de lire son gros volume, si peu feuilleté aujourd'hui, bien qu'il soit cependant une des œuvres capitales du XVI^e siècle.

Raoul ROSIÈRES.

---

535. — J.-B. SEELEY. **The growth of British policy.** An historical essay. Cambridge, University press, 1895, t. I, XXII-436, t. II, 403 p. in-8°.

Cette œuvre posthume de Seeley est publiée avec une notice biographique sur l'auteur, par M. Prothero qui s'est chargé aussi de corriger les menues erreurs de détail; MM. Gardiner et Müllinger avaient déjà revu le tome I^er, ce qui explique pourquoi on ne trouve pas dans ces volumes les inexactitudes habituelles de Seeley. (L'index analytique très détaillé a été rédigé par M^lles Bateson et Seeley.)

Ce n'est pas un travail d'érudition; les références sont rares et toutes empruntées à des livres connus. Seeley, suivant son usage, a voulu seulement exposer au public cultivé les résultats des recherches historiques des spécialistes; il a fait œuvre de professeur. Mais aucun des ouvrages publiés de son vivant ne manifeste aussi nettement ses exceptionnelles qualités de professeur, la vue claire des complications politiques, la position nette des questions, la clarté des explications, la verve du style.

Seeley a surtout voulu faire comprendre quelle action décisive la politique extérieure de l'Angleterre, négligée d'ordinaire par les historiens anglais, a exercée sur la formation de la nation anglaise. Son étude s'étend sur toute la période critique où l'Église et l'État en Angleterre ont été en suspens et sous la dépendance des complications européennes; c'est le temps de la *Genèse* de l'Empire britannique. Trois personnages ont travaillé à cette œuvre; Élisabeth a préparé l'union avec l'Écosse et

laucé le pays dans la colonisation, Cromwell a esquissé la situation prépondérante de l'Angleterre, Guillaume a établi le système international de l'Europe. Tous trois ont suivi une politique nationalé, supérieure aux intérêts de famille. Mais leurs trois règnes ont été séparés par de longs intervalles de réaction où les souverains anglais ont été dominés par une politique de famille. — Les dates initiales et finales de chaque période sont expliquées et justifiées avec une logique presque entraînante.

L'ouvrage est divisé en cinq parties qui correspondent à cinq périodes : Élisabeth, — la réaction (Jacques et Charles Ier) -- Cromwell et l'État militaire. — La seconde réaction (Charles II et Jacques II). — Guillaume III et l'État commercial.

La pensée maîtresse de l'ouvrage, c'est que l'Angleterre a été amenée par une politique défensive contre les grandes puissances catholiques (l'Espagne, puis la France), à devenir une grande puissance maritime; elle a accompli ses progrès décisifs sous les gouvernants dont la politique a été dirigée par des intérêts d'État, elle a reculé sous les souverains qui ont obéi à des intérêts de famille.

L'exposition, suivant l'usage anglais, est large et confortable : chaque fait est d'abord annoncé, puis expliqué en détail, et enfin rappelé dans un résumé; c'est la manière de Macaulay. Évidemment la matière de ces deux gros volumes tiendrait facilement en un petit in-12. Mais le public anglais est habitué à ce luxe et ne s'en effraie pas.

Il serait trop long et d'ailleurs inutile, d'analyser et de discuter toutes les idées émises dans cette histoire. Une analyse ne suffit pas, ce livre vaut vraiment la peine d'être lu, il mériterait même d'être traduit, du moins en abrégé. Quant à la critique, je ne vois guère où elle pourrait se prendre; les affirmations de Seeley étant restreintes à des faits généraux sont, sinon indiscutables, au moins très plausibles, il faudrait pour les contester discuter toute l'histoire d'Angleterre.

Parmi les rapprochements de faits originaux et les formules frappantes qui abondent dans ce livre, je me borne à signaler l'analyse des résultats du règne d'Élisabeth dont le grand mérite fut « d'éviter toute connexion à l'étranger et de fortifier la connexion avec l'Écosse » et, « en retirant les Anglais du Continent, de les introduire dans l'Océan et le Nouveau-Monde », — la description de la confusion de l'opinion publique anglaise qui, dans la guerre de trente ans, ne voyait d'ennemi que l'Espagne, — l'étude sur la politique de Buckingham rapprochée de celle d'Élisabeth et les raisons de son échec, — le rôle capital de l'Écosse et de l'Irlande dans les luttes intérieures de l'Angleterre, — la transformation radicale de la politique française dans « l'âge des cardinaux » et la supériorité de leur politique nationale sur la politique de famille de Louis XIV, — les conséquences de l'alliance de famille entre les Stuarts et les Orange, — l'origine de la rivalité de l'Angleterre et de la Hollande, — l'hésitation de la politique extérieure de Cromwell et la situation pré-

pondérante acquise à sa mort, — le caractère révolutionnaire du règne de Charles II, — le caractère semi-français des derniers Stuarts (une analyse très fine de l'action exercée par les reines catholiques sur la politique religieuse des rois d'Angleterre), — le caractère violent des luttes politiques de 1672 à 1688 (« règne de la Terreur »), — le rôle et l'œuvre de Guillaume III.

Tous les professeurs d'histoire devraient lire cet ouvrage.

Ch. Seignobos.

---

536. — Léon Bourgeois. **Solidarité.** Paris, A. Colin, 157 p. in-8. 2 francs

M. Bourgeois essaie de préciser l'idée de *solidarité*, qui est devenue très populaire, mais qui est restée très vague. Du « mouvement solidariste » encore confus auquel nous assistons, il entreprend de dégager une théorie des rapports sociaux assez précise pour être appliquée à la politique pratique, et il espère la faire assez compréhensive pour admettre à la fois la liberté que réclament les économistes classiques et l'intervention de l'État garantissant à l'homme l'existence que demandent les écoles socialistes. Cette « synthèse » doit se faire par l'accord de la « méthode scientifique » qui découvre les lois sociales naturelles avec « l'idée morale » qui pousse l'homme à agir de façon à satisfaire sa conscience.

La « doctrine scientifique de la solidarité naturelle », fondée sur l'observation des phénomènes biologiques, aboutit à constater la dépendance réciproque de tous les êtres et, dans un même individu, de toutes les parties. La solidarité est donc la loi générale de tous les organismes, elle s'étend à l'homme qu'elle lie à l'ensemble du monde.

La « doctrine pratique de la solidarité sociale » est fondée sur la « notion du bien et du mal » et « le sentiment de l'obligation morale ». Les hommes associés pour jouir ensemble des bienfaits de la vie civilisée doivent se sentir liés — non pas envers la société ou l'État — mais « *les uns envers les autres* » par les services mutuels. C'est là le fondement de l'obligation sociale. Elle prend deux formes : 1° l'homme, en échange des profits qu'il retire de l'association, contracte une dette envers ses associés; l'obligation est la « *reconnaissance d'une dette* », et la dette ne peut être réglée que sur le principe de l'équité, en tenant compte des caractères communs à tous d'être *vivant, pensant et conscient;* 2° l'homme contracte une dette envers les générations antérieures qui ont fait et lui ont légué la civilisation, « il naît débiteur de l'association humaine », il a reçu un héritage de civilisation « *à charge de l'accroître* »; ne pouvant rendre à ses précurseurs les services qu'il en a reçus, il doit s'acquitter envers les générations suivantes

Ici commence la partie vraiment neuve de cette étude. Pour faire passer dans la pratique sa doctrine de l'obligation sociale, M. B. ne

demande aucune révolution ni dans les institutions ni dans les idées, il n'a besoin que d'une vieille notion du droit romain admise par toutes les jurisprudences et appliquée sans effort par les praticiens dans tous les tribunaux : c'est la notion du *quasi-contrat*. Dès le temps du droit romain, la pratique avait forcé les juristes à reconnaître qu'il n'est pas nécessaire, pour lier deux individus, qu'un contrat en forme ait été conclu librement entre eux. Très souvent l'obligation se forme par suite d'une nécessité « sans que leur volonté préalable ait pu discuter les conditions de l'arrangement », par exemple entre deux propriétaires voisins. Les juristes, en ce cas, opèrent comme s'il y avait eu contrat, et, pour fixer les termes de ce *quasi-contrat*, ils s'instituent représentants des intéressés et déterminent « l'accord qui eût du s'établir préalablement entre eux s'ils avaient pu être également et librement consultés ». Ils appliquent la même règle d'interprétation aux cas où leur contrat, bien que conclu en forme, est regardé comme vicié par la violence ou la fraude ou même simplement par une iniquité trop grossière; ils annulent le contrat et le remplacent par un *quasi-contrat* de leur crû. Et, dans toutes ces opérations, ils supposent toujours des « contractants également libres » qui n'ont pu vouloir contracter qu'à conditions égales. « L'échange de services supposés équivalents » est la condition pour qu'un contrat soit valable.

Or, les hommes qui forment une société peuvent être regardés comme liés envers les autres hommes par un *quasi-contrat d'association*. Ils ont contracté une dette sociale et peuvent être obligés à l'acquitter. L'État, investi du devoir de faire respecter les contrats et observer la justice entre les citoyens, se trouve logiquement amené à « assurer par des sanctions impératives l'acquittement de la dette sociale ». Il ne peut l'interpréter que suivant les règles d'équité des *quasi contrats* en recherchant « dans quelles conditions tous auraient, à titre égal, consenti l'échange avec tous ». — Ainsi le principe d'équité, admis depuis le droit romain comme la règle du droit privé, est prolongé, par une conséquence rigoureusement logique, jusqu'à devenir la règle du droit public; ou, pour parler plus exactement, l'idée d'équité fait tomber la barrière artificielle établie jadis par l'autorité entre les rapports particuliers d'individus à individus et le règlement général des devoirs réciproques de tous les membres de la société. Il n'y a plus à distinguer entre droit public et droit privé, il ne reste que des obligations entre individus, plus ou moins compliquées, mais déterminées par les mêmes règles.

On voit par cette analyse que les parties de cette étude sont de valeur très inégale. L'exposition de la solidarité biologique n'est guère qu'un résumé rapide de quelques ouvrages récents de biologie ou même de simple métaphysique, c'est là une coquetterie scientifique dont un homme aussi profondément cultivé que M. B. pouvait se passer. Cette partie est pour le moins inutile, car sa doctrine du quasi-contrat repose

sur une combinaison des nécessités pratiques avec l'idéal d'équité, la solidarité d'où elle fait dériver la dette sociale est une solidarité *historique*, non organique; il lui suffisait donc de se placer sur le terrain de l'histoire. L'emploi du vocabulaire biologique peut même devenir dangereux, il éveille chez des lecteurs distraits le souvenir des théories bio-sociologiques qui sacrifient l'individu à l'État ou à la société, et bien que M. B. ait pris soin de protester formellement contre cette doctrine [1], il n'est pas sûr qu'elle ne lui soit pas attribuée. Tout organisme biologique suppose une hiérarchie des parties, les unes supérieures et directrices, les autres inférieures et dirigées. La comparaison entre la société humaine et un organisme est meurtrière de l'idée d'équité, la leçon de morale politique qui en sort logiquement, c'est la fable des Membres et l'Estomac. Menenius Agrippa l'en a tirée avant les positivistes bio-sociologues de nos jours, il a démontré aux plébéiens qu'ils devaient se sacrifier joyeusement à « l'élite » patricienne [2].

C'est évidemment la théorie du quasi-contrat social qui donne à ce petit livre son originalité doctrinale et sa portée pratique. L'auteur y fait preuve d'une capacité de pensée philosophique précise, très rare chez les hommes d'État. Il a découvert et indiqué nettement la formule qui rattache logiquement les aspirations confuses des partis démocratiques aux habitudes d'équité établies par les juristes antiques dans la pratique du droit.

En adoptant la forme d'une conciliation, d'une « synthèse » devenue classique depuis Fouillée, M. B. n'a pas donné une idée exacte de sa position. Il n'est pas placé entre les individualistes et les collectivistes. Il est resté dans la pure tradition individualiste du XVIIIe siècle, il est idéaliste, rationaliste, libéral, optimiste, il est même kantien en morale, il admet la « notion irréductible de justice », il croit au « progrès de la pensée humaine », il déclare que « la liberté du développement physique, intellectuel et moral de chacun des hommes est la première condition de l'association humaine ». Il rejette tout droit de l'État ou de la société et ne reconnaît de droits qu'aux individus; toutes idées antipatiques au collectivisme hégélien qui divinise l'État et ignore systématiquement la justice [3].

---

1. P. 87-91. « Pas plus que l'État... la société... n'est un être... ayant en dehors des individus qui le composent une existence réelle... Ce n'est donc pas entre l'homme et l'État ou la société que se pose le problème du droit et du devoir, c'est entre les hommes eux-mêmes. » — « Les hommes, seuls êtres réels, seuls sujets possibles d'un droit et d'un devoir. »

2. La *Cité moderne* d'Izoulet que M. B. cite volontiers, n'est qu'un développement de la métaphore de la société-organisme; aussi aboutit-elle logiquement à la conclusion hiérarchique de l'école positiviste, la subordination de la masse à « l'élite », c'est justement l'inverse du point d'arrivée démocratique de M. B.

3. On pourrait trouver des analogies avec l'école française du « socialisme intégral » (B. Malon et Renard); mais cette doctrine n'est plus du collectivisme, elle n'est qu'une forme de la doctrine démocratique.

Il serait puéril de nier que l'intérêt de cette étude tient en partie à la personne de l'auteur. La forme en est abstraite, timide, presque trop modeste ; elle a une grâce discrète qui n'eût pas suffi à forcer l'attention du public. Mais on s'intéresse à connaître la pensée du chef du parti démocratique, de l'homme d'État qui a rendu à la vie politique française un caractère intellectuel en obligeant les partis à se classer sur des questions de doctrine. M. B. ne nous donne encore ici qu'une esquisse de son système. Il y manque : une histoire de l'évolution de l'idée d'équité depuis le droit romain, qui montrerait le passage graduel de cette idée du droit privé dans le droit public — une exposition détaillée des applications du quasi-contrat aux différentes relations économiques entre membres de la société, qui compléterait la déclaration des droits de l'homme de la Révolution en l'étendant au terrain économique, — enfin une description de la procédure à établir pour faire observer aux individus les clauses du quasi-contrat social. Si M. Bourgeois trouve le temps de rédiger les idées qu'il a déjà sans doute sur ces questions, son livre aura été une des dates importantes dans l'histoire de la philosophie politique du XIXe siècle.

Ch. SEIGNOBOS.

CHRONIQUE

— Le *Recueil d'études d'histoire du moyen âge dediées à Gabriel Monod*, à l'occasion de son élection à la présidence de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes-Études (Cerf et Alcan, gr. in-8°, 463 p.) renferme les travaux suivants : PROU, Examen de quelques passages de Grégoire de Tours relatifs à l'application de la peine de mort ; YVER, Euric, roi des Wisigoths ; DIEHL, L'origine du régime des thèmes dans l'empire byzantin ; Em. MOLINIER, La coiffure des femmes dans quelques monuments byzantins ; IMBART DE LA TOUR, Des immunités commerciales accordées aux églises du VIIe au IXe siècle ; JULLIAN, Le palais carolingien de Cassinogilum ; ROY, Principes du pape Nicolas I sur les rapports des deux puissances ; GIRY, Études carolingiennes ; Em. BOURGEOIS, L'assemblée de Quierzy-sur-Oise ; FAVRE, La famille d'Evrard, marquis de Frioul, dans le royaume franc de l'ouest ; FABRE, La Pologne et le Saint-Siège du Xe au XIIIe siècle ; OMONT, La messe grecque de Saint-Denys au moyen âge ; MANTEYER, L'origine des douze pairs de France ; LOT, L'élément historique de Garin le Lorrain ; PFISTER, L'abbaye de Molesme et les origines de Nancy ; J. GUIRAUD, Le titre des Saints Quatre couronnés au moyen âge ; BÉMONT, Hugues de Clers et le De senescalcia Franciae ; KOHLER, Un nouveau récit de l'invention des patriarches Abraham, Isaac et Jacob à Hébron ; BRUTAILS, Comment s'est constituée la seigneurie de Saint-Saurin-lès-Bordeaux ; LEFRANC, Le traité des reliques de Guibert de Nogent et les commencements de la critique historique du moyen âge ; Aug. MOLINIER, Les grandes chroniques de France au XIIIe siècle ; P. THIRION, Les échevinages ruraux aux XIIe et XIIIe siècles dans les possessions des églises de Reims ; JORDAN, Notes sur le formulaire

de Richard de Pofi; Elie Berger, Requête adressée au roi de France par un vétéran des armées de saint Louis et de Charles d'Anjou; Fr. Funck-Brentano, Les pairs de France à la fin du XIIIe siècle; Pirenne, Les sources de la chronique de Flandre jusqu'en 1342; Petit-Dutaillis, Les prédications populaires, les Lolliards et le soulèvement des travailleurs anglais en 1381; Prost, Recherches sur les peintres du roi antérieurs au règne de Charles VII; Coville, Les finances des ducs de Bourgogne au commencement du XVe siècle; Couderc, Le manuel d'histoire de Philippe de Valois; Jorga, Un auteur de projets de croisades, Antoine Marini.

— Il serait à souhaiter qu'on ait sur tous les villages de France une étude comme celle que M. Léon Hennet vient de consacrer au village de Trappes. (*Notes historiques sur Trappes.* Tours, imp. Deslis, extrait du XIe volume des « Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet ». In-8°, 85 p.) Ce travail n'est qu'un recueil de notes; mais il renferme une foule de détails intéressants, tirés des archives de Seine-et-Oise. M. Hennet expose successivement la juridiction seigneuriale de Trappes, les impôts, les coutumes religieuses, les usages de toute sorte; il décrit le château, l'église, les maisons principales de l'endroit; il raconte l'histoire de la commune, résume les demandes du *cahier* de Trappes en 1789, cite les noms des volontaires et réquisitionnaires du pays, reproduit l'état du bataillon dit de Montfort-le-Brutus. Les pages relatives à la Révolution contiennent nombre de particularités curieuses, notamment sur la culture, sur le recensement des grains et farines, sur le curé Desrues qui donne sa démission le 27 novembre 1793 et reprend ses fonctions le 19 juillet 1795, sur les fêtes. Mais beaucoup de remarques semées çà et là au cours de l'étude de M. Hennet seront utiles à quiconque étudie l'histoire des mœurs et de la civilisation (les inhumations dans l'église, les prénoms courants au XVIe et au XVIIe siècle, les remariages, les gages de l'instituteur, les postes, le chiffre de la population, les prix d'achat, p. 24-37).

HOLLANDE. — Un dictionnaire frison, *Lexicon frisicum* ou *Friesch Woordenboek* est entrepris en ce moment par MM. Waling Dijkstra et Buitenrust Hettema. Les deux auteurs ont fait paraître le premier fascicule qui va jusqu'au mot *angelreid* (Leeuwarden, Meijer et Schaafsma; Leipzig, Harrassowitz. In-8°, 48 p.). Ils donnent, à côté du mot frison, la signification en hollandais et en latin, parfois aussi en français, en anglais, en allemand, ainsi que de très nombreux exemples, soit des proverbes, soit des phrases de la conversation courante. Un dictionnaire des noms propres ou *Lijst van friesche Eigennamen*, dû à M. Johan Winkler, est joint au lexique et a sa pagination propre (dans le présent fascicule, 32 p. de *Aachje* à *Berre*); il contient les noms de personnes, de familles et de localités; ce sera un appendice très intéressant, très original et très utile du Dictionnaire frison.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 décembre 1896.

L'Académie procède à l'élection de deux membres ordinaires, en remplacement de MM. Hauréau et de Rozière, décédés.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. Hauréau sont MM. Deveria, Reinach, Derenbourg et de Beaucourt.

Les résultats des cinq tours de scrutin auxquels donne lieu cette première élection sont les suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour	4e tour	5e tour
MM. Deveria.	7	6	3	0	0
Reinach.	10	11	14	16	19
Derenbourg. . .	8	9	11	12	10
De Beaucourt .	9	7	6	5	4
				1 b. bl.	1 b. bl.

M. Salomon Reinach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est élu membre de l'Académie.

Les candidats à la place vacante par suite du décès de M. de Rozière sont MM. Babelon, Maurice Croiset, Flach, Giry, Pottier.

Les résultats des trois tours de scrutin auxquels donne lieu cette élection sont les suivants :

	1er tour	2e tour	3e tour
MM. Babelon.	6	7	8
Croiset.	5	1	0
Flach.	6	5	1
Giry.	10	15	20
Pottier.	6	6	5
Derenbourg.	1		

M. A. Giry, ayant obtenu la majorité absolue, est élu membre de l'Académie.

L'élection de MM. S. Reinach et A. Giry sera soumise à l'approbation de M. le Président de la République.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Domenico Comparetti, correspondant de l'Académie, est élu associé étranger, en remplacement de M. E. Curtius, décédé.

M. Homolle adresse à l'Académie une lettre de M. Uspensky, directeur de la mission scientifique russe de Constantinople, annonçant que le gouvernement russe vient d'allouer à cette mission une somme de 3,000 roubles pour l'exploration des couvents du mont Athos. M. Homolle rappelle que cette exploration doit se faire en commun par la mission russe de Constantinople et l'École française d'Athènes. Il pense que le gouvernement français aura à cœur d'imiter la générosité du gouvernement russe. — La Lettre de M. Homolle sera transmise à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Séance du 11 décembre 1896.

MM. Salomon Reinach et A. Giry, élus membres ordinaires le 4 décembre dernier, sont introduits en séance.

MM. Perrot, Paris, Schéfer, Boissier, sont nommés membres de la commission chargée de présenter une liste de candidats à la place de correspondant étranger, vacante par suite de l'élection de M. Comparetti à une place d'associé étranger.

M. E. Müntz fait remarquer que peu de poèmes ont été aussi souvent illustrés que les « Triomphes » de Pétrarque. Deux siècles durant, sculpteurs, peintres, miniaturistes, tapissiers, graveurs ont donné place à ce thème pittoresque sur des écrins microscopiques ou sur des façades monumentales (la cour de l'hôtel de Bourgthéroulde à Rouen), sur des coffres de mariage et sur des tentures de haute lisse, sur des décors de théâtre et jusque sur des tombeaux. M. le duc de Rivoli a recueilli et fait reproduire par la photographie et le dessin toutes les illustrations anciennes du poème de Pétrarque. Absorbé par d'autres travaux, il a laissé à M. Müntz le soin de commenter ces représentations, qui sont au nombre de plus de cent. On croyait jusqu'ici que les plus anciennes illustrations des « Triomphes » ne remontaient qu'au xve siècle ; mais M. Müntz produit quatre miniatures du xive siècle, qui montrent, pour le triomphe de la Renommée, une composition de tout point analogue à celle de la période suivante : la déesse debout sur un char, entourée d'un nombreux cortège de guerriers, de poètes ou de philosophes. En outre, des inventaires anciens mentionnent, dès 1399, une tapisserie représentant l'histoire de Bonne Renommée.

Léon Dorez.

(*A suivre.*)

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 28 décembre — 1896

537 — **L'évolution d'un mythe les : Açvins et les Dioscures** par Ch. RENEL, ancien élève de l'Ecole normale supérieure. (Thèse de l'Université de Lyon.) Gr. in-8· 300 p. Paris, Masson, 1896.

Ce n'est pas une tentative aisée ni exempte d'écueils, que de suivre l'évolution d'un mythe comme celui des Açvins depuis ses origines védiques « jusqu'au moment où les saints du Christianisme ont dépossédé ces Dieux de leurs attributs et de leurs fonctions ». La mythologie comparée est un terrain glissant où l'explorateur risque de s'enlizer dès qu'il quitte les sentiers battus, et où il doit résister aux séductions des interprétations ondoyantes pour ne pas ajouter les produits de son imagination à ceux de l'imagination populaire qui crée les légendes. La thèse de M. Renel est un travail tout à fait original, et, comme on dirait, très suggestif : elle se divise en trois parties, précédées d'une introduction et suivies d'éclaircissements. La première étudie les origines du mythe et le rôle des Açvins dans les Védas; la deuxième en suit le développement et la déformation dans la littérature Post-Védique (Brahmanas et Upanichads) ; la troisième, plus accessible au public non indianiste, étudie la légende classique des Dioscures grecs et latins dans la poésie et dans l'art, et définit leurs rapports et leurs différences avec les divinités védiques. La partie la plus délicate de cette étude, est, comme on pense, celle qui a trait aux Védas, et j'avoue que j'ai peine, malgré la science et la conviction de l'auteur, à partager sa confiance dans certaines interprétations. Certes la matière est abstruse et controversée. L'incohérence et l'obscurité qui caractérisent le style des hymnes Hindous en font une sorte d'énigme indéchiffrable, et ont suscité, même

chez les commentateurs indigènes, presque autant de systèmes d'interprétation que d'interprètes. D'autre part, si l'on renonce à fonder un système, c'est-à-dire à chercher une interprétation ésotérique qui est comme le fil d'Ariane destiné à vous guider dans ce labyrinthe inextricable, il ne subsiste plus de ces fameux poèmes liturgiques qu'une série d'images brillantes mais heurtées, bizarres, enflées, parfois même absurdes, quelque chose qu'on pourrait rapprocher des élucubrations insanes des décadents contemporains. M. R. est élève de M. Regnaud l'indianiste de la faculté des lettres de Lyon, et nous avons reconnu dans son travail une théorie chère au maître. Tout dans les Védas (y compris les variations du mythe des Açvins) s'explique avec une extrême simplicité en se ramenant « aux crépitements d'Agni », « aux bruissements de la flamme »; toutes les métaphores, toutes les images, toutes les comparaisons ne sont que les variantes d'une même idée primitive et fondamentale, à savoir les efforts du feu pour sortir de l'obscurité; ce sont les diverses phases du phénomène igné, et c'est ainsi « que l'anthropomorphisme est en germe dans le Rig-Véda. Les vaches et les chevaux, après avoir été la représentation symbolique des libations et des flammes, sont devenus en chair et en os les victimes destinées au sacrifice » (p. 160). Assurément cette explication séduit par sa simplicité; mais pour y conformer tous les textes, comme il faut parfois torturer le sens et forcer l'interprétation ! « Le prêtre qui chante, c'est Agni qui crépite »; « la caille dans la gueule du loup, c'est la flamme qui veut sortir du lieu étroit, en d'autres termes, de l'obscurité ». Ne faut-il pas avoir l'esprit prévenu pour trouver (p. 155) « qu'il n'y a pas un mot qui ne porte » dans la strophe suivante : « Comme deux lèvres disant du miel avec la bouche, comme deux seins, faites couler pour nous la source de vie; soyez pour nous comme des nez servant à défendre nos corps, comme des oreilles qui entendent bien ! » Les « lèvres qui disent du miel » sont « les flammes rouges qui font pétiller la libation »; quant aux « nez qui servent à défendre nos corps », sont-ils encore une désignation symbolique des flammes du sacrifice? Certes, il faut une sorte d'entraînement dont un profane est peu capable, pour n'éprouver aucun scrupule à des interprétations aussi hardies. Je suis beaucoup mieux M. R. dans le reste de sa thèse, et il me paraît caractériser très judicieusement les différences entre les Açvins et les Dioscures en disant qu'ils « ne sont pas un seul et même mythe, c'est-à-dire que les Indo-Européens avant leur séparation ne connaissaient pas deux personnes divines pareilles à celles-là; mais leur imagination était prête à créer un couple mythique, une dyade » (p. 234).

Ces objections, dictées peut-être par une défiance exagérée, et aussi par mon incompétence en matière d'exégèse védique, n'ôtent rien au mérite très réel du livre de M. Renel qui témoigne d'un grand fonds d'érudition, d'une remarquable ingéniosité et se recommande par les qualités du style et de la composition. Les partisans de la décentralisa-

tion universitaire accueilleront sans doute avec plaisir l'apparition de cette thèse dans une faculté de province [1].

G. STREHLY.

---

538. — Louis FINOT. **Les Lapidaires Indiens**, Paris, Bouillon, 1896, in-8, LII-280 p. (Fascicule CXI de la Bibliothèque des Hautes-Etudes).

C'est hier seulement qu'on s'est aperçu que « *Les Lapidaires*, source inépuisable de renseignements, permettaient d'établir le caractère véritable des connaissances des anciens peuples en des ordres divers, la filiation des idées et des découvertes, et, disons-le aussi, des préjugés et des erreurs propagés d'une nation à l'autre dans le cours des temps et de l'espace [2] ».

Jusqu'à présent, dès qu'on voulait s'occuper de magie ou de symbolisme, car les *Lapidaires* paraissaient tout au plus bons à satisfaire cette curiosité, on interrogeait Pline, pour l'antiquité, Marbode pour le moyen âge. Là se bornait l'horizon, singulièrement agrandi par le cardinal Pitra, cependant. Mais sait-on les trésors enfouis dans son *Spicilège* et dans les *Analecta!* Bien que la bibliographie seule du sujet fût considérable, chacun, poussant vers un but particulier, ne se préoccupait de ceux qui l'avaient précédé que pour les copier servilement, sans chercher à démêler l'erreur de la vérité. Nul ne pensait à une synthèse de tous ces travaux épars, nul ne songeait aux rapprochements à faire, et M. Finot est le premier, je suis personnellement heureux de le dire, qui ait publié intégralement un texte *Lapidaire* avec cette préoccupation scientifique. Marbode [3] fut une édition philologique du plus haut intérêt et de la plus grande valeur, mais c'est à nous à l'utiliser. Les *Lapidaires indiens*, au contraire, tiendront, au milieu de textes indispensables, une place très importante parce qu'en plus des renseignements philologiques fournis par M. Finot, ils nous donnent une traduction légendairement commentée, qui vient compléter — je puis dire absolument — le cycle des *Lapidaires* de l'Antiquité. Nous apporte-t-il de nouvelles connaissances? Sans se tromper on peut répondre : aucune Une civilisation différente a modifié certains détails, mais le fond reste le même, les croyances communes. On voit les emprunts que les Chinois leur ont fait, les points de contact avec les peuples du centre de l'Asie, mais le *Ratnaparîksâ*, publié maintenant, est simplement une

---

1. Je n'ai relevé aucune erreur matérielle. Pourtant j'hésite à accepter l'étymologie (p. 247) de φυσίζοος « qui accroît, qui enfle les vivants », de φυσάω, au lieu de l'étymologie courante « qui produit la vie », de φύω.

2. Berthelot, *Journal des savants*, 1896, p. 573.

3. L. Pannier, *Les Lapidaires français*, Paris, Vieweg, 1882, in-8 (fascicule LI de la Bibliothèque des Haute-Études).

branche, mais des plus précieuses, de l'arbre dont il s'agit de découvrir les racines. Aussi, nous devons nous féliciter de la peine prise par M. Finot, et le remercier, en terminant, de la courtoisie qu'il a eue de payer en or, aujourd'hui, la modeste obole empruntée naguère à ses devanciers.

F. de Mély.

---

539. — **Notae criticae ad Platonis de Republica libros.** Pars prior (libri I-V). Scripsit J. L. V. Hartman. La Haye, Nijhoff, 1 vol. in-8° de xvi-160 pp.

L'étude de la *République* de Platon est à l'ordre du jour. Après la belle édition de M. Campbell, après la série de conjectures publiées par M. Richards dans la *Classical Review* de 1893, voici tout un volume de notes critiques : encore ne porte-t-il que sur les cinq premiers livres. M. J. L. V. Hartman, comme ses homonymes, appartient à l'école critique hollandaise qui se réclame de Cobet. Il en a tous les procédés. D'abord cette idée de composer un ouvrage uniquement de remarques critiques placées à la suite les unes des autres. Il y a vraiment là de quoi exciter la défiance. Est-il possible que dans un pareil livre tout soit bon? et alors, où sont les bonnes choses, comment les trouvera-t-on dans cette masse? Nous concevrions plutôt, il me semble, quelques articles développés et convaincants sur un certain nombre de points importants : tout le reste n'aurait sa place que dans les notes d'une *édition* critique. Toutefois, la forme de l'ouvrage admise, on ne peut disconvenir qu'il puisse être fort utile à un lecteur attentif de la *République*. Il contient en effet, non seulement les conjectures personnelles de M. Hartman, mais son opinion sur la plupart des corrections antérieures; on a ainsi sous la main un matériel considérable, que ne fournit aucune édition critique. Nous devons donc remercier M. H. d'un travail qui a dû être long et pénible, et qui paraît bien être aussi complet qu'il est nécessaire.

Il est clair qu'on ne saurait ici discuter l'une après l'autre toutes les opinions de M. Hartman, ni même les principales d'entre elles, faute à lui de les avoir mises en relief. Il ne peut donc s'agir ici que de questions de principes. M. H. a au plus haut degré l'un des défauts les plus insupportables de l'école hollandaise, celui qui l'a toujours fait mettre en suspicion : l'habitude d'affirmer, de trancher constamment. Ce ne sont point des idées qu'on soumet au lecteur, ce sont des décrets qu'on lui impose : et le lecteur se révolte. *Recte*, *optime*, *male*, *perperam*, tels sont les mots qui reviennent à chaque page du livre, à propos des opinions émises par tel ou tel éminent critique. On dirait d'un maître corrigeant des devoirs d'écolier. De là aussi l'habitude de présenter comme formelles une foule de règles douteuses et parfois imaginaires. Par exemple, dès le commencement (328 D), M. H. veut lire δεῦρο

παρ' ἡμᾶς φοίτα ὡς [παρὰ] φίλους, sous prétexte que dans ce genre de comparaison on ne répète pas la préposition : mais cela n'est vrai que si le second terme précède le premier, ainsi qu'il en est dans les trois exemples qu'il cite, et c'est *devant le premier* que la préposition est omise (ὡς πρὸς μητέρα τὴν πόλιν = πρὸς τὴν πόλιν ὡς πρὸς μητέρα). Un peu plus haut, la phrase ὦ Σώκρατες, οὐ δὲ θαμίζεις choque M. Hartmann, parce que δέ ne s'oppose à rien du tout : c'est donc qu'il écarte, et sans même le dire, l'opinion générale qui admet fort bien une conjonction comme δέ ou γάρ *après un vocatif*. M. H. a un grand nombre d'idées préconçues, et si Platon ne s'y conforme pas, il corrige Platon. Ainsi, il a décrété que γε ne peut suivre immédiatement καίτοι ou μέντοι : dès lors toutes les fois qu'il rencontre cette particule après ces conjonctions, il la déplace. Ailleurs : « δέ, non δέ γε, explicando inservit : » donc il faut lire (332 B) ὀφείλεται δέ [γε]. Mais est-ce que δέ γε ne veut pas dire *or* ? Même remarque pour la correction proposée 351 A. Devant le ton qu'il prend, on serait tenté de rétorquer parfois à M. H. le souhait qu'il adresse à un des critiques qu'il contredit : « utinam aliquem de grammatica librum inspexisset ! » Quelques exemples encore : 338 A « lege φῇς, non φῆς » : la question est au moins discutée, et l'orthographe φῇς a ses partisans. Plus loin 338 D « corrige ἑκάστῃ <τῇ> πόλει » : l'article après ἕκαστος n'a jamais été considéré comme nécessaire. Souvent, par exemple 365 E, M. H. propose une correction pour éviter la tournure ἔκ τε τῶν λόγων καὶ τῶν γενεαλογησάντων, sous prétexte que τε ne saurait être à cette place : la question n'est nullement résolue, et le grand nombre des exemples de τε après la préposition dans des phrases analogues fait douter de l'affirmation de M. Hartman.

« Peut-être, dit M. H. quelque part, m'appellera-t-on *emblematum* θηρευτήν. » Le fait est que s'il ne nous avait prévenus, c'est un des reproches que nous verrions tout de suite à lui adresser. En cela il est bien de son école : mais il en pousse vraiment un peu loin les manies ; sur ce point l'influence de Cobet a été mauvaise. Le lecteur ne se place pas naïvement en face de son texte, en essayant sincèrement de le comprendre et de le goûter, et en s'entourant, dans cette intention, de tous les secours possibles. Au lieu de cela, d'abord et avant tout, il est hostile au texte traditionnel ; pour un peu, il dirait : « les manuscrits portent ceci, donc l'auteur doit avoir écrit autre chose ; » en tous cas, il part de cette idée préconçue que nos textes sont pleins de gloses, de remarques de toutes sortes intercalées à tort dans le texte, et que le principal devoir du critique est de leur faire la chasse. Bref, il fait une habitude constante de ce qui ne devrait être qu'un recours extrême en cas d'absolue nécessité.

Ce seront donc surtout des critiques de méthode que nous adresserons à M. Hartman : mais, en matière de textes anciens, il y aura toujours, comme ailleurs, des modérés et des radicaux, qui ont bien de la peine à s'entendre. Les premiers n'admettront jamais qu'il suffise, pour

proposer une correction, de remarquer que l'auteur, dans une circonstance analogue, s'était servi d'une autre tournure (principe τὰ αὐτὰ περὶ τῶν αὐτῶν : mais un écrivain — surtout quand il est libre et varié comme Platon — doit-il donc être à jamais attaché aux formes qu'il a une fois employées?). De même, ils repousseront toujours ce genre de raisonnements : « Si Platon avait écrit ceci, ce serait mieux; donc il est impossible qu'il ne l'ait pas écrit. » Je défie n'importe quel écrivain de résister à ces deux principes combinés; soumis à une pareille critique, les textes les mieux établis, les ouvrages imprimés d'hier, seraient en un instant mutilés et défigurés. Essayons de comprendre nos auteurs, et ne tentons pas de nous substituer à eux : à ce jeu, de brillantes qualités se dépensent inutilement. C'est dire que tout en rendant justice à la science, à la conscience, à l'ingéniosité et à l'esprit [1] de M. Hartman, nous regrettons qu'il ait à ce point succombé à l'*emendandi cacoethes* qui caractérise son école.

P. COUVREUR.

---

540. — **Callinici de Vita S. Hypatii liber.** Ediderunt Seminarii philologorum Bonnensis sodales. Leipzig, Teubner, 1895; xx-188 p. (*Bibl. script. græc. et rom. Teubneriana*).

Deux manuscrits existent de cette *Vie de S. Hypatius*, un à la Bibliothèque nationale à Paris (P), l'autre à la bibliothèque du Vatican (V); sur ce dernier fut faite l'édition fautive de Papebroch, dans les *Acta sanctorum* (juin, t. III, p. 308 et sv.). Mais le manuscrit de Paris étant plus ancien, plus complet et plus correct, les nouveaux éditeurs ont avec raison reproduit ce manuscrit, sans négliger cependant de collationner V, d'en indiquer les variantes et d'y puiser de meilleures leçons. Je note cependant qu'on ne se rend pas toujours bien compte des raisons qui font parfois préférer les leçons de V à celles de P. Il y a lieu également de féliciter les éditeurs de n'avoir pas cherché à corriger, selon les lois de la bonne grécité, un assez grand nombre de passages où la syntaxe de l'ancienne langue semble mal observée; ils se seraient ainsi exposés à altérer gravement la physionomie de cet opuscule et à en faire disparaître ce qui, pour l'helléniste, en fait le plus grand intérêt : il n'est personne qui ignore quelles variations a subies la syntaxe à cette époque (Callinicus écrivit la vie de son maître vers 450), et il se trouve des éditeurs qui ne craignent pas, dans un texte qui leur semble peu correct, de remédier par des conjectures intempestives à ce qu'ils consi-

1. Le latin de M. Hartman est extrêmement vif et agréable à lire; c'est clair, net, bien asséné, et même — dans un pareil sujet — très varié; cette verve tranchante plaît tout en irritant. Un exemple de sa manière : « Cobeto corrigenti ᾖσαν pro ᾔεσαν nemo, pro pudor, paruit! »

dèrent comme des fautes. Les membres du séminaire philologique de Bonn ont su se garder de ce défaut, et ils signalent eux-mêmes avec une entière bonne foi (p. IX) une correction de ce genre qu'ils n'auraient pas dû faire. L'édition est précédée de témoignages relatifs à certains personnages mentionnés dans la *Vie* et d'une table chronologique, et terminée par un index des noms propres, un index des mots (celui-ci est loin d'être complet) et des observations grammaticales dont le lecteur saisira immédiatement l'utilité.

My.

---

541. — **Extraits de Thucydide**, texte grec, avec une notice, des notes et une étude sur la langue de Thucydide, par Emile Chambry, professeur agrégé de l'Université, Paris, Garnier frères, 1897, un vol. in-12. XXXIV-280 p.

Voici un livre d'extraits composé avec tout le soin qu'un érudit peut mettre à une édition complète. Au lieu de suivre le texte de telle édition en vogue, l'auteur a établi le sien en pesant les leçons des manuscrits, avec autant de prudence que d'indépendance envers ses prédécesseurs. Souvent les éditeurs ont plus d'égard au nom des savants qui proposent une conjecture ou une correction qu'à la nécessité ou à la valeur du changement proposé, et c'est ainsi que telle correction inutile, ou fâcheuse même, se transmet d'édition en édition. Un examen attentif et scrupuleux de l'usage de Thucydide a rendu M. Chambry plus conservateur : il garde à bon droit bien des leçons indument rejetées; il repousse en particulier l'abus que Cobet, Stahl et van Herwerden ont fait de la doctrine des « adscripts » ; à ses yeux, il faut conserver ces prétendus pléonasmes qui sont la trace des efforts de Thucydide vers la clarté (p. 271, I, 144, 2).

Pour l'interprétation, il a mis à profit les bonnes éditions allemandes et anglaises : il en donne la substance dans ses notes; il y ajoute le fruit de ses investigations personnelles et d'une mûre réflexion sur le texte de l'écrivain. Plus d'une fois, il redresse le mot à mot donné jusqu'à présent et il en tire un sens plus juste et plus clair (I, 20, 1 χαλεπὰ ὄντα,..; I, 23, 6 τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην...; etc.). Beaucoup de ses explications sont nouvelles et marquent un progrès pour l'interprétation (I, 4 et 69, 5 ; II, 35, 1; 37, 1; 39, 2; 40, 2 ; 41, 4 ; 42, 5; 43, 1 etc). Sa connaissance de la syntaxe grecque lui fait démêler des nuances inaperçues auparavant (I, 5, 2; II, 44, 1 etc). Enfin, parmi les explications grammaticales dont la justesse et la nouveauté frapperont, citons : II, 39, 1 ὁ μὴ κρυφθέν; II, 40, 3, ὥστε τολμᾶν; II, 65, 11 οἰκοδομίαις, II, 74, 2 ὁ βασιλεύς etc. Ainsi se trouve renouvelée en partie l'interprétation du discours des Corinthiens, de l'oraison funèbre, du portrait de Périclès.

Il faut signaler aussi une bonne préface très au courant et une esquisse des particularités syntaxiques de Thucydide que M. Chambry

n'aura qu'à développer et à compléter pour en faire un excellent ouvrage utile à tous ceux qu'intéresse le texte de l'Histoire de la guerre du Péloponnèse.

Gabriel SYVETON.

---

542. — **Monumenta Germaniae historica.** (Chronica Minora), tome XIII, fasc. 3. Berlin 1896, chez Reimer, 5 marks.

M. Mommsen continue et achève dans ce fascicule la publication de ces listes chronologiques de second ordre, qui sont éparpillées dans divers manuscrits peu connus, besogne assez ingrate en somme, surtout pour un nom aussi illustre. Quatre de ces fastes relatent des noms de consuls, à différentes époques : ceux de Théon d'Alexandrie, ceux qu'on a appelés *Fasti Florentini majores* — M. Mommsen les nomme *Heracliani* — enfin ceux de Vérone et d'Augsbourg. Le volume se termine par des listes d'empereurs romains, dont quelques-unes renferment des détails intéressants, de rois Wisigoths, Vandales et Alains. Un dernier fascicule, encore à paraître, sera consacré aux tables.

R. C.

---

543. — **Les Allobroges,** par Francesco P. GAROFALO. Paris, Welter, 1895 ; in-8 de 101 p.

544. — **Le Plebiscitum Atinium**, par le même, Catane, 1896, in-4 de 26 pages.

L'opuscule de M. Garofalo sur les Allobroges est dédié à la Faculté des lettres de Grenoble, et la note 1 de la première page est ainsi conçue : « Très importante est, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, l'histoire de la France, dont la civilisation est unie à la nôtre par des liens indissolubles. » Il faut remercier d'autant plus vivement M. Garofalo d'avoir exprimé ses sympathies pour la France, qu'il y a, tout le monde le sait, au ministère de l'instruction publique italien, de hauts fonctionnaires dont la conduite est guidée par des sentiments exactement contraires; qui, dans leur aveugle jalousie, n'hésitent pas à commettre des actes d'une courtoisie plus que douteuse, et qu'il a été nécessaire, tout récemment, de rappeler en public au strict respect de la vérité.

M. G. a voulu écrire une histoire des Allobroges dans l'antiquité. Il s'est entouré de tous les documents préhistoriques, archéologiques, épigraphiques et littéraires aujourd'hui connus ; il les a étudiés, classés et discutés avec le plus grand soin ; l'abondance de ses références bibliographiques et de ses notes est une preuve de la conscience scrupuleuse avec laquelle il a composé et rédigé son travail. « J'espère, dit-il au début, que mon opuscule ne sera pas tout à fait inutile aux savants

qu'intéressent l'histoire et les antiquités celtiques, et auxquels je le présente. » Nous croyons, en effet, que le travail du professeur italien devra être consulté par tous ceux qui voudront s'occuper après lui de la tribu des Allobroges.

M. G. a divisé sa brochure en trois parties : 1° *Les Allobroges avant la conquête romaine ;* 2° *Les Allobroges sous la domination romaine ;* 3° *Description du pays des Allobroges, de leurs mœurs et de leurs coutumes.*

Dans la première partie, les Allobroges tiennent vraiment trop peu de place. L'auteur les a négligés pour traiter deux sujets beaucoup plus généraux : d'abord une histoire générale des populations gauloises avant la conquête romaine ; en second lieu une étude, forcément incomplète, sur le passage des Alpes par Annibal. Sans doute, les Allobroges sont cités de temps en temps dans ces 56 premières pages ; mais il n'y est pas question d'eux plus spécialement que des autres peuplades de la Gaule méridionale. C'est là, croyons-nous, une erreur de plan et de composition.

La seconde partie est consacrée au récit des événements qui s'accomplissent chez les Allobroges ou chez leurs voisins les plus proches sous la domination romaine. Ici encore nous regretterons que l'auteur se soit attardé à raconter en détail la fondation de Lugdunum et à en discuter certaines circonstances, pour, ensuite, n'accorder qu'une page et demie à l'histoire des Allobroges sous l'empire. Cette page et demie renferme précisément des affirmations générales d'une haute importance historique, qu'il aurait fallu étayer sur des preuves solides. Des phrases comme les deux suivantes : « *Le développement et la civilisation de la France contemporaine s'expliquent en grande partie par l'influence de la civilisation romaine ou gallo-romaine.* » — « *La France a été formée, à travers les siècles, par le concours d'éléments multiples et variés; de ces éléments l'élément latin a été certainement le plus fort, au point de vue intellectuel et moral* », soulèvent les plus graves problèmes, et dépassent de beaucoup la portée d'un opuscule qui ne veut traiter que des Allobroges. Ce ne sont pas d'ailleurs des axiomes ; il faut les démontrer, quand on les formule.

Dans la troisième partie, M. Garofalo s'est occupé de fixer approximativement les limites du territoire occupé par les Allobroges, de retrouver la direction générale des grandes voies qui traversaient ce territoire, de déterminer les principaux lieux habités, de décrire l'organisation sociale et politique, de retracer la physionomie particulière de cette tribu gauloise. Malgré leur concision, ces dernières pages de l'opuscule contiennent des renseignements intéressants.

II. — L'étude de M. Garofalo sur le *Plebiscitum Atinium* est une contribution utile à l'histoire des rapports du tribunat et des tribuns de la plèbe avec le sénat. On sait que d'abord les tribuns n'avaient pas le droit de pénétrer dans la curie, et que, pour assister aux séances du sénat,

ils devaient se tenir assis hors de la salle, devant les portes. Peu à peu les tribuns entrèrent en relations plus étroites avec le sénat; ils acquirent successivement le *jus introeundi in senatum*, le *jus referendi*, le *jus agendi cum patribus*, le *jus habendi senatum* ; enfin, d'après une phrase d'Aulu-Gelle (Noct. Attic., XIV, 8), il semble bien que le *Plebiscitum Atinium* leur ait donné le droit d'être inscrits parmi les sénateurs. M. Garofalo examine toutes les questions qui se posent à propos de ces divers progrès de l'institution tribunicienne; il apporte dans cet examen sa connaissance exacte et précise des documents ; il cite et il discute les opinions émises avant lui sur les points particuliers qu'il aborde. Son travail est de ceux qui peuvent se lire en toute sécurité ; c'est une étude sérieuse et complète d'un sujet fort intéressant.

J. Toutain.

545.— **Le Port des Anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du Moyen Age**, par M. Deloche (Extrait des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres). Paris, Klincksieck, in-4°, 112 p.

Depuis de longues années, M. Deloche étudie et publie, avec la compétence que l'on sait, des anneaux, bagues et cachets de l'époque mérovingienne. Il vient de condenser les résultats de ces études en un mémoire intitulé : *le Port des anneaux dans l'antiquité romaine et dans les premiers siècles du moyen âge*. M. D. était certainement l'érudit le mieux préparé à traiter cette question, dont l'importance historique est réelle et considérable.

Le titre même du mémoire de M. D. nous suggère une première remarque. L'auteur ne s'était d'abord occupé spécialement que des anneaux de l'époque mérovingienne ; mais, lorsqu'il a voulu passer de l'analyse à la synthèse, il s'est vu obligé de remonter plus haut que les premiers siècles du moyen âge ; il a été « naturellement conduit à étudier les origines et les phases diverses du régime légué par l'antiquité au monde chrétien ». Déjà Victor Duruy n'avait pas cru pouvoir entreprendre des travaux sérieux sur l'histoire de France sans s'être auparavant familiarisé avec l'histoire de l'antiquité. L'exemple de M. D. prouve une fois de plus qu'il n'est guère possible d'approfondir un problème d'histoire du moyen âge sans en rechercher les origines à l'époque romaine.

Le mémoire de M. D. est très complet. Les anneaux y sont étudiés à trois points de vue différents : comme distinctions d'abord honorifiques et personnelles, puis sociales — comme signes d'engagement ou d'alliance : anneaux de fiançailles et de mariage ; anneaux des évêques, des abbés et des abbesses; — enfin, comme cachets et signatures : anneaux sigillaires. L'auteur expose avec beaucoup de clarté et de méthode comment le port des anneaux a peu à peu changé de caractère

et de signification depuis les débuts de Rome jusqu'à la fin de la période mérovingienne; il montre par quels liens cette question, en apparence si spéciale, se rattache à l'histoire générale, et comment elle intéresse à la fois la vie publique et la vie privée. C'est par là que l'opuscule de M. Deloche n'est pas seulement une œuvre d'érudition solide, mais encore un chapitre d'histoire, d'une lecture agréable et utile. Il est, en quelque manière, le terme naturel et la conclusion logique des nombreuses études de détail que ce savant a consacrées aux anneaux de l'époque mérovingienne.

J. Toutain.

---

546. — **Hamburgs Politik um die Mitte des XVI. Jahrhunderts.** Inauguraldissertation von Max Goos. Hambourg, Druck v. Süteke, 1896, 69 p. in-8 (Extrait de la *Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte*, vol. X).

Le titre de la dissertation de M. Goos est un peu trop général et de nature à donner une assez vive déception aux curieux qui seraient tentés d'y chercher un tableau complet de la politique de la grande métropole de la Hanse au xvi[e] siècle; il aurait été plus exact d'intituler cette étude *Des rapports de Hambourg avec la Ligue de Smalkalde et avec l'empereur Charles-Quint de 1536 à 1552*. Elle est d'ailleurs consciencieusement faite d'après le grand recueil de Koppmann (*Kaemmereirechnungen der Stadt Hamburg*, 1869-1894), seul débris important des anciennes archives de la République [1], d'après les recueils récents et bien connus des correspondances politiques du temps, celle de la ville de Strasbourg publiée par Winckelmann, celle de Charles-Quint, publiée par Lanz, celles réunies par M. de Druffel (*Briefe und Akten zur Geschichte des XVI. Jahrhunderts*), etc., auxquelles sont venues se joindre des extraits des chroniques hambourgeoises contemporaines et un certain nombre de documents inédits puisés aux archives de Brunswick. On voit par le travail de M. Goos que Hambourg ne s'embarqûa dans la lutte des princes protestants contre l'empereur que pour se mettre à l'abri des réclamations de son ancien chapitre catholique, que son intervention dans les luttes intérieures en Allemagne ne fut que fort courte et son attitude assez hésitante ensuite après la révolte de Maurice de Saxe. Dès qu'il le put, le magistrat s'empressa de retourner à ses affaires de négoce, et à ses relations beaucoup plus suivies avec les pays du nord, les Pays-Bas et l'Angleterre, relations qui intéressaient infiniment plus cette vaste agglomération d'armateurs puissants et de commerçants habiles que les conflits politiques et religieux des princes du Saint-Empire avec leur suzerain.

R.

---

1 Elles ont péri dans le terrible incendie de 1842. Les comptes financiers seuls ont été conservés et mis au jour par M. Koppmann.

547. — Marius Sepet. **En congé.** In-12. Paris, Téqui, 1896.

En sa préface, l'auteur écrit : « Les épithètes d'*exactes* et d'*humoristiques* que nous aurions souhaitées à ces petits tableaux pourront leur être refusées, non pas celle de *catholiques*, dont sans vanité on peut être fier. » Il en sera sans doute ainsi que l'auteur l'a désiré. L'humour, en effet, n'est pas très sensible dans ces récits tout simples de quelques petites excursions en Bretagne ou en Provence, écrits d'un style plus énumératif que pittoresque et dont les plus remarquables incidents sont d'ordinaire le prix modique d'un déjeuner sortable, la recherche d'un bon hôtel et les visites aux monuments fameux. On s'attendrait plutôt — connaissant les précédents travaux historiques de l'auteur — à les trouver érudits ; mais l'érudition ne s'y manifeste guère que sous forme de longs extraits du guide Joanne et de minutieux résumés de petites brochures que les savants de province rédigent à l'usage des touristes. Bornons-nous donc à constater, non seulement que le livre nous semble fort catholique, mais, de plus, que les descriptions qu'il donne ont tout l'air d'être exactes.

Raoul Rosières

---

548. — Clément de Paillette. — **Livres d'hier et d'autrefois.** In-12. Paris, Poussielgue, 1896.

Tous ceux qui sont d'ores et déjà convaincus que l'argumentation de saint François de Sales contre les protestants est absolument irréfutable, — que la philosophie de saint Thomas sera seule celle de l'avenir, — que le socialisme est chose toute nouvelle qui apparaît avec Saint-Simon, — que Joseph de Maistre fut un libéral rêvant l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, — que les *Contes* de Perrault sont par instants d'une moralité douteuse et qu'il vaut mieux les raconter aux enfants que les leur donner à lire afin de ne pas leur laisser savoir que Cendrillon obtint de sa marraine « de merveilleuses robes », assista à « un bal magnifique » et eut plaisir « à être admirée par le jeune prince » (p. 110), — tous ceux-là goûteront sans doute les onze notices aimables et faciles qui composent ce petit volume. Quant aux autres, ils les trouveront bien, eux aussi, aimables et faciles, mais peut-être les jugeront-ils un peu superficielles et surtout bien imprévoyantes des objections.

Raoul Rosières.

---

549. — M L. Aubert. **La Norvège devant le droit international** (Extrait de la *Revue de droit international*). Paris, Pedone-Laurlel, 1896, 40 p. In-8°.

C'est une étude de droit historique destinée à résoudre, au point de

vue du droit public, la question des consulats sur laquelle porte le conflit entre le Parlement norvégien et le gouvernement suédois. L'auteur, professeur de droit norvégien, remonte jusqu'à l'Union de 1397, puis il expose la situation faite à la Norvège par le pacte de 1815. Il conclut que, d'après les termes même du traité, l'union est restreinte aux affaires étrangères *politiques* et que la Norvège a droit à un pavillon marchand distinct. Mais comme les actes officiels sont insuffisants pour trancher la question, il propose de recourir aux principes généraux du droit international. Or, les deux pays sont liés par une *union réelle*, chacun des deux formant une partie contractante distincte dans les traités de commerce, mais *solidaires* envers l'étranger, et n'ayant qu'une seule représentation internationale. Il dépendrait donc des gouvernements étrangers de refuser la création de consulats norvégiens ; mais s'ils l'acceptent, M. Aubert ne voit dans le droit international aucun motif de repousser la demande de la Norvège.

Cette discussion est conduite avec logique et sur un ton parfaitement impersonnel.

Ch. Seignobos.

---

550. — Congrès archéologique et historique de Tournai en 1895, **De la création d'une école belge à Rome**, par l'abbé Alfred Cauchie. Tournai, Casterman, 1896, 68 p.

Cette brochure est divisée en deux parties. La première fait connaître brièvement l'origine et la composition des principales collections des archives vaticanes. L'auteur insiste naturellement sur l'intérêt qu'elles présentent pour l'histoire de Belgique. Pp. 24-34, il donne un tableau des volumes de ces dépôts contenant la correspondance des nonces de Bruxelles avec la cour de Rome depuis 1596 jusqu'en 1795. Ce tableau sera très utile aux historiens qui ont à faire des recherches à Rome. La deuxième partie est consacrée aux instituts historiques à Rome : l'école française, l'institut autrichien, la mission polonaise, l'institut historique prussien, l'institut historique de la *Goerresgesellschaft*. La conclusion de cet intéressant travail est que la Belgique doit suivre ces exemples afin de tirer parti des richesses historiques de Rome. Nous souhaitons de voir aboutir les efforts de M. Cauchie. L'histoire de la Belgique est trop intimément liée avec celle de la France pour que nous ne désirions pas voir s'établir entre les savants des deux pays une émulation qui profitera à la science.

A.

---

551. — **Katalog der K. Landes = und Universitaetsbibliothek in Strassburg — Elsass-Lothringische Handschriften und Handzeichnungen**, bearbeitet von Prof. Dr Barack. Strassburg, Heitz u. Mündel, 1895, v, 227 pages gr. in-8°.

L'administration de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg a

publié déjà deux catalogues des manuscrits et imprimés qu'elle a acquis depuis le quart de siècle qu'elle existe ; celui de la littérature arabe a été rédigé par M. Euting en 1877, celui des manuscrits hébreux, arabes, persans et turcs a été mis au jour par M. Landauer en 1881. Le volume de M. Barack, bibliothécaire en chef de cette grande collection scientifique, vient fournir aux travailleurs qui s'occupent d'histoire alsatique un utile répertoire qui leur permettra de savoir à distance quelles sont les ressources manuscrites que leur offre pour leurs études le grand dépôt qu'il dirige avec une compétence reconnue de tous. C'est un catalogue analytique très détaillé des manuscrits, autographes et dessins relatifs à la province et à son passé ; la plus grande partie d'entre eux proviennent de la riche collection délaissée, il y a bientôt trente ans, par l'imprimeur strasbourgeois Charles-Frédéric Heitz, collection qui, fort heureusement pour les érudits locaux, n'avait pas encore été acquise par l'une des bibliothèques publiques de la ville au moment où le bombardement vint les dévorer toutes deux. Achetée en 1871 par la nouvelle *Bibliothèque du pays et de l'Université*, la collection Heitz lui constitua dès le début un fonds alsatique considérable, qui, en fait de manuscrits, ne s'est que faiblement accru depuis. Disséminés par tout le catalogue Heitz, publié en 1868 [1], ces manuscrits et ces dessins sont ici réunis et groupés, détaillés pièce par pièce avec des indications relatives à leur provenance et à leur étendue, à l'emploi qu'on en a déjà fait, etc. Sans doute ce qui se trouve aujourd'hui, dans les bibliothèques de Strasbourg, de récits et de documents historiques relatifs à l'histoire politique, économique, littéraire et religieuse de l'Alsace est bien peu de chose, quand on le compare à ce qui s'y trouvait avant la destruction des collections anéanties par les obus incendiaires dans la nuit du 24 août 1870 ; néanmoins, il faut être reconnaissant d'avoir retrouvé ailleurs au moins quelque chose dans le désastre absolu des anciennes bibliothèques, et, de fait, la Bibliothèque de l'Université à déjà fourni les textes inédits de plus d'une publication importante pour l'histoire locale ; elle en fournira davantage encore, maintenant que le catalogue de M. Barack permettra de s'orienter sur les documents qu'elle contient.

Nous n'avons relevé que fort peu de fautes d'impression dans le volume. P. 29, il faut lire *Laveaux* pour *Laveau* ; p. 79, Iosias *Glaser* au lieu de *Slafer* ; p. 90, *Joham* de Mundolsheim au lieu de *Johann* de Mundolsheim ; p. 173, *Hurtigheim* au lieu de *Hurdenheim* ; p. 149, *echevins* pour *echerins*. A la page 16 il faudrait ajouter que l'*Histoire des troubles et séditions de la Haute-Allemagne en 1525* a été publiée, partiellement au moins, par M. Aug. Kroeber dans la *Revue d'Alsace* de 1856, et p. 106 que les devises des drapeaux strasbourgeois (nº 698) sont reproduites dans le *Mémorial* de Reisseissen. C'est évidemment aussi une faute d'impression qui fait confirmer les privilèges de Stras-

1. Sur ce catalogue, voy. *Revue critique*, 1869, II, p. 413.

bourg de 1205 par le *roi Philippe II* (p 60). — P. 54, j'ai proposé ailleurs de nommer le n° 286 *Chronique Ubersaal*, du nom de son propriétaire au XVIIIe siècle; il est plus facile de se retrouver en *individualisant* ces innombrables continuations de Koenigshoven. — P. 8, en mentionnant le manuscrit du *Fischbuch* de Léonard Baldner, le catalogue, qui cite des articles de revues, ne nomme pas le travail le plus important sur Baldner, l'*Histoire naturelle des eaux strasbourgeoises* de feu Ferdinand Reiber. — P. 133. La description la plus détaillée du manuscrit de Zwinger sur les troubles de Mulhouse en 1587 se trouve dans un mémoire du *Bulletin du Musée historique* de Mulhouse, de 1881. — P. 144. Les dessins relatifs à la chapelle de Saint-Michel au faubourg Blanc, et à celle du même nom qui se trouve près de Saverne dans les Vosges, sont réunis sous un même numéro. — P. 163. Il y a nécessairement erreur dans la date du *9 juillet 1791* donnée à un mémoire de J. Proesamlé, chef de bureau à la préfecture du département des Forêts. En juillet 1791 il n'y avait pas encore de *département des Forêts*. — P. 176. Les procès-verbaux du convent ecclésiastique de Strasbourg ne commencent pas seulement à l'année 1770, mais sont conservés aux archives de Saint-Thomas depuis l'année 1701.

Nous profitons de l'occasion qui se présente ici pour annoncer à ceux qui s'occupent de l'histoire d'Alsace que l'inventaire sommaire des manuscrits alsatiques de la Bibliothèque municipale de Strasbourg sera également mis au jour dans l'un des prochains numéros de la *Revue d'Alsace* de M. Liblin et que l'on sera renseigné dès lors, d'une manière exacte, sur les ressources inédites que peuvent offrir aux travailleurs les deux dépôts scientifiques créés à Strasbourg après 1870 pour remplacer ceux que la guerre avait détruits.

R.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Gustave ISAMBERT a eu l'ingénieuse idée d'étudier jour par jour une année révolutionnaire, celle qui va du 20 juin 1791 au 20 juin 1792, de l'événement de Varennes à l'invasion des Tuileries, au troisième anniversaire du serment du Jeu-de-Paume (*La vie à Paris pendant une année de la Révolution*. Paris, Alcan, 1896, in-8°, VIII et 325 pp. 3 fr. 50). Il a consulté toutes les sources imprimées, journaux, livres, mémoires. On lui reprochera d'appeler l'empereur d'Allemagne « empereur d'Autriche » (pp. 181, 226, 282); de passer complètement sous silence, à propos de l'Académie, la campagne ouverte contre la docte compagnie au nom de la démocratie et de l'égalité; de tomber parfois dans la nomenclature et l'énumération (comme dans le chapitre sur la presse); d'oublier le mot *arrestateurs* appliqué alors à Drouet et à Guillaume. Mais l'ouvrage a été fait avec conscience et il offre une lecture très intéressante. L'auteur n'a pas seulement rectifié au passage quelques assertions de ses

devanciers (cf. p. 149, lorsqu'il est question du lieu des séances des Cordeliers); il nous présente tous les aspects de Paris, costume et mode, fêtes et journées, commerce et crise du numéraire, salons et sociétés, cours et conférences, cafés, spectacles, journaux, beaux arts, chansons et caricatures. La plus curieuse et la plus louable partie de ce vaste tableau, patiemment et industrieusement composé, est peut-être celle qui traite des cafés, des restaurants, des cercles et des cabinets littéraires.

— MM. de LA ROCHETERIE et de BEAUCOURT ont publié le second tome des *Lettres de Marie-Antoinette* (Picard, 1896, in-8°, x et 472 pp.). La première des lettres que contient le volume est du 20 janvier 1781; la dernière, celle qu'on a nommée le testament de la reine, du 16 octobre 1793. Les éditeurs se sont attachés, comme dans le tome précédent, à ne reproduire que des letres dont la provenance est connue et l'authenticité incontestable. Mais, ils n'ont pu avoir communication des lettres copiées aux archives de Vienne en 1854 par Feuillet de Conches, et publiées par lui de 1864 à 1873. Toutefois, ils ont reproduit ces lettres dont la collation leur avait été rendue impossible, en les faisant composer en caractère différent; elles ne sont qu'au nombre de trente et ne forment conséquemment qu'un faible contingent des *trois cent quatre-vingt-cinq* que renferme le recueil. On tiendra compte aux deux éditeurs du soin scrupuleux qu'ils ont mis à leur publication et de leurs efforts pour n'insérer que des lettres qui portent une marque évidente d'authenticité. Lire p. 237 Walkiers et p. 393 Naillac, au lieu de *Walquiers* et *Naiac*.

— Le *Journal de Lofficial* (*Lofficial, représentant du peuple, journal d'un conventionnel en Vendée, décembre 1794-juillet 1795*, publié par C. LEROUX-CESBRON, avec une préface de H. BAGUENIER-DÉSORMEAUX. Paris, Flammarion, in-8°, vi et 206 pp.) retrace dans ses moindres détails tous les événements qui ont précédé et suivi la pacification de La Jaunaie. On y voit surtout la part importante que le représentant Lofficial prit à cette pacification et l'on a désormais la preuve que ce traité ne contenait pas de clauses secrètes. Il faut remercier M. Leroux-Cesbron d'avoir mis au jour ce précieux document qu'il a tiré des papiers de Lofficial son aïeul.

— M. le vicomte DE GROUCHY a publié, sous le titre : *La presse sous le premier Empire* (Paris, Techener, in-8, 52 pp.), un manuscrit qui, comme il dit, peut combler quelques lacunes et rendre service aux amateurs. C'est un registre appartenant aux archives de l'Opéra. Il contient, outre le texte de l'arrêté consulaire du 27 nivôse an VIII, qui réduit à quatorze le nombre des journaux parisiens et supprime les soixante autres, l'inscription successive de toutes les feuilles qui demandent à paraître, avec les signatures des directeurs ou rédacteurs, depuis Méhée jusqu'à Guizot (qui fonde avec Mlle de Meulan les *Annales de l'éducation*). On trouvera cités dans le manuscrit que M. de Grouchy a mis au jour, plusieurs périodiques que Hatin n'a pas mentionnés

— Le journal intime du baron Mounier, que publie M. le comte d'HÉRISSON (*Souvenirs intimes du baron Mounier, secrétaire de Napoléon Ier, pair de France, directeur général de la police*. Paris, Ollendorf, in-8°, vi et 332 pp, 7 fr 50), n'est peut-être pas aussi intéressant qu'on le croirait d'après le titre et l'introduction. Ce baron Mounier, fils du constituant, a, comme dit l'éditeur, servi tous les gouvernements avec le même scepticisme, avec la même préoccupation exclusive de ses intérêts particuliers, et dans cette suite de notes qui vont du 11 avril 1831 au 25 octobre 1842, il parle trop de lui-même, des discours qu'il prononce, des affaires de sa famille. Mais il retrace les procès que jugea la chambre des pairs et il raconte de temps à autre des anecdotes curieuses sur les principaux personnages de l'Empire et de la Restauration. Il revient à plusieurs reprises sur les relations incestueuses de Napoléon avec

ses sœurs. On regrettera qu'il n'ait pas noté plus souvent les détails de toute sorte que lui donnait Sémonville (voir surtout les historiettes sur les « coucheries » de Pauline, pp. 21 et 217).

ALLEMAGNE. — M. Anton POLASCHEK, publie chez Freytag, à Leipzig et à Prague, une seconde édition d'un *Schulwœrterbuch* du *Bellum Gallicum* de Prammer. L'ouvrage se recommande surtout par soixante et une cartes ou gravures qui paraissent très bonnes.

— A la même librairie ont paru des morceaux choisis de l'*Énéide*, de M. Julius SANDER, reliés entre eux par des analyses et deux *Schüler-Kommentar*, de M. Andreas WEIDNER, l'un pour l'*Agricola*, l'autre pour la *Germanie*.

— Dans un article du *Philologus* (LV,2, p. 318), M. GURLITT continue les recherches que nous avons signalées cette année (I, pp. 425 et suiv.) sur la manière dont nous a été transmise la recension des lettres de Cicéron. Il applique sa méthode aux lettres à Brutus. La conclusion à laquelle il arrive est que le texte de Cratander représente fort exactement la recension de l'excellent manuscrit de Lorsch (X-XI^e siècle), et que désormais la recension italienne a perdu en comparaison toute son importance. Il est vraiment inutile d'avoir égard, pour les passages douteux, aux deux manuscrits qui, d'après les travaux antérieurs, étaient censés la représenter le plus purement : le manuscrit ν de Lehmann et le manuscrit W de Schmidt.

— M. G. LAUBMANN, qui, depuis la mort de Halm, a revu et mis au courant les éditions des discours de Cicéron, chez Weidmann, vient de donner la onzième édition du premier volume (*Pro Roscio; Imperium Pompeii*). L'appendice critique du dernier discours a dû être changé presque entièrement, afin de donner place aux leçons du *Parcensis* (voir *Revue critique*, 1893, II, p. 222) et de l'*Harleianus* (*ibid.*, 1892, I, p. 322). M. Laubmann est d'avis que l'*Harleianus* ne mérite nullement le rang où ont voulu le placer les derniers éditeurs, Nohl et surtout Novák Ses omissions de mots qu'ils ont adoptées, ne semble être, en fait, que des lapsus de copistes, comme on en trouve tant dans l'*Erfurtensis* et dans nombre de manuscrits; et quant aux mots ajoutés, ils pourraient bien avoir une origine toute semblable.

— Le cinquième volume de l'*Altnordische Sagabibliothek* contient la *Flores saga ok Blankiflur*, éditée par M. Eug. KŒLBING (Halle, Niemeyer, in-8°, XXIV et 87 pp.). L'éditeur a mis au bas des pages des notes qui expliquent ou éclairent certains passages et qui témoignent d'un profond savoir (mots qui manquent dans Mœbius, rapprochements, etc.). Il a joint au texte une table des noms de personnes, de lieux et de peuples. L'introduction traite de la légende et de son développement dans le nord scandinave, ainsi que des manuscrits de la saga qui datent du XIV^e siècle et sont au nombre de trois : deux qui se trouvent dans la collection arnamagnéenne de Copenhague et un fragment norvégien de Christiania.

— M. Fred. PANZER a donné tout récemment une *Bibliographie* de Wolfram d'Eschenbach (Munich, Ackermann, 1897, in-8°, 37 pp.), qui sera la bienvenue. Il n'aspire pas à être complet ; mais il signale l'important et l'essentiel. Le travail comprend deux parties : 1° le poète : sa vie, son éducation et ses idées ; 2° les œuvres du poète (en quatre sections : généralités, lieder, *Parzival* et *Titurel*, *Willehalm*). A noter la répartition qu'adopte M. Panzer dans la liste des ouvrages relatifs à chaque poème ; il cite d'abord les éditions, puis les traductions, puis les œuvres de critique et d'explication, puis les études consacrées à l'histoire de la légende, enfin les continuations et remaniements. L'utile plaquette se termine par des arbres généalogiques (Arthur, le Gral, Orilus, Obie et Obilot), et par une carte de la patrie de Wolfram où sont marqués tous les endroits mentionnés par le poète.

— Le XIII[e] fascicule des *Germanistische Abhandlungen*, publiées par M. Voigt, à la librairie Koebner de Breslau, est consacré à l'histoire du débat ou de la dispute au moyen âge allemand (*Geschichte des deutschen Streitgedichtes im Mittelalter*, in-8°, vi et 98 pp.). L'auteur, M. Hermann Jantzen, a divisé son sujet en quatre chapitres, mais il ne l'aborde vraiment que dans le quatrième. Après avoir, dans les trois premiers chapitres, analysé les débats et disputes : 1° dans la poésie latine mediévale ; 2° en vieux français et en provençal ; 3o en vieil anglais et chez les Scandinaves, il examine successivement, sans rien oublier d'essentiel et en faisant parfois quelques jolies citations de Hans Sachs, les débats des saisons et des bêtes, les disputes sur un thème d'amour, les *Streitgedichte* dont le sujet est religieux ou moral, les dialogues entre le poète et *Frau Welt*, etc.

— La librairie Teubner, de Leipzig, a fait paraître une édition de la *Gæuchmatt*, de Murner (in-8°, vii et 290 pp.) L'auteur, M. W. Uhl, a reproduit le texte de Bâle (1519). Il a mis en appendice des remarques qui expliquent les allusions et les obscurités du poème, ainsi que des *Excurse* où il traite de quelques points spéciaux. Les remarques ne sont peut-être pas assez nombreuses ; parfois elles sont superflues (cf. p. 200, il est bien évident que *has*, ne serait-ce qu'à cause des mots qui l'accompagnent, *geschwind* et *erlaufen*, signifie « lièvre » et non pas « haine ») ; d'autres fois elles contiennent des erreurs ou des inexactitudes (cf. p. 222 *fackin*, qui est l'italien *facchino* et le français *faquin*, pris pour un mot oriental). L'introduction est sommaire ; mais M. Uhl y renvoie, pour la caractéristique de l'œuvre, à Kawerau, pour les sources, à Baechtold et à Riess, et il ajoute quelques utiles observations de son crû. L'édition sera la bienvenue et mérite d'être accueillie avec reconnaissance, puisqu'on n'avait jusqu'ici que le texte publié dans le *Kloster* de Scheible.

— M. Fr. Kaufmann a fait paraître, sous le titre : *Deutsche Metrik nach ihrer geschichtlichen Entwicklung* (Marbourg, Elwert, in-8°, 245 pp.), un remaniement de la *Deutsche Verskunst*, publiée en 1870 par Grein, d'après les papiers de Vilmar ; il a conservé autant que possible, surtout dans la première partie de l'ouvrage, le texte primitif ; mais, en général, il a tenu compte des travaux récents sur la matière et mis à contribution Sievers, Paul, Wilmanns, Mœller et Minor, selon les divisions du livre qui se partage naturellement en trois parties : *altgermanisch*, *altdeutsch*, *neuhochdeutsch*.

— Le volume de la *Dramaturgie des Schauspiels* que M. H. Bulthaupt a consacré à Lessing, Gœthe, Schiller et Kleist, vient de paraître dans une sixième édition, revue et augmentée (Oldenbourg, Schulze, in-8°, viii et 540 pp.). Il est, comme toujours, accompagné d'une de ces préfaces, qui, selon le mot de M. Bulthaupt, appartiennent au livre même et que le lecteur ne doit pas sauter : l'auteur y remarque que les naturalistes « sont maintenant assis, comme de tranquilles bourgeois, dans leurs bureaux de rédaction et qu'ils parlent de leurs adversaires d'autrefois avec respect », que Gerhart Hauptmann s'incline à cette heure devant Grillparzer Au reste, M. Bulthaupt a raison d'ajouter, non sans fierté, qu'il n'a négligé dans les trois volumes de sa *Dramaturgie* aucune question dramatique de quelque importance.

— M. Marcel Herwegh a publié en un joli volume des lettres de Lassalle à son père (*Ferdinand Lassalle's Briefe an Georg Herwegh*, Zurich, Muller, 1896, in-8°, vi et 163 pp.). Elles ne sont pas de très haute importance ; mais rapidement, familièrement écrites et sous l'impression du moment, elles nous renseignent plus complètement sur les dernières années du célèbre agitateur et, notamment, sur ses relations avec Herwegh qui lui inspirait la plus grande confiance et qu'il avait nommé son plénipotentiaire en Suisse. A remarquer surtout l'article « Aspromonte et la poésie » où Lassalle loue et cite une des plus belles poésies de Herwegh (pp. 53-56).

l'accueil enthousiaste qui fut fait au *Bundeslied* (p. 81), et une lettre de Challemel-Lacour qui félicite Lassalle d'avoir fouetté comme il faut ce coquin de Julian Schmidt (p. 42).

— Le sixième volume de la *Minerva, Jahrbuch der gelehrten Welt*, pour l'année 1896-1897, a paru chez l'éditeur strasbourgeois Trübner. Il est précédé d'un portrait de l'orientaliste hollandais, M. M. J. de Goeje, professeur à l'Université de Leyde. Cette fois, c'est M. Trübner qui a seul rédigé le volume, et il le rédigera seul par la suite; M. Kukula, qui s'était chargé de tous les détails relatifs à l'Autriche-Hongrie, à l'Italie, à l'Espagne, à la Russie et aux États des Balkans, a dû, à cause de ses nombreuses occupations, renoncer à toute collaboration. Mais M. Trübner n'a pas perdu courage et son volume de 1897, qui compte 1082 pages, est digne des précédents tomes; il s'efforce, comme toujours, d'être complet, de conquérir de nouveaux domaines, d'annexer de nouvelles spécialités : les musées les plus remarquables d'archéologie et d'histoire naturelle, ainsi que les sociétés savantes « d'importance internationale » s'ajoutent cette année aux universités, aux bibliothèques et aux archives. On remerciera M. Trübner et le félicitera de tous côtés des qualités qu'il a déployées dans ce volume et qu'il loue chez son collaborateur : le soin, l'application, *Arbeitskraft und Arbeitslust*.

— L'*Euphorion*, dirigé par M. Aug. Sauer, paraît désormais, non plus à la librairie Buchner, de Bamberg, mais à la librairie Fromme, de Vienne (16 mark par an, pour quatre fascicules). On trouvera sur la couverture du prochain numéro le sommaire du premier fascicule de cette revue d'histoire littéraire qui entre dans sa quatrième année.

ANGLETERRE. — M. Albert C. Clark vient de publier dans la *Classical Review* d'octobre (p. 321), un article sur un de nos manuscrits des lettres d'Atticus (Bibliothèque Nationale, nouv. fonds, 16.248), dont on n'avait pas jusqu'ici reconnu l'importance. Il y voit un des représentants de la classe Σ, très proche parent du manuscrit H de Lehmann. Faute de temps, M. Clark a dû se borner à amorcer cette recherche : parmi nos élèves de l'école des Hautes Études ne se trouvera-t-il personne pour la mener à bonne fin ?

ÉTATS-UNIS. — M. W. T. Hewett publie à la librairie new-yorkaise de Macmillan un choix de poésies d'Uhland (*Poems of Uhland*, in-8°, LVIII et 352 pp.). Ce choix est fait avec goût. L'éditeur a mis, à la fin du volume, des notes instructives où il s'attache surtout à dater les poésies qu'il publie et à indiquer où elles parurent d'abord, qui les a traduites, qui les a mises en musique. Une bibliographie d'Uhland (pp. 326-342) et un index chronologique des poèmes terminent le volume, joli d'ailleurs et élégamment imprimé.

ITALIE. — La *Revue* a reçu des *Lucretiana* de M. Nencini. C'est un tirage à part de la *Rivista di filologia*, II, pp. 304-314. Les conjectures proposées ne paraissent pas heureuses. Elles sont pour la plupart fondées sur des constructions ou des acceptions de mots obscures et enchevêtrées. On admettrait cependant après les v. II, 911 923, l'hypothèse d'une lacune; mais de cette hypothèse, M. Nencini, comme bien d'autres, fait abus dans la critique de Lucrèce.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 décembre 1896 (suite).

MM. Delisle, Bertrand, L. Gautier et A. de Barthélemy sont nommés de la commission chargée de présenter une liste de candidats à la place vacante de correspondant régnicole, vacante par suite du décès de M. Sauvaire.

M. de Vogüé communique une note sur l'inscription nabatéenne de Pétra, dont il a parlé dans une des précédentes séances. Le R. P. Lagrange, directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, a pu arriver récemment jusqu'à Pétra et prendre un estampage de cette inscription, qui permet de compléter et de rectifier quelques-unes des lectures proposées par M. de Vogüé d'après la copie imparfaite du voyageur anglais Frazer. Le sens général de l'inscription reste le même.

M. Heuzey présente un monument chaldéen, offert au Musée du Louvre par M. Noël Bardac. C'est une longue inscription qui relate les guerres de la ville de Sirpourla avec un pays voisin, celui de Ghisban, pour la délimitation de leur commune frontière. On sait combien sont rares, parmi les monuments de la première époque chaldéenne, les textes vraiment historiques. Celui-ci n'embrasse pas moins de quatre règnes de la plus ancienne histoire, entre le XXXVIII[e] siècle avant C. et le XL[e] et même par-delà. Datant d'Enténéna, le célèbre patési du Vase d'argent, il remonte à son père, puis à Eannadou, le roi de la stèle des Vautours, et prend son point de départ sous le règne de Mésilim, roi de Kish, dont le nom a été découvert aussi au Louvre sur un objet contemporain, la masse d'armes aux lions. Ce long texte a été déchiffré et traduit par M. François Thureau-Dangin.

M. Glotz commence la lecture d'un mémoire sur les origines et le développement du droit grec primitif.

Séance du 18 décembre 1896.

L'Académie se forme en comité secret.

M. Clermont-Ganneau rappelle que M. Sachau a récemment exposé devant l'Académie des sciences de Berlin un monument nabatéen qui, si son explication était admissible, offrirait un intérêt exceptionnel. C'est un autel en pierre, sur la face antérieure duquel est sculpté en relief un grand bœuf ou taureau, vu de profil. Au-dessus et au-dessous de l'animal sont gravées deux lignes de caractères nabatéens, où M. Sachau a cru reconnaître la mention d'un dieu dont ce taureau aurait été l'image. Le Kousayyou des Nabatéens aurait donc été un congénère du bœuf Apis des Egyptiens. M. Clermont-Ganneau démontre que l'interprétation de M. Sachau est tout à fait inadmissible et qu'il a pris un homme pour un dieu. Kousayyou n'est pas le nom d'un dieu, mais un simple nom de personne. Quant au taureau, c'est, comme sur nombre d'autels grecs et romains, l'image de l'animal offert dans les sacrifices auxquels devait servir l'autel. — M. Clermont-Ganneau critique également divers autres points de détail de la traduction proposée par M. Sachau.

M. Glotz, professeur d'histoire au lycée Michelet, achève la lecture de son mémoire sur les caractères de l'évolution du droit dans la Grèce primitive. Il détermine le sens des mots *thémis* et *dikè* dans Homère. Les *thémistes* sont des décisions autoritaires prises par un chef suprême ; les *dikai*, des sentences rendues par plusieurs chefs, qui supposent une procédure formaliste et se conforment à une jurisprudence rudimentaire. Ces deux régimes judiciaires existent simultanément dans la société homérique, comme les deux régimes politiques dont ils sont les manifestations. La *dikè*, d'abord insignifiante, finit par absorber la justice sociale ; la *thémis*, qui d'abord était tout, finit par n'être plus rien dans la cité, mais devient un droit religieux et privé qui se confond aisément avec l'équité naturelle. — M. Viollet présente quelques observations.

M. Oppert communique le texte entier de la prière du roi Saosduchin où il est question de l'éclipse lunaire du 15 sebat (18-19 juin 653 a. C.). Le commencement est fruste et n'a pu être reconstitué que par hypothèse. M. Oppert lit une traduction de cette pièce, en insistant sur l'interprétation de quelques passages.

Léon Dorez.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 27 Trentième année 6 juillet 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1259 : YOUNGHUSBAND, The heart of a continent, a narrative of travels in Manchuria, across the Gobi Desert, through the Himalayas, the Pamirs and Chitral. — KING, Swift in Ireland. — Poems of John Donne, p. CHAMBERS. — LEE, Confession and absolution, II. — Thomas More's Utopia, p. MICHELS u. ZIEGLER. — The source of Chaucer's Person's Tale (Liddell). — Dante's use of rendersi and renduto (Toynbee). — THUMB, Handbuch der neugr. Volkssprache; HEINRICH, Ein mittelenglisches Medizinbuch. — The derivation of ebal (Gray). — The restored pronunciation of Greek (Conway).

The Athenaeum, n° 3582 : Mrs OLIPHANT, The makers of modern Rome. — Life and letters of F. J. A. Hort. — GRIBBLE, A history of the Deccan, I. — Biblical literature. — Dutch and Hanseatic history. — Notes from Cambridge. — Goldsmith's Deserted Village. — The origin of Oxford University (Round). — M'LENNAN, Studies in ancient history, the second series, comprising an inquiry into the origin of exogamy.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 25 : BLAYDES, Adversaria in Aeschylum. — KLASEN, De Aeschyli et Sophoclis enuntiatorum relativorum usu. — Ciceronis scripta p. C. F. W. MÜLLER, III, 1. — HARNACK, Das Edict des Antoninus Pius (très instructif, bien qu'à ne pas approuver dans le résultat essentiel). — K. MILLER, Die aeltesten Weltcarten, I, III (méritoire, à continuer). — V. SCHULTZE, Archaeologie der altchristl. Kunst (clair et solide). — STOLZ, Histor. Gramm. der latein. Sprache, II, 2, Stammbildungslehre (mêmes défauts, le sujet est traité superficiellement et sans critique). — EIMER, A discussion of the Latin prohibive (juste).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 26 : Rassegna di antichita classica, I, 1. — BETHE, De Theocriti edit. antiquissimis (instructif). — ADAMEK, Unsignierte Vasen des Amasis, V. — Titi-Livi liber XXVI, p. STITZ. — MORAWSKI, De sermone scriptorum latinorum aetatis quae dicitur argentea. — WINTERFELD, Beitr. zur Quellen = und Textkritik der Wetterzeichen Aviens. — MEISSNER, Kurzgefasste latein. Synonymik nebst einem Antibarbarus, 5° ed.

Literarisches Centralblatt, n° 25 : Theolog. Jahresbericht. — ARNETH, Das classische Heidentum u. die christl. Religion. — Mathesius, Ausgew. Werke, I, p. LOESCHE. — Jahresber. der Geschichtswiss. p. JASTROW XVII. — PÖHLMANN, Aus Altertum u. Gegenwart (recueil d'essais). — FROMME, Die spanische Nation u. das Konstanzer Konzil. — BRACHMANN, Lehrbuch der österr. Gesch. — BOCKENHEIMER, Die Mainzer Clubisten (manque de méthode et de style). — WERENKA, Topogr. der Bukowina zur Zeit ihrer Erwerb durch Oesterrreich, 1774-1785. — RIEU, Supplem. to the catalogue of the Persian mss.; BROWNE, A catalogue of the Persian mss. — H. GRIMM, Homer (plus intéressant qu'instructif). — RIGUTINI, Neues ital. deutsches u. deutsch ital. Wörterbuch, 1-7. — KOPPEL, Shakespeare-Studien. — PAUL, Deutsches Wörterbuch, I (excellent). — Eug. WOLFF, Gesch. der deutschen Literatur in der Gegenwart (bon). — FREYBE, Faust u. Parcival (orthodoxe). — E. SCHMIDT, Faust u. Luther (traité avec succès).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 28 Trentième année 13 juillet 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1260 : Mackay, Methods of social reform ; Nicholson. Strikes and social problems. — Naylor, Shakspere and music. — An Anglo-Indian optimist, Essays fin de siècle. — Rodway, The West Indian and the Spanish Main; Miss Benham, Henry Callaway; Fisher, The Transwaal and the Boers; Molyneux, Campaigning in South Africa and Egypt; Boldrewood, Old Melbourne memories. — A new Chaucer ms (Loddell). — Wordsworth, Coleridge and Frederike Brun (Max Förster). — A disputed passage in the Theogonia (Macalister). — Matt. XXVII, 16, 17 (Herz). — Scamels (Evans). — Agassiz and Darwin (Benn). — Lindl, Die babylonisch-syrischen Praesens = und Praeteritalformen in Grundstamm der starken Verba. — Assyrian and Babylonian suggestions for Hebrew etymologies (Cheyne).

The Athenaeum, n° 3583 : Old French Romances, done into English by William Morris, with an introduction by Joseph Jacobs. — Pearson, Reviews and critical essays, p. Strong — Münsterberg, Japans auswärtiger Handel 1542-1854. — Revenue laws of Ptolemy Philadelphus, edited from a Greek papyrus in the Bodleian library by Grenfell, with an introd. by Mahaffy. — Legouis, La jeunesse de Wordsworth (très bon). — Lamb, Dundee; Markham, The liber custumarum of the Towm of Northampton; Ryland, Records of Rourington. — Studies in the France of Voltaire and Rousseau. — 3e international congress of the press. — Historical mss. commission, the Cecil Papers. — De Gray-Birch, Catalogue of seals in the department of mss. in the British Museum. II-IV.

Literarisches Centralblatt, n° 26 : B. Weiss, Textkritik der Paulinischen Briefe (très recommandable). — Der babylon. Talmud, trad. L. Goldschmidt. — Rogers, Outlines of the history of Early Babylonia (esquisse importante). — Pöhlmann, Grundriss der griech. Gesch. nebst Quellenkunde, 2e ed. (une nouvelle œuvre, et très utile). — Sello, Das Cisterzienserkloster Hude bei Oldenburg. — Von Treitschke, Reden im deutschen Reichstage. — Leliwa, Russisch-polnische Beziehungen. — Mouliéras, Le Maroc inconnu, I (important). — Gartner, Die Uebersetzbarkeit der Personennamen. — Pharsalia, p. Francken (peu de bon à dire du travail de l'éditeur). — Annales gandenses, p. Fr. Funck-Brentano (bon). — De Lollis, Vita e poesie di Sardello di Goito (très remarquable travail). — Stamm's Ulfilas p. Heyne u. Wrede, 9e ed. — Barkenstein, Der Bookesbeutel (1742), p. Heitmüller. — Ehni, Die ursprügl. Gottheit des vedischen Yama (fait avec grand soin). — Türk, De Hyla. — Ad. Boetticher, Die Bau = und Kunstdenkmäler der Provinz Ostpreussen, V. Litauen. — Leo Bloch, Griechischer Wandschmuck, archäolog. Untersuchungen zu attischen Reliefen.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 26 : Odyssee p. Ameis, II, 1, 2, 8e éd. p. Hentze. — Guhrauer, Antigone u. Ismene (solide). — Herodot, IV, V, VI, p. Macan. — Plauti comœdiae, p. Leo, I. (1er art.). — Stauffer, Zwölf Gestalten der Glanzzeit Athens im Zusammenhange der Kulturentwicklung (très bien fait et brillant). — Waltzing, Étude hist. sur les corporations professionnelles chez les Romains (clair). —

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 27 : Parthenii libellus peri eroticon mathematon, p. Sakolowski; Antonini Liberalis metamorphoseon synagoge, p. Martini. — H. Becker, Hermogenis Tarsensis de rhytmo oratorio doctrina. — Ekemann, Die XII Rede des Dion Chrysostomos (oriente bien, malgré un défaut de méthode). — Ladyzinski, De quibusdam priscorum poetarum scenicorum locutionibus (soigné). — Novak, Curae Ammianeae (examine plus de 200 passages d'Ammien) — V. Henry, Compendio di grammatica comparata del Greco e del Latino, trad. Arro.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 29 Trentième année 20 juillet 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1261 : The poetical works of W. Wordsworth, p. W. KNIGHT, I and II. — W. LUCY, A diary of the Home Rule Parliament, 1892-1895 ; JEYES, The right hon. Joseph Chamberlain. — P. PIERLING, La Russie et le Saint-Siège, études diplomatiques. — Current theology. — The New English Dictionary. On the employment of bees in war (Stokes). — Time taken in the Canterbury pilgrimage (Furnivall). — Wheels within wheels (Fisher). — KÜLPE, Outlines of psychology ; STANLEY, Studies in the evolutionary psychology of feeling. — STRACK, Abriss des biblischen Aramäisch ; MARTI, Kurzgef. Gramm. der biblisch-aram. Sprache. — Sanskrit mss. from Central Asia. — The derivation of Ebal and Janoah (Cheyne). — Exploration in Eastern Crete, III. Mycenaean Dikta.

The Athenaeum, n° 3584 : Continental literature, juillet 1895-juillet 1896. — SIMPKINSON, The life and work of Bishop Thorold — Prof. Barfod. — The text of Wordsworth (Thomas Hutchinson). — Mrs Beecher Stowe. — Arabic inscr. in Syria.

Literarisches Centralblatt, n° 27 : DREWS, Disput. Luthers 1535-45. — SCHJOTT, De ethnographiske forhold i det forhistoriske Graekenland. — SOMMERFELD, Gesch. der Germanisirung des Herzogtums Pommern oder Slavien (beaux et importants résultats). — HUBER, Gesch. Oesterreichs, V. 1609-1648 (domine le sujet). — BERGER, Friedrich der Grosse als Colonisator (bon, mais ignore Schmoller). — KALINKA, Der vierjährige polnische Reichstag 1788-1791, I (très détaillé et sûr). — WEBER, Gesch. der sittlich relig. u. socialen Entwick. Deutschlands in den letzten 35 Jahren (désappointe). — SCHELLHAS, Ideale und Idealismus im Recht. — BARDENHEWER, Der Name Maria (très soigné et savant). — CRUSIUS, Ad Plutarchi de proverbiis Alexandrinorum libellum commentarius, II. — Lautrecho, eine italien. Dicht. des Francesco Mantovano, p. VARNHAGEN (très bonne introduction). — JACKS, Robert Burns in other langues (utile). — Monum. Germ. hist. Der Trierer Silvester, p. KRAUS ; Das Annolied, p. ROEDIGER. — Murner, Die Gäuchmatt, p. UHL. — MÜLLER (E.), Schillers Jugenddichtung u. Jugendleben (bon). — BIESE, Lyrische Dichtung und neuere deutsche Lyriker. — KUMM, Entwurf einer empirischen Aesthetik der bildenden Künste.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 27 : MASQUERAY Theorie des formes lyriques de la tragédie grecque (très fouillé). — Phaidon p. WOHLRAB ; Crito p. KERNE. — Ammonii in Aristotelis categorias commentarius, p. BUSSE. — Plauti com p. LEO, I (2e art.). — P. REGNAUD, Les premières formes de la religion et de la tradition dans l'Inde et la Grèce. — O. KELLER, Zur latein. Sprachgesch. II, Grammat. Aufsätze (il y a du bon dans le livre, mais il est difficile à trouver). — Sibawaihis Buch über die Gramm. nach der Ausgabe von H. Derenbourg und dem Commentar des Sirafi übers. von G. JOHN ; G JOHN, Zum Verständniss des Sibawaihi ; PRAETORIUS, Zum Verständnisse Sibawaihis.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 28 : Les papyrus de Genève, p. NICOLE, I (transcription soignée, notes excellentes). — G. ALBERT, Die Platonische Zahl u. einige Konjekturen zu Platon sowie zu Lukrez (sagace, mais ne répond pas à la méthode actuelle). — BENNETT, A Latin Grammar. — KÜBLER, Latein. Unterricht im Uebergang von Sexta nach Quinta. — O. RICHTER, Latein. Lesebuch, III. — Ed. ZARNCKE, Friedrich Zarncke.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

TOME XVI

ÉTUDES SUR LES LANGUES DU HAUT-ZAMBÈZE

Textes originaux recueillis et traduits en français, et précédés d'une esquisse grammaticale, par E. JACOTTET, de la Société des Missions évangéliques de Paris. — Première partie : **Grammaires Soubiya et Louyi**. — In-8.................. 6 »

PETITE BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

TOME XX

JEAN PERRÉAL, DIT JEAN DE PARIS

Peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier

PAR R. DE MAULDE LA CLAVIÈRE

Un élégant volume in-18, avec planches................................ 3 fr. 50

LA CONQUÊTE ET LES CONQUÉRANTS DES ILES CANARIES

NOUVELLES RECHERCHES SUR JEAN IV DE BÉTHENCOURT ET GADIFER DE LA SALLE

LE VRAI MANUSCRIT DU CANARIEN

PAR PIERRE MARGRY

Un volume in-8, avec 3 planches en héliogravure.......................... 15 »

ÉTUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

PAR LE DOCTEUR E.-T. HAMY

Membre de l'Institut

Un beau volume in-8, contenant 10 cartes hors texte et 21 figures........... 20 »

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MANUSCRITS FRANÇAIS

Par Henri OMONT

Conservateur adjoint du Département des Manuscrits

ANCIEN SUPPLÉMENT FRANÇAIS

Tome II (nos 9561-13090). Un fort volume in-8........... 7 fr. 50

Les tomes I à III (nos 6171-15369) 3 vol. in-8.............. 22 fr. 50

Le catalogue général des manuscrits français formera environ 15 volumes.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 30 Trentième année 27 juillet 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1262 : The Celtic Revival. Fiona MACLEOD, The washer of the ford and other legendary moralities. — J. F. TAYLOR, Owen Roe O'Veill. — DEVEROUX, The ascent of woman. — LEGOUIS, Quomodo Spencer ad Chaucerum se fingens in Eclogis « The Shepherds calender » versum heroicum renovarit ac refecerit. — Some books about Russia. — The Bonaparte library. — A question of colloquial English. — The University of London. — Philological books. — Ed. CHAVANNES, La sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han (œuvre très recommandable d'un sinologue « of the soundest quality »). — Egypt Exploration Fund. — The performance of Dr Faustus (Wedmore).

The Athenaeum, n° 3585 : D. H. MÜLLER, Die Propheten in ihrer ursprünglichen Form. — Giornale Dantesco, dir. PASSERINI, II ; ZINGARELLI, Dante e Roma; LUBIN, Dante e gli astronomi. Italiani, Dante e la donna gentile. — Oriental philology. — Law books. — Reprints. — Sir Thomas Malory (T. W. Williams). — A mediaeval writer on chess — The Kingis Quair (Millar). — Santa Scolastica. — FLETCHER, A history of architecture.

Literarisches Centralblatt, n° 28 : Evangelium Palatinum, p. BEISHEIM. — SELLIN, Jahves Verh zum israel. Volk. — JERUSALEM, Die Urtheilsfunktion. — Hist. de Mar-Jabalaha, p. BEDJAN. — Die Memoiren des Grafen von Münnich, p. JÜRGENSOHN. — LODGE, Richelieu. — WIPPERMANN, Polit. Gesch. der Gegenwart, 1895. — Yahya Ibn Adam, Le livre de l'impôt foncier, p. INYNBOLL. — STUMME, Elf Stücke im Silha-Dialekt. Dichtkunst u. Ged. der Schluh ; Mærchen der Schluh. — SCHVARCZ, Neun Briefe an Nerrlich über die Liter. der Griechen (intéressant). — NIGRA e ORSI, La Passione in Canavese. — The Book of Common Prayer in Manx Gaelic, p. MOORE. — Eleon. REUSS, Nathusius, Jugendjahre. — WEDDK, Gesamm. Werke, I, II. — GULEKE, Alt-Livland, mittelalt. Baudenkmæler Liv.=Est=Kurlands und Oesels, I, 1-4. — PEINE, St. Barbara die Schutzheilige der Bergleute und der Artillerie, und ihre Darstellung in der Kunst. — Th. SCHREIBER, Der Gallierkopf des Museums in Gize.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 28 : WENDLAND u. KERN, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie u. Religion (1er art). — S. Augustini Quaest. in Heptateuchum libri VII, p. ZYCHA. — GEVAERT, La mélopée antique dans le chant de l'église latine (très long art. de von Jan). — BURGER, Roms Bündniss mit fremden Staaten u. der Latinerkrieg (peu acceptable). — RUNGE, Gesch. des Realgymnasiums zu Osnabrück.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 29 : MASQUERAY, Théorie des formes lyriques de la tragédie grecque (important et exposé avec goût). — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. 2e ed. — J. SCHVARCZ, Neun Briefe an Paul Nerrlich über die Liter. der Griechen (suggestif). — STAMPINI, Il suicidio di Lucrezio (dépasse le but). — BUCK, The Oscan-Umbrian verb. — NEUE, Formenlehre der lat. Sprache, III. Das Verbum, 3e Aufl. — SEEGER, Elem. der lat. Syntax ; Dürfen die human. u. real. Gymnasien sich beim Unterricht in der lat. Syntax eines u. desselben grammat. Lehrbuches besienen ? — BALTZER, Weiterer Bericht über den 1892 begonnenen Versuch zur Aenderung des griech. Unterrichts.

traité de Westphalie (1648), jusqu'au traité de Berlin (1878). In-8.. 16 »

PATURET (G.). La condition juridique de la femme dans l'ancienne Egypte. In-8 .... 6 »

PAVLY (Jean de). Code civil et pénal du Judaïsme, traduit pour la première fois sur l'original chaldéo-rabbinique. In-18 ..... 5 »

PHILASTRE (P.-L-B.), lieutenant de vaisseau. Le Code annamite. Nouvelle traduction complète comprenant : les commentaires officiels du code, de nombreuses annotations extraites des commentaires du code chinois, etc. 2 vol. gr. in-8.................. 50 »

Imprimé par ordre du Gouvernement de la Cochinchine française. — Couronné par l'Institut (prix Stanislas Julien).

REVILLOUT (Eug.), professeur à l'Ecole du Louvre. Cours de droit égyptien. Premier volume. L'état des personnes. In-8..... 10 »

— Le procès d'Hermias d'après les sources démotiques et grecques, 1re partie. Fort vol. in-4 autographié...................... 40 »

— Les obligations en droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité. Leçons professées à l'Ecole du Louvre, suivies d'un appendice sur le droit de la Chaldée au XIIIe siècle et au VIe siècle avant J.-C., par V. et E. Revillout. In-8 de LXXXIV et 532 p. 10 »

SALLES (Georges). Les origines des premiers consulats de la nation française à l'étranger, d'après des documents inédits. In-8. 2 50

SCHEFER (Ch.), de l'Institut. Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à l'Ambassade de France à Constantinople. 2 volumes in-8, figures .... 25 »

— Mémoires du comte de Saint-Priest sur l'Ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant. In-8.. 12 »

— Mémoire historique du marquis de Bonnac sur l'Ambassade de France à Constantinople. Avec un précis historique de ses négociations à la Porte Ottomane. In-8, 3 planches 7 50

SIDI KHALIL. Précis de jurisprudence musulmane suivant le rite malékite. Texte arabe. In-8.................................. 6 »

STRINDBERG (A.). Notice sur les relations de la Suède avec la Chine et les pays tartares, depuis le milieu du XVIIe siècle jusqu'à nos jours. In-8.. 7 50

TESTA (Baron de). Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères, depuis le premier traité conclu en 1536, entre Suléyman Ier et François Ier, jusqu'à nos jours. Tomes V, VI, VII et VIII, in-8. Chaque volume.......................... 12 50

THIBAUT (Fabien). Les douanes chez les Romains. In-8..... 5 »

— Traité du contentieux de l'administration des douanes. In-8. 7 50

VAINBERG (S.). La faillite d'après le droit romain. In-8..... 12 »

— De nexum et la contrainte par corps en droit romain. In-8. 2 »

— Le cours forcé des billets de banque, ses conséquences juridiques. In-8 .... 1 50

— De l'organisation et du fonctionnement du jury en Autriche.. 1 50

— Les opinions modernes des Allemands sur la notion du droit. In-8.. 2 »

— L'émission des obligations et la garantie des obligataires. In-8.. 1 50

LÉGISLATION ORIENTALE

DROIT ANCIEN — DROIT INTERNATIONAL — DIPLOMATIE

ALRIC (Arthur). Un diplomate ottoman en 1836. (Affaire Churchill.) Traduction annotée de l'*Eclaircissement (Tebsireh)* d'Akif-Pacha, ministre des Affaires étrangères de Turquie. In-18.......... 2 50

AVRIL (A. d'). Négociations relatives au traité de Berlin et aux arrangements qui ont suivi. 1875-1886. Avec six croquis topographiques. In-8.................................... 10 »

BOMPARD (Maurice), secrétaire d'ambassade, ancien secrétaire général du Gouvernement Tunisien. *Législation de la Tunisie.* Recueil des lois, décrets et règlements en vigueur dans la Régence de Tunis au 1er janvier 1888. Un fort vol. gr. in-8, à 2 col. 20 »

— Législation de la Tunisie. Supplément, par M. Caudel. Recueil des lois, décrets et règlements promulguée dans la Régence de Tunis du 1er janvier 1888 au 1er janvier 1895. 1 vol. gr. in-8 à 2 col. 12 »

BOULAY DE LA MEURTHE (Le comte). Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801. 4 vol. in-8.................... 30 »

DARNAUD (Em.). La juridiction des référés. In-8............. 2 »

— Vagabonds et mendiants, étude de droit pénal. In-8...... 2 »

— Du préliminaire de conciliation. In-12.................... 1 »

FRÉMY (Ed.). Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III. Ambassades à Venise d'Arnaud du Ferrier................. 5 »

Couronné par l'Académie française

— Diplomates du temps de la Ligue. In-18.................. 2 »

LANGE (L.). Histoire intérieure de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. Traduction par A. Berthelot et Didier. 2 vol. in-8......... 20 »

LUCIANI (J.-D.). Traité des successions musulmanes (ab intestat), extrait du Commentaire de la Rahbia, par Chenchouri, de la glose d'El-Badjouri et d'autres auteurs arabes. Avec une préface par M. Zeys, premier président de la Cour d'appel. In-8....... 10 »

MANOU. Les lois de Manou, traduites du sanscrit par G. Strehly. In-8.. 12 »

MAULDE (R. de). La diplomatie au temps de Machiavel. 3 volumes In-8.. 24 »

MERCIER (Ernest). La propriété foncière chez les Musulmans d'Algérie. Ses lois sous la domination française. Constitution de l'état civil musulman. In-8 .... 1 50

MONDOUCET. Lettres et négociations de Claude de Mondoucet, résident de France aux Pays-Bas (1571-1574), publiées par L. Didier. 2 vol. in-8.. 12 »

OUROUSSOW (Le Prince (A.-M.). Résumé historique des principaux traités de paix conclus entre les puissances européennes, depuis le

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 31-32 Trentième année 3-10 août 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

The Academy, n° 1263 : Ausgew. Briefe von Strauss, p. Ed. Zeller; Brother and sister, a memoir and the letters of E. and H. Renan, transl. Lady M. Loyd. — Wood, Egypt under the British ; Traill, From Cairo to the Soudan frontier ; Montbard, The case of John Bull in Egypt the Transvaal, Venezuela. — Some icelandic books. — Kynastons Troïlus and Cressida. — The wykehamical scob. — The University of London. Keane, The antichrist legend, a chapter in Folklore englished from the German of Wilhelm Bousset (Badham). — The Basque proverbs of 1596, (Dodgson). — Lao tzu and Confucius (Giles). — Explorations in Eastern Crete, IV, above the Libyan sea. — The Collingham Runes (Vietor).

The Athenaeum, n° 3586 : Freshfielhd, The exploration of the Central Caucasus. — Journal de Duquesnoy. — Fennell, Indogermanic sonants and consonants. — Some records of the life of Stevenson Arthur Blackwood. — Burns and his centenary editors. — Books about Ireland. — Contributions to Biblical literature. — Prof. Ernst Curtius (not. nécr.). — Sir Thomas Malory. — Mediaeval chess. — Ainsworthiana. — Wroth, Catalogue of the Greek coins of Troas, Aeolis and Lesbos.

Literarisches Centralblatt, n° 29 : Kunze, Marcus Eremita. — Knöpfler, J. A. Möhler. — Sir W. Muir, The Mameluke or Slave dynasty of Egypt, 1260-1517. — Salles, Les origines des premiers Consulats de la nation française à l'étranger. — Pastor, Gesch. der Päpste im Zeitalter der Renaissance von der Wahl Innocenz VIII bis zum Tode Julius II (supérieur aux deux volumes précédents). — Baumann, Die zwölf Artikel der Oberschwäb, Bauern. — Bernhardi, Der Streit um die Elberzogtümer, 1863-64. — Praetorius, Zum Verständnisse Sibawaihis. — Cornell Studies in classical philology, p. Wheeler, n° 5. Index. Antiphonteus, p. Van Cleef. — Immisch, Philolog. Studien zu Plato. — Dion. Halic. ars rhet. p. Usener, — Zingarelli, Dante e Roma. — Karsten, Studier öfver de nordiska sprakens primära Nominalbildung, I. — Friedmann, La lingua gotica. — Helbig, Sur la question mycénienne.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 29 : Th. Reinach, L'hymne à la muse (joli petit écrit qui ne provoque la contradiction sur aucun point essentiel). — Wendland u. Kern, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie u. Religion (2e art.) — Lommatzsch, Quaest. Juvenalianae (bon). — Corn. Nepos p. Nipperdey-Lupus, 10e ed. — C. J. Solini collect. rerum memor, p. Mommsen, 2e ed. — Wilbrandt, De rerum privatarum ante Solonis tempus in Attica statu (indépendant et très méritoire). — Capps, The chorus in the later Greek drama with reference to the stage question ; Excavations in the Eretrian theatre. — Wattenbach, Anleit. zur griech. Paläographie, 3e ed. — Luckenbach, Archäolog. Anschauungsmittel im Gymnasialunterricht.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 30-31 : D. H. Müller, Die Propheten, die Grundgesetze der ursemit. Poesie (important). — Agnes Smith-Lewis, Some pages of the four gospels retranscribed from the Sinaitic palimpsest with a translation of the whole text. — Iwan von Müller, Ueber Galens Werk vom wissenschaftlichen Beweis (clair et abondant). — Ὀλυμπιακοὶ ἀγῶνες ἐν Ἀθήναις. — Anthologie aus den Elegikern der Römer, p. Jacobi, III, Properz (très long art. de Belling). — Ihne, Römische Geschichte, II, vom ersten punischen Kriege bis zum Ende des zweiten, 2e ed. — Gardthausen, Augustus u. seine Zeit, I, 2 ; II, 2. — Jerusalem, Die Psychologie im Dienste der Grammatik und Interpretation.

APPENDICES

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

ÉTUDES HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

PAR

LE Dr E.-T. HAMY
Membre de l'Institut
Professeur au Muséum d'histoire naturelle
Conservateur du Musée d'ethnographie, etc.

Un beau volume in-8, contenant 10 cartes hors texte et 21 figures.

PRIX : 20 FRANCS

TABLE DES MÉMOIRES CONTENUS DANS CE VOLUME

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot 23.

Nos 33-34 Trentième année 17-24 août 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1264 : G. Hill, Women in English life, from medieval to modern times. — E. L. Godkin, Reflections and comments 1865-1895. — Hist. de la langue et de la litt. française des origines à 1900, p. L. Petit de Julleville. — Suetoni Augustus, p. Schuckburgh ; Euripides, Ion, p. Jerram ; Hartman, Notae criticae ad Platonis De Rep. libros I-V. — Two unpublished corkaguiney oghams (Macalister). — A question of colloquial English (Earle et F. H.) — Indian numismatics. — Mycenaean fluted columns.

The Athenaeum, n° 3587 : Mrs. Egerton, Admiral of the fleet Sir Geoffrey Phipps Hornby. — Hirzel, Der Dialog, ein literarhist. Versuch. — Maurice, Bohemia, from the earliest times to the fall of national independance in 2620. — Budge, The life and exploits of Alexander the great. — Le Bon, The crowd. — F. Rothschild, Personal characteristics from French history ; Douglas, Mme du Barry ; Ida Tarbell, Mme Roland ; Boutry, Choiseul à Rome. — Books about Wales. — Torr, Memphis and Mycenae. — The Kingis Quair (Brown). — Caxtoniana. — Some letters of Burns (Graham). — Taylor, Antiquarian essays. — The Reid portrait of Burns.

Literarisches Centralblatt, n° 30 : Lehmann, Die Katechetenschule zu Alexandria. — Hauréau, Notice sur le ms. 16409 des mss. latins de la Bibl. nat. — Schybergson, Gesch. Finnlands (trad. allemande d'un ouvrage utile). — Potthast, Bibl. medii aevi, 2e éd. II. — Lina Eckenstein, Woman under monasticism (satisfaisant). — H. Moritz, Die Wahl Rudolfs II (important). — Goetz, Die baierische Politik im ersten Jahrzehnt der Regierung Herzog Albrechts Von Bayern. — Reuter, Die Erlanger Burschenschaft, 1816-1833. — Die neuen Gebäude der grossherzogl. Technischen Hochschule zu Darmstadt. — Reckendorf, Die syntact. Verh. des Aramäischen I (beaucoup d'exemples ramassés avec peine). — Kretschmer, Einleit. in die Gesch. der Griech. Sprache (de grands résultats). — Krumbacher, Michael Glykas. — Mussafia u. Gartner, Altfr. Prosalegenden. — Wimmer, Om Undersegelsen og Tolkningen af vore Runemindesmaerker ; De danske Runemindesmaerker. — Studer, Schweizer Ortsnamen. — W. Scherer, Karl Müllenhoff. — Bassi, Apollo Liceo.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 30 : Odyssee, p. Cauer, II, 2e éd. — Galle, Beitr. zur Erkl. der XVII Rede des Isokrates u. zur Frage ihrer Echtheit. — Iwan v. Muller, Ueber Galens werk vom wissenschaftl. Beweis (très instructif). — Epist. imper. roman. Avellana coll. p. Guenther, I. (édition commode et faite avec soin). — Harnack, Eine bisher nicht erkannte Schrift Novatians. — Herwerden, Adversaria critica. — Ciaceri, Come e quando la tradizione Trojana sia entrata in Roma (fouillé, mais manque de clarté). — Schreiber, Der Gallierkopf des Museums in Gize. — Schwab, Histor. Syntax der griech. Komparation in der klassischen Literatur, III (fort méritoire). — Sabbadini, La scuola e gli studi di Guarino Guarini Veronese (plein de choses).

Museum, n° 5 : Kirchhoff, Thukydides u. sein Urkundenmaterial (Leyds). — Thumb, Handbuch der neugr. Volkssprache (Hesseling). — Plauti Com. rec. Leo, I. (Karsten). — Vergil, p. Ribbeck, II-IV (Van Wageningen). — Pope, Tamil Grammar (Kern). — Van der Schuerens Teuthonista p. Verdam (Kluyver). — Schmidt, Vokalismus der Siegerländer Mundart (Gallée). — Miller, Place names in the English Bede

Cosjin). — LIERS, Das Kriegswesen der Alten (Beck). — MAASS, Orpheus (Kniper). — Veth, Java, p. SNELLEMAN en NIERMEYER (De Groot).

N° 6 : MULLER, Beiträge zur Lehre der Wortzusammensetzung im Griech. (Uldenbeck). — Arist. Polit. athen. p. BLASS (Van Leeuwen). — Philodemi vol rhet. p. SUDHAUS (Was). — Benedicti regula p. WÖLFFLIN (Speyer). — STRACK, Abriss des biblischen Aramäisch (Matthes). — DRAAIJER, Woordenboekje van het Deventersch dialect (Kronenberg). — TEN BRINK, Geschiedenis der nederl. Letterkunde afl. 2-9 (Kalff). — SIEVERS, Shakspeares zweiter mittelalterlicher Dramen — Cyclus (Logeman). — DEVILLE, Palmyre (Strootman). — LAMPRECHT, Deutsche Gesch. IV, V; Alte und neue Richtungen (Blok). — MIEDEMA, Sneek (Gratama). — WILDE, Latijnsche Oefeningen (Van Geer).

Neues Archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde, XXI, 3 ; HAMPE, Zur Lebensgesch. Einhards. — BÖHMER, Der Dialogus de pontificatu sanctae romanae ecclesiae. — HOLDER-EGGER, Studien zu Thüringischen Geschichtsquellen, V. — Miscellen : SKEBASS, Die beiden Columba-Handschriften der Nationalbibliothek in Turin. — HAMPE, Zur Datierung der Briefe des Bischofs Frothar von Toul ; BÖHMER, Ein Schmähgedicht auf Abt Ivo I von St. Denis.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 35-36 Trentième année 31 août-7 septembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET

(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1265 : The works of Nietzsche. — LODGE, Richelieu (sain, solide, intéressant). — WAUGH, Johnsons lives of the poets, a new edition, III. — Discovery of some fragments of Origens Hexapla (Driver). — A note on the book of Mulling (W. Stokes). — Two puzzles in Skelton (Bradley). — Egypt under the British (Wood). — The wykehamical scob (Holgate). — HILPRECHT, Cuneiform texts, I, 2. — The International Catalogue Conference. — British Museum excavations in Cyprus. — Romano-British placenames in Roman inscriptions (Haverfield).

The Athenaeum, n° 3588 : Lord Selborne, Autobiography — STOUT, Analytic psychology. — FIRTH, The journal of Joachim Hane, containing his escapes and sufferings during his employment by Cromwell. — A. M. EARLE, Margaret Winthrop; M. W. GOODWIN, Dolly Madison. — TRAILL, Social England. — FARNELL, The cults of the Greek states — MACKAIL, Latin literature ; PETERSON, The Speech of Cicero in defence by Cluentius; HERVIEUX, Les fabulistes latins; Phaedri fabulae Aesopiae, p. L. HAVET. — The laws of succession among the Ptolemies (Mahaffy). — The Kingis Quair (Brown).

Literarisches Centralblatt, n° 31 : W. SCHMIDT, Christliche Dogmatik, I. — KELLER, Comenius u. die Akademien der Natur-Philosophen des XVII Jahrh. — LINDNER, Die sogen. Schenk. Pippins, Karls des Grossen u. Ottos I an die Päpste. — GIESEBRECHT, Gesch. der deutschen Kaiserzeit, VI, Die letzten Zeiten Kaiser Friedrichs des Rothbarts, p. SIMSON (Simson a terminé l'œuvre qui vivra longtemps). — O. WEBER, Die Occupation Prags durch die Franzosen u. Baiern 1740-1743 (soigné). — Catal. van de Pamfletten-Verzameling berustende in de koninklijke Bibliotheek bewerkt, p. KNUTTEL, II, 2. — PREYER, Darwin. — ARNOLD and CONWAY, The restored pronunciation of Greek and Latin (utile). — SCHWAB, Histor. Syntax der griech. Comparation in der Klass. Literatur, III, 3 u. 4 (termine ce beau travail). — Phaedri Augusti liberti fabulae Aesopiae, p. L. HAVET (« commencement, plein de promesses, d'une reconstruction des Fables »). — STACEY, Der Entwickel. des livianischen Stils (essai méritoire). — KALUND, Laxdoela Saga (excellente édition). — Norges gamle love indtil 1387 p. G. STORM og. E. HERTZBERG. — SCHLÖSSER, Vom Hamburger Nationaltheater zur Gothaer Hofbühne 1767-1779. — Goethes u. Schillers Xenions, trad. CARUS. — Halem, Paris en 1790, p. A. CHUQUET (introduction claire et complète, commentaire très instructif, sera le bienvenu). — KRASENINNIKOW, Die Augustalen und das Sacralmagisterium (en russe).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 32 : SCHREIBER, Der Gallierkopf des Museums in Gize. — Eisagoge Armonike, Text mit einer russ. Uebers. und Anmerk. von IVAVOV. — SELLIN, Das sabin. Landgut des Horaz (sera le bienvenu). — KEESE, Quomodo Serenus Sammonicus a medicinæ pliniana ipsoque Plinio pendeat. — SURVEY und HETTNER, Der obergerm. raetische Limes des Römerreiches, II — SUHLE, Vollständiges Wörterbuch zu Xenophons Anabasis 2e ed. — WESENER. Paran. zur Einübung der griech. Formenlehre. — EICHERT, Schulwörterbuch zu den Komment. des Caius Julius Caesar vom Gallischen Kriege.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 31-32 : LUDWICH, Ueber die Handschriften des Epikers Musäos. — DRERUP, De Isocratis oration. judic. (fait avec soin). — BUSESKUL, Die Athen Politie des Arist. als

Quelle für die Gesch. der Staatsverf Athens (de grande valeur, mais en russe). — KROKER, Gesch. der griech. Literatur, I. (bien écrit, le fond un peu vieilli). — P. de WINTERFELD, Schedae criticae in scriptores et poetas romanos (beaucoup de bon). — MARTINON, Les élégies de Tibulle (ne marque pas un progrès pour la critique ou l'explication du texte). — R. SCHMID, Marius Victorinus rhetor u. seine Beziehungen zu Augustin (soigné et non sans résultats). — S. Aurelii Augustini Confess. libri XIII p. KNÖLL. — The fourth book of Ezra, the Latin version p. BENSLY. — SCHJOTT, De ethnographiske forhold i det forhistoriske Graekenland. — HAMMOND, The political institutions of the ancient Greeks. — WEICKER, De Sirenibus (à approuver). — R. LANGE, Caesar, der Eroberer Galliens (récit attachant pour un élève de troisième). — LUMBROSO, L'Egitto dei Greci e dei Romani, 2e ed. — FENNELL, Indo-germanic sonants and consonants (livre inutile dans la partie positive et nullement inquiétant pour la science dans la partie polémique). — BRENOUS, Etude sur les hellénismes dans la syntaxe latine (travail qui témoigne de lectures étendues, mais qui est à refaire). — PODHORSKY, De versu Sotadeo, — RECHWISCH, Jahresberichte über das höhere Schulwesen, VIII u. IX Jahrgang.

Altpreussische Monatschrift, III u. IV : TOEPPEN, Zwei zeitgenössische Berichte über die Besetzung der Stadt Elbing durch die Brandenburger 1698. — TETZNER, Die Tolminkemischen Kirchenbauacten aus der Zeit des Christian Donalitius.— LOHMEYER, Albrecht-Bibliographie, Zusammenstellung der auf die Gesch. des Herzogs Albrecht von Preussen, seiner Person u. seiner Regierung bezuglichen Schriften. — SCHÖNE, Die Stellung Kants innerhalb der geogr. Wissenschaft. — Mittheilungen und Anhang : TOEPPEN, Ein Brief von Sigismond I von Polen an Heinrich III von England ; Amtsbier u geistliche Amtshandlungen : Zu Grunau Traktat XXIII, 127. — BECKHERRN, Derne. — SEMBRYCCKI, Wer war Johannes Petrus de Memel ?

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, I, avril-juin : E. BERNHEM, Polit. Begriffe des Mittelalters im Lichte der Anschauungen Augustins. — RIETSCHEL, Zur Datierung der beiden ältesten Strassburger Rechtaufzeichnungen. — SCHMOLLER, Das polit. Testament Friedrich Wilhelms I von 1722 — *Kleine Mittheilungen* : MAURER, Zur Gesch. der skandinav. Städte ; FRIEDENSBURG, Ueber den Verfasser des Promemoria ad Hadrianum papam VI de depravatione status Romanae ecclesiae. — MASSLOW, Bibliographie zur deutschen Geschichte.

Monatsblætter, n° 1, avril : HEIGEL, Friedrich der Grosse und der Ursprung des siebenjährigen Krieges. I. — *Kritiken* : DOMASZEWSKI, Die Religion des römischen Heeres ; WILSER, Stammbaum u. Ausbreitung der Germanen ; HANTZSCH, Deutsche Reisende des XVI Jahrh.; Die Kriege Friedrichs des Grossen, II, 1-3.

— N° 2, mai : HEIGEL, Friedrich der Grosse und der Ursprung des siebenjährigen Krieges, II. — *Kritiken* : RITTER, Leop. von Ranke ; GRÜTZMACKER, Pachomius u. das älteste Klosterleben ; HEINEMANN, Zur Entsteh. der Stadtverfassung in Italien. — Nekrolog : Winkelmann.

— N° 3, juin : MARCKS, H, von Treitschke. — *Kritiken* : HOLZ, Beitr. zur. deutschen Altertumskunde, I, Ueber die german. Völkertafel des Ptolemäus ; STUTZ, Die Eigenkirche als Element des mittelalt. germ. Kirchenrechts et Gesch. des Kirchl. Benefizialwesens, I, 1 ; RUVILLE, Pitt und Bute ; SOREL, Montesquieu, trad. KESSLER.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

RECUEIL
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PAR CLERMONT-GANNEAU
Membre de l'Institut

Tome II. — Un volume in-8, avec planches et gravures

PRIX DE SOUSCRIPTION : 20 FR.

FASCICULES 1-2

SOMMAIRES :

1. Les épimélètes de la source sacrée de Ephca à Palmyre. — 2. Un nouveau mois dans le calendrier palmyrénien. — 3. Les anciens mois arabes : Ἀγγαλλθαβαειθ et Ἀλεώμ. — 4. Gemme représentant peut-être le portrait d'un satrape. — 5. L'inscription minéenne du sarcophage ptolémaïque du musée du Caire. — 6. Le waw final des noms propres nabatéens : OU ou O ? — 7. Inscription gréco-nabatéenne de Medaba (Moabitide). — 8. Dédicace au dieu arabique (Djerach). — 9. Autel de Djerach dédié à Némésis. — 10. Dédicaces à Sévère Alexandre et à Julia Mamaea (Djerach). — 11. Le protocole ὁ κύριός μου. — 12. Inscription grecque de l'église du Saint-Sépulcre. — 13. Lychnaria à inscriptions arabes. — 14. La plante et la ville de Tayibèt el-ism. — 15. L'inscription de l'atâbek Anar. — 16. Une inscription relative à la légion X Fretensis Gordiana à Ammân. — 17. Tête de statue archaïque de Mouchrifé — 18. Un nouveau cachet israélite archaïque.

FASCICULES 3-4

19. Sceau sassanide au nom de Chahpoûhr, intendant général de Yezdegerd II. — 20. Inscriptions romaines d'Abila de Lysanias. — 21. Inscription romaine d'Héliopolis. — 22. Le sceau de Elanlaç, fils de Elichou. — 23. Le lychnarion arabe de Djerach. — 24. La mosaïque de Medaba. — 25. La géographie médiévale de la Palestine, d'après des documents arabes. — 26. Amulette au nom du dieu Sasm. — 27. L'apothéose de Neteiros.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

Nos 37-38 Trentième année 14-21 septembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue historique, juillet-août : BATIFFOL, Le Chatelet de Paris vers 1400, 1er art. — HAUSER, Etude critique sur la Rebeine de Lyon, 1529. — HUEFFER, L'assassinat des plénipotentiaires de Rastadt. — *Bulletin historique* : La société Franco-écossaise (Monod). — France, histoire moderne (Bémont et Monod). — Allemagne, H. de Treitschke, not. nécr. (Philippson). — Grande Bretagne, XVIIe siècle (Firth). — Lettre de M. Petit-Dutaillis. — FOUCART, Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis; NIESE, Gesch. der Griech. u. maked. Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea; SACKUR, Die Clunacienser bis zur Mitte des XI Jahrh.; THOMPSON, The development of the French monarchy under Louis VI le Gros; FORGEOT, Jean Balue, cardinal d'Angers; DE GALLIER, Cesar Borgia, duc de Valentinois; SCHLITTER, Pius VI und Josef II; DISCAILLES, Charles Rogier; HINSCHIUS, Das Kirchenrecht der Katholiken und Protestanten in Deutschland.

Revue de la Société des études historiques, 1 *Etudes critiques* : WIESENER, Autour du Régent. — *Lectures et Mélanges* : BRUEYRE, Eléments et folklore. — WELSCHINGER, Coulaincourt et Napoléon. — *Notes et documents :* Frantz FUNCK BRENTANO, Saint Louis et Louis XIV, Le portrait de Philippe le Bel, La prise de la Bastille. — GRIVEAU, Une harangue de Napoléon I . — *Comptes rendus critiques* : KURTH, Clovis; Mém. de Saint-Chamans; Les public. de l'Institution Smithsonienne.

Nouvelle revue rétrospective, n° 15, 10 juillet : Campagne de Russie, 1812-1813, mém. de J. F. Bourgogne, sergent aux grenadiers vélites de la garde (campagne de Russie, bataille de la Moskowa, entrée à Moscou). — Mém. du duc de Croy (suite).

— N° 26, 10 août : Mém. de J. F. Bourgogne, Campagne de Russie (suite; séjour à Moscou, incendie, rapines, aventures diverses, départ de l'armée, le champ de bataille de la Moskowa, la première neige). — Les correspondants du peintre Fabre, Lettre de Girodet-Trioson (fin). — Le général Ducoudray aux Etats-Unis et au Mexique 1812-1813. — Une facétie de 1745, recette contre l'indigestion (le duc de Cumberland avait juré de manger ses bottes si les Français prenaient Tournay; recette que lui envoient les médecins du roi).

Correspondance historique et archéologique, n° 30 : M. BARROUX, L'accroissement des séries anciennes aux archives de la Seine, de 1889 à 1896. — Vicomte de GROUCHY, Documents relatifs à la succession de Turenne (suite). — *Réponses* : Départements provinciaux.

N° 31 : M. BARROUX, L'accroissement des archives anciennes aux archives de la Seine, 1889-1896 (suite et fin). — THIOLLIER, L'art du moyen âge et de la Renaissance aux Salons de 1896. — VINGTRINIER, La famille des Jussieu. — BENET, Au bon vieux temps. — *Questions* : L'architecte Pierre Adrien Paris.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 3 : LANSON, Gongora. — Paul d'ESTRÉE, Les origines du chansonnier de Maurepas. — JORET, Villoison et la cour de Weimar (fin). — Em. PICOT, Chants histor. français du XVIe siècle (suite). — *Mélanges* : L'affaire du quiétisme, témoignage de l'abbé Pirot (Urbain); Le sonnet du Sonnet (Morel-Fatio); Marnix plagiaire de Rabelais (Delboulle); Une page à retrancher des Lettres de Henri IV (Tamizey de Larroque); Un document sur Talma (A. C.);

H. Heine et Eugène Renduel (Petz). — *Comptes rendus* : Ritter, La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau, Le Breton, Rivarol ; Kerviller, Bio-bibliographie de Chateaubriand ; Ricardou, La critique littéraire.

Romania, avril : Jullian, La tombe de Roland à Blaye. — P. Meyer, Une version anglo-normande en vers de l Apocalypse. — Philipot, Un épisode d'Erec et Enite, la joie de la Cour, Mabon l'enchanteur. — D'Ovidio, Di alcune infiltrazioni d'italiano settentrionale nell' italiano letterario — *Mélanges* : Le roman du comte et de la veuve du jongleur, d'après Braeton (P. M.); Un prétendu ms. autographe d'Alain Chartier (A. Niaget); Contributo allo studio del dialetto valdostano (Luzzato). — *Comptes rendus* : La règle de S. Benoit traduite en vers français par Nicole, p. Heron; De Bofarull, El testamento de Ramon Lull ; Dante Alighieri, La Divina Commedia riveduta nel testo e commentata da Scartazzini, 2e ed.; Tackholm, Études sur la phonétique de l'ancien dialecte soussilvan.

Revue celtique, nos 2-3, avril-juillet : Duvau, Les poètes de cour islandais et scandinaves. — Stokes, The annals of Tigernach (3e fragment). — Le Braz, Gwerziou Breiz-Izel. — Sarauw, The Irish verb fil. — D'Arbois de Jubainville, Le poème de Torna-Eices sur le cimetière de Croghan. — Loth, Dialectica : V. Z. intervocalique en léonard. — *Correspondance :* Le mot gaélique aite (Nicholson). — *Chronique* : Mém. de Zimmer et Kern dans le recueil-Weber ; Edition princeps des Annales de Clonmacnoise ; Le mot latin feber, fiber, gaulois bebros, bibros ; Un dict. étym. du gaëlique d'Ecosse ; Un mémoire de M. Maurice Grammont ; Un nouveau recueil de contes bretons ; Revue italienne de l'antiquité gréco-romaine ; Les mss. gallois de Sir Thomas Philipps.

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 4 : Noufflard, Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique. — Seydoux, La suppression des octrois et les impôts directs des communes aux Pays-Bas (suite et fin). — Silvestre, La polit. française dans l'Indo-Chine, Annam (suite). — Wilhelm, Expéd. coloniales et finances publiques. — *Revue des revues :* Merignhac, La doctrine de Monroe à la fin du xix siècle ; Cambothécra, L'Etat en tant qu'organisme ; Posada, La fonction administrative de l'Etat ; P. Leroy-Beaulieu, L'Australie et la Nouvelle Zélande ; Valbert, Les colons français et le comité Dupleix ; Goyau, La carte religieuse de l'Allemagne contemporaine ; Maindron, Ménélik et son empire ; Thouvenel, Constantinople pendant la guerre de Crimée ; Fournier de Flaix, La banque de France. — *Analyses et comptes rendus :* Bourguin, La mesure de la valeur et la monnaie ; D'Avenel, Le mécanisme de la vie moderne ; Nilhac, Le monde socialiste ; Bertillon, Cours élém. de statist. admin. ; Poullet, Les premières années du royaume des Pays-Bas ; Shaw, Hist. de la monnaie ; Morley, Essais critiques ; Merignhac, L'arbitrage international ; Zkwy, La réglem. de la prod. du charbon, Le comité ouvrier des charbonnages de pâturages et Wasmes ; Garelli, L'imposta successoria ; De Paris à Tombouctou en huit jours, par un chemin de fer équatorial français ; Mazel, La Synergie sociale ; Guyot, L'économie de l'effort ; Chailley-Bert, La polit. coloniale de la France, l'âge de l'agriculture ; Gloner, Les finances des États-Unis mexicrins ; Montbard, Le cas de John Bull en Egypte ; La Grasserie, Code civil chilien ; Ouvré, Un mois en Phrygie ; Vanderhoven, Une expéd. avec Ménélik ; Deiss, De Marseille au Paraguay ; Baraudon, La maison de Savoie et la Triple Alliance ; E. Daudet, Poussière du passé ; Charléty, Hist. du Saint-Simonisme ; E. de Broglie, Les

portefeuilles du président Bouhier; COUBERTIN, L'évolution française; BLEY, En Roumanie; ANSIAUX, Heures de travail et salaires. — FRANÇOIS, Les banques d'émission.

Annales de l'Est, n° 3 : Ch. SCHMIDT, Note sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (suite). — KRUG BASSE, Hist. du Parlement de Lorraine et Barrois (suite). — DESPIQUES, Oudinot et Marbot. — *Comptes rendus* : PAQUAKE, Notice sur Haussonville; LAQUIANTE, Un hiver à Paris sous le Consulat; BOUVIER, Les premiers combats de 1814, La défense de Rambervillers en 1870; BARDY, Saint-Dié pendant la guerre de 1870; RABANY, Goldoni; M. FAUSTE. Là bas, promenade en Alsace, en 1881.

Annales du Midi, n° 33, juillet 1896 : PAGÈS et VALOIS, La prophétesse de Rabastens et le grand schisme. — TAMIZEY DE LARROQUE, Le cardinal d'Armagnac et François de Seguins, d'après des documents inédits. — DOUAIS, Charles VII et le Languedoc (suite). — *Mélanges et documents* : A. THOMAS, Notes biographiques sur le jurisconsulte Jean Masuer; Sur la formation du nom de la ville d'Arles; CHAMPEVAL, Le Pom du Cantal. — *Comptes rendus critiques :* MASSO TORRENTS, Manuscrits catalans de la Biblioteca nacional de Madrid (A. Morel-Fatio).

Revue de l'Agenais, mai-juin : F. de MAZET, La Fronde à Villeneuve d'Agenois. — MOMMEJA, Etapes archéologiques en Italie (suite). — BELLECOMBE, Essai biogr. sur G. L. de Bellecombe, relation du siège de Pondichéry (suite). — LAUZUN, Journal du lieutenant Woodberry. — TAMIZEY DE LARROQUE, Testament de Jean Gayau, imprimeur et libraire d'Agen. — THOLIN, La question des Sotiates. — BOYER D'AGEN, Monluc et Antonio Pecci. — Livre de raison de Jean de Lorman (suite). — La Rausèlo par Ch. RATIER. — Rôles gascons, transcrits et publiés par Ch. BÉMONT.

Revue de l'instruction publique en Belgique, t. XXXIX, 3e livraison : Wagener (not. nécrol.). — HURDEBISE, Des dispenses de diplôme dans l'enseignement moyen. — BUISSERET, Une lacune dans les programmes de sciences naturelles. — WALTZING, Encore le conditionnel après si. — PIRENNE, L'examen d'archiviste. — *Comptes rendus* : GARDNER et JEVONS, A manual of Greek antiquities; Œuvres de Julien Havet (1853-1893); PROU, Nouveau recueil de fac similé d'écritures du XIIe et du XVIIe siècle; LEMOINE, Deux cents fables choisies d'Esope avec notes et lexique; PRUDHOMME, Observations de style destinées à faciliter l'intelligence et la traduction d'auteurs latins; FREDERICHS, Manuel de géographie de l'Etat indépendant du Congo; VÉREST, La question des humanités.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 39 Trentième année 28 septembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 35 : Perles, Analekten zur Textkritik des A. T.—Simons, Freikirche, Volkskirche, Landeskirche.—F. M. Muller, Theosophie oder psychol. Religion. — Glogau, Das Vorstadium und die Anfänge der Philosophie. — P. Darmstädter, Das Reichsgut in der Lombardei u. Piemont, 568-1250.—E. Mühlbacher, Deutsche Gesch. unter den Karolingern. (bon). — Urkundenbuch der Stadt Strassburg, V, Polit. Urk. 1332-1380, p. Witte u. Wolfram. — O'Connor Morris, Ireland 1494-1868. — Steinhausen, Der Wandel deutschen Gefühlslebens seit dem M. A. (conférence instructive).— Bussemaker, De afscheiding der waalsche gewesten. — Franz, Ostfriesland u. die Niederlande 1567-1573. — Reusch, Folg og natur; Finnmarken. — Zettersteen, Ur Jahja Bin Abd-El Mu ti Ez-Zawawis dikt Ed-Durra El-Alfije fi Ilon El-Arabije. — Brandstetter, Malacôpolyn. Forsch. IV, Gesch. von König Indjilai. — D. H. Müller, Die Propheten in ihrer ursprüngl. Form. I. — Zander, De numero Saturnio. — Gœthes lyr. Dicht. der ersten Weimar. Jahre in ursprüngl. Fassung p. Rud. Koegel. — O. Mühbbrecht, Die Bücherliebhaberei am Ende des XIX Jahrh.

— N° 36 : Grunwald, Die Eigennamen des A. T. in ihrer Bedeut. für die Kenntnis des hebr. Volksglaubens. — Poznanski, Mose b. Samuel Hakkohen Ibn Chiquitilla. — Bullaty, Das Problem der Philosophie. — Bodemann, Die Leibniz-Handschriften der Bibl. zu Hannover beschrieben. — Otto, Die Bezieh. Rudolfs von Habsburg zu Papst Gregor X. — Das zweite Stralsund. Stadtbuch, 1310-1342, I. — Féaux de la Croix, Gesch. Arnsberg. — Diercks, Gesch. Spaniens von den früh. Zeiten bis auf die Gegenwart, II (supérieur au volume précédent, bien réussi). — Kancellists Brerboger vedrorende Danmarks indre forhold 1561-1565, p. Laursen. — K. Martin, Reisen in den Molukken, in Ambon, den Uliassern, Seran und Buru.—Ad. Holtzmann, Das Mahabharata in Osten und Westen. — H. Derenbourg, Nouveau mém. sur l'épitaphe minéenne d'Egypte inscrite sous Ptolémée, fils du Ptolémée (résultats sûrs). — J. Jolly, Grundriss der indo-arischen Philologie und Altertumskunde II, 8. Recht und Sitte (excellente entreprise). — Lambros, Catal. of the Greek mdss. on Mount Athos, I (très utile). — G. Meyer, Neugr. Studien, II. Die latein. Lehnworte im Neugr.; III. Die roman. Lehnworte im Neugr. (abondants matériaux). — Willems, Etude sur l'Ysengrinus (des choses nouvelles et à approuver). — The middle-english translation of Palladius de re rustica, p. Liddell, I. — P. Boyer, De l'accentuation du verbe russe. — M. Deloche, Le port des anneaux dans l'antiq. rom. et les premiers siècles du m. â. — P Arndt, La Glyptothèque Ny-Carlsberg fondée par Carl Jacobsen, les monuments antiques, choix et texte. — Baumeister, Handbuch der Erziehungs=und Unterrichtslehre für höhere Schulen, II, 1.

— N° 37 : Driver, A critical and exegetical commentary on Deuteronomy; Moore, A critical and exegetical commentary on Judges. — Ueberhorst, Das Wirklich-Romische. — Albert, Kants transcend. Logik. — Carette, Les assemblées provinciales de la Gaule romaine. — Ebner, Quellen u. Forsch. zur Gesch und Kunstgesch. des Missale Romanum im M. A. Iter Italicum. — Jorga, Philippe de Mézières, La croisade au xive siècle (très détaillé et intéressant). — Dedouvres, Le P. Joseph polémiste, ses premiers écrits, 1623-1626 (soigné). — Michael, Engl. Gesch. im XVIII Jahrh. — Koldewey, Gesch. der klass. Philologie auf der Univ. Helmstedt. — Dittenberger u. Purgold, Die

Inschriften von Olympia. — Tibulle, trad. MARTINON. — ETIENNE, Essai de gramm. de l'ancien français. — BAHLMANN, Jesuitendramen der niederrhein. Ordensprovinz (recueil très soigné).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, avril : PROCHASKA, Contrib. crit. à l'hist. de l'union de la Pologne avec la Lithuanie. — KETRYNZCKI, Sur les annales polonaises du moyen âge. — DICKSTEIN, Note sur la corresp. entre Leibniz et Kochanski.

— Mai : Mgr LIKOWSKI, Le prince Constantin Ostrogski et l'Union de Brzesc. — WOJCIECHOWSKI, Sur l'origine de la dynastie des Piast. — POTKANSKI, La tonsure chez les Slaves et les Germains.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 40 Trentième année 5 octobre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)
MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1266 : O'Connor Morris, Ireland; Macknight, Ulster as it is. — Dante, Petrarch, Camoens, CXXIV sonnets, transl. Garnett. —Famous Scots : Macpherson, Carlyle; Smeaton, Ramsay ; Innes, Knox ; Leask, Miller; Setoun, Burns. — Christ's Hospitals recoll. of Lamb, Coleridge and Leigh Hunt, p. Johnson. — Delaville Le Roulx, Cartulaire général de l'Ordre des Hospitaliers de S. Jean de Jérusalem, 1100-1310, I. — The Bodleian library. — Horace Walpole and his editors (Halen Toynbee). — A letter from John Howe (Sidney Hartland). — The singed cat in Chaucer (Skeat). — Write me when you have leecsure. — Theodore of Mopsuestia's commentary on the Psalms (Offord). — Gregorio, Glottologia; P. Regnaud, Phonetique hist. et comp. du sanscrit et du Zend. — The language spoken in the Western Panjab. — Recent excavations at Kertch.

N° 1267 : Duke of Argyll, The philosophy of belief. — Earl of Selborne, Memorials. — The Hasting Chess Tournament, 1895. — F. Buisson, L'éducation populaire des adultes en Angleterre. — Campbell, S. T. Coleridge, a narrative of the events of his life. — On the compulsory Fasting of Cattle (Stokes). — Rhiannon and Pendaran in the Mabinogion (John Rhys). — Two Chaucer notes, I (Max Liddell). — The Zand-i Javît-shêdâ-dâd, or Pahlavi version of the Avesta Vendidad, p. Darab Dastur Peshotan Sanjana. — Catal. of the Greek and Etruscan vases in the British Museum ; III. C. H. Smith, Vases of the finest period; IV. Walters, Vases of the latest period. — M. Emmanuel, La danse grecque antique. — Prehistoric textile art in North America.

— N° 1268 : The Paget Papers. — Crawshaw, The interpretation of literature. — Haweis, Travel and talk. — Cleveland, Woman under the Englishlaw, from the landing of the Saxons to the present time. — Il trattato di volgare eloquentia, p. Rajna. — Maccarthy, Pope Leo XIII. — Jacob Polylas (not. nécrol.). — Acquisitions of the British Museum. — 18 fresh allusions to Shakspere (Furnivall). — Bensly, The fourth book of Macabees and kindred documents in Syriac. — More Mogul coins.

— N° 1269 : Gregory, The Great Rift Valley; Chanler, Through jungle and desert. — The Great Didactic of Comenius, transl. Keatinge. — West, The Laureates of England. — A fifteenth century Gallant (Furnivall). — Van Sittart's collations of the New Testament (Murray). — Etain and Rhiannon (Nutt). —Oriental literature in the British-Museum. — Evans, Cretan pictographs and Praephoenician script. ; Sal. Reinach, La sculpture en Europe avant les influences grécoromaines.

— N° 1270 : Le Gallienne, Retrospective reviews; J. Darmesteter, English studies. — Maurice, Bohemia. — Sir Fr. Pollock, The Land Laws, 3e ed. — The history of Don Quixote of the Mancha, trad. Shelton, 1612-1620, p. Fitzmaurice Kelly. — Current theology. — Marcion and the Paulicians (Conybeare). — Jeanne d'Arc (Lang). — Two more allusions to Shakspere (Furnivall). — Chavannes, La chronologie chinoise 238-87. — Vernacular literature in India. — Egyptological books; Lieblein, « Que mon nom fleurisse »; Spiegelberg, Arbeiter im Pharaonreich.

— N° 1271 : Recent theology, chiefly judaic. — March, The Commune of 1871. — The Annals of Ulster, I (W. Stokes). — Is Welsh bettws from English bede-house? — Nestle's, Septuagint Studies (Cheyne et

Herz). — Jeanne d'Arc (Ramsay). — Not an allusion to Shakspere (Furnivall). — ERMAN, Egyptian grammar; STEINDORFF, Koptische Grammatik. — SCHICK, Die Stiftshütte; CLERMONT-GANNEAU, Études d'arch. orient. II, 1-8; DERENBOURG, L'épitaphe minéenne d'Egypte.

— N° 1272 : OTTLEY, The doctrine of the Incarnation. — Traités de la Russie avec l'Angleterre, XI. —. Sir Ch. Gavan DUFFY, A short life of Thomas Davis. — Leeze me. — BARNSTEIN, The Targum of Onkelos to Genesis. — Greek coins in British Museum.

The Athenaeum, n° 3589 : GLADSTONE, Studies subsidiary to the works of Bishop Butler. — Books on Norway. — LIEBERMANN, Ueber die Leges Edwardi Confessoris (très bon). — MOREL, Thomson, sa vie et ses œuvres (très solide et très instruit, « a creditable performance »). — HEARN, Kokoro, hints and echoes of Japanese inner life. — RODOCANACHI, Les corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'empire romain, 2 vol. — HODGKIN, George Fox. — DICKSON, The Jacobite attempt to 1719, letters of James Butler, second duke of Ormonde, relating to Alberoni's project for the invasion of Great Britain. — The Kingis Quair. — The scutage of Toulouse (Round). — Goldsmith's Deserted Village (Millar). — Numerus librorum Glastoniensis ecclesiae 1248 (Anscombe). Catal. of the Greek and Etruscan vases in the British Museum : SMITH, Vases of the finest periode; WALTERS, Vases of the latest periode.

— N° 3590 : Pepy's Diary, p. WHEATLEY, VIII. — J. GAIRDNER, The battle of Bosworth. — Rôles gascons, p. BÉMONT, 1254-1255 (très-remarquable). — MUHAMMED LATIF, Hist. of the Panjab. — NEVILLE, Sketches and memories of Ford Castle. — Documents illustrative of English Church History, p. GEE and HARDY. — KONT, La Hongrie littéraire et scientifique (clair, impartial, très méritoire). — Books relating to Turkey. — Genealogical literature. — *Latin literature* : Horace, p. PAGE; Catullus p. PALMER; Nonius Marcellus, p. ONIONS; Publilius Syrus, p. BICKFORD-SMITH; De nat. deorum, transl. BROOKS; HARTMAN, De Terentio et Donato. — Coleridge on Gulliver's travels (Aitken). — The Kingis Quair (Millar, A. F. Parker, Jusserand). — Goldsmith's Deserted Village (Babb). — Emily, lady Tennyson (Watts-Dunton). — GRAHAM, The carved stores of Islay.

— N° 3591 : CAWSTON and KEANE, The early chartered companies. — HECKETHORN, Lincoln's Inn Fields. — J. DARMESTETER, Nouvelles études anglaises. — Reports of State Trials, VI. — POWELL, The rising in East Anglia 1381. — BURLEIGH, Madagascar and Ashantee. — G. HILL, Women in English life. — Hickory. — Where was Dispargum? (Sergeant). — Wordsworth's Convention of Cintra. — Jahrb. der preuss. Samml. XVI. — The Society of Christian archaeology at Athens (Lambros).

— N° 3592 : Lyra celtica, p. SHARP; West-Country poets, p. WRIGHT. — BAILLIE-GROHMAN, Sports in the Alps. — MAY, Guns and cavalry. — O' Connor MORRIS, Ireland 1494-1868. — TUER, History of the hornbook. — ARMSTRONG, Lorenzo de' Medici. — FOUILLÉE, Le mouvement idéaliste. — EITEL, History of Hongkong. — American history. — Ecclesiastical history. — The Kingis Quair (Brown). — Dispargum (Jessopp). — The great scutage of Toulouse. — Lincoln's Inn Fields. — EMMANUEL, La danse grecque antique. — BRIQUEVILLE, Les anciens instruments de musique.

— N° 3593 : Burns and his centenary editors. — DWIGHT, Federal and confederate commanders. — D'AVENEL, Hist. écon. de la propriété, des salaires, des denrées. — Mrs Basil HOLMES, The London burial-

grounds. — Pro Milone, p. Clark. — Books about Scandinavia. — Dispargum.. — Missing mss. of Gildas. — Catonis nobile letum. — Wilmot, Monomotopa.

— N° 3594 : Keats, p. Drury. — W. Stephen, History of the Scottish church. — Wilkeson, The soldier in battle or life in the ranks of the army of the Potomac. — Early English printing, a series of facsimiles. — The diary and consultation book of the president, governor and council at Fort St George, vol. IV, p. Pringle. — Davis, The Egyptian Book of the Dead; King, Babylonian magic and sorcery. — Oriental literature. — Patristic literature. — A bibliography of Browning (Suite). — The Library Association at Buxton. — Dispargum. — The new Oriental Translation Fund. — Fortnum, Maiolica. — The Cambrian archaeol. assoc. at Aberystwith, I.

— N° 3595 : Sir Joseph Lister, Address to the British assoc. — Dict. of national biography, xlv-xlvii. — Daniel's Delia and Constable's Diana, ed. M. F. Crow. — Lützow, Bohemia. — Frere, The Sarum Gradual and the Gregorian Antiphonale Missarum. — Ecclesiastical history. — The great scutage of Toulouse. — Greek mss. in Cephalonia (Lambros). — The Cambrian arch. assoc. II. — The tiara of Saitapharnes.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 33-34 : Curtius, A. Adler, Olympia (fait avec le plus grand soin). — Ilias, p. Leaf. — Dessoulavy, De la particule ἄν dans Thucydide (réfléchi). — Carnoll, Aristoteles Poetica C, XXV, in the light of the Homeric scholia (peu de nouveau). — An Alexandrian erotic fragment and other Greek papyri chiefly Ptolemaic p. Grenfell (l'éditeur n'a pas vu que ce qu'il publie comme prose, est de la poésie). — Castellani, Catal. cod. graec. qui in bibliothecam De Marci Venetiarum inlati sunt. — Corpus poetarum latin. p. Postgate II, Ovidius, Propertius. — Zimmermann, De Pomponii Melae sermone (détaillé et méritoire). — Germania, p. Ed. Wolff. — Peyrot, Pacioni Barcelonensis episcopi opuscula (1er art.) — Nettleship, Lectures and essays, II, p. Haverfield. — Aegypt. Urkunden, 1-4. — Sayce, Patriarchal Palestine (très instructif). — H. Schneider, Hellen. Welt = und Lebensanschauungen, Irrtum u. Schuld in Sophokles' Antigone.

Wochenschrift für klassische Philologie, nos 33-34 : Torr, Memphis and Mycenae. — Weicker, De Sirenibus. — Pöhlmann, Grundriss der griech. Gesch. 2e ed. — H. C. Muller, Beitr. zur Lehre der Wortzusammensetzung im Griech. — Lattes, I Giudici dello Stolz e del Thurneysen contro l'Italianita del Etrusco. — J. A. Simon, Zur Anordnung der Oden des Horaz. — Cena in Caudiano Nerval, carmen J. Pascoli. — Bensemann, Beitr. zur Caesarforschung, I, Caesars Unterfeldherren und seine Beurteilung derselben. — Wislicenus, Astronomische Chronologie, ein Hilfsbuch für Historiker, Astrologen u. Astronomen.

Revue de l'instruction publique en Belgique, IV : Gevaert, De l'état actuel de nos connaissances relatives à la pratique de l'art musical chez les Grecs et les Romains. — *Comptes rendus* : Deneffe, Les oculistes gallo-romains au IIIe siècle; Buchheim, Schillers Maria Stuart; Warburg, Wer ist der Entdecker der Gewürz-Inseln?

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 41 Trentième année 12 octobre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue historique, septembre-octobre : MARMONIER, La question de la Maddalena. — DUPONT-FERRIER, La captivité de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême. — *Bulletin historique* : France, moyen âge (Aug. Molinier); Grande-Bretagne, XVIIe siècle (Firth). — *Comptes rendus* : WENDLAND, Die Therapeuten u. die philonische Schrift vom beschaulichen Leben ; ARNETH, Das classische Heidentum u. die christl. Religion; KATTENBUSCH, Lehrb. der vergl. Confessionskunde, I; DIEHL, L'art byzantin dans l'Italie mérid. ; LOWELL, Jeanne d'Arc; BUSSEMAKER, De afscheiding der waalsche gewesten von de General Unie ; FAGNIEZ, Le P. Joseph et Richelieu ; DEDOUVRES, Le P. Joseph polémiste ; HEINS, L'es étapes sociales de l'hist. de la Belgique ; LEGUÉ, Médecins et empoisonneurs au XVIIe siècle; KONT, La Hongrie littéraire et scientifique ; COQUELLE, Le royaume de Serbie ; Hist. du Montenegro et de la Serbie ; VOGEL, Die dritte französische Republik bis 1895 ; WESTERMARCK, Origine du mariage dans l'espèce humaine; MACDONALD, Science and ethics ; INGRAM, A history of slavery and serfdom ; PROAL, La criminologie politique ; WESTLAKE, Chapters on the principles of international law ; BORGEAUD, The rise of modern democracy in Old and New England.

Revue de la Société des études historiques, n° 2 : COQUELLE, Occupation du Hanovre par les Français pendant la guerre de Sept Ans. — *Lectures et mélanges* (alloc. de M. MOIREAU ; rapport de M. JORET-DESCLOSIÈRES ; G. DUFOUR, Un avant-dernier mot sur la mythologie). — *Notes et documents* : Frantz FUNCK-BRENTANO, Pages modernes pour servir à l'étude des origines de la féodalité ; BRIDIER, Lettre de Talleyrand. — *Comptes rendus* : La France chrétienne dans l'histoire.

Revue rétrospective, n° 27, 10 septembre : Frantz FUNCK-BRENTANO, Voltaire, Beaumarchais et les lettres de cachet, d'après les documents inédits conservés dans les archives de la Bastille (Voltaire « poursuit avec cruauté une malheureuse tripière, en lui reprochant de jurer le saint nom de Dieu » ; Beaumarchais croit que « tout est, dans la réalité, tel que son esprit, guidé par ses passions et ses intérêts, le lui représente »). — D'ESTRÉE, Le nègre de Beaumarchais. — Mém. de Bourgogne (suite de ce saisissant récit ; retraite de Russie ; marche sur Wiasma, Dorogobouj, etc. ; rage de faim ; épisodes divers).

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 5 : R. HENRY, Le socialisme agraire et la prétendue concentration de la propriété rurale en France. — MOUFFLARD, Les colonies anglaises de la côte occidentale d'Afrique (fin). — Ch. DUPUIS, Chronique internationale. — *Revue des revues* : Duguit (Le sénat et la responsabilité du ministère) ; Lavisse (Quirinal, Vatican et République) ; Mabilleau (La vie politique en province, Languedoc et Normandie). — *Comptes rendus* : POULLET, L'esprit public en Belgique 1795-1814 ; TARDIEU, Traité théor. et pratique des contrib. directes ; GLASSON, Hist. du droit et des inst. de France, VII ; duc de BROGLIE, La mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin ; H. Ph. d'ORLÉANS, Autour du Tonkin.

La correspondance historique et archéologique, n° 32, 25 août : VINGTRINIER, La famille des Jussieu (suite et fin). — Cte Ch. de BEAUMONT, L'inscription du Peu Berland. — Ch. PORTAL, Les ancêtres de Balzac. — Vte de GROUCHY, Documents relatifs à la succession de Turenne (suite). —

Actes d'état-civil de Dòrnes. — Cte Ch. de Beaumont, La procession du siège de Péronne. — *Questions* : Les emigrés français en Virginie au XVIIe siècle ; La statue de Louis XV à Bellevue. — *Réponses* : L'architecte Pierre-Adrien Paris.

Revue de l'Agenais, n° 4 : Lauzun, Le maréchal d'Estrades. — Tamizey de Larroque, Notes diverses, le maréchal d'Estrades dans une publication anglaise. — Bladé, Les comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre (suite). — Vigouroux, Les actes de l'état civil de la commune de Sérignac. — De Mazet, La Fronde à Villeneuve-d'Agenois. — Tierny, Le droit de chasse en Gascogne et les ordonnances du duc d'Epernon. — Campagne, Encore Madaillan de la Sauvetat et les ducs d'Epernon, rectif. et additions à l'intéressante brochure de M. Andrieu. — H. de B. : Appendice à la relation du siège de Pondichéry. — Bibliographie régionale : Piette, Étude d'ethnographie préhistorique, les plantes cultivées de la période de transition au Mas-d'Azil.

Romania, n° 99 : Jeanroy, Étude sur le cycle de Guillaume au court nez (1er art.). — A. Thomas, La dérivation, à l'aide des suffixes vocaliques atones, en français et en provençal. — J. Camus, Une trad. française de Végèce en 1380. — P. Meyer, Les anciens trad. français de Végèce, et en particulier Jean de Vignal. — Gilliéron, Notes dialectologiques. — *Mélanges* : Franç. besoche et gascon besoch, Franç. guideau, Prov. orgier, oljaria ; Exemples du suffixe umen en français (A. Thomas) ; Hugues le roi, de Cambrai (W. Söderhjelm) ; Dante, Pietra in pietra (Wulff). — *Comptes rendus* : Karnikv, Documents et remarques pour l'hist. litt. du Physiologus ; Willems, L'élément hist. dans le Coronnement Looïs ; Les livres de compte des frères Bonis, p. Forestié.

Neues Arhiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde, XXII, 1 : Bericht über die 22e Plenarversammlung der Centraldirection der Monum. Germ. Berlin, 1896. — H. Bloch, Beitr. zur Gesch. des Bischofs Leo von Vercelli u. seiner Zeit. — H. Bresslau, Erläuterungen zu den Diplomen Heinrichs II, 2. — Hampe, Reise nach England, juli 1895-februar 1896. — Miscellen : Dümmler, Eine Aufzeichn. aus Lorsch ; Ludwig Schmidt, Zur Gesch. des Klosters St Airy zu Verdun ; Bretholz, Ein päpstliches Schreiben gegen Kaiser Otto IV ; Loserth, Formularbücher der Grazer Universitäts-Bibliothek ; Schaus, Ein Codex sancti Maximini saec. XV.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 35 : Robert, Votivgemälde eines Apobaten. — Sitzler, Auswahl aus Herodot. — Hooykaas, De Sophoklis Oidipode Coloneo (bons résultats, livre indispensable pour l'étude de la tragédie). — W. Schmid, Der Atticismus in seinen Hauptvertretern, IV, 8 : Philostratus der Zweite ; Uebersicht (très remarquable). — Swoboda, Griech. Gesch. (résumé bien réussi). — Lattes, L'ultima colonna della Iscrizione Etrusca della Mummia. — Holder, Altkelt. Sprachschatz, I, a-h. — Hunziker, Die Figur der Hyperbel in den Gedichten Vergils (important). — Michaelis, G. a. Klix.

— N° 36 : Aeschinis orat. p. Blass, ed. minor. — Euclidis Optica, p. Heiberg. — Pascal, Saggi italici. — Pharsalia, p. Francken (à accueillir avec quelque méfiance). — A. Schneider, Das alte Rom (fort recommandable).

— N° 37 : Comment. philol. Ienenses, V, VI, 1. — BETHE, Prolegom. zur Gesch. des Theaters im Altertum. — Festbuch zur 100^{en} Jubelfeier der deutschen Kurzschrift. — DRERUP, De Isocratis orat. judic. MARTINI, Quaestiones Posidonianae (méritoire). — SABAT, De Synecdoche ejusque in Horati carm. usu, vi atque ratione (juste). — Eranos, acta philologica Suecana, p. LUNDSTRÖM. I, 1.

— N° 38 : WENDLAND, Die Therapeuten u. die Philonische Schrift vom beschaulichen Leben (fouillé et réfléchi). — LIETZMANN, Der Menschensohn, ein Betrag zur neutest. Theologie. — SCHWAB, Hist. Syntax der griech. Komparation in der klass. Literatur, III (fin d'un excellent travail). — GIRI, Ancora del suicidio di Lucrezio (habile et érudit). — COLUMBA, La tradizione geografica dell' età romana.

— N° 39 : Studia Sinaitica, V. apocrypha, 1-7, ed. and transl. M. D. GIBSON. — Herodot, p. STEIN. II, 2. IV. — Xenophon, Oeconomicus, p. HOLDEN. — Anabasis, p. BACHOF. — Diophant p. TANNERY, II (très bon). — Alice GARDNER, Julian philosopher and emperor and the last struggle of paganism against Christianity (bien fait). — Rinne, Das Receptbuch des Scribonius Largus, p. KOBERT.

Kantstudien, n° 2 : ADICKES, Die bewegenden Kräfte in Kants philos. Entwickelung u. die beiden Pole seines Systems. — VORLÄNDER, Eine Socialphilosophie auf Kantischer Grundlage. — LUTOSLAWSKI, Kant in Spanien. — ADICKES, Lose Blätter aus Kants Nachlass. — *Recensionen* : ECKOFF, Kants Inaugural dissertation of 1770; COHEN, Einleit. zu Langes Gesch. des Materialismus; BRENNEKAM, Ein Beitrag zur Kritik der Kantischen Ethik; GNEISSE, Das sittliche Handeln nach Kants Ethik; G. HEINE, Das Verhältniss der Aesthetik zur Ethik bei Schiller; SCHOEN, Les origines de la théologie de Ritschl. — Selbstanzeigen (Neumark, Brahn, Faggi, Merten, Buchner). — Literaturbericht. — Mitteilungen (Kant als Prediger; Kants Brief an Elisabeth von Russland). — Varia.

Museum, n° 7 : KRETSCHMER, Einleit. in die Gesch. der griech. Sprache (Uhlenbeck). — WAGNER, Entwickel. der griech. Heldensage (Houtsma). — DE WINTERFELD, Schedae criticae (Damsté). — Centenaire de l'Ecole des langues orientales vivantes (De Goeje). — DE VREESE, Bijdrajin tot de Kennis van Jan van Ruusbroec (Kulper). — Huchown's Pistel of Swete Susan, p. KÖSTER (Bülbring). — SEECK, Gesch. des Untergangs der antiken Welt, I (Boissevain). — Archives, Supplément, p. VAN SOMEREN (Bussemaker). — Tacitus, Germania, p. WOLFF (S. Muller).

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juin : Matériaux archéologiques, anthropologiques et ethnographiques, 1er vol.

— Juillet : BRÜCKNER, Textes polonais du XV^{e} siècle; chants, prières, glosses. — C. STACH, Sur le dialogue de Pseudo-Lucien, intitulé Philopatris. — Monum. medii aevi, res gestas Poloniae illustrantia, vol. XV, rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis regum Poloniae, p. PIEKOSINSKI

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 42 Trentième année 19 octobre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

La Correspondance historique et archéologique, n° 33 : Asse, Les malheurs d'une héritière, les Bautru et Mlle de Nogent. — Lacaille, Nomination d'un tombelier fossoyeur pour la ville de Rethel en 1689. — *Réponses* : Les émigrés français en Virginie au xviii[e] siècle.

The Academy, n° 1273 : Lord Clarence Paget, autobiogr. and journals, p. Sir Arthur Otway. — Willoughby, An examination of the nature of State ; Giddings, The principles of sociology. — Mahaffy, A survey of Greek civilisation. — Jacks, Robert Burns in other tongues. — The Annals of Ulster ; II (Stokes). — The Semitic original of some New Testament passages (Nestle). — Early knowledge of the Grail legend in England (Nutt). — Samml. von assyr. u. babyl. Texten, p. Schrader, IV ; Assyrian and. Babyl. religious texts, p. Crais, I. — The new English Dictionary. — Evans, Animal symbolism in ecclesiastical architecture.

— N° 1274 : Wordsworth, p. Knight, III-VI. — Gothein, Loyola u. die Gegenreformation. — Adam Scott, The story of Sir Walter Scott's first love. — Touching certain arks, I (Purcell). — Gœthes Faust, effect of the Göchhausen transcript (Maclinton). — Dante and the Book of Tobit (Paget Toynbee). — An Ogham inscr. at Gerranemillion (Barry). Semitic originals of some New Testament passages (Herz). — Huth, Gesch. des Buddhismus in der Mongolei, II. — The Roman station of Birrens. — The tomb of Antinous. — Buried mss in Galicia (Dogdson).

The Athenaeum, n° 3596 : Creighton, Queen Elizabeth (fait plutôt l'histoire personnelle que l'histoire politique de la reine). — J. Wright, The English Dialect Dictionary, being the complete vocabulary of all dialect words still in use or known to have been in use during the last two hundred years, I, A. Ballot. — The Thousand and One nights, transl. E. W. Lane. — Calendar of Patent Rolls, 1334-1338 ; 1377-1381. — *Greek literature* : A. Hauvette, Les épigrammes de Simonide (excellent travail de l'excellent scholar) ; Porphyry the Philosopher to his wife Marcella, transl. A. Zimmern ; H. Grimm, Homer, Ilias, Zehnter bis letzter Gesang (« belletristic ») ; Clugnet, Dict. grec-français des noms liturgiques en usage dans l'église grecque (utile). — A. bibliogr. of the writings of Robert Browning, II. — The great scutage of Toulouse. — The new English dictionary. — British archaeological association congress in London and the home counties, I.

— N° 3597 : The tsar's travels in the East. — The works of Chaucer, p. Ellis. — The memoirs of the gemini generals, by O. and J. Wilkinson. — Ashton, Hyde-Park. — The great scutage of Toulouse (Round). — Ivor Aasen (Gosse). — British archaeological association congress in London and the home counties, II.

Literarisches Centralblatt, n° 32 : Lauchert, Die Kanones der wichtigsten altkirchl. Concilien. — Meitzen, Siedelung u. Agrarwesen der Germanen. — Maris Amri et Slibae de Patriarchis Nestorianorum commentaria p. Gismondi, 2. Amri et Slibae textus. — Hausrath, Weltverbesserer im Mittelalter (instructif). — Schulte, Die Macht der röm. Päpste über Fürsten, Länder, Völker u. Individuen, 3[e] ed. — Meier,

Compositions = und Successionsverhandl. unter Kaiser Matthias, 1615-1618. — Mahrenholtz, Fénelon. — Biedermann, Dreissig Jahre deutscher Gesch. 1-12. — Süren, Friedrich Süren. — Schuchardt, Ueber den passiven Charakter des Transitivs in den kaukasischen Sprachen. — Ilias, p. Leaf. — Corpus script. eccl. lat. XXXV. Epist. imper. pontif. p. Guenther, I — Sievers, Shakspeares zweiter mittelalterlicher Dramencyclus (études profondes et originales). — Als der Grossvater die Grossmutter nahm, ein Liederbuch, 3e ed. — Strauss, Bulgar. Volksdicht, uebersetzt.

— N° 33 : Sam. Berger, Un texte latin des actes des apôtres retrouvé dans un ms. de Perpignan. — Esser, Die Lehre des hlg. Thomas von Aquin. — Bettgenhauser, Die Mainz-Frankfurter Marktschiffferhrt im M. A. (très intéressant). — Perlbach, Prussia scholastica, die Ost = und Westpreussen auf den mittelalt. Univ. ges. I u. II. — Van der Linden, Les gildes marchandes dans les Pays-Bas au M. A. — B. Gebhardt, Die Gravamina der deutschen Nation gegen den röm. Hof. 2e ed. — Barras, Memoiren, III u. IV. — Bilek, Die Gefangenschaft des Johann Augusta, Bischofs der böhm. Brüder 1548-1564. — D. Strauss, Ausgew. Briefe. — G. Thomas, Études sur la Grèce. — Leon. de Vinci, Il codice Atlantico. — Herbig, Aktionsart, u. Zeitstufe. — Studia Sinaitica, V, Apocrypha Syriaca, I-VII, transl. M. D. Gibson. — Schuchardt, Ueber das Georgische. — Aegypt. Urk. aus den kön. Museen zu Berlin ; Griech. Urk. I, 12 ; II, 1-6. — Bedae hist. p. Plummer. — Griebs Englisch-deutsches Wörterbuch, 10e ed. — Schmidkoutz, Ortskunde u. Ortsnamenforschung, I. Kissingen (fautes sur fautes). — Reinbot von Durne, der heilige Georg, p. Vetter. — Nordhoff, Neue röm. Funde in Westfalen.

— N° 34 : Schultzen, Das Abendmahl im N. T. — Erslev, Repert. diplom regni Danici mediaevalis, I. — Schwerdfeger, Papst Johann XXIII u. die Wahl Sigismunds — Vogelstein u. Rieger, Gesch. der Juden in Rom, II, 1420-1270 (beaucoup de matériaux, manque de maturité) — Die Chroniken der westf. u. niederrhein. Städte, III, Soest u. Duisburg — Coquelle, Hist. du Montenegro et de la Bosnie (nullement original) — Kaufmann, Israel Conegliano u. seine Verdienste um Venedig. — Silvestri, Carini e la sua missione nella Spagna — Zeitlin, Bibliotheca Hebraica Post-Mendelssohniana II, N.-Schluss. — Winkler, Die Sprache der zweiten Columne der dreispr. Inschriften u. das Altaische. — Backhaus, Der Gedankengang im ersten Buche des Platon. Staates. — Tappolet, Die roman. Verwandtschaftsnamen — Rabany, Goldoni. — Lindner, Fieldings dramat. Werke. — Chroust, Abraham von Dohna. — Schiller, Die Jungfrau von Orleans, p. Valentin.

— Nos 35, 36, 37 (cf. la couverture du n° 39).

— N° 38 : Stöckl, Lehrbuch der Apologetik. — Freeman, Gesch. Siciliens, deutsch von Lupus u. Rohrmoser. — Hansisches Urkundenbuch, IV, 1361-1392, p. Kunze. — Borrelli de Serres, Recherches sur divers services publics du xiiie au xviie siècle (d'un détail très minutieux) — Cheyney, Social changes in England (cf. *Revue* n° 41). — Schäffle, Cotta. — H. von François, Nama u. Damara. — Lohmann, Vauban u. seine Stell. in der Gesch. der Nationalökonomie. — Courant, Bibliogr. coréenne (très intéressant). — Geoponica, p. Beckh

(n'est pas satisfaisant). — THUMB, Handbuch der neugr. Sprache (excellent). — SCHANZ, Gesch. der röm. Literatur, II, 117-324 (« enrichit vraiment la littérature »). — ARRIGHI, Dizionario Milanese-Italiano. — GROTH, Det Arnamagnaeanske Haandskrift 310 qvarto. — Foltz, Dises puchlein saget uns von allen paden, die von natur heiz sein. — PASCAL, Studi di antichita e mitologia (12 essais). — Kataloge des Baierischen Nationalmuseums.

— N° 39 : Joshua, p. BENNETT; Jeremiah, transl. JOHNSTON; The Books of Psalms, transl. PRINCE; The Book of the Chronicles, transl. BACON. — SANDAY u. HEADLAM, A commentary on the epistle to the Romans. — VIOLET, Die palästin. Märtyrer des Eusebius von Cäsarea. — ASHLEY, Engl. Wirthschaftsgesch. übers. OPPENHEIM. — CHRISTENSEN, Unionskongerne og Hansestaederne. — FLEMMING, Die Dresdner Innungen, I. — GARDNER (Alice), Julian philosopher and emperor. — OBERHOLTZER, Die Bezieh. zwischen dem Staat u. der Zeitungspresse im deutschen Reich. — HANTZSCH, Deutsche Reisende des XVII Jahrhunderts. — SEIDEL, Gesch. u. Lieder der Afrikaner. — Sakkelion, Πατμιακή Βιβλιοθήκη. — I. von MÜLLER, Über Galens Werk vom wissensch. Beweis. — COLUCCI, La vita di Anselmo da Baggio. — MOSTERT u. STENGEL, L'ystoire et la vie de Saint Genis. — GISLASON, Efterladte Skrifter, I. — BAUCH, Barbara Harscherin (intéressante contribution à la vie de Hans Sachs). — Q. A. MÜLLER, Ungedrucktes aus dem Gœthe-Kreise. — Gœthe, Faust, für die Bühne in drei Abenden einger. von WILBRANDT

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 40 : WOBBERMIN, Religionsgesch. Studien zur Frage der Beeinflussung des Urchristentums durch das antike Mysterienwesen. — ENGELBRECHT, Mykenischhomer. Anschauungsmittel für den Gymnasialunterricht. — SPATH, Analecta critica ad Lucianum (bon). — PASCAL, La leggendia del ratto delle Sabine. — Janus, Archives internat. pour l'hist. de la médecine et la géographie médicale, p. PEYPERS.

— N° 41 : Acta apost. sive Lucae ad Theophilum liber alter, secundum formam quae videtur romanam p. BLASS. — Paciani Barcelon. episc. opusc. p. PEYROT (2° art). — Gregorii Nysseni περὶ φύσεως ἀνθρώπου liber a Burgundione in Latinum translatus, p. BURKARD. — Augustini Confess. p. KNÖLL (louable édition). — CASTELLANI, Giorgio da Trebisonda. — MARTENS, Leitfaden der Gesch. I. Altertum.

Museum, n° 8 : BETHE, Prolegomena zur Gesch. des Theaters im Altertum (van Leeuwen). — Paul THOMAS, Catal. des mss. classiques latins à Bruxelles (de Vries). — HILBERG, Die Gesetze der Wortstellung im Pentameter des Ovid (van Ijsendijk. — JOLLY, Grundriss der indoarischen Philologie u. Altertumskunde, II, 8, Recht u. Sitte (Caland). — PRIEBSCH, Deutsche Handschriften in England, I (Leendertz). — MAHAFFY, The Empire of the Ptolemies (Van Geldert). — MOES, De Amsterdamsche boekdrukkers en uitgevers in de zestiende eeuw (Enschedé). — Dwars door Sumatra.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 43 Trentième année 26 octobre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Nouvelle revue rétrospective, n° 28, 10 octobre : Mémoires de J.-F. Bourgogne, 1812-1813, suite (retraite de Russie ; arrivée à Smolensk et à Krasnoe). — Mémoires du duc de Croy, 1727-1784, suite (présentation des députés américains à Louis XVI, voyage de Joseph II, le duc de Croy à Louveciennes chez la Du Barry, anecdotes sur d'Eon, promenade à Chantilly, couches de Marie Antoinette).

The Academy, n° 1275 : Mrs. EGERTON, Admiral Hornby. — A. D. WHITE, A history of the warfare of science with theology in Christendom. — HOLMAN, Education. — Icelandic books (Flores saga og. Blankifur, p. KÖLBING ; KAHLE, Altisländ. Elementarbuch). — W. Morris. — Touching certain arks, II (Purcell). — On the effect of crime upon earth (Stokes). The rood and the furlong (Nicholson). — Two slips of Browning (Garnett). — Semitic originals of some N. T. passages (Badham). — STUMME, Grammatik des tunischen Arabisch. — SPIEGELBERG, Rechnungen aus der Zeit Setis I mit andern Rechnungen des Neuen Reichs.

The Athenaeum, n° 3598 : The Hastings Chess Tournament, 1895, p. CHESHIRE. — MOULTON, The literary study of the Bible. — Letters and papers, foreign and domestic, of the reign of Henri VIII, p. GAIRDNER and BRODIE, XIV, 1, 2. — Paul Kalligas. — The Thousand and One Nights. — W. Morris. — ROTH, The natives of Sarawak and British North Borneo.

Literarisches Centralblatt, n° 41 : BEER, Der Text des Buches Hiob untersucht, I, 1-13. — GALL, Die Einheit des Buches Daniel. — IHNE, Röm. Gesch. II, 2ᵉ éd. — Urkundenbuch des Hochstiftes Hildesheim, p. JANICKES, I. — Rechn. aus dem Archiv der Stadt Kronstadt, III. — Inventare Hansischer Archive des XVI Jahrh. I, 1531-1571, p. HÖHLBAUM. — MORDTMANN, Eine deutsche Botschaft in Konstantinopel, 1573-1578. — Sonderveröffentlichungen der histor. Gesellschaft für die Provinz Posen, III. Das Jahr 1793. — Beiträge zur Assyriologie u. semit. Sprachwiss. p. DELITZSCH u. HAUPT, III, 2. — Philonis Alex. opera, p. COHN u. WENDLAND I (très méritoire). — NOGARA, Il nome personale nella Lombardia durante la dominazione romana. — G. PARIS, La poésie au moyen âge, II (aussi instructif et attachant que le premier volume). — KLÖPPER, Reallexicon der englischen Sprache, 1, 2. — JOSTES, Meister Eckart u. seine Jünger, gedruckte Texte zur Gesch. der deutschen Mystik. — Monum. antichi p. Accad. dei Lincei, VI. — FRIEDRICH, Jahn als Erzieher.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 35 : ERHARDT, Die Entsteh. der Homer. Gedichte (méritoire). — L'Eschilo Laurenziano facsimile. — CRUSIUS,, Ad Plutarchi de proverbiis Alexandrinorum libellum comm. II. — LAMBROS, Catal. of the Greek mss. on mount Athos, I. — KORNEMANN, Die histor. Schriftstellerei des Asinius Pollio. — PEYROT, Paciani Barcelonensis episcopi opuscula (2ᵉ art.). — SCAFFIDI, Tyndaris. — GREGORIO, Glottologia (mauvais).

— N° 36 : WARR, The greec epic. — WENDLAND, Die Therapeuten u. die philon. Schrift vom beschaulichen Leben. — Pharsalia, p. FRANCKEN. Benedicti regula monachorum, p. WOELFFLIN. — DE LA VILLE DE MIRMONT, Le navire Argo et la science nautique d'Apollonius de Rhodes. — GAROFALO, Sul plebiscitum Atinium. — CREMONA, Fonetica del Caltagironese con riguardi alle principali parlate del Siciliano.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 44 Trentième année 2 novembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXXIX, 5e livraison : Boisacq, L'art mycénien. — Keelhoff, Notes sur Athénagore. — *Comptes rendus :* Catal. cod. hagiogr. graec. bibl. nat. Paris, p. Hagiographi Bollandiani et H. Omont. — Deloche, Le port des anneaux dans l'antiquité et les premiers siècles du moyen âge. — Verrall, Euripides the rationalist. — Frantz Funck-Brentano, Annales Gandenses. — A. Waddington, La République des Provinces-Unis, la France et les Pays-Bas espagnols, 1530-1650. — Bédier, Les fabliaux. — Parmentier, Hist. de l'éduc. en Angleterre. — Maire, Manuel pratique du bibliothécaire.

The Academy, n° 1276 : The works of Abbé Loisy. — Poems of Uhland, p. Hewett. — Traill, The life of Sir John Franklin. — Spalding, Federation and Empire. — *Current literature :* Horder, Quaker Worthies; Whitaker, Essays and notices; Victory, The higher teaching of Shakspere. — Sir James Abbott. — Early Goidelic sentences (Rhys). — Brownings Pope and the Net (Berdoe). — Edyllys be (Bradley). — Paddock and puddock. — The missal of St Augustin's Abbey, Canterbury, p. Rule. — Chedor-Laomer in the Babylonian inscr. (Sayce). — The ethnological table of Genesis X (Hommel). — Farnell, The cults of the Greek states, I, II.

The Athenaeum, n° 3599 : Lang, The life and letters of J. G. Lockhart. — Beavan, Marlborough house and its occupants, present and past — Carroll, Symbolic logic. I. — James, Descriptive catalogues of the mss. in the libraries of Eton, King's and Jesus colleges; Castellani, Catal. cod. graec.; Napier, and Stevenson, The Crawford collection. — Lightfoot, Historical essays; Whibley, Greek oligarchies. — Cockburn, John Chinaman, his ways and notions; Mrs Little, My diary in a Chinese farm. — The supposed conclusion of the Epistle of Polycarp (Lambros). — Cavazza, Le scuole dell' antico Studio Bolognese. — The recently discovered Uas at South Kensington Museum.

Literarisches Centralblatt, n° 42 : Duker, Gisbertus Voetius. — Brück, Gesch. der kathol. Kirche in Deutschland im XIX Jahrhundert, III. — Keinz, Die Wasserzeichen des XIV Jahrh. — Heinemann, Zur Entstehung der Stadtverfassung in Italien (méritoire). — Lippert, Socialgesch. Böhmens in vorhussit. Zeit, I (clair et détaillé). — Armstrong, Lorenz de' Medici and Florence in the XV century (bon travail d'ensemble). — Glagau, Die franz. Legislative u. der Ursprung der Revolutionskriege (fait avec soin). — Knapp, Das alte Nürnberger Kriminalrecht. — Brandt, Lasalles socialökonom. Anschauungen. — Ricca-Salerno, Storia delle dottrine finanziarie in Italia. — Belot, Cours pratique de langue arabe (bon). — Diehl, Das pronomen personale suffixum 2 und 3 pers. plur. des Hebr. in der alttest. Ueberlieferung (recherches utiles). — Grotenfelt, Katalog. der Bibliothek der finnischen Litteraturgesellschaft. — Philodemi volumina rhetorica, p. Sudhaus, II. — Freymond, Beitr. zur Kenntnis der altfranz. Artusromane in Prosa, I. Herders Werke, I, 1, p. H. Meyer. — Poritzky, Wie sollen wir Heine verstehen? (rien de neuf et des erreurs). — Bäumker, Ein deutsches geistliches Liederbuch mit Melodien aus dem XV Jahrh. — Rethwisch, Jahresberichte über das hœhere Schulwesen, IX.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 37 : Laehr, Die Wirkung der

Tragödie nach Aristoteles. — MEINEL, Dionysios oder Longinos über das Erhabene. — BONSEMANN, Caesars Unterfeldherren. — SCHREUDER, Ovid ex Ponto I-III; EHWALD, Krit. Beitr. zu Ovids Epist. ex Ponto. — Apocrypha Sinaitica, p. M. D. GIBSON, — Spamers illustr. Weltgesch. bearb. von RÖSIGER u. SCHMIDT. — THUMB, Handbuch der neugr. Sprache (utile).

— N° 38 : Klassikerausgaben der griech. Philosophie, I. Sokrates, eine Sammlung apologet. Schriften Xenophons. u. Platons p. LINCKE. Dionis Chrys. quae extant omnia p. J. de ARNIM, II. — J. A. SIMON, Zur Anordn. der Oden des Horaz. — KEESE, Quomodo Serenus Sammonicus a medicina Pliniana ipsoque Plinio pendeat (instructif). — PÖHLMANN, Grundriss der griech. Gesch. nebst Quellenkunde, 2e ed. — GARDNER and JEVONS, A manual of Greek antiquities. — COOPER, Word formation in the Roman sermo plebeius (sera le bienvenu).

— N° 39 : Pausaniae Graeciae descriptio, p. HITZIG u. BLÜMNER, I sera indispensable et à juger avec grande faveur). — ZANDER, De numero Saturnio quaestiones (beaucoup de savoir et de subtilité). — Horaz p. PAGE. — FRÖLICH, Adverbialsätze in Caesars B. Gall. V-VII, I. — Taciti II-VI, p. CONSTANS et GIRBAL. — USENER, Götternamen (1er art. sur ce livre important). — SEEBOHM, On the structure of Greek tribal society. — KUNZE, Marcus Eremita, ein neuer Zeuge für das altkirchl. Taufbekenntnis.

— N° 40 : USENER, Götternamen (2e art. : le livre contient une foule de remarques fécondes). — BECKER, Hermogenis Tarsensis de rhytmo oratorio doctrina (réfléchi). — REIN, Sprichwörter u. sprichwörtl. Redensarten bei Lucian. — ESKUCHE, Juvenals Versbau (l'auteur devrait apprendre, avant de vouloir enseigner). — CZYCZKIEWICZ, De dativi usu Taciteo (incomplet). — SETTI, Disegno storico della letteratura greca, 2e ed.

— N° 41 : Xenophon, Creon, p. HOLDEN. — L. LEVI, Sui frammenti del Romanzo di Nino. — LINDSKOG, De enuntiatis apud Plautum et Terentium condicionalibus (soigné). — VANLAER, La fin d'un peuple, la dépopulation de l'Italie au temps d'Auguste (très instructif). — A. MEYER, Jesu Muttersprache (beaucoup de savoir).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 42 : Revenue laws of Ptolemy Philadelphus *et* An Alexandrian erotic fragment and other Greek papyri p. GRENFELL. — FAIRBANKS, Local cults in Homer (rien de neuf). — Lucianus p. SOMMERBRODT, II (à continuer). — HAULER, Eine latein. Palimpsestübersetzung der Didascalia apostolorum. — Stiglmayr, Das Aufkommen der pseudodionys. Schriften und ihr Eindringen in die christl. Liter. bis zum Lateranconcil 649.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

LE MAROC

GÉOGRAPHIE – ORGANISATION – POLITIQUE

PAR R. J. FRISCH

Capitaine au 106e régiment d'infanterie

Un volume in-18 de 404 pages, avec carte. . . . . 3 fr. »

Au moment où une expédition dans le Touat va ramener l'attention sur cette grave question de nos rapports de voisinage avec le Maroc, nous croyons devoir rappeler que la question du Touat est traitée et discutée tout au long dans l'important volume du capitaine Frisch sur le Maroc.

La compétence de l'auteur ressort ici indiscutable et complète. Ancien officier des affaires indigènes d'Algérie et du service des renseignements de Tunisie, déjà connu par ses excellentes études sur la société musulmane, la langue arabe et la guerre d'Afrique, le capitaine Frisch a su résumer et fort bien exposer, dans la première partie de son volume, tous les renseignements jusqu'à présent épars dans une foule d'ouvrages, sur la géographie physique, la géographie économique et l'organisation politique et sociale du Maroc.

Dans la seconde partie, intitulée « Politique », l'auteur examine et discute tout d'abord la politique du Maghzen et la question marocaine ; puis il établit la situation réciproque des puissances telles que la France, l'Angleterre et l'Espagne, qui ont des intérêts au Maroc, et de celles qui, comme l'Allemagne et l'Italie, ont cru utile à leur politique de s'y créer un champ d'entreprise ou seulement d'en faire une des cases de l'échiquier où elles manœuvrent en face de nous.

Le chapitre III, « le Maroc et les intérêts français », sera lu avec le plus vif intérêt.

En résumé, la forme synthétique de l'ouvrage du capitaine Frisch, la vivacité du jugement et l'ampleur de vues qui y règnent, en font un document de première utilité pour tous les esprits — et ils sont nombreux tant en France qu'en Algérie — que préoccupe à juste titre la question marocaine.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23

N° 45 Trentième année 9 novembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

La Correspondance historique et archéologique, nº 34 : A. de Barthélemy, Lettres patentes de noblesse données par le roi Louis XVI à Jean-Léonard-Joseph Mathieu (mars 1789). — F. Funck-Brentano, Les registres de la Bastille conservés au Musée britannique (sur deux mss. dérobés lors de la prise de la Bastille ; à suivre). — Asse, Les malheurs d'une héritière, Mlle de Nogent (suite). — *Questions* : Obituaires à retrouver ; Rene Legal. — *Réponses* : De l'emploi des chiffres au moyen âge ; Les émigrés français en Virginie au xviiie siècle.

Annales de l'Est, nº 4 : Ch. Schmidt, Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (suite). — Krug-Basse, Hist. du parlement de Lorraine et Barrois (suite). — Aug. Prost, Claude Bonnabelle (not. nécrol.). — *Comptes rendus* : Iconogr. alsatique, catal. des estampes et livres de la collection de Ferd. Reiber ; Maxe-Werly, Hist. numismatique du Barrois, monnaies des comtes et ducs de Bar ; Gény, Die Jahrbücher der Jesuiten zu Schlettstadt und Rufach, 1616-1675, I. Annuae literae Collegii Selestadiensis et Regindentiae Rubeacensis, 1615-1713 ; Weisberger, Quelques mots sur l'origine des noms de Strasbourg.

Annales du Midi, nº 32 : Bladé, Influence des métropolitains d'Eauze et des archevêques d'Auch en Navarre et en Aragon depuis la conquête de l'Espagne par les Musulmans jusqu'à la fin du xie siècle. — Douais, Charles VII et le Languedoc d'après un registre de la viguerie de Toulouse, 1436-1438 (suite). — *Mélanges et documents* : La version provençale de la somme du code de Justinien (Tardif) ; Une lettre inédite de la reine Catherine de Navarre (H. Courteault). — *Comptes rendus* : Dognon, Les institutions politiques et administratives du pays de Languedoc du xiiie siècle aux guerres de religion. — Périodiques et nécrologie.

The Academy, nº 1277 : Hutton, Philip Augustus. — Hodgkin, Fox. — Kraushar, A Polish victim of the reign of Terror. — Tacitus, History, II, transl. Quill ; Thucydides, II, p. Spratt. — The Canterbury Missal (Rule). — On the effect of crime upon earth (Webster). — Four more allusions to Shakspere (Furnivall). — On the Syriac of Matt. V, 14-16. — Spiro, An Arabic-English vocabulary of the Colloquial Arabic of Egypt. — The old Sabellian inscr. of Picenum (Lindsay). — Sathe, Unters zur Gesch. u. Altertumskunde Aegyptens.

The Athenaeum, nº 3600 : The life and letters of Samuel Buttler. — Skelton, The table-talk of Shirley. — Chanler, Trough jungl and desert, — Hume, The year after the Armada and other historical studies. — A bibliography of the writings of Browning, III. — Stevenson, The art of Velasquez.

Literarisches Centralblatt, nº 43 : Apoc. S. Johannis, versio sohidica. — A. Meyer, Jesu Muttersprache. — Mitszchke, Stephan Roth, ein Geschwindschreiber des Reformationszeitalters. — Hansen, Rhein. Akten zur Gesch. des Jesuitenordens, 1542-1582. — Mentz, J. P. von Schönborn, Kurfürst von Mairz. — Luschin von Ebengreuth, Oester. Reichsgesch. II. — Verwaltungsbericht des Rathes der Stadt Leipzig. — Grundriss der iranischen Philologie, II, 2. — W. Schmid, Der Atticismus in seinen Hauptvertretern von Dionysius von Halicarnass

bis auf den zweiten Philostratus dargestellt (utile). — Corpus inscr. etrusc. p. PAULI, II-VI. — ZENKER, Das Epos von Isembard und Germund (bon). — MORRIS, Historical outlines of English accidence, — Des Gottesfreundes in Oberland Buch von den Zwei Mannen, p. LAUCHERT. — PAULSON, Till fragan om Oedipus-sagans ursprung (intéressant). — Von SCHNEDER, Album auserlesener Gegenstände der Antiken-Sammlung des Kaiserhauses. — BIRT, Unterhaltungen in Rom.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 42 : HIRZEL, Der Dialog (très érudit et remarquable). — LOVJAGIN, Aristotelis Athen. Polit. graece et russice. — Geoponica p. BECKH (important). — Adelphoe, p. GITLBAUER (bizarre!) — BRUGMANN u. DELBRÜCK, Grundriss der vergleich. Grammatik der indog. Sprachen, III. Syntax von DELBRÜCK (1er art.).

— N° 43 : HOFFMANN, Die Chorlieder u. Wechselgesänge aus den Tragödien des Sophokles in deutscher Uebersetzung. — Acta apostolorum sive Lucae ad Theophilum liber alter secundum formam quae videtur romanam p. BLASS (l'éditeur s'est laissé influencer par des préjugés théologiques, et il a procédé arbitrairement; mais il a tiré ce texte de l'oubli). — ALZINGER, Studia in Aetnam collecta. — Fessler, Institutiones patrologiae, p. JUNGMANN, II, 2. — GAUCKLER, L'archéologie de la Tunisie; CARTON, Mém. sur les caractères de l'architecture de l'Afrique romane; GSELL, Guide archéologique des environs d'Alger. — DELBRÜCK, Syntax, I (2e art : livre à connaître et à étudier). — WATTENBACH, Das Schriftwesen im Mittelalter, 3e éd.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 43 : IWANOWITSCH, Opiniones Homeri et tragicorum graecorum de inferis (soigné). — Philonis op. p. COHN u. WENDLAND, I (cf. le présent numéro de la *Revue*). — Apollonius von Kitium, p. SCHÖNE. — WALZING, Etude hist. sur les corporations professionnelles chez les Romains, I (consciencieux). — Die Legende des Martinian p. RABBOW.

N° 44 : PLÜSS, Die Tragödie Agamemnon u. das Tragische (analogie détaillée). — LAUTENSACH, Gramm. Studien zu den griech. Tragikern u. Komikern. I, Personalendungen. — Euclidis Data p. MENGE. — Claudiano, La guerra getica, trad. DONADONI (introduction intéressante). — CYBULSKI, Tabulae quibus antiquitates rom. et graecae illustrantur. — ERBE, Hermes, 2e éd.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 46 Trentième année 16 novembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS.
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue historique, novembre-décembre : BATIFFOL, Le Chatelet de Paris vers 1400 (suite). — DESDEVISES DU DEZERT, Le régime foral en Espagne au XVIIIe s. — P. SABATIER, Etude crit. sur la concession de l'indulgence de la Portioncule ou Pardon d'Assise. — *Bulletin* : France, temps mod. (Bémont) ; Allemagne, temps mod. (Philippson). — *Comptes rendus :* SCHULTEN, Die röm. Grundherrschaften, eine agrarhist. Unters. ; BERNARD, De Adamo Bremensi geographo ; KRAUSS, Im Kerker vor und nach Christus ; Tocco, I fraticelli o Poveri Eremiti di Celestino ; FREDERICQ, Corpus docum. Inquis haeret. pravitatis neerl. II ; WENCK, Eine mailänd, thüring. Heiratsgesch. aus der Zeit Koenig Wenzels ; SAVINI, Il commune Teramano nella sua vita intima e pubblica dai piu antichi tempi ai moderni : LORIN, Le comte de Frontenac et De praedonibus Insulam Sancti Domini celebrantibus saeculo septimo decimo ; BRADLEY, Wolfe.

Revue de l'histoire des religions, mai-juin : L. LEGER, Les sources de la mythologie slave. — Fr. MACLER, Les apocalypses apocryphes de Daniel (fin). — M. ZEITLIN, Les divinités féminines du Capitole — *Revue des livres :* Ecole des hautes études. Etudes de critique et d'histoire. — M. R. Cox, An introduction to folk-lore. — Van HOONACKER, Nouvelles études sur la restauration juive (cf. *Revue*, n° 42). — F. ROBIOU, L'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre. — SANDAY et HEADLAM, A commentary on the Epistle to the Romans. — J. JACOBS, Barlaam and Josaphat. — H. d'ARBOIS DE JUBAINVILLE, Etudes sur le droit celtique (d'une richesse inouïe).

— Juillet-août : E. CHAVANNES, Les inscriptions chinoises de Bod-Gayâ. — L. KNAPPERT, Le christianisme et le paganisme dans l'Histoire ecclésiastique de Bède. — *Revue des livres :* Th. ACHELIS, Ueber Mythologie und Cultus von Hawaii. — R. HEIM, Incantamenta magica. — H. JACOBI, Jaina Sûtras. — E. MAAS, Orpheus. — K. MEYER et A. NUTT, The voyage of Bran. — Notices bibliographiques. — *Revue des périodiques* : L. MARILLIER, Religions des peuples non civilisés et folk lore (suite). — A. DIRR, Mythologie slave. — J. RÉVILLE, Christianisme antique (fin).

The Academy, n° 1278 : Life and letters of F. J. A. Hort. — Aeneid, I-VI, transl. Th. MARTIN. — Lea, Hist. of auricular confession and indulgences in the Latin church, III, Indulgences — HARPER, Rambles in Galloway. — Current theology. — The historical inscr. at Zamora (Dodgson). — An English chronogram (Rodgers). — Walter Scot's first love. — Browning's Pope and the Net. — BÜHLER, Indische Paläographie. — MUTHER, Hist. of modern painting, III.

The Athenaeum, n° 3601 : Sir Richard TEMPLE, The story of my life. — The Missal of Robert of Jumiéges, p. H. A. WILSON. — WATTERS, Stories of every-day life in modern China. — Egyptological works. — Robert Sullen. — Theological debate at Constantinople in the IV century (Dury). — Robespierres's note-book (Alger : l'auteur de cet article dit que ce « note-book has been strangely overlooked, even by French writers », et il a tort ; qu'il se reporte à un des récents livres de M. Welschinger). — Excavations in Corfu (Dawes). — The crypt of Worcester Cathedral (Morton).

Literarisches Centralblatt, n° 44 : MINOCCHI, I Salmi tradotti del testo ebraico (c'est plus qu'une traduction). — BOSSERT, Das Interim in Württemberg (intéressant). — BERTHOLET, Die Stellung der Israeliten u.

der Juden zu den Fremden (méritoire). — EHRENPREIS, Die Entwickel. der Emanationslehre in der Kabbala des XIII Jahrh. (fait avec un profond savoir). — SCHWARZ, Die Umwälzung der Wahrnehmungshypothesen durch die mechanische Methode. — CICCOTTI, Il processo di Verre. — CARO, Genua und die Mächte am Mittelmeer, 1257-1311, I. —Canisii epist. et acta. p. BRAUNSBERGER, I.—SPAHN, Verfassungs=und Wirthschaftsgesch. des Herzogtums Pommern, 1478-1625 (bon). — FEILITZSCH, Zur Familiengesch. des deutschen, insonderheit des meissnischen Adels 1570-1820 (soigné). — BREITENBACH, Actenstücke zur Gesch. des Pfalzgrafen W. W. von Neuburg. — Conti ROSSINI, Il gadla Takla Haymanot, secondo la redazione Waldebanna. — HATZFELD, A. DARMESTETER et A. THOMAS, Dict. gen. de la langue française, 14-19 (court et excellent). — GRUCKER, Lessing (plein de goût et de soin). — F. RAVAISSON, Monuments grecs relatifs à Achille. — P. WAGNER, Einführ. in die Gregorianischen Melodien. — PAPADOPOULOS-KERAMEUS, Hierosolomitica Bibliotheca, II.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 44 : VAN LEEUWEN, Enchiridium dictionis epicae, II. — VERRALL, Euripides the rationalist (contestable). — ODER, Anecdota Cantabrigensia, I. — Sallust, p. OPITZ (utile édition scolaire). — RADET, En Phrygie. — KRETSCHMER, Einleitung in die Gesch. der griech. Sprache.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 45 : BENECKE, Antimachus of Colophon and the position of women in the Greek poetry (deux essais). — JUSTICE, Le codex Schottanus des extraits de legationibus, anecd. Bruxell. III. (« gründliche Arbeit »). — C. HAUPT, Livius-Commentar IX, Komm. zu Buch 8-10. — Aeneis, p. WERRA u. SANDER. — WEISE, trad. ANTOINE, Les caract. de la langue latine (remaniement fort utile). — ARJUNA, Klassisch oder volkstümlich, auch ein Beitrag zur Lösung der Schulfrage.

Zeitschrift für romanische Philologie, 1896, XX, 4 : ZAUNER, Die Konjugation im Bearnischen. — FRIEDERSDORFF, Die poetischen Vergleiche in Petrarkas Afrika. — SACHS, Die Schreie der Verkäufer. — FINZI, I codici Jacoponici lucchesi descritti ed illustrati, contributo alla edizione critica. — *Vermischtes* : MARCHOT, Note sur le dialecte de l'Eulalie. — MACKEL, Zur roman. Vokaldehnung in betonter freier Silbe. — NEUMANN, Zu den vulgärlat. roman. Accentgesetzen. — D'OVIDIO, Di una interessante forma di pronome in un antico testo volgare. — MARCHOT, A. fr. qui si l'on, Etymologies wallonnes. — DOUTREPONT, Etymologies picardes. — MEYER-LÜBKE, Etymologien — SCHUCHARDT, Etymologien. — ULRICH, Etymologien. — *Besprechungen :* RANNINGER, Ueber die Alliteration bei den Gallolateinern ; JEANROY et TEULIÉ, L'Ascension, mystère provençal du XV^{e} siècle ; TEXTE, Antoine de Saix ; ZENKER, Das Epos von Isembard und Gormund ; FLURY, Isembard et Gormont, Entwickl. der Sage u. histor. Grundlage.

Museum, n° 9 : VAN DEVENTER, Platonische Studien (Ovink). — Suetonii Divus Augustus p. SCHUCKBURGH (Damsté). — PEYROT, Paciani opuscula (Wilde). — VAN DER WAALS, Pancatantra, III (Warren). — UHLENBECK, Kurzgef. etym. Wörterbuch der got. Sprache (Boer). — MICHELS, Studien über die ältesten deutschen Fastnachtsspiele (Wirth). — IHNE, Röm. Gesch. II, 2 (Valeton). — PICK, Aus Aachens Vergangenheit (Flament). — MEINSMA, Spinoza en zijn kring (Spruyt). — MONTIJN, Woordenboek op. Corn. Nepos (Kuyper). — TEN HAVE, Leerboek der vaterlandsche geschiedenis, I (Hettema).

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 47 Trentième année 23 novembre 1896

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Nouvelle revue rétrospective, n° 29, 10 nov. : Mém. de J.-F. Bourgogne (suite : toujours aussi intéressant ; bataille de Krasnoe, arrivée à Orcha, etc.) — Mém. du duc de Croy, 1727-1784 (suite).

Revue de l'Agenais, n° 5 : LAUZUN, Le château de Cauzac. — Baronne de GERVAIN, Un ministre de la marine et son ministère sous la Restauration. — BLADÉ, Les Comtes carolingiens de Bigorre et les premiers rois de Navarre (suite). — VIGOUROUX, Les actes de l'état civil de la commune de Sérignac (suite et fin). — T. de L., Une lettre inédite d'A. Bartayrès ; Les routiers de Castelculier. — BOUYSSY, En lisant et en causant. — LAUZUN, Excursion de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne au pays d'Albret et dans le Condomois. — *Bibliographie régionale* : HABASQUE, Gustave de Galard, sa vie et son œuvre ; NICOLAI, Le Mas d'Agenais sous la domination romaine et le cimetière gallo-romain de S. Martin. — *Autographes du fonds de Raymond* : lettre à Alphonse Karr, par Lamartine.

Revue des universités du Midi, n° 3, juillet-septembre : G. FOUCART, Une expédition au désert sous les Pharaons de l'Ancien Empire. — G. RADET, Recherches sur la géographie ancienne de l'Asie Mineure : Antioche de la Chrysaoride (Mylasa), Sébaste de Phrygie (Dioscomé). — L. DUCROS, L'Encyclopédie du XVIIIe siècle : II, la polémique. — A. DUMÉRIL, L'histoire de l'empire romain en France sous le second empire. — *Bulletin historique régional* : P. DOGNON, Toulouse. — *Chronique* : G. RADET, Le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie à la faculté des lettres de Bordeaux. — *Bibliographie* : A. TOURNIER, Le président du comité de sûreté générale sous la Terreur, Vadier. — Compte rendu du troisième congrès scientifique international des catholiques.

Revue des études grecques, n° 34, avril-juin : *Partie administrative* : Statuts, etc. — Assemblée générale du 21 mai : Discours de M. BIKÉLAS, Rapport de M. P. GIRARD, etc. — *Partie littéraire* : H. WEIL, Un monologue grec récemment découvert. — R. DARESTE, Un document juridique égyptien de l'époque romaine. — Th. REINACH, Deux fragments de musique grecque. — H. DELEHAYE, Une épigramme de l'Anthologie. — G. CASTELLANI, Un traité inédit en grec de Cyriaque d'Ancône. — *Chronique* : H. LECHAT, Bulletin archéologique ; R., Correspondance grecque, Actes de l'association. — *Bibliographie*.

Revue de l'histoire et de littérature religieuses, n° 3, mai-juin : P. PISANI, Les chrétiens de rite oriental à Venise et dans les possessions vénitiennes (1439-1791). — A. LOISY, Notes sur la Genèse. — L. DUCHESNE, Les premiers temps de l'Etat pontifical, Le temps de Charlemagne. — A. LOISY, Bibliographie scripturaire.

— N° 4, juillet-août : L. DUCHESNE, Les premiers temps de l'état pontifical, L'empire italien. — A. LOISY, Notes sur la Genèse. — E. BEURLIER, Saint Paul et l'Aréopage. — P. LEJAY, Chronique de littérature chrétienne. — H. M. HEMMER, Chronique d'histoire de l'église gallicane. — L. SALTET, Bibliographie d'ancienne histoire ecclésiastique.

— N° 5, septembre-octobre : G. MORIN, Les monuments de la prédication de saint Jérôme. — F. CUMONT, L'éternité des empereurs romains. — L. DUCHESNE, Les premiers temps de l'Etat pontifical, La succession de Louis II. — *Bibliographie* : « Fractio Panis » (A. Pérate) ; Saint Bernardin de Sienne (H. Talmay).

Une place importante y sera faite aux antiquités de la Palestine, y compris l'époque des Croisades.

Le texte, très sobre, sera limité à une description sommaire et au classement par listes méthodiques des monuments reproduits, avec renvoi, quand il y aura lieu, aux dissertations spéciales publiées, soit par l'auteur lui-même dans son *Recueil* ou ses *Études d'archéologie orientale*, soit par d'autres savants.

Les premières planches publiées contiendront, entre autres monuments, les deux grandes stèles araméennes de Neîrab, avec inscriptions et bas-reliefs, le cippe nabatéen de D'meîr, l'inscription phénicienne de Narnaka, les collections d'antiquités de Cyrénaïque, de Crète et d'Egypte, rapportées par l'auteur de sa mission de 1895, le trésor des Croisés découvert à Bethléem, la stèle du temple de Jérusalem, etc.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

L'*Album d'antiquités orientales* paraît, à intervalles rapprochés, par livraisons de 10 planches in-4° jésus.

La première série se composera de 50 planches et sera accompagnée d'une description générale et de tables méthodiques incluses dans la dernière livraison.

On peut souscrire au volume complet à recevoir franco, par livraisons, au prix de . . . . 30 fr.

Les souscripteurs recevront, avec la première livraison, un portefeuille cartonné, destiné à contenir les planches.

Le tirage de l'*Album* étant limité, les exemplaires restant disponibles après le service des souscripteurs, seront vendus au prix de. . . . . 40 fr.

Aucune planche ne sera vendue séparément.

Une planche spécimen est en distribution et sera envoyée à toute personne qui en fera la demande.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28.

ALBUM
D'ANTIQUITÉS ORIENTALES

RECUEIL
DE
MONUMENTS INÉDITS
OU PEU CONNUS

ART — ARCHÉOLOGIE — ÉPIGRAPHIE

PUBLIÉ PAR

CLERMONT-GANNEAU
Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France

L'*Album d'antiquités orientales* contiendra des reproductions, pour la plupart phototypiques, de statues, statuettes, bas-reliefs, bronzes, terres cuites, gemmes, monnaies, inscriptions, etc., ainsi que des plans et des vues de sites et de monuments antiques, le tout d'après des documents inédits ou nouveaux, recueillis par M. Clermont-Ganneau.

Cet album est le complément naturel du *Recueil d'archéologie orientale* et des *Études d'archéologie orientale*, dont il constituera en quelque sorte la partie illustrée.

L'*Album* s'adresse à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art et de l'archéologie de l'Orient, entendu au sens le plus large du mot ; il a pour objet de mettre à leur disposition, à peu de frais et promptement, une masse considérable de matériaux d'études.

(*Voir la suite p. 3.*)

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 48 Trentième année 30 novembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1279 : A. Lang, The life and letters of Lockh art. — F. Rothschild, Personal characteristics from French history. — Leland, A manuel of mending and repairing. — Hume, The year after the Armada and other historical studies ; Wells, A short history of Rom to the death of Augustus. — Fumagalli, Che l'ha detto ? — Phœnicia and the ancient constellation figures. — A Welsh bard's visit to Wordsworth. — Dante's reference to Sardanapalus, Par. XIV, 107-108 (P. Toynbee). — Browning's Pope and the Net. — Bussell, The school of Plato, its origin, development and revival under the Roman Empire. — Archaeological books : Salomon Reinach, Chroniques d'Orient, II ; Conder, The Bible and the East.

— N° 1280 (avec ce numéro, la revue anglaise change de directeur et devient plus attrayante encore qu'elle ne l'était. Le lecteur n'a plus besoin de couper les pages. Il trouve dans chaque numéro le portrait d'un des hommes de lettres de la National Portrait Gallery. Les articles ainsi que les notes et chroniques sont très nettement séparés les uns des autres. Ils ne sont plus signés : « la toute-puissance de la signature est la fin de la critique ». Des suppléments paraîtront de temps en temps et seront relatifs à l'éducation et à l'Université) : Brögger et Rolfsen, Fridtiof Nansen. — Macdonnell, The life and corresp. of W. C. Magee, archbishop of York. — Dubois, Timbuctoo the mysterious. — The Pharsalia of Lucan, transl. Ridley. — The lyric poets of Greece. — Dante's reference to Sardanapalus. — Book reviews reviewed.

The Athenaeum, n° 3602 : Macdonnell, The life and corresp. of William Connor Magee, archbishop of York. — Two Lancashire writers. — Nietzsche, Thus Spake Zarathustra ; The case of Wagner. — Pierling, La Russie et le Saint-Siège, études diplom. I. — Shorter, Charlotte Bronte and her circle. — Lucani Pharsalia, p. Francken, I. — Notes from Oxford. — The Bronte family (Ingram).

— N° 3603 : Lord Blackford's letters. — Buchan, Scholar Gipsies. — Gibbins, Industry in England. — Knight, Memoir of John Nichol, professor of English literature in the Univ. of Glasgow. — Chanticleers song. — Robespierre's notebook (Conway). — Jerusalem (G. J.).

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft, juillet-septembre 1896-1897 : Lamprecht, Was ist Kulturgeschichte, Beitrag zu einer empirischen Historik. — *Kleine Mitteilungen* : Grotefend, Der Kalenderstein von Stürzelbronn in Lothringen. — Pannenborg, Ergänzungen zu Lamberts Hersfelder Klostergeschichte. — Sander, Ein Beitrag zur Kritik Peter Harers. — Maurer, Zur Auslegung des Kieler Friedens — Bibliographie zur deutschen Geschichte, bearbeitet von O. Masslow (Allgemeine Werke, gesamm. Abhandl. und Zeitschriften, Schluss ; Quellen und Darstellungen nach der Folge der Begebenheiten, 1-9).

Monatsblætter (de la **Deutsche Zeitschrift**), n° 4 : Doren, Neuere Arbeiten zur Bevölkerungs = und Sozialstatistik des XV und XVI Jahrhunderts. — *Kritiken* : Lindner, Die sogen. Schenkungen Pippins, Karls des Grossen u. Ottos I an die Päpste ; Firmenich-Richartz, Wilhelm von Herle und Hermann Wynrich von Wesel ; Christensen, Unionskongerne og Hansestäderne 1439-1466 ; Gebhardt, Die Gravamina der deutschen Nation gegen den römischen Hof, ein Beitrag zur Vorgesch.

der Reform, 2e Aufl.; ELTER, De Henrico Glareano geographo et antiquissima forma Americae; RAULICH, Storia di Carlo Emanuele I duca di Savoia, I, 1580-1588; Ad. WAHL, Kompositions = und Successionsverhandlungen unter Kaiser Matthias 1615 1618.

— No 5 : BREYSIG, Ueber Entwickelungsgeschichte, I. — *Kritiken* : LIPPERT, Sozialgesch. Böhmens in vorhussit. Zeit, ausschliesslich aus Quellen, I, die slavische Zeit u. ihre gesellschaftl. Schöpfungen; LEA, History of auricular confession and indulgences of the Latin church, I and II; SCHULLER, Aus der Vergangenheit der siebenb. sächs. Landwirtschaft; REINECKE, Gesch. der Stadt Cambrai bis zur Erteil. der lex Godefridi 1227; ZDEKAUER, La vita privata dei Senesi nel Dugento; Reg. Imp. XI. Die Urkunden Kaiser Sigmunds, 1410-1437, p. ALTMANN, I, nos 1-3395; GEBHARDT, Wilhelm von Humboldt als Staatsmann, I, bis zum Ausgang des Wiener Congresses.

Literarisches Centralblatt, no 45 : HATCH and REDPATH, A concordance to the Septuagint, V. — A. S. LEWIS, Some pages of the four Gospels (cf. *Revue*, no 46). — MORIN, Les monum. de la prédic. de S. Jérome. — Comenius, Entwurf der nach dem göttlichen Lichte umgestalteten Naturkunde, p. REBER. — KLEFFNER, Porphyrius der Neuplatoniker und Christenfeind (soigné). — CONS, Précis d'hist. du commerce (instructif). — PICK, Aus Aachens Vergangenheit (recueil de trente-trois essais). — Codex diplom. Silesiae, XVII, Die schles. Oderschiffahrt in vorpreuss. Zeit, p. WUTKE. — HOENIG, Der Volkskrieg an der Loire im Herbst 1870 (intéressant). — BUHL, Geographie des alten Palaestina, (multa, non multum). — KÜHN, Neuer Schulatlas in drei Heften, 2-3. — M. GRAMMONT, La dissimilation consonantique dans les langues indoeurop. et romanes; De liquidis sonantibus indagationes aliquot (le premier volume « un réel enrichissement de la linguistique »). — MITSOTAKIS, Chrestomathie der neugr. Schrift = und Umgangssprache (sans mérites particuliers). — NEHRMANN, Französische Schulgrammatik. — LOEBELL, Der Antinecker Mercks u. der Minister F. K. von Moser.

Berliner philologische Wochenschrift, no 46 : W. SCHMID, Der Atticismus in seinen Hauptvertretern, von Dionysius von Halicarnass bis auf den zweiten Philostratus (2e art.) — Catull p. PALMER, (conjectures que le monde n'avait pas besoin de savoir). — POLASCHEK, Caesariana. — TEUSCH, De sortitione judicum apud Athenienses (sagace). — FRÖHLICH, Lebensbilder berühmter Feldherren des Altertums, I, Die Römer, 4. — WILLRICH, Juden u. Griechen vor der makkab. Erhebung (1er art.). — VOLLMÖLLER, Krit. Jahresbericht über die Fortschritte der roman. Philologie, II, 1891-1894, Erste Hälfte, I, Heft (un des Annuaires le mieux rédigés).

Wochenschrift für klassische Philologie, no 46 : LINCKE, Sokrates. — ANDERSON, On the sources of Ovid's Heroides (de bonnes choses). — SCHARNWEBER, Wrastislaviae laudes. — M. G. ZIMMERMANN, Kunstgesch. des Altertums u. Mittelalters, I (bon, à continuer). — HEINEMANN, Kalender für Lehrer an höheren Schulen, 1897, III Jahrgang.

Zeitschrift für katholische Theologie, no 3 : *Abhandlungen* : E. MICHAEL, Die Kirche u. das coloniale Deutschland des Mittelalters. — E. LINGENS, Zur paulinischen Christologie. — J. MÜLLER, Die substantielle Heiligkeit der Menschheit Christi. — *Recensionen* : R. SOHM, Kirchenrecht. — L. BENDIX, Kirche u. Kirchenrecht. — P. WAGNER, Einführung in die gregorianischen Melodien. — J. VACANT, Etudes théolo-

giques sur les constitutions du concile du Vatican. — J. Malchegger, Der Kreuzgang am Dom zu Brixen. — J. Cros, S. François Xavier; S. Jean-François-Régis. — F. Walter, Das Eigenthum. — A. Seeberg, Der Tod Christi in s. Bedeutung für die Erlösung. — Card. Pazmany Dialectica et Physica. — *Analekten* : Zur Frage nach dem Verf. des Buches De Vita et Beneficiis (J. Pohl); Zum Bussbuch Halitgars von Cambray (R. v. Mostitz Rieneck); Der Prolog des Buches Ecclesiasticus (J. A. Zenner); Zur Gesellschafts u. Wirthschaftslehre des hl. Thomas (J. Biederlack); Nochmals das Zeugniss des Joseph Flavius (H. Hurter); Ueber die anglicanischen Weihen. — Literarischer Anzeiger.

— N° 4 : *Abhandlungen* : N. Nilles, Die hl. Adventszeit Ἀρχιτέλεια τῆς σωτηρίας. — A. Haitzmann, Psalm 108 (109), ein Beitrag zur Exegese der Fluchpsalmen. — V. Frins, Replik gegen Dummermuths Buch : Defensio doctrinae s. Thomae. — H. Noldin, Aequiprobabilistiche Beweisführung. — *Recensionen* : H. Finke, Kritik der deutschen Geschichte Lamprechts. — P. Einig, Tract. de divina gratia. — J. Clausen, Papst Honorius III. — J. Didiot, Pensées de Pascal. — F. de Hummlauer, Meditationum s. Ignatii puncta. — A. Ebner, Iter Italicum. — M. Rule, The Missal of St. Augustine's Abbey. — L. Pastor, Geschichte der Päpste, III Bd. — F. Sala, Instit. theol. dogm. — *Analekten :* Eugen II u. die Kaltwasserprobe (R. von Nostitz-Rieneck); Die Ablässe, ihr Wesen u. Gebrauch nach Beringer (M. Gatterer), Ueber das Duel nach Below (E. Michael); Kirchenjahr der Thomaschriften (N. Nilles); Noch einmal Ps, 131 (132) (Haitzmann); Zur Erklärung der Epiklese (E. Lingens); Eine südslavische Unions-Zeitschrift (F.-X. Hammerl), Psalm 124, 125, 128 (J. K. Kenner). — Kleinere Mittheilungen. — Alphabetische Register zu diesem Jahrgang. — Literarischer Anzeiger.

Revue de l'Université de Bruxelles, 1re année, 1895-1896, n° 6, mai : E. Houzé, Le Pithecanthropus erectus. — P. Errera, Esquisse d'un cours de droit constitutionnel comparé. — G. Clautriau, L'arbre à acide prussique. — W. Vollgraff, La prononciation du grec. — Bibliographie. — Chronique universitaire.

— N° 7, juin : Fr. Sosset, Le tissage dans la Grèce antique. — P. Errera, Esquisse d'un cours de droit constitutionnel comparé. — E. Houzé, Le Pithecanthropus erectus, rectification. — Bibliographie, — Chronique universitaire.

— Nos 8-10, juillet-septembre : L. Vanderkindere, Quelques feuillets de la vie privée des Athéniens. — J. Vollgraff, Une résolution graphique des équations du troisième degré. — E. Lameere, Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas. — L. Wodon, Législation du travail, les règlements d'atelier. — E. Waxweiler, Notes de Suisse, les lois protectrices du travail. — Bibliographie. — Chronique universitaire. — Tables.

— 2e année, 1896-1897, n° 1, octobre : Goblet d'Aviella, De la personnification civile des Universités. — P. Heger, La fonction éliminatrice des poumons. — E. Laurent, Lettres anglaises. — G. Dwelshauvers, Réalisme naïf et réalisme critique. — W. Vollgraff, Ernest Curtius. — Bibliographie. — Chronique universitaire.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 49 Trentième année 7 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Romania, octobre 1896 : Densusianu, Aymeri de Narbonne dans la chanson du Pèlerinage de Charlemagne. — G. Paris, Le donnei des amants. — P. Meyer, Notice sur un ms. français du Musée Fitzwilliam. — Voretzsch, Sur Anseïs de Cartage, I. — *Mélanges* : L'élément historique dans Ille et Galeron; Erec; Le blanc porc de Guingamor (F. Lot); L'archimimus di Seneca ed il tombeor Nostre Dame (Novati); Une particularité du pluriel en Languedoc, Le mot enfantin nanan (E. Rolland). — *Comptes rendus* : Hist. de la litt. française publiée sous la direction de Petit de Julleville; Pauls, Der Ring der Fastrada; Tobler, Li Proverbe au vilain, Etymologisches.

Annales de l'Ecole libre des sciences politiques, n° 6 : Festy, Les unions de dockers, les hommes. — J. Silvestre, Politique française dans l'Indo-Chine, Annam (suite). — Arnauné, Léon Say, ministre des finances. — Chronique politique et parlementaire, Espagne (J. Régnier); France, (E. Payen). — Mouvement des périodiques. — Table des matières.

The Academy, n° 1281 : The letters of Victor Hugo, vol. I, 1815-1835. — Dobson, Eighteenth century vignettes, III. — Letters of Lord Blackford, p. Marindin. — Memoirs of Thiebault, I. — Whittle, Grover Cleveland. — Taylor, Running the blockade, a personal narrative of adventures, risks and escapes during the civil war. — Some remarks on plot and dialogue. — Browning in two volumes.

The Athenaeum, n° 3604 : Castle, The Jerningham letters; 1780-1843. — Harris, From Batum to Bagdad. — Two translations of Virgil. — Hist. of Marine Records of the late East India Company and of subsequent date. — The etymology of robbins (Skeat). — The Racburn Byron (Edgcumbe).

Literarisches Centralblatt, n° 46 : Kerameus, Anal. Hieros. stach. — Jesusdenah, Le livre de la chasteté, trad. Chabot (sera le bienvenu). — Lasswitz, G. T. Fechner. — Knoke, Das Varuslager im Habichtswalde bei Stift Leeden (n'avance pas la question). — Fester, Markgraf Bernhard I u. die Anfänge des bad. Territorialstaates. — Urkundenbuch der Stadt Aussig bis 1526, p. Hiecke u. Horcicka. — Du Barail, Mes souvenirs, III. — Bechmann, Kreittmayr. — Hart, Gesch. der Weltliter. u. des Theaters aller Zeiten u. Völker. — Landau, Die gegensinnigen Wörter im Altund Neuhebräischen. — Baumgarten, Seneca u. das Christentum. — Glöde, Franz. Lesebuch. — Ein mittelenglisches Lesebuch, p. Heinrich. — Szilasi, Vogul szojegyzek. — Harnack, Deutsches Kunstleben in Rom im Zeitalter der Klassik. — Oettingen, Chodowiecki.

— N° 47 : Schick, Die Stiftshütte. — Krüger, Die Entsteh. des N. T. — Wobbermin, Religionsgesch. Studien. — Lincke, Sokrates. — Oberziner, Le guerre germaniche di Flavio Claudio Giuliano (bon). — Cunow, Die sociale Verfassung des Inkareiches (érudit). — Monum. Germ. hist. Legum sectio IV, tomus II, p. Weiland. — Urkundenbuch der Stadt Grimma u. des Klosters Nimbschen p. L. Schmidt. — Prou, Nouveau recueil de facsimilés d'écritures du xii[e] au xvii[e] siècle (rendra de bons services). — Treitschke, Deutsche Kämpfe, neue Folge. — Ratzel, Der Staat und sein Boden geographisch betrachtet. — Hieronymus, liber de viris inlustribus; Gennadius, liber de inlustribus, p.

Richardson, Der sogen. Sophronius, p. Gebhardt. — Ludwich, Die Homerische Batrachomachia des Karers Pigres (très fouillé). — Sabbadini, La scuola e gli studi di Guarino Guarini Veronese (important). — Wilmanns, Deutsch Grammatik, II, Wortbildung, 1, 2. — Schmarsow, Beitr. zur Aesthetik der bildenden Künste. — Saloman, Die Restauration der Venus von Milo. — Anderson, Die Seele.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 47 : Horneffer, De Hippia majore qui fertur Platonis (soigné). — Albert, Die Platonische Zahl u. einige Konjecturen zu Platon sive zu Lukrez. — Suetonii Divus Augustus p. Schuckburgh. — Acta Andreae cum laudatione contexta et Martyrium Andreae graece, Passio Andreae latina p. Max Bonnet (très méritoire). — M Büdinger, Die Universal-historie im Altertume (plaît moins que Wachsmuth). — Willrich, Juden u. Griechen vor der makkab. Erhebung (2e art. : très remarquable). — Cantarelli, Le fonti per la storia dell' imperatore Trajano (très utile). — Anonymus, Ueber die Gelehrsamkeit des klass. Altertums und den Wert der klass. Bildung. — Fumagalli. Chi l'ha detto?

Wochenschrift fur klassische Philologie, n° 47 : Tolkiehn, De Homeri auctoritate in cotidiana Romanorum vita (très intéressant). — V. Hahn, Die Biographieen Plutarchs u. Aristoteles' Athen. polit. (en polonais). — Calvus, p. Plessis et Poirot (désappointe). — Salluste, p. Schlee. — Maurer, De exemplis quae Claudius Marius Victor in Alethia secutus sit. (important). — Iwanoff, Architektonische Studien, 2e Lief.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, 28, RUE BONAPARTE

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SOUS LA DIRECTION DE

MM. GEORGES PERROT ET ROBERT DE LASTEYRIE

Membres de l'Institut

Avec le concours de M. Paul JAMOT, secrétaire de la Rédaction

Ancien membre de l'École d'Athènes

Tome III. — Fascicule 1

On souscrit par volume au prix de : 32 francs pour Paris ; 35 francs pour les départements ; 36 francs pour l'étranger.

POUR PARAITRE A LA FIN DÉCEMBRE :

FONDATION EUGÈNE PIOT

LES ARTS A LA COUR DES PAPES

RECUEIL DE DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

INNOCENT VIII, ALEXANDRE VI, PIE III

PAR EUGÈNE MUNTZ

Membre de l'Institut

Un volume grand in-8, avec de nombreuses illustrations . . . . 20 »

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 50 Trentième année 14 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

La correspondance historique et archéologique, n° 35, 25 novembre 1896 : ASSE, Les malheurs d'une héritière, Mlle de Nogent (suite). — M. DUMOULIN, Les lettres de noblesse de Claude Périer. — Ch. DE BEAUMONT, Lettres de Turenne au duc de Bouillon. — Fr. FUNCK-BRENTANO, Les registres de la Bastille conservés au Musée britannique (suite et fin). — LACAILLE, Nomination d'un sonneur pour les trépassés pour la ville de Rethel en 1653. — *Questions* : Voyage de Philippe III en Bourgogne ; Tournoi de Compiègne en 1278 ; Maison du Temple à Formont-sur-Seine ; Maison de Samoiseau à Paris en 1288.

Revue d'histoire littéraire de la France, n° 4 : BONNEFON, Une correspondance inédite de Grimm avec Wagnière. — PERRENS, Les libertins sous Richelieu. — Entretiens de deux philosophes par Camille Desmoulins (E. Charavay). — Bernardin de Saint-Pierre, ses campagnes en Allemagne et à Malte, son séjour à l'île de France, sa descendance, pièces originales et inédites (Largemain). — Le Ve livre de Rabelais et le songe de Poliphile (Söltoft-Jensen). — Sur quelques articles perdus de Sainte-Beuve (V. Giraud). — *Comptes rendus* : VIANEY, Mathurin Regnier (E. Roy) ; PAILHÈS, Chateaubriand, sa femme et ses amis (V. Giraud).

The Academy, n° 1282 : Greek Folkpoesy, annotated translations, by Lucy GARNETT. — The life of Sir Kenelm Digby. — VONDAM, Undercurrents of the Second Empire. — The life and letters of Dr Samuel Butler. — The lives of the troubadours, translated from the mediaeval Provençal, by Ida FORNELL. — The date of Manning's birth.

The Athenaeum, n° 3605 : HARE, The story of my life. — The girlhood of Maria Josepha Holroyd. — A bibliography of the writings of Browning, IV. — A ms assigned to Swift (Gwynn). — The Whittinghams. — FLETCHER, English Bookbindings in the British Museum. — The Montagu coins.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, octobre : ROZWADOWSKI, Qnaestiones grammatical et etymologicae ; KALLENBACH, Mickiewicz ; etc.

Museum, n° 10 : STOLZ, Stammbildungslehre der latein. Sprache ; KELLER, Zur latein. Sprachgeschichte, II, Grammat. Aufsätze (Speyer). — Suetonii Vita Claudii p. SMILDA (Valeton). — CALAND, Die altind. Todten = und Bestattungsgebräuche (Juynboll). — LOEWE, Die Reste der Germanen am Schwarzen Meere (Uhlenbeck). — Bredero's Spaansche Brabander, p. NAUTA (Eymael). — WIJNNE, De historien von Marcus Coriolanus (Burger). — WITTMANN, Kurzer Abriss der schwed. Gesch. (Boer). — NAUDÉ, Beiträge zur Entstehungsgesch. des siebenjähr. Krieges, I, II (P. L. Muller). — FREDERICQ, Corpus docum. inquis. haeret. pravit. neerl. II (Reitsma). — PETISCUS, Mythologie der Gricken en Romeinen (Margadant). — Van der BOSCH, Prozastukken voor de hoogste klassen van't gymnasium (Nolen).

Literarisches Centralblatt, n° 48 : SCHWARTZKOPFF, Die prophetische Offenbarung. — Die Stockhorner von Starein. — Bl. von KÜBECK, Handbuch der englischen Gesch. — ASHLEY, Englische Wirthschaftsge-

schichte (fouillé). — Fontes rerum austriacarum, II, XLVII, 1, SCHLITTER, Briefe der Erzherzogin Marie Christine an Leopold II. — COHN, Münz und Geldgesch. der Stadt Strassburg (important). — Comm. sur le Diwan d'Al-Hansa, p. CHEIKHO. — Dionys Chrys. omnia p. J. de ARNIM, II (grand progrès fait pour le texte). — Elektra, p. KAIBEL. — BETZ, Bayle u. die Nouvelles de la République des lettres. — DIJKSTRA en HELTEMA, Friesch Woordenbock, 1. — GROBE, Die Schätze der herzogl. Bibliotek zu Meiningen. — De MARCHI, Il culto privato di Roma antica. — SCAFFIDI, Tyndaris. — WINTTERLIN, Württemb. Künstler in Lebensbildern. — SAUERHERING, Vademecum für Künstler u. Kunstfreunde. — GOLDSCHMIDT, Der Albani-Psalter in Hildesheim. — KRAMPE, Die italien. Humanisten u. ihre Wirksamkeit für die Wiederbelebung gymnastischer Pädagogik.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 48 : Élie HALÉVY, La théorie platonicienne des sciences (instructif). — HOBEIN, De Maximo Tyrio quaest. philologae selectae (recommandable). — LALIN, De particul. comparat. usu apud Terentium (recueil de matériaux). — ANDERSON, On the sources of Ovid's Heroides, I, III, VII, X, XII. — FERRENBACH, Die amici populi romani republikanischer Zeit (soigné). — Monum. antichi dei Lincei, VI. — Hierat. papyrus aus den Museen zu Berlin, I, Ritual für den Kultus des Amon. — ZINGERLE, Dom = und Stiftsschulen Tirols im Mittelalter.

Le Puy, imprimerie R. Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 51 Trentième année 21 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. CHUQUET
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue des universités du Midi, n° 4 oct.-déc. : A. DE RIDDER, Une représentation d'Amazones sur un vase corinthien. — P. PARIS et E. HÜBNER, Inscriptions latines d'Espagne. — A. JEANROY et H. GUY, Chansons et dits artésiens du XIII^e s. — V. DUBARAT, L'ancien collège de Pau. — *Bulletin historique régional* : E. LABROUE, Périgord. — *Chronique* : G. RADET, Observations de M. H. Weil sur une inscription de Sébaste en Phrygie. — *Bibliographie* : E. GARDNER, A handbook of greek sculpture. — Catalogues du musée impérial ottoman. — J. BRENOUS, Les hellénismes dans la syntaxe latine (voir *Revue*, 1895, n° 44). — Ph. FABIA, L'Eunuque de Térence. — J. VIANEY, Mathurin Regnier.

The Academy, n° 1283 : H. SPENCER, The principles of sociology, III. — Lord LEIGHTON, Addresses to the Students of the Royal Academy. — HARWARD, Hereward, the Saxon patriot. — Philip Gilbert Hamerton, an autobiography. — HAIGH, The tragic drama of the Greeks — VUILLIER, The forgotten isles, Corsica, Sardinia. — Webster's The Duchess of Malfi, p. VAUGHAN. — MOYES, Medicine and kindred arts in the plays of Shakespeare. — BIAGI, The private life of the Renaissance Florentine. — CLARKE, The education of children at Rome.

The Athenaeum, n° 3606 : Sir William HUNTER, Life of Brian Houghton Hodgson. — WROTH, The London Pleasure Gardens of the XVIII century. — SAINTSBURY, A history of XIX century literature; Essays in English literature. — Joseph Thomson, African explorer. — Notes from Cambridge. — Mrss Blind. — Coventry Patmore. — Peterborough cathedral.

Literarisches Centralblatt, n° 49 : CHEYNE, Introd. to the Book of Isaiah. — MEINHOLD, Jesus und das A. T. — BERENDTS, Studien über Zacharias Apokryphon u. Zacharias-Legenden. — TORR, Memphis and Mycenae. — REINECKE, Gesch. der Stadt Cambrai bis zur Ertheilung der Lex Godefridi (bonne dissertation). — POWELL, The rising in East Anglia 1381 (cf. *Revue*, n° 49). — BRANDENBURG, Herzog Heinrich der Fromme von Sachsen u. die Religionsparteien im Reiche (très bon travail). — WAUWERMANS, Hist. de l'école cartographique belge et anversoise du XVI^e siècle. — COMPARETTI, Virgilio nel medio evo, 2^e ed. Plauti com. p. LEO, II. RÜDIGER, Petrus Victorius aus Florenz (très soigné). — LUICK, Untersuch. zur engl. Lautgesch. (de sûrs résultats). — VOLLMÖLLER, Ueber Plan u. Einricht. des roman. Jahresberichtes. — JANTZEN, Gesch. des deutschen Streitgedichtes im M. A. — Creuzer u. Caroline von Günderode, Briefe und Dichtungen, p. ROHDE. — E. ZIMMERMANN, Koreanische Kunst.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 49 : Hippocrates, I, p. KUEHLEWEIN (très bon). — ZAHN, Der Stoiker Epiktet u. sein Verhältnis zum Christentum. — TORR, On the interpretation of Greek music (tout n'est qu'erreur). — LINDSAY, The Palatine text of Plautus. — GIRI et STAMPINI, Il suicidio di Lucrezio. — BETHE, Prolegomena zur Gesch. des Theaters im Altertum (très instructif). — SARWEY u. HETTNER, Der Limes, III.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.

N° 52 Trentième année 28 décembre 1896

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. Chuquet
(Au Bureau de la *Revue* : Rue Bonaparte, 28)

MM. les Editeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PERIODIQUES

Nouvelle Revue rétrospective, n° 30, 10 décembre : Mém. du sergent Bourgogne, 1812-1813 (suite). — Mém. du duc de Croy, 1727-1784, fin. — Lettre du mérachal Moncey au maréchal Maison (1836). — Lettre de Kléber au général du Muy (1798).

The Academy, n° 1284 : The writings of Thomas Paine, collected and edited by CONWAY, IV. — SHORTER, Charlotte Bronte and her circle. — GIBBINS, Industry in England, historical outlines. — Lord Rosebery's speeches, 1874-1896. — Academy portraits, V, Thomas Gray. — Dubois' Timbuctoo and Songhois.

The Athenaeum, n° 3607 : J. GERARD, What was the Gunpowder Plot? The traditional story tested by original evidence. — P. G. Hamerton, an autobiography, and a memoir of his wife. — WESTON, Mountaineering aud exploration in the Japanese Alps. — Journal de Mme Cradock ; Mém. du comte de Paroy, p. Et. CHARAVAY. — Browningiana (Forman). — A ms. assigned to Swift (Robbins). — The poetry of Coventry Patmore (Meynell).

Literarisches Centralblatt, n° 50 : CORSSEN, Monarch. Prologe zu den 4 Evangelien. — FREDERICQ, Corpus docum. inquisit. haeret-pravit-neerl. II. — DOGNON, Les instit. polit. et admin. du Languedoc (détaillé et bien composé). — WAGNER, Friedrichs des Grossen Bezieh. zu Frankreich ; VOLZ, Kriegführung und Politik Friedrichs des Grossen in den ersten Jahren des Siebenjährigen Krieges. — THIRRIA, Napoléon III avant l'Empire, II (trop de citations de journaux). — Des Generals Lebrun milit. Erinner. trad. BUSSE (important). — PFLUGK-HARTTUNG, Krieg und Sieg 1870-1871, Culturgesch. — ALBRECHT, Russisch Centralasien — OPET, Deutsches Theaterrecht. — MÜNSTERBERG, Japans auswärtiger Handel. — Mitteil. aus den orient. Samml. der königl. Museen zu Berlin, X, Sumerisch-babylonische Hymnen nach Thontafeln griech. Zeit, p. REISNER. — WILAMOWITZ, Aischylos'Orestie griech. und deutsch, II, das Opfer am Grabe (instructif, spirituel, éblouissant, trop subjectif, il est vrai, trop peu soucieux des travaux d'autrui). — ROSSMANN, Ein Studienaufenthalt in Paris. — WERNER, Kleine Beiträge zur Würdigung Mussets. — GEBERT, Précis histor. de la litt. française (d'après les manuels). — BRANDES, Shakspeare (une foule de remarques et d'exposés intérieurs et suggestifs). — WORKENTIN, Nachklänge der Sturm = und Drangperiode in Faustdichtungen des XVIII u. XIX Jahrhunderts (fouillé). — Gœthes Briefwechsel mit Antonie Brentano, p. JUNG. — ZARNCKE, Gœtheschriften. — WENDT, Der deutsche Unterricht u. die philosophische. Propädeutik. — GEBHARDT, Die Einführung der Pestalozzischen-Methode in Preussen. — BELOW, Das Duell in Deutschland ; BOGUSLAWSKI, Die Ehre und das Duell. — FOLLE, Wie bezeichneten die alten Griechen den Witz?

Berliner philologische Wochenschrift, n° 50 : MASQUERAY, De tragica ambiguitate apud Euripidem. — GOMPERZ, Beitr. zur Kritik u. Erklärung griech. Schriftsteller, V (dix-neuf contributions d'un critique circonspect et conservateur). — PODIASKI, Die trochäischen Septenare des Terenz mit besond Berücks. der Hecyra (soigné et instructif). — GILBERT, Ovidianae quaest. metricae et exegeticae (profond savoir et critique réfléchie). — WOBBERMIN, Religionsgesch. Studien zur Frage der Beeinflussung des Urchristentums durch das antike Mysterienwesen. — PASCAL, Il processo degli Scipioni ; Valerio Anziate e Tito Livio. — SCHWERZEK, Erläuter. zu der Rekonstruction des Westgiebels des Parthenon. — CAUER, Die Kunst des Uebersetzens, 2e éd.

Le Puy, imprimerie Régis Marchessou, boulevard Carnot, 23.